(1)

096

# ALMANACH
# ROYAL,

## POUR L'AN M DCCC XXVI.

# ALMANACH

# ROYAL,

## POUR L'AN M DCCC XXVI,

PRÉSENTÉ A SA MAJESTÉ.

Loc. Réserve

PARIS,

CHEZ A. GUYOT ET SCRIBE,

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES DE L'ALMANACH ROYAL ET DE LA COLLECTION COMPLÈTE DES LOIS, PAR J. B. DUVERGIER.

1826.

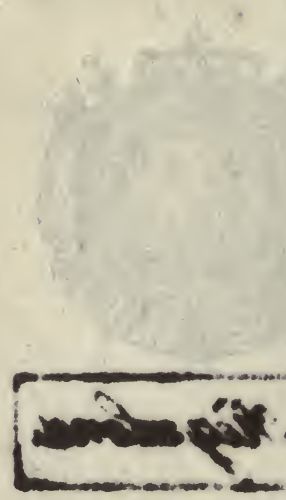

7929
17/11/90
1826'32'40
3 vols

## EXPLICATION *et Usage des Calculs contenus au Calendrier dans les sept dernières colonnes de chaque mois.*

Les levers et les couchers du Soleil et de la Lune, si utiles à connaître chaque jour de l'année, sont des levers et couchers apparens; car l'effet de la réfraction fait paraître les astres à l'horizon avant qu'ils y soient réellement arrivés, et après qu'ils sont réellement couchés : aussi, distingue-t-on le lever et le coucher apparent d'un astre, d'avec celui qui est réel et effectif.

La déclinaison du Soleil est sa distance à l'équateur. Son principal usage est de trouver la latitude d'un lieu, tant sur mer que sur terre; car de la comparaison de la déclinaison du Soleil, avec sa hauteur méridienne, résulte la hauteur de l'équateur, dont le complément est la latitude où la hauteur du Pôle du lieu où est faite l'observation.

Le tems moyen au midi vrai, placé dans la quatrième colonne de chaque mois, est l'heure qu'une horloge réglée sur le moyen mouvement du Soleil, doit marquer chaque jour, à l'instant précis de midi, à un bon cadran solaire ou à un bon méridien.

Dans cette colonne du temps moyen au midi vrai, *zéro* signifie *midi*. On conclura qu'une horloge est bien réglée, et qu'elle est à l'heure, si à midi d'un cadran solaire l'horloge marque :

Le premier Janvier 0 h. 3 min. 49 secondes.

Le deux Janvier 0 h. 4 min. 18 secondes, etc.

C'est-à-dire, si la pendule avance le premier janvier de 3 m. 49 secondes, et le deux de 4 min. 18 secondes, comme elle le doit pour être exactement réglée sur le moyen mouvement du Soleil.

Pour les pendules qui ne sont pas à équation, et qu'on veut régler sur le temps moyen, l'essentiel est qu'à chaque révolution de 24 heures, la pendule avance ou retarde par jour, sur le Soleil, de la quantité indiquée dans la table; car, si le 1er Janvier elle était à l'heure du soleil, et que le lendemain elle retardât sur le Soleil de 51 sec., certainement elle seroit bien réglée; il ne lui manquerait alors que d'être mise à l'heure du temps moyen, véritable heure qu'elle doit marquer chaque jour de l'année.

| | |
|---|---|
| On compte depuis la 1re Olympiade d'Iphitus. | 2602 ans, |
| La Fondation de Rome, selon Varron. . . . . | 2579 ans. |
| L'Époque de Nabonassar. . . . . | 2573 ans. |
| La Venue de J.-C. . . . . | 1826 ans, |

L'année 1241 des Musulmans a commencé le 25 juillet 1825. et finira le 13 juillet 1826.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE POUR 1825.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Nombre d'Or. . . . | 3 | Indiction Romaine. . . | 14 |
| Epacte. . . . . | XXII | Lettre Dominicale. . . | A. |
| Cycle solaire. . . . | 15 | | |

Il y aura cette année cinq Eclipses, trois de Soleil et deux de Lune.

*Le 21 Mai, Eclipse totale de Lune, invisible à Paris.*

L'opposition arrive à 3 h. 25 m. 30 s. du soir, en 35 m. 22 s. de longitude, et 3 m. 29 s. de latitude.

Commencement à 1 h. 52 m. du soir. Milieu à 3 h. 27 m. Fin à 5 h. 5 m.

*Le 5 Juin, Eclipse de Soleil, invisible à Paris.*

Conjonction à 6 h. 3 m. 50 s. du soir, en 2 s. 14 d. 26 m. 59 s. en longitude, et 27 m. 42 s ; en latitude boréale ; 2 m. 43 s.

*Le 31 octobre, Eclipse de Soleil invisible à Paris.*

Conjonction à 1 h. 31 m. du matin, en 7 s. 7 d. 6 m. 15 s. de longitude, et en 1 d. 30 m. 7. s. de latitude australe.

*Le 14 novembre, Eclipse totale de Lune, en partie visible à Paris.*

L'opposition arrive à 4 h. 18 m. 36 s. du soir, en 1 s. 21 d. 6 m. 40 s. de longitude, et 9 m. 53 s. de latitude boréale.

Commencement à 5 h. 9 m. du soir. Milieu à 4 h. 21 m. Fin à 6 h. 16 m.

*Le 29 Novembre, Eclipse de Soleil, visible à Paris.*

Conjonction à 11 h. 46 m. 21 s. du matin, en 8 s. 6 d. 46 m. 21 s. de longitude, et 1 d. 12 m. 26 s. de latitude boréale.

Commencement à 10 h. 10 m. du matin. Milieu à 11 h. 15 m. Fin à 0 h. 21 m. du soir. Doigts éclipsés 6 d. 12 m.

---

## SIGNES POUR LES DÉCORATIONS.

Ordre du Saint-Esprit.

✲ , *Chevalier, Commandeur.*
(C. ✲) , *Commandeur.*
(G. O. ✲) , *Gr - Offic., Comm.*
(O. ✲) , *Officier non Commandeur.*

Ordre de Saint-Michel.

✠ , *Chevalier.*

Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis.

(G. ✠) , *Grand'Croix.*
(C. ✠) , *Commandeur.*
✠ , *Chevalier.*

Institution du Mérite Militaire.

(G. ✠) , *Grand'Croix.*
(C. ✠) , *Commandeur.*
✠ , *Chevalier.*

Ordre Royal de la Légion d'Honneur.

(G. ✲) , *Grand'Croix.*
(G. O. ✲) , *Grand-Officier.*
(C. ✲) , *Commandeur.*
(O. ✲) , *Officier.*
✲ , *Chevalier.*

Ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel.

(G. ✠) , *Grand-Officier , Commandeur.*
(C. ✠) , *Commandeur.*
✠ , *Chevalier.*

Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

(C. ✠) , *Commandeur.*
✠ , *Chevalier.*

# JANVIER.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 32 min. le matin, et de 32 min. le soir.

## *Phases de la Lune.*

Dernier Quartier le 1, à 0 heure 30 minutes du soir.

Nouvelle Lune le 8, à 9 heures 48 minutes du matin.

Premier Quartier le 16, à 4 h. 47 minutes du matin

Pleine Lune le 24, à 0 h. 11 min. du matin.

Dernier Quartier le 30, à 8 h. 18 minutes du soir.

| Soleil au ♒ le 20, à 0 h. 21 minutes du matin. | | Soleil. | | | | | | Tems moyen au midi vrai. | | | Lune. | | | | Jours de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | *Lever.* | | *Couc.* | | *Déclin.* | | | | | *Lever.* | | *Couch.* | | |
| | | H. | M. | H. | M. | D. | M. | H. | M. | S. | H. | M. | H. | M. | |
| 1 | *Dim.* *La Circoncision.* | 7 | 53 | 4 | 8 | 23 | 2 Austr. | 0 | 3 | 49 | Matin. | | 11 | 4 Matin. | 23 |
| 2 | lundi. s. Basile. | 7 | 52 | 4 | 8 | 22 | 57 | 0 | 4 | 18 | 1 | 7 | 11 | 30 | 24 |
| 3 | mardi. *Ste. Geneviève.* | 7 | 51 | 4 | 9 | 22 | 51 | 0 | 4 | 46 | 2 | 23 | 0 | 2 | 25 |
| 4 | mercr. s. Rigobert. | 7 | 51 | 4 | 9 | 22 | 45 | 0 | 5 | 13 | 3 | 39 | 0 | 40 Soir. | 26 |
| 5 | jeudi. *vig.* s. Siméon, St. | 7 | 50 | 4 | 10 | 22 | 38 | 0 | 5 | 41 | 4 | 50 | 1 | 27 | 27 |
| 6 | vend. L'Epiphanie. | 7 | 50 | 4 | 11 | 22 | 32 | 0 | 6 | 7 | 5 | 55 | 2 | 25 | 28 |
| 7 | samed. s. Noces. | 7 | 49 | 4 | 12 | 22 | 24 | 0 | 6 | 34 | 6 | 49 | 3 | 30 | 29 |
| 8 | *Dim.* s. Lucien, Ev. | 7 | 48 | 4 | 12 | 22 | 16 | 0 | 7 | | 7 | 32 | 4 | 40 | 1 |
| 9 | lundi. s. Guillaume. | 7 | 47 | 4 | 13 | 22 | 8 | 0 | 7 | 25 | 8 | 6 | 5 | 52 | 2 |
| 10 | mardi. s. Paul, Herm. | 7 | 46 | 4 | 14 | 21 | 59 | 0 | 7 | 50 | 8 | 35 | 7 | 2 | 3 |
| 11 | mercr. s. Théodose. | 7 | 45 | 4 | 15 | 21 | 50 | 0 | 8 | 14 | 8 | 59 | 8 | 10 | 4 |
| 12 | jeudi. s. Ferjus | 7 | 45 | 4 | 16 | 21 | 41 | 0 | 8 | 37 | 9 | 20 | 9 | 17 | 5 |
| 13 | vend. Bapt. de N. S. | 7 | 44 | 4 | 17 | 21 | 31 | 0 | 9 | | 9 | 40 | 10 | 21 | 6 |
| 14 | samed. s. Hilaire, *V.* | 7 | 43 | 4 | 18 | 21 | 20 | 0 | 9 | 23 | 10 | 0 | 1 | 25 | 7 |
| 15 | *Dim.* s. Maur, Ab. | 7 | 42 | 4 | 19 | 21 | 10 | 0 | 9 | 44 | 10 | 17 | matin. | | 8 |
| 16 | lundi. s. Furcy, Ab. | 7 | 41 | 4 | 20 | 20 | 59 | 0 | 10 | 5 | 10 | 41 | 0 | 28 | 9 |
| 17 | mardi. s. Antoine, Ab. | 7 | 39 | 4 | 21 | 20 | 47 | 0 | 10 | 25 | 11 | 10 | 1 | 31 | 10 |
| 18 | mercr. Ch. de s. Pierre. | 7 | 38 | 4 | 22 | 20 | 35 | 0 | 10 | 45 | 11 | 44 | 2 | 33 | 11 |
| 19 | jeudi. s. Sulpice. | 7 | 37 | 4 | 23 | 20 | 23 | 0 | 11 | 4 | 0 | 24 | 3 | 33 | 12 |
| 20 | vend. s. Sébastien. | 7 | 36 | 4 | 25 | 20 | 10 | 0 | 11 | 22 | 1 | 11 Soir. | 4 | 30 | 13 |
| 21 | samed. ste. Agnès | 7 | 35 | 4 | 26 | 19 | 57 | 0 | 11 | 39 | 2 | 7 | 5 | 21 | 14 |
| 22 | *Dim.* *Septuagésime.* | 7 | 33 | 4 | 27 | 19 | 43 | 0 | 11 | 55 | 3 | 11 | 6 | 5 | 15 |
| 23 | lundi. s. Ildefonse. E. | 7 | 32 | 4 | 29 | 19 | 29 | 0 | 12 | 11 | 4 | 22 | 6 | 42 | 16 |
| 24 | mardi. s. Babylas. | 7 | 31 | 4 | 30 | 19 | 15 | 0 | 12 | 26 | 5 | 37 | 7 | 15 | 17 |
| 25 | merc. Conv. de s. Paul. | 7 | 30 | 4 | 31 | 19 | 1 | 0 | 12 | 40 | 6 | 53 | 7 | 43 | 18 |
| 26 | jeudi. ste. Paule, vierge. | 7 | 28 | 4 | 32 | 18 | 46 | 0 | 12 | 53 | 8 | 9 | 8 | 8 | 19 |
| 27 | vend. s. Julien, Ev | 7 | 27 | 4 | 34 | 18 | 30 | 0 | 13 | 5 | 9 | 26 | 8 | 33 | 20 |
| 28 | samed. s. Charlemagne. | 7 | 25 | 4 | 35 | 18 | 15 | 0 | 13 | 17 | 10 | 44 | 8 | 59 | 21 |
| 29 | *Dim.* *Sexagésime.* | 7 | 24 | 4 | 37 | 17 | 59 | 0 | 13 | 28 | matin. | | 9 | 05 | 22 |
| 30 | lundi. s. François de S. | 7 | 23 | 4 | 38 | 17 | 43 | 0 | 13 | 38 | 0 | 2 | 9 | 55 | 23 |
| 31 | mardi. s. Pierre Nol. | 7 | 21 | 4 | 40 | 17 | 26 | 0 | 13 | 47 | 1 | 10 | 10 | 32 | 24 |

# FÉVRIER.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 28, les jours croissent de 44 min. le matin, et de 44 min. le soir.

## *Phases de la Lune.*

Nouvelle Lune le 7, à 0 heures 32 minutes du matin.

Premier Quartier le 15, à 2 heures 20 minutes du matin.

Pleine Lune le 22, à 0 heure 35 minutes du soir.

| Soleil aux ♓ le 18, à 3 h. 5 min. du soir. | | | Soleil. | | | | | | Tems moyen au midi vrai. | | | Lune. | | | | Jours de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | *Lever.* | | *Couc.* | | *Déclin.* | | | | | *Lever.* | | *Couch.* | | |
| | | | H. | M. | H. | M. | D. | M. | H. | M. | S. | H. | M. | H. | M. | |
| 1 | merc. | s. Ignace. | 7 | 19 | 4 | 41 | 17 Australe. | 9 | 0 | 13 | 58 | 2 Matin. | 32 | 11 Soir. | 16 | 25 |
| 2 | jeudi. | LA PURIFICAT. | 7 | 18 | 4 | 47 | 16 | 52 | 0 | 14 | 5 | 3 | 37 | 0 | 8 | 26 |
| 3 | vend. | s. Blaise. | 7 | 17 | 4 | 45 | 16 | 35 | 0 | 14 | 12 | 4 | 33 | 1 | 9 | 27 |
| 4 | samed. | s. Gilbert. | 7 | 15 | 4 | 46 | 16 | 13 | 0 | 14 | 18 | 5 | 20 | 2 | 17 | 28 |
| 5 | *Dim.* | *Quinquagésime.* | 7 | 13 | 4 | 48 | 15 | 55 | 0 | 14 | 23 | 5 | 58 | 3 | 27 | 29 |
| 6 | lundi. | ste. Agathe. | 7 | 11 | 4 | 49 | 15 | 36 | 0 | 14 | 27 | 6 | 29 | 5 | 37 | 30 |
| 7 | mardi. | *Mardi gras.* | 7 | 10 | 4 | 51 | 15 | 18 | 0 | 14 | 30 | 6 | 55 | 6 | 47 | 1 |
| 8 | merc. | *Les Cendres.* | 7 | 8 | 4 | 53 | 14 | 59 | 0 | 14 | 32 | 7 | 17 | 7 | 55 | 2 |
| 9 | jeudi. | ste. Appolline. | 7 | 6 | 4 | 54 | 14 | 40 | 0 | 14 | 34 | 7 | 37 | 8 | 1 | 3 |
| 10 | vend. | ste. Scholastique. | 7 | 5 | 4 | 56 | 14 | 20 | 0 | 14 | 35 | 7 | 59 | 9 | 5 | 4 |
| 11 | samed. | s. Severin. | 7 | 3 | 4 | 58 | 14 | 1 | 0 | 14 | 35 | 8 | 21 | 10 | 9 | 5 |
| 12 | *Dim.* | *Quadragésime.* | 7 | 2 | 4 | 59 | 13 | 41 | 0 | 14 | 35 | 8 | 44 | 11 | 13 | 6 |
| 13 | lundi. | s. Grégoire. | 7 | 0 | 5 | 1 | 13 | 21 | 0 | 14 | 33 | 9 | 10 | Matin. | | 7 |
| 14 | mardi. | ste. Eulalie. | 6 | 58 | 5 | 3 | 13 | 0 | 0 | 14 | 31 | 9 | 44 | 0 | 15 | 8 |
| 15 | merc. | s. Jean. 4 ♈ | 6 | 56 | 5 | 4 | 12 | 40 | 0 | 14 | 29 | 10 | 16 | 1 | 15 | 9 |
| 16 | jeudi. | ste. Julienne. | 6 | 55 | 5 | 6 | 12 | 19 | 0 | 14 | 25 | 10 | 59 | 2 | 13 | 10 |
| 17 | vend. | ste. Théodule. | 6 | 53 | 5 | 8 | 11 | 58 | 0 | 14 | 21 | 11 | 51 | 3 | 6 | 11 |
| 18 | samed. | s. Siméon. | 6 | 51 | 5 | 9 | 11 | 37 | 0 | 14 | 16 | 0 Soir. | 51 | 3 | 54 | 12 |
| 19 | *Dim.* | *Reminiscere.* | 6 | 50 | 5 | 11 | 11 | 16 | 0 | 14 | 10 | 1 | 58 | 4 | 35 | 13 |
| 20 | lundi. | s. Boniface. | 6 | 48 | 5 | 13 | 10 | 54 | 0 | 14 | 4 | 3 | 11 | 5 | 10 | 14 |
| 21 | mardi. | s. Pépin | 6 | 46 | 5 | 15 | 10 | 33 | 0 | 13 | 57 | 4 | 28 | 5 | 41 | 15 |
| 22 | merc. | ste Isabelle. | 6 | 44 | 5 | 16 | 10 | 11 | 0 | 13 | 50 | 5 | 46 | 6 | 8 | 16 |
| 23 | jeudi. | *Vigile.* | 6 | 43 | 5 | 18 | 9 | 49 | 0 | 13 | 41 | 7 | 6 | 63 | 5 | 17 |
| 24 | vend. | s. Mathias. | 6 | 41 | 5 | 20 | 9 | 27 | 0 | 13 | 32 | 8 | 26 | 7 | 2 | 18 |
| 25 | samed. | s. Césaire. | 6 | 39 | 5 | 22 | 9 | 5 | 0 | 13 | 23 | 9 | 47 | 7 | 29 | 19 |
| 26 | *Dim.* | s. Oculi. | 6 | 37 | 5 | 24 | 8 | 42 | 0 | 13 | 13 | 11 | 6 | 8 | 0 | 20 |
| 27 | lundi. | s. Arille. | 6 | 36 | 5 | 25 | 8 | 20 | 0 | 13 | 2 | Matin. | | 8 | 35 | 21 |
| 28 | mardi. | ste. Honorine. | 6 | 34 | 5 | 27 | 7 | 57 | 0 | 12 | 53 | 0 | 22 | 9 | 17 | 22 |
| | | EPACTE *XXII* | | | | | | | | | | | | | | |

# MARS.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 54 min. le matin, et de 54 min. le soir.

## *Phases de la Lune.*

Dernier Quartier le 1, à 4 h. 40 min. du matin.

Nouvelle Lune le 8, à 4 h. 39 minutes du soir.

Premier Quartier le 16, à 9 heures 39 min. du soir.

Pleine Lune le 23, à 10 heures 51 minutes du soir.

Dernier Quartier le 30, à 2 heures 12 minutes du soir.

| PRINTEMS, le 20, à 3 h. 20 m. du soir (Soleil au ♈). | | Soleil. | | | | Tems moyen au midi vrai. | | | Lune. | | | | Jours de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | *Lever.* | | *Couc.* | | *Déclin.* | | | *Lever.* | | *Couch.* | | |
| | | H. | M. | H. | M. | D. | M. | | H. | M. | H. | M. | |
| 1 | merc. s. Aubin. | 6 | 33 | 5 | 28 | 7 Australe. | 54 | 0 12 41 | 1 Matin. | 30 | 10 matin. | 8 | 23 |
| 2 | jeudi. s. Simplice. | 6 | 31 | 5 | 31 | 7 | 12 | 0 12 29 | 2 | 30 | 11 | 6 | 24 |
| 3 | vend. ste Cunégonde. | 6 | 29 | 5 | 32 | 6 | 49 | 0 12 16 | 3 | 20 | 0 Soir. | 11 | 25 |
| 4 | samed. s. Casimir. | 6 | 27 | 5 | 34 | 6 | 26 | 0 12 3 | 4 | 0 | 1 | 20 | 26 |
| 5 | *Dim. Lætare.* | 6 | 25 | 5 | 36 | 6 | 3 | 0 11 50 | 4 | 33 | 2 | 29 | 27 |
| 6 | lundi. s. Adrien. | 6 | 24 | 5 | 38 | 5 | 39 | 0 11 36 | 5 | 1 | 3 | 38 | 28 |
| 7 | mardi. s. Thomas d'Aq. | 6 | 22 | 5 | 40 | 5 | 16 | 0 11 21 | 5 | 25 | 4 | 45 | 29 |
| 8 | merc. s. Jean de Dieu. | 6 | 20 | 5 | 41 | 4 | 53 | 0 11 27 | 5 | 48 | 5 | 51 | 30 |
| 9 | jeudi. ste. Françoise. | 6 | 18 | 5 | 43 | 4 | 29 | 0 10 52 | 6 | 8 | 6 | 56 | 1 |
| 10 | vend. s. Blanchard. | 6 | 16 | 5 | 45 | 4 | 6 | 0 10 36 | 6 | 30 | 8 | 1 | 2 |
| 11 | samed. s. Euloge. | 6 | 15 | 5 | 47 | 3 | 42 | 0 10 20 | 6 | 53 | 9 | 4 | 3 |
| 12 | *Dim. La Passion.* | 6 | 13 | 5 | 49 | 3 | 19 | 0 10 4 | 7 | 19 | 10 | 7 | 4 |
| 13 | lundi. ste. Euphrasie. | 6 | 11 | 5 | 50 | 3 | 55 | 0 9 48 | 7 | 47 | 11 | 8 | 5 |
| 14 | mardi. s. Lubin. | 6 | 9 | 5 | 52 | 2 | 32 | 0 9 31 | 8 | 20 | Matin. | | 6 |
| 15 | mercr. s. Zacharie. | 6 | 7 | 5 | 54 | 2 | 8 | 0 9 14 | 9 | 0 | 0 | 7 | 7 |
| 16 | jeudi. s. Abraham. | 6 | 6 | 5 | 56 | 1 | 44 | 0 8 57 | 9 | 47 | 1 | 1 | 8 |
| 17 | vend. ste. Gertrude. | 6 | 4 | 5 | 58 | 1 | 20 | 0 8 39 | 10 | 42 | 1 | 50 | 9 |
| 18 | samed. s. Alexandre. | 6 | 2 | 5 | 59 | 1 | 57 | 0 8 21 | 11 | 44 | 2 | 32 | 10 |
| 19 | *Dim. Les Rameaux.* | 6 | 0 | 6 | 1 | 0 | 33 | 0 8 3 | 0 Soir. | 53 | 3 | 9 | 11 |
| 20 | lundi. s. Joseph. | 5 | 58 | 6 | 3 | 0 | 9 | 0 7 45 | 2 | 7 | 3 | 43 | 12 |
| 21 | mardi. s. Benoît | 5 | 57 | 6 | 5 | 0 Boréale. | 14 | 0 7 27 | 3 | 23 | 4 | 17 | 13 |
| 22 | mercr. s Paul. | 5 | 55 | 6 | 7 | 0 | 38 | 0 7 9 | 4 | 43 | 4 | 39 | 14 |
| 23 | jeudi. s. Victorien. | 5 | 53 | 6 | 9 | 0 | 2 | 0 6 50 | 6 | 03 | 5 | 8 | 15 |
| 24 | vend. *Vend.-Saint* | 5 | 51 | 6 | 10 | 1 | 25 | 0 6 31 | 7 | 25 | 5 | 35 | 16 |
| 25 | samed. ste. Catherine de S. | 5 | 49 | 6 | 12 | 1 | 49 | 0 6 13 | 8 | 47 | 6 | 6 | 17 |
| 26 | *Dim.* PAQUES. | 5 | 47 | 6 | 14 | 2 | 12 | 0 5 54 | 10 | 10 | 6 | 43 | 18 |
| 27 | lundi. s. Eutique. | 5 | 46 | 6 | 16 | 2 | 36 | 0 5 35 | 11 | 24 | 7 | 22 | 19 |
| 28 | mardi. ste. Dorothée. | 5 | 44 | 6 | 18 | 2 | 59 | 0 5 17 | Matin. | | 8 | 10 | 20 |
| 29 | merc. s. Cyrile. | 5 | 42 | 6 | 19 | 3 | 23 | 0 4 58 | 0 | 29 | 9 | 7 | 21 |
| 30 | jeudi. s. Rieul. | 5 | 40 | 6 | 21 | 3 | 46 | 0 4 40 | 1 | 23 | 10 | 11 | 22 |
| 31 | vend. ste. Balbine. | 5 | 38 | 6 | 22 | 4 | 9 | 0 4 21 | 2 | 7 | 11 | 20 | 23 |

# AVRIL.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 30, les jours croissent de 49 min. le matin, et de 49 min. le soir.

## *Phases de la Lune.*

Nouvelle Lune le 7, à 9 heures 36 minutes du matin.

Pleine Lune le 22, à 7 heures 34 minutes du matin.

Premier Quartier le 15, à 1 heure 8 minutes du soir.

Dernier Quartier le 29, à 1 heure 13 minutes du matin.

Soleil au ♈ le 20, à 3 heures 52 min. du matin.

| | | Soleil. | | | Tems moyen au midi vrai. | Lune. | | Jours de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | *Lever.* | *Couc.* | *Déclin.* | | *Lever.* | *Couch.* | |
| | | H. M. | H. M. | D. M. | H. M. S. | H. M. | H. M. | |
| 1 | samed. s. Hugues. | 5 37 | 6 24 | 4 27 Boréale. | 0 4 3 | 2 Matin. 49 | 0 Soir. 17 | 24 |
| 2 | *Dim. Quasimodo.* | 5 35 | 6 26 | 4 50 | 0 3 41 | 3 13 | 1 33 | 25 |
| 3 | lundi. ANNONCIATION. ♀ | 5 33 | 6 28 | 5 13 | 0 3 23 | 3 37 | 2 44 | 26 |
| 4 | mardi. s. Ambroise. | 5 31 | 6 30 | 5 35 | 0 3 4 | 4 0 | 3 50 | 27 |
| 5 | merc. s. Vincent F. | 5 30 | 6 32 | 6 59 | 0 2 47 | 4 22 | 4 55 | 28 |
| 6 | jeudi. ste. Prudence. | 5 28 | 6 34 | 6 21 | 0 2 29 | 4 43 | 5 59 | 29 |
| 7 | vend. s. Clotaire. | 5 26 | 6 35 | 6 44 | 0 2 12 | 5 5 | 7 2 | 1 |
| 8 | samed. s. Edesse. | 5 24 | 6 37 | 7 6 | 0 1 55 | 5 30 | 8 5 | 2 |
| 9 | *Dim.* s. Mauger. | 5 23 | 6 39 | 7 28 | 0 1 38 | 5 57 | 9 6 | 3 |
| 10 | lundi. Fulbert. | 5 21 | 6 41 | 7 51 | 0 1 21 | 6 29 | 10 7 | 4 |
| 11 | mardi. ste. Godeberte. | 5 19 | 6 42 | 8 13 | 0 1 4 | 7 8 | 11 2 | 5 |
| 12 | merc. s. Jules. | 5 17 | 6 44 | 8 35 | 0 0 48 | 7 52 | 11 52 | 6 |
| 13 | jeudi. s. Marcellin. | 5 16 | 6 46 | 8 57 | 0 0 32 | 8 43 | Matin. | 7 |
| 14 | vend. s. Tiburce. | 5 14 | 6 48 | 9 19 | 0 0 17 | 9 42 | 0 37 | 8 |
| 15 | samed. s. Maxime. | 5 12 | 6 49 | 9 40 | 0 0 2 | 10 46 | 1 15 | 9 |
| 16 | *Dim.* s. Paterne. | 5 10 | 6 51 | 10 2 | 11 59 47 | 11 54 | 1 47 | 10 |
| 17 | lundi. s. Anicet. | 5 9 | 6 53 | 10 23 | 11 59 33 | 1 Soir. 8 | 2 17 | 11 |
| 18 | mardi. s. Parfait. | 5 7 | 6 54 | 10 44 | 11 59 19 | 2 23 | 2 45 | 12 |
| 19 | merc. s. Léon. | 5 5 | 6 56 | 11 4 | 11 59 5 | 3 42 | 3 12 | 13 |
| 20 | jeudi. s. Théotime. | 5 4 | 6 58 | 11 26 | 11 58 52 | 5 2 | 3 38 | 14 |
| 21 | vend. s. Anselme. | 5 2 | 6 59 | 11 46 | 11 58 39 | 6 24 | 4 6 | 15 |
| 22 | samed. ste. Opportune. | 5 0 | 7 1 | 12 6 | 11 58 27 | 7 48 | 4 39 | 16 |
| 23 | *Dim.* s. Georges, m. | 4 58 | 7 3 | 12 26 | 11 58 15 | 9 8 | 5 19 | 17 |
| 24 | lundi. s. Mellit. | 4 57 | 7 4 | 12 46 | 11 58 3 | 10 19 | 6 6 | 18 |
| 25 | mardi. s. Marc, *Abst.* | 4 55 | 7 6 | 13 6 | 11 57 52 | 11 20 | 7 1 | 19 |
| 26 | merc. s. Clet, Pape. | 4 54 | 7 7 | 13 26 | 11 57 42 | Matin. | 8 5 | 20 |
| 27 | jeudi. s. Anastase. | 4 52 | 7 9 | 13 45 | 11 57 32 | 0 10 | 9 15 | 21 |
| 28 | vend. s. Vital. | 4 50 | 7 11 | 14 4 | 11 57 22 | 0 49 | 10 25 | 22 |
| 29 | samed. s. Robert. | 4 49 | 7 12 | 14 23 | 11 57 14 | 1 21 | 11 35 | 23 |
| 30 | *Dim.* s. Eutrope. | 4 47 | 7 14 | 14 41 | 11 57 5 | 1 48 | 0 43 | 24 |

# MAI.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 38 min. le matin, et de 38 min. le soir.

## *Phases de la Lune.*

Nouvelle Lune le 7, à 2 heure 15 minutes du matin.

Pleine Lune le 21, à 3 heures 26 minutes du soir.

Premier Quartier le 15, à 0 heure 22 minutes du matin.

Dernier Quartier le 28, à 1 h. 56 min. du soir.

| Soleil aux ♊ le 21, à 4 heures 16 min. du matin. | | | Soleil. | | | | Tems moyen au midi vrai. | | | Lune. | | | | Jours de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | *Lever.* | | *Couc.* | *Déclin.* | | | | *Lever.* | | *Couch.* | | |
| | | | H. | M. | H. M. | D. M. | H. | M. | S. | H. | M. | H. | M. | |
| 1 | lundi. | *Les Rogations.* | 4 | 46 | 7 15 | 15 4 Boréale. | 11 | 56 | 57 | 2 | Matin. 11 | 1 | Soir. 49 | 25 |
| 2 | mardi | s. Athanase. | 4 | 44 | 7 17 | 15 22 | 11 | 56 | 48 | 2 | 33 | 2 | 59 | 26 |
| 3 | merc. | Invent. de ste Cr. | 4 | 42 | 7 19 | 15 40 | 11 | 56 | 41 | 2 | 54 | 3 | 57 | 27 |
| 4 | jeudi. | L'ASCENSION. | 4 | 41 | 7 20 | 16 57 | 11 | 56 | 35 | 3 | 16 | 5 | 1 | 28 |
| 5 | vend. | Conv. s. Augustin. | 4 | 39 | 7 22 | 16 15 | 11 | 56 | 29 | 3 | 40 | 6 | 4 | 29 |
| 6 | samed. | s. Jean Porte L. | 4 | 38 | 7 23 | 16 32 | 11 | 56 | 24 | 4 | 7 | 7 | 5 | 30 |
| 7 | *Dim.* | Oct. de l'Ascens. | 4 | 36 | 7 25 | 16 48 | 11 | 56 | 19 | 4 | 37 | 8 | 5 | 1 |
| 8 | lundi. | App. s. Michel. | 4 | 35 | 7 26 | 17 5 | 11 | 56 | 15 | 5 | 13 | 9 | 1 | 2 |
| 9 | mardi. | s. Gordien. | 4 | 33 | 7 28 | 17 21 | 11 | 56 | 11 | 5 | 54 | 9 | 53 | 3 |
| 10 | merc. | s. Stanislas. | 4 | 32 | 7 29 | 17 37 | 11 | 56 | 8 | 6 | 43 | 10 | 39 | 4 |
| 11 | jeudi. | s. Mamert. | 4 | 30 | 7 30 | 17 52 | 11 | 56 | 6 | 7 | 40 | 11 | 19 | 5 |
| 12 | vend. | s. Servais. | 4 | 29 | 7 32 | 18 8 | 11 | 56 | 4 | 8 | 41 | 11 | 53 | 6 |
| 13 | samed. | s. Sospice. *V. J.* | 4 | 27 | 7 33 | 18 23 | 11 | 56 | 3 | 9 | 47 | Matin. | | 7 |
| 14 | *Dim.* | PENTECOTE. | 4 | 26 | 7 35 | 18 37 | 11 | 56 | 2 | 10 | 57 | 0 | 23 | 8 |
| 15 | lundi. | s. Boniface. | 4 | 25 | 7 36 | 18 52 | 11 | 56 | 3 | 0 | Soir. 8 | 0 | 50 | 9 |
| 16 | mardi. | s. Honoré. | 4 | 23 | 7 37 | 19 6 | 11 | 56 | 3 | 1 | 22 | 1 | 16 | 10 |
| 17 | merc. | s. Urbain. 4 *T.* | 4 | 22 | 7 39 | 19 19 | 11 | 56 | 4 | 2 | 39 | 1 | 41 | 11 |
| 18 | jeudi. | s. Venance. | 4 | 21 | 7 40 | 19 35 | 11 | 56 | 6 | 3 | 58 | 2 | 8 | 12 |
| 19 | vend. | s. Yves. | 4 | 20 | 7 41 | 19 46 | 11 | 56 | 8 | 5 | 20 | 2 | 38 | 13 |
| 20 | samed. | s. Bernardin. | 4 | 18 | 7 42 | 19 59 | 11 | 56 | 11 | 6 | 40 | 3 | 12 | 14 |
| 21 | *Dim.* | *La Trinité.* | 4 | 17 | 7 43 | 20 11 | 11 | 56 | 15 | 7 | 57 | 3 | 54 | 15 |
| 22 | lundi. | ste Julie. | 4 | 16 | 7 45 | 20 23 | 11 | 56 | 18 | 9 | 5 | 4 | 45 | 16 |
| 23 | mardi. | s. Didier, | 4 | 15 | 7 46 | 20 35 | 11 | 56 | 23 | 10 | 0 | 5 | 46 | 17 |
| 24 | merc. | s. Donatien. | 4 | 14 | 7 47 | 20 46 | 11 | 56 | 28 | 10 | 45 | 6 | 55 | 18 |
| 25 | jeudi. | Fête-Dieu. | 4 | 13 | 7 48 | 20 57 | 11 | 56 | 33 | 11 | 21 | 8 | 7 | 19 |
| 26 | vend. | s. Quadrat. | 4 | 12 | 7 49 | 21 8 | 11 | 56 | 39 | 11 | 51 | 9 | 21 | 20 |
| 27 | samed. | s. Hildevert. | 4 | 11 | 7 50 | 21 18 | 11 | 56 | 45 | Matin. | | 10 | 31 | 21 |
| 28 | *Dim.* | s. Germain. | 4 | 10 | 7 51 | 21 28 | 11 | 56 | 52 | 0 | 15 | 11 | 38 | 22 |
| 29 | lundi. | s. Félix. | 4 | 9 | 7 52 | 21 37 | 11 | 56 | 59 | 0 | 38 | 0 | Soir. 44 | 23 |
| 30 | mardi. | s Jacq. s. Phil. | 4 | 8 | 7 53 | 21 46 | 11 | 57 | 7 | 0 | 59 | 1 | 48 | 24 |
| 31 | merc. | ste. Pétronille. | 4 | 7 | 7 54 | 21 53 | 11 | 57 | 12 | 1 | 21 | 2 | 52 | 25 |

# JUIN.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 21, les jours croissent de 8 minutes le matin, et de 8 minutes le soir; et du 21 au 30, ils décroissent de 2 minutes.

## *Phases de la Lune.*

Nouvelle Lune le 5. à 6 heures 4 minutes du soir.

Premier Quartier le 13, à 8 heures 4 minutes du matin.

Pleine Lune le 19. à 11 heures 3 minutes du soir.

Dernier Quartier le 27, à 4 heures 35 minutes du matin.

| ÉTÉ, le 21, à 0 h. 54 min. du soir ( SOLEIL au ♋ ). | | | SOLEIL. | | | | Tems moyen au midi vrai. | | | LUNE. | | | | Jours de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | *Lever.* | | *Couc.* | | *Déclin.* | | | *Lever.* | | *Couch.* | | |
| | | | H. | M. | H. | M. | D. | M. | | H. | M. | H. | M. | |
| 1 | jeudi. | s. Pamph. O.F.D. | 4 | 6 | 7 | 55 | 22 | 4 | Boréale. | 1 | 45 Matin. | 3 | 56 Soir. | 26 |
| 2 | vend. | ste. Clotilde. | 4 | 5 | 7 | 56 | 22 | 12 | | 2 | 9 | 4 | 56 | 27 |
| 3 | samed. | s. Pothin. | 4 | 4 | 7 | 56 | 22 | 19 | | 2 | 37 | 5 | 56 | 28 |
| 4 | *Dim.* | s. Optat. | 4 | 3 | 7 | 57 | 22 | 26 | | 3 | 11 | 6 | 55 | 29 |
| 5 | lundi. | s Boniface. | 4 | 3 | 7 | 58 | 22 | 33 | | 3 | 51 | 7 | 49 | 30 |
| 6 | mardi. | s. Claude, Evêq. | 4 | 2 | 7 | 58 | 22 | 40 | | 4 | 38 | 8 | 36 | 1 |
| 7 | merc. | s. Lié. | 4 | 1 | 7 | 59 | 22 | 46 | | 5 | 32 | 9 | 18 | 2 |
| 8 | jeudi. | s. Médard. | 4 | 1 | 8 | 0 | 22 | 51 | | 6 | 32 | 9 | 53 | 3 |
| 9 | vend. | s. Vincent. | 4 | 0 | 8 | 0 | 22 | 57 | | 7 | 37 | 10 | 24 | 4 |
| 10 | samed. | s. Landri. | 4 | 0 | 8 | 0 | 23 | 1 | | 8 | 44 | 10 | 52 | 5 |
| 11 | *Dim.* | s. Barnabé, Ap. | 3 | 59 | 8 | 1 | 23 | 5 | | 9 | 54 | 11 | 17 | 6 |
| 12 | lundi | s. Olimpe. | 3 | 59 | 8 | 1 | 23 | 9 | | 11 | 6 | 11 | 42 | 7 |
| 13 | mardi. | s. Ant. de Padoue. | 3 | 58 | 8 | 2 | 23 | 13 | | 11 | 59 | 0 | 19 Matin. | 8 |
| 14 | merc. | s. Basile, Ev. | 3 | 58 | 8 | 2 | 23 | 17 | | 1 | 37 Soir. | 0 | 6 | 9 |
| 15 | jeudi. | s. Modeste. | 3 | 58 | 8 | 2 | 23 | 20 | | 2 | 52 | 0 | 33 | 10 |
| 16 | vend. | s. Cyr. | 3 | 57 | 8 | 3 | 23 | 22 | | 0 | 11 | 1 | 4 | 11 |
| 17 | samed. | s. Avit. | 3 | 57 | 8 | 3 | 23 | 24 | | 0 | 24 | 1 | 41 | 12 |
| 18 | *Dim.* | ste. Marine. | 3 | 57 | 8 | 3 | 23 | 25 | | 0 | 37 | 2 | 26 | 13 |
| 19 | lundi. | s. Gerv. s. Prot. | 3 | 57 | 8 | 3 | 23 | 27 | | 0 | 50 | 3 | 21 | 14 |
| 20 | mardi. | s. Silvère. | 3 | 57 | 8 | 3 | 23 | 27 | | 1 | 3 | 4 | 26 | 15 |
| 21 | merc. | s. Leufroy. | 3 | 57 | 8 | 3 | 23 | 28 | | 1 | 16 | 5 | 38 | 16 |
| 22 | jeudi. | s. Paulin, E. | 3 | 57 | 8 | 3 | 23 | 28 | | 1 | 29 | 6 | 52 | 17 |
| 23 | vend. | s. Lanfranc. *V. J.* | 3 | 57 | 8 | 3 | 23 | 27 | | 1 | 42 | 8 | 6 | 18 |
| 24 | samed. | *N. S. J. B.* | 3 | 57 | 8 | 3 | 23 | 26 | | 1 | 55 | 9 | 17 | 19 |
| 25 | *Dim.* | s. Prosper. | 3 | 57 | 8 | 3 | 23 | 25 | | 2 | 8 | 10 | 24 | 20 |
| 26 | lundi. | s. Sauge. | 3 | 57 | 8 | 3 | 23 | 23 | | 2 | 20 | 11 | 30 | 21 |
| 27 | mardi. | s. Crescent. | 3 | 57 | 8 | 3 | 23 | 21 | | 2 | 32 | 0 | 35 Soir. | 22 |
| 28 | merc. | s. Irénée. *V. J.* | 3 | 58 | 8 | 2 | 23 | 18 | | 2 | 45 | Matin. | 38 | 23 |
| 29 | jeudi. | *s. Pierre, s. Paul.* | 3 | 58 | 8 | 2 | 23 | 15 | | 2 | 57 | 0 | 7 | 24 |
| 30 | vend. | Com. de s. Paul. | 3 | 58 | 8 | 2 | 23 | 12 | | 3 | 9 | 0 | 33 | 25 |

# JUILLET.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 28 min. le matin, et de 28 min. le soir.

## *Phases de la Lune.*

Nouvelle Lune le 5, à 7 heures 45 min. du matin.

Pleine Lune le 19, à 7 h. 22 minutes du matin.

Premier Quartier le 12, à 1 heure 34 minutes du soir.

Dernier Quartier le 26, à 9 heures 13 minutes du soir.

Soleil au ☌ le 22, à 11 h. 46 min. du soir.

| | | Soleil. Lever. | Couc. | Déclin. | | Tems moyen au midi vrai. | Lune. Lever. | Couch. | Jours de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | H. M. | H. M. | D. | M. | H. M. S. | H. M. | H. M. | |
| 1 | samed. s. Thierry. | 3 59 | 8 1 | 23 | Austrle. 8 | 0 3 21 | 1 7 | 4 Soir. 40 | 26 |
| 2 | *Dim.* Visitation de la V. | 3 59 | 8 1 | 23 | 4 | 0 3 32 | 1 Mat. 43 | 5 36 | 27 |
| 3 | lundi. s. Bertrand. | 3 59 | 8 0 | 23 | 0 | 0 3 42 | 2 27 | 6 26 | 28 |
| 4 | mardi. ste. Berthe. | 4 0 | 8 0 | 22 | 55 | 0 3 54 | 3 19 | 7 1 | 29 |
| 5 | merc. ste Zoé, Mart. | 4 0 | 7 59 | 22 | 46 | 0 4 5 | 4 17 | 7 48 | 1 |
| 6 | jeudi. s. Goard | 4 1 | 7 58 | 22 | 43 | 0 4 15 | 5 27 | 8 22 | 2 |
| 7 | vend. ste. Aubierge. | 4 2 | 7 58 | 22 | 37 | 0 4 25 | 6 29 | 8 54 | 3 |
| 8 | samed. s. Procope. | 4 3 | 7 57 | 22 | 31 | 0 4 34 | 7 40 | 9 18 | 4 |
| 9 | *Dim.* s. Ephem. | 4 3 | 7 56 | 22 | 24 | 0 4 44 | 8 52 | 9 43 | 5 |
| 10 | lundi. ste. Félicité. | 4 4 | 7 55 | 22 | 16 | 0 4 52 | 10 4 | 10 7 | 6 |
| 11 | mardi. Tr. de s. Benoît. | 4 5 | 7 54 | 22 | 9 | 0 5 1 | 11 18 | 10 33 | 7 |
| 12 | merc. s. Jason. | 4 5 | 7 53 | 22 | 1 | 0 5 9 | 0 Soir. 33 | 11 1 | 8 |
| 13 | jeudi. s. Eugène. | 4 6 | 7 52 | 21 | 51 | 0 5 17 | 1 48 | 11 34 | 9 |
| 14 | vend. s. Bonaventure. | 4 7 | 7 51 | 21 | 43 | 0 5 24 | 3 4 | Matin. | 10 |
| 15 | samed. s. Henri, Emp | 4 8 | 7 50 | 21 | 34 | 0 5 30 | 4 16 | 0 13 | 11 |
| 16 | *Dim.* s. Eustate. | 4 9 | 7 49 | 21 | 24 | 0 5 37 | 5 19 | 1 2 | 12 |
| 17 | lundi s. Alexis. | 4 10 | 7 48 | 21 | 14 | 0 5 42 | 6 14 | 2 2 | 13 |
| 18 | mardi. s. Arnould. | 4 11 | 7 47 | 21 | 4 | 0 5 47 | 7 0 | 3 10 | 14 |
| 19 | merc. s. Vincent de P. | 4 12 | 7 46 | 20 | 53 | 0 5 52 | 7 37 | 4 23 | 15 |
| 20 | jeudi. ste. Marguerite. | 4 13 | 7 45 | 20 | 42 | 0 5 56 | 8 4 | 5 37 | 16 |
| 21 | vend. s. Victor, Martyr. | 4 14 | 7 44 | 20 | 31 | 0 5 59 | 8 33 | 6 51 | 17 |
| 22 | samed. ste. Magdeleine. | 4 15 | 7 43 | 20 | 19 | 0 6 2 | 8 57 | 8 1 | 18 |
| 23 | *Dim.* s. Apollinaire. | 4 16 | 7 42 | 20 | 7 | 0 6 5 | 9 20 | 19 9 | 19 |
| 24 | lundi. ste. Christ. *J. can.* | 4 17 | 7 40 | 19 | 55 | 0 6 6 | 9 43 | 10 16 | 20 |
| 25 | mardi. s. Jacques le Maj. | 4 19 | 7 39 | 19 | 42 | 0 6 7 | 10 7 | 11 21 | 21 |
| 26 | merc. Trans. s. Marcel. | 4 20 | 7 38 | 19 | 29 | 0 6 8 | 10 33 | 0 Soir. 24 | 22 |
| 27 | jeudi. s. Pantaléon. | 4 21 | 7 37 | 19 | 15 | 0 6 8 | 11 3 | 1 26 | 23 |
| 28 | vend. ste. Anne. | 4 23 | 7 36 | 19 | 2 | 0 6 7 | 11 38 | 2 25 | 24 |
| 29 | samed s. Loup, | 4 24 | 7 35 | 18 | 51 | 0 6 5 | Matin. | 3 22 | 25 |
| 30 | *Dim.* s. Abdon. | 4 25 | 7 34 | 18 | 36 | 0 6 3 | 0 19 | 4 15 | 26 |
| 31 | lundi. s. Germain l'Aux. | 4 26 | 7 33 | 18 | 22 | 0 6 1 | 1 8 | 5 3 | 27 |

# AOUT.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 48 min. le matin, et de 48 min. le soir.

## *Phases de la Lune.*

Nouvelle Lune le 3, à 7 heures 30 minutes du soir.

Pleine Lune le 17, à 5 heures 24 minutes du soir.

Premier Quartier le 10, à 6 heures 23 minutes du soir.

Dernier Quartier le 25, à 3 heures 18 minutes du soir.

| Soleil à la ♍ le 23, à 6 heures 12 min. du soir. | | | Soleil. | | | | Tems moyen au midi vrai. | | | Lune. | | | | Jours de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | *Lever.* | | *Couc.* | | *Déclin.* | | | *Lever.* | | *Couch.* | | |
| | | | H. | M. | H. | M. | D. | M. | | H. | M. | H. | M. | |
| 1 | mardi | s. Pierre ès liens. | 4 | 28 | 7 | 31 | 18 Boreale. | 7 | 0 5 58 | 2 Matin | 5 | 5 Soir. | 45 | 28 |
| 2 | merc. | s. Etienne, P. | 4 | 29 | 7 | 30 | 17 | 52 | 0 5 54 | 3 | 8 | 6 | 22 | 29 |
| 3 | jeudi. | ste. Lydie. | 4 | 31 | 7 | 29 | 17 | 36 | 0 5 50 | 4 | 15 | 6 | 53 | 30 |
| 4 | vend. | s. Dominique. | 4 | 32 | 7 | 27 | 17 | 21 | 0 5 45 | 5 | 25 | 7 | 20 | 1 |
| 5 | samed. | s. Yon. | 4 | 34 | 7 | 26 | 17 | 5 | 0 5 39 | 6 | 37 | 7 | 46 | 2 |
| 6 | *Dim.* | Transfig. de N. S. | 4 | 35 | 7 | 24 | 16 | 45 | 0 5 33 | 7 | 51 | 8 | 11 | 3 |
| 7 | lundi. | ste. Victoire. | 4 | 37 | 7 | 23 | 16 | 28 | 0 5 26 | 9 | 6 | 8 | 38 | 4 |
| 8 | mardi. | s. Sevère. | 4 | 38 | 7 | 21 | 15 | 11 | 0 5 19 | 10 | 21 | 9 | 7 | 5 |
| 9 | merc. | s. Amour. | 4 | 39 | 7 | 20 | 15 | 54 | 0 5 11 | 11 | 37 | 9 | 38 | 6 |
| 10 | jeudi. | s. Laurent, Mart. | 4 | 40 | 7 | 18 | 15 | 37 | 0 5 3 | 0 Soir. | 53 | 10 | 14 | 7 |
| 11 | vend. | Susc. de la ste. C. | 4 | 43 | 7 | 17 | 15 | 19 | 0 4 54 | 2 | 5 | 10 | 59 | 8 |
| 12 | samed. | ste. Claire, V. | 4 | 44 | 7 | 15 | 15 | 1 | 0 4 45 | 3 | 11 | 11 | 55 | 9 |
| 13 | *Dim.* | s. Hippolyte. | 4 | 46 | 7 | 14 | 14 | 43 | 0 4 35 | 4 | 9 | Matin. | | 10 |
| 14 | lundi. | s. Guerfroy. *V. J.* | 4 | 47 | 7 | 12 | 14 | 24 | 0 4 24 | 4 | 57 | 0 | 59 | 11 |
| 15 | mardi. | Assomption. | 4 | 49 | 7 | 10 | 14 | 5 | 0 4 13 | 5 | 36 | 2 | 7 | 12 |
| 16 | merc. | s. Roch. | 4 | 50 | 7 | 9 | 13 | 47 | 0 4 1 | 6 | 9 | 3 | 19 | 13 |
| 17 | jeudi. | s. Carloman. | 4 | 52 | 7 | 7 | 13 | 28 | 0 3 49 | 6 | 36 | 4 | 32 | 14 |
| 18 | vend. | ste. Hélène, Imp. | 4 | 54 | 7 | 6 | 12 | 9 | 0 3 37 | 7 | 0 | 5 | 44 | 15 |
| 19 | samed. | s. Louis, Ev. | 4 | 55 | 7 | 4 | 12 | 49 | 0 3 24 | 7 | 24 | 6 | 54 | 16 |
| 20 | *Dim.* | s. Bernard, Ab. | 4 | 57 | 7 | 2 | 12 | 29 | 0 3 10 | 7 | 48 | 8 | 2 | 17 |
| 21 | lundi. | s. Privat. | 4 | 59 | 7 | 1 | 12 | 9 | 0 2 56 | 8 | 13 | 9 | 8 | 18 |
| 22 | mardi. | s. Antonin. | 5 | 0 | 6 | 59 | 11 | 49 | 0 2 41 | 8 | 39 | 10 | 13 | 19 |
| 23 | merc. | s. Sidoine. | 5 | 2 | 6 | 57 | 11 | 29 | 0 2 26 | 9 | 8 | 11 | 16 | 20 |
| 24 | jeudi. | s. Barthélemy, A. | 5 | 4 | 6 | 56 | 11 | 9 | 0 2 10 | 9 | 41 | 0 Soir. | 17 | 21 |
| 25 | vend. | s. Louis, *R. de F.* | 5 | 6 | 6 | 54 | 10 | 45 | 0 1 54 | 10 | 20 | 1 | 16 | 22 |
| 26 | samed. | s. Zéph. *F. d. J. C.* | 5 | 8 | 6 | 52 | 10 | 27 | 0 1 38 | 11 | 5 | 2 | 10 | 23 |
| 27 | *Dim.* | s. Césaire. | 5 | 9 | 6 | 51 | 10 | 6 | 0 1 21 | 11 | 58 | 2 | 59 | 24 |
| 28 | lundi. | s. Augustin. | 5 | 10 | 6 | 49 | 9 | 45 | 0 1 4 | Matin. | | 3 | 43 | 25 |
| 29 | mardi. | s. Medéric, Ab. | 5 | 12 | 6 | 47 | 9 | 24 | 0 0 46 | 0 | 57 | 4 | 22 | 26 |
| 30 | merc. | s. Fiacre. | 5 | 14 | 6 | 45 | 9 | 7 | 0 0 28 | 2 | 9 | 4 | 56 | 27 |
| 31 | jeudi. | s. Ovide. | 5 | 15 | 6 | 44 | 8 | 46 | 0 0 14 | 3 | 13 | 5 | 26 | 28 |

# SEPTEMBRE.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 30, les jours décroissent de 51 min. le matin, et de 51 min. le soir.

*Phases de la Lune.*

Nouvelle Lune le 2, à 5 heures 51 minutes du matin.

Pleine Lune le 16, à 6 heures 6 minutes du matin.

Premier Quartier le 8, à 11 heures 55 minutes du soir.

Dernier Quartier le 24, à 9 heures 42 minutes du matin.

| AUTOMNE, le 23, à 2 h. 45 m. du mat. (Soleil à la ♎). | | Soleil. | | | | Tems moyen au midi vrai. | | | Lune. | | | | Jours de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | *Lever.* | | *Couc.* | | *Déclin.* | | | *Lever.* | | *Couch.* | | |
| | | H. | M. | H. | M. | D. | M. | | H. | M. | H. | M. | |
| 1 | vend. s. Leu. s. Gilles. | 5 | 18 | 6 | 41 | 8 | 24 Boréale. | 11 59 56 | 4 | 24 Matin. | 5 | 53 Soir. | 29 |
| 2 | samed. s. Lazare. | 5 | 19 | 6 | 40 | 8 | 3 | 11 59 37 | 5 | 38 | 6 | 20 | 1 |
| 3 | *Dim.* s. Grégoire. | 5 | 21 | 6 | 38 | 7 | 41 | 11 59 18 | 6 | 55 | 6 | 46 | 2 |
| 4 | lundi. ste. Rosalie. | 5 | 23 | 6 | 36 | 7 | 19 | 11 58 59 | 8 | 12 | 7 | 15 | 3 |
| 5 | mardi. s. Victorin. | 5 | 24 | 6 | 35 | 6 | 56 | 11 58 39 | 9 | 30 | 7 | 47 | 4 |
| 6 | merc. s. Eleuthère. | 5 | 26 | 6 | 33 | 6 | 34 | 11 58 20 | 10 | 48 | 8 | 24 | 5 |
| 7 | jeudi. s. Cloud, Prêtre. | 5 | 28 | 6 | 31 | 6 | 13 | 11 57 59 | 0 Soir. | 3 | 9 | 8 | 6 |
| 8 | vend. *Nat. de la Vierge.* | 5 | 30 | 6 | 29 | 5 | 49 | 11 57 40 | 1 | 11 | 9 | 59 | 7 |
| 9 | samed. s. Omer, Evêque. | 5 | 31 | 6 | 28 | 5 | 26 | 11 57 19 | 2 | 12 | 10 | 59 | 8 |
| 10 | *Dim.* ste. Pulchérie. | 5 | 33 | 6 | 26 | 5 | 4 | 11 58 0 | 3 | 2 | Matin. | | 9 |
| 11 | lundi. s. Patient. | 5 | 35 | 6 | 24 | 4 | 31 | 11 56 38 | 3 | 44 | 0 | 5 | 10 |
| 12 | mardi. s. Raphaël. | 5 | 37 | 6 | 22 | 4 | 18 | 11 56 17 | 4 | 18 | 1 | 16 | 11 |
| 13 | merc. s. Amé. | 5 | 38 | 6 | 21 | 3 | 55 | 11 55 56 | 4 | 47 | 2 | 28 | 12 |
| 14 | jeudi. Exaltat. de ste. Cr. | 5 | 40 | 6 | 19 | 3 | 32 | 11 55 35 | 5 | 13 | 3 | 38 | 13 |
| 15 | vend. s. Nicomède. | 5 | 42 | 6 | 17 | 3 | 9 | 11 55 14 | 5 | 38 | 4 | 47 | 14 |
| 16 | samed. s. Corneille. | 5 | 44 | 6 | 15 | 2 | 46 | 11 54 53 | 6 | 1 | 5 | 65 | 15 |
| 17 | *Dim.* s. Lambert. | 5 | 45 | 6 | 14 | 2 | 23 | 11 54 32 | 6 | 25 | 7 | 2 | 16 |
| 18 | lundi. s. Jean-Chrysost. | 5 | 47 | 6 | 12 | 1 | 59 | 11 54 11 | 6 | 50 | 8 | 6 | 17 |
| 19 | mardi. s. Janvier. | 5 | 49 | 6 | 10 | 1 | 36 | 11 53 50 | 7 | 18 | 19 | 11 | 18 |
| 20 | merc. s. Eustache. | 5 | 51 | 6 | 8 | 1 | 13 | 11 53 29 | 7 | 50 | 10 | 13 | 19 |
| 21 | jeudi. s. Mathieu. *4 T.* | 5 | 53 | 6 | 6 | 0 | 50 | 11 53 8 | 8 | 27 | 1 | 12 | 20 |
| 22 | vend. s. Maurice. | 5 | 54 | 6 | 5 | 0 | 26 | 11 52 47 | 9 | 9 | 0 Soir. | 8 | 21 |
| 23 | samed. ste Thècle. | 5 | 56 | 6 | 3 | 0 | 3 Australe. | 11 52 26 | 9 | 57 | 0 | 59 | 22 |
| 24 | *Dim.* s. Andoche. | 5 | 58 | 6 | 1 | 0 | 21 | 11 52 5 | 10 | 53 | 1 | 45 | 23 |
| 25 | lundi. s. Firmin, Ev. | 6 | 69 | 6 | 0 | 0 | 44 | 11 51 45 | 11 | 55 | 2 | 26 | 24 |
| 26 | mardi ste. Justine, Mart. | 6 | 1 | 5 | 57 | 1 | 8 | 11 51 24 | Matin. | | 3 | 1 | 25 |
| 27 | merc. s. Côme. s. Dam. | 6 | 3 | 5 | 56 | 1 | 31 | 11 51 4 | 1 | 1 | 3 | 33 | 26 |
| 28 | jeudi. s. Venceslas. | 6 | 5 | 5 | 54 | 1 | 54 | 11 50 44 | 2 | 11 | 4 | 1 | 27 |
| 29 | vend. s. Michel, Arch. | 6 | 7 | 5 | 52 | 2 | 18 | 11 50 24 | 3 | 23 | 4 | 29 | 28 |
| 30 | sm ed s. Jérôme. | 6 | 9 | 5 | 51 | 2 | 41 | 11 49 5 | 4 | 38 | 4 | 56 | 29 |

# OCTOBRE.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 52 min. le matin, et de 52 min. le soir.

## *Phases de la Lune.*

Nouvelle Lune le 1, à 3 heures 39 minutes du soir.

Premier Quartier le 8, à 7 heures 19 minutes du matin.

Pleine Lune le 15, à 9 h. 11 min. du soir.

Dernier Quartier le 24, à 2 h. 59 min. du matin.

Nouvelle Lune le 31, à 1 h. 31 min. du matin.

Soleil au ♏, le 23, à 5 h. 58 min. du matin.

| | | | Soleil. | | | | Tems moyen au midi vrai. | | | Lune. | | | | Jours de la Lune |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | *Lever.* | | *Couc.* | | *Déclin.* | | | *Lever.* | | *Couch.* | | |
| | | | H. | M. | H. | M. | D. | M. | H. M. S. | H. | M. | H. | M. | |
| 1 | *Dim.* | s. Remy, Evêque. | 6 | 10 | 5 | 49 | 3 Austrle. | 10 | 11 49 46 | 5 Matin. | 33 | 5 Soir. | 23 | 30 |
| 2 | lundi. | ss. Anges Gard. | 6 | 12 | 5 | 47 | 3 | 34 | 11 49 27 | 7 | 16 | 5 | 35 | 1 |
| 3 | mardi. | s. Léger. | 6 | 14 | 5 | 45 | 3 | 57 | 11 49 9 | 8 | 6 | 6 | 28 | 2 |
| 4 | merc. | s. François d'Ass. | 6 | 16 | 5 | 43 | 4 | 20 | 11 48 50 | 9 | 5 | 7 | 17 | 3 |
| 5 | jeudi. | s. Constant. | 6 | 17 | 5 | 42 | 4 | 43 | 11 48 32 | 11 | 12 | 8 | 59 | 4 |
| 6 | vend. | s. Bruno. | 6 | 19 | 5 | 40 | 5 | 6 | 11 48 11 | 0 Soir. | 25 | 9 | 35 | 5 |
| 7 | samed. | s. Serge. | 6 | 21 | 5 | 38 | 5 | 29 | 11 47 54 | 1 | 42 | 11 | 10 | 6 |
| 8 | *Dim.* | ste. Pélagie. | 6 | 23 | 5 | 36 | 6 | 52 | 11 47 37 | 1 | 2 | Matin. | | 7 |
| 9 | lundi. | s. *Denis.* | 6 | 25 | 5 | 34 | 6 | 15 | 11 47 21 | 3 | 25 | 3 | 33 | 8 |
| 10 | mardi. | s. Paulin. | 6 | 26 | 5 | 33 | 6 | 38 | 11 47 5 | 4 | 49 | 3 | 58 | 9 |
| 11 | merc. | s. Gomer. | 6 | 28 | 5 | 31 | 7 | 1 | 11 46 50 | 5 | 13 | 4 | 24 | 10 |
| 12 | jeudi. | ste Vilfride. | 6 | 30 | 5 | 29 | 7 | 24 | 11 46 35 | 7 | 37 | 4 | 52 | 11 |
| 13 | vend. | s. Reimbaut. | 6 | 32 | 5 | 27 | 7 | 46 | 11 46 20 | 8 | 57 | 5 | 23 | 12 |
| 14 | samed. | s. Caliste, Pape. | 6 | 34 | 5 | 25 | 8 | 9 | 11 46 7 | 9 | 8 | 5 | 59 | 13 |
| 15 | *Dim.* | ste. Thérèse, V. | 6 | 35 | 5 | 24 | 8 | 31 | 11 45 54 | 1 | 7 | 6 | 44 | 14 |
| 16 | lundi. | s. Gal, Abbé. | 6 | 37 | 5 | 22 | 8 | 53 | 11 45 41 | 0 | 56 | 7 | 38 | 15 |
| 17 | mardi. | s. Cerbonney. | 6 | 39 | 5 | 20 | 9 | 16 | 11 45 29 | 0 | 34 | 8 | 39 | 16 |
| 18 | merc. | s. Luc, Evangél. | 6 | 40 | 5 | 19 | 9 | 37 | 11 45 17 | 1 | 4 | 9 | 44 | 17 |
| 19 | jeudi. | s. Pierre d'Alc. | 6 | 42 | 5 | 17 | 9 | 59 | 11 45 6 | 2 | 29 | 10 | 51 | 18 |
| 20 | vend. | s. Caprais. | 6 | 44 | 5 | 15 | 10 | 21 | 11 44 56 | 2 | 52 | 0 Soir. | 29 | 19 |
| 21 | samed. | ste. Ursule. | 6 | 46 | 5 | 13 | 10 | 42 | 11 44 46 | 2 | 13 | 1 | 5 | 20 |
| 22 | *Dim.* | s. Melon, Evêque. | 6 | 48 | 5 | 12 | 11 | 3 | 11 44 37 | 3 | 33 | 2 | 16 | 21 |
| 23 | lundi. | s. Romain. | 6 | 50 | 5 | 10 | 11 | 21 | 11 44 28 | 3 | 53 | 3 | 20 | 22 |
| 24 | mardi. | s. Magloire. | 6 | 51 | 5 | 8 | 11 | 46 | 11 44 21 | Matin. | | 4 | 24 | 23 |
| 25 | mercr. | s. Crépin. s. Crép. | 6 | 53 | 5 | 6 | 12 | 6 | 11 44 13 | 1 | 14 | 5 | 27 | 24 |
| 26 | jeudi. | s. Rustique. | 6 | 55 | 5 | 4 | 12 | 27 | 11 44 7 | 2 | 37 | 6 | 30 | 25 |
| 27 | vend. | s. Frumence. | 6 | 56 | 5 | 3 | 12 | 47 | 11 44 2 | 3 | 5 | 7 | 33 | 26 |
| 28 | samed. | s. Siméon. s. Jude | 6 | 58 | 5 | 1 | 13 | 8 | 11 43 57 | 4 | 40 | 8 | 33 | 27 |
| 29 | *Dim.* | s. Faron, Ev. | 6 | 59 | 5 | 0 | 13 | 28 | 11 43 53 | 6 | 21 | 9 | 28 | 28 |
| 30 | lundi. | s. Lucain. | 7 | 1 | 4 | 59 | 13 | 48 | 11 43 49 | 6 | 10 | 10 | 18 | 29 |
| 31 | mard | s. Quentin. *V. J* | 7 | 3 | 4 | 57 | 14 | 7 | 11 43 47 | 7 | 34 | 11 | 8 | 1 |

# NOVEMBRE.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 30, les jours décroissent de 39 min. le matin, et de 39 min. le soir.

## *Phases de la Lune.*

Premier Quartier le 6, à 5 heures 33 minutes du soir.

Dernier Quartier le 22, à 6 heures 8 minutes du soir.

Pleine Lune le 14, à 4 heures 19 minutes du soir.

Nouvelle Lune le 29, à 11 heures 47 minutes du matin.

Soleil au ♑ le 22, à 7 heures 23 min. du matin.

| | | | Soleil. | | | | Tems moyen au midi vrai. | | Lune. | | | | Jours de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | *Lever.* | | *Couc.* | *Déclin.* | | | *Lever.* | | *Couch.* | | |
| | | | H. | M. | H. M. | D. M. | H. M. S. | | H. | M. | H. | M. | |
| 1 | merc. | LA TOUSS. | 7 | 4 | 4 55 | 14 Australe 21 | 11 43 45 | | 8 | 52 Matin. | 5 | 56 Soir. | 2 |
| 2 | jeudi. | *Les Trépassés.* | 7 | 5 | 4 54 | 14 41 | 11 43 44 | | 10 | 2 | 6 | 53 | 3 |
| 3 | vend. | s. Marcel. | 7 | 7 | 4 52 | 14 59 | 11 43 44 | | 11 | 3 | 7 | 59 | 4 |
| 4 | samed. | s. CHARLES. | 7 | 8 | 4 51 | 15 18 | 11 43 45 | | 11 | 53 | 9 | 10 | 5 |
| 5 | *Dim.* | s. Zacharie. | 7 | 10 | 4 49 | 15 37 | 11 43 46 | | 0 Soir. | 33 | 10 | 21 | 6 |
| 6 | lundi. | s. Léonard. | 7 | 12 | 4 47 | 15 55 | 11 43 49 | | 1 | 4 | 11 | 31 | 7 |
| 7 | mardi. | s. Florent. | 7 | 13 | 4 46 | 16 13 | 11 43 52 | | 1 | 32 | Matin. | | 8 |
| 8 | merc. | s. Godefroi. | 7 | 15 | 4 44 | 16 31 | 11 43 56 | | 1 | 57 | 0 | 41 | 9 |
| 9 | jeudi. | s. Mathurin. | 7 | 16 | 4 43 | 16 48 | 11 44 1 | | 2 | 20 | 1 | 49 | 10 |
| 10 | vend. | s. Juste. | 7 | 18 | 4 41 | 17 5 | 11 44 7 | | 2 | 43 | 2 | 54 | 11 |
| 11 | samed. | s. Martin, Evêque. | 7 | 20 | 4 39 | 17 22 | 11 44 14 | | 3 | 6 | 3 | 58 | 12 |
| 12 | *Dim.* | s. Réné. | 7 | 21 | 4 38 | 17 38 | 11 44 21 | | 3 | 32 | 5 | 1 | 13 |
| 13 | lundi. | s. Brice, Evêque. | 7 | 23 | 4 36 | 17 55 | 11 44 30 | | 4 | 1 | 6 | 4 | 14 |
| 14 | mardi. | s. Sérapion. | 7 | 24 | 4 35 | 18 10 | 11 44 39 | | 4 | 34 | 7 | 5 | 15 |
| 15 | merc. | s. Malo. | 7 | 25 | 4 34 | 18 26 | 11 44 49 | | 5 | 12 | 8 | 2 | 16 |
| 16 | jeudi. | s. Edme. | 7 | 27 | 4 32 | 18 41 | 11 45 0 | | 5 | 55 | 8 | 56 | 17 |
| 17 | vend. | s. Aguan, Evêque. | 7 | 29 | 4 31 | 19 56 | 11 45 12 | | 6 | 45 | 9 | 44 | 18 |
| 18 | samed. | ste. Aude. | 7 | 30 | 4 29 | 19 11 | 11 45 24 | | 7 | 41 | 10 | 26 | 19 |
| 19 | *Dim.* | ste. Elisabeth. | 7 | 31 | 4 28 | 19 25 | 11 45 37 | | 8 | 41 | 11 | 2 | 20 |
| 20 | lundi. | s. Edmond. | 7 | 32 | 4 27 | 19 39 | 11 45 51 | | 9 | 45 | 11 | 35 | 21 |
| 21 | mardi. | Présent. de la V. | 7 | 34 | 4 26 | 19 52 | 11 46 6 | | 10 | 51 | 0 Soir. | 5 | 22 |
| 22 | merc. | ste. Cécile. | 7 | 35 | 4 24 | 20 6 | 11 46 22 | | 11 | 59 | 0 | 31 | 23 |
| 23 | jeudi. | s. Clément. | 7 | 36 | 4 23 | 20 18 | 11 46 39 | | Matin. | | 0 | 56 | 24 |
| 24 | vend. | s. Séverin, Solit. | 7 | 37 | 4 22 | 20 31 | 11 46 56 | | 1 | 10 | 1 | 21 | 25 |
| 25 | samed. | ste. Catherine. | 7 | 39 | 4 21 | 20 43 | 11 47 14 | | 2 | 23 | 1 | 48 | 26 |
| 26 | *Dim.* | ste. Génev. des A. | 7 | 40 | 4 20 | 20 55 | 11 47 33 | | 3 | 38 | 2 | 18 | 27 |
| 27 | lundi. | s. Maxime. *Avent.* | 7 | 41 | 4 19 | 21 6 | 11 47 52 | | 4 | 56 | 2 | 53 | 28 |
| 28 | mardi. | s. Quiet. | 7 | 42 | 4 18 | 21 17 | 11 48 12 | | 6 | 15 | 3 | 35 | 29 |
| 29 | merc. | s. Saturnin. | 7 | 43 | 4 17 | 21 27 | 11 48 33 | | 7 | 31 | 4 | 28 | 1 |
| 30 | jeudi. | s. André. | 7 | 44 | 4 16 | 21 37 | 11 49 55 | | 8 | 40 | 5 | 31 | 2 |

# DÉCEMBRE.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 21, les jours décroissent de 10 min. le matin, et de 10 min. le soir, et du 21 au 31 ils croissent de 5 minutes.

## *Phases de la Lune.*

Premier Quartier le 6, à 7 heures 22 minutes du matin.

Pleine Lune le 14, à 11 heures 40 minutes du matin.

Dernier Quartier le 22, à 6 heures 44 minutes du matin.

Nouvelle Lune le 28 à 10 heures 30 minutes du soir.

| HIVER le 21, à 7 h. 53 min. du soir (Soleil au ♑). | | | Soleil. | | | | Tems moyen au midi vrai. | | | | Lune. | | | | Jours de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | *Lever.* | | *Couc.* | | *Déclin.* | | | | *Lever.* | | *Couch.* | | |
| | | | H. | M. | H. | M. | D. | M. | H. | M. | S. | H. | M. | H. | M. | |
| 1 | vend. | s. Eloi. | 7 | 45 | 4 | 15 | 21 | 47 Australe | 11 | 49 | 12 | 9 Matin. | 36 | 6 | 42 | 3 |
| 2 | samed. | s. Fr. Xavier. | 7 | 46 | 4 | 14 | 21 | 23 | 11 | 49 | 40 | 10 | 22 | 7 | 56 | 4 |
| 3 | *Dim.* | s. Eloque. *Avent.* | 7 | 46 | 4 | 13 | 22 | 5 | 11 | 50 | 4 | 10 | 59 | 9 | 9 | 5 |
| 4 | lundi. | ste. Barbe. | 7 | 47 | 4 | 12 | 22 | 14 | 11 | 50 | 28 | 11 | 29 | 10 | 20 | 6 |
| 5 | mardi. | s. Sabas. | 7 | 48 | 4 | 12 | 22 | 22 | 11 | 50 | 53 | 11 | 54 | 11 | 30 | 7 |
| 6 | merc. | s. Nicolas. | 7 | 49 | 4 | 11 | 22 | 29 | 11 | 51 | 18 | 0 Soir. | 19 | Matin. | | 8 |
| 7 | jeudi. | ste. Fare, Vierge. | 7 | 50 | 4 | 10 | 22 | 36 | 11 | 51 | 44 | 0 | 42 | 0 | 38 | 9 |
| 8 | vend. | *La Conception.* | 7 | 51 | 4 | 9 | 22 | 43 | 11 | 52 | 11 | 1 | 5 | 1 | 43 | 10 |
| 9 | samed. | s. Julien. | 7 | 51 | 4 | 9 | 22 | 49 | 11 | 52 | 37 | 1 | 29 | 2 | 46 | 11 |
| 10 | *Dim.* | ste. Julie. | 7 | 52 | 4 | 8 | 22 | 55 | 11 | 53 | 5 | 1 | 56 | 3 | 48 | 12 |
| 11 | lundi. | s. Daniel. | 7 | 52 | 4 | 8 | 23 | 0 | 11 | 53 | 33 | 2 | 27 | 4 | 49 | 13 |
| 12 | mardi. | s. Valeri. | 7 | 53 | 4 | 7 | 23 | 25 | 11 | 54 | 1 | 3 | 3 | 5 | 47 | 14 |
| 13 | merc. | ste Luce. | 7 | 53 | 4 | 7 | 23 | 9 | 11 | 54 | 29 | 3 | 43 | 6 | 41 | 15 |
| 14 | jeudi. | s. Nicaise. | 7 | 54 | 4 | 6 | 23 | 13 | 11 | 54 | 58 | 4 | 30 | 7 | 31 | 16 |
| 15 | vend. | s. Mesmin. | 7 | 54 | 4 | 6 | 23 | 17 | 11 | 55 | 27 | 5 | 24 | 8 | 17 | 17 |
| 16 | samed. | ste. Adélaïde. | 7 | 54 | 4 | 6 | 23 | 20 | 11 | 55 | 56 | 6 | 23 | 8 | 57 | 18 |
| 17 | *Dim.* | s. Lazare. | 7 | 54 | 4 | 6 | 23 | 22 | 11 | 56 | 26 | 7 | 25 | 9 | 30 | 19 |
| 18 | lundi. | s. Zozime. | 7 | 55 | 4 | 5 | 23 | 14 | 11 | 56 | 55 | 8 | 30 | 9 | 59 | 20 |
| 19 | mardi | s. Paulile. | 7 | 55 | 4 | 5 | 23 | 26 | 11 | 57 | 25 | 9 | 37 | 10 | 25 | 21 |
| 20 | merc. | 4 *Temps. V. j.* | 7 | 55 | 4 | 5 | 23 | 27 | 11 | 57 | 55 | 10 | 45 | 10 | 50 | 22 |
| 21 | jeudi. | s. Thomas, Ap. | 7 | 55 | 4 | 5 | 23 | 27 | 11 | 58 | 25 | 11 | 53 | 11 | 14 | 23 |
| 22 | vend. | s. Honorat | 7 | 55 | 4 | 5 | 23 | 28 | 11 | 58 | 55 | Matin. | | 11 | 37 | 24 |
| 23 | samed. | ste. Victoire. *V. j* | 7 | 55 | 4 | 5 | 23 | 27 | 11 | 59 | 25 | 1 | 4 | 0 Soir. | 5 | 25 |
| 24 | *Dim.* | s. Hermine. | 7 | 55 | 4 | 5 | 23 | 27 | 11 | 59 | 55 | 2 | 18 | 0 | 37 | 26 |
| 25 | lundi. | NOEL. | 7 | 55 | 4 | 5 | 23 | 25 | 0 | 0 | 25 | 3 | 35 | 1 | 14 | 27 |
| 26 | mardi. | *s. Etienne.* | 7 | 54 | 4 | 5 | 23 | 24 | 0 | 0 | 54 | 4 | 51 | 1 | 59 | 28 |
| 27 | merc. | *s. Jean l'Evang* | 7 | 54 | 4 | 6 | 23 | 21 | 0 | 1 | 24 | 6 | 2 | 2 | 54 | 29 |
| 28 | jeudi. | les ss. Innocens. | 7 | 54 | 4 | 6 | 23 | 19 | 0 | 1 | 54 | 7 | 5 | 4 | 0 | 30 |
| 29 | vend. | s. Trophime. | 7 | 54 | 4 | 6 | 23 | 15 | 0 | 2 | 23 | 7 | 57 | 5 | 14 | 1 |
| 30 | samed. | s. Sabin. | 7 | 54 | 4 | 7 | 23 | 12 | 0 | 2 | 52 | 8 | 46 | 6 | 30 | 2 |
| 31 | *Dim* | s. Sylvestre, Pape. | 7 | 53 | 4 | 7 | 23 | 8 | 0 | 3 | 13 | 9 | 13 | 7 | 56 | 3 |

# PREMIÈRE PARTIE.

*Chronologie des Rois et Reines de France de la troisième race ; Princes et Princesses de l'Europe, Cardinaux et Ambassadeurs.*

## CHAPITRE PREMIER.

### ROIS ET REINES DE FRANCE

*De la troisième Race.*

987. HUGUES CAPET.
Adélaïde de Guyenne.

996. ROBERT.
Berthe.
Constance de Provence.

1031. HENRI Ier.
Anne de Russie.

1060. PHILIPPE Ier.
Berthe de Hollande.

1108. LOUIS VI, *le Gros.*
Adélaïde de Savoie.

1137. LOUIS VII, *le Jeune.*
Eléonore d'Aquitaine.
Constance de Castille.
Alix de Champagne.

1180. PHILIPPE II. *Auguste.*
Isabelle de Hainaut.
Inger de Danemarck.
Agnès de Méranie.

1223. LOUIS VIII.
Blanche de Castille.

1226. LOUIS IX. *Saint.*
Marguerite de Provence.

1270. PHILIPPE III, *le Hardi.*
Isabelle d'Arragon.
Marie de Brabant.

1285. PHILIPPE IV, *le Bel.*
Jeanne de Navarre.

1314. LOUIS X, *Hutin.*
Marguerite de Bourgogne.
Clémence de Hongrie.

1316. PHILIPPE V, *le Long.*
Jeanne de Bourgogne.

1322. CHARLES IV, *le Bel.*
Blanche de Bourgogne.
Marie de Luxembourg.
Jeanne d'Evreux.

1328. PHILIPPE VI, *de Valois.*
Jeanne de Bourgogne.
Blanche d'Evreux.

1350. JEAN.
Bonne de Luxembourg.
Jeanne de Boulogne.

1364. CHARLES V, *le Sage.*
Jeanne de Bourbon.

1380. CHARLES VI.
Isabelle de Bavière.

1422. CHARLES VII.
Marie d'Anjou.

1461. LOUIS XI.
Marguerite d'Ecosse.
Charlotte de Savoie.

1483. CHARLES VIII.
Anne de Bretagne.

1498. LOUIS XII.
Jeanne de France.
Anne de Bretagne.
Marie d'Angleterre.

1515. FRANÇOIS Ier.
Claude de France.
Éléonore d'Autriche.

1547. HENRI II.
Catherine de Médicis.

1559. FRANÇOIS II.
Marie Stuard.

1560. CHARLES IX.
Elisabeth d'Autriche.

1574. HENRI III.
Louise de Lorraine.

1589. HENRI IV.
Marguerite de Valois.
Marie de Médicis.

1610. LOUIS XIII.
Anne d'Autriche.

1643. LOUIS XIV.
Marie-Thérèse d'Autriche.

1715. LOUIS XV.
Marie de Pologne.

1774. LOUIS XVI.
Marie-Antoinette d'Autriche.

1793. LOUIS XVII.

1795. LOUIS XVIII.
Marie-Joséphine-Louise de Savoie.

1824. CHARLES X.
Marie-Thérèse de Savoie.

# CHAPITRE II.

## *Naissances et Alliances des Rois, Reines et principaux Princes et Princesses de l'Europe.*

### MAISON DE BOURBON.

#### France.

CHARLES X, *né* à Versailles 9 Octobre 1757. Roi de France et de Navarre 16 Septembre 1824, *marié* 16 Novembre 1773, à Marie-Thérèse de Savoie, Princesse de Sardaigne, *veuf* 2 Juin 1805. De ce mariage :

LOUIS-ANTOINE de France, (*Dauphin*), *né* à Versailles 6 Août 1775, *marié* 10 Juin 1799, à
MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE DE FRANCE (*Dauphine*), fille de Louis XVI, *née* à Versailles 19 Décembre 1778.

CAROLINE-FERDINANDE-LOUISE, (*Madame*), Princesse des Deux-Siciles, *née* 5 Novembre 1798, *mariée* 17 Juin 1816, à Charles-Ferdinand d'Artois, Duc de Berri, *veuve* le 14 Février 1820. De ce mariage :

HENRI-CHARLES-FERDINAND-MARIE-DIEUDONNÉ D'ARTOIS, Duc de Bordeaux, *né* 29 Septembre 1820.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE D'ARTOIS (*Mademoiselle*), *née* 21 Septembre 1819.

*Branche d'Orléans.*

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, Duc d'Orléans, *né* 6 Octobre 1773, *marié* 25 Novembre 1809, à
MARIE-AMÉLIE, sœur de François, Roi du royaume des Deux-Siciles, *née* 26 Avril 1782, Duchesse d'Orléans. De ce mariage :

FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-CHARLES-HEN.-ROS. D'ORLÉANS, Duc de Chartres, *né* à Palerme 3 Septembre 1810.

LOUIS-CHARLES-PHILIPPE-RAPHAEL D'ORLÉANS, Duc de Nemours, *né* à Paris 25 Octobre 1814.

FRANÇOIS-FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-MARIE D'ORLÉANS, Prince de Joinville, *né* à Neuilly 14 Août 1818.

CHARLES-FERDINAND-LOUIS-PHILIPPE-EMMANUEL D'ORLÉANS, Duc de Penthièvre, *né* à Paris 1^er^ Janvier 1820.

HENRI-EUGÈNE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS, Duc d'Aumale, *né* à Paris 16 Janvier 1822.

ANTOINE-MARIE-PHILIPPE-LOUIS, Duc de Montpensier, *né* à Neuilly, 31 Juillet 1824.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE-ISABELLE D'ORLÉANS (*Mademoiselle*), *née* à Palerme 3 Avril 1812.

MARIE-CHRISTINE-CAROLINE-AD.-FRAN.-LÉOP. D'ORLÉANS (*Mademoiselle de Valois*), *née* à Palerme 12 Avril 1813.

MARIE-CLÉMENTINE-CAROLINE-LÉOP.-CLOTILDE D'ORLÉANS (*Mademoiselle de Beaujolois*), *née* à Neuilly 3 Juin 1817.

EUGÉNIE-ADÉLAÏDE-LOUISE (*Mademoiselle d'Orléans*), sœur de Mgr. le Duc d'Orléans, *née* 23 Août 1777.

*Branche de Bourbon-Condé.*

LOUIS-HENRI-JOSEPH DE BOURBON-CONDÉ, Duc de Bourbon, Prince de Condé, *né* 13 Avril 1756, *veuf* le 10 Janvier 1822, de Louise-Marie-Thérèse-Batilde d'Orléans.

ESPAGNE.

FERDINAND VII, *né* 13 Octobre 1784, Roi d'Espagne et des Indes 19 Mars 1808, *veuf* 21 Mai 1806, de Marie-Antoinette, Princesse de Naples et du royaume des Deux-Siciles, fille de Ferdinand, et, le 26 Décembre 1818, de Isabelle-Marie-Françoise, Infante de Portugal; *remarié*, par procureur, 7 Octobre 1819, à Dresde, et 20 Octobre à Madrid, à MARIE-JOSEPHE-AMÉLIE, fille de Maximilien-Marie, frère du Roi de Saxe, *née* 6 Décembre 1803.

CHARLES-MARIE-ISIDORE, Infant d'Espagne, *né* 9 Mars 1788, frère du Roi, *marié* 29 Septembre 1816, à MARIE-FRANÇOISE-D'ASSISE, Infante de Portugal, *née* 22 Avril 1800. De ce mariage:

CHARLES-LOUIS-MARIE-FERDINAND, Infant d'Espagne, *né* 31 Janvier 1818.

JEAN-CHARLES-MARIE-ISIDORE, Infant d'Espagne, son frère, *né* 15 Mai 1822.

FERDINAND-MARIE-JOSEPH, Infant d'Espagne, son frère, *né* 19 Octobre 1824.

FRANÇOIS-DE-PAULE-ANTOINE-MARIE, Infant d'Espagne, *né* 10 Mars 1794, *marié* 12 Juin 1819, à LOUISE-CHARLOTTE, Princesse du royaume des Deux-Siciles, *née* 24 Octobre 1804. De ce mariage:

FRANÇOIS-D'ASSISE-LOUIS-FERDINAND, Duc de Cadix, Infant d'Espagne, *né* 6 Mai 1820.

CHARLES, Duc de Séville, Infant d'Espagne, *né* 12 juin 1823.

ISABELLE-FRANÇOISE-JOSÉPHINE, sa sœur, *née* 18 Mai 1821.

FRANÇOIS-D'ASSISE-MARIE-FERD., son frère, *né* 13 Mai 1822.

LOUISE-THÉRÈSE-FRANÇOISE-MARIE, Infante d'Espagne, sa sœur, *née* 11 Juin 1824.

CHARLOTTE-JOACHIME, Infante d'Espagne. *Voyez* PORTUGAL.

MARIE-ISABELLE, Inf. d'Esp., sœur du Roi. *V.* DEUX-SICILES.

SÉBASTIEN-MARIE, Infant d'Espagne, *né* 4 Novembre 1811, cousin du Roi, fils de l'Infant Don Pèdre et de Marie-Thérèse, fille du Roi de Portugal.

ROYAUME DES DEUX-SICILES.

FRANÇOIS, *né* 19 Août 1777, Roi du royaume des Deux-Siciles 4 Janvier 1825, *veuf* 15 Novembre 1801, de Marie-Clémentine, Archiduchesse d'Autriche, *remarié* 6 Octobre 1802, à MARIE-ISABELLE, Infante d'Espagne, *née* 6 Juillet 1789.

*Enfant du 1er lit.*

CAROLINE-FERDINANDE-LOUISE, *née* 5 Novembre 1798. *Voyez* FRANCE.

*Enfans du 2e lit.*

FERDINAND-CHARLES, Prince héréditaire du royaume des Deux-Siciles, Prince de Calabre, *né* 12 Janvier 1810.
CHARLES-FERDINAND, Prince de Capoue, *né* 10 Octobre 1811.
LÉOPOLD-BENJAMIN, Comte de Syracuse, *né* 22 Mai 1813.
ANTOINE-PASCAL, Comte de Lecce, *né* 23 Septembre 1816.
LOUIS-CHARLES-MARIE-JOSEPH, *né* 19 Juillet 1824.
LOUISE-CHARLOTTE, *née* 24 Octobre 1804. *Voyez* ESPAGNE.
MARIE-CHRISTINE, *née* 27 Avril 1806.
MARIE-ANTOINETTE, *née* 19 Décembre 1814.
MARIE-AMÉLIE, *née* 25 Février 1818.
CAROLINE-FERDINANDE, *née* 29 Février 1820.
THÉRÈSE-CHRISTINE-MARIE, *née* 14 Mars 1822.

LÉOPOLD-JOSEPH-MICHEL, Prince de Salerne, frère du Roi, *né* 1er Juillet 1790, *marié* 28 Juillet 1816, à MARIE-CLÉMENTINE-FRANÇOISE-JOSÈPHE, Archiduchesse d'Autriche, *née* 1er Mars 1798. De ce mariage :

MARIE-CAROLINE-AUGUSTE, *née* 26 Avril 1822.
MARIE-CHRISTINE-AMÉLIE-THÉRÈSE, sœur du Roi. *Voyez* SARDAIGNE.
MARIE-AMÉLIE, Princesse de Naples et de Sicile, sa sœur. *Voyez* FRANCE, *Branche d'Orléans.*

## ÉTATS ROMAINS.

LÉON XII (ANNIBAL DELLA GENGA, *né* à la Genga 2 Août 1760, *élu* Pape à Rome 27 Sept. 1823, *couronné* 6 Oct. suiv.

## AUTRICHE.

FRANÇOIS Ier, Archiduc d'Autriche, *né* 12 Février 1768, Roi de Hongrie et de Bohême 1er Mars 1792, Empereur d'Autriche 11 Août 1804, *veuf* 18 Février 1790, d'Elisabeth-Wilhelmine-Louise de Wurtemberg, *veuf en secondes noces* 13 Avril 1807, de Marie-Thérèse des Deux-Siciles; *et en troisièmes*, *le* 7 Avril 1816, de Marie-Louise-Antoinette-Béatrix, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'Archiduc Ferdinand, *remarié* 10 Novembre 1816, à CHARLOTTE-AUGUSTE, Princesse de Bavière, *née* 8 Fév. 1792.

*Enfans du second lit.*

FERDINAND-CHARLES-LÉOPOLD-JOSEPH-FRANÇOIS-MARCELLIN, Prince Impérial, Archiduc d'Autriche, Prince Royal de Hongrie et de Bohême, *né* 19 Avril 1793.

FRANÇOIS CHARLES-JOSEPH, son frère, *né* 7 Décembre 1802, *marié* 4 Novembre 1824, à FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-DOROTHÉE-WILHELMINE, Princesse de Bavière, *née* 27 Janvier 1805.

MARIE-LOUISE, sa sœur, Archiduchesse d'Autriche, Duchesse de Parme, *née* 12 Décembre 1791.
LÉOPOLDINE-CAROLINE-JOSEPHE, sa sœur, *née* 22 Janvier 1797. *Voyez* PORTUGAL.

MARIE-CLÉMENTINE-FRANÇOISE-JOSEPHE, sa sœur, *née* 1er Mars 1798. *Voyez* DEUX-SICILES.

CAROLINE-FERDINANDE-THÉRÈSE-JOSÉPHINE-DEMÉTRIE, sa sœur, *née* 8 Avril 1801. *Voyez* SAXE.

MARIE-ANNE-FRANÇOISE-THÉRÈSE-JOSÉPHINE-MÉDARDE, sa sœur, *née* 8 Juin 1804.

CHARLES-LOUIS-JEAN-JOSEPH-LAURENT, frère de l'Empereur, *né* 5 Septembre 1771, *marié* 17 Septembre 1815, à HENRIETTE-ALEXANDRINE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE, Princesse de Nassau-Weilbourg, *née* 30 Octobre 1797. De ce mariage :

ALBERT-FRÉDÉRIC-RODOLPHE, *né* 3 Août 1817.

CHARLES-FERDINAND, son frère, *né* 29 Juillet 1818.

MARIE-THÉRÈSE-ISABELLE, sa sœur, *née* 31 Juillet 1816.

MARIE-CAROLINE-LOUISE-CHRISTINE, sa sœur, *née* 10 septembre 1825.

JOSEPH-ANTOINE-JEAN, Palatin de Hongrie, frère de l'Empereur, *né* 9 Mars 1776, *veuf* 16 Mars 1801, de la Grande Duchesse Alexandra-Paulowna, fille de Paul Empereur de toutes les Russies, et 14 Sept. 1817, de la Princesse Herminie d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, *remarié* 24 Août 1819, à MARIE-DOROTHÉE, Princesse de Wurtemberg. Du second mariage :

ETIENNE-FRANÇOIS-VICTOR, HERMINIE-AMÉLIE-MARIE, *nés* 14 Septembre 1817.

ALEXANDRE-LÉOPOLD-FERDINAND, leur frère, *né* 6 juin 1825.

ANTOINE-VICTOR-JOSEPH-JEAN-RAYMOND, frère de l'Empereur, *né* 31 Août 1779, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique 20 Juin 1804.

JEAN-BAPTISTE-JOSEPH-FABIEN-SÉBASTIEN, frère de l'Empereur, *né* 20 Janvier 1782.

REINIER-JOSEPH-JEAN-MICHEL-FRANÇOIS-JÉRÔME, frère de l'Empereur, *né* 30 Septembre 1783, *marié* 28 Mai 1820, à MARIE-ELISABETH-FRANÇOISE, Princesse de Savoie-Carignan, *née* 13 avril 1800. De ce mariage :

LÉOPOLD-LOUIS-MARIE, *né* 6 juin 1823.

ERNEST-CHARLES-FÉLIX, son frère, *né* 18 Août 1824

MARIE-CAROLINE-AUGUSTE-ELISABETH-MARGUERITE-DOROTHÉE, sa sœur, *née* 6 Février 1821.

ADÉLAÏDE-FRANÇOISE-MARIE-RAINIÈRE-ELISABETH-CLOTILDE, sa sœur, *née* 3 Juin 1822.

LOUIS-JOSEPH-ANTOINE, frère de l'Empereur, *né* 13 Déc. 1784.

RODOLPHE-JEAN-JOSEPH-REINIER, frère de l'Empereur, Cardinal, Archevêque d'Olmutz, *né* 8 Janvier 1788.

MARIE-THÉRÈSE-JOSEPHE-CHARLOTTE-JEANNE, sœur de l'Empereur, *née* 14 Janvier 1767. *Voyez* SAXE.

## BAVIÈRE.

LOUIS, *né* 25 Août 1786, Roi de Bavière le 13 octobre 1825, *marié* 12 Octobre 1810, à THÉRÈSE-CHARLOTTE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE de Saxe-Hildburghausen, *née* 8 Juillet 1792. De ce mariage :

MAXIMILIEN, Prince Royal, *né* 28 novembre 1811.

OTTON-FRÉDÉRIC-LOUIS, son frère, *né* 1er Juin 1815.

LUITPOLD-CHARLES-JOSEPH-GUILLAUME-LOUIS, son frère, *né* 12 Mars 1821.

MATHILDE-CAROLINE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-CHARLOTTE, sa sœur, *née* en Août 1813.

ALDEGONDE-AUGUSTE-CHARLOTTE-CAROLINE-ELISE-AMÉLIE-SOPHIE-MARIE-LOUISE, sa sœur, *née* 19 Mars 1823.

HILDEGARDE-LOUISE-CHARLOTTE-THÉRÈSE-FRÉDÉRIQUE, *née* 10 juin 1825.

FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-CAROLINE. Princesse de Bade, Reine douairière de Bavière, *née* 13 Juillet 1776, *veuve* 13 octobre 1825.

CHARLES-THÉODORE-MAXIMILIEN-AUGUSTE, frère du Roi, *né* 7 Juillet 1793.

AUGUSTE-AMÉLIE, sa sœur, *née* 21 Juin 1788, *veuve* 21 Février 1824, du Prince Eugène Beauharnois, Prince d'Eichstædt, Duc de Leuchtenberg.

CHARLOTTE-AUGUSTE, sœur du Roi, *née* 8 Fév. 1792. *Voyez* AUTRICHE.

*Enfans du 2e lit.*

ELISABETH-LOUISE, *Voy.* PRUSSE.
AMÉLIE-AUGUSTE, *Voy.* SAXE. } *nées* 12 Novembre 1801.

FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-DOROTHÉE-WILHELMINE. *V.* AUTRICHE.

MARIE-ANNE-LÉOPOLDINE, *née* 27 Janvier 1805.

LOUISE-WILHELMINE, *née* 30 Août 1808.

MAXIMILIENNE-JOSÉPHINE-CAROLINE-ELISABETH, *née* 21 Juillet 1810.

MARIE-AMÉLIE-AUGUSTE, tante du Roi. *Voyez* SAXE.

MARIE-ANNE-LÉOPOLDINE, Archiduchesse d'Autriche, *née* 11 Décembre 1776, *veuve* 16 Février 1799, de Charles-Théodore de Bavière. *Voyez* MODÈNE.

Le Duc GUILLAUME, *né* 10 Nov. 1752, cousin du Roi, *marié* 30 Janv. 1780, à Marie-Anne, tante du Roi, *veuf* 4 Février 1824. De ce mariage:

Le Duc PIE-AUGUSTE, *né* 1er Août 1786, *marié* 26 Mai 1807; *veuf* 4 Avril 1823, de Amélie-Louise-Julie, Princesse d'Aremberg. De ce mariage:

MAXIMILIEN, *né* 4 Décembre 1808.

MARIE-ELISABETH-AMÉLIE, sœur du Duc Pie-Auguste, *née* 6 Mai 1784, *veuve* 1er Juin 1815, d'Alexandre Berthier, Prince de Wagram.

LOUISE-CHRISTINE, *née* 17 Août 1748, sœur du Duc Guillaume de Bavière, *veuve* 26 Avril 1802, du Comte Reuss, Henri XXX.

## DANEMARCK.

FRÉDÉRIC VI, *né* 28 Janvier 1768, Roi de Danemarck 13 Mars 1808, *marié* 31 Juillet 1790, à MARIE-SOPHIE-FRÉDÉRIQUE DE HESSE, *née* 28 Octobre 1767. De ce mariage:

CAROLINE, Princesse royale de Danemarck, *née* 28 Octob. 1793.

WILHELMINE-MARIE, Princesse de Danemarck, sa sœur, *née* 18 Janvier 1808.

LOUISE-AUGUSTE, Princesse de Danemarck, sœur du Roi, *née* 7 Juillet 1771. Voyez *Branche d'Augustenbourg.*

CHRISTIAN-FRÉDÉRIC, Prince de Danemarck, cousin du Roi, *né* 18 Septembre 1786, *marié* 22 Mai 1815, à
CAROLINE-AMÉLIE, Princesse de Slesvic-Holstein-Augustenbourg, *née* 28 Juin 1796.

CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC-CHARLES, fils de ce dernier, de son 1er mariage avec Charlotte-Frédérique, Princesse de Mecklenbourg-Schwerin, *né* 6 Octobre 1808.

JULIENNE-SOPHIE, Princesse de Danemarck, sœur du Prince Christian-Frédéric, *née* 18 Février 1788, *mariée* 22 Août 1812, au Prince GUILLAUME DE HESSE-PHILIPPSTHAL.

LOUISE-CHARLOTTE, Princesse de Danemarck, sa sœur, *née* 30 Oct. 1789. Voyez *Hesse-Electorale*.

FRÉDÉRIC-FERDINAND, *né* 22 Novembre 1792.

LOUISE, Princesse de Danemarck, tante du Roi. Voyez *Hesse-Electorale*.

SLESVIC-HOLSTEIN-SUNDERBOURG.

*Branche d'Augustenbourg.*

CHRÉTIEN-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, *né* 19 Juillet 1798, Duc de Slesvic-Holstein-Sunderbourg 14 Juin 1814, *marié* 18 Septembre 1820, à
LOUISE, fille du Comte de Danneskiold Samsoë, *née* 22 Septembre 1796. De ce mariage :

FRÉDÉRIC-EMILE-AUGUSTE, frère du Duc, *né* 23 Août 1800.

CAROLINE-AMÉLIE, sa sœur. *Voyez* DANEMARCK.

FRÉDÉRIC-CHARLES-EMILE, oncle du Duc, *né* 8 Mars 1767, *marié* 29 Septembre 1801, à
SOPHIE-ÉLÉONORE, fille du Baron de Scheel, *née* 26 Décembre 1778. De ce mariage :

FRÉDÉRIC-AUGUSTE-EMILE, *né* 3 Février 1802.

GEORGES-ERIC, son frère, *né* 14 Mars 1805.

HENRI-CHARLES-WOLDEMAR, son frère, *né* 13 Octobre 1810.

CHARLOTTE-LOUISE-DOROTHÉE-JOSÉPHINE, sa sœur, *née* 24 Janvier 1803.

PAULINE-VICTOIRE-ANNE-WILHELMINE, sa sœur, *née* 9 février 1804.

AMÉLIE-ELÉONORE-SOPHIE-CAROLINE, sa sœur, *née* 9 Janvier 1813.

SOPHIE-BERTHE-CLÉMENTINE-AUGUSTE, sa sœur, *née* 30 Janvier 1815.

LOUISE-AUGUSTE, mère du Duc, et fille de Chrétien VII, Roi de Danemarck, *née* 7 Juillet 1771, *veuve* du Duc Frédéric-Chrétien 14 Juin 1814.

*Branche de Holstein-Beck.*

FRÉDÉRIC-GUILLAUME-PAUL-LÉOPOLD, Duc de Holstein-Beck, 25 Mars 1816, *né* 5 Janvier 1785, *marié* 28 Janvier 1810, à
LOUISE-CAROLINE, fille du Landgrave Charles de Hesse, *née* 28 Septembre 1789. De ce mariage :
CHARLES, Prince héréditaire, *né* 30 Septembre 1813.

FRÉDÉRIC, son frère, *né* 23 Octobre 1814.

LOUISE-MARIE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur, *née* 23 Octobre 1810.

FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-JULIE, sa sœur, *née* 9 Octobre 1811.

GUILLAUME, son frère, *né* 19 Avril 1816.

CHRÉTIEN, son frère, *né* 8 Avril 1818.

LOUISE, sa sœur, *née* 18 Novembre 1820.

FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE, Comtesse de Schlieben, *née* 28 Février 1757, *veuve* 25 Mars 1816, du Duc Frédéric-Charles-Louis, mère du Duc régnant.

ELISABETH-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE-SOPHIE, sœur du Duc régnant, *née* 13 Décembre 1780, *veuve* 25 Février 1808, du Baron de Richthofen.

*Holstein-Glucksbourg.*

ANNE-CAROLINE, Princesse de Nassau-Saarbruck, *née* 31 Décemb. 1751, *veuve* 17 Avril 1809, du dernier Duc Frédéric-Henri-Guillaume.

JULIE-WILHELMINE, sœur du dernier Duc Frédéric-Henri Guillaume (*mort* 13 Mars 1779), *née* 30 Avril 1754, *veuve* le 20 Août 1817, de Geldric-Louis, C^te^ de Bentheim Steinfurt.

DEUX-SICILES. } *Voyez* MAISON DE BOURBON.
ESPAGNE. }
FRANCE. }

GRANDE-BRETAGNE, HANÔVRE.

GEORGES IV, *né* 12 Août 1762, proclamé Roi d'Angleterre 29 janvier 1820, Roi de Hanôvre le 26 Octobre 1814, *veuf* 7 Août 1821.

FRÉDÉRIC D'ANGLETERRE, *né* 16 Août 1763, Duc d'York en Mai 1784, *veuf* 6 Août 1820, de Frédérique-Charlotte-Ulrique, Princesse de Prusse.

GUILLAUME-HENRI D'ANGLETERRE, Duc de Clarence, *né* 21 Août 1765, *marié* 11 Juillet 1818, à
AMÉLIE-ADÉLAÏDE-LOUISE, Princesse de Saxe-Meinungen, *née* 13 Août 1792.

MARIE-LOUISE-VICTOIRE, Princesse de Saxe-Cobourg, *née* 27 Août 1786, *veuve* en 1^res^ noces du Prince de Linange; et en 2^es^ noces d'Edouard-Auguste, Duc de Kent et Strathern, Comte de Dublin 23 Janvier 1820. Du second mariage :

ALEXANDRINE-VICTOIRE, *née* 24 Mai 1819.

ERNEST-AUGUSTE D'ANGLETERRE, Duc de Cumberland et Twistdale, Comte d'Armagh, *né* 5 Juin 1771, *marié* 29 Mai 1815, à
FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-SOPHIE de Mecklenbourg Strélitz, *née* 2 Mars 1778, *veuve* en premières noces le 28 Décembre 1796, du Prince Louis de Prusse, frère du Roi; en secondes noces 13 Avril 1814, de Frédéric-Guillaume, Prince de Solms-Braunfels. De ce mariage :

GEORGES-FRÉDÉRIC-ALEXANDRE-CHARLES-ERNEST-AUGUSTE, *né* 27 Mai 1819.

AUGUSTE-FRÉDÉRIC D'ANGLETERRE, Duc de Sussex, etc., *né* 27 Janvier 1773.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC D'ANGLETERRE, Duc de Cambridge, *né* 24 Février 1774, *marié* 7 Mai 1818, à
AUGUSTE-WILHELMINE-LOUISE, fille du Landgrave Frédéric de Hesse, *née* 25 Juillet 1797. De ce mariage :

GEORGES-FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES, Prince de Cambridge, *né* 26 Mars 1819.

AUGUSTE-CAROLINE-ÉLISABETH-MARIE-SOPHIE-LOUISE, *née* 19 Juillet 1822.

CHARLOTTE-AUGUSTE-MATHILDE, Princesse d'Angleterre, *née* 29 Septembre 1766. *Voyez* WURTEMBERG.

AUGUSTE-SOPHIE, Princesse d'Angleterre, *née* 8 Novembre 1768.
ELISABETH, Princesse d'Angleterre, *née* 22 Mai 1770. Voyez *Hesse-Hombourg.*
{ MARIE, Princesse d'Angleterre, *née* 25 Avril 1776, *mariée* 22 Juillet 1816, à
GUILLAUME-FRÉDÉRIC, Duc de Glocester et d'Edimbourg en 1805, cousin germain du Roi, *né* 15 Janvier 1776.
SOPHIE, Princesse d'Angleterre, *née* 3 Novembre 1777.
SOPHIE-MATHILDE, sœur du Duc de Glocester, *née* 29 Mai 1773.

PAYS-BAS.

{ GUILLAUME-FRÉDÉRIC, *né* 24 Août 1772, Roi des Pays-Bas 16 Mars 1815, *marié* 1er Octobre 1791, à
FRÉDÉRIQUE-LOUISE-WILHELMINE DE PRUSSE, *née* 18 Novembre 1774. De ce mariage :
{ GUILLAUME-FRÉDÉRIC-GEORGES-LOUIS, Prince d'Orange, *né* 6 Décembre 1792, *marié* 21 Février 1816, à
ANNE-PAULOWNA, Grande-Duchesse et sœur de l'Empereur de toutes les Russies, *née* 18 Janvier 1795. De ce mariage :
GUILLAUME-ALEXANDRE-PAUL-FRÉDÉRIC-LOUIS, *né* 19 Février 1817.
GUILLAUME-ALEXANDRE-FRÉDÉRIC-CONSTANTIN-NICOLAS-MICHEL, son frère, *né* 2 Août 1818.
GUILLAUME-FRÉDÉRIC-HENRI, son frère, *né* 13 Juin 1820.
WILHELMINE-MARIE-SOPHIE-LOUISE, sa sœur, *née* 8 Avril 1824.
GUILLAUME-FRÉDÉRIC-CHARLES, frère du Prince d'Orange, *né* 28 Février 1797, *marié* à Berlin le 21 mai 1825, à
LOUISE-AUGUSTE-WILHELMINE-AMÉLIE, Princesse de Prusse, *née* 1er février 1808.
WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-LOUISE-CHARLOTTE-MARIANNE, sa sœur, *née* 9 Mai 1810.

POLOGNE.

NICOLAS, Empereur de toutes les Russies, Roi de Pologne 1er décembre 1825. *Voyez* RUSSIE.

PORTUGAL.

{ JEAN VI, *né* 13 Mai 1767, Roi de Portugal, du Brésil et des Algarves le 20 Mars 1816, *marié* 9 Juin 1785, à
CHARLOTTE-JOACHIME, Infante d'Espagne, *née* 25 Avril 1775. De ce mariage :
{ DON PIERRE D'ALCANTARA, Prince Royal du Portugal, du Brésil et des Algarves, *né* 12 Oct. 1798, *marié* 13 mai 1817, à
LÉOPOLDINE-CAROLINE-JOSEPHE, Archiduchesse d'Autriche *née* 22 Juin 1797. De ce mariage :
MARIA-DA-GLORIA-JEANNE-CHARLOTTE-LÉOPOLDINE, Princesse de Beira, *née* 4 Avril 1819.
N. . . . . *née* 11 Mars 1822.
PAULE-MARIANNE-JEANNE-CHARLOTTE, *née* 21 Février 1823.
DON MICHEL, frère du Prince Royal, *né* 26 Octobre 1802.

MARIE-THÉRÈSE, sa sœur, *née* 29 Avril 1793, *veuve* 4 Juin 1812, de l'Infant Don Pèdre, fils de l'Infant d'Espagne Don Gabriel.
MARIE-FRANÇOISE, sa sœur, *née* 22 Avril 1800, *V.* ESPAGNE.
ISABELLE-MARIE, sa sœur, *née* 4 Juillet 1801.
MARIE-ANNE-JEANNE-JOSÉPHINE, sa sœur, *née* 25 Juillet 1805.
MARIE-FRANÇOISE-BÉNÉDICTE, *née* 25 Juillet 1746. *veuve* 11 Septembre 1788, de Joseph-François-Xavier, Prince du Brésil, son neveu.

## PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, *né* 3 Août 1770, Roi de Prusse 16 Novembre 1797, *veuf* 19 Juillet 1810, de Louise-Auguste-Wilhelmine de Mecklenbourg-Strelitz. De ce mariage :
{ FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Prince Royal, *né* 15 Octobre 1795, *marié par procuration* 16 Novembre 1823 à Munich, et en personne 29 Novembre à Berlin, à
ELISABETH-LOUISE, Princesse de Bavière, *née* 12 Nov. 1801.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME-LOUIS, son frère, *né* 22 Mars 1797.
FRÉDÉRIC-CHARLES-ALEXANDRE, son frère, *né* 29 Juin 1801.
FRÉDÉRIC-HENRI-ALBERT, son frère, *né* 4 Octobre 1809.
FRÉDÉRIQUE-LOUISE-CHARLOTTE WILHELMINE, sa sœur, *née* 13 Juillet 1798. *Voyez* RUSSIE.
FRÉDÉRIQUE-GUILHELMINE-ALEXANDRINE-MARIE-HÉLÈNE, sa sœur, *née* 23 Février 1803. Voy. *Mecklenbourg-Schwérin.*
LOUISE-AUGUSTE-WILHELMINE-AMÉLIE, sa sœur, *Voyez* PAYS-BAS.
FRÉDÉRIC-CHARLES-HENRI, frère du Roi. *né* 30 Décembre 1781.
{ FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES, son frère, *né* 3 Juillet 1783, *marié* 12 Janvier 1804, à
AMÉLIE-MARIANNE DE HESSE-HOMBOURG, *née* 13 Octobre 1785. De ce mariage :
HENRI-GUILLAUME-ADALBERT, *né* 29 Octobre 1811.
MARIE-ELISABETH-CAROLINE-VICTOIRE, sa sœur, *née* 18 Juin 1815.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME-WALDEMAR, son frère, *né* 2 Août 1817.
N. . . . . sa sœur, *née* 15 octobre 1825.
FRÉDÉRIQUE-LOUISE-WILHELMINE, sœur du Roi. *Voyez* PAYS-BAS.
FRÉDÉRIQUE-CATHERINE-AUGUSTE, sœur du Roi. Voyez *Hesse-Electorale.*
{ FRÉDÉRIC-GUILLAUME-LOUIS, fils du feu Prince Frédéric-Louis-Charles, frère du Roi, *né* 30 Octobre 1794, *marié* 21 Novembre 1817, à
WILHELMINE-LOUISE, Princesse d'Anhalt-Bernbourg, *née* 30 Octobre 1799. De ce mariage :
FRÉDÉRIC-GUILLAUME-LOUIS-ALEXANDRE, *né* 21 Juin 1820.
FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-LOUISE-AMÉLIE, sœur du Prince Frédéric-Guillaume-Louis. Voyez *Anhalt-Dessau.*
FRÉDÉRIC-GUILLAUME-HENRI-AUGUSTE, fils du feu Prince FERDINAND, oncle du Roi, *né* 19 Septembre 1779.
FRÉDÉRIQUE-DOROTHÉE-LOUISE-PHILIPPINE, sa sœur, *née* 24 Mai 1770, *mariée* 17 Mars 1796, à Antoine-Henri, Prince de Radzivill, *né* 13 Juin 1775.

## RUSSIE.

{ NICOLAS PAULOWITCH, *né* 2 Juillet 1796, Empereur de toutes les Russies le 1er décembre 1825, *marié* 13 Juillet 1817, à
La Grande-Duchesse ALEXANDRA-FEODOROWNA-LOUISE-

CHARLOTTE-WILHELMINE DE PRUSSE, *née* 13 Juillet 1798. De ce mariage :

ALEXANDRE-NICOLAOWITCH, *né* 29 Avril 1818, Prince Impérial.

MARIE, *née* 3 Août 1819, } Ses Sœurs.
OLGA, *née* 11 Septembre 1822, }

MARIE FEODOROWNA, Princesse de Wurtemberg, Impératrice mère, *née* 25 Octobre 1759, *veuve* de l'Empereur Paul, 24 Mars 1801.

CONSTANTIN-PAULOWITCH-CZAROWITCH, Grand-Duc, frère de l'Empereur, *né* 8 Mai 1779, *marié* 26 Février 1796, à la grande duchesse Anne-Feodorowna-Julie-Henriette-Ulrique de Saxe-Cobourg, *née* 23 Septembre 1781, *séparé* en avril 1820, *remarié* 24 Mai 1820, à JEANNE-GRUZYNSKA, Princesse de Lowicz.

MICHEL PAULOWITCH, Grand-Duc, frère de l'Empereur, *né* 8 Février 1798.

MARIE-PAULOWNA, Grande-Duchesse, *née* 15 Février 1786. Voyez *Saxe-Weymar.* } Sœurs de l'Empereur.
ANNE PAULOWNA, Grande-Duchesse, *née* 18 Janvier 1795. *Voyez* PAYS-BAS. }

ELISABETH ALEXIENNA, Princesse de Bade, *née* 24 Janvier 1779, *veuve* de l'Empereur Alexandre Paulowitch, 1er décembre 1825.

## SARDAIGNE.

CHARLES-FÉLIX DE SAVOIE, *né* 6 avril 1765, Roi de Sardaigne 13 Mars 1821, *marié* 7 Mars 1807, à MARIE-CHRISTINE-AMÉLIE-THÉRÈSE, sœur de François, Roi du royaume des Deux-Siciles, *née* 17 Janvier 1779.

MARIE-THÉRÈSE-JEANNE-JOSEPHE d'Autriche-Modène, *née* 1er Novembre 1773, *veuve* le 10 Janvier 1824, de Victor-Emmanuel de Savoie, ancien Roi de Sardaigne. De ce mariage :

BÉATRIX-MARIE-VICTOIRE, *née* 6 Décembre 1792. *Voyez* MODÈNE.

MARIE-THÉRÈSE-FERDINANDE-FÉLICITÉ-GAETANE-PIE. *Voyez* LUCQUES. } *nées* 19 Septembre 1803.
MARIE-ANNE-RICHARDE-CHARLOTTE-MARGUERITE-PIE, }

MARIE-CHRISTINE-CHARLOTTE-JOSÉPHINE-GAETANE-ELISE, *née* 14 Novembre 1812.

### *Branche de Savoie-Carignan.*

CHARLES-AMÉDÉE-ALBERT, Prince de Carignan, *né* 2 Octobre 1798, *marié* 30 Septembre 1817, à MARIE-THÉRÈSE-FRANÇOISE-JOSEPHE-JEANNE-BÉNÉDICTE, Archiduchesse d'Autriche, fille du Grand-Duc de Toscane, *née* 21 Mars 1801. De ce mariage :

VICTOR-EMMANUEL, *né* 14 Mars 1820.

FERDINAND-MARIE-ALBERT-AMÉDÉE-PHILIBERT-WENCESLAS, son frère, *né* 15 Novembre 1822.

FRANÇOISE-MARIE-ELISABETH-CHARLOTTE-JOSÉPHINE, Princesse de Carignan, sa sœur. *Voyez* AUTRICHE.

MARIE-CHRISTINE-ALBERTINE-CHARLOTTE, fille du Duc Charles-Clrétien de Saxe et de Courlande, *née* 9 Décembre 1779, *veuve* 16 Août 1800, de Charles-Emmanuel-Ferdinand, Prince de Carignan, mère du Prince Charles-Albert.

GABRIELLE-MARIE, tante du Prince de Carignan, *née* 17 Mars 1748, *veuve* 11 Janvier 1784 de Ferdinand-Philippe-Joseph, Prince de Lobkowitz.

CATHERINE-LOUISE-FRANÇOISE, tante du Prince de Carignan, *née* 4 Avril 1762, *mariée*.... Décembre 1780, à
PHILIPPE COLONNA, PRINCE DE PALLIANO.

## SAXE.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, *né* 23 Décembre 1750, Roi de Saxe 11 Décembre 1806, *marié* 29 Janvier 1769, à
MARIE-AMÉLIE-AUGUSTE, tante du Roi de Bavière, Reine de Saxe, *née* 11 Mai 1752. De ce mariage :

MARIE-AUGUSTE-ANTOINETTE, Princesse Royale de Saxe, leur fille, *née* 21 Juin 1782.

ANTOINE-CLÉMENT, frère du Roi, *né* 27 Décembre 1755, *veuf* 30 Déc. 1782, de Marie-Charlotte-Antoinette de Savoie, *remarié* 18 Octobre 1787, à
MARIE-THÉRÈSE-JOSEPHE-CHARLOTTE-JEANNE-D'AUTRICHE, sœur de l'Empereur François Ier, *née* 14 Janvier 1767.

MAXIMILIEN-MARIE, frère du Roi, *né* 13 Avril 1759, *marié* 9 Mai 1792, *veuf* 1er Mars 1804, de Caroline-Marie-Thérèse, fille de Ferdinand, Duc de Parme, *remarié par procuration* à Lucques, 15 octobre 1825, et en personne, à Dresde, 7 novembre suivant, à
MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, Infante d'Espagne, sœur du duc de Lucques. *née* 2 octobre 1802.

*Enfans du premier mariage :*

FRÉDÉRIC-AUGUSTE-ALBERT-MARIE, etc., *né* 18 Août 1797, *marié* 26 Septembre 1819, à
CAROLINE-FERDINANDE-THÉRÈSE-JOSÉPHINE-DEMÈTRIE, Archiduchesse d'Autriche, *née* 8 Avril 1801.

JEAN-NÉPOMUCÈNE-MARIE, son frère, *né* 12 Décembre 1801, *marié* le 10 Novembre 1822, à
AMÉLIE-AUGUSTE, Princesse de Bavière, *née* 12 Novembre 1801.

MARIE-AMÉLIE-FRÉDÉRIQUE, etc., leur sœur, *née* 10 Août 1794.

MARIE-FERDINANDE-AMÉLIE-XAVIÈRE, etc., sa sœur, *née* 27 Avril 1796. *Voyez* TOSCANE.

MARIE-ANNE-CAROLINE, sa sœur, *née* 15 Novembre 1799. *Voy.* TOSCANE.

MARIE-JOSEPHE-AMÉLIE, sa sœur, *née* 6 Décembre 1803. *Voy.* ESPAGNE.

MARIE-AMÉLIE-ANNE-JOSEPHE, sœur du Roi, Duchesse douairière des Deux-Ponts, *née* 26 Septembre 1757.

MARIE-CUNÉGONDE, tante du Roi, *née* 10 Novembre 1740.

## SUÈDE ET NORWÈGE.

CHARLES-JEAN, *né* 26 Janvier 1764, Roi de Suède et de Norwège, 5 Février 1818, *marié* 16 Août 1798, à
EUGÉNIE-BERNARDINE-DÉSIRÉE, *née* 8 Novembre 1781, Reine de Suède et Norwège. De ce mariage :

JOSEPH-FRANÇOIS OSCAR, Prince Royal, *né* 4 Juillet 1799, *marié par procuration* à Munich 22 Mai, et en personne à Stockholm 19 Juin 1823, à
JOSÉPHINE-MAXIMILIENNE-EUGÉNIE, fille du feu Prince Eugène Beauharnais, Duc de Leuchtenberg et d'Eichstaed, *née* 14 Mars 1807.

Sophie Albertine, sœur du feu Roi Charles XIII, Abbesse de Quedlinbourg, *née* 8 Octobre 1753.

### Turquie.

Mahmoud II, *né* en 1784, proclamé Empereur 11 Août 1808.

### Wurtemberg.

Guillaume *né* 27 Septembre 1781, Roi de Wurtemberg 30 Octobre 1816, *veuf* 9 Janvier 1819, de Catherine-Paulowna, sœur de l'Empereur de toutes les Russies, *remarié* 15 avril 1820, à
Pauline, Princesse de Wurtemberg, sa cousine, *née* 11 septembre 1800. De ce mariage :

Charles-Frédéric-Alexandre, Prince Royal, *né* 6 Mars 1823.

Marie-Frédérique-Charlotte, Princesse Royale de Wurtemberg, *née* 30 Octobre 1816.

Sophie-Frédérique-Mathilde, sa sœur, *née* 17 Juin 1818.

Catherine-Frédérique-Charlotte, sa sœur, *née* 24 Août 1821.

Charlotte-Auguste-Mathilde, Princesse Royale d'Angleterre, *née* 29 Septembre 1766, Reine douairière de Wurtemberg, *veuve* 30 Octobre 1816, du Roi Frédéric.

Paul-Charles-Frédéric-Auguste, frère du Roi, *né* 19 Janvier 1785, *marié* 28 Septembre 1805, à
Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, fille du Duc régnant de Saxe-Hildburghausen, *née* 17 Juin 1787. De ce mariage :

Frédéric-Charles-Auguste, *né* 21 Février 1808.

Frédéric-Auguste-Eberhard, son frère, *né* 24 Janvier 1813.

Frédérique-Charlotte-Marie, sa sœur, *née* 9 Janvier 1807.

Pauline-Frédérique-Marie, sa sœur, *née* 25 Février 1810.

Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothée, sœur du Roi, *née* 21 Février 1783.

Louise, Princesse de Stolberg-Gedern, Duchesse douairière de Saxe-Meinungen, *née* 13 Octobre 1764, *veuve en secondes noces*, le 20 juin 1822 du Prince Eugène-Frédéric-Henri, Duc de Wurtemberg. De ce mariage :

Frédéric-Eugène-Charles-Paul-Louis, *né* 8 Janvier 1788, *marié* 20 Avril 1817, à
Frédérique-Mathilde, Princesse de Waldeck, *née* 10 Avril 1801. De ce mariage :

Eugène-Guillaume-Alexandre-Herman, Cte. de Wurtemberg, *né* 25 décembre 1820.

Marie-Alexandrine-Auguste-Louise, Comtesse de Wurtemberg, sa sœur, *née* 25 Mars 1818.

Frédéric-Paul-Guillaume, *né* 25 Juin 1797.

Frédérique-Sophie-Dorothée-Marie-Louise, sa sœur, *née* 4 Juin 1789, *mariée* 29 Septembre 1811, à
Auguste, Prince de Hohenlohe-Oehringen.

Guillaume-Frédéric-Philippe, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi, *né* 27 Décembre 1761, *veuf* 6 Février 1822, de Frédérique-Françoise-Wilhelmine, Comtesse Rhodis de Tunderfeld. De ce mariage :

CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC-ALEXANDRE, Comte de Wurtemberg, *né* 5 Nov. 1801.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME-ALEXANDRE-FERDINAND, son frère, Comte de Wurtemberg, *né* 6 Juillet 1810.
FRÉDÉRIQUE-MARIE-ALEXANDRINE-CHARLOTTE-CATHERINE, sa sœur, Comtesse de Wurtemberg, *née* 29 Mai 1815.

FERDINAND-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi, *né* 22 Octobre 1763, *marié en premières noces* 18 mars 1795, à ALBERTINE-WILHELMINE-AMÉLIE DE SCHWARZBOUG-SONDERSHAUSEN, *née* 5 Avril 1771; *remarié* 23 Février 1817, à
MARIE-CUNÉGONDE-PAULINE DE METTERNICH. *née* 20 Novembre 1771.

ALEXANDRE-FRÉDÉRIC-CHARLES, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi, *né* 24 Avril 1771, *marié* 17 Novembre 1798, à Antoinette-Ernestine-Amélie, Princesse de Saxe-Cobourg-Saalfeld; *veuf* 14 Mars 1824. De ce mariage :
ERNEST, Prince, *né* en Décembre 1804.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME, son frère, Prince de Wurtemberg, *né* 29 Avril 1810.
ANTOINETTE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur, *née* 17 Septembre 1799.
HENRI-FRÉDÉRIC-CHARLES, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi, *né* 3 Juillet 1772.
SOPHIE-DOROTHÉE, sa sœur. *Voyez* RUSSIE.
HENRIETTE, Princesse de Nassau-Weilbourg, *née* 22 Avril 1780, *veuve* 20 Septembre 1817 du Duc Louis, oncle du Roi.
ADAM-CHARLES-GUILLAUME-STANISLAS-EUGÈNE-PAUL-LOUIS, fils du premier lit, du feu Duc Louis, *né* 16 Janvier 1792.
ALEXANDRE-PAUL-LOUIS-CONSTANTIN, fils du second lit, *né* 9 Sept. 1804.
MARIE DOROTHÉE-LOUISE-GUILL.-CAROLINE, sa sœur, *née* 1er Nov. 1797.
LOUISE-AMÉLIE-GUILLELMINE-PHILIPPINE, sa sœur, *née* 28 Juin 1799. Voyez *Saxe-Hildburghausen*.
PAULINE-THÉRÈSE-LOUISE, sa sœur, Reine de Wurtemberg, *née* 11 Sept. 1800.
ELISABETH-ALEXANDRINE-CONSTANCE, sa sœur, *née* 27 Février 1802.

## ETATS D'ITALIE.

### LUCQUES.

CHARLES-LOUIS, Infant d'Espagne, Duc de Lucques, *né* 22 Décembre 1799, *marié* 15 août 1820, à
MARIE-THÉRÈSE de Savoie, Princesse de Sardaigne, *née* 19 septembre 1803. De ce mariage :
FERDINAND-JOSEPH-MARIE-CHARLES-VICTOR, *né* 14 jan. 1823.
MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, Infante d'Espagne, sœur du Duc de Lucques. *Voyez* SAXE.

### MODÈNE.

FRANÇOIS-JOSEPH-CHARLES-AMBROISE-STANISLAS, Archiduc d'Autriche, fils de feu l'Archiduc Ferdinand d'Autriche-Modène, et de la Princesse Marie-Béatrix d'Est, *né* 6 Octobre 1779, Duc de Modène 9 Juin 1815, *marié* 20 Juin 1812, à
MARIE-BÉATRIX-VICTOIRE-JOSEPHE, Princesse de Savoie, fille du Roi de Sardaigne, *née* 6 Déc. 1792. De ce mariage :
FRANÇOIS-FERDINAND-GEMINIAN, *né* 1er Juin 1819.
FERDINAND, son frère, *né* 19 juillet 1821.
MARIE-THÉRÈSE-BÉATRIX, sa sœur, *née* 14 Juillet 1817.
MARIE-BÉATRIX-ANNE-FRANÇOISE, sa sœur, *née* 13 fév. 1824.
MARIE-BÉATRIX D'EST, Duchesse de Massa, mère du Duc de Modène, *née* 7 Avril 1750, *veuve* 24 Décembre 1806, de l'Archiduc Ferdinand.

FERDINAND, frère du Duc de Modène, *né* 25 Avril 1781.

MAXIMILIEN-JOSEPH-JEAN-AMBROISE-CHARLES, son frère, *né* 14 Juillet 1782.

MARIE-THÉRÈSE-JEANNE-JOSEPHE, sœur du Duc de Modène. *Voyez* SARDAIGNE.

MARIE-LÉOPOLDINE-ANNE-JOSEPHE-JEANNE, sa sœur, *née* 10 Décembre 1776, *veuve* 16 Février 1799, de Charles-Théodore, Electeur-Palatin de Bavière.

## PARME.

MARIE-LOUISE, Archiduchesse d'Autriche, Duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla, *née* 12 Décembre 1791.

## TOSCANE.

LÉOPOLD II, Archiduc d'Autriche, *né* 3 Octobre 1797, Grand-Duc de Toscane 18 Juin 1824, *marié* 28 Octobre 1817, à
MARIE-ANNE-CAROLINE, Princesse de Saxe, *née* 15 Novembre 1799. De ce mariage :

MARIE-CAROLINE-AUGUSTE-ELISABETH-VINCENTINE-JEANNE-JOSÉPHINE, *née* 19 novembre 1822.

MARIE-LOUISE-JOSEPHE-CHRISTINE-ROSE, sœur du Grand-Duc, *née* 30 Août 1798.

MARIE-THÉRÈSE-FRANÇOISE-JOSEPHE-JEANNE-BÉNÉDICTE, sa sœur, *née* 21 Mars 1801. *Voyez* SARDAIGNE, *Branche de Savoie-Carignan.*

MARIE-FERDINANDE-AMÉLIE-XAVIÈRE, Princesse de Saxe, *née* 27 Avril 1796, *veuve* de Ferdinand III, Grand-Duc de Toscane, 18 Juin 1824.

## CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

### *Bade.*

LOUIS-AUGUSTE-GUILLAUME, *né* 9 Février 1763, Grand-Duc de Bade, Duc de Zœhringen 8 Décembre 1818.

CHARLES-LÉOPOLD-FRÉDÉRIC, Prince Grand-Ducal, *né* 29 Août 1790, fils du Grand-Duc Charles-Frédéric, *marié* 25 Juillet 1819, à
SOPHIE WILHELMINE, Princesse de Suède, *née* 21 Mai 1801. De ce mariage :

LOUIS, né 15 Août 1824.

ALEXANDRINE-LOUISE-AMÉLIE-FRÉDÉRIQUE-ELISABETH-SOPHIE, sa sœur, *née* 6 décembre 1820.

GUILLAUME-LOUIS-AUGUSTE, frère du Prince héréditaire, *né* 8 Avril 1792.

MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC-JEAN-ERNEST, son frère, *né* 8 Décembre 1796.

AMÉLIE-CHRISTINE-CAROLINE, sa sœur, *née* 26 Janvier 1795, *mariée* 19 Avril 1818, au
Prince CHARLES-EGON de Furstemberg.

STÉPHANIE-LOUISE-ADRIENNE, Grande-Duchesse de Bade, *née* 28 Août 1789, *veuve* 8 Décembre 1818, du Grand-Duc Charles-Louis-Frédéric.

LOUISE-AMÉLIE-STÉPHANIE, Princesse de Bade, *née* 5 Juin 1811, sa fille.

JOSÉPHINE-FRÉDÉRIQUE-LOUISE, sa sœur, *né* 21 Octobre 1813.

MARIE-CAROLINE-ELISABETH-AMÉLIE, sa sœur, *née* 11 Octobre 1817.

AMÉLIE-FRÉDÉRIQUE DE HESSE-DARMSTADT, belle-sœur du Grand-Duc régnant, *née* 20 Juin 1754, *veuve* 15 Décembre 1801. De ce mariage :

FRÉDÉRIQUE-GUILLELMINE-CAROLINE, sa sœur. } Nièce du Grand-Duc, *Voyez* BAVIÈRE. } *née* 13 Juillet 1776,

LOUISE-MARIE-AUGUSTE-ELISABETH-ALEXIEWNA, nièce du Grand-Duc. *Voyez* RUSSIE.

FRÉDÉRIQUE-DOROTHÉE-WILHELMINE, sa sœur, *née* 12 Mars 1781, *mariée* 31 octobre 1797, à Gustave IV, de Suède. *séparée*..... Février 1812.

WILHELMINE-LOUISE, sa sœur. *Voyez* HESSE-DARMSTADT.

CHRISTIANE-LOUISE DE NASSAU-USINGEN, *née* 16 Août 1776, *veuve* 26 Mai 1817, du Margrave Frédéric, frère du Grand-Duc régnant.

## *Hesse-Électorale.*

GUILLAUME, Electeur, 27 février 1821, *né* 28 Juillet 1777, *marié* 13 Février 1797, à
FRÉDÉRIQUE-CATHERINE-AUGUSTE DE PRUSSE, *née* 1er Mai 1780. De ce mariage :

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Prince héréditaire, *né* 20 août 1802.

CAROLINE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE, sa sœur, *née* 29 Juillet 1799.

MARIE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-CHRISTINE, sa sœur. *Voyez* SAXE-MEININGEN.

MARIE-FRÉDÉRIQUE, sœur de l'Electeur. Voyez *Anhalt-Bernbourg.*

CAROLINE-AMÉLIE, sa sœur. Voyez *Saxe-Gotha.*

CHARLES, oncle de l'Electeur, *né* 19 Décembre 1744, *marié* 30 Août 1766, à
LOUISE DE DANEMARCK, *née* 30 Janvier 1750. De ce mariage :

FRÉDÉRIC, *né* 24 Mai 1771.

MARIE-SOPHIE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur. Voyez *Danemarck.*

JULIENNE-LOUISE-AMÉLIE, sa sœur, *née* 19 Janvier 1773.

LOUISE-CAROLINE, sa sœur, *née* 28 Septembre 1789. Voy. *Holstein-Beck.*

FRÉDÉRIC, oncle de l'Electeur, *né* 11 Septembre 1747, *marié* 2 Décembre 1786, à
CAROLINE-POLIXÈNE DE NASSAU-USINGEN, *née* 4 Avril 1762. De ce mariage :

GUILLAUME, *né* 24 Décembre 1787, *marié* 10 Novembre 1810, à
LOUISE-CHARLOTTE DE DANEMARCK, *née* 30 Octobre 1789. De ce mariage :

CAROLINE-FRÉDÉRIQUE-MARIE-WILHELMINE, *née* 15 Août 1811.

MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, sa sœur, *née* 9 Mai 1814.

LOUISE-GUILLELMINE FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-AUGUSTE-JULIE, sa sœur, *née* 7 Septembre 1817.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME-GEORGES-ADOLPHE, son frère, *né* 26 novembre 1820.

AUGUSTE-FRÉDÉRIQUE-MARIE-CAROLINE-JULIE, sa sœur, *née* 30 Octobre 1823.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, 2e fils du Landgrave Frédéric, *né* 24 Avril 1790.

GEORGES-CHARLES, son frère, *né* 14 Janvier 1793.

LOUISE-CAROLINE-MARIE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur, *née* 9 Avril 1794.

MARIE-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur, *née* 21 Janvier 1796. Voyez *Mecklenbourg-Strelitz.*

AUGUSTE-WILHELMINE-LOUISE, sa sœur, *née* 25 Juillet 1797. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE.

## *Branche de Hesse-Philippsthal.*

ERNEST-CONSTANTIN, Landgrave, *né* 8 Août 1771, *marié en secondes noces* 17 Février 1812, à
CAROLINE-WILHELMINE-ULRIQUE-ELÉONORE, fille de feu son frère CHARLES, Prince de Hesse-Philippsthal, *née* 10 février 1793.

*Fils du premier lit de Christiane-Louise, fille de Frédéric-Charles de Schwarzbourg-Rudolstadt, morte 25 Décembre 1808.*

FERDINAND, *né* 15 Octobre 1799.

CHARLES, *né* 22 Mai 1803.

FRANÇOIS-AUGUSTE, *né* 26 Janvier 1805.

*Fille du second lit.*

VICTOIRE-ÉMILIE-ALEXANDRINE, *née* 28 Mars 1813.

*Fille du Landgrave Louis.*

MARIE-CAROLINE, *née* 14 Janvier 1793, fille du Landgrave Louis, et de la Comtesse Bergh de Trips.

*Enfans du défunt Landgrave. Adolphe de Hesse-Philippsthal-Barchfeld et de Louise, née Duchesse de Saxe-Meinungen.*

CHARLES-AUGUSTE-PHILIPPE-LOUIS, *né* 27 Juin 1784, *veuf* 8 Juin 1821, de Auguste-Charlotte-Frédérique-Sophie-Amélie, Princesse de Hohenlohe-Ingelfingen. De ce mariage:

BERTHE-WILHELMINE-CAROLINE-LOUISE-MARIE, *née* 26 Octobre 1818.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES-LOUIS, frère du Landgrave régnant, *né* 10 Août 1786, *marié* 22 Août 1812, à
JULIE-SOPHIE, fille de Frédéric, Prince héréditaire de Danemarck, *née* 18 février 1788.

ERNEST-FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES-FERDINAND PHILIPPE-LOUIS, son frère, *né* 28 Janvier 1789.

## *Branche de Hesse-Rothenbourg.*

VICTOR-AMÉDÉE, *né* 2 Septembre 1779, *veuf* 7 Juin 1806, de Léopoldine-Philippine, fille de Phil.-Marie-Joseph de Furstemberg-Stuhlingen, *marié en secondes noces* 10 Septembre 1812, à
ELISABETH-ÉLÉONORE-CHARLOTTE, Princesse de Hohenlohe-Langenbourg, *née* 21 Novembre 1790.

LÉOPOLDINE-CLOTILDE, sœur du Landgrave, *née* 12 Septembre 1787, *mariée* le 7 septembre 1811, au Prince Charles-Auguste de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein.

MARIE-LÉOPOLDINE-ALDEGONDE, mère du Landgrave, fille de François-Joseph Prince de Lichtenstein, *née* 30 Janvier 1754, *veuve* du Landgrave Charles-Emmanuel 23 Mars 1812.

MARIE-ANTOINETTE-FRÉDÉRIQUE-JOSEPHE, *née* 31 mars 1753, tante du Landgrave.

## *Hesse-Darmstadt.*

LOUIS X, *né* 14 Juin 1753, Grand-Duc de Hesse, en 1806, *marié* 19 Février 1777, à
LOUISE-CAROLINE-HENRIETTE, *née* 15 Fév. 1761, fille du Prince Georges-Guillaume de Hesse-Darmstadt. De ce mariage:

LOUIS, Grand-Duc héréditaire, *né* 26 Décembre 1777, *marié* 19 Juin 1804, à
WILHELMINE-LOUISE DE BADE, *née* 10 Sept. 1788, fille du feu Prince hérédit. Charles-Louis de Bade. De ce mariage:
LOUIS, né 9 juin 1806.

CHARLES-GUILLAUME-LOUIS, son frère, *né* 23 Avril 1809.

AMÉLIE-ELISABETH-LOUISE-CAROLINE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE, sa sœur, *née* 28 Mai 1821.

LOUIS-CHRÉTIEN-GEORGES-FRÉDÉRIC-EMILE, son frère, *né* 15 Juillet 1823.

MAXIMILIENNE-WILHELMINE-AUGUSTE-SOPHIE, sa sœur, *née* 8 Août 1824.

LOUIS-GEORGES-CHARLES-FRÉDÉRIC-ERNEST, frère du Prince héréditaire, *né* 31 Août 1780, *marié* 29 Janvier 1804, à
CAROLINE-OTTILIE, Comtesse de Nidda, *née* 23 Avril 1786. De ce mariage :
LOUISE-CHARLOTTE-GEORGINE-WILHELMINE Comtesse DE NIDDA, *née* 11 Novembre 1804.
FRÉDÉRIC-AUGUSTE-CHARLES-ANTOINE-ÉMILE, frère du prince héréditaire, *né* 14 Mai 1788.
EMILE-MAXIMILIEN-LÉOPOLD-AUGUSTE-CHARLES, son frère, *né* 3 Septembre 1790.
CHRÉTIEN-LOUIS, frère du Grand-Duc, *né* 25 Novembre 1763.
CAROLINE, sa sœur, *née* 2 Mars 1746. *Voyez* HESSE-HOMBOURG.
AMÉLIE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur, *née* 20 Juillet 1754. Voyez *Bade.*
LOUISE, sa sœur, *née* 30 Janvier 1757. Voyez *Saxe-Weimar.*
GEORGES-CHARLES, fils du Prince Georges-Guillaume, oncle du Grand-Duc, *né* 24 Juin 1754.
LOUISE-CAROLINE-HENRIETTE, sa sœur, *mariée* au Grand-Duc, son cousin.

## *Branche de Hesse-Hombourg.*

FRÉDÉRIC-LOUIS, *né* 30 Juillet 1769, Landgrave de Hesse-Hombourg, 21 janvier 1820, *marié* 8 Avril 1818, à
ELISABETH, Princesse d'Angleterre, *née* 22 Mai 1770.
LOUIS-GUILLAUME, frère du Landgrave, *né* 29 Août 1770, *marié* 2 Août 1804, à
AUGUSTE-AMÉLIE, *née* 30 Octobre 1778, fille du Duc de Nassau-Usingen.
PHILIPPE-AUGUSTE-FRÉDÉRIC, frère du Landgrave, *né* 11 Mars 1779.
GUSTAVE-ADOLPHE-FRÉDÉRIC, son frère, *né* 17 Février 1781, *marié* le 8 Février 1818, à
LOUISE-FRÉDÉRIQUE D'ANHALT-DESSAU, *née* 1er Mars 1798. De ce mariage :
CAROLINE-AMÉLIE-ELIZABETH, sa fille, *née* 20 Mars 1819.
ELISABETH-LOUISE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur, *née* 30 Septembre 1823.
FERDINAND-HENRI-FRÉDÉRIC, frère du Landgrave, *né* 26 Avril 1783.
CAROLINE-LOUISE, sa sœur, *née* 26 Août 1771. } Voyez *Schwarzbourg-*
LOUISE-ULRIQUE, sa sœur, *née* 26 Octobre 1772. } *Rudolstadt.*
CHRISTINE-AMÉLIE, sa sœur, *née* 29 Juin 1774. Voyez *Anhalt-Dessau.*
AUGUSTE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur, *née* 28 Novembre 1776. Voyez *Mecklembourg-Schwerin.*
AMÉLIE-MARIE-ANNE, sa sœur, *née* 14 Octobre 1785. *Voyez* PRUSSE.

## *Luxembourg.*

Voyez PAYS-BAS.

## *Holstein.*

Voyez DANEMARCK.

## *Holstein-Oldenbourg.*

PIERRE-FRÉDÉRIC-LOUIS, Prince de Lubeck, *né* 17 Janv. 1755, Grand-Duc de Holstein-Oldenbourg, 2 Juillet 1823, *veuf* 24 Novembre 1785, de Frédérique-Elisabeth-Amélie de Wurtemberg.
PAUL-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, fils du Prince de Lubeck, *né* 13 Juillet 1783, *veuf* 13 septembre 1820, d'Adélaïde Princesse d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, *remarié* 14 juillet 1825, à
IDA, Princesse d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, *née* 10 mars 1804.
*Du premier mariage :*
MARIE-FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE, *née* 21 Décembre 1818.

ELIZABETH-MARIE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur, *née* 8 juin 1820.

PIERRE-GEORGES-PAUL-ALEXANDRE, *né* 30 Août 1810, fils du Prince Pierre-Frédéric-Georges de Holstein-Oldenbourg, *mort* 27 Décembre 1812, et de la Grande-Duchesse Catherine-Paulowna, Reine de Wurtemberg, *morte* 9 Janvier 1819.

PIERRE, son frère, *né* 26 Août 1812.

### *Mecklenbourg-Schwerin.*

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, Grand-Duc de Mecklenbourg-Schwerin 9 Juin 1815, *né* 10 Décembre 1756, *veuf* 1er Janvier 1808, de Louise de Saxe-Gotha.

PAUL-FRÉDÉRIC, Prince héréditaire, fils du premier lit du feu Prince héréditaire Frédéric-Louis et d'Hélène-Paulowna, Grande-Duchesse de Russie, *né* 15 Septembre 1800, *déclaré majeur* 13 juin 1820, *marié* le 25 Mai 1822, à FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-ALEXANDRINE-MARIE-HÉLÈNE DE PRUSSE, *née* 23 février 1803. De ce mariage :

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS-ALEXANDRE, *né* 28 Février 1823.

MADELEINE-LOUISE-MARIE-HÉLÈNE, sa sœur, *née* 17 Mai 1824.

MARIE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE-ALEXANDRINE-ELISABETH-CHARLOTTE-CATHERINE, sœur du Prince héréditaire, *née* 31 Mars 1803.

ALBERT, son frère, fils du second lit, du feu Prince héréditaire et de Caroline-Louise de Saxe-Weimar, *né* 11 Février 1812.

HÉLÈNE, sa sœur, *née* 24 Janvier 1814.

GUSTAVE-GUILLAUME, fils du Grand-Duc régnant, *né* 31 Janvier 1781.

CHARLES-AUGUSTE-CHRÉTIEN, son frère, *né* 2 Juillet 1782.

CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE, leur sœur, *née* 4 Décembre 1784, *séparée* du Prince Chrétien de Danemarck.

AUGUSTE-FRÉDÉRIQUE, Princesse de Hesse-Hombourg, *née* 28 Novembre 1776, *veuve* 29 Novembre 1819, de Frédéric-Louis, Prince héréditaire.

### *Mecklenbourg-Strelitz.*

GEORGES-FRÉDÉRIC-CHARLES-JOSEPH, Grand-Duc de Mecklenbourg-Strelitz 6 Novembre 1816, *né* 12 Août 1779, *marié* 12 Août 1817, à MARIE-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE DE HESSE, cousine de l'Electeur, *née* 21 Janvier 1796. De ce mariage :

FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES-GEORGES-ERNEST-ADOLPHE-GUSTAVE, *né* 17 Octobre 1819.

GEORGES-CHARLES-LOUIS, son frère, *né* 11 Janvier 1824.

CAROLINE-LOUISE-WILHELMINE-AUGUSTE-THÉRÈSE-FRÉDÉRIQUE, Princesse de Mecklenbourg-Strelitz, sa sœur, *née* 31 Mai 1818.

CAROLINE-CHARLOTTE-MARIANNE, sa sœur, *née* 10 Janv. 1821.

CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, frère du Grand-Duc, *né* 30 Novembre 1785.

THÉRÈSE-MATHILDE-AMÉLIE, sa sœur, *née* 5 Avril 1773, *mariée* au Prince de Latour-et-Taxis.

FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-SOPHIE-ALEXANDRINE, sa sœur, *née* 2 Mars 1778. *Voyez* ANGLETERRE.

CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, frère du 2e. lit, du père du Grand-Duc et de Charlotte Wilhelmine de Hesse-Darmstadt, *né* 30 novembre 1785.

*Saxe-Weimar.*

CHARLES-AUGUSTE, Grand-Duc de Saxe-Weimar 9 Juin 1815, *né* 3 Septembre 1757, *marié* 3 Octobre 1775, à LOUISE DE HESSE-DARMSTADT, *née* 30 Janvier 1757. De ce mariage :

CHARLES-FRÉDÉRIC, Prince héréditaire, *né* 2 Février 1783, *marié* 3 Août 1804, à MARIE-PAULOWNA, *née* 15 Février 1786, fille de Paul, Empereur de toutes les Russies. De ce mariage :

CHARLES-ALEXANDRE-AUGUSTE-JEAN, Prince de Saxe-Weimar, *né* 24 Juin 1818.

MARIE-LOUISE-ALEXANDRINE-CATHERINE-ANNE-ELISABETH-CAROLINE, Princesse de Saxe-Weimar, *née* 3 Février 1808.

MARIE-LOUISE-AUGUSTE-CATHERINE, sa sœur, *née* 30 Septembre 1811.

CHARLES-BERNARD, frère du Prince héréditaire, *né* 30 Mai 1792, *marié* 30 Mai 1816, à IDA, Princesse de Saxe-Meinungen, *née* 25 Juin 1794. De ce mariage :

GUILLAUME-CHARLES, *né* 25 Juin 1819.

GUILLAUME-AUGUSTE-EDOUARD, son frère, *né* 11 Octobre 1823.

N. . . . . son frère, *né* 4 août 1825.

LOUISE-WILHELMINE-ADÉLAÏDE, sa sœur, *née* 31 Mars 1817.

*Brunswick.*

CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE-GUILLAUME, Duc de Brunswick 18 Juin 1815, *né* 30 Octobre 1804.

CHARLES-MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC-GUILLAUME, son frère, *né* 25 Avril 1806.

ELISABETH-CHRISTINE-ULRIQUE, grande-tante du Duc, *née* 8 Novembre 1746, *mariée* 14 Juillet 1765, au Prince Royal, depuis Roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II.

*Nassau.*

GUILLAUME-GEORGES-AUGUSTE-HENRI, *né* 14 Juin, 1792 Duc de Nassau 23 Mars 1816, *veuf* le 7 avril 1825 de Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie-Alexandrine, Princesse de Saxe-Hildburghausen. De ce mariage :

ADOLPHE-GUILLAUME-CHARLES-AUGUSTE-FRÉDÉRIC, Prince héréditaire, *né* 24 Juillet 1817.

MAURICE-GUILLAUME-AUGUSTE-CHARLES-HENRI, son frère, *né* 21 novembre 1820.

GUILLAUME-CHARLES-AUGUSTE-FRÉDÉRIC, son frère, *né* 12 Août 1823.

THÉRÈSE-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-ISABELLE, sa sœur, *née* 17 Avril 1815.

MARIE-WILHELMINE-LOUISE-HENRIETTE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur, *née* 5 avril 1822.

MARIE-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-ELISABETH, *née* 29 Janvier 1825.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, frère du Duc régnant, *né* 15 Décembre 1799.

HENRIETTE-ALEXANDRINE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE, sa sœur, *née* 30 Octobre 1797, *mariée* à Charles-Louis, Archiduc d'Autriche, frère de l'Empereur. *Voyez* AUTRICHE.

LOUISE-ISABELLE-ALEXANDRINE-AUGUSTE, Bourgrawine de Kirchberg, Comtesse de Sayn-Hachenbourg, *née* 29 Avril 1772, mère du Prince régnant, *veuve* 9 Janvier 1816 du Prince Frédéric-Guillaume.

WILHELMINE-LOUISE, tante du Prince régnant, *née* 28 Septembre 1765. Voyez *Reuss-Greitz.*

CAROLINE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur, *née* 14 Février 1770, *mariée* 7 Septembre 1787, à Charles-Louis-Frédéric-Alexandre, Prince de Wied-Runkel, *né* 29 Septembre 1763.

AMÉLIE-CHARLOTTE-WILHELMINE-LOUISE, sa sœur, *née* 6 Août 1776, *veuve* 22 Avril 1812 de Victor-Charles-Frédéric, Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.

HENRIETTE, sa sœur, *née* 23 Avril 1780, *mariée* au Prince Louis-Frédéric-Alexandre de Wurtemberg, oncle du Roi. *Voyez* WURTEMBERG.

CHRISTIANE-LOUISE, Princesse de Nassau-Usingen, fille du feu Duc Frédéric-Auguste, *née* 17 Août 1776. Voyez *Bade.*

AUGUSTE-AMÉLIE, *née* 30 Décembre 1778, sa sœur.

LOUISE-HENRIETTE-CAROLINE, nièce du feu Duc, *née* 14 Juin 1763.

## *Nassau-Saarbruck.*

MARIE-FRANÇOISE-MAXIMILIENNE, Princesse de Montbarey, *née* 2 Novembre 1761, *veuve* 27 Avril 1797, de Henri-Louis-Charles-Albert de Nassau Saarbruck, dernier Prince régnant.

GUILLELMINE-HENRIETTE, sa sœur, Princesse de Nassau-Saarbruck, *née* 27 Octob. 1752, *veuve* 7 Septemb. 1790, de Louis-Armand, Marquis de Soyecourt.

## *Saxe-Gotha.*

MARIE-CHARLOTTE-AMÉLIE-ERNESTINE, mère du dernier Duc. Voyez *Saxe-Meinungen.*

CAROLINE-AMÉLIE DE HESSE, fille de l'Electeur, *née* 11 juillet 1771, *veuve* 17 Mai 1822 d'Emile-Léopold-Auguste, Duc de Saxe-Gotha.

## *Saxe-Meinungen.*

BERNARD-ERICH FREUND, *né* 17 Décembre 1800, Duc de Saxe-Meinungen 24 Décembre 1803, *marié* 23 mars 1825, à MARIE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-CHRISTINE, *née* 6 septembre 1804, Fille de l'Electeur de Hesse.

LOUISE-ELÉONORE DE HOHENLOHE-LANGENBOURG, *née* 11 Août 1763, Duchesse Douairière.

AMÉLIE-ADÉLAÏDE-LOUISE, sœur du Duc, *née* 13 Août 1792. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE.

IDA, sa sœur, *née* 25 Juin 1794. Voyez *Saxe-Weimar.*

MARIE-CHARLOTTE-AMÉLIE-ERNESTINE, tante du Duc, *née* 11 Septembre 1751, *veuve* 20 Avril 1804, du Duc de Saxe-Gotha Ernest II.

## *Saxe-Hildburghausen.*

FRÉDÉRIC, Duc de Saxe-Hildburghausen 23 Septembre 1780, *né* 29 Avril 1763, *veuf* 14 Mai 1818, de Charlotte-Georgine-Louise-Frédérique de Mecklenbourg-Strelitz.

JOSEPH-GEORGES-FRÉDÉRIC-ERNEST-CHARLES, Prince héréditaire, *né* 27 Août 1789, *marié* 24 avril 1817, à LOUISE-AMÉLIE-WILHELMINE-PHILIPPINE DE WURTEMBERG, *née* 28 Juin 1799. De ce mariage:

ALEXANDRINE-MARIE-WILHELMINE-CATHERINE-CHARLOTTE-THÉRÈSE-HENRIETTE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE-GÉORGINE, *née* 15 avril 1818.

PAULINE-FRÉDÉRIQUE-HENRIETTE-AUGUSTE, sa sœur, *née* 24 novembre 1819.

GEORGES-CHARLES-FRÉDÉRIC, frère du Prince héréditaire, *né* 24 Juillet 1796.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES-LOUIS-GEORGES, son frère, *né* 4 Octobre 1801.

EDOUARD-CHARLES-GUILLAUME-CHRÉTIEN, son frère, *né* 3 Juillet 1804.

CATHERINE-CHARLOTTE-GEORGINE-FRÉDÉRIQUE-LOUISE-SOPHIE-THÉRÈSE, sa sœur, *née* 17 Juin 1787. *Voyez* WURTEMBERG.

THÉRÈSE-CHARLOTTE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE, sa sœur, *mariée* au Prince Royal de Bavière, *née* 8 Juillet 1792. *Voyez* BAVIÈRE.

## *Saxe-Cobourg-Saalfeld.*

ERNEST-ANTOINE-CHARLES-LOUIS, Duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld 9 Décembre 1806, *né* 2 Janvier 1784, *marié* 31 Juillet 1817, à

DOROTHÉE-LOUISE-PAULINE-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE, Princesse de Saxe-Gotha, *née* 21 Décembre 1800. De ce mariage :

AUGUSTE-ERNEST-CHARLES-JEAN-LÉOPOLD-ALEXANDRE-ÉDOUARD, Prince héréditaire, *né* 21 Juin 1818.

FRANÇOIS-AUGUSTE-CHARLES-ALBRECHT-EMMANUEL, son frère, *né* 28 Août 1819.

FERDINAND-GEORGES-AUGUSTE, frère du Duc, *né* 28 Mars 1785, *marié* 2 Janvier 1816, à

MARIE-ANTOINETTE-GABRIELLE, Comtesse de KOHARY, *née* 2 Juillet 1797. De ce mariage:

FERDINAND, *né* 29 Octobre 1816.

AUGUSTE-LOUIS-VICTOR, son frère, *né* 13 Juin 1818.

LOUISE-AUGUSTE-ANTOINETTE, sa sœur, *née* 14 Février 1822.

LÉOPOLD-GEORGES-CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC, frère du Duc, *né* 16 Décemb. 1790, *veuf* 6 Novembre 1817, de Charlotte-Auguste, Princesse d'Angleterre.

SOPHIE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-LOUISE, sœur du Duc, *née* 19 Août 1778, *mariée* 22 Février 1804, au Comte Emmanuel de Mensdorf.

ANTOINETTE-ERNESTINE-AMÉLIE, sœur du Duc. *Voy.* WURTEMBERG.

JULIE-HENRIETTE-ULRIQUE-ANNA-FEODOROWNA, sa sœur. *Voy.* RUSSIE.

MARIE-LOUISE-VICTOIRE, sa sœur, *née* 27 Août 1786, *veuve* du Prince de Linange. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE.

AUGUSTE-CAROLINE-SOPHIE DE REUSS-EBERSDORF, mère du Duc régnant, *veuve* 9 Décembre 1806, du Duc François.

CAROLINE-ULRIQUE-AMÉLIE, tante du Duc, *née* 19 Octobre 1753.

## *Anhalt-Dessau.*

LÉOPOLD-FRÉDÉRIC, Duc d'Anhalt-Dessau 10 Août 1817, *né* 1^er^. Octobre 1794, *marié* 18 Avril 1818, à

FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-LOUISE-AMÉLIE, fille du feu Prince Louis de Prusse, *née* 30 Septembre 1796. De ce mariage:

GEORGES-BERNARD, *né* 21 Février 1796.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, son frère, *né* 23 Septembre 1796.

GUILLAUME WOLDEMAR, son frère, *né* 29 Mai 1807.

AMÉLIE-AUGUSTE, sa sœur, *née* 18 Août 1793. Voyez *Schwarzbourg-Rudolstadt.*

LOUISE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur, *née* 1 Mars 1798. Voyez *Hesse-Hombourg.*

CHRISTINE-AMÉLIE DE HESSE-HOMBOURG, mère du Duc régnant, *née* 29 Juin 1774, *veuve* 25 Mai 1814, de Frédéric, Prince héréditaire.

*Anhalt-Bernbourg.*

ALEXIS-FRÉDÉRIC-CHRÉTIEN, Duc d'Anhalt-Bernbourg, *né* 12 Juin 1767, *marié* 29 Novembre 1794, à Marie-Frédérique de Hesse, *née* 14 Septembre 1768, *séparée* ... Août 1817. De ce mariage :

ALEXANDRE-CHARLES, Prince héréditaire, *né* 2 Mars 1805.

*Anhalt-Coethen.*

FERDINAND, *né* 25 Juin 1769, Duc d'Anhalt-Coethen, 16 Décembre 1818, *veuf* 24 Novembre 1803, de Marie-Dorothée-Henriette-Louise, Princesse de Holstein-Beck, *remarié* 20 Mai 1816, à
JULIE, Comtesse de Brandebourg, *née* 4 Janvier 1793.

HENRI, Prince d'Anhalt-Pless, frère du Duc régnant, *né* 30 Juillet 1778, *marié* 18 Mai 1819, à
AUGUSTA, fille de Henri XLIV, Prince de Reuss, de la Branche de Koesteritz, *née* 3 Août 1794.

LOUIS, son frère, *né* 10 Août 1783.

ANNE-ÉMILIE, leur sœur, *née* 20 Mai 1770, *mariée* 20 Mai 1791, à
JEAN-HENRI, Comte de Hochberg-Fürstenstein.

*Schwarzbourg-Sondershausen.*

GUNTHER-FRÉDÉRIC-CHARLES, Prince de Schwarzbourg-Sondershausen, *né* 5 Décembre 1760, *marié* 23 Juin 1799, à
WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE DE SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT, *née* 21 Janvier 1774. De ce mariage :

GUNTHER-FRÉDÉRIC-CHARLES, Prince héréditaire, *né* 24 Septembre 1801.

EMILIE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, sa sœur, *née* 23 Avril 1800. Voyez *Lippe-Detmold.*

GUNTHER-ALBERT-AUGUSTE, frère du Prince régnant, *né* 6 Septembre 1767.

JEAN-CHARLES-GUNTHER, son frère, *né* 24 Juin 1772, *marié* 5 Juillet 1811, à
GUNTHERINE-FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-ALBERTINE DE SCHWARZBOURG, *née* 24 Juillet 1791. De ce mariage :

LOUISE-FRÉDÉRIQUE-ALBERTINE-PAULINE, *née* 12 Mars 1813.

CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE-ALBERTINE, sa sœur, *née* 7 sept. 1816.

ALBERTINE-WILHELMINE-AMÉLIE, sœur du Prince régnant. *V.* WURTEMBERG.

*Schwarzbourg-Rudolstadt.*

FRÉDÉRIC GUNTHER, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, *né* 6 Novembre 1793, *marié* 15 Avril 1816, à
AMÉLIE-AUGUSTE, Princesse d'Anhalt-Dessau, *née* 18 Août 1793. De ce mariage :

GUNTHER, Prince héréditaire, *né* 5 novembre 1821.

CAROLINE-LOUISE, Princesse de Hesse-Hombourg, mère du Prince régnant, *née* 26 Août 1771, *veuve* 28 Avril 1807, du Prince Louis-Frédéric.

ALBERT, frère du Prince régnant, *né* 30 Avril 1798.

THÉKLA, sa sœur, *née* 23 Février 1795, *mariée* 11 Avril 1817, au Prince OTTON-VICTOR de Schoenbourg-Waldenbourg, *né* 1er Mars 1785.

CHARLES-GUNTHER, *né* 23 Août 1771, oncle du Prince, *marié* 19 Juin 1793, à
LOUISE-ULRIQUE, Princesse de Hesse-Hombourg, *née* 26 Octobre 1772. De ce mariage :

FRANÇOIS-FRÉDÉRIC-CHARLES-ADOLPHE, *né* 27 Septembre 1801.
MARIE-GUILLAUME-FRÉDÉRIC, son frère, *né* 31 Mai 1806.
CAROLINE-AUGUSTE-LOUISE-AMÉLIE, sa sœur, *née* 4 Avril 1804.
MARIE, sa sœur, *née* 6 Avril 1809.

## *Hohenzollern-Hechingen.*

FRÉDÉRIC-HERMANN-OTTON, Prince de Hohenzollern-Hechingen, *né* 22 Juillet 1776, *marié* 26 Avril 1800, à
MARIE-LOUISE-PAULINE DE COURLANDE ET SAGAN, *née* 19 Février 1782. De ce mariage :

FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CONSTANTIN, Prince héréditaire, *né* 16 Février 1801.

LOUISE-JULIE, sœur consanguine du Prince régnant, *née* 1er Nov. 1774.

MARIE-ANTOINETTE, sa sœur, fille du 3e. lit, *née* 8 Février 1781, *mariée* 12 Juillet 1803, à
FRÉDÉRIC-LOUIS, Comte de Waldbourg-Capustigal.

MAXIMILIENNE-ANTOINETTE, sœur consanguine du Prince régnant, *née* 3 Novembre 1787, *mariée* 25 Février 1811, à Everard, Comte de Waldburg-Zell-Wurtzach, et *en secondes noces* 17 novembre 1817, à
JOSEPH, Comte de Lodron.

JOSÉPHINE, sœur consanguine du Prince régnant, *née* 14 Mai 1790, *mariée* 31 Août 1811, à
LADISLAS, Comte de Festtits de Tolna.

MARIE-ANTOINETTE-MONIQUE, fille de François-Ernest, Comte de Truchsess-Zell-Wurtzach, *veuve* 2 Novembre 1810, de Hermann-Frédéric-Otton, Prince de Hohenzollern-Hechingen, père du Prince régnant.

## *Hohenzollern-Sigmaringen.*

ANTOINE-ALOYS-MEINRAD-FRANÇOIS, Prince de Hohenzollern-Sigmaringen, *né* 20 Juin 1762, *marié* 12 Août 1782, à
AMÉLIE-ZÉPHIRINE DE SALM-KYRBOURG, *née* 6 Mars 1760. De ce mariage :

CHARLES-ANTOINE, Prince héréditaire, *né* 20 Février 1785, *marié* 4 Février 1808, à
ANTOINETTE MURAT, *née* 5 janvier 1793. De ce mariage :

CHARLES-ANTOINE-JOACHIM-ZÉPHIRIN-FRÉDÉRIC-MEINRAD, *né* 7 Septembre 1811.
ANNUNCIADE-CAROLINE-JOACHIME-ANTOINETTE-AMÉLIE, *née* 6 Juin 1810.
AMÉLIE, *née* 30 Avril 1815.
FRÉDÉRIQUE-GUILLELMINE, *née* 24 mars 1820.

## *Lichtenstein.*

JEAN-JOSEPH, Prince de Lichtenstein, *né* 26 Janvier 1760, *marié* 12 Avril 1792, à
JOSÉPHINE-SOPHIE DE FURSTEMBERG, *née* 20 Juin 1776. De ce mariage :

ALOYS, Prince héréditaire, *né* 25 Mai 1796.
FRANÇOIS-DE-PAULE-JOACHIM, son frère, *né* 25 Février 1802.
CHARLES, son frère, *né* 14 Juin 1803.
FREDÉRIC, son frère, *né* 21 Septembre 1807.
EDOUARD, son frère, *né* 22 Février 1809.
AUGUSTE, son frère, *né* 22 Avril 1810.
RODOLPHE, son frère, *né* 5 Octobre, 1816.
MARIE-SOPHIE, leur sœur, *née* 5 Septembre 1798, *mariée* 4 Août 1817, au Comte Vincent Esterhazy.
MARIE-JOSÉPHINE, leur sœur, *née* 11 Janvier 1801.
HENRIETTE, leur sœur, *née* 1er Avril 1806.
IDA, leur sœur, *née* 12 Septembre 1811.

## *Waldeck.*

GEORGES-FRÉDÉRIC-HENRI, Prince de Waldeck, *né* 20 Septembre 1789, *marié* 26 Juin 1823, à
EMMA, Princesse d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, *née* 20 mai 1802.

FRÉDÉRIC-LOUIS-HUBERT, son frère, *né* 3 Novembre 1790.
WOLRAD-CHARLES-GEORGES, son frère, *né* 23 Avril 1798.
IDA-CAROLINE-LOUISE, leur sœur. Voyez *Lippe-Schaumbourg.*
CAROLINE-FRANÇOISE-MATHILDE, sa sœur, *née* 10 Avril 1801. *Voyez* WURTEMBERG.
CHARLES-CHRÉTIEN, leur frère, *né* 12 Avril 1803.
HERMANN-OTTON-CHRÉTIEN, leur frère, *né* 12 Octobre 1809.
ALBERTINE-CAROLINE-AUGUSTE DE SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN, Douairière, *née* 1er Février 1768, *veuve* 9 Sept. 1813, du Prince Georges.

## *Reuss-Greitz.*

HENRI XIX Prince de Reuss-Greitz 29 Janvier 1817, *né* 1er Mars 1790, *marié* 7 janvier 1822, *à*
GASPARINE, Princesse de Rohan-Rochefort, *née* 8 Août 1800,
De ce mariage :

LOUISE-CAROLINE, *née* 3 Décembre 1822.
HENRI XX, frère du Duc régnant, *né* 29 Juin 1794.
WILHELMINE-LOUISE DE NASSAU-WEILBOURG, mère du Prince régnant, *née* 28 Septembre 1765, *veuve* 29 Janvier 1817, du Prince Henri XIII.

## *Reuss-Schleiz.* (Seconde ligne).

HENRI XLII, Prince de Reuss-Schleiz 17 Avril 1818, *né* 31 Mai 1785.
HENRI LXVII, son frère, *né* 20 Octobre 1789, *marié* 18 avril 1820, à
SOPHIE-ADÉLAÏDE-HENRIETTE, Princesse de Reuss-Ebersdorf, *née* 28 mai 1800. De ce mariage :

HENRI V, *né* 4 décembre 1821.
ANNE-CAROLINE-LOUISE-ADÉLAÏDE, sa sœur, *née* 15 Décembre 1822.
CHRISTINE-PHILIPPINE-LOUISE, sœur du Prince de Reuss-Schleiz, *née* 9 septembre 1781.
CAROLINE-HENRIETTE, Princesse de Hohenlohe-Kirchberg, *née* 11 Juin 1791, *veuve* 17 Avril 1818, de Henri LXII, Prince de Reuss-Schleiz.
FRANÇOISE, sœur du Prince de Reuss-Schleiz-Kostritz, *née* 7 Décembre 1788; *veuve* du Prince de Reuss-Lobenstein, le Mai 1824.

*Branche de Reuss-Ebersdorf* (2e rameau de la seconde ligne).

HENRI LXXII, Prince de Reuss-Ebersdorf 10 Juillet 1822, *né* 27 Mars 1797.

CAROLINE-AUGUSTE-LOUISE, sa sœur, *née* 27 Septembre 1792.

SOPHIE-ADÉLAÏDE-HENRIETTE, sa sœur, *née* 28 Mai 1800. Voyez *Reuss-Schleiz.*

LOUISE-HENRIETTE, Comtesse de Hoym, leur mère, *née* 30 Mars 1772. *veuve* 10 juillet 1822 du Prince Henri II.

AUGUSTE-CAROLINE, sœur du Prince régnant, *née* 19 Janvier 1757. *Voyez Saxe-Cobourg-Saalfeld.*

LOUISE-CHRISTINE, sa sœur, *née* 2 Juin 1759, mère de Henri LXIV, Prince de Reuss-Schleitz-Kostritz.

*Lippe-Detmold.*

PAUL-ALEXANDRE-LÉOPOLD, Prince de la Lippe-Detmold, *né* 6 Novembre 1796, *marié* 23 avril 1820, à
EMILIE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, Princesse de Schwarzbourg Sondershausen, *née* 23 avril 1800. De ce mariage:

PAUL-FRÉDÉRIC-EMILE-LÉOPOLD, Prince héréditaire, *né* 1er septembre 1821.

FRÉDÉRIC-ALBERT-AUGUSTE, frère du Prince, *né* 8 Déc. 1797.

*Lippe-Schaumbourg.*

GEORGES-GUILLAUME, Prince de la Lippe-Schaumbourg, *né* 20 Décembre 1784, *marié* 23 Juin 1816, à
IDA-CAROLINE-LOUISE, sœur du Prince de Waldeck, *née* 26 Septembre 1796. De ce mariage:

ADOLPHE-GEORGES, Prince héréditaire, *né* 1er Août 1817.

ERNEST-AUGUSTE, son frère, *né* 12 Décembre 1822.

MATHILDE-AUGUSTINE-WILHELMINE-CAROLINE, sa sœur, *née* 11 Septembre 1818.

ADÉLAÏDE-CHRISTINE-JULIE-CHARLOTTE, sa sœur, *née* 9 mars 1821.

WILHELMINE-CHARLOTTE, sœur du Prince, *née* 18 Mai 1783, *mariée* 7 Novembre 1814, à Ernest-Frédéric-Herbert, Comte de Munster, Ministre d'Etat du Royaume de Hanôvre.

CAROLINE-LOUISE, sa sœur, *née* 29 Novembre 1786.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. QUINCY ADAMS, Président, 4 Mars 1825.

SUISSE.

M. DE RUTTIMAN, Avoyer de la ville et république de Lucerne, Président du Directoire fédéral, pour l'année 1826.

# CHAPITRE III.

## *Cardinaux qui composent le Sacré-Collége.*

### CARDINAUX ÉVÊQUES.

#### *Création de Pie VI.*

1795. Jules M. Della Somaglia, *Doyen*, né à *Plaisance*, 29 juillet 1744.

#### *Création de Pie VII.*

1801. Barthelemi Pacca, né à *Benevento*, 25 décembre 1756.
1801. Joseph Spina, né à *Sarzana*, 12 mars 1756.
1803. Pierre-François Galeffi, né à *Cesena*, 27 octobre 1770.
1816. Thomas Arezzo, né à *Orbitello*, 17 décembre 1756.
1816. François-Xavier Castiglioni, né à *Cingoli*, 20 novembre 1761.

### CARDINAUX-PRÊTRES.

1801. Joseph Firrao, *Napolitain*, né 20 juillet 1736.
1801. Louis Ruffo Scilla, *Napolitain*, né 25 août 1750.
1801. César Brancadoro, né à *Fermo*, 18 août 1755.
1801. Charles-François-Gaselli, né à *Alexandrie*, 20 octobre 1740.
1803. Joseph Fesch, né à *Ajaccio*, 3 janvier 1763.
1804. Charles Oppizzoni, né à *Milan*, 15 avril 1769.
1816. Pierre Gravina, né à *Monte-Vago*, 16 décembre 1749.
1816. Joseph Morozzo, né à *Turin*, 12 mars 1758.
1816. Fabrice-Sceberas Testaferrata, né à *Malte*, 20 avril 1750.
1816. Benoit Naro, né à *Rome*, 26 Juillet 1744.
1816. Denis Bardaxy de Azara, né à *Puianxedo*. 9 octobre 1769.
1816. Antoine Rusconi, né à *Cento*, 19 juin 1743.
1816. Emmanuel de Grégorio, *Napolitain*, né 18 décembre 1758.
1816. George Doria Pamphily, né à *Rome*, 17 novembre 1772.
1818. Casimir Hæffelin, né à *Minfeld*, 12 janvier 1737.
1819. Rodolphe-Jean-Joseph Reinier, Archiduc d'Autriche, né à *Vienne*, 8 janvier 1788.
1822. Anne-Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre, Pair de France, né à *Paris*, 1er. janvier 1749.
1823. François Bertazzoli, né à *Lugo*, le 2 mai 1754.
1823. Joseph-François Falza Cappa, né à *Corneto*, le 7 avril 1767.
1823. Antoine Palotta, né à *Ferrare*, le 23 février 1770.
1823. François Serlupi, né à *Rome*, le 26 octobre 1755.
1823. Charles-Marie Pedicini, né à *Bénévent*, le 2 novembre 1769.
1823. Fabrice Turriozzi, né à *Toscanella*, le 16 novembre 1755.
1823. Hercule Dandini, né à *Rome*, le 25 juillet 1759.
1823. Charles Odescalchi, né à *Rome*, le 5 mars 1785.
1823. Placide Zurla, né à *Lignano*, le 2 avril 1769.
1823. Anne-Louis-Henri de la Fare, né dans le *diocèse de Luçon*, 8 septembre 1752.

### *Création de Léon XII.*

1824. Jean-Baptiste Bussi, né à *Rome*.....
1824. Bonaventure Gazzola, né à *Plaisance*.....
1824. Charles-Gaetan Gaysruk, né à *Clagenfurt*, le 7 août 1769.
1824. Patrice Da Silva, né à *Leira*, le 15 octobre 1756.
1824. Charles-Victor Ferrero de la Marmora, né à *Turin*, le 15 octobre 1757.
1824. Pierre de Inguanzo Ribera, né à *Slanes, principauté des Asturies*, 29 décembre 1764.
1825. Gustave-Maximilien Juste, prince de Croy, né au *Vieux-Condé*, 12 septembre 1773

## CARDINAUX-DIACRES.

### *Création de Pie VI.*

1792. Fabrice Ruffo, *Napolitain*, né le 16 septembre 1744.

### *Création de Pie VII.*

1801. Joseph Albani, né à *Rome*, 13 septembre 1750.
1816. François Cavalchini, né à *Tortone*, 4 décembre 1755.
1816. Jean Caccia Piatti, né à *Novare*, 8 mars 1751.
1816 Stanislas San Severino, né à *Naples*, 13 juillet 1764.
1816. Pierre Vidoni, né à *Crémone*, 2 septembre 1759.
1817. Augustin Rivarola, né à *Gênes*, 14 mars 1758.
1819. César Guerrieri Gonzaga, né à *Mantoue*, 2 mars 1749.
1823. Antoine Frossini, né à *Modène*, le 8 septembre 1751.
1823. Thomas-Riario Sforza, né à *Naples*, le 8 janvier 1782.

# CHAPITRE IV.

*Ambassadeurs et Ministres des Puissances étrangères résidant près le Roi; Introducteur des Ambassadeurs; Ambassadeurs et Ministres de Sa Majesté résidant près les Puissances étrangères.*

## SECTION PREMIÈRE.

AMBASSADEURS et MINISTRES *des Puissances étrangères résidant près Sa Majesté.*

ÉTATS ROMAINS.

S. E. M. MACCHI, *Archevêque de Nisibe*, Nonce du St.-Siége, rue du Regard, n. 15.

AUTRICHE.

S. E. M. le B^on^ de VINCENT, *Ambassad.*, rue d'Angoulême, n. 2.

BADE.

M. le Bailli de FERRETTE, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue Saint-Florentin, n. 11.

BAVIÈRE.

M. le C^te^ de BRAY, *envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue de Varennes, n. 23.

DANEMARCK.

M. de JUEL, *envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue de Varennes, n. 23.

DEUX-SICILES.

S. E. M. le Prince de CASTELCICALA, *Ambassadeur extraordinaire*, rue de l'Université, n. 57.

ESPAGNE.

S. E. M. le duc de VILLAHERMOSA, *Ambassadeur*, rue de Courcelles, n. 10.

ÉTATS-UNIS.

M. Brown, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue d'Artois, n. 11.

GRANDE-BRETAGNE.

S. E. M. le Vicomte GRANVILLE, *Ambassadeur extraordinaire*, rue du faubourg Saint-Honoré, n. 39.

VILLES LIBRES ET ANSÉATIQUES DE HAMBOURG, BRÊME ET LUBECK, ET VILLE LIBRE DE FRANCFORT-SUR-LE-MEIN.

M. RUMPFF, *Ministre résident*, rue Chauchat, n. 4.

HANOVRE.

M. le Comte de GROTE, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue d'Antin, n. 5.

HESSE-ÉLECTORALE.

M. . . . . *Ministre résident.*

HESSE-DARMSTADT.

M. le Baron de PAPPENHEIM, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue St.-Fiacre, n. 20.

LUCQUES.

M. le Duc de SAN-CARLOS, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 4.

MECKLENBOURG-SCHWERIN.

M. de OERTHLING, *Chargé d'Aff.*, rue de la Madeleine, n. 14.

MECKLENBOURG-STRELITZ, SAXE-WEYMAR, SAXE-GOTHA, etc.

M. de TREITLINGER, *Min. résid.*, cloître St.-G.-l'Auxerrois, 37.

NASSAU.

M. de FABRICIUS, *Chargé d'Affaires*, rue St.-Lazare, n. 78.

PARME.

S. E. M. le Baron de VINCENT, Ambassadeur d'Autriche, *et chargé des affaires de Parme*, rue d'Angoulême, n. 2.

PAYS-BAS.

M. le Baron FAGEL, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue Caumartin, n. 22.

PORTUGAL.

M. de MELLO BREYNER, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire*, rue Caumartin, n. 1.

PRUSSE.

M. le Baron de WERTHER, *Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire*, rue de Bourbon, n. 82.

RUSSIE.

S. E. M. le Général POZZO DI BORGO, *Ambassadeur extraordinaire*, rue des Champs-Elysées, n. 1.

SARDAIGNE.

S. E. M. le Marquis ALFIERI DE SOSTEGNO, *Ambassadeur*, rue Saint-Dominique, n. 69.

SAXE.

M. le Baron d'UCHTRITZ, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue de Choiseul, n. 23.

SUÈDE ET NORWÈGE.

M. le Comte GUSTAVE DE LŒVENHIELM, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue des Capucines, n. 7.

SUISSE.

M. de TSCHANN, *Chargé d'Affaires*, rue N.-des-Mathurins, n. 23.

TOSCANE.

M. PISTOI, *Chargé d'Affaires*, rue d'Anjou St.-Honoré, n. 6.

TURQUIE.

M. . . . . *Chargé d'Affaires.*

WURTEMBERG.

M. le Comte de MULINEN, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue des Capucines, n. 11.

## SECTION II.

INTRODUCTEUR DES AMBASSADEURS.

M. Le Bon de Lalive ✠ ✠, rue Neuve-des-Mathurins, n. 78.
M. De Lalive d'Epinay, *Adjoint et Survivancier*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2.

*Secrétaire du Roi à la conduite des Ambassadeurs.*

M. De Viviers, rue des Saints-Pères, n. 12.
M. Dargainaratz, *Secrétaire honoraire.*

## SECTION III.

Ambassadeurs et Ministres *de Sa Majesté, résidant près les Puissances étrangères.*

AUTRICHE.

M. le Mis de Caraman, *Ambassadeur*,
M. Schwebel, *premier*
M. le Cte de La Grange, *sec.* } *Secrétaires d'Ambassade,* } à Vienne.
M. Renouard de Bussière, *troisième*

BADE.

M. le Cte de Montlezun, *Ministre plénipotentiaire*, } à Carlsruhe.
M. de Varennes, *Secrét. de Légation*,

BAVIÈRE.

M. le Mis de la Moussaye, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, } à Munich.
M. Alleye, *Secrétaire de Légation*,

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE ET VILLE DE FRANCFORT.

M. le Cte Reinhard, *Conseiller d'Etat, Ministre plénipotentiaire*,
M. le Vte de Ségur-Montaigne, *Secrétaire de Légation*, } à Francfort.

DANEMARCK.

M. le Mis de Saint-Simon, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, } à Copenhague.
M. le Bon Decazes, *Secrétaire de Légation*,

DEUX-SICILES.

M. le duc de Blacas d'Aulps, *Ambassadeur*,
M. le Cte de Marcieu, *premier* } *Secrétaires d'Ambassade,* } à Naples.
M. le Mis de Sommery, *second*

ESPAGNE.

M. le Mis de Moustier, *Ambassadeur*,
M. le Cte de Beaurepaire, 1er *Secrétaire d'Ambassade*,
M. le Bon de Belleval, *second* *Secrétaire d'Ambassade*,
M. de Viel-Castel, *troisième* *Secrétaire d'Ambassade*,
} à Madrid.

ÉTATS ROMAINS.

M. le Duc de Laval Montmorency, *Ambassadeur extraordinaire*,
M. Artaud, *premier* *Secrétaire d'Ambassade*,
M. le Bon Mortier, *second* *Secrétaire d'Ambassade*,
M. Desmousseaux de Givré, *troisième* *Secrétaire d'Ambassade*,
} à Rome.

ÉTATS-UNIS.

M. le Bon de Mareuil, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*,
M. le Cte de Menou, *premier* *Secrétaires de Légation*,
M. Bresson, *second* *Secrétaires de Légation*,
M. de Laborie, *troisième* *Secrétaires de Légation*,
} à Washington.

GRANDE-BRETAGNE.

M. le Prince de Polignac, *Ambassadeur*,
M. Roth, *premier* *Secrétaires d'Ambassade*,
M. le Vte de Flavigny, *second* *Secrétaires d'Ambassade*,
M. Billing, *troisième* *Secrétaires d'Ambassade*,
} à Londres.

HAMBOURG.

M. Roux de Rochelle, *Ministre plénipot.*,
M. de Tallenay, *Secrétaire de Légation*,
} à Hambourg.

HANOVRE.

M. le Cte Roger de Caux, *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire*,
M. de Cramayel, *Secrétaire de Légation*,
} à Hanôvre.

HESSE-ÉLECTORALE.

M. de Caebe, *Ministre plénipotentiaire.*
M. le Chev. de Visien, *Secrétaire de Légation.*

HESSE-DARMSTADT.

M. le Comte de Salignac-Fénélon, *Ministre plénipotentiaire.*
M. du Blaisel, *Secrétaire de Légation.*

PARME ET MODÈNE.

M. le Mis de la Maisonfort, *Ministre plénipotent.* à Florence.

PAYS-BAS.

M. le Cte Hector d'Agoult, *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire*,
M. Bellocq. *premier* *Secrétaires de Légation*,
M. de Castelbajac, *second* *Secrétaires de Légation*,
} à La Haye.

PORTUGAL.

M. le Duc de RAUSAN, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*,
M. le Cte ALFRED DE VAUDREUIL, *premier*
M. BOISTEL, *second*
*Secrétaires de Légation*,
à Lisbonne.

PRUSSE.

M. le Vte de ST.-PRIEST, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*,
M. de BOURGOING, *premier*
M. BILLECOCQ, *second*
*Secrétaires de Légation*,
à Berlin.

RUSSIE.

M. le Cte de la FERRONNAYS, *Ambassadeur*,
M. DE FONTENAY, *premier*
M. le Vte de PONTCARRÉ, *second*
M. le Cte de LA ROCHEFOUCAULT, *trois.*
*Secrét. d'Amb.*
à Saint-Pétersbourg.

SARDAIGNE.

M. le Mis DE LA TOUR-DU-PIN, *Ambassadeur*,
M. de CHASTEAU, *premier*
M. le Mis de MONTCALM, *sec.*
*Secrétaires d'Ambassade*,
à Turin.

SAXE.

M. le Cte de RUMIGNY, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*,
M. DE CUSSY, *Secrétaire de Légation*,
à Dresde.

SUÈDE ET NORWÉGE.

M. le Cte de GABRIAC, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*,
M. COULOMB, *Secrétaire de Légation*,
à Stockholm.

SUISSE.

M. DE RAYNEVAL, *Ambassadeur près la Confédération helvétique*,
M. le Vte DE LA PASSE, *prem.*
M. D'HORRER, *second*
*Secrétaires d'Ambassade*,
à Berne.

TOSCANE ET LUCQUES.

M. le Mis de la MAISONFORT, *Envoyé extraordinaire, et Ministre plénipotentiaire*,
M. DE LA MARTINE, *Secrétaire de Légation*,
à Florence.

TURQUIE.

M. le Lieut.-Gén. Cte GUILLEMINOT, *Ambassad.*
M. . . . *premier*
M. DESAGES, *second*
M. BEUGNOT, *troisième*
*Secrétaires d'Ambassade*,
M. A. CASTAGNE, *Chancelier.*
à Constantinople.

WURTEMBERG.

M. le Comte GEORGE DE CARAMAN, *Envoyé extraordinaire, et Ministre plénipotentiaire*,
M. D'HAILLY, *Secrétaire de Légation*,
à Stuttgard.

# DEUXIÈME PARTIE.

## *Maisons du Roi, des Princes et Princesses de la Famille Royale.*

## CHAPITRE PREMIER.

### *Maisons civile et militaire du Roi.*

### SECTION PREMIÈRE.

### *Entrées dans le Palais du Roi. — Audience publique de Sa Majesté. — Admission aux cercle et jeu chez le Roi.*

Des Réglemens émanés du Roi, sous les dates des 1er novembre, 31 décembre 1820, et 23 janvier 1821, ont établi les dispositions suivantes:

ENTRÉES DANS LE PALAIS DU ROI.

*Grandes entrées.* Elles donnent la faculté d'entrer à toute heure dans la chambre à coucher du Roi. Elles appartiennent au grand chambellan, aux premiers gentilshommes de la chambre, et aux premiers chambellans, maîtres de la garde-robe.

*Premières entrées du cabinet.* Le droit d'en jouir est celui d'entrer en tout temps dans le cabinet pour se faire annoncer à Sa Majesté, et y attendre la permission d'entrer dans l'appartement intérieur. Elles appartiennent, *en tant qu'ils ont à prendre les ordres de Sa Majesté*, aux grands officiers de ses maisons civile et militaire, et, en leur absence, au premier officier de chaque service; au major-général de la garde royale, étant de service; au chancelier de France; aux ministres secrétaires d'Etat; au ministre d'Etat grand-chancelier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; aux capitaines des gardes-du-corps; au capitaine-colonel des gardes à pied, et au grand maréchal-des-logis du Roi.

*Entrées du cabinet.* Les personnes qui en jouissent peuvent entrer habituellement dans cette pièce un peu avant l'heure que le Roi a fixée pour entendre la messe, y venir et y rester à volonté dans la journée jusqu'au moment de la soirée où Sa Majesté a donné le mot d'ordre. Elles appartiennent aux grands et aux premiers officiers des maisons civile et militaire du Roi; aux majors-généraux de la garde royale et lieutenant-général de service; aux cardinaux; au chancelier de France; aux ministres secrétaires d'Etat; au ministre d'Etat, grand Chancelier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur; aux maréchaux de France; au grand référendaire de la Chambre des Pairs; au président de la Chambre des Députés, et à tous les officiers de la maison du Roi, étant de service.

*Entrées de la salle du Trône.* Elles appartiennent aux Pairs de France, aux ambassadeurs et ministres plénipotentiaires de France, présens par congé; aux ministres d'Etat; aux sous-secrétaires d'Etat et directeurs généraux; aux

archevêques ; aux chevaliers et commandeurs de l'Ordre du Saint-Esprit ; aux grands-croix des Ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur ; aux gouverneurs des divisions militaires ; aux premier président et procureurs-généraux de la Cour de Cassation et de la Cour des Comptes ; au président du Conseil royal de l'Instruction publique ; à tous les officiers de la maison du Roi ; aux lieutenans-commandans des gardes-du-corps ; aux lieutenans-aides-majors du même corps, *de service ;* à un lieutenant et un sous-lieutenant du même corps, à leur tour de service ; à l'intendant de la maison militaire ; aux lieutenans-généraux et aides-majors-généraux de la garde royale ; aux Maréchaux-de-camp titulaires ; au colonel sous-aide-major-général, *de service ;* au colonel de jour ; à l'intendant militaire de la garde.

*Entrées du premier salon qui précède la salle du Trône.* Elles appartiennent aux membres de la Chambre des Députés des départemens ; aux lieutenans-généraux et vice-amiraux, aux conseillers-d'Etat et maîtres des requêtes ; aux conseillers maîtres des comptes ; aux intendans de la maison du Roi ; aux évêques ; aux préfets ; aux maréchaux de-camp et contre-amiraux ; aux présidens des colléges électoraux de département, pendant la durée de leurs fonctions ; aux présidens et maîtres de la Cour des Comptes ; aux premiers présidens et procureurs-généraux des Cours royales ; aux présidens des consistoires ; à tous les officiers-supérieurs et sous-intendans de la maison militaire, ainsi qu'aux maréchaux-des-logis du Roi.

*Entrées du second salon.* Elles appartiennent aux conseillers au Conseil royal de l'Instruction publique ; aux conseillers référendaires des comptes ; aux conseillers des Cours royales ; aux présidens des Tribunaux civils et de commerce ; aux sous-préfets et secrétaires-généraux de préfecture ; aux maires et adjoints des bonnes villes ; aux curés de Paris ; aux présidens des colléges électoraux d'arrondissement, pendant la durée de leurs fonctions ; aux colonels, capitaines de vaisseau et officiers supérieurs des armées de terre et de mer ; à tous les officiers inférieurs de la maison militaire, jusqu'au grade de capitaine dans l'armée inclusivement ; aux fourriers-des-logis du Roi ; aux chefs de bataillon et d'escadron, brévetés ou non du grade supérieur ; aux officiers d'état-major et aides-de-camp ayant le grade d'officiers supérieurs ; aux capitaines brévetés chefs de bataillon ou d'escadron ; aux capitaines d'état-major et aides-de-camp, lorsqu'ils sont de service.

Le Roi accorde, en outre, les diverses entrées dans son palais aux personnes qu'il désigne ; elles sont inscrites sur un état présenté tous les trois mois à l'approbation de Sa Majesté, par le premier gentilhomme de la chambre, *de service.*

### AUDIENCE PUBLIQUE DU ROI.

Elle n'a lieu, quand Sa Majesté va entendre la messe dans sa chapelle, qu'au moment où elle en revient pour rentrer dans son appartement intérieur. Le Roi, suivi de tous ses grands officiers et de ses premiers officiers, *de service*, passe et s'arrête successivement dans chacune des pièces de son appartement extérieur, pour permettre, aux personnes qui ont droit de s'y trouver, de lui faire leur cour. Lorsque le Roi entend la messe dans son appartement intérieur, Sa Majesté ne donne audience publique qu'après l'avoir entendue. Elle s'arrête d'abord dans son grand cabinet, puis dans la salle du Trône, et successivement dans les autres pièces.

### ADMISSION AUX CERCLE ET JEU CHEZ LE ROI.

Quand il y a cercle et jeu chez le Roi, le premier gentilhomme de la chambre qui se trouve de service, en avertit les grands officiers et les premiers officiers, pour qu'ils se rendent auprès de Sa Majesté. Il met sous les yeux du Roi la liste des personnes à qui appartiennent les entrées dans ses appartemens, ou à qui Sa Majesté les a accordées ; sur cette liste, le Roi désigne celles à qui des billets d'invitation doivent être adressés.

# SECTION II.

## MAISON CIVILE.

Par Ordonnance du 1er novembre 1820, la Maison civile du Roi est divisée en six Services.

### PREMIER SERVICE.

### GRANDE AUMONERIE DE FRANCE.

GRAND-AUMÔNIER.

S. A. E. le Card. Prince de CROY, Archevêque de Rouen, Pair.

*Premier Aumônier.*

S. E. le Cte Frayssinous, Evêque d'Hermopolis, Pair, Grand-Maître de l'Univ., Minist. des affaires eccl. et de l'inst. pub.

M. l'Abbé Jocard, *Confesseur*, en cour.

M. l'Abbé d'Esparbez, *Aumônier ordinaire.*

*Aumôniers par quartier.* Messieurs,

*Janvier.* L'Abbé de Pontevez, rue du Bac, n. 32. — L'Abbé de Retz, rue Honoré-Chevalier, n. 11.

*Avril.* L'Abbé de la Chapelle, rue St.-Guillaume, n. 36. — L'Abbé de Chauvigny de Blot, aux Tuileries.

*Juillet.* L'Abbé de Saman, quai Malaquais, hôtel de Bourbon. — L'abbé de Sambucy, rue Palatine, n. 5.

*Octobre.* L'Abbé de Castries, aux Tuileries. — L'Abbé de Rouault de Gamaches, aux Tuileries.

*Aumôniers honoraires.* Messieurs.

L'Abbé de Chabriant.
L'Abbé de Bouvens.
L'Abbé de Villeneuve.
L'Abbé Nicolle.

L'Abbé Godinot-des-Fontaines, *Chap. ord.*, r. Chanoinesse, 14.

*Chapelains par quartier.* Messieurs,

*Janvier.* L'Abbé Lefebvre de Palme. rue d'Argenteuil n. 15. — L'Abbé de Cledat, rue Richelieu, n. 60.

*Avril.* L'Abbé Favraud, à l'Abbaye-aux-Bois. — L'Abbé Perreau, rue de Grenelle-St.-G., n. 89.

*Juillet.* L'Abbé Canonne, rue du Dauphin, hôtel Sully. — L'Abbé Prémord, à l'Abbaye-aux-Bois.

*Octobre.* L'abbé Marchand, rue de Verneuil, n. 20. — L'Abbé Hubert, r. Neuve-Saint-Roch, n. 20.

*Clercs de Chapelle par quartier.* Messieurs,

*Janvier.* L'Abbé Sejean, rue de Vaugirard. — L'abbé Poirrier, rue du Pot de Fer, n. 8.

*Avril.* L'Abbé Duval, rue du Bac, n. 58. — L'Abbé Mellier, rue. . .

*Juillet.* L'abbé Busson, r. du Bac, aux Missions étrang. — L'abbé Guibert, rue de Long-Pont.

*Octobre.* L'Abbé Legris, rue des Saints-Pères. — L'abbé Ouin, rue Saint-Dominique, n. 39.

*Maîtres des Cérémonies.* MM.

L'Abbé Sauthier, *en Cour.*

L'Abbé Sombardier, L'Abbé Macarie. — *Sacristains.*

*Château de Versailles.* — L'Abbé Devins, *Chapelain.* L'Abbé Lesaffre, *Sacristain.*

*Château de Saint-Cloud.* — L'Abbé Mey, *Chapelain.* L'Abbé Leclerc, *Sacristain.*

*Château de Fontainebleau.* — L'Abbé Huë, *Chapelain.*

*Château de Compiègne.* — L'Abbé de la Serre, *Chapelain.*

*Château de Rambouillet.* — L'Abbé Dalmas, *Chapelain.*

*Château de Trianon.* — L'Abbé Carron, *Chapelain.*

*Château de Meudon.* — L'Abbé Lelong, *Chapelain.*

*Chapelle royale expiatoire*, rue d'Anjou. — L'Abbé Lemaigre Dulondel, 1er *Chapel.* L'Abbé Astier, *second Chapelain.* L'Abbé Botrel, *Sacristain.*

## ADMINISTRATION DE LA GRANDE-AUMONERIE DE FRANCE.

*Vicaire général de Mgr. le Grand-Aumônier.*

M. l'Abbé Perreau, rue de Bourbon, n. 2.

*Secrétaire-général des Aumônes du Roi.*

M. l'Abbé Godinot des Fontaines, rue de Bourbon, n. 2.

*Trésorier de la Grande-Aumônerie.*

M. Villain, rue de Bourbon, n. 2.

*Conseil.*

M. Mandaroux-Vertamy, *Avocat aux Cons. du Roi*, rue des Poitevins, n. 2.
M. Bonnet fils, *Avocat plaidant*, rue de Cléry, n. 16.

## CHAPITRE ROYAL DE SAINT-DENIS.

Autrefois les religieux de l'Abbaye Royale de Saint-Denis étaient chargés de veiller près des tombeaux de nos Rois. Louis XVIII, désirant pourvoir à perpétuité aux prières qui doivent consacrer ce dépôt, a, par ordonnance du 23 décembre 1815, fondé à cette fin un Chapitre. Ce chapitre est composé ainsi qu'il suit :

Le Grand-Aumônier de France, *Chef du Chapitre*, sous le titre de *Primicier;* 10 Chanoines-Evêques, non compris le Primicier; 24 Chanoines du second ordre, dont six Dignitaires;

Sont aussi Chanoines, dans l'ordre des Evêques, le premier Aumônier du Roi, et dans le second ordre, les Aumôniers du Roi, ordinaires et par quartier, le Vicaire général de Mgr. le Grand-Aumônier et le Supérieur des Clercs attachés au Chapitre.

*Chef du Chapitre.*

S. A. E. le Card. Prince de Croÿ, Grand-Aumôn., Pair, *Primicier.*

*Chanoines du premier ordre.* Messieurs,

De Bovet, ancien Archev. de Toulouse.
De Mérinville, ancien Evêq. de Dijon.
De La Châtre, anc. Evêq. de Beauvais.
De Sagey, ancien Evêque de Tulle.
De La Brüe, évêque de Tempé.
Cottret, évêque de Caryste.
De La Broue de Vareille, ancien évêque de Gap.

*Chanoines du second ordre.* Messieurs,

L'Abbé de Grandchamp, *Doyen.*
L'Abbé de la Motte, *Sous-Chantre.*
L'Abbé de Saint-Pardoux, *Chancelier.*
L'abbé de Vallongue, *Trésorier.*

L'Abbé de Cugnac, *Gardien des Tomb.*
L'Abbé Boyer.
L'Abbé d'Espinassoux.
L'Abbé de Quélen de la Villeglée.
L'Abbé de Foucauld.
L'Abbé Lavigny de la Blachère.
L'Abbé Vergez.
L'Abbé Duboscq.

L'Abbé de Villefort.
L'Abbé Lenormand.
L'Abbé Danjou de Boisnantier.
L'Abbé Pierrequin.
L'Abbé de Castillon.
L'Abbé Lemonnier.
L'Abbé Gaillard.

*Supérieur des Clercs.*

M. L'Abbé Rauzan.

*Chanoines honoraires.* Messieurs.

Mgr. Besson, Ev. de Metz, } *Chan.*
Mgr. Dupont, Evêque de Samosate. } *Evéq.*
Mgr. de Montblanc, archev. de Tours.
Mgr. Feutrier, évêque de Beauvais.
L'Abbé Godinot des Fontaines.
L'Abbé Bernet.
L'Abbé Voyaux de Franous.
L'Abbé Sauthier.
L'Abbé Gérard.
L'Abbé Gallard.
L'Abbé Huet.
L'Abbé Barsse.
L'Abbé Rougier.
L'Abbé de Kentzinger.
L'Abbé de Vaudricourt.
L'Abbé Pétiter.
L'Abbé de Lort Serignan.

L'Abbé Hubert.
L'Abbé Maimbourg.
L'Abbé Lelong.
L'Abbé Fritz-Ducos.
L'Abbé de Sinéty.
L'Abbé Huard.
L'Abbé Fontaine de Bourgneuf.
L'Abbé Lienhart.
L'Abbé Hue.
L'Abbé Gassot.
L'Abbé de Grasset.
L'Abbé Clausel de Coussergue.
L'Abbé Bureau.
L'Abbé Boyer.
L'Abbé Girardet.
L'Abbé de Seinemont.
L'Abbé de Percy.

## DEUXIÈME SERVICE.

## GRAND-MAITRE DE FRANCE.

S. A. R. le Duc de Bourbon, Prince de Condé.

*Premier Maître de l'Hôtel.*

Le C^te de Cossé-Brissac, *en Cour.*

*Chambellans de l'Hôtel.* Messieurs,

Le C^te de Rothe.
Le M^is de Mondragon.
Le C^te de Chouzy.
Le V^te Hocquart.

*Maîtres de l'Hôtel.* Messieurs,

Le Chev. d'Hertelou.
Boutet d'Egvilly.
Melin.
Le B^on de la Chapelle.
Davene de Fontaine.
Le Chev. de Pardailhan.
Dubois de Bellejames.
Gentil.
Naudet de Courbois.
Le Chev. de Laurencel.
Le C^te Dumoutiers.

*Secrétaire des Commandemens du Grand-Maître de France.*

M. Agasse, *rue de la Verrerie*, n. 16.

*Quartiers-Maîtres de l'Hôtel.* Messieurs,

Guichard. Sauvage. Bertrand. Bachelier.

*Contrôleur, chef de comptabilité.*

M. Bonnefond.

## GOUVERNEMENS DES MAISONS ROYALES.

### *Tuileries.*

M. le Marquis de Béthisy, Lieut. général, *Gouverneur.*
M. le Chevalier de Pion, *Adjudant du service extérieur.*
M. le Cte de Brossard, *Adjudant du service intérieur.*

### *Palais du Louvre.*

M. le Marquis d'Autichamp, Lieut. général, *Gouverneur.*
M. le Chev. Despictières, *Adjudant.*

### *Palais de l'Elysée-Bourbon.*

M. Canone, *Adjudant.*

### *Saint-Cloud.*

M. le Vte d'Agoult, Lieutenant-Général, *Gouverneur.*
M. le Chev. Desmarest, *Adjudant.*

### *Meudon.*

*S. S.* le Duc de Castries, Pair de France, Lieut. gén., *Gouverneur.*
M. le Chev. de Gaultier, *Adjudant.*

### *Versailles et Trianon.*

*S. S.* le Marquis Olivier de Vérac, Pair de France, *Gouverneur.*
M. Magon de la Giclais, *Adjudant du Château de Versailles.*
M. le Baron Picot de Buissaison, *Adjudant du Château de Trianon.*

### *Saint-Germain-en-Laye.*

M. le Comte Bozon de Périgord, Mar.-de-camp, *Gouverneur.*
M. le Chev. de Montfort, *Adjudant.*

### *Rambouillet.*

*S. S.* le Duc de Lorges, Pair de France, *Gouverneur.*
M. le Cte de Coëtlogon, *Adjudant.*

### *Fontainebleau.*

M. le Cte Melchior de Polignac, *Gouverneur.*
M. Filleul-Baugé, *Adjudant.*

### *Compiègne.*

*S. S.* le Duc Mathieu de Montmorency, Pair de France, Ministre d'Etat, Mar.-de-camp, *Gouverneur.*
M. Deshayes de Cambronne, *Adjudant.*

### *Strasbourg.*

*S. S.* le Comte Claparède, Pair de France, Lieut. général, *Gouverneur.*
M. le Marquis de Lescours, *Adjudant.*

### *Pau.*

M. le Baron Desol de Grisolles, Maréchal-de-camp, *Gouverneur.*
M. Le Cte de Latour Dupin, *Adjudant.*

### *Bordeaux.*

M. Taffart de Saint-Germain, *Intendant.*

## *Administration du Service des Gouvernemens.*

M. Le Duc, *Administrateur du matériel des maisons royales, Chef de la comptabilité du Service des Gouvernemens*, hôtel d'Elbeuf, au Carrousel.
M. Em. Le Duc, hôtel d'Elbeuf, *Vérificateur.*
M. Popelin, rue d'Enfer, n. 55.
M. Cadot, rue de l'Université, n. 73. } *Vérificateurs adjoints.*

TROISIÈME SERVICE.

## GRAND-CHAMBELLAN.

*S. S.* le Prince de TALLEYRAND, *Chevalier des Ordres du Roi*, Pair de France.

*Premiers Gentilshommes de la Chambre.*

1826. *S. S.* Le Duc de Duras,
1827. *S. S.* Le Duc de Blacas,
1828. *S. S.* Le Duc Ch. de Damas,
1829. *S. S.* Le Duc d'Aumont,
} *Chev. des Ordres du Roi, et Pairs de France.*

*Premiers Chambellans, Maîtres de la Garde-Robe.*

*S. S.* Le Marquis de Boisgelin, *Pair de France.*
M. le Cte de Pradel, *Ministre d'Etat.*
*S. S.* Le Cte Curial, *Pair de France.*
M. le Mis d'Avaray, *Maréchal-de-camp.*
*S. S.* Le Duc d'Avaray, *Pair, Chev. des Ordres du Roi*, honor.
Le Cte Ed. de Dillon, *honoraire.*

*Gentilshommes de la Chambre.*

*S. S.* Le Cte du Cayla, Pair, *L.-gén.*
*S. S.* Le Cte Reille, Pair, *L.-gén.*
*S. S.* Le Mis de Pérignon, Pair.
Le Cte Amédée de Pastoret, *Conseiller-d'Etat*, place Louis, XV, n. 6.
Le Bon de Vaux, Maire du 6e. arrond., rue Neuve-St.-Gilles, n. 15.
Le Mis de Crenay, *Maréch.-de-camp.*
Le Bon Baltazard, *Maréch.-de-camp*, rue de l'Université, n. 71.
Le Cte de Périgord (Elie), *Maréchal-de-camp*, rue S.-Dominique, n. 93.
Le Cte Arthur de la Bourdonnaye, *Col.*
*S. S* Le Cte de Chastellux, *M.-de-c.*
Le Bon de Mackau, *Cap. de vaisseau.*
Le Mis Louis de Montholon-Sémonville, au palais du Luxembourg.
Le Mis de Monteynard, *Mar.-de-c.*
Le Cte Emeric de Narbonne-Pelet, rue de la Planche, n. 21.
Le Cte de Laplace, *Chef de bataillon de l'artill. de la Garde.*
*S. S.* Le Cte de Noé, Pair.
*S. S.* Le Cte de Sparre, Pair, *L.-gén.*
Le Vte Mermet, *Lieutenant général*, rue Grange-Batelière, n. 14.
Le Vte Roussel d'Hurbal, *Lieut.-général*, rue Saint-Florentin.
*S. S* Le Cte d'Orglande, Pair,
Le Vte Lacroix (Pamphile), *Lieut. général*, à Strasbourg.
Le Cte de Hautefeuille.
Le Cte de Rastignac (Ch.), *Mar.-de-camp*, rue des Petits-Augustins, n. 11.
Le Mis de Gourgues, rue de la Ville-l'Evêque, n. 33.
Le Cte de Saint-Chamans, *Maréchal-de-camp*, rue Neuve des Mathurins.
Le Vte Talon, *Maréchal-de-Camp.*
Le Bon. de Druault, *Mar.-de-camp.*
Le Cte de Lauriston, *Maréch. de camp*, rue d'Artois, n. 3.
Le Vte de Latour-Maubourg, *M. de-c.*
Le Cte de Vibraye, r. S.-Dominiq. 91.
Le Cte Pottier, *Maréchal-de-camp.*
Le Cte Coutard, *Lieutenant-général.*

*Gentilshommes honoraires de la Chambre.* Messieurs,

Le Bon Destouches, *Préf. de S.-et-O.*
Le Cte de Tournon.
Raymond Delaitre, *Préfet de l'Eure.*
Le Bon Siméon.
Le Cte de La Garde, *ex-Ministre de France à Madrid.*
Le Mis de La Moussaye.
Cte de Goyon, *Préf. de S.-et-Marne.*
Le Bon d'Haussez, *Préfet de l'Isère.*
Le Cte de Rochechouart, *Maréchal-de-camp*, place Vendôme, n. 7.
Le Cte de Sesmaisons (Donatien), rue de l'Echiquier, n. 27.
Le Mis de Lévis-Mirepoix, rue de la Planche, n. 19.
Mallet, rue de la Chaussée-d'Antin, 13.
Le Cte Albéric de Choiseul, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.

Le Mis de Radepont, rue de l'Université, n. 49.
Le Cte de Montlivault, *Préfet du département du Calvados.*
Le Mis de Colbert de Chabannais.
Le Mis de Belissen.
Le Mis de Sercey, *Vice-Amiral.*
Le Cte de Courtarvel, rue Saint-Dominique, n. 90.
Le Cte de Brosses, *Préfet du département du Rhône.*
Le Bon de Tourolle, *Membre du Conseil génér. du départ. la Seine,* rue Neuve-des-Mathurins, n. 58.
Le Mis de La Valette.
Le Mis d'Escayrac.
Le Cte d'Orsay, *Lieutenant-général.*
Le Cte de Bombelles.
Le Cte d'Imécourt.
Le Cte de Bourmont, *Lieut.-général.*
Le Vte Vallin.
Le Cte René de Bernis.
Le Vte Reiset, *Lieutenant-général.*
Le Mis Duplessis Chatillon.
Le Mis de Lillers, *Colonel de la garde nationale.*
Le Cte d'Harcourt (Eugène).
Le Cte d'Audenarde, *Lieut.-général.*
Le Mis de Rostaing (H.-P.), *Colonel.* rue des Petits-Augustins, n. 20
Le Mis de Chaumont de Quitry.
Le Mis de Calvières.
Le Cte de Sesmaisons (Gabriel).
Le Cte Augte de Juigné.
Bon de la Porte, *Col. d'art. de la garde.*
Le Cte de Chazelles, *Préf. du Morbihan.*
Le Vte de Virieu.
Le Mis de Goulaine.
Le Cte de Montaut.
Le Duc de Fimarcon.
Le Mis de Froissard.
Le Cte de Vaulgrennand, r. du Bac, 87.
Le Mis de Gasville, *Préfet de l'Yonne.*
Le Cte de Fougières.
Le Cte de Montbel.
Le Cte de Saint-Sauveur.
Le Cte Gain de Montaignac.
Le Cte de Sesmaisons.
Le Cte de Bourbon Busset.
Le Cte de Vérac.
Le Cte de Bréon.
Le Cte Charles de Maillé.
Le Mis de Chabrillant.
Le Cte Louis de la Tour-du-Pin.
Le Cte de Vaudreuil.
Le Cte de La Loyère.
Le Vte Paultre de la Motte.
Le Mis de Fraguier.
Le Mis Terrier de Santans.
Le Cte Rolland d'Erceville.
Le Mis de Louvois.
Le Prince de Craon.
Le Cte de Bearn.
Le Duc de Céreste.
Le Cte de Bussy.
Le Vte de Curzay.
Le Cte de Forbin.
Le Mis de l'Aigle.
Le Cte de Levis.
Le Cte Alfred de Montesquiou.
Le Mis Dalon.
Le Cte Héraclius de Polignac.
Le Mis de la Roche Dragon.
Le Cte de Pleumartin.
Le Duc de Rauzan.
Le Mis de Moustier.
Le Vte de Bruc.
Le Chev. de Pinieux.
Le Mis de Castelbajac.
Le Bon Rabusson.
Le Cte de Loverdo.
Le Cte Alfred de Damas.
Le Cte de la Poterie.
Le Cte de Blangy.
Le Bon de Tauriac.
Le Vte de Berthier.
Le Cte de Vauvineux.
Le Cte d'Estourmel.
Le Cte de Tocqueville.
Le Prince de Berghes.
Le Vte Héricart de Thury.
Le Vte de Cajoc.
Le Mis de La Fare
Le Vte Chabrol de Chameane.
Le Cte de Béthune.
Le Mis de Montécot.
Le Bon d'Aubier.
Le Cte d'Isle.
Le Mis de Martainville.
Le Mis de Montgrand.
Le Cte d'Arbaud Jouques.
Le Cte de Grenouville.

## *Maître des Requêtes, Secrétaire du Cabinet.*

M. Le Bon Prévost.

## *Fêtes et Spectacles.*

M. le Bon Papillon de la Ferté, *Directeur.*
M. d'Isy, *Inspecteur.*
M. Isabey, *Dessinateur-Ordonnateur.*

## *Gentilshommes ordinaires de la Chambre.* Messieurs,

De Patu.
Le Bon Lemoine (Henry).
Le Chev. de Perrot.
Le Chev. Pinel de la Taule.
Le Vte Le Prévôt d'Iray.
Le Vte de L'Espine.
De Javel.
Le Bon des Chesnes.
Le Baillif de Mesnager.
Doigny.
Le Bon Estave de Valsery.
Faget de Quennefer, fils.
D'Hémard.
Gentil.
De Guerny.
Xavier Feuillant.
De la Motte, *en survie. de* M. Doigny.

## *Gentilshommes ordinaires-surnuméraires.* Messieurs,

Gougenot Desmousseaux.
Le Cte de Goisson.
D'Aubier.
Carpentin.
Le Chev. Charles Lecreps d'Esquay.
Devèze.
Morillot.

## *Gentilshommes ordinaires-honoraires.* Messieurs,

Lebreton des Chapelles.
Denois (Ferdinand).
Marnier.
Le Chev. de la Bruère
Delzeuze.
Boutet.
Ruynard de Brimont.
Delsart, *Sténographe.*

## *Lecteurs.* Messieurs,

Le Bon Gauthier de Brécy.
Michaud.
Campenon.
Mennechet.
M. Gentil, } *honoraires.*
M. Couchery, }

*En survivance de* M. le Bon Gauthier de Brécy,
M. Silvestre, *Chargé du soin de la Bibliothèque du Cabinet.*

## *Premiers Valets-de-Chambre.* Messieurs,

Lorimier, Chevalier de Chamilly.
Le Bon de Peronnet.
De Peronnet fils, *en survivance.*
Le Bon Thierry de Ville-d'Avray.
De Ville-d'Avray fils, *en survivance.*
Le Bon Hüe.
Le Bon Bourlet.
Le Chev. Bourlet Saint-Aubin, adjoint-survivancier de son père.

## *Valets-de-Chambre par Semestre.* Messieurs,

Gémeau.
Baugé.
Prieur.
Blanchet de la Méroterie.
Gourdin.
Boileau.
Vattebault, *en survivance.*
De la Cornillère.
Basire.
Bailly de Barberey.
Cernay de Boucheman.
Fievet.
Fouques-Duparc.
De la Grange.
Ledoux.
De Lafosse fils.
Aug. Fievet.

## *Huissiers de la Chambre.* Messieurs,

Luthier. } *faisant le ser-*
Lemoine. } *vice du Cabin.*
De Glatigny.
Cassaignes.
Bontemps-Bousquet.
Martin des Fontaines.
Damesme.
L'Hôte de Selancy.
Gasse.
Famin.
Bazin.
Le chev. de Cadalvene.
Bertheville.
Beschepoix.
Marchand.
Rabel.
Grau de Saint-Vincent.
Alavoine.
De Labadye.
Michel.
De Lacroix, *survivancier.*

*Valets-de-Chambre ordinaires.* Messieurs,

Basset. Gros. Moors.

*Dessinateur du Cabinet.*

M. Lafitte, au Palais des Beaux-Arts.

*Inspecteur de la Garde-Robe.*

M. Basset.

*Secrétaire de la Garde-Robe.*

M. Asseline.

*Secrétariat de la Chambre.* Messieurs,

Mennechet, *Secrétaire de la Chambre.*
D'Isy, *Secrétaire-Adjoint.*
De Labadye, *premier Commis.*
Rue, *second Commis.*
Malivoire, *troisième Commis.*

*Artistes attachés à la Chambre et au Cabinet.*

M. le Bon Gérard, *premier Peintre du Roi.*
M. Bosio, *premier Sculpteur du Roi.*

---

M. Robert Lefèvre, *premier Peintre*, quai d'Orsay, n. 3.
M. Augustin, *premier Peintre en miniature.*
Mad. de Mirbel, *Peintre en miniature de la Chambre.*
M. Saint, *Peintre en miniature.*
M. Melling, *Peintre paysagiste.*
Madame Jaquotot, *Peintre sur porcelaine.*
M. Parent, *Peintre sur émail.*
M. Laurent, *Graveur*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 20.
M. Gayrard, *Graveur en médailles.*
Le chev. Desnoyers, *graveur.*
M Oblin, *Graveur sur métaux*, quai des Orfèvres, n. 36.
M. Richomme, *Graveur de Musique*, rue Saint-Jacques, n. 248.
M. Janvier, *Horloger ordinaire du Roi.*
M. Leroy, *Horloger de la Chambre du Roi*, Palais-Royal.
M. Bapst, *Joaillier du Roi.*
M. Cahier, *Orfevre du Roi.*
M. Ouizille, *Joaillier-Bijoutier.*

*Musique de la Chapelle du Roi.* Messieurs,

Chérubini, 1er *Semestre*, } *Surintendans.*
Lesueur, 2e *Semestre*, }
Plantade, *en survivance.*
Le Chev. Blangini, *honoraire.*
Durais, *Secrétaire.*
Plantade, *Maître de Chapelle.*
Kreutzer, aîné, *en survivance et premier violon.*
Jadin, *Gouverneur des Pages.*
Beaufils ✻, *Médecin.*

*Musique de la Chambre.* Messieurs,

Paër, *Surintendant-honor.*, Directeur.
Blangini, } *accompagnateurs.*
Boyeldieu, }
Lafont, *premier Violon.*
Nadermann, *premier Harpiste.*
Tulou, *première flûte.*

SERVICE DE LA FACULTÉ.

*Premier Médecin.*

M. le Baron Portal, rue de Condé, nº 12.
M. Alibert, *premier Médecin ordinaire*, en Cour.

### *Médecins ordinaires.* MM.

Auvity (Pierre), rue Richepanse, n. 3.
Guéneau de Mussy, rue de Tournon, n. 12.

*Médecins par quartier.*

Janvier. MM.
Orfila, rue de Tournon, n. 33.
Pelletan fils, rue de Corneille, n. 5.

Avril. MM.
Magnan, rue Saint-Guillaume, n. 15.
Salmade, rue Royale, n. 8.

Juillet. MM.
Lavit fils, rue des Quatre-Fils, n. 22.
Auvity (Antoine), r. de Gr.-St.-G. 126.

Octobre. MM.
Dalmas, rue Saint-Honoré, n. 367.
Martin, rue de Condé, n. 12.

Lavit père, *Médecin honoraire par quartier.*

*Médecin oculiste.*

M. Demours, rue de l'Université, n. 19.

*Médecins consultans.* MM.

Piot de Montaigu, 1er *Médecin consultant*, rue de l'Arbre-Sec, n. 35.
Regnault, rue Godot-Mauroy, n. 28.
Lafisse, r. Ne-des-Petits-Champs, n. 58.
Bourdois de la Mothe, r. Royale, n. 5.
Petit, rue de Condé, n. 30.
Landré-Beauvais, à l'Ecole de Médecine.
Sue, rue de Surène, n. 3.
Blancheton, rue de Lully, n. 1.
Andral, rue des Saussayes, n. 11.

### *Chirurgiens.*

M. Distel, *premier Chirurgien*, *honoraire*, en Cour.
M. le Baron Dupuytren, *premier Chirurgien*, place du Louvre, 4.
M. Thévenot de Saint-Blaise, *premier Chirurgien ordinaire*, rue du Doyenné, n. 4.
M. Bougon, *idem*, rue St.-Honoré, n. 362.

*Chirurgiens par quartier.*

Janvier. MM.
Marjolin, rue de Richelieu, n. 89.
Ribes, rue de Vaugirard, n. 11.

Avril. MM.
Nolin, rue de Mondovi, n. 4.
Dalliez fils, rue Cassette, n. 15.

Juillet. MM.
Vesque, rue de Bétisy, n. 21.
Moreau, rue de Sèvres, n. 23.

Octobre. MM.
Nicod, rue Saint-Florentin n. 8.
Beauchêne, rue du Bac, n. 33.

*Chirurgiens Consultans.* MM.

Le Bon Boyer, rue de Grenelle S.-G., n. 9.
Richerand, rue de Bondy, n. 44.
Le Bon Larrey, Place Conti, n. 4.

*Chirurgien-Renoueur.*

M. Thierry-Valdajou, rue du Petit-Musc, no 9.

*Chirurgiens-Dentiste.* MM.

Dubois-Foucou, rue Caumartin, n. 2.
Delabarre, *en survie.*, rue de la Paix, 19.

### *Pharmaciens.*

M. Fabre, *premier Pharmacien, en Cour.*
M. Mégès, *premier Pharmacien en survivance, à la pharmacie royale.*
M. Clarion, *pharmacien ordinaire*, rue St-Dominique-St-Germain, n. 44.
M. Delagenevraye, *Pharmacien ordinaire, à la pharmacie royale.*
M. Ledanois, *idem.*
M. Vautrot, *Chef du bureau de la Faculté*, rue Béthisy, n. 21.

QUATRIÈME SERVICE.

## GRAND-ECUYER DE FRANCE.

M. . . . . .

*Premier Ecuyer.*

*S. S.* le Prince de Polignac, Chevalier des Ordres du Roi, Pair duc de France, Maréchal-de-camp, Aide-de-Camp de S. M.

*Écuyer Commandant.*

M. le Cte O'Hëgerty, Maréchal-de-camp.

*Écuyer Commandant adjoint, chargé des attelages.*

M. le Vte de Bongars, Colonel.

*Ecuyers cavalcadours.* Messieurs,

*Trimestre de janvier.*

Le Chev. de Rivière, Maréchal-de-camp, *aux Ecuries du Roi.*
Le Cte Defrance, Lieut.-gén. *r. St.-Lazare, vis-à-vis celle St.-Georges.*
Le Bon Dujon, Maréchal-de-camp, *rue de Grenelle, au Gros-Caillou.*

*Trimestre d'avril.*

Le Vte de Vanssay, *aux écuries du Roi.*
Le Bon Vincent, Maréc.-de-camp, *rue des Mathurins*, n. 72.
Le Vte Domon, Lieut.-général, *rue Boudereau*, n. 4.

*Trimestre de juillet.*

Le Cte Frédéric de Bongars, *rue de Grenelle-St.-Germain*, n. 98.
Le Mis de Martel, Colonel, *rue Saint-Florentin*, n. 9.
Le Cte de Neuilly, Col., *r. St.-Thomas-du-Louvre, hôtel de France.*

*Trimestre d'octobre.*

Le Cte de Fezensac, Maréchal-de-camp, *rue d'Anjou*, n. 42.
Le Mis Oudinot, Colonel de cavalerie, *rue d'Artois*, n. 3.
Le Mis de Chabannes la Palice, Col. de cavalerie, *au Palais Bourbon.*

*Ecuyers Cavalcadours, Surnuméraires.*

M. le Chev. d'Hozier, Colonel, *aux Ecuries de Sa Majesté, au Roule.*
M. le Cte Héraclius de Polignac, *rue du Faub.-Saint-Honoré, n.* 55.
Le Cte de Saint-Pol, Colonel, *aux Ecuries de Versailles*, (honoraire).

*Ecuyers Chefs du Manége.*

M. le Vte d'Abzac, Colonel, *aux Ecuries*, à Versailles.
M. le Chev. d'Abzac, Colonel *honoraire*, à Versailles.

*Ecuyers de Manége.* Messieurs,

Le Vte Dumas de Goursac, *Col.*
Le Cte Charette de Boisfoucauld, *id.*
Le Vte Daure.
} *Aux écuries du Roi, à Versailles.*

*Ecuyers de Manége, Surnuméraires.*

M. le Vicomte de Vaugirand, *aux Ecuries*, à Versailles.
M. de Vandière, *idem*, *idem.*

*Ecuyers ordinaires.* Messieurs,

*Semestre de janvier.*

Le Mis de Fresnes, *Boulevard Montmartre*, 14.
Le Chev. Achille de Salaignac, *rue du Colombier*, n. 20.
Le Cte Dauber de Peyrelongue, *rue Saint-Honoré, n.* 353.
Le Vte de Salvert, *rue de Chartres*, 4.

*Semestre de juillet.*

De Brachet, *rue de Grenelle-Saint-Germain*, n. 117.
Le Bon de Saint-Pardoux, *rue St.-Dominique*, n. 83.
Vte O'Hëgerty, *rue Neuve-de-Bellechasse*, n. 2.
De Milange, *rue de Bourbon*, n. 7.

*Ecuyers honoraires.* Messieurs,

Le Mis Daubet de Peyrelongue. Le Vte de S.-Pardoux. Le Cte de Salvert.

*Elèves Ecuyers.* Messieurs,

Henri de Charette, De Gourcy, } *à Versailles.* | De Chelers, D'André, } *à Versailles.*

*Elèves Ecuyers surnuméraires.* Messieurs,

De Cubières. De Wataire. D'Aumont.

*Gouverneur des Pages, honoraire.*

M. de Neuville, comte de Belle-Isle, Maréchal-de-camp.

HOTEL DES PAGES, A PARIS.

*Sous-Gouverneur.*

M. le Baron Gombault-Razac.

N. . . . . *Aumônier.*

Le Bon d'Anthès, 1er, De Saint-Victor, 2e, } *Adjudans-Majors.* | M. . . . . *Sous-Adjudant.*

PAGES. Messieurs :

| | | |
|---|---|---|
| De Wall, 1er *Page.* | De Lauriston. | De Feltre. |
| DeTholozan *Page Daup.* | Du Pille. | De Pérignon. |
| De Ville-Vieille. | De Cheffontaines. | Duhamel. |
| De Pellan. | De Vaudreuil. | De Vogüé. |
| Beaupoil de St.-Aulaire. | De Labassetière. | De Dillon. |
| De Choiseul. | DeMontholonSémonville. | De Bridieu. |

*Examinateur-Inspecteur des Etudes.*

M. le Bon de Raynaud.

*Professeurs et Maîtres.* Messieurs,

Taunay, *de Belles-Lettres.*
Berthier, *de Mathématiques.*
Gérono, *de Physique et Chimie.*
Lecamus, *de Topographie.*
Hanus, *de Fortification*
Armand, *de Dessin.*
Valois, *d'Hippiatrique.*

Vattier Charlemagne, *d'Escrime.*
N. . . . *de Danse.*

*Service de santé.*

Regnault, *Médecin-Consultant.*
Boisseau, *Chirurgien-Consultant.*

*Nota.* Le service est fait par les officiers de santé des écuries du Roi.

HOTEL DES PAGES, A VERSAILLES.

*Sous-Gouverneur.*

M. le Mis de Crux.

M. l'Abbé Godeau, *Aumônier.*

Le Chev. de Nelle, 1er, Galbaut-Dufort, 2e, } *Adjudans-Majors.*

Diéghem, *Sous-Adjudant.*

PAGES, Messieurs :

| | | | |
|---|---|---|---|
| De Vathaire. | De Barbançois | De Margueritte. | De Saint-Vincent. |
| De Clermont. | De la Belinaye. | De Sennevoye. | De Dion. |
| De Rothe. | De Vanssay. | De Bretigueres. | De Lorgevil. |
| De Forton. | De Pontac. | De Béthisy. | De Noé. |
| De l'Espinay. | De Conetus. | De Rougé. | De Riencourt. |
| De Curial. | De Beaumont. | De Mesnars. | Lescure Duvergier de La Roche-Jacquelein. |
| D'Augier. | De Jumilhac. | De Kernsoret. | |
| De Saint-Luc. | De Nicolaï. | De Potteau d'Haucarderie. | |
| De Sainte-Aldegonde. | De Berthier. | De Rougé jeune. | De Périgord. |
| De Crux. | Le Poulletier d'Aufiay. | De Plémont. | De la Béraudière. |

*Examinateur-Inspecteur des Études.*

M. le Bon de Raynaud.

*Sous-Directeur des Etudes.*

Delannoy.

*Sous-Inspecteur des études.*

Varin.

*Chefs d'Etudes.*

Dumonchel.
Carlier.

*Professeurs et Maîtres.* Messieurs,
Vannson, *De Mathématiques.*
Goy, *d'Allemand.*
Coupin de la Couperie, *de Dessin.*
Imbart, *de Topographie.*
Chevalier, *d'Ecriture.*
Eigenschenck, *de Musique.*
Breton, *de Danse.*
Gomard, *d'Escrime.*
Daumont, *de Voltige.*

*Service de santé.*

M. Gaudichon, *Médecin.*
M. Maurin, *Chirurgien.*
M. Orange, *Dentiste.*

ADMINISTRATION.

*Inspecteur-Contrôleur-général.*

M. de Brisoult, hôtel des Ecuries du Roule.

*Secrétaire-Général, Contrôleur chef de la comptabilité.*

M. Norès, aux Ecuries du Roi, place du Carrousel.

*Inspecteur du Matériel.*

M. Bragouse-Saint-Sauveur, rue de Bourbon, n. 87.

*Service de santé.* Messieurs,

Vergez, *Médecin des Ecuries et des pages du Roi*, place du Carrousel.
Chailly, *Chirurgien, idem*, hôtel d'Elbeuf
Texier, *Médecin*, place des Victoires, n. 1.
M. Fournier, *Chirurgien, au Roule.*
Hostein, *Dentiste*, rue de l'Echelle-St.-Honoré.

CINQUIÈME SERVICE.

## GRAND-VENEUR DE FRANCE.

*S. E.* le Mal Mis De Lauriston, *Grand-Veneur.*

M. le Comte de Girardin, Lieutenant-général, *premier Veneur, rue Neuve de Luxembourg, n. 26.*

*Chasses à courre.*

M. le Bon d'Hanneucourt, *Commandant de la Vénerie.*
M. le Cte de Vienne, *Lieutenant de la Vénerie.*
M. le Vte de St.-Pern, *Lieut. en 2e.*
M. D'Hybouville, *Lieutenant honoraire*, 1er *Page.*
M. De Champs de Blot, *second Page.*
M. Edouard d'André, *Page surnumér.*

*Chasses à tir.*

M. le Bon d'Honincthun, *Lieutenant des chasses à tir.*
M. de Vinfrais, *Porte-Arquebuse.*
M. Etienne, *Aide-Porte-Arquebuse.*
M. Autin, *Sous-Aide-Porte-Arqueb.*
M. de Beauterne, *Page honoraire.*
MM Demanet et Bertaut, chargés des détails du gibier.

*Secrétariat-général.*

M. Froidure, *Secrétaire général*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 26.

SIXIÈME SERVICE.

## GRAND-MAITRE DES CÉRÉMONIES DE FRANCE.

*S. S.* M. le Mis de Dreux-Brézé, *Pair de France*, rue de Varennes, n. 12.

*Maître des Cérémonies.*

M. le Mis de Rochemore, Maréc.-de-Camp, rue St.-Honoré, 387.

*Aides des Cérémonies.*

M. le B^on de Saint-Félix, rue de Bourbon, n. 50
M. le V^te de Geslin, rue Pigale, n. 21.
M. le C^te de la Rochebousseau, *honoraire*, rue S.-Dominique, 48.

*Secrétaire des Cérémonies.*

M. Vacherot, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 126.

*Roi d'armes de France.*

M. le Chev. Duverdier de Vauprivas, rue Neuve-des-Mathurins, n. 45.

*Héraults d'armes.* Messieurs,

De Vauzelles, rue Baillet, n. 3.
Le Chev. de Maradas, rue des Ecouffes, n. 21.
Cordier de Saint-Elme, rue des Bernardins, n. 5.
Le Chev. Fabvre, rue Neuve-des-Mathurins, n. 25.
Le B^on Lainé, rue Saint-Honoré, n. 342.
Leconte, rue Salle au Comte, n. 16.

*Héraults d'armes honoraires.* Messieurs,

| | | |
|---|---|---|
| Joly de Remancourt. | De Gouvion. | De Frey. |
| Jourdier. | De la Gardelle. | Boc Saint-Hilaire. |
| Petit-d'Arson. | De Toury. | Lemat. |
| Dugoumier-St.-Denis. | Chartier. | De la Cornillière. |
| De Boulliers. | Lanjou de la Grange. | C^te Dufour d'Hargeville. |
| Demesny. | Mercié. | |

## SECTION III.

## AIDES-DE-CAMP DU ROI.

*Premiers Aides-de-Camp.*
- *S. S.* le Duc de Maillé ✲ ✲ ✲, *Pair de France.*
- *S. S.* le Duc de Fitz-James ✲ ✲ (C. ✲), *idem.*

*Aides-de-Camp.*
- M. le C^te de Bruges ✲ (G. ✲), *Lieut.-général.*
- M. le C^te de Wall (C. ✲) (G. ✲), *Mar.-de-Camp.*
- M. le Chev. de la Salle ✲ ✲ (O. ✲), *idem.*
- M. le C^te de Trogoff (C. ✲) ✲, *idem.*
- *S. S.* le Pr. Jules de Polignac ✲ ✲ (O. ✲), *id.*
- M. le C^te de Bouillé ✲ (O. ✲), *idem.*
- M. le V^te de la Rochefoucauld ✲ (O. ✲), *idem.*
- M. le C^te Alexis de Noailles ✲ (C. ✲), *idem.*
- *S. S.* le V^te Digeon (C. ✲) (G. ✲), *idem.*
- M. le M^is de Conflans ✲ (O. ✲), *idem.*
- M. le Duc de Crussol, *idem.*

M. le B^on de Kentzinger ✲ (O. ✲), *attaché au Cabinet du Roi.*

# SECTION IV.

## MAISON MILITAIRE DU ROI.

La Maison militaire du Roi se compose des cinq compagnies des Gardes-du-Corps de S. M., de la compagnie des Gardes-à-pied ordinaires du Corps du Roi, des Maréchaux et Fourriers-des-Logis du Roi.

*Nota.* Les compagnies des Gardes-du-Corps du Roi sont distinguées entre elles par les différentes couleurs de leurs bandoulières. Ces couleurs sont : le *blanc* pour la première compagnie ( Croy ) ; le *vert* pour la deuxième compagnie ( de Gramont ) ; le *bleu* pour la troisième compagnie ( de Noailles ) ; le *jaune* pour la quatrième compagnie ( de Luxembourg ), et *le rose* pour la cinquième compagnie (de Rivière ).

### GARDES-DU-CORPS DU ROI.

| CAPITAINES. | *Aides-de-camp.* MM. |
|---|---|
| Le Prince de CROY SOLRE, ✠ (O. ✠), *Lieuten.-général*, r. de Bourbon, hôtel d'Havré. | Le Bon de Romagnat (A.) ✠, *Capit. d'Etat-Major.* |
| *S. S.* le Duc de GRAMONT ✠ ✠ (O. ✠). *Pair de Fr.*, *L.-gén.*, aux Tuileries. | De Vitry ✠, *Capitaine d'Etat-Major.* |
| *S. S.* le Prince de Poix, Duc de MOUCHY, ✠ ✠ ✝ (O. ✠), Grand d'Espagne, *Pair de Fr.*, *Lieut.-gén.*, place et hôtel Beauveau. | Le Vte de Reynaud, *Capitaine d'Etat-Major.* |
| *S. S.* le Duc de LUXEMBOURG ✠ ✠ ✝ (O. ✠), *Pair de Fr.*, *Lt.-gén.*, r. St.-Dominique, hôtel de Luines. | Le Bon Alp. de Lambert, *Capit. d'Etat-Major.* |
| *S. S.* le Duc DE RIVIÈRE ✠ (G. ✠), (O. ✠), *Pair de Fr.*, *Lieut.-gén.*, aux Tuileries. | De Monthiers ✠, *Capitaine d'Etat-Major.* |

### ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

*S. S.* le Bon de GLANDEVÈS, ( C ✠ ), ( C. ✠ ), Pair de France, *Major* (Maréc.-de-camp), aux Tuileries, pavillon de Flore.

M. le Cte de BOISGELIN ✠ (C. ✠), *Lieut.-Aide-Major* (Maréch.-de-camp), place du Palais-Bourbon, n. 89.

M. le Mis DE COURBON ✠ ✝ ( C. ✠ ), *Lieutenant-Aide-Major* (Maréchal-de-camp), à l'hôtel du quai d'Orsay.

M. le Chev. DE LA SALLE ✠ ✝ (O. ✠), *Adj. des Hôtels* (Chef d'Escadron), à l'Hôtel du quai d'Orsay.

*Sous-Lieutenans à la suite des Gardes-du-Corps du Roi.* MM.

Delbosc d'Auzon ✠ (O. ✱), B^on de Maistre ✠, C^te de Faucigny ✠ (O. ✱), C^te de Maudet ✠ (O. ✱), C^te de Toulouse-Lautrec ✠, *L.-C.* — *Ch. d'Esc.*
B^on de Tricornet, *idem.*
Dubos ✠ ✱,

Belezet ✱, Bachelay ✱, C^te de la Forest d'Armaillé ✱, Chev. du Pille ✱, C^te de la Roche Thulon, V^te de Nieuil. — *Ch. d'Esc.*

COMPAGNIE DE CROY.

(*Versailles*, lieu de garnison). Messieurs.

Le C^te DE SAINTE-ALDEGONDE ✠ (C. ✱), *Lieutenant-Commandant* (Maréchal-de-Camp), rue de Bourbon, n. 84.
Le B^on de Jassaud ✠ (C. ✱), *L.-Maj.* (Col.), rue Grange-aux-Belles, n. 7.
Le V^te Lacouldre de la Bretonnière ✠ ✢ (O. ✱), *S.-Lieut.-Adjud.-Maj.* (Lieut.-Colonel).
De Malafosse, B^on Du Coussour ✠ ✱, *Adjudant* (Chef d'escadron).
Dumesnil-Simon ✠, *Porte-Etend.* (Chef d'escad.).
L'Abbé Renault, *Aumônier.*
La Croix ✠ ✱, *Maréchal-des-Logis de 2^e cl.*, *Trésorier*, (Cap.-Com.), rue de Bourbon, n. 86.
Bibaut d'Omancourt ✱, *M.-des-Log de 2^e cl.*, *chargé de l'habill.* (Cap. Com.)
Hedelhofer (O. ✱), *Chirurgien-Major.*

*Lieutenans.* Messieurs.

Le Marquis du Tillet ✠ ✱, *rue St.-Dominique*, 87, — Le C^te Arnaud de S.-Sauveur ✠ ✢ (O. ✱), *r. de Rivoli*, 43, — Colonels.

Le C^te de Wignacourt ✠, ✠ ✱. — Le Chev. Auffret Ducosquer ✠ (O. ✱), — Colonels.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs.

Le C^te Huchet de la Bédoyère ✱, — Le M^is de Chassepot de Pissy ✠ ✢ ✱, — Le Chev. de Lavaur de Charry ✠ ✱, — Lieuten.-Colonels.

Le C^te de Venevelles ✠, V^te de Plemont ✠ (O ✱), V^te de Fraguier ✢ (O ✱), C^te de Banans ✠ ✱, Le Chev. Dartois de Bournonville ✠ ✱, — Lieuten.-Colonels.

*Maréchaux-des-Logis-Chefs.* Messieurs.

ollardeau de La Forest ✠ (O. ✱), Lieutenant-Colonel.

Le Chev. de Boissières ✠ ✱, Chef d'Escadron.

*Maréchaux-des-Logis de 1^re classe.* Messieurs,

emière-Duplessis ✠, spinasse ✠ ✱, illain ✠ (O. ✱), Bovée-Michaut ✠ ✱, — Chefs d'Escadron.

*Maréchaux-des-Logis de 2^e classe.* Messieurs,

De Brandt de Galametz ✱, D'Hérisson, D'Espagnet ✱, Duchol de Signac ✱, De Barrey ✱, Marquet ✠, — Capitaines Comm.

*Maréchaux-des-Logis de 2e classe, Fourriers.* Messieurs,

Cardonne ✻, Capit.-Command. | Malglaive ✻, Capitaines-Command.

*Brigadiers*, (Capitaines en 2e). MM.

Vial ✻.
De Lestelley ✠ ✻.
De Mallet de Coupigny.
De Villaine de Cerbué.
Guidée.
Viguier.
Suby.
Watteau.
Chauvin.
Joyard ✻.
Depestre.
Bourdeau.
Hannotin.
Labrunie.
Delabroise.
Sthulmann.
Légïen ✻.
Petit ✠ ✻.
Dacher.
Seiglière.

COMPAGNIE DE GRAMONT.

(*Saint-Germain*, lieu de garnison). MM.

Le Mis DE TILLY DE BLARU ✠ (O. ✻), *Grand cordon de Saint-Ferdinand*, *Lieutenant-Commandant* (Maréchal-de-camp), rue Richepanse, n. 5.

Fournier Cte de Pellan (C. ✠) (O. ✻), *Lieut.-Major* (Maréch.-de-camp), rue de Bourbon, n. 51.

Le Cte de Villaines ✻, *Sous-Lieut. Adj.-Maj.* (Lieut.-Col.).

Raguet de Brancion de Liman ✠ ✻, *Porte-Etendard* (Chef d'Escadron).

De Faye ✠ (O. ✻), *Adjud.* (Chef d'Escad.).

L'Abbé Viel, *Aumônier.*

Chedeville, *Brig.-Trésor.* (Cap. *en* 2e), rue de Vendôme, n. 19.

Joubert de Lasalette ✻, *Maréchal-des-logis de 2e cl. chargé de l'habillement* (Capit. Commandant.)

M. Dupont (O. ✻), *Chirurgien-Major.*

*Lieutenans.* Messieurs,

Le Mis Duboutet ✠ (C. ✻), Col. rue Thérèse, n. 11.

Dubois-Descours, Mis de la Maisonfort ✠ ✻, Col. r. St.-Dom., n. 62.

Le Mis Duroure (O. ✻), Col. rue de Bourbon, n. 80,

Le Chev. Laget de Bardelin ✠ ✻, Col. à St.-Germain.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

Le Cte d'Andlaw ✻,
Le Peletier, Mis de Saint-Fargeau ✠ ✻,
Le Chev. de Bérard ✠,
Le Ch. Desperiers ✠ ✻,
} Lieuten.-Colonels.

Le Chevalier de Giraud Ducros ✠ (O. ✻),
Le Mis de Monti ✠,
Benoist ✻,
Le Cte de Chabannes ✠ ✻
} Lieuten.-Colonels.

*Maréchaux-des-Logis-Chef.* Messieurs,

Dubois ✠ ✻, Chef d'Escadron.

De Basire ✠ ✻, Chef d'Escadron.

*Maréchaux-des-Logis de 1re classe.* Messieurs.

Surrel de Montbel ✠ ✻,
De Glenet ✠ ✻,
Le Ch. de Chamisso ✠ ✻.
Dumaignaux de la Salle ✠ ✻,
} Chefs d'Escad.

*Maréchaux-des-Logis de 2e classe.* Messieurs,

Dangell ✠,
Lacoste de Latourette ✠ ✻,
Le Brunet de Palhiers, Bon. de Privezac ✻,
De Sénovert ✠.
Le Chev. Dugarreau ✻,
Le Clerc de Rayneval ✻,
} Capit.-Command

*Maréchaux-des-Logis de 2e classe, Fourriers.* Messieurs,

C^te d'Abzac de Ladouze ✻, Cap. Com. | De Vallier, Capit. Comm.

*Brigadiers* (Capitaines en 2e). MM.

| | | |
|---|---|---|
| Mathieu de Fossey ✻. | Cabrié. | De Canolle. |
| De Béraud d'Arimont ✻. | Gury ✻. | De Maubeuge. |
| Delaistre ✻. | Devaulx. | Guéroult ✻. |
| Le Bourgeois D'Arsonville (O. ✻). | Georgin. | Fontreau de Jalaix. |
| | Pissiez ✻. | Mathieu de Verdun. |
| Duchampt de Cogny ✻. | Mayaud. | De Beyries. |
| D'Auluyère de Praneuf ✻. | Darnault. | De La Faye. |

COMPAGNIE DE NOAILLES.

(*Versailles*, lieu de garnison.) MM.

DUPOUGET C^te DE NADAILLAC ✻ ✻, *Lieutenant Command.*, (Maréchal-de-camp), rue de Verneuil, n. 5.

Le M^is de Bonneval ✻ (C. ✻), *Lieut.-Major* (Colonel), rue Sainte-Croix, n. 10, Chaussée-d'Antin.

Le Chev. Delabrousse ✻ (O. ✻), *S.-L.-Adj.-Maj.* (Lieut.-Col.).

Le B^on Dauger ✻ (O. ✻), *Porte-Etendard* (Chef d'Escadron).

Le Chev. d'Estrez ✻ (O. ✻), *Adjudant* (Chef d'Escadron).

L'Abbé Dangicourt, *Aumônier.*

Péraut ✻ ✻, *Maréchal-des-Logis de 1re classe, Trésorier* (Chef d'escadron), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 50.

Caillard ✻ ✻, *Maréchal-des-logis de 2e classe, chargé de l'habillement* (Capitaine Commandant).

Roaldès, *Chirurgien-Major.*

*Lieutenans.* Messieurs,

Le C^te de Poix de Maréchaux ✻, Le V^te de Berthier (Alex.) ✻ (O. ✻), } Colonels.

Le C^te de Champagne-Bouzey (O. ✻), Le C^te de Sesmaisons ✻ ✝ (O. ✻), } Colonels.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

Le C^te Patron d'Aux de Lescout ✻ ✻, Le C^te d'Agoult ✝ ✻, } Lieut.-Colonels.

Baulard de Feurg ✻, Le C^te de Lévis, De Chevannes ✻ ✻, De Verdalle ✻ (O. ✻), } Lieuten.-Colonels.

De Cassand ✻ ✻, Colonel.

Le Chev. Boulley de Blesbourg ✻ (O. ✻). } Lieut.-Colonel.

*Maréchaux-des-Logis-Chefs.* Messieurs,

De Girard ✻ ✻, Chef d'Escadron.

*Maréchaux-des-Logis de 1re classe.*

Messieurs,

De Lapelin ✻, De Ligondès ✻, De Bonnegens de Chabrignac ✻ ✻, Caqueray de Gaillonnet ✻ ✻, } Chefs d'Esc.

D'Astier ✻ ✻, Chef d'Escadron.

*Maréchaux-dés-Logis de 2e classe.*

Messieurs,

Brou ✻ ✻. Charpin ✻ ✻. Cailhe ✻ ✻, De Lapoix de Freminville, ✻ (O. ✻), Lemoine de Boisgarthier ✻, Doriac-Jaubert, } Capit.-Comm.

*Maréchaux-des-Logis de 2^e classe, Fourriers.* Messieurs,

Bizot ✻, Capitaine-Commandant. | Huvelin ✻, Capitaine-Command.

*Brigadiers.* Messieurs,

Loiseau,
Poirier de Clisson,
D'Hérisson,
Ducouret ✻,
Négre de Boisboutron,
Bonnet de la Chapoulie,
Roger,
Le Sourd ✻,
Duchon,
Rudelle,
} Capit. en 2^e.

Taveau,
Faulte Dubuisson,
De Barthelemy,
Mirleau de Neuville d'Isle,
Levaillant (Ferd.),
Argellier ✻,
Thévenot,
D'Hervilly,
Gauthier,
Surrel de Montbel,
} Capit. en 2^e.

COMPAGNIE DE LUXEMBOURG.

(*St.-Germain*, lieu de garnison). MM.

Le C^te de Léautaud Donnine (C. ✠)✻, (O. ✻), *Lieutenant-Commandant* (Maréc.-de-Camp), rue du Bac, n. 39.

Le B^on de Chamouin ✠ (C. ✻), *L.-Maj.* (Col.), Boulevart St.-Martin, n. 4.

Broux ✠ (O. ✻), *Sous-Lieut.-Adj.-Major* (Lieut.-Colonel).

Le Chev. Duverdier de Suze ✠. *Porte-Etendard* (Chef d'Escadron).

Saint-Just d'Antingues ✠ (O. ✻), *Adjudant* (Chef d'Escadron.)

L'Abbé Danzel, *Aumônier.*

Lesterpt-Beauvais, *Maréchal-des-Logis de 1^re classe, Trés* (Chef-d'esc.)

Pesty, ✠ ✻, *Brigadier, chargé de l'habillement* (Capitaine en 2^e), rue Hauteville, n. 12.

Clerc ✻, *Chirurgien-Major.*

*Lieutenans.* Messieurs,

Defay, C^te de Latour-Maubourg ✠ (O. ✻),
Picot, C^te de Dampierre ✠ ✠ (C. ✻),
} Colonels.

Penfentenio, C^te de Chef-fontaine ✠ ✠ (O. ✻),
Le C^te d'Hautefort (O. ✻),
} Colonels.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

Le Chev. de Béranger ✠ ✻, Colonel.
Le M^is de Lascases ✻,
Le M^is de Latourette d'Ambert ✠ ✠ (O ✻),
Prudhomme, C^te de Fontenoy ✠ ✻,
} Lieuten.-Colonels.

Le C^te de Lur-Saluces ✻,
Le C^te de Tournon ✠ ✻,
St.-Aubin de Sandouville ✠ ✻,
Boyer de Fonfrede (O. ✻),
} Lieuten.-Colonels.

*Maréchaux-des-Logis en Chef.* Messieurs,

De Rostolan ✠ ✻, Chef d'Escadron. | De Nelle ✠ ✻, Chef d'Escadron.

*Maréchaux-des-Logis de 1^re classe.* Messieurs,

Samboeuf ✠ ✻,
Mauduit du Boisset ✠ ✻,
Le Lay de Kermabain ✠ ✻,
Le Chev. Fabre de Mazan ✠,
} Chefs d'Esc.

*Maréchaux-des-Logis de 2^e classe.* Messieurs,

De Gentil Duvivier ✠,
De Phillemain ✻,
Fontaine de Mervé ✠ ✻,
De Vauborel ✻,
Coquebert de Romain ✠ ✻,
Vidaud Dudognon Ducarier ✠
} Capit.-Comm.

*Maréchaux-des-Logis de 2e classe, Fourriers.* Messieurs,

Chateaubardon ✻, Capit.-Comm. De Larouveraye ✻, Capit.-Comm.

*Brigadiers.* Messieurs.

Hérisson ✻,
Brossard ✻,
Duranti de Lacalade ✻.
Perreault.
Vermorel ✻,
Rogniat ✻,
Lataille ✻,
Mahusiés,
Peting ✻,
Millot ✻,
} Capit. en 2e

D'Imbleval ✻,
Divolcy ✻,
Cabuchet ✻,
Bonnard,
Joliclerc ✻,
De Meyer ✻,
De Cormette ✻,
Mieulet de Lombrail.
Gauvignon de Bassonnière.
Costrel.
} Capit. en 2e.

COMPAGNIE DE RIVIÈRE.

(*Versailles*, lieu de garnison). MM.

Le Cte de Dampierre ✻ (O. ✻), *Lieut.-Command.* (Maréch.-de-Camp), rue du Bac, n. 40.
Le Vte de Naylies ✻ (C. ✻), *Lieut.-Maj.* (Col.).
De Bizemont (O. ✻), *Sous-Lieut., Adjud.-Major* (L.-C.).
Saint-Seine ✻ ✻, *Porte-Etendard* (Lieutenant-Colonel).
Haon ✻ ✻, *Adjudant* (Chef d'Escadron).
L'Abbé Girard, *Aumônier.*
Munier ✻ ✻, *Maréch.-des-Logis de 1re classe, Trésor.* (Chef d'Escadron).
Leclerc ✻ ✻, *Brigadier, chargé de l'habillement* (Capitaine en 2e).
Puzin ✻, *Chirurgien-Major.*

ESCADRONS.

*Lieutenans.* Messieurs.

Le Mis de Barbançois (O. ✻),
Le Vte de Luppé ✻,
} Colonels.

Le Chev. Galard de Béarn de Brassac ✻ ✻ ✠, Colonel.
Le Mis de Preissac, Colonel.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs.

Le Cte des Ligneries ✻,
Le Vte de Pontac ✻ ✻,
Le Cte de Montmort ✻,
Le Cte de Mazin de Bouy.
} Lieut. Col.

Le Cte de Faucigny (Gaspard),
Le Cte de Maupas ✻ (O. ✻),
D'André (Max.) ✻ (O. ✻),
D'Augustin,
} Lieut. Col.

*Maréchaux-des-Logis-Chefs.* Messieurs,

Grand ✻, Chef d'Escadron.

Ride ✻, Chef d'Escadron.

*Maréchaux-des-Logis de 1re classe.* Messieurs,

Silvestre, Chef d'Escadron.
De Forget ✠, Chef d'Escad.
Tassin, Capit. Commandant.
Boudin Lorry de Fontenelles, Chef d'escad.

*Maréchaux-des-Logis de 2e classe.* Messieurs,

Le Sueur de Surville, Capit. Comm.
Maufus ✻, *idem.*
Senaux ✻, *idem.*
De Besancenet, *idem.*
De Brossard ✻, *idem.*
De Feuillant, *idem.*

*Maréchaux-des-Logis de 2e classe, Fourriers.* Messieurs,

Robine de Labutte, Capit. commandant. | De Morgan, Capit. commandant.

*Brigadiers.* Messieurs.

De Rességuier, Thadée de Saint-Cricq, Jubert, Dupuch, Baudouin (Félix), Desplas, Silvestre, De Schonendall, Nepveur, Saint-Vanne, } Capit. en 2e.

De Ronssin du Châtelle, Lieutenant.
Girard, Boncenne, } Cap. en 2e.
Leblanc, Lieutenant.
Choslin, Devaux, Leblanc de Serigny, Vieillot, Girard ✠ ✠. Huard ✠. } Cap. en 2e.

COMPAGNIE DES GARDES A PIED ORDINAIRES DU CORPS DU ROI,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 5.

*État-Major.* Messieurs,

*S. S.* le Duc de MORTEMART ✠ ✠ (G. O. ✠), Pair de France, *Capit.-Colonel* (Mar.-de-camp), rue de Grenelle-S.-G., n. 79.

*S. S.* le Marquis de Rougé ✠ ✠, Pair de France, *Lieutenant-Colonel* (Colonel).

Le Cte de Diesbach ✠ ✠, *Lieut.-Colonel* (Colonel).

Le Cte Houdouart de Thièvres ✠ (O. ✠), *Major*, (L.-Col.)

Le Chev. d'Abancourt ✠ ✠, *Adjud.-Major* (Chef de bataillon).

Le Boccard, *Porte-Drapeau* (Capitaine).
Binet ✠ (O. ✠), *Adjudant* (Capitaine).
L'Abbé Fourgon, *Aumônier.*
Peney ✠ ✠, *Trésorier* (Capitaine).
Muthelot, *Officier d'habillement* (Lieutenant).
Monnard, *Chirurgien-Major.*

COMPAGNIE.

*Capitaines.* Messieurs,

Le Chev. de Buman ✠ (O. ✠) Lieutenant-Colonel, | M. le Chev. Landry de Saint-Aubin, ✠ (O. ✠), Lieut.-Col.
Le Cte de Thermes ✠ (C. ✠), Lieut.-Col. | Le Cte du Rocheret ✠ (O. ✠). *idem.*

*Lieutenans* (Chefs de Bataillon). Messieurs,

Le Bon de Vincy ✠.
Le Chev. de Muralt ✠ ✠.
Archer ✠.
N. . . . . .

*Sous-Lieutenans* (Chefs de Bataillon). Messieurs,

De Rouvroy ✠.
Le Cte Morin de la Rivière.
Delorme ✠.
De Cossart d'Espiès ✠.

*Sergens-Majors* (Capitaines). Messieurs,

De Morel.
Droz.
De Haller.
N. . . . . .

*Sergens de 1re classe* (Capitaines). Messieurs,

De Ginestet ✻.
De Montessuy.
Ver de Lagracinière ✻.
Marais.
Bouillard
De Houdetot ✻.
Hagard ✻ (O. ✻).
N. . . . . .

*Sergens de 2e classe* (Lieutenans). Messieurs,

Moret (Xavier).
Odart.
Thiercelin.
Waysse.
Dosmarest ✻.
Altermath.
Deplaines.
Hamel de la Berquerie.

*Caporaux-Fourriers.* (Sous-Lieutenans). Messieurs,

Gally Passebosc ✻. Maurice. Bournot ✻. Rottier.

*Caporaux en 1er* (Sous-Lieutenans). Messieurs,

Maingarnaud ✻. Brandenberg. Bera. Frossard.
Roi. Lutsing ✻. Feyer. Marre ✻.

MARÉCHAUX ET FOURRIERS-DES-LOGIS DU ROI,

*Hôtel des Maréchaux et Fourriers-des-Logis du Roi, rue Saint-Thomas-du-Louvre*, n. 28.

*S. S.* le Marquis de LA SUZE ✻ ✻ (O ✻), Pair de France, *Grand-Maréchal-des-Logis*, Lieut.-général, à l'Hôtel.

*Maréchaux-des-Logis*. Messieurs,

Meille ✻ (O. ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Buirette de Verrières ✻ (O. ✻), *idem.*
Le Cte de Geslin (O. ✻) *idem.*
N. . . . . .

*Fourriers-des-Logis de 1re classe*. Messieurs,

Lecomte du Colombier ✻, *Chef d'Escadron.*
Le Cte de Calonne ✻ ✠ ✻, *idem.*
Le Vte de Narp ✻, *idem.*
Du Monchau fils ✻, *Capitaine.*

*Fourriers-des-Logis de 2e classe*. Messieurs,

Le Mis d'Argent (O. ✻), *Capitaine.*
Blanchard ✻, *idem.*
Adolphe Veytard, *Lieutenant.*
Valhaire Dufort, *idem.*

## PRÉVÔTÉ DE L'HÔTEL DU ROI.

L'ordonnance du 27 avril 1817, qui a supprimé la Compagnie des Gardes de la Prévôté de l'Hôtel, a néanmoins maintenu dans sa charge le Lieutenant général d'Epée.

M. le Vicomte de la Chapelle (O. ✻), Lieutenant-Colonel, *Lieutenant général d'Epée*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 119.

*Officiers du Corps royal du Génie attachés à la Maison militaire du Roi.* Messieurs.

Le C^te^ du Moncel ✻ ✻, *Lieut.-Colonel*, *dirigeant le service*, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 106.
Le C^te^ de Lamezan ✻ (O. ✻), *Lieuten.-Colonel*, Ingénieur en chef, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 106.
Peronnin ✻, *Capitaine*, à Versailles, boulevard de la Reine, n. 36.

### ADMINISTRATION DE LA MAISON MILITAIRE DU ROI,

*Intendance militaire*, rue Chantereine, n. 31.

*Intendant militaire.*

M. le B^on^ de Clarac ✻ (C. ✻).

*Sous-Intendans militaires.* Messieurs,

Pellechet ✻ (O. ✻), rue Blanche n. 14.
Feuillet ✻ ✻, Place Vendôme, n. 9.
Weyler de Navas ✻ (O. ✻), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 110.

*Trésor de la Maison militaire.*

M. Beuselin ✻, *Payeur*, aux Tuileries, Galerie neuve, place du Carrousel.

*Hôpital de la Maison militaire.* Messieurs,

Le Chev. Sue ✻ (O. ✻), *Médecin en chef*, rue du Chemin-du-Rempart, n. 3.
Vitrac (O. ✻), *Médecin en second*, rue de Louvois, n. 10.
Duvivier (O. ✻), *Chirurgien-Major*, rue Neuve Saint-Augustin, n. 39.
Hery, *Chirurgien aide-major*, rue des Trois-Frères, n. 13.
Lagarde ✻, *Pharmacien-Major*, rue du Port-Mahon, n. 8.
L'Abbé de Rées, *Aumônier.*
Marguerit-Bonneuil, *Officier d'administration comptable*, à l'Hôpital.

*Administration du Casernement.*

M. Roux, *Conservateur*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 110.

# CHAPITRE II.

## *Service des Princes et Princesses de la Famille royale.*

## SECTION PREMIÈRE.

### SERVICE DE MONSIEUR LE DAUPHIN.

*Premiers Menins.*

*S. S.* le Duc de Damas, Pair de France, *Lieutenant-général des armées du Roi, Gouverneur de la 2e division militaire,* aux Tuileries.

M. le Duc de Guiche, *Lieutenant-général,* rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 105.

*Menins.*

*S. S.* le Duc d'Escars, Pair de France, *Lieutenant-général,* rue Neuve Notre-Dame-des-Champs, n. 12.

M. le Bon de Damas, *Lieutenant-général,* à Paris.

M. le Cte Melchior de Polignac, *Mar.-de-camp,* rue des Champs-Elysées.

M. le Vte de Saint-Priest, rue de l'Université, n. 111,
*S. S.* le Cte de Bordessoulle, Pair de France, rue de l'Université, n. 19. } *Lieut. gén.*

M. le Cte d'Osmond, *Lieut.-Colonel,* rue Basse-du-Rempart, 8.

M. le Cte de la Rochefoucault, *Chef de Bataillon,* rue de Varennes, n. 33.

*Aides-de-Camp.*

*S. S.* le Bon de Beurnonville, Pair de France, rue de la Ville-l'Evêque, n. 43. . . . . } *Maréch. de-camp.*
M. le Cte de Laroche-Fontenilles, rue Duphot, 10. }

M. le Vte de Champagny, rue de l'Université, n. 16,
M. le Cte de Montcalm, rue de Grenelle, S.-G., 88,
M. le Bon Lecouteulx de Canteleu, rue d'Anjou, St.-Honoré, n. 62,
M. le Vte de Lahitte, rue de Rivoli, n. 32. } *Colonels.*

M. le Duc de Ventadour, rue Grange-Batelière, n. 2, *Lieut.-col.*

M. Dupau, *Lieut.-Colonel du génie.*

*Secrétaire des Commandemens, honoraire.*

M. le Bon de Giresse-la-Beyrie.

*Secrétaire du Cabinet.*

M. d'Acher-Montgascon, *Chef de Bataillon,* aux Tuileries.

*Premier Valet-de-Chambre ordinaire et Trésorier.*

M. Gouverna, aux Tuileries.

*Valets-de-Chambre.* Messieurs,

Demanet, rue de Rivoli, n. 8.
Gouverna jeune, rue de Verneuil, n. 23.

*Huissiers de la Chambre.* Messieurs,

Queyriaux, rue de Valois, n. 1, près le Carrousel.
N. . . . . .

*Garçons de Toilette.* Messieurs,

Vallerant jeune. | Vallerant aîné. | Barrendeguy.

*Porte-Arquebuse.*

M. Marquard, rue de Rivoli, n. 8.

*Secrétaire du Service des Ecuries.*

M. Fabre de Tapiès.

## SECTION II.

## SERVICE DE MADAME LA DAUPHINE.

*Premier Aumônier.*

S. Em. Mgr. le Cardinal de la FARE, Pair de France, Ministre d'Etat, *Archevêque de Sens*, aux Tuileries.

*Aumôniers par sémestre.*

M. l'Abbé de Bellaud, *Vicaire-général de Sens*, rue Caumartin, 26.
M. l'Abbé d'Hautpoul, rue de Bourbon, n. 50.

*Chapelain ordinaire.*

M. l'Abbé de Cacqueret.

*Dame d'honneur.*

Madame la Duchesse de Damas-Crux, aux Tuileries.

*Dame d'atours.*

Madame la Vicomtesse d'Agoult, aux Tuileries.

*Dames pour accompagner.*

Madame la Comtesse de Béarn, rue de Varennes, n. 11.
Madame la Marquise de Biron, rue de Louis-le-Grand, n. 23.
Madame la Marquise de Sainte-Maure, rue du Bac, n. 94.
Madame la Vicomtesse de Vaudreuil, rue de Varennes, n. 29.
Madame la Marquise de Rougé, rue de Varennes, n. 19.
Madame la Comtesse de Villefranche, rue de la Planche.

*Chevaliers d'honneur.*

*S. S.* le Marquis de Vibraye, *Pair de France*, rue Saint-Dominique, n. 91.
*S. S.* le Duc Mathieu de Montmorency, *Pair de France*, *Ministre d'Etat*, *Maréchal-de-Camp*, *conservant les honneurs du service*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 33.

*Premier Ecuyer.*

M. le Vicomte d'Agoult, *Lieut.-gén.*, rue de l'Université, 106.

*Ecuyers.*

M. le Chevalier de Beaune, rue de l'Université, n. 106.
M. O'Hëgerthy, rue de l'Université, n. 106.

*Secrétaire des Commandemens, et Trésorier général.*

M. Théodore Charlet, rue de la Chaise, n. 10.

*Secrétaire de la Chambre.*

M. Christophe.

*Porte-manteau.*

M. le chev. de Laulanhier.

*Premières Femmes.*

Madame Collignon, Madame Blanchard, } *aux Tuileries.*

*Femmes ordinaires.*

Madame Gonnet, Madame Gaillard, } *aux Tuileries.*
Madame la Comtesse Dudognon.
Madame Blanchard j^e^, *aux Tuileries.*
Madame Beausacq, *à Saint-Cyr.*

*Lectrice.*

Madame la Baronne Hue, *à Fontainebleau.*

M. Allard, M. Camot, } *Valets de Chambre ordinaires.*

M. Nivet, M. Charrière, } *Huissiers de la Chambre.*

M. Bourgoin, *Secrétaire des Atours.*

M. Hensen aîné, M. Hensen j^e^, M. Revenel, M. Reignier. } *Garçons de la chambre.*

M. Seydoux, M. Fontaine, } *Feutiers.*

*Femme de garde-robe des Atours.*

Madame Dubucquoi.

*Femme de garde-robe.*

Madame Hensen.

*Valet de garde-robe.*

M. Marconnet.

*Garçon de garde-robe.*

M. Failleux.

*Médecin.*

M. Lucas, *rue St-Honoré*, *n.* 346.

*Oculiste.*

M. Wenzel, fils.

*Pharmacien.*

M. Fabre, *aux Tuileries.*

*Dentiste.*

M. Hostein.

*Notaire.*

M. Moisant, *rue Jacob*, *n.* 16.

*Architecte.*

M. Villers, *rue d'Enfer*, *n.* 25.
Madame Clerget, *née* Melling, *Peintre paysagiste de la Chambre.*

*Conservateur des tableaux.*

M. le Chev. Bonnemaison.

## SECTION III.

## MAISON DE S. A. R. MADAME, DUCHESSE DE BERRI.

*Premier Aumônier.*

*S. S.* de CHABONS, *Evêque d'Amiens*, Pair de France.

*Aumôniers ordinaires.* Messieurs.

L'Abbé De la Noue.
L'Abbé de la Bourdonnaye.
L'Abbé Danivel de Pontchevron.

*Chapelains.* Messieurs.

L'Abbé Quarante.
L'Abbé Jolly.

*Dame d'honneur.* — Madame la Maréchale Duchesse de Reggio,
*Dame d'atours.* — Madame la Comtesse de Noailles.

*Dames pour accompagner.* Mesdames,

La Comtesse de Bouillé.
La Comtesse d'Hautefort.
La Comtesse de Béthizy.
La Marquise de Gourgue.
La Comtesse de Meffrey.
La Vicomtesse de Castéja.
La Comtessse de Rosambo.
La Marquise de Podenas.
La C^se Charles de Gontaut, *hon.*
La C^se de la Rochejacquelein, *honoraire.*
La Marquise de Lauriston, *hon.*

*Chevalier d'honneur.* — M. le Duc de Levis.
*Chevalier d'honneur adjoint.* — M. le C^te de Brissac.
*Premier Ecuyer.* — M. le C^te de Mesnard.
*Ecuyer-Commandant.* — M. le chevalier de Larnière.
*Ecuyer cavalcadour.* — M. Duchesne de Denant.
*Ecuyer de main.* — M. le V^te d'Hanache.
*Ecuyer de main honoraire.* — M. le B^on de Fontanes.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

M. le M^is de Sassenay, *Trésorier, Administrateur-général des finances*, à l'Élysée.
M. Cuchetet (Charles), *Commissaire général*, à l'Élysée.
M. Delille (Etienne), *Intendant général*, rue de Rivoli, n. 14.

*Secrétaire de la Chambre.*

M. Morel, rue de la Chaussée d'Antin, n. 11.

M. Galland, *Maître-d'Hôtel.*

*Premières Femmes-de-Chambre.*
Madame de Wathaire.
Madame De la Flèche.

*Femmes-de-Chambre ordinaires.*
Madame Bois d'Offré.
Madame Bourgeois.
Madame Sonnet.
Madame Chantelot-Desforges.
Madame Hansler.
Madame Clérambault *fem.-de-Ch. ord.*

*Ecuyer Porte-Manteau.*
M. le Chev. Gory.

*Valets-de-Chambre.*
M. Sotom.
M. Jacob Schairer.

*Huissiers de la Chambre.*
M. Remy.
M. Vaquette.

*Garçon de la Chambre.*
M. Buverrier.

*Atours.*
Madame Sotom, 1^re femme.
Mademoiselle Sotom, 2^e.
Mademoiselle Lefebre, 3^e.

*Secrétaire.*
M. Fessler.

M. Le Blond, *Adjoint au Maître d'hôtel.*

*Garçons des atours.*
M. Lemoine.
M. Remond fils.

*Lingerie.* Mesdames,
Cornillon, *Maîtresse lingère.*
Colin, 1^re *lingère.*
Rivière, 2^e *idem.*
Royer, 3^e *idem.*
Lallier, 4^e *idem.*

*Bibliothécaire.*
M. Osmont.

*Conservateur des Tableaux.*
M. le Chev. Bonnemaison.

*Directeur de la Musique.*
M. Paër.
M. Blangini, Adjoint.

*Faculté.*
M. Guérin, M. Laennec, } *Médecins.*
M. le B^on Dupuytren, 1^er *Chirurgien.*
M. Bougon, *Chirurgien ordinaire.*
M. Faure, *Médecin oculiste.*
M. Delabarre, *Chirurgien-Dentiste.*

## SECTION IV.

## MAISON DE LL. AA. RR. Mgr LE DUC DE BORDEAUX ET MADEMOISELLE.

*Gouvernante.*

Madame la Vicomtesse de Gontaut-Biron, aux Tuileries.

*Sous-Gouvernantes.*

Madame la Comtesse de Gain-Montaignac, aux Tuileries.
Madame la Comtesse Eugénie de Rivera, aux Tuileries.

*Gentilshommes d'honneur et Aides-de-Camp de S. A. R. Mgr. le duc de Bordeaux.* Messieurs,

Le Prince de Léon, *Colonel*, rue de Surêne, n. 22.
Le Prince de Beaufremont, *Lieutenant-colonel*, rue de l'Université, n. 80.

*Aides-de-Camp.* Messieurs,

Le Cte de Mesnard, *Maréchal-de-Camp*, à l'Elysée.
Le Cte de Brissac, *Lieutenant-Colonel*, rue St.-Guillaume, n. 18.
Le Cte Eugène d'Astorg, *Maréchal-de-Camp*, rue Roquepine, 10.
Le Duc de Coigny, *Colonel*, rue du Faub.-St.-Honoré, n.
Le Cte de Mailly, *Lieutenant-colonel*, rue de l'Université, n. 45.
Le Cte F. de Faucigny, *Lieut.-Colonel*, rue du Bac, n. 27.

*Etat-Major général Suisse.*

M. le Bon de Gady (C. ✠) ✠, *Mar.-de-Camp*, *Inspecteur particulier des Régimens Suisses*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 25.
M. le Bon Vasserot de Vincy ✠, *Mar.-de-Camp*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 50.
M. le Cte de Courten ✠ (O. ✠), *Mar.-de-Camp*, rue de l'Université, n. 114.
M. le Bon Blonay ✠, *Colonel*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 25.
} *Aides-de-Camp.*

M. le Bon Aug. de Forestier ✠, *Aide-de-Camp, et Secrétaire-général des Suisses*, place Vendôme, n. 22.

*Officiers d'Ordonnance.*

M. le Bon Louis de Besenval, *Lieutenant-Colonel*, r. Royale-Saint-Honoré, n. 7.
M. le Chev. Edouard de Forestier ✠, *Capitaine*, place Vendôme, n. 22.

*Commissaire-général.*

M. le Vte de Forestier ✠, rue de Paradis, faub. Poissonnière, n. 32 *bis*.

*Colonel d'Etat-Major attaché à S. A. R. Mgr. le Duc de Bordeaux.*

M. le B^on^ de Fontanes, à l'Elysée.

*Secrétaire des Commandemens.*

M. de Provenchères.

*Sécrétaire du Cabinet.*

M. Lavigne-Delville, à l'Elysée.

*Faculté.*

M. Baron, *médecin*, rue du Four-Saint-Germain, n. 47.
M. le B^on^ Dupuytren, *Chirurgien*, place du Louvre, n. 4.
M. Bousquet, *Dentiste*, rue de Richelieu, n. 48.

*Valet-de-Chambre.*

M. Delville père, à l'Élysée.

*Valets-de-Chambre ordinaires.*

M. Hansler. M. Béchard.

*Huissiers de la Chambre.*

M. Girard. M. Adrien Gruson.

*Huissiers de l'Antichambre.*

M. Raymond. M. Davigot.

*Garçons de Toilette.*

M. Croharé. M. Gerard.

ÉDUCATION.

Mlle. Vachon, Mlle. Dallatorre, } *Institutrices.* | M. Colart, *Instituteur.*

*Maîtres.*

Mlle. Morel, *Maîtresse de piano.* | M. Deshayes, *Maître à danser.*
M. d'Arbel, *Maître d'écriture.* |

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

M. le M^is^ de Sassenay, *Administrateur-général*, à l'Elysée.
M. Cuchetet, *Commissaire général*, à l'Elysée, ou rue du Faub. Saint-Honoré, n. 84.
M. Delille (Etienne), *Intendant général*, rue de Rivoli, 14.

BERCEAU.

*Berceuse.*

Madame Lemoine, aux Tuileries.

*Femmes-de-Chambre.*

Madame Gentil, Madame Schunck, } aux Tuileries. | Madame Duparc, Mlle. L'Hermite, } aux Tuileries.

*Sous-Berceuse.*

Madame Davigot, aux Tuileries.

*Femmes de Garderobe.*

Madame Kleman, aux Tuileries. Madame Guéret, aux Tuileries.

*Commissionnaire des atours.*

N. . . .

## SECTION V.

## MAISON DE S. A. R. Mgr LE DUC D'ORLÉANS.

*Premier Gentilhomme de la Chambre.*

M. . . . . .

*Premier Ecuyer.*

M. le Vte de Rohan-Chabot, au Palais-Royal.

*Aides-de-Camp.*

M. le Vte de Rohan-Chabot, *Maréchal-de-Camp.*
M. le Bon Athalin, au Palais-Royal. } *Colonels.*
M. le Cte Camille de Sainte-Aldegonde. }
M. le Vte de Rumigny, *Colonel.*

CONSEIL.

*Chef du Conseil.*

M. le Bon Henrion de Pensey, Président à la Cour de Cassation, rue de Vaugirard, n. 50.

*Secrétaire des Commandemens et Directeur général des Maison, Domaines, Forêts et Finances.*

M. le Chev. de Broval, au Palais-Royal.

*Intendant honoraire, Garde des Archives.*

M. Bichet, au Palais-Royal.

*Conservateur des Forêts.*

M. De Violaine, au Palais-Royal.

*Conseillers.*

M. Borel de Bretizel, *Conseiller à la Cour de Cassation*, rue de Seine, n. 10.
M. Amy, *Cons. d'Etat, Président à la Cour Royale de Paris*, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n. 19.
M. Colin, *Avocat*, rue Coquillère, n. 42.
M. Dupin, l'aîné, *Avocat*, rue Coq-Héron, n. 5.
M. Tripier, *Avocat*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
M. Hutteau-d'Origny, *Maître des Requêtes*, rue du Bac, n. 3.

*Secrétaire du Conseil.*

M. Frerson, rue du Doyenné, n. 12.

---

A. Guyot, *Imprimeur*, rue Mignon, n. 2.

## SECTION VI.

## MAISON DE S. A. R. Mme LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

*Aumônier.*

M. l'Abbé Guillon, en Sorbonne.

*Dame d'honneur.*

Madame la Marquise de Dolomieu, rue de Bourbon, n. 36.

*Dames pour accompagner.* Mesdames,

La Comtesse de Celles, rue Pigale, n. 9.
La Marquise du Roure, rue de Bourbon, n. 78.
La Marquise de Chantérac, rue de la Chaise, n. 20.

*Chevalier d'honneur.*

M. le Comte Anatole de Montesquiou, rue de Monsieur, n. 12.

*Secrétaire du Cabinet.*

M. Oudard, au Palais-Royal.

*Service de Santé.* Messieurs,

Marc, *Médecin ordinaire*, rue du Faub. St.-Honoré, n. 19.
Pasquier, de l'Hôtel royal des Invalides, *Chirurgien.*
Auvity (Pierre), *Médecin des Enfans de LL.AA.RR.*, rue Richepanse, 3.
Evrat, *Chirurgien-Accoucheur*, rue de Sèvres, n. 23.
Pasquier fils, *Chirurgien de la Maison*, rue de la Michaudière, n. 4.
Bousquet, *Chirurgien-dentiste*, rue de Richelieu, n. 48.

## SECTION VII.

## MAISON DE S. A. R. MADEMOISELLE D'ORLÉANS.

*Dame d'honneur.*

Madame la Comtesse de Montjoye, *au Palais-Royal.*

*Dame pour accompagner.*

Madame la Comtesse de la Tour du Pin (Zéphérine), *rue du faubourg Saint-Honoré*, n. 83.

*Premier Gentilhomme.*

M. le Vte Du Authier, *rue de la Chaise*, n. 20.

*Secrétaire des commandemens.*

M. Alexandre Pieyre, *au Palais-Royal.*

*Secrétaire particulier.*

M. Lamy, *au Palais-Royal.*

## SECTION VIII.

## MAISON DE S. A. R. Mgr LE DUC DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ.

M. l'Abbé Pelier de La Croix, *Aumônier.*
M. le Cte de Quesnay, Mal-de-camp, *Ecuyer, Commandant les Equipages.*

M. Dawes, *Ecuyer ordinaire.*

M. le Cte d'Auteuil (Aug.), Mal-de-camp, *Capit. gén. des Chasses.*

*Gentilshommes ordinaires.* Messieurs,

Le Cte de Saint-Clou, *Chef d'Esc.* | Le Vicomte de Mazin.
Le Cte de Choulot. | Le Vte de Belzunce.

*Aides-de-Camp titulaires.*

M. le Cte de Rully, *Lieutenant-général.*
M. le Cte de Quesnay, *Maréchal-de-camp.*
M. le Bon de Saint-Jacques, *Colonel.*
M. le Cte de Joinville, *Colonel.*

*Aides-de-camp honoraires.*

M. le Mis de Roncherolles, *Maréchal-de-camp.*
M. le Cte d'Auteuil (Aug.), *Maréchal-de-camp.*
M. le Cte de Marans, *Maréchal-de-camp.*
M. le Vte de Cheffontaine, *Maréchal-de-camp.*

*Secrétaires des Commandemens.*

M. le Bon de Saint-Jacques, Colonel, *pour la partie militaire.*
M. Dugied, *Chef du secrétariat militaire.*
M. Agasse, *pour la Maison du Roi.*

ADMINISTRATION.

M. de Gatigny, *Secrétaire des Commandemens, Intendant général des Maison, Domaines et Finances.*
M. Parizot, *Contrôleur de la Comptabilité et des dépenses de la Maison.*
M. Thiébeault, *Garde des Archives.*

CONSEIL.

M. de Laporte-Lalanne, Conseiller d'Etat, *Chef.*
M. Maugis, *Conseiller à la Cour royale.*
M. Gairal, *Avocat.*
M. de Gatigny, *Secrét. des Commandemens, Intend. général.*
M. Vildé, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*
M. Deschamps, *Avoué à la Cour R.*
M. Prudhomme, } *Avoués de 1re instance.*
M. Genreau, }

---

*Médecins.* { M. Philbert. / M. Guérin. } | *Chirurgiens.* { M. Bonnie. / M. Hostein. }

MM. Rochard et Regnault, *Médecins consultans.*
M. Guillié, *Oculiste.*
M. Victor Dubois, *Architecte.*

A. Guyot, *Imprimeur*, rue Mignon, n. 2.

# TROISIÈME PARTIE.

## *Gouvernement.*

## CHAPITRE PREMIER.

## CHARTE CONSTITUTIONNELLE,

DONNÉE

PAR SA MAJESTÉ LOUIS XVIII EN 1814.

*Droit public des Français.*

ARTICLE PREMIER. Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

2. Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat.

3. Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.

4. Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi, et dans la forme qu'elle prescrit.

5. Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

6. Cependant, la religion catholique, apostolique et romaine, est la religion de l'Etat.

7. Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent seuls des traitemens du Trésor royal.

8. Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté.

9. Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle *nationales*, la loi ne mettant aucune différence entre elles.

10. L'Etat peut exiger le sacrifice d'une propriété, pour cause d'intérêt public légalement constaté, mais avec une indemnité préalable.

11. Toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la restauration, sont interdites. Le même oubli est commandé aux tribunaux et aux citoyens.

12. La conscription est abolie. Le mode de recrutement de l'armée de terre et de mer est déterminé par une loi.

*Formes du Gouvernement du Roi.*

13. La personne du Roi est inviolable et sacrée. Ses ministres sont responsables. Au Roi seul appartient la puissance exécutive.

14. Le Roi est le chef suprême de l'Etat, commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les réglemens et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'Etat.

15. La puissance législative s'exerce collectivement par le Roi, la Chambre des Pairs et la Chambre des Députés des départemens.

16. Le Roi propose la loi.

17. La proposition de la loi est portée, au gré du Roi, à la Chambre des Pairs ou à celle des députés excepté la loi de l'impôt, qui doit être adressée d'abord à la Chambre des Députés.

18. Toute loi doit être discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux Chambres.

19. Les Chambres ont la faculté de supplier le Roi de proposer une loi sur quelque objet que ce soit, et d'indiquer ce qui leur paraît convenable que la loi contienne.

20. Cette demande pourra être faite par chacune des deux Chambres, mais après avoir été discutée en comité secret: elle ne sera envoyée à l'autre Chambre, par celle qui l'aura proposée, qu'après un délai de dix jours.

21. Si la proposition est adoptée par l'autre Chambre, elle sera mise sous les yeux du Roi; si elle est rejetée, elle ne pourra être représentée dans la même session.

22. Le Roi seul sanctionne et promulgue les lois.

23. La liste civile est fixée, pour toute la durée du règne, par la première législature assemblée depuis l'avénement du Roi.

*De la Chambre des Pairs.*

24. La Chambre des Pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

25. Elle est convoquée par le Roi en même temps que la Chambre des Députés des départemens. La session de l'une commence et finit en même temps que celle de l'autre.

26. Toute assemblée de la Chambre des Pairs qui serait tenue hors du temps de la session de la Chambre des Députés, ou qui ne serait pas ordonnée par le Roi, est illicite et nulle de plein droit.

27. La nomination des Pairs de France appartient au Roi: leur nombre est illimité; il peut en varier les dignités; les nommer à vie, ou les rendre héréditaires, selon sa volonté.

28. Les Pairs ont entrée dans la Chambre à vingt-cinq ans, et voie délibérative à trente ans seulement.

29 La Chambre des Pairs est présidée par le Chancelier de France, et, en son absence, par un Pair nommé par le Roi.

30. Les membres de la famille royale et les princes du sang sont Pairs par le droit de leur naissance. Ils siégent immédiatement après le président; mais ils n'ont voix délibérative qu'à vingt-cinq ans.

31. Les princes ne peuvent prendre séance à la Chambre que de l'ordre du Roi, exprimé, pour chaque session, par un message, à peine de nullité de tout ce qui aurait été fait en leur présence.

32. Toutes les délibérations de la Chambre des Pairs sont secrètes.

33. La Chambre des Pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'État, qui seront définis par la loi.

34. Aucun Pair ne peut être arrêté que de l'autorité de la Chambre, et jugé par elle en matière criminelle.

*De la Chambre des Députés des Départemens.*

35. La Chambre des Députés sera composée des députés élus par les colléges électoraux, dont l'organisation sera déterminée par des lois.

36. Chaque département aura le même nombre de députés qu'il a eu jusqu'à présent.

37. Les députés seront élus pour cinq ans, et de manière que la Chambre soit renouvelée chaque année, par cinquième.

38. Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de quarante ans, et s'il ne paie une contribution directe de 1,000 fr.

39. Si néanmoins il ne se trouvait pas dans le département cinquante personnes de l'âge indiqué, payant au moins 1,000 fr. de contributions directes, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous de 1,000 fr., et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

40. Les Electeurs qui concourent à la nomination des Députés ne peuvent avoir droit de suffrage s'ils ne paient une contribution directe de 300 fr., et s'ils ont moins de trente ans.

41. Les présidens des colléges électoraux seront nommés par le Roi, et de droit membres du collége.

42. La moitié au moins des députés sera choisie parmi des éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

43. Le président de la Chambre des Députés est nommé par le Roi, sur une liste de cinq membres présentés par la Chambre.

44. Les séances de la Chambre sont publiques ; mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

45. La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

46. Aucun amendement ne peut être fait à une loi, s'il n'a été proposé ou consenti par le Roi, et s'il n'a été renvoyé et discuté dans les bureaux.

47. La Chambre des Députés reçoit toutes les propositions d'impôts ; ce n'est qu'après que ces propositions ont été admises qu'elles peuvent être portées à la Chambre des Pairs.

48. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu, s'il n'a été consenti par les deux Chambres et sanctionné par le Roi.

49. L'impôt foncier n'est consenti que pour un an. Les impositions indirectes peuvent l'être pour plusieurs années.

50. Le Roi convoque, chaque année, les deux Chambres : il les proroge, et peut dissoudre celle des députés des départemens ; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

51. Aucune contrainte par corps ne peut être exercée contre un membre de la Chambre, durant la session, et dans les six semaines qui l'auront précédée ou suivie.

52. Aucun membre de la Chambre ne peut, pendant la durée de la session, être poursuivi ni arrêté en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit; qu'après que la Chambre a permis sa poursuite.

53. Toute pétition à l'une ou à l'autre des Chambres, ne peut être faite et présentée que par écrit. La Loi interdit d'en apporter en personne et à la barre.

### *Des Ministres.*

54. Les ministres peuvent être membres de la Chambre des Pairs ou de la Chambre des Députés. Ils ont en outre leur entrée dans l'une et l'autre Chambres, et doivent être entendus quand ils le demandent.

55. La Chambre des Députés a le droit d'accuser les ministres, et de les traduire devant la Chambre des Pairs, qui, seule, a celui de les juger.

56. Ils ne peuvent être accusés que pour fait de trahison ou de concussion. Des lois particulières spécifieront cette nature de délit, et en détermineront la poursuite.

### *De l'ordre judiciaire.*

57. Toute justice émane du Roi ; elle s'administre en son nom par des juges qu'il nomme et qu'il institue.

58. Les juges nommés par le Roi sont inamovibles.

59. Les cours et tribunaux ordinaires actuellement existans sont maintenus. Il n'y sera rien changé qu'en vertu d'une loi.

60. L'institution actuelle des juges de commerce est conservée.

61. La justice de paix est également conservée. Les juges-de-paix, quoique nommés par le Roi, ne sont point inamovibles.

62. Nul ne pourra être distrait de ses juges naturels.

63. Il ne pourra en conséquence être créé de commissions et tribunaux extraordinaires. Ne sont pas comprises sous cette dénomination les juridictions prévotales, si leur rétablissement est jugé nécessaire.

64. Les débats seront publics en matière criminelle, à moins que cette publicité ne soit dangereuse pour l'ordre et les mœurs; et, dans ce cas, le tribunal le déclare par un jugement.

65. L'institution des jurés est conservée. Les changemens qu'une plus longue expérience ferait juger nécessaire, ne peuvent être effectués que par une loi.

66. La peine de la confiscation des biens est abolie, et ne pourra être rétablie.

67. Le Roi a le droit de faire grâce, et celui de commuer les peines.

68. Le Code civil et les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé.

*Droits particuliers garantis par l'État.*

69. Les militaires en activité de service, les officiers et soldats en retraite, les veuves, les officiers et soldats pensionnés, conserveront leurs grades, honneurs et pensions.

70. La dette publique est garantie. Toute espèce d'engagement pris par l'Etat, avec ses créanciers, est inviolable.

71. La noblesse ancienne reprend ses titres; la nouvelle conserve les siens. Le Roi fait des nobles à volonté; mais il ne leur accorde que des rangs et des honneurs, sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société.

72. La Légion-d'Honneur est maintenue. Le Roi déterminera les réglemens intérieurs et la décoration.

73. Les Colonies seront régies par des lois et des réglemens particuliers.

74. Le Roi et ses successeurs jureront, dans la solennité de leur sacre, d'observer fidèlement la présente Charte constitutionnelle.

# CHAPITRE II.
## CONSEILS DU ROI.

### CONSEIL DES MINISTRES.

Ce Conseil se compose des Ministres Secrétaires d'Etat qui se rassemblent, ou devant le Roi, ou sous la présidence d'un Ministre Secrétaire d'Etat nommé à cet effet.

Il délibère sur les matières de haute administration, sur la législation administrative, sur tout ce qui tient à la police générale, à la sûreté du trône et du royaume, et au maintien de l'autorité royale.

*Ministres Secrétaires d'Etat ayant département.*

Leurs Excellences.

Le Cte DE VILLÈLE ✲ ✲ (O. ✲), Président du Conseil, *les Finances.*

Le Cte DE PEYRONNET (G. O. ✲), Garde-des-Sceaux, *la Justice.*

Le Baron DE DAMAS, (C. ✲) (G. ✲), Pair de France, *les Affaires étrangères.*

Le Mis DE CLERMONT-TONNERRE (C. ✲) (G. O. ✲), Pair de France, *la Guerre.*

Le Cte CHABROL DE CROUZOL (G. O. ✲), Pair de France, *la Marine.*

Le Cte DE FRAYSSINOUS ✲, Évêque d'Hermopolis, Pair de France, Grand-Maître de l'Université royale, *les Affaires ecclésiastiques et l'Instruction publique.*

Le Cte CORBIÈRE (G. O. ✲), Comm. de l'ordre de Charles III, *l'Intérieur.*

Le DUC DE DOUDEAUVILLE ✲ ✲ (O. ✲), Pair de France, *la Maison du Roi.*

### CONSEIL PRIVÉ.

Le nombre des Membres de ce Conseil n'est pas fixé.

Il ne s'assemble que sur convocation spéciale et faite, d'après les ordres du Roi, par le Président du Conseil des Ministres.

Il ne discute que les affaires qui lui sont spécialement soumises.

SONT MEMBRES DE CE CONSEIL:

Les PRINCES DE LA FAMILLE ROYALE, et les PRINCES DU SANG que le Roi juge à-propos d'y appeler;

Les MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT ayant Département.

Les Ministres d'Etat dont les noms suivent: *Messieurs*,

*S. G.* M. le Cte DAMBRAY (G.O.✲) ✲, *Chanc. de Fr.*,
*S. S.* le DUC DE DALBERG ✲ (G. ✲),
*S E.* le Mal Duc de CONÉGLIANO ✲ ✲ (G. ✲),
} *Pairs.*

*S. E.* le Mal Duc DE REGGIO ✲ (G. ✲) (G. ✲)
*S. S.* le Mis DESSOLE ✲ (C. ✲) (G. ✲),
*S. S.* le Cte DUPONT (G. ✲) (G. ✲),
*S. S.* l'abbé Duc DE MONTESQUIOU ✲,
} *Pairs.*

M. le Cte BEUGNOT (G. ✲).
M. le Baron DE VITROLLES ✲ ✠.

*S. S.* le Mis BARTHÉLEMY (G. ✲),
*S. E.* le Mal MACDONALD, Duc de Tarente ✲ (G. ✲) (G. ✲),
*S. S.* le Duc DE LÉVIS ✲ ✲,
*S. S.* le Mis de MARBOIS (C. ✲),
*S. S.* le Mis de LALLY-TOLLENDAL (G. O. ✲),
} *Pairs.*

M. le Cte ANGLÈS (O. ✲).
M. le Mis de VILLEDEUIL (G. O. C. ✲).
M. DE BOURIENNE (O. ✲).
M. le Cte ALEXIS DE NOAILLES ✲ (C. ✲).

*S. S.* le Prince DE TALLEYRAND ✲ (G. ✲), Grand-Chambellan,
*S. E.* le Mal Mis DE GOUVION-ST.-CYR (G. ✲) (G. ✲),
*S. S.* le Mis de JAUCOURT (G. ✲),
*S. S.* le Bon PASQUIER ✲ (G. ✲),
} *Pairs.*

M. le Cte de VAUBLANC ✲ (G. O. ✲).

*S. E.* le Mal Duc DE RAGUSE ✲ (G. ✲) (G. ✲),
*S. S.* le Cte LAINÉ ✲ (C. ✲),
*S. S.* le Cte MOLÉ (O. ✲),
*S. S.* le Duc de CAZES ✲ (O. ✲),
*S. S.* le Cte ROY (C. ✲),
} *Pairs.*

M. le Cte de PRADEL (O. ✲).

*S. S.* le Vte DE CHATEAUBRIANT ✲ ✲.
*S. S.* le Mis de LATOUR-MAUBOURG ✲ (G. ✲) (G. ✲),
*S. S.* le Cte SIMÉON (G. ✲),
*S. S.* le Bon PORTAL (G. O. ✲),
*S. S.* le Duc DE LAVAL-MONTMORENCY ✲ (C. ✲),
*S. S.* le Duc DE NARBONNE-PELET ✲ ✲,
} *Pairs.*

*S. S.* le Vte DE BONALD ✲ ✲,
*S. S.* le Duc MATHIEU DE MONTMORENCY ✲ ✲,
*S. S.* le Vte DIGEON (C. ✲) (G. ✲), Lieutenant-général,
} *Pairs.*

M. de MARTIGNAC (G. O. ✲).

*S. E.* le Mal Duc DE BELLUNE ✲ (G. ✲) (G. ✲),
*S. E.* le Mal Mis de Lauriston ✲ (G. ✲) (G. ✲),
*S. Em.* le Cal Duc DE LA FARE ✲,
*S. S.* le Cte DE SÈZE (C. ✲) (C. ✲),
*S. S.* le Mis DE TALARU ✲,
*S. S.* le Cte DE LAFOREST (G. ✲),
} *Pairs.*

## CONSEILS DE CABINET.

Par ordonnance royale du 19 avril 1817, il a été créé des Conseils particuliers, dits *Conseils de Cabinet.*

Ces Conseils sont appelés à discuter, sur toutes les questions de gouvernement, les matières de haute administration ou de législation qui leur sont envoyées par le Roi. Ils sont présidés par le Roi ou par le Président du Conseil des Ministres. Ils sont composés de tous les Ministres Secrétaires d'Etat, de quatre Ministres d'Etat au plus, et de deux Conseillers d'Etat désignés par le Roi pour chaque Conseil.

## CONSEIL-D'ÉTAT.

### *Composition du Conseil-d'Etat.*

Le Conseil-d'Etat se compose des Princes de la famille Royale, lorsque le Roi juge à propos de le présider, et qu'il les y a appelés; des Ministres Secrétaires d'Etat; des ministres d'Etat, lorsque le Roi les y a appelés; de Conseillers d'Etat; de Maîtres des requêtes; d'Auditeurs.

Le service du Conseil-d'Etat se divise en service ordinaire et extraordinaire. Il y a, en outre, des Conseillers d'Etat, et Maîtres des requêtes honoraires.

Le service ordinaire est celui des Conseillers d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs, employés aux travaux intérieurs et habituels du Conseil.

Le service extraordinaire est celui des Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes qui exercent, hors du Conseil, des fonctions publiques.

Les Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes honoraires sont ceux à qui il a plu au Roi de conférer ce titre.

Les Conseillers d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs, ne peuvent être révoqués qu'en vertu d'une ordonnance individuelle et spéciale, rendue par le Roi, sur la proposition du Garde-des-sceaux.

### *Conseillers d'Etat en service ordinaire.*

Les Conseillers d'Etat en service ordinaire sont au nombre de trente.

Nul n'est nommé Conseiller d'Etat, s'il n'est âgé de trente ans accomplis, s'il n'est ou n'a été revêtu de l'un des titres suivans: Pair de France, Membre de la Chambre des Députés, Ambassadeur ou Ministre plénipotentiaire près des cours étrangères, Grand-maître de l'Université royale, Archevêque ou Evêque, Membre de la Cour de Cassation, Premier Président, Président ou Procureur-général de la Cour des Comptes, Premier Président ou Procureur-général des cours royales, Officier-général ou Intendant des armées de terre et de mer, Directeur-général, Maître des requêtes, Préfet.

### *Maîtres des requêtes en service ordinaire.*

Les Maîtres des requêtes en service ordinaire sont au nombre de quarante.

Nul n'est nommé Maître des requêtes, s'il n'est âgé de vingt-sept ans accomplis, et s'il n'a exercé les fonctions ci-dessus énoncées, ou s'il n'a été, pendant cinq ans au moins, Président, Conseiller ou Avocat-général près les cours royales, Conseiller au Conseil royal de l'Instruction publique, Secrétaire-général de l'un des ministères, Président ou Procureur du Roi des tribunaux civils composés de trois chambres, Colonel de toutes armes ou Sous-Intendant militaire de première classe, Capitaine de vaisseau ou Commissaire-général de la marine; Administrateur de l'une des régies financières, Inspecteur-général des ponts-et-chaussées et des mines, Inspecteur-général des finances, Consul-général, Premier secrétaire d'Ambassade, Maire de l'une des bonnes villes, Auditeur au Conseil-d'Etat. Nul Auditeur n'est nommé Maître des requêtes, si, indépendamment des cinq années d'exercice exigées, il n'est, au moment de sa nomination, Auditeur de première classe. Les Maîtres des requêtes prennent séance après les Conseillers d'Etat.

### *Auditeurs au Conseil-d'Etat.*

Les Auditeurs au Conseil-d'Etat sont au nombre de trente, divisés en deux classes, douze de première, et dix-huit de seconde. Nul n'est nommé Auditeur, s'il n'est licencié en droit, et s'il ne justifie d'un revenu net de six mille francs; les Auditeurs de deuxième classe doivent être âgés de vingt-un ans accomplis; ils n'assistent qu'aux séances des comités auxquels ils sont attachés; les Auditeurs de première classe doivent être âgés de vingt-quatre ans, et avoir été Auditeurs de seconde classe pendant deux ans au moins; ils assistent aux séances des comités auxquels ils sont attachés, et peuvent être admis aux séances du Conseil-d'Etat, lorsqu'il délibère sur les affaires du petit ordre; les Auditeurs au Conseil-d'Etat ne reçoivent pas de traitement: le temps pendant lequel ils sont attachés au Conseil-d'Etat, est un temps d'épreuve et de stage. Ce stage ne peut, dans aucun cas, se prolonger au-delà de six années.

### *Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes en service extraordinaire.*

Le service extraordinaire du Conseil-d'Etat se divise en deux classes.

La première, de ceux des Conseillers-d'Etat et Maîtres des requêtes en service ordinaire à qui il plaît au Roi de conférer, hors du Conseil, des fonctions publiques; la deuxième, de ceux exerçant les fonctions publiques énoncées ci-dessus auxquels, en récompense de leurs bons services, il plaît au Roi d'accorder le titre de Conseiller d'Etat ou de Maître des requêtes. Peuvent assister et concourir aux délibérations du Conseil, ceux des Conseillers d'Etat en service extraordinaire qui exerceraient des fonctions publiques dans la capitale du royaume, et auxquels il aura plu au Roi d'accorder ce droit. Les Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes en service extraordinaire n'ont droit de porter ce titre, que pendant la durée de leur service public.

### *Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes honoraires.*

Les Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes en service ordinaire qui se retirent pour cause d'infirmité, ou qui ont exercé leurs fonctions à la satisfaction du Roi, les premiers pendant dix et les seconds pendant quinze années, peuvent obtenir le titre de Conseiller d'Etat et de Maître des requêtes honoraire.

Ceux des Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes en service extraordinaire qui cessent leurs fonctions publiques, peuvent également obtenir le titre de Conseiller d'Etat et de Maître des requêtes honoraire, s'ils ont siégé au Conseil pendant le nombre d'années ci-dessus fixé, ou s'ils ont exercé pendant le même intervalle de temps l'une des fonctions énoncées ci-dessus.

### *Répartition des Conseillers d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs dans les divers Comités du Conseil.*

Les Conseillers d'Etat et Maître des requêtes en service ordinaire sont distribués, ainsi que les Auditeurs, en cinq comités; savoir: Le comité du contentieux, de la Guerre, de la Marine, de l'Intérieur, des Finances. Le comité du contentieux, divisé en deux sections, est composé de douze Conseillers d'Etat, dix-huit Maîtres des requêtes, cinq Auditeurs de première classe, et sept de seconde classe; celui de la Guerre, de quatre Conseillers d'Etat, quatre Maîtres des requêtes, un Auditeur de première classe et deux de seconde classe; celui de la Marine, de quatre Conseillers d'Etat, quatre Maîtres des requêtes, un Auditeur de première classe et deux de seconde classe; celui de l'Intérieur, de six Conseillers d'Etat, huit Maîtres des requêtes, quatre Auditeurs de première classe et cinq de seconde classe; celui des Finances, de quatre Conseillers d'Etat, six Maîtres des requêtes, un Auditeur de première classe et deux de seconde classe. Le Garde-des-sceaux arrête la répartition des Conseillers d'Etat,

Maîtres des requêtes et Auditeurs dans chaque comité, selon le besoin du service et d'après les proportions établies ci-dessus.

### *Forme des délibérations du Conseil-d'Etat et de ses Comités.*

Le Conseil-d'Etat ne délibère qu'autant que les deux tiers de ses membres, ayant voix délibérative, sont présens à la séance. Les Ministres Secrétaires d'Etat président les comités du Conseil attachés à leur ministère. Un Conseiller d'Etat, vice-président, est chargé, sous les ordres de chaque ministre, de diriger en son absence les délibérations du comité, d'en convoquer les membres, et de distribuer le travail; lorsque deux ou plusieurs comités sont réunis, la présidence, en l'absence des ministres, appartient au président du comité qui a la préséance selon l'ordre établi ci-dessus.

### *Costume des membres du Conseil-d'Etat.*

Les Conseillers d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs, portent, dans les cérémonies publiques, l'habit de velours noir, brodé en soie noire de deux branches de lis entrelacées; les Conseillers d'Etat, portent la broderie sur le collet, le devant de l'habit, les paremens, les poches et la taille; les Maîtres des requêtes, portent la broderie au collet, aux paremens et entre les poches; les Auditeurs portent la broderie au collet seulement. Dans leurs fonctions ordinaires, les membres du Conseil-d'Etat portent le même habit en drap noir; les Conseillers d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs, portent l'épée et le chapeau avec plumet noir.

### CONSEILLERS D'ÉTAT EN SERVICE ORDINAIRE.

Messieurs,

Chev. DELAMALLE (C. ✻), rue Ne-des-Petits-Champs, n. 101.
Bon de BALLAINVILLIERS ✠ (O. ✻), rue du Regard, n. 15.
Bon DE LA BOUILLERIE, (G. O. ✻), place du Carrousel.
Chev. FAURE (O. ✻), rue Condé, n. 26.
Bon CUVIER (C. ✻), au Jardin du Roi.
Le Chev. ALLENT ✻ (C. ✻), rue Castiglione, n. 8.
DE BLAIRE (O. ✻), rue de Bourbon, faub. St.-Germain, n. 51.
*S. S.* le Cte PORTALIS (G. ✻), *Pair de. Fr.* place Royale, n. 4.
Bon de GÉRANDO (C. ✻), impasse Férou, n. 7.
Cte BÉRENGER (C. ✻), rue Taitbout, n. 20.
Bon DUDON (O. ✻), rue du Helder, n. 19.
Bon CAPELLE (C. ✻), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 101.
Bon FAVARD DE L'ANGLADE (O. ✻), rue de l'Université, n. 34.
*S. S.* le Cte RUTY (C. ✻) (G. ✻), *Pair de France*, à l'Arsenal.
Vte de CAUX (C. ✻) (C. ✻), rue-Saint-Honoré, n. 362.
JACQUINOT-PAMPELUNE (C. ✻), rue de la Ville-l'Evêque, 14.
Vte JURIEN ✻ (C. ✻), rue Royale Saint-Honoré, n. 9.
Cte DU HAMEL ✠ (O. ✻), rue des Saints-Pères, n. 46.
Cte DE KERGARIOU (O. ✻), rue Taranne, n. 8.
Chev. DE BREVANNES ✻ (O. ✻), r. du Faub. Montmartre, n. 67.
Mis DE FORBIN DES ISSARTS (O. ✻), r. de la Ville-l'Évêque, 28.
*S. S.* le Cte DE TOURNON ✻ (C. ✻), *Pair de France*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 24.
De VATIMESNIL ✻, rue de Bourbon. n. 105.
Bon HÉRON DE VILLEFOSSE ✻ (O. ✻), rue du F.-Mont. n. 6.
DE FRENILLY ✻, rue du marché d'Aguesseau, n. 1.

M^is De Saint-Gery ✻, rue Gaudot-de-Mauroy, n. 26.
B^on De Fréville (C. ✻), rue de Provence, n. 56.
Amy (C. ✻), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 19.
Franchet-Desperey (C. ✻), rue de Grenelle-St.-Germ. 116.
Maillard ✻, rue Notre-Dame des Victoires, n. 14.

*Conseillers-d'État en service extraordinaire, autorisés à participer aux délibérations du Conseil.* Messieurs,

*S. S.* le C^te Frère de Villefrancon, *Pair de France*, Archevêque de Besançon, rue de Grenelle-St-Germain, n. 16.
*S. S.* le C^te de Latil (C. ✻), *Pair de France*, Archevêque de Reims, aux Tuileries, pavillon Marsan.
*S. S.* le C^te de Vichy, *Pair de France*, Evêque d'Autun, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 16.
De Martignac (G. O. ✻), *Ministre d'Etat*, rue de Choiseul, 2.
Becquey (C. ✻), *Directeur général de l'Administration des Ponts-et-Chaussées et des Mines*, place Vendôme, n. 19.
Benoist (C. ✻), *Directeur-général de l'Administration des Contributions indirectes*, rue de Rivoli, n. 48.
C^te de Saint-Cricq (G. O. ✻), *Président du bureau de Commerce et des Colonies*, rue Royale-Saint-Honoré, n. 3.
Bellart (G. O. ✻), *Procureur-général près la Cour royale de Paris*, rue de Vendôme, n. 5.
M^is de Bouthillier ✠ (C. ✻), *Directeur-général de l'Administration des Forêts*, rue Basse-du-Rempart, n. 30.
Le V^te de Castelbajac ✠ (O. ✻), *Directeur-général de l'Administration des Douanes*, rue des Jeûneurs, n. 16.
Le M^is de Vaulchier (C. ✻), *Directeur-général de l'Administration des Postes*, rue Coq-Héron, n. 18.
Delavau (O. ✻), *Préfet de Police*, Hôtel de la Préfecture.
Cornet-Dincourt (C. ✻), *Directeur des Contributions directes*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 90.
Sirieys de Mayrinhac (O. ✻), *Direc. de l'admin. gén. de l'agricul., des haras, des Arts et Manuf.*, rue des S.-Pères, 13.

*Maîtres des Requêtes en service ordinaire.* Messieurs,

B^on Dunoyer (O. ✻), rue Beautreillis, n. 14.
Sallier ✻, rue du Grand-Chantier, n. 6.
Taboureau (O. ✻), quai Voltaire, n. 11.
V^te de Maleville ✻, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 11.
De Janzé ✻, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 20.
Fumeron d'Ardeuil ✻, rue Saint-Honoré, n. 332.
De Malartic (Alphonse) (O. ✻), rue Basse-du-Rempart, n. 24.
B^on de Cormenin (O. ✻), rue Saint-Honoré, n. 354.
B^on de la Bonnardière ✠ (O. ✻), rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Leriche de Cheveigné ✻, rue d'Enfer, n. 44.
Chev. Tarbé de Vaux-Clairs ✠ (O. ✻), rue de Hanôvre, n. 5.
Mazoïer ✠ ✻, rue du faubourg St.-Honoré, n. 25.
V^te de Saint-Chamans (O. ✻), rue Caumartin, n. 4.
Patry (O. ✻), rue Neuve-des-Mathurins, n. 40.
V^te Abrial ✻, rue Plumet, n. 18.

VILLEMAIN (O. ✻), rue Basse-d'Orléans, n. 20.
Bon THIRAT DE SAINT-AGNAN ✻, rue Jacob, n. 11.
MASSON ✻, rue Mont-Thabor, n. 19.
Bon de CROUSEILHES (O. ✻), place Vendôme, n. 17.
DE LA BOUILLERIE (Alphonse) ✻, rue du Pot-de-Fer, n. 20.
BRIÈRE ✻, rue de Bondi, n. 44.
Vte DE PEYRONNET ✻, place Vendôme, n. 13.
Mis AMELOT DU GUÉPÉAN, rue du Cherche-Midi, n. 25.
FORMON, rue Duphot, n. 23.
Bon DESÈZE ✻, rue des Quatre-Fils, n. 20.
LE BEAU (O. ✻), rue du Cherche-Midi, n. 19.
Bon POYFÉRRÉ DE CÈRE (O. ✻), place Vendôme, n. 18.
AGIER ✻, quai Voltaire, n. 21.
DE VILLEBOIS (O. ✻), à l'Imprimerie royale.
Vte de SÉNONNES ✻ (C. ✻), rue d'Hanôvre, n. 5.
NAU DE CHAMPLOUIS, rue Blanche, n. 3.
DE RAINNEVILLE ✻, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 126.
FEUTRIER ✻, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 25.
De ROZIÈRE ✻, à l'Ecole de Droit.
DE MOYDIER ✻ (C. ✻), rue Neuve-des-Mathurins, n. 20 *bis*.
Bon PRÉVOST (O. ✻), rue de Beaune, n. 2.
HUTTEAU-D'ORIGNY ✻ ✻, rue du Bac, n. 3.
Bon CHEVALIER ✻, rue Grange-Batelière, n. 14.
Vte DE CONNY ✻, boulevart de la Madeleine, n. 17.
DE BROÉ ✻, rue de Verneuil, n. 47.

## *Auditeurs de seconde classe.* Messieurs.

Sauvaire-Barthélemy, *rue de la Chaussée d'Antin*, n. 31.
Cte De Latour-Maubourg, *rue du Faubourg Saint-Honoré*, n. 62.
De Salaberry, *à la Préf. de Police.*
Vte De Louvigny, *r. de l'Université*, 77
Vialar, *rue de Condé*, *n.* 12.
De Vaublanc, *rue du Bac*, n. 95.
De Gourgues (Alexis), *r. de Sèvres*, 83.
Vte D'Haubersart: *r. St.-Lazare*, 37.
Cte De Chabrol Tournoëlle, *rue de l'Université*, n. 16.
De Baulny, *place Vendôme*, n. 19.
Bignon, *quai et place Conty*, n. 15.
De Gourjault, *rue de Hanôvre*, n. 7.

## *Secrétaire général du Conseil.*

M. HOCHET ✻, rue de l'Oratoire, hôtel de la Caisse d'Amortissement.

### COMITÉS.

Répartition de Messieurs les Conseillers d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs dans les cinq Comités.

*Nota.* Voir les demeures des Membres des Comités, pages 90, 91 et 92.

## *Comité du Contentieux divisé en deux sections* (1).

Ce comité connaît de tout le contentieux de l'administration de tous les départemens, des mises en jugement des administrateurs et préposés, des conflits de juridiction entre l'autorité judiciaire et l'autorité administrative. Il exerce en outre les attributions précédemment assignées au Conseil des Prises. Il est présidé par S. G. le Garde-des-Sceaux, ou, en son absence, par le Conseiller d'Etat qu'il a désigné à cet effet. Le Secrétaire général du Conseil d'Etat tient la plume au Comité du Contentieux (1re section).

(1) Ce comité s'assemble au palais du Louvre. Ses avis, rédigés en forme d'ordonnances, délibérés et arrêtés en Conseil-d'Etat sont présentés à la signature du Roi par S. G. le Garde-des-Sceaux.

PREMIERE SECTION.

*Conseillers d'État.* Messieurs,

ALLENT, *Vice-Président.* | Le Bon FAVARD DE L'ANGLADE.
Le Cte PORTALIS. | AMY.
Le Bon DUDON. | Le Bon HÉRON DE VILLEFOSSE.
JACQUINOT PAMPELUNE. | MAILLARD.

*Maîtres des Requêtes.* Messieurs,

Le Bon Dunoyer. | Le Vte de Peyronnet. | De Villebois.
Le Bon De Cormenin. | Le Beau. | De Rozière.
Le Ch. Tarbé de Vaux-Clairs. | Villemain | Hutteau d'Origny.
Le Bon De Crouseilhes. | Feutrier. | De Broé.

*Auditeurs.* Messieurs.

Sauvaire-Barthélemy. | De Gourgues (Alexis).

*Secrétaire.*

M. Hochet, *Secrétaire-général du Conseil.*

*Commis-Greffier.*

M. Girardin, *Commis-Greffier, impasse Saint-Dominique d'Enfer*, n. 2.

DEUXIÈME SECTION.

*Conseillers d'Etat.* Messieurs,

Le Bon DE BALLAINVILLIERS, *Vice-Président.* | Le Bon De GÉRANDO.
Le Chev. FAURE. | DE BLAIRE.
BELLART, *Conseiller d'Etat en service extraordinaire, attaché au Comité.*

*Maîtres des Requêtes.* Messieurs,

Sallier. | Brière. | Le Bon Desèze.
De Malartic. | Le Mis Amelot du Guépean. | Agier.

*Auditeurs.* Messieurs.

Vialar. | Bignon.

*Secrétaire.*

M. Planard ✻, *rue de Louvois*, 10.

## *Comité de la Guerre* (1).

Ce Comité est Présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat ayant le département de la Guerre, ou, en son absence, par le Conseiller d'Etat qu'il a désigné à cet effet. Il connaît de toutes les affaires que le Ministre, dont il dépend, juge à-propos de lui confier.

*Conseillers d'Etat.* Messieurs.

Le Cte RUTY, *Vice-Président.* | Le Chev. De BREVANNES.
Le Vte DE CAUX. | Le Mis DE FORBIN-DES-ISSARTS.

*Maîtres des Requêtes.* Messieurs,

Taboureau. | Le Bon Thirat de Saint-Agnan.
Mazoïer. | De Moydier.

*Auditeur.* Messieurs.

Le Cte de Latour-Maubourg. | De Gourjault.

*Secrétaire.*

M. Parmentier, *rue du Mail*, 16.

## *Comité de la Marine et des Colonies* (2).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat ayant le département de la Marine, ou, en son absence, par le Conseiller d'Etat qu'il a désigné à cet effet.

(1) Ce Comité s'assemble rue de l'Université, n. 61.
(2) Ce Comité s'assemble au Ministère de la Marine.

Il connaît de toutes les affaires que le Ministre dont il dépend juge à-propos de lui confier.

*Conseillers d'Etat.* Messieurs,

Le Ch. DELAMALLE, *Vice-Président.* | Le Cte DU HAMEL.
Le Vte JURIEN. | Le Mis DE SAINT-GERY.

*Maîtres des Requêtes.* Messieurs,

Le Bon Prévost. Formon. Le Vte Abrial. Le Vte De Conny.

*Auditeurs.* Messieurs.

De Vaublanc. | Cte de Chabrol Tournoëlle.

*Secrétaire.*

M. Boullay, *rue des Moineaux, n.* 17.

## *Comité de l'Intérieur et du Commerce* (1).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur, ou, en son absence, par le Conseiller d'Etat qu'il a désigné à cet effet. Il prépare les projets de lois et de réglemens qui lui sont renvoyés par le Ministre, et connaît des affaires administratives que le Ministre, dont il dépend, juge à-propos de lui confier.

*Conseillers d'Etat.* Messieurs.

Le Bon CUVIER, *Vice-Président.* | Le Cte de TOURNON.
Le Bon CAPELLE. | DE VATIMESNIL.
Le Cte de KERGARIOU. | FRANCHET DESPEREY.
M. BECQUEY. } *Cons. d'Etat en service extraordin., attachés au Comité.*
M. DELAVAU. }

*Maîtres des Requêtes.* Messieurs,

Le Vte de Maleville. Patry. Le Vte De Senonnes.
De Janzé. Le Bon Poyferré de Cère. Le Bon Chevalier.
Le Bon de la Bonnardière. Nau de Champlouis.

*Auditeurs.* Messieurs.

De Salaberry. | De Baulny.

*Secrétaire.*

M. Boullée, *rue Gaillon, n.* 17.

## *Comité des Finances* (2).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat des Finances, ou, en son absence, par le Conseiller d'Etat qu'il a désigné à cet effet. Il prépare les projets de lois et de réglemens, qui lui sont renvoyés par le Ministre; et connaît des affaires administratives que le Ministre, dont il dépend, juge à-propos de lui confier.

*Conseillers d'Etat.* Messieurs,

Le Bon DE LA BOUILLERIE, *Vice-Prés.* | DE FRENILLY.
Le Cte BÉRENGER. | Le Bon De FRÉVILLE.

*Ministre d'Etat et Conseillers d'Etat en service extraordinaire, attachés au Comité.* Messieurs,

DE MARTIGNAC, *Ministre d'Etat.* | Le Vte De CASTELBAJAC.
Le Cte De SAINT-CRICQ. | CORNET-D'INCOURT.
BENOIST. | Le Mis De VAULCHIER.
Le Mis de BOUTHILLIER.

*Maîtres des Requêtes.* Messieurs,

Fumeron d'Ardeuil. Le Vte De St.-Chamans. De la Bouillerie.
Leriche De Cheveigné. Masson. De Rainneville.

(1) Ce Comité s'assemble rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, n. 101.
(2) Ce Comité s'assemble à l'hôtel du Ministère des Finances.

*Auditeurs.* Messieurs.

Le V^te de Louvigny. | Le V^te D'Haubersart.

*Secrétaire.*

M. Quenault, *rue Christine*, *n.* 2.

CONSEILLERS D'ÉTAT EN SERVICE EXTRAORDINAIRE (1).

Messieurs,

B^on Henrion de Pensey ✲ (C. ✲), *Président de chambre en la Cour de Cassation*, rue de Vaugirard, n. 30.

C^te d'Hauterive (C. ✲), *Garde des Archives du ministère des Affaires étrangères*, rue Neuve-des-Capucines, n. 10.

De Laporte-Lalanne ✲, *Membre de la commission de liquidation des émigrés*, rue du Pot-de-Fer, n. 20.

C^te Reinhard (G. O. ✲), *Ministre plénipotentiaire, à Francfort.*

B^on Durant de Mareuil (C. ✲), *Ministre plénipotentiaire près les Etats-Unis.*

C^te de Chabrol-Volvic (G. O. ✲), *Préfet du départ. de la Seine.*

*S. S.* le B^on Séguier (G. O. ✲), Pair, *premier Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.

C^te d'Augier, *V.-Amir.* (G. ✲), (G. O. ✲), r. Royale S.-H., 6.

M^is de la Maisonfort (C. ✲), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire, à Florence.*

*S. S.* le B^on Mounier (G. O. ✲), *Pair, Intendant des bâtimens, de la Couronne*, rue Saint-Dominique St.-Germain, n. 51.

B^on de Guilhermy ✠ (C. ✲), *Président en la Cour des Comptes*, rue S.-Dominique, n. 28.

De Trinquelague (O. ✲), 1^er *P. de la C. royale de Montpellier.*

C^te de Montlivault ✲ ✠ (O. ✲), *Préf. du Dép. du Calvados.*

De Rayneval (G. O. ✲), *Ministre près la Confed. helvétique.*

C^te d'Allonville ✲ (O. ✲), *Préfet du départ. du Puy-de-Dôme.*

Ravez ✲ (G. O. ✲), Pr. de la Ch. des Dép., r. de Bourbon, 88.

Dupleix de Mézy (C. ✲), *Membre de la commission de liquidation des émigrés*, Faubourg Saint-Honoré, n. 25.

B^on Zangiacomi ✲, *Conseiller en la Cour de cassation*, rue de Vaugirard, n. 47.

Esmangart (O. ✲), *Préfet du département du Bas-Rhin.*

*S. S.* le V^te Dambray ✲ (O. ✲), Pair, *Membre de la Commission du Sceau, au Petit-Luxembourg.*

Tercier ✲, *Membre de la Commission du Sceau*, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 30.

C^te des Bassayns de Richemont ✲ (O. ✲), *Membre du Conseil d'amirauté*, rue Pigale, n. 10.

Boursaint ✲ (O. ✲), *Directeur de la Comptabilité du ministère de la Marine*, rue Mondovi, n. 3.

Bourjot ✲, *Chef de Division au Ministère des Affaires étrangères*, rue de Miroménil, n. 6.

---

(1) *Voyez* page 91, MM. les Conseillers d'Etat en service extraordinaire, autorisés à participer aux délibérations du Conseil-d'Etat.

B^on^ Camus Dumartroy, (O. ✻), *Membre de la commission de liquidation des émigrés*, rue St.-Guillaume, n. 36.

Flury ✻, *Chef de division au ministère des Affaires étrangères*, rue Royale St. Honoré, n. 8.

C^te^ du Coëstlosquet (C. ✻) (C. ✻), *Directeur-général du personnel du ministère de la Guerre*, rue de l'Université, n. 61.

Halgan (C. ✻) (C. ✻), Contre-Amiral, *Directeur du personnel du ministère de la Marine*, rue Royale St.-Honoré, n. 9.

B^on^ de Vanssay (C. ✻), *Préfet du département de la Seine Inférieure.*

C^te^ de Villeneuve Bargemont ✠ (O. ✻), *Préfet du département de la Haute-Saône.*

Henry de Longuêve ✻ (O. ✻), *Membre de la Commission du Sceau*, rue de Bourbon, n. 7.

V^te^ Héricart de Thury (O. ✻), *Directeur des travaux publics de Paris*, rue Poultier, n. 7, île Saint-Louis.

C^te^ de Pastoret (C. ✻), *Commissaire du Roi près la Commission du Sceau*, place Louis XV, n. 15.

*Maîtres des Requêtes en service extraordinaire.* Messieurs,

M^is^ de Gasville (C. ✻), *Préfet du département de l'Yonne.*

Chev. de Rigny ✻ ✻, *Contre-Amiral*, rue Louis-Legrand, n. 6.

B^on^ Debonnaire de Forges ✻, *M. de la Com. du Sceau*, r. de l'Université, 55.

Le B^on^ de Bastard-d'Estang ✻, *Préfet du département de la Haute-Loire.*

B^on^ de Galz de Malvirade (O. ✻), *Consul-général de France en Russie.*

C^te^ Redon de Beaupréau ✻ (C. ✻), *Intendant de la Marine à Brest.*

Anisson Dupéron ✻, *Mem. de la Com. du Sceau*, rue d'Anjou-S.-H., 43.

V^te^ Tassin de Nonneville ✻, *Préfet du département d'Indre et Loire.*

Pasquier (J.) (O. ✻), *Dir.-gén. de la Caisse d'Amort.*, r. de l'Oratoire.

B^on^ Schiaffino ✻, *Consul-général à Gênes.*

B^on^ Rendu (C. ✻), *Proc.-gén. près la Cour des Comp.*, r. S.-Honoré, 317.

C^te^ d'Audiffret (O. ✻), *Directeur de la comptabilité générale du ministère des Finances*, rue de Bondy, n. 23.

V^te^ Delaître (O. ✻), *Préfet du département de l'Eure.*

C^te^ de Brosses (C. ✻), *Préfet du Départ. du Rhône.*

V^te^ de Cazes (O. ✻), *Préfet du Départ. du Tarn.*

V^te^ Collin de Sussy ✻, *Admin. des Contributions indir.*, rue Bergère, 11.

B^on^ Destouches (C. ✻), *Préfet du département de Seine-et-Oise.*

Delaire ✻, *Agent judiciaire du Trésor Royal*, rue St.-Honoré, n. 347.

Colomb ✻, 1^er^ *Avoc.-gén. près la Cour royale de Paris*, place Vendôme, n. 22.

V^te^ de Villeneuve (Alban) ✠ (O ✻), *Préfet du Départ. de la Loire Infér.*

Ballyet ✻ ✻, *Intendant militaire*, rue Saint-Lazare, n. 76 *bis.*

C^te^ de Chazelles (O. ✻), *Préfet du département du Morbihan.*

B^on^ d'Haussez (O. ✻), *Préfet du département de la Gironde.*

B^on^ Creuzé de Lesser ✻, *Préfet du département de l'Hérault.*

B^on^ Walkenaer ✻, *Secrétaire général de la Préfecture du département de la Seine*, faubourg Poissonnière, n. 87.

De La Ville de Miremont ✻, *Inspecteur-général des prisons de France*, rue de Seine, faub. St.-Germain, n. 31.

M^is^ Dalon (O. ✻), *Préfet du département du Cher.*

C^te^ de Juigné (Victor) ✻, *Préfet du département de la Haute-Garonne.*

B^on de GIRESSE LA BEYRIE ✻, *Préfet du département d'Eure-et-Loir.*
B^on MILIUS ✠ (C. ✻), *Command. et Administ. de la Guadeloupe.*
V^te De CURZAY ✻, *Préfet du département de la Vendée.*
C^te de MURAT (O. ✻), *Préfet du département du Nord.*
C^te de MILON DE MESNE ✠ ✻, *Préfet du département du Doubs.*
De COURSON DE LA VILLE-HÉLIO (C. ✻), *Administrateur des Subsistances de la Marine*, rue de Varennes, n. 57.
ROSMAN (O. ✻), *Chef de Division au Ministère de l'Intérieur*, boulevart Poissonnière, n. 18.
VAUVILIERS (O. ✻), *Sec. général du Minist. de la Marine*, rue Royale, 2.
C^te de KERSAINT, ✻, *membre de la comm. du Sceau*, rue de Richelieu, 97.
C^te DE RESSÉGUIER ✠ ✻, *memb. de la Com. du Sceau*, rue du Helder, n. 20.
C^te de TOCQUEVILLE (O. ✻), *Préfet du département de la Somme.*
De JESSAINT (O. ✻), *Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Denis.*
V^te HARMAND D'ABANCOURT (O. ✻), *secrétaire général de la Commission de liquidation des émigrés*, rue de Bourbon, n. 43.
TUPINIER ✠ (O. ✻), *Directeur des Ports et constructions navales*, rue des Champs-Elysées, n. 8.
C^te DE CASTEJA (C. ✻), *Préfet du département de la Vienne.*
C^te DE NUGENT ✻, *Préfet du département de la Charente-Inférieure.*
M^is DE ROUSSY ✻, *Préfet du département des Deux-Sevres.*
De BOISBERTRAND (O. ✻), *Directeur de l'Administration générale des établissemens d'utilité publique*, rue du Regard, n. 1.
De FRESLON ✻, *Préfet du département de la Mayenne.*

CONSEILLERS D'ÉTAT HONORAIRES. *Messieurs,*

De GROSBOIS, rue du Bac, n. 105.
De DOMPIERRE-DHORNOY ✠, rue St-Dominique S.-G. n. 74.
FOULLON DE DOUÉ (O. ✻), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 53.
FOULLON D'ECOTIER ✠ ✻, place Vendôme, n. 8.
De CHAUMONT DE LA GALAIZIÈRE, r. Neuve-des-Capucines, 9.
B^on ROUILLÉ D'ORFEUIL ✻, rue Neuve-des-Mathurins, 78.
*S. S.* le C^te D'ORVILLIERS ✠, *Pair*, r. Basse-du-Rempart, n. 12.
MONDRAGON DE PLUVAULT, rue d'Antin, n. 3.
ROYER-COLLARD ✻, rue d'Enfer, n. 20.
LAMBERT aîné ✻, rue des Petits-Augustins, n. 21.
*S. S.* le C^te de la BOURDONNAYE DE BLOSSAC ✻, *Pair*, rue de la Planche, n. 21.
Le B^on JOURDAN, *à Marseille.*
FUMERON DE VERRIÈRE ✠ ✻, rue St.-Honoré, n. 332.
*S. S.* le C^te de LAFOREST (G. ✻), *Pair*, r. de Belle-Chasse, 15.
CROMOT DE FOUGY ✻, rue de la Ville-l'Evêque, n. 31.
B^on de TALLEYRAND ✻, rue Saint-Florentin, n. 2.
*S. S.* le C^te RICARD ✠ (G. ✻), *Pair*, rue Villedot, n. 5.
Prince De BROGLIE ✠ (C. ✻), rue St.-Dominique-S.-Germ. 19.
*S S.* le C^te D'ARGOUT ✠ (O. ✻), *Pair*, rue Taitbout, n. 15.
B^on HÉLY D'OYSSEL (O. ✻), rue des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, n. 29.
C^te DUMAS ✠ (G. ✻), rue d'Astorg, n. 15.
PICHON ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 4.

Froc de la Boulaye ✻ (O. ✻), rue de la Ville-l'Evêque, n. 39.
Herman (C. ✻), rue de Caumartin, n. 14.
Cte Bertier ✻, rue Saint-Dominique, n. 93, F.-S.-G.
Cte du Bouchage ✻ ✻ (O. ✻), r. N.-de-Luxembourg, 25.
Cte de la Besnardière (O. ✻), rue de l'Université, n. 19.
Cte Bégouen (O. ✻), au Havre.
Cte Bourcier ✻ (G. ✻), rue Bourbon, n. 26.
Vte De Pernety ✻ (G. ✻), rue de Vaugirard, n. 50.
Vte De Tabarié ✻ (O. ✻), rue Belle-Chasse, n. 12.
Bon Ramond ✻ (C. ✻), rue de Provence, n. 29.

## *Maîtres des Requêtes Honoraires.*

Jauffret ✻, rue de la Perle, n. 8.
Bon Joly de Fleury ✻, rue Royale-Saint-Honoré, n. 9.
Vte Boissy-d'Anglas ✻, rue Caumartin, n. 11.
De Lachèze-Murel ✻, rue des Saints-Pères, n. 31.
Mis De Portes ✻, rue du Bac, n. 29.
Bon Janet (O. ✻), quai Voltaire, n. 7.
Cte O'Donnell ✻, rue Ménars, n. 5.
Mis De Gourgues, rue de la Ville-l'Evêque, n. 33.
Paulze d'Ivoy ✻, rue d'Anjou S.-Honoré, n. 35.
*S. S.* le Cte de Breteuil ✠ (O. ✻), *Pair de France*, rue de la Michaudière, 8.
Bon Malouet (C. ✻), rue Richelieu, n. 79.
Genoude, rue de l'Université, n. 10.
De Salvandy ✻, rue Cassette, n. 30.
Mis De Maleteste (O. ✻), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 17.
Chev. Jaubert (Amédée) ✻, rue Pelletier, n. 18.
Cte Jules De Saint-Cricq ✠ (O. ✻), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 20.
*S. S.* Cte de Germiny ✻ ✻, *Pair de France*, rue de l'Université, n. 22.
Flaugergues ✻, rue Belle-Chasse, n. 12.
Forest ✻, rue Cassette, n. 16.
Bon Delamardelle ✻, rue de Hanôvre, n. 21.
Le Vte De Chabrol (*Edouard*), Hôtel du ministère de la Marine.
Boula de Coulombiers ✻, rue de Saintonge, n. 19.
D'Arlincourt (Charles), rue Duphot, n. 16.
Vte d'Arlincourt ✻, rue du Rocher, n. 26.
Bon Siméon (O. ✻), rue d'Hanovre, n. 5.
Le Graverend ✻, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 52.
Prugnon, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 23.
Challaie ✻, rue du Bac, n. 87.
Vte Villiers du Terrage (O. ✻), rue de Vaugirard, n. 17.
Chopin d'Arnouville (Paul), rue du Sentier, n. 16.
Leblanc de Castillon, à Aix.
Bon Pelet ✻, rue des Champs-Elisées, n. 4.
Roux ✻, rue du Houssaye, n. 5.
Lechat (O. ✻), rue Saint-Lazare, n. 76 *bis*.
Cassaing ✻ (O. ✻), rue de la Planche, n. 13.
Cte De Montigny, rue de la Pépinière, n. 31.
Bon De Crazannes ✻, rue Vivienne, n. 3.
Jourdan (O. ✻), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 *bis*.
Amiot (O. ✻), rue Chauchat, n. 2.
De Collenel ✻, rue Vivienne, n. 22.

## BUREAUX DU CONSEIL D'ÉTAT.

*Secrétariat général*, palais du Louvre.

M Pierson, *Chef*, rue de Tournon, n. 29.

*Archives*, Galerie du Louvre.

M. Renouf, *Archiviste*, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 7.

*Bibliothèque*, Galerie du Louvre.

M. Valery ✻, *Bibliothécaire*, rue Royale-Saint-Honoré, n. 4.

*Huissier près le comité du Contentieux.*

M. Dumont, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 18.

ORDRE DES AVOCATS AUX CONSEILS DU ROI ET A LA COUR DE CASSATION (1).

Messieurs,

| Dates des réceptions. | |
|---|---|
| 1786. . | *Champion de Villeneuve* ✻, *Doyen*, pass. des Petits-Pères, n. 8. |
| 1789. . | *Molinier de Montplanqua* ✻, rue Saint-Antoine, n. 71. |
| 1791. . | *Coste*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28. |
| 1800. . | *Guichard père* ✻, rue Gaillon, n. 12. |
| | *Raoul* ✻, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 26. |
| | *Sirey*, rue de Tournon, n. 4. |
| | *Jousselin* ✻, rue Thibautodé, n. 10. |
| | *Leroy de Neufveille*, rue Thérèse, n. 8. |
| 1806. . | *Chauveau-Lagarde* ✻, rue Jacob, n. 20. |
| 1807. . | *Delagrange*, boulevart des Italiens, n. 27. |
| 1809. . | *Collin*, rue Traversière-S.-Honoré, n. 25. |
| 1813. . | *Billout*, rue du Colombier, n. 30. |
| | *Marie*, rue Louis-le-Grand, n. 3. |
| | *Guichard fils*, rue Saint-Honoré, n. 404. |
| | *Guény*, rue des Deux-Ecus, n. 15. |
| 1813. . | *Rochelle*, rue Sainte-Anne, n. 71. |
| | *Buchot*, rue Neuve-Saint-Roch, 30. |
| | *Odillon-Barrot*, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 37. |
| | *Teyssеyrre*, rue des Grands-Augustins, n. 5. |
| | *Lassis*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 5. |
| 1815. . | *Cochin*, rue Canivet-Saint-Sulpice, n. 3. |
| 1816. . | *Guibout*, rue du Gros-Chenêt, 3. |

(1) INDÉPENDAMMENT des attributions exclusives qui ont été conférées aux avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation, par les lois et réglemens de leurs institution;

Ils ont exclusivement le droit, à défaut des parties elles-mêmes, de signer, *en matière contentieuse*, tous mémoires et réclamations adressés aux ministres, et aux administrations et directions générales qui en dépendent.

Ils ont seuls l'entrée dans les bureaux pour la poursuite des affaires de cette nature. (ARRÊTÉS *de Leurs Excel. les Ministres de la Justice, des Finances et de l'Intérieur, des 29 septembre* 1823, 13 *mai et 22 juillet* 1824; *Instruction du Directeur-général de l'enregistrement et des domaines, du 7 septembre* 1824.)

Les Mêmes dispositions s'appliquent AU CONTENTIEUX DE L'INDEMNITÉ (*Circulaire de S. Exc. le Ministre des finances aux Préfets, du 7 septembre* 1825, 24e *question*).

1817. *Joffroy*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 69.
*Scribe*, rue Hautefeuille, n. 15.
*Naylies*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 60.
*Nicod*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 54.

1818. *Isambert*, rue Neuve-de-Seine-Saint-Germain, n. 64.
*Jacquemin*, rue Sainte-Avoye, n. 9.

1819. *Vildé*, rue J.-J. Rousseau, n. 5.
*Petit des Galines*, rue Montmartre, n. 68.
*Roger*, rue des Marais-Saint-Germain, n. 18.

1820. *Garnier*, quai Saint-Michel, n. 25.
*Beguin*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 53.
*Routhier* ✻, place Vendôme, n. 16.

1821. *Piet*, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 1.

1822. *Marchand-Dubreuil*, rue Hautefeuille, n. 20.
*Godart de Saponay*, rue Christine, n. 3.
*Granger*, rue Gaillon, n. 11.
*Teste-Lebeau*, rue de l'Université, n. 25.
*Macarel*, rue de Belle-Chasse, n. 15.

1823. *Guillemin*, place S.-André-des-Arcs, n. 11.
*Dumesnil-Demerville*, rue de Seine faub. St.-Germain, n. 48.
*Cotelle*, rue Jacob, n. 26.
*Dalloz*, rue Hautefeuille, n. 13.
*Mandaroux-Vertamy*, rue des Poitevins, n. 2.
*Rozet*, rue du Marché-St.-Honoré, n. 9.
*Compans*, rue de Tournon, n. 4.
*Rogron*, rue du Cauivet-St.-Sulpice, n. 3.
*Delzers*, rue Hautefeuille, n. 5.
*Taillandier*, rue Jacob, n. 26.

1824. *Berlon*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 29.
*Mongalvy*, rue Chabanais, n. 10.
*Huard*, rue Saint-Honoré, n. 281.
*Lasaigne*, rue de Bussy, n. 6.
*Jouhaud*, rue de Provence, n. 13.
*Paradis*, boulevard Poissonnière, n. 15.
*Mauroy*, rue de Seine, n. 62.

1825. *Blanc*, rue Guénégaud, n. 25.

1826. *Valton*, rue de Cléry, n. 23.

*Conseil de l'Ordre*. Messieurs,

| | |
|---|---|
| *Chauveau-Lagarde*, Président. | *Odillon-Barrot*. |
| *Coste*, 1er Syndic. | *Nicod*. |
| *Scribe*, 2e Syndic. | *Jacquemin*. |
| *Guichard fils*, Secrétaire-Trésorier. | *Roger*. |
| *Delagrange*. | *Garnier*. |

Bécard, *Receveur de l'enregistrement des actes du Conseil*, grande salle du Palais de Justice.

*Imprimeur de l'Ordre*.

A. Guyot, rue Mignon-Saint-André-des-Arcs, n. 2.

# CHAPITRE III.

## CHAMBRE DES PAIRS,

*Palais du Luxembourg.*

ATTRIBUTIONS.

La Chambre des Pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

Elle est convoquée par le Roi en même tems que la Chambre des Députés des départemens. La session de l'une commence et finit en même tems que la session de l'autre.

Toute assemblée de la Chambre des Pairs qui serait tenue hors du tems de la session de la Chambre des Députés, ou qui ne serait pas ordonnée par le Roi, est illicite, et nulle de plein droit.

La nomination des Pairs de France appartient au Roi. Leur nombre est illimité.

La dignité de Pair est et demeure héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, dans la famille de celui qui a obtenu cette prérogative, ou qui l'obtiendrait à l'avenir.

Dans le cas où la ligne directe viendrait à manquer dans la famille d'un Pair, le Roi s'est réservé d'autoriser la transmission du titre dans la ligne collatérale qu'il lui plaît de désigner. Dans ce cas, le titulaire ainsi substitué jouit du rang d'ancienneté originaire de la Pairie dont il se trouve revêtu.

Les lettres-patentes délivrées aux Pairs portent toutes collation du titre sous lequel la Pairie a été instituée.

Ces titres sont ceux de *Baron*, *Vicomte*, *Comte*, *Marquis* et *Duc*.

Le Roi peut, quand il lui plaît, changer le titre d'institution des Pairies, en accordant un titre supérieur à celui de la Pairie originaire.

Les Pairs ont entrée dans la Chambre à vingt-cinq ans, et voix délibérative à trente ans seulement.

La Chambre des Pairs est présidée par le Chancelier de France, et, en son absence, par un Pair nommé par le Roi.

Les membres de la Famille royale et les Princes du sang sont Pairs par le droit de leur naissance; ils siègent immédiatement après le Président; mais ils n'ont voix délibérative qu'à vingt-cinq ans.

Les Princes ne peuvent prendre place à la Chambre que de l'ordre du Roi, exprimé, pour chaque session, par un message, à peine de nullité de tout ce qui aurait été fait en leur présence.

Toutes les délibérations de la Chambre des Pairs sont secrètes.

La Chambre des Pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'Etat, qui seront définis par la loi.

Toute pétition ne peut être présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne.

Une Ordonnance du Roi, du 25 août 1817, contient, entre autres dispositions, les suivantes :

A l'avenir, nul ne peut être Pair, s'il n'a, avec l'autorisation du Roi, institué un majorat. — Les majorats de Pairs sont divisés en trois classes. ceux de Duc qui doivent être assis sur des biens d'un revenu net de 30,000 fr. au moins ; ceux de Marquis et de Comte, dont le revenu net doit être de 20.000 fr. au moins ; enfin, ceux de Vicomte et de Baron, d'un revenu net de 10,000 fr. au moins. — Les immeubles libres de tous priviléges, hypothèques et restitutions, les rentes sur l'Etat, immobilisées, peuvent seuls entrer dans la formation des majorats de Pairs. — La demande d'institution d'un majorat se fait par une requête présentée au Garde-des-Sceaux. — Aux termes d'une autre Ordonnance du 25 août 1817, — Le titre de chaque Pairie est institué par lettres-patentes scellées du grand sceau. — Le fils d'un Duc et Pair porte, de droit, le titre de Marquis ; celui d'un Marquis et Pair, le titre de Comte ; celui d'un Comte et Pair, le titre de Vicomte ; celui d'un Vicomte et Pair, le titre de Baron ; celui d'un Baron et Pair, le titre de Chevalier. — Les fils puînés de tous les Pairs portent, de droit, le titre immédiatement inférieur à celui que porte leur frère aîné. — Dans les séances royales et les solennités seulement, il y a des places ou bancs séparés, pour chaque Ordre de titres. Les Pairs également titrés se placent sur le même banc, selon l'ordre de leur promotion ou de l'ancienneté de leur titre. Le premier de tous les bancs est destiné aux Princes du sang. Les Pairs ecclésiastiques occupent, de droit, les premières places des bancs où ils doivent siéger suivant leur titre.

— Une Ordonnance du 8 janvier 1823, dispose que les titres des Pairs ecclésiastiques sont : celui de *Duc* pour les Cardinaux, et celui de *Comte* pour les Archevêques et Evêques.

— Par une décision royale, la qualification de *Sa Seigneurie* est attribuée au titre de Pair de France.

## *Pairs.*

Sa Grandeur Mgr. DAMBRAY, *Chancelier de France,* Président.
Monsieur le DAUPHIN, *Fils de France.*
S. A. R. Mgr. le Duc de BORDEAUX, *Petit-Fils de France.*

S. A. R. Mgr. le Duc d'ORLÉANS,
S. A. R. Mgr. le Duc de CHARTRES,
S. A. R. Mgr. le Duc de NEMOURS,
S. A. R. Mgr. le Prince de JOINVILLE,
S. A. R. Mgr. le Duc de PENTHIÈVRE,
S. A. R. Mgr. le Duc d'AUMALE,
S. A. R. Mgr. le Duc de MONTPENSIER,
S. A. R. Mgr. le Duc de BOURBON,
} *Princes du Sang.*

*Leurs Seigneuries* ( par ordre de nomination. )

Le Card[al] Duc de CLERMONT-TONNERRE, *Archevêque de Toulouse.*
Le Duc d'UZÈS.
Le Duc de MONTBAZON.
Le Duc de la TRÉMOILLE.
Le Duc de CHEVREUSE.
Le Duc de BRISSAC.
Le Duc de RICHELIEU.
L'Abbé Duc de ROHAN.
Le Duc de LUXEMBOURG.
Le Duc de GRAMONT.
Le Duc de MORTEMART.

Le Duc de Saint-Aignan.
Le Duc de Noailles.
Le Duc d'Harcourt.
Le Duc de Fitz-James.
Le Duc de Brancas.
Le Duc de Valentinois.
Le Duc de Duras.
Le Duc de La Vauguyon.
Le Duc de La Rochefoucauld.
Le Duc de Clermont-Tonnerre.
Le Duc de Choiseul.
Le Duc de Coigny.
Le Prince Duc de Talleyrand.
Le Duc de Croÿ.
Le Duc de Broglie.
Le Duc de Laval-Montmorency.
Le Duc de Montmorency.
Le Duc de Beaumont.
Le Duc de Lorges.
Le Duc de Croï-d'Havré.
Le Duc de Polignac.
Le Duc de Lévis.
Le Duc de Maillé.
Le Duc de Saulx-Tavanes.
Le Duc de La Force.
Le Duc de Castries.
Le Prince Duc de Poix.
Le Duc de Doudeauville.
Le Prince Duc de Chalais.
Le Mal Duc de Tarente.
Le Mal Mis de Gouvion-Saint-Cyr.
Le Mal Duc de Raguse.
Le Mal Duc de Reggio.
Le Cte Abrial.
Le Mis Barthélemy, *Vice-Prés. h.*
Le Cte de Beaumont.
Le Mis de Marbois.
Le Mis de Chasseloup-Laubat.
Le Cte Cholet.
Le Cte de Cornet.
Le Cte d'Aboville.
Le Cte Davous.
Le Cte Demont.
Le Mis de Croix.
Le Cte Dembarrère.
Le Cte Destutt de Tracy.
Le Cte d'Haubersart.
Le Cte Dehédouville.
Le Cte Dupuy.
Le Cte Emmery.
Le Cte Herwyn de Nevèle.
Le Mis de Jaucourt.
Le Cte Klein.
Le Cte Lanjuinais.
Le Mis de Laplace.
Le Cte Lecouteulx de Canteleu.
Le Cte Lemercier.
Le Mis de Maleville.
Le Cte de Monbadon.
Le Mis de Pastoret, *Vice-Présid.*
Le Cte Péré.
Le Mis de Pérignon.
Le Cte de Richebourg.
Le Cte de Sainte-Suzanne.
Le Cte de Chabrillan.
Le Mis de Sémonville, *Grand-Référendaire.*
Le Cte Soulès.
Le Cte d'Alton-Shée.
Le Cte de Tascher.
Le Duc de Valmy.
Le Cte de Vaubois.
Le Cte de Villemanzy.
Le Cte Vimar.
Le Mis Maison.
Le Mis Dessolle.
Le Mis de Latour-Maubourg.
Le Duc de Feltre.
Le Cte Curial.
Le Mal Mis de Vioménil.
Le Cte de Vaudreuil.
Le Mis d'Harcourt.
Le Duc Charles de Damas.
Le Mis d'Albertas.
Le Mis d'Aligre.
Le Duc d'Aumont.
Le Cte d'Autichamp.
Le Duc d'Avaray.
Le Prince Duc de Wagram.
Le Duc d'Istrie.
Le Cte de Boissy-d'Anglas.
Le Mis de Boisgelin.
Le Cte de La Bourdonnaye.
Le Mis de Boissy du Coudray.
Le Bon Boissel de Monville.
Le Mis de Bonnay.
Le Mis de Brézé.
Le Cte de Brigode.
Le Duc de Blacas.
Le Prince Duc de Bauffremont.
Le Mal Duc de Belluне.
Le Mis de Clermont-Tonnerre.
Le Duc de Caylus.
Le Cte du Cayla.
Le Cte de Castellane.
Le Vte de Chateaubriand.
Le Cte de Choiseul-Gouffier.
Le Cte de Contades.

Le Duc de Crillon.
Le Mis de Caraman.
Le Mis de Chabannes.
Le Cte Compans.
Le Cte de Durfort.
Le Vte Dambray.
Le Duc de Damas-Crux.
Le Cte d'Andigné.
Le Duc de Dalberg.
Le Mis d'Ecquevilly.
Le Duc d'Escars.
Le Cte de La Ferronnays.
Le Mis de Biron.
Le Mis de La Guiche.
Le Cte d'Haussonville.
Le Mis d'Herbouville.
Le Mis de Lally-Tolendal.
Le Duc de Montébello.
Le Mis de Louvois.
Le Vte de Lamoignon.
Le Mis de La Tour-du-Pin.
Le Mal Mis de Lauriston.
Le Cte de Machault d'Arnouville.
Le Mis de Mortemart.
Le Cte Molé.
Le Mis de Mathan.
Le Cte de Mailly.
Le Duc Mathieu de Montmorency.
Le Mis de Mun.
Le Cte de Sainte-Maure-Montausier.
L'Abbé Duc de Montesquiou.
Le Mis de Nicolaï.
Le Cte de Noé.
Le Duc de Narbonne-Pelet.
Le Mis d'Orvilliers.
Le Mis d'Osmond.
Le Cte de Polignac.
Le Mis de Raigecourt.
Le Bon de La Rochefoucauld.
Le Mis de Rougé.
Le Mis de La Rochejaquelein.
Le Cte Ricard.
Le Duc de Rivière.
Le Cte de La Roche-Aimon.
Le Cte de Saint-Roman.
Le Cte de Rully.
Le Mis Le Peletier-Rosanbo.
Le Duc de Sabran.
Le Cte De Sèze.
Le Bon Seguier.
Le Mis de La Suze.
Le Cte de Saint-Priest.
Le Mis de Talaru.
Le Cte de Talleyrand.
Le Mis de Vence.
Le Mis de Vibraye.
Le Mis de Vérac.
Le Vte de Morel-Vindé.
Le Cte Lynch.
Le Duc de Massa.
Le Duc Decazes.
Le Cte de Greffulhe.
Le Duc d'Albuféra.
Le Mis d'Angosse.
Le Cte d'Argout.
Le Mis d'Aragon.
Le Mis d'Aramon.
Le Bon de Barante.
Le Cte Beker.
Le Cte de Bastard.
Le Cte Belliard.
Le Cte Raymond de Bérenger.
Le Mal Duc de Conégliano.
Le Cte Claparède.
Le Cte Chaptal.
Le Mis de Catellan.
Le Duc de Cadore.
Le Cte Colchen.
Le Cte Cornudet.
Le Cte Daru.
Le Bon Dubreton.
Le Vte Digeon.
Le Cte d'Arjuzon.
Le Cte Dejean.
Le Mis de Dampierre.
Le Prince d'Eckmuhl.
Le Duc d'Esclignac.
Le Cte Germain.
Le Cte de Germiny.
Le Cte d'Hunolstein.
Le Vte d'Houdetot.
Le Mal Cte Jourdan.
Le Cte de Laforest.
Le Cte de Latour-Maubourg.
Le Bon de Montalembert.
Le Cte Maurice Mathieu de la Redorte.
Le Bon Mounier.
Le Cte Mollien.
Le Cte de Montalivet.
Le Cte de Marescot.
Le Cte de Montesquiou.
Le Cte de Pontécoulant.
Le Duc de Plaisance.
Le Mis de Pange.
Le Cte Pelet de la Lozère.
Le Cte Portalis.

Le Cte Reille.
Le Cte Ruty.
Le Cte Rapp.
Le Cte Rampon.
Le Cte de Sparre.
Le Mis de Saint-Simon.
Le Cte de Sussy.
Le Mal Duc de Trévise.
Le Mis de Talhouet.
Le *Vice-Amiral* Cte Truguet.
Le *Vice-Amiral* Cte Verhuell.
Le Cte de La Villegontier.
Le Cte de Saint-Aulaire.
Le Cte Clément de Ris.
Le Cte Dédelay-d'Agier.
Le Cte Fabre de l'Aude.
Le Cte de Gassendi.
Le Duc de Praslin.
Le Cte de Ségur.
Le Bon de Beurnonville.
Le Cte Daviau du Bois de Sanzay, *Archevêque de Bordeaux.*
Le Bon Pasquier.
Le Cte Siméon.
Le Bon Portal.
Le Cte Roy.
Le Cardinal Duc de La Fare, *Archevêque de Sens.*
Le Cte de Quélen, *Archev. de Paris.*
Le Cte de Latil, *Archev. de Reims.*
Le Cardinal Prince de Croÿ, *Archevêque de Rouen.*
Le Cte Frayssinous, *Evêque d'Hermopolis.*
Le Cte de Lagarde.
Le Mal Cte Molitor.
Le Cte de Bordessoulle.
Le Cte Guilleminot.
Le Cte Bourke.
Le Cte de Bourmont.
Le Bon de Damas.
Le Cte Frère de Villefrancon, *Archevêque de Besançon.*
Le Cte de Vichy, *Evêque d'Autun.*
Le Bon de Glandevès.
Le Cte Gaspard de Puységur.
Le Vte Dode de la Brunerie.
Le Vte d'Agoult.
Le Cte de Mesnard.
Le Cte de Bourbon-Busset.
Le Mis de Juigné.
Le Vte Dubouchage.
Le Bon de Charette.
Le Mis de Coislin.
Le Cte de Tournon.
Le Cte de Breteuil.
Le Mis de Béthisy.
Le Cte Chabrol de Crousol.
Le Cte d'Orglandes.
Le Cte de Chastellux.
Le Mis de Villefranche.
Le Vte Lainé.
Le Vte de Bonald.
Le Cte de Vogüé.
Le Cte de Marcellus.
Le Cte Florian de Kergorlay.
Le Mis de Rastignac.
Le Cte de Courtarvel-Pezé.
Le Cte Louis d'Ambrugeac.
Le Cte de Villèle, *Arch. de Bourges.*
Le Cte de Chabons, *Evêq. d'Amiens.*
Le Cte Salmon du Chatellier, *Evêque d'Evreux.*
Le Cte de Bausset-Roquefort, *Archevêque d'Aix.*
Le Cte de Gramont-d'Asté.

---

## *LISTE de MM. les Pairs de France par ordre alphabétique* (1).

S. G. Mgr Le Chancelier de France, *Président.*

*Leurs Seigneuries,*

* Cte d'Aboville.
Cte Abrial, rue Plumet, n. 18.
Vte d'Agoult, aux Tuileries.
Mis d'Albertas, rue de la Paix, n. 8.
* Duc d'Albuféra.

---

(1) L'astérisque * indique ceux de MM. les Pairs qui n'ont pas pris séance.

M^is d'Aligre, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 27.
* C^te d'Alton-Shée, rue St.-Roch, n. 34.
C^te Louis d'Ambrugeac, rue de Bourbon, n. 95.
C^te d'Andigné, rue Mézières, n. 8.
M^is d'Angosse, rue de l'Arcade, n. 21.
M^is d'Aragon, rue Joubert, n. 23.
M^is d'Aramon, rue St.-Dominique, n. 76.
C^te d'Argout, rue Taitbout, n. 15.
C^te d'Arjuzon, rue Royale St.-Honoré, n. 11.
Duc d'Aumont, rue Plumet, n. 29.
C^te d'Autichamp, rue de Grenelle St.-Germ., n. 13.
Duc d'Avaray, rue de Grenelle St-Germain, n. 85.
B^on de Barante, rue Neuve-des-Mathurins, n. 62.
M^is Barthelemy, *Vice-Pr. hon.* rue de la Chaus.-d'Antin, n. 31.
C^te de Bastard, rue de la Madeleine, n. 14.
Prince Duc de Bauffremont, rue Saint-Lazare, n. 49.
C^te de Bausset-Roquefort, *Archev. d'Aix*, r. de Vaugirard, 46.
* Duc de Beaumont.
C^te de Beaumont, rue de Monsieur, F. St.-G., n. 6.
C^te Beker, rue Favart, n. 4.
C^te Belliard, rue d'Anjou, faubourg St.-Honoré, n. 6.
M^al Duc de Bellune, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 58.
C^te Raymond de Bérenger, rue de Grenelle S.-G., n. 109.
M^is de Béthisy. aux Tuileries.
B^on de Beurnonville, rue du Faubourg St.-Honoré, n. 57.
M^is de Biron, rue de Louis-le-Grand, n. 23.
Duc de Blacas, rue de l'Université, n. 43.
M^is de Boisgelin, place du Palais Bourbon, n. 95.
B^on Boissel de Monville, rue Saint-Dominique St.-G., n. 95.
C^te de Boissy-d'Anglas, rue Saint-Lazare, n. 124.
M^is de Boissy du Coudray, rue d'Anjou St.-Honoré, n. 32.
V^te de Bonald, rue Garencière, n. 8.
* M^is de Bonnay.
C^te de Bordessoulle, rue de l'Université, n. 19.
C^te de Bourbon-Busset, rue de la Ville-l'Evêque, n. 40.
C^te Bourke, rue de Richelieu, n. 79.
C^te de Bourmont, rue de l'Université, n. 17.
Duc de Brancas, rue du Roi de Sicile, n. 39.
C^te de Breteuil, rue de la Michodière, n. 8.
M^is de Brézé, rue de Varennes, n. 12.
C^te de Brigode, quai Malaquais, n. 17.
Duc de Brissac, rue du Regard, n. 3.
Duc de Broglie, rue de l'Université, n. 90.
Duc de Cadore, rue de Grenelle S.-Germain, n. 91.
M^is de Caraman, rue de l'Université, n. 111.
C^te de Castellane, rue de l'Arcade, n. 12.
Duc de Castries, *Secrétaire*, rue de Varennes, n. 22.
M^is de Catellan, rue Godot, n. 24.

C^te du Cayla, place du Palais-Bourbon, n. 101.
* Duc de Caylus.
M^is de Chabannes, rue de Grenelle, Faub. St.-Germ. n. 26.
C^te de Chabons, *Ev. d'Amiens*, palais de l'Elysée-Bourbon.
C^te de Chabrillan, rue St.-Guillaume, n. 25.
C^te Chabrol de Crousol, à l'hôtel du Minist. de la Marine.
Prince Duc de Chalais, rue St.-Dominique St.-Germ., n. 93.
C^te Chaptal, rue de l'Université, n. 45.
B^on de Charette, rue de Bourgogne, n. 40.
M^is de Chasseloup-Laubat, rue de Louis-le-Grand, n. 9.
C^te de Chastellux, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 1.
V^te de Chateaubriand, rue du Regard, n. 7.
Duc de Chevreuse, rue St.-Dominique St.-Germain, n. 33.
Duc de Choiseul, rue Joubert, n. 37.
C^te de Choiseul-Gouffier, rue de l'Odéon, n. 35.
C^te Cholet, rue du Rocher, n. 26.
C^te Claparède, *Secrétaire*, rue d'Aguesseau, n. 9.
C^te Clément-de-Ris, rue de Seine, St.-Germain, n. 12.
Cardinal Duc de Clermont-Tonnerre, *Archevêque de Toulouse*, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 32.
Duc de Clermont-Tonnerre, rue de Grenelle, S. G., n. 105.
M^is de Clermont-Tonnerre, à l'hôtel du Minist. de la Guerre.
Duc de Coigny, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 103.
M^is de Coislin, rue de la Madeleine, n. 43.
C^te Colchen, rue de l'Echelle, n. 3.
C^te Compans, rue Culture Sainte-Catherine, n. 30.
M^al Duc de Conégliano, rue Richer, n. 10.
C^te de Contades, rue Cassette, n. 33.
C^te de Cornet, rue d'Enfer St.-Michel, n. 44.
C^te Cornudet, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 90.
C^te de Courtarvel-Pezé, rue de Bourbon, n. 63.
Duc de Crillon, place Louis XV, n. 10.
* Duc de Croï.
Cardinal Prince de Croÿ, *Arch. de Rouen*, r. de Bourbon, n. 2.
C^te Curial, rue des Saussayes, n. 9.
Duc de Dalberg, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 25.
Duc Charles de Damas, rue de la Ferme des Mathurins, n. 1.
B^on de Damas, à l'hôtel du Ministère des affaires étrangères.
Duc de Damas-Crux, aux Tuileries.
V^te Dambray, au Petit-Luxembourg.
M^is de Dampierre, rue Taranne, n. 25.
C^te Daru, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 81.
* C^te Daviau du Bois de Sanzay, *Archev. de Bordeaux.*
C^te Davous, place Royale, n. 18.
Duc Decazes, rue Saint-Dominique, n. 11.
M^is de Croix, rue de la Chaise, n. 3.
C^te Dédelay-d'Agier, rue de Vaugirard, n. 46.
* C^te Dehédouville.

C^te DEJEAN, rue de l'Université, n. 17.
C^te DEMBARRÈRE, rue du Bac, n. 86.
C^te DEMONT, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 19.
C^te De SÈZE, rue des Quatre-Fils, au Marais, n. 20.
M^is DESSOLLE, rue Saint-Dominique, n. 100.
C^te DESTUTT DE TRACY, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 38.
V^te DIGEON, rue de Bourbon, n. 78.
V^te DODE DE LA BRUNERIE, rue Caumartin, n. 24.
Duc de DOUDEAUVILLE, à l'hôt. du Minist. de la maison du Roi.
V^te DUBOUCHAGE, rue Godot, n. 13.
B^on DUBRÈTON, quai Voltaire, n. 15.
C^te DUPUY, rue Thérèse, n. 5.
Duc de DURAS, rue de Varennes, n. 31.
C^te de DURFORT, rue de la Ville-l'Evêque, n. 3.
* Prince d'ECKMUHL.
M^is d'ECQUEVILLY, rue Royale, n. 11.
C^te EMMERY, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 40.
Duc d'ESCARS, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 12.
Duc d'ESCLIGNAC, rue de la Jussienne, n. 15.
C^te FABRE DE L'AUDE, rue de Vaugirard, n. 34.
Duc de FELTRE, rue de la Barouillère, n. 10.
Duc de FITZ-JAMES, rue de Bourgogne, n. 34.
C^te FRAYSSINOUS, *Evêque d'Hermopolis*, aux Tuileries, pavillon des Enfans de France.
C^te FRÈRE DE VILLEFRANCON, *Archevêque de Besançon*, rue de Grenelle, n. 16.
C^te de GASSENDI, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.
* C^te GERMAIN.
C^te de GERMINY, boulevart des Invalides, n. 5.
B^on de GLANDEVÈS, aux Tuileries, Pavillon de Flore, n. 8.
M^al M^is de GOUVION-SAINT-CYR, rue du Rocher, n. 25.
Duc de GRAMONT, rue Saint-Dominique, F.-St.-G., n. 103.
* C^te de GRAMONT-D'ASTÉ.
* C^te de GREFFULHE.
C^te GUILLEMINOT, rue de l'Université, n. 61.
Duc d'HARCOURT, rue des Saussayes, n. 9.
* M^is d'HARCOURT.
C^te d'HAUBERSART, rue Saint-Lazare, n. 37.
C^te d'HAUSSONVILLE, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 87.
Duc de CROÏ-D'HAVRÉ, rue de Bourbon, n. 86.
M^is d'HERBOUVILLE, place du Palais Bourbon, n. 87.
* C^te HERWYN DE NEVÈLE.
V^te D'HOUDETOT, rue Hauteville, n. 35.
C^te d'HUNOLSTEIN, rue Saint-Dominique, S. G., n. 54.
* Duc d'ISTRIE.
M^is de JAUCOURT, rue de la Pépinière, n. 31.
M^al C^te JOURDAN, rue de Bourbon, n. 52.
M^is de JUIGNÉ, rue de Beaune, n. 2.

C^te FLORIAN de KERGORLAY, rue Saint-Dominique, Saint-Germain, n. 102.
C^te KLEIN, rue de Bourbon, n. 87.
C^te de LA BOURDONNAYE, rue de la Planche, n. 21.
Cardinal Duc de LA FARE, *Archevêque de Sens*, place du Carrousel, galerie neuve.
C^te de LA FERRONNAYS, rue de la Planche, n. 11.
Duc de LA FORCE, rue de Richelieu, n. 79.
C^te de LAFOREST, rue de Belle-Chasse, n. 15.
C^te de LAGARDE, rue Taranne, n. 27.
M^is de LA GUICHE, rue St.-Dominique St.-Germain, n. 65.
V^te LAINÉ, rue Royale, n. 4.
M^is de LALLY-TOLENDAL, grande rue Verte, n. 8.
V^te de LAMOIGNON, rue de la Ville-l'Evêque, n. 9.
C^te LANJUINAIS, rue du Bac, n. 34.
M^is de LAPLACE, rue du Bac, n. 100.
C^te de LA ROCHE-AIMON, rue St.-Dominique, S. G., n. 105.
Duc de LA ROCHEFOUCAULD, rue Royale, n. 9.
B^on de LA ROCHEFOUCAULD, rue des Saints-Pères, n. 50.
* M^is de LA ROCHEJAQUELEIN, rue de Sèvres, n. 83.
M^is de LA SUZE, rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 28.
C^te de LATIL, *Arch. de Reims*, aux Tuileries, pav. de Marsan.
M^is de LA TOUR-DU-PIN, Grande rue Verte, n. 8.
M^is de LATOUR-MAUBOURG, à l'hôtel royal des Invalides.
C^te de LATOUR-MAUBOURG, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 16.
Duc de LA TRÉMOILLE, rue de la Pépinière, n. 55.
M^al M^is de LAURISTON, place Vendôme, n. 9.
Duc de LAVAL-MONTMORENCY, rue de Grenelle, n. 7.
Duc de LA VAUGUYON, Grande-rue-Verte, n. 24.
C^te de LA VILLEGONTIER, rue de Tournon, n. 4.
C^te LECOUTEULX DE CANTELEU, rue N.-des-Mathurins, n. 78.
C^te LEMERCIER, rue du Cherche-Midi, n. 17.
Duc de LÉVIS, au Palais de l'Elysée-Bourbon.
Duc de LORGES, rue du Bac, n. 112.
M^is de LOUVOIS, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 110.
Duc de LUXEMBOURG, rue St.-Dominique St.-Germain, n. 33.
C^te LYNCH, grande rue Taranne, n. 16.
C^te de MACHAULT D'ARNOUVILLE, rue du Petit-Musc, n. 17.
Duc de MAILLÉ, rue St.-Dominique St.-Germain, n. 70.
C^te de MAILLY, rue de l'Université, n. 45.
M^is MAISON, rue Richer, n. 8.
M^is de MALÉVILLE, place Saint-Sulpice, n. 6.
M^is de MARBOIS, rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.
C^te de MARCELLUS, rue Jacob, n. 9.
C^te de MARESCOT, rue de Grenelle S. G., n. 52.
Duc de MASSA, rue de Choiseul, n. 23.
M^is de MATHAN, rue Caumartin, n. 14.
C^te MAURICE MATHIEU DE LA REDORTE, rue St.-Florentin 7.

C^te de MESNARD, au palais de l'Elysée-Bourbon.
C^te MOLÉ, place de la Ville-l'Evêque, n. 27.
M^al C^te MOLITOR, rue Saint-Lazare, n. 78.
C^te MOLLIEN, quai d'Orsay, n. 9.
C^te de MONBADON, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 126.
B^on de MONTALEMBERT, rue de l'Université, n. 11.
* C^te de MONTALIVET, rue St.-Guillaume St.-Germ., n. 29.
C^te de SAINTE-MAURE MONTAUSIER, rue de Grenelle-S.-G., 88.
* Duc de MONTBAZON.
* Duc de MONTÉBELLO.
L'Abbé Duc de MONTESQUIOU, rue du F. St.-Honoré, n. 85.
C^te de MONTESQUIOU, rue de Monsieur, n. 12.
Duc de MONTMORENCY, rue de l'Université, n. 80.
Duc MATHIEU DE MONTMORENCY, r. St.-Dominique S. G., n. 33
V^te De MOREL-VINDÉ, boulevart de la Madeleine, n. 11.
Duc de MORTEMART, rue de Grenelle-St.-Germ., n. 79.
M^is de MORTEMART. *Secrétaire*, rue N^e-des-Mathurins, n. 30.
B^on MOUNIER, rue Saint-Dominique, n. 58.
M^is de MUN, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 40.
Duc de NARBONNE-PELET, rue de Varennes, n. 15.
M^is de NICOLAÏ, rue du Regard, n. 7.
* Duc de NOAILLES, rue de Grenelle, n. 79.
C^te de NOÉ, rue de l'Université, n. 5.
C^te D'ORGLANDES, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 47.
M^is d'ORVILLIERS, rue Basse-du-Rempart, n. 12.
M^is d'OSMOND, rue de Bourbon, n. 61.
M^is de PANGE, rue de Varennes, n. 29.
B^on PASQUIER, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 30.
M^is de PASTORET, *Vice-Président*, place Louis XV, n. 6.
C^te PELET DE LA LOZÈRE, rue des Champs-Elysées, n. 4.
C^te PÉRÉ, rue Cassette, n. 24, faubourg Saint-Germain.
M^is de PÉRIGNON, rue du faubourg St.-Honoré, n. 87.
Duc de PLAISANCE, rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.
Prince Duc de POIX, place Bauveau, n. 90.
Duc de POLIGNAC, aux Tuileries.
C^te de POLIGNAC, rue des Champs-Elysées, n. 4.
C^te de PONTÉCOULANT, rue Neuve-Sainte-Croix, n. 14.
B^on PORTAL, rue Saint-Honoré, n. 370.
C^te PORTALIS, place Royale, n. 4.
Duc de PRASLIN, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 105.
C^te GASPARD DE PUYSÉGUR, rue de Grenelle, n. 118, F. S. G.
C^te de QUÉLEN, *Archev. de Paris*, au Palais de l'Archevêché.
M^al Duc de RAGUSE, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 64.
M^is de RAIGECOURT, rue du Pot-de-Fer, n. 22.
C^te RAMPON, rue du Bac, n. 42.
* C^te RAPP.
M^is de RASTIGNAC, rue de Varennes, n. 33.
M^al Duc de REGGIO, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 11.

C^te REILLE, rue de Bourbon, n. 94.
C^te RICARD, rue Villedot, n. 5.
C^te de RICHEBOURG, rue de Verneuil, n. 56.
* Duc de RICHELIEU.
Duc de RIVIÈRE, rue Royale, n. 1.
L'Abbé Duc de ROHAN, rue de l'Université, n. 82.
M^is LE PELETIER ROSANBO, rue Matignon, n. 1.
M^is de ROUGÉ, rue de Varennes, n. 19.
C^te ROY, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 66.
C^te de RULLY, rue de l'Université, n. 17.
C^te RUTY, à l'Arsenal.
Duc de SABRAN, rue de Grenelle St.-Germain, n. 22.
Duc de SAINT-AIGNAN, *Secrétaire*, rue du Bac, n. 93.
C^te de SAINT-AULAIRE, rue de Bourbon, n. 78.
C^te de SAINT-PRIEST, rue de Bourbon, n. 54.
C^te de SAINT-ROMAN, rue de la Perle, n. 7, au Marais.
M^is de SAINT-SIMON, rue de Bourbon, n. 73.
C^te de SAINTE-SUZANNE, rue St. Dominique St.-G., n. 59.
C^te SALMON DU CHATELLIER, *Evêq. d'Evreux*, r. de Varennes, 41.
* Duc de SAULX TAVANES.
B^on SÉGUIER, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n. 16.
C^te de SÉGUR, rue Duphot, n. 10.
M^is de SEMONVILLE, *Gr.-Référend.*, au palais du Luxembourg.
C^te SIMÉON, rue de Provence, n. 63.
C^te SOULÈS, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 112.
C^te de SPARRE, rue de Choiseul, n. 9.
C^te de SUSSY, rue Grange-Batelière, n. 1.
M^is de TALARU, rue de Grenelle St.-Germ., n. 87.
M^is de TALHOUET, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 66.
Prince Duc de TALLEYRAND, rue Saint-Florentin, n. 2.
C^te de TALLEYRAND, rue Royale, n. 11.
M^al Duc de TARENTE, rue de Bourbon, au Palais de la Légion d'honneur.
C^te de TASCHER, rue Saint-Guillaume S.-G. n. 23.
C^te de TOURNON, rue Neuve-des-Mathurins, n. 24.
M^al Duc DE TRÉVISE, rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 126.
Vice-Amiral C^te TRUGUET, rue du Faub.-St.-Honoré, n. 128.
Duc d'UZÈS, rue St.-Dominique, Faub. St.-Germain, n. 63.
Duc de VALENTINOIS, rue de Grenelle Saint-Germ., n. 67.
Duc de VALMY, rue St.-Dominique, faub. S.-Germ., n. 54.
C^te de VAUBOIS, rue de Grétry, n. 1.
C^te de VAUDREUIL, rue de Bourbon, n. 87.
M^is de VENCE, rue de Grenelle St.-Germ. n. 88.
M^is de VÉRAC, rue de Varennes, n. 21.
Vice-Amiral C^te VERHUELL, rue d'Enfer-St.-Michel, n. 18.
M^is de VIBRAYE, rue Saint-Dominique-St.-Germain, n. 91.
C^te de VICHY, *Evêque d'Autun*, rue de Grenelle, n. 16, F.S.G.
M^is de VILLEFRANCHE rue Neuve-de-Luxembourg, n. 8.

C^te de VILLÈLE, *Archev. de Bourges*, rue des SS.-Pères, n. 48.
C^te de VILLEMANZY, rue de la Ville-l'Evêque, n. 21.
C^te VIMAR, rue de Belle-Chasse, n. 11.
M^al M^is de VIOMÉNIL, rue de la Chaise, n. 9.
C^te de VOGÜÉ, rue Neuve-des-Mathurins, n. 20.
* Prince Duc de WAGRAM.

*Garde des Registres de la Chambre.*

M. Alexandre CAUCHY ✻, } au palais du Luxem-
M. Eugène CAUCHY, *Adjoint*, } bourg.

*Garde honoraire des Registres.*

M. le Chev. CAUCHY (O. ✻) (O. ✻), au palais du Luxembourg.

*Messagers d'Etat.*

M. le Vicomte d'Ablancourt ✻, *rue de Vaugirard*, n. 32.
M. le Chevalier de Couessin ✻, *rue Taranne*, n. 25, *carrefour St.-Benoît.*
M. le Chev. de Saint-Denis ✻, *rue de l'Université*, n. 25.

*Huissiers.* MM.

Lothon. Russeau. Hullin. Cautray ✻. Micheaux ✻. Lambin. Sajou. Despruneaux.

---

M. Larsonnier ✻ (O. ✻), *Trésorier de la Chambre des Pairs, Chef de l'administration intérieure.*
M. Provost ✻, *Architecte du Roi, près la Chambre.*
M. Vavin ✻, *Vérificateur des Bâtimens*, rue Mazarine.
M. Naigeon, *Conservateur de la Galerie du Luxembourg.*
M. Carrey ✻, *Bibliothécaire.*

*Garde attachée à la Chambre.*

M. le Vicomte de Mazancourt ✻ ✻, } *Adjudans-Commandans.*
M. de Montigny ✻ (O. ✻), }
M. Douay ✻ (O. ✻), *Chef de Bataillon Commandant.*

ADMINISTRATION

*Des dotations des ci-devant Sénatoreries réunies au Domaine de la Couronne.*

M. de Calissanne ✻, ancien premier Avocat-général au Parlement d'Aix, *Administrateur*, au Luxembourg.
M. d'Augeard, *Inspecteur-général.*

# CHAPITRE III.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS DES DÉPARTEMENS,

*Palais Bourbon.*

La Chambre des Députés est composée des députés élus par les colléges électoraux. Chaque département a un nombre de Députés déterminé d'après sa population (1).

Les Députés sont élus pour sept ans, et la Chambre est renouvelée intégralement.

Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de 40 ans, et s'il ne paie une contribution directe de 1,000 fr.

Si néanmoins il ne se trouve pas dans le département cinquante personnes de l'âge indiqué, payant au moins 1,000 fr. de contributions directes, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous de 1,000 francs, et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

La moitié au moins des Députés est choisie parmi les éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

Le Président de la Chambre des Députés est nommé par le Roi, sur une liste de cinq membres présentée par la Chambre.

Les séances de la Chambre sont publiques, mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

Le Roi convoque chaque année la Chambre; il la proroge et peut la dissoudre; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

Toute pétition ne peut être faite et présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne à la barre.

PRÉSIDENT.

M. de RAVEZ (A.-S.-H.-M.) ✻ (G.O. ✻), à l'hôtel de la Présidence, rue de Bourbon, n. 88.

*Questeurs.* Messieurs (2).

DUFOUGERAY (O. ✻), DUBRUEL (C. ✻), } au Palais de la Chambre.

(1) *Voyez* Chambre septennale, pages 114 et suivantes.

(2) *Voyez* les Bureaux de l'Administration de la Chambre, page 137.

# CHAMBRE SEPTENNALE.

| Départ. | Collèges électoraux. Leurs chefs-lieux. | Nombre. | Noms et qualifications des députés. |
|---|---|---|---|
| Ain. | *Collége de départ.* Bourg..... | 2 | Bon Dudon (O. ✻), Conseiller d'Etat. |
| | *Colléges d'arrond.* Bourg..... | | Dumarché-Bolozon ✻, Membre du Cons. géné |
| | Trévoux..... | 3 | Varenne de Fenille ✻, Secr. gén. de la Préfec |
| | Belley..... | | Cte Leviste de Montbrian ✻, M. du Conseil g |
| | | | Compagnon de la Servette ✻, Maire de Leyn |
| | | | Memb. du Cons. gén. |
| Aisne. | *Collége de départ.* Laon..... | 2 | Mis de Nicolay (O. ✻), ancien Préfet. |
| | *Colléges d'arrond.* Laon..... | | Lecarlier de Colligis ✻, M. du C. d'arr. de |
| | Saint-Quentin.... | 4 | Bon d'Aboville (C. ✻) (C. ✻), Mal-de-camp d |
| | Vervins..... | | Labbey de Pompières ✻ ✻, anc. offi. d'artil |
| | Soissons..... | | Cte Sébastiani ✻ (G. O. ✻), Lieutenant-génér |
| | | | Bon Méchin (O. ✻), Banquier, ancien Préfet. |
| Allier. | *Collége de départ.* Moulins..... | 2 | Préveraud de la Boutresse ✻, Président à la royale de Riom. |
| | *Colléges d'arrond.* Moulins..... | | De Champflour ✻, Maire de Moulins, mem. du C |
| | Mont-Luçon... | 2 | Beraud des Rondards ✻, M. du Cons. génér. |
| | | | Cte de Chevenon de Bigny, Maire de Montlu |
| | | | memb. du Cons. génér. |
| Alp(B.) | *Collége unique.* Digne..... | 2 | De Mieulle ✻, Receveur-général, à Angers. |
| | | | Mis de Villeneuve ✠ ✻, Préfet de la Nièvre. |
| Alp(H.) | *Collége unique.* Gap..... | 2 | Bucelle ✻, Direct. de l'Enregist., M. du Cons |
| | | | Colomb ✻, Av. gén. à la C. roy. de Par., Maît. des |
| Ardèche. | *Collége de départ.* Privas..... | 1 | Cte de Vogué (Eug.) ✻, Memb. du Cons. génér. |
| | *Colléges d'arrond.* Privas..... | 2 | Cte de Granoux ✻. |
| | Tournon..... | | Bon Du Bay ✻, Conseiller de Préfecture. |
| Ardennes. | *Collége de départ.* Mézières..... | 1 | Vte de Remont ✻, Membre du Conseil généra |
| | *Colléges d'arrond.* Mézières..... | 2 | Vte Harmand d'Abancourt (O. ✻), maître des Conseiller-Maître à la Cour des Comptes. |
| | Réthel..... | | Ch. de la Grandville ✻, Off. sup. du g. M. du Co |
| Ariége. | *Collége de départ.* Foix..... | 1 | D'Ounous-d'Andurand ✻, Président de la S d'Agriculture et des Arts du département. |
| | *Colléges d'arrond.* Foix..... | 2 | Ch. Lingua de Saint Blanquat ✠ ✻, Préf. du |
| | Pamiers..... | | Falentin de Saintenac ✻, Maire de Pan Membre du Conseil général. |

| COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux. | Nombre. | NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS. |
|---|---|---|
| *Collége de départ.* | | |
| Troyes | 1 | DE FADATTE DE SAINT-GEORGE ✻, Maire de Troyes, Membre du Conseil général. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Troyes. | 2 | MASSON ✻, Maître des Requêtes. |
| Bar-sur-Aube. | | DE VANDEUVRE (O. ✻), Proc. g. à la C. r. de Rouen. |
| *Collége de départ.* | | |
| Carcassonne | 2 | Cte DE BRUYÈRES-CHALABRE ✻ ✻, M. du Cons g. |
| *Colléges d'arrond.* | | Bon. DE FOURNAS-MOUSSOULENS ✻, maire de Carcassonne. |
| Castelnaudary | 2 | Mis D'AUBERJON ✻, Préfet des Pyrénées-Orientales. |
| Narbonne. | | BARTHE-LA-BASTIDE ✻, Administrateur des postes. |
| *Collége de départ.* | | |
| Rodez | 2 | DE SEGUIRET ✻, Présid. du Trib. de Rodez. |
| *Colléges d'arrond.* | | CLAUSEL DE COUSSERGUES ✻ (O. ✻), C. à la C. de C. |
| Rodez. | 3 | DELAURO ✻, Conseiller de préfecture. |
| Villefranche. | | DUBRUEL (C. ✻), Insp. gén. de l'Université. |
| Milhau. | | Cte DE MOSTUÉJOULS ✻, Memb. du Conseil général. |
| *Collége de départ.* | | |
| Marseille. | 2 | PARDESSUS ✻ (O. ✻), Cons. à la Cour de Cassation. |
| *Colléges d'arrond.* | | DE ROUX (O. ✻), Négociant, Memb. du Cons. gén. |
| Marseille. | 3 | STRAFFORELLO (O. ✻), Nég., Memb. de la ch. de Com. |
| Aix. | | Mis DE BAUSSET ✻, Membre du Conseil général. |
| Arles | | Vte DE DONNADIEU (C. ✻) (G. O. ✻), Lieut.-général. |
| *Collége de départ.* | | |
| Caen. | 3 | Cte DE VAUBLANC ✻ (G. O. ✻), Ministre d'Etat, Membre du Conseil supérieur de Commerce. |
| | | DE BELIÆMARE ✻, Maire de Lisieux, M. du Cons. g. |
| | | DE CORDAY ✻. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Caen. | 4 | DAIGREMONT DE ST.-MANVIEUX ✻, Président à la Cour royale de Caen. |
| Bayeux. | | TARDIF, Négociant. |
| Falaise. | | BAZIRE ✻, Conseiller à la Cour royale de Paris. |
| Lisieux. | | Mis RIOULT DE NEUVILLE, Membre du Cons. gén. |
| *Collége de départ.* | | |
| Aurillac. | 1 | Cte DE SAINT-MARTIAL DE CONROS ✻, Membre du Conseil des Haras. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Aurillac. | 2 | CROIZET (O. ✻), Membre du Conseil général. |
| Saint-Flour. | | BARLIER ✻, Maire de Chaudesaigues, M. du C. gén. |
| *Collége de départ.* | | |
| Angoulême. | 2 | TERRASSON DE MONTLEAU, Memb. du Cons. général. |
| | | Mis LA LAURENCIE DE CHARRAS ✻, Of. des Gard. du C. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Angoulême. | 3 | DESCORDES ✻, prem. Prés. de la Cour roy. de Poitiers. |
| Confolens. | | Cte DUPONT (G. ✻) (G. ✻), Lt-g et Min. d'Et. |
| Cognac. | | HENNESSY, Nég., Memb. du Conseil d'arrondissement. |

| Départ. | Collèges électoraux. Leurs chefs-lieu. | Nombre. | Noms et qualifications des députés. |
|---|---|---|---|
| Charente-Inférr. | *Collége de départ.* La Rochelle.... | 3 | Cte de Saint-Marsault (G. ✠) ✱, Lieutenant-gén<br>Delaage ✠ ( O. ✱ ), Lieut.-Col. du Génie.<br>De Chievre, Percept. des Contrib. directes à Rouen |
| | *Colléges d'arrond.* La Rochelle. ... | 4 | Fleuriau de Bellevue (O.✱), Memb. du Cons. gé<br>Bonnet de Lescure ✠ ✱, Memb. du Cons. gén.<br>Ingénieur des Constructions navales.<br>Cte Boscal de Réals ( O. ✱ ), Memb. du Cons. gén.<br>Maire de Saintes.<br>Cte de Saint-Légier ✠. |
| | Rochefort..... | | |
| | Saintes..... | | |
| | Jonsac..... | | |
| Cher. | *Collége de départ.* Bourges..... | 2 | Vte de Fussy ✠, Sous-Préfet de Sancerre.<br>Cte de Fougières ✠, col., gentilhomme hon. de la c<br>du Roi. |
| | *Colléges d'arrond.* Bourges..... | 2 | Boin ✠ (O ✱), Insp. g. des eaux min., M. du C. gé<br>Devaux, Avocat. |
| | Saint-Amand.... | | |
| Corrèze. | *Collége de départ.* Tulle..... | 1 | Vte de Parel d'Espeyrut ✠, M. du Conseil gé |
| | *Colléges d'arrond.* Brives..... | 2 | Cte de Noailles (Alexis) ✠ ✱, Ministre d'Eta<br>Aide-de-camp du Roi, Memb. du Conseil gén.<br>Cte de Valon, Memb. du Cons. gén., Maire de Tull |
| | Ussel..... | | |
| Corse. | *Collége unique.* Ajaccio..... | 2 | Peraldi ✠ ✱, sous-Préfet de Sartène.<br>Cte Rivarola ✠, Conservateur des eaux et forêts. |
| Côte-d'Or. | *Collége de départ.* Dijon..... | 2 | Chev. de Berbis ✠, Memb. du Conseil général.<br>Cte de Courtivron ( Philippe ). |
| | *Collége d'arrond.* Dijon..... | 3 | Saunac ✠, Négociant, Conseiller de préfecture.<br>Fouquerand, Juge au Tribunal civil de Beaune.<br>Sallier ✠, Maître des requêtes. |
| | Beaune..... | | |
| | Châtillon..... | | |
| Côtes-du-Nord. | *Collége de départ.* Saint-Brieuc.... | 2 | Cte de Kergariou ( O. ✠ ), Conseiller d'Etat.<br>Cte Conen de Saint-Luc ✠✱, Préfet de L.-et-Ch |
| | *Colléges d'arrond.* Saint-Brieuc.... | 4 | Montjaret de Kerjegu ✠, Nég., Mre de Monconto<br>Mis de la Moussaye ✠ (O.✱), Min. du Roi à Muni<br>Cte de Quélen ✠✱, Mre de Plouagat, M. du C. g<br>De Carcaradec ✱, Maire de Buhulien. |
| | Dinan..... | | |
| | Guingamp..... | | |
| | Lannion..... | | |
| Creuse. | *Collége de départ.* Guéret..... | 1 | Augier du Chezeaud (O. ✱), Maire d'Evaux, Me<br>du Cons. gén. |
| | *Colléges d'arrond.* Guéret..... | 2 | Mestadier (O. ✱), Cons. à la Cour royale de Pari<br>Tixier de la Chapelle ✱, J.-de-paix, M. du C. g |
| | Aubusson..... | | |

| Départ. | Collèges électoraux. Leurs chefs-lieux | Nombre. | Noms et qualifications des députés. |
|---|---|---|---|
| Dordogne. | *Collége de départ.* | | |
| | Périgueux..... | 3 | Chilhaud-la-Rigaudie (O. ✻), Conseiller à la Cour de Cassation.<br>Vte de Beaumont ✻ ✠, Capitaine d'État-major.<br>Cte de Mirandol ✻, Memb. du Conseil général. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Périgueux..... | 4 | Durand-Durepaire ✻, Mre de St.-Front-d'Alemps.<br>De Meynard ✻, Conseiller à la cour royale de Paris.<br>Delpit (O. ✻), Présid. à la Cour royale de Bordeaux.<br>De Génis de Beaupuy ✻. |
| | Ribérac..... | | |
| | Bergerac..... | | |
| | Sarlat..... | | |
| Doubs. | *Collége de départ.* | | |
| | Besançon..... | 2 | Chifflet (O. ✻), P. Présid. à la C. roy. de Besançon.<br>Emonin ✻, Négociant. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Baume..... | 2 | Mis de Moustier ✻ (C. ✻), Gentilhomme honoraire de la chambre du Roi, Min. de S. M. en Espagne.<br>Mis de Terrier Santans ✻ ✻, Gentilhomme honor. de la chamb. du Roi, Maire de Besançon. |
| | Besançon..... | | |
| Drôme. | *Collége de départ.* | | |
| | Valence..... | 1 | Mis de Chabrillan ✻, Gentilhomme honoraire de la chambre du Roi. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Valence..... | 2 | Chorier ✻, ancien Adjudant-général.<br>Labretonnière (O. ✻). |
| | Montélimart.... | | |
| Eure. | *Collége de départ.* | | |
| | Evreux..... | 3 | Cte de Roncherolles ✻ ✻, ancien Colonel.<br>Gazan ✻, Maire d'Aviron, Memb. du Conseil gén.<br>Cte de Blangy ✻, Gentil. hon. de la chambre du Roi, Maire de Bonnet-le-Châtel, Mem. du Cons. génér. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Evreux..... | 4 | De la Pasture ✻ (O. ✻), Administrateur des Postes.<br>Chrestien de Fumechon (O ✻), P. à la C. r. de Rouen.<br>Lizot ✻, Juge-de-Paix à Paris (10e arrond.)<br>Lefebvre-de-Vatimesnil ✻, Membre du Conseil général, Maire de Vatimesnil. |
| | Pont-Audemer... | | |
| | Bernay..... | | |
| | Les Andelys.... | | |
| Eure-et-Loir. | *Collége de départ.* | | |
| | Chartres..... | 2 | Cte de Pinieux ✻, Maire, Memb. du Cons. gén.<br>Simonneau ✻, Cons. à la Cour royale de Paris. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Chartres..... | 2 | Vte de Courtarvel ✻.<br>Le Chapellier de Grand-Maison ✻, Maire d'Unverre, Memb. du Conseil général. |
| | Nogent-le-Rotrou | | |
| Finistère. | *Collége de départ.* | | |
| | Quimper..... | 2 | Hersart de la Villemarqué (O ✻), Sous-Préfet de Quimperlé.<br>Cte de la Fruglaye ✻, Mal-de-camp, M. du Cons. g. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Brest..... | 4 | Bergevin ✻ (O. ✻), Com. gén. de mar. à Bordeaux.<br>De Kerouvriou ✻, Adjoint au Maire de Morlaix.<br>Le Dissez-Pénanrun ✻, Direct. des Contrib. indir.<br>Vte de Cheffontaine ✻ (O. ✻), Mal-de-camp. |
| | Morlaix..... | | |
| | Chateaulin..... | | |
| | Quimper..... | | |

| Départ. | Collèges électoraux. Leurs chefs-lieux. | Nombre. | Noms et qualifications des députés. |
|---|---|---|---|
| Gard. | *Collége de départ.* | | |
| | Nîmes. | 2 | Bon de Calvière (Jules) ✠ ✲, Préfet de l'Isère. |
| | | | Mis de Calvière-Vezenobre, Memb. du Cons. gé |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Nîmes. | | De Ricard ✠ ✲, Avoc. gén. à la C. roy. de Montp |
| | Saint-Hippolyte. | 3 | Bon Chabaud Latour (O. ✲), Memb. du Cons. gé |
| | Uzès. | | Duc de Crussol ✠ ✲, Mal-de-c., Aide-de-c. du R |
| Garonne (Haute). | *Collége de départ.* | | |
| | Toulouse. | 3 | Hocquart ✠ (O. ✲), premier Prés. de la Cour roy |
| | | | Mis de Cambon (Auguste) ✠ ✲, maire de Bonrep |
| | | | Ch. Armand du Bourg ✠, Maire de Seilh. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Toulouse. 1er arr. | | Vte de Castelbajac ✠ (O. ✲), Conseiller-d'Eta |
| | Toulouse. 2e arr. | 4 | Directeur-général des douanes. |
| | | | De Ricard ✲. |
| | Villefranche. | | Cte de Villele ✠ ✠ (O. ✲), Min. des fin., Prés. du |
| | Muret. | | Bon de Puymaurin (C. ✲), Dir. de la monnaie des mé |
| Gers. | *Collége de départ.* | | |
| | Auch. | 2 | Mis de Grossolles de Flamarens ✲, Membre |
| | | | Cons. d'arrondiss. de Lectoure. |
| | | | Vte de Galard-Terraube ✠ ✠, Gouverneur |
| | | | Collége de la marine à Angoulême. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Auch. | | Thésan de Biran ✲, Maire, Memb. du Cons. gé |
| | Condom. | 3 | De Burosse, Maire, Memb du Cons. d'arrondis |
| | L'Isle-en-Jourdain | | Duplan, Juge-de-paix. |
| Gironde. | *Collége de départ.* | | |
| | Bordeaux. | 3 | Vte de Gourgues ✠ (O ✲), Memb. du Cons gén |
| | | | Cte Du Hamel ✠ (O. ✲), Conseiller-d'Etat. |
| | | | Cte de Peyronnet (G. O ✲), G. des Sc. M. de la Ju |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Bordeaux. 1er ar. | | Ravez ✠ (G. O. ✲), Conseiller d'Etat, premier Pré |
| | Bordeaux. 2e ar. | | de la Cour royale de Bordeaux. |
| | | | Gautier (O. ✲), Négoc., Memb. du Cons. généra |
| | Blaye. | 5 | De Gerès de Camarsac, Juge-de-paix de Pessac. |
| | Libourne. | | Dussumier-Fonbrune ✠ (O. ✲), Receveur gé |
| | | | néral des finances à Montauban. |
| | La Réole, | | Cte de Lur-Saluces (Eug.) ✲, Officier supérieu |
| | | | des Gardes du Corps du Roi. |
| Hérault. | *Collége de départ.* | | |
| | Montpellier. | 2 | Bon Sarret de Coussergues ✠ ✠, cont.-Amir |
| | | | honoraire, Memb. du Cons. gen. |
| | | | Vte Ratyé de la Peyrade ✲, Maire de Cette. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Montpellier. | | Bon Durand-Fajon ✲, Memb. du C. sup. de comm. |
| | Béziers. | 3 | D'Hauteroche ✲, Membre du Conseil général. |
| | Lodève. | | Caizergues ✲, Avocat, Memb. du Conseil général |

| COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux. | Nombre. | NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS. |
|---|---|---|
| *Collége de départ.* | | |
| Rennes..... | 3 | Cte DE LA VIEUVILLE ✠ (O. ✠).<br>DE TRÉGOMAIN, Membre du Conseil général.<br>DUPLESSIS DE GRÉNÉDAN, Président à la Cour royale. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Saint-Malo..... | 4 | GARNIER-DUFOUGERAY (O. ✠), Memb. du C. gén.<br>Cte DE CORBIÈRE (G. O. ✠), Ministre de l'Intérieur.<br>LEBESCHU DE CHAMPSAVIN, Memb. du Cons. gén.<br>Cte DE LABOURDONNAYE (Sévère). |
| Rennes..... | | |
| Vitré..... | | |
| Redon..... | | |
| *Collége de départ.* | | |
| Châteauroux.... | 1 | Cte DE MONTBEL, Memb. du Conseil général, gentilhomme honoraire de la chambre du Roi. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Châteauroux.... | 2 | TAILHANDIER ✠, Memb. du Conseil gén.<br>BOURDEAU-FONTENET ✠, Membre du Cons. gén. |
| La Châtre..... | | |
| *Collége de départ.* | | |
| Tours..... | 2 | Mis DE ROCHEMORE (C.✠) (C. ✠), Mar.-de-c. Maître des cérémonies de France, Membre du Conseil gén.<br>Bon BACOT DE ROMANS ✠, ancien Préfet. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Tours..... | 2 | LE TISSIER ✠, Membre du Conseil général.<br>Cte D'EFFIAT ✠, Maire de Chinon, M. du Cons. gén. |
| Chinon..... | | |
| *Collége de départ.* | | |
| Grenoble..... | 2 | Mis PLANELLI DE LA VALETTE ✠ ✠, Préfet du Gard.<br>Cte DE MEFFREY, Maire de Maubec. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Grenoble..... | 4 | CHENEVAZ ✠, Prés. à la Cour royale, M. du Cons. gén<br>DE MORTILLET ✠, M. du Cons d'arr. de St-Marcellin.<br>Cte DE QUINSONAS (C.✠) (O.✠), Maréchal-de-camp.<br>Ch. DE MIREMONT ✠, Maire de Vienne. |
| Tullins..... | | |
| Cremieu..... | | |
| Vienne..... | | |
| *Collége de départ.* | | |
| Lons-le-Saulnier. | 1 | Mis DE FROISSARD ✠, Lieutenant-Colonel, Gentilh. honoraire de la Chambre du Roi, M. du Conseil gén. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Lons-le-Saulnier. | 2 | NICOD DE RONCHAUD ✠, Conseiller de Préfecture.<br>Mis DE VAULCHIER (C.✠), Conseiller d'Etat, Direct.-Général des Postes. |
| Dôle..... | | |
| *Collége de départ.* | | |
| Mont-de-Marsan. | 1 | Mis DE LACAZE ✠ (O. ✠), Maire, M. du Cons.-gén. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Mont-de-Marsan. | 2 | Mis DU LYON ✠ ✠, Conseiller de Préfecture.<br>Chev. DESPERIERS ✠ ✠, Offic. des Gardes du Corps. |
| Dax..... | | |
| *Collége de départ.* | | |
| Blois..... | 1 | Mis DE COURTARVEL (G. ✠) (C. ✠), Lieutenant-Général. Membre du Conseil général. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Blois..... | 2 | Cte DE SALLABERRY ✠, Membre du Conseil général.<br>JOSSE-BEAUVOIR (O.✠), Cons. à la Cour des Comptes. |
| Vendôme..... | | |

| Départ. | Colléges électoraux. Leurs chefs-lieux. | Nombre. | Noms et qualifications des députés. |
|---|---|---|---|
| Loire. | *Collége de départ.* | | |
| | Mont-Brison.... | 2 | De Meaux ✲, Maire de Montbrison, M. du Cons. gén<br>Dugas des Varennes ✲. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Mont-Brison... | 3 | De Pommerol ✲, Présid. du Trib. Civ. de Mont-brison, Membre du Conseil-général.<br>Meaudre ✲, Conseiller de Préfecture.<br>Fournas ✲, négociant, Membre du Conseil-général. |
| | Roanne..... | | |
| | Saint-Etienne... | | |
| Loire(Haute). | *Collége de départ.* | | |
| | Le Puy..... | 1 | Chabron de Solilhac ✠ ( O. ✲), Colonel. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Le Puy..... | 2 | Calemard de Lafayette ✲, Proc. du Roi, au Puy<br>Chevalier-Lemore ✲, Cons. à la C. royale de Paris |
| | Yssengeaux..... | | |
| Loire-Infér. | *Collége de départ.* | | |
| | Nantes..... | 2 | Cte Humbert de Sesmaisons ✠, Lieut.-Col. de caval. Memb. du Cons. gén.<br>Revélière ✠ (O. ✲), Commissaire-gén. de la Marine à Rochefort. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Nantes..... | 4 | Levesque ✲, Maire de Nantes, Membr. du Cons. gén<br>Cte de Juigné ✠ ✲, ancien colonel.<br>Mis de Foucault ✲.<br>De Frénilly ✲, Conseiller d'Etat. |
| | Saint-Philbert.. | | |
| | Nort..... | | |
| | Savenay..... | | |
| Loiret. | *Collége de départ.* | | |
| | Orléans..... | 2 | Cte de Rocheplatte (O. ✲), Maire d'Orléans.<br>De Miron de l'Espinay ✲ Proc.-g. près la C. d'Orl. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Orléans..... | 3 | Crignon d'Auzouer ✲, M. du C. gén. du Comm.<br>De Longuève (Henry) ✠ ( O. ✲ ), C. d'Etat hon.<br>Duhamel de Fougeroux ✲, Juge honoraire. |
| | Montargis..... | | |
| | Pithiviers..... | | |
| Lot. | *Collége de départ.* | | |
| | Cahors..... | 2 | D'Aymare.<br>De Flaujac ✠, Maire de Flaujac, M. du Cons. d'arr de Cahors. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Cahors..... | 4 | Ch. de Regourd de Vaxis ✠ (O. ✲), Maire de Cahors<br>De Gozon, Maire de Sceaux.<br>De Sirieys de Mayrinhac ✲, Cons. d'Etat, Dir des haras, de l'agricult. et du commerce.<br>Dussol ✲, Maire de Sarrazac. |
| | Puy-l'Evêque... | | |
| | Figeac..... | | |
| | Gourdon..... | | |
| Lot-et-Garonne. | *Collége de départ.* | | |
| | Agen..... | 2 | Drouilhet de Sigalas ✲, M. du C. gén. de départ.<br>Becays de la Caussade ✲, Maire de Montflanquin membre du Conseil général. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Agen..... | 3 | Bon Lafont ✠ ( G. O. ✲ ), Maréchal-de-Camp.<br>De Martignac ( G. O. ✲ ), Ministre d'Etat, Direct. gén. de l'enregist. et des domaines.<br>Vassal de Montviel, Maire de Villeneuve. |
| | Marmande..... | | |
| | Villeneuve-d'A-[gen. | | |

| COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux. | Nombre. | NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS. |
|---|---|---|
| *Collége unique.* | | |
| Mende | 2 | André ( C ✻ ), Membre du Conseil général.<br>Cte de Bernis ✠ ✻, Gent. hon. de la C. du Roi, M. du C. g. |
| *Collége de départ.* | | |
| Angers | 3 | Cte de la Bourdonnaye, Memb. du Cons. gén.<br>Cte de la Potherie ✠ (C. ✻), Maréchal-de-Camp. Gentilhomme honoraire de la chambre du Roi.<br>Brillet de Villemorge ✠ ✻, Maire d'Angers. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Angers | 4 | De Maquillé ✻, M. du C. g. Col. de la Gar. N. d'Ang.<br>Benoist (C. ✻), C. d'Etat, Direct. gén. des cont. ind.<br>Mis de Civrac ✠, Maréchal-de-camp, M. du Cons g.<br>Cte d'Andigné de Mayneuf ✻, Premier Président de la Cour royale d'Angers. |
| Saumur | | |
| Beaupréau | | |
| Segré | | |
| *Collége de départ.* | | |
| Saint-Lô | 3 | Cte de Kergorlay (Louis) ✠.<br>Regnouf de Vains ✻, Sous-Préfet d'Avranches.<br>Cte Duparc ✠, Colonel. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Saint-Lô | 4 | Yver, Membre du Conseil général.<br>Le Moine des Marres ✻, Négociant.<br>De Monceaux ✠ ✻, Of. d'art., Maire, M. du C. gén.<br>Avoyne de Chantereyne (O. ✻), Cons. à la C. de Cas. |
| Avranches | | |
| Coutances | | |
| Valognes | | |
| *Collége de départ.* | | |
| Châlons | 2 | Vte de Saint-Chamans ✻, Maître des Requêtes.<br>De Loisson de Guinaumont ✻, M. du Cons. gén. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Châlons | 3 | Royer-Collard ✻, Conseiller d'Etat honoraire.<br>Gillet ✻, Procureur du Roi.<br>Vte Ruinart de Brimont (O. ✻), Maire de Reims, Memb. du Cons. gén. |
| Vitry-le-Français | | |
| Reims | | |
| *Collége de départ.* | | |
| Chaumont | 2 | Cte Thomassin de Bienville ✠ ✻, Maire de Bienville, Membre du Conseil général.<br>Vte de Sainte-Maure ✠ ✻, Memb. du Cons. gén. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Joinville | 2 | Becquey (C. ✻), C. d'Et., Dir. gén. des Ponts et Ch.<br>Roger (O. ✻), M. de l'Ac. franç., Secrét. g. des Postes. |
| Langres | | |
| *Collége de départ.* | | |
| Laval | 2 | Leclerc de Beaulieu, M. du C. g., Maire de Beauli eu.<br>Mis de Bailly ✠, Maréchal-de-camp, M. du C. gén. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Laval | 3 | Leclerc ( Léon ), Adjoint au Maire de Forcé.<br>Bon De Boisjourdan ✻, Mre de Bouère, M. du C. gén.<br>Ch. De Hercé ✻, Maire de Mayenne. |
| Château-Gontier | | |
| Mayenne | | |
| *Collége de départ.* | | |
| Nancy | 2 | Cte de Noailles (Just) ✠ (C. ✻), ancien Ambassad.<br>Cte d'Hoffelize (Théobald) ✠ ✻, Lieut.-Col. de cav. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Nancy | 3 | Cte de Riocour (O. ✻), Prem. P. à la C. roy. de Nancy.<br>Bon Saladin ✻, Proc. gén. près la Cour roy. de Nancy.<br>Bon de Jankowitz ✠ ✻, Memb. du Cons. gén. |
| Lunéville | | |
| Château-Salins | | |

| Départ. | Colléges électoraux. Leurs chefs-lieux. | Nombre | Noms et qualifications des députés. |
|---|---|---|---|
| Meuse. | *Collége de départ.* | | |
| | Verdun..... | 2 | Cte D'Imécourt (O. ✱), Colonel d'Et.-maj, Gentilhomme hon. de la chambre du Roi, Memb. du C. gén.<br>Bon de Chollet (O ✱), M. du C. gén., Mre de Mauvage. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Bar-le-Duc..... | 2 | Leclerc (Laurent), Receveur d'Enregistrement.<br>Bon Desbassyns de Richemont ✱ (O. ✱), M. du C. d'amirauté, Conseiller d'Etat. |
| | Verdun..... | | |
| Morbihan. | *Collége de départ.* | | |
| | Vannes..... | 2 | Mis Duplessis de Grénédan ✱, Memb. du C. gén. Maire de Méniac.<br>Renaud ✱, Négociant. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Vannes..... | 4 | Cte de Margadel ✱ (O. ✱), Of. sup., M. du C. gén.<br>Halgan (C. ✱) (C. ✱), Contre-Amiral, Maître de req., Direct. du personnel au minist. de la marine.<br>Cte Dubotdéru ✱ (O ✱), Membre du Cons. gén.<br>Mis de la Boessiere ✱ ✱, M.-de-camp, M. du C. gén. |
| | Lorient..... | | |
| | Pontivy..... | | |
| | Ploërmel..... | | |
| Moselle. | *Collége de départ.* | | |
| | Metz..... | 3 | Cte d'Hoffelize (C. ✱) (O. ✱), Mal-de-camp.<br>De Lardemelle (O. ✱), Maire de Ban-St.-Martin.<br>Simon ✱, Banquier, Membre du Conseil général. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Briey..... | 4 | Marchant Collin ✱, Receveur particulier.<br>Bon du Teil ✱ ✱, Administrateur des forêts.<br>De Turmel ✱ (O. ✱), Maire de Metz. M. du C. gén.<br>Durand (O. ✱), ancien Conservateur des forêts. |
| | Thionville..... | | |
| | Metz..... | | |
| | Sarguemines.... | | |
| Nièvre. | *Collége de départ.* | | |
| | Nevers..... | 2 | De Sainte-Marie ✱, Maire de Ste-Marie, M. du C. g.<br>Mis de Pracomtal ✱, Maire de Châtillon, Membre du Conseil gén. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Nevers..... | 3 | Cte Chabrol de Chaméane ✱, Gentilh. hon. de la Chambre du Roi, Memb. du Cons. gén.<br>Bon Hyde de Neuville ✱ (G. ✱), anc. Ambassad. |
| | La Charité..... | | |
| Nord. | *Collége de départ.* | | |
| | Lille..... | 4 | Cte de Muyssart (O. ✱), Maire de Lille.<br>Van-Merris Hynderick ✱, Maire de Bailleul.<br>Barrois ✱, ancien Adjoint à la Mairie de Lille.<br>Bricout de Cantrainne ✱, Maire du Catteau. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Dunkerque..... | 8 | Coffyn Spyns ✱, Adjoint au Maire de Dunkerque.<br>Cte de la Basèque ✱.<br>De Bully ✱, Ancien Payeur du département.<br>Potteau d'Hancardrie (O. ✱), Cons. de Préfecture.<br>Cte de Caraman (Maurice) (C. ✱) (C. ✱), Maréchal-de-camp.<br>Cotteau ✱, Adjoint au Maire de Cambray.<br>Durand d'Elecourt, Cons. à la Cour roy. de Douay.<br>Merlin de Beaugrenier ✱, ancien Officier. |
| | Hazebrouck..... | | |
| | Lille { 3e arr. O.. 4e arr. E.. | | |
| | Maubeuge..... | | |
| | Cambray..... | | |
| | Douai..... | | |
| | Valenciennes.... | | |

| COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux. | Nombre. | NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS. |
|---|---|---|
| *Collége de départ.* | | |
| Beauvais..... | 2 | CAVÉ D'HAUDICOURT ✻, Maire de Tartigny.<br>DUPILLE ✠, Membre du Cons. général. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Beauvais..... | | BOREL DE BRETIZEL (O. ✻), Cons. à la Cour de Cas. |
| Compiègne..... | 3 | Cte DE L'AIGLE, Membre du Conseil général. |
| Clermont..... | | BOULARD ✻, Membre du Conseil général. |
| *Collége de départ.* | | |
| Alençon..... | 3 | Cte DE GONTAUT-BIRON, Memb. du Conseil général.<br>Cte DE CHERENCEY ✠.<br>Cte Victor DE CHOISEUL D'AILLECOURT ✠ (C. ✻), Mal de camp, Membre du Conseil général. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Alençon..... | | THIBOUST DUPUISACT ✠, Maire de Beauvin, M. du C.g. |
| Argentan..... | | Bon DES ROTOURS ✠ ✻, Adm. de la manufacture roy. des Gobelins. |
| Domfront..... | 4 | LEGONIDEC ✠, M. du Cons. gén., Receveur des contrib. de l'arrondiss. de Mortain. |
| Mortagne..... | | BOUCHER ✠ ✻, Négociant, Memb. du Cons. gén. |
| *Collége de départ.* | | |
| Arras..... | 3 | Vte DE MONTBRUN ✠, Memb. C. d'arr. de Montreuil.<br>DUHAYS ✻, Membre du Conseil général.<br>Vte DU TERTRE ✠ (O. ✻), Col. du 32e rég. de ligne. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Arras..... | | LEROUX DUCHATELET ✻, Maire de Rœux, Membre du Conseil d'arrondissement d'Arras. |
| Boulogne..... | 4 | DE ROSNY ✻, Memb. du Cons. d'arr. de Boulogne. |
| Aire..... | | Bon DE COUPIGNY ✠ (O. ✻), Maréch. de camp, Mem. du Cons. gén., Maire de Fiefs. |
| Hesdin..... | | Mis DE TRAMECOURT ✠, Memb. du Cons. gén. Maire. |
| *Collége de départ.* | | |
| Clermont..... | 3 | DE LEYVAL, Maire de Cisterne, Membre du Conseil d'arrond. de Clermont.<br>DE FELIGONDE ✻.<br>DURANQUET DE CHALUS ✠, Membre du Cons. gén. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Clermont..... | | Bon DE TRENQUALYE ✠ (C. ✻), Cons. de Préfect. |
| Riom..... | 4 | Cte CHABROL DE VOLVIC (G. ✻), Cons. d'Etat, Préfet de la Seine. |
| Issoire..... | | Bon FAVARD DE LANGLADE (O. ✻), C. d'Et. et de Cass. |
| Ambert..... | | AMARITON de MONTFLEURY ✠, Memb. du Cons. gén. |
| *Collége de départ.* | | |
| Pau..... | 2 | Cte DE SAINT-CRICQ (G. O. ✻), Conseiller d'Etat, Président du bureau de commerce et des colonies.<br>Mis DE CANDAU, Membre du Conseil-général. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Pau..... | | D'ARTIGAUX (O. ✻), Proc.-Génér. près la Cour royale. |
| Orthez..... | 3 | Cte DE GESTAS ✠ (O. ✻), Conservateur des forêts. |
| Bayonne..... | | BASTERRÈCHE (O. ✻), négociant. |
| *Collége unique.* | | |
| Tarbes..... | 3 | Bon DE CLARAC ✠ (C. ✻), Int. mil. de la M. du Roi.<br>DE FIGAROL ✻, 1er Prés. de la Cour royale de Pau.<br>DUCASSE ✻, Secrétaire-général de la Préfecture. |

| Départ. | Collèges électoraux. Leurs chefs-lieux. | Nombre. | Noms et qualifications des députés. |
|---|---|---|---|
| *Pyr.-Or.* | *Collége unique.* | | |
| | Perpignan..... | 2 | Poeydavant ✲, Payeur du Trésor roy. à Montpell<br>Durand (François) ✲, négociant, Membre du C<br>seil général. |
| *Rhin (Bas).* | *Collége de départ.* | | |
| | Strasbourg..... | 2 | Vte de Castex (C. ✲) (G. O. ✲), Lieutenant-g<br>De Turckheim (Frédéric), banquier, Memb. du C |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Saverne..... | 4 | Bon de Wangen de Géroldseck (O✲), M. du C<br>Bon du Perreux ✲ (O. ✲), Intendant militaire.<br>Renouard de Bussières ✲, M. du Conseil-géné<br>Humann (O. ✲), négociant, Memb. du Conseil-g |
| | Benfeld..... | | |
| | Haguenau..... | | |
| | Strasbourg..... | | |
| *Rhin (Haut).* | *Collége de départ.* | | |
| | Colmar..... | 2 | Cte De Montmarie ✲ (G. ✲), Lieutenant-Génér<br>Kœchlin, fabricant. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Altkirch..... | 3 | Knopff, Membre du Conseil général.<br>Bon D'Anthès ✲, Membre du Conseil-général.<br>Haas, Receveur des finances, à Béfort. |
| | Colmar..... | | |
| | Béfort..... | | |
| *Rhône.* | *Collége de départ.* | | |
| | Lyon..... | 2 | Pavy ✲, Négociant, Membre du Conseil général.<br>Cte de Laurencin ✲ ✲, Colonel du 54e régimen |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Lyon. arr. N.. | 3 | Couderc, Négociant.<br>De l'Horme (O. ✲), 1er Prés. de la Cour roy. de C<br>Couppier, Cons. à la Cour royale de Lyon. |
| | arr. S.. | | |
| | Villefranche..... | | |
| *Saône (H.).* | *Collége de départ.* | | |
| | Vesoul..... | 1 | Bressand de Raze (O.✲), Membre du Cons. g |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Gray..... | 2 | De Brusset ✲, Membre du Conseil général.<br>Petitperrin ✲, Procureur du Roi. |
| | Vesoul..... | | |
| *Saône-et-Loire.* | *Collége de départ.* | | |
| | Mâcon..... | 3 | Carrelet de Loisy ✲, Membre du Conseil géné<br>De Davayé ✲, Maire de Mâcon, M. du Cons. g<br>De Fontenay ✲, Maire de Sommant, M. du C. g |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Mâcon..... | 4 | Mis Doria ✲ ✠ ✲, Membre du Conseil général.<br>Cte De Thiard ✲ (C. ✲), Maréchal-de-camp.<br>Serpillon ✲, Maire, Membre du Conseil d'arrond<br>Mis de Beaurepaire (O. ✲), Membre du Cons gé |
| | Châlons-sur-Saône..... | | |
| | Autun..... | | |
| | Charolles..... | | |
| *Sarthe.* | *Collége de départ.* | | |
| | Le Mans..... | 3 | Dandigné de Resteau ✲, Maire de Maigné.<br>Piet ✲, Conseiller à la Cour de Cassation.<br>Cte de Louvigny ✲, Maire de Louvigny. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Le Mans..... | 4 | Cte de Boisclaireau ✲.<br>Duchesnay ✲, Membre du Conseil général.<br>Bon De la Bouillerie (G.✲), C.d'Etat, Int. de la list<br>Rousseau ✲, Conseiller à la Cour de Cassation. |
| | Mamers..... | | |
| | La Flèche..... | | |
| | Saint-Calais.... | | |

| COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux. | Nombre. | NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS. |
|---|---|---|
| **Seine.** | | |
| *Collége de départ.* | | |
| Paris. | 4 | Ollivier ✻, ancien Banq., M. du Conseil général et du Conseil supérieur de commerce. |
| | | Breton (O. ✻), Notaire, Membre du C. général. |
| | | Bonnet (O. ✻), C. à la C. de Cass., M. du Cons. g. |
| | | Cte de Bertier ✻, Conseiller d'Etat hon. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Paris. 1er. | 8 | Dupont (de l'Eure) (O. ✻), ancien Magistrat. |
| 2e. | | Sanlot Baguenault ✻. |
| 3e. | | Perier (Casimir), Banquier. |
| 4e. | | Constant (Benjamin), Homme de Lettres. |
| 5e. | | Vte Héricart de Thury (O. ✻), M. des R., Gentilhom. hon. de la ch. du Roi, Dir. des Trav. de Paris. |
| 6e. | | De Lapanouze ✻, Banquier, Membre du Cons. génér. |
| 7e. | | Cochin ✻, Avocat. |
| 8e. | | Bon le Roy ✻, Membre du Conseil général. |
| **Seine-Inférieure.** | | |
| *Collége de départ.* | | |
| Rouen. | 4 | Prince de Montmorency ✻✻, Grand d'Espagne, M. du Conseil général. |
| | | Ribard ✻, Membre du Conseil général. |
| | | Fouquier-Long ✻, anc. Manufact., Adm. des hospices. |
| | | Mis de Bouville ✻, Maire, Memb. du Cons. gén. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Rouen 1er arr. | 6 | Cte de Girardin ✻ (C. ✻), ancien Préfet. |
| 2e arr. | | Petou, Manufacturier, Maire d'Elbeuf. |
| Le Havre. | | Faure (O. ✻), Conseiller-d'Etat. |
| Yvetot. | | Mis de Martainville ✻, Maire de Rouen, Membre du Conseil général. |
| Dieppe. | | Cte de Malartic ✻✻, Maire de Tôtes, Memb. du C. g. |
| Neufchâtel. | | Martin de Villers ✻, Me de Neufchâtel, M. du C. g. |
| **Seine-et-Marne.** | | |
| *Collége de départ.* | | |
| Melun. | 2 | Vte d'Harcourt (Emmanuel), Maire de Souppes. |
| | | Cte de la Tour du Pin de la Charce ✻ (O. ✻), Gentil. honor. de la Chambre du Roi, Colonel du 43e régim. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Meaux. | 3 | Bon de Pinteville-Cernon, Membre du Conseil d'arrond. |
| Provins. | | Huerne de Pommeuse, Memb. du Conseil d'arrond. de Coulommiers. |
| Melun. | | Cte Rolland d'Erceville ✻ ✻, Gentil. hon. de la Ch. du Roi, Membre du Conseil général. |
| **Seine-et-Oise.** | | |
| *Collége de départ.* | | |
| Versailles. | 3 | Mis de Bouthillier ✻ (C. ✻), Conseiller d'Etat, Direct. gén. de l'admi. des forêts. |
| | | Haudry de Soucy (O. ✻), Commis. gén. près l'Administ. des salines de l'Est. Memb. du Cons. gén. |
| | | De Saulty ✻, Recev. gén. des finances à Versailles. |
| *Colléges d'arrond.* | | |
| Pontoise. | 4 | Lebeau (O. ✻), Avocat-gén. à la cour de Cassation. |
| Corbeil. | | Mis de Fraguier ✻ (O. ✻), gent. h. de la Ch. du Roi, Col. de la 6elég. de la G. nat. de Paris, Mre de Tigery. |
| Montfort-l'Amaury. | | Biancour (O. ✻), Memb. du Cons. d'arr. de Rambouillet. |
| Versailles. | | Bertin de Veaux ✻, Membre du Cons. général. |

| Départ. | Collèges électoraux. Leurs chefs-lieux. | Nombre. | Noms et qualifications des députés. |
|---|---|---|---|
| Sèvres (Deux). | *Collége de départ.* Niort | 1 | D'Abbadie ✻, Membre du Conseil général. |
| | *Colléges d'arrond.* Partenay | 2 | Agier ✻, Maît. des req., Cons. à la Cour roy. de Pari |
| | Niort | | Chebrou de la Roulière ✻, M. du C. g. M. de Nior |
| Somme. | *Collége de départ.* Amiens | 3 | Cte de Rougé, Memb. du C. d'arr. de Mondidier. |
| | | | Prince de Croy-Solre ✻ (O. ✻), Mal-de-cam Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi. |
| | | | Du Maisniel de Liercourt ✻, Maire. |
| | *Colléges d'arrond.* Abbeville | 4 | Vte Blin de Bourdon ✻, Préfet du Pas-de-Calai |
| | Amiens 2e arr. | | Daveluy-Bellencourt ✻, Maire d'Amiens. |
| | Amiens 3e arr. | | Cornet Dincourt (C. ✻), C. d'Etat, Direct. de l'A des Contrib. direct., Secrét. génér. des Finances. |
| | Roye | | Rouillé de Fontaine ✻, Memb. du Cons. gén. |
| Tarn. | *Collége de départ.* Alby | 2 | Mis de Saint-Géry ✻, Cons. d'Etat. |
| | | | Bon de Ranchin ✻, Maire de Puy-Laurens. |
| | *Colléges d'arrond.* Alby | 2 | De Cardonnel (C. ✻). Conseiller à la Cour de Cassa |
| | Castres | | De Lastours (O. ✻), Memb. du Conseil général. |
| Tarn-et-Garonne. | *Collége de départ.* Montauban | 2 | Mis de Bellissen (O. ✻), Gentilh. hon. de la ch. du Ro |
| | | | Cte de Caumont la Force ✻ ✻ (O. ✻), Colonel d la Garde Nationale à cheval de Paris. |
| | *Colléges d'arrond.* Montauban | 2 | Cte de Preissac (O. ✻), Offic. sup., M. du C. gér |
| | Castel-Sarrasin | | Mis de Gourgues, Maître des Requêtes, Gentil homme de la Chambre du Roi. |
| Var. | *Collége de départ.* Draguignan | 2 | Cte de Partouneaux (C. ✻) (G. O. ✻), Lieut. gén. |
| | | | De Lyle Taulane ✻, Maire de la Martre. |
| | *Colléges d'arrond.* Brignolles | 3 | De Chateaudouble (Paul) ✻ (O. ✻), Sous-Direct de la Caisse d'amortissement. |
| | Grasse | | Bon Baron ✻ (O. ✻). Dir.-g. du Mont-de-Piété de Paris |
| | Toulon | | Aguillon ✻, négociant. |
| Vaucluse. | *Collége de départ.* Avignon | 1 | Mis de Forbin des Issarts ✻, Mar.-de-C., C. d'Etat |
| | *Colléges d'arrond.* Avignon | 2 | Cte d'Augier (C. ✻) (G. O. ✻), Vice-Amir., Cons d'Etat. Command. de la Marine à Toulon. |
| | Carpentras | | Reboul ✻, Maire de Montdragon, Membre du Cons général. |
| Vendée. | *Collége de départ.* Bourbon-Vendée | 2 | De Joffrion ✻, Médecin. |
| | | | De Sapinaud (G. ✻) ✻, Lieut.-gén. M. du C. gén. |
| | *Colléges d'arrond.* Bourbon-Vendée | 3 | De Laroche Saint-André ✻, Maréchal-de-camp. |
| | Fontenay | | De Vassé ✻, Maire de Fontenay. |
| | Les Sables | | Vte de Lezardière ✻, Membre du conseil général. |

| Départ. | Colléges électoraux. Leurs chefs-lieux. | Nombre. | Noms et qualifications des députés. |
|---|---|---|---|
| Vienne. | *Collége de départ.* | | |
| | Poitiers..... | 2 | Vte de Curzay ✻, Maître des req., Gentil. hon. de la Chambre du Roi, Préf. de la Vendée.<br>De Boisbertrand (Tessières)(O. ✻). Maître des req. Dir. de l'adm. des établissemens d'utilité publique |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Poitiers..... | 2 | De Cressac ✻, Ing. en chef des Mines, M. du C. gén. |
| | Chatellerault..... | | Creuzé (O. ✻), Négociant. |
| Vienne (Haute). | *Collége de départ.* | | |
| | Limoges..... | 2 | Mousnier Buisson (O. ✻), Conseiller à la Cour de cassation.<br>Cte de Castéja (C. ✻), Préfet de la Vienne. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Saint-Junien.... | 2 | Cte de Montbron ✻, Memb. du Conseil général. |
| | Limoges..... | | Bourdeau (O. ✻), ancien Magistrat. |
| Vosges. | *Collége de départ.* | | |
| | Epinal..... | 2 | Bon de Ravinel ✻, Maire de Nossoncourt.<br>Lepaige ✻, Maire de Darney. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Epinal..... | 3 | Cuny ✻, Procureur du Roi à Epinal.<br>Richard d'Aboncourt ✻, Sous-Préfet de Saint-Dié.<br>Baudel-Martinet ✻, Maire de Lamarche, M. du C. g. |
| | Remiremont.... | | |
| | Neufchâteau.... | | |
| Yonne. | *Collége de départ.* | | |
| | Auxerre..... | 2 | Raudot ✻.<br>De Bourienne (O. ✻), Minist. d'Etat, M. du C. gén. |
| | *Colléges d'arrond.* | | |
| | Villeneuve-le-Roi | 3 | Bon de Bontin ✻, M. du C.-gén., Maire des Ormes.<br>Hay ✻., Cons. de Préfecture.<br>Jacquinot-Pampelune (C. ✻), Conseiller-d'Etat. Procureur du Roi près le tribunal civil de la Seine. |
| | Auxerre..... | | |
| | Avallon..... | | |

## LISTE ALPHABÉTIQUE

### DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. MM.

D'Abbadie (*Deux-Sèvres*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 67.
Le général d'Aboville (*Aisne*), rue de Vaugirard, n. 17.
Agier (*Deux-Sèvres*), quai Voltaire, n. 21.
Aguillon (*Var*), rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 32.
Le Cte de l'Aigle (*Oise*), rue d'Aguesseau, n. 7.
D'Aigremont de saint-Manvieux (*Calvados*), rue Traversière Saint-Honoré, n. 21.
Le Cte d'Andigné de Maineuf (*Maine-et-Loire*), r. de Sèvres, 23.
D'Andigné de Resteau (*Sarthe*), rue Neuve-St.-Roch, n. 39.
André (*Lozère*), rue de Bourbon, n. 97.
Le Bon d'Anthès (*Haut-Rhin*), rue du Hazard, n. 5.
Le Mis d'Auberjon (*Aude*).
Le Cte d'Augier (*Vaucluse*), rue Royale, n. 6.
Augier du Chézaud (*Creuse*), rue de Beaune, n. 7.
D'Aymare (*Lot*).
Le Bon Bacot de Romand (*Indre-et-Loire*) r. St.-Honoré, 366.
Le Mis de Bailly (*Mayenne*), rue de Courty, hôtel de Condé.
Barlier (*Cantal*), rue Croix-des-Petits-Champs, n. 29.
Barrois (*Nord*), rue de Richelieu, n. 61.
Le Bon Baron (*Var*), rue des Petits-Augustins, n. 20.
Barthe-Labastide (*Aude*), rue de la Sourdière, n. 14.
Basterrèche (*Basses-Pyrénées*), Boulev. Poissonnière, n. 10.
Baudel-Martinet (*Vosges*), rue de Beaune, n. 5.
Le Mis de Bausset (*Bouc.-du-Rhône*), rue Sainte-Anne, n. 75.
Bazire (*Calvados*), rue de Caumartin, n. 39.
De Beaugrenier, (*Nord*), rue du Dragon, n. 27.
Le Vte de Beaumont (*Dord.*), au Louvre, chez M. le Gouv.
Le Mis de Beaurepaire (*S.-et-Loire*), rue de Varennes, n. 6.
Becquey (*H.-Marne*), à la Direct. des Ponts-et-Ch., pl. Vendôme.
De Bellemare (*Calvados*), rue Neuve-St.-Roch, n. 13.
Le Mis de Bellissen (*T.-et-Gar.*), rue St.-Dominique, n. 64.
Benjamin-Constant (*Seine*), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 15.
Benoist (*Maine-et-Loire*), rue Saint-Dominique, n. 27.
Béraud (*Allier*), rue de Richelieu, n. 47.
Le Chev. de Berbis (*Côte-d'Or*), rue Jacob, n. 9.
Bergevin (*Finistère*), rue Saint-Honoré, n. 414.
Le Cte de Bernis (*Lozère*), rue des Saints-Pères, n. 7.
Le Cte de Bertier (*Seine*), rue St.-Dominique, n. 93.
Bertin de Veaux (*S. et-Oise*), rue Louis-le-Grand, n. 11.
De Biancour (*Seine-et-Oise*), rue Godot-de-Mauroy, n. 5.
Le Cte de Blangy (*Eure*), rue de l'Abbaye, n. 11.
Le Vte Blin de Bourdon (*Somme*), rue de Grenelle-S.-G., 126.
Boin (*Cher*), rue de Chabannais, n. 6.
De Boisbertrand Tessières (*Vienne*), rue du Regard, n. 1.

Le Cte DE BOISCLAIREAU (*Sarthe*), rue Saint-Honoré, n. 315.
Le Cte DE BOISJOURDAN (*Mayenne*).
BONNET (*Seine*), rue du Sentier, n. 14.
BONNET DE LESCURE (*Char.-Infér.*).
Le Bon DE BONTIN (*Yonne*), rue de Bourbon, n. 97.
BOREL DE BRETIZEL (*Oise*), rue de Seine, n. 10.
Le Cte BOSCAL DE RÉALS (*Charente-Inférieure*), r. Cassette, 8.
BOUCHER (*Orne*), rue de l'Université, n. 10.
BOULARD (*Oise*), rue des Petits-Augustins, n. 21.
BOURDEAU (*Haute-Vienne*), rue Mont-Thabor, n. 4.
BOURDEAU-FONTENET (*Indre*), rue Richelieu, n. 22.
DE BOURIENNE (*Yonne*), rue Cadet n. 9.
Le Mis DE BOUTHILLIER (*S.-et-Oise*), r. Basse-du-Rempart, 30.
DE BOUVILLE (*Seine-Inférieure*), rue de l'Université, n. 79.
BRESSAND DE RAZE (*Haute-Saône*), rue de la Sourdière, n. 4.
BRETON (*Seine*), rue du Faubourg Poissonnière, n. 6.
BRICOUT DE CANTRAINE (*Nord*), rue Neuve-St.-Roch, n. 14.
Le Cte BRILLET DE VILLEMORGE (*Maine-et-Loire*), rue du Colombier, n. 28.
DE BRUSSET (*Haute-Saône*), rue de la Sourdière, n. 4.
Le Cte DE BRUYÈRES-CHALABRE (*Aude*), r. Louis-le-Grand, 18.
BUCELLE (*Hautes-Alpes*), rue de Chartres, n. 19.
DE BULLY (*Nord*).
Le Bon DE BUROSSE (*Gers*), rue Jacob, n. 18.
CAIZERGUES (*Hérault*).
CALEMARD DE LA FAYETTE (*H.-Loire*), r. Louis-le-Grand, 26.
Le Bon DE CALVIÈRE (*Gard*), rue Godot, n. 3.
Le Mis DE CALVIÈRE (*Gard*), rue de Courty, hôtel de Mayence.
Le Mis DE CAMBON (*Haute-Garonne*), rue Duphot, n. 20.
Le Mis DE CANDAU (*B.-Pyr.*), r. de Richelieu, hôt. des H.-Alpes.
Le Cte DE CARAMAN (*Nord*), rue de Varennes, n. 29.
DE CARCARADEC (*Côtes-du-Nord*), rue de l'Echelle, n. 7.
DE CARDONNEL (*Tarn*), rue de Verneuil, n. 26.
CARRELET DE LOISY (*Saône-et-Loire*), r. de Grenelle-St.-G., 26.
Le Cte DE CASTÉJA (*Haute-Vienne*), rue de Courty, n. 3.
Le Vte DE CASTELBAJAC (*Haute-Garonne*), rue des Jeûneurs, 16.
Le Vte DE CASTEX (*Bas-Rhin*), rue du Bac, n. 30.
Le Cte DE CAUMONT-LAFORCE (*Tarn et-Garonne*), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 105.
Le Bon CHABAUD-LATOUR (*Gard*), rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 35.
Le Mis DE CHABRILLAN (*Drôme*), rue de l'Université, 67.
Le Cte DE CHABROL DE CHAMÉANE (*Nièvre*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
Le Cte DE CHABROL DE VOLVIC (*Puy-de-Dôme*), Hôt.-de-Ville.
CHABRON DE SOLILHAC (*Haute-Loire*), rue de Valois. n. 4.
DE CHAMPFLOUR (*Allier*), rue Duphot, n. 20.

De Chantereyne (*Manche*), rue St.-Germ.-des-Prés, n. 7.
Le Cte de Charencey (*Orne*), rue des Saints-Pères, n. 69.
Le Chev. Chebrou de la Roulière (*Deux-Sèvres*), rue de l'Arcade, n. 32.
Le Vte de Cheffontaine (*Finistère*), rue de Bourbon, 97.
Chenevaz (*Isère*), rue du Faub. Saint-Honoré, n. 5.
Chevalier-Lemore (*Haute-Loire*), rue de Seine, n. 31.
Le Cte de Chevenon de Bigny (*Allier*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 44.
De Chièvres (*Charente-Infér.*), rue Jacob, n. 7.
Chifflet (*Doubs*), rue et hôtel de Courty.
Chilhaud de la Rigaudie (*Dordogne*), rue des Saints-Pères, n. 75.
Le Cte de Choiseul d'Aillecourt (*Orne*), rue St.-Dom., 34.
Le Bon de Cholet (*Meuse*), rue de Richelieu, n. 17.
Chorier (*Drôme*), rue de la Paix, n. 6.
Le Mis de Civrac (*Maine-et-Loire*), r. de Grenelle-St.-G., 67.
Le Bon de Clarac (*Hautes-Pyrénées*), rue Chantereine, n. 31.
Clausel de Coussergues (*Aveyron*), rue du Cherche-Midi, 11.
Cochin (*Seine*), rue du Canivet, n. 3.
Coffyn-Spyns (*Nord*), rue de Richelieu, n. 31.
De Colligy (*Aisne*), rue du Cherche-Midi, n. 21.
Colomb (*Hautes-Alpes*), rue de Caumartin, n. 37.
Le Cte de Corbière (*Ile-et-Vilaine*) au Ministère de l'Intérieur.
De Corday (*Calvados*), rue des Filles-St.-Thomas, n. 18.
Cornet-Dincourt (*Somme*), rue de Gren.-St.-Germ., n. 90.
Cotteau (*Nord*), rue de Seine, n. 66.
Couderc (*Rhône*), rue et hôtel Vivienne.
Le Bon de Coupigny (*Pas-de-Calais*), r. des Saints-Pères, 63.
Couppier (*Rhône*), rue Villedot, n. 5.
Le Mis de Courtarvel (*Loir-et-Cher*), rue de Bourbon, n. 34.
Le Vte de Courtarvel (*Eure-et-Loire*), rue des Frondeurs, 6.
Le Cte De Courtivron (*Côte-d'Or*), rue de Bourbon, n. 61.
De Cressac (*Vienne*).
Creuzé (*Vienne*), rue de Valois, n. 4.
Crignon d'Auzouer (*Loiret*), rue et hôtel Louis-le-Grand.
Croizet (*Cantal*), rue de Rivoli, n. 4.
Le Prince de Croy-Solre (*Somme*), r. de Bourbon, hôt. d'Havré.
Le Duc de Crussol (*Gard*), rue Saint-Dominique, n. 63.
Cuny (*Vosges*).
Vte de Curzay (*Vienne*), rue de Bourgogne, n. 38.
Dartigaux (*Basses-Pyrénées*), rue et hôtel de Courty.
De Davayé (*Saône-et-Loire*), rue Traversière-St-Honoré, 35.
Daveluy-Bellancourt (*Somme*), rue du F.-Poissonnière, 32.
Delaage (*Charente-Inférieure*), rue Saint-Honoré, 377.
Delauro (*Aveyron*).
Delpit (*Dordogne*), quai Malaquais, n. 3.
Le Bon Desbassyns de Richemont (*Meuse*), rue Pigale, n. 10. Chaussée-d'Antin.

DESCORDES (*Charente*), rue et hôtel Ventadour.
DESPERRIERS (*Landes*), rue d'Artois, n. 34.
DEVAUX (*Cher*), rue St.-Honoré, n. 368.
Le V^te DE DONNADIEU (*Bouches-du-Rhône*), place Vendôme, 10.
Le M^is DORIA (*Saône-et-Loire*), rue de Richelieu, n. 47.
DROUILHET DE SIGALAS (*Lot-et-Garonne*), r. du Colombier, 17.
Le B^on DUBAY (*Ardèche*), rue de Bourbon, n. 38.
Le C^te DUBOTDERU (*Morbihan*), rue Neuve-des-P.-Champs, 76.
Le Chev. DUBOURG (*Haute-Garonne*), r. de Grenelle-St.-G., 16.
DUBRUEL (*Aveyron*), au Palais de la Chambre.
DUCASSE DE HORGUES (*H.-Pyrén.*), rue de la Madeleine, n. 16.
DUCHESNAY (*Sarthe*), rue Sainte-Anne, n. 27.
Le B^on DUDON (*Ain*), rue du Helder, n. 19.
DUFOUGERAY (*Ille-et-Vilaine*), au Palais de la Chambre.
DUGAS-DESVARENNES (*Loire*).
DUHAMEL DE FOUGEROUX (*Loiret*), rue du Bac, n. 89.
Le M^is DULYON (*Landes*), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 8.
DUMAISNIEL DE LIERCOURT (*Somme*), rue Taranne, 23.
DUMARCHÉ (*Ain*), rue Jacob, n. 7.
Le C^te DU PARC (*Manche*), rue de Sèvres, n. 23.
Le B^on DUPERREUX (*Bas-Rhin*), rue du Hazard, n. 5.
DU PILLE (*Oise*), rue Croix-des-Petits-Champs, n. 31.
DUPLAN (*Gers*), rue Jacob, n. 3.
DUPLESSIS DE GRÉNÉDAN (*Ille-et-Vilaine*), rue de Courty, hôtel de Mayence.
Le M^is DUPLESSIS DE GRÉNÉDAN (*Morbihan*), r. de Courty, 5.
Le C^te DUPONT (*Charente*), aux Thermes, barrière du Roule.
DUPONT (*Seine*), rue du Helder, n. 13.
DURAND (*Moselle*), rue Saint-Honoré, n. 337.
DURAND-DUREPAIRE (*Dordogne*), rue du Colombier, n. 28.
DURAND D'ELECOURT (*Nord*), rue de Richelieu, 31.
DURAND (Franç.) (*Pyr.-Orient.*), rue Basse-du-Rempart, 30.
Le B^on DURAND-FAJON (*Hérault*).
Le Chev. DURANQUET DE CHALUS (*Puy-de-Dôme*), quai de Béthune, n. 14.
DUSSOL (*Lot*), rue des Petits-Augustins, hôtel d'Orléans.
DUSSUMIER-FONBRUNE (*Gironde*), rue Saint-Honoré, n. 348.
Le V^te DUTERTRE (*Pas-de-Cal.*), rue N.-de-Luxembourg, n. 9.
Le B^on DU TEIL (*Moselle*), rue de Cherche-Midi, n. 18.
Le C^te D'EFFIAT (*Indre-et-Loire*), rue de Grenelle St.-Germ. 117.
EMONIN (*Doubs*), rue de Courty, hôtel de Condé.
Le C^te D'ERCEVILLE (*Seine-et-Marne*), rue de Grenelle-St.-G. 33.
DE FADATTE DE SAINT-GEORGES (*Aube*), quai Voltaire, n. 5.
Le Chev. FAURE (*Seine-Inférieure*), rue de Condé, n. 26.
Le B^on FAVARD DE LANGLADE (*Puy-de-Dôme*) rue de l'Université, n. 34.
DE FELIGONDE (*Puy-de-Dôme*), quai de Béthune, n. 14.
Le Chev. DE FIGAROL (*Hautes-Pyrénées*), rue du Bac, n. 66.

M^is DE FLAMARENS (*Gers*), rue du Vieux-Colombier, n. 29.
DE FLAUJAC (*Lot*).
FLEURIAU-DE-BELLEVUE (*Charente Inf.*), r. St.-Florentin, 15.
DE FONTENAY (*Saône-et-Loire*), rue du Colombier, n. 25.
Le M^is DE FORBIN-DES-ISSARS (*Vaucluse*), rue de la Ville-l'Evêque, n. 28.
Le M^is DE FOUCAULT (*Loire-Inférieure*), rue de Bourbon, n. 7.
Le C^te DE FOUGIÈRES (*Cher*), rue Caumartin, n. 7.
FOUQUERAND (*Côte-d'Or*), rue Saint-Honoré. n. 361.
FOUQUIER-LONG (*Seine-Inférieure*), rue B. du Rempart, n. 28.
FOURNAS (*Loire*), rue J.-J. Rousseau, n. 3.
Le B^on DE FOURNAS-MOUSSOULENS (*Aude*), rue Neuve-Saint-Roch, hôtel d'Athènes.
Le M^is DE FRAGUIER (*Seine-et-Oise*), rue Chapon, n. 5.
DE FRÉNILLY (*Loire-Infér.*), rue du Marché-d'Aguesseau, n. 1.
Le M^is DE FROISSARD (*Jura*), rue de Grenelle-St.-Germ., 98.
DE FUMECHON (*Eure*), rue Royale, n. 12.
Le V^te DE FUSSY (*Cher*), rue de Rivoli, n. 4.
Le V^te DE GALARD-TERRAUBE (*Gers*), rue Hillerin-Bertin, n. 8.
GAUTIER (*Gironde*), rue Caumartin, n. 23.
GAZAN (*Eure*), rue de Bourgogne, n. 28.
DE GENIS (*Dordogne*).
DE GÉRES (*Gironde*), rue de Richelieu, n. 12.
Le C^te DE GESTAS (*Basses-Pyrénées*), rue et hôtel de Courty.
GILLET (*Marne*), rue et hôtel Louis-le-Grand.
Le C^te DE GIRARDIN (*Seine-Inférieure*), rue Blanche, n. 25.
Le C^te DE GONTAUD-BIRON (*Orne*), rue S.-Dominique, 70.
Le M^is DE GOURGUES (*Tarn-et-Garonne*), rue de la Ville-l'Evêque, n. 33.
Le V^te DE GOURGUES (*Gironde*).
DE GOZON (*Lot*).
Le C^te DE GRANOUX (*Ardèche*), rue de la Planche, n. 17.
HAAS DE BELFORT (*Haut-Rhin*), rue du Hazard, n. 5.
HALGAN (*Morbihan*), rue Royale, n. 9.
Le C^te DU HAMEL (*Gironde*), rue des Saints-Pères, n. 46.
Le V^te D'HARCOURT (*Seine-et-Marne*), rue Royale, n. 13.
Le V^te HARMAND D'ABANCOURT (*Ardennes*), r. de Bourbon, 43.
D'HAUDICOURT (*Oise*), rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 15.
HAUDRY DE SOUCY (*Seine-et-Oise*), rue Louis-le-Grand, n. 25.
D'HAUTEROCHE (*Hérault*).
HAY (*Yonne*), rue de Paradis, n. 25, faub. Poissonnière.
DU HAYS (*Pas-de-Calais*), rue d'Amboise, n. 1.
HENNESSY (*Charente*), rue Saint-Marc, n. 12.
Le V^te HÉRICART DE THURY (*Seine*), rue Poultier, n. 7.
HERSART DE LA VILLEMARQUÉ (*Finistère*), rue du Vieux-Colombier, n. 29.
Le Chev. DE HERCÉ (*Mayenne*), rue d'Enfer, n. 13.
HOCQUART (*Haute-Garonne*), rue Neuve-des-P.-Champs, 76.
Le C^te D'HOFFELIZE (Théobald) (*Meurthe*), rue Richepanse, 7.

Le C^te^ D'HOFFELIZE (*Moselle*), rue de la Paix, n. 6.
Le B^on^ DE L'HORME (*Rhône*), rue Godot, n. 3.
HUERNE DE POMMEUSE (*Seine-et-Marne*), quai Malaquais, n. 17.
HUMANN (*Bas-Rhin*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 46.
Le B^on^ HYDE DE NEUVILLE (*Nièvre*), rue de Seine, n. 85.
Le C^te^ D'IMÉCOURT (*Meuse*), rue Boudreau, n. 1.
JACQUINOT PAMPELUNE (*Yonne*), rue de la Ville-l'Evêque, n. 14.
Le B^on^ JANKOWITZ (*Meurthe*), rue Jacob, n. 18.
DE JOFFRION (*Vendée*).
JOSSE-BEAUVOIR (*Loir-et-Cher*), rue de Tournon, n. 12.
Le C^te^ DE JUIGNÉ (*Loire-Inférieure*), rue de la Ville-l'Evêque, 3.
Le C^te^ DE KERGARIOU (*Côtes-du-Nord*), rue Taranne, n. 8.
Le C^te^ DE KERGORLAY (*Manche*), rue Saint-Dominique, n. 40.
DE KERJÉGU (*Côtes-du-Nord*), rue Saint-Honoré, n. 353.
DE KÉROUVRION (*Finistère*), r. S^te^-Hyacinthe, St.-Honoré, 10.
KNOPFF (*Haut Rhin*).
KOECHLIN (*Haut-Rhin*), rue du Sentier, n. 13.
Le C^te^ DE LABASÈQUE (*Nord*), rue de Grenelle-St.-Germ., 16.
L'ABBEY-DE-POMPIERES (*Aisnes*), rue N.-des-P.-Champs, 61.
Le M^is^ DE LABOËSSIÈRE (*Morbihan*), rue Saint-Honoré, n. 336.
Le B^on^ DE LA BOUILLERIE, (*Sarthe*), à la liste civile, place du Carrousel.
Le C^te^ DE LA BOURDONNAYE (*Maine-et-Loire*), rue de Belle-Chasse, n. 22.
LABRETONNIÈRE (*Drôme*), rue de Gaillon, n. 3.
DE LACAUSSADE (*Lot-et-Garonne*).
Le M^is^ DE LACAZE (*Landes*), rue de Bourgogne, n. 14.
Le B^on^ DE LAFONT (*Lot-et-Garonne*), rue de Provence, n. 21.
Le C^te^ DE LA FRUGLAYE (*Finistère*), rue de Bourgogne, n. 14.
Le Chev. DE LA GRANDVILLE (*Ardennes*), rue Jacob, n. 7.
DE LAPANOUZE (*Seine*), rue du Faub.-Saint-Honoré, n. 29.
DE LAPASTURE (*Eure*), rue Richepanse, n. 7.
Le V^te^ DE LAPEYRADE (*Hérault*).
Le C^te^ DE LAPOTHERIE (*Maine-et-Loire*), rue St-Guillaume, n. 11.
DE LARDEMELLE (*Moselle*), rue St-Thomas du Louvre, n. 28.
DE LAROCHE-SAINT-ANDRÉ (*Vendée*), r. de Grenelle-St.-G. 117.
DE LASTOURS (*Tarn*), rue Verneuil, n. 31.
Le C^te^ DE LATOUR-DUPIN-LA-CHARCE (*Seine-et-Marne*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 84.
Le M^is^ DE LA LAURENCIE (*Charente*), pl. de la Ville-l'Evêque, 35.
Le C^te^ DE LAURENCIN (*Rhône*), rue Saint-Florentin, n. 8.
LEBEAU (*Seine-et-Oise*), rue du Cherche-Midi, n. 19.
LEBESCHU DE CHAMPSAVIN (*Ille-et-Vilaine*).
LE CHAPELLIER DE GRANDMAISON (*Eure-et-Loir*), rue des Frondeurs, n. 6.
LECLERC (Léon) (*Mayenne*), rue Mazarine, n. 44.
LECLERC (*Meuse*), rue de la Michodière, n. 7.
LECLERC DE BEAULIEU (*Mayenne*), rue du Bac, n. 120.
LE DISSEZ-PENANRUN (*Finistère*), rue de Richelieu, n. 25.

Le Chev. LEGONIDEC (*Orne*), rue Hillerin-Bertin, n. 4.
LEMOINE DES MARRES (*Manche*), r. de Rivoli, hôtel de Breteuil.
LEPAIGE (*Vosges*), rue de Beaune, n. 5.
LEROUX-DUCHATELET (*Pas-de-Calais*), rue des SS.-Pères, 63.
Le Bon LEROY (*Seine*), rue Taitbout, n. 18.
LETISSIER (*Indre-et-Loire*), place Vendôme, n. 8.
LEVESQUE (*Loire-Inférieure*), rue Saint-Honoré, n. 352.
Le Cte LEVISTE DE MONTBRIAN (*Ain*), rue de la Paix, n. 10.
DE LEYVAL (*Puy-de-Dôme*), rue Jacob, n. 12.
Le Vte DE LÉZARDIÈRE (*Vendée*), rue de Courty, n. 7.
LIZOT (*Eure*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 40.
LOISSON DE GUINAUMONT (*Marne*), rue de la Planche, n. 19.
DE LONGUÈVE (*Loiret*), rue de Bourbon, n. 7.
Le Cte DE LOUVIGNY (*Sarthe*), rue de l'Université, n. 77.
Le Cte DE LUR-SALUCES (*Gironde*), rue de Bourbon, n. 73.
DE LYLE-TAULANE (*Var*), rue des Saints-Pères, n. 41.
Le Cte DE MALARTIC (*Seine-Infér.*), rue des P.-Augustins, 17.
DE MACQUILLÉ (*Maine-et-Loire*), rue Ventadour n. 4.
MARCHAND-COLIN (*Moselle*), rue Lepelletier, n. 6.
Le Chev. DE MARGADEL (*Morbihan*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 76.
Le Mis DE MARTAINVILLE (*Seine-Inférieure*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 20.
DE MARTIGNAC (*Lot-et-Garonne*), rue de Choiseuil, n. 2.
MARTIN DE VILLERS (*S.-Inf.*), rue du Faub. St.-Honoré, 3.
MASSON (*Aube*), rue du Mont-Thabor, n. 19.
DE MÉAUDRE (*Loire*), rue Saint-Nicaise, hôtel du Rhône.
DE MEAUX (*Loire*), rue de l'Université, n. 36.
Le Bon MÉCHIN (*Aisne*), rue du Faub. St.-Martin, n. 88.
Le Cte DE MEFFRAY (*Isère*), rue de Miromesnil, n. 34.
MESTADIER (*Creuse*), rue de l'Université, n. 10.
Le Chev. MEYNARD (*Dordogne*), rue Cassette, n. 27.
DE MIEULLE (*Basses-Alpes*), rue S.-Honoré, n. 274.
Le Cte DE MIRANDOL (*Dordogne*), rue de Seine, n. 47.
DE MIRON DE LESPINAY (*Loiret*), rue de Richelieu, n. 17.
DE MONCEAUX (*Manche*), rue et hôtel Sainte-Anne.
Le Cte DE MONTBEL (*Indre*), Boulevart de la Madeleine, n. 17.
Le Cte DE MONTBRON (*Haute-Vienne*), rue de Courty, n. 5.
Le Vte DE MONTBRUN (*Pas-de-Calais*), rue de Beaune, n. 7.
DE MONTFLEURY (*P.-de-Dôme*).
Le Cte DE MONTMARIE (*Haut-Rhin*), rue d'Artois, n. 11.
Le Prince DE MONTMORENCY (*S.-Inf.*), rue de la Planche, 7.
DE MORTILLET (*Isère*), rue Saint-Honoré, n. 352.
Le Cte DE MOSTUEJOULS (*Aveyron*), rue N.-D.-des-Vict. n. 5.
MOUSNIER-BUISSON (*H.-Vienne*), rue Cassette, n. 18.
Le Mis DE LA MOUSSAYE (*Côt.-du-Nord*), rue de Miromesnil, 28.
Le Mis DE MOUSTIER (*Doubs*).
Le Cte DE MUYSSART (*Nord*), rue et hôtel Bailly.
Le Mis DE NEUVILLE (*Calvados*), rue Castiglione, n. 1.

NICOD DE RONCHAUD (*Jura*), rue Jacob, n. 12.
Le Mis DE NICOLAÏ (*Aisne*), rue Roquépine, n. 10.
Le Cte DE NOAILLES (Alexis) (*Corrèze*), pl. du Pal.-Bourbon, 95.
Le Cte DE NOAILLES (Just) (*Meurthe*), r. du F.-St.-Honoré, 90.
OLLIVIER (*Seine*), rue du Faubourg Montmartre, n. 67.
D'OUNOUS (*Ariège*), rue de l'Eperon, n. 10.
PARDESSUS (*B.-du-Rhône*), à l'Éc. de Droit, pl. Ste.-Geneviève.
Le Vte DE PAREL-D'ESPEYRUT (*Corrèze*).
Le Cte DE PARTOUNEAUX (*Var*), à l'Ecole-Militaire.
PAUL DE CHATEAUDOUBLE (*Var*), rue de l'Oratoire, n. 1.
PAVY (*Rhône*), rue Vivienne, n. 3.
PERALDI (*Corse*), rue du Hazard, n. 5.
PERRIER (Casimir) (*Seine*), r. Neuve-de-Luxembourg, n. 27.
PETIT-PERRIN (*Haute-Saône*), rue de la Sourdière, n. 4.
PETOU (*Seine-Inférieure*), rue de Valois, hôtel de l'Europe, Cour des Fontaines.
Le Cte DE PEYRONNET (*Gironde*), au Ministère de la Justice.
PIET (*Sarthe*), rue Thérèse, n. 8.
Le Cte DE PINIEUX (*Eure-et-Loir*), rue des Capucines, n. 9.
Le Bon DE PINTEVILLE DE CERNON (*Seine-et-Marne*), rue de la Planche, n. 19.
Le Mis PLANELLI DE LA VALETTE (*Isère*), rue St.-Honoré, 337.
DE POMMEROL (*Loire*), rue des Saints-Pères, n. 63.
POTTEAU D'HANCARDRIE (*Nord*), rue de Bourbon, n. 49.
POYDAVANT (*Pyr.-Orient.*), rue des Champs-Elysées, n. 8.
Le Mis DE PRACOMTAL (*Nièvre*), rue de Grenelle Saint-Germain, n. 95.
Le Cte DE PREISSAC (*Tarn-et-Garonne*), rue Jacob, n. 12.
PRÉVERAUD DE LA BOUTRESSE (*Allier*) rue des SS.-Pères, 61.
Le Bon DE PUYMAURIN (*Haut.-Gar.*), Hôtel des Monnaies.
Le Cte DE QUÉLEN (*Côtes-du-Nord*), à l'Archevêché.
Le Cte DE QUINSONNAS (*Isère*), boulevart Montmartre, n. 8.
Le Bon DE RANCHIN (*Tarn*).
RAUDOT (*Yonne*), rue Taranne, n. 23.
RAVEZ (*Gironde*), hôtel de la Présidence, rue de Bourbon, 88.
Le Bon DE RAVINEL (*Vosges*), rue Saint-Honoré, n. 336.
REBOUL (*Vaucluse*), rue du Bac, n. 17.
REGNOUF DE VAINS (*Manche*), rue des Saints-Pères, n. 79.
Le Chev. DE REGOURD DE VAXIS (*Lot*).
Le Vte DE REMOND (*Ardennes*), rue de la Chaussée-d'Antin, 20.
RENAUD (*Morbihan*), rue Neuve-Saint-Roch, n. 23.
RENOUARD DE BUSSIÈRES (*Bas-Rhin*), rue Saint-Lazare, n. 88.
REVELIÈRE (*Loire-Infér.*), à l'Estrapade, rue de Vaugirard, 34.
RIBARD (*Seine-Inférieure*), rue Jacob, n. 9.
DE RICARD (*Gard*), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 5.
DE RICARD (*Haute-Garonne*), rue de l'Université, n. 113.
RICHARD D'ABONCOURT (*Vosges*), au palais Bourbon.
Le Cte DE RIOCOURT (*Meurthe*), rue Jacob, n. 18.
Le Cte DE RIVAROLA (*Corse*).

Le Mis DE ROCHEMORE (*Indre-et Loire*), rue Saint-Honoré, 387.
Le Cte DE ROCHEPLATTE (*Loiret*), rue de Grenelle-S.-G., n. 11.
ROGER (*Haute-Marne*), rue Coq-Héron, n. 10.
Le Cte DE RONCHEROLLES (Charles) (*Eure*), rue de Bourbon, 19.
DE ROSNY (*Pas-de-Calais*), rue de Seine, n. 89.
Bon DES ROTOURS (*Orne*), aux Gobelins.
Le Cte DE ROUGÉ (*Somme*), rue de Varennes, n. 19.
ROUILLÉ DE FONTAINE (*Somme*), rue du F.-St.-Honoré, 112.
ROUSSEAU (*Sarthe*), rue du Jardinet-S.-André-des-Arcs, n. 11.
DE ROUX (*Bouches-du-Rhône*).
ROYER-COLLARD (*Marne*), rue d'Enfer, n. 20.
Le Vte RUINART DE BRIMONT (*Marne*), rue de l'Université, 7.
Le Chev. DE SAINT-BLANQUAT (*Arriège*), rue Coq-Héron, 12.
Le Vte DE SAINT-CHAMANS (*Marne*), rue Caumartin, n. 4.
Le Cte DE SAINT-CRICQ (*Basses-Pyrénées*), rue Royale, n. 3.
DE SAINTE-MARIE (*Nièvre*), rue de Grenelle-St.-Germ., 34.
Le Vte DE SAINTE-MAURE (*Haute-Marne*), r. de Bourgogne, 7.
Le Vte DE SAINTENAC (*Arriège*).
Le Mis DE SAINT-GÉRY (*Tarn*), rue Godot, n. 26.
Le Cte DE SAINT-LÉGIER (*Charente-Infer.*), rue Duphot, 1.
Le Cte DE SAINT-LUC (*Côtes-du-Nord*), rue Jacob, n. 9.
Le Cte DE SAINT-MARSAULT (*Char.-Infér.*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 20.
Le Cte DE SAINT-MARTIAL (*Cantal*), rue Traversière-Saint-Honoré, n. 13.
Le Cte DE SALABERRY (*Loire-et-Cher*), à la Préfecture de Police.
Le Bon SALADIN (*Meurthe*), rue Duphot, n. 22.
SALLIER (*Côte-d'Or*), rue du Grand-Chantier, n. 6.
SANLOT-BAGUENAULT (*Seine*), boulevart Poissonnière, n. 17.
Le Gal SAPINAUD (*Vendée*), rue de l'Université, n. 71.
Le Bon SARRET DE COUSSERGUES (*Hérault*), r. St.-Honoré, 377.
DE SAULTY (*Seine-et-Oise*), rue des Moulins, n. 19.
SAUNAC (*Côte-d'Or*), rue Richepanse, n. 7.
Le Cte SÉBASTIANI (*Aisne*), rue du Faub. St.-Honoré, n. 55.
DE SEGURET (*Aveyron*), rue de Belle-Chasse, n. 24.
SERPILLON (*Saône-et-Loire*), rue du Colombier, n. 12.
DE LA SERVETTE (*Ain*).
Le Cte DE SESMAISONS (*Loire-Infér.*), rue de Bourbon, n. 79.
Le Cte SÉVÈRE DE LA BOURDONNAYE (*Ille-et-Vilaine*), rue de l'Université, n. 36.
SIMON (*Moselle*), rue Chantereine, n. 4.
SIMONNEAU (*Eure-et-Loir*), rue des Petits-Augustins, n. 26.
DE SIRIEYS (*Lot*), rue des Saints-Pères, n. 13.
STRAFFORELLO (*Bouches-du-Rhône*), rue du Doyenné, n. 3.
TAILHANDIER (*Indre*), rue Sainte-Anne, n. 27.
TARDIF (*Calvados*), rue du Petit-Carreau, n. 13.
TERRASSON DE MONTLEAU (*Charente*),
Le Mis TERRIER DE SANTANS (*Doubs*), rue de l'Université, 36.
Le Chev. TESSIÈRES DE MIREMONT (*Isère*), rue Richepanse, 7.

Le Chev. DE THÉSAN (*Gers*), rue Jacob, n. 16.
Le Cte DE THIARD (*Saône-et-Loire*), rue d'Anjou-S.-Honoré, 19.
THIBOUST DU PUISACT (*Orne*).
Le Cte THOMASSIN DE BIENVILLE (*Haute-Marne*), rue Neuve-S.-Roch, n. 23.
TIXIER DE LA CHAPELLE (*Creuse*), rue de Beaune, n. 7.
Le Mis DE TRAMECOURT (*Pas-de-Calais*), rue Taranne, n. 21.
DE TRÉGOMAIN (*Ille-et-Vilaine*), r. de Courty, hôt. de Mayence.
Le Bon de TRENQUALYE (*Puy-de-Dôme*).
Le Bon DE TURKEIM (*Bas-Rhin*), rue Saint-Honoré, n. 352.
DE TURMEL (*Moselle*), rue du Colombier, n. 22.
Le Cte DE VALON (*Corrèze*), rue N.-de-Luxembourg, n. 16.
DE VANDŒUVRE (*Aube*), rue Royale, n. 12.
VAN-MERRIS HYNDERICK (*Nord*), rue du Bac, n. 9.
VARENNE DE FENILLE (*Ain*), rue Jacob, n. 7.
DE VASSAL DE MONVIEL (*Lot-et-Garonne*), rue des Bouche-ries-Saint-Honoré, n. 3.
DE VASSÉ (*Vendée*), rue du Marché-Saint-Honoré, n. 4.
DE VATIMESNIL (*Eure*), rue de Grenelle St.-Germain, n. 117.
Le Cte DE VAUBLANC (*Calvados*), rue du Bac, n. 95.
Le Mis DE VAULCHIER (*Jura*), rue Montmartre, à la direction générale des Postes.
Le Cte DE LA VIEUVILLE (*Ille-et-Vilaine*), place du palais Bourbon, n. 85.
Le Cte DE VILLÈLE (*Haute-Garonne*), au Ministère des Finances.
Le Mis DE VILLENEUVE (*Basses-Alpes*), rue de l'Université, 13.
Le Cte DE VOGÜÉ (*Ardèche*), rue de Joubert, n. 28.
Le Bon DE WANGEN (*Bas-Rhin*), rue et hôtel de Rivoli.
YVER (*Manche*), rue Cassette, n. 16.

### *Secrétaires-Rédacteurs.*

M. Aimé-Martin, au Palais de la Chambre.
M. Victor Couchery, rue de Bourbon, hôtel de la Présidence, n. 88.

### *Messagers d'Etat.*

M. Giraud, aîné. M. Caron.

### *Huissiers.* MM.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Stassin ✻, 1er. | Bertholet. | Jeunesse. | Tournemine. | Sal. |
| Jean. | Saint-Eloy. | Gautheron. | Chambé. | Balza. |

### BUREAUX.

*Procès-Verbaux.* MM.

Aimé-Martin ✻, *Chef.*
Raffin, *Sous-Chef.*
Savary, *premier Commis.*

*Secrétariat général.* MM.

Mereaud, *Secrétaire-général.*
Dauchamp, *Sous-Chef.*
Hébert, *premier Commis.*

*Trésorerie et Archives.* MM.

Doulcet ✻, *Trésorier-Archiviste.*
Ramond de la Croisette, *Sous-Chef.*

*Bibliothèque.* MM.

Druon ✻, *Bibliothécaire.*
Roger de Caux ✠, *Sous-Bibliothé-*
De Joly, *Architecte*, rue Rameau, 8.

# QUATRIÈME PARTIE.

## *Administration générale.*

## CHAPITRE PREMIER.

### *Départemens Ministériels.*

### SECTION PREMIÈRE.

#### DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE (1),

*Place Vendôme.*

*Messire* C^te^ DE PEYRONNET ( G. O. ✻ ), *Garde-des-Sceaux Ministre et Secrétaire d'Etat.*

L'organisation et la surveillance de toutes les parties de l'ordre judiciaire.

L'organisation et le régime du notariat.

Les ordres et les instructions à transmettre aux Cours Royales et aux Tribunaux, pour l'exécution des lois et réglemens.

La correspondance habituelle avec les Procureurs généraux et Procureurs du Roi sur tout ce qui est soumis à l'action ou confié à la surveillance du ministère public.

Les rapports au Roi sur les matières de législation, sur l'administration de la justice, sur les conflits entre les autorités administratives et judiciaires, sur les demandes de dispenses d'âge pour fonctions publiques, de dispenses d'âge et de parenté pour mariage, sur les demandes en naturalisation, etc.

Le rapport des recours en grâce, commutation de peine, réhabilitation, etc.

Les dépenses de l'ordre judiciaire.

L'Imprimerie Royale et l'envoi du bulletin des lois, etc.

Le Conseil-d'Etat, lorsqu'il ne délibère pas en présence du Roi, est présidé par M. le Président du Conseil des Ministres, et, à son défaut, par M. le Garde-des-Sceaux.

Le Garde-des-Sceaux préside les deux sections du Comité contentieux (2).

Il exerce, relativement à la Cour des Comptes, toutes les attributions déterminées par l'Ordonnance du Roi, du 25 juillet 1814.

---

(1) Le Ministre donne ses audiences tous les vendredis, depuis midi jusqu'à trois heures.

Le public n'est admis dans les Bureaux, place Vendôme, n. 17, que le vendredi, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Le Bureau des légalisations est ouvert tous les jours de midi à 2 heures, excepté les dimanches et fêtes.

(2) Voir ce Comité, page 92.

Il peut nommer les Conseillers qui doivent siéger, soit comme Présidens, soit comme Juges, aux Assises.

Les décisions des Cours royales qui prononcent ou confirment la censure avec réprimande ou la suspension provisoire d'un Juge, ne sont mises à exécution qu'après avoir été approuvées par le Garde-des-Sceaux, lequel peut aussi mander auprès de sa personne les Membres des Cours et Tribunaux, ainsi que les Officiers du ministère public, à l'effet de s'expliquer sur les faits qui pourraient leur être imputés.

Les mesures de discipline arrêtées par les Cours et Tribunaux, contre les Officiers ministériels, sont également soumises à l'approbation du Garde-des-Sceaux.

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. le B^on^ de Crouseilhes (O. ✻,) *Maît. des Req. Secrét.-gén.* (1).

Surveillance directe de tout le travail du Ministère; Révision des affaires destinées à être soumises à la décision du Ministre. Enregistrement et distribution des dépêches; Archives; Affaires renvoyées par le Ministre au Secrétariat-général.

### *Bureau de l'Enregistrement des Dépêches.*

M. Brocard, *Chef.*

Analyse et enregistrement des dépêches, renseignemens, légalisation des actes civils et judiciaires pour les Colonies et l'étranger.

### *Bureau des Archives.*

Première Section, *Place Vendôme*, n. 17.

M. De Laigue ✻, *Chef.*

Dépôt des minutes et expéditions des lois, ordonnances royales, etc.; formation et révision du Bulletin des lois; conservation du registre authentique destiné à constater l'époque de la réception, au Ministère, du Bulletin des lois; conservation des tableaux de publication; dépôt des types, des timbres et sceaux des diverses autorités et administrations du Royaume; garde et apposition du timbre du Ministère de la Justice; répertoire des décisions du Ministère de la Justice.

Deuxième Section, *Galerie du Louvre.*

M. Bary ✻, *Chef.*

Conservation des archives de l'ancienne Secrétairerie d'Etat.

### CABINET PARTICULIER DU MINISTRE.

M. Delpech, *Secrétaire particulier.*

L'ouverture des dépêches à l'arrivée. Les affaires réservées. Les demandes d'audience. — Les objets de correspondance qui n'appartiennent exclusivement à aucun bureau. Les demandes de décorations.

### DIRECTION DU PERSONNEL.

M. Rives ✻, *Directeur.*

---

(1) Le Secrétaire-général reçoit MM. les Magistrats les lundis, mercredis et vendredis, de 3 à 4 heures. Il accorde des audiences particulières lorsque la demande lui en est faite par écrit.

BUREAU DES COURS, TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET JUSTICES DE PAIX.

M. Thomassy, *Chef.*

Personnel et discipline des Cours, tribunaux, Justices de paix.

BUREAU des *Tribunaux de Commerce, Notaires et Officiers ministériels.*

M. Dorigny, *Chef.* | M. Joye, *Sous-Chef.*

Renouvellement périodique et institutions des Tribunaux de commerce. Régime et organisation du Notariat Personnel des Notaires, Avoués, Commissaires-priseurs et Huissiers. Police et discipline des Notaires et des Officiers Ministériels.

DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES.

M. le Président de Maillier ✻, *Directeur.*

M. Poinsinet de Sivry, *Chef de bureau.*

Exécution des lois et réglemens sur le roulement, la police et la discipline des Cours et Tribunaux en ce qui concerne la marche du service et l'expédition des affaires; examen des plaintes et réclamations de toute nature relatives au jugement des procès civils; conflits entre les autorités administratives et judiciaires en matière civile: tableaux et police de l'ordre des Avocats. Etat civil; rangs; et préséances; la correspondance, 1° avec le Ministre des Affaires étrangères, concernant les droits des étrangers; et ceux des sujets du Roi; 2° avec le Ministre des Finances, sur l'application des lois fiscales en matière civile.

DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES.

M. Guerry de Champneuf ✻, *Directeur.*

*Premier Bureau.* Justice criminelle et correctionnelle.

M. de Dalmas, *Chef.*

M. de Martonne, M. Duperron. } *Sous-Chefs.*

La poursuite des crimes; la surveillance générale de l'instruction des procédures et des jugemens en matière criminelle; les questions relatives aux Cours d'assises, aux Tribunaux militaires et maritimes; les extraditions; la poursuite des délits de police simple et correctionnelle, notamment des contraventions relatives à la police rurale et forestière, aux douanes, aux octrois municipaux, et autres contributions indirectes, etc.

*Deuxième Bureau.* Grâces et cassation.

M. Brosselard, *Chef.*

M. Laudy, M. Bessières, } *Sous-Chefs.*

Les travaux concernant les recours en grâce ou en commutation de peine, et les demandes en réhabilitation; l'envoi à la Cour de Cassation des mémoires, procédures, jugemens et arrêts en matière criminelle, correctionnelle et de police; le renvoi des arrêts de la Cour de Cassation.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ.

M. Romer ✻, *Directeur.*

*Premier Bureau.*

M. Moulnier, *Chef.*
M. Sahuc, *Sous-Chef*, (1re Section).
M. Vaudremer, *idem*, (2e Section).

Formation du compte et du projet de budget; répartition des crédits législatifs; demandes de fonds, ordonnances de paiement, tenue des écritures en parties doubles; examen des comptes rendus par les Préfets; traitemens des Ministres d'Etat; dépenses du Conseil-d'Etat, de l'Ordre judiciaire et de l'Administration centrale; correspondance relative aux menues dépenses et frais de parquet des Cours et Tribunaux; liquidation et paiement des pensions de retraite, examen du compte des fonds de retenue, rendu par la Caisse des dépôts et consignations; reddition du compte des pensions à la Cour des comptes.

*Deuxième Bureau.*

M. Duport, *Chef.*
M. Limoge, *Sous-Chef.*

Vérification et régularisation des frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police, etc.

M. Krauth, *Payeur des dépenses intérieures du Ministère.*

## COMMISSION DU SCEAU.

Monseigneur le GARDE-DES-SCEAUX, *Président.*

*Membres de la Commission.* Messieurs,

Tercier ✻, rue Culture Ste. Catherine, 30,
*S. S.* le Vicomte Dambray ✻, *Pair de France*, au Luxembourg.
Henri de Longuêve (O. ✻), rue de Bourbon. 7,
} *Conseillers d'Etat.*

Anisson-Duperon ✻, rue d'Anjou S. H., 43,
Le B^on^ Debonnaire de Forges ✻, rue de l'Université, n. 55,
Le C^te^ de Resseguier ✻ ✻, rue du Helder, 20,
Le C^te^ de Kersaint ✻, rue de Richelieu, 97.
} *Maîtres des Requêtes.*

*Commissaire du Roi.*

M. le C^te^ de PASTORET (C. ✻), *Conseiller d'État*, place Louis XV, n. 6 (1).

M. Cuvillier ✻, *Secrétaire-général* (2).

M. Petit ✻, *Trésorier*, rue de la Paix, n. 14 (3).

La Commission est chargée de prononcer sur toutes les demandes relatives aux collation, confirmation, reconnaissance et vérification de titres; aux concessions d'armoiries; à l'érection des majorats, aux dotations, et, par suite, à l'expédition des brevets d'inscription des successeurs des titulaires; elle est chargée également du sceau des lois, des lettres-patentes, des diplomes pour déclaration de naturalité, dispenses d'âge, de parenté pour mariage, autorisation de service chez l'étranger, etc., etc. L'instruction et la préparation de ces affaires se font à la diligence de M. le Commissaire du Roi, et les décisions sont rendues sur ses conclusions.

---

(1) M. le Commissaire du Roi donne ses audiences particulières lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on veut l'entretenir.

(2) Le Secrétaire-général reçoit tous les jours (le samedi excepté), à deux heures, place Vendôme, n. 17.

(3) Les bureaux de la trésorerie du Sceau sont ouverts tous les jours non fériés, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 2 heures après midi, excepté les lundis et samedis.

Les requêtes ne peuvent être présentées que par MM. les Référendaires qui sont chargés exclusivement de la poursuite de toutes les affaires sur lesquelles la Commission du Sceau est appelée à délibérer.

La Commission tient ses séances dans l'hôtel du Ministère.

### BUREAUX DU SCEAU.

M. Cervot, *Chef.*

Rédaction des procès-verbaux ; distribution et surveillance du travail d'expédition; classement et conservation des archives de la Commission, etc.

Les Bureaux sont place Vendôme, n. 17. Ils sont ouverts tous les jours à MM. les Référendaires, et au public, le vendredi de chaque semaine, à midi.

M. Margry, *Peintre des Armoiries.* | M. Moreau, *Scelleur.*
M. Tiolier, *Grav. de la Chancellerie.* | M. Poincelet, *Cirier.*

MM. Lécrivain et Fournier, *Officiers du Sceau.*

*Référendaires.* Messieurs,

Belliard ✻, rue du Marché Saint-Honoré, n. 4.
Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
Barbier-Daucour ✻, rue d'Hanôvre, n. 21.
De Bray-Valfresne (O. ✻), rue Louis-le-Grand, n. 6.
De Laumoy ✻, rue Neuve-Saint-François, au Marais, n. 5.
Bunel, rue Godot-de-Mauroy, n. 11.
Feugueray, rue des Deux-Ecus, n. 33.
Thomassin de La Fortelle, rue Mont-Thabor, n. 14.
Vincent fils, rue Férou, n. 28.
Ozanne, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 39.

## IMPRIMERIE ROYALE

(ancien hôtel Soubise, Vieille rue du Temple, n. 89).

Nota. *Les personnes qui désirent visiter l'Imprimerie royale, seront admises les jeudis de* 1 *heure à* 3 *heures, sur l'autorisation de l'Administrateur.*

Impression, distribution et débit des lois, ordonnances, réglemens et actes de l'autorité royale, des bulletins des arrêts de la Cour de Cassation. — Service des Conseils du Roi, — du cabinet et des bureaux de la maison du Roi ; — Impression des effets royaux et valeurs émises par le Trésor royal, — des billets de loterie, — moulage des cartes, — congés des troupes, — des brevets, — des timbres, — passeports, etc. — Service général de tous les corps de l'Etat, ministères et administrations centrales et spéciales, dont les impressions sont payées sur les deniers de l'État. (Ordonnance du 23 juillet 1823).

Impression des ouvrages de sciences et d'arts publiés aux frais du Gouvernement, en vertu d'une autorisation spéciale du Roi. — Impression aux frais des auteurs, sur autorisation spéciale de Mgr. le Garde-des-Sceaux, des ouvrages composés en tout ou en partie de caractères étrangers.

(MM. les imprimeurs de Paris sont autorisés, par décision de Mgr. le Garde-de-Sceaux, à faire composer et imprimer à l'Imprimerie royale, la partie des ouvrages qu'ils auraient entrepris, dans laquelle il se trouverait des caractères orientaux, ou quelques-uns des signes particuliers qui existent dans la typographie étrangère de cet établissement).

M. DE VILLEBOIS (O. ✻), *Maître des requêtes*, Administrateur, *à l'Imprimerie royale.*

Service général de l'établissement sous les ordres de Mgr. le Garde-des-

Sceaux. — Rapports avec le Ministre des Finances pour ce qui est relatif au mouvement des fonds et aux encaisses, — aux recettes et aux dépenses; — avec les corps de l'Etat, ministères, administrations centrales, la cour des comptes et les receveurs généraux pour toutes les observations relatives à la surveillance du service de l'Imprimerie royale, aux mémoires à régler et aux comptes rendus. — Autorisation des dépenses. — Demandes d'autorisation pour des impressions en caractères étrangers.

M. Saint-Martin, *Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

Classement des poinçons et des frappes des caractères Orientaux. — Direction scientifique du dessin, de la gravure et de la fonte de ces caractères. — Révision des impressions en caractères étrangers.

M. Aubert, *Chef du Bureau de l'Administration.*

Préparation de la correspondance générale avec Paris et les départemens. — Délégations au caissier, pour recevoir le montant des mémoires. — Détails du service intérieur. — Comptabilité des budgets. — Préparation des élémens du budget et du compte d'exercice.

M. Doré, *Chef du Contrôle général.*

Contrôle des délégations au caissier. — Révision et enregistrement sommaires de toutes les pièces de recettes et de dépenses en deniers. — D'entrée et de sortie du matériel. — Enregistrement des autorisations de dépenses.

M. Desenne, *Chef de l'envoi des Bulletins des lois et arrêts de la Cour de Cassation* (1), *et de la distribution des impressions.— Chefs des Ateliers des travaux accessoires à l'impression*, à l'Imprimerie royale.

Distribution et envoi des Bulletins. — Distribution et envoi des impressions aux ministères, administrations et dans les départemens. — Correspondance relative. — Surveillance supérieure des ateliers des travaux accessoires à l'impression et correspondance relative.

M. Rousseau, Chef de la typographie, *à l'Imprimerie royale.*

Direction et surveillance des ateliers de l'Imprimerie. — Réception des commandes ordinaires. — Envoi des épreuves. — Correspondance relative aux impressions avec les auteurs et les chefs du service des impressions dans les ministères et administrations.

M. Bergeret, *Sous-Chef, contr. de l'exécution des travaux typograp.*
M. Duverger, *partie d'art et fonderie.*
M. Beaufils, *Correcteur en chef pour la typographie française.*
M. Demange, *Correcteur en chef pour la typographie française.*
M. De la Grange, *Correcteur pour la typographie orientale.*

(1) On s'abonne à l'Imprimerie royale pour le Bulletin des Lois, à raison de 9 fr. par an ; — Pour les Arrêts de la Cour de Cassat., sect. crimin. ou civile, à raison de 8 fr. par an, et, pour les deux parties, à 14 fr. — Le prix des abonnemens, pour les départemens, doit être remis aux directeurs des postes. — Les sommes envoyées directement en effets de commerce ou autres, ne seront pas reçues à l'Imprimerie royale.

Le dépôt de l'Imprimerie royale est le seul dans lequel le texte des lois et ordonnances soit authentique. — On y trouve toujours, soit des collections complètes par série, année ou volume, soit les numéros des Bulletins nécessaires pour les compléter. — Il en est de même des Bulletins des Arrêts de la Cour de Cassation.

M. Berthevin, *Conservateur du matériel*, à l'Imprimerie royale
M. Metman, *Caissier*, à l'Imprimerie royale.

M. Laferrière, *Chirurgien, médecin, attaché à l'Imprimerie royale*, rue de Varennes (faub. Saint-Germain), n. 3.

COMMISSION pour la direction des impressions orientales. (Exécution de la décision du Roi, en date du 20 août 1814.)

M. Abel Remusat ✻, } membres
M. Etienne Quatremère, } de l'Inst.
M. Raoul Rochette ✻, } membres
M. Saint-Martin ✻, } de l'Inst.

## SECTION II.

## DEPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

*Boulevard des Capucines.*

S. E. Le Bon DE DAMAS (C. ✻) (G. O. ✻), Pair de France, *Lieutenant-général, Ministre et Secrétaire d'Etat.*

CABINET DU MINISTRE.

*Comptabilité.*

M. Brénier ✻, *Chef de division, honoraire.*

*Secrétariat.*

M. Morel, *Chef.*

DIVISION DES AFFAIRES POLITIQUES.

M. Bourjot ✻, *Conseiller d'État, Chef.*

M. le Bon de Boislecomte ✻, *Sous-Chef.*
M. Désages ✻, *Idem.*

DIVISION DES AFFAIRES COMMERCIALES.

M. Deffaudis ✻, *Chef.*
M. Flury, *Sous-Chef.*

CHANCELLERIES.

Les affaires particulières des sujets du Roi en pays étranger, et des étrangers en France.

M. le Cte d'Hauterive (C. ✻), Conseiller d'État, chef des chancelleries et *Garde du Dépôt des archives.*

M. Guérard ✻, *Sous-Chef.*
M. le Bon d'Hauterive ✻, *Sous-Chef honoraire, Garde des Traités.*

*Bureau des Passeports et légalisation.*

M. de Lamarre, *Chef.*

Ce bureau est le seul ouvert au Public; on peut s'y présenter tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.

*Agence des affaires étrangères, à Marseille.*

M. Bottu, *chargé de l'Agence.*

## CONSULS GÉNÉRAUX, *Consuls et Vice-Consuls des Puissances étrangères dans les Ports de France.*

| Résidences. | *Messieurs*, |
|---|---|
| **AUTRICHE.** | |
| *Paris* . . . . . | De Rothschild, *C. g.* |
| *Marseille*. . . | Kick, *Consul-gén.* |
| *Bordeaux*. . . . | Bethman, *Cons. gén.* |
| *Le Hâvre*. . . . | De la Haye le Bouïs, *Cons. général.* |
| *Bastia*. . . . . | Cecconi, *V.-Cons.* |
| **GRANDE – BRETAGNE.** | |
| *Paris*. . . . . | Morier, *Cons. gén.* |
| *Bordeaux*. . . | Scott, *Consul.* |
| *Marseille*. . . | Turnbull, *Consul.* |
| *Le Hâvre*. . . | Gordon, *Consul.* |
| *Nantes*. . . . . | Clayton(sir Richard) *Consul.* |
| *Brest*. . . . . | Perrier, *Consul.* |
| *Calais*. . . . . | Marshal, *Consul.* |
| *Lorient*. . . . . | Lascelles, *Cons.* |
| *Isle de Corse*. . | Palmedo, *Cons.* |
| *Cette*. . . . . | Tubœuf, *V.-Cons.* |
| *Larochelle*. . . | Close, *Vice-Cons.* |
| *Dieppe*. . . . . | Johnson, *V.-Cons.* |
| **BADE (Grand-Duché de).** | |
| *Bordeaux*. . . | Clossmann, *Cons.*<br>Clossmann fils, *V.-C* |
| **BAVIÈRE.** | |
| *Bordeaux*. . . | De Sulzer – Wart, *C.* |
| **DANEMARCK.** | |
| *Paris* . . . . . | Hoppe, *Cons. gén.* |
| *Hâvre-de-Gr*. . | B.-L. Texier, *Cons.* |
| *Marseille* . . . | Cazalis Tutein, *Cons.* |
| *Bordeaux* . . . | Van Hemmert (Is). *C.*<br>Van Hemmert (Guillaume), *C.-Adj.* |
| *Dép de la Charente infér.* . | De Chezeaux, *Cons.* |
| *Nantes*. . . . . | Dobrée. *Consul.* |
| *Dunkerque*. . . | Donquer. *Consul.* |
| *Cette*. . . . . | Coulet, *Consul.*<br>Coulet (Isid.), *C. ad.* |
| *Bayonne*. . . . | Ide, *Consul.* |
| *Bastia*. . . . . | De Angelis, *Consul.* |

| Résidences. | *Messieurs*, |
|---|---|
| **DEUX – SICILES.** | |
| *Marseille et pour Isle de Corse*. . . | Le Chev. Buccino, *Consul-général.* |
| **ESPAGNE.** | |
| *Paris*. . . . . | Le Chev. Lahora, *C.-général.* |
| *Bayonne*. . . . | Urrutia, *Vice-Cons.* |
| *Cette*. . . . . | Lebrun de Enriquez, *Vice-Consul.* |
| *Le Hâvre*. . . | Orlando, *Consul.* |
| *Bordeaux*. . . . | Ferrari de Santa-Cruz, *Consul.* |
| *Marseille*. . . . | N . . . . . *Consul.* |
| *Toulon*. . . . . | Monino, *Vice-Cons.* |
| **ÉTATS ROMAINS.** | |
| *Isle de Corse*. | Lota, *Consul.* |
| **ÉTATS-UNIS.** | |
| *Bordeaux*. . . . | Strobel, *Consul.* |
| *Paris* . . . . . | Barnett, *Consul.* |
| *Nantes*. . . . . | Fenwick, *Consul.* |
| *La Rochelle*. . | Debessé, *Consul.* |
| *Lorient*. . . . | Church, *Consul.* |
| *Marseille*. . . | Dodge, *Consul.* |
| *Le Hâvre*. . . . | Beasley, *Consul.* |
| *Cette*. . . . . | Tubœuf, *Consul.* |
| **HANOVRE.** | |
| *Bordeaux*. . . | De Pérot, *Cons. gén.* |
| *Rouen*. . . . . | Mathéus, *Consul.* |
| *Calais*. . . . . | Marshal, *Consul.* |
| *Hâvre-de-Gr*. . | Gordon, *Consul.* |
| *Bayonne*. . . . | Harvey, *Consul.* |
| *Cette et Marseille*. . . . . | Krüger, *Consul.* |
| *St.-Martin (île de Ré)*. . . . | Rivaille Dechézeaux, *Consul.* |
| *Rochefort*. . . | Guérin des Essards, *Consul.* |
| *Nantes*. . . . . | Webber, *Consul.* |
| *Brest*. . . . . | Bersolle, *Consul.* |

| Résidences. | *Messieurs*, |
|---|---|
| **LUCQUES (*Duché de*).** | |
| *Isle de Corse, Bastia.* | Campana, *Consul.* |
| **MECKLENBOURG-SCHWERIN.** | |
| *Bordeaux* | Basse, *Consul.*<br>Gaden, *Vice-Cons.* |
| **MODÈNE.** | |
| *Bastia.* | Cecconi, *V.-Cons.* |
| **MONACO (Principauté de).** | |
| *Marseille.* | Chieusse, *Consul.*<br>Chappon, *V.-Cons.* |
| *Dép. des Bouch. du Rhône, du Var et de l'Hérault.* | Chappon (Alex. Alphonse), *Consul.* |
| **PARME.** | |
| *Bastia.* | Cecconi, *V.-Cons.* |
| **PAYS-BAS.** | |
| *Paris.* | Thuret, *Consul gén.* |
| *Boulogne* | Adam, *Consul.* |
| *Saint-Martin, île de Ré.* | Cousin-Vallée, *Consul.* |
| *Bordeaux.* | Hovy, *Consul.* |
| *Toulon.* | Jouve, *Consul.* |
| *Calais.* | Leveux, *Consul.* |
| *La Rochelle.* | Van Loon, *Consul.* |
| *St.-Valery-sur-Somme.* | Gamain, *V.-Consul.* |
| *Le Hâvre.* | Mérian, *Consul.* |
| *Dunkerque.* | Mooser, *Consul.* |
| *Marseille.* | Siau, *Consul.* |
| *Marennes.* | Aiguillé, *Consul.* |
| *Brest.* | Brunox, *Consul.* |
| *Bayonne.* | Laserre, *Consul.* |
| *Cette.* | Bergeryon, *Consul.* |
| *Rouen* | DebbautTernaux, *C.* |
| *Nantes.* | Labouchère, *Cons.* |
| *Libourne.* | Banizetti, *V.-Cons.* |
| **PORTUGAL.** | |
| *Paris.* | Daupias, *Cons.-gén.* |
| *Marseille* | Faria, *Cons. gén.* |

| Résidences. | *Messieurs*, |
|---|---|
| *Nantes et dép. de la Loire. Inférieure. Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, et Ille et Vil.* | Rivet, *Cons. gén.* |
| *Hâvre-de-G.* | Giraldes, *Consul.* |
| *Bayonne.* | Da Cruz, *Consul.* |
| *Bordeaux.* | N. . . . . |
| *Calais.* | Michaud, *V. Cons.* |
| **PRUSSE.** | |
| *Nantes et la Bretagne* | Philippe, *Consul.* |
| *Bayonne.* | Bardewisch, *Cons.* |
| *Bordeaux* | Delbruck, *Cons.*<br>Hesse, *Vice-Cons.* |
| *Rouen.* | Rondeaux, *Consul.* |
| *La Rochelle, Rochefort et Isle de Ré.* | Weiss, *Consul.* |
| *Noirmoutier.* | Pineau, *V.-Consul.* |
| *Marseille* | Roullet, *Consul.* |
| *Cette.* | Coulet, *Consul.* |
| *Saint-Valery-sur-Somme.* | Rousselin Michault, *Consul.* |
| *Abbeville.* | Thomas, *V.-Cons.* |
| *Le Hâvre.* | Schmuck, *Consul.* |
| *Saint-Martin et l'île de Ré.* | Baudin, *V.-Consul.* |
| *Saint-Pierre et l'île d'Oléron.* | Didier, *V.-Consul.* |
| *Caen.* | Moisson, *Vice-Cons.* |
| *Cherbourg.* | Mange, *Vice-Cons.* |
| *Dieppe.* | Flouet, *Vice-Consul.* |
| *Dunkerque.* | Debaecque, *Cons.* |
| *Rochefort.* | Guérin des Essarts, *Vice-Consul.* |
| *Brest.* | Bersolle, *V.-Cons.* |
| **RUSSIE.** | |
| *Paris.* | Dellient, *Cons. gén.* |
| *Bordeaux.* | Wittfort, *Consul.* |
| *Marseille.* | Labaud, *Consul.* |
| **SARDAIGNE (Royaume de).** | |
| *Rouen.* | Rousselin Cavey, *Consul général,* |

| Résidences. | *Messieurs*, |
|---|---|
| *Marseille.* . . . | Pagano, *Cons. gén.* |
| *Lyon.* . . . . . | Chev. Cozon, *C. g.* |
| *Isle de Corse.* . | Filippi, *Cons. gén.* |
| *Bordeaux.* . . . | Southard, *Consul.* |
| *Cette* . . . . . | Boggiano, *Consul.* |
| *Toulon.* . . . . | Cravesana, *Consul.* |
| SAXE. | |
| *Bordeaux.* . . | Albrecht, *Consul.* |
| SAXE-WEIMAR (Grand Duché de). | |
| *Bordeaux.* . . | Reyher, *Consul.* |
| SUÈDE ET NORWÈGE. | |
| *Paris.* . . . . . | Méjan ✻, *C. gén.* |
| *Marseille.* . . . | Folsch, père, *C. gén.*<br>Folsch, fils, *V.-C.* |
| *Cette et Montpellier.* . . . | Weydeman, *Cons. p.* |
| *Bordeaux.* . . . | Pettersen, *Cons. g.* |
| *St.-Martin île de Ré.* . . . | Lange, *Consul.* |
| *Nantes.* . . . . | Moller, *Consul.* |
| *Hâvre-de-Gr.* | Brostrom père, *Cons.*<br>Brostrom fils, *V.-C.* |
| *Calais.* . . . . | Dupont, *Cons. gén.* |
| *Dunkerque.* . . | Thiéry (Henri), *C.* |
| SUISSE. | |
| *Lyon.* . . . . | Galline (Pierre), *C.*<br>Galline (Ch.) *V.-C.* |

| Résidences. | *Messieurs*, |
|---|---|
| *Hâvre.* . . . . | Mandrot-Deluse, *C.* |
| *Bordeaux.* . . . | Chev. Verdonnet, *C.*<br>Hirzel, *V.-C.* |
| *Marseille.* . . . | Blanchenay, *Consul.* |
| TOSCANE (Grand-Duché de). | |
| *Isle de Corse.*<br>*Bastia.* . . | Cecconi, *Cons.* |
| *Marseille.* . . . | Kick (Nic.), *Cons.* |
| TURQUIE. | |
| *Marseille.* . | Démétrius Capouda, *C. g.* |
| VILLES ANSÉATIQUES. | |
| *Hambourg.* | |
| *Bordeaux* . . . | Meyer, *Cons. gén.* |
| *Lubeck.* | |
| *Bordeaux* . . . | Weltner, *Consul.* |
| *Hambourg et Lubeck.* | |
| *Nantes.* . . . . | Dobrée, *Consul.* |
| *Brême.* | |
| *Bordeaux.* . . . | Moetz, *Vic. Cons.* |
| *Duc de Sleswick Holstein-Oldenbourg, Prince régnant de Lubeck.* | |
| *Bordeaux* . . . | Focke, *Consul.* |
| *Hambourg, Lubeck et Brémen.* | |
| *Bayonne.* . . . | Dehns, *Consul.* |

## CONSULS GÉNÉRAUX, *Consuls et Vice-Consuls de France dans les Villes et Ports des Nations Etrangères.*

### EUROPE.

| Résidences. | *Messieurs*, |
|---|---|
| RUSSIE. | |
| *S.-Pétersbourg.* | Bon de Galz de Malvirade, ✻ *C. gén.* |
| *Riga.* . . . . . | De Libessart. *Consul.* |
| *Odessa.* . . . . | Challaye ✻, *Consul.* |
| *Tiflis.* . . . . | Gamba ✻, *Consul.* |
| *Moscou.* . . . . | Cassas, *Vice-Consul.* |
| SUÈDE ET NORWÈGE. | |
| *Gothembourg.* . | De Serre, *Consul.* |

| Résidences. | *Messieurs*, |
|---|---|
| DANEMARCK. | |
| *Elseneur.* | Mure de Pellane ✻, *C.* |
| GRANDE-BRETAGNE. | |
| *Londres.* . . . | Le Bon Séguier ✻ (O. ✻), *Cons. g.*<br>Moreau, *V.-C.* |
| *Liverpool.* . . . | Angrand ✻, *Cons.* |
| *Dublin.* . . . . | Romain ✻, *Consul.* |
| *Edimbourg.* . . | Masclet ✻, *Consul.* |

| Résidences. | *Messieurs*, |
|---|---|
| *Hull.* | Ruinart de Brimont, *Vice-Consul.* |
| *Corck.* | Mac-Mahon ✻, *V.-C.* |
| *Malte.* | Le Ch. de Butet ✻✻, *Consul.* |
| *Gibraltar.* | Silvestre de Sacy ✻, *C.* |
| *Sainte-Hélène.* | Salmon, *V.-C. hon.* |

PAYS-BAS.

| | |
|---|---|
| *Amsterdam.* | Désaugiers ✻, *C. gén.* |
| | Rosentiel, *V.-C.* |
| *Rotterdam.* | Le Vicomte Maurice. |
| | Dubouzet ✠, *Cons.* |
| *Anvers.* | Despallières ✻, *C.* |
| *Ostende.* | Parthon de Von, *C. hon.* |

VILLES ANSÉATIQUES.

| | |
|---|---|
| *Hambourg et Bremen.* | Bourboulon ✻, *Cons.* |
| *Lubeck.* | Sadet ✻, *Vice-C.* |

PRUSSE.

| | |
|---|---|
| *Dantzick.* | De la Boutraye ✻, *C.* |
| *Stettin.* | De Bacalan ✻, *V. C.* |

ESPAGNE.

| | |
|---|---|
| *Madrid.* | Challaye ✻, *C. gén.* |
| *Cadix.* | Le Marquis de Vins de Peysac ✻ (O. ✻), *C.* |
| *Malaga.* | Mornard fils ✻, *C.* |
| *Barcelonne.* | Le Mis de la Roche St.-André ✻✻, *C.* |
| *La Corogne.* | Brochant-d'Anthilly ✻, *Consul.* |
| *Santander.* | Graslin ✻, *Consul.* |
| *Mahon* (îles Baléares). | Vasse ✻, *Consul.* |
| *Alicante.* | Lainé ✻, *Cons.* |
| *Sainte-Croix de Ténériffe.* | Brétillard, *V.-Cons. hon.* |
| *La Havane.* | Angelucci ✻, *Cons. général.* |
| *San-Yago de Cuba.* | Dannery ✻, *Consul.* |
| *Porto-Rico.* | Mahélin, *Consul.* |
| *Manille.* | Barrère ✻, *Consul.* |

| Résidences. | *Messieurs*, |
|---|---|

PORTUGAL.

| | |
|---|---|
| *Lisbonne.* | Lesseps (O. ✻), *C. g.* |
| | Blanchet, *V.-C.* |

SARDAIGNE (Royaume de).

| | |
|---|---|
| *Gênes.* | Le Bon Schiaffino ✻, *Consul-général.* |
| *Nice.* | Le Mis de Candolle, ✻✻, *Consul.* |
| *Port-Maurice.* | Dufour, *Vice-Cons.* |
| *Cagliari.* | Guilleau de Formont ✻, *Consul.* |

DEUX-SICILES.

| | |
|---|---|
| *Naples.* | Desjobert ✻, *C. gén.* |
| *Palerme.* | Ducluseau ✻, *Cons.* |

TOSCANE.

| | |
|---|---|
| *Livourne.* | Le Chevalier Mariotti ✻ (O. ✻), *Cons.* |

ÉTATS AUTRICHIENS.

| | |
|---|---|
| *Milan.* | Froment de Champ-la Garde ✻ ✻, *C. gén.* |
| *Venise.* | Durand (Raim.) ✻, *Consul.* |
| *Trieste.* | De la Rue ✻, *Cons.* |

*Isles Ioniennes.*

| | |
|---|---|
| *Corfou.* | Couteaux ✻, *Cons.* |
| *Zante.* | Reynaud, *V.-Cons.* |

ÉTATS ROMAINS.

| | |
|---|---|
| *Civita Vecchia.* | Le Bon de Vaux ✻, *C.* |
| *Pesaro.* | Billy, *V.-C. honor.* |

TURQUIE D'EUROPE.

| | |
|---|---|
| *Bukarest.* | Hugot ✻, *Consul.* |
| *Vassy.* | Lagau, *V.-Cons.* |
| *Salonique* | Dupré ✻, *Consul.* |
| *La Canée* | Fornetty, *Consul.* |
| *Patras.* | Hugues Pouqueville ✻, *Consul.* |
| *Athènes.* | Fauvel ✻, *Vice-C.* |

## ASIE.

| Résidences. | *Messieurs*, |
|---|---|
| **TURQUIE D'ASIE.** | |
| *Smyrne* | David (O. ✻), *Consul-général.* |
| *Alep* | Lesseps (O. ✻), *C. g.* |
| *Bagdad* | Couperie, Evêque de Babylone, *gérant les affaires de Fr.* |
| *Acre* | Regnault ✻ *Consul.* |
| *Beyrout* | Guys (Henry), *V.-C.* |
| *Larnaca* | Méchain ✻, *Consul.* |
| *Dardanelles* | Despréaux de S.-Sauveur *Vice-Consul.* |
| *Milo* | Brest, *V.-C. hon.* |
| *Rhodes* | Outrey, *Vice-Cons.* |
| *Latakie* | C. E. Guys, *V.-C.* |
| **COCHINCHINE.** | |
| *Huë* | Chaigneau, *Agent.* |
| **CHINE.** | |
| *Canton* | Dussumier George, *Cons. hon.* |

## AFRIQUE.

| | |
|---|---|
| **TURQUIE D'AFRIQUE.** | |
| *Egypte* | Drovetti (O. ✻), *C. g.* Clairambault, *V.-C.* |
| *Le Caire* | Malivoire, *Consul.* |
| **RÉGENCES BARBARESQUES.** | |
| *Alger* | Deval ✻, *Cons. g. et Chargé d'af. du Roi* |
| *Bone* (concessions d'Afriq.) | Deval (Alex.), *V.-C.* |
| *Tunis* | Guys (C.) (O. ✻), *C. g. et C. d'aff. du Roi.* Marcescheau, *V.-C.* |
| *Tripoly de Barbarie* | Rousseau, *C. gén. et Ch. d'aff. du Roi.* |
| **ÉTATS DE MAROC.** | |
| *Tanger* | Sourdeau ✻, *C. g. et Ch. d'Aff. du Roi.* De la Porte, *V. C.* |

## AMÉRIQUE.

| | |
|---|---|
| **ÉTATS-UNIS.** | |
| *Washington* | Durant-St.-André, (O. ✻) *Cons. gén.* |
| *Philadelphie* | Pillavoine, *Consul.* |
| *New-Yorck* | Le Cte d'Espinville ✻ ✻, *Consul.* |
| *Charlestown* | Mis de Fougères ✻, *C.* |
| *Nouv.-Orléans* | Guillemin ✻, *Cons.* |
| *Norfolck* | De Sèze. *V.-Cons.* |
| *Savannah* | Thomasson, *V.-C.* |
| **HAITI.** | |
| *Port au Prince* | Maler ✻ ✻, *C. gé.* |
| *Les Cayes* | Ragueneau de la Chainaye, *Cons.* |
| *Le Cap* | Mollien, *V.-Cons.* |
| **BRÉSIL.** | |
| *Rio-Janeiro* | Le Cte de Gestas ✻, *Consul général.* |
| *Saint-Louis de Maragnon* | Aubonin, *V.-Cons.* |
| *Fernambouc* | De Lambert, *V.-C.* |
| *Bahia* (S.-Sal.) | Guinebaud, ✻ *Cons.* |
| *Montévidéo* | Cavalhon, *V.-C. h.* |

# SECTION V.

## DÉPARTEMENT DE LA GUERRE,

*Rue Saint-Dominique* (1).

S. Ex. le Mis de CLERMONT-TONNERRE (C. ✠) (G. O. ✠), Pair de France, *Ministre Secrét. d'Etat de la Guerre.*

*Aides-de-camp.*

- Cte Joseph de Turenne (O✠), *Chef de Bataillon.*
- Cte de Lentilhac ✠, *Capit.*
- Cte de Ligniville ✠, *Capit.*
- Bon de Paraza ✠, *Capit.*

### *Cabinet particulier de Son Excellence.*

M. Vallet-Chevigny ✠, *Chef.*

La réception des dépêches adressées particulièrement au ministre ; la rédaction et l'expédition de tous les travaux que le Ministre se réserve particulièrement.

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. TRAVERS DE BEAUVERT ✠, *Sous-Intend. militaire, Secrétaire-général.*

La réception et l'ouverture des dépêches, le choix de celles à soumettre immédiatement au Ministre ; le renvoi des affaires urgentes aux Directions qu'elles concernent ; les affaires qui n'appartiennent pas à des attributions déterminées ; la réunion du travail pour le conseil du Roi ; l'ordonnancement des dépenses générales d'administration intérieure et dépenses extraordinaires.

### 1er *Bureau.* Dépêches et Enregistrement général.

M. de Boinville ✠, *Chef.*

L'enregistrement général des dépêches, leur répartition et leur renvoi dans les bureaux ; le contre-seing ; l'enregistrement des lettres chargées et le service des estafettes.

### 2e *Bureau.* Lois et Archives.

M. Guerou ✠, *Chef.*

La garde, l'expédition et l'envoi des lois, ordonnances et réglemens ; la direction et l'envoi du journal militaire ; la garde et le classement des papiers qui ne sont plus nécessaires au travail courant ; la transmission des certificats et renseignemens concernant l'état civil et militaire de toutes armes jusqu'au licenciement en 1815.

### 3e *Bureau.* Service intérieur.

M. de Grave ✠, *Sous-Intendant militaire, Chef.*

Le personnel des employés de la Guerre ; les réparations et constructions dans les hôtels du ministère ; l'ameublement desdits hôtels ; les fournitures de bureau ; les dépenses générales du service intérieur ; la garde du sceau du ministère ; l'achat des insignes de l'Ordre de Saint-Louis ; les impressions générales ; la lithographie ; les demandes d'emplois civils formées par d'anciens militaires.

M. l'Abbé de Bevy, *Ancien historiographe de France*, Bibliothécaire et Aumônier du Ministère.

M. l'Abbé Darassus, Aumônier suppléant.

---

(1) Les Bureaux sont ouverts au Public les premier et troisième mercredis de chaque mois, de deux à quatre heures.

M. Clausolle ✠ ❋, Chef de bataillon, *Commandant les postes militaires de service au ministère.*

M. le Docteur Lacroix ❋, *Médecin-Chirurgien des bureaux.*

M. Vingtain, M. Outrebon, } *Notaires.*

M Basset, *Préposé du payeur du départ. de la Seine, près le ministère.*

M. Fournier, *Agent comptable du ministère.*

### DIRECTION GÉNÉRALE DU PERSONNEL.

M. le Lieutenant-général Cte du Coëtlosquet (C. ✠) (C. ❋), *Conseiller d'Etat, Directeur-général.*

M. Guyon ✠ (O. ❋), Lieutenant-Colonel au Corps royal d'Etat-Major, *attaché au Directeur-général.*

#### *Cabinet du Directeur-général.*

1re SECTION. — M. Brahaut ✠ (O. ❋), Chef de bataillon au corps royal d'Etat-Major, *Sous-Chef.*

La centralisation du travail de la direction; les objets généraux et d'ensemble.

2e SECTION.— M. Fourcy ❋, *Sous-Chef.*

Officiers-généraux; le corps royal d'état-major et son école; le corps royal des ingénieurs géographes et son école; la comptabilité des deux écoles.

#### 1er *Bureau.* Correspondance générale; Mouvement des troupes; Ecoles militaires.

M. Mazoïer ✠ ❋, Maître des Requêtes, *Sous-Intendant militaire*, Chef de division honoraire, chargé de la direction de ce Bureau.

La correspondance avec les autorités civiles et militaires pour tout ce qui concerne la sûreté de l'Etat et le maintien de la tranquillité publique; la discipline des troupes; les discussions de service, d'honneur et de préséance; le mouvement des troupes; les états de situation de l'armée; le personnel des écoles militaires de Saint-Cyr, et de La Flèche; la nomination des élèves; l'école polytechnique, en ce qui concerne le département de la Guerre; les écoles régimentaires et le gymnase normal.

#### 2e *Bureau.* Recrutement.

M. Foucher ❋, *Chef.*

Répartition du contingent entre les départemens; opérations des conseils de révision; instructions, réglemens sur les appels; liquidation des frais relatifs au recrutement; incorporation des hommes appelés; engagemens volontaires et réengagemens; recrutement des régimens suisses; libération des militaires qui ont accompli leur tems de service; l'expédition des congés.

#### 3e *Bureau.* Infanterie.

M. O'Neill ✠ (O. ❋), Colonel, *Chef.*

Le personnel, l'organisation et l'inspection de l'infanterie de la garde royale et de la ligne; les corps hors ligne; les officiers d'infanterie en non activité; l'état civil de cette arme depuis 1815.

#### 4e *Bureau.* Cavalerie.

M. Lemaistre ✠, *Chef.*

La maison militaire du Roi, le personnel, l'organisation et l'inspection de la cavalerie de la garde royale et de la ligne; les officiers de cavalerie en non activité; l'état civil de l'arme depuis 1815; l'administration et la comptabilité du service des remontes; l'école de cavalerie de Saumur; les élèves militaires aux écoles vétérinaires.

### 5e *Bureau.* Etats-majors des places; Compagnies sédentaires; Invalides.

M. Debacq ✻, *Chef.*

Le personnel des états-majors de place; le personnel; l'organisation et l'inspection des compagnies sédentaires; l'admission à l'hôtel des Invalides.

### 6e *Bureau.* Justice militaire, décorations et grâces.

M. Houel (O. ✻), *Chef.*

La justice et la police militaire; les déserteurs; les compagnies de discipline; le gîte et geolage; les décorations et grâces; les prisonniers de guerre; et les vérifications d'écriture.

### 7e *Bureau.* Gendarmerie.

M. Yver ✻, *Chef.*

Le personnel, l'organisation et l'inspection de la gendarmerie de la garde, de la ville de Paris et des départemens; l'état civil de l'arme depuis 1815; l'administration et la comptabilité de l'arme.

### 8e *Bureau.* Artillerie.

M. le Chev. Cotty ✻ (O. ✻), Maréchal-de-camp, *Chef.*

Le personnel des officiers et employés d'artillerie; l'organisation et l'inspection des troupes; les écoles régimentaires et d'application de l'arme; l'état civil depuis 1815; les directions, arsenaux, forges, fonderies et manufactures d'armes; le martelage des bois propres aux constructions de l'artillerie; l'armement des troupes et les munitions à leur délivrer; l'abonnement d'entretien d'armes dans les corps; la nomination des maîtres armuriers des régimens; l'exportation des armes de commerce; la fabrication des pierres à feu; les drapeaux et étendards à délivrer aux différens corps; les dépenses du matériel; la direction générale des poudres et salpêtres; le dépôt central et le musée de l'artillerie; l'artillerie des colonies (personnel et matériel); la construction et l'entretien des bâtimens et établissemens affectés au service de cette arme (les magasins à poudre dans les places de guerre sont construits par le génie); la formation des équipages d'artillerie de siége et de campagne; l'armement et l'approvisionnement des places et des côtes; les compagnies de canonniers sédentaires.

### 9e *Bureau.* Génie.

M. le Chev. Baudrand ✻ (O. ✻), Maréchal-de-camp, *Chef.*

Le personnel des officiers et employés du génie; l'organisation et l'inspection des troupes; les écoles régimentaires et d'application de l'arme; l'état civil depuis 1815; les fortifications et tout ce qui en dépend; le contentieux du domaine militaire; le dépôt des fortifications et des plans en relief; les casernes et établissemens militaires; les permissions de bâtir dans les limites des places.

---

## DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION.

M. le Lieutenant-général Vte DE CAUX (C. ✻) (C. ✻), Conseiller d'État, *Directeur-général.*

### *Cabinet du Directeur-général.*

M. Robert ✻ (O. ✻), *Sous-Intendant militaire.*
M. Rousset ✻, *Capitaine au corps royal du Génie.*

1re SECTION. — M. Chauvet, *Sous-Chef*.
Personnel et Etat civil de l'Intendance militaire.
2e SECTION. — M. Saint-Hilaire ✻, *Sous-Chef*.
Dotation et Administration des Invalides ; Pensions et Secours de l'Ordre de Saint-Louis.

### 1er *Bureau*. Comptabilité générale et Budgets.

M. Martineau des Chesnez ✻, *Chef*.

L'examen des affaires contentieuses ; la discussion des questions générales et réglementaires concernant la comptabilité ; l'établissement des budgets ; la répartition des fonds généraux ; la surveillance de l'emploi des crédits ; la délivrance des ordonnances du paiement ; la révision de toutes les dépenses ; la correspondance avec le Ministère des Finances pour tout ce qui tient aux fonds ; l'établissement des comptes généraux d'exercice ; la réception et la régularisation des cautionnemens ; la notification au Ministère des finances de tous les débets, et l'indication des renseignemens nécessaires pour en opérer le recouvrement ; la liquidation de l'arriéré antérieur au 1er janvier 1816.

### 2e *Bureau*. Solde et Revues.

M. Dupleix ✻, Sous-Intendant militaire, *Chef*.

La comptabilité de la solde de toutes les armes et des divers état-majors ; les dépenses de la solde et la répartition des fonds ; les traitemens extraordinaires et frais de bureau ; les frais de poste et indemnités diverses ; les délégations ; les successions ; les dettes des officiers ; les secours aux familles sur les fonds de la solde.

### 3e *Bureau*. Transports, Convois et Equipages militaires.

M. Molard, *Chef*.

Le personnel, l'état civil et les parcs de construction des équipages militaires ; les remontes et le harnachement des escadrons du train d'artillerie et des équipages ; les transports généraux de la guerre, les convois militaires ; les indemnités de route et les effets de petit équipement.

### 4e *Bureau*. Hôpitaux.

M. Frogier ✻ ✻, Sous-Intendant militaire, *Chef*.

Le personnel et l'administration des hôpitaux militaires ; le conseil de santé, les hospices civils qui reçoivent des militaires.

### 5e *Bureau*. Habillement, Harnachement et Lits militaires.

M. le Bon Collibeaux de Champvallon ✻ ✻, Sous-Intendant militaire, *Chef*.

Les uniformes de l'armée ; l'habillement des troupes ; la comptabilité de l'habillement et des masses d'habillement et d'entretien ; le harnachement ; des lits militaires, les effets de casernement et de campement ; les chapelles militaires.

### 6e *Bureau*. Pensions, Secours et Traitemens de réforme.

M. Dalmont ✻, *Chef*.

Les soldes de retraite ; les traitemens temporaires de non-activité, de congé illimité, de réforme, etc. ; les pensions et secours aux militaires, à leurs veuves et orphelins ; les secours annuels aux militaires des armées royales de l'Ouest, aux réfugiés étrangers, etc.

DIVISION *des Subsistances militaires.*

M. le Bon THIRAT DE St-AGNAN ✲, Maître des requêtes, Sous-Intendant militaire, *Chef de division.*

7e *Bureau.* Vivres.
M. Léorat ✲ (O. ✲), *Chef.*
Les vivres et approvisionnemens.

8e *Bureau.* Fourrages.
M. Marion ✲, *Chef.*

9e *Bureau.* Comptabilité.
M. Teissier, *Chef.*
La Comptabilité des vivres, fourrages et chauffage.

*Comité de visite des militaires au ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique*, n. 82.

Ce Comité est composé de trois membres. MM.

Haren ✲, *Médecin principal.*
Lacroix ✲, *Chirurg.-major.*
Chevreau ✲, *Chirurg.-major.*

DIRECTION DU DÉPOT DE LA GUERRE,

*Rue de l'Université*, n. 61.

La réunion et le complètement successif des travaux topographiques, statistiques et militaires propres à faire connaître les divers théâtres de guerre en France et au-dehors; l'analyse des ouvrages nationaux et étrangers les plus intéressans pour l'histoire ou l'art militaire; la collection des documens, écrits ou dessinés, nécessaires pour composer des relations exactes des principales opérations militaires; classement, analyses de ces documens et rédaction des mémoires historiques sur chaque campagne; les levés de cartes et de plans ordonnés par le Ministre de la Guerre; la gravure et la retouche des cartes; leur publication lorsqu'elle est autorisée par le Ministre; les travaux de la nouvelle carte de France.

*S. S.* le Cte Guilleminot (C. ✲) (G. ✲), Pair de France, Lieutenant-général, *Directeur-général.*

*Section Historique*

M. le Mis de la Chasse de Vérigny ✲ (C. ✲), *Maréchal-de-Camp, Chef. Directeur par intérim du Dépôt de la Guerre.*

*Section Topographique.*

M. Jacotin ✲ (O. ✲), Colonel au corps royal des Ingénieurs géographes, *Chef.*

*Section Administrative.*

M. Muriel ✲ (O. ✲), Colonel au corps royal d'état-major, *Chef.*

*Section des reconnaissances militaires et travaux d'instruction faits annuellement par les Officiers d'état-major.*

M. Trezel ✲ ✲, Colonel au corps royal d'état-major, *Chef.*

*Bureau spécial de la Carte de France.*

M. le Chev. Brossier ✲ (O. ✲), Maréchal-de-Camp en retraite, *Chef.*

*Secrétariat de la Direction générale.*

M. Frosté ✲, Sous-Intendant militaire, *Secrétaire.*

## HÔTEL ROYAL DES INVALIDES (1).

*S. S.* le Mis de Latour-Maubourg ✻, (G. ✻) (G. ✻), Pair de France, *Ministre d'Etat, Lieutenant-général des Armées du Roi, Gouverneur de l'Hôtel et de sa Succursale.*

Le Cte de Lussac (G. ✻) (O. ✻), *Maréchal-de-camp, Command. de l'Hôtel.*

Le Bon Cazeaux ✻ (O. ✻), Colonel, *Major.*

Saintonge ✻ ✻,
DeLafayetière ✻,
Dauthier ✻ ✻,
Vandervreken de Linne ✻ ✻,
} *Adjudans-Maj.*

Vallerand ✻,
Fried ✻,
Bourgoin ✻,
Brunet ✻,
} *S.-Adjudans-Maj.*

### ADMINISTRATION.

*Intendance Militaire.* MM.

Le Bon Robinet ✻ (O. ✻), *Intendant de l'Hôtel et de sa succursale.*

Le Bon Cardon de Sandran ✻ ✻, *Sous-Intendant militaire.*

*Dotation.* M.

L. de Morambert ✻ (O. ✻), *Trésorier de la dotation, Trésorier-payeur de l'Hôtel.*

M. Sewrin, *Secrétaire-général-Archiviste.*

M. Renault ✻ (O ✻), *Secrétaire du Gouvernement.*

### *Clergé.* Messieurs,

Pichot ✻, *Curé.*
Girard, 1er *Chapelain.*
Camus, 2e *Chapelain.*
Gley, 3e *Chapelain.*

### *Service de Santé.* Messieurs,

Bagneris (O. ✻), *Médecin en chef.*
Le Bon Yvan ✻ (O. ✻), *Chir. en chef.*
Pasquier (O. ✻), *Chirurgien en chef adjoint.*
Blondel (O. ✻), *Pharmac. en chef.*
Périnet ✻, *Pharmacien en chef adj.*
Jouanneau ✻, *Médecin ordinaire.*
Robillard ✻, *Chirurgien-major.*
Rouyer ✻, *Pharmacien-major.*
Bourdin, *Contrôleur de l'Infirmerie.*

### *Service des Bâtimens.*

M. Bartholomé ✻, *Architecte.* M. Vavin ✻, *Contrôleur.* M. Lelouche ✻, *Insp.*

### *Grand-Conseil d'Administration.*

Le grand Conseil qui s'assemble annuellement, est présidé par S. Exc. le Ministre secrétaire d'Etat de la Guerre.

En son absence, et sur sa délégation, par Son Exc. le Gouverneur.

Il est formé de deux Pairs de France, et des membres du Conseil d'Administration ordinaire ci-après nommés :

*S. Exc.* le Mis de Latour-Maubourg ✻ (G. ✻) (G. ✻), *Gouverneur.*

*S. S.* le Cte de Villemanzy ✻ (G. ✻), Pair de France.

*S. S.* le Bon de la Rochefoucauld (C. ✻) M, Pair de France.

---

(1) Une décision de S. Exc. le Ministre de la Guerre, en date du 21 août 1822, assigne le premier rang aux Invalides comme se composant de militaires de toutes armes, et en raison de l'âge, des blessures et de longs et honorables services.

Le Cte de Laval de Montmorency ✠,
Le Bon de Goguelatz (C. ✠), } *Lieutenans-généraux.*
Le Cte de Lussac (G. ✠) (O. ✠), *Mar.-de-camp, Command. de l'Hôtel.*
Le Bon Martellière ✠ (C. ✠), *ex-Intendant militaire.*
Le Vte Le Noir ✠ (C. ✠), *Maréchal-de-camp.*
Le Bon Robinet ✠ (O. ✠), *Intendant de l'Hôtel.*
Le Bon Cardon de Sandran ✠ ✠, *Sous-Intendant militaire.*
Labé de Morambert ✠ (O. ✠), *Trésorier-Payeur de l'Hôtel.*
Sewrin, *Secrétaire-général Archiviste.*

### SUCCURSALE DES INVALIDES A AVIGNON.

M. le Cte de Villelume ✠ (O ✠), Maréchal-de-camp, *Command.*
M. Bouineau ✠, *Adjudant-Major.*

### *Administration.*

M. De Goyon de Beaucorps ✠ ✠, *Sous-Intendant militaire.*
M. Dussiriex ✠, *Quartier-Maître-Trésorier.*

### *Clergé.*

M. Maurin, *Aumônier.*

### *Service de Santé.*

M. Gueyrard ✠, *Médecin en chef.*
M. Charpy ✠, *Chirurgien-major.*
M. Dufour, *Pharmacien Aide-major, conservant, dans l'armée, le rang de Pharmacien-major.*

### COMITÉ CONSULTATIF DE L'ARTILLERIE,

### *Place St.-Thomas-d'Aquin.*

Ce Comité, présidé par l'inspecteur-général du service central de l'artillerie, est composé de six Officiers généraux, dont deux au moins Lieutenans-généraux, et d'un secrétaire, Officier supérieur. Les membres et le secrétaire sont désignés par le Roi, sur la présentation du Ministre de la Guerre, qui peut adjoindre au Comité le nombre d'Officiers généraux et supérieurs qu'il juge nécessaire pour l'examen des travaux sur lesquels il est consulté.

### *Secrétaire du Comité.*

M. de Bouteiller ✠ (O. ✠), *Chef de bataillon d'Artillerie.*

Le Comité s'occupe, 1° de tout ce qui est relatif au perfectionnement du matériel et de l'instruction de l'armée, de l'organisation du personnel et du matériel, lorsqu'il y a lieu d'y apporter des modifications et que le Ministre de la Guerre a donné des ordres exprès à cet égard;

2° De l'examen des plans et projets relatifs aux diverses parties du service de l'armée et de tout autres objets qui lui sont renvoyés;

3° De la vérification du travail, des répartitions des fonds accordés par le budget pour les différens services, en raison de l'importance de chacun d'eux.

### DÉPÔT CENTRAL D'ARTILLERIE,

### *Place St.-Thomas-d'Aquin.*

La Direction du dépôt central de l'artillerie comprend, tant pour la surveillance des travaux que pour l'exécution des ordres du Ministre :

L'atelier de précision et de modèles d'armes. — Le Musée de l'artillerie. — Les archives. — La bibliothèque. — La collection des plans, cartes et dessins.

Les officiers et employés attachés à ces divers établissemens sont sous les ordres de l'inspecteur-général du service central de l'artillerie, directeur du dépôt.

M. Parizot ✠ ✠, Chef de bataillon d'artillerie, *Directeur.*

M. Servois ✠, *Conservateur du Musée.*

M. Terquem, *Bibliothécaire.*

### COMITÉ CONSULTATIF DU GÉNIE,

### *Rue de l'Université*, n. 94.

Ce Comité, présidé par l'Inspecteur-général du service central du Génie, est composé de six Officiers généraux de l'arme, dont deux Lieutenans généraux au moins, et d'un Secrétaire Officier supérieur. Les Membres et le Secrétaire sont désignés par le Roi sur la présentation du Ministre de la Guerre, qui peut adjoindre audit Comité le nombre d'Officiers généraux et supérieurs qu'il juge nécessaire pour l'examen annuel des projets généraux.

*Secrétaire du Comité.*

M. le Chevalier Lamy ✠ (O. ✠), *Colonel du Génie.*

M. Bayart ✠ (O. ✠), *Chef de Bataillon du Génie, Adjoint.*

Le Comité du génie est chargé de donner son avis sur tout ce qui concerne les places du royaume et des colonies, sur les projets généraux de fortifications et de bâtimens militaires, et sur les objets de théorie et de pratique militaire à l'égard desquels le Ministre de la Guerre juge convenable de le consulter.

### COMMISSION MIXTE DES TRAVAUX PUBLICS,

### *Rue de l'Université*, n. 94.

Cette Commission, organisée par l'ordonnance du 18 septembre 1816, pour concilier les intérêts des départemens de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine dans les travaux d'utilité publique qui sont projetés dans la zône militaire du royaume, est composée d'inspecteurs généraux du génie, des Ponts-et-Chaussées et de la Marine, nommés par les ministres respectifs, et des secrétaires du comité du Génie et du conseil général des Ponts-et-Chaussées.

Le ministère de la Guerre fournit le logement pour la tenue des séances de la commission et le dépôt de ses papiers.

*Secrétaire de la Commission.*

M. Bayart ✠ (O. ✠), *Chef de Bataillon du Génie.*

### COMITÉ DU DÉPÔT DE LA GUERRE,

### *Rue de l'Université*, n. 61.

Il a été établi, près du Dépôt de la Guerre, un Comité central, composé du Lieutenant-général Inspecteur-général du corps des Ingénieurs-Géographes, d'un Maréchal-de-camp, chef de la section historique, des quatre Colonels de ce corps, et de deux des Colonels d'état-major attachés à l'établissement, ayant pour Président l'Inspecteur-général, et pour Vice-Président le Maréchal-de-camp, chef de la section historique, et, à défaut de celui-ci, le plus ancien des quatre Colonels Ingénieurs-Géographes; il est chargé de donner son avis sur les travaux géodésiques, topographiques, historiques, reconnaissances militaires et instructions à donner à cet égard; sur les questions d'art relatives à ces travaux; sur les progrès et le perfectionnement de ces mêmes travaux; sur les programmes, le mode d'enseignement et le degré d'instruction des Elèves Ingénieurs-Géographes dont les professeurs, sous ce dernier rapport, lui sont adjoints; sur les affaires contentieuses auxquelles l'Administration du Dépôt pourrait donner lieu;

le tout, d'ailleurs, d'après les ordres d'examen que le Ministre juge à propos de donner.

### *Secrétaire du Comité.*

M. Puissant ✠ ✠, Lieutenant-Colonel, Ingénieur-Géographe, *Professeur-Chef des Etudes*, *à l'Ecole d'application du Corps*, rue Mazarine, n. 52.

## SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES DE FRANCE, *à l'Arsenal.*

### *Directeur-Général.*

*S. S.* le Cte Ruty (C. ✠) (G. ✠), Pair de France, Conseiller d'Etat, Lieut.-général, *Inspect.-gén. d'Artillerie*, à l'Arsenal.

M. de Presle ✠ ✠, Capitaine en 1er, } *Aides-de-Camp.*
M. Coteau, Capitaine en 2e, }

### *Comité Consultatif.* Messieurs,

Le Cte Ruty (C. ✠) (G. ✠), Directeur-général, *Président.*
Gay-Lussac ✠, Membre de l'Académie des Sciences, *Membre.*
Baritot ✠, Commissaire des Poudres de 1re classe, *Membre.*
Le Bon Aubert ✠ (O. ✠), Colonel d'artillerie, *Membre-Adjoint.*
Lecocq ✠, Commissaire de 1re classe, à Paris, *Membre-Adjoint.*

### *Bureau central.* Messieurs,

Vigneux, *Chef de Correspondance.*
Gerbier, *Chef de Comptabilité.*

*Nota.* Les fonctions de Trésorier sont exercées par le Commissaire de Paris.

### Poudreries et Raffineries réunies.

| *Commissaires.* MM. | *Officiers d'Artillerie, Insp.* MM. | |
|---|---|---|
| Robin ✠, *au Ripault, près Tours.* | Petit de Chastenay ✠ ✠, *Lieut.-Col.* | |
| Royer des Granges ✠, *à Toulouse.* | Guichou ✠, | *Capitaines.* |
| Bussy, *à S.-Médard, près Bordeaux.* | Tessier ✠, | |

### Poudreries.

| *Commissaires.* MM. | *Officiers d'Artillerie, Insp.* MM. | |
|---|---|---|
| Pélissier ✠, *au Bouchet, près Arpajon.* | Lefebvre ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.* | |
| Labiche, *à Saint-Chamans.* | Polycarpe, | *Capitaines.* |
| Chapelain, *à Vonges, près Dijon.* | Delorme ✠, | |
| Perruchot, *à Metz.* | Taillefert ✠ ✠, | |
| Ozerai, *à S.-Ponce, près Mézières.* | Gauthier, | |
| Maguin, *à Esquerdes, près S.-Omer.* | Barbier, | |
| Couard, *à Maromme, près Rouen.* | De Loménie, | |
| Lugaigne, *Pont-de-Buis, près Brest.* | Colomb, | |
| Levoirier, *à Angoulême.* | Joffre ✠, *Chef de Bataillon.* | |

### Raffineries.

| *Commissaires.* MM. | *Officiers d'Artillerie, Insp.* MM. |
|---|---|
| Le Cocq ✠, *à Paris.* | Le Bon. Aubert ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Tardy, *Capitaine Adjoint à l'Inspection de Paris.* |

| | | |
|---|---|---|
| Bayanne, *à Marseille.* | Paqueron ✻, | |
| Grandbesançon, *à Lyon.* | Cloquemin ✻, | |
| Biarnais ✻, *à Besançon.* | Hamelin ✻, | *Capitaines.* |
| Thouvenel, *à Nancy.* | Thiry ✻, | |
| Mallet, *à Lille.* | Dupré ✻, | |

*Commissaires Adjoints.* Messieurs,

Durand, *à Toulouse.* Lermier, *à Bordeaux.*
Guimet. *Commissaire-Adjoint, Surnuméraire.*

*Elèves.* Messieurs,

Riffault, *au Bouchet.* Chantron, *au Ripault.*
Dassigny, *à Paris.*

CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES,

*Au Ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique*, n. 82.

Ce Conseil est composé de trois Membres : un médecin-inspecteur, un chirurgien-inspecteur et un pharmacien-inspecteur.

*Membres du Conseil.*

M. le Bon *Desgeneltes* (C. ✻), Médecin-inspecteur, quai Voltaire, n. 1.
M. *Gallée* (O. ✻), Chirurgien-inspecteur, rue du Vieux-Colombier, n. 24.
M. *Fauché* (O. ✻), Pharmacien-inspecteur.

*Inspecteur honoraire.*

M. le Bon Larrey (C. ✻), *chirurgien en chef de l'hôpital de la garde.*

## SECTION IV.

## DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES, *Rue Royale.*

S E. M. le Cte Chabrol de Crouzol (G. O. ✻), Pair de France, *Ministre Secrétaire d'Etat* (1).

Le personnel et le matériel de la Marine royale; l'entretien et le mouvement des forces navales.—L'entretien des ports militaires.—L'inscription maritime; la levée des marins pour le service des bâtimens du Roi et celle des ouvriers pour les travaux des arsenaux maritimes.—Les forges et fonderies de la Marine.—Les hôpitaux de la Marine.—L'administration et la police des bagnes.—Les tribunaux maritimes.—Le martelage des bois propres aux constructions navales.—La police de la navigation et des pêches maritimes.—L'administration de la caisse des invalides de la Marine.

L'administration militaire, civile et judiciaire, et la défense des Colonies.

La correspondance avec les consuls de France pour ce qui a rapport aux mouvemens des bâtimens du Roi et des navires

(1) Le Ministre donne des audiences particulières toutes les fois qu'on lui en adresse la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.
Les bureaux sont ouverts au public le jeudi, de deux à quatre heures.

du commerce, aux bris et naufrages, et à l'approvisionnement des arsenaux maritimes.

CONSEIL D'AMIRAUTÉ.

S. Exc. le Ministre de la Marine, *Président.*

*Membres du Conseil.*

M. le C^te de Burgues-Missiessy (G. ✠), (G. ✠), *Vice-Amiral*, *Vice-Président.*

M. le B^on Roussin ✠ (O. ✠), *Contre-Amiral.*

M. le Chev. de Viella ✠ (O. ✠), *Contre-Amiral.*

M. le V^te Jurien ✠ (C ✠), Intendant des armées navales, *Conseiller d'Etat.*

M. le C^te Desbassayns de Richemont ✠ (O. ✠), Commissaire-général ordonnateur, *Conseiller d'État*, *Membre de la Chambre des Députés.*

*Secrétaire du Conseil.*

M. Fleuriau ✠ (O. ✠), *Capitaine de vaisseau.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Vauvilliers (O. ✠), Maître des Requêtes, *Secrét.-général.*

La réception, l'enregistrement et le renvoi des dépêches aux directions qu'elles concernent; les affaires dont le Ministre se réserve l'examen, et celles qui n'appartiennent pas à des attributions déterminées : les renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans les directions; la police intérieure de l'hôtel du Ministère; l'inspection sur les maisons affectées au service de la marine et leur mobilier, leur entretien et les dépenses y relatives.

Le dépôt des lois, réglemens, instructions et anciennes ordonnances; les impressions du Ministère et celles nécessaires à toutes les parties du service dans les ports et autres établissemens dépendans de la marine; la correspondance y relative; l'envoi des imprimés demandés; l'examen et la vérification des mémoires; l'expédition des lois, arrêtés, réglemens, circulaires et journaux, dans les ports, aux Consuls et Vice-Consuls, et dans les Colonies; la bibliothèque du Ministère et celles des ports; la traduction des papiers étrangers.

*Bureau du Secrétariat.*

M. Laugier ✠, *Chef.*

*Bureau des Lois et Impressions.*

M. Bajot ✠, *Chef.*

DIRECTION DU PERSONNEL.

M. Halgan (C. ✠) (C. ✠), *Contre-Amiral*, Cons. d'Etat, *Dir.*

M. Portier ✠ (O. ✠), *Sous-Directeur.*

Les nominations, promotions et mouvemens des officiers militaires, officiers du génie maritime, officiers d'administration et de santé; des professeurs, maîtres de sciences et arts, maîtres d'ouvrages et tous autres entretenus au service de la marine : l'école d'application pour le génie maritime; l'organisation et le mouvement des équipages de ligne des troupes du corps royal d'artillerie et de l'infanterie de la marine; le collége royal de marine; les classes, la levée des marins et ouvriers, les écoles de navigation, la solde, la vérification des revues des officiers et autres individus de tous grades employés au service de la marine; les pensions des officiers militaires, civils et autres entretenus de tous grades; les demi-soldes des marins, soldats et ouvriers de toutes classes.

*Bureau des Officiers militaires.*

M. Lefevre ✻, chef.

*Bureau des Officiers civils et de la Solde.*

M. Prigny ✠ ✻, *Chef.*

*Bureau des Troupes.*

M. Jannelle ✻, *Chef.*

*Bureau de l'Inscription maritime ou des Classes.*

M. De Reste ✻, *Chef.*

*Bureau des Pensions et Demi-Soldes.*

M. de Laval ✻, *Chef.*

DIRECTION DES PORTS.

M. Tupinier ✠ ( O. ✻ ), Maître des Requêtes, *Directeur.*

M. Boucher ✠ ✻, *Sous-Directeur.*

L'administration et la police des ports militaires; le mouvement des forces navales; les tribunaux maritimes; la construction et l'entretien de toute espèce de bâtimens flottans, des ouvrages fondés à la mer et des édifices des ports militaires; les chiourmes; le martelage des bois dans les directions forestières du royaume, leur exploitation; l'achat des bois étrangers pour la construction et la mâture des bâtimens du Roi; la comptabilité des approvisionnemens des ports; les marchés relatifs à ces approvisionnemens; les hôpitaux maritimes; les forges et fonderies de la marine et le matériel de l'artillerie maritime; la police de la navigation et des pêches maritimes, l'administration sanitaire en ce qui concerne la marine royale.

*Bureau des Mouvemens et de la Correspondance générale.*

M. Coster ✻, *Chef.*

*Bureau des Travaux et des Chiourmes.*

M. Charles Jurien, *Chef.*

*Bureau des Bois de construction et de la Comptabilité des Approvisionnemens.*

M. Chevalier, *Chef.*

*Bureau des Approvisionnemens et des Hôpitaux.*

M. De Saint ✻, *Chef.*

*Bureau du Matériel de l'Artillerie.*

M. Poussielgue, *Chef.*

*Bureau de la Police de la Navigation et des Pêches maritimes.*

M. Marec, *Chef.*

DIRECTION DES COLONIES.

Le B^on^ Baillardel de Lareinty ✠ (O. ✻), Conseiller d'Etat, Intendant de la marine, *Directeur.*

M. Jubelin ✠ ✻, *Sous-Directeur.*

La législation, la justice, l'administration, la police, la défense et le commerce des colonies; la nomination à tous les emplois; les promotions et mouvemens des Officiers, des Employés militaires et civils, les finances et les approvisionnemens.

1^er^ *Bureau d'Administration.*

M. Jolivot ✻, *Chef.*

2^e^ *Bureau d'Administration.*

M. Gerbidon, *Chef.*

*Bureau du Personnel.*

M. Taboureau, *Chef.*

*Bureau des Finances et des Approvisionnemens.*

M. Pichon, *Chef.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ DES FONDS ET INVALIDES.

M. Boursaint ✻ ( O. ✻ ), *Conseiller d'Etat, Directeur.*

M. Lacoudrais ✻, *Sous-Directeur.*

## Fonds.

La formation du budget et des comptes du département : les demandes, distributions et répartitions de fonds pour les ports de France et autres établissemens ; l'expédition des ordonnances sur le Trésor royal ; les comptes ouverts avec les Administrations des ports, avec les Fournisseurs et Entrepreneurs ; le paiement des traites coloniales ; l'examen et l'apurement des comptes des Consuls ; les archives de l'arriéré de la Marine et des Colonies.

*Chefs des Bureaux.*

M. Servoisier. . . . . Le Personnel et les Remises dans les Ports ; le paiement des traites coloniales ; la Comptabilité et le paiement du matériel.

M. Blanchard (Louis). . . Les Colonies et Consulats, le Paiement des traites consulaires, la Dette de Saint-Domingue et la Vérification des Comptes des Consuls et des Trésoriers des Colonies.

M. Bétout ✻. . . . . Les Archives de l'arriéré de la Marine, et les transport des militaires et des marins dans l'intérieur.

M. Frizon ✻. . . . . Les Travaux généraux et la Comptabilité centrale.

## Invalides.

L'administration de l'établissement des Invalides de la marine ; la comptabilité de cette partie ; le contrôle des propositions aux pensions et demi-soldes ; la matricule générale des pensionnaires de la marine ; le paiement des salaires et parts de prises ; l'administration et le contentieux des prises, bris, naufrages et échouemens.

*Chefs des Bureaux.*

M. Randoulet ✻. . . . . La formation du budget de la caisse des Invalides, la comptabilité de cette caisse et de celle des gens de mer et des prises ; le contrôle des propositions aux pensions et demi-soldes ; la matricule générale des pensionnaires ; le paiement de ceux qui résident à Paris et dans les départemens de l'intérieur ; le paiement des salaires et parts de prises.

M. Le Bas ✻. . . . . La liquidation et le contentieux des prises de la dernière guerre, des bris, naufrages et échouemens.

*Trésorier-général des Invalides de la Marine.*

M. Marbeau, *Trésorier-général*, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 9.

ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES DE LA MARINE,

*Rue de Varennes*, n. 37.

Cette administration, créée par ordonnance royale du 13 décembre 1817, est chargée de la fourniture de tous les vivres nécessaires pour les bâtimens du Roi, les troupes de la marine, les gardes chiourmes et les forçats ; elle fournit également ceux destinés pour l'approvisionnement des colonies et pour les hôpitaux maritimes dans les espèces analogues à ses autres services.

M. de Courson de la Ville-Hélio (O. ✻), Maître des Req. *Administ.*

M. Bonjour ✻, *Chef de Division.*

M Curatteau de Courson ✻, *Sous-Chef de division.*

*Bureau des Achats et manutentions, des situations et mouvemens des denrées.*

M. Legrand ✻, *Chef.*

*Bureau de la Comptabilité générale et du Personnel.*

M. Manéhand ✻, *Chef.*

*Bureau de la Centralisation de la Comptabilité en deniers.*

M. Marsaud, *Chef.*

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

*Constructions navales.*

M. le Bon Rolland ✻ ✻ (O. ✻), *Inspect.-gén.*, rue Bleue, n. 24.
M. le Bon Lair ✻ (O. ✻), *Inspect. Adj.*, r. Godot-Mauroy, n. 20.

*Travaux maritimes.*

M. Sganzin ✻ (O. ✻), Insp. gén. des Ponts-et-Chausseés, *Inspecteur-général*, petite rue Verte, n. 3.

*Service de Santé.*

M. Keraudren ✻ (O. ✻), Médecin en chef des armées navales, *Inspecteur-général, Membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine*, rue Taitbout, n. 12.

*Corps royal d'Artillerie de la Marine.*

M. Brêche ✻ ✻, Colonel d'artillerie, *chargé de l'inspection du Matériel.*

DÉPÔT GÉNÉRAL DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE ET DES COLONIES, DES CHARTES ET ARCHIVES.

M. le Cte de Rosily-Mesros (G. ✻) (G. ✻), V.-Amir. *Dir. gén.*

M. le Chev. de Rossel ✻ ✻, C.-Amiral hon., *Direct. Adjoint.*

M. Beautemps-Beaupré ✻ (O. ✻), *Ingénieur-Hydrogr. en chef et Conservat.*
M. N. . . . . *Ingén.-Hydrog. en chef et Conserv. adjoint.*

La levée et la construction des cartes marines ; la conservation des cartes, plans et journaux.

*Ingénieurs Hydrographes.* Messieurs,

| *De 1re Classe.* | | *De 2e Classe.* | | *De 3e Classe.* | |
|---|---|---|---|---|---|
| Pruvost. | Raoul ✻ ✻. | Givry ✻. | Croisey. | Daussy. | Benoist ✻. |
| Bailly ✻. | Fayolle ✻. | Collin. | Gressier. | Monnier. | Duperré. |
| | | | | Bégat. | |

*Élèves Hydrographes.* Messieurs,

Wissocq. Keller. Dortet. Chazallon. Cazeaux.

*Bureau des Chartes et Archives*, à Versailles.

M. Beauchamp ✻, *Chef.*

Le classement et la conservation de tous les registres, mémoires et papiers qui sont déposés à Versailles; les expéditions des actes notariés ou déposés aux greffes; la délivrance des actes de l'état civil, des certificats et autres pièces provenant des archives de la Marine et des colonies.

COMMISSION SUPÉRIEURE DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE, *formée en exécution de l'ordonnance du Roi du 2 octobre* 1825.

Messieurs,

*S. S.* le Vicomte Lainé ✻ (C. ✻), Pair de France, Ministre-d'Etat, *Président.*

*S. S.* le Bon Portal ✻ (G.O.✻), Pair de France, Ministre-d'Etat, *Vice-Président.*

De Martignac (G.O.✻), Ministre-d'Etat, Directeur-général de l'Enregistrement et des Domaines, *Député.*

Comte de Burges-Missiessy (G. ✻) (G. C. ✻), Vice-Amiral, *Vice-Président du Conseil d'Amirauté.*

Le Vicomte Jurien ✻ (C. ✻), Conseiller-d'Etat, *Membre du Conseil d'Amirauté.*

Lacoudrais ✻, Commissaire principal de la Marine, *Secrétaire.*

COMMISSION INSTITUÉE *par Ordonnance royale du 22 décembre* 1819, *pour la répression de la traite des noirs.*

La Commission tient ses séances à l'Hôtel du Ministre de la Marine.

Messieurs,

Le Chev. Faure (O. ✻), Conseiller-d'Etat, *Président.*

Le Bon Mourre (C. ✻), *Procureur-général près la Cour de Cassation.*

Le Vte Jurien ✻ (C. ✻), Conseiller-d'Etat, *Membre du Conseil d'Amirauté.*

Jacquinot-Pampelune (C. ✻), Conseiller-d'Etat, *Procureur du Roi près le tribunal de première instance de la Seine.*

Cahier (O. ✻), *Avocat-général près la Cour de Cassation.*

Amiot (O. ✻), Maître des requêtes honoraire, *Secrétaire.*

COMMISSION *formée en exécution de l'Ordonnance du 25 janvier* 1824, *pour la liquidation des pertes que le commerce français a éprouvées par suite des captures faites en mer dans la dernière guerre avec l'Espagne.* MM.

Le chev. Faure (O. ✻), *Président.*
Le Vte Jurien ✻ (C. ✻.)
Le Comte de Tournon ✻ (C. ✻),
Bon de Fréville (C. ✻),
} *Conseil. d'Etat.*

Taboureau (O ✻),
Fumeron d'Ardeuil ✻,
Maillard ✻,
De Rozière ✻,
De la Bouillerie ✻ (Alphonse),
} *Maîtres des Requêtes.*

M. *Delagrange*, Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation, *Conseil pour le contentieux.*

M. *Péan de Saint-Gilles*, Notaire du Ministère.

M. *Firmin Didot* ✻, Imprimeur-Libraire de la Marine.

M. *Motel*, Horloger mécanicien de la Marine et des Colonies.

# SECTION V.

## DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

*Rue des Saints-Pères*, n. 24.

*S. S.* M. le Cte Frayssinous ✻, Evêque d'Hermopolis, Pair de France, premier Aumônier du Roi, *Ministre Secrét. d'Etat.*

*Attributions du Ministère.*

Le détail s'en trouve aux directions, divisions et bureaux qui en dépendent. Le Ministre exerce les fonctions de Grand-Maître de l'Université de France. (*Voyez*, Conseil Royal de l'Instruction publique, page 407.)

DIRECTION *des Affaires Ecclésiastiques.*

M. l'abbé De Lachapelle ✻, Aumôn. du Roi, *Directeur.*

DIRECTION *de l'Instruction publique.*

M. de Courville ✻, *Directeur.* (*Voyez*, page 166).

CABINET *du Ministre.*

*Secrétaires particuliers.*

M. l'abbé Trébuquet, *pour les Affaires Ecclésiastiques.*

M. De Luynes ✻, *agrégé, pour l'Instruction publique.*

Ouverture des dépêches: Correspondance avec la Cour de Rome; Bulles, Brefs et Rescrits qui en émanent; Appels comme d'abus; Missions à l'intérieur; Demandes d'audiences particulières; Décorations; Affaires réservées au cabinet par le Ministre.

SECRÉTARIAT.

*Premier Bureau.*

M. l'abbé de Saint-Geyrat, *chef.*

Enregistrement, Expédition et Conservation des Ordonnances Royales et des Arrêtés du Ministre; Garde du Sceau et du Timbre.

*Second Bureau.*

M. Hureau, *chef.*

Enregistrement des dépêches; Distributions dans les Directions; Renseignemens.

DIRECTION DES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES,

*Rue des Saints-Pères*, n. 24, *et rue Saint-Guillaume*, n. 36.

M. l'abbé De Lachapelle, ✻ Aumônier du Roi, *Directeur.*

1re Division. *Nominations et Dépenses diocésaines.*

M. Fery ✻, *chef de Division.*

Nominations aux Archevêchés et Évêchés; Administration temporelle du chapitre royal de Saint-Denis; Brevets de joyeux avénemens de régale et de serment de fidélité; Nominations aux titres ecclésiastiques soumises à l'agrément du Roi; Bourses fondées dans les séminaires; Acquisitions, constructions et réparations majeures des édifices diocésains; frais des cathédrales et de leurs Fabriques; Etablissement des séminaires.

2e DIVISION. *Etablissemens ecclésiastiques et Secours.*

M. Chatillon ✻, *chef de Division.*

Les Eglises paroissiales et les Presbytères ; les Fabriques ; concession de chapelles, bancs, tribunes, etc. Statuts des Chapitres ; Circonscription des paroisses ; Erection civile des cures, succursales, annexes et chapelles ; Autorisation aux Etablissemens ecclésiastiques ou religieux pour l'acceptation et l'emploi des dons et legs, pour les acquisitions, échanges et aliénations des biens et rentes ; les Congrégations religieuses ; Missions diocésaines ; Petits Séminaires ; Honneurs et Préséances ; Indemnités et Secours divers ; Promotions de curés de seconde classe au traitement de la première.

3e DIVISION. *Comptabilité.*

M. Langloix ✻, *chef de Division.*

Liquidation et ordonnancement de toutes les dépenses ecclésiastiques ; Formation du Budget et des comptes à rendre aux Chambres ; Vérification des comptes des Préfets pour les dépenses ecclésiastiques ; Rapports avec le Trésor-Royal pour toutes les dépenses du Ministère ; Tenue des livres ; Surveillance des crédits portés au Budget ; Instructions et Circulaires sur ces divers objets.

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

*Rue des Saints-Pères*, n. 24.

M. de Courville ✻, *Directeur.*

Bureau *des procès-verbaux du Conseil Royal de l'Instruction publique.*

M. Bernard, *Chef.*

Rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil Royal de l'Instruction publique ; Tenue des registres des délibérations et des jugemens du Conseil-Expédition des décisions pour les bureaux qu'elles concernent ; Conservation des statuts, arrêtés et réglemens relatifs à l'Université de France.

4e DIVISION. *Personnel et Administration.*

M. de Luynes ✻, agrégé, *chef de la Division.*

*Premier Bureau.*

M. Delebecque, agrégé, *Chef.*

Nomination des divers fonctionnaires des Académies ; Réglemens des pensions de retraite de ces fonctionnaires ; Instructions générales à donner aux recteurs et aux conseils académiques ; Nomination des membres de ces conseils ; Examen de leurs procès-verbaux ; Nomination et installation à tous les emplois d'administration et d'enseignement dans les Colléges Royaux ; Congés à accorder aux fonctionnaires de ces établissemens ; Livres classiques ; Autorisations d'ouvrir des institutions et pensions ; Affaires relatives aux Facultés de théologie catholique, aux Ecoles chrétiennes et aux Ecoles primaires.

2e *Bureau.*

M. Alix, *Chef.*

Enseignement et police dans les Facultés de Droit, de Médecine, des Sciences et des Lettres ; Institution des professeurs et suppléans de ces diverses Facultés ; Exécution des réglemens sur les concours ; Echange et collation de grades ; Enseignement et discipline dans les Ecoles secondaires de Médecine.

3e *Bureau.*

M. Fabien-Pillet, *chef.*

Instruction et exécution des réglemens sur les études et la discipline dans les

Colléges Royaux; Concours pour l'agrégation; Bourses royales et communales; Écoles Normales partielles; Réglement des pensions de retraite des fonctionnaires des Colléges Royaux.

4e *Bureau.*

M. Descazau, *Chef.*

Nomination et installation aux places de principaux et de régens des Colléges Communaux; Exécution des réglemens sur ces établissemens; Fixation des budgets et liquidation des pensions de retraite des fonctionnaires de ces Colléges.

## 5e DIVISION. *Dépenses et Comptabilité de l'Instruction publique, Contentieux, Dépenses intérieures du Ministère.*

M. Petitot (Alexandre) ✻, *Chef de la Division.*

M. Des Chesnes ✻, *Chef Adjoint de la Division.*

*Premier Bureau.*

M. Lenoble, *Chef.*

Tenue du Grand-Livre en partie double et rédaction du journal général pour les dépenses de l'Université; Examen et surveillance des livres tenus dans les autres bureaux de la division; Correspondance avec la caisse de service du Trésor-Royal; Comptes et budgets de l'Université; Ordonnancement de toutes les dépenses de l'Instruction publique et des dépenses intérieures du Ministère.

2e *Bureau.*

M. Des Chesnes ✻, *Chef Adjoint de Divison*, chargé de la direction de ce bureau.

Matériel des Académies et des Facultés; Réglemens des dépenses de ces établissemens et des frais de tournées des inspecteurs-généraux des études, des recteurs et des inspecteurs des Académies; Contrôle du recouvrement de la rétribution dans les colléges, institutions et pensions, et des droits de diplômes; Tenue des livres relatifs à ces divers produits; Administration des domaines appartenant à l'Université; Contentieux et comptes du produit de ces domaines.

3e *Bureau.*

M. Raynaud, *Chef.*
M. Mazaurie, *Chef adjotnt.*

Dépenses fixes et variables des Colléges royaux, acquittées sur les fonds du Trésor-Royal; Indemnités de trousseaux; Dégrèvemens; Direction de la comptabilité et du matériel des Colléges royaux; Examen de leurs comptes; Examen et réglement des comptes courans; Etats trimestriels de situation; Nomination et cautionnement des économes; Tenue des livres relatifs aux comptes courans des Colléges royaux; Dépenses intérieures du Ministère.

*Caisse de l'Université.*

M. Delambre, (Charles), *caissier.* M. Amette, *caissier adjoint.*

*Archives de l'Université.*

M. Delangeac ✻, *Conservateur.*

Classement et conservation de tous les titres et papiers qui sont envoyés aux archives; Délivrance des copies certifiées des divers actes qui s'y trouvent déposés.

M. Mesnard, *économe.* M. Gourbine, *avoué.*
M. ..... *notaire.* M. Monvoisin fils, *huissier.*

# SECTION VI.

## DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

*Rue de Grenelle*, n. 122.

M. le Cte Corbière (G. O. ✻), Grand'Croix de l'ordre de Charles III, *Ministre et Secrétaire d'Etat* (1).

*Attributions du Ministère.*

Le détail s'en trouve aux diverses Directions, Administrations, Divisions et Bureaux qui en dépendent.

DIRECTION GÉNÉRALE *des Ponts-et-Chaussées.*

M. Becquey (C. ✻), *Conseiller d'Etat.* (Voy. page 420).

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL *et* DIRECTION *de l'administration générale des Départemens.*

M. le Bon Capelle (C. ✻), *Conseiller d'Etat* (Voy. pag. 90 et 94).

DIRECTION *des Etablissemens d'utilité publique et des Secours-généraux.*

M. de Boisbertrand (O. ✻), *Maître des Requêtes, Membre de la Chambre des Députés, Directeur.* (Voy. page 171).

DIRECTION *de l'Administr. génér. des Haras, de l'Agriculture, des Subsistances, du Commerce et des Arts et Manufactures.*

M. Sirieys de Mayrinhac ✻, *Conseiller d'État, Membre de la Chambre des Députés, Directeur.* (Voy. page 172).

PRÉSIDENCE *du Conseil des Bâtimens civils.*

M. le Cte de Tournon ✻ (C. ✻), *Conseiller d'Etat, Président.*

DIRECTION *des Travaux de Paris.* (Voyez page 187).

M. le Vte Héricart de Thury (O. ✻), *Conseiller d'État, Directeur.*

DIRECTION *de la Police.*

M. Franchet Desperey (C. ✻), *Conseiller d'Etat, Directeur.* (Voy. page 174).

CABINET.

M. . . . . *Chef.*

SECRÉTARIAT PARTICULIER.

M. de Chevilly, *Sous-Chef.*

(1) Le Ministre donne des audiences particulières, lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les Chefs de division reçoivent le public les jeudis, depuis 2 heures jusqu'à 4. On entre à la division de comptabilité, pour retirer les lettres d'avis de paiement, les lundis et les jeudis, de midi à trois heures.

Travail relatif à la nomination des Préfets, Sous-Préfets, Secrétaires généraux, Conseillers de Préfecture, Maires et Adjoints au choix du Roi.

Ouverture des dépêches à l'arrivée. Réserve des correspondances particulières et de police; classification et envoi des autres à l'enregistrement général. Demandes d'audiences particulières. Demandes de graces et de décorations. Dépenses spéciales et affaires réservées au cabinet par le Ministre.

*Deuxième Bureau.*

Enregistrement des dépêches à l'arrivée et au départ. Distribution dans les divisions. Renseignemens.

---

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL *du Ministère et* DIRECTION *de l'Administration générale des Départemens.*

**M. le Baron Capelle (C. ✠), *Conseiller d'État, Directeur de l'Administration générale des Départemens et Secrétaire-général du Ministère.***

---

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

*Premier Bureau.*

**M. Mourette, *Chef.***

Conservation, expédition et classification des ordonnances du Roi, des avis du Conseil-d'Etat, des arrêtés et circulaires du Ministre; légalisations; impressions du ministère; dépôt des lois et classification générale des archives du Ministère, cartes, plans, etc

*Deuxième Bureau.*

**M. Dubut, *Chef.***

Matériel et personnel du Ministère; attributions non classées, etc. etc. Départ de la Correspondance, Garde du Timbre.

---

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES DÉPARTEMENS.

Actes d'administration générale; Population; Circonscriptions administratives; Colléges électoraux et questions y relatives; Personnel, Attributions, Congés, Traitemens et Abonnemens des fonctionnaires administratifs, à l'exception des nominations des Préfets, Sous-préfets, Secrétaires-généraux, Conseillers de préfecture, Maires et Adjoints, nommés par le Roi, lesquelles nominations restent classées au cabinet particulier du Ministre; Examen des procès-verbaux des Conseils généraux, Propositions y relatives, soit pour l'administration, soit pour les dépenses; Garde nationale; Recrutement, en ce qui concerne l'autorité civile; Archives départementales, Bâtimens départementaux, Maisons centrales de détention, Dépôts de mendicité. Prisons, Personnel des architectes des départemens, Casernement de la Gendarmerie; Police municipale, Sapeurs-pompiers, Voierie urbaine, Voierie vicinale; Police des cours d'eau non navigables.

*Bureau de l'Administration générale.*

**M. Poitevin, *Chef.***

Actes d'administration générale et tous objets qui ne sont pas spécialement compris dans les attributions des autres divisions; propositions qui s'y rapportent; division du territoire en ce qui concerne la circonscription des départemens, des arrondissemens, des cantons, des communes: examen des projets de réglemens de police municipale; archives départementales; police de la grande Voierie en ce qui ne concerne pas les Ponts-et-Chaussées; Voierie urbaine; plans d'alignement de Paris et des villes et bourgs au-dessus de 2,000 ames; chemins communaux; cours d'eau non navigables, exécution des lois qui les régissent; contentieux; population.

*Bureau du Personnel, des Elections et des Affaires militaires.*

M. Hoguer, *Chef.*

Renseignemens et mesures relatifs aux fonctions administratives ; personnel ; questions de préséance ; traitemens ; abonnemens ; indemnités ; congés ; nominations, à l'exception de celles qui sont indiquées ci-dessus et classées au cabinet du ministre; Caisses de retraites et secours en faveur des employés des préfectures.—Formalités préliminaires pour la convocation des colléges électoraux; envoi des procès-verbaux à MM. les questeurs de la chambre ; solution des difficultés qui peuvent s'élever sur l'exécution de la loi des élections.

Gardes nationales et municipales ; sapeurs-pompiers ; recrutement et autres affaires militaires en ce qui concerne l'autorité civile.

*Bureau des Bâtimens civils, et des affaires départementales.*

M. De Lacvivier, *Chef-Adjoint.*

Administration, régime et dépenses des prisons, des maisons centrales de détention et dépôts de mendicité ; chaînes de forçats. Constructions, réparations et mobilier des bâtimens départementaux ; personnel des architectes ; casernement de la gendarmerie ; examen des dépenses départementales ; impositions extraordinaires y relatives ; correspondance avec le conseil des bâtimens civils, etc.

---

CONSEIL GÉNÉRAL *des Prisons.* (Voyez page 176).
MAISONS *de Force et de Correction.* (Voy. page 177).

---

## DIVISION *des Communes.*

M. Patry ( O. ✻ ), Maître des Requêtes, *Chef de Division.*

Administration, budgets et comptabilité des communes ; octrois ; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics ; de location de places dans les halles, foires et marchés; droits de pâturages, de péages communaux, de voierie communale ; coupes extraordinaires de bois ; legs et donations ; constructions et réparations des édifices communaux ; changemens et police des lieux consacrés aux inhumations ; frais de casernement ; acquisitions, impositions et emprunts ; contentieux ; conflits de pouvoirs à défendre dans l'intérêt des communes ; expropriations pour cause d'utilité communale ; baux à long terme ; aliénations ; échanges ; acquisitions ; servitudes ; partages et autres modes de jouissance des biens communaux ; droits d'usage et de vaine pâture ; tourbage et desséchement des marais ; affouages ; cantonnemens ; transactions ; dettes anciennes et comptabilité litigieuse ; liquidation des pensions de retraite des employés communaux.

PREMIER BUREAU.

M. Leber, *Chef.*

Contentieux, conflits de pouvoirs à défendre dans l'intérêt des communes ; expropriations pour cause d'utilité communale ; baux à long terme, aliénations, échanges, concessions et partages des propriétés communales et des biens restés en jouissance commune ; droits d'usage, de parcours et de vaine pâture ; tourbage et desséchement des marais communaux ; cantonnemens et transactions.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Roussel aîné, *Chef.*

Administration, budgets et comptabilité des recettes et dépenses des

communes ; octrois municipaux et de bienfaisance ; bureaux de pesage, mesurage et jaugeage publics ; droits de location de places dans les halles, foires et marchés ; droits de pâturage, péages communaux, droits de voirie communale ; coupes extraordinaires de bois, acceptation de legs et donations ; changemens et police des cimetières et des lieux consacrés aux inhumations, constructions, reconstructions et réparations des édifices communaux et des lieux consacrés au service du culte paroissial ; frais de casernement des troupes de garnison ; acquisitions, impositions et emprunts ; liquidation des pensions de retraite des employés communaux.

---

## DIRECTION *des Etablissemens d'utilité publique et des Secours généraux.*

### M. de Boisbertrand (O. ✻), *Maître des Requêtes, Membre de la Chambre des Députés, Directeur.*

Administration des hospices ; bureaux de charité ; comptabilité de ces établissemens ; acceptation des révélations, des legs et des donations en leur faveur ; enfans-trouvés ; monts-de-piété ; maisons d'aliénés ; tontines et caisses d'épargnes ; établissemens des Sourds-Muets, des Jeunes-Aveugles ; Sociétés de Charité Maternelle ; encouragemens pour les actions généreuses ; relations avec les écoles et sociétés de Médecine et de Pharmacie ; cours d'accouchement ; propagation de la vaccine ; eaux minérales ; police médicale ; police et établissemens sanitaires. Secours généraux ; distribution des secours aux colons de Saint-Domingue ; réfugiés de Saint-Pierre, de Miquelon et du Canada ; secours selon les circonstances ; médailles pour les belles actions. Archives du royaume.

*Premier Bureau.*

M. Turgot, *Chef.*
M. Moreau de Saint-Merry, *Chef-Adjoint.*

Administration des hospices ; bureaux de charité ; comptabilité de ces établissemens ; acceptation des révélations, des legs et des donations en leur faveur ; Enfans-Trouvés ; Monts-de-Piété ; maisons d'aliénés ; Tontines et Caisses d'épargnes.

*Deuxième Bureau.*

M. Palluis, *Chef.*

Etablissemens des Sourds-Muets, des Jeunes-Aveugles ; sociétés de charité maternelle ; relations avec les écoles et sociétés de Médecine et de Pharmacie ; cours d'accouchement ; propagation de la vaccine ; eaux-minérales ; police médicale ; police et établissemens sanitaires. Archives du royaume.

*Troisième Bureau.*

M. Miot, *Chef.*

Secours généraux, distribution des secours aux Colons de Saint-Domingue, réfugiés de S.-Pierre, de Miquelon et du Canada ; secours selon les circonstances, médailles pour les belles actions.

CONSEIL *Supérieur de Santé.* (Voy. page 177).
INSPECTEUR-GÉNÉRAL *des Eaux Minérales.* (Voy. p. 178) (1).
ARCHIVES *du Royaume.* (Voy. page 178).

---

(1) Le comité de vaccine et la commission des eaux minérales ayant été supprimés, les soins qui leur étaient confiés le sont désormais à l'Académie royale de médecine en vertu de l'ordonnance royale du 20 décembre 1820, qui a créé cette académie. (Voir page 711.)

## DIVISION *des Cultes non catholiques, des Sciences, Lettres et Beaux-Arts, des Journaux et Théâtres.*

### M. de Lourdoueix ✻, *Chef de la Division.*

Cultes non catholiques; Institut royal; Sociétés savantes et littéraires; Bibliothèques publiques; Facultés de théologie protestante; Collége de France; Muséum d'histoire naturelle; Ecole Polytechnique; Bureau des longitudes: Observatoires; Ecole des langues orientales; Ecole des chartes; Colléges et établissemens britanniques; Antiquités; Conservation et construction des monumens; Musées des départemens; Ecoles des Beaux-Arts; Marbres statuaires et autres; Souscriptions; Journaux et théâtres.

PREMIER BUREAU. *Cultes Protestans et Israélite.*

M. De Lavédrine, *Chef.*

Circonscription territoriale des églises consistoriales et des synagogues.

Nomination des pasteurs protestans, bourses et demi-bourses dans les séminaires protestans de Strasbourg et de Montauban.

Proposition de secours pour les réparations des temples. Exécution des lois et réglemens qui concernent les cultes non catholiques.

DEUXIÈME BUREAU. *Sciences, Belles-Lettres, Beaux-Arts.*

M. de Lancy ✻, *Chef de Division Adjoint.*

Institut, Académie des Sciences, Académie Française, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Académie des Beaux-Arts, Sociétés savantes et littéraires de Paris et des départemens. Bureau des longitudes, Observatoires, Recherches des antiquités, Monumens publics de la France; Ecole royale des Beaux-Arts à Rome. Ecole des Beaux-Arts à Paris; Ecoles de dessin de Paris et des départemens. Musées des départemens. Ecoles de musique. Conservation des monumens publics. Correspondance avec le Conseil des bâtimens civils pour les monumens. Acquisition, transport et emploi des marbres statuaires. Souscriptions aux recueils de gravures. Erection des statues, fontaines, obélisques; exécution de tableaux, bustes; Ecole Polytechnique; Muséum d'histoire naturelle; Collége de France; Etablissemens britanniques, etc.

TROISIÈME BUREAU. *Journaux, Théâtres et Bibliothèques publiques.*

M. Coupart, *Chef.*

Théâtres de Paris et des départemens; nomination des directeurs privilégiés; réglemens et surveillance; examen des pièces de théâtre; spectacles de curiosités, etc. etc.

Journaux, bibliothèques publiques de Paris et des départemens; souscriptions aux ouvrages littéraires; demandes des gens de lettres.

---

## DIRECTION *de l'Administr. générale des Haras, de l'Agriculture, des Subsistances, du Commerce et des Arts et Manufactures.*

### M. Sirieys de Mayrinhac ✻, *Conseiller d'Etat, Directeur.*

Administration des haras et dépôts d'étalons; Courses; Ecoles d'équitation, Primes; Perfectionnement et multiplication des chevaux et bêtes de somme.

Encouragemens et perfectionnemens concernant l'agriculture; Fermes expérimentales; Sociétés d'agriculture; Bergeries; Ecoles vétérinaires; Epizooties; Destruction d'animaux nuisibles; Défrichemens.

Renseignemens sur les récoltes et sur le prix des grains; Importation et exportation des grains; Circulation des subsistances; Approvisionnement de réserve; Réglemens de boulangerie, boucherie et charcuterie.

Conseils généraux du commerce et des manufactures; Chambres de commerce;

Chambres consultatives des manufactures; Bourses de commerce; Agens de change et courtiers; Autorisation de sociétés anonymes et d'assurances contre les fléaux; Réclamations dans l'intérêt du commerce; Jury assermenté et commissaires experts pour les marchandises d'origine ou de nature contestée. Comité consultatif des arts et manufactures; Notables électeurs des tribunaux de commerce.

Inventions et perfectionnemens dans les arts industriels; Brevets d'invention; Exposition des produits de l'industrie; Autorisations pour l'établissement des ateliers insalubres ou incommodes; Conseils de prudhommes; Police des manufactures; Réglemens de police pour les professions industrielles ou au service du commerce; Poids et mesures.

Ecoles royales et conservatoire royal des arts et métiers.

Statistique du commerce, de la navigation et des manufactures.

### CONSEIL DES HARAS.

Messieurs,

Le Duc de Guiche.
Le Cte d'Escars.
Le Mis de Laigle.
Rieussec, *Propriétaire.*
Le Cte de St.-Martial, *Membre de la Chambre des Députés.*
De Tregomain, *idem.*
Le Mis de Radepont.

PREMIER BUREAU. *Agriculture et Subsistances.*

M. Durand (Cam.-Hil.), *Chef.*

Perfectionnement des procédés agricoles; introduction des cultures étrangères; correspondance avec les sociétés d'agriculture; renseignemens sur la généralité des productions annuelles de la France, sur l'espèce de culture propre à chaque département; dénombrement d'animaux; administration des Ecoles royales vétérinaires, des bergeries et des pépinières publiques; épizooties; destruction des animaux nuisibles; encouragemens accordés à l'agriculture; abonnement aux ouvrages d'économie rurale.

Relevés généraux des renseignemens annuels sur le produit des récoltes, et sur leur poids légal. Relevé général des mercuriales de France, et fixation du prix moyen des grains par quinzaine, mois et année. Relevés généraux des importations et exportations de grains. Situation des entrepôts réels ou fictifs de grains étrangers. Exécution des lois des 16 juillet 1819 et 4 juillet 1821 sur les grains. Arrêtés mensuels des prix régulateurs de l'exportation et de l'importation. Etablissement des marchés et réglemens pour la police de ces assemblées. Approvisionnement de réserve de Paris. Commerce et approvisionnement de Paris en combustibles. Réglemens généraux et locaux des boucheries, charcuteries et boulangeries. Etablissement d'abattoirs publics. Examen des tarifs pour régler la taxe du pain. Situation mensuelle des approvisionnemens de réserve des boulangeries du royaume, organisées en syndicat. Mesures d'exécution dans les années difficiles. Maintien de la libre circulation des subsistances dans l'intérieur. Formalités relatives à leur transport sur les frontières de terre et de mer.

DEUXIÈME BUREAU. *Haras.*

M. Didon, *Chef.*

Administration des haras et dépôts d'étalons; distribution des primes pour l'élève des chevaux; courses; écoles d'équitation; tout ce qui a rapport au perfectionnement et à la multiplication des chevaux et des bêtes de somme; dénombrement de ces animaux.

---

*Subdivision du Commerce et des Arts et Manufactures.*

M. Vincens ✻, *Chef de Division.*

TROISIÈME BUREAU. *Commerce et balance du Commerce.*

Établissement des foires, des bourses de commerce; nomination des agens de change et courtiers; approbation des listes de commerçans notables; conseil général de commerce; formation des chambres de commerce, et régularisation de leurs dépenses; demandes en autorisation des sociétés anonymes et d'assurances; primes et encouragemens pour les pêches; examen des questions relatives au transit, aux entrepôts, aux franchises; révision du tarif des douanes françaises; réunion et examen des tarifs étrangers; correspondance avec les Consuls de France, pour en obtenir des informations sur le commerce extérieur; collection des traités de commerce existans, et discussion de ceux à conclure; formation des tableaux généraux des importations et exportations, pour en déduire la balance du commerce.

QUATRIÈME BUREAU. *Manufactures.*

M. Cochaud, *Chef.*

Inventions dans les arts utiles et perfectionnement des manufactures; conseil général des fabriques; conseils des prud'hommes; chambres consultatives des manufactures, fabriques, arts et métiers; comité consultatif des arts et manufactures; police des ateliers et des ouvriers; établissemens des ateliers qui répandent une odeur insalubre ou incommode; modifications au tarif des douanes, en ce qui intéresse les fabriques; délivrance des brevets d'invention; exposition des produits de l'industrie française; administration des écoles royales et du Conservatoire des arts et métiers; jury assermenté; exécution du titre 6 de la loi du 28 avril 1816, concernant la prohibition des fils et tissus de laine et de coton, de fabrication étrangère. Poids et mesures.

---

CONSEIL *général du Commerce.* (Voy. page 178).
CONSEIL *général des Manufactures.* (Voy. page 178).
CONSEIL *d'Agriculture.* (Voy. page 181).
INSPECTEURS *généraux des Haras, agens généraux des remontes, etc.* (Voy. page 185).
ECOLE *Royale d'Equitation.* (Voy. page 186).
COMMISSAIRES *Experts.* (Voy. page 186).
JURY *assermenté* (Voy. page 186).
COMITÉ *consultatif des Arts et Manufactures.* (Voy. page 187).
ECOLES *Royales vétérinaires.* (Voy. pages 430 et 841).
CONSERVATOIRE *Royal des Arts et Métiers.* (Voy. page 430).
ECOLES *Royales d'Arts et Métiers.* (Voy. page 430).
CHAMBRES *de commerce dans les départemens.* (Voy. page 688).
AGENS *de change et Courtiers dans les départemens.* (Voyez page 690).

---

## DIRECTION *de la Police générale et de la Librairie.*

M. Franchet-Desperey (C. ✻), *Conseiller-d'État, Directeur.*

Police générale et haute police; instruction de toutes les affaires relatives à la sûreté générale du royaume et à la découverte des manœuvres qui tendraient à y porter atteinte; exécution des lois en matière de police.

Passeports dans l'intérieur et à l'étranger; ports d'armes; forçats libérés; vagabondage, etc.

Imprimerie et librairie ; surveillance générale de cette branche d'administration, des écrits et recueils périodiques consacrés à la littérature, aux sciences et aux arts ; librairie étrangère ; vérification des livres importés ; contrefaçon ; contravention aux lois et réglemens.

*Premier Bureau.* Police politique.

M. . . . . *Chef.*

*Deuxième Bureau.* Police administrative.

M. . . . . *Chef.*

*Troisième Bureau.* Passeports, Vagabonds, etc.

M. Treverret, *Chef.*

*Imprimerie et Librairie.*

M. Tézenas, *Chef.*

*Inspecteurs de la Librairie.* MM.

Hennet, père. Meynard. Huilard-d'Hérou. Capelle.

---

## Division *de la Comptabilité générale.*

### M. Rosman ✻, Maître des Requêtes, *Chef de la Division.*

Ordonnancement de toutes les dépenses comprises au budget du ministère ; Budgets et comptabilité des dépenses départementales, Apurement des comptes y relatifs ; Comptabilité des centimes facultatifs votés par les Conseils généraux ; Paiement des pensionnaires sur les fonds de retenues ; Bordereaux et situations périodiques des dépenses liquidées, mandatées et acquittées dans les départemens ; Ecritures centrales ; Exécution des instructions sur l'ordonnance du 14 septembre 1822, et sur la justification des dépenses du budget de l'intérieur.

PREMIER BUREAU.

M. Vaillant, *Chef.*

M. de Gérin, *Agent spécial des paiemens du ministère, et du versement des retenues.*

Distributions mensuelles ; enregistrement des ordonnances et vérification ; situations d'emploi des crédits ; expédition et délivrance des lettres d'avis ; liquidation des pensions de retraite et de comptes des retenues.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Ouizille, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses d'administration générale et des établissemens de bienfaisance, des secours aux colons, des haras, des encouragemens à l'agriculture et aux manufactures, des primes pour les pêches maritimes, des dépenses des établissemens scientifiques et littéraires et des beaux-arts, des subventions aux théâtres royaux ; liquidation des comptes des établissemens dépendant de ce bureau ; écritures et livres auxiliaires.

Ordonnancement des dépenses des Ponts-et-Chaussées et mines, et des travaux d'intérêt général à Paris et dans les départemens ; écritures et livres auxiliaires.

TROISIÈME BUREAU.

M. Maison, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses départementales ; formation des budgets annuels des dépenses fixes et communes et des budgets des dépenses variables ordinaires et extraordinaires des départemens ; suite de ces dépenses, leur classification et restriction dans les limites de chaque allocation ; examen et réglement des

comptes de chaque département; arriéré des dépenses départementales de toute nature; approbation des centimes facultatifs votés par les conseils généraux; ordonnancement et compte d'emploi des fonds affectés aux secours généraux; écritures auxiliaires de toutes ces dépenses.

---

*Subdivision pour la tenue des écritures en parties doubles, et la comptabilité des dépenses spéciales.*

M. Beaugeois, *Chef de division adjoint.*

M. Baron, *Chef de bureau.*
Ecritures en parties doubles, dépenses spéciales.

*Caisse des dépenses spéciales.*

M. de Gerin, *Caissier payeur.*

### CONSEIL DES BATIMENS CIVILS.

Ce Conseil examine les projets et devis concernant les constructions et réparations de tous les bâtimens civils du Royaume; que la dépense soit payée sur les fonds du ministère de l'intérieur, ou sur ceux du ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique; les projets des alignemens des rues et places de Paris et des autres villes; il donne également son avis sur les questions d'art soumises à son examen par le Ministre de l'Intérieur.

*S. S.* le Cte DE TOURNON ✻ (C. ✻), Pair de France, Conseiller d'Etat, Gentilhomme honor. de la Chambre du Roi, *Présid.*

*Membres du Conseil, Inspecteurs-généraux des Bâtimens civils.*

M. de Gisors ✻, *V.-Prés.* M. Mazois (O. ✻.) M. Gourlier, *Sec.*
M. de Feraudy ✻ (O. ✻). M. Rohault.

*Rapporteurs près le Conseil.* Messieurs,

Gourlier. Biet. Grillon. Tardieu.

*Membres honor. adjoints au Conseil, avec voix délibérative.* MM.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Norry ✻. | Thibault.. | Percier ✻. | Vaudoyer ✻. |
| Gauché. | Rondelet ✻ | Baltard ✻. | Provost ✻. |

---

### CONSEIL GÉNÉRAL DES PRISONS.

Le Conseil général des Prisons, créé par l'ordonnance royale du 9 avril 1819, est chargé de présenter des vues sur toutes les parties de l'administration et du régime intérieur des Prisons du royaume, sur les divers systèmes de travail à introduire dans les établissemens, sur l'instruction religieuse et la réforme morale des détenus, et sur les agrandissemens, constructions et changemens de distribution à faire dans les bâtimens des Prisons.

Il est composé de membres à la nomination du Ministre de l'Intérieur, sous l'approbation de Sa Majesté.

Il tient ses séances au Ministère de l'Intérieur.

Le Ministre de l'Intérieur, *Président.*

*Membres.* Messieurs,

*S. S.* le Mis d'Aligre ✻, *Pair.*
Cte Anglès (C. ✻), *Ministre d'Etat.*
*S. S.* le Mis de Barbé-Marbois (G. ✻), *Pair de France, premier président de la Cour des Comptes.*
Bellart (G. O. ✻), *Procureur-général près la Cour royale de Paris.*
Billecoq ✻ ✻, *Avocat.*
Bonnet (O. ✻), *Député, et conseiller à la cour de Cassation.*
Breton (O. ✻), *M. de la Cham. des Dép. et du Cons. général des départ.*
Bon Capelle (C. ✻), *Cons. d'État, Direct de l'Adm. génér. des départ.*
Cte Chabrol de Volvic (G. O. ✻), *Préf. de la Seine.*
*S. S.* le Cte Chaptal ✻ (G. ✻). *Pair.*
Cottu ✻, *Cons. à la Cour roy. de Paris.*
*S S.* le Cte Daru (G. ✻), *Pair.*
*S. S.* le Duc Decazes ✻ (O. ✻), *Pair.*
Bon Delaitre (C. ✻).
Delavau (O ✻), *Cons.-d'État, Préfet de Police.*
L'Abbé Desjardins, *grand Vicaire de l'Archevêque de Paris.*
Guizot (O. ✻).
Jacquinot Pampelune (C. ✻), *Procureur du Roi près le Tribunal de 1re instance de Paris.*
*S. S.* le Duc Mathieu de Montmorency ✻ ✻, *Ministre d'Etat, P. de France.*
*S. S.* le Cte Mollien (G. ✻), *Pair.*
Moreau ✻, *Président du tribunal de Première Instance de Paris.*
Pariset ✻ ✻, *Médecin de Bicêtre.*
*S. S.* le Bon Pasquier ✻ (G. ✻), *Pair de France, Min. d'Etat.*
*S. S.* le Cte Portalis (G. O. ✻), *P. de Fr.*
*S. S.* le Cte Roy (C. ✻), *Pair de France, Ministre d'Etat.*
*S. S.* le Bon Séguier (G. O. ✻), *P. de France,* 1er *Président de la Cour Royale de Paris.*

*Secrétaire-Archiviste.*

M. de Lacvivier, *Chef de bureau des bâtimens civils, prisons, etc.*

## MAISONS DE FORCE ET DE CORRECTION.

### *Inspecteur-général.*

M. Delaville de Miremont ✻.

Les maisons centrales de détention de *Beaulieu* (Calvados), *Clairvaux* (Aube), *Embrun* (Hautes-Alpes), *Ensisheim* (Haut-Rhin), *Eysses* (Lot-et-Garonne), *Fontevrault* (Maine-et-Loire), *Gaillon* (Eure), *Limoges* (Haute-Vienne), *Melun* (Seine-et-Marne), *Montpellier* (Hérault), *Mont Saint-Michel* (Manche), *Rennes* (Ille-et-Vilaine), *Riom* (Puy-de-Dôme), *Poissy* (Seine-et-Oise), *Nimes* (Gard), *Cadillac* (Gironde), *Los* (Nord), ont été constituées: 1° maisons de force pour renfermer les individus des deux sexes condamnés à la peine de réclusion, ainsi que les femmes et les filles condamnées à la peine des travaux forcés; 2° maisons de correction pour les condamnés par voie de police correctionnelle, à un an et plus d'emprisonnement: ceux-ci devront être dans un local distinct et séparé.

La maison centrale de Saint-Michel (Manche) est en outre affectée aux condamnés à la déportation jusqu'à leur départ pour leur destination.

## CONSEIL SUPÉRIEUR DE SANTÉ.

Le Ministre de l'Intérieur, *Président.*

*Membres.* Messieurs,

Bon De Gérando (C. ✻), *Cons.-d'Et., Vice-Présid.*, impasse Férou, n. 7.
André, *Négociant*, rue Cadet, n. 9.
Bally ✻, *Médecin*, rue du Temple, 105.
Basterrèche (O. ✻), *Membre de la Ch. des Députés*, rue Louis-le-Grand, 16.
Le Bon Capelle (C. ✻), *Conseiller-d'Etat*, au Ministère de l'Intérieur.

Le Vte de Caux (C. ✠) (C. ✱) *Cons.-d'Etat*, rue St.-Honoré, n. 362.

Le Bon Hély d'Oissel (O. ✱), *Cons.-d'Etat honoraire*, rue des F.-Saint-Germ.-l'Aux, n. 9.

Le Vte Jurien ✠ (C. ✱), *Conseiller-d'Etat*, r. Royale St.-Honoré, n. 9.

Le Cte de Saint-Cricq (G.O. ✱), *Cons.-d'Etat*.

Keraudren ✠ (O. ✱), *insp. gén. du service de santé de la marine*, rue Taitbout, 12.

Moreau de Jonnès ✠ ✱, *Officier supérieur de l'Etat-major*, rue de l'Université, n 28.

Pardessus ✠ (O ✱). *Conseiller en la Cour de Cassation*, à l'Ecole de Droit.

Pariset ✠ ✱, *Médecin*, rue Hautefeuille, 30.

M. de Joannis ✠, *Sec. du Conseil*, rue Hillerin-Bertin, n 7.

Le Conseil tient ses séances à l'hôtel des bureaux du ministère de l'Intérieur, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 103.

---

*Inspecteur-général des Eaux-Minérales.*

M. Boin ✠ (O. ✱), *Membre de la Chambre des Députés.*

---

ARCHIVES DU ROYAUME,

*à l'hôtel Soubise, et au Palais de Justice.*

M. le Chevalier de la Rue ✠ (O. ✱), *Garde général des Archives.*

M. Coru-Sarthe, *Chef de la section Législative, faisant en même temps les fonctions de Secrétaire-général.*

*Section Administrative.* . M Guiter. *Section Historique.* . . M. Ponsar.
*Sections Domaniale et Topographique réunies*, M. Laget.
*Section Judiciaire.* . . . M. Terrasse *au Palais de Justice.*

---

CONSEIL GÉNÉRAL DU COMMERCE, ET CONSEIL GÉNÉRAL DES MANUFACTURES, *rue de Grenelle St.-Germain*, n. 103.

Leur organisation actuelle a été fixée par des ordonnances royales des 23 août 1819, et 9 février 1825.

Leur destination est de donner, d'après le renvoi du Ministre de l'intérieur, des avis motivés sur les questions de législation ou d'administration qui intéressent le commerce ou les fabriques, et sur les projets et mémoires qui s'y rapportent; ils peuvent aussi signaler au Ministre les abus ou les inconvéniens qu'ils jugent préjudiciables, et lui présenter leurs vues sur les améliorations qu'ils croient propres à favoriser le mouvement et les progrès de l'industrie.

Le Ministre de l'intérieur a la présidence de ces Conseils; le Directeur du commerce et des manufactures y a séance et les préside en son absence. En outre, un de leurs membres respectivement, est chargé par le Ministre de la vice-présidence; il est désigné tous les six mois.

Le Conseil du commerce est composé, 1° d'autant de membres qu'il y a de Chambres de commerce dans le Royaume; chacune présente deux candidats; le Ministre de l'intérieur en choisit un; 2° de vingt membres désignés par le Ministre, directement.

Le Conseil des manufactures est composé de soixante membres désignés par le Ministre, directement, et pris dans les diverses branches d'industrie; en nombre proportionné, autant que possible, à leur importance.

Toutes ces nominations doivent être approuvées par le Roi. Un secrétaire pour les deux conseils est nommé dans la même forme.

Les fonctions des membres durent trois ans; elles sont gratuites.

Les séances ordinaires sont, le jeudi pour le Conseil des manufactures, le vendredi pour le Conseil du commerce.

Il y a des séances de grand ordre du jour quand le Ministre les indique. Les objets à y traiter sont annoncés d'avance aux membres absens et aux Chambres de commerce, afin qu'elles envoient leurs mémoires ou même qu'elles fassent suppléer par un de leurs membres ordinaires, celui qu'elles ont fourni au Conseil, s'il ne se rend pas à la convocation.

Après cinq ans d'exercice, les membres de l'un et l'autre Conseil peuvent obtenir des brevets signés de la main de Sa Majesté, qui leur confère le titre de conseillers du Roi au Conseil du commerce (ou des manufactures). Il existe aujourd'hui six de ces brevets dans chacun des conseils; ils n'ont été décernés, quant à présent, qu'à des membres sortis de fonctions: et depuis la première nomination en 1819, il n'en a été accordé de nouveaux qu'à raison des vacances par le décès des premiers titulaires.

## *Président des deux Conseils.*

## S. Ex. le Ministre Secrétaire d'Etat de l'intérieur.

M. le Conseiller d'Etat, *Directeur du commerce et des manufactures, en l'absence du Ministre.*

*Secrétaire des deux Conseils.*

M. Vincens ✻, *Chef de division au Ministère de l'intérieur, ancien négociant*, rue Bleue, n. 17.

*Conseil de commerce à renouveler au 31 décembre 1827.* MM.

| | |
|---|---|
| Davillier (J.-C.) ✻, | *Paris.* |
| Ternaux-Rousseau, | *Paris.* |
| Delessert (François) ✻, | *Paris.* |
| Lefebvre (Jacques), | *Paris.* |
| Outrequin, | *Paris.* |
| Lafond, | *Paris.* |
| Odier ✻, | *Paris.* |
| Seillière fils, | *Paris.* |
| Cottier, | *Paris.* |
| Pavy ✻, *Membre de la Ch. des Députés.* . | *Lyon.* |
| Perée (Louis). . . . . | *Paris.* |
| De La Roche. . . . . | *Havre.* |
| De La Panouze ✻. *M. de la Ch. des Députés.* | *Paris.* |
| Human (O. ✻), *idem.*. | *Strasbourg.* |
| Basterrèche (O. ✻), *id.* | *Bayonne.* |
| Fouquier-Long ✻, *id.* | *Rouen.* |
| Mallet (Jules). . . . | *Paris.* |
| Levesque ✻, *Memb. de la Ch. des Députés.* | *Nantes.* |
| Olard. . . . . | *Bordeaux.* |
| Soulier (O. ✻).. . . | *Avignon.* |
| Poujol. *présenté par la Ch. de commerce de* | *Amiens.* |
| Bertrand. . . . . | *Avignon.* |
| Lanne. . . . . | *Bayonne.* |
| Muguet . . . . . | *Besançon.* |
| Gautier (O. ✻), *M. de la Ch. des Députés.* | *Bordeaux.* |
| Fontaine, *présenté par la Ch. de com. de* | *Boulogne.* |
| Laperrine – d'Hautpoul. . . . . | *Carcassonne.* |
| Bourdon. . . . . | *Dieppe.* |
| De Bacque. . . . | *Dunkerque.* |
| Le Mengonnet. . . | *Grandville.* |
| Rasteau fils. . . . | *La Rochelle.* |
| Seguin (de Château-Gontier). . . . | *Laval.* |
| Begouen de Meaux ✻ | *Le Havre.* |
| Van Hanacker. . . | *Lille.* |
| Rotinat. . . . . | *Lorient.* |
| Dugas. . . . . | *Lyon.* |
| De Roux (O. ✻), *M. de la Ch. des Dép.* | *Marseille.* |
| Dorr. . . . . | *Metz.* |
| Durand-Fajon. . . | *Montpellier.* |
| . . . . . | *Nantes.* |
| Vincens-Mourgue. . | *Nîmes.* |
| Crignon – d'Auzouer ✻, *Membre de la Ch. des Députés.*. | *Orléans.* |
| Vassal. . . . . | *Paris.* |
| Ruinart de Brimont (O. ✻), *Memb. de la Ch. des Députés.* | *Reims.* |
| Fremery. . . . | *Rouen.* |
| Fueux. . . . . | *St.-Bricuc.* |
| Lecudennec. . . . | *Saint-Malo.* |

Frédéric de Turckeim, *Membre de la Ch. des Dép., prés. par la Ch. de comm. de* *Strasbourg.*
Duchan. . . . . *Toulouse.*
Gouin de La Grandière, *près. par la Ch. de comm. de* *Tours.*
Fontaine Gris. . . *Troyes.*

*Conseillers du Roi au Conseil général du commerce.* MM.

Bon Benjam. Delessert (O. ✲), *rue Coq-Héron*, n. 3. . . . *Paris.*
Mollet de Gérando. . . *Lyon.*
Cabarrus . . . . *Bordeaux.*
Chedeaux. . . . . *Metz.*
Thomas . . . . *Saint-Malo.*
Chev. Martin d'André ✲, *rue Chantereine*, n. 54.

*Conseil général des manufactures, à renouveler au 31 décembre* 1827. MM.

*Acier.*

*Milleret*, de la Bérardière, près St.-Et., *rue d'Antin*, n. 7.

*Cuivre.*

*Boucher* fils ✲, Memb. de la Chambre des Députés (Orne).
*Boigues* (Lis), d'Imphy, près Nevers, *rue des Minimes*, n. 12.

*Fers.*

Le Mis de *Louvois* ✲ (O. ✲). Pair.
*Michel*, d'Ecot (Haute-Marne).
*Aubertol*, de Vierzon (Cher).
*Dufaud*, de Fourchembault (Nièvre).
*Rambourg*, de Saint-Jean-de-Bouis (Allier), *rue d'Orléans St.-Honoré.*
Le Cte *de Laubépin*, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 38.

*Mines.*

*De Miremont*, à Vienne (Isère).

*Fers-Blancs.*

*Falatieu*, de Bains (Vosges), *rue St.-Lazare*, n. 76.

*Laines.*

Le Bon *Ternaux* (O. ✲), place des Vict.
*Jobert-Lucas*, de Reims.
Le Bon *de Neuflize* ✲, de Sedan, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 24.
*Anatole-Gerdret* ✲, de Louviers.
*Quesné fils* (Math.), d'Elbeuf.
*Féliz Tourangin*, de Bourges.
*Fonsès*, (Guill.), de Carcassonne.

*Toiles.*

*Thoré*, du Mans.
*Desmarquais* de Beaufort (Maine-et-L.)

*Cotons.*

*Féray* (Lis), d'Essone, r. Charlot, 45
*Pinel* fils aîné, de Rouen.
*Herbert* de St.-Riquier, d'Amiens.
*Joly* (Amé) ✲, de St.-Quentin.
*Jaral* ✲ de St.-Denis, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 12
*Matagrin* aîné, de Tarare.

*Soies.*

*Rocheblave*. Filateur, à Alais (Gard).
*Maillé*, Fabricant, à Lyon.
*Cartier-Gaillard*, à Tours.
*Roux-Carbonnel*, Fabricant, à Nîmes.
*Dugas*, Fabricant de rubans, à Saint-Chamond (Loire).

*Cuirs.*

*Salleron* (Cl.) ✲, r. St.-Hippolyte, n. 8 et 10.

*Produits chimiques.*

*Chaptal* fils ✲, rue des Jeûneurs, 14.
*D'Arcet* ✲, à l'hôtel de la Monnaie.
*Roard* ✲, rue Montmartre, n. 160.

*Chapellerie.*

*Guichardière*, rue St-Jacques. n. 178.

*Imprimerie et Librairie.*

*Firmin-Didot*, rue Jacob, n. 24.
*Molé* jeune ✲, rue Madame, n. 4.

*Horlogerie.*

*Bréguet*, quai de l'Horloge, n. 79.
*Favre*, à Besançon (Doubs).

*Orfévrerie.*

*Odiot* ✲, rue l'Evêque, n. 1.
*Cahier* ✲, rue St. Honoré, n. 283.

*Dentelles.*

*D'Ocagne*, r. des Fos.-Montmartre, 21.

*Batiste.*

*Fizeau* fils, à Valenciennes (Nord).

*Schalls.*

*Hindenlang* ✲, rue des Vinaigriers, 15.
*Rey* ✲, rue Ste.-Apolline, n. 13.

*Poterie fine.*

*De Saint-Cricq-Casaux*, rue Grange-Batelière, n. 12.

*Papeterie.*

*Johannot*, à Annonay (Ardèche).

*Limes.*

*De Saint-Bris* ✲, à Amboise (Indre-et-Loire).

*Cristaux et Verres.*

*Desrousseaux* (Louis), de Charleville (Ardennes).

*Tapis.*

*Sallandrouze*, d'Aubusson, rue des Vieilles-Audriettes, n. 3.

*Vayson*, rue d'Anjou St.-Honoré, n. 9.

*Raffinerie.*

N. . . . . .

*Armurerie.*

*Le Page*, armurier du Roi, rue de Richelieu.

*Instrumens d'optique.*

*Lerebours* ✻, rue du Pont-neuf, 13.

*Bronzes et Dorures.*

*Lenoir-Ravrio*, r. des F.-S.-Thom. 19

*Denière*, rue d'Orléans, n. 9.

*Porcelaine.*

*Ed. Honoré*, rue du Faub. Poissonnière, n. 4

*Conseillers du Roi au Conseil général des Manufactures.* Messieurs,

*De Fontenay* (Alexandre), de Rouen, rue Royale-St.-Honoré, n. 12.

Bon *Guénifey de Savonnières* (A. L.) ✻, de Paris, r. N.-des-P.-Champs, n. 58.

*Jubié* ✻✻ (P. J.), de la Saône (Isère)

*De Bray* (Fs.-M.-Eugène) ✻, d'Amiens, rue de la Chaussée-d'Antin, 50.

*Le Comte de Redern*, de Paris.

*Bellangé*, rue de Vendôme, n. 10.

## CONSEIL D'AGRICULTURE.

Ce Conseil, créé par ordonnance du Roi, du 27 janvier 1819, donne son avis sur les questions de législation et d'administration, et sur les projets et mémoires relatifs à l'agriculture, qui lui sont renvoyés par le Ministre ; il présente ses vues sur les améliorations et perfectionnemens à introduire dans l'agriculture, et sur les encouragemens et récompenses à accorder.

Les membres qui le composent sont à la nomination du Ministre, sous l'approbation de S. M. Leurs fonctions, conférées pour trois ans, peuvent être continuées en vertu d'une nomination nouvelle. Un arrêté du 21 avril 1824 a nommé les Membres ci-après désignés, dont l'entrée en fonctions a eu lieu le 1er mai suivant.

Le Ministre, sur l'avis du Conseil et la proposition des Préfets, nomme, dans les départemens, des membres correspondans dont le nombre ne doit pas excéder celui des arrondissemens. Ils correspondent avec le Ministre, donnent leur avis sur les questions relatives à l'amélioration de l'agriculture dans leurs départemens, et participent aux distributions de graines, plantes et ouvrages qui sont faites par le Ministère. Ils ont droit d'assister aux séances du Conseil lorsqu'ils sont à Paris.

### Le Ministre de l'Intérieur, *Président.*

*Membres.* Messieurs,

*S. S.* le Cte Chaptal ✻ (G. ✻), *Pair de France, de l'Acad. des Sciences.*

Le Chev. Tessier ✻ ✻, *de l'Acad. des Sciences.*

Le Chev. Huzard ✻ ✻, *de l'Acad. des Sciences.*

Bosc ✻, *de l'Acad. des Sciences.*

De Frénilly ✻, *Député.*

Le Vte Emmanuel d'Harcourt, *Député.*

De Cassini ✻, *Présid. à la Cour roy. de Paris.*

De Rainneville père ✻.

N. . . . . .

*Les quatre Députés des colonies, dont les noms suivent, ont été adjoints, par le même arrêté, au Conseil d'Agriculture, où ils ont voix délibérative*, savoir : Messieurs,

Le Cte de Cacqueray-Valmenier, *Député de la Martinique.*

Cte de Vaublanc (G. O. ✻), *Député de la Guadeloupe.*

N. . . . *Député de la Guiane Française.*

Philibert, *Député de l'Ile-Bourbon.*

*Membres correspondans.* Messieurs,

| Arrondiss. | | Arrondiss. | | Arrondiss. | |
|---|---|---|---|---|---|
| | AIN. | *Nantua*..... | Montanier (L.), à Châtillon de Michaille. | | ALSACE. |
| *Belley*..... | De Villeneuve. | | | *Chât. Thierry* | Sarrazin, à Yardilly. |
| *Bourg*..... | Le Bar. de Belvey. | | | | |
| *Gex*..... | Penault de Jotems. | *Trévoux*..... | Perrier. | | |

*Laon*..... De Maussion, aîné, à Arrancy
*St.-Quentin*... Congouilh, au Mont-S.-Mart.
*Soissons*..... Cte. Dulauloy, à Villeneuve.
*Vervins*..... Bessen, à Guise.

ALLIER.

*Gannat*..... Decombes des Morelles, à Escurolles.
*Lapalisse*..... Du Brétail, à Liernolles.
*Mont-Luçon*.. . . . . .
*Moulins*..... Comte de Chalus, à Veurdre.

ALPES (B.).

*Barcelonnette*. Manuel.
*Castellanne*... Ailhaud de Méonilles.
*Digne*..... Raibaud Lange, aux Mées.
*Forcalquier*... Terris.
*Sisteron*..... Bermond de Vaulx, frères, à Noyers.

ALPES (H.).

*Briançon*..... Faure aîné.
*Embrun*..... Serres.
*Gap*..... Farnaud ✻.

ARDÈCHE.

*L'Argentière*.. Jauffrès.
*Privas*..... De Bernardy, à Fontbonne.
*Tournon*..... Dubay, à Saint-Didier.

ARDENNES.

*Mézières*..... Taillefer, à Villers-le-Tilleul.
*Rhetel*..... Maillard d'Herbigny.
*Rocroy*..... . . . . .
*Sédan*..... Gobert, à Sailly.
*Vouziers*..... Boullenois, à Senuc.

ARIÉGE.

*Foix*..... Le chev. de Morteaux, au chât. de Bourdette.
*Pamiers*..... Dounons, à Saverdun.
*St.-Girons*.... De S.-Blanquat, à S.-Blanquat.

AUBE.

*Arcy-sur-Aube* Cte. de Plancy, à Plancy.
*Ear-sur-Aube* Armand.
*Barre-sur-S*.. . . . . .
*Nogent-sur-S*. Dupreuil.
*Troyes*..... Avalle Duplessis, canton de Lusiguy.

AUDE.

*Carcassonne*. De Bonnafos.
*Castelnaudary*.. Gardelle.
*Limoux*..... Le marq. d'Auberjon.
*Narbonne*..... Enjalric.

AVEYRON.

*Espalion* ..... Daude, à Ste.-Geneviève.
*Milhau*..... Giron, à Buzareingues.
*Rodez*..... Amans de Rodat, à Olemps.
*St.-Afrique*... De Neirac.
*Villefranche*.. Dulac.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

*Aix*..... De Belleval, à Istres.
*Arles*..... Roux (Franç.)
*Marseille*..... Lautard.

CALVADOS.

*Bayeux*..... . . . . .
*Caen*..... De Magneville, à Hérouville.
*Falaise*..... De Brebisson.
*Lisieux*..... . . . . .
*Pont-l'Evêque* . . . . . .
*Vire*..... . . . . .

CANTAL.

*Aurillac*..... Daudin, à Vic.
*Mauriac*..... Comte de Bassignac.
*Murat*..... Maienobe.
*S.-Flour*..... Devèze de Chabriol.

CHARENTE.

*Angoulême*.... Terrasson de Montleau, à St.-Estèphe.
*Barbezieux*... Canivet Desgraviers, à Montboyer.
*Cognac*..... Marrot, à Birac
*Confolens*..... Le Cte. Dupont.
*Ruffec*..... D'Hemery.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

*Jonzac*..... Chev. de Cazes.
*La Rochelle*.. . . . . .
*Marennes*..... Jousseaume, à St.-Hilaire.
*Rochefort*..... . . . . .
*Saint-Jean-d'Angely*... Jouneau, à Nouillers.
*Saintes*..... Savary.

CHER.

*Bourges*..... . . . . .
*S.-Amand* .... Cte. Heurtault-de-Lamerville, à Dun-le-Roi.
*Sancerre*..... Cadet-Devaux, à S.-Germain-des-Bois.

CORRÈZE.

*Brives*..... Cte. de Noailles.
*Tulle*..... Lespinasse de Bournazel.
*Ussel*..... Jovin, à Meymac.

CORSE.

*Ajaccio*..... Peraldy.
*Bastia*..... Rigo (Vincent).
*Calvi*..... Renucci.
*Corte*..... Gaffori.
*Sartène*..... Trani.

CÔTE-D'OR.

*Beaune*..... Edouard.
*Châtil.-sur-S.* Duc de Raguse.
*Dijon*..... Grasset.
*Sémur*..... Cte. Heudelet, à Bierre-lès-Semur.

CÔTES-DU-NORD.

*Dinan*..... Beslay.
*Guingamp*..... Desjars.
*Lannion*..... De Kergariou.
*Loudéac*..... La Roue.
*St.-Brieuc*.... Du Taya, à l'Hermitage.

CREUSE.

*Aubusson*.... Martinon, à Biessac.
*Bourganeuf*.. Chassoux.
*Boussac*..... De Sainthorent,
*Guéret*..... Michellet.

DORDOGNE.

*Bergerac*..... Durand de Corbiac.
*Nontron*..... Lansade.
*Périgueux*.... Bugeaud-la-Piconerie.
*Riberac*..... Vte. de Cazes.
*Sarlat*..... Bevou.

DOUBS.

*Beaume*..... Girod-Chantrans, à Besançon.
*Besançon*..... Ordinaire, à Maizières.
*Montbéliard*.. Jeanmaire.
*Pontarlier*.... De Jonge (Vinc)

DRÔME.

*Die*..... Rigaud de l'Ile.
*Montélimart*.. Morin père.
*Nyons*..... Leblanc.
*Valence*..... Degros de Conflans, à Tains.

EURE.

*Bernay*..... Martel de la Vacherie, à Barquet.
*Evreux*..... De la Pâture, à Irreville.
*Les Andelys*.. Le Duc de Plaisance.
*Louviers*..... Assire.
*Pont-Audem*.. Le Cte. de Blangy, à Boissy.

EURE-ET-LOIR.

*Chartres*... Lelong, à Soulaires.
*Châteaudun*.. Duclos, à Saint-Denis.
*Dreux*..... . . . . .
*Nogent-le-Rotrou*..... Caquet, Comte de Pisieux.

FINISTÈRE.

*Brest*..... Kersauson de Pennendreff.
*Châteaulin*.. . . . . .
*Morlaix*. ..... De la Fruglaye.
*Quimper*..... De Bastard de Kerguifinec.
*Quimperlé*.... De Mauduit.

GARD.

*Alais*..... D'Hombres. Firmas.
*Le Vigan*... LacourLagardiole.
*Nîmes*..... D'Aramon.
*Uzès*..... De Servezane.

HAUTE-GARONNE.

*Muret*..... Galy.
*St.-Gaudens*.. Duran.
*Toulouse*..... De Malaret.
*Villefranche*. Dupérier.

GERS.

*Auch*..... David (Irénée).
*Condom*..... . . . . .
*Lectoure*..... De Colomé (L).
*Lombez*..... De Mac Mahon,
*Mirande*..... Boussez de Fourcaud.

GIRONDE.

*Bazas*..... . . . . .
*Blaye*..... . . . . .
*Bordeaux*..... Montbrun , à Castres.
*La Réole*..... Bonnet.
*Lesparre*..... Baron Duperrier.
*Libourne*..... Duc de Cazes.

HERAULT.

*Beziers*..... D'Hauteroche.
*Lodève*..... Le Marquis de St.-Maurice.
*Montpellier*... . . . . .
*Saint-Pons*... Laur.

ILLE-ET-VILAINE.

*Fougères*..... Aubert de Trégomain.
*Montfort*..... Guimberteau (Félix).
*Redon*. ..... Dubouexic de la Driennais.
*Rennes*..... Degland.
*S.-Malo*..... L. de Lorgeril, à Beaumanoir.
*Vitré*..... Duplessis-d'Argentré.

INDRE.

*Châteauroux*. . . . . .
*Issoudun*..... Girard de Villesaion.
*La Châtre*... Deschartres , à Nohant.
*Le Blanc*..... Le Chev. de Marivault , au Blizon.

INDRE-ET-LOIRE.

*Chinon*..... Aubert du Petit-Thouars.
*Loches*..... Lemaitre de S.-Aubin.
*Tours*..... Aubry de la Borde.

ISÈRE.

*Grenoble*..... Colaud de la Salcette.
*Latour-Dupin*. Fuzier, frères, à St.-Oudars.
*St.-Marcelin*. . . . . .
*Vienne*..... De Guillet de Moydière.

JURA.

*Dôle*..... Brune, à Souvans.
*Lons-le-Saulnier*... ..... Guyetant.
*Poligny*..... Brunet (J.-B.)
*Saint-Claude*. Chaveriat (L.).

LANDES.

*Dax*..... De Borda , à Saint-Vincent-de-Saintes.
*Mont-de-Marsan*..... Martres.
*Saint-Sever*.. Basquiat - Mugriet, à Meillan.

LOIR-ET-CHER.

*Blois*..... .. Le marquis de Guercheville.
*Romorantin*... Berthereau de la Giraudière.
*Vendôme*..... Le Marquis de Saumery , à la Ville-aux-Clercs

LOIRE.

*Montbrison*... Belzevrie, à Chalin-le-Comtal.
*Roanne*. ..... Marq. de Tardy.
*St.-Etienne*. Sablon Pupil.

HAUTE-LOIRE.

*Brioude*..... De Machéco , à Alleret.
*Le Puy*..... Girard Jaudriac, à Courbon.
*Yssengeaux*... Dufaure de Citre , à Dumières.

LOIRE-INFÉRIEURE.

*Ancenis*..... . . . . .
*Châteaubriant*. Saulnier , à la Mellerayc.
*Nantes*..... De St. Céran.
*Paimbœuf*.... Fresuicz.
*Savenay*..... Delfaut.

LOIRET.

*Gien*..... De Chazal , à la Sablonnière.
*Montargis*.... Baron de Costaz.
*Orléans*..... Bobée de Chenailles.
*Pithiviers*.... Lecoq , à Laas.

LOT.

*Cahors*..... Delord, à Fraissinet-le-Gelat.
*Figeac*..... .. Delpon.
*Gourdon*..... Calmels, à Montvalent.

LOT-ET-GARONNE.

*Agen*..... De Raiguiac , à Foulayronne.
*Marmande*.... . . . . .
*Nérac*..... Vigier, à Réamp.
*Villeneuve-d'Agen*..... Langsdorff , à Fumel.

LOZERE.

*Florac*..... Broussous.
*Marjevols*..... Brun de Villeret, à St.-Chély.
*Mende*. ..... Barbut.

MAINE-ET-LOIRE.

*Angers*..... . . . . .
*Beaugé*..... . . . . .
*Beaupréau*.... . . . . .
*Saumur*..... Bonnemère Varennes.
*Segré*..... Maunoir, à Loiré.

MANCHE.

*Avranches*.... Lechevalier.
*Cherbourg*..... Fonvenilliat.
*Coutances*.... Brohon.
*Mortain*. ..... Debordes.
*Saint-Lô*..... Gislot.
*Valognes*..... Sivard de Beaulieu.

MARNE.

*Châlons-sur-Marne*..... Godart , à Juvigny.
*Epernay*..... Dergère , à Mondémant.
*Reims*..... Carbonnet, aux Marais.
*Ste.-Menéhould*. . . . . .
*Vitry-sur-M.* Mad. d'Harville.

HAUTE-MARNE.

*Chaumont*..... . . . . .
*Langres*..... Chev. de Montarby , à Dampierre.
*Vassy*..... Le Baron de Thosse, à Joinville.

MAYENNE.

*Château-Gontier*..... De Bois-Jourdan , à Buire.

*Laval* ..... Marq.de Bailly, à Bourg-neuf.
*Mayenne*..... De Hercé.

MEURTHE.

*Château-Salins*..... Thomassin, à Achain.
*Lunéville*..... Lahalle, à Blamont.
*Nancy*..... Berthier, à Roville.
*Sarrebourg*.... Germain.
*Toul*..... Valcourt aîné, à Bicqueley.

MEUSE.

*Bar-le-Duc*... Major, à Culey.
*Commercy*.... Sainsère, à Vaucouleurs
*Montmédy*.... Rollin, à Montfaucon.
*Verdun*..... Génin, à Wadelaincourt.

MORBIHAN.

*Lorient*..... Trochu, à Belle-Ile-en-Mer.
*Ploermel*..... Marquis de la Boëssière, à Malleville.
*Pontivy*..... Le Barre.
*Vannes*..... Le Masne.

MOSELLE.

*Briey*..... Durand, fils, à Tichémont.
*Metz*..... Grandidier, à Talange.
*Sarguemines*.. Delinot, à Forbach.
*Thionville*..... . . . . .

NIÈVRE.

*Chât.-Chinon*. Marquis de Pracomptal, à Châtillon.
*Clamecy*..... . . . . .
*Cosne*..... Bertaux, à Arzembouchy.
*Nevers*..... Comte A. de la Rochefoucauld, à Gimouille.

NORD.

*Avesnes*..... Fournier, Beaufort.
*Cambray*..... Farez, à Villers-Ploich.
*Douai*..... Broy, à Cuincy.
*Dunkerque*.... Coquillier, à Grande Synthe.
*Hazebrouck*.. *Idem*.
*Lille*..... Coget, à Thumeries.

OISE.

*Beauvais*..... Milon, à Montherlant.
*Clermont*..... Levavasseur, à Breteuil.
*Compiègne*.... Chevalier, à Gournay.
*Senlis*..... Tronchon, à Réez-Fosse.

ORNE.

*Alençon*..... Delaunay, à Seez
*Argentan*..... Le chevalier de Maisons, à Ménil-Glaize.
*Domfront*..... Laigre-Lessart.
*Mortagne*..... De Beaujeu, à Viantais.

PAS-DE-CALAIS.

*Arras*..... Leroux du Châtelet, à Roeux.
*Béthune*..... . . . . .
*Boulogne*..... . . . . .
*Montreuil*..... . . . . .
*St-Omer*.... Decocq, à Houlle.
*Saint-Pol*..... Willerval, à Séricourt.

PUY-DE-DÔME.

*Ambert*..... Pourrat.
*Clermont*..... Comte de Montlosier, à Randanne.
*Issoire*..... . . . . .
*Riom*..... . . . . .
*Thiers*..... Baudet Lafarge, à Maringue.

PYRÉNÉES (B.).

*Bayonne*..... . . . . .
*Mauléon*..... Dandurein, à Licharre.
*Oloron*..... Lamotte, à Moumour.
*Orthez*..... . . . . .
*Pau*..... . . . . .

PYRÉNÉES (H.).

*Argelès*..... Labat.
*Bagnères*..... Ferrère d'Asté.
*Tarbes*..... Buron, à Ibos.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

*Céret*..... Delcros (A.).
*Perpignan*.... Durand (F.).
*Prades*..... Lacroix (J.).

RHIN (B.).

*Saverne*..... Teutsch.
*Schelestadt*... Waldejo, Ludan.
*Strasbourg*.... . . . . .
*Wissembourg*. Lebel, à Lampertsloch.

RHIN (H.)

*Altkirch*..... Heilmann, à Mulhausen.
*Befort*..... Migeon, à Mervilliers.
*Colmar*..... Beysser, à Ribeauvillers.

RHÔNE.

*Lyon*..... Billon.
*Villefranche*.. Mogniat de l'Ecluse, à S.-Jean d'Ardières.

SAÔNE (H.).

*Gray*..... Nourisson, à Corneux.
*Lure*..... Laroyenne, à St.-Germain.
*Vesoul*..... Bobilier.

SAÔNE-ET-LOIRE.

*Autun*..... Thibault-Duvernay.
*Châlons-sur-Saône*. Febvre, à Mont-St.-Vincent.
*Charolles*..... Carnat, à Bourbon-Lancy.
*Louhans*..... Puvis, à Joudes.
*Mâcon*..... Cte. de Rambuteau, à Charnay.

SARTHE.

*La Flèche*... Deslandes, à Bazouges.
*Le Mans*..... . . . . .
*Mamers*..... . . . . .
*Saint-Calais*.. . . . . .

SEINE.

*Saint-Denis*... Héricart de Thury.
*Sceaux*..... Yvart.

SEINE-INFÉRIEURE.

*Dieppe*..... Houdeville, à Longueil.
*Le Havre*.... Levasseur de Courcy, à Gerville.
*Neufchâtel*... Decroutelle, à Parfondéval.
*Rouen*..... Le Baron de Monville.
*Yvetot*..... Le Comte Raoul de Germiny, à Motteville.

SEINE-ET-MARNE.

*Coulommiers*. De Marolles, à Vandoy.
*Fontainebleau*. . . . . .
*Meaux*..... Le Baron de Mortemart-Boisse, à Paris.
*Melun*..... Le Baron de la Rochette.
*Provins*..... Buchère de l'Épinois, à Chenoise.

SEINE-ET-OISE.

*Corbeil*..... Andrieu, à Cheptainville.
*Etampes*..... Hénin de Longuevoise.
*Mantes*..... Pelletier.
*Pontoise*..... Bouchard des Carneaux.

*Rambouillet*.. LeBaronLebrun, à Dourdan.
*Versailles* .... De Plaucy.

SÈVRES (DEUX).

*Bressuire*..... Du Motreau, Châtillon.
*Melle*..... Jozeau.
*Niort*..... .....
*Partenay*..... Guérineau.

SOMME.

*Abbeville*..... Tillette - Mautort, à Cambron.
*Amiens*..... De Rainneville, à Allouville.
*Doulens*..... Le Comte de la Porte, à Remesnil.
*Montdidier*... Bertin, à Roye.
*Péronne*..... Petit, à Buire-Courcelle.

TARN.

*Albi*..... ... Vte. de Solages.
*Castres*..... Comte de Villeneuve (Louis).
*Gaillac* ..... Vicomte de Corneillan.
*Lavaur*..... Comte de Castellane.

TARN-ET-GARONNE.

*Castel-Sarrazin*. De Saget.

VAR.

*Moissac*..... .. De Tours.
*Montauban*... Albrespy, cadet.
*Brignoles*..... De Beaumont. à Cabasse.
*Draguignan*.. De Gasquet, à Lorgues.
*Grasse*..... Comte de Drée.
*Toulon*..... Aurran, à Hyères

VAUCLUSE.

*Apt*..... Bouquet, à Cucuron.
*Avignon* ..... .....
*Carpentras*... Waton.
*Orange*..... De Biliotti, à Beauregard.

VENDÉE.

*Bourb.-Vend.* Deladouespe, à Mouchamp.
*Fontenay*..... Payrard, à Chavagne.
*Les Sables-d'Olonne*. Le Comte de Saint-Denis, à Avrillé.

VIENNE.

*Châtellerault*. Dansays de la Villate, à Iugrande.
*Civray*..... Pestre, à Usson.
*Loudun*..... Le Marquis de Marconnay, à Marconnay.

*Montmorillon*. Chatenet, à la Tremouille.
*Poitiers*..... De Faulconnier, à Aventon.

VIENNE (H.).

*Bellac*..... Leulier-Duché.
*Limoges*..... Navières du Vieux-Pérou.
*Rochechouart* Judde de la Judie de la Rivière.
*Saint-Yrieix*.. Bugeaud-Lapiconerie.

VOSGES.

*Epinal*..... Cuny.
*Mirecourt*..... Mersey, à Ravenelle.
*Neufchâteau*. Marant, à Bulgnéville.
*Remiremont*.. Berguam.
*Saint-Dié*..... Humbert, à Frappelle.

YONNE.

*Auxerre*..... ... Bernard, à Héry.
*Avalon*..... Laureau, à St.-André-en-terre pleine.
*Joigny*..... Cte. Emmanuel d'Harcourt.
*Sens*..... Esmangard de Bournonville.
*Tonnerre*..... Marq. de Tanlay, à Tanlay.

## ÉTABLISSEMENS RURAUX.

M. le Chev. Huzard ✲ ❋, *Inspecteur-général des Ecoles royales Vétérinaires*, rue de l'Eperon, n. 7.
M. le Chev. Tessier ✲ ❋, *Inspect. général des Bergeries royales*, rue des Petits-Augustins, n. 26.
M. Bosc ❋, *Inspecteur-général des Pépinières royales et départementales*, rue des Maçons-Sorbonne, n. 15.

---

*Inspecteurs généraux des Haras.* MM.

Lenormant d'Etioles, Bon de Tournehem ✲ ❋, 1er *Arr.*
Cte de Montchal, ✲ 2e *Arrond.*
Ch. Van Hoorick ✲, 3e *Arrond.*
Ch. de Lespinats ❋, 4e *Arrond.*
Cte de Lastic S.-Jal ✲ ❋, 5e *Arr.*
Chev. Dupont ✲(O.❋), 6e *Arr.*
De Solanet ❋, 7e *Arrondiss.*
Cte de Lastic de Parentignac ✲, 8e *Arrondissement.*

*Agens généraux des Remontes pour les Haras.*
M. Strubberg ❋, *pour la Division du Nord.*
M. le Cte Jos. de Bony, *pour la Division du Midi.*

*Directeurs des Haras.* Messieurs,
Bon de Bonneval ✲, *Ins.-g. adj. au Pin.* | Le Mis de Vaugiraud ✲, *à Rozières.*

*Directeurs de dépôts d'Etalons et Poulains.* Messieurs,
Le Command. Cte de Fargues ✲(C. ✠), *Direct. de Haras, à Pompadour.*
Vte de Portes ✲, *dir. de Haras, à Pau.*
Miquel d'Alton ✲, *a Tarbes.*

*Chefs de Dépôts d'Etalons.* Messieurs,

Mis Le Bouracher ✠, *à Abbeville.*
Lenormant d'Etioles fils ✠, *à Angers.*
De Lasalle, *à Arles.*
Chev. de Fargues S.-Geniez, *à Aurillac.*
De Livron, *à Auxerre.*
De Monfaucon, *au Bec.*
Cte de Bousies, *à Besançon.*
Le Mis de Faletans ✠ ✠, *à Blois.*
De Guentz, *à Braisne.*
Darentière de Montvernois ✠, *à Cluny*
Bon Damien de Chandenier ✠, *à Corbigny*
Le Mis de Châteauvieux ✠, *à Grenoble.*
Gravé de la Rive, *à Lamballe.*
Le Cte de Livène ✠, *à Langonnet.*
Le Mis de Royère ✠, *à Libourne.*
De Montendre, *à Montier-en-Der.*
Vte de Sedaiges ✠, *à Parentignac.*
De Lestellet, *à Perpignan.*
De Solanet (Am.), *à Rodez.*
Bon de Maleden ✠ ✠, *à St.-J.-d'Angély.*
Du Haussay, *à Saint-Lô.*
Auguste de Vaublanc, *à St.-Maixent.*
Chanoine de Rocmont, *à Strasbourg.*
De Gastebois, *à Villeneuve-d'Agen.*

ÉCOLE ROYALE D'ÉQUITATION, *rue Cadet*, n. 11.

M. Cazalot ✠, *Commandant.*
M. le Chev. Raulin de Cajoc ✠ ✠, *Ecuyer Adjoint.*

COMMISSAIRES EXPERTS *pour la vérification, en cas de litige, des marchandises présentées aux Douanes par le Commerce. Rue de Grenelle-Saint-Germain*, n. 103.

M. Hugues, rue de Sèvres, n. 2.
M. Christian ✠, *Directeur du Conservatoire des arts et métiers*, au Conservatoire.
M. Bertin ✠, rue des Jeûneurs, n. 10.

L'institution des Commissaires experts a été renouvelée et complétée par un arrêté du Ministre de l'Intérieur, du 22 novembre 1821, conformément à celui du 12 prairial an 11, à l'article 2 du décret du 5 août 1810, et à l'article 10 de l'ordonnance du Roi du 31 octobre 1821.

D'après le renvoi du Ministre, les experts donnent leur avis sur les litiges relatifs à l'espèce ou à la qualité des marchandises saisies ou présentées à la Douane, notamment sur la qualité des tissus de laine destinés à l'étranger, et susceptibles des divers degrés de la prime accordée à l'exportation.

Ils sont assistés de 2 commerçans ou fabricans désignés par le Ministre, et ayant voix consultative, lorsqu'il s'agit de denrées coloniales, suivant le décret du 5 août 1810, ou de lainage pour l'exportation, suivant l'ordonnance du Roi du 31 octobre 1821. L'adjonction des commerçans peut également être ordonnée par le Ministre, d'office, ou sur la demande des Commissaires, dans tous les autres cas.

MM. les Commissaires se rassemblent à leur bureau les mardis, jeudis et samedis, de deux à quatre heures après midi.

JURY ASSERMENTÉ, *créé par la loi du 28 avril 1816, pour l'examen des Marchandises prohibées.*

Il tient ses séances le mardi de chaque semaine, rue Ne-des-Bons-Enfans, n. 7,

*Membres du Jury.* Messieurs,

Ternaux (O. ✠). pl. des Victoires, n. 6.
Feray, rue Charlot, n. 45.
Schlumberger, rue Chauchat, n. 5.
Bellangé, rue de Vendôme, n. 10.

*Membres Suppléans.* Messieurs,

Guiton ✠, rue du Grand Chantier, 12.
D'Occagne, r. Ne des Bons-Enfans, 25.
Davillier ✠, rue Basse-du-Rempart, 16.
Odier ✠, Boulevart Poissonnière, 15.
Ternaux fils aîné, pl. des Victoires, n. 6.
Thelier, rue Bertin-Poirée, n. 5.
Anquetil, rue d'Aligre, n. 1.
Bertin ✠, rue des Jeûneurs, n. 10.

De Surmont père, rue Porte-Foin, 13.
Nepple cadet, rue Cloître St.-Jacques-l'Hôpital, n. 8.
Reine, r. Not.-Dame-des-Champs, 16.
Duruflé, rue de Béthisy, n. 20.
Richaud, rue du Sentier, n. 19.
Michelez, Barrière de Sèvres, n. 13.

Tamiset, *Secrétaire*, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 7.

Examen des cotons filés, des tissus et tricots de coton, de laine, et de tous les autres tissus de fabrique étrangère prohibés, dont la recherche et la saisie peuvent avoir lieu dans toute l'étendue du royaume.

---

## COMITÉ CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES, Rue de Grenelle Saint-Germain, n. 103.

LISTE *des Membres composant le Comité consultatif des arts et manufactures.*

Messieurs,

Molard aîné ✻.
Roard ✻.
Thenard ✻.
Gay-Lussac ✻.
Pajot des Charmes
Charles Dupin ✻ (O. ✻).

M. Guillard-Senainville ✻, *Secrétaire*, rue du Bac, n. 42.

*Membres honoraires, par ordre de nomination.* Messieurs,

Bon de Gérando (C. ✻). *Cons. d'Etat.*
Le Baron Costaz (O. ✻).
d'Arcet ✻ ✻, *Inspecteur des essais, à la Monnaie.*
Gillet de Laumont ✻ (O. ✻), *Insp.-général des mines.*
Ampère ✻, *de l'Acad. des Sciences.*
Chev. Tarbé de Vauxclairs ✻ (O. ✻), *Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées.*
Hachette, *Professeur à la Faculté des sciences.*
Dartigues ✻, *Manufacturier.*
Christian ✻, *Directeur du Conservatoire royal des Arts et Métiers.*
Molard, jeune, *Sous-Directeur de ce même établissement.*
Le Vte Héricart de Thury (O. ✻), *Maître des Requêtes, Inspecteur-général des Carrières de Paris.*

M. Péan de Saint-Gilles, *Notaire du Ministère.*

---

## DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE PARIS,

*Rue de l'Université*, n. 29.

M. le Vte Héricart de Thury (O. ✻), Conseiller-d'État, *Directeur*, rue de l'Université, n. 29.

*Inspecteurs-généraux.* Messieurs,

De Gisors ✻, rue d'Hanôvre, n. 8.
Mazois (O. ✻), rue du Bac, n. 34.
De Féraudy ✻ (O. ✻), rue S.-Dominique-S.-Germ., n. 11.
Rohault, rue d'Agueseau, n. 12.

*Bureaux de la Direction.*

M. Périgord, *secrét. de la Direc.*, *chef des bureaux*, rue Pierre Sarrasin, 12.

*Bureau d'Administration.*

M. Hermel, *Sous-Chef*, rue Saint-Louis, en l'île, n. 64.

*Bureau de comptabilité.* Messieurs.

Paillet, *Chef*, rue des Menestriers-Saint-Martin, n° 22.
Lantiez, *Sous-Chef*, place de l'Hôtel-de-Ville, n° 8.

*Bureau de Contrôle de la liquidation des dépenses des travaux.*

M. Lahure, architecte, *Président*, boulevard des Capucines, n° 13.
M. Guillemot ✻, *Contrôleur*, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n° 46.
M. Lalande aîné, *Contrôleur*, rue Mandar, n° 5.
M. De Latouanne, *Idem*, rue d'Enfer, n° 55.

## ARCHITECTES ET INSPECTEURS.

### *Service ordinaire.*

| *Architectes.* MM. | *Inspecteurs.* MM. |
|---|---|
| Dejoly, rue Rameau, n. 8. | Moutier, rue St.-Honoré, n. 390. |
| Peyre neveu, rue des Poitevins, n. 6. | Philippon, rue Favart, n. 24. |
| Lebas, rue Montholon, n. 26. | Biet, rue Louis-le-Grand, n. 26. |
| Debret, rue de la Paix, n. 8. | De Guerchy, rue de la Michodière, n. 20. |
| Alavoine, rue Neuve-des-Bons-Enf., 25. | |
| Delannoy, rue de Ménars, n. 6. | Grand-Delorme, rue de Charenton, n. 16.<br>De la Touanne, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 55. |
| Destouches, rue de Tournon, n. 20. | N. . . |
| Alph. de Gisors, rue des Fossés M. le Prince, n. 18. | Vasserot, rue Saint-André-des-Arcs, n. 58. |

### *Service extraordinaire.*

### *Grands Travaux au compte de l'Etat.*

*Église de la Madeleine.*

Vignon, *rue Meslée*, n. 40, Architecte.
Huvé, *rue de Choiseul*, n. 4 *bis*. Insp.

*Église royale de St.-Denis, École des Beaux-Arts.*

Debret, *rue de la Paix*, n. 8, Archit.
Ménager, *rue du Faub. S.-Denis, au coin de celle de l'Echiquier.* } Insp

*Église Sainte-Geneviève.*

Baltard ✻, *r. des Pet.-August.*, 16, Arch.
Boucault, *rue des Boucheries Saint-Germain*, n. 56. Inspecteur.

*Greniers de réserve.*

Delannoy, *rue de Menars*, n. 8, Arch.
Dussilion, *rue de Sorbonne*, 12. Ins.

*Piédestal de la statue de Louis XIII, place Royale.*

Ménager fils, *rue St.-Germain-l'Auxerrois*, n. 75, Architecte.
Labrouste aîné, *rue Bourtibourg*, n. 16. Sous-Inspect.

*Nouveau Séminaire de Saint-Sulpice.*

Godde, *rue de Madame*, n. 3, Arch.
Guénepin, *rue Ste.-Anne*, 20, Inspec.

*Arc-de-Triomphe, barr. de l'Étoile.*

Goust, *rue St.-Lazare*, n. 20, Archit.
Thierry, *rue du Hasard*, n. 15, Ins.

*Fontaine, place de la Bastille; piédestaux des stat. du pont Louis* XVI.

Alavoine, *rue Neuve-des-Bons-Enfans*, n. 25, Architecte.

*Piédestal du monument de la place Louis* XV.

Grillon, *rue du Ponceau, n.* 21, Arch.
Lesueur, *rue Coq Héron*, n. 11. Insp.

*Hôtel du Ministère des finances, rue de Rivoli.*

Destailleurs, *rue d'Enfer-S.-Michel*, n. 28, Architecte.
Visconti, *rue Saint-Honoré*, n. 345,
Letarouilly, *rue Louis-le-Gr.*, n. 5, } Insp.

*Hôtel, quai d'Orsay.*

Lacornée, *rue de Bourbon*, n. 36, Arch.

*École royale vétérinaire d'Alfort.*

Destouches, *rue de Tournon*, 20, Arch.

### *Grands Travaux au compte de la ville de Paris.*

*Barrières et murs d'enceinte de Paris.*

Molinos ✻, *rue de la Ville-l'Evêque*, n. 3, Architecte.
Lusson, *rue de Seine-St.-Germain*, n. 79, Inspecteur.

*Bourse et Tribunal de commerce.*

Labarre, *rue Notre-Dame-des-Victoires*, n. 19, Architecte.
Caristie, *rue N.-D.-des-Victoires*, n. 19,
Gourlier, *rue de l'Odéon*, 20, } Insp.

*Collége royal de Saint-Louis, rue de la Harpe, et Académie de Paris, à la Sorbonne.*

Guignet, *rue de Caumartin*, n. 1, Arch.

*Marché à la volaille et au gibier.*

Lahure, *boul. des Capucines*, 13, Arc.

*Eglises, Temples, Cimetières.*

Godde, *rue de Madame*, Architecte.

Durand, *rue St.-Antoine*, 59, } Insp.
Viguet, *rue Rochechouart*, 8, } Insp.
Bienaimé, *au Pal. de Justice*. } Insp.

Van Cléemputte, *rue de Grenelle Saint-Germain*, n. 96, } Insp.
Baron, *rue des Fossés St.-Germain-des-Prés*, n. 3, } Insp.
Duquesney, *rue Neuve-des-Mathurins*, n. 25, } Insp.

*Entrepôt des vins et eaux-de-vie.*

Gauché, *rue du Battoir St.-André-des-Arcs*, n. 10, Archit.

Lelong, *rue St-Honoré*, 315 *bis*, Insp.

*Entrepôt des sels, Jardin Beaumarchais, Prisons de St.-Lazare et de Ste.-Pélagie.*

Baltard ✻, *r. des Pet.-Augustins* 16, Arch.

Baron, *rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés*, n. 3, } Insp.
Bruzard, au collége L.-le-Gr. } Insp.

*Dépôt de la Préfecture de Police.*

Jay, *place Sainte-Geneviève*, Arch.

*Marché Saint-Germain.*

Ménager, *rue Saint-Germain-l'Auxerrois*, n° 75. Arch.

Veugny, jeune, *r. Montholon*, 7, Insp.

*Marché des Carmes.*

Gauché, *rue du Battoir St.-André*, n. 10, Architecte.

Lelong, *r. St.-Honoré*, 315, Arch. adj.

*Marché Saint-Martin.*

Peyre neveu, *rue des Poitevins*, 6, Arc.

*Eglise Notre-Dame de Lorette, prison Modèle.*

Le Bas, *rue Montholon*, n. 26, Archit.

De Dreux, *rue Taitbout*, n. 9, } Insp.
Bachelot. } Insp.

*Eglise de Saint-Vincent-de-Paule.*

Lepère ✻, *rue Coquenard*, 32. Arch.

Desplans, *r. de Grenelle-St.-Ger.*, 52.

*Dépôt central de l'Octroi.*

Lusson, *rue N. de Seine*, n. 79, Archit.

Godde (Antonin), *rue Cadet*, 13. Ins.

*Palais de Justice.*

Peyre neveu, *r. des Poitevins*, 6, Arc.

Vincent, *au Palais de Justice*, Insp.

*Collége royal de Henry IV.*

Lahure, *boul. des Capucines*, 13, Arch.

Moreau, *rue des Saints-Pères*, 3. Insp.

*Casernes de la gendarmerie de Paris.*

Charles, *rue de la Harpe*, 81, Arch.

Rohault fils, Inspecteur.

*Casernes des sapeurs-pompiers.*

Alp. de Gisors, *rue des Fossés-M.-le-Prince*, n° 18. Arch.

Compain, *rue de Poitou*, n. 29. Insp.

*Champs Elysées.*

Gauthier, *rue Thérèse*, n. 11. Arch.

Thouin, *r. du Jardin du Roi*, 8, } Insp.
Goujon, *rue de Choiseul*, n. 1, } Insp.

## *Architectes-Inspecteurs des cinq Abattoirs.* MM.

Malary, *rue de la Pépinière*, n. 58.
Guénepin, *rue Ste.-Anne*, n. 20.
Attiret, *rue Cadet*, n. 36.
Tarmeau, *rue du Cherche-Midi*, n. 32.
Ménager fils, *rue Saint-Germain-l'Auxerrois*, n. 75.

## *Commission pour la révision des réglemens des mémoires des travaux.* MM.

Rohault, *Inspec.-gén. des bâtim. civ. présid.*, rue d'Aguesseau, n° 12.
Gauché, *architecte*, rue du Battoir St.-André, n° 10.
Alavoine, *Archit.*, rue Neuve-les-Bons-Enfans, n° 25.
Lahure, Architecte, boulevard des Capucines, n. 13.
Quennepin, *Archit.*, r. Ste.-Anne, 20.
Malary, *Arch.*, rue de la Pépinière, 5.
Turmeau, *Arch.*, r. Cherche-Midi, 32.
Charles, *Arch.*, rue de la Harpe, n. 81.
Jay, *Archit* place de l'église Ste.-Geneviève.
Grillon, *Arch.* rue du Ponceau, n. 21.
Lelong, *Arch.* rue St.-Honoré, n. 315.
Goujon, *Inspect.* rue de Choiseul, n. 1.
Raveau, *Vérificat.* rue de Bourbon, 43.
Dessalle, *Id.* rue Cassette, n. 34.
Journault, fils *id.*, rue de Grenelle-St.-Honoré, n° 29.
Ferré, *Vérificateur*, rue de Varennes, n. 44.
Monnain, *id.*, place Baudoyer, n. 2.

## SECTION VII.

### DÉPARTEMENT DES FINANCES,

*Rue de Rivoli.*

S. Exc. le Cte de VILLÈLE ✻ ✻, *Ministre et Secrétaire d'Etat, Président du Conseil des Ministres.*

La réunion des élémens du budget de l'Etat en recettes et en dépenses, sa formation et sa présentation au Roi et aux Chambres, les projets de lois, ordonnances du Roi, qui ont pour objet l'assiette, la répartition et le recouvrement des contributions directes, l'établissement et la perception des contributions indirectes.

La haute direction du Trésor royal et du mouvement général des fonds pour leur application aux dépenses publiques dans les lieux où le service les réclame.

La surveillance des administrations financières, et de celles des monnaies et des salines de l'Est.

Le réglement des soumissions qui fixent les époques de versement des contributions directes au Trésor royal, la suite des travaux du Cadastre.

Les établissemens, baux, régies et entreprises qui donnent un produit au Trésor royal.

L'ordonnancement des rentes et pensions, des dépenses propres au Ministère, de celles des administrations et régies, de la Cour des comptes, des dégrèvemens et secours accordés, sur les fonds de non-valeurs, et de toutes les dépenses qui n'appartiennent spécialement à aucun Ministère.

La distribution, par mois, des fonds à mettre à la disposition des Ministres, et à réserver tant pour le paiement des rentes et pensions, que pour l'acquittement à l'échéance des bons de la caisse de service.

Les négociations, les rapports de surveillance avec la Banque de France et la Chambre syndicale des agens-de-change de Paris.

Le contentieux des caisses, de la dette publique, des domaines, des cautionnemens et des affaires générales.

La formation, la tenue et les mutations du grand-livre des rentes et pensions.

Les restitutions des biens non vendus, séquestrés pour cause d'émigration.

La nomination des Payeurs, des Receveurs particuliers, des Percepteurs, etc.

Les propositions aux places de fonctionnaires, comptables ou autres, dont le Roi s'est réservé la nomination.

La correspondance, tant avec le comité de révision des liquidations de l'arriéré, qu'avec la commission chargée de l'exécution de la convention du 25 avril 1818.

L'ensemble de tout ce qui intéresse directement ou indirectement l'Administration financière du royaume.

Le travail est réparti entre les directions et bureaux, ainsi qu'il suit :

CABINET DU MINISTRE.

M. . . . . .

M. de Fougères, *Chef.*

La préparation du travail relatif au personnel des comptables directs du trésor et des employés des régies financières, dont la nomination ou la présentation est réservée au Ministre; l'exécution des réglemens sur la résidence des comptables; les congés; l'ouverture des dépêches à l'arrivée.

*Bureaux dont le Ministre s'est réservé la direction immédiate.*

M. Alphonse de Rainneville ✻, *Maître des Requêtes au Conseil-d'Etat, attaché au Comité des Finances, chargé, par Ordonnance du Roi, de la suite des travaux ci-après* (1).

La correspondance et les décisions sur les questions et réclamations déférées au ministre, soit par les régies et administrations financières, soit par des particuliers qui ont des intérêts à discuter avec elles;

La préparation du budget général de l'État; et le réglement définitif des comptes d'exercices;

Le budjet particulier du Ministère des finances;

Le personnel de l'inspection générale et des bureaux;

La liquidation des pensions de retraite des employés du Ministère, comme de tous les agens et préposés des administrations financières; la mise en paiement de ces pensions;

La direction de l'inspection générale des finances;

L'exécution de la loi du 27 avril 1825, concernant l'indemnité à accorder aux anciens propriétaires de biens fonds confisqués et vendus au profit de l'Etat.

PREMIER BUREAU.

M. Phlippon ✻, *Sous-Directeur.*

La préparation de la correspondance et des décisions réservées au Ministre, et relatives au service des régies et administrations financières.

M. Brunet ✻, *Chef.*

La suite des affaires concernant les droits d'enregistrement, timbre et hypothèques, les douanes, les contributions indirectes, la loterie, l'examen des questions monétaires, la correspondance et les décisions relatives à l'Administration des monnaies; la correspondance avec la régie intéressée des salines et mines de l'est.

M. Tournus, *Sous-Chef.*

La suite des affaires concernant les domaines et les forêts.

---

(1) La même Ordonnance a conféré à M Alphonse de RAINNEVILLE, la signature de la correspondance avec les diverses autorités en ce qui concerne l'instruction des affaires et la transmission des actes.

SECOND BUREAU.

M. Houard ✻, *Chef.*

Préparation du budget général de l'Etat; réglement définitif des comptes d'exercices ; liquidation des pensions de retraite des employés du Ministère et de tous les agens et préposés des Administrations de finances; mise en paiement de ces pensions.

TROISIÈME BUREAU.

M. Rouxel ✠ ✻, *Sous-Directeur.*

Suite du travail relatif à l'exécution de la loi du 27 avril 1825, concernant l'indemnité accordée aux anciens propriétaires de biens fonds confisqués et vendus au profit de l'Etat; examen des demandes instruites dans les départemens; préparation de la correspondance avec les Préfets, la Direction générale des douanes et la Commission de liquidation; transmission des décisions; formation des états de rentes à inscrire et des comptes de liquidation.

*Première Section* (1).

M. Nouton, *Chef.*

Correspondance générale; notification des décisions, inscription de rentes; suite des travaux concernant les départemens afférens à la 1re section de la Commission de liquidation (2).

*Deuxième Section.*

M. Sauvel, *Chef.*

Correspondance et suite des travaux concernant les départemens afférens aux deuxième et troisième sections de la Commission.

*Troisième Section.*

M. Billig.

Correspondance et suite des travaux concernant les départemens afférens aux quatrième et cinquième sections de la Commission.

*Quatrième Section.*

M. Pinard, *Chef, attaché au Bureau des dépêches, archives et contre-seing.*

Enregistrement de l'arrivée de la correspondance et des dossiers; transmission à la Direction générale des Domaines et à la Commission; travaux d'ordre général et particulier à chaque département; renseignemens à donner aux intéressés sur la situation des affaires.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Guillon, *Chef.*

Préparation de la correspondance et des instructions relatives à l'Inspection générale des finances; suite à donner aux travaux des Inspecteurs.

*Inspection générale des finances.*

Les Inspecteurs des finances sont chargés de vérifier la gestion et les caisses des comptables qui ressortissent directement ou indirectement au Ministère des Finances; celles des Trésoriers des Invalides de la marine, des Receveurs des villes et communes, des hospices, bureaux de bienfaisance, mont-de-piété, dépôts de mendicité, maisons de détention, haras et de tous autres établissemens

(1) La distribution des départemens entre les diverses sections des bureaux de l'indemnité correspond exactement à la répartition faite entre les cinq divisions de l'Administration des domaines.

(2) Voir la composition de la Commission de liquidation, à la fin du volume.

publics; ils surveillent l'exécution des lois et ordonnances concernant l'administration des finances, et spécialement l'observation des réglemens qui ont rapport à la perception des droits de toute nature, à la direction et au mouvement des fonds publics.

Chaque Inspecteur-général a pour collaborateurs ou auxiliaires un ou plusieurs Inspecteurs dont il dirige les travaux et les missions.

*Inspecteurs généraux des Finances.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Lionnet ✻. | Labienvenue ✻. | Tribalet ✻. | La Faurie ✻. |
| Vignon ✻. | Mollard ✻. | De Villebois ✻. | Denys Benoist. |
| Dutilleul ✻. | Boquet de Saint- | Saurimont ✻. | |
| Deboubers ✻. | Simon ✻. | Dupérou ✠ ✻. | |

*Inspecteurs des Finances de première classe.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Montanier ✻. | Gariod. | De Vergnon. | Desrenaudes. |
| Bruzzo ✻. | Bailly ✻. | Appert. | Harmand. |
| Thomas ✻. | Lancelot de Quatre- | Lafosse. | Devienne. |
| Lagrange-Chancel. | Barbes ✻. | Lavirotte. | Mollard jeune. |

*Inspecteurs des Finances de seconde classe.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Delabigne. | Garcerie. | Buret de Ste-Anne. | Nau. |
| Reboul. | Carquet | Lambert. | Yel. |
| Fougeroux. | Buchard. | | |

PREMIÈRE DIRECTION.

M. Cornet-d'Incourt (C. ✻), *Conseiller-d'État*, *Directeur*, *faisant les fonctions de Secrétaire-général des finances.*

PREMIER BUREAU.

*Dépêches, Archives et Contre-seing.*

M. Fougeroux ✻, *Chef.*

La réception, l'enregistrement succinct des dépêches, leur renvoi aux divisions qu'elles concernent, les mesures préparatoires pour l'exécution des lois et actes du Gouvernement, le classement des projets de finances, la transmission aux fonctionnaires compétens des expéditions des ordonnances du Roi, arrêts du Conseil et décisions du Ministre, le dépôt des originaux de ces actes, la garde des archives du ministère et de celles de l'ancienne liquidation générale de la dette publique; l'établissement du passif à imputer sur les liquidations des émigrés.

Les renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans le Ministère (1).

DEUXIÈME BUREAU.

*Matériel et comptabilité des dépenses du Ministère.*

M. Rabaille ✻, *Chef.*

Les réglemens qui intéressent l'ordre du service des bureaux et hôtels; la surveillance du matériel et l'acquittement des menues dépenses intérieures du ministère.

(1) Le bureau des renseignemens et le bureau des archives de l'ancienne liquidation sont ouverts au public tous les jours de 2 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes.

La formation du Budget des dépenses à ordonnancer par le Ministre des Finances, l'ordonnancement, la comptabilité de ces dépenses et l'établissement du compte qui en est présenté chaque année.

Les détails concernant les mouvemens, la composition et la police du personnel des bureaux et hôtels.

Les communications avec le comité de révision des liquidations de l'arriéré.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. Amédée du Payrat, *Secrétaire du Directeur.*

L'ouverture des dépêches, les affaires dont le Directeur se réserve plus spécialement la connaissance et l'instruction.

*Bureau central et du personnel.*

Les détails concernant la composition, le mouvement et la dépense du personnel.

Les congés, les propositions d'admission à la retraite.

*Bureaux de l'Administration.*

M. Millié ✻, *Sous-Directeur.*

PREMIÈRE SECTION.

Les mesures préparatoires pour le répartement des contributions foncière, personnelle, mobilière et des portes et fenêtres, et pour l'assiette des patentes.

Les instructions relatives aux mutations et à la confection des rôles généraux et particuliers.

L'examen des états généraux du montant des rôles.

L'instruction de toutes les affaires contentieuses en matière de contributions.

DEUXIÈME SECTION.

La distribution du fonds de non-valeurs, et l'examen préalable des procès-verbaux ou états de pertes arrivées dans les départemens.

L'examen des états de décharges et réductions, remises et modérations envoyés par les Directeurs, et des états de réimpositions envoyés par les Préfets.

La formation des états généraux de balance des décharges et réductions, avec les sommes réimposées, et des remises et modérations, avec les sommes accordées à chaque département, dans la distribution du fonds de non-valeurs.

Le décompte des attributions des communes sur les patentes.

La surveillance à exercer sur les percepteurs dans leurs rapports, soit avec l'administration, soit avec les contribuables.

TROISIÈME SECTION.

Le cadastre et la sous-répartition.

La distribution du fonds commun du cadastre.

La comptabilité cadastrale.

En général, tous les travaux entrepris ou à entreprendre, pour l'amélioration des bases de l'impôt direct.

---

DIRECTION des contributions directes du département de la Seine. (*V.* p. 801).
DIRECTION des contributions directes des départemens. (*Voyez* page 677).

DEUXIÈME DIRECTION.

*Dette inscrite.*

M. Housel ✻, *Directeur.*

Cette direction embrasse l'administration générale de la dette fondée perpétuelle et viagère, des cautionnemens et des pensions.

Elle est composée de six bureaux.

PREMIER BUREAU. — *Contentieux et correspondance de la dette perpétuelle et viagère et des cautionnemens.*

M. Meschyn, *Chef.*

Les rapports sur les questions contentieuses; les rétablissemens de rentes rejetées par défaut de réclamation; l'examen des déclarations de perte d'extraits ou certificats d'inscriptions et demandes en réformation d'erreurs; la délivrance des certificats d'origine; la correspondance relative à ces divers objets, ainsi qu'à la tenue des livres auxiliaires du grand-livre de la dette perpétuelle par les Receveurs généraux, et aux paiemens d'arrérages de rentes, etc.

DEUXIÈME BUREAU. — *Tenue du Grand-Livre de la dette publique perpétuelle et viagère.*

M. Leclerc, *Chef.*

Les écritures sur le grand-livre tant pour l'inscription des nouvelles rentes, que pour l'exécution des mutations journalières par déclarations de transferts ou autrement, l'expédition des nouveaux extraits d'inscriptions, la préparation des états de paiemens d'arrérages pour Paris et les départemens; la liquidation et le partage des rentes portées au compte d'accroissement des majorats et dotations, la comptabilité générale, les comptes annuels, situations, etc.

TROISIÈME BUREAU. — *Transferts et mutations.*

M. Prunet ✻, *Agent comptable*, *Chef*, ayant le titre de Directeur.

M. Jabineau, *Sous-Chef*, ayant le titre de Sous-Directeur.

La tenue du registre des déclarations de transferts; l'examen des certificats de propriété à l'appui des mutations par décès, partages, jugemens, etc., les immobilisations provisoires et définitives pour dotations de majorats en rentes perpétuelles; l'examen préparatoire de la comptabilité des Receveurs généraux, relativement aux mutations d'inscriptions départementales; la correspondance y relative, et enfin la reddition à la Cour des Comptes du compte annuel des mouvemens dans la propriété des rentes perpétuelles et viagères.

QUATRIÈME BUREAU. — *Cautionnemens.*

M. Changarnier, *Chef.*

Les écritures relatives à l'inscription des titulaires de cautionnement et à l'exécution des transferts; la préparation des états de remboursement de capitaux et de paiement d'intérêts pour Paris et les départemens, la tenue des comptes généraux nécessaires pour établir la balance des livres et les états de situations et comptes annuels; enfin le travail contentieux relatif aux remboursemens et aux oppositions par les tiers créanciers ou bailleurs de fonds.

CINQUIÈME BUREAU. — *Liquidation et tenue du livre des Pensions.*

M. Hardy, *Chef*, ayant le titre de Sous-Directeur.

La liquidation des pensions ecclésiastiques et des autres pensions sur les fonds généraux pour les administrations ressortissant au Ministère des Finances; la révision des liquidations de pensions militaires ou civiles opérées dans les autres Ministères; l'examen des droits des veuves et enfans appelés à la réversibilité des pensions accordées aux vétérans et donataires; les rétablissemens de pensions présumées éteintes, la liquidation des pensions de retraite des agens immédiats du Ministère, etc., et la correspondance y relative.

L'inscription de toutes les pensions à la charge des fonds généraux du Trésor royal; l'expédition et la délivrance des certificats d'inscription et de rejet; les rectifications et changemens de qualité; la formation des états de paiement d'arrérages pour Paris et les départemens; la tenue du répertoire alphabétique; la

délivrance des certificats négatifs, la comptabilité générale, les états de situation et comptes annuels, et la correspondance y relative.

SIXIÈME BUREAU. — *Contrôle de la dette inscrite.*

M. Boulle ✻, *Contrôleur en chef.*

Le Contrôle des mouvemens dans la quotité des rentes perpétuelles et viagères, des cautionnemens et des pensions; la délivrance des inscriptions de 3 pour 100 provenant de l'indemnité, la surveillance sur le dépôt du double du Grand-Livre contenant la collection de toute les inscriptions en cinq et en trois pour cent; la formation des états généraux de situation, la correspondance avec les Préfets pour le Contrôle des inscriptions départementales; le Contrôle des paiemens journaliers, l'imputation de leur montant sur les crédits législatifs.

## TROISIÈME DIRECTION.

### *Comptabilité générale des Finances.*

M. le Mis Gaston d'Audiffret (O. ✻), *Maître des requêtes, Direct.*

La Comptabilité générale des finances est chargée de maintenir, dans toutes les comptabilités de deniers publics, un mode uniforme d'écritures, d'en centraliser les résultats, et d'en former des comptes généraux; de surveiller les mouvemens, et de contrôler les actes journaliers de toutes les comptabilités dépendantes du ministère des finances; de suivre la marche du recouvrement des impôts.

Elle vérifie et transmet à la Cour des comptes les comptes individuels de tous les comptables des finances.

Elle réunit les élémens des différentes comptabilités relatives aux revenus, et aux dépenses, et aux opérations de Trésorerie, et en coordonne les résultats, afin d'établir, aux époques déterminées, la situation de chaque comptable et de chaque partie du service, la situation générale des finances, et les comptes qui doivent être rendus au Roi, et présentés aux Chambres.

Elle met tous les ans, sous les yeux de la Commission instituée par l'ordonnance du 10 décembre 1823, les documens nécessaires pour vérifier la conformité des comptes ministériels avec les comptes individuels, et les pièces justificatives.

La Comptabilité générale est aussi chargée de surveiller les comptabilités et les caisses municipales, celles des hospices, dépôts de mendicité, et autres établissemens publics.

Ces différens travaux sont répartis entre les bureaux ci-après indiqués, savoir:

BUREAU CENTRAL.

M. le Bon Prosper Rodier ✻, *Sous-Directeur.*

Réglemens; instructions; correspondance générale; affaires contentieuses et particulières; surveillance du recouvrement et de la gestion des comptables; caisses et comptabilités des percepteurs, des receveurs communaux et des receveurs des hospices, et des autres établissemens publics.

### *Bureau de la comptabilité centrale des finances.*

M. Philippe Darsenay ✻, *Chef.*

Tenue du journal et du grand-livre de la comptabilité générale des finances, réunion de tous les élémens des comptes annuels à présenter aux Chambres; rédaction des états généraux et du bilan de l'administration des finances.

### *Bureaux de la Comptabilité des Receveurs des revenus indirects.*

Comptabilité des receveurs des revenus indirects; vérification de leurs écritures, de leurs pièces justificatives et de leurs comptes annuels.

M. Lenfant, *Chef de la comptabilité des Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines.*

M. Saint, *Chef de la comptabilité des Receveurs des Douanes.*

M. Druilhet, *Chef de la comptabilité des Receveurs des Contributions indirectes.*

M. Conte ✻, *Chef de la comptabilité des Directeurs des Postes, des Receveurs de la Loterie et des Caissiers des Monnaies.*

*Bureau de la Comptabilité des Receveurs généraux et particuliers des Finances.*

M. Arrivetz, *Chef.*

Comptabilité des receveurs généraux et particuliers des finances; vérification de leurs écritures, de leurs pièces justificatives et de leurs comptes annuels.

*Bureau de la Comptabilité des Payeurs.*

M. Graëb, *Chef.*

Comptabilité des payeurs; vérification de leurs écritures journalières, de leurs pièces justificatives, et de leurs comptes annuels.

QUATRIÈME DIRECTION.

*Mouvement général des fonds.*

M. Rielle (O. ✻), *Directeur.*

La situation des ressources et des besoins du Trésor royal, l'application des recettes aux dépenses publiques dans toute l'étendue du royaume.

L'exécution des ordres du ministre des finances pour les négociations, les emprunts, les émissions de bons royaux et autres effets publics; la direction des viremens et des envois d'espèces et de valeurs, suivant les besoins du service des paiemens à Paris et dans chaque département.

Le réglement et le compte des frais de négociations et de service.

La tenue des comptes courans des receveurs généraux et des autres correspondans du Trésor royal, et le réglement des intérêts et commissions alloués sur les versemens, remises et envois de fonds qui leur sont prescrits.

La préparation des distributions mensuelles de fonds entre les ministres, arrêtées par ordonnances royales, pour l'emploi des crédits législatifs.

La réception, l'enregistrement, le visa et la mise en paiement des ordonnances ministérielles, l'envoi des autorisations de paiement, lettres de crédit et autres assignations de fonds nécessaires pour le service des payeurs et pour les subventions à fournir aux préposés des administrations de finances.

Les autorisations de recettes et de dépenses, de sorties de fonds et de valeurs de la caisse centrale du Trésor royal. La suite des opérations et du compte particulier de cette caisse.

Les ventes et les achats d'inscriptions de rentes et effets publics pour le compte d'habitans des départemens, en exécution de la loi du 24 avril 1819.

M. Johannot ✻, *Chef des Comptes courans et Ecritures*, ayant le titre de Directeur.

PREMIER BUREAU.

M. Courcier ✻, *Chef.*

Correspondance générale; service à Paris; distributions mensuelles; autorisations à la caisse; achats et ventes de rentes pour le compte des habitans des départemens.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Ferrand, *Chef.*

Correspondance avec les receveurs généraux, payeurs et préposés extérieurs, subventions aux administrations de finances.

### *Bureaux de la caisse centrale du Trésor royal.*

### M. Kesner ✻, *Caissier central.*

Les opérations de la Caisse du Trésor royal sont divisées entre les bureaux désignés ci-après, savoir :

| | |
|---|---|
| *Sous-Caisse des espèces*, | M. Raynal ✻, *Chef.* |
| *Sous-Caisse des dépenses*, | M. Azam ✻, *Chef.* |
| *Sous-Caisse des effets sur Paris*, | M. Lemoine, *Chef.* |
| *Sous-Caisse des bons royaux*, | M. Agasse, *Chef.* |
| *Sous-Caisse des effets à protester*, | M. Bricogne. |
| *Sous-Caisse des mandats et rescriptions sur les Receveurs génér. et particulieres.* | M. Paquet. |
| *Sous-Caisse des valeurs diverses*, | M. Gibert, *Chef.* |
| *Correspondance et Comptabilité*, | M. Pinondel de Champarmois ✻✻, *Chef.* |

La Caisse du Trésor royal est chargée d'effectuer les recettes et les dépenses du Trésor royal à Paris ; elle est chargée, en outre, de toutes les émissions et conversions de valeurs qui intéressent le service du Trésor ; elle expédie des mandats sur tous les départemens, en échange des versemens qui lui sont faits ; elle acquitte, pour le compte des Receveurs généraux, les mandats qu'ils ont été autorisés à délivrer sur le Trésor ; elle reçoit les placemens à intérêts qui lui sont offerts, et qu'elle est autorisée à accepter ; elle délivre des récépissés à talon pour toutes les recettes faites à Paris, et pour tous les envois qui lui sont adressés. Ces récépissés doivent être visés, dans les vingt-quatre heures, par l'Inspecteur général, chargé du contrôle de la caisse.

Le Caissier est responsable des opérations faites par les agens placés sous ses ordres, et seul justiciable de la Cour des Comptes.

### *Bureau du Contrôle de la Caisse du Trésor royal.*

Les attributions du contrôle de la Caisse du Trésor royal sont déterminées par l'art. 8 de l'ordonnance du Roi, du 17 novembre 1817.

Elles ont essentiellement pour objet la surveillance de toutes les opérations de la caisse centrale.

Les envois et versemens faits à cette caisse par les comptables directs du Trésor, justiciables de la Cour des Comptes, sont justifiés par des récépissés à talon, qui doivent être visés, dans les vingt-quatre heures, par l'Inspecteur général des finances, chargé de la direction du contrôle.

### M. Boquet de Saint-Simon ✻, *Inspecteur général des finances.*

M. Viany, *suppléant l'Inspecteur général pour le visa des récépissés.*

M. Desrenaudes, *Inspecteur des finances, spécialement chargé de l'examen des valeurs de portefeuille.*

### *Bureaux du payeur des dépenses centrales du Trésor.*

### M. Delafontaine (O. ✻), *Payeur.*

Le paiement des dépenses ordonnancées par les Ministres, et payables dans l'intérieur du Trésor.

Le paiement des arrérages de rentes perpétuelles et viagères et des pensions, exigible à Paris ; le paiement des arrérages dus sur les reconnaissances de liquidation, et sur les autres valeurs données en paiement de l'arriéré ; le dépôt des certificats de vie et la délivrance des duplicata aux rentiers viagers et pensionnaires, qui ont plusieurs parties ou semestres à recevoir. Le visa et l'enregistre-

ment des oppositions formées sur les parties prenantes directement au Trésor royal, et enfin, la délivrance des extraits de ces oppositions et des certificats de non opposition.

M Naulot, jeune, *Chef, suppléant le Payeur.*

M. Fossé d'Arcosse, *Chef du Bureau central et de Comptabilité.*
M. Magimel, *Chef du Bureau des oppositions.*

*Bureau de l'Agence judiciaire du Trésor royal.*

M. Delaire ✲, *Maître des requêtes, Agent judiciaire.*
M. Bezard ✲, *Sous-Agent.*

*Chefs de Bureaux.* Messieurs,

| | | |
|---|---|---|
| Dauberteuil, | Morier, | Beauvais. |
| Tourret. | Millot. | Delabouglie. |

Le recouvrement par voies administratives et judiciaires contre les débiteurs de l'Etat; l'exécution des contraintes ministérielles, des arrêts de la Cour des Comptes et des arrêts de l'ancienne Liquidation générale; la réception des cautionnemens en rentes et des autres cautionnemens immobiliers.

L'agent judiciaire poursuit personnellement devant le Conseil d'Etat la cassation des arrêts de la Cour des Comptes, lorsque le renvoi en est fait par le Roi à son Conseil, et défend à tous pourvois dans lesquels le Trésor royal est intéressé.

L'agence judiciaire a dans chaque chef-lieu de département un Avoué agrégé qui exécute, sous la surveillance du Préfet, les ordres à lui transmis par l'Agent.

*Conseils de l'Agence devant les Tribunaux de Paris.*

M. Bonnet fils, *Avocat à la Cour Royale.*
M. Darrieux, *Avocat à la Cour de Cassation.*
M. Lecacheur, *Avoué à la Cour Royale.*
M. Picot, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
M. Vincent-Quetil, *Agréé au Tribunal de Commerce.*
M. Chodron ✲, *Notaire.*

AGENS EXTÉRIEURS.

| | |
|---|---|
| M. Wandermarq, *Agent de ch. des fin.* | M. Destailleur, *Architecte.* |
| M. André le Roux, *idem, honoraire.* | M. Levraud jeune ✲, *Chirurgien-méd.* |

# SECTION VIII.

## DÉPARTEMENT DE LA MAISON DU ROI,

*Rue de Grenelle-Saint-Germain*, n. 119, 121 *et* 138 *bis.* (1).

S. Exc. le Duc DE DOUDEAUVILLE ✻ ✻ (O. ✻), Pair de France, Grand d'Espagne de première classe, *Ministre Secrétaire d'Etat.*

*Attributions.*

Les Maison civile et militaire du Roi, l'expédition des provisions, brevets et commissions : l'examen des différends qui peuvent naître entre les divers services : les rangs et préséances; l'administration générale des forêts, des capitaux et des revenus composant la liste civile ; les Musées de Paris et de Versailles; les théâtres royaux, manufactures royales, etc. (confiés à M. le V^te^ de La Rochefoucauld, par décision royale du 28 août 1824, comme on le verra ci-après); les ordres du Roi; les honneurs du Louvre; le contre-seing des ordonnances du Roi relatives à l'institution des Pairies nouvelles, aux nominations des capitaines des Gardes et autres chefs des corps de la Maison militaire du Roi, les permissions de voyager dans les pays étrangers pour les personnes appartenant à la Maison civile ou militaire du Roi; les voyages du Roi et des Princes de la Famille royale, et les honneurs à leur rendre.

Le Secrétariat-général étant supprimé, il est remplacé par le secrétariat particulier du Ministre, lequel est divisé en deux bureaux.

Le B^on^ de Wolbock ✠ ✻, *Inspecteur général.*

A le contre-seing du Ministre, la signature des ampliations, et prend les ordres de S. Exc. pour la direction du travail.

*Premier Bureau ou Cabinet.*

Le classement des ordonnances, décisions et réglemens signés de la main du Roi, ainsi que l'expédition des ampliations et leur répartition dans les bureaux; l'enregistrement de toutes les demandes de place de gentilshommes de la chambre du Roi, d'écuyers et de pages, etc., etc., ainsi que la correspondance qui y a rapport; les dépenses intérieures; la correspondance particulière du Ministre et l'expédition des affaires que S. Exc. ne juge pas à propos d'envoyer dans les bureaux.

*Deuxième Bureau.*

M. Burdin ✻, *Chef.*

Le personnel du ministère; l'enregistrement des dépêches et leur répartition dans les divisions qu'elles concernent; la garde du timbre; les Ordres et les

(1) Les bureaux sont ouverts tous les jeudis à deux heures, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 119 et 121, et tous les mercredis à deux heures, n. 138 *bis.*

décorations, ainsi que la correspondance y relative ; la demande de places dans les bureaux du ministère; l'expédition des affaires qui ne se rattachent à aucune division ; le départ de la correspondance.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Pomaret ✻, *Chef.*

M. Empis, *Chef de Bureau.*

La Maison civile : personnel et matériel ; l'expédition des brevets et la tenue du contrôle général de toutes les personnes attachées à la Maison civile du Roi, les bibliothèques, les diamans, et le garde-meuble de la couronne.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Ratel, *Chef.*

*Premier bureau.*

M. Viollet Leduc ✻, *Chef.*

Les bâtimens, parcs et jardins royaux ; l'administration des forêts de la couronne.

*Deuxième bureau.*

M. Brousse, *Chef.*

Les affaires contentieuses des divers services de la Maison du Roi; l'administration des domaines de la couronne.

TROISIÈME DIVISION.

M. Pomaret ✻, *Chef.*

M. Huet ✻, *Chef de Bureau.*

La réunion des budgets particuliers des divers services de la maison du Roi, l'établissement du budget général, l'ordonnancement de toutes les dépenses qui doivent être acquittées par la liste civile, et tout ce qui concerne la comptabilité.

*Bureau militaire.*

M. Godart-Dubuc ✻, *Sous-Intendant militaire*, Chef.

L'administration de la Maison militaire du Roi.

PENSIONS.

Le Roi, par une ordonnance du 26 septembre 1824, a créé un comité consultatif qui se compose de :

S. E. Le Ministre Secrét. d'Etat de la Maison du Roi, *Présid. né.*

L'abbé Desjardins, *Vicaire-gén. de la métropole de Paris.*
S. S. Le Bon de La Rochefoucauld, *Pair.*
S. S. Le Bon de Charette, *Pair de Fr.*
L'abbé de Retz, *Aumônier du Roi.*
Le Mis de Saint-Gery ✻, *Conseiller-d'Etat*, *Député.*
Le Gal Cte Partouneaux (C. ✻) (G. ✻), *Député.*
Le Cte de Larochejaquelin.
Terray.
Alphonse de la Bouillerie ✻, *Maître des Requêtes.*
Mazoier ✻ ✻, *idem.*
Le Cte Godart de Belbœuf, *Conseiller à la Cour royale.*
Espivent de Lavilleboisnet, *idem.*
D'Infreville.
Le Chev. de Lavau.
Le Bon de Saint-Michel-Bordier, *Secrétaire.*
Lebouetté, *Secrétaire-Adjoint.*

*Bureau des pensions.*

M. Guillard-Senainville ✻, *Chef.*

Les pensions et secours sur la liste civile.

*Inspecteurs-Généraux.* Messieurs,

C^te Le Louis de la Rochefoucauld ✠. Maréchal ✠.
Le Colonel Gardner ✠ (O. ✠), *Inspecteur.*
Le V^te de Laboulaye ✠ (C. ✠), *Intendant.*
Le V^te de Senonnes, ✠ (O. ✠), *Idem.* } A la disposition du Ministre.
De Jonquières, *Chef de bureau.*
Le V^te de Ville-d'Avray, *Intendant honoraire.*
Le C^te de Champfeu ✠ (O. ✠), *Inspecteur-général, honoraire.*
De Combes ✠, *Inspecteur-général honoraire.*

## DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS.

(Rue de Grenelle, n. 119.)

M. le V^te de La Rochefoucauld ✠ (O. ✠), Aide-de-camp du Roi, *chargé de ce département.*

*Attributions.*

Les Musées royaux; la conservation des monumens, statues et galeries des palais, parcs et jardins royaux; la Monnaie des médailles; les Manufactures royales; le matériel des Fêtes et Cérémonies; Les Fêtes et Spectacles de la Cour; le Mobilier de la Couronne; les Encouragemens aux Lettres et aux Arts dans leurs rapports avec l'administration de la Maison du Roi; *Travail direct avec S. M. pour tous ces objets.*

*Cabinet.*

M. de Beauchesne, *Secrétaire intime, Chef du cabinet.*

Ouverture des dépêches à l'arrivée, et leur renvoi aux bureaux qu'elles concernent; réserve des correspondances particulières; demandes d'audiences; permission pour visiter les Etablissemens royaux.

*Bureaux.*

M. C^te de Tilly ✠ (O. ✠), *Chef de division.*

Direction générale du travail et surveillance de tous les services; personnel; affaires réservées; communications avec les chefs des Etablissemens royaux.

M. Jules Mareschal ✠, *Sous-Chef de division.*

Remplacement du chef, en cas d'empêchement; contentieux; partie des affaires réservées; travail spécial avec le chargé du département pour tout ce qui est relatif aux encouragemens littéraires, aux pensions, secours, récompenses et décorations aux artistes et gens de lettres

*Premier Bureau.*

M. Periès, *Chef*

Les Musées de Paris et de Versailles; la Monnaie des Médailles; les Manufactures royales de Sèvres; des Gobelins, de la Savonnerie et de Beauvais; le matériel des Fêtes et Cérémonies; le mobilier de la Couronne; la manufacture de Mosaïque.

*Deuxième Bureau.*

M. le C^te de Trogoff ✠, *Chef de Bureau et de la Comptabilité générale.*
M. Leschevin, *Sous-Chef.*

L'Académie royale de Musique; le Théâtre Français; le Théâtre Italien; le Théâtre de l'Opéra-Comique; le Théâtre de l'Odéon; l'Ecole royale de Musique et de Déclamation; l'Ecole royale de Musique religieuse; la comptabilité générale.

*Inspection.*

M. le C^te Turpin de Crissé ✻. Memb. de l'Ac. des Beaux-Arts, *Insp. gén.*
M. Bachelier ✻, *Sous-Insp.*. | Lenormant, *Sous-Insp.*

*Comité des Pensions.*

M. Amy (C. ✻), *Conseiller d'Etat. Président à la Cour royale de Paris.*
M. Hutteau d'Origny ✻ (O. ✻), *Maître des Requêtes au Conseil-d'Etat.*
M. Nau de Champlouis, *idem.*
M. Le C^te Turpin de Crissé ✻, *Insp. gén. des Beaux-Arts.*

*Commission des Comptes.*

M. Hutteau d'Origny ✻ (O. ✻), *Maître des Requêtes au Conseil d'Etat.*
M. Nau de Champlouis, *idem.*
M. Bachelier ✻.

---

DIRECTION DU MATÉRIEL DES FÊTES ET CÉRÉMONIES, ET DU MOBILIER DE LA COURONNE, rue Bergère, n. 2.

M. le B^on DE LA FERTÉ (O. ✻), *Directeur.*

M. d'Henneville-Fauchon (O. ✻), *Chef du matériel, et des Bureaux,*
M. Veytard ✻, 1^er *Insp. du mobilier.*
M. Duparc ✻, 2^e *Insp. du mobilier.*
M. Le Breton Deschapelles ✻, *vérificateur du mobilier.*
M. Adenis de la Rozerie, *S.-Insp. du m.*
M. Proquès, *Chef de la comptabilité.*
M. Lecointe ✻, } *Arch. de la direct.*
M. Hittorff ✻, } *des fêtes et cérém.*
M. Gromaire, *Chef du service des fêtes et cérémonies.*
M. Loiseau. *Garde-magasin-général.*
M. Al. Bazin, *Aide-garde-magasin. matériel des fêtes.*
M. Marguet, *idem des meubles.*
M. Chevalier, *idem des étoffes.*
M. Cicéri ✻, 1^er *Peintre des décors, cérémonies et spectacles.*
M. H. Lecomte, *Dessin. des costumes.*
M. Saint Ange, *dess. des tapis*
M. Chasselat. *dess. des fêtes et cérém.*
M. Jouard, *Médecin honoraire.*
M. Rouget, *Chirurgien.*

Musées royaux. (*Voy.* p. 631.)

Musée royal du Louvre. (*Voy.* p. 631.)
*Idem* du Luxembourg. (*Voy.* p. 632.)
Monnaie royale des Médailles. (*Voy.* p. 632.)
Manufactures royales des Gobelins et de la Savonnerie réunies. (*Voyez*, p. 632.)
Manufacture royale de porcelaines, à Sèvres. (*Voy* p. 633.)
Manufacture de Tapisseries de Beauvais. (*Voy.* p. 633.)
Manufacture royale de Mosaïque. (*Voy.* p. 633.)
Beaux-Arts, Peinture et Sculpture (*Voy.* p. 633)
Ecole royale de Musique et de Déclamation. (*Voy.* p. 629.)
Ecole de Chant. (*Voy.* p. 630.)
Académie royale de Musique. (*Voy.* p. 625.)
Théâtre royal Italien. (*Voy.* p. 626.)
Théâtre royal de l'Odéon. (*Voy.* p. 628.)

---

INTENDANCES DE LA MAISON DU ROI.

INTENDANCE DU TRÉSOR DE LA COURONNE.

M. le B^on DE LA BOUILLERIE (G. ✻), *Conseiller-d'Etat, Intendant,*
M. Alp. de la Bouillerie ✻, *Caissier général,* } aux Tuileries.

*Attributions.*

Le recouvrement des deniers provenant, soit de la liste civile du Roi et des Princes, soit des autres revenus de la Couronne.

Le paiement de toutes les dépenses de la Maison du Roi et des pensions sur la liste civile.

Les recouvremens et les dépenses de la Caisse de vétérance de la Maison du Roi.

Le dépôt et la surveillance des diamans et bijoux de la Couronne.

*Bureau de la direction des Recettes et des Dépenses.*

M. Marin de Verbois, *Chef.*

*Bureau de la Comptabilité.*

M. Viols, *Chef.*

*Payeurs.*

M. Chambellant ✻, *à Rambouillet.*
M. Plauzoles ✻, *à Fontainebleau.*
M. de la Brunerie ✻, *à Compiègne.*
M. Popp, *à Strasbourg.*
M. Carayon-Latour, *à Bordeaux.*
M. Séjourné, *à Pau.*

Le receveur général de Versailles est chargé des recettes et dépenses de la caisse civile dans cette ville.

M. Vallée ✻, *Directeur des comptes, honoraire.*

INTENDANCE DES BATIMENS, PARCS ET JARDINS,

*Rue Saint-Dominique*, n. 58.

*S. S.* le Bon MOUNIER (G. ✻), Pair de France, Conseiller d'Etat, *Intendant.*

*Architectes.* Messieurs,

Fontaine (O. ✻), rue de l'Oratoire, n. 4. *Palais des Tuileries, le Louvre, etc.*
Dubreuil, *Châteaux de St.-Cloud, Meudon, Sevres, etc.*
Dufour ✻, *Château de Versailles.*
Lepère, rue Coquenard, n. 32. *Château de Fontainebleau.*
Huvé, rue de Choiseul, n. 4, *Château de Compiègne.*
Nepveu, *Château de Rambouillet.*
Jeanson ✻, *Directeur des Eaux de Versailles.*
Cécile ✻, *Directeur de la Machine de Marly.*
Bonfin, *château de Bordeaux.*
Reiner, *château de Strasbourg.*
Latapie, *château de Pau.*
M. Massey, *Directeur des Pépinières*, à Versailles.

*Comité consultatif des bâtimens.* Messieurs,

Molinos ✻, *rue de la Ville-l'Evêque*, n. 13,
Norry ✻, *place du Châtelet*, n. 2,
Guy de Gisors ✻, *rue d'Hanôvre*, n. 8,
} *Architectes membres du Comité.*

OFFICIERS DES FORÊTS ET DOMAINES DE LA COURONNE.

M. de Barante ✻, *Inspecteur général*, rue de l'Arcade, n. 23.
M. Mabille ✻, *Inspecteur général*, rue Meslay, n. 58.
M. le Chev. Girot-de-Langlade ✻, *Inspecteur général Adjoint*, rue de l'Université, n. 34.
M. De Moléon ✻, *Ingénieur*, rue Taitbout, n. 6.
M. Guignet, *Architecte*, rue Caumartin, n. 1.

*Conservation des Forêts.*

*Paris.* Messieurs,

F. D'André, *Conservateur.*
Legros Saint-Ange, *Inspecteur*, rue Casette, n. 36.
F. Bottot Saint-Sauveur, *Inspecteur honoraire.*

*Versailles.* Messieurs,

Le C^te P. Hyde de Neuville ✻, *Conservateur*, à Versailles.
Jourdain ✻, *Inspecteur de la conservation*, à Versailles.

*Saint-Germain.* Messieurs,

Le Chev. de Saint-Projet ✻ ✻, *Conservateur*, à Saint-Germain.
Delonglay, *Inspecteur*, à Saint-Germain.

*Rambouillet.* Messieurs,

Bourdon, *Conservateur*, à Rambouillet.

Le C^te de Falaiseau, *Inspecteur*, à Rambouillet.
Jules Roslin de Lémont, *Inspecteur Adjoint*, à Rambouillet.

*Fontainebleau.* Messieurs,

De Larminat ✻, *Conservateur*, à Fontainebleau.
Le M^is de Saluces, *Inspecteur.*

*Compiègne.* Messieurs,

Marrier de Boisdhyver, *Conservateur*, à Compiègne.
Bouchard, *Inspecteur.*
Caron, *Inspecteur honoraire.*

*Conservation des Domaines ruraux.*

M. Marquet ✻, *Conservateur*, à Versailles.
M. Gauthier, *Inspecteur honoraire*, à Versailles.

*Comité Contentieux de la Liste civile.*

*Nomination de mai* 1816.

M. le Chev. Allent ✻ (C. ✻), rue Castiglione, n. 8,
M. le Chev. de la Malle (C. ✻), rue Neuve des Petits-Champs, n. 101,
} *Conseillers d'Etat.*

M. de Calissanne, *ancien 1^er Avocat général au Parlement d'Aix*, au Luxembourg.
M. le B^on Favard de Langlade (O. ✻), *Conseiller d'Etat*, rue de l'Université, n. 34.

*Janvier* 1818.

M. Quequet ✻, *Conseiller à la Cour de Cassation*, Rapporteur, quai des Orfèvres, n. 18.

*Mars* 1818.

M. Bellart (G. O. ✻), *Procureur-général à la Cour royale de Paris*, rue de Vendôme, n. 5.

*Janvier* 1819.

M. le Comte de Pastoret (C. ✻), *Conseiller d'Etat*, place Louis XV, n. 6.

*Décembre* 1823.

M. Dupuy, *Conseiller à la Cour royale de Paris*, rue du Helder, n. 3.

*Octobre* 1824.

M. de Laporte-Lalanne, *Conseiller d'Etat* ✻, rue du Pot-de-Fer, n. 20.

M. Ratel, *Chef de division, Secrétaire du Comité*, rue Mondovi, n. 1.

M. Trinquelague (O. ✻). }
M. Ailhaud, } *Membres honoraires.*
M. de Malcor, }

M. Gairal ✻, }
M. Guichard ✻, } *Avocats de la liste civile.*

M. Marion de Grandmaison, *Avoué à la Cour royale.*

M. de Normandie, } *Avoués au Tribunal de première Inst. de*
M. Vaillant, } *la Seine.*

M. Péan-de-Saint-Gilles, *Notaire en premier.*
M. Damaison, *Notaire en second.*
M. Calley de Saint-Paul, *Agent des affaires de la liste civile.*
M. Fossard, *Agent de change.*
M. André Leroux, *Agent de change honoraire.*

### BIBLIOTHÈQUES DU ROI.

M. VALERY ✻, *Conservateur-Administrateur*, aux galeries du Louvre.
M. Rémard, *Bibliothécaire du Château*, à Fontainebleau.
M. Escuyer, *idem*, à Compiègne.
M. Patin, *idem*, à Saint-Cloud.
M. Alissan de Chazet (O. ✻), *idem*, à Trianon.
M. Soumet ✻, *idem*, à Rambouillet.
MM. de Bure frères, libraires du Roi et de la Bibliothèque du Roi.

### ARCHIVES DE LA COURONNE.

M. HUSSON (O. ✻), *Archiviste.*
M. Fouquet ✻, *Archiviste-adjoint.*

Les Archives de la Couronne ont été instituées par une ordonnance royale du 3 août 1824, pour conserver et réunir tous les titres de propriété de la dotation de la Couronne.

Par décision du même jour, le Roi a réuni à ces Archives, 1° celles du domaine privé de S. M.; 2° celles du ministère.

Les Archives de la Couronne sont placées à la galerie du Louvre.

# CHAPITRE II.

## CLERGÉ DE FRANCE.

### ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE L'EGLISE DE FRANCE.

#### ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

*S. S.* le Comte DE QUELEN ( *Hyacinthe-Louis* ), *Pair de France*, *né* à Paris, le 8 octobre 1778, *sacré* le 28 octobre 1817; Archevêque de Paris, le 20 octobre 1821.

*Vicaires généraux.* Messieurs,

Jalabert. Desjardins. Borderies.

Le département de la Seine forme l'arrond. de ce Diocèse.

( L'Eglise métropolitaine de Paris, les curés et desservans du département de la Seine, se trouvent pages 217 et suiv. )

*Evêchés suffragans.* MM.

| (1). | |
|---|---|
| *Chartres.* . . . . Eure-et-Loir. | M. CLAUSEL DE MONTALS, (*Claude-Hippolyte*), *né* au château de Coussergues, diocèse de Rodez, le 5 avril 1769, *sacré* le 22 août 1824. Sedillot. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Evette. . . . . } |
| *Meaux.* . . . . Seine-et-Marne. | DE COSNAC (*Joseph-Marie-Victoire*), *né* au château de Cosnac (Corrèze), 24 mars 1764, *sacré* 7 novembre 1819. Pellet. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Puifferrat. . . . . } |
| *Orléans*, Loiret. | M. BRUMAULD DE BEAUREGARD (*Jean*), *né* à Poitiers, 1er décembre 1749, *sacré* 1er mai 1823. Merault. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Demadières. . . . } |
| *Blois.* . . . . Loir-et-Cher. | M. DE SAUSIN (*Philippe François*) *né* à Orange, 11 février 1756, *sacré* 20 juillet 1823. Pointeau. . . . . } *Vicaires généraux.* Guillois. . . . . } |
| *Versailles.* . . Seine-et-Oise. | CHARRIER DE LA ROCHE (*Louis*) ✻, *né* à Lyon, 17 mai 1738, *sacré* 10 avril 1791. |

(1) Cette colonne comprend les noms des diocèses et des départemens qui forment leur circonscription.

Lagrolé. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Perin . . . . . }

*Arras.* . . . . De LATOUR (*Hugues-Robert-Jean-Charles*), *né* à Auzeville, (Haute-Garonne), le 14 août 1768, *sacré* 16 mai 1802.
Pas-de-Calais.

Denissel. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Herbet. . . . . }

*Cambray.* . . . BELMAS (*Louis*) ✻, *né* à Montréal (Aude), 11 août 1757, *sacré* 26 octobre 1800.
Nord.

Servois. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Saint-Léger. . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE LYON ET VIENNE.

M. DE PINS (*Jean-Paul-Gaston*), *né* à Castres (Tarn), le 8 février 1766, *sacré* Evêque de Limoges le 2 novembre 1822, Archev. d'Amasie, et *Administ.* du diocèse de Lyon en 1824.

*Vicaires-Généraux.* Messieurs,

Barou. Cholleton. N. . . . .

Les départemens du Rhône et de la Loire forment l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.* MM.

*Autun.* . . . *S.S.* le Cte De VICHY (*Roch-Etienne*), *Pair.*
Saône-et-Loire.

Conseill. d'Etat. *né* à Paulhaguet (H.-Loire), le 7 juillet 1753, *sacré* 28 octobre 1819.

Maury. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Dunan. . . . . }

*Langres.* . . . D'ORCET (*Gilbert-Paul-Aragonès*), *né* à Clermont, le 13 novembre 1762, *sacré* le 25 janvier 1824.
Haute-Marne.

Caumont.. . . . } *Vicaires-Généraux.*
Donadei. . . . . }

*Dijon.* . . . . De BOISVILLE, (*Jean-François-Martin*), *né* à Rouen, le 12 janvier 1755, *sacré* le 11 août 1822.
Côte-d'Or,

Collin.. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Lacoste. . . . . }

*Saint-Claude.* . . DE CHAMON (*Antoine-Jacques*), *né* à Bulgnéville (Vosges), 25 juillet 1767, *sacré* 13 juillet 1823.
Jura.

De Ferroul Mongaillard. } *Vicaires-Généraux.*
Genevay. }

*Grenoble.* . . . PHILIBERT-BRUYARRE (*nommé*) *né.* . . .
Isère.

Bouchard. . . . } *Vicaires-Généraux.*
Testou. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN.

*S. A. Em.* Monseigneur le Cardinal Prince DE CROŸ (*Gustave-Maximilien-Juste*) (C. ✲), Grand-Aumônier, Pair de France, Primicier du Chapitre royal de St.-Denis, *né* au château de l'Hermitage, près du Vieux-Condé (Nord), 12 septembre 1773, *sacré* le 9 janvier 1820.

*Vicaires-Généraux.* Messieurs,

Le Surre. Libert. Le Boulleux.

Le département de la Seine-Inférieure forme l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.* MM.

*Bayeux.* Calvados. — DUPERRIER (*Charles-François*), *né* au Mans, 27 septembre 1746, *sacré* 4 mai 1823. Daudibert de la Villasse. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Boscher. . . . . }

*Evreux.* . . . Eure. — *S. S.* le Cte SALMON DUCHATELLIER (*Charles-Louis*), *Pair de France*, *né* au château du Chatellier le 24 août 1761, *sacré* le 2 juin 1822. Painchon. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Mathieu. . . . . }

*Séez.* . . . . Orne. — SAUSSOL (*Alexis*), *né* à Dourgne, 6 février 1759, *sacré* le 3 octobre 1819. Leclerc. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Bazin. . . . . }

*Coutances.* . . Manche. — DUPONT-POURSAT (*Pierre*), *né* à Chabanois, 3 juin 1761, *sacré* 6 janvier 1808. Lhermite. . . . . } *Vicaires-Généraux.* M.-J. Lespiu-Dupré. }

ARCHEVÊCHÉ DE SENS ET AUXERRE.

*S. Em.* le Cardinal, Duc DE LA FARE (*Anne-Louis-Henri*) (C. ✲), Pair de France, premier Aumônier de Madame la Dauphine, *né* dans le diocèse de Luçon, 8 septembre 1752, *sacré* 13 janvier 1788.

*Vicaires-Généraux.* Messieurs.

De Vaudricourt. Petitier. Dupont.

Le département de l'Yonne forme l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.* MM.

*Troyes.* . . . Aube. — DE SEGUIN DES HONS (*Jacques-Louis-David.*)

*Nevers.* . . . Nièvre. — Coudrin. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Hubert. . . . . }

*Nevers.* . . . Nièvre. | MILLAUX (*Jean-Baptiste-François-Nicolas*), *né* à Rennes, 25 novembre 1756, *sacré* 6 juillet 1823.
Groult. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Carron. . . . . }

*Moulins.* . . Allier. | DE PONS (*Antoine*), *né* à Riom, diocèse de Clermont, 29 mars 1759, *sacré* 13 juillet 1823.
Bouchet. . . . } *Vicaires-Généraux.*
Croizier. . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

*S. S.* le Comte DE LATIL (*Jean-Bapt.-Marie-Anne-Ant.*), *Pair*, Conseill.-d'Etat, *né* aux Iles Ste-Marguerite, le 6 mars 1761, *sacré* Evêque d'Amiclée, le 7 avril 1816; Evêque de Chartres en 1821; Archevêque de Reims en 1824.

*Vicaires-Généraux.* Messieurs,

Vaallet. Maquart. Blanquet de Rouville.

L'arrondissement de Reims (Marne) et le département des Ardennes forment la circonscription de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.* MM.

*Soissons.* . . . Aisne. | DE SIMONY (*Jules-François*), *né* à Toulon (*Var*), le 20 juillet 1770, *sacré* le 24 avril 1825.
De Bully. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Henry-Delaloge. . }

*Châlons.* . . Marne (l'Arrondt. de Reims excepté). | DE PRILLY, (*Marie-Joseph-François-Victor-Monyer*), *né* à.. . . . *sacré* le 18 janvier 1824.
Becquey. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
De Gauville. . . }

*Beauvais.* . . Oise. | FEUTRIER (*François-Jean-Hyacinthe*), *né* à Paris, le 2 avril 1785, diocèse de. . . 1er avril 1785, *sacré* le 24 avril 1825.
Douillac. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Guénard. . . . . }

*Amiens.* . . . Somme. | *S. S.* le Cte DE CHABONS (*Jean-Pierre de Gallien*), *Pair de France*, *né* à Grenoble le 11 mai 1756, *sacré* le 17 novembre 1822.
Dupuis. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Affre. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

M. DE MONTBLANC (*Aug.-Louis*), *né* le 28 mai 1767, *sacré* Archevêque de Carthage, 12 août 1821, *Archev. de Tours*, *le* 26 *novembre* 1824.

*Vicaires-Généraux.* Messieurs,

Fustier. David. Dufêtre.

Le Département d'Indre-et-Loire forme l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.* MM.

*Le Mans.* . . . Sarthe, Mayenne.
De LA MYRE-MORY (*Claude-Madeleine*), *né* à Paris, 17 août 1755, *sacré* 19 mars 1820.
Marie. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Bourmault . . . }

*Angers.* . . . Maine-et-Loire.
MONTAULT (*Charles*) ✻, *né* à Loudun, 30 avril 1755, *sacré* 23 octobre 1791.
Prieur (Charles). . } *Vicaires-Généraux.*
Montalant. . . . }

*Rennes.* . . . Ille-et-Vilaine.
DE LESQUEN (*Claude-Louis*), *né* à Trégon, diocèse de Saint-Brieuc, 23 février 1770, *sacré* 13 juillet 1823, Evêque de Beauvais, — Evêque de Rennes, en 1825.
Garnier. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Nevot. . . . . }

*Nantes.* . . . Loire-Inférieure.
MICOLON DE GUERINES (*Joseph-Michel-Jean-Baptiste-Paul-Augustin*), *né* à Clermont, 8 septembre 1760, *sacré* 17 novembre 1822.
Bodinier. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
De Courson, . . . }

*Quimper.* . . . Finistère.
DE POULPIQUET (*Jean-Marie-Dominique-Jacques*), *né* à . . . . . , *sacré* le juin 1024.
De Tromelin. . . } *Vicaires-Généraux.*
De Mauduit. . . . }

*Vannes.* . . . Morbihan.
De BRUC (*Henri-Marie-Claude*), *né* à Valet, diocèse de Nantes, le 19 juillet 1751, *sacré* le 17 octobre 1819.
Légal. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Coquerel du Tilois. }

*Saint-Brieuc.* . Côtes-du-Nord.
LEGROING-LA-ROMAGÈRE (*Mathias*), *né* à St.-Sauvier (diocèse de Moulins) 5 décembre 1756, *sacré* 17 octobre 1819.
Richard. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Lemaître. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES.

*S. S.* le Cte DEVILLÈLE (*Guil.-Aubin*), *Pair de France*, *né* dans le diocèse de Toulouse, *le* 12 février 1770, *sacré* Evêque de Soissons, le 24 sept. 1820; Archevêque de Bourges.

*Vicaires-Généraux.* Messieurs,

Gassot. De Jerphanion. Godin.

Les départemens du Cher et de l'Indre forment l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.* MM.

*Clermont.* . . . Puy-de-Dôme. — DUVALK-DE-DAMPIERRE (*Charles-Antoine-Henri*) ✻, *né* à Hams (Marne), 18 août 1746, *sacré* 2 mai 1802.
Caillot de Bégon. . } *Vicaires-Généraux.*
Collin de Gévaudan. }

*Limoges.* . . . Creuze, Haute-Vienne. — DE TOURNEFORT (*Prosper*), *né* à Villes (Vaucluse), le 23 décembre 1761, *sacré* le 15 mai 1824.
Massainguiral. . . } *Vicaires-Généraux.*
De Tournefort. . . }

*Le Puy.* . . . Haute-Loire. — DE BONALD (*Louis-Jacques-Maurice*), *né* à Milhaud (Aveyron), 30 octobre 1787, *sacré* 27 avril 1823.
Richard. . . . } *Vicaires-Généraux.*
Vidal. . . . . }

*Tulle.* . . . . Corrèze. — DE MAILHET. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Brival. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Daubech. . . . . }

*Saint-Flour.* . . Cantal. — DE SALAMON (*Louis-Siffren-Joseph*), *né* à Carpentras le 22 octobre 1759, *sacré* Evêque d'Orthozia le 3 août 1806.
Bellet. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Nozières. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'ALBY.

M. BRAULT (*Charles*) ✻, *né* à Poitiers, le 24 août 1752, *sacré* le 16 mai 1802.

*Vicaires-Généraux.* Messieurs,

Rahoux. Carayon. N. . . .

Le département du Tarn forme l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.* MM.

*Rodez.* . . Aveyron. . . — RAMOND DE LA LANDE (*Charles-André-Toussaint-Bruno*), *né* à Montauban, premier novembre 1761, *sacré* 10 avril 1823.
Mazars. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Marty. . . . . }

*Cahors.* . . . Lot. — COUSIN DE GRAINVILLE (*Guillaume-Balthasard*) ✻, *né* au Havre, 27 mars 1745, *sacré* 1er août 1802.
Poujade la Devèze. } *Vicaires-Généraux.*
Latapie du Tournier. . . . }

*Mende*. . . . Lozère. — Brulley de la Brunière (*Claude-Jean-Joseph*), *né* à Sésanne (Marne), le 1er février 1760, *sacré* le 2 juin 1822.
Bonel. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Borie. . . . . }

*Perpignan*. . . Pyrénées Orientales. — De Saunhac-Belcastel (*Jean-François*), *né* à. . . . . *sacré* le 18 janvier 1824.
Birotteau. . . . } *Vicaires-Généraux.*
Boyer. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

*S. S.* le Cte DAVIAU-DUBOIS-DE-SANZAY (*Ch.-Fr.*) (C. ✻), *Pair de France*, *né* au Bois-de-Sanzay, diocèse de Poitiers, le 7 août 1736, *sacré* le 3 janvier 1790, Archevêque de Vienne; transféré à l'Archevêché de Bordeaux en 1802.

*Vicaires-Généraux.* Messieurs,

Desèze. Barrès. Veron.

Le départ. de la Gironde forme l'arrondiss. de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.* MM.

*Agen*. . . . . Lot-et-Garonne. — Jacoupy (*Jean*) ✻, *né* à Saint-Martin de Ribeyrac, 28 avril 1761, *sacré* 18 juillet 1802.
Rous. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Trincaud. . . . }

*Angoulême*. . . Charente. — Guigou (*Jean-Joseph-Pierre*), *né* à Auriol, 1er décembre 1767, *sacré* à Aix, 29 juin 1824.
Sibilotte. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Guitton. . . . . }

*Poitiers*. . . . Deux-Sèvres, Vienne. — De Bouillé (*Jean-Baptiste*), *né* à Pichauzet (diocèse de St.-Flour) 11 juin 1759, *sacré* le 28 octobre 1819.
De Moussac. . . } *Vicaires-Généraux.*
Lambert. . . . . }

*Périgueux*. . . Dordogne. — De Lostanges (*Alexandre-Louis-Charles-Rose*), *né* à Versailles le 29 octobre 1763, *sacré* le 21 octobre 1821.
Lachaud de Loqueyssie. . } *Vicaires-*
Bournazel de Lasserre. . } *Généraux.*

*La Rochelle*. . . Charente-Inférieure. — Paillou (*Gabriel-Laurent*) ✻, *né* au Puy-Belliard, 7 mars 1735, *sacré* 2 février 1805.
Fillonneau. . . . } *Vicaires-Généraux.*
Bonnerot. . . . . }

*Luçon*. . . . . Vendée. — Soyer (*René-François*), *né* à Thouarcé, le 5 sept. 1767, *sacré* le 21 oct. 1821.
De Chantreau de la Jouberdrie. } *Vicaires-*
Bouteau. . . . . } *Généraux.*

ARCHEVÊCHÉ D'AUCH.

M. DE MORLHON (*André-Etienne-Antoine*), *né* dans le diocèse de Rodez, 12 octobre 1753, *sacré* 13 juillet 1823.

*Vicaires-Généraux.* Messieurs,

Fenasse. De Belloc. Dartel.

Le département du Gers forme l'Arrondiss. de ce Diocèse.

*Évêchés suffragans.* MM.

*Aire.* . . . . Land.
DE TRÉVERN (*Jean-François-Marie Le Pappe*), *né* à Morlaix (Finistère), 22 octobre 1754, *sacré* 13 juillet 1823.
Labeyrie-Hourticat. } *Vicaires-Généraux.*
De Crugy. . . . . }

*Tarbes.* . . . Hautes-Pyrénées.
DE NEYRAC (*Antoine-Xavier*), *né* à. . . . . *sacré* le 13 juillet 1823. . . . . .
Bernat. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Brau. . . . . }

*Bayonne.* . . . Basses-Pyrénées.
D'ASTROS (*Paul-Thérèse-David*), *né* à Tourves (Var), le 15 octobre 1772, *sacré* 9 juillet 1820.
Boyer. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Viviez. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE ET NARBONNE.

S. Em. le Cardinal Duc DE CLERMONT-TONNERRE (*Anne-Antoine-Jules*), *Pair de France*, *né* à Paris, le 1er janvier 1749, *sacré* le 14 avril 1782, Evêque de Châlons.

*Vicaires-Généraux.* Messieurs,

Savy. Larroque. Ortric.

Le dépt. de la Haute-Garonne forme l'arrondis. de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.* MM.

*Montauban.* . . Tarn-et-Garonne.
DE CHEVERUS, *né* à Mayenne, 28 janv. 1768, *sac.* à Baltimore, 1er nov. 1810 Ev. de Boston.
Chaudru-de-Trelissac. } *Vicaires-Généraux.*
Turq. . . . . }

*Pamiers.* . . . Ariège.
DE LATOUR-LANDORTHE (*Louis-Charles-François*), *né* à Saint-Ignan (Haute-Garonne), 27 janvier 1760, *sacré* 27 juillet 1823.
De Solages. . . . } *Vicaires-Généraux.*
Moutet. . . . . }

*Carcassonne.* . . Aude.
DE SAINT-ROME-GUALY (*Joseph-Julien*), *né* à Millau (Aveyron), le 1er juin 1765, *sacré* le 24 avril 1825.
Martin. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
De Gualy. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AIX, ARLES ET EMBRUN.

*S. S.* le C^te^ De BAUSSET-ROQUEFORT (*Pierre-François-Gabriel-Raymond-Ignace-Ferdinand*) ✻, *Pair*, *né* à Béziers, 31 décembre 1757, *sacré* Evêque de Vannes, 29 mai 1808.

*Vicaires-Généraux.* Messieurs,

Beylot. Boulard. Filhol.

Le département des Bouches-du-Rhône forme l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.* MM.

*Marseille.* . . . arrond. de Marseille. B.-du-Rhône. — De Mazenod (*Charles-Fortuné*), *né* à Aix, 27 avril 1749, *sacré* 6 juillet 1823. DeMazenod (C. E. J.), Tempier. } *Vicaires-Généraux.*

*Fréjus.* . . . Var. — De Richery (*Charles-Alexandre*), *né* à Allons (Basses-Alpes), 31 juillet 1759, *sacré* 30 juillet 1823. Lardier. . . . . Saurin. . . . . } *Vicaires-Généraux.*

*Digne.* . . . Basses-Alpes. — Miollis (*Charles-François-Melchior-Bienvenu*) ✻, *né* à Aix, 19 juin 1753, *sacré* 13 avril 1806. Turpin. . . . . Capissuchi de Bollogne. } *Vicaires-Généraux.*

*Gap.* . . . Hautes Alpes. — Arbaud (*François-Antoine*), *né* à Manosque, 2 juin 1768, *sacré* 6 juillet 1823. Roul. . . . . Arnaud. . . . . } *Vicaires-Généraux.*

*Ajaccio.* . Corse. — Sébastiani de la Porta (*Louis*) ✻, *né* à la Porta d'Ampugnani (Corse), 25 mars 1745, *sacré* 24 juin 1802. Marchesi. . . . Ciavatti. . . . . } *Vicaires-Généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

*S. S.* le C^te^ FRÈRE-DE-VILLEFRANCON (*P.-Amb.*), Conseiller-d'Etat, *P. de Fr.*, *né* 20 juin 1754, *sacré* 12 août 1821.

*Vicaires-Généraux.* Messieurs,

Loye. Rivière. Maire de Boulignez.

Les départemens du Doubs et de la Haute-Saône, forment l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.* MM.

*Strasbourg.* . Haut-Rhin, Bas-Rhin. — Tharin (*Claude-Marie-Paul*), *né* à Besançon, le 24 octobre 1787, *sacré* 18 janvier 1824. Liebermann. . . . Lienhart. . . . . } *Vicaires-Généraux.*

*Metz.* . . . Moselle.
BESSON (*Jacques-François*), *né* à Mieugy (Ain), 12 septembre 1756; *sacré* 13 février 1824.
Thibiat. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Dudot. . . . . }

*Verdun.* . . . Meuse.
D'ARBOU (*Etienne-Marie-Bruno*), *né* à Toulouse, 26 déc. 1778, *sacré* 13 juillet 1823.
Varin. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Noël. . . . . }

*Belley.* . . . Ain.
DEVIE (*Alexandre-Raymond*), *né* à Montélimart, 22 janvier 1767, *sacré* 15 juin 1823.
De la Croix d'Azolette. } *Vicaires-Généraux.*
Greppo. . . . . }

*Saint-Dié.* . . Vosges.
JACQUEMIN (*Jacques-Alexis*), *né* à Nancy, 3 août 1750, *sacré* 18 janvier 1824.
Lopin. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Mougeot. . . . . }

*Nancy.* . . . Meurthe.
DE FORBIN-JANSON (*Charles*), *né* à. . . . *sacré* 6 juin 1824.
Brion. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Justamon. . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AVIGNON.

M. MOREL DE MONS (*Etienne-Martin*), *né* à Aix, 18 avril 1752, *sacré* 21 avril 1805.

*Vicaires-Généraux.* Messieurs.

Sollier. Margaillan. Reboul.

Le département de Vaucluse forme l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.* MM.

*Nîmes.* . . . Gard.
PETIT-BENOIT DE CHAFFOY (*Claude-François-Marie*), *né* à Besançon, 7 février 1752, *sacré* 21 octobre 1821.
De Liron-d'Ayrolles. } *Vicaires-Généraux.*
Talbert de Nancray. }

*Valence.* . . . Drôme.
LA RIVOIRE DE LA TOURETTE (*Marie-Joseph-Antoine-Laurent*), *né* à Tournon, 15 septembre 1762, *sacré* 7 novembre 1819.
Fière. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
D'Humières. . . }

*Viviers.* . . . Ardèche.
MOLINS (*André*), *né* à Job (Puy-de-Dôme), 23 janvier 1759, *sacré* 6 juillet 1823.
Champanhet. . . } *Vicaires-Généraux.*
Cattet. . . . . }

*Montpellier.* . . Hérault.
FOURNIER DE LA CONTAMINES (*Marie-Nicolas*), *né* à Gex, 27 déc. 1750, *sacré* le 8 déc. 1806.
Coustou. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Lunaret. . . . . }

# CLERGÉ DE PARIS.

## ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PARIS.

*S. S.* le Comte HYACINTHE-LOUIS DE QUELEN, Pair de France, *Archevêque de Paris.*

*Vicaires-Généraux, Archidiacres.*

M. Jalabert, *de Notre-Dame.* M. Borderies, *de St.-Denis.*
M. Desjardins, *de Ste.-Geneviève.*

*Vicaires-Généraux.*

M. Duclaux, *Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice.*
M. Boilesve.
M. R. Gallard, *Curé de la Madeleine.*
*S. S.* le Duc de Rohan-Chabot, *Pair de France.*
L'Ecuy.
Abeil.
Boudot.
Garnier.

*Secrétaires.*

M. Buée. M. Tresvaux du Fraval. S.-Marc.

*Officialité Métropolitaine.*

N. . . . . *Official.* M. Mercier, *Vice-Promoteur.*
M. Corpet, *Promoteur.*

*Officialité Diocésaine.*

M. Boislève, *Official.* N. . . . . *Vice-Promoteur.*
M. Burnier-Fontanel, *Promot.* M. Boulanger, *Greffier.*

*Chapitre de l'Eglise de Paris.* Messieurs,

Abeil, *Archiprêtre.*
Corpet.
Tinthoin, *Pénitencier.*
Buée, jeune.
Boislève.
De Belloc.
De la Calprade.
Le Coq.
Godinot-Desfontaines.
Boudot, *Théologal.*
Lucotte.
Salandre.
Mathivon.
L'Ecuy.
Quentin.
Tresvaux du Fraval.

*Chanoines honoraires.* Messieurs,

Guillon.
Raymond Gauthier.
Pellicot de Seillans.
Gandon.
De la Roque.
Ecolasse la Bruyère.
Gondreville.
Rudemare.
D'Aligre.
De Maussac.
De Percy.
Valayer.
Mercier.
Chaunac de Lanzac.
Burnier-Fontanel.
Legrix.
Duchainay.
Prémord.
Halma.
Saint-Marc.
Tonnellier.
Martin.
Constant-Migneaux.
Le Duc de Rohan-Chabot.
Paillart.
Casset.
Cirrier.
Leriche.
Caffort.

*Professeurs de la Maîtrise des Enfans de Chœur.*

M. De Letang, *Directeur.* | N. . . *Sous-Directeur.*

*Fabrique de Notre-Dame.* MM.

Desjardins, *Prés.* L'Ecuy. Silvestre.
Abeil. Le Coq.

SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

Ce Séminaire, dirigé par la Congrégation des prêtres de St.-Sulpice, est le Séminaire diocésain. Cet établissement comprend la maison de Paris et celle d'Issy.

*Maison de Paris.*

M. Duclaux, *Supérieur général.*

*Directeurs.* Messieurs,

Garnier, *Profess. d'Ecriture-Sainte.*
De Saint-Félix.
Chanut.
Boyer.
Cartal.
Caron, *Maître des Cérémonies.*
Houssard, *Econome.*
Carrière, Hamon, Combes, Caval, } *Professeurs de Théologie.*

Cette maison comprend plus de cent Elèves en Théologie.

*Maison d'Issy.*

M. Ruben, *Supérieur.*

*Directeurs.* Messieurs,

Gosselin. Giraud. Roy. Couturier. Ricome. Valroger.

Cette maison comprend plus de cent Elèves en Théologie ou en Philosophie.

CURÉS ET DESSERVANS DE PARIS.

Ier Arrondissement.

*Paroisse de la Madeleine.*

M. Gallard.

1re *Succursale.* St.-Louis-d'Antin.

M. Suchet de la Tour.

2e *Succursale.* S.-Philippe du Roule.

M. Couguêt-Duboisset.

3e *Succursale.* S.-Pierre de Chaillot.

M. Bertherand de Longprez.

IIe Arrondissement.

*Paroisse Saint-Roch.*

M. Marduel.

*Succursale.* Notre-Dame-de-Lorette.

M. Leclair.

IIIe Arrondissement.

*Paroisse de Saint-Eustache.*

M. Bossu.

1re *Succursale.* N.-D.-des-Victoires.

M. Fernbach.

2e *Succursale.* N.-Dame-de-Bonne-Nouvelle.

M. Decagny.

IVe Arrondissement.

*Paroisse S.-Germain-l'Auxerrois.*

M. Magnin.

Ve Arrondissement.

*Paroisse Saint-Laurent.*

M. Martinet.

*Succursale unique.* S.-Vincent de Paul.

M. Bernet.

VIe Arrondissement.

*Paroisse S.-Nicolas-des-Champs.*

M. Frasey.

1re *Succursale.* Saint-Leu.

M. Martinaud de Préneuf.

2e *Succursale.* Sainte-Elisabeth.

M. Malbeste.

VIIe Arrondissement.

*Paroisse de Saint-Merry.*

M. Boucher.

1re *Succursale.* Blancs-Manteaux.

M. Rudemare.

2e *Succursale.* S.-Jean-S.-François.

M. Charpentier.

3e *Succursale.* Saint-Denis du Saint-Sacrement.

M. Pisseau.

VIIIe Arrondissement.

*Paroisse Sainte-Marguerite.*

M. Le Mercier.

1re *Succursale.* Saint-Antoine, aux Quinze-Vingts.

M. Chenaux.

2e *Succursale.* Saint-Ambroise de Popincourt.

M. Quinet.

IXe Arrondissement.

*Paroisse de Notre-Dame.*

M. Abeil, *Chan.-Archiprêtre.*

1re *Succursale.* S.-Louis-en-l'Isle.

M. Hubault-Malmaison.

2e *Succursale.* Saint-Gervais.

M. Hunot.

3e *Succursale.* S.-Paul-S.-Louis, rue S.-Antoine.

M. Leriche.

Xe Arrondissement.

*Paroisse de S.-Thomas-d'Aquin.*

M. Valayer.

1re *Succursale.* L'Abbaye-aux-Bois.

M. Gaidechen.

2e *Succursale.* Missions-Etrangères.

M. Desgenettes.

3e *Succursale.* Sainte-Valère.

M. Paradis.

XIe Arrondissement.

*Paroisse Saint-Sulpice.*

M. De Pierre.

1re *Succursale.* S.-Germain-des-Prés.

M. de Keravenant.

2e *Succursale.* Saint-Severin.

M. Siret.

XIIe Arrondissement.

*Paroisse de St.-Etienne-du-Mont.*

M. Philibert Bruyarre.

1re *Succursale.* Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

M. Bridan-Renaud.

2e *Succursale.* S.-Jacques-du-Haut-Pas.

M. Rémard.

3e *Succursale.* Saint-Médard.

M. Michot.

PAROISSES DE LA BANLIEUE.

*Curés.* Messieurs,

Caillon, *à St.-Denis.*
Tricnaux, *à Nanterre.*
Deleau, *à Neuilly.*
Dumoitiez, *à Belleville.*
Mabire, *à Sceaux.*
Vaillant, *à Villejuif.*
Salomon, *à Charenton.*
Haumet, *à Montreuil.*

SUCCURSALES. Messieurs,

*Arrondissement de St.-Denis.*

Dubois, *à Aubervilliers.*
Sereuil Mezeray, *à Lachapelle.*
Butigier, *à Saint-Ouen.*
Gautier, *à Epinay.*
Lacour, *à Pierrefitte.*
Calmels, *à Villetaneuse.*
Stefani, *à Stains.*
. . . . . *à Dugny.*
Du Chatellier, *à la Cour-Neuve.*

*Arrondissement de Nanterre.*

Boutaud, *à Colombes.*
Martignac, *à Gennevilliers.*
Colonna, *à Asnières.*
Duret, *à Courbevoye.*
Cor. *à Puteaux.*
Salesses, *à Surènes.*

*Arrondissement de Neuilly.*

Poulenc, *à Clichy.*
Généret, *à Montmartre.*
Legrand, *à Boulogne.*
Lacrôle, *à Auteuil.*
Chauvet, *à Passy.*

*Arrondissement de Pantin.*

Leblanc, *au Bourget.*
Bertrand, *à Drancy.*
Châlons, *à Noisy-le-Sec.*
Gaultier, *à Baubigny.*
Langlois, *à Bagnolet.*
Laurent, *à Charonne.*
Arrighi, *à Romainville.*
Barde, *à Pantin.*
. . . . . *aux Prés St.-Gervais.*
Roussel, *à la Villette.*
. . . . . *à Bondy.*

*Arrondissement de Sceaux.*

Hatton, *à Châtenay.*
. . . . . *au Plessis-Piquet.*
Gommerat, *à Fontenay-aux-Roses.*
Joennoz, *à Antony.*
Cornu, *au Bourg-la-Reine.*
Torracinta *à Bagneux.*
Lange, *à Mont-Rouge.*
Queudot, *à Châtillon.*
N. . . *à Clamart.*
Gaudreau, *à Vanves.*
Lehoux, *à Issy.*
Ducoté, *à Vaugirard.*

*Arrondissement de Villejuif.*

Hersecap, *à Chevilly.*
Laurent, *à Lay.*
. . . . . *à Fresnes.*
Leclerc, *à Orly.*
Blenne, *à Thiais.*
Talon, *à Choisy.*
Guillaumot, *à Arcueil.*
Bruneau, *à Vitry.*
Roques, *à Ivry.*
Pouillard, *à Gentilly.*

*Arrondissement de Charenton.*

Martin, *à Charenton-St.-Maurice.*
Demonchy, *à Bercy.*
Mourdin, *à Saint-Maur.*
Viel, *à Nogent.*
Poret, *à Champigny.*
Lefevre, *à Brye-sur-Marne.*
Gavoile, *à Creteil.*
Lefèvre, *à Maisons-Alfort.*

*Arrondissement de Vincennes.*

Blanchandin-Lechêne, *à Vincennes.*
Gein *à Rosny.*
. . . . . *à Villemomble.*
Robert *à Fontenay-sous-Bois.*
Berbiguier *à Saint-Mandé.*

# CHAPITRE III.

## CULTES NON CATHOLIQUES.

### PROTESTANS DE LA CONFESSION D'AUSBOURG, OU LUTHÉRIENS.

Les églises de la confession d'Ausbourg ont des pasteurs, des consistoires, des inspections et des consistoires généraux.

Les consistoires sont chargés de veiller à la discipline, à l'administration des biens de l'église, et à celle des deniers provenant des aumônes.

Les inspections se composent du pasteur et d'un ancien de chacune des cinq églises consistoriales. Chaque inspection choisit, dans son sein, deux laïques et un ecclésiastique qui prend le titre d'inspecteur. Cet inspecteur est chargé de veiller sur les ministres ou pasteurs, et sur le maintien du bon ordre dans les églises consistoriales. L'inspection ne peut s'assembler sans l'autorisation du Gouvernement.

Les consistoires généraux composent l'administration supérieure de toutes les églises consistoriales et des inspections.

Outre le consistoire général, et dans le tems intermédiaire d'une de ses assemblées à l'autre, il y a un directoire composé du président, du plus âgé des deux ecclésiastiques inspecteurs, et de trois laïques, dont un est nommé par le Roi; les deux autres sont choisis par le consistoire général.

CONSISTOIRE GÉNÉRAL ÉTABLI A STRASBOURG. *Messieurs*,

Kern ✻, *Président.*

Haffner ✻, Resch, } *Inspecteurs ecclésiastiques.*

*Députés.* Messieurs,

Brackenhoffer (O.✻). Metzger. Rossel. Arnold.
Ensfelder. Rehfeld. Lentz.

*Directoire du Consistoire général.* Messieurs,

Kern ✻, *Président.*
Haffner ✻, *Inspecteur ecclésiastique.*

*Membres laïques.* Messieurs,

Metzger. Ensfelder. Arnold.

Kern (Auguste), *Secrétaire général.*

*Inspections du Bas-Rhin.* Messieurs,

INSPECTION *du Temple-Neuf, à Strasbourg.* { Beck, *Inspecteur ecclésiastique.* Ensfelder, Graff. } *Adjoints laïques.*

INSPECTION *de St.-Thomas et St.-Nicolas*, à Strasbourg. { Haffner ✻, *Inspecteur ecclésiastique.* Moerlen, Kammerer, } *Adjoints laïques.*

INSPECTION. *de Bouxviller.* — Reichard, *Inspecteur ecclésiastique.* Rehfeld, Teutsch, *Adjoints laïques.*

INSPECTION *de Wissembourg et de la Petite-Pierre.* — Weber, *Inspecteur ecclésiastique.* Lentz, père, Lichtenberger, *Adjoints laïques.*

*Département du Haut-Rhin.* Messieurs,

INSPECTION *de Colmar.* — Resch, *Inspecteur ecclésiastique.* Metzger, Hartmann ✻, *Adjoints laïques.*

INSPECTION *de Montbéliard* (Doubs). — Surleau, *Inspecteur ecclésiastique.* Rossel, Duvernoy, *Adjoints laïques.*

*Nota.* Le Consistoire luthérien d'Héricourt (Haute-Saône), dépend de l'Inspection de Montbéliard.

Les protestans de la confession d'Ausbourg ont une académie ou séminaire à Strasbourg, pour l'instruction des ministres. Ils y ont en outre une faculté de théologie.

On y professe la théologie, la philosophie, les belles-lettres, les langues anciennes, modernes et orientales.

Une chaire de dogme pour les églises réformées a été créée près cette faculté.

*Professeurs de la Confession d'Ausbourg.* Messieurs,

Haffner ✻, *Professeur de Dogme, et Doyen de la Faculté.*
Dahler, *pour l'interprétation des livres sacrés.*
Redslob, *pour l'éloquence de la Chaire.*
Matter, *pour l'Histoire ecclésiastique.*
Bruch, *pour la Morale évangélique.*

*Professeur pour l'Eglise réformée.*

M. Richard, *pour le Dogme.*

M. Kern, en sa qualité de président du consistoire général, est directeur de cette académie.

*Église Consistoriale de la confession d'Ausbourg, à Paris.*

M. Boissard (J.-D.-G.) ✻, M. Gœpp (J.-J.) ✻, *Pasteurs.* — *Présidens alternatifs du Consistoire.*

Jaeglé, *Pasteur Adjoint.*

## PROTESTANS RÉFORMÉS, OU CALVINISTES.

Les protestans réformés ont des pasteurs, des consistoires et des synodes.

Les consistoires de chaque église réformée se composent d'un ou des pasteurs attachés à cette église, et d'anciens ou notables laïques, choisis parmi les citoyens les plus imposés au rôle des contributions directes.

Les consistoires veillent au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'église et à celle des deniers provenant des aumônes.

Tous les deux ans, les anciens sont renouvelés par moitié. Les élections des pasteurs sont faites par les consistoires, et confirmées par le Roi.

Les synodes sont chargés de veiller sur tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine, et la conduite des affaires ecclésiastiques.

Leurs décisions sont soumises à l'approbation du Roi.

Cinq églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode.

Chaque synode est composé du ou de l'un des pasteurs, et d'un ancien ou notable de chaque église consistoriale, et ne peut s'assembler sans la permission du Gouvernement, ni durer plus de six jours.

EGLISE CONSISTORIALE A PARIS.

*Pasteurs.* Messieurs,

M. Paul-Henri MARRON ✻, *Président du Consistoire.*

Monod ✻. Juillerat Chasseur. Monod fils aîné, *Adjoint.*

*Présidens, Pasteurs et Lieux où sont situées les Eglises.*

AIN.

Eymard, fils, *Pasteur*, à Ferney.

AISNE.

Matile, *Président*, Hervieux, Née Colany, ..... } *Past.* à Monneaux.

ALPES (Hautes).

D'Aldebert, *Présid.* .... *Pasteur*, } à Orpierre.

ARDÈCHE.

Lagarde, *Président*, Chaponnière, Ladreyt, Girard, } *Past.* à la Mastre.

Hilaire, *Présid.*, Rouquette, Frossard. } *Past.* à Saint-Pierreville.

..... *Présid.*, Meynadier, Guerin, } *Past.* à Privas.

Crumières, *Présid.*, Astier, Meyer, } *Past.* à la Voute.

Fort, *Présid.*, Lanthois, Lombard, } *Past.* à Vernoux.

ARDENNES.

Peyran, *Pasteur*, à Sedan.

ARIÈGE.

Vieu, *Président*, Gachon, Vergé, Arabet, Jauge, Lafont, } *Past.* au Mas-d'Azil.

AVEYRON.

Nazon, *Présid.* Castelviel, Mazauric, Maffre. } *Past.* à S.-Afrique.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marion, *Présid.*, Sautter ✻, Gabriac, } *Past.* à Marseille.

CALVADOS.

Rollin, *Président*, Olive, Frossard, } *Past.* à Caen.

CHARENTE.

Berneaud, *Président*, Guy, *Pasteur*, } à Jarnac.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Feyne, *Président*, Marchand, Jay. } *Past.* à Saintes.

Gonini. *Présid*, Fau, Guillot, Vignier. } *Past.* à LaRochelle.

Dyvorne, *Président*, Lafon, *Pasteur*, } à La Tremblade.

CHER.

Jalaguier, Duvivier, } *Past.* à Sancerre.

DORDOGNE.

Bastie, *Président*, Soutoul, Hugues, } *Past.* à Bergerac.

. . . . *Président*, Reclus. Jousse, } *Past.* à Moncarret.

DOUBS.

Miroglio, *Président*, Sandos, *Pasteur*, } à Besançon.

DRÔME.

Arnaud, *Président*, Descours, Brunel, Barre, André. } *Past.* à Crest.

Manson, *Président*,
Charra,
Maurin,
Raoux,
Tarron,
} *Past.* à Die.

Loisel Samuel, *Prés.*
Ducros,
Gauthier, P S.
Rame,
Brun.
Gauthier,
Péduran.
} *Past.* à Dieulefit.

Reboul-Chauron, *Prés.* à La Motte-Chalençon.
Fine,
Morel,
} *Past.*
. . . . . .

Rattier, *Président*, à Valence.
Armand,
MaisonNeuve,
} *Pas.*

EURE-ET-LOIR.

Née Léon, *Pasteur*, à Marsauceux.

GARD.

Barbusse, *Président*,
Maraval,
Laget,
} *Past.* à Aigues-Vives.

Gabriac, *Président*,
Gaillard,
Broussous,
Marion,
} *Past.* à Alais.

Saulier, *Président*,
Auzière,
Fraissinet,
} *Past.* à Anduse.

Soulatge, *Président*,
Raoux,
Valentin,
Tempié,
} *Past.* à Calvisson.

Perrier, *Président*,
Gabriac,
Lafont,
Bourgaihl,
} *Past.* à la Salle.

Olivier de Sardan, *Prés.*
Vincent,
Tachard,
Gardes,
. . . . . .
} *Past.* à Nismes.

Olive, *Président*,
Encontre,
. . . . . .
} *Past.* à S.-Ambrois.

Tarron, *Président*,
Guittard,
Broussous,
} *Past.* à St. Chaptes.

Geniès, *Président*,
Lafont,
. . . . . .
} *Past.* à St.-Jean-du-Gard.

Dussaut, *Président*,
Perier,
Boissière,
} *Pasteurs,* à St.-Hippolyte.

Pauc, *Président*,
Rolland Méjan,
Fraissinet,
Bassaget,
} *Past.* à Sauve.

Ribot, *Président*,
Randon,
Vincent,
Blanc,
} *Past.* à Sommières.

Raoux ✻. *Président*,
Plantier fils,
Nicolas,
} *Past.* à Uzès.

Massebiaux, *Présid.*
Ausillon,
Salles,
Abric,
Kleinhennig,
} *Past.* à Vallerargue.

Geraud, *Président*,
Villard,
Guerin,
} *Past.* à Vauvert.

Villard, *Président*,
Bruguier,
Broussous.
} *Past.* à Vezenobre.

Colombier Ribe, *Prés.*
Finiels,
Vors,
D'Hombres,
} *Past.* au Vigan.

GARONNE (Haute).

Chabran, *Président*,
Lacombe,
Viela,
Sabatié,
} *Past.* à Toulouse.

GERS.

Montbrun, *Pasteur*, à Mauvesin.

GIRONDE.

Martin père, *Présid.*
Maillard,
Vermeil,
} *Past.* à Bordeaux.

Dumas, *Président*,
Dumas fils.
Biot,
} *Past.* à Gensac.

Marche, *Président*,
Drilhole.
Bourgade,
} *Past.* à Ste-Foy.

HÉRAULT.

Michel, *Président*,
Lissignol,
Cazellesl,
Lardat,
} *Past.* à Montpellier.

Ducros, *Président*,
Monbrun,
Salvetat,
} *Past.* à Montagnac.

Teissonnière, *Présid.*, Bazille, Hermann, *Past.* } à Massillargue.

D'Etienne, *Président*, Nines, *Pasteur*, } à Ganges.

ISÈRE.

Blanc, *Président*, Boniface, Dumont, *Past.* } à Mens.

LOIRE (Haute).

MM.

Borel, *Président*, . . . . . *Past.* } à Saint-Voy.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Wilson, *Président*, . . . . . *Past.*, } à Nantes.

LOIRET.

Lagarde, *Président*, à Orléans.
Rossèlotty, *Pasteur*, à Châtillon.

LOIR-ET-CHER.

Kerpezdron, *Pasteur*, à Aunnay, commune de Mer.

LOT-ET-GARONNE.

Martin, *Président*, Fontanès, *Pasteur*, } à Tonneins.
Jaquier, *Président*, Labal de Vivens, *Past.* } à Clairac.
Quatreils, *Président*, Audebez, *Pasteur*, } à Nérac.
Caulet, *Président*, Delon, *Pasteur*, } à Lafitte.
Gibert, *Président*, Sirvent, *Pasteur*, } à Castel-Moron.

LOZÈRE.

Albaric, *Président*, Laval, *Pasteur*, } à Florac.
Molines✻, *Président*, Pascal, Ribard, *Past.* } à Barre.
Bourbon, *Président*, Vincent, *Pasteur*, } à Meyrueix.
Metge, *Président*, Combet, *Pasteur*, } à St.-Germain de Calberte.
. . . . *Président*, Combet (S. El.) *Past.* } à Vialas.

MEURTHE.

Cuvier, *Président*, à Nancy.
Schaefer, *Pasteur*, à Hellering.
Baenzinger, *Pasteur*, à Lixheim.

MOSELLE.

. , . . *Pasteur*, à Metz.

NORD.

Le Defelice, *Présid.* Lavavasseur, L'archevêque, *Past.* } à Lille.

PAS-DE-CALAIS.

MM.

Fallot, *Pasteur*, à Arras.
. . . . . *Pasteur*, à . . . . .

PYRÉNÉES (Basses).

Gabriac (L.-V.), *Prés.* Nogaret J. P. Gabriac, Mourgues, *Past.* } à Orthez.

RHIN (Bas).

Hepp, *Président*, Maeder, Richard, Guerry, Simons, Bruch, Candidus, *Past.* } à Strasbourg.
Exter, *Président*, Culman, Bruch, Hofmeister, Heitz, *Past.* } à Bischweiler.
. . . . . .

RHIN (Haut).

Maeder, , *Président*, Graf, Tachard. Joseph, . . . . . Cleemann, Morel, Spoerlin, . . . . . *Past.* } à Mulhausen.

RHÔNE.

Pache, *Président*, Claparède, *Past.*, } à Lyon.

SEINE.

*Voyez* Paris, *page* 223.

SEINE-INFÉRIEURE.

Paumier, *Président*, Née, Reville, *Past.* } à Rouen.
Alègre, *Président*, Maurel, Alègre fils, Sohier, *Past.* } à Bolbec.

SEINE-ET-MARNE.

Sabonnadière, *Pasteur* à Meaux.

SÈVRES (Deux).

Bellivier, *Président*, Frossard, *Pasteur*, } à Niort.
Baillif, *Président*, . . . . . *Pasteur*, } à Melle.
Gibaud-Rivière, *Prés.* . . . . . *Pasteur*, } à St. Maixent.

Gibaud-Casey, *Prés.*, Brunet, *Pasteur*, } à Lamothe-St.-Heraye.
Gibaud-Louis, *Présid.*, . . . . . *Pasteur*, } à Lezay.

SOMME.

Cadoret, *Pasteur*, à Amiens.

TARN.

François, *Président*, Armengaud, Rabaut, Houllés, L. Armengaud, } *Past.* à Castres
Méjanel, *Président*, Salvetat, Dardier, } *Past.* à Mazamet.
Moziman, *Président*, . . . . . *Pasteur*, } à la Caune.
Blanc, *Président*, Castel, Durand, } *Past.* à Vabre.

TARN-ET-GARONNE.

Marzials, *Président*, Magnan, Lourde-Laplace (P.J.), Molines, } *Past.* à Montauban.
Aubanel, *Président*, Maigre, Mourgues, Lourde la Place, } *Past.* à Négrepelisse.

VAUCLUSE.

Gauitte, *Prés.*, Senaux, Portier, } *Past.* à Lourmarin

VENDÉE.

Gautier, *Pasteur*, Germain, *Pasteur*, } à Pauzauges.

VIENNE.

Gibaud-Rivière, *Prés.* . . . . . *Pasteur*, } à Rouillé.

## CULTE ISRAÉLITE.

*Consistoire central des Israélites, séant à Paris.* Messieurs,

Abraham de Cologna, *Grand-Rabbin*, *Président*, *Chevalier de la couronne de fer.*

Emmanuel Deutz, *Grand-Rabbin.*

Schmoll, Aaron — Rodrigues aîné. — Worms de Romilly (Olri) — Fould (Benoît). — S. Mayer Dalmberg ✻. — Sciama Nissim. — Halphen (Salomon). } *Membres laïques.*

*Synagogue Consistoriale de Paris.* Messieurs,

Seligmann Michel, *Grand-Rabbin.*

Baruch-Weill ✻. — Bréno. — Hesse. — Javal jeune. — Hatzfeld. } *Membres laïques.*

*Synagogues Consistoriales dans les départemens.* Messieurs,

STRASBOURG.

Jacob Meyer, *Grand-Rabbin.*
*Membres laïques.*
Aug. Ratisbonne. — T.-M. Picard.
J. Goudechaux fils. — Cerf Salomon.

COLMAR.

. . . . . *Grand-Rabbin.*
*Membres laïques.*
Mannheimer. — Schoengrun.
Nath Levy. — Cremnitz Léopold.
Brunswig.

METZ.

Wittersheim, *Grand-Rabbin.*
*Membres laïques.*
Schawbe jeune. — Moïse Cahen.
Elie Turquem. — Joel Anspach.

NANCY.

Baruch Gougenheim, *Grand-Rabbin.*
*Membres laïques.*
Simon Lévy. — Grandchoux Picard.
Mayer Brisac. — Gompel Godefroy.

BORDEAUX.

Abraham Andrade, *Grand-Rabbin.*
*Membres laïques.*
Lopes Dubec père. — Elisée Raba.
Alexandre aîné

MARSEILLE.

Mardochée Roque Martine, *Gr. Rabbin.*
*Membres laïques.*
Michel Bedarrides. — Hananeld David Cremieux.
Cohen (Jh. Raph.) — Sciama (Jh. Lévy).

# CHAPITRE IV.

## *Cours et Tribunaux.*

## SECTION PREMIÈRE.

### COUR DE CASSATION.

*Attributions.*

Il y a pour le Royaume de France une seule Cour de cassation.

Cette Cour, lorsqu'elle est présidée par Mgr. le Garde-des-Sceaux, Ministre et Secrétaire-d'Etat au département de la Justice, a droit de censure et de discipline sur les Cours royales; elle peut, pour causes graves, suspendre les Juges de leurs fonctions, ou les mander près de ce Ministre, pour y rendre compte de leur conduite.

Cette Cour prononce sur les demandes en cassation contre les arrêts et les jugemens *en dernier ressort* rendus par les Cours et les Tribunaux;

Sur les demandes en renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique;

Sur les demandes en renvoi d'un Tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime; savoir: en matière criminelle et correctionnelle, dans tous les cas, et en matière civile, lorsqu'il s'agit de renvoyer d'une Cour royale à une autre;

Sur les prises à partie contre les membres individuels des Cours royales, et contre les Tribunaux de première instance;

Sur les règlemens de juges, quand le conflit s'élève entre plusieurs Cours royales, ou entre plusieurs Tribunaux de première instance non ressortissant à la même Cour royale.

Cette Cour ne connaît pas du fond des affaires; mais elle casse les jugemens rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi, et renvoie le fond du procès à la Cour ou au Tribunal qui doit en connaître.

Si les jugemens cassés émanent des Tribunaux de première instance, lorsqu'ils jugent en premier et en dernier ressort, la Cour de cassation renvoie devant le Tribunal de première instance le plus voisin; si les arrêts ont été rendus par les Cours royales, le renvoi est fait devant la Cour royale la plus voisine.

Il n'y a point ouverture à cassation contre les jugemens en dernier ressort des juges-de-paix, si ce n'est pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, ni contre les jugemens des Tribunaux militaires de terre et de mer, si ce n'est pareillement pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, proposé par un citoyen non militaire, ni assimilé aux militaires par les lois, à raison de ses fonctions.

Lorsqu'il y a lieu à renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique, ce renvoi ne peut être prononcé que sur la réquisition expresse du Procureur-général du Roi.

Lorsque, sur l'exhibition d'un ordre formel à lui donné par le Chancelier ou Garde-des-Sceaux, le Procureur-général dénonce à la chambre criminelle des actes judiciaires, arrêts ou jugemens contraires à la loi, ces actes, arrêts ou jugemens peuvent être annulés, et les officiers de police ou les juges poursuivis, s'il y échoit.

Si un membre de Cour royale est prévenu d'avoir commis un crime ou un délit hors de ses fonctions, le Chancelier ou Garde-des-Sceaux transmet les pièces de l'instruction à la Cour de cassation, qui renvoie l'affaire, s'il y a lieu, à une Cour royale, pour y être définitivement statué sans appel, lorsqu'il s'agit d'un délit, et pour y être prononcé sur la mise en accusation, lorsqu'il s'agit d'un crime.

Quand un crime, commis dans l'exercice des fonctions, et emportant la peine de forfaiture ou autre plus grave, est imputé soit à un Tribunal entier de commerce, correctionnel, ou de première instance, soit individuellement à un ou plusieurs membres de Cour royale, la dénonciation doit en être adressée au Chancelier ou Garde-des-Sceaux, qui donne, s'il pense qu'il y ait lieu, l'ordre au Procureur-général de poursuivre devant la Cour de cassation sur la dénonciation.

Le crime peut aussi être dénoncé directement à cette Cour par les personnes qui se prétendraient lésées, mais seulement lorsqu'elles demandent à prendre le Tribunal ou le juge à partie, ou lorsque la dénonciation est incidente à une affaire pendante devant la Cour.

La Cour de cassation délibère sur la mise en accusation; et, si elle la prononce, elle désigne dans son arrêt la Cour d'assises devant laquelle il devra être procédé. Elle en délibère aussi, quoiqu'il n'y ait ni dénonciation directe ni dénonciation incidente, si, dans l'examen d'une affaire dont elle est saisie, elle aperçoit quelque délit de nature à faire poursuivre criminellement un juge-de-paix, ou un membre de Tribunal correctionnel ou de première instance, ou un officier chargé du ministère public près l'un de ces Tribunaux.

Les arrêts de cassation sont transcrits sur les registres des Cours et Tribunaux dont les arrêts ou jugemens ont été cassés.

Ils sont, en outre, imprimés par extrait dans un bulletin officiel, dont il paraît chaque mois un numéro.

La Cour de cassation envoie, chaque année, au Roi, une députation pour lui indiquer les points sur lesquels l'expérience lui a fait connaître les vices ou l'insuffisance de la législation.

Le Procureur-général du Roi près la Cour de cassation surveille les Procureurs-généraux du Roi près les Cours royales.

Si le Procureur-général apprend qu'il ait été rendu, en dernier ressort, un jugement contraire aux lois ou aux formes de procéder, ou dans lequel un juge ait excédé ses pouvoirs, et contre lequel cependant aucune des parties n'ait réclamé dans le délai fixé, après ce délai expiré, il en donne connaissance à la Cour de cassation; et, si les formes ou les lois ont été violées, le jugement est cassé, sans que les parties puissent se prévaloir de la cassation pour éluder les dispositions de ce jugement, lequel vaut transaction pour elles.

Le Procureur-général est entendu dans toutes les affaires : il est chargé de défendre celles qui intéressent le Royaume, d'après les mémoires qui lui sont fournis par les agens d'administration, régisseurs, préposés, etc.

Le délai pour se pourvoir en cassation, en matière *civile*, est de *trois mois*, du jour de la signification du jugement à *personne* ou *domicile*, pour tous ceux qui habitent en France, sans aucune distinction.

Le recours en cassation contre les jugemens *préparatoires* et *d'instruction*, n'est ouvert qu'après le jugement définitif.

Il n'est point admis de relief de laps de tems pour se pourvoir en cassation.

En matière *criminelle*, *correctionnelle et de police*, le condamné n'a que *trois* jours, après celui où son jugement lui a été prononcé, pour déclarer au Greffe qu'il se pourvoit en cassation.

*Organisation.*

La Cour de cassation est composée :

D'un premier Président, de trois Présidens, de Conseillers, qui sont nommés et institués à vie par le Roi.

Elle se divise en trois Chambres, composée chacune de quinze Conseillers.

Celle qui est connue sous le nom de *Chambre des Requêtes*, statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation ou en prise à partie, et *définitivement* sur les demandes, soit en réglement de juges, soit en renvoi d'un Tribunal à un autre.

La *Chambre de Cassation civile* prononce définitivement sur les demandes en cassation et en prise à partie, lorsque les requêtes ont été admises.

La *Chambre de Cassation criminelle* prononce sur les demandes en cassation en matière *criminelle*, *correctionnelle et de police*, sans qu'il soit besoin d'arrêt préalable d'admission.

Chaque Chambre ne peut juger qu'au nombre de onze membres au moins, et tous les arrêts sont rendus à la majorité absolue des suffrages.

En cas de partage d'avis, on appelle cinq conseillers pour le vider; les cinq conseillers sont pris d'abord parmi ceux de la Chambre qui n'ont pas assisté à la discussion de l'affaire sur laquelle il y a partage, et subsidiairement tirés au sort parmi les membres des autres Chambres, selon l'ordre de l'ancienneté.

Il y a près de la Cour de cassation, un Procureur-général du Roi, six avocats-généraux, un greffier en chef, nommés par le Roi, et quatre commis-greffiers.

Les commis-greffiers sont présentés à la Cour par le greffier en chef, qui les fait admettre au serment. Il ne peut les révoquer qu'avec l'agrément de la Cour. (*Ordonnance du Roi du* 15 *janvier* 1826).

Il y a huit huissiers nommés et révocables par la Cour de cassation; ils instrumentent exclusivement pour les affaires de la compétence de la Cour, dans l'étendue seulement du lieu de sa résidence; ils peuvent instrumenter concurremment avec les autres huissiers dans tout le département de la résidence de la Cour de cassation. Toutes les affaires sont enregistrées au greffe, par ordre de dates et de numéros, du jour qu'elles sont présentées. Les affaires attribuées à chacune des Chambres, à mesure qu'elles sont en état, sont portées sur deux rôles de distribution, et numérotées suivant l'ordre des dates de la mise en état.

L'un de ces rôles comprend les affaires urgentes, savoir: les réquisitoires du Procureur-général ou des avocats-généraux; les affaires criminelles où il s'agit de condamnation à la peine de mort; celles, tant au civil qu'au criminel, où l'Etat est intéressé, et généralement toutes celles pour lesquelles la préférence d'expédition est établie par la loi.

Le second rôle comprend, dans le même ordre, toutes les autres affaires.

Il a été établi près de la Cour de cassation soixante avocats qui, d'après l'ordonnance du Roi du 10 septembre 1817, sont en même tems avocats aux Conseils de S. M. et chargés exclusivement de l'instruction et de la défense.

## *Vacations.*

Par ordonnance du Roi des 24 août 1825, et 15 janvier 1826, les deux Chambres civiles vaquent, comme les autres Cours et Tribunaux, du 1er septembre au 31 octobre inclusivement. La Chambre criminelle continue son service pendant ledit tems, pour les affaires de sa compétence. Cette même Chambre fait, de plus, les fonctions de Chambre de vacation *en matière civile;* elle connaît, en conséquence, des demandes en règlemens de juges, et en renvoi d'un Tribunal à un autre, et de toutes celles qui requièrent célérité, *lorsqu'il y a urgence;* et, dans ce cas, elle prononce préalablement sur l'urgence.

## *Premier Président.*

*S. S.* le Cte Desèze, *Pair de France, Ministre d'Etat, Grand-Trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit, Commandeur des Ordres du Roi et de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, Chevalier honoraire de Malte, Membre de l'Académie française,* rue des Quatre-Fils, au Marais, n. 20.

*Présidens.*

M. le Baron HENRION DE PENSEY ✠ (C. ✠), *Conseiller d'Etat*, rue de Vaugirard, n. 50.
M. BRISSON (C. ✠), rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n. 14.
*S. S.* le Cte PORTALIS (G. ✠), *Pair de France*, *Conseiller d'Etat*, place Royale, n. 4.

*Conseillers de la Cour de Cassation par ordre de nominations.*

Messieurs,

*Nominations du* 15 *février* 1815.

Le Chevalier BAILLY DES ARDENNES (C. ✠), *Doyen*, rue Saint-Hyacinthe, place Saint-Michel, n. 6.
Le Bon DUNOYER (O. ✠), *Maît. des Req.*, rue Beautreillis, 14.
BOREL DE BRETIZEL (O. ✠), rue de Seine St.-Germain, n. 10.
BOYER ✠ (O. ✠), rue Cassette, n. 15.
BUSSCHOP ✠, rue Madame, n. 13.
CASSAIGNE (O. ✠), rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 15.
CHASLE ✠, rue des Petits-Augustins, n. 19.
LIGER DE VERDIGNY ✠, rue St.-Dominique, n. 28.
MINIER ✠, impasse St.-Dominique-d'Enfer, n. 2.
PAJON ✠, rue de l'Université, n. 5.
PORIQUET (O. ✠), rue du Paon, n. 8.
RATAUD ✠, cloître des Bernardins, n. 4.
ROUSSEAU ✠, rue du Jardinet, n. 11.
RUPÉROU ✠, rue du Bac, n. 86.
VALLÉE ✠, rue du Cherche-Midi, n. 14.
VERGÈS (O. ✠), rue Cassette, n. 39.
Le Baron ZANGIACOMI ✠, *Conseiller d'État*, r. de Vaugirard, 47.
CARNOT ✠, rue de Touraine, au Marais, n. 6.
Le Cte BOTTON de CASTELLAMONTE (C. ✠), rue de Tournon, n. 8.
Le Baron FAVARD DE LANGLADE (O. ✠), *Conseiller d'Etat*, rue de l'Université, n. 34.
LASAGNI (O. ✠), rue de la Michodière, n. 4.
PINSON DE MÉNERVILLE ✠, quai Malaquais, n. 1.
CLAUSEL DE COUSSERGUES ✠ (O. ✠), rue du Cherche-Midi, n. 11.
OLLIVIER (O. ✠), rue du Dragon, n. 17.
BLONDEL D'AUBERS ✠, rue du Cherche-Midi, n. 5.

*Nominations du* 28 *août* 1815.

LE GONIDEC ✠, rue de Vendôme, au Marais, n. 10.
LECOUTOUR (O. ✠), rue de Savoie, n. 9.
GAILLARD (O. ✠), rue du Petit-Bourbon St.-Sulpice, n. 7.

*Nomination du* 11 *novembre* 1818.

HENRY-LARIVIÈRE ✠, rue Cassette, n. 37.

*Nomination du 7 juillet 1819.*

Le Baron VOYSIN DE GARTEMPE (O. ✻), rue Cassette, n. 16.

*Nomination du 9 juillet 1820.*

AVOYNE DE CHANTEREYNE (O. ✻), rue S.-Germ.-des-Prés, n. 7.

*Nominations du 16 mai 1821.*

DE CARDONNEL (C. ✻), rue de Verneuil, n. 26.

PARDESSUS ✻ ✻, Ecole de Droit, place Ste-Geneviève.

*Nominations du 20 juin 1822.*

PIET, ✻ rue Thérèse, n. 8.

CHOPPIN D'ARNOUVILLE ✻, rue du Regard, n. 17.

*Nomination du 2 octobre 1822.*

HUA ✻, rue Jacob, n. 22.

*Nomination du 29 mars 1823.*

BRIÈRE ✻, rue de Bondy, n. 44.

*Nominations du 6 août 1824.*

JOURDE (C. ✻), rue de Seine St.-Germain, n. 48.

QUÉQUET ✻, quai des Orfèvres, n. 18.

Le Bon DE BERNARD ✻, rue Christine, n. 1.

*Nomination du 22 mai 1825.*

CHILHAUD-LARIGAUDIE (O. ✻), rue des Saint-Pères, n. 75.

*Nomination du 6 septembre 1825.*

Le Bon GARY (O. ✻), rue du Cherche-Midi, n. 15.

*Nomination du 18 janvier 1826.*

M. BONNET (O. ✻), rue du Sentier, n. 14.

*Nominations du 12 février 1826.*

MOUSNIER-BUISSON ✻, rue.....

DE MERVILLÉ ✻ ✻, rue de Braque, n. 5.

*Conseillers honoraires.*

BABILLE (O. ✻), rue de l'Odéon, n. 19.

SIÈYES ✻, rue du Faubourg-Montmartre, n. 13.

Le Baron LIBOREL (O. ✻), rue du Cherche-Midi, n. 34.

BASIRE ✻, rue du Petit-Bourbon-St.-Sulpice, n. 5.

*Procureur-Général du Roi.*

M. le Baron MOURRE (C. ✻), rue Neuve-Saint-Paul, n. 4.

*Avocats-Généraux.* Messieurs,

JOUBERT ✻, 1er *Avocat-général*, rue Saint-Honoré, n.

LEBEAU (O. ✻), *Maître des Requêtes*, r. du Cherche-Midi, n. 19.

CAHIER (O. ✻), rue de Paradis, au Marais, n. 10.

DE VATIMESNIL ✻, *Conseiller d'Etat*, rue de Bourbon Saint-Germain, n. 105.

LACAVE-LAPLAGNE-BARRIS ✻, rue Hillerin-Bertin, n. 11.

FRÉTEAU DE PÉNY (O. ✻), rue de la Ferme-des-Mathurins, 3.

*Greffier en chef.*

M. LAPORTE ✻, carrefour de l'Odéon, n. 10.

*Commis-Greffiers.* MM.

FIEFVÉ, rue de la Monnaie, n. 9, près le Pont-Neuf.
TOURNEMINE, place Dauphine, n. 13.
ROUGIER, rue Saint-Benoît, n. 36.
SOULIER, rue des Marais St.-Germain, n. 18.

*Secrétaire en chef du Parquet.*

M. URGUET-DE-SAINT-OUEN, rue de l'Odéon, n. 35.

*Huissiers.* MM.

*Mesnard*, rue Neuve St.-Roch, n. 5.
*Boivin*, rue Rochechouart, n. 32.
*Vaquez*, rue du Four St.-Germain, n. 27.
*Delanoue*, rue Neuve-Saint-Martin, n. 4.
*Doré*, fils, quai de la Grève, n. 78.
*Leclerc*, rue de la Mortellerie, n. 151.
*Maguet*, rue St.-Denis, n. 247.
*Faiola*, rue des Bourdonnais, n. 10.

Leur Bureau est au Palais de Justice, galerie des Prisonniers, porte B.

BIBLIOTHÈQUE.

M. *Lebreton*, Conservateur, au Palais de Justice, galerie des Prisonniers.

*Secrétaires-interprètes de Langues étrangères.* MM.

*Lameyer*, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 37.
*Boldoni*, rue du Lycée, n. 2.
*Piazza-Allodi*, rue d'Arcole, n. 7.

*Receveur de l'enregistrement et des amendes.*

M. *Bécard*, grande salle du Palais de Justice, ou rue des Prouvaires, n. 10.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRE.

*Chambre des Requêtes.* Messieurs,

Le Baron HENRION DE PENSEY, *Conseiller d'Etat*, *Président.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Le Bon Dunoyer. | Le Cte Botton de Castellamonte. | Pinson de Ménerville. | Pardessus. |
| Liger de Verdigny. | | | Hua. |
| Rousseau. | Le Bon Favard de Langlade. | Lecoutour. | Chilhaud - Larigaudie |
| Borel de Bretizel. | | Le Bon Voysin de Gartempe. | |
| Vallée. | Lasagni. | | Mousnier-Buisson |

Audiences les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine.

*Chambre de Cassation civile.* Messieurs,

Le Comte DESÈZE, *Premier Président.*
BRISSON, *Président.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pajon. | Boyer. | Le Gonidec. | Jourde. |
| Rupérou. | Poriquet. | Henry-Larivière. | Quéquet. |
| Minier. | Le Bon Zangiacomi. | Piet. | Bonnet. |
| Cassaigne. | Carnot. | | |

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

*Chambre de Cassation criminelle.* Messieurs,

Le Comte PORTALIS, *Président.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bailly – des Ardennes. | Clausel de Coussergues. | Avoyne de Chantereyne. | Brière. |
| Chasle. | Ollivier. | De Cardonnel. | Le B^on^ de Bernard |
| Rataud. | Blondel d'Aubers. | Choppin d'Arnouville. | Le B^on^ Gary. |
| Busschop. | Gaillard. | | De Merville. |

Audiences les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

*Imprimeur.*

*A. Pihan Delaforest*, successeur de *A. Egron*, rue des Noyers, n. 37.

*Concierge.*

*Vion*, au Palais de Justice, galerie des Prisonniers.

AVOCATS *à la Cour de Cassation.* Voyez page 99.

# SECTION II.

## COUR DES COMPTES.

### *Attributions et Organisation.*

La Cour juge les comptes du Caissier central du Trésor royal, du Payeur des dépenses centrales, et du Directeur des transferts et mutations; ceux des Préposés principaux des Régies et Administrations de l'enregistrement et domaines, des contributions indirectes et tabacs, des douanes et sels, des postes, des loteries; ceux des poudres et salpêtres, et des salines de l'Est, ceux des Receveurs généraux des départemens, des Payeurs des départemens de des ports, des Trésoriers généraux des colonies: du Trésorier des invalides de la marine; du Trésorier de l'Hôtel des invalides; de la guerre; du Trésorier de la dotation des invalides, du Trésorier des successions des invalides, de l'Ordre royal de Saint-Louis, de l'Ordre royal de la Légion-d'honneur, de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations, ceux des Caissiers des treize directions des monnaies, des Caisses de pensions des différentes administrations et ministères, ceux des receveurs de communes ayant plus de 10,000 fr. de revenu, et des communes qui, ayant moins, se trouvent dans le cas prévu par l'ordonnance royale du 28 janvier 1815 et du 23 avril 1823: ceux de la Tontine perpétuelle d'amortissement; des Hospices, Maisons de détention, et autres établissemens, dans le cas indiqué par l'ordonnance du Roi du 21 mai 1817.

En cas de cassation d'un arrêt de la Cour des comptes, le jugement du fond est renvoyé à une des Chambres qui n'en auront pas connu.

Les comptes et pièces sont déposés ou adressés au greffe par les comptables.

En cas de défaut ou retard, la Cour prononce contre le comptable les amendes et peines fixées par les lois et réglemens.

Elle prononce aussi sur les demandes formées par les comptables en radiation, réduction ou translation d'hypothèque.

Tous les ans, un comité examine les observations faites par les Référendaires, pendant l'année précédente; celles de ces observations que le comité trouve fondées sont consignées dans un rapport que le premier Président remet au Ministre de la Justice, lequel le porte à la connaissance du Roi.

La Cour des Comptes compare les résultats des comptes individuels des préposés des régies par elle jugés, avec le résumé général prescrit à chaque Administration par l'ordonnance royale du 8 novembre 1820, pour être mis sous les yeux des Chambres législatives.

Des membres de la Cour des Comptes sont nommés annuellement par une Ordonnance du Roi, pour faire partie de la Commission créée pour revoir, examiner, vérifier et arrêter le compte des frais de négociations du Trésor royal.

En conformité de l'art. 20 de la loi du 27 juin 1819 : « Le compte annuel « des Finances est accompagné du résultat des travaux de la Cour des Comptes « à la fin de chaque année. »

La Cour certifie au Roi l'exactitude des comptes généraux, publiés chaque année par le Ministre des finances, et par chaque ministre ordonnateur. (*Ordonnance du 14 septembre* 1822.)

Chaque année, l'état certifié par la Cour, des jugemens par elle rendus sur les comptes de l'exercice consommé, est remis à une commission chargée d'en comparer les résultats avec ceux des comptes des Ministres. (*Ord. du 10 déc.* 1823.)

« Tous les trois mois, l'état de situation des travaux de la Cour est adressé « par le premier Président à M. le Garde des Sceaux, pour être porté à la « connaissance du Roi.

« Tous les ans, il est remis à M. le Garde des Sceaux, pour être porté à la « connaissance de Sa Majesté, un mémoire contenant la situation générale de « tous les comptes soumis au jugement de la Cour, avec ses vues de réforme et « d'amélioration sur les différentes branches de la comptabilité des finances « du Royaume. »

La Cour prend rang immédiatement après celle de Cassation, et jouit des mêmes prérogatives.

Pour ses travaux ordinaires, la Cour est divisée en trois Chambres.

Le Premier Président préside les Chambres assemblées, et chaque Chambre lorsqu'il le juge convenable. Il distribue les comptes aux Référendaires, et indique les Chambres où s'en feront les rapports. Il a la police et la surveillance générale. Le plus ancien des Présidens supplée, en cas de nécessité, le premier Président pour les fonctions qui sont de son attribution spéciale.

Les Présidens ont la direction du travail des Chambres; chacun d'eux distribue aux Conseillers-Maîtres qui composent la Chambre, les affaires dont ils doivent faire le rapport. Aucune affaire n'est jugée que sur le rapport d'un Maître, et après examen par lui fait du travail des Référendaires.

Les Conseillers-Référendaires sont chargés de la vérification des comptes, et ils peuvent entendre à cet effet les comptables ou leurs fondés de pouvoirs; ils en font rapport aux Chambres; ils donnent leur avis, mais n'ont pas voix délibérative. Lorsque l'examen du compte exige le concours de plusieurs Référendaires, un Référendaire de première classe a la direction du travail, et fait le rapport à la Chambre en présence des Référendaires qui ont concouru au rapport.

Les Référendaires de première classe assistent, à tour de rôle, et en nombre égal à celui des Maîtres, aux cérémonies publiques et aux députations.

Le Ministère public près la Cour est exercé par un Procureur-général.

Le Procureur-général veille à ce que les comptables présentent leurs comptes dans les délais fixés par la loi, et requiert, contre ceux en retard, l'application des peines. Il s'assure si les Chambres tiennent régulièrement leurs séances, et si les Référendaires font exactement leur service. Les demandes en main-levée, réduction et translation d'hypothèques lui sont toujours communiquées. Il suit devant la Cour la révision des arrêts pour causes d'erreurs au détriment du Trésor royal, des départemens ou des communes. Il peut prendre communication de tous les comptes dans lesquels il croit son ministère nécessaire. Il est entendu, avant qu'il soit statué sur les préventions de faux ou de concussion élevées contre les comptables. Il envoie aux ministres les expéditions des arrêts; il correspond avec les Ministres pour l'exécution des arrêts, et tous les renseignemens qu'ils lui demandent.

LE GREFFIER EN CHEF tient la plume aux assemblées générales; des Commis-Greffiers le suppléent dans les Chambres. Il reçoit immédiatement tous les comptes et pièces. Il tient les divers registres de la Cour, constate et accuse la réception des comptes et pièces, et est dépositaire de tous les papiers. Il signe et délivre les expéditions des arrêts et les certificats et extraits de tous les actes et renseignemens émanant du greffe et des archives et dépôts. Il fait expédier et signe la correspondance préparée par les Référendaires, et approuvée par les Présidens des Chambres. Le Greffe est ouvert au public tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes conservées, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Il y a, près de la Cour, des huissiers pour son service.

*Premier Président.*

*S. S.* le Mis BARBÉ-MARBOIS (G. ✻), Pair de Fr., Ministre d'Etat, *rue du Chemin-du-Rempart, près la Madeleine*, n. 1.

*Présidens.*

1807. M. le Bon DELPIERRE (C. ✻), *rue du Dragon*, n. 18.
1807. M. le Bon BRIERRE DE SURGY (C. ✻), *r. de Grammont*, 14.
1822. M. le Bon de GUILHERMY ✠ (C. ✻), Conseiller d'Etat, *rue St.-Dominique*, n. 28.

*Conseillers-Maîtres.* Messieurs,

1807. FEVAL ✻, *rue des Petits-Augustins*, n. 9.
1807. GOUSSARD ✻, *rue du Four-Saint-Germain*, n. 44.
1807. REGARDIN (O. ✻), *quai Malaquais*, n. 5.
1807. Le Bon GIROD ✻ (de l'Ain), *r. S.-Germain-des-Prés*, n. 15.
1807. GILLET-LAJACQUEMINIÈRE ✻, *rue Richepanse*, n. 1.
1807. MALÈS ✻, *rue de Tournon*, n. 5.
1807. DUVIDAL, Mis de Montferrier ✻, *rue de St.-Guillaume*, 7.
1811. BUFFAULT ✻, *rue des Martyrs*, n. 37.
1813. Le Chev. ADET (O. ✻), *quai de la Mégisserie*, n. 66.
1813. Le Bon DUPIN (O. ✻), *rue des Fr.-Bourgeois S.-Michel*, 18.
1815. ROUSSEL ✻, *rue Thérèse*, n. 11.
1817. FRESTEL ✻, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, n. 14.
1817. DELAISTRE ✻, *rue de l'Eguillerie-Saint-Denis*, n. 6.
1818. GALLOIS ✻, *rue d'Anjou Saint-Honoré*, n. 16.
1821. PALIERNE DE CHASSENAY ✻, *rue Neuve-de-Seine*, n. 64.
1822. JOSSE DE BEAUVOIR (O. ✻), *rue de Tournon*, n. 12.
1824. BROSSIN DE SAINT-DIDIER ✻, *au Ministère des Finances.*
1825. Le Vte HARMAND-D'ABANCOURT (O. ✻), *rue de Bourbon*, n. 43.

*Conseillers Référendaires nommés ou promus à la première Classe, dans les années énoncées.* Messieurs,

1807. Gavot ✻, *rue Saint-Honoré*, n. 338.
1807. Truet, *rue Saint-Jacques*, n. 59.
1808. Crassous ✻, *rue Saint-Martin*, n. 147.
1813. Pernot ✻, *rue Phélippeaux*, n. 15.
1815. Cordelle ✻, *rue des Maçons-Sorbonne*, n. 7.
1817. Alliz ✻, *rue de la Fidélité*, n. 18.
1817. Roualle ✻, *rue Poissonnière*, n. 20.
1818. Regnier, *rue Bourbon*, n. 4.

1818. Collcau, *Vieille rue du Temple*, n. 123.
1818. Du Sommerard ✻, *rue Ménars*, n. 8.
1819. Pacquier, *rue de Montholon*, n. 24, *Faub.-Poissonn.*
1821. Bayeux ✻, *rue des Moulins*, n. 23.
1821. Hamarc de la Borde ✻, *rue St.-Germ.-l'Auxerrois*, n. 86.
1822. Jard-Panvillier, *rue St.-Dominique*, n. 74.
1822. Dupont ✻, *rue Molière*, n. 4.
1822. De Gascq ✻, *rue de Seine*, n. 6.
1823. Bartouilh de Bonas ✻, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n. 9.
1824. Meulan, *rue Saint-Joseph*, n. 4.

*Conseillers-Référendaires de deuxième classe.* Messieurs,

1807. Perier de Trémémont, *rue du Jardinet*, n. 93.
1807. Regardin, j^e^, *rue Neuve-Notre-Dame-des-Champs*, n. 1.
1807. De Monchanin, *rue Amelot*, n. 32, *au Marais.*
1807. Barthélemy, *rue Rousselet*, *faub. St.-Germ.*, n. 15.
1807. Faucond, *rue Saint-Louis, au Marais*, n. 16.
1807. Dérigny, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, n. 56.
1807. Du Breuil, *rue Saint-Victor*, n. 120.
1807. Héroux ✻, *rue Bourbon*, *faub. Saint-Germain*, n. 4.
1807. Le Roux, *quai Bourbon*, *île Saint-Louis*, n. 25.
1807. Maugirard, *rue des Blancs-Manteaux*, n. 4.
1807. De Montfouilloux, *rue de la Cerisaie*, n. 8.
1807. Courel, *rue du Faubourg Poissonnière*, n. 1.
1807. Valadon, *rue Pavée Saint-André-des-Arcs*, n. 7.
1807. Bagot, *rue du Gros-Chenêt*, n. 8.
1808. Montet, *marché des Jacobins*, n. 24.
1808. Chardon, *rue Bourbon*, n. 85.
1808. Dallet, *rue Montmartre*, n. 148.
1808. Du Boy, *rue de Tournon*, n. 31.
1808. Libert, *rue de la Marche*, n. 8.
1808. Maillard, *rue des Enfans-Rouges*, n. 2.
1808. Mallet ✻, *rue Saint-André-des-Arts*, n. 35.
1808. Bonnel-de-Longchamps, *rue Cassette*, n. 17.
1808. Darrimajou ✻, *rue Richelieu*, *C. St.-Guillaume*, n. 16.
1812. Advenier ✻, *boulevart Bonne-Nouvelle*, n. 31.
1812. Briatte, *rue Hauteville*, n. 11.
1813. Hue de Grosbois ✻, *rue des Vieux-Augustins*, n. 37.
1815. Clément de Givry, *rue Garencière*, n. 12.
1817. Pierret, *rue Corneille*, n. 3, *près l'Odéon.*
1817. Michelin (Hardouin), *rue Orléans*, *au Marais*, n. 5.
1818. Savin, *rue Grammont*, n. 14.
1818. Lewal, *rue Cadet*, n. 16.
1818. Duparc ✻, *rue du Doyenné*, n. 12.
1818. Goussard fils ✻, *rue du Bac*, n. 82.
1818. De Riberolles ✻, *quai Malaquais*, n. 5.
1818. Servières, *rue Mazarine*, n. 3.
1818. Le Crosnier, *impasse Conti*, n. 3.
1818. Waltrin, *rue de la Cerisaie*, n. 27.
1819. Savalete, *rue Pigale*, n. 24.

1819. Passerat de Silans ✻, *rue de la Vieille-Estrapade*, n. 11.
1819. Duriez, *rue de Monthabor*, n. 10.
1819. Delatena, *rue Saint-Honoré*, n. 358.
1819. De Colonia, *rue Saint-Germain-des-Prés*, n. 5.
1820. Delabarre-Duparcq, *rue St.-Anastase*, n. 12, *au Marais*.
1820. Foacier, *rue Saint-Honoré*, n. 348.
1820. Gauthier d'Hauteserve, *rue de Bondi*, n. 8.
1821. Lacave-Laplagne, *rue de Vaugirard*, n. 39.
1821. Maffioli ✻, *rue Saint-Pierre Montmartre*, n. 11.
1821. Davy de Cussé, *quai de Conti*, *près la Monnaie*, n. 15.
1821. De Latingy, *rue Godot*, n. 24.
1821. De Corbery, *rue de l'Echiquier*, n. 14.
1821. De Gombert, *rue de Savoie*, n. 11.
1821. Vial, *rue de la Roquette*, n. 51.
1822. Toutain, *rue Enghien*, n. 23.
1822. Le Bourgeois, *rue du Tourniquet-St.-Jean*, n. 2.
1822. Bergeron d'Anguy, *rue Vendôme*, n. 3.
1822. Gauthier de Lizolles, *rue du Louvre*, n. 4.
1822. Le Bas de Courmont, *rue de la Paix*, n. 11.
1822. Regnaud, *rue Charlot*, n. 45.
1823. Margerie, *rue des Moulins*, n. 10.
1824. De Thuisy (le C^te^ Amable), *rue d'Enfer*, n. 32.
1824. Luzier de la Mothe, *rue des Marais*, n. 24, *F. S.-G.*
1825. C. de Saint-Laurent, *rue Cassette*, n. 18.

*Conseillers-Référendaires honoraires.* Messieurs,

Duparc, *rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie*, n. 38.
Lewal, *rue Buffaut*, n. 4 *bis*.
Duriez, *rue Saint-Denis*, n. 47.
Le Maître, *rue Saint-André-des-Arcs*, n. 60.
Bralle, *rue de la Mortellerie*, n. 83.
Goblet de Beaulieux, *rue du Dragon*, n. 36.
Prin, *rue de Malthe*, n. 11.
De Gombert, père, *rue de Savoie*, n. 11.
Le Feron Delaheuze, *à Rouen*; *rue de la Pie*, n. 6.
Michelin père, *rue du Grand-Chantier*, *au Marais*, n. 10.
L'Huillier, *Cloître St. Marcel*, n. 5.

*Procureur-Général du Roi.*

1816. M. le B^on^ Rendu (Athanase) (C. ✻), Maître des requêtes, *rue Saint-Honoré*, n. 317.

*Greffier en Chef.*

1820. M. Delasalle ✻, *rue Saint-Dominique*, n. 83.

*Greffier en chef honoraire.*

M. Pajot-d'Orville, *rue de Tournon*, n. 12.

Commis.

M. De Laumoy ✻ ✻, *attaché à la première chambre.*
M. Dumesnil, *attaché à la deuxième chambre.*
M. Mouffle, *attaché à la troisième chambre.*
} Commis-Greffiers.

M. Girard, *Caissier, chargé de la confection des états des fonds.*
M. Wasset, *Garde des archives.*

Secrétariat. *Messieurs*,

Foertsch, *Secrétaire de la première présidence.*
Maurice, *Secrétaire du parquet.*

Huissiers. *Messieurs*,

Hecquembourg. Le Royer. L'Herminier. Jullien. Rondet.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES.

*Première Chambre.*

Chargée du jugement des comptes : enregistrement et domaines; poste et salines de l'Est; caissier central; trésorier des invalides de la guerre; successions et dotation; tontine d'amortissement, arriéré de liquidation générale; recettes générales, depuis le département de l'Ain, jusques et compris la Gironde; les payeurs des mêmes départemens; les communes des mêmes départemens; les hospices des mêmes départemens, ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le Premier Président.

M. le Bon DE GUILHERMY, *Président.*

M. Féval, *Doyen*. . . . M. Delaistre. . . . . } *Conseillers Maîtres.*
M. le Bon Girod (de l'Ain). M. De Chassenay. . . .
M. Roussel. . . . . M. Josse de Beauvoir. . .

Séances, jeudi, vendredi, samedi.

*Deuxième Chambre.*

Chargée du jugement des comptes; loteries; douanes; monnaies et échantillons; arguës; payeur des dépenses centrales; ordre royal de Saint-Louis; Légion-d'Honneur; arriéré de liquidation générale; et recettes générales, depuis le département de l'Hérault jusques et compris l'Orne; les payeurs des mêmes départemens; les communes des mêmes départemens; les hospices des mêmes départemens; ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le Premier Président.

M. le Bon DELPIERRE, *Président.*

M. Goussard, *Doyen*. . M. le Bon Dupin. . . . . } *Conseillers-Maîtres.*
M. Malès. . . . . M. Frestel. . . . . .
M Adet. . . . . M. le Vte Harmand-d'Abancourt.

Séances : lundi, mardi, mercredi.

*Troisième Chambre.*

Chargée du jugement des comptes : contributions indirectes et tabacs, poudres et salpêtres; transferts et mutations; caisse d'amortissement, caisse des dépôts et consignations; trésorier des invalides de la marine; payeurs des ports; payeurs des colonies; arriéré de la liquidation générale; et recettes générales, depuis le département du Pas-de-Calais, jusques et compris l'Yonne; les payeurs des mêmes départemens, les communes des mêmes départemens; les hospices des mêmes départemens, ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le premier Président.

M. le Bon BRIERRE-SURGY, *Président.*

M. Regardin, *Doyen*. . . M. Buffault. . . . . } *Conseillers-Maîtres.*
M. Gillet la Jacqueminière. . M. Gallois. . . . . .
M. Duvidal. . . . . M. de Saint-Didier. . .

Séances : mardi, mercredi, jeudi.

Les Chambres ouvrent leurs séances à neuf heures précises.

# SECTION III.

## COURS ROYALES DU ROYAUME.

### *Cour royale de Paris.*

Cette Cour est composée d'un premier Président, de cinq Présidens, de cinquante-quatre Conseillers, et de douze Conseillers-Auditeurs.

Il y a un Procureur-général du Roi, quatre Avocats-généraux, onze Substituts faisant le service des Audiences et du Parquet, et un Greffier en chef, qui présente et fait admettre au serment les Greffiers nécessaires au service.

La Cour se divise en cinq Chambres; savoir : trois Chambres civiles, une Chambre de mise en accusation, une Chambre d'appels de Police correctionnelle (non compris la Cour d'assises; toujours en activité à Paris, ayant une ou même deux sections, si le nombre des affaires l'exige, et formée de magistrats pris tour à tour dans chacune des Chambres).

Monseigneur le Garde-des-Sceaux, ou M. le premier Président, nomme, pour tenir les Cours d'assises de chaque session, ordinaire et extraordinaire, des Conseillers, ou Conseillers-Auditeurs; savoir : pour les assises de Paris, un Conseiller qui les préside et quatre Conseillers, et pour les assises de six autres départemens du ressort, un Conseiller, qui les préside, assisté d'autres Conseillers de la Cour, ou de Juges des Tribunaux de première instance.

Le premier Président préside la première Chambre avec l'un des Présidens; il a le droit de présider les autres Chambres, et les Cours d'assises.

Les départemens du ressort de la Cour royale de Paris, sont, l'Aube, Eure-et-Loir, la Marne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, l'Yonne.

### PRÉSIDENS.

*S. S.* M. le Baron Antoine-Jean-Mathieu Seguier (G. O. ✻), *premier*, Pair de France, Conseiller-d'Etat, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.

M. Louis-Thomas-Antoine Amy (C. ✻), *Conseiller-d'Etat*, rue St.-Dominique-Saint-Germain, n. 19.

M. Louis-Marie-Adrien-Jean-Baptiste Mercier Dupaty ✻, rue de Paradis, Faubourg Saint-Denis, n. 18.

M. le Vte Etienne-Romain Desèze ✻, rue des Quatre-Fils, n. 20.

M. le Vte Alexandre-Henri-Gabriel de Cassini ✻, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 5.

M. Jean-Baptiste-Furcy Dehaussy ✻, rue du Jardinet, n. 3.

*Conseillers.* Messieurs,

Parisot ✻, rue Neuve St-Médéric, n. 12.
Lepoitevin ✻, rue Servandoni, n. 16.
Henin ✻, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.
Bouchard, rue du Petit-Bourbon, n. 6.
Cottu ✻, rue Saint-Lazare, n. 76 *bis*, Chaussée-d'Antin.
Baron, rue Hautefeuille, n. 13.
Brière ✻, rue de la Harpe, n. 44.
Silvestre de Chanteloup ✻, rue Saint-André-des-Arcs, n. 41.
Lechanteur ✻, quai de Béthune, n. 12, île Saint-Louis.
Plaisant-Duchâteau ✻, rue de Madame, F. St.-Germ., n. 13.
Titon, rue Meslay, n. 26.

Debonnaire, rue des Saints-Pères, n. 14.
Vanin, rue de la Monnaie, n. 10.
Delaselle, rue de l'Université, n. 15.
Leschassier de Méry ✻, rue Saint-Claude, n. 1, au Marais.
De Berny ✻, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 55.
Sanegon ✻, rue Bleue, n. 7.
Monmerqué ✻, rue Payenne, n. 11.
De Frasans ✻, rue de Grenelle S. G., n. 126.
Montcloux de la Villeneuve, rue des Saussayes-S.-Honoré, n. 11.
Delahuproye ✻, rue Neuve-Saint-François, n. 16, au Marais.
Crespin de la Rachée, rue St.-Guillaume, n. 29.
Moreau de la Vigerie, impasse Férou, n. 3.
Gabaille, rue de Tournon, n. 16.
Villedieu, M^is de Torcy, rue Garencière, n. 8, près S.-Sulpice.
Hemery ✻, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n. 20.
Dameuve, rue des Marais, faubourg Saint-Martin, n. 62.
Delaunay ✻, rue des Fossés M. le Prince, n. 25.
Girod (de l'Ain), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 15.
Le B^on de Schonen ✻, Vieille rue du Temple, n. 54.
D'Haranghuier de Quincerot ✻, impasse Férou, n. 3.
Mestadier ✻, rue de l'Université, n. 10.
Jacquinot-Godard ✻, rue de l'Université, n. 62.
Dupuy ✻, rue du Helder, n. 3.
Silvestre, fils, rue du Dragon, n. 21.
Brisson (Adrien), rue des Francs-Bourgeois, n. 14, au Marais.
Hardoin ✻, rue du Colombier, n. 26.
Godart, C^te de Belbeuf, boulevart de la Madeleine, n. 11.
Chevalier-Lemore ✻, rue de Seine, n. 31.
Agier ✻, *Maître des Requêtes*, quai Voltaire, n. 21.
Chrétien de Poly ✻, quai de Béthune, île Saint-Louis, n. 26.
Espivent de la Villeboisnet, rue de Bourbon, n. 34.
Bergeron d'Anguy ✻, rue de Vendôme, n. 3, au Marais.
Simonneau ✻, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Maugis ✻, rue Bar-du-Bec, n. 8.
Cauchy ✻, au Palais du Luxembourg.
Meynard ✻, rue Cassette, n. 27.
Lechanteur fils, quai de Béthune, île Saint-Louis, n. 12.
Bazire ✻, rue Caumartin, n. 39.
Vuillefroy, rue de Condé, n. 5.
Reverdin ✻, rue Saint-Hyacinthe Saint-Michel, n. 8.
Dehérain ✻, rue Caumartin, n. 3.
De Glos, rue du Houssaye, n. 4.
Gossin ✻, rue Cassette, n. 13.

*Conseillers honoraires.* Messieurs,

Lecourbe.
Bourguignon ✻, père.
Giraudet ✻.
Delecroix ✻.
Pavyot de Saint-Aubin ✻.

*Conseillers-Auditeurs.* Messieurs,

Chaubry, rue de Braque, n. 10.
Faure, rue de Condé, n. 26.
De Vergès, rue Saint-Guillaume, n. 29.
Froidefond des Farges, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 29.
Noël Dupayrat ✻, rue de Bourbon, n. 67, F. St.-Germain.
Maussion de Candé, rue Saint-Dominique, n. 11, F. S.-Germ.
Titon fils, rue de Clichy, n. 66.
D'Esparbès, rue Chantereine, n. 36.
De Villèle, rue de Rivoli, au ministère des finances.
Ferey, passage des Saints-Pères, n. 14.
Jurien, rue Royale St.-Honoré, n. 11.
Terray, St.-Dominique St.-Germain, n. 23.

PARQUET. *Procureur-Général du Roi.*

M. BELLART (G.O. ✻), *Conseiller-d'Etat*, r. de Vendôme, n. 5,

*Avocats-Généraux.* Messieurs,

Colomb ✻, *Premier, Maître des requêtes*, r. de Caumartin, n. 37.
Maximilien Jaubert ✻, rue Neuve-Saint-Roch, n. 34.
De Broé ✻, *Maître des requêtes*, rue de Verneuil, n. 47.
Le Vte de Peyronnet ✻, *Maître des requêtes*, place Vendôme, à la Chancellerie.

*Substituts du Parquet.* Messieurs,

Mallet, rue des Ecouffes, n. 5.
Delapalme, rue Saint-Pierre-Montmartre, n. 13.
Amelin ✻, rue de l'Echelle, n. 3.
Ambroise Rendu ✻, rue Férou, n. 24.
Ferrière, rue Saint-Thomas-d'Enfer, n. 5.
Le Bon de Vaufreland, rue Bleue, n. 7.
Moreau (Aug.), rue Cloche-Perche, n. 10.
Bayeux, rue Chantereine, n. 42.
Brisout de Barneville, rue du Parc-Royal, n. 2.
Vincens, rue Bleue, n. 27.
Bérard des Glajeux, quai des Augustins, n. 25.

GREFFE. — *Greffier en chef.*

M. DUPLÈS, rue de l'Université, n. 16.

*Greffiers d'Audience.* Maîtres,

Hédouin, rue Ste-Avoie, n. 14.
Reyjal, rue Montorgueil, n. 53.
Grandin, rue de l'Ecole de Méd. n. 35.
Théry, rue Saint-Jacques, n. 75.
De Juranvigny, r. S-André-des-Arcs, 14.
Fournier, place du Louvre, n. 12.
Catherinet, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 8.
Duchesne, rue des Marmousets, n. 36

*Commis-Greffiers-auxiliaires.* Maîtres,

Pienne, *le serv. civil et la compt. gén. du Greffe*, rue dela Harpe, n. 57.
Bérillon, *la Chambre d'accusation*, rue de la Monnaie, n. 9.
Breslout, *les dépôts criminels et les Assises*, rue de la Monnaie, n. 9.

*Secrétaires de M. le Procureur-Général du Roi.* MM

Gaux, *Secrétaire en chef*, rue de l'Université, n. 16.

Morteveille, place Sainte-Geneviève, maison Leclerc, n. 6.
Pigache, rue de l'Observance, n. 6.
Yvernès, r. du Monceau S.-Gervais, n. 6.

## *Commis du Greffe.* MM.

Fouquet, *la Communic. des minutes et regis. civils.* cour du Commerce, 5.
Marcellin, *la communic. des minutes et registres criminels*, rue du Monton, 9.
Gorgeu, commis-adjoint au greffe civil, rue de Condé, n. 19.
Garon, Commis-adjoint au greffe criminel, place du Palais de Justice, n. 4.

## *Huissiers-Audienciers de la Cour.* MM.

*Vuillemot*, quai des G.-Augustins, 37.
*Lebaigue*, Vieille rue du Temple, n. 25
*Bénard*, rue St.-André-des-Arcs, n. 26.
*L'Huillier*, rue du Cherche-Midi, n. 40
*Deplaigne* père, r. des Bl-Manteaux, 22.
*Deplaigne* fils, idem.
*Lebon*, Bourtibourg, n. 12.
*Viguet-Poupelos*, rue Mazarine, n. 35.
*Malot*, rue Mandar, n. 12.
*Braulart père*, porte Saint-Antoine, 5.
*Lallement*, rue du Bouloy, n. 13.
*Navaron*, rue des Nonaindères, n. 2.
*Bellanger*, rue du Four-S.-Hon., n. 4.
*Garnier*, r. Comtesse-d'Artois, n. 17.
*Bellée*, rue Mandar, n. 1.
*Charpentier*, r. Planche-Mibray, n. 4.
*Languellier*, rue Saint-Honoré, n. 97.
*Janvier*, r. Richelieu, c.S.-Guillaum. 1.
*Espinassol*, r. du Four St.-Hon., 12.
N. . . . .

*Imprimeur de la Cour.*
M. Jules Didot, rue du Pont-de-Lodi.

*Concierge.*
M. Callais, au Palais de Justice.

## *Experts assermentés près la Cour.*

*Docteurs en Médecine.* MM.

*Geoffroy* ✻, rue de Braque, n. 4.
*Nacquart*, rue du Grand-Chantier, n. 18.
*Guilbert*, rue Hautefeuille, n. 16.
*Laennec* ✻, r. du Cherche-Midi, n. 23.
*Renauldin*, rue St.-Honoré, n. 392.
*Bichebois*, rue de Seine-St.-G., n. 12.
*Adelon*, rue des Fos.-Montmartre, 8.
*Pittaro*, rue Hauteville, n. 2.
*Marc* ✻, rue Coquillère, n. 20.
*Tredern*, à la Bibliothèque Mazarine.
*Verlhac*, r. du Pet. Lion-S.-Sulpice, 30.
*Rey*, rue Meslay, n. 32.
*Cayol*, r. Pavée-S.-André-des-Arcs, 18.

*Docteurs en Chirurgie.* MM.

*Levraud* ✻, rue de la Huchette, n. 18.
*Nicod*, chirurg.-adj. de l'hôp. Beaujon.
*Baron* ✻, r. du Four S.-Germain, 47
*Roux* ✻, chir. en chef de l'hôp. de la Charité.
*Demolle*, r. N.-des-Pet.-Champs, 77.
*Guerbois*, au collége Louis-le-Grand.

*Chimistes et Pharmaciens.* MM.

Ch. *Vauquelin* ✻ ✻, de l'Ac. des Sc.
*Deyeux* ✻, de l'Académie des Sciences.
*Mitouart*, rue Coquillère.
*Barruel*, à l'Ecole de Médecine.
*Henry*, pharmacien en chef des hospices.

*Interpretes.* MM.

*Breton* (langues allemande, anglaise et italienne), rue du Cherche-Midi.
*Rolland* (langues anglaise, espagnole et italienne), rue de la Calandre, 54.
*Lameyer* (langues allemande et hollandaise), r. N^e des Bons-Enfans, n. 37.
*Weinrèbe* (langue allemande), rue de l'Oratoire-du-Roule, n. 10.
*Meyer* (lang. allem.), rue St.-Ant, 129.
*Leone d'Almeyda* ✻, (lang. ital., espag. et portug.), rue Villedot, n. 5.

*Experts Ecrivains.* MM.

*Oudart*, place Baudoyer, n. 7.
*Saintomer*, rue Quincampoix, n. 32.
*Martin*, rue St.-Jacques, n. 38
*Miet*, r. de Seine S.-G., n. 12.

## *Journal de la Cour de Paris.*

La Cour donne audience tous les jours, excepté les dimanches et fêtes
Les audiences civiles ordinaires ont lieu, savoir :

A la première Chambre, les lundis et mardis, à neuf heures; les vendredis, à midi, et les samedis, à neuf heures; à la deuxième, les lundis et mardis, à midi; les mercredis et jeudis, à neuf heures; à la troisième, les mercredis et jeudis, à midi; les vendredis et samedis, à neuf heures.

Les grandes audiences ouvrent le lundi suivant le premier dimanche de décembre, et finissent au 15 août; Elles sont tenues deux fois la semaine, savoir : Par la première et la deuxième chambre réunies, le lundi, à midi; Par la première et la troisième, le samedi, à midi; aux jours de grande audience, l'audience ordinaire de midi est donnée à neuf heures.

Sont portés aux grandes audiences, les prises à partie, les renvois après cassation d'un arrêt, les partages d'opinions, les questions d'Etat, et toutes les causes que la Cour, deux Chambres réunies, juge susceptibles de grande audience.

Sur les demandes en requête civile, la Chambre qui a rendu l'arrêt attaqué, en doit toujours connaître.

La première Chambre civile et la Chambre des appels correctionnels réunies donnent, en outre, les jeudis, quand il y a lieu, de grandes audiences extraordinaires pour les affaires relatives aux délits de la presse.

Le ministère public assiste nécessairement à toutes les audiences.

Il y a un rôle pour chaque jour d'audience ordinaire et de grande audience. Les causes y sont portées, qualités posées, pour être jugées à leur tour.

Les deux Chambres criminelles entrent à neuf heures.

La Chambre d'accusation tient ordinairement les mardis et vendredis, et tous autres jours nécessaires à l'expédition des affaires.

La Chambre des appels de police correctionnelle donne ses audiences, pour l'expédition des affaires de sa compétence, à mesure qu'elles arrivent des tribunaux du ressort, et sont en état d'être jugées.

La Cour d'assises, qu'elle soit ou non divisée en deux sections, tient tous les jours, jusqu'à l'épuisement des affaires de chaque session. Les séances ouvrent à neuf heures.

## *Composition des Chambres pour l'année judiciaire du 1er novembre 1825 au 1er novembre 1826.*

**1re CHAMBRE.**

*Présidens.*

M. le Bon Séguier, 1er *Présid.*

M. Amy, *Présid.*

*Conseillers.* MM.

Henin.
Lechanteur.
Debonnaire.
Vanin.
Monmerqué.
Moncloux.
Delahuproye.
Dupuy.
Silvestre fils.
Brisson.
Hardoin.
Cauchy.
Bazire.

*Cons. Audit.* MM

Dupayrat.
Titon fils.
De Villèle.
Ferey.
De Broé, *Av.-gén.*
Duplès, *Gref. en chef.*
Fournier, *Gref.*

Audience lundi, mardi à 9 heures : vendredi à midi, et samedi à 9 heures.

Grande audience lundi et samedi à midi.

**IIe CHAMBRE.**

*Président.*

M. le Vte de Cassini.

*Conseillers.* MM.

Cottu.
Delaselle.
Crespin.
Gabaille.
Villedieu.
Delaunay.
De Schonen.
D'Haranghuier.
Jacquinot.
Agier.
Bergeron.
Maugis.
De Glos.

*Cons.-Audit.* MM.

Faure.
Froidefond.
D'Esparbès.
Terray.
Le Vte de Peyronnet, *Avoc.-gén.*
Reyjal, *Gref.*

Audience lundi, mardi à midi; mercredi et jeudi à neuf heures. Grande audience le lundi, à midi.

**IIIe CHAMBRE.**

*Président.*

M. Dupaty.

*Conseillers.* MM

Lepoitevin.
Bouchard.
Baron.
Titon père.
Leschassier.
Moreau.
Hemery.
Dameuve.
Girod.
Mestadier.
Espivent.
Simonneau.
Lechanteur fils.

*Cons. Audit.* MM.

Chaubry.
De Vergès.
Maussion.
Jurien.
Colomb, 1er *Av.-g.*
Théry, *Gref.*

Audience mercredi et jeudi à midi, vendredi et samedi à neuf heures.

Grande audience le samedi, à midi.

**MISES EN ACCUSATION.**

*Président.*

M. Dehaussy.

*Conseillers.* MM.
Parisot.
Silvestre père.
De Frasans.
Chevalier.
Vuillefroy.
Reverdin.
Gossin.

*Substit.* MM.
Mallet.
Delapalme.
Amelin.
Rendu.

De Barneville.

*Subst. auxil.* MM
Jurien. } *Cons.*
Terray. } *aud.*
M. Hédouin, *Gref.*
*Com.-gref. auxil*
M. Bérillon.

APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

*Président.*
Vte Desèze.

*Conseillers.* MM.
Brière
Plaisant.
De Berny.
Sanegon.
De Belbeuf.
Chrestien.
Meynard.
Dehérain.
Jaubert, *Av. gén.*

*Substituts.* MM.
Ferrière.

De Vaufreland.
Bayeux.
Vincens.
Des Glajeux.

*Subst. auxil.* MM.
D'Esparbès. } *Cons.*
Ferey. } *aud.*

*Greffiers.* MM.
De Juranvigny.
Duchesne.

## *Cour d'Assises à Paris.*

Cette cour, ou chacune de ses sections quand il y en a deux, est composée de Conseillers désignés pour chaque trimestre, par Monseigneur le Garde-des-Sceaux ou par M. le premier Président.

M. l'Avocat-général, MM. les cinq Substituts et MM. les deux Conseillers-auditeurs substituts-auxiliaires attachés à la chambre d'appels de police correctionnelle font aussi le service des assises.

MMes Grandin, Catherinet, *Greff.* | Me Breslout, *Cie-gref. auxiliaire.*

## TABLEAU *des Avocats à la Cour Royale.* Messieurs,

1774.

*Delacroix-Frainville* ✲, ancien Bâtonnier, *rue Hautefeuille*, n. 15.

*Archambault* ✲, ancien Bâtonnier, rue de Tournon, n. 2.

1776.

*Henaut de Tourneville*, rue des Trois-Pavillons, n. 10.

1777.

*Dufour de Saint-Pathus*, rue du Cimetière-St.-André-des-Arcs, n. 15.

*Savy*, rue de l'Odéon, n. 25.

1778.

*D'Herbelot*, rue de l'Observance, n. 8.

1779.

*Forget*, rue du Cloître-S.-Benoît, n. 7.

*Chevillard*, rue Mâcon, n. 9.

1780.

*Berryer*, rue Sainte-Anne, n. 23.

*Choppin*, rue Fromenteau, n. 5.

*Caillau*, r. des Maçons-Sorbonne, n. 14

1781.

*Doillot*, rue Lesdiguières, n. 3.

*Serson des Moitiers*, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 9.

1784.

*Robet*, rue de Clichy, n. 10.

*Lourmaud*, rue Saint-Louis, au Marais, n. 26.

*Viaud de Belair*, place Royale, n. 21.

1785.

*Delvincourt* ✲✲, aux Ecoles de Droit.

*Billecocq* ✲ ✲ *ancien bâtonnier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 53.

1787.

*Blaque*, rue Saintonge, n. 13.

*Gairal* ✲, ancien Bâtonnier, rue Ste Croix-de-la-Bretonnerie, n. 30.

1788.

*Pantin*, BATONNIER, r. de Bièvre, 32.

1789.

*Martin-Gimart*, rue Saint-Jean-de-Beauvais, n. 8.

1790.

*Lefebvre*, rue et île S.-Louis, n 100.

*Thévenin*, r. de Grenelle S.-H., n. 14.

*Tripier*, rue Croix-des-Petits-Champs n. 42.

1791.

*Colin* ✲ ✲, rue Coquillère, n. 42.

*Pons*, rue Coq-Héron, n. 8.

*Gayot*, rue l'Evêque, n. 15.

1793.

*Brunetière*, rue de l'Odéon, n. 24.
*Marquet*, rue de Varennes, n. 30.

1795.

*Pérignon* ✲✲, r. Ne-S.-Augustin, n. 8.
*De Comberousse*, r. des Sts.-Pères, 24.

1798.

*Louis*, rue Hautefeuille, n. 14.
*Royou*, rue Dauphine, n. 32.
*Quesnel*, rue du Roi de Sicile, n. 45.

1799.

*Legrand*, rue de Bondy, n. 23.

1800.

*Gautier*, rue de Ménars, n. 8.
*Arnould*, r. du Figuier St.-Paul, n. 20.
*Poncet de la Grave*, r. de Jouy, n. 10.
*Bourgois*, rue des Trois-Pavillons, n. 10.
*Chevallier*, rue des Fossés-Saint-Victor, n. 18.
*Duport*, rue Ne-des-Petits-Champs, 33.

1802.

*Dupin* aîné, rue Coq-Héron, n. 5.
*Audouin* (Xavier), rue de Marivaux, n. 2.
*Cournol*, rue des Vieilles-Audriettes, n. 4.
*Petit-d'Auterive*, rue et passage des Petits-Pères, n. 9.

1803.

*Couture*, rue Sainte-Anne, n. 57.
*Trois-Œufs*, place Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 37.

1804.

*Dumont de Sainte-Croix*, rue de Valois, n. 16, faubourg du Roule.
*Le Montey*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 4.

1805.

*Colmet-Daage*, rue Coquillère, n. 42.
*Blanc*, rue de Verneuil, n. 17.
*Pages* ✲, rue de Ménars, n. 12.
*Le Bon*, rue de la Barillerie, n. 18.
*Magnin*, rue de l'Eperon, n. 6.
*Fremy*, quai des Augustins, n. 25.

1806.

*Lami*, rue du Coq St.-Honoré, n. 9.
*Persil*, rue du Four St.-Germain, n. 44.
*Hutteau-Dorigny* ✲, rue du Bac, n. 3.
*Gautier-Biauzat*, rue Boucher, n. 6.
*Guichard*, rue de Seine-St.-G., n. 31.
*Coffinières*, boul. Poissonnière, n. 14.

1807.

*Parquin*, rue des Deux-Ecus, n. 15.
*Goyer-Duplessis* ✲, rue Montmartre, n. 55.
*Caubert*, rue Meslée, n. 9.
*Gobert*, place du Chevalier-du-Guet, n. 12.
*Duronceray*, rue Hautefeuille, n. 5.

1808.

*Fontaine*, quai Saint-Michel, n. 15.
*Chignard* ✲, rue du Mail, n. 12.
*Picasse*, rue Portefoin, n. 11.
*Morillon*, rue de Moussy, n. 7.
*Pirault-Deschaumes*, r. de la Paix, n. 8
*Roussiale*, r. Pavée-Saint-André, n. 19.
*Vavasseur-Despériers*, rue Neuve-St.-Augustin, n. 39.
*De Joly*, rue d'Hanovre, n. 17.
*De Quevauvillers* ✲, rue de Bourbon St.-Germain, n. 34.
*Lorélut*, quai aux Fleurs, n. 9.
*Fritot*, r. du Pot-de-Fer S. G. n. 14.
*Le Graverend* ✲, rue de Grenelle-St.-Germ., n. 52.
*Hennequin*, rue des SS. Pères, n. 3.
*Morand*, aux Ecoles de Droit.
*Petit* (A. M.), quai Voltaire, n. 7.
*Massé de Cormeilles*, rue du Sentier, n. 12.
*Martin Danzat*, quai des Augustins, n. 25.
*Danjan*, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
*Mailher de Chassat*, rue de la Paix, n. 19.

1809.

*Demante*, rue des Maçons-Sorbonne, n. 21.
*Du Caurroy de Lacroix*, rue d'Enfer, n. 7.
*Le Gouix*, rue des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 8.
*Lemaire*, rue des Quatre-Fils, n. 16.
*Touschard de Grandmaison*, rue des Quatre-Vents, n. 13.
*Louault*, r. des Grands-Augustins, 25.

1810.

*De Mérilhou*, rue des Moulins, n. 15.
*Roux-la-Borie*, rue des Sts.-Pères, n. 14.
*Cotelle*, aux Ecoles de Droit.
*Conflans*, passage des Petits-Pères, 1.
*Gouin*, rue Pavée St.-André, n. 18.
*Julhes de Foulan* ✲, rue des Bons-Enfans, n. 7.

1811.

*Hua*, rue Thérèse, n. 5.
*De Ray* (E. Chr.), r. Quincampoix, n. 1.
*Duranton*, rue de Savoie, n. 11.

*Bontat*, rue de l'Echiquier, n. 38.
*Delaisné*, rue de Verneuil, n. 38.
*Blondeau*, rue Souflot, n. 2.
*Simon*, au Collége de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques.
*Rousseau-Dumont*, boul. St.-Antoine, n. 61.
*Mauguin*, rue du Gros-Chenêt, n. 6.
*Guinard*, rue Jacob, n. 20.
*Dellac*, Cloître Notre-Dame, n. 20.
*Millot*, r. du Vieux-Colombier, n. 24.
*André-Pontier*, rue des Vieilles-Tuileries, n. 31.
*Poncelet*, rue de Seine, n. 70.
*Gaschon*, rue de Bourbon, n. 50.
*Boiteux*, rue St.-Sauveur, n. 22.
*Charrié*, r. St.-Germ.-l'Auxerrois, 86.
*Demiau-Crouzillac*, r. de l'Odéon, 20.
*Thierriet de Sussy*, rue Taranne, n. 10.
*Berryer fils*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 58.

1812.

*Vinot*, rue du Jardinet, n. 1.
*Lefevre* (Marc), rue Mazarine, n. 18.
*Caille*, rue de l'Université, n. 7.
*Claveau*, quai aux Fleurs, n. 11.
*Louault fils*, rue des Grands-Augustins, n. 25.
*Dubois*, r. des Petits-Augustins, n. 16.
*Rigal*, Faubourg Montmartre, n. 31.
*Jourdan*, rue Hautefeuille, n. 20.

1813.

*Petit-Jean*, rue du Petit-Bourbon-St.-Sulpice, n. 2.
*Pinet*, rue Bar-du-Bec, n. 9.
*Pezé*, rue de Cléry, n. 5.
*Courdier*, vieille rue du Temple, n. 5.
*Turpin*, rue de Choiseul, n. 13.
*Laboissière*, r. des Bons-Enfans, n. 21.
*Colin de la Blémie*, Vieille rue du Temple, n. 31.
*Faureau de la Tour* ✻ ✻, rue de Grétry, n. 5.
*Taillandier*, rue du Dragon, n. 30.
*Chauveau*, rue du Cherche-Midi, n. 23.
*Rumilly*, rue Grange-Batelière, n. 4.
*Estienne*, rue du Parc-Royal, n 8.
*Galis*, r. S.-Paul, passage S.-Louis, n. 5.

1814.

*Caille-Desmares*, rue du Four-Saint-Germain, n. 27.
*Armet*, rue de Savoie, n. 13.
*Labroust*, rue Bourtibourg, n. 16.
*Dumolard-Orcel*, rue Ste-Anne, butte St.-Roch, n. 5.
*Gaudry*, r. des Blancs-Manteaux, n. 20.
*Ango*, rue Ne-St.-Etienne, n. 12.
*Mollot*, rue de la Sourdière, n. 19.
*Boyer*, rue des Juifs, n. 18.
*Pelletier*, rue Serpente, n. 10.
*Denfer*, rue de l'Odéon, n. 34.

1815.

*Boïeldieu*, rue de Vaugirard, n. 19.
*Camus – Laguibourgere*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 12.
*Ste-Marie*, rue de Cléry, n. 40.
*Lemoine*, rue de Tournon, n. 2.
*Godard*, place Dauphine, n. 24.
*Lucy*, boulevart Poissonnière, n. 21.
*Defavières*, rue Chapon, n. 5.
*Carré*, rue J. J. Rousseau, n. 12.
Le Bon *Locré* (O. ✻), rue de Vendôme, n. 25.
*Rebut de la Rhoëllerie* ✻, rue de Seine, n. 30.

1816.

*Serpette de Marincourt*, rue Montholon, n. 22.
*Bonnet fils*, rue de Cléry, n. 16.
*Guerin*, rue des Moulins, n. 32.
*Quénault*, rue Christine, n. 2.
*Desclozeaux*, rue des Sts.-Pères, n. 18.
*Berville fils*, rue des Sts.-Pères, n. 46.
*Bourguignon* ✻, rue de Berry, n. 14.
*Leresque*, rue du Roule, n. 11.
*Poriquet*, rue de l'Echiquier, n. 38.
*Lavau*, rue de l'Eperon, n. 8.
*Deportets*, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 13.
*Bourgeois*, rue des Fossés-St.-Germain-des-Prés, n. 14.
*Letellier* ✻, rue de la Harpe, n. 87.
*D'Herbelot, fils*, r. de l'Observance, n 8.
*Granghon*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 51.
*Coulman*, rue Gaillon, n. 15.
*Courborieu*, rue Hautefeuille, n. 20.
*Paganel*, rue de Tournon, n. 12.
*Porcher-Delafontaine*, rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 19.
*Thierry*, r. Ne-des-Petits-Champs, 58.
*Dudouit*, rue des Francs-Bourgeois au Marais, n. 25.
*Barthe*, place Dauphine, n. 14.
*Bouchon* (*Th.*), rue Favart, n. 4.
*Renouard*, rue de Tournon, n. 8.
*Lamarre*, rue St.-Honoré, n. 418
*Bouchon* (*Louis*), rue Favart, n. 4.
*Dupin jeune*, r. de la Jussienne, n. 11.

1817.

*Latruffe*, place du Châtelet, n. 6.

*Clavel*, rue de Lancry, n. 7.
*Desfontaines* (*Guyet*), carrefour de l'Odéon, n. 10.
*Bois de Loury*, rue Hautefeuille, n. 20.
*Pelletier de St.-Michel*, rue du Tourniquet-St.-Jean, n. 2.
*De Vesvres*, rue des Bons-Enfans, n. 28.
*Bailleul*, rue Sainte-Anne, n 71.
*Ducancel*, rue de l'Ouest, n. 4.
*Monsarrat*, place Vendôme, n. 19.
*Cadet de Gassicourt*, rue Bergère, 17.
*Cailleau*. rue Chanoinesse, n. 14.
*Gombault*. rue Taitbout, n. 17.
*Germeau* ✻, r. de Montmorency, n. 44.
*Target*, rue Ste.-Avoye, n 23.
*Chabot*, rue du Colombier, n. 30.
*Maugras*, rue des Sept-Voies, n. 27.

1818.

*Laurent*, rue Mandar, n. 13.
*Lebon*, r. des Poitevins, n. 12.
*Vulpian*, rue des Bons-Enfans, n. 23.
*Jaubert*, rue Ventadour, n. 3.
*Carinet*, r. des Grands-Augustins, n 18.
*Beaussire*, rue de Bondy, n. 34.
*Guillier*, rue Poupée, n. 9
*De Metz*, rue de Berry, au Marais, 7.
*Leroy*, rue des Grands-Augustins, n. 21.
*Poux*, rue Saint-Antoine, n. 143.
*Lepec*, rue Neuve St.-Eustache, n. 36.
*Massé*, rue du Sentier, n. 12.
*Girauld*, rue de Vaugirard, n. 49.
*Rainville*, rue du Fouarre, n. 14.
*Geuffron, aîné*, rue Beauregard, n. 45.
*Bazin de Raucou*, r. Vivienne, n. 7.
*Rihouet*, rue de Cléry. n. 19.
*Boudousquié*, rue des SS. Pères, n. 26.
*Moureau de Vaucluse*, Boul. Poissonnière, n. 21.
*Battur*, rue de la Paix, n 17.
*De Comberousse*, fils, rue du Cherche-Midi, n. 21.
*Guyard*, rue Montmartre, n. 55 et 57.
*Geuffron, jeune*, pl. des Victoires, n. 7.
*Dubois de l'Estang*, r. Caumartin, 2.
*Duvergier*, quai d'Anjou, n. 29.
*Michaux*, rue Rochechouart, n. 42.
*Clairain des Lauriers*, rue Quimcampoix, n. 4.
*Goudemetz*, rue de M. le Prince, 49
*Le Roy* ✻, rue Mazarine, n. 9.
*Collet*. rue des Ecouffes, n. 5.
*Maurey*, rue des Moulins, n. 14
*Chevalier*, rue des Fossés-St.-Victor.
*Leroy de la Brière*. r. Hauteville, 43.
*Monnais*, rue Chapon, n. 10.
*Charpentier*, rue Tiquetonne, n 18.
*Trouillebert*, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
*Perpigna*. r. du Marché S. Honoré, n. 11.
*Bazoche*, place des Victoires, n. 12
*Roussel*, rue de l'Odéon, n. 30.
*Tonnet*, rue du Mail, n. 25.
*Brunet du Plantis*, rue Tiquetonne, n. 14.

1819.

*Royer-Collard*, rue Hautefeuille, n. 1.
*Dubois-Bergeron*, Cloître N.-D. n. 20.
*Colliat*, r. S. Dominique d'Enfer, n. 13.
*Brun*, rue du Dragon, n. 29.
*Courtin*, rue Neuve-St.-Roch, n. 24.
*Bouland*, rue Tirou, n 7.
*Beugnot*, rue Joubert, n 41.
*Nagel*, rue des Poitevins, n. 5.
*Gauthier la Chapelle*, rue S.-Dominique d'Enfer. n 16.
*Aylies*, rue du Dragon. n. 3.
*Pijon*, rue Hautefeuille. n. 5.
*Cadet de Chambine* ✻, rue Saintonge, n. 40.
*Drojat*, rue Mignon, n. 7.
*Moret*, rue Montmartre, n. 179.
*Hartley*, rue de la Ferme des Mathurins, n. 5.
*Renaud* (*Lebon*), rue de la Barillerie, n. 18.
*Hocquet*, rue des Grands-Augustins, n. 26.
*Brulé de la Bramière*, rue des Francs-Bourgeois, n. 6.
*Delangle*, cloître N.-Dame, n. 14.
*Palla*, rue de la Fidélité, n. 7.
*Willemartin*, r. des Maçons-Sorbonne, n. 3.
*Madrolle*. rue de Vaugirard, n. 52
*Martin*, rue du Cimetière St.-André, n. 18.
*Gentil*, rue Hautefeuille. n. 20.
*Gagneux*. rue des Bons-Enfans. n 23.
*Jaquotot*, rue Sainte-Avoye n. 12.
*Legrand*, rue du Cimetière St.-André, n. 13.
*Cauet*, r. des Fossés St.-Germain-des-Prés, n. 12.
*Reyneau de Suèvres*, rue Ste.-Anne, n. 53.
*Thévenin* fils. rue de Grenelle-S.-Honoré, n 14.
*Laterrade*, rue du Caire, n. 6.
*Portarieu-Lafosse*, rue de Condé, n. 24.
*Marie*, rue Christine, n. 4.
*Hua*, rue de l'Université, n. 10.

*Chaix d'Est-Ange*. r. de Condé, n. 15.
*Sevelinges*. rue St.-Honoré, n. 296.
*Dèche*, rue du Colombier, n. 9.

1820.

*Duverne*, rue Saint-Jacques, n. 71.
*Durance*, rue de la Harpe, n. 35.
*Rossignol*, rue N^e-des-P.-Champs, 20.
*Sauvages*, rue Poupée, n. 16.
*Allais*, r. Notre-Dame-des-Vict., n. 32.
*Lanvin*, rue de M. le Prince, n. 33.
*Maussallé*, rue Montmartre, n. 68.
*Champion de Villeneuve*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 35.
*Canuel*, rue de Rivoli, n. 14.
*Delavarde*, rue St.-Christophe, n. 10.
*Boyer*, Faubourg St.-Honoré, n. 50.
*Azevedo*, rué d'Enghein, n. 26.
*Wollis*, rue des Fossés-St.-Bernard, n. 31.
*Baillet*, rue des Tournelles, n. 30.
*Boulay* aîné, rue de Vaugirard, n. 58.
*Duez*, rue de Sorbonne, n. 3.
*Barret*, rue des Deux-Ecus, n. 7.
*Declugny*, rue Neuve-S.-Merry, n. 44.
*Lecomte*, rue Saint-Honoré, n. 313.
*Perrin*, rue de la Vieille-Draperie, n. 4.
*Paillat*, rue de Bracque, n. 3.
*Dupin* (J. J. G.), quai St.-Michel, 9.
*Bailly*, rue du Jardinet, n. 8.
*Ferrès*, quai Conti, n. 11.
*Favel*, rue Sainte-Antoine, n. 110.
*Martin Gibergues*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 20.
*Roux*, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 14.
*De la Frenaye*, rue de Richelieu, 49
*Bunel*, rue Christine, n. 9.
*Desaulle*, rue Hautefeuille, n. 19.
*Jarry*, rue Pavée S.-André, n. 1.
*Salgues*, rue S.-André-des-Arcs, n. 53
*Drojat* (François), rue Mignon, n. 7
*Chauveau-Lagarde*, rue Jacob, n. 20.
*Visinet*, rue du Haut-Moulin, n. 10.
*Bost*, quai Malaquais, n. 15.
*Cordier*, r. de la Poterie-St.-Jean, n. 1.
*Dubern*, rue Poultier, n. 14.
*Force*, Vieille rue du Temple, n. 19.
*Foucart*, r. du Cimetière S.-André, n. 1.
*Theulier*, rue J. J. Rousseau, n. 15.
*Deliège*, place du Louvre, n. 24.
*Lanjuinais* aîné, rue du Bac, n. 34.
*Lucy*, rue de Sèvres, n. 48.
*Ploix*, rue des Quatre-Vents, n. 6.
*Vidalin*, rue de la Barillerie, n. 18.
*Lisse*, rue Sainte-Hyacinthe, n. 2.
*Hallé*, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
*Bertheville*, r. N^e de Luxembourg, n. 4.
*Cœuret de St.-Georges*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 32.
*Gravelotte*, rue des Saussaies, n. 11.
*Hurel*, rue Saint-Denis, n. 374.
*Jallu*, quai Malaquais, n. 15.
*Deschiens*, impasse S^te-Marine, n. 8.
*Leloup* (Félix), rue des Trois-Pavillons, n. 3.
*Ducros*, rue Cassette, n. 17.
*Requier*, rue du Paon, n. 2.

1821.

*Carbonnier*, rue de M.-le-Prince, 24.
*Lafargue*, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 86.
*Coupery*, rue Barbette, n. 11.
*De Fermon*, rue du Bac, n. 91.
*Ligier*, rue de Rivoli, n. 32.
*Pinel Granchamps*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 45.
*Plougoulm*, rue du Sentier, n. 1.
*Legris*, rue de Choiseuil, n. 6.
*Boula de Colombier*, rue de Vendôme, n. 5.
*Bordas*, place Saint-Sulpice, n. 8.
*Barillon*, rue N^e-de-Luxembourg, 31.
*Dibarrart-d'Etchegoyen*, rue N^e-des-Capucines, n. 12.
*Boulron*, rue du Port-Mahon, n. 12.
*Vanst*, rue des Fossés-Montmartre, 14.
*Margueré*, rue Hautefeuille, n. 12.
*Dubos*, place St.-André-des-Arts, 30.
*Delatte*, rue Sainte-Anne, n. 23.
*Noailly*, rue N.-D.-de-Nazareth, 19.
*Vincent*, rue Saint-Louis, au Marais, n. 28.
*Goummault*, rue de la Vieille-Draperie, n. 23.
*Boulay* j^e, rue de Vaugirard, n 58.
*Mérigot*, rue Poupée, n. 9.
*Boutet*, quai Voltaire, n. 17.
*Delamotte*, rue S. Louis, n. 42, au Marais.
*Delamotte Bévière*, rue de la Tixerandrie, n. 13.
*Brouste*, rue du Pot-de-Fer, n. 6.
*Salverte*, rue Lepelletier, n. 4.
*Champion de Villeneuve*, rue Thévenot, n. 14.
*Ledé*, rue S^te-Hyacinthe, n. 1.
*Frederich*, rue des Prouvaires, n. 32.
*Dubosk Pesquidoux*, place Ste.-Geneviève, n. 4.
*Duprat*, rue du Pas-de-la-Mule, n. 1.

*Germain*, r. de la Michaudière, n. 20.
*Mesnil*, rue Beautreillis, n. 6.
*Bouchené-Lefer*, rue de Tournon, 31.
*De Ribbe*, rue de l'Ouest, n. 10.
*Brunier*, rue Coq-Héron, n. 5.
*Barbou*, rue de Tournon, n. 7.
*Bled*, rue Bar-du-Bec, n. 12.
*Dufeu*, rue Gaillon, n. 11.
*Leridelier*, rue des SS.-Pères, n. 58.
*Duchesne*, rue des Marais-St.-G., n. 16.
*Glandaz*, rue du Chaume, n. 3.
*Barbet*, rue Culture-Ste-Catherine, 8.
*Gechter*, rue des Quatre-Vents, n. 10.
*Giroud*, rue de l'Odéon, n. 27.
*Morisseau*, passage des Petits-Pères, 5.
*Berriat de Saint-Prix*, à l'Ec. de Dr.
*Le Page de Suippes*, rue Sainte-Croix, n. 6, Chaussée-d'Antin.
*Avignon de Morlac*, rue Jacob, n. 5.
*Hoffmann*, rue des Petits-Aug., 11.
*Boudet*, r. de la Jussienne, 11.
*Chopin d'Arnouville*, r. Quincampoix. n. 64.
*Grun*, rue Mazarine, n 9.
*Julien*, rue d'Artois, n. 2.
*Vidal*, rue Garancière, n. 6.
*Verne*, rue Saint-Paul, n. 8.
*Baron*, rue Hautefeuille. n. 13.
*Duvergier*, rue de l'Observance, n. 8.
*Leloup*, rue Traînée, n. 15.
*Janson de Sailly*, rue Neuve St.-Augustin, n. 43.
*Saillard*, rue de Clichy, n. 40.
*Guyod*, rue des Poulies, n. 2.
*Joussay Duberries*, rue de M. le Prince, n. 21.
*Deboissieu*, r Basse-du-Rempart, 38.
*Flourens*, rue du Bac, n. 58.
*Lucas*, rue Percée, n. 11.

1822.

*Page de Maisonfort*, rue St.-André-des-Arcs, n. 35.
*Moiroud*, rue des Grands-Aug., n. 5.
*Olivier*, rue de la Harpe, n. 28.
*Boyron*, quai des Orfèvres, n. 36.
*Lurin*, rue Dauphine.
*Clausade Mazieux*, rue de M. le Prince, n. 26.
*David* aîné, rue Ne-St.-Eustache, n. 5
*Bertrand*. rue St.-Gervais, n. 4.
*Pages*, rue de Ménars, n. 8.
*Lavaux* père ✻, r. de l'Eperon, n. 8.
*Bedel*. rue des Vieux-Augustins, n. 53.
*Quetel*, rue Jacob, n. 3.
*Barriere*, rue St.-Martin, n. 103.
*Goujon*, rue Jacob, n. 5.
*Delyvet d'Aranton*, r. de Chartres, 12.
*Pérignon*, rue Ne-St.-Augustin, n. 8.
*Perrache*, rue des Barres. n. 4.
*Dupuis-Gautier*, rue Montmartre, 32.
*Grégoire*, r. St.-Germain-l'Auxerr., 65.
*Borniche*, rue des Francs-Bourgeois-St.-Michel, n 8.
*Buron*. quai aux Fleurs, n. 21.
*Desroches*, quai Malaquais, n. 3.
*Beaussier*, rue des Grands-Aug, 18.
*Zangiacomi*, rue de Vaugirard, n. 47.
*Cabasse*, rue de la Sourdière, n. 31.
*Goubeau*, rue du Jardinet, n. 12.
*Floriot*, quai aux Fleurs, n. 15.
*Lanjuinais* jeune, rue du Bac, n. 34.
*Guignon*, rue du Petit-Bourbon, n. 2.
*Gadot*, Cour de Rohan, n. 3.
*Barbié du Bocage*, r. des Petits-Aug., n. 24.
*Fenet*, rue St.-André-des-Arcs. n. 41.
*Carré*. rue des Quatre-Fils, n. 9.
*Blanc* (Ferd.), rue Guénégaud, n. 23.
*Alliey*, r. du Battoir S.-André. n. 13.
*Caucet* jne r. du F. S.-G.-des-Prés, n. 12.
*Couppé*, rue Coquenard, n. 25.
*Halgan*, rue Royale St.-Honoré, 11.
*Berthe de Villers*, rue Geoffroy-L'Asnier, n. 28.
*Delaboire*. rue de Verneuil, n. 26.
*Etienne* fils, r. de Grammont. n. 11.
*Flandin*, r. St.-Dominique St.-G., 16.
*Coste*, rue de Grenelle, n 59.
*David* (E.), rue Mouffetard, n. 89.
*Regnault*, rue Meslay, n. 9.
*Daverne*, rue Meslay, n. 13.
*Duliège*, rue de l'Eperon, n. 6.
*Robert*, rue du Hazard. n. 9.
*Martinelli*, quai aux Fleurs, n. 7.
*Denise*, rue Saint-Antoine, n. 76.
*Daussy*, rue du Battoir S.-André, n. 3.
*Garnier*, rue du Helder, n. 27.
*Foller*, rue des SS.-Pères. n 27.
*Amyot*. rue Ste.-Anne. n. 64.
*Tranchard*, rue St.-Jacques, n. 151.
*Gonse*, rue Martel, n. 4.
*Scribe*, r. du Cimetière S.-A., n. 20.
*Lefebure de St.-Maur*, rue Neuve des Petits-Pères, n. 3.
*Ripault*, rue St.-Severin, n. 30.
*Lanoë*, rue des Lombards, n. 37.
*Bouillat*, rue Chanoinesse, n. 8.
*Jacques Palotte*, r. Angevilliers, 12.
*Farran*, rue de l'Université, n. 42.
*Henry Moret*. rue Favart, n. 12.
*Gérardy*, rue Vivienne, n. 7.
*François*, rue de l'Université, n. 42.

*Joffrès*, rue Christine, n. 9.
*Loiseau*, rue des Grands-Aug., n. 10.
*Paravey*, rue de Paradis Poiss., n 21
*Pagès* fils, rue de Ménars, n. 12.

1823.

*Bourgain*, r. St.-Marc-Feydeau, n. 21.
*Bautier*, rue de Condé, n. 28.
*Dechenier*, r. des Petits-Augustins, 32.
*Tardif*, rue de l'Université, n. 34.
*Crivelly*, rue des Noyers, n. 36.
*Crousse*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 61.
*Ganilh*, rue Saint-Lazare, n. 115.
*Devauzelles*, quai St.-Michel, n. 25.
*Sutil*, rue du Petit-Bourbon, n. 12.
*Gilbert-Boucher*, rue de Vendôme, 10.
*Portalis*, rue de Vaugirard, n 28.

1824.

*Cessac*, rue Caumartin, n. 21.
*Carlhaut*, rue Pavée St.-André, n. 5.
*Huart du Parc*, r. Hautefeuille, 22.
*La Servolle*, rue de la Harpe, n. 80.
*Delahaye*, rue Richer, n. 38.
*Cormilliolle Delaunay*, r. des Marais St-G., n. 15.
*Filliard*, rue Mazarine, n 41.
*De Marcorelle*, rue de Bussy, n. 15.
*Leblan*, r. de la Vieille-Monnaie, 9.

1825.

*Beaurain*, rue Poissonnière, n. 37.
*Dutrône*, rue Tiquetonne, n. 14.
*Turrel*, rue des Jeuneurs, n. 7.
*Vazeille*, rue de Tournon, n. 17.
*Chauveau*, rue de Vaugirard, n. 57.
*Persin*, rue Ste-Marguerite, n. 41.
*Massey de Tyrone*, r. de Fustemberg, 2.

1826.

*Crystal*, rue de Savoie, n. 12.
*Roullion*, rue Sainte-Avoie, n. 63.

## *Conseil de l'Ordre.* Messieurs,

Pantin ✻, *Bâtonnier.*

*Anciens Bâtonniers.*

Delacroix-Frainville✻, Archambault✻, Bonnet✻, Billecocq✻✻, Gairal✻.

*Députés des sept Colonies.*

Hénault de Tourneville. Savy. Berryer père ✻. Gautier Caillau. Delvincourt ✻ ✻. Couture. Persil. Thévenin. Tripier. Colin ✻ ✻. Colmet d'Aage. Louis. Frémy. Charrié, *Secrétaire.*

MM. Cailleau et Dupin, *Conservateurs de la Bibliothèque.*

M. Marnier, *Bibliothécaire.*

M. Danctoville, *Agent de la Chambre des Avoc.*, Cour de la Ste.-Chapelle, 2.

Les séances du bureau de consultations gratuites, ouvert aux indigens, se tiennent le mardi de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à quatre, à la Bibliothèque de l'ordre des Avocats, au Palais de Justice.

## *Avoués.* Messieurs,

*Nota.* Les Avoués près la Cour Royale sont licenciés en Droit, et ont prêté le serment d'Avocat.

Ce signe = signifie *en remplacement de.*

1 Baldé, *Stanislas*, = Jaladon : rue Saint-Sauveur, n. 16.
2 Batbedat, *Denis-Frédéric*, = Richomme : r. des Bons-Enfans, 32.
3 De Bénazé, *Théodore* = Bouel : place St.-André-des-Arcs, n. 30.
4 Bérenger, *Henri-Charles-Antoine-Louis*, = Penart : cour de la Ste.-Chapelle, n. 13.
5 Blet, *Charlemagne-Nicolas* = Ranté : rue de Savoie, n. 13.
6 Borde, *Pierre-Claude* (*Secrétaire de la Chamb.*) = Moulin : Passage des Petits-Pères, n. 8.
7 Boudard, *François*, ex-Avoué à Paris, r. de Berry, 11, au Marais.
8 Caille-Desmares, *Pierre*, = Trouillebert père : boulevard Bonne-Nouvelle, n. 3.
9 Camus, *Denis-François-Victor*. = au titre de Me Fleury, et aux pratique et recouvremens de Me Solvet : r. de Seine-St.-Germain, 48.
10 Cauthion, *André-Auguste*, = Lescot : rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
11 Chauvelot, *Charles-Philibert*, = Lavrillat : q. de la Mégisserie, 66.
12 Coche, *Charles-Louis-Benoît*, = Honoré : rue de Seine-Saint-Germain, n 70.
13 Colmet de Santerre, *Etienne-Hyacinthe* (*Rapp. de la Chamb.*), =

son père, a les papiers de Me Collet jeune : r. des Rosiers, n. 17.

14 Crussaire, *Martin-Pierre*, = Marcant : rue de la Verrerie, n. 11.

15 Dargère, *Louis-Antoine-Bruno*, (*Memb. de la Chambre*). = Duval : rue Thévenot, n 21.

16 Delacourtie, *Antoine-Louis-Marie*. = Robin : rue Neuve-Saint-Eustache, n. 15.

17 Delair *Jean-Etienne-François*, = Lecousturier : rue N.-Saint-Merry, n. 7.

18 Delorme, *Séraphin-Jean*, = son père et Leduc : rue du Mail, n. 28.

19 Deschamps, *Louis-Joseph*, (*Memb. de la Chambre*), = Heurtard, et aux clientelle et recouvremens de Me Soudez : rue St.-André-des-Arcs, n. 66.

20 Dobignie, *Alphonse-Florice*, = Lefuel : rue de l'Odéon, n. 25.

21 Doucet, *Louis-Charles* (*Syndic de la Chambre*), = Meure : r. des Fossés-S.-Germ.-des-Prés, n. 29.

22 Dubun-Peyrelongue, *François-Mathieu-Elie*, = Dommaget : rue Traversière-St.-Honoré, n 15.

23 Durand-Claye, *Denis-Agricola*, Chaseray et Boys-de-Loury : rue Neuve-St.-Eustache, n. 11.

24 Galhaut, *André-Joseph*, = Duclusezeau : rue des Prouvaires, n. 10.

25 Gallois, *Alexandre-Jean*, = Cretté : place du Châtelet, n. 2.

26 Gibert, *Julien*, = Alban-Trouillbert : rue du Mouton, n. 5.

27 Glandaz. *Mathurin*, = Junot et Borde-des-Landes : rue des Blancs-Manteaux, n. 24.

28 Gonnard, *Jacques*, = Dorgemont, et aux clientelle et recouvremens de Me Bordes-des-Landes : rue Mauconseil, n. 20.

29 Gouget, *Alexandre-Marie*, = Mayet : r. de Seine St.-Germ., n. 54.

30 Grange, *Jean-Baptiste* = Berthelemy : rue de Condé, n. 10.

31 Groullard, *Jean-Joseph*, ex-Avoué de 1re instance, = La Jarriette : r. N.-Dame-de-Nazareth, n. 12.

32 Guérin, *Charles-Auguste*, = Collin-Vaurancher : rue St.-Martin, n. 14.

33 Guillemot, *Jean-Baptiste*, = Duchesne-Bumont et Carron : rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 1.

34 Huard, *Antoine-Marie-Henri*, = Héloin : rue Villedot, n. 8.

35 Jaquotot, *Antoine-Bernard*, = son père : rue du Mail, n. 7.

36 Jovart, *Pierre-Philippe*, = Bénard et Sagnier : rue de la Jussienne, n. 25.

37 Labrouste, *Pierre-Victor-Alexandre*, = Doublet et Alleaume de Cugnon : rue St.-Honoré, n. 315.

38 Lagarde, *Ch.-Alex.*, (*Trésorier de la Chambre*), = Duchemin : rue Montmartre, n. 76, au 1er avril rue de la Grande Truanderie, 36.

39 Laureau, *Alexandre-Ponce*, = Pillaut : rue de Condé, n. 11.

40 Leboul Aubert, *Pierre-Quentin-Constant*, = Aubert du Bourg : rue de l'Odéon, n. 26.

41 Le Cacheur, *Thomas-Antoine-Joseph*, = son père et Grasset : rue Hautefeuille, n. 1.

42 Lemaire, *Achille-Nic.* = Dreue : rue de la Sourdière, n. 14.

43 Lobgeois, *Joseph* (*Président de la Chambre*), ex-Avoué de 1re instance, = Champion : rue Ste-Croix-de-la-Bretonn., 28.

44 Lœulliart, *Julien-Hippolyte* = Chastenet, cloître S.-Merry, n. 8.

45 Lombard, *Michel-Louis*, = Moutier : rue Christine, n. 5.

46 Marion de Grandmaison, *Louis-Charles*, = Guillot Blancheville : rue du Coq Saint-Honoré, n. 6.

47 Maucourt, *Auguste*, = Guédon, rue des Coquilles, n. 9.

48 Moreau, *Gabriel*, = Legeay : rue Ne-des-Petits-Champs, n. 19.

49 Perin, *Joseph-Nicolas* ✻, rue de la Jussienne, n. 17.

50 Petit-Desgatines, *Jean-François*, = Collet, je : r. Montmartre, 68.

51 Pigorot, *Claude-Jean-Jacques*, = Beau : rue Marie-Stuart, n. 8.

52 Pinté, *Louis-Alphonse-Désiré*, = Poisson : r. Haute-Feuille, 4.

53 Reydellet, *Pierre-César*, = Picard et Halligon : r. du Jardinet, 1.

54 Rochereau, *André-Gervais*, = au titre de Me Soudez : rue des Marais, n. 12, faubourg St.-G.

55 Rossignol, *Franç.-Aug.-Jérôme*,

= Bouquet et Le Nain : rue du Cloître-St.-Jacques-l'Hôpital, 1.

56 Rouchet, *Jacques-Pierre*, (*Memb. de la Chambre*). = Noirot : rue de la Jussienne, n. 11.

57 Ruelle, *Pompone-Charles*, = Martin-Dugard, r. Ste-Anne, 77.

58 Sorbet, *Claude-Louis*, (*Membre de la Chambre*), = Dubois Devilliers : r. du Four St.-Hon. 12.

59 Tallard, *Louis*, = Collet aîné : rue des Ecouffes, n. 5.

60 Tourly, *Agneau*, = Pousset, Bert et Leconte : place du Châtelet, 6.

### *Chambre des Avoués.*

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître les plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le réglement.

*Membres composant la Chambre.* Messieurs.

Lobgeois, *Président.* Borde, *Secrétaire.* Sorbet.
Doucet, *Syndic.* Lagarde, *Trésorier.* Rouchet.
Colmet de Santerre, *Rapp* Dargère. Deschamps.

*Anciens Membres.* Messieurs,

Périn ✻. Grange. Rossignol. Leboul-Aubert. Marion de Grandmaison.

*Membres honoraires.* Messieurs,

Louault. Delahaye. Cretté. Delorme ✻. Deschiens. Junot. Gomot. Jaladon ✻. Dorgemont. Lefuel.

Les jours des séances ordinaires de la chambre sont les mardis et vendredis à midi. En vacations, le jeudi seulement.

---

## COURS ROYALES DES DÉPARTEMENS.

### COUR ROYALE D'AGEN.

M. Delong, *premier Président.*
M. Bergognié ✻,
M. Lafontan ✻,
M. Seguy ✻, } *Présidens de Chambre.*

*Conseillers.* Messieurs,

| | | | *Auditeurs.* |
|---|---|---|---|
| Laujacq. | Moullié. | Tropamer. | |
| Tartanac ✻. | Molié. | Frappier de Jéru- | Dufort. |
| Garric. | Théron père. | salem. | Lafontan. |
| Dayrie. | Phiquepal. | La Bastide Cornier. | Carrié. |
| Cassaignau. | Vivie. | *Honoraires.* | Desmolin fils. |
| Desmolin père. | Lébé. | Barret de Lavédan. | |
| Candellon. | Barret de Lavedan. | Guillemette. | |
| Tartas-Conques. | Bergognié, fils. | Gauran. | |

PARQUET

M. Rivière ✻, *Procureur-général du Roi.*

*Avocats-généraux.* MM. — *Substituts du Parquet.* MM.
Lébé, aîné ✻. Donnodevie. | Falque. Labat.

M. Diché, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Gers, du Lot, de Lot-et-Garonne, se portent à cette Cour.

### COUR ROYALE D'AIX.

M. Casimir de Sèze ✻, *premier Président.*
M. Cappeau ✻,
M. le Mis d'Arlatan-Lauris, } *Présidens de Chambre.*
M. de Lachèze Murel,
Arnaud de Puimoisson (O.✻), *Président honoraire.*

*Conseillers.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bermond ✻. | De Gastaud ✻. | Poitevin ✻. | Mougins de Ro- |
| Pazery de Thorame. | De Foresta. | Verger. | quefort. |

De Bourguignon-de Fabregoule.
D'Anselme.
De Gras ✻.
Cabasse ✻.
Fabry.
Roudier.
Raybaud.
Leblanc de Castillon.
Beuf.
Testanière de Miravail.
De Barlet.
Leblanc de Castillon, cadet.
Olivier.
*Honoraire.*
Aguillon.
*Auditeurs.*
De Regina.
Berage.
De Robineau-Villemont.
D'Alphéran de Bussan.
De Ribbe.
Ricard.

PARQUET.

M. De la Boulie ✻, *Procureur-général du Roi.*

*Avocats-généraux.* MM.
Dufaur ✻.
Demagnan.

*Substituts du Parquet.* MM.
Bret.
Pazery de Thorame.

M. Roux-Alphéran, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, du Var, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE D'AMIENS.

*S. S.* le Mis Maleville (O. ✻), *Pair de France, premier Président.*

M. le Chev. de Monchy (O. ✻),
M. Dubourg ✻,
M. Cauvel de Beauvillé ✻,
} *Présidens de Chambre.*

*Conseillers.* Messieurs,

Hanocq ✻.
Poirriez ✻.
Thirria.
Beraud ✻.
Jallu ✻.
Petit.
Chuppin de Germigny ✻ ✻.
Duval.
Sabarot de Lauriol.
Ysabeau de Villiers ✻.
Laurendeau.
Desjardins.
Mathez.
Amye.
Ailhaud.
Revel (Ch.).
Pothier.
Le Sergeant de d'Hendecourt.
Fouache d'Halloy.
*Honoraires.*
Coquebert de Montbret fils.
Le Bon Lemaire Darion (O. ✻).
Limonas.
Bosquillon.
De la Haye.
Despréaulx.
Coquebert de Montbret.
*Auditeurs.*
Romain.
Doé de Maindreville.
De Guillebon de Vendeuil.
La Roche.
Caillouë.
Guerard.
Lennel.

PARQUET.

M. Morgan de Bethune ✻, *Procureur-général du Roi.*

*Avocats-généraux.* MM.
Bosquillon de Fontenay ✻.
De Lagréné.

*Substituts du Parquet.* MM.
Boullet.
Bazenery.

M. Ledoux, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE D'ANGERS.

M. le Cte d'Andigné de Maineuf ✻, *premier Président.*

M. De Farcy ✻.
M. Michel de Puisard père,
M. Sourdeau de Beauregard,
} *Présidens de Chambre.*

*Conseillers.* Messieurs,

Monnier.
Beraud.
Lorier.
Gautret.
Letellier.
Verdier de la Miltière.
Gazeau ✻.
Baranger.
Janvier ✻.
Pottier Chevray.
De Miomandre St.-Pardoux ✻.
Bizard.
Fournier de la Pommeraie.
Regnier.
Naurays de la Davière.
Michel de Puisard fils.
Guitter.
Gaudin.
Danquetil.
Dezallay.
*Honoraire.*
Monnard.

*Auditeurs.* Langlois. Trotté-Maison-neuve. Allain Targé.
GuérinDesbrosses. Courtigné.

PARQUET.

M. Delamalle ✻, *Procureur-général du Roi.*

| *Avocats-généraux.* MM. | *Substituts au Parquet.* MM. |
|---|---|
| Prévost de la Chauvellière. | Gaultier. |
| Gaullier de Lagrandière. | Béraud fils. |

M. Maisonny de Lauréal, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE BESANÇON.

M. Chifflet ✻, *premier Président.*
M. le Mis Lebas de Bouclans ✻,
M. Alviset,
M. Bruno-Monnot, } *Présidens de Chambre.*
M. le Mis de Camus,
M. le Bon de Bouvier (O. ✻). } *Présidens honoraires.*

*Conseillers.* Messieurs,

Violand. Damey de Saint-Bresson. Bourgon. Babey ✻. *Auditeurs.* Le Bon Dumontet de la Terrade.
Roux-de-Raze. Pusel de Bour-sières. Callet. D'Oussières.
Rougnon. Droz. Gaudion. Barberot.
Varin-d'Ainvelle ✻. Pourtier de Chau-cenne. Dorival. Varin.
Maurice. Durand. Clerc fils.
Fenouillot. Masson. Maurice fils.
Oyselet de Chevroz.
Lescot.

PARQUET.

M. de Meyronnet Saint-Marc ✻, *Procureur-Général du Roi.*

| *Avocats-généraux.* MM. | *Substituts du Parquet.* MM. |
|---|---|
| Clerc ✻. | Genod. |
| Sermage. | Vejux. |

M. Belamy, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE BORDEAUX.

M. Ravez ✻ (G. O. ✻), *Conseiller-d'État, premier Président.*
M. Delpit ✻,
M. Dutrouilh ✻,
M. Duprat ✻.
M. de Saget ✻. } *Présidens de Chambre.*

*Conseillers.* Messieurs,

De Seze aîné ✻. Daussel. De Marbotin. *Auditeurs.*
Castaignet ✻. Lavardens. Drivet fils
Deslix. De Laloubie. Gauvry. Barbe.
Le Bon de Béchade ✻. De Chancel. De Mallet fils. De Bechade fils.
Trigant-Brau. Hosten ✻. Gerbeaud. Darmailhacq.
De Bacalan. Pommeyrol. Monnerie. Delbos.
De Sentout ✻. Castelnau-d'Esse-nault. *Honoraires.* Binaud.
De Trenqualye ✻. Doms.
Galaup ✻. Albespy. De Bouquier père. Buchonneau-Bar-rière.
De Lamourous. Dupot. Bon de Mallet ✻.

PARQUET.

M. le B^on Rateau ( O. ✻ ), *Procureur-général du Roi.*

*Avocats-généraux.* MM.
Dégranges Bonnet ✻. De Bouquier ✻.
Desmirail fils.

*Substituts du Parquet.* MM.
Feuilhade de Chauvin. Ravez fils.
Michel, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Charente, Dordogne, Gironde, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE BOURGES.

M. le B^on Sallé de Chou (O. ✻), *premier Président.*
M. Delaméthérie ✻,
M. Laurent ✻,
M. Bouquerot de Voligny ✻. } *Présidens de Chambre.*

*Conseillers.* Messieurs,

Dumontet.
Rapin ✻.
Heulhard Montigny.
Trottier ✻.
Le Baron Callande de Clamecy ✻.
Blondet ✻.
Le Chev. Girard de Villesaison.
Sallé fils.
Dubois.
Brunet.
Geoffrenet de Fontblain.
Bezave de Mazières ✻.
Vivier-de-la-Chaussée ✻.
Arsène Dubrac.
Tixier de Ligny.
Baille de Beauregard ✻.
Boin.
De Bengy.
Baudouin.
Legoube.

*Honoraires.*

Guyhon-de-Montlevaux.
Chevanne.
Jacquand.
Baucheton ✻.
Le Baron Godeau-d'Entraigues ✻.

*Auditeurs.*

Soumard de Villeneuve.
Simon de la Rochère.
Pinet.
Meure.

PARQUET.

M. le Chev. Jouslin de Noray ✻, *Procureur-général du Roi.*

*Avocats-généraux.* MM.
Henri Torchon ✻. Pascaud ✻.
M. Veilhault, *Greffier en chef.*

*Substituts du Parquet.* MM.
Aupetit Durand. Corbin de Mangou.

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE CAEN.

M. le B^on de l'Horme (O. ✻), *premier Président.*
M. le B^on Lemenuet (C. ✻), *premier Président honoraire.*
M. Gaultier ✻,
M. Régnée ✻,
M. Daigremont de St.-Manvieux ✻,
M. Dupont-Longrais, } *Présidens de Chambre.*
M. Lefollet ✻, *Président honoraire.*

*Conseillers.* Messieurs,

Philippes-Delleville ✻.
Maubant.
Héot.
Hubert.
De Ste-Marie ✻.
Duhamel.
Lefournier.
Leclerc.
Sauvage.
Desprez.
Desloges.
Roger de la Chouquais.
Rousselin (A).
Seigneury.
Bertauld.
Regnault.
Le Jollis Devilliers.
Hubert (B.).
Trébutien.
De Gournay.
Rivals de la Combe ✻.
Barbe de Longprey.
Delangle fils.
Lehot du Ferrage.
Le Bienvenu du Tourps.

*Honoraires.*

Laigre de Grainville.
Rével de la Brouzaie.

*Auditeurs.*

Delaville
Regnée fils.
Hubert Descotils.
Daigremont-de-St-Manvieux fils.
N. . . .

PARQUET.

M. le Bon Goupil de Préfeln (O. ✻), *Procureur-général du Roi.*

| *Avocats-généraux.* MM. | *Substituts du Parquet.* MM. |
|---|---|
| Rousselin (P. M.) | Le Cerf. |
| Pigeon de Saint-Pair. | Brunet. |
| Goupil de Préfeln fils. | |

M. Benard, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Calvados, de la Manche, de l'Orne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE COLMAR.

M. Millet de Chevers ✻ ✻, *premier Président.*

M. Marquair ✻,
M. Poujol,
M. Jacquot Donnat ✻,
M. Antonin ✻, *honor.*
} *Présidens de Chambre.*

*Conseillers.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Auger ✻. | Kœnig. | Brunck. | *Honoraire.* |
| Wicka ✻. | Demeuré. | Lemolt. | Müeg père. |
| De Mougé. | Dumoulin. | Lebon ✻. | *Auditeurs.* |
| André. | Willig. | Müeg fils. | Maulbon d'Arbaumont. |
| Ebert. | Belin. | Wolbert. | |
| Giraud. | De Metz. | Willig (F.-A.). | Atthalin. |
| Mathieu(Mic.)✻. | De Golbery ✻. | Riduet. | Auger. |

PARQUET.

M. Desclaux ✻, *Procureur-général du Roi.*

| *Avocats-généraux.* MM. | | *Substituts du Parquet.* MM. | |
|---|---|---|---|
| Costé. | Paillart. | Puthod. | Capin. |

M. Lempfrit, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Haut et Bas-Rhin, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE CORSE.

M. Colonna d'Istria ✻, *premier Président.*
M. Mezard ✻, *premier Président honoraire.*
M. Pasqualini,
M. Daligny,
} *Présidens de Chambre.*
M. Suzzoni, *Président honoraire.*

*Conseillers.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Suzzoni. | Galeazzini. | Arena. | Deslon. |
| Giacobbi. | Marcilese. | Sisco ✻. | *Auditeurs.* |
| Durazzo ✻. | Arrighi. | Colonna d'Istria. | Benedetti. |
| Susini. | Pallavicini. | *Honoraires.* | Murati. |
| Olivetti. | Tassy. | Leclerc ✻. | Pierangeli. |
| Fretel. | Casabianca. | Muselli. | Susini fils. |
| Abbatucci. | Lasfond | | |

PARQUET.

M. Billot ✻, *Procureur-général du Roi.*

| *Avocats-généraux.* MM. | | *Substitut du Parquet.* |
|---|---|---|
| Tamiet. | Beyne. | M. Juchereau de Saint-Denis. |

M. Ottavi, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce du département de la Corse, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE DIJON.

M. Ranfer de Monceau, B^on^ de Bretenière (O. ✻), *prem. Prés.*
M. Barbier de Reulle ✻,
M. Riambourg ✻,
M. Dubard ✻,
} *Présidens de Chambre.*
M. Guillemot ✻, *Président honoraire.*

*Conseillers.* Messieurs,

| | | | *Auditeurs.* |
|---|---|---|---|
| Ruelle. | Boissard. | Gossin. | Muteau. |
| Maurier. | Lorin. | De Girval. | Grasset. |
| Bijon. | Mathieu. | Guillemot jeune. | Vuillerod. |
| Dechaux. | Lombard fils. | Changarnier. | De Simony. |
| Henrys-Marcilly. | Nicod ✻. | Forest. | Jourdheuil. |
| Lefevre de Planque. | Delagoutte. | *Honoraire.* | Durande. |
| Saverot père ✻. | Piffond. | Baudot. | |
| De Messimy ✻. | | | |

PARQUET.

M. Nault ✻, *Procureur-général du Roi.*

| *Avocats-généraux.* MM. | | *Substituts du Parquet.* MM. | |
|---|---|---|---|
| Saverot ✻. | Belost-Jolimont ✻. | Diard. | De la Cuisine. |

M. Couturier, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Côte-d'Or, Haute-Marne, Saône-et-Loire, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE DOUAI.

M. Deforest de Quartdeville ✻, *premier Président.*
M. Lenglet,
M. Marescailles de Courcelles ✻,
M. Delaêtre ✻,
M. Dupont ✻,
} *Présidens de Chambre.*
M. le B^on^ Blanquart de Bailleul (O. ✻), *premier Présid. honor.*
M. le M^is^ de Beaumetz ✻, *Président honoraire.*

*Conseillers.* Messieurs,

| | | | *Auditeurs.* |
|---|---|---|---|
| Becquet. | Evrard. | Delepouve. | Grandsire de Belvalle. |
| Ducrez ✻. | Delegorgue. | Duriez-Majault. | De Baillon. |
| Delesaulx. | Lefebvre de Trois-Marquets. | Dufaux ✻. | Bruys-Desgardes. |
| Waymel. | Courtin. | Gavelle. | Quenson. |
| Devinck. | Baumal. | Durand d'Elécourt. | Proyart. |
| Dubroeucq. | Degouve de Nuncques ✻. | Guérin de Valleton. | Pieron. |
| Taffin. | Enlart de Guémy. | Nepveur. | |
| Vigneron. | Dubrulle. | *Honoraire.* | |
| Plouvain. | | Billacoys de Boismont. | |
| Asselin. | | | |

PARQUET.

M. le B^on^ Boullanger ✻, *Procureur-général du Roi.*

| *Avocats-généraux.* MM. | *Substituts du Parquet.* MM. |
|---|---|
| D'Haubersart ✻. | Fougeroux de Campigneulles. |
| Lambert ✻. | Le Roux de Bretagne. |
| Maurice ✻. | |

M. Lagarde, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Nord, du Pas-de-Calais, se portent à cette Cour.

### COUR ROYALE DE GRENOBLE.

M. De Noaille (O. ✻), *premier Président.*
M. Maurel ✻,
M. Paganon ✻,
M. Duboys ✻,
M. Chenevaz ✻, *Député*, } *Présidens de Chambre.*

*Conseillers.* Messieurs,

| | | | *Auditeurs.* |
|---|---|---|---|
| Bonnot ✻. | Garnier. | Maurel fils. | De Galbert fils. |
| Chabert-d'Hières. | Fornier. | Mayol de Luppé | Marion fils. |
| De Barrin | Trinché. | Maurin. | Paganon fils. |
| Tournu de Ventavon. | Vigne-Lachaud. | Burdet. | Vincendon. |
| Borel St.-Victor ✻. | Gariel. | Rocher. | Faure fils. |
| Rolland. | Bertrandd'Aubagne. | Gonssolin. | Piat-Desvial. |
| De Galbert. | Bazille. | De Bernard. | Duboys fils. |
| Michoud. | De Noaille fils, ✻. | *Honoraire.* | |
| Faure. | Faure (Félix). | Pison du Galand. | |

PARQUET.

M. Achard de Germane ✻ ✻, *Procureur-général du Roi.*

| *Avocats-généraux.* MM. | | | *Substituts du Parquet.* MM. | |
|---|---|---|---|---|
| Marion ✻. | Caffarel. | Berlioz ✻. | De Bouillane-Lacoste. | Vincendon. |

M. Gautier, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens des Hautes-Alpes, Drôme, Isère, se portent à cette Cour.

### COUR ROYALE DE LIMOGES.

M. le B^on^ de Gaujal ✻ ✻, *premier Président.*
M. le Chev. Grivel ✻,
M. Grellet de Beauregard ✻, } *Présidens de Chambre.*
M. Rochon de Valette,
M. le Chev. de Beaune ✻, *Président honoraire.*

*Conseillers.* Messieurs,

| | | | *Auditeurs.* |
|---|---|---|---|
| Delort ✻. | rasseau (O. ✻). | Baret Descheises. | Garaud. |
| Firmigier. | Lasnier-Deshuppes ✻. | Thoumas la Chassagne. | Limousin de Neufvic. |
| Martin Chantagrel. | Leborlhe de Chégurat. | Talandier fils. | Augier. |
| Périgord. | Decazes. | Allain Targé. | CogniasseDubreuil |
| Lamy de la Chapelle. | Lavaud-Condat. | Lemoyne de Lavergne. | Marcoul de Loute. |
| Allouveau-Montréal. | Rogues de Fursac. | *Honoraire.* | Dalesmer de Plantadis. |
| Martin-Bonnabry. | Ferrand. | David. | |
| De Verneilh Puy- | | | |

PARQUET.

M. le Chev. de Guernon-Ranville ✻, *Procureur-général du Roi.*

| *Avocats-généraux.* MM. | | *Substituts du Parquet.* MM. | |
|---|---|---|---|
| Perrin-Dulac. | Guillibert. | Tixier-Lachassagne. | Bussière. |

M. Baraudon, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE LYON.

*S. S.* le Cte de Bastard-d'Estang (O. ✻), Pair de France, *premier Président.*

M. Le Chev. Nugue père ✻,
M. Thiénot ✻,
M. le Chev. Courbon de Montviol ✻,
M. Reyre ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. le Bon Rambaud (O. ✻), *ex-Procureur-général*,
M. le Chev. Riboud père ✻,
M. le chevalier Delhorme ✻, *député*,
} *Présidens honoraires.*

*Conseillers.* Messieurs,

Béraud ✻.
De Mongenet.
Dugueyt.
Acher.
Dian aîné.
Morel Rambion.
Gaultier de Coutance.
De Namps.
Coste ✻.
Achard-James ✻.
Luquet.
Deroche de Lonchamp.
Gairal père ✻.
Madier de Monjau M. ✻.
Riboud fils.
Rouchon ✻.
Gras.
Le Ch. Rambaud fils.
Dupeloux de Praron.
Dangeville ✻.
Morant de Jouffrey fils.
Bernat ✻.
Couppier.
Merle du Bourg.
Ravier Dumagny.

*Honoraires.*

Rieussec père ✻.
Joubert ✻.
Le Ch. Morand de Jouffrey père ✻.
D'Anglancier de St.-Germain.

*Auditeurs.*

Verne de Bachelard.
Chappet-Vangel.
Greppo.
Nugue fils.
Gairal fils.
Le Vte de Brosses.

PARQUET.

M. Courvoisier ✻ (O. ✻), *Procureur-général du Roi.*

*Avocats-généraux*, MM.
Chantelauze ✻.
Monier ✻.
Rieussec fils.

*Substituts du Parquet*, MM.
Vincent de Saint-Bonnet.
Bryon.

M. Franchet fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ain, de la Loire, du Rhône, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE METZ.

M. Gerard d'Hannoncelles ✻, *premier Président.*
M. Colchen (O. ✻),
M. de Julvécourt ✻,
M. Pyrot ✻,
} *Présidens de Chambre.*
M. Stourm ✻, *Président honoraire.*

*Conseillers.* Messieurs,

Duquesnoy ✻.
Geoffroy.
Robinet de Cléry.
Thorn.
Hollande de Colmy.
Demeaux.
Deflandre de Brunville.
Pecheur, aîné.
Perin d'Augny fils.
Lambert.
Virvaux.
Rupied.
Pecheur jeune.
Fontayne ✻.
Paris.
Mouzin, Bon de Romécourt ✻.
Humbert de Pomcourt ✻.
De Julvécourt de Saulny.
Baudesson.
Mathieu de Vienne.

*Honoraires.*

Dommanget ✻.
Vaultrin.

*Auditeurs.*

Cotteau.
Huot.

PARQUET.

M. Pinaud ✻, *Procureur-Général du Roi.*

| *Avocats-généraux.* MM. | *Substituts du Parquet.* MM. |
|---|---|
| Julien. | Bourdelois fils. |
| Pyrot de Crépy. | Thirion. |

M. Roget, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Ardennes, de la Moselle, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE MONTPELLIER.

M. de Trinquelague (O. ✻), Conseiller d'Etat, *premier Présid.*
M. le Bon Duveyrier ✻, *premier Président honoraire.*
M. Cavallier ✻,
M. de Boussairolles ✻,
M. Espic de Ginestet ✻, } *Présidens de Chambre.*

*Conseillers.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Rozier. | Aubaret, père. | Espic de Ginestet ✻. | *Auditeurs.* |
| Castan ✻. | Vene. | Marcel de Serres. | Gilbert de Massi- |
| Sicard (E. J.) ✻. | De Plantade ✻. | Brondel de Ro- | lian. |
| De Lauro Dubès | Buges. | quevaire. | Farjon. |
| ✻. | Albarel. | Vernhette. | Castelnau. |
| Lunaret. | Sicard (D.-V.). | Caizergues ✻. | Martin de Choisy. |
| De Bosquat. | Esperonnier. | *Honoraire.* | MartinCampredon |
| Delayrolle. | Hostalier. | Rey Pailhade ✻. | Adam de Monclar. |

PARQUET.

M. de Juin de Siran ✠ ✻, *Procureur-Général du Roi.*

| *Avocats-généraux.* MM. | *Substituts du Parquet.* MM. |
|---|---|
| Le Chev. de Ricard ✠ ✻. | Aubaret fils. |
| Castan fils ✻. | Froment. |

M. Golfin fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE NANCY.

M. le Cte Dubois de Riocour (O. ✻), *premier Président.*
M. Chippel,
M. Breton ✻,
M. De Metz ✻. } *Présidens de Chambre.*
M. De Collenel ✻, *Maître des Requêtes honor., Présid. honor.*

*Conseillers.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Charlot ✻. | Adam ✻. | De Bouvier. | Boyard. |
| Le Bon. Rolland- | Duparge-D'Am- | Cognel ✻. | D'Arbois de Ju- |
| de-Malleloy. | bacourt. | Mengin ✻. | bainville ✻. |
| De Roguier ✻. | De Lombillon. | Roxard de la Salle. | Mathieu-de- |
| De Rozières. | De Bazelaire ✻. | Mourot. | Vienne. |

Cardi-de-Sansonetti ✻.
Estivant ✻.
Riston.
Jannot de Morey.

*Honoraires.*
Hugo ✻.
De Bazelaire père.
Derazey ✻.
Braux.

Lescure.

*Auditeurs.*
De Comeau.
Saladin fils.

De Lombillon.
Collinet de la Salle.
De Bouvier fils
De Rozières fils.

PARQUET.

M. le B^on^ Saladin ✻, *Procureur-Général du Roi.*

*Avocats-généraux.* MM.
De Thieriet.
Troplong.

*Substituts du Parquet.* MM.
Waultrin.
Masson.

M. Maffioli, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de commerce des départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE NISMES.

M. Cassaignoles, *premier Président.*
M. le B^on^ Meyneaud de Pancemont ✻, *premier Prés. hon.*
M. Thourel (O.✻),
M. S.-Albin de Trinquelague, } *Présidens de Chambre.*
M. Fajon,
M. le Chev. Cavalier ✻, *Président honoraire.*

*Conseillers.* Messieurs,

Verot ✻.
De la Boissière.
Vigier.
Roustan.
Dupin.
Fargeon.
Madier de Montjau ✻.
Gide père.
Blanchar ✻.

Giliaizeau.
D'Olivier fils.
B^on^. de Daunant.
Vignolles.
Gros,
Rédier de la Villate.
Ferrand de Missol.
Gaud.
D'Amoreux.

Dutillet de Villars ✻.
Vitalis.

*Honoraires.*
De Laporte-Belviala.
De Maubec.
Jourdan.
Planchut de la Cassagne.

Baron ✻.

*Auditeurs.*
Rieux de Montvaillant.
Fornier Clausonne
De Sevin.
Guillet fils
Rousselier.
Goirand de la Baume.

PARQUET.

M. Guillet ✻, *Procureur-Général du Roi.*

*Avocats-généraux.* MM.
Enjalric.
Goirand de la Baume ✻.

*Substituts du Parquet.* MM.
De Laporte-Belviala, fils.
Le V^te^ de Bastard-d'Estang (Henri).

M. Bruyere, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Ardèche, Gard, Lozère, Vaucluse, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE D'ORLÉANS.

M. le B^on^ Arthuys de Charnisai ✻, *premier Président.*
M. le B^on^ Petit Lafosse ✻, *premier Président honoraire.*
M. de Laplace ✻,
M. Loyré ✻, } *Présidens de Chambre.*
M. Russeau ✻,
M. Boscheron Desportes, *Président honoraire.*

*Conseillers.* Messieurs,

Colas de la Noue.
Dugaigneau-de-Champvallins ✻.
Bordier.
Fougeron.
Boullanger.
Legier.
Colas de Brouville.
Challaye.
Meslier.
Barbot-Duplessis.
Marchant de Verrierre.
Cotelle-Laboulaterie ✻.
Darotte.
Gaullier-de-la-Celle.
Lemolt-Phalary.
Perrot.
Ephrem de la Taille
Travers de Beauvert ✠.
Boucher d'Argis.
Brossard de Corbigny.

*Honoraires.*

Enouf ✻.
Calmelet ✻.

*Auditeurs.*

Costé.
Petau de Latingy.
Marthe (A.).
Robert.
Nouel de Buzonnière.

PARQUET.

M. Miron de l'Espinay ✻, *Procureur-Général du Roi.*

*Avocats-généraux.* MM.
Boscheron Desportes.
Laisné de Sainte-Marie.

*Substituts du Parquet.* MM.
Porcher.
Arthuys de Charnisay.

M. Bardou, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens d'Indre et Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, se portent à cette Cour.

---

COUR ROYALE DE PARIS, *voyez* page 239.

---

COUR ROYALE DE PAU.

M. de Figarol ✻, *premier Président.*
M. Claverie ✻,
M. le Mis d'Urbin Gautier, } *premiers Présidens honoraires.*
M. le Mis de Charritte ✻,
M. de Casteran ✻,
M. le Bon Dombidau de Crouseilhes ✻, } *Présidens de Chambre.*
M. Dufau ✻, *Président honoraire.*

*Conseillers.* Messieurs,

Féches ✻.
De Courrèges-d'Agnos ✻.
Borie.
Fourcade.
Moureu.
D'Abbadie.
Bascle de la Grèze ✻.
Guiroye.
Le Chev. d'Arthez ✻ ✻.
Perès.
Cassaigne.
Bordeu.
Duclos ✻.
Dareau-Laubadère.
De Barbier.
Rives.
Croharé.
Barbet.
Doat.
Abeilhé.

*Auditeurs.*

Badière.
Pargade.
Brascou.
Bathie.
Laporte.
Molier.

PARQUET.

M. Dartigaux (O. ✻), *Procureur-Général du Roi.*

*Avocats-généraux.* MM.
De Lussy ✻.
Dufau.

*Substituts du Parquet.* MM.
Dantin.
. . . . .

M. Catalogne, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens des Landes, des B.-Pyrénées, des H.-Pyrénées, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE POITIERS.

M. Descordes ✻, *premier Président.*

M. Bodin,
M. le Baron Pervinquière ✻,
M. Barbault Lamotte ✻,
M. Parigot ✻,
*Présidens de Chambre.*

*Conseillers.* Messieurs,

Gaultier ✻.
Lelong.
Filleau ✻.
Rouget.
Decressac.
Leidet fils.
Rogues.
De la Fontenelle-de-Vandoré ✻
Robert Duclaud.
Roy ✻.
Macaire.
Fraboulet.
Babault de Chaumont.
Baugier.
Guillemot.
Liége d'Iray.
Barbier Dauphin.
Guimard ✻.
Garreau.
De Rolland ✻.
Hugueteau - de - Gaultret.
Delagarde.
Spéry.
Rondeau.
Vandame.

*Honoraires.*

Bouron ✻.
Letard de la Bouralière.
Coussaud-Dubost.
Savary.
Barbier.
Dautriche.
Brault

*Auditeurs.*

Haward.
Garau de Balzan.
Arnaud - Menardière.
Gennet.
Barbault-Lamotte fils
Nicolas.

### PARQUET.

M. Mangin (O. ✻), *Procureur-Général du Roi.*

*Avocats-généraux*, MM.
Vincent Molinière ✻. Labady.
Guillemeteau.

*Substituts du Parquet.* MM.
D'Aldebert. Monplanet.

M. Ginot, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départ. de la Charente-Infér., Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE RENNES.

M. Dupont-des-Loges ✻, *premier Président.*

M. Jourdain ✻,
M. De Laforet d'Armaillé ✻,
M. Denis du Porzou ✻,
M. Duplessis-Grénédan,
M. Aubrée de Kernaour (O.✻),
*Présidens de Chambre.*

MM. Hardy et Costard, *Présidens honoraires.*

*Conseillers.* Messieurs,

Guillolohan.
Boulay-Paty.
Boullaire - Villemoisan.
Carron ✻.
Roumain de la Rallaye.
Chesnel aîné.
Coiquaud.
Féval ✻.
Lemercier.
De la Bigne-Villeneuve.
Cadieu.
Legomeriel.
Baron du Taya.
Huon de Kermadec ✻.
Gentil.
Vincent ✻.
Mazé.
Legraverend ✻.
LePainteur de Normeny.
Delamarre.
Malherbe (O.✻)
Dupont Desloges fils.
Lesire.
Arnaud.
Gaudiche ✻.
Papin ✻.
Nouvel ✻.
Legeard de la Diryais ✻.
Didier-d'Andigné.
Garnier-Duplessis.
Kerautem.
Baudouin.
Béchu.

*Honoraire.*

Lozde Beaucours ✻

*Auditeurs.*

Lemoine de la Giraudais.
Lucas-Bourgerel.
De Gouyon.
De Chalus.
Le Beschu de Champsavin.
Houitte de la Chesnais.

PARQUET.

M. Varin ✻, *Procureur-Général du Roi.*

| *Avocats-généraux.* MM. | *Substituts du Parquet.* MM. |
|---|---|
| Guyot de la Hardrouyère ✻. | De l'Ecluse. |
| De Saint-Meleuc. | Nadaud. |
| De Kermarec. | Potier. |
| Leminihy. | |

M. Braux, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE RIOM.

M. le B^on^ Grenier ✻ ✻, *premier Président.*

M. Deval de Guymont ✻,
M. Vernin ✻,
M. Thevenin ✻,
M. Préveraud de la Boutresse ✻,
} *Présidens de Chambre.*

*Conseillers.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tiolier. | Gisclon ✻. | Chossier-Despon- | *Auditeurs.* |
| Baret Ducoudert. | Desribes (O. ✻.) | teix. | Gerzat. |
| Landois. | Porral de S.-Vidal. | Decombes. | Molin. |
| Marchet. | Souteyran. | Greliche. | Cathol du Défant. |
| Astier. | Bassin. | Calmard du Genes- | Deval. |
| Beaulaton. | Maignol. | toux. | Courbeyre. |
| Verny fils. | Vernière-Philibée. | Cathol du Défant. | Verny. |
| Geneix. | Mandosse Nevrezé. | Domingon fils. | Pélissier de Féli- |
| Daniel. | Realier-Dumas. | *Honoraires.* | gonde. |
| Touttée. | | Domingon père. | |

PARQUET.

M. Pages ✻, *Procureur-Général du Roi.*

| *Avocats-généraux.* MM. | *Substituts du Parquet.* MM. |
|---|---|
| Archon Desperouzes ✻. | Bordes ✻. |
| Jusserand-Duclos. | Ducrozet. |
| Voysin de Gartempe, fils. | |

M. Armand, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départ. de l'Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE ROUEN.

M. le B^on^ Asselin de Villequier (O. ✻), *premier Président.*

M. Eude (O. ✻),
M. Carel ✻,
M. Aroux ✻,
M. Chrestien de Fumechon ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. le B^on^ Fouquet de Flammare (O. ✻), *Président honoraire.*

*Conseillers.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Potier ✻. | Le B^on^. Chapais- | Hubert. | Blaise. |
| Perrin ✻. | de-Marivaux ✻. | De Chapais. | Costé. |
| Lecomte. | Simonin ✻. | Le Marchant. | Blétry. |
| Rous. | Vicquelin. | Dubarle du Puget. | Baroche. |

Dreux.
Carbonnier.
Gaillard ✱.
Isabel.
Ribard, fils.
Durouzeau ✱.
Havas.
Thomas de Bosmelet, fils.
Delafoy.
LeGris de la Chaise.

*Honoraires.*

Thierry.
Cosnard.
Demanneville ✱.
Héry.
Engren.

*Auditeurs.*

Bourgeois.
Grébauval.
Roussel.
Delestre.
Lavandier.
Langlois.
Duplichon.

PARQUET.

M. Vandeuvre ( O. ✱ ), *Procureur-Général du Roi.*

*Avocats-généraux.* MM.
Bergasse.
Lepetit.
Levesque.

*Substituts du Parquet.* MM.
Gesbert.
Le Balleur Villiers.

M. Mathieu, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Eure, de la Seine-Inférieure, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE TOULOUSE.

M. Hocquart (O. ✱), *premier Président.*
M. le B^on^ Desazars (O. ✱), *premier Président honoraire.*
M. d'Aldeguier ✱,
M. le B^on^ de Cambon ✱,
M. de Faydel ✱,
M. d'Ayguesvives ✱,
} *Présidens de Chambre.*

*Conseillers.* Messieurs,

Monssinat ✱.
Solomiac.
Dalayrac.
Reynal S.-Michel ✱.
Le Baron de Latour-Mauriac.
Pinel de Truilhas ✱.
Le V^te^ Combettes de Caumont.
Debosque.
Pagan.
De Miégeville ✱.
Dejean.
Pech.
De Furgole.
Serres-Colombars.
Bruno de Bastoulh.
Calmès.
Le B^on^ Podenas.
Cambiaire-Demolieres.
Dubernard.
De Boyer.
Garrisson.
Vialas.
D'arbou.
Caubet.
Barrué.

*Auditeurs.*

Daldeguier, fils.
D'Olivier.
Moynier ✱.
Solomiac, fils.
Martel.
De Vaillac.

PARQUET.

De Bastoulh ✱, *Procureur-Général du Roi.*

*Avocats-généraux* MM.
Chalret du Rieu.
Cavalié.
Delvolvé.

*Substituts du Parquet.* MM.
Roucoule.
De Castelbajac.

M. Cabos, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départ. de l'Ariège, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, se portent à cette Cour.

---

## AVOUÉS PRÈS LES COURS ROYALES.

AGEN. Glady. Hugon. Lascazas de Saint-Martin. Pouydebat. Labie. Capuran. Dugoujon. Labadie. Labouysse. Bourdelles. Bétous.

AIX. Martin. Tassy. Benoît. Vernet. Long. Bertrand. Eyriés. Vachier. Bizot. Eymon. Jouyne. Feraud. Gas. Jourdan. Leydet. Silvestre. Chinon. Constans. Vaillant. Roux fils.

AMIENS. Belin. Dufour. Loffroy. Bourse. Daullé. Bourguet. Decourcelles. Caron. Radiguet fils. Dusevel.

ANGERS. Cheux. Prieur-Duperray. Cellier. Gillard.

BESANÇON. Fonclause. Branche. Mathiot. Laforêt. Brocard (Eloi). Caillotet. Brocard (Em.). Guillame. Gouniot.

BORDEAUX. Cantilhac. Dupré. Hugues. Thounens. Secondat. Montalier Pascault. Guillemeteau. Dupuy. Blondeau. Durand aîné. Piat-Larisonne. Ricard. Castera. Burnel. Martin.

BOURGES. Gangneron père. Delasalle. Achet. Planchat. Dalligny. Poisle-Desgranges. Deseglise, fils. Pelletier. Fournier. Mijonnet.

CAEN. Lepelletier. Lecornu. Bauval. Leconte. Provost. Longuet. Corble Tabourier. Chaillou. Lemaire. Blin aîné. Onfroy. Tragin. Rupalley. Lemore-Lamotte. Heot. Desnoyers. Blin jeune. Vilain. Voisin.

COLMAR. Wilhelm aîné. Koepplin. Hirn aîné. Lacroix. Wilhelm jeune. Antonin. Hirn, jeune. Weinzorn. Ritter. Commerson.

CORSE. Progher. Pellegrini. Benedetti. Saladini. Varese.

DIJON. Lechêne. Dubard. Buzenet. Lefebvre. Jarsuel. Roy. Defranc. Brun. Monnier. Laurencier. Joly. Rollet. Lavirotte. Chaussier.

DOUAI. Martin, père. Déprés. Brachelet. Delegorgue fils. Pidou. Loy. Debeaumont. Leroy. Guilmot. Deusy. Leleu. Soins-Contrejean.

GRENOBLE. Hélie. Gonssolin. Bernard. Primard Grimaud. Breynat. Accarier. Cholier. Gentil. Corréard Guirimand. Ricoud. Dutrait. Gatel.

LIMOGES. Gillier. Plainemaison. Mousnier Boudet. Giry. Beaune-Baurie. Bouteilloux. Delouis. Desgorces Tanchon. Senseaud. Chaisemartin.

LYON. Bizet. Péricaud. Pochin. Rivoire. Pasquier. Pras. Mornand. Livet. Marinet. Tarlet. Permesel. Ducray. Guichellet. Corant. Chaley. Eustache. Bonnet. Claret Morin. Bonjour. Dumontet. Valois fils. Peyron. Pariat.

METZ. Dupin. Grisel. Noizet. Leneveux. Toussaint. Collignon. Aubry.

MONTPELLIER. Dessalle. Caizergues jeune. Durand. Besset. Verriere. Anduze. Ollier. Chamayou. Boyer. Jeantet. Arnal. Bardel. Palouzié. Tastu. Acariès. Rey. Savy fils. Bayan.

NANCY. Gérardy. Simonin. Poirel. Dufour. Tisserant. Hallé. Ducret. Lesnard. Xardel. Perrin. Lelièvre. André.

NISMES. Augier. Boyer. Garilhe. Boissier. Deveze. Chazal. Chas. Plagniol. Barry. Salles. Portalier. Astier. David. Gaillard. Baragnon. Cure.

ORLÉANS. Marchand jeune. Lair. Baudry aîné. Martin. Cornu. Plasman.

PAU. Deyt. Petit. Sicabaig. Sansot. Dejernon. Bonnemaison. Biraben. Branthome. Touzet. Cambeilh. Picot. Casaubon. Lamarque. Castelnau. Teissier. Croze.

POITIERS. Bréchard jeune. Arnault-Ménardière. Jolly. Lenoir. Bouin-Beaupré. Rouillé.

RENNES. Leblanc. Sévéno. Gillart Gandon. Rapatel. Hamon. Hommay. Gaillard. Galzain. Demalézieux. Carou. Gorel. Carissan. Leplat. Barbemintière.

RIOM. Devèze père. Marie. Huguet. Mouton. Gayte la Rigaudie. Lafont. Imbert. Doniol. Veysset. Granet. Bayle (Pierre). Desarren. Drivon. Allary. Allezard. Cibot. Périssel. Debord. Johannel. Gladel.

ROUEN. Vimart. Portret fils. Poullet. Huet. Thillard. Dupuis Heudebert. Martin. Douvre. Crosnier. Bignon. Hauchard.

TOULOUSE. Mallafosse. Astre. Bourniquel. Richard. Belma. Barada. Mazoyer. Bastié. Esparbié. Gasc. Desquerre Derrouch. Gasc aîné. Marion. Carles fils. Bressolles. Laurens. Petit. Delhom. Tournamille. Guiraud. Deloume.

# SECTION IV.

## *Tribunaux de première Instance.*

Les tribunaux de première instance sont, y compris les Présidens, vice-Présidens et Juges d'instruction, composés, dans quelques arrondissemens, de trois Juges, et dans d'autres, de 4, 7, 8, 9, 10 et 12.

Les tribunaux composés de 3 ou 4 Juges ne forment qu'une Chambre et ont trois Suppléans : ceux composés de 7, 8, 9 ou 10 Juges, se divisent en deux Chambres, et ont chacun quatre Suppléans. L'une des deux Chambres connaît des affaires civiles, et l'autre des affaires de Police correctionnelle. Enfin les tribunaux composés de douze Juges ont six Suppléans et se divisent en trois Chambres, dont deux connaissent des affaires civiles, et la troisième des affaires de Police correctionnelle.

### *Tribunaux de première Instance par ordre de départemens.*

#### 1. AIN.

*Belley.*

Ferrand, *Président.*
Roux, *Juge d'Inst.*
Mollat, *Juge.*
Lavigne. . . . } *Sup.*
Falavier Mareschal } *Sup.*
Tendret. . . . }
Jordan, *Proc. du Roi.*
Sirand, *Subs.*
Novel, *Greffier.*

*Bourg.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chevrier de Corcelles, *Pr.*
Brangier ✻, *Vic.-Prés.*
Tardy. . . . . }
Revel, *J. d'Instr.* }
Humbert Martinon }
Dangeville. . . } *Jug.*
Quinson. . . . }
Parra. . . . . }
Mignot. . . . . }
Sirand. . . . . }
Charassin . . . } *Sup.*
. . . . . }
. . . . . }
Populus, *Juge audit.*
Perrot fils, *Proc. du Roi.*
Quinson fils. . . } *Subs.*
De Montluzin. . }
Debost fils, *Greffier.*

*Gex.*

Rouph ✻, *Président.*
Descombes, *Juge.*
Chatelain, *Juge d'instr.*
Pourcelot, *Juge audit.*
Berger. . . . }
Masson. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Balleidier fils, *Pr. du Roi.*
Masson fils, *Subst.*
Fournier, *Gref.*

*Nantua.*

Pupunat, *Présid.*
Rouyer, *Juge d'instr.*
Fellot, *Juge.*
Lepély . . . }
Dubuisson. . . } *Sup.*
. . . . . }
Balleidier ✻, *Pr. du Roi.*
De Vauxonne, *Subst.*
Ravinet fils, *Gref.*

*Trévoux.*

Chuinague, *Présid.*
Meunier, *Présid. hon.*
Noël, *Juge d'instr.*
Dechez, *Juge.*
Perraud, *Juge audit.*
Fournier . . . }
Crozet . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Francey, *Proc. du Roi.*
Vienot de Vaublanc, *Subs.*
Bonnart, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Lyon.

#### 2. AISNE.

*Château-Thierry.*

Desprez (Amable) *Présid.*
Tribert, *Président honor.*
Lemansois Duprey, *Juge.*
. . . . *Juge d'inst.*
Pinondel, *Juge honor.*
Pierrot . . . }
Vol, fils. . . . } *Sup.*
Nitot de Lan. . }
Le Poittevin de la Croix.
*Proc. du Roi.*
Fichet. *Sub.*
Sallantin ✻, *Greffier.*

*Laon.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Louis ✻. *Présid.*
Laurendeau père, *V.-P.*
Manteau. . . . }
Belin, *J. d'instr.* }
François. . . . }
Wateau. . . . } *Jug.*
Arnaudeau. . . }
Dersu. . . . . }
Litoust. . . . . }
Lemor. . . . } *Juge*
Manteau fils. } *aud.*
Hennecart. . . }
François. . . } *Sup.*
. . . . . }
. . . . . }
Laurendeau fils, *P. du Roi.*
Huet. . . . } *Subs.*
Souëf fils. . . }
Legrand, *Gref.*

*Saint-Quentin.*

Desjardins ✻, *Président.*
Martin Desains, *J. d'in.*

Girard, *Juge.*
Paporet. . . .
Raison. . . . } *Sup*
. . . . . .
Fouquier-Cholet, *P. du R.*
De Monchi, *Subst.*
Pizieux. *Gref.*

### *Soissons.*

Morel, *Président.*
Levesque, *Juge d'instr.*
Quenoble, *Juge.*
Jullien, *Juge aud.*
Delabarre. . . .
. . . . . } *Sup.*
. . . . . .
Grévin, *Proc. du Roi.*
Leleu de la Simone, *Sub.*
Boivinet, *Gref.*

### *Vervins.*

Marcadier, *Président.*
Le Seigneurial de Beaubigny, *Juge d'instruct.*
Levisse, *Juge.*
Oudin. . . . .
Jourdin. . . . } *Sup.*
Lépicier. . . . .
Delsart, *Proc. du Roi.*
Morgan, *Subst.*
Hennecart, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Amiens.

## 3. ALLIER.

### *Cusset.*

Turraut, *Présid.*
Dufloquet, *Prés. hon.*
Arloing, *Juge.*
Besse-Bergier, *J. d'inst.*
Boiron-Rosier. .
. . . . . } *Sup.*
. . . . . .
Bujon Lamotte. *P. du Roi.*
Gaillard, *Substitut.*
Robin, *Gref.*

### *Gannat.*

Lucas-Pierre (O. ✱), *Pr.*
Chaucheprat du Mouchet, *Juge d'inst.*
Gaulmin, *Juge.*
Delafaye. . . .
Rholat . . . . } *Sup.*
Bertrand. . . .
Le Chev. Decombes-Desmorelles, *Pr. du Roi.*
De la Faye des Palissards, *Substit.*
Bechonnet, *Gref.*

### *Montluçon.*

Regnard ✱, *Présid.*
Tardet-Dumousseaux, *J. d.*
Cornat, *Juge.*
Serre. . . . .
. . . . . } *Sup.*
. . . . . .
Aupetit-Durand ✱, *Proc. du Roi.*
Duclozel, *Subs.*
Gozieux fils, *Gref.*

### *Moulins.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Jutier, *Président.*
Pinturel, *Vice-Présid.*
Merlin, *Vice-Pr. honor.*
Farradesche de Vialette, *J. d'inst.*
Béquas. . . .
Charles. . . .
Giraudet-Boudemange. . . . } *Jug.*
Lapoix-Frémin-ville. . . .
Donjan. . . . .
Jutier. . . . .
Lapoix Fréminville, *J. a.*
Donjan fils, *Juge aud.*
Boiron fils. . .
Ossavy . . . .
Meilheurat-Fontenose. } *Sup.*
. . . . . .
Meilheurat, *Proc. du Roi.*
Durand de la Presle. } *Sub.*
. . . . . .
Dupasquier, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

## 4. ALPES (Basses).

### *Barcelonnette.*

Manuel, *Président.*
Esmenjaud, *Juge d'inst.*
Grassy, *Juge.* . . . .
Bellon. . . . .
. . . . . } *Sup.*
. . . . . .
Berlie, *Proc. du Roi.*
Mouttet, *Subst.*
Lions, *Gref.*

### *Castellane.*

Hermellin, *Présid*
Gras-Bourguet, *Jug. d'ins.*
Richieud, *Juge.*
Barthélemy Laurens. . . . .
Blanc. . . . . } *Sup.*
Guieu (Juste). .
Mollet, *P. du Roi.*
De Bausset-Roquefort, *S.*
Michel, *Gref.*

### *Digne.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Clappier ✱, *Présid.*
Simon, *Vice-Présid.*
Joseph, *J. d'inst.*
Clément. . . .
Borrelly. . . .
Jouyne. . . . } *Jug.*
Bernard. . . .
Clappier fils. . .
De Burle. . . .
Garnier. . . . } *Juge aud.*
Roustan. . . .
Itard. . . . .
Rouvier. . . .
Bassac. . . . } *Sup.*
. . . . . .
Allibert, *Proc. du Roi.*
Laplane. . . . } *Subs.*
. . . . . .
Joseph jeune, *Gref.*

### *Forcalquier.*

Arnaud de Méolans, *Prés.*
Richard, *Présid. honor.*
Berluc jeune, *J. d'ins.*
Bouche, *Juge.*
Arnaud. . . .
Devoulx. . . . } *Sup.*
. . . . . .
Revertegat, *Pr. du Roi.*
Ricard, *Subst.*
Granier, *Gref.*

### *Sisteron.*

Barlet ✱, *Présid.*
Latil (Victor), *Jug. d'ins.*
Blégier, *Juge.*

Plauche. . . . } Sup.
Blanc. . . . . } Sup.
. . . . . } Sup.
De Laplane, *Proc. du Roi.*
DeGrimaldi-Regusse, *Sub.*
Rolland, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Aix.

## 5. ALPES (Hautes).

### *Briançon.*

Chaniac, *Présid.*
Charbonnel-Salle, *J. d'ins.*
Chaix, *Juge.*
Berard, *Juge honor.*
Roulx. . . . . } Sup.
. . . . . } Sup.
. . . . . } Sup.
Bonaffons. *Proc. du Roi.*
Martel, *Subst.*
Caire, *Gref.*

### *Embrun.*

Depons ✻, *Présid.*
Nicolas, *Juge d'inst.*
Jassoud, *Juge.*
Lafont. . . . . } Sup.
Silvain, père. . . } Sup.
Faure. . . . . } Sup.
Bruno de Bontoux, *P. du R.*
Martel, *Subst.*
Tholozan, *Gref.*

### *Gap.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Moynier-Dubourg, *Prés.*
De Romanes, *Vice-Prés.*
Toscan – Duplantier père. . } Jug.
Delafont. . . . } Jug.
Blanc. . . . . } Jug.
Deville. . . . } Jug.
Cherias. . . . } Jug.
Delabatie. . . } Jug.
Marchou, *J. d'ins.* } Jug.
Martin. . . . . } Jug. aud.
Toscan-Duplantier } Jug. aud.
Tournu Ventavon. } Sup.
Blanc Etienne. . } Sup.
. . . . . } Sup.
. . . . . } Sup.
Achard, *Proc. du Roi.*
Bucelle, fils. . . } Subs.
Dubois de Saint-Vincent. . } Subs.
Gautier, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Grenoble.

## 6. ARDÈCHE.

### *Largentière.*

Lamarque, *Présid.*
Picaud, *Juge.*
Chantelauze, *J. d'inst.*
. . . . *Juge aud.*
Lafont.. . . . } Sup.
Lalauze. . . . } Sup.
. . . . . } Sup.
Tremolet de la Choisserie, *Pr. du Roi.*
Rubichon, *Subst.*
. . . . . *Gref.*

### *Privas.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Couhert d'Etruchat ✻, *P.*
Veau de Lanouvelle, *V.-P.*
Faure, *Juge d'inst.*
Pinet. . . . . } Jug.
Prinsac. . . . } Jug.
Rivière-Nocase. . } Jug.
Flandin. . . . } Jug.
Masclary. . . . } Jug.
Privat. . . . . } Jug.
Bourras. . . . } Jug. aud.
Saunier de Lubac. } Jug. aud.
Jallat. . . . . } Sup.
Sabatier. . . . } Sup.
Dejoux. . . . } Sup.
Vernet . . . . } Sup.
Lagarde ✻, *Proc. du Roi.*
Arnaud-Coste. . } Subs.
De Bernardy . . } Subs.
Vincent, *Gref.*

### *Tournon.*

Soubeiran, *Présid.*
Deloche, *Juge d'inst.*
Malgontier. . . } Jug.
Chétard. . . . } Jug.
Privat, *Juge auditeur.*
Rey. . . . . } Sup.
Ravel. . . . . } Sup.
Maridat-Avignon. } Sup.
Bottu, *Proc. du Roi.*
Ferrand, *Subst.*
Sonier-Dupré, *Gref.*

La cour royale de ces département est à Nîmes.

## 7. ARDENNES.

### *Charleville.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Tirman. *Président.*
Gautiez-Webre, *Vice-Pr.*
Jaillot-Haguenin. *J. d'ins.*
Corsin. . . . } Jug.
Delahaut, aîné. . } Jug.
Clairon. . . } Jug.
Franck. . . . } Jug.
Renart. . . . } Jug.
Collignon. . . } Jug.
Guillaume, *Juge hon.*
Degoutin. . . . } J. a.
De Mecquenem. . } J. a.
Forest. . . . } Sup.
Benissein. . . } Sup.
. . . . . } Sup.
Legagneur, *Proc. du R.*
Rolin. . . . } Subs.
Ninnin. . . . } Subs.
Bourgerie, *Gref.*

### *Réthel.*

Richard-Maireau, *Présid.*
Barthelemy, *Juge d'inst.*
Dardenne, *Juge.*
Tranchart, *Juge aud.*
Landragin-Taine. } Sup.
Baudet. . . . } Sup.
Bournel. . . . } Sup.
Pauffin Tiercelet, *Proc. du Roi.*
Gougeou, *Subst.*
Vuillemet, *Gref.*

### *Rocroy.*

Larmuzeau, *Présid.*
Poulet, *Juge d'instr.*
Taillefer, *Juge.*
Guillaume Dufay. . } Sup.
Henry. . . . } Sup.
. . . . . } Sup.
Prisse, *Pr. du Roi.*
N. . . *Substitut.*
Chain, *Gref.*

### *Sedan.*

Prouveur de Pont, *Prés.*
Mouroux ✻, *J. d'inst.*
Fourrier, *Juge.*
La Fontaine, *Juge hon.*
Bourguin. . . . } Sup.
Robert. . . . } Sup.
Noël. . . . } Sup.

. . . . *Pr. du Roi.*
. . . . *Subst.*
Gerboulet ✲, *Greff.*

*Vouziers.*

Duverdier, *Présid.*
Dreue, *Juge d'instr.*
Jammelet, *Juge.*
Duchesne. . . .
Benoit. . . . } *Sup.*
. . . . .
Bouchon, *Proc. du Roi.*
De Turmel, *Substit.*
Bertrand, *Greff.*

La cour royale de ce département est à Metz.

## 8. ARRIÉGE.

*Foix.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bartet, *Présid.*
Boyer ✲, *Vice-Présid.*
Gardebosc.. . .
Darnaud. . . .
Soulié. . . . .
Pilhes. . . . } *Jug.*
Carbon. . . .
Gouazé, *J. d'inst.*
Seguier. . . .
Pons d'Arnave fils. } *jug.*
Cohorn-Vialettes } *aud.*
de Mortarieu, fils. }
Vidal. . — Pic. . . } *Sup.*
Seré. . . — Orliac. }
Pauly, *Proc. du Roi.*
Sylvestre. . . . } *Subs.*
. . . . .
Graulle, *Greff.*

*Pamiers.*

Cassaing, *Présid.*
Charly, *Juge d'instr.*
Vignes, *Juge.*
Pauly, *Jug. aud.*
Borelly. . . . }
Larue. . . . } *Sup.*
Gorguos. . . }
Subra ✲, *Proc. du Roi.*
De Bonneval d'Abrigeon, *Substitut.*
Cairol, *Greff.*

*Saint-Girons.*

Jauzas, *Présid.*
Gouazé (B), *Juge d'inst.*
Lafont-Sentenac, *Jug.*
Montalègre, *Juge audit.*
Geraud. . . . }
Gouazé, père. . } *Sup.*
Peyrazat . . . }
Bardon (J.), *Proc. du R.*
Dilhan, *Subst.*
Castet, *Greff.*

La cour royale de ce département est à Toulouse.

## 9. AUBE.

*Arcis-sur-Aube.*

Poultier, *Présid.*
Fiot ✲, *Juge.*
Tonnellier, *Juge d'inst.*
Moreau, *Juge aud.*
Finot. . . . }
Hubert. . . . } *Sup.*
Doulet père. . . }
Béranger, *Proc. du Roi.*
De Villers, *Subst.*
Cortier, *Greff.*

*Bar-sur-Aube.*

Charton, *Présid.*
Blanchard *Juge d'inst.*
Louet, *Juge.*
Boucherat . . . }
Masson . . . } *Sup.*
. . . . .
Legrand, *Proc. du Roi.*
Loullier, *Sub.*
Ballet, *Greff.*

*Bar-sur-Seine.*

Trumet, *Présid.*
Thiesset, *Président hon.*
Maillet, *Juge d'inst.*
Doussot, *Juge.*
Legouest, *J. hon.*
Caussin de Perceval, *J. a.*
Labille. . . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Balahu-de-Noiron ✲, *Proc. du Roi.*
Montginet, *Sub.*
Paillet, *Greff.*

*Nogent-sur-Seine.*

Glandaz, *Présid.*
Marion. *Juge d'ins.*
Broussais, *Juge.*
Chuppin de Germigny, *J. audit.*
Dauvet. . . . }
Feugé. . . . } *Sup.*
Razi. . . . }
Corrard-Lalesse, *Pr. du R.*
D'Acher-Montgascon, *S.*
Baudin, *Greff.*

*Troyes.*

Ce trib. se divise en deux ch.

Corps Demauroy ✲. *Pr.*
Paillot de Saint-Léger ✲. *Vice-Président.*
Mouchet. *V.-Prés. honor.*
Camusat-Descarets, *J. d'i.*
Vernier. . . . }
Huez de Pouilly. . }
Breton. . . . }
Pilon. . . . } *Jug.*
Sallot Montachet. }
Corrard de Breban. }
Mailly. . . . } *Jug.*
Clément-Mullet. . } *aud.*
De la Salle . . }
Frobert Patris. . }
Rambourg . . . }
Payn ✲. . . . } *Sup*
Prevost. . . . }
Doé, *Pr. du Roi*
Sallot Montachet, } *Subs.*
fils. . . . . }
Stourm fils. . . }
Millo . *Greff.*

La cour royale de ce département est à Paris.

## 10. AUDE.

*Carcassonne.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Birotteau, *Présid.*
Bouichère, *Vice-Présid.*
Albigés, *V.-Prés. hon.*
Alboise, *Juge d'i.*
Gourg de Moure. . }
Rouanet. . . . }
Durand. . . . } *Jug.*
Teisseire. . . . }
Labat de Serene. . }
Maraval. . . . }
Pech. . . . . } *Jug.*
Poncet. . . . } *aud.*
De Chef de Bien. }
Fornier Violet ✲. }
Sahartés. . . . } *Sup.*
Denisse. . . . }
Degrand. . . . }

Roques, *Proc. du Roi.*
Buisson . . . } *Subs.*
Boudet . . . . }
Serié, J.-P. *Gref.*

### *Castelnaudary.*

De Gauzy, *Présid.*
Rigaud, *Juge.*
Le Chev. de Combalzonne, *J. d'ins.*
De Carrière, *Juge aud.*
Carman. . . . }
Barrière. . . . } *Sup.*
Coffinières. . . }
De Christol, *Pr. du Roi.*
G. Fabre, *Subst.*
Combes, *Gref.*

### *Limoux.*

Barthe-d'Huleau, *Présid.*
Dominique Carrière, *J. d'i.*
Bataillé, *Juge.*
Boyer, *Juge aud.*
Mestre. . . . }
Barrière. . . . } *Sup.*
Rivals. . . . }
De Maintenon, *P. du R.*
Pons, *Subst.*
Gayraud, *Gref.*

### *Narbonne.*

Bardy ✻, *Présid.*
Jouy, *Juge.*
Miquel, *Juge d'instr.*
De Martin, *Juge aud.*
Laget. . . . }
Pessieto. . . . } *Sup.*
Lassere. . . . }
Majorel, *Pr. du Roi.*
De Montredon, *Subst.*
Estrade, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Montpellier.

## 11. AVEYRON.

### *Espalion.*

Enjalbert, *Président.*
Ayral-Lacolombe, *J. d'in.*
Pons, *Juge.*
Joanny. . . . }
Calmels. . . . } *Sup.*
Cledon. . . . }
Montheil de Ladinhac, *Pr. du Roi.*
Benoit, *Substit.*
Saltel, *Gref.*

### *Milhau.*

Molinier-Sapientis, *Près.*
Vaissière St-Martin, *J. d'i.*
Gaujal, *Juge.*
Des Pradel, *Juge aud.*
Comitis, *Juge hon.*
Boyer. . . . }
Rozier. . . . } *Sup.*
Descuret. . . . }
Affre, *Pr. du Roi.*
Delafarelle, *Subst.*
Génicis, *Gref.*

### *Rodez.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Seguret ✻, *Présid.*
Constans, *Vice-Présid.*
Teulat. . . . }
Bertrandi. . . . }
Seconds. . . . }
Julien. . . . } *Jug.*
Comeyras, *J. d'ins.* }
Dornes. . . . }
De Saunhac. . . }
Seconds fils. . . } *Jug. aud.*
De Mainier fils, *attaché au parquet* }
Foulquier. . . }
Daubon. . . . } *Sup.*
Boubal. . . . }
De Mainier ✻, *P. du Roi.*
De Seguret (Adr.). } *Subs.*
Roliand. . . }
Delcamp, *Gref.*

### *Saint-Afrique.*

Glises, *Présid.*
Canac, *Juge.*
De Cambiaire, *Juge. d'i.*
Rouqueyrol, *Juge aud.*
Alibert. . . . }
Joli de Cabanoux } *Sup.*
. . . . . }
Malrieu, *Pr. du Roi.*
Dalbis de Salze, *Subst.*
Sanitas, *Gref.*

### *Villefranche.*

Bergon, *Présid.*
Mouly, *Juge.*
Alibert, *Juge d'inst.*
Mazenc. . . . }
Masbou. . . . } *Sup.*
Hugounenc. . . }
Soulié-Ordiget, *Pr. du R.*
Lobinhes, *Subst.*

Gaugiran, fils, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Montpellier.

## 12. BOUCHES-DU-RHÔNE.

### *Aix.*

Liotard, *Présid.*
Eymon père. . . }
Gautier, *J. d'ins.* } *Jug.*
De Gabrielli. . . }
D'Estienne de Saint-Jean, *Juge aud.*
Angelin fils . . }
Birotteau. . . . } *Sup.*
Castellan. . . . }
Pistoye de Maillanne, *Proc. du Roi.*
Alphéran, *Subst.*
Rambert père, *Gref.*

### *Marseille.*

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Rigordy ✻, *Présid.*
Borely, *Vice-Prés.*
De la Boulie ✻, *Vic. Pr.*
Duroure ✻. . . }
Vacquier ✻. . . }
Darluc, *J. d'in.* }
Laget le Vieux ✻. }
Courmes. . . . } *Jug.*
De Garidel, *J. d'i.* }
Dageville. . . . }
De Gaudin, *J. d'in.* }
Roustan. . . . }
Lombardon. . . } *Jug. aud.*
Laforet. . . . }
Germain. . . . }
Thomas . . . }
Gas. . . . . }
Tardieu, ✻ . . } *Sup.*
Mayousse. . . . }
Dumas. . . . . }
Berard ✻. . . . }
Reguis ✻, *Pr. du Roi.*
Ollivier. . . . }
Floret. . . . . } *Subs.*
Mérendol . . . }
De la Boulie . . }
Conte, *Greffier.*

### *Tarascon.*

Doutreleau, *Présid.*
Blain ✻, *Président hon.*

Lombard. . . . } *Jug.*
Rousti, . . . . }
Reinaud-Fonvert, *J. d'in.*
Ferrand, *Juge aud.*
Boutard. . . .
Bret. . . . . } *Sup.*
Cartier. . . . .
Taxil, *Proc. du Roi.*
Vicary, *Substitut.*
De Vaquières, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Aix.

## 13. CALVADOS.

### *Bayeux.*

Pezet ✻, *Présid.*
Le Vasnier-Des-Vanviers, *Président honoraire.*
Le Neveu. . . } *Jug.*
Montégu. . . . }
Troye, *chargé de l'inst. des affaires crim.*
Coueffin. . . . }
Paysant. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Verrier (H), *Pr. du Roi.*
Lelu, *Subst.*
Pastey (Ed.), *Gref.*

### *Caen.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Thomine des Mazures ✻, *P*
Lhermitte, *Vice-Présid.*
Le Vasnier. . . }
De Boislaunay fils. }
Marguerie. . . } *Jug.*
Allard, *J. d'inst.* }
Roger. . . . . }
Le Bourguignon Dupéré. . . . . } *J. aud.*
Le Féron de Longcamp. . . . . }
Poignant . . . }
Lainé-Deshayes. . } *Sup.*
Simon le jeune. . }
Miocque. . . . }
Lentaigne, *Pr. du Roi.*
De L'horme fils. . }
Daigremont de St.-Manvieux. . } *Subs.*
Tahère, *Gref.*

### *Falaise.*

Brunet ✻, *Présid.*
Fossey, *Juge d'inst.*
Dubourg, *Juge.*
Letellier de Vauville, *J. a.*
Leroi-Lacocherie, *J. ho.*
Queru. . . . . }
Dehaussey. . . } *Sup.*
Henzé. . . . . }
Rossignol, *Pr. du Roi.*
Galeron, *Subst.*
Bocquet, *Gref.*

### *Lisieux.*

Foubert de Laize, *Prés.*
Pannier, *Juge d'instr.*
Fleuriot. . . . }
Fauvel. . . . . } *Jug.*
. . . . . }
Le Rat, *Juge hon.*
Becquemont. . . }
Le Bailli. . . . } *Sup.*
Desbordeaux. . . }
Heurtaut de la Morandière, *Procureur du Roi.*
Formeville, *Subs.*
Roques-Desvallées, *Gref.*

### *Pont-l'Évêque.*

Quéru, *Président.*
Fouqueu Sarrazin, *Juge.*
De Vauquelin, *Jug. d'ins.*
Paysant-Valencourt, *J. a.*
Mouillart jeune. . } *Sup.*
Le Carbonnier. . }
Corneille-Vallée, *Pr. du R.*
Bivel, *Substitut.*
Malandain, *Gref.*

### *Vire.*

Dubourg d'Isigny, *Prés.*
Noel Duparc, *J. d'instr.*
Chemin, *Juge.*
Duboscq de la Roberdière, *Juge audit.*
Le Marchand. . }
Le Grain. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Lepeltier, *Pr. du Roi.*
Lemonnier-Gouville *Subs.*
Morice, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Caen.

## 14. CANTAL.

### *Aurillac.*

Vigier, *Prés.*
Claux, *Présid. hon.*
Cabanes. . . . } *Jug.*
Destanne de Bernis. }
Verniols, *Juge d'instr.*
Fortet, *Juge audit.*
Mespoulhé . . . }
Esquirou Puechmège. } *Sup.*
. . . . . }
Du Verdier de Marsillac, *Pr. du Roi.*
Falvelly, *Subst.*
Brunon, *Gref.*

### *Mauriac.*

Devéze, *Présid.*
Le Bon. Vaché de Tournemine ✻, *Prés. hon.*
Mailhes, *Juge.*
Delalo, *Juge d'ins.*
Robin, *Juge aud.*
Vialles-Lasepouse, *J. h.*
Rongier, G. . . }
Salvy. . . . . } *Sup.*
Chevalier . . . }
Rabusson Vaure, *Proc. du Roi.*
D'olivier, *Subst.*
Basset, *Gref.*

### *Murat.*

Benoid, *Présid.*
Farradèche, *J. d'inst.*
Teillard-Chambon, *Juge.*
Duclaux. . . . }
Marcombes. . . } *Sup.*
Escaille. . . . }
Andrieu, *Pr. du Roi.*
Teillard, *Subst.*
Dauriac, *Gref.*

### *Saint-Flour.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bertrand ✻, *Président.*
De Lagarrigues, *V.-Prés.*
Mejansac. . . . }
Rongier. . . . }
Spy des Ternes *J. d.* }
Loussert de Grolès. } *Jug.*
Ypcher. . . . }
Dande fils. . . . }
Valette. . . . }
. . . . . }
Torrette, *Juge audit.*
Dande-Cissac. . } *Sup.*
Bory. . . . . }

Lamouroux de Pompignac. } Sup.
Dessauret. . . }
Ferrier, *Procur. du Roi.*
De Lagarrigues fils. } Subs.
De Rongier fils. . }
Clavière, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

## 15. CHARENTE.

### *Angoulême.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Albert ✻, *Présid.*
Clergeon, *Vice-Présid.*
Coursac. . . . }
Vallier fils. . . }
Laboureur, *J. d'in.* } Jug.
Devars fils. . . }
Second fils. . . }
Albert fils. . . . }
Mimaud. . . . }
Brun, *Juge honor.*
Ganivet-Beauviviers. }
Pineau. . . . . } Sup.
Favre. . . . . }
Callandreau, *Pr. du Roi.*
Tesnières. . . . }
Constantin de Villars. . . . } Subs.
Sennemaud fils, *Gref.*

### *Barbezieux.*

Daviaud, *Président.*
Loquet, *Juge d'instr.*
Robert, *Juge.*
Veillon. *Juge honor.*
Orillard Desjadeaux, *J. a.*
Ribereau de la Prime }
Larquier. . . . . } Sup.
Binboire. . . . . }
Durandeau, *Pr. du Roi.*
Boussaton, *Subst.*
Sénemaud, *Gref.*

### *Cognac.*

Rullier ✻, *Présid.*
Lecoq, *Juge.*
Guillet de Planteroche, *J. d.*
Rambaud, *Jug. hon.*
Bertrand Beauregard.. . . . } Sup.
Gouillard. . . . }
Robin, *Pr. du Roi.*
Pelluchon-Destouches, *S.*
Imbaud fils, *Gref.*

### *Confolens.*

Moureau ✻, *Présid.*
Brac, *Juge d'instr.*
Boussac-Nassaud, *Juge.*
Sudre. . . . . }
Sicamois. . . . } Sup.
Dringaud. . . . }
Lassat de Pressigny, *P. du R.*
Deverdillac, *Subst.*
Duclaud, *Gref.*

### *Ruffec.*

De Chancel, *Prés.*
Coudert, *Juge d'inst.*
Milet, *Juge.*
Chabot. . . . }
Lelong. . . . } Sup.
Baudin-Després. }
Larsier, *Pr. du Roi.*
Moureau, *Subst.*
Duclaud, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

## 16. CHARENTE-INF.

### *Jonzac.*

Delahaye, *Présid.*
Ranson, *Juge d'instr.*
Hérault, *Juge.*
Blanc-Fontenille. }
Mayaudon. . . } Sup.
Dugalois, . . . }
Garnier, *Pr. du Roi.*
Filhon, *Subst.*
Nadaud, *Gref.*

### *La Rochelle.*

Duret, *Présid.*
Bouet des Touches ✻, *P. h.*
Moine-Duvivier. . }
Brunet, *J. d'instr.* } Jug.
Morin. . . . . }
Dubeugnon, *Juge aud.*
Bérard (M.). . . }
Hérard, aîné . . } Sup.
Carré des Marais. }
Bouchard, *Pr. du Roi.*
Savin-Larclause, *Subst.*
Arnaud, *Gref.*

### *Marennes.*

Goubeau de la Bilennerie, *Présid.*
Poujeau. . . . }
Pelluchon, *J. d'i.* } Jug.
Guilbaut, *Juge audit.*
Guérin. . . . }
Renaud. . . . } Sup.
Gaudin. . . . }
Benoist, *P. du Roi.*
Mévolhon, *Subst.*
You, *Gref.*

### *Rochefort.*

Seignette, *Présid.*
Maureau, *Présid. honor.*
Bessat, *Juge.*
Mongrand, *Juge d'instr.*
Ayraud.. . . . }
Fouché. . . . } Sup.
Mesnard. . . . }
Raboteau, *Pr. du Roi.*
Barbier, *Subst.*
Laurent, *Gref.*

### *Saintes.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Guillau de Sersé, *Présid.*
Lavialle, *Vice-Présid.*
Deshains. . . . }
Mollet.. . . . }
Savary, *Jug. d'ins.* }
Gallocheau. . . }
Rousset. . . . } Jug.
Bonnaud de Mongaugé. . . . }
Chabouncl. . . }
Savary, *Juge audit.*
Bruns. . . . . }
Drilhon . . . } Sup.
Arnauld . . . }
Baudry ✻, *Pr. du Roi.*
Baudry fils. . . } Subs.
. . . . . }
Leuzon, *Gref.*

### *St.-Jean-d'Angély.*

Duret, *Présid.*
Duvergier. . . }
St Blancard, *J. d'.* } Jug.
Lemaistre . . . }
Jouanneau. . . }
Lemoyne. . . . } Sup.
Normand . . . }
Maugeais, *Pr. du Roi.*
Peyrot, *Subst.*
Tillié, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Poitiers.

## 17. CHER.

### *Bourges.*

Seguin ✻, *Présid.*

Rapin. . . .
Brunet, *J. d'inst.* } *Jug.*
Jacquemet. . .
Toubeau, *Juge auditeur.*
Deséglise. . . .
. . . . . } *Sup.*
Thomassy, *Pro. du Roi.*
Corbin, *Subs.*
Thibout, *Gref.*

### *Saint-Amand.*

Bonnet ✻, *Présid.*
Tabouet, *Juge.*
Talbotier, *Juge d'ins.*
Callande de Clamecy, *J. a.*
Bujon Desbrosses.
Trémeau. . . . } *Sup.*
Bernon-Minguet.
Préverand de Boutresse, *Proc. du Roi.*
Boytière, *Subst.*
Coulon fils, *Gref.*

### *Sancerre.*

Danjou, *Présid.*
Decensière-Feraudière.
Jarry, *Juge. d'instr.*
Buchet-Martigny.
. . . . . } *Sup.*
Bureau de Varennes, *Proc. du Roi.*
Delarue (Ad), *Subst.*
Bertrand, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bourges.

## 18. CORRÈZE.

### *Brives.*

Lavialle de Masmorel, *Pré.*
Lescure, *Juge d'instr.*
Du Bousquet-la-Borderie. . . } *Jug.*
Védrenne de Lachapelle. . . . }
Larouverade, *J. aud.*
Vayne . . . .
Richefort. . . . } *Sup.*
Maillard . . . .
Tassain. *Pr. du Roi.*
Rivet, *Subst.*
Choumeils-S.-Germain, *Greffier.*

### *Tulle.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Lacombe, *Présid.*
Forment ✻, *V.-Prés.*
Duval. . . . . *Jug.*
Bonnelye. . . .
Meynard. . . .
Soleilhet, *J. d'i.*
Vialle-Lafaurie. . } *Jug.*
Bourguet . . .
Le Bon St.-Priest de St.-Mur.
LamoreLamirande,
Chassin deFonmartin. } *J. a.*
Mougein-Saint-Avid. . . . .
Sartelon ✻. . . } *Sup.*
Lacombe fils. . .
Meynard fils. .
Ludière ✻, *Pr. du Roi.*
Chadabet. . . . } *Subs.*
Chaumont. . . .
Estorges, *Greffier.*

### *Ussel.*

Dumarest Bellair, *Prés.*
Cohadon, *J. d'inst*
Rivaud Dubreuil, *Juge.*
Laveix, *Juge audit.*
Brindel. . . . .
Diouzidon. . . } *Sup.*
Subrogel. . . .
De Tournemine, *Pr. du R.*
. . . . . *Subst.*
Baraduc, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Limoges.

## 19. CORSE.

### *Ajaccio.*

Graziani, *Président.*
Nasica. . . . .
Olivieri. . . . } *Jug.*
Peraldi, *J. d'ins.*
Cristinacce. . . } *Sup.*
. . . . . }
. . . . *Pr. du Roi.*
Franceschini, *Subs.*
Pozzo di Borgo, *Gref.*

### *Bastia.*

Montera ✻, *Présid.*
Benedetti. J. . . }
Progher. . . . } *Jug.*
Viale, *J. d'ins.* . }
Gregori, *Juge audit.*
Graziani. . . . }
Milanta. . . . } *Sup.*
Picraggi. . . . }
Casale Pie, *Pr. du Roi.*
Causse, *Subst.*
Seatelli, *Gref.*

### *Calvi.*

De Petriconi, *Présid.*
Giudicelli, *Juge.*
De Signorio, *J. d'ins.*
Viale Rigo, *Juge aud.*
Flach. . . . .
Filippi. . . . } *Sup.*
Capifali. . . .
Natali, *Proc. du Roi.*
Viale, *Subs.*
Franceschini, *Gref.*

### *Corte.*

Cittadella, *Présid.*
Colonna-Ceccaldi. } *Jug.*
Massoni, *J. d'ins.* }
Castelli, *Juge audit.*
Castellani. . . }
Casanova. . . . } *Sup.*
Raffaelli. . . . }
Bernhard, *Pr. du Roi.*
Giacobbi. . *Subst.*
Santelli, *Gref.*

### *Sartene.*

Giordani, *Présid.*
Pietri (P. M.), *J. d'i.*
Susini, *Juge.*
Ortoli, *Juge audit.*
Bradi. . . . .
Pietri. . . . } *Sup.*
Durazzo. . . .
Susini, *Proc. du Roi.*
Bradi, *Subs.*
Pietri, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Ajaccio.

## 20. CÔTE-D'OR.

### *Beaune.*

Bachey-Deslandes ✻, *Pr.*
Masson, *J. d'instr.*
Fouquerand. . . }
Boullenot . . . } *Jug.*
Madon. . . . }
Delamarche. . . } *J. a.*
Maritoux. . . .
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Cyrot, *Proc. du Roi.*

Brossard, *Substitut.*
Marillier, *Greffier.*

### *Châtillon.*

Mariotte, *Présid.*
Martin ✻, *Juge d'inst.*
Courtois, *Juge.*
Bernardin. . . } *J a.*
Toussaint.. . . }
Viaudey. . . . }
Pingat. . . . . } *Sup.*
La Pérouse. . . }
Vaillant de Meixmoron, *Proc. du Roi.*
Mongin, *Subst.*
Fessard, *Gref.*

### *Dijon.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Devenet ✻, *Présid.*
Morel, *Vice-Prés.*
Delamarche . . }
Baudot. . . . }
MaillardChambure }
Petitjean de Marcilly, *J. d'ins.* } *Jug.*
Versillé. . . . }
Lardillon. . . . } *Jug.*
Jaquot Bouhier d'Andelarre. . } *aud.*
Amanton ✻. . . }
Pingat. . . . . } *Sup.*
Morcrette. . . . }
Lorenchet, *Proc. du Roi.*
Pitiot. . . . } *Subs.*
Baron. . . . . }
Bizouard, *Gref.*

### *Semur.*

Moreau, *Présid.*
Lestre Dussaussois, *Juge.*
Rémond, *J. d'inst.*
Lestre-Gautherin, } *Jug.*
Devenet, } *aud.*
Girardot. . . . }
Millot. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Défontaines, *Pr. du Roi.*
Denizot, *Subst.*
Arnault, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Dijon.

## 21. CÔTES-DU-NORD.

### *Dinan.*

Micault de Mainville, *Pr.*
Pairier de St.-Bault, *J. d'i.*
Michel de la Morvonnais, *Jug.*
Thibault. . *Jug. aud.*
Le Coq. . . . } *Sup.*
Trouessart. . . }
Chiron, *Pr. du Roi.*
Cohan, *Subst.*
Chazottes ✻, *Gref.*

### *Guingamp.*

Vistortes ✻, *Présid.*
Pessou Villeblanche, *P. h.*
Rouxel, *Juge d'inst.*
Boscher, *Juge.*
Joly, *Jug. aud.*
Huchet. . . . }
Conor. . . . . } *Sup.*
Le Bihan. . . . }
Baudouin de Maison-Blanche. *Pr. du Roi.*
Quétier de S.-Eloy, *Subs.*
Le Roy fils, *Gref*

### *Lannion.*

De Penguern, *Présid.*
Brichet, *Juge.*
Deminiac, *Juge d'inst.*
Hamel . . . . } *Jug.*
Loton. . . . . } *aud.*
Le Goaziou. . . }
Nouel de Lesquernec. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
De Saint-Mirel, *P. du R.*
Poignand, *Subst.*
Toussaint, *Gref.*

### *Loudéac.*

Dumay, *Président.*
Robin Moréri, *Prés. hon.*
Le Forestier, *Juge d'inst.*
Le Vexier, *Juge.*
Villart. *Juge aud.*
Guillemet-Treffenguy. . . . } *Sup.*
Daniel. . . . . }
Durand de Vaugaron, *Pr. du Roi.*
Bonamy, *Subst.*
Guilmoto-Dutailli, *Gref.*

### *Saint-Brieuc.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

La Motte-Gautier, *Pr.*
Guynot-Boismenu, *V.-P.*
Guiot. . . . }
Habasque. . . . }
Dubois St.-Sévrin. }
*Juge d'inst.* . }
Jouannin de Folleville. . . . } *Jug.*
Barbédienne. . . }
Tiengou de Tréfériou. . . . . }
Bellanger. . . . }
Micault. . . . } *Jug.*
De Tremaudan. . } *aud.*
Ducouédic. . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Tarot, *P. du Roi.*
Lecourt de la Villethassetz. . . } *Subs.*
Guibourg. . . . }
L'Hermite, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

## 22. CREUSE.

### *Aubusson.*

Mazeron-Dupradeix, *Pré.*
Grellet-Dumazeau, *J. d'i.*
Segrète de la Ribierre, *J.*
Durand. . . . }
Degeorge. . . } *Sup.*
. . . . . }
Dartige, *Pr. du Roi.*
Assolant, *Subs.*
Despagnat, *Gref.*

### *Bourganeuf.*

Rouchon, *Présid.*
Maritaud, *Juge d'inst*
Dulac, *Jug.*
Bonteau Lacombe. }
Chassoux. . . . } *Sup.*
Berger. . . . }
Laumond, *Pr. du Roi.*
Aubusson du Cloux, *Subs.*
Dubrac, *Gref.*

### *Chambon.*

Augier de la Monterolle. *P.*
Petit, *Juge d'inst.*
Foullière, *Juge.*
Massonnet. . . }
Perigaud de Grandchamp. . . . } *Sup.*
Valluche. . . . }
Grellet (H), *Pr. du Roi.*
Chorillon, *Subst.*
Tourtaud, *Gref.*

### *Guéret.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dumarest, *Président.*
Bonnyaud, *Vice-Président.*
Légier-Lagarde. . } *Jug.*
De Fumade. . } *Jug.*
Voisin ✻. . . . } *Jug.*
Bergier. . . . } *Jug.*
Dissandes de la Villatte *J. d'in.* } *Jug.*
Dissandes de Bayeyte. } *Jug.*
Bazennerie. . . } *Jug.*
Jarrit de Lille, *Jug. au.*
Bernard-Dutherail. } *Sup.*
Vergne, père. . } *Sup.*
Derris Dutheil. . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Baret-Descheises, père, *Pr. du Roi.*
Tixier de la Chapelle. . . . } *Subs.*
Bourcy. . . . } *Subs.*
Laroche, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Limoges.

## 23. DORDOGNE.

### *Bergerac.*

Chanaud, *Présid.*
Bouigue. . . . } *Jug.*
Etienne Couderc. } *Jug.*
Martin, *Jug d'i.* } *Jug.*
Latané, *Juge audit.*
Fougère, *Juge honor.*
Prévôt.-Leygonie } *Sup.*
Monteil-Lamouline . . . . } *Sup.*
Bassyellance. . } *Sup.*
. . . *Proc. du Roi.*
Laborie, *Subst.*
Tilhet, *Gref.*

### *Nontron.*

Pichon, *Présid.*
Bonhomme-Montaigut. *Juge d'instr.*
Mazerat, *Juge.*
Bourinet, *Juge aud.*
Excousseau. . . } *Sup.*
Janet-Lasfond. . } *Sup.*
Grolhier . . . } *Sup.*
Laroche, *Proc. du Roi.*
De Verneilh-Puiraseau, *Subst.*
Vieillemard, *Gref.*

### *Périgueux.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Poumeyrol ✻, *Présid.*
Mage. *Vice-Président.*
Fournier, . . . } *Jug.*
Dauriac. . . . } *Jug.*
Mage fils . . . } *Jug.*
Beleymes. . . . } *Jug.*
Véchembre. . . } *Jug.*
Courtois *J. d'ins..* } *Jug.*
Dubois . . . . } *Jug.*
Foulcon. . . . } *Jug.*
Malès. . . . . } *aud.*
Moirand. . . . } *Sup.*
Gonthier-Saint-Martin. . . . } *Sup.*
De Mourcin. . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Bonhore ✻. *Pr. du Roi.*
Mathet de Lagrèze. } *Subs.*
Cazamajour. . . } *Subs.*
Lapouyade, *Gref.*

### *Ribérac.*

Gerbeaud, *Présid.*
Lacroix, *Juge.*
Dereix, *Juge d'instr.*
Choisy, *Juge audit.*
Boyer fils. . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Fargeot, *Proc. du Roi.*
Fourton, *Subst.*
Valade, fils, *Gref.*

### *Sarlat.*

Gouzot, *Présid.*
Pigeon, *Juge d'instr.*
Lavaur. . . . } *Jug.*
Lascoux. . . . } *Jug.*
Tarde (P.), *Juge aud.*
Sarlat. . . . . } *Sup.*
Monmejat, fils. . } *Sup.*
Roux. . . . } *Sup.*
Sepierre, *Proc. du Roi.*
Guimard Lamothe, *Sub.*
David, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

## 24. DOUBS.

### *Beaume.*

Marchand ✻, *Présid.*
Perreciot, *Juge.*
Bobillier, *Juge d'inst.*
Jeannerod, *Jug. aud.*
Barçon. . . . } *Sup.*
Fachard. . . . } *Sup.*
Jeannin ✻, *Pr. du Roi.*
Magdelaine, *Subst.*
Cadot, *Gref.*

### *Besançon.*

Tremolières, *Présid.*
Dormoy ✻, *Juge d'instr.*
Guillaume. . . . } *Jug.*
Odille. . . . } *Jug.*
Bechet . . . . } *Jug.*
Gros. . . . . } *aud.*
Durney. . . . } *Sup.*
Jacquot de Merey. } *Sup.*
Desgranges, *Pr. du Roi.*
Bechet, *Subst.*
Jouffroy, *Gref.*

### *Montbéliard.*

Guillon, *Présid.*
Goguel, *Juge.*
Morel, *Juge d'inst.*
Chevillard, *Juge audit.*
Berger. . . . . } *Sup.*
Goguel (Ph.). . . } *Sup.*
Megnin. . . . } *Sup.*
Gras, *Pr. du Roi.*
Bouvard, *Subst.*
Maillot, *Gref.*

### *Pontarlier.*

Maire ✻, *Présid.*
Barbaud, *Juge d'inst.*
Mornay, *Juge.*
Cretin d'Oussières, *J. au.*
Regnauld. . . . } *Sup.*
Demesmay. . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Roux de Raze de Sauvigney, *Pr. du Roi.*
Perrey fils, *Subst.*
Montgenot, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Besançon.

## 25. DRÔME.

### *Die.*

Reboul, *Présid.*
Fauchier, *Juge d'inst.*
. . . *Juge.*
Delamorte Félines fils, *J. a.*
Joubert. . . . } *Sup.*
Plan. . . . . } *Sup.*
Delamorte Félines père. } *Sup.*
Lagier de Vaugelas, *Proc. du Roi.*
Thomé, *Subst.*
Reynaud, *Gref.*

### *Montélimart.*

Mathieu, *Présid.*
Forquet, *Juge.*
Aymé, *Juge d'ins.*
De Gaillard Bancel, *J. a.*
Navelle. . . . } *Sup.*
BoveronDesplaces } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Odouard, *Proc. du Roi.*
Andrau-Moral, *Subs.*
Cheynet, *Gref.*

### *Nyons.*

Brochery, *Présid.*
Marcellin de Remusat, *J.*
Brin, *Juge d'inst.*
. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Craponne Duvillard, *Pr. du Roi.*
Imbert Desgranges, *Subs.*
Deydier, *Gref.*

### *Valence.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Boveron Desplaces ✻, *P.*
Gilly, *Vice-Présid.*
Rolland-Fromentière. . . . } *Jug.*
Bossard, *J. d'in.* } *Jug.*
Duplan. . . . } *Jug.*
Royané. . . . } *Jug.*
Dupré de Loire. . } *Jug.*
Planel fils. . . } *Jug.*
Dupré de Piermal. } *Jug.*
Lesage . . . . } *Jug. aud.*
De Gros de Conflans. . . . } *Jug. aud.*
Degros. . . . } *Sup.*
Reynaud fils. . } *Sup.*
Pernety-d'Argent. } *Sup.*
Blanc-Montbrun. } *Sup.*
Dupin ✻, *Pr. du Roi.*
Capelle. . . . } *Subs.*
Deleutre. . . . } *Subs.*
Grezier, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Grenoble.

---

## 26. EURE.

### *Andelys.*

Malandrin ✻, *Présid.*
Drouet des Fontaines, *P. h.*
Dupont. . . . } *Jug.*
Gaumain, *J. d'ins.* } *Jug.*
Grimoult, *Jug. aud.*
Denouille. . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Coquet, *Pr. du Roi.*
Mangin, *Subst.*
Grenier, *Gref.*

### *Bernay.*

Thulou ✻, *Présid.*
Miard Lablardiere, *J. d'i.*
De Marguerye ✻, *Juge.*
De Malortie, *Jug. au.*
Chambellan. . . } *Sup.*
Follin. . . . . } *Sup.*
Philippe Lalonde. } *Sup.*
Laignel-Lavatine, *P. du R.*
Desèze, *Subst.*
Desmares, *Gref.*

### *Evreux.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Le Sage ✻, *Présid.*
Bouquelon ✻, *Prés. hon.*
Masse, *Vice-Présid.*
Mary, *J. d'Inst.* . } *Jug.*
Hochon. . . . } *Jug.*
Marescal. . . . } *Jug.*
Duwarnet. . . . } *Jug.*
Meyssin. . . . } *Jug.*
Davannes . . . } *Jug.*
Lepetit . . . . } *Jug.*
Thulou de la Bectière. } *Jug. aud.*
De Stabenrath. } *Jug. aud.*
Avril. . . . . } *Sup.*
Bagot fils. . . } *Sup.*
Delhomme. . . } *Sup.*
Dulong. . . . } *Sup.*
. . . . *Proc. du Roi.*
Sagant fils. . . } *Subs.*
Renard. . . . } *Subs.*
Leconte, *Gref.*

### *Louviers.*

Pipet, *Présid.*
Denuis, *Juge d'inst.*
Vimont, *Juge.*
De La Couldre, *Juge aud.*
Gastine . . . . } *Sup.*
Hebert. . . . } *Sup.*
Le Prevost-Motté. } *Sup.*
BoivinChampaux, *Pr. du R.*
Moisel, *Subst.*
Lebourg, *Gref.*

### *Pont-Audemer.*

Delamarre, *Présid.*
Delaquaize, *Juge d'inst*
Asse. *Jug.*
Despaigne, *Juge aud.*
Hebert. . . . } *Sup.*
Bourard. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Castel, *Proc. du Roi.*
Dupin fils, *Subst.*
Cardou, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rouen.

---

## 27. EURE-ET-LOIR.

### *Chartres.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Jannyot, *Présidents.*
Bellier de la Chavignerie, *Vice-Présid.*
Lefebvre du Murier, *J. d'i.*
Vallet de Lubriat. . } *Jug.*
Pâris de l'Amaury. } *Jug.*
Herisson. . . . } *Jug.*
Delzons. . . . } *Jug.*
Hervet. . . . } *Jug.*
Planchat. . . . } *Jug.*
Ricard . . . . } *Jug. aud.*
Rossard de Mianville fils. } *Jug. aud.*
Dattin de Lancey, *J. hon.*
Lefebvre Dolmont. } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Rossard de Mianville, *P. du Roi.*
Bouhierde l'Ecluse } *Subs.*
Dionis du Séjour } *Subs.*
fils. } *Subs.*
Ledreux, *Greffier.*

### *Châteaudun.*

Bergeron, *Présid.*
Barré de Boismean ✻, *Pr. honor.*
Boucher, *Juge d'instr.*
Delaforge, *Juge.*
Desmazis fils, *Juge aud.*
Coutelle du Boulai. } *Sup.*
Bignon. . . . } *Sup.*
Pinon, *Pr. du Roi.*
Gruel, *Substitut.*
Boucher, *Greffier.*

### *Dreux.*

Guiard-Marigny, *Prés.*
Millard, *Juge d'inst.*
Amoreau, *Juge.*
Caillé, *Juge aud.*

Thourette. . . } Sup.
. . . . . }
Rossard de Mianville, *Pr. du Roi.*
Genreau, *Sub.*
Jaillon, *Greffier.*

### *Nogent-le-Rotrou.*

Giroust, *Présid.*
Roger, *Présid. honor.*
Faucher, *Juge d'inst.*
Lemaître, *Jug.*
Courtin de Torsay. } Sup.
Martin Destouches. }
Daupeley . . . }
De Ponton d'Amécourt, *Pr. du Roi.*
Jarry, *Subst.*
Massiot, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

## 28. FINISTÈRE.

### *Brest.*

Gillart ✻, *Présid.*
Tourgouilhet. . } Jug.
De Kersauson Penandreff. . . }
Leroux, *J. d'Ins.*
Demontreux, *Juge hon.*
Duval. . . . . } Sup.
Miorcec de Kerdanet . . . . }
. . . . . }
Gilart de Keranflech, *Pr. du Roi.*
Frain, *Subs.*
Clerec, *Greffier.*

### *Châteaulin.*

Mouton, *Président.*
Lozach, *Juge.*
. . . . *Juge d'instr.*
Le Marchadour. . } Sup.
Lester. . . . . }
Danguy des Déserts, *Pr. du Roi.*
Larivière, *Subs.*
Léon, *Gref.*

### *Morlaix.*

Guégot-Traoulen, *Présid.*
Duplessis Quéméneur, *P. h.*
Le Denmat-Lervern, *Jug.*
Loriot-Dupaty. } Jug.
Picquet, *J. d'ins.* }
Barazer Lannurien. } Sup.
Durivage (G.). . }
De Kergrist. *Pr. du Roi*
Roumain de la Rallaye, *S.*
Briant, *Gref.*

### *Quimper.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Delécluse ✻, *Présid.*
Germain, *V.-Président.*
Delécluse - Lougraye. . . . } Jug.
Letersec. . . . }
Le Guillou-Penoros. . . . . }
Lharidon. . . . }
Maufras du Chatellier. . . . }
Prigent, *J. d'inst.* }
De Kergrist. . . }
Dufeigna Keranforet . . . . } J. a.
Charil Desmazures }
Lesseignes-Legerville. . . } Sup.
. . . . . }
Duodan, *Pr. du Roi.*
Le Guisquet. . } Subs.
. . . . . }
Cloarec, *Gref.*

### *Quimperlé.*

Decourbes ✻, *Présid.*
Barbier, *Juge d'ins.*
Abyven, *Juge.*
Charil Desmazures, *J. a.*
Caurant. . . . } Sup.
Renault. . . . }
Briant-du-Lescoët, *Proc. du Roi.*
Sévéne, *Subst.*
. . . *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

## 29. GARD.

### *Alais.*

Ramel, *Président.*
Escalier de Lassagne, *Jug.*
Maret, *Juge.*
Guiraudet, *J. auditeur, chargé de l'instruct.*
Reidon. . . . } Sup.
Nouvel. . . . }
Castillon. . . . }
Maurin (Amédée) *P. du R.*
Fornier (St.-Ange), *Subs.*
Clauzel fils, *Gref.*

### *Le Vigan.*

Lapierre, *Présid.*
Gaches, *Juge d'inst.*
Barral, *Juge.*
Anthouard fils. } Sup.
Teulon . . . }
Rigal père. . . }
Larivière, *Pr. du Roi.*
Benoît de St.-Christol. *Substit.*
Roux Jourdain, *Gref.*

### *Nîmes.*

Ce tribunal se divise en deux Chambres.

Gonet, *Présid.*
Fornier, *Vice-Présid.*
D'Aldebert ✻, *J. d'inst.*
Bruguier. . . . } Jug.
Sautet. . . . . }
Dupin . . . . }
Lombard. . . . }
Gleizes de la Blanque, *Juge audit.*
Argillier. . . . } Sup.
Bechard Chapelle. }
Truchaud. . . . }
Manse fils. . . }
Empereur, *Pr. du Roi.*
Thourel. . . . } Subs.
. . . . . }
Viguier, *Gref.*

### *Uzès.*

Journet, *Présid.*
Chare, *J. d'i.* . } Jug.
Champanhet . . }
Chambon, *Juge audit.*
Goirand Labaume. } Sup.
. . . . . }
. . . . . }
. . . *Pr. du Roi.*
De Robernier, *Subst.*
Roussel, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nîmes.

## 30. GARONNE (H^te).

### *Muret.*

Taissié, *Présid.*
Sans, *Juge.*
Groc, *Juge d'inst.*
Dufaur. . . . .
Pujos. . . . . } *Sup.*
Peysies . . . .
De Carrière-Brimont, *Pr. du Roi.*
De Faramond, *Subst.*
Sevène, *Gref.*

### *Saint-Gaudens.*

Deprats, *Présid.*
Danizan. . . . } *Jug.*
Caubet, *l'instruct.* }
Lapene. . . . . }
Cazes. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Sacaze, *Pr. du Roi.*
Paul, *Subst.*
Laforgue, *Gref.*

### *Toulouse.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Moly, *Prés.*
De Lartigue ✻. *V.-Prés.*
Perpessac, *J. d'ins.* }
Laurens. . . . }
Lezat. . . . . }
Viguié. . . . . } *Jug.*
Gleizes. . . . }
De Pomeyrac. . }
Delacroix. . . . } *Jug.*
Puymirol. . . . } *aud.*
De Limairac . . }
Lafage. . . . }
Héloin. . . . } *Sup.*
De Lautar. . . }
Corail. . . . }
Grimal, *Pr. du Roi.*
D'Ayguevives. . } *Subs.*
De Barbot. . . }
Cayre, *Gref.*

### *Villefranche.*

Molinier, *Présid.*
Pratviel, *Juge d'instr.*
Rocher, *Juge.*
. . . . . *J. aud.*
Cayla. . . . . } *Sup.*
Fagot. . . . . }
Pascal-Durand ✻, *P. du R.*
L. A. de Goutles, *Substit.*
Miquel, *Gref.*

La cour royale de ce départem. est à Toulouse.

## 31. GERS.

### *Auch.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Thezan de l'Escout ✻, *Présid.*
Laporte, *Vice-Présid.*
Pardiac, *J. d'inst.* }
Carrere. . . . }
Lasmesas. . . . }
Lapeyre. . . . } *Jug.*
Boubée. . . . }
Bazin. . . . . }
Ader. . . . . }
Cassagnolles, *J. audit.*
Solon. . . . . }
Loubens . . . }
Cassagnolles . . } *Sup.*
De Thezan de l'Escout fils. . }
Jourdan, *Pr. du Roi.*
Cortade. . . . } *Subs.*
Bellomayre. . . }
Molliere, *Gref.*

### *Condom.*

Dufau ✻, *Présid.*
Gaichies, *Présid honor.*
Dutoya, *Juge.*
Cortade-Quissac, *J. d'in.*
Margastaud, *Juge aud.*
Lasmolles. . . } *Sup.*
Lebé. . . . . }
Lacave ✻, *Pr. du Roi.*
Labat, *Subst.*
Labadie, *Gref.*

### *Lectoure.*

Boubée, *Présid.*
Betous, *Juge d'instr.*
Lagrange, *Juge.*
Salgues, *Jug. aud.*
Cantaloup. . . . }
Barailhé. . . . } *Sup.*
Boubée de la Couture . . . . }
Denioi-Margouet, *P. du R.*
Duvergé, *Subst.*
Druilhet, *Gref.*

### *Lombez.*

Ader, *Président.*
Dupouil, *Juge.*
Troy, *Juge d'instr.*
Barthès, *Juge audit.*
Labarthe Brandelac }
Dufaur. . . . } *Sup.*
Marre. . . . . }
Destieux, *Pr. du Roi.*
Calmels-Puntis, *Subst.*
Brun, *Gref.*

### *Mirande.*

Abeilhé, *Présid.*
Boussés, *Prés. hon.*
Cenac, *Juge d'instr.*
De Bastard, *Juge.*
Mailhos . . . }
Seillan. . . . } *Sup.*
Barres.. . . . }
Bazignan, *Proc. du Roi.*
Liesta, *Subst.*
Lacoste, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Agen.

## 32. GIRONDE.

### *Bazas.*

Bagot, *Président.*
Servière, *Jug. d'inst.*
St.-Espès-Lescot, *Juge.*
Herman de Gast. }
Claverie aîné. . } *Sup.*
Lalanne. . . . }
Mongie, *Proc. du Roi.*
Meyrac, *Subst.*
Porte-Pain, *Gref.*

### *Blaye.*

Giraud, *Présid.*
Guillory, *Juge d'instr.*
Olanyer, *Juge.*
Brun père. . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Pastoureau, *Pr. du Roi.*
Lacroix, *Subst.*
Dufresne, *Gref.*

### *Bordeaux.*

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Emérigon (O. ✻), *Prés.*
Lagarde ✻. . . } *V. P.*
Duvergier. . . }

Valentin-Rateau. . } Jug.
De Vignieras ✻. }
Dezest, *Jug.d'in.* }
Battar, *J. d'ins.* }
Léris. . . . . }
Yzard. . . . . }
Delpech. . . . }
Vignial père. . }
Lullé-Dejardin. . }
Pons-Rayet. . . } Jug. aud.
Louvet. . . . }
Vignial fils. . . }
Roux. . . . . } J. h.
Lafourcade. . . }
Devaulx. . . . } Sup.
Girardeau. . . . }
Mestre . . . . }
. . . . . }
Montaubricq ✻, *P. du R.*
Ducluzeau . . . } Subs.
Desèze (Aurelien). }
Gergerès fils. . }
Dégrange Touzin. }
Dupuy jeune, *Gref.*

### *La Réole.*

De Lassime, *Présid.*
Déniant, *Juge.*
Richon, *Juge d'instr.*
Roullet. . . . } Sup.
Lamothe. . . . }
Pines. . . . . }
Dumoulin, *Pr. du Roi.*
Mazet, *Subst.*
Rambaud, *Gref.*

### *Lesparre.*

Fabre de Rieunègre, *Prés.*
De Chatard, *Juge.*
Guillory, *Juge d'instr.*
Laumond jeune. . } Sup.
. . . . . }
. . . . . }
Randon-S.-Marcel, *Proc. du Roi.*
Filhol, *Subst.*
Lebeuf, *Gref.*

### *Libourne.*

Deval, *Présid.*
Lavergne, *J. d'ins.* } Jug.
Lapouyade, }
De Vaudrecourt, }
Lanusse, *Juge aud.*
David. . . . . } Sup.
Brun. . . . . }
. . . . . }
Blondeau, *Proc. du Roi.*
Lavardens, *Subst.*
Durand fils, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

---

## 33. HÉRAULT.

### *Béziers.*

Boucar-Martin, *Présid.*
Villebrun ✻, *Juge d'ins.*
Fabregat. . . . } Jug.
Fusier. . . . }
Lunaret, *Juge hon.*
Alzieu, *Juge aud.*
Azaïs. . . . . } Sup.
Brun. . . . . }
Lamarre, *Pr. du Roi.*
Cavallier, *Subst.*
Vernhes, *Gref.*

### *Lodève.*

Olier, *Présid.*
Belloc, *Juge.*
Martin, *Juge d'inst.*
D'Albenas, *Juge aud.*
Géraud. . . . } Sup.
Ollier. . . . . }
Loirette. . . . }
Froment, *Pr. du Roi.*
Coste, *Subst.*
Briol, *Gref.*

### *Montpellier.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Montels ✻, *Présid.*
Boudon, *Vice-Présid.*
Martel. . . . . } Jug.
Saurine, *J. d'ins.* }
Corbin. . . . . }
Rabinel. . . . }
Loys de Marigny. }
Falot Canton. . . } J. a
Mourcau. . . . }
Coulougnac. . . } Sup.
Anduze. . . . }
Guilhot. . . . }
Trentignan. . . }
Peytal, *Pr. du Roi.*
Duffours. . . . } Subs.
Claparède. . . }
Bertrand, *Gref.*

### *Saint-Pons.*

Peyronnet, *Présid.*
Rouanet, *Juge.*
Poumayrac-Rieuvergnet, *Juge d'inst.*
Thomassin. . . } Sup.
Bouisson. . . }
Coste. . . . }
Azaïs, *Pr. du Roi.*
Lafabregue, *Subst.*
Thomassin, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Montpellier.

## 34. ILLE-ET-VILAINE.

### *Fougères.*

Barbedette Chermelais ✻, *Présid.*
Morin de Longuinière, *J.*
Guérault, *Juge d'instr.*
Gohin, *Juge aud.*
Martin Métairie. . } Sup.
Mabile père. . . }
Couyer de la Chenardière. . }
Trotry de la Touche, *Pr. du Roi.*
Ernoul de la Chenelière, *Subst.*
Delatouche, *Gref.*

### *Montfort.*

Turin, *Présid.*
Poignand aîné, *J. d'instr.*
Brager, *Juge.*
Roumain Delatouche, *J. aud.*
Dupont. . . . } Sup.
. . . . . }
. . . . . }
Bocher, *Pr. du Roi.*
Piou, *Subst.*
Le Breton, *Gref.*

### *Redon.*

Audet, *Présid.*
Thélohan, *Présid. hon.*
Chevalier, *Juge.*
Janvier, *Juge d'inst.*
Ridouel, *Juge aud.*
Besnier. . . . } Sup.
Nogues (V). . . }
. . . . . }
Bernede (A.), *P. du Roi.*
La Bezardais, *Subst.*
Garnier fils, *Gref.*

### *Rennes.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Desnos de la Gréé ✻, *Pr.*
Chellet, *Vice-Prés.*
Le Gué. . . .
Vatar. . . . .
Maurice. . . . } *Jug.*
Dubreil le Breton.
Gaudiche, *J. d'in.*
La Fosse . . . } *J. a.*
Collin de la Contrie
Bellamy. . . .
Coursonnais. . . } *Sup.*
La Buharrais . .
. . . . . .
Brossays, *Pr. du Roi.*
Lorieux. . . . } *Subs.*
Thibault. . . .
De Tronjolly fils, *Gref.*

### *Saint-Malo.*

Choesnet, *Présid.*
Pitel, *Juge d'inst.*
Journée fils. . . } *Jug.*
Gagon. . . .
Chaton des Morandais, *J. a.*
Pasquier. . . .
Villalard. . . . } *Sup.*
Jouanjan. . . .
De Kerollier, *Pr. du Roi.*
Jausions, *Subst.*
Tollemer, *Gref.*

### *Vitré.*

Bechu, *Prés.*
Delaunay ✻, *Juge d'ins.*
Taburet, *Juge.*
Girard de Châteauvieux, *Juge aud.*
. . . . . .
. . . . . } *Sup.*
. . . . . .
Jégo, *Pr. du Roi.*
Garnier-Duplessix, *Subst.*
Delhomme, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

## 35. INDRE.

### *La Châtre.*

Auclert, *Présid.*
Badou, *Juge.*
Trébuchet, *Juge d'ins.*
Cuinnat de Charsay, *J. hon.*
Ponroy, *Juge audit.*
Massicot. . . . } *Sup.*
. . . . . .
Aupetit-Durand (L.-A.), *Pr. du Roi.*
Frappier de S.-Martin, *S.*
Desages, *Gref.*

### *Châteauroux.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Moreau ✻, *Prés.*
Dupertuis, *Vice-Président.*
Gaillard ✻, *J. d'i.*
Desjobert. . . .
Legrand. . . . } *Jug.*
Blanchard. . .
Pelletier. . . .
Martinet. . . .
Diard. . . . } *Jug hon.*
Lecapelain. . .
Villequetout, *Juge aud.*
Salleron. . . .
Lemor. . . . } *Sup.*
Duhail. . . .
Daussigny. . .
Bertrand de Greuille (O. ✻.), *Pr. du Roi.*
Charlemagne . . } *Subs.*
Bonneville, . .
Malbay-Lavigerie, *Gref.*

### *Issoudun.*

Barré, *Présid.*
Auger, *Juge.*
Delorme, *Jug. d'inst.*
Grazon, aîné. . .
Bonneau de Lechevrolle. . . } *Sup.*
Geay de Montenon, *Proc. du Roi.*
Duchesnoy, *Subst.*
Demontferrand, *Gref.*

### *Le Blanc.*

Trottier, *Président.*
Bernard Desplaces, *J. d'in.*
Bernard, père, *Juge.*
Adam, *Juge audit.*
Bastide de Villemuzeault. . .
Bernard (Léon.). . } *Sup.*
. . . . . .
Bazenery, *Pr. du Roi.*
Perrot-Chaumeux, *Subst.*
Gobert, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bourges.

## 36. INDRE-ET-LOIRE.

### *Chinon.*

Le Joutteux, *Prés.*
Chesnon-Bagneux, *Pr. h.*
Picault de la Ferrandière, *J.*
Torterue de Sazilly, *J. d'i.*
De la Rue du Can, *J. aud.*
Torterue Laugardière. . . .
Baudouin-Cotencin } *Sup.*
. . . . . .
Torterue ✻, *Pr. du Roi.*
Delamarlier, *Subst.*
Duverney, *Gref.*

### *Loches.*

Bruley, *Présid.*
Mabileau, *J. d'instr.*
Cochart fils, *Juge.*
Delavergne, *Juge honor.*
Lenoir. . . . .
. . . . . } *Sup.*
. . . . . .
Delamothe Benoist, *P. d. R.*
De Sourdeval, *Subst.*
Gautier, *Gref.*

### *Tours.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Enouf ✻, *Présid.*
Ad.-P.-M. Haincque, *P. h.*
Decam, *Vice-Présid.*
Baignoux. . .
Moreau Mégessier.
De Château Thierry
Couturier. . . .
Froger. . . . } *Jug.*
Fey. . . . .
Haincque fils, *Jug. d'inst.*
Martin. . . . } *J. a.*
Asselin. . . .
Roussereau, *J. honor.*
Picheray. . . .
Veron. . . . . } *Sup.*
Bredif. . . . .
Bleré. . . . .
Chancel, *P. du R.*
Le Bon Couet de Montarand. . } *Subs.*
Valmy-Bouic. . .

Origet Ducluseau, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Orléans.

## 37. ISÈRE.

### *Bourgoin.*

Teste, *Présid.*
Douillet, *Juge d'inst.*
Rolland-Garagnol.
. . . *Juge aud.*
Demontanier-St.-Julien. . . . } *Sup.*
Orcel . . . . } *Sup.*
Tranchand. . . } *Sup.*
De Rezicourt ✠, *P. du R.*
Juventin, *Subst.*
Deshayes, *Gref.*

### *Grenoble.*

Ce tribunal se divise en trois chambres dont l'une temporaire.

Accarias ✠, *Présid.*
Laurent-Duchesne, *V.-Pr.*
Piat Desvial ✠, *J., présidant la chamb. temp.*
Disdier, *J. d'inst.* }
Marion. . . . } *Jug.*
Gariel. . . . } *Jug.*
Silvi. . . . } *Jug.*
Nicolet, . . . . }
Chabert d'Hières, } *Jug. aud.*
Dupuy. . . . } *Jug. aud.*
Charmeil. . . . } *Jug. aud.*
Bardousse. . . }
Dutrail Desayes. . } *Sup.*
Pal (Camille). . } *Sup.*
Girerd. . . . } *Sup.*
Jubié, *Proc. du Roi.*
Tournu de Ventavon. . . . } *Subs.*
Faure. . . . } *Subs.*
Bigillion, *Gref.*

### *Saint-Marcellin.*

Robin-Descombes, *Prés.*
Amat, *Juge.*
Vincendon Dumoulin, *J.*
Labonnardière, *Jug. aud. chargé de l'inst.*
Robin Duvernay. } *J. h.*
Pachot d'Arzac. . } *J. h.*
Valliere. . . . }
Boisset père. . . } *Sup.*
Cotte. . . . } *Sup.*
Nugue, *Proc. du Roi.*
Rolland, *Subst.*
Vial, *Gref.*

### *Vienne.*

Annuel de Mayeux ✠, *P.*
Vatin, *J. d'ins.* . }
Eymonot. . . . } *Jug.*
Arnaud. . . . } *Jug.*
Gueidan, *Juge aud.*
Blanchet. . . . }
Bruant. . . . } *Sup.*
Tremeau. . . . } *Sup.*
Badin, *Proc. du Roi.*
Masclet, *Subst.*
Genin, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Grenoble.

## 38. JURA.

### *Arbois.*

Calamard, *Présid.*
Petitjean, *Juge d'instr.*
Laurenceot, *Juge.*
Drouhard, *Juge audit.*
Bouvenot. . . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Odille, *Procur. du Roi.*
Liéffroy, *Subst.*
Huguenin, *Greffier.*

### *Dôle.*

Bulle ✠, *Présid.*
Amoudru, *J. d'inst.*
Roumette, *Juge.*
Broch. . . . }
Parreau. . . . } *Sup.*
Froidevaux fils. . } *Sup.*
Huot, *Proc. du Roi.*
Magdelaine (Ferd.), *Subs.*
Vienuet, *Gref.*

### *Lons-le-Saulnier.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bouvenot, *Présid.*
Vuillermoz, père, *V.-Prés.*
Furet. . . . . }
Convers. . . . }
Regnault-Maulmain. . . . } *Jug.*
Clerc. . . . . } *Jug.*
Guichard fils, *J. d.* } *Jug.*
Chesne, . . . . } *Jug.*
Mittaine. . . . } *Jug.*
Morëal. . . . } *J a*
Jobard. . . . } *J a*
Jobin. . . . . }
Bailly. . . . . } *Sup.*
Clerget St-Léger. } *Sup.*
Vuillermoz fils, *Pr. du R.*
Bobillier. . . . } *Subs.*
Oberty. . . . } *Subs.*
Maréchal, *Gref.*

### *Saint-Claude.*

Pingand, *Présid.*
Epailly, *Juge.*
Navand, *Juge d'instr.*
Duparchy. . . } *Sup.*
Brenet. . . . } *Sup.*
David, *Pr. du Roi.*
Papillard, *Subst.*
Tournier, *Gref.*

La cour royale de ce départem. est à Besançon.

## 39. LANDES.

### *Dax.*

Dupoy de Guitard, *Présid.*
Lodeve, *Juge d'inst.*
Dumont-Bessellère, *Jug.*
Dufaur, *Juge.*
Desbordes. . . } *Sup.*
De Poyusan. . . } *Sup.*
Salles. . . . } *Sup.*
Seguin, *Proc. du Roi.*
Bordanave fils, *Subst.*
Biraben, *Gref.*

### *Mont-de-Marsan.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bordanave ✠, *Prés.*
Broca-Perras, *Vice-Prés.*
Betbéder. . . . }
Laborde-Lancelot. } *Jug*
De Candau. . . } *Jug*
Labeyrie, *J. d'ins.* } *Jug*
Barras. . . . } *Jug*
Laurens. . . . } *Jug*
Dufau. . . . } *Jug*
Dutastet, *Juge aud.*
Lubet Barbon. . }
Brettes. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Soubiran ✠, *Proc. du R.*
Metivier. . . . } *Subs.*
Dartigaux. . . } *Subs.*
Brus, *Gref.*

### *Saint-Sever.*

Bessellère, *Prés.*
Brethous Peyron, *J. d'ins.*

Laborde-Dublanc, *Juge.*
Farbos, *Juge aud.*
Marsan. . . . } *Sup.*
Coudroy. . . . } *Sup.*
Lafaurie. . . . } *Sup.*
Du Sault, *Proc. du Roi.*
Claverie de Sauveterre, *S.*
Faget, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Pau.

## 40. LOIR ET-CHER.

### *Blois.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Stocard ✲, *Présidcnt.*
Mounier ✲, *Prés. hon.*
Péan-Petit, *Vice-Présid.*
Bergevin, *Vice-Prés. ho*
Debeine, *J. d'ins.* } *Jug.*
Riffault-Blau. . } *Jug.*
Risse. . . . . } *Jug.*
Gaullier de la Grandière. . . . } *Jug.*
Lecouvreur de St.-Pierre. . . . } *Jug.*
Leddet. . . . } *Jug.*
Chartier. . . . } *Jug.*
Budan. . . . } *Jug. aud.*
De la Taille. . . } *Jug. aud.*
Bellenoue-Chartier. . . . } *Sup.*
Pardessus fils ✲. . } *Sup.*
Hême . . . . } *Sup.*
Maigreau. . . . } *Sup.*
Bergevin fils, *P. du Roi.*
Vié fils. . . . } *Sub.*
Leconte de Roujou } *Sub.*
Leroux, *Gref.*

### *Romorantin.*

Turmeau ✲, *Présid.*
Charbonnier Durival, *J. d'.*
Poisson, *Juge.*
Aubin, *Juge auditeur.*
Bellevalle. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Goislard, *Proc. du Roi.*
Thuault de Beauchesne, *S.*
Perreau, *Gref.*

### *Vendôme.*

Vié, *Présid.*
Bazin, *Juge.*
Deschamps, *J. d'inst.*
Delamarlier, *Juge aud.*
Mereaux des Bancheries, *S.*
Bourgogne père.. } *Sup.*
Martin. . . . . } *Sup.*
Boutrais, *Pr. du Roi.*
De Brunier, *Subst.*
Didier-Martellière, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Orléans.

## 41. LOIRE.

### *Montbrison.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Le Battant de Pommerol ✲, *Prés.*
Buer, *Prés. hon.*
Durand, *Vice-Présid.*
Boudot. . . . } *Jug.*
Meynis. . . . } *Jug.*
Recorbet. . . . } *Jug.*
Dusser, *J. d'in.* } *Jug.*
Lecomtè. . . . } *Jug.*
Devazelhes. . . } *Jug.*
Lambert fils. . . } *Jug.*
Duperret. *J. hon.*
Barban. . . . } *Sup*
Portier-Chantemerle. . . } *Sup*
Barge. . . . . } *Sup*
Chantelauze père. } *Sup*
Rony, *Proc. du Roi.*
Rater. . . . } *Sub.*
Souchon Ducheva-lard. . . . } *Sub.*
Dulac, *Gref.*

### *Roanne.*

Bouquet, *Présid*
Barge, *Juge d'inst.*
Alcok, *Juge.*
Coupas fils, *Jug. audit.*
Rivière. . . . } *Sup*
Martinet. . . . } *Sup*
Ramel. . . . } *Sup*
Genton, *Proc. du Roi.*
Lombard, *Sub.*
Geoffroy, *Gref.*

### *Saint-Etienne.*

Teyter. . . *Présid.*
Richard. . . . } *Jug.*
Bayon.. . . . } *Jug.*
Peyron. *J. d'ins.* } *Jug.*
. . . . *Jug. aud.*
Dupuy. . . . } *Sup.*
Smith. . . . } *Sup.*
Terme ✲, *Proc. du Roi.*
Pyenton, *Subst.*
Durry, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Lyon.

## 42. LOIRE (HAUTE).

### *Brioude.*

Pascou, *Présid.*
Dalbine, *Présid. hon.*
Fournier, *Juge.*
Espagnon. *Juge d'instr.*
Constant (P.), *J. aud.*
Couguet. . . . } *Sup.*
Rochette. . . . } *Sup.*
Grenier. . . . } *Sup.*
Lagrange, *Proc. du Roi.*
Martinon-Saint-Ferréol, fils, *Subst.*
Bonnet, *Gref.*

### *Le Puy.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Sauzet St.-Clément ✲, *P.*
Gallet, *Vice-Prés.*
Lobeirac. . . . } *Jug.*
Dauthier de Sisgaud } *Jug.*
Odde Duvilard. . } *Jug.*
Legal de Nirande. } *Jug.*
Charre-Lavalette. } *Jug.*
Sigaud de Lestang. } *Jug.*
Exbrayat de la Boriette, *J. d'inst.* } *Jug.*
Laroque fils. . . } *Jug. aud.*
De Brive. . . . } *Jug. aud.*
Marthory fils. . . } *Sup.*
Nogier. . . . } *Sup.*
Mandet. . . . } *Sup.*
Richon. . . . } *Sup.*
Olivier, *P. du Roi.*
Dorlhac de Bonne. } *Sub.*
De Moly. . . . } *Sub.*
Aribert, *Gref.*

### *Yssingeaux.*

Moret de la Chapelle *Pr.*
Massard, *J. d'inst.*
Titaud, *Juge.*
Gaillard aîné.. . } *Sup.*
Gueyflier. . . . } *Sup.*
Chevalier, . . } *Sup.*
Lagrevol, *Proc. du Roi.*
Lassaigne, *Subst.*
Blanchot, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

## 43. LOIRE-INFÉR.

### *Ancenis.*

Lafite, *Prés.*
Blanchard, *Juge.*
Pellerin, *Juge d'instr.*
Lallement, *Juge aud.*
Bongérard. . . .
Levaillant. . . . } *Sup.*
Cheguillaume. . .
Gicqueau de Varades, *Pr. du Roi.*
Bossis, *Subs.*
Hautreux, *Gref.*

### *Château-Briant.*

Guibourg. *Présid.*
Mesnard ✻, *Juge d'inst.*
Bernard Hayais, *Juge.*
Legeard. . . . } *Sup.*
Baguet. . . . }
Perrotin, *Pr. du Roi.*
Potier-Roberdière, *Subst.*
Margat, *Gref.*

### *Nantes.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Baron (O. ✻), *Présid.*
Marion, *Vice-Prés.*
Gandon ✻, *Prés. honor.*
D'Havcloose. . .
Tronson, *J. d'ins.*
Le Lasseur. . .
Lebahezre-de-Créamblay. .
Maisonneuve. . .
Bruneau de la Souchais. . . .
Gedouin. . . .
Lefeuvre. . . .
Clémenceau. . . } *Jug.*
Thibeaut. . . . } *aud.*
Laennec. . . .
Bernard fils. . .
Baron fils. . . . } *Sup.*
Angebault fils. .
Bernede, *Pr. du Roi.*
Reveillé de Beauregard ✻. . . } *Sub.*
Doncquer de Terroëlofs . . .
Pion, *Gref.*

### *Paimbeuf.*

Joyau, *Présid.*
Querbez. *Juge d'inst.*
Baudry-Duplessis, *Juge.*
Mabille Desgranges, *J. a.*
Huguet. . . . }
. . . . . } *Sup.*
Perret, *Proc. du Roi.*
Rabot, *Subst.*
Biclet, *Gref.*

### *Savenay.*

Daviaud, *Présid.*
Guillet, *Juge d'inst.*
Delfault, *Juge.*
Cohan, *Jug. aud.*
Larcher. . . .
Masson de Bellefontaine. . . } *Sup.*
Le Doux. . . .
Duboispéan, *Proc. du R.*
Androuin, *Subst.*
Lecocq, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

## 44. LOIRET.

### *Gien.*

Brillard, *Prés.*
Baucheron de Boissoudy, *Juge d'inst.*
Breton, *Juge.*
Bourassin. . . . }
. . . . . } *Sup.*
De Cougny, *Pr. du Roi.*
Le Ber, *Subs.*
Nibelle, *Gref.*

### *Montargis.*

Allain, *Prés.*
Guyard, *Prés. hon.*
Legroux, *Juge d'inst.*
Aubepin, *Juge.*
Souesme, *Juge hon.*
Appert. . . . }
Frécot. . . . } *Sup.*
Grenier. . . . }
Paulmier, *Proc. du Roi.*
Guyhon de Montleveaux, *Subst.*
Pagelle, *Gref.*

### *Orléans.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gueullette ✻, *Pr.*
Fougeron aîné, *V.-Pr.*
Panchet. . . .
Lemoine. . . .
Sourdeau de Beauregard ✻. . . } *Jug.*
Porcher, *J. d'inst.*
Garreau de la Barre, *Jug.*
Douville, *Juge aud.*
Peteau Lasneau. . } *J. h.*
Fougeron jeune. . }
Caternaut de Castelnaut. . . .
Gaudry. . . . .
. . . . . } *Sup*
. . . . . }
Moutié ✻, *Proc. du Roi*
Paulin-Costé. . . } *Sub.*
Jallon. . . . . }
Ragu, *Gref.*

### *Pithiviers.*

Micheli, *Président.*
Desroches, *Prés. hon.*
Martineau. . } *Jug.*
Cotelle. . . }
St.-Pierre Lesperet, *J. a.*
Lanson, *J. audit. chargé de l'instruction.*
Mercier. . . .
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Hutteau ✻, *Proc. du Roi.*
Perret de la Vadalle, *Sub.*
Perier, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Orléans.

## 45. LOT.

### *Cahors.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Besse-Laromiguiere, *Prés.*
Deloncle, *Prés. hon.*
Barrau, *vice-Président.*
Depeyre, *J. d'inst.*
Sers père. . . .
Izarn. . . . .
Ch. Boysson. . . } *Jug.*
Théron fils aîné.
Burgère. . . .
Albouys. . . .
Dufour. . . .
Carbonel. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Sers ✻, *Proc. du Roi.*
Labouysse. . . } *Sub.*
Lhomandie. . . }
Boudres, *Gref.*

### *Figeac.*

Gach, *Présid.*

Capval. . . . } *Jug.*
Cas. . . . . }
Rouzet, *Juge aud.*
Latremolière. . . } *Sup.*
Salissard. . . . }
Guary, . . . . }
Fourgous. *Proc. du Roi.*
Arnaldy Destroa, *Subst.*
Desclaux fils, *Gref.*

### *Gourdon.*

Glandin, *Présid.*
Fouilhous, *Juge.*
Froment, *J. d'inst.*
Bruny. . . . . }
Mazeyrat. . . . } *Sup.*
Viales fils. . . }
Perié, *Proc. du Roi.*
Vidieu, *Subst.*
Frankoual, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Agen.

## 46. LOT-ET-GARONNE.

### *Agen.*

De Grousson ✻, *Prés.*
Hybre, *J. d'ins.* }
Briet. . . . . } *Jug.*
Tartanac fils. . . }
Rébaut-Riberot, *Jug. aud.*
Ducos. . . . . }
Dayrie. . . . } *Sup.*
Chaudordy. . . }
De Roux, *Pr. du Roi.*
Cortade, *Subst.*
Bru, *Gref.*

### *Marmande.*

Barrier, *Présid.*
Bouet, *Juge.*
Seré-Lanauze, *J. d'inst.*
Dauber de Peyrelongue, *Juge aud.*
Ducasse. . . . }
Vacqué. . . . } *Sup.*
Brousteau. . . . }
Perry. *Pr. du Roi.*
Martineau, *Subst.*
Maurel, *Gref.*

### *Nérac.*

La Fitte, *Président.*
Donodevie, *Juge d'inst.*
Dugarcein, *Juge.*
Caseneuve, *Jug. aud.*
Jean Ferret, *Sup.*
Lasserre. . . . } *Sup.*
Jalrat de Cascail. . }
Lesueur de Perés, *Pr. du R.*
Dast. *Subst.*
Décamps, *Gref.*

### *Villeneuve-d'Agen.*

Gary, *Présid.*
Marrauld, *Juge.*
Marabal, *Jug. d'inst.*
Frayssengues, *Jug. aud.*
Auzeral. . . . }
Auguste Mazet. . } *Sup.*
Maydieu-Fiton. . }
Escande, *Proc. du Roi.*
Maydieu, *Subst.*
Carrière, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Agen.

## 47. LOZÈRE.

### *Florac.*

Rabanis ✻, *Présid.*
Teissier-Duclaux, *J. d'i.*
Monestier, *Juge.*
Valat. . . . . }
Cade. . . . . } *Sup.*
Leveillé, *Proc. du Roi.*
Mathieu, *Subst.*
Portalier, *Gref.*

### *Marvejols.*

Chapel d'Espinassous ✻, *Prés.*
B. Dallo, *Juge d'inst.*
Savi-Brassalières, *Juge.*
Dumas, *Juge aud.*
Durand. . . . }
Chaleil. . . . } *Sup.*
Astruc. . . . }
Louvrier, *Proc. du Roi.*
Reversat, *Subst.*
Bonbernat, *Gref.*

### *Mende.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Aulanier, *Présid.*
Lacoste, *Vice-Présid.*
Boutheille. . . }
Olivier. . . . }
Viallas des Fonds. }
✻, *Juge d'inst.* } *Jug.*
Lhermet . . . }
Bertrand. . . . }
Blanquet. . . . }
Monestier . . . }
Plagne, *Juge audit.*
Pelisse. . . . }
Guyot. . . . } *Sup.*
Portalier. . . . }
Vincent fils . . }
Deshermaux (Ar.), *P. du R.*
Teissonnière. . . } *Sub.*
Rivière ✻. . . }
André, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nîmes.

## 48. MAINE-ET-LOIRE.

### *Angers.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Desmazières, *Présid.*
Huault Dupuy, *Vice-Prés.*
Béraud. . . . }
Legeard d'Iriays. . }
Guyard – Grand-maison ✻. . . } *Jug.*
Bernard de Marny, *J. d'ins.* . . }
Bucher-Chauvigné } *Jug.*
Gain. . . . . } *aud.*
Guérin des Brosses. }
Chedevergne. . . } *Sup.*
Jubin. . . . . }
Rhétoré-Desvaux. }
Lorrier, *Proc. du Roi.*
Leboucher. . . . }
Bougler, *Subst.* } *Sub.*
Bazin, *Gref.*

### *Baugé.*

Lorrier, *Présid.*
Commeau, *Juge.*
Salle, *Juge d'instr.*
Delaunay, *Juge aud.*
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Letellier, *Proc. du Roi.*
Lambert, *Subst.*
Rocher, *Gref.*

### *Beaupréau.*

Sachet, *Présid.*
Morry, *Juge d'instr.*
Martin de Laroche, *Juge.*
Daburon, *J. aud.*
Guérif. . . . . }
Thareau (O ✻). . } *Sup.*
. . . . . }
Crépon, *Proc. du Roi.*

Guerin, *Subst.*
Laforest fils aîné, *Gref.*

### *Saumur.*

Coustis St.-Médard, *Pr.*
Guy-Delaveau. . } *Jug.*
Joullain, *J. d'i.* . } *Jug.*
Hudault. . . . } *Jug.*
Quesnay de Beaurepaire, *Juge auditeur.*
Ollivier Proust. . } *Sup.*
Chevalier. . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Rondeau Martinière, *P. du Roi.*
Roboüam, *Subst.*
Baumont, *Gref.*

### *Segré.*

Duclos ✻, *Présid.*
De Beauvoys des Favries, *J. d'instr.*
Poitou, *Juge.*
Blanchet, *Juge aud.*
Bancelin. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Letourneur de la Borde, *P. du Roi.*
Hébert-Rousselière, *Subs.*
Mondain fils, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Angers.

---

## 49. MANCHE.

### *Avranches.*

Motet, *Président.*
Le Dieu-Ruaudière, *J. d'i.*
Rioult de Montbray, *Jug.*
Théhault, *Juge audit.*
Leroux-Delaunay. } *Sup.*
Guerin Duchemin. } *Sup.*
Delahougue. . . } *Sup.*
Abraham Dubois, *Proc. du Roi.*
Lemarié, *Subs.*
Maillard, *Gref.*

### *Cherbourg.*

Vrac, *Présid.*
Couppey, *Juge.*
De Laporte, *Juge d'inst.*
Letrecher, *Juge audit.*
Le Mansois Duprey } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Hervieu, *Proc. du Roi.*
Mabire, *Subst.*
Ludé, *Gref.*

### *Coutances.*

Ce tribunal se divise en deux chambres

Gonfrey, *Présid.*
Le Pigeon de Boisval, *V.-P.*
Foucher. . . . } *Jug.*
Massy père. . . } *Jug.*
Lemaître. . . . } *Jug.*
Lecanu.. . . . } *Jug.*
Dussaussey, *J. d'I.* } *Jug.*
Dussaussey. . . } *Jug.*
Bourdon. . . . } *Jug.*
Vibert. . . . } *J. a.*
Leconte d'Imonville. . } *J. a.*
Jourdain de Beaulieu. . . . } *Sup.*
Delalande. . . } *Sup.*
Lebrun, *Proc. du Roi.*
Pontas du Méril. . } *Subs.*
Des Essarts. . . } *Subs.*
Martin, *Gref.*

### *Mortain.*

Durocher, *Présid.*
Delaporte-Dubois-Rousset, *Juge d'inst.*
Lecourt, *Juge.*
D'Auxais, *Jug. aud.*
Bernard. . . . } *Sup.*
Leverdays. . . . } *Sup.*
Poullain-Lacroix.. } *Sup.*
Laigre de Grainville, *Pr. du Roi.*
Le Bastard Delisle, *Sub.*
Champs, *Gref.*

### *Saint-Lô.*

Hervieu-Laplanche, *Pr.*
Moncuit, *Juge.*
Le Chev. Duperré, *J. d'i.*
Lefebvre, *Jug. aud.*
Delacotte. . . . } *Sup*
Houyvet. . . . } *Sup*
. . . . . } *Sup*
Guidon-Levallée, *P. du R.*
Hulmel, fils, *Subst.*
Raoult, *Gref.*

### *Valognes.*

D'Orléans ✻, *Président.*
Besnard-Duchesne, *Pr. h.*
Heurtevent-Premer. . . . } *Jug.*
Revel, *J. d'ins.* } *Jug.*
Le Fillastre de la Luzerne. . } *Jug.*
Lecauf, *Juge audit.*
Clamorgam. . . } *Sup.*
Delalande.. . . } *Sup.*
Le Rat. . . } *Sup.*
Hamelin d'Ectot, *Pr. du R.*
Prémont, *Subst.*
Avril, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Caen.

## 50. MARNE.

### *Châlons.*

Dozon. *Présid.*
Arnould, *Juge.*
Barbier de Salligny, *J. d'i.*
Renaut. . . . } *Sup.*
Garinet ✻. . . } *Sup.*
Picot. . . . } *Sup.*
D'Origny ✻, *P. du Roi.*
Cahier, *Subs.*
Drouet, *Gref.*

### *Epernay.*

Dubois, *Présid.*
Rochereau, *Juge.*
Blanchin, *Juge d'instr.*
Labouret, *Jug. honor.*
Geoffroy-Château, *J. a.*
De Lachapelle. . } *Sup.*
Martin. . . . } *Sup.*
Le Nain, *Proc. du Roi.*
Morel, *Proc. du Roi hon.*
Hyver, *Subst.*
Fourrié, *Gr.*

### *Reims.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Grimprel du Goulot ✻, *P.*
Boulloche, *Vice-Présid.*
Moreaux, *Président hon.*
Forzy. . . . } *Jug.*
Baron, *Juge d'ins.* } *Jug.*
Moignon. . . . } *Jug.*
Griffon.. . . . } *Jug.*
Sutaine-Duvivier. } *Jug.*
Perrin. . . . } *Jug.*
N de la Prairie. . } *Jug.*
Coubard. . . . } *Jug. aud.*
Bernault. . . . } *Jug. aud.*
Morel. . . . } *J. h.*
Massigas. . . . } *J. h.*
Boucher. . . . } *Sup.*
Malo. . . . . } *Sup.*
Guenard Mauclerc } *Sup.*
Collesson . . . } *Sup.*
Gaschon ✻, *Pr. du Roi.*
Dessain ✻, *Pr. du R. hon.*
Bonniot de Salignac } *Sub.*
De Launay fils. . } *Sub.*

Rivart-Allart, *Gref.*

### *Sainte-Ménehould.*

Dommanget ✻, *Présid.*
Mathieu Devienne, *J. d'in.*
Maucler, *Juge.*
Collin, *Juge aud.*
Pierret fils. . . } *Sup.*
Legay. . . . . } *Sup.*
Simon-Grandidier. } *Sup.*
Buache, *Procur. du Roi.*
Chrestien de Lihus, *Sub.*
Giroux, *Gref.*

### *Vitry-sur-Marne.*

Guichart ✻, *Présid.*
Barbier, *Juge d'instr.*
Forby de Rozière, *Juge.*
Maugin, *Juge aud.*
Corda père. . } *Sup.*
Grelot. . . . } *Sup.*
Lenoble-Addenet. } *Sup.*
Gillet ✻, *Proc. du Roi.*
A. Sirebeau, *Subst.*
Montigneul, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

## 51. MARNE (HAUTE).

### *Chaumont.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Des Etangs, *Présid.*
Toupot de Béveaux, *V.-P.*
Vorse de Reuilly, *J d'in.*
Marque de Lanty. } *Jug.*
Thomassin. . . } *Jug.*
Larcher ✻. . . } *Jug.*
Humbert Bazile. } *Jug.*
Guillemin. } *Jug.*
Thébault. . . . } *Jug.*
Bontems de Montreuil. . . } *Jug. audit*
Abord. . . . } *Jug. audit*
Dubois-Calmelet. . } *Sup.*
Guyot ✻. . . . } *Sup.*
Petit ✻. . . . } *Sup.*
Royer, *Proc. du Roi.*
Guyot. . . . . } *Sub.*
Le Molt-Nettancourt. . . } *Sub.*
Richenot, *Greffier.*

### *Langres.*

Besancenet, *Présid.*
Regnier père, *Pr. hon.*
Benoist, *Juge.*
Bardonnaut, *Juge d'inst*
Dumay, *Jug. aud.*
Clerget Vaucouleurs. . . . } *Sup.*
Guenin. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Bizot, *Pr. du Roi.*
. . . . *Sub.*
Sommier, *Gref.*

### *Wassy.*

Hanin ✻, *Présid.*
Halotel ✻, *Prés. honor.*
Mathieu, *Juge.*
Simonnet, *Juge d'inst.*
Génuit, *Juge aud.*
Baudot, *Jug. hon.*
Guyot de Menisson. } *Sup.*
Simonnet. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Corda, *Proc. du Roi.*
Baudot, *Subst.*
Leloup, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Dijon.

## 52. MAYENNE.

### *Château-Gonthier.*

Goussé de la Lande, *Prés.*
Maunoir, *Juge.*
Le Tessier-Douaillon, *J. d'inst.*
Du Mans de Chalais, *J. a*
Lepecq. . . . } *Sup.*
Coustard de Souvré ✻. . . . } *Sup.*
Martinet. . . . } *Sup.*
Bachelier, *Proc. du Roi*
Duclaux, *Substitut.*
Henry, *Gref.*

### *Laval.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Duchemin de Villiers ✻, *P.*
Gombert de la Tesserie. *Vice-Présid.*
Courte de Vilclerc. } *Jug.*
Nupied. . . . } *Jug.*
Bidault de Fretigné. } *Jug.*
Morin. . . . } *Jug.*
Querueau Boisgarnier. . . } *Jug.*
Boullier. . . . } *Jug.*
Pierrot-S.-Martin, *Juge d'ins.* } *Jug.*
Laureau. . . . } *Jug. aud.*
Guyais des Touches } *Jug. aud.*
Coignard. . . } *Sup.*
Lefevre Champorin. . . . } *Sup.*
Guédon. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Nibelle, *Proc. du Roi.*
Leterme. . . . } *Sub.*
Trippier Delagrange. . . . } *Sub.*
Lory, *Gref.*

### *Mayenne.*

De la Broise, *Présid.*
Noel de la Touche, *J. d'in.*
Morisset. . . . } *Jug.*
Le Dauphin Dubourg. . . . } *Jug.*
Pichot de la Graverie, *J. a.*
Lefevre-Chevrus. . } *Sup.*
Chatelain . . . } *Sup.*
Gruau, *Pr. du Roi.*
Le Dauphin Tesnières, *S.*
Guimond, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Angers.

## 53. MEURTHE.

### *Lunéville.*

Jeandidier, *Présid.*
Poinsignon, *Juge d'inst.*
Demaimbourg ✻. } *Jug.*
Le Jeune ✻. . . } *Jug.*
Blanchaud, *Juge audit.*
Benoist. . . . } *Sup.*
Perin . . . . } *Sup.*
Louis. . . . . } *Sup.*
Thirion. *Proc. du Roi.*
Maffioli, *Subst.*
Michaut, *Gref.*

### *Nancy.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Luxer ✻ ✻, *Présid.*
Pagnot, *Vice-Présid.*
Genaudet. . . . } *Jug.*
Gauthier. . . . } *Jug.*
Ferry. . . . . } *Jug.*
Gœury . . . . } *Jug.*
Froment, *Juge d'inst.*
Drouot. . . . } *Jug. aud.*
Beaupré. . . . } *Jug. aud.*

Maudet. . . . } Sup.
Charlot. . . . }
Gauvain. . . . }
Jorant ✲, *Proc. du Roi.*
Lamoureux. . . } Sub.
Pierson. . . . }
Simonin, *Gref.*

### *Sarrebourg.*

Poirson, *Président.*
Ouchard, *Juge d'inst.*
. . . *Juge.*
Pierrot, *Juge aud.*
Henriet, *Juge hon.*
Bougel. . . . } Sup.
Gide. . . . . }
Collin de Barizien, *Proc. du Roi.*
Henriot, *Subst.*
Thouvenel, *Gref.*

### *Toul.*

Bouchon, *Présid.*
Vincent, *Juge.*
Laflize, *Juge d'inst.*
Cordier ✲. *Juge hon.*
Croissant. . . . } Sup.
Liégey. . . . . }
Thomas, *Proc. du Roi.*
Rolland, *Subst.*
Mathieu, *Gref.*

### *Vic.*

Hun, *Présid.*
Ferry, *Juge.*
Laurent, *Juge d'inst.*
Guyon, *Juge aud.*
Ris. . . . . } Sup.
. . . . . }
Lallemand, *Proc. du Roi.*
Charlot, *Subst.*
Boulangier, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nancy.

## 54. MEUSE.

### *Bar-le-Duc.*

Perard ✲, *Présid.*
Vaaché, *Juge.*
Cléret, *Juge d'inst.*
Brion, *Juge honoraire.*
Perrin, *Juge aud.*
Chappuis. . . . }
Gillon. . . . . } Sup.
Henriot. . . . }
Corrard des Essarts, *Proc. du Roi.*
Bouchez, *Subst.*
Brichart, *Gref.*

### *Montmédy.*

Chenet, *Présid.*
Gillon, *Juge d'inst.*
Schmidt, *Juge.*
Jeantin. . . . } Sup.
Guiot. . . . . }
André de Carcy, *P. du R.*
Ravinel, *Subst.*
Guériot, *Gref.*

### *Saint-Mihiel.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Hemelot, *Présid.*
Rouvroy, *Vice-Présid.*
Leblanc. . . . }
Martin. . . . }
Levasseur, *J. d'in.* } Jug.
Miscaut. . . . }
Baudot. . . . }
Larzillière fils. . }
Hussenot. . . . }
Miscaut fils. . . } Jug.
Esnard. . . . } aud.
. . . . . } Sup.
. . . . . }
Laurent, *Proc. du Roi.*
Leblanc. . . . } Sub.
Laurent (Ben.-Fél.) }
Vicq, *Gref.*

### *Verdun.*

De Joffrigny, *Présid.*
Gabriel, *Juge d'inst.*
Hannequin, *Juge.*
De Roton, *Juge audit.*
Madin. . . . . } Sup
Mondon. . . . }
Lambry ✲, *Proc. du Roi.*
Tenneson, *Substitut.*
Morlant, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nancy.

## 55. MORBIHAN.

### *Lorient.*

Legallic Kerizouet ✲, *Pr.*
Fruchard fils, *Juge d'ins.*
Lebreton. . . . } Jug.
Rolland de l'Isle . }
Camenen, *Juge audit.*
Congoulat. . . } Sup.
Pierre. . . . . }
Lozach, *Proc. du Roi.*
Frogeray aîné, *Subst.*
Kergrohen, *Gref.*

### *Ploermel.*

Chardevel, *Présid.*
Robert, *Juge.*
Le Goaesbe de Bellée, *l'Ins.*
Rubillon fils. . . } Jug.
Béchu. . . . } aud.
Lucas Peslouan. . } Sup.
. . . . . }
Lucas, *Proc. du Roi.*
Lorieux, *Subst.*
Duportal, fils, *Gref.*

### *Pontivy.*

Puillon-Boblaye ✲, *Prés.*
Laudren. *Juge.*
Thomas Laborde, *J. d'in.*
Taslé. . . . . } Jug.
Pocard-Kerviler. } aud.
La Gillardais. . . }
Lorans . . . } Sup
D'Haucour fils ✲. }
Tahier, *Proc. du Roi.*
Massabiau, *Subst.*
Pepion, *Gref.*

### *Vannes.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Caradec ✲, *Président.*
Claret, aîné, *Vice-Présid.*
Porée. . . . . }
Gaillard fils. . . } Jug.
Tallé. . . . . }
Lemonier. . . }
Lefebvrier, *Juge d'inst.* . . . } Jug.
Rialan aîné . . }
Eudes. . . . . }
Pollet, *Jug. aud.*
De Bregeot, *Juge aud.*
Febvrier : . . }
Le Bouhellec. } Sup.
Le Bobinnec. }
Jourdan. . . . }
Postel, *Proc. du Roi.*
Duperron. . . . } Sub.
Corbière (Ern.). . }
Jamet, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

## 56. MOSELLE.

### *Briey.*

Degoutin, *Présid.*

Begin, *Juge d'inst.*
De Brye, *Juge.*
Simon, *Juge aud.*
Hieulle. . . . } *Sup.*
Troyon. . . . } *Sup.*
Rollin.. . . . } *Sup.*
Robinet de Cléry, *P. du R.*
Adam, *Subst.*
Graud, *Gref.*

### *Metz.*

Ce tribunal se divise en deux Chambres.

Klie ✻, *Présid.*
De Maillier ✻, *P. hon.*
Innocenti, *Vice-Présid.*
Medicus. . . . } *Jug.*
Parizet.. . . . } *Jug.*
Chauffin. . . . } *Jug.*
Lauer, *J. d'in.* . } *Jug.*
Pidancet . . . . } *Jug.*
Dufour. . . . } *Jug. aud.*
. . . . . } *Jug. aud.*
Baudesson. . . } *Jug hon.*
Regnard de Gironcourt. . . . } *Jug hon.*
Mory. . . . . } *Sup.*
Mangay. . . . } *Sup.*
Genot. . . . . } *Sup.*
Belot. . . . . } *Sup.*
De Coulon, *Proc. du Roi.*
Pécheur. . . . } *Sub.*
Delpierre. . . } *Sub.*
Michelant, *Gref.*

### *Sarreguemines.*

Lallemand, *Présid.*
Roget de Bellocquet, *Juge d'ins.* } *Jug.*
Albrecht. . . . } *Jug.*
Mathieu, *Juge aud.*
Tilloy. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Goulon, *Proc. du Roi.*
Dumaire, *Subst.*
Regnault ✻, *Gref.*

### *Thionville.*

Rolly, *Présid.*
Elminger, *Prés. hon.*
Ham, *J. d'inst.*. } *Jug.*
Mairesse. . . . } *Jug.*
D'Hausen. . . } *Jug.*
Berry, *Juge audit.*
Vigneron. . . . } *Sup.*
Berteuil. . . . } *Sup.*
Teinturier, *Pr. du R.*

CarrièreMontmorel, *Subs.*
Simon, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Metz.

## 57. NIÈVRE.

### *Château-Chinon.*

Petitier ✻, *Prés.*
Ravary, *Juge.*
Richou, *Juge d'instr.*
Dubosc de Cussy, *J. aud.*
Dubois. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Bernard, *Proc. du Roi.*
Berry, *Subst.*
Bourgier, *Gref.*

### *Clamecy.*

Dufour d'Astaffort, *Prés.*
Lacan, *Présid. honor.*
Née-Devaux, *Juge.*
Moret-Nyon, *Juge d'ins.*
Barbier-Grandpré, *J. h.*
Bouquerot. . . } *Sup*
Bourlet Chasseigne } *Sup*
Perréve, *Proc. du Roi.*
Perrot, *Subs.*
Billaudet, *Gref.*

### *Cosne.*

Leblanc-la-Caudrie, *Pr.*
Perrève, *Juge d'instruct.*
Laurent, *Juge.*
Sanitas, *Juge audit.*
Moineau. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
G. Merland, *Pr. du Roi.*
Buchet Desforges, *Subs.*
Lapra fils, *Gref.*

### *Nevers.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Decolons-de-Vauzelle ✻, *Prés.*
Sonnier Dubroc ✻, *V-Pr.*
Verrier. . . . } *Jug.*
Maillard-de-Jully. } *Jug.*
Trocherau. . . } *Jug.*
Sauvageot. . . . } *Jug.*
Colas, *Jug. d'ins.*. } *Jug.*
Merceret. . . } *Jug.*
Decolons neveu. . } *Jug.*
Ogier, *Juge aud.*
Bert. . . . . } *Sup.*
Garilland père. . } *Sup.*

Robert, *P. du R.*
Tassain. . . . } *Sub.*
Dalayrac . . . } *Sub.*
Delaplace, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bourges.

## 58. NORD.

### *Avesnes.*

Prouveur de Longpré, *Pr.*
Wallerand, *Juge.*
Marit, *Juge d'instr.*
Hennebert. . . } *Sup.*
Hannoye . . . } *Sup.*
Bonnaire. . . . } *Sup.*
Lebeau, *Pr. du Roi.*
Beviere, *Subst.*
Jonquoy, *Gref.*

### *Cambrai.*

Waternau, *Président.*
Boniface, *J. d'in.* } *Jug.*
Laloux. . . . } *Jug.*
Quecq. . . . } *Jug.*
Douay-Mallet. . } *Sup.*
Cacheux. . . . } *Sup.*
Leroi. . . . . } *Sup.*
Lardeur, *Pr. du Roi.*
Michel, *Subst.*
Dourlez, *Gref.*

### *Douai.*

Josson, *Présid.*
Quesnoi. . . . } *Jug.*
Dubreuille. . . } *Jug.*
Bigant, *J. d'inst.* } *Jug.*
Asselin, *Juge audit.*
Caullet. . . . } *Sup.*
Martin fils. . . } *Sup.*
De Faulx, *Proc. du Roi.*
Preux, *Sub.*
Nepveur, *Gref.*

### *Dunkerque.*

Bouly de Lesdain, *Prés.*
Olivier, *Prés. hon.*
Buffin. . . . . } *Jug.*
Tiffret, *J. d'instr.* } *Jug.*
Francoville. . . } *Jug.*
Darras, *Jug. audit.*
Michiels, *Jug. hon.*
Duval. . . . . } *Sup.*
Vandewynckel aîn. } *Sup.*
Lavoisier. . . . } *Sup.*
De Kytspotter, *Pr. du R.*
Caron de Fromentel, *Sub.*
Duplessis, *Gref.*

### *Hazebrouck.*

Tiffret, *Présid.*
Leclercq, *J. d'inst.*
Duvet. . . . . } *Jug.*
Joets. . . . . }
Facon. . . . . }
Duranel. . . . } *Sup.*
Vandewalle. . . }
De Kytspotter, *Pr. du R.*
Loingeville, *Substit.*
Delhomel, *Gref.*

### *Lille.*

Defontaine, *Présid.*
Waymel ✻, *Vice-Prés.*
Lorain. . . . . }
Le Josne, *J. d'in.* } *Jug.*
Fievet-Maracci. . }
Danel. . . . }
Boutry. . . . } *Jug.*
Dubois. . . . }
Delespaul, *Juge aud.*
Artaud. . . . . }
Delefosses. . . . } *Sup.*
Defontaine. . . . }
Dutilleul ✻, *Pr. du Roi.*
Wartel. . . . }
Menche fils. . . } *Subs.*
Flory, *Gref.*

### *Valenciennes.*

Perdry, *Présid.*
Frassinetti. . . . }
Crendal de la Tourre. . } *Jug.*
Desfontaines, . }
Benoist, *Juge aud.*
Bocca. . . . . }
Grard. . . . . } *Sup.*
Girard. . . . }
Thellier de Poncheville ✻, *Proc. du Roi.*
Lécuyer, *Subst.*
Leconte, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Douai.

## 59. OISE.

### *Beauvais.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Danse, *Président.*
Degrand, *Prés. hon.*
Lesplanques, *Vice-Prés.*
Auger. . . . . }
Danse, J.-C.-G. . }
Joly. . . . . }
Danjou. . . . } *Jug.*
Hamel (M.), *J. d.* }
Daniel. . . . }
Hamel. . . . }
Le Mareschal. . } *Jug.*
Janvier. . . . } *aud.*
Legrand Descloi- }
zeaux. . . . } *Sup.*
Reculet. . . . }
Legrand Descloizeaux, *Pr. du Roi.*
Delacour. . . . } *Sub.*
Couture. . . . }
Tellier, *Gref.*

### *Clermont.*

Payen, *Présid.*
Bender, *Juge.*
Ledicte Duflos, *J. d'inst.*
Pollet. . . . . }
Censier. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Huvey, *Pr. du Roi.*
Mauge-du-Bois-des-Eutes, *Subst.*
Denis, *Gref.*

### *Compiègne.*

Poulletier, *Présid.*
Decrouy, *Juge.*
Boullanger, *Juge d'inst.*
Paillet, *Juge audit.*
Tardu. . . . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Lasserre, J. B., *P. du R.*
De Martel, *Subst.*
Véron, *Greffier.*

### *Senlis.*

Dufresnoy ✻, *Présid.*
Juery, *Juge.*
Buttel, *Juge d'instr.*
Boucherez, *Juge aud.*
Pannetier. . . . }
Vatin. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Brenet, *Proc. du Roi.*
Labourt, *Subst.*
Frémont, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Amiens.

## 60. ORNE.

### *Alençon.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Demées, *Présid.*
Chenel, *Vice-Présid.*
Revêl Dannerie. . }
Broquet. . . . }
Bodin. . . . . }
Clogenson. . . } *Jug.*
Fleury. . . . . }
Rotureau-la-Rivière, *J. d'inst.* }
Blin. . . . . }
Martin. . . . } *Jug.*
Levannier de Vauviers. . . . } *aud.*
Savary jeune. . }
Lebourgeois. . . } *Sup.*
Malassis-Cussonière. . . }
Collas ✻, *Proc. du Roi.*
Foucher (Victor). } *Sub.*
Joyau, *Subs.* . }
Patinot, *Gref.*

### *Argentan.*

DeMalherbe d'Amanville, *Présid.*
Le Pelletier du Coudrai, *Pr. hon.*
De Courseulles de Barbeuville, *Juge.*
Bouffey, *Juge d'instr.*
Delahaye. . . } *Jug.*
De Préfeln. . . } *aud.*
Chausson-Lasalle.. }
Simon. . . . . } *Sup.*
Godechal-Vorus. }
Sennegon, *Pr. du Roi.*
Devilade, *Subst.*
Dufresne, *Gref.*

### *Domfront.*

Plet la Pépinière, *Prés.*
Bourrée Foucaudière, *J. d'i.*
Durand, *Juge.*
Delaunay, *Jug. hon.*
Lenormand. . . } *Sup.*
Vardon. . . . }
Lucas Girardville, *P. du R.*
Roullin Martinière, *Subs.*
Ferrare Dufay, *Gref.*

### *Mortagne.*

Delangle ✲, *Présid.*
Audollent. . . .
Bailpère. . . . } *Jug.*
Brad, *J. d'instr.*
Dubourg, *Juge aud.*
Delalande.. . .
Bailly. . . . . } *Sup.*
. . . . . .
Gohier, Chevalier d'Aingleville ✲, *Pr. du Roi.*
Des Provotières, *Sub.*
Brizard, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Caen.

## 61. PAS-DE-CALAIS.

### *Arras.*

Thellier de Sars, *Présid.*
Billion. . . . } *Jug.*
Ansart.. . . .
Petit, *J. d'inst.*
Corroyer. . . . }
Devienne. . . . } *Sup.*
Monel.. . . . }
Grimbert, *Juge aud.*
Morel ✲, *Proc. du Roi.*
Courtin, *Subst.*
Leroux, *Gref.*

### *Béthune.*

Ozenne, *Présid.*
Capelle, *Jug. d'ins.*
Lefebvre Dupré. . } *Jug.*
Ansart. . . . .
Lequien. . . . }
Peltier. . . . . } *Sup.*
Delalleau. . . . }
Desruelles, *Proc. du Roi.*
Dacquin, *Subst.*
Hulleu, *Gref.*

### *Boulogne.*

Wissocq, *Présid.*
Coilliot, *Juge d'inst.*
Gros, *Juge.*
Souquet, *Juge aud.*
Dacquin. . . . }
Le Porcq. . . . } *Sup.*
Dessaux. . . . }
Caron de Fromentel ✲, *Pr. du Roi.*
Verquère, *Subst.*
Duflos, *Gref.*

### *Montreuil.*

Enlart, *Présid.*
De Saint-Jean, *Juge.*
Lefebvre, *Juge d'inst.*
Quandalle, *Juge aud.*
Dubocquet. . . }
Brulé. . . . . } *Sup.*
Lévêque. . . . }
Petit ✲, *Pr. du Roi.*
Top, *Subst.*
Marissal, *Gref.*

### *Saint-Omer.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Defrance ✲, *Présid.*
De la Follye, *Vice-Prés.*
Bachelet, *Juge.*
Deldicque. . . }
Lefebure d'Hedaucourt. . . . } *Jug.*
Dekeysere. . . }
Wattringue. . }
Moland, *J. d'inst.*
Defrance fils. . . }
Buret. . . . }
Vasseur. . . . } *Sup.*
Delatre. . . . }
Hibon, *Proc. du Roi.*
Eudes. . . . . } *Subs.*
Daman. . . . }
N. . . *Gref.*

### *Saint-Pol.*

Fourdinier, *Présid.*
Genelle, *Juge d'instr.*
Heroguelle, *Juge.*
Cressent. . . . }
Lefebvre. . . . } *Sup.*
Detapes. . . . }
Joanne, *Proc. du Roi.*
Rehoul de Vérac, *Subs.*
Milon, *Greffier.*

La cour royale de ce département est à Douai.

## 62. PUY-DE-DÔME.

### *Ambert.*

Collangettes, *Présid.*
Chabrier-Gladel. . } *Jug.*
Bravard-Laboisserie. }
Lussigny, *J. aud. chargé de l'instruction.*
Daval. . . . . }
Bernard. . . . . } *Sup.*
Chabrier-Samson. }
Madur-Dulac, *P. du Roi.*
Calemard de Genestoux, *S.*
Blanchot, *Gref.*

### *Clermont.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Datis de Marcillac ✲, *P.*
Domat, *Pr. hon.*
Chardon du Ranquet, *V.-P.*
Chassaing. . . . }
Lamy, *J. d'inst.* }
Margeride. . . } *Jug.*
Bonnefoy. . . . }
Aupetit Durand. . }
Blanchard. . . }
Morin. . . . } *Jug. aud.*
Dussuc. . . . }
Beille-Bergier. . }
Besse-Beauregard } *Sup.*
. . . . . }
Chasteau du Breuil, *P. du R.*
Huguet. . . . }
Magand Daubusson . . . . } *Sub.*
Fauverteix, *Gref.*

### *Issoire.*

Bayet ✲, *Présid.*
Monteil. . . . }
Greliche. . . . } *Jug.*
Christophe. . . }
De Varennes, *Ch. de l'instr.* . } *Juge aud.*
Cothon. . . . }
Dalbine. . . . } *Sup.*
Trioson Barbat. . }
Méplain, *Proc. du Roi.*
Aupetit Durand, *Subst.*
Fayolle, *Gref.*

### *Riom.*

Borye, *Présid.*
Champflour. . . }
Arnauld, *J. d'ins.* } *Jug.*
Mandet des Lamis. }
Peydières. . . }
Bernet-Rollande. } *Sup.*
. . . . . }
Chalus-Devèze, *P. du R.*
Pagès fils, *Subst.*
Gaubert, *Gref.*

### *Thiers.*

Lemoyne de Lavergne ✲, *Présid.*
Andrieu. . . . }
Dufraisse, *J. d'in.* } *Jug.*
Vidal de Ronat, *Juge aud.*

Dumas Deselave-lières. . . . } *Sup.*
Dumas-Dufour. . } *Sup.*
Touraud. . . . } *Sup.*
Madieu, *Proc. du Roi.*
Chassaigne, *Subst.*
Rigodon, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

## 63. PYRÉNÉES (B.).

### *Bayonne.*

Mendiry, *Présid.*
Monclar, *Prés. provis.*
Darmantière. . . } *Jug.*
Ch. Dupoéy, *j. d'i* } *Jug.*
D'Hartès (Ambr.) } *Jug.*
De Tartas, *Juge aud.*
Duséré. . . . } *Sup.*
Sallenave. . . . } *Sup.*
Dambrogès. . . } *Sup.*
De Laborde, *Pr. du Roi.*
Basquiat, *Subst.*
Ducasse, *Gref.*

### *Oleron.*

Guirail ✻, *Présid.*
Salet, *Juge.*
Proharam, *Juge d'inst.*
Laborde-Roncal. . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Carbon, *Pr. du Roi.*
Croharé, *Subst.*
Vergez, *Gref.*

### *Orthès.*

Campagne, *Prés.*
Badière, *Juge.*
Cazenave, *Juge d'instr.*
Lacoste, *Juge aud.*
Labourdette Sega-las. . . . . } *Sup.*
Labaigt. . . . } *Sup.*
Vidal, *Proc. du Roi.*
Laussat, *Subst.*
Camet, *Gref.*

### *Pau.*

Hourcade, *Présid.*
Lefevre, *J. d'ins.* } *Jug.*
Lacortiade, } *Jug.*
Bonnemason . } *Jug.*
Reyau, *Juge aud.*
Caussadette. . } *Sup.*
Pommiès fils. . } *Sup.*
Perrin jeune. } *Sup.*
Bouin ✻, *Proc. du Roi.*
Casaubon, *Subst.*
Grangé, *Gref.*

### *Saint-Palais.*

D'Yriart d'Etchepare, *Pr.*
De Casenave, *Juge.*
Deffis, *Juge d'instr.*
. . . . *Juge aud.*
Basterreix. . } *Sup.*
Etchats. . . . } *Sup.*
Rache. . . . } *Sup.*
De Larregoyen, *P. du R.*
Daguenet. *Subst.*
Marmisolle, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Pau.

## 64. PYRÉNÉES (H.).

### *Bagnères.*

Trésarrieu, *Président.*
Picqué, *Juge.*
Carmouse, *Juge d'inst.*
Lalanne, *Juge aud.*
Claverie de Pouzac. } *Sup.*
Tajan aîné. . . } *Sup.*
Blagean. . . . } *Sup.*
Lamotte, *Proc. du Roi.*
Laffeuillade, *Subst.*
Amiel, *Gref.*

### *Lourdes.*

Ravielle, *Présid.*
Cazes, *Juge.*
LeChev. Dauzat ✠ (O. ✻), *Juge d'inst.*
Casaubon, *Juge honor.*
Bordenave. . } *Sup.*
Latapie fils. . } *Sup.*
Jubinal, *Pr. du Roi.*
Dumoret, *Subst.*
Fosses, *Gref.*

### *Tarbes.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Laporte ✻, *Présid.*
Barère, *Vice-Présid.*
Laïrle. . . . } *Jug.*
Figarol, *J. d'inst.* } *Jug.*
Duclos. . . . } *Jug.*
Artiguenave. . } *Jug.*
D'Espourrin.. } *Jug.*
Dartiguenave.. } *Jug.*
Corcelle. . . . } *Jug.*
Bayle. . . . } *Juge aud.*
Resseguier. . } *Juge aud.*
Lagrave, *Sup.*
Dessens. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Chais, *Pr. du R.*
D'Aries. . . . } *Sub.*
Galliay. . . . } *Sub.*
Dupouey, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Pau.

## 65. PYRÉNÉES (OR.).

### *Céret.*

Rodor, *Présid.*
Guardia, *J. d'ins.* } *Jug.*
Julia. . . . . } *Jug.*
Tisane, *Sup.*
Romeu, *Proc. du Roi.*
Patris-Palan, *Subst.*
Vincens, *Gref.*

### *Perpignan.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Calmets, *Présid.*
Vacquer, *Vice-Présid.*
Ferrer (Joseph).. } *Jug.*
Doménech, *J. d'i.* } *Jug.*
Campagne. . . } *Jug.*
Massot. . . . } *Jug.*
Bertrand. . . . } *Jug.*
Saléta-Pla. . . } *Jug.*
Dejean. . . . } *Jug.*
Sanyas-Massot. . } *Juge aud.*
Armely. . . . } *Juge aud.*
Saisset. . . . } *Sup.*
Lorens-Estève. . } *Sup.*
Parès. . . . . } *Sup.*
Bosca. . . . . } *Sup.*
Puiggari, *Proc. du Roi.*
Romeu. . . . . } *Sub.*
D'Auriol. . . . } *Sub.*
Ramon-Ruffat, *Gref.*

### *Prades.*

Vicens, *Présid.*
Pallarès de Rigarda, *J. d.*
Malegue, *Juge.*
Aeezat. . . . } *Sup.*
Bonnet. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Lacroix ✻, *P. du Roi.*
Totra, *Subst.*
Barrera Delhon. *Gref.*

La cour royale de ce département est à Montpellier.

66. RHIN (BAS).

*Saverne.*

Martinez, *Présid.*
Luther, *Juge d'instr.*
Hoffmann, *Juge.*
Merilhon. . . . } *Sup.*
Arth. . . . . }
. . . . . }
Wolbrett ✻, *P. du Roi.*
Gast, *Subst.*
Knepffler, *Gref.*

*Schélestadt.*

Fels ✻, *Présid.*
Corhumel, *J. d'ins.* } *Jug.*
Erhard.. . . . }
D'Agon de la Contrie. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Sadoul, *Proc. du Roi.*
Dincher, *Subst.*
Stoffel, *Gref.*

*Strasbourg.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Kentzinger, *Prés*
De Vigneron, *V.-Pré.*
Kern ✻. . . . } *Jug.*
Deville ✻, *J. d'i.*
Silberrard. . . .
Thieriet-de-Luyton.
Hermann. . . .
Friantd'Alincourt.
Moerlen. . . .
Beaudel. . . .
Le Joindre, *Jug. aud.*
Grandmoujin. . . } *Sup.*
Brucker. . . . .
Ubersaal. . . .
Brissault. . . .
Gérard, *Proc. du Roi.*
Oppermann. . . } *Sub.*
Adam. . . . . }
Lerminier, *Gref.*

*Wissembourg.*

Gérard ✻, *Présid.*
Hertzog, *Juge d'inst.*
Kohl, *Juge.*
Lentz. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
. . . . . }
Loyson, *Proc. du Roi.*
Muller, *Subst.*
Pille, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Colmar.

67. RHIN (HAUT).

*Altkirch.*

Bornéque, *Présid.*
Lamey, *Juge d'instr.*
Steullet, *Juge.*
LeBondeKlockler. } *Sup.*
Risacher. . . . }
. . . . . }
Pougnet, *Pr. du Roi.*
Kolb, *Subst.*
Meyer, *Gref.*

*Belfort.*

Rollet, *Présid.*
Keller, *Juge.*
Maurice, *Juge d'inst.*
Gannevat. . . } *Sup.*
. . . . . }
. . . . . }
Oberland, *Proc. du Roi.*
Kauffman, *Subst.*
Termonia, *Gref.*

*Colmar.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Poujol, *Présid.*
Lang, *Vice-Présid.*
Richart. . . . } *Jug.*
Mathieu ✻ . . .
Müller. . . .
Stackler., *J. d'i.*
Hamberger. . .
Beysser. . . . } *Juge aud.*
Boyer. . . . .
Biechy. . . . } *Sup.*
Wilhelm. . . .
Gallet. . . . .
Moutier, *Pr. du Roi.*
Sonis. . . . . } *Sub.*
Marande. . . . }
Rabier ✻, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Colmar.

68. RHÔNE.

*Lyon.*

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Ravier-Dumagny ✻, *Pr.*
De Landine-Romanet ✻. . . } *Vice Prés.*
Balleidier. . . }
Durand. . . . } *Jug.*
Pie. . . . .
Favre (A.), *J. d'i.*
Frapet, *J. d'inst.*
Capelin. . . .
Camyer. . . .
Rauvier de Bellegarde. . . .
Galtier. . . .
Janson. . . .
Cozon. . . . } *Juge aud.*
Papon de la Noue.
Devienne. . . .
Rambaud-Bresse.
Metayer des Combes. . . . } *Sup.*
Passet. . . . .
Chabanassis de Marnas. . . .
Journel. . . .
Dupont de Chavagneux. . . .
Desprez ✻, *Proc. du Roi.*
Breghot du Lut. . } *Sub.*
Battant de Pommerol ✻. . . .
Boissieu. . . .
Dupuy. . . . .
Sury, *Gref.*

*Villefranche.*

Janson Sapart, *Présid.*
Roche de Bellegarde, *J.*
Margerand, *Juge d'inst.*
Jacquemont. . . } *Jug. aud.*
Bruys. . . . . }
Pique. . . . . } *Sup.*
Marin. . . . .
. . . . . }
Laval Gutton, *Pr. du Roi.*
Audras de Béost, *Subst.*
Chauchot, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Lyon.

69. SAÔNE (HAUTE).

*Gray.*

Garnier, *Présid.*
Le Bas de Girangy, *Juge.*
Delisle, *Juge d'inst.*

Buchet, *Juge aud.*
Bridan. . . . } *Sup.*
Fournier. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Bourdot, *Proc. du Roi.*
Robert, *Subst.*
Guichard, *Gref.*

### *Lure.*

Morel, *Présid.*
Démoly, *Juge.*
Prinet, *Juge d'inst.*
Lanoir, *Juge hon.*
Michel. . . . } *Sup.*
Richard. . . . } *Sup.*
Mulot. . . . . } *Sup.*
Prudhomme, *Proc. du Roi.*
Renouard de Bussières, *S*
Trahin, *Greffier.*

### *Vesoul.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Hugon ✻, *Présid.*
Galmiche, *Vice-Présid.*
Chevassus, *Juge d'ins.* } *Jug.*
Vigneron. . . . } *Jug.*
Bourdault. . . . } *Jug.*
Bardenet. . . . } *Jug.*
VauthierdeChevry } *Jug.*
Camus père. . . } *Jug.*
Lançon. . . . } *Jug.*
Maurice. . . . } *Jug. aud.*
Guyot. . . . . } *Jug. aud.*
Guenot. . . . } *Sup.*
Virot. . . . . } *Sup.*
Delisle. . . . } *Sup.*
Peignot. . . . } *Sup.*
Petit-Perrin ✻, *P. du Roi.*
Hugon fils aîné, } *Sup.*
Dusillet. . . . } *Sup.*
Deport, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Besançon.

## 70. SAÔNE-ET-LOIRE.

### *Autun.*

De la Chaise ✻, *Présid.*
Guenot, *Juge.*
Perrot, *Juge d'inst.*
Rérolle, *Jug. aud.*
Pinot . . . . } *J. h.*
Dechevannes . . } *J. h.*
Delagrange père, *Sup.*
Pinard fils. . . } *Sup.*
Alexandre. . . } *Sup.*
L'Homme-de-Martigny, *Pr. du Roi.*
Pigenat, *Subst.*
Pignot, *Gref.*

### *Châlons-sur-Saône.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Sancy ✻, *Présid.*
Paccard ✻, *Vice-Pr.*
Batault-Berard. . } *Jug.*
Canat, *J. d'inst.* } *Jug.*
Bataillard . Lobot. } *Jug.*
Manel. . . . . } *Jug.*
Lebrun. . . . } *Jug.*
Rebilliard . . . } *Jug.*
Bodin-Veydel. . } *Jug.*
Cautin. . . . } *Jug. aud.*
Benoist. . . . } *Jug. aud.*
Baumé. . . . . } *Sup.*
Batault-Ganbert. } *Sup.*
Chevreau. . . . } *Sup.*
Logerotte. . . . } *Sup.*
Chifflot ✻, *Proc. du Roi.*
Rabou. . . . . } *Sub.*
Delorme. . . . } *Sub.*
Dulong, *Gref.*

### *Charolles.*

Villedey, *Présid.*
Chauchot, *Juge.*
Brémond, *Juge d'inst.*
Trouvé, *Juge aud.*
Rey de Morande, *J. hon.*
Rosselin. . . . } *Sup.*
Malherbe père. . } *Sup.*
Laizon . . . . } *Sup.*
Tardy, *Proc. du Roi.*
Puthod de Maison-Rouge, *Subst.* . . .
Favre, *Gref.*

### *Louhans.*

Pochon, *Présid.*
Boutelier, *Juge.*
Grillet, *Juge d'inst.*
Meaux, *Juge aud.*
Simonot, *Juge hon.*
Lagrange. . . . } *Sup.*
Oudet. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Meynier, *Proc. du Roi*
Didier, *Substit.*
Montenat, *Gref.*

### *Mâcon.*

Moncharmont-Repoux, *P.*
Trambly. . . . } *Jug.*
Bonne, *J. d'inst.* } *Jug.*
Bonnetain fils. . } *Jug.*
Pommier. . . . } *Jug. aud.*
Jobard-Dumesnil. . . . } *Jug. aud.*
Robert. . . . } *Sup.*
Saclier fils. . . } *Sup.*
Delavaivre père.. } *Sup.*
Boullée, *Proc. du Roi.*
Aubel, *Substit.*
Laroux père, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Dijon.

## 71. SARTHE.

### *La Flèche.*

Rocher Desperès ✻, *Prés*
Bria, *Juge d'inst.*
Lubin Pallu, *Juge.*
De Frebourg, *Juge aud.*
Mousset. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Briolet, *Pr. du Roi.*
Prudhomme, *Subst.*
Beucher, *Gref.*

### *Mamers.*

Roulet, *Présid.*
Letourneur-Vossery, *J. d'inst.* } *Jug.*
Lorin-Duboille. . } *Jug.*
De la Fuye. . . } *Jug.*
Hervet, *Juge aud.*
Bienvenu fils. . } *Sup.*
Piarron-Mondésir. } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Janvier, *Pr. du Roi.*
Legentil, *Subst.*
Frété, *Gref.*

### *Le Mans.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Hardouin-Duparc, *Prés.*
Damney-S.-Laurent, *V.-P.*
Bréard. . . . } *Jug.*
Moriceau. . . . } *Jug.*
Jousset. . . . } *Jug.*
Corvasier ✻. . . } *Jug.*
Houdbert. . . . } *Jug.*
Pallu, *J. d'instr.* } *Jug.*
Martineau . . . } *Jug.*

Moinerie, *Juge hon.*
Houdbert . . . } *Jug.*
Bourcier. . . . } *aud.*
Turbat. . . . .
Noël, . . . . .
Vallée. . . . . } *Sup.*
Anfray. . . . .
Girard ✻, *Proc. du Roi.*
Thoré. . . . . } *Sub.*
Demiau-Crouzilhac }
Rocher, *Gref.*

### *Saint-Calais.*

Javary-Duguesseau, *Prés.*
Gigou, *Juge d'inst.*
Mousseron-Mellève, *Jug.*
Dousseau, *Juge aud.*
Proust. . . . . }
. . . . . } *Sup.*
Legendre, *Proc. du Roi.*
Damney de St-Laurent, *S.*
Gabiolle, *Gref.*

En cour royale de ce département est à Angers.

---

72. SEINE.

*Voyez* pag. 747.

---

73. SEINE-ET-MARNE.

### *Coulommiers.*

Bienaymé, *Présid.*
Suzor, *Juge.*
Lefebvre-Charette, *J. d'in.*
Desmaisons, *Juge aud.*
Lecacheur. . . . } *Sup.*
Solvet. . . . . }
Garnier du Bourgneuf, *Pr. du Roi.*
Chanoine, *Sub.*
Coulon, *Gref.*

### *Fontainebleau.*

Mennessier, *Prés.*
Ploix, *Juge.*
Lefebvre, *Juge d'instruct.*
N. . . . *J. aud.*
Boisse. . . . . } *Sup.*
Ansillion. . . . }
Amyot, *Pr. du Roi.*
Carré, *Sub.*
Delzons ✻, *Gref.*

### *Meaux.*

Lhoste ✻, *Présid.*
Godard de Saponay, *J. d'in.*
Corthier, *Juge.*
De Ponton d'Amécourt. . . } *Jug. aud.*
Pinteville de Cernon fils. . . }
Hattingais. . . } *Juge hon.*
Mauge-du-Bois-des-Entes. . }
Chantepie . . . } *Sup.*
Robinet. . . . }
Godon, *Proc. du Roi.*
Huerne de Pommeuse, *S.*
Corbin, *Greffier.*

### *Melun.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Le Bon Depatys ✻, *Prés.*
Demay, *Vice-Présid.*
Foix. . . . .
Anmaistre. . . .
Riguet. . . . .
Gaillard, *J. d'inst.* } *Jug.*
Bienaymé. . . .
Coudrin. . . .
Sevestre. . . .
Belin, *Juge aud.*
Charles. *J. hon.*
Leblond. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Soufflot de Magny, *P. du R.*
Perrot de Chezelles } *Sub.*
Boisserenc. . . }
Dardenne, *Gref.*

### *Provins.*

Marcilly, *Présid.*
Geollot, *Juge.*
Pelet-Guérin, *Jug. d'ins.*
. . . . *Jug. aud.*
Verne . . . .
Simon. . . . } *Sup.*
Rétel de Champhey }
Foureau ✻, *Proc. du Roi.*
Th. Homberg, *Substit.*
Modin, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

---

74. SEINE-ET-OISE.

### *Corbeil.*

Piquerel; *Présid.*
Le chev. Liborel, *Juge.*
Le Sourt, *Juge d'instr.*
Bidaux, *Juge aud.*
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Vallerand de la Fosse, *Pr. du Roi.*
Nigon de Berty, *Sub.*
Lambert, *Gref.*

### *Etampes.*

Hénin de Chérel, *Prés.*
Sergent père, *Pr. honor.*
Poelleu, *Juge d'inst.*
Sergent fils, *Juge.*
Roger, *Juge aud.*
. . . . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Gabaille, *Proc. du Roi.*
De Roquette, *Subst.*
Diet, *Gref.*

### *Mantes.*

Duret d'Archiac, *Présid.*
Aniéré *Juge d'inst.*
Vincent d'Inville, *Juge.*
Marc, *Juge aud.*
Gautier. . . . }
Grippiere. . . . } *Sup.*
Vesque. . . . }
De Ronseray, *Pr. du Roi.*
Dufaur de Montford, *Sub.*
Silly, *Gref.*

### *Pontoise.*

Boileau, *Présid.*
Le Tavernier, *Juge d'inst.*
Soret de Bois-Brunet, *Jug.*
Faget de Baure, *J. aud.*
Soret ✻. . . . }
Mondain. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Roussigné, *Pr. du Roi.*
Clausel de Coussergues, *S.*
Lemaire, *Gref.*

### *Rambouillet.*

Moisson, *Prés.*
Dubergier, *Juge d'inst.*
Langlès, *Juge.*
Gonse, *Juge aud.*
Morin. . . . . }
Ledier. . . . } *Sup.*
Rullier. . . . }
Romain-Leroy, *P. du Roi.*
Becquet, *Substitut.*
Besnard, *Gref.*

### *Versailles.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Brunet ✻, *Présid.*
Mirofle, *Vice.-Prés.*
Anfry, *Présid. honor.*
Daupeley. . . . } *Jug.*
Bobière. . . . } *d'in.*
Delacroix ✻. . .
Leleu-Lafontaine.
Gady. . . . .
Pilaut. . . . . } *Jug.*
Auzouy. . . .
Desprez St.-Germain ✻. . .
Dalmassy fils. . } *Jug.*
Bobierre. . . . } *aud.*
Griveau, *J. hon.*
Clausse. . . .
Thulou. . . . } *Sup.*
. . . . . .
. . . . . .
Douet d'Arcq ✻, *P. du R.*
Viellot. . . . } *Sub.*
De Beaumont. . }
Noble, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

---

## 75. SEINE-INFÉR.

### *Dieppe.*

Langlois-Parent, *Prés.*
Delamarre-Houard
Jean, *Juge d'ins.* } *Jug.*
Le Corbeiller. . .
Samuel Barrois, *J. aud.*
Meliot. . . . }
Couture. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Leguest, *Proc. du Roi.*
Lemoyne d'Aubermesnil, *S.*
Cappon, *Gref.*

### *Havre.*

Oursel, *Prés.*
Glier, *Présid. hon.*
Millet, *J. d'inst.*
Michel. . . . } *Jug.*
Lemonnier. . .
Charles, *Juge aud.*
Isabelle, *Juge honor.*
Denouette. . . }
Barq. . . . . } *Sup.*
Lacorne. . . . }
Boucly, *Proc. du Roi.*
Hély d'Oissel, *Subst.*
Vastel, *Gref.*

### *Neufchâtel.*

Verrier, *Présid.*
Lenud, *Président hon.*
Delacouldre, *Juge d'inst.*
Forestier, *Juge.*
Dalleaume de Trefforest, *Juge aud.*
Semichon. . . } *Sup.*
Hubard. . . . }
Varengue. . . .
Renaudeau, *Proc. du Roi.*
Crepet, *Subst.*
Gambu, *Gref.*

### *Rouen.*

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Adam ✻, *Président.*
Dupont. . . . } *Vic.-*
Letourneur. . . } *Prés.*
Selot. . . . . }
Esnard. . . . } *Jug.*
Verdière ✻. . .
Vauquier du Traversain. . . .
Cotton-d'Englesqueville. . . } *Jug.*
Lemercier, *J. d'in.*
Dupuis. . . . .
Delasize. . . . } *Jug.*
Ch. de Malhortie. }
Lachèvre. . . } *Jug.*
Langlois. . . . } *aud.*
Barré. . . . . }
Taillet.. . . .
Turgis-Breval. .
Pilore. . . . . } *Sup.*
Aroux. . . . .
Lefort . . . .
. . . . . .
Dossier ✻, *Pr. du Roi.*
Le Barrois. . .
De Tourville. } *Sub.*
De Bonnechose. .
Mary. . . . .
Floquet, *Gref.*

### *Yvetot.*

Delahais, *Présid.*
Vic. . . . . }
Delahaye-Grandchamp. . . . } *Jug.*
Fouet, *J. d'inst..*
Auzanet, *Juge aud.*
Morisse. . . . }
Couture. . . . } *Sup.*
Dubuc. . . . .
Lizot, *Proc. du Roi.*
Lenud, *Subs.*
Rousselet, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rouen.

---

## 76. SÈVRES (DEUX).

### *Bressuire.*

Rolland ✻, *Président.*
Arnault-Menardière, *Jug.*
Chastellier, *J. d'inst.*
Ducrocq. *Sup.*
Ceyras, *Proc. du Roi.*
Léveillé, *Subst.*
Patel, *Gref.*

### *Melle.*

Chapelain, *Président.*
Challe, *Juge.*
Belleroche, *Juge d'instr.*
Dargence fils, *Jug. aud.*
Bujault. . . . }
Naudeau père. . } *Sup.*
Richard. . . . }
Pontenier de la Girardière, *Pr. du Roi.*
G. Chemeraud, *Sub.*
Martin Bessé fils, *Gref.*

### *Niort.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chauvin ✻, *Présid.*
Avrain, *Vice-Présid.*
Nourry. . . . }
Montault. . . . }
Rouget. . . . }
Delavault . . . } *Jug.*
Pressac. . . . }
Arnauldet. . . }
Babinet, *J. d'ins.*
De Lauzon. . . } *Juge*
Failly . . . } *aud.*
Guérineau. . . }
Bernard. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Agier, *Proc. du Roi.*
Nourry, fils. . . } *Sub.*
Brunet . . . . }
Girard, *Gref.*

### *Parthenay.*

Fribault, *Présid.*

Chasteau ; *Juge d'instr.*
Gaby, *Juge.*
Hamelin. . . . } *Sup.*
. . . . . }
. . . . . }
Failly, *Proc. du Roi.*
. . . . *Subst.*
Taffoireau, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Poitiers.

## 77. SOMME.

### *Abbeville.*

Bouteiller ✻, *Prés.*
Félix Cordier. . } *Jug.*
Malot, *J. d'inst.* }
Devismes. . . . }
Ducastel, *Juge aud.*
Alliamet. . . . } *Sup.*
Boullon. . . . }
Dellegorgue. . . }
Labitte, *Proc. du Roi.*
Asselin, *Substit.*
Fremont, *Gref.*

### *Amiens.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Caumartin, *Présid.*
Mathon, *Présid. honor.*
Rabache, *Vice-Présid.*
Delapierre. . . } *Jug.*
Dubois. . . . }
Fauchon. . . . }
Mathon fils. . . }
Oger, *Jug. d'ins.* }
Leriche. . . . } *Jug.*
Ailhaud. . . . } *aud.*
Patin, *Juge honoraire.*
Lefrançois . . . } *Sup.*
Mouchard-Saint-Amand. . . }
Deberly. . . . }
. . . . . }
Faton de Favernay ✻, *P. du Roi.*
Le Serurier. . . } *Sub.*
Guérard. . . . }
Trecourt, *Gref.*

### *Doullens.*

Morel ; *Présid.*
Hémart, *Juge.*
Walbin, *Juge d'inst.*
Lansorne. . . . } *Sup.*
Canelle. . . . }
Laurent, *Sup.*
Labourt, *Proc. du Roi.*
Hemery, *Subst.*
Dusével, *Gref.*

### *Montdidier.*

Cousin de Beaumesnil, *P.*
Cochepin, *Juge d'inst.*
Lienart, *Juge.*
Hanquez fils, *Juge aud.*
Le Boucher. . . } *Sup.*
Masson de S. Marc. }
Fabignon. . . . }
Bosquillon de Jenlis, *Procureur du Roi.*
De Warenghien, *Sub.*
Maillard, *Gref.*

### *Péronne.*

Le Baron Dehaussy-Robécourt, *Président.*
Carpeza, *Présid. hon.*
Tattegrain, *Juge.*
Naudé, *Juge d'inst.*
Dehaussy. . . . } *Sup.*
Villemant. . . . }
Doulet. . . . }
Durand, *Pr. du Roi.*
Rabache-Duquesnoy, *Sub.*
Danicourt, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Amiens.

## 78. TARN.

### *Alby.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Pezous, *Présid.*
Lafon, *Vice-Présid.*
Taillefer de la Portalière, *J. d'ins.* } *Jug.*
Cahuzac. . . . }
Chamayon. . . . }
Ravailhe . . . }
Mathieu fils aîné. }
Desiré-Combe. . }
Boudet. . . . }
Teissier de Cadapau fils. . } *Jug. aud.*
Brandouin du Puget. . . . }
Esquilat. . . . } *Sup.*
Foulquier. . . . }
Rodiere. . . . } *Sup.*
Sudre . . . . }
Cambard, *Proc. du Roi.*
Guilhaumon. . . } *Sub.*
De Bonnefoi. . . }
Loubière, *Gref.*

### *Castres.*

Azais, *Présid.*
Ramière. . . . } *Jug.*
Peyronnet. . . }
Lacroix. *J. d'inst.* }
De Gouttes (J. A.), *J. a.*
Debrus, *Juge honor.*
Dejean. . . . } *Sup.*
Sers. . . . . }
Hilaire. . . . }
Derrouch, *Proc. du Roi.*
Mahusié, *Subst.*
Roques, *Gref.*

### *Gaillac.*

Vialas ✻, *Présid.*
De Paulo, *J. d'in.* } *Jug.*
Boudet.. . . . }
Thérond de Montaugé, *Juge aud.*
Albenque. . . . } *Sup.*
Andrieu . . . }
Miquel, *Proc. du Roi.*
Robert, *Subst.*
Bournazel, *Gref.*

### *Lavaur.*

Abrial, *Présid.*
Heilhes ✻, *Juge d'instr.*
Malabion, *Juge.*
Espigat Sieurac, *Jug. aud.*
Moré. . . . . } *Sup.*
Roques-Canet. . }
Buffeteau fils.. }
Delbreil, *Proc. du Roi.*
Délort, *Subst.*
Merle, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Toulouse.

## 79. TARN-ET-GARONNE.

### *Castel-Sarrasin.*

Raby, *Présid.*
Carrère-Dupin, *J. d'instr.*
Carrère-Brillamont, *Juge.*
Favenc, *Juge audit.*
Constans. . . . } *Sup.*
Grabié père. . . }
Lespiau. . . . }

Vacquié, *P. du Roi.*
Daram, *Subst.*
Timbal, *Gref.*

### *Moissac.*

De Mazade, *Président.*
Martin, *Présid. hon.*
Plantade, *J. d'in.*
Boscus, *Juge.*
Chambonnau fils.. } *Sup.*
Cabanes. . . . } *Sup.*
Jouffreau Lagerie. } *Sup.*
Carrère, *Proc. du Roi.*
Detours, *Subst.*
Sanson, *Gref.*

### *Montauban.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Rous ✻, *Présid.*
Debroca ✻, *Vice-Prés.*
Hucafol. . . . } *Jug.*
Teulières, *J. d'in.* } *Jug.*
Leygue. . . . } *Jug.*
De Granal. . . } *Jug.*
Daiché. . . . } *Jug.*
Raby. . . . . } *Jug.*
Cornac. . . } *Jug.*
Delbreil de Scorbiac fils. . } *Jug. aud.*
Crosilhes fils. . . } *Jug. aud.*
Mallet fils. . . } *Sup.*
Faure fils aîné. . } *Sup.*
Miquel. . . . } *Sup.*
Constans. . . . } *Sup.*
Crosilhes ✻, *Proc. du R.*
Cornac. . . . } *Sub.*
Doujat d'Empeaux } *Sub.*
Tamy, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Toulouse.

---

## 80. VAR.

### *Brignolles.*

Garnier ✻, *Présid.*
Franc, *Juge d'inst.*
Fanton, *Juge.*
Brunet Lasalle, *Juge aud.*
. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
F. Mouttet, *Pr. du Roi.*
Minuty, *Subst.*
Davin, *Greffier.*

### *Draguignan.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Giraud ✻, *Présid.*
Perrache ✻, *Vice-Prés.*
Tolon. . . . . } *Jug.*
Firminy. . . . } *Jug.*
Rostagny, *J. d'ins.* } *Jug.*
Amalric. . . . } *Jug.*
Hugou Lange. . } *Jug.*
Vallavieille. . . } *Jug.*
Verger. . . . . } *Jug.*
Pascal . . . . } *Juge aud.*
Coulomb. . . . } *Juge aud.*
Rostan, *Juge hon.*
Blanc-Sallettes. . } *Sup.*
Fauchier. . . . } *Sup.*
Raybaud Favas. . } *Sup.*
Toucas Duclos, *P. du R.*
De Gombert. . . } *Sub.*
Barlatier de Saint-Julien. . . . } *Sub.*
Doux fils, *Gref.*

### *Grasse.*

Roubaud, *Présid.*
Bernardi, *Juge.*
Alziari, *Juge d'inst.*
Gaitte. . . . . } *Sup.*
Lemore. . . . } *Sup.*
Giraud. . . . } *Sup.*
Pons, *Proc. du Roi.*
Carbonel, *Subst.*
Lisnard, *Gref.*

### *Toulon.*

Lesperon ✻, *Présid.*
Vallavieille, *Prés. hon.*
Auban. . . . } *Jug.*
Reymonenq. . . } *Jug.*
Sermet., *J. d'inst.* } *Jug.*
Luce, *Juge aud.*
Broquier. . . . } *Sup.*
Reverdit. . . . } *Sup.*
Colle. . . . . } *Sup.*
Castellan, *Proc. du Roi.*
Barlatier de St.-Julien, *S.*
Lieutaud, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Aix.

---

## 81. VAUCLUSE.

### *Apt.*

Ginoyer, *Présid.*
Sollier, *Présid. hon.*
Duclos, *Juge.*
Laporte Belviala, *J. d'in.*
Guillibert. . . . } *Sup.*
Duvignot. . . . } *Sup.*
Sibert Cornillon, *P. du R.*
Jean, *Subst.*
Pons, *Gref.*

### *Avignon.*

Croze ✻, *Présid.*
Piot, . . . . } *Jug.*
Bon. . . . . } *Jug.*
D'Astier, *J. d'i.* } *Jug.*
Marin, *Juge aud.*
Dupuy. . . . } *Sup.*
Teste. . . . } *Sup.*
Giraudy. . . . } *Sup.*
Pradelle, *Proc. du Roi.*
Rippert d'Alauzier, *Subs.*
Vitalis, *Gref.*

### *Carpentras.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Morard ✻, *Prés.*
Collet, *Vice-Présid.*
Cartier. . . . } *Jug.*
Pelissier . . . } *Jug.*
Guiraud, fils. . } *Jug.*
Olivier du Rouret. . . . } *Jug.*
Morel. . . . . } *Jug.*
Liotard, *J. d'ins.* } *Jug.*
Vidal. . . . . } *Jug.*
Gaudemaris, *Juge aud.*
Martin. . . . } *Sup.*
Estève . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Lussiez, *Proc. du Roi.*
D'Ysoard Vauvenargues. . . } *Sub.*
Bélier. . . . } *Sub.*
Leclerc, *Gref.*

### *Orange.*

Martin, *Présid.*
Lartet, *Juge.*
Reyne, *Jug. d'instr.*
Desporte, *Juge aud.*
Besson. . . . } *Sup.*
Giraudy. . . . } *Sup.*
Lapierre fils, *Pr. du Roi.*
Payan Champié fils, *Subst.*
Gaidan, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nîmes.

## 82. VENDÉE.

### *Bourbon-Vendée.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Auvynet fils ✻, *Présid.*
Montault, *Vice-Présid.*
Rouillé, *J. d'instr.*
Duchaine . . .
Auvynet (M. Z.).
Provost ✻. . .
Robert. . . . .
Savin. . . . .
Gui de Fontaine .
} *Jug.*
De Morisson, *Juge aud.*
Tortat. . . . .
Esgonnière fils. .
Duchiron fils aîné.
} *Sup.*
Sanglé-Ferrière, *P. du R.*
Chasteau. . . . .
Chabot. . . . .
} *Sub.*
Revet, *Gref.*

### *Fontenay.*

Arnault de Guenyveau, *P.*
Pichard Dupaty, *Pr. hon.*
Vinet, *J. d'inst.*
Friot, *Juge.*
Louvart de Pont Levoye. . .
Jousseaume. . .
} *Jug. aud.*
Main. . . . . .
Mignet. . . . .
De Fontaine (E).
. . . . . .
} *Sup.*
Guillau de Sersé. *P. du R.*
Giraud, *Substitut.*
Epaud, *Greffier.*

### *Sables-d'Olonne.*

Birotheau des Burondières, *Présid.*
Regain, *Juge.*
Michel, *Juge d'inst.*
Delange. . . .
. . . . . .
. . . . . .
} *Sup.*
Charrier, *Pr. du Roi.*
Dautriche; *Substitut.*
Grolleau, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Poitiers.

## 83. VIENNE.

### *Châtellerault.*

Dubois ✻, *Présid.*
Deschamps, *Prés. honor.*
Faulcon-Riviere, *Juge.*
Guillemot, *Juge.*
Louvart de Pont Levoye, *J. aud. chargé de l'ins.*
Pleignard. . . .
Mereau. . . . .
Savatier. . . . .
} *Sup.*
Baudry, *Pr. du Roi.*
Louvart de Pontlevoy, *S.*
Papillaut, *Gref.*

### *Civray.*

Maufiatre, *Président.*
Abert-Préveil, *J. d'ins.*
Jozeau, *Juge.*
Surault-Lamirande, *J. aud.*
. . . . . .
. . . . . .
} *Sup.*
Savin de Larclause ✻, *Pr. du Roi.*
Daverton, *Subst.*
Dubrac, *Gref.*

### *Loudun.*

Besnard ✻, *Président.*
Haward-Texier, *J. d'in.*
Desvaux, *Juge.*
Chevalier de la Noue. . . .
Poirrier. . . .
Herbault. . . .
} *Sup.*
Gaillard de la Dionnerie, *Proc. du Roi.*
Delphin-Fradin, *Subst.*
Bricheteau-Gravellonne, *Greffier.*

### *Montmorillon.*

Dedault-de-la-Chaise, *Pr.*
Gervais de Lafond, *Pr. h.*
Labourt, *Juge.*
Thierry Descartes, *J. d'I.*
. . . . *Juge aud.*
Naude-Filonière.
Betoulle. . . .
Briquet. . . .
} *Sup.*
De Chievres, *Pr. du Roi.*
Nouveau, *Substitut.*
Carin, *Gref.*

### *Poitiers.*

Leydet, *Présid.*
Giraudeau. . . .
Théret. . . . .
Texereau, *J. d'i.*
} *Jug.*
Fradin fils, *Jug. audit.*
Brechard. . . .
Lachallerie. . .
. . . . . .
} *Sup.*
Allard St-Ange, *P. du R.*
Descordes, *Subst.*
Angulo-St.-Charles, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Poitiers.

## 84. VIENNE (H^e).

### *Bellac.*

Génébrias de Goutte-Pagnon ✻, *Prés.*
Raffard de Panissat, *J. d'i.*
Arbellot de la Gasne, *J.*
De Genebrias, *Juge aud.*
Nesmond . . .
Baudet fils. . .
. . . . . .
} *Sup.*
Rouard de Card, *P. du R.*
Decoux, *Subst.*
Mallebay, *Gref.*

### *Limoges.*

Talabot, *Présid.*
Sudreaud-Desisles, *Jug.*
Poumeau la Pouyade, *Juge d'inst.*
Bruchard, *Juge.*
Decoux, *Juge aud.*
Jouhaud. . . .
Dumont-S.-Priest.
Mousnier aîné. .
} *Sup.*
Poincelet, *Proc. du Roi.*
Montréal, *Subs.*
Marbouty fils, *Gref.*

### *Rochechouart.*

Dupuy, *Président.*
Chassin de Fonmartin, *Juge d'inst.*
Delavaud, *Juge.*
Goursaud du Mazet
Gros de Veau. . .
. . . . . .
} *Sup.*
Simon la Raside, *Proc. du Roi.*
Périgord fils, *Subst.*
Poumeyrol, *Gref.*

### *Saint-Yrieix.*

Crezeunet, *Présid.*

Labadie, *Juge.*
Crezeunet (Elic), *J. d'ins.*
Bonhomme-Lavalade.. . . . } *Sup.*
Deschamps. . . } *Sup.*
Masgrangeas. . . } *Sup.*
Pichon du Gravier. *P. du R.*
Chastagner, *Subs.*
Rudeüil, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Limoges.

## 85. VOSGES.

### *Epinal.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chavane, *Président.*
Martin, *Vice-Prés.*
Benoist. . . . } *Jug.*
Cosserat. . . . } *Jug.*
De Launoy ✻. . } *Jug.*
Guery, *J. d'inst.*. } *Jug.*
Vosgien. . . . } *Jug.*
Delorme. . . . } *Jug.*
Germain. . . . } *Jug.*
Dumont, *Juge aud.*
Maurice. . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Cuny ✻, *Proc. du Roi.*
Honoré Dezazey.. } *Sub.*
Pougny. . . . } *Sub.*
Maudheux, *Gref.*

### *Mirecourt.*

Delpierre, *Président.*
Limouse, *J. d'in.* } *Jug.*
Chevresson. . . } *Jug.*
Baudot, *Juge aud.*
Laprévotte. . . } *Sup.*
Pierson. . . . } *Sup.*
George. . . . . } *Sup.*
Dezazey, *Proc. du Roi.*
Bouchon, *Subst.*
Jacquot, *Gref.*

### *Neufchâteau.*

Collignon, *Président.*
Cherpitel, *Juge.*
Henrys, *Juge d'inst.*
Fépou, *Juge aud.*
Fleurey. . . . } *Sup.*
Daide. . . . . } *Sup.*
Mariotte. . . . } *Sup.*
Pougny, *Pr. du Roi.*
De la Gabbe, *Subst.*
Huin ✻, *Gref.*

### *Remiremont.*

Thouvenel, *Présid.*
Cleret, *Juge d'instr.*
Perrin, *Juge.*
Lemarquis. . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Blaize, *Proc. du Roi.*
De Zincourt, *Subst.*
Perreau, *Gref.*

### *Saint-Dié.*

Courcier, *Président.*
Febvrel, *Juge. d'inst.*
Maurice, *Juge.*
Blondin. . . . } *Sup.*
Balland. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Thomas, *Proc. du Roi.*
Gérardin, *Substitut.*
Lamblé, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nancy.

## 86. YONNE.

### *Auxerre.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chardon ✻, *Prés.*
Collet ✻, *Vice-Présid.*
Guérin Devaux. . } *Jug.*
Lourdet. . . . } *Jug.*
Faultrier. . . . } *Jug.*
Chopin de Méré fils. . . . . } *Jug.*
Heuvrard. . . . } *Jug.*
Bernard de Mauchamps, *J. d'in.* } *Jug.*
LeBlancDuvernoy. } *Jug.*
Chopin de Méré père, *J. h.*
Gallois. . . . } *Juge aud.*
Gislain de Bontin. } *Juge aud.*
Malvin. . . . } *Sup.*
Perille. . . . } *Sup.*
Leclerc. . . . } *Sup.*
Lepère.. . . . } *Sup.*
De Molènes, *P. du Roi.*
De Privezac. . . } *Sub.*
Raudot. . . . } *Sub.*
Lemaire, *Gref.*

### *Avallon.*

Philibert Comynet, *Prés*
Béthery de la Brosse *Juge d'inst.*
Poussard, *Juge.*
Picard, *Juge aud.*
Brunet. . . . } *Sup.*
Poulin. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Préjan, *Proc. du Roi.*
Valery Houdaille, *Subst.*
Nieutin, *Greffier.*

### *Joigny.*

Ferrand, *Prés.*
Charié Yver, *Juge d'ins.*
Prignot, *Juge.*
Nancey. *Juge aud.*
Simonnet. . . . } *Sup.*
Parisot . . . . } *Sup.*
Puisieux. . . . } *Sup.*
Lallier, *Proc. du Roi.*
Pinart, *Subs.*
Gauné, *Gref.*

### *Sens.*

Taillandier, *Présid.*
Luyt, *Juge.*
Fortin, *J. d'inst.*
Delaselle, *Juge aud.*
Berthelin père. . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Nogues, *Proc. du Roi.*
Le V^te^ Lepelletier d'Aulnay, *Subst.*
Michon, *Gref.*

### *Tonnerre.*

Maillot, *Présid.*
Maison, *Juge.*
Desnoyers, *Juge d'instr.*
Dufaur de Rochefort, *J. aud.*
Roze-Pampone. . } *Sup.*
Rétif jeune. . . } *Sup.*
Belnet. . . . } *Sup.*
La Caille, *Proc. du Roi.*
Bazire, *Subst.*
Moine, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

# SECTION V.

## AVOUÉS *près les Tribunaux de première Instance; Notaires; Commissaires-Priseurs* *.

### AIN.

#### *Belley.*

*Avoués.* Mollet. Arnaud. Chabert. Charcot. Vezu. Sevoz. Roux. Cerdon.

*Notaires.* Parrat-Brillat. Gouvet. Matrod. Cerdon. Vulliermet.

#### *Bourg.*

*Avoués.* Bonnard. Jayr. Morellet. Bochard. Guillon. Moizin. Mortier. Grand. Huchet. Raussin. Dévoyaud. Teyras. Martinet. Juliard. Cabuchet. Rodet.

*Notaires.* Desbordes. Bon. Prudhomoz. Morellet. Marion.

*Commissaire-priseur.* Rossand.

#### *Gex.*

*Avoués.* Blanc. Brun. Monpela. Poncet. Barrucand. Regard.

*Notaires.* Grilliet. Barberat. Girod.

#### *Nantua.*

*Avoués.* Favre. Machard. Pupunat. Valat. Collet fils. Simonnet. Passerat. Moyat.

*Notaires.* Monnet. Tissot. Champion.

#### *Trévoux.*

*Avoués.* Ducouder. Rousset. Sottizon. Laforest. Marvides de Quercy-Foron. De Lépine. Gay. Babas.

*Notaires.* Raffin. Guillin. Mandot. Beccat. Pierron.

*Commissaire-priseur.* Jobert aîné.

### AISNE.

#### *Château-Thierry.*

*Avoués.* Villacrose. Charpentier. Mangin. Denisart. Lefebvre. Dalican fils. Lary.

*Notaires.* Hatrel. Nusse. De Boussois. Nérat de Lesguisé. Populus.

*Commiss.-priseur.* Mary.

#### *Laon.*

*Avoués.* Pourrier. Bacquart. Paringault. Bernard. Carouget. Cocû. Legrip. Fournery. Chardon. Cadot. Mettez. Maqua.

*Notaires.* Dollé ✻. Labouret. Dubois. Poullet.

*Commiss.-priseur.* Poupart.

#### *Saint-Quentin.*

*Avoués.* Déalle. Bourre. Charlet. Duplaquet Béranger. Hénocque. Rouart.

*Notaires.* Vinchon. Desains. Raffard. Raison. Desjardins.

*Commiss.-priseur.* Royaux.

#### *Soissons.*

*Avoués.* Butel. Lagarde. Dufey. Barbereux. Blanchard. Vieillard. Francière. Plocq.

*Notaires.* Rigaux. Hua. Petit-Dereimpré. Paillet. Boulanger. Desèvre.

*Commiss.-priseur.* Meurizet.

#### *Vervins.*

*Avoués.* Bouilly. Lépicier. Loubry. Larue. Cordier. Michel.

*Notaires.* Pillon. Sohier. Destable.

*Commiss.-priseur.* Debouzy.

### ALLIER.

#### *Gannat.*

*Avoués.* Collin-Lacombe. Poncet. Tronnet. Gay. Godemel. Arnaud. Saint-Herand.

*Notaires.* Roux. Giat. Bertrand. Rabusson-Devaure.

*Commiss.-priseur.* Moderat.

#### *Cusset.*

*Avoués.* Mesplain. Reignier. Liandon. Petit-Cuénot. Butin. Lardy. Serée.

*Notaires.* Arloing fils. Monvoisin. Poullien. Charles. Mure fils.

#### *Montluçon.*

*Avoués.* Vidal. Mallay. Cibot. Tabardin. Nouhen. Stenger. Berthomier des Prost. Vauvret. Morache. Bailly.

*Notaires.* Lespinard. Théve-Ferruge. net. Grozieux.

---

* MM. les Fonctionnaires dont les noms auront été omis ou mal écrits, sont priés de vouloir bien adresser, *franc de port*, leurs réclamations aux Editeurs, qui s'empresseront d'y faire droit.

### *Moulins.*

*Avoués.* Ossavy. Devaureix. Huet. Michel. Watelet. Villefort fils. Boyron. Barnichon. Martin. Meilheurat.

*Notaires.* Delarue. Lemoine. Bougarel. Saulnier. Germain. Dauphin. Boutry. M. G. Watelet.

*Commissaires-priseurs.* Lemoine fils. Durand de Patry.

ALPES (Basses).

### *Barcelonnette.*

*Avoués.* Laurans. Ollivier. Bellon. Pellissier. Imbert.

*Notair.* Ollivier père. Jaubert. Grassy.

### *Castellane.*

*Avoués.* Meifred. Guieu. Louiqui. Tartanson.

*Notaires.* Carbonel. Audoul, *certificateur.* Louiqui. Paul.

### *Digne.*

*Avoués.* Aillaud (P.). Fortoul. Gras. Bassac. Joseph. Cotte fils. Itard. Morlot. Garcin.

*Notaires.* Allibert. Aillaud. Itard.

### *Forcalquier.*

*Avoués.* Chanut. Aillaud. Depieds. Antiq. Laugier.

*Notaires.* Martin. Janssaud.

### *Sisteron.*

*Avoués.* Suquet. Chabus. Fichet. Nevierre.

*Notaires.* Beinet. Eysserie.

*Commiss.-priseur.* Sourribes.

ALPES (Hautes).

### *Briançon.*

*Avoués.* Faure (L.). Vincent. Audier. Meissimilly. Latour. Guérin. Roulx fils.

*Notaires.* Blanchard fils. Rey. Borel. Martin.

### *Embrun.*

*Avoués.* Maurel. Jaquier. Saurel. Davin. Rippert. Cesanne. Jeanneau-Lagrave.

*Notaires.* Long.

### *Gap.*

*Avoués.* Roubaud. Amat. Micoud. Combassive. Marchou fils. Blanc (Bapt.). Izoard.

*Notaires.* Blanc (Et.). Espie. Chaix. Disdier. Lauza.

ARDÈCHE.

### *Largentière.*

*Avoués.* Deslèbres. Rouvier. Taveny. Moulin. Mestre. Pastré. Baissac. Chaudanson. Delaigue. Vielfaure.

*Notaires.* Dousson. Rouvière. Lalauze.

### *Privas.*

*Avoués.* Dejoux. Delière. Sabatier. Laffont. Aymard. D'Hautheville. Bosviel. Théron. Coing. Villedieu. Meyssonnier. Ducros.

*Notaires.* Guerin. Vieu. Masclary. Rouveure. Crouzet.

### *Tournon.*

*Avoués.* Rousset. Faujas. Avignon-Maridat. Dagrève. Salin. Four. Feray. Sonier-Laboissière. Reboul.

*Notaires.* Graillat. Deville. Dautteville.

ARDENNES.

### *Charleville.*

*Avoués.* Le Jay. Goutant. Millart. Noël. Lefèvre. Tanton. Bourgerie.

*Notaires.* Stévenin. Forest fils. Prevost. Renaudin. Lahy.

*Commiss.-priseur.* Huet.

### *Rethel.*

*Avoués.* Pasquier. Millart. Pauffin. Fuzellier. Bruxelles. Adnet.

*Notaires.* Baudet. Bournel. Savoye.

*Commiss.-pris.* Prudhomme-Lecoq.

### *Rocroy.*

*Avoués.* Guillaume. Petit-Prisse. Lépine. Pollot-Adnet.

*Notaires.* Henry. Renard.

*Commiss.-priseur.* Frougnat.

### *Sedan.*

*Avoués.* Noël. Bourguin. Javaux. Thilloy. Philippoteaux. Docquin.

*Notaires.* Robert. Feart. Gosset. Camion.

*Commiss.-priseurs.* Mozet. Talot.

### *Vouziers.*

*Avoués.* Coche. Cailletaux. Nettelet. Pinsard. Moranville.

*Notaires.* Duchesne. Couet, *certificateur.* Déa.

ARIÈGE.

### *Foix.*

*Avoués.* Passenaud fils. Soulié. Rouch. Deramond. Orliac. Gailliard. Cambon. Darexi. Dufresne. Carrère.

*Notaires.* Vergnies. Lafont. Darexy.

### *Pamiers.*

*Avoués.* Gaudonville. Amilhat l'aîné. Passerou. Allaux. Larue. Juvenel. Avignon. Despie.

*Notaires.* Conferon. Morlière fils. Lagarde. Pujol. Falgos.

### *Saint-Girons.*

*Avoués.* Gouazé. Vignau. Peyruzat. Bernadac. Géraud. Bergès. Bonin. Vidal. Dupré.

*Notaires.* Roudeille. Rouaix fils aîné. Rouaix fils cadet.

AUBE.

### *Arcis-sur-Aube.*

*Avoués.* Maitre. Hardouin. Douiet fils. Reveillié.

*Notaires.* Doulet père. Regnard.

*Commiss.-priseur.* Masson.

### *Bar-sur-Aube.*

*Avoués.* Masson. Philbert. Nioré. Merger.

*Notaires.* Pacquetet. Melin. Brochon. Demongin.

*Commiss.-priseur.* Robin.

### *Bar-sur-Seine.*

*Avoués.* Langlois. Pouilly. Delacroix. Gabiot. Cheurlin.

*Notaires.* Petel. Bourbonne. Jobard.

*Commiss.-pris.* Barrois.

### *Nogent-sur-Seine.*

*Avoués.* Feugé. Devanlay. Lorette. Hénault. Clin.

*Notaires.* Razy fils. Gennerat. Dubois.

### *Troyes.*

*Avoués.* Laurot-Mullet. Olivier. Dodman. Dereins. Viault. Simon Deslongchamps. Mérat.

*Notaires.* Lebon. Meligne. Guyot. Nicolas. Cousin Vauthier. Alexandre. Guyard. Millière. Thierion. Breton. Péan de Saint-Gilles. Coutural.

*Comm.-pris.* Crou. Dereins je. Brulé.

AUDE.

### *Carcassonne.*

*Avoués.* Ressigeac père. Fabre-Vidal Degrand. Maraval jeune. Preire. Fages fils. Germain. Maurel. Gayraud.

*Notaires.* Avar. Cazes. Roustic. Plauzoles. Callat. Aribaut. Godar. Peyre.

### *Castelnaudary.*

*Avoués.* Bauzit. Chavard. Escudier. Grilleres. Doutre. Barrière. Gouttes fils. Maffre.

*Notaires.* Metge. Crouzet. Aynard. Maublat. Bels. Bousquet.

### *Limoux.*

*Avoués.* Mestre. Gazel. Rivals. Lagarde. Soulié. Seguy. Guyot. Epardellier.

*Notaires.* Brousses. Rhes. Majorel. Rieutort fils.

### *Narbonne.*

*Avoués.* Caraguel. Locamus. Autié. Yven. Ronbe. Verdier.

*Notaires.* Lagarrigue. Génie. Bringuier. Birat fils.

AVEYRON.

### *Espalion.*

*Avoués.* Joanny. Affre. Ricome. Rouquayrol. Thedenat. Bastide. Carbonel. Pons-Hauterive. Rigal. Catays.

*Notaires.* Saltel (R.). Saltel (Fred).

### *Milhau.*

*Avoués.* Blanc-Boyer. Delmas. Enjalbert. Unal. Coste. Descuret. Molinier. Marquis. Dalbis.

*Not.* Paul Boyer. Fabry. Casimir-Boyer.

### *Rodez.*

*Avoués.* Merlin. Poussounel. Constans. Berail. Fabry. Cassan. Rous. Boyer. Combarel. Baurez. Batut. Foulquier.

*Not.* Viguier. Bessière. Dejean, *certific.*

### *Sainte-Afrique.*

*Avoués.* Raynal. Alibert. Arnal. Leron. Trémolières ✻. Barthe. Guibert-Carel. Grand.

*Notaires.* Peyre-Cadias. Galtier.

### *Villefranche.*

*Avoués.* Dufour je. Lortal. Galtié. Faure. Gleyrose. Lala. Orcibal. Dardes. Mazène fils. Leygue. Dufour fils. Fraissines. Canceris.

*Notaires.* Durand. Panissal aîné. Panissal cadet. Hugonnenc. Roubière fils.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

### *Aix.*

*Avoués.* Pontier, *doyen.* Peisse. Heiricis. Chauvet. Vernet. Bertrand. Castellan. Gautier-Mille. Graffan. Manuel fils. Laget. Sicard. Bayol. Bayle. Bouteille. Pellegrin. Christol. Arnaud. Barbier. Bourrelly. Gautier fils.

*Notaires.* Bremond. Gassier. Castellan. Angelin. Boyer. Dufour fils. Bayle neveu. Pissin ✻. Beraud. Pison. Mottet fils.

*Commiss.-priseur.* Agnelly.

### *Tarascon.*

*Avoués.* Bertrand. Gleise. Reynaud. Lieutaud. Jouve. Raoux. Grivet. Chapus fils. Gautier neveu. Jouve-Dubor.

*Notaires.* Simian. Raoux. Rousseau. Bret. Bard.

### *Marseille.*

*Avoués.* Darbon, *doyen.* Coste. Martin. Larguier. Michel. Hugues. Berard ✻. Oddo. Cirlot. Broquier. Gras. Cournand. Vidal. Bugnon. Thomein. Fortoul. Desolliers. Teissier. Arnaud. Rolland. Fabre. Lejourdan fils aîné. David. Emérigon. Berthou. Chabas. Estienne. Chaulan. Massol-d'André. Romieu. Drogoul. Bouis. Vaisse. Bellissen. Albe. Clapier.

*Notaires.* Bonsignour. Pons. Aubert. Martin. Santon. Barthelemy. Pioch. Audibert. Odin. Bauchier. Arnaud. Chaudon. Sanse. Dor. Grange. Cauvin. Laget-le-Vieux. Chaillet. Roubaud. Agnel. Farjon. Spitalier fils. Guercy. Roux. De Langlade. Fouquier. Rey. Martin (Th.). Magnan.

*Commiss.-pris.* Sylvestre. Charles ✻. Gandy. Ollive. Arnaud. Munier.

CALVADOS.

### *Bayeux.*

*Avoués.* Lefevre. Mutel. Gardin-Nery. P.-T. Delarue. Bessin. Joly. Desmarres. Jousselin. Castel. Tailpied. Basley. Barbey.

*Notaires.* Vautier. Pfistre-Duvant. Larcher.

*Commiss.-priseur.* Filastre.

### *Caen.*

*Avoués.* Langlois. Lemore. Loriot. Godard. Chuquet. Dupont j^e. Levallois. Godard jeune. Jardin. Levardois. St.-Germain. Leconte.

*Notaires.* Macaire. Poignant. Balleroy. Evrard. Chrétien. Decrouy. Durand.

*Com.-priseurs.* Moisant. Lepelletier.

### *Falaise.*

*Avoués.* Duvelleroy. Tirard. Blot. Lechevalier. Huet-Després. Leportier. Galais. Leroy.

*Notaires.* Boursin. Bellencontre. Demieux-Demorchesne.

*Comm.-priseurs.* Leseigneur. Poisson.

### *Lisieux.*

*Avoués.* Girard-Desfontaines. Toutain. Castel. Dalgot. Prevel. Moulland. Lemercier-Duhamel. De Laporte. Jeanne.

*Notaires.* Cosnard-Labretonnière. Barbel. Daufresne (Louis).

*Commiss.-priseurs.* Porte. Jonquet.

### *Pont-l'Evêque.*

*Avoués.* Mouillard aîné. Liétout. Dubuc. Quillet. Lecourt. Oriot. Aubrée. Héroult-Beauval.

*Notaires.* David. Lecouturier.

*Commiss.-priseur.* Lerosier.

### *Vire.*

*Avoués.* Barbot. Legouix. Madeline. Mitaine. Angoville. Pesquerel. Etienne. Poulain.

*Notaires.* Dupont. Bellivet. Durand.

*Commiss.-priseur.* Guérin.

CANTAL.

### *Aurillac.*

*Avoués.* Fort. Alary. Manhes. Rampon. Pelet. Dilhac. Croizet. Grognier. Destaing. Bastide. Raboisson.

*Notaires.* Boudet. Geneste. Charmes. Rames. Serieys.

*Commiss.-Priseur.* Desbans (Denis).

### *Mauriac.*

*Avoués.* Peuch. Delsol. Offroy. Malguy. Forestier. Rastoil. Valette. Offroy-Durieu. Lapeyre. Lescure. Rixain. Rougier (Ant.). Mathieu. Basset. Mirande. Quenille.

*Notaires.* Delmas. Tournemire. Mauret. Drapeau.

### *Murat.*

*Avoués.* Dubois. Estieu. Danty. Rodier. Roux. Duclaux. Astruc. Veisseyre. Teillard-Chabrier.

*Not.* Teissèdre. Marcombes. Andrieu.

### *Saint-Flour.*

*Avoués.* Clavière. Tassy. Bardol. Dusser. Petit-Dugour. Raymond. Fournier. Lafond. Bernard. Gautard. Daude. Girard.

*Notaires.* Achalme. Dupré. Richar. Passenaud aîné. Passenaud cadet. Chadel.

*Commissaire-priseur.* Apcher.

CHARENTE.

### *Angoulême.*

*Avoués.* Monteilh. Gaurin-Desouches. Gerbaud Machenaud. Monteilh fils. Marvaud. Lurat. Gaudichaud. Thibault j^e. Gerbaud j^e. Durand. Thibault.
*Notaires.* Callandreau. Mathe-Dumaine. Vean. L'Homandie. Ganivet. Jamain.
*Commiss.-priseurs.* Boudry. Marsais.

### *Barbezieux.*

*Avoués.* Brulon. Cherbonnaud. Grassin. Chadeffaud. Monteil. Cornette.
*Notaires.* Daviaud, (P.). Grassin. Gallenon. Daviaud fils.

### *Cognac.*

*Avoués.* Roux. Lacout. Martin. Castaigne. Robin.
*Notaires.* Brunet. Dejarnac. Rambaud. Imbaud. Lacout.
*Comm.-priseur.* Puymoyen-Belair.

### *Confolens.*

*Avoués.* Pascaud. Veyret. Babaud-Laribière. Bellanger. Martin. La Bajauderie.
*Notaires.* Pignier, *certific.* Pascaud. Dringaud.

### *Ruffec.*

*Avoués.* Chilloux aîné. Modenel. Chilloux j^e. Cuirblanc. Chaigneau. Balland fils.
*Notaires.* Demondion, *certificateur.* Pinoteau. Balland père.
*Commiss.-pris.* Boivin.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

### *Jonzac.*

*Avoués.* Arnaud. Royer. Modenel. Nadaud. Flornoy. Vaquier.
*Notaires.* Roche (Franç.). Julien-Labruyère. Blancfontenille, jeune.

### *La Rochelle.*

*Avoués.* Plessis. Herard j^e. Barbe. Delamaisonneuve. Bouyer (M. A. P.) Godet. Loyset. Moreau. Beaussant.
*Notaires.* Hérard. De la Vergne. Colonnier. Bonaud fils. Landriau. Garnaud. Saint-Marc.
*Commiss.-priseurs.* Bouyer. Retailleau.

### *Marennes.*

*Avoués.* Guérin. Lemet. Botton. Renaud. Canier.
*Notaires.* Gaudin fils. Salis, *certificateur.* Babinot.

### *Rochefort.*

*Avoués.* Rodier. Grelat. Favre. Guyot. Allebert.
*Notaires.* Ayraud fils. Pelletier. Allard. Derussat. Gandillion.
*Comm.-priseur.* Bobé.

### *Saintes.*

*Avoués.* Arnauld. Boyer. Giraudias. Boyer fils. Thibaudeau. Bouyer-Blaizy. Charrier. Drilhon. Guichard. Desmortiers.
*Not.* Huvet. Genet. Sellot. Dumoty.
*Commiss.-pris.* Boureau. Dumoty.

### *Saint-Jean-d'Angely.*

*Avoués* Desrogis. Chopy. Poitevin (J.). Poitevin (M.). Texier ✻. Feniou.
*Notaires.* Daragon. Estachon. Thouvenin. Lemoyne. Taupier.

CHER.

### *Bourges.*

*Avoués.* Herpin. Plassat. Bernadat. Buot-Douart. Zevort. Gangneron, fils. Gouault.
*Not.* Achet fils. Labouvrie fils. Dumont neveu. Vergne fils. Morand.
*Comm.-priseur.* Lausson.

### *Saint-Amand.*

*Avoués.* Bidault père. Gangneron. Godin. Mathieu. Gagneux. Bonichon.
*Notaires.* Blanc. Tiphénat. Boucheron. Godin.

### *Sancerre.*

*Avoués.* Malfuson. Auger. Triboudet. Chaumereau. Lamare.
*Notaires.* Clérault. Lacau. Pinard. Buot.
*Commiss.-pris.* Descombes.

CORRÈZE.

### *Brives.*

*Avoués.* Blanchard. Craufon Lagueyrie. Chauviniat. Sclafer. Debessas. Marcoste. Serre. Lefevre.
*Notaires.* Massenat. Delpeuch. Lacoste.

### *Tulle.*

*Avoués.* Villeneuve. Albier. Pauquinot. Moussours. Sudour. Mons. Charein. Sarget. Laval. Lagarde. Vialle.
*Notaires.* Bussierres. Lacombe (J. F.), Terreyjol, *certific.* Baudry, *certific.* Lacombe (J. B.), *certificat.*

### *Ussel.*

*Avoués.* Lauly. Badour. Diouzidon.

Cayré. Robert. Laborde. Brun. Moncourrier. Chauzeir-de-la-Prade.

*Notaires.* Laveix. Badour. Leriget de Cloroze. Moncourrier-Beauregard.

CORSE.

*Ajaccio.*

*Avoués.* Drago. Cristinacce. Palladini. Peraldi. Natali. Fieschi. Massimi. Pozzo di Borgo.

*Notaires.* Peraldi. Pietrapiana. Rusterucci. Fabiani. Versini.

*Bastia.*

*Avoués.* Limarola. Aschero. Casevecchie (A.). Pignoni. Benedetti. Marinetti.

*Notaires.* Guasco (Vincent). Guasco (Antoine-Joseph).

*Calvi.*

*Avoués.* Flach. Filippi. Capifali. Savelli. Vincentelli. Renuccoli. Arena.

*Notaires.* Colonna. Ceccaldi. Namo-Nami.

*Corte.*

*Avoués.* Nesa Casanova Gaffori. Rossi.

*Notaires.* Baldacci. Giudicelli.

*Sartene.*

*Avoués.* Pietri. (Ch. L.). Pietri (G. H.)

*Notaires.* Roccaserra.

CÔTE-D'OR.

*Beaune.*

*Avoués.* Godard. Marcand. Lagarde. Fouquerand cadet. Duvergey. Lafouge. Petitot. Arnould. Protat.

*Notaires.* Bouzerand. Morelot. Buretey. Frignet. Jacquinot. Masson.

*Commiss.-pris.* Molinet. Fromageot.

*Châtillon.*

*Avoués.* Minot. Lereuil. Pingat. Clerc. Buzenet. Mary.

*Notaires.* Mignard. Massenot. Bobin

*Commiss.-pris.* Charpentier.

*Dijon.*

*Avoués.* Gauthier. Lavoisot. Jacob. Charbonnier. Gleize. Désert jᵉ. Vienayliaud. Boisseaux. Chevrot. Pingat jᵉ. Genret-Perrotte. Perriquet.

*Notaires.* Borne. Chenot. Joliet. Courtois. Gaulot. Rouget. Lapertot. Clerget. Mazeau. Guénée. Dermenon. Monnet. Vionnois. Chabeuf.

*Com. pris.* Granchant. Morisot. Clanet.

*Semur.*

*Avoués.* Detallencourt. Girardot. Lereuil. Louet. Bussy. Collard. Croizier. Desronzières. Moreau.

*Notaires.* Laureau. Thibault. Drouhin. Collenot.

*Commiss.-pris.* Lionnet.

CÔTES-DU-NORD.

*Dinan.*

*Avoués.* Roussan. Carillet. Hédal. Robinot-Saint-Cyr. Duval-Duchesnai.

*Notaires.* Alberge. Egault. Guérin. Carère.

*Guingamp.*

*Avoués.* Le Bihan. Leclech. Lalès. Goeury. Olivier. Buchot de Launay.

*Notaires.* Loyer. Lebouetté. Philippe. Klech-Kerthomas. Le Bihan.

*Commiss.-pris.* Poulain de Sainte-Foix. Marescot.

*Lannion.*

*Avoués.* Le Bouder. Le Goaziou. Tassel. Prigent. Lefeyer. Le Bouder.

*Notaires.* Huon. Allain (Pierre).

*Loudéac.*

*Avoués.* Guillemot-Treffaingny. Daniel. Bigrel. Cailly Jegou.

*Notaires.* Saffray. Le Verger aîné.

*Saint-Brieuc.*

*Avoués.* Ducouedic. Collin-Portjégoux. Guernion. Richard. Fleuriot. Doré. Launay-le-Provost. Caillot aîné.

*Notaires.* Conan. Bellom. Bailly. Huet. Poret.

*Commiss.-pris.* Demory. Beaulard.

CREUZE.

*Aubusson.*

*Avoués.* Duchiez. Bandy. La Chaise. Degeorge. Jourdain jᵉ. Souchard. Gaumet. Dayras aîné. Durand. Defournoux-Duclos. Vallenet. Blanchon. Marchand.

*Notaires.* Rousseau. Dayras. Grellet. Legras. Petit.

*Bourganeuf.*

*Avoués.* Darfeuille. Berger. Rouchon-Mazerat. Mosnier. Boutaud-Lacombe jeune. Goguyer.

*Notaires.* Berger (J. B.). Rouchon (J. V.). Berger (J.). Butaud.

*Chambon.*

*Avoués.* Millet. Micheau. Parouty. Vellcaud. Latrige Béchet. Massonnet-Ducloselle. Bezicot.

*Notaires.* Tardif. Dupuy. Grozieux.

*Guéret.*

*Avoués.* Lemaigre fils. Pergaud. Vergne. Leyrand (Justin). Pougeaud.

Lavaud fils. Gadon. Raby. Casinet Baret. Lasnier.
*Notaires.* Rocques. Meunier. Boiron Polier fils. Vollant fils.

DORDOGNE.

### *Bergerac.*

*Avoués.* Eyriniac. Boisserie-Lacroix Venencie. Cailloux. Geraud. Boyer. Pouvereau. Laurens.
*Notaires.* Lespinasse. Gagnaire. Moynier fils. Baysselance fils.

### *Nontron.*

*Avoués.* Boyer. Grolhier-Desbrousses. Excousseau. Janet-Lasfond. Gaultier-Duvignaud. Neury. Souquet.
*Notaires.* Grolhier. Danede. Lapouge.

### *Périgueux.*

*Avoués.* Reveilhas. Sudrie. Gontier-Saint-Martin. Monbet. Greneaux. Latreille du Ladoux. Eyguiere. Reveilhas fils. Lalande. Chouri. Perchain.
*Notaires.* Beleymes. Lagrangefi ls. Gaillard. Reynaud.

### *Riberac.*

*Avoués.* Boyer. Piat-Larizonne. Labonne.-Dubreuilh. Cellerier. Dumouly-Laplante.
*Notaires.* Léonard.

### *Sarlat.*

*Avoués.* Gillet aîné. Vilate aîné. Roux aîné. Landry. Juge. Roux j^e. Michel.
*Notaires.* Michelot. Fonsales. Beaudet.

DOUBS.

### *Beaume.*

*Avoués.* Mathiot. Dufay. Chenevière Meilleur. Roux. Thuriet.
*Notaires.* Poussot. Bulliard.

### *Besançon.*

*Avoués.* Decourtieux. Conscience. Vuillier. Tonnet. Cautenet. Sirguey. Pajot. Gallet. Huguet. Lonchampt.
*Notaires.* Billebaud. Lanoix. Caseau. Renaud. Perrod Belamy. Prost. Normand. Jacquemain Lemoine.
*Comm.-priseurs.* Grusse. Mermet.

### *Montbéliard.*

*Avoués.* Gouvernet. Mercier. Thiebault. Groslambert. Belin. Brocard.
*Notaires.* Goguel. Fallot. Berger. Bouthenot.

### *Pontarlier.*

*Avoués.* Lepin. Gros. Patel. Gloriod ✻. Monnier.
*Notaires.* Demesmay, *certificateur.* Loiseau. Choulet.

DRÔME.

### *Die.*

*Avoués.* Alvier. Plan. Laurens. Béranger. Chevandier-Valdrome. Joubert fils. Buis.
*Notaires.* Delamorte-Felines. Blanc. Fauchier, fils.
*Comm. Priseur.* Béranger.

### *Montélimart.*

*Avoués.* Guitard père. Soubeyran. Chavasse. Morel (Clément). Morel-Pellapra. Guitard fils. Roux. (S. P.) Prothon. Roux (J. J.) Messié.
*Notaires.* Blanc. Marbaud. Capus, *certificateur.* Laurans.

### *Nyons.*

*Avoués.* Cantu. Richaud. Cruvellié. Rochas. Morau. Vigne.
*Notaires.* Servant. Delachau.

### *Valence.*

*Avoués.* Gaudo-Paquet. Fiéron. Ithier. Ducros (G.). Ducros (D.). Urtin. aîné. Didier-Serre. Curnier. De Boisieux. Bresson. Mayusse. Ollivier. Delacroix. Blanchin. Ferlay.
*Notaires.* Rolland. Bergeron. Menet.
*Commiss.-pris.* Briffardel.

EURE.

### *Andelys.*

*Avoués.* Lefebvre. Sillion. Demombines. Houdé. Guerard. Chapé. Follin.
*Notaires.* Legendre. Guesnier. Labour.
*Commiss.-pris.* Labbé.

### *Bernay.*

*Avoués.* Bouquelon. Carpentier. Amours. Charlemaine. Boudin. Lhomme. Turpin. Bouillette.
*Notaires.* Maisan. Marie. Leconte.
*Commiss.-pris.* Lingois.

### *Evreux.*

*Avoués.* Leroy. Lissot. Goulliart. Croux. Barra. Roussel. Boisney. Clément. Lemrez.
*Notaires.* Gadon. Peclet. Sainte-Beuve. Baudard.

*Commiss.-pris.* Tessier. Colombel.

### *Louviers.*

*Avoués.* Papavoine. Champion. Goubert. Delaitre. Morel. Durozey.
*Notaires.* Née ✻. Thubeuf. Marcel.
*Commiss.-pris.* Lebeau.

### *Pont-Audemer.*

*Avoués.* Calle. Tousey. Carbonnier. Delaquaize. Aubron. Pains. Delaitre. Belin.
*Notaires.* Bunel. Lefebvre. Philippe.
*Commiss.-pris.* Delaquaize.

EURE-ET-LOIR.

### *Chartres.*

*Avoués.* Doublet. Lesage. Bouvet-Mézières. Delavoipière. Lefebvre. De la Rivière.
*Notaires.* Soissons. Letartre. Boisseau. Hallier. Peluche. Levassor. Chopin. Langlois. Tastemain. Vassard. Louvancourt fils.
*Comm.-pris.* Hue. Dargères.

### *Châteaudun.*

*Avoués.* Busson. Dimier, fils. Delaforge fils. Billault. Boulay.
*Notaires.* Gorteau. Boulay. Raimbault fils. Lucas.
*Commiss.-pris.* Toûche.

### *Dreux.*

*Avoués.* Ansiaume. Lavocat. Laboissière. Mesirard. Fessart. Lemonnier.
*Notaires.* Bouvyer. Brideau. Milet. Becquemont.
*Commiss.-priseur.* Morize.

### *Nogent-le-Rotrou.*

*Avoués.* Dugué jeune. Janvier. Leclanché. Cotignie.
*Notaires.* Coudray. Barrier. Tramblay. Boulanger.
*Commiss.-pris.* Massiot.

FINISTÈRE.

### *Brest.*

*Avoués.* Brichet. Jossic. Delaporte Saillour. Testard. Cosmao Thomas.
*Notaires.* Chopin. Floch. Muzellec. Kerambellec. Gillart (J.-L.). Guénégan. Kerneis. Le Gléan. Loyer.
*Commiss.-pris.* Dubuisson. Aubry père. Aubry fils.

### *Châteaulin.*

*Avoués.* Lester. Le Bretton. Guyho. Fénigan. Delaroque.
*Notaires.* Le Marchadour. Le Golias. Révault.

### *Morlaix.*

*Avoués.* Le Roux. Lonquer-Kerminguy. Querret. Le Bozec. Legac-Lansalut.
*Notaires.* Leteurnier. Lazennec. Barazer-Lannurien. Guillaume-Durivage fils. Le Noan.
*Commissaire-priseur.* Thourot.

### *Quimper.*

*Avoués.* Bréhier. Le Guillou. Moallic. Lemoyne. Poulizac.
*Notaires.* Le Hars. Chauvel. Guignard. Boucher. Lester.
*Commissaire-priseur.* Lunven fils aîné.

### *Quimperlé.*

*Avoués.* Renault. Cuny. Caurant. Gillard. Audran, aîné. Evanno.
*Notaires.* Hervel. Rousseau. Andran j^e^. Le Doussal. Jan la Jilardais.
*Commiss.-pris.* Rubion, *dit* Bourgeois.

GARD.

### *Alais.*

*Avoués.* Reidon. Duffès. Redarès. Bouty. Castillon. Chaber ✻. Caylet. Pascal. Ausset.
*Notaires.* Lichere. Deleuze. Castillon. Salagé. Chastanier.

### *Le Vigan.*

*Avoués.* Jean-Jean. Salles père. Virenque. Guibal. Anthouard, Ricard (A.). Rigal. Teulon.
*Notaires.* Sarran. Gendre. Capion.

### *Nîmes.*

*Avoués.* Bechard. Carrière. Grelleau. Domergue. Dronot. Garilhe. Béchard-Chapelle. Havart. Aguier. Julian. Rossel (J.-H.). Ramond. Argillier. Feval. Bardin. Turion.
*Notaires.* d'Arlhac. Gide. Marignan. Boissier. Rogier. Séve. Chaffin. Carrière (Ed.). Gaillard.
*Commissaire-priseur.* Vampere.

### *Uzès.*

*Avoués.* Nivard. Vidal. Nogier. Bouyer. Deleuze. Brugnier fils. Piollenc. Gévaudan.
*Notaires.* Silven. Peladan. Dumas. Dufour.

GARONNE (HAUTE).

### *Muret.*

*Avoués.* Dufaur. Vacquier. Petit. Ca-

pele. Broca. Henry. Gineste. Darou.
*Notaires.* Duclos. Peyssies.

### *Saint-Gaudens.*

*Avoués.* P. Pelleport. Martin. Lacroze. Caddau. Perbost. Saint-Arroman. Cargue. Mariande fils. Danizan. Izard. (D. J.). Cazes. Dufreche. Despouy.
*Notair.* Adéma. Germain. Labatut aîné.

### *Toulouse.*

*Avoués.* Brobrisse. Fraisse. Guittou. Guérin. Jaurrey. Breil. Roux. Beaumont. Carivenc. Thiboumery. Barada. Darles. Davet Duplan. Saintgès. Duran. Chelle. Pillore. Vaisset. Pagès. Guittard. Amat. Frézouls.
*Notaires.* Fugens. Amilhau. Cabanis. Pratviel. Olier. Dondet. Guitton. Capelle. Rigailhon. Prouho. Couseran. Roc. Gineste. Bouant.
*Commiss.-priseurs.* Saurine. Galentin. Pareau ✻. Séguier.

### *Villefranche.*

*Avoués.* Fagot. Cambon. Fourtanier. Dubois. Pujol.
*Notaires.* Cambon. Fourtanier.

GERS.

### *Auch.*

*Avoués.* Benac. Laporte. Coutens. Barada. Laporte (Victor). Lagrange. Duran. Druilhet. Lavergne. Lamarque neveu.
*Notaires.* Dubosc. Samalens. Solon. Tarbouriech.

### *Condom.*

*Avoués.* Geze. Dubarry. Capuran. Doazan. Corne. Soye. Garoste. Deiche.
*Notaires.* St-Etienne. Boutet. Trouette.

### *Lectoure.*

*Avoués.* Cantaloup. Carbonau. Masson. Chapoulié. Denjoi-Margouet cadet. Comin. Candelon.
*Notaires.* Bladé. Castarede. Dieuzaide.

### *Lombez.*

*Avoués.* Junca-Mirasson. Bistos. Taupiac. Encausse.
*Notaires.* Dilhan. Lasserre.

### *Mirande.*

*Avoués.* Pascau. Olleris. Jourdan. Mailhos. Senac. Saint-Lanne. Terrail. Cassagnard.
*Notaires.* Seillan. Gouzenc fils. Souriguère. Passerieu fils.

GIRONDE.

### *Bazas.*

*Avoués.* Bayle. Coustau. Mongie-Carsusan. Mongie jeune. Troussilh.
*Notaires.* Sautayron. Monclin. Salviat. Bayle.

### *Blaye.*

*Avoués.* Brun. Rénard. Chery-Bellecouche. Royer. Duranteau.
*Notaires.* Nadeau. Lesparre-Duroc. Caille.

### *Bordeaux.*

*Avoués.* Aran père. Dubosq. Duisabeau. Lafargue. Royer. Raffet. Roux. Mérigot. Pérés. Vergez. Lapeyre. Barres. Lhomond. Noailles. Neuville. Pontet. Bernada. Chassaing. Aran fils. Merlet. Battanchon. Lasserre. Fournier. Andrieu. Troubat.
*Notaires.* Darrieux aîné. Mathieu. Laspeyres. Brannens. Rauzan. Baron. Ferrère. Faugère. Macaire. Despiet. Gasquet. Candeau. Sicard. Mailleres. Rivière. Dubois. Laffite. La Coste. Deschamps. Marsaudon. Saint-Marc. Darrieux, fils. Malvezin. Thierrée. Caillavet. Romegous. Mutel. Chapelle. Fabre. Godinet.
*Commiss.-priseurs.* Badin. Martin. Barincou. Fanty-Lescure. Brouillet de l'Estang. Tondeur.

### *La Réole.*

*Avoués.* Merle. Larquey. Moussillac. Anglade. Bruneau.
*Notaires.* Antony père. Cassannet. Antony fils.

### *Lesparre.*

*Avoués.* Lassus. Bernard. Laroque. Cougouilhe. Gasqueton.
*Notaires.* Tatin. Bernard.

### *Libourne.*

*Avoués.* Brisson. Chaperon. Ducasse. Isambert. Gros. Boutin. Reynaud. Robert.
*Notaires.* Chevalier. Isambert. Brisson fils. Vachon.
*Commiss.-pris.* Valette.

HÉRAULT.

### *Béziers.*

*Avoués.* Mimard. Brun. Lestrand. Guibal. Moulines. Pailhade. Baran. Laurés. Maurel. Gase. Sobie. Blanc. Laurés (J). Cancé.

*Notaires.* Herail. Salvanihac. Donnadieu. Coste. Guiraud. Arbiu. Martin.

### *Lodève.*

*Avoués.* Arnaud. Lassalvi. Silvestre père. Loirette père. Rey. Silvestre fils. Barbe. Roussac. Jouven.

*Notaires.* Clainchar. Counougut. Geraud. Maurel.

### *Montpellier.*

*Avoués.* Peyroles. Donnat. Maurras. Arnaud fils. Jammes. Larmand. Treilles. Ferrier. Cavalier. Leblanc. Rigal. Atger. Brun. Viel. Tadieu. Encontre. Jean fils Bronzet. Berreugues.

*Notaires.* Caizergues. Alicot. Massal. Anduze. Grasset. Peridier. Chivaud. Sarran.

*Comm.-pris.* Janton. Poitevin. Battut

### *Saint-Pons.*

*Avoués.* Bouisson. Guiraud. Combescure. Thomassin. Sabatier. Pomayrol père.

*Notaires.* Thomassin. Goutines. Sompayrac.

ILLE-ET-VILAINE.

### *Fougères.*

*Avoués.* Roussel. Chauvin. Carnet. Saucet. Poirier. Loidin des Lougrais.

*Notaires.* Baron. Dorange. Dauverné fils. Denoual fils. Deleurme.

### *Montfort.*

*Avoués.* Dreuslin. Baschamps. Lebret Guicheteau.

*Notaires.* Alliou. Ropers.

### *Redon.*

*Avoués.* Nogues (P. M.). Nogues (V.). Le Saulnier père. Le Saulnier fils. Cabrye. Thelohan jeune.

*Notaires.* Besnier. Dréan. Cornu.

### *Rennes.*

*Avoués.* Augeard. Sauvé. Morin. Renault fils. Loysel. Menard. Brindejonc. Levaillant. Laurent. Gourdon-Mero. Leroux.

*Notaires.* Richelot fils. Rapatel fils. Laumailler. Jugan. Duclos. Salmon. Jolys fils. Jouon fils. Dumontey. Bussy.

*Comm.-pris.* Souflant. Bernard.

### *Saint-Malo.*

*Avoués.* Joly. Moison. Villalard. Regnault. Pasquier. Burdelot. Trégarp.

*Notaires.* Geoffroy. Bourdet fils. Dannel Jouanjan. Louvel.

*Commiss.-pris.* Midy.

### *Vitré.*

*Avoués.* Le Roux. Berthois fils. Dimey. Pourial. Leclerc.

*Notaires.* Guitton. Pihier. Crosson. Guyot. Prodhomme. Cadieu.

INDRE.

### *Châteauroux.*

*Avoués.* Ledoux-Basset. Pinault. Dubreuil. Mingasson. Pouriat. Barboux. Molineau fils. Forest.

*Notaires.* Drechesne. Huard. Bertrand. Fleuret. Talbot, *certificat.*

*Commiss.-pris.* Milord.

### *Issoudun.*

*Avoués.* Maillet père. Guymon. Chevalier. Ponroy. Dréchêne. Raveton.

*Notaires.* Grenouilloux. Nardin. Prunier. Demonferrand (L.). Guillot. Delorme. Mercier.

*Comm.-pris.* Maillet. Dudanjon.

### *Le Blanc.*

*Avoués.* Bernard-Léon. Gaudon. Minier. Bernard-Nachet. Beaufort. Bernard-Résolières. Perrot-Ligodières.

*Notaires.* Collin. Bouchardon. Bodin. Rochier.

### *La Châtre.*

*Avoués.* Desperches. Chabenat. Peyrot. Vergne. Pouradier, Fleuret. Acollas.

*Notaires.* Chamaillard. Guyot. Pichon. Demai. Simon.

*Commiss.-pris.* Moireau-Grandcourt.

INDRE-ET-LOIRE.

### *Chinon.*

*Avoués.* Chauvelin. Soulas. Fleury. Drouin. Péan. Tiffeneau. Loizeleur.

*Notaires.* Bernier. Archambault. Tiffeneau.

*Comm.-pris.* Bernier.

### *Loches.*

*Avoués.* Lenoir. Nau. Noël. Christophe fils. Gosselin-Dupré. Moreau. Christophe.

*Notaires.* Lecomte. Lessourd.

### *Tours.*

*Avoués.* Veron. Turmeau. Chambert. Forest. Blain. Demezil fils. Bredif. Vincent. Guérin fils. Belle.

*Notaires.* Bidault. Mireau. Juge aîné. Petit. Juge jeune. Duboy. Couturier. Dreux.
*Comm.-pris.* Cormery. Lovot. Vermot.

ISÈRE

### *Bourgoin.*

*Avoués.* Badin. Orcel. Charel. Doncieux. Berger. Guillaud. Bajard Dombey-Beaupré. Roche. Patricot.
*Notaires.* Miege. Cailleteau, *certific.* Gros. Martin. Chenavas.

### *Grenoble.*

*Avoués.* Désartaux. Pison. Blaive. Chapel. Amat. Chevrier. Romand. Dorgeval. Termat. Ducros – Silvain. Faure. – Durif. Million. Michon. Planche. Guillier. Guirimand. Benoît. Jay. Odru. Buissard. Gayet.
*Notaires.* Arthaud. Blanc. Rivier. Giroud. Rochas. Hébert. Chuzin ✻. Gayme. Buisson. Bouvret- Rocour. Masclet.
*Com.-pris.* Dossat. Coynel. Berthaud.

### *Saint-Marcellin.*

*Avoués.* Lalive. Argentier. Picat. Julin. Cotte. Ralhiet. Richard. Martin. Chastellière. Berthuin. Dutruc.
*Notaires.* Frachon. Detroyat. Brun.
*Commiss.-pris.* Favier.

### *Vienne.*

*Avoués.* Sicard. Rigollier (C.-L.). Chollier. Trainar. Bruyère. Blanc. Guignard. Ponsard. (J.-M -H). Bruant. Vacher. Gerin. Recourdon. Joly. Charreton. Meysson.
*Notaires.* Genin. Boissat. Riondet Delaloy. Soulier. Verne.
*Commiss.-pris.* Ronjat. Charreton.

JURA.

### *Arbois.*

*Avoués.* Javel. Romain. Parandier. Guillemin. Willerme. Combette. Rousson. Bryon.
*Notaires.* Benoît. Couquet. Chauvin.

### *Dôle.*

*Avoués.* Ruffier. Robert. Pialat fils. Bey. Gouvernet. Opinel. Roux. Lamy. Pinaire.
*Notaires.* Brunet, Vandevelle, *certificat.* Blandin. Adeleine. Joubert.
*Commiss.-pris.* Pône.

### *Lons-le-Saulnier.*

*Avoués.* Magnin. Vaucher. Maréchal. Bailly. Daguier. Paliard. Camuset. Tamisier. Clerc. Bidat. Lebrun. Bouquet.
*Notaires.* Jeunet fils. *certif.* Bichet. Lacroix. Jacquier, *certif.* Godin.
*Commiss.-pris.* Lejeal.

### *Saint-Claude.*

*Avoués.* Mathieu. Duparchy. Bavoux. Colomb (H.). Rodet. Favier fils. Vuillermoz. Blanc
*Notaires.* Perret. Delacroix. Colomb. Beaublez.

LANDES.

### *Dax.*

*Avoués.* Castagnet. Lanusse. Thore. Capdepont. Burosse. Gémain-Puyo. Bornedave.
*Notaires.* Vallée. Mène.

### *Mont-de-Marsan.*

*Avoués.* Lassallette. Laugier. Cazade. Dayries.
*Notaires.* Broqua. Vives. Dupouy.

### *Saint-Sever.*

*Avoués.* Duplantier. Bustarret (P.-S.). Teyssier. Cassou-Morlaas. Gauzère. Capdeville. Courréges. Biacabe.
*Notaires.* Lafaurie. Destenave. Lamothe.

LOIR-ET-CHER.

### *Blois.*

*Avoués.* Derouet. Rousseau. Bourgouin. Trinité. Bodin. Leroy. Baschet.
*Notaires.* Pardessus ✻. Riffault. Delagrange. Bailly. Deschamps. Gauthier-la-Ferière. Auger. Naudin.
*Commiss.-pris.* Delagrange. Baschet.

### *Romorantin.*

*Avoués.* Goulet. Durand. Fonteneau. Trouillebert.
*Not.* Huau. Lerasle. Guertin. Rouge-de-Montant.

### *Vendôme.*

*Avoués.* Bourgogne père. Martin. Martellière. Bourgogne fils. Mereaux. Morard fils.
*Notaires.* Renou. Mereaux. Gendron. Richaudeau.
*Commiss.-pris.* Buffereau, fils.

LOIRE.

### *Montbrison.*

*Avoués.* Turquais. Relave. Surieux. Rochat. Rolle. Richard. Boudot. Dulac. Lapala. Morel. Chantelauze fils. Tissier Bournat. Tezenas. Gontard. Barban. fils.

*Notaires.* Bourgeade. Bourboulon. Tison-Désarnaud. Cherblanc fils. Chantemerle.

*Commiss.-pris* Faure.

### *Roanne.*

*Avoués.* Peurrière. Massard. Michon. Proncherie. Bonnabaud. Bedin. Portier. Barge fils. Villeret. Laurent fils. Chez. Bost fils.

*Notaires.* Guyot. Morillon. Lethier. Bouveyron. Dusauzei.

### *Saint-Etienne.*

*Avoués.* Fanget. Laroëre. Peyret aîné. Vacher. Pourrat. Pagnon. Foujols. Vier. Picon. Chasseignieux. Fromage fils. Mallassagny. Dupré. Bidault. Paullian.

*Notaires.* Arnaud. Deladret. Peyret jeune. Grubis. Serre. Peyron fils. Henry. Mey fils. Fuchez.

*Com.-pris.* Levavasseur. Montagnon.

LOIRE (HAUTE).

### *Brioude.*

*Avoués.* Bagès. Belmont. Borel. Couguet. Maillie. Salveton j^e^. Vidal. Touchebœuf. Héraud. Chomette. Jonquoy. Maigne.

*Notaires.* Grenier. Maigne. Marret-Salveton. Bertier. Audrande.

*Commiss.-priseur.* Feuillette.

### *Le Puy.*

*Avoués.* Liogier. Eyraud aîné. Vissaguet. Fabre. Langlade. Eyraud j^e^. Belledent. Montellier. Guillot. Borie. Mazon. Chouvi. Gineys. Souchon. Hilaire. Parrel. Besses. Eyraud. Michel. Souchon j^e^. Blanc.

*Notaires.* Durastel. Roussel. Assezat. Richon. Morin. Chaussende. Laurent. Félix. Laribette. Reymond-Charbonouze neveu. Mauras.

*Commiss.-pris.* Delom. Eyraud.

### *Yssingeaux.*

*Avoués.* Gailhard. Gueyffier. Champanhac. Chevalier. Sabot. Labatie. Duchamp. Bonnet.

*Notaires.* Pouzols. Delolm. Maurin. Gire.

LOIRE (INFÉRIEURE).

### *Ancenis.*

*Avoués.* Bongérard. Levaillant. Delaunay. Dubois.-Kerphilippe.

*Notaires.* Poupart. Rayer. Chéguillaume. Frogier.

### *Châteaubriant.*

*Avoués.* Bivaud j^e^. Lebreton.

*Notaires.* Aubin. Provoté. Legeard.

### *Nantes.*

*Avoués.* Bruneau de la Souchais. Carissan. Gicqueau aîné. Gicqueau j^e^. Maisonneuve. Pacquetau. Pihan-Dufeillay fils. Pouponneau. Taché. Bethuys. Pineau. Nau. Bar. Juguet. Ruel fils. Damourette. Couprie.

*Notaires.* Brard. Bousseau. Gicqueau. Dauphin. Debussy. Citerne. Jalaber. Jousset. Chesneau. Lebec. Simoneau. Dubois. Acquary. Dabin. Normand. Barailler. Touzeau. Brossard.

*Commis.-pris.* Delincé ✠. Grizolles. Fortin. Daniel. Salmon.

### *Paimbœuf.*

*Avoués.* Lucas. Huguet. Gouin. David.

*Notaires.* Gabou. Fouchard. Trastour.

*Commiss.-pris.* Laveant.

### *Savenay.*

*Avoués.* Menard. Ledoux. Larcher. Masson de Bellefontaine. Loquet.

*Notaires.* Berranger. Viollet-Dubreuil. Oger. Simon.

LOIRET.

### *Gien.*

*Avoués.* Havard. Maslier-Robert. Girard. Pandevant. Robert.

*Notaires.* Boutroux. Périer. Rapeau.

*Commiss.-pris.* Marchenoir.

### *Montargis.*

*Avoués.* Charton. Bourgeois. Fontaine. Giot. Pommier. Blanchet fils.

*Notaires.* Boursier. Jalouzet. Brucy. Verd. De Saint-Julien. Gandoüard-Pernet, *à Ferrière.*

*Commiss.-pris.* Colmier.

### *Orléans.*

*Avoués.* Marchand. Porcher. Franche-terre. Dufresne. Proust. Paul. Geoffroy. Ronceray. Géry. Denohe.

*Notaires.* Mestier. Amy. Courmont. Bioche. Bordas. Genty. Pelerin. Besnard. Fougeron. Porcher fils. Lepage fils. Jucquelier. Courtois. Lemoine. Cotelle. Cailleaux. Achet. Ploix. Laurent. Deroisin. Pelletier fils. Lucas. Rohier. N.....

*Comm.-pris.* Grison. Lanson. Moulin. Bioche. Chevallier.

### *Pithiviers.*

*Avoués.* Fernagu. Rodriguez. Popelin. Fascon. Violeine.
*Not.* Fontaine. Lanson, Tournemine.
*Commiss.-pris.* Fournier.

LOT.

### *Cahors.*

*Avoués.* Berton. Calmejane. Lantuejoul. Perié-Périque. Linol. Dubreil. Cayla. Mayzen. Carbonel. Marques. Vernhes.
*Notaires.* Carla. Bel aîné. Fournié (J.-L.). Fournié. (Amable). Salleles. Labie. Capmas. Bladinières. Vignals.

### *Figeac.*

*Avoués.* Rayssac. Serieys. Guary. Delclaux. Delvern. Daval. Teullié. Dusser.
*Notaires.* Coussieu. Debons. Houradou. Lapergue. Sirieys.

### *Gourdon.*

*Avoués.* Delcamp-Périé. Mazeyrat. Capmas. Vézès. Lamouroux. Bouygues. Corneilhan.
*Notaires.* Soulery, *certific.* Rey. Linol.

LOT-ET-GARONNE.

### *Agen.*

*Avoués.* Lacan. Bory. Champmas je. Dépau-Justin. Cantagrel. Cabadé fils aîné. Garin. Cassaigneau je. Michel fils.
*Notaires.* Chaudordy. Despans. Goux. Lhulier. Pinson. Augan. Belloc. Astié.

### *Marmande.*

*Avoués.* Lacombe père. Picard père. Maysonnade. Morin. Laffon. Larrieu. Pigousset.
*Notaires.* Faure. Laffiteau. Bérard.

### *Nérac.*

*Avoués.* Marcon. Mathisson. Roquaing. Faget. Durban. Larrat.
*Notaires.* Labat. Mellac Lasserre. N.....

### *Villeneuve-d'Agen.*

*Avoués.* Mazet. Maydieu. Fiton. Bruguière. Ducourneau. Garrigue. Bonnal (Félix). Aman. Mazet. Clède.
*Notaires.* Boscq. Lagolse. Rataboul. Rigal. Malauzet.

LOZÈRE.

### *Florac.*

*Avoués.* Comandré. Nadaliac. Cade. Valat. Villedieu. Rouvière. Rodier. Pascal. Teissonniere. Cord.
*Notaires.* Boyer. Faget.

### *Marvejols.*

*Avoués.* Durand. Chaleil. Liger. Astruc. Lafont. Sevène. Laurens. Gardelle. Michel. Feybesse.
*Notaires.* Sevene. Martin. Balez. Gazanhe.

### *Mende.*

*Avoués.* Portalier. Fabre. Guyot. Balmelle. Fayet neveu. Daudé. Gely. Vachin. Renouard. Jaffard.
*Notaires.* Chevalier. Guyot ✻ (T.). Martin. Plagnes. Monteils-Charpal.

MAINE-ET-LOIRE.

### *Angers.*

*Avoués.* Rabouin. Lepage. Marchais. Piquelin. Guibert (Cam.). Mauriceau.
*Notaires.* Pachaut. Brichet. Royer. Cosnier. Hébert de Soland. Lechalas fils. Hébert fils. Thomas. Paumart. Roussel. Avenant. Deschères.
*Commiss.-priseur.* Huet de Laboullaye. Boulanger. Perdrigeon.

### *Baugé.*

*Avoués.* Mongla. Dutier. Mauxion fils. Gouin. Liger.
*Notaires.* Meignan. Dutier. Poidevin. Rabeau.

### *Beaupréau.*

*Avoués.* Randouin. Defos. Tardiveau.
*Notaires.* Nicolle. Lallier.

### *Saumur.*

*Avoués.* Guigon. Carreau. Proust. Chevallier. Jahan.
*Notaires.* Frementier. Jouanne. Challopin. Peltier. Morry.
*Comm.-pris.* Gardou.

### *Segré.*

*Avoués.* Orgebin. Naintré. Baudouin. Lemercier.
*Notaires.* Aubert. Gaillard.

MANCHE.

### *Avranches.*

*Avoués.* Dubois. Soulâtre. Le Beurier. Delarue. Tullet. Lebourlier. Bereult. Turgot. Ameline. Le Limousin. Hersent. Foucher.

*Notaires.* James-Duhamel. Boudent.
*Commiss.-priseur.* Pézeril.

### *Cherbourg.*

*Avoués.* Duvivier. Chevrel. Hebert. Valognes Belin. Tharel.
*Notaires.* Morin. Bellet. Poret – la-Couture. Nicollet fils.
*Commiss.-priseur.* Lobuhotet.

### *Coutances.*

*Avoués.* Bernard. Dupont. Hamelin. Philippe. Grandin. Maillard. Des-devises-Dudezert. Rachinel. De St.-Jorres. Pinot. Leloutre. Tardif.
*Notaires.* Guillot. Piton. Brucourt.
*Commiss.-priseur.* Fastout.

### *Mortain.*

*Avoués.* Clouard. Bernard fils. Cordoën. Laisné-Basjardière. Mitainne. Amand. Robbes. Heurtaut.
*Notaires.* Queslier. Cambernon. Leroy.

### *Saint-Lô.*

*Avoués.* Savary je. Tassin. Poirier. Lemariey. Lainé. Bernard. Guelle. Groualle. Pouchin. Douchin. Lecocq.
*Notaires.* Rouelle. Gosselin. Girard.
*Commiss.-priseur.* Angot fils.

### *Valognes.*

*Avoués.* Motel. Leduc. Lesavourey. Marguerie. Othon. Allain. Bouchard - Desfontenelles. Leledy. Le Goupil. Ranselant. Macé.
*Notaires.* Langlois. Benoît. Samson.
*Commiss.-priseur.* Foucher.

MARNE.

### *Châlons-sur-Marne.*

*Avoués.* Grandamy. Sellier. Bonneville. Gobet. Copin. Robelin.
*Notaires.* Ecoutin. Arnould. Museux. Caquot. Changy.
*Commiss.-pris.* Royer-Museux.

### *Epernay.*

*Avoués.* Thierion. Leseur. Hébert. Porquet. Rittier. Paris. Oudet. Louis.
*Notaires.* Delachapelle. Le Clerq. Martin.
*Commiss.-priseur.* Durant.

### *Reims.*

*Avoués.* Begin. Henrat. Bouché-Faciot. Contant. Appert. Guenart. Barrois. Mora. Violar. Renier. Rassicod.
*Notaires.* Besnard – Duval. Griffon, *certificat.* Marguet. Dollé. Belin, *certificat.* Ponsinet. Bruge. Duplessis. Boulanger fils. Danton fils. Alloend-Bessand.
*Commiss.-priseurs.* Soudan. Delaunois. Duplaquet.

### *Sainte-Ménéhould.*

*Avoués.* Picart. Pierret fils. Melinette. Rouyer. Pelletier. Simon.
*Notaires.* Simon – Grandidier. Virot. Mathieu.
*Commiss.-priseur.* François.

### *Vitry-sur-Marne.*

*Avoués.* Corda fils. Addenet fils. Lenoble. Simon. Guédon. Vatel.
*Notaires.* Deschamps. Mangin. Jacquier. Steklet. Flye-Ste-Marie.
*Commiss.-priseur.* Battelier-Delaunay.

MARNE (HAUTE).

### *Chaumont.*

*Avoués.* Deshayes. Guyot ✳. Populus. Mareschal. Gayard. Bourcier. Colliot. Gerard. Petit.
*Notaires.* Louviot. Leclair. Delcey. Amyot. Gardien.
*Commiss.-pris.* Bouzenot.

### *Langres.*

*Avoués.* Picard. Walter. Parisot. Humblot. Vallot. Monniot. Garnier. Moris.
*Notaires.* Jourdheuille. Guené. Durand. Maladière-Montécot. Boucher-d'Argis.
*Commiss.-priseur.* Petitjean.

### *Wassy.*

*Avoués.* Bossut. Ragon. Geoffroy. Hatier. Michelin.
*Notaires.* Pissot. Chenu.
*Commiss.-priseur.* Hû, fils.

MAYENNE.

### *Château-Gonthier.*

*Avoués.* Lepecq. Bouchet. Houdmon. Bise.
*Notaires.* Gault. De Beaumont. Le Motheux. Martinet. Quinefault.
*Commiss.-pris.* Bachelier-Dubuisson.

### *Laval.*

*Avoués.* Lefebvre-Champorin. Gallery-Desgranges. Guedon. Guyard. Allouel.
*Notaires.* Rousseau. Josset. Néré. Meslay. Messant. Marteau fils. Fontaine. Manisse.

*Commiss.-pris.* Granger. Hureau aîné.

*Mayenne.*

*Avoués.* Lefevre-Cheverus. Gougis. Demées. Pays. Chatelain. Bourdon aîné.

*Notaires.* Coignard. Godefroy. Bourdon. Leroy. Gougis.

*Commiss.-pris.* Perdrigeon. Coudre.

MEURTHE.

*Lunéville.*

*Avoués.* Guibaut. Radès. Michaut. Antoine. Moreau. Guibal.

*Notaires.* Cosson. Ferry. Guerard. Jeannequin. Guibal. Laurens. Mangel.

*Commiss.-priseurs.* Mathieu. Chalot.

*Nancy.*

*Avoués.* Goutt. Petit-Jean. Collignon. Lang. Mengin j^e. Lecocq. Poirel. Martz. Clemeur. Thiriot. Godar. Lacombe.

*Notaires.* Glaudel. Noel. Guérin. Blancheur. Ferry. Michel. Bailly. Thiriot. Blaise. Charon fils. Lachasse. Duparge. Hainglaise.

*Commiss.-priseurs.* Lefebvre. De Courcelles. Bailly. Perrin.

*Sarrebourg.*

*Avoués.* Bougel. Gide. Louis. Maurice. Collignon. Adam.

*Notaires.* Henriet fils. Pécheur. Médicus fils.

*Toul.*

*Avoués.* Bouchon. Maire. Gilbert. Didelot. Klekèr. Picquant. Claude.

*Notaires.* Balland. Cordier ✠. Hussenet. Collin. Albert. Pariset.

*Commiss.-pris.* Thevenin.

*Vic.*

*Avoués.* Marcel. Mayeur. Thiriet. Cossins. Boulanger.

*Notaires.* Jacquel. Thomy. Bour.

MEUSE.

*Bar-le-Duc.*

*Avoués.* Mayeur. Labouille. Leglaive. Leblan jeune. Baillot. Jeantin. Berthemy. Desaux. Parisot.

*Notaires.* Pierre ✠. Paillot. Lecomte. Gillon. Houzelot.

*Commiss.-priseur.* Bannet.

*Montmédy.*

*Avoués.* Guiot. Jeantin. Mangin. Darbour. Humbert.

*Notaires.* Petitjean. Thiébaut.

*Commiss.-pris.* Noailles.

*Saint-Mihiel.*

*Avoués.* Hast. Plauté. Gand. Labouille. Larzillière. Larzilière jeune. Hémelot. Villaime. Bazoche. Baillencourt.

*Notaires.* Le Clerc fils. Labouillé fils. Pernet. Berteaux fils.

*Commiss.-pris.* Parisot.

*Verdun.*

*Avoués.* Madin. Mond père. Varaigne-Perin. Collinet. Jussy. Chadenet. Mondon fils. Bauot.

*Notaires.* Daunoy. Fabry. Barrault. Buzy.

*Commiss.-pris.* Laisney.

MORBIHAN.

*Lorient.*

*Avoués.* Le Guevel-La-Combe. Lebras. Jangillardais-Leleslé. Ollivier. Leblanc-Latouche. Delattre.

*Notaires.* Golinet. Deschiens père. Haye. Le Montagner.

*Commiss.-pris.* Legoarant.

*Ploermel.*

*Avoués.* Brénugat père. Leguével fils. Duportal-Lamotte. Lucas-Peslouan. Brénugat fils.

*Notaires.* Desgoulle. Brobant. Dinel. Macé.

*Pontivy.*

*Avoués.* Lorans. Carel. Lemouel. Daguillon fils cadet. D'Haucour fils ✠. L'Arbitre-Montferrand

*Notaires.* Collin. Daguillon fils aîné. Grobon. Yzopt fils.

*Commiss.-pris.* Violard.

*Vannes.*

*Avoués.* Montfort. Delalande. Claret. cadet. Rialan jeune. Boixel. Thomas-Ducordic. Jourdan. Hervo.

*Notaires.* Leclaire. Glais j^e. Hervieu. Marquer. Goujeon. Jollivet fils. Le Bouellec fils.

*Commiss.-pris.* Huchet fils.

MOSELLE.

*Briey.*

*Avoués.* Hieulle. Nivoy. Nicolas. Messin. Collignon. Thomas. Rollin.

*Notaires.* Bertrand. Pierron. Henry.

*Commiss.-pris.* Guillemin.

### *Metz.*

*Avoués.* Fouglair. Chevret. Lamarle. Mathieu. Woirhaye. Briard. Remond. Germain. Bing. Chatel.

*Notaires.* Mathieu. Rollin. Lemor. Guevel. Dilschneider. Baudouin. Roget. Berga. Lapointe. André. Purnot.

*Commiss.-pris.* Vattier. Bourguignon. Malines. Noizet.

### *Sarreguemines.*

*Avoués.* Dincher. Carton. Surget. Mangay. Thilloy. Rouff. Didiot.

*Notaires.* Boh. Boulanger. Dincher fils. Lacour.

### *Thionville.*

*Avoués.* Albert. Amiard. Cocheraux. Grand-Mange. Tailleur. Wirbel. Spire. Péan.

*Notaires.* Arnoult. Barrault. Deshayes. Marchal. Neveux.

*Commiss.-pris.* Péan.

NIÈVRE.

### *Château-Chinon.*

*Avoués.* Gautherin. Buteau. Hottet de la Place. Thevenet. Coquart aîné. Coquard jeune. Gautrelet.

*Notaires.* Rasse. Drouyn. Desmolins. Rochambeau.

*Commiss.-pris.* Montillot.

### *Clamecy.*

*Avoués.* Bouquerot. Boulu. Marchant. Ravault. Jullien. Pellault. Paillet. Sonnié-Moret, fils.

*Notaires.* Bouquerot. Anginiot. Villiers.

*Commiss.-priseur.* Decourt.

### *Cosne.*

*Avoués.* Marlot. Sochet. Venant. Vivien. Moilin. Thore. Saint-Martin. Thomas.

*Not.* Moineau. Planchard. Gonbereau.

*Commiss.-pris.* Sarriaut.

### *Nevers.*

*Avoués.* Sauvageot, aîné. Bonabeau. Cassard. Sauce. Meillet. Bobert. Martin. Lemoine. Faure-Beaulieu.

*Notaires.* Rolland. Robin. Lerasle. Rendu.

*Commiss.-pris.* Leclerc.

NORD.

### *Avesnes.*

*Avoués.* Wallerand. Beriot. Carton. Gobled. Maireau. Paul.

*Notaires.* Manouvrier. Guislin. D'Avoine. Georges. Aubry.

*Commiss.-pris.* Devise.

### *Cambrai.*

*Avoués.* Faille. Caudron. Mallet-Delahre. Durieux. Dienne. Legrand. Buzin fils. Fliniaux. Chomez.

*Notaires.* Tabary. Douay-Mallet. Leroy. Foulon. Béry. Piettre. Taquet. Savary. De Frémery.

*Commiss.-pris.* Bouly. Renard fils.

### *Douai.*

*Avoués.* Billet. Guiselin. Botto. Leroy. Vigneron. Noirot. Valin.

*Notaires.* Custers. Dutilleux. Allard. Becq. Galland. Capon. De Baillencourt, *dit* Courcol. Cœuret. Dancoisne. Valentin. Tarlier.

*Comm.-pris.* Deloffre. Poret-Carpentier. Brennes.

### *Dunkerque.*

*Avoués.* Lavoisier. Delattre. Hovelt ✻. Perard. Boutillier. Bonnel. Carpentier-Vausse. Tetut.

*Not.* Gastrique. Demeyer. Vaillant. Beck. Poulain. Van-Dewynckel aîné.

*Commiss.-pris.* Evrard. Naghel.

### *Hazebrouck.*

*Avoués.* Potier. Monet. Leleu. Pasquier. Duranel. Berteloot.

*Notaires.* Crépin. Vanderheyde. Waeterloot.

*Commiss.-pris.* Deberdt. Houvenaghel.

### *Lille.*

*Avoués.* Cousin. L. Desrousseaux. Desmazières. Dillies. Desrousseaux (J. B.). Louage. Doutreligne. Hurtrel. Duchaufour fils. Prioux. Cousin.

*Notaires.* Coustenoble. De Hau. Defontaine. Delahaye. Delerue. Desrousseaux. Doyen. Leroy. Salembier. Thery. Carlier. Serrurier. Dujardin. Dehau (F.-A.-J.-J.). Gruloy. Musias. Desmottes. Duhameau.

*Commiss.-pris.* Vendroux. Delfosse. Normand. Olivier. Ducoroy-Fernet.

### *Valenciennes.*

*Avoués.* Royer. Defoy. Martin. Vas-Leroy. Revel.

*Notaires.* Dupire. Mabille. Roland. Dufont. Lefebvre. Guislain. Paillard. Dugimont. Lebret. Carpentier fils. Beauvois.

*Commiss.-pris.* Laplace. Rhoné. Remy.

OISE.

### *Beauvais.*

*Avoués.* Devimeux. Lamothe. Pizier. Pigory. Canard. Altette. Brancard. Chevereau. Wallet. Doviller. Rayé. Berthon.

*Notaires.* Dumont. Flye. Delacroix. Vincent. Saint-Léger.

*Commiss.-pris.* Tellier. Grison.

### *Clermont.*

*Avoués.* Fégueux-Duplessier. Pollet. Seillier. Danicourt. Vuillemot. Wimy. Bertin. Censier.

*Notaires.* Delaplace. Blanchet. Lefebvre.

*Commiss.-pris.* Levasseur.

### *Compiègne.*

*Avoués.* Viet. Anceaux. Sorel. Debacq. Laurent. Lignereux. Porlier.

*Notaires.* Le Grignoux. Barbé. Decrouy. Creté. Pottier.

*Commiss.-pris.* Orget.

### *Senlis.*

*Avoués.* Grenier. Dufay. Regnard. Durantin. Bezout. Dufour. Bousset. Sallé.

*Notaires.* Dervillé. Guibourg. Dupuis. Marge. Le Roux.

*Commiss.-pris.* Morise.

ORNE.

### *Alençon.*

*Avoués.* Le Bec-Chatel. Hommey-Margantier. Mallard. Lherminier. Chevreuil. Pasquier. Cordhomme Hamel. Lâne.

*Notaires.* Honmey. Masson. Foucqueron. Meurger.

*Commiss.-pris.* Lemire. Poitrineau.

### *Argentan.*

*Avoués.* Mouchard-Bonmartel. Chaumont. Leguerney. Malfilâtre Chandelier. Cheradame. Genu. Benjamin. Lainé-Lonpré. Lainé-Courville. Morard. Germain.

*Notaires.* Lautour. Bernier.

*Commiss.-pris.* Noblet.

### *Domfront.*

*Avoués.* Petron. Broquet. Guillais. Guilmard. Perrier. Thebert. Letard. Le Marqua.

*Notaire.* Roncier.

*Commiss.-pris.* Labbé.

### *Mortagne.*

*Avoués.* Bailly. Blondel. Gohyer. Got. Viot. Watel. Le Vonl. N. . . .

*Notaires.* Bail fils. Brideau.

*Commiss.-pris.* Boussard.

PAS-DE-CALAIS.

### *Arras.*

*Avoués.* Martin. Vahé. Desprez. Vaast. Delair. Deladerriere. Pottier. Hallo. Boutry. Thibault. Delavallée. Martin. Aubron. De Beaumont. Poitart.

*Notaires.* Lenglet. Deron. Arnouts. Bollet. Lantoine. Hovine. Toursel. Deladerriere. Izambard. Furne.

*Commiss.-pris.* Libersale. Braine.

### *Béthune.*

*Avoués.* Lequien. Delautel. Delaunay. Maniez. Boucry de S.-Venant. Peltier fils.

*Notaires.* Dufresne. Hulleu. Hurbiez. Herreng. Debaillencourt.

*Commiss.-pris.* Hulleu.

### *Boulogne.*

*Avoués.* Noel. Quandalle. Leducq. Deslandes. Caux. Lecointe. Leleu. Bourée.

*Notaires.* Dacquin. Déricault. Hamy. Dutertre fils. Thomas.

*Commiss.-pris.* Dutertre fils aîné.

### *Montreuil.*

*Avoués.* Desteuque. Dobercourt aîné. Dubocquet. Dobercourt jeune. Hamille. Defrance. Delye.

*Notaires.* Brulé. Delhomel. Poultier.

*Commiss.-priseur.* Roussel.

### *Saint-Omer.*

*Avoués.* Degrave. Bonnard. Marin (D.). Bailly. Dubrœucq ✻. Guilleman. Vitse. Longuémaux. Tible. Ramonet.

*Notaires.* Vantroyen. Thuillier. Poterie. Roels Fournier. Obry. Baroux. Lefebvre.

*Commiss.-pris.* Malet. Révillon.

### *Saint-Pol.*

*Avoués.* Faguet. Lambert. Lefebvre. Sta. Cressent. Tible.

*Notaires.* Loquet. Ansart. Délapes. Maillard. Lambert.

*Commiss.-pris.* Didier.

PUY-DE-DÔME.

### *Ambert.*

*Avoués.* Barry. Leblanc. Rimbaud. Buy. Durif. Fouilhoux-Vimal Lavigne. Armilhon. Pacros-Bravard. Couchard. Bernard. Dezande. Viallard. Pradier-Pourrat.

*Notaires.* Crosmarie. Lavigne. Tournilhas.

### *Clermont.*

*Avoués.* Labessière. Imbert. Mege. Fleury Bonnefoy. Violle. Laroche. Bouchet. Bonjour. Johannel. Roddier. Lachaise. Pellissière. Poncillon. Benoy. Bayle. Grimard. Vidal. Lamy. Larbaud.

*Notaires.* Astaix. Boutal. Chassaigne. Devoucoux. Chandezon. Roddier. Debert. Bergier. Cavy. Mabru. Fabre.

*Commiss.-pris.* Baron.

### *Issoire.*

*Avoués.* Malbet. Dalbine. Cougoul. Lemoine. Triozon. Viallard. Chandeze. Charles. Girard. Sauret. Bory. Albanel. Autheroche. Fouret.

*Notaires.* Plantade. Bletterie. Clément. Verny. Grenier.

### *Riom.*

*Avoués.* Defaye. Boyer. Bonjean. Bitton. Parry. Manneville. Ardenne. Fournier. Baynard. Nony. Cromarias. Chassaing. Boisson. Couchard.

*Notaires.* Verny-Lamothe. Durif. Hebrard. Bonville. Marie. Tissier. Pougheon. Amat.

*Commiss.-priseur.* Allary.

### *Thiers.*

*Avoués.* Gonin. Granjeon-Giraud Clavel. Bellein. Delotz. Giraud. Dubien. Gaubert. Gonin-Foure.

*Notaires.* Gourbine. Andrieux. Granjeon. Courcon. Bellein.

PYRÉNÉES (BASSES).

### *Bayonne.*

*Avoués.* Julien. Bellevue. Barat. Capdepont. Damestoy. Bailac. Latour. Sublet.

*Notaires.* D'Hiriart. Lesseps. Duhalde. Vidal. Damborgez.

*Commiss.-pris.* Bathedat. Labarthe.

### *Oleron.*

*Avoués.* Capdestaing. Lacaze. Gouez. Domecq. Hillon. Lagarde. Lapagesse. Bambalère fils cadet. Maury. Carrey.

*Notaires.* Darbelit. Danglade. Pourtau-Pene.

### *Orthez.*

*Avoués.* Bordenave. Bernardbeig. Crabos. Lostalot. Dufau. Brincas. Bergeras. Loustaunau fils. Dufourc.

*Notaires.* Poumies. Despagnon. Loustau.

### *Pau.*

*Avoués.* Claverie. Philipon. Cuyalaa. Hatoulet. Capdepon. Loubix. Duclos. Duplaa. Duclos cadet. Batsalle. Claverie fils. Berdoulet, *dit* Poumata. Lahitte.

*Notaires.* Legros. Sorbé. Brascon. Mourcu. Rigoulet. Sempé.

### *Saint-Palais.*

*Avoués.* Carsuraa. Roussel. Basterreix. Lagarde. Riveron. Prat. Darthèz(F.). Campistrous.

*Notaires.* Dilor. Bordenave. Diriart.

PYRÉNÉES (HAUTES).

### *Bagnères.*

*Avoués.* Borgella. Pailhé. Blagean. Cardeilhac. Lariolle. Tajan. Lasserre. Montagut. Trésarrieu. Carrère

*Notaires.* Lias. Frechou. Forpomès. Dumoret, fils.

### *Loudres.*

*Avoués.* Sassere. Lacrampe. Capdevielle. Duffau. Vergès. Soult-Sarrat. Ducas. Carret.

*Notaires.* Bordenave. Claverie.

### *Tarbes.*

*Avoués.* Dartiguenave. Manaut. Jacomet. Cazabonne. Artiguenave. Pujo. Corbin. Maumus. Duprat. Claverie. Dabat. Castelnau.

*Notaires.* Guichard. Dimbarre. Daléas. Cabiran Dastas. E. Partarrieu.

*Commiss.-priseurs.* De Rivals. Courtade.

PYRÉNÉES ORIENTALES.

### *Céret.*

*Avoués.* Fedié. Tisané. Chauvenet. Tixa. Barrera-Mouza.

*Notaires.* Sitger. Companyo-Miro. Companyo-Ribes.

### *Perpignan.*

*Avoués.* Ramon. Bonnet. Amanrich. Picas. Saisset. Valès. Pascal. Bosch Costa. Garau. Noguès.

*Notaires.* Ferriol-Tardiu. Tastu. Serra. Fabre. Janme, fils. Domenech. Castelo. Boluix.

### *Prades.*

*Avoués.* Circan-Roca. Jacomet. Bonet Jean Circan. Galaud Pallarès.

*Not.* Bordes. Felip. Lavall. Paris.

RHIN (BAS).

### *Saverne.*

*Avoués.* Arth. Bernhard. Gast. Donnat. Schaller. Laporte. Linder. Drion.

*Not.* Ostermann. Kien. Lombardini. Chable.

*Commiss.-priseur.* Monet.

### *Schélestadt.*

*Avoués.* Lambla. Dispot aîné. Dorlan. Pennarun. Dispot jeune. Vatin. Corhumel. Müller. Schwind.

*Notaires.* Noll. Doyen. Fabry. Langenbacher.

*Commiss.-priseur.* Guillang.

### *Strasbourg.*

*Avoués.* Lauth. Momy. Engelbach. Lœmmerman. Dietrich. Klauhold. Bloechel. Gebhardt. Detroyes. Doss. Weiss. Schneegans. Valentin. Theis. Ackermann. Eissen. Stœber.

*Notaires.* Wengler, *certific.* Zimmer. Lacombe, *certific.* Stœber. Bremsinger. Rencker. Hickel. Lex, *certifi* Schreider. Weigel. Grimmer aîné Triponé, *certificat.* Hatt. Grimmer jeune Lange.

*Commiss.-priseurs.* Goubert. Guérin. Fuhrmann. Krafft.

### *Wissembourg.*

*Avoués.* Bauer. Buchholtz. Held. Schimmer. Zay. Pugnière. Lentz. Kohl.

*Notaires.* Lentz. Lichtenberger. Westercamp.

RHIN (HAUT).

### *Altkirch.*

*Avoués.* Cordioux. Brellmann. Bornèque. Thierry ✻. Ritter. Rischmann. Wendling. Rey.

*Notaires.* Amberger. Cayot. Rothéa. Risacher.

### *Belfort.*

*Avoués.* Boillot. Gannevat. Keller. Nizole. Berthold ✻. Antonin. Ecoffet fils.

*Notaires.* Degé. Triponé. Erard. Keller.

*Commiss.-priseur.* Bony.

### *Colmar.*

*Avoués.* Rollat. Bourgeois. Kessler. Ostermeyer. Hillenmeyer. Doyen. Fuchs. Cherrier. Marula. Ackermann. Keller. Zehler.

*Notaires.* Heisser. Fuchs. Rencker. Schwindenhammer. Mathieu-S.-Laurent.

*Commiss.-priseur.* Commerson.

RHÔNE.

### *Lyon.*

*Avoués.* Balley. Souchon. Hôpital. Duchêne aîné. Duchêne jeune. Bert. Maublanc. Teste. Cœur. Durand-Fornas. Coulet. Morin. Durand (François). Cabaud. Biferi. Flachat. Denis. Ducreux Jullien. Pericaud. Gonon. Foudras. Bellissent. Fuchet. Pignard. Luc. Blanc jeune. Arnoux. Condamin. Phelip. Bros jeune. Raquin. Quentin. Laurencon. Lafont. Yvrad. Richard. Hardouin. Deblesson. Bros fils.

*Notaires.* Pré. Tavernier. Nepple. Carville. Sain. Lecourt. Rouer. Laubreaux. Guillermin. Morellet. Farine. Charbogne. Casati. Jouannon. Beluze. Couet. Rosier. Coste. Laforest. Charvériat. Bonnevaux fils. Joannon (Arthur). Viennot fils. Decomberousse. Laforest. Ducruet. Alliod. Chazel fils. Crochet. Berrod. Rruyne.

*Commiss.-priseurs.* Rousset. Razurel. Renther. Blanc.

### *Villefranche.*

*Avoués.* Deville. Boiron. Chanrion. Derivoire fils. Saint-Cire. Aucour. Marin. Pertinand. Desmaze. Guillard fils. Teillard.

*Notaires.* Plasse. Peyré. Bonnefond fils. Chervet.

*Commiss.-pris.* Lagrange.

SAÔNE (HAUTE).

### *Gray.*

*Avoués.* Verpy. Patenaille. Versigny aîné. Versigny cadet. Sugier. Berthier. Pariset. Rigal.

*Notaires.* Gautherot. Jouart fils. Cornet. Voilliard. Courbet cadet.
*Commiss.-priseur.* Barbier.

### *Lure.*

*Avoués.* Grandmougin ✻. Léné. Jourdain. Begue. Mulot. Begey. Begeot. Theurey.
*Notaires.* Grosbert. Richard.

### *Vesoul.*

*Avoués.* Guerrin. Malterre. Petit-clerc, fils cadet. Fonclause. Thiaut. Joint. Boursette. Dodman. Meillier. Pigeon. Maney.
*Notaires.* Bailly. Petit-Clerc. Dubost.
*Commiss.-priseur.* Henry.

SAÔNE-ET-LOIRE.

### *Autun.*

*Avoués.* Pinard père. Gibassier. Croisier. Latour. Demommerot. Bozut. Moreau. Hallée. Baron (Den.). Baron (Jacq.).
*Notaires.* Potier. Sauvageot. Devoucoux. Verger. Zeller.
*Commiss.-priseur.* Revenu aîné.

### *Châlons-sur-Saône.*

*Avoués.* Maurice. Galopin. Cheminot. Romand. Jacque. Buy. Bertrand. Magnien. Beaumé. Chevreau fils. Desaint. Pugeault. Reboul.
*Notaires.* Girard. Granjon. Grassot fils. Magnien. Richard. Mattey. Brunet. Chaffotte.
*Commiss.-priseur.* Vincent.

### *Charolles.*

*Avoués.* Boulet. Deshaires. Laugrand. Désautels. Deschaintre. Malherbe fils. Josserand. Perrin fils. Maire. Prudhon. Copinet. Louvrier.
*Notaires.* Gayet (Cl. P.). Désautels. Joly. Emillaud. Gayet.

### *Louhans.*

*Avoués.* Coulon aîné. Coulon le jeune. Ducheneau. Gruard. Boutelier. Demole. Bertholomey. Lagrange fils.
*Notaires.* Maubey. Godefroy. Guillemin. Coulon. Duchesneau fils.

### *Mâcon.*

*Avoués.* Protat. Villars. Meziat. Lapalu. Defranc. Boitard. Pelletier. Revol. Ronot. Beau. Clément. Crozet. Ferrand. Delavaivre fils. Repey. Bonnetain. Bourrette. Chuinague. Sambin fils.
*Notaires.* Desrayaud. Foillard. Fousset. Garnier. Courtaut. Patissier. Pic Bonnet.
*Com.-pris.* Genetet aîné. Robin.

SARTHE.

### *La Flèche.*

*Avoués.* Lelasseux. Rivière. Pezé. Richard. Abot. Papigni.
*Notaires.* Baratte. Lelasseux jeune. Panneau. Lépingleux.
*Commiss.-priseur.* Chalette.

### *Mamers.*

*Avoués.* Duprey. Massard. Berruyer. Béjon. Godefroy. Leroux.
*Notaires.* Bienvenu fils. Boucher. Moudrel.

### *Le Mans.*

*Avoués.* Turbat. Basse. Chevalier-Delaunai. James. Ravard. Davoust-Langotière. Lecouteux. Gougeon.
*Notaires.* Mauboussin. Martigué. Chapelain. Duparc. Cochelin jeune. Vidal. Maricot. Bidault. Jadin. Auguy. Lebarbier.
*Commiss.-pris.* Dreux. Gillet. Bedel.

### *Saint-Calais.*

*Avoués.* Bazin. Archambault. Lecerf.
*Notaires.* Ignard. Charbonnier.

SEINE.

### *Paris.*

*Voyez* les Avoués, page 751.
— les Notaires, p. 765.
— les Commiss.-Priseurs, p. 768.
Pour les Notaires des cantons ruraux du département de la Seine, *voyez* page 762 *et suiv.*

SEINE-ET-MARNE.

### *Coulommiers.*

*Avoués.* Marchand. Maricot. Noël-Desmarchais. Degas. Goret (Aug.). Sorelle.
*Notaires.* Despommiers. Bossu. Parnot fils.
*Commiss.-priseur.* Gauthier.

### *Fontainebleau.*

*Avoués.* Morel jeune. Desegrave. Dupré. Lemoine. Paty.
*Notaires.* Lemoine. Bernard. Chavepeyre.
*Commiss.-priseur.* Hamel.

### *Meaux.*

*Avoués.* Fontaine. Poittevin. Pottier. Rougeron. Benoît. Lesur.
*Notaires.* Maciet. Tassu. Robinet. Fauvelle. Lecœur, *à Quincy.*
*Commiss.-pris.* Dutillar.

### *Melun.*

*Avoués.* Prochasson. Cusin. Bos. Passeleu. Empereur. Duclos. Nancey fils.
*Notaires.* Gresy. Bernard de la Fortelle. Desprez. Baulant. Vienot. Pierson.
*Commiss.-pris.* Dumanchin. Beaudel.

### *Provins.*

*Avoués.* Leriche. Bourquelot. Millet. Chevalier. Mattelin.
*Notaires.* Garcet. Sollier. Picou. Alban. Gervais.
*Commiss.-pris.* Genisson.

SEINE-ET-OISE.

### *Corbeil.*

*Avoués.* Choquet. Salmon. Leblanc. Magniant. Piat.
*Notaires.* Jozon. Lerambert. Tournant.
*Commiss.-pris.* Moynat.

### *Etampes.*

*Avoués.* Gudin. Sedillon. Gambrelle. Viollette. Grattery.
*Notaires.* Venard. François. Dramard.
*Commiss.-pris.* Banouard.

### *Mantes.*

*Avoués.* Grippierre. Gautier. Andrieu. Croix. Sohier. Bailly. Chevallier.
*Notaires.* Morand. Renouard-Menneville. Dalkat.
*Commiss.-pris.* Lefrançois.

### *Pontoise.*

*Avoués.* Gouffé. Coulbeaux. Duval. Allain. Tavernier. Cécille.
*Notaires.* Delacour. Beslay. Ragon. Mondain. Lamy. Dambry, *à l'Ile-Adam.*
*Commiss.-pris.* Mesnier, aîné.

### *Rambouillet.*

*Avoués.* Malgras. Aubry. Ledier. Renoult. Mallet.
*Notaires.* Racine. Percheron.
*Commiss.-pris.* Dagron.

### *Versailles.*

*Avoués.* Percheron. Gauthier fils. Benoist. Simonnet. Le Sieur. Marcillac. Yvert Bruyant. Cousin. Couverchel. Samson. Vivaux. Ploix. Le Beau. Galot.
*Notaires.* Huvé. Soissons. Duverger-Devilleneuve. Demay. Delapalme.
*Commissaires-pris.* Thevenin. Duvernoy. Bordier.

SEINE-INFÉRIEURE.

### *Dieppe.*

*Avoués.* Provost. Millet. Herrier. Halluin Binet. Duval. Venard. Guérin. Delamotte.
*Notaires.* Le Guest. Lapierre. Binet.
*Commiss.-pris.* Gaudry.

### *Le Hâvre.*

*Avoués.* Lefebvre. Dénouette fils. Hamel. Vastel. Toutain. Vieillot. Berthemé-Duchesne. Berryer. Griveau.
*Notaires.* Palfray. Carré. Le Bourgeois. Boursy.
*Commiss.-pris.* Desbouillons. Bossière.

### *Neufchâtel.*

*Avoués.* Le Roux. Semichon. Troche. Gobin. Bouissent. Duhamel. Levarlet. Decorde.
*Notaires.* Duval. Havet. Tabur.
*Commiss.-pris.* Varengue.

### *Rouen.*

*Avoués.* Houache. Hardy. Trajin. Bourgois. Lambert. Délié. Saint-André. Dubois. Gouellain. Dedessulamare. Daviel. Lange. Gosset. Chesneau ✠. Renard. Caron. Le Rebours. Lemonnier. Sereville (Pierre). Doré. Legrix fils. Dupray. Giguel. Normand.
*Notaires.* Varengue. Lequesne. Lefebvre. Ricquier. Le Marechal. Delabarre. Hébert. Bligny. Accard. Le Bourgeois. Chicot. Moinet.
*Commiss.-pris.* Georgemé. Galli fils. Daviel Vauchel. Michelet. Taillandier.

### *Yvetot.*

*Avoués.* Noel. Decaindry. Lemaréchal. Jourdain. Marchand. Binet. Aubert.
*Not.* Pécuchet. Pécuchet (Pom.). Leblond.
*Commiss.-pris.* Saint-Requier.

SÈVRES (DEUX).

### *Bressuire.*

*Avoués.* Ducrocq. Bousi père. Boussi fils. Aubin. Cripellier.
*Notaires.* Barrion ✠. Bramger. Deforge.

### *Melle.*

*Avoués.* Naudeau aîné. Thoreau-la-Salle fils. Richard. Naudeau jeune. Lévesque. Belloteau.

*Notaires.* Delaubier. Bonnet. Thoreau-La-Salle fils puîné. Main.

### *Niort.*

*Avoués.* Guérineau. Bernard. Gaillard. Tirant. Rondier. Proust. Meunier.

*Notaires.* Pougnet. Moriceau. Groizard. Creuzé. Bonneau (F.-V.). Faucher. Delalande. Vincent.

*Commiss.-pris.* Pougnet jeune.

### *Parthenay.*

*Avoués.* Bernardeau. Audebert. Fruigneau.

*Notaires.* Bernardeau. Ardouin. Guilhaud. Dardillac. Jouffrault.

*Commiss.-pris.* Bernardeau.

SOMME.

### *Abbeville.*

*Avoués.* Bachelier. Duguevre. Macqueron. Beauvarlet. Dumas. Boucher. Depoilly. Dassonville. Grené.

*Notaires.* Devismes. Wallois. Vaquez. Gattoux. Lannier. Depoilly. Lenglet.

*Commiss.-pris.* Delafosse. Vaquette.

### *Amiens.*

*Avoués.* Dumeril. Machart fils aîné. Descroix. Mitiffeu. Damade. Bouthors. Fresnoy. Obry. Anselin. Deblaye. Destré. Morel. Baudeloque. Mille. Salmon. Vallée.

*Notaires.* Delattre. Janvier. Vion. Breuil. Lesur. Dournel. Brajeux. Lyon. Dubois Crampon. Tournières. Allart.

*Comm.-pris.* Quatresols. Poullain. Bollet.

### *Doullens.*

*Avoués.* Vast. Goyer de Sennecourt. Marquis. Lefebvre ✠. Paillat.

*Notaires.* Thuillier. Lemonnier.

*Comm.-priseur.* Robiquet.

### *Montdidier.*

*Avoués.* Denisart. Bullot. Baudelocque. Bleriot. Pucelle – Desormeaux. Labordère.

*Notaires.* Pillon. Spiral. Demonchy.

*Comm.-priseur.* Le Conte.

### *Péronne.*

*Avoués.* Letellier. Cadot. Ducastel. Danicourt jeune. Fresson. Villemant. Gonnet. Blondeau.

*Notaires.* Danicourt. Rossignol. Hangard. Fresson. Gonnet.

*Comm.-priseur.* Cousin.

TARN.

### *Alby.*

*Avoués.* Bole. Boyer. Esquilat. Viguier. Rodiere. Foulquier. Thiery. Sudre. Lagard. Tarroux.

*Notaires.* Cavalié, fils. Boudet, père. Julia. Cartagné cadet. Pezeu.

### *Castres.*

*Avoués.* Azais. Enjalbert. Sers. Hilaire. Alba. Rouanet. Dejean. Nègre. Alba-Lasource. Derrouch.

*Notaires.* Azais. Tailhades. Vincens. Combes. Ducarla.

### *Gaillac.*

*Avoués.* Hugonet. Malgouyre. Demurs aîné. Duboys. Mercadier. (Paul) Andrieu. Vignal.

*Notaires.* Demurs (Victor). Meréadier (Benj.). Miquel.

### *Lavaur.*

*Avoués.* Buffeteau. Fourès. Cambefort. Daguilhon-Gustave. Foulquié.

*Notaires.* Moré. Audouy. Loupiac.

TARN-ET-GARONNE.

### *Castel-Sarrasin.*

*Avoués.* Constans père. Dirat. Regis. Grabié aîné. Patron. Maury. D'Alaux.

*Notaires.* Fontanié aîné. Calmettes aîné. Pebernad. Grabié jeune.

### *Moissac.*

*Avoués.* Cabanès. Cayrou. Chabrié. Izernes. Dalquié. Filhol. Tinel.

*Notaires.* Rataboul. Colombié. Fieuzal. Romiguières.

### *Montauban.*

*Avoués.* Viguié. Mallet. Prevot. Lugol. Pellet. Delpech. Boé-Lalévie. Sarrat fils. Mallet jeune.

*Notaires.* Delteil ✠. Latreille-Olivier. Solon. Franceries. Lacaze-Dori. Martin fils. Martin aîné. Cambon.

*Comm.-priseur.* Leclerc.

VAR.

### *Brignolles.*

*Avoués.* Maquan. Trucy. Rougiers. Gérard. Arnaud. Melan. Diouloufet.

*Notaires.* Gautier fils. Clavier.

### *Draguignan.*

*Avoués.* Laugier. Gattier. Cartier.

Autran. Blanc. Audiffret. Poulle(E.). Pellicot. Poulle (F.). Espitalier.
*Notaires.* Roque. Senglar.

### *Grasse.*

*Avoués.* Girard. Bayle. Giraud. Maure. Mouton Roubaud. Bruery. Rigaud.
*Notaires.* Fabre. Perrole. Martelly. Chabert. Bertou.
*Commiss.-pris.* Philipe.

### *Toulon.*

*Avoués.* Martini. Verse. Reverdit. Broquier. Senès. Arène. Audibert. Coulomb. Thouron. Marroin cadet. Pezilla. Monoyer.
*Notaires.* Aube. Silvestre. Verguin. Senès. Aune. Juglard. Charles. Fournier. Lesperon.
*Comm.-priseurs.* Fanton. Nègre.

VAUCLUSE.

### *Apt.*

*Avoués.* Pin. Illy. Bremond. Guillibert. Seymard.
*Notaires.* Gaufridy. Fage. Guillibert. Pin. Mézard.

### *Avignon.*

*Avoués.* Bouvet. Dupuy. Teste. Pinatelli. Vitalis ✻. Sagnier. Roman. Liotard. Devèze. Verger ✻. Gondois.
*Notaires.* Pons. Richard. Blaze. Quinquin. Jeaume. Barbeirassy. Gaudibert. Bosse. Michaëlis. Roland fils.
*Commiss.-pris.* Perraud.

### *Carpentras.*

*Avoués.* Boudou. Romette. Monier. Masson. Romette jeune. Juvenal. Floret. Ravoux.
*Notaires.* Barrière. Ravoux. Martin. Imbert. Boudou. Moullard. Eydoux fils.

### *Orange.*

*Avoués.* Dumas. Monier. Nogent. Paillet ✻. Baratier. Barjavel. Bayle. Bouvier. Coste. Mazade. Giraudy.
*Notaires.* Durand. Meyssonnier. Castion. Dugat.

VENDÉE.

### *Bourbon-Vendée.*

*Avoués.* Tortat. Rigourdain. Robert-Dubreuil. Moreau. Louvrier.
*Notaires.* Menardeau. Guitton. Gautier.

### *Fontenay-le-Comte.*

*Avoués.* Brechard. Monnier. Libaudière. Martineau ✻. Guery. Espierre.
*Notaires.* Cartron. Couguand. Girard. Millouin. Vinet.
*Commiss.-priseur.* Chanson.

### *Sables-d'Olonne.*

*Avoués.* Delange. Alizart. Petiteau. Pertuzé.
*Notaires.* Giraudin. Louineau. Regain.

VIENNE.

### *Chatellerault.*

*Avoués.* Pleignard. Contreau. Mereau. Drouault-David. Hipolyte-Savatier. Hérault.
*Notaires.* Auger. Durand. Gallet. Fradin. Chateau.
*Comm.-pris.* Faulcon. Marigny.

### *Civray.*

*Avoués.* Gaultier. Serph (Ed.). Bellot. Malapert. Blais. Serph (F.). Parat. Vaillant.
*Notaires.* Serph jeune. Bonnin. Pichot. Serph. Daveaux.

### *Loudun.*

*Avoués.* Jolivard. Balleyguier. Dergouge. Dubourg-Sivainée. Periot.
*Notaires.* Girard. Chesnon. Herbault. Gaillard-Confex. Vinée.

### *Montmorillon.*

*Avoués.* Vrignaud. Hoc-Laforest. Cherbonnier. Betoulle. Patin.
*Notaires.* Pellegrain-Délaize. Robin. Alizard. Peyrot.

### *Poitiers.*

*Avoués.* Gennet. Piorry. Chevallier. Durand. Demarçay. Penchaud. Rouillé fils. Moricheau-Beauchamp. Métay. André. Lenoir. Julienne.
*Notaires.* Piorry. Bonnin. Gras, *certificateur.* Tripart, *certificateur.* Leriget. Bernard. Guiot, *certificateur.* Bert.
*Comm.-priseurs.* Mercier. Vanheddeghem.

VIENNE (HAUTE).

### *Bellac.*

*Avoués.* Fuzibay-Lafond. Lacroy. Debelleix. Dunoyer. Thomas. Mativat. Lafond Matias.
*Notaires.* Bastier. Dunoyer. Gratey-rolle fils.

### *Limoges.*

*Avoués.* Guitard. Mousnier aîné. Mouret j^e^. David. Jouhanneaud. Bac Fromant. Deperet. Lansade. Bigaud Mouret aîné. Pergaud. Robert. Talabot. Marchandon.

*Notaires.* Guerin-Lezé. Bardy. Descoutures. Malevergne-Lafaye. Baju. Moreliéras fils. Truol-Beaulieu. Tanchon.

*Comm.-priseurs.* Deschamps. Lacugne.

### *Rochechouart.*

*Avoués.* Goursaud-Dumazé fils. Laurent-Desplaces. Teillot. Gros-Deveau. Chatenay. Descubes.

*Notaires.* Beaudequin-Champauvi fils. Barret. Reytier. Tenant. Faucher.

### *Saint-Yrieix.*

*Avoués.* Duclaud. Bussière. Dévalois. Methout. Sylvain. Deschamps.

*Notaires.* Dulery. Mazard. Crozetière. Maleix fils. Moreau.

VOSGES.

### *Epinal.*

*Avoués.* Maurice. Colin. Tihay. Meugeot. Lehec.

*Notaires.* Legros. Denis. Bannerot. Gerbaut. Claudel.

*Comm.-priseur.* George.

### *Mirecourt.*

*Avoués.* Rellot. Bastien. Ferry. Contal. Derise. Fremiot.

*Notaires.* Pottier. Laprevote. Simonin. Tassard.

*Commiss.-pris.* Buffet.

### *Neufchâteau.*

*Avoués.* Daide. Najean. Fleurey. Durand. Barret. Masson. Gaudez. Millot.

*Notaires.* Edme. Decosse. Regnauld.

*Comm.-priseur.* Peru.

### *Remiremont.*

*Avoués.* Borgnier. Toequaine. Claudel. Mathieu.

*Notaires.* Rol. De Bruyère. Noël. Didier. Georgel.

*Commiss.-pris.* Tisserand.

### *Saint-Dié.*

*Avoués.* Cherrière. Peccatte. Blondin Balland. Didion. Barthélemy. Lebeau. Ferry.

*Notaires.* Arragain. Demontzey. Poussardin. Thurin. Galmiche.

*Comm.-priseur.* Dieudonné (Joseph).

YONNE.

### *Auxerre.*

*Avoués.* Marey. Tiget-Des-Aubris. Flandin. Mathieu. Legueux. Chevillot. Martin. Salomon. Bert.

*Notaires.* Duplessis. Chauvelot. Piétresson. Delaage. Planson.

*Comm.-priseurs.* Duchemin. Rvolet.

### *Avallon.*

*Avoués.* Barbe. Brunet. Poulin. Guyard. Vaury. Thébault. Febvre. Houdaille.

*Notaires.* Houdaille. Thibault. Rameau. Barbotte. Ravisy.

### *Joigny.*

*Avoués.* Parisot. Lacam. Philbert. Saulin. Deshayes. Bernard.

*Notaires.* Thibault. Legros. Dezerville.

*Commiss.-pris.* Colinet-Duvaldreux.

### *Sens.*

*Avoués.* Montet. Landry. Berthelin fils. Regnault. Pignon. Debruge.

*Notaires.* Ancelot. Chaudenier. Leroux. Transon. Chaulay. Vicherat.

*Comm.-priseurs.* Avron. Vassal.

### *Tonnerre.*

*Avoués.* Cherest. Belnet. Rétif. Marquis. David. Chéron.

*Notaires.* Barbier. Soisson.

*Comm.-priseur.* Lepage.

# SECTION VI.

## *Tribunaux de Commerce.*

Chaque tribunal de Commerce est composé d'un Juge Président, de Juges et de Suppléans ; le nombre des Juges ne peut pas être au-dessous de deux, ni au-dessus de huit, non compris le Président. Il est fixé pour chaque tribunal, par le règlement d'administration publique.

Tout commerçant peut être nommé Juge ou Suppléant, s'il est âgé de trente ans, et s'il exerce le commerce avec honneur et distinction pendant cinq ans : le Président doit être âgé de quarante ans, et ne doit être choisi que parmi les anciens Juges.

Il y a près de chaque tribunal un Greffier et des Huissiers nommés par le Roi.

*Nota.* Ces tribunaux n'ont point de vacances, et ont la même Cour royale que les tribunaux de première Instance de leurs départemens.

### *Tribunaux de Commerce par ordre alphabétique des Villes.*

*Juges.* Messieurs,

*Abbeville.*
Roussel - Morocourt, *Présid.*
Manessier de Happé.
Dieppe-Bocquet.
Petit-Verdun.
De Vismes-Glachant.
Flaman, *Greffier.*

*Agde.*
Bousquet, *Prés.*
Romieu père.
Carrière.
Balguerie.
Belitrand, *Gref.*

*Agen.*
Menne aîné, *Pr.*
Barsalon jeune.
Roux-Lasalle.
Amblard père.
Leyniac fils.
Pébernat, *Gref.*

*Aix.*
Chautard, *Présid*
Mouret.
Terras.
Chauvet.
Millaud.
Félix, *Greffier.*

*Ajaccio.*
Dom. Conti, *Pr.*
Zuccarello.
Bodoy.
Lavini jeune.
Decosmi, *Gref.*

*Alais.*
Silhol, *Présid.*
Plantier.
Pouget-Reynaud.
Roure.
Gontier, *Gr.*

*Albi.*
Joly, *Prés.*
De Bray aîné.
Lacombe.
Farrase.
Andorre aîné.
Bellet, *Gref.*

*Alençon.*
Millet, *Pr.*
Lindet Dupont.
Laville.
Clerambault.
Blanchet.
Hardy, *Greffier.*

*Ambert.*
Vimal-Teyras, Pr.
Madier aîné.
Chabrier-Boucheron.
Rollion-Malménaide.
Fouilloux, *Gref.*

*Amiens.*
Guerard - Roux, *Président.*
Dubois-Daveluy.
Massey l'aîné.
Riquier.
Baillet-Morel.
Jumel, *Greffier.*

*Anduse.*
Teissier, *Présid.*
Coulomb.
Rebot.
Dufois.
André fils, *Gref.*

*Angers.*
Joubert, *Prés.*
Roussel.
Maugars.
Pavie.
Chevré-Bouché.
Dupouet, *Gref.*

*Angoulême.*
Galliot, *Présid.*
Lecler-Chauvin.
Dervaud.
Bolle,
Clavaud.
Chenevzac, *Gref.*

*Annonay.*
Duret, *Présid.*
Liond.
Lardon.
Rattier.
Alleon.
Deglesne, *Gref.*

*Antibes.*
Tournrer, *Prés.*
Terrasse.
Devilaine.
Bourgarel.
Gazan, *Gref.*

*Arles.*
Disnard cadet, *P.*
Benet.
Fauchier fils.
Gages aîné.
Arnaud fils.
Bernard, *Gref.*

*Arras.*
Capet-Loquet, *P.*
Hurtrel Letombe.
Souillart Harras.
Terninck.
A. Toursel.
Duchastelet, *Gref.*

*Aubenas.*
Deydier, *Prés.*

Juges. *Messieurs*,

F. Ruelle.
Taupenas.
Verny.
Lissignol, *Gref.*

*Auch.*

Lezian, *Prés.*
Gage aîné.
Sancet oncle.
Auransan.
Delas, *Gref.*

*Aurillac.*

Majonenc, *Prés.*
Maisonobe.
Celarier.
La Carrière.
Ch. Marty.
Gaudilhon, *Gref.*

*Autun.*

Chopin,
Crochet.
Charait.
Berger-Moynier.
Rerolle-Boch.
Lacour, *Gref.*

*Auxerre.*

Prudot, *Présid.*
Fremy.
Vaudry.
Maure jeune.
Milon fils.
Lethors, *Gref.*

*Auxonne.*

Tavian, *Présid.*
Goguet.
Fribourg-Reydellet.
Baille fils.
Phal.
Humbert, *Gref.*

*Avallon.*

Lefebvre-Nailly, *P*
Golley.
Varnout.
Duchâteau.
Mrache, *Gref.*

*Avignon.*

Montagnat, *Prés.*
Morel.
Bon.
B. Delorme.
E. Pontet.
Descatte, *Gref.*

*Bagnères.*

Duffo, *Prés.*
Lavenère neveu.
Dianoux.
Fortane, *Gref.*

*Bar-le-Duc.*

Millon Guillaume, *Président.*
Hannotin-Houzelot.
Paillot-Frambeau.
Saincère-Rouyer.
Henry-Parisot.
Gillet, *Gref.*

*Bastia.*

Santelli, *Présid.*
Berlingerò.
Lottero.
Lorenzy.
Podesta.
Lambruschini, *Gr.*

*Bayeux.*

Feret du Longbois *Président.*
Le Metayer.
Feron.
Mariette-Dumenil.
De Baupte.
Onffroy, *Greffier.*

*Bayonne.*

Bernède, *Prés.*
Daguerre Dospital
Despinassoux.
Lanne.
Lespès.
Dupuis, *Gref.*

*Beauvais.*

Ticquet-Carré, *P.*
Lefebvre-Séné.
Villain-de-Venne
Danse-Duvivier.
Charles-Michel-Dupuis, *Gref.*

*Beaune.*

Michaud-Morcil, *Prés.*
Poulet de Nuys.
Moreau-Guillemot.
Tisserand.
Bouchard-Maire.
Coppens, *Gref.*

*Belfort.*

Antonin, *Présid.*
Le Bleu.
Beloux,
Verrier.
Durosoy, *Gref.*

*Bergerac.*

Gravier, *Présid.*
Caussen jeune.
Gardet.
Viger.
Moynier, *Gref.*

*Bernay.*

Blache, *Prés.*
Vy.
Belhache.
Assegond-Pretavoine.
Le Nepveu.
Lehure, *Gref.*

*Besançon.*

Detrey, *Présid*
Bretillot.
Goguely.
Marquiset.
France.
Thieulin, *Gref.*

*Béziers.*

Pourquier, *Prés.*
Rabejeac.
Bertrand.
Theveneau.
Sahuc.
Foulquier-Bailheron, *Gref.*

*Billom.*

Rochier-Etienne, *Président.*
AdvinentdeGrange
Choussy-Darot.
Boisson.
Bouchardon. *Gref.*

*Blaye.*

Regnier, *Présid.*
David.
Lalande.
Binaud-Boyer.
Rabolte, *Gref.*

*Blois.*

Coussé-Berton, *P.*
Darnaux-Wosdey.
Dufay-Tassin.
Garnier Selleron.
Poulvé.
Driollet. *Gref.*

*Bordeaux.*

Didier-Bechader. *Président.*
Pierre Baour.
Journu.
Delbos fils aîné.
Casteneau.
Sorbé fils aîné.
A. Bonnaffé.
L. Dudevant.
Larose, *Gref.*

*Boulogne-sur-Mer.*

Fontaine, *Présid.*
Delaunay du Marnoir.
Lemottre.
Carpentier Mancel.
Bonnet.
Gaultier, *Gref.*

*Bourges.*

Tourangin, *Près.*
Roger.
Gastinel.
Barrierre.
Luzarches, *Gref.*

*Brest.*

Guilhem aîné, *Pr.*
Chauchard.
Keros.
Jacolot.
Bazile jeune.
Monteaud, *Gref.*

*Brignoles.*

Archier, *Présid.*
Gavoty.
Melan.
Barthelemy, *Gref.*

*Brioude.*

Pradier, *Présid.*
Denier-Malroux.
Rongier-Vernière.
Mottet Vissal.
Lagrange, *Gref.*

*Juges.* Messieurs,

*Brives.*
Devals ✻, *Prés.*
Le Jeon fils.
Le Bon Leclerc.
Ant. Roque.
Choumeils de St-Germain, *Gref.*

*Caen.*
Bonnaire, *Présid.*
James.
Bellamy.
Lemoine.
Hervieu-Duclos.
De Vic, fils, *Gref.*

*Cahors.*
Boudousquié, *Pr.*
Lacombe.
Celse.
Filsac.
Berines, fils, *Gref.*

*Calais.*
Matis, *Présid.*
Reisenthel.
Grandsire aîné.
Poriquet-Voill.
Rebier, *Gref.*

*Cambray.*
Beaumont, *Prés.*
Béthune de Loffre.
Lequeux, aîné.
Poulet.
Le Pot de Loffre.
Leroy, *Gref.*

*Carcassonne.*
La Perrine d'Hautpoul, *Pr.*
Lacombe.
Abrial.
Brunet fils.
Lannollier aîné.
Cousinet, *Gref.*

*Castelnaudary.*
Rous, *Président.*
A. Dutar.
Borrelly.
L St.-Raymond.
Combes, *Gref.*

*Castres.*
Guibal aîné, *Prés.*
Fourgallié cadet.
Carayon.
Batut.
Gaubert, *Gref.*

*Cette.*
Mercier aîné, *Pr.*
Guinard.
Cazalis.
Bouilhon fils.
R. G. Carqu, *Gr.*

*Chalons-sur-M.*
Gobet Boissel, *Pr.*
Jacquesson.
Aubertin.
Grenet-Tellier.
Failly, *Gref.*

*Châlons-sur-S.*
Berthod neveu, *Pr.*
Meray-Prost.
Loranchet.
Bouillod.
Berchem.
Terrage, *Gref.*

*Charleville.*
Hubert, *Présid.*
Desrousseaux (L).
Aubry-Hulot.
Renaudin.
Petit, *Gref.*

*Charolles.*
Noirey, *Présid.*
Tillion.
Roux.
Laison.
Rozet, *Gref.*

*Chartres.*
P. Charles, *Pr.*
Fizellier.
Batault.
Blot père.
Petey-Beaulieu.
Jacquin, *Gref.*

*Châteauroux.*
Le Mor-Morin, *P.*
Carré.
Martineau Claveau
Muret-Debord.
Desgrey aîné.
Ollier, *Gref.*

*Châtellerault.*
Brault, *Présid.*
Beauchaine fils.
Dubois Guerry.
Coutriau-Bernier.
Chesneau-Latouche fils
Savatier-Petit, *Gr.*

*Châtillon-sur-Seine.*
Cailletet-Plivard, *Présid.*
Perriquet.
Jully Chaumonnot
Humbert.
Bourcera, *Gref.*

*Chaumont.*
Chatain, *Présid.*
Lacour.
Mollot-Laurent.
Richenot, *Gref.*

*Cherbourg.*
Avoyne Chantereyne, *Présid.*
Boulanger.
Formage.
Mauger.
Liais.
Saiblard, *Gref.*

*Cholet.*
Cesbron-Lavau père, *Pr.*
Dermé.
Bonnet.
Braud aîné.
Roujoux, *Gref.*

*Ciotat (la).*
Bazile d'Agard, *P.*
Tassy.
Fabre.
De Clavel aîné.
Garnier, *Gref.*

*Clamecy.*
Rignault, *Présid.*
Charbonneau.
Save.
Massé, *Gref.*

*Clermont,* (Hérault).
Martin, *Présid.*
Marreaud.
Hery fils.
Devaux.
Berthomieu, *Gref.*

*Clermont-Ferrand.*
Blanc aîné, *Prés.*
Bancal.
Blache-Mallet.
Charolais.
Dumas-Favre.
Faure, *Gref.*

*Cognac.*
Léon Dupuy, *Pr.*
Martelle.
Boumage aîné
Guérin.
Lavergne, *Gref.*

*Colmar.*
Kiener, *Présid.*
Bastard.
Scheurer.
Chappuis.
La Royenne, *Gr.*

*Compiègne.*
Herbert fils, *Pr.*
Raux.
De Verson.
Le Clerc.
Delavande, *Gref.*

*Condé-sur-Noireau.*
Lemoine, *Prés.*
Guillet.
Bridet.
Collin.
Martins, *Gref.*

*Coutances.*
Le Pelletier, *Pr.*
Lemare.
Devaux.
Le Masson.
Le Boucher, *Gref.*

*Dieppe.*
Castel, *Présid.*
Bruzen.
Le Canu.
Le Baron.
David Deslandes.
Renard, *Gref.*

*Juges.* Messieurs,

*Dijon.*
Dunoyer, *Présid.*
De Fontaine.
Masson-Henry.
Manuel-Rebattu.
Audiffret-Gilliot.
Seroult fils, *Gref.*

*Dôle.*
Robin, *Présid.*
Blanche.
Lavy-Bruns.
Joly (J.-B.) fils.
Fleury, *Greffier.*

*Dourdan.*
Guénée-Hanriau, *Président.*
Robin.
Billiaut.
Camard.
Genet, *Gref.*

*Draguignan.*
Caussemille.
Tournel.
Guerin.
Bernard.
Peytral.
Doublier, *Gr.*

*Dreux.*
Auvry, *Présid.*
Louvet Julienne.
Fessart.
Avisse (J. A.)
Le Maître, *Gr.*

*Dunkerque.*
Bonvarlet aîné. *Président.*
De Baëcque.
Dessurne.
Vandalle-Gaspard.
Aubert.
Blaisel, *Gref.*

*Epernay.*
Godart Roger, *Président.*
Le Nepveu.
Bonnart.
Leclert.
Galis, *Gref.*

*Eu et Treport.*
Rabion aîné, *Pr.*
Riollé.
Vaucouleur.
Vattebled
Morel, *Greffier.*

*Falaise.*
Faucillon-Duparc, *Présid.*
Planquette.
Bachelet.
Brée aîné.
Godefroy.
Benault, *Gref.*

*Fécamp.*
Le Borgne, *Prés.*
Holley.
Couillard-Fautret.
Vittecoq-Freret.
Persac, *Greffier.*

*Fréjus.*
Chabert, *Prés.*
Jourdan.
Flory.
Martin.
Bareste, *Greffier.*

*Gournay.*
Delpont, *Présid.*
N. Daniel.
Bouquet.
Berthelot.
Decrept, *Gref.*

*Granville.*
Vasin, *Prés.*
Malicorne.
Patin.
La Houssaye.
Mahier, *Gref.*

*Grasse.*
Lions, *Président.*
Boulay fils.
Gonnette-Luce.
Fabre.
De Pourre, *Gref.*

*Gray.*
Robinet Dufournel, *Présid.*
Jobard.
Huot.
Laurent.
Myet, *Greffier.*

*Grenoble.*
Accarias, *Pr.*
M. Dubeux.
C. Baralier.
Teissière.
Michal cadet.
Chabert, *Gref.*

*Havre de Grâce.*
Eugène Homberg, *Président.*
Petit.
Reilly.
Perquer.
Victor Haguelon.
Grouard, *Gref.*

*Honfleur.*
Goupil, *Prés.*
Le Carpentier.
Mallet.
Dieusy.
Hamelin Postel.
Boutté, *Gref.*

*Isigny.*
Gosselin, *Présid.*
Le Rochais.
Le Petit.
Destrais.
Michel de Bonnefond, *Gref.*

*Issoire.*
Roux-Blandinière, *Prés.*
Malos Bayle.
Benet.
Jaumard.
Sersiron, *Gref.*

*Issoudun.*
Dubut, *Présid.*
Louis.
Robert
Martinet-Marcau.
Desgrey.
Auroux, *Gref.*

*Joigny.*
Barry aîné, *Prés.*
Lefébre-Devaux.
N. Levêque.
Le Sire de Laplace.
Robillard, *Gref.*

*Laigle.*
Rossignol, *Prés.*
Bourget.
Hurel-Masson.
Géraud.
Bisson, *Gref.*

*Langres.*
Feyton. *Présid.*
Merendet.
Arbeltier-Petitjean
Henry.
Colle fils, *Gref.*

*Laval.*
J. Le Gentil, *Pr.*
Le Segretain aîné.
Couannier aîné.
Gareau.
Ponteau-Morin.
Huet, *Gref.*

*Libourne.*
Banizette, *Président.*
Fontemoing.
Fourcaud.
Chasseron-Grangère.
Chauvin, *Gref.*

*Lille.*
Revoire, *Présid.*
Carpentier Leperre
Fevez de Bully.
Charvet-Barrois.
Renty.
Houzé de Caulnoit, *Gref.*

*Limoges.*
Petiniaud-Champagnac, *Prés.*
Dessales jeune.
Baudet aîné.
Francez.
Chaize Martin.
Sénémand, *Gref.*

*Limoux.*
Guiraud-Fournil, *Président.*
Rieutort-Laserre.
Espardellier cadet.
Fonds-Lamothe.
Vidal, *Gref.*

*Lisieux.*
Coubert-Despallières, *Présid.*

*Juges.* Messieurs,

Ricquier.
Leveneur.
Roger.
Brochaye.
Pains, *Gref.*

*Lodève.*

Faulquier, *Prés.*
Fabreguettes.
Martin.
Barbot.
Maurel, *Gref.*

*Lons-le-Saulnier.*

G. Courbet, *Président.*
Baillé.
Bruchon.
Chavet oncle.
Fuand, *Gref.*

*Lorient.*

Bijotat, *Prés.*
Lorlan.
Valliée.
Mancel.
Rotinat.
Sauvay, *Gref.*

*Louhans.*

Caucal, *Pr.*
Langeron.
Griffand.
Petiot.
Guillermin, *Gref.*

*Louviers.*

Gerdret, *Présid.*
Berard Rondeau.
Defontaine.
Vasse.
Marquet, *Gr.*

*Lyon.*

Bourbon, *Prés.*
Dupré aîné.
Lacombe père.
Balleydier aîné.
Monlong.
Mottard père.
Bietrix aîné.
Daigueperse, *Gref.*

*Mâcon.*

Pelissier, *Prés.*
Tuffet.
Bonnet Rivet.
Renaud-Martin.
Cortey-Brosse.
Bourdon.
Chassipollet.
Laroux fils, *Gr.*

*Mamers.*

Surmont aîné, *Pr.*
L. F. M. Grégoire.
Yvon.
Delorme-Fleury.
Guyon, *Gref.*

*Manosque.*

Arbaud, *Présid.*
El. Arbaud.
Fouque.
Juglard.
Veyan, *Gref.*

*Mans (le).*

La Roche père, *Président.*
GosselinDuverger.
Mauger jeune.
Etoc-Desmazy.
Le Marchand-Foulogue.
Guiet, *Gref.*

*Marennes.*

Porteau, *Prés.*
Gaillard.
Charron-Perry.
D. Charron.
Naval, *Gref.*

*Marmande.*

Mimaud, *Prés.*
Charron.
Lafon.
Mimaud de Gaubagnac.
. . . . . *Gref.*

*Marseille.*

Paul Autran, *Pr.*
Clapier.
Lemée aîné.
Marquis.
Desbief fils aîné.
Bœufs fils.
Perangue père.
Trouilhas fils, *Gr.*

*Martigues.*

Jourdan, *Prés.*
Deiglan.
Bourrelly fils.
Martin.
Tamisier, *Greffi.*

*Mayenne.*

Chevallier, *Président.*
Sauvage.
Marcel-Marie.
Leveillé.
Girard, *Gref.*

*Meaux.*

Petit-Bouton, *Pr.*
Buffault.
Ducrocq.
Choiselat.
Perrot, *Gref.*

*Metz.*

Dorr, *Présid.*
Huart.
Viard.
Bompard aîné.
Devilly.
Blondin, *Greffier.*

*Milhau.*

Loirette, *Pr.*
Aldy.
Barascud.
Nazon.
Saleil, *Gref.*

*Mirecourt.*

Bastien Weiss, *Pr.*
Tassard aîné.
Boulet-Cabasse.
Aubry-Tassart.
Ruttinger. *Gref.*

*Moissac.*

Arnal frère aîné, *Président.*
Abel Feyt.
Olivier aîné.
Disse aîné.
Castex.
Delort, *Gref.*

*Montargis.*

Martin - Bardin, *Président.*
Rouard.
Perrier.
Parquin.
Auger fils, *Gref.*

*Montauban.*

Mérignac.
Romagnac.
Frezières jeune.
Garrisson.
Lormière-Bon.
Latreilhe, *Gref.*

*Montereau.*

Preignard, *Pr.*
Hubert.
Moreau.
Becar.
Dorestan-Blot
Simonet, *Gref.*

*Montpellier.*

Cousin, *Prés.*
Dessalle Possel.
Deshours Harel.
Bonfils.
Allier.
Maurin, *Gref.*

*Morlaix.*

Peschard, *Président.*
Bourgeois.
Duhamel.
Kergos. (F.)
Frebourg. (B.)
Daniellou, *Gref.*

*Moulins.*

Michel, *Prés.*
Boiron.
Des Roziers.
Tallard.
Coste.
Boirot - Létang, *Gref.*

*Mulhausen.*

Hofer, *Prés.*
Graff.
Thierry-Mieg.

*Juges.* Messieurs,

Zeigler-Bleich.
Parant, *Gref.*

*Nancy.*

Lamoureux, *Prés.*
Robin.
Ancel.
Virlet.
Golzard aîné.
Lallemant, *Gref.*

*Nantes.*

Ducoudray-Bourgault, *Pr.*
Bureau.
Guerin.
Bignon.
Lépertière (L.)
Mosneron-Dupin.
Prosper l'Evesque.
Prevost de Bourgerel, *Gref.*

*Narbonne.*

François *Présid.*
Baillard.
Cauvet.
Faure.
Razouls.
Fourcade, *Gref.*

*Nérac.*

Castaing, *Présid.*
Cazaubon.
Armagnac, aîné.
Dumon.
Lis Nasse, *Gref.*

*Neufchâtel.*

Dumesnil-Bodin, *Présid.*
Boulanger.
Plu.
Lefebvre-Delcau.
Decrept, *Greffier.*

*Nevers.*

Carismantrand-Robelin, *Prés.*
Comoy.
Potellevet.
Petit.
Manuel aîné.
Cassiat, *Gref.*

*Niort.*

Masson, *Pr.*
Daguin aîné.
Festy Saujon.
Masson.
Apert.
Ravan, *Gref.*

*Nîmes.*

Gaillard, *Prés.*
Pellet.
Quiquandon.
Mathieu (Ph.)
Beuf-Grégoire.
Legal, *Greffier.*

*Nuits.*

Jacquinot-Bertrand, *Pr.*
Marillier.
Moissenet.
Girardot-Collot.
Bailly fils.
Villot, *Greffier.*

*Orléans.*

Hubert-Crignon, *Prés.*
Robert.
Janse.
Rapin.
Sevin-Mareau.
Crignon de Montigny.
Guillon-Brault.
Desnoyers, *Gref.*

*Paimpol.*

Bécot aîné *Prés.*
Lambert.
Alexandre.
Gonet.
Le Dru, *Gref.*

*Paris.*

*Voy.* Pag. 812.

*Pau.*

Gachet, *Pr.*
Huby.
Blaudin.
Rouslible.
Lacombe.
Gady, *Gref.*

*Périgueux.*

Eymeri, *Prés.*
Parrot.
Darchier Caumont
Mage.
Raynaud, *Gref.*

*Perpignan.*

Meric, *Pr.*
Carcassonne
Maury aîné.
Fortagut.
Mathieu.
Ferriol, *Gr.*

*Pertuis.*

Garcin, *Prés.*
Janselme.
Roman.
Nicolas.
Jullien, *Gref.*

*Pezenas.*

Lauret, *Présid.*
Sauvagnac.
Brousse.
Cuillé.
Brun, *Gref.*

*Poitiers.*

Laurence, *Prés.*
Montet père.
Lesourd-Vaillant.
Pavie aîné.
Minoret père.
Orillard, *Gref.*

*Pont-Audemer.*

Lechevallier, *Pr.*
Lemasson.
Tousey.
Depaigne.
Loriot, *Gref.*

*Provins.*

Boulanger, *Prés.*
Prailly.
Cheverry-Plumereau.
Arnoud-Bertrand.
Lair, *Gref.*

*Puy.*

Roux, *Présid.*
Galice aîné.
Rocher-Boat.
Ladevèze-Fabre.
Bertrand.
Durastel, *Gref.*

*Quimper.*

Bonnet, *P.*
De la Hubaudière.
Coïc.
Blot.
Deredec, *Greffier.*

*Quintin.*

Mazurié *Prés.*
Garnier Bodiliac.
Bourgblanc.
Villart.
Le Breton, *Gref.*

*Rennes.*

Porteu, *Présid.*
Boy.
Duval.
Vatar (J.)
Desbouillons. (X.)
Dufresne, *Gref.*

*Reims.*

Delamotte Barrachin, *Présid.*
Dudin-Michel.
Duchastel.
Bertherand Sullhaine.
Champagne Barré.
Midoc, *Gref.*

*Rhodez.*

Bastide, *Prés.*
Turq.
Acquier.
Boyer.
Combres.
Broussy, *Gref.*

*Riom.*

Béraud, *Présid.*
Delarbre.
Besseire.
Chapuzet-Albert.
Lamadou, *Gref.*

*Rochefort.*

Couturierje, *Prés.*
Imbert.
Petit.

*Juges.* Messieurs,

Ayraud Imbert.
Brisord, *Gref.*

*Rochelle (La).*
Mariochau-Bonnemort, *Prés.*
Schaaff.
Texier aîné.
Guyonnet.
Guillemot fils.
Avrard, *Gref.*

*Romans.*
Charles aîné. *Pr.*
Giraud.
J.-F. Lapierre.
Brunat aîné.
Pizot.
Copin, *Gref.*

*Romorantin.*
Cottereau, *Prés.*
Moreau Cottereau.
Chaumier.
Deville Chabrolle.
Martin, *Gref.*

*Rouen.*
Caumont, *Prés.*
Periaux.
Delatre.
Legentil.
Bezard (L.).
Fontenilliat. (E.)
Lhernault.
Laumond, *Gref.*

*Saint-Afrique.*
Grand, *Présid.*
Pascal.
Fournaud.
Jacob.
Tarrusson, *Gref.*

*Saint-Brieuc.*
C. Rouxel, *Prés.*
Le Nepveu de Corfors.
Charner.
Tueux.
Lemdenec, *Gref.*

*Saint-Dizier.*
Leblanc-Closmussay, *Prés.*
Mahuet.
Dehault.
Payart Deschamps.
Ferrand, *Gref.*

*Saint-Etienne.*
Jovin-Deshays, *P.*
Flotard.
Tezenas.
Larderet.
Basson.
Aguiraud, *Gref.*

*Saintes.*
Veauld, *Présid.*
Julien.
Gaudin.
Besse.
Bouyer.
Dugué, *Gref.*

*Saint-Flour.*
Barreyre, *Présid.*
H. Dessap.
Ravoux.
Servant.
Henry, *Gref.*

*Saint-Gaudens.*
Faseuilhe, *Présid.*
Darolles.
Gazave.
Baric.
Pointis, *Gref.*

*Saint-Geniez.*
Solanel fils aîné.
*Président.*
Clavel
Massabuau.
Muret.
Persegol, *Gref.*

*Saint-Hypolite.*
Soulier, *Présid.*
Bourrié.
Clauzel fils.
Planchon.
Bourgoing, *Gref.*

*Saint-Jean-d'Angely.*
Duplessis, *Prés.*
Roger.
Giraud.
Mallard.
Baud, *Gref.*

*Saint-Jean-de-Losne.*
Marion, *Prés.*
Chipon.
Collon.
Jeannin.
Benoit d'Hetel, *G.*

*Saint-Lô.*
Duvey, *Prés.*
Le Marinel.
Dolley.
Longien.
Grouallc, *Gref.*

*Saint-Malo.*
Gauthier, *Présid.*
Blaise.
Godefroy.
Dupuy Fromy.
Marion. (M.)
Bellamy, *Gref.*

*Saint-Martin, Isle-de-Ré.*
Foucault, *Pr.*
Charrier.
S. Peltier.
Maqué-Gireaudeau.
Bouju, *Gref.*

*Saint-Omer.*
Sy. Bailliard, *Pr.*
Delahaye.
Martel.
Caffieri Coudeville.
Fiolet.
Masson, *Greffier.*

*Saint-Pierre, île d'Oléron.*
Grenot fils (P.) *P.*
Chasseloup.
Patrouilbeau.
Mestreau. (J.)
Beauvaix, *Gref.*

*Saint-Quentin.*
Beaufrère-Noël, *Présid.*
Gouget-Rogé.
Le Sur de Marolle.
Contier.
Sarget.
Berton-Dandré.
Lelong, *Gref.*

*Saint-Valery-en-Caux.*
Duteurtre, *Prés.*
J.-B. Follin.
Fauconnet.
Millet.
Patey, *Gref.*

*Saint-Tropez.*
Ferrier, *Prés.*
Roquebrune.
Bequis.
Meyrier.
Ollivier fils, *Gref.*

*Saint-Valery, (Somme).*
Bruslé, *Prés.*
Vallery-Donzel.
Æillo.
Lambert.
Rivery-Lejoille.
Duflos, *Greffier.*

*Sarlat.*
Lavergne, *Prés.*
Resses.
Coutil.
Jamonet.
Pascal, *Gref.*

*Saulieu.*
Renault, *Prés.*
Gareau.
Bonnard.
Courtepée.
Gigot, *Gref.*

*Saumur.*
Bineau Sebille, *P.*
Viger-Maury.
Ratouis-Leterme.
Huard-Lambert.
Carpentier, *Gref.*

*Sedan.*
Philippoteaux (O. ✻), *Prés.*

*Juges*, Messieurs,

Berteche - Lambquin.
Camille Rousseau.
Jobert - Ternaux ✻.
Louis Poupart.
Chollet, *Gref.*

### *Sens.*

Cornisset, *Prés.*
Duplan-Beraudon.
Dufour, aîné.
Cornisset Lamotte.
Huré.
Poisson, *Gref.*

### *Soissons.*

Mauprivez, *Prés.*
Pottier.
Blin.
Veron.
Gillet, *Gref.*

### *Souillac.*

Bramel l'aîné, *Pr.*
Barrière fils.
Garderin Freytet.
Pemezas.
Castet, *Gref.*

### *Strasbourg.*

Forent Saglio, *Pr.*
Sengenwald.
Dillemann.
Hecht. (M.)
Lacombe (L.)
Martha, *Gref.*

### *Tarascon.*

Grivet, *Président.*
Martel jeune.
Faillon.
Anbanel.
Nicolas, *Greffier.*

### *Tarbes.*

Dupierris, *Prés.*
Thèbe aîné.
Carrère.
Duprat.
Bidau.
St.-Martin, *Gref.*

### *Thiers.*

Riberolles - Desgareynes, *Pr.*
Chirac-Dufour.
Lamothe.
Dufour Bletery.
Chassagne-Chassaigne.
Betant, *Greffier.*

### *Tinchebray.*

Lalouel, *Prés.*
Frémont.
Huart.
Chassard, fils aîné.
J. F. Guerard, *G.*

### *Toulon.*

Saurin, *Présid.*
Billon.
Martin
Rey Tomas.
Garibon.
Charpentier-Longueville, *Gr.*

### *Toulouse.*

Boscus, *Prés.*
Laye.
Meyran.
Dufour.
Du Roux.
J.-P. Ferradou, *G.*

### *Tournus.*

Vagnat, *Présid.*
Coster.
Morel.
Passant.
Mathey, *Gref.*

### *Tours.*

CremièreJeuffrain. *Président.*
Gouin.
Coudreux.
Luzarche - Plancher.
Auger-Crone.
Laurent, *Gref.*

### *Troyes.*

Baudot. *P.*
Hollandre Jeanson
Dupont.
Imbault-Guérard.
Berthelin.
Lemoine, *Gref.*

### *Tulle.*

Chirac, *Prés.*
Dumas
Menager aîné.
Filliol.
Borie.
Duval, *Greffier.*

### *Valenciennes.*

Serret (G.), *Prés.*
TervagnePaymaus.
Rhôné.
Dubois-Fournier.
Carpentier.
Duhuin, *Gref.*

### *Vannes.*

Meraud, *Prés.*
Pitel.
Grandpair.
Mauricet.
Soymié.
G. Etienne, *Gref.*

### *Verdun.*

Carré père, *Prés.*
Maréchal.
Sirejean.
Barthelemy.
Dresch, *Gr.*

### *Versailles.*

Etienne, *Prés.*
Riché père.
Francolin.
Voizot.
Boigneville.
Piout, *Gref.*

### *Vervins.*

Charpentier, *Prés.*
Malezieux.
Duflot-Cardot.
Renard L'héritier.
Salmon, *Gref.*

### *Vienne.*

Dussol, *Prés.*
Lempereur.
Reymond.
Lambert.
Gabert.
Mermet, *Gref.*

### *Villefranche.*

Réjaunier-Coindre *Présid.*
Rambert - Corceret-Bois.
Carret aîné.
Raidmène, *Gref.*

### *Vire.*

Maubanc, *Pr.*
Vivien.
Hamel.
Durand.
Crespin fils, *Gref.*

### *Yvetot.*

Bourdon Benard, *Président.*
Dubuc.
Lemoine père.
Simon.
Lefebvre-Bobée.
Girard, *Gref.*

### *Isle Rousse.*

Costa, *Prés.*
Blasini.
Roncajolo.
. . . . . *Greffier.*

# CHAPITRE V.

## *Administrations qui sont dans les attributions du Ministère de l'Intérieur.*

## SECTION PREMIÈRE.

*Division de la France en Départemens; Tableau alphabétique des Départemens, avec leur étendue superficielle, leur population, les Chefs-lieux de Préfectures, les Noms de MM. les Préfets et les Distances légales de Paris à chaque Chef-lieu, etc.*

### DIVISION

*Du Royaume en quatre-vingt-six Départemens.*

Les anciennes Provinces et Généralités de la France, et les Pays réunis par le dernier traité de paix, forment quatre-vingt-six départemens, savoir:

La Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin; quatre, qui sont: *Basses-Alpes*, *Bouches-du-Rhône*, *Var*, *Vaucluse* . . . . . 4

Dauphiné, trois, qui sont: *Hautes-Alpes*, *Drôme*, *Isère* . . . . . 3

Franche-Comté, trois, qui sont: *Doubs*, *Jura*, *Haute-Saône* . . . . 3

Alsace, deux, qui sont: *Bas-Rhin*, *Haut-Rhin* . . . . . 2

Lorraine, Trois-Evêchés et Barrois, quatre, qui sont: *Meurthe*, *Meuse*, *Moselle*, *Vosges* . . . . . 4

Champagne, Principauté de Sedan, Carignan, Philippeville, Givet et Charlemont, quatre, qui sont: *Ardennes*, *Aube*, *Marne*, *Haute-Marne* . . . . . 4

Les deux Flandres, Hainault, Cambrésis, Artois, Boulonois, Calaisis, Ardrésis, en forment deux, qui sont: *Nord*, *Pas-de-Calais* . . . 2

Isle-de-France, Paris, Soissonnois, Beauvoisis, Amiénois, Vexin-François, Gatinois, six, qui sont: *l'Aisne*, *l'Oise*, *Seine*, *Seine-et-Oise*, *Somme*, *Seine-et-Marne* . . . . . 6

Normandie et Perche, cinq, qui sont: *Calvados*, *Eure*, *Manche*, *Orne*, *Seine-Inférieure* . . . . . 5

Bretagne, cinq, qui sont: *Côtes-du-Nord*, *Finistère*, *Ille-et-Vilaine*, *Loire-Inférieure*, *Morbihan* . . . . . 5

Haut et Bas-Maine, Anjou, Touraine et Saumurois, quatre, qui sont: *Indre-et-Loire*, *Mayenne*, *Maine-et-Loire*, *Sarthe* . . . . . 4

Poitou et partie des Marches communes, trois, qui sont: *Deux-Sèvres*, *Vendée*, *Vienne* . . . . . 3

Orléanois, Blaisois et pays Chartrain, trois, qui sont: *Eure-et-Loir*, *Loir-et-Cher*, *Loiret* . . . . . 3

Berry, deux, qui sont: *Indre*, *Cher* . . . . . 2

Nivernois, un, qui est : *la Nièvre*. . . . . 1
Bourgogne, Auxerrois et Sénonois, Bresse, Bugey et Valromey, Dombes, quatre, qui sont : *l'Ain*, *Côte-d'Or*, *Yonne*, *Saône-et-Loire*. . . 4
Lyonnais, Forez et Beaujolais, deux, qui sont : *la Loire*, *le Rhône*. . 2
Bourbonnais, un qui est : *l'Allier*. . . . . 1
Marche, Dorat, Haut et Bas-Limousin, trois, qui sont : *Corrèze*, *Creuse*, *Haute-Vienne*. . . . . 3
Angoumois, Aunis, Saintonge et Périgord, trois, qui sont : *la Charente*, *la Charente-Inférieure*, *la Dordogne*. . . . . 3
Bordelois, Bazadois, Agénois, Condomois, Armagnac, Chalosse, Pays de Marsan et Landes, quatre, qui sont : *Landes*, *Gironde*, *Lot-et-Garonne*, *Gers*. . . . . 4
Quercy, Rouergue. Basques, Béarn, Bigorre, Quatre-Vallées, Couserans, Foix et Roussillon, six, qui sont : *le Lot*, *l'Aveyron*, *les Basses-Pyrénées*, *les Hautes-Pyrénées*, *l'Ariège*, *les Pyrénées-Orientales*. 6
Languedoc, Comminges, Nébouzan et Rivière-Verdun, huit, qui sont : *Ardèche*, *Aude*, *Gard*, *Haute-Garonne*, *Hérault*, *Lozère*, *Tarn*, *Tarn-et-Garonne*. . . . . 8
Vélay, Haute et Basse-Auvergne, trois, qui sont : *Cantal*, *Haute-Loire*, et *Puy-de-Dôme* . . . . . 3
Corse, un, qui est : *la Corse*. . . . . 1

Total des Départemens. . . . . 86

*impositions payées par chaque département.*

| DÉPARTEMENS. | Superficie en hectares. | Population. (Recensem. de 1821.) | NOMS DES PRÉFETS ET CHEFS-LIEUX. | DISTANCE DE PARIS EN kilom. | myria-mètres. | Lieues anciennes. | TOTAL DES CONTRIBUTIONS. fr. c. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ain | 584.822 | 328,838 | Rogniat, *à Bourg* | 432 | 43 2 | 86 2\|5 | 1,712,479 46 |
| Aisne | 749,183 | 459 666 | Le Cte de Floirac, *à Laon* | 127 | 12 7 | 25 2\|5 | 3,842,630 62 |
| Allier | 742,272 | 280.025 | Leroy de Chavigny, *à Moulins* | 289 | 28 9 | 57 4\|5 | 1,840,235 76 |
| Alpes (Basses) | 740,895 | 149,310 | J. Ferrand, *à Digne* | 755 | 75 5 | 151 » | 853,545 21 |
| Alpes (Hautes) | 553,569 | 121,418 | Le Bon Asselin, *à Gap* | 665 | 66 5 | 133 » | 701,096 50 |
| Ardèche | 550,004 | 304,339 | Le Bon de Montureux, *à Privas* | 606 | 60 6 | 133 » | 1,238,535 20 |
| Ardennes | 510,208 | 266,985 | Herman, *à Mézières* | 234 | 23 4 | 46 4\|5 | 1,743,883 65 |
| Ariège | 529,540 | 234,878 | Le Bon de Mortarieu, *à Foix* | 752 | 75 2 | 150 2\|5 | 830,736 20 |
| Aube | 610,608 | 230,688 | Le Bon de Wismes, *à Troyes* | 159 | 15 9 | 31 4\|5 | 1,959,837 60 |
| Aude | 631,667 | 253,194 | Le Cte de Beaumont, *à Carcassonne* | 765 | 76 5 | 153 » | 2,434,737 20 |
| Aveyron | 882,171 | 339,422 | Le Cte d'Arros, *à Rhodez* | 672 | 67 2 | 138 2\|5 | 2,013,356 80 |
| Bouch.-du-Rhône | 601,960 | 313,614 | Le Cte de Villeneuve-Bargemont, *à Marseille* | 813 | 81 3 | 162 3\|5 | 2,129,359 40 |
| Calvados | 570,427 | 492,613 | Le Cte de Montlivault, *à Caen* | 263 | 26 3 | 52 3\|5 | 5,239,570 87 |
| Cantal | 574.081 | 252,100 | Le Bon Sers, *à Aurillac* | 539 | 53 9 | 107 4\|5 | 1,555,909 60 |
| Charente | 588,803 | 347,541 | Le Mis de Marnière de Guer, *à Angoulême* | 454 | 45 4 | 90 4\|5 | 2,507,594 51 |
| Char. infér. | 716,814 | 409,477 | Le Cte de Nugent, *à la Rochelle* | 484 | 48 4 | 96 4\|5 | 3,335,998 49 |
| Cher | 740,125 | 239,561 | Le Mis Dalon, *à Bourges* | 233 | 23 3 | 46 3\|5 | 1,399,623 71 |
| Corrèze | 594 718 | 273,418 | Le Mis de Villeneuve, *à Tulle* | 461 | 46 1 | 92 1\|5 | 1,199,413 31 |
| Corse | 980'510 | 180,348 | Le Cte de Lantivy, *à Ajaccio* | | | | 238,000 00 |
| Côte-d'Or | 876,956 | 358,148 | Le Mis d'Arbaud-Jouques, *à Dijon* | 305 | 30 5 | 61 » | 3,597,183 60 |
| Côtes-du-Nord | 744,073 | 552,424 | Le Cte Frottier de Bagneux, *à Saint-Brieuc* | 446 | 44 6 | 89 1\|5 | 2,357,486 14 |
| Creuse | 579,455 | 248,785 | Le Bon Finot, *à Guéret* | 428 | 42 8 | 85 3\|5 | 1,003,874 20 |
| Dordogne | 898,274 | 453,136 | Le Cte de Cintré, *à Périgueux* | 472 | 47 2 | 94 2\|5 | 2,952,446 00 |
| Doubs | 547,360 | 242,663 | Le Cte de Milon de Mesne, *à Besançon* | 396 | 39 6 | 79 1\|5 | 1,677,442 03 |
| Drôme | 675,915 | 273,511 | De Cotton, *à Valence* | 560 | 56 » | 112 « | 1,686,675 20 |
| Eure | 623,283 | 416,178 | Le Vte Delaitre, *à Evreux* | 104 | 10 4 | 20 4\|5 | 4,383,659 07 |

| | en hectares. | de 1821). | NOMS DES PRÉFETS ET CHEFS-LIEUX. | kilom. | myria-mètres. | Lieues anciennes. | DES CONTRIBUTIONS. fr. c. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Eure-et-Loir. . . . | 602,752 | 264,448 | Le B^on de Giresse-la-Beyrie, *à Chartres*. . . | 92 | 9 2 | 18 2\|3 | 3,020,762 48 |
| Finistère. . . . . | 693,384 | 483,095 | Le C^te de Castellane, *à Quimper*. . . . . | 623 | 62 3 | 124 2\|5 | 1,989,969 11 |
| Gard. . . . . | 599.723 | 334.164 | Le M^is Planelli de la Valette, *à Nismes*. . . | 702 | 70 2 | 140 2\|5 | 2,491,555 52 |
| Garonne (Haute).. | 642,533 | 391,118 | Le C^te Victor de Juigné, *à Toulouse*. . . . . | 669 | 66 9 | 133 4\|5 | 3,145.835 57 |
| Gers. . . . . | 362,996 | 301.336 | Le Chev. de Lingua de St.-Blanquat, *à Auch*. . | 743 | 74 3 | 148 3\|5 | 2,298,296 08 |
| Gironde. . . . . | 1,082,552 | 522,041 | Le B^on d'Haussez, *à Bordeaux*. . . . . | 573 | 57 3 | 114 3\|5 | 4,046,881 48 |
| Hérault. . . . . | 630,935 | 324,126 | Le B^on Creuzé de Lesser, *à Montpellier*. . . | 752 | 75 2 | 150 2\|5 | 3,181.095 40 |
| Ille-et-Vil. . . . . | 681,977 | 533,207 | Le C^te de Vendeuvre, *à Rennes*. . . . . | 346 | 34 6 | 68 1\|5 | 2,680,052 20 |
| Indre. . . . . | 701,661 | 230,373 | Le B^on Locard, *à Châteauroux*. . . . . | 259 | 25 9 | 51 4\|5 | 1.395,420 60 |
| Indre et Loire. . . | 612,679 | 282,372 | Le V^te de Nonneville, *à Tours*. . . . . | 242 | 24 2 | 48 2\|5 | 2,208,863 79 |
| Isère. . . . . | 841,230 | 505,585 | Le B^on de Calvière (Jules), *à Grenoble*. . . . | 568 | 56 8 | 113 3\|5 | 3,332,589 93 |
| Jura. . . . . | 503,364 | 301,768 | Le C^te de Waters, *à Lons-le-Saulnier*. . . . | 411 | 41 1 | 82 1\|5 | 1.855.410 20 |
| Landes. . . . . | 900,534 | 256,311 | Le C^te Ch. de Puységur, *à Mont-de-Marsan*. . | 702 | 70 2 | 140 2\|5 | 1,054.960 20 |
| Loir-et-Cher. . . . | 603,116 | 227,527 | Le C^te de Saint-Luc, *à Blois*. . . . . | 181 | 18 1 | 136 1\|5 | 1,823,311 43 |
| Loire. . . . . | 496,000 | 343,554 | Des Rotours, B^on. de Chaulieu, *à Montbrison*. | 443 | 44 3 | 88 3\|5 | 2 021,152 23 |
| Loire (Haute). . . | 495,784 | 276,830 | Le B^on de Bastard d'Estang, *au Puy*. . . . . | 505 | 50 5 | 101 « | 1,428,874 92 |
| Loire-Inférieure. . | 706,285 | 433,815 | V^te Alban de Villeneuve de Bargemont, *à Nantes*. | 389 | 38 9 | 77 4\|5 | 2,226,300 52 |
| Loiret . . . . . | 675,191 | 291,394 | Le V^te de Riccé, *à Orléans*. . . . . | 123 | 12 3 | 128 3\|5 | 2,677,265 22 |
| Lot. . . . . | 596,406 | 275,296 | Le M^is de Saint-Félix, *à Cahors*. . . . . | 558 | 55 8 | 111 3\|5 | 1,758,632 40 |
| Lot-et-Garonne . . | 479,657 | 330,121 | Musnier de la Converserie, *à Agen*. . . . . | 714 | 71 4 | 142 4\|5 | 2,931,970 33 |
| Lozère. . . . . | 509,543 | 133.934 | De Valdenuit. *à Mende*. . . . . | 566 | 56 6 | 13 1\|5 | 826,531 92 |
| Maine-et-Loire. . . | 718,807 | 442,859 | Martin de Puiseux, *à Angers*. . . . . | 300 | 30 » | 60 » | 3,532,477 37 |
| Manche. . . . . | 500,000 | 594,196 | Le C^te d'Estourmel, *à Saint-Lô*. . . . . | 326 | 32 6 | 65 1\|2 | 4,690,276 63 |
| Marne. . . . . | 820,273 | 309.444 | Le V^te de Jessaint, *à Châlons*. . . . . | 164 | 16 4 | 32 4\|5 | 2,536,109 80 |
| Marne (Haute).. . | 633,173 | 233,258 | De Saint-Genest, *à Chaumont*. . . . . | 247 | 24 7 | 49 2 5 | 1,929.271 12 |
| Mayenne. . . . . | 518,863 | 343.819 | De Freslon, *à Laval*. . . . . | 281 | 28 1 | 56 1 5 | 2,178,178 11 |
| Meurthe. . . . . | 629,002 | 379.985 | Le M^is de Foresta, *à Nancy*. . . . . | 334 | 33 4 | 66 4\|5 | 2,400,180 75 |
| Meuse. . . . . | 604,439 | 292,385 | Le B^on Romain, *à Bar-le-Duc*. . . . . | 251 | 25 1 | 50 1\|5 | 2,115.622 16 |
| Morbihan. . . . . | 681 704 | 416,224 | Le C^te de Chazelles, *à Vannes*. . . . . | 500 | 50 » | 100 » | 2,030,435 31 |
| Moselle. . . . . | 610,000 | 376,928 | Le B^on de Balsac, *à Metz*. . . . . | 308 | 30 8 | 61 3\|5 | 2,317,507 51 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nièvre | 686,619 | 257,990 | Le Mis F. de Villeneuve, *à Nevers* | 236 | 23 6 | 47 1\|5 | 1,775,626 | 05 |
| Nord | 581,424 | 905,764 | Le Cte de Murat, *à Lille* | 236 | 23 6 | 47 1\|5 | 5,725,369 | 18 |
| Oise | 581,424 | 375,817 | Le Cte de Puymaigre, *à Beauvais* | 88 | 8 8 | 17 1\|5 | 3,778,450 | 20 |
| Orne | 645,254 | 442,884 | Seguier, *à Alençon* | 191 | 19 1 | 38 1\|5 | 3,257,989 | 60 |
| Pas-de-Calais | 669,688 | 626,584 | Le Vte Blin de Bourdon, *à Arras* | 193 | 19 3 | 38 1\|5 | 4,166,872 | 61 |
| Puy-de-Dôme | 794,370 | 553,410 | Le Cte d'Allonville, *à Clermont* | 384 | 38 4 | 76 4\|5 | 3,305,410 | 45 |
| Pyrénées (Basses) | 455,950 | 399,494 | Dessolle, *à Pau* | 781 | 78 1 | 156 1\|5 | 1,217,979 | 94 |
| Pyrénées (Hautes) | 464,531 | 212,077 | Jahan de Belleville, *à Tarbes* | 815 | 81 5 | 163 » | 798,699 | 46 |
| Pyrén.-Orientales | 411,376 | 143,054 | Le Mis d'Auberjon, *à Perpignan* | 888 | 88 8 | 177 1\|5 | 980,487 | 20 |
| Rhin (Bas) | 417,300 | 502,638 | Esmangart, *à Strasbourg* | 464 | 46 4 | 92 4\|5 | 2,630,995 | 02 |
| Rhin (Haut) | 383,257 | 370,062 | Jordan, *à Colmar* | 481 | 48 1 | 96 1\|5 | 2,172,168 | 03 |
| Rhône | 270,423 | 391,580 | Le Cte de Brosses, *à Lyon* | 466 | 46 6 | 93 1\|5 | 2,940,000 | 00 |
| Saône (Haute) | 462,800 | 308,171 | Le Cte de Brancas, *à Vesoul* | 354 | 35 4 | 70 4\|5 | 2,069,440 | 80 |
| Saône-et-Loire | 857,678 | 498,057 | Le Bon de Villeneuve-Bargemont, *à Mâcon* | 399 | 39 9 | 79 4\|5 | 3,991,433 | 51 |
| Sarthe | 639,276 | 428,432 | Le Cte du Bourblanc, *au Mans* | 211 | 21 1 | 42 1\|5 | 3,048,682 | 00 |
| Seine | 46,181 | 821,706 | Le Cte Chabrol de Volvic, *à Paris* | ... | ... | ... | 9,610,650 | 00 |
| Seine-et-Marne | 595,980 | 303,150 | Le Cte de Goyon, *à Melun* | 46 | 4 6 | 9 2\|5 | 6,559,690 | 44 |
| Seine-et-Oise | 575,042 | 424,490 | Le Bon Destouches, *à Versailles* | 21 | 2 1 | 4 1\|5 | 3,951,389 | 08 |
| Seine-Infér. | 593,810 | 655,804 | Le Bon C.-A. de Vanssay, *à Rouen* | 137 | 13 7 | 27 1\|5 | 4,694,389 | 80 |
| Sèvres (Deux) | 585,273 | 279,845 | Le Mis de Roussy, *à Niort* | 416 | 41 6 | 83 1\|5 | 2,042,094 | 60 |
| Somme | 604,456 | 568,910 | Le Cte de Tocqueville, *à Amiens* | 128 | 12 8 | 25 3\|5 | 4,292,618 | 83 |
| Tarn | 576,821 | 313,713 | Le Vte de Cazes, *à Alby* | 657 | 65 7 | 131 2\|5 | 2,293,347 | 00 |
| Tarn-et-Garonne | 354,591 | 238,143 | De Limairac, *à Montauban* | 700 | 70 » | 140 » | 2,298,524 | 21 |
| Var | 729,628 | 305,096 | D'Auderic, *à Draguignan* | 890 | 89 0 | 178 » | 1,962,253 | 71 |
| Vaucluse | 336,963 | 224,431 | Le Vte de Sulcau, *à Avignon* | 707 | 70 7 | 141 2\|5 | 1,249,511 | 06 |
| Vendée | 675,458 | 316,587 | Le Vte De Curzay, *à Bourbon-Vendée* | 447 | 44 7 | 89 2\|5 | 2,189,083 | 40 |
| Vienne | 689,083 | 260,697 | Le Cte de Casteja, *à Poitiers* | 343 | 34 3 | 68 3\|5 | 1,692,659 | 21 |
| Vienne (Haute) | 558,078 | 272,330 | Coster, *à Limoges* | 380 | 38 » | 76 » | 1,273,747 | 69 |
| Vosges | 587,955 | 357,727 | De Meulan, *à Epinal* | 381 | 38 1 | 75 1\|5 | 1,653,509 | 91 |
| Yonne | 729,223 | 332,905 | Le Mis de Gasville, *à Auxerre* | 168 | 16 8 | 33 1\|5 | 2,458,360 | 80 |
| | | | | | | Totaux généraux | 216,632,624 | |

## SECTION II.

*Départemens de la France, avec leur superficie, leur population, le nombre de leurs représentans à la Chambre des Députés* (1); *la Division militaire, la Cour royale et le diocèse, dans l'étendue desquels chaque département se trouve; la division des Arrondissemens communaux* (2), *leur population, les Justices de Paix; les Préfectures et Sous-Préfectures, etc.*

### DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Ce département comprend les pays de Bresse, Bugey, Valromey, et la principauté de Dombes.

Il est borné au N. par le département du Jura, à l'E. par la Suisse et la Savoie, au S. par le Rhône, qui le sépare du département de l'Isère, et à l'O. par la Saône qui le sépare des départemens du Rhône et de Saône-et-Loire; sa superficie est d'environ 584,822 hectares ou arpens métriques; sa population est de 328,238 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Belley, et le ressort de la Cour royale de Lyon.

PRÉFECTURE.

M. Rogniat ✻, *Préfet*, à Bourg.

M. Varenne de Fenille ✻, *député de l'Ain*, *Secrét-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Pochet, Sirand ✻, Borsat de Lapérouse, Chossat St.-Sulpice ✻.

*Arrondissement de Bourg.* Population, 113,570 individus.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bagé-le-Châtel. Bourg. Ceyzeriat, Coligny, Montrevel, Pont-d'Ain, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, S. Trivier de Courtes, Treffort.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Belley.* Pop., 74,700 indiv.

M. Rolland de Ravel ✻, *Sous-Préfet*, à Belley.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ambérieux, Belley, Champagne, Hauteville, Huis (l'), Lagnieu, Saint-Rambert, Seyssel, Virieux-le-Grand.

*Arrondissement de Gex.* Pop., 19,257 indiv.

M. Pourcelot, *Sous-Préfet*, à Gex.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Collonge, Ferney, Gex.

*Arrondissement de Nantua.* Pop., 48,134 indiv.

M. Duplessy ✻, *Sous-Préfet*, à Nantua.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Brenod, Châtillon-de-Michaille, Mornay, Nantua, Oyonnax, Pontcin.

---

(1) *Voir*, pour leurs noms, la Chambre des députés, pages 128 et suiv.

(2) Les arrondissemens communaux sont placés par ordre alphabétique, à l'exception de celui dans lequel se trouve le chef-lieu qui est le siége de la Préfecture.

*Arrondissement de Trévoux.* Pop., 73,167 indiv.

M. De Jailly ✻, *Sous-Préfet*, à Trévoux.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Meximieux, Montluel, Thoissey, Trévoux, Trivier-sur-Moignan (Saint).

## DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Il est formé par le Laonnois et le Soissonnois, qui dépendaient de l'Isle-de-France; par le Vermandois et la Thierrache, qui faisaient partie de la Picardie, et par une portion de la Brie qui appartenait à la Champagne.

Il est borné au N. par le département du Nord, à l'E. par celui des Ardennes et partie de celui de la Marne; au S. par une partie du département de la Marne et du département de Seine-et-Marne, à l'O. par les départemens de l'Oise et de la Somme; son étendue est d'environ 1,467,881 arpens, ou 749,183 hectares; sa population est de 475,714 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Soissons, et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

### PRÉFECTURE.

M. Le Cte DE FLOIRAC ✻, Maréchal-de-Camp, *Préfet*, à Laon.

M. le Bon de Théis (O. ✻), *Secrétaire général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Debatz ✻, De Beffroy de la Grêve ✻, le Chevalier Bouchard ✻ (O. ✻), De Beauvillé, Leleu.

*Arrondissement de Laon.* Pop., 149,393 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Anisy-le-Château, Chauny, Coucy-le-Château, Craonne, Crecy-sur-Serre, Fère (la), Laon, Marle, Neufchâtel, Rosoy, Sissonne.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Château-Thierry.* Pop., 57,586 indiv.

M. Des Mazis, *Sous-Préfet*, à Château-Thierry.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Château-Thierry, Charly, Condé, Fère-en-Tardenois, Neuilly-Saint-Front.

*Arrondissement de Saint-Quentin.* Pop., 101,635 indiv.

M. Rouzé ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Quentin.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bohain, Catelet (le), Moy, Ribemont, Saint-Quentin, Saint-Simon, Vermand.

*Arrondissement de Soissons.* Pop., 63,361 indiv.

M. de Senneville ✻, *Sous-Préfet*, à Soissons.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Braisne, Oulchy-le-Château, Soissons, Vailly, Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterets.

*Arrondissement de Vervins.* Pop., 103,739 indiv.

M. Milon de Villiers ✻, *Sous-Préfet*, à Vervins.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aubenton, Capelle (la), Guise, Hirson, Nouvion (le), Sains, Vervins, Wassigny.

## DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Ce département est formé du Bourbonnois.

Il est borné au N. par les départemens de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher,

à l'E. par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire, au S. par ceux de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'O. par ceux de la Creuse et du Cher; sa superficie est d'environ 1,454,341 arpens, ou 742,272 hectares; sa population est de 284,854 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Moulins, et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. Leroy de Chavigny ✻, *Préfet*, à Moulins.
M. de Trémiolles ✻, *Secrét.-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Favre ✻. Berthaud ✻. Loiseau de la Vesvre.

*Arrondissement de Moulins.* Pop., 84,152 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bourbon-l'Archambault, Chevagnes, Dompierre, Lurcy-Lévy, Montet (le), Moulins (*deux Justices de paix*), Neuilly-le-Réal, Souvigny.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Gannat.* Pop., 62,375 indiv.

M. Arnauld de la Ronzière, *Sous-Préfet*, à Gannat.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Chantelle-le-Château, Ebreuil, Escurolles, Gannat, Saint-Pourçain.

*Arrondissement de la Palisse.* Pop., 66,997 indiv.

M. le Mis de Longueil, *Sous-Préfet*, à la Palisse.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Cusset, Donjon (le), Jaligny, Mayet-de-Montagne (le), Lapalisse, Varennes-sur-Allier.

*Arrondissement de Montluçon.* Pop., 71,330 indiv.

M. de Miégeville ✻, *Sous-Préfet*, à Montluçon.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Cerilly, Hérisson, Huriel, Marcillat, Montluçon, Montmarault.

## DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Hautes-Alpes, à l'E. par le Piémont, au M. par le département du Var et l'extrémité N. E. de celui des Bouches-du-Rhône, enfin à l'O. par les départemens de Vaucluse et de la Drôme; sa superficie est d'environ 1,459,699 arpens, ou 740,895 hectares; sa population est de 149,310 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a deux membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Digne et le ressort de la Cour royale d'Aix.

PRÉFECTURE.

M. J. Ferrand ✻, *Préfet*, à Digne.
M. De Laplane, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Francoul. Banc. Jassaud de Thoranne.

*Arrondissement de Digne.* Pop., 50,225 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Barrême, Digne, Javie (la), Mées (les), Mezel, Moustiers, Riez, Seyne, Valensole.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Barcelonnette.* Pop., 18,252 indiv.

M. de Gacon ✻, *Sous-Préfet*, à Barcelonnette.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Allos, Barcelonnette, Lauzet (le), S.-Paul.

*Arrondissement de Castellane.* Pop., 21,860 indiv.

M. Duvilars, *Sous-Préfet*, à Castellane.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* André (Saint), Annot, Castellane, Colmars, Entrevaux, Senez.

*Arrondissement de Forcalquier.* Pop., 33,720 indiv.

M. le C^te^ de Grimaldi ✻, *Sous-Préfet*, à Forcalquier.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Banon, Etienne (Saint), Forcalquier, Manosque, Peyruis, Reillane.

*Arrondissement de Sisteron.* Pop., 25,253 indiv.

M. Faure, *Sous-Préfet*, à Sisteron.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Motte-du-Caire (la), Noyers, Sisteron, Turriers, Volonne.

## DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Ce département fait partie du Dauphiné, qui en contient trois.

Il est borné au N. par la Savoie et le département de l'Isère, au S. par le département des Basses-Alpes, et à l'O. par celui de la Drôme et partie de celui de l'Isère; sa superficie est d'environ 1,084,614 arpens, ou 553,569 hectares; sa population est de 121,418 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Il a deux membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Gap et le ressort de la Cour royale de Grenoble.

PREFECTURE.

M. Le B^on^ Asselin (O. ✻), *Préfet*, à Gap.

M. Farnaud ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Dabon, Gautier (Th.), Gautier (Dom.)

*Arrondissement de Gap.* Pop., 64,542 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aspres-lès-Veynes, Gap, Barcilonnette de-Vitrolles, Bastie-Neuve (la), Laragne, Orpierre, Ribiers, Rosans, Saint-Bonnet, St.-Etienne-en-Devoluy, St.-Firmin, Serres, Tallard, Veynes.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Briançon.* Pop., 28,418 indiv.

M. Viel ✻, *Sous-Préfet*, à Briançon.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aiguilles, Briançon, Grave (la), l'Argentière, le Monestier.

*Arrondissement d'Embrun.* Pop., 28,458 indiv.

M. Serres ✻, *Sous-Préfet*, à Embrun.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Chorges, Embrun, Guillestre, Orcières, Savines.

## DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

Son nom est tiré d'une rivière du Vivarais, qui prend sa source près de la Narce, et se décharge dans le Rhône auprès de Pont-St.-Esprit. Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, Nébouzan et Rivière-Verdun.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône et de la Loire; à l'E. par celui de la Drôme, qui en est séparé, d'une extrémité à l'autre, par le Rhône; au S. par le département du Gard, et à l'O. par les départemens de la Lozère et de la Haute-Loire. Sa superficie est d'environ 1,077,629 arpens carrés, ou 550,004 hectares; sa population est de 304,339 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Viviers et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. le Bon DE MONTUREUX ✻ ✻, *Préfet*, à Privas.

M. Boveron ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Le Bon du Bay ✻, Reymondon, Teysonnier.

*Arrondissement de Privas.* Pop., 94,901 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Antraigues, Aubenas, Bourg-St.-Andéol, Chomerac, Privas, Rochemaure, S.-Pierreville, Villeneuve-de-Berg, Viviers. Voulte (la).

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Largentière.* Pop., 88,899 indiv.

M. Levasseur, *Sous-Préfet*, à Largentière.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Burzet, Coucouron, Joyeuse, Largentière, Montpezat, St.-Étienne-de-Lugdarès, Thueyts. Valgorge, Vallon, Vans (les).

*Arrondissement de Tournon.* Pop., 120,539 indiv.

M. le Chev. Joseph De Laroque ✻ ✻, *Sous-Préfet*, à Tournon.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Annonay. Chailard (le), Lamastre, St.-Agrève. St.-Félicien, St.-Martin-de-Vallamas, St.-Péray, Satillieu, Serrières, Tournon, Vernoux.

## DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, Carignan, Mouzon, Givet, Charlemont, etc.

Il est borné au N. par les Pays-Bas; à l'E. par le département de la Meuse; au S. par les départemens de la Marne et de l'Aisne; à l'O. par celui de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 510,208 hectares ou arpens métriques; sa population est de 266,985 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Reims et le ressort de la Cour royale de Metz.

PRÉFECTURE.

M. HERMAN ✻, *Préfet*, à Mézières.
M. de Mecquenem ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Du Vivier ✻, De Cuzey, Guillaume-Rahier.

*Arrondissement de Mézières.* Pop., 58,632 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Charleville, Flize, Mezières, Monthermé, Omont, Renwez, Signy-l'Abbaye.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Rethel.* Pop., 60,013 indiv.

M. le Chev. de Caravel ✻, *Sous-Préfet*, à Rethel.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Asfeld, Château-Porcien, Chaumont, Juniville, Novion-Porcien, Rethel.

*Arrondissement de Rocroy.* Pop., 40,704 indiv.

M. Bezanson, *Sous-Préfet*, à Rocroy.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Fumay, Givet, Rocroy, Rumigny, Signy-le-Petit.

*Arrondissement de Sedan.* Pop., 52,084 indiv.

M. Le C^te^ d'Orfeuille - Foucault ✻ ✠ ✻, *Sous-Préfet*, à Sedan.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Carignan, Mouzon, Raucourt, Sedan (*deux Justices de paix*).

*Arrondissement de Vouziers.* Pop., 55,552 indiv.

M. le Chev. Golzart ✻, *Sous-Préfet*, à Vouziers.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Attigny, Buzancy, Chêne (le), Grand-pré, Machault, Monthois, Tourteron, Vouziers.

## DÉPARTEMENT DE L'ARRIÉGE.

Il est formé du Couserans, du pays de Foix et d'une partie du Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Garonne et de l'Aude; à l'E. par les départemens de l'Aude et des Pyrénées-Orientales; au S. par le département des Pyrénées-Orientales et les Pyrénées; à l'O., par le département de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,037,533 arpens, ou 529,540 hectares; sa population est de 234,878 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Pamiers et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. le B^on^ de MORTARIEU (O. ✻), *Préfet*, à Foix.
M. Sapia, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Azam Coustaud, d'Allens Celeri ✻, Falentin de Saintenac (J.).

*Arrondissement de Foix.* Pop., 82,534 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de Paix.* Ax, Bastide de Sérou (la), Cabanes (les), Foix, Lavelanet, Quérigut, Tarascon, Vicdessos.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Pamiers.* Pop., 69,388 indiv.

M. Subra de St.-Martin, *Sous-Préfet*, à Pamiers.

*Chefs-lieux des Justices-de-Paix.* Fossat (le), Mas-d'Azil (le), Mirepoix, Pamiers, Saverdun, Varilhes.

*Arrondissement de Saint-Girons.* Pop., 82,956 indiv.

M. le M^is^ de Casteras ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Girons.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Castillon, Massat, Oust, Sainte-Croix, Saint-Girons, Saint-Lizier.

## DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de la Marne et de Seine-et-Marne; à l'E. par celui de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne; à l'O. par ce dernier et celui de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 1,196,370 arpens, ou 610,608 hectares. Sa population est de 230,688 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Il a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Troyes et le ressort de la Cour royale de Paris.

PREFECTURE.

M. le B^on^ DE WISMES ✻, *Préfet*, à Troyes.

M. Paillot, *Secrétaire général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Avalle-Duplessis, Angenoust, Robin.

*Arrondissement de Troyes.* Pop., 83,032 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aix en Othe, Bouilly, Ervy, Estissac, Lusigny, Piney, Troyes (*trois Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Arcis-sur-Aube.* Pop., 33,426 indiv.

M. de Paillot ✻, *Sous-Préfet*, à Arcis-sur-Aube.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Arcis-sur-Aube, Chavanges, Mery-sur-Seine, Ramerup.

*Arrondissement de Bar-sur-Aube.* Pop., 35,620 indiv.

M. Rivière ✻, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Aube.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château, Soulaines, Vandœuvres.

*Arrondissement de Bar-sur-Seine.* Pop., 48,925 indiv.

M. de Noiron ✻, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Seine.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bar-sur-Seine, Chaource, Essoye, Mussy, Riceys (les).

*Arrondissement de Nogent-sur-Seine.* Pop., 29,685 indiv.

M. Le Sénécal, *Sous-Préfet*, à Nogent-sur-Seine.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Marcilly-le-Hayer, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Villenauxe-la-Grande.

## DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminge, etc. Il est borné au N. par les départemens de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les départemens des Pyrénées orientales et de l'Ariège; et à l'O. par ceux de l'Ariège et de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,237,631 arpens, ou 631,667 hectares. Sa population est de 253,194 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Carcassonne et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

### PRÉFECTURE.

M. le C^te^ DE BEAUMONT ✻ ✻, *Préfet*, à Carcassonne.

M. Dugué, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Fornier de Violet ✻, Rolland de Blomac, Airolles (Paul).

*Arrondissement de Carcassonne.* Pop., 85,815 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Alzonne, Capendu, Carcassonne (*deux Justices de paix*), Conques, Lagrasse, Mas-Cabardés, Mouthoumet, Montréal, Peyriac, Saissac, Tuchan.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Castelnaudary.* Pop., 49,715 indiv.

M. Meynardie de Roussille ✻, *Sous-Préfet*, à Castelnaudary.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Belpech, Castelnaudary (*deux Justices de paix*), Fanjeaux, Salles.

*Arrondissement de Limoux.* Pop., 67,372 indiv.

M. d'Auberjon ✻, *Sous-Préfet*, à Limoux.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Alaigne, Belcaire, Chalabre, Couiza, Limoux, Quillan, Roquefort, Saint-Hilaire.

*Arrondissement de Narbonne.* Pop., 50,292 indiv.

M. le M^is^ de Gléon, *Sous-Préfet*, à Narbonne.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Coursan, Durban, Ginestas, Léziguan, Narbonne, Sijean.

## DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Ce département est formé du ci-devant Rouergue.

Il est borné au N. par le département du Cantal; à l'E. par ceux de la Lozère et du Gard; au S. par ceux du Gard, de l'Hérault et du Tarn; et à l'O. par ceux du Tarn, de Tarn-et-Garonne et du Lot. Sa superficie est d'environ 1,730,195 arpens, ou 882,171 hectares; sa population est de 339,422 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Rodez et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PREFECTURE.

M. le Cte d'Arros ✻, *Préfet*, à Rodez.

M. de Cabrières ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Passelac ✻, Foulquier, Monseignat ✻, Delauro ✻.

*Arrondissement de Rodez.* Pop., 90,920 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bozouls, Cassagnes-Begonhez, Conques Marcillac, Naucelle, Pont-de-Salars, Requista, Rignac, Rodès, Salvetat (la) Sauveterre.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Espalion.* Pop., 62,131 indiv.

M. le Cte de Pegueirolles ✻ ✻, *Sous-Préfet*, à Espalion.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Entraigues, Espalion, Estaing, Lagniolle, Mur-de-Barrez, Saint-Amans-Descopts, Saint-Chély, Sainte-Geneviève, Saint-Geniez.

*Arrondissement de Milhau.* Pop., 60,807 indiv.

M. de Carbon, *Sous-Préfet*, à Milhau.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Campagnac, Laissac, Milhau, Nant, Peyreleau, Saint-Bauzely, Salles-Curan, Severac-le-Château, Vezins.

*Arrondissement de Saint-Afrique.* Pop., 54,404 indiv.

M. le Cte de Vesins, *Sous-Préfet*, à Saint-Afrique.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Belmont, Camarès, Cornus, Saint-Afrique, Saint-Rome-de-Tarn, Saint-Sernin.

*Arrondissement de Villefranche.* Pop., 71,160 indiv.

M. le Cte Dulac ✻, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Asprières, Aubin, Montbazens, Najac, Rieupeiroux, Villefranche, Villeneuve.

## DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Vénaissin.

Il est borné au N. par les départemens de Vaucluse et du Gard; à l'E. par l'extrémité S. O. du département des Basses-Alpes et par celui du Var; au S. par la Méditerranée, et à l'O. par le département du Gard; sa superficie est d'environ 1,179,425 arpens, ou 601,960 hectares. Sa population est de 313,614 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Aix; renferme les diocèses d'Aix et de Marseille.

PRÉFECTURE.

M. le Cte Christophe de Villeneuve-Bargemont (C. ✻), Conseiller-d'État, *Préfet*, à Marseille.

M. le Bon d'Urre ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Le Mis de Pastoret, de Gaillard ✻, Raymond ✻, Payon d'Augery.

*Arrondissement de Marseille.* Pop., 141,041 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aubagne, Ciotat (la), Marseille, (*six Justices de paix*), Roquevaire.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Aix.* Pop., 98,735 indiv.

M. de Coriolis ✻, *Sous-Préfet*, à Aix.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aix (*deux Justices de paix*), Berre, Gardanne, Istres, Lambesc, Martigues, Peyrolles, Salon, Trets.

*Arrondissement d'Arles.* Pop., 73,838 indiv.

M. le C^te^ de Barreme ✻, *Sous-Préfet*, à Arles.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Arles (*deux Justices de paix*), Château-Renard, Eyguières, Orgon, Saintes-Maries (les), Saint-Remy, Tarascon.

## DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par le département de l'Eure; au S. par celui de l'Orne et partie du département de la Manche, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,117,643 arpens, ou 570,427 hectares; sa population est de 492,613 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Bayeux et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. le C^te^ de MONTLIVAULT ✻ ✝ (O. ✻), Conseiller d'Etat, Gentilhomme de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Caen.

M. de Montlivault (Charles), *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Lair, Le Grip, Chrétien fils, Pfistre-Duvant, N. . . . .

*Arrondissement de Caen.* Pop., 130,267 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bourguebus, Caen (*deux Justices de paix*), Creully, Douvres, Evrecy, Tilly-sur-Seulles, Troarn, Villers-Bocage.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Bayeux.* Pop., 79,582 indiv.

M. de Genas Duhomme ✻, *Sous-Préfet*, à Bayeux.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Balleroy, Bayeux, Caumont, Isigny, Ryes, Trevières.

*Arrondissement de Falaise.* Pop., 63,225 indiv.

M. Rulhière ✻, *Sous-Préfet*, à Falaise.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bretteville-sur-Laize, Coulibeuf, Falaise. (*deux Justices de paix*), Thury-Harcourt.

*Arrondissement de Lisieux.* Pop., 70,993 indiv.

M. de Coniac ✻, *Sous-Préfet*, à Lisieux.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Lisieux (*deux Justices de paix*), Livarot, Mezidon, Orbec, Saint-Pierre-sur-Dives.

*Arrondissement de Pont-l'Evêque.* Pop., 59,645 indiv.

M. le C^te^ de Gasville ✻, *Sous-Préfet*, à Pont-l'Evêque.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Blangy, Cambremer, Dives, Honfleur, Pont-l'Evêque.

*Arrondissement de Vire.* Pop., 88,901 indiv.

M. Desmoutis ✻, *Sous-Préfet*, à Vire.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aunay, Beny-Bocage (le), Condé-sur-Noireau, Saint-Sever, Vassy, Vire.

## DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Corrèze; à l'E. par ceux de la Haute-Loire et de la Lozère; au S. par ceux de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot; et à l'O. par ceux du Lot et de la Corrèze. Sa superficie est d'environ 1,124,802 arpens, ou 574,081 hectares; sa population est de 252,100 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Saint-Flour et le ressort de la Cour royale de Riom.

### PRÉFECTURE.

M. le Bon Sers ✻, *Préfet*, à Aurillac.

M. d'Anterroche, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Fortet, Besse fils, Laborie.

*Arrondissement d'Aurillac.* Pop., 91,090 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aurillac (*deux Justices de paix*). Maurs, Mont-Salvy, Roquebrou (la), Saint-Cernin, Saint-Mamet, Vic-sur-Cère.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Mauriac.* Pop., 61,225 indiv.

M. de Mauroy, *Sous-Préfet*, à Mauriac.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Champs, Mauriac, Pleaux, Riom-ez-Montagnes, Saignes, Salers.

*Arrondissement de Murat.* Pop., 34,164 indiv.

M. de Saint-Félix d'Amoreux, *Sous-Préfet*, à Murat.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Allanches, Marcenat, Murat.

*Arrondissement de Saint-Flour.* Pop., 65,621 indiv.

M. Amable-Frayssinous ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Flour.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Chaudesaigues, Massiac, Pierrefort, Ruines, Saint-Flour (*deux Justices de paix*).

## DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

Ce département est formé de l'Angoumois et d'une partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne, de la Vienne et des Deux-Sèvres; à l'E. par ceux de la Haute-Vienne et de la Dordogne; au S. par ceux de la Dordogne et de la Charente-Inférieure, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie

est d'environ 1,153,684 arpens, ou 588,803 hectares ; sa population est de 347,541 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse d'Angoulême et le ressort de la Cour royale de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. le Mis de Marnière de Guer ✠ (O. ✠), *Préfet*, à Angoulême.

M. Deplas ✠, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

De Casteras, Chancel-Auzonne ✠, De Gastebois, Maulde.

*Arrondissement d'Angoulême.* Pop., 124,595 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Angoulême (*deux Justices de paix*), Blanzac, Hiersac, Montbron, Rochefoucault (la), Rouillac, Saint-Amant de Boixe, Valette (la).

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Barbezieux.* Pop., 55,837 indiv.

M. Ed. de Vallée ✠, *Sous-Préfet*, à Barbezieux.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aubeterre, Baignes, Barbezieux, Brossac, Chalais, Montmoreau.

*Arrondissement de Cognac.* Pop., 47,545 indiv.

M. le Chev. d'Alès ✠, *Sous-Préfet*, à Cognac.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Châteauneuf, Cognac, Jarnac, Segonzac.

*Arrondissement de Confolens.* Pop., 64,262 indiv.

M. Barbier de Landrevie ✠, *Sous-Préfet*, à Confolens.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Chabanois, Champagne-Mouton, Confolens (*deux Justices de paix*), Montambœuf, Saint-Claude.

*Arrondissement de Ruffec.* Pop., 55,302 indiv.

M. Boulley, *Sous-Préfet*, à Ruffec.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aigre, Mansle, Ruffec, Villefagnan.

## DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Ce département est composé de l'Aunis et de partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres ; à l'E. par une partie de celui des Deux-Sèvres, et par celui de la Charente ; au S. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde ; et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,404,460 arpens, ou 716,814 hectares ; sa population est de 409,477 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de la Rochelle et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. le Cte de Nugent ✠, Maître des Requêtes, *Préfet*, à La Rochelle.

M. De la Roche-Tolay, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Desnobles, Vivier, Gilbert de Gourville, Saint-Estève, Vincens.

*Arrondissement de la Rochelle.* Pop., 70,310 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ars (Isle de Ré), Courçon, Jarrie (la), Marans, Rochelle (la) (*deux Justices de paix*), Saint-Martin (Isle de Ré).

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Jonzac.* Pop., 79,836 indiv.

M. le C^te^ de Lestranges ✻, *Sous-Préfet*, à Jonzac.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Archiac, Jonzac, Mirambeau, Montendre, Mont-Guyon, Montlieu, Saint-Genis.

*Arrondissement de Marennes.* Pop., 45,008 indiv.

M. Leterme ✻, *Sous-Préfet*, à Marennes.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Château île d'Oleron (le), Marennes, Royan, Saint-Agnant, Saint-Pierre-d'Oleron, Tremblade (la).

*Arrondissement de Rochefort.* Pop., 42,135 indiv.

M. le Chev. de Martillat ✻, *Sous-Préfet*, à Rochefort.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aigrefeuille, Rochefort, Surgères, Tonnay-Charente.

*Arrondissement de Saintes.* Pop., 98,120 indiv.

M. de Gigord ✻, *Sous-Préfet*, à Saintes.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Burie, Cozes, Gemzac, Pons, Saint-Porchaire, Saintes (*deux Justices de paix*), Saujon.

*Arrondissement de Saint-Jean-d'Angely.* Pop., 74,068 indiv.

M. de Bonnegens, *Sous-Préfet*, à Saint-Jean-d'Angely.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aulnay, Loulay, Matha, Saint-Hilaire, Saint-Jean-d'Angely, Saint-Savinien, Tonnay-Boutonne.

## DÉPARTEMENT DU CHER.

L'un des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens de la Nièvre, du Loiret et de Loir et Cher; à l'E. par celui de la Nièvre; au S. par ceux de la Creuse, de l'Allier et de l'Indre; et à l'O. par le département de l'Indre. Sa superficie est d'environ 1,450,134 arpens, ou 740,125 hectares; sa population est de 239,561 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Bourges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le M^is^ Dalon (O. ✻), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Bourges.

M. Gravet ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Loger des Touchardières ✻, Cottereau, Bord de Grandfond ✻.

*Arrondissement de Bourges.* Pop., 91,165 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aix-d'Angillon (les), Baugy, Bourges, Charost, Graçay, Levet, Lury, Mehun, Saint-Martin d'Auxigny, Vierzon

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Saint-Amand.* Pop., 83,933 indiv.

M. de Beugy-Puyvallée ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Amand.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Charenton, Châteaumeillant, Châteauneuf, Châtelet (le), Dun-le-Roy, Guerche (la), Lignières, Nerondes, Saint-Amand, Sancoins, Saulzay-le-Potier.

*Arrondissement de Sancerre.* Pop., 64,463 indiv.

M. le V^te^ de Fussy ✻, *dép. du Cher, S.-Préfet*, à Sancerre.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Argent, Aubigny, Chapelle-d'Angillon (la), Henrichemont, Léré, Sancergues, Sancerre, Vailly.

## DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Ce département tire son nom d'une rivière qui passe à Tulle et à Brive, et se jète dans la Vezère; c'est un des départemens que forment les haut et bas Limosin. Il est borné au N. par les départemens du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne; à l'E. par ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; au S. par ceux du Cantal, du Lot et de la Dordogne; et à l'O. par ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,165,235 arpens, ou 594,717 hectares; sa population est de 273,418 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Tulle et le ressort de la Cour royale de Limoges.

PRÉFECTURE.

M. le M^is^ DE VILLENEUVE (O. ✻), *Préfet*, à Tulle.

M. Bougette ✻ ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Le C^te^ d'Ussel ✻✝, Jean Sartelon ✻, Meynard Descombes ✻.

*Arrondissement de Tulle.* Pop., 117,620 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Argentat, Corrèze, Egletons, Mercœur, Pleau (la), Roche-Canillac (la), Seilhac, Servières, Treignac, Tulle (*deux Justices de paix*), Uzerche.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Brive.* Pop., 102,641 indiv.

M. le B^on^ de Carbonnières ✻, *Sous-Préfet* à Brive.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ayen, Beaulieu, Beynat, Brive, Donzenac, Juillac, Larche, Lubersac, Meyssac, Vigeois.

*Arrondissement d'Ussel.* Pop., 52,857 indiv.

M. Lespinasse de Pebeyre ✻, *Sous-Préfet*, à Ussel.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bort, Bugeat, Eygurande, Meymac, Neuvic, Sornac, Ussel.

## DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

Ce département comprend l'île de Corse.

Sa superficie est de 980,510 hectares ; sa population est de 180,348 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a deux membres à élire à la Chambre des Députés. Il forme la dix-septième division militaire, le diocèse d'Ajaccio et le ressort de la Cour royale établie à Bastia.

PRÉFECTURE.

M. le Cte de LANTIVY ✠ ✠ ; *Préfet*, à Ajaccio.

M. Solliers, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

De Bacciochi-Adorno, Martinenghi, Pasqualini.

*Arrondissement d'Ajaccio.* Pop., 41,539 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ajaccio, Celavo, Cruzini, Mezzana, Orcino, Ornano, Sampiero, Sevidentro, Sevinfuori, Sorroinsù, Talavo, Vico.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Bastia.* Pop., 55,316 indiv.

M. de Petriconi ✠, *Sous-Préfet*, à Bastia.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ampugnani, Bastia (*deux Justices de paix*), Bivinco, Campoloro, Canale, Capobianco, Casacconi, Casinca, Costera, Mariana, Moriani, Pietrabugno, Sagro, San-Fiorenzo, Santa-Giulia, Seneca, Tavagna, Tenda, Tuda.

*Arrondissement de Calvi.* Pop., 19,479 indiv.

M. Arman ✠, *Sous-Préfet*, à Calvi.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Calvi, Montegrosso, Paraso, Patro, Regino, S.-Angelo.

*Arrondissement de Corte.* Pop., 42,536 indiv.

M. di Pietro, *Sous-Préfet*, à Corte.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Alesani, Caccia, Corte, Fiumorbo, Golo, Mercurio, Niolo, Orezza, Rostino, Serra, Sorba, Tavignano, Vallerustie, Vecchio, Verde.

*Arrondissement de Sartene.* Pop., 21,478 indiv.

M. Peraldi ✠ ✠, (Dép. de la Corse), *Sous-Préf.*, à Sartene.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bonifacio, Carbini, Porto-Vecchio, Sartene, Scopamene, Tallano, Taravo, Vallinco.

## DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

Son nom lui vient d'une chaîne de petites montagnes qui s'étendent depuis Dijon, par Nuits, Beaune et Châlons, jusqu'à Mâcon, ainsi nommée à cause des bons vins qu'elle produit ; ce département est le second des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de l'Aube et de l'Yonne ; à l'E. par ceux de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Jura ; au S. par ceux du Jura et de Saône-et-Loire ; et à l'O. par ceux de la Nièvre et de l'Yonne. Sa superficie est d'environ 1,718,228 arpens, ou 876,956 hectares ; sa population est de 358,148 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Dijon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Mis D'ARBAUD-JOUQUES ✻ ✠ (O. ✻), *Préfet*, à Dijon.

M. Jolivot, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Piette ✻, Amanton ✻, Saunac ✻, Morelot.

*Arrondissement de Dijon.* Pop., 126,947 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Auxonne, Dijon (*trois Justices de paix*), Fontaine-Françoise, Genlis, Gevrey, Grancey-en-Montagne, Is-sur-Tille, Mirebeau, Pontaillier-sur-Saône, Saint-Seine, Selongey, Sombernon.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Beaune.* Pop., 111,932 indiv.

M. Rocaut d'Anthume ✻, *Sous-Préfet*, à Beaune.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Arnay-sur-Arroux, Beaune (*deux Justices de paix*), Bligny-sur-Ouche, Liernais, Nolay, Nuits, Pouilly-en-Montagne, Saint-Jean-de-Losne, Seurre.

*Arrondissement de Châtillon-sur-Seine.* Pop., 49,325 indiv.

M. de Saint-Brisson, *Sous-Préfet*, à Châtillon-sur-Seine.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aignay-Côte-d'Or, Baigneux, Châtillon-sur-Seine, Laignes, Montigny-sur-Aube, Recey-sur-Ource.

*Arrondissement de Semur.* Pop., 69,944 indiv.

M. Capmas ✻, *Sous-Préfet*, à Semur.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Flavigny, Montbard, Précy-sous-Thil, Saulieu, Semur, Vitteaux.

## DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD.

C'est un des cinq que forme la Bretagne

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par le département d'Ille-et-Vilaine; au S. par le département du Morbihan, et à l'O. par celui du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,456,894 arpens, ou 744,073 hectares; sa population est de 552,424 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Saint-Brieuc et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Cte FROTTIER DE BAGNEUX ✻, *Préfet*, à St.-Brieuc.

M. Pescatore ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Lymon-Belleissue, De la Noue, Besson, Rouxel-Villeféron ✻, Duguerny.

*Arrondissement de St-Brieuc.* Pop., 160,047 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Châtelaudren, Etables, Lamballe-Lanvollon, Moncontour, Paimpol, Pleneuf, Plœuc, Plouha, Quintin, Saint-Brieuc (*deux Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Dinan.* Pop., 105,925 indiv.

M. Sévoy ✠, *Sous-Préfet*, à Dinan.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Broons, Dinan (*deux Justices de paix*), Evran, Jugon, Matignon, Plancoet, Plélan-le-Petit, Ploubalay, Saint-Jouan-de-l'Isle.

*Arrondissement de Guingamp.* Pop., 101,923 indiv.

M. Geffroy de Villeblanche ✠ ✠, *Sous-Préf.*, à Guingamp.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bothoa-Bourbriac, Callac, Guingamp, Maël-Carhaix, Plouagat-Châtelaudren, Ponrieux, Rostrenen.

*Arrondissement de Lannion.* Pop., 96,141 indiv.

M. de Troguendy ✠, *Sous-Préfet*, à Lannion.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Lannion, Lézardrieux, Perros-Guirrec, Plestin, Plouaret, Rochederrien (la), Tréguier.

*Arrondissement de Loudéac.* Pop., 88,388 indiv.

M. de Prémorvan, *Sous-Préfet*, à Loudéac.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Colinée, Corlay, Goarec, Lachèze, Loudéac, Merdrignac, Mur, Plouguenast, Uzel.

## DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

Il est formé de la ci-devant Haute-Marche, et de quelques parties des anciennes provinces du Berri, du Bourbonnois, du Limousin et de l'Auvergne.

Il est borné au N. par les départemens de l'Allier, du Cher et de l'Indre; à l'E. par ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme; au S. par celui de la Corrèze, et à l'O. par celui de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,135,332 arpens, ou 579,455 hectares; sa population est de 248,785 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le B^on^ Finot ✠, *Préfet*, à Guéret.

M. Cressant, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Grand ✠, Le B^on^ de Fournouë, le V^te^ de Barthon de Montbas ✠.

*Arrondissement de Guéret.* Pop., 83,815 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ahun, Bonnat, Dun, Grand-Bourg-Guéret, Saint-Vaury, Souterraine (la).

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Aubusson.* Pop., 96,333 indiv.

M. Devins de Peysac, *Sous-Préfet*, à Aubusson.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aubusson, Auzance, Bellegarde, Chenerailles, Courtine (la), Crocq, Evaux, Felletin, Gentioux, S.-Sulpice-lès-Champs.

*Arrondissement de Bourganeuf.* Pop., 34,232 indiv.

M. Chassoux, *Sous-Préfet*, à Bourganeuf.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bénévent, Bourganeuf, Pontarion, Royerre.

*Arrondissement de Boussac.* Pop., 34,405 indiv.

M. Jouilietton ✻, *Sous-Préfet*, à Boussac.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Boussac, Chambon, Châtelus, Jarnage.

## DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Ce département est formé du ci-devant Périgord.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne et de la Charente; à l'E. par ceux de la Corrèze et du Lot; au S. par ceux du Lot, de Lot-et-Garonne et de la Gironde; à l'O. par ceux de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Charente. Sa superficie est d'environ 1,759,997 arpens, ou 898,274 hectares; sa population est de 453,136 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Périgueux et le ressort de la Cour royale de Bordeaux.

### PREFECTURE.

M. le Cte de CINTRÉ ✻ ✻, *Préfet*, à Périgueux.

M. Denoix-Campsegret ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

De Lubersac, D'Anglars ✻, Fraigneau, Lavès ✻, Lanxade ✻.

*Arrondissement de Périgueux.* Pop., 95,718 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Brantôme, Excideuil, Grignols, Hautefort, Périgueux, Saint-Pierre-de-Chignac, Savignac-lès-Eglises, Thenon, Vergt (Saint-Jean-de-).

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Bergerac.* Pop., 111,573 indiv.

M. le Chev. de Courssou ✻, *Sous-Préfet*, à Bergerac.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Beaumont, Bergerac, Cadouin, Cunéges, Eymet, Laforce, Issigeac, Lalinde, Monpazier, Saint-Alvère, Velines, Villamblard, Villefranche-de-Lonchapt.

*Arrondissement de Nontron.* Pop., 78,901 indiv.

M. Durand Durepaire, *Sous-Préfet*, à Nontron.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bussière-Badil, Champagnac-de-Belair, Jumilhac-le-Grand, Lanouaille, Mareuil, Nontron, Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers.

*Arrondissement de Ribérac.* Pop., 66,159 indiv.

M. Cellerier, *Sous-Préfet*, à Ribérac.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Monpon, Montagrier, Mussidan, Neuvic, Ribérac, Saint-Aulaye, Verteillac.

*Arrondissement de Sarlat.* Pop., 100,785 indiv.

M. de Cerval ✻, *Sous-Préfet*, à Sarlat.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Belvès, Bugue (le), Carlux, Domme, Montignac, St.-Cyprien, Salignac, Sarlat, Terrasson, Villefranche-de-Belvès.

## DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Ce département fait partie de la Franche-Comté, qui en compte trois.

Il est borné au N. par le département de la Haute-Saône ; à l'E. et au S. par la Suisse et la principauté de Neuchâtel, et à l'O. par les départemens du Jura et partie de celui de la Haute-Saône. Sa superficie est d'environ 1,094,720 arpens, ou 547,360 hectares ; sa population est de 242,663 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

### PRÉFECTURE.

M. le C^te^ de Milon de Mesne ✲ ✲, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Besançon.

M. Fauveau, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Bruand ✲, Le C^te^ de Jouffroy ✲, Dorival de Miserey.

*Arrondissement de Besançon.* Pop., 89,767 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Amancey, Audeux, Besançon (*deux Justices de paix*), Boussière, Marchaux, Ornans, Quingey.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Baume.* Pop., 58,715 indiv.

M. Terrier de Loray ✲, *Sous-Préfet*, à Baume.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Baume, Clerval, Isle-sur-le-Doubs (l'), Pierrefontaine, Rougemont, Roulans, Vercel.

*Arrondissement de Montbéliard.* Pop., 49,115 indiv.

M. le C^te^ Edouard de Montrond, *Sous-Préfet*, à Montbéliard.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Audincourt, Blamont, Maiche, Montbéliard, Pont-de-Roide, Russey (le), Saint-Hipolyte.

*Arrondissement de Pontarlier.* Pop., 45,066 indiv.

M. le B^on^ Daclin ✲, *Sous-Préfet*, à Pontarlier.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Levier, Montbenoît, Morteau, Mouthe, Pontarlier.

## DÉPARTEMENT DE LA DROME.

L'un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par le département de l'Isère ; à l'E. par le même et celui des Hautes-Alpes ; au S. par les départemens des Basses-Alpes et de Vaucluse ; à l'O. par celui de l'Ardèche, qui en est séparé dans toute sa longueur par le Rhône. Sa superficie est d'environ 1,324,327 arpens, ou 675,915 hectares ; sa population est de 273,511 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Valence et le ressort de la Cour royale de Grenoble.

### PRÉFECTURE.

M. de Cotton ✲ ✲, *Préfet*, à Valence.

M. de Sigoyer, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Montal, De Châteauvieux, De Chièze.

*Arrondissement de Valence.* Pop., 121,275 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bourg-du-Péage, Chabeuil, Grand Serre (le), Loriol, Romans, St.-Donat, St.-Jean-en-Royans, St.-Vallier, Tain, Valence.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Die.* Pop., 61,975 indiv.

M. Habart, *Sous-Préfet*, à Die.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bourdeaux, Chapelle-en-Vercors (la), Châtillon, Crest *nord*, Crest *sud*, Die, Luc-en-Diois, Motte-Chalancon (la), Saillans.

*Arrondissement de Montélimart.* Pop., 56,368 indiv.

M. de La Boissière ✻, *Sous-Préfet*, à Montélimart.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Dieu-le-Fit, Grignan, Marsane, Montélimart, Pierre-Latte.

*Arrondissement de Nyons.* Pop., 33,893 indiv.

M. d'Indy, *Sous-Préfet*, à Nyons.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Buis (le), Nyons, Rémuzat, Séderon.

## DÉPARTEMENT DE L'EURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par le départ. de la Seine-Inférieure; à l'E. par celui de l'Oise et de Seine-et-Oise; au S. par ceux d'Eure-et-Loir et de l'Orne, et à l'O. par le Calvados. Sa superficie est d'environ 1,221,206 arpens, ou 623,283 hectares; sa population est de 416,178 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse d'Evreux et le ressort de la Cour royale de Rouen.

PRÉFECTURE.

M. le Vte Delaitre (O ✻), Mtre des Requêtes, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Evreux.

M. H. Gazan ✻, *Sécrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Ladan, de Bernetz ✻, Delacraye ✻, le Chev. de Machonville, Renard.

*Arrondissement d'Evreux.* Pop., 115,501 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Breteuil, Conches, Damville, Evreux (*deux Justices de paix*), Nonancourt, Pacy, Rugles, Saint-André, Verneuil, Vernon.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement des Andelys.* Pop., 61,857 indiv.

M. le Cte de Boury ✻ ✻, *Sous-Préfet*, aux Andelys.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Andelys (les), Ecos, Etrepagny, Gisors Grainville, Lions-la-Forêt.

*Arrondissement de Bernay.* Pop., 81,422 indiv.

M. Delahaye ✻, *Sous-Préfet*, à Bernay.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Beaumesnil, Beaumont-le-Roger, Bernay, Briône, Broglie, Thiberville.

*Arrondissement de Louviers.* Pop., 68,611 indiv.

M. Vielh Boisjoslin ✻, *Sous-Préfet*, à Louviers.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Gaillon, Louviers, Neubourg, Pont-de-l'Arche, Tourville.

*Arrondissement de Pont-Audemer.* Pop., 88,787 indiv.

M. le M^is^ de Sainte-Marie ✻, *Sous-Préfet*, à Pont-Audemer.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Beuzeville, Bourgtheroulde, Cormeilles, Montfort-sur-Risle, Pont-Audemer, Quillebœuf, Routot, S.-Georges-du-Vièvre.

## DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Il se compose de portions des anciennes provinces de l'Orléanais et de la Normandie : de la première, la Beauce et le pays Chartrain ; de la seconde, le Perche, le Drouais et le Thimerais. Il tire son nom des deux principales rivières qui le traversent.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Oise et de l'Eure ; à l'E. par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret ; au S. par ce dernier et ceux de Loir-et-Cher et de la Sarthe ; enfin à l'O. par ceux de l'Orne et de l'Eure. Sa superficie est d'environ 602,752 hectares. Sa population est de 264,448 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Chartres et le ressort de la Cour royale de Paris.

### PRÉFECTURE.

M. le B^on^ DE GIRESSE LA BEYRIE ✻, Maître des Requêtes. Secrétaire honoraire des commandemens de Monseigneur le Dauphin, *Préfet*, à Chartres.

M. d'Hamécourt, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Hache-Servant ✻, Masson, De Masclary.

*Arrondissement de Chartres.* Pop., 98,755 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Auneau, Chartres (*deux Justices de paix*), Courville, Illiers, Janville, Maintenon, Voves.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Châteaudun.* Pop., 54,510 indiv.

M. le C^te^ de Quatrebarbes ✻, *Sous-Préfet*, à Châteaudun.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bonneval, Brou, Châteaudun, Cloyes, Orgères.

*Arrondissement de Dreux.* Pop., 68,549 indiv.

M. des Rotours, Chev. de Chaulieu ✻, *Sous-Préfet*, à Dreux.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Anet, Brezolles, Châteauneuf, Dreux, Ferté-Vidame (la), Nogent-le-Roi, Senonches.

*Arrondissement de Nogent-le-Rotrou.* Pop., 42,634 indiv.

M. Tôchon de Marollier ✠, *Sous-Préf.*, à Nogent-le-Rotrou.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Authon, Laloupe, Nogent-le-Rotrou, Thiron-Gardais.

## DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan; au S. et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,358,555 arpens, ou 483,095 hectares; sa population est de 483,095 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Quimper et le ressort de la Cour royale de Rennes.

### PRÉFECTURE.

M. le Cte de Castellane ✠ ✠, *Préfet*, à Quimper.

M. D'Antigny, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Le Chev. Alexandre de Plœuc ✠, Du Marhalach ✠, Rosaven, Duchayla, de Kergos (Théodore) ✠✠.

*Arrondissement de Quimper.* Pop., 91,299 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Briec, Concarneau, Douarnenez, Fouesnant, Plogastel, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Quimper, Rosporden.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Brest.* Pop., 145,940 indiv.

M. Guesnet ✠ (O. ✠), *Sous-Préfet*, à Brest.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Brest (*trois Justices de paix*), Daoulas, Isle d'Ouessant (l'), Landerneau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmezeau, Ploudiry, Saint-Renan.

*Arrondissement de Châteaulin.* Pop. 84,477 indiv.

M. Rodelec Duporzic ✠, *Sous-Préfet*, à Châteaulin.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Carhaix, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Crozon, Faou (le), Huelgoat (le), Pleiben.

*Arrondissement de Morlaix.* Pop., 122,071 indiv.

M. de Savignhac ✠ ✠, *Sous-Préfet*, à Morlaix.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Landivisiau, Lanmeur, Morlaix, Plouescat, Plouzévédé, Ponthou (le), St.-Pol-de-Léon, St.-Thégonnec, Sizun, Taulé.

*Arrondissement de Quimperlé.* Pop., 39,308 indiv.

M. Hersart de la Villemarqué (O. ✠), (Député du Finistère), *Sous-Préfet*, à Quimperlé.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Arzano, Bannalec, Pont-Aven, Quimperlé, Scaer.

## DÉPARTEMENT DU GARD.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ardèche et de la Lozère; à l'E.

par les départemens de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône; au S. par ce dernier, la Méditerranée et le département de l'Hérault, qui le borne à l'O. avec partie de l'Aveyron. Sa superficie est d'environ 1,175,044 arpens, ou 599,7[illegible] hectares; sa population est de 334,164 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Nismes et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Mis Planelli de la Valette ✠ ✠, *Préfet*, à Nismes.

M. de Brigaud ✠, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Bastier de Villars-de-Bez, Bon d'Arre, Guérin, Tempié-Prémont, De Boileau-Castelnau (Henry) ✠.

*Arrondissement de Nismes.* Pop., 122,866 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aigues-Mortes, Aramon, Beaucaire, Marguerittes, Nismes (*trois Justices de paix*), Saint-Gilles, Saint-Mamert, Sommières, Vauvert.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Alais.* Pop., 71,266 indiv.

M. Le Bon de Larcy ✠, *Sous-Préfet*, à Alais.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Alais, Anduze, Barjac, Génolhac, Lédignan, St-Ambroix, St.-Jean-du-Gard, St.-Martin-de-Valgalgues, Vezenobres.

*Arrondissement d'Uzès.* Pop., 78,831 indiv.

M. de Noyers du Roure ✠, *Sous-Préfet*, à Uzès.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bagnols, Lussan, Pont-S.-Esprit, Remoulins, Roquemaure, S.-Chaptes, Uzès, Villeneuve-lès-Avignon.

*Arrondissement du Vigan.* Pop., 61,200 indiv.

M. Dortet de Tessan, *Sous-Préfet*, au Vigan.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Alzon, Lasalle, Quissac, St.André-de-Valborgne, St.-Hippolyte, Sauve, Sumène, Trèves, Valleraugue, Vigan (le).

## DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, etc. Il est borné au N. par les départemens du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers; à l'E. par les départemens du Tarn, de l'Aude et de l'Ariège; au S. par le département de l'Ariège, les Pyrénées et le département des Hautes-Pyrénées, qui, avec celui du Gers, le bornent à l'O. Sa superficie est d'environ 1,263,858 arpens, ou 642,533 hectares. Sa population est de 391,111 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Toulouse et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. le Cte Victor de Juigné ✠, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Toulouse.

M. Delpy ✠, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,
D'Olivier ✻, De Lacroix (Prosper), Malefette, Frizac, le C^te de Juillac ✻.

*Arrondissement de Toulouse.* Pop., 128,349 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Cadours, Castanet, Fronton, Grenade, Leguevin, Montastruc, Toulouse (*quatre Just. de paix*), Verfeil, Villemur.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Muret.* Pop., 80,978 indiv.
M. le C^te de Bellefonds, ✻ *Sous-Préfet*, à Muret.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Auterive, Carbonne, Cazères, Cintegabelle, Fousseret, Montesquieu, Muret, Rieumes, Rieux, Saint-Lys.

*Arrondissement de Saint-Gaudens.* Pop., 124,311 indiv.
M. Trincaud de Latour ✻, *Sous-Préfet*, à St.-Gaudens.

*Chefs-lieux des justices de paix.* Aspet, Aurignac, Bagnères de Luhon, Comlogne, Isle-en-Dodon (l'), Montrejeau, Saint-Béat, Saint-Bertrand de Comminges, Saint-Gaudens, Saint-Martory, Salies.

*Arrondissement de Villefranche.* Pop., 58,183 indiv.
M. Raymond de Cahuzac, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Caraman, Lanta, Montgiscard, Nailloux, Revel, Villefranche.

## DÉPARTEMENT DU GERS.

L'un des quatre départemens que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de Lot-et-Garonne et partie de celui des Landes; à l'E. par les départemens de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne; au S. par les départemens de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées; à l'O. par les départemens des Basses-Pyrénées et des Landes. Sa superficie est d'environ 1,822,524 arpens, ou 623.996 hectares; sa population est de 301,336 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, forme le diocèse d'Auch, et ressort à de la Cour royale d'Agen.

PREFECTURE.

M. le Chev. de LINGUA DE SAINT-BLANQUAT ✠ ✻, (Député de l'Arriége), *Préfet*, à Auch.

M. Flotte-Montauban ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,
D. Conté, B. Sentetz ✻, Rouiller ✻.

*Arrondissement d'Auch.* Pop., 59,829 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Auch (*deux Justices de paix*), Gimont, Jegun, Saramon, Vic-Fezensac.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Condom.* Pop., 69,897 indiv.
M. de Moncade ✻, *Sous-Préfet*, à Condom.

*Chef-lieux des Justices de paix.* Cazaubon, Condom, Eauze, Montréal, Nogaro, Valence.

*Arrondissement de Lectoure.* Pop., 52,251 indiv.

M. le V^te^ de Luscan, *Sous-Préfet*, à Lectoure.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Saint-Clar, Fleurance, Lectoure, Mauvesin, Miradoux.

*Arrondissement de Lombez.* Pop., 39,845 indiv.

M. de Lesseps ✻, *Sous-Préfet*, à Lombez.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Cologne, Isle Jourdain (l'), Lombez, Samatan.

*Arrondissement de Mirande.* Pop., 79,514 indiv.

M. de Bréa ✻, *Sous-Préfet*, à Mirande.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aignan, Marciac, Masseube, Miélan, Mirande, Montesquiou, Plaisance, Riscle.

## DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

L'un des quatre que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Charente-Inférieure; à l'E. par les départemens de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au S. par celui des Landes et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 2,121,055 arp., ou 1,082,555 hectares; sa population est de 522,041 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département a huit membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Bordeaux et le ressort de la Cour royale de la même ville.

### PRÉFECTURE.

M. le B^on^ D'HAUSSEZ (O. ✻), Maître des Requêtes, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Bordeaux.

M. de Croneau ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs, Barthès ✻, Barennes ✻, Letellier ✻, de Castelnau ✻, de Labroue.

*Arrondissement de Bordeaux.* Pop., 227,045 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Audenge, Belin, Blanquefort, Bordeaux (*six Justices de paix*), Brede (la), Cadillac, Carbonblanc, Castelnau-de-Médoc, Créon, Pessac, Podensac, St.-André-de-Cubzac, Teste de Buch (la).

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Bazas.* Pop., 49,645 indiv.

M. d'Escures ✻, *Sous-Préfet*, à Bazas.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Auros, Bazas, Captieux, Grignols, Langon, Saint-Symphorien, Villandraut.

*Arrondissement de Blaye.* Pop., 53,287 indiv.

M. le B^on^ de Conteneuil ✻, *Sous-Préfet*, à Blaye.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Blaye, Bourg, Saint-Ciers-la-Lande, Saint-Savin.

*Arrondissement de la Réole.* Pop., 53,954 indiv.

M. Pirly ✻, *Sous-Préfet*, à la Réole.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Monségur, Pellegrue, Réole (la), St.-Macaire, Sauveterre, Targon.

*Arrondissement de Lesparre.* Pop., 33,680 indiv.

M. le Bon J.-B. Cavaignac ✻, *Sous-Préfet*, à Lesparre.

*Chef-lieux des Justices de paix.* Lesparre, Pauillac, Saint-Laurent-de-Médoc, Saint-Vivien.

*Arrondissement de Libourne.* Pop., 104,430 indiv.

M. le Chev. Delasalle ✻, *Sous-Préfet*, à Libourne.

*Chef-lieux des Justices de paix.* Branne, Castillon, Coutras, Fronsac, Guitres, Libourne, Lussac, Pujols, Sainte-Foy-la-Grande.

## DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au Nord par les départemens du Gard et de l'Aveyron; à l'E. par le département du Gard et la Méditerranée, qui le baigne au S.; à l'O. par ceux de l'Aude et du Tarn. Sa superficie est d'environ 1,236,198 arpens, ou 630,935 hectares; sa population est de 324,126 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Montpellier et le ressort de la Cour royale de la même ville.

### PREFECTURE.

M. le Bon Creuzé de Lesser ✻, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Montpellier.

M. le Chev. Dupetit Thouars ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

De Paul aîné ✻, Renouvier ✻, Arthur Roche.

*Arrondissement de Montpellier.* Pop., 111,656 indiv.

*Chef-lieux des Justices de paix.* Aniane, Castries, Cette, Claret, Frontignan, Ganges, Lunel, Matelles (les), Mauguio, Mèze, Montpellier (*trois Justices de paix*), Saint-Martin-de-Londres.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Beziers.* Pop., 117,279 indiv.

M. le Mis Armand de Villeneuve, *Sous-Préfet*, à Beziers.

*Chef-lieux des Justices de paix.* Agde, Bedarrieux, Beziers (*deux Justices de paix*), Capestang, Florensac, Montagnac, Murviel, Pezenas, Roujan, Saint-Gervais, Servian.

*Arrondissement de Lodève.* Pop., 52,893 indiv.

M. le Cte de Blacas Carros ✻, *Sous-Préfet*, à Lodève.

*Chef-lieux des Justices de paix.* Caylar (le), Clermont, Gignac, Lodève, Lunas.

*Arrondissement de Saint-Pons.* Pop., 42,298 indiv.

M. de Bonne ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Pons.

*Chef-lieux des Justices de paix.* Olargues, Olonzac, Saint-Chinian, Saint-Pons, Salvetat (la).

## DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan et le département de la Manche ; à l'E. par l département de la Mayenne ; au S. par le département de la Loire-Inférieure, e à l'O. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Sa superficie es d'environ 1,336,205 arpens, ou 681,977 hectares ; sa population est de 533,20 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il es compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Rennes et le ressor de la Cour royale de la même ville.

### PRÉFECTURE.

M. le Cte de VENDEUVRE (O. ✻), *Préfet*, à Rennes.

M. de la Villebrune ✻ *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Duhamel de la Bothelière ✻, le Cte de Châteaubourg ✻, Ravenel de Boisteilleul ✻, Ameline, Morice Dulerain.

*Arrondissement de Rennes.* Pop., 124,389 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Château-Giron, Hédé, Janzé, Liffré, Mordelles, Rennes (*quatre Justices de paix*), Saint-Aubin-d'Aubigné.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Fougères.* Pop., 78,737 indiv.

M. Deslandes, *Sous-Préfet*, à Fougères.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Antrain, Fougères (*deux Justices de paix*), Louvigné-du-Désert, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Brice.

*Arrondissement de Montfort-sur-Meu.* Pop., 58,925 indiv.

M. Morel des Vallons ✻, *Sous-Préfet*, à Montfort-sur-Meu.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Becherel, Montauban, Saint-Méen, Montfort-sur-Meu, Plelan.

*Arrondissement de Redon.* Pop., 73,283 indiv.

M. de Robillard, *Sous-Préfet*, à Redon.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bain, Fougeray, Guichen, Le Sel, Maure, Pipriac, Redon.

*Arrondissement de Saint-Malo.* Pop., 115,576 indiv.

M. de Godefroy, *Sous-Préfet*, à Saint-Malo.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Cancale, Châteauneuf, Combourg, Dol, Pleine-Fougères, Pleurtuit, Saint-Malo, Saint-Servan, Tinténiac.

*Arrondissement de Vitré.* Pop., 82,297 indiv.

M. de Langle ✻, *Sous-Préfet*, à Vitré.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Argentré, Châteaubourg, Guerché (la), Rétiers, Vitré (*deux Justices de paix*).

## DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Ce département est le second des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire ; à l'E. par celui du Cher ; au S. par ceux de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne ; à l'O. par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire. Sa

superficie est d'environ 1,373,866 arpens, ou 701,661 hectares; sa population est de 230,373 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Bourges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Locard ✻, *Préfet*, à Châteauroux.

M Desjobert ✻ ✻, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

De Fassardy, Trumeau, fils, Grillon de Villeclair ✻.

*Arrondissement de Châteauroux.* Pop., 85,564 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ardentes-Saint-Vincent, Argenton, Buzançais, Châteauroux, Châtillon, Ecueillé, Levroux, Valançay.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement du Blanc.* Pop., 53,317 indiv.

M. de Gounon, *Sous-Préfet*, au Blanc.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bélâbre, Blanc (le), Mézières, Saint-Benoît-du-Sault, Saint-Gaultier, Tournon.

*Arrondissement d'Issoudun.* Pop., 43,212 indiv.

M. de Kermellec, *Sous-Préfet*, à Issoudun.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Issoudun (*deux Justices de paix*), Saint-Christophe, Vatan.

*Arrondissement de la Châtre.* Pop., 48,280 indiv.

M. le Cte de Carbonnières (Eugène) ✻, *Sous-Préfet*, à la Châtre.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aigurande, Châtre (la), Eguzon, Neuvy-Saint-Sépulchre, Sainte-Sévère.

## DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

Il est formé de la presque totalité de l'ancienne province de Touraine.

Il est borné au N. par les départemens de Loir-et-Cher et de la Sarthe; à l'E. par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au S. par ceux de l'Indre et de la Vienne; à l'O. par ceux de Maine-et-Loire et de la Vienne. Sa superficie est de 612,679 hectares; sa population est de 282,372 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Tours et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. le Vte. Tassin de Nonneville ✻, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Tours.

M. de Lafrillière, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

De Beaufond ✻, De Fleury ✻, Valleteau-de-Chabrefy.

*Arrondissement de Tours.* Pop., 140,349 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Amboise, Bleré, Château-la-Vallière, Château-Renault, Montbazon, Neuvy-le-Roy, Neuillé-Pont-Pierre, Tours (*trois Justices de paix*), Vouvray.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Chinon.* Pop., 82,653 indiv.

M. de Waresquiel ✻, *Sous-Préfet*, à Chinon.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Azay-le-Rideau, Bourgueil, Chino Isle Bouchard (l'), Langeais, Richelieu, Ste.-Maure.

*Arrondissement de Loches.* Pop., 59,370 indiv.

M. Lepère ✻, *Sous-Préfet*, à Loches.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Haye (la), Ligueil, Loches, Montr sor, Pressigny (le Grand), Preuilly.

## DÉPARTEMENT DE L'ISERE.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ain et du Rhône; à l'E. par la S voie et le département des Hautes-Alpes; au S. par ceux des Hautes-Alpes et de l Drôme; ce dernier le borne à l'O. avec ceux de la Loire et du Rhône. Sa su perficie est d'environ 1,648,230 arpens, ou 841,230 hectares; sa populatio est de 506,585 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il es compris dans la septième division militaire, le diocèse de Grenoble et le ressor de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon DE CALVIÈRE (Jules) ✻ ✻, (Député du Gard), *Préfet*, à Grenoble.

M. de Besson ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Savoye-Desgrangettes, de Chalvet ✻, Berger de S.-Didier, Hélie, Bernon de Saint-Maurice ✻.

*Arrondissement de Grenoble.* Pop., 187,417 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Allevard, Bourg-d'Oysans, Clelles, Corp, Domène, Entraigues, Goncelin, Grenoble (*trois Justices de paix*), Mens, Monestier-de-Clermont, Mure (la), Saint-Laurent-du-Pont, Sassenage, Touvet (le), Vif, Villar-de-Lans, Vizille, Voiron.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de la Tour-du-Pin.* Pop., 115,645 indiv.

M. le Cte d'Orcières, *Sous-Préfet*, à la Tour-du-Pin.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bourgoin, Cremieu, Grand-Lemps, Morestel, Pont-de-Beauvoisin (le), Saint-Geoire, Tour-du-Pin (la), Virieu.

*Arrondissement de Saint-Marcellin.* Pop., 78,030 indiv.

M. Carra de la Batie, *Sous-Préfet*, à Saint-Marcellin.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Pont-en-Royans, Rives, Roybon, St.-Etienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Marcellin, Tullins, Vinay.

*Arrondissement de Vienne.* Pop., 124,493 indiv.

M. Anglès (A. N.) ✻, *Sous-Préfet*, à Vienne.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Beaurepaire, Côte-Saint-André (la), Heyrieu, Meyzieu, Roussillon, Saint-Jean-de-Bournay, Saint-Symphorien-d'Ozon, Verpillière (la), Vienne (*deux Justices de paix*).

## DÉPARTEMENT DU JURA.

Il est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'E. par le département du Doubs et les Cantons Suisses; au S. par la Suisse et le département de l'Ain; et à l'O. par ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or. Sa superficie est d'environ 986,246 arpens, ou 503,364 hectares; sa population est de 301,768 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de St.-Claude et le ressort de la Cour royale de Besançon.

### PRÉFECTURE.

M. le Cte de Waters ✻ ✝ (O. ✻). *Préfet*, à Lons-le-Saulnier.

M. Clerget de Saint-Léger, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Perrier, Nicod de Ronchaud ✻, De Girangy ✻ (O. ✻).

*Arrondissement de Lons-le-Saulnier.* Pop., 106,282 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Arinthod, Beaufort, Bletterans, Clairvaux, Conliége, Lons-le-Saulnier, Orgelet, Saint-Amour, Saint-Julien, Sellères, Voiteur.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Dôle.* Pop., 69,792 indiv.

M. de Belleroche ✻, *Sous-Préfet*, à Dôle.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Chaumergy, Chaussin, Chemin, Damierre, Dôle, Gendrey, Montbarey, Montmirey, Rochefort.

*Arrondissement de Poligny.* Pop., 75,270 indiv.

M. de Branges-de-Bourcia ✻, *Sous-Préfet*, à Poligny.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Arbois, Champagnole, Nozeroy, Planches (les), Poligny, Salins, Villers-Farlay.

*Arrondissement de Saint-Claude.* Pop., 50,424 indiv.

M. A. Gacon ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Claude.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bouchoux (les), Claude (Saint), Moirez, Moyrans, Saint-Laurent.

## DÉPARTEMENT DES LANDES.

C'est un des quatre que compose la Guyenne.

Il est borné au N. par le département de la Gironde; à l'E. par les départemens de Lot-et-Garonne et du Gers; au S. par celui des Basses-Pyrénées; à l'O. par la mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,801,097 arpens, ou 900,534 hectares; sa population est d'environ 256,311 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse d'Aire et le ressort de la Cour royale de Pau.

### PREFECTURE.

M. le Cte Charles de Puységur ✻ ✻, *Préfet*, à Mont-de-Marsan.

M. Taigny, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Duboscq ✻, Dulamon, Le Mis du Lyon ✻ ✻

*Arrondissement de Mont-de-Marsan.* Pop., 82,364 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Arjuzanx, Gabarret, Grenade, Labrit, Mimizan, Mont-de-Marsan, Parentis-en-Born, Pissos, Roquefort, Sabres, Sore, Villeneuve.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Dax.* Pop., 90,362 indiv.

M. de Pignol ✻, *Sous-Préfet*, à Dax.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Castets, Dax, Montfort, Peyrehorade, Pouillon, Saint-Esprit, Saint-Vincent-de-Tirosse, Soustons.

*Arrondissement de Saint-Sever.* Pop., 83,585 indiv.

M. le Vte de Charitte ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Sever.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aire, Amou, Geaune, Hagetmau, Mugron, Saint-Sever, Tartas (*deux Justices de paix*).

## DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanois, le Blaisois et le pays Chartrain.

Il est borné au N. par le département d'Eure-et-Loir; au N.-E. par celui du Loiret; au S.-E. par celui du Cher; au S. par celui de l'Indre; au S.-O par celui d'Indre-et-Loire; et au N.-O. par celui de la Sarthe; sa superficie est d'environ 1,181,691 arpens, ou 603,116 hectares; sa population est de 227,527 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Blois et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. le Cte Conen de Saint-Luc ✻ ✻ (Député des Côtes du Nord), *Préfet*, à Blois.

M. Renaud-d'Avesnes Desmeloizes ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Guillemin de Savigny ✻, Fauvre, Alardet ✻.

*Arrondissement de Blois.* Pop., 111,075 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Blois (*deux Justices de paix*), Bracieux, Contres, Herbault, Marchenoir, Mer, Montrichard, Ouzouer-le-Marché, Saint-Aignan.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Romorantin.* Pop., 43,624 indiv.

M. le Chev. Duchesne ✻, *Sous-Préfet*, à Romorantin.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Mennetou, Motte-Beuvron (la), Neung-sur-Beuvron, Romorantin, Salbris, Selles-sur-Cher.

*Arrondissement de Vendôme.* Pop., 72,828 indiv.

M. Josse de Boisbercy ✻, *Sous-Préfet*, à Vendôme.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Droué, Mondoubleau, Montoire, Morée, Saint-Amand, Savigny, Selommes, Vendôme.

## DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Ce département est tiré de celui de Rhône-et-Loire, qui a été divisé en deux, sous les dénominations de la Loire et du Rhône, et comprend le Forez.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Allier; à l'E. par ceux du Rhône et de l'Isère; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire; à l'O. par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Sa superficie est d'environ 496,000 arpens métriques; sa population est de 343,554 indiv.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. DES ROTOURS, Bon de Chaulieu ✻, *Préfet*, à Montbrison.

M. Turge ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Meaudre ✻, Mazenot, Lachèze ✻, Dumoncel.

*Arrondissement de Montbrison.* Pop., 114,607 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Boen, Feurs, Montbrison, Noirétable, Saint-Galmier, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Jean-Soleymieu, Saint-Rambert.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Roanne.* Pop., 107,808 indiv.

M. le Cte Armand Delaistre ✻ ✻, *Sous-Préfet*, à Roanne.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Belmont, Charlieu, Néronde, Pacaudière (la), Perreux, Roanne, Saint-Germain-Laval, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Symphorien-de-Lay.

*Arrondissement de Saint-Etienne.* Pop., 121,139 indiv.

M. Durosier ✻ ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Etienne.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bourg-Argental, Chambon (le), Pelussin, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Saint-Etienne (*deux Justices de paix*), Saint-Genest-Malifaux, Saint-Héand.

## DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Ce département est formé de tout l'ancien Vélay en Languedoc, d'une partie de l'Auvergne, de quelques communes du Gévaudan et du Vivarais en Languedoc; enfin, de quelques communes du Forez.

Il est borné au N. par les départemens de la Loire et du Puy-de-Dôme; à l'E. par ceux de la Loire et de l'Ardèche; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Lozère; à l'O. par celui du Cantal. Sa superficie est d'environ 495,784 arpens métriques; sa population est de 276,830 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, et le ressort de la Cour royale de Riom. Il forme le diocèse du Puy.

PRÉFECTURE.

Le Bon de BASTARD D'ESTANG ✻, Maître des requêtes, *Préfet*, au Puy.

M. Sigaud de l'Estang ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Le M^is de Sasselange ✠, le V^te de Beedelièvre, N. . .

*Arrondissement du Puy.* Pop., 122,917 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Allégre, Cayres, Craponne, Fay-le-Froid, Loudes, Lemonastier, Pradelles, Puy (le) (*deux Justices de paix*), Saint-Julien-Chapteuil, Saint-Paulien, Saugues, Solignac-sur-Loire, Vorey.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Brioude.* Pop., 78,227 indiv.

M. Borne (O. ✠), *Sous-Préfet*, à Brioude.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Auzon, Blesle, Brioude, Chaise-Dieu (la), Langeac, Lavoute, Paulhaguet, Pinols.

*Arrondissement d'Yssingeaux.* Pop., 75,686 indiv.

M. de Sainte-Colombe, *Sous-Préfet*, à Yssingeaux.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bas, Monistrol-sur-Loire, Montfaucon, Saint-Didier-la-Séauve, Tence, Yssingeaux.

## DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

L'un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par les départemens d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, à l'E. par le département de Maine-et-Loire, au S. par le département de la Vendée, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,383,831 arpens, ou 706,285 hectares; sa population est de 433,815 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Nantes et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le V^te Alban de Villeneuve de Bargemont ✠ (O. ✠), Maître des Requêtes, *Préfet*, à Nantes.

M. Boësnier ✠, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Mayet, Blin ✠, Richard jeune ✠, Bouteiller ✠, Galbaud-Dufort (Alphonse).

*Arrondissement de Nantes.* Pop., 187,435 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aigrefeuille, Bouaye, Carquefou, Chapelle-sur-Erdre (la), Clisson, Légé, Loroux-Bottereau, Machecoul, Nantes (*six Justices de paix*), Saint-Philbert, Vallet, Vertous.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Ancenis.* Pop., 45,234 indiv.

M. de Québriac, *Sous-Préfet*, à Ancenis.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ancenis, Ligné, Riaillé, Saint-Mars-la-Jaille, Varades.

*Arrondissement de Châteaubriant.* Pop., 57,237 indiv.

M. le C^te de Boispéan (A.) ✠, *Sous-Préfet*, à Châteaubriant.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Châteaubriant, Derval, Moisdon-la-Rivière, Nort, Nozay, Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes.

*Arrondissement de Paimbœuf.* Pop., 39,394 indiv.

M. de Latocnaye ✻, *Sous-Préfet*, à Paimbœuf.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bourgneuf, Paimbœuf, Pellerin (le), Pornic, Saint-Père-en-Retz.

*Arrondissement de Savenay.* Pop., 104,515 indiv.

M. le B^on^ de Beaumont ✻ ✻, *Sous-Préfet*, à Savenay.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Blain, Croisic (le), Guémené, Guérande, Herbignac, Pont-Château, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Nazaire, Saint-Nicolas-de-Redon, Savenay.

## DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Gâtinois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir; à l'E. par celui de l'Yonne; au S. par ceux de la Nièvre, du Cher et de Loir-et-Cher; à l'O. par ce dernier et celui d'Eure-et-Loir. Sa superficie est d'environ 1,322,909 arpens, ou 675,191 hectares; sa population est de 291,394 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse d'Orléans et le ressort de la Cour royale de la même ville.

M. le V^te^ de Riccé ✻ ✻, *Préfet*, à Orléans.

M. le Chev. de Briche ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Rabelleau ✻, Delahaye ✻, Brillard ✻.

*Arrondissement d'Orléans.*, Pop., 133,006 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Artenay, Beaugency, Châteauneuf, Cléry, Ferté (la), Jargeau, Meung, Neuville, Orléans (*cinq Justices de paix*), Patay.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Gien.* Pop., 38,550 indiv.

M. le C^te^ de Lestrade ✻, *Sous-Préfet*, à Gien.

*Chefs-lieux des Justices de paix,* Briare, Châtillon-sur-Loire, Gien, Ouzouer-sur-Loire, Sully.

*Arrondissement de Montargis.* Pop., 61,942 indiv.

M. J. Billecocq ✻, *Sous-Préfet*, à Montargis.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bellegarde, Châteaurenard, Châtillon-sur-Loing, Courtenay, Ferrières, Lorris, Montargis.

*Arrondissement de Pithiviers.* Pop., 57,896 indiv.

M. de Fougeroux de Denainvilliers, *Sous-Préfet*, à Pithiviers.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Beaune, Malesherbes, Outarville, Pithiviers, Puiseaux.

## DÉPARTEMENT DU LOT.

Ce département est formé du ci-devant Quercy

Il est borné au N. par le département de la Corrèze, à l'E. par les départemens du Cantal et de l'Aveyron, au S. par celui de Tarn-et-Garonne, et à l'O. par ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Sa superficie est d'environ 398,406 hectares; sa population est de 275,296 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Cahors et le ressort de la Cour royale d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. le M^is de SAINT-FÉLIX-MAUREMONT ✠ ✻, *Préfet*, à Cahors.

M. d'Hélyot, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Perier, Seguy ✻, Reygasse, Calméjane aîné.

*Arrondissement de Cahors.* Pop., 113,110 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Cahors (*deux Justices de paix*), Castelnau, Catus, Cazals, Lalbenque, Lauzès, Limogne, Luzech, Moncuq, Puy-l'Evêque, Saint-Géry.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Figeac.* Pop., 85,473 indiv.

M. le B^on de Crazannes ✻, *Sous-Préfet*, à Figeac.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Brétenoux, Cajarc, Capelle-Marival (la), Figeac (*deux Justices de paix*), Latronquière, Livernon, Saint-Céré.

*Arrondissement de Gourdon.* Pop., 76,713 indiv.

M. Lannau-Rolland ✻, *Sous-Préfet*, à Gourdon.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bastide (la), Gourdon, Gramat, Martel, Peyrac, Saint-Germain, Salviac, Souillac, Vayrac.

## DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

L'un des quatre que forment la Guyenne, l'Agénois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde; à l'E. par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne; au S. par ceux de la Haute-Garonne, du Gers et des Landes; à l'O. par ce dernier et celui de la Gironde. la superficie est d'environ 939,178 arpens, ou 479,657 hectares; sa population est de 330,121 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse d'Agen et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. MUSNIER DE LA CONVERSERIE ✠ ✻, *Préfet*, à Agen.

M. le Chev. Giraud des Echerolles ✠ ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Godailh (O. ✻), Martinelli-Gogelin, Labastide-Fossat ✻, Lacoste ✻.

*Arrondissement d'Agen.* Pop. 80,214 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Agen (*deux Justices de paix*), Astafort, Beauville, Laplume, Port-Sainte-Marie, Prayssas, Puymirol, Roque-Timbaut (la).

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Marmande.* Pop., 99,240 indiv.

M. Locquet de Blossac ✻, *Sous-Préfet*, à Marmande.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bouglon, Castelmoron, Duras, Lauzun, Marmande, Mas-d'Agénois (le), Meilhan, Seiches, Tonneins.

*Arrondissement de Nérac.* Pop., 57,878 indiv.

M. Rougier de la Bergerie ✻, *Sous-Préfet*, à Nérac.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Casteljaloux, Damazan, Francescas, Houeillès, Lavardac, Mezin, Nérac.

*Arrondissement de Villeneuve-d'Agen.* Pop., 92,789 indiv.

M. le B^on^ A. Des Estangs, *Sous-Préfet*, à Villeneuve-d'Agen.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Cancon, Castillonnès, Fumel, Monclar, Monflanquin, Penne, Sainte-Livrade, Tournon, Villeneuve-d'Agen, Villeréal.

## DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

Il tire son nom d'une montagne des Cévennes, entre Mende et Uzès; c'est un des sept que forment le Languedoc, le Gévaudan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal; à l'E. par ceux de l'Ardèche et du Gard; au S. par ceux du Gard et de l'Aveyron; ce dernier le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 997,961 arpens, ou 509,543 hectares; sa population est de 133.934 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a deux membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Mende et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. B. DE VALDENUIT ✻, *Préfet*, à Mende.

M. Reboul ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

De Borel ✻, Delatreille Baron de Sorbs, Fayet.

*Arrondissement de Mende.* Pop., 43,821 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bleymard (le), Châteauneuf-Randon, Grandrieu, Langogne, Mende, Saint-Amans, Villefort.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Florac.* Pop., 39,453 indiv.

M. le C^te^ de Narbonne-Lara ✻, *Sous-Préfet*, à Florac.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Barre, Florac, Meyrueis, Pont-de-Montvert, Sainte-Enimie, Saint-George-de-Levejac, Saint-Germain-de-Calberte.

*Arrondissement de Marvejols.* Pop., 50,660 indiv.

M. Du Bouchage, *Sous-Préfet*, à Marvejols.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aumont, Canourgue (la), Chanac, Chirac, Fournels, Malzieu (le), Marvejols, Nasbinals, Saint-Chély, Serverette,

## DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

L'un de ceux que forment l'Anjou et le Saumurois.

Il est borné au N. par les départemens de la Mayenne et de la Sarthe ; à l'E. par celui d'Indre-et-Loire : au S. par ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'O. par le département de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,408,365 arpens, ou 718,807 hectares ; sa population est de 442,859 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse d'Angers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

### PRÉFECTURE.

M. Martin de Puiseux ✠, *Préfet*, à Angers.

M. de Lévaré ✠, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Leterme-Saulnier, Maugin de la Pastandry ✠, De Faulconnier, De Boissard, Gendron.

*Arrondissement d'Angers.* Pop., 125,675 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Angers, (*trois Justices de paix*), Briolay, Chalonne, Lourroux-Beconnais (le), Ponts-de-Ce (les), Saint-Georges, Thouarcé.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Baugé.* Pop., 79,344 indiv.

M. le Comte Félix d'Hésecque ✠, *Sous-Préfet*, à Baugé.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Baugé, Beaufort, Durtal, Longué, Noyant, Seiches.

*Arrondissement de Beaupréau.* Pop., 95,242 indiv.

M. de Chantreau ✠, *Sous-Préfet*, à Beaupréau.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Beaupréau, Champtoceau, Chemillé, Chollet, Montfaucon, Montrevault, Saint-Florent.

*Arrondissement de Saumur.* Pop., 88,096 indiv.

M. de Carrère ✠, *Sous-Préfet*, à Saumur.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Doué, Gennes, Montreuil-Bellay, Saumur (*trois Justices de paix*), Vihiers.

*Arrondissement de Segré.* Pop., 54,502 indiv.

M. le Vte Dudresnay, *Sous-Préfet*, à Segré.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Candé, Châteauneuf, Lion-d'Angers (le), Pouancé, Segré.

## DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche ; à l'E. par la Manche, le département du Calvados et celui de l'Orne ; au S. par ceux de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine ; à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,131,459 arpens, ou 577,178 hectares ; sa population est de 594,196 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Coutances et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. le Cte d'Estourmel ✻ ✻, Gentilhomme honor. de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Saint-Lô.

M. Sers ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Lebrun ✻, Couraye-Duparc, Hulmel ✻, Formoy de Saint-Louvent, De Baupte.

*Arrondissement de St.-Lô.* Pop., 99,966 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Canisy, Carentan, Marigny, Percy, Saint-Clair, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lô, Tessy, Torigni.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Avranches.* Pop., 107,689 indiv.

M. Regnouf ✻ (Dép. de la Manche), *S.-Préfet*, à Avranches.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Avranches, Brécey, Ducey, Granville, La Haye-Pesnel, Pontorson, Saint-James, Sartilly, Villedieu.

*Arrondissement de Cherbourg.* Pop., 73,704 indiv.

M. le Mis de Frotté ✻, *Sous-Préfet*, à Cherbourg.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Beaumont, Cherbourg, Octeville, Pierre-Eglise (Saint), Pieux (les).

*Arrondissement de Coutances.* Pop. 142.209 indiv.

M. Pacquet-Beauvais ✻, *Sous-Préfet*, à Coutances.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bréhal, Cerisy-la-Salle, Coutances, Gavray, Haye-du-Puits (la), Lessay, Montmartin-sur-Mer, Périers, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

*Arrondissement de Mortain.* Pop., 71,571 indiv.

M. de l'Espinasse ✻, *Sous-Préfet*, à Mortain.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Barenton, Isigny, Juvigny, Mortain, Saint-Hilaire-du-Harcouet, Saint-Pois, Sourdeval, Teilleul (le).

*Arrondissement de Valognes.* Pop., 99,057 indiv.

M. Le Cte du Trésor ✻, *Sous-Préfet*, à Valognes.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Barneville, Bricquebec, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Valognes.

## DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Il fait partie des quatre que forme la Champagne.

Il est borné au N. par les départemens des Ardennes et de l'Aisne; à l'E. par ceux de la Meuse et de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Haute-Marne, de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'O. par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 1,607,169 arpens, ou 820,273 hectares; sa population est de 309,444 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire et le ressort de la Cour royale de Paris, et renferme le diocèse de Châlons-sur-Marne et une partie de celui de Reims.

PREFECTURE.

M. le Vte de Jessaint (G. O. ✻), *Préfet*, à Châlons.

M. Leclercq, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Fleuriot ✻, Richard ✻, Petit ✻.

*Arrondissement de Châlons.* Pop., 44,728 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Châlons, Ecury-sur-Coole, Marson, Suippes, Vertus.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Epernay.* Pop., 5.786 indiv.

M. le B^on^ Molitor, *Sous-Préfet*, à Epernay.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Anglure, Avize, Dormans, Epernay, Esternay, Fère-Champenoise, Montmirail, Montmort, Sézanne.

*Arrondissement de Reims.* Pop., 108,176 indiv.

M. le Comte de Gestas (Henri) (O. ✱), *Sous-Préf.*, à Reims.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ay, Beine, Bourgogne, Châtillon, Fismes, Reims (*trois Justices de paix*), Verzy, Ville-en-Tardenois.

*Arrondissement de Sainte-Ménéhould.* Pop., 32,617 indiv.

M. Becquey, *Sous-Préfet*, à Sainte-Ménéhould.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Dommartin-sur-Yevre, Sainte-Ménéhould, Ville-sur-Tourbe.

*Arrondissement de Vitry-le-Français.* Pop., 48,137 indiv.

M. Onfroy de Bréville ✱, *Sous-Préfet*, à Vitry-le-Français.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Heiltz-le-Maurupt, Saint-Remy-en-Bouzemont, Sompuis, Thiéblemont, Vitry-le-Français.

## DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Meuse et de la Marne; à l'E. par ceux des Vosges et de la Haute-Saône; au S. par ceux de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube. Sa superficie est d'environ 1,240,580 arpens, ou 633,173 hectares. Sa population est de 233,258 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Langres et le ressort de la Cour royale de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. DE SAINT-GENEST ✱, *Préfet*, à Chaumont.

M. Bourlon de Rouvre, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Duval de Fraville, fils, Froussard, Dutillet de Boisbedeuil.

*Arrondissement de Chaumont.* Pop., 77,295 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Andelot, Arc-en-Barrois, Bourmont, Chaumont, Clermont, Juzennecourt, Nogent-le-Roi, Saint-Blin, Vignory, Château-Vilain.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Langres.* Pop., 94,435 indiv.

M. Berthot fils, *Sous-Préfet*, à Langres.

*Chefs-lieux des justices de paix.* Auberive, Bourbonne, Fay-Billot (le), Ferté-sur-Amance (la), Langres, Longean, Montigny-le-Roy, Neuilly-l'Evêque, Prauthoy, Varennes.

*Arrondissement de Vassy.* Pop., 61,528 indiv.

M. Clément Leblanc ✻, *Sous-Préfet*, à Vassy.

*Chefs-lieux des justices de paix.* Chevillon, Donjeux, Doulevant, Joinville, Montier-en-Der, Poissons, Saint-Dizier, Vassy.

## DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par les départemens de l'Orne et de la Manche; à l'E. par celui de la Sarthe; au S. par celui de Maine-et-Loir, et à l'O. par ceux de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,016,614 arpens, ou 518,863 heelares; sa population est de 343,819 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse du Mans et la ressort de la Cour royale d'Angers.

PREFECTURE.

M. DE FRESLON ✻, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Laval.

M. Dumans de Chalais ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Chevalier Chantepie ✻, Le Roy des Barres, Richard de Laubepin, Coquereau ✻ ✻.

*Arrondissement de Laval.* Pop., 111,155 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Argentré, Chailland, Evron, Laval (*deux Justices de paix*), Loiron, Meslay, Montsurs, Sainte-Suzanne.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Château-Gonthier.* Pop., 72,138 indiv.

M. le V^te^ de Bonchamps, *Sous-Préfet*, à Château-Gonthier.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bierné, Château-Gonthier, Cossé-le-Vivien, Craon, Grez-en-Bouëre, Saint-Aignan-sur-Roë.

*Arrondissement de Mayenne.* Pop., 160,911 indiv.

M. le B^on^ Dufougerais ✻, *Sous-Préfet*, à Mayenne.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ambrières, Bais, Couptrain, Ernée, Goron, Horps (le), Landivy, Lassay, Mayenne (*deux Justices de paix*), Pré-en-Pail, Villaines-la-Juhel.

## DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et du Bas-Rhin; à l'E. par celui du Bas-Rhin; au S. par celui des Vosges, et à l'O. par celui de la Meuse. Sa superficie est d'environ 1,232,409 arpens, ou 629,002 hectares; sa population est de 379,985 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Nancy et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Mis de Foresta ✠ (O. ✠), *Préfet*, à Nancy.

M. Hatte de Chevilly ✠, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

De Susleau de Malroy, Le Bon d'Ormechville, De Villers, Le Cte de Gondrecourt.

*Arrondissement de Nancy.* Pop., 114,678 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Haroué, Nancy (*trois Justices de paix*), Nomeny, Pont-à-Mousson, Saint-Nicolas, Vezelise.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Château-Salins.* Pop., 64,215 indiv.

M. Dufays ✠, *Sous-Préfet*, à Château-Salins.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Albestroff, Château-Salins, Delme, Dieuze, Vic.

*Arrondissement de Lunéville.* Pop., 73,827 indiv.

M. le Bon du Coëtlosquet, *Sous-Préfet*, à Lunéville.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Baccarat, Bayon, Blamont, Gerbeviller, Lunéville (*deux Justices de paix.*)

*Arrondissement de Sarrebourg.* Pop., 64,780 indiv.

M. le Chev. de Maurey, *Sous-Préfet*, à Sarrebourg.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Fenétranges, Lorquin, Phalsbourg, Réchicourt, Sarrebourg.

*Arrondissement de Toul.* Pop., 62,485 indiv.

M. le Bon de Prailly ✠, *Sous-Préfet*, à Toul.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Colombey, Domêvre, Thiaucourt, Toul (*deux Justices de paix*).

## DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

L'un des quatre que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés et le Barrois.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et des Ardennes; à l'E. par ceux de la Moselle et de la Meurthe; au S. par ce dernier et ceux des Vosges et de la Haute-Marne; à l'O. par ceux de la Haute-Marne, de la Marne et des Ardennes. Sa superficie est d'environ 1,239,426 arpens, ou 604,439 hectares; sa population est de 292,385 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Verdun et le ressort de la Cour royale de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. le Bon ROMAIN ✠, *Préfet*, à Bar-le-Duc.

M. Servais ✠, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Didier-Charles Lallemant ✻, Ulry-Briot. Marmod.

*Arrondissement de Bar-le-Duc.* Pop., 76,889 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ancerville, Bar-le-Duc, Ligny, Montier-sur-Saux, Revigny, Triaucourt, Vaubecourt, Vavincourt.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Commercy.* Pop. 78,577 indiv.

M. Frayssinous (Clément) ✻, *Sous-Préfet*, à Commercy.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Commercy, Gondrecourt, Pierrefitte, Saint-Mihiel, Vaucouleurs, Vigneulles-lès-Hattonchatel, Void.

*Arrondissement de Montmédy.* Pop., 62,493 indiv.

M. Humbert ✻, *Sous-Préfet*, à Montmédy.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Damvillers, Dun, Montfaucon, Montmédy, Spincourt, Stenay.

*Arrondissement de Verdun.* Pop., 74,426 indiv.

M. le Chev. de Tessières ✠ ✻, *Sous-Préfet*, à Verdun.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Charny, Clermont, Etain, Fresnes-en-Woevre, Souilly, Varennes, Verdun.

## DEPARTEMENT DU MORBIHAN.

C'est un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par le département des Côtes-du-Nord; à l'E. par celui de l'Ille-et-Vilaine; au S. par l'Océan et partie du département de la Loire-Inférieure; à l'O. par le département du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,335,670 arpens, ou 681,704 hectares; sa population est de 416,224 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Vannes et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE CHAZELLES (O. ✻), Gentilhomme de la Chambre du Roi, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Vannes.

M. Le Bobinnec, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Coué, Febvrier ✻, De Chevigné ✻, De Querhoent ✻ ✻, Andouyn de Kernars ✻.

*Arrondissement de Vannes.* Pop., 117,893 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Allaire, Carentoire, Elven, Grandchamp, Muzillac, Questembert, Roche-Bernard (la), Rochefort, Sarzeau, Vannes (*deux Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Lorient.* Pop., 123,466 indiv.

M. Le Melorel de la Haichois ✻, *Sous-Préfet*, à Lorient.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Auray, Belle-Isle-en-Mer, Belz, Hennebond, Lorient (*deux Justices de paix*), Plouay, Pluvigner, Pontscorfi-Lesbein, Port-Louis, Quiberon.

*Arrondissement de Ploermel.* Pop., 83,600 indiv.

M. de Boishamon ✻ ✻, *Sous-Préfet*, à Ploermel.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Guer, Josselin, Malestroit, Mauron Ploermel, Rohan, Saint-Jean-Brévelay, Trinité (la).

*Arrondissement de Pontivy.* Pop., 91,265 indiv.

M. Lebare ✻, *Sous-Préfet*, à Pontivy.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Baud, Cléguérec, Faouet (le), Gourin Guémené, Locminé, Pontivy.

## DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Ce département est un démembrement des Trois-Evêchés, de la Lorraine et du Barrois; on y a réuni des enclaves qui dépendaient de l'Allemagne.

Il est borné au N. par le royaume des Pays-Bas; à l'E. par la Prusse, la Bavière et par le département du Bas-Rhin; au S. par celui de la Meurthe; celui de la Meuse le borne à l'O. Sa superficie est d'environ 610,000 hectares ou arpens métriques; sa population, réduite par le dernier traité de paix, est de 376,928 indiv.; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Metz et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon de Balsac (O. ✻), *Préfet*, à Metz.

M. de Viville ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,
De Maud'huy ✻, Jadelot ✻, Jacquinot, le Bon Marchant ✻ (O. ✻).

*Arrondissement de Metz.* Pop., 138,872 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Boulay, Faulquemont, Gorze, Metz (*trois Justices de paix*), Pange, Pournoy-Verny, Vigy.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Briey.* Pop., 55,559 indiv.

M. Ternaux, *Sous-Préfet*, à Briey.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Audun-le-Roman, Briey, Conflans, Longuion, Longwy.

*Arrondissement de Sarreguemines.* Pop., 105,036 indiv.

M. de Tinseau ✻, *Sous-Préfet*, à Sarreguemines.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bitche, Forbach, Gros-Tenquin, Rorbach. Saint-Avold, Sarralbe, Sarreguemines, Volmunster.

*Arrondissement de Thionville.* Pop., 77,461 indiv.

M. le Chev. Teissier ✻, *Sous-Préfet*, à Thionville.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bouzonville, Cattenom, Metzervisse, Sierck, Thionville.

## DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

Son nom vient d'une petite rivière du Nivernois, qui se jette dans la Loire, à Nevers; c'est le seul département que forme le Nivernois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Yonne et du Loiret; à l'E. par ceux de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire; au S. par ceux de Saône-et-Loire

et de l'Allier, et à l'O. par celui du Cher. Sa superficie est d'environ 1,345,300 arpens, ou 686,619 hectares ; sa population est de 257,990 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Nevers et le ressort de la Cour royale de Bourges.

PRÉFECTURE.

M. le Mis F. DE VILLENEUVE ✠ ✻ (Député du département des Basses-Alpes), *Préfet*, à Nevers.

M. Dechamps, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Moret, Bonvallet ✻, Flamen-d'Assigny ✻.

*Arrondissement de Nevers.* Pop., 76,831 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Decize, Dorne, Fours, Nevers, Pougues, Saint-Benin-d'Azy, Saint-Pierre-le-Moutier, Saint-Saulge.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Château-Chinon.* Pop., 53,964 indiv.

M. Salonnyer de Chaligny ✻, *Sous-Préf.*, à Château-Chinon.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Château-Chinon, Châtillon, Luzy, Montsauche, Moulins-Engilbert.

*Arrondissement de Clamecy.* Pop., 65,?7? indiv.

M. Dupin (O. ✻), *Sous-Préfet*, à Clamecy.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Brinon-lès-Allemands, Clamecy, Corbigny, Lormes, Tannay, Varzy.

*Arrondissement de Cosne.* Pop., 61,820 indiv.

M. Cuminet-Gérard-Auvity, *Sous-Préfet*, à Cosne.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Cosne, Donzy, La Charité, Pouilly, Premery, Saint-Amand.

## DÉPARTEMENT DU NORD.

Il est formé de la Flandre française, de la Flandre maritime, du Hainault et du Cambrésis.

Il est borné au N. par la mer d'Allemagne ; au N. E. par la Belgique, à l'E. par le département des Ardennes ; au S. E. et S. par ceux de l'Aisne et de la Somme, et à l'O. par le département du Pas-de-Calais. Sa superficie est d'environ 581,424 hectares ou arpens métriques ; sa population est de 905,764 individus ; il est divisé en sept arrondissemens communaux.

Ce département a douze membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse de Cambrai et le ressort de la Cour royale de Douay.

PRÉFECTURE.

M. le Cte de MURAT (O. ✻), Maître des Requêtes, *Préfet*, à Lille.

M. de Wildermeth (O. ✻), *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Ernest-Desmoutier, Aronio, Bernard ✻, Potteau d'Hancardrie (O. ✻), Lebon (O. ✻).

*Arrondissement de Lille.* Pop., 261,949 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Armentières, Bassée (la), Haubourdin, Lannoy, Lille (*cinq Justices de paix*), Quesnoy-sur-Deule, Pont-à-Marcq, Roubaix, Seclin, Cysoing, Tourcoing (*deux Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Avesnes.* Pop., 115,867 indiv.

M. le V^te^ de Bardonenche ✻, *Sous-Préfet*, à Avesnes.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Avesnes (*deux Justices de paix*), Bavay, Boulaymont, Landrecies, Maubeuge, Quesnoy (le) (*deux Justices de paix*), Solre-le-Château, Trélon.

*Arrondissement de Cambrai.* Pop., 133,821 indiv.

M. Cardon de Garsignies ✠ ✻, *Sous-Préfet*, à Cambrai.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Cambrai (*deux Justices de paix*), Carnières, Cateau (le), Clary, Marcoing, Solesmes.

*Arrondissement de Douai.* Pop., 87,298 indiv.

M. Duplaquet ✻, *Sous-Préfet*, à Douai.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Arleux, Douai (*trois Justices de paix*), Marchiennes, Orchies.

*Arrondissement de Dunkerque.* Pop., 90,435 indiv.

M. Deschodt (O. ✻), *Sous-Préfet*, à Dunkerque.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bergues, Bourbourg, Dunkerque (*deux Justices de paix*), Gravelines, Hondschoote, Wormhout.

*Arrondissement d'Hazebrouck.* Pop., 100,901 indiv.

M. Saullay de Laistre, *Sous-Préfet*, à Hazebrouck.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bailleul (*deux Justices de paix*), Cassel, Hazebrouck (*deux Justices de paix*), Merville, Steenvoorde.

*Arrondissement de Valenciennes.* Pop., 115,493 indiv.

M. Royer ✻, *Sous-Préfet*, à Valenciennes.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bouchain, Condé, Saint-Amand (*deux Justices de paix*), Valenciennes (*trois Justices de paix*).

## DEPARTEMENT DE L'OISE.

L'un des six que forment l'Isle-de-France, le Soissonnois, le Beauvoisis, la Picardie, etc.

Il est borné au N. par le département de la Somme; à l'E. par celui de l'Aisne; au S. par ceux de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, enfin à l'O. par ceux de l'Eure et de la Seine-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,139,190 arpens, ou 581,424 hectares; sa population est de 375,817 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Beauvais et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. le C^te^ DE PUYMAIGRE ✠ (O. ✻), *Préfet*, à Beauvais.

M. Chereil de la Rivière, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Poilleu, D'Elbée, Camusat de Thony, Danse des Aulnois.

*Arrondissement de Beauvais.* Pop., 127,533 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Auneuil, Beauvais (*deux Justices de paix*), Chaumont, Coudray-Saint-Germer, Formerie, Grandvilliers, Marseille, Méru, Niviller, Noailles, Songeons.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Clermont.* Pop., 85,419 indiv.

M. de Montour, *Sous-Préfet*, à Clermont.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Breteuil, Clermont, Crèvecœur, Froissy, Liancourt, Maignelay, Mouy, Saint-Just-en-Chaussée.

*Arrondissement de Compiègne.* Pop., 90,142 indiv.

M. Borel de Favencourt ✻, *Sous-Préfet*, à Compiègne.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Attichy, Compiègne, Estrées-Saint-Denis, Guiscard, Lassigny, Noyon, Ressons, Ribécourt.

*Arrondissement de Senlis.* Pop., 72,723 indiv.

M. Goulliart Martine ✻, *Sous-Préfet*, à Senlis.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Betz, Creil, Crepy, Nanteuil-le-Haudouin, Neuilly-en-Thel, Pont-Sainte-Maxence, Senlis.

## DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par le département du Calvados, et partie de celui de l'Eure; à l'E. par ceux de l'Eure, et d'Eure-et-Loir; au S. par ceux de la Mayenne et de la Sarthe, et à l'O. par celui de la Manche. Sa superficie est d'environ 1,264,255 arpens, ou 645,254 hectares; sa population est de 422,884 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Séez et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. Seguier (O. ✻), *Préfet*, à Alençon.

M. Ribard, fils, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture*, Messieurs,

Laylavoix, De Morel, Jorré de la Morinière, Ruel de Bellisle, N. . . .

*Arrondissement d'Alençon.* Pop., 72,115 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Alençon (*deux Justices de paix*), Carrouges, Courtomer, Mêle-sur-Sarthe (le), Séez.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Argentan.* Pop., 113,218 indiv.

M. le Cte Eugène de Valori ✻, *Sous-Préfet*, à Argentan.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Argentan, Briouze, Ecouché, Exmes, Ferté-Frênel (la), Gacé, Merlerault (le), Mortrée, Putanges, Trun, Vimoutiers,

*Arrondissement de Domfront.* Pop., 116,881 indiv.

M. Druet-Desvaux, *Sous-Préfet*, à Domfront.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Athis, Domfront, Ferté-Macé (la), Juvigny-sous-Andaine, Passais, Saint-Gervais-de-Messey, Tinchebray.

*Arrondissement de Mortagne.* Pop., 120,285 indiv.

M. le Chev. d'Aubers ✻, *Sous-Préfet*, à Mortagne.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bazoches-sur-Hoêne, Bellême, Laigle, Longny, Mortagne, Moulins-la-Marche, Nocé, Pervenchères, Rémalard, Teil (le), Tourouvre.

## DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Ce département est un des trois que forment l'Artois, le Calaisis, le Boulonnois et la Picardie.

Il est borné au N. par le Pas-de-Calais et le département du Nord; à l'E. par le même; au S. par celui de la Somme, et à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,331,719 arpens, ou 669,688 hectares; sa population est de 626,584 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Il a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse d'Arras et le ressort de la Cour royale de Douai.

### PRÉFECTURE.

M. le Vte Blin de Bourdon ✻ (Député de la Somme), *Préfet*, à Arras.

M. Romain (Edmond), *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Corne ✻, Bergaigne ✻, Debeugny-d'Hagerne, Bergé de Vassenau, De Hauteclocque.

*Arrondissement d'Arras.* Pop., 165,864 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Arras (*deux Justices de paix*), Bapaume, Beaumetz-les-Loges, Bertincourt, Croisilles, Marquion, Pas, Vimy, Vitry.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Béthune.* Pop., 123,247 indiv.

M. de Normandie ✻, *Sous-Préfet*, à Béthune.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Béthune, Cambrin, Carvin-Epinoy, Houdain, Laventie, Lens, Lillers, Norrent-Fontes.

*Arrondissement de Boulogne.* Pop., 85,141 indiv.

M. le Chev. Lecordier (Charles) ✻, *Sous-Préfet*, à Boulogne.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Boulogne, Calais, Desvres, Guines, Marquise, Samer.

*Arrondissement de Montreuil.* Pop., 75,983 indiv.

M. Des Garets ✻, *Sous-Préfet*, à Montreuil.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Campagne, Etaples, Fruges, Hesdin, Hucqueliers, Montreuil.

*Arrondissement de Saint-Omer.* Pop., 98,274 indiv.

M. Delaage ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Omer.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aire, Ardres, Audruicq, Fauquembergues, Lumbres, Saint-Omer (*deux Justices de paix*).

*Arrondissement de Saint-Pol.* Pop., 78,075 indiv.

M. le Mis d'Humercœuille ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Pol.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aubigny, Auxy-le-Château, Avesne-le-Comte, Heuchin, Leparcq, Saint-Pol.

## DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par le département de l'Allier; à l'E. par celui de la Loire, au S. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal, et à l'O. par ceux de la Corrèze et de la Creuse. Sa superficie est d'environ 1,556,417 arpens, ou 794,370 hectares. Sa population est de 553,410 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Clermont et le ressort de la Cour royale de Riom.

### PRÉFECTURE.

M. le Cte d'Allonville ✻ (O. ✻), Conseiller d'État, *Préfet*, à Clermont.

M. de St.-Léon, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs, Courbaire ✻, Vimal-Lajarrige, Le Bon de Trenqualye ✻ (C. ✻), Mathurel, Berard de Chazelles.

*Arrondissement de Clermont.* Pop., 171,377 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Billom, Bourglastic, Clermont (*quatre Justices de paix*), Herment, Pont-du-Château, Rochefort, Saint-Amand-Tallende, Saint-Dier, Vertaizon, Veyre-Monton, Vic-le-Comte.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Ambert.* Pop., 80,668 indiv.

M. Matussières-Dupeyraud, *Sous-Préfet*, à Ambert.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ambert, Arlanc, Cunlhac, Oliergues, Saint-Amand-Roche-Savine, Saint-Anthême, Saint-Germain-l'Herm, Viverols.

*Arrondissement d'Issoire.* Pop., 94,133 indiv.

M. Girot de Langlade ✻, *Sous-Préfet*, à Issoire.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ardes, Besse, Champeix, Issoire, Jumeaux, Saint-Germain-l'Embron, Sauxilanges, Tauves, Tour (la).

*Arrondissement de Riom.* Pop., 140,330 indiv.

M. Dutour de Salvert ✻, *Sous-Préfet*, à Riom.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aigueperse, Combronde, Ennezat, Manzat, Menat, Montaigut, Pionsat, Pontaumur, Pontgibaud, Randan, Riom (*deux Justices de paix*), Saint-Gervais.

*Arrondissement de Thiers.* Pop., 66,902 indiv.

M. Vimal Duvernin ✻, *Sous-Préfet*, à Thiers.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Châteldon, Courpière, Lezoux, Maringuse, Saint-Remy, Thiers.

## DEPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Ci-devant Béarn, et les pays Basques de Soule, Navarre et Labour.

Il est borné au N. par le département des Landes, et par une partie de celui du Gers; à l'E. par le département des Hautes-Pyrénées; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne; et à l'O. par la Mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,481,141 arpens, ou 755,950 hectares; sa population est de 399,474 individus: il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Bayonne et le ressort de la Cour royale de Pau.

### PRÉFECTURE.

M. Dessolle (O. ✠), *Préfet*, à Pau.

M. Poublan-Serres, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

D'Arraing, Batsalle, Mazeres, De St.-Jammes.

*Arrondissement de Pau.* Pop., 109,149 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Clarac, Garlin, Lembeye, Lescar, Montaner, Morlaas, Nay, Pau (*deux Justices de paix*), Pontacq, Thèze.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Bayonne.* Pop., 70,126 indiv.

M. le Vte de Panat ✠, *Sous-Préfet*, à Bayonne.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bastide-Clairence (la), Bayonne (*deux Justices de paix*), Bidache, Espellette, Hasparren, Saint-Jean-de-Luz, Ustaritz.

*Arrondissement de Mauléon.* Pop., 67,425 indiv.

M. d'Andurain, *Sous-Préfet*, à Mauléon.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Iholdy, Mauléon, Saint-Etienne-de-Baigorry, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Tardets.

*Arrondissement d'Oloron.* Pop., 71,433 indiv.

M. le Bon de Duplaà, *Sous-Préfet*, à Oléron.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Accous, Aramits, Arudy, Laruns, Lasseube, Monein, Oléron, Sainte-Marie-d'Oloron.

*Arrondissement d'Orthez.* Pop., 81,341 indiv.

M. de Lom (Armand) ✠, *Sous-Préfet*, à Orthez.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Arthès, Arzacq, Lagor, Navarreux, Orthez, Salies, Sauveterre.

## DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Ce département est formé du Bigorre et des Quatre-Vallées.

Il est borné au N. par le département du Gers; à l'E. par celui de la Haute-Garonne; au S par les Pyrénées, et à l'O. par le département des Basses-Pyrénées. Sa superficie est d'environ 464,531 hectares; sa population est de 212,077 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux. Il a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Tarbes et le ressort de la Cour royale de Pau.

PREFECTURE.

M. JAHAN DE BELLEVILLE ✠ ✱, *Préfet*, à Tarbes.
M. Ducasse de Horgues ✱ (Député des Hautes-Pyrénées), *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,
Vergès, Salles de Hüs, Bordenave.

*Arrondissement de Tarbes.* Pop., 95,444 indiv.
*Chefs-lieux des Justices de paix.* Castelnau-Rivière-Basse, Galan. Maubourguet, Ossun, Pouyastruc, Rabastens, Tarbes (*deux Justices de paix*), Tournay, Trie, Vic-Bigorre.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Argelès.* Pop., 36,868 indiv.
M. Begon de Larouzière, *Sous-Préfet*, à Argelès.
*Chefs-lieux des Justices de paix.* Argelès, Aucun, Lourdes, Luz, St.-Pé.

*Arrondissement de Bagnères.* Pop., 79,765 indiv.
M. le V^te^ de Nays ✱, *Sous-Préfet*, à Bagnères.
*Chefs-lieux des Justices de paix.* Arreau, Bagnères, Bordères, Campan, Castelnau-de-Magnoac, Labarthe, Lannemezan, Mauléon-en-Barousse, Nestier, Vielle.

## DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Ce département est formé du Roussillon, de la Cerdagne, et d'une partie du ci-devant Languedoc.

Il est borné au N. par le département de l'Aude; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne, et à l'O. par les Pyrénées et le département de l'Ariège. Sa superficie est d'environ 806,013 arpens, ou 411,376 hectares; sa population est de 143,054 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Il a deux membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Perpignan et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. le M^is^ D'AUBERJON ✱, (Député de l'Aude), *Préfet*, à Perpignan.
M. Delon ✱, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,
Joseph Dastros ✱, d'Arnaud aîné ✱. de Gazaniola ✠.

*Arrondissement de Perpignan.* Pop., 65,481 indiv.
*Chefs-lieux des Justices de paix.* Latour, Millas, Perpignan (*deux Justices de paix*), Rivesaltes, Saint-Paul-de-Fenouillet, Thuir.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Céret.* Pop., 31,846 indiv.
M. Renard de Saint-Malo ✱, *Sous-Préfet*, à Céret.
*Chefs-lieux des Justices de paix.* Argelès, Arles, Céret, Prats de Mollo.

*Arrondissement de Prades.* Pop., 45,727 indiv.
M. le B^on^ d'Uhart ✱, *Sous-Préfet*, à Prades.
*Chefs-lieux des Justices de paix.* Mont-Louis, Olette, Prades, Saillagouse, Sournia, Vinça.

## DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Ce département est l'un des deux que forme l'Alsace.

Il est borné au N. par le Rhin, qui le sépare de l'Allemagne, et par la Moselle; à l'E. par le Rhin; au S. par les départemens du Haut-Rhin et des Vosges; à l'O. par ceux des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle. Sa superficie est d'environ 417,500 hectares ou arpens métriques; sa population, réduite par le dernier traité de paix, est de 502,638 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour royale de Colmar.

### PRÉFECTURE.

M. Esmangart (O. ✻), Conseiller d'Etat, *Préfet*, à Strasbourg.

M. le C^te^ de Choiseul, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Kern ✻, Pothier, Audéoud ✻ (Th.), Gau de Vaumorin, Reibell ✻.

*Arrondissement de Strasbourg.* Pop., 193,435 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bischwiler, Brumath, Geispolsheim, Haguenau, Molsheim, Oberhausbergen, Strasbourg (*quatre Justices de paix*), Truchtersheim, Wasselonne.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Saverne.* Pop., 100,822 indiv.

M. Betting de Lancastel père ✻, *Sous-Préfet*, à Saverne.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bouxwiller, Drulingen, Hochfelden, Marmoutier, Petite-Pierre (la), Saar-Union, Saverne.

*Arrondissement de Schélestat.* Pop., 119,443 indiv.

M. de Kentzinger, *Sous-Préfet*, à Schélestat.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Barr, Benfelden, Erstein, Marckolsheim, Obernai, Rosheim, Schélestat, Villé.

*Arrondissement de Wissembourg.* Pop., 88,938 indiv.

M. de Blair ✻, *Sous-Préfet*, à Wissembourg.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Lauterbourg, Niederbronn, Seltz, Soultz-sous-Forêts, Wissembourg, Woerth.

## DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

Ce département est composé de la ci-devant Haute-Alsace, et de la république de Mulhausen.

Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin et des Vosges; à l'E. par l'Allemagne et la Suisse; au S. par la Suisse et le département du Doubs; à l'O. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et des Vosges. Sa superficie est d'environ 383,257 hectares; sa population est de 370,062 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Il a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour royale de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. Jordan ✻, *Préfet*, à Colmar.

M. Léon de Malartic, , *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Waelterlé, Baumlin, Sido.

*Arrondissement de Colmar.* Pop., 168,712 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Andolsheim, Colmar, Ensisheim, Guebwiller, Kaisersberg, Munster, Neuf-Brisack, Poutroye (la), Ribeauvillé, Rouffach, Sainte-Marie-aux-Mines, Soultz, Wintzenheim.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Altkirch.* Pop., 102,212 indiv.

M. Ruell ✻, *Sous-Préfet*, à Altkirch.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Altkirch, Ferrette, Habsheim, Hirsingen, Huningue, Landser, Mulhausen.

*Arrondissement de Belfort.* Pop., 99,138 indiv.

M. le C^te^ d'Agrain des Hubas ✻ ✻, *Sous-Préfet*, à Belfort.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Belfort, Cernay, Dannemarie, Delle, Fontaine, Giromagny, Massevaux, Saint-Amarin, Thann.

## DÉPARTEMENT DU RHONE.

Ce département est formé du Lyonnais et du Beaujolais.

Il est borné au N. par le département de Saône-et-Loire; à l'E. par les départemens de l'Ain et de l'Isère; au S. par ce dernier et celui de la Loire, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 529,842 arpens, ou 270,423 hectares; sa population est de 415,935 individus. Il est divisé en deux arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le C^te^ DE BROSSES (C. ✻), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Lyon.

M. Brugière-de-Laverchère ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Menoux ✻, Hue de la Blanche, De Fréminville, Magneval (Gabr.).

*Arrondissement de Lyon.* Pop., 281,797 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Arbresle (l'), Givors, Lyon (*six Justices de paix*), Limonest, Mornant, Neuville, Sainte-Colombe, Saint-Genis-Laval, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise, Vaugneray.

SOUS-PRÉFECTURE.

*Arrondissement de Villefranche.* Pop., 134,138 indiv.

M. Bruys d'Ouilly ✻, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Anse, Beaujeu, Belleville, Bois-d'Oingt, Montsols, Saint-Nizier, Tarare, Thizy, Villefranche.

## DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens des Vosges et de la Haute-Marne ; à l'E. par celui du Haut-Rhin ; au S. par ceux du Doubs, du Jura ; et à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 515,000 hectares ; sa population est de 324,656 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte Woldemar de Brancas ✻, *Préfet*, à Vesoul.

M. le Cte de Rozières ✻ ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Ph. Guenot ✻, Magny ✻, Lange de Ferrières.

*Arrondissement de Vesoul.* Pop., 110,711 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Amance, Combeau-Fontaine, Jussey, Montbozon, Noroy-le-Bourg, Port-sur-Saône, Rioz, Scey-sur-Saône, Vesoul, Vitrey.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Gray.* Pop., 86,081 indiv.

M. Guillaume (Victor) ✻, *Sous-Préfet*, à Gray.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Autrey, Champlitte, Dampierre, Fresne-Saint-Mamez, Gray, Gy, Pesmes.

*Arrondissement de Lure.* Pop., 127,864 indiv.

M. de Laboissière ✻ ✻, *Sous-Préfet*, à Lure.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Champagney, Faucogney, Héricourt, Lure, Luxeuil, Melisey, Saint-Loup, Saulx, Vauvillers, Villersexel.

## DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forment la Bourgogne, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Jura, de la Côte-d'Or et de la Nièvre ; à l'E. par ceux du Jura et de l'Ain ; au S. par ceux de l'Ain, du Rhône et de la Loire ; et à l'O. par ceux de l'Allier et de la Nièvre. Sa superficie est d'environ 1,680,457 arpens, ou 857,678 hectares ; sa population est de 498,057 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse d'Autun et le ressort de la Cour royale de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. le Bon de Villeneuve Bargemont ✠ ✻, *Préfet*, à Mâcon.

M. Tupinier, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Murillion ✻, Febvre, Pascal, Bonne ✻, Pelleterat de Bordes.

*Arrondissement de Mâcon.* Pop., 109,772 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Chapelle-de-Guinchay (la), Cluny, Lugny, Mâcon (*deux Justices de paix*), Matour, Saint-Gengoux-le-Royal, Tournus, Tramayes.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Autun.* Pop., 77,606 indiv.

M. le V^te de Bérenger ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Autun.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Autun, Couches, Epinac, Issy-l'Evêque, Lucenay-l'Evêque, Mesvres, Montcenis, Saint-Léger-sous-Beuvray.

*Arrondissement de Châlons.* Pop., 112,930 indiv.

M. de Chardonnet ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Châlons.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Buxy, Chagny, Châlons-sur-Saône (*deux Justices de paix*), Givry, Mont-Saint-Vincent, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Martin-en-Bresse, Sennecey (le Grand), Verdun-sur-le-Doubs.

*Arrondissement de Charolles.* Pop., 116,808 indiv.

M. Colomb d'Arcine ❋, *Sous-Préfet*, à Charolles.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bourbon-Lancy, Charolles, Chauffailles, Clayette (la), Digoin, Gueugnon, Guiche (la), Marcigny, Palinges, Paray-le-Monial, Saint-Bonnet-de-Joux, Semur-en-Brionnois, Toulon-sur-Arroux.

*Arrondissement de Louhans.* Pop., 80,941 indiv.

M. le C^te de Delet ❋, *Sous-Préfet*, à Louhans.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Beaurepaire, Cuiseaux, Cuisery, Louhans, Montpont, Montret, Pierre, Saint-Germain-du-Bois.

## DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par le département de l'Orne ; à l'E. par ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher ; au S. par ceux d'Indre-et-Loire, et de Maine-et-Loire ; et à l'O. par celui de la Mayenne. Sa superficie est d'environ 1,252,536 arpens, ou 639,276 hectares. Sa population est de 428,432 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour royale d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. le C^te DU BOURBLANC ❋ ( O. ❋ ), *Préfet*, au Mans.

M. Guyot des Herbiers, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Espaulart ❋, Detoy, Petey, Lefebvre-Dubreuil, le C^te Ogier.

*Arrondissement du Mans.* Pop., 145,443 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ballon, Conlie, Ecommoy, Loué, Mans (le) (*trois Justices de paix*), Montfort, Sillé-le-Guillaume, Suze (la).

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de la Flèche.* Pop., 89,647 indiv.

M. de la Bouillerie ❋ ❋, *Sous-Préfet*, à la Flèche.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Brulon, Flèche (la), Lude (le), Malicorne, Mayet, Pontvallain, Sablé.

*Arrondissement de Mamers.* Pop., 123,898 indiv.

M. Contencin ✻, *Sous-Préfet*, à Mamers.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Beaumont-le-Vicomte, Bonnétable, Ferté-Bernard (la), Fresnay-le-Vicomte, Lafresnaye, Mamers, Marolles-lès-Braults, Montmirail, Saint-Paterne, Tuffé.

*Arrondissement de Saint-Calais.* Pop., 69,444 indiv.

M. Barbier de Préville ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Calais.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bouloire, Chartre (la), Château-du-Loir, Grand-Lucé (le), Saint-Calais, Vibraye.

## DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

*Voyez* la Division et les Autorités de ce Département, page 731.

## DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par les départemens de la Somme et de l'Oise; au S. par le département de l'Eure; à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,163,457 arpens, ou 593,810 hectares; sa population est de 655,804 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a dix membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Rouen et le ressort de la Cour royale de la même ville.

### PRÉFECTURE.

M. le Bon C. A. DE VANSSAY (C. ✻), Conseiller-d'État, *Préfet*, à Rouen.

M. Walckenaër, fils, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Le Thuillier ✻, De Rieunier, Dufay ✻, Maillard, Herpin.

*Arrondissement de Rouen.* Pop., 213,938 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Boos, Buchy, Clères, Darnétal, Duclair, Elbeuf, Grand-Couronne(le), Maromme, Pavilly, Rouen (*six Just. de paix*).

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Dieppe.* Pop., 106,119 indiv.

M. le Bon de Viel-Castel, *Sous-Préfet*, à Dieppe.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bacqueville, Bellencombre, Dieppe, Envermen, Eu, Longueville, Offranville, Tôtes.

*Arrondissement du Hâvre.* Pop., 122,495 indiv.

M. Cartier ✻, *Sous-Préfet*, au Havre.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bolbec, Criquetot, Esneval, Fécamp, Goderville, Havre (le), Ingouville, Lillebonne, Montivilliers, Saint-Romain-de-Colbosc.

*Arrondissement de Neufchâtel.* Pop., 81,843 indiv.

M. de Drionville, *Sous-Préfet*, à Neufchâtel.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Argueil, Aumale, Blangy, Forges-les-Eaux, Gournay, Londinières, Neufchâtel, Saint-Saens.

*Arrondissement d'Yvetot.* Pop., 131,409 indiv.

M. Saint-Martin des Islets ✻, *Sous-Préfet*, à Yvetot.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Cany, Caudebec, Doudeville, Fauville-en-Caux, Fontaine-le-Dun, Ourville, S.-Valery-en-Caux, Valmont, Yerville, Yvetot.

## DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Ce département est un de ceux formés de la Brie et du Gâtinois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aisne et de l'Oise; à l'E. par ceux de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube; au S. par ceux de l'Yonne et du Loiret; à l'O. par celui de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 1,167,710 arpens, ou 595,980 hectares; sa population est de 303,150 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Meaux et le ressort de la Cour royale de Paris.

PREFECTURE.

M. le Cte DE GOYON ✻ (C. ✻), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Melun.

M. Tinel ✻, *Secrétaire général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Picault (A.-A.-M.) ✻, De Rivière, Nancey.

*Arrondissement de Melun.* Pop., 55,134 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Brie-Comte-Robert, Châtelet (le), Melun, (*deux Justices de paix*), Mormant, Tournans.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Coulommiers.* Pop., 51,052 indiv.

M. Le Brun de Charmettes ✻, *Sous-Préfet*, à Coulommiers.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Coulommiers, Ferté-Gaucher (la), Rebais, Rozoy.

*Arrondissement de Fontainebleau.* Pop., 61,657 indiv.

M. le Cte de Thuisy (Emm.) ✻, *S.-Préf.*, à Fontainebleau.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Chapelle-la-Reine (la), Château-Landon, Fontainebleau, Lorrez-le-Bocage, Montereau-Faut-Yonne, Moret, Nemours.

*Arrondissement de Meaux.* Pop., 88,915 indiv.

M. de Chantelou ✻, *Sous-Préfet*, à Meaux.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Claye, Crécy, Dammartin, Ferté-sous-Jouarre (la), Lagny, Lisy-sur-Ourcq, Meaux.

*Arrondissement de Provins.* Pop., 46,392 indiv.

M. Dupré ✻, *Sous-Préfet*, à Provins.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bray-sur-Seine, Donnemarie, Nangis, Provins, Villiers-Saint-Georges.

## DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Ce département est un de ceux formés de l'Isle-de-France.

Il est borné au N. par les départemens de l'Oise et de l'Eure; à l'E. par celui de Seine-et-Marne; au S. par les départemens de Seine-et-Marne, du Loiret et

d'Eure-et-Loir ; à l'O. par ce dernier et celui de l'Eure; il a à son centre celui de la Seine. Sa superficie est d'environ 1,126,685 arpens, ou 575,042 hectares; sa population est de 424,490 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux. Il a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Versailles et le ressort de la Cour royale de Paris.

PREFECTURE.

M. le Bon DESTOUCHES (C. ✻), Maître des Requêtes, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Versailles.

M. le Chev. de Bonnechose ✻ ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Richaud ✻, Lussy, Lelaurain, Desroys Duroure, De Noyel.

*Arrondissement de Versailles.* Pop., 123,466 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Argenteuil, Marly-le-Roi, Meulan, Palaiseau, Poissy, St.-Germain-en-Laye, Sèvres, Versailles (*trois Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Corbeil.* Pop., 51,340 indiv.

M. Croze ✻, *Sous-Préfet*, à Corbeil.

*Chefs-lieux des Just. de paix.* Arpajon, Boissy-S.-Léger, Corbeil, Longjumeau.

*Arrondissement d'Etampes.* Pop., 38,249 indiv.

M. Laboulinière ✻, *Sous-Préfet*, à Etampes.

*Chefs-lieux des Just. de paix.* Etampes, Ferté-Aleps (la), Méréville, Milly.

*Arrondissement de Mantes-sur-Seine.* Pop., 59,534 indiv.

M. Alfred de Roissy, *Sous-Préfet*, à Mantes-sur-Seine.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bonnières, Houdan, Limay, Magny, Mantes-sur-Seine.

*Arrondissement de Pontoise.* Pop., 86,920 indiv.

M. le Chev. de Boulancy ✻ ✻, *Sous-Préfet*, à Pontoise.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ecouen, Enghien, Gonesse, Isle-Adam (l'), Luzarches, Marines, Pontoise.

*Arrondissement de Rambouillet.* Pop., 64,981 indiv.

M. Amédée Vernhette, *Sous-Préfet*, à Rambouillet.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Chevreuse, Dourdan (*deux Justices de paix*), Limours, Montfort-l'Amaury, Rambouillet.

## DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

C'est un des trois que composent le Poitou et partie des Marches.

Il est borné au N. par le département de Maine-et-Loire ; à l'E. par celui de la Vienne ; au S. par ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure ; à l'O. par le département de la Vendée. Sa superficie est d'environ 585,273 hectares ; sa population est de 279,845 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. le Mis DE ROUSSY ✻, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Niort.
M. le Vte de Beaucorps ✠ ✻, *Secrétaire général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,
DeGrimouard ✻, Chanterau de laJouberdrie, Thibault d'Allerit.

*Arrondissement de Niort.* Pop., 92,986 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Beauvoir-sur-Niort, Champdeniers, Coulonges, Frontenay, Mauzé, Niort (*deux Justices de paix*), Prahecq, Saint-Maixent (*deux Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Bressuire.* Pop., 58,903 indiv.
M. Duplessis de Grénédan, *Sous-Préfet*, à Bressuire.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Argenton-le-Château, Bressuire, Cerisay, Châtillon-sur-Sèvre, Saint-Varent, Thouars.

*Arrondissement de Melle.* Pop., 68,834 indiv.
M. Deliniers ✻ ✻, *Sous-Préfet*, à Melle.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Brioux, Celles, Chef-Boutonne, Chenay, Melle, Motte-Saint-Heray (la), Sauzé-Vaussais.

*Arrondissement de Parthenay.* Pop., 59,122 indiv.
M. Duminehy ✻, *Sous-Préfet*, à Parthenay.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Airvault, Mazières, Menigoutte, Moncoutant, Parthenay, Saint-Loup, Secondigny, Thenezay.

## DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Ce département est un de ceux que forme la Picardie.

Il est borné au N. par le département du Pas-de-Calais; à l'E. par les départemens du Nord et de l'Aisne; au S. par les départemens de l'Oise et de la Seine-Inférieure; à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,184,318 arpens, ou 604,456 hectares; sa population est de 508,910 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse d'Amiens et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. le Cte de TOCQUEVILLE (O. ✻), Maître des requêtes, Gentilh. honor. de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Amiens.
M. Dauzet ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,
Radiguet, Marotte, Decaix, Hesse, Poujol d'Acqueville.

*Arrondissement d'Amiens.* Pop., 165,367 indiv.

*Chefs-lieux des Just. de paix.* Amiens (*quatre Just. de paix*), Conty, Corbie, Hornoy, Molliens-Vidame, Oisemont, Picquigny, Poix, Sains, Villers-Bocage.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Abbeville.* Pop., 124,505 indiv.
M. Le Chev. de Carrière ✻, *Sous-Préfet*, à Abbeville.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Abbeville (*deux Justices de paix*), Ailly-le-Haut-Clocher, Ault, Crécy, Gamaches, Hallencourt, Moyenneville, Nouvion, Rue, Saint-Valery.

*Arrondissement de Doullens.* Pop., 54,576 indiv.

M. Haudry de Soucy, *Sous-Préfet*, à Doullens.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Acheux, Bernaville, Domart, Doullens.

*Arrondissement de Montdidier.* Pop., 65,274 indiv.

M. Bosquillon d'Aubercourt, *Sous-Préfet*, à Montdidier.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ailly-sur-Noye, Montdidier, Moreuil, Rosière, Roye.

*Arrondissement de Péronne.* Pop., 99,188 indiv.

M. le B^on^ de Bouteville, *Sous-Préfet*, à Péronne.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Albert, Bray, Chaulnes, Combles, Ham, Nesle, Péronne, Roisel.

## DÉPARTEMENT DU TARN.

Ce département est un de ceux que forment le Haut-Languedoc et l'Albigeois. Il est borné au N. par le département de l'Aveyron ; à l'E. par ceux de l'Hérault et de l'Aveyron ; au S. par ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne ; à l'O. par ceux de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,130,172 arpens, ou 576,821 hectares ; sa population est de 313,713 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse d'Alby et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

### PRÉFECTURE.

M. le V^te^ DE CAZES (O. ✻), *Préf.*, Maître des Requêtes, à Alby.

M. de Marliave ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

De Genton de Villefranche ✻, Gorsse ✻, Clair-Gorsse.

*Arrondissement d'Alby.* Pop., 75,147 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Alban, Alby, Monestiés, Pampelonne, Réalmont, Valderiés, Valence, Villefranche.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Castres.* Pop., 122,416 indiv.

M. de Bonne de Lesdiguières, *Sous-Préfet*, à Castres.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Angles, Brassac, Castres, Dourgne, Labruguière, Lacaune, Lautrec, Mazamet, Montredon, Murat, Roquecourbe, Saint-Amans, Vabre, Vielmur.

*Arrondissement de Gaillac.* Pop., 67,010 indiv.

M. de Bayne, *Sous-Préfet*, à Gaillac.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Cadalen, Castelnau-de-Montmiral, Cordes, Saillac, Lisle, Rabastens, Salvagnac, Vaour.

*Arrondissement de Lavaur.* Pop., 49,140 indiv.

M. du Bosquet de Villebrunier ✻, *Sous-Préfet*, à Lavaur.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Cuq-Toulza, Graulhet, Lavaur, Puilaurens, Saint-Paul.

## DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Ce département est composé de divers cantons distraits des départemens de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne.

Il est borné au N. par le département du Lot; à l'E. par ceux du Tarn et de l'Aveyron: au S. par celui de la Haute-Garonne, et à l'O. par ceux du Gers et de Lot-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 354,591 hectares; sa population est de 238,143 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Montauban, et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. de Limairac (O. ✻), *Préfet*, à Montauban.

M. le Chev. Delbreil de Scorbiac ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Vialetes de Mortarieu ✻, Château ✻, Rigail de Lastours.

*Arrondissement de Montauban.* Pop., 106,464 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Antonin (Saint-), Caussade, Caylux, Française (la), Molières, Montauban (*deux Justices de paix*), Montclar, Montpezat, Négrepelisse, Villebrumier.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Castel-Sarrasin.* Pop., 70,429 indiv.

M. Chalon, *Sous-Préfet*, à Castel-Sarrasin.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Beaumont, Castel-Sarrasin, Grisolles, Lavit-de-Loumagne, Montech, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Verdun-sur-Garonne.

*Arrondissement de Moissac.* Pop., 61,250 indiv.

Duprat (Raymond) ✻, *Sous-Préfet*, à Moissac.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Auvillar, Bourg-de-Viza, Lauzerte, Moissac, Montaigut, Valence.

## DÉPARTEMENT DU VAR.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Basses-Alpes; au Nord-Est par le comté de Nice; au Sud-Est et au S. par la Méditerranée; enfin à l'O. par le département des Bouches-du-Rhône. Sa superficie est de 729,628 hectares, ou arpens métriques; sa population est de 305,096 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux. Il a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire. Il forme seul le diocèse de Fréjus et le ressort de la Cour royale d'Aix.

PREFECTURE.

M. d'Auderic ✻, *Préfet*, à Draguignan.

M. Anglès (Jh) ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Jouffrey ✻, Brun de Favas ✻ ✻, Fauchier.

*Arrondissement de Draguignan.* Pop., 80,815 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aups, Callas, Comps, Draguignan, Fayence, Fréjus, Grimaud, Lorgues, Saint-Tropez, Salernes.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Brignoles.* Pop., 69,877 indiv.

M. Serrin ✻, *Sous-Préfet*, à Brignoles.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Barjols, Besse, Brignoles, Cotignac, Ginasservis, Roquebrussanne, Saint-Maximin, Tavernes.

*Arrondissement de Grasse.* Pop., 61,337 indiv.

M. de Bovis (B.), *Sous-Préfet*, à Grasse.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Antibes, Bar (le), Cannes, Coursegoules, Grasse, Saint-Auban, Saint-Vallier, Vence.

*Arrondissement de Toulon.* Pop., 93,067 indiv.

M. Dufeugray ✻, *Sous-Préfet*, à Toulon.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Beausset (le), Collobrières, Cuers, Hières, Ollioulles, Solliès-le-Pont Toulon (*deux Justices de paix*).

## DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département de la Drôme et l'extrémité S.-E. de celui de l'Ardèche; à l'E. par le département des Basses-Alpes; au S. par celui des Bouches-du-Rhône, et à l'O. par le département du Gard. Sa superficie est d'environ 660,064 arpens, ou 336,963 hectares; sa population est de 224,431 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse d'Avignon et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. le Vte de Suleau ✻ (O. ✻), *Préfet*, à Avignon.

M. le Vte de Freissinet, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Tempier ✻, Fléchier ✻, Bertrand ✻.

*Arrondissement d'Avignon.* Pop., 62,047 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Avignon (*deux Justices de paix*), Bedarides, Cavaillon, Isle (l').

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Apt.* Pop., 53,664 indiv.

M. de Martignan ✻, *Sous-Préfet*, à Apt.

*Chefs-lieux des Just. de paix.* Apt, Bonnieux, Cadenet, Gordes, Pertuis.

*Arrondissement de Carpentras.* Pop., 47,357 indiv.

M. Megret d'Etigny ✻, *Sous-Préfet*, à Carpentras.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Carpentras (*deux Justices de paix*), Mormoiron, Pernes, Sault.

*Arrondissement d'Orange.* Pop., 61,363 indiv.

M. le Cte de Pontbriant ✻, *Sous-Préfet*, à Orange.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Beaumes, Bollène, Malaucène, Orange (*deux Justices de paix*), Vaison, Valréas.

## DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Ce département est un de ceux formés du Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure: à l'E. par celui des Deux-Sèvres; au S. par le département de la Charente-Inférieure, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,323,432 arpens, ou 675,458 hectares; sa population est de 316,587 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Luçon et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

### PRÉFECTURE.

M. le Vte DE CURZAY ✻, Maître des Requêtes, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, (*Député de la Vienne*), *Préfet*, à Bourbon-Vendée.

M. Duplantys, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Bourbon ✻, Rousseau ✻, Tardy (Louis-Franç.-Dauphin) ✻.

*Arrondissement de Bourbon-Vendée.* Pop., 104,804 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bourbon-Vendée, Chantonnay, Essarts (les), Herbiers (les), Mareuil, Montaigu, Mortagne, Poiré-sous-Bourbon, Roche-Servière, Saint-Fulgent.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Fontenay.* Pop., 118,873 indiv.

M. Prosper Bernard ✻, *Sous-Préfet*, à Fontenay.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Chaillé-lès-Marais, Châtaigneraye (la), Fontenay, Hermenault (l'), Hermine (Saint-), Luçon, Maillezay, Pouzauges, Saint-Hilaire-sur-l'Autise.

*Arrondissement des Sables-d'Olonne.* Pop., 92,433 indiv.

M. Auvynet ✻, *Sous-Préfet*, aux Sables-d'Olonne.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Beauvoir, Challans, Isle-Dieu (l'), Motte-Achard (la), Moutiers-lès-Mauxfaits (les), Noirmoutier, Palluau, Sables-d'Olonne (les), Saint-Gilles-sur-Vie, Saint-Jean-de-Monts, Talmont.

## DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Ce département est un des trois que forment le Poitou et partie des Marches-Communes.

Il est borné au N. par les départemens d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire; à l'E. par ceux d'Indre-et-Loire, de l'Indre et de la Haute-Vienne; au S. par ce dernier et ceux de la Charente et des Deux-Sèvres; à l'O. par celui des Deux-Sèvres. Sa superficie est d'environ 689,083 hectares; sa population est de 260,697 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

### PRÉFECTURE.

M. le Cte de CASTEJA (C. ✻), Maître des Requêtes, (*Député de la Haute-Vienne*), *Préfet*, à Poitiers.

M. Savary de l'Espineraye, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Desplaces-Desessarts ✻, Babinet ✻, Pallu du Bellay ✻.

*Arrondissement de Poitiers.* Pop., 88,007 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Lusignan, Mirebeau, Neuville, Poitiers, (*deux Justices de paix*), Saint-Georges-lès-Baillargeaux, Saint-Julien-l'Ars, Villedieu (la), Vivône, Vouillé.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Châtellerault.* Pop., 47,471 indiv.

M. le Bon de Beauchamp ✻, *Sous-Préfet*, à Châtellerault.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Châtellerault, Dangé, Leigné-sur-Usseau, Lencloître, Plumartin, Vouneuil.

*Arrondissement de Civray.* Pop., 41,008 indiv.

M. de Barrère (F.), *Sous-Préfet*, à Civray.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Availles, Charroux, Civray, Couhé, Gençais.

*Arrondissement de Loudun.* Pop. 32,888 indiv.

M. de Sainte-Gêmme, *Sous-Préfet*, à Loudun.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Loudun, Moncontour, Monts, Moutiers (Trois).

*Arrondissement de Montmorillon.* Pop., 51,323 indiv.

M. Augier de Cremier, *Sous-Préfet*, à Montmorillon.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Chauvigny, Isle Jourdain (l'), Lussac-lès-Châteaux, Montmorillon, Saint-Savin, Trémouille (la).

## DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Ce département est formé des ci-devant Haut-Limousin, Basses-Marches et de quelques portions du Haut-Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne; à l'E. par celui de la Creuse; au S. par ceux de la Corrèze et de la Dordogne; , l'O. par ceux de la Dordogne, de la Charente et de la Vienne. Sa superficie est d'environ 1,092,750 arpens, ou 558,078 hectares; sa population est de 272,330 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Coster ✻, *Préfet*, à Limoges.

M. Ardant, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

De Vaucorbeil ✻, Devoyon (J.-B.), Guérin aîné ✻.

*Arrondissement de Limoges.* Pop., 110,020 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aixe, Ambazac, Châteauneuf, Eymoutiers, Laurières, Limoges (*deux Justices de paix*), Nieul, Pierre-Buffière, St.-Léonard.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Bellac.* Pop., 77,155 indiv.

M. le Chev. Robinet de Plas ✻, *Sous-Préfet*, à Bellac.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bellac, Bessines, Château-Ponsac, Dora, Magnac-Laval, Mézières, Nantiat, Saint-Sulpice-lès-Feuilles.

*Arrondissement de Rochechouart.* Pop., 44,980 indiv.

M. Bourdeau, *Sous-Préfet*, à Rochechouart.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Oradour-sur-Vayres, Rochechouart, St.-Junien, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Mathieu.

*Arrondissement de Saint-Yrieix.* Pop., 40,175 indiv.

M. Gondinet fils, *Sous-Préfet*, à Saint-Yrieix.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Chalus, Nexon, Saint-Germain-lès-Belles-Filles, Saint-Yrieix.

## DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc. Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin, de la Meurthe et de la Meuse; à l'E. par les départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin; au S. par ceux du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne; à l'O. par celui de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 587,955 hectares; sa population est de 357,727 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Saint-Dié et le ressort de la Cour royale de Nancy.

PREFECTURE.

M. de Meulan ✻, *Préfet*, à Epinal.

M. Rogniat ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Piers ✻, de Sucy ✻ ✻, Abram de Zincourt ✻.

*Arrondissement d'Epinal.* Pop., 73,035 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bains, Bruyères, Châtel, Epinal, Ramberviller, Xertigny.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Mirecourt.* Pop., 74,008 indiv.

M. le Chev. de Bonfils, *Sous-Préfet*, à Mirecourt.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Charmes, Darney, Dompaire, Mirecourt, Monthureux-sur-Saône, Vittel.

*Arrondissement de Neufchâteau.* Pop., 59,850 indiv.

M. Cherrier ✻ (O. ✻), *Sous-Préfet*, à Neufchâteau.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Bulgnéville, Châtenois, Coussey, Marche (la), Neufchâteau.

*Arrondissement de Remiremont.* Pop., 56,381 indiv.

M. Clément ✻, *Sous-Préfet*, à Remiremont.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Plombières, Ramonchamp, Remiremont, Saulxures.

*Arrondissement de Saint-Dié.* Pop., 94,453 indiv.

M. Richard d'Aboncourt ✻ (*Dép. des Vosges*), *S.-Préf.* à St.-Dié.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Brouvelieures, Corcieux, Fraize, Gérardmer, Raon-l'Etape, Saales, Saint-Dié, Schirmeck, Senones.

## DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, le Sénonois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aube et de Seine-et-Marne ; à l'E. par ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or ; au S. par ceux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et du Loiret ; à l'O. par ceux du Loiret et de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 1,428,773 arpens, ou 729,223 hectares ; sa population est de 332,905 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Sens et le ressort de la Cour royale de Paris.

### PRÉFECTURE.

M. le Mis de Gasville (C. ✻), Gentilhomme de la Chambre du Roi, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Auxerre.

M. Sauvalle ✻, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Bernard ✻, Hay-Lucy ✻ (*Député*), Perille, Le Père.

*Arrondissement d'Auxerre.* Pop., 107,118 indiv.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Auxerre (*deux Justices de paix*), Chablis, Coulanges-la-Vineuse, Coulange-sur-Yonne, Courçon, Ligny-le-Châtel, Saint-Florentin, Saint-Sauveur, Seignelay, Toucy, Vermanton.

### SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Avallon.* Pop., 43,964 indiv.

M. Barjaud-des-Signes ✻, *Sous-Préfet*, à Avallon.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Avallon, Guillon, Isle-sur-le-Serein (l'), Quarré-lès-Tombes, Vezelay.

*Arrondissement de Joigny.* Pop., 81,293 indiv.

M. Busson ✻, *Sous-Préfet*, à Joigny.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Aillant-sur-Tholon, Bléneau, Brienon, Cerisiers, Charny, Joigny, Saint-Fargeau, Saint-Julien-du-Sault, Villeneuve-le-Roi.

*Arrondissement de Sens.* Pop., 55,496 indiv.

M. le Cte de La Rochefoucault (Olivier), *Sous-Préfet*, à Sens.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Cheroy, Pont-sur-Yonne, Sergines, Sens, (*deux Justices de paix*), Villeneuve-l'Archevêque.

*Arrondissement de Tonnerre.* Pop., 45,034 indiv.

M. Baumes ✻, *Sous-Préfet*, à Tonnerre.

*Chefs-lieux des Justices de paix.* Ancy-le-Franc, Cruzy, Flogny, Noyers, Tonnerre.

# SECTION III.

*TABLEAU de MM. les Maires nommés par le Roi, suivant l'ordre alphabétique des Villes* (1).

| *Villes* (2). | *Maires.* MM. |
|---|---|
| Abbeville. . . | Duliège d'Aunis ✲. |
| Agde. . . . . | Boyer aîné. |
| Agen. . . . . | De Lugat ✲. |
| Aigueperse. . . | Andrieu. |
| Aire. . . . . | Dallennes. |
| Aix . . . . . | D'Estienne-du-Bourguet ✲. |
| Ajaccio. . . . | Spoturno ✲. |
| Alais. . . . . | D'Hombres Firmas ✲. |
| Alby . . . . . | Papailhau. |
| Alençon. . . . | Cte de Chambray ✲. |
| Ambert. . . . | Vimal du Montel. |
| Amboise. . . . | Gauteron-Genty. |
| Amiens . . . . | Daveluy Bellancourt ✲ |
| Andelys (les). . | Grimoult. |
| Anduze. . . . | Vte de Narbonne Lara ✲. |
| Angers. . . . . | Brillet de Villemorge ✲ ✲. |
| Angoulême. . . | De Chasteignier. |
| Annonay. . . . | Giraud ✲. |
| Antibes. . . . | Glaujaud ✲. |
| Apt. . . . . | Deyroux Pontevès ✲. |
| Arbois. . . . . | Sarret de Grozon. |
| Argentan. . . . | Dufour. |
| Arles (Bouches-du-Rhône). . . | De Meiffren de Laugier, Bon de Chartrouse ✲. |
| Armentières. . . | Dansette-Lefebvre. |
| Arras. . . . . | D'Hauteclocque. |
| Aubagne. . . . | Martinot. |
| Auch. . . . . | Le Chev. Devic ✲. |
| Aurillac. . . . | Delolm-Lalaubie ✲. |
| Autun. . . . . | Billardet ✲. |
| Auxerre. . . . | Leblanc-d'Avau ✲. |
| Auxonne. . . . | Malot. |
| Avallon. . . . | Champion ✲. |
| Avignon. . . . | Bon de Pertuis Monfaucon. |
| Avranches. . . | Belle-Etoile du Motet ✲ ✲. |
| Bagnères H. P. | Dufoure D'Antist. |
| Bailleul. . . . | VanMerris-Hynderik ✲ |
| Bar-le-Duc. . . | Le Chev. Durival. |
| Bas. . . . . | De la Chomette. |
| Bastia. . . . . | Vidau ✲. |
| Bayeux. . . . . | Conseil. |
| Bayonne. . . . | D'Hiriart ✲. |
| Beaucaire. . . | D'Anglas. |
| Beaufort. . . . | Danquetil de Ruval ✲. |
| Beaune. . . . . | Routy de Charodon. |
| Beauvais. . . . | De Nully-d'Hécourt ✲ |
| Bedarrieux. . . | Martel-Laprade. |
| Bergerac. . . . | Chauceaulme Fonrose de Sainte-Croix. |
| Bergues. . . . | Dehau de Staplande. |
| Bernay. . . . . | Dulac de Fugères. |
| Besançon. . . | Le Mis Terrier de Santans ✲ ✲. |
| Béthune. . . . | De Baynast de Sept Fontaines. |
| Béziers. . . . | Le Cte de Neffiés ✲. |
| Billom. . . . | Lasteyras. |
| Blois. . . . . | Le Gros ✲. |
| Bolbec. . . . . | Marion. |
| Bordeaux... | Le Victe Du Hamel (O. ✲), Le Comte de Lynch (G. ✲), *M. honor.* |
| Boulog.-s.-M. | Vasseur ✲. |
| Bourbon-Vend. | Duchesne de Denant ✲. |
| Bourg (Ain). . | Durand de Chiloup ✲. |
| Bourges. . . . | Le Cte de Bonneval-Doullec. |
| Brest. . . . . | Barchou. |
| Brignoles. . . | Le Bon de Perreimond ✲ (O. ✲). |
| Brioude. . . . | Marret-Montfleury ✲. |
| Brive. . . . . | Decorn ✲. |
| Caen. . . . . | Le Cte d'Osseville ✲. |
| Cahors. . . . | De Régourd ✲ (O. ✲). |
| Calais. . . . . | Bénard. |
| Cambrai. . . . | Béthune-Houriez ✲. |
| Carcassonne.. | Bon de Fournas-Moussoulens ✲. |

(1) Les villes dont les Maires assistent au Couronnement du Roi sont distinguées par des lettres minuscules.

(2) Pour la population de chaque ville et le département où elle est située, *voyez* le Tableau des Bureaux de poste.

| *Villes.* | *Maires.* MM. |
|---|---|
| Carentoir. . . . | De Carheil ✻. |
| Carpentras. . . | De Lantiany. |
| Castelnaudary. . | D'Hibrail. |
| Castel-Sarrazin. | Redon-Lapujade ✻. |
| Castres. . . . . | Cte de Villeneuve. |
| Caussade. . . . | De Limairac. |
| Cavaillon. . . . | Le Cte de Chabran ✻ (C. ✻). |
| Caylux. . . . . | Gardes. |
| CETTE. . . . . | Ratyé, Vte de la Peyrade ✻. |
| Châl.-s.-Saône.. | Blanc. |
| Châl.-s.-Marne. | Garinet. |
| Charité - sur - Loire (la). . | Le Vte de la Porte ✻. |
| Charleville. . . | Camus ✻. |
| Chartres. . . . | Billard (N.-P.-D.) ✻ |
| Châteaudun. . . | Guérineau-des-Chenardières. |
| Chât.-Gonthier. | Seguin. |
| Châteauroux. . | Girard. |
| Châtellerault. . | Guyot. |
| Chaumont. (H.-Marne). | De Monneron-d'Amboise ✻. |
| Cherbourg. . . | Collart ✻. |
| Chinon. . . . . | Le Cte d'Effiat ✻. |
| Ciotat (la). . . | Guerin. |
| Clairac. . . . . | Le Bon de Saffin ✻. |
| Clamecy. . . . . | Tenaille Saligny ✻. |
| Clermont (H.) . | Lentherie. |
| CLERMONT-FERRAND. | Blatin. |
| COLMAR . . . . | Bon de Muller (O. ✻). |
| Comines . . . . | Lambin. |
| Compiègne. . . | De Lancry ✻. |
| CONDÉ (Nord) | De Gheugnies ✻. |
| Condé Calv.) | Jouvin-Dusaussay. |
| Condom. . . . . | Bézian. |
| Cosne. . . . . | Maillet. |
| Coutances. . . . | Le Pésant ✻. |
| Croix - Rousse (la) . . . . | Saudier fils. |
| Crozon. . . . . | Riou. |
| Cuers. . . . . | Martin. |
| Darnetal. . . . | Mouchet. |
| Dieppe. . . . . | Cavelier. |
| DIJON . . . . . | Le Mis de Courtivron ✻. |
| Dinan. . . . . | Déniau. |
| Dôle. . . . . | Dusillet |
| Douai . . . . . | Becquet de Mégille ✻. |
| Draguignan. . . | Reboul-Taradeau. |
| Dreux. . . . . | De Chaulnes. |
| Dunkerque. . . | Degravier aîné. |

| *Villes.* | *Maires* MM. |
|---|---|
| Elbeuf. . . . . | Petou. |
| Epinal. . . . . | Le Mis de Chambon ✻ (O. ✻) M. |
| Ernée. . . . . | Legeai la Foretterie. |
| Estaires. . . . | Vermeersch. |
| Etampes . . . . | Boivin-Chevalier. |
| Evreux. . . . . | De Langle. |
| Falaise. . . . . | De Labbey ✻. |
| Fécamp . . . . | Leclerc. |
| Figeac. . . . . | Conquaur de Cayri-guen. |
| Foix. . . . . | Seré. |
| Fontainebleau. . | Larminat. |
| Fontenay. . . . | De Vassé ✻. |
| Fougères. . . . | De Vallois. |
| Gaillac. . . . . | D'Yversen de S.-Fons. |
| Gap. . . . . | Amat ✻. |
| Gerardmer. . . | Villaume. |
| Gien. . . . . | Lenoir. |
| Gourdon. . . . | Lavaisse Ginnibert. |
| Granville. . . . | Lemengonnet. |
| Grasse. . . . . | Mougins de Roquefort. |
| Gray. . . . . | Garnier. |
| GRENOBLE. . . . | Le Mis de Pina. |
| Guérande. . . . | De Couessin. |
| Guillotière (la) faub. de Lyon | Vitton. |
| Guingamp. . . . | De Carné. |
| Guipavas . . . | Fortier. |
| Haguenau. . . . | le Bon Thurot. |
| Havre (le). . . | le Bon Begouen-Demeaux ✻. |
| Hazebrouck. . . | Warein. |
| Honfleur. . . . | Le Chevalier. |
| Hyères. . . . . | Aurran. |
| Isle (l') (Vauc.) | Julian. |
| Issoire. . . . . | Chomette. |
| Issoudun. . . . | Muguet de Champallier ✻. |
| Joigny. . . . | Chaudot ✻. |
| La Flèche. . . . | Frizon de Reges. |
| Laigle. . . . . | Souchey. |
| Lambesc. . . . | Martin-Jaubert. |
| Lambezellec. . . | Tartu. |
| Langres. . . . . | Henryot-Péchin. |
| Languidic. . . . | Du Bouëtiez ✻. |
| Laon. . . . . | Desart Lasuze. |
| Laval. . . . . | De Hercé (J.-F.) ✻. |
| Lavaur . . . . . | Devoisins. |
| Lectoure . . . . | Descrimes. |
| Libourne. . . . | Dufau. |
| LILLE . . . . . | Cte de Muyssart (O. ✻). |
| Limoges. . . . | De Labastide ✻. |
| Limoux. . . . . | Guiraud-Fournil. |

| *Villes.* | *Maires.* MM. |
|---|---|
| Lisieux. . . . . | De Bellemare ✲. |
| Lisle (Tarn). . | Pelegry d'Anjou. |
| Lodève. . . . . | Rouaud. |
| Lons-le-Sauln.. | Jacquier. |
| Lorgues. . . . . | Roux. |
| Lorient. . . . . | Audren de Kerdrel ✲ ✲. |
| Loudéac. . . . . | Le Héran (H.). |
| Loudun. . . . . | Daniel Montaut. |
| Louviers. . . . . | Née ✲. |
| Lunel . . . . . | Malinas. |
| Lunéville. . . . | Le Cte de Frawemberg. |
| LYON. . . . . | De Laeroix-Laval. |
| Mâcon. . . . . | De Davayé ✲ ✲. |
| Mamers. . . . . | Chartrain-Belnos. |
| Manosque. . . . | D'Audiffret. |
| Mans (le). . . . | Bouteiller de Château-fort. |
| Marmande. . . . | De Forcade. |
| MARSEILLE. . . | Le Mis de Mont-grand (O. ✲). |
| Martigues. . . . | Roustan ✲. |
| Massat. . . . . | Servat. |
| Maubeuge. . . . | Martin (A.). |
| Mayenne. . . . | Le Chev. De Hercé ✲. |
| Mazamet. . . . | Escande. |
| Meaux. . . . . | Veillet-de-Vaux ✲. |
| Melun. . . . . | Bernard de la Fortelle. |
| Mende. . . . . | Guyot ✲. |
| Merville. . . . | Olivier. |
| METZ. . . . . | De Turmel ✲ (O. ✲). |
| Milhau. . . . . | De Bourzès ✲. |
| Mirecourt. . . . | Contal. |
| Moissac. . . . . | Le Bon de Tours ✲. |
| Monein. . . . . | Mirailles. |
| Monflanquin . . | Becays-Lacaussade ✲. |
| Montargis. . . . | Liger. |
| MONTAUBAN. . | De Gironde. |
| Montbrison. . . | De Meaux ✲. |
| M.-de-Marsan. . | Le Vte de Carrère. |
| Montelimart. . . | Marre. |
| Montluçon . | Cte Chevenon de Bigny. |
| MONTPELLIER. | Le Mis Dax-d'Axat ✲ ✲. |
| Morlaix. . . . . | De Beaumont ✲. |
| Mortagne. . . . | Bail. |
| Moulins.. . . . | De Champflour ✲. |
| Mulhausen. . . | Blanchard. |
| NANCY. . . . . | De Raullecourt. |
| NANTES . . . | Levesque aîné ✲. |
| Narbonne. . . . | Gui de Villeneuve. |
| Nérac. . . . . | Darblade. |

| *Villes.* | *Maires.* MM. |
|---|---|
| Nevers. . . . . | De Bouillé ✲. |
| Niort. . . . . | Chebrou de la Roulière |
| NISMES. . . . . | De Chastellier. [✲. |
| Nogent-le-Rotrou.. . . . . | Fergon de la Massuette. |
| Noirmoutiers. . | Jacobsen ✲. |
| Noyal-Pontivy. | Marteil. |
| Noyon.. . . . . | Sézille-Canongette ✲. |
| Oloron. . . . . | De Bois. |
| Orange. . . . . | D'Hugues ✲. |
| ORLÉANS. . . . | Le Cte de Rocheplatte (O. ✲). |
| Orthez. . . . . | D'Estandau. |
| Pamiers. . . . . | Falentin-de-Saintenac ✲. |
| PARIS . . . . | Le Bon Lecordier ✲ (O. ✲), 1er *Arr.* |
| | Petit ✲, 2e *Arrond.* |
| | Al.-Cés. Cretté de Palluel (O. ✲), 3e *Arr.* |
| | Ch. Le Brun (O. ✲), 4e *Arrond.* |
| | Hutteau-d'Origny ✲ ✲, 5e *Arr.* |
| | Bon Legrand de Vaux ✲, 6e *Arr.* |
| | Péan de Saint-Gilles (O. ✲), 7e *Arr.* |
| | Bon Le Prieur de Blainvilliers ✲, 8e *Arr.* |
| | Denise ✲, 9e *Arr.* |
| | Piault ✲ (O. ✲), 10e *Arrondissement.* |
| | Fieffé ✲, 11e *Arr.* |
| | Cochin fils, 12e *Arr.* |
| PAU . . . . . | Chev. de Perpigna ✲. |
| Penne.. . . . . | De Godailh. |
| Périgueux.. . . | Mis Monneys d'Ordière ✲. |
| Perpignan. . . . | Després ✲. |
| Pézénas. . . . . | De Grasset. |
| Pleurtuit. . . . | Hemery. |
| Plœmeur . . . | Lomenech du Guervene. |
| Plougastel-Daoulas. | Picaud. |
| Plouguerneau . | Poulpiquet. |
| Poitiers. . . . . | Laurenceau. |
| Poligny. . . . . | Duhamel ✲. |
| P.-à-Mousson. . | Munier ✲ ✲. |
| Pont-Audemer. | Crochon-Dubocage. |
| Pontoise. . . . | Truffaut. |
| Provins. . . . . | Buchères de l'Epinoi. |

| *Villes.* | *Maires.* MM. |
|---|---|
| Puilaurens. . . | De Ranchin-Lacan ✠. |
| Puy (le). . . | De Veyrac ✠. |
| Quimper. . . | Briant de Lanbrière. ✠. |
| Rabastens. . . | Le Cte de Toulouse Lautrec ✠. |
| Reims . . . . | Vte Ruinart de Brimont ( O. ✠ ). |
| Rennes . . . | De Lorgeril (O. ✠). |
| Rethel. . . . | Meugy. |
| Revel. . . . . | Pontier de la Prade ✠. |
| Ribeauvillé. . . | Kess. |
| Riom. . . . . | Bon de Frétat de Chirac. |
| Rive-de-Gier. . | Fleur de Lix ✠. |
| Roanne. . . . | Le Mis de Tardy ✠. |
| Rochefort. . . | Lemoine de Sérigny ✠. |
| Rochelle (la) | Viault ✠. |
| Rodez . . . . | Maynier. |
| Romans. . . . | De Gros de Conflans. |
| Romorantin. . . | Vallois-Dutremblay. |
| Roubaix. . . . | Butteau. |
| Rouen. . . . | Le Mis Deshommets de Martainville ✠. |
| Sables (les). . . | Coppat. |
| Saint-Afrique. . | Durand-Catus. |
| S.-Amand (N.). . | Motte-Flescher. |
| S.-Amand (C.). . | De la Cour. |
| Saint-Antonin. . | Pomiès. |
| Saint-Brieuc. . | De Geslin ✠. |
| St.-Chamond. . | Dugast Viallin. |
| Saint-Denis . . | Chambaut. |
| Saint-Dié. . . . | Brevet ✠. |
| Saint-Dizier. . | Varnier-Cournon ✠. |
| Saintes. . . . | Cte Boscal de Réals (O. |
| Saint-Etienne. | Royet ✠. [ ✠. |
| Saint-Esprit. . . | La Chapelle. |
| Saint-Flour. . . | Falcon de Longevialle ✠ ✠. |
| Saint-Gaudens. . | Lapène. |
| Saint-Germain-en-Laye. . . . | Usquin père. |
| Saint-Gilles. . . | De Rivière. |
| St.-Hipol. (G.). | Planchon. |
| S.-Jean-d'Angély. . . | Le Bon de la Laurencie, fils ✠. |
| Saint-Junien . . | Roulhac-de-Rochebrune. |
| Saint-Léonard. . | Fraysseix de Veyriale. |
| Saint-Lô. . . . | Clément ✠. |
| Saint-Malo. . . | De Bizien ✠. |
| Saint-Mihiel. . | Leclerc. |
| Saint-Omer. . . | Le Sergeant de Bayenghem. |

| *Villes.* | *Maires.* MM. |
|---|---|
| St.-Pol de Léon . | Jegou du Laz. |
| Saint-Pons. . . | Guiraud. |
| Saint-Quentin. . | De Baudreuil. |
| Saint-Remy. . . | Durand. |
| Saint-Servan. . | Guibert, fils. |
| Saint-Sever. . . | Bon de Cauna. |
| St.-Valery-en-Caux. . . . | Gautier ✠. |
| Saint-Yrieix. . | Chataignon. |
| Sainte-Marie-aux-Mines. . . | Grandpieron. |
| Salies. . . . . | Larrouy (Louis.) |
| Salins. . . . . | De Lurion ✠. |
| Salon. . . . . | Mégy ✠. |
| Sarlat. . . . . | Marmier. |
| Sarzeau. . . . | De Douville. |
| Saumur. . . . | De Persac. |
| Schélestat. . . | Amey ✠ (O. ✠). |
| Sedan. . . . . | Huet de Guerville ✠ ✠. |
| Séez. . . . . | Dufour de la Thuilerie. |
| Sémur. . . . . | Joly Saint-Florent. |
| Senlis. . . . . | De Warn. |
| Sens. . . . . | Leroux. |
| Seyne (la). . . | Fauchier. |
| Soissons. . . . | De Lanoue ✠. |
| Strasbourg. . | De Kentzinger ✠. |
| Tarare . . . . | Caquet. |
| Tarascon. . . . | Teissier de Cadillan. |
| Tarbes. . . . | Le Bon de Gonès ✠. |
| Tence. . . . . | De Champanhac. |
| Thann. . . . . | De Nonancourt. |
| Thiers. . . . . | Desroys ✠. |
| Thionville. . . | Warel de Beauvoir. |
| Tonneins. . . . | Arbanère. |
| Tonnerre. . . . | Bazile ✠. |
| Toul. . . . . | Le Lymonier de la Marche ✠ ✠. |
| Toulon . . . . | Le Vte de Charrier Moissard. |
| Toulouse. . . | Bon de Montbel. |
| Tourcoing. . . | Destombes Roussel. |
| Tournon (Lot-et-Garonne). | Dordaigue. |
| Tournus. . . . | De Lavaur-Chassipol. |
| Tours . . . . | Legras ✠. |
| Troyes. . . . | De Fadatte de Saint-George ✠. |
| Tulle. . . . . | Cte de Valon. |
| Uzès. . . . . | D'Amoureux-S.-Ange. |
| Valence. . . . | Forcheron ✠ |
| Valenciennes. | Desfontaines de Preux. ✠. |

| *Villes.* | *Maires.* MM. | *Villes.* | *Maires.* MM. |
|---|---|---|---|
| Valognes. . . . | Pontas Duméril ✻. | Villefranche (Rhône). . . | Desarbres. |
| Vannes. . . . . | Le Mis de Lehélec ✻. | Villemur. . . . | Roques. |
| Vaugirard. . . . | Fondary. | Villen. d'Agen. | De Vassal de Monviel. |
| Vendôme. . . . | Mareschal. | Villen.-le-Roi. | Bezanson. |
| Verdun. . . . . | Desgodins ✻. | Vire.. . . . . | Huillard d'Aigneaux. |
| Vernon. . . . . | D'Elbouvillè de la Châtre ✻. | Vitré. . . . . | Hardy. |
| Versailles. . | Le Mis de la Londe. | Vitry-le-Franç.. | Jacobé de Soulanges. |
| Vesoul. . . . | Levert ✻. | Voiron. . . . . | Calignon. |
| Vienne. . . . . | Le Chev. de Mire-mont ✻. | Wazemmes. . . | Faure, |
| Villefranche (Aveyron). . | Le Vte de Corneillan. | Wissembourg. . | Bauër. |
| | | Yssingeaux. . . | De Chomoroux ✻. |
| | | Yvetot . . . . . | Delalande ✻. |

## SECTION IV.

## UNIVERSITÉ DE FRANCE.

*Le Chef-lieu est rue des Saints-Pères*, n. 24.

Il y a autant d'Académies que de Cours royales ; chaque Académie est gouvernée par un Recteur. Les diverses Ecoles sont placées dans l'ordre suivant: 1° les Facultés ; 2° les Colléges royaux et Colléges communaux ; 3° les Institutions et Pensions ; 4° les petites Ecoles, ou Ecoles chrétiennes et Ecoles primaires.

S. Exc. Msr le Cte Frayssinous (Denis) ✻, *Evêque d'Hermopolis, premier Aumônier du Roi, Pair de France, l'un des quarante de l'Académie française, Ministre Secrétaire-d'Etat au département des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, exerçant les fonctions de Grand-Maître.*

M. de Courville ✻, *Directeur de l'instruction publique.*

*Conseil royal de l'Instruction publique.*

S. Exc. le Ministre, *Président.*
M. le Directeur de l'instruction publique, *Vice-Président.*
M. Le Bon Cuvier (C. ✻), *Conseiller d'Etat, l'un des quarante de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, exerçant les fonctions de Chancelier.*
M. Guéneau de Mussy ✻.
M. L'Abbé Nicolle ✻.
M. Poisson ✻, *Membre de l'Académie des Sciences, exerçant les fonctions de Trésorier.*
M. Rendu ✻, *Subst. du Proc. général, près la Cour royale de Paris.*
M. Delvincourt ✠ ✻, *Doyen de la Faculté de droit de Paris.*

M. l'abbé Clausel de Coussergues ✻.
M. de Maussion ✻, Conseiller, *Secrétaire.*

*Inspecteurs généraux.* MM.

Le Chevalier Delamalle (C. ✻), *Cons. d'Et.*
Hua ✻, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
Delens.
Esquirol.
Noël ✻.
Le Tronne ✻, *de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Dubruel (O. ✻).
L'abbé Dabaron ✻.
L'abbé Fayet ✻.
Laurentie.
Budan de Boislaurent ✻.
Le Baron de Coiffier ✻.
Rousselle ✻, *chargé de l'Administration de l'Académie de Paris.*
Mazure ✻.
De Luynes (J.-Ed).
Tranchant ✻.
Dinet ✻.
Blanquet du Chaylat ✻.

*Inspecteurs de l'Académie de Paris.* MM.

Cuvier (Frédéric) ✻.
Becquey ✻.
Taillefer ✻.
L'Etendard ✻.
L'Abbé Feletz.
Bourdon ✻.
L'Abbé Guillon.
L'Abbé Thibault ✻.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ.

Cette Bibliothèque est placée dans les bâtimens de la Sorbonne.

M. Laromiguière, *Conservateur.*
M. Mablin, M. Le Brun, *Conservateurs-Adjoints.*
M. Le Sieur, *Employé.*

# ACADÉMIES,

## FACULTÉS ET COLLÉGES ROYAUX.

### ACADÉMIE D'AIX.

M. Mourre ✻, *Recteur.*
M. l'Abbé Canaple. M. Dupuy-Montbrun. . . . . M. Cottard, *en Corse.* *Inspect.*
M. Felix . . . . . *Secrétaire.*

### *Faculté de Théologie.*

M. . . . . *Doyen.*
M. Castellan.. . . *Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

N. . . . . *Dogme.*
Castellan. . . . . *Histoire et discipline ecclés.*
. . . . . *Morale évang.*
Rey. . . . . *Adjoint.*

### *Faculté de Droit.*

M. Balzac. . . . *Doyen.*
M. Jauffret. . . *Secr.-Caissier.*

*Professeurs.* Messieurs,

Bernard. . . . . *Droit rom.*
Bouteille. . . . .
Balzac. . . . . *Code civil.*
Mottet. . . . .
. . . . . *Procédure, Lég. criminelle.*
Defougères. . . .
Bouteuil. . . . . *Suppléans.*

### *Collége royal de Marseille.* MM.

L'Abbé Bonnafoux. *Proviseur.*
L'Abbé Bousquet. . *Censeur.*
L'Abbé Martin. . . *Économe.*
L'Abbé Gauthier. . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

L'Abbé Guieu. . . *Philosophie.*
L'Abbé Brunet . . } *Rhétorique.*
Bissière. . . . . }
Deschamps. . . . . *Seconde.*
Hazard. . . . . *Troisième.*
Cavalier. . . . . *Quatrième.*
Giscaro. . . . . *Cinquième.*
Morly de Saint-Erme. *Sixième.*
. . . . . *Sciences phys.*
Darrier. . . . . *Math. spéc.*
Souchères. . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE D'AMIENS.

M. de Coiffier ✻. . *Recteur.*
M. Durand. . . . } *Inspect.*
M. de Finance. . }
M. Vérani. . . . . *Secrétaire.*

*Collége royal d'Amiens.* MM.

L'Abbé Dallery. . . *Proviseur.*
Hacquin. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Tirmarche. . *Aumônier.*
Voisin. . . . . *Econome.*

*Professeurs.* Messieurs,

L'Abbé Riche . . } *Philosophie.*
Llabour. . . . . }
L'Abbé Godin. . . *Rhétorique.*
Hubert. . . . . *Ag. de Rhét.*
LAbbé Vincent. . . *Seconde.*
Spéry. . . . . *Troisième.*
Lecoq. . . . . *Quatrième.*
Ponchelle. . . . *Cinquième.*
Caullier. . . . . *Sixième.*
L'Abbé Magnier. . *Sciences phys.*
Braive.. . . . . *Ag. des sc. phy.*
Allou. . . . . *Math. spéc.*
Caresme. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE D'ANGERS.

M. l'Abbé Morice, *Rect.*
M. Héron. . . . } *Inspect.*
M. de la Roussière. }
M. Lebas, *Secrétaire.*

*Collége royal d'Angers.* MM.

L'Abbé Renier. . . *Proviseur.*
L'Abbé Gouin. . . *Censeur.*
Beclard. . . . . *Econome.*
L'Abbé Pasquier. . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

Mazure(L.-F.-Armand). *Philosophie.*
Gavinet. . . . . *Rhétorique.*
De Condren de Suzanne. *Seconde.*
Mazure (Adolphe). . *Troisième.*
Blottin. . . . . *Quatrième.*
Leclerc. . . . . *Cinquième.*
Sorin. . . . . *Sixième.*
Barré. . . . . *Sciences phys.*
Pilatte . . . . . *Math. spéc.*
Penjon ✻. . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE BESANÇON.

M. l'Abbé Calmels, *Recteur.*
M. l'abbé d'Au- }
bonne ✻. . . } *Inspect.*
M. Lecomte. . . }
M. . . . . *Secrétaire.*

*Faculté des Lettres.*

L'Abbé Astier. . . *Doyen.*
Genisset, *faisant fonct. de Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

Genisset. . . . . *Litt. latine.*
Bourgon. . . . . *Histoire.*
Generès . . . . *Litt. française.*

*Collége royal de Besançon.* MM.

L'Abbé Perruche. . *Proviseur.*
Diziain. . . . . *Censeur.*
Bonnet. . . . . *Econome.*
L'abbé Vellay. . . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

L'Abbé Doney. . . . *Philosophie.*
Pérennès. . . . . *Rhétorique.*
Meuzy. . . . . *Seconde.*
Bouillier. . . . . *Troisième.*
Grosclerc. . . . . *Quatrième.*
Orsat. . . . . *Cinquième.*
Mahu. . . . . *Sixième.*
Bourgon. . . . . *Agr. chargé de Pens. de l'his.*
Fargeau. . . . . *Sciences phys.*
. . . . . *Math. spéc.*
Delly. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE BORDEAUX.

M. Desèze ✻, *Recteur, Inspecteur-général honoraire.*
M. Dauzat. . . . } *Inspect.*
M. Grancher. . . }
M. Cavaillon, *Secrétaire.*

*Faculté de Théologie.*

M. Delort. . . . *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

Pélicié. . . . . *Dogme.*
Delort. . . . . *Histoire et discipline eccl.*
L'Abbé Roux. . . *Morale évang.*
L'Abbé Broussoure.. *Suppléant.*

## *Collége royal de Bordeaux.* MM.

L'Abbé Larrouy. (L). *Proviseur.*
Vidal. . . . . *Censeur.*
D'Hélie . . . . *Econome.*
L'Ab. Larrouy (J.-B) *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs.

Toucas de Poyen. . *Philosophie.*
Jrisson. . . . . *Suppléant.*
Vincent. . . . . *Rhétorique.*
Michel. . . . . *Seconde.*
Herbault. . . . . *Troisième.*
Mérand.. . . . . *Quatrième.*
Monge. . . . . *Cinquième.*
Boisse. . . . . *Sixième.*
Leupold. . . . . *Sciences phys.*
Larrouy, (Pierre). . *Mathém. spéc.*
Massal. . . . . *Math. élément.*

## ACADÉMIE DE BOURGES.

M. Mougin ✻ (L'abbé), *Rect.*
M. Longuet. . . } *Inspect.*
M. Halloy. . . . }
M. Archambault de Moutfort. . . . *Secrétaire.*

## *Collége royal de Bourges.* MM.

Carbon. . . . . *Proviseur.*
Roussel. . . . . *Censeur.*
Dubois. . . . . *Econome.*
L'Abbé Colas. . . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

Vidal. . . . . *Philosophie.*
Gaulmier. . . . *Rhétorique.*
Bourdaloue. . . . *Seconde.*
Mauger, *Agrégé.* . *Troisième.*
Pataud . . . . *Quatrième.*
Lemercier. . . . *Cinquième.*
Boule, *Agrégé.* . . *Sixième.*
Denarps. . . . . *Sciences phys.*
Christian. . . . . *Mat. spéc.*
Girod. . . . . *Math. élém.*

## ACADÉMIE DE CAEN.

M. L'abbé Jamet, *Recteur.*
M. Gratet Duplessis. } *Inspect.*
M. Chenedollé.. . }
M. Le Laidier, *Secrétaire.*

## *Faculté de Droit de Caen.*

M. Thomine Desmazures ✻, *Doyen.*
M. Le Laidier, *Secrétaire-Caissier.*

*Professeurs.* Messieurs,

Georges-de-Lisle. . . *Droit Rom.*
Marc. . . . . } *Code civil.*
Lecerf. . . . . }
Thomine Desmazures fils. }
Thomine Desmazures ✻. { *Procédure, lég. crimin.*
Joyau. . . . . *Cod. de com.*
Dupont Longrais. . . } *Suppléans.*
Foucault. . . . . }

## *Faculté des Sciences.*

M. Duchemin. . . *Doyen.*
M. Thierry fils. . *Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

Duchemin. . . . *Mathémat.*
Deslonchamps. . . *Hist. natur.*
Thierry fils. . . *Chimie.*
Delafoye. . . . *Physique.*

## *Faculté des Lettres.*

Delarue. . . . . *Doyen.*
Vauthier. . . . . *Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

Viel. . . . . *Philosophie.*
Vauthier. . . . *Littér. franç.*
Maillet-la-Coste. . *Littér. latine.*
Delarue. . . . . *Histoire.*
Telles de la Poterie.. *Suppléant.*

## *Collége royal de Caen.* MM.

L'Abbé Royer. . . *Proviseur.*
Edom. . . . . *Censeur.*
Roger. . . . . *Econome.*
L'Abbé Croquet.. . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

Viel. . . . . *Philosophie.*
L'Abbé Grouet. . . *Suppléant.*
Gibon. . . . . *Rhétorique.*
Turgot. . . . . *Seconde.*
Edom. . . . . *Troisième.*
Maisonneuve. . . *Quatrième.*
Gaussard. . . . . *Cinquième.*
Trébutien. . . . *Sixième.*
Delafoye. . . . *Sciences phys.*
Bonnaire. . . . . *Math. spéc.*
Cassin.. . . . . *Math. élément.*

## ACADÉMIE DE CAHORS.

M. le C^te^ de Chavanat ✻ ✻, *Rect.*

M. Bonnefous. . . .
M. Delpy de la Cipière . . . . } *Inspect.*
M. Jourdan (Joseph), *Secrétaire.*

### *Collége royal de Cahors.* MM.

Lacoste ✻. . . . *Proviseur.*
Darassus. . . . . *Censeur.*
Traversié. . . . *Econome.*
M. L'abbé Ortal. . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

L'Abbé Alazard. . . *Philosophie.*
Delmas (Raymond-Jos.) *Rhétorique.*
Monville. . . . . *Seconde.*
Revol. . . . . *Troisième.*
Delmas. . . . . *Quatrième.*
Baudus. . . . . *Cinquième.*
Clément du Metz. . *Sixième*
Pontus. . . . . *Sciences phys.*
Midy. . . . . *Math. spéc.*
Ruelle. . . . . *Math. élém.*

### ACADÉMIE DE CLERMONT.

M. Guillon, *Recteur.*
M. Bernard. . . .
M. Laroche . . . } *Inspect.*
M Couvreuil, *Secrétaire.*

### *Collége royal de Clermont.* MM.

l'Abbé Dardé. . . *Proviseur.*
L'Abbé Gaumet. . *Censeur.*
Jaubourg. . . . *Econome.*
L'abbé Debord, *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

L'Abbé Jalabert. . . *Philosophie.*
Pouxe. . . . . *Rhétorique.*
Cohadon. . . . . *Seconde.*
Laurent. . . . . *Troisième.*
Gonnod. . . . . *Quatrième.*
Née. . . . . *Cinquième.*
Pourcher. . . . . *Sixième.*
Darlay. . . . . *Sciences phys.*
Roquecave. . . . *Math. spéc.*
Darlay. . . . . *Math. élément.*

### *Collége royal de Moulins.* MM.

Chastain. . . . . *Proviseur.*
Dunglas. . . . . *Censeur.*
Reynaud ✻. . . . *Econome.*
L'Abbé Lazerat. . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

Desmarest-Lamotte. *Philosophie.*
Potier, *Agrégé.* . . *Rhétorique.*
Charvot. . . . . *Seconde.*
Defrenne. . . . . } *Troisième.*
Banal, *Agrégé.* }
Coulon. . . . . *Quatrième.*
Charrot. . . . . *Cinquième.*
Bocquin. . . . . *Sixième.*
Da-Olmy. . . . . *Sciences phys.*
Talbot. . . . . *Math. spéc.*
Devallée. . . . . } *Math. élément.*
Debrun. . . . . }

### ACADÉMIE DE DIJON.

M. Berthot ✻, *R. Insp.-gén. hon.*
M. Renaud. . . . } *Inspect.*
M. Peignot. . . . }
M. Oudeniant. . . *Secrétaire.*

### *Faculté de Droit de Dijon.*

M. Proudhon. . . *Doyen.*
M. Versy. . . . *Secr.-Caissier.*

*Professeurs.* Messieurs,

Ladey. . . . . *Droit Rom.*
Proudhon . . . . }
Guichon. . . . . } *Code civil.*
Carrier.. . . . . }
Poncet. . . . . { *Procédure,* *Législ. crimin.*
Morelot. . . . . *Suppléant.*

### *Faculté des Sciences.*

M. Berthot ✻. . . *Doyen.*
M. Gueneau d'Aumont, *Secrétaire.*
Berthot. . . . . *Mathémat.*
Vannier. . . . . *Suppléant.*

*Professeurs.* Messieurs,

Morland. . . . . } *Hist. nat.*
Vallot, *Adj.*. . . }
Gueneau d'Aumont. . *Physique.*
Sené. . . . . *Chimie.*

### *Faculté des Lettres.*

M. Gueneau de Mussy. *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

Gardaire. . . . . *Philosophie.*
Guéneau de Mussy (F.). *Litt. grecque.*
Daveluy. . . . . *Suppléant.*
Mathieu. . . . . *Litt. latine.*

### *Collége royal de Dijon.* MM.

Clairin. . . . . *Proviseur.*
Lemoine. . . . . *Censeur.*
Bichot. . . . . *Econome.*
L'Abbé Bidal. . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

Gardaire . . . . *Philosophie.*
Daveluy. . . . . *Rhétorique.*
Ogé. . . . . *Seconde.*
Yon. . . . . *Troisième.*

Bizouard. . . . . *Quatrième.*
De Neufforges. . . *Cinquième.*
Gerbier. . . . . *Sixième.*
Gueneau d'Aumont. . } *Sciences ph.*
Vallot. . . . . }
Vannier. . . . . *Math. spéc.*
Cirodde. . . . . *Math. élém.*
Quirin. . . . . *Agr. de math.*

### ACADÉMIE DE DOUAI.

M. Taranget ✻, *Recteur.*
M. Agnant. . . . } *Inspect.*
M. Caillat. . . . }
M. Chastain. . . . *Secrétaire.*

*Collége royal de Douai.* MM.
L'Abbé Vinay . . *Proviseur.*
Méline. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Darsses. . . *Aumônier.*
L'Abbé Vollet. . . *Aumônier hon.*
Campion. . . . . *Econome.*

*Professeurs.* Messieurs,
De Létoile. . . . *Philosophie.*
Jeannet. . . . . *Rhétorique.*
Delage. . . . . *Seconde.*
Soilly. . . . . *Troisième.*
Verhaëgue. . . . *Quatrième.*
Duflos. . . . . *Cinquième.*
Lingrand. . . . . *Sixième.*
Avignon. . . . . *Sciences phys.*
Chenou. . . . . *Math. spéc.*
Warmé. . . . . *Math. élément.*

### ACADÉMIE DE GRENOBLE.

M. Berroyer, *Rect.*
M. Desnanot. . . } *Inspect.*
M. Tremizot. . }
M. Justus, *Secrétaire.*
M. . . . . *Doyen.*

*Faculté de Droit.*
M. Gautier. . . . *Doyen.*
M. Justus. . . . *Secr. Caissier.*

*Professeurs.* Messieurs.
Burdet. . . . . *Droit romain.*
Gautier. . . . }
Bazylle. . . . } *Code Civil.*
Monseignat. . . }
Bolland. . . . } *Procédure, Législ. crimin.*
Girerd. . . . } *Suppléans.*
Sabatery. . . . }

*Faculté des Sciences.*
M. Ferriot. . . . *Doyen.*
M. Breton. . . . *Secrét.*

*Professeurs.* Messieurs,
M. Ferriot. . . . *Mathém.*
Gueymard. . . . *Histoire natu*
Breton. . . . . *Sciences phys.*
M. Leroy. . . . . *Adj. p. la Chim*

*Collége royal de Grenoble.* MM.
L'Abbé Pénicaud. . *Proviseur.*
L'Abbé Desmoulins. *Censeur.*
Fayolat. . . . . *Econome.*
L'Abbé Guttin. . . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,
L'Abbé Gratacap. . *Philosophie.*
Reynaud. . . . . *Rhétorique.*
Chapot. . . . . *Seconde.*
Bouvier. . . . . *Troisième.*
Gourroux. . . . *Quatrième.*
Pupat. . . . . *Cinquieme.*
Vouthiers. . . . *Sixieme.*
Breton. . . . . *Sciences phys.*
Ferriot. . . . *Math. spéc.*
Paqueau. . . . *Math. élément.*

### ACADÉMIE DE LIMOGES.

M. Poullet de Lisle, *Recteur.*
M. Donlevy. . . } *Inspect.*
M. Martineau. . }
M. Laurent, *Secrétaire.*

*Collége royal de Limoges.* MM.
Martineau. . . . *Proviseur.*
Breghot. . . . . *Censeur.*
Leroy. . . . . *Econome.*
L'Abbé Ninard. . . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,
Garrigou. . . . . *Philosophie.*
Andrieux. . . . . *Rhétorique.*
Monnot des Angles. . *Seconde.*
Navières-Laboissière, *Troisième.*
Jouen. . . . . *Quatrième.*
Senemaud. . . . *Cinquième.*
Langle. . . . . *Sixième.*
Dubourg. . . . } *Sciences physiques et Mathém. spéc.*
Alotte. . . . . *Math. élément.*

### ACADÉMIE DE LYON.

M. l'Abbé D'Regel, *Recteur.*
. . . . . } *Inspect.*
M. Guillard. . . }
M. Aubry, *Secrétaire.*

*Faculté de Théologie.*
M. D'Regel. . . *Doyen.*
M. Pagès. . . . *Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

D'Regel. . . . . *Dogme.*
Castel . . . . . *Suppléant.*
Pagès. . . . . *Morale évang.*
Chouvy. . . . . *Histoire et discipline ecclés.*
Arlach. . . . . *Ecriture sainte et hébreu.*

## *Collége royal de Lyon.* MM.

Rousseau ✻. . . . *Proviseur.*
Cadas. . . . . *Censeur.*
Montécot. . . . *Econome.*
L'Abbé Noirot. . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

L'Abbé Perret. . . *Philosophie.*
Idt. . . . . *Rhétorique.*
Corbin. . . . . *Rhétorique.*
Legeay. . . . . *Seconde.*
Carrol. . . . . *Troisième.*
Lecomte. . . . . *Quatrième.*
Nouzeilles. . . . *Cinquième.*
Lebrun. . . . . *Sixième.*
Clerc. . . . . *Sciences phys.*
Clerc. . . . . *Math. spéc.*
Chachuat. . . . . *Math. élément.*
Gors. . . . . *Agrégé de mat.*
Pichon. . . . . *Agrégé.*

### ACADÉMIE DE METZ.

M. De Lespin ✻, *Recteur.*
M. Marchal. . . } *Inspect.*
M. Peux. . . . } *Inspect.*
M. Madelaine, *Secrétaire.*

## *Collége royal de Metz.* MM.

L'Abbé Sainsère. . *Proviseur.*
Demaisonneuve. . . *Censeur.*
Frédefon. . . . . *Econome.*
L'Abbé Marcus. . . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

Flotte. . . . . *Philosophie.*
Mongin. . . . . *Rhétorique.*
Thiel. . . . . *Seconde.*
Madelaine. . . . . *Troisième.*
Labastide . . . . *Agrégé.*
Soulié. . . . . *Quatrième.*
Karr. . . . . *Cinquième.*
Huguenin. . . . *Sixième.*
Lhermitte. . . . *Sciences phys.*
Lesage . . . . . *Math. spéc.*
Debrun. . . . . *Math. élément.*

### ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

M. de Bonald, *Recteur.*
M. Sémélet. . . . } *Inspect.*
M. Jourdan. . . . } *Inspect.*
M. Crozals, *honor.* } *Inspect.*
M. Bouillé, *Secrétaire.*

## *Faculté de Médecine de Montpell.*

Lordat. . . . . *Doyen.*

*Professeurs.* Messieurs,

Dubreuil. . . . . *Anatomie.*
Lordat. . . . . *Physiologie.*
Duportal. . . . . *Chimie médic. et Pharmacie.*
Raffenaut de Lille. . *Botanique.*
Bérard. . . . . *Hygiène. Institut. de Médecine.*
Cruveilher. . . . *Pathologie chirur., opérations et appareils.*
Baumes. . . . . *Pathol. médic.*
Caisergues. . . . *Thérapeutiq. et matière Médic.*
Delpech ✻. . . . *Clinique chirurgicale.*
Lallemant. . . .
Lafabrie. . . . . *Clinique médicale.*
Broussonnet ✻. . .
Anglada. . . . . *Médecine lég. et Hist. de la Méd.*
Dugès. . . . . *Accouchemens, maladies des femmes en couche et des enf. nouveau-nés.*
Chaptal ✻ (G.O.✻) *Prof. honor.*

*Employés.* Messieurs,

Gensanne . . . . *Secrétaire.*
Delmas. . . . . *Prépar. anat.*
Menard. . . . . *Bibliothécaire.*
Réné. . . . . *Cons. des Coll.*
Roubieu. . . . . *Prosecteur.*
Viader. . . . . *Biblioth. Adj.*
Mellois. . . . . *Jardin. Botan.*

*Pharmacie.*

M. Virenque, *Directeur.*
M. E. Bérard, *Trésorier.*

*Professeurs.* Messieurs,

Figuier. . . . . *Chimie.*
Rey. . . . . *Pharmacie.*
Pouzin, aîné. . . } *Adjoints.* *Histoire natur. des médicamens, et botanique.*
Blanc, } *Adjoints.* *Histoire natur. des médicamens, et botanique.*
N. . . } *Adjoints.* *Histoire natur. des médicamens, et botanique.*

## *Faculté des Sciences.*

M. Gergonne, *Doyen.*
M. Marcel-de-Serres, *Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

M. Querret. . . . *Mathématiq. transcend.*
M. Gergonne. . . . *Astronomie.*
M. Provençal. . . . *Zoologie.*
M. Marcel-de-Serres. . *Minér. et Géol.*
M. Anglada. . . . *Chimie.*
M. Larcher-d'Aubancourt. . . . . *Physique.*
M. Duportal, *adj.* . *Physique.*

## *Collége royal de Montpellier.* MM.

L'Abbé Astoud. . . *Proviseur.*
Marchand. . . . . *Censeur.*
Guibert. . . . . *Econome.*
L'Abbé Flotte. . . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

L'Abbé Flotte. . . *Philosophie.*
Nicod. . . . . *Rhétorique.*
Frayssinet. . . . *Seconde.*
Vignes. . . . . *Troisième.*
Aurias. . . . . *Quatrième.*
Courtade. . . . . *Cinquième.*
Dumas. . . . . *Sixième.*
Duportal. . . . . *Sciences phys.*
Gergone. . . . . *Math. spéc.*
Lentherie. . . . *Math. élément.*

## *Collége royal de Rodez.* MM.

Liabastre. . . . *Proviseur.*
Combes . . . . *Censeur.*
Lacombe. . . . *Econome.*
L'Abbé Connes. . . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

L'Abbé Bougès. . . *Philosophie.*
Espinasse. . . . *Rhétorique.*
Dupaty. . . . . *Seconde.*
N. . . . . *Troisième.*
L'Abbé Raynal. . . *Quatrième.*
Cantaloube. . . . *Cinquième.*
N. . . . . *Sixième.*
Olié . . . . . *Suppléant.*
Vallat. . . . . *Sciences Phys. Math. spéc.*
Mérilhou. . . . . *Math. élément.*

### ACADÉMIE DE NANCY.

M. Soulacroix, *Recteur.*
M. Haldat. . . . } *Inspect.*
M. Blau. . . . }
M. Buguet, *Secrétaire.*

## *Collége royal de Nancy.* MM.

L'Abbé Menjaud. . *Proviseur.*
Meline. . . . . *Censeur.*
Jaisson. . . . . *Aumônier.*
Cuvier. . . . . *Econome.*

*Professeurs.* Messieurs,

Saphary. . . . . *Philosophie.*
Pitt . . . . . *Rhétorique.*
Munier. . . . . *Seconde.*
Bel. . . . . *Troisième.*
Marchis. . . . . *Quatrième.*
Toussaint. . . . *Cinquième.*
Henry . . . . . *Sixième.*
Legrand. . . . . *Sciences phys.*
Caumont. . . . . *Math. spéc.*
Hanriot . . . . *Math. élément.*

### ACADÉMIE DE NIMES.

M. Félix, *Recteur.*
M. Morin. . . . } *Inspect.*
M. Pinaud. . . . }
M. Boucher, *Secrétaire.*

## *Collége royal de Nîmes.* MM.

L'abbé Privat ✻. . *Proviseur.*
Rességuier. . . . *Censeur.*
Domergue. . . . *Econome.*
L'Abbé Lascombe. . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

L'Abbé Ginoux. . *Philosophie.*
Vincens. . . . . *Rhétorique.*
Gelle. . . . . *Agrégé.*
Moriau. . . . . *Seconde.*
Gazay. . . . . *Troisième.*
Bayol. . . . . *Quatrième.*
Mauranchon. . . . *Cinquième.*
Prat. . . . . *Sixième.*
Plagniol . . . . . *Sciences phys.*
Lavernede. . . . . *Math. spéc.*
N. . . . . *Math. élément.*

## *Collége royal d'Avignon.* MM.

L'Abbé Vachier. . *Proviseur.*
Landon. . . . . *Censeur.*
Genella. . . . . *Econome.*
L'Abbé Artis. . . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

| | |
|---|---|
| l'Abbé Brunon. . | *Philosophie.* |
| oulouzet. . . . | *Rhétorique.* |
| ouzeilles. . . . | *Seconde.* |
| actmadoux. . . . | *Troisième.* |
| hopard. . . . | *Quatrième.* |
| ligaud. . . . | *Cinquième.* |
| Dumas. . . . | *Sixième.* |
| uérin. . . . | *Sciences phys.* |
| oyer, *Agrégé.* . . | *Math. spécial.* |
| Morel. . . . . | *Math. élément.* |

## *Collége royal de Tournon.* MM.

| | |
|---|---|
| L'Abbé Payen. . . | *Proviseur.* |
| Rolland. . . . | *Censeur.* |
| L'Abbé Gardiol. . | *Econome.* |
| Michel. . . . | *Aumônier.* |
| Négrier. . . . | *Philosophie.* |
| Fleuri. . . . . | *Rhétorique.* |
| Caresme. . . . | *Seconde.* |
| Soulès. . . . | *Troisième.* |
| Martin. . . . | *Quatrième.* |
| Isnard. . . . | *Cinquième.* |
| Chauvin. . . . | *Sixième.* |
| Sorlin. . . . . | *Sc. physiques.* |
| Faudot. . . . | *Mathém. spéc.* |
| Bouvier. . . . | *Mathém. élém.* |

### ACADÉMIE D'ORLÉANS.

M. de Bellissens, *Recteur.*

M. Duparc. . . .
M. Loyson. . . . } *Inspect.*
M. Gaudin ✻. . .

M. Dupuis. . . *Secrétaire.*

## *Collége royal d'Orléans.* MM.

| | |
|---|---|
| L'Abbé Delarivière. | *Proviseur.* |
| L'Abbé Pugin. . . | *Censeur.* |
| Corbin. . . . . | *Econome.* |
| L'Abbé Juffeaut. . | *Aumônier.* |

*Professeurs.* Messieurs,

| | |
|---|---|
| Renard. . . . | *Philosophie.* |
| Lecomte. . . . | *Rhétorique.* |
| Stiévenard. . . . | *Seconde.* |
| Marmontel. . . . | *Troisième.* |
| Lurat. . . . . | *Quatrième.* |
| Féraud. . . . | *Cinquième.* |
| Birot. . . . . | *Sixième.* |
| Grivot-Barré . . . | *Sciences phys.* |
| Boucher. . . . | *Math. spéc.* |
| Cuvet. . . . . | *Math. élém.* |

### ACADÉMIE DE PARIS.

Pour Paris, ses diverses Facultés, ses Colléges royaux, etc., *Voy.* pag. 821. *et suiv.*

## *Collége royal de Reims.* MM.

| | |
|---|---|
| L'Abbé Legros. . . | *Proviseur.* |
| Camaret. . . . . | *Censeur.* |
| Lelorrain. . . . | *Econome.* |
| L'Abbé Maquart. . | *Aumônier.* |

*Professeurs.* Messieurs,

| | |
|---|---|
| Maquart ✻. . . . | *Philosophie.* |
| Guyot. . . . . | *Rhétorique.* |
| Lodin-Lallaire. . . | *Seconde.* |
| Barbier. . . . . | *Troisième.* |
| Drouet. . . . . | *Quatrième.* |
| Charpentier. . . . | *Cinquième.* |
| Béon . . . . . | *Sixième.* |
| Vincent. . . . . | *Sciences phys.* / *Math. spéc.* |
| Delmas. . . . | *Math. élém.* |

## *Collége royal de Versailles.* MM.

| | |
|---|---|
| L'Abbé Auger. . . | *Proviseur.* |
| Vincent. . . . . | *Censeur.* |
| Noblot. . . . . | *Econome.* |
| L'Abbé Quinton. . | *Aumônier.* |

*Professeurs.* Messieurs,

| | |
|---|---|
| L'Abbé Caron. . . | *Philosophie.* |
| Chevallier. . . . | *Rhétorique.* |
| Anot. . . . . | *Hist. et Géog.* |
| Théry. . . . . | *Seconde.* |
| L'Abbé Bouchitté. . | *Troisième.* |
| Sicamois. . . . | *Quatrième.* |
| Larsonneur. . . . | *Cinquième.* |
| Carlier. . . . . | *Sixième.* |
| Demontferrand, *Agr.* | *Sciences phys.* / *et Math. spéc.* |
| Faure. . . . . | *Math. élément.* |

### ACADÉMIE DE PAU.

M. l'Abbé Jourdan ✻, *Recteur,*

M. Batbie. . . .
M. l'Abbé de Laporte. . } *Inspect.*

M. Domengé, *Secrétaire.*

### *Collége royal de Pau.* MM.

Hirigoyen. . . . *Proviseur.*
Balencie. . . . . *Censeur.*
Duboudachier. . . *Econome.*
L'Abbé d'Aix. . . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

L'Abbé Batbie. . . *Philosophie.*
Ducondut. . . . *Rhétorique.*
Dumoulins. . . . *Seconde.*
Lafeuillade. . . . *Troisième.*
Gonze. . . . . *Quatrième.*
Puyalet. . . . . *Cinquième.*
Mendiboure. . . . *Sixième.*
Murailhe. . . . . *Mat. sp. et phys.*
Saurel. . . . . *Math. élém.*

## ACADÉMIE DE POITIERS.

M. de la Liborlière ✻, *Recteur.*
M. Creuzé-des-Chatelliers. . . . } *Inspect.*
M. l'Abbé Mazel. . }
M. Boisseau, *Secrétaire.*

### *Faculté de Droit.*

M. Gennet, *Doyen.*
M. Barbier fils, *Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

Allard. . . . . *Droit romain.*
Guillemot. . . . } *Code civil.*
Gibault. . . . } *Code civil.*
Gennet. . . . } *Code civil.*
Boncenne, . . . { *Procédure et Législ. Crim.*
Bécanne. . . . . *Code de comm.*
Fradin. . . . . *Suppléant.*

### *Collége royal de Poitiers.* MM.

L'Abbé Gattrez. . . *Proviseur.*
Boyer. . . . . *Censeur.*
Savatier. . . . . *Econome.*
L'Abbé Marsault. . . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

Caro. . . . . *Philosophie.*
Ducasau. . . . . *Rhétorique.*
Daguin. . . . . *Seconde.*
Flamanville. . . . *Troisième.*
Valentin. . . . . *Quatrième.*
Raynal. . . . . *Cinquième.*
Desminières. . . . *Sixième.*
Boisgiraud. . . . *Physique.*
Démeré. . . . . *Math. spéc.*
Miet. . . . . *Math. élém.*

## ACADÉMIE DE RENNES.

M. l'Abbé Blanchard, *Recteur.*
M. Delamarre. . }
M. Poirrier. . . } *Inspect.*
M. Rabillon ✻. . }
M. Poullevé Laguérinais, *Secrétaire.*

### *Faculté de Droit.*

M. Aubrée. . . . *Doyen.*
M. Poillevé Laguérinais. . . . . *Secr.-Caissier.*

*Professeurs.* Messieurs,

Lesbeaupin . . . *Droit romain.*
Toullier . . . . } *Code civil.*
Aubrée. . . . } *Code civil.*
De la Bigne-Villeneuve. . . . } *Code civil.*
Carré. . . . . { *Procédure ; Législ. crim.*
Félix Vatar. . . } *Suppléans.*
Arnaud. . . . } *Suppléans.*

### *Collége royal de Rennes.* MM.

Huillet. . . . . *Proviseur.*
Signy . . . . . *Censeur.*
Loustau. . . . . *Econome.*
L'Abbé Panaget. . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

L'Abbé Delacroix. . *Philosophie.*
L'Abbé Louis. . . *Rhétorique.*
Thébault. . . . *Seconde.*
Josseraud . . . *Troisième.*
Guicheteau. . . *Quatrième.*
Lesné . . . . *Cinquième.*
Blanchard. . . *Sixième.*
Tardivel. . . . *Agrégé-Supplé.*
Le Grand. . . . *Sciences phys.*
Lepord. . . . *Math. spéc.*
N. . . . . *Mathem. élém.*
Lévêque. . . . *Suppléant.*

### *Collége royal de Nantes.* MM.

L'Abbé Demeuré. . *Proviseur.*
Degourgas. . . *Censeur.*
Bonnet de Ville. . *Econome.*
L'Abbé Macé. . . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

Lechat. . . . *Philosophie.*
Jegou. . . . . *Rhétorique.*
Gouby. . . . . *Seconde.*
Charpentier. . . *Troisième.*
Allery. . . . . *Quatrième.*

Cadoret. . . . . *Cinquième.*
Pont. . . . . *Sixième.*
Le Boyer. . . . . *Sciences phys.*
Gaudin. . . . . *Math. spéc.*
Dorveau. . . . . *Math. élément.*

### *Collége royal de Pontivy.* MM.

Gervais. . . . . *Proviseur.*
Périer. . . . . *Censeur.*
Chevalet. . . . . *Econome.*
L'Abbé Bertrand du Cosquer. . . . } *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

L'Abbé Roussin. . *Philosophie.*
Rabusseau. . . . *Rhétorique.*
Coutance. . . . *Seconde.*
Lemée de Boisléard. *Troisième.*
Riou-Kangal. . . *Quatrième.*
Copale. . . . . *Cinquième.*
Robin. . . . . *Sixième.*
Caron. . . . . { *Sciences phys.* *Math. spéc.*
Jouanno. . . . . *Math. élément.*

## ACADÉMIE DE ROUEN.

M. Faucon ✻, *Recteur.*
M. Letellier. . . } *Inspect.*
M. Lerond. . . . }
M. Marbot, *Secrétaire.*

### *Faculté de Théologie.*

M. Holley. . . . *Doyen.*
M. Malleville. . . *Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

Lecœur. . . . . *Dogme.*
Malleville. . . . *Morale évang.*
Holley. . . . . { *Histoire et discipline ecclés.*

### *Collége royal de Rouen.* MM.

Faucon ✻. . . . { *Prov. Rect. de l'Académie.*
Faucon. J. L. . . *Censeur.*
Chevalley. . . . *Econome.*
L'Abbé Lemaître. . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

L'Abbé Denise. . . *Philosophie.*
Magnier. . . . . *Rhétorique.*
Pelletier. . . . . *Seconde.*
Giffard. . . . . *Troisième.*
Brigaudat. . . . *Quatrième.*
Boucley. . . . . *Suppléant.*
Groult. . . . . *Cinquième.*
Sabathier. . . . . *Sixième.*

Cazalis. . . . . *Sciences phys.*
Meaume. . . . . *Math. spéc.*
Daynez. . . . . *Math. élém.*
Corneille. . . . *Histoire.*

## ACADÉMIE DE STRASBOURG.

M. Ordinaire, *Recteur.*
M. De Montbrison ✻, *Rect. hon.*
M. Hess. . . . } *Inspect.*
M. Lefournier. . }
M. Dupain, *Secrétaire.*

### *Faculté de Théologie pour la Confession d'Augsbourg.*

M. Haffner ✻. . . *Doyen.*
M. Bruch. . . . *Secrétaire.*
M. Haffner ✻. . . *Dogme.*
M. Bruch. . . . *Mor. évangél.*
M. Dalher. . . . *Exégèse.*
M. Redslob. . . . *Eloq. sacrée.*
M. Matter. . . . *Hist. ecclés.*
M. Richard. . . . { *Dogme de la Conf. Calvin.*

### *Faculté de Droit.*

M. Arnold, *Doyen.*
M. Pothier, *Secrétaire-Caissier.*

*Professeurs.* Messieurs,

Arnold. . . . . *Droit rom.*
Thiriet de Luyton. } *Code civil.*
Kern. . . . . }
Blœchel. . . . . }
Rauter. . . . . { *Procédure; Lég. criminelle.*
Hepp. . . . . } *Suppléans.*
Briffault. . . . . }

### *Faculté de Médecine.*

M. Cailliot, *Doyen.*
M. Dupain, *Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

Lauth ✻. . . . . *Anatomie.*
Flamant. . . . . { *Accouchemens.* *Clinique d'Accouchemens.*
Berot. . . . . { *Physiolog., Clinique externe.*
Masuyer. . . . . *Chimie médic.*
Meunier. . . . . { *Phys. médicale et Hygiène.*
Cailliot. . . . . { *Médecin. opératoire et Pathologie externe.*

| | |
|---|---|
| Gerboin. . . . . | *Matière médicale, thérapeutique.* |
| Tourdes ✲. . . . | *Patholog. int.* |
| Fodéré. . . . . | *Médecine lég. malad. épid.* |
| Nestler. . . . . | *Botan., Pharmacie.* |
| Lobstein. . . . . | *Cliniq. interne. et anat. pathol.* |
| Cozc. . . . . | *Pharm. Ch. P.* |
| Rochard ✲. . . . | *Profess. hon* |

*Employés.* Messieurs,

| | |
|---|---|
| Ehrmann. . . . . | *Chef des trav. anatom.* |
| Belmas. . . . . | |
| Kayser. . . . . | *Chef des Conserv. et Cab.* |
| Ehrmann. . . . | *Prosecteur.* |
| Gény. . . . . | *Jardinier bot.* |

*Ecole spéciale de Pharmacie.*

*Professeurs.* Messieurs,

| | |
|---|---|
| Hecht. . . . . | *Chimie.* (Directeur par *interim*). |
| Nestler père . . . | *Pharmacie.* |
| Hammer. . . . . | *Hist. naturelle* |
| Lefebure. . *Adj.* | *des médicam.* |
| Nestler fils. . | *et botanique.* |

## *Faculté des Sciences.*

M Kramp ✲. . . *Doyen.*
M. Branthôme . . *Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

| | |
|---|---|
| Kramp ✲. . . . | *Mathémat.* |
| Bedel. . . . . | |
| Hammer. . . . . | *Hist. natur.* |
| Herrenschneider. . | *Physique.* |
| Branthôme. . . . | *Chimie.* |

## *Faculté des Lettres.*

M. de Saint-Venant. *Doyen.*
M. Schweighæuser fils, *Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

| | |
|---|---|
| Schweighæuser fils ✲. | *Litt. grecque.* |
| Hullin. . . . . | *Litt. franç.* |
| De Saint-Venant. . | *Litt. latine.* |
| Cuvier (Charles), *chargé provisoir.* | *Histoire.* |
| Bautain. . . . . | *Philosophie.* |
| Schweighæuser fils. | *Adjoint.* |
| Schweighæuser père. | *Profes. honor.* |

## *Collége royal de Strasbourg.*

M. l'Abbé Nachbaur. *Proviseur.*
M. Tourret. . . . *Censeur.*
M. L'Abbé Hunkler. *Aumôn.*
M. Louis. . . . *Economc.*

*Professeurs.* Messieurs.

| | |
|---|---|
| Bataille. . . . . | *Philosophie.* |
| Derome. . . . . | *Rhétorique.* |
| Hervé. . . . . | *Seconde.* |
| Caresme. . . . . | *Troisième.* |
| Rara. . . . . | *Quatrième.* |
| Bour. . . . . | *Cinquième.* |
| Stœhlé. . . . . | *Sixième.* |
| Branthôme. . . . | *Sciences phys.* |
| Gros. . . . . | |
| Hammer. . . . . | *Hist. naturelle.* |
| Bedel. . . . . | *Math. spéc.* |
| Chaloupin. . . | *Math. élément.* |
| Cuvier (Charles). . | *Hist. et Géog.* |

## ACADÉMIE DE TOULOUSE.

M. Larrouy, *Recteur.*
M. Décampe. . . } *Inspect.*
M. Raynald. . . }
M. Betbeze, *Secrétaire.*

## *Faculté de Théologie.*

M. Larroque. . . *Doyen.*
M. d'Haubech. . . *Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

| | |
|---|---|
| Compans. . . . . | *Dogme.* |
| Larroque. . . . . | *Morale évang.* |
| Lanneluc. . . . . | *Suppléant.* |
| Jamme (J. G. X. A.). | *Hist. et discip. ecclésiastique.* |
| D'Haubech. . . . | *Ecriture-Ste. et hébreu.* |
| Isac. . . . . | *Suppléant.* |

## *Faculté de Théologie de Montauban, pour la Confession helvétique.*

M. Bonnard. . . . *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

| | |
|---|---|
| Frossard. . . . . | *Morale évang.* |
| Nazon. . . . . | *Dogme.* |
| Bonnard. . . . . | *Hébreu.* |
| Montet. . . . . | *Histoire ecclés.* |
| Floris. . . . . | *Philosophie.* |
| Encontre . . . . | *Haute latinité. et grec.* |

## *Faculté de Droit.*

M. Bastoulh. . . *Doyen.*
M. Betbèze. . . . *Secrét.-Caiss.*

*Professeurs.* Messieurs,

Ruffat. . . . . *Droit romain.*
Flotte . . . . . *Pandectes.*
Bastoulh. . . . . } *Code civil.*
Malpel. . . . . }
Delpech. . . . . }
Carle. . . . . } *Procédure.* *Législ. crimin.*
Ferradou. . . . . *Code de Comm.*
Mespliés. . . . . } *Suppléans.*
L'Abbé Berger. . . }
Esquirol. . . . . }
Bastoulh fils. . . . } *Suppl. pour la Chaire de Com.*

## *Faculté des Sciences.*

M. Romieu. . . . *Doyen.*
M. Purer ✠. . . *Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

Romieu. . . . . *Mathémat.*
Léon. . . . . *Mathé. appliq.*
Picot de la Peyrouse fils, *Adjoint* . . } *Hist. naturelle.*
Assiot. . . . . *Physique.*
Dispan. . . . . *Chimie.*

## *Faculté des Lettres.*

N. . . . . *Doyen.*
N. . . . . *Secrétaire.*

*Professeurs.* Messieurs,

N. . . . . *Histoire.*
Cabantous. . . . *Littérat. franç.*
Saurimont. . . . *Philosophie.*
Pujol. . . . . *Littérat. latine.*
De l'Ecluse. . . . *Littér. grecque.*
Bole. . . . . } *Suppl. pour la chaire d'Hist.*

## *Ecole secondaire de Médecine.*

M. Du Bernard, *Directeur.*

*Professeurs.* Messieurs,

Larrey. . . . . } *Anatom. et physiologie.*
Amiel. . . . . *Pathol. chir.*
Duclos. . . . . *Opér. et Acc.*
Du Bernard. . . . *Clin. interne.*
Viguerie. . . . . *Clin. externe.*
Saint-André. . . . } *Thérap. et matière médic.*
Tournon. . . . . } *Suppléans.*
Naudin. . . . . }
Ducasse. . . . . }

## *Collége royal de Toulouse.* MM.

L'Abbé Blavinhac. . *Proviseur.*
Marchand. . . . . *Censeur.*
Guy. . . . . *Econome.*
L'Abbé Auzouy. . . *Aumônier.*

*Professeurs.* Messieurs,

Saurimont. . . . *Philosophie.*
Gresset. . . . . *Rhétorique.*
Lafont. . . . . *Seconde.*
Sauvage, *Agrégé.* . *Troisième.*
Ducoin. . . . . *Quatrième.*
. . . . . *Cinquième.*
Prévost. . . . . *Sixième.*
Cochiarallo. . . . *Clas. Elément.*
Delboy, *Agrégé.* . *Suppléant.*
Marqué (Victor). . *Sciences phys.*
Léon. . . . . *Math. spéc.*
Vauthier. . . . . *Math. élém.*
Belcastel de Montvaillant, *Agrégé.* } *Hist. et Géog.*

## SECTION V.

### DIRECTION GÉNÉRALE DES PONTS-ET-CHAUSSÉES ET DES MINES (1), *Place Vendôme*, n. 19.

M. Becquey (C. ✻), *Conseiller-d'Etat, Directeur-général.*

Les Ponts-et-Chaussées, la Navigation intérieure, les Ports de Commerce, les Phares et Fanaux, l'Approvisionnement de Paris en combustibles, les Lignes télégraphiques, les Moulins et Usines, les Bacs et Bateaux de passage. Les Mines, Minières, Carrières et Usines y relatives.

M. De Cheppe, *Secrétaire particulier de M. le Directeur-général.*

*Conseil général des Ponts-et-Chaussées.*

Le Conseil général des Ponts-et-Chaussées est présidé par M. le Directeur-général.

*Membres.* Messieurs,

De Prony ✻ (O. ✻), r. Culture Ste-Catherine, 27.
Le Chev. Tarbé de Vauxclairs ✻ (O. ✻) *Maître des Requêtes*, rue d'Hanôvre, n. 5,
Liard (C. ✻) rue du Mail, hôtel de Bruxelles,
Bruyère (O. ✻), rue du Port-Mahon, n. 7,
Deschamps ✻ (O. ✻), rue Ne-des-Petits-Champs, hôtel Vendôme,
Drappier ✻, rue du Bac, n. 93.
} *Inspecteurs-généraux.*

Sganzin ✻ (O. ✻), Petite rue Verte, n. 3, *Insp.-génér. direct. des ports milit.*

Cahouet (O. ✻), *Inspecteur-général honoraire, ayant voix délibérative*, rue de Choiseul, n. 1.

Brisson ✻, *Inspecteur divisionnaire, Secrétaire*, rue Culture-Sainte-Catherine, à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées.

*Ecole royale des Ponts-et-Chaussées*, hôtel Carnavalet, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 27.

M. de Prony ✻ (O. ✻), *Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées*, Directeur.
M. Brisson ✻, *Inspecteur divisionnaire*, Inspecteur.

Cette Ecole est placée sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, et sous la direction du Conseiller-d'Etat, Directeur-général des Ponts-et-Chaussées et des Mines.

L'instruction qui est donnée aux Elèves consiste principalement dans l'application des principes de physique et de mathématiques, à l'art de projeter et de construire les ouvrages relatifs aux routes, aux canaux, aux ports maritimes et aux édifices qui en dépendent; les moyens d'exécution et de pratique; les formes établies pour la rédaction des devis et détails estimatifs des ouvrages à exécuter, et l'ordre à tenir dans la comptabilité.

---

(1) Le Directeur-général donne des audiences particulières, toutes les fois qu'on lui en adresse la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les bureaux ne sont ouverts au public que le samedi, de deux à quatre heures.

Il est expressément défendu d'y laisser entrer personne les autres jours, sans une autorisation spéciale du Directeur-général.

*Professeurs.*

M. Vallot, *Ingénieur en chef.* . . . . } *Architecture civile.*
M. Mandar ✻, *Ing. en chef, Professeur hon.* }
M. Brisson ✻, *Inspecteur divisionnaire.* . . } *Stéréotomie et constructions.*
M. Duleau, *Ingénieur, Professeur suppléant.* }
M. Eisenmann, *Ingénieur.* . . . . . } *Mécanique appliquée.*
M. Navier, *Ingén. en chef, Profess.-Adj.* . }
M. Lemire jeune. . . . . *Dessin.*

## MINES.

### CONSEIL GÉNÉRAL.

Le Conseil général des Mines est présidé par M. le Directeur-général.

*Membres.* Messieurs,

Gillet de Laumont ✻ (O. ✻), r. de la Tournelle, 3; } *Inspecteurs-généraux.*
Lelièvre ✻, rue St.-Dominique d'Enfer, n. 20, }
Duhamel ✻, rue et hôtel Dauphine, n. 35. }

Baillet ✻, rue de l'Estrapade, n. 24. }
Héron de Villefosse ✻ (O. ✻), rue du Faub.-Montmartre, n. 6. }
Cordier ✻, au Jardin du Roi. } *Inspecteurs-divisionn.*
Brochant de Villiers ✻, rue Saint-Dominique, S.-G., n. 71. }
Beaunier ✻, c. des Fontaines, hôt. de l'Europe, }

De Bonnard ✻, *Inspecteur divisionnaire, Secrétaire du Conseil*, quai Malaquais, n. 19.

### ÉCOLE ROYALE DES MINES, *rue d'Enfer*, n. 34.

Cette Ecole est placée sous la surveillance du Ministre de l'Intérieur et sous l'administration du Conseiller-d'Etat, Directeur-général des Ponts-et-Chaussées et des Mines.

Une ordonnance du 5 décembre 1816, rétablit à Paris cette Ecole qui avait été créée par arrêt du Conseil-d'Etat du Roi, du 19 mars 1783. Le nombre des élèves-ingénieurs est fixé à neuf, et il peut, en outre, y avoir neuf élèves externes qui y reçoivent une instruction gratuite; ces derniers ne peuvent faire partie du corps royal des Mines; mais les connaissances qu'ils sont dans le cas d'acquérir, les mettent à portée de remplir des places de directeurs d'exploitations ou de grands établissemens de Mines.

*Professeurs.* MM.

Baillet ✻, *Inspect. divisionnaire. Exploitation des mines.*
Guenyveau, *Ingénieur. en chef.* . *Minéralurgie.*
Brochant de Villiers ✻, *Insp. div. Minéralogie et géologie.*
Berthier, *Ingénieur en chef.* . . *Docimasie.*
Girard. . . . . *Dessin de géométrie descriptive appliquée.*
Lefroy, *Ingénieur en chef, Inspecteur de l'Ecole.*

### CABINET DE MINÉRALOGIE, *rue d'Enfer*, n. 34.

M. Lefroy, *Ingénieur en chef, chargé de la garde et conservation.*
M. Dufrenoy, *Ingénieur, Adjoint.*

Ce Cabinet renferme, 1° les productions minérales du Royaume, classées par départemens; 2° les principales substances minérales des pays étrangers. L'ordre adopté dans le classement des objets facilite tous les moyens d'instruction.

Il est ouvert au public les lundi et jeudi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à trois, et tous les jours aux étrangers et aux personnes qui désirent étudier

*Approvisionnement de Paris en combustibles.*

M. le Cte de Dienne ✠, *Commissaire-général de l'approvisionnement de Paris*, rue d'Argenteuil, n. 19.

M. Tiphaine ✠, *Adjoint au Commissaire-général*, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 17.

*Lignes Télégraphiques.* Administrateurs, rue de l'Université, n. 9. MM. Le Cte de Kérespertz ✠. Chappe-des-Arcis. Chappe-Chaumont ✠.

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

*Secrétariat général.*

M. Laubry ✠, *Chef de Division.*

L'ouverture et le classement des dépêches, leur enregistrement, leur analyse et leur distribution dans les divisions; les dépenses intérieures de l'administration; les renseignemens généraux; les affaires sans attributions déterminées; le dépôt des lois, arrêtés et ordonnances du Roi; les mesures générales; les archives.

*Personnel.*

M. De Cheppe, *Chef.*
M. Frion, *Sous-Chef.*

Les nominations et mouvemens des Ingénieurs du Corps Royal des Ponts et Chaussées et du Corps Royal des Mines, des Conducteurs, des Gardes des canaux et des digues, des Éclusiers et autres Agens secondaires; des Officiers et Maîtres de port; des Agens de l'approvisionnement de Paris; les écoles des Ponts et Chaussées et des Mines; le réglement des pensions de retraite, des frais de voyage et de tournée; les secours, etc.

*Dépôt des Cartes et Plans.*

M. Vallot, Ingén. en chef des Ponts et Chaussées, *Directeur.*
M. Dubréna, *Chef.*

*Division du Matériel et du Contentieux des Routes et Ponts.*

M. de Rouillac (O. ✠), *Chef.*

*Bureau septentrional.*

M. Gauthier, *Sous-Chef.*
Les 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 13e, 14e et 15e inspections divisionnaires.

*Bureau méridional.*

M. Azémar, *Chef.* | M. Boulage, *Sous-Chef.*
Les 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e inspections divisionnaires.

*Division de la Navigation intérieure.*

M. de Lagalisserie ✠, *Chef.*

*Premier Bureau.* { M. Poterlet, jeune, *Chef.* / M. Desmeurs, / M. Ravinet, } *Sous-Chefs.*

Fleuves et Rivières, Canaux et Desséchemens, Ports de commerce, Phares et Fanaux, Digues et Travaux à la mer.

*Deuxième Bureau.* { M. Marchal, *Chef.* / M. Defiore, *Sous-Chef.*

Approvisionnement de Paris en combustibles; Moulins et Usines, Bacs et Bateaux de passage.

*Division des Mines.*

M. Laubry ✠, *Chef.*

Le Matériel et le Contentieux des Mines, Minières, Carrières, Hauts-Fourneaux, Forges et autres Usines; les redevances, etc.

*Comptabilité.*

M. Langlois, *Chef.*

M. Roussel, *Sous-Chef.*

Distribution mensuelle des fonds ; examen et liquidation des comptes ou états de situation ; tenue des livres et correspondance y relative, etc ; comptabilité du personnel, des retraites et pensions, etc.

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES DÉPARTEMENS.

INSPECTEURS *divisionnaires des quinze divisions des Ponts et Chaussées du Royaume.*

| Nos des Inspections. | Chefs-Lieux. | Départemens composant les Divisions. | Messieurs. |
|---|---|---|---|
| 1re | Paris. . . . | Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Yonne, Loiret. . | Lepère ✻. |
| 2e | Lille. . . . | Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme. . . . | Roussigné ✻. |
| 3e | Châlons-sur-Marne. . | Ardennes, Aube, Marne, Marne (Haute), Meuse. . . | Duboys-Dessauzais ✻. |
| 4e | Strasbourg. . | Meurthe, Moselle, Rhin (Bas), Rhin (Haut), Vosges. . . . | Jousselin ✻. |
| 5e | Besançon. . | Côte-d'Or, Doubs, Jura, Saône (Haute), Saône-et-Loire. . | Lessan ✻. |
| 6e | Nevers. . . | Allier, Cher, Creuse, Indre, Nièvre, Puy-de-Dôme, Canal du Duc de Berry dans les quatre départemens qu'il traverse (Allier, Cher, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire). . . . . | Dutens ✻. |
| 7e | Lyon. . . . | Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône. . . . . | Carron ✻. |
| 8e | Aix. . . | Alpes (Hautes), Alpes (Basses), Bouches-du-Rhône, Corse, Gard, Var, Vaucluse. | Defougères ✻. |
| 9e | Carcassonne | Hérault, Aude, Pyrénées-Orient., Ariège, Garonne (H.), Tarn-et-Gar., Tarn. | Hageau ✻. |
| 10e | Bordeaux. | Dordogne, Gers, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées (B.), Pyrénées (H.) | Deschamps (O ✻), *Inspect.-général.* |
| 11e | Aurillac. . . | Aveyron, Cantal, Corrèze, Loire (Hte), Lot, Lozère. | Cavenne ✻. |
| 12e | LaRochelle. | Charente, Charente-Inférieure, Sèvres (Deux), Vendée, Vienne, Vienne (Haute). . | Leclerc ✻. |
| 13e | Chartres. . . | Seine-Inf., Eure, Eure-et-L., Loir-et-Cher, Indre-et-Loire. | Berigny (O. ✻.) |
| 14e | Rennes. . | Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan. . . . . | Bouëssel ✻. |
| 15e | Caen. . . . | Calvados, Manche, Mayenne, Orne, Sarthe. . . . . | Lamandé ✻. |

Inspection de la navigation de la Loire, depuis le département de la Haute-Loire jusqu'à la mer, et du canal latéral à ce fleuve, depuis Digoin jusqu'à Briare.

M. Cormier ✻, *Inspecteur-divisionnaire*, à Tours.

Haute-Loire, Loire, Saône-et-Loire, Allier, Nièvre, Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.

INGÉNIEURS *en chef des Ponts-et-Chaussées.*

| *Départemens.* | Noms et Résidences. |
|---|---|
| Ain. . . . . | *Cherrier*, à Bourg. |
| Aisne. . . . . | *Blanvillain*, à Laon. |
| Allier. . . . . | *Bezin*, à Moulins. |
| Alpes (Basses). | *L'Eveillé*, à Digne. |
| Alpes (Hautes). | *Plainchant* ✻, à Gap. |
| Ardèche. . . . . | *Lefranc*, à Privas. |
| Ardennes. . . . | *Grellet-Dupeirat* ✻ ✻, *Dir.* à Mézières. |
| Arriége. . . . . | *Tannay*, à Foix. |
| Aube. . . . . | *Lhoste de Moras*, à Troyes. |
| Aude. . . . . | *Ladevéze*, à Carcassonne. |
| Aveyron. . . . | *Mercadier* ✻, à Rhodez. |
| B.-du-Rhône. . | *Garella* ✻, à Marseille. |
| Calvados. . . . | *Pattu*, à Caen. |
| Cantal. . . . . | *Belmas*, à Aurillac. |
| Charente. . . . | *Navarre*, à Angoulême. |
| Charente-Infér. | *Brédif* ✻, à La Rochelle. |
| Cher. . . . . | *Roulhac de Pereix*, à Bourges. |
| Corrèze. . . . . | *Lobligeois*, à Tulle. |
| Corse. . . . . | *Couderc jeune* ✻, à Ajaccio. |
| Côte-d'Or. . . | *N.* . . . . à Dijon. |
| Côtes-du-Nord. | *Lecor* ✻, à St-Brieuc. |
| Creuse. . . . . | *Callier*, à Guéret. |
| Dordogne. . . . | *Trudon*, à Périgueux. |
| Doubs. . . . . | *Levaillant de Bovent*, à Besançon. |
| Drôme. . . . . | *Chabord*, à Valence. |
| Eure. . . . . | *De l'Escaille* ✻, à Evreux. |
| Eure et Loir. . | *Moline*, à Chartres. |
| Finistère. . . . | *Goury* ✻, à Quimper. |
| Gard. . . . . | *Grangent* ✻, à Nîmes. |
| Garonne (H.). | *Eudel* ✻, à Toulouse. |
| Gers. . . . . | *Crassous*, à Auch. |
| Gironde. . . . | *Wiolle* ✻, à Bordeaux. |
| Hérault. . . . | *Gaschon*, à Montpellier. |

| *Départemens.* | Noms et Résidences. |
|---|---|
| Ille-et-Vilaine. | *Blanchard* ✻, à Rennes. |
| Indre. . . . . | *Anselin*, à Châteauroux. |
| Indre-et-Loire. | *Cadet de Limay* ✻, à Tours. |
| Isère. . . . . | *Petrucci*, à Grenoble. |
| Jura. . . . . | *Quilhet*, à Lons-le-Saulnier. |
| Landes . . . . | *Goury* ✻, jeune, à Mont-de-Marsan. |
| Loir-et Cher. . | *N.* . . . . à Blois. |
| Loire. . . . . | *Nazeret*, à Montbrison. |
| Loire (Haute). | *Ansquer*, au Puy. |
| Loire-Inférieure. | *Duvergier* à Nantes. |
| Loiret. . . . . | *Jollois* ✻, à Orléans. |
| Lot. . . . . | *Billoin*, à Cahors. |
| Lot-et-Garonne. | *Partiot*, à Agen. |
| Lozère. . . . . | *Hesse*, à Mende. |
| Maine-et-Loire. | *Derrien*, à Angers. |
| Manche. . . . . | *Dan de la Vauterie*, à Saint-Lô. |
| Marne. . . . . | *Tourneux* ✻, à Chalons-sur-Marne. |
| Marne (Haute). | *Crozet* ✻, à Chaumont. |
| Mayenne. . . . | *Deslandes*, à Laval. |
| Meurthe. . . . | *Mengin* ✻, *directeur*, à Nancy. |
| Meuse. . . . . | *Declosets*, à Bar. |
| Morbihan. . . . | *Luczot*, à Vannes. |
| Moselle. . . . | *Bouquet* ✻, à Metz. |
| Nièvre. . . . . | *D'Hostel*, à Nevers. |
| Nord. . . . . | *Cordier* ✻, *directeur*, à Lille. |
| Oise. . . . . | *Laramée-Pertin-champt* ✻, à Beauvais. |
| Orne. . . . . | *Detaille*, à Alençon. |
| Pas-de-Calais. . | *Raffeneau de Lile* ✻, à Arras. |
| Puy-de-Dôme. . | *N.* . . . . à Clermont-Ferrand. |

| *Départemens.* | Noms et Résidences. |
|---|---|
| Pyrénées (B.) . | *N.* . . . . . à Pau. |
| Pyrénées (H.). | *Taillefert*, à Tarbes. |
| Pyrénées (Or.). | *Treton*, à Perpignan. |
| Rhin (Bas). . . | *Husson* ✻, à Strasbourg. |
| Rhin (Haut). . | *Fournet*, à Colmar. |
| Rhône. . . . . | *Favier*, à Lyon. |
| Saône (Haute). | *Robin*, à Vesoul. |
| Saône-et-Loire. | *De Latombe* ✻, à Mâcon. |
| Sarthe. . . . . | *K. Maingant* ✻, au Mans. |
| Seine. . . . . | *Eustache* ✻, *directeur*, à Paris. |
| | (*Voy.* Paris, page 732). |
| Seine-Infér. . . | *Letellier* ✻, *directeur*, à Rouen. |
| Seine-et-Marne. | *Leboullenger* ✻, à Melun. |
| Seine-et-Oise.. | *Polonceau* ✻, *Direct* à Versailles. |
| Sèvres (Deux). | *Mesnager* ✻, à Niort. |
| Somme. . . . . | *Belu* ✻, *Directeur*, à Amiens. |
| Tarn. . . . . | *Coudere* ✻, à Alby. |
| Tarn-et-Garonne. | *Bertheau-Duchesne.* ✻✻, à Montauban. |
| Var. . . . . | *Duval* ✻, à Draguignan. |
| Vaucluse. . . . | *Pihet*, à Avignon. |
| Vendée. . . . . | *Richer*, à Bourbon-Vendée. |
| Vienne. . . . . | *Lepère* (*Gratien*), à Poitiers. |
| Vienne (Haute). | *Lobligeois*, à Limoges |
| Vosges. . . . . | *De Chamberet*, à Epinal |
| Yonne.. . . . . | *Fèvre* ✻, à Auxerre. |

SERVICES EXTRAORDINAIRES.

(Aisne). *Canal de Saint-Quentin.*

M. Minard, *Ingénieur en chef*, à Saint-Quentin.

(Aisne). *Projets de navigation qui se rattachent à l'Oise.*

M. Brière de Mondétour, *Ingénieur en chef*, à Noyon.

(Ardennes). *Canal des Ardennes.*

M. Grellet Du Peirat ✻ ✻, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Mézières.

M. Denoel, *Ingénieur en chef*, au Chesne.

(Bouches-du-Rhône). *Port de Marseille et travaux de la Camargue.*

M. Garella ✻, *Ingénieur en chef*, à Marseille.

(Bouches-du-Rhône). *Canal d'Arles à Bouc.*

M. Garella ✻, *Ingénieur en chef*, à Marseille.

(Charente-Inférieure). *Ports maritimes et Canal de Niort à La Rochelle.*

M. Lescure-Bellerive, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Charente-Inférieure). *Marais de Rochefort et travaux de la Boutonne.*

M. Bredif ✻, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Charente-Inf., Landes, Gironde.) *Canal du duc de Bordeaux.* Voir *Gironde.*

(Cher). *Navigation du Cher, et Canal du Duc de Berry.*

M. Vauvilliers ✻, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Bourges.

M. Dutens, jeune, *Ingénieur en chef*, à Bourges.

M. Auniet, *Ingénieur en chef*, à Bourges.

(Corrèze et Dordogne). *Canaux de la Corrèze et de la Vezère.*

M. Conrad ✻, *Ingénieur en chef*, à Brives.

(Côte-d'Or). *Canal de Bourgogne.*

N. . . . . *Ingénieur en chef*, à Dijon.

(Dordogne et Gironde). *Navigation de la rivière de l'Isle, depuis Libourne jusqu'à Périgueux.*

M. Bonnetat, *Ingénieur en chef*, à Mucidan.

(Doubs, Jura, Bas-Rhin, Haut-Rhin). *Canal Monsieur.*

M. Liard (C. ✻), *Inspecteur-général*, *Directeur du canal*, à Besançon.

M. Mossère, *Ingénieur en chef*, chargé de la division du Nord, à Mulhausen.
M. Rance, *Ingénieur en chef*, chargé de la division du sud, à Baume.
M. Maulbon d'Arbaumont, *Ingénieur* I^re^ *classe*, chargé de la division du centre, à Montreux.

(Haute-Garonne). *Canal du Midi.*

M. Gorsse, *Ingénieur en chef*, *directeur*, à Toulouse.
M. Maguez, *Ingénieur en chef*, à Toulouse.

(Haute-Garonne). *Pont de Pinsaguel.*

M. Eudel ✻, *Ingénieur en chef.*

(Gironde). *Pont de Bordeaux.*

M. Deschamps ✻ (O. ✻), *Inspecteur-général*, *Directeur.*

(Gironde). *Pont de Libourne sur la Dordogne, et route nouvelle de Libourne à Bordeaux.*

M. Deschamps ✻ (O. ✻), *Inspecteur général*, *Directeur.*

(Gironde, Landes, Charente-Infér.) *Canal du duc de Bordeaux.*

M. Deschamps ✻ (O. ✻), *Inspecteur-général*, à Bordeaux.

(Hérault). *Port de Cette et Canal des Etangs.*

M. Gaschon, *Ingénieur en chef*, à Montpellier.

(Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord). *Canal d'Ille et Rance*, *Canal du Blavet*, *Canal de Nantes à Brest.*

M. Bouessel ✻, *Inspecteur divisionnaire*, chargé de la direction, à Rennes.

*Ingénieurs en chef.*

M. Piou ✻, à Rennes.
M. Duvergier, à Nantes.
M. Luczot, à Vannes.
M. Lenglier, à Pontivy.
M. Goury aîné ✻, à Quimper.
M. Lecor ✻, à Saint-Brieuc.

(Landes, Gers, Lot-et-Garonne). *Canal des petites Landes.*

M. Goury, jeune, *Ingénieur en chef*, à Mont-de-Marsan.

(Loiret). *Canaux d'Orléans et de Loing et Canal de Briare.*

M. De Bourges ✻, *Ingénieur en chef*, *Direct.* à Grignon, près Lorris.

(Manche). *Dessèchement des marais de Carentan, dérivation des rivières qui débouchent dans la baie du mont Saint-Michel et endiguage de cette baie.*

M. Dan de la Vauterie, *Ingénieur en chef*, à Carentan.

(Manche). *Port de Cherbourg.*

M. Fouques-Duparc ✻, *Ingénieur en chef*, à Cherbourg.

(Meurthe). *Canal de Dieuze.*

M. Mengin ✻, *Directeur*, à Nancy.

(Meurthe.) *Canal du Rhin à la Marne.*

M. Mengin ✻, *Directeur*, à Nancy.
M. Jacquiné, à Nancy.

(Morbihan). *Quais et Bâtimens civils de Pontivy.*

M. Lenglier, à Pontivy.

(Nièvre, Allier, Cher et Loiret). *Canal latéral à la Loire, de Digoin à Briare.*

M. Vigoureux, *Ingénieur en chef*, à Décize.
M. Tibord, *Ingénieur en chef*, à Nevers.

(Nièvre et Yonne). *Canal du Nivernais.*

M. Hageau ✻, *Inspecteur divisionnaire*, chargé de la direction.
M. Fèvre, *Ingén. en chef*, à Auxerre.
M. Mossé, *Ingén. en chef*, au Pavillon de Baye.

(Nord). *Port de Dunkerque.*

M. Cordier ✻, *Ingénieur en chef, directeur*, à Lille.
M. Bosquillon ✻, *Ingénieur en chef*, à Dunkerque.

(Pas-de-Calais). *Canal d'Aire à la Bassée.*

M. Raffeneau de Lille ✻, *Ingénieur en chef*, à Arras.
M. Bayart, *Ingén. ordin. chargé par la compagnie de l'exécution des travaux.*

(Saône-et-Loire). *Canal du centre.*

M. Vallée, *Ingénieur en chef*, à Châlons.

(Seine). *Navigation de la Marne, Canal de Saint-Maur, etc.*

M. Eustache ✻, *Ingénieur en chef, directeur*, à Paris.
M. Emmery ✻, à Saint-Maur.

(Seine). *Canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis, Canal Saint-Martin*

M. Tarbé de Vauxclairs ✻ (O. ✻), *Inspecteur-général, chargé de la surveillance des travaux.*
M. Coïc, *Ingénieur en chef, chargé des travaux du Canal de l'Ourcq*, à Paris.

(Seine). *Distribution des Eaux de l'Ourcq dans Paris.*

M. Mallet ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine). *Anciennes Eaux de Paris.*

M. Girard ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine). *Pavé et Boulevarts de Paris.*

M. Saint-Genis ✻, *Ingénieur en chef, directeur*, à Paris.

(Seine). *Pont des Invalides.*

M. Eustache ✻, *Ingénieur en chef, directeur*, à Paris.

(Seine-Inférieure). *Pont de Rouen.*

M. Letellier ✻, *Ingénieur en chef, directeur*, à Rouen.

(Seine-Inférieure). *Achèvement du Port du Havre; Ports maritimes.*

M. Letellier ✻, *Ingénieur en chef, directeur*, à Rouen.
M. Chevalier, *Ingénieur en chef*, au Havre.

(Seine et Oise). *Navigation, pont de Poissy, etc.*

M. Polonceau ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Versailles.
M. D'Astier de la Vigerie ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Somme). *Navigation de la Somme, Canal du Duc d'Angoulême.*

M. Belu ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Amiens.
M. Magdelaine, *Ingénieur en chef*, à Amiens.

(Vendée). *Constructions civiles de Bourbon-Vendée.*

M. Richer, *Ingénieur en chef*, à Bourbon-Vendée.

(Yonne). *Canal de Bourgogne.*

M. Fèvre ✻, *Ingénieur en chef*, à Auxerre.

*Ports de la Marine militaire.* Inspecteurs-généraux Directeurs et Ingénieurs. *Voyez* page 612.

*Ingénieurs en chef, chargés des travaux des Ports militaires, et des Colonies sous les ordres du Ministre de la Marine.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Brest.* . . . . . | Lamblardie ✻. | *Isle Bourbon.* | Spinasse ✻, *Ingénieur en chef.* |
| *Toulon.* . . . . . | Montluisant. | *Pondichéry.* | Rabourdin, *Ingén, ord.* |
| *Cherbourg.* . . . | Fouques-Duparc ✻. | *Cayenne.* . . | Marcellin, *Ingén. ord.* |
| *Lorient.* . . . . | Martret-Préville ✻. | *Sénégal.* . . | Deroisin, *Ingénieur ord.* |
| *Rochefort.* . . . | Mathieu ✻. | | |

SERVICE DES MINES DANS LES DÉPARTEMENS.

*Inspecteurs divisionnaires des cinq Divisions Minéralogiques de la France.*

| N^os des Inspections. | Chefs-Lieux. | N^os des Arrondissem. | Départemens composant les Arrondissemens, | Messieurs. |
|---|---|---|---|---|
| 1re | Paris. . . . | 1er | Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loiret. . . . . | Héron de Villefosse ✻ (O ✻). |
| | | 2e | Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Deux-Sèvres, Vienne, Indre, Haute-Vienne, Creuse, Corrèze. . . . . | |
| | | 3e | Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine. . | |
| 2e | Abbeville. . | 4e | Manche, Orne, Calvados, Eure, Seine-Inférieure. . . | Baillet ✻. |
| | | 5e | Oise, Aisne, Somme. . . . . | |
| | | 6e | Pas-de-Calais, Nord. . . . . | |
| | | 7e | Meuse, Marne, Ardennes. . | |
| 3e | Dijon. . . . | 8e | Moselle. . . . . | Brochant de Villiers ✻. |
| | | 9e | Bas-Rhin, Meurthe, Vosges, Haut-Rhin, Haute-Saône. . | |
| | | 10e | Haute-Marne. Aube, Yonne, Côte-d'Or. . . . . | |
| | | 11e | Nièvre, Cher, Allier, Saône-et-Loire. . . . . | |
| 4e | St.-Etienne. | 12e | Loire, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire. . . . . | Beaunier ✻. |
| | | 13e | Doubs, Jura, Ain, Rhône. . | |
| | | 14e | Isère, Drôme, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse. | |
| | | 15e | Corse. . . . . | |
| 5e | Montpellier. | 16e | Gard, Ardèche, Lozère, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales. . . . . | Cordier ✻. |
| | | 17e | Ariège, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes. . . . | |
| | | 18e | Lot-et-Garonne, Gironde, Charente-Inférieure, Charente, Dordogne, Lot, Aveyron. . . . . | |

*Ingénieurs en chef de première classe.* Messieurs,

Muthuon, *à Lyon*
Mathieu, *à Angers.*
Blavier, *à Paris.*
Brochin, *à Carcassonne.*
De Champeaux-Saucy ✻, *à Dijon.*
De Rozière, *à Nevers.*
De Cressac ✻, *directeur, à Poitiers.*

*Ingénieurs en chef de deuxième classe.* Messieurs,

Le Vicomte Héricart de Thury (O. ✻), *Conseiller d'Etat, Inspect. général des carrières de Paris*, Directeur.
D'Aubuisson ✻, *à Toulouse.*
Brongniart ✻ (O ✻), *Administrateur de la Manuf de porcelaine, à Sevres.*
Lefroy, *Inspecteur de l'Ecole des Mines, à Paris.*
Trémery, *à Paris.*
Hérault, *à Caen.*
Berthier, *à Paris.*
Guényveau, *à Paris.*
Migneron ✻, *à Paris.*
Clère, *à Valenciennes.*
Furgaud, *à Guéret.*

*Ingénieurs ordinaires de première classe.* Messieurs,

Puvis, *à Moulins.*
Voltz, *à Strasbourg.*
Garnier, *à Arras.*
Charbaut, *à Tours.*
Moisson-Desroches, *à Rive de Gier.*
Coquerel, *à Laon.*
Gueymard, *à Grenoble.*
Allou, *au Mans.*
Le Boullenger, *à Saint-Etienne.*
Caly, *à Paris.*
Gardien, *à Marseille.*
Chéron, *à Alais.*
Roussel-Galle, *à Chaumont.*
Delsériès, *à Saint-Etienne.*

*Ingénieurs ordinaires de deuxième classe.* Messieurs,

Gabé, *à Décize.*
D'Imbert-Dubosc, *à Alby.*
De Gargan, *à Metz.*
Burdin, *à Issoire.*
Poirier-Saint-Brice, *à Valenciennes.*
Lefebvre, *à Mont-de-Marsan.*
Junker, *à Poullaouen.*
Parrot, *à Mézières.*
Dufrenoy, *à Paris.*
Thibaud, *à Chessy.*
Lamé, *en Russie.*
Thirria, *à Colmar.*
Clapeyron, *en Russie.*
Manès, *à Limoges.*
Levallois, *à Vic.*
Elie de Beaumont, *à Rouen.*
Combes, *à Sainte-Marie.*
Marrot, *à Vic-d'Essos.*
Lorieux, *à St.-Etienne.*
Guillot-Duhamel, *à Lons-le Saulnier.*
Fournel, *à Vassy.*

*Aspirans.* Messieurs,

Dissandes-Monlevade, *au Brésil.*
De Saint-Léger.....
Blavier, *à Saint-Etienne.*

Ecole royale des Mines, *voyez* page 421.

ÉCOLE DES MINEURS DE SAINT-ÉTIENNE (Loire).

M. Beaunier ✻, *Inspecteur divisionnaire, Directeur.*

*Professeurs.* Messieurs,

Lorieux, *Ingénieur ordinaire.* Minéralogie, Géologie et Minéralurgie.
Moisson-Desroches, *Ingénieur ordinaire.* Exploitation.
Blavier, *Aspirant.* Mathématiques, Levée des Plans et Dessin.

Cette Ecole a été créée par ordonnance du Roi, en date du 2 août 1816. Le principal but de l'institution est de former des Maîtres-Mineurs, des Conducteurs de travaux souterrains, et de bons Directeurs d'exploitation. L'instruction y est gratuite; les Elèves ne peuvent être admis avant l'âge de 15 ans accomplis, ni après l'âge de 25 ans, et ils doivent faire preuve de bonne conduite, de capacité et d'une instruction égale au moins à celle qui s'acquiert dans les écoles primaires.

# SECTION VI.

## *Conservatoire et Ecoles des arts et métiers, Ecole vétérinaire de Lyon, Inspection des Eaux minérales.*

### CONSERVATOIRE ROYAL DES ARTS ET MÉTIERS,

*Rue Saint-Martin.*

Cet établissement est spécialement destiné à recevoir le modèle en grand, ou réduit, ou, à défaut, le dessin ou la description des machines, instrumens, appareils et outils propres à l'agriculture et aux arts mécaniques; les collections qu'il possède sont très-variées et très-considérables; on peut s'en procurer le Catalogue au Conservatoire même.

Une Ordonnance du Roi, du 25 novembre 1819, établit à ce Conservatoire trois Cours publics et gratuits, dont deux pour la Mécanique et la Chimie appliquées aux Arts, et un troisième d'Economie industrielle. — Il y a aussi une Ecole de dessin et de géométrie descriptive; les élèves y sont admis avec l'autorisation du Ministre, sur les demandes de MM. les Préfets des départemens, et sur celles de MM. les Maires de Paris. — Les Salles et Galeries des collections sont ouvertes au public les dimanches et jeudis, depuis 10 heures jusqu'à 4.—Les étrangers voyageurs y sont admis tous les jours sur la présentation de leurs passeports.

M. Christian ✻, *Directeur.*
M. Molard, jeune, *Sous-Directeur.*
M. Armonville, *Secrétaire.*
M. Billy, *Bibliothécaire.*
M. Leblanc, *Dessinateur.*

### ÉCOLES ROYALES D'ARTS ET MÉTIERS.

Ces Ecoles sont sous la surveillance immédiate du Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur; le but spécial de leur institution est de former des sujets qui joignent à la pratique des arts mécaniques, toute l'instruction théorique nécessaire pour les exercer d'une manière éclairée.

Les élèves sont nommés par le Roi, et entretenus, en tout ou en partie, aux frais de l'Etat; ils sont au nombre de cinq cents, non compris les pensionnaires, qui paient cinq cents francs par année.

D'après l'Ordonnance de Sa Majesté, du 26 février 1817, sur les cinq cents places d'élèves, il en a été assigné trois à chaque département. Une de ces places est à demi-pension; il y en a une à trois quarts de pension gratuite et une gratuite entièrement. A mesure qu'elles deviennent vacantes, elles sont respectivement accordées aux départemens, qui ont le droit d'y présenter.

*Ecole royale d'Arts et Métiers, à Châlons-sur-Marne.*

M. le Vte de Boisset, *Directeur.*

*Ecole d'Angers.*

M. Billet, *Directeur.* | M. Massinot, *Administrateur.*
M. Prou, *Chef de l'instruction.* |

## ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

Cette Ecole, la première instituée par BOURGELAT, en 1762, est, comme celle d'Alfort, dans le département du ministère de l'Intérieur; sa destination est absolument la même; elle reçoit les élèves des départemens de la moitié méridionale de la France, et en envoie pour le traitement des épizooties et autres maladies des animaux. Elle a une chapelle, un jardin de botanique, un laboratoire de pharmacie, une bibliothèque, un cabinet de pièces d'anatomie et de pathologie, des écuries et un chenil pour les animaux malades.

### *Administrateurs.*

M. *Huzard* ✠ ❋, de l'Académie royale des Sciences, *Inspecteur-général des Ecoles royales Vétér.*, rue de l'Eperon, n. 7, à Paris.

M. *Bredin* ❋, Directeur.

M. *Olivier*, Régisseur.
M. *Bonnefoy*, Surveillant des Élèves.
M. *Chatelain*, Secrétaire du Directeur.
M. *Dugi*, Concierge.
M. *Chenavard*, Architecte.
M. *Parat*, Médecin.

*Professeurs.* Messieurs,

*Godine*, anatomie, connaissance extérieure des animaux, physiologie.

*Grognier*, hygiène, économie rurale appliquée à la vétérinaire, éducation des animaux domestiques, haras, botanique.

*Moiroud*, physique, chimie, pharmacologie, matière médicale, jurisprudence vétérinaire, et médecine légale.

*Rainard*, pathologie générale et thérapeutique, théorie et pratique des opérations chirurgicales, y compris la maréchallerie; pathologie spéciale, épizooties. Ce professeur est spécialement chargé des hôpitaux.

*Ville*, Aumônier, Maître de grammaire, Bibliothécaire.

*Reverchon*, Maître de dessin.

Deux chefs de service pour aider MM. les Professeurs.

Pour l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, *Voyez* page 843.

### *Médecins Inspecteurs des Eaux minérales.*

*Allier.* Faye, *à Bourbon-l'Archambault.* — Boirot Desserviers, *à Néris.* — Lucas ✠, *à Vichy.*

*Alpes (B).* Frison, *à Digne.* — Doux, Alibert, *Adj.*, *à Gréous.*

*Alpes (H.).* Rome, *au Monétier.*

*Ardèche.* Fuzet, Fuzet fils, *Adj.*, Tailhand, *à Saint-Laurent. à Vals.*

*Arriège.* Guergui, Pilhes, *I. hon.*, *à Ussat.* — Sériès, *à Ax.* — Lacanal, *à Audinac.*

*Aude.* Estribaud, Mondonis, *Adj.*, *à* ....

*Aveyron.* Brassat-Murat, Galtier, *Adj.*, *à Cransac.* — Coulet, *à Sylvanès et Camarés.*

*B.-du-Rh.* Jacquemin, *à Aix.* — Robert, *aux bains de mer à Marseille.*

*Cantal.* Grassal, *à Chaudesaigues-Ste-Marie et Fontanes.* — Sequiniol, *Insp.*, Desprats, *Adj.*, *à Aurillac.* — Dassit père, *à Absac ou Availles.*

*C. du Nord.* Bigeon, *à Dinan.*

*Corse.* Grimaldi, *à Pietrapola.* — Santini, *à Orezza.* — Defranchi, *à Guagno.* — Peraldi, *à Guiltera.*

*Creuse.* . Trepier-Dubois, *à Evaux.*
*Gard.* . . Broquin, *à Fousanches.*
*Garonne (Haute).* Barrié père, *Insp.* ; Barrié fils, *Adj.* — *à Bagnères de Luchon.*
Doneil, *à Encausse.*
Cauy, *à Ste–Madelaine de Flourens.*
*Gers* . . Rocaché, *à Barbotan.*
Capuron, Laborde, *Adj.* — *au Castera.*
*Hérault.* . Savy, *à Avène.*
Nicolas, *à Balaruc.*
Saisset, *à la Malou.*
*Izère.* . Billerey, *Insp. des sources min. du départ.*
Bouteille, *à Uriage.*
*Loire* . . Bouquet, *à Saint-Alban.*
Rousset, Béringer, *adj.* — *au Sail de Couzau.*
*Loiret.* . Gannard, *à Segrai.*
*Lot.* . . Barras, Daval — *à Lagarde et à Gramat.* / *à Miers.*
*Lozère.* . . Barbut ✻, *à Bagnols.*
*Maine-et-Loire.* . Perdreau, *à Martigni-Briand.*
*Marne (Haute).* Lefaivre ✻, *à Bourbonne-lès-Bains.*
Le Molt, *Adjoint.*
*Nièvre.* . Martin, *à Pougues.*
*Nord* . . Armet, *à Saint-Amand.*
*Puy-de-Dôme.* . Bertrand, *au Mont-d'Or.*
Desanges, *à Saint–Myon.*
Colin, *à Châteauneuf.*
Deval, *à Chatelguyon.*
Coubret, *à Sainte–Marguerite et au Tambourg.*
Marcon, *à Saint-Nectaire.*
*Pyrénées (Basses).* Darralde, *Insp.* ; Picanilh, *I. h.* — *aux Eaux Bonnes.*
Samouzet, *aux Eaux-Chaudes.*
Camino, *à Cambo.*
*Pyrénées (Hautes).* Dassieu, *à Barrèges.*
Delpit, *Insp. Adj. et méd. à l'Hôpital de Barrèges.*
N. . . . — *à Cauterets.*
Labbat (Cl.) *Adj.*
Fabas, Dumoret, *Adj.* — *à St.-Sauveur.*
Ganderax, Audouy, *Adj.* — *à Bagnères Adour.*
Lacrampe Loustau, *à Capvern.*
Fournier, *à Cadéac.*
Bertrand–Vaqué, *à Siradan et Sainte-Marie.*
*Pyr. Or.* Pujade, *Arles.*
*Rhin (B.).* Clément Barrère, *à Molitg.* / Saladé, *à Niderbronn.*
*Saône (Haute).* Leclerc, *Insp.* ; Derriey, *Adj.* — *à Luxeuil*
*Saône-et-Loire.* . Verchère, *à Bourbon-Lancy.*
*Seine,* Maisonabe. Peyre père. Peyre fils, *Adj.* — *à Paris.*
*Seine–Inférieure.* Mourgué, *aux bains de mer de Dieppe.*
Cisseville, *à Forges.*
Le Médec. en chef de l'hospice d'Humanité, *à Rouen.*
*Seine-et-Marne.* . Naudot, *à Provins.*
*Seine-et-Oise.* Alibert ✻ (O. ✻). Biett, Berthomé, *source de la Pécherie.* — *à Enghien.*
*Sèvres (D.).* Pascalis, *à Bilazai.*
*Vaucluse.* Aubenas, *à Gigondas.*
*Vienne.* . Joslé fils, *à Larocheposay.*
*Vosges.* . Grosjean, Thiriat, *Adj.* — *à Plombières.*
Bailly, *à Bains.*
Mergaux, *à Contrexeville.*

*Chirurgien oculiste des hôpitaux et établissemens de bienfaisance du Royaume, ainsi que des Colléges royaux et des Ecoles secondaires.*

M. le Chevalier Forlenze, *rue des Saints-Pères*, n. 20.

# CHAPITRE VI.

## *Sociétés de Bienfaisance, sous la protection de* Madame la Dauphine.

## SECTION PREMIÈRE.

### SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE.

Madame la Dauphine, *Protectrice et Présidente.*

Cette Société a pour but de secourir les pauvres femmes en couche, de pourvoir à leurs besoins et d'aider à l'allaitement de leurs enfans. Elle a son siége principal à Paris, et des établissemens dans les villes ci-après nommées, savoir, Angoulême, Auxerre, Avignon, Bordeaux, Bourg, Bourges, Carcassonne : Dijon, Draguignan, La Rochelle, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montauban, Moulins, Nantes, Niort, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Troyes.

SOCIÉTÉ DE LA CHARITÉ MATERNELLE, *à Paris.*

Madame la Dauphine, *Protectrice et Présidente.*

*Vice-Présidentes.* Mesdames,

La Marquise de Pastoret.
La Duchesse de Damas.
La Duchesse de Rohan-Chabot, douairière.

*Trésorier.*

M. Vernes, rue Coq-Héron, n. 5, chez lequel on souscrit.

*Dames qui composent le Conseil d'administration, et qui distribuent les secours dans les douze arrondissemens de Paris.*

*Premier Arrondissement.*

| | | |
|---|---|---|
| Quartiers. *Champs-Elysées.* | Madame la Marquise de Pastoret. . . . . | Place Louis XV, n. 6. |
| *Roule.* . . . . . | Madame la Duchesse de Damas. . . . . | Rue de la Ferme des Mathurins, n. 1. |
| *Tuileries.* . . . . . | . . . . . | |
| *Place Vendôme.* . | . . . . . | |

*Deuxième Arrondissement.*

| | | |
|---|---|---|
| *Palais-Royal.* . . | Mad. Fulchiron. . . . . | Rue de Grammont, n. 17. |
| *Feydeau.* . . . . . | Madame Pérignon. . . . | Rue N^e^-St.-Augustin, n. 8. |
| *Chaussée-d'Antin.* | Mad. Bourqueney. . . . | Rue Joubert, n. 22. |
| *Faub. Montmartre.* | Mad. De Launay. . . . | Rue Joubert, n. 43. |

*Troisième Arrondissement.*

| | | |
|---|---|---|
| *Faub. Poissonn.* | Madame Grivel. . . . . | Rue Coq-Héron, n. 5. |
| *Mail.* . . . . . | Mad. la Baronne de Baulny. | Place Vendôme, n. 19. |
| *Saint-Eustache.* . | Madame Vernes. . . . . | Rue Coq-Héron, n. 5. |
| *Montmartre.* . . . | . . . . . | |

| Quartiers. | | |
|---|---|---|
| | *Quatrième Arrondissement.* | |
| *Marchés.* | Madame Gautier. | Rue Coq-Héron, n. 5. |
| *Louvre* | Madame Petit. | Rue St.-Honoré, n. 290. |
| *Saint-Honoré.* | Mad. Lebrun de Senevalle. | Rue de la Monnaie, n. 10. |
| *Banque de France.* | Mad. Franç. Delessert. | Rue Coq-Héron, n. 3. |
| | *Cinquième Arrondissement.* | |
| *Montorgueil.* / *Bonne-Nouvelle.* | Madame Riboutté. | Rue du Gros-Chenêt, n. 3. |
| *Faub. St.-Denis.* / *Porte St.-Martin.* | Madame Férino. | Rue Phelippeaux, n. 15. |
| | *Sixième Arrondissement.* | |
| *Du Temple.* / *S.-Martin-des-Ch.* | Madame Michelin. | Rue du Grand-Chantier, n. 10. |
| *Porte St.-Denis.* | Mad. la marq. de Fraguier. | Rue Chapon, n. 5. |
| *Des Lombards.* | Madame Huerne. | Quai d'Orsai, n. 17. |
| | *Septième Arrondissement.* | |
| *Sainte-Avoye.* / *Des Arcis.* | Madame de Buys. | R. des Trois-Pavillons, n. 16. |
| *Marché S.-Jean.* / *Mont-de-Piété.* | Mad. Bernard de la Fortelle. | Vieille rue du Temple, n. 32. |
| | *Huitième Arrondissement.* | |
| *Popincourt.* | Mademoiselle Demoulin. | Faub. St.-Antoine, n. 226. |
| *Marais.* | Mad. Sallier. | Rue Grand-Chantier, 6. |
| *Faub. S.-Antoine.* | Madame Denis. | Rue Gérard-Bauquet, n. 1. |
| *Quinze-Vingts.* | Madame Mathias. | Vieille rue du Temple, n. 34. |
| | *Neuvième Arrondissement.* | |
| *De la Cité.* | Mad. la Baronne Pasquier. | Rue d'Anjou S.-Honoré, 30. |
| *Isle Saint-Louis.* / *Hôtel-de-Ville.* | Madame Gravier. | R. de Paradis, au Marais, n. 10. |
| *De l'Arsenal.* | Madame Carré. | Rue des Quatre-Fils, n. 9. |
| | *Dixième Arrondissement.* | |
| *La Monnaie.* | Madame Asseline. | Rue du Cherche-Midi, n. 2. |
| *St.-Thomas-d'Aq.* | Mad. la C^se de Tryon. | Rue de Sèvres, n. 21. |
| *Grenelle-S.-Germ.* | Madame de Menerville. | Rue de l'Université, n. 30. |
| *Invalides.* | Mad. la C^se de Peysac. | Rue du Cherche-Midi, n. 18. |
| | *Onzième Arrondissement.* | |
| *Luxembourg.* | Madame de Maussion. | Rue des Saints-Pères, n. 18. |
| *Ecole de Médecine.* | Charton. | Rue de Tournon, n. 20. |
| *Sorbonne.* / *Palais de Justice.* | Mad. la marq. de Torcy. / Mad. la comt. de Torcy. | Rue Garancière, n. 8. |
| | *Douzième Arrondissement.* | |
| *Observatoire.* | Madame de Baudicour. | Rue d'Enfer, n. 43. |
| *Saint-Jacques.* | Madame Delvincourt. | A l'Ecole de Droit. |
| *Saint-Marcel* | Madame Esquirol | Rue de Buffon. |
| *Jardin du Roi.* | Madame Biot. | Au Collége de France. |

Madame Durand-Cochin, *honoraire*, Rue Saint-Jacques, n. 247.

## SECTION II.

### ASSOCIATION PATERNELLE

*Des Chevaliers de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et du Mérite militaire, instituée de l'agrément de Sa Majesté, sous la protection de Madame la Dauphine.*

Cette Association a été autorisée comme établissement de bienfaisance et d'utilité publique, par ordonnance de Louis XVIII, qui lui donne la faculté de recevoir tous les dons et legs, sauf l'approbation du Roi.

Elle est sous la protection spéciale de Madame la DAUPHINE.

Les comptes annuels de l'Association sont soumis à l'approbation du Ministre de la Guerre.

Les dons et souscriptions, les demandes d'admission dans les maisons d'éducation fondées par ladite association paternelle, ainsi que les demandes de secours, annuels ou temporaires, destinés à des Chevaliers de Saint-Louis et à leurs veuves, doivent être adressés aux Comités centraux établis dans chaque chef-lieu de département; et pour le département de la Seine, à Paris, au Comité d'administration générale.

COMITÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE,

*Rue Neuve-Saint-Roch*, n. 45.

*Présidens.* Messieurs,

Le Mis de Gontaut-Biron. | M. le Duc de Damas, *Gr. Croix.*

*Vice-Présidens.* Messieurs,

Le Duc d'Aumont. | Le Prince de Montmorency.
Le Mal Duc de Reggio, *Gr. Croix.* | Le Duc Matthieu de Montmorency.

*Président honoraire.*

M. le Mis D'Autichamp, *Grand'Croix.*

*Secrétaire-général.*

M. le Bon de Lalive.

*Vice-Secrétaires.* Messieurs,

Le Mis de Brion. | Le Cte de Cacquerai Valmeniers.

*Membres du Comité.* Messieurs,

Le Cte d'Oilliamson, Le Duc de Rivière, Le Cte de Villeblanche. — *G.-Croix.*

Le Bon d'Aboville. Le Cte du Castellet. Le Cte de Laval. Le Mis de Puyvert. — *Commandeurs.*

*Chevaliers.*

Le Cte Bertier de Sauvigny.
Le Vte de la Boulaye.
De Brisoult.
Le Duc de Doudeauville.
Haran.
Bon Hyde de Neuville.
Le Cte de S.-Martial d'Aurillac.
Le Cte de Maupeou.
Le Vte de Mazancourt.
Le Chev. de Morambert.
De Pressigny.
Le Chev. de la Vieuville.

*Commissaires honoraires.* Messieurs,

V^te d'Agoult.
C^te Louis d'Ambrugeac.
Duc d'Avaray.
M^al Duc de Bellune.
V^te Bertier de Sauvigny.
M^is Charles de Béthisy.
Duc de Blacas.
V^te de Bonald.
C^te de Bordesoulle.
Le C^te de Bourbon-Conty.
C^te de Bousmont.
M^is de Bouzols.
M^is de Brézé.
C^te de Bruges.
C^te de Canisy.
M^is de Caraman.
C^te Cara Saint-Cyr.
Duc de Castries.
V^te de Caux.
M^is du Cayla.
De Charrin.
M^is de Chasseloup-Laubat.
V^te de Châteaubriand.
Le M^is de Clermont-Tonnerre.
C^te O'Connel.
M^is de Courtarvel.
C^te de Coutard.
C^te de Croismare.
Duc Charles de Damas.
B^on de Damas.
B^on Donzelot.
Duc de Duras.
C^te Etienne de Durfort.
C^te Armand de Durfort.
M^is d'Ecquevilly.
C^te d'Espinoy.
C^te d'Etoquigny.
B^on Evain.
V^te de Fezenzac.
M^al M^is de Gouvion-Saint-Cyr.
Duc d'Harcourt.
Duc d'Havré.
Le Prince de Hohenlohe.
C^te de la Galissonnière.
Mgr. de Lesquen, Evêq. de Rennes.
B^on de La Rochefoucault.
C^te de La Rochejacquelein.
M^is de Latour-Maubourg.
Prince Louis de la Trémoille.
M^al M^is de Lauriston.
Duc de Luxembourg.
Duc de Maillé.
M^is Maison.
C^te de Marescot.
C^te de Morard d'Arces.
V^te d'Osmond.
Prince de Poix (Duc de Mouchy).
Duc de Polignac.
C^te de Quinsonnas.
M^al Duc de Raguse.
M^is de Rochemore.
Duc de Rohan-Montbazon.
M^is de Sercey.
M^is de La Suze.
V^te Tabarié.
M^al Duc de Tarente.
C^te de Vaublanc.
Chev. de Vermont.
C^te de Vergennes.
M^al Marquis de Viomesnil.
B^on de Vitrolles.

*Conseil de l'administration.*

M. Colin, *Jurisconsulte.*
M. Piet, *Notaire.*
M. Nacquart, *Médecin.*

# CHAPITRE VII.

## *Ordres de France; Grands d'Espagne; Français décorés d'Ordres étrangers.*

## SECTION PREMIÈRE.

### ORDRE DU SAINT-ESPRIT,

#### CRÉÉ PAR HENRI III, EN 1578 ET 1579.

Cet Ordre est composé de cent Chevaliers, y compris les Princes du sang et de la Famille royale, les Prélats et les Grands-Officiers Commandeurs; ils sont nommés par le Roi, le Chapitre assemblé.

Les seuls Chevaliers français, regnicoles, composent ce nombre.

Le Roi est Grand-Maître de l'Ordre, et prête en cette qualité serment, le jour de son sacre, de maintenir l'Ordre, et de ne pas souffrir la moindre altération dans ses principaux statuts.

Les Prélats sont: quatre Cardinaux, quatre Archevêques ou Evêques, et le Grand-Aumônier de France, qui fait toujours partie de l'Ordre; ils sont Commandeurs, et ne reçoivent que l'Ordre du Saint-Esprit.

Les autres Chevaliers doivent toujours avoir reçu l'Ordre de Saint-Michel, avant de recevoir celui du Saint-Esprit; ils entourent leurs armes des colliers de ces Ordres, et prennent le titre de Chevaliers des Ordres du Roi.

Les Grands-Officiers Commandeurs sont: le Chancelier de l'Ordre, le Grand-Prévôt, Maître des cérémonies; le Grand-Trésorier, et le Secrétaire.

Le collier de l'Ordre du Saint-Esprit est composé de fleurs de lis et de trophées d'armes en or, d'où naissent des flammes et des bouillons de feu, et de la lettre H. couronnée.

La décoration consiste en une croix d'or, à huit pointes pommetées d'or; émaillée de blanc sur les huit pointes, ayant une fleur de lis aux quatre angles, au milieu est figurée une colombe les aîles déployées, en émail, d'un côté; et de l'autre, l'image de Saint-Michel, or et émail. La croix des Cardinaux et des Prélats représente une colombe des deux côtés.

Les Chevaliers portent cette croix attachée à un large ruban bleu-céleste moiré, passé sur l'épaule de droite à gauche, en forme de baudrier.

Les Ecclésiastiques la portent en forme de collier.

Les Officiers non Commandeurs, qui sont, le Héraut, l'Huissier, le Garde des archives et le Secrétaire de la Chancellerie la portent en sautoir.

Les Chevaliers portent aussi cette croix brodée en argent sur le côté gauche de leur habit, avec une colombe au milieu, et les angles garnis de fleurs de lis.

La devise de l'Ordre est: *Duce et auspice.*

LE ROI, *Chef et souverain Grand-Maître.*

1^er^ *Janvier* 1773.

Le Duc de BOURBON, Prince de CONDÉ.

1er *Janvier* 1784.

Le Duc de la VAUGUYON, Pair de France, *Lieuten. général*, grande rue Verte, n. 24.

30 *Mai.*

Le Duc de La ROCHEFOUCAULT-LIANCOURT, Pair de France, rue Royale, n. 9.

27 *Mai* 1787.

LE DAUPHIN.

2 *Février* 1789.

Le Duc d'ORLÉANS.

1810.

FRANÇOIS Ier, Roi des Deux-Siciles.
LÉOPOLD DES DEUX-SICILES, Prince de Salerne.

1814.

LE ROI D'ANGLETERRE.
Le Duc d'YORCK.
Le Duc de CLARENCE.
LE ROI D'ESPAGNE.
DON CARLOS, Infant d'Espagne.

1815.

L'EMPEREUR D'AUTRICHE.
L'EMPEREUR DE TOUTES LES RUSSIES.
Le Grand Duc CONSTANTIN.
Le Grand Duc MICHEL.
LE ROI DE PRUSSE.
Le Duc de WELLINGTON.

1816.

Le Prince héréditaire D'AUTRICHE.
DON FRANÇOIS-DE-PAULE-ANTOINE-MARIE, Infant d'Espagne.
DON CHARLES-LOUIS, Infant d'Espagne.
LOUIS, PRINCE DE HOHENLOHE-BARTENSTEIN.

1818.

FRÉDÉRIC VI, Roi de Danemarck.

1820.

*Pairs de France.*

*S. S.* DAVIAU-DUBOIS-DE-SANZAY, *Archevêque de Bordeaux*,
*S. S.* L'Abbé Duc de MONTESQUIOU-FEZENSAC, rue du faubourg Saint-Honoré, n. 85,
*S. S.* le Prince de TALLEYRAND, rue St.-Florentin, n. 2,
*S. S.* le Duc de LUXEMBOURG, rue St.-Dom.-St.-Germ., n. 33,
*S. S.* le Duc de GRAMONT, rue St.-Dominique, n. 103,
*S. S.* le Duc D'AUMONT, rue Plumet, n. 29,
*S. S.* le Duc de LAVAL-MONTMORENCY, rue de Grenelle, n. 7,
*S. S.* le Duc de DURAS, rue de Varennes, n. 31,
*S. S.* le Prince de Poix, Duc de MOUCHY, *Cap. des Gard.-du-Corps du Roi*, place Beauveau, n. 90,

*S. S.* le Duc de Lévis, Palais de l'Elysée-Bourbon,
*S. S.* le Duc de Dalberg, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 25,
*S. S.* le M^al Duc de Conégliano, r. Richer, n. 10,
*S. S.* le M^al Duc de Bellune, rue d'Anjou St.-Honoré, n. 58,
*S. S.* le M^al Duc de Tarente, *Grand-Chancelier de la Lég.-d'Hon.*, r. de Bourbon, au palais de la Légion-d'honneur,
*S. S.* le M^al Duc de Reggio, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 40,
*S. S.* le M^al Duc de Raguse, rue du F.-St.-Honoré, n 64,
*S. S.* le Duc d'Avaray, rue de Grenelle-S.-Germ., n. 85,
*S. S.* le Duc Decazes, rue St.-Dominique, n. 11,
*S. S.* le M^al M^is de Vioménil, rue de Varennes, n. 16,
*S. S.* le M^is De Latour-Maubourg, *Gouverneur de l'hôtel royal des Invalides*, aux Invalides,
*S. S.* le M^is Dessole, rue St.-Dominique, n. 100,
*S. S.* le Duc de Rivière, rue Royale Saint-Honoré, n. 1,
*S. S.* le M^is de Caraman, rue de Varennes, n. 29,
*S. S.* le Duc de Blacas d'Aulps, rue de l'Université, n. 43,
*S. S.* le C^te Lainé, *Minist. d'Etat*, rue Royale, n. 4,
*S. S.* le B^on Pasquier, *Minist. d'Etat*, r. d'Anjou-S.-Honoré, 30,

} *Pairs de France.*

1821.

Le Prince de Castel-Cicala, *Ambassadeur de S. M. le Roi des Deux-Siciles*, rue de l'Université, n. 57.
*S. S.* le Duc de Charles de Damas, *Pair*, rue de la Ferme-des-Mathurins, 1.
Le Duc de Noto, fils aîné du Duc de Calabre, à Naples.
*S. S.* le Cardinal Duc De La Fare, *Archevêque de Sens*, aux Tuileries,
*S. S.* le Prince, Duc de Chalais, rue Saint-Dominique, faub St.-Germain, n. 93,
*S. E.* M. le Cardinal Prince de Croy, *Archevêque de Rouen, Grand Aumônier*, aux Tuileries,

} *Pairs.*

1823.

Jean VI, Roi de Portugal.
Don Pedre, *Infant de Portugal, Empereur du Brésil.*
Don Miguel, *Infant de Portugal.*
*S. S.* le M^al M^is de Lauriston, *Pair*, place Vendôme, n. 9.
Le Duc de San-Carlos, *Ministre résident de Lucques*, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 4.
Le C^te de Villèle, *Ministre des Finances*, rue de Rivoli.

1824.

Le Prince François-Charles-Joseph d'Autriche.
Le Grand Duc Alexandre.
Le Prince Royal de Prusse.
Le Prince de Carignan.
Le C^te de Nesselrode.
*S. S.* le V^te de Chateaubriand, rue du Regard, n. 7,
*S. S.* le Duc de Doudeauville, *Ministre de la Maison du Roi*, rue de Grenelle, n. 121,
*S. S.* le Duc de Damas-Crux, *Lieut.-Gén.*, aux Tuileries, galerie des Jardins,
*S. S.* Le M^is de Talaru, *Ambassadeur*, à Madrid, rue Grenelle-Saint-Germ., n. 87.

} *Pairs.*

1825.

Le Prince de Metternich.

*S. E.* le Cardinal Duc de CLERMONT-TONNERRE, *Archevêque de Toulouse* rue d'Enfer, n. 32,

*S. S.* Cte de LATIL, *Archev. de Rheims*, aux Tuileries,
*S. S.* le Duc D'UZÈS, rue Saint-Dominique, n. 65,
*S. S.* le Duc de CHEVREUSE, rue Saint-Dominique, n. 33,
*S. S.* le Duc de BRISSAC, rue du Regard, n. 3,
*S. S.* le Duc de MORTEMART, r. de Grenelle-St.-Germain, n. 79,
*S. S.* le Duc de FITZ-JAMES, rue de Bourgogne, n. 34,
*S. S.* le Duc de LORGES, rue du Bac, n. 112,
*S. S.* le Duc de POLIGNAC (Armand), aux Tuileries,
*S. S.* le Duc de MAILLÉ, rue Saint-Dominique, n. 70,
*S. S.* le Duc de CASTRIES, rue de Varennes, n. 22,
*S. S.* le Duc de NARBONNE-PELET, *Ministre-d'Etat*, rue de Varennes, n. 15,
} *Pairs de France*

*S. E.* le Mal Comte JOURDAN, rue de Bourbon, n. 52,
*S. E.* le Mal Duc de DALMATIE, rue de l'Université, n. 57,
*S. E.* le Mal Duc de TREVISE, r. du Faub.-Saint-Honoré, n. 126,
*S. S.* le Mis de la SUZE, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 28,
*S. S.* le Mis de DREUX-BRÉZÉ, rue de Varennes, n. 12,
*S. S.* le Mis de PASTORET, place Louis XV, n. 6,
*S. S.* le Mis de la FERRONNAYS, rue de la Planche.
*S. S.* le Vte D'AGOULT, rue de l'Université, n. 106,
} *Pairs de France.*

Le Mis D'AUTICHAMP, *Gouverneur du Louvre*, au Louvre.
M. RAVEZ, *Président de la Chambre des Députés, Conseiller-d'Etat*, rue de Bourbon, n. 88.
Le Cte JUST DE NOAILLES, rue du Faub.-Saint-Honoré, n. 90.
Le Duc de CHARTRES.

### *Grands-Officiers Commandeurs.*

1814. *S. Gr.* Monseigneur DAMBRAY, Chancelier de France, *Chancelier et sur-intendant des Finances des Ordres*, au Petit-Luxembourg.
M. . . . . *Grand-Prévôt, Maître des Cérémonies.*
1815. *S. S.* le Cte DE SEZE, *Pair, Grand-Trésorier*, rue des Quatre-Fils, n. 20.
1816. Le Mis de VILLEDEUIL, Min. d'Etat, *Secr.*, r. N.-de-Luxembourg, 25.

### *Officiers non Commandeurs, suivant l'ordre de création de leurs Offices et de leur nomination.* MM.

1819. Le Chev. DESMAISONS, *Héraut Roi d'armes*, rue de Bourbon, n. 81.
1816. Le Chev. TIOLIER, *Huissier*, Hôtel des Monnaies, à Paris.
. . . . . *Intendant.*
. . . . . *Généalogiste.*
1822. Le Ch. CAUCHY, *Garde des Archives et Secrét. du Greffe.* } Palais du
1822. Le Ch. Lalande, *Garde des Rôles et Secrét de la Chancel.* } Luxemb.
. . . . . *Trésorier, Payeur et Receveur particulier.*
1816. DU TILLET-DEVILLARS, *Officier honoraire, à Nîmes.*

## SECTION II.

## ORDRE DE SAINT-MICHEL,

INSTITUÉ PAR LOUIS XI, EN 1469.

Le nombre des Chevaliers de cet Ordre fut, lors de son institution, fixé à trente-six ; mais les promotions furent tellement multipliées jusqu'au règne de Henri III, que ce monarque, pour rendre à l'Ordre tout son éclat, ordonna, en

créant celui du Saint-Esprit, que les Chevaliers de ce nouvel Ordre fussent auparavant reçus Chevaliers de Saint-Michel.

Louis XIV, en 1665, limita le nombre des Chevaliers à cent, outre ceux du Saint-Esprit. Cette fixation a été confirmée par ordonnance du 16 nov. 1816.

Le grand collier est en or, et se compose de coquilles d'argent entrelacées l'une dans l'autre par des aiguillettes d'or. On suspend au milieu une médaille représentant Saint-Michel foulant aux pieds le dragon.

La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes émaillées de blanc, cantonnées de quatre fleurs de lis d'or, chargées en cœur d'un Saint-Michel foulant aux pieds le dragon, le tout de couleur naturelle.

Les Chevaliers portent sur leur veste un grand ruban de soie noire, moiré, passé de l'épaule droite au côté gauche, auquel est attachée la croix de l'Ordre.

L'Ordre de Saint-Michel est spécialement destiné à servir de récompense et d'encouragement aux Français qui se distinguent dans les lettres, les sciences et les arts, ou par des découvertes, des ouvrages et des entreprises utiles à l'Etat. (Ordonnance du 16 novembre 1816).

Toute demande d'admission dans l'Ordre est adressée au Ministre de la Maison du Roi, qui en fait son rapport à Sa Majesté, et propose celles susceptibles d'être accueillies. (Même ordonnance).

## LE ROI.

### *Chevaliers.*

1786. M. ROCHARD, *Professeur honoraire de la faculté de Médecine de Strasbourg, ancien Médecin en chef des armées du Roi, doyen*, rue de l'Université, n. 84.

1787. M. BAYARD DE LA VINGTRIE, *ancien Lieutenant-général de Belesme*, au Mans, rue du Mail.

1788. Le Chev. PORTAL, *de l'Acad. des Sciences, Méd.* rue de Condé, n. 12.

1789. M. PONS, *Maréchal-de-camp*, rue de Rohan, n. 8.

*Chevaliers admis et non encore reçus.* Messieurs,

1788. *S. S.* le C^te^ CHAPTAL, *Pair, membre de l'Académie royale des Sciences*, rue de l'Université, F. S.-G., n. 45.

1790. *S. S.* le C^te^ DÉDELAY-D'AGIER, *Pair*, rue de Vaugirard. n. 46.

1790. MASSOT, *ancien Chirurgien des gardes-du-corps*, à Perpignan.

1797. DISTEL, *Chirurgien du Roi*, en Cour.

1797. GUÉRIN, *Médecin de Mgr. le Prince de Condé*, au Palais Bourbon.

1797. PHILBERT, *Chirurgien de Mgr. le Prince de Condé*, à Nancy.

1797. MARCHAND (Nicolas), *ancien Professeur de Chirurgie*, à Lille.

1797. DE SCELLES, *ancien Chirurgien-Major des Armées du Roi*, à Caen.

1800. LEFAIVRE, *ancien Médecin des Armées, Inspecteur des eaux thermales*, à Bourbonne-lès-Bains.

1815. Le Chev. VALENTIN (Louis), *ancien Professeur et Médecin en chef des hôpitaux français en Amérique*, à Nancy.

1816. Le B^on^ MARCHAND, *ancien Maire de la ville de Metz*, à Metz.

1816. COULOMB, *anc. Insp. gén. du serv. de santé de la Marine*, r. Bergère, 7.

1816. Le Ch. KERAUDREN, *Médecin en chef de la Marine, Inspect. général du service de santé de la Marine*, rue Taitbout, n. 12.

1816. REGNAULT, *Médecin consultant du Roi, Médecin en chef de l'hôpital de la Garde royale*, rue Godot-Mauroy, n. 28.

1816. ACHARD DE GERMANE, *Proc. gén. à la Cour royale de Grenoble, Membre de plusieurs Académies*, à Grenoble.

1816. Le B^on^ LUCAS, *Médecin de Madame la Dauphine, et Inspecteur des eaux de Vichy*, rue Saint-Honoré, n. 346.

1816. Le Chev. de Jussieu, *de l'Académie des Sciences*, au Jardin du Roi.
1816. Mirbel, *de l'Acad. des Sc.*, *Maître des Req.*, r. de Chartres-St-H., 2.
1816. Oudinot (Jean-Baptiste), *Avocat près la Cour royale de Nancy*, *anc. génér. provincial des Monn. de Lorraine et de Bar, à Nancy.*
1816. Broussonet (J.-L.-V.), *ancien Méd. en chef des armées*, *Méd. de la 9e Div. m. et Prof. de la Fac. de Méd. de Montpel., à Montpellier.*
1816. Le Chev. Sue, *Médecin en chef de la Maison militaire du Roi*, rue du Chemin-du-Rempart, n. 3.
1816. Clément, *Négociant*, à Aix.
1816. Le Chev. Dacier, *de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, rue de Colbert, n. 4.
1816. Fabre, *premier Pharmacien du Roi*, aux Tuileries, aile neuve.
1816. Piot de Montaigu, 1er *Méd. de l'Hôtel-Dieu*, *Méd. consult. du Roi*, *et Membre honoraire de l'Académie royale de Méd. de Paris*, rue de l'Arbre-Sec, n. 33.
1816. Le Chev. Jubié, *cons. du Roi*, *près le conseil général des manufact.*, rue de Provence, n. 10.
1816. Le Bon Baron, *Directeur du Mont-de-Piété*, r. des Petits-Augustins.
1816. La Roche, *anc. Méd. des arm. et hôpit. m.*, à Duisans, près d'Arras.
1816. Le Bon Dupuytren, *Chir. en chef de l'Hôtel-Dieu*, pl. du Louvre, n. 4.
1816. Quatremere de Quincy, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue de Condé, n. 14.
1816. De Prony, *de l'Ac. des Sciences*, rue Culture-Ste.-Catherine, n. 27.
1816. Le Bon Sané, *de l'Ac. des Sciences*, *Insp. génér. des Constr. navales*, rue de Hanôvre, n. 17.
1816. Brongniart, *de l'Académie des Sciences*, *Direct. de la Manufacture royale de Sèvres*, rue Saint-Dominique-St-G., n. 71.
1816. Le Bon Gérard, *premier Peintre du Roi*, *de l'Académie des Beaux-Arts*, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.
1816. Lemot, *Sculpteur*, *de l'Acad. des Beaux-Arts*, rue Mazarine, n. 44.
1816. Didot l'aîné, *ancien Imprimeur du Roi*, rue du Pont-de-Lodi.
1816. Le Bon Durande, *Médecin*, *ancien Maire de Dijon*, à Dijon.
1817. Bougon, *Docteur en Chirurgie*, rue Saint-Honoré, n. 362.
1817. Colin, *Avocat*, *Membre du Conseil de S. A. R. Mgr. le Duc d'Orléans*, rue Coquillère, n. 42.
1817. Le Chev. Alibert, *premier Médecin ordinaire du Roi et de l'hôpital Saint-Louis*, rue de Varennes, n. 4.
1819. Le Chev. Regnault, *Peintre*, *de l'Académie des Beaux-Arts*, *Professeur à l'Ecole Polytechnique*, rue Guénégaud, n. 15.
1819. Le Chev. Pinel, *de l'Acad. des Sciences*, *de la Société de Médecine*, *Médecin en chef de l'hospice de la Salpêtrière*, à la Salpêtrière.
1819. Le Bon Ramond, *Conseiller d'Etat hon.*, *de l'Acad. des Sciences*, rue de Provence, n. 29.
1819. Le Chev. Raynouard, *Secrétaire perpétuel de l'Académie Française*, *de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, Palais de l'Institut.
1819. D'Arcet, *Chimiste*, *Inspecteur gén. des Essais*, *de l'Académie des Sciences*, hôtel des Monnaies.
1819. Le Chev. Tessier, *de l'Ac. des Sciences*, r. des Petits-Augustins, n. 26.
1819. Le Bon Henrion de Pensey, *Cons.-d'Etat*, *Président à la Cour de Cassation*, rue de Vaugirard, n. 50.
1819. De Merville, *Conseiller en la Cour de Cassation*, rue de Braque, n. 5.
1819. Billecocq, *Avocat à la Cour royale*, rue Ne des-Petits-Champs, n. 53.
1819. Périgno, *Avocat à la Cour royale*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 8.

1819. Chaussier, *Docteur en Médecine*, impasse St-Dom. d'Enfer, n. 6.
1819. Le B^on^ Dubois, *Doct. en Méd.*, r. des Fossés-Mons.-le-Prince, n. 12.
1819. Deneux, *Professeur d'Accouchement*, rue des Saints-Pères, n. 22.
1819. Le B^on^ Yvan, *Chirurgien en Chef de l'hôtel des Invalides.*
1819. Le Chev. Richerand, *Chir. en chef de l'hôpit. St.-Louis*, rue de Bondi, 44.
1819. Le C^te^ de Forbin, *Directeur général des Musées royaux, de l'Académie des Beaux-Arts*, rue Mont-Thabor, n. 19.
1819. Le B^on^ Gros, *Peintre, de l'Académie des Beaux-Arts*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 14.
1819. Guérin, *Peintre, de l'Acad. des Beaux-Arts*, rue de Bourbon, n. 79.
1819. Sganzin, *Insp.-gén. des Ponts et Chaussées*, rue de Mousseaux, n. 6.
1819. Le Chev. Gillet de Laumont, *Insp. gén. des Mines*, rue de la Tournelle, n. 3.
1819. Rolland, *Insp.-gén. des Constructions navales*, rue Bleue, n. 24.
1819. Le B^on^ le Cordier, *Maire du 1^er^ Arrondiss. de Paris*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 18.
1819. Boin, *Inspect. gén. des Eaux minérales*, rue Chabanais, n. 6.
1819. Cherubini, *Membre de l'Institut*, rue du Faub. Poissonnière, n. 19.
1820. Le Chev. Bourdois de la Motte, *Médecin consultant du Roi et du Département*, rue Royale, n. 5.
1820. Le B^on^ Camet de la Bonnardière, *Maître des Requêtes*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
1821. Le B^on^ Grenier, *prem. Présid. de la cour Royale de Riom*, à Riom.
1821. Delvincourt, *Doy. de la Fac. de Droit*, place Ste.-Geneviève, n. 8.
1821. Le B^on^ Héron de Villefosse, *Cons.-d'Etat, de l'Académie des Sciences*, rue du Faub. Montmartre, n. 6.
1821. Huzard, *de l'Acad. des Sciences*, rue de l'Eperon-S.-André, n. 7.
1821. Le Chev. Vauquelin, *Professeur de Chimie, de l'Académie des Sciences, etc.*, rue de Seine-St.-Victor, n. 35.
1821. Le Chev. Tarbé de Vauxclairs, *Maître des requêtes, Inspecteur-général des Ponts et Chaussées, etc.*, rue de Hanôvre, n. 5.
1821. Le Chev. Vergez, *Méd.*, place du Carrousel, n. 12.
1821. Le Chev. de la Porte, *Chirurgien en chef de la Marine*, à Brest.
1821. Bonnie, *premier Chirurgien de S. A. R. Mgr. le Prince de Condé, Duc de Bourbon*, rue de la Comète, au Gros-Caillou, n. 6.
1821. Le Sueur, *de l'Académie des Beaux-Arts, Surintendant de la Musique du Roi, etc.*, rue Sainte-Anne, n. 18.
1821. Le Chev. Bosio, 1^er^ *Sculpteur du Roi, Professeur de l'Ecole des Beaux-Arts*, palais des Beaux-Arts.
1821. Biot, *de l'Académie des Sciences*, Collége de France, place Cambray.
1821. Andry, *Docteur en Médecine*, Vieille-rue-du-Temple, n. 118.
1821. Pariset, *Médecin de la Salpétrière*, à l'hospice, et rue de Poitiers, n. 8.
1821. Bally, *Médecin*, rue Neuve-Saint-Laurent, n. 3.
1822. Boucher Desnoyers, *premier graveur du Roi, Membre de l'Académie des Beaux-Arts*, rue de Touraine, Faub. St.-Germain, n. 9.
1822. Boucher, *Membre du Conseil général des Manufactures*, rue de l'Université, n. 10.
1822. Granet, *Peintre, à Rome.*
1822. Boyer, *Conseiller à la Cour de cassation*, rue Cassette, n. 15.
1823. Pardessus, *Conseiller à la Cour de cassation, Professeur de droit à la Faculté de Paris*, place Sainte-Geneviève, n. 8.
1823. Le B^on^ Reynaud, *Examinateur à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole militaire*, rue Saint-Louis, n. 44.

1823. Le B^on^ Cagniard de la Tour, rue du Rocher, n. 36.
1823. Le B^on^ de Mortemart-Boisse, *Membre du Conseil d'Agriculture*, rue Duphot, n. 12.
1823. Le Chev. Artaud, *Directeur du Musée et de l'Ecole des Beaux-Arts*, à Lyon.
1824. Richard, *Peintre de l'Ecole de Lyon*, à Lyon.
1825. Cartellier, *Sculpteur, Membre de l'Académie des Beaux-Arts*, rue des Fossés-Saint-Victor, n. 29.
1825. Vernet, *Peintre, Membre de l'Académie des Beaux-Arts*, quai Voltaire, n. 15.
1825. Deschamps, *Inspect.-général des Ponts-et-Chaussés*, rue Neuve-des-Petits-Champs, hôtel Vendôme.
1825. Cassas, *Peintre et Architecte, Inspecteur et Professeur de Dessin à la Manufacture des Gobelins*, aux Gobelins.

### *Chevaliers honoraires résidant en pays étrangers.*

1816. Le B^on^ de Stifft, *Cons. d'Etat et Méd. de l'Empereur d'Autriche*, à Vienne.
1816. L'Abbé B^on^ Zaiguelius, *Curé de l'église française de Sainte-Anne*, à Vienne en Autriche.
1816. B^on^ Duvivier, *Ecuyer, Peintre français*, établi à Vienne en Autriche.
1816. Lesne, *Chirurgien de la Cour Impériale et de S. A. I. l'Archiduc Charles*, à Vienne.
1821. Raphael Morghen, *Graveur*, à Florence.
1821. De Reynold de Cressier, *ancien Capitaine, Aide-de-Camp*, à Fribourg en Suisse.
1821. Préla, *premier Médecin de Sa Sainteté*, à Rome.
1823. Freys, *Docteur en Méd. et en Chir., Cons. de S. A. R. le Landgrave de Hesse-Rothenbourg*, à Rothenbourg, Electorat de Hesse.
1823. Schmiderer, *Docteur en Médecine*, à Fribourg en Brisgaw.
1825. Don Luis de la Cruz y Rios, *Peintre de S. M. catholique*, à Madrid.

## SECTION III.

## *Ordre royal et militaire de Saint-Louis; Institution du Mérite militaire.*

### ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS.

Cet Ordre, créé par Louis XIV au mois d'avril 1693, a été confirmé par Louis XV en 1719. Il est institué pour récompenser les services militaires, et est divisé en Grand's Croix, Commandeurs et Chevaliers.

Le Roi en est le Grand-Maître.

La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes pommetées de même, émaillée de blanc, bordée d'or, anglée de quatre fleurs de lis aussi d'or, au champ de gueule, chargée, au centre, de l'effigie, de Saint-Louis, cuirassé d'or et couvert de son manteau royal, tenant de sa main droite une couronne de laurier, et de sa gauche une couronne d'épine et les clous de la passion, entourée d'un cercle d'azur sur lequel est cette légende en or: *Ludovicus magnus instituit*, 1693. Au revers est un médaillon de gueule à une épée flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier liée de l'écharpe blanche, le tout entouré d'un cercle d'azur, avec cette devise en lettres d'or: *Bellicæ virtutis premium.*

Les Grand's Croix portent la croix de l'Ordre attachée à un large ruban couleur de feu, passé de droite à gauche en forme de baudrier. Ils la portent aussi brodée en or sur l'habit et le manteau. Les Commandeurs portent la même déco-

ou que les Grand's Croix, à l'exception de la croix en broderie sur l'habit et e manteau. Les Chevaliers portent la croix attachée à un petit ruban couleur de eu, placé à la boutonnière de l'habit.

Une ordonnance du Roi, du 30 mai 1816, commet le Garde-des-Sceaux de rance pour remplir les fonctions de Garde-des-Sceaux de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et du Mérite militaire.

L'administration de l'Ordre est confiée au Ministre Secrétaire d'Etat de la uerre, qui en dirige et surveille toutes les parties, la perception des revenus, es paiemens et les dépenses.

Dans les cérémonies publiques, les Grand's Croix, Commandeurs et Chevaliers rennent rang concurremment avec les membres de la Légion-d'honneur, par ancienneté de nomination, savoir :

Les Grand's Croix avec les Grand's Croix de la Légion ; les Commandeurs vec les Grands-Officiers de la Légion ; les Chevaliers après les Commandeurs le la Légion, mais avec les Officiers, et avant les Chevaliers de la Légion.

## LE ROI, Chef souverain et Grand-Maître.

Monsieur le DAUPHIN.
S. A. R. Mgr. le Duc d'ORLÉANS.
S. A. R. Mgr. le Duc de BOURBON, Prince de CONDÉ.

### GRAND'S-CROIX. SERVICE DE TERRE.

*Promotion de* 1795.

*S. E.* le M^al M^is de VIOMENIL, *Pair.*

1814.—23 *août.*

M^is d'AUTICHAMP. . . . . } *Lieut.-génér.*
M^is de BOUZOLS. . . . . }
*S. S.* le Duc de DAMAS, Pair. . . . . }

31 *août.*

C^te de JOBAL, Lieut. gén., anc. Major-gén. des Gardes-du-Corps.

1815.—28 *février.*

C^te D'ALBIGNAC, Lieut.-général.
C^te de BONSOL, Lieutenant-général.

1816.—3 *mai.*

*S. E.* le M^al Duc de REGGIO, Maj.-g. de la Garde royale, Comm. en chef la Garde nat. de Paris. } *Pairs.*
*S. E.* le M^al M^is de GOUVION SAINT-CYR. . . . }
*S. S.* le C^te de DURFORT, Lieut.-général. . . . }
*S. S.* le Duc de CROÏ D'HAVRÉ, Lieut.-général. }
*S. S.* Duc de RIVIÈRE, Lieut.-général. }

1818.—30 *septembre.*

*S. S.* le M^is DE LA TOUR-MAUBOURG. . . . . } *Lt.-gén., Pairs.*
*S. S.* le M^is MAISON. . . . . }

1820.—24 *août.*

*S. E.* le M^al Duc de BELLUNE. . . . . } *Pairs de Fr.*
*S. E.* le M^al Duc de TARENTE. . . . . }
*S. E.* le M^al Duc de RAGUSE. . . . . }

*S. S.* le Mis d'Ecquevilly, *Lieut.-génér.*, *Pair.*

1821.—1er *mai.*

*S. E.* le Mal Mis Law de Lauriston, *Pair.*

*S. S.* Cte Bordesoulle, *Pair.* . . . . . } *Lieut.-génér.*
Cte de Gibon de Kérisouet. . . . . }
Cte O'Donnell. . . . . }
Cte Dupont. . . . . }
Gréen Cte de Saint-Marsault. . . . . }

1822.—17 *août.*

*S. S.* le Cte Charles d'Autichamp, *Pair.* } *Lieut.-génér.*
*S. S.* le Vte d'Agoult, *Pair.* . . . . . }

1822.—21 *août.*

Cte Bozon Talleyrand de Périgord, Maréchal-de-camp.
*S. S.* Bon de La Rochefoucauld, *Pair*, Lieutenant-général.

1823.—20 *août.*

Mis de Cherisey. . . . . } *Lieut.-génér honoraires.*
Mis Duhallay. . . . . }
Cte de la Gallissonnière. . . . . }
Vte de Croismare. . . . . }
Vte de Sesmaisons. . . . . }
Cte de Caumont. . . . . }
Cte de Lussac, Maréchal de Camp.
Cte Despinoy. . . . . } *Lieut.-génér.*
Cte de Sapinaud. . . . . }
Cte de la Ferrière. . . . . }
Le Chev. de Rebourgueil. . . . . }
Cte de Coutard. . . . . }
Bon de Pujol. . . . . }
Vte de Clermont Tonnerre. . . . . }

8 *octobre.*

Cte de Loverdo, Lieutenant-général.

9 *octobre.*

*S. E.* le Mal Duc de Conégliano.

16 *décembre.*

Prince de Hohenlohe, Lieutenant-général.

1825.—23 *mai.*

*S. S.* Cte Claparède, Lieut-général, *Pair.*
Cte Dulong de Rosnay, Lieut.-général.
Mis De Courtarvel, *idem.*
Vte Donnadieu, *idem.*
Cte de Clermont-Tonnerre-Toury, Lieut-génér. honoraire.
Bon de Galliffet, Lieut.-général honoraire.
Cte de Lamarthonie, *idem.*
Cte d'Oilliamson, Lieut.-général.
Saint-Blancard, Vte de Gontaut Biron, Lieut.-général.

*S. Ex.* le Bon de DAMAS, Lieut.-gén., Mre des Affaires étrangères, *Pair.*

GRAND'S CROIX, SERVICE DE MER.

1816.—3 *mai.*

Cte de FERRIÈRES, Contre-Amiral, *en retraite.*

1818.—21 *octobre.*

*S. S.* le Cte TRUGUET, Vice-Amiral, *Pair.*

1820.—23 *août.*

Cte BURGUES DE MISSIESSY, Vice-Amiral.

Mis DE SERCEY, Vice-Amiral.

1821.—28 *avril.*

Cte LEVASSEUR DE VILLEBLANCHE, Vice-Amiral honoraire.

1822.—17 *août.*

Cte de ROSILY-MESROS, Vice-Amiral.

1823.—23 *août.*

Cte D'AUGIER, Vice-Amiral.

1824.—19 *août.*

Cte DE GOURDON, Vice-Amiral.

1825.—22 *mai.*

Cte BIDÉ DE MAURVILLE, Contre-Amiral.

1825.—21 *décembre.*

Cte DONZELOT, Lieutenant-général.

COMMANDEURS, SERVICE DE TERRE.

1814.—23 *août.*

*S. S.* Le Cte de MACHAULT. *Pair*, L.-g.
Le Bon d'HARAMBURE, Lieut.-gén.
*S. S.* Le Cte de DAMAS, *Pair*, L.-g.
Le Cte DUMAS (Math.), Lieut.-gén.
Le Cte de CHAUMONT (Dup.), L.-gén.
Le Cte SCHAWENBOURG, Lieut.-gén.
Le Ch. NOIZET DE S.-PAUL, M.-dec.
De SOLÉMY, Maréchal-de-camp.

5 *septembre.*

Le Cte de CHAUMONT QUITRY, L.-g.

24 *septembre.*

*S. E.* Le Mal Duc de DALMATIE.

24 *décembre.*

MOUSIN DE BERNECOURT, Lieut.-gén.

27 *décembre.*

Le Cte de PÉLISSIER, Mar.-de-camp.
Le Cte de la GRANDVILLE, Lieut.-gén.
Le Cte SORBIER, Lieutenant-général.
*S. S.* Le Cte de MARESCOT, *Pair*, L.-g.

1815.—17 *janvier.*

Le Cte de GROUCHY, Lieut.-général.

11 *mars.*

Le Bon D'ABOVILLE (A.-M), M.-de-C.

30 *juillet.*

Le Cte de CALDAGUÈS, Lieut.-gén.

30 *octobre.*

Le Vte de BUSSEUL, Lieut.-général.
Cte d'AGOULT (J. Ant.), Lieut.-gén.

31 *octobre.*

JOUSSINEAU, Bon de TOURDONNET. Lieutenant-général.

1er *novembre.*

Le Chev. de MONTESQUIOU DE FEZENSAC, Lieutenant-général.
Le Cte de la TOURETTE PORTALÈS, Lieutenant-général.
Le Bon d'HUNOLSTEIN, Lieut.-gén.
Le Bon de REBEL, Lieutenant-gén.

5 *novembre.*

Le Vte de MESSEY, Lieutenant-gén.
Le Cte de GINESTOUS, Mar.-de-camp.

13 *décembre.*

GOUJON, Mis de GASVILLE, M.-de-c.

31 *décembre.*

Le Mis de BRISAY, Maréchal-de-camp.

1816.—1er *mai.*

HOFFELIZE, Maréch.-de-camp.

1816.—3 *mai.*

Le Bon Ernouf, Lieutenant-général.
*S. S.* le Mis de Chasseloup de Laubat, Lieutenant-général, *Pair.*
*S S.* le Bon Dubreton, *Pair*, Lt.-gén.
*S. S.* le Cte. Baschy du Cayla, *Pair*, Lieut.-gén.
Le Cte Ducluzel, Lieutenant-gén.

1817.—24 *août*

Le Vte de Villers-Lafaye, Lieut.-gén.
*S. S.* le Cte de Bourmont, *Pair*, Lieut.-génér.
Le Chev. de Guilhem, Lieut.-génér.

1818.—25 *mars.*

Le Cte Dillon (Ed.), Lieut.-général.
*S. S.* le Mis Dessole, Pair, Lieut.-g.

30 *septembre.*

Le Cte Trigant de Beaumont, Maréchal-de-camp.
Le Cte d'Ambrugeac (L.), Lt.-gén.

1819.—18 *août.*

Le Cte d'Aultanne, Lieut.-général.
Le Cte de Lagarde, Mar.-de-camp.

1820.—24 *août.*

*S. E.* le Mal Duc de Trévise, Pair.
*S. S.* Vte Digeon, *Pair*, Lieut.-gén.
Le Cte Defrance, Lieut.-gén.
Le Duc de Laval-Montmorency, Lieut.-gén.
Durepaire-Tardivet, Le Bon Durand, } Mar.-de-c.
Bon D'Arnaud, Lieutenant-général.

1821.—8 *avril.*

Bon de Lacroix, Lieutenant-général.

1er *mai.*

Cte Rivaud de la Raffinière, L.-g.
Vte Castex, *idem.*
Vte Jan de la Hamelinaye, L.-g.
Vte Liger-Belair, *idem.*
Vte d'Armagnac, *idem.*
*S. S.* le Cte de Guilleminot, *Pair*, Lieut.-général.
Cte De Lorencez, Lieut.-général.
Cte Girardin, *idem.*
Cte Partouneaux, *idem.*
Bon de Goguelatz, Mal-de-camp.
Mis de la Ferronnais, *idem.*
Cte de Béthizy, Lieut.-gén.
*S. S.* le Cte d'Andigné, *Pair*, Lt.-g.
Cte d'Orsay, Lieut.-général.
Bon Boudin de Roville, Lieut.-gén.
Cte d'Audenarde, *idem.*
Mis de Beauvoir, *idem.*
Vte de Reiset, *idem.*
Cte de Gain de Montagnac, L.-Gal.
Cte de Riencourt, *idem.*
Guilhen, Cte de Lagondie, *idem.*
Cte de Marans, Maréchal-de-camp.
Vte d'Osmond, Lieutenant-général.
Cte Andréossy, *idem.*

1er *août.*

Bon de Gady, Maréchal-de-camp.

10 *octobre.*

Cte de Moustier, Mar.-de-c. *honor.*

1822.—3 *janvier.*

Vte de Caux, Lieutenant-général.

1823.—21 *mai.*

*S. S.* le Cte Bourke, *Pair*, Lieut.-gén.

10 *juin.*

Périgord duc de Dino, Mal-de-camp.

24 *juillet.*

*S. E.* Cte Molitor, Mal, Pair de Fr.
Vte de Bonnemains, Lieut.-général.

20 *août.*

Vte de Villiers, Lieut.-génér.
Cte de Mesnard, Maréch.-de-camp.
Bon Gressot, *idem.*
Cte de Wall, *idem.*
Fournier, Cte de Pellan, *idem.*
Cte de Trogoff, *idem.*
Cte de Durfort, *idem.*
Cte Dumoulin, *idem.*
Vte Mermet, Lieutenant-général.
Cte de la Loyère, Mal-de-camp.
Bon de Sol-de-Grisolles, Lieutenant-général honoraire.
De Planelli-de-Maubec, M.-de-c. h.
Cte de Villatte, Lieut.-général.
*S. S.* Cte de Curial, *Pair*, Lieut.-gén.
Mis de Villaret, Mar.-de-Camp.
Mis de Romance, *idem*, honoraire.
Cte Lion, Lieutenant-général.
Mis de Rochemore, Mar.-de-Camp.
Cte de Caraman, *idem.*
Le Bernon de Montélégier, *id.*
Cte Duplessis Pascau, Cap. de vais.
Vte Cavaignac, Lieut.-génér.
De Combault d'Auteuil, M.-de-c.
Mis de Puivert, *idem.*
Vte de Boislandry, *idem.*
Cte de Léautaud Donnine, *idem.*
Chev. Deschabert, *idem.*
Le Pellerin, Vte de Gauville, *idem.*
Bon Levavasseur, *idem.*

C^te du Coetlosquet, Lieut.-gén.
De Laborde-Lesgo, M^al-de-Camp.
M^is de la Maisonfort, Ministre plénipotentiaire en Toscane.
B^on Rambourgt, M^al-de-Camp.
*S. S.* le B^on de Glandevès, *Pair*, Maréchal-de-Camp.

1823.—1^er *septembre.*

V^te Obert, Lieutenant-général.

7 *septembre.*

V^te Roussel-d'Hurbal, Lieut.-gén.
V^te Tirlet, *idem.*
*S. S.* le V^te Dode de la Brunerie, *Pair*, Lieut.-génér.

22 *octobre.*

C^te Morard-d'Arces, Maréch-de-c.

2 *novembre.*

V^te Domon, Lieutenant-général
C^te de Bourbon-Busset, Mar.-de-c.
B^on Vincent, *idem.*

3 *novembre.*

B^on Desprès, Maréchal-de-camp.
B^on Druault, *idem.*
V^te Saint-Mars, *idem.*
C^te Meynadier, *idem.*

18 *novembre.*

C^te de Quinsonas, Maréch.-de-camp.
B^on de Mériage, *idem.*
C^te D'Escars, Lieutenant-général.

22 *novembre.*

C^te Grundler, Lieutenant-général.

1824.—25 août.

Bardon, V^te de Segouza, Contre-Amiral honoraire.

1825.—23 *mai.*

B^on Barbot, Lieut.-génér.
B^on Rottembourg, *idem.*
V^te Paultre de Lamotte, *idem.*
*S. S.* C^te Ruty, Lieut.-gén., *Pair.*
Pelletier, C^te de Montmarie, Lieut.-général.
V^te De Foissac-Latour, *idem.*
Montesquiou, V^te de Fezenzac, *id.*
C^te De Bagert Becker, *idem.*
B^on Bruny, Maréch.-de-camp.
V^te Toussaint, *idem.*
Wathiez, *idem.*
C^te D'Hérigourt, *idem.*
B^on Ducasse, *idem.*
C^te de Broglie, *idem.*
De Caumont, Duc de la Force, *id.*
V^te Balathier, *idem.*
Duc de Clermont-Tonnerre, *idem.*
C^te de Meulan, *idem.*
C^te de Sabran, Lieut.-général.
M^is de Crenay, Maréch.-de-camp.
C^te de Carneville, Lieut.-gén. hon.
C^te de la Boissière de Chambors, *id.*
C^te de Contades, *idem.*
C^te de Scepeaux, *idem.*
M^is D'Albon, Maréch.-de-camp.
De Lafitte du Courteil, *idem.*
Lefebvre, Chev. de Lukerque, Mar.-de-camp honoraire.
C^te de Mac-Mahon, Maréch.-de c.
M^is Dupont de Compiègne, Maréch.-de-camp honoraire.
Chev. de Rivière, Maréch.-de-camp.
De Lentilhac, *idem.*
M^is de Bailly, *idem.*
M^is De Clermont-Montoison, M^al-de-camp honoraire.
B^on Alméras, Lieut.-général.
M^is De Maillardos, M^al-de-camp.
M^is De Clermont-Tonnerre, Min. de la guerre.

## COMMANDEURS. SERVICE DE MER.

1814.—4 *septembre.*

C^te de Perrigny, anc. Offic. de mar.

1816.—3 *mai.*

De Leissègues, V.-Amiral *en retraite.*

1820.—23 *août.*

C^te Dumanoir, Vice-Amiral.
Willaumez, Vice-Amiral.

1821.—28 *avril.*

V^te Montboissier de Canillac, Contre-Amiral.
Halgan, Contre-Amiral.
M^is Duquesne, C.-Amiral *honoraire.*
Grimaldi, C.-Amiral, *en retraite.*

1823.—20 *août.*

B^on Baudin, Contre-Amiral.
B^on Molini, *idem.*
Castellet de Monnier, Contre-Amiral *en retraite.*

1824.—19 *août.*

B^on Duperré, Vice-Amiral.
Bardon, V^te de Segonzac, Contre Amiral *honoraire.*

1825.—22 *mai.*

Jurien La Gravière, Contre-Amir.
C^te Tremic de Kanisant, Contre-Amiral *honoraire.*

M. L. de Morambert ✠ (O. ✠), *Trésor. à l'Hôtel royal des Invalides.*
*M. le Garde-des-Sceaux de France a les Sceaux de l'Ordre.*

ÉTRANGERS DÉCORÉS DE L'ORDRE DE SAINT-LOUIS.

*Grand's-Croix.* Messieurs,

Le Baron de Duka,
Le Comte de Radetsky,
Kutschera,
Le C^te de Klebersberg,
} Lieutenans-généraux Autrichiens.

Ouvaroff, Général en chef,
Le Baron Wintzingerod, général en chef,
Le Prince Wolkonsky, Major général,
Le C^te de Woronzow, Lieutenant-général,
} Russes.

Le Baron de Frimont, Général de cavalerie Autrichien.
Le Marquis de Saint-Simon, Lieutenant-général espagnol.
Le Baron de La Tour, Lieutenant-général piémontais.
Le C^te Dandezello, Lieutenant-général piémontais.
Le M^is de Chaves, Comte d'Amarante, L.-gén. portugais.

*Commandeurs.* Messieurs,

Radossevisch, Gén.-Maj, Autrichien.
Le C^te Ostermann,
Le Prince Troubitzkoi,
Le C^te Orloff Denissoff,
Tchernicheff,
Le C^te de Lambert, G.en Ch.
Le C^te Ojarowsky,
Le Prince Repnin,
} Lieut. gén. Russes.
Pozzo di Borgo, Génér. Major Russe.
Konownitzin, Lieutenant-gén. Russe.
Le C^te Schouwaloff, L.-gén. Russe.

Le B^on Vincent, Ministre Plénipotentiaire d'Autriche.
Le B^on de Salis-Zitzers, suisse.
Le M^is d'Yenne, Général piémontais.
Le B^on Espiard de Colonge, général Bavarois
Le C^te d'Espagne, L.-gén. Espagnol.
Le B^on d'Eroles, *idem.*
Le C^te Villaréal de Souza, Colonel de cavalerie portugais.
De Castanos, capit.-génér. espagnol.

INSTITUTION DU MÉRITE MILITAIRE,

*Créée par Louis XV, en mars* 1759.

Cet Ordre a été institué pour récompenser les services militaires rendus par des officiers qui professent la religion protestante.

Une ordonnance du Roi, du 25 novembre 1814, applique les dispositions de l'édit de 1759 à tous les officiers des troupes de terre et de mer qui ne professent pas la religion catholique, apostolique et romaine.

Cette ordonnance porte que le ruban du Mérite militaire est le même que celui de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Le nombre des Grand's-Croix ne peut excéder quatre, celui des Commandeurs huit; le nombre des Chevaliers est indéterminé.

La décoration consiste en une croix d'or émaillée, à huit pointes pommetées et anglées de fleurs de lis d'or, au centre de gueule chargé d'une épée en pal, entouré de cette légende: *Pro virtute bellicâ.* Au revers, une couronne de laurier avec cette légende: *Ludovicus XV instituit* 1759.

Les Grand's-Croix et les Commandeurs portent cette croix suspendue à un large ruban couleur de feu, placé en écharpe. Les Grand's-Croix portent de plus cette croix brodée en or sur l'habit et sur le manteau. Les Chevaliers la portent à la boutonnière de l'habit, attachée aussi à un ruban couleur de feu. Ils jouissent des mêmes droits et prérogatives que les Chevaliers de Saint-Louis.

GRANDS'-CROIX. — *Promotion du . . . .*

B^on de WURMSER DE VENDENHEIM, Maréchal de camp.
B^on de MALLET, Maréchal de Camp.

COMMANDEURS.

1821. — 1^er *mai.*

V^te de ROHAN-CHABOT, Maréchal-de-camp.
De PILLICHODY BAVOIS, *idem.*

1822. — 4 *septembre.*

De MICHELI DE CHATEAUVIEUX, Lieutenant-général.

1823. — 20 *août.*

B^on de CAMPREDON, Lieutenant-général.

1825. — 23 *mai.*

B^on SCHŒFFER, Maréchal-de-camp.

*Etrangers décorés de l'Institution du Mérite Militaire.*

*Grand's-Croix.* Messieurs,

Le C^te TAUENTZIEN DE VITTEMBERG, Général d'inf. prussienne.
Le C^te de ZIETEN, Lieutenant-général prussien.
Le B^on de KNESEBECK, L.-g. Aide-de-camp du Roi de Prusse.
Le B^on d'OPPEN, Lieut. général prussien.
Le C^te de SACKEN, Général russe.
DON, Général anglais.

*Commandeurs.* Messieurs,

De BOYEN, De MUFFLING, Le C^te de HACKE, *Généraux prussiens.*
De LANGENAU, Gén.-Major autrichien.
Le B^on de JOMINI, Lieutenant gén.
CANNAC DE HAUTE-VILLE, M.-de-c.
CAFFENRIED (Abraham), suisse.
Le C^te de LOTTUN, L.-gén. prussien.
De RYSSEL, Le C^te de HENKEL, De LOSSAN, De BORKE, *Généraux prussiens.*
DURHAM, Contre-Amiral anglais.
WATTEVILLE, Colonel suisse.
MICHELI DE CHATEAUVIEUX, suisse.

## SECTION IV.

## ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

Par Ordonnance du Roi, du 26 mars 1816, la Légion-d'Honneur, instituée pour récompenser les services civils et militaires, est organisée ainsi qu'il suit (1) :

Le Roi en est le chef souverain et le Grand-Maître.

L'administration de l'Ordre est confiée à un Grand-Chancelier, qui travaille directement avec le Roi.

L'Ordre Royal de la Légion-d'Honneur est composé de Chevaliers, d'Officiers, de Commandeurs, de Grands-Officiers et de Grand's-Croix.

Les membres de l'Ordre sont à vie.

(1) Les lettres d'avis, diplomes ou brevets délivrés depuis la création de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, doivent être renvoyés à la Grande-Chancellerie, pour y être échangés contre de nouveaux brevets signés par le Roi, et contre-signés par le Grand-Chancelier.

Le nombre des Chevaliers est illimité ; celui des Officiers est fixé à 2000 ; celui des Commandeurs à 400, celui des Grands-Officiers à 160, et celui des Grand's-Croix à 80. Malgré cette fixation, les membres actuels (*dont le nombre est supérieur*) conservent leurs grades : la réduction se fera par les extinctions.

Les Princes de la famille royale, les Princes du sang, et les étrangers auxquels le Roi confère la décoration, ne sont point compris dans le nombre ci-dessus fixé.

Les étrangers sont *admis* et non reçus, et ne prêtent aucun serment.

La décoration de l'Ordre Royal de la Légion-d'Honneur consiste dans une étoile à cinq rayons doubles, surmontée de la couronne royale ; le centre de l'étoile, entouré d'une couronne de chêne et de laurier, présente d'un côté l'effigie de Henri IV, avec la légende : *Henri IV, Roi de France et de Navarre ;* et de l'autre, trois fleurs de lis, avec cette exergue : *Honneur et Patrie.* Cette décoration, émaillée de blanc, est en argent pour les Chevaliers, et en or pour les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs et les Officiers.

Les Chevaliers portent la décoration en argent, à une des boutonnières de leur habit, attachée par un ruban moiré rouge, sans rosette.

Les Officiers la portent aussi à une des boutonnières de leur habit, mais en or et avec une rosette au ruban moiré rouge.

Les Commandeurs portent la décoration en sautoir, attachée à un ruban moiré rouge, un peu plus large que celui des Officiers.

Les Grands-Officiers portent sur le côté droit de leur habit, une plaque semblable à celle des Grand's-Croix, brodée en argent, mais du diamètre de sept centimètres deux millimètres. Ils continuent en outre de porter la simple Croix en or à la boutonnière.

Les Grand's-Croix portent un large ruban moiré rouge passant de l'épaule droite au côté gauche, et au bas duquel est attachée la grande décoration ; ils portent en même tems une plaque brodée en argent, du diamètre de dix centimètres quatre millimètres, attachée sur le côté gauche des habits et manteaux, et au milieu de laquelle est l'effigie de Henri IV, avec l'exergue : *Honneur et Patrie.* Ils cessent, ainsi que les Commandeurs, de porter la simple décoration en or, lorsqu'ils sont revêtus des marques distinctives de leurs grades.

Les membres de l'Ordre Royal de la Légion-d'Honneur portent toujours la décoration.

Nul ne peut être admis dans la Légion-d'Honneur qu'avec le premier grade de Chevalier, et après avoir exercé, pendant vingt-cinq ans, en tems de paix, des fonctions civiles ou militaires avec la distinction requise, sauf les dispenses accordées par le Roi, en tems de guerre, pour les actions d'éclat et les blessures graves, et, en tout tems, pour les services extraordinaires rendus au Roi et à l'État dans les fonctions civiles ou militaires, ainsi que dans les sciences et les arts.

Pour monter à un grade supérieur, il est indispensable d'avoir passé dans le grade inférieur, savoir :

1° Pour le grade d'Officier, quatre ans dans celui de Chevalier ;

2° Pour le grade de Commandeur, deux ans dans celui d'Officier ;

3° Pour le grade de Grand-Officier, trois ans dans celui de Commandeur ;

4° Enfin, pour le grade de Grand'Croix, cinq ans dans celui de Grand-Officier.

Chaque campagne est comptée double aux militaires dans l'évaluation des années exigées ; mais on ne peut compter qu'une campagne par année, sauf les cas d'exception qui doivent être déterminés par une ordonnance spéciale.

Outre les cas extraordinaires, il peut y avoir une ou deux nominations et

promotions par année, savoir : une au 1er janvier, et une au 15 juillet, jour de Saint-Henri, qui est celui de la fête de l'Ordre.

Lorsque les promotions doivent avoir lieu, le Roi détermine d'avance le nombre des décorations pour chaque grade, et la répartition s'en fait par le Grand-Chancelier de l'Ordre, entre les divers ministères, dans la proportion suivante, savoir : un quarantième au ministère de la Maison du Roi, deux quarantièmes au ministère de la Justice, un quarantième au ministère des Affaires étrangères, six quarantièmes et demi au ministère de l'Intérieur, deux quarantièmes au ministère des Finances, vingt quarantièmes au ministère de la Guerre, cinq quarantièmes au ministère de la Marine, deux quarantièmes et demi à la Grande-Chancellerie de la Légion-d'Honneur.

Les membres de l'Ordre Royal de la Légion-d'Honneur prêtent serment de fidélité au Roi, à l'honneur et à la patrie.

Les Grand's-Croix et les Grands-Officiers de la Légion jouissent, dans les palais royaux et dans les grandes cérémonies, des mêmes droits, honneurs et prérogatives que les Grand's-Croix et les Commandeurs de l'Ordre de Saint-Louis.

Les Grand's-Croix prennent rang dans les cérémonies publiques avec les Grand's-Croix de l'Ordre de Saint-Louis et du Mérite militaire, par ancienneté de nomination, les Grands-Officiers avec les Commandeurs de Saint-Louis, par ordre de nomination, après eux les Commandeurs de la Légion, ensuite les Officiers avec les Chevaliers de Saint-Louis, également par ancienneté de nomination ; ensuite les Chevaliers.

Les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs, Officiers et Chevaliers qui sont convoqués et assistent aux cérémonies publiques, religieuses ou civiles, y occupent des places particulières qui leur sont assignées par les Autorités constituées, conformément au règlement sur les préséances.

Pour les honneurs funèbres et militaires, les Grand's-Croix et les Grands Officiers de la Légion d'Honneur sont traités comme les Lieutenans-Généraux employés, lorsqu'ils n'ont pas un grade militaire supérieur ; les Commandeurs, comme les Colonels, les Officiers comme les Capitaines, les Chevaliers comme les Lieutenans.

Des Grand's-Croix et des Grands-Officiers de la Légion sont désignés par le Roi et convoqués par le Grand-Chancelier, pour assister aux grandes cérémonies publiques civiles ou religieuses et funèbres.

On porte les armes aux Grands-Officiers, Commandeurs, Officiers et Chevaliers. On les présente aux Grand's-Croix.

La qualité de membre de la Légion-d'Honneur se perd, de même que l'exercice des droits et prérogatives inhérens à cette qualité est suspendu, par les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité ou suspendre les droits de citoyen français.

## LE ROI, *Chef souverain et Grand-Maître.*

### GRAND'S CROIX.

Monsieur le Dauphin.
S. A. R. Mgr. le Duc d'Orléans.
S. A. R. Mgr. le Duc de Bourbon, Prince de Condé.

*Promotion du 2 février* 1805.

*S. S.* Le Marquis de Marbois, Ministre d'Etat, *Pair de France.*
Duc de Vicence, Lieutenant-général.
*S. S.* le Duc de Cadore, Ministre d'Etat, *Pair de France.*
Le Duc de Gaete.

*S. E.* le M^al^ M^is^ de GOUVION-S.-CYR, Ministre d'Etat,
*S. E.* le M^al^ C^te^ JOURDAN,
Duc de BASSANO.
} *Pairs.*

*S. S.* le C^te^ de MARESCOT, Lieutenant-général,
*S. E.* le M^al^ Duc de RAGUSE, Ministre d'Etat,
*S. E.* le M^al^ Duc de CONEGLIANO, *idem*,
*S. E.* le M^al^ Duc de TRÉVISE,
*S. S.* le C^te^ de SÉGUR,
*S. E.* le M^al^ Duc de DALMATIE,
*S. S.* le Prince de TALLEYRAND, Ministre d'Etat, Grand-Chambellan,
} *Pairs.*

6 *mars* 1805.

*S. E.* le M^al^ Duc de BELLUNE, Ministre d'Etat,
*S. E.* le M^al^ Duc de REGGIO, *idem*,
} *Pairs.*

27 *décembre.*

C^te^ d'UNSEBOURG, Lieutenant-général.
C^te^ FRIANT, Lieutenant-général.

8 *février* 1806.

C^te^ AUGUSTE CAFFARELLI, Lieutenant-général.

11 *juin* 1806.

*S. S.* le C^te^ VER-HUELL, *Pair de France*, Vice-Amiral.

25 *février* 1807.

Duc de ROVIGO, Lieutenant-général.

7 *avril.*

C^te^ SÉBASTIANI, Lieutenant-général.

11 *juillet.*

C^te^ DUPONT, Ministre d'Etat, Lieutenant-général.

13 *juillet.*

C^te^ GROUCHY, Lieutenant-général.
C^te^ MARCHAND, Lieutenant-général.

*du 2 février* 1809.

C^te^ de CESSAC, Lieutenant-général.

14 *août.*

*S. E.* le M^al^ Duc de TARENTE, Ministre d'Etat, *Pair.*
C^te^ ANDRÉOSSI, Lieutenant-général.
C^te^ GRENIER, Lieutenant-général.
C^te^ BERTRAND, Lieutenant-général.

6 *avril* 1813.

*S. S.* le C^te^ MOLLIEN, *Pair de France.*

22 *novembre.*

*S. S.* le C^te^ DARU, *Pair de France.*

30 *juin* 1814.

*S. S.* le C^te^ LYNCH, *Pair de France.*

22 *juillet.*

*S. S.* le M^is^ DESSOLE, Ministre d'État, *Pair de France.*

*S. S.* le Duc de DALBERG, Ministre d'Etat,
*S. S.* le Mis MAISON, Lieutenant-général, } *Pairs.*

29 *juillet.*

Cte SORBIER, Lieutenant-général.
*S. E.* le Mal Mis de LAURISTON, Ministre d'Etat, *Pair de France.*
Cte DECAEN, Lieutenant-général.
Cte GÉRARD (M.-E.), Lieutenant-général.

30 *juillet.*

Bon de PRADT.

3 *août.*

Cte DESFOURNEAUX, Lieutenant-général.

20 *août.*

*S. S.* le Cte de LAFOREST, Ministre d'Etat, *Pair de France.*

23 *août.*

*S. S.* le Duc de VALMY, Lieutenant-général,
*S. S.* le Cte BELLIARD, Lieutenant-général,
*S. S.* le Mis VICTOR DE LATOUR-MAUBOURG, Minist. d'Etat, Gouverneur de l'Hôtel royal des Inval. } *Pairs.*

24 *août.*

Cte BURGUES DE MISSIESSY, Vice-Amiral.
Cte EMERIAU, Vice-Amiral.

2 *septembre.*

*S. S.* le Cte TRUGUET, *Pair de France*, Vice-amiral.

30 *septembre.*

Cte DROUET D'ERLON, Lieutenant-général.

27 *décembre.*

*S. S.* le Mis de CHASSELOUP DE LAUBAT, *Pair*, Lieut. gén.
Cte MATHIEU DUMAS, Lieutenant-général.
Cte DE ROSILY-MESROS, Vice-Amiral.

6 *janvier* 1815.

*S. S.* le Mis BARTHÉLEMY, *Pair de France.*

17 *janvier.*

Cte DULAULOY, Lieutenant-général.
*S. S.* le Cte CLAPARÈDE, *Pair de France*, Lieut.-général.
Cte VERDIER, Lieutenant-général.

31 *janvier.*

*S. E.* le Maréchal Cte MOLITOR, *Pair de France.*

14 *février.*

*S. S.* le Cte REILLE, Lieutenant-général, } *Pairs.*
*S. S.* le Cte CURIAL, Lieutenant-général, }
Cte GAZAN DE LA PEYRIÈRE, Lieutenant-général ;
*S. S.* le Cte COMPANS, *Pair de France*, Lieutenant-général.
Cte CLAUSEL, Lieutenant-général.

15 *août.*

Cte de BRUGES, Lieutenant-général.
*S. S.* TARDIF DE POMMEROUX, Cte DE BORDESOULLE, Lieut.-gén. *Pair de France.*

28 *septembre.*

*S. S.* le Mis de JAUCOURT, Ministre d'Etat, *Pair de France.*
Bon LOUIS.
*S. S.* le Bon PASQUIER, Ministre d'Etat, *Pair de France.*

24 *août* 1820.

*S. S.* MATHIEU, Cte DE LA REDORTE, *P. de Fr.* Lieut.-général.

20 *septembre.*

Cte VILLATTE, Lieutenant-général.

8 *octobre.*

Vte ROGNIAT, Lieutenant-général.

28 *avril* 1821.

Cte DONZELOT, Lieutenant-général.

1er *mai.*

*S. S.* le Cte SIMÉON, *Pair de France*, Ministre d'Etat.
Cte BEUGNOT, Ministre d'Etat.
Cte de LAGRANGE, Lieutenant-général.
*S. S.* le Vte DIGEON, *Pair de France*, Lieutenant-général.
Vte PERNETTI, Lieutenant-général.
Cte SOUHAM, Lieutenant-général.
Cte de la FERRIÈRE, Lieutenant-général.

17 *août* 1822.

Cte VALÉE, Lieutenant-général.

13 *août* 1823.

Cte PARTOUNEAUX, Lieutenant-général.

19 *août.*

*S. S.* Mis de PASTORET, Vic.-Présid. de la Chambre des Pairs.
*S. S.* Mis de SEMONVILLE, Grand Référendaire de la Chambre des Pairs.

3 *septembre.*

*S. S.* Cte GUILLEMINOT, *Pair de France*, Lieutenant-général.

2 *octobre.*

*S. S.* Cte RICARD, *Pair de France*, Lieutenant-général.

8 *juin* 1824.

Bon HYDE DE NEUVILLE, *Député.*

19 *août.*

*S. S.* Cte DE BEAUMONT, *Pair de France.*

20 *août.*

Cte CHARBONNEL, Lieutenant-général.

22 *mai* 1825.

*S. S.* le Mis DE LA PLACE.
*S. S.* Cte CHAPTAL.
*S. S.* Cte DE VILLEMANZY.
*S. S.* Cte RAMPON.
} *Pairs.*

23 *mai.*

*S. S.* Cte DE BOURMONT, *Pair.*
Cte DE RIVAUD DE LA RAFFINIÈRE.
Cte DE LION.
} Lieut.-généraux.

ÉTRANGERS DÉCORÉS DE LA GRAND'CROIX.

*Autriche.*

L'Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie et de Bohême.
Le Prince Impérial d'Autriche.
L'Archiduc Charles, frère de l'Empereur d'Autriche.
M. le Prince de Metternich.
M. le B^on^ Baldacci, Conseiller intime de l'Emp. d'Autriche.
M. le C^te^ Kollowrath, Feld-Maréc. Gouv. de la Hongrie.

*Bade.*

Le Grand-Duc de Bade.

*Bavière.*

Le Roi de Bavière.
M. le C^te^ de Mongelas.
M. le C^te^ de Preysing, Chambellan et Conseiller int. du Roi.
M. le C^te^ de Toerring-Gutenzell, Chambellan et Conseiller intime du Roi.

*Danemarck.*

Le Roi de Danemarck.
Le Prince Christian-Frédéric, cousin du Roi.
Le Prince Frédéric-Ferdinand, cousin du Roi.
M. de Rosenkrantz, Ministre des Affaires étrangères.

*Espagne.*

Le Roi d'Espagne Ferdinand VII.
Don Carlos Maria Isidorio, Infant d'Espagne, frère du Roi.
Don Francisco de Paule Antonio, Infant d'Espagne, frère du Roi.
Le Prince de la Paix.
Le C^te^ d'Ofalia.
Don Francisco de Zea Bermudez.
Don José Aymerich.

*Hesse-Darmstadt.*

Le Grand-Duc de Hesse-Darmstadt.

*Pays-Bas.*

M. le B^on^ de Nagell, Ministre des Affaires étrangères.

*Portugal.*

Le Roi de Portugal, du Brésil et des Algarves.
M. d'Araujo.
M. de Lima.
M. le C^te^ de Subserra.
M. le M^is^ de Palmella.

*Prusse.*

Le Roi de Prusse.
M. le C^te^ d'Haugwitz.
M le C^te^ Bucholtz.
M. le C^te^ de Bernstorff, Ministre des Affaires étrangères.

*Etats Romains.*

M. le prince Borghèse.

*Russie.*

Le Grand-Duc CONSTANTIN.
Le Prince LABANOFF.
M. le Cte de ROMANZOW.
M. le Cte D'ALOPEUS.
M. le Cte de BENNIGSEN, Général en chef.
M. le Cte de NESSELRODE, Secrétaire d'Etat.
M. le Cte de CAPO D'ISTRIAS, Secrétaire d'État.
DE RAYMOND Cte de Modène, 1er *écuyer de S. M. l'Empereur de Russie.*

*Saxe.*

LE ROI DE SAXE.
Le Prince ANTOINE CLÉMENT, frère du Roi.
Le Prince MAXIMILIEN MARIE, frère du Roi.
M. le Cte de SENFFT DE PILSACH.

*Deux-Siciles.*

M. le Mis de RUFFO, Ministre de la Maison du Roi.

*Suède.*

LE ROI DE SUÈDE.

*Toscane.*

Le Grand-Duc de TOSCANE.
Le Grand-Duc héréditaire de TOSCANE.

*Wurtemberg.*

LE ROI DE WURTEMBERG.
Le Prince PAUL-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, frère du Roi.
Le Prince EUGÈNE-FRÉDÉRIC-HENRI, oncle du Roi.
Le Prince FRÉDÉRIC-GUILLAUME-PHILIPPE, oncle du Roi.

GRANDS-OFFICIERS. *Par ordre de promotion*, Messieurs :

1804. — 14 *juin.*
*S. S.* le Cte ABRIAL, *Pair.*
Cte BOURCIER, Lieutenant-général.
*S. S.* le Cte de Ste SUZANNE, *Pair.*
Cte JOSEPH CAFFARELLI.
Cte de FERMON.
Cte ERNOUF, Lieutenant-général.
Cte FRANÇOIS-DE-NEUFCHATEAU.
*S. S.* le Cte KLEIN, *Pair.*
Cte de LABORDE.
Cte MURAIRE.
*S. S.* le Cte de VAUBOIS, *Pair.*
1807. — 7 *juillet.*
Cte MORAND, Lieutenant-général.
11 *juillet.*
Cte BARROIS, Lieutenant-général.
Cte CARRA SAINT-CYR, Lieut.-gén.
6 *décembre.*
Cte RŒDERER.
1808. — 23 *août.*
Cte LE MAROIS, Lieutenant-général.
4 *septembre.*
Bon MERLE, Lieutenant-général.
14 *septembre.*
Cte MIOLIS, Lieutenant-général.
15 *novembre.*
Cte LEVAL, Lieutenant-général.
1809. — 31 *mai.*
Cte de MONS, Lieutenant-général.
21 *juillet.*
Bon LAMARQUE, Lieutenant-général.
3 *décembre.*
Cte FROCHOT.
1810. — 23 *juin.*
Cte MILHAUD, Lieutenant-général.
28 *août.*
Cte MUSNIER LA CONVERSERIE, Lt.-G.
26 *novembre.*
Cte BONET, Lieutenant-général.
1811. — 30 *juin.*
*S. S.* le Cte CORNET, } *Pairs.*
*S. S.* le Cte LE MERCIER, }

*S. S.* le Cte Vimar,
*S. S.* le Cte Cornudet,
*S. S.* le Cte Clément-de-Ris,
*S. S.* le Cte de Boissy-d'Anglas,
} *Pairs.*

Cte Boulay.

*S. S.* le Cte de Gassendi,
*S. S.* le Cte de Sussy,
} *Pairs.*

Cte du Chatel.
Cte Français.
Cte de la Valette.

Cte Dessaix,
Cte Durosnel,
Cte Harispe,
Cte Hulin,
Cte Lobau,
Cte Gilly,
} Lieutenans-génér.

1813. — 19 *mars.*

Bon Moreau, Maréchal-de-camp.

7 *avril.*

Cte Allemand, Vice-Amiral.

26 *juin.*

Cte Heudelet, Lieutenant-général.

22 *juillet.*

Cte Pacthod, Lieutenant général.

3 *novembre.*

*S. S.* Duc Charles de Plaisance, Lieut.-général, *Pair de France.*

4 *novembre.*

Cte Bailly de Monthion, L.-gén.

7 *novembre.*

Cte Excelmans, Lieutenant-général.

19 *novembre.*

Bon Rey (Emmanuel), Lieut.-génér.
Cte de Foucher, Lieut. gén.
Bon de Bellair, Maréchal-de-camp.

18 *décembre.*

Bon Brenier de Montmorand, Lieutenant-général.

1814. — 19 *février.*

Cte Pajol, Lieutenant-général.

23 *mars.*

Cte Drouot, Lieutenant-général.
Bon Corbineau, Lieutenant-général.

2 *avril.*

Cte Defrance, Lieutenant-général

29 *juillet.*

Cte de Chaumont (Dupont), L.-gén.
Bon Ledru des Essarts, Lieut.-gén.
Cte Schawembourg, Lieutenant-gén.

Cte Danthouard,
Bon Campredon,
} Lieutenant-gén.

5 *août.*

*S. S.* le Cte Ruty, L.-gén. *P. de Fr.*

10 *août.*

Cte Meinadier, Lieutenant-général.

18 *août.*

Mis de Sercey, Vice-Amiral.

20 *août.*

Bon de Montmarie, Lieutenant-gén.

23 *août.*

*S. S.* le Cte Dembarrère, *Pair.*

Bon Lorge,
Vte Mermet,
Bon Michaud,
Cte de Pully,
} Lieutenans-génér.

Cte Bonnardi de Saint-Sulpice, Lieutenant-général.

Cte Roguet,
Chev. Barbou,
Cte Durutte,
Bon Grandeau,
Bon Jacquinot,
} Lieutenans-génér.

Bon de Saint-Laurent, Lieuten.-gén.

24 *août.*

Cte de Lorencez (Latrille), L.-gén.

28 *août.*

Cte Dulong de Rosnay, Lieut.-gén.

18 *décembre.*

Cte de Vaublanc, Min. d'Etat.

27 *décembre.*

Cte Charpentier, Lieutenant-général.
Mis de Fregeville, Lieut.-général.
Cte de Crest de Saint-Germain, Lieutenant-général.
Bon Marcognet, Lieutenant-général.

1815. — 6 *janvier.*

*S. S.* Cte de Montesquiou, *Pair.*

17 *janvier.*

Bon Taviel,
Bon Chabot,
Bon L'Huillier,
Bon Soult,
Bon Doumerc,
} Lieutenans-gén.

14 *février.*

Bon de la Roche, Lieutenant-général.
Bon Rottembourg, Lieutenant-gén.
Vte Tirlet, Lieutenant-général.

15 *février.*

Bon Piquet, Maréchal-de-camp.

19 *mars.*

De Fouler, Cte de Relingue, L.-g.

3 *avril.*

Cte Mounier, Lieutenant-général.

4 *avril.*

Mis Daultanne, Lieutenant-général.

6 *juin.*

Vte Donnadieu, Lieutenant-général.

15 *juillet.*

Vte Reiset, Lieutenant-général.

31 *octobre.*

Vte Paultre de la Motte, L.-g.

29 *décembre.*

Cte de Dumas de Polart, L.-gén.

1817. — 24 *avril.*

*S. S.* Cte Dupuy, *Pair.*

Cte Dumanoir, Vice-Amiral.

20 *août.*

Cte de Lalaing d'Audenarde, L.-g.

1820. — 23 *août.*

Cte. de Gourdon, Vice-Amiral.

Bon Hamelin, Contre-Amiral.

Bon Duperré, Vice-Amiral.

24 *août.*

Vte Liger-Belair,
Cte de Coutard,
Bon Darnaud,
Bon Digeon,
Vte Castex,
Damas (Et. Fr.),
} Lieut.-gén.

20 *septembre.*

Bon Jan de la Hamelinaye, L.-g.

1821. — 28 *avril.*

Jacob, Contre-Amiral.

Cte d'Augier, Vice-Amiral.

1er *mai.*

*S. S.* le Cte Portalis,
*S. S.* le Bon Mounier,
} *Pairs.*

Cte Reinhard, Ministre de France près la diète de la Conféd. germ.

Bon de la Bouillerie, C. d'Etat.

Bon Fririon,
Bon Puthod,
Cte Loverdo,
Bon Haxo,
Bon Lenoury,
} Lieut.-génér.

Cte Vattier de Saint-Alphonse, Lieut.-génér.

Bon Ducasse, Mar.-de-camp.

Bon Corsin, Lieut.-gén.

Bon Desprès, Lieutenant-général.

Vte de Saint-Mars, Mar.-de-camp.

Cte Gentil S.-Alphonse, M.-de-c.

Bon d'Arnauld, Mar.-de-camp.

Duc de Dino, Lieutenant-général.

Bon Bruny, Mar.-de-camp.

Bon d'Ordonneau, Lieut.-gén.

24 *août.*

*S. S.* Bon Portal, Min. d'Et., *Pair.*

1822. — 17 *août.*

Cte Despinoy, Lieut.-général.

Bon Alméras,
Cte Grundler,
Duc de Mortemart,
Bon Quiot,
} Lieut.-gén.

21 *août.*

*S. E.* le Mis de Clermont-Tonnerre, Minist. secrét. d'Etat de la guerre, *Pair de Fr.*, Lieut.-général.

17 *septembre.*

Bon Bouchu, Lieut.-génér.

1823. — 19 *février.*

Cte de La Feronnays, Ambassadeur de France, à St.-Pétersbourg, *Pair.*

1er *juin.*

Vte Vallin, Lieutenant-général.

Vte Obert, Lieutenant-général.

26 *juin.*

Vte de Latour-Foissac, Lieut.-gén.

13 *juillet.*

*S. S.* Vte Dode de la Brunerie, L.-général, *Pair de France.*

Bon Huber, Lieutenant-général.

13 *août.*

Thirion, Lieutenant-général.

Cte d'Armagnac, Lieutenant-génér.

19 *août.*

*S. S.* Cte de Castellane, *P. de Fr.*

*S. S.* Mis d'Herbouville, *P. de Fr.*

21 *août.*

Bon Borelli, Maréchal-de-camp.

Cte de Saint-Chamans, Mal-de-C.

24 *août.*

Cte Bourke, Lieut. général, *P. de Fr.*

1er *septembre.*

Duc Descars, Lieutenant-général.

3 *septembre.*

Vte Toussaint, Mar.-de-camp.

Duc de Guiche, Lieutenant-général.

*S. S.* Cte d'Ambrugeac, L. gén. *Pair.*

2 *octobre*

*S. E.* Bon de Damas, L.-gén., Min. Secrét.-d'Etat des Affaires étrangères.

Vte Garbé,
Saint-Cyr Nugues,
} *Lieut.-génér.*

3 *novembre.*

Bon Schaeffer, Maréchal-de-camp.

Bon Tromelin, Lieut.-général.

31 *décembre.*

Cte de Chabrol, Préfet de la Seine.

1824. — 12 *mai.*

Bon de Mareuil, envoyé extr. et min. plénipot. aux Etats-Unis.

18 *août.*

C^te DE CHABROL CROUZOL, ministre secrétaire d'Etat au département de la Marine, *Pair de France.*

RAVEZ, présid. de la ch. des députés.

19 *août.*

C^te DE MONBADON, *Pair de France.*

20 *août.*

V^te VASSEROT, Lieut.-général.

1825. — 19 *mai.*

DE JESSAINT, Préfet de la Marne.

22 *mai.*

*S. E.* C^te DE PEYRONNET, Ministre-Secrét.-d'Etat au départ. de la justice, garde des sceaux.

*S. S.* C^te CORBIÈRE, Minist.-Secret.-d'État au départ. de l'Intérieur.

*S. S.* M^is DE LALLY TOLLENDAL. } *Pairs.*
*S. S.* M^is D'ANGOSSE. }
*S. S.* C^te DE PONTE-COULANT. }

C^te DE SAINT-CRICQ, Prés. du Bureau de Commerce et des Colonies.

DE RAYNEVAL, Ambassad. en Suisse.

*S. S.* B^on SÉGUIER, *Pair de Fr.*, premier prés. de la Cour Royale de Paris.

BELLART, Cons. d'Etat Proc.-général près la Cour Royale de Paris

BERGERET, Contre-Amiral.

DE MARTIGNAC, Ministre d'Etat.

23 *mai.*

B^on CANUEL, Lieut.-gén.

POITEVIN, V^te de Maureillan. L.-gén.

B^on PÉCHEUX, Lieut.-gén.

C^te GIRARDIN, Lieutenant-général.

C^te DUMOULIN, Maréc.-de-camp.

B^on GUYON, Mar.-de-camp.

C^te DE SÉGUR, Mar.-de-camp.

B^on DELCAMBRE, Mar.-de-camp.

BOUDIN, B^on DE ROVILLE, M.-de-c.

B^on DUJON, Maréc.-de-camp.

M^is DE VENCE, Marec.-de-camp.

MARTIN, B^on de Beurnouville, M.-de-c.

8 *juin.*

B^on LAFONT, Mar.-de-camp.

## ÉTRANGERS GRANDS-OFFICIERS.

Prince de WREDE, Général au service de Bavière.

Lieutenant Général de TRIVA.

C^te PINO.

B^on JANSSENS, Lieut. général Belge.

C^te DUMONCEAU.

C^te FONTANELLI, Lieutenant général.

G^al YORK, Feld-Maréchal au service de Prusse.

C^te DE HADDIK, Lieutenant général, Commandant de Presbourg.

C^te FRANÇOIS DELATOUR-EN-VOIVRE, Vice-Amiral au service de Naples.

C^te de TAWAST, Général, Ministre de Suède à la Cour de Danemarck.

DE PIRCH, Lieutenant gén. au service de Prusse.

LISANEVITZ, Général-Major russe.

GOURIEFF, Général-Major russe.

DE SCHELER, Général wurtembergeois.

DE GERSDORFF, Licut. gén. saxon.

C^te DE CORRÈS, Gr. d'Esp., et gentilhomme de la chambre de S. M. C.

## COMMANDEURS.

*Par ordre de promotion.* Messieurs,

1804. — 14 *juin.*

*S. S.* C^te Destutt de Tracy, *Pair.*

C^te Dubois Dubay.

C^te Garat.

*S. S.* C^te Cholet. *Pair.*

C^te Chasset.

*S. S.* C^te Peré, *Pair.*

*S. S.* C^te Lanjuinais. *Pair.*

C^te Dedelay-d'Agier.

C^te Grégoire.

C^te Degrégory-Marcorengo.

Miot.

C^te de Saint-Martin.

C^te Réal.

*S. S.* C^te Pelet, *Pair.*

C^te Bérenger, *C. d'Etat.*

C^te Dubois.

Curée, C^te de la Bedissière.

C^te Girardin (Stanislas).

*S. S.* C^te Fabre de l'Aude, *P.*

B^on de Lattre.

B^on Ramond.

B^on Dalesme, *Lieut.-gén.*

B^on Lahure, *Mar.-de-c.*

C^te Fay-Latour-Maubourg (M. C. C.).

Lautour-Boismahcu

Jourde, *Avoc. gén. à la Cour de Cassation.*

Pannetier, C^te de Valdotte, *Mar.-de-camp.*

B^on Verrières. *M.-de-c.*

Fusy, *Colonel.*

B^on Deriot, *Lieut.-gén.*

B^on Tortel, *Colonel.*

B^on Reynaud (B.H.), *Maréchal-de-camp.*

B^on Clément, *Colonel.*

B^on Dumoustier, *L.-gén.*

*S. S.* C^te Soulès, *Pair.*

B^on de Grandchamp, *Maréchal-de-camp.*

Oulié, *Colonel.*

C^te Linois, *Contre-Amir.*

Lacrosse, *Contre-Amiral.*

B^on Nielly, *Contre-Amir.*

C^te Dordelin, *C.-Amiral.*
Bouvet, *Contre-Amiral.*
Leissegues, *Contre-Amir.*
B^on Rousseau, *Lieut-gén.*
Chev. Eberlé, *M.-de-c.*
Dufour, *Colonel.*
B^on Laplanne, *Lieut.-gén.*
B^on Marulaz, *Lieut.-gén.*
B^on Nogaret.
B^on Merlet.
B^on Lemenuet, 1^er *Président de la Cour roy. de Caen.*
C^te Botton de Castella-Monte.
Vouty, B^on de la Tour.
B^on Brezets.
Chev. Hémart.
Alquier.
B^on Didelot.
C^te de La Rochefoucault.
B^on Bignon.
C^te Begouen, *C. d'Etat.*
Chabran, *Lieut.-général.*
Chambarlhac, B^on de Laubepain, *Lieut.-gén.*
B^on Dorsner, *Lieut.-gén.*
B^on de Laroche-Dubouscat, *Lieut.-gén.*
Montrichard, *Lieut.-gén.*
B^on Bellavesne, *L.-gén.*
B^on Bron, *Mar.-de-c.*
*S. S.* C^te Demont, *Pair.*
B^on Drouas, *Mar.-de-c.*
B^on Dufresse, *Mar.-de-c.*
B^on Fresia, *Lieut.-gén.*
Herbin Dessaux, *L.-gén.*
C^te Jullien, *Mar.-de-c.*
B^on Labassée, *M.-de-c.*
B^on Laplanche, *M.-de-c.*
Lesuire, B^on de Bizy, *Maréchal-de-camp.*
B^on de Morangié, *Mar.-*
Motte, *Maréc.-de-camp.*
B^on Pelletier, *M.-de-c.*
B^on Piston, *Lieut.-gén.*
Le Poinsot, B^on de Chansac, *Mar.-de-camp.*
B^on Roget de Billoquet, *Lieutenant-général.*
B^on Scalfor, *Mar.-de-c.*
B^on Schiner, *Mar.-de-c.*
B^on de Soyez, *Mar.-de-c.*
B^on Thiebault, *L.-gén.*
C^te Treillard, *L.-gén.*
B^on Vialannes, *M.-de-c.*
B^on Amey, *Lieut.-gén.*
B^on Augereau, *L.-gén.*
B^on Avril, *Lieut.-gén.*
Boivin, *Maréc.-de-camp.*
B^on Boyé d'Abaumont, *Maréchal-de-camp.*
Boyer (H.), *Lieut.-gén.*
B^on Boyer (P.), *L.-gén.*
B^on Buget, *Lieut.-génér.*
Casalta, *Mar.-de-camp.*
B^on Cassagne (V.-L.), *Lieutenant-général.*
B^on Cavrois, *Mar.-de-c.*
Chabert, *Mar.-de-camp.*
Compère, *Mar.-de-camp.*
Daumas, *Mar.-de-camp.*
B^on Daurier, *Mar.-de-c.*
Desperrières, *Mar.-de-c.*
Deviau, *Mar.-de-camp.*
C^te Dutaillis, *Lieut.-gén.*
Duverger, *Lieuten.-gén.*
Fuziers, *M.-de-camp.*
B^on de Gency, *L.-gén.*
B^on Grandjean, (Ch.-J.), *Lieutenant général.*
Guerin, B^on de Waldersboch, *M.-de-camp*
Guerin d'Etoiquigny, *L.-g.*
Guillet, *Mar.-de-camp.*
B^on Kister, *M.-de-camp.*
B^on Lacoste-Duvivier, *L.-g.*
V^te de Lacroix (Ph.), *Lieutenant-général.*
C^te de Lahoussaye, *L.-g.*
B^on Lasalcette, *M.-de-c*
B^on de Launay, *M.-de-c.*
Le Grand, B^on de Mercey, *Lieut.-gén.*
Chev. Menard, *M.-de-c.*
B^on Meunier (C.-M.), *Lieutenant-général.*
De Morgan, *M.-de-camp.*
B^on Paillard, *M.-de-c.*
B^on Picard, *M.-de-camp.*
B^on Roize, *M.-de-camp.*
Rostollan, *M.-de-camp.*
B^on Schilt, *M.-de-camp.*
B^on Simon (H.), *M.-de-c.*
Sisé, *Maréc.-de-camp.*
B^on Solignac.
V^te Vaufreland, *M.-de-c.*
B^on Wouillemond, *Maréchal-de-camp.*
B^on Dutruy, *M.-de-camp.*
B^on Travot, *Lieut.-gén.*

1805. — 25 *décembre.*

B^on Mossel, *M.-de-camp.*
Arrighi, Duc de Padoue.
Chev. d'Allain, *M.-de-c.*
B^on Barbanègre, *M.-de-c.*
Barbier.
B^on Bardet, *Lieut.-gén.*
B^on Lecat de Bazancourt, *Maréchal-de-camp.*
B^on Bousson, *Colonel.*
B^on Brun (J.-A.), *M.-de-c.*
B^on Burthe, *M.-de-camp.*
B^on Carrié, *M.-de-camp.*
B^on Cavaignac, *L.-gén.*
C^te Clément, de la Roncière, *Lieut.-général.*
B^on Delorme, *Colonel.*
B^on Demarçay, *M.-de-c.*
B^on Desailly, *M.-de-c.*
Lafond Blaniac.
Lataye, *Colonel.*
B^on Lacour, *Mar.-de-c.*
B^on Marx.
B^on Meunier, *Lieut.-gén.*
B^on Morel, *Colonel.*
Morin, *Maréc.-de-camp.*
B^on Nicolas, *M.-de-camp.*
Noirot, *Mar.-de-camp.*
B^on Cailloux de Pouget (F.-R.), *M.-de-camp.*
V^te de Preval, *Lieut.-gén.*
B^on Privé, *M.-de-camp.*
B^on Ravier, *M.-de-camp.*
B^on Rey (P.-A.), *M.-de-c.*
B^on Reynaud (L.-N.), *Maréchal-de-camp.*
B^on Schobert, *M.-de-c.*
B^on Schwarz, *M.-de-c.*
B^on Valterre.
Boerner, *Colonel.*
B^on de Moulignon, *Maréchal-de-camp.*
B^on Lomet, *Colonel.*

1807. — 12 *janvier*

B^on Barthelemy, *M.-de-c.*

12 *mai.*

B^on Larrey, *Chir. en chef.*

14 *mai.*

C^te de Vedel, *Lieut.-gén.*

29 *mai.*

B^on Schramm, *M.-de-c.*

7 *juillet.*

B^on Jouffroy, *M.-de-c.*

Bon Mathieu-Favier.
11 *juillet.*
Bon de Baltus, *M.-de-c.*
Cte Dogureau, *M.-de-c.*
Bon de Cosson, *M.-de-c.*
Bon Rouyer, *Colonel.*
Debelle, *Mar.-de-camp.*
Bon de Beurmann (J.-E.) *Maréchal-de-camp.*
1808. — 12 *juin.*
Bon Merlin (A.-C.), *L.-g.*
Dedon, *Lieuten. général.*
4 *septembre.*
Bon Thiry, *Mar.-de-c.*
23 *octobre.*
Bon Abbé, *Lieut.-gén.*
16 *novembre.*
Bon Jeanin (J.-B.), *L.-g.*
22 *novembre.*
Bon Barrié, *M.-de-camp.*
Bon Philippon, *L.-gén.*
Bon Sémélé, *Lieut.-gén.*
8 *décembre.*
Bon Aymard, *M.-de-c.*
1809. — 13 *février.*
D'Hautpoul, *Col.*
23 *avril.*
Bon d'Estabenrath, *M.-de-c.*
Bon Baillot, *M.-de-camp.*
Bon Berthezène, *L.-gén.*
Bon de Blanmont, *M.-de-c.*
31 *mai.*
Bon Trenqualye, *Colonel.*
5 *juin.*
Bon Longchamps, *M.-de-c.*
26 *juin.*
Cte Lepic, *Lieut.-gén.*
17 *juillet*
Cte Colbert (Ed.), *Lieut.*
21 *juillet.*
Bon de Bourdonchamps, *Colonel.*
23 *juillet.*
Bon Chambon, *anc. Commiss.-ord. des guerres.*
27 *juillet.*
Bon Triaire, *M.-de-c.*
8 *août.*
Bon Bertrand, *M.-de-c.*
10 *août.*
Bon Charriere, *M.-de-c.*
31 *octobre.*
Bon Gérard, *Lieut.-gén.*
7 *décembre.*
Bon Motard, *Cap. de vaiss.*
17 *décembre.*
Bon Chauvel, *M.-de-c.*
Bon Remond (C.), *M.-de-c.*
Bon Chassereaux, *M.-de-c.*
22 *décembre.*
Bon Armand, *Colonel.*
1810. — 14 *juin.*
Bon d'Hastrel, *L.-gén.*
23 *juin.*
Cavalier, *Col.*
Bon Jamin, *Lieut.-gén.*
6. *août.*
Bon Menne, *M.-de-camp.*
Bon Frappart, *Colonel.*
28 *août.*
Bon Vergèz, *M.-de-camp.*
1811. — 23 *janvier*
Bon Cassagne, *M.-de-c.*
20 *mai.*
Bon Vinot, *M.-de-camp.*
30 *juin.*
Bon Buquet, *M.-de-c.*
Bon Saunier, *M.-de-camp.*
Cte Guyot, *Lieuten.-gén.*
Bon Fauchet.
Bon Desmousseaux.
6 *août.*
Bon Lefol, *Lieut.-gén.*
Bon Berge, *M.-de-camp.*
1812. — 16 *mars.*
Bon Robert, *Mar.-de-c.*
Bon Delort, *Lieut.-gén.*
31 *juillet.*
Chev. Lannier, *Colonel.*
15 *août.*
Bon de Lacroix, *Colonel.*
22 *août.*
Bon Pelletier, (J.-B.), *Maréchal-de-camp.*
2 *septembre.*
Bon Gengoult, *M.-de-c.*
Bon Lafitte, *Mar.-de-c.*
Bon Mourier, *Mar.-de-c.*
Bon de Joubert, *M.-de-c*
Vte Pelleport, *Lieut.-gén.*
8 *octobre.*
Bon Teste, *Lieut. gén.*
11 *octobre.*
Le Rome, *Mar.-de-c.*
Chev. Teullé, *Col.*
Bon Gauthrin, *M.-de-c.*
15 *octobre.*
Bon Bouge.
18 *octobre.*
Bon D'Hénin, *L.-génér.*
5 *décembre.*
Berthemy, *Colonel.*
25 *décembre.*
Bon Henry, *Mar.-de-c.*
1813. — 10 *février*
Bon Fabre, *M.-de-camp.*
21 *février.*
Bon Legrand, *Col.*
28 *mars.*
Bon Domanget, *M.-de-c.*
6 *avril.*
Bon Cambronne, *M.-de-c.*
4 *mai.*
Bon Simmer, *Mar.-de-c.*
14 *mai.*
Bon Lanusse, *L.-gén.*
17 *mai.*
Bon Christiani, *M.-de-c.*
26 *mai.*
Bon Poret de Morvan, *Maréchal-de-camp.*
3 *juin.*
Bon Flamand, *M.-de-c.*
14 *juin.*
Bon Delort, *Mar.-de-c.*
18 *juin.*
Bon Lafitte, *Mar.-de-c.*
21 *juin.*
Bon le Sénécal, *M.-de-c.*
22 *juin.*
Bon Pourailly, *M.-de-c.*
Robillard, *Col.*
26 *juin.*
Bon Husson, *Mar.-de-c.*
Bon Lepin, *Mar.-de-c.*
28 *juin.*
Bon Soulier, *Mar.-de-c.*
29 *juin.*
Bon Buquet, *Mar.-de-c.*
14 *juillet.*
Cte Fournier, *Lieut.-gén.*
10 *août.*
Bon Chemineau, *L.-gén.*
Tarayre, *Mar-de-camp.*
Laurain, *Colonel.*
Fournier, *Mar.-de-camp.*
Bon Valazé, *Mar.-de-c.*
30 *août.*
Bon Rousseau, *M.-de-c.*
5 *septembre.*
Bon de Rolland, *M.-de-c.*
13 *septembre.*
Bon Chastel, *Lieut.-gén.*

14 *septembre.*

Bon Pélet, *Mar.-de-camp.*
Bon Bardin, *Colonel.*
Jacquemard, *Mar.-de-c.*
Secretan, *Colonel.*
Bon Henrion, *M.-de-c.*
Bon Boulard, *M.-de-c.*

19 *septembre.*

Lavoye, *Colonel*
Bon Baudinot, *Col.*
Susbielle, *Mar.-de-camp.*

28 *septembre.*

Bon Le Camus.
Bon Harlet, *M.-de-c.*
Bon Maurin, *Lieut.-gén.*

10 *octobre.*

Cte de Piré, *Lieut.-gén.*

15 *octobre.*

Vte Domon, *Lieut.-gén.*

3 *novembre.*

Bon Dejean *Lieut.-gén.*

6 *novembre.*

Bon Griois, *Colonel.*
Bon Henrion, *Colonel.*
Georges Delmud, *Major.*

19 *novembre*

Bon Mongenet, *M.-de-c.*
Marchal, *Colonel.*
Bon Hulot, *Mar.-de-c.*
Ricard, *Colonel.*
Limouzain, *Major.*
Bon Wolff, *M.-de-camp.*

25 *novembre.*

Vte Beuret, *M.-de-camp.*
Ch. Maulemond, *M.-de-c.*
Bon Remond, *M.-de-c.*
Bon Rignoux, *M.-de-c*

28 *novembre.*

Bon Bessières, *L.-gén.*
Bon Charles de Laborde, *Colonel.*
Bon Morel.
Bon Darriule, *M.-de-c.*
Bon Wathiez, *M.-de-c.*
Bon Vionnet de Maringonné, *Lieut.-général.*
Masson, *Colonel.*
Chev. Carré, *Colonel.*
Bon Hennequin, *Colonel.*
Chev. Trapier, *Colonel.*
Chev. Pompejac, *Colonel.*
Chev. Castagnié, *Colonel.*
Galté, *Colonel.*

4 *décembre.*

Bon Dermoncourt, *M.-de-c*

1814. — 10 *janvier.*

Bon Bonnemain, *L.-gén.*
Guiamarchi, *Chef de bat.*

24 *janvier.*

Bon Félix, *M.-de-camp.*

25 *février.*

Bon l'Eglise, *M.-de-c.*

26 *février.*

Bon Petit, *Mar.-de-c.*
Gheneser, *Colonel.*

27 *février.*

Bon d'Autancourt, *M.-de-c.*

12 *mars.*

Bon Cornebise, *Colonel.*
Bon Saint-Hilaire, *Col.*

15 *mars.*

Figié, *Colonel.*
Rolland, *Contre-Amiral.*

23 *mars.*

Cte Flahaut de la Billardière.
Gourgaud, *Colonel.*

2 *avril.*

Voirol, *ancien Colonel.*
Bon Dubuat (M.) *Col.*

3 *avril.*

Cte du Coetlosquet, *L.-g.*
Bon Lhéritier, *Lieut.-gén.*
Bon Delamotte, *L.-gén*
Vte Roussel d'Hurbal, *Lieutenant-général.*
Bon Blein, *Mar.-de-c.*

5 *avril.*

Proteau, *Mar.-de-camp.*
Nicolase, *Mar.-de-Camp.*

25 *juillet.*

Bon l'Hermite, *C.-Amir.*

29 *juillet.*

Vte de Montesquiou-Fezenzac, *Lieut.-gén.*
Verdun, *Colonel.*
Christophe de Lamotte-Guery, *Colonel.*
Marchais, *Mar.-de-camp.*
Brice, *Colonel.*
Geneval, *Colonel.*
Bon Doguereau jeune, *Maréchal-de-camp.*
Cte de Lauberdière, *L.-g.*

5 *août.*

Bon Neigre, *Lieut.-gén.*
Bon d'Aboville (A.-M.) *Maréchal-de-camp.*

10 *août.*

Bon Vincent (H.-C.-B.) *Lieutenant-général.*

17 *août.*

Cte de Noailles.

18 *août.*

Willaumez, *Vice-Amir.*

20 *août.*

Cte Falbert de Laroche Fontenilles, *Colonel.*
Bon Boulogne de Lascours, *Colonel.*
Cte Le Roi de Mondreville, *Mar.-de-camp.*

23 *août.*

Cte Denys de Damremont, *Maréchal-de-camp.*
Cte Lapoype, *Lieut.-gén.*
Cte de Sparre, *Lieut.-gén.*
Bon Legendre d'Harvesse, *Maréchal-de-camp.*
Bon Doullembourg, *Maréchal-de-camp.*
Bon de Bruno, *M.-de-c.*
Bon Somis, *Lieut. gén.*
Cte Dalton, *Lieut.-gén.*
Bon Marin, *Mar.-de-c.*
Bon Godard, *Mar.-de-c.*
Bon Veillande, *M.-de-c.*
Bon Prost, *Mar.-de-c.*
Bon Avice, *Mar.-de-c.*
Bon Curto, *Mar.-de-c.*
Cte Chouard, *Mar.-de-c.*
Bon Maupoint, *M.-de-c.*
Bon Billard, *Lieut.-gén.*
Bon de S.-Geniés. *M.-de-C.*
Bon Gressot, *M.-de-c.*
Chev. Beteille, *M.-de-c.*
Vte Farine, *Mar.-de-c.*

24 *août.*

M. de S.-Sauveur, *M.-de-C.*
Mis d'Hautpoul, *M.-de-c.*

26 *août.*

L'Hermite, *Contre-Amir.*
Rey, *Lieut.-général.*

28 *août.*

Leclerc (M.-J.), *Colonel.*

10 *septembre.*

Cte d'Herville, *Lieut.-g.*

18 *septembre.*

Bon Boulnois, *Lieut.-gén.*

28 *septembre.*

Bon Vichery, *Lieut.-gén.*

B^on de Bigarré, *Lieut.-gén.*
17 *octobre.*
Schaal, *Lieut.-général.*
24 *octobre.*
B^on Desgenettes.
B^on Ronelle, *Mar.-de-c.*
B^on Baurot, *Mar.-de-c.*
B^on Grenier, *Mar.-de-c.*
Chev. Nempde, *M.-de-c.*
Raffront, *Colonel.*
V^te Martial, *Mar.-de-c.*
1^er *novembre.*
C^te Pille, *Lieut.-gén.*
9 *novembre.*
Chev. Ambert, *L.-gén.*
12 *novembre.*
C^te Planta de Wildenberg, *Lieut.-Col.*
B^on de Perrot, *M.-de-c.*
20 *novembre.*
C^te de Bondy.
15 *décembre.*
B^on Maransin, *Lieut. gén.*
B^on Galbois, *Colonel.*
22 *décembre.*
B^on Fabvier, *Colonel.*
V^te Paillhou, *M.-de-c.*
C^te Lauriston, *M.-de-c.*
B^on Testotfery, *Colonel.*
27 *décembre.*
B^on Desburreaux, *L.-g.*
C^te Castella de Berlens, *Maréchal-de-camp.*
C^te Maucomble, *M.-de-c.*
B^on Dufour *Mar.-de-c.*
*S. S.* M^is de Talhouet, *Pair, Mar.-de-camp.*
B^on Devilliers, *L.-g.*
B^on Cassan, *M.-de-camp.*
B^on Forestier (Gasp.), *Maréchal-de-camp.*
B^on Vial, *Mar.-de-c.*
1815. — 6 *janvier*
Chev. Bogne de Faye, *Col.*
Liard, *Inspect. gén. des Ponts-et-Chaussées.*
Greiner, *Colonel.*
17 *janvier.*
B^on Garnier, *Lieut.-gén.*
Marion, *Colonel.*
B^on Simon, *M.-de-c.*
B^on de Choisy *M.-de-c.*
B^on Dorsenne, *Colonel.*
B^on Brun de Villeret, *Maréchal-de-camp.*

Caron, *Colonel.*
Lamogère, *Colonel.*
31 *janvier.*
Simon Moydier, *M.-de-c.*
V^te Le Noir, *M.-de-c.*
1^er *février.*
M^is de Bonneval. *Col.*
14 *février.*
Duclos Guyot, *M.-de-c.*
Chev. le Grand, *M.-de-c.*
B^on Christophe, *L.-Col.*
C^te Thiard, *Mar.-de-c.*
Delaage (H.-P.), *M.-de-c.*
B^on Lambert.
Mocquery, *Mar.-de-camp.*
B^on Ludot, *Mar.-de-c*
B^on Thevenez, *Colonel.*
Revest, *Mar.-de-camp.*
17 *mars.*
Peyris, *Colonel.*
Fabre, *Colonel.*
19 *mars.*
C^te d'Houdetot, *Colonel.*
23 *mars.*
*S.S.* le C^te de Brigode, *Pair.*
23 *mai.*
Abyberg, *Colonel.*
Freuller, *Colonel.*
15 *juillet.*
C^te de Virieu, *Colonel.*
Vaillant, C^te de Savoisy, *Lieut.-Colonel.*
3 *août.*
B^on Barbot, *Mar.-de-c.*
Laroque, *Colonel.*
7 *septembre.*
Dupleix de Mezy, *Conseiller-d'Etat.*
13 *décembre.*
C^te Labarthe de Thermes, *Lieut-Colonel.*
29 *décembre.*
C^te de Ganay, *Mar.de-c.*
31 *décembre.*
C^te de Bourbon Busset, *L.-g.*
Guillaumanches, M^is du Boccage, *M.-de-c.*
1816. — 26 *février.*
B^on Delaistre.
20 *mars.*
B^on Jassaud, *Colonel.*
1817. — 24 *avril.*
M^is de Nadaillac, *M.-de-c.*
12 *juillet.*
C^te Hulot d'Osery, *M.-de-c.*

27 *décembre*
B^on Denniée, *anc. Intendant gén. de la Maison militaire du Roi.*
1820. — 20 *mars.*
Bony, *Maréchal-de-camp.*
Chev. Broussier, *Colonel.*
10 *mai.*
B^on Capelle, *Cons.-d'Etat.*
B^on de Gérando, *Cons.-d'E.*
18 *mai.*
C^te de Caraman (Maurice), *Mar.-de-camp.*
V^te Talon, *M.-de-camp.*
V^te Gudin, *Lieut.-gén.*
M^is de S.-Simon, *M.-de-c.*
C^te de Meulan, *M.-de-c.*
C^te de Boisgelin, *M.-de-c.*
C^te Elie de Périgord, *M.-de-camp.*
V^te de Caux, *Lieut.-gén.*
B^on Evain, *Lieut.-gén.*
B^on Delaitre, *M.-de-c.*
B^on Balthazard d'Arcy, *Mar.-de-camp.*
C^te Pothier, *M.-de-c.*
Duc de Clermont-Tonnerre, *Mar.-de-camp.*
Duc de la Force, *M.-de-c.*
M^is Oudinot, *M.-de-c.*
De Septeuil.
1^er *juin.*
B^on Destouches, *Maître des Requêtes, Préfet.*
3 *juin.*
C^te d'Orsay, *Lieut. gén.*
*S. S.* B^on de Glandèves, *Pair, Mar.-de-camp.*
B^on de Chamouin, *Colon.*
C^te de St.-Michel, *M.-de-c.*
14 *juin.*
B^on Sabatier, *M.-de-c.*
V^te de Champagny, *Col.*
Picard, *Colonel.*
M^is de Castelbajac, *Col.*
5 *juillet.*
B^on Baudin, *Cont.-Amir.*
B^on Molini, *Cont.-Amir.*
Vrignaud, *C-Amir. hon.*
Bouvet, *Capit. de vaiss.*
B^on Sané, *anc. Insp. gén. du génie maritime.*

24 *août.*

Bon Dubreton, *L.-gén.*
De Perceval, *Int. militai.*
Bon Joinville, *Int mil.*
De Langeron, *M.-de-c.*
Berger, Bon de Castelan, *In. mil. de la gar. roy.*
Bigarne, *Colonel.*
Mis de Rochedragon, *M.-de-camp.*

17 *octobre.*

Cte d'Hauterive, *C.-d'Et.*

1821. — 8 *avril.*

Chev. Matis, *Colonel.*
Dalvymare, *Colonel.*

28 *avril.*

Jurien Lagravière, *C.-A.*
Jurien, *Cons.-d'Etat.*
De Martineng, *Cap. de V.*
Le Bozec, *Capit. de Vais.*
Bon Vatable, *M.-de-c.*
Barré, *Colonel.*
Bon Mourre, *Proc. gén. en la Cour de Cassat.*

1er *mai.*

Despeaux, *Lieut.-gén.*
Bon Meuziau, *M.-de-c.*
Rochemore, *M.-de-c.*
Laloyère, *Mar.-de-camp.*
Vautré, *Mar.-de-camp.*
La Roche Aymon, *L.-gén.*
Deponthon, *Maréc.-de-c.*
Prince Amédée de Broglie, *Mar.-de-camp.*
Cte de Broglie, *M.-de-c.*
Cte de Mesnard, *M.-de-c.*
Cte d'Héricourt, *M.-de-c.*
Bon Corda, *M.-de-c.*
Bon Bonté, *M.-de-c.*
Vte Colliquet, *M.-de-c.*
Bon Dufour, *Intend. Mil.*
D'Avisart, *Mar.-de-camp.*
Dejean, *Mar.-de-camp.*
Bon Athalin, *Colonel.*
Mis de la Chasse de Vergny, *Mar.-de-camp.*
Leroy Duverger, *M.-de-c.*
Fourcet, *Colonel.*
Cte d'Hautefeuille, *Mar.-de-camp.*
Prince de Léon (Rohan Chabot), *Colonel.*
De Choiseul, *Colonel.*
D'Astorg, *Mar.-de-c.*
De St.-Aldegonde, *Col.*
De Matharel, *M.-de-c.*
Bon Marchand de Martellière, *Intend. Milit.*
Barbier, *Intend. Milit.*
Bon Clarac, *Intend. Mil.*
Mis Courbon Blenac, *Maréchal-de-camp.*
De Grométy, *Colonel.*
Maguin, *Colonel.*
Achard, *Mar.-de-camp.*
Tissot, *Colonel.*
Deschamps, *Mar.-de-c.*
Dornier, *Mar.-de-camp.*
Bon Faverot, *Mar.-de-c.*
Courtier, *Mar.-de-camp.*
Joannès, *Mar.-de-camp.*
Cte de Caraman, *Col.*
Bon Mengin, *Colonel.*
Bon Bon de Lignim, *Col.*
Bon Marilhac, *M.-de-c.*
Bon Hulot, *Colonel.*
Chev. Prost, *Colonel.*
Bon Rohault de Fleury, *Maréc.-de-camp.*
Marion, *Colonel.*
Bon Tassin, *Colonel.*
Renou de la Brune, *Col.*
Bon Grezard, *Colonel.*
Bon l'Epineau, *Colonel.*
Cte Ch. de Beaumont, *Col.*
Bon Montgardé, *M.-de-c.*
Cte Arthur de la Bourdonnaye, *Mar.-de-camp.*
*S. S.* Cte de Talleyrand, *Pair de France.*
Ch. de la Malle, *C.-d'Et.*
Vte de Bongars, *Colonel.*
Vte de la Boulaye.
Lainé, *Ministre d'Etat.*
*S. S.* le Mis de Pange, *Pair*
Cte de Goyon, *Préfet.*
Bon Malouet, *M. des Req.*
Cte de Vittré, *Lieut.-gén.*

1er *août* 1821.

Bon Romeuf, *Mar.-de-c.*
Bon Madier, *Mar.-de-c.*
Bon Rapatel, *Mar. de c.*
Cte Choiseul d'Aillecourt, *Mar.-de-camp.*
Cte Boni de Castellane, *Mar.-de camp.*

22 *août.*

Becquey, *Directeur gén. des Ponts et Chauss.*

24 *août.*

*S. S.* le Cte Roy, *Pair, Ministre d'Etat.*

13 *décembre.*

Bon Cuvier, *Conseiller-d'Etat.*

6 *janvier* 1822.

Toutain, *Lieut. de Roi.*
Reyniac, *Colonel.*

17 *juillet.*

Bon Rambourg, *M.-de-c.*

20 *juillet.*

Cte de Forbin, *Directeur des Musées royaux.*

17 *août.*

Ferrier, *Mar.-de camp.*
Bon de Lapointe, *M.-de-c.*
Tholosé, *M.-de-c.*
Rabusson, *Colonel.*
Bon Delpierre, *l'un des Présidens de la Cour des Comptes.*
Halgan, *Contre-Amiral.*

21 *août.*

Cte de Tournon, *anc. Préf.*

19 *novembre.*

Bailly des Ardennes, *Doyen des Conseillers de la Cour de Cassat.*

18 *décembre.*

Baron Silvestre de Sacy, *Membre de l'Institut.*

25 *décembre.*

Herman, *Cons. d'Etat.*

1823 — 12 *avril.*

De Marguerye, *M.-de-c.*

10 *juin.*

Cte d'Argoust, *M.-de-c.*

26 *juin.*

Muller, *Colonel.*
Cte d'Hautpoul, *Colonel.*

4 *juillet.*

Bérard de Goutefray, *Col.*

13 *juillet.*

Bon de Mériage, *M.-de-c.*
Cte Melchior de Polignac, *Mar.-de-camp.*
De Castres, *Mar.-de-c.*
Cte de Fontenilles, *M.-de-c.*

24 *juillet.*

Buchet, *Mar.-de-camp.*

25 *juillet.*

C^te de Larochejaquelein, *Maréc.-de-camp.*

B^on de Lespinay, *Colon.*

11 *août.*

C^te de Brosses, *Préfet du Rhône.*

13 *août.*

B^on Poupart, *M.-de-c.*

Danlion, *Mar.-de-camp.*

C^te Luzignan de Cerzé, *L.-C.*

M^is Chabannes de la Palisse, *Colonel.*

Bourdon, *Intend. milit.*

De Saulces de Freycinet, *Cap. de vaiss. Comm. et Administrat. pour le Roi, à l'Isle Bourbon.*

19 *août.*

Duc de Fitz-James.

B^on de Fréville, *C.-d'Et.*

*S. S.* Duc de Brissac, *Pair.*

*S. S.* C^te Couteulx de Canteleu, *Pair.*

20 *août.*

Lejeune, *Mar.-de-camp.*

21 *août.*

C^te de Séran, *Col.*

C^te d'Hautpoul, *Col.*

De Castries, *Colonel.*

Verdier, *Colonel.*

Juchereau de St.-Denis.

Fournier d'Hincourt.

Boisdavid, *Col.*

1^er *septembre.*

B^on Gougeon, *M.-de-C.*

B^on de Farincourt, *Col.*

3 *septembre.*

B^on Janin, *M.-de-camp.*

B^on Delaporte, *Colonel.*

C^te d'Arbaud Jouques, *Maréchal-de-camp.*

6 *septembre.*

Bron, *Colonel.*

13 *septembre.*

C^te de Chérisey, *Colonel.*

Collet de la Madelène, *Col.*

De Wimpffen, *Colonel.*

15 *Septembre.*

Ricci, *Mar.-de-camp.*

Brouet, *Colonel.*

20 *septembre.*

B^on Angot Desrotoure, *Contre-Amiral.*

22 *septembre.*

C^te d'Agoult, *Colonel.*

2 *octobre.*

B^on de St.-Geniès, *Col.*

De St.-Cyr, *Colonel.*

V^te De Lahitte, *Colonel.*

3 *octobre* 1823.

Schneider, *Colonel.*

4 *octobre.*

Barbarin, *Colonel.*

Collet, *Capit. de vaiss.*

Lemarant, Drouault, } *Capitaines de Vaiss.*

14 *octobre.*

Foullon de Doué, *Colon.*

De Bergeret, *Colonel.*

16 *octobre.*

V^te de Peccadeuc, *Mar.-de-camp.*

De Thilorier, *Colonel.*

17 *octobre.*

B^on de Kermont, *M.-de-c.*

De Bailliencourt, *Colon.*

B^on de Rascas, *Colonel.*

Chatry-Lafosse, *Colonel.*

20 *octobre.*

Collomb-d'Arcine, *Colon.*

3 *novembre.*

B^on Fernig, *M.-de-c.*

Simonneau, Lambot, Gérin, } *Colonels.*

18 *novembre.*

B^on Sautereau-du-Part, *Col*

D'André, *Lieut.-Colonel*

C^te de Courten, *M.-de-c.*

30 *novembre.*

Bleuler, *Colonel.*

1824. — 3 *août.*

C^te de Pastoret (Amédée).

18 *août.*

B^on Rendu, *Proc.-gén. de la cour des comptes.*

19 *août.*

B^on Prigny de Querieux, *capitaine de vaisseau.*

C^te de Tamnay, *L.-Col.*

20 *août.*

B^on Grouvel, *Lt.-Géné.*

Verpeau, *Colonel.*

B^on Le Clerc d'Ostein, *Col.*

Volland, *Intend.-Milit.*

M^is de Moustier, *Ambassadeur en Espagne.*

26 *août.*

V^te de Foucault de Malembert, *Colonel.*

30 *septembre.*

C^te de Roucy, *Colonel.*

1825. — 6 *mars.*

De Lesseps, *Cons.-gén.* à Lisbonne.

17 *mai.*

B^on de Puymaurin, *direct. honor. de la monnaie des médailles.*

19 *mai.*

André, *secrétaire de la chambre des députés.*

De Castéja, *préfet de la Vienne.*

Dubruel, *questeur de la chambre des députés.*

Franchet Desperreys, *dir. de la police générale.*

De Gasville, *préfet de l'Yonne.*

De Vanssay, *préfet de la Seine-Inférieur.*

De Villeneuve, *préfet des Bouches-du-Rhône.*

21 *mai.*

B^on de Saint-Félix, *aide des Cérémonies.*

22 *mai.*

*S. S.* M^is de Mortemart, *P.*

*S. S.* M^is de Vérac, *Pair.*

B^on Brière de Surgy, *prés. de la Cour des Comptes.*

B^on de Guilhermy, *idem.*

V^te Both de Tauzia, *administrat. de la Loterie.*

Henrion de Pensey, *Cons.-d'Etat.*

Brisson, *prés. de chambre à la Cour de cassation.*

De Cardonnel, *cons. id.*

Allent, *conseiller-d'état.*

Amy, *idem.*

Jacquinot Pampelune, *C.-d'état.*

B^on Ménard de la Farge, *contre-amiral.*

B^on Roussin, *idem.*

Ducampe de Rosamel, *id.*

Grivel, *idem.*

Dupolet, *capit. de vais.*

B^on Lair, *inspecteur du Génie maritime.*

Redon de Beaupréau, *int. de la marine, à Brest.*
Mis de Vaulchier, *direct.-général des Postes.*
Mis de Bouthillier, *dir.-général des Forêts.*
Benoist, *direct. des Contr. indirectes.*
Cornet Dincourt, *direct. de l'admin. des Contr. directes.*

23 *mai.*

Legros, *colonel.*
Vte de Sénonnes, *M. des R.*
Cte de Couessin, *colonel.*
Bon de Bourgoing, *L.-C.*
Bon Petiet, *C. d'Et.-Maj.*
Cte de Sesmaisons, *colon.*
Bon Richter, *M.-de-C.*
Bon Rostaing, *int. milit*
Bon Denniée. *idem.*
Lebarbier, Bon de Tinan, *id.*
Stroltz, *Lieutenant-gén.*
Vte de Saint-Priest, *idem.*
Cte Manhès, *idem.*
Cte Beaumont d'Autichamp *idem.*
Vte de Malartic, *M.-de-C.*
Vte Espert de Sibra. *idem*
C. Puniet de Montfort, *id.*
Bon Couture, *idem.*
Chev. Baudrand, *idem.*
Chev. Cotty, *idem.*
Cte de Rotalier, *idem.*
Cte de Rastignac, *idem.*
Picquet du Boisgny, *idem.*
Vte de Cheffontaines, *id.*
Mis de Courtemanche, *id.*
Cte de la Potherie, *idem.*
Cte de Laville-sur-Illon, *colonel.*
Le Couteulx de Canteleu, *Colonel.*
De Montzey. *colonel.*
George, *idem.*
Cte de Brancion Raguet, *id.*
Bon de Landevoisin, *idem.*
Vte de la Forest d'Armaillé *idem.*
Bon Bichet de Chalencey *idem.*
Bon Chapelle, *idem.*
Berthier, *idem.*
Gauldrée Boilleau. *idem.*
Le Bertre, *idem.*
Mis Duboutet, *idem.*
Cte de Dampierre. *idem*
Label, Bon de Lambel, *id.*
Prevost de Vernois, *idem.*
Bon Latour Foissac, *idem.*
Desrivaux, *idem.*
Cte de Beaumont, *idem.*

8 *juin.*

Vte de Berthier Sauvigny, *maréchal-de-camp.*
Cte De Wall, *idem.*
Bon de Courson de la Villevalio, *idem.*
Bon Higonet, *idem.*
Cte la Forest Divonne, *Colonel.*
La Roche Aymon, *idem.*
Cte de Meyronnet, *idem.*
Vte de Naylies.

## ÉTRANGERS COMMANDEURS.

*Messieurs,*

Cte Della Torré.
Ch. Caissoti de Chiusan, *Col*
Bon de Roemers, Belge.
Cte de Lannoy.
Zajonscheck, *Gén. polon.*
Cte Krasinski, *Gén. pol.*
Bon de Sheler, *Gén. wurtembergeois.*
Bon de Hugel, *Gén. id.*
De Stockmayer, *Gén. id.*
De Jett, *Génér. id.*
De Spitzemberg, *Col. id.*
Raglowich. *Gén. bavarois.*
Krukowiecki, *Génér. de brig. polon.*
Belogradsky, *G. maj. rus.*
Cte de Raiggecourt, *géné. autrich.*
Bon de Schufleck, *Gén. maj. au serv. d'Autric.*
Bon de Gorup de Besanez, *Lieut.-gén. autrichien.*
De Lettou (G.), *Col. prus.*
De Borstell, *Col. pruss.*
De Goltz, *Col. prussien.*
Cte de Lehndorff, *Col. id.*
De Reiche, *Col. d'Etat-Maj. pruss.*
Tchaplitz, *Gén. russe.*
Ghigny, *Gén Maj. belge.*
Anting.
Tindal, *Gén. hollandais.*
Cte Pac, *Général polon.*
Cte de Nigrazzi, Seigneur d'Aranios-Maroth, *Hon.*
Oppermann, *Gén. russe*
Forster, *C. du génie, ex-com. des Puissanc. alliées à Hambourg.*
Inzow, *Général russe.*
Cte de Medem (Ch.), *Plén. de la nobl. de Courlande.*
Cte de Medem, *Chamb. de S. M. l'Emp. des Russ.*
Fane. *L.-g. anglais.*
Calville, *L.-g. anglais.*
Cole, *L.-g. anglais.*
Chev. Barnes. *G. maj. id.*
Bernard, *Colon. anglais.*
Oudom, *Gén. maj. russe.*
Ivanoff, *idem.*
Narichkin, *Gén. maj. rus*
Poncet, *idem.*
Kabloukoff, *idem.*
Bagdamossky, *idem.*
Aclestichelf, *idem.*
Panzerbitter, *idem.*
Brosin, *idem.*
Liebstein, *Col. d'art. russ.*
Bon Lœderer, *L.-g. autric.*
Cte Desfours, *G. maj. id.*
Cte de Henkel, *G. maj. prus.*
De Gablentz. *Gén. saxon.*
Cte de Halten, *L.-g. hon.*
Farquhar, *Gouvern com. en hef de l'Isle Maurice et dépend.*
Bon de Constant-Rebecque, *Lieut.-Gén. belge*
Duc de Sleswig-Holstein-Souderberg-Beck, *Col. au serv. du Roi de Danemarck.*
Mis Mansi, 1er *ministre de S. M. la Duchesse de Lucques.*
Bon Frilli, *Gén. au serv. de S. M. le Roi des Deux-Siciles.*
Sir James Kempt, *L.-g. au service de S. M. Britan. et Gouvern. de la Nouvelle-Ecosse.*
De Ruttiman, *Avoyer de Lucerne.*
De Boutourlin, *aide-de-c. de S. M. l'emp. de Russ.*

Le duc de Lante.
Kniazewicz, *Gén. pol.*
Urrutia, 1er *Offic. de la secrétairerie de S. M. C.*
Vial, 1er *Officier de la secrétairerie de S. M. C.*
Schreider, *Cons de l'amb. de Russie.*
De Scherbine, *Cons. privé et Gouverneur civil de St.-Pétersbourg.*

## OFFICIERS. *Par ordre de promotion. Messieurs,*

1804.—14 *juin.*
Agnel.
Boussin.
Bon Cambacérès.
Capellini.
Chambaud.
Chameaux.
Palasne-de-Champeaux.
Chavardes.
Corte de Bonvoisin.
Doucet.
Dufresne de Beaucourt.
Dumarest.
Garobuau.
Hector Legros.
Bon Humbert du Molard.
Bon Lautour.
Lecat.
Mangeot.
Mariotti.
Massabeau.
Mayer.
Bon Nivet.
Pascalis.
Patiet.
Planta.
Bon Porson.
Bon Raynardy de Belvedère.
Simon, Chev. de la Mortière.
Verger – Desbarreaux.
Welkel.
De Rouville.
Manset.
Schreiber.
Cossard.
Petit.
Nérin.
Viala.
Gruardet.
Bon Cardeneau.
Bon Boyer.
Bertrand, Bon de Sivray.
Magnier.
Goris.
Charnotet.
Bon Mejean.
Cochois.
Cacatte.
Bon Offenstein.
Bon Merlin.
Levasseur.
Trouble.
Dupré.
Chalbos.
Thullier.
Boudet.
Cuerin.
Mignotte.
Mathis.
Martin Charly.
Barbier-Lassaux.
Lecocq.
Blanchart
Sirugue-Maret.
Delafons.
Seignes.
Boisard.
Rabbe.
Goujet.
Bizanet.
Charbonnier.
Lebley.
Neuhoss – Maisonneuve.
Rouland.
Blondeau.
Sherb.
Boissonnet.
Charpentier.
Jacquin.
Passinge Bon de Préchamp.
Bon Bachelu.
Bizot-Brice.
Luzy.
Morlet.
Mutel de Boucheville.
Noizet-St.-Paul.
Pasquet-Salaignan.
Sorbier.
Tournadre.
Vincent.
Berthier de Grandry.
Bon Bourgeat.
Buchet
Carrière.
Darançay.
Detrés.
Bon Mangin-Doins.
Hauser, *dit* Menager.
Montfort.
Tuffet-St.-Martin.
Simon-Faultrier.
Vauxmoret.
Richon.
Bon Bonnefoux.
Allemand fils.
Bompart.
Christy-Pallière.
Lecoat-St.-Haouen.
Bescont.
Faye.
Le Veyer-Belair.
Rondeau.
Levesque (J.-P.).
Lehuby (P.-F.).
Lapalisse.
Trullet.
Querangal.
Bergevin (M.-Ch.).
Carreau.
Barbier.
Le Bozec (Ch.).
Barré. (J.-B.-B.)
Lafond.
Maistral.
Fradin (J.-B.-A.).
Polony.
Gillet.
Violette.
Prevost-Delacroix.
Lebesque.
Bourdé.
Martin.
Bruilhac.
Magendie.
Laignel.
Brouard.
Epron.
Letellier (J.-M.).
Louvel (A.-F.).
Senez (L.-A.).
Duranteau.
De Lamarre – la – Meillerie.
D'Allois – d'Herculais.
Larne.
Morlaincourt.
Chery.
Dunoyez.
Sainglant.
Grognet.
Alix.
Degras.
Dambly.
Coisy.
Malet.
Peugnet.
Kirmann.
Deblou.
Soye.
Garnier.
Metzinger.
Patzius.
Titard.
Emery.
Bouvier.
Ramond.
Daveniere.
Guigard.
Bon Blancard.
Tilloy.
Guinard.
Tridoulat.
Sudrie.
Patenotre.
Teulet.
Boulant.
Vaché.
Peyrot.
Puton.
Triboules.
Jolle.
Deschamps.
Jobert.
Lebert.

Caille.
Soré.
Guilgot.
Ballay.
Pottier.
Sauce.
Jacquot.
Plumon.
Legris.
Amiot.
Mignot.
Lamy.
Ganivet.
Perrot.
Sabatin.
Court.
Martin.
Pompier.
Magne.
Fournier.
Danglade.
Gilles.
Boulet.
Girod-Novilars.
Foulard.
Bullier.
Soissons.
Maveilhau.
Robouan.
Gauvin.
Larray.
Lemaire.
Droualt.
Varelliaud.
Bon Estève.
Carralp.
Favereau.
Gerin.
Goubet.
Grouselle.
Jeanson.
Lang.
Latour.
Mercier.
Peyre.
Prués.
Sacré.
Delage.
Jacquin.
Mayer.
Michel.
Petit.
Rouff.
Rougirelle.
Lacroix.
Boutrais.
Devaulx.
Lormanne.
Doumic.
Pastre de Laval.
Bon Bruno.
Lebas-Ste-Croix.
Bon Vattier.
Bellaton.
Moulut.
Jacoby.
Stephany.
Ranchon.
Aussenac.
Cazeau.
Heurtaux.
Roux.
Davance.
Callender.
Clerville.
Lefebvre.
Poussin.
Guillemin.
Poussin.
Bauduy.
Maugin.
Cécaldi.

1804.—5 *juillet.*

Cte Lejeas.
Bon de Barral.
Bon Carion-Nisas.
Malherbe.
Savary.
Cte Estève.
Cte Rigal.
Rossée.
Bon de St.-Joseph.
Bon Desazars.
Sevin (Xav.).
Bon Lezurier de la Martercelle.
Fontenay (de).

26 *octobre.*

Bon Pluvinal.
Bon Aymé.

15 *décembre.*

Hugues.

1805. — 15 *janv.*

Cte Daviau-Du-bois-de-Sanzai.

29 *mars.*

Cte Agar.
Bon de Roujoux.

1er *août.*

Bon Piter Deur-broucq.

26 *décembre.*

Cuny.
Darcantel.
Bayle Dugay.
Esnard.
Cadet de Fontenay.
Fruchard.
Cte Ornano.
Polart.
Renard.
De Saint-Loup.
Arcambal.
Vte Tabarié.

1806.—14 *mars.*

Le Marois.
Aversene.
Dupin.
Bon Treuille de Beaulieu.
Rossignol.
Duclaux.
Maufroy.
Holdrinet.
Bon Charpentier.
Bon Clerc.
Bon Daumesnil.
Bon Desmichel.
Maziau.
Bayeux.
Renaud.
Chaim
Gerodias.

25 *avril.*

Lecoat-Kerveguen.

8 *juillet.*

Thomas.

31 *juillet.*

Lenoir.

8 *octobre.*

Grimblot.

9 *novembre.*

Strub.

22 *novembre.*

Bevière.

31 *décembre.*

Boissy.

1807.—7 *janvier.*

Bon Begougne de Juniac.
Becker.

23 *janvier.*

Jodon.

8 *mars.*

Guillaumin.

13 *mars.*

Berger.
Pasquier.

27 *mars.*

Grive.

29 *mars.*

Uny.

10 *mai.*

Tessier.

12 *mai.*

Bon Yvan.

14 *mai.*

Bon Aymé.
Brillat.
Bourotte.
Caseneuve.
Clavel.
Bon Demangeot.
Druot.
Descarcaux.
Groslin.
Gleizes.
Gouvion St.-Léger.
Holozi.
Lebondidier.
Lenud.
Lehmann.
Lebel.
Moulin.
Magne.
Nicolas.
Paul.
Preux.
Rousselle.
Rioux.
Bon Subervies.
Valhiade.
Villars.

31 *mai.*

Lagneau.

3 *juin.*

Armand.
Huguet.
Puisoye.

28 *juin.*

Gueret.
Chev. Lapointe.
Franchot.

5 *juillet.*

Fajac.

Bizot du Coudray.

6 *juillet.*

Lieutaud.

7 *juillet.*

Bon Muller.
Bon Pouchelon.
Bon Mathis.
Villeneuve.
Delecourt.

11 *juillet.*

Calés.
Bon Martial-Daru.
Marigner.
Bon Schwiter.
Vernet.
Castera.
Legrand.
Dupuy.
Chartener.
Perceval.
Rebillot.
Thierrard.
De Mongin.
Bardenet.

9 *septembre.*

Terrier.

10 *septembre.*

Deschamps.
Gaussart.
Courtier.
Lebrun.

15 *octobre.*

Bertrand de Greuille.

1er *décembre.*

Bon Pellegrin-Millon.

22 *décembre.*

Boisnod.

1808. — 28 *janv.*

Boursin.

18 *février.*

Bon Percymond
Bon Bechet de Leocour.
Bon Rippert.
Regnard.
Gerard.
Delom.
Falcon.
Thomas.
Bon Fririon.
Genevay.
Foussenqui.
Desfossés.
Lepic.
Rouzeau.
Perquit.
Bessodez.

9 *juin.*

Laffitte.

28 *juin.*

Deleau.
Plazanet.
Langlois.

5 *juillet.*

Pierson.
Bon Estève.
Mellet.
Ferlin.
Fornerol.
Fieux.
Du Ruel.
Thibaut.
Falcon.

19 *juillet.*

Lavergne.

20 *juillet.*

Bert.

21 *juillet.*

Letourneur.

5 *août.*

Tripoul.

25 *août.*

Borne.

1er *septembre.*

Bon Dupin.

4 *septembre.*

Merle.
Fabre.
Antoine.
Laffond.

5 *septembre.*

Gillet.

18 *septembre.*

Dudouit.

4 *octobre.*

Bon Ismert.

8 *octobre.*

Elichinger.

23 *octobre.*

Lacroix.
Goguelle.

12 *novembre.*

Bon Dein.
Aubry-Tomassin.
Godin.
Cornud.

14 *novembre.*

Duthoya.
Fauverteix.
Oudin.

16 *novembre.*

Bon Bodelin.
Messier.
Rouvier.
Canavas de Saint-Amand.

17 *novembre.*

Martin.

22 *novembre.*

Bon Dellard.

24 *novembre.*

Gentil.
Charpentier.
Bonnet.

25 *novembre.*

Vivien.
Moreno. *dit* Petit.

8 *décembre.*

Schweick.

11 *décembre.*

Caillemer.

14 *décembre.*

Chagnée.

15 *décembre.*

Bon Piat.
Hazard.

19 *décembre.*

Hervilly.
Jacquinot.
Commont.
Petelin.
Saint-Jean.
L'Allemand.
Isch.
Bourdon.

1809. — 3 *janvier.*

Bagneris.

9 *janvier.*

Zimmer.

13 *janvier.*

Striffler.

15 *janvier.*

Delesalle.

10 *mars.*

Durivau.
Devaux.
Brondel.
Gaud.

13 *mars.*

Larcher-Chamont.

14 *mars.*

Bon Remy.
Mesmer.

25 *mars.*

Laffithe.

26 *mars.*

Olivet.
Jannon.

23 *avril.*

Brosset.
Baillon.
Marbœuf.
Saltet.

29 *avril.*

Gombau.

30 *avril.*

Rateau
Petit.

5 *mai.*

Vadet.

15 *mai.*

Chatelain.
Chopin.

16 *mai.*

Courtois.
Desargues.

23 *mai.*

Thierry.

27 *mai.*

Paullet.
Renoult.

30 *mai.*

Poinsot.
Millon.

5 *juin.*

Albert.
Bon Mosnier.
Lavigne
Bon Martenot.
Ritter.
Boucher.
Perrier.
Barbanègre.
Rampon.

7 *juin.*

Wasronval (de).
Gueurel.
Plaige.

10 *juin.*

Jacquinot.
Livremont (de).

15 *juin.*

Sibelet.

16 *juin.*

Bon Lamarque.

Trocmet.

26 *juin.*

Guillaume.
Campariol.
Lahuberdière.

27 *juin.*

Aurauge.
Castillon.

8 *juillet.*

Béthisy.

9 *juillet.*

Fourcy.
Schouller.
Bizard.
Eichborn.
Sandras.
Thérin.

12 *juillet.*

Thevenet.

13 *juillet.*

Tugny.

17 *juillet.*

Bon Tavernier.
Petit-Pressigny.
Calon.
Espinchal (d').
Broux.
Josselin.
Liégeard.
Becker.
Hecmann.
Galand.
Chapuis.

18 *juillet.*

Bon Dupéroux.
Daigremont.
Devallant.
Meyer.
O'Meara.

19 *juillet.*

Bon Brunet.

23 *juillet.*

Forgeot.
Roussillon.
Bastien.
Noirot.
Branger.
Kail.
Emion.
Mazurié.

27 *juillet.*

Bon Barthier-de-St.-Hilaire.
Cabanès.
Dard.
Sappel (de).
Grosbrecht.
Gibassier.
Hussenel.
Pigny.
Vernier.

30 *juillet.*

Duclos.

13 *août.*

Dumas.
Ricard (Jacques)
Ricard.

14 *août.*

Poiré.
Musnier.
Rougelin.
Pingenot.
Boin.

15 *août.*

Mugnier.
Schneit.
Greff.
Garnier.
Charel.
Gueist.

16 *août.*

Cicéron.

18 *août.*

Laguette.

21 *août.*

Charlot.

22 *août*

Sicre.

3 *septembre.*

Desprez.

6 *septembre.*

Filey.

21 *septembre.*

Becker.
Breul.

2 *octobre.*

Foretier (le).

3 *octobre.*

Mouchon.

7 *octobre.*

Cte Méjean.

31 *octobre.*

Mannessier.

17 *décembre.*

Steenhault.
Monnot.
Mouilland.
Buhot.

22 *décembre.*

Dereix.
Bon Merlhès.
Bertrand.
Brechtel.

1810.—10 *mars.*

Philippiez.
Charrue.

15 *mars.*

Thumelaire.
Caroly.
Parisot.

10 *mai.*

Vivier.

12 *mai.*

Mutelé.
Senilhac.

15 *mai.*

Lebrun.

26 *mai.*

Trupel.
Jouy.
Poux.

28 *mai.*

Fontane.

29 *mai.*

Noel.
Mermet.
Robichon.

23 *juin.*

Breton.
Charlaud.
Morin.
Bruyère.

4 *juillet.*

Noailles.

4 *août.*

Constantin.

6 *août.*

Marchant.
Dartigues.
Husson.

21 *août.*

Bonnamazon.
Lagabbe.

27 *août.*

Baral.

28 *août.*

Durand.
Joliclerc.

1er *octobre.*

Gauthier.

3 *octobre.*

Breuille.

28 *octobre.*

Bon de Coston.

10 *novembre.*

Cussy.
Desmarets.
Piola.

28 *novembre.*

Slivarich.

29 *décembre.*

Lyautey.

31 *décembre.*

Moisset.
Gritte.
Martin.
Faivre.

1811.— 6 *janvier.*

Bon Quenot.
Fiche.

23 *janvier.*

Segond.
Savoye.
Bon Meunier de Saint-Clair.
Chauvet.
Varlet.

8 *février.*

Saizieu.

16 *février.*

Payrard.

27 *février.*

Moncaup.

2 *mars.*

Plagniol.

6 *avril.*

Tinel.
Stoffet.

19 *avril.*

Bon Henin de Cuviller.

7 *mai.*

Venière.
Rollet.
Borde.

16 *mai.*

Charraud.

18 *mai.*

Dornal-Deguy.

20 *mai.*

Michel.
Lambert.
Gillet.
Costes.
Vecten.
Hardy.
Parrin.

Lasalle.
Levêque.
7 *juin.*
Cte Leveneur.
22 *juin.*
Geither.
Genty.
Hofmeyer.
24 *juin.*
Montfranc.
Portemont.
Duchemin.
Janin.
Houssin.
Lécompte.
Robineau.
Moullet.
27 *juin.*
Perussel.
30 *juin.*
Cte Gueheneuc.
Cte Colchen.
Mis Chauvelin.
Cte Molé.
Bon Trouvé.
Bon Méchin.
Bon Descorches.
Bon Bourdon de Vatry.
Bon Voyer-d'Argenson.
Bon Lamagdelaine.
Bon Lameth.
Bon Bonnaire.
Bon Houdetot.
Crignon-Desormeaux.
Lecordier.
Piault.
Cte Hédouville.
Serrurier.
Bon Charrier de la Roche.
Moncey.
Florainville.
Huche.
Moncey.
Crozat.
Jameron.
Thouvenot.
Jubé.
Costé.
Maurice.
6 *juillet.*
Morlet (Louis).
20 *juillet.*
Souilhé.
Novel.
21 *juillet.*
Maymat.
Roman.
Dufeux.
Barbier.
Bon Habert.
Barthole.
Teissier.
Laville.
6 *août.*
Berlier.
Bruyer.
Vigo-Roussillon.
Legrand.
Bresson.
Scherding.
Dubois.
Larché.
Revel.
Theurel.
Imbert.
Coget.
Balleroy.
Peridiez.
Beugnat.
Martinet.
Avrouin.
Henry.
Dubarry.
Duplan.
Ruffat.
Rubellin.
Delaporte.
Muteau.
Mesclop.
Alexandre.
Poulin.
Deschallard.
Capelle.
Maillard.
Vallantin.
Rimel.
Martin.
Joudioux.
Lepage.
16 *août.*
Péridier.
26 *août.*
Fabry.
Bon Dumarcix.
Gavoty.
André.
Thurot.
18 *septembre.*
Dedoual.
22 *septembre.*
Garcin.
Wable.
27 *septembre.*
Roquebert.
7 *octobre.*
Materre.
Chauffard.
8 *octobre.*
Bon Dubois.
30 *octobre.*
Billion.
6 *novembre.*
Feuillade.
Remy.
25 *novembre.*
Crétin.
Ravi.
3 *décembre.*
Millard.
6 *décembre.*
Lafaille.
17 *décembre.*
Darsonval.
1812.—7 *janvier.*
Berlancourt.
11 *janvier.*
Ravina.
Faget.
Barbe.
Bougault.
19 *janvier.*
Bon Robert.
Legros.
Bon Merlin.
29 *janvier.*
Bon Saint-Martin.
Mathivet.
27 *février.*
Kossmann.
Collombel.
15 *mars.*
Richemont.
16 *mars.*
Bondurand.
Michaud.
Lack.
Saint-Georges.
Marc.
Anthoine.
25 *mars.*
Surdun.
13 *avril.*
Neveu.
25 *avril.*
Le Chev. Lecurel.
Coudere.
5 *mai.*
Marsaint.
Vautrin.
5 *juin.*
Belcourt.
Leroy.
Brémont.
8 *juin.*
Duchesne.
Lalande.
17 *juin.*
Plançon.
Bourbel.
18 *juin.*
François.
Delhaye.
Gancherot.
19 *juin.*
Bon Gueheneuc.
1er *juillet.*
Pinteville.
4 *juillet.*
Dumesnil.
31 *juillet.*
Serrant.
Guiard.
Boisserolles-Boisvilliers.
Cholard.
Baron.
Sevret.
Glin.
7 *août.*
Klein.
9 *août.*
Montfalcon.
Durand.
Guillot.
10 *août.*
Labaume.
Maudron.
20 *août.*
Morat.
D'Her.
Margerie.
Nicole.
Garnier.
Denelle.

22 *août.*
Bon Christophe.
Coste.
24 *août.*
Bon Fiereck.
Mouchel.
2 *septembre.*
Brue.
Tachon.
Bonnefoy.
Couturand.
Prujade.
Chapron.
Murphy.
Thomas.
Michaut.
Rabis.
Ragmey.
Simonet.
Rostanger.
21 *septembre.*
Cailliez.
23 *septembre.*
Pommereul.
Aubert.
Cham.
Hatry.
6 *octobre.*
Klié.
8 *octobre.*
Bon Galichet.
Kessel.
Raindre.
Berauville (de).
Carbonel.
10 *octobre.*
Provana.
Montciremard.
Pelleteret.
Delecroix.
Charpentier.
Montiglio.
Pilhes.
Bastoul.
Simon.
11 *octobre.*
Peyrimhoff.
Beaugey.
Denou.
Beaufort.
Bonfillion.
Fougery.
Vandois.
Pariset.
Pache.
Bon Mergez.
Bonnamy.
Delaville.
Pons.
12 *octobre* 1812.
Lieutaud.
Mouroux.
Lebeyrie.
Laluye.
Hervey.
Jacobé.
Fanneau de la Horie.
18 *octobre.*
Daubenton.
Lespinette.
Lefèvre.
Tissot.
Bureau.
Pigeare.
Molard.
Xavier.
Alard.
Gaborit.
Demontjavoust.
Materre.
Pallier.
Astor.
Gaignot.
Cottin.
Ceyrat.
Remelinger.
15 *novembre.*
Chicot.
19 *novembre.*
Jolain.
Pretet.
Delponte.
Fortier.
Meslin.
Joly.
Levis.
21 *novembre.*
Dornier.
Lian.
5 *décembre.*
Salamon.
Leduc.
Cataneo.
Péborde.
25 *décembre.*
Hardy.
Thibaut.
Bellebaux.
Sachon.
30 *décembre.*
Charlet.
1813.—9 *janvier.*
Pélecier.
17 *janvier.*
Toutan.
25 *janvier.*
Bon Mannay.
Lagorse.
27 *janvier.*
Mallet.
28 *janvier.*
Montjardet.
31 *janvier.*
Zœpffel.
5 *février.*
Laverge.
7 *février.*
Folley.
10 *février.*
Gay.
11 *février.*
Pinot.
Lartin.
12 *février.*
Monnier.
Prévost.
Dugua.
Dubessy.
Dauzas.
Verda.
Charrier.
Rioust.
Mauric.
21 *février.*
Baillod.
Biget.
Fauchon.
25 *février.*
Folley.
7 *mars.*
Salha Cte de Hœne.
15 *mars.*
Guiraud.
Pucheu.
Vernadet.
16 *mars.*
Faucon.
Bon Hurel.
Bon Varlet.
Laborde.
Gilet.
Thery.
Lion.
17 *mars.*
Bedel-Dutertre.
26 *mars.*
Bouvier – Des-touches.
Boniface.
Tessier de Mar-guerittes.
6 *avril.*
Cte Saur.
Cte Ville (de la).
Cte de Belderbusch.
Faure.
Bon Costaz.
Besnardière (de la).
Cte Maret.
Dessalons.
Jouan.
Regnier.
Bourchette.
Charpentier.
Bertrand.
Poudavigne.
Rostein.
Chaud.
Lebeau.
Bon Noos.
Maréchal.
Jourdain.
Dreturier.
8 *avril.*
Marthez.
10 *avril.*
Bon Menneval.
Bon Fain.
Bon Locré.
14 *avril.*
Gayre.
Barry.
Delaporte.
Juncker.
François.
21 *avril.*
Maire.
Tondut.
Bon de Salles.
Leclerc.
Demarne.
Guillen.
Coppier.
24 *avril.*
Rozet.
Mondet.
Daniel.

26 *avril.*
Imbert.
28 *avril.*
Marin.
4 *mai.*
Heymès.
Desrivaux.
Thuillier.
Charras.
Audigan.
De Laplane.
Perathon.
Jalabert.
12 *mai.*
Jacquet.
14 *mai.*
Michal la Bretonnière.
Sainte-Terre.
Schramm.
Boyer.
Vuaille.
Cossigny.
Treussart.
Dandies.
15 *mai.*
Chabert.
Labouré.
16 *mai.*
Lamberty.
Euvrard.
Savarin.
Mancel.
Lefrançois.
17 *mai.*
Compagnon.
Butraud.
Gandon.
Mourgues.
Queru.
Fabre.
Pons.
Tabardin.
Mercier.
Tardieu.
18 *mai.*
Baltzer.
26 *mai.*
Marion.
Castagnier.
Massol.
Barbay.
Choisy.
28 *mai.*
Jaqueminot.
Pion.
4 *juin.*
Planzeaux.
11 *juin.*
Barthomeuf.
12 *juin.*
Covan.
Turckheim (de).
Dauger.
Figuier.
Rousselot.
14 *juin.*
Perrault.
Paravant.
Marthe.
Demay.
Jabin.
Collet.
Chenou.
Gilliard.
Duclos.
Compère.
Flamant.
Laporte.
Levasseur.
Galimard.
Martel.
Deswals.
Jacot.
Bernard.
Perrod.
Cardeilhac.
Boarin.
Nougaret.
Hourdon.
Etienne.
Delpy.
Delentaigne.
Debet.
Polosson.
Gilbert.
Bon Reissembach.
Maignes.
Lecocq.
Menu.
Izoard.
De Cubières.
Parguez.
Lucas.
Quillet.
Picard.
Scalabrino.
Falba.
Grosse.
Bochaton.
Lambert.
Berceau.
Carion.
Meneau.
De Lentivy.
17 *juin.*
Bon de Laville.
18 *juin.*
Sellier.
Mathieu.
Devaivre.
Roy.
Deslandes.
Delamoussaye.
Simonin.
Godard.
Secourgeon.
Boyer de Peyreleau.
19 *juin.*
Binet.
21 *juin.*
Bon Perrin.
Chopard.
Boulard.
Bizien.
Bouzinac.
Grangier.
Touret.
Boissin.
Begouin.
Joud.
Decruejouls.
Depoge.
22 *juin.*
Turquis.
28 *juin.*
Bausse.
Georgeon.
Rivaud.
Chaibert.
Villatte.
Massé.
Cachera.
Riquet.
Larchantel.
De Lamorandières.
Kerlau.
Rozat.
Adam.
Postel.
29 *juin.*
Bire.
Carrieu.
Gosse.
Blanc.
Ledoux.
Chulliot.
Duvivier.
Marullier.
Potiez
Labroue.
1er *juillet.*
D'Utinger.
2 *juillet.*
Schielé.
8 *juillet.*
Delmas.
Duchand.
11 *juillet.*
Bernard.
Etienne.
Monnier.
Dehys.
Fantin-Desodoards.
Cousin.
Sicard.
Froidure.
Moreau.
Jardin.
Martinet.
D'Har.
Cuirot.
David.
Duval.
Crouet.
Meton.
Voulaire.
Senac.
Beltrat.
Pianelli.
Casaux.
Lubet.
13 *juillet.*
Gigoux.
Labouille.
Diethmann.
Trinquard.
Barthelemy.
Nadeau.
Buisson.
Dabadie.
Sconnio.
Michel.
Lafont.
Brun.
Gausi.
Allios.
Delmas.
Leroy.
Filancher.

Lendormi.
Picot-Moras.
Moreau.
Picot.
Vient.
Termelet.
Forgeot.

14 *juillet.*

Thomas.
Dubreuil.
Sommellier.
Rousseau.
Rougeot.
Talouré.
Hoffmayer.
Vigogne.
Saviot.
Pellener.
Dupuy.

22 *juillet.*

Lapointe.
Desgodins.
Fayard.
Robertjeot.
Pauly.
Lamarre.
Barte.

23 *juillet.*

LefebvreLaboulaye

27 *juillet.*

Daverne.

28 *juillet.*

Virit.

31 *juillet.*

Blain.

1er *août.*

Mandeville.
Raulin.

2 *août.*

Henry.
Gaudner.
Sarand.
Dehan.
Jacquelin.
Aubert.
Bouvier.
Lorin.
Regis.
Chaptal.
Deaddé.
Adhémar.

3 *août.*

Parant.
Garavaque.

5 *août.*

Rayez.
Amadieu.
Cauet.
Impériale.
Rudloff.

6 *août.*

Laprie.

9 *août.*

Bon Dentzel.

10 *août.*

Clonet.
Saint-Charles.
Dupuy.
Bon Veran.
Mazan.
Ganivet.
Pignet.
Bernard.
Klippfel.
Boyer.
Noel.
Charvet.
Finot.
Sausset.
Maigrot.
Mallet.
Cte de Turenne.
Van Dedem van de Gelder.

16 *août.*

Vernère.
Cheverry.
Goutenoire.
Roby.
Durand.
Bailleux.
Missonnier.
Rouillard.
Beurmann.
Courreges.
Chevrau.
Tailhan.
Jegu.
Golzia.
Andrivon.
Gavardie.
Bureau.
Micheler.
Desmoulins.
Lours.
Lasnon.
Verdière.
Blanquefort.
Moysant.
Clément de Ris.
Chamorin.
Spenel.

17 *août.*

Barré.

22 *août.*

Truchot.

29 *août.*

Duperroir.

30 *août.*

Pelée.
Beaurain.
Hillaire.
Aloze.
Christiani.
Gallois.
Daix.
Lavoine.
Pailhes.
Dufour.
Bouquet.
Caillot.
Prax.
Bosquet.
Marthe.
Basset.
Hanuche.
Vergez.
Leclerc.
Michel.
Escousseau.
Hubert.
Broussouze.
Lafizelière.
Cailly.

5 *septembre.*

Milot.
Ordener.
Viguier.
Gualdi.
Bresse.
Mathis.
Mathieu.

7 *septembre.*

Paques.
Saux.
Bruno.
Vidal.
Rossy.
Doutrelaine.

13 *septembre.*

Ratelle.
De Faudouas.
De Grouchy.
Canonne.
Vaucherot.
DrouotdeLamarche.

14 *septembre.*

Paris.
Dumont.
Dessirier.
Bonnoure.
Mazas.
Rozé.
Ciroux.
Colomban.
Braun.
Noel-Girard.
Paquier.
Durback.
Rochard.
Leblanc.
Dacheux.
Brabançon.
Royère.
Thomas-Martial.
Divat.
Lamourette.
Novel.
Mounier.
Duparc.
Lepot.
Leroy.
Legriel.
Faivre.
Maillard.
Béranger.
Christin.
Blay.
Avio.
Pringet.
Barbiche.
Poupat.
Gibon.
Delille.
Courtot.
Cogne.

19 *septembre.*

Brocq.
Mahé.
Basset.
Paquet.
Pecheur.
Bagger.
Plomion.
Lageon.
Hugues.
Carré.
Lamorette.
Gauthier.

Godin.
De Létang.
22 *septembre.*
Micheau.
25 *septembre.*
Richard.
27 *septembre.*
De Louvencourt.
Solminihac.
28 *septembre.*
Lamarre.
Gavoille.
Lawaestyne.
Baguet.
Lamorlette.
Blondel.
Fournier.
Brucelle.
Dufay.
Mis Dreux-Nancre.
Barbut.
Lefaivre.
Baudot.
Bon M. de Marbot.
Pozac.
Lacour.
Cavalery.
Rumigny.
Geoffroy.
Bergeron.
29 *septembre.*
Lallement.
5 *octobre.*
Michotey.
8 *octobre.*
Rosset.
Keler.
10 *octobre.*
De Reiset.
Roch.
12 *octobre.*
Derault.
Chameroy.
Douay.
Maillot.
15 *octobre.*
Bonafou.
Beaufremont.
Majou.
Reinach.
Lalandre.
23 *octobre.*
Rochambeau.
De Coucy.
Pillay.
24 *octobre.*
Cte Martel.
Marion.
28 *octobre.*
Bataille de Tancarville.
6 *novembre.*
Couin.
Megret de Sérilly.
Eggerlé.
Cercelet.
Demetz.
Hortet.
Bouteiller.
Renaud.
Ducommun.
Lecanut.
Freytag.
7 *novembre.*
Ricard.
Guillebon.
Hazon.
10 *novembre.*
Noury.
Adam.
Leturgé.
Roberge.
Perrossier.
Jacob.
Prieur.
Christophe.
19 *novembre.*
Seganville.
Marconnié.
Leroy Duverger.
Deschamps.
Bonhors.
Gazan.
Bedos.
Lainet.
Lamorlette.
Guiroye.
Gresse.
Enders.
Porchet.
Guirault.
Ruelle.
Paon.
Guidon.
Toure.
Volaire.
Abert.
Prelet.
Mauviel.
Delachau.
Courtet.
Sillegue.
Parisot.
Fraboulet.
Marthès.
Ocher.
Dubarry.
Weber.
Dagallier.
Ferès.
Ducros.
Monet.
Bouttier.
Folard.
Jacques.
Esprit.
Pelu.
Morand.
Bonuchy.
Ricard.
Foulquier.
Chomey.
Cotte.
Solier.
Ducasse.
Seguin.
Tortel.
Noël.
Payenneville.
Pron.
Cartier.
Soyer.
Bigot.
20 *novembre.*
Vergnes.
23 *novembre.*
Condé.
25 *novembre.*
Burel.
Odinot.
Sognot.
Vouillemont Dascours.
Nolland.
Moulet.
Guez.
Curnier de Pilvert.
Chomau.
Roëderer.
Beynet.
Metayer.
Monck Duzer.
Ferrouillet.
Corbinière.
Besson.
Gouin.
Martin.
Gachet.
Guingret.
Vincent.
Metrot.
Mongin.
Duplan.
Astor.
Cys.
Vivien.
Levavasseur.
Perin.
Meyon.
Redot.
Gerbault.
Delosme.
Plazanet.
Devaux.
Monistrol.
Delorme.
Bechaud.
Receveur.
Scheille.
Lamarque.
Gisnie.
Braun.
28 *novembre.*
Habert.
Montagnière.
Faré.
Pioct.
Lesard.
Izard.
Boulon.
Richard.
Nogaret.
Germain.
Pelissier.
Cagnat.
Albert.
Egret.
Deléchelles.
Léger.
Gillet.
Bernelle
Madier.
Barré.
Blondon.
Heuillet.
Rebsomen.
Levé.
Renaudin.
Caillicz.
Contamine.

Praets.
Blanc.
Julien.
Saint-Quentin.
Noury.
Bunis.
Peitz.
Vildier.
Machillot.
Lombardeau.
Saisset.
Haulon.
Peysson.
Scribe.
Berger.
Schmidt.
Ligier.
Chatry-Delafosse.
Despierre.
Doncœur.
Assant.
Lemercier.
Viala.
Dupont.
Bon Desaix.
Ladroite.
Félix.
Gusler.
Moulin.

*3 décembre.*

Bazine de Fontenelle.
Bernard.
Fraunier.
Floccard.
Schmitz.
Fonvielle.
Fournier.
Thunot.
Gauchais.

*4 décembre.*

Canuet.
Berckheim.
Dermoncourt.
Lemoyne.
Decoucy.
Suberwick.
Jamin.
Leblanc.
Bureaux de Pusy.
Valdec de Boudinhon.
Richter.
Ango.
Delafaye-Joyenval.
Cosnard.
Cazener.
Richard.
Etchegoyen.
Bauzil.
Maugé.
Duguen.
Cte de Renneberg.
Sarrau.
Vaudeville.
Vesuty.
Guillemin.

*10 décembre.*

Barois.
David de Beauregard.

*15 décembre.*

Duché.
De Saint-Aignan.

*18 décembre.*

Pistre.
Paris.
Boëtieux.

*23 décembre.*

Sourd.
Aimé.
Lapique.

*24 décembre.*

Roudier.

*25 décembre.*

Deleau.

*27 décembre.*

Tholozan.

*29 décembre.*

Cte de la Vieuville.

1814.—*3 janvier.*

Bonne.
Clary.

*5 janvier.*

Garrau.

*7 janvier.*

Marchand.

*8 janvier.*

Barthélemy.
Arnaudet.
Delasalle.
Salomon.

*10 janvier.*

Campi.
Visinier.
Dimpré.
Heulot.
Franquin.
Ledoux.
Burger.

*13 janvier.*

DeContamine(Th.)

*14 janvier.*

Fallot de Beaumont.

*18 janvier.*

Bacot.

*21 janvier.*

Paolini.

*22 janvier.*

Harent.
Rabourdin.
De Caupenne.
Briqueville.
Reckinger.
Cloux.
Mevil.

*31 janvier.*

Signoretti.

*6 février.*

Moulin.

*18 février.*

Rousset.
Freslon.
Achard.
Goujeou.
Ranchon.
Sebastiani.
Gerard.
Vesco.
Lallemand.

*19 février.*

Reiset.
Bouquerot Desessars.
Pradez.

*21 février.*

Stinville.
Laborde.
Friant.
Foucher.
Kermorial.
Lebeau.
Loubert.
Susini.

*25 février.*

Frachon.
Séguier.
Bro.
Polereezki.
Pinta.
Lavenne.
Demontenol.
Delignac.
Viant.
Rochas.
Patoureau.
Ousset.
Vaude.
Dekock.
Joly.
Isselin.
Jung.
Chenin.
Henraux.
D'Hanmer Claibrooke.
David.
Debonnaire.
Deconquan.
Girard.
Montaulieu.
De Morel.
Dancourt.

*26 février.*

Leclerc.
Chantre.
Delafare.
Cetty.
Garnier.
Masson.
Benoît.
Sinn.
Brugère.
Biollet.
Vidal.
Vaudry.
Maréchal.
Guyot.
Chevinot.
Pons.
Perrin.
Ebrard.
Laurent.
Pulhaux.

*27 février.*

Dulac.
Dupuy.
Vincent.
Toussaint.
Schmidt.
De Kleinemberg.
Bayard.
Elias.
Limbourg.
Girardot.

*12 mars.*

Ferroussat.
Huot.
Autié.
Serra.
Pinoteau.
Gault.
Luncau.

Sager.
Narcon.
Gruat.
Furet.
Charlier.
Dufour.
Lepain.
Binant.
Bertin.
Restif.

13 *mars.*

Négrier.
Dubreuil, dit Gerville.
Dupré.
Lelong.

15 *mars.*

Auvray.
Rivet.
Girbaud.
Bladinière
Bombardier.
Roux.
Baudoin.
Caseneuve.
Delaisse.
Andry.
Dequerelles.
Michelet.
Cottin.
Guillermin.
Herisson.
Noël.
Merdier.
Hubert.
Jouanet.
Duhot.
Planat.
Bon Guichard.

16 *mars.*

D'Andlaw.
Wiebas.
Millet.
Richelet.
D'Harembert.
Braunne.
Macre.
Billot.
Lapersonne.
Pierre.
Samy.
Guye.
Locqueneux.
Vessilier.
Godard.
Rousseau.
Etchegaray.
Denuelle
Taillefert.
Carré.

17 *mars.*

Boyer.
Richard.
Auguis.
Lecomte.
Charpeny.
Joineaux.
Beaux.
Montchoisy.
Prelier.
Emy.
Beissac.
Gibert.

23 *mars.*

Bon de Montesquiou.
Cte Lamezan.
Delaplace.
Chev. Deschamps.
Baillon.
Bausset.
Bertrand.
Cte de Mesgrigny.
Cte de Canouville.

2 *avril.*

Aliman.
Pison de Malbourget.
Vergès.
Lebeau.
Franjon.
Bernelle.
Bert.
Brunet.
Lafitte.
Godefroy.
Pechot.

3 *avril.*

Follard.
Soubeiran.
Jousval.
Mollart.
De Baine.
Golstein.
Cecire.
Petion.
Martin.
Deroche.
Jolly.
Renaud.
Darbaud Mison.
Bergeret.
Chev. Montarby.
Aguy.
Volberg.

4 *avril.*

Jacqueminot.
Baradère.
Adnet.
Roveda.
Pantin Wilder.
De Perron.
Constantin.
Dequersonnière.
Chataignier.
Focquerel.
Lefol.
Morin.
Sauvaget.

5 *avril.*

Debut.
Poylly.
Devarenne.
Bergère.
Angelet.

25 *juillet.*

Duchayla.
Billiet.
Denis Lagarde.
Rivierre.
Sganzin.
Poncet.

26 *juillet.*

Bon de Villequier.

29 *juillet.*

Combes Brassard.
Maurin.
Fleury.
Devaraigne.
De la Primaudière.
Textor.
Haeyaert.
Biot.
Prevost.
Tripe.
Jaume.
Arrazat.
Vinay.
Bien.
Persy.
Moullet.
Lamorlette.
Maingarnaud.
Genin.
Rosier.
Protche.
Morin.
Bellet.
Carret.
Greard.
Rajon.
Damamm.
Daigre.
Thomas.
Jacobi.
Gandon.
De Turenne.
Saint-Marcel.
Sencier.
Van-Oosterom.
Cte de Mailly.
Louis Prévost.
Michaux.
Ardent.
Lapisse.
Michel.
Sebe.
Blanc.
Huart.
Riqueur *dit* Lainé.

2 *août.*

Lelong.
Péan de St-Gilles.
Bon Camet de la Bonardière.

5 *août.*

De Jerphanion.
Dampmartin.
Prony.
Tarbé de Vauxclairs.
Ceard.
Cahouet.
Baudreville
Zevort.
Cabrié.
Laurent.
Gerin.
Alpy.
Breu.
Nacquart.
Borson.
Boussaroque.
Dey.

7 *août.*

Desfontaines.
Lefebvre.
Castella
Deschamps.
Gorcy.

Gallée.
Fabre.
Vergès.
Ibrélisle.
Vuillaume.
Blandin.

9 *août.*

Mis de Fraguier.
Cte de Mucinais.
Bon de Jassaud.
De Latessonne.

10 *août.*

Du Limbert.
De Perregaux.
Bollemont.
Martin.
Clement.
Chev. de Tocqueville.
Toussaint.
Gaillard.

12 *août.*

Lecomte.
Deleuze.
Bruyère.

15 *août.*

Fontaine.
De Saint-Ayrans.
Royer.
Breugnot.

17 *août.*

Michaud.
Mis de Verteillac.

18 *août.*

Peytès-Montcabrié.
Nouvel.
Bellenger.
Guiné.
Depoge.
Rabaudy.
Gerdy.
Savignac.
Rolland.
Connard.
Blehée.
Legolias.

20 *août.*

Bertèche.
Cte la Rivoire de la Tourette.
Chev. Berthier.
Duperche.

22 *août.*

Cte de Montaigu.
Chev. Gascard.
Chev. d'Esponty de Sainte-Avoye.
Chev. de Breuil.
Chev. Ducis.
Chev. Legoûz du Plessis.

23 *août.*

Gandon.
Bailly.
Poriquet.
Vergès.
Boyer.
Riolz.
Le Coutour.
Lesens de Folleville.
Bon Fouquet.
Hinkelbein.
Chev. de Rodier.
Bruneau de Beaumez.
Boscheron.

24 *août.*

Chev. Giraud.
Chev. Vigier.
Girod-Novilars.
Monard.
Lynch.
Chev. Bouchard.
Chev. Gelibert.
Chev. Levavasseur.
Chev. Longiqueue, *dit* Lelong.
Chev. Henry.
Chev. Prevost.
Chev. Chatelard.
Chev. Danlion.
Chev. Verdun.
Chev. de Lenne.
Perraud.
Aubernon.
Berthelemy.
Blesimare.
Chev. de Wauthier.
Chev. Renouvier.
Chev Habert.
Chev. Lefevre.
Chev. Chapuzet.
Chev. Dorsenne.
Chev. d'Eslon.
Chev. Stieler.
Chev. Léopold.
Pariset.
Lejeans.
Le Horeau.
Chevillard.
Legay.
Duprat.
Cambriels.
Becker.
Despéramons.
D'Avrange d'Haugeranville.
Follain.
Montalembert.
Longuerue.
Rapatel.
Sainte-Suzanne.
Legentil.
Vainsot.
Cte de Beaufort-d'Hautpoult.
Durrieu.
Dupont.
Bon de Montailleur.
Meslier, Chev. de Rocan.
Poret, Chev. de Destière.

28 *a oût*

Vte de Busseul.

30 *août.*

Dejongla.
Belmas.
Deprieck.
Lacourte
Joubert.
Jeannin.
Patin.
Duhesme.
Martinot.
Demaussion.
Deshameaux.
Ourie.
Dejean.
Chapuis.
Cte Holgard.
Dupuy.
Barlier.
Bache.
Deneuilly.
De Guiselin (L.).
Dauphin.
Coste.
Bonnet.
Chateau-Bodeau.
Loisier.
Cauchois.
Lalance.
Gruet.
Meyer.
D'Ecquevilly.
Milet.
Chev. de Beaumez.
D'Avrange-d'Haugeranville.

1er *septemb.*

Leblanc – de – Lacombe.
Destrez.
De Labrousse.
D'Arbalestier.
Brousse.
D'Auger.

3 *septembre.*

Villantroys.

6 *septembre.*

De Kergariou.

8 *septembre.*

Cte de Plancy.

11 *septembre.*

Chev. Galz de Malvirade.
Heina.
Roux.
Conseil.
Le Bailli de Mesgrigny.

14 *septembre.*

Mis de Nettancourt.
Jacquinet.

17 *septembre.*

Cte Vaugiraud.

19 *septembre.*

Bon de Vauxonne.
De Mansigny.

21 *septembre.*

Bon de Rebel.
Bon d'Hunolstein.
Chev. Durepaire.
Mis de Boisgelin.

24 *septembre.*

Guyardin.

28 *septembre.*

Cte de Colbert.
Chev. Pageot.
Delaplace.
Bonafos de la Tour.
Evain.
De Martouret.
Lajard.
Bruley.

30 *septemb.*

Laurent-Desrez.

Chalopé.
Veron.
1er *octobre.*
De Montgraud.
Mis de Lanapoule.
D'Herbez-Latour.
Castres.
Terriez.
3 *octobre.*
Dehenault.
Pascalis.
Martin.
Cte de Saint-Marsault.
Cte de Lamarthonie.
De Montesquiou.
De Rouzaud.
8 *octobre.*
Lecointre.
12 *octobre.*
De Montigny.
Duval.
Creutzer.
Puis.
Romanet.
Weigold.
13 *octobre.*
Blanquart-Bailleul.
14 *octobre.*
Bon Rolland.
Piltain.
15 *octobre.*
Fournier de la Contamine.
Legriel.
Gauffres.
Capiomont.
Lamy.
Pasquier.
Gaugler.
Dutertre.
Sthéfen.
Decressac.
Morlet.
Collass.
Villeumereux.
Bourdin.
Soulairol.
Tronc.
Testu.
Patureau.
Billaart.
Bourillon.
Rainaud.

Fournier.
Chabert.
Condamie.
Poulet.
Viallet.
Guilleminot.
Meline.
Bailly
Chonez.
Duvernoy.
Kehl.
Pierrard.
Bastiani.
Moureze.
Eyma.
Deville.
Ducasse.
Serafind.
Hervieu.
Durival.
Rampont.
Cramayelle.
Lardinois.
Minal.
Eichmann.
Coiffier.
Aldias.
Rumel-Perger.
Lajoie.
Bretinet.
Montlivault.
Raynaud.
Davout.
Henriet.
Gautier.
Pastre-Verdier.
Quelley.
Sounier.
Saint-Martin.
Delavigne.
Gerard.
Baron.
Berger.
Guyet.
Violand.
De Laborderie.
Bernard.
Mathieu.
Justeau.
De Chalus.
Barrière.
Grobert.
Durie-de-Cujus.
Compris.
Darru.

Bregeon.
Behen.
Pinel.
Caselli.
Cournault.
Roux-Derochelle.
Bergère.
Leroy.
Disson.
Moroy.
Duport-de-Pontcharra.
Audry.
Roussat-de-Zelosky.
Métreau.
Lebeschu.
Provence.
17 *octobre.*
Ferey.
De Kerboux.
19 *octobre.*
Dacier.
Challand.
Bouteland.
Bouvier.
Bruys-de-Charly.
Clauzel-de Coussergues.
Colchen.
Lemaire-Darion.
d'Astorg
21 *octobre.*
Gosselin.
24 *octobre.*
Mis de Vennevelle.
Hargenvilliers.
Lenoir-Lanchal.
Duteil.
26 *octobre.*
Cte de Canouville.
Colaud de la Salcette.
D'Auzat.
Despérichons.
Félix-Faulcon.
29 *octobre.*
Cte de Marmier,
Prince de Beaufremont.
1er *novembre.*
Reynaud.
Cerveau.
Chauveau.
Biennourry.

De Martel.
De Pressac.
Budan.
Mercier.
Duprta.
Milhaud.
Lenormand.
De Person.
Beuvelot.
Lesterpt.
Gros.
Rollet.
Gazagnaire.
Tournadre.
Debonne.
Lambert.
Lebrun.
Courtès.
Dandurand.
Lamotte.
Sieyes.
Jabouzan.
2 *novembre.*
Chappuis.
Dubouchet.
Girard.
Goulard.
Lecouturier-d'Armenonville.
Lemoro de Lafaye.
Marcorelle.
Michelet de Rochemont.
Henry de Montesquiou.
Noaille.
Perez.
Souvras.
Griault.
Braun.
Blanzeat.
Romand.
Leclerc de Grandchamp.
Minangoy.
De Vaudidon.
Baron.
Cassard.
Clavel.
Bonnescuelle-Duplessy.
Bizaillon.
Silvestre.
Debony.
Durand.

Leroy.
Larderet.
Bon de Schaunbourg
Tinus.
Bérenger.
Chevalier.
Hermann.
Venière.
Dambly.
Dupuy-de-Dienne.
Berger.
Béthune.
Picard.
Dequevauvilliers.
Ebertin.
Brossart.
Hozric.
Lalliez.
Veron-Reville.
Bellefont.
Foraguet.
Dupatural.
Fabre.
D'Auxon.
Roussile.
Thiriet.
Theubel.
Tournigand.
Duprat.
Lac.
Lesperut.
Guillaume.
Brue.
Dentzel.
Mathis.
Grasson.
Pascal.
Barbot.
Premion.
Miltgen.

3 *novembre*.

Bon de Mortarieu.
Poyferré-de-Cère.
Delespinay.
De Mique.

6 *novembre*.

Raynouard.
Saint-Martin.
Ollivier.
Cte de Tryon-Montalembert.
Boulenger.

9 *novembre*.

Bonami.
Legras.
Chaunay-Duclos.
Laboulaye.
Moynier-de-Chamboran.
Molines-de-S.-Yon.
Teissier.
Reille.
Prysie.
De Jouvancourt.
Fontenay (de).
Audoy.

11 *novembre*.

Christiani.
Devaines.
Lemarchand – de – Gomicourt.
Adet.
De Béthune-Sully.

12 *novembre*.

Chev. Costalin.
Chev. Fouchier.

13 *novembre*.

Richard-d'Aubigny.

14 *novembre*.

Cte de Latourette-Portalès

19 *novembre*.

Boudet.
Bon de Lessert.

21 *novembre*.

Depont-Bellanger.
Almeras.

24 *novembre*.

Brack.
Larzillière.
Goyon.
Barbier.
Robert.
Jomard.

25 *novembre*.

Desribes.

29 *novembre*.

Tirry.

2 *décembre*.

Bon d'Udevant.

9 *décembre*.

Wildermeth.

13 *décembre*.

Trousson-Lecomte.
Bossi.

15 *décembre*.

Jolly.
Granthil.

17 *décembre*.

Brame.
Deschodt.

18 *décembre*.

D'Arthenay.
Barante.
Dufou.

22 *décembre*.

Verdun.
Chev. de Grille.
Mis Delafare.
De Possesse.
De Lassonne.
Mesnil.
Komierowski.

24 *décembre*.

Destières.
Rullière.
Mis de Malteste.
De Ginestet.

27 *décembre*.

Bon Shée.
Seignan-Serre.
Couche.
Catus.
Lemoine.
Corbet.
Cte Fenis-de-Laprade.
Dianous.
Prost.
Rolland.
Emy.

28 *décembre*.

Dupont.
Fornier – de – St.-Lary.
Cherrier.

31 *décembre*.

Daudy.

1815.—1er *janv*.

Collet de Blacy.

2 *janvier*.

Mis de Saint-Mars.
Oberlin.

4 *janvier*.

Cte Dogny.

6 *janvier*.

Chev. Cauchy.
De Godailh.
Cte de Laborde.
Duc de Choiseul-Praslin.

7 *janvier*.

Chilhaud – Larigaudie.
Tharreau.
Bon de Dalmassy.
Lucas.
Martin d'Auch.
Chauvin de Bois-Savary.
Bon Morisset.

9 *janvier*.

Cardonnel.
De Verneilh-Puyraseau.
Chabaud-Latour.
Avoyne – Chantereine.
Pemartin.

11 *janvier*.

Bon. Duchesne de Gillevoisin.
Boisrot.
Faydel.
Gallois.
Lemotheux d'Audier.

13 *janvier*.

Simon.
Marchand.

16 *janvier*.

Dampierre.
De Gascq.

17 *janvier*.

Laubert.
Brassier.
Duvivier.
Parfait.
Vincent.
Dubignon.
Brion.
Rouget.
Ferraudy.
Bon Morio de Lisle.
Renard.
Ernouf.
D'Outremont.
Haussmann.
Fremanger.
Peridon.
Brousse.
Stralenheim.
Desprez.
Thouvenel.
Brasseur.

De Kerversau.
Saint-Jacques.
Alexandre.
Guyot.
Maignet.
Vidal de Vallabrègue.
Bouvard.
Choppin.
Rogé.
Danloup-Verdun.
Chev. Soulages.
Perron.
De Vallier.
Tissot.
D'Albenas.
Ferrand de Saudricourt.
Bauduin.
Mis Dubouchet.
Caron.
Durbaret.
De Saint-Paul.
Letort de Larray.
Chev. Paroletti.
Combe.
Lejosne.
Villaret de Joyeuse.
Carmejeannes.
Chantron.
Mathieu.
Poirel.
Bailloud.
Préau.
Bergier.
Lespagnol.
Collot.
Meunier.
Parchappe.
Boone.
Levasseur.
Guerin.
Bourgeois.
Lecrosnier.

*18 janvier.*

De Terray.
Charrier de Sainneville.
Bruère-Vaurois.
Lachadenède.
Rousseau.
Benard de Moussignière.
Moreau.
Brakenhoffer.

*25 janvier.*

Foache.
Le Beau.
Riboud.
Falaiseau.
Duclaux.
Tuault de la Bouvrie.

*27 janvier.*

Bon Aubrée.
Gauthier.
Morizot de Marcy.
Poirson.
Cavarlho.
Bella.
Perrier.
Capman.
Cautais.
Roussille.
Bertrand.
Charmet.
De Saint-Marc.
Chaillot.
D'Ingremont.
Poulmans.
Maupas.
Raverat.
Demoulin.
Debeurges.
Vanvrecy.
Demaupas.
Santereau-Dupart.
Crevaux.
Delespinay.
Etienne.
Maeriau.
Brejat.
Dumont.
Chev. Panisse.
Thomassin.
Philippon.
Augoyat.
Lefaivre.
Lapostol.
Saunier.
Bellancourt.
Dommont.
Guinle.
Lerminier.
Luccis.
Admont.
La Chauvillière.
Barberet.
Bougainville.
Lambert.
Reboul de Cavalery.
Bonafous.
Bosquette.
Valnet.
Beuret.
Deblée.
Dupin.
Albert
Grégoire.
Comoy.
Lajoie.
Devaux.
Binet.
Lardier.
Villain.
Cherrier.
Molié.
Demonceaux.
Darnaud.
Courvoisier.
Dillon.
Bourgeois de St.-Paul.
Boyer.
Vidal.
Mialet.
Peyris.
Cailleaux.
Léorat.
Pierre.
De Belleval.
Jeanson.
Delarche.

*28 janvier.*

Vte de Croismare.
Cte de Brunet.
Mis de Lasteyrie du Saillant.

*31 janvier.*

Marie.
Plazanet.
Le Charpentier.
Coutard.
Baraillon.
Feraudy.
Chevalier.
Larcade.
Alain.
Frapillon.
Durosey.
Bourgnon.
Demoge.
Jacquin.
Tardivy.
Boscary de Villeplaine.

*1er février.*

Pasquier.
De Bonchamps.

*8 février.*

Bon de Ladoucette.

*11 février.*

Lefèvre.
Bricogne aîné.
Dubuisson.
Jourdan.
Legrand.
Delafontaine.
Dubois.

*13 février.*

De Barrin.

*14 février.*

Cachardi.
Paixhans.
Cavailher.
Martorel.
Faivre.
Paulin.
Javain.
Goll.
D'Errard.
Lemaître.
Jeulain.
Gorsse.
Hugo.
Chefdebien.
Lavalette.
Chastelain.
Montchoisy.
Lecouturier.
Corvisart.
Rœderer.
Bellon.
Hugo.
Petit-Pierre.
Froment.
Lagé.
Laigle.
Dauriac.
Chassaignac.
Marié-Duplan.
Girod.
Bourgeois.
Edeline.
Beaucourt.
Audouit.
Jamin.
Guiot.
Messager.

Miltgen.
Lamacq.
Allemacher.
Marcilly.
Levaillant.

15 *février.*

Collardeau de la Forest.
Bonnafos de la Mothe.
Mis Dargent de Deuxfontaines.

16 *février.*

Liborel.
Bauchau.
Simonot.

18 *février.*

Cte de la Galissonnière.
Blanquart de Bailleul.

20 *février.*

Bon d'Hanneucourt.

1er *mars.*

Burgraff.
Boillon.
Mis Lacropte de Bourzac.

3 *mars.*

Roux.

9 *mars.*

Bourguignet.
Leclerc.

12 *mars.*

Bardinet.
Dintrans.
Etchats.
La Coste.
De Lanoue.
Dupuis.
Woillard.
Laffitte.

14 *mars.*

De Verdilhac.
De Borelly.

16 *mars.*

Delaunay.
Gentel.
Bréa.

17 *mars.*

André.
Mayer.
Bon Holling.
Meguin.
Bon de Capol.
De Riaz.
Coulot.
Baud.
Richardot.
Broillard.
Tardy de Montravel.
Robert.
Clément.
Chaillot.
Milordin.
Maline.
Spicker.
Feucheres.
Roux.
Lauriald.
Thierion.
Bugeaud.
Levêque.
Dupré.
Rolin.
Cabart.
Gimont.
Mouillard.
Fougere.
Leridon.
Dumez.
Rozier.
Dousse.
Berrard.
Destocquois.
Chev. Martigny.
Des Etangs.
Michelet.
Martin.
Poilpré.
Herbin.
Desroches.
Le Sueur de la Chapelle.
Larue.
Caruel.
Levasseur.
Chardin.
Locqueneux.
Joyeux.
Mignot.
David.
Roux.
Digard.
Debar.
Chaboux.
Izambart
Carrère.
Gaultier
Troy.
De Rison.
Palfray.
Prevost.
Sanfourche.
Nicolas
Barthelemy
Petit.
Contancin.
Gaudin.
Robert.
Bragairat.
Vagnon.
Guillabert.
Ressejac.
Duquesnoy.
Defaut.
Faure.
Bon d'Esebeck.
Fougerolle
Bournier.
Pierson.
Bonnet.
Folliet.
Limozin.
Paty.
Erhard.
Grassoreillé.
Adam.
Chépy.
Simon.
Chevalier.
Bussière
Gautrot.
Jacquemet.
Veller.
Lafiton.
Roussel.
Chanclu
André.
Failly.
Menne.
Jannaud.
Rachis.
Ducarre.
Martin.
Ozilleau.
Secretain.
O'Neille.
Lafosse.
Jobey.
Mac-Shechy.
Toullier.
Huissoie.
Bajeau.
Du Rocherot.
Mocquery.
Mathieu.
Lacretelle.
Duchat.
Lalande
Pernet.
Cormillot.
Lombart
Muller.
Roussel.
Petit-Colas.
Gouland.
Dranguet.
Racenel.
Delille.
Sincty.
Morel.
Lebrun.
Lavergne.
Lalire.
Leclerc.
Fouquier.
Debatz, *dit* Cazeneuve.
Lefèvre.
Vernercy.
Defontenu.
Dumesnil.
Gleise.
Guyot.
Picard.
Levistré.
Cte Despréaux.
Boyer.
Bial.
Guenée.
Fos.
De Courvol.
Regnault.
Bourgeois.
Guyot.
Poincignon.
Bonnejean.
Jouvet.
Frangin.
Vallat.
Montwis de la Salle.
Cothias.
Mouton.
Boumard.
Baudin.
Lèbre.
Carré.
Monneret.

Noël.
Vaubert.
François.
Roussel.
Frappart.
Morlaincourt.
Pernot.
Cartier.
Petel.
Breton
Vautré.
Remier.
Jeannot.
De Mutrécy.
Mouroux.
Tardif.
Monthoux.
Haxo.
Letermellier.
Fleury.
Lenoire.
Fauverteix.
Huss.
Decker.
Guerrard.
Renard.
Blin.
Vte d'Autichamp.
19 *mars.*
Maréchal.
Miquelard.
20 *mars.*
Lefranc.
Coutellier.
21 *mars.*
Billot.
23 *mars.*
Bon Raoul de Montmorency.
Colette.
Bon Rouvroy de Fournes.
27 *mars.*
Monthon.
Dupuy.
Rodet.
5 *avril.*
Chas.
Chapelle.
Decos.
Vitrac.
Mauson.
Nicolas.
Mayret.
Pierreville.
Uhrich.
De Villeneuve.
De Gaja.
Boudard.
Saint-Bonnet.
Mis de Montcalm.
20 *mai.*
Cte de Waters.
23 *mai.*
Gross.
De Villard.
Belmont.
Felbert.
Imthourne.
Bourguignon.
4 *juin.*
Turgy.
14 *juin.*
Cte de Grasse.
12 *juillet.*
De Montcalm.
Lasbordes.
Fitz-James.
15 *juillet.*
De Fanget.
Dufossé de Castera.
De Bastard.
De Tribout.
De Giraud.
Pasquet de Saint-Projet.
Delbosc d'Auzon.
Darsonville.
Bigot d'Engente.
Dupont.
Madol Dugas.
Gravier Cte de Vergennes.
Reculot.
Charlus.
Contaud, Bon de Coulanges.
Le Roy de Dais.
Gouhier, Cte de Charencey.
Vte de Lescure.
Lyonnard de la Girennerie.
Liniers.
Guyomard de Kervallos.
La Clotte.
Du Couedic de Kergoualer.
Morin de la Vallée
De la Veuve Duchenoy.
Lebas de Girandy.
Legros de Marcy.
D'Eymeric.
De Bourge.
Bernardi.
Dorez.
De Montluc.
De Guise.
16 *juillet.*
Cte d'Osmont.
20 *septembre.*
De Preissac.
Prevost de Saint-Cyr.
18 *octobre.*
Cte de Marguerye.
Mis de Chambon.
Le Riché de la Pouplinière, Mis de Breuilpont.
Mis de Vidal.
Bon de Capdeville.
Cte de Gouvello.
1er *novembre.*
Richard de Cendrecourt.
Cte de Pellan.
Paiquet de Lagarde.
Mirandot-Dubourg de Geney.
Bouton.
Malmazet de Saint-Andeol.
6 *novembre.*
Mis de Mathan.
6 *décembre.*
Gédéon de Contamine.
26 *décembre.*
Delaleu.
Charlier de Vrainville
28 *décembre.*
Cte de Gravier-Vergennes.
29 *décembre.*
Cte de Narbonne-Lara.
Cte de Mornay.
Chev. Landry-de-Saint-Aubin.
Chev. Nypols.
Chev. Hedelhofer.
Bon de Villers.
Mis de Massillan.
Cte. de Sainte-Marie.
Bon de Mortarieu.
30 *décembre.*
Gontier Cluseau de Biran.
31 *décembre.*
Cte Douet de Soursac.
1816.—10 *janvier*
Lechartier de la Varignière.
15 *janvier.*
Buirettes de Verrières.
Cte de Geslin.
16 *janvier.*
De Rouillac.
De Fortia.
Duc de Choiseul.
Trrnaux.
Cte de Brevannes.
Vte Héricart-Ferrand de Thury.
Aclocque de Saint-André.
Cte de Montmorency.
Bon de Laferté.
Mis de Vigny.
Froidefond du Chatenet.
Mis de Pons.
Legardeur de Tilly.
10 *février.*
Bacciocchi Adorno.
De Schaller.
Fer.
21 *février.*
Delacroix.
27 *février.*
De Talleyrande.
De Villeneuve.
De Limayrac.
De Chazelles.
28 *février.*
Guys de Sainte-Hélène.
6 *mars.*
Belletrux.
7 *mars.*
Bon Dudon.

20 *mars.*
V^te de la Bretonnière.
12 *mai.*
Friol.
14 *mai.*
Galand.
26 *mai.*
La Villette.
Collet.
30 *septembre.*
Delor.
1817.—7 *janvier.*
B^on Duval.
8 *mai.*
Gaillard.
1818.—1^er *juin.*
Guizot.
De Malartic.
1820.—3 *mars.*
Esmangart.
20 *mars.*
De Rigny.
Viguier.
Perry.
Chapuis.
Baldayroux.
Bedat.
François.
Berton.
Bertrand.
Billy.
Brun.
Champagnac.
Couet de Lorry.
Devaux.
Drouard.
Duhazier.
Gand.
Guerrier.
Boucquet-Jolinière.
Lacroix-Martin.
Lefoix.
Magnan.
Marquer.
Massompierre.
Minvielle.
Mocquet.
Mundtveiller.
Moulin de Mousset.
Petitot.
C^te de Pastoret.
Cousin.
10 *mai.*
Lainé.
C^te Digeon.
C^te Dubouchage.
B^on Camus Dumartroy.
B^on Siméon.
13 *mai.*
Duc de Cazes.
18 *mai.*
B^on Rouget.
Prince Aldobrandini Borghèse.
Chabert.
C^te d'Hoffelize.
M^is de la Tour-du-Pin-Montauban.
Balatier.
C^te J. de Polignac.
V^te de Chabot.
Galdémar.
V^te de Latour-Maubourg (Rod.)
Ricard.
Duc de Crillon.
Miot.
De Beaufranchet.
St-Belin-Malain.
Philibert.
Valter.
Wolf.
Daure.
Petiet.
Cassaing.
30 *mai.*
Réné de Cramayel.
B^on de St.-Mars.
Pasquier.
Deydier.
Gorsse.
B^on de Cordès.
3 *juin.*
Leroy.
M^is de Maillardoz.
Devillars, C^te de Faverney.
De Fayet.
4 *juin.*
Dambray.
9 *juin.*
B^on d'Aubier.
Fontaine.
14 *juin.*
D'Agon de la Contrie.
Coppens d'Honschoote.
5 *juillet.*
Fleuriau.
Guillet d'Harris.
Godebert.
Baillardel de Lareinty.
Kéraudren.
C^te Desbassayns de Richemont.
Perinelle Dumay.
Chev. Bocher.
C^te Chavannat.
15 *juillet.*
Goupil de Préfeln.
19 *juillet.*
V^te de Cazes.
B^on Maurice.
24 *août*
Penfentenio C^te de Cheffontaine.
Mouchard.
Dubarrail.
C^te de Bryas.
De Bizemont.
C^te de Lastours.
Duc Armand de Polignac.
M^is de Bouillé.
Heim.
Aclocque, Baron d'Hocquincourt.
Duc d'Estissac.
M^is de la Tour-du-Pin.
De Monval.
Allouis.
O'Mahony.
Barré.
B^on de Tschudy.
C^te de la Serre.
C^te de Saporta.
Mathis.
Pellechet.
Devoize.
C^te de Leautaude Donning.
20 *décembre.*
De Rochechouart—C^te de Mortemart
1821.—23 *janvier*
Lechat
8 *avril*
Saint-Laurent.
Bonne.
23 *avril.*
De Bourienne.
Alibert.
Songis.
Le Bœuf.
Bernault.
Delavigne.
Chev. Lefevre.
B^on de Mauroy.
Renaud de Vilback.
Barry.
Du Poucy.
M^is de Montaigu.
Normand.
Varnier-Courno.
C^te de Bissy.
25 *avril.*
Le Roy.
M^is de Tourdonner.
Cools Desnoyers.
Lalanne.
Glady.
Bernard.
Doré.
Prince de Santa-Croce.
Fournier.
B^on de Moriès.
Fessard.
Tombe.
Motté.
Caliot.
Maret.
B^on de Cayrol.
Robinet.
Duperreux.
Thomas.
Dumesnil.
Teste.
Beaudon.
Pas de Beaulieu.
B^on de Chambrun.
De St-Gilles.
Deshorties de Beaulieu.
Bonhote.
De Bontemps le Fort.
De Heidegger.
Rosselet.
Salleyx.
Pertuisot.
Carcenac.
Fournier de Pescay.
Richard.

M^is de Fayet.
De Coquet.
Parmentier.
Cottenet.
Husson.
Dupetit.
Montossé.
Chitry.
Borgarelli d'Ison.
Devaux.
Dillon.
Vivent.
Augier de Montgrenier.
Limonnier.
Gastebois.
C^te de Fontanges.
Lafaye.
Hendsch.
Delannoy.
Dubart.
Bruel.
Grégoire.
Goguel.
Lamoureux de la Génetière.
Dehys.
Cugno de Belloc.
Donatz.
Sausac de Touchimbert.
De Roussy.
De Chastaigner.
De Sourbier.
De Thourette.
Salvaing de la Phergue.
Darguesse.
De St.-Amans.
Duboüexic de Guichen.
De Romanet.
De Chabannes.
Rouillé d'Orfeuil.
De Mersseman.
Martin.
Méan de St-Prix
D'Hanache.
Guillot.
Duport de Saint-Victor.
Ducouëdic.
Douvin.
Jourdan.
Renard.
Bougenel.
Destrais.
Demontz.
Decrillon.
Dupré.
Reinhartz.
De Niceville.
Vianney.
De Valmalette.
Verrier.
Daullé.
De Chambray.
Durbach.
Guidonnet.
Fondard.
Charpentier.
Lyautey.
Perdreau.
Petit de Chatenay.
Lechesne.
Javerzat.
Colin.
Comte Desclaibes-d'Hust.
De Framery.
Farjon.
Garnier.
Bodson de Noirfontaine.
Vinache.
Rousseau de Sibille.
Soleille.
Bompar.
Delaage.
Laurent.
Garin.
Cachedenier de Vassimon.
Moisez.
Ravier.
Fitremann.
Clément.
Jobal de Pagny.
De Lascous.
Aubriot.
De Golbery.
Coste.
Ledoux.
Chastel.
Petti.
B^on Potier.
Mousin de Villers.
Faye.
Saal.
Renault.
Pélécier.
Raffé.
Fleury.
Robinet.
Jacotin.
Cliquot.
Bouchon.
Labe de Morambert.
Bagneris.
Blondel.
M^is Amaury de la Moussaye.
Richard de la Pervanchère.
Duris.
Prevost C^te de la Boutelière.

*28 avril.*

Cocault.
Gemon.
Lahalle.
Philibert.
Mallet.
Lecoupé.
Leblond Plassan.
Gauthier de Rigny.
B^on de Mackau.
Vauvilliers.
Boursaint.
Mauduit.
Tupinier.
Pouyer.
Fromant.
Mullet des Essarts.
De Chabanon.
Bergevin.
Reveillère.
Garrigues.
Lafosse.
Roustagnencq.
C^te Duval de Grenouville.
B^on Janet.
Taboureau.
Pasquier.
Bochet.
Hennet.
Lemonnier.
Roger.
Alein.

*30 avril.*

Dunoyer.
Borel de Bretizel.
Voysin de Gartempe.
Cahier.
B^on Rateau.
Chev. de Monchy.
C^te Bastard de l'Estang.
De Forton.
Thourel.
Dartigaux.
Bourdeau.
Eudes.
B^on Gary.
Emerigon.
Vandeuvre.
B^on Favard de l'Anglade.
B^on de Cormenin.

*1^er mai*

C^te d'Allonville.
De Bausset.
B^on de Bellegarde.
Billard.
Boin.
Borne.
Breton.
Chev. Decazes.
Dessolle.
Chev. de Fortis.
Gautier.
B^on Hely d'Oissel.
Kentzinger.
B^on Lascours.
La Tour d'Auvergne-Lauraguais.
Montamant.
Moreau.
Morgan du Belloy.
Patry.
B^on St.-Chamans.
C^te de Tocqeuville.
De Wendel.
B^on Rambaud.
Quatremère de Quincy.
De Villiers du Terrage.
C^te de Rumigny.
Hirsinger.
Roux.
Campi.
Durant S.-André.
B^on Séguier.
Mathieu Lesseps.

M^is Devins de Peyssac.
Portal.
M^is de Mondragon.
V^te de la Chapelle.
C^te de Rochefort.
B^on Cazin d'Honnincton.
De Barante.
Husson.
De Valdené.
Alissan de Chazet.
C^te de Lavauguyon.
Reubell.
Prince de Croy-Solre.
C^te de Bouvet de Lozier.
V^te de Montchenu.
C^te de Rochechouart.
C^te de Brissac.
M^is du Roure.
M^is de Puyvert.
B^on de Druault.
C^te de Lentilhac.
Brossier.
B^on de Fontane.
C^te de Montagu Lomagne.
De Brevannes.
Dufaure de la Jarte.
Jacques.
Feraud.
C^te de Bouillé.
B^on de Kentzinger.
Chabron de Solilhac.
De Coigny.
Weiler de Navas.
Tilly de Blarue.
La Tourette Dambert.
S.-Just d'Autingues
Duval, Comte de Dampierre.
C^te de Maudet.
Malestroit de Bruc.
B^on le Couteulx de Canteleu.
M^is de Saluces.
De Bruman.
Chev. Hersan.
Hochet de la Terrie.
Gisbert.
C^te de Saint-Aldégonde.
V^te de Fraguier.
Riencourt.
De Senneville.
De Martainville.
B^on Dubois d'Escordal.
C^te de Lagarde.
C^te de Villèle.
C^te de Contades.
C^te de Croix.
C^te d'Haussonville.
Duc de Brissac.
*8 mai.*
M^is de Mun.
*19 mai.*
C^te Armand de Durfort.
*23 mai*
Bourlier.
*1^er août.*
Chev. Noguès.
Duc de Céreste-Brancas.
De Corneillan.
Lange de Ferrières.
De Verdière.
De Bourjolly.
Scitivaux.
Dejeune.
Lebas de Bouclans.
V^te de Marin.
*22 août.*
Le Normand de Kergrist.
*26 août.*
David.
*19 septembre.*
B^on d'Hogguer.
*13 décembre.*
C^te Casamajor de Gestas.
C^te Duval Dumanoir.
C^te D'Aramon.
*6 janvier* 1822.
Debaute.
Plomb.
*9 janvier.*
François.
*30 janvier.*
Audouard.
*27 février.*
Delamalle.
*12 mars.*
Gautier.
*19 juin.*
Bajeau.
*14 août.*
B^on Sallé de Chou.
Dussumier-Fonbrune.
*17 août.*
C^te de Modène.
De Brossard.
Guyon.
Patu-des-Hautchamps.
Brahaut.
Tamnay.
C^te de Faucigny Lucinge Colligny.
De Pleineselve.
Patarin.
Ocher de Beaupré.
De Meuchèze.
Kersalaun.
Kindelan.
De Contreglise.
Warenghien.
De Haynin.
Turlot.
Laverny.
Lamarre.
Fauvart Bastoul.
Thiébault.
Sicard.
Rey.
Duc de Doudeauville.
Regardin.
Cuvillier.
Croquet des Hauteurs.
Géorgette Dubuisson.
Ducrest de Villeneuve.
Picard.
*19 août.*
Thevenot de Saint-Blaise.
*21 août.*
C^te de Breteuil
De Regourd.
Delarue.
V^te Suleau.
*10 septembre.*
Petry.
1823.—*21 février.*
Héron de Villefosse.
Prévost.
*26 mars.*
C^te de Bethisy.
*11 mai.*
Legendre.
*10 juin.*
C^te de Salperwick.
*22 juin.*
De Lonlay.
*29 juin.*
B^on Guillot de la Poterie.
*1^er. juillet.*
Duc de Firmarcon.
V^te de Baliourt.
Fromentin.
Kœnig.
*9 juillet.*
De Maisonneuve.
Delarue.
*10 juillet.*
Gemeau.
Duc de Ventadour.
*13 juillet.*
De Lostende.
*14 juillet.*
Regnault.
De Bricogne.
Favier.
B^on Rey.
*19 juillet.*
David.
*26 juillet.*
M^is de Conflans.
*5 août.*
De La Tour-d'Auvergne.
*8 août.*
La Sagni.
Mangin.
*9 août.*
Costamagna.
*11 août.*
D'Arbaud-Jouques.
Biancour.

Biot.
Harmand d'Abancourt.
De Longuève.
Séguier.
13 *août.*
Beautemps-Beaupré.
Geoffroy.
Cocherel.
Hugon.
Chev. de Lasalle.
Muriel.
Cte d'Hautefeuille.
Armand de Saint-Sauveur.
De Quelen.
Meille.
De Hemberger.
Martimprey.
Viogt.
Lemaitre.
De Chateaubrun.
Tugnot de La Noye.
De Kuhn.
Rouillon.
Bon Dubouchet.
Menouvrier-Defresne.
14 *août.*
Deschamps.
19 *août.*
Cte Gambin.
De Walville.
*S. E.* le Mal Mis de Vioménil.
Duc d'Havré.
Croï.
Duc de Gramont.
Duc de Mouchy.
Duc de Luxembourg.
Duc de Blacas
Duc d'Aumont.
Duc de Duras.
Cte de Cossé-Brissac.
Duc d'Avaray.
Mis de Boisgelin.
Cte de Pradel.
Cte de Durfort (Etienne).
Cte Ch. de Damas.
Mis de Vernon.
Mis de La Suze.
Mis de Dreux-Brézé.
Mis d'Autichamp.
Duc de Rivière.
Duc de Maillé.
Cte Duhamel.
Vte de Chateaubriand.
Duc de Montmorency.
Mis d'Aligre.
Mis de Louvois.
Cte de St-Roman.
Duc de Massa.
Cte de La Villegontier.
DeMontigny.
Larsonnier.
20 *août*
Cte Du Botderu.
1823.—21 *août.*
De Rochemore.
De Cosnac.
Sephanopoly.
Fouques.
Pretet.
Debray.
Barbier.
Auxcouteaux.
D'Alpuget.
Courcenet.
De Ligneville.
22 *août.*
D'Aubusson de La Feuillade.
31 *août.*
De Belloc Stibal.
Cte de Manoury.
Mousin de Bernecourt.
De Carné.
De Suremain.
1er *septembre.*
Waille.
Campredon.
Cte de Montferré.
De Miremont.
De La Seinie.
Stengel.
De Montferré.
De Lavillatte.
Muralt.
De Foucauld.
Damens.
Giclat.
Brignon.
De Segur.
Winterheld.
Poinsignon.
Strallen.
Dupau.
3 *septembre.*
Dijols.
Michel.
6 *septembre.*
Dussard.
Massu.
7 *septembre.*
D'André.
12 *septembre.*
De Noinville.
De Vinzelles.
Lauretan.
13 *septembre.*
De Laubepin.
Labrot.
Pericat.
Gallet.
Vuillame.
Mongrolle.
15 *septembre.*
Dast.
Grosjean.
Vte de Foucault.
Hulot.
Hamart.
Boutry.
Doublet.
16 *septembre.*
Olry.
Chopin.
Delamarre.
18 *septembre.*
De Rampont.
De Faucher.
Chev. de Monistrol.
19 *septembre.*
Cte de Quinsonas.
Renault.
Vte de Chambrun.
Boullé.
Regnault.
Leclerc de Ruffey.
Flamand.
20 *septembre.*
Langlois de Plemont.
Cte de Sesmaisons.
De La Poix de Fremenville.
Defay, Cte de La Tour-Maubourg.
22 *septembre.*
Percheron.
Salomon de Suarce.
24 *septembre.*
Manneville.
De Guerin.
Cte de Labesse.
Chev. de La Beraudière.
26 *septembre.*
Ponce.
Longueville.
De Dienne.
De Lostanges.
Humblet.
De Finance.
Follis.
De Sede.
De Valon.
Masson.
Duchatelet.
Zickel.
De Verdalle.
Barthon.
30 *septembre.*
Abadie.
Maître.
Mathey.
Cte de Maillé.
2 *octobre.*
Coste-Caude-Saint-Victor.
Cte Merdy de Catuelan.
3 *octobre.*
De Garraube.
Leclaire.
Carré.
Petit d'Hauterive.
Martamais.
De Sérione.
De Tilly.
Levesques.
4 *octobre.*
Pelleport.
Vigoureux de Kermorvant.
Cte de Gallifet.
Bertrand.
Alard.
Baraguey-d'Hilliers.
Gallemardet.

Bouis.
De Pillet.
Poinsot.
Dupleix.
Dussard.
Korte.

*5 octobre.*

De Marnier.
Larché.
Croiset.
Vincenot.
Pesme.

*7 octobre.*

De Soussay.
Cauteloube de Marmier.
Spring.
De Schaller.
Campagnac.
De la Villegille.

*8 octobre* 1823.

Petit.
Hulot.
De Suzaincourt.

*11 octobre.*

Plauton.

*14 octobre.*

Bellangé.
De Lampinet.
Guys.
De Constantin.
Delmas.
Gobin.
De La Bachelerie.
Allard.
Destor.
Videau.
Fine.
De La Coste du Vivier.
Gauthier.
Daribau.
B^on^. de Vielbans.
Hugue Roche.
Martin.
De Buisseret.
M^is^ de Luker.

*16 octobre.*

M^is^ de Montpezat.
Bourlon de Moncey.
Fondard.
De Bergeret.
Cussac.
Darlanges.
Leblanc.
De Nettancourt.
Alquier.
De Cadudal.
Charles.
V^te^ du Tertre.
Minard.
Le Goullon.
Vallet.
C^te^ Bonfils.
C^te^ de Blocqueville.
Tessier.
De Laporte.
C^te^ de Clonnadeuc.
Delaunay.
Rosselange.
Horric de Beaucaire.
Litzler.

*17 octobre.*

Gonthier.

*20 octobre.*

B^on^ de Brichambault.
Lemercier.
Dupuis.
C^te^ d'Houdetot.
C^te^ d'Ecquevilly.
Perrot.
C^te^ d'Aloigny.
De Gonneville.
De Bourzac.
Chev. de Precarré.
Delvigne.
Siméon.
Cerf.
Beaubis.
Monthaluc.

*24 octobre.*

B^on^ de S-Vincent.
Lesbros.

*27 octobre.*

Roubin.

*28 octobre.*

De La Martellière.
Guesviller.

*1^er^ novembre.*

Laurent.
Laignoux.
Barthelemy.
Beaufrère.
Boussès de Lagrange.
Riban.

*2 novembre.*

Griffon.
Viviand.
Davessiès de Pontès.
Fontaine.

*5 novembre.*

V^te^ de Gourgues.

*6 novembre.*

Le Forestier de Boisfrouger.

*8 novembre.*

De la Niepce de Jenfosse.

*11 novembre.*

Deshorties.
Guiroye.
Larcher.
Vauvilliers.

*13 novembre.*

Vanheulle.

*15 novembre.*

De Merlis.

*16 novembre.*

Icard.
Lugnot.
Chasson.

*18 novembre.*

Cocquart.
Picquet.
Chev. de Nacquart.
Sauty.
Pluyette.

*19 novembre.*

De Valory.

*22 novembre.*

Falcou.
De Tilly.
D'Abnour.
Chérisey.

1824.—*14 janv.*

Campion.

*28 janvier.*

C^te^ de Beaurepaire.

*16 février.*

Duc de Rauzan.

*3 mars.*

Deseze.

*16 juin.*

Vidal de Láuzun.

*3 août.*

Sue.
V^te^ Hocquart.

*17 août.*

B^on^ de Ballainvilliers.
Chifflet.
Hocquart.
C^te^ Dubois de Riocourt.

*18 août.*

Josse de Beauvoir.

*19 août.*

De Melay.
De Saulces de Freycinet.
Barbé.
Dupin.
Villot de Fréville.
V^te^ d'Agoult.
Martelet.
B^on^ Monnier.
M^is^ de Tholosan.
Meynier.
B^on^ Gérard.

*20 août.*

De Blesbourg.
B^on^ de Trobriant.
C^te^ de la Tour Dupin Lacharce.
V^te^ de Quesnay.
M^is^ d'Epinay St.-Luc.
De Noirville.
De Banans.
Tricquenot.
Delphin.
B^on^ Sermet.
De Rayne.
De Lasalle.
Duverger.
Lefebvre Desvaux.
M^is^ de la Moussaye.

*22 aout.*

Delaître.
Poisson.
D'Haussez.
Shaforello.
De Montlivault,
Duhamel (Victor).
De Nolhac.

*19 octobre.*

C^te^ de Lussac.
C^te^ de Villelume.

1825.—*11 janvier*

Bosio.
Hersent.

Vernet (Horace).

6 *mars.*

Mure.

11 *mai.*

L'Abbé Nicolle.
Delvincourt.
Guéneau de Mussy.
Poinsot.
Pardessus.
L'Abbé Fayet.

17 *mai.*

De Cailleux.
Bonneau.

19 *mai.*

Arago.
Asselin.
Augier du Chézeaud
De Boisbertrand.
De Beaurepaire.
Du Bourblanc.
Bressand de Raze.
Boscals de Réals.
Bérigny.
De Chollet.
Creuzé.
Crettet de Palluel.
De Crisenoy
De Coupigny.
Croizet.
De Caumont la Force.
Durand.
Dufougeray.
De Turmel.
Baron.
Delavau.
Fleuriau de Bellevue.
De Guer.
Guesnet.
Gay-Lussac.
Labretonnière.
Lebon.
Lebrun.
De Lacaze.
De Lastoure.
De Lapasture.
De Murat.
De Margadel.
De Muller.
De Muyssart.
De Nicolaï.
Potteau d'Hancarderie.
C^te de Puymaigre.
Reynaud (Honoré).
De Roux.
Rosman.
De Rocheplatte.
De Sambucy.
Hersart de la Villemarqué.
Alban de Villeneuve.
De Vendeuvre.
De Vaulgrennand.
Villot.
De Wangen.
Ruinart de Brimont
De Gestas.
L'Espagnol de Besanne.
Mestadier.

21 *mai.*

V^te de la Rochefoucault.
C^te de Chouzy.
Sauvage
De Montholon-Sémonville.
C^te de Vibraye.
C^te d'Imécourt.
Campenon.
O'Hégerty.
C^te de Vienne.
B^on de Ville-d'Avray.
Chev. de Larnière.
C^te de Belle-Isle.
C^te de Brossard.

22 *mai.*

V^te de Castelbajac.
M^is de Rancogne.
Haudry de Soucy.
De Châteaudouble.
C^te d'Audiffret.
Rielle.
Chev. de Viella.
Duplessis Parscau.
Boutouillic de la Villegonan.
Courson de la Villehelio.
Botherel de la Bretonnière.
Arnous Dessaulsays
B^on de Bougainville
Chev. de Cheffontaines.
Dupont - d'Aubevoye.
C^te d'Oysonville.
Massieu de Clerval
Villaret de Joyeuse.
Brèche.
Maillot.
Sanson.
Portier.
Courson de la Villehélio.
Bonet Lescure.
M^is d'Orvilliers.
C^te d'Haubersart.
C^te de Noë.
M^is de la Guiche
M^is de Rastignac.
C^te d'Arjuzon.
B^on Colin de Sussy.
Vosgien.
De Malleville.
De Trinquelague.
Delhorme.
Ranfer de Monceau,
B^on de la Bretonnière.
B^on Grenier.
Cassagne.
Courvoisier.
Mousnier Buisson.
Joubert.
De Merville.
De Fumechon.
Delpit.
Moreau.
Bonnet.
Hacquart.
B^on de Crouzeilhes.
De Villebois.
De Blaire.
Villemain.
C^te Georges de Caraman.
Flury.
Guys.
Chev. Artaud.
Chev. Bourgoing.
Roth.
Drovetti.

23 *mai.*

Collin de la Perrière
M^is de Rilly.
Trefcon.
Roquemaurel.
C^te de Marquessac.
Aupick.
De Chambeau.
Belon
Girot.
Richard de Tussac.
B^on de Lom.
Brousseaud.
Borelli - Mazenod de Mondesir.
C^te de Beaumont.
Du Chêneau.
Hatry.
Lebon.
Sohier de Gand.
Vienot.
De Baudus.
Cosseron de Villenoisy.
Reiset.
De Rougé.
De Courson.
D'Autane.
Dufay.
B^on de Besenval.
Colavier d'Albici.
Massaroli.
B^on de la Morre.
De Mesgrigny.
Brauneck.
Navier.
Saint-Just.
Couté.
Cormier.
Hache de la Contamine.
Magnant.
De Mylius.
De Posson.
Thiballier de Dommarie.
Mangin.
Chassepot de Beaumont.
Denarp.
Bonnet.
Bosquillon de Freschéville.
Hunault de la Chevallerie.
Lecourt Fongarnière.
Montebisc.
C^te de Salis-Zizers.
Challe.
Hallay.
Blaise.

De Saint-Sauveur.
Sigaldi.
Desmoutiers de Mérinville.
Dupont d'Aubevoye
Mis d'Oysonville.
Mis de Podenas.
Thieriet.
Cte de Châteaubriand.
Dodin Duparc.
Bontems Dubarry.
De Busseul.
De Puységur.
De Compiègne.
Bouvier de Cachard
Bobillier.
Damotte.
Moron.
Brunery de Rivarosa.
Alphand.
Varnier.
Coger.
Daffry de la Monnoye.
Delort de la Flotte
Molin.
Moreton de Chabrillan.
Brussel de Brulard.
Le Boul.
Duchemin.
Baudoin S.-Firmin.
Auffret du Cosquer.
Defaye.
De Poulard de Fonfilhonne.
Champagne, Cte du Bouzey.
Boyer de Fonfrède
Cte d'Hautefort.
Mis de Barbançois.
Cte Houdouart de Thièvres.
Cte de Laurencin.
De Reusse.
De Missy.
Répécaud.
Cte Dumoncel.
Beaulieu.
Thomassin.
Bayart.
Genot.
Thépaut.
De Morlaincourt.
De Sanzillon.
De Termes.
Tavernier.
Michon, Vte de Vougy.
Garcias.
De Loynes.
Levesque.
Schillemans.
Bucher.
Lodibert.
Poirson.
Cte Dessoffy de Cserneck.
Piedecocq.
Malatret.
Bernard de Saint-Affrique.
Bon Lajard.
Rabelleau.
Bon Lecoq d'Hervey.
Lecauchois Férand
Vauchelle.
Puissant Dulédo.
Mac-Curtain de Kainlis.
Ste-Gemme, Cte d'Andigué.
Guérin, chev. de Bruslart.
De Beziade, Mis d'Avaray.
Cte de Pélissier.
Ducambout, Mis de Coislin.
Prince de Broglie de Revel.
Cte de Trogoff.
Cte de S.-Marsault.
Vte de Chappedelaine.
Bon Rosseti.
De Fayolles, Cte de Mellet.
Cte de Chastellux.
Mis de Forbin des Issarts.
Mis de Grimaldi.
Mis de Toustain.
Mis Lavergne de Tressan.
Beauvais.
Bon de Rougé.
Carlet, Mis de la Rozière.
Danyaud Dupétat.
Cte de Séran.
D'Acher, Montgascon.
Cte de la Rochefoucault.
Paulinier de Fontenille.
Houël.
Cte de Turenne.
Talabot.
De Bray de Valfresne.
Basterreche.
L'Abbé Pierrequin.
L'Abbé d'Anjou de Boisnantier.
Cte Gibon de Kerisouet.
Mis D'Havrincour.
Richard de Cramayel.
Cte de Dienne.
Bon de Théis.
Bon de Bock.
Millet.
Philippoteaux.
De Lacondamine.
Bon de Septenville.
Bon Peronnet.
D'Henneville.

*31 mai.*

Bon de Jessaint.
Valory.
Mazois.
Isabey.
Brongniart.

*8 juin.*

Aubrée,
Baron.
De Balzac.
Dupin.
De Foresta.
De Lardemelle.
De Lorgeril.
Soullier.
D'Hargenvilliers.
Carlet de la Rozière.
De Lorimier.
Bourgeois.
Gibou.
Michel.
De Rilliet.
Dubouzet.
Thiroux de Menregard, Cte de Médavy.

*14 juin.*

Cherubini.

*10 juillet.*

Olivier de Sardan.

*31 juillet.*

Tiolier.

*28 décembre.*

Lemot.

## ÉTRANGERS, OFFICIERS DE L'ORDRE ROYAL. *Messieurs*,

Abramowitz.
Aldini.
D'Amboski.
Bon d'Ambrosio.
D'Anguissola.
Appelius.
D'Arand, Noble d'Akerfeld.
Cte d'Aremberg.
Arjona (Don J.-Manuel de).
Cte d'Aremberg.
Arnedt.
Axamitowski.
Axthelm.
Balinski.
De Bangold.
Batowski.
Bon de Baumbach.
Bauer.
Baur.
Beauvais.
Cte de Beckers.
De Behr.
De Berge.
De Beruclon.
Bernard.
Bertoletti.
Beyts.
Bicker.
Bilinski.

Baron Binder de Kriegelstein.
Bismarck.
Bisset.
De Blucher.
Boccardi.
Bon de Bodeck d'Elgau.
Bogustawski.
Bolesta
Bonnanny.
Bontemps.
Bon de Bourscheidt.
Boutkoff.
De Brantzen.
Breuer.
Breza.
Bronic.
Brynikowski.
Bruckner.
Bukowiski.
De Bünting.
Burlamacchi.
Bon Calafati.
Caldeira.
Duc de Campomele et de Castropignano.
De Capeller.
Capriola.
Carbonara.
Prince de Cariati.
Mis de Casa Irujo.
Cattaneo.
Cenami.
Bon Chassé.
Chevillard.
Chichocki.
Chlopicki.
Choppin.
Containi.
Cornelli Grodzichi.
Corrardini.
De Coulneff.
Croty.
Le Prince Czartoriski.
Czeremissinoff.
Daendels.
Dambowski.
Chev. de Danzas.
Daste.
Decous.
Delasarraz.
Delatour.
Dellafaille d'Assenede.
Derschau.
Destombes.
De Deux-Ponts.
Diego Guicciardi.
Cte de Divoff.
Dobiecki.
Dobrogoiski.
Don Néri des Princes Corsini.
Doria.
D'Otreppe.
Dubois.
Dufresne.
Duglaive.
During.
Bon Duval de Beaulieu.
Duvivier.
Dwernicki.
Egloffstein.
D'Einkemmer Noble de Reichwitz.
Engelbach.
Erculei.
Bon d'Eroles.
Cte Esterhazy.
D'Estko.
D'Ewald.
Evertz.
Fallette Barollo.
Favauge.
Federici.
Felici.
Fernando Del-Cinque.
Fenaroli.
Fichnoski.
Filiborn.
Foerch.
Bon de Folsen.
Fontane.
Fossombroni.
De Franeken.
Bon de Frankenstein.
Franquemont.
Fredro.
De Froelich.
Fuchsius.
De Gablentz.
De Gall.
Gamboni.
Mis de Garzon Venturi.
Gay.
De Gedoni.
Geither.
Geline.
Genevois.
George.
Cte Ghilini.
Gifflenga.
Mis de Giuliane.
Godlewski.
De Goëthe.
Gorcke.
Gorgoly.
Graefe.
De Gottereau.
Grafenreuth.
Gratien Ferrier.
De Groeben.
De Guaita.
Gualdi.
Guesling.
S. A. lo Prince Guillaume, Landgrave de Hesse.
Guinigi.
Chev. Gustave, Bon de Mengden.
Hahn.
Hainau.
De Hammerstein.
Cte Hammerstein.
D'Hautmesnil.
Bon de Heimrod.
Hempel.
Hertling.
Cte de Hochberg.
De Hoevell.
Hoffmeyer.
Prince de Hohenlohe.
Prince de Holstein-Beck.
Hopffenblat.
Bon de Horn.
Hotton.
Hoven.
Bon de Hugel.
Huppé.
Jabtrowski.
Jankouski.
Jaraczewski.
Cte Jelski.
John Burke.
Jonrowsky.
Jordan.
Juan de Lahora.
Karitonoff.
Keller.
De Kerner.
De Khuon.
Kikkert.
Kleudgen.
de Klinckowstroem
Knoll.
Cte de Kobilinsky.
Bon de Kœnigsfels.
Bon de Kœnigfels (André).
Le Pr. Kolowski.
Kosietulski.
Cte Kossakowski.
Kossecki.
Kosinowski.
Bon Kreuse.
De Kruse.
Kurnatowski.
Labenski.
Labensky.
La Chevalerie.
De La Croix.
Laczynski.
Lafontaine.
Lambertinghi.
Lassewski.
Lassollaye.
Le Prince de Latour et Taxis.
Cte de Latour.
Lazareff.
Lazaroff.
Lecchi.
De Lecocq.
Lessing.
Levenstern.
Bon de Leysser.
Lincker.
List.
Lobo y Arjona.
L'Olivier.
Longa.
Le Chev. Los Rios.
Lossau.
Lubienski.
Lubienski (Fr.)
Lubienski.
Lucchesini.
Luosi.
Macdonald.
Madalinski.

Mainoni.
Malezewski.
Malinowski (Jos.).
Malinowski (Vt).
Mallet.
Mis Mansi.
Bon Marchal
Martelli.
Matenci.
De Mattutimovich.
Mazuchelli.
Meerman Van Dalem.
Melune.
Michalowski.
Mikolowski.
Moers.
De Molitor.
Monod.
Morawski.
Morghen.
Moscati.
Muchowski.
De Münchingen.
Mycielski.
Narboni.
De Navia.
Cte de Nesselrode.
De Neuffer.
Niegoleski.
Cte de Normann.
Noryeki.
Novisky.
Nypels.
Oborski.
D'Offenberg.
Orlaub.
De Ottenhoren.
Paiskowiez.
Palm.
Palombini.
Paradisi.
Pawlecki.
Pazkowski.
Pego.
Petrikowski.
Bon de Pfeill.
De Pierre.
Bon Pignatelli.
Piotrowski.
Cte Platoff.
Pocci.
Pompeï.
Popofl.
Popoff.
Cte Potocki (Ant).
Cte Potocki (Arthur.)
Cte Potocki.
Potocki.
Potocki.
Potocki (François).
Potocki.
De Prittevitz.
Cte Prozor.
Przebendowski.
Le Prince Radziwil (Dominique).
Raguettly.
Rautenstrauch.
Bon Rechberg.
Redet.
Ribet.
De Ringel.
Chev. de Rœdlich.
De Romain.
Rosniecki.
Rougier.
Ruttié.
Ruysch.
Sahrer de Sahr.
Saint Andréa.
Cte de St-Marsan.
Prince de Salm.
Chev. de Salmon.
Bon de Saluces.
Sardi.
De Scharfenstein.
Bon de Schauroth.
Schiavetti.
Chev. Schloissnigg.
Schoenfeld.
Schonberg.
Schreibershofen.
Schwerin.
Bon de Sèebach.
De Seidervitz.
Serra.
Severoli.
De Seydlitz.
Cte de Seydwitz.
Cte de Seyssel.
Siemigt Kowski.
Cte Sierakowki.
Sierawski.
Skarzinski.
Skarzynski.
Cte Skorzewski.
Skrzinecki.
Slengel.
Slivarich.
Smirnoff.
De Smulikowski.
Soboleski.
Sokolnicki.
Cte Soltan.
Souckoff.
Spanocchi.
Bon de Speth de Zwyfalten.
Bon de Spies.
Spina.
Bon de Stassart.
Stedman.
Steinwerd.
Bon de Stockalpere.
Stockhorn.
De Stoessell.
Stokowski.
Bon de Stranz.
De Stuers.
Striensky.
De Stumpe.
Suchorzewski.
Prince Sulkowski.
Szawlowski.
Szeptycki.
Szumlanski.
Szywmanowki.
De Tabor.
Tanski.
De Tiecken.
Toëdwen.
De Toll.
Torlonia Duc de Bracciano.
Tourgeneff.
Cte de Trastamara.
Trinitté.
Trip (Albert-Dominique).
Trip (Henri-Rudolphe).
Turno.
Cte Tysenhaus.
Tyszkiewiez.
Uminski.
Uhlman.
Vandokkune.
Van-Oldenneel.
Bon Van-Tengnagell.
Bon Van-Zuylen-Van-Nyevelt.
Vandergoes.
Veneri.
De Verger.
Vermasen.
Viegel.
Bon de Villata.
S. A. S. le Prince de Waldeck (Frédéric-Louis).
Bon de Wenge.
Weyssenhoff.
Wibicki.
Wiebel.
De Wimpffen.
Winspeare.
De Winter.
Wlengel.
Le Prince Auguste de Witgenstein.
De Woelderndorff.
Woelwarth.
Wolf de Ziegesar.
Wonsowiez.
Bon de Wrede.
Le Prince Adam de Wurtemberg.
Wuyts.
Wylié.
Xavier.
Zawadski.
ZeaBermudez (Don Joachim de).
De Zeschau.
De Zeschwitz.
De Zeschwitz.
D'Zialinstzki.
De Ziegler et Klipphausen.
Zielinski.
Zielonka.
Zoller.
Zucchi.
Zuttoski.
Zurwesten
Zweibrucken.

## GRANDE CHANCELLERIE DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le Grand-Chancelier est toujours choisi parmi les Grands-Officiers de l'Ordre royal de la Légion-d'honneur. Il est dépositaire du sceau de l'Ordre. Tous les ordres étrangers sont dans ses attributions. Toutes les ordonnances du Roi, relatives à l'Ordre, sont visées par le Grand-Chancelier pour leur exécution. Il présente au Roi les rapports, projets d'ordonnances et du budget annuel; réglemens et décisions concernant l'Ordre royal de la Légion et les Ordres étrangers; les candidats pour les nominations ou promotions relatives à la Légion-d'honneur; les diplomes ou brevets qui doivent être revêtus de la signature de S. M. Il signe et fait expédier les lettres d'avis et les brevets, donne les décorations au nom du Roi, ou transmet les délégations nécessaires aux membres qui doivent les donner, prend les ordres du Roi au sujet des Ordres étrangers conférés à des Français; transmet les autorisations pour les accepter; présente à Sa Majesté le travail relatif aux gratifications extraordinaires des Chevaliers de l'Ordre, ainsi qu'à l'admission et la révocation des élèves pensionnaires et gratuites dans les Maisons royales de Saint-Denis et des succursales. Il prend les mesures nécessaires pour l'exécution des règlemens sur la discipline des membres de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur; prend les ordres de Sa Majesté relativement aux cérémonies publiques auxquelles les Grands-Croix et Grands-Officiers sont appelés; dirige et surveille toutes les parties de l'administration de l'Ordre et des établissemens, la perception des revenus, les paiemens et dépenses; préside les assemblées des compagnies des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing, etc.

Le grand Chancelier jouit des *premières entrées* et des *entrées* du cabinet du Roi.

S. E. le Maréchal MACDONALD, Duc de Tarente ✻ (G. ✻) (G. ✻), Pair de France, Ministre d'Etat, Gouverneur de la 21e Division militaire, Major-général de la Garde Royale, *Grand-Chancelier.*

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Un Secrétaire général, nommé par le Roi, est attaché à la Grande-Chancellerie. En cas d'absence ou de maladie du Grand-Chancelier, il a la signature et le représente.

M. le Vicomte de SAINT-MARS (C. ✻) (G. O. ✻), Maréchal-des-camps et armées du Roi, *Secrétaire général.*

M. Millet ✻ (O. ✻), *Chef de Bureau.*

M. Frenière ✻, *chef de Division honoraire.*

Enregistrement des Lois et Ordonnances; leur envoi dans les Divisions; ouverture, distribution et expédition des dépêches, timbre et contre-seing; affaires sans attributions déterminées; dépenses intérieures et d'impression; entretien du Palais de la Grande-Chancellerie; personnel des employés, leurs traitemens et pensions; surveillance générale.

M. Raoul ✻, *Avocat de la Légion.*

M. Outrebon, *Notaire de la Légion.*

M. . . . . *Architecte de la Légion.*

### PREMIÈRE DIVISION.

M. le Baron de Bock (O. ✻), *Chef.*

M. Bascher de Boisgely ✻, M. Hermel ✻, } *Chefs de bureau.*

Demandes d'admissions et promotions dans l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur ; présentation des candidats au Roi ; expéditions des lettres d'avis et brevets ; envoi des décorations; immatriculations des membres de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur ; cérémonies relatives à l'Ordre royal de la Légion ; Ordres étrangers.

### DEUXIÈME DIVISION.

M. Bernault (O. ✠), *Chef.*
M. de la Condamine ✠ ( O. ✠ ), *Chef de division, adjoint.*
M. Danycan, *Chef de bureau.*

Réglement des dépenses de la Grande-Chancellerie; gratifications extraordinaires aux membres de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; discipline des membres de l'Ordre ; personnel et administration des Maisons royales d'éducation ; registre des délibérations des assemblées des trente plus forts actionnaires des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing ; archives de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur.

### TROISIÈME DIVISION.

M. Le Bœuf (O. ✠), *Chef.*
M. Martinet ✠, } *Chefs de bureau.*
M. D'Hébrail ✠, }

Recettes et dépenses de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; mouvement des fonds; correspondance avec les agens chargés des paiemens; comptabilité générale, arrêté des comptes spéciaux; budget général de l'Ordre ; présentation des comptes définitifs à la Cour des comptes.

### COMITÉ DE CONSULTATION POUR LE CONTENTIEUX.

Ce comité, présidé par le Grand-Chancelier, est convoqué toutes les fois qu'il est nécessaire aux intérêts de l'ordre.

*Membres du Comité.*

S. Exc. M. le Grand-Chancelier, *Président.*

*S. S.* le Cte Abrial ( G. O. ✠ ). } *Pairs.*
*S. S* le Cte Vimar ( G. O. ✠ ). }
*S. S.* le Mis de Pastoret (G. ✠). }
*S. S.* le Cte de Cessac (G. ✠ ). }
M. le Cte du Chatel ( G. O. ✠ ). }
*S. S.* le Cte Siméon (G. ✠), *Pair.*
M. le Cte d'Hauterive (C. ✠), *Cons. d'Etat.*
M. le Cte Beugnot (G. ✠), *Ministre d'Etat.*

## MAISONS D'ÉDUCATION DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Madame LA DAUPHINE, *protectrice.*

Ces Maisons sont sous la surveillance et la direction du Grand-Chancelier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, qui présente les élèves à la nomination du Roi. Les Chapelles de ces Maisons sont sous la juridiction du Grand-Aumônier de France, Monseigneur le Cardinal, Prince de Croï, Archevêque de Rouen.

### MAISON ROYALE DE SAINT-DENIS.

Le Grand-Chancelier présente à la nomination de Sa Majesté, la Surintendante de la Maison royale de Saint-Denis, et la nomination des Dignitaires à l'approbation du Roi ; le Grand-Chancelier nomme les Dames de 1re et de 2e classes, les Novices et les postulantes au noviciat.

La distinction honorifique des Dames de cette maison consiste en une croix pâtée, émaillée de blanc, anglée de fleur-de-lis, et surmontée de la Couronne royale.

Le centre de la croix présente, d'un côté, la Vierge dans son assomption, avec cette exergue, DIEU, LE ROI, LA PATRIE, et de l'autre, les armes de France, à trois fleurs-de-lis d'or sur fond d'azur, avec cet exergue, MAISON ROYALE DE SAINT-DENIS. La décoration est en or, du diamètre de quatre centimètres deux millimètres pour la Surintendante et les Dignitaires; elle est également en or pour les Dames de 1re et de 2e classes, mais du diamètre de trois centimètres six millimètres. Elle est en argent pour les Novices, et de même diamètre que celle des Dames de 1re et de 2e classes. La décoration est suspendue à un ruban moiré rouge, blanc et rouge par égale dimension. La grande décoration en or que porte la Surintendante, est attachée au bas d'un large ruban de mêmes couleurs, et passant de l'épaule droite au côté gauche. Les Dignitaires portent la même décoration en or en sautoir, attachée à un ruban de mêmes couleurs, mais un peu moins large que celui de la Surintendante. Les Dames de 1re classe portent la décoration en or, du diamètre de trois centimètres six millimètres à l'épaule gauche, attachée à un ruban de mêmes couleurs, avec une rosette, et moins large que le ruban des Dignitaires. Les Dames de 2e classe portent la même décoration en or au côté gauche, attachée à un ruban de mêmes couleurs et de même largeur, sans rosette. Les Novices portent la décoration, en argent, au côté gauche, attachée à un ruban moiré blanc liséré de rouge, sans rosette, de la même largeur que celui des Dames de 1re et de 2e classes. La distinction des postulantes au noviciat, consiste en un ruban blanc moiré attaché à l'épaule gauche.

Aucune Dame ne peut porter la décoration à l'extérieur de la Maison, avant d'avoir rempli ses fonctions avec zèle et assiduité pendant vingt années, à dater du statut de réorganisation; et, dans ce cas, elle doit y être autorisée; cette faculté devant être considérée comme un témoignage de la satisfaction de Sa Majesté.

Le statut du 23 avril 1821 fixe la quotité des pensions de retraite que l'on accorde aux Dignitaires et Dames après un nombre déterminé d'années de services dans la Maison royale.

Cette Maison est établie pour cinq cents élèves : quatre cents places sont gratuites, et les cent autres sont aux frais des familles.

Elle est administrée par une Surintendante, qui a sous ses ordres sept Dignitaires, dix dames de 1re classe, trente-six Dames de 2e classe, vingt Novices et des postulantes au noviciat, dont le grand Chancelier détermine le nombre, suivant les besoins de la Maison.

*Surintendante.*

Madame la Baronne de BOURGOING.

*Dignitaires.*

Madame Charreton, *Inspectrice.*
Madame Gigun, *Directrice des Etudes.*
Madame Dalvymare, *Econome, Dépositaire des Comestibles, remplissant les fonctions de Trésorière.*
Madame Fortin, *Dépositaire de la Lingerie.*
Madame Moullin, *Dépositaire de la Roberie.*
Madame de Chanzeaux, *Directrice des Novices.*
Madame Poirée, *Directrice des Infirmerie et Pharmacies.*

*Dames externes.*

Madame Allard, *Directrice de la Musique.*
Mlle. de Bouteiller, *Directrice du Dessin et de la Peinture.*
Madame Benincori, *Maîtresse de Piano.*

Mademoiselle Mosso, *Accompagnatrice sur le Violon.*
Madame Coindé, *Maîtresse de Danse.*

*Chapelle de la Maison.*

M. l'Abbé Laveran ✻, 1er *Aum.* | M. l'Abbé Tudès, 3e *Aum.*
M. l'Abbé Nicod, 2e *Aum.* | M. l'Abbé Soulacroix, 4e *Aum.*

*Service de Santé.* Messieurs,

Alard ✻, *Médecin en chef*, r. Hautefeuille. n. 19.
Texier, *Médecin adjoint.*
Bourgeois ✻, *Chirurg. résidant.*
Boulay, Boulière, } *Chirurg. adjoints.*
Miel ✻, *Chirurgien-Dentiste.*
Demours ✻, *Médecin-Oculiste.*
Le Chev. Vergez ✠ (O ✻), *Médec. en chef honoraire.*

*Médecins consultans.* Messieurs,

Chev. Alibert ✠ (O. ✻), 1er *Méd. ord. du Roi, et Méd. de l'hôp. St.-Louis.*
Bouvier ✻, *Docteur en médecine.*
Brunet ✻, *Docteur en médecine.*
Le Chev. Le Roux ✻, *anc. Doyen de la Faculté de médecine de Paris.*
Sédillot, *Docteur en médecine.*
Pasquier (O. ✻), *Docteur en médecine, Médecin et Chir. en chef adjoint, de l'hôtel royal des Invalides.*
Michel (O. ✠), *Médecin des Etat-Majors de la* 1re *division militaire, et de la place de Paris.*

*Chirurgiens consultans.* Messieurs,

Le Chevalier Pelletan ✻, *Chirurgien honoraire en chef de l'Hôtel-Dieu.*
Le Baron Dubois ✻.
Le Chev. Richerand ✻, *Chirurgien en chef de l'hôpital St.-Louis.*
Gorsse (O. ✻) *Chirurg. en chef.*

M. Pâris, *Agent d'Affaires auprès de la Maison.*
M. . . . . *Architecte.*

SUCCURSALES DE LA MAISON ROYALE DE SAINT-DENIS.

Les Succursales de la Maison royale de Saint-Denis sont établies pour quatre cents Elèves gratuites ; elles sont desservies par les Dames Religieuses de la Congrégation de la Mère-de-Dieu.

La première Succursale est placée à Paris, rue Barbette,
Et la seconde, dans la Maison *des Loges*, forêt de Saint-Germain.

*Supérieure générale de la Congrégation.*

Madame de Lézeau, rue Barbette, au Marais.

# SECTION V.

## ORDRES ROYAUX

### MILITAIRES ET HOSPITALIERS DE SAINT-LAZARE, ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL RÉUNIS.

Les auteurs n'étant point d'accord sur l'époque de la fondation de l'Ordre de Saint-Lazare, nous nous bornerons à dire qu'il fut réuni à l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, institué par Henri IV, en 1608. Ces Ordres furent confirmés par Louis XIV en avril 1664 et mars 1698, et par Louis XV en avril 1722, juin 1767 et septembre 1770.

Le collier est un chapelet entremêlé de palmes et des chiffres L. S. et M.

La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes, émaillée de pourpre et

de vert alternativement, bordée d'or, anglée de quatre fleurs-de-lis aussi d'or, ayant au centre, d'un côté, l'image de la Vierge, entourée de rayons d'or, et de l'autre l'image de Saint-Lazare sortant du tombeau.

Les Chevaliers portent cette croix attachée à un large ruban vert moiré, passé au col et pendant sur la poitrine. Les Novices et les Chevaliers de l'Ordre du Mont-Carmel qui ne portent pas sur la croix l'effigie de Saint-Lazare, portent cette croix suspendue à la boutonnière avec un ruban ponceau.

Dans un chapitre tenu en avril 1774, il fut ordonné à tous les Chevaliers et Commandeurs de porter une croix verte à huit pointes, cousue sur l'habit, et dans les cérémonies, sur le manteau; et depuis 1778, cette croix est en paillons d'or vert.

LE ROI, *Protecteur.*

M. . . . . *Grand-Maître et Chef général.*

1783. Cte D'ALBIGNAC, *Commandeur.*

1788. Mis D'AUTICHAMP, *Commandeur.*

*Chevaliers.*

1783. Vte de SESMAISONS.
1784. Vte du ROURE-BRISON.
1784. Cte de SÉGUR.
1788. Vte de BERNIS.
1788. Vte de la BARTHE GISCARO.
1788. Vte de CLERMONT-TONNERRE.
1788. Vte d'AGOULT.
1788. Bon de La ROCHEFOUCAULD.
1788. Mis de MAILLÉ LATOUR-LANDRY.
1788. Cte du PAC DE BELLEGARDE.

*Chevaliers d'honneur.*

Bon de DREISEN, Officier russe, nommé à Mittau.
M. . . . . .
M. . . . . .

*Clergé.*

M. . . . . .
M. . . . . .
M. l'Abbé PICOT, *Chapelain*, à Versailles.

1788. M. Du Prat-Taxis, *Agent-général.*
M. Silvestre, *Héraut d'armes.*

*Grands-Officiers Commandeurs.*

M. . . . . *Chancelier Garde-des-Sceaux, Surintendant des Finances.*
M. . . . . *Prévôt, Maître des Cérémonies.*
M . . . *Greffier-Secrétaire-général.*
Dacier, *Historiographe.*

## SECTION VI.

## GRANDS D'ESPAGNE FRANÇAIS.

*Première classe.*

*S. S.* le Duc de CROY D'HAVRÉ, Pair, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, rue de Bourbon, n. 86.
*S. S.* le Cte de NOAILLES, Pair.
Le Prince de CHALAIS, rue Saint-Dominique, n. 93, faub. Saint-Germain.
Le Prince de BEAUVAU, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 29.
*S. S.* le Duc de VALENTINOIS, Pair, rue Saint-Lazare, n. 78.

*S. S.* le Duc de Saint-Aignan, Cte de Buzançois. Pair, Lieutenant-général des armées du Roi, rue du Bac, 93.
*S. A.* le Prince de Croy, Pair, Archevêque de Rouen, aux Tuileries.
*S. S.* Duc Cereste de Brancas, Pair, rue de la Planche, n. 24.
*S. S.* le Duc de Laforce. Pair.
*S. S.* le Duc de Doudeauville, Pair. rue de Varennes, n. 33.
*S. S.* le Duc de Caylus, Pair, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 6.
*S. S.* le Duc d'Esclignac, Pair, rue de la Jussienne, n. 16.
Le Prince de Montmorency, rue de la Planche, n. 7.
*S. S.* le Duc de Laval Montmorency, Pair. Ambassadeur, à Rome.
*S. S.* le Duc de Crillon, Pair. place Louis XV, n. 10.
*S. S.* le Duc de Narbonne, Pair.
*S. S.* le Duc de Narbonne-Lara, Pair, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 27.
*S. S.* Mis de Saint-Simon-Vermandois, Pair, rue de Bourbon, 73.
Le Mis de Vogué, Officier de la Garde Royale, rue de la Ferme des Mathurins, n. 1.
Le Mis de Walsh Serrant, rue de Bourbon, n. 74.

# SECTION VII.

## *Ordres Etrangers.*

Aucun Français ne pouvant porter un Ordre étranger sans la permission du Roi, d'après l'ordonnance du 26 mars 1816, les demandes en autorisation d'accepter et de porter des Ordres étrangers doivent être adressées au Grand-Chancelier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, qui prendra et transmettra à cet égard les ordres de Sa Majesté.

## FRANÇAIS DÉCORÉS D'ORDRES ÉTRANGERS.

### AUTRICHE.

ORDRE DE ST.-ETIENNE DE HONGRIE.

*Grand's Croix.*

*S. S.* le Prince de Talleyrand, Pair, Grand-Chambellan.
Le Duc de Bassano.
*S. S.* le Mis de Caraman, Pair de Fr.
*S. S.* le Duc Mathieu de Montmorency, Pair de F., Ministre-d'Etat.

*Commandeur.*

Le Comte de Laborde.

ORDRE DE SAINT-LÉOPOLD.

*Grand's Croix.*

*S. S.* le Duc de Cadore,
*S. S.* le Cte de Montesquiou, } Pairs.
*S. S.* le Mis de Semonville, }
Cte de Béarn.
Le Duc de Vicence.

*Commandeurs.*

Cte de Nicolaï.
Cte de Bouthillier.
Bon de Castéja, Préfet.
Bon Jacquinot, Lieutenant-général.
Bon Mallet, Lieutenant-général.
Vte Decaux, Lieutenant-général.
Cte de Castella, Maréchal-de-camp.
Le Cte d'Albon. Maréchal-de-camp.
Le Cte de Courten, Maréc.-de-camp.
Le Bon Gady, Maréchal-de-camp.

ORDRE DE MARIE-THÉRÈSE.

*Grand's Croix.*

Monsieur le Dauphin.

*Commandeur.*

Le Bon Roussel d'Hurbal, L.-gén.

ORDRE IMPÉRIAL DE LA COURONNE DE FER.

*Grand's Croix.*

Mis F. de Beauharnois.
Cte Sorbier, Lieutenant-général.
*S. E.* le Mis de Lauriston, Pair, Maréchal de France.

*Commandeurs.*

*S. E.* le Mal Duc de RAGUSE, Pair.
Bon MARTIAL, Maréchal-de-camp.
Bon FONTANES, Lieut.-général.
*S. S.* le Mis de CHASSELOUP-LAUBAT, Pair, Lieutenant-général.
*S S.* le Cte de BEAUMONT, Pair. L.-g
Bon BALATHIER, Maréchal-de-camp.
Cte A. CAFFARELLI, Lieut.-gén.
Colonel DUBOIS.
Cte LE MAROIS. Lieutenant-gén.
Cte VERDIER, Lieutenant-général.
*S. S.* le Duc de VALMY, Pair, Lieut.-gén.
Bon de RAMBOURGT, Maréc.-de-camp
Cte GRENIER, Lieutenant-général.
Cte MEJEAN.
Cte FRIANT, Lieutenant-général.
Bon MORONI, Maréchal-de-camp.
PÉRALDI, Colonel.
Cte RAMPON, Lieutenant-colonel.
Cte DE LA RIVALLIÈRE FRAUENDORF.
*S. S.* le Duc de CADORE, Pair.
Cte GROUCHY, Lieutenant-général.
*S. S.* le Cte BELLIARD, Pair. Lieut.-gén
Cte MIOLLIS, Lieutenant-général.
Cte MORAND, Lieutenant-général.
RENARD, Maréchal-de-camp.

## BADE.

ORDRE DE LA FIDÉLITÉ.

*Grand's Croix.*

*S. S.* le de CADORE, Pair.
Le Duc de BASSANO.
Mis de BEAUMONT.
Cte A. DE TALLEYRAND.
*S. S.* le Duc de DALBERG, Pair.
Bon BIGNON.
Cte de CONTADES.
Bon de WURMSER. Maréc.-de-camp.
Cte D'AUBUSSON DE LAFEUILLADE.
Bon de TURCKEIM.
Cte de THIARS.
*S. A.* le Prince de TARENTE, Duc de la TREMOILLE.
Le Duc de VICENCE.
Le Mis de BEAUMONT (André).

*Commandeur.*

MONARD, Maréchal-de-camp.

ORDRE MILITAIRE DE CHARLES-FRÉDÉRIC.

*Grand's Croix.*

Cte LEVAL, Lieutenant-général.
*S. E.* le Maréchal Cte MOLITOR.
Cte de VILLATTE. Lieut.-gén.

*Commandeurs.*

MENARD.
Bon MANSET, Colonel.
Bon CACAULT, Maréchal-de-camp
Bon O-MÉARA, Maréch.-de-camp.
Cte PILLE, Lieutenant général.
Le Bon CORDA, Maréchal-de-camp.

## BAVIERE.

ORDRE DE SAINT-HUBERT.

*S. S.* le Mis de MARBOIS, Pair.
Cte de GAVRE. Lieutenant-général.
*S. E.* le Mal Cte JOURDAN, Pair.
Le Duc de BASSANO.
*S S.* le Duc de CADORE, } Pairs.
*S. S.* le Cte de MONTESQUIOU, }
Cte TAILLEPIED DE BONDY.
Cte COSSÉ DE BRISSAC.
*S. E.* le Mal Duc de DALMATIE.
Le Duc de VICENCE.

ORDRE DU LION.

*S. S.* le Cte KLEIN, Lieut. gén.
DILLON, ancien Colonel.
De CHAILLOU.
Cte HULIN, Lieutenant-général.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL, *dit* DE LA COURONNE.

*Grand's Croix.*

*S S.* le Cte de VILLEMANZY, } Pairs.
*S. S* le Cte de CASTELLANE, }
Cte HENRI DE MONTESQUIOU.
Prince de MONACO, Maréch.-de-camp.
Mis de BEAUMONT (André).
*S. S.* le Cte d'ARJUZON, Pair.
Bon TURGOT.

*Commandeurs.*

Mis de LILLERS.
Bon de SAINT-DIDIER.
Cte d'ANDLAW.
Bon de CRAMAYEL.
Cte de POURTALES.
Bon de TURPIN-CRISSÉ, M.-de-camp.
Le Bon de VIEIL-CASTEL.
Mis LOUIS de MONTHOLON-SÉMONVILLE.
Bon de CANOUVILLE.
Chev. BOGNE DE FAYE.
Cte de TOCQUEVILLE, Préfet.

C^te d'Andlau, M.-de camp.
Le C^te Mejean.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE DE MAXIMILIEN-JOSEPH.

*Grand's Croix.*

*S. S.* Becker, C^te de Mons, Pair. L.-g.
C^te Dumas (Mathieu), Lieut.-général.
*S. S.* le C^te de Beaumont, Pair, L.-g.
C^te Dutaillis, Lieutenant-général.
C^te Bonardi de Saint-Sulpice, L.-g.
C^te Dulauloy, Lieutenant-général.
M^is de la Grange, Lieutenant-général.
V^te Pernety, Lieutenant-général.
C^te de Grouchy, Lieutenant-gén.

*Commandeurs.*

C^te de Lagrange (Ch.), Lieut.-gén.
C^te de Ségur (Phil.), Mar.-de-camp
C^te Colbert (Edouard), Lieut.-gén.
*S. S.* le C^te Reille, Pair, Lieut.-gén.
B^on Lejeune, Maréchal-de-camp.
Le B^on Schramm, Lieut.-gén.

ORDRE ÉQUESTRE ET MILITAIRE.

*Grand Croix*

le C^te Firmas-Périés, L.-gén. hon

ORDRE DE SAINT-MICHEL.

*Grand' Croix.*

*S. E.* de Pins, Evêque de Limoges.

## DANEMARCK.

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT.

*S. S.* le Prince de Talleyrand, Grand-Chambellan, } Pairs
*S. S.* le C^te Mollien, }
C^te Durosnel, Lieutenant-général.
Le Duc de Bassano.

ORDRE DE DANEBROG.

*Grand's Croix.*

B^on Didelot.
B^on Fririon, Lieutenant-général.
M^is de Jumilhac, Lieutenant-génér.
C^te de Rosily-Mesros, Vice-Amir.

*Commandeurs.* MM.

Bode, Colonel.
Duplaquet, Sous-Préfet.
Chev. de Montzey, Lieut.-colonel.
B^on Duprat, Intendant militaire.

## ESPAGNE.

ORDRE DE LA TOISON-D'OR.

1815. Monsieur le Dauphin.
1780. Le Duc de Noailles.
1782. S. A. R. Mgr le Duc de Bourbon.
. . . . *S. S.* le Duc de la Vauguyon, P.
1790. *S. S.* le Duc d'Havré et de Croï, Pair de France.
1814. *S. S.* le Prince de Talleyrand, Pair de France, Grand-Chambellan.
1818. *S. S.* le Duc de Mouchy, Pair.
. . . . *S. S.* le Duc de Laval-Montmorency, Ambassadeur.
1823 *S. S.* le M^is de Talaru, Pair.
S. E. le C^te de Villèle, Président du Conseil des Ministres.
*S. S.* le V^te de Chateaubriand, Pair, Ministre-d'Etat.

ORDRE DE CHARLES III.

*Grand's Croix.*

Monsieur le Dauphin.
*S. E.* le M^al Duc de Conegliano, Pair.
M^is de Beauharnais.
M. de Martignac, Ministre d'Etat.
*S. S.* le M^al M^is de Lauriston, Pair.
*S. S.* le Duc Mathieu de Montmorency.
S. E. le M^is de Clermont-Tonnerre, Ministre de la Guerre.
S. E. le C^te de Corbière, Ministre de l'Intérieur.
S. E. le C^te de Villèle, Président du Conseil des Ministres.
*S. S* le V^te de Chateaubriand, Pair, Ministre-d'Etat.
S. E. le C^te de Peyronnet, Garde des Sceaux.
*S. S.* le C^te Guilleminot, L.-g. Pair.
*S. S.* le M^is de Talaru, Pair.
Le V^te Tirlet Lieut.-gén.
Le V^te Dode, Lieut.-gén.
S. A. le Prince de Croï, Grand-Aumônier.
*S. S.* le Duc d'Havré et de Croï, Pair.
Le C^te de Lalaing d'Audenarde, Lieut.-gén.
*S S* le C^te de Rully, L.-gén. Pair.
Le V^te Donnadieu, Lieut.-gén.
*S. E. M.* le B^on de Damas, Ministre des Affaires étrangères.
Le V^te Digeon, Lieut.-gén.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-FERDINAND.

*Cinquième Classe*, ou *Grand's Croix.*

S E. le B^on de Damas, Ministre des Affaires Etrangères.

*S. S.* le Cte Guilleminot, L.-g. Pair.
Le Duc de Dino. Lieutenant-général.
Le Vte de St.-Priest, L.-g.
*S. S.* le Cte Ricard, Lieut.-gén.
Le Bon d'Ordonneau, Lieut.-gén.
Le Cte de Meynadier, Lieut.-gén.
*S. S.* le Vte Digeon, L.-g., Pair.
Le Vte Foissac-Latour, Lieut.-gén.
Le Mis de Tilly, Maréch.-de-camp.
Le Cte de Mondreville, M.-de-c.
Le Bon Canuel, Lieut.-gén.
*S. Ex.* le Mis de Clermont-Tonnerre, Ministre de la guerre.
Le Bon Meriage, Maréchal-de-camp.
Le Cte de la Lalovère, M.-de-camp.
Le Cte du Coellosquet, Lieut.-g.
Le Vte de Caux, Lieut.-général.

*Quatrième Classe.*

Le Cte Grundler, Lieutenant-général.
Le Vte de Saint-mars, Mar.-de-camp.
Le Chev. Berthemy, Mal-de-camp.
*S. S.* le Mis de La Tour-Dupin-Montauban. Mal-de-camp, Pair.
Le Cte de Potier, Maréchal-de-camp.
*S. S.* le Cte Melchior de Polignac, Maréc.-de-camp.
Le Bon Gougeon, Maréc.-de-camp.
Le Prince de Broglie, Mal-de-camp.
Le Cte d'Orsai, Lieut.-général.
Le Bon Bruny, Maréchal-de-camp.
Le Cte de Chastellux, *idem.*
Le Bon de Schaeffer, *idem.*
Le Bon de Rottemboubg, L.-gén.
Le Vte Picot de Peccaduc, M.-de-c.
Le Cte d'Hautefeuille, M.-de-camp.
Le Cte de Vittré, L.-gén.
Cotty, Maréchal-de-camp.
Le Cte de Courten, *idem.*
Le Bon Desmichels, *idem.*
Le Bon Higonet, *idem.*
Le Bon Auguste de Rapatel, *idem.*
Tissot, *idem.*
Buchet, *idem.*
De Verdières, *idem.*
Bon Higonet, *idem.*

ORDRE ROYAL D'ISABELLE LA CATHOLIQUE.

*Grand's Croix.*

Le Bon Hyde de Neuville, Député.
Le Cte de Caux, Ministre plénipotentiaire près la Cour de Hanôvre.
Le Bon Meynard, Contre-Amiral.

*Commandeur.*

Mallet, Capitaine de vaisseau.
Morice, Capitaine de vaisseau.
De Bois le Comte, Secrétaire de légation.
Cuvillier, Capitaine de vaisseau.
Pelleporl, Capitaine de vaisseau.

## HANOVRE.

ORDRE ROYAL DES GUELPHES.

*Commandeurs.*

Vte de Caux, Lieutenant-général.
Regnault, Intendant militaire.
Le Bon Siméon, Préfet.
Le Vte de Chabot, Maréch.-de-camp.
Le Bon de Kentzinger.

## HESSE.

ORDRE DE S. A. R. LE GRAND DUC DE HESSE.

*Grand's Croix.*

Cte Bailly de Monthion, L.-g.
*S. S.* le Duc de Cadore, Pair.
Cte Marchand, Lieutenant-général.
Cte Cara Saint-Cyr, Lieut.-général.
Bon Marulaz, Lieutenant-général.
Bon Schiner, Maréch.-de-camp.
Cte Roguet, Lieutenant-général.

*Commandeurs,*

Bon Couture, Maréch.-de-camp.
Bon Dentzel, Maréch.-de-camp.
Le Claire, Chef de Bataillon.
Bon Siméon, Préfet.
Vte de Boislandry, Mar.-de-camp.

## PARME.

ORDRE DE CONSTANTINIEN.

*Commandeur.*

L'ancien Évêque de Plaisance.

## PAYS-BAS.

ORDRE DU LION BELGIQUE.

*Commandeurs.*

Cte de Chabrol de Volvic, Préfet de la Seine.

ORDRE MILITAIRE DE GUILLAUME.

*Commandeur.*

Le Bon de Maureillan, Lieut.-gén.

## PERSE.

ORDRE DU SOLEIL.

*Grand Ordre.*

*S. S.* le Prince de Talleyrand, Pair, Grand-Chambellan.
Le Duc de Bassano.

## POLOGNE.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE L'AIGLE-BLANC.

*S. S.* le Cte Daru, Pair.

ORDRE DE SAINT-STANISLAS.

*Première Classe.*

Le Cte de Torelli, Maréch.-de-camp.

*Deuxième classe.*

Le Cte de Hédouville.

## PORTUGAL.

LES TROIS ORDRES RÉUNIS.

Monsieur le Dauphin.

ORDRE DU CHRIST.

*Grand's Croix.*

*S. S.* le Cte de Ségur, Pair.

S. E. le Cte de Villèle, Président du Conseil des ministres.

*Commandeurs.*

Le Mis de la Rosières, Mal-de-camp.

Le Colonel Maler.

Le Mis de Choiseuil-Beaupré, M.-de-c

*S. S.* le Vte de Chateaubriand, Pair, Ministre-d'Etat.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-BENTO-DE-AVIZ.

*Commandeurs.*

Le Cte de Blosseville, Cap. de vais.

Le Cte de Chambors, Lieut.-gén.

ORDRE DE LA TOUR ET L'ÉPÉE.

*Grand's Croix.*

Le Bon Hyde de Neuville, député.

Le Bon Des Rotour, Contre-amiral.

*Commmandeur.*

Le Vte de Gauville, Cap. de frégate.

## PRUSSE.

ORDRE DE L'AIGLE-NOIR.

Monsieur le Dauphin.

*S. S.* le Prince de Talleyrand, } Pairs

*S. S.* le Duc de Cadore, }

Cte de La Rochefoucault.

Le Duc de Bassano.

*S. S.* le Vte de Chateaubriand, Pair, Ministre-d'Etat.

ORDRE DE L'AIGLE-ROUGE.

*Première Classe.*

Vte de Bruges.

*S. S.* le Cte de la Roche-Aimon, Pair.

*Deuxième Classe.*

Cte Chabrol de Volvic, Préfet de la Seine.

Hermann, ancien Consul-général.

Alexandre de St.-Léon, Commissaire général de police.

Bon de la Chadenede.

Vte Liger-Belaire, Lieut.-général.

Cte Maussion, ancien Préfet.

Vte Pernety, Lieutenant-général.

Cte de la Salle.

Lefebvre, Secrétaire de Légation.

Cte Ernouf, Lieutenant-général.

Cte de Tocqueville, Préfet.

Bon d'Aubier, Colonel.

Vte de Riggé.

## RUSSIE.

ORDRE DE SAINT-ANDRÉ.

Monsieur le Dauphin.

*S. S* le Duc de Cadore, Pair.

Le Duc de Vicence.

*S. S.* le Duc Mathieu de Montmorency, Pair, Ministre-d'Etat.

ORDRE DE SAINT-GEORGES.

*Première Classe.*

Monsieur le Dauphin.

ORDRE DE SAINTE-ANNE.

*Première Classe.*

Cte de Suremain, Lieut.-général.

Vte de Caux, Lieut.-général.

Lajard, Intendant militaire.

Le Cte de Kersaint, Contre-Amiral.

Vte de Saint-Mars, Mal-de-camp.

Vte Vasserot, Lieutenant-général.

Bon de Tromelin, Lieutenant-général.

Vte Berthier de Sauvigny, M.-de-c.

Bon Vincent, Lieutenant-général.

Bon Goujeon, Maréchal-de-camp.

Cte Denis de Damremont, M.-de-c.

Cte d'Argout, Maréchal-de-camp.

Cte de la Rochejaquelein, M.-de-c.

*S. S* Cte de St.-Priest, Pair de France.

*S. S.* le Vte de Chateaubriand, Pair, Ministre-d'Etat.

*Deuxième Classe.*

Bon Dentzel, Maréchal-de-camp.

Bon de Jerphanion

Chulliot de Plooyen, Colonel.

Chev. de la Primaudière, Ch. de Bon.

Chev. de Coucy.

Jacquinot.

Prince de Broglie, Mal-de-camp.

Coster, Préfet.

Bon de Crossard, Mar.-de-camp.

Bon Blanquart de Bailleul, Proc. général de la Cour royale de Douai.

De Roguier, Conseiller à la Cour royale de Nancy.

Cte de Latour Saint-Jgest.

CARDON DE GARSIGNIES, Sous Préfet.
MARTIN, Maire de Maubeuge.
BELLOT DE GRANVILLE, Intend. milit
DE BROSSARD, Lieutenant-Colonel.
FLAYELLE, Bon DE BOURDONCHAMP
DE FOURMENT, Sous-Préfet.
HABAR, Sous-Préfet.
LAVACHERIE, Chef de Bataillon.
LESNE, Inspecteur-général des Hôpit.
DE MONTCLOUX, Chef de Bataillon.
SILVESTRE DE SACY, Memb. de l'Inst.
DE WILDERMETH.
Cte ARNAUD DE SAINT-SAUVEUR.
Vte de PUIBUSQUE.
KUHN, Colonel.
DE LIBESSART, Cons. de France à Riga.
Mis de CASTELNAU.
SARREBOURE DE PONTLEVOY, L.-gén.
Bon de CHAMBREY, Lieut.-col.
DE TOLOSÉ, M.-de-camp.
SCHNEIDER, Colon.
CADOUDAL, Colon.
Bon REVEL, Colon.
MAILLARD DE LISCOURT, Colonel.
Cte de la VIEUVILLE, anc. Préfet.
BERGER, Contre-Amiral.
Chev. PONCET, ex-Garde-du-Corps.

ORDRE DE St.-ALEXANDRE NEWSKY.

*S. S.* Cte GUILLEMINOT, L.-gén., Pair.
*S. S.* Cte de BORDESSOULLE, L.-g., Pair.
Vte TIRLET, Lieutenant-général.
*S. S.* Vte DODE, Lieut.-général, Pair.
*S. S.* Cte CURIAL, Lieut.-général. Pair.
*S. S.* Cte BOURKE, Lieut.-gén., Pair.
*S. E.* Bon de DAMAS, ministre des Affaires étrangères.
Cte LOVERDO, Lieut.-général.
*S. S* Cte de BOURMONT, Pair, L.-gén.
*S. S.* le Duc MATHIEU de MONTMORENCY, Pair, Ministre-d'Etat.

ORDRE DE SAINT-WLADIMIR.

*Premiere Classe.*

*S. E.* le Mal Duc de CONÉGLIANO. } Pairs.
*S. E.* le Mal Duc de REGGIO. }
*S. E.* le Mal Mis de LAURISTON. }
*S. E.* le Mal Cte de MOLITOR. }
*S. A.* le Prince de HOHENLOHE, L.-gén.

## SARDAIGNE.

ORDRE DE L'ANNONCIADE.

Monsieur le DAUPHIN.
*S. S.* le Vte de CHATEAUBRIAND, Pair, Ministre-d'Etat.

ORDRE DE SAINT-MAURICE ET SAINT-LAZARE.

*Grand's Croix.*

*S. S* le Cte de POLIGNAC, Pair.
Mis de CLERMONT-MONT-St.-JEAN
*S. E.* Bon de DAMAS, Ministre des Affaires étrangères.
Le Duc de DINO, Lieutenant-général.
Le Duc de GUICHE, Lieuten.-général.
Le Cte D'ESCARS, Lieut.-général.
Le Vte OBERT, Lieut.-général.
Le Cte MENTHON.

## SAXE.

ORDRE ROYAL.

Monsieur le DAUPHIN.

ORDRE DE LA COURONNE DE SAXE.

*S. S.* le Prince de TALLEYRAND, Pair.
Le Duc de BASSANO.
Duc de VICENCE.
*S. S.* le Cte de MONTESQUIOU, } Pairs.
*S. S.* le Duc de CADORE, }
D'AURE.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

*Grand' Croix.*

M. le Cte de la BESNARDIERE, Conseiller d'Etat.

*Commandeurs.*

REGNAULT, Intendant militaire.

ORDRE DE SAINT-HENRY.

*Commandeurs.*

Bon MICHAUD. Lieutenant-général.
*S. E.* le Mal Duc de REGGIO, Pair.
Cte MORAND (L.), Lieut.-génér.
Bon DAULTANNE, Lieutenant-gén.
*S. S.* le Cte DARU, } Pairs.
*S. S* le Cte de VILLEMANZI, }
Cte CARA-SAINT-CYR, Lieut. gén.
Bon de GRESSOT, Maréchal-de-camp.
Vte de SAINT-MARS, Mar.-de-camp.
Mis de JUMILHAC, Lieutenant-génér.
Vte de CAUX, Lieut.-général.
Bon BALTUS, Maréchal-de-camp.

## SAXE-WEIMAR.

ORDRE DU FAUCON OU DE LA VIGILANCE.

*Grand' Croix.*

Le Cte GRUNDLER, Lieut.-Gén.

## DEUX SICILES.

ORDRE DE SAINT-FERNANDO.

*Grand' Croix.*

Monsieur le DAUPHIN.

Le Duc de LEVIS, Pair, Chevalier d'h^r de S. A.R. Madame, Duchesse de Berry.
Le C^te MESNARD, Pair, 1^er Ecuyer de S.A. R. Madame, Duchesse de Berry.

ORDRE DE SAINT-JANVIER.

*Grand's Croix.*

Monsieur le DAUPHIN.
*S. S.* le C^te de SAINT-PRIEST, Pair.

ORDRE DE CONSTANTINIEN.

*Grand's Croix.*

Le B^on de DAMAS, Ministre des Affaires étrangères.
C^te de MESNARD, Pair de France.

ORDRE ROYAL DE SAINT-FERDINAND ET DU MÉRITE.

*Chevalier Grand'Croix.*

*S. S.* le M^is de CARAMAN, Pair.

*Chevalier Commandeur.*

Le Chev. de VIELLA, Contre-Amiral.

ORDRE ROYAL MILITAIRDE E SAINT-GEORGES DE LA RÉUNION.

*Chevalier-Grand'Croix.*

JACOB, Contre-Amiral.

## SUÈDE.

ORDRE DES SÉRAPHINS.

*S. S.* le C^te REILLE, Lieut.-gén. Pair.

ORDRE DE L'ÉPÉE.

*Commandeurs Grand's Croix.*

Le C^te de VILLATE, Lieuten.-général.
*S. S.* le C^te de SPARRE. L. gén., Pair.
Le C^te de SUREMAIN, Lieut.-général.
MORARD D'ARCES, Maréchal-de-camp.
B^on LE JEUNE, Maréchal-de-camp.

*Commandeurs.*

*S. S.* le C^te MAURICE-MATHIEU DE LA REDORTE, Lieut. général., Pair.
CAMPS, Général-Major, premier Aide-de-camp de S. M. le Roi de Suède.
C^te GENTIL ST.-ALPHONSE, M.-de-C.
De RODAIS, Maréchal-de-camp.
CLARY, Maréchal-de-camp.

ORDRE DE L'ÉTOILE POLAIRE.

*Commandeur.*

B^on de SAINT-JOSEPH.

## TOSCANE.

ORDRE DE SAINT-JOSEPH.

*Grand's Croix.*

*S. S.* le Prince de TALLEYRAND, Pair.
*S. S.* le Duc de CADORE,
*S. S.* le Duc de VICENCE,
*S. S.* le C^te de SÉGUR,
} Pairs.
*S. S.* le C^te de MONTESQUIOU, Pair.
M^is de MONTHOLON, Mar.-de-camp.

*Commandeurs.*

M^is de LILLERS.
C^te de LAMETH (Ch.), Lieut.-gén.
C^te GRUNDLER. Lieutenant-général.
M^is de BEAUSSET.

## TURQUIE.

ORDRE DU CROISSANT.

C^te de la VILLE-SUR-ILLON. Colonel.
B^on des ACRES, Sous-Intendant-militaire.
B^on JASSAUD.
M^is de LATOUR-MAUBOURG.
*S. S.* le C^te GUILLEMINOT. L.-g. Pair.
B^on PRÉVOT.
*S. S.* le C^te de NOÉ, Pair.
Le M^is du DRENEU.
Le Chev. de GUALY.
RAGNAUD DE VILLATTE, Colonel.
BOIDIN.

## WURTEMBERG.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE D'OR.

Le C^te LE MAROIS, Lieutenant-génér,
*S. E.* le M^al Duc de RAGUSE, Pair.
C^te MARCHAND, Lieutenant-général.
*S. S.* le Duc de PLAISANCE,
*S. S.* le Duc de CADORE,
*S. S.* le C^te de SÉGUR,
} Pairs.
Le C^te de GAVRE. Lieutenant-général.
Le Duc de BASSANO.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

*Grand'Croix.*

Le M^is de BEAUSSET.

*Commandeur.*

LIENHART, Colonel
Le B^on CUVIER, Conseiller-d'État.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

*Commandeur.*

Le C^te BAILLY DE MONTHION, L.-g.

# CHAPITRE IX.

## *Organisation Militaire.*

## SECTION PREMIÈRE.

### *Etat-Major général de l'Armée.*

COLONELS GÉNÉRAUX.

S. A. R. Mgr. le DAUPHIN, Amiral de France, *Colonel-général des Carabiniers, des Cuirassiers et des Dragons.*
S. A. R. Mgr. le Duc de BORDEAUX, *Colonel général des Suisses.*
S. A. R. Mgr. le Duc d'ORLÉANS, *Colonel-général des Hussards.*

MARÉCHAUX DE FRANCE.

Leurs Excellences,

Le Duc de CONEGLIANO (G. ✠) (G. ✠), *Gouv. de la 9e Division militaire,*
Le Comte JOURDAN ✠ (G. ✠), *Gouv. de la 7e Division militaire,*
} *Pairs de F.*

Le Duc de DALMATIE (C. ✠) (G. ✠).
Le Duc de TRÉVISE (C. ✠) (G. ✠), *Gouverneur de la 15e division militaire,*
Le Duc de BELLUNE ✠ (G. ✠) (G. ✠), *Gouverneur de la 16e Division militaire,*
Le Duc de TARENTE ✠ (G. ✠) (G. ✠), *Gouverneur de la 21e Division militaire,*
Le Duc de REGGIO ✠ (G. ✠) (G. ✠), *Gouverneur de la 3e Division militaire,*
Le Duc de RAGUSE ✠ (G. ✠) (G. ✠), *Gouverneur de la 1re division militaire,*
Le Mis de GOUVION-SAINT-CYR (G. ✠) (G. ✠),
Le Marquis de VIOMÉNIL ✠ (G. ✠) (O. ✠), *Gouverneur de la 13e Division militaire,*
Le Marquis de LAURISTON ✠ (G. ✠) (G. ✠).
Le Comte MOLITOR (C. ✠) (G. ✠),
} *Pairs de France.*

LIEUTENANS GÉNÉRAUX *revêtus du titre de Gouverneurs de Divisions militaires.* Messieurs,

*S. S.* le Duc de Damas ✠ (G. ✠) ✠, *Pair de France*, 2e *Div. mil.*
Le Comte Dupont (Pierre) (G. ✠) (G. ✠), 4e.
Le Comte Souham ✠ (G. ✠), 5e.
*S. S.* le Cte de Durfort (Et.) (G. ✠) (O. ✠), *Pair de Fr.* 6e.
*S. S.* le Duc d'Aumont ✠ (O. ✠), *P. de Fr.*, 8e *div. militaire.*

*S. S.* le Marquis d'Autichamp de Beaumont (J.-T.-L.) (G. ✠) (O. ✠), 10e,
*S. S.* le Duc de Gramont ✠ ✠ (O. ✠), 11e,
*S. S.* le Bon de La Rochefoucauld (G. ✠) ✠, 12e,
} *Pairs de F.*
Le Bon de Pujol (G. ✠) ✠, 14e.
Le Vicomte Roussel d'Hurbal (C. ✠) (C. ✠), 17e.
*S. S.* Le Cte Ch. de Damas ✠ (C. ✠) (O. ✠), 18e, *P. de France.*
*S. S.* le Duc d'Avaray ✠ ✠ (O. ✠), 19e, *Pair de France.*
Le Marquis de la Grange (G. ✠) (G. ✠), 20e.

## *Cadre de l'Etat-Major général de l'armée.*

### LIEUTENANS GÉNÉRAUX EMPLOYÉS

### *Dans les Divisions militaires.*

| *Divis.* | Messieurs, |
|---|---|
| 1re | Le Cte Coutard (G. ✠) (G. O. ✠). |
| 2e | Le Cte Lion (C. ✠) (G ✠). |
| 3e | Le Cte Villatte (C. ✠) (G. ✠). |
| 4e | Le Vicomte Donnadieu (G. ✠) (G. O. ✠). |
| 5e | Cte Liger Belair (C. ✠) (G. O. ✠). |
| 6e | Le Bon Lanusse ✠ (C. ✠). |
| 7e | Le Cte Lalaing d'Audenarde (C. ✠) (G. O. ✠). |
| 8e | *S. S.* Cte Ricard ✠ (G. ✠). Pair. |
| 9e | Vte d'Armagnac (C. ✠) (G. O. ✠). |
| 10e | Le Baron Barbot (C. ✠) (C. ✠). |
| | Le Bon Rottembourg (C. ✠) (G. O. ✠), *Command. la div. des Pyrénées-Orientales.* |
| 11e | Bon Almeras, (C. ✠) (G. O. ✠). |
| 12e | Cte Despinoy (G. ✠) (G. O. ✠). |
| 13e | Le Vte Louis Devilliers (C. ✠) (C. ✠). |
| 14e | Le Vte Puthod ✠ (G. O. ✠). |
| 15e | Le Comte Rivaud de la Raffinière (C. ✠) (G. ✠). |
| 16e | Le Marquis de Jumilhac (G. ✠) (C ✠.) |
| 17e | Le Cte Dulong de Rosnay (G. ✠) (G. O. ✠). |
| 18e | Le Vte Jan de la Hamelinaye (C. ✠) (G. O. ✠). |
| 19e | Le Vte Paultre de Lamotte (C. ✠) (G. O. ✠). |
| 20e | Le Baron d'Henin ✠ (C. ✠). |
| 21e | Le Baron Canuel ✠ (G. O. ✠). |

### *Divisions d'occupation en Espagne.* Messieurs,

Le Vte Gudin ✠ (C. ✠).
Le Vte Reiset (C ✠) (G. O. ✠).

### *Dans la Maison militaire du Roi.* LL. SS.,

Le Duc de Gramont ✠ ✠ (O. ✠),
Le Duc de Luxembourg ✠ ✠ ✝ (O. ✠),
Le Prince de Poix, Duc de Mouchy ✠ ✠ (O. ✠),
Le Duc de Rivière ✠ (G. ✠) (O. ✠),
Le Prince de Croy-Solre ✠ (O. ✠).
} *Pairs de France, Capit. des Gardes-du-Corps.*

### *Employé auprès du Roi.*

Le Chev. Caillebot de Lasalle ✠ (O. ✠), *Aide-de-Camp de S. M.*

### *Dans la Garde royale.* MM.

Le Cte Partouneaux (C. ✠) (G. ✠).
*S. S.* le Comte de Bourmont (C. ✠) (G. ✠), Pair de France.
*S. S.* le Comte de Bordessoulle (G. ✠) (G. ✠), Pair.
*S. S.* le Vte Digeon (A.-J.-M.) (C. ✠) (G. ✠), Pair.

### *Dans le Corps royal d'Etat-Major.* MM.

*S. S.* le Comte de Bagert-Becker ✠ (G. O. ✠), Pair.
Le Bon Thiébaut ✠ (C. ✠).
*S. S.* le Comte Ricard ✠ (G. ✠), Pair.
Cte Bailly de Monthion ✠ (G. O. ✠).
*S. S.* le Cte Guilleminot (C. ✠) (G. ✠), Pair.

Le Vicomte de Préval ✠ (C. ✠ ).
Le Cte Grundler (C. ✠) (G O. ✠ ).
Le Bon St.-Cyr-Nugues ✠ (G. O. ✠).

*Dans le Corps royal de l'Artillerie.* MM.

Le Comte d'Anthouard ✠ (G.O. ✠).
Le Comte Valée ✠ (G. ✠).
Le Comte Charbonnel ✠ (G. ✠).
*S. S.* le Cte Ruty (C.✠) (G. O. ✠), P
Le Vte Tirlet (C ✠) (G. O. ✠).
Le Baron Neigre ✠ (O. ✠).
Le Baron Le Noury ✠ (G. O. ✠).
Digeon (A.-J.-H.) ✠ (G. O. ✠).
Le Baron Bouchu ✠(G. O. ✠).
Le Baron Berge ✠ (C. ✠).

*Dans le Corps royal du Génie.* MM.

Le Vte Rogniat ✠ (G. ✠).
Le Baron Haxo ✠ (G. O. ✠).
Poitevin, Vte de Maureillan ✠(G.O.✠)
*S. S.* Le Vte Dode de la Brunerie (C. ✠) (G. O. ✠), Pair.
Le Vicomte de Caux (C. ✠) (C. ✠).
Le Vte de Garbé ✠ (G. O. ✠).

*Dans l'Inspection générale de cavalerie en* 1825. MM.

Le Cte Defrance (C. ✠) (G. O ✠).
Le Vte Castex (C. ✠) (G. O. ✠).
Le Vte Domon (C. ✠) (C. ✠).
*S. S* le Cte de Sparre ✠ (C.✠), P.
Le Vte Vallin ✠ (G. O. ✠).
Le Cte de la Roche-Aymon ✠(C. ✠).

*Dans l'Inspection générale d'infanterie en* 1825.

*S. S.* Le Comte Claparède ( C. ✠ ). (G. ✠), *Pair de Fr.* Inspect. gal d'Infant. permanent dans la 1re division militaire.
Le Cte Dalton ✠ (G. O. ✠).
Le Bon Billard ✠ (C. ✠).
Le Vte de Fezensac ✠ (C. ✠).
Le Vte Pelleport ✠ (C. ✠).
Le Vte Jamin ✠ (C. ✠).
Le Cte d'Ambrugeac (L. A. M.) (C. ✠) (G. O ✠).
Le Chev. Caillebot – de – Lasalle ✠ (O ✠).

*Dans l'Inspection générale de gendarmerie en* 1825. MM.

Damas ( Etienne-Franç. ) ✠ (C. ✠).
Le Cte Joseph Lagrange ✠ (G. ✠).
Le Vte Guérin-d'Etoquigny ✠ (C. ✠).
Le Vte Bonnemains (C. ✠) (C. ✠).

*Camp de Lunéville en* 1825.

Vte Mermet, *Com. sup.* (C.✠)(G.O.✠).
Le Cte Defrance *Comm. la* 1re *divis.* (C. ✠)(G O.✠).
Le Cte de Sparre, *Comm. la* 2e *divis.* ✠ (C. ✠).

## *Lieutenans généraux disponibles.* Messieurs,

Le Bon Rey ✠ (C. ✠).
Le Baron Despeaux ✠ (C. ✠).
Le Cte Desfourneaux ✠ ( G. ✠ ).
*S. S.* le Cte Maurice Mathieu de la Redorte ✠ (G. C. ✠), Pair.
Le Comte Chabran ✠ (C. ✠).
Damas (Et.-Fr.) ✠ (C. ✠).
*S. S.* le Comte Belliard ✠ (G. ✠). P.
*S. S.* Kellermann , Duc de Valmy ✠ (G. ✠), Pair.
Le Cte Lagrange (Joseph) ✠ (G. ✠).
Le Comte Clausel ( G. O. ✠).
Le Vte Mermet (C. ✠) (G. O. ✠).
Le Cte Grandjean ✠ (C. ✠).
Le Comte Sébastiani ✠ (G. ✠).
Le Prince de Hohenlohe Bartenstein (G. ✠) (O. ✠).
*S. S.* le Cte Compans ✠ (G. ✠), Pair.
*S. S.* le Cte Reille ✠ (G. ✠), P.
Le Comte de Lahoussaye ✠ (C. ✠).
Le Comte de Lobau ✠ (G. O. ✠).
Le Cte Donzelot ✠ ( G. ✠ ).
Le Baron Lamarque , ✠ (G. O. ✠).
Le Comte Pacthod ✠ (G. O. ✠).
Le Duc de Padoue (C. ✠).
Le Cte Curial (C. ✠) (G ✠).
Le Cte de Saint-Germain ✠ (G. O.✠).
Le Bon Fririon ✠ (G. O. ✠).
Vte Brenier de Montmorand ✠ (G. O. ✠).
Bon Ledru des Essarts ✠ (G. O. ✠).
Le Cte Defrance (C. ✠) (G. O. ✠).
Le Cte Wattier de Saint-Alphonse ✠ (G. O. ✠).
*S. S.* Lebrun , Duc de Plaisance ✠ (G. O ✠) , Pair.

*S. S.* le Mis Maison ; (G. ✠) (G. ✠), Pair.
Le Cte Excelmans ✠ (G. O. ✠).
Le Comte Ornano ✠ (O. ✠).
Le Cte Gérard (M.-E.), ✠ (G. ✠).
Le Cte Fournier-Sarlovèse ✠ (C. ✠).
*S. S.* le Baron Dubreton (C. ✠) (C. ✠) Pair.
Le Baron Teste ✠ (C. ✠).
Le Cte Latrille de Lorencez (C. ✠) (G. O. ✠).
Le Baron Lhéritier ✠ (G. O. ✠).
Le Bon Pécheux, ✠ (G .O. ✠).
Le Baron Berthezene ✠ (C. ✠ ).
Le Comte de Piré ✠ (C. ✠).
Le Baron Jacquinot ✠ (G. O. ✠.)
Le Bon Meunier (Cl.-Marie) ✠ (C. ✠).
Le Cte Bourke (C. ✠) (G. O. ✠).
Le Comte Colbert ✠ (C .✠).
Le Vte Castex (C. ✠) (G. O. ✠).
Le Vte Domon (C. ✠) (C ✠).
Le Cte Girardin (C. ✠) (G. O. ✠).
Le Baron Boyer (Pierre) (C. ✠).
Allix ✠.
Le Prince de la Trémoille ✠ ✠.
Le Baron Dejean ✠ (C. ✠).
Le Baron de Lamotte ✠ (C. ✠).
Le Cte de la Grange (Ch.) ✠ (C. ✠).
Le Marquis de Courtarvel (G. ✠) ✠.
*S. S.* le Cte d'Autichamp ( Ch. M. ) (G. ✠) (C. ✠), Pair.
Le Cte de Sparre ✠ (C. ✠).
Stroltz ✠ (O. ✠).
Le Vte de Cavaignac (C. ✠) (C. ✠).
Bonnamy ✠ (O. ✠).
Le Cte Montmarie (C. ✠) (G. O. ✠).
Le Cte Dumas de Polard ✠ (G. O. ✠).
*S. S* le Bon de Damas ( G. ✠) ( G. O. ✠ ), Pair.
Le Vte Lacroix Pamphile ( C. ✠) (C. ✠).
Le Comte Loverdo (G. ✠) (G. O. ✠).
Le Comte de la Vauguyon ✠ (O. ✠).
Le Comte Manhès ✠ (C. ✠).
Le Vte Guérin d'Etoquigny ✠ (C. ✠)
Le Cte Dalton ✠ (G. O. ✠).
Le Vte Obert (C. ✠) (G. O. ✠).
Le Cte du Coëtlosquet, (C. ✠) (C. ✠).
*S. S.* le Mis de Clermont - Tonnerre (C. ✠) (G. O. ✠) Pair.
Le Vte Vallin ✠ (G. ✠ ).
Le Vte Bonnemains (C. ✠) ( C. ✠).
Le Vte Corsin ✠ (G. O. ✠).
*S. S.* le Cte de La Roche-Aymon ✠ (C. ✠), Pair.
Le Comte de Béthisy (C. ✠)(O. ✠).
Le Baron Quiot ✠ (G. O. ✠).
Le Baron Billard ✠ (C. ✠).
Le Vte de Fezensac (C. ✠) (C. ✠).
Le Cte d'Orsay (C. ✠) (C. ✠).
Le Comte d'Andigné (C. ✠) (O. ✠).
Le Chev. de Bruslart ✠ (O. ✠).
*S. S.* le duc de Sabran (C. ✠), Pair.
Le Cte de Vittré ✠ ( C. ✠ ).
Le Vte Pelleport ✠ ( C. ✠ ).
Le Vte de Foissac Latour (C. ✠ ) (G. O. ✠).
Le Bon Huber ✠ ( G. O. ✠).
Le Vte Jamin ✠ ( C. ✠ ).
Le Bon Ordonneau ✠ (G. O. ✠).
Le Duc de Dino (C. ✠) (G. O. ✠).
Le Vte Vionet de Maringone ✠ (C. ✠).
*S. S.* Cte d'Escars (C. ✠) (G. O. ✠), P.
Le Duc de Guiche ✠ (G. ✠).
*S. S.* Cte d'Ambrugeac ✠ (G. O. ✠), P.
Le Mis d'Avaray ✠ (O. ✠).
Le Bon Mallet (C. ✠) ✠.
Le Vte Vasserot ✠ (G. O ✠).
Le Vte Grouvel ✠ ( C. ✠ ).
Le Cte Meynadier (C. ✠) (G. O. ✠).
Le Cte Tromelin ✠ (G. O. ✠).
Le Bon Vincent (C. ✠) (C. ✠).
Desprez (C. ✠) (G. O. ✠).
Le Cte de Bourbon-Busset (C. ✠) (C. ✠).

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX, qui conservent leurs emplois sans faire partie du cadre, ou qui remplissent des fonctions particulières ou indépendantes du département de la Guerre.

*Dans la Maison militaire du Roi.* Messieurs,

*S. S.* le Mis de Lasuze ✠ (O. ✠), Pair, *Grand Maréchal-des-Logis du Roi.*

## *Attachés à la personne du Roi.*

*S. S.* Le Duc d'Aumont ✻ (O. ✻),
Le Cte de Damas (Charles) (C. ✻) (O. ✻).
*S. S.* Le Duc de Duras ✻ ✻, *Mar.-de-camp*,
*S. S.* Le Duc de Blacas d'Aulps ✻ ✻, *Mar.-de-c.*,
Le Comte de Bruges ✻ (G. ✻), *Lieutenant-général, Aide-de-camp du Roi.*

} *Pairs de France, Premiers Gentilshommes de la Chambre.*

## *Aides-de-Camp des Princes.* Messieurs,

*S.S.* le Comte de Rully, ✻ ✻. *Pair.*
Le Mis de Roncherolles ✻ ✻,

} *de S. A. R. Mgr. le Duc de Bourbon.*

## *Employé par le Ministre des Affaires étrangères.*

Le Cte Guilleminot (C. ✻) (G. ✻).
Le Vte de Saint-Priest ✻ (C. ✻).

## MARÉCHAUX-DE-CAMP EMPLOYÉS
## *Dans les Divisions militaires.* Messieurs,

### 1re *Division.*

Le Cte Wall (C. ✻) (C. ✻).
Le Mis de Rochemore (C ✻ ✻).
Le Comte de Seran ✻ (O. ✻).
Ferrier ✻ ( C. ✻ ).
Le Duc d'Estissac ✻ ✝ (O. ✻).
Le Bon Clouet ✻ ( O ✻ ).
Le Baron Bonté ✻ (C. ✻).
Le Comte de Meulan (C. ✻) (C. ✻),
*Président au Conseil de révision.*

### 2e *Division.*

Le Baron Delcambre ✻ (G. O. ✻).
Le Bon Picquet du Boisguy ✻ (.C ✻).
Wathiez (C. ✻) (C. ✻).

### 3e *Division.*

Le Baron Bruno (A.-F.) ✻ (C. ✻).
Le Mis de Pange ✻ (C. ✻).
Le Baron de Mandeville ✻ (O. ✻).

### 4e *Division.*

Le Baron Destabenrath ✻ (C ✻).
Le Mis de Breuilpont, ✻ (O. ✻).
Matis ✻ (C. ✻).
Le Comte de Broglie (C. ✻) (C ✻)

### 5e *Division*

Le Cte Dumoulin (C. ✻) (G. O. ✻).
Le Baron de Rambourgt (C. ✻) (C. ✻).

### 6e *Division.*

Le Bon Chabert (P.) ✻ (O. ✻).
Le Marquis de Sourdis ✻ (O. ✻).
Le Bon de Bauduy ✻ (O. ✻).
Reubell (J.) ✻ (O. ✻).

### 7e *Division.*

Le Cte de Montlivault ✻ (O. ✻).
Genty ✻ (O. ✻).
Le Bon Desmichels ✻ (O. ✻),

### 8e *Division.*

Le Bon Gavoty ✻ ( O. ✻ ).
Le Baron Leglise ✻ (C. ✻).
Le Bon Madier ✻ (C. ✻).
Le Vte Espert de Sibra ✻ (C. ✻).

### 9e *Division.*

Le Bon d'Equevilley ✻ (O. ✻).
Le Cte de Divonne (L.-M.-F.) ✻ ✻.

### 10e *Division.*

Le Baron Reynaud (H.-B.) ✻ (C. ✻).
Le Comte de Pelissier (C. ✻) (O. ✻).
Le Vte d'Arnauld (P.-L.) ✻ (G. O. ✻).
Le Chevalier Langeron ✻ ( C. ✻).
Le Duc de la Force (C ✻) (C. ✻).
Le Baron de Crossard ✻ ✻.

### 11e *Division.*

Le Cte de Mellet ✻ (O. ✻).
Le Baron Janin (Ant.) ✻ (C. ✻).

### 12e *Division.*

Le Vte de Cheffontaine, ✻ (C. ✻).
Le Cte de Saint - Marsault ✻ (O. ✻).
Le Marquis de la Rozière ✻ (O. ✻).
Danyaud-Dupérat, ✻ (O. ✻).
Le Comte de Malartic ✻ (C. ✻).

### 13e *Division.*

Le Vte Joubert ✻ (C. ✻).
Le Marquis de la Boëssière ✻ ✻.
Avizard ✻ (C. ✻).
Le Mis de Coislin ✻ ( O. ✻).

### 14e *Division.*

De Choisy ✻ (C. ✻).
Le Vte d'Autichamp ✻ (O. ✻).

### 15e *Division.*

Le Baron Delapointe ✻ (C. ✻).
Le Baron Ducasse (C. ✻) (G. O. ✻).
Le Mis de Courtemanche ✻ (C. ✻).

### 16e *Division.*

Gougeon ✻ (C. ✻).
Le Vte Balathier (C. ✻) (O. ✻).

17e *Division.*

Le Baron Durrieu ✠ (O. ✠).

18e *Division.*

Le Bon Romeuf ✠ (C. ✠).
Le Bon Guyon ✠ (G. O. ✠).
Le Vicomte Beuret ✠ (C. ✠).
Bon Boudin de Roville (C. ✠) (G. O. ✠)
Gueurel ✠ (O. ✠).

19e *Division.*

Rouget ✠ (O. ✠).
Le Cte de Latour de Saint-Paulet ✠ ✠
De Ste-Suzanne ✠ ✠ (O. ✠).

20e *Division.*

Le Cte de Montferré ✠ (O. ✠).
Bon Poupart ✠ (C. ✠).

21e *Division.*

Le Baron Bruny (C. ✠) (G. O. ✠).
Le Vte de Saint-Geniès ✠ (C. ✠).
Le Vte Proteau ✠ (C. ✠).

## *Attachés aux Divisions en Espagne.*

Le Prince de Broglie de Revel ✠ ✠.
Le Cte d'Arbaud Jouques ✠ (C. ✠).
Le Cte de Castellane ✠ (C. ✠).
Mouton ✠ (O. ✠).
Le Baron Susbielle ✠ (O. ✠).
Le Cte d'Arbaud-Mison ✠ (O. ✠).
Le Vte Monk d'Uzer ✠ (O. ✠).

## *Dans la Maison militaire du Roi.* Messieurs,

*S. S.* le Baron de Glandevès (C. ✠) (C. ✠), Pair, *Major des G.-du-Corps.*
Cte de Sainte-Aldegonde ✠ (O. ✠).
Le Mis de Tilly-Blaru ✠ (O. ✠).
Le Comte de Leautaud-d'Onnine (C. ✠) ✠ (O. ✠)
Le Comte de Nadaillac ✠ ✠,
Cte de Dampierre ✠ (O. ✠).
} *Lieutenans-Commandans des Gardes-du-Corps.*

*S. S.* Le Duc de Mortemart ✠ (G. O. ✠), *Pair de France, Capitaine-Colonel des Gardes à pied ordinaires du Corps du Roi.*

## *Aides-de-Camp du Roi.*

*S. S.* le Duc de Maillé ✠ ✠ ✠.
*S. S.* le Duc de Fitz-James ✠ ✠ (C. ✠).
} *prem*

Cte de Bruges, ✠ (G. ✠), *Lieut.-gén.*
Cte de Wall (C. ✠) (C. ✠), *M.-de-c.*
Chev. Delasalle ✠ ✠ (O. ✠).
Cte de Trogoff (C. ✠) ✠, *idem.*
*S. S.* le Prince Jules de Polignac ✠ ✠ (O. ✠), *Maréchal-de-camp.*
Cte de Bouillé ✠ (O. ✠), *idem.*
Vte de la Rochefoucault ✠ (C. ✠), *id.*
Cte Alexis de Noailles ✠ (O ✠), *idem.*
*S. S.* Vte Digeon (C. ✠) (G. ✠), *idem.*
Mis de Conflans ✠ (O. ✠), *idem.*
Duc de Crussol, *idem.*
Le Bon de Kentzinger ✠ (O. ✠), *attaché au Cabinet du Roi.*

## *Aides-de-Camp titulaires des Princes.* Messieurs,

*S. S.* le Bon de Beurnonville ✠ (C. ✠), Pair.
Le Cte de Laroche-Fontenilles ✠ (C. ✠).
} *Monsieur le Dauphin.*

Le Comte de Mesnard (C. ✠) (C. ✠),
Le Cte d'Astorg (Eugène) ✠ (C. ✠).
} *de S. A. R. Mgr. le Duc de Bordeaux.*

## *Dans la Garde Royale.* MM.

Le Cte de Quinsonas (C. ✠) (O. ✠).
Le Cte de Trogoff (C. ✠) ✠.
Le Comte de Saint-Chamans ✠ (G. ✠)
Le Bon Tujon ✠ (C. ✠).
Le Vte Talon. ✠ (C. ✠).
Le Cte de La Rochejaquelein ✠ (C. ✠).
Le Vte de Saint-Hilaire ✠ (C. ✠).
Le Bon Lejeune ✠ (C. ✠).
Le Baron Mériage (C. ✠) (C. ✠).
Pelet ✠ (C. ✠).
Le Bon Durrieu ✠ (O. ✠).
Le Cte de Durfort (Ar.) (C ✠). (O. ✠).
Le Cte d'Ambrugeac (A.) ✠ ✠ ✠.
Le Mis de Choiseul-Beaupré. ✠ (C. ✠).
Mis de Choiseul Beaupré ✠ (C. ✠.)
Le Baron Poupart ✠ (C. ✠).
Mis Delachasse de Verigny ✠ (C. ✠).
Bon Lefebvre-Desvaux ✠ (G. O. ✠).
De Castres ✠ (C ✠).
Le Mis de Conflans ✠ (O. ✠).
De Tholosé ✠ (C. ✠).

## *Dans le Corps royal d'Etat-Major.* MM

Le Cte de Ségur (Ph.-P) ✠ (G. O. ✠).
Le Bon Borelli ✠ (C. ✠).
Le Bon Gressot (C. ✠). (C. ✠).

*Dans le Corps royal de l'Artillerie.* MM.

Le Baron Corda (J.) ✠ (C. ✠).
Le Baron Filhol de Camas ✠ (C. ✠).
Le Baron Boulart ✠ (C. ✠).
Le Baron Doguerau (L.) ✠ (C. ✠).
Le Baron Pelletier (J.-Bapt.) ✠ (C. ✠).
Lafont ✠ (C. ✠).
Le Marquis d'Hautpoul ✠ (C. ✠).
Le Vte Paillhou ✠ (C. ✠).
Le Vte Doguerau aîné ✠ (C. ✠).
Le Bon de Salle ✠ (O. ✠).
Le Chev. Cotty ✠ (O. ✠).
Ricci ✠ (C. ✠).
Laurent ✠ ( O. ✠ ).
Marion ✠ (C. ✠).
Le Bon Marilhac ✠ (C. ✠).

*Dans le Corps royal du Génie.* MM.

Le Chev. Nempde ✠ (C. ✠).
Le Chevalier Valazé ✠ (C. ✠).
Le Baron Deponthon ✠ (C. ✠).
Le Chevalier de Puniet de Monfort ✠ (O. ✠).
Michaux ✠ (O. ✠).
Le Baron Sabatier ✠ (C. ✠).
Le Chev. Baudrand ✠ (C. ✠.)
Le Bon Rohault de Fleury ✠ ( C. ✠)
Treussart ✠ (C. ✠).

*Dans l'Inspection générale de cavalerie, (en 1825). MM.*

Le Cte de Colbert (Alphonse) ✠ (O. ✠).
Le Cte Périgord (Elie) ✠ (C. ✠).
Le Bon Faverot ✠ (C. ✠).
De Verdière ✠ (O. ✠).

*Dans l'inspection générale de l'Infanterie, (en 1825). MM.*

Le Bon Schœffer (C. ✠) (G. O. ✠).
Le Mis de Latour-Dupin-Montauban ✠ (G ✠).
Le Bon Baltazar Darcy ✠ (C. ✠).
Le Bon de Druault ✠ ( O. ✠).
Le Mis de Marguerye ✠ ( C. ✠ ).
Le Cte Denis de Danrémont ✠ (C. ✠).
Buchet ✠ (C. ✠).
Fantin des Odoards ✠ (O. ✠).
Le Bon de Zæpffel ✠ (O. ✠).
Le Cte O'Mahony ✠ (O. ✠).

*Dans l'Inspection générale de gendarmerie, (en 1825). MM.*

Le Bon Picquet ✠ (G. O. ✠).
Le Bon Wolff ✠ (C. ✠).
Le Vte Clerc ✠ (O. ✠).
Le Cte Leroy-Duverger ✠ (C. ✠).

*Dans les Ecoles Militaires.* MM.

Le Cte Armand de Durfort ( C. ✠ ) (O. ✠).
Danlion ✠ ( C. ✠).
Le Mis Oudinot ✠ (C. ✠).

*Camp de Lunéville, (en 1825). MM.*

Le Cte de Lauriston ✠ (C. ✠).
Le Cte de Labourdonnaye ✠ (C. ✠).
Le Cte de Chastellux ✠ (O. ✠).
Courtier ✠ (C. ✠).

*Maréchaux-de-camp disponibles.* Messieurs,

Le Vte Vaufreland-Piscatory ✠ (C. ✠).
Le Baron Simon (E.-F.) ✠ (C. ✠).
Le Baron Roize ✠ (C. ✠).
Le Baron Fabre (G.-J.) ✠ (C. ✠).
Le Baron Barbanègre ✠ (C. ✠).
Le Bon Cailloux de Pouget ✠ (C. ✠).
Le Baron Menne ✠ (C. ✠).
Pinoteau ✠ (O. ✠).
Le Baron Delort (M.-J.-R.) (C. ✠).
Le Bon Blanmont ✠ (C. ✠).
Le Bon Mourier ✠ (C. ✠).
Le Prince (Aldobrandini) Borghèse ✠ ( O. ✠).
Le Baron Delaitre ✠ (C. ✠).
Delaage, Baron de Saint-Cyr ✠ (C. ✠).
Le Bon de Laville (César) ✠ (O. ✠).
Le Baron Gucheneuc ✠ (O. ✠).
Le Bon Mesclop ✠ ( O. ✠).
Noguès ✠ (O. ✠).
Le Vte Toussaint ✠ (G. O. ✠).
Le Baron Picquet ✠ (G. ✠).
Le Comte Castella de Berlens ✠ (C. ✠).
Le Bon Daigremont ✠ (O. ✠).
Le Baron Campy ✠ (O. ✠).
Le Bon de Bagneris ✠ (O. ✠).
Le Baron Morio de l'Isle ✠ (O. ✠).
Le Prince de Broglie (A.) ✠ (C. ✠).
De Fernig ✠ (C. ✠).
Le Vte Farine ✠ (C. ✠).
Le Cte d'Héricourt (C. ✠) (C. ✠).
Vte Maucomble ✠ (C. ✠).
Bon Couture ✠ (C. ✠).
Le Bon Meyer de Schauensée ✠ (O. ✠).
Le Baron Merlin (Eug.) ✠ (O. ✠).
Le Bon Butraud ✠ (O. ✠).
Creutzer ✠ (O. ✠).

Le Baron Poret-de-Morvan ✠ (C. ✠).
Le Chevalier Maran ✠ (O. ✠).
Le Chev. Paroletti (Gaetan) ✠ (O. ✠).
Le Chev. Schramm ✠ (O. ✠).
Beauvais ✠ (O. ✠).
Le Bon Wolff ✠ (C. ✠)
Le Vte Martial-Thomas ✠ (C. ✠).
Le Baron Darriule ✠ (C. ✠).
Schæffer (C. ✠) (G. ✠).
Le Cte Gentil - Saint - Alphonse ✠ (G. O ✠).
Le Chevalier Maulmond ✠ (C. ✠).
Le Comte de Thiard ✠ (C. ✠).
Le Cte Gravier de Vergennes ✠ (O. ✠).
Le Marquis de Berenger ✠ ✠.
Le Baron de Vioménil ✠.
Le Cte de Caraman M (C. ✠) (C. ✠).
S. S. le Comte de Laferronnays (C. ✠) (C. ✠), Pair.
Le Comte d'Hoffelize (C. ✠) (O. ✠).
S. S. le Duc de Polignac (Armand) ✠ (O. ✠), Pair.
Le Vte de Montchenu ✠ (O. ✠).
Le Comte de Maccarthy ✠ ✠.
Le Cte de Polignac (Ch.) ✠ ✠.
Le Mis de Latour-Dupin-Montauban ✠ ✠.
S. S. le Duc Mathieu de Montmorency (Jean-Félicité) ✠ (O. ✠), Pair.
Le Comte de Colbert (A.) ✠ (O. ✠).
Le Cte de Rastignac ✠ ✠ (C. ✠).
Le Cte de Rochechouart ✠ (O. ✠).
Le Marquis de Brisay (C. ✠) ✠.
Le Vte Clerc ✠ (O. ✠).
Clary ✠ (O. ✠).
Le Marquis de Saint-Belin ✠ ✠.
De Montailleur ✠ ✠ (O. ✠).
Le Cte de Rotalier ✠ (C. ✠).
Le Mis de Rafelis - Saint - Sauveur ✠ (C. ✠).
Le Baron Rougé ✠ (O. ✠).
Le Vte de Rohan-Chabot (C. ✠) (O. ✠)
De Monistrol ✠ (O. ✠).
Le Vicomte de Contamine ✠ (O. ✠).
Le Cte Pelletier de la Gar de (C ✠) (O. ✠).
Le Comte de Laigle (Aug.-L. des Acres) ✠ ✠.
S. S. le Duc de Levis (Gaston-P.-M.). ✠, Pair.
Le Mis de Lamaisonfort (C. ✠) ✠.
Le Cte de la Loyère (C. ✠) (C. ✠).
Le Comte de Chalus ✠.
S. S. le Marquis de Saint-Simon ✠ (C. ✠), Pair.
S. S. Mis de Mathan ✠ (O. ✠). Pair.
S. S. le Duc de Clermont-Tonnerre ✠ (C. ✠), Pair.
Le Cte de Polignac M ✠ (C. ✠).
Le Comte de la Potherie ✠ (C. ✠).
Le Vte Bertier ✠ (O. ✠).
Le Marquis de Crenay (C. ✠).
Le Marquis de Montchenu ✠ ✠.
Le Marquis de Dreux-Brézé (O. ✠).
Le Vte De Chappedelaine (J.-L.) ✠.
Le Chev. Bertrand de St.-Hubert ✠ ✠.
Le Baron Vatable ✠ (O. ✠).
Le Baron Vautré ✠ (C. ✠).
S. S. le Mis de Talhouet ✠ (C. ✠), Pair.
Cattanéo ✠ (C. ✠).
S. S. le Mis de Vence ✠ (G. O. ✠), P.
Le Baron de Shée ✠ (O. ✠).
Le Vte de Saint-Mars ✠ (G. ✠).
Le Cte Potier ✠ (C. ✠).
Le Baron Baltazar-Darcy ✠ (C. ✠).
Le Comte de Périgord (Élie) ✠ (C. ✠).
Le Baron Rossetti ✠ (O. ✠).
Le Baron de Druault (C. ✠) (O. ✠).
Le Baron Courson de la Ville Valio ✠ (C. ✠).
Le Mis de Ganay ✠ (C. ✠).
De Livron ✠ ✠.
Le Mis de Marguerye ✠ (C. ✠).
Le Bon Dukermont ✠ (C. ✠).
Le Cte Denys de Dauremont ✠ (C. ✠).
Le Vte Picot de Peccadeuc ✠ (C. ✠).
Le Cte de Lauriston ✠ (C. ✠).
Le Bon Faverot ✠ (C. ✠).
Matharel ✠ (C. ✠).
Le Cte de La Bourdonnaye ✠ (C. ✠).
Le Cte de Chastellux ✠ (O. ✠).
Le Bon de Montgardé ✠ (O. ✠).
Le Vte de Latour-Maubourg ✠ (O. ✠).
Le Cte Leroy-de-Mondreville ✠ (O. ✠).
Le Mis Forbin des Issarts ✠ (O. ✠).
Le Bon Deschamps ✠ (C. ✠).
Buchet ✠ (C. ✠).
Le Bon Achard ✠ (C. ✠).
De Verdière ✠ (O. ✠).
Le Cte d'Hautefeuille (Eug.) ✠ (C. ✠).
Le Bon Hurel ✠ (O. ✠).
Fantin des Odoards ✠ (O ✠).
Le Mis de Montcalm ✠ (O. ✠).
Le Mis de Grimaldi ✠ (O. ✠).
Le Mis de Venevelles ✠ (O. ✠).
Le Bon de Zaepffel ✠ (O. ✠).
Le Bon de Veran-André ✠ (O. ✠).
De Warenghien ✠ (O. ✠).

Le Chev. Dornier ✠ (C. ✠).
Vte de Sebastiani (Tiburce) ✠ (O. ✠).
Woirol ✠ (C. ✠).
Le Cte de Bréon ✠ ✠
Le Cte de Modène ✠ (O. ✠).
Le Mis de Tholosan ✠ (O. ✠).
Le Mis de Nadaillac ✠ (C. ✠).
Le Mis de Toustain ✠ (O. ✠).
Le Cte Leroy-Duverger ✠ (C. ✠).
Le Baron Nicolas (J.-B.) ✠ (C. ✠).
Tissot ✠ (C. ✠).
Le Mis de Tressan ✠ (O. ✠)
Levavasseur (Ch. Amable) ✠ (O. ✠).
Le Bon Maurin ✠ (O. ✠).
Le Cte O'Mahony ✠ (O. ✠).
Le Bon Higonet ✠ (C. ✠).
Le Bon Rapatel (Augte) ✠ (C. ✠).
Le Bon Rapatel (P. Mar.) ✠ (O. ✠).
*S. S.* le Duc de Crillon ✠ (O. ✠), Pair.
Le Cte de Saporta ✠ (O. ✠).
*S. S.* le Cte d'Argout ✠ (O. ✠), Pair
De Saint-Michel ✠ (C. ✠).
Le Mis de Vibraye ✠ ✠.
Le Bon Broussier ✠ (C. ✠).
Le Bon Joannès ✠ (C. ✠).
Le Bon Desperamons ✠ (O. ✠).
Le Cte d'Adhémar ✠ (O. ✠).
Le Cte de Choiseul d'Aillecourt ✠ (C. ✠)
Barré ✠ (C. ✠).
Courtier ✠ (C. ✠).
Le Mis de Rochedragon ✠ (C. ✠).
Berthemy ✠ (C. ✠).
Le Mis de Ruffo-Lafare ✠ (O. ✠).
Le Bon Trobriand ✠ (O. ✠).
Le Cte d'Astorg (Adrien) ✠ ✠.
Le Chev. Murphy ✠ (O. ✠).
Le Bon Villate ✠ (O. ✠).
Le Cte de Ligniville ✠ (O. ✠).
Le Cte de Crillon ✠ (O. ✠).
Le Cte d'Andlaw ✠ (O. ✠).
Schneider ✠ (O. ✠).
Le Vte du Tertre ✠ (O. ✠).
Le Mis Despinay-St.-Luc ✠ (O. ✠).
De Cadudal ✠ (O. ✠).
De Steiguer M ✠ ✠.
Le Bon Lambot ✠ (C. ✠).
Le Vte Foulon de Doué ✠ (C. ✠).
Le Cte de Dampierre ✠ (O. ✠).

MARÉCHAUX-DE-CAMP qui conservent leurs emplois sans faire partie du cadre, ou qui remplissent des fonctions particulières ou indépendantes du département de la Guerre.

*Dans la Maison militaire du Roi.* Messieurs,

Le Comte de Boisgelin ✠ (C. ✠), } *Aides-Majors des Gardes-du-Corps.*
Le Mis de Courbon Blenac, ✠ (C. ✠), }
Le Comte de Pellan (C. ✠) (O. ✠), *Lieutenant-Adjud.-Major.*

*Aides-de-Camp des Princes.* Messieurs,

Le Comte de Quesnay ✠ ✠, } *de S. A. S. Mgr. le Duc de Bourbon, Prince de Condé.*
Le Cte d'Auteuil (Aug.) de Combault (C. ✠) ✠, }
Le Comte de Marans (C. ✠) ✠, }

*Employés par le Ministère des Affaires étrangères.*

*S. S.* Le Comte de Laferronnays (P.-L.-A.) (C. ✠) (C. ✠), Pair.
*S. S.* le Prince Jules de Polignac ✠ (O. ✠.), Pair.
*S. S.* Le Marquis de Saint-Simon, ✠ (C. ✠), Pair.
Le Marquis de Lamaisonfort (C. ✠) ✠.

*Dans les Colonies.*

Cte de Bouillé ✠ (O. ✠).
M. le Baron Vatable ✠ (O. ✠).
M. Barré ✠ (C ✠).

*Dans la Garde nationale.*

*S. S.* le Duc de Clermont-Tonnerre ✠ (C. ✠), Pair.

*Etat-Major-général des troupes Suisses.*

Le Bon D'Hogguer ✠ ( O. ✠), Maréchal-de-camp, *Command. la Brigade Suisse de la Garde royale.*

Le Bon de Gady, Maréchal-de-camp, (C. ✠) ✠,
Le Bon de Vasserot de Vincy, Mal-de-camp ✠ ✠,
Le Cte de Courten ✠ (C. ✠), *idem.*
} *Aides-de-camp de S.A.R. Mgr. le duc de Bordeaux, Col.-Gén. des troupes Suisses.*

## SECTION II.

### CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,

*Créé par ordonnance royale du* 6 *mai* 1818.

*Lieutenans généraux.*

*S. S.* le Cte de Becker-Bagert ✠ ( G. ✠ ), Pair.
Bon Thiebault ✠ ( C. ✠ ).
*S. S.* Cte Ricard ✠ (G. ✠), Pair.
Le Cte Bailly-Monthion (F.-G), ✠ (G. ✠).
*S. S.* le Cte Guilleminot (C. ✠ ( G ✠), Pair.
Le Vte de Préval ✠ ( C. ✠).
Cte Grundler ( C. ✠ ) ( G. ✠).
St.-Cyr Nugues ✠ ( G. ✠ ).

*Maréchaux-de-Camp.* Messieurs,

Cte de Ségur (P.-P.) ✠ (C.✠).
Le Baron Borelli ✠ (C. ✠ ).
Le Bon Gressot (C. ✠). (C. ✠).
Le Bon Lejeune (L.-F.) ✠ (C.✠).
Le Bon Mériage (C. ✠) (C. ✠).
Pelet ✠ (C. ✠).
Le Bon Durrieu ✠ (O. ✠ ).
Le Cte de Durfort, (C. ✠) ✠.
Le Comte d'Ambrugeac ( A. Ch.-L.) ✠ ✠ ✠.
Le Mis de Choiseul-Beaupré ✠ (C. ✠).
Le Bon Poupart (P.-C.) ✠ (C.✠).
Mis Delachasse, Verigny ✠ (C. ✠).
Bon Lefebvre Desvaux ✠ (O.✠).
De Castres ✠ ( C. ✠ ).
Mis de Conflans ✠ ( O. ✠ ).
De Tholosé ✠ (C. ✠ ).

*Colonels au Corps Royal d'Etat-Major.* Messieurs,

Muriel ✠ (O. ✠).
Le Cte de Bissy ✠ (O. ✠ ).
Le Bon Rottier Delaborde ✠ (C. ✠).
Trefcon ✠ ( O. ✠ ).
Le Baron Stoffel (Chris.) ✠ ( O. ✠).
Ricard (J. E. Ray.) ✠ (O.✠).
Morizot de Marzy ✠ (O. ✠ ).
Le Baron Petiet ✠ (C. ✠).
Trezel ✠ ✠.
Testot Ferry ✠ (C. ✠).
Le Mis de Longuerue ✠ ✠.
D'Hincourt ✠ ( C. ✠).
Le Cte Donatien de Sesmaisons (C. ✠).
Barbarin (Pierre) ✠ (C. ✠).
Le Vicomte de Virieu ✠ ✠ (C. ✠).
Le Ch. Anth. de S.-Joseph ✠ (O. ✠).
Le Cte de Chastenay-Lanty ✠ ✠.
Le Bon Juchereau de S.-Denis ✠ (C.✠).
Le Cte de la Roche-Aymon. ✠ (C. ✠).
Miot ✠ ( O. ✠).
Le Cte de Laville-sur-Illon ✠ ( C.✠).
Le Comte de Meyronnet ✠ (O. ✠).

Le Comte de Bourcet ✠ ( C. ✠).
Le Comte d'Hautefeuille ✠ ✠.
Le Marquis de Montpezat ✠ (O. ✠).
De Salaignac ✠ (O. ✠).
Le Comte de Tryon (Charles), ✠ ✠.
Le Comte de Tourdon ✠ (O. ✠).
Villatte ✠ ✠.
Le Marquis de Brossard ✠ ✠(O. ✠).
Le Bon de Monval ✠ ( O. ✠ ).
Le Baron Allouis ✠ ( O. ✠ ).
Le Comte de Noinville ✠ ( O. ✠).
Le Chevalier de la Nougarède ✠ ✠.
Collin de la Perrière ✠ ( O. ✠ ).
Le Marquis Odart de Rilly ✠ (O. ✠).
Le Comte d'Imecourt ✠.
Sourdat ✠ ✠.
Le Cte de de Turenne (J F. M.) (O. ✠).
Le Mis de Clermont-Tonnerre (A. M.) ✠.
Le Mis de Bréhan ✠ ✠.
Le Mis de Malestroit de Bruc (O. ✠).

## *Lieutenans-Colonels.* Messieurs,

Lejosne ✠ ( O. ✠).
Le Marquis de la Tour-du-Pin (O. ✠).
Le Baron de Margueritte ✠ (O. ✠).
Le Chevalier Leroy ✠ (O. ✠).
De Marquessac ✠ (O. ✠ ).
Le Marquis de Fontenu ✠ (O. ✠).
Pichon ✠ ✠.
De Gourgues ✠ ✠.
Le Chartier de la Varignère ✠ (O. ✠).
Le Comte de Tamnay ✠ (C. ✠).
Le Chevalier de Gournay ✠ ✠.
Jacobi ✠ ( O. ✠ ).
De Percheron ✠ ( O. ✠ ).
Guyon ✠ (O. ✠).
Dubouzet ✠ ( O. ✠ ).
Lusignan de Cerzé ✠ (O. ✠).
Bourlon de Moncey ✠ ( O. ✠ ).
Guffroy ✠ ✠.
Lalanne ✠ ( O. ✠ ).
Le Vte Coutard ✠ ( O. ✠ ).
Cavailher ✠ ( O. ✠ ).
De Varaigne ✠ (O. ✠).
De Bourgoing ✠ (O. ✠).
De Lamarre ✠ (O. ✠).
Leroy Duverger ✠ ✠.
Auvray ✠ ( O. ✠).
Hervo ✠ ✠.
De Cramayel ✠ (O. ✠).
De Labourdonnaye ( Amédée ) ✠.
De Gaja ✠ (O. ✠).
Calon ✠ (O. ✠).
Freslon ✠ (O. ✠).
Lenormant-Kergré ✠ (O. ✠).
D'Houdetot ✠ ( O. ✠ ).
Le Bon de la Tour-du-Pin de Gouvernet (Jean-Marie) ✠ ✠.
Komierowski ✠ (O. ✠ ).

## *Chefs de Bataillon.* Messieurs,

Le Chev. Duplessis (Ch.-Hen.-Jean-Bap). ✠ ✠
Bardinet ✠ ( O. ✠ ).
Coppens d'Hondschoote, ✠ (O. ✠ ).
Dora ✠ ✠.
Glady ✠ (O. ✠).
Le Comte de Vergennes. (Alph.) ✠ (O. ✠).
Moline de S.-Yon ✠ (O. ✠)
Sauvajol ✠ ✠.
Textor ✠ (O. ✠).
Gisbert ✠ (O. ✠).
Girod de l'Ain ✠ (O. ✠).
Paris ✠.
Delort (François) ✠ ✠.
Carvalho ✠ ✠.
Kesner ✠.
D'Aure ✠ ✠.
Koch ( J.-B.-F. ) ✠ ✠.
Lacourte (O. ✠).
Vallier ✠ ✠.
Le Baron Ferrand de Saligny ✠ ✠.
Poirot ✠ ✠.
Denaix ✠ ✠.
Bernard (Victor) ✠ ✠ (O. ✠.)
De Saporta (Aug.-L.) ✠
Marlhiou ✠ ✠.
Loz de Beaucours ✠ ✠.
De Bruno ✠ ( O. ✠).
Duharet ✠ (O. ✠).
Desparbès ✠ ✠.
De Chambeau ✠ (O. ✠)
Marnier ✠ ( O. ✠).
Caminade ✠ ✠.
De Loubert Martainville ✠ ✠ (O. ✠).
D'Ecquevilly (Alf.) ✠ (O. ✠ ).
Lemonnier-Lafosse ✠ ✠.
Le Cte de Menou (Maximilien) ✠ ✠.
De Loynes ✠ ( O. ✠).
Labaume ✠ ✠.
De Riencourt ✠ ✠.
Richard de Tussac ✠ (O. ✠ ).
Varin ✠ ✠.
Moreau de Jonnès ✠ ✠.
Labourdonnaye (Am.-Fidèle ) ✠.
Vertille de Richemont ✠ ✠

Montcloux ✱.
Lepetit de Brauvilliers ✱ ✱.
De Bréa ✱ (O. ✱).
Salomon de Suarce ✱ ✝ (O. ✱ )
Marchand, aîné ✱ ✱.
Marchand, jeune ✱ ✱.
Bailloud ✱ ✱.
Chambouleron ✱ ✱.
Tartarat. ✱ ✱.
Duvivier ✱ ✱.
Le Bon de Cools ✱ (O. ✱. )
De Cezan ✱ ✱.
Viennet ✱ ✱.
De Larochefoucauld (E.F.) ✱ (O. ✱).
Bouchez Garnier ✱.
Tuault ✱ (O. ✱).
Saint-Léger ✱ ✱.
Rousset ✱ (O. ✱).
De Montlivaut ✱ ✱.
Déléart ✱ ✱.

Brahaut ✱ (O. ✱).
Pagant (Torin) ✱ ✱.
Fourmy ✱ ✱.
Prétot ✱ ✱.
Pâtu des Haut-Champs ✱ (O. ✱).
Roux (Fulchrand) ✱.
Waille ✱ (O. ✱).
Chev. de Lostende ✱ ( O. ✱ ).
De Lonlay ✱ ( O. ✱ )
Belon ✱ (O. ✱).
De Charcellay ✱ ✱.
De Druez ✱ ✱.
De Lassone ✱ (O. ✱).
Aclocque, baron d'Hocquincourt ✱ (O. ✱)
De Turenne (Jos.) (O. ✱).
Montcarville ( F.-L. Gedéon ) ✱ ✱.
De Xaintrailles ✱ ✱.
Dupouey ✱ ✱.
Dauvais ✱ ✱.

D'Acher - Montgascon (O. ✱ ).
De Guise (Achille) ✱ ✱
Girault de Mimorin ✱ ✱
Canonne ✱ (O. ✱).
Aupick ( O. ✱).
Guiot ✱ ✱.
Le Bon Delarue (Isidore) ( O. ✱ ).
Bartouilh de Couloumé ✱ ✱.
Girot ✱ ( O. ✱ ).
Mayr de Baldegg ✱ ✱.
Courcenet ✱ ( O. ✱ ).
Borne ✱ ✱.
Fernel ✱ ✱.
Menard Saint-Martin ✱ ✱.
Barthélemy ✱ ✱.
Bégon de la Rouzière ✱ ✱
Lacombe ✱ ✱.
De Chièvres ✱.
Lejeune ✱ ✱.
Coutelle ✱ ✱.
Escoffon ✱ ✱.

*Capitaines.* Messieurs,

Bon de Lom ✱ (O. ✱).
Moulin du Mousset ✱ (O. ✱).
Kieffer ✱ ✱.
Bracquemont ✱ ✱.
Verdilhac ✱ (O. ✱).
Toussaint (J.-B.) ✱ (O. ✱).
Lemaire de Marne ✱ ✱.
Toirac ✱ ✱.
Tabary ✱ ✱.
De la Nocrie ✱.
Burgat ✱ ✱.
Langlois ✱.
Dupuy ✱ (O. ✱).
Beaujour ✱.
Jacquin.
Fauchon ✱ ✱.
Casalta ✱.
Verd de St.-Julien ✱.
Gaullier (Laur.-Fr.-Aug.) ✱ ✱.
Dulnas de S.-Léon ✱ ✱
Renaud de Vilback ✱ ✱
Assezat ✱.
Barouillet ✱ ✱.

Michaud (Pierre Franç.) ✱ ✱.
Bulgari-Stamati ✱ ✱.
Le Ch. de Tessières ✱ ✱.
Cabour du Hay ✱.
Duclou du Teillot ✱.
Barbier ✱.
Harbelot ✱.
Perrot ✱ (O. ✱).
Niviere ✱.
Revcu ✱.
D'Escrivieux ✱ ✱.
Cramayel ✱ ✱.
Tamnay ✱ (O. ✱).
Dalmas ✱ ✱.
Bon de Cordès (O. ✱).
Bord (Joseph) ✱.
Hocédé ✱.
Samouilhian ✱.
Serva ✱.
Compagny ✱ ✱.
Mevil ✱ ✱.
Bon Couet de Lorry ✱.
Mermet ✱ ✱.
Tugnot de la Noye ✱ ✱.
Delacroix ✱ ✱.

Lecacheux ✱ ✱.
Neuville ✱.
Mazard ✱ ✱.
Lopez ✱.
Aigoin ✱ ✱.
Prévost ✱ ✱.
Poinçot ✱ ✱.
Perrin Solliers ✱ ✱.
Devère ✱ ✱.
Villeneuve ✱ ✱.
Gabalda ✱.
Filhon ✱.
De Germay ( C. V.) ✱.
Conrad ✱ ✱.
Naudet ✱ ✱.
Jacquinot de Presle ✱ ✱.
Mathelin ✱.
Leroux (Louis).
Deydier (O. ✱).
Gorrant ✱.
Baymé ✱ ✱.
Jarry de Bouffemon ✱.
Letouffé ✱.
Foy (Arthur) ✱.
Duffau-Pauillac ✱.
Gibou ✱ (O. ✱).

De Sailly ✻ aîné (A.).
Morin ✻.
Rousselet ✻.
Michaud (Louis-Victor).
Lalande-Laborie.
Chupiet ✻.
Surineau ✻ ✻.
Suin ✻ ✻.
Taillepied de la Garenne ✻
Verdonnet ✻ ✻.
Letier ✻.
Gottschick ✻ ✻.
Estignard ✻.
Lavarenne (Bonjouan de) ✻.
Lapasset ✻.
Franqueville ✻ ✻.
Lasserre ✻.
Millot ✻ ✻.
Lanet ✻.
Josset de St.-Ange ✻.
Roux (Louis) ✻.
Benoist de Champ-Montant ✻ ✻.
Maignal ✻ ✻.
Gérard.
Valery de Syriaque ✻.
Maux (Franç.) ✻ ✻.
Le Cte de Latour de St.-Paulet (Mel.) ✻.
Bastard d'Estang ✻ ✝ ✻.
De Durat ✻.
De Montureux ✻.
Fromentin ✻ ✻.
Barbé ✻ ✻.
Le Cte de la Grange ✻.
Mongenet ✻ ✻.
Le Harivel de Gonneville.
De Germay (Louis) ✻.
Le Comte de Maussac ✻.
Vannoise ✻ ✻.
Vitry ✻.
Chastellux ✻.
Guérin.
Gadolle ✻ ✻.
Filleul ✻ ✻.
Viterne ✻.
Leblanc ✻.
Fesquet ✻.
Lausieres d'Arestel ✻ ✻.
Brès ✻.
Immelin ✻.
Charlon ✻.
Bodet de la Fenestre ✻ ✻.
D'Arlande.

De Parseval.
Despallières ✻ ✻.
Belot de la Digne ✻.
Meot ✻.
Nogent ✻.
De Lentilhac ✻.
Demonchy ✻ ✻.
Decouhé de Lusignan.
Pagezy de Bourdeliac ✻.
Le Cte de la Tour de St.-Paulet (God.) (O. ✻).
Crespy le Prince ✻.
Châtelain ✻ ✻.
Babin de Lignac ✻ ✻.
Blouquier de Trélan ✻ ✻.
Boulainvilliers ✻.
Levesque.
Le Comte de Bouillé (Arthur) ✻ ✝ ✻.
Riviere ✻.
De Rospiec ✻.
Doumet de Siblas ✻.
Vassal de Sineuil ✻ ✻.
De Zaragoza ✻ ✻.
Labassé ✻ ✻.
Ponthriant ✻.
De Romagnat ✻.
Bon Lambert (Alp.-Et.)
Chabrand ✻ ✻.
Dalpuget ✻ (O. ✻)
Roche ✻ ✻.
Fauchier ✻.
Beaulaincourt ✻.
Descous ✻ ✻.
Fredy de Coubertin ✻.
Despinoy.
Cerfberr (Max.) ✻.
Vte Felix de Foucher ✻.
De Sparre ✻.
Roquancourt.
Lefrancais Delalande.
De Monthiers ✻.
De Lurieu ✻.
Lafouge.
Le Chev. Bocquet-Liancourt ✻.
Campredon de Gontelas (O. ✻).
De Puibusque ✻.
Minangoy.
Gaullier des Bordes ✻.
Empaytaz.
D'Adhémar ✻.
De Cambolas ✻ ✻.
Mesonan ✻ ✻.

Mathiot ✻.
De Tilly ✻ (O. ✻).
Delaville (Joseph) ✻.
De Cloudt ✻ ✻.
De Labouère ✻.
Tailhade.
Delcambe ✻.
De la Rochefoucauld (Jul.)
De Sailly jeune (H. J.).
De Ligniville. (Ant.-Al.) ✻.
De Cherisey (O. ✻).
De Juigné (R. V. L.)
De Marin (C.-J.-Théod.).
Bellanger (H.) ✻ ✻.
Le Comte de Balleroy (A.-F.-J.) ✻ ✝ ✻.
De Lafitte (L.-A.-Jos.).
Briguiboul ✻ ✻.
De Larue Saint-Léger ✻.
De Dreux Brézé ✻.
Pellion ✻.
Roux (N.-Hubert).
Harty de Pierrebourg ✻.
Patau ✻.
Donnat ✻.
De Pontécoulant.
Domergue.
Devaux.
Flour de Saint-Génis.
Sucy-d'Auteuil ✻.
Palys.
Certain (Charles).
De Curel (Agathon).
Maîtrejean ✻ ✻.
Levillain.
Jougla de Paraza.
Fornier de Saint-Lary.
Rolin (Alex.-Alban) ✻.
Escher ✻ ✻.
Saladin de Chauras.
Conrier (Fr.-P.)
Desplan ✻.
De Chasseloup (Ch.-L.)
De Raynaud.
De l'Espée.
Escanyé.
De La Coste ✻.
Junck ✻.
Gaudichon-Desprez ✻.
De Novion.
Rogier.
Delasalle ✻ ✻.
Geoffroy-d'Astier.
Imbert de Saint-Brice ✻.

De Melfort (Louis-Char. Drumond) ✻.
D'Estabenrath (G.-L.) ✻.
Pacotte (Léon).
Delmotte.
Augier de Moussac ✻.
Trévaux de Berteux.
Louvot (J.-B.-A.-E.).
Aulas de Courtigis.
Chabord.
Ardouin (P.-Fr.).
Lizet ✻.
Duportal.
Larouvière ✻.

Bourjade.
Boyer (Ch.-M.) ✻.
Lefebvre (L.-H.).
Desaudray.
Petitot.
Beauquet ✻.
Deshayes.
Braquehaye (Pierre) ✻.
Bellegarde.
Riston.
De Curel (Léonce) ✻.
De Troyat ✻.
Richard (G.-H.-P.-J.)
Duquesne de Clocheville.

Bon Taylor ✻.
Liron d'Airolles (Ach.)
Beugnot.
Saint-Phalle ✻.
Dumas ✻.
Le Barbier de Tinan.
Lesenechal de Kercado de Molac ✻.
Hanus.
Dehon.
De Perthuis.
Mailhet Vachères.
Chossat St.-Sulpice ✻.
De Senilhes.

*Lieutenans.* Messieurs

Jacquin (Isidore).
Legrip (Ch.-Ed.) ✻.
D'Estremeau.
Doumet (E.-Aug.) ✻.
Montguyon.
De Schauenburg ✻.
Gay de Vernon.
Guillot Duhamel.
Salomon de Musis (B.) ✻.
Philippe ✻.
Du Camp.
De Toulgoët.
Bruneau (M.-J.-R.) ✻.
Cicille.
Chapelié ✻.
Leroux (Théobald) ✻.
Dulamon.
Pratviel ✻.
De Beaux-Hostes.
Durand.
Dupons.
Brousseau ✻.
Girard.
Benoît (P.-M.-N.).
D'Hedouville (Ch.-Th.).
Dubos.
De Caillieux ✻.
Maison.
Guilbert.
Lheureux (Eug.) ✻.
Copineau.
Delattre.
Eynard ✻.
Auger (P.-A.) ✻.
Swanton.
Fallot ✻.
Cabannes de Cauna ✻.
Carnot.

Rascas.
Bizot de Charmois.
Chevallier.
Gratet-Dupré ✻.
Percy.
De Rancé.
Guyonneau-Pambour ✻.
De Laporte.
Lefebvre (Ch.-M.) ✻.
Corbet (Fréd.).
De Monet.
Bonnecase.
Manpon.
Mangon de Lalande ✻.
Thevenin (Emile).
De Polier.
Benoit (J.-Jos-X.).
Thomas de St.-Laurent.
Miollis.
De Bourmont (L.-A.-Jos.)
Hémart.
Hautz ✻.
Tatareau.
Toscan de Terrail.
Pelissier (J.-J.-A.) ✻
De Grave ✻.
Donop ✻.
De Lafitte (J.-M.-H.).
Tisseuil.
Larcher.
Clausade.
Bernard (Benoît).
Sourdon.
Isnard.
Maussion ✻.
Carenet.
Biston (Félix).
De Rochemont.

Pelissier (Edmond).
Lubbert.
Pinet.
Romeuf. (Barthelemy).
Chedeville.
De Sarps.
Richard (Jacq.-Rob.).
Dubard ✻.
Richepanse.
Marchais.
De Bourguignon (J.-A.-Adol.).
Barchou (Aug.-Theod.).
Bernard. (Jean-Franç.)
Boileau de Castelnau (C.-S.-L.).
De Tromelin (G.).
Sers (David-Marie).
Michaud.
Dupont ✻.
Maumet ✻.
Louclas
Touffait ✻.
Cousin de Montauban.
Morlot de Wengy.
Fontanes.
Dubreton (Jean-Louis).
Masson de Morfontaine.
Liron d'Airolles (X. L. P.)
Lecourtois.
Berger de Castellan.
Constantin.
Clerget.
Allard.
Conil.
Tribert.
Ferris.
De Malet de Lavedrine.

Weyer.
Michel.
De Rosanbo ✻.
Sol.
Saint-Hyppolite.
Couturier-Devienne.
De Courvol.
Cachelou-Desjardins.
Rocher.
De Villeneuve.
De Caraman.
Lecarron de Fleury.
Jouffroy.

*Lieutenans Aides-Majors.* Messieurs,

De Chasseloup – Laubat (Justin).
De Sparre (Gustave).
De Sparre (Alexandre).
Sain de Bois-le-Comte.
Harmois.
Caffort.
De Boisdeffre.
Husson de Prailly.
Beker de Mons.
Grand.
Hugon d'Augicourt.
Fournier de Trélo.
Frotier de Lacoste.
De Cambis.
De Foucauld.
De Massoni.
De Biarre.
De Beaumont
De Soussay.
Chasseloup-Laubat (J.-P).
Paris de Bollardière.
Baret de Rouvray.
Sicard.
De Bonnechose.
Loppin de Gemeaux.
Thiébault (Paul-Adolphe-Dieudonné).
Gardanne de Vaulgrenand
Delarue (Charl.-Edouard).
Simien.
De Fadate de S.-Georges.
De la Tour Dupin Chambly (Berlion).
Leblanc de Prébois.
Guerineau de Boisvillette.
De la Roche Nully.
De Maumigny.
De Cornely.
De Boulancy (Martin).
Mazel du Goulot.
Baynaguet de Pennautier.
Le Touzé de Longuemar.
De Malherbe.
Patu de Rosemont.
De Durfort.
De la Tour Dupin Chambly (Humbert).
Daigny.
Bigot de Morogues.

*Sous-Lieutenans Aides-Majors.* Messieurs,

Soult de Dalmatie.
Cardon de Laplace.
De Ruolz.
De Chievres.
Foltz.
Gouyon.
Bertrand.
Brunier.
Bedeu.
De Quatrebarbes.
Arthaud de la Ferrière.
Pralas de Rosières.
Guimet.
Devilliers.
Delzons.
Wartelle.
Lmobard.
D'Ornay.
De Beaufort d'Hautpoul.
Dulong de Rosnay.
De Saint Germain.
Trenqualye.
Duchesne de Denant.
De Noël (E.-J.).
De Salles.
Pernety (Didier).
Nouail de la Villegille.
De Laroque (Max.).
Dreuilles.
Monnier.
De Bressieux.
Corda.
Faultrier.
Lhuillier.
Vaudrimey.
Darquier.
Jardot.
De Beauvais.
De Puymirol.
Duchâtel.
De Puiseux.
Brunet de la Renaudière.
Floyd.
Mortier de Trévise.
De Loverdo.

*Sous-Lieutenans Elèves à l'Ecole d'application.* Messieurs,

Deroche de Noyant.
De Fulconis.
De Margadel.
Duclos de Lestoille.
Codrika.
Berthier de Grandry.
Lucotte.
De Saint-Chamans.
De Cœurdoux.
Tardieu de Malcissye.
De Robillard.
Lesergeant d'Hendecourt.
Pinel.
Le Blanc de Prébois.
Arnous-Rivière.
De Pons
Delaroche.
Defayolles Mellet.
Nerenburger.
Brun d'Aubignosc.
De Creny.
Gineste de Lissertel.
Poulle.
Frotier de la Messelière.
De Langle.
Laurent.
Le Duchat.
Spitzer.
Delteil.
Desgarets.
De Cagarriga.
De Rollat.
Laforcade.
De Varroquier.
Tabouret de Crespy.
De Maupeou.
Borel de Bretizel.
Lahure.
De Sart du Catelet.
Rocher de Labaume.

ECOLE D'APPLICATION DU CORPS ROYAL D'ETAT-MAJOR,

*Rue de Varennes, hôtel de Tessé.*

ÉTAT-MAJOR. *Messieurs*,

Desprez (C. ✠) (G. ✠), Lieutenant-général, *Commandant*.
Le Mis de Clermont-Tonnerre (Amédée) ✠. Colonel.
Caminade ✠ ✠, *Chef de bataillon*.

Naudet ✠ ✠, Valery de Siriaque ✠, } *Capitaines.* | Larouvière ✠, *Capitaine.*

*Administration militaire.* M. Vauchelle ✠ ✠, *Sous-Intendant militaire.*

*Professeurs militaires.* Messieurs,

*Topographie.* . . . . . Guibert ✠ ✠, *Capitaine au Corps royal des Ingénieurs-Géographes.*
*Géographie et Statistique.* Levillain, *Capitaine au Corps royal d'Etat-Major.*
*Art et Histoire militaire.* Koch ✠, *Ch. de bat. au Corps roy. d'Et.-Maj.*
*Fortifications.* . . . . . Augoyat ✠ (O. ✠), *Capitaine au Corps royal du Génie.*
*Artillerie.* . . . . . Poumet ✠ ✠, *Cap. du Corps royal d'Artillerie.*
Hanus, Capitaine au Corps royal d'Etat-major, Maumet, Lieutenant ✠, *idem.* } *Adjoints aux Professeurs.*

Lecamus, *Capitaine au Corps royal des Ingénieurs-Géographes*, idem.

*Professeurs civils.* Messieurs,

*Géométrie descriptive.* Girard
*Dessin.* . . . . . Guyot.
*Langues étrangères.* Gautier. Himly ✠.
*Escrime.* . . . . . Charlemagne
*Equitation.* . . . . . Larive.

*Service de santé.* Lacroix ✠. Michel. Lacroix fils. *Adj. comme Offic. de santé civil.*

## SECTION III.

### *Etats-Majors des Divisions militaires.*

PREMIÈRE DIVISION, *Paris*,

Composée des départemens de la Seine, de Seine-et-Oise, de l'Aisne, de Seine-et-Marne, de l'Oise, du Loiret et d'Eure-et-Loir. *Voyez* page 727.

DEUXIÈME DIVISION, *Châlons*,

Composée des départemens des Ardennes, de la Meuse et de la Marne.

*S. S.* le Duc de DAMAS ✠ (G. ✠) ✠, Pair, *Gouverneur.*

M. le Comte Lion (C. ✠). (G. ✠), Lieutenant-gén. *Commandant la Division*, à Châlons. — Philippe ✠, Lieuten.

*Mar.-de-c.*
- M. Delcambre, Baron de Champvert ✠ (G. O. ✠), *à Châlons.*
- M. le Bon Picquet du Boisguy ✠ (C. ✠), *à Mézières.*
- M. Wathiez (C. ✠) (C. ✠), *à Verdun.*

*Aides-de-camp.*
- Prevost ✠ ✠, Capit.
- Richepanse, Lieuten.,

M. de Marquessac ✠ (O. ✠). *Lieut. Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Waille ✠ (O. ✠), *Chef de bataillon.*
M. Barbier ✠, *Capitaine.* | M. Eynard ✠, *Lieutenant.*
M. Duval ✠ ✠, *Capitaine-Archiviste.*

### TROISIÈME DIVISION, *Metz*,

Composée des département de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges.

*S. E.* le Mal Duc de Reggio ✠ (G. ✠) (G. ✠), Pair, *Gouv.*

M. le Cte Villatte (C. ✠) (G. ✠), Lieut.-gén. *Commandant la Division*, à Metz. — De Verdilhac ✠ (O. ✠), Capitaine, Hautz ✠, Lieut.

*Mar.-de-camp.*
- M. le Bon Bruno (A.-F.) ✠ (C. ✠), *à Metz.* — De Cramayel ✠ ✠, Cap.
- *S. S.* le Mis de Pange ✠ ✠ (C. ✠), *à Nancy.* Pair, Commandant. — Devère ✠ ✠, Capit.
- M. le Baron de Mandeville ✠ (O. ✠), *à Epinal.* — Jarry de Bouffemon ✠ ✠, Capitaine,

*Aides-de-camp.*

M. Villatte ✠ ✠, *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Delort ✠ ✠, *Chef de Bataillon.*
M. Kieffer ✠ ✠. *Capitaine.* | M. Larcher, *Lieutenant.*
M. Pitat ✠ ✠, *Capit.-Archiviste.*

### QUATRIÈME DIVISION, *Tours*,

Composée des départemens d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe.

M. le Comte Dupont (P.) (G. ✠) (G. ✠), Lieutenant-général, *Gouverneur.*

M. le Vte Donnadieu (G. ✠) (G. ✠), Lieut.-gén. *Commandant la Division*, à Tours. — De Curel (Léonce) ✠, Capitaine, Guyonneau de Pambour ✠, Lieutenant,

*Mar.-de-camp.*
- M. le Baron Destabenrath ✠ (C. ✠) *à Tours.*
- M. le Marquis de Breuilpont ✠ (O. ✠), *au Mans.* — De Ladevrine, Lieut.
- M. Matis ✠ (C. ✠), *à Angers.* — Toirac ✠ ✠, Capit.
- M. le Cte de Broglie (C. ✠) (O. ✠), *à Blois.* — Marin, Capitaine.

*Aides-de-camp.*

M. Barbarin, ✠ (C. ✠), *Colonel, Chef d'Etat-Major.*
M. Glady ✠ (O. ✠), *Chef de Bataillon.*
M. Lemaire de Marne ✠ ✠, *Cap.* | M. Ferris, *Lieutenant.*
M. Guiot ✠, *Capitaine-Archiviste.*

## CINQUIÈME DIVISION, *Strasbourg*,

Composée des départemens des Haut et Bas-Rhin.

M. le Comte SOUHAM ✠ (G. ✠), Lieut.-gén. *Gouverneur.*

M. le Cte Liger-Belair (C. ✠) (G. ✠), Lieut. gén. *Commandant la Division*, à Strasbourg. — Liron d'Airolles, Cap.

*M.-de-c.*
- M. Cte Dumoulin (C. ✠) (G. O. ✠), *à Strasbourg.* — Conrad ✠ ✠, Cap.
- M. le Vte de Rambourgt (C. ✠) (C. ✠), *à Colmar.* — Minangoy, Capitaine,

*Aides-de-camp.*

M. Ricard (J.-E.-R.) ✠ (O. ✠), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Poirot ✠ ✠, *Chef de Bataillon.*
M. Beaujour ✠, *Capitaine.* | M. Schauenburg ✠, *Lieutenant.*
M. Ligonier, *Capitaine-Archiviste.*

## SIXIÈME DIVISION, *Besançon*,

Composée des départemens de l'Ain, du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône.

*S. S.* le Cte A. DE DURFORT (G. ✠) (O. ✠), Pair, Lieut.-gén. *Gouv.*

M. le Bon Lanusse ✠ (C. ✠), Lieut. général, *Commandant la Division*, à Besançon. — Gaullier (L.-F.-A) ✠ ✠, Capitaine,

*Maréch.-de-camp*
- M. le Bon Chabert (P.) ✠ (O. ✠), *à Besançon.* — Lizet ✠, Capitaine,
- M. le Mis de Sourdis ✠ (O. ✠), *à Bourg.* — Chupiet ✠, Capit.
- M. le Baron de Bauduy ✠ (O. ✠), *à Lons-le-Saulnier.* — Gottschick ✠ ✠, Cap.
- M. Reubell (J.) ✠ (O. ✠), *à Vesoul.* — Viterne ✠, Capit.

*Aides-de-camp.*

M. le Cte de Bissy ✠ (O. ✠), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Paris ✠, *Chef de bataillon.* | M. Dubard ✠, *Lieutenant.*
M. Charlon ✠, *Capit.*
M. Lachelly ✠, *Cap.-Archiv.*

## SEPTIÈME DIVISION, *Grenoble*,

Composée des départemens de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes.

*S. E.* le Mal Cte JOURDAN ✠ (G. ✠), Pair, *Gouverneur.*

M. le Cte Lalaing d'Audenarde (C. ✠) (G. ✠), Lieut. gén. *Com. la Division*, à Grenoble. — Michaud (L V.), Cap.,

*Mar.-de-c.*
- M. le Cte de Monlivault ✠ (O. ✠), *à Grenoble.* — Manpon, Lieutenant,
- Genty ✠ (O. ✠), *à Valence*, — Chedeville, Lieuten.,
- M. Desmichels ✠ (O. ✠), *à Gap.* — Toscan du Terrail, Lieutenant,

*Aides-de-camp.*

M. le Bon de Monval ✠ (O. ✠), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Pagant (Torin) ✠ ✠, *Chef de Bataillon*, remplissant les fonctions de Lieutenant de Roi, au Pont-de-Beauvoisin.
M. de Cézan ✠ ✠, *Chef de bataillon.*
M. Flour de St.-Genis, *Capitaine.* | Auger ✠, *Lieutenant.*
M. Tenaille de Vaulabelle ✠, *Capitaine-Archiviste.*

## HUITIÈME DIVISION, *Marseille*,

Composée des départemens des B.-Al., de Vaucluse, des B.-du-R. et du Var.

*S. S.* le Duc D'AUMONT ✻ (O✻), Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, *Gouverneur.*

M. le C^te Ricard ✻ (G. ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Marseille. | Sol, Lieut., *Aide-de-camp.*

*Maréchaux-de-c.*
- M. le B^on de Gavoty ✻ (O. ✻, *à Marseille.* } Fallot, ✻ Lieutenant,
- M. le B^on Leglise ✻ (C. ✻), *à Digne.*
- M. le B^on Madier ✻ (C. ✻), *à Avignon.* } Tailhade, Capitaine,
- M. le V^te Espert de Sibra ✻ (C. ✻), *à Toulon.*

} *Aides-de-camp.*

M. le C^te de Tourdonnet ✻ (O. ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Lemonnier de Lafosse ✻ ✻, *Chef de bataillon.*
M. de Sailly jeune (H. J.), *Capit.* | M. Bourguignon, *Lieutenant.*
M. de Cellès ✻, *Capitaine-Archiviste.*

## NEUVIÈME DIVISION, *Montpellier*,

Composée des départ. de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de l'Hérault, du Tarn et de l'Aveyron.

*S. E.* le M^al Duc DE CONÉGLIANO (G. ✻) (G. ✻), Pair, *Gouv.*

M. le V^te d'Armagnac (C. ✻) (G. ✻), Lieut. gén., *Com. la Division*, à Montpellier. } Gabalda ✻, Capit.,

*M.-de-c.*
- M. B^on. d'Equevilley ✻ (O. ✻), *à Montpellier.* } Pagezy de Bourdeliac ✻, Capitaine,
- M. le C^te de Divonne ✻ ✻, *à Nîmes.* } Boileau de Castelnau, Lieutenant,

} *Aides-de-camp.*

M. le B^on de Juchereau de St-Denys ✻ (C. ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Maj.*
M. Canonne ✻ (O. ✻), *Chef de bataillon.*
M. de Montureux ✻, *Capit.* | M. Percy, *Lieutenant.*
M. Rassis-Allié, *Capitaine-Archiviste.*

## DIXIÈME DIVISION, *Toulouse*,

Composée des départemens de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Ariège, de la H.-Garonne, des H.-Pyrénées, du Gers, de Tarn-et-Garonne.

*S. S.* le M^is d'AUTICHAMP (G. ✻) (O. ✻), Pair, Lieutenant-général, *Gouverneur.*

M. le B^on BARBOT (C. ✻) (C. ✻), Lieut.-gén., *Commandant la 10^e Division.* } Cabannes de Cauna ✻, Lieutenant.

*Maréchaux-de-camp.*
- M. le B^on Reynaud (H.-B.) ✻ (C. ✻), *à Toulouse.* } Clausade, *Lieuten.*
- M. le C^te de Pelissier (C. ✻) (O. ✻), *à Carcassonne.* } Méot ✻, Capitaine,
- M. le Chevalier Langeron ✻ (C. ✻), *à Tarbes.*
- M. le Duc de La Force (C. ✻) (C. ✻), *à Montauban.* } Bruneau, Lieutenant,
- M. le B^on Crossard ✻ ✻, *à Foix.*

} *Aides-de-camp.*

M. le Mis de Montpezat ✠ (O. ✠), *Col. Chef de l'Etat-Major.*
M. le Chev. Leroy ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel, chargé des détails du service militaire de la place de Toulouse.*
M. Duvivier ✠ ✠, *Chef de Bataillon.*
M. Dufau-Pauillac ✠, M. Lapasset ✠, *Capit.* — M. Guilbert, M. Bonnecaze, *Lieutenans.*
M. de Reboul ✠, *Capitaine-Archiviste.*

### DIVISION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Le Bon Rottembourg (C. ✠) (G. ✠), Lieut. gén. *Commandant la Division.*
Le Vte d'Arnauld ✠ (G. O. ✠), *Maréc.-de-camp, Commandant la Subdivision.*
M. Textor ✠ (O. ✠), Chef de bataillon, *Chef d'Etat-major.*
M. Conrier, M. Filhon ✠, *Capitaines.* — M. Chevalier, M. Constantin, *Lieutenans.*

### ONZIÈME DIVISION, *Bordeaux*,

Composée des départemens des Landes, de la Gironde et des Basses-Pyrénées.

*S. S.* le Duc de Gramont ✠ ✠ (O. ✠), Pair, Lieut. gén. *Gouver.*
Bon Alméras (C. ✠) (G. O. ✠), Lieut.-gén., *Commandant la Division*, à Bordeaux. — Duclou du Teillot ✠ ✠, Capitaine, — *Aides-de-camp.*
*Mar. de c.* M. le Cte de Mellet ✠ (O. ✠), *à Bordeaux.* — Neuville ✠, Capitaine, — *Aides-de-camp.*
*Mar. de c.* M. le Bon Janin ✠ (C. ✠), *à Bayonne.* — Richard (J. R.), Lieut., — *Aides-de-camp.*
M. le Mis Odard de Rilly ✠ (O. ✠.), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Bailloud ✠ ✠, *Chef de bataillon*
M. Delanoërie ✠, M. Saladin de Chauras, *Capit.* — Destremeau, Miollis, *Lieutenans.*
M. Talour de la Villenière ✠, *Capitaine-Archiviste.*

### DOUZIÈME DIVISION, *Nantes*,

Composée des départemens de la Charente-Inférieure, de la Loire-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne.

*S. S.* le Bon de la Rochefoucauld (G. ✠) ✠, Pair de France, Lieut. général, *Gouverneur.*
M le Cte Despinoy (G. ✠) (G. O. ✠), Lieut.-gén., *Commandant la Division*, à Nantes. — N. . . . . — *Aides-de-camp.*
*Maréchaux-de-camp.* M le Vte de Cheffontaine ✠ (C. ✠), *à Nantes.* — Fauchier ✠, Capit. — *Aides-de-camp.*
*Maréchaux-de-camp.* M. le Cte de Saint-Marsault ✠ (O. ✠), *à La Rochelle.* — *Aides-de-camp.*
*Maréchaux-de-camp.* M. le Mis de La Roziere, ✠ (O. ✠), *à Niort.* — N. . . . . — *Aides-de-camp.*
*Maréchaux-de-camp.* M. Danyaud-Dupérat ✠ (O. ✠), *à Bourbon-Vendée.* — Laporte, Lieutenant. — *Aides-de-camp.*
*Maréchaux-de-camp.* M. le Cte de Malartic ✠ (C. ✠), *à Poitiers.* — *Aides-de-camp.*

M. Lalanne ✠ (O. ✠), *Lieut. Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. de Bréa ✠ (O. ✠), *Chef de bataillon.*
M. Patau ✠, *Capitaine.* | M. Durand, *Lieutenant.*
M. Espivant de Perran ✠, *Capitaine-Archiviste.*

### TREIZIÈME DIVISION, *Rennes*,

Composée des départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

*S. E.* le Mal Mis de VIOMÉNIL ✠ (G. ✠) (O. ✠), Pair, *Gouver.*

M. le Vicomte Devilliers (C. ✠) (C. ✠), Lieutenant général. *Commandant la Division*, à Rennes. — Devaux, Capitaine, Thomas de S.-Laurent, Lieutenant, *Aides-de-camp.*

*Mar-de-camp.*
- M. le Vte Joubert ✠ (C. ✠), *à Rennes.* — Moulin du Mousset ✠ (O. ✠), Capitaine, *Aide-de-camp.*
- M. le Mis de la Boëssière ✠ ✠, *à St-Brieuc.*
- M. Avizard ✠ (C. ✠), *à Brest.*
- M. le Mis de Coislin ✠ (O. ✠), *à Vannes.* — M. de Pontbriand ✠, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Freslon ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Mayr de Baldegg ✠ ✠, *Chef de bataillon.*
M. de Sailly aîné (Aug.) ✠, *Capit.* | M. Delattre, *Lieutenant.*
M. Moutonnet ✠, *Capitaine-Archiviste.*

### QUATORZIÈME DIVISION, *Caen*,

Composée des départemens de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

M. le Bon DE PUJOL, (G. ✠) ✠, Lieut. général, *Gouverneur.*

M. le Vte Puthod ✠ (G. O. ✠) Lieutenant-gén., *Commandant la Division*, à Caen. — D'Escrivieux ✠ ✠, Capit.; M. Legrip ✠, Lt. — *Aides-de-camp.*

*Mar-de-c.*
- M. de Choisy ✠ (C. ✠), *à Caen*, — Domergue, Cap.
- M. le Vte d'Autichamp ✠ (O. ✠), *à Cherbourg.* — Brousseau ✠, Lt. — *Aides-de-camp.*

M. Pichon ✠ ✠, *Lieut. Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Dubaret ✠ (O. ✠). *Chef de bataillon.*
M. Pacotte. *Capitaine.* | M. Mangon de Lalande ✠, *Lieutenant.*
M. Porthié ✠ ✠, *Capitaine-Archiviste.*

### QUINZIÈME DIVISION, *Rouen*,

Composée des départemens de la Seine-Inférieure, de la Somme et de l'Eure.

*S. E.* le Mal Duc de TRÉVISE (C. ✠) (G. ✠), Pair, *Gouv.*

M. le Comte de Rivaud la Raffinière (C. ✠) (G. O. ✠), Lieut.-général, *Commandant la Division*, à Rouen. — De Bracquemont ✠ ✠, Capitaine, *Aide-de-camp.*

*Mar-de-c.*
- le Bon Delapointe ✠ (C. ✠), *à Rouen*,
- le Bon Ducasse (C. ✠) (G. O. ✠), *à Amiens*,
- le Mis de Courtemanche ✠ (C. ✠), *à Evreux*, — N. . . . . *Aide-de-camp.*

le Mis de Brehan ✠ ✠, *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
Fourmy ✠ ✠, *Chef de bataillon.*

M. Morin ✻. *Capitaine.* | M. Donop ✻, *Lieutenant.*
M. Barbette de Lignereux ✻, *Capitaine-Archiviste.*

### SEIZIÈME DIVISION, *Lille*,

Composée des départemens du Nord et du Pas-de-Calais.

*S. E.* le Maréchal Duc de BELLUNE ✻ (G. ✻) (G. ✻), Pair de France, *Gouverneur.*

M. le Mis de Jumilhac (G. ✻) (C. ✻), Lieuten. général, *Comm. la Division*, à Lille. } De Burgat ✻ ✻, Cap., } *Aide-de-camp.*

*Mar.-de-c.*
- M. Bon Gougeon, ✻ (C. ✻), *à Lille.* } Imbert de St.-Brice ✻, Capitaine. } *Aides-de-camp.*
- M. le Vte de Balathier (C. ✻) (O. ✻), *à Arras.* } Letouffé ✻, Capit., } *Aides-de-camp.*

M. Morizot de Marzy ✻ (O. ✻), *Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Coppens d'Hondschootte ✻ (O. ✻), *Chef de bataillon.*

M. Bonjouan de la Varenne ✻, Capitaine. } *Capit.* | M. Copineau, } *Lieut.*
M. de Franqueville ✻ ✻, } *Capit.* | M. Ducamp, } *Lieut.*
M. Bout ✻, *Capitaine-Archiviste.*

### DIX-SEPTIÈME DIVISION, *Bastia*,

Composée de l'île de Corse.

M. le Vte ROUSSEL D'HURBAL (C. ✻) (C. ✻), Lieut.-général, *Gouverneur.*

M. le Cte Dulong de Rosnay (G. ✻) (G. O. ✻), Lieut.-général, *Commandant de la Division, à Bastia.* } Swanton, Lieutenant, *Aide-de-camp.*

M. le Bon Durrieu ✻ (O. ✻), Maréchal-de-camp, *à Ajaccio.* } Leroux (L.), Capit., *Aide-de-camp.*

M. Trefcon ✻ (O. ✻), *Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Guiot ✻ ✻, *Chef de bataillon.*

M. Casalta ✻, M. Zaragoza ✻ ✻, } *Capit.* | M. Cicille, M. Bizot-Charmois, } *Lieut.*
M. Chenavier ✻ ✻, *Capitaine-Archiviste.*

### DIX-HUITIÈME DIVISION, *Dijon*,

Composée des départemens de l'Aube, de la Haute-Marne, de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire.

*S. S.* le Cte de DAMAS (Ch.) ✻ (C. ✻) (O. ✻), Pair de France, Lieut. général, *Gouverneur.*

M. le Vte Jan de la Hamelinaye (C. ✻) (G. ✻), Lieut. gén., *Commandant la Division*, à Dijon. } Baymé ✻ ✻, Capit.,

*Maréc.-de-camp.*
- Bon Romeuf ✻ (C. ✻), *à Dijon*, M. le Baron Guyon ✻ (G. O ✻), *à Troyes.* } Romeuf, Lieutenant, De Germay (C. V.) ✻ Capitaine, } *Aides-de-camp.*
- M. Vte Beuret, ✻ (C. ✻), *à Chaumont.*
- M. le Bon Boudin de Roville, (C. ✻) (G. O. ✻), *à Auxerre.* } Suin ✻, Capitaine, } *Aides-de-camp.*
- M. Gueurci ✻ (O. ✻), *à Mâcon.*

M. Sourdat ✠ ✻, *Colonel.*
M. Bardinet ✠ (O. ✻), *Chef de bataillon.*
M. Lausières d'Arestel ✠ ✻, *Cap.* | Cousin de Montauban, *Lieutenant.*
M. Drumont de Melfort ✠, *Capitaine-Archiviste.*

### DIX-NEUVIÈME DIVISION, *Lyon*,

Composée des départemens du Rhône, de la Loire, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

*S. S.* le Duc D'AVARAY ✠ ✠ (O. ✻), Pair, Lieut gén., *Gouver.*

M. le Vte Paultre de Lamotte (C. ✠) (G. ✻), Lieut. gén. ral, *Commandant la Division*, à Lyon. — Pellion ✠, Capitaine. / Duhamel, Lieut.,

*Mar.-de-camp.*
- M. Rouget, ✠ (O. ✻), *à Lyon.*
- M. le Cte de Latour-de-St.-Paulet ✠ ✻, *à Montbrison.*
- M. de Ste-Suzanne ✠ ✝ (O. ✻), *à Clermont.* — Boyer ✻, Capit.,

*Aides-de-camp.*

M. le Baron Rottier de Laborde ✠ (C. ✻), *Col. Chef de l'Etat-Major.*
M. Le Josne ✠ (O. ✻), *Lieut.-Colonel, Commandant la place de Lyon.*
M. Rousset ✠ ✻, *Chef de bataillon.*
M. Tugnot de Lanoye ✠ ✻, M. Assézat ✻, *Cap.* | de Rochemont, Maussion ✻, *Lieut.*
M. Baget ✠ ✻, *Capitaine-Archiviste.*

### VINGTIÈME DIVISION, *Périgueux*,

Composée des départemens de la Corrèze, du Lot, de Lot-et-Garonne, de la Dordogne et de la Charente.

M. le Marquis de la GRANGE (G. ✠) (C. ✻), Lieutenant-général, *Gouverneur.*

M. le Bon d'Hénin ✠ (C. ✻), Lieut. gén., *Commandant la Division*, à Périgueux. — Lopez ✻, Capitaine.

*Mar.-de-c.*
- M. le Cte Montferré ✠ (O. ✻), *à Périgueux*, — Biston, Lieutenant,
- M. le Bon Poupart, ✠ (C. ✻), *à Agen*, — Carenet, Lieutenant,

*Aides-de-camp.*

M. Calon ✠ (O. ✻), *Lieut. Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Carvalho ✠ ✻, *Chef de bataillon.*
M. Lalande-Laborie, *Capit.* | M. Toulgoet, *Lieut.*
M. de Beaumont ✻, *Capitaine-Archiviste.*

### VINGT-UNIÈME DIVISION, *Bourges*,

Composée des départemens du Cher, de l'Indre, de l'Allier, de la Creuse, de la Nièvre et de la Haute-Vienne.

*S. E.* le Maréchal Duc de TARENTE ✠ (G. ✻) (G. ✻), Pair de France, *Gouverneur.*

M. le Bon Canuel ✠ (G. O. ✱), Lieut.-gén., *Commandant la Division*, à Bourges.

*Mar.-de-camp.*
- M. le Bon Bruny (C. ✠) (G. O. ✱), *à Bourges.*
- M. le Vte de St.-Geniès ✠ (C. ✱), *à Nevers.*
- M. le Vte Proteau ✠ (C. ✱), *à Nevers.*

*Aides-de-camp.*
- Latour de Saint-Paulet (M.) ✱, Capitaine.
- Braquehaye ✱, Cap.
- De Troyat ✱, Capit.
- De Cloudt ✠ ✱, Cap.
- Samoulhian ✱, Cap.,

M. de Jacobi ✠ (O. ✱), *Lieut. Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Salomon de Suarce (O. ✱), *Chef de bataillon.*
M. Josset Saint-Ange ✱, *Capit.* | M. Dulamon, *Lieut.*
M. Collet ✠ ✱, *Capitaine-Archiviste.*

# SECTION IV.

## ÉTATS-MAJORS DES PLACES DE GUERRE.

| Départ. | NOMS DES PLACES, Forts et Postes. | Nos des Class. | LIEUTENANS DE ROI ET COMMANDANS PARTICULIERS. |
|---|---|---|---|
| | *Première Division militaire.* | | |
| Seine.. | Paris, *voyez page* 720. | | |
| | Vincennes. . . . . | 3e | Le Marquis de Puyvert (C. ✠) (O. ✱), Maréchal-de-camp, *Gouverneur.* |
| | | | Le Cte de Beaumont (Ar.) (✠ O. ✱), *Col.* |
| Aisne.. | La Fère.. . . . . | 4e | Le Vte Dogueau, *Maréchal-de-camp, Command. l'école d'art. de La Fère.* |
| | | | Duhoux de Grandcourt ✱, *Chef de bat.* |
| | | | Bayle ✠ ✱, *Capitaine.* |
| | Soissons. . . . . | 4e | Le Vte de Liniers ✱, *Chef de bat.* |
| | *Deuxième Division militaire.* | | |
| Arden-nes.. | Givet et Charlemont. | 2e | Vte de Lentilhac (C. ✠) (O. ✱), *M.-de-c.* |
| | Mézières. . . . . | 2e | Tugnot ✠ ✱, *Colonel.* |
| | Rocroy. . . . . | 4e | La Chevardière de La Grandville ✠, *Chef de bataillon.* |
| | Sedan. . . . . | 4e | Legros ✠ (C. ✱), *Colonel.* |
| Meuse.. | Verdun. . . . . | 4e | Choppin-d'Arnouville ✠ (O. ✱), *Col.* |
| | Montmédy. . . . | 4e | Despictières-Taschereau ✠, *Lieut.-Col.* |
| Marne.. | Vitry. . . . . | 3e | Cte de Liniers ✠ (O. ✱), *Chef de bat.* |
| | *Troisième Division militaire.* | | |
| Moselle | Metz. . . . . | 1re | Le Bon Richter ✠ (C. ✱), *Mar.-de-c.* |
| | | | Sohier de Gand ✠ (O. ✱), L.-Col., *Maj.* |
| | Thionville. . . . | 2e | Chev. Jacquinot ✠ (O. ✱), *Colonel.* |
| | Longwy. . . . . | 4e | Toutain ✠ (C. ✱), *Lieut.-Col.* |
| | Bitche. . . . . | 4e | Tombe ✠ (O. ✱), *Chef de bat.* |
| Meur-the.. | Phalsbourg. . . . | 4e | D'Agon de Lacontrie ✠ (O. ✱), *C. d'esc.* |
| | Toul. . . . . | 4e | Moreno-Petit (O. ✱), *Chef de bat.* |
| | Marsal. . . . . | 4e | Legier ✠, *Capitaine.* |

| Départ. | NOMS DES PLACES Forts et Postes. | Nos des Class. | LIEUTENANS DE ROI ET COMMANDANS PARTICULIERS. |
|---|---|---|---|
| | *Quatrième Division militaire.* | | |
| M.-et-Loire. | Saumur et Château. | 4e | De Morant ✠, *Chef de bat.* |
| | Château d'Angers. | 4e | Mis de Luker ✠ (O. ✠), *C. d'escad.* |
| | *Cinquième Division militaire.* | | |
| Haut-Rhin. | Béfort. | 4e | Gleize ✠ (O. ✠), *Lieuten. Colonel.* |
| | Neuf-Brisac et Fort Mortier. | 4e | Daverton ✠, *Chef de bataillon.* |
| B.-Rhin | Strasbourg. | 1re | Chev. Rome ✠ (C ✠), *Maréchal-de-c.* |
| | | | Hatry ✠ ✠, Lieuten.-col., *Major.* |
| | — Citadelle. | 4e | Le Vte de Lalandelle ✠ ✠, *Chef de bat.* |
| | La Petite-Pierre. | pl. m | Wolf ✠, *Capitaine.* |
| | Lauterbourg. | 4e | Deleuze de Meyran ✠ ✠, *Chef de bat.* |
| | Schelestadt. | 4e | Rousset-Pomaret ✠ (O. ✠), *idem.* |
| | Wissembourg. | 4e | Lion ✠ (O. ✠), *Chef de bataillon.* |
| | Hagueneau. | 4e | Schweisguth ✠ ✠, *Lieut.-Col.* |
| | *Sixième Division militaire.* | | |
| Doubs. | Besançon. | 2e | Le Baron Dellart ✠ (O. ✠), *Mar.-de-c.* |
| | | | Cte Richard d'Ivry ✠ ✠, C. d'esc., *Maj.* |
| | Fort Griffon. | pl. m. | Le Marquis Dubard de Chasans ✠, *Cap.* |
| | Chateau de-Joux. | 4e | Baguet ✠ (O. ✠), *Chef d'escad.* |
| | Chat-de-Blamont | 4e | Mellon ✠ ✠, *Capitaine.* |
| | Montbelliard. | » | Tancré, *Capitaine.* |
| Ain. | Pierre-Châtel. | 4e | Le Roy Blondel ✠, *Chef de batail.* |
| Jura. | Fort St.-André-de-Salins. | 4e | Saint-Cric ✠, *Chef de bataillon.* |
| | *Septième Division militaire.* | | |
| Isère. | Grenoble | 3e | De Birague ✠ ✠, *Col.* |
| | Fort Barraux. | 4e | Duclaux d'Eymar ✠ ✠, *Chef de bat.* |
| Alp H. | Briançon. | 3e | Falquet du Planta (Bernard-Sébastien-Henry) (O. ✠), *Colonel.* |
| | Mont-Dauphin. | 4e | Le Chev. de Pons ✠ ✠, *Chef de bat.* |
| | Embrun. | 4e | Garnier, Chef de bataillon, *Lieut.-Col.* |
| | Queyras. | 4e | Balluet d'Estournelles ✠, *Chef d'escad* |
| | *Huitième Division militaire.* | | |
| Var. | Antibes. | 3e | Le Mis Tryon de Montalembert ✠, *Col* |
| | Fort Carré d'Antibes. | » | Machemin ✠, *Capitaine.* |
| | Iles d'Hyères. S.Marguerite. | 4e | De Schaller ✠ (O. ✠), *Chef d'escad.* |
| | Port Cross. | pl. m. | Vial ✠ ✠, *Capitaine.* |
| | Porquerolles. | 4e | Labruyère ✠, *Chef de bataillon.* |
| | Toulon. | 1re | Bon de Beurmann ✠ (C. ✠), *Mar.-de-c.* |
| | | | De Peralo ✠ ✠, Lieut.-col., *Major.* |
| | Fort la Malgue | 4e | Petit Jean ✠, *Chef de bataillon.* |
| | Saint-Tropez. | » | Jamas ✠, *Capitaine.* |

| Départ. | NOMS DES PLACES, Forts et Postes. | Nos des Class. | LIEUTENANS DE ROI ET COMMANDANS PARTICULIERS. |
|---|---|---|---|
| B.-du-Rhône | Fort N.-Dame.. . . | » | Picot ✠ ✱, *Capitaine.* |
| | Fort Saint-Jean. . | » | Puffency ✠ ✱, *Lieutenant.* |
| | Fort St.-Nicolas. . | 4e | Magallon ✠, *Chef de bat.* |
| | Château-d'If. . . | » | Muyard de Vouglan ✠, *Capitaine.* |
| Alp. B. | Sisteron. . . . . | » | Bordes Pilas ✠ ✱, *Lieut.-col.* |
| | Seyne. . . . . | » | Rossi, *Capitaine.* |
| | Saint-Vincent. . . | » | Doriac ✠, *Capitaine.* |
| | Colmars. . . . . | » | Achard ✠ ✱, *Capitaine.* |
| | Entrevaux. . . . | 4e | Robert d'Escragnolles ✠ ✱, *Ch. de bat* |
| | *Neuvième Division militaire.* | | |
| Hérault. | Cette. . . . . | 4e | Surdun ✠ (O. ✱), *Chef de bat.* |
| | Montpellier. . . . | 4e | Puech ✠ ✱, *Chef de bataillon.* |
| | Agde et Fort Brescou | 4e | Ponsonnailles ✠ ✱, *Chef de bat.* |
| Gard. | Aigues-Mortes. . . | pl. m | De Second ✠, *Capitaine.* |
| | Pont-S.-Esprit. . . | 4e | Galaup de Lezert ✠, *Chef de bataill.* |
| | *Dixième Division militaire.* | | |
| P. H. | Lourdes. . . . . | 4e | Dufour-Dantist ✠ *Chef de batail.* |
| | Colliure... . . . | 4e | De Chevannes ✠ ✱, *idem.* |
| Pyr. O. | Perpignan. . . . | 2e | Folley ✠ (O. ✱), *Colonel.*<br>Le Chev. Lamothe-Vedel de Thermes, *Chef de bat., Major de la place.* |
| | Mont-Louis.. . . . | 3e | De Perrin ✠ ✱, *Colonel.* |
| | Bellegarde. . . . | 4e | Barthelemy ✠ (O. ✱), *Chef de bat.* |
| | Château de Salces. | » | De Castres ✱, *Capitaine.* |
| | Port Vendre et Port St.-Elme. . . . | » | Boixo Noell ✠, *Capitaine.* |
| | Villefranche. . . | » | Lacvivier ✠ ✱, *Capitaine.* |
| | Narbonne. . . . | 4e | Beaud Bellevue ✠ ✱, *Lieut.-col.* |
| | Fort-lès-Bains. . . | 4e | De Castel la Boulbène ✠ ✱, *Chef d'esc.* |
| | Pratz de Mollo. . | 4e | Fulque Mis d'Oraison ✠ ✱, *Chef de bat.* |
| | Cit. de Perpign. . | 4e | Breton ✠ (O. ✱), *Chef de bat.* |
| | *Onzième Division militaire.* | | |
| Pyr. B. | Bayonne. . . . . | 2e | Bon Moriès ✠ ✱, *Col.*<br>D'Austry de Sainte-Colombe ✠ ✱, *Lieut.-Colonel, Major de place.* |
| | Citadelle du St.-Esprit, à Bay. . . | 4e | Le Comte d'Alissac ✠ ✱, *Chef de bat.* |
| | Navarreins. . . . | 4e | Le Baron de Vallier ✠, *Chef de bat.* |
| | Saint-Jean-Pied-de-Port. . . . | » | De Villèle ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.* |
| | Fort Socoa. . . . | » | Chantrans ✱, *Chef de bataillon.* |
| Landes. | Château de Dax. . | 4e | Pavy ✠, *Capitaine.* |
| Gironde | Blaye. . . . . | 4e | D'Arliguie ✠ ✱, *Chef de bataillon.* |
| | Bordeaux. . . . | » | Bon de Tschudy ✠ (O. ✱), *Colonel.* |

| Départ. | NOMS DES PLACES, Forts et Postes. | Nos des Class. | LIEUTENANS DE ROI ET COMMANDANS PARTICULIERS. |
|---|---|---|---|
| | *Douzième Division militaire.* | | |
| Charente-Inf. | Oleron (île d') | 3e | Armand-Gaillard ✠ ✱, *Colonel.* |
| | Rochefort. | 2e | Le Bon de Bouillé ✠, *Colonel.* |
| | Aix (île). | 4e | Sainson ✠ ✱, *Chef de bataillon.* |
| | Rhé (île de). | 3e | Niepce ✠ ✱, *Colonel.* |
| | La Rochelle. | 3e. | Le Comte d'Adhemar ✠ (O ✱), *Col.* |
| | Fort Chapput. | pl. m. | Simonet ✱, *Lieutenant.* |
| Loi.-Inf. | Nantes. | » | Galband-Dufort ✠, *Capitaine.* |
| Vendée. | Noirmoutiers. | » | Le Comte de Ribere ✱, *Capitaine.* |
| | Fort du Pilier. | » | Smal, *Lieutenant.* |
| | Brouage. | » | Rivet de Chaussepierre ✱, *Lieuten.* |
| | *Treizième Division militaire.* | | |
| Morbihan. | Belle-Isle. | 3e | Chev. Messier ✠ (O. ✱), *Lieut.-Colon.* |
| | Quiberon. | 4e | Massaroli ✠ (O ✱), *Chef de bat.* |
| | Lorient. | 3e | Foulques Bon du Merle ✠ ✱, *Colon.* |
| | Port Louis. | 4e | Hermely ✠, *Chef de bataillon.* |
| | Groix (île). | 4e | Delpy, *Chef de bataillon.* |
| | Concarneau. | 4e | Picon ✠, *Chef de bataillon.* |
| Finis-tère. | Brest. | 1re | Le Bon Baltus ✠ (C. ✱), *Mar.-de-c.*<br>Le Comte de Turgot ✠, *Lieut.-col.* |
| | Ouessan. | » | Abadie ✠ ✱, *Capitaine.* |
| | Château du Taureau. | » | Thiébault ✠ ✱, *Capitaine.* |
| | Batz (île). | 4e | Clérique ✠, *Capitaine.* |
| Ille-et-Vilaine. | Saint-Malo. | 3e | Verdun ✠ (O. ✱), *Colonel.* |
| | Château-Neuf. | pl. m. | De Cajare ✠, *Capitaine.* |
| Côt. du-Nord. | Isle de Breath. | » | Bardin ✠, *Capitaine.* |
| | Sept-Isles. | pl. m. | Buhot ✠, *Capitaine.* |
| | *Quatorzième Division militaire.* | | |
| Manche | Cherbourg. | 2e | Galdemar ✠ (O. ✱), *Mar.-de-camp.* |
| | Fort Royal. | 4e | D'Agier (Pierre) ✠ ✱, *Lieut. Col.* |
| | Fort de Querqueville | 4e | Dujardin ✠, *Chef de bataillon.* |
| | Red. du Roule. | » | Lepelley, Chev. de la Londe ✠, *Cap.* |
| | La Hougue. | 4e | Morvan ✠, *Chef de bat.* |
| | Isle Tatihou. | pl. m. | Rouaud ✠ ✱, *Capitaine.* |
| | Granville. | 4e | Lenormant de Lourmel ✱, *Chef de bat.* |
| | Carentan. | » | Busselot, *Capitaine.* |
| | Fort d'Artois. | » | Belligny ✠ ✱, *Capitaine.* |
| Calvad. | Château de Caen. | » | Meunier, *Capitaine.* |
| | *Quinzième Division militaire.* | | |
| Seine-I. | Le Havre. | 3e | Lepic ✠ (O. ✱), *Colonel.* |
| | Dieppe. | 4e | Picot de Moras ✠ ✱ *Chef de bat.* |
| | Amiens. | 3e | Chahron de Solilhac ✠ ✱, *Colonel.* |
| Somme | Cit. d'Amiens. | pl. m. | Gouvion, *Capitaine.* |
| | Doulens. | pl. m. | Cauvet ✠, *Capitaine.* |
| | Ham. | 4e | D'Estienne ✠, *Chef de bataillon.* |
| | Abbeville. | 4e | Ducorron de Saint-Florice ✠ ✱, *Col.* |
| | Péronne. | 3e | D'André ✱, *Chef de bataillon.* |

| Départ. | NOMS DES PLACES. Forts et Postes. | Nos des Class. | LIEUTENANS DE ROI ET COMMANDANS PARTICULIERS. |
|---|---|---|---|
| | *Seizième Division militaire.* | | |
| Nord. | Lille. | 1re | Vte Dejean ✠ (C. ✠), *Mar.-de-c.* |
| | | | Chev. Lesbres ✠ (O. ✠), *L.-c., maj.* |
| | Citadel. de Lille. | 4e | Le Baron Lebon ✠ (O ✠), *Lieut.-c.* |
| | Dunkerque et Fort Louis. | 3e | Le Chevalier de Ceris ✠ ✠, *Col.* |
| | Valenciennes. | 2e | Le Bon Soye ✠ (O. ✠), *Mar.-de-c.* |
| | Douai et Fort de Scarpe. | 3e | Rochelle de Brecy ✠ ✠, *Colonel.* |
| | Cambray. | 3e | Le Bon de Charlus ✠ (O. ✠), *Colonel.* |
| | Maubeuge. | 3e | Le Pr. de Santa Croce ✠ ✝ (O. ✠), *Col.* |
| | Condé. | 4e | Ricard ✠ (O. ✠), *Lieut.-Col.* |
| | Lequesnoy. | 4e | Le Vte de Beauregard ✠ (O. ✠), *L.-c.* |
| | Avesnes. | 4e | Ponssot ✠, *Chef de bat.* |
| | Landrecies. | 4e | De Couronnel ✠, *Chef de bataillon.* |
| | Bouchain. | 4e | De Lecler Durivaud ✠ ✠, *Lieut.-Col.* |
| | Bergues et Fort Franç | 4e | Migeon ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.* |
| | Gravelines. | 1re | Tilloy ✠ (O. ✠), *Chef de bataillon.* |
| Pas-de-Calais. | Arras. | 3e | Le Comte de Courteilles ✠ ✠, *Col.* |
| | Ardres. | » | Baju ✠, *Capitaine.* |
| | Boulogne. | 3e | Berset ✠ ✠, *Colonel.* |
| | Saint-Omer. | 3e | Bussières ✠ (O. ✠), *Colonel.* |
| | Aire. | 4e | Le Cte du Portail ✠ ✠, *Lieut.-Col.* |
| | Saint-Venant. | 4e | Frottier de la Messelière ✠ ✠, *C. de bat.* |
| Pas-de-Calais. | Béthune. | 4e | Veraquin de Beaupré ✠, *Chef de bat.* |
| | Montreuil. | 4e | Blanc de Lanaute ✠ ✠, *Chef de bat.* |
| | Hesdin. | » | Du Camp, Cte de Rosamel ✠, *Capit.* |
| | Calais. | 2e | Le Bon Noos ✠ (O. ✠), *Colonel.* |
| | | | Collignon ✠ ✠, Chef d'esc., *Major.* |
| | *Dix-septième Division militaire.* | | |
| Corse. | Bastia. | 3e | Borelli Mazenod de Mondesir ✠ ✠, *Colonel.* |
| | Ajaccio. | 3e | Le Baron Pallu Duparc ✠ ✠, *Colonel.* |
| | Bonifacio. | 4e | Bon Royer de S.-Julien ✠ ✠, *C. d'es.* |
| | Calvi. | 4e | Chomel ✠, *Chef d'escad.* |
| | Saint-Florent. | 4e | De Remy ✠ ✠, *Chef d'escad.* |
| | Corté. | 4e | Caliot ✠ ✠, *Chef d'escadr.* |
| | Cap Corse | « | Lecca, *Lieutenant.* |
| | Isle Rousse. | » | Calvelli, *Lieutenant.* |
| | Vivario. | » | Gabrielli, *Lieutenant.* |
| | Bogognano. | » | Pozzo di Borgo, *Lieutenant.* |
| | Prunill. | » | Biguglia, *Chef de bat., Lieut. de Roi.* |
| | *Dix-huitième Division militaire.* | | |
| Côte-d'Or. | Auxonne. | 4e | Le Baron Corda ✠ (C. ✠), Maréchal-de-camp, *Commandant supérieur.* |
| | | | Brunet de Monthelie ✠ ✠, *Capit.* |
| | Château de Dijon. | pl. m | Lefranc ✠ (O. ✠), *Chef de bat.* |
| Marn. H | Langres. | « | Chulliot de Ploosen ✠ (O. ✠), *Colon.* |

*Dix-neuvième Division militaire.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Rhône . | Lyon. . . . . | » | Fleury ✠, *Capitaine, Adj. de place.*<br>Marcé de La Rochette ✠ ✠, *Cap. idem.* |

# SECTION V.

## GARDE ROYALE.

### LE ROI, *Colonel général.*

Elle forme quatre divisions, deux d'infanterie, deux de cavalerie ; et une brigade d'artillerie, et deux compagnies sédentaires, l'une de sous-officiers, et l'autre de fusiliers.

Chaque division se compose de deux brigades, et chaque brigade de deux régimens.

Quatre maréchaux de France désignés par le Roi remplissent auprès de S. M, alternativement et par quartier, les fonctions de major-général de la garde royale.

Les quatre majors-généraux de la garde alternent pour le service auprès du Roi tous les quatre mois.

Les divisions sont commandées par des lieutenans-généraux, et les brigades par des maréchaux-de-camp.

Les lieutenans généraux et, sous leurs ordres, les maréchaux-de-camp, remplissent habituellement les fonctions d'inspecteurs-généraux.

Tous les officiers des régimens de la garde ont le rang du grade supérieur à celui dont ils exercent l'emploi.

#### INFANTERIE.

La première division d'infanterie est formée des 1er, 4e, 2e et 5e régimens, la deuxième division, des 3e et 6e, et de deux régimens Suisses, qui forment les 7e et 8e régimens. Chaque régiment est composé de trois bataillons organisés comme ceux de la ligne.

#### CAVALERIE.

Les deux divisions de cavalerie sont formées, la première, des 1er et 2e régimens des grenadiers, et des 1er et 2e régimens de cuirassiers. La deuxième division est formée d'un régiment de dragons, d'un régiment de chasseurs à cheval, d'un de lanciers et d'un de hussards. Les divisions de cavalerie se subdivisent également en brigades.

Chaque régiment est composé de six escadrons.

#### ARTILLERIE.

L'artillerie est composée de trois régimens, savoir : le régiment d'artillerie à pied, fort de huit compagnies et d'une escouade d'ouvriers ; le régiment d'artillerie à cheval, de quatre compagnies ; et le régiment du train, de six.

## ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE LA GARDE ROYALE, aux Tuileries, Galerie Neuve.

*Maréchaux de France*, Majors-généraux. — *Aides-de-Camp.* MM.

*Leurs Excellences.*

M. le Duc de BELLUNE ✻ (G. ✻) (G. ✻), Pair, Ministre d'État, *Gouverneur de la seizième Division militaire.*

- Le Chev. de Montlivault ✻ ✻, *Chef de bataillon.*
- Cte de Balleroy ✻ ✝ ✻, *Cap.*
- Bon Harty de Pierrebourg ✻, *Cap.*
- Lepelletier de Rosambo ✻, *Lieut.*

M. le Duc de TARENTE ✻ (G. ✻) (G. ✻), Pair, *Gouverneur de la vingt-unième Division militaire.*

- Le Cte de Tamnay ✻ (C. ✻), *Lieutenant-Colonel.*
- De Cramayel ✻ (O. ✻), *Lt.-Colonel.*
- Deydier (O. ✻), De Cordes (O. ✻), *Capit.*

M. le Duc de REGGIO ✻ (G. ✻) (G. ✻), Pair, *Gouverneur de la troisième Division militaire.*

- Le Cte de Bourcet ✻ (C. ✻), *Colonel d'Etat-Major.*
- Delamarre ✻ (O. ✻), *L.-Colonel.*
- De Xaintrailles ✻ ✻, *C. de b.*
- Le Cte Arthur de Bouillé ✝ ✻, *Capitaine.*

M. le Duc de RAGUSE ✻ (G. ✻) (G. ✻), Pair, *Gouverneur de la 1re Division militaire.*

- Le Bon Testot-Ferry ✻ (C. ✻), *Colonel d'Etat-major.*
- Komierowski ✻ (O. ✻), *Lieut.-Colon.*
- Bon Delarue (Isid.) (O. ✻), *Chef de bataillon.*
- Delarue St.-Léger ✻, *Cap.*

### *Maréchaux-de-Camp, Aides-Majors-généraux.* MM.

Le Bon de Gressot, (C. ✻) (C. ✻.) — De Lespée, *cap.aid.-de-c.*
Le Ms de Choiseuil Beaupré ✻ (C. ✻). — Leroux ✻, *lieut. id.*

### *Colonels, Sous-Aides-Majors*, MM.

Le Vte de Virieu ✻ ✝ (C. ✻). | Chev. de S.-Joseph ✻ (O. ✻), *Col.*

### *Officiers de l'Etat-Major-général.* Messieurs,

Le Cte Du Bouzet ✻ ✻, De Varaigne ✻ (O. ✻). — *L.-Col.*

Le Cte de Vergennes ✻ (O. ✻), Le Bon de Cools ✻ (O. ✻). — *Chefs d'esc.*

- Le Baron de Lom ✻ ✻,
- Le Cte de Bastard-d'Estang (Aug.) ✻ ✝ ✻,
- Bon de Crespy Le Prince ✻,
- Chev. de Puibusque ✻,
- De Sucy d'Auteuil ✻.
- De Lasalle ✻ ✻,

*Capit.*

Le Cte de Lentivy de Reste ✻ (O. ✻), *Capitaine, Secrétaire-Archiviste.*

## INTENDANCE MILITAIRE DE LA GARDE,

Rue de Grenelle-St.-Germain, n. 130.

M. Berger, B^on^ de Castelan ✠ (C. ✠), *Intendant militaire.*

*Sous-Intendans militaires.* Messieurs,

Le Chev. Daudy ✠ (O. ✠), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 3.
De Senneville ✠ (O. ✠), rue du Colombier, n. 3.
Le B^on^ des Acres de Laigle ✠, rue St.-Dominique, n. 96.
Farmain de Sainte-Reine ✠ ✠, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 21.
Le B^on^ du Bouchet ✠ (O. ✠), rue Chantereine, n. 12.
De Guiroye ✠, (O. ✠), rue de Bourbon, n. 80 *bis*.

M. Joinville (Victor), *Sous-Intendant militaire adjoint*, à l'Intendance.

## INFANTERIE.

### ÉTAT-MAJOR DE LA 1^re^ DIVISION D'INFANTERIE,

*au Petit-Luxembourg, rue de Vaugirard*, n. 21.

M. le C^te^ Partouneaux (C. ✠) (G. ✠), Lieut.-gén., *Commandant la Division*, Ecole-Militaire. — *Aide s-de-camp.* MM. Des Pallières ✠ ✠, *Capit.* Bourjade ✠, *Capit.*

M. le C^te^ de Quinsonas (C. ✠) (O. ✠), Maréchal-de-camp, *Comm. la 1re Brigade*, Boul. Montmartre, n. 8. — Oulas de Courtijis, *Capit.*

M. le C^te^ de Trogoff, (C. ✠) ✠, Mar.-de-camp, *Commandant la 2e Brigade*, rue des Saussayes, n. 8. — Delaville, *Capitaine.*

### *Officiers de l'Etat-Major.*

M. le C^te^ de Sesmaisons (C. ✠), Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*
M. le V^te^ de Vannoise ✠ ✠, } *Capitaines.*
M. le C^te^ de Sparre ✠, }

### *Inspection administrative.*

M. Farmain de Sainte-Reine ✠ ✠, *Sous-Intendant militaire*, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 21.

#### PREMIÈRE BRIGADE.

### *Etat-Major du Premier Régiment.* MM.

Le C^te^ d'Alvymare ✠ (C. ✠), *Colonel*, } à St.-Denis.
De Vielbans ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel*, }

Godey de Thuiley ✠ ✠, V^te^ de Roquefeuil ✠ ✠, De Baudus ✠ (O. ✠.) — *Chefs de bat.*
Lebeuf de Valdahon ✠ ✠, *Major.*
Le Commandeur de Boyer (C. ✠) ✠, *Aumônier.*
Duhamel de Villechien ✠, De Bourgon ✠, Gillet de Kerveguen (O. ✠), — *Adjud.-Majors.*

N. . . Lieuten. *Aide Major.*
Veyrier ✠ ✠, *Capitaine Trésorier.*
Durand ✠, *Capitaine d'habillement.*
Gadra, S.-Lieut., *Off. payeur.*
N. . . . S.-Lieut., *P.-Drap.*
Labadie-Lafond ✠, *Chirurg.-Major.*
Palicot, Lemaitre. — *Aides-Majors.*

*Capitaines.* Messieurs,

De Boisse ✠ ✻.
Abaquesné ✠ ✻.
De Tocqueville ✠ (O. ✻).
De Bernardi ✠ (O. ✻).
Le Bon de Bimorel ✠ ✻.
De Cavaller ✻.
De Dienne ✠ (O. ✻).
Le Cte de la Tour-du-Pin ✻.
Corrard ✠ ✻.
Chev. de Bonchamps ✻.
De Bousmard ✠ ✻.
Cazenave ✠ ✻.
D'Esguiotz ✠ ✻.
De Caumels ✠ ✻.
De Lamothe ✻.
Guibout ✻.
Dousson ✠ ✻.
De Lupé Du Garrané.
Regnault ✻.
Seyvon ✠ ✻.
De Montigny ✠ ✻.
De Germain. ✻.
Dorez (O. ✻).
Lambot de Fougères.

*Lieutenans.* Messieurs,

Lemotheux ✻.
De Presset ✻.
Curten ✻.
Dunand ✻.
D'Albenas.
Fournet ✻.
Dumolard.
Lemaire.
Bouchu.
Duperré.
De Marin.
Bricard ✻.
Leullier ✻.
Vernhettes.
Ternaux.
Royer de Saint-Julien.
Bocquet-Chanterenne.
Paradan de Malbosc.
Caupenne.
De Nisas ✻.
Boudet.
De Bremon.
Raverat ✠ ✻.
Changarnier ✻.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

Fellonneau ✻.
Traversier.
Rousseau.
Lucmau de Classun.
Frémineau ✻.
Marimpoy.
Dizengremel ✻.
Delbourg.
Robert ✻.
Ailhaud ✻.
De Montbeillard.
Lanoue.
Parscau Duplessix.
De Batz.
Leleu.
Cesbron.
Rigoulot.
Des Morandais.
Lecoat de St.-Haouen.
Bertrand.
Prévot.
Gérard.
Flayelle de Bourdonchamp.

## *Etat-Major du 4e Régiment.* MM.

Le Bon de Farincour ✠ (C. ✻), *Colonel*, } *à Courbevoie.*
Barboujac ✠ ✻, *Lieutenant-Colonel*, }

Le Cte du Puy de Melgueil ✠ ✻, } *Chefs de bat.*
Ch. Dufou de Kerdaniel ✠ ✻, } *Chefs de bat.*
De Hautecloque ✠ ✻. } *Chefs de bat.*
Le Cte Duparc Locmaria ✻, *Major.*
L'Abbé de Laroque, *Aumônier.*
De Rivarol ✠ ✻, } *Adjud.-Majors.*
Bourdillat ✠ ✻, } *Adjud.-Majors.*

Sol de Juge, Lieutenant, *Aide-Major.*
Saulse ✠ ✻, *Capit. Trésorier.*
Tenint ✻, *Capit. d'habillement.*
Dumas ✻, S.-Lieut. *Officier-payeur.*
Nioche, *id. Porte-Drapeau.*
Siau Lavigne, *Chirurgien-Major.*
Landon, } *Aides-Majors.*
Rouxel, } *Aides-Majors.*

*Capitaines.* Messieurs,

Leclerc d'Alteville ✠ ✻.
Le Chev. Géreault de Langalerie ✠ ✻.
De Milleville ✠ ✻.
Desmoutis de Boisgautier ✻.
Laffoley de Sorteval ✠ ✻.
Picard du Chambon ✻.
Le Chev. de Lostanges ✠ (O. ✻)
Vte de Savignac (O. ✻).
Le Vte de Fumel ✠.
Gentil-La Perrière ✻.
Cluseret ✻.
Poisson de Gastines ✻.
Galbaud du Fort ✻.
Lafont ✠ ✻.
Bodard de la Jacopierre ✻.
Vassart ✻.
De Janin de Gabriac ✠ ✻.
Colas ✻.
Bon De la Rue Ducan ✻.
Tarin ✠ ✻.
De Classun ✻.
De Tréméac ✻.
Guyot de Lisle ✻.
Charbonnier de la Guesnerie ✻.

*Lieutenans.* Messieurs.

Le Chev. de Quatrebarbes.
Le Chev. d'Orgères de Bonnescuelles.
De la Bintinaye.
Le Chev. Tournemine de Lagrange.
De Mougey.
Regnon.
Gérard.
De Galaup.
Pottier de Maizeroy ✠.
Cte de Marconnay.
Allut (J. M. Edouard.)
Vte de Livry.
Longuevergue.
Saint-Laurent.
De Favereau.
De Kermel (François) ✠.
De Favière.
Duparc.
Carpentier.
Paoul.
Tanquerel des Uzachères.
Jolif du Colombier.
Bonfils.
Magallon-Lamorlière.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs.

Moreau.
Courtot ✠.
Legrand.
De Kermel.
Perry de Nieuil.
Belot.
De Lavau.
De Custine.
Chalumeau de Verneuil.
Capron ✠.
Eon.
Sérouge (Thomas) ✠.
Morand.
Poterat de Billy.
Delvolvé.
Sérouge (Joseph).
Noël.
Alexandre ✠.
Christol.
D'Andigné.
Massat.
Martel.
Humbert.

DEUXIÈME BRIGADE.

## *Etat-Major du deuxième Régiment.* MM.

Colomb d'Arcine ✠ (C. ✠), *Colonel.*
Hemberger ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*

Le Ch. Leroy de Dais (O. ✠), De la Villéon ✠ ✠, De Sarrasin ✠ ✠. } *Chefs de Bat.*
Baraguey-d'Hilliers ✠ (O. ✠), *Major.*
L'abbé Martin de Gimard, *Aumônier.*
Laporte, Bessières ✠, Rotwiller ✠ ✠. } *Adjudans-Majors.*
Clerget, *Lieutenant, Aide-Major.*

Appert, *Capit. Trésorier.*
Chompré ✠, *Capit. d'habillement.*
Perrin, *S.-lieut. Officier-payeur.*
Leuthreau, *S.-lieut.-Porte-Drapeau.*
De Villeneuve, *Lieut. Aide-Major.*
Delvigne ✠, *Chirurgien-Major.*
Southon, Ay, } *Chirurgiens-Aides-Majors.*

*Capitaines.* Messieurs,

Huot ✠ ✠.
De Labrouhe ✠ ✠.
De Tardieu ✠ ✠.
Le Bon de Montullé ✠.
Cte de Lambertye ✠ ✠.
De la Bourdonnaye (Edouard) ✠.
De Fontanes ✠.
De Jolivette.
De Grimouville ✠.
Duplessis-Parscau ✠.
Puchois ✠ ✠.
De Belloc Stibal ✠ (O. ✠).
Barbé.
Berthe de Villers ✠.
Casteras de la Rivière.
Seguy de la Garde ✠.
De Marbotin ✠ ✠.
De Maynard ✠ ✠.
De Rocreuse ✠ ✠.
Cassin.
Gibert de Lametz ✠.
Faré ✠ ✠.
Pajot de Juvisy ✠.
Pissonet de Bellefonds.
Le Mis de Giac.

*Lieutenans.* Messieurs,

De Wall.
Dulac.
Dubergier de Favars.
Maret ✠.
Guyot de Lacour.
De Furstemberg ✠ ✠.
Lepelletier de Molandé.
Jain.
Dumont de Blanzy.
Simonis de Dudezeele.
De Frotté.
De Miramon.
Comte de Beyssac.
Saint-Jean de Monfranc.
De Becdelièvre.
Ravenel Duboisteilleul
Landry.
De Montigny de Rochechouart.
Roger.
Convents.
Cabot de Lafare.
Christiani.
Stanop ✠ ✠.
Pantin de Saint-Ange.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

Bonnet ✻.
De Saint-Maurice.
Petit.
De Seran.
Aurran.
Gode.
Villanova ✻.
Rancher de St.-Léger.
Bobé ✻.
Cosson Delalande.
Rousseau.
Delvigne.
Bonniface.
Vincenot.
Hennebuisse ✻.
Verrons.
Ravoux ✻.
Gouyon de Vaucouleurs.
Duverger.
Regnault.
Guillet.
Janvier.
Arnaud.

## *Etat-Major du cinquième Régiment.* MM.

B^on^ de Courson de Kernescop, *dit* de la Ville-Valio ✻ (C. ✻). Maréchal-de-Camp, *Colonel*, Mounier ✻ (O. ✻), *Lieutenant-Colonel*, } à Saint-Denis.

De Mangou ✻ ✻,
De Courson ✻ (O. ✻),
De Bonfils (O. ✻),
} *Chefs de bataillon.*

De Feisthammel ✻ ✻, *Major.*
L'Abbé de l'Espinasse, *Aumônier.*

Pardiac ✻,
Aymard,
Drouëts ✻,
} *Adjudans-Majors.*

Plumancy ✻ ✻, Capitaine, *Trésorier.*
Sonnet, ✻ ✻ *Capitaine d'habillement.*
Vautrin, *Porte-Drapeau.*
Le Tulle ✻, *Chirurg.-Major.*
Tourtelle.
Berthoz.
} *Aides-Majors.*
Thiébaut, Sous-lieut., *Aide-Major.*

*Capitaines.* Messieurs,

Le Chev. Viel de Précarré ✻ (O. ✻.)
Le Ch. de Bretagne ✻ ✻.
Delaunay Desvarennes ✻.
Le Chev. de Lamotte de Lamotte-Rouge ✻.
Le Chev. Berthier de Grandry ✻ ✻.
Legouz de Vaux ✻ ✻.
De Mython ✻ ✻.
Richard de la Rouillère ✻ ✻.
Négré de Massals ✻ ✻.
Krebs ✻.
Rolland du Roscoat ✻.
Le Chev. de Préaux.
Dauphin ✻ ✻.
Godinot de Vilaire ✻ ✻.
Delaboëssière.
Barat ✻ ✻.
De Morgan.
Tiffoinet ✻.
De Rabaudy ✻ ✻.
Teillard.
De Rostang ✻.
De l'Ecluse ✻.
Fraval ✻.
Cussac ✻ (O. ✻).

*Lieutenans.* Messieurs,

Le Chev. de Farcy.
Le Painteur de Normeny.
Le V^te^ d'Hanache.
Le Chev. de la Fonchais.
Pantin de Landemont.
Dufresne de Klan.
De Roffignac ✻.
Poullain de Ste-Foix.
Broutin de Ferque.
Garric ✻ ✻.
De Lafaire.
Le l'Ecluse (P.-A.-M).
Boniface.
Melchior.
Bouczo de Kercaradec.
Barizel.
Ysarn de Villefort.
Delamorte-Charens.
De Mauduit.
Juncar.
Kopff ✻.
Garreau ✻ ✻.
Echemann.
Rouillé.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

De Nagle.
Réasse.
Templier de la Rivière ✻.
Letemple.
Lenormand de Lourmel.
Pujo de Lafitole.
Rolland du Roscoat (C).
Mouroux.
Arnaud.
O'Méara.
Philippe.
Sainte-Colombe.
De St-Ouen d'Ernemont.
De Castillon.
Duliscoet.
De Rolleau.
Chaumont.
Ragot ✻.
Flacon ✻.
De Paul.
De Beurmann.
Fornier.

## ÉTAT-MAJOR DE LA 2e DIVISION D'INFANTERIE.

M. le Cte de Bourmont (C.✠) (G.✠), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, rue de l'Université, n. 17. } *Aides-de-camp.* MM. De Trélan ✠ ✠, *Cap.* De Bourmont, ✠, *Lieut.*

M. le Vte de Saint-Hilaire ✠ (C.✠), Maréchal-de-camp, *Commandant la 1re Brig.* r. du f. Poissonnière, 37. } Cte de Villeneuve ✠, *lieut. aide-de-camp.*

M. le Bon d'Hogguer ✠ (O.✠), Mar.-de-camp, *Com. la 2e Brigade*, rue de Provence, n. 54 *bis.* } N. . . . . .

### *Officiers de l'Etat-Major.* MM.

Le Cte de Tryon, Colonel, ✠ ✠, *Chef d'Etat-Major*, rue de Sèvres, n. 21.

Babin Cte de Lignac ✠ ✠, rue du Bac, n. 89. } *Capitaines.*
Tresvaux de Berteux ✠, rue de Verneuil, 21.

### *Inspection administrative.* MM.

Le Chev. Daudy ✠ (O.✠), *Sous-Intendant militaire*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 3.

Le Bon du Bouchet ✠ (O. ✠), *Sous-Intendant militaire*, rue Chantereine, n. 12.

### PREMIÈRE BRIGADE.

### *Etat-Major du troisième régiment.* MM.

Le Cte d'Hautpoul ✠ (C. ✠), *Colonel*,
Durey de Noinville ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel*, } à St.-Denis.

Le Cher Dupuy ✠ (O. ✠), Le Vte Combes de Mirmont, ✠ (O. ✠). Gaugler ✠ (O. ✠), } *Chefs de Bat.*

De Coquet ✠ (O. ✠), *Major.*

L'abbé Guillaume, *Aumônier.*

Ch. Bermond de Vachères ✠ ✠, De Lasalle ✠, Siméon ✠, } *Adj.-Maj.*

. . . *Lieutenant Aide-Major.*
Seroka ✠ ✠. *Trésorier.*
Fourmond de l'Orme, *Capit. d'habill.*
Maillict, *Officier-payeur.*
Noirot ✠, *Porte-Drap.*
Villa, *Chirurgien-Major.*
Robert, Cariage, } *Aides-Majors.*

*Capitaines.* Messieurs,

De Buissy ✠ ✠.
De Blair ✠ ✠.
Le Vte de Soussay (O. ✠).
De Quartery ✠.
Le Chev. de Clermont-Mont-Saint-Jean ✠.
Le Mis d'Aqueria de Rochegude.
Mabille de la Paumelière ✠.
Mergot de Montergon ✠.
De Foucauld ✠ ✠.
Le Cte Cormier du Médic ✠ ✠.
Babut du Marès ✠.
Rousseau de Larac ✠.
Banyuls Bon de Monferré ✠ (O. ✠).
Lallement S.-Amand ✠ ✠.
Saint-Ange de la Merlière ✠.
Etienne ✠ (O. ✠).
Reiset ✠ (O. ✠).
Le Marchand de la Vieuville ✠.
D'Osouville de Beuzeval ✠.
Gerardot ✠ ✠.
Formy de la Blanchette ✠.
Moulinier de Gastodie.
Poinsot ✠.

*Lieutenans.* Messieurs,

Hemeric de Cartouzières ✠.
Bouyonnet de la Villatte (O. ✠).
Lefer de la Motte.
Pantin de Landemont.
Long du Plan ✠.
De Goyon.
De Meyrignac.
Odiot.
Pillon de Saint-Philbert.
De Gonsault
Pantin de la Guerre.
Lemetaër ✠ ✠.
De Feraudy.
Pontbriant.
D'Isle.
De Jouffroy.
La Chapelle de Beaulieu
Perille.
Saint-Germain.
Lugan ✠ ✠.
De Lille du Dreneuf.
Chevigné.
Bascher ✠.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

Du Pont de Gault.
Fourneau ✠.
Durieux ✠.
De St.-Vincent.
Maréchal ✠.
Serault ✠.
Bertier.
Varé.
Papegay.
Cauvin du Bourguet.
Gontier.
Madier.
Routier de Cérisy ✠.
Tardy.
Duveau.
De Cabre.
De Mauduit.
De Pardailhan.
Claparède.
Onic.
Pellier.
Questa.
Geraudon.

## *Etat-Major du sixième Régiment.* MM.

Le V^te^ Nompère de Champagny ✠ (C. ✠), *Colonel*, rue Garancière, n. 6.

Rullière ✠ (O. ✠), Lieutenant-Colonel.

Dugarreau C^te^ de la Seinie ✠ (O. ✠), } *Chefs de batail.*
Matthieu de Boissac ✠ ✠, } *Chefs de batail.*
De Vitrolles ✠. } *Chefs de batail.*
Jacquier de Noyelle ✠ ✠, *Major.*
L'Abbé Blanquart, *Aumônier.*
Ballon ✠ ✠, } *Adjud.-Majors.*
Mallet de Chauny ✠ ✠, } *Adjud.-Majors.*
Frémiot, } *Adjud.-Majors.*

Mallet de la Védrine, Lieut., *Aide-Maj.*
Dubois, *Trésorier.*
Wiart ✠ ✠, *Capit. d'habillement.*
. . . . . , *Porte-Drapeau.*
Faure ✠, *Chir.-Major.*
Ganosse, } *Aides-Majors.*
Delesalle, } *Aides-Majors.*

*Capitaines.* Messieurs,

Le Chev. Fontanet ✠ ✠.
Le V^te^ de Galard ✠.
Le M^is^ de Lostanges ✠ ✠.
Le C^te^ De Blou ✠ ✠.
Le V^te^ de Courtivron ✠ ✠.
Stengel ✠ (O. ✠).
Le B^on^ de Laporte.
Le M^is^ de Vassan ✠.
Mongenc de St.-Avid ✠.
Ch Villaret-Joyeuse ✠.
Lebreton ✠.
Carvalho ✠.
Le C^te^ De Poutier ✠ ✠.
Aucapitaine de Limange.
Le Chev. Questroy ✠ ✠
Lachevardière de la Grandville ✠.
De Conchy ✠.
Dubos ✠ ✠.
Le V^te^ de Cussy ✠.
Poinsignon (O. ✠).
Souillart de Beaucourt ✠.
Douvrier de Bruniquel.
Piard ✠.
Sanson ✠ ✠.

*Lieutenans.* Messieurs,

Le V^te^ Delloy ✠ ✠.
Le C^te^ Tristan de Villeneuve.
V^te^ Tanneguy du Chastel ✠.
Moitte ✠.
Le V^te^ de la Garde ✠.
Tetaud ✠.
Collin ✠.
Gastaldy ✠.
De Châteauvieux.
Le C^te^ de Belzunce.
V^te^ Montangon.
De Moulin de Riols.
De Fériet.
De Lahaye.
De Bousingen.
Poisson de Grandpray ✠.
Muidebled.
Paillhou.
De Champeaux.
De Cavaignac.
De Baunay.
Dubut.
Faivre.
Baillou ✠.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

Cochereau ✻.
Levacher ✻.
Le Cte de Grabowski.
Léon de Balby-Mont-Faucon de Vernon.
De Fauville.
Rouillé d'Orfeuil.
Le Vte de Resseguier.
Bellancourt.
Boscary.
Chomereau ✻.
Monnier.
Bourgeois de Saint-Paul.
Hugonnet ✻.
De Rossy.
Guyot Durpaire.
Daimaud de Bernède.
Gauthier de la Lauzière ✻.
Rubin de Rays.
Gahide ✻.
Catala.
Delacour ✻.
De la Chapelle.
De Prat Ladevaise.
Carlier ✻.

DEUXIÈME BRIGADE.

## *Etat-Major du septième Régiment* (Suisse). MM.

De Salis ✻ ✻, *Colonel*,
Le Mis de Maillardoz ✻ (O. ✻), *Lieut.-Col.*, } à Versailles.

De Muralt (O. ✻),
Abundi ✻ ✻,
Kottmann ✻. } *Chefs de bat.*
Le Chev. de Villard ✻ (O. ✻), *Major.*
L'Abbé Suard ✻, *Aumônier.*
Esslinger, *Ministre.*
Spring ✻ (O. ✻),
Jayet ✻ ✻,
Lumpert ✻, } *Capitaines Adjud.-Majors.*
Dufay ✻ (O. ✻), *Trésorier.*
De Chollet (Pierre), *Capit. d'habillem.*
De Keiser de Frauenstein ✻, *Grand-Juge.*
De Barthès ✻, *Offic.-Payeur.*
Ducoster ✻, *Porte-Drapeau.*
Kaempfen, *Chirurgien-Major.*
Ordinaire, *Aide-Major.*
Fels, *idem.*

*Capitaines.* Messieurs,

De Christen ✻ ✻.
Weyermann ✻ ✻.
Hirzel ✻ ✻.
De Gallaty ✻ ✻.
De Blarer ✻.
De Sartory ✻ ✻.
De Latour (Gaspard).
Chichério ✻ ✻.
De Tschann ✻ ✻.
Ullmann ✻ ✻.
Ruply ✻ ✻.
De Schrotter ✻.
Germann ✻.
Rolaz du Rosey.
Gordon.
De Diesbach ✻.
Zucchini ✻ ✻.
De Kalbermatten ✻ ✻.
De Graffenried ✻.
De Quartery.
Sidler.
Eberlé (Henri) ✻.
De Latour (Louis) ✻.
De Freuller ✻.

*Lieutenans.* Messieurs,

De Bumann ✻ ✻.
Bruchez ✻.
Hunerwadel ✻.
De Diesbasch.
Vincens ✻.
Bazin ✻.
De Surbeck.
Marliani.
Michel.
Faller.
De Stoppani.
De Lavallaz ✻.
De Saccho.
De Frisching de Wyll.
Morel.
Goldlin.
De Steiguer (Alexandre).
De Techtermann.
Kundig.
Glutz.
De Langalerie.
Good.
De Courten.
De Senarclens.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

De Keiser.
Chicherio.
Schmid.
De Bumann (Henry).
Reichmuth.
Tabord ✻.
De Hanser.
De Muralt.
Joris.
De Senarclens.
De Barthès.
Brenner (Paul-Charles).
Beck (Georges-Charles)
De Diesbach (Philippe)
Honegger.
Bischoff.
De Surbeck (Charles).
De Courten.
Will.
Dalbis.
De Businger.
De Tschudy.

*Etat-Major du huitième Régiment* (Suisse). MM.

Le B^on^ de Besenval ✠ (O. ✠), *Colonel.*

De Gachter ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.*

Rosselet ✠ ( O. ✠ ),
DeSenarclens deS-Denis ✠ ✠, } *Chefs de bat.*
Armand ✠ ✠,
Bernoulli, *Major* ✠ ✠.
L'Abbé Charpentier, *Aumônier.*
De Peyer, *Ministre.*
Monney ✠ ✠,
De Bergamin, } *Adjud.-Majors.*
Le B^on^ de Roll ✠,
Zweifel ✠ ✠, *Trésorier.*

De Muller ✠ ✠, *Capit. d'habillem*
Hunervadel, *Cap.-Grand-Juge.*
Crinsoz de Cottens, *Capit. Officier payeur.*
Gruner (F.) ✠ ✠, *Sous-Lieutenant Porte-Drapeau.*
Heumann ✠, *Chirurg.-Major.*
Hermann, } *Aides-Majors.*
N. . . . }

*Capitaines.* Messieurs,

De Kalbermatten ✠ ✠.
De Lander ✠ ✠.
Gross ✠ ( O. ✠ ).
De Schaller, ( Jean ) ✠ ( O. ✠ ).
Magatti ✠ ✠.
Guerry ( Louis ) ✠ ✠.
C^te^ de Courten (L.) ✠.
De Buman ✠ ✠.
De Marca ✠ ✠.
De Sury d'Aspremont.
De Steiguer ( Louis ).
Le B^on^ de Salis Soglio ✠.
Muller.
Le C^te^ de Reynach (Otto ) ✠.
De Christen ✠ ✠.
De Gerber ✠ ✠.
Schumacher ✠ ✠.
De Wertmüller ( Otto ), ✠ ✠.
Jutz.
De Ville ✠.
Steffen ✠ ✠.
De Budé.
Gugger Destandach ✠ ✠.
Bourckard.
N. . . .

*Lieutenans.* Messieurs,

De Forestier.
Feurrer ✠.
De Werro ✠.
Glutz de Ruchti.
Kunkler, (Laurent.)
Stokar de Neuforn
Mercier de Bettens (Ph.).
D'Augspurger.
De Baletta.
Roland
Lullin de Chateauvieux.
Le B^on^ d'Arregger.
Le C^te^ de Rivaz.
De Caprez.
De Tschudy.
Germann.
Le B^on^ de Malher.
Le B^on^ de Streng.
De Veber.
Halter (Franç.-Joseph).
De Lander (Henri-Léop.)
De Schaller ( Philippe).
De Ruttimann.
Fraschina.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

Mercier de Bettens (Ch.).
De Kalbermatten.
Coutau.
Mandly ( O. ✠ ).
Meyer.
De Brunner.
De Steiguer (Edouard).
De Salis (Daniel).
De Steiguer (Alexandre).
De Bergamin (Luce).
De Werra.
Pfiffer d'Altishofen.
Mayenfisch.
De Senarclens.
D'Auf-der-Maur.
De Cleric.
Bernoulli.
Kastner.
Gachter (Gustav.-Charl.)
Schmid.
De Forestier aîné.
De Sury.
Keller ( J.-Jacques ) ✠.
Tagliaferri ( Ch.-Ph. )

## CAVALERIE.

### ÉTAT-MAJOR DE LA 1^ere^ DIVISION DE CAVALERIE, *Quai Malaquais*, n. 13.

*Aides-de-camp.* MM.

*S. S.* le C^te^ de Bordessoulle (G. ✠) (G. ✠), Pair, Lieut. gén., *Comm. la Div.*, rue de l'Université, n. 19. } De Charcellay ✠ ✠, *Chef de Bataillon.* Touffait ✠, *Lieutenant.*

M. le B^on Dujon ✠ (G. O. ✠), Mar.-de-camp, *Command. la 1^ere Brigade*, r. de Grenelle, au Gros-Caillou, 13. } Gibou (O. ✠), *Capitaine.*

M. le C^te de Laroche-Jacquelein ✠ (C. ✠), Maréchal-de-camp, *Commandant la 2^e Brigade*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 77. } Empaytaz, *Capitaine.*

*Officiers de l'Etat-Major.* MM.

Le C^te d'Hautefeuille ✠ ✠ (O. ✠), *Chef de l'Etat-Major*, quai Malaquais, n. 13.

*Capitaines.* Messieurs.

De Campredon M^is de Gontelas (O. ✠), rue St-Dominique, 36.
Le C^te de Novion, rue Godot de Mauroy, n. 18.

*Inspection administrative.*

M. de Guiroye ✠, *S.-Intendant militaire*, rue Bourbon, 80, *bis.*

PREMIÈRE BRIGADE. (Grenadiers à cheval).

*Etat-Major du premier Régiment.* MM.

Le C^te de Fontenilles ✠ (C. ✠), *Colonel*, } à Versailles.
De Galz-Malvirade ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel*, }

De Costalin ✠ (O. ✠),
Le Comte de Preaux ✠ (O. ✠),
Dubarail ✠ (O. ✠), } *Chefs d'escadron.*

Guiot ✠ (O ✠), *Major.*
L'abbé de Montmaur, *Aumônier.*
Bisiaux ✠, Deshorties ✠, } *Capitaines Adjud.-Maj.*

De Beaurepaire, *Cap. Adjud.-Major.*
Druy ✠, *Trésorier.*
Baron ✠, *Capitaine d'habillement.*
Wernert ✠, *Porte-Etendard.*
Soult de Dalmatie ✠, *aide-major.*
Rouquier ✠, *Chirurgien-Major.*
Voisin, Warmé ✠, } *Chir.-Aides-Majors.*

*Capitaines-Commandans.* Messieurs,

De Naucase ✠ ✠. De Beaucorps ✠. D'Auberville ✠.
Le C^te de Nieuwerkerke. De l'Espinasse ✠. De Roquefeuil ✠.
✠.

*Capitaines en second.* Messieurs,

De Lamaronnière ✠. Biard ✠ ✠. Laroche.
De Prudhomme ✠ ✠. De Valois ✠. Darcis ✠ ✠.

*Lieutenans en premier.* Messieurs,

D'Oullembourg. De Laville Baugé. De Merlemont.
D'Angeville, Durnerin ✠ ✠. Davy ✠.

*Lieutenans en second.* Messieurs,

Duhally Coëtquen. Duval ✠. De Chiseuil.
Delacroix. Welschinger ✠ ✠. Cillard de Kminguy.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

De Soucy ✠. Lemaire. De Lillers.
De St.-Victor (Castillon). Enderlin ✠. Gonnot ✠.
Gimé ✠. Renaud ✠. Frégeville.
De Tauriac ✠. De Puilborçau. Vejux.

Schmidt ✠ ✠. De Piolène. Pastourel.
Péterinck. De Salvert. Ryard.
Alingry ✠ ✠. Jambe ✠. Noët.
Pointe de Gévigny. De Mortemart. Texier.

*Etat-Major du deuxième Régiment.* MM.

Le B^on^ Rabusson ✠ (C. ✠), *Colonel*, rue S.-Lazare, n. 29.
Le M^is^ de Bourzac ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel*.

Le M^is^ de Noirville ✠ (O. ✠).
Durand de Coupé ✠ ✠.
De Damas ✠.
*Chefs d'esc.*

Brachy ✠, *Capit. Adjudant-Major*
Fadate de S.-Georges, *S.-L. Aide-Maj*
Alix, Capitaine, *Trésorier.*
Allizé ✠ ✠, *Capit. d'habill.*
Thouvenin, *Porte-étendard.*
Gras ✠, *Chirurgien-Major.*

D'Hennezel ✠ ✠, *Major.*
L'Abbé Chatel, *Aumônier.*
D'Espinay-S.-Luc ✠ (J.),
Trescaze ✠,
*Capit. Adjudans-Majors.*

Sentz ✠,
Bultez,
*Chirurgiens-Aides Majors.*

*Capitaines-Commandans.* Messieurs,

Challe ✠ ✠. Le V^te^ de Chasteigner ✠ Le C^te^ de Breuilpont ✠
Legendre de la Ferrière ✠ ✠. Pourcin ✠. Pain ✠.

*Capitaines en second.* Messieurs,

D'Espinay-St.-Luc (A.). Desudre Désardouins. Baillon de Fontenay ✠.
Lecordier ✠. Duchatelet. Dormoy.

*Lieutenans en premier.* Messieurs,

Saintyon ✠. De la Haye Jousselin. Galipeau ✠.
De Rochemur ✠. Guichard ✠. Dallichamps.

*Lieutenans en second.* Messieurs,

Roy ✠. De Lascous ✠. Visdeloup.
De Montaran. Dumonsseaux ✠. Berviller ✠

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

Jouin ✠. Lecompte. Rey ✠.
Pers ✠. Robbe ✠. Le Desvé d'Heudières.
De Kastner. Caillouet ✠. Lulé Dejardin.
Baccuët. D'Ozières ✠. Marchand.
Josselin. Trochon d'Herbrée ✠. Renaudin Desrottes.
Boiteux. Paymal ✠. Chebrou de Lespinatz.
Guigon. Reyuès. Panniez.
Pégurier ✠.

DEUXIÈME BRIGADE. (Cuirassiers).

*Etat-Major du premier Régiment.* MM.

Le B^on^ de l'Espinay ✠ (C. ✠), *Col.*, rue des SS.-Pères, n. 9.
Le C^te^ de Montagu ✠ (O. ✠), *Lieut.-Col.*, rue des Lions, n. 5.

Demonts ✠ (O. ✠),
Delahaye de Plouër ✠ ✠,
De Gonneville ✠ (O. ✠),
*Chefs d'esc.*

Courtot ✠, *Capitaine d'habillement.*
Dupleix ✠,
Halley ✠ ✠,
De Rancher ✠,
*Cap. Adj.-M.*
Ladroite, Sous-Lieut. *Porte-Etendard.*

Paviot du Sourbier ✠ (O. ✠), Lieutenant-Colonel, *Major.*
L'Abbé Girardet ✠ ✠, *Aumônier.*
Andrieu ✠ ✠, *Capit. Trésorier.*

Lebouffi-Terreville ✠, *Chirurg.-Maj.*
Levillain,
Salmade ✠,
*Chirurgiens Aides-Majors.*
Simien, Sous-Lieut., *Aide-Major.*

*Capitaines-Commandans.* Messieurs,

Cabral ✠ ✳. De Laboissière. D'Avésiés de Pontès (O ✳).
De Bouillers ✳. Allaire ✳. De Morand ✠ ✳.

*Capitaines en second.* Messieurs,

Trublet de Nermont ✳. Henry ✠ ✳. Lebon Desmottes ✠ ✳.
Le Cte d'Onzembray ✳. Toulongeon ✳. Le Vte d'Onzembray ✳.

*Lieutenans en premier.* Messieurs,

De Laroque ✳. Sterlin ✳. D'Espiard.
Delanascol. Le Rasle. De Saint-Fargeau ✳.

*Lieutenans en second.* Messieurs,

De Broc. De Nansouty. Humbert.
De Tascher. Salleneuve.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

De Labriffe. nerie ✳. De Bouillé..
Pouthier ✳. Mougin. Hoffmann
Massiet ✳. Anne. Godet Desmarais.
Bévalot ✳. Lambert Desgranges. Sanrefus.
Dollez ✳. Lombart. Hochereau de Gassonville
De Boubers. Mathieu. Lentz.
Deguerre ✳. De Hoston. Coustin.
Saulieu de la Chaumo- De La Gotellerie.

## *Etat-Major du deuxième Régiment.* MM.

Le Chev. de Bailliencourt ✠ (C. ✳), *Colonel*,
Jourdan ✠ (O. ✳), *Lieut.-Colonel*, } à Meaux.

Le Chev. Lange de Ferrieres ✠ (O. ✳),
De Bougainville ✠ (O. ✳),
De Gidrol ✠ ✳,
} *Chefs d'esc.*

Le Chev. de Salvaing de la Pergue ✠ (O. ✳), *Major.*
L'Abbé Drouhin ✳, *Aumônier.*
Duvigneau ✳, } *Cap.-Adjud.*
Thirion ✳, } *Major.*

De Bougainville ✳, *Cap.-Adj.-Maj.*
Blaise ✠ (O. ✳), *Capitaine-Trésorier.*
Le Chev. Nestor Prieur ✠ ✳, *Capitaine d'habillement.*
Brisson ✳, Sous-Lieutenant, *Porte-Etendard.*
De Chièvres, *Sous-Lieut. d'Et.-Maj.*
Mornac ✳, *Chirurgien-Major.*
Millet, } *Chirurgiens Aides-*
Legouest, } *Majors.*

*Capitaines-Commandans.* Messieurs,

Le Chev. de Guérin ✠ (O. ✳). Le Vte Barbeyrac de Saint-Maurice ✳. Santo-Domingo ✠ ✳.
Le Vicomte de Beaurepaire ✠ ✳. Le Chev. de Montigny ✳. Dalbis de Belbèze ✠.

*Capitaines en second.* Messieurs,

De Tallobre ✠ ✳. Le Mis d'Isle ✳. Le Chev. de Maistre.
De Viry ✠. Dubois ✠ ✳. De Montluc (O. ✳).

*Lieutenans en premier.* Messieurs,

De Chastillon de Moncé ✳. De Clermont Gallerande. De Monecove.
Le Tavernier ✳. Auger ✳.

*Lieutenans en second.* Messieurs,

His de la Salle ✳. De la Grange. Bon Rigault de Rochefort
Le Ch. de Tallenay ✳. Bon ✳.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

Vernot ✻.
Moulinier.
De Pomairols.
Le Ch.De Casabonne ✻.
Delpy ✻ ✻.
Souvras ✻ ✻.
Maqua.
De Vaufreland.
De Cambolas ✻.
Coibion ✻ ✻.
Benoît.
Le Tavernier.
Guillemin.
Weck ✻✻.
Ramel ✻.
Vial.
Béchelé.
Gaumarre ✻✻.
Laval.
De Marolles.
De Kermoysan.
Tihon ✻.

## ÉTAT MAJOR DE LA 2e DIVISION DE CAVALERIE,

*Rue de Bourbon*, n. 37.

*S. S.* le Vte Digeon (C. ✻) (G. ✻), G. C. de Charles III et de St.-Ferd., ordres d'Esp., Pair, Min. d'Et, L.-g. Aide-de-Camp du Roi, *Comm. la Div.*, rue de Bourbon, n. 75. — *Aides-de-Camp.* MM. Escoffon ✠✻ ✻, Ch. de l'O de St.-Ferdin., 2e clas. *Che de bat.* r. de Verneuil, n. 1 De Saint-Phalle ✻, Ch. de l'O Charles III, *Cap.* r. Bourb., 8

M. le Comte de St.-Chamans, ✻ (G. O. ✻), Ordre de St.-Ferd. 3e classe, etc., etc., Gentilhomme de la Chambre de S. M., Mar.-de-camp, *Commandant la* 1re *Brigade*, rue Caumartin, n. 5. — Dalpuget ✻ (O. ✻), *Capit.*, rue du Faubourg-St.-Denis, n. 118.

M. le Vte Talon ✻ (C. ✻), Gentilhomme de la chambre du Roi, Maréchal-de-camp, *Command. la* 2e *Brigade*, rue du Bac, n. 86. — Rolin ✻, *Capitaine*, rue d la Paix, n.

*Officiers de l'Etat-Major.* MM.

Le Cte de la Roche-Aymon (Casimir) ✠ ✻ (C. ✻), *Col. Chef d'Etat-Major*, rue de Bourbon, n. 37.

M. de Tessières ✻ ✻, rue du Faub.-St.-Honoré, n. 118,
M. Gonyn de Lurieu ✻, rue Sainte-Anne, n. 23. — *Capitaines.*

*Inspection administrative.*

M. de Senneville ✻ (O. ✻), *Sous-Int. mil.* rue du Colombier, 3

PREMIÈRE BRIGADE.

*Etat-Major des Dragons.* MM.

Le Mis de Castel-Bajac ✻ (C. ✻), *Colonel*,
De Saint-Belin ✻ (O. ✻), *Lieut.-Col.*, } à Compiègne

Le Cte de Catuelan ✻ (O. ✻), Lieut.-Col.
Dumesnil du Pineau ✻ (O. ✻), *idem.*
De Panisse ✻ ✻,
Darguesse ✻ (O. ✻), *Major.*
L'Abbé de Douhet de Souzac, *Aumônier.*
Gardel ✻,
Rancilhac De Chazelles ✻, } *Capit.-Adj. M.*
— *Chefs d'escad.*

De Courteilles ✻ ✻, *Cap.-Adj.-Ma*
De Ruolz, *Sous-Lieut-Aide-Major.*
Dôle ✻ ✻, *Capit.-Trésorier.*
Hermite, *Capitaine d'habillem.* ✻.
Laman ✻, Sous-Lieutenant, *Porte Etendard.*
Laroche *Chirurgien-Major.*
Duboze ✻,
Thouvenel, } *Chirgiens Aides-Majors.*

*Capitaines-Commandans.* Messieurs,

Le Cte de Sarcus ✻, Le Vte de Broissia ✻ ✻, Le Vte de Balincourt ✻ (O. ✻). } *Chefs d'Es.*

De Cacqueray ✻, De Saint-Chamans ✻, De Puibusque ✻. } *Chefs d'Esc.*

*Capitaines en second.* Messieurs,

Koller ✻. Hamon Desroches. Le Bon Dereviers ✻. Rossignol ✻ ✻. Le Bon Roubin (O ✻). Senectaire de Dreuille ✻.

*Lieutenans en premier.* Messieurs,

D'Urringer ✻, De Favernay, Duvergier ✻, } *Capitaines.*

Padur, D'Oraison ✻. De Mérona. } *Capitaines.*

*Lieutenans en second.* Messieurs,

Aubé. De Banastre. Mortet ✻. Delâtre. Conte.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

De Rantz. Goujon ✻. De Villeneuve ✻ Gault ✻. Jumel ✻. De Bussière. Yung ✻. De Champeaux.

Marcelin. De Biron. Mac-Mahon. Gattel Ferrand. De Larochefoucault. Houzelot. De Fitz-James.

De Raigecourt. Lalande. Lefèvre de Nailly. Dunand ✻. Bourlet. Leroux. Boucher ✻.

*Etat-Major des Chasseurs.* Messieurs,

Le Marquis de Castries ✻ (C. ✻), *Colonel.* } à Cambray.
Le Bon Mouzin de Bernecourt ✻ (O. ✻), *L.-Col.* }

Charette de la Conterie ✻, De Saint-Sauveur ✻ ✻, De Cornulier ✻ ✻, } *Chefs d'esc.*

De Nicéville ✻ (O. ✻), *Major.*

L'Abbé Ribot, *Aumônier.*

De Bois-le-Comte ✻, De La Rochefoucault, De Chabannes, } *Adjud.-Maj.*

De Latour Dupin Chambly (Berlion), *Sous-Lieut. Aide-Maj.*

Paquin, *Capitaine Trésorier.*

Virion ✻ ✻, *Chef d'esc, Capitaine d'habillement.*

Sauerbrunn ✻, *Sous-Lieut. Porte-Et.*

Belugon ✻, *Chirurgien-Major.*

Pourial, Ganault, } *Chirurgiens Aides-Majors.*

*Capitaines-Commandans.* Messieurs,

De Suremain ✻ (O. ✻) Le Chev. de Salmard ✻ ✻. Le Vte d'Auberville ✻. D'Hozier ✻ ✻. De Saint-Victor ✻ ✻. Menu de Rochefond ✻ ✻.

*Capitaines en second.* Messieurs,

Desfourniel ✻ ✻. De Brobèque ✻ ✻. Fizelier ✻ ✻. Le Cte de Pardieu ✻. Geoffroy ✻ (O. ✻). De Bressieux.

*Lieutenans en premier.* Messieurs,

De Briey. Geouffre. Domenc ✻. De Croismare. De Can de Chatouville. De Mallet.

*Lieutenans en second.* Messieurs,

Durieux ✻ ✻. De Lorges ✻. De Saint-Victor ✻. Duchayla. De Briey. De Louvencourt.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

| | | |
|---|---|---|
| Vidichers ✻. | De Montbrison. | Russinger. |
| Romain ✻. | Du Larochebousseau. | De Laperche. |
| Legal ✻. | De Saint-Clou. | Tarbé des Sablons. |
| Rado ✻. | Maës. | Lesergent de Monnecove. |
| De Lamaronnière. | Cassin. | Duhesme. |
| De Carbonnière. | Gastebois. | Husson. |
| De Bénazé. | Fera de Saint-Phalle. | De Castries. |
| Le Bay. | Warin ✻. | De Bouillé. |

DEUXIÈME BRIGADE.

## *Etat-Major des Lanciers.* MM.

Mis De Chabannes Lapalice ✻ (C. ✻), *Colonel*, } à Fontaine-
Le Duc de Fimarcon ✻ (O. ✻), *Lieut.-Colonel*, } bleau.

| | | |
|---|---|---|
| Sigaldi ✻ ✻, | *Chefs d'escadr.* | Boisdoffre, *Lieut.-Aide-Major.* |
| Canuet ✻ (O. ✻), | | Marchais ✻ ✻, *Cap.-Trés.* |
| De Guichen ✻ (O. ✻), | | Vincent ✻ ✻, *Capitaine d'habillement.* |
| De Beaumont ✻, *Major.* | | |
| L'Abbé Raynaud, *Aumônier.* | | Melot, *S.-L. Porte-Etendard.* |
| Billard de Lorière ✻, | *Adj.-Maj.* | Bigaré ✻, *Chirurgien-Major.* |
| De Lariboissière, | | Gaulay, } *Chirurgiens Aides-* |
| D'Orglande, *Capit.* | | Sergent ✻, } *Majors.* |

*Capitaines-Commandans.* Messieurs,

| | | |
|---|---|---|
| De Cunchy ✻ ✻. | Hautreux ✻ ✻. | De Mauléon ✻. |
| De Piessac ✻ ✻. | D'Andigné ✻. | Petit ✻. |

*Capitaines en second.* Messieurs,

| | | |
|---|---|---|
| De Caumont-Laforce. | Leblanc ✻ (O. ✻). | De Parceval. |
| D'Esclignac ✠. | Dubouchage. | De Fayet ✻ ✻. |

*Lieutenans en premier.* Messieurs,

| | | |
|---|---|---|
| Petit de la Montagne ✻. | Duclos de Valmer. | Séguin de Pazzis. |
| Fournier ✻. | Mazin de Bouy. | De Fagan. |

*Lieutenans en second.* Messieurs,

| | | |
|---|---|---|
| De Brachet. | De Saint-Fargeau. | Clozel. |
| De Reignac ✻. | Mellano ✻. | |

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

| | | |
|---|---|---|
| Boulmagne. | Dubief ✻. | De Maillé. |
| D'Autichamps. | Dulong. | Hus. |
| Dufresne de Beaucourt. | Christin. | Dulau d'Alleman. |
| De Boisdenemets. | De Castéja. | De Monnecove. |
| D'Amoureux St.-Ange. | Gaudefroy ✻. | Martin. |
| Poulet. | De Fromessans. | Dartein. |
| Décareaux. | Loisel. | Joleaud. |
| De Montmorel. | Sevestre. | |

## *Etat-Major des Hussards.* MM.

Le Prince de Léon ✻ (C. ✻), *Colonel*, rue de Surène, n. 22.
Le Cte Desmonstiers de Mérinville ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue de l'Université, n. 26.

| | | |
|---|---|---|
| Du Luc ✻, | *Chefs d'escad.* | De Breuil ✻ (O. ✻), *Major.* |
| Budan ✻ (O. ✻), | | L'Abbé Serpeille, *Aumônier.* |
| D'Aloigny ✻ (O. ✻), | | De Rilliet ✻, *Cap.-Adj.-Major.* |

D'Ollone, De Lamoussaye ✠ ✱, Siccard, Sous-Lieut., *Aide-Major.* Méjean ✠ ✱, *Capitaine-Trésorier.* Bourgeois ✱, *Capitaine d'habillem.* } *Cap.-Adjud.-Majors.*

James ✱, Sous-Lieut, *Porte-Etend.* Grenier ✱, *Chirurgien-Major.* Huttier, Piollet, } *Chirurgiens Aides-Majors.*

*Capitaines-Commandans.* Messieurs,

De Bourge ✠ (O. ✱) — Lefebvre de Gouy ✱. — De Grainville ✠ ✱.
Le Vte Desmontiers de Mérinville ✱. — De Turckheim ✱. — DeMonbadon ✱

*Capitaines en second.* Messieurs,

Herval de Vasouy ✱. — Le Vte de Mac-Mahon. — De Boullongne ✱.
Martin, ✠ ✱. — Le Cte de Chamoy ✱. — De Narcillac.

*Lieutenans en premier.* Messieurs,

Le Cte de Chabrillan. — Le Cte Rioult de Neuville. — Davelouis.
Le Cte de Sainte-Maure-Montausier. — De Saint-Venant.

*Lieutenans en second.* Messieurs,

René ✱. — Courby de Cognord. — De Montmorency ✱.
De Montréal. — Robbe ✱.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

Lavancier ✱. — De Julliot ✱. — Décatoire ✱.
Boulland ✱. — Maupoint de Vandeuil. — Goullet de Rugy.
Roussel. — Le Vte de Sainte-Maure Montausier. — Le Vte Law de Lauriston.
Lascazes ✱. — Blassel. — De Bouvet.
Legay ✱. — Dupeuty. — Lahire.
Pelletier ✱. — Cuénot. — Duterail ✱.
De Petigny. — Le Mis de Vogué ✱.
De Montbrun-Dixmude

## ARTILLERIE DE LA GARDE ROYALE,

### à Vincennes.

*Etat-Major général.* Messieurs,

Le Bon Lafont ✠ (C. ✱), Maréchal-de-Camp, *Comm. l'Artillerie de la Garde royale*, rue de Provence, n. 21. } Pernety, Capit., } *Aides-de-camp.*

Le Mis d'Hautpoul, ✠ (C. ✱), Maréchal-de-Camp, *Comm. l'Ecole d'artillerie*, rue Thirou, n. 8. } De la Bajonnière ✱, Capitaine, } *Aides-de-camp.*

De Bérauville ✠ (O. ✱), *Lieutenant-Colonel Chef d'Etat-Major.*

De Châteaubrun ✠ (O. ✱), Lieut.-Colonel, Adjoint au commandant de l'Ecole et du Matériel, *Sous-Directeur*, à Vincennes.

De Chateaubrun ✠ (O. ✱), *Lieutenant-Colonel, adjoint au commandant de l'Ecole.*

RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED.

*État-Major.* Messieurs,

Le Bon Bon de Lignim ✠ (C. ✠), *Colonel*, } à Vincennes.
Le Cte de Laplace ✠ (O. ✠), *Lieutenant.-Colon.* }
Moreton de Chabrillan ✠ ✠ (O. ✠), } *Chefs de Bataillon.*
Falguière ✠,
Normand ✠ ✠, *Major.*
L'Abbé Ferrer de Palmarole, *Aumônier.*
Duperche de Mesnilhaton ✠ (O. ✠), Chef de Bat., *Capit. en* 1er, *Adj-Maj.*
Le Dru ✠ ✠, Chef de Bataillon, *Capitaine en* 1er, *Trésorier.*
Gandon ✠, *Capitaine en* 1er *d'habillement.*
Vanderbauvède, *Sous-Lieutenant Porte-Drapeau.*
Laurent ✠, *Chirurgien-Major.*
Doquin, *Chirurgien Aide-Major.*
N...., *Lieut. Aide-Major.*

*Première Compagnie.*

Damens ✠ (O. ✠), Chef de Bataillon, *Capitaine-Command.*
Boucquel, Chev. de Beauval, *Capitaine en* 2e.
D'Alayrac, *Lieutenant en* 1er.
Aubenas, *Lieutenant en* 2e.

*Deuxième Compagnie.*

Le Chev. De la Monneraye ✠, *Capitaine-Commandant.*
Roussot de Leyva ✠ ✠, *Cap. en* 2e.
Platel, Cap., *Lieutenant en* 1er.
Schwester, *Sous-Lieutenant.*

*Troisième Compagnie.*

Bousson ✠ ✠, Chef de Bat., *Capit. Commandant.*
Blanchard, *Capitaine en* 2e.
Dubos de Gribauval, Cap., *Lieut en* 1er.
Bert, *Lieutenant en* 2e.

*Quatrième Compagnie.*

De Lorimier ✠ (O. ✠), C. de Bat. *C. Command.*
Le Boulanger ✠, *Capitaine en* 2e.
Pradal, *Lieutenant en* 1er.
Arnould, *Lieutenant en* 2e.

*Cinquième Compagnie.*

Boistard ✠ ✠, Ch. de Bat., *Capit.-Commandant.*
Legagneur ✠ ✠, *Capitaine en* 2e.
Rochet, Cap., *Lieutenant en* 1er.
Graff ✠, *Sous-Lieutenant.*

*Sixième Compagnie.*

De Camain ✠ ✠. *Capit-Command.*
De Maillier ✠ ✠, *Capit. en* 2e.
Tiby, Capit., *Lieutenant en* 1er.
Puillon-Boblaye, *Lieut. en* 2e.

*Septième Compagnie.*

Delattre-d'Aubigny ✠, Chef de Batail., *Capitaine-Commandant.*
Amori ✠ ✠, *Capitaine en* 2e.
Boscary, *Lieut. en* 1er.
Dupoy, *Lieutenant en* 2e.

*Huitième Compagnie.*

De Surineau ✠, *Capit.-Comm.*
De Vathaire ✠ ✠, *Capitaine en* 2e.
Ardoin, Cap. ✠, *Lieutenant en* 1er.
Bathédat, *Lieutenant en* 2e.

*Escouade d'Ouvriers.*

Mazé, *Cap. Lieut. en* 1er, *Commandant l'Escouade.*
Dalbiat, *Lieutenant en* 2e.

REGIMENT D'ARTILLERIE A CHEVAL.

*État-Major.* Messieurs,

Le Cte de Caraman ✠ (C. ✠), *Colonel.*
Vacher de Tournemine ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*
Delort de la Flotte ✠ (O. ✠). } *Chefs*
Mégret de Serilly. ✠ (O. ✠), } *d'Escadron.*

Pluyette ✠ (O.✠), *Major.*
L'Abbé Hervieux, *Aumônier.*
Le Chev. de Ligondès ✠ ✠, Capit. en second, *Adjudant-Major.*
Faure ✠, Chef d'Escadron, *Capitaine en second, Trésorier.*
De Saint-Pern ✠, Capitaine, *Lieutenant en premier, Officier d'habillement.*
Decrenet, *Lieutenant, Porte-Etendard.*
N....., *Aide-Major.*
Boileau ✠, *Chirurgien-Major.*

*Première Compagnie.*

De Lauwereyns ✠ ✠, Chef d'Esc., *Capitaine-Commandant.*
De Sers ✠, *Capitaine en second.*
Béret ✠, *Lieut. en* 1er.
Fremyot, *Lieutenant en second.*

*Seconde Compagnie.*

Mayol De Lupé ✠ ✠, *Cap.-Comm.*
Bauyn, Mis de Perreuse ✠, *Cap. en second.*
Roman, *Lieut. en premier.*
Gineste, *Lieut. en second.*

*Troisième Compagnie.*

Plivart ✠, Chef d'Esc., *Cap.-Com.*
Judcy ✠ ✠, *Capit. en second.*
Déforges ✠, *Lieutenant en premier.*
Jacquet ✠, *Lieut. en second.*

*Quatrième Compagnie.*

De Julvécourt ✠, Chef d'Esc. *Capitaine-Commandant.*
D'Anserville ✠, *Capit. en second.*
De Santeul, Cap., *Lieuten. en premier.*
Dufraisse, *Lieut. en second*

RÉGIMENT DU TRAIN D'ARTILLERIE.

*Corps stationné à Paris et à Vincennes.*

*Etat-Major.* Messieurs,

Le Bon de Bonaffos de Latour ✠ (O.✠), Lieut.-Col., *Command.*
Canel ✠ ✠, *Major.*

L'Abbé Arnaud, *Aumônier.*
Boutry ✠ (O. ✠), *Capit. Ad.-Maj.*
Bellouard ✠, *idem.*
Le Chev. Marin ✠, (*Cap.*) *Trésor.*
Lavertu ✠, *Sous-Lieut. Porte-Etend.*
Gallois ✠, *Lieut. d'habillement.*
Bélair ✠, *Chirurgien-Major.*
Letulle, *Chirurgien Aide-Major.*

*Première Compagnie.*

Millerand ✠ ✠, *Lieutenant-Comm.*
Kimbaux, *Sous-Lieutenant.*

*Deuxième Compagnie.*

Gaugiran ✠ ✠, *Capitaine.*
Delacour ✠ ✠, *Lieutenant.*
Lecordonnier, *Sous-Lieutenant.*

*Troisième Compagnie.*

Etienne ✠ ✠, *Capitaine.*
Colas ✠, *Sous-Lieutenant.*

*Quatrième Compagnie.*

François ✠ ✠, *Lieutenant-Comm.*
Tallard, *Sous-Lieutenant.*

*Cinquième Compagnie.*

Viviant ✠ ✠, *Capitaine.*
Binet ✠, *Lieutenant.*
Janroch ✠, *Sous-Lieutenant.*

*Sixième Compagnie.*

De Barjac ✠ ✠, *Capitaine.*
Vauthier ✠, *Lieutenant.*
Schmidt, *Sous-Lieutenant.*

ÉCOLE D'ARTILLERIE.

Brianchon ✠ ✠, *Professeur de mathématiques.*
Reynard, *Répétiteur.*
Aboilard, *Professeur de dessin.*
} *à Vincennes.*

*Employés.* Messieurs,

Vanier, *Garde d'Artillerie de seconde classe, à Vincennes.*
Devinat ✠, *Garde d'Artillerie de 3e classe à l'Ecole Militaire.*
Dulin ✠, *garde d'artil. de 3e classe, à Vincennes.*
Gouget, *Maître Artific. à Vincennes.*
François, dit Valenciennes ✠, *Chef-d'Ouvriers-d'état à Vincennes.*

HÔPITAL MILITAIRE DE LA GARDE ROYALE, au Gros-Caillou,
*Sous la police de*
M. le Bon du Bouchet ✠ (O. ✠), *Sous-Intendant militaire de la garde royale*, rue Chantereine, n. 12.

*Service du culte.*

M. l'Abbé Bocquillon, *Aumônier.*

Officiers de santé.

*Médecins.* MM.

Regnault ✠ ✠, *médecin en chef.*
Gasc, } *Médecins ordinaires.*
Cornac (O. ✠), }

*Chirurgiens.* MM.

Le Bon Larrey (C. ✠), *Chirurgien en chef.*
Poirson (O. ✠), *Chirurgien en second.*
Paban ✠, } *Chirurgiens Aides-Majors.*
Gimelle, }

*Pharmaciens.* MM.

Lodibert (O. ✠), *Pharmacien en chef.*
Chargrasse ✠, *Pharmacien-Major.*
Jacob, *Pharmacien, Aide-Major.*
M. Montigny, *Directeur.*

# SECTION VI.

## GENDARMERIE ROYALE DE FRANCE.

Ce corps se compose, 1° de la Gendarmerie d'élite, instituée pour le service des résidences royales; 2° de 24 légions pour le service des départemens et des arrondissemens maritimes; 3° de la Gendarmerie spécialement affectée au service de la ville de Paris.

La Gendarmerie d'élite est composée d'un état-major et de 2 escadrons. La force du corps est de 301 hommes, y compris 15 officiers.

Les 24 légions sont divisées en compagnies, lieutenances et brigades: la force totale de ces légions est de 14,086 hommes, dont 586 officiers, savoir: 24 colonels, ou lieutenans-colonels chefs de légion, 92 chefs d'escadron et capitaines, 379 lieutenans, et 91 trésoriers.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 216 maréchaux-des-logis, | *à cheval.* | 216 maréchaux-des-logis, | *à pied.* |
| 667 brigadiers, | | 434 brigadiers, | |
| 8000 gendarm. et trompettes, | | 3250 gendarmes et tambours, | |

La Gendarmerie royale de Paris a un état-major et 6 compagnies de 251 hommes chacune. La force totale de ce corps est de 54 officiers, et de 1496 sous-officiers et gendarmes, dont 569 hommes à cheval, et 917 à pied.

Par Ordonnance du 6 novembre 1822, il a été créé un bataillon de voltigeurs corses auxiliaires de la Gendarmerie, pour faire le service en Corse.

La force de ce bataillon est de 421 hommes, officiers compris.

Il y a des Inspecteurs généraux du grade de Lieutenant général ou de Maréchal-de-camp.

*Inspecteurs généraux.*

M. Damas (Étienne-François) ✠ (G. O. ✠). } *Lieutenans généraux.*
M. le Cte Lagrange ✠ (G. ✠).
M. le Vte Guérin d'Étocquigny ✠ (C. ✠).
M. le Vte Bonnemains (C. ✠) (C. ✠).

M. le Bon Piquet ✠ ( G. O. ✠ ).
M. le Bon Wolff ✠ ( C. ✠ ).
M. le Vte Clerc ✠ ( O. ✠ ).
M. le Cte Leroy Duverger ✠ ( C. ✠ ).
} *Maréchaux-de-camp.*

## GENDARMERIE D'ÉLITE.

M. le Bon Leclerc-Dostein ✠, (C. ✠), *Colonel*, à Paris.

Clément ( Cl.-Joseph. ) ✠ (O. ✠), *Chef d'Escad.*
Savornin ( P.-L.), *Aumôn.*
Horric ✠✠, *C. Adj.-Maj.*
De Lamolère (J.-B.), ✠✠, *Capitaine*,
De Vaugiraud ✠ ✠, *id.*
} à Paris.

Lambert de Barive ✠, *Cap. à la suite.*

Bourquelot ✠ ✠, *Capitaine, Trésorier*,
Lemaire de Mirville ✠✠, *Lieutenant*,
Demontagu ✠, *idem*,
Dumas ✠✠, *id.*
Goranflaux ✠✠, *idem*,
De Rencogne, *idem*,
De Lagarde, *idem*,
Le Chev. Dupouy de Bonnegarde, *idem*,
} à Paris.

## PREMIÈRE LÉGION.

M. de Sanzillon (Et.-Gédéon) ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel*, à Paris.

*Comp. de la Seine.*
Le Roy ✠ ✠, *Chef d'Esc. Command.*, à Paris.
Raffé ✠ (O. ✠), *Cap. Tr.*, id.
Mahot de Gémasse ✠, *Cap. Lieut.*, à Paris.
Bizot ✠, *Lieutenant*, id.
Brisson, *Lieuten.*, à Saint-Denis.
Prévost, *idem*, à Sceaux.

*Comp. de Seine et Oise.*
Alexandre de S.-Balmont, ✠ ✠, *Ch. d'esc.* à Versailles.
Mauguin ✠ ✠, *Lieut.*, id.
Wimy, *Lieut.*, *Trés.*, id.
Gournay, *S.-Lieut.*, à Corb.
Dreymuller, *L.*, à Etampes.
Bon Desperiers, à Mantes.
De Colleville, *L.* à Pontoise.
Gourlet ✠, *Lieut.* à Rambouillet.

*Comp. de Seine et Marne.*
Martin de Couci ✠ ✠, *C.* à Melun.
D'Anglars, *Lieut.* id.
Thery ✠ ✠, *Lieutenant, Trésorier*, idem.
Guilmoto-Closneuf ✠ ✠, *L.*, à Coulommiers.
De Larouvraye ✠, *idem*, à Fontainebleau.
De Cordoue de Cordes ✠, *L*, à Meaux.
De Percy, *Lieut.* à Provins.

## DEUXIÈME LÉGION.

M. le Bertre ✠ (C. ✠), *Colonel*. à Chartres.

*Comp. d'Eure et Loir.*
Jomard ✠ (O. ✠), *Chef d'Esc. Comm.* à Chartres.
Leleu-Delmé ✠✠, *C.-L.* id.
Saintrone ✠✠, *L.*, *Trés.* id
Forqueray ✠, *Lieutenant*, à Châteaudun.
Boban ✠✠, *id.*, à Dreux,
Potor ✠, *id.*, à Nogent-le-Rotrou.

*Comp. de la Sarthe.*
De Caqueray ✠ ✠, *C.*, au Mans.
Jousset de Lépine, *Lieut.*, idem.
Dabin ✠, *Lieut.*, *Trés.*, id.
Denizot, *id.*, à La Flèche.
Dabry ✠, *Lieut.*, à Mamers.
De Maignaut, *Lieutenant*, à Saint-Calais.

*Comp. du Loiret.*
Chastel ✠ (O. ✠), *Chef d'es.* à Orléans.
Terrier de la Jolive ✠, *Lieutenant*, idem.
Demange ✠, *Lieut. Trés.* id.
Desvaux, *Sous-Lieutenant*, à Gien.
Donatis, *id.*, à Montargis.
Gagny ✠, *id.*, à Pithiviers.

*Comp. de l'Orne.*
Léger de Bresse ✠, *Capit.*, à Alençon.
Allard, *Lieutenant*, id.
Vincent, *Lieut.*, *Trés.*, id.
Dornant, *Lieut.*, à Mortagne.

*Comp. de l'Orne.*
- De Picquot ✠ ✱, *idem*, à Argentan.
- Guyon de Quigny ✱, *id.* à Domfront.

TROISIÈME LÉGION.

M. le Bon Christophe de la Mothe-Guery ✠ (C. ✱), *Colonel*, à Rouen.

*Comp. de la Seine-Inf.*
- Charlier de Vrainville ✠ (O. ✱), *Chef d'Escad. Command.*, à Rouen.
- Ferrand de Laforest, *C. L.*,
- De la Fosse ✠ ✱, *Lieut.*, *Trésorier*, idem.
- Mayeu ✠ ✱, *L.*, au Havre.
- Langlois ✱, *id.*, à Dieppe.
- Dimbleval ✠, *idem*, à Neuchâtel.
- Beaufils ✠, *id.*, à Yvetot.

*Comp. de l'Eure.*
- Le Pellerin Vte de Gauville ✠ ✱, *Cap.*, à Evreux.
- Legras des Jardins ✠, *L.*, id.
- Boc ✠, *Lieut.*, *Trés.*, id.
- Depostis du Houlbec ✱, *idem*, aux Andelys.
- Hayaert ✠, *id.*, à Bernay.
- Emery ✠ ✱, *id.*, à Louviers
- Barbelet ✠, *Sous-Lieut.*, à Pont-Audemer.

*Comp. de l'Oise.*
- Saal ✠ (O ✱), *C.*, à Beauvais.
- Bernet ✱, *Lieutenant*, id.
- O Carroll, *Lieut.*, *Trés.*, id.
- Thorel ✠, *L.*, à Clermont.
- Lepine ✠ ✱, *L.*, à Compiègne.
- Harembert ✱, *id.*, à Senlis.

*Comp. de la Somme.*
- Roesch ✠ ✱, *Chef d'Esc. Comm.*, à Amiens.
- Folliot de Fierville ✠, *L.*, id
- Mongin ✠, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- Pomme, *Lieut.*, à Abbeville.

*Comp. de la Somme.*
- Le Soudier de S.-Blaise ✠, *Lieut.* à Doulens.
- Devabre ✠ ✱, *id.*, à Montdidier.
- Labbé ✠, *idem*, à Péronne.

QUATRIÈME LÉGION.

M. Renou-Labrune ✠ (C. ✱), *Colonel*, à Caen.

*Comp. du Calvados.*
- Varin de Bretteville ✠ ✱, *Chef d'Esc. Com.*, à Caen.
- Deprepetit, *Capit.-L.* idem.
- Lecordier, *Lieut.*, *Trés.*, id.
- Trouillet de la Chaux ✠, *Lieut.*, à Lisieux.
- Couraye Duparc, *idem*, à Bayeux.
- Letellier de Blanchard ✱, *idem*, à Falaise.
- Lemercier ✱, *id.*, à Pont-l'Evêque.
- Depolinière ✱, *id.*, à Vire.

*Comp. de la Manche.*
- Pruvost ✠ ✱, *Cap.*, *à* S.-Lô.
- Billard, *Lieutenant*, idem.
- Bodin ✠, *Lieut.*, *Trés.*, id.
- De Nayrod ✠, *L.* à Valognes.
- Lecourt de Sainte-Marie ✠, *id.*, à Mortain.
- Truy ✱, *S.-L.*, à Coutances.
- Begué, *L.*, à Cherbourg.
- Delabroisse, à Avranches.

*Comp. de la Mayenne.*
- Brunet de La Charrie ✠ ✱, *Cap.*, à Laval.
- Micalomier, *Lieut.*, id.
- Faux ✠, *Lieut.*, *Trés.*, id.
- Herdy de la Largère ✠, *Lieut.*, à Château-Gontier.
- Phellot ✠, *id.*, à Mayenne.

*Arrond. mar. de Cherbourg.*
- D'Astier Dussel ✠ ✱, *Cap.*, à Cherbourg.
- Cledat ✠, *Lieut.*, au Havre.
- Janssens, *Sous-Lieuten.*, à Dunkerque.
- Salon ✠, *Lieuten.-Trésorier*, à Cherbourg.

CINQUIÈME LÉGION.

M. Maudet de Penhouet ✠ ✱, *Colonel*, à Rennes.

*Comp. d'Ille et Vilaine.*
- Cte des Barres ✠ ✱, *Chef d'Esc. Comm.*, à Rennes.
- Vimort ✠ ✱, *Cap.-L.*, id.
- Mignotte ✠ ✱, *Capitaine-Trésorier*, idem.
- De Lesperonnière de Vrix, *Lieut.*, à Redon.
- André de Berval ✱, *Lieut.*, à Fougères.
- Dussaray, *Lieut.*, à Monfort.
- Dedier ✱, *idem*, à Saint-Malo.
- Degrieux ✠, *idem*, à Vitré.

*Comp. des Côtes du Nord.*
- Marie ✠ ✱, *C.*, à S.-Brieuc.
- Ledanoys de Tourville, *L.*,
- Faucheux, *S.-L.*, *Trés.* id.
- Mascarène de Rivière de Lezouelch ✱, *L.*, à Dinan.

| | |
|---|---|
| *Comp. des Côtes du Nord.* | De Pompery, *idem*, à Guingamp. |
| | De Ploeuc ✠, *id.* à Lannion. |
| | Trompette, *idem*, à Loudéac. |
| *Comp. du Finistère.* | De la Chastre ✠ ✱, *Capit.*, à Quimper. |
| | Legoazre de Toulgoët ✠ ✱, *Lieut.*, id. |
| | Noël ✠ ✱, *Lieut.*, *Trés.*, id. |
| | Blat, *S.-Lieut.*, à Brest. |
| | Messié, *S.-L.*, à Châteaulin. |
| | De Guerrif ✠, *L.* à Morlaix. |
| | De Normanville ✠, *idem*, à Quimperlé. |
| *Arrond. mar. de Brest.* | Vernier de Byans ✠ ✱, *Capitaine*, à Brest. |
| | Carrel ✠, *Lieutenant*, id. |
| | Cartault, *L. Trésor.*, id. |

## SIXIÈME LÉGION.

M. Fitremann ✠ (O. ✱), *Colon.* à Angers.

| | |
|---|---|
| *Comp. de Maine et Loire.* | Maubert de Neuilly ✠ ✱, *Chef d'E. Com.*, à Angers. |
| | Duvigneau ✱, *C.-L.*, idem. |
| | Pétion ✠, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem. |
| | De Coureau, *L.*, à Beaugé. |
| | De Suyrot ✠, *Lieut.*, à Beaupréau. |
| | Godbillon ✠ ✱, *Lieut.*, à Saumur. |
| | Bodard de la Jacopière ✠, *idem*, à Segré. |
| *Comp. de la Loire Inférieure.* | Pelecier ✠ (O. ✱), *Chef d'escadron*, à Nantes. |
| | Laroche, *Lieut.*, id. |
| | Gays ✱, *Lieut.*, *Trés.*, id |
| | Brower ✠, *Lieut.*, à Ancenis. |
| | Maubant, *Lieut.*, à Château-Briant. |
| | Massabiau ✠ ✱, *id.*, à Paimbœuf. |
| | Guilmin ✱, *id.*, à Savenay. |
| *Comp. du Morbihan.* | De Parfouru ✠, *C.* à Vannes. |
| | Dupontavice, *Lieut.*, id. |
| | Dupont ✠, *Lieut. Trés.*, id. |
| | Quenont ✱, *S.-L.*, à Pontivy. |
| | De Lannoy, *L.* à Lorient. |
| | Dieudonné ✱, *L.* à Ploermel. |
| *Arrond. marit. de Lorient* | Lemuet ✠, *Capitaine*, à Lorient. |
| | Depontual ✠, *Lieut.* idem. |
| | Blavet ✠, *Lieut.*, *Trés.* id. |

## SEPTIÈME LÉGION.

M. le B^on^ Potier ✠ (O. ✱), *Lieuten.-Colonel*, à Tours.

| | |
|---|---|
| *Comp. d'Indre et Loire.* | Brault ✠ ✱, *Chef-d'Esc. Command.*, à Tours |
| | Beaumont, *Cap.-Lieut.*, id. |
| | Tierry ✠ *Capit.-Trés*, id. |
| | Coussillan ✱, *Lieut.*, *id.*, à Chinon. |
| | Derazes, *idem*, à Loches. |
| *Comp. de Loir et Cher.* | De Guizable de Lacotte ✱, *Capitaine*, à Blois. |
| | Champault, *Lieut.*, idem. |
| | Huguet ✠, *Lieut.*, *Trés.*, id. |
| | Painchaud, *id.*, à Romorant. |
| | Rousseau ✱, *idem*, à Vendôme. |
| *Comp. de la Vienne.* | Bernon ✠ ✱, *C.*, à Poitiers. |
| | Payelle, *Lieut.*, idem. |
| | Chevallier Ruffigny, *Lieut.*, *Trésor.*, idem. |
| | Leroi Delenchère, *L.* à Civray |
| | Montois, *L.*, à Châtellerault. |
| | D'Espinay ✱, *id.*, à Loudun. |
| | De Caulejac, *id.*, à Montmorillon. |
| *Comp. de l'Indre.* | Damour ✱, *Capitaine*, à Châteauroux. |
| | Boyau, *Lieutenant*, idem. |
| | Vollant ✠, *L.*, *Trés.*, id. |
| | Bauduin ✠ ✱, *L.*, au Blanc. |
| | Mensard ✱, *L.*, à Issoudun. |
| | Didion ✱, *L.*, à la Châtre. |

## HUITIÈME LÉGION.

M. le B^on^ de la Roque ✠ (C. ✱), *Colonel*, à Moulins.

| | |
|---|---|
| *Comp. de l'Allier* | De Cadudal ✱, *C. d'Escad.*, *Command.*, à Moulins. |
| | Gascoing de la Charnaye ✱, *Cap.-Lieut.*, idem. |
| | Demay ✠ ✱, *Lieut. Trés.* id. |
| | De Brossard (Louis) ✠ ✱, *L.*, à Montluçon. |
| | Roddier ✠ (O. ✱), à Gannat. |
| | De Preaud, *id.*, à Lapalisse. |
| *Comp. du Puy-de-Dôme.* | D'Exea de la Louvière ✠ ✱, *Capitaine*, à Clermont. |
| | Bittard Desportes ✠, *L.*, id. |
| | Dété, *S.-Lieut.*, *Trés.*, id. |
| | Guerin de Brulard, *Lieut.*, à Ambert. |

*Comp. du Puy-de-Dôme.*
- Velay ✠, *id.*, à Issoire.
- Tassy ✠, *idem*, à Riom.
- Bouquet de la Grye, *id.*, à Thiers.

*Comp. de la Nièvre.*
- Vitteaux ✠ ✠, *Capitaine*, à Nevers.
- Aladane, *Lieut.*, idem.
- Mahé ✠, *Lieut.*, *Trés.* id.
- Marchant ✠ ✠, *L.*, à Clamecy.
- Sauvat ✠, *Sous-Lieutenant*, à Château-Chinon.
- Theyron ✠ ✠, *id.*, à Cosne.

*Comp. du Cher.*
- De Truchis du Mole ✠ ✠, *Chef-d'Esc.* à Bourges.
- De Boucher, *Lieut.*, idem.
- Taillard ✠ ✠, *Lieut.*, *Trés.*
- Durhone ✠, *L.*, à S.-Amand.
- Perrin, *S.-L.*, à Sancerre.

## NEUVIÈME LÉGION.

M. Jourdan de S^t^-Sauveur ✠ ✠, *Colonel*, à Niort.

*Comp. des Deux-Sèvres.*
- Bernabé, B^on^ de Lahaye ✠, *C. d'Esc.*, *Comm.* à Niort.
- Loiseau du Buisson ✠, *Cap. Lieut.*, idem.
- Hincelin, *L. Trés.*, idem.
- Demoneys-Dordière ✠, *S.-L*, à Parthenay.
- Gripat ✠, *S.-L.*, à Bressuire.
- Suard, *id.* à Melle.

*Comp. de Bourbon-Vendée.*
- Guérin d'Agon ✠ ✠, *Cap.*, à Bourbon-Vendée.
- Aubert de Vincelles ✠, *L.* id.
- Massart, *S.-L.*, *Trés.*, idem.
- De Combarel (Joseph) ✠, *Lieut.*, à Fontenay.
- De la Rochebrochard, *id.* aux Sables-d'Olonne.
- Cailledesmares, *Sous-Lieut.*, aux Herbiers.

*Comp. de la Char. Inférieure.*
- Bernard de LaFregeollière ✠ ✠, *Cap.* à la Rochelle.
- Rivals, *Lieut.*, idem.
- Babin, *Lieut.*, *Trés.*, id.
- Le Berthon ✠, *L.*, à Jonzac.
- Hamard ✠, *S.-L.*, à Marennes.
- Palustre ✠, *id.*, à Rochefort.
- N. . . . . *id.*, à Saintes.
- Delavoyrie, *id.*, à St.-Jean-d'Angely.

*Arrond. mar. de Rochefort.*
- Merle de la Brugière ✠ (J.-M.-L.), *Cap.*, à Rochefort.
- Lantié ✠, *Lieut.*, idem.
- Gauché, *S.-L.*, *Trés.*, idem.

## DIXIÈME LÉGION.

M. le B^on^ de Rayne ✠ (O. ✠), *Colonel*, à Bordeaux.

*Comp. de la Gironde.*
- Sautreau-Nemon ✠ ✠, *Chef d'Esc. Command.*, à Bordeaux.
- N. . . . . *Lieut.*, idem.
- Mouchoux ✠, *Lieut.*, *Trésorier*, idem.
- Pilet ✠, *Lieut.*, à Lesparre.
- Lecarlier de Veslud ✠, *id.*, à Bazas.
- Boussat, *id.*, à Blaye.
- Bourgoing de Daille ✠, *id.*, à la Réole.
- Sabarot, *L.*, à Libourne.

*Comp. de la Charente.*
- Gimel ✠ ✠, *Capitaine*, à Angoulême.
- Gastebois de Marignac, *Lieutenant*, id.
- Lurat, *Lieut.*, *Trésor.*, id.
- De Marin ✠ ✠, *Lieut.*, à Cognac.
- Couhé de Luzignan (E. D.), à Barbezieux.
- Delasalle, *S.-L.*, à Confolens.
- Bouchet ✠, *Lieut.*, à Ruffec.

*Comp. des Landes.*
- Dovergne ✠ ✠, *Capit.*, à Mont-de-Marsan.
- N. . . . . ✠, *L.*, id.
- Chauvin ✠, *L.*, *Trés.*, idem.
- Lombard, *L.*, à St.-Sever.
- Robillon ✠, *L.*, à Dax.

*Comp. Basses-Pyrén.*
- Tavernier ✠ (O. ✠), *Chef d'Esc.*, à Pau.
- De Caila, *Lieut.*, idem.
- Munier, *Sous-Lieutenant*, *Trés.*, idem.
- Lelong de Longpré, *L.*, à Bayonne.
- Fabre, *S.-L.*, à Mauléon.
- Jacquinot ✠ ✠, *id.*, à Orthez.
- Capdeville, *id.*, à Oléron.

## ONZIÈME LÉGION.

M. de Termes ✠ (O. ✠), *Col.*, à Limoges.

*Comp. de la Haute-Vienne.*
- Delmas ✠ (O. ✠), *Chef d'Esc. Com.*, à Limoges.
- Fontreaux de Jallais, *Cap.-Lieut.*, idem.
- Perret ✠, *Lieut.*, *Trés.*, id.
- Normand de la Tranchade, *id.*, à Bellac.

*Comp. de la Haute-Vienne.*
- Duhil de la Jouardais, *id.*, à St.-Yrieix.
- Meynard Dequeilhe ✻, *id.*, à Rochechouart.

*Comp. de la Creuze.*
- Jammé ✠ ✻, *C.*, à Guéret.
- Panier, *Lieut.*, id.
- Merle de la Brugière (J.B.), *Lieut.*, *Trés.*, idem.
- Guerin ✻, *S.-L.* à Aubusson.
- De Villemone, *id.*, à Bourganeuf.
- Delagrandière, *Lieuten.*, à Boussac.

*Comp. de la Dordogne.*
- Petitjean de Rancourt, *Chef d'Esc.*, à Périgueux.
- Delachapelle ✠ ✻, *L.*, id.
- Bouteiller, *Lieut.*, *Trés.*, id.
- Lacrompe de la Boissière, *Lieut.*, à Bergerac.
- De Laporte ✠ ✻, *id.*, à Nontron.
- Lotin de la Bochonnière ✠, *id.* à Sarlat.
- Doutre-Roussel ✻, *id.* à Riberac.

*Comp. de la Corrèze*
- Duchalard ✠, *C.* à Tulles.
- Clément (Edme) ✻, *L.*, id.
- Deschamps (J.-B.) ✠ ✻, *S. L.*, *Trés.*, id.
- Lasere du Rouzel, *Lieut.*, à Brives.
- Blost, *idem*, à Ussel.

## DOUZIÈME LÉGION.

### M. Bourgeois ✠ (O. ✻), *Colonel*, à Cahors.

*Comp. du Lot.*
- Faye ✠ (O. ✻), *Chef d'Esc. Comm.*, à Cahors.
- Grandsaignes ✻, *Cap.-L.*
- Suisse ✠, *Lieut.*, *Trés.*, id.
- Auger de Guilleragues, *id.* à Figeac.
- Bardy-Fourtou ✠, *idem*, à Gourdon.

*Comp. de Lot et Garonne.*
- Grandchamp ✠ ✻, *C.* à Agen.
- Bonneau de Beaufort, *Lieut.* idem.
- Carré, *Lieut.*, *Trés.*, idem.
- Lafargue, *Lieutenant*, à Nérac.
- Boissy Dubois, *idem*, à Marmande.
- Destutt, *Lieut.*, à Villeneuve-d'Agen.

*Comp. de l'Aveyron.*
- Hautefin ✠ ✻, *Cap.*, à Rhodez.
- Daugnac ✻, *Lieut.*, id.
- Richard ✻, *Sous-Lieuten.*, *Trés.*, idem.
- Wœlffel, *S.-L.*, à Espalion.
- Puinesge, *Lieut.*, *idem*, à Milhau.
- Viviand, *S.-L.* à S.-Afrique.
- Delpech, *L.*, à Villefranche.

*Comp. du Cantal.*
- Gougeon ✻, *Capitaine*, à Aurillac.
- Leconte d'Olonde, *L.*, idem.
- Lecareux ✠, *L.*, *Trés.*, id.
- De Combarel (P.-A.) ✠, *L.*, à Murat.
- Campagne, *id.*, à Mauriac.
- Tremengheol Laroussière ✠ ✻, *id.*, à Saint-Flour.

## TREIZIÈME LÉGION.

### M. De Lavoyrie ✠ ✻, *Colon.*, à Toulouse.

*Comp. de la Haute-Garonne.*
- Clément (P.-Th.) ✻, *Chef d'Esc. Com.*, à Toulouse.
- Perrier de St.-Germain, ✻, *Cap.-Lieut.*, idem.
- Auges, *S.-Lieut.*, *Trés.*, id.
- Serres ✠ ✻, *Lieut.*, à Villefranche.
- Defresne ✠ ✻, *id.*, à Muret.
- Suere ✠ ✻, *id.*, à St-Gaudens.

*Comp. de Tarn et Garonne.*
- Fornier de Savignac ✠, *Cap.*, à Montauban.
- Macary ✠, *Lieut.*, id.
- Capin ✠, *Lieut.*, *Trés.* id.
- Lancreau Depiard ✠ ✻, *L.*, à Moissac.
- Ruot, *Lieutenant*, à Castel-Sarrazin.

*Comp. du Gers.*
- Dumaine de St.-Lanne ✠ ✻, *Capitaine*, à Auch.
- De Broqueville ✻, *Lieutenant*, idem.
- Peylabere ✠ ✻, *Licut.*, *Trésorier*, idem.
- Macon, *Lieut.* à Lombez.
- Maurel de la Pomarede, *Lieut.*, à Condom.
- Dangla ✻, *id.*, à Lectoure.
- Jouve de Guibert, *Lieuten.*, à Mirande.

*Comp. des Hautes Pyrén.*
- Marion de Bresillac ✠, *Cap.*, à Tarbes.
- De l'Eglise ✠, *L.* id.
- Lemonnyer ✠ ✠, *Lieut.*, *Trés.*, idem.
- Bourdier de Beauregard ✠, *Lieut.*, à Argelès.
- Massis ✠, *Sous-Lieutenant*, à Bagnères.

QUATORZIÈME LÉGION.

M. Doutremont de Minières ✠ (O. ✠), *Col.*, à Carcassonne.

*Comp. de l'Aude.*
- De Baculard d'Arnaud, ✠ ✠, *Chef d'Esc. Command.*, à Carcassonne.
- Martolio ✠, *Cap.-Lieuten.*, idem.
- Carratier, *S.-L.*, *Trés.*, id.
- De Miglos ✠ ✠, *Lieut.*, à Castelnaudary.
- N. . . . . à Limoux.
- Focras de la Neuville ✠ ✠, *id.*, à Narbonne.

*Comp. du Tarn.*
- Fabre de Lavalette ✠ ✠, *C.*, à Alby.
- Julia ✠, *Lieut.* idem.
- Poncelle ✠, *Lieut.*, *Trés.*
- Duperier de Lislefort, *Lieutenant*, à Castres.
- Ménard, *idem*, à Lavaur.
- Gourgas, *Lieut.*, à Gaillac.

*Comp. des Pyrén. Orient.*
- De Gouzens, *Capitaine*, à Perpignan.
- Thomas ✠, *Lieut.*, idem.
- Digne, *Sous-Lieut*, *Trés.*, idem.
- Charvais, *Lieut.*, à Prades.
- Gourjon ✠, *id.*, à Céret.

*Comp. de l'Ariège.*
- Blanc, ✠ ✠, *Capitaine*, à Foix.
- D'Hébrart ✠, *Lieut.*, id.
- Lepage ✠, *Lieut.*, *Trésor.*, idem.
- De Madron ✠, *L.*, à Pamiers.
- Jost ✠, *Lieuten.*, à S.-Girons.

QUINZIÈME LÉGION.

M. Cachedenier, Bon de Vassimon, ✠ (O. ✠), *Colonel*, à Nîmes.

*Comp. du Gard.*
- Aubriot ✠ (O. ✠) *Ch. d'Esc. Command.*, à Nîmes.
- Dubay, *Cap.-Lieut.*, idem.

*Comp. du Gard.*
- Guerin (M.-J.F.), *S.-L.*, *Trésor.*, idem.
- Rolland, *idem*, à Alais.
- Delbos ✠, *L.* au Vigan.
- Michel (J.-J.) ✠, *Lieut.*, à Uzès.

*Comp. de l'Ardèche.*
- Huot ✠, *Cap.*, à Privas.
- De Tilly, *L.*, idem.
- Reys, *Sous-Lieut. Trés.*, idem.
- Lame Fleury, *Lieut* à Tournon.
- Godet, *id.*, à l'Argentière.

*Comp. de l'Hérault.*
- De Lascous (P.) ✠ ✠, *Ch. d'escad.*, à Montpellier.
- De Pagès, *Lieut.*, id.
- Poupart ✠, *Lieut.*, *Trésorier*, idem.
- Galabert ✠, *L.*, à Béziers.
- De Montgaillard, *idem*, à Lodève.
- De Grand, *idem*, à Saint-Pons.

*Comp. de la Lozère.*
- Bonjour ✠ ✠, *Capitaine*, à Mende.
- De Langlade, *L.*, idem.
- Edouin ✠, *L.*, *Trés.*, idem.
- Rey Demorande ✠ ✠, *Lieutenant*, à Florac.
- Rousset ✠, *id.*, à Marvejols.

SEIZIÈME LÉGION.

De Bellon ✠ ✠, *Colonel*, à Marseille.

*Comp. des B. du Rhône.*
- Pascalis ✠ (O. ✠), *Chef d'Esc.*, *Com.*, à Marseille.
- Adhémar de Lantagnac ✠, *Lieuten.*, idem.
- Lebriquir ✠, *Trés.*, idem.
- Lavison ✠, *Lieut.*, à Aix.
- Boulnois ✠, *idem*, à Arles.

*Comp. de Vaucluse.*
- Yvernault ✠ ✠, *Capitaine*, à Avignon.
- Dechevalier ✠ ✠, *L.*, id.
- Chauchard, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.
- Pascalis, *Lieutenant*, à Apt.
- Millaudon Coudurier ✠, *id.*, à Carpentras.
- Tissot, *idem*, à Orange.

*Comp. du Var.*
- Viervil ✠ ✠, *Cap.*, à Draguignan.

*Comp. du Var.*
- Fournier ✠, *Lieut.*, idem.
- Delfosse (C.), *Lieut.*, *Trés.*, idem.
- Beaugeois, *Lieut.*, à Brignoles.
- Beaume *dit* Roux ✠, *id.*, à Grasse.
- Pierre, *idem*, à Toulon.

*Arrond. nar. de Toulon.*
- Peragallo ✠ ✠, *Cap.*, à Toulon.
- Delaye, *Lieuten.*, idem.
- Garraud, *Lieut.*, *Trés.*, id.

## DIX-SEPTIÈME LÉGION.

M. Bigarne ✠ (C. ✠), *Col.*, à Bastia.

*Corse. 1re Comp.*
- Favas ✠ ✠, *Chef. d'Esc. Command.*, à Bastia.
- Sunhary, *Capit.-Lieut.*, id.
- Bruyant, *S.-Lieut.*, à Calvi.
- Roguier ✠, *L.*, *Trés.*, id.
- N. . . . . à S.-Florent.
- Agostini ✠, *L.*, à Vescovato.
- Lucchini, *S.-L.*, à Corte.
- Lepintre, *L.*, à Piedicroce.
- Benedettini, *S.-L.* à Tallone.

*2e Comp.*
- Dyonnet ✠, *C.*, à Ajaccio.
- Thiers, *S.-Lieut.*, idem.
- Poussé, *S.-L.*, à Vico.
- Marcantei, *L.*, à Ste.-Marie de Siché.
- N. . . . . à Sartene.
- Bosquet, *idem*, à Talano.

## DIX-HUITIÈME LÉGION.

M. De Valory ✠ ✠ (O. ✠), *Colonel*, à Grenoble.

*Comp. de l'Isère.*
- Delatour ✠ ✠, *Chef d'Escadr.*, *Com.*, à Grenoble.
- Durieux de Mouxy ✠ ✠, *Cap.-Lieut.*, idem.
- Pernet ✠ ✠, *Cap.*, *Trés.* id.
- De Renneville, *Lieutenant*, à Latour-du-Pin.
- Taphanel ✠, *Lieut.*, à St.-Marcellin.
- Ravenez ✠, *id.*, à Vienne.

*Comp. de la Dróme.*
- Delinage ✠ ✠, *Capit.*, à Valence.
- Durand de Chiloup, *L.*, id.
- Millet ✠, *Lieut.*, *Trésorier*, idem.
- De Brossard (Marie), *L.*, à Die.

*Comp de la Dróme.*
- N. . . . . *id.* à Montélimart.
- Jeannel, *idem*, à Nyons.

*Comp. des H.-Alpes.*
- Proth Deschamps ✠, *Cap.*, à Gap.
- Vidal ✠, *Lieut.*, idem.
- Michel ✠, *S.-L.*. *Tres.*, id.
- Cluzel ✠, *L.*, à Briançon.
- Deaddé, *S.-L.*, à Embrun.

*Comp. des B.-Alpes.*
- Sardou ✠ ✠, *Cap.*, à Digne.
- Amandric-Duchaffaut, *Lieut.* idem.
- Fontaine, *S.-L.*, *Trés.*, id.
- Lemière, *Lieut.*, à Barcelonette.
- Robardey ✠, *id.* à Castellane.
- De Vielbans ✠, *id.*, à Sisteron.
- Brun ✠ ✠, *L.*, à Forcalquier.

## DIX-NEUVIÈME LÉGION.

M. Bon Lefaivre ✠ (O. ✠), *Colonel*, à Lyon.

*Comp. du Rhône.*
- De la Martellière ✠ (O. ✠), *Chef d'Esc.*. *C*, à Lyon.
- De la Barre ✠, *Cap.-L.*, id.
- Richier ✠, *Lieut.*, *Trés.* id.
- De Reydellet, *Lieuten.*, à Villefranche.
- Lermitte, *Sous-Lieuten.*, à Tarare.

*Comp. de Saône et Loire.*
- Martenot dame Lartinière ✠, *Cap.*, à Mâcon.
- France, *Lieut.*, idem.
- Desjardins ✠ ✠, *L. Tr.*, id.
- Caudel, *L.*, à Louhans.
- Rebillot ✠, *idem*, à Autun.
- Thomé de St.-Cyr ✠ ✠, *idem*, à Châlons.
- Picq ✠, *S.-L.*, à Charolles.

*Comp. de la Loire.*
- Pecauld de Changin ✠, *C.*, à Montbrison.
- Collangettes, *Lieuten.*, id.
- Allamand, *S.-Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- Croizier de la Doire ✠ ✠, *Lieut.*, à Roanne.
- Aplada ✠, *id.*, à S.-Etienne.

*Comp. de la Haute-Loire.*
- De Reste ✠ ✠, *Cap.* au Puy.
- De Pelacot ✠, *Lieut.*, idem.
- Lenglier, *S.-L.*, *Trés.*, id.
- Dussuc ✠, *idem*, à Brioude.
- Jourda de Vaux, Vte de Folletier ✠, *id.* à Yssingeaux.

## VINGTIÈME LÉGION.

### M. le Ch. Lebas de Bouclans ✠ (O. ✠), *Colonel*, à Dijon.

*Comp. de la Côte-d'Or.*
- Carrelet (A.) ✠ ✠, *Chef d'Escad. Comm.*, à Dijon.
- Bon Cochet de Savigny de St.-Valier, *Cap.-L.*, idem.
- Carrelet (Gilles) ✠, *Cap., Trésorier*, idem.
- Buchotte ✠, *id.*, à Sémur.
- Vincent d'Ecquevilley, ✠ *L.*, à Beaune.
- Leclerc de Ruffey ✠, *idem*, à Châtillon-sur-Seine.

*Comp. de l'Yonne*
- Valon ✠ ✠, *Cap.* à Auxerre
- Roset, *Lieut.*, idem.
- Hiestand ✠, *Lieut., Trésorier*, idem.
- Comeau de Charry ✠ ✠, *Lieut.*, à Avallon.
- Tenaille de Champton ✠, *idem*, à Joigny.
- Soufflot, *idem*, à Sens.
- Siraudin, *idem*, à Tonnerre.

*Comp. de l'Aube.*
- Laurent ✠ ✠, *Capit.*, à Troyes.
- Simonnin ✠, *Lieut.*, idem.
- Dupont, *Sous-Lieut., Trésorier*, idem.
- De Challemaison ✠ ✠, *L.*, à Arcis-sur-Aube.
- Nobelly ✠, *idem*, à Bar-sur-Aube.
- De Cheron ✠, *id.*, à Bar-sur-Seine.
- Dubrana ✠, *S.-L.* à Nogent-sur-Seine.

*Comp. de la Haute-Marne.*
- De Mousin de Villers ✠ (O. ✠), *Cap.*, à Chaumont
- Legros ✠, *Lieut.*, idem.
- Aubert ✠, *L., Trés.*, idem
- Nesle ✠ ✠, *Lieutenant*, à Langres.
- Desestre ✠, *idem*, à Vassy.

## VINGT-UNIÈME LÉGION.

### M. Picard ✠ (C. ✠), *Colonel*, à Besançon.

*Comp. du Doubs*
- Ledoux ✠ (O. ✠), *Chef-d'Esc. Com.*, à Besançon.
- Equey de Villariard ✠ ✠, *Cap.-Lieut.*, idem.
- Speigel ✠, *Lieut., Trés.*, id.

*Comp. du Doubs.*
- Martenne ✠, *Lieuten.*, à Baume-les-Dames.
- Gillet ✠, *id.*, à Pontarlier.
- Aubert-Deresie ✠, *Lieut.* à Montbéliard.

*Comp. de la Haute-Saône.*
- Crestin d'Oussières ✠ ✠, *Cap.*, à Vesoul.
- Falconet ✠ *Lieut.*, idem.
- Derousse ✠ ✠. *L., Trés.*, id.
- Mougenot ✠, *id.*, à Lure.
- Peronneau ✠ ✠, *id.*, à Gray.

*Comp. du Jura.*
- Merle de la Brugière ✠ ✠, *Cap.*, à Lons-le-Saulnier.
- Delagrange, *Lieut.*, idem.
- Patouillet ✠, *L., Trés.*, id
- De Pointe, ✠, *idem*, à Poligny.
- De Monteynard ✠, *id.*, à Dôle.
- De Goguillot ✠, *idem*, à Saint-Claude.

*Comp. de l'Ain.*
- Guignard ✠, *Cap.*, à Bourg.
- Gaborit de Montjon, *L.*, id.
- Fleury ✠, *Lieut. Trés.*, id.
- Aps ✠, *Lieut.*, à Belley.
- Debar ✠, *id.*, à Trévoux.
- Frentzel ✠, *id.*, à Nantua.
- Magnien ✠, *idem*, à Gex.

## VINGT-DEUXIÈME LÉGION.

### M. Kuhn, ✠ (O. ✠), *Colonel*, à Nancy.

*Comp. de la Meurthe.*
- Tardy de Montravel ✠ ✠, *C. d'Esc. Com.*, à Nancy.
- Moréal de Brévans, *C.-L.* id.
- Protin ✠ ✠, *L., Trés.*, id.
- Pitat, *id.*, à Château-Salins.
- Daisey, ✠, à Sarrebourg.
- Turbert, *Lieut.*, à Toul.
- Hun ✠ ✠, à Lunéville.

*Comp. des Vosges.*
- Boilletot de Bemont ✠ ✠, *Capitaine*, à Epinal.
- Cadenat ✠ ✠, *Lieut.*, idem.
- Tanton ✠, *L., Trés*, idem.
- Bernard, *Sous-Lieuten.*, à Mirecourt.
- Collas ✠, *id.*, à Remiremont.
- Corra ✠, *id.*, à Saint-Dié.
- De Lallemant de Liocourt ✠, *idem*, à Neufchâteau.

*Comp. du Bas-Rhin.*
- De Golbery ✠ (O. ✠), *Ch. d'escadr.* à Strasbourg.
- Houzeau ✠, *Lieut.*, idem.
- Noel ✠ ✠, *L., Trésor.*, id.
- Bailly ✠ ✠, *L.*, à Saverne.

*Comp. du Bas-Rhin.*
- De Bininger ✠, *idem*, à Schélestat.
- Maniguet, *idem*, à Wissembourg.

*Comp. du Haut Rhin.*
- Del ✠ ✠, *Cap.*, à Colmar.
- Trouillot du Pin ✠, *L.*, id.
- Brissonnet, *S.-L.*, *Trés.*, id.
- Hurel, *S.-L.*, à Belfort.
- Beysser, *Sous-Lieutenant*, à Altkirch.

## VINGT-TROISIÈME LÉGION.

M. le Bon d'André ✠ (C. ✠), *Lieut.-Col.*, à Metz.

*Comp. de la Moselle*
- De l'Espée ✠ ✠, *Chef d'Esc. Command.*, à Metz.
- Coudenhove, *Cap.-Lieut.* id.
- Lagroy de Croute ✠ ✠, *Cap. Trésorier*, idem.
- Lévêque de la Basse Moutu-rie, *Licut.*, à Briey.
- De Lallemant (J. N.) ✠ ✠. *id.*, à Sarguemines.
- Tinseau ✠, *id.*, à Thionville.

*Comp. de la Meuse.*
- Robert ✠ (O. ✠), *Capitaine*, à Bar-le-Duc.
- Noel ✠. *Lieut.*, idem.
- Barbe, *Lieut.*, *Trés.*, idem.
- Delavaux ✠ ✠, *Lieuten.*, à Montmédy.
- Mique ✠, *id.*, à Commercy.
- Bigeon de Courcy ✠ ✠, *id.* à Verdun.

*Comp. de la Marne.*
- Barthelemy ✠ ✠, *Capit.*, à Châlons.
- Thevenin de Verneuil ✠, *Lieut.*, idem.
- Beaugrand ✠, *L. Trés.*, id.
- Labat, *S.-L.*, à Epernay.
- Henryonnet ✠ ✠, *Lieut.*, à Reims.
- Chedel ✠ ✠, à Sainte-Ménehould.
- De Corlieu, *id.*, à Vitry-le-Français.

*Comp. des Ardennes.*
- Levaillant de Monchy ✠ ✠, *Capit.*, à Mézières.
- Rovel ✠ ✠, *Lieut.*, id.
- Igier ✠, *S.-L.*, *Trés.*, id.
- Pretre d'Eynon, *L.* à Rhetel.
- Dalery ✠ ✠, *id.*, à Rocroy.
- Henry ✠ ✠, *idem*, à Sedan.
- Simonnet ✠, *id.* à Vouziers.

## VINGT-QUATRIÈME LÉGION.

M. Ravier ✠ (O. ✠), *Colonel*, à Arras.

*Comp. du Pas-de-Calais.*
- Filleul ✠ ✠. *Chef d'Esc. Comm.*, à Arras.
- Delaplace de Lange ✠, *Cap. Lieut.*, idem.
- Dupuis, *L.*, *Trés.*, idem.
- Flamen ✠ ✠. *L.* à Béthune.
- Deméré d'Aubigny ✠, *Lieut.* à Boulogne.
- Demay, *L.*, à Montreuil.
- Tilman ✠ ✠, *L.*, à S.-Omer.
- Bouly de Lesdain ✠, *id.*, à S.-Pol.

*Comp. du Nord.*
- Caselli ✠ (O. ✠), *Chef d'escadron*, à Lille.
- Capitain, *Lieut.*, idem.
- Parent, *Sous-L.*, *Trés.*, id.
- Hamont, *L.*, à Avesnes.
- De Corbie ✠ ✠, *idem*, à Cambray.
- Blocaille ✠ ✠. *L.*, à Douay.
- Guillegoz ✠ ✠, *Lieut.*, à Dunkerque.
- Saulnier, *S.-L.*, à Hazebrouck.
- Denu, *id.*, à Valenciennes.

*Comp. de l'Aisne.*
- Pinel ✠ (O. ✠), *C.*, à Laon.
- Delespaul, *Lieut.*, idem.
- Michel ✠, *Lieut.-Trés.*, id.
- Lagorce ✠, *Lieut.*, à Château-Thierry.
- Delorme d'Alincourt ✠, *id.*, à Saint-Quentin.
- Odot de Lenferna, *idem*, à Soissons.
- Parizel, *id.*, à Vervins.

## *Gendarmerie employée dans les Colonies.*

*Compagnie de l'Ile Bourbon.*

Mérat ✠ ✠, *Chef d'Escadron.*
Menage, *Lieuten.*
Thoumin ✠, *idem.*

*Compagnie de l'Ile de la Martinique.*

Lahogue ✠ ✠, *Chef d'Escadron.*
De Sauvigny, *Sous-Lieut.*
Pillerault ✠. *idem.*

*Compagnie de la Guyane française.*

Gallié ✠ ✠, *Capitaine.*

*Compagnie de la Guadeloupe.*

Leroy ✠ (Bern.-Joseph), *Cap.*
Cardini, *Lieutenant.*
Lugné, *Sous-Lieutenant.*

*Bataillon des Voltigeurs Corses.*

| *État-major.* | *Capitaines.* |
|---|---|
| Galloni d'Istria ✠ ✠, *Chef de Bat.* | Angeli. |
| Raffeli, *Cap. Adjudant-Major.* | Ciavaldini. |
| Doudan, *Lieutenant, Trésorier.* | Peraldi. |
| Grazretti, *Chirurgien Aide-Major.* | Venturini ✠. |

# SECTION VII.

## CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE (1).

### ÉTAT-MAJOR.

*Inspecteur-général du service central de l'Artillerie.*

M. le C^te^ Valée ✠ (G. ✠), *Lieutenant-général*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 11.

*Lieutenans généraux.* Messieurs,

C^te^ d'Anthouard ✠ (G. O. ✠), rue Bleue, n. 29.
C^te^ Charbonnel ✠ (G. ✠), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 18.
V^te^ Tirlet C. ✠ (G. O. ✠), rue Neuve St.-Augustin, n. 8.
*S. S.* le C^te^ Ruty (C. ✠) (G. O. ✠) *Pair, Directeur des poudres et salpêtres*, à l'Arsenal, place de la Bastille.
B^on^ le Noury ✠ (G. O. ✠), rue de la Sourdière, n. 14.
B^on^ Neigre ✠ (C. ✠), rue de Paradis Poissonnière, n. 12.
A. Digeon ✠ (G. O. ✠), rue Joubert, n. 19.
B^on^ Bouchu ✠ (G. O. ✠), rue du Vieux-Colombier, n. 26.
B^on^ Berge ✠ (C. ✠), rue des Petits-Augustins, n. 12.

*Maréchaux-de-camp.* Messieurs,

B^on^ Corda ✠ (C. ✠), *membre adjoint du Comité spécial et consultatif, Inspecteur des arsenaux de construction.*
B^on^ Filhiol de Camas ✠ (C. ✠), *Com. l'Ecole d'Art. à Douai.*
B^on^ Boulart ✠ (C. ✠), *Commandant l'Ecole d'Artillerie, à Strasbourg.*
B^on^ Doguerau ✠ (C. ✠), *Membre du Comité consultatif.*
B^on^ Pelletier ✠ (C. ✠), *Comm. l'Ecole d'Artillerie, à Metz.*
N. . . . . *Comm. l'Ecole d'Artillerie, à Toulouse.*
V^te^ Pailhou ✠ (C. ✠), *Sous-Gouverneur de l'Ecole royale polytechnique.*
V^te^ Doguerau (J. P.) ✠ (C. ✠) *Commandant l'Ecole d'Artillerie à La Fère.*
B^on^ de Salle ✠ (O. ✠), *Comm. l'Ecole d'Artillerie à Rennes.*
Cotty ✠ (C. ✠), *Chef du bureau de l'Artillerie au Ministère de la Guerre, Memb. adjoint du Comité.*
Ricci ✠ (C. ✠), *disponible.*
Laurent ✠ (O. ✠), *Command. l'Ecole d'Artillerie, à Valence.*
Le Chev. Marion ✠ (C. ✠), *Inspecteur des fonderies, membre adjoint du comité spécial et consultatif.*
B^on^ Marillac ✠ (C. ✠), *Comm. l'Ec. d'Artillerie, à Auxonne.*

(1) Tout ce qui concerne l'Artillerie de la Garde Royale est porté à l'article de la Garde Royale, page 551.

## *Colonels.* Messieurs,

*Directeurs des arsenaux de construction.*

Le Chev. Cottin ✠ (O. ✠), *à la Fère.*
Berthier ✠ (C. ✠), *à Strasbourg.*
Verpeau ✠ (C. ✠), *à Toulouse.*
Zévort ✠ (O. ✠), *à Douai.*
Chantron ✠ (O. ✠), *à Grenoble.*
Triequenot ✠ (O. ✠), *à Auxonne.*
Evain ✠ (O. ✠), *à Metz.*
Le Vicomte de Boisbaudry ✠ ✠, *à Rennes.*

*Directeurs des directions territoriales.*

Le Bon Chapellé ✠ (C. ✠), *à Toulon.*
Ferey ✠ (O. ✠), *à Saint-Omer.*
Noël ✠ (O. ✠), *à Neuf-Brissac.*
Gerin ✠ (O. ✠), *à Bourges.*
Bernard ✠ (O. ✠), *au Havre.*
Le Bon de S.-Vincent ✠ (O. ✠), *à Montpellier.*
Le Bon Bouvier de Cachard ✠ ✠, *à Nantes.*
De Beaufranchet ✠ (O. ✠), *à Paris.*
Mathieu ✠ (O. ✠) *à Lille.*
Le Clerc ✠ (C. ✠), *à Besançon.*
Préau ✠ (O. ✠), *à Saint-Malo.*
Cte de Gomer ✠ ✠, *à Cherbourg.*
Dérivaux ✠ (O. ✠), *à Mézières.*
Bergier ✠ (O. ✠), *à Valenciennes.*
Pariset ✠ (O. ✠), *à Brest.*
Maillard ✠ (O. ✠), *à La Rochelle.*
Durbach ✠ (O. ✠), *à Bayonne.*
De Chambray ✠ (O. ✠), *à Perpignan.*
Boussaroque ✠ (O. ✠), *à Bastia.*
Barson ✠ (O ✠), *à Mont-Dauphin.*

*Directions générales et Dépôt central.*

Schouller ✠ (O. ✠), *Inspecteur des Manufactures royales d'armes.*
Renaud ✠ (O. ✠), *Inspecteur des Forges.*
Bon Delaporte ✠ (C. ✠), *Employé au Dépôt central.*
Le Bon Pache ✠ (O ✠), *idem.*
Le Bon Aubert ✠ (O. ✠), *idem, à la Direction des Poudres.*

*Détachés en Espagne.*

Lasnon ✠ (O. ✠), *commandant l'artillerie à Cadix.* Classé au 3e régiment à cheval.
Husson ✠ (C. ✠), *commandant l'artillerie à Barcelonne.*
Abeille ✠ ✠, *commandant l'artillerie, à Pampelune.*

## *Lieutenans-Colonels.* Messieurs,

*Sous-Directeurs des arsenaux.*

Garnier ✠ (O. ✠), *à Auxonne.*
Bosquette ✠ (O. ✠), *à Grenoble.*
Eggerlé ✠ (O. ✠), *à Strasbourg.*
Moron ✠ (O. ✠), *à Rennes.*
Guidonnet ✠ (O. ✠), *à Metz.*
Legendre ✠ (O. ✠), *à Douai.*
Henranx ✠ (O. ✠), *à La Fère.*
Marullier ✠ (O. ✠), *à Toulouse.*

*Commandans d'artillerie dans les places.*

Pertusier ✠ ✠, *à Vincennes.*
Perdrau ✠ ✠, *à Dunkerque.*
Bonaffous de Sercourt ✠ (O. ✠), *à Bayonne.*
Duprat ✠ ✠, *à Marseille.*
Blanzat ✠ (O. ✠), *à Bastia.*
Simond ✠ ✠, *à Perpignan.*
Tardy de Montravel ✠ (O. ✠), *à Phalsbourg.*
D'Auvergne ✠ ✠, *à Longwy.*
Bureau ✠ ✠, *à La Rochelle.*

*Chargés du détail du personnel et du matériel des Ecoles d'artillerie.*

Ch. Nacquart ✠ (O. ✠), *à Valence.*
Le Griel, ✠ (O. ✠), *à La Fère.*
Aymar ✠ ✠, *à Metz.*
L'Espagnol ✠ (O. ✠), *à Toulouse.*
Lyautey ✠ (O. ✠), *à Strasbourg.*
De Foulquier ✠ (O. ✠), *à Auxonne.*
Le Bon Gosse de Serlay ✠ (O ✠), *à Douai.*
Pastoureau la Besse ✠ ✠, *à Rennes.*

*Manufactures d'Armes, Poudres, Ecole militaire.*

Tugnot de Lanoye ✠ (O. ✠), *Directeur de la Manufacture d'armes de Saint-Etienne.*
Klié ✠ (O. ✠), *Sous-Inspecteur de la Fonderie de Strasbourg.*
Lunel ✠ ✠, *Directeur de la manufacture d'armes de Tulle.*
Petit de Chastenay ✠ (O. ✠), *Inspecteur de la poudrerie du Ripault.*
De Foucauld ✠ (O. ✠), *Secrétaire de la commission d'armement.*
Gorsse ✠ (O. ✠), *Directeur de la manufacture d'armes de Mutzig.*
Lefebure ✠ (C. ✠), *Inspecteur de la poudrerie du Bouchet.*
Denis ✠ (O. ✠), *Employé au dépôt central de l'artillerie.*

## *Chefs de bataillon.* Messieurs,

*Sous-Directeurs d'artillerie.*

Ardouin ✠ ✠, *à Saint-Omer.*
Hortel ✠ (O. ✠), *à Lille*
Lemoine de Villarsy ✠ ✠, *à Valenciennes.*
Puthaux ✠ (O. ✠), *à Mézières.*
Gosset ✠ ✠, *à Neuf-Brissac.*
De Vente ✠ ✠, *à Besançon.*
Le Blanc de Prebois ✠ ✠, *à Mont-Dauphin.*
Lesbaupin ✠ ✠, *à Toulon.*
Morel ✠ ✠, *à Montpellier.*
Even de Vincé ✠ ✠, *à Nantes.*
Legrand ✠ ✠, *à Brest.*
De Gaudrion ✠, *à Saint-Malo.*
Adoubedent ✠ ✠, *à Cherbourg.*
Mancel ✠ (O. ✠), *au Havre*
Delamonnoye ✠ (O ✠), *à Paris.*
Javerzat ✠ (O. ✠), *à Bourges.*

*Command. d'artil. dans les places.*

De Menard ✠, *à Boulogne.*
Blaux ✠ ✠, *à Calais.*
Vallier ✠ ✠, *à Dieppe.*
Dussaussoy ✠ ✠, *à Cambrai.*
Faille ✠ ✠, *à Arras.*
Lambert (✠ ✠), *à Condé.*
Robert ✠ ✠, *au Quesnoy.*
Doquin de Saint-Preux ✠ ✠, *à Soissons.*
Ducros ✠ ✠, *employé à La Fere.*
Bigault de Granrut ✠ ✠, *à Montmédy.*
De la Lance de Villers ✠, *à Verdun.*
Léonard de St.-Cyr ✠ ✠, *à Toul.*
Cte Maigret ✠ ✠, *à Thionville.*
Clerjou ✠ ✠, *à Belle-Ile-en-mer.*
Hamart ✠ (O. ✠), *à Belfort.*
Charpentier ✠ ✠, *à Schélestat.*
Richardot ✠ ✠, *à Langres.*
Gagneur ✠ ✠, *à Lyon.*
Alphand ✠ (O. ✠), *à Valence.*
Richard (C.) ✠ ✠, *à Briançon.*
Augé ✠ ✠, *à S.-Jean-Pied-de-Port.*
Dequeux de la Gorce ✠ ✠, *à Rochefort.*
Richard ✠ (O. ✠), *à l'île de Ré.*
Beaumont ✠ ✠, *à Port-Louis.*
Dubois de Launay ✠ ✠, *à Granville.*
Floyd ✠ ✠, *à La Hougue.*
Pion ✠ (O. ✠), *à Caen.*
Aubé de Bracquemont ✠ ✠, *à Abbeville.*
De Villeneuve ✠ ✠, *à Cette.*
Doyer ✠ ✠, *à Calvi.*
Boyer ✠ ✠, *à Blaye.*
Barré ✠ ✠, *à Béthune.*
Varnier ✠ (O. ✠), *à Givet.*
Vte de Barrès ✠ ✠, *à Antibes.*
D'Hurcourt ✠ ✠, *à Aire.*
Du Solier ✠ ✠, *à Embrun.*
Besnard ✠ ✠, *à l'île d'Oléron.*
Bonneau ✠ ✠, *à Laon.*
De Ruffier ✠ ✠, *à la citadelle de Strasbourg.*

*Inspecteurs des Manufactures d'armes.*

Lochet de Vaudidon ✠ (O. ✠), *à Charleville.*
Dubocq ✠ ✠, *à Klingenthal.*
De Pontcharra (C. L. C.) ✠ ✠, *à Maubeuge.*
Nottret ✠ ✠, *à Châtellerault.*

*Inspecteurs des Poudreries.*

Joffre ✠ ✠, *à Angoulême.*

*Inspecteurs des Fonderies.*

De Lagrange ✠ ✠, *à Douai.*
Aubertin ✠ ✠, *à Toulouse.*

*Inspecteurs des Forges.*

Thouvenel ✠ (O. ✠), *Forges des Ardennes.*

Moret ✠ ✱, *Forges de la Moselle.*
Fontaine ✠ ✱, *Forges du Doubs.*
De Fabert ✠ ✱, *Forges du Cher.*
Colson ✠ ✱, *Forges du Midi.*
Rapatel ✠. ✱, *Forges de l'Ouest.*

*Employés à l'Ecole des Elèves et à l'Ecole militaire spéciale.*

Baudart ✠ ✱.
Moisson ✠ ✱.
Poumet ✠ ✱, *à l'Ecole d'Etat-Major.*
Caraud ✠ ✱, *Directeur des Etudes à l'Ecole Militaire.*
Du Marais ✠ ✱, *à l'Ecole polytechnique.*

*Employé au ministère de la Guerre.*

Lechesne ✠ (O. ✱) *chargé du personnel.*
Claude dit Nancy ✠ ✱, *chargé du matériel.*

*Comité consultatif de l'artillerie.*

Parrizot ✠ ✱, *chef de l'atelier de précision.*
Guillot ✠ (O. ✱).

*Détachés aux colonies.*

Hulot ✠ (O. ✱), *Directeur à la Martinique.*
Bouhon ✠ ✱, *Directeur à la Guadeloupe.*

## TROUPES D'ARTILLERIE.

### *Régimens à pied.*

1er *Régiment* (*La Fère*). Messieurs,

Lefrançais ✠ (O. ✱), *Colonel.*
Pron ✠ (O. ✱), *Lieut.-Col.*
Ch. Onffroy ✠ ✱, Barreau ✠ ✱, Ledilais ✠ ✱, Raulin ✠ ✱, *Chefs de Bataillon.*
De Castel ✠, *Major.*

2e *Régiment* (*Metz*). Messieurs,

Bon Capelle ✠ (O. ✱), *Colonel.*
Picquet ✠ (O. ✱), *Lieut.-Colonel.*
Disson ✠ (O. ✱), Grosjean ✠ (O. ✱), Lieffroy ✠ ✱, Besaucèle ✠ ✱, *Chefs de Bataillon.*
Coger ✠ ✱, *Major.*

3e *Régiment* (*Valence*). Messieurs,

Leblanc de Lacombe ✠ (O. ✱), *Col.*
Charpentier ✠ (O. ✱), *Lieut.-Col.*
Maistre ✱, Doisy de Villargennes ✱, De Légier ✠ ✱, Prevost ✠ ✱, *Chefs de Bataillon.*
De Marionnelz ✠ ✱, *Major.*

4e *Régiment* (*Auxonne*). Messieurs,

Farjon ✠ (O. ✱), *Colonel.*
Paixhans ✠ (O. ✱), *Lieut.-Col.*
Fondard ✠ ✱, Vallier ✠ ✱, Legrand ✠ ✱, Lesterpt ✠ ✱, *Chefs de Bataillon.*
Maingard ✠ ✱, *Major.*

5e *Régiment* (*Strasbourg*). Messieurs,

Saint-Cyr ✠ (O. ✱), *Colonel.*
Bobillier ✠ (O. ✱), *Lieutenant-Col.*
Chantron ✠ ✱, Admyrauld ✠ ✱, Racine ✠ ✱, Hennocque ✠ ✱, *Chefs de Bataillon.*
De Mainville ✠ ✱, *Major.*

6e *Régiment* (*Douai*). Messieurs,

Etchegoyen ✠ (O. ✱), *Colonel.*
Lejoyand ✠ ✱, *Lieutenant-Colonel.*
Derrion ✠ ✱, Hervilly ✠ (O. ✱), Cherrier ✠ ✱, Piron ✱, *Chefs de Bataillon.*
Arbey ✠ ✱, *Major.*

7e *Régiment* (*Toulouse*). Messieurs,

Vialet ✠ (O. ✱), *Colonel.*
Demetz ✠ (O. ✱), *Lieut.-Col.*
Romestin ✱, Cuvelier ✠ ✱, Bellencontre ✠ ✱, Baudin ✠ ✱, *Chefs de Bataillon.*
Grojean ✠ ✱, *Major.*

8e *Régiment* (*Rennes*). Messieurs,

Boilleau Gauldrée ✠ (O ✱), *Colonel.*
Bruneri de Rivaros ✠ (O. ✱), *L.-Col.*
Moutonnet ✠ ✱, De Benoît de la Paillonne ✠ ✱, Tacon ✠ ✱, De Vésian ✠ ✱, *Chefs de Bataillon.*
De Cazaux ✠ ✱, *Major.*

## *Régimens à cheval.*

1er *Régiment* (*Metz*). Messieurs,

Raindre ✠ (O. ✠), *Colonel.*
N. . . . . *Lieutenant-Col.*
Brussel de Brulard ✠ (O. ✠),
Le Boul ✠ ✠,
Solomiac ✠ ✠,
N. . . . . } *Chefs d'escadron.*
Martin ✠ ✠, *Major.*

2e *Régiment* (*Rennes*). Messieurs,

Le Bon Sautereau ✠ (O. ✠), *Colonel.*
Cercelet ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Col.*
Raffart de Marcilly ✠ (O. ✠),
Molin ✠ (O. ✠),
Chenin ✠ (O. ✠),
N. . . . . } *Chefs d'escadron.*
Dumas de Culture ✠ ✠, *Major.*

3e *Régiment* (*Strasbourg*). MM.

Lasnon ✠ (O. ✠), *Colonel.*
Ocher de Beaupré ✠ (O. ✠), *Lieut.-Col.*
Gannal ✠ ✠.
Legendre ✠ ✠,
S.-Jacques ✠ (O. ✠),
Averon ✠ ✠, } *Chefs d'escadron.*
De Puymirol ✠, *Major.*

4e *Regiment* (*Toulouse*). Messieurs,

Cte d'Esclaibes d'Hust ✠ (O. ✠), *Col.*
Vaudrey ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.*
Lechesne ✠ (O. ✠),
Bon de Foucauld ✠ (O. ✠),
De Fremont de la Merveillère ✠ ✠.
Patin de la Fizelière ✠ (O. ✠). } *Chefs d'escadron.*
Bourgeois ✠ (O. ✠), *Major.*

### BATAILLON DE PONTONNIERS. Messieurs,

Leclerc ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*
Braun ✠ (O. ✠), *Major.* Drieu ✠ ✠, *Chef de bataillon.*
Payan ✠ ✠ *Chef de Bataillon.*

### COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE.

*Capitaines Commandans*, Messieurs,

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1re | Bredif ✠. | 4e | Grégoire ✠. | 7e | Debooz ✠. | 10e | Orange ✠. |
| 2e | Muthuon ✠. | 5e | Douzon. | 8e | Caffort ✠. | 11e | Morel ✠. |
| 3e | Chauvet. | 6e | Bolzinger ✠. | 9e | Husson ✠. | 12e | Maitrot ✠ ✠. |

### COMPAGNIE D'ARMURIERS. Messieurs,

Bourlier, *Capit.-Commandant* ✠ ✠. | Poisson (O. ✠), *Exam. des élèves d'art.*

### PROFESSEURS ET RÉPÉTITEURS DES ÉCOLES D'ARTILLERIE.

| Résidences. | *Profess. de Math.* | *Répétiteurs.* | *Profess. de Dessin.* |
|---|---|---|---|
| *La Fère.* . . . | Rieffel. | Fauvel. | Mallet. |
| *Metz.* . . . . | Bergery. | Voisard. | Bardin. |
| *Valence.* . . . | Carpégna ✠. | Papy. | Gayard. |
| *Auxonne.* . . . | Ruty ✠ ✠. | Buhours. | Baillet (Michel). |
| *Strasbourg.* . | Dobeinheim ✠. | Fink. | Favart d'Herbigny ✠ |
| *Douai.* . . . | Raux ✠. | Avignon. | Walet. |
| *Toulouse.* . . . | Carney ✠ | Raymond. | Gantier. |
| *Rennes.* . . . | Lepord. | Angelini. | De Lagarde |
| *Dépôt central de l'artillerie.* . | Terquem. | . . . . . | Gardeur-Lebrun ✠. Thiollet. |

### TRAIN D'ARTILLERIE.

| *Escadrons.* | *Chefs d'escadron.* | *Escadrons.* | *Chefs d'escadron.* |
|---|---|---|---|
| 1er (*La Fere*). | Boutau ✠ ✠. | 5e (*Strasbourg*). | Sauty ✠ (O. ✠), *L.* |
| 2e (*Metz*). . | Pignière ✠ ✠, *L. C.* | 6e (*Douai*). . | Colomb ✠. |
| 3e (*Valence*). | Michel ✠ (O. ✠). | 7e (*Toulouse*). | Thomas ✠. |
| 4e (*Auxonne*) | Babouin ✠ ✠, *L. C.* | 8e (*Rennes*). | Neigre ✠ ✠. |

M. Baudouin ✠ (O. ✠), *Employé au Ministère de la Guerre.*

*Compagnies de Canonniers sédentaires.*

| Garnisons. | Capitaines-Commandans. | Garnisons. | Capitaines-Commandans. |
|---|---|---|---|
| 1re Brest. . . . | Genta ✠. | 8e Toulon. . . . | Perrin ✠. |
| 2e Cherbourg. . . | Breune ✠ ✠. | 9e Bastia. . . . . | Cesenna. |
| 3e Antibes. . . . | Adenot ✠. | 10e Cherbourg. . . | Gaudest ✠. ✠. |
| 4e Montpellier. | Hinard ✠. | 11e Nantes. . . . . | Fagard (*C. de b.*) |
| 5e Rochefort . | N. . . . . | 12e Le Havre. . . | Clerc ✠. |
| 6e Bayonne. . . . | N. . . . . | 13e Marseille.. . . | Audry ✠. |
| 7e La Rochelle. . | Foltz ✠ ✠. | | |

# SECTION III.

## CORPS ROYAL DU GENIE.

### ÉTAT-MAJOR.

*Inspecteur général du service central du Génie.*

M. le Vte Rogniat ✠ (G. ✠), *Lieutenant-général*, rue Saint-Lazare, n. 41.

*Lieutenans-généraux, Inspecteurs-généraux des fortifications.*

M. le Bon Haxo ✠ (G. O. ✠), rue S.-Honoré, n. 404.
M. le Vte de Maureillan ✠ (G. O. ✠), rue de la Michodière, 12.
*S. S.* le Vte Dode de la Brunerie (C. ✠) (G. O. ✠), P. de Fr., rue de Caumartin, n. 24.
M. le Vte de Caux (C. ✠) (C. ✠), rue S.-Honoré, n. 362.
M. le Vte Garbé ✠ (G. O. ✠), rue de la Perle, n. 9.

*Maréchaux-de-camp Inspecteurs.* Messieurs,

Chev. Nempde ✠ (C. ✠), rue Neuve de Luxembourg, n. 6.
Bon de Valazé ✠ (C. ✠), boulevart Montmartre, n. 14.
Bon Deponthon ✠ (C. ✠), rue des Trois-Frères, n. 13.
Chev. de Monfort ✠ (C. ✠), rue Honoré Chevalier, n. 3.
Chev. Michaux ✠ (O. ✠), rue Ne des Mathurins, n. 20.
Bon Sabatier ✠ (C. ✠), *Commandant de l'Ecole d'artillerie et du génie à Metz.*
Baudrand ✠ (C. ✠), rue Basse-du-Rempart, n. 38.
Bon Rohault de Fleury ✠ (C. ✠) rue des Quatre-Fils, n. 20.
Treussart ✠ (O. ✠), rue Taitbout, no 28.

*Colonels.* Messieurs,

Le Bon de Lambel ✠ (C. ✠), *en congé.*
Lapisse ✠ (O. ✠), *à Verdun.*
Lamare ✠ (O. ✠), *au Havre.*
Izoard ✠ (O. ✠), *à Embrun.*
Prevost de Vernois ✠ (C. ✠), *à S-Omer.*
Michel (Pierre) ✠ (O. ✠), *à Grenoble.*
Daullé ✠ (O. ✠), *à Lille.*
Barailon ✠ (O. ✠), *à Nantes.*
Girod de Novilars ✠ (O. ✠), *à Besançon.*
Constantin ✠ (O. ✠), *à La Rochelle.*
Pinot ✠ (O. ✠), *à Toulon.*
Le Bon Marion de Beaulieu ✠ (O. ✠), *en mission.*
Le Bon Paulin ✠ (O. ✠), *à Paris.*

Le Bon Atthalin ✠ (C. ✱). *A.-de-C. de S. A. R. Mgr. le Duc d'Orléans.*
Le Bon de Perrin de Brichambault ✠ (O. ✱), *à Montpellier.*
De Missy ✠ (O. ✱), *à Arras.*
Le Chev. Blanc ✠ (O. ✱) *à Béfort.*
Legentil de Quelern ✠ (O. ✱), *à Brest.*
Le Mis de Beaufort d'Hautpoul ✠ (O ✱), *à Metz.*
Prost (P.) ✠ (O. ✱), *à Strasbourg.*
Emy ✠ (O. ✱)
Bron ✠ (C. ✱), *à Soissons.*
Plagniol ✠ (O. ✱), *à Cambrai.*
Laffaille ✠ (O. ✱), *à Mézières.*
Le Chev. Lamy ✠ (O. ✱), *au Comité du génie.*
Le Bon Guiraud ✠ (O. ✱), *à Perpignan.*
Couche ✠ (O. ✱), *à Abbeville.*

*Lieutenans-Colonels.* Messieurs,

Javain ✠ (O. ✱), *à Cherbourg.*
Bodson de Noirfontaine ✠ (O. ✱), *à Mézières.*
Finot ✠ (O. ✱), *à Strasbourg.*
Le Chev. Picot de Moras ✠ (O. ✱), *à Besançon.*
Thuillier ✠ (O. ✱), *à Ajaccio.*
Huart ✠ (O. ✱), *à Metz.*
Delphin ✠ (O. ✱), *à Briançon.*
Rolland ✠ (O. ✱), *à Paris.*
Radulph de Gournay ✠ ✱.
Cournault ✠ (O. ✱), *à Arras.*
Morlet (Lis) ✠ (O. ✱), *à Versailles.*
Paulinier de Fontenille ✠ (O. ✱), *à Montpellier.*
De Cossigny ✠ (O. ✱), *à St.-Omer.*
Philibert ✠ (O. ✱), *à la Guadeloupe.*
Soleille ✠ (O. ✱), *à Paris.*
Delaage ✠ (O. ✱), *à l'île d'Oléron.*
Laurent ✠ (O. ✱), *à Besançon.*
Tournadre (J.) ✠ (O. ✱), *à Marseille.*
Dupau ✠ (O. ✱), *Aid.-de-Camp de Mgr. le Dauphin.*
Vauvilliers ✠ (O. ✱), *à Soissons.*
Repecaud ✠ (O. ✱), *à Lille.*
De Merlis ✠ (O. ✱).
Olry ✠ (O. ✱), *à Verdun.*
Le Cte Dumoncel ✠ (O. ✱), *casernement de la maison milit. du Roi.*
Le Cte de Lamezan ✠ (O. ✱), *idem.*
Le Chev. de la Grandville ✠, *à Givet.*
Tournadre (Antoine) ✠ ✱, *à Grenoble.*
Beaulieu ✠ (O. ✱), *à Haguenau.*
D'Errard ✠ (O. ✱), *à Paris.*

*Chefs de Bataillon, Ingénieurs en chef.* Messieurs,

Clerc ✠ ✱, *à l'Ecole de Metz.*
La Vacherie ✠ ✱, *au Quesnoy.*
Burel ✠ (O. ✱), *à Montpellier.*
Veron-Reville ✠ (O. ✱), *à Schélestat.*
Bompar ✠ (O. ✱), *a Narbonne.*
Tardivy-Decaille ✠ (O. ✱), *au Fort Barraux.*
Guilley ✠ (O. ✱), *à Lorient.*
Delmas ✠ ✱, *à Lyon.*
Durivau ✠ (O. ✱), *en congé.*
Michaud (J.-J.) ✠ (O. ✱), *à Dunkerque.*
Chaigneau ✠ ✱, *à Nantes.*
Menissier ✠ ✱, *à Strasbourg.*
Roux de Rochelle ✠ (O. ✱), *à Salins.*
Teissier ✠ (O. ✱), *au Dépôt des Fortifications des Colonies.*
Girardin ✠ ✱, *à Embrun.*
Tholozé (J.-B.) ✠ ✱, *en congé.*
Riollay ✠ ✱, *en mission.*
Parnajon ✠ ✱, *à l'Ecole de Metz.*
Plazanet ✠ (O. ✱), *à Douay.*
Vallantin ✠ (O. ✱), *à Cadix.*
Delavigne ✠ (O. ✱), *à Sedan.*
Audoy ✠ (O. ✱), *au Comité du Génie.*
Bourgoin ✠ ✱, *au Havre.*
Maillard ✠ (O. ✱), *à Béthune.*
Soyer ✠ (O. ✱), *au Fort Lécluse.*
Marcelot ✠ ✱, *à Montmédy.*
Boudhors ✠ (O. ✱), *à Phalsbourg.*
Borrel Vivier ✠ (O. ✱), *à Perpignan.*
Rousselle ✠ ✱, *à l'île de Rhé.*
Huz ✠ ✱, *à Valenciennes.*
Gatte ✠ ✱, *à Aire.*
Le Bon A. Berthois ✠ ✱, *à Péronne.*
Le Baron Pretet ✠ (O. ✱), *à Toulon.*
De Vesian ✠ ✱, *à Abbeville.*
Bergere (P.) ✠ (O. ✱), *au Ministère de la guerre.*
De Mescur ✠ ✱, *à Toulouse.*
Garin ✠ (O. ✱), *à*
Lenternier ✠ ✱, *à Thionville.*
Thomassin ✠ (O. ✱), *à Neuf-Brissac.*
De Tinseau ✠ ✱, *à Brest.*
De Verdon ✠ ✱, *à La Rochelle.*

Chev. de Hautecloque ✠ ✠, *à Hesdin.*
Courtois ✠ ✠, *à Cherbourg.*
Vandervrecken de Bormans ✠ ✠, *à Cambrai.*
Bayart ✠ (O. ✠), *Adjoint au Secr. du Comité et au Sous-Directeur du dépôt des Fortifications, à Paris.*
Harmois ✠ ✠, *à Saint-Malo.*
De Pineau ✠ ✠, *à Bordeaux.*
Lemercier ✠ (O. ✠), *au Comité.*
Morvan ✠ ✠, *à Bayonne.*
Foucault ✠ ✠, *à Belle-Isle.*
Clerget-Saint-Léger ✠ ✠ *armée d'oc.*
Dupont de l'Etang, ✠ ✠, *à Amiens.*
Augoyat ✠ (O. ✠), *à l'Ecole d'application du corps royal d'état-major.*
Teullié ✠ ✠, *Sous-Inspect. des Etudes à l'Ecole polytechnique.*
Imbert ✠ ✠, *à l'école de St.-Cyr.*
Le Ch. Dubuat ✠ ✠, *sous-Inspect. des études à l'école polytechnique.*
Boisset ✠ ✠, *à Avignon.*
Gleizes ✠ ✠, *à Navarreins.*
Maublanc ✠ ✠, *aux Sables.*
Cathala ✠ ✠, *à Paris.*
Berguesse ✠ ✠, *à Ajaccio.*
De Ferrari ✠ ✠, *à Bitche.*
Leblanc ✠ ✠, *à Ardres.*
Deluret ✠ ✠, *à Pampelune.*
Lefaivre ✠ (O. ✠), *à Besançon.*
Breistroff ✠ ✠, *à Maubeuge.*
Louis, *à la Martinique.*

*Capitaines.* Messieurs.

Ducellier ✠ ✠, *à Douai.*
Lejeune (Ant.) ✠ ✠, *à l'école de Metz.*
Uhrich ✠ ✠, *à Phalsbourg.*
Fabien ✠ ✠, *à Meaux.*
Sueur ✠ ✠, *à Doullens.*
Menard ✠ ✠, *au Mans.*
Jary ✠ ✠, *à Vannes.*
Bereux ✠ ✠, *à Bapaume.*
Lecarruyer ✠ ✠, *à Joigny.*
Le Chev. Carette ✠ ✠, *à Paris.*
Mairet ✠ ✠, *à Poitiers.*
Derouet ✠ ✠, *à Tours.*
Vallée ✠ ✠, *en congé.*
Delisle ✠ ✠, *à Dunkerque.*
Nadaud ✠ ✠, *à Périgueux.*
Emon (J.-B.) ✠ ✠, *à Melun.*
Emon (V.) ✠ ✠, *à Donai.*
Audé ✠ ✠, *à Grenoble.*
Rossi ✠ ✠, *à Grenoble.*
Jeulain ✠ (O. ✠), *à Landrecies.*
Pedemonte ✠ ✠, *à Auch.*
Jellé ✠ ✠, *Aide-de-camp.*
Risse ✠ ✠, *à Metz.*
Lucotte ✠ ✠, *à Paris.*
Paris ✠ ✠, *à Condé.*
Boulangé ✠ ✠, *à Epinal.*
Soleirol ✠ ✠, *à l'Ecole de Metz.*
Chairou ✠ ✠, *à l'île d'Aix.*
Leduc ✠ ✠, *à Rennes.*
Phillippon, C^te de Monbel ✠ (O. ✠), *à Commercy.*
Sardi ✠ ✠, *à Toulon.*
Trailin ✠ ✠, *à Givet.*
Dieudonné ✠ ✠, *à Nancy.*
Lenoir ✠ ✠, *à Grenoble.*
Morlaincourt (Théodore) ✠ ✠, *à Metz.*
Petitot ✠ (O. ✠), *à Vitry.*
Pierard ✠ ✠, *à Verdun.*
Kerdaniel ✠ ✠, *à Port-Louis.*
Le Chev. Paulin (Gust.) ✠ ✠, *à Paris.*
Aillaud ✠ ✠, *à Bourg.*
Vincent ✠ ✠, *au Fort de Joux.*
Cocconcelli ✠ ✠, *à Lourdes.*
Morlet ✠ (O. ✠), *à Avesnes.*
Brusco ✠ ✠, *à Entrevaux.*
Dunoyer ✠ ✠, *à Paris.*
Moullin ✠ ✠, *à Caen.*
Le Chev. de La Grange-Chancel ✠ ✠, *à Blaye.*
Bizos ✠ ✠, *à Versailles.*
Guillemain ✠ ✠, *à Valenciennes.*
Honoré ✠ ✠, *à Bergues.*
Picot ✠ ✠, *à Gravelines.*
Leroux Douville ✠ ✠, *à Maubeuge.*
Drumel ✠ ✠, *à Paris.*
Vuilleret ✠ ✠, *à Langres.*
Negrier ✠ ✠, *à Valenciennes.*
Million ✠ ✠, *à Saumur.*
Vincenot ✠, *à Saint-Omer*
Anselmier ✠ ✠, *à Valence.*
Jacquin de Cassières ✠ ✠, *à Abbeville.*
Choumara ✠ ✠, *à Tarbes.*
Comte ✠ ✠, *à Paris.*
Dujardin ✠ ✠, *à St.-Malo.*
Ratoin ✠ ✠, *à Clermont-Ferrand.*
Stucker ✠ ✠, *au Sénégal.*
De Gerauvilliers, *à Dijon.*
Montmasson, *à Besançon.*
Vaillant ✠ ✠, *Aide-de-camp.*
Beurnier ✠, *à Béfort.*
Massu ✠ (O. ✠), *à Grenoble.*
Massillon ✠ ✠, *à Mont-Dauphin.*
Juhel, *à Bayonne.*

Clerici ✠ ✠, *à Perpignan.*
Bergere (J. B.) ✠ (O.✠), *à Lille.*
Michel, *en congé.*
Savary ✠, *à Rochefort.*
Monmartin ✠, *à Lyon.*
Nicolas ✠, *à Toul.*
De Sarbourg ✠ ✠, *à Angers.*
Castagné, ✠ *à Pratz-de-Mollo.*
Dartois ✠, *Aide-de-camp.*
Paret, *à Lyon.*
Noizet, ✠ *à l'Ecole de Metz.*
Goureau ✠, *à Verdun.*
Gilberton ✠, *à Chartres.*
Lesbros ✠, *Aide-de-camp.*
Duché ✠, *à Schélestat.*
Poncelet ✠, *à l'école de Metz.*
Corrèze, *à Béfort.*
Collas ✠, *à Strasbourg.*
Hubert ✠, *à Paris.*
Rudler ✠ ✠, *à Neufbrisac.*
Vene ✠, *à la Guadeloupe.*
Vallenet, *à La Fere.*
Herault ✠, *à Soissons.*
Boquet ✠, *Aide-de-camp.*
Sertour ✠, *à Embrun.*
Simon (A.) ✠ ✠, *à Granville.*
Mermier, *à Toulon.*
Sers, *à Moulins.*
Gageot ✠, *à Metz.*
De Mondesir, *à Paris.*
Latour ✠, *à Vendôme.*
Vanechout, *à Saint-Omer.*
Daigremont ✠, *à Lille.*
Parantin ✠, *à Cherbourg.*
Pastey ✠, *à Compiègne.*
Gallice ✠, *à Briançon.*
Gibou, *à Laon.*
Pichot ✠, *à Dunkerque.*
Radepont ✠, *à Auxonne.*
Millon ✠, *à Limoges.*
Ollivier ✠, *Aide-de-camp.*
Castel ✠, *à Paris.*
Solier, *à Marseille.*
Challaye (Alph.), *à Cambrai.*
Gay ✠ ✠, *Aide-de-camp.*
Molina ✠, *Armée d'occupation.*
Clandel, *à Neuf-Brisac.*
Labarrière, *a la Martinique.*
Lendy ✠, *à Bellegarde.*
De Kersaint ✠, *Maître des requêtes.*
Lemoine, *à Bourges.*
Prié ✠, *a Brest.*
Doussières ✠ ✠, *à Chaumont.*
Lambert (Charles) ✠, *à l'île d'Aix.*
Depigny, *à Saint-Omer.*
David, *à Aire.*
Gueze, *à la Petite-Pierre.*
Desbrochers ✠, *à Arras.*
Gauthier, *à Marsal.*
De Grimouville, *Casernement de la Maison militaire du Roi.*
Liadières ✠, *à Amiens.*
Viquesnel ✠ ✠, *Aide-de-camp.*
Dessalle, ✠ *à Besançon.*
Roullion, *à Bonifacio.*
Desfeux, *à Mézières.*
Courval ✠, *à la Martinique.*
Sibilet, *à Bayonne.*
Lemarcis ✠, *au Havre.*
Morin, *à Dieppe.*
Nether, *à Sedan.*
Fiévée ✠, *à Lille.*
Falret, *à Bayonne.*
De Bussières, *à Soissons.*
Bruno, *à Grenoble.*
Tassain, *au Pont-Saint-Esprit.*
Fauquez, *à Perpignan.*
Lefebvre, *Aide-de-camp.*
Fontaine, *à Thionville.*
Dalesme, *à l'île de Ré.*
Fauquier, *à Aiguesmortes.*
Demonthiers, *à Lunéville.*
Simon (Joseph), *à la Hougue.*
Sallenave, *Aide-de-camp.*
Bedigie ✠, *en mission.*
Lelièvre, *à Bergues.*
Guery, *à Strasbourg.*
Boutault, *à Nîmes.*
Denieport, *à Rocroy.*
Fuchsamberg, *à Lille.*
Challaye (Aristide), *à Orléans.*
Nizot, *à Guise.*
Fremont, *à Douai.*
Gombault, *à l'armée d'occupation.*
Leboëdec, *à Lorient.*
Groult, *à Cherbourg.*
Ducros, *à Castres.*
Oblet ✠, *à Arras.*
Delannay, *Montmédy.*
Ruinet, *à Concarneau.*
Loppé, *à Toulon.*
Grivet, *à Toulon*
Bizot-Brice ✠, *à Wissembourg.*
Dautheville, Charon, } *armée d'occupation.*
Castaignet, *à Cambray.*
Amphoux, *au fort Barrault.*
Dosque, *à Calvi.*
Vandelin, *à Vesoul.*
Vouzeau, *à Metz.*

Regnis, *à Toulon.*
Narjot, à *Brest.*
Tilly, *à Morlaix.*
Paulin (Ch.) ✠ ✻, *à l'armée d'oc.*
Barthes, *à Mont-Louis.*
Devienne, *à Paris.*
Dumesniladelée, *à Ajaccio.*
Lebas, *attaché extraord. au 2e rég.*
Duvivier, *à Toulon.*
Creuly, *à Cherbourg.*
Coignet, *à Paris.*
Delmas, *à Béfort.*
Descharrières, *à Mézieres.*
Durivau, *à Metz.*
Blanquet du Chayla, *à Béziers.*
Guyot-Duclos, *à La Rochelle.*
De Recicourt, *à Rouen.*
Mayniel, *à Lille.*
Noizet de Saint-Paul, *à Strasbourg.*
Chardonneau, *à l'île d'Oleron.*
Villeneuve, *Aide-de-camp.*
André, *à Belfort.*
Mengin, *Aide-de-camp.*
Garnot, *à Brest.*
Roubaud, *à Briançon.*
Baillot, *à Longwy.*
Germain, *à Lunéville.*
Sergent, *à Saint-Brieuc.*
Demalet-Lavedrine, *à Saint-Omer.*
Crozals, *à l'armée d'occupation.*
Morlet, *à Ajaccio.*
Dubain, *à Pratz de Mollo.*
Lenglet, *à Aire.*
Lemarchand, *à Boulogne.*
Mordret, *à Calais.*
Allard, *Armée d'occupation.*
Bazin, *au Quesnoy.*
Tiremois, *Armée d'occupation.*
Picot (Adrien), *à Béfort.*
Bouillon, *Armée d'occupation.*
Poittevin, *à Brest.*
Chavelet, *à Auxonne.*

## TROUPES DU GÉNIE.

### PREMIER RÉGIMENT A ARRAS.

*Etat-Major.* Messieurs,

Thiébault ✠ (O. ✻), *Colonel.*
De Blay ✠ (O. ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Carré ✠ ✻, *Major.*
L'Abbé Leflamand, *Aumônier.*
Jacob (J.-F.) ✠ ✻, *Trésorier.*
Chefneux, ✻ *Capit. d'habillement.*
Mourot, *Porte-Drapeau.*
Midy ✻, *Chirurgien-Major.*
Brouillard, *Aide-Chirurgien.*
Viollet, *Aide-Chirurgien.*

*Ecole régimentaire.*

M. Lebeschu ✠ (O. ✻), *Chef de Bat., Command. l'Ecole.*
Esnault ✠ ✻, *Capitaine-adjoint au Commandant de l'Ecole.*

*Professeurs.* Messieurs, Donop. . . . . *Mathématiques.*
Pelletier. . . . . *Dessin.*
Audibert . . . . . *Ecriture.*

*Premier Bataillon.* Messieurs,

Giclat ✠ (O. ✻), *Chef.* | Poyet ✻, *Adjudant-Major.*

| Comp. | *Capitaines en premier.* | *Capitaines en second.* | *Lieutenans en premier.* | *Lieutenans en second.* |
|---|---|---|---|---|
| Mineurs. | Romphleur ✠ ✻. | Dubois. | Claris. | Bouessel. |
| Sap. 1er | Robert de Saint-Vincent ✠ ✻. | Parrel ✠ ✻. | Pous. | Martin. |
| 2e | Gibou (Lamb.) ✻. | Dufiourc. | Desplanques ✠ ✻ | Gillart. |
| 3e | Thépaut ✠ (O ✻) | Prost (Octave). | De l'Estoile. | Teynard. |
| 4e | Lambert (Cés.) ✻. | Arnauldet. | Vivien. | Verlaine. |
| 5e | D'Olivier de Pezet. | Schoelcher. | Troetschler. | Munier. |

*Deuxième Bataillon.* Messieurs,

De Bellonnet ✠ ✻, *Chef.* | Popin. *Adjudant-Major.*

| Comp. | *Capitaines en premier.* | *Capitaines en second.* | *Lieutenans en premier.* | *Lieutenans en second.* |
|---|---|---|---|---|
| Mineurs. | Dumay ✻. | Bugnot. | Dumoulin. | Jot ✻. |
| Sap. 1re | Urtin. | Leblanc (J.-J.) | Lamorlette. | Ribot. |
| 2e | Bornier ✻ ✻. | De Tonnac-Villeneuve ✻. | De Vauxonne. | Bouchet. |
| 3e | Rousset ✻. | Leloup ✻ ✻. | Bodson de Noirfontaine (Alf.) | Couteaux. |
| 4e | De Chauvenet. | Dispan. | Herpers ✻. | Quarante |
| 5e | Truilhier ✻ ✻. | Burke O'Farrel ✻ ✻. | Rousselet. | Desessard. |

*Compagnie de Dépôt.*

Douet, *Capitaine en 1er.* | Petit, *Lieutenant en 1er.*
Renou, *Capitaine en 2e.* | Parent, *Lieutenant en 2e.*

*Officier à la suite.*

Vallon ✻, *Lieutenant en premier.*

## DEUXIÈME RÉGIMENT A MONTPELLIER.

*État-Major.* Messieurs,

Vainsot ✻ (O. ✻), *Colonel.*
Vinache ✻ (O. ✻), *Lieuten.-Colonel.*
Juillet ✻ ✻, *Major.*
L'Abbé Roque, *Aumônier.*
Marchand, *Trésorier.*
Mégret ✻, *Capitaine d'habillement.*
Ruy, *Porte-Drapeau.*
Vallée ✻, *Chirurgien-Major.*
Vernet, L'Huillier. } *Aides-Chirurgiens.*

*École régimentaire.*

Genot, ✻ (O. ✻), *Chef de Bataillon, Commandant l'Ecole.*
Bauchetet, *Capitaine adjoint au Commandant de l'Ecole.*

*Professeurs.* Messieurs, { Férogir. . . . . *Mathématiques.* / Amelin. . . . . *Dessin.* / Rémond . . . . . *Ecriture.*

*Premier Bataillon.* Messieurs,

De Morlaincourt (F.) ✻ ✻, *Chef.* | Yvois, *Adjudant-Major.*

| Comp. | *Capitaines en premier.* | *Capitaines en second.* | *Lieutenans en premier.* | *Lieutenans en second.* |
|---|---|---|---|---|
| Mineurs. | Guy. | Goust. | Scausse ✻. | Cavaignac. |
| Sap. 1re | Peltier. | Lieffroy. | Dupré. | Potier. |
| 2e | Tognoli ✻ ✻. | Nolin ✻. | Goury. | Bley ✻. |
| 3e | Blevec ✻ ✻. | Fügen ✻ ✻. | Lemut. | Lavaytte. |
| 4e | Desbrière ✻ ✻. | Guignard. | Ardant. | Gauzence. |
| 5e | Neunez ✻ ✻. | Brochier. | Chauchard. | Sigot. |

*Deuxième Bataillon.* Messieurs,

Lemaire ✻ ✻, *Chef.* | Jolly ✻, *Adjudant-Major.*

| Comp. | *Capitaines en premier.* | *Capitaines en second.* | *Lieutenans en premier.* | *Lieutenans en second.* |
|---|---|---|---|---|
| Mineurs. | Moreau ✻. | Anfray. | Pessonneaux-Puget. | De Montfort (Pierre). |
| Sap. 1re | Forget de Barst. | Gravier ✻ ✻. | Bronoël ✻ ✻. | Billoin. |
| 2e | Gaide. | Jourdain. | De Vidaillan. | Jallot. |
| 3e | Dussard ✻ (O. ✻) | Bureaux de Pusy. | Laquiante. | Collin. |
| 4e | Ythier. | Pichon. | Liber ✻. | Leblanc (Théo). |
| 5e | Redoutey. | Mâcon ✻ ✻. | De Montbrizet. | Chevalier. |

*Compagnie de Dépôt.*

Perruchot, *Capit. en premier.* | Tronville ✠.
Granier, *capitaine en second.* | Crestin, *Lieut. en 2e.*

*Officiers à la suite.*

Quillet, *Lieutenant en premier.* | Lafreté, *Lieutenant en second.*
Villemain, *idem.* | Crestey, *idem.*

## TROISIÈME RÉGIMENT A METZ.

*Etat-Major.* Messieurs,

Le Bon Christin ✠ (O. ✠), *Colonel.*
Rousseau de Sibille ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*
Marcelot (Claude) ✠ ✠, *Major.*
L'Abbé Nicolas, *Aumônier.*

Carlier ✠, *Trésorier.* | Destouches ✠, *Chirurgien-Major.*
Jacob (J.-N.), *Offic. d'habillement.* | Pelissier, Brée, } *Aides-Chirurgiens.*
Raulin, *Porte-Drapeau.*

*Ecole régimentaire.*

De Morlaincourt (Hyac.) ✠ (O. ✠), *Chef de Bat., Com. l'Ecole.*
Savart ✠, *Capitaine-Adjoint au Commandant de l'Ecole.*

*Professeurs*, Messieurs, { Debrun. . . . . *Mathématiques.* / Galyot. . . . . *Dessin.* / Garand. . . . . *Ecriture.*

*Premier Bataillon.* Messieurs,

Provence ✠ (O. ✠), *Chef.* | Legrand ✠, *Adjudant-Major.*

| Comp. | *Capitaines en premier.* | *Capitaines en second.* | *Lieutenans en premier.* | *Lieutenans en second.* |
|---|---|---|---|---|
| Mineurs. | Davy ✠ ✠. | Gitton de La Ribellerie. | Fournier ✠ ✠. | Jacquin. |
| Sap. 1re | Callot ✠ ✠. | Prieur Lacomble. | Chabaud Latour. | Laisné. |
| 2e | Guénot ✠ ✠. | Gaullier. | D'Eprémesnil. | Niel. |
| 3e | Magnin ✠ ✠. | Roguet. | Gendre ✠. | Revel. |
| 4e | Dupuis ✠ (O. ✠). | Carrier ✠ | Levallois (R.-J.) | Bourotte. |
| 5e | Gosselin ✠. | Mounier. | Lecamus. | Foureau. |

*Deuxième Bataillon.* Messieurs,

Chambaud ✠ ✠, *Chef.* | Le Vallois ✠, *Adjud-Major.*

| Comp | *Capitaines en premier.* | *Capitaines en second.* | *Lieutenans en premier.* | *Lieutenans en second.* |
|---|---|---|---|---|
| Mineurs. | Vieux ✠ ✠. | De Montfort (A.) | Rousseau ✠ ✠. | De Bancenel. |
| Sap. 1re | Soleirol (H.) | Fauveau. | Desgranges. | Moulut. |
| 2e | Larabit ✠. | Chagrot ✠ ✠. | Grégoire. | Saint-Loup. |
| 3e | Sorel. | Berlandier. | Lebaron. | Bodson de Noirfontaine (L.) |
| 4e | Belmas ✠. | Dessin. | Vener. | De Chamisso. |
| 5e | Perreau ✠ | Malard ✠ ✠. | Lornier. | Dufour. |

*Compagnie de Dépôt du 3e Régiment.*

Gérard, *Capitaine en 1er.* | Desrobert, *Lieutenant en 1er.*
Maloizeaux ✠ ✠, *Capitaine en 2e.* | Gauthier (Jean), *Lieutenant en 2e.*

*Officiers à la suite.*

Nadau des Islets, *Lieut. en premier.* | Darré, *Lieutenant en second.*

*Compagnie d'Ouvriers du Génie à Metz.* Messieurs,

Boissy ✠ (O. ✱), *Capitaine en 1er.*
Bigourd ✠ ✱, *Capitaine en 2e.*
Thénard ✠ ✱, *Lieutenant en 1er.*
Jaudier, *Lieutenant en 2e.*

ESCADRON DU TRAIN DU GÉNIE, *à Metz.*

*État-Major.* Messieurs,

Rousseau (Clément) ✱, *Chef.*
Bigarelle ✱, *Capitaine, Adjudant-Major.*
Pâris (J. P.) ✱, *Trésorier.*
Cercelet ✠, *Officier d'habillement.*
Fiselbrand, *Chirurgien-Major.*

*Compagnie.* Messieurs,

Ribette ✠ ✱, *Capitaine.*
Sautierre ✠ ✱, *Lieutenant.*
Prache, *Sous-Lieutenant.*

ÉCOLE D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE, *à Metz.* Messieurs,

Le Bon Sabatier ✠ (C. ✱), Maréc.-de-Camp, *Commandant.*
Nacquart. ✠ (O. ✱), Colonel d'artillerie, *Commandant en second.*

Clerc ✠ ✱, *Chef de Bat. du Génie.*
Parnajon ✠ ✱, *idem.*
Baudard ✠ ✱, *Chef de Bat. d'Artill.*
Moisson ✠ ✱, *idem.*

Lejeune (A.) ✠ ✱, *Cap. de 1re classe du Génie.*
Soleirol ✠ ✱, *idem.*
Tardif ✱, *Capit. en 1er d'Artillerie.*
D'Ovillée ✱, *idem.*
Cartier ✠ (O. ✱), *idem.*
Peupion ✱, *idem.*
Noizet ✱, *Cap. de 1re classe du Génie.*
Poncelet ✱, *idem.*
Burnier, *Lieutenant-d'Artillerie.*
Gacon, *idem.*
Du Raget ✠, *Trésorier.*
Capitmont (O. ✱), *Chirurgien-Major.*

*Professeurs.* Messieurs,

Persy, } *Physique et Mathématiques.*
. . . *Adjoint*, }
. . . } *Dessin et levers militaires.*
Tavernier, *Adj.* }
Lesage, *Architect. et construction mil.*
Français, *Art militaire et fortifications de campagne.*
Cheuvreusse. *Professeur de Chimie.*
Hey ✱, *Inst. d'Equitation.*
Guyot, *Adj. à l'Inst. d'équitat.*
D'Autume ✠, *Conserv. de la Biblioth.*
Aimé, *Conservateur du Laboratoire de physique et chimie.*

Savart, *Artiste mécanicien.*
Rousselet, *Garde d'artillerie de 3e cl.*
Schuster, *Garde du génie de 3e cl.*

ÉLÈVES SOUS-LIEUTENANS D'ARTILLERIE.

*Promotion du 1er octobre* 1823. Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Noüel. | Villard. | Gelin. | Lugan. |
| De Salis. | Duzer. | Borgella. | Pernety. |
| Desrives. | De Cabrières. | De Préaudeau. | De Baulaincourt. |
| Lemulier. | Jardillier. | Hageau. | Vivès. |
| De Lyvois. | | | |

ÉLÈVES SOUS-LIEUTENANS DU GÉNIE.

*Promotion du 1er octobre* 1823. Messieurs,

Esmenard. Gibault.

*Promotion du 1er octobre* 1824. Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| De Rouvière. | Faveaux. | Châtel. | Verdal. |
| De Haldat. | De Saint-Léger. | Marcau. | Greban. |
| De Rugy. | Rougane. | De Briey. | Lelièvre. |
| De Perrin. | Duriez. | Richer. | Hackett. |
| De Lespin. | Bichot. | | |

*Promotion du 1er octobre* 1825.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Faget de Baure. | Leclerc. | Meslier. | Richard. |
| Bigot. | De Villemor. | Gentilé. | Chauwin. |
| De Béville. | Bouscaren. | Barbier. | De St.-Amand. |
| Dufort. | Gras. | Regnault. | De Chappedelaine. |
| West. | Gillotin. | L'Hermite. | Favreul. |
| Carl. | Bouteilloux. | De Contencin. | |

TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

*Officiers supérieurs.* Messieurs,

Clicquot de Saint-Charles ✠ (O. ✠), Colonel, *Directeur des Parcs de construction*, à Vernon.

Lathier ✠ ✠, Lieutenant-Colonel, *Directeur en second des Parcs de construction.*

Lauzier ✠ ✠, Chef d'escadron, *Sous-Directeur, commandant le Parc de Vernon* (Eure).

Roche d'Avaux ✠, Chef d'escadron, *Sous-Directeur du Parc de Châteauroux* (Indre.)

Lamblet ✠ ✠, Chef d'escadron.

Féguret ✠, Chef d'escadron.

Macors ✠, *Major du Train des Equipages militaires, à Evreux*, (Eure).

N. . . . . *Commandant le Dépôt de Sampigny.* (Meuse).

*Compagnies d'Ouvriers du Train des Equipages.* Messieurs,

1re Comp. Foucher, *Capitaine-Commandant.*

2e Comp. Martin ✠, *Idem.*

## SECTION IX.

## CORPS ROYAL DES INGÉNIEURS GÉOGRAPHES MILITAIRES,

*Au Dépôt de la Guerre, rue de l'Université*, n. 61.

*S. S.* le Cte Guilleminot (C. ✠) (G. ✠), Pair de France, *Lieut.-général, Inspecteur-général du Corps royal des Ingénieurs Géographes, Directeur du Dépôt de la Guerre.*

*Colonels.* Messieurs,

Jacotin ✠ (O. ✠), *au Dépôt de la Guerre, Chef de la Section topographique.*

Le Chev. Bonne ✠ (O. ✠), } *aux opérations de la carte de*
Brousseaud ✠ (O. ✠), } *France.*

Rousseau ✠ ✠, *à la démarcation des frontières du Nord.*

*Lieutenans-Colonels.* Messieurs,

Epailly ✠ ✠, *à la démarcation des limites de l'Est.*

Puissant ✠ ✠, *professeur, chef des études à l'Ecole d'app. du corps royal des Ingénieurs Géographes, Secrétaire du comité du dépôt de la guerre.*

*Chefs d'Escadron.* Messieurs,

Corabœuf ✠ ✱,
Lapie ✠ ✱,
Lebon Laignelot ✠ ✱,
Bentabole ✠ ✱.
} *aux opérations de la carte de France.*

Pasquier ✠ ✱, *au dépôt de la Guerre.*
Béraud ✠ ✱, *aux opérations de la carte de France.*

*Capitaines de première classe.* Messieurs,

Boucher ✱, *au Dépôt de la Guerre.*
Delcros ✠, *aux opérations de la carte de France.*
Charbonnel ✠ ✱, *au Dép. de la Guerre.*
Le Cesne ✠ ✱, *aux opérations de la carte de France.*
Chauvet ✱, *idem.*
Ribet ✠ ✱, *à la démarcation des limites du Nord.*
Defransure ✠ ✱, *aux opérations de la carte de France.*
Lameau ✱, *Professeur à l'École d'applic. des Ingén. Géographes.*
Guibert ✠ ✱, *Profes. à l'Ecole d'application. du corps royal d'état-major.*
Le Chev. Dumesnil ✠ ✱, *à la démarcation des limites de l'Est.*
Clément ✠ ✱, *aux opérations de la carte de France.*
Oppezzi ✠ ✱, *à la démarcation des limites du Nord.*
Simondi ✠, *aux op. de la carte de Fr.*
Chandellier ✠ ✱,
Berlier ✠ ✱,
} *à la démarc. des limites du Nord*
Eymard ✠ ✱, *à la démarcation des limites de l'Est.*

*Capitaines de deuxième classe.* Messieurs,

Benedetti ✠,
Castellino ✠ ✱,
Darnaudin ✠,
Foulard,
Montalant,
} *aux opérations de la carte de France.*
Richoux ✱, *Professeur à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.*
Durand, *aux opérations de la carte de France.*
Filhon, *à la démarcation des limites de l'Est.*
Bayard ✠ ✱,
Le Ch. de Plonniès ✠ ✱,
} *aux op. de la carte de Fr.*
Boutinot ✠ ✱, *à la démarcat. des lim. de l'Est.*
Mareuse,
Salneuve,
Gougeon,
Faulte du Puyparlier,
} *aux op. de la carte de Fr.*
Vuillet, *à la démarc. des lim. de l'Est.*
Le Camus. *Prof. de Topog. à l'Ecole d'applic. de l'Etat-Major.*

*Lieutenans.* Messieurs,

Kolb, *à la démar. des lim. du Nord.*
Lorcilhe,
Fessard,
Pecqueult de la Varande,
} *aux opérations de la carte de France.*
Coueffin, *à la démarcation des limites de l'Est.*
Martner, *aux opér. de la carte de Fr.*
Peytier, *aux opérat. de la carte de Fr.*
Poudra,
Gambier ✱,
Puillon Boblaye,
Largeteau,
} *aux op. de la carte de Fr.*
Gavard, *à la démar. des lim. du Nord.*
Duhousset, *Professeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr.*
Anfossi,
Reverdit,
Medous.
Servier.
Blondat.
Couthaud,
Testu ✱,
Hossard.
} *aux opérations de la carte de France.*

*Sous-Lieutenans faisant fonctions de Lieutenans.*

Messieurs,

Conteaux, Debuissy, Levret, Rozet, *aux opérations de la carte de France.* | Lapie, Blondel, Dupuy de Parnay, *aux opérations de la carte de France.*

*En mission aux Colonies.*

M. Schneider, *Capitaine*, à Madagascar.

ÉCOLE D'APPLICATION DES INGÉNIEURS GÉOGRAPHES,

Au Dépôt de la Guerre.

*Professeurs militaires.* Messieurs,

*Géodésie.* . . Puissant ✠ ✱, Lieut.-Colonel, *Chef des études.*
*Topographie.*. Brambilla ✠ ✱. Chef d'escadron honoraire.
*Paysage.* . . Lameau ✱, Capitaine, *Ingénieur Géographe.*

*Élèves Sous-Lieutenans.* Messieurs,

1823. Bergeron. Plée. | 1824. Stamaty. Olivier. | 1825. Callier. Leclerc.

# SECTION X.

## INFANTERIE.

L'Infanterie française se compose de quatre-vingt-quatre régimens, SAVOIR :

64 Régimens d'infanterie de ligne, dont chacun se divise en trois bataillons ;

20 Régimens d'infanterie légère, ayant deux bataillons chacun.

### INFANTERIE DE LIGNE.

| Nos et Résidences des Régimens. | NOMS ET GRADES DES OFFICIERS SUPÉRIEURS. MM. | |
|---|---|---|
| 1er *Belle-Isle-en-Mer.* | De Rison ✠ (O. ✱), *Col.*<br>De Lasbordes ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.* | Flamand ✠ (O. ✱),<br>Gilbert ✠ ✱,<br>Cantagrelle ✱,<br>Bermond de Vachères ✠ ✱, *Maj.* — *Chefs de Bat.* |
| 2e *Grenoble.* | Vigo Roussillon ✠ (O. ✱), *Colonel.*<br>Cte Borgarelli d'Ison ✠ (O. ✱), *Lieut.-Col.* | De la Calvinière ✠ ✱,<br>Dubourne ✠ ✱,<br>Michel d'Anserville ✠ ✱,<br>Bermond de Vachères ✠ ✱, *Major.* — *Chefs de Bat.* |
| 3e *Toulon.* | Cte de La Gennetière ✠ (O. ✱), *Colonel.*<br>Dupetit ✠ (O. ✱), *Lieut.-Colonel.* | De Ponchalon ✠,<br>De Bergeret ✠ (O. ✱),<br>De Gournay ✠<br>Dubuat ✠ ✱, *Major.* — *Chefs de Bat.* |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4e *St.-Omer.* | Bellangé ✠ (O. ✠), *Col.*<br>Senac ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Dumyrat ✠,<br>Davois ✠ ✠,<br>Béné ✠ ✠,<br>Lacroix ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 5e *Gap.* | Barbay ✠ (O. ✠), *Col.*<br>Colavier d'Albizzy ✠ (O. ✠) *Lieut.-Colonel.* | Chas ✠ (O. ✠),<br>Rambaud ✠ ✠,<br>Debonchamps (O. ✠),<br>Evrard ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 6e *Montauban.* | Nouail de La Villegille ✠ (O. ✠) *Colonel.*<br>Boullé ✠ (O. ✠), *L.-Colonel.* | Carcenac-Regis ✠ (O. ✠.<br>Allard ✠ (O. ✠),<br>De Lavoyrie ✠ ✠.<br>De Martines ✠ ✠, *Major.* | *Ch. de Ba.* |
| 7e *Strasbourg.* | D'Arlanges ✠ (O. ✠), *C.*<br>D'Autane ✠ (O. ✠), *L.-Colonel.* | Guillabert ✠ (O. ✠),<br>Amat ✠ ✠,<br>Gouffé ✠ ✠,<br>Drouard ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 8e *Lille.* | Cte de Salperwick ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Richard ✠ (O. ✠), *L.-Colonel.* | Le Blanc ✠ (O. ✠),<br>Laclotte ✠ (O. ✠),<br>Chambelland ✠ ✠,<br>Parent ✠ (O. ✠), *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 9e *Toulouse.* | Bremont ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>De Maussion ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | De Martel (O. ✠),<br>Gachot ✠ ✠,<br>Lehayer de Bimorel ✠ ✠,<br>Delloye ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 10e *Montpellier.* | Salleyx ✠ (O. ✠), *Col.*<br>Saint-Laurent ✠ (O. ✠,) *Lieutenant-Colonel.* | Lévesques ✠ (O. ✠),<br>Lespinasse de Pébeyre ✠,<br>Maleplate ✠ ✠,<br>Roux ✠ (O. ✠), *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 11e *Verdun.* | Le Cte de Houdetot ✠ (C. ✠), *Colonel.*<br>Tardieu de Saint-Aubanet ✠ (O. ✠), *Lieut.-Col.* | De Galland ✠ ✠,<br>Videau ✠ (O. ✠),<br>Bourlon de Lixières ✠,<br>Varlet ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 12e *Lyon.* | Le Bon de La Morre ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Boarin ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Mis de Suffren ✠ ✠,<br>Coliny ✠ ✠,<br>Thiéry ✠ ✠,<br>Compris ✠ (O. ✠), *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 13e *Bordeaux.* | Le Vte de Fayet ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Lefebvre Laboulaye ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Ferrand de Sendricourt ✠ (O. ✠),<br>Daribaud ✠ (O. ✠),<br>Delas ✠,<br>Baron ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 14e *Paris.* | Le Vte Laforest d'Armaillé ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Petit d'Hauterive ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | De Mongelas ✠ (O. ✠),<br>De Gasquet ✠ ✠,<br>O'Kennedy ✠ ✠,<br>Viret ✠ (O. ✠), *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 15e *Ile d'Oleron.* | Le Bon de Rascas de Châteauredon ✠ (C. ✠), *C.*<br>Maurin ✠ ✠, *Lieuten. Colonel.* | Laurent ✠ (O. ✠),<br>Allain ✠ ✠,<br>D'Uzer ✠ ✠,<br>Lavit ✠ ✠ *Major.* | *Chefs de Bat.* |

| | | |
|---|---|---|
| 16e *Montpellier.* | Le Mis de Mesgrigny ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>De Manneville ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | De Brauneck ✠ (O. ✠), Grégoire ✠ (O. ✠), Minard ✠ ✠, Navier (O. ✠), *Major.* — *Chefs de Bat.* |
| 17e *Montbrison.* | Le Cte d'Aubusson de la Feuillade ✠ (O. ✠), *C.*<br>Hermann ✠ (O. ✠), *L.-C.* | Escande ✠, Gallimardet ✠ (O. ✠), Claisse ✠ ✠, Moulin ✠ (O. ✠), *Major.* — *Chefs de Bat.* |
| 18e *Lille.* | La Chev. de Fitz-James ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Mis de Nettancourt ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Legrix de Neuville ✠ ✠, De Gouvenain ✠, Darracq ✠ ✠, Decamps ✠ ✠, *Major.* — *Chefs de Bat.* |
| 19e *Strasbourg.* | Bouis ✠ (O. ✠), *Colon.*<br>Sillègue ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.* | Alquier ✠ (O. ✠), Breton ✠ ✠, Ducasse ✠ (O. ✠), De Montepin ✠, *Major.* — *Chefs de Bat.* |
| 20e *Poitiers.* | Horric de la Motte ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Lesueur de la Chapelle ✠ (O. ✠), *Lieut.-Col.* | Humblet (O. ✠), Poupel ✠ ✠, Barbette ✠ ✠, Brisson ✠, *Major.* — *Chefs de Bat.* |
| 21e *Valenciennes.* | De Goutefrey ✠ (C. ✠), *Colonel.*<br>Auxcousteaux ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Lugnot ✠ (O. ✠), Clebsattel de Cernay ✠ ✠, Perry ✠ (O. ✠), De Carné ✠ ✠, *Major.* — *Chefs de Bat.* |
| 22e *Toulouse.* | Collet de la Madelène ✠ (C. ✠), *Colonel.*<br>Saint-Just ✠ (O. ✠), *L.-Colonel.* | Labrot ✠ (O. ✠), Poirier ✠ ✠, Lemière ✠ ✠, Malassagne ✠ ✠, *Major.* — *Chefs de Bat.* |
| 23e *Tours.* | Le Cte de Montboissier ✠, *Colonel.*<br>Lambert ✠ (O. ✠), *L.-C.* | Wilhelm ✠ ✠, Cottin ✠ (O. ✠), Fossa ✠ ✠, Luccio (O. ✠), *Major.* — *Chefs de Bat.* |
| 24e *Nantes* | Verdier ✠ (C. ✠), *Col.*<br>Cosseron de Villenoisy ✠, *Lieut.-Col.* | Monluc de la Rivière ✠ ✠, Anglade ✠ ✠, Boissy Dubois ✠ Weichenheim ✠ ✠, *Major.* — *Chefs de Bat.* |
| 25e *Lyon.* | Bon Dubois d'Escordal ✠ (O. ✠) *Colonel.*<br>De Reissenbach ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Du Praël ✠, Philippes de Cantilly ✠ ✠, Labole ✠, Baillon ✠, *Major.* — *Chefs de Bat.* |
| 26e *Nancy.* | De Cornillan ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Berthelot de la Gorgete ✠ ✠, *L.-Col.* | Lafeuille ✠ ✠, Le Prévost de la Voltais ✠, Prévost de la Moissonnière ✠ ✠, Hervé ✠, *Major.* — *Chefs de Bat.* |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 27e *Rennes.* | Despans de Cubières ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Vautré ✠ (O. ✠), *L.-Colonel.* | Roux ✠ (O. ✠),<br>De Finance ✠ (O. ✠),<br>Lebas dit Se-Croix ✠ ✠,<br>Chevillon ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 28e *LaRochelle.* | Le Chev. de la Beraudière ✠ ✠, *Colonel.*<br>Deniset ✠ ✠, *L.-Col.* | De Labigne ✠ ✠,<br>Chalmeton ✠ ✠,<br>Boissel ✠ ✠,<br>Loiseau ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 29e *Pont-Saint-Esprit.* | De Lachau ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Le Cte Dillon ✠ (O. ✠), *Lieut.-colonel.* | De Lachau ✠ ✠,<br>Ferin ✠ ✠,<br>Méant ✠ ✠,<br>Husson ✠ (O. ✠), *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 30e *Besançon.* | Le Bon de Landevoisin ✠ (C. ✠), *Colonel.*<br>D'Albenas ✠ (O. ✠), *L.-Colonel.* | Duris ✠ (O. ✠),<br>Horric de Beaucaire ✠ (O. ✠),<br>Daguzan ✠ ✠,<br>Saunier ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 31e *Dijon.* | De Thilorier ✠ (C. ✠), *Colonel.*<br>Miquelard ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Boulvrais du Bourg ✠ ✠,<br>Chanson ✠ ✠,<br>Ducasse ✠ ✠,<br>Cousin ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 32e *Metz.* | Du Boulet ✠ ✠, *Colon.*<br>Fournier ✠ (O. ✠), *L.-Colonel.* | Lemaître ✠ ✠,<br>De Moret ✠ ✠,<br>De Rossi ✠ ✠,<br>Le Chev. de Fréval ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 33e *Paris.* | Lastours des Etangs ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Guingret ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Filleul ✠ ✠,<br>Leclaire ✠ (O. ✠),<br>Labatie ✠,<br>De l'Etain ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 34e *Angers.* | Le Cte de Roucy ✠ (C. ✠), *Colonel.*<br>De Negrier ✠ (O. ✠), *L.-Colonel.* | Segur (O. ✠),<br>Ernault ✠,<br>Winterheld ✠ (O. ✠),<br>Corbin ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 35e *Bourbon-Vendée.* | Le Chev. de Lauretan ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Jolyet ✠ ✠, *Lieuten.-Colonel.* | François ✠ (O. ✠),<br>Boucquet de Jolinière ✠ (O. ✠),<br>Lutzler ✠ (O. ✠),<br>Foubert de Bizy ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 36e *Angoulême.* | Paty ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>De Francheville ✠ *Lieutenant-Colonel.* | De Canteloube ✠ (O. ✠),<br>Petit-Jean ✠ ✠,<br>Couté ✠ ✠,<br>D'Hérail de Brisis ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 37e *Ile-de-Ré.* | Le Bon de Montchoisy ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Lamarque ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Deshorties ✠ (O. ✠),<br>Gobineau ✠,<br>Tremeaux ✠ ✠,<br>De Conchy, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 38e *Metz.* | Cte de Cherisey ✠ (C. ✠), *Colonel.*<br>Meslin ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Lelieure de l'Aubepin (O. ✠),<br>Guesviller (O. ✠),<br>Bajeau ✠ (O ✠),<br>Godefroy ✠ ✠ *Major.* | *Chefs de Bat.* |

39e *Lorient.*
- De Boisdavid ✠ (C. ✱), *Colonel.*
- Delaunay, ✠ (O. ✱), *Lieutenant-Colonel.*
- Hugues (O. ✱), Charon ✠ ✱, Chopard ✱, *Chefs de Bat.*
- De Champlevey ✠ ✱, *Major.*

40e *Uzès.*
- Kindelan ✠ (O. ✱), *Col.*
- Bonne ✠ (O. ✱), *L.-Colonel.*
- Cavaignac ✠ ✱, Carré ✠ (O. ✱), Gauget ✠ ✱, *Chefs de Bat.*
- George ✠ ✱, *Major.*

41e *Carcassonne.*
- De Cormier (O. ✱), *Col.*
- Duvivier ✠ (O. ✱), *Lieut.-Colonel.*
- De Cretot ✠ ✱, Delpech ✠ (O. ✱), Senouilhet ✠ ✱, *Chefs de Bat.*
- Duhot ✠ (O. ✱), *Major.*

42e *Briançon.*
- Le Cte de la Serre ✠ (O. ✱), *Colonel.*
- Saufourche ✠ (O. ✱), *L.-Colonel.*
- Blain ✠ (O. ✱).
- Cadiot de Saint-Paul ✠ ✱, Delorme ✠ ✱, *Chefs de Bat.*
- Hurault de Sorbée ✠ ✱, *Major.*

43e *Perpignan.*
- Le Cte de La Tour du Pin Lacharce ✠ (O. ✱), *C.*
- Breton ✠ (O. ✱), *Li.-Colonel.*
- Chadabet ✠ ✱, Angier de Montgrenier ✠ (O. ✱), Martin ✠ (O. ✱), *Chefs de Bat.*
- Wable ✠ ✱, *Major.*

44e *Grenoble.*
- Le Mis de Kersalaun ✠ (O. ✱), *Colonel.*
- Brocq ✠ (O. ✱), *Lieut.-Colonel.*
- Soffréon ✠, Guillemot ✠, De Cordey ✠, *Chefs de Bat.*
- Leveillé ✠ ✱, *Major.*

45e *Cherbourg.*
- Le Bon Hache de la Contamine ✠ (O. ✱), *Col.*
- Le Chev. Ouvrard de Martigny ✠ (O. ✱), *L.-C.*
- Lestourbeillon, Heraud ✠ ✱, Griffon (O. ✱), *Chefs de Bat.*
- Billard ✱, *Major.*

46e *Bastia.*
- De Mylius ✠ (O. ✱), *Colonel.*
- Magnan ✠ (O. ✱), *L.-Colonel.*
- Woilard ✠ (O. ✱), Muff ✠ ✱, Pourailly ✠ ✱, *Chefs de Bat*
- Clerissy ✠ ✱, *Major.*

47e *Paris.*
- De Rougé (O. ✱), *Col.*
- De Parchappe ✠ (O. ✱), *Lieut.-Colonel.*
- Pillioud ✠ ✱, Pandolfi ✠ ✱, N....., *Chefs de Bat.*
- Bedeau de Lecochère ✠, *Major.*

48e *Morlaix.*
- De Léridant ✠ ✱, *Col.*
- Lefol ✠ (O. ✱), *Lieut.-Colonel.*
- Lévêque de Vilmorin ✠ ✱, Marcel ✱, N. . . . , *Chefs de Bat.*
- Lacretelle (O. ✱), *Major.*

49e *Brest.*
- Colette ✠ (O. ✱), *Col.*
- Ocher de Beaupré ✠ (O. ✱), *Lieut.-Colonel.*
- Vacca ✱, Buart ✠, Apchié ✱, *Chefs de Bat.*
- Hugo ✠ ✱, *Major.*

50e *Arras.*
- Olivet ✠ (O. ✱), *Col.*
- Devaux ✠ (O. ✱), *L.-Colonel.*
- Zevort ✠ ✱, Gréard (O. ✱, Tempoure ✠, *Chefs de Bat.*
- Banyuls de Montferré ✱, *Major.*

51e *Brest.*
- De Contréglise ✠ (O. ✱), *Colonel.*
- De Posson ✠ ✱, *L.-Col.*
- De Menon, Thevenin ✱, Boursetti ✱ ✠, Coroller ✱, *Chefs de Bat.*
- *Major.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 52e *Pau.* | Thiballier de Dommarie ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Limonier ✠ (O. ✠), *L.-Colonel.* | Le Chev. de Mutrécy ✠ (O. ✠),<br>Caillau,<br>Desbordes,<br>Mouillard ✠ (O. ✠), *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 53e *Strasbourg.* | Le Cte de Raguet-Brancion ✠ (C. ✠), *Colon.*<br>N. . . *L.-Col.* | De Lanthonnye ✠,<br>De Raguet-Brancion ✠,<br>Duchesne ✠,<br>Isselin ✠ (O. ✠), *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 54e *Perpignan.* | Le Cte de Laurencin ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>De Reusse ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.* | Marty ✠ ✠,<br>Hecquet ✠,<br>De la Torre,<br>Ravi ✠ (O. ✠), *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 55e *Bayonne.* | Le Cte de Fontanges ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Friol ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | De Farcy S.-Laurent ✠,<br>Laire ✠,<br>De Simony ✠ ✠,<br>Colomès ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 56e *Narbonne.* | Fos ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Martinprey ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Deimier ✠ ✠,<br>Desplas ✠ ✠,<br>Saincric ✠ ✠,<br>Boyer ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 57e *St.-Brieuc.* | De Laidet ✠ (O. ✠) *Col.*<br>Hendsch ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Vidal de Lauzun ✠ (O. ✠),<br>Guiroye ✠ (O. ✠),<br>Pelteret ✠,<br>Monroty ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 58e *Mont-Louis.* | Le Vte de Quesnay ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Mangin ✠ (O. ✠), *L.-Colonel.* | Hondagné Delarche (O. ✠),<br>Gregoire ✠ (O. ✠),<br>Hubert ✠ ✠,<br>Curez ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 59e *Colmar.* | George ✠ (C. ✠), *Col.*<br>Turlot ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Mollembec (B.-L.) ✠ ✠,<br>Dejoly ✠,<br>Huron ✠ ✠,<br>Brenier ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 60e *Givet.* | Lamarre ✠ (O. ✠), *Col.*<br>Magnan ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.* | De Begin ✠ ✠,<br>Schwich ✠ (O. ✠),<br>Reboul de Cavalery ✠ (O. ✠),<br>Rostolan ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 61e *Metz.* | Le Cte de Chassepot de Beaumont ✠ ✠, *Col.*<br>Berner ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.* | Mocquery ✠ (O. ✠),<br>Chesnon de Champmorin ✠,<br>De Colbert,<br>De Beaufort ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 62e *Ajaccio.* | Le Baron de Saint-Quentin ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Gruard, ✠ ✠, *Lieuten.-Col.* | Delmas de Gramont ✠,<br>Levasseur ✠ ✠,<br>. . . . .<br>Orville ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 63e *Marseille.* | Astor ✠ (O. ✠), *Colon.*<br>Mercier ✠ ✠, *L.-Col.* | Mongin-Forcelle ✠ ✠,<br>Derancourt ✠,<br>Parmentier ✠ (O. ✠),<br>Naudet ✠ ✠, *Major.* | *Chefs de Bat.* |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 64e *Le Havre.* | De Pleineselve ✠ (O. ✱), *Colonel*<br>Le Cte de Narp ✠ (O. ✱), *L.-Colonel.* | Locqueneux ✠ (O. ✱),<br>De Guilhermy ✠ ✱,<br>Josse ✱,<br>Samson ✠ ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |

## INFANTERIE LÉGÈRE.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1er *Perpignan.* | Bon de Revel ✠ (O. ✱), *Colonel.*<br>Roussel ✠ (O. ✱), *L.-Colonel.* | Kléber ✠,<br>De Sparre ✠ ✱,<br>Legros ✠ ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 2e *Rennes.* | Bosquillon de Frescheville ✠ ✱, *Colonel.*<br>De Lignat (O. ✱), *L.-C.* | De Valon ✠ (O. ✱),<br>Bonnetd'Honières ✠ ✱,<br>Michel ✠ ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 3e *Dax.* | De Reyniac ✠ (C. ✱), *Colonel.*<br>Le Chev. de Kock, ✠ (O. ✱), *Lieut.-Colonel.* | D'albenas,<br>Danezan ✠ ✱,<br>Dolisie ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 4e *Bayonne.* | Le Bon de Pineton de Chambrun ✠ (O. ✱), *C.*<br>Coste ✠ (O. ✱), *L.-Col.* | Cousin ✠ ✱,<br>Costamagna ✠ ✱,<br>Lefebvre ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 5e *Périgueux.* | De Pillet ✠ (O. ✱), *Col.*<br>De Bombelles ✠ ✱, *L.-Colonel.* | Jeanson ✠ (O. ✱),<br>Mireur ✱,<br>Thoumini de la Haulle ✠ ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 6e *Thionville.* | Le Bon Ritter ✠ (O. ✱), *Colonel.*<br>Roberge ✠ (O. ✱), *L.-Colonel.* | Doyen de Trevillers ✠ ✱,<br>Morard de Galle ✱,<br>Ginguené ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 7e *Bourges.* | Lalande ✠ (O. ✱), *Col.*<br>Bonnet ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.* | Chasseraux ✠ ✱,<br>Mis de Blerancourt ✠,<br>Ternot ✠ ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 8e *Mézières.* | Hunault de la Chevallerie ✠ ✱, *Colonel.*<br>Bourckholtz ✠ (O. ✱), *Lieut.-Colonel.* | Fouque (O. ✱),<br>Talabot ✠ ✱,<br>Nègre ✠ ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 9e *Blaye.* | Mis de Neucheze ✠ (O. ✱), *Colonel.*<br>Lecourt Fongarnière ✠ ✱, *Lieut.-Col.* | Rachis ✠ (O. ✱),<br>Courtot ✠ (O. ✱),<br>De Févelas ✠ ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 10e *Avignon.* | Deshorties ✠ (O. ✱), *Col.*<br>De Beauval ✠ ✱, *L.-Colonel.* | Regnault ✠ (O. ✱),<br>Mompez ✠ ✱,<br>Clemanson, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 11e *Wissembourg.* | Le Bon de Chalancey ✠ (O. ✱), *Colonel.*<br>Foucher ✠ (O. ✱), *Lieutenant-Colonel.* | Haner ✠ ✱,<br>De Piétrequin ✠ ✱,<br>Payan ✠ ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 12e *Caen.* | Le Bon Guillot de la Poterie ✠ (O. ✱), *Col.*<br>Demorlaincourt ✠ (O. ✱), *Lieut.-Colonel.* | Fauchier ✠ ✱,<br>Clermont Mont S.-Jean.<br>Planques ✠ ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 13e *Nantes.* | Le Cte de Loppinot ✠ ✱, *Colonel.*<br>Le Mis de Montebise ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.* | De Castres ✠ (O. ✱),<br>Pouthié ✠,<br>Devaux ✠ ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 14e *Dijon.* | Rubin de la Grimaudière ✠ ✱, *Colonel.*<br>Chepy ✠ (O. ✱), *L.-Col.* | Billard ✠ ✱,<br>Lefevre ✠ ✱,<br>Blanchart-Duval ✠ ✱, | *Chefs de Bat.*<br>*Major.* |
| 15e *Dunkerque.* | Bon Perregaux ✠ (O. ✱), *Colonel.*<br>Cugno de Belloc ✠ (O. ✱). *L.-Colonel.* | Barthélemy (O. ✱),<br>De Garcias ✠ (O. ✱),<br>Mezard ✠ ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 16e *Quimper.* | Le Marquis de Goulet ✠ ✱, *Colonel.*<br>Dorsannes ✱ ✱, *Lieut.-Colonel.* | Couturier S.-Clair ✠ ✱,<br>Tignolet ✠ ✱,<br>Defabert ✠ ✱,<br>Carrère Vental ✠ ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 17e *Paris.* | Durye ✠ (O. ✱), *Col.*<br>Vivent ✠ (O. ✱), *Lieutenant-Colonel.* | Chandezon ✠ ✱,<br>Olivier ✱,<br>Carly ✠ ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 18e *Maubeuge.* | De la Moussaye ✠ (O. ✱), *Colon.*<br>. . . *Lieut.-Colonel.* | Ricard ✠ ✱,<br>Garin ✠ ✱,<br>Paris ✠ (O. ✱), *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 19e *Mont-Louis.* | Le Cte de la Boutetière ✱ (O. ✱), *Col.*<br>De Hennault ✠ (O. ✱), *Lieut.-Col.* | Sommaripa ✠,<br>De Sède ✠ (O. ✱),<br>Flocard ✠ (O. ✱), *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 20e *Amiens.* | Gemeau ✠ (O. ✱), *Colonel.*<br>De Bar ✠ (O. ✱), *L.-C.* | Almeras ✠ (O. ✱),<br>Roveda ✠ (O. ✱),<br>Taret ✠ ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| *Régiment d'Hohenlohe Brest.* | Le Prince de Hohenlohe, Lieut-général, *Colonel, Supérieur.*<br>Duprat ✠ (O. ✱), *Col.*<br>Horric de Baucaire ✠, *L.-Colonel.* | Bay ✠ ✱,<br>De Mollenbec, ✠ (C. ✱),<br>D'owidsky ✠,<br>Vonhuelsen ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |

## *Régimens Suisses.*

S. A. R. Mgr. le Duc de Bordeaux, *Colonel-général des Suisses.*
M. de Forestier, *Maréchal-de-Camp, Secrétaire-général.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1er *Puy.* | Bleuler ✠ (C. ✱), *Col.*<br>Bon de Vertmuller d'Elgg, *Lieut-Colonel.* | Bueler,<br>Imhof,<br>Itschner ✠ ✱,<br>Kuntzly ✠ ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 2e *Mont-de-Marsan.* | De Bontems (A. F.) ✠ (O. ✱), *Colonel.*<br>Zenclusen ✠ ✱, *Lieut.-Col.* | Ab-Iberg,<br>Borer ✱ ✠,<br>Taffiner,<br>De Werra, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 3e *Toulon.* | De Ruttimann ✠ ✱, *Col.*<br>De Bontems (C. H.) ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.* | An-Dermatt ✠ ✱,<br>De Lentulus ✠ ✱,<br>D'Engelhart ✱,<br>Demierre ✱, *Major.* | *Chefs de Bat.* |
| 4e *Nimes.* | De Riaz ✠ ✠ (O. ✱), *Colonel.*<br>De Donats ✠ (O. ✱), *Lieut.-Colonel.* | Cusa ✱,<br>Belmont ✠ (O. ✱),<br>De Buol ✠ ✱,<br>Fer (O. ✱), *Major.* | *Chefs de Bat.* |

# SECTION XI.

## CAVALERIE

La Cavalerie se compose de deux régimens de Carabiniers; dix de Cuirassiers; douze de Dragons; dix-huit de Chasseurs, et six de Hussards.

| RÉGIMENS. | MM. | MM. |
|---|---|---|
| 1er *de Carabiniers.* à Metz. | Bon Desponty de Saint-Avoye ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Le Vte de Quélen ✠, *Lieut.-Colonel.* | Cade ✠ ✠,<br>Denormandie ✠ ✠,<br>Libert, *Major.* — *Chefs d'Esc.* |
| 2e *de Carabiniers.* à Pont-à-Mousson. | Gusler ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Vte de Roussy (O. ✠), *L.-Col.* | De Manoury ✠ ✠.<br>De Montalembert ✠ ✠.<br>Sarmejane ✠ ✠, *Major.* — *Chefs d'Esc.* |

### CUIRASSIERS ET DRAGONS.

Monsieur le DAUPHIN, *Colonel-général.*
M. de Chabrun, Lieutenant-Colonel, *Secrétaire-général.*

*Cuirassiers.*

| RÉG. et RÉSID. | MM. | MM. |
|---|---|---|
| *De la Reine,* à Joigny. | Le Cte de Sainte-Marie ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Le Bon de Morell ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Gosse de Serlay ✠ ✠,<br>De Lanascol ✠. — *Chefs d'Esc.*<br>Tempié ✠ ✠, *Major.* |
| *Du Dauphin,* à Maubeuge. | De Salomon ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Vte de Louvencourt ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Grandin de Mansigny ✠ (O. ✠),<br>Chassaigne de Laribierre ✠ ✠, — *Chefs d'Esc.*<br>Féragu ✠ ✠, *Major.* |
| *De Bordeaux,* à Sédan. | De Mondoret ✠ ✠, *Colonel.*<br>Martin ✠ (O. ✠), *Lt.-Col.* | D'Herbigny ✠ ✠,<br>D'Argy ✠ ✠, — *Chefs d'Esc.*<br>De Nogerée ✠, *Major.* |
| *De Berry,* à Nancy. | De Burggraff ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Dufoure d'Antist, ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.* | De Carné De Carnavallet ✠ (O. ✠),<br>Bourlier ✠ (O. ✠), — *Chefs d'Esc.*<br>Delarieu ✠, *Major.* |
| *D'Orléans,* à Châlons-sur-Marne. | Cte De Moncalm ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Berle de Neuilly ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Vte de Biaudos de Castéja ✠,<br>Maublanc de Chiseuil ✠. — *Chefs d'Esc.*<br>Mourgue de Croix-Haute ✠ ✠, *Major.* |
| *De Condé,* à Toul. | Patarin ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Millot ✠ (O. ✠), *Lieuten.-Colonel.* | De Larochelambert ✠.<br>Lagay ✠ ✠, — *Chefs d'Esc.*<br>Bertaux ✠ ✠, *Major.* |
| 7e à Schélestat. | Cte de Mornay ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Bache ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.* | De Chalendar ✠,<br>De Bonneval ✠ ✠,<br>Kœnig ✠ (O. ✠), — *Chefs d'Esc.*<br>Dupuy de Dienne ✠ (O. ✠), *Major.* |

8e à Nevers. — Le Bon de Saint-Geniès ✠ (C. ✠), *Colonel.* — De Thieriet ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* — Le Cte De St.-Paër ✠ ✠, Le Bon Duchatelet (O. ✠), Nypels (O. ✠), *Major.* — *Chefs d'Esc.*

9e à Tours. — Jolly ✠ (O. ✠), *Colonel.* — Le Vte du Couëdic ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* — Cte de Vaugiraud ✠ ✠, Bignon ✠, Laburthe ✠ ✠, Hoffman ✠ ✠, *Major.* — *Chefs d'Esc.*

10e à Dôle. — De Bourbel ✠ (O. ✠), *Col.* — Cosnard ✠ (O. ✠), *Lieuten.-Colonel.* — Beille ✠ ✠, Delmas ✠ ✠, Cavalery ✠ (O. ✠), Bonbrain ✠ ✠, *Major.* — *Chefs d'Esc.*

## *Dragons.*

| RÉG. et RÉSID. | MM. | MM. | |
|---|---|---|---|
| 1er à Besançon. | Le Bon Dérivaux ✠ (C. ✠), *Colonel.* — Boussingault ✠ ✠, *Lieuten.-Colonel.* | Mayol de Lupé ✠ ✠, De Brossard ✠ ✠, Dérivaux ✠ ✠, Quentin ✠ ✠, *Major.* | *Chefs d'Esc.* |
| 2e à Neufbrisac. | Cte de Chateaubodeau ✠ (O. ✠), *Colonel.* — Bon de Barziza ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.* | De Touchimbert ✠ (O. ✠). Rosis ✠ ✠, Brossard ✠ ✠, *Major.* | *Chefs d'Esc.* |
| 3e à Lille. | De Bergeret ✠ (C. ✠), *Colonel.* — Bon L'Etang ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Laberge ✠ ✠, De Lampinet ✠ (O. ✠), Marmion ✠ ✠, De Laporte ✠ (O. ✠), *Major.* | *Chefs d'Esc.* |
| 4e à Gray. | Le Mis de Galiffet ✠ (O. ✠), *Colonel.* — Deville ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.* | De Constantin ✠ (O. ✠), Le Mis D'Elbée ✠ (O. ✠), Samy ✠ (O. ✠), Geusse ✠ ✠, *Major.* | *Chefs d'Esc.* |
| 5e à St.-Mihiel. | Le Mis d'Hanache ✠ (O. ✠), *Colonel.* — Fauvart Bastoul ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Sommeillier ✠ (O. ✠), De Waldner ✠ ✠, Girard ✠ (O. ✠), Ollivier ✠ ✠, *Major.* | *Chefs d'Esc.* |
| 6e à Lyon. | Mis de Podenas (O. ✠), *Colon.* — Le Mis D'Oysonville ✠ (O. ✠) *Lieutenant-Colonel.* | Lancestre ✠ ✠, Naudet ✠ ✠, Lebrun ✠ ✠, Verne ✠ ✠, *Major.* | *Chefs d'Esc.* |
| 7e à Aire. | De Fournas ✠ ✠, *Colonel.* — De la Fresnaye ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.* | De La Bachellerie ✠ (O. ✠), Gauchet ✠ ✠, Raoul ✠ ✠, Vendendries ✠ ✠, *Major.* | *Chefs d'Esc.* |

| | | |
|---|---|---|
| 8e à Vesoul. | Mathis ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Braun ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.* | Le Vte de Chaunac de Lansac ✠ ✠, Cte d'Oisonville ✠, Cte de Laville-sur-Illon ✠ ✠, *Chefs d'Esc.*<br>De Cantel ✠ ✠, *Major.* |
| 9e à Rennes. | Tessier ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>Bernard ✠ (O. ✠), *Lieut.-Col.* | Dejeune ✠ (O. ✠), Dufour ✠ ✠, *Chefs d'Esc.*<br>Bréard ✠ ✠, *Major.* |
| 10e à Béfort. | Bon Le Termellier ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>De Suzainecourt ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.* | De Closmadeuc (O. ✠), De Charnailles ✠ ✠, *Chefs d'Esc.*<br>Fontenouvelle ✠ ✠, *Major.* |
| 11e à Stenay. | Le Mis de Dreux-Nancré ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>N. . . *Lieuten.-Colonel.* | Vte de Perrin ✠ ✠, Bezuel ✠ ✠, Crotel ✠ ✠, *Chefs d'Esc.*<br>Barthelemy ✠, *Major.* |
| 12e au Mans. | Bon Dejean ✠ (O. ✠), *Col.*<br>Cte de Busseul ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | De Valmalete ✠ (O. ✠), Delotz ✠ ✠, *Chefs d'Esc.*<br>Bon Imbert S.-Amand ✠ ✠, *Major.* |

## *Chasseurs.*

M. . . . . *Colonel-général.*

M. le Chevalier de Fontanes ✠, *Secrétaire-général.*

| Rég. et Résid. MM. | | MM. |
|---|---|---|
| 1er à Libourne. | Delamalle ✠ (O. ✠), *Colon.*<br>Klervasdoué ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.* | Pierre ✠ (O. ✠), Le Chev. Bourjolly (O. ✠), Rossignol ✠ ✠, *Chefs d'Esc.*<br>Haly ✠, *Major.* |
| 2e | Le Cte de Bonneval ✠ ✠, *Colonel.*<br>Bureau de Pusy ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.* | Scitivaux ✠ (O. ✠), De Lesparda ✠ ✠, *Chefs d'Esc.*<br>Donnéa ✠ ✠, *Major.* |
| 3e à Beziers. | Mis de Faudoas ✠ (O. ✠), *Colonel.*<br>De Vaudreuil ✠ ✠, *Lt.-Col.* | De Serionne ✠ (O. ✠), Barrère ✠ (O. ✠), De Grasse ✠ ✠, *Chefs d'Esc.*<br>Despinchal ✠ ✠, *Major.* |
| 4e à Amiens. | Cte de Châteaubriant ✠ (O. ✠), *Col.*<br>Pozac ✠ (O. ✠), *Lieuten.-Colonel.* | Mathey ✠ (O. ✠), Beaujouan-Duplessis ✠ ✠, Thevenot ✠ ✠, *Chefs d'Esc.*<br>Verrier ✠ ✠, *Major.* |
| 5e à Lunéville. | De Romanet ✠ (O. ✠), *Col.*<br>De Nettancourt Vaubecourt ✠ ✠, *Lieuten.-Colonel.* | Blocqueville ✠ (O. ✠), De Grandmaison ✠ ✠, Panon-Duhazier (O. ✠), *Chefs d'Esc.*<br>Haxo ✠ (O. ✠), *Major.* |

| | | |
|---|---|---|
| 6e Hesdin. | Callory ✠ (O. ✱), *Colonel.*<br>Cassard ✠ (O. ✱), *Lieut.-Col.* | Deveaux ✠ (O. ✱), Eliot ✱, Quizard ✠ ✱, *Chefs d'Esc.*<br>De Monard ✠ ✱, *Major.* |
| 7e à Commercy. | Le Bon de Wimpffen ✠ (C. ✱), *Colonel.*<br>Ducroc de Chabannes ✠ (O. ✱), *L.-Colonel.* | Hulot (O. ✱), Soares d'Albergaria ✠ ✱, Vast-Vimeux ✠ ✱, *Chefs d'Esc.*<br>Ybry ✠ ✱, *Major.* |
| 8e à Tarascon. | Bon Lelong ✠ (O. ✱), *Col.*<br>Hatry ✠ (O. ✱), *Lieutenant-Colonel.* | Dodin-Duparc ✠ (O. ✱), Petiet ✱, Laroche ✠ ✱, Carlotti ✠, *Major.* *Chefs d'Esc.* |
| 9e à Limoges. | Le Cte d'Hautpoul ✠ (C. ✱), *Colonel.*<br>De Golstein ✠ (O. ✱), *L.-Col.* | Boulfroy de Pierreville ✠ ✱, Maisonneuve (O ✱), De Merville ✠ ✱, *Chefs d'Esc.*<br>Leclerc ✠ (O. ✱), *Major.* |
| 10e à Poitiers. | Le Cte de Serran ✠ (C. ✱), *Colonel.*<br>Lian ✠ (O. ✱), *Lieutenant-Colonel.* | Le Vte de Rochemore (O. ✱), Schérer ✱, Anceaux ✠ ✱, *Chefs d'Esc.*<br>Le Ch. Ardin Delteil ✠ ✱, *M.* |
| 11e à Vendôme. | Cte de Chasteigner ✠ (O. ✱), *Colonel.*<br>Milet ✠ (O. ✱), *Lieut.-Col.* | Bougenel ✠ (O. ✱), Lefevre ✠ ✱, Toutain ✠ ✱, *Chefs d'Esc.*<br>Ducrot ✠ ✱, *Major.* |
| 12e à Fontenay. | Le Cte De Maillé ✠ (O. ✱), *Colonel.*<br>De Nettancourt ✠ (O. ✱), *Lieut.-Colonel.* | Cheffontaine ✠ ✱, Ginestous ✱, Schauenburg ✠ (O. ✱), *Chefs d'Esc.*<br>D'Haugeranville ✱, *Major.* |
| 13e à Saint-Jean-d'Angely. | Chatry Lafosse ✠ (C. ✱), *Colonel.*<br>Mac-Shechy ✠ (O. ✱), *Lieut.-Colonel.* | Destrés ✠ (O. ✱), De Buisseret ✱, De Neuilly ✱, *Chefs d'Esc.*<br>Esmez ✠ ✱, *Major.* |
| 14e à Saintes. | De Verdière ✠ (O. ✱), *Col.*<br>Prevost ✠ ✱, *Lieut.-Col.* | Kiener ✱, Oudinot ✱, Beaucaire ✱, *Chefs d'Esc.*<br>Barthon ✠ (O. ✱, *Major.* |
| 15e à Lunéville. | D'Harembert ✠ (O. ✱), *Colonel.*<br>Fanneau Lahorie ✠ (O. ✱), *Lieut.-Col.* | Bernabé de la Haye ✠ ✱, Dupleix (O. ✱), *Chefs d'Esc.*<br>Imbert de Tremolle ✠ ✱, *M.* |
| 16e à Moulins. | De Fonbourgade ✠ ✱, *Col.*<br>Dijols ✠ ✱, *Lieutenant-Colonel.* | Pécon de Cherville ✠ ✱), De Margeot ✠ ✱, *Chefs d'Esc.*<br>Lodin Dumauvoir ✠ ✱, *Maj.* |
| 17e à Haguenau. | Bontems Dubarry (O. ✱), *Col.*<br>Ricard de Villeneuve ✠ (O. ✱), *Licutenant-Colonel.* | Nicol ✠ ✱, Thourette ✠ (O. ✱), Servat de Laisle ✱, *Chefs d'Esc.*<br>Chomel ✠ ✱, *Major.* |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 18e à Arras. | Le Cte de Beaumont ✠ (C. ✱) ✠, *Colonel.* | Biot ✠ (O. ✱), *Lieut.-Col.* | De Rocourt ✠ ✱, Montaulieu ✠ (O. ✱), Audiat ✱, Renaud de St.-Amour ✠ ✱ *M.* — *Chefs d'Esc.* |

## *Hussards.*

S. A. R. Mgr le Duc d'Orléans, *Colonel-général.*

M. le Comte de la Place ✠ (O. ✱), *Secrétaire-général.*

| Rég. et Résid. | MM. | MM. |
|---|---|---|
| *De Chartres.* 1er à Valenciennes. | Bon Simoneau ✠ (C. ✱), *Colonel.* — Vidal de Léry ✠ (O. ✱.), *Lieutenant-Colonel.* | Lesloquoy ✠ ✱, Mamony ✠ ✱, Corréard ✱, *Major.* — *Chefs d'Esc.* |
| 2e à Thionville. | Vte De Rigny ✠ (O. ✱), *Col.* — Cte Clermont Mont-Saint-Jean ✠ ✱, *Lieutenant-Colonel.* | Ducis ✠ (O. ✱), Poinsot (O. ✱), Garnier ✠ ✱, *Major.* — *Chefs d'Esc.* |
| 3e à Charleville. | Vte De Chambrun ✠ (O. ✱), *C.* — De Kleinenberg ✠ (O. ✱), *Lieut.-Colonel.* | Vte de Tilly (O. ✱) Lanthonet ✠ ✱, Beurges ✱. *Major.* — *Chefs d'Esc.* |
| 4e à Vendôme. | Bon de Mersseman ✠ (O. ✱), *C.* — Cte De Puységur ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.* | Fleury ✠ (O. ✱), Rigau ✱, De Serreville ✱, *Maj.* — *Chefs d'Esc.* |
| 5e à Epinal. | De Muller ✠ (C. ✱), *Col.* — Bauzil ✠ (O. ✱), *Lieuten.-Colonel.* | Pesme ✠ (O. ✱), Dumanoir (O. ✱), Vte de Courtais ✠ ✱, *Maj.* — *Chefs d'Esc.* |
| 6e à Sarreguemines. | Cte De Compiègne ✠ (O. ✱), *Colonel.* — Bremond d'Ars ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.* | Martin ✠ (O. ✱), De Janac ✠ ✱, De Rosselange ✠ (O. ✱), *Major.* — *Chefs d'Es.* |

# SECTION XII.

## COMPAGNIES SÉDENTAIRES.

### *Compagnies de Sous-Officiers.*

| Nos des Comp. | GARNISONS. | CAPITAINES-COMMANDANS. | Nos des Comp. | GARNISONS. | CAPITAINES-COMMANDANS. |
|---|---|---|---|---|---|
| *Garde royale* | Paris, *Hôtel de la Guerre.* | Garcias ✠ (O. ✱.) | 4 | Paris, *Chambre des Députés.* | Roux ✠ (O. ✱). |
| 1 | Paris, *au Luxembourg.* | Douay ✠ (O. ✱). | 5 | Châlons-sur-Marne. . . | Tarragon ✠ ✱. |
| 2 | Paris, *hôtel de la Guerre.* . | Rosset de l'Etourville ✠ ✱. | 6 | Porquerolles. | Espanet ✠. |
| 3 | Paris, *au Jardin du Roi.* | Gouvion ✠ ✱. | 7 | Tarbes. . . . | Plumtot ✠ ✱. |
| | | | 8 | Lille. . . . . | Dombrowski ✱. |
| | | | 9 | Bicêtre . . . . | Gros ✠ (O. ✱). |
| | | | 10 | Port-Louis. . . | Robinet ✠ (O. ✱). |

*Compagnies de Fusiliers.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Garde royale* | Versailles. . . | De Buissy ✠. | 18 | Fort de Joux. | Gontier (O. ✠). |
| 1 | Fontevrault. . | Sarrau ✠. | 19 | Poissy . . . . | Dubois ✠. |
| 2 | Langres. . . . | Meson Lapommeraye ✠ ✠. | 20 | Charlemont. . | Lecourt ✠. |
| 3 | Gaillon. . . . | Chepy ✠. | 21 | Péronne. . . . | Berard ✠ (O ✠) |
| 4 | Paris. . . . . | Gallais ✠ ✠. | 22 | Saint-Tropez. | Secourgeon. ✠ ✠. |
| 5 | Paris. . . . . | Voisin ✠ ✠. | 23 | Sisteron. . . . | Tempest ✠. |
| 6 | Loos . . . . . | Lefort ✠ ✠. | 26 | Seyne. . . . . | Tressols ✠ ✠. |
| 7 | Montr.-s.-M. | Febvrel ✠. | 27 | Draguignan. . | Secourgeon ✠ (O. ✠). |
| 8 | Embrun. . . . | Bonnefoy ✠. | 28 | Colmar. . . . | Guibaud ✠ ✠. |
| 9 | Paris. . . . . | Meyer ✠ ✠. | 29 | Lahougue. . . | Malé ✠ (O. ✠.) |
| 10 | Paris. . . . . | Bertrandet ✠. | 30 | Abbayed'Eysse | Bonnal ✠ ✠. |
| 11 | Boul.-s.-Mer. | Larrey ✠ ✠. | 33 | Riom. . . . . | Fix ✠. |
| 12 | Vitry-le-Fr. | Lestrade ✠ ✠. | 39 | Saint-Brieux. . | Joubert ✠ ✠. |
| 13 | Pierre-Châtel. | De Cappe ✠. | 40 | Abbeville. . . | Rebour ✠ ✠. |
| 14 | La Pet^e Pierre. | Guépart ✠ ✠. | 41 | Loos . . . . . | Place ✠. |
| 15 | Marsal . . . . | Guiot de S-Remi ✠. | 43 | Granville. . . | Lagarrigue ✠ ✠. |
| 16 | Melun. . . . . | Gombert ✠ ✠ | 44 | Granville . . . | Poulain ✠ ✠. |
| 17 | Ensisheim. . . | Moret ✠ ✠. | 45 | Clairvaux. . . | Borel ✠ ✠. |

# SECTION XIII.

## INTENDANCE MILITAIRE.

D'après l'ordonnance du 18 septembre 1822, le Corps de l'Intendance militaire est composé ainsi qu'il suit; savoir:

25 Intendans. — *Sous-Intendans :* 25 de 1^re^ classe, — 50 de 2^e^, — 100 de 3^e^ — et 35 Sous-Intendans Adjoints.

Les Intendans, Sous-Intendans et Sous-Intendans Adjoints sont nommés par le Roi, sur la proposition du Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre.

Les emplois de Sous-Intendant sont donnés, moitié à l'avancement des Adjoints, et moitié aux majors de l'armée, au choix du Roi.

Les emplois de Sous-Intendant Adjoint sont donnés, au choix du Roi, aux capitaines du corps royal d'état-major et aux officiers comptables du même grade.

*Intendans militaires.* Messieurs,

Le B^on^ de Joinville ✠ (C. ✠).
Prévost (Louis) ✠ (O. ✠),
Berger, B^on^ de Castelan ✠ (C. ✠).
Le B^on^ de Rostaing ✠ (C. ✠).
Le B^on^ Denniée ✠ (C. ✠).
Le B^on^ de Tinan ✠ (C. ✠).
Le B^on^ Du Perreux ✠ (O. ✠).
Sicard ✠ (O. ✠).
Le B^on^ de Clarac ✠ (C. ✠).
Maret ✠ (O. ✠).
Regnault ✠ ( O. ✠. )
Le B^on^ Dufour ✠ (C. ✠ ).
Bourdon ✠ (C. ✠).
Le B^on^ Volland ✠ (C. ✠ ).
Robinet ✠ (O. ✠).
Le B^on^ de Cayrol ✠ (O. ✠).
Jacqueminot, C^te^ de Ham ✠ (O. ✠).
Barthomeuf ✠ (O. ✠).
Thomas ✠ (O. ✠).
Le B^on^ Lajard ✠ (O. ✠).
Cassaing ✠ (O. ✠), *M. des Req. hon.*
Lucot d'Hauterive ✠.
De Perceval (N.-J.) ✠ (C. ✠).
Le B^on^ Ballyet ✠ ✠, *M. des Requêtes.*
Chopin ✠ ( O. ✠ ).
Delamarre ✠ ( O. ✠ ).
Rey ✠ ( O. ✠).
Le V^te^ Tabarié ✠ (O. ✠), *Con.-d'Et.*
De Lasalle ✠ ( O. ✠).

*Sous-Intendans de première classe.* Messieurs,

Le Chev.Teste ✠ (O.✠).
Guillien ✠ ✠.
Rabou ✠ ✠.
Dumesnil ✠ (O. ✠).
Baudon ✠ (O. ✠).
Jullien (A.-E.) ✠ ✠.
Chauvin ✠ ✠.
Regnard ✠ (O. ✠).
Bon Boissy d'Anglas ✠ ✠.
Bletterie ✠ ✠.
Jacquinet ✠ (O. ✠).
Le Bon Le Duc ✠ (O.✠).
Rabelleau ✠ (O. ✠).
Fromentin de Saint-Charles ✠ ✠.
Debry ✠ ✠.
De Géraudon ✠ ✠.
Quirot ✠ ✠.
Géraldy ✠ ✠.
Le Bon. d'Hervey ✠ (O. ✠).
Hall ✠ ✠.
Vte de Raymond ✠ ✠.
Daudy ✠ (O. ✠).
De l'Epine ✠ ✠.
Toulgoet ✠ ✠.
Ducros ✠ (O. ✠).

*Sous-Intendans de deuxième classe.* Messieurs,

Froidefonds de Florian ✠ ✠.
Faure (Simon) ✠ ✠.
De Crévecœur ✠ ✠.
Le Bon Lagé ✠ (O. ✠).
Fromant ✠ ✠.
Benard (P. G.) ✠ ✠
Le Bon Liégeard ✠ ✠.
Legras ✠.
Tricault ✠ ✠.
Collette ✠ ✠.
Dupleix (P.-J.) ✠ ✠.
Wolf ✠ ✠.
Bruguière ✠.
De Lescale ✠ ✠.
Collet de Blacy ✠ (O.✠).
Farmain de Ste-Reine ✠ ✠.
De Senneville ✠ (O. ✠).
Le Cauchois Féraud ✠ (O. ✠).
Guillabert ✠ ✠.
Berriat ✠ ✠.
Verdun (O. ✠).
Moze ✠.
Roch (C.-F.-Aug.) ✠.
Le Bon des Acres ✠.
Roux ✠.
Vauchelle ✠ (O. ✠).
Cazac ✠ ✠.
Sol ✠ ✠
Stouhlen ✠ ✠.
Barte ✠ ✠.
Pety ✠ ✠.
Germain ✠ ✠.
Debessé ✠ ✠.
Ludière ✠ ✠.
Roze ✠ ✠.
Montfort ✠ ✠.
Dubuisson ✠ ✠.
Delavigne ✠ ( O ✠ ).
Le Bon de Sermet ✠ (O. ✠).
Duverger ✠ ( O. ✠ ).
De Launay (Alp.) ✠.
Le Vte de Bélizal ✠ ✠.
Favier ( O. ✠ ).
Waré ✠ ✠.
Dutrochet ✠ ✠.
Robert (G.) ✠ (O. ✠ ).
Le Bon Thirat de Saint-Agnan ✠, *M. des Req.*
Playoult de Bryas ✠ ✠.
Souilhagon de Bruet ✠ ✠.
Maison ✠ ✠.
Travers de Beauvert ✠.
De Laneuville ✠ ✠.

*Sous-Intendans de troisième classe.* Messieurs,

Joinville (L-G-Ferd) ✠ ✠
Astruc ✠ ✠.
Levert ✠ ✠.
Clarac (J.-P.) ✠ ✠.
Puzos ✠ ✠.
Maire ✠ ✠.
De Brignan ✠ ✠.
Chanteau ✠ ✠.
Burel ✠ ✠.
Ramond de la Bastiole ✠.
Puissant du Lédo ✠ (O.✠)
Bellat ✠ ✠.
Frogier de Ponlevoy ✠ ✠.
Faure (P.) ✠ ✠.
Crocy ✠ ✠.
Mac-Curtain de Kainlis ✠ (O. ✠).
Lecler des Barbins ✠ ✠.
Le Roy (Ar.) ✠ ✠.
Le Bon Dubouchet ✠ (O✠)
Armand ✠ ✠.
Quillet (P.-A.) ✠ ✠.
Ravenel ✠ ✠.
Loustau ✠ ✠.
Dehemant de la Douie ✠ ✠.
Desfresnes ✠.
Thiesset ✠ ✠.
Le Bon Cardon de Sandrans ✠ ✠.
Pichault (J M.) ✠ ✠.
Toudel ✠ ✠.
Lucas Deshaquets ✠ ✠.
Duplaa ✠ ✠.
Robert du Costal ✠ ✠.
Cayrol (L-N-J-J) ✠ ✠.
Le Bon Collibeaux de Champvallon ✠ ✠.
Lambert ✠ ✠.
Bellard ✠ ✠.
Pichault (A.-C.) ✠.
Rodier ✠ ✠.
Garnier (M.-P.) ✠.
Charpentier ✠ ✠.
Lassalle de Préseryille ✠ ✠.
Demontmort ✠.
De Mercy ✠.
Melcion d'Arc ✠.
De Songeons ✠ ✠.
Auber ✠ ✠.
Duché de Gurgy ✠ ✠.
Lair.
Sollicoffre ✠.
Le Mis de Loyac ✠.
Mure ✠.
Henry ✠ ✠.
Marchant (Baltazar) ✠ ✠.
De Sillans ✠.
Blanquart de Bailleul ✠.
De Ribeaux.
Morisot ✠ ✠.
Gilbert ✠ ✠.
Dupleix (Valentin) ✠.

Ponçot ✠ ✠.
Dauxon (C.-Et.) ✠ ✠.
Pellechet ✠ (O. ✠).
Sainte-Chapelle ✠.
Bourgeois ✠ ✠.
Picot de Moras ✠.
Mazoïer ✠ ✠, *M. des Req.*
De Goyon de Beaucorps ✠ ✠.
D'Arnaud ✠ ✠
Penguilly-l'Haridon.
Lacombe (M.-A.-J-D) ✠.
Bellot de Kergorre. ✠.
Boullay ✠.
Carles ✠ ✠.
Feuillet ✠ ✠.
Montozon-Brachet ✠.
De Messey ✠.
De Guiroye ✠ (O. ✠).

Le Lieure de l'Aubépin ✠ ✠.
Delpuech de Comeiras ✠.
O'Quin ✠ ✠.
Weis ✠.
De Grave ✠.
Roch (C.-F.-H.) ✠.
Weyler de Navas ✠ (O. ✠)
Gibotet ✠.
Sudre. ✠.
Le Comte de Monbrun ✠.
De Latouche ✠.
Lambert des Cilleuls ✠.
Turcas ✠.
Duplantier ✠.
Fontaine ✠.
Mortier.
Ferrand de Saligny ✠ ✠.
Bouaissier.

De Narp ✠.
Graëb ✠ ✠.
Defarge.
Faugeyron ✠ ✠.
Chuffart ✠ ✠.
Pellot ✠ ✠.
Sergent-Champigny ✠.
Doni ( C. M. F. ) ✠.
Marchant (H.-J.-D.) ✠ ✠.
Dagnan ✠.
Godart-Dubuc ✠.
Frosté ✠.
Debastard de Fontenay.
Mauduit ✠ ✠.
Evrard de Saint-Jean ✠.
Demanche ✠.
Jolly de Servetière ✠.

*Sous-Intendans Militaires Adjoints.* Messieurs,

Hubert ✠ ✠.
Doni (A.-C.-L ) ✠.
Fouet ✠.
Millet ✠ (O. ✠).
Engelmann ✠.
Maziéras ✠.
Leclerc ✠.
Lyautey.
Perrot ✠.
Grusse ✠.
Demouy ✠.
St.-Martin (C.-J.) ✠ ✠.
Jeltsch ✠.
Floret ✠ ✠.
Barbolain.
Maquart ✠.

Behaghel.
Maurey.
Cte de Foucher de Careil ✠.
Dillon.
De Larivière ✠ ✠.
Figarol ✠.
Rubin de Méribel ✠.
Fabre de Tapiès ✠.
Fornier de Violet ✠ ✠.
Larréguy ✠.
Duplessix-Pégasse.
De Limoges de St.-Just ✠.
Guerrier de Dumast.
Joinville ( V. ).
Journès ✠ ✠.
Gauvenet-Dijon ✠.

Revel ✠.
Marchant ( A. ).
Genty.
La Selve.
Sicard ( C. ).
Barbier.
Jogan.
Dubois.
Martellière.
Raynal.
Lapique.
De Fallois.
Mazoïer.
De St.-Martin ( E. )
Merle ✠.

## SECTION XIV.

### *Ecole royale Polytechnique ; Ecoles royales militaires de Saint-Cyr, etc.*

### ECOLE ROYALE POLYTECHNIQUE,

*Rue Descartes, Montagne Sainte-Geneviève.*

Cette Ecole est placée, par le Roi, sous la protection de S. A. R. Mgr le Dauphin. Elle est dirigée, sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, par un gouverneur et un sous-gouverneur.

Son but général est de répandre l'instruction des sciences mathématiques, physiques, et des arts graphiques. Son but spécial est de former des élèves pour

les services publics de l'artillerie de terre et de mer, du génie militaire, des ingénieurs-géographes, de la marine royale, des constructions navales, des ingénieurs hydrographes, des ponts-et-chaussées, des mines, des poudres et salpêtres.

L'Ecole royale Polytechnique est soumise au régime militaire en tout ce qui concerne la discipline intérieure.

Les candidats à l'Ecole Polytechnique ne sont admis que par voie de concours. Les examens sont subis d'après un programme publié chaque année : ce programme indique les conditions à remplir.

La durée du Cours complet d'instruction est de deux années ; les Elèves obtiennent cependant, dans certains cas, l'autorisation de rester trois ans à l'Ecole, mais jamais plus long-tems. Les Elèves ne passent d'une année d'étude à l'autre, et ne parviennent aux Ecoles d'application qu'après avoir subi des examens sur toutes les parties de l'enseignement.

Chaque élève paie une pension annuelle de 1,000 fr., et subvient en outre aux frais de son habillement uniforme, ainsi que des livres et autres objets nécessaires à ses études.

Vingt-quatre Bourses sont accordées par le Roi sur la proposition des Ministres de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine. De ces vingt-quatre Bourses, huit sont attribuées au département de l'Intérieur, douze à celui de la Guerre, et quatre à celui de la Marine. Quelques-unes de ces Bourses peuvent être divisées en demi-Bourses.

Un Conseil de perfectionnement, un Conseil d'instruction et un Conseil d'administration sont établis à l'Ecole.

Les attributions du Conseil de perfectionnement sont de délibérer sur les moyens d'améliorer l'instruction et de proposer les mesures réglementaires qu'il juge utiles aux progrès de l'enseignement.

Le Conseil d'Instruction s'occupe de tout ce qui est relatif à l'enseignement et aux études des Elèves. Ses propositions sont soumises au Conseil de perfectionnement en tout ce qui concerne les programmes de l'enseignement

Le Conseil d'Administration règle tout ce qui est relatif aux recettes et aux dépenses de l'Etablissement.

Le Gouverneur préside le Conseil de perfectionnement et les jurys d'examen ; il préside aussi les Conseils d'instruction et d'administration toutes les fois qu'il croit devoir y assister.

Le Sous-Gouverneur a la direction immédiate et journalière de l'Etablissement. Il préside les Conseils et jurys en l'absence du Gouverneur.

*S. S.* le C^te^ de Bordessoulle (G. ✠) (G. ✠), Pair de France, Grand'Croix des Ordres de Charles III, et de St.-Alexandre de Newski, Lieutenant-général, Menin de S. A. R. *Monsieur* le Dauphin, *Gouverneur.*

Le V^te^ Paillhou ✠ (C. ✠), Mar.-de-camp d'artill. *Sous-Gouv.*

Binet (J.-P.-M.) ✠, *Inspecteur des Etudes.*
Michon du Marais ✠ ✠, *Chef de bataillon d'Artill., Adj. à l'état-major.*

| | | |
|---|---|---|
| Desnoyers ✠ ✠, *Chef de bataillon en retraite.* | *Au corps royal d'Artillerie.* | *Sous-Inspect.* |
| Thoumas ✠, *Capitaine.* | | |
| Teullié ✠ ✠, *Chef de bataillon.* | *Au corps royal du Génie.* | |
| Dubuat ✠ ✠, *Idem.* | | |

Daurelle ✻, Lieut., *Sous-Lieut. d'Artil. de la Garde royale*,
Servais ✠ ✻, Lieut., *Sous-Lieut. de caval. de la Garde royale*,
Berger, *Sous-Lieutenant de cavalerie de la Garde royale*,
De Bordessoulle, *Sous-Lieut. de cavalerie de la Garde royale*,
Clément ✠ ✻, *Sous-Lieutenant d'infanterie en retraite*,
} *Adjudans.*

## *Chapelle.*

M. l'Abbé Martin de Noirlieu, Chanoine honoraire de Saint-Denis, Vicaire-général de Châlons-sur-Marne, *Aumônier.*

## *Instruction.* MM.

Le Bon Poisson (O. ✻),
Prony ✠ (O. ✻),
} Académiciens, *Examinateurs permanens de Mathématiques.*

| *Professeurs et Bibliothécaire.* MM. | | *Répét. et Maîtres.* MM. | |
|---|---|---|---|
| *Analyse et Mécanique* | Ampère ✻, *Académicien.* | Binet (P.), Coriolis, | *Répétiteurs.* |
| | Cauchy ✻, *idem.* | | |
| *Géométrie descriptive* | Leroy ✻ | Lefebure de Fourcy ✻, Girard, | *Rép.* *Dessin graphique.* |
| *Machines*, *Géodésie et Arithmétique sociale* | Arago ✻, *Académicien.* | Mathieu, *Académ.* | Répét. |
| *Physique* | Dulong ✻, *Académicien.* | Lehot, | |
| *Chimie* | Gay-Lussac ✻, *Académ.* | Dumas, | *Répetit.* |
| | Le Bon Thénard ✻, *idem.* | Despretz, | |
| *Architecture* | Durand ✻ | Gauché, | *Dessin graphique.* |
| *Gramm.*, *Belles-Lettres*, *Histoire*, *Morale* | Aimé Martin ✻ | Parelle, Taunay, | *Répétit.* |
| *Bibliothèque* | De Fourcy ✠ (O. ✻), | Lemire (Jos.), Lemire (Ant.), | *Dessin de la Fig. et au Pays.* |
| | | Brune, | *Dessin topographique.* |

Dinet ✻,
Poinsot ✻, *Académicien*,
Le Bon Reynaud ✠ ✻,
} *Examinateurs d'admission à l'Ecole.*

## *Administration et Service de Santé.* MM.

Du Hays ✠ ✻, *Administrateur.*
Marielle ✠ ✻, *Caissier*, *Garde des Archives.*
Landré-Beauvais ✻, *Médecin consultant du Roi*, *Doyen de la Faculté de Médecine*, *Médecin.*
Gaultier de Claubry ✻, *Profes. Agrégé à la Faculté de Médec.*, *Chirurgien.*

## *Personnes appelées comme Conseils.* Messieurs,

Delvincourt ✠ ✻, *Doy. de la Faculté de Droit*, *Avocat consultant*,
Labarte, *Avoué*,
Bertrand ✻, *Notaire*,
} *Contentieux.*

Delanoy, *Architecte.*

Le Bon Portal ✠ (O. ✻), *prem. Médecin du Roi.*
Le Chev. Pelletan ✻,
Boyer (O. ✻),
} *Médecin consultant.* *Chirurgiens consultans.*
Maury, *Dentiste.*

# ECOLES ROYALES MILITAIRES.

Les Ecoles royales militaires sont au nombre de trois, savoir : l'École spéciale de Saint-Cyr, l'Ecole préparatoire de la Flèche, et l'Ecole royale de cavalerie, placée à Saumur.

## *Ecoles de Saint-Cyr et de la Flèche.*

M. le Bon CAMPREDON (C. ✠) (G. ✠), Lieutenant-général, à Montpellier.
M. Biot ✠ (O. ✠), de l'Académie royale, *pour les Sciences*, au Collége royal, place Cambrai, à Paris.
M. Letronne ✠, de l'Académie royale, *pour les Belles-Lettres*, rue du Mail, n. 13, à Paris.
} Inspecteurs des études.

M. Lerminier ✠, *Médecin consultant*, rue Basse-du-Rempart, n. 54.
M. Le Mazurier ✠, *Médecin honoraire et 2e consultant, à Versailles.*
M. Poirson ✠, *Chirurgien-Consultant*, rue du Bac, n. 58, à Paris.

## ÉCOLE ROYALE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR.

Le nombre des élèves de cette Ecole est fixé à plus de quatre cents.

Moitié des places est destinée aux élèves de l'Ecole militaire préparatoire, et l'autre moitié est donnée aux jeunes gens qui ont satisfait aux examens qui ont lieu tous les ans.

Les places d'élèves du Roi sont réservées uniquement et exclusivement à ceux des élèves qui auront joui du même avantage à l'Ecole militaire préparatoire.

### *Conditions d'Admission.*

La pension à payer par les élèves pensionnaires est de 1,500 francs, non compris le trousseau, dont le prix est de 750 francs, et dont le devis est envoyé aux parens à l'époque de l'admission. Les parens sont libres de fournir le trousseau en nature ou en argent; dans ce dernier cas, ils versent dans la caisse de l'Ecole la somme de 750 francs. Les élèves venus de l'Ecole militaire préparatoire ne sont pas tenus de fournir un nouveau trousseau.

Les aspirans qui se présentent au concours, ne doivent avoir aucune infirmité qui pourrait les rendre impropres au service militaire. Ils doivent être âgés de seize ans au moins, et de dix-huit ans au plus.

Les examens pour les places d'élèves de l'Ecole spéciale militaire, qui ne sont pas réservées aux élèves de l'Ecole militaire préparatoire, sont ouverts chaque année à Paris et dans les principales villes du royaume, à la même époque que ceux de l'Ecole polytechnique, et sont faits par les mêmes examinateurs. Le programme de l'examen est publié, tous les ans, trois mois au moins avant que cet examen ait lieu. Les jeunes gens qui désirent concourir pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire, sont tenus de remettre à M. l'examinateur les pièces indiquées, ainsi qu'il suit: 1° L'acte de naissance du candidat, revêtu des formalités prescrites, par les lois, à l'effet de constater qu'à l'époque fixée pour l'admission des élèves, il aura seize ans accomplis, et qu'il n'en aura pas plus de dix-huit; 2° Une déclaration signée d'un docteur en médecine et d'un docteur en chirurgie, attachés l'un et l'autre à un hospice ou hôpital civil ou militaire, constatant que le jeune homme a eu la petite-vérole ou a été vacciné, et qu'il n'a ni maladie contagieuse, ni infirmités qui le rendent impropre au service; 3° Un certificat du Sous-Préfet, visé par le Préfet, constatant que les parens sont en état de payer la pension du jeune homme, et

de le soutenir au service; 4° Un sous seing privé dans lequel ils contractent l'engagement de solder la pension de leur fils, par trimestre et d'avance, dans la caisse du Receveur d'arrondissement ou dans la caisse de l'Ecole, et de fournir le trousseau, ou d'en payer la valeur en argent. Après vérification de ces pièces, les aspirans sont admis par M. l'examinateur, à se présenter au concours.

Les résultats de tous les examens sont soumis à un Jury, sur la proposition duquel le Ministre Secrétaire-d'Etat de la Guerre dresse le tableau des nominations, et le soumet à l'approbation du Roi.

Lorsque Sa Majesté a prononcé, des lettres de nominations sont adressées aux élèves reçus, avec l'indication de l'époque où ils doivent se présenter à l'Ecole militaire à Saint-Cyr.

*Instruction des Élèves; leur sortie de l'Ecole.*

Les élèves admis à l'Ecole spéciale militaire y restent deux ans, et ils y suivent les cours et exercices qui y sont établis.

A l'expiration des deux années, les élèves subissent un examen de sortie; ceux qui ne satisfont pas à cet examen, restent un an de plus à l'Ecole; ceux qui satisfont à l'examen de sortie, reçoivent un brevet de Sous-Lieutenant dans l'arme à laquelle ils sont destinés.

M. le C^te de Durfort (C ✠) (O. ✠), Mar. de camp, *Command.*
M. le B^on Condé ✠ (O. ✠), Colonel, *Commandant en second.*

Messieurs,

Carraud ✠ ✠, *Chef de bataillon d'artillerie, Directeur des Etudes.*
Rocquancourt, *Capit. d'Etat-Maj.*
Griffet de la Baume ✠ (O. ✠), *L-col.*
Vienot ✠ (C. ✠), *Chef de bataillon.*
Périolas ✠ ✠, *Cap. d'Artillerie.*
Imbert ✠ ✠, Chef de batail. du génie, *Professeur de fortifications.*

Fousset ✠ ✠ . . . . . }
Serva ✠ . . . . . }
Dutheil ✠ ✠ . . . . . }
De Beausacq ✠ . . . . . } *Capit. d'inf.*
Louhanlier ✠ . . . . . }
Gasquet ✠ ✠ . . . . . }
Boussenard ✠ . . . . . }
Marengo ✠ . . . . . }

Pin, *Professeur adjoint au cours de fortification.*
Richoux ✠ ✠, capitaine Ingénieur géographe, *Professeur de topographie.*
Duhousset, Lieutenant au même corps, *Professeur Adjoint.*
Le Chev. Viala de Sorbier ✠ ✠, *Administrateur.*
Petit, *Payeur.*
Guillaumot, *Econome.*
Lefol, *Délégué du payeur.*
Villemejane, *Secrétaire Archiviste, Bibliothécaire.*
L'Abbé Huet ✠, *Aumônier.*
L'Abbé Grandmoulin, 1^er *Chapelain.*
L'Abbé Sauvaire, 2^e *Chapelain.*

*Professeurs.* Messieurs,

Pesseau . . . . . } *Belles-Lettres.*
Barthe . . . . . }
Hébert . . . . . }
Millet . . . . . } *Hist. et Géogr.*
Guay . . . . . }
Delavigne . . . . }
Cavaillon . . . . } *Mathématiques.*
Duhaffond . . . . }
Lanzerat . . . . }
Buron . . . . . }
Collin, *Physique et Chimie.*
Peyré, *Professeur adjoint.*

Coupin de la Couperie }
Chatillon . . . . . } *Dessin.*
Greeve . . . . . }
Imbard . . . . . }
Varinot . . . . . } *Adm. mil. et tactique.*
Stadler . . . . . }
Simon . . . . . } *Lang. allem.*
Treuenthal . . . . . }
M. De Joannis ✠, *Médecin.*
M. Moreau ✠, *Chirurgien.*
M. Esnaud ✠, } *Aides-Chirurgiens.*
M Bourgeois, }

## ÉCOLE ROYALE D'APPLICATION DE CAVALERIE ÉTABLIE A SAUMUR, *par Ordonnance de Sa Majesté du* 10 *mars* 1825.

On admet à cette école :

1° Les officiers qui étant désignés pour concourir aux emplois d'instructeurs en chef ou d'instructeurs particuliers, y sont appelés pour se perfectionner dans les principes d'équitation et reporter dans les régimens un mode uniforme d'instruction ;

2° Les élèves de l'école de Saint-Cyr qui sont désignés pour le service de la cavalerie ;

3° De jeunes soldats ou des militaires appelés à former des sous-officiers, des brigadiers, des maréchaux ferrants et des trompettes ; ces jeunes soldats ou militaires composent un corps de troupes à cheval.

Les officiers détachés des régimens de cavalerie et d'artillerie à cheval de la garde royale et de la ligne prennent la dénomination d'*officiers d'instruction* ; les sous-lieutenans sortant de l'école de Saint-Cyr, celle d'*élèves de cavalerie*.

Les officiers d'instruction et les élèves de cavalerie sont tenus de passer deux ans à l'Ecole royale de cavalerie.

Le corps de troupes se recrute, 1° par des enrôlés volontaires ; 2° par des hommes choisis dans les contingens annuels ; 3° par des militaires tirés des régimens de cavalerie.

### *Instruction.*

L'instruction de l'Ecole Royale de Cavalerie est toute militaire et basée sur les ordonnances et les réglemens en vigueur pour les troupes à cheval. Elle comprend :

Le service intérieur des régimens de troupes à cheval ;

La théorie sur le service en campagne, appliquée sur le terrain autant qu'il est possible ;

L'équitation militaire et l'ordonnance de cavalerie, l'escrime à pied et à cheval ;

Le tir de la carabine et du pistolet ;

La gymnastique, la natation et la voltige ;

L'hippiatrique élémentaire pratique et la maréchalerie.

Les élèves de cavalerie suivent en outre des cours de topographie, d'art, d'histoire et d'administration militaire.

### *Etat-major.* Messieurs,

Le Mis Oudinot ✻ (C. ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant.*
Blin ✻ (O. ✻), Colonel, *Commandant en second.*
Dupré ✻ (O. ✻), Lieut. Colonel.

Duport Saint-Victor ✻ (O. ✻), Defieux de Montaunet ✻, *Chefs d'escadron.*
Goudemets de Neuville ✻ ✻, *Major.*
Daurensan, *Aumônier.*
De Georges de Guillomont ✻ ✻.
Loppin de Gémeaux.
Cte de Lennox ✻.
Tartas de Conques.
Clère ✻ ✻.
*Capit.-Instr.*

De Sombs de Fajac.
Salleton ✻.
Coatandon.
*Capit.-Instr.*
Lancau ✻, *Capitaine-major.*
Bourzac, *idem.*
Salmon de Clairval, *idem.*
Gouvigneaux, *Lieutenant-d'habillement.*
M. Boutin ✻, Capitaine, *Trésorier.*
Bécœur ✻, *Chirurgien-Major.*
Manson, *Chirurgien-aide-Major.*

OFFICIERS DU CORPS ROYAL D'ETAT MAJOR.

*Professeurs.* Messieurs,

Jacquinot de Presle ✠ ✠, *Capitaine, Professeur de Topographie.* | Dupont ✠, *Lieuten.* Lonclas, *Idem.* } *Répétiteurs-adjoints.*

FONCTIONNAIRES CIVILS. Messieurs,

Cordier, *Ecuyer-Commandant.*
Flandrin ✠, *Ecuyer-Professeur.*
Deleuze, *Ecuyer de 1re classe.*
Rousselet, *Ecuyer de 2e classe.*
Le Roy. } *Ecuyers de*
De Saint-Ange. } *3e classe.*
Aubry, *Professeur de Dessin.*
Lamperière, *Prof., Chef de musique.*
Simonneau, *Secrétaire-Archiviste.*

## ÉCOLE ROYALE MILITAIRE PRÉPARATOIRE DE LA FLÈCHE.

Le nombre des élèves de cette Ecole, entretenus aux frais de l'Etat, est fixé à trois cents; celui des élèves aux frais de leurs familles peut être porté jusqu'à deux cents.

Les Elèves admis aux frais de leurs parens paient une pension de 1,000 fr., non compris le trousseau, dont la note est adressée à la famille au moment de l'admission. Dans le cas où les parens, au lieu de fournir une partie du trousseau en nature, désirent la payer en argent, ils sont tenus d'en verser la valeur dans la caisse de l'Ecole. Ce même trousseau, ou la valeur en argent, est fourni par les parens des Élèves admis aux frais de l'Etat.

### *Conditions de l'admission.*

Les parens qui veulent faire admettre leurs enfans, soit comme élèves du Roi, soit à leurs frais, sont tenus d'adresser leur demande au Ministre Secrétaire-d'Etat de la Guerre.

Les places gratuites sont accordées aux orphelins et enfans d'officiers des armées de terre et de mer, lorsque leur fortune ou celle de leurs parens ne permet pas de pourvoir d'une autre manière aux frais de leur éducation. Ces places gratuites sont accordées, de préférence, aux orphelins, et subsidiairement, aux enfans à la charge de leurs mères, dans l'ordre ci-après déterminé : 1° Aux orphelins dont les pères sont été tués au service, ou sont morts des blessures qu'ils ont reçues à la guerre; 2° Aux orphelins dont les pères sont morts au service, ou après l'avoir quitté avec une pension de retraite; 3° Aux enfans qui sont à la charge de leurs mères, et dont les pères ont été tués au service, ou sont morts de leurs blessures; 4° Aux enfans également à la charge de leurs mères, et dont les pères sont morts au service, ou après s'en être retirés avec une pension de retraite; 5° Aux enfans dont les pères ont été amputés, ou sont restés estropiés ou infirmes par suite de blessures reçues à la guerre.

A défaut d'orphelins ou enfans à la charge de leurs mères, lesdites places gratuites peuvent être accordées aux enfans des officiers généraux et autres admis à la retraite.

Les orphelins et enfans remplissant les conditions indiquées ci-dessus ne sont néanmoins admis aux places gratuites d'élèves à l'Ecole militaire préparatoire, que lorsque leurs parens ou tuteurs ont produit à l'appui de leur demande, 1° L'acte de naissance de l'enfant, revêtu des formalités prescrites par la loi, à l'effet de constater qu'à l'époque fixée pour l'admission annuelle des élèves, il aura dix ans accomplis, et qu'il n'en aura pas plus de douze : 2° Une déclaration signée d'un docteur en médecine et d'un docteur en chirurgie, attachés l'un et l'autre à un hospice ou hôpital civil ou militaire, constatant que l'enfant a eu la petite-vérole ou a été vacciné, et qu'il n'a aucune maladie contagieuse ni infirmité qui le rende impropre au service; 3° Le procès-verbal, dûment signé

et légalisé, d'un examen subi devant un examinateur public, constatant que l'enfant, s'il est âgé de dix ans à onze ans, est susceptible d'entrer dans la septième classe d'humanités, et s'il est âgé de onze à douze ans, qu'il est susceptible d'entrer en sixième; 4° Un état de services, appuyé de pièces authentiques qui constatent le temps et la nature des services du père, son grade et l'époque de sa mort, de ses blessures ou de sa retraite; 5° Un certificat du Sous-Préfet, vérifié par le Préfet, par lequel ce fonctionnaire, après avoir fait les enquêtes, et pris, tant sur les lieux qu'au-dehors, tous les renseignemens qu'il jugera nécessaires, attestera que l'enfant et ses parens sont sans fortune, et que la place gratuite que l'on réclame est l'unique moyen de pourvoir à son éducation.

Pour les élèves pensionnaires, les parens sont tenus de produire à l'appui de leur demande, les mêmes pièces qui sont demandées pour les élèves aux frais de l'Etat, à l'exception des deux dernières, qui seront remplacées, 1° Par un certificat du Sous-Préfet, vérifié par le Préfet, constatant qu'ils sont en état de payer la pension et de soutenir leurs enfans au service; 2° Par un sous-seing-privé dans lequel les parens contracteront l'engagement de solder ladite pension, par trimestre et d'avance, dans la caisse du Receveur d'arrondissement.

L'admission à l'Ecole a lieu chaque année au 1er octobre.

Les demandes et les pièces exigées ci-dessus sont adressées au Ministre Secrétaire d'Etat de la guerre, trois mois au moins avant les époques fixées pour les nominations. Après la vérification des pièces et la comparaison des titres respectifs, le tableau des nominations est adressé par le Ministre Secrétaire d'État de la Guerre, et soumis à l'approbation du Roi.

Les élèves nommés doivent être présentés à l'Ecole préparatoire, à l'époque indiquée dans les lettres de nomination. L'admission des Elèves est suspendue pour ceux qui, d'après l'examen qu'ils subissent lors de leur présentation à l'Ecole, ne satisfont pas aux conditions prescrites ci-dessus.

Il en est rendu compte au Ministre Secrétaire-d'Etat de la Guerre, qui prononce, s'il y a lieu, l'ajournement de l'admission à terme fixe, ou la radiation du tableau.

### *De l'Instruction donnée aux Elèves.*

Les cours de l'instruction de l'Ecole préparatoire sur les belles-lettres et les mathématiques, sont analogues à ceux des colléges royaux. Les élèves y complétent leur éducation religieuse. Outre les cours, il y a dans l'intérieur de l'Ecole les exercices nécessaires pour fortifier les élèves et les préparer au service militaire.

Les élèves et pensionnaires restent à l'Ecole préparatoire, jusqu'à l'âge de seize à dix-sept ans, suivant leur degré d'instruction. Il peut être accordé une année de plus à ceux qui n'auraient pu encore acquérir l'instruction nécessaire pour suivre les cours de l'Ecole spéciale.

Les élèves qui ont terminé le cours d'instruction de l'Ecole préparatoire, et satisfait aux examens de sortie, sont admis à l'École militaire spéciale.

Les élèves qui, à l'Ecole préparatoire, ont été entretenus aux frais du Gouvernement, jouissent du même avantage à l'Ecole spéciale. Ceux qui l'étaient aux frais de leurs parens, paient une pension annuelle de 1,500 francs à l'Ecole spéciale.

Les Elèves qui passent de l'Ecole préparatoire à l'Ecole spéciale ne fournissent pas un nouveau trousseau. Le prix moyen de celui à fournir pour l'Ecole préparatoire est fixé à 500 francs. La note des effets dont il doit se composer, est adressée aux familles à l'époque de l'admission de leurs enfans.

ÉTAT-MAJOR.

M. Danlion ✠ (C. ✠), Maréchal-de-camp, *Commandant.*
M. de Montzey ✠ (C. ✠), Colonel, *Commandant en second.*

Messieurs,

Le Chev. de Buor ✠ ✠, *Chef de bataillon.*

Delpy de Laroche ✠ M ✠, Saget ✠ ✠, D'Hennezel ✠ ✠, } *Capit.*

Comte ✠ ✠, Chabiel de Morrière ✠, Dorlodot d'Armont ✠ ✠, } *Capit.*

*Instruction.* Messieurs,

L'Abbé Duchâteau ✠, *Dir. des études.*
L'abbé de Bigault d'Harcourt, *Dir.-adj.*

Bonvallon, *Préfet des études.*

*Professeurs.* Messieurs,

Desneufbourgs. . *Rhétorique.*
Maignien. . . . *Seconde.*
Beauchef. . . . } *Troisième.*
Picard. . . . }
Chevalier. . . . *Quatrième.*
Affichard. . . . *Cinquième.*
Marquet. . . . *Sixième.*
Lalanne. . . . } *Mathématiques.*
Le Lasseux. . . }

Lemoine . . . } *Mathématiques.*
Bonfils. . . . }
Mars. . . . .
Gaston. . . .
Deutsch. . . . } *Dessin.*
Mercier. . . .
Colas. . . . . } *Lang. allemande.*
Scheube. . . . }

*Agrégés professeurs.* Messieurs,

De Lignac. . . } *Humanités.*
Besse. . . . . }
Sabardan. . . . }

Hézode. . . . } *Humanités.*
De Bette. . . }
Auvé. . . . . }

19 Agrégés faisant les classes élémentaires ou les études.
3 Maîtres d'écriture.
1 Maître d'exercice du corps.

*Administration.* Messieurs,

Le Vte de Carvoisin ✠ ✠, *Administrateur.*
Benoist ✠, *Payeur.*
Le Chev. de Sourdon ✠ ✠, *Secrétaire Archiviste.*
Baudesson de Richebourg, *Économe.*

*Chapelle.* Messieurs,

L'Abbé Gesbert, *Aumônier.*
L'Abbé Hardy, *premier Chapelain.*

L'Abbé Beauchef, 2e *Chapelain.*
L'Abbé Leloup, 3e *Chapelain.*

*Service de Santé.* Messieurs,

Lespine ✠, *Médecin.*
Fiory ✠, *Chirurgien.*

Renou, *Aide-Chirurgien.*

# CHAPITRE X.

## *Organisation de la Marine et des Colonies.*

### SECTION PREMIÈRE.

CORPS ROYAL DE LA MARINE.

*Amiral de France, Officiers généraux, Capitaines de Vaisseau, etc.*

AMIRAL DE FRANCE.

S. A. R. Mgr LE DAUPHIN.

M. le Chev. de Panat ✠ ✠, Contre-Amiral honoraire, *Secrétaire général de l'Amirauté*, rue Ste-Croix-d'Antin, n. 9.

VICE-AMIRAUX. *Messieurs*,

*S. S.* le Cte Truguet (G. ✠) (G. ✠), *Pair de France*, rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 128.

Le Cte de Rosily-Mesros (G. ✠) (G. ✠), rue Joubert, n. 17.

Le Cte de Burgues de Missiessy (G. ✠) (G. ✠), Membre du Conseil d'Amirauté, rue Godot-de-Mauroy, n. 31.

Le Mis de Sercey (G. ✠) (G. ✠), rue St.-Lazare, n. 122.

Le Cte Dumanoir (C. ✠) (G. ✠), rue du Helder, hôtel du Rhin, n. 11.

Willaumez (C. ✠) (C. ✠), rue des Termes, n. 4, barrière du Roule.

Le Cte de Gourdon (G. ✠) (G. ✠), *Commandant de la marine à Brest.*

Le Bon Duperré (C. ✠) (G. ✠), rue Pigale, n. 28.

Le Cte d'Augier (G. ✠) (G. ✠), *Conseiller-d'Etat; Comman. de la Marine à Toulon, Membre de la Chambre des Députés.*

CONTRE-AMIRAUX. *Messieurs*,

Le Bon Baudin (C. ✠) (C. ✠).
Le Bon Hamelin ✠ (G. ✠).
Jacob ✠ (G. ✠).
Le Cte Bidé de Maurville (G. ✠) ✠.
Le Vte de Montboissier de Caillac (C. ✠) ✠.
Le Bon de Molini (C. ✠) (C. ✠).
Jurien Lagravière (C ✠) (C. ✠).
Bergeret ✠ (G. ✠).
Halgan (C. ✠) (C. ✠), Cons. d'Etat, Membre de la Chambre des Députés.
Le Bon Meynard de Lafarge ✠ (C. ✠).
Le Bon Angot des Rotours ✠ (C ✠).
Le Bon Roussin (A.-R.) ✠ (C. ✠), Membre du Conseil d'Amirauté.
Ducampe de Rosamel ✠ (C. ✠).
De Martineng ✠ (C. ✠).
Le Bon Lemarant ✠ (C. ✠).
Grivel (J.-B.) ✠ (C. ✠).
Le Chev. de Viella ✠ (O. ✠), Membre du Conseil d'amirauté.
Duranteau ✠ (O. ✠).
Le Ch. de Rigny ✠ (O. ✠), M. des req.
Le Bon de Mackau ✠ (O. ✠).

CAPITAINES DE VAISSEAU de 1re classe. *Messieurs*,

Bardel de Mérouil ✠ ✠.
Blégier de Taulignan ✠ ✠.
Le Vte Delamare de Lamellerie ✠ (O. ✠)
Le Bon Prigny de Quérieux ✠ (C. ✠)
Collet ✠ (C. ✠).
Lecoat de Kerveguen ✠ (O. ✠).

Dupotet ✠ (C. ✠).
Le Bon Milius ✠ (C. ✠).
Le Chev. de Kerlerec ✠ ✠.
Mallet ✠ (O. ✠).
Le Carlier d'Herlye ✠ ✠.
Le Cte de la Roche St.-André ✠ ✠.
Duplessix-Parscau, aîné (C. ✠) ✠.
Thomas de Saint-Laurent ✠ ✠.
Le Chev. de Boutouillic de la Villegonan ✠ (O. ✠).
Courson de la Ville-Hélio ✠ (O. ✠).
Poret de Blosseville ✠ ✠.
Lebas-Sainte-Croix ✠ (O. ✠).
Le Coupé ✠ (O. ✠).
Le Blond-Plassan ✠ (O. ✠).
Desaulses de Freycinet, (L.-H.) ✠ (C. ✠).
De la Salle d'Harader ✠ ✠.
Potier de Courcy ✠ ✠.
Cuvillier ✠ (O. ✠).
Droualt ✠ (C. ✠).
Croquet des Hauteurs ✠ (O. ✠).
Georgette-Dubuisson ✠ (O. ✠).
Ducrest de Villeneuve ✠ (O. ✠).
De Mélay ✠ (O. ✠).
Benard-Fleury ✠ ✠.
Menouvrier-Defresne ✠ (O. ✠)

## CAPITAINES DE VAISSEAU de 2e classe. *Messieurs*,

Gauttier (Pierre-Henri) ✠ ✠.
Cocherel ✠ (O. ✠).
Ponée ✠ (O. ✠).
Desaulses de Freycinet (L.-C.) ✠ (O. ✠).
Emeric ✠ ✠.
Botherel de la Bretonnière ✠ (O. ✠).
Francke ✠ ✠.
Morice ✠ ✠.
Simonot ✠ ✠.
Le Boucher ✠ ✠.
Fouque ✠ ✠.
Dauriac ✠ ✠.
Pelleport ✠ (O. ✠).
Arnous Dessaulsays ✠ (O. ✠).
Collinet ✠ ✠.
Le Bon de Bougainville ✠ (O. ✠).
Touffet ✠ ✠.
Le Chev. de Cheffontaines ✠ (O. ✠).
Le Bon De Saint-Priest ✠ ✠.
Duplessis-Parscau (Franç.) ✠ (O. ✠).
Du Pont d'Aubevoye, Cte d'Oysonville ✠ ✠ (O. ✠).
Rouvroy de Saint-Simon ✠ ✠.
La Treyte ✠ ✠.
Massieu de Clerval ✠ (O. ✠).
Fleuriau ✠ (O. ✠).
Villaret de Joyeuse ✠ (O. ✠).
Bégué ✠ ✠.
Le Chev. Boniface ✠ (O. ✠).
De Mélient ✠ ✠.
Clémendot ✠ ✠.
Russel ✠ ✠.
Bazoche ✠ ✠.
Gizolme ✠ ✠.
Mauduit-Duplessix (C. A. J) ✠ ✠.
Le Normant de Kergrist ✠ (O. ✠).
Galabert ✠ ✠.
Cornette de Venancourt ✠ ✠.
De Nourquer du Camper ✠ ✠.
Moisson (H.-Fél.) ✠ ✠.
Bourdé de la Villehuet ✠ ✠.
Gautier (Jacques) ✠ ✠.
Serec ✠ ✠.
Maillard-Liscourt ✠ ✠.
Behic ✠ ✠.
Duval-Dailly ✠ ✠.
Le Cte de Rossy ✠ ✠.
Hugon ✠ (O. ✠).
Leblanc ✠ ✠.
De Maré ✠ ✠.

## CAPITAINES DE FRÉGATE. *Messieurs*,

Lemaître (Joseph) ✠ ✠.
Silhouette ✠ ✠.
De Cuers ✠ ✠.
Le Bon Le Dall de Tromelin, ✠ ✠.
Lettré ✠ ✠.
Lemoine ✠ ✠.
Tourrel ✠ ✠.
Martin ✠ ✠.
Gigaux de Grandpré ✠ ✠.
Dubouzet ✠ ✠.
Tempié ✠ ✠.
D'Argiot de la Ferrière ✠ ✠.
Lachelier ✠ ✠.
Le Bas ✠ ✠.
Merigon de Montgery ✠ ✠.
Gicquel-Destouches ✠ ✠.
Le Gall de Kerven ✠ ✠.
Borius ✠ ✠.
Gouet ✠ ✠.
Gard ✠ ✠.

Lamarche ✠ ✱.
Letourneur ✠ ✱.
Lecour ✠ ✱.
Lainé ✠ ✱.
Billard ✠ ✱.
Martin d'Auteuil ✠ ✱.
Simian ✠ ✱.
Savy ✠ ✱.
Giboin ✠ ✱.
De Hell ✠ ✱.
Maquet ✠ ✱.
Moisson ✠ ✱.
Robert ✠ ✱.
Estienne de Fresnay ✠ ✱.
Carpentin ✠ ✱.
Longueville ✠ (O. ✱).
Martel ✠ ✱.
Layti ✠ ✱.
Forsans ✠ ✱.
Cosmao-Dumanoir ✠ ✱.
Rigodit ✠ ✱.
Couhitte ✠ ✱.
Buchet de Châteauville ✠ ✱.
Genebrias ✠ ✱.
Le Dall de Kéréon ✠ ✱.
Christy de la Pallière ✠ ✱.
Gratien de Comorre ✠ ✱.
Vigoureux de Kermorvant ✠ (O. ✱).
Bellet ✠ ✱.
Laurens de Choisy ✠ ✱.
Lalande ✠ ✱
Moulac ✠ ✱.
De Villeneuve Bargemont ✠ ✱.
Le Vte de Gauville ✠ ✱.
De Rault la Hurie ✠ ✱.
Huguet ✠ ✱.
Laurent ✠ ✱.
Costé ✠ ✱.
Pasquier (M.-M.) ✠ ✱
Feu ✠ ✱.
Longueville ( Ed.-Vict. ) ✠ ✱
Fleurine de la Garde ✠ ✱.
Tétiot-Dudemaine ✠ ✱.
Gourbeyre ✠ ✱.
De Fredot du Plantys ✠ ✱.
Zaepffel ✠ ✱.

Gallois ✠ ✱.
Hargous ✠ ✱.
Regnault de la Susse ✠ ✱.
De Rabaudy ✠ (O. ✱).
Thirat de Chailly ✠ ✱.
Guéau de Reverseaux de Rouvray ✠ ✱.
De Moges ✠ ✱.
Kdrain ✠ ✱.
Trotel ✠ ✱.
Villeneau ✠ ✱.
Le Maître ( J.-F.-M. ) ✠ ✱.
Mamyneau ✠ ✱.
Lemer ✠ ✱.
Tirmont ✠ ✱.
Henri de Villeneuve ✠ ✱.
De Bonnefoux (Pierre) ✠ ✱.
Lagrèze ✠ ✱.
Denis ✠ ✱.
Potigny ✠ ✱.
Guérin des Essards ✠ ✱.
Bourdais ✠ ✱.
Allary ✠ ✱.
Samouel ✠ ✱.
Espiaux ✠ ✱.
Brou ✠ ✱.
Luneau ✠ ✱.
Dupetit-Thouars(A.A.)✠ ✱.
Bellanger ✠ ✱.
Longer ✠.
De la Rouvraye ✠ ✱.
Verchère-Reffye ✠ ✱.
Charmasson ✠ ✱.
Matterer ✠ ✱.
Troude ✠ ✱.
Montanier ✠ ✱.
Leblanc ✠ ✱.
Ropert ✠ ✱.
De Gantès ✱.
Gay de Taradel ✠ ✱.
Andréa-de-Nerciat ✠ ✱.
Legoarant de Tromelin ✠ ✱
Duperrey ✠.
Penhoat ✠ ✱.
Garnier ✠ ✱.
Dumont-Durville ✠ ✱.

*Lieutenans de Vaisseau.* Messieurs ,

Garibou ✠ ✱.
Le Huby ✠.
Hugot-Derville ✠ ✱.
Marinier ✠ ✱.
Delorme ✠.
Martin ✠ ✱.
Picard (J.-M.-Esp.)✠ ✱.

Tinel ✠ ✱.
Jourdan (Oliv.) ✠ ✱.
Legolias ✠ ✱.
Reynaud (Jos.-Pierre)✠.
Dupuy ✠ ✱.
Delapoix de Freminville. ✠ ✱ ✱.

Sallard ✠.
Constantin (J.-D.) ✠ ✱.
Ragiot ✠ ✱.
Clavier ✠ ✱.
Coté ✠ ✱.
Denis (Martin) ✠ ✱.
De Beauquaire ✠ ✱.

Crespel ✠ ✠.
Savigny ✠.
Reverdit ✠.
Durbec ✠ ✠
Dufaur ✠ ✠.
Bertin de la Hautière (A.-M.) ✠.
Paranthoën ✠ ✠.
Thoulon ✠.
Dagorne ✠ ✠.
Pothonier (J.-J.-M.) ✠ ✠
Topsen ✠ ✠.
Fornier (Fr.-M.) ✠ ✠.
Dumas ✠ ✠.
Parnajon ✠ ✠.
Durand ✠.
Laborde-Lasalle ✠ ✠.
Macé ✠.
Bosc ✠ ✠
Dérubé ✠ ✠.
Le Férec ✠.
Caussé ✠ ✠.
Rother ✠ ✠.
Devèze ✠.
Mercier ✠.
Dumoutier ✠.
Berthelot, Baron de Baye ✠ ✠.
Teulade ✠ ✠.
Montaut ✠ ✠.
Bazin ✠.
Duhaut-Cilly ✠ ✠.
Danycan ✠ ✠.
Desprez ✠ ✠.
Launay-Onfray ✠.
Thibault (Pier.-Jos.) ✠.
De Mand'huy ✠ ✠.
De Robillard (M. A.) ✠ ✠.
Matharel (L.-Auguste) ✠ ✠.
Bouley ✠.
Richier ✠ ✠.
Danthon ✠.
Point ✠ ✠.
Ruffy de Pontevès ✠.
Fournier ✠ ✠.
De Bernes ✠.
Delisle ✠.
Ourdan ✠.
David de Dresigué ✠.
Fauré ✠ ✠.
Lapeyrère ✠.
Rigaud ✠ ✠.

Bourayne ✠.
Clément ✠ ✠.
Couchaux ✠.
Laquenan ✠.
Duclos-Guyot ✠.
Vermot ✠.
Margeot ✠ ✠.
Flesselle ✠.
Pouée ✠.
Rouchon de Wormeselle ✠ ✠.
Collot ✠.
Mollier ✠.
Doublet ✠.
Mourgue ✠.
Galland ✠.
Bellanger ✠.
Gravouille ✠.
Magnyer ✠.
Walter ✠.
Dagues de la Hellerie ✠.
Harmand ✠ ✠.
Battandier ✠.
Casy ✠.
Robert Dubreuil ✠.
Marc (J.-A.) ✠.
François Talma ✠.
Salvy ✠ ✠.
Joutsin ✠.
Barthélemi ✠ ✠.
Ferrin ✠ ✠.
Guès ✠.
Cécille ✠.
Graeb ✠ ✠.
Fresnais de Levin ✠.
Dauthier de Sisgau ✠.
Mauclerc ✠ ✠.
Barbier ✠.
Remquet ✠ ✠.
Buglet ✠.
De Gouyon ✠ ✠.
Poupel ✠.
Richard ✠.
Le François de Grainville ✠.
Revel de Betteville ✠ ✠.
Le Comte de Flotte d'Argençon, aîné ✠.
Mauduit-Duplessix (A. L. M.) ✠ ✠.
Courson ✠.
Rainouard ✠ ✠.
Obriet ✠ ✠.
Guettard ✠ ✠.

Hetet ✠.
Du Ponchez ✠.
Bouvet ✠.
Quernel ✠ ✠.
Lemarié ✠ ✠.
Daguenet (J.-C.-J.) ✠.
Raimbault ✠.
Le Traon de Kerguidan ✠.
Renault (J.-M.) ✠.
Labey ✠.
Jourdan ✠.
Daguenet (Hippolyte) ✠.
Roulland ✠.
Laplace ✠ ✠.
Pujol ✠.
Doinet.
André.
Lefebvre.
Blanc.
Caillard.
Le Chevalier ✠.
Le Marant Kerdaniel ✠.
Parseval-Deschêne ✠.
Peyronnel ✠.
Bezard ✠
Raffi ✠.
Kergaradec ✠.
Perrey ✠.
Téphany ✠.
Phelipot de la Place ✠.
Godin ✠.
De Bruix ✠ ✠.
De Navailles ✠.
Le Grandais ✠.
De la Rochassière ✠ ✠.
De Tharon ✠.
Lefevre.
Soret ✠.
Letourneur ✠.
Brethe ✠.
Briet.
Guezennec ✠.
Hamon ✠ ✠.
De Peronne ✠ ✠.
Lefevre ✠.
Olivier ✠.
Lespert. ✠.
Tourneur ✠.
Le Bolloche.
Ponvert.
Fournier ✠.
Delaforterie ✠.
De Froidefontaine ✠.

Urvoy de Portzampare (A. E. M.) ✠.
Treffendier.
Urvoy de Portzampare (L A. M.) ✠ ✠.
Potestas ✠.
Delassaux.
Jouglas.
Texier ✠.
Guindet ✠.
Massiou.
Gauchet ✠.
Bellauger ✠.
Gilbert de Pontchâteau ✠
Fremin Dumesnil ✠.
Brault ✠.
Fornier Duplan ✠.
Masson ✠.
De Tessières ✠.
Cosmao Dumanoir ✠.
Gaude ✠ ✠.
Barral ✠.
Couey ✠.
Meschinet de Richemont ✠
Blancheton.
Vaissière.
Ledault ✠.
Bernard ✠.
Potier de la Houssaye ✠.
Hamelin ✠ ✠.
Deloffre ✠ ✠.
Armand ✠ ✠.
Mathieu ✠ ✠.
Desaint ✠.
De Sercey ✠.
Burgues de Missiessy ✠✠
De Ricaudy ✠.
Lainé ✠.
David.
Malavois ✠.
Maudet ✠.
Leclerc de Champgobert ✠
Marchand.
Kermorial de Kermorvan ✠.
Gauquelin.
Ducrest de Lorgerie.
Leguern.
Festou Villeblanche.
Ricard.
Fonbonne du Vernet ✠.
Dubourned'Chefdubois ✠
Buffet Duvaure ✠.

Miegeville.
Messageot.
Gorjy de Saint-Maur.
Aube.
Thibault.
Duffourg.
Dunand ✠.
Allegre.
Durest Le Bris.
De Cambray.
De Courville.
Le Prédour ✠.
Baudin ✠.
Turpin.
Guillevin.
Chauvot.
Lemarant
Delécluse.
Roy.
Chaudière ✠.
Najac.
Coetnempren de Kerdournan.
Le Frotter.
Grandin de Mansigny ✠✠
Favin Leveque.
De Flotte (A. E. A.).
Dupetit Thouars (A G.).
Suin. ✠.
Lemaigre.
Billeheust de St.-Georges.
Auvrey.
Goffroy.
Estelle ✠.
Thibault ✠.
Prévost de Langristin.
Collos.
Chabaud-Arnault ✠.
Mahé.
De la Villéon.
Lecoupé.
Lesage.
Barthélemy.
Clément.
Danguillecourt.
Frézier.
Galopin.
Harasse de la Vicardière.
Le Bozec.
Alix.
Delalun ✠.
Fenoux.
Abraham.
Dastugne de Buzon.
Lassis.

Lefebyre d'Abancourt ✠.
De Sandfort ✠.
Ollivier.
Kersausson Penendreff.
Le Chev. de Flotte, cadet.
Dassigny.
Turiault ✠.
Vienne.
Le Chev. de Forget.
Le Ray.
Gaudron Richardière.
Beauzée.
Siou.
Chaucheprat.
Loyer.
Quandalle.
Vallin (Etienne-J.).
Vallin (J.-L.-P.).
Allegre.
Debesse.
De Puyferré (C. L. A.).
Lombard.
Bernard.
Lucas du Penhoat.
Salmon.
Quesnel.
Coreil.
Thomas.
Jehenne.
Brindejonc Treglodé.
Gegun de Marans.
Brait.
De Puyferré (G. F.).
Olivier (B. L.).
Malescot Kérangoué.
Rivet.
Nonay.
Michaud.
Jacobsen.
Taillart.
Segretier.
Follain.
Lartigue.
Bouvier de la Motte-Villarceau.
Halley.
Février des Pointes.
Aubry de la Noë.
Delahaye de Plouer.
Besnard.
Vaillant.
Hanet-Clery ✠.
Louvrier.
Dupont ✠.
Verninac Saint-Maur.

Lesaulnier de Vauhello.
Filhol-Camas.
Gourdon.
Grout de Beaufort.
Chaumont.
Amblard.
De Montaut.
Regnard.
Lavallée.
Basset.
Leconte.
Foubert.
Rebour.
Vrignaud,
Louche.
Louvel.
Catelin ✠.
Long.
Jullien.
Tessier.
Layrle.

Ménétrier.
Coudein.
Evrard.
Momagniès de la Roque.
Decayeu.
Sébille.
Dubreuil.
Zylof de Créquy.
Hébert.
Touboulic.
Laguerre.
Chieusse.
Lachaise.
Coudé.
Bayoud.
Fournier (A.).
Gilbert.
Deschamps.
Garnier.
Henry.
Flury.

Fabré.
Guillois.
Bedel du Tertre.
Mallet.
Lavaud.
Dusault ✠.
Guérin
Jacquinot.
Bérard.
Bigot de la Thouanne ✠.
Gatier.
Le Vte Prevost Sansac de Traversay.
Guyet.
Thoreau de Molitard.
Sallenave.
Jollivet.
Lempereur.
Law de Claperuoux.
De la Roque.

## COMMANDANS DE LA MARINE.

M. le Vte Montboissier de Canillac (C.✠) ✠, Contre-Amiral, *à Cherbourg*.

M. le Cte de Gourdon (G. ✠) (G. ✠), Vice-Amiral, *à Brest*.

M. le Bon de Molini (C. ✠) (C. ✠), Contre-Amiral, *à Lorient*.

M. le Cte Bidé de Maurville (G. ✠) ✠, Contre-Amiral, *à Rochefort*.

M. le Cte d'Augier (G. ✠) (G. ✠), Vice-Amiral, *Commandant la Marine à Toulon*.

## GARDES DU PAVILLON-AMIRAL.

M. le Bon Prigny de Quérieux ✠ (C. ✠), Capit. de vaisseau, *Com. la Comp. des Gardes du Pavillon*, rue Caumartin, n. 3.

## COMPAGNIES DES ÉLÈVES DE LA MARINE.

### *Brest.*

M. Duplessis-Parscau (C. ✠) ✠, Capitaine de vaisseau, *Commandant en premier*.

### *Rochefort.*

M. Collinet ✠ ✠, Capitaine de vaisseau, *Commandant en prem.*

M. Lemer ✠ ✠, Capitaine de frégate, *Commandant en second*.

### *Toulon.*

M. Thomas de Saint-Laurent ✠ ✠, Capitaine de vaisseau, *Commandant en premier*.

M. Tempié (J. P. J.) ✠ ✠, Capitaine de frégate, *Commandant en second*.

## TROUPES DE LA MARINE.

### CORPS ROYAL D'ARTILLERIE.

*Inspection générale.*

M. . . . . .

### RÉGIMENT D'ARTILLERIE.

A LORIENT. Messieurs,

Falba ✠ (O. ✠), *Colonel*, Commandt.
Gobert de Neufmoulin ✠ ✠, *Ch. de Bon.*
Davilaure ✠, *Trésorier.*
Lonclas, *Officier d'habillement.*
Courbet ✠, *Adjudant-Major.*
Berne, *Porte-drapeau.*
Prouhet, *Chirurgien-Major.*
Gard ✠ ✠. } *Cap. en 1er.*
Duchemin ✠ ✠. } *Cap. en 1er.*
Lefebvre ✠. } *Cap. en 1er.*
Charpentier ✠. } *Cap. en 1er.*
De Gerus. } *Cap. en 1er.*
Thouvenin ✠. } *Cap. en 1er.*
Martin ✠. } *Cap. en 1er.*
Martind'Esperamonds ✠ } *Cap. en 1er.*
Jacobi. } *Capit. en 2e.*
Cartault de Lavertière. } *Capit. en 2e.*
Droz ✠. } *Capit. en 2e.*
Morel. } *Capit. en 2e.*
Diénot. } *Capit. en 2e.*
Sauvage. } *Capit. en 2e.*
Mouroux. } *Capit. en 2e.*
Lebaron. } *Capit. en 2e.*
Dupont. } *Capit. en 2e.*

A BREST. Messieurs,

Preaux ✠ ✠, *Chef de Bataillon.*
Viollette, *Adjudant-Major.*
Gentilhomme, *Officier d'habillement.*
Pichon, *Chirurgien Aide-Major.*
Cabaret ✠. } *Cap. en 1er.*
Debucourt ✠. } *Cap. en 1er.*
Laboria ✠. } *Capit. en 2e.*
Breton ✠. } *Capit. en 2e.*

A TOULON. Messieurs,

De Coisy ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.*
Olivier ✠ ✠. *Chef de Bataillon.*
Lemaire, *Adjudant-Major.*
Renel, *Officier payeur.*
Chasseriau, *Chirurgien Aide-Major.*
Leclere ✠. } *Cap. en 1er.*
Signoret ✠. } *Cap. en 1er.*
Pichat ✠. } *Cap. en 1er.*
Dellac. } *Cap. en 1er.*
De Clausade ✠. } *Capit. en 2e.*
Emond d'Esclevin. } *Capit. en 2e.*
Vaucanu ✠. } *Capit. en 2e.*
Amalric ✠. } *Capit. en 2e.*
Gasquet. } *Capit. en 2e.*

A ROCHEFORT. Messieurs.

Conseil ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.*
Sar ✠, *Adjudant-Major.*
Legros, *Officier payeur.*
Ayraud, *Chirurgien Aide-Major.*
Lehue Dunoyer ✠ ✠. } *Cap. en 1er.*
Briois ✠. } *Cap. en 1er.*
Mercier ✠ ✠. } *Cap. en 1er.*
Bourdignon ✠. } *Capit. en 2e.*
Bertot ✠. } *Capit. en 2e.*
Paris. } *Capit. en 2e.*
Allongue. } *Capit. en 2e.*

A CHERBOURG. Messieurs,

Laprairie ✠ ✠, *Capitaine en 1er.*
Sonnini de Farnèse, *Capitaine en 2e.*

AUX COLONIES.

*Capitaines en premier.* MM.

Le Gallic de Kerisouet ✠ ✠, *à la Guadeloupe.*
Letron, *à Bourbon.*
Brunox ✠ ✠, *à la Martinique.*

*Capitaines en second.* MM.

Pêcheur ✠, *à la Martinique.*
Dorneau, *à la Guadeloupe.*

### COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE.

1re A BREST.

M. Taillefer ✠ ✠, *Capitaine en 1er.*
M. Phulpin, *idem en 2e.*
M. Fillieux, *Lt. en 1er à la Martinique.*
M. Battut, *Sous-Lieutenant.*

2e A TOULON.

M. Moulin, *idem en 2e.*
M. Gobillot, *idem en 2e.*
M. Gilloux, *Lieutenant en 1er.*
M. Behcut, *Sous-Lieutenant.*

3e A ROCHEFORT.

M. Romme ✠ ✠, *Capitaine en 1er.*
M. Tritschler, *idem en 2e.*
M. Gautreau, *Sous-Lieutenant.*
M. Dangest, *idem.*

4e A LORIENT.

M. Mick ✠, *Capitaine en* 1er.
M. Favereau, *idem* en 2e.
M. Deshayes, *Lieutenant en* 1er.
M. Richon, *Sous-Lieutenant.*

5e A CHERBOURG.

M. Godin ✠ ✠, *Capitaine en* 1er.
M. Julien ✠, *id. en* 2e à la Guadeloupe.
M. Fremoneau, *Lieutenant en* 1er.
M. Gros, *Sous-Lieutenant.*

## COMPAGNIES D'APPRENTIS CANONNIERS.

1re A BREST.

M. Malaizé ✠ ✠, *Capitaine en* 1er.
M. Lepoittevin, *Lieutenant en* 1er.

2e A TOULON.

M. Soulé ✠ ✠, *Capit. en* 1er.
M. Morin ✠, *Lieutenant en* 1er.

3e A ROCHEFORT.

M. Poignée ✠ ✠, *Capit. en* 1er.
M. Manceron, *Lieutenant en* 1er.

4e A LORIENT.

M. Godard ✠ ✠, *Capitaine en* 1er.
M. Allier, *Lieutenant en* 1er.

5e A CHERBOURG.

M. Verron ✠, *Capitaine en* 1er.
M. Heizer, *Lieutenant en* 1er.

## MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.

M. Brèche ✠ (O. ✠), *Colonel, chargé de l'inspection, à Paris.*

## DIRECTIONS D'ARTILLERIE.

*Brest.*

M. Godebert ✠ (O. ✠), Col., *Direct.*
M. Gerodias ✠ (O. ✠). L.-Col., *S.-Dir.*
M. Baudouin ✠, Cap. en 1er, *Adj.*
M. Bourée ✠, idem, *Forges de la Villeneuve* (*Inspecteur*).

*Toulon.*

M. Gerdy ✠ (O. ✠), Col., *Direct.*
M. Ambroise ✠ ✠, Ch. de Bon., *S.-Dir.*
M. Collombel ✠, Capit. en 1er, *Adj.*

*Rochefort.*

M. . . . . *Directeur.*
M. Laurent ✠ ✠, Lieut.-Col., *S.-Dir.*
M. Guerin ✠ Capit. en 1er, *Adjud.*

*Lorient.*

M. Monmelat ✠ ✠, Lieut.-Col. *Dir.*
M. Bidard, Capit. en 1er, *Adjudant.*

*Cherbourg.*

M. Fougeroux ✠ ✠, Ch. de Bon., *Dir.*
M. Lelubois de Marsilly ✠ ✠, Capit. en 1er, *Adjudant.*

*A la Martinique.*

M. Leclerc de Lamotte ✠, Ch. de Bon, *Directeur.*
M. Conseil ✠ ✠, Cap. en 1er, *Adj.*

*A la Guadeloupe.*

M. Chevalier ✠ ✠, Ch. de Bon., *Dir.*

*Chargés de l'artillerie au Sénégal.*

M. Schwartz ✠, *Capitaine en* 2e.
M. Saint-Martin, *Lieutenant en* 1er.

*Cayenne.*

M. Renouard, *Capitaine en* 2e.

*Directions des Forges et Fonderies, et Manufactures d'armes.* MM.

Barbé ✠ (O. ✠), Col., *Dir.* à Guérigny.
Jure ✠ ✠, Lieut.-Col., *Dir.* à Ruelle.
Petit ✠ ✠, Ch. de Bon à Indret.
Desperrois ✠ ✠, Chef de bataillon, *Directeur*, à St.-Gervais.
Goard ✠ ✠, Ch. de Bon, *Insp. à Paris.*
Lucas ✠, Ch. de Bon., *Dir.* à Nevers.
Becherel ✠, Cap., *Insp.*, aux Mazures.

## COMPAGNIES COLONIALES D'OUVRIERS.

*Bourbon.* MM.

Teulières, *Capit. en* 2e.
Simian, *Lieutenant en* 1er.

*à Madagascar.* MM.

Schoel, *Lieutenant en* 1er.
Boulanger, Gourgen, Wipfler, *S.-L.*

## RÉGIMENS D'INFANTERIE.

PREMIER.

BREST.

M. de Solmnihac ✠ (O. ✠), Colonel, *Commandant.*
M. Conriet ✠ ✠, *Lieut. Col.*
M. Leblanc ✠ ✠, } *Chefs de*
M. Thevenard ✠ ✠, } *bat.*
M. l'abbé Desouches, *Aumônier.*
M. Mallié, *Trésorier.*
M. Mutel, *Officier d'habillement.*
M. Auriol Laplagnole ✠, } *Adjud.-*
M. Chaulay, } *Majors.*
M. Michelin, *Porte-drapeau.*
M. Duthoya de Kerlavarec, *Chirur.-M*
M. Thaumur, *Chirurg.-Aide-Major.*

| *Capitaines.* | Messieurs, |
|---|---|
| Lantheaume. | Michel ✲. |
| Beaudoin ✲. | Cayol ✲. |
| De Kericuff ✲. | Maissner. |
| Bourasseaux ✲ ✲. | Logeard. |
| Comte ✲. | Callouard. |
| Robert. | Gerfaux. |
| Hurel ✲. | Leronxeau de St-Rousseau. |
| Raoult. | Dridan. |
| Brasseur. | Le Brun. |
| | Guillaumé. |

CHERBOURG.

M. Fournier, *Chef de bataillon.*
M. Weil, *Adjudant-Major.*
M. Godine, *Officier payeur.*
M. Foret, *Officier d'habillement.*
M. Duchevreuil, *Chirurg.-A.-Major.*

| *Capitaines.* | Messieurs, |
|---|---|
| Picaud ✲. | Marie. |
| Darnaud ✲. | Boullay. |
| Le Moine. | |

SECOND.

TOULON.

M. Fraboulet de Villeneuve ✲ (O. ✲), Colonel, *Commandt.*
M. Serre ✲ ✲, } *Chefs de*
M. Lespinat ✲ ✲, } *bat.*
M. Chicusse de Combault, *Aumonier.*
M. Pascal, *Trésorier.*

*Compagnie de Discipline* à Lorient. Messieurs,

Michel, *Capitaine.*
Méry, *Lieutenant.*
Lebacle, } *Sous-Lieut.*
Crosnier, }

ÉTAT-MAJOR DES PORTS. *Messieurs,*

*Cherbourg.*

Le Chev. Boutoullic de la Villegonan ✲ (O. ✲), Capit. de vaisseau, *Maj.*

*Brest.*

Le Bon Baudin (C. ✲) (C. ✲), Contre-Amiral, *Major-général.*
Le Chev. de Kerlerec ✲ ✲, Capitaine de vaisseau, *Major.*
Gouet ✲ ✲, } Capit. de frég.
Pasquier ✲ ✲, } *Aides-Majors.*

*Lorient.*

Bardel de Méreuil ✲ ✲, Capitaine de vaisseau, *Major.*

DIRECTIONS DES CONSTRUCTIONS. *Messieurs,*

*Cherbourg.*

Bretocq ✲ ✲, *Direct. de 1re classe.*

*Brest.*

Geoffroy ✲ (O. ✲), *Directeur de 1re cl.*
Simon ✲ ✲, *Sous-Directeur.*

*Lorient.*

Segondat ✲ ✲, *Direct de 2e classe.*
M. Didier, *Officier d'habillement.*
M. Bailly, } *Adjudans-*
M. Simian ✲, } *Majors.*
M. Ravel, *Porte-drapeau.*
M. Laugier, *Chirurgien-Major.*
M. Fossenqui, *Chirurgien-Aide-Maj.*

| *Capitaines.* | Messieurs, |
|---|---|
| Guey ✲. | Larrouy. |
| Fardet ✲. | D'Audibert de la Grandjean ✲. |
| | Villasse. |
| Biliotte ✲. | Maréchal ✲. |
| Menard ✲. | Lafont. |
| Cervetto ✲. | Emond. |
| Billet. | Géry. |

ROCHEFORT.

M. Poupat ✲ (O. ✲), *Lieut.-Col.*
M. L'Eleu ✲ ✲, *Chef de bataillon.*
M. Brigodiot ✲, *Adjudant-Major.*
M. Colson, *Officier payeur.*
M. Augier, *Officier d'habillement.*
M. Delbosc, *Chirurgien-Aide-Major.*

| *Capitaines.* | Messieurs, |
|---|---|
| Richier ✲. | De Debavre. |
| Luton ✲. | Jnaudi ✲. |
| Descornes ✲ ✲. | Géry. |
| De Massas ✲. | Binart. |
| Degand. | Féron. |
| Goin ✲. | |

PORTS. *Messieurs,*

*Rochefort.*

Le Cte de la Roche Saint-André ✲ ✲, Capitaine de vaisseau, *Major-général.*
Gizolme ✲ ✲, Cap. de vaisseau, *Maj.*
Fen ✲ ✲, Capit. de frég. *Aid.-Maj.*

*Toulon.*

De Martinenq ✲ (C. ✲), Contre-Amiral, *Major-général.*
De Chessontaine ✲ (O. ✲) Cap. de vaisseau, *Major.*
M. Simian ✲ ✲, } Capit. de frég.
Tourrel ✲ ✲, } *Aides-Majors.*

DIRECTIONS DES CONSTRUCTIONS. *Messieurs,*

*Rochefort.*

Garrigues ✲ (O. ✲), *Dir. de 1re cl.*
Denaix ✲ ✲, *Sous-Directeur.*

*Toulon.*

Pestel ✲ ✲, *Dir. de 2e classe.*
Bonard ✲ ✲, *Sous-Directeur.*

## DIRECTIONS DES PORTS. *Messieurs*,

*Cherbourg.*

N. . . . . .
N. . . . . *Direct. de 2e classe.*

*Brest.*

Le Carlier d'Herlye ✠ ✠, Capitaine de vaisseau, *Directeur du Port.*
Le Gall Kerven ✠ ✠, Capit. de frégate, } *S.-Direct.*
Thirat de Chailly ✠ ✠, Cap. de frégate, } *S.-Direct.*

*Lorient.*

Le Boucher ✠ ✠, Cap. de vaisseau. *Directeur de 2e classe.*

*Rochefort.*

Cocherel ✠ (O. ✠), Cap. de vaiss. *Dir.*

*Toulon.*

Lecoat de Kerveguen ✠ (O. ✠), Capit. de vaisseau, *Directeur.*
De Cuers ✠ ✠, Capit. de frégate, *Sous-Directeur.*

## OFFICIERS DU GÉNIE MARITIME.

M. Le Bon Rolland ✠ ✠ (O. ✠), *Inspec.-gén.*, rue Bleue,
M. Le Bon Lair ✠ (C. ✠), *Inspect. adjoint*, rue Godot-de-Mauroy, n. 20.

*Directeurs des Constructions de première classe.* MM.

*Rochefort.* . . Garrigues ✠ (O. ✠).
*Brest.* . . . Geoffroy ✠ (O. ✠).
*Cherbourg* . . Bretocq ✠ ✠.

*Directeurs des Constructions de deuxième classe.* MM.

*Orléans.* . . Maillot ✠ (O. ✠), *Dir. de la 2e Dir. forest.*
*Paris.* . . . Tupinier ✠ (O. ✠), *Maître des Requêtes.*
*Toulon.* . . Pestel ✠ ✠.
*Lorient.* . . Segondat ✠ ✠.

*Sous-Directeurs des Construct.* MM.

*Toulon.* . . . Bonard. ✠ ✠.
*Rochefort.* . . Dénaix ✠ ✠.
*Brest.* . . . Simon ✠ ✠.
*Paris.* . . . Boucher ✠ ✠.

*Ingénieurs de première classe.* MM.

*Paris.* . . . Le Bon de Boissieu ✠ ✠, *Dir. de la 1re Dir. for.*
*Angoulême.* . Filhon ✠ ✠, *Dir. de la 3e Direct. forest.*
*Toulon.* . . Barrallier ✠.
*Lyon.* . . . Lefebvre ✠ ✠, *Direct. de la 4e direc. fores.*
*Cherbourg.* . Chaumont ✠ ✠.
*Lorient.* . . Le Dean ✠ ✠.
*Brest.* . . . Moreau ✠ ✠.
*Rochefort.* . Hubert ✠ ✠.

*Ingénieurs de seconde classe.* MM.

*Rochefort.* . . Rigault de Genouilly ✠ ✠.
*Dijon.* . . . Langlois ✠ ✠.
*Bordeaux.* . . Bonnet-Lescure ✠ (O. ✠), *Membre de la Ch. des Députés.*
*Lorient.* . . Le Bon Dupin ✠ (O. ✠), *Mem. de l'Ac. des sc.* Marestier ✠ ✠.
*Laon.* . . Alexandre ✠ ✠.
*Toulon* . . Fabre d'Eglantine.

*Ingénieurs de troisième classe.* MM.

*Brest.* . . . Perroy ✠.
*Nantes.* . . Lemoyne de Serigny.
*Rochefort.* . Guillemard ✠.
*Brest.* . . . Daniel ✠.
*Cherbourg.* . Daviel ✠.
*Brest.* . . . Dreppe.
*Cherbourg.* . Leroux.

*Sous-Ingénieurs de 1re classe.* MM.

*Pau.* . . . Audoy.
*Toulouse* . . Mazaudier.
*Rouen.* . . . Laimant.
*Aix.* . . . Dumonteil ✠.
*Toulon.* . . . Lefebure de Cerisy ✠.
*Brest* . . . Mimerel.
*Rochefort.* . De Lamorinière.
*Bayonne.* . . Noserean.
*Tours.* . . . Le Grix.
*Châlons S.-M.* Zedé ✠.
*Moulins.* . . Binet.
*Brest.* . . . Larchevesque Thibaud.
*Besançon.* . Liénard.
*Brest* . . . Bésuchet.
*Rochefort.* . Garnier.
*Toulon* . . . Campaignac.

*Sous-Ingénieurs de 2e classe.* MM.

*Toulon* . . Vincent.
*Lorient.* . . Fauveau.
*Brest.* . . . Zeni.
*Lorient* . . Petit de la Saussaye.
*Toulon.* . . Lebas.

*Lorient.* . . Auriol ✻.
*Rochefort.* . Levesque.
*Brest.* . . . Pretot.
*Brest* . . . Lesage.
*Toulon.* . . Joffre.
*Toulon.* . . Rougier.

*Lorient* . . . . . Thomeuf.
*Brest* . . . . . Moissard.
*Rochefort.* . . . Pironneau.
*Cherbourg.* . . . Etiennez.
*Toulon.* . . . . . Chevassut.

## OFFICIERS D'ADMINISTRATION.

### INTENDANS DE LA MARINE.

*Paris.* M. le B^on^ Baillardel de Lareinty ✻ (O. ✻), *Cons. d'Etat.*
*Brest.* M. le Comte Redon de Beaupréau ✻ (C. ✻), *M^e^. des Req.*
*Toulon.* M. Pouyer ✻ (O. ✻).

*Commissaires gén. ordonnateurs.* MM.
*Cherbourg.* . . . Fromant ✻ (O. ✻).
*Paris.* . . . . . C^te^ Desbassayns de Richemont ✻ (O ✻) *Cons. d'Etat, M. de la Ch. des Dép. et du Con. d'Am.*
*Lorient.* . . . De Chabanon ✻ (O. ✻).
*Rochefort.* . . Révelière ✻ (O. ✻), *M. de la Ch. des Dép.*

*Commissaires généraux.* MM.
*Bordeaux.* . . Bergevin ✻ (O. ✻), *M. de la Ch. des Dép.*
*Le Havre.* . . . Sanson ✻ (O. ✻).
*Paris.* . . . . . Portier ✻ (O. ✻).
*Brest.* . . . . . Le Conte ✻ ✻.
*Toulon* . . . . . Berard ✻ ✻.
*Nantes.* . . . De Fourcroy de Guillerville, ✻ ✻.

*Commissaires principaux.* MM.
*Paris.* . . . . . Boursaint ✻ (O. ✻). Conseiller d'Etat.
*Bayonne.* . . . . Maublanc ✻ ✻.
*Guadeloupe.* . . . Jubelin ✻ ✻.
*Paris.* . . . . . Filleau St.-Hilaire ✻ ✻.
*Rochefort.* . . . Denois ✻ ✻.
*Paris.* . . . . . De Prigny ✻ ✻.
*Paris.* . . . . . Lacoudrais ✻.

*Commissaires de 1re classe.* MM.
*Morlaix.* . . . . Gachot ✻ ✻.
*Rochefort.* . . . Pouget ✻ ✻.
*Toulon.* . . . . Capelle ✻.
*Brest.* . . . . . Delorisse ✻.
*Rochefort.* . . . Tinant ✻.
*Saint-Servan.* . . Martin ✻.
*Dunkerque.* . . . Angebert ✻.
*Paris.* . . . . . Paillet ✻ ✻.
*Guadeloupe.* . . . Motas ✻.
*Martinique.* . . . Thuret ✻.

*Toulon.* . . . . . Pasquet ✻.
*Rochefort.* . . . Cosmao ✻.
*Nantes.* . . . . . Clémansin ✻.
*Paris.* . . . . . De Laval ✻.
*Marseille.* . . . Bleschamp ✻.
*Bordeaux* . . . . Marier de Lagatinerie ✻ ✻.
*Granville.* . . . Cazin ✻.
*Corse.* . . . . . Tredos ✻.
*Guadeloupe* . . . De Muyssart ✻.
*Le Havre.* . . . . Desgranges ✻ ✻.
*Rouen.* . . . . . Sevin ✻.
*Lorient* . . . . . Gratien de Commorre ✻.

*Commissaires de 2e classe.* MM.
*Toulon.* . . . . Devillers.
*Guadeloupe.* . . . Mainié ✻.
*Bourbon.* . . . . Millot ✻.
*Martinique.* . . . Desmazes. Rouvier.
*Toulon.* . . . . . Charvet ✻.
*Brest.* . . . . . Lelong ✻.
*Rochefort.* . . . Forestier.
*Brest* . . . . . Courtin Duplessis ✻.
*Brest.* . . . . . Cerisier ✻.
*Paris.* . . . . . Desaint ✻.
*Rochefort.* . . . Hetet Crinville.
*Inde.* . . . . . Ducler.
*Lorient.* . . . . Redon de Beaupreau.
*Toulon.* . . . . . De Raime.
*Cherbourg.* . . . Corthier ✻.
*Brest.* . . . . . Bergevin.
*Inde.* . . . Le V^te^ Eugène Desbassayns de Richemont.
*Inde.* . . . . . Scipion.
*Bourbon.* . . . . Bedier.
*Brest.* . . . . . Cabaret ✻.
*Guérigny.* . . . . Tulpin ✻.
*Paris.* . . . . . Jurien.

*Guadeloupe*. . . . Bonneville.
*Guadeloupe*. . . . Jourand ✻.

*Gardes-Mag. de 1re classe*. MM.

*Rochefort*. . . . . Petit.
*Cherbourg*. . . . . Piédoye.
*Brest*. . . . . Lefranc.
*Martinique*. . . . Bidaux.

*Gardes-Mag. de 2e classe*. MM.

*Guadeloupe*. . . . Gourejolle.
*Lorient*. . . . . Boissauveur.
*Toulon*. . . . . Arbaud.

*Sous-Commissaires*. MM.

*Toulon*. . . . . Randoulet ✻.
*Vannes*. . . . . Dalmas de la Peyrouze ✻.
*Cette*. . . . . Gasquet.
*Bayonne*. . . . . Fabrègue.
*Toulouse*. . . . . Rimbert.
*La Seyne*. . . . . Cruvelier.
*Antibes*. . . . . Abeille.
*Dax*. . . . . Bailly ✻.
*Rochefort* . . . . Girard ✻.
*Nantes*. . . . . Segondat.
*Paimpol*. . . . . Eriau.
*Cherbourg*. . . . . Cagnyé.
*Paris*. . . . . Betout ✻.
*Cherbourg* . . . . Gazille ✻.
*Dieppe*. . . . . Quevilly ✻.
*Rochefort* . . . . Robinot ✻.
*Bordeaux*. . . . . Besnard.
*Calais*. . . . . Jacques.
*Sables-d'Olonne*. Pickome ✻.
*Caen*. . . . . Dubosq.
*St.-Jean-de-Luz*. Gailhard.
*Ile de Ré* . . . . Offret.
*Paris* . . . . . Taboureau.
*Quimper*. . . . . De Penfentenyo.
*La Hougue*. . . . Le Plat.
*Nantes*. . . . . Lemoyne.
*Paris*. . . . . Jolivot ✻.
*Lorient*. . . . . Mary.
*Paris*. . . . . Morin.
*St.-Vallery S. S*. . Bonjour ✻.
*Bourbon*. . . . . Trocquet ✻.
*Toulon*. . . . . Esmenard ✻.
*Saint-Malo* . . . Heuvrard ✻.
*La Rochelle*. . . Josse.
*Fécamp*. . . . . Boilay.
*Honfleur*. . . . . Foré.
*Agde*. . . . . Martin ✻.
*Cherbourg*. . . . . Brugères.
*Martinique*. . . . Chaumonot.
*Toulon*. . . . . Imbert.
*Cherbourg*. . . . . Lemarié.

*Martinique*. . . . Pichevin ✻.
*Boulogne*. . . . . Fays.
*Lorient*. . . . . Collot.
*Marseille* . . . . Dheureux.
*Arles*. . . . . Daniel.
*Croisic*. . . . . Vrenière.
*Martinique*. . . . Bergevin.
*Cherbourg*. . . . . Boistel.
*Rochefort*. . . . Gauthier de Laferrière.
*Lorient*. . . . . Delioux de Savignac.
*Cherbourg*. . . . Le Pigeon de Vierville.
*Bayonne*. . . . . Barbé.
*St.-Brieuc*. . . . Huet de Brangolo ✻.
*Marennes* . . . . Gibouin.
*Paimbeuf*. . . . . Vouzelaud.
*Toulon*. . . . . Burle.
*Rochefort*. . . . . Meunier.
*Sénégal*. . . . . Martin. Romieu.
*Bordeaux*. . . . . Sommereau.
*Guadeloupe*. . . . Arnault de Gorse. Bodé ✻.
*Lorient*. . . . . Petit de la Saussaye.
*Brest*. . . . . Smith.
*Cherbourg*. . . . . Bosson.
*Brest* . . . . . Redon.
*Toulon*. . . . . De Ricaudy.
*Brest*. . . . . Chesnel.
*Langon*. . . . . Carré.
*Brest*. . . . . Raby de Kerangrun.
*Rochefort*. . . . . Dalmas.
*Pauillac*. . . . . Hamelin.
*Blaye*. . . . . Bibard.
*Auray*. . . . . Richard.
*Dinan*. . . . . Vanhoutte.
*St.-Pierre et Miquelon*. . . . . Feillet.
*Toulon* . . . . . Prevost. De la Broue.
*Guadeloupe*. . . . Pariset.
*Libourne*. . . . . Courtin de Torsay.
*Martigues* . . . . Arnaud.
*Laciotat* . . . . . Gavoty.
*Brest*. . . . . Le Prédour.
*Belle-Ile*. . . . . Godinet.
*Dunkerque*. . . . . Michelin.
*Le Havre*. . . . . Terrier de Laistre.
*Lorient* . . . . . Guillevin.
*Toulon*. . . . . Brun.
*Martinique* . . . Legras.
*Brest*. . . . . Bourayne.
*Toulon*. . . . . Sanson.

*Brest*. . . . . Perrin.
*Collioure*. . . . Galle.
*Lorient*. . . . . Saint-Michel ✲.
*Toulon*. . . . . Portal.
*Cayenne*. . . . . Levasseur.
*Bourbon*. . . . . Grelot.
*Royan*. . . . . Michau.
*Rochefort*. . . Chourio.
*Rochefort*. . . . Belenfant.

## CONTRÔLE DE LA MARINE.

*Contrôleurs de 1re classe.* MM.
*Guadeloupe*. . . . Boisson ✲ ✲.
*Brest* . . . . . Le Vte de Bernard de Marigny ✲✲.
*Toulon*. . . . . Trutié de Vaucresson ✲ ✲.
*Martinique*. . . . Pellissier ✲ ✲.
*Rochefort*. . . . De Durand d'Ubraye ✲ ✲.
*Contrôleurs de 2e classe.* MM.
*Lorient*. . . . . Perroty ✲.
*Cherbourg*. . . . Le Chanteur ✲.
*Sous-Contrôleurs de 1re classe.* MM.
*Bayonne*. . . . Sans ✲.
*Rochefort*. . . Le Gall de Kerven. ✲.
*Bordeaux*. . . . Vallombreuse ✲.
*Toulon*. . . . . Grand ✲.
*Nantes*. . . . . Guilhaud ✲.
*Brest*. . . . . Lange ✲.
*Lorient* . . . . Boistard.
*Le Hâvre*. . . . Nielly.
*Sous-Contrôleurs de 2e classe.* MM.
*Cherbourg*. . . . De la Porte Belval.
*Rochefort* . . . Flamant ✲.
*Paris*. . . . . Gerbidon.
*Saint-Servan*. . . Guérin.
*Toulon* . . . . . Dastugue.
*Toulon* . . . . . Reynaud ✲.
*Brest*. . . . . Gleizes.
*Guerigny*. . . . Baslé.
*Paris*. . . . . Leingre.
*Brest*. . . . . Piaud.

## *Ingénieurs des Ponts et Chaussées, employés au service de la marine, suivant leur rang d'ancienneté.* Messieurs.

Sganzin (Joseph Matth.) ✲ (O. ✲), *Inspecteur-général.*

*Ingénieurs en chef.*
*Paris*. . . . Mandar ✲.
*Cherbourg*. . Fouques-Duparc ✲.
*Lorient*. . . Martret-Préville ✲.
*Rochefort*. . Mathieu.
*Brest*. . . . Lamblardie ✲.
*Toulon* . . . Montluisant.
*Ingénieurs ordinaires de 1re classe.*
*Rochefort*. . Pruss.
*Cherbourg*. . Le Roux.
*Brest*. . . . Trotté de la Roche.
*Toulon* . . . Bernard.
*Lorient*. . . Reibell.
*Toulon* . . . Brué.
*Rochefort* . Lemoyne.
*Ingénieurs ordinaires de 2e classe.*
*Brest*. . . . Bleschamp.
*Cherbourg*. . Reydellet.
*Elèves Ingénieurs.*
*Toulon*. . . . Sganzin.
*Ingénieur géographe.*
*Rochefort* . Duhamel.

## DIRECTIONS FORESTIÈRES DE LA MARINE,

## *Pour la Recherche, le Martelage et l'Exploitation des Bois propres aux Constructions navales.*

### PREMIÈRE DIRECTION,

*Comprenant les Départ. et portions de territoire formant le bassin de la Seine.*

M. le Bon de Boissieu ✲ ✲, *Ingénieur de 1re classe, Directeur*, à Paris.
M. Alexandre ✲ ✲, *Ingénieur de 2e cl., Sous-Directeur de 1re cl.*, à Laon.
M. Laimant, *Sous-Ingénieur de 1re cl., Sous-Directeur de 2e cl.*, à Rouen.
M. Zedé ✲, *S.-Ing. de 1re cl., Sous-Direc. de 2e cl.*, à Chalons-sur-Marne.
M. Noury ✲, *Secrétaire de la Direction*, à Paris.

### DEUXIÈME DIRECTION,

*Comprenant les Départ. et port. de territoire formant le bassin de la Loire.*

M. Maillot ✲ (O. ✲), *Direct. des construct. navales, Directeur*, à Orléans.
M. Lemoyne de Serigny, *Ingénieur de 3e cl., Sous-Dir. de 1re cl.*, à Nantes.

M. Le Gris, *Sous-Ingén. de 1re classe, Sous-Directeur de 2e cl.*, à Tours.
M. Binet, *Sous-Ingén. de 1re cl., Sous-Direct. de 2e classe*, à Moulins.
M. Bonneville, *Secrétaire de la Direction*, à Orléans.

TROISIÈME DIRECTION,

*Comprenant les Départemens et portions de territoire formant le bassin de la Garonne.*

M. Filhon ✠ ✱, *Ingénieur de 1re classe, Directeur*, à Angoulême.
M. Bonnet Lescure ✠ (O. ✱), *Ingén. de 2e cl., S.-Dir. de 1re cl.*, à Bordeaux.
M. Audoy, *Sous-Ingénieur, Sous-Directeur de 2e classe* à Pau.
M. Mazaudier *Sous-Ingénieur de 1re cl., Sous-Directeur de 2e cl.* à Toulouse.
M. Legonidec, *Secrétaire de la Direction*, à Angoulême.

QUATRIÈME DIRECTION.

*Comprenant les Départemens et portions de territoire formant le bassin de la Saône et du Rhône.*

M. Lefebvre ✠ ✱, *Ingénieur de 1re classe, Directeur*, à Lyon.
M Langlois ✠ ✱, *Ing. de 2e classe, Sous-Direct. de 1re classe*, à Dijon.
M. Dumonteil ✱ *Sous-Ingénieur de 1re cl, S.-Direct. de 2e classe*, à Aix.
M Lienard, *Sous-Ingénieur de 1re cl., S.-Directeur de 2e cl.*, à Besançon.
M. Laure, *Secrétaire de la Direction*, à Lyon.

## TRIBUNAUX MARITIMES.

*Commissaires rapporteurs de 1re cl.*
ROCHEFORT, M. Faurès ✱.
TOULON, M. Perrussel.
BREST, M. Lehir ✱.
LORIENT, M. Sevene ✱.
*Commissaires rapporteurs de 2e cl.*
CHERBOURG. M. Coquoin.

*Greffiers de 1re classe.*
TOULON, M. Thévenet.
BREST, M. Lescop.
LORIENT, M. Kerlero-Ducrano.
ROCHEFORT, M. Cauroy.
*Greffier de 2e classe.*
CHERBOURG, M. Duprey.

## SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE.

M. Keraudren ✠ (O. ✱), *Inspect. gén.*, rue Taitbout, n. 12.

*Premiers Officiers de santé en chef.*
Médecins. MM.
*Toulon*... Fleury ✱.
*Rochefort.* Tuffet ✱.
*Brest.* . . Droguet ✱.
Chirurgiens. MM.
*Brest.* . . Delaporte ✠ ✱.
*Toulon*... Sper ✱.
*Rochefort.* Clemot ✱.
*Pharmaciens.* MM.
*Rochefort.* Réjou ✱.
*Toulon.* . Chatelain ✱.

*Brest.* . . Grimes.
*Sec. Offi. de santé en chef.*
Médecins. MM.
*Cherbourg.* Obet ✱.
*Toulon*.. . Pellicot ✱.
*Rochefort.* Lalanne ✱.
*Brest.* . . Le Gris ✱.
*Lorient.* . Foullioy ✱.
Chirurgiens. MM.
*Brest.* . . Mollet ✱.
*Toulon*. . . Reynaud ✱.
*Cherbourg.* Payen ✱.
*Rochefort.* Lepredour ✱.

Pharmaciens. MM.
*Toulon.* . . Banon.
*Brest.* . . . . . .
*Professeurs.* MM.
*Brest.* . . Mougeat ✱.
*Rochefort.* { Malafray—Laissard.
*Toulon.* . Aubert ✱.
*Brest.* . . Duret.
*Brest.* . . Plagne.
*Rochefort.*. Quoy ✱.
*Rochefort* . Repev.
*Toulon.* . . Laurent.

## COLLÉGE ROYAL DE MARINE, *à Angoulême.*

M. le Vte Gallard de Terraube ✠ ✱ ✱, Capitaine de vaisseau, honoraire, *Gouverneur.*

M. de Bonnefoux ✠ ✱, Capitaine de frégate, *Sous-Gouverneur.*
Matharel ✱ ✱, } Lieutenans de vaisseau, } *Aides-Majors.*
Margeot ✱ ✱, }
Roulland ✱, }
Courtin ✱, Lieutenant de vaisseau en retraite, }
Etiennne ✱, Lieutenant de vaisseau honoraire, }

## ÉCOLE SPÉCIALE DU GÉNIE MARITIME, *à Brest.*

M. Geoffroy ✻ ( O. ✻ ), *Directeur des Constructions navales et de l'Ecole spéciale du Génie maritime.*

M. Moreau ✻ ✻, *Ingénieur, chargé de diriger les études des élèves.*

Les élèves du génie maritime sont choisis au concours parmi les jeunes gens qui ont fait au moins deux années d'études à l'Ecole polytechnique.

## ÉCOLES DE NAVIGATION.

Ces Ecoles, où l'on est admis sans aucune rétribution, sont établies pour faciliter aux Navigateurs de toutes les classes l'étude des mathématiques, de la navigation, et l'usage des instrumens nautiques.

Les Examinateurs parcourent tous les ans les ports de France, et procèdent aux examens exigés par les réglemens pour divers grades de la Marine royale, et pour le commandement des bâtimens du commerce.

M. Fournier ( Ch.-Mar.-Fel.-Nic.) ✻, rue Chaillot, n. 65.
M. Lescan ( Jacques-François ) ✻. } *Exam. de la marine.*

### *Professeurs d'Hydrographie.*

| Ports. | *Professeurs.* |
|---|---|
| 1re CLASSE. | MM. |
| *Le Havre.* | Robert. |
| *Saint-Malo.* | Michelle. |
| *Nantes.* | Caillet. |
| *Bordeaux.* | Lancelin. |
| *Marseille.* | Plassiard. |
| 2e CLASSE | |
| *Cherbourg.* | Lemonnier. |
| *Brest.* | Porquet. Guépratte, *Dir. de l'Observat.* |
| *Lorient.* | Pelhaste ✻. |
| *Rochefort.* | Le Huen. |
| *Toulon.* | Mazure – Duhame ✻. |
| 3e CLASSE. | |
| *Dunkerque.* | Petit–Genest ✻. |
| *Rouen.* | Mabire. |
| *Caen.* | Prudhomme. |
| *Granville.* | Decrevoisier. |
| *Bayonne.* | Paradis. |
| *Cette.* | Sire. |
| 4e CLASSE. | |
| *Boulogne.* | Legrix. |
| *Calais.* | Legrand. |

| Ports. | *Professeurs.* |
|---|---|
| 4e CLASSE. | MM. |
| *S.-Valery-s.-Som.* | Beaumgarth-Delisle. |
| *Dieppe.* | Blouet. |
| *Fécamp.* | Vasse. |
| *Honfleur.* | Pottier. |
| *Saint-Brieuc.* | Dubus. |
| *Paimpol.* | Pinard. |
| *Morlaix.* | Dreppe. |
| *Quimper.* | Vaultier. |
| *Vannes.* | Boyer. |
| *Le Croisic.* | Simonin. |
| *Paimbeuf.* | Joubert. |
| *Sables-d'Olonne.* | Veillon. |
| *La Rochelle.* | Guigon. |
| *Libourne.* | Burgade. |
| *Blaye.* | Kerdrain. |
| *St.-Jean-de-Luz.* | Baudry. |
| *Collioure.* | Lair. |
| *Narbonne.* | Esmieu (Math.). |
| *Agde.* | Esmieu ( J.-B. ). |
| *Arles.* | Gambart. |
| *Martigues.* | |
| *La Ciotat.* | Nalis. |
| *St.-Tropez.* | Cornibert. |
| *Antibes.* | Barbaut. |
| *Bastia.* | Rizzo. |
| *Ajaccio.* | Chaillé. |

## *Trésoriers particuliers des Invalides de la Marine dans les Ports.*

Ces Trésoriers sont nommés par le Ministre de la Marine ; ils sont chargés du recouvrement de tous les revenus qui composent la dotation de la caisse des Inva-

lides et du paiement des pensions, demi-soldes, et autres dépenses assignées sur ces produits, suivant le budget réglé chaque année pour ce service : ils sont en même tems caissiers des gens de mer et des prises.

| Résid. | *Noms des Trésor.* |
|---|---|
| *Dunkerque.* | Gallet. |
| *Calais.* | Foissey. |
| *Boulogne.* | Horeau. |
| *St.-Vallery-sur-S.* | Tribou. |
| *Dieppe.* | Blanquet. |
| *Fécamp.* | Picard. |
| *Le Havre.* | Videcoq. |
| *Rouen.* | Pontus. |
| *Honfleur.* | Legrix. |
| *Caen.* | Boullement. |
| *La Hougue.* | Jennet. |
| *Cherbourg.* | Pasquier. |
| *Granville.* | Girard. |
| *Saint-Malo.* | Thierry. |
| *Saint-Brieuc.* | Lepeltier. |
| *Paimpol.* | Péan. |
| *Morlaix.* | Chatel. |
| *Brest.* | Huon de Kermadec ✻. |
| *Quimper.* | D'Esgrigny d'Herville. |
| *Lorient.* | Peyronnel. |
| *Vannes.* | Laplume. |
| *Nantes.* | Jolivel. |
| *Sables-d'Olonne.* | Benoit. |
| *La Rochelle.* | Admyrault. |
| *Rochefort* | Dières Monplaisir. |
| *Marennes.* | Gaillard. |
| *Bordeaux.* | Jolivel ✻. |
| *Bayonne.* | Leboucher. |
| *Narbonne.* | Dufourneau. |
| *Agde.* | Mel. |
| *Cette.* | Duchemin. |
| *Arles.* | Hoffmans. |
| *Martigues.* | Ferrandy. |
| *Marseille.* | Arnaud. |
| *La Ciotat.* | Daumas. |
| *La Seyne.* | Fabre-Lamaurelle. |
| *Toulon.* | Perroty. |
| *Saint-Tropez.* | Brun. |
| *Antibes.* | Gros. |
| *Bastia.* | Santelli. |

# SECTION II.

# COLONIES FRANÇAISES.

## COLONIES OCCIDENTALES.

### LA MARTINIQUE.

M. le Cte DE BOUILLÉ ✻ (O. ✻), Maréchal-de-Camp, Aide-de-camp du Roi, *Gouverneur.*

*Etat-Major.*

M. Barré ✻ (C. ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant militaire.*

M. Bardoux ✻ ✻, Chef d'Escadron, } *Aides-de-Camp du Gouverneur*
M. Guyerdet, ✻ Capitaine, } *et Administrateur pour le Roi.*
Guillaume ✻ ✻, *Secrétaire archiviste.*

M. le Bon de la Broue ✻ ✻, Lieutenant-Colonel, *Commandant de Place au Fort-Royal.*

M. . . . . Capitaine, *Adjudant de Place au Fort-Royal.*

M. Faure ✻ ✻, Lieutenant-Colonel honoraire, *Commandant de Place à Saint-Pierre.*

M. Asselin de Chambuert ✻, Capitaine, *Adjudant de Place, à Saint-Pierre.*

*Direction de l'Artillerie.*

M. Hulot ✠ ✻, *Chef de bataillon au premier régiment d'artillerie à pied, directeur.*
M. Caurant, *Capitaine en premier.*
M. Moreau ✻, *Capitaine en second, au 6e régiment à pied.*

*Direction du Génie.*

M. Louis, Chef de Bataillon, *Sous-Direct.*
M. Labarrière, *Capitaine en premier de sapeurs.*
M. Courval, *Capitaine en second d'Etat-Major.*
M. Villemain, *Lieutenant en premier de Sapeurs.*
M. Darré, *Sous-Lieutenant de Sapeurs.*

TROUPES.

*Gendarmerie royale.*

M. Lahogue ✠ ✻, *Chef d'escadron Commandant.*

*Artillerie.*

M. . . . . Capitaine, *command. la comp. des canonniers.*
M. . . . . *Com. le détachement d'ouvriers.*

*Infanterie.*

M. Colette ✠ (O. ✻), Colonel, *Commandant le 49e régiment d'Infanterie de ligne.*
M. De Laidet, ✠ (O. ✻), Colonel, *Commandant le 57e régiment d'Infanterie de ligne.*

*Service des Ports.*

M. Boisseau de la Galernerie ✠, Capitaine de vaisseau en retraite, *Capitaine de port au Fort-Royal.*
M. Ruffy-Pontevès, Lieutenant de vaisseau, *Capitaine de port à Saint-Pierre.*

*Administration.* Messieurs,

M. . . . . *Ordonnat.*
Thuret ✻, *Commissaire de la Marine de 1re classe.*
Desmazes, Rouvier, } *Commissaires de Marine de 2e classe.*
Chaumonot, Picheyin, ✻ Bergevin, Legras. } *Sous-Commissaires de Marine.*
Bideaux, *Garde-Magasin de première classe, au Fort-Royal.*
Lasolgne de Vauclin, *Sous-Garde-Magasin, à Saint-Pierre.*
Larosière, *Directeur des Douanes.*
. . . . *Directeur de l'Intérieur.*
Pellissier ✠ ✻, *Contrôleur de 1re classe.*
Liet ✠, *Trésorier.*

*Service de Santé.* Messieurs,

Lefort ✻, 1er *Méd. en ch. de la Marine, Méd. du Roi,* } au Fort-Royal.
Luzeau ✻, *Chir. en chef de la Marine, Chir. du Roi,* }
Achard ✻, *Pharmacien de 1re classe, Pharm. du Roi,* }
Gaubert ✻, *Offi. de santé de 1re classe, Méd. du Roi,* } à Saint-Pierre.
Gardey, *Chirurgien de première classe, Chirur. du Roi,* }

*Culte.* Messieurs,

L'Abbé Carrand ✠, *Préfet apostolique.*
L'Abbé Brizard, *Vice-Préfet.*

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

M. Jacob ✠ (G. ✠), Contre-Amiral, *Gouverneur et Administrateur pour le Roi.*

*Etat-Major.* Messieurs,

Le Bon Vatable ✠ (C. ✠), Mar.-de-camp, *Command. milit.*
Quernel ✠ ✠, Lieutenant de vaisseau, } *Aides-de-Camp du Gouverneur*
Bagieu, lieutenant d'infanterie. } *et Administrateur pour le Roi.*
Bart (J. M.), *Secrétaire archiviste.*
Le Chev. de Barnaud de Villeneuve de Laroche ✠ ✠, Lieutenant-Colonel, *Commandant de Place à la Basse-Terre.*
Saint-Suery ✠ ✠, Chef de bataillon, *Commandant de Place à la pointe-à-Pitre.*
Aurange ✠ (O. ✠), Lieut.-Colonel, *Comm. à Marie-Galante.*
Bologne de Rougemont ✠, Capitaine, *Commandant de la partie française de Saint-Martin.*
Massias ✠, Chef de bataillon, *Commandant aux Saintes.*
Brou ✠, Capitaine, *Adjudant de Place à la Basse-Terre.*
. . . . . Lieutenant, *Adjudant de Place à la Pointe-à-Pitre.*

*Direction de l'Artillerie.* Messieurs,

Bouchon ✠ ✠, *Chef de bat. au 5e régt. d'artil. à pied, Direct.*
Caussade ✠, *Capitaine en premier.*
Sirurguet, *Capitaine en second, au quatrième régiment à pied.*

*Direction du Génie.* Messieurs.

Philibert ✠ (O. ✠), Lieutenant-colonel du génie, *Sous-Directeur.*
Casse, *Capitaine en premier d'Etat-Major.*
Prié, *Capitaine en premier de Sapeurs.*
Quillet, *Lieutenant en premier de Sapeurs.*
Nadau Desilets, *Lieutenant en premier de Sapeurs.*

TROUPES.

*Gendarmerie royale.*

M. Leroy ✠, *Capitaine-Commandant.*

*Artillerie.* Messieurs,

. . . . . Capitaine, *Command. la compagnie de canonniers.*
. . . . . *Command. le détachem. d'ouvriers.*

*Génie.*

Burke-o-Farrel ✠, *Capitaine-Commandant la comp. de sapeurs.*

*Infanterie.*

Léridant, ✠ ✠, Colonel, *Commandant le 48e régiment d'Infanterie de ligne.*
De Contréglise ✠ (O. ✠), Colonel, *commandant le 51e régiment d'infanterie de ligne.*

*Service des Ports.* Messieurs,

De Chabons ✻, *Capitaine de Vaisseau en retraite, Capitaine de Port, à la Basse-Terre.*

De Turpin ✻, Capitaine de frégate honoraire, *Capitaine de Port, à la Pointe-à-Pître.*

*Administration.* Messieurs,

De Muyssart ✻, *Commissaire de la Marine de 1re classe, Ordonnateur.*
Motas ✻, *Commissaire de Marine de première classe.*
Mainié ✻, *Commissaire de Marine de deuxième classe.*
Bonneville ✻, Jourand ✻. } *Sous-Commissaires de Marine.*
Arnault de Gorse, Pariset. }
Bodé ✻, }
Courejolle, *Garde-Magasin de Marine de deuxième classe*, à la Basse-Terre.
Codet de Lamorinière, *Sous-Garde-Magasin de Marine*, à la Pointe-à-Pître.
De Beylac ✻, *Directeur des Douanes.*

N. . . . *Directeur de l'Intérieur.*
Boisson ✻ ✻, *Contrôleur de Marine de première classe.*
Navailles ✻, *Trésorier.*

*Service de santé.* Messieurs,

Vatable ✻, 2e *Méd. en chef de la marine, Méd. du Roi,* }
Chopitre ✻, 2e *Chirur. en chef de la Mar. Ch. du Roi.* } à la Basse-Terre.
Dupuis, *Pharmacien de 1re classe.*
Amic, *Médecin de 1re classe.*
Maudet, *Chirurgien de 1re classe.*
Legléau, *idem.*

*Culte.* Messieurs.

. . . . . *Préfet apostolique.*
L'Abbé Chabert, *Vice-Préfet.*

GUYANE FRANÇAISE.

M. Desaulses de Freycinet ✻ (C. ✻), Capitaine de vaisseau, *Gouverneur.*

*Etat-Major.*

M. . . . . Lieutenant, *Ingénieur-Géographe.*

*Artillerie.*

M. . . . . *Capitaine.*

*Génie.*

M. Marcellin, *Ingénieur des ponts et chaussées, de 1re classe.*

TROUPES.

2e *Bataillon du 16e régiment d'infanterie légère.*

M. Couturier de Saint-Clair ✻ ✻, Chef de Bat., *Commandant.*

*Service du Port.*

M. Samson ✻ ✻, Capitaine de frégate, en ret., *Capit. de Port.*

*Administration.* Messieurs,

M. . . . . Comm. de Marine de 1re classe, *chargé des fonctions d'Ordon.*
Levasseur, Sous-Commissaire de Marine.
Mézès, *Trésorier.*

*Service de santé.*

M. Bayol, *officier de santé de 1re classe, chargé du service.*

*Cour royale.*

M. Detape, *premier Président.*
M. D'Imbert de Bourdillon, *Procureur-général.*

*Tribunal de première Instance.*

M. Persegol, *Président.*
M. Cadéot de la Trochoire, *Procureur du Roi.*

*Culte.*

M. L'Abbé Guillier, *Préfet apostolique.*

ISLES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

M. Borius ✻ ✻, Capitaine de frégate, *Command. et Administrateur pour le Roi.*
Feillet, Sous-Commissaire de Marine, *chargé des fonctions de Contrôleur.*
Motet, *Officier de santé de première classe.*

---

## COLONIES ORIENTALES ET COTES D'AFRIQUE.

ÉTABLISSEMENS FRANÇAIS DE L'INDE.

M. Filleau de Saint-Hilaire ✻ ✻, *Administrateur-Général.*
M. le V^te^ Eugène Desbassayns de Richemont, Comm. de Mar. de 2^e^ classe, *chargé des fonctions d'Ordonnateur.*
M. Guichard de Montguers, *Receveur du Domaine.*
M. Scipion, *Commis. de Marine de 2^e^ classe, chargé des fonct. de Contrôleur.*
M. Lalung, *Trésorier.*
M. Rabourdin, *Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, de 1^re^ classe.*
M. Suffise de Lacroix Capitaine de frégate en retraite, *Capitaine de Port.*
M. Gravier ✻, *Officier de santé de première classe, chargé du service.*

KARIKAL.

M. Ducler, *Commissaire de marine de 3^e^ classe, chargé du service.*

MAHÉ.

M. Law de Clapernoux ✻, *Chef de Comptoir.*

YANAON.

M. de Lesparda ✻, Capitaine, *Commandant du Comptoir.*

CHANDERNAGOR.

M. Cordier ✻ ✻, Cap. de vaisseau hon., *chargé du service.*
M. Trocquet ✻, sous-commissaire de marine, *chargé des fonctions de contrôleur.*

BOURBON ET MADAGASCAR.

M. le Chev. de Cheffontaines ✻ (O. ✻), Capitaine de vaisseau, *Gouverneur.*

*Etat-Major.*

M. Malavois ✻, Lieut. de vaisseau, *Adjoint à l'État-Major.*
M. Schneider ✻, Capitaine, *Ingénieur-géographe.*
M. Patu de Rosemont, *Lieutenant d'Etat-Major.*

*Direction d'Artillerie.*

M. Gailly, *Capitaine en premier.*

*Ponts et Chaussées.*

M. Spinasse ✻, *Ingénieur en chef de deuxième classe.*

TROUPES.

*Artillerie.* Messieurs,

. . . . . Capitaine, *Commandant le détach. de canonniers.*
. . . . . Capitaine, *Command. le détachement d'ouvriers.*

*Bataillon du 16e régiment d'infanterie légère.*

M. de Fabert ✻ ✻, Chef de bataillon, *Commandant.*

*Service des Ports.* Messieurs,

Patrice-Desplanches ✻, Lieut. de vaiss., en retraite, *Capit. de Port. à S.-Denis.*
. . . . . *Capitaine de Port, à Saint-Paul.*

*Administration.* Messieurs,

Millot ✻, *Commissaire de Marine de deuxième classe, chargé des fonctions d'Ordonnateur.*
Grelot, *Sous-Commissaire.*
Bédier, *Commis. de Marine de 2e classe, chargé des fonctions de Contrôleur.*
De Vernety, *Directeur des Douanes.*
Folleville, *Receveur principal des Douanes.*
Houpiart ✻, *Directeur du Domaine et de l'Enreg., Conserv. des hypothèques.*
Robert ✻, *Trésorier.*

*Service de Santé.*

M. Follet, *Professeur.*

*Cour Royale de Bourbon.*

M. Martin de Bussy de Saint-Romain ✻, *premier Président.*

*Conseillers.*

M. Dureau (Etienne-Guillot). | M. Mazaé-Azéma (Etienne).
M. Guy des Rieux ✻. | M. Barrière de Labenne.

*Conseillers-Auditeurs.*

M. Gibert Desmolières. | M. . . . . .
M. . . . . | M. . . . . .

M. Frappier de Jérusalem ✻, *Proc. gén.*
M. Gillot de l'Etang fils, *Avocat-général.*
M. Bellier de Villentroy, *Substitut du Procureur-général.*
M. Geslin (Louis-François-Marie), *Greffier en chef.*

*Tribunal de première Instance.*

M. Boulley Duparc (Joseph) ✻, *Président.*

*Juges.*

M. Dejean (Pierre). | M. Auber (Pierre-Jacques-Augustin).

*Juges suppléans.*

M. Perraud (Jacques-Réné). | M. . . . . .
M. . . . .
M. . . . . *Procureur du Roi.*
M. . . . . *Substitut du Procureur du Roi.*
M. . . . . *Greffier.*

*Culte.*

M. l'Abbé Pastre, *Préfet apostolique.*

ÉTABLISSEMENS FRANÇAIS A MADAGASCAR.

M. Blevec ✻ ✻, Capitaine du Génie, *Commandant particulier.*

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

M. le Bon Roger ✻, *Commandant et Administrateur pour le Roi.*

ISLE SAINT-LOUIS.

*Etat-Major.*

M. Berryer, Capitaine, *Adjudant de place.*
M. de Fitte de Soucy, Lieutenant, *Adjoint à l'Etat-Major.*

*Artillerie.*

M. . . . . Capitaine d'artillerie.

*Génie.*

M. Stucker, *Capitaine en premier d'Etat-Major.*
M. Crestey, *Lieutenant en second de Sapeurs.*
M. Deroisin, *Ingénieur des ponts et chaussées de 1re classe.*

*1er Bataillon du 16e régiment d'infanterie légère.*

M. Tignolet ✠ ✠, Chef de bataillon, *Commandant.*

*Service des Ports.*

M. . . . *Capitaine de port.*

*Administration.* Messieurs,

Martin, *Sous-Commissaire de Marine, chargé des fonctions d'Ordonnateur.*
Romieu, *Sous-Commissaire de Marine, chargé des fonctions de Contrôleur.*
Brémond, *Trésorier.*

*Service de Santé.*

M. Catel, *Chirurgien chargé du service.*

*Culte.*

N. . . . *Préfet apostolique.*

ISLE DE GORÉE.

M. Hesse ✠, lieutenant de vaisseau honoraire, *Commandant particulier.*

# CHAPITRE XI.

## *Administrations dépendantes du département des Beaux-Arts, Ministère de la Maison du Roi.*

(Voyez page 200.)

## SECTION PREMIÈRE.

### THÉATRES ROYAUX.

#### ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.—THÉATRE ROYAL ITALIEN.

Par décision du Roi, le Théâtre royal Italien a été réuni à celui de l'Académie royale de Musique. Ces deux Théâtres, qui n'ont qu'une seule administration, sont placés sous les ordres de M. le Vte de La Rochefoucault, aide-de-camp du Roi, chargé du département des beaux-arts.

*Administration.*

M. Duplantis ✠, *Administrateur.*

M. Dubois ✠, *Directeur du personnel.*
M. Kreutzer ✠, *Chef de la partie musicale.*
M. Haudry de Janvry ✠, *Secrét. d'adminis.*
M. Bigarne, *Chef de la comptabilité.*
M. Bonnemer, *Caissier.* . . . . .
M. Luzy, *Chef de Bureau.* . . . .

} A l'Administration, rue Grange-Batelière, hôtel de Choiseul.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE,

*Rue Le Pelletier.*

| *Chefs du Chant.* | *Maîtres des Ballets.* | *Chefs d'Orchestre.* |
|---|---|---|
| M. Piccini. | M. Gardel. | M. Habeneck. |
| M. Schneitzhoëffer. | M. Milon. | M. Valentino. |
| M. Saint-Aubin. | M. Albert. | |

*Artistes du Chant.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| MM. | Dérivis. | Dabadie. | Mmes Grassari. | Noël. |
| | Nourrit. | Pouilley. | Cinti. | Javureck. |
| | Ad. Nourrit. | Hinnkiudt. | Leroux-Dabadie. | Fremont. |
| | Bonel. | Ferd Prévost. | Quiney. | Lebrun. |
| | Prévost. | Marsol. | | Lemesle. |

*Artistes de la Danse.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| MM. | Albert. | Mérante. | Noblet. | Brocard. |
| | Paul. | Montessu. | Legallois. | Vigneron. |
| | Ferdinand. | Capelle. | Montessu. | Julia. |
| | Montjoye. | Simon. | Lacroix. | Buron. |
| | Coulon. | Lefebvre. | Marinette-Lanier. | Fourciti. |
| | Barrez. | Mmes Anatole Gosselin, | Elie. | Bertrand. |
| | Gosselin. | | Hullin. | Lecomte. |

*Conseil.*

M. Guichard de Mareil ✠.
M Bonnet ✠.
M. Petit Desgatines.
M. Péan de Saint-Gilles, *Notaire.*
M. Koliker.

*Service.* Messieurs,

Gromaire, *Machiniste en Chef.*
Chatizelle, *premier Machiniste.*
Bursay, *deuxième machiniste.*
Lacroix, *Chirurgien.*
Peyre.
Bertin.
Dieu, *Contrôl. et Inspect. de la salle.*
De Géré, *Chef d'habillement.*
Ciceri, *premier Peintre.*
Hyp.-Lecomte, *dessinat. des costum.*
Darodès, *Chef Tailleur.*
Sausseret, *Garde-Magasin.*
Ducoing, *Préposé à la locat. des loges.*

## THEATRE ROYAL ITALIEN.

*Rue de Louvois.* MM.

Rossini, *Directeur de la scène et de l'orchestre.*
Paër, *Directeur-adjoint.*
Severini, *Régisseur.*
Balochi, *Poëte.*
Grasset, *Chef d'Orchestre.*

*Artistes*, MM.

Zuchelli, *primo Buffo.*
Galli, *primo Buffo.*
Graziani, *primo Buffo comico.*
Bordogni, *primo Tenore.*
Rubini, *primo Tenore.*
Levasseur, *primo Buffo supplem.*
Auletta, *secondo Buffo.*
Profeti, *secondo Buffo.*
Giovanola, *secondo Tenore.*
Andreoli, *Copiste.*
Rinaldi, *Suggeritore.*
Trévaux, *Utilité.*

*Artistes*, Mesdames.

Pasta, *prima Donna.*
Mombelli, *prima Donna.*
Schiasetti, *prima Donna.*
Mainvielle-Fodor, *prima Donna.*
Amigo, *seconda Donna.*
Rossi, *seconda Donna.*
Amigo, Maria, *suplem. alle seconda Donna.*
Schutz, *prima Donna.*

## THEATRE FRANÇAIS.

*Rue de Richelieu.*

Ce Théâtre est placé dans les attributions du ministère de la Maison du Roi, et sous les ordres immédiats de M. le Vte de la Rochefoucault, chargé du département des beaux-arts.

M. le Bon Taylor ✻, *Commissaire Royal.*

*Sociétaires par rang d'ancienneté.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Talma. | Devigny. | Monrose. | Grandville. |
| Baptiste. | Michelot. | Firmin. | Menjaud. |
| Armand. | Cartigny. | Desmousseaux. | St.-Aulaire. |
| Lafon. | | | |

*Mesdames*,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mars. | Leverd. | Dupont. | Mante. |
| Bourgoin. | Dupuis. | Tousez. | Desmousseaux. |
| Duchesnois. | Demerson. | Paradol. | |

*Acteurs pensionnaires.* Messieurs,

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Faure. | Casaneuve. | Lecomte. | Armand-Dailly. | Victor. |
| Dumilâtre. | Lafitte. | Delafosse. | David. | Périer. |
| Guiaud. | | | | |

*Mesdames*,

Menjaud. Brocard. Masson Thénard. Guérin. au 1er avril, Mlle. Cassan.

*Sociétaires retirés.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Delarive. | Naudet. | Michot. | Saint-Fal. |
| Dupont. | Després. | Baptiste, cadet. | Damas. |
| Duval (Alex.). | Saint-Prix. | | |

*Mesdames*,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Saint-Val, aînée. | Talma. | Desbrosses. | Thénard, |
| Saint-Val, cadette. | Devienne. | Emil. Contat. | Volnais. |
| Luzy. | | | |

*Conseil judiciaire de la Comédie, par ordre alphabétique.* MM.

Becquey-Beaupré ✻, *Avocat.*
Bellanger, *Notaire honoraire.*
Bonnet fils, *Avocat.*
Charrié, *Avocat.*
Collin ✻ ✻, *Avocat.*
Dejoly, *Avocat.*
Duvergier, *Avoué.*
Guichard ✻, *Avocat.*
Jonquoy, *Notaire.*
Perin ✻, *Avoué.*
Quétil, *agréé au Tribunal de commerce.*

*Comité d'Administration.* MM.

Talma Baptiste. Lafon. Devigny. Michelot. Mlle Mars.
M. Lemazurier, *Secrétaire.*

---

Vedel, *Caissier.*
Masson, 1er } *Secrét. Répétit.*
Garnier, 2e } *et Souffleurs.*
Aimon, *Chef d'Orchestre.*
Solomé, *Directeur de la Scène.*
Champion, *Inspecteur-général.*
Laurent, 1er *Contrôleur.*
Dupont, *Machiniste.*

Madame veuve Jordan, *chargée de la location des Loges, à son bureau, au Théâtre.*

## THEATRE ROYAL DE L'OPERA-COMIQUE.

### *Rue Feydeau.*

Ce théâtre, aux termes de l'Ordonnance royale du 30 mai 1824, est placé sous l'autorité de S. E. le Ministre de la Maison du Roi, et sous la surveillance immédiate de M. le Duc d'Aumont, premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté.

L'administration opère sans aucun intermédiaire sous les ordres du Premier Gentilhomme; elle se compose, ainsi qu'il suit :

M. Guilbert de Pixérécourt ✻, *Directeur.*
M. Pellissier, *Secrétaire.*
M. Lemétheyer ✻, *Régisseur-général.*
M. Duclos, *Caissier.*

*Comédiens ordinaires du Roi, par rang d'ancienneté.*

*Messieurs*,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Gavaudan. | Huet. | Darancourt. | Ponchard. |
| Lemonnier. | Vizentini. | Feréol. | Lafeuillade. |

*Mesdames*,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Desbrosses. | Belmont. | Lemonnier. | Boulanger. |
| Paul Michu. | Rigaut. | Pradher. | Ponchard. |
| Prévost. | Casimir. | Bras. | |

*Pensionnaires reçus à l'essai.*

*Messieurs*,

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Allaire. | Génot. | Louvet. | Leclerc. | Duvernoy. |
| Casimir. | Henry. | Belmie. | Firmin. | Valère. |

*Mesdames*,

E. Colon. Miller. Mariette. Génot.

M. Kreubé ( Frédérik), *Chef d'Orchestre* | M. Rifaut, *Chef de Chant.*

*Sociétaires et acteurs retirés et pensionnés.*

*Messieurs*,

Rézicourt Elleviou. Lesage. Chenard. Martin. Paul. Batiste.

*Mesdames*,

Huet. Saint-Aubin. Crétu. Moreau.
Kreubé-Gavaudan. Duret St-Aubin. Gonthier. Gavaudan.

*Conseil.* Messieurs,

Guichard ✻, *Avocat aux Conseils.* | Picot, *Avoué de première instance.*
Bonnet, Gayral ✻, Coffinières, } *Avocats.* | Baldé, *Avoué à la Cour roy. de Paris.*
Curmer, Gilbert, } *Notaires.*

Henry, *Inspecteur.*
Darcourt, Delaporte, } *Employés à la Régie.*
Thouron, *Receveur à la location des loges, au Bureau, rue des Colonnes*, n. 8.

## THEATRE ROYAL DE L'ODEON.

*Second Théâtre Français, place de l'Odéon.*

Ce Théâtre est placé sous les ordres de S. E. le Ministre de la Maison du Roi.

*Administration.* Messieurs,

Frédéric du Petit-Méré, *Directeur privilégié.*
Ladureau, *Caissier.*
Barbier Sainte-Marie, *Sous-Caissier.*
Loignon, *Secrétaire de l'Administration, au Théâtre.*
Edouard, *pour la Comédie.*
Dumontet, *pour l'Opéra.* } *Régisseurs.*
Douesnel, *Sous-Régisseur.*
Douesnel, jeune, *Secrétaire-Surnuméraire de la Régie.*
Ozanne, *Secrétaire-Souffleur et Bibliothécaire.*

TRAGÉDIE.

*Artistes.* Messieurs.

Ligier, *Premiers Rôles.* | Beauvalet, *Troisièmes Rôles.*
Alp. Geniès, *Jeunes Premiers Rôles.* | Lami, *Confidens.*
Eric-Bernard, *Rois.* | Paul, *idem.*
Auguste, *Rois et 3es Rôles.* | Vincent, *idem.*

Mesdames,

Valmonzey, Gros, } *Reines et 1ers Rôles.* | Falcoz, *Jeunes Princesses.*
Charton, *Princesses.* | Gersay, *Reines et Confidentes.*

COMÉDIE.

*Artistes.* Messieurs,

Colson, *Premiers Rôles.* | Signol, 2es *Comiques.*
Alp. Geniès, *Jeunes Premiers.* | Provost, *idem.*
Felix Huart, 2es *Amoureux.* | Thénard, *Pères Nobles et 3es Rôles.*
Lami, 3es *Amoureux.* | Ménétrier, *Caricatures.*
Duparrey, *Financiers.* | Edouard, *Rôles de Convenance.*
Arnaud, *Premiers Comiques.*

## Mesdames,

Gros, 1ers *Rôles et Mères Nobles.*
Dutertre, *Premiers Rôles, Coquettes.*
Anaïs, *Ingénues*, 1res *Amoureuses.*
Falcoz, *Jeunes premiers Rôles.*
Verneuil, 2es *Amoureuses.*
Delattre, *Premières Soubrettes.*
Fage, *Secondes Soubrettes.*
Milen, *Caractères.*

OPÉRA.

## *Artistes.* Messieurs,

Le Comte, *Premiers Ténors.*
Cœuriot, *idem.*
Peyronnet, *idem.*
Dupré, 2es *Tenors.*
Leclerc, 1re *Basse-Taille.*
Adolphe, *idem.*
Monnier, 2es *Basse-Tailles.*
Léon Bizot, *Barítons.*
Signol, *Trials.*
St.-Preux, *Laruettes et Grimes.*
Tanquerelle, 3es *Basse-Tailles.*

## Mesdames,

Montano, *Premières Chanteuses.*
Lemoule, *idem.*
Belmont, *idem.*
Pouilley 1re et 2e *Chanteuses.*
Dorgebray, 1re *Dugaz. et* 2e *Chant.*
Messin, *Fortes Chanteuses.*
Regnier, Virginie Cabinel, } 3es *Amoureuses.*

*Chef de l'Orchestre.*

M. Crémont.

M. Block, 2e *chef.*
M. Seghers, 3e *chef*, 1er *violon.*
M. Grandfond, *Souffleur de l'Opéra.*
M. Fradelle, *Contrôleur en Chef.*
M. Mairienne, *Second Contrôleur.*
M. Galiot, *Inspecteur-général.*

## ECOLE ROYALE DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION,

*Rue du Faubourg Poissonnière*, n. 11.

M. Chérubini ✻ (O ✻), *Directeur.* r. du Faub. Poissonnière, 19.
M. D'Henneville (O ✻), *Chef du Matériel*, } *à l'Ecole.*
M. Golvin, *Secrétaire de l'Administration et du Comité*, }
M. Mesplet, *Surveillant des Classes*, rue Bleue, n. 38.

## *Composition.* Messieurs,

Lesueur ✻ ✻, rue Ste.-Anne, n. 18.
Berton père ✻, quai Malaquais, n. 15.
Boyeldieu ✻, boul. Montmartre, n. 16.

## *Conseil d'administration.* Messieurs,

D'Henneville O ✻.
Lesueur ✠ ✻.
Berton ✻.
Boyeldieu ✻.
Plantade ✻.
Baptiste aîné.
Kreutzer aîné ✻.
Saint-Prix.

## *Contre-point et Fugue.* Messieurs,

Reicha, rue de la Corderie, n. 2, Marché Saint-Honoré.
Fétis, rue Montholon, n. 20.

## *Harmonie et Accompagnement-Pratique.* Messieurs,

Dourlen (pour les hommes), à Montmartre, rue Saint-Jean, n. 75.
Daussoigne (pour les femmes), rue du faubourg Poissonnière, n. 100.

## *Musique vocale.* Messieurs,

*Classes de Chant.*

Lays, rue d'Enghien, n. 19.
Plantade ✻, rue des Martyrs, n. 52.
Ponchard, rue Richelieu, n. 67.
Blangini ✻, rue de la Chaussée d'Antin, n. 28.

*Vocalisation.*

Gérard, rue de la Tour-d'Auvergne, 30.
Garandé, rue Marivaux, n. 13.
Berton fils, rue Bergère, n. 17.
Henry, rue de l'Odéon, n. 38.

## *Déclamation Lyrique.*

M. Baptiste aîné (*pour la Trag. et l'Opér.-Comiq.*). rue St.-Honoré, n. 327.

## *Répétition des Rôles.*

M. St.-Aubin (*Pour tragédie lyrique et opéra-comique*), rue de La Rochefoucault, n. 6.

## *Professeurs de Solfége.*

(*pour les hommes*).

Amédée, rue de Bondi, n. 28.
Halevy, rue de la Jussienne, n. 15.
Leborne, rue Beauregard, n. 11.
Goblin, rue Meslée, n. 13.
Kuhn, rue de la Paix, n. 22.

(*pour les femmes*).

Mlle. Goblin, rue de Bondi, n. 3.

## *Musique instrumentale.*

*Piano* (pour les hommes).

Pradher ✻, rue Feydeau, n. 26.
Zimmerman, rue St.-Lazare, n. 58.

*Piano* (pour les femmes).

Adam, rue de Chartres, n. 19, faub. du Roule.
Mlle Michu, à Montmartre, r. Royale, 81

*Classe d'Orgue.*

Benoist, *Prof.* rue de Bellefond, 20.

*Violon.*

Kreutzer aîné ✻, rue de Provence, 45.
Baillot ✻, rue des Messageries, n. 6.
Habeneck aîné ✻, rue des Filles-Saint-Thomas, chez M. Siéber, Marchand de musique.

Guérin, Clavel, *adj.* rue St.-Denis, n. 52, rue de Lancri, n. 7.

*Violoncelle.*

Bandiot, rue Louis-le-Grand, n. 6.
Norblin, rue Montmartre, n. 39.

*Clarinette.*

L. Lefèvre, faub. Montmartre, n. 8.

*Basson.*

Gebauer ✻, faub. Montmartre, n. 17.

*Flûte.*

Guillou, rue de la Tour d'Auvergne, 30.

*Hautbois.*

Vogt, rue de l'Echelle S.-Honoré, n. 9.

*Cor* (1r et 2e).

Dauprat, rue de Richelieu, n. 49.

## *Déclamation spéciale.* Messieurs,

*Professeurs.*

Saint-Prix, rue du Cherche-Midi, n. 9.
Lafon, rue de Richelieu, n. 8.
Michelot, rue du Mail, n. 1.

*Adjoints.*

Cossard, rue St.-Honoré, n. 152.
Provost, rue du Jardinet, n. 12.

## *Langue, Versification française, Analyse dramatique, Histoire et Mythologie.*

M. Cros, *Professeur*, boulevard du Mont-Parnasse, n. 29.

## *Classe du Maintien Théâtral.* (Pour les deux écoles.)

M. Deshayes, *Professeur*, faubourg Poissonnière, n. 7.

## *Classe d'Escrime.*

M. Lebrun, *Professeur*, quai des Augustins, n. 29.

## *Bibliothèque.*

M. Rety, *Commis d'ordre*, à l'Ecole royale.
M. Tourte, *Copiste de Musique*, rue Lenoir-Saint-Honoré, n. 3.
M. Blanchet, *Accordeur de Piano*, boulevard Poissonnière, n. 10.
M. Cosyn, *Accordeur d'Orgue*, rue de Bretagne, n. 23, au Marais.

*Commis au bureau des Classes.*

M. Eloy, *Caissier et contrôleur.* A l'Ecole.
M. Perreau, *Commis aux Ecritures*, rue de l'Echiquier, n. 42.
M. Gand, *Luthier honoraire*, rue Croix des Petits-Champs, n. 24.

| | |
|---|---|
| *Pensionnat des Hommes*, tenu à l'Ecole royale. | *Pensionnat des Femmes*, tenu rue de Paradis, n. 26, faub. Poissonnière. |
| M. Legendre, *Chef du Pens.* à l'Ecole. | Madame Gersin, *Chef.* |
| M. Bienaimé, *Profes. au Pensionnat*, rue Mazarine, n. 5. | Mlle. Tranble, *Surveillante*, au Pensionnat. |

INSTITUTION ROYALE DE MUSIQUE RELIGIEUSE, *rue de Vaugirard*, n. 69.

M. Choron ✻, *Directeur.*

# SECTION II.

## *Musées royaux, Monnaie des Médailles, Manufactures royales.*

## MUSÉES ROYAUX.

M. le Cte de Forbin ✻ ✠ (C. ✻), de l'Académie royale des Beaux-Arts, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, Inspecteur-général des Musées et des Beaux-Arts dans les départemens, *Directeur*, rue St.-Lazare, n. 54 *bis.*

Il a sous sa direction immédiate *le Musée royal*, *le Musée du Luxembourg*, *les dépôts d'objets d'arts de Versailles*, *les Galeries des palais du Gouvernement*, *les Ateliers de chalcographie*; la surveillance des travaux d'arts ordonnés par le Gouvernement, etc.; l'acquisition et le transport des objets d'arts.

M. le Duc de Luynes. *Directeur-Adjoint honoraire.*
M. de Cailleux (O. ✻), *Secr.-gén.*, au Musée royal, au Louvre.

MUSÉE ROYAL, *au Louvre.*

Cet établissement s'accroît et marche journellement vers sa perfection. Déjà il offre à la curiosité publique en objets d'arts exposés:

1° Plus de 1,200 tableaux des écoles française, flamande et italienne; 2° plus de 600 statues, bustes, bas-reliefs, ou morceaux précieux d'antiquité, en marbre ou en bronze; 3° 450 dessins de grands maîtres, faisant partie d'une collection de 20,000 dessins.

Il existe en outre dans ce Musée beaucoup de marbres et de bronzes antiques, de vases étrusques et de bijoux en matières précieuses qui n'ont point encore été exposés, et qui vont former dans le Louvre un nouveau Musée, sous le nom de *Charles X.*

La Chalcographie qu'on y a réunie, contient près de 4000 planches, dont les épreuves se vendent au profit de l'établissement.

Les cinq premiers jours de la semaine, le lundi excepté, sont consacrés à l'étude dans les galeries des tableaux, et dans celles des statues et marbres antiques.

Le dimanche, le Musée est ouvert au public, depuis dix heures jusqu'à quatre.

L'exposition des tableaux et statues des artistes vivans a lieu dans le grand salon de cet établissement tous les deux ans, le 24 avril.

Pendant les jours d'étude on admet seulement les étrangers voyageurs, sur la présentation de leurs passeports.

Sont attachés au Musée royal: MM.

Fontaine (O. ✻), *Architecte.*

Le C^te de Clarac ✠ ✠, *Conservateur des Statues.*
Landon ✠, *Conservateur des Tableaux.*
Granet ✠ ✠, *Conservateur, Adjoint-honoraire.*
Morel d'Arleu, *Conserv. des Des. et Plan. de la Chalcograph.*
Bonnemaison ✠, *Directeur des restaurations.*
Lange, *Statuaire, chargé de la restauration des statues.*

*Commissaires-Experts.*

Lafontaine. Pérignon. Henry.

Paillet, *Commissaire-Expert honoraire.*
De Busne ✠, *Chef de Bureau*, rue de l'Oratoire, n. 4.
Lauzan, *Conserv. des Tabl. des palais de Versailles et de Trianon.*
De Fleury ✠, *Conservateur des Monumens extérieurs des palais des Tuileries, Saint-Cloud, Versailles et Trianon.*
Thévenin ✠, de l'Académie royale des Beaux-Arts, *Conservateur-Adjoint hon. des Tableaux et Monumens extérieurs des palais des Tuileries, Saint-Cloud, Versailles et Trianon.*
Beaumont, *Statuaire, chargé de restaurer les statues du parc.*

MUSÉE ROYAL DU LUXEMBOURG, *au Pal. de la chambre des Pairs.*

Les galeries du Luxembourg sont consacrées à l'exposition des productions des artistes vivans ; elles sont ouvertes au public les dimanches et lundis : et les autres jours, le samedi excepté, sont réservés aux artistes et aux étrangers voyageurs, sur la présentation de leurs passeports.

MONNAIE ROYALE DES MÉDAILLES, *rue Guénégaud*, n. 8.

Cet établissement possède une collection aussi complète qu'intéressante de tous les carrés et poinçons des médailles et jetons qui ont été frappés en France, depuis l'avènement de François I^er au trône, et dont les épreuves sont déposées à la Bibliothèque du Roi. On y vend la collection de ces médailles et de celle des médailles frappées pour consacrer les principaux événemens du règne du Roi.

Il est expressément défendu à toutes personnes, quelles que soient les professions qu'elles exercent, de frapper ou faire frapper des médailles, jetons ou pièces de plaisir, d'or, d'argent, platine et d'autres métaux, ailleurs que dans les ateliers de cet établissement.

M. le Chev. Aimé de Puymaurin ✠, *Directeur.*
M. le B^on de Puymaurin (O. ✠), *Directeur honoraire.*
M. le V^te de Beaurecueil ✠, *Conservateur-Caissier.*
M. Hebert, *Contrôleur.*

MANUFACTURE ROYALE DES TAPISSERIES DES GOBELINS ET DES TAPIS DE LA SAVONNERIE, *rue Mouffetard*, n. 270.

Une décision royale, en date du 8 février 1825, a réuni ces deux manufactures sous la même administration et dans le même local aux Gobelins. Cette réunion, en conservant à chacune des deux fabrications son caractère distinctif et son type originel, fait participer les ouvriers des deux établissemens à des études préliminaires et à des encouragemens dont l'influence accroîtra nécessairement la réputation européenne des tapisseries des Gobelins et des tapis de la Savonnerie.

L'Etablissement est ouvert au public tous les samedis de deux à quatre heures en hiver, et jusqu'à six en été. Ceux de ces produits qui ne sont pas destinés à être placés dans les palais du Roi, ou réservés pour le service des présens, peuvent être achetés par les particuliers.

M. le B^on des Rotours ✠ ✠, *Membre de la chambre des Dépt. Administrateur.*

M. Cassas ✠ ❋, *Insp. des travaux, et Profess. de l'Ecole de Dess.*
M. Chevreul ❋, *Directeur des Teintures.*
M. Mulard, *Inspecteur et Dessinateur pour les traits.*
M. l'Abbé Plantier, *Aumônier.*
M. Mirambeau, *Chirurgien.*
M. Van-Nuffelen. *Garde-Magasin-Général.*
M. Brunet fils, *Garde-Magasin pour les tapis de la Savonnerie.*

*Chefs d'ateliers.*

*Tapisseries des Gobelins.*
M. Laforest père.
M. Duruy (Charles).

*Tapis de la Savonnerie.*
M. François.
M. Le Beau aîné.

*Atelier de teintures.*

M. Blondeau père.

MANUFACTURE ROYALE DE PORCELAINE A SÈVRES.

M. Brongniart ✠ (O. ❋), de l'Académie royale des Sciences, *Administrateur.*
M. l'Abbé Bresson, *Aumônier.*
M. Salmon, *Caissier, Chef des Ecritures.*
M. Vautrin, *Garde-Magasin général.*

Cette Manufacture a pour objet de maintenir la bonne fabrication de la porcelaine et d'en étendre les progrès en exécutant les pièces les plus grandes, les plus précieuses et les plus parfaites sous tous les rapports. On y a formé une collection très-intéressante par la réunion des matières premières, des procédés de fabrication, et des objets fabriqués, antiques et modernes, qu'elle renferme.

Elle a un dépôt à Paris, rue Sainte-Anne, n. 55.

MANUFACTURE DE TAPISSERIES DE BEAUVAIS.

M. Guillaumot ❋, *Administrateur.*
M. Guillaumot (Jules), *Elève-Administrateur et Commis aux écritures.*
M. Desroy, *Chef d'atelier, Garde-magasin.*

La fabrication de cette Manufacture consiste en objets pour ameublemens, par les mêmes procédés que ceux employés à la Manufacture des Gobelins.

Les produits sont destinés pour les palais royaux ; ils consistent en fauteuils, chaises, bergères, canapés, tête-à-têtes et leurs accessoires, banquettes, plians, tabourets, portières, et en général tout ce qui concerne les ameublemens. La manufacture vend aux particuliers les objets qui ne sont point réservés pour le service des Maisons royales.

MANUFACTURE ROYALE DE MOSAÏQUE.

Cette Manufacture, sous la protection spéciale du Roi, est établie aux ci-devant Cordeliers.

On y exécute tous les genres de mosaïque, depuis la copie des grands tableaux jusqu'à la plus petite miniature, ainsi que les ouvrages d'incrustation à la manière de Florence.

Les différens travaux exécutés dans cet Etablissement sont exposés au public tous les samedis, de midi à quatre heures.

M. Belloni, *Chef*, rue de l'Ecole de Médecine, n. 11.

BEAUX-ARTS.

M. Bosio, *premier Sculpteur du Roi.*

# CHAPITRE XII.

## *Conseil supérieur et bureau de Commerce et des Colonies.*

## SECTION PREMIÈRE.

### *Conseil supérieur de Commerce et des Colonies.*

Ce Conseil a été institué et sa composition définitivement réglée par les ordonnances des 6 janvier et 20 mars 1824.

Il est chargé d'aviser à l'amélioration successive des lois et tarifs qui régissent les rapports du commerce français avec l'étranger et avec les colonies françaises. Tous les projets de lois et d'ordonnances sur cette matière doivent être soumis à son examen avant d'être présentés à l'approbation du Roi.

Il délibère sous la présidence du président du Conseil des Ministres, et se compose comme il suit : Les Ministres secrétaires d'Etat. — Deux Ministres d'État. — Le Président du *bureau* de commerce et des colonies. — Le Directeur-général des douanes. — Le Directeur de l'agriculture, du commerce et des arts au Ministère de l'Intérieur. — Le Directeur des travaux politiques au Ministère des Affaires étrangères. — Le Directeur des colonies au Ministère de la Marine. — Cinq autres Membres désignés par le Roi. — Le Secrétaire-général du *bureau* de commerce et du Conseil supérieur.

SONT MEMBRES DE CE CONSEIL :

Tous les Ministres Secrétaires d'État ayant département ;
*S. S.* le Duc de LÉVIS, Ministre d'État, Pair de France.
M. le C^te de VAUBLANC, Ministre d'État.
*S. S.* le C^te MOLLIEN, } Pairs de France.
*S. S.* le C^te CHAPTAL, }
*S. S.* le B^on PORTAL, }
M. le B^on DURAND-FAJON, } Membres de la Chambre des Députés.
M. OLLIVIER (de la Seine), }
M. le C^te de SAINT-CRICQ, Conseiller d'Etat, Président du *bureau* de commerce et des colonies.
M. le V^te de CASTEL-BAJAC, Directeur général des Douanes.
M. SIRIEYS DE MAYRINHAC, Directeur de l'agriculture, du commerce et des arts au Ministère de l'Intérieur.
M. ..... Directeur des travaux politiques au Ministère des Affaires étrangères.
M. le B^on de LAREINTY, Directeur des colonies au Ministère de la Marine.
M. DE RAINNEVILLE, Maître des requêtes au Conseil-d'Etat, *Secrétaire-gén^r.*

## SECTION II.

### *Bureau de Commerce et des Colonies.*

Ce *bureau* est chargé, sous l'autorité du Président du conseil des ministres ;

1° De recueillir les faits et documens propres à éclairer les délibérations du conseil supérieur de commerce et des colonies, ainsi que les déterminations du Roi en ce qui touche à l'action du Gouvernement sur le commerce dans ses rapports avec l'étranger et avec les colonies françaises ;

2° De proposer toutes les mesures qu'il croit avantageuses au Commerce général du Royaume.

Les départemens ministériels lui transmettent et communiquent 1° les faits de nature à faire apprécier la marche ainsi que les besoins de la navigation et du commerce français ; 2° les demandes générales concernant le commerce ; 3° le résultat des informations et des enquêtes que le bureau juge utile de provoquer ; 4° enfin tous projets de lois et ordonnances concernant le Commerce, les Douanes et les Colonies.

Le *Bureau de Commerce* créé par l'ordonnance royale du 6 Janvier 1824, modifiée par celle du 20 mars suivant, se compose comme il suit : Un Membre du Conseil privé ou du Conseil-d'État, président. — Le Directeur-général des Douanes. — Le Directeur de l'agriculture du commerce et des arts au ministère de l'Intérieur. — Le Directeur des travaux politiques au Ministère des affaires étrangères. — Le directeur des colonies au Ministère de la Marine. — Un Conseiller-d'État ou Maître des requêtes, secrétaire-général du *Bureau* et du Conseil supérieur.

SONT MEMBRES DU BUREAU : Messieurs,

Le C^te^ de SAINT-CRICQ, Conseiller-d'Etat, *Président.*
Le V^te^ de CASTELBAJAC, directeur-général des Douanes.
SIRIEYS DE MAYRINHAC, directeur de l'agriculture, du commerce et des arts, au ministère de l'Intérieur.
M. . . . . Directeur des travaux politiques au ministère des affaires étrangères.
Le B^on^ De LAREINTY, directeur des colonies au ministère de la Marine.
DE RAINNEVILLE, maître des requêtes au Conseil-d'État, *Secrétaire-général.*

# CHAPITRE XIII.

## *Directions, Administrations et Régies qui dépendent du Ministère des Finances.*

### SECTION PREMIÈRE.

### *Direction générale des Postes,*

Rue J.-J. Rousseau.

M. le Mis de VAULCHIER (C. ✻), Conseiller-d'Etat, Membre de la Chambre des Députés, *Direct. génér.* hôtel des Postes.

M. le Cte de Rancogne (O. ✻),
M. Barthe la Bastide ✻, Membre de la Chambre des Députés,
M. de la Pasture ✻ ✻, Membre de la Chambre des Députés.
} *Administrateurs.*

M. Roger (O. ✻), *Secrét. gén.* Memb. de la Chamb. des Dép.

M. Gachet ✻, *Agent comptable.*

DIVISION DU TRAVAIL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

*Première division.*

M. le Cte de Rancogne (O. ✻), *Administrateur.*

*Correspondance.*

M. de Rancogne (Henri) ✻, *Chef de Division.*

Etablissement et suppression des bureaux de Poste, distributions, entrepôts; services de nuit: coïncidence des courriers; fixation des dépenses dans les départemens; inspections; offices étrangers.

*Personnel.*

M. Tenant de Latour ✻ ✻, *Chef de bureau.*

Notes, informations et rapports sur le personnel des employés; présentation aux emplois vacans à Paris et dans les départemens.

*Services par entreprises.*

M. Richoux, *Chef de bureau.*

*Bureau des Malles et Estafettes.*

M. Pierrot, *Chef.*

*Deuxième division.*

M. Barthe la Bastide ✻, *Administrateur.*

*Départ.*

M. Bousquet ✻, *Chef de division.*

Taxe des lettres, affranchissemens, chargemens, expédition des estafettes, courriers extraordinaires pour les départemens et l'étranger.

*Bureau des Voyageurs.*

M. Cudré, *Chef.*

*Arrivée.*

M. Jacquesson de Vauvignol ✠ ✻, *Chef de Division.*

Réception et vérification des dépêches; tri et remise des lettres et paquets pour le Roi et les Ministres.

*Division de Paris.*

M. Ginisty ✻, *Chef de Division.*

Bureau de distribution, affranchissemens *de* et *pour* Paris. poste restante, tri, distribution générale.

*Relais.*

M. Forgeot ✻, *Chef de Division.*

Création et suppression des relais; fixation des distances, gages et indemnités aux Maîtres de Poste; secours et pensions aux postillons.

## *Troisième division.*

M. de la Pasture ✠ ✻, *Administrateur.*

*Vérification des droits et produits*

M. Mahou, *Chef de Division.*

Vérification du produit de la taxe des lettres et des places dans les malles. — Des premiers rebuts, déboursés, détaxes et inconnues. — Vérification et situation générale des dépenses.

*Bureau de l'Agent comptable.*

M. Gachet ✻, *Agent comptable.*

Recette et dépenses faites pour le service intérieur de l'hôtel des Postes.

*Division des Articles.*

M. Itasse ✻, *Chef de Division.*

Mouvement, surveillance et comptabilité des articles d'argent et valeurs cotées qui sont déposées à Paris et dans les départemens.

## *Secrétariat-général.*

M. Roger (O. ✻), *Secrétaire-général.*

Bureau d'enregistrement des dépêches; bureau d'ordre, ou premier bureau (*franchises et contre-seings*); bureau du budget; transports frauduleux; bureau du matériel et des impressions; bureau du dépôt des derniers rebuts.

## *Cabinet particulier du directeur-général.*

M. de Saint-Gilles, *Chef du bureau d'enregistrement.*

## *Bureau des Affranchissemens pour les Départemens et l'Etranger.*

On ne peut affranchir à l'Hôtel des Postes, pour les Départemens et l'Etranger, qu'à ce seul Bureau. Il est situé au rez-de-chaussée, sous l'arcade à gauche de la grande cour. Ce Bureau est ouvert au public depuis huit heures du matin jusqu'à quatre du soir. Les lettres qui y sont affranchies jusqu'à deux heures pour l'Etranger, et jusqu'à quatre heures pour l'intérieur, partent le même jour.

## *Bureau des Chargemens pour les Départemens et l'Etranger* (1).

Dans ce bureau on reçoit *à couvert*, *sous enveloppe cachetée sur tous les plis*, et en payant le double port, les lettres et paquets que l'on veut faire charger et recommander. Ils partent le même jour lorsqu'ils sont apportés *avant une heure*, et *avant midi* les dimanches et fêtes; autrement ils sont remis à l'ordinaire suivant.

Le bureau est ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à trois h. après midi.

## *Bureau d'Affranchissement des Ouvrages périodiques, pour les Départemens et l'Etranger.*

Ce Bureau est ouvert tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à une heure, mais seulement jusqu'à midi les dimanches et fêtes.

---

(1) Il est défendu de mettre de l'or et de l'argent dans les lettres.

Il y a dans l'hôtel des Postes un bureau dit *Bureau des envois d'argent*, dans lequel on reçoit *à découvert* les pièces d'or et d'argent en payant *cinq centimes* par franc de leur valeur. L'administration des Postes ne répond que des envois faits de cette manière.

*Bureau des Voyageurs.*

Ce Bureau est au rez-de-chaussée, dans la grande cour, à droite. *Voyez* pour cette division et pour le service du Département de la Seine, page 792 *et suiv.*

Pour les départs des Courriers pour les Départemens et les pays étrangers, *voyez* page 885 *et suiv.*

M. d'Avrange de Montville, Préposé à la distribution des Permis.

Son Bureau est à la Poste aux chevaux; il est ouvert jour et nuit.

POSTE AUX CHEVAUX, A PARIS.

M. Dailly, Maître de Poste, rue St.-Germain-des-Prés, n. 10.

*Nota.* On ne peut avoir de chevaux de poste sans un passeport ou permis.

## SECTION II.

### DIRECTION GÉNÉRALE
### DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES,

*Rue de Choiseul*, n. 2.

M. de MARTIGNAC (G. O. ✻), *Ministre d'Etat*, *Directeur-général*, hôtel de la Direction générale.

M. *Bochet* (O. ✻), rue du F. Poissonnière, 52,
M. *Bordes* ✻, rue Caumartin, n. 22,
M. *Calmon* ✻, rue du Helder, n. 5,
M. *Jacquinot* ✻, rue de l'Université, n. 62,
M. *Piet* ✻, rue Bleue, n. 19,
M. *Lhoyer* ✻, rue Jacob, n. 3,
} *Administrateurs.*

M. de Tains ✻ ✻, *Secrétaire-général*, rue de la Harpe, n. 87.

Le Conseil d'administration tient ses séances le lundi, le mercredi et le vendredi de chaque semaine,

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

*Secrétariat général.*

Les Dépêches, la tenue du registre des délibérations du Conseil, les Etats, la Correspondance générale, les Dépenses intérieures et les Oppositions.

M. Gaye ✻, *Chef de correspondance.*

*Divisions centrales.*

Division du Personnel.

M. Consolin ✻, *Chef de Division.*

Division des Instructions générales et du Contentieux.

M. Gaudin ✻ ✻, *Chef de Division.*
M. de Broval ✻, *Chef de Correspondance.*

*Divisions pour la correspondance des Administrateurs avec les Directeurs et autres Préposés dans les Départemens.*

PREMIÈRE DIVISION.

M. Calmon ✻, *Administrateur.*

*Départemens.* Aube, Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Marne, Nièvre, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Yonne.

M. Bochet fils ✻, *Chef de Division.*

M. Mellié ✻,
M. Leclerc ✻. } *Chefs de Correspondance.*

## *Surveillance de l'atelier général du Timbre.*

M. de Sélincourt ✻, *Chef de l'atelier général.*

*Nota.* Le bureau des renseignemens établi au rez-de-chaussée, numéros 5 et 6, est le *seul* des bureaux de l'administration centrale dans lequel le public puisse être admis. Il est ouvert le *jeudi* de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à quatre : l'entrée en est interdite tous les autres jours.

Le bureau du *visa* des oppositions est ouvert aux officiers ministériels seulement ; ils y sont reçus tous les jours depuis deux heures jusqu'à quatre, les dimanches et fêtes exceptés.

### DEUXIÈME DIVISION.

M. Bochet ( O. ✻ ), *Administrateur.*

*Départemens.* Aisne, Calvados, Côtes-du-Nord, Eure, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Manche, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Oise, Orne, Sarthe, Seine-Inférieure, Somme.

M. Gay ✻, *Chef de Division.*
M. Janin, *Chef de Correspondance.*

### TROISIÈME DIVISION.

M. Bordes ✻, *Administrateur.*

*Départemens.* Arriége, Aude, Aveyron, Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Garonne (Haute), Gers, Gironde, Hérault, Landes, Lot, Lot-et-Garonne, Pyrénées (Basses), Pyrénées (Hautes), Pyrénées-Orientales, Sèvres (Deux), Tarn, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vienne.

M. Mercier ✻, *Chef de Division.*
M. Garnier-Deschesnes, *Chef de Correspondance.*

### QUATRIÈME DIVISION.

M. Jacquinot ✻, *Administrateur.*

*Départemens.* Ardennes, Côte-d'Or, Doubs, Jura, Marne (Haute), Meurthe, Meuse, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Rhin (Bas), Rhin (Haut), Saône-et-Loire, Saône (Haute), Vosges.

M. Dejunquières ✻, *Chef de division.*
M. Le Lievre, *Chef de Correspondance.*

### CINQUIÈME DIVISION.

M. Piet ✻, *Administrateur.*

*Départemens.* Ain, Allier, Alpes (Basses), Alpes (Hautes), Ardèche, Bouches-du-Rhône, Cantal, Corrèze, Corse, Creuse, Drôme, Gard, Isère, Loire, Loire (Haute), Lozère, Puy-de-Dôme, Rhône, Var, Vaucluse, Vienne (Haute).

M. Fouant ✻, *Chef de Division.*
M. Piet fils, *Chef de Correspondance.*

### SIXIÈME DIVISION.

M. Lhoyer ✻, *Administrateur.*

Les Domaines engagés, le Domaine extraordinaire, la vente du résidu des Domaines nationaux, les décomptes et liquidations, la vente des Bois au profit de la Caisse d'Amortissement, la suite de l'exécution des lois des 20 mars 1813 et 28 avril 1816, concernant la vente des biens des Communes ; l'exécution de la loi du 5 décembre 1814, relative aux biens des émigrés, et les transferts de rentes.

M. Grand ✻, *Chef de Division.*

*Inspecteurs généraux de l'Enregistrement et des Domaines.* MM. Guédé ✻. Baissey ✻.

*Conseil pour le Contentieux.* { M. Gairal ✻, M. Bonnet, } *Avocats.*

M. Teste-Lebeau, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*

M. Chodron ✻, *Notaire.*

M. Lelong, *Architecte.* rue Meslée, n. 20. — M. Sans, *Agent de change.*

DIRECTEURS *des Départemens.*

| DÉPARTEM. | CHEF-LIEUX de direction. | DIRECTEURS. |
|---|---|---|
| Ain. . . . | Bourg. . . . | Belloc. |
| Aisne. . . . | Laon . . . . | Brunel. |
| Allier. . . . | Moulins. . . | Giat-la-Garenne. |
| Alpes (B.). | Digne. . . . | Rippert-Villecrose. ✻. |
| Alpes (H.).. | Gap. . . . . | Bucelle ✻. |
| Ardèche. . . | Privas . . . | Boucault |
| Ardennes. . | Mézières . . | Marcé. |
| Ariège . . . | Foix . . . . | Lemonnier de la Haitrée. |
| Aube. . . . | Troyes . . . | André De Breuil. ✻, ✻, |
| Aude. . . . | Carcassonne . | Moynier. |
| Aveyron. . . | Rodès. . . | Sorbier. |
| B. du Rhône. | Marseille . . | Farjon ✻. |
| Calvados . . | Caen . . . . | Ceillier. |
| Cantal . . . | Aurillac. . . | Bouygues. |
| Charente. . . | Angoulême . | Geynet. |
| Char.-Infér. | La Rochelle. | Hochocq ✻ |
| Cher. . . . | Bourges. . | Royanez. |
| Corrèze. . . | Tulle . . . . | Barbazan. |
| Corse. . . . | Ajaccio. . . | Delacourtie. |
| Côte-d'Or. . | Dijon. . . . | Bressier. |
| C.-du-Nord. | St.-Brieuc . | Deszille. |
| Creuse . . . | Guéret . . . | Vosniey. |
| Dordogne . | Périgueux. | Roland. |
| Doubs . . | Besançon . | Berger. |
| Drôme . . . | Valence. . . | Sapey. |
| Eure. . . . | Evreux . . . | Genet. |
| Eure-et-Loir | Chartres . . | Paporet d'Avalon. |
| Finistère . . | Quimper . | Avril. |
| Gard. . . . | Nismes . . . | De Breties ✻ ✻ |
| Garonne(H.) | Toulouse . . | Tricou ✻. |
| Gers . . . . | Auch . . . . | Barris ✻. |
| Gironde . . | Bordeaux . . | Bouglé ✻. |
| Hérault. . . | Montpellier . | u ssan. |
| Ille-et-Vil. . | Rennes . | Vauvilliers ✻. |
| Indre. . . . | Chât.-Roux. | Fix. |
| Ind.-et-Loire | Tours. . . . | Febvotte ✻. |
| Isère. . . . | Grenoble . . | Deserre. |
| Jura . . . . | Lons-le-S. . | Menu de Rochefond |
| Landes . . . | Mont de Mar. | Origet. |
| Loire. . . . | Montbrison. | Faure. |
| Loire(H.). . | Le Puy. . . | Cavaignac. |
| Loire-Infér. | Nantes . . . | Roussin. |
| Loiret. . . | Orléans . . . | Davesiès de Pontès ✻. |
| Loir-et-Cher | Blois. . . . | Belland. |
| Lot. . . . . | Cahors . . . | Cavaignac. |
| Lot-et-Gar. | Agen . . . . | Cornot de Cussy ✻. |
| Lozère. . . | Mende. . . . | Ravault. |
| Maine-et-L. | Angers. . . . | Daudeville. |
| Manche. . . | Saint-Lô . . | Ramel. |
| Marne . . . | Châlons. . | Gautherin ✻. |
| Marne (H.). | Chaumont. . | Grellet du Peirat. |
| Mayenne . . | Laval. . . . | Bernard Dutreil. |
| Meurthe . . | Nancy. . . . | Brévillier. |
| Meuse . . . | Bar-le-Duc.. | Aublin. |
| Morbihan. . | Vannes. . . | Macaire. |
| Moselle. . . | Metz. . . . | Dumaine. |
| Nièvre . . . | Nevers . . . | Ambert. |
| Nord. . . . | Lille . . . . | Vialla ✻. |
| Oise . . . . | Beauvais . . | Igouf. |
| Orne . . . . | Alençon. . . | Bauny de Récy. |
| Pas-de-Cal. | Arras. . . . | Suin. |
| Puy-de-D. . | Clermont . . | Bonnay. |
| Pyrén. (B.). | Pau . . . . | Ceard. |
| Pyrén. (H.). | Tarbes . . . | Ardant Dupicq. |
| Pyrénées Or. | Perpignan . | Defermon. |
| Rhin (Bas) . | Strasbourg . | Barrois. |
| Rhin(H.). . | Colmar. . . | Ulriot-d'Anglure. |
| Rhône . . . | Lyon . . . | Hochereau ✻ ✻. |
| Saône-et-L. | Mâcon . . . | Mottin. |
| Saône (H.). | Vesoul . . . | Ginoux. |
| Sarthe . . . | Le Mans. . . | Guesdon de Beauchesne ✻. |
| Seine . . . | Paris . . . . | (*Voy.* pag. 799). |
| S.-et-Marne | Melun . . . | Le Blanc |
| S.-et-Oise . | Versailles . . | Magnan ✻. |
| Seine-Infér. | Rouen . . . | Lebon ✻. |
| Sèvres (D.). | Niort . . . . | Bernard. |
| Somme. . . . | Amiens . . . | Duperron ✻. |
| Tarn. . . . | Alby . . . . | Devienne. |
| Tarn-et-Gar. | Montauban . | Jayle. |
| Var. . . . . | Draguignan . | Gissey. |
| Vaucluse . . | Avignon. . . | Vialla. |
| Vendée . . . | B.-Vendée. . | Bourdon. |
| Vienne. . . | Poitiers. . . | Legressier. |
| Vienne (H.). | Limoges . . | Theurey ✻. |
| Vosges . . . | Epinal. . . | Harmand. |
| Yonne . . . | Auxerre . . | Chardon. |

## CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES.

Messieurs,

| *Ain.* | *Aisne.* | *Allier.* |
|---|---|---|
| *Alirot*, à Belley. | *Gautier*, à Chât.-Thierry | *Tavernier*, à Gannat. |
| *Prudhomoz*, à Bourg. | *Ponsuby*, à Laon. | *Loiseld'Arange.* à Cusset. |
| *Beroud.* à Gex. | *Beauville*, à St.-Quentin. | *Petit*, à Montluçon. |
| *Beroud*, à Nantua. | *Thomas*, à Soissons. | *Lachaise*, à Moulins. |
| *Mallogé*, à Trévoux. | *Clocquet*, à Vervins. | |

Messieurs,

*Alpes (Basses).*
*Coulollenc*, à Barcelonette
*Viton*, à Castellane.
*Tardieu*, à Digne.
*Menut*, à Forcalquier.
*Lavalette*, à Sisteron.
*Alpes (Hautes).*
*Brachet*, à Briançon.
*Champsaur*, à Embrun.
*Chauvet*, à Gap.
*Ardèche.*
*Lacheisserie*, à l'Argentière.
*Bourras*, à Privas.
*Boutaud*, à Tournon.
*Ardennes.*
*François*, à Charleville.
*Pierlot*, à Rethel.
*Devisme*, à Rocroy.
*Guerin*, à Sedan.
*Golzart fils*, à Vouziers.
*Ariège.*
*Gardebosc*, à Foix.
*Moreau*, à Pamiers.
*Bonsergent*, à St.-Girons.
*Aube.*
*Suzor*, à Arcis-sur-A.
*Lelorrain*, à Bar-s.-Aube.
*Chalmeton*, à Bar-sur-S.
*Dufour*, à Nog.-sur-Seine.
*Ceillier* ✠, à Troyes.
*Aude.*
*Hannuic*, à Carcassonne.
*Fourcade*, à Castelnaudary.
*Roillet*, à Limoux.
*Barthe*, à Narbonne.
*Aveyron.*
*Bestion*, à Espalion.
*Bucelle*, à Milhau.
*Saladin*, à Rodez.
*Crebassa*, à S.-Afrique.
*Pachins*, à Villefranche.
*Bouches-du-Rhône.*
*Roux*, à Aix.
*Sage*, à Marseille.
*Giroud*, à Tarascon.
*Calvados.*
*Antelme*, à Bayeux.
*Degand*, à Caen.
*Desmoutiers*, à Falaise.
*Michel* ✠, à Lisieux.
*Lecordier*, à Pont-l'Evêque.
*Andouillé*, à Vire.
*Cantal.*
*Brunon*, à Aurillac.
*Le Sueur*, à Mauriac.
*Andrieu*, à Murat.
*Rivet*, à Saint-Flour.
*Charente.*
*Richard*, à Angoulême.
*Fillon*, à Barbezieux.
*Fajol*, à Cognac.
*Boutant*, à Confolens.
*Verdal*, à Ruffec.
*Charente-Inférieure.*
*Giraud*, à Jonzac.
*Susane*, à La Rochelle.
*Gontault*, à Marennes.
*Levallois*, à Rochefort.
*Brassaud*, à St.-Jean-d'Angély.
*Cauroy*, à Saintes.
*Cher.*
*Evrard*, à Bourges.
*Haton*, à Saint-Amand.
*Picard*, à Sancerre.
*Corrèze.*
*Blenq*, à Brives.
*Lespinas*, à Tulle.
*Beauregard*, à Ussel.
*Corse.*
*Casabianca*, à Ajaccio.
*Pompei*, à Bastia.
*Picardi*, à Calvi.
*Giovannetti*, à Corte.
*Moltedo*, à Sartene.
*Côte-d'Or.*
*Petit*, à Beaune.
*Caverot*, à Châtillon-sur-Seine.
*Lebas*, à Dijon.
*Guillot de Juilly*, à Semur.
*Côtes-du-Nord.*
*Faisant*, à Dinan.
*Le Poullen*, à Guingamp.
*Robinet*, à Lannion.
*Querangal*, à Loudéac.
*Morelet*, à St.-Brieuc.
*Creuse.*
*Charles*, à Aubusson.
*Boiron*, à Bourganeuf.
*Busselot*, à Chambon.
*Gerbaud*, à Guéret.
*Dordogne.*
*Patenôtre*, à Bergerac.
*Delanoue*, à Nontron.
*Deszille*, à Périgueux.
*Petit du Cheylhat*, à Ribérac.
*Sarlat*, à Sarlat.
*Doubs.*
*Bressand*, à Baume.
*Rain*, à Besançon.
*Perrenet*, à Pontarlier.
*Lescot*, à Montbéliard.
*Drôme.*
*Buis*, fils, à Die.
*Crozat*, à Montelimar.
*Bonnefoy*, à Nyons.
*Duclaux*, à Valence.
*Eure.*
*Dargnies*, aux Andelys.
*Eparvier*, à Bernay.
*Sautot*, à Evreux.
*Juhellé*, à Louviers.
*Delarue*, à P.-Audemer.
*Eure-et-Loir.*
*Leduc*, à Chartres.
*Bricet*, à Châteaudun.
*Perigny*, à Dreux.
*Boissy*, à Nog.-le-Rotrou.
*Finistère.*
*Palierne*, à Brest.
*Foucault*, à Châteaulin.
*Bancelin*, à Morlaix.
*Ponthier de Chamaillard*, à Quimper.
*Onfray*, à Quimperlé.
*Gard.*
*Deveze*, à Alais.
*Giraudy*, à Nîmes.
*Bertrand*, à Uzès.
*Laget-Duclaux*, au Vigan.
*Garonne (Haute).*
*Pons-de-Vier*, à Muret.
*Ademà*, à Saint-Gaudens.
*Bascle*, à Toulouse.
*Ducoussol*, à Villefranch.
*Gers.*
*Dusserclé*, à Auch.
*François*, à Condom.
*Doat*, à Lectoure.
*Troy*, à Lombez.

Messieurs,

*Burot*, à Mirande.
*Gironde.*
*Becquet*, à Bazas.
*Sauvestre*, à Blaye.
*Morillot*, à Bordeaux.
*Soizeau*, à la Réole.
*Galineau*, à Lesparre.
*Péres*, à Libourne.
*Hérault.*
*Benoit*, à Béziers.
*Martin*, à Lodève.
*Belloc*, à Montpellier.
*Bouillet*, à Saint-Pons.
*Ille-et-Vilaine.*
*Lepannetier*, à Fougères.
*Barbotin*, à Montfort.
*Fouesnel*, à Redon.
*Anne Duportal*, à Rennes.
*Lemonnier*, à Saint-Malo.
*Pollet*, à Vitré.
*Indre.*
*Leridon*, à Châteauroux.
*Musso*, à Issoudun.
*Malaurie*, au Blanc.
*Lecamus*, à Lachâtre.
*Indre-et-Loire.*
*Dorbis*, à Chinon.
*Mauquest Delamotte*, à Loches.
*Pecoul*, à Tours.
*Isère.*
*David*, à Bourgoin.
*Perrard*, à Grenoble.
*Choin*, à St.-Marcellin.
*Recourdon*, à Vienne.
*Jura.*
*Blondeau*, à Arbois.
*Chappuis*, à Dôle.
*Belon*, à Lons-le-Saulnier.
*Gaillard*, à St. Claude.
*Landes.*
*Levet*, à Dax.
*Rougier*, à Mont-de-Marsan.
*Castelnau*, à Saint-Sever.
*Loir-et-Cher.*
*Blanchet*, à Blois.
*Hugot-Derville*, à Romorantin.
*Cadiou*, à Vendôme.
*Loire.*
*Le Bon*, à Montbrison.
*Girardier*, à Roanne.
*Collin*, à Saint-Etienne.
*Loire (Haute).*
*Buisson*, à Brioude.
*Carrier*, à Yssengeaux.
*Bonnaffous*, au Puy.
*Loire-Inférieure.*
*Willaume*, à Ancenis.
*Chapuis*, à Châteaubriant.
*St.-Quantin*, à Nantes.
*Poulain – Furtiere*, à Paimbœuf.
*Gaultier*, à Savenay.
*Loiret.*
*Letteron*, à Gien.
*Sauvan*, à Montargis.
*Androu*, à Orléans.
*Tardy*, à Pithiviers.
*Lot.*
*Duserech*, à Cahors.
*Delpon*, à Figeac.
*Augarde*, à Gourdon.
*Lot-et-Garonne.*
*Lostau*, à Agen.
*Girard - Dumesjan*, à Marmande.
*Beneyteau*, à Nérac.
*Delherm*, à Villeneuve.
*Lozère.*
*Vallongue*, à Florac.
*Guiran*, à Marvejols.
*Vincens*, à Mende.
*Maine-et-Loire.*
*Courtigné*, à Angers.
*Balland*, à Baugé.
*Legrand*, à Beaupréau.
*Lieutaud*, à Saumur.
*Amiable*, à Segré.
*Manche.*
*C. Viconterie*, à Avranch.
*Leroux*, à Cherbourg.
*Roblin*, à Coutances.
*Collibeaux*, à Mortain.
*Dubois*, à Saint-Lô.
*Boistard*, à Valogne.
*Marne.*
*De Treignac*, à Châlons.
*Vallet*, à Epernay.
*Tapin*, à Reims.
*Eparvier*, à S. Ménéhould.
*Meunier*, à Vitry.
*Marne (Haute).*
*Gombault*, à Chaumont.
*Gouvillier*, à Langres.
*Borel*, à Vassy.
*Mayenne.*
*Fauconnier*, à Château-Gonthier.
*Morin*, à Laval.
*Durand*, à Mayenne.
*Meurthe.*
*Depéronne*, à Lunéville.
*Lallement* ✠, à Nancy.
*Houpert*, à Sarrebourg.
*Pillement*, à Toul.
*Thouvenin* ✠, à Vic.
*Meuse.*
*Magnier*, à Bar.
*Walter*, à Montmédy.
*Maillot de Vermand*, à Saint-Mihiel.
*Geoffroy*, à Verdun.
*Morbihan.*
*Poirier*, à Lorient.
*Cambronne*, à Ploermel.
*Ponsard*, à Pontivy.
*Bourdonnay*, à Vannes.
*Moselle.*
*Gougeon*, à Briey.
*Bouchez*, à Metz.
*Christin*, à Sarreguemines.
*Virte*, à Thionville.
*Nièvre.*
*Marion*, à Clamecy.
*Hiver*, à Cosne.
*Vidalenc*, à Ch.-Chinon.
*Loriot-Dupaty*, à Nevers.
*Nord.*
*Petit*, à Avesnes.
*Evrard*, à Cambray.
*Férot* fils, à Dunkerque.
*Watelet*, à Hazebrouck.
*Peret*, à Douai.
*Pieron – Goudemetz*, à Lille.
*Paillard*, à Valenciennes.
*Oise.*
*Jourdain*, à Beauvais.
*Roussel-Roany*, à Clermont.
*DeTallobre*, à Compiègne.
*D'Astier*, à Senlis.
*Orne.*
*Jeanpierre*, à Alençon.
*Guérard*, à Argentan.
*Henry*, à Domfront.

Messieurs,

*St.-Bauzille*, à Mortagne.

*Pas-de-Calais.*

*Coquillard*, à Arras.
*Lereuil*, à Béthune.
*Dupont* fils, à Boulogne.
*Deutsche*, à Montreuil.
*Thomas*, à Saint-Omer.
*Sta*, à Saint-Pol.

*Puy-de-Dôme.*

*Coopman*, à Ambert.
*Goyon*, à Clermont.
*Vimal*, à Issoire.
*Rabusson de Vaure*, à Riom.
*Cureyras*, à Thiers.

*Pyrénées (Basses).*

*Boutoey*, à Bayonne.
*Pommé*, à Oléron.
*Ribadeau-Dumas*, à Orthez.
*Belas*, à Pau.
*Labro*, à Saint-Palais.

*Pyrénées (Hautes).*

*Baste*, à Bagnères.
*Fontfrède*, à Lourdes.
*Solirène*, à Tarbes.

*Pyrénées-Orientales.*

*Gouzy*, à Céret.
*Marrot*, à Perpignan.
*Circan*, à Prades.

*Rhin (Bas).*

*Hallot*, à Schélestat.
*Leclerc*, à Saverne.
*Baron*, à Strasbourg.
*Pfender*, à Wissembourg.

*Rhin (Haut).*

*Chevrier*, à Altkirch.
*Holder*, à Belfort.
*Bonaventure*, à Colmar.

*Rhône.*

*Guyon*, à Lyon.
*Dubarry*, à Villefranche.

*Saône (Haute).*

*Richard*, à Gray.
*Menans*, à Lure.
*Estignard*, à Vesoul.

*Saône-et-Loire.*

*Antelme*, à Autun.
*Dumollard*, à Châlons-sur-Saône.
*Ardant du Picq*, à Charolles.
*Guillemin*, à Louhans.
*Champanhet*, à Mâcon.

*Sarthe.*

*Wacquant*, à la Flèche.
*Durivau*, au Mans.
*Augier*, à Mamers.
*De Santeul*, à St.-Calais.

*Seine.*

*Voy.* page 795.

*Seine-Inférieure.*

*Hervieu*, à Dieppe.
*Danzel*, au Hâvre.
*Bénezet*, à Neufchâtel.
*Meniolle D'Hauthuille*, à Rouen.
*Millochin*, à Yvetot.

*Seine-et-Marne.*

*Varry*, à Coulommiers.
*Legrand*, à Fontainebleau.
*Belle*, à Meaux.
*Darras*, à Melun.
*Ruel de Forge*, à Provins.

*Seine-et-Oise.*

*Grou*, à Corbeil.
*Vallet*, à Etampes.
*Hernoux*, à Mantes
*Larcher*, à Pontoise.
*Michellet*, à Rambouillet.
*Chevalier*, à Versailles.

*Sèvres (Deux).*

*Gotlis*, à Bressuire.
*Vilar*, à Melle.
*C. de la Maziere*, à Niort.
*Calliat*, à Parthenay.

*Somme.*

*Wignier*, à Abbeville.
*Prévost de Longpérier*, à Amiens.
*Fontaine*, à Doullens.
*Hanquez*, à Montdidier.
*Delamustière*, à Péronne.

*Tarn.*

*Solinhac*, à Alby.
*Durmignac*, à Castres.
*Vignals*, à Gaillac.
*Dumas*, à Lavaur.

*Tarn-et-Garonne.*

*Boutan*, à Castel-Sarrasin.
*Feyt*, Moissac.
*Persegol*, à Montauban.

*Var.*

*Nicolet*, à Brignoles.
*Delafont*, à Draguignan.
*Blampignon*, à Grasse.
*Olivieri*, à Toulon.

*Vaucluse.*

*Jacquet*, à Apt.
*Tardieu-Moracet*, à Avignon.
*D'Hauthuille*, à Carpentras.
*Beauchamp*, à Orange.

*Vendée.*

*Lansier*, à B.-Vendée.
*Palliot*, à Fontenay.
*Sauvestre*, aux Sables.

*Vienne.*

*Hérault*, à Châtellerault.
*Brette*, à Civray.
*Pestre*, à Loudun.
*Laurent*, à Montmorillon.
*Berlin*, à Poitiers.

*Vienne (Haute).*

*Vidard*, à Bellac.
*Biarnois*, à Limoges.
*Dubourg*, à Rochechouart.
*Lanoaille*, à St.-Yrieix.

*Vosges.*

*Perraud*, à Epinal.
*Versey*, à Mirecourt.
*Pontarlier*, à Neuf-Château.
*Perrotey*, à Remiremont.
*Michon*, à Saint-Dié.

*Yonne.*

*Boudat*, à Auxerre.
*Baudenet*, à Avalon.
*Theurey*, à Joigny.
*Ybled*, à Sens.
*Boullay*, à Tonnerre.

# SECTION III.

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS,

*Rue Neuve-Saint-Augustin*, n. 23.

M. le Mis. DE BOUTHILLIERS ✠ (C. ✠), Conseiller-d'Etat, *Directeur-général*, rue Basse du Rempart, n. 30.

M. CHAUVET ✠✠, rue Taitbout, n. 36.
M. MARCOTTE ✠, rue du Faubourg Poissonnière, n. 89.
M. le Bon DU TEIL ✠ ✠, rue du Cherche-Midi, n. 18.
} *Administrateurs.*

Le Directeur-général donne ses audiences le jeudi de chaque semaine.
Le Conseil d'administration tient ses séances les mercredis et samedis.

### BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

#### DIVISION CENTRALE.

M. Aubry, *Chef de Division.*
M. Dequet, *Sous-Chef de Division.*

L'enregistrement, le classement et l'envoi des dépêches dans les Divisions; les affaires qui exigent une prompte expédition et celles qui n'ont pas de département fixe; la rédaction des procès-verbaux des délibérations du Conseil; les ordres généraux d'administration; les dépenses de l'Administration centrale, fournitures de bureau, impressions, etc., etc.; la révision des délibérations du Conseil d'Administration, et avis ou décisions et correspondances sur ces délibérations.

#### *Première Division.* — Personnel et Comptabilité.

M. Le Bon Du Teil ✠ ✠, *Administrateur.*
M. Lalouette ✠, *Chef de Division.*
M. Nardin, *Sous-Chef.*
M. Laurent, *Chef de comptabilité.*
M. De Puissay, *Sous-Chef.*

Le contrôle des agens et gardes, les nominations, suspensions, destitutions, provocations de destitution et les mises à la retraite; la fixation des traitemens, gratifications, indemnités et secours, pensions de retraite; L'Ecole royale forestière; désignation et estimation des bois à aliéner, en exécution de la loi du 25 mars 1817; les demandes en défrichement, en construction de bâtimens et usines à la proximité des forêts, en extraction de plans et en exploitation de mines, minières et carrières; la formation du budget et la comptabilité; les archives, le dépôt des lois et ordonnances.

#### *Deuxième Division.* — Matériel.

M. Marcotte ✠, *Administrateur.*
M. Baudrillard ✠, *Chef de Division.*
M. Herbin de Halle ✠, *Sous-Chef de Division.*
M. Hébrard, *idem.*

La statistique forestière; les abornemens et aménagemens; la circonscription des arrondissemens forestiers; les coupes et délivrances ordinaires et extraordinaires, et les affectations; les opérations d'assiette, balivage et martilage; la rédaction du cahier des charges des adjudications des coupes; les tiercemens, renonciations et folles-enchères; les récolemens et les plus ou moins de mesure; les délais d'exploitation et de vidange; les ventes de chablis, bois de délit et autres menus marchés; les délivrances à la ma-

rine et à l'artillerie; les états des coupes annuelles et leur produit; les semis, plantations et travaux dans les forêts; le dépouillement des procès-verbaux des conservateurs, et l'examen des comptes de sémestre des agens forestiers.

*Troisième Division.* — Contentieux.

M. Chauvet ✠ ❋, *Administrateur.*

M. Ducis, *Chef de Division.*

M. Raison fils, *Sous-Chef de Division.*

Le contentieux administratif des forêts; la poursuite des délits, contraventions, malversations de la part des adjudicataires des coupes, des usagers ou des personnes privées, et les demandes en cessation des poursuites et remises ou modération d'amende; l'exécution des jugemens, les appels, les pourvois en cassation; la mise en jugement des agens; les conflits de juridiction et les recours au Conseil-d'État; les états des procès-verbaux de délits, des jugemens intervenus et du recouvrement des amendes et restitutions; l'examen des frais de justice; les détails relatifs à la pêche et à la chasse; les partages, les échanges, les droits d'usage, les cautionnemens, les bois indivis, et ceux concédés ou engagés.

M. Régnault, *Géomètre, Vérificateur-général des arpentages.*

M. Teste-Lebeau, *Avocat à la Cour de cassation et aux Conseils*, rue de l'Université, n. 25, *Conseil.*

M. Lelong, *Architecte*, rue Meslée, n. 20.

## ÉCOLE ROYALE FORESTIÈRE,

CRÉÉE PAR L'ORDONNANCE ROYALE DU 26 AOUT 1824, *et établie à Nancy au 1er janvier* 1825.

*Directeur.* — M. Lorentz ❋.

*Professeurs*, MM. Massonfour, — *Histoire-Naturelle.*
Masquelier, — *Mathématiques.*
Laurent, — *Dessin.*

ARRONDISSEMENS FORESTIERS (au nombre de vingt-un).

*Premier Arrondissement.*

M. de Foucault, *Conservateur*, à Paris, rue de Grenelle, n. 20, faub. St.-Germain.

EURE-ET-LOIR.

Résidences.

De Sezille, *Châteauneuf.* *Inspec.*

LOIRET.

Botté, *Orléans.* *Inspec.*
Marchand, *Lorris.* *S.-Insp.*

OISE.

Lagrené, *Beauvais.* *Inspec.*
Jousse-Fontanière, *Senlis.* } *S.-Insp.*
Bresson, *Clermont.* }

SEINE, *et* SEINE-ET-OISE.

Jacquelin, *Versailles.* *Inspec.*
Allard, *Villers Adam.* *S.Insp.*

SEINE-ET-MARNE.

Becquet de Cantorbery ✠, *Meaux.* *Inspec.*
Olagnier, *Provins.* *S. Insp.*

*Deuxième Arrondissement.*

M. Guy ❋, *Conservateur*, à Troyes.

AUBE.

Le Conservateur, *Troyes.* } *Inspec.*
Demontferrand, *Bar-sur-Seine.* }
Josselin, *B.-sur-Aube* } *S. Insp.*
Baléreaux, *Troyes.* }

MARNE (Haute-).

Henrys, *Chaumont.* }
Hugueteau de Chalié, *Langres.* } *Inspec.*
Chanlaire, *Wassy.* }

| | | |
|---|---|---|
| Avoyne de Chantereine, | *Bourmont.* | *S. Insp.* |
| Mongin-Montrol, | *Langres.* | |
| Bourlon, | *St.-Dizier.* | |

YONNE.

| | | |
|---|---|---|
| Davoust, | *Auxerre.* | *Inspec.* |
| Masson, | *Sens.* | |
| Beuret. | *Tonnerre.* | *S. Insp.* |
| Regardin, | *Avallon.* | |
| Roussel, | *Joigny.* | |

*Troisième Arrondissement.*

M. de Sezille ✻, *Conservateur*, à Rouen.

CALVADOS.

| | | |
|---|---|---|
| Deschamps, | *Caen.* | *Inspec.* |
| Le Sassier de Boisauné, | *Falaise.* | *S. Insp.* |

EURE.

| | | |
|---|---|---|
| Desruelles, | *Louviers.* | *Inspec.* |
| Prevel, | *Les Andelys.* | |
| Roussel, | *Pont-de-Larche.* | *S. Insp.* |
| De Luzignan, | *Lyons.* | |

MANCHE.

| | | |
|---|---|---|
| Harembert. | *Saint-Lô.* | *S. Insp.* |

SEINE INFÉRIEURE.

| | | |
|---|---|---|
| Lecouvreur de la Jonquière, | *Rouen.* | *Inspec.* |
| Gonthière, | *Caudebec.* | |
| Marcotte, | *Labouille.* | *S. Insp.* |
| Perrier, | *St.-Saen.* | |
| Pichot, | *Lamaille-raie.* | |

*Quatrième Arrondissement.*

M. de Croy-Chanel ✻, *Conservateur*, à Laon.

AISNE.

| | | |
|---|---|---|
| Piette, | *Vervins.* | *Inspec.* |
| Cabaret, | *Laon.* | *S. Insp.* |
| Joly, | *St.-Quentin.* | |

NORD.

| | | |
|---|---|---|
| Potonié, | *Lille.* | *Inspec.* |
| Delattre, | *Quesnoy.* | |
| Guiroux, | *Valenciennes.* | *S. Insp.* |
| Herwyn, | *Avesnes.* | |
| Lemoyne, | *Landrecies.* | |

*Cinquième Arrondissement.*

M. De Sahunc ✻ ✻, *Conservateur*, à Châlons.

MARNE.

| | | |
|---|---|---|
| Le Conservateur. | *Châlons.* | *Inspec.* |
| Chauvet. | *Sainte-Ménéhould.* | |
| Belin, | *Reims.* | *S. Insp.* |
| Huot-S.-Albin, | *Sézanne.* | |
| Pioche, | *Vitry.* | |

ARDENNES.

| | | |
|---|---|---|
| Bertrand, | *Fumay.* | *Inspec.* |
| Le Varlet, | *Charleville.* | |
| Chanonin, | *Sedan.* | |
| Dasnières, | *Maubert-Fontaine.* | *S. Insp.* |
| Lalouette, | *Mézières.* | |
| Montagnac, | *Mouzon.* | |

MEUSE.

| | | |
|---|---|---|
| Ganier, | *Bar-le-Duc.* | *Inspec.* |
| Chabanne, | *St.-Mihiel.* | |
| Le Bon de Benoist, | *Verdun.* | |
| Baudet, | *Montmédy.* | |
| Colin de Mangeot, | *Ligny.* | *S. Insp.* |
| Outhier, | *Vaucouleurs.* | |
| Vte de Beaufort, | *Verdun.* | |
| De Gentil, | *Stenay.* | |

*Sixième Arrondissement.*

M. Cazin-Caumartin ✻, *Conservateur*, à Nancy.

MEURTHE.

| | | |
|---|---|---|
| Miot, | *Nancy.* | *Inspec.* |
| Aubin-Viart. | *Dieuze.* | |
| Durand de Prémorel, | *Toul.* | |
| Lançon, | *Lunéville.* | |
| Kolb, | *Sarrebourg.* | |

Résidences.

| | | |
|---|---|---|
| Gand, | *Pont-à-Mousson.* | *S. Insp.* |
| Lanfroy, | *Vic.* | |
| Jacquot, | *Royaumeix.* | |
| Parmentier, | *Benamenil.* | |
| Sthême, | *Abrechewiller.* | |

MOSELLE.

| | | |
|---|---|---|
| De Beausire ✻, | *Metz.* | *Inspec.* |
| François, | *Briey.* | |
| Tamisier, | *Thionville.* | |
| Velcour ✻ ✻, | *Sarguemines.* | |

| | | |
|---|---|---|
| Maudhuy, | *Metz.* | *S. Insp.* |
| Roustand de Golbert, | *Longuyon.* | |
| Wimpffen, | *Bouzonville.* | |
| Rouyer, | *St.-Avold.* | |
| Pernot, | *Bitche.* | |
| VOSGES. | | |
| De Buffeveut, | *Epinal.* | *Inspec.* |
| Hannus, | *Neufchâteau* | |
| Pintart, | *Mirecourt.* | |
| Ostertag, | *St.-Diez.* | |
| Billig, | *Remiremont.* | |
| Ragot, | *Rambervil-lers.* | *S. Insp* |
| Didier, | *Bulgnéville,* | |
| Maurice d'Attigny, | *Darney.* | |
| Virion, | *Senones.* | |
| Vial, | *Fraize.* | |
| Rapin, | *Vagney.* | |

*Septième Arrondissement.*

M. Zœpffel ✻, *Conservateur*, à Colmar.

| | | |
|---|---|---|
| DOUBS. | | |
| Ethis. | *Besançon.* | *Inspec.* |
| Musnier ✻, | *Baume.* | |
| Beurnier fils, | *Montbéliard.* | *S.-Insp.* |
| Dutrochet, | *Pontarlier.* | |
| RHIN (Bas). | | |
| Talotte, | *Strasbourg.* | *Inspec.* |
| Munschina fils, | *Schélestat.* | |
| Lichtlin, | *Saverne.* | |
| Salomon, | *Wissembourg* | |
| Klein, | *Haguenau.* | *S. Insp.* |
| Bastian, | *Barr.* | |
| Grinewald, | *La Petite-Pierre.* | |
| Herzog, | *Soultz.* | |
| RHIN (Haut). | | |
| Caille, | *Colmar.* | *Inspec.* |
| Baraige, | *Altkirch.* | |
| Gérard, | *Belfort.* | |
| Serres, | *Rouffach.* | *S. Insp.* |
| De Golbery, | *Mulhausen.* | |
| Ostermeyer, | *Belfort.* | |

*Huitième Arrondissement.*

M. Lahorie, *Conserv.*, à Dijon.

| | | |
|---|---|---|
| CÔTE-D'OR. | | |
| De Chalus, | *Dijon.* | *Inspec.* |
| Massa, | *Is-sur-Thil.* | |
| Fliche, | *Beaune.* | |
| Verpy, | *Châtillon-sur-Seine.* | |
| Maratray, | *Auxonne.* | *S. Insp.* |
| Cotheret, | *Saint-Seine.* | |
| Laureau, | *Seurre.* | |
| Beauvais, | *Aisey.* | *S. Insp.* |
| Limage, | *Semur.* | |
| JURA. | | |
| Saillard, | *Dôle.* | *Inspec.* |
| Rainguel, | *Arbois.* | |
| De Moges, | *Lons-le-Saulnier.* | |
| Laurençot, | *Belmont.* | *S. Insp.* |
| Dalivoy, | *Poligny.* | |
| Rey, | *St.-Claude.* | |
| SAÔNE (Haute). | | |
| De St.-Cher, | *Gray.* | *Inspec.* |
| Lucotte ✻, | *Vesoul.* | |
| Noiret, | *Lure.* | |
| Besson, | *Champlitte.* | *S. Insp.* |
| Billerey, | *Jussey.* | |
| Gozzi, | *St.-Loup.* | |
| SAÔNE-ET-LOIRE. | | |
| Barbe, | *Autun.* | *Inspec.* |
| Regnard, | *Châlons-s-S.* | |
| Huet, | *Charolles.* | *S. Insp.* |
| Dalivoy, | *Louhans.* | |
| Gellé, | *Mâcon.* | |

*Neuvième Arrondissement.*

Vernejoul ✻, *Conservateur*, à Bourges.

| | | |
|---|---|---|
| ALLIER. | | |
| Duhouys, | *Moulins.* | *Inspec.* |
| Jallot ✻, | *Mont-Luçon.* | |
| Rocherenil, | *Cérilly.* | *S. Insp.* |
| Moréal, | *Gannat.* | |
| CHER. | | |
| Desmercières, | *Bourges.* | *Inspec.* |
| Parnajon, | *Vierzon.* | *S. Insp.* |
| Chanlaire, | *St.-Amand.* | |
| INDRE. | | |
| Lodibert, | *Châteauroux.* | *Inspec.* |
| Labbé des Londes ✻ ✻, | *Issoudun.* | *S. Insp.* |
| NIÈVRE. | | |
| Niepce, | *Cosne.* | *Inspec.* |
| Monnot, | *Nevers.* | |
| Morisset fils, | *Château-Chinon.* | *S. Insp.* |
| Brochot, | *La Charité.* | |
| Chevalier, | *Clamecy.* | |

*Dixième Arrondissement.*

M. le B^on^ Morisset père ✻, *Conservateur*, à Niort.

CHARENTE.

Garnier, *Angoulême.* *S. Insp.*

CHARENTE INFÉRIEURE.

. . . . . .

LOIRE INFÉRIEURE.

Bévier, *Nantes.* *S. Insp.*

SÈVRES (Deux).

Goupy, *Parthenay.* *S. Insp.*

VENDÉE.

. . . . . .

VIENNE.

Poulet. *Poitiers.* *Inspec.*

## *Onzième Arrondissement.*

M. De Bock ✻, *Conserv.* au Mans.

INDRE-ET-LOIRE.

Martin, *Tours.* *Inspec.*
Touzard, *Loches.* *S. Insp.*

LOIR-ET-CHER.

Vallée, *Blois* *Inspec.*
De Corbigny, *Vendôme.* *S. Insp.*

MAINE-ET-LOIRE.

Du Bois de Maquillié, *Angers.* *S. Insp.*

MAYENNE.

. . . . . .

ORNE.

Dieudonné, *Domfront.* } *Inspec.*
Druet-Desvaux, *Alençon.* }
Duran de Villers, *Argentan.* } *S. Insp.*
Duval, *Mortagne.* }

SARTHE.

Chauvin, *Le Mans.* *Inspec.*
Motet, *Château-du-Loir.* *S. Insp.*

## *Douzième Arrondissement.*

M. Dralet ✻, *Conservateur*, à Toulouse.

ARIÈGE.

Dantras, *Foix.* *Inspec.*
Prissette, *St.-Girons.* *S. Insp.*

AUDE.

Gourg, *Carcassonne.* *Inspec.*
Cauneille, *Limoux.* *S. Insp.*

AVEYRON.

Forey, *Rhodez.* *S. Insp.*

GARONNE (Haute).

Tatarcau, *St.-Gaudens.* *Inspec.*
Robert, *Toulouse.* } *S. Insp.*
Moysset, *Bagnères de Luchon.* }

PYRÉNÉES ORIENTALES.

Ste.-Agnès, *Perpignan.* *S. Insp.*

TARN.

Viguier, *Castres.* *Inspec.*
Coustau, *Gaillac.* *S. Insp.*

TARN-ET-GARONNE.

Cremon, *Montauban.* *S. Insp.*

## *Treizième Arrondissement.*

M. Gontard, *Conservateur*, à Grenoble.

AIN.

Le Duc, *Bourg.* *Inspec.*
Hun, *Nantua.* } *S. Insp.*
Marçot, *Belley.* }

ALPES (Hautes).

Blanc, *Gap.* *S. Insp.*

DRÔME.

Bachod, *Valence.* *Insp.*
De Croizier, *Die.* *S. Insp.*

ISÈRE.

Pison, *Grenoble.* } *S. Insp.*
De Courthille, *S.-Marcellin.* }

LOIRE.

. . . . . .

RHÔNE.

. . . . . .

## *Quatorzième Arrondissement.*

M. le C^te^ Martial de La Villarmois ✻, *Conserv.*, à Rennes.

CÔTES DU NORD.

. . . . . .

FINISTÈRE.

Barchou, *Morlaix.* *S. Insp.*

ILLE-ET-VILLAINE.

Boullemer, *Rennes.* *S. Insp.*

MORBIHAN.

. . . . . .

## *Quinzième Arrondissement.*

M. Falaise, *Conservateur*, à Clermont.

CANTAL.

Peyrac, *Aurillac.* *S.-Insp.*

CORRÈZE.

. . . . . .

CREUSE.

. . . . . .

LOIRE (Haute).

. . . . . .

PUY DE DÔME

Beunat, *Riom.* *S.-Insp.*

VIENNE (Haute).

. . . . . .

*Seizième Arrondissement.*

M. le Bon de Castelnau d'Auros, *Conservateur*, à Bordeaux.

DORDOGNE.

. . . . . .

GIRONDE.

. . . . . .

LOT.

. . . . . .

LOT-ET-GARONNE.

. . . . . .

*Dix-Septième Arrondissement.*

M. le Comte de Gestas ✻, *Conservateur*, à Pau.

GERS.

. . . . . .

LANDES.

PYRENÉES (Basses).

Lartigaux, *Pau.* } *S.-Insp.*
Songis, *Orthez.* }
Debrye, *Tarbes.* *S. Insp.*

PYRÉNÉES (Hautes).

. . . . . .

LANDES.

. . . . . .

*Dix-Huitième Arrondissement.*

M. Lefebvre, *Conserv.* à Nîmes.

GARD.

Charles, *Uzès.* *S. Insp.*

HÉRAULT.

Bérenger, *Montpellier.* *S. Insp.*

LOZÈRE.

. . . . . .

ARDÈCHE.

Cauvin, *Privas.* *S. Insp.*

*Dix-Neuvième Arrondissement.*

M. Tison, *Conserv.* à Aix.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

. . . . . .

VAR.

Cauvin, *Brignolles.* *S. Insp.*

VAUCLUSE.

Lemaire Ternantes, *Avignon.* *S. Insp.*

*Vingtième Arrondissement.*

M. Rivarola, *Conservateur*, à Bastia (Corse).

Gaffory, *Sartène.* } *S. Insp.*
Garavagni, *Bastia.* }

*Vingt-unième Arrondissement.*

M. Lemarchand de Gomicourt, *Conservateur*, à Amiens.

PAS-DE-CALAIS.

Duvignet (Bon d'Ordre), *Boulogne.* *Inspec.*
Suchet, *Saint-Omer.* *S. Insp.*

SOMME.

Detouche ✻. *Abbeville.* *S. Insp.*

## SECTION IV.

### ADMINISTRATION DE LA LOTERIE ROYALE,

Rue Neuve-de-Luxembourg.

M. Lainé ✻,
M. le Vte Both de Tauzia (C. ✻) } *Administrateurs.*
M.

PREMIÈRE DIVISION.

Ouverture des dépêches, correspondance générale, approvisionnemens, timbre, dépenses administratives, répression des loteries particulières et étrangères.

M. Tellier ✻, *Chef de Division.*
M. Greiller, *Chef de Bureau de la Correspondance générale.*

DEUXIÈME DIVISION.

Vérification des Lots, et Redressemens.

M. Amelot ✻, *Chef de Division.*
M. Mottet, *Chef du Bureau de la première Vérification.*
M. Gallier, *Chef du Bureau de la Révision.*
M. Lheureux, *Chef du Bureau central des redressemens.*

TROISIÈME DIVISION. — *Archives.*

M. Arthuys ✻, *Chef de Division.*
M. Gamot, *Chef de Bureau.*

QUATRIÈME DIVISION. — *Castelet.*

M. Le Bœuf ✻, *Chef de Division.*
M. Deheppe, *Chef de Bureau.*

*Conseil de l'Administration.*

M. Charrié, *Avocat à la Cour Royale.*
M. Sageret, *Avoué au Tribunal de première instance.*

*Graveur de l'Administration.*

M. Hubert-Desnoyers, *Graveur de la Maison du Roi, et de S. A. R. Mgr. le Dauphin.*

*Inspecteurs du Service de Paris.*

M. Franqueville, *Inspect. en chef.*
M. Albert, } *Inspecteurs.*
M. de Vellefrey ✻, }
M. Henry, } *Inspecteurs en second.*
M. Bouyn, }
M. Pauchet, *Sous-Inspecteur.*

*Inspecteurs en chef dans les départemens.*

M. Obled, *à Lille.*
M. De Cazes ✻, *à Bordeaux.*
M. Frigière de Brul ✻, *à Lyon.*
M. Bermond ✻, *à Strasbourg.*

*Inspecteurs d'Arrondissement.*

| | |
|---|---|
| Mirvault. . . . *Rouen.* | Thouvenel. . . *Nancy.* |
| Gendarme. . . *Avignon.* | Doultremer — |
| Bich, ✻. . . *Besançon.* | Dumargat. . *Nantes.* |
| Pépin. . . . . *Brest.* | Barbier. . . . *Orléans.* |
| Tasset. . . . . *Caen.* | Meunier ✻. . *Poitiers.* |
| Châtillon. . . . *Dijon.* | Bourget . . . *Reims.* |
| Vte de Boubers, ✻ ✻. *Chartres.* | Gamot. . . . . *Rennes.* |
| Bottut. . . . . *Grenoble.* | Créach. . . . . *Amiens.* |
| Beaudounet. . *Marseille.* | Génie. . . . . *Toulouse.* |
| Bello. . . . *Metz.* | Boullet. . . . *Tours.* |
| Malval ✻. . . *Montpellier.* | |

Il se fait trois tirages de la Loterie par mois dans les villes de *Paris*, *Strasbourg*, *Lille*, *Bordeaux* et *Lyon*.

| | |
|---|---|
| *Lille.* . . . . . | les 1 11 et 21. |
| *Bordeaux.* . . . . . | les 2 12 et 22. |
| *Paris.* . . . . . | les 5 15 et 25. |
| *Strasbourg* . . . . . | les 7 17 et 27. |
| *Lyon.* . . . . . | les 9 19 et 29. |

Les tirages se font publiquement, à *Paris*, en présence du Préfet de Police et des Administrateurs de la Loterie; dans les autres villes, en présence du Préfet du département, du Maire de la ville, du Procureur du Roi et de l'Inspecteur en chef de la Loterie.

# SECTION V.

## DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES,

*Rue Mont-Thabor*, n° 15.

M. le V^te de Castelbajac ✻ (O. ✻), *Conseiller d'Etat*, Membre de la Chambre des Députés, *Directeur-général.*

### *Administrateurs.*

M. le Baron Collin de Sussy (O. ✻), *Administrateur de la première Division*, rue Bergère, n. 10.

M. Hains ✻, *Administrateur de la deuxième Division*, rue de l'Echiquier, n. 34.

M. David ✻, *Administrateur de la 3^e Division*, rue Pigale, n. 2.

Le Conseil d'Administration, présidé par le Directeur-général, délibère, d'après le rapport de l'un des Administrateurs, 1° sur la formation du budget général de l'Administration; 2° sur les affaires résultant de procès-verbaux de saisie ou de contravention; 3° sur les objets contentieux; 4° sur les remboursemens de droits; 5° sur les réductions de droits pour cause d'avaries; 6° sur les allocations de primes; 7° sur la révocation, destitution et mise à la retraite des employés; 8° sur les autres affaires qui peuvent lui être renvoyées pour qu'il donne son avis.

Les Administrateurs sont, en outre, chargés individuellement, et sauf à prendre les décisions du Directeur-général sur tous les cas qui en sont susceptibles, savoir:

M. *Collin de Sussy*, de l'examen des affaires dont la suite est attribuée à la division du *contentieux*; de la surveillance du travail relatif à ces mêmes affaires, et de la correspondance avec les Directeurs sur celles qui ne sont pas réservées par le Directeur-général.

M. *Hains*, de l'examen des affaires dont la suite est attribuée à la division du *service actif* et à la division des *sels;* des bureaux des retraites et des cautionnemens; de la surveillance du travail relatif à ces mêmes affaires, et de la correspondance avec les Directeurs et avec les Inspecteurs généraux sur celles qui ne sont pas réservées par le Directeur-général.

M. *David*, de l'examen des affaires dont la suite est attribuée à la Division *du Commerce et de la Navigation;* de la surveillance du travail relatif à ces mêmes affaires, et de la correspondance avec les Directeurs sur celles qui ne sont pas réservées par le Directeur-général.

#### DIVISIONS DE CORRESPONDANCE.

### *Commerce et Navigation.*

La formation du tarif, et la suite de toutes les opérations relatives à son application, la surveillance des crédits, la balance des importations et des exportations, le commerce extérieur, le commerce des Colonies, les entrepôts, le transit, le cabotage et la suite des acquits-à-caution y relatifs, la navigation et la législation qui s'y rapporte, les demandes en remboursement de droits, les réductions de droits pour causes d'avaries, les primes d'entrée et de sortie, les retours de marchandises françaises invendues à l'étranger, la police relative au mouvement

des grains et aux importations d'armes et de librairie, les fournitures d'impressions, d'outils à plomber et des autres instrumens dont il est fait usage dans les douanes.

M. *Vandenzande*, *Chef de Division*, spécialement chargé de la suite du commerce des Colonies, des entrepôts, du transit, du cabotage et des acquits-à-caution.

M. . . . . *Chef de Bureau*, pour les perceptions, les primes, *etc.*

SERVICE ACTIF.

M. Lavollée, *Directeur.*

Mouvement et police des bureaux, brigades et embarcations; rapports généraux de service; formation du Budget général de l'administration; emploi des frais de régie, en appointemens et en dépenses matérielles de toute nature; congés; police de circulation dans les quatre lieues frontières; établissement et suppression des fabriques dans le même rayon; suite des opérations des Inspecteurs généraux; propositions d'admission à la retraite; cautionnemens; topographie et statistique des lignes de douanes.

PERSONNEL.

M. Dausse, *Chef.*

L'admission, les mutations et l'avancement des employés de tout grade, autres que les préposés, sous-lieutenans et lieutenans de brigades; l'équipement, l'habillement et l'armement des brigades; la naturalisation, et les dettes des employés.

CONTENTIEUX.

M. Ciavarelli ✻, *Directeur.*

La suite des saisies, et toutes les questions relatives à l'application des lois en matières contentieuses.

SELS.

M. Gallois-Mailly, *Directeur.*

La perception du droit sur les sels, et toutes les questions qui s'y rapportent; les entrepôts particuliers à cette denrée, les acquits-à-caution y relatifs, les salaisons, les fabriques de soude et autres immunités, suite des crédits.

*Cabinet du Directeur-général.*

M. . . . . *Chef.*

L'ouverture, l'enregistrement, la distribution des dépêches, les affaires réservées par M. le Directeur-général.

*Conseil pour le contentieux.* Messieurs,

Vildé, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*

Pérignon ✻, Hennequin, } *Avocats.* | Grenier, *Notaire.*

Michel ✻, *Médecin chargé de la vérification des titres à la retraite pour cause d'infirmités, et de la correspondance relative au traitement des maladies des employés sur les lignes des douanes*, rue du Port-Mahon, n. 8.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

*Arrondissement du Nord*, M. Dizié ✻, *à Lille.*

Les directions de Cherbourg, Rouen, Abbeville, Boulogne, Dunkerque, Valenciennes et Charleville.

*Arrondissement de l'Est*, M. Moroge ✻, *à Colmar.*
Les directions de Thionville, Strasbourg, Besançon, Belley, Grenoble et Digne.
*Arrondissement du Sud*, M. Taupin de Rosnay ✻, *à Montpellier.*
Les directions de Toulon, Marseille, Montpellier, Perpignan, St.-Gaudens.
*Arrondissement de l'Ouest*, M. Pyonnier ✻, *à La Rochelle.*
Les directions de Bayonne, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Lorient, Brest, Saint-Malo.

*Inspecteurs-généraux adjoints.*

*Arrondissement de l'Est*, M. . . . . .
*Arrondissement du Nord*, M. Giovanelli ✻.

DIRECTEURS DES DOUANES. Messieurs,

Ferrier ✻, *à Dunkerque.*
Laugier Pléville ✻, *à Valenciennes.*
Romagny ✻, *à Charleville.*
Colasson, *à Thionville.*
Deu ✻, *à Strasbourg.*
Coulmiers ✻, *à Besançon.*
Gilardin ✻, *à Belley.*
Badon ✻, *à Grenoble.*
Frémont, *à Digne.*
Lothon ✠, *à Toulon.*
Hains ✻, *à Marseille.*
Dobsen, *à Montpellier.*
Clerget ✻, *à Perpignan.*
Grandidier ✻, *à St.-Gaudens.*
Brac Laperrière ✻, *à Bayonne.*
Desmoulins ✻, *à Bordeaux.*
Lenain ✻, *à La Rochelle.*
Magnier ✻, *à Nantes.*
Dubois ✻, *à Lorient.*
De Kolly, *à Brest.*
Coblence ✻, *à Saint-Malo.*
Cadran, *à Cherbourg.*
Galot ✻, *à Rouen.*
Boucher, *à Abbeville.*
Marcotte ✻, *à Boulogne.*
Bon Dubois, *à Bastia.*

DIRECTION DE PARIS.

M. de Rougemont ✻, *Directeur*, rue Caumartin, n. 1.
M. Delage, *Receveur principal*, rue Bergère, n. 15.
M. Huguet-Duvivier, *Receveur des Droits sur les Sels*, rue Poissonnière, n. 35.

*Entrepôt de Lyon.* . . { M. Ronneau ✻, *Inspecteur.* / M. Sauvage ✻, *Receveur.*
*Entrepôt de Toulouse.* { M. De Vendomois ✻, *Inspecteur.* / M. De Milhau, *Receveur.*
*Entrepôt d'Orléans.* . { M. Delaborde, *Inspecteur.* / M. de Boislandry ✠, *Receveur.*

## SECTION VI.

DIRECTION GENERALE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES,

*Rue Neuve-de-Luxembourg*, n. 2.

M. Benoist (C. ✻) (Député de Maine-et-Loire), Conseiller d'Etat, *Directeur-général*, hôtel de l'Administration.

*Administrateurs.*

M. le Vte Collin de Sussy ✻, *Maître des Requêtes*, rue Bergère, n. 11.

M. Pasquier ✻, rue de Menars, n. 14.
M. Guéau de Reverseaux ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, 10.
M. Vosgien (O. ✻), rue de Braque, n. 3.
M. Duret ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 44.
M. Calet ✻, *Administrateur honoraire.*

## SERVICE GÉNÉRAL.

Sont placés dans les attributions de l'Administration des Contributions indirectes:

1° L'achat, la fabrication et la vente des tabacs, en exécution des lois des 28 avril 1816 (titre 5) et 17 juin 1824;

2° La perception des droits de circulation, entrée et détail sur les vins, cidres et liqueurs alcooliques; des droits de licence des marchands en gros ou débitans de boissons et des distillateurs, le tout conformément aux lois des 28 avril 1816, 25 mars 1817, 24 juin 1824, etc.;

3° Le recouvrement du droit de fabrication des bières et du droit de licence des brasseurs, en vertu des lois ci-dessus mentionnées et de celle du 1er mai 1822;

4° Celui des droits fixe et proportionnel sur les voitures publiques et du dixième du prix des paquets et marchandises qu'elles transportent, suivant le titre 4 de la loi du 25 mars 1817, etc.;

5° Celui du droit à la fabrication des cartes à jouer et de la licence de chaque fabricant, d'après la loi du 28 avril 1816 (titre 3);

6° La perception de l'impôt sur les sels provenant d'établissemens situés en deçà du rayon des douanes, conformément aux lois organiques des 24 avril 1806 et 28 avril 1816 et à celle du 10 mars 1819;

7° La perception du droit de garantie des matières d'or et d'argent établi par la loi du 19 brumaire an 6;

8° Les recettes des taxes de navigation et produits accessoires (y compris l'octroi de la navigation du Rhin), conformément aux réglemens sur la matière, et notamment la loi du 30 floréal an 10;

9° Celles du produit des bacs et passages d'eau, ponts, canaux, pêches, francs-bords, etc., d'après les lois des 6 frimaire an 7 et 14 floréal an 10;

10° Le recouvrement du dixième du produit net des octrois communaux, suivant le titre 2 de la loi du 28 avril 1816, et la surveillance générale de leur administration, en vertu de l'art. 88 de l'ordonnance royale du 9 décembre 1814.

L'Administration des Contributions indirectes est encore chargée, 1° par une ordonnance du Roi, du 25 mars 1818, de la vente des poudres de chasse, de mine et de commerce; 2° par une ordonnance du 5 août suivant, du prélèvement sur les revenus des communes pour frais de casernement.

## BUREAUX.

### Première Division. *Frais généraux d'Administration, Tabacs et Poudres.*

M. le Vte Collin de Sussy ✻, *Administrateur.*

M. Dareste ✻, *Chef de Division.*
M. Le Beschu de la Bastay, *Chef de Division-Adjoint.*

La liquidation des frais généraux d'administration. L'achat, la fabrication et la vente des tabacs; la vente des poudres à feu. La comptabilité en matière de ces services, ainsi que leur contentieux administratif. Le personnel des manufactures et magasins.

### Deuxième Division. (*Contentieux. — Service de Paris*).

. Pasquier ✻, *Administrateur.*

M. Boursy, *Chef de Division.*

La direction du service dans le département de la Seine et la correspondance ministrative tant de ce département que de celui de Seine-et-Oise. Le contenux des affaires susceptibles d'être portées en appel ou en cassation.

### Troisième Division. *Boissons.*

I. Guéau de Reverseaux ✻, *Administrateur.*

La correspondance courante et relative à la perception des droits de circution, d'entrée, de détail et de consommation; de licence des marchands en ros, et débitans de boissons. Le contentieux administratif pour cette partie du rvice. Le Bureau central des acquits-à-caution pour les boissons.

### Quatrième Division. *Droits divers.*

M. Duret ✻, *Administrateur.*

M. Bouteiller, *Chef de section.*

La correspondance courante et relative au service des brasseries et distilleries; les voitures publiques ; des bacs et bateaux ; de la garantie ; des cartes à jouer t des sels. Le contentieux administratif de ces diverses parties du service. Le ravail relatif aux impressions, papier filigrané, timbres et autres fournitures pour le service extérieur de la régie.

### Cinquième Division. *Inspection générale et correspondance périodique.*

M. Vosgien (O. ✻), *Administrateur.*

La surveillance générale du service dans les départemens (ceux de la Seine et de Seine-et-Oise exceptés).

### CABINET DU DIRECTEUR-GÉNÉRAL.

### Sixième Division. *Personnel, retraites et cautionnemens.*

M. Jarry ✻, *Chef de Division.*

### Septième Division. *Secrétariat et octrois.*

M. le Vte du Leyris ✻ ✻, *Chef de division, Secrétaire du Conseil d'administration.*

M. Roland, *Chef de Division Adjoint.*

L'enregistrement et la distribution des dépêches. Tout ce qui concerne les octrois et les frais de casernement. Le Secrétariat du Conseil d'administration. La correspondance inofficielle.

*Conseils de la Régie.* . . . . . { M. Bourguignon ✻, *Cons. honor. à la Cour royale.* M. Gayral ✻, *Avocat.* M. Panier, *ancien Chef de division du Contentieux.* M. Cochin, *Av. aux Cons. et à la Cour de cassation.*

*Avoué à la Cour royale.* . . . . M. Jaquotot.
*Avoué au Trib. de première Inst.* . M. Perrin de Sérigny ✻.
*Notaire de l'Administration.* . . . M. Gondouin.
*Commissaire-Priseur.* . . . . . M. Noël Seigneur.

## *Directeurs de départemens et d'arrondissemens, Receveurs principaux et Entreposeurs.*

Les Directeurs de départemens réunissent à leurs fonctions la suite immédiate du service de l'arrondissement où est leur résidence. (Leurs noms sont en lettres minuscules, les premiers de chaque département).

| DÉPARTEM. | ARRONDISS. | DIRECTEURS. | RECEVEURS PRINCIPAUX. | ENTREPOSEURS. |
|---|---|---|---|---|
| | Bourg. . . . | Le Mis de Chambon. | Tinel. | De La Tour-Orcet. |
| Ain. . . . . | *Belley*. . . . | Herisé. | Emery. | Clerc ✻. |
| | *Nantua et Gex*. . . . | Routhier. | Pillot. | Le Brument. |
| | *Trévoux*. . . | D'Estrées. | Coignet. | Mme Monier-Destaillades. |
| | Laon. . . . . | Cte de Comminges ✻. | Allein. | Barrin de Champrond ✻. |
| Aisne. . . . | *Château-Thierry*. | Roger. | Bertin de Bry. | Vatard de Saubier ✻. |
| | *S.-Quentin*. | Bourdet. | Churlet. | Mme Bidaux. |
| | *Soissons*. . . | Sablière. | Carlier. | Jousselin. |
| | *Vervins*. . . | Lepaire. | Leproux ✻. | De Roquefeuil ✻ ✻. |
| | Moulins. . . | Faudoas. | Cochin. | Bonarme. |
| Allier. . . . | *Gannat*. . . | Fontbonne. | Plantade. | Rollat. |
| | *Lapalisse*. . | L'Ecluse de la Chaussée. | Chavant. | Meilheurat-Desfossés |
| | *Mont-Luçon* | Delacroix. | Lhullier. | Debousingen ✻ ✻. |
| | Digne. | Randon de Grolier. | Imbert. | Builly. |
| Alpes (B.). . | *Castellane*.. | | | Viton. |
| | *Barcelonnette*. | | | D'Audiffret. |
| | *Sisteron*. . . | Mereuil. | Duclaux de Bésignan. | Laugier ✻. |
| | *Forcalquier*. | | | Mangarel. |
| | Gap. . . . . | Allizon. | Trousset. | Queyrel. |
| Alpes (H.). . | *Embrun* . . | Cretin. | | Mlle de Marillac. |
| | *Briançon*. . | | Guérin. | Bertrandet. |
| | Privas. . . | Marmilor. | Du Teil. | Ladreit de la Charrière ✻. |
| Ardèche. . . | *L'Argentière*. | Ferrand. | Tillion. | Souchon ✻. |
| | *Tournon*. . . | Cotton. | Blegier. | Neuville ✻. |
| | Charleville | Nyel ✻. | De Parseval. | Duhan de Crevecœur ✻. |
| Ardennes. . | *Réthel*. . . . | Dufay. | Buzot de Vignancourt. | Glad ✻. |
| | *Rocroy*. . . | Parizot. | Genevey. | Me Lachevardière de la Granville. |

| DÉPARTEM. | ARRONDISS. | DIRECTEURS. | RECEVEURS PRINCIPAUX. | ENTREPOSEURS. |
|---|---|---|---|---|
| ARDENNES. | *Sedan.* | Scheppers Crépy. | Reiter. | Morin. |
| | *Vouziers.* | L'Huillier de Senneval. | Bourcier – Grandmaison | Boblique. |
| ARIÈGE. | Foix | De Calvet | Perouse. | Bon Delestang. |
| | *Pamiers.* | ✻. | | Sue. |
| | *St.-Girons* | Arnaud. | Coquinet-Riotor. | Mme Rouaix, née Raboteau. |
| AUBE. | Troyes. | L'herbette | De Mauroy. | Bourgeois. |
| | *Arcis – sur-Aube.* | Lenoir. | Le Sueur. | Bonnescuelle de Surmont. |
| | *Bar-sur-A.* | Dehoex. | Jacquinot. | Alain-Dutailly. |
| | *Bar-sur-S.* | Beck. | François. | Camusat du Saussay. |
| | *Nogent-s.-S.* | Bernard. | Jeanson. | Noël |
| AUDE. | Carcassonne. | Grand ✻. | Car. | Thoron de Montirat. |
| | *Castelnaudary.* | Plonquet. | Montholo. | Delabouisse. |
| | *Limoux.* | Berne de Levaux. | Fortagut. | Dupré. |
| | *Narbonne.* | Moublet. | Boudet. | Mad. Ve Thoron d'Onfroy. |
| AVEYRON. | Rhodez. | Delavaquerie. | Truilhier. | Manzon. |
| | *Espalion.* | Binstock. | Montanier. | Curières de Castelnau. |
| | *Milhau.* | Morenas. | Tanchon. | Armand ✻. |
| | *St.-Afrique.* | | | Bourillon. |
| | *Villefranch.* | Romeuf. | Mercié. | Dubruel. |
| BOUCHES-DU-RHÔNE. | Marseille. | D'Isoard ✻. | Maquan. | Ducrémat ✻. |
| | *Aix.* | Sauveur. | Roman. | Turcas. |
| | *Tarascon.* | Rigaud. | Rigaud de la Sablière | . . . . . |
| | *Arles.* | Pialla-Champier. | Reboul. | Ve Durivoire. |
| CALVADOS. | Caen. | Rageot-Laroche. | De Surosne | Mme Ve Limare. |
| | *Bayeux.* | Desprez. | Labbey. | Doisnel. |
| | *Faluise.* | Belly. | Derocq. | Delissalde - Castremont. |
| | *Lisieux.* | Péeters. | Bigot. | Tabarié. |
| | *Honfleur.* | Bouffey. | Lemaitre. | Ve de Ménibus. |
| | *Vire.* | Despréaux. | Lachaud. | Rouyer. |
| CANTAL. | Aurillac. | Brunie. | Esquiron. | Miquel ✻. |
| | *Mauriac.* | | | Ternat |
| | *St.-Flour.* | Simonard | Bertrand. | Barel-de-Montchauvel. |
| | *Murat.* | | | Delachau. |
| CHARENTE. | Angoulême. | Gennet. | Derassat-Dulacq. | Siredey de Préfort. |
| | *Barbézieux.* | De St.-Chéron. | David. | Ve Pailhou, née Mauboussin. |

| DÉPARTEM. | ARRONDISS. | DIRECTEURS. | RECEVEURS PRINCIPAUX. | ENTREPOSEURS. |
|---|---|---|---|---|
| CHARENTE. | *Cognac*. . . | Saget. | Auger. | Bernard. |
| | *Confolens*. . | Doudet. | Tison. | Barbier de Landrevye. |
| | *Ruffec*. . . . | Boitelle. | DeBeaucorps | Serph Dumagnon |
| CHARENTE-INFÉRIEURE. | Saintes. . . | Augier-Lasaussaye. | Normand Dufié. | Patoureaux ✻. |
| | *Jonzac*. . . | Rousseau. | De Bardines. | Larrard. |
| | *La Rochelle*. | MOLROGUIER | Laurence. | Chasseloup Loubat. |
| | *Marennes*. . | Deaubonneau | Despeyroux. | Delaage. |
| | *Rochefort*. . | Lanet. | Roblain. | Jouneau ✻. |
| | *Saint-Jean-d'Angely*. . | Rapatel. | Brillouin. | Mallard. |
| CHER. . . . . | Bourges. . . | PERRIN ✻. | Roger. | Dubois. |
| | *Sancerre*. . . | | | Baltazard. |
| | *St.-Amand*. . | Duchet. | Bénard. | Magnard-Duvernay |
| CORRÈZE. . . | Tulle. . . . | BELZÉVRIE. | Bournazel. | Clément. |
| | *Brives*. . . . | Benezet. | D'Hortet de Tessan. | Machelard. |
| | *Ussel*. . . . | Morin. | Vauvilliers. | Fairmaire. |
| CÔTE-D'OR. . | Dijon. . . . | REGNIER aîné ✻. | Destouches. | Denuits. |
| | *Beaune*. . . | De Vassé. | Gautier. | De Sassenaye. |
| | *Châtillon-sur-Seine*. | Heudelet. | Magnier. | Chassin ✻. |
| | *Semur*. . . . | Tiquet. | Dodoz. | Baudot ✻. |
| CÔTES-DU-NORD. . . | S.-Brieuc. . | BONAMY. | Morin. | Clary St.-Hubert. |
| | *Dinan*. . . . | Labourot. | Hurvoy. | Vauquelin de la Rivière. |
| | *Guingamp*. . | Coatgourden. | Drouilly. | Quimper de Lanascol. |
| | *Lannion*. . . | DeSavignhac | Locquet de Blossac. | Loton. |
| | *Loudéac*. . . | Gautier. | Belleville. | Souris d'Herbeville. |
| CREUSE. . . . | Guéret. . . | DESFRENAIS. | Pinot | Fauchier. |
| | *Boussac*. . . . | | | Besse Dumas. |
| | *Aubusson* . . | Lafon. | Olivier de la Rousselière. | Michellet. |
| | *Bourganeuf*. . | | | Gayard. |
| DORDOGNE. . | Périgueux. | ARMYNOT. | Feletz. | De la Gibertie de Salles. |
| | *Bergerac*. . . | Lacour. | Salneuve. | Ginet fils. |
| | *Nontron*. . . | Milès-d'Alton. | Arnaud. | Desvergnes. |
| | *Ribérac*. . . | Vernet. | De Viel Castel. | Dalesme. |
| | *Sarlat*. . . . | Guillemet. | Blanchard. | Lachaud-Ducodère. |

| DÉPARTEM. | ARRONDISS. | DIRECTEURS. | RECEVEURS PRINCIPAUX. | ENTREPOSEURS. |
|---|---|---|---|---|
| DOUBS. . . . | BESANÇON. . | BOSC D'ANTIC ✻. | Martinet. | Mme de Cissey. |
| | *Baume.* . . | Charles de la Touche. | Bæchlin. | Charlé. |
| | *Pontarlier.* . | De Linage. | Conchon. | Ve Delélée. |
| | *Montbéliard.* | Moutrille. | Regnier. | Bonichon. |
| DRÔME. . . . | VALENCE. . . | FRANÇAIS. | Plovier. | Du Contant de Fontenille. |
| | *Crest-Die.* . | Migneron. | Forcheron. | De Bonfils. |
| | *Montélimart* | Bon Salamon. ✻. | Bonnefons. | Roux ✻. |
| | *Nyons.* . . . | | | Chauvet. |
| EURE. . . . . | EVREUX. . . | LE PAGE. | Tricotté. | Horeau. |
| | *Les Andelys.* | Lucot d'Hauterive. | Brissard. | Vallon. |
| | *Bernay.* . . . | Devaureix. | De Sévérac. | Lecouteulx-de-Caumont. |
| | *Louviers.* . . | De Parseval. | Rouvre. | Ancel ✻. |
| | *Pont-Audemer.* | Romanet. | Guyot-de-Lenchey. | |
| EURE-ET-LOIR . . . | CHARTRES. . | LE MONNIER ✻. | Tondu Quenefer. | Bouton. |
| | *Châteaudun.* | Lemoine-Lenoir. | Liborel. | Desmazis. |
| | *Dreux.* . . . | Lerouyer ✻. | Letellier. | Husty ✻. |
| | *Nogent-le-Rotrou.* . . | Baillio. | Souel. | De Buhat. |
| FINISTÈRE. . | MORLAIX. . | LE DISSEZ-PENANRUN ✻ | De Lacelle de Chateaubourg | Bourboulon. |
| | *Brest.* . . . . | Duportail. | Sablière. | Delamarthe. |
| | *Châteaulin.* . | De Coatgoureden. | Savantier. | Mlle Demascle. |
| | *Quimper.* . . | Harrington. | Damphernet. | Mme de Plœuc, née Geslin. |
| | *Quimperlé.* . | Ranson. | Dupays-Kernabat. | Heyraud ✻ ✻. |
| GARD. . . . . | NISMES. . . . | DE GIRY ✻. | Guynet. | De Rostang. |
| | *Alais.* . . . . | Hubert. | Barrot. | Harel de Vulaines. |
| | *Uzès.* . . . . | Franque. | Rousselet. | Maiffredy de Robernier. |
| | *St.-Hipolyte.* | Monchenu. | Montplanqua | Bony fils. |
| | *Le Vigan.* | | | |
| GARONNE (HAUTE). . | TOULOUSE. . | BAZIRE ✻. | Balmet. | Daran. |
| | *Muret.* . . . | Girard de la Perrotière. | Mazens. | Canthillon ✻. |
| | *St.-Gaudens.* | Perrotin. | Montmory. | Mme Mosneron. |
| | *Villefranche* | Boulleniant. | Ruynet. | Désazars ✻. |
| GERS. . . . | AUCH. . . . | VERNETY. | Jeannenay. | Graciette |
| | *Lombez.* . . | | | Mme de Luscan. |

| DÉPARTEM. | ARRONDISS. | DIRECTEURS. | RECEVEURS PRINCIPAUX. | ENTREPOSEURS. |
|---|---|---|---|---|
| GERS. . . . | *Condom*. . . | Sales. | Laborde. | Dubarry. |
| | *Lectoure*. . . | Le Gendre. | Astier. | Mermet. |
| | *Mirande*. . . | Conchon. | Gimbrère. | Campardon. |
| GIRONDE. . . | BORDEAUX. . | BERGEROT ✻ | Doriol. | Carrolet de Pontis. |
| | *Bazas*. . . . | Vieux. | De Policard. | Bravet. |
| | *Blaye*. . . . | Dunogué. | Marguerit. | Montouroy. |
| | *La Réole*. . . | Delas la Gravère. | Brachet. | Monnier. |
| | *Lesparre*. . . | Hérisé. | Pissaro. | Pepin d'Escurac. |
| | *Libourne*. . . | Jay-Laussac ✻. | Prieur. | Ve Bonnard, née Faure. |
| HÉRAULT. . | MONTPELLIER. | Bourguignon. | Valedau. | Prunet. |
| | *Béziers*. . . | Henry. | Rey. | Baron. |
| | *Lodève*. . . . | Drevon. | Jourjon. | Sadde. |
| | *St.-Pons*. . . | Mondet. | Guiraud. | Mme Ve Oudart, née Mandon. |
| ILLE-ET-VILAINE. . | RENNES. . | MÉGALLAND | Lucas de Montrocher. | De Béru. |
| | *Fougères*. . . | Lebastard. | Binel. | Lebeschu – de – Champsavin ✻. |
| | *Montfort*. . . | Jac. | Maudet. | D'Hedouville – de-Merval ✻. |
| | *Redon*. . . . | La Ferrière-l'Evêque ✻. | De Grandval. | Tremaudant. |
| | *St.-Malo*. . . | Bossinot – Pomphily. | Bossinot – Pomphily. | Daguenet. |
| | *Vitré*. . . . | Lemarchand. | Fouassier. | Sauvage. |
| INDRE. . . . | CHATEAUROUX | RAT D'AMBLEMONT ✻ | Callande de Clamecy. | De Montsabré. |
| | *Le Blanc*. . | Lonjon-Lagrange ✻. | Belleau. | Rouillé ✻. |
| | *Issoudun*. . . | Pajot de Marcheval. | Daruty. | Richard. |
| | *Lachâtre*. . . | Lamoureux de la Gennetière. | Paillet. | Robin – de – la-Ronde. |
| INDRE-ET-LOIRE. . . | TOURS . . . | REGNAULT. | De Beaufond. | Laurent. |
| | *Chinon*. . . | Rey. | Narp de Cossières. | Gault de la Galmendiene. |
| | *Loches*. . . . | Montreuil. | Barillau. | Godeau. |
| ISÈRE. . . . | GRENOBLE. . | DIDIER. | Giroud de Fontanille. | Mme Dupuy de Bordes. |
| | *Bourgoin*. . . | Michal. | Maillefaud. | Pascal. |
| | *S.-Marcellin* | Perrard. | Jubié. | De Ratty Menton. |
| | *Vienne*. . . . | Diday. | Dieu. | Juventin. |
| JURA. . . . . | LONS-LE-SAUNIER. | MOREL DE THUREY. | Crestin | Baumal. |
| | *Dôle* . . . . | Gengoult. | Jacquier. | Bouvier. |
| | *Poligny*. . . | Deguilly. | | Colomb d'Arcine. |
| | *St.-Claude*. . | Constant. | | Lenoir. |

| DÉPARTEM. | ARRONDISS. | DIRECTEURS. | RECEVEURS PRINCIPAUX. | ENTREPOSEURS. |
|---|---|---|---|---|
| LANDES. . . | Mont de Marsan. | Sicaud. | Peltier. | Lobit. |
| | *Dax.* . . . | Davezac de Moran. | Dupoy. | Claverie. |
| | *St.-Sever.* . . | Dumesnil. | Poulin. | Martinet. |
| LOIR-ET-CHER. . . | Blois. . . . | Frouart ✲. | Petit-Renard. | Chauvin. |
| | *Romorantin.* | Huet. | Garnier. | Dieudonné. |
| | *Vendôme.* . . | Roy. | Estave. | Marganne Hervet. |
| LOIRE. . . . | Montbrison. | Gory. | Boussard - d'Hauteroche | De Pommerol. |
| | *Roanne.* . . | Lefevre de Vaux. | Chappuis. | Mazerat de Lor. |
| | *S.-Etienne.* . | Malet des Marans ✲. | De Fontbonne. | Ve de Fonthieure. |
| LOIRE (H.). . | Le Puy. . . | De Lanthenas. | De Laroque. | Clapier ✲. Gaillard. |
| | *Yssengeaux.* | | | |
| | *Brioude.* . . | Jaccaz. | Baudeu. | Vivier. |
| LOIRE-INFÉRIEURE. . | Nantes. . . . | Mosneron. | Arnous. | Merrot du Barré ✲ |
| | *Ancenis.* . | Le Clerre. | Gavaudan. | Palierne ✲. |
| | *Château-Br.* | Bouteiller. | Lacarterie. | Defermon. |
| | *Paimbœuf.* . | Guérard. | Marquet. | Prépponnier. |
| | *Savenay.* . . | Gerval. | Audrain. | Poulain de la Fontaine. |
| LOIRET. . . . | Orléans. . . | Mis d'Urbin Gautier ✲. | Peteau Grancout. | Rogé. |
| | *Gien.* . . . | Le Cte Vivalda. | Guy. | Brocard ✲. |
| | *Montargis.* | Mayou. | Bastin. | Vincent. |
| | *Pithiviers.* . | Fontaine. | Picolet. | Delataille ✲. |
| LOT. . . . . | Cahors. . . | Le Breton de la Bonnelière. | Levesque de Rocou. | De Flanjac. |
| | *Figeac.* . . | Roche. | Provensal. | Froment. |
| | *Gourdon.* . . | Bardel. | Tron. | Richard. |
| LOT-ET-GARONNE. | Agen. . . . | Clappier. | Bru. | Guibert. |
| | *Tonneins.* . . | Mermet. | Motel. | Dubosc. |
| | *Nérac.* . . . | Savariau. | Cadel. | Defitte. |
| | *Villen-d'Agen.* | Woillez. | Despeyron. | Deshons. |
| LOZÈRE. . . . | Mende. . . | Defermon. | Lemaistre. | André. |
| | *Florac.* . . . | | | Hot. |
| | *Marvejols.* . | Garnier Kérigant. | Raison. | Libes ✲. |
| MAINE-ET-LOIRE. . . | Angers. . . . | De la Garde | Boutouillic de la Villegonan. | Mlle Perrotin. |
| | *Beaugé.* . . | Duburgua. | Mallet. | Hamon. |
| | *Beaupréau.* . | Fourcheut. | Douay. | Soyer ✲. |
| | *Saumur.* . . . | Mongin. | Nollin. | Révelière de Cholet. |
| | *Segré.* . . . . | De Ponton d'Amécourt. | Dupont. | Bardet ✲ ✲. |

| DÉPARTEM. | ARRONDISS. | DIRECTEURS. | RECEVEURS PRINCIPAUX. | ENTREPOSEURS. |
|---|---|---|---|---|
| MANCHE. | Saint-Lô. | Bourdeau. | Ringuet. | Poilloue de Bonneveaux. |
| | *Avranches.* | Bourbon. | Conseil. | Tribot. |
| | *Coutances.* | Vibert. | Le Bouchet du Vigny. | Mme Veuve Leboucher. |
| | *Mortain.* | Genissieu. | Miquelard. | Dulaurent de Montbrun. |
| | *Valognes.* | Faivre. | Griffaton. | Thion. |
| | *Cherbourg.* | Bonnefoy. | Coquoin. | Cabart d'Anneville. |
| MARNE. | Chalons. | Regnier. | Lebe Gigun. | Mme Ve Collard, née Merlin. |
| | *Epernay.* | Perard-Bourdelois. | Cabois. | Gauthier. |
| | *Reims.* | Brunat. | Curmer. | Portevin. |
| | *Ste.-Ménéh.* | Yver de la Bruchollerie. | Grenet. | Lemaire. |
| | *Vitry-sur-M.* | Servoz. | Oudiette. | De Torcy. |
| MARNE (H.). | Chaumont. | Comminesde Marsilly. | Froussard. | Cahier ✻. |
| | *Langres.* | Feytou. | Royer. | Mellier ✻. |
| | *Vassy.* | Aboville. | Dupont. | De Melville. |
| MAYENNE. | Laval. | Le Vicomte ✻. | Foignet. | Mlle de Rivière. |
| | *Chât.-Gont.* | Tisseron. | De Lacantrie. | Venard. |
| | *Mayenne.* | Lacombe. | Fayard de Bourdeille. | Gougis. |
| MEURTHE. | Nancy. | Pernot-Fontenay ✻. | Barbereau. | Hémard. |
| | *Chât.Salins.* | Courtois. | Petitmengin. | Ve Florimont-Destremont. |
| | *Lunéville.* | Belcour. | Candras. | Ve Magnac de la Framboisière. |
| | *Sarrebourg.* | Gizolme. | Lepayen. | Delabarre. |
| | *Toul.* | Thézard. | Poirot. | D'Hardouyneau ✻. |
| MEUSE. | Bar le Duc. | De Coudenhove. | Chedel. | Flameng ✻. |
| | *Commercy.* | Martin. | Oudot. | Delisle ✻. |
| | *Montmédy.* | Dacraigne. | Dwissel. | Robert. |
| | *Verdun.* | De Roche. | Toussaint. | Dorival-Duhoulieux ✻. |
| MORBIHAN. | Vannes. | De Vaugué-rin. | Hay Durand. | Leloutre fils. |
| | *Pontivy.* | Gervais. | Moro de la Villebily. | Duhommeel ✻. |
| | *Lorient.* | Esnault ✻. | Tremereuc de la Villerio. | Foucaud. |
| | *Ploermel.* | Banéat. | Tellot. | Lejeune. |

| DÉPARTEM. | ARRONDISS. | DIRECTEURS. | RECEVEURS PRINCIPAUX. | ENTREPOSEURS. |
|---|---|---|---|---|
| MOSELLE. . . | METZ. . . . | ROBERT. | Gourcy de Liguiville. | Mme Dubut, Ve Semellé. |
| | *Briey*. . . . | Saussay. | Oudot. | Fischer-Discour ✲. |
| | *Sarreguem*. . | Heurion. | Sautel. | Paquy ✲. |
| | *Thionville*. . | Bocquet. | Georges Delemud. | Mme Warel de Beauvoir. |
| NIEVRE. . . . | NEVERS. . . | MALASSEZ. | Engelbrecht. | Dechamps |
| | *Chât. Chinon* | De Sarrauton. | Dutheil. | De la Goutte Bernard. |
| | *Clamecy*. . . | Laquièze. | Pitou. | Boyer. |
| | *Cosne*. . . . | Devaux. | Dagonin. | Ch. d'Albaret ✲. |
| NORD. . . . . | LILLE. . . . | Mis D'AMBLY ✲✲. Chargé de l'inspection générale du service des tabacs dans les dép. du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Ardennes. | Bonnier. | Van-Blarembergh. |
| | *Avesnes*. . . | Flobert. | Creitte de Metric. | Boutard. |
| | *Cambray*. . . | Boulanger. | Collinet de la Salle. | Mme Ve Fenerolles. |
| | *Douai*. . . . | De Bavay. | Lambrecht. | Mme Ve Dainval. née Mercier. |
| | *Dunkerque*. . | Hovelt. | Joly. | Prud'homme. |
| | *Hazebrouck*. | Lenglé. | Schmit Vandorselaer. | Pierre. |
| | *Valencienn*. | Recoing. | Petitot. | De Binos Guran. |
| OISE. . . . . | BEAUVAIS. . | FONTANGES. | Bréchot. | Lhoier. |
| | *Clermont*. . . | Courtelle-mont. | Bénard. | Leclercq ✲. |
| | *Compiègne*. . | Bleschamp. | Guy. | Marin. |
| | *Senlis*. . . . | Gudin. | Mainié. | Lochet. |
| ORNE. . . . . | ALENÇON. . . | TURBAT. | Dufrou de Blinière. | Crochard. |
| | *Argentan*. . | Dauvergne | Levain. | Le Bon Lautour ✲ ✲. |
| | *Domfront*. . | Cagin. | Delaunay. | Achard des Hautes Noés. |
| | *Morlagne*. . | Massé. | Dandré St.-Victor. | GuyotDubuisson. |
| PAS-DE-CALAIS. . . . | ARRAS. . . . | BOUCHER-D'ARGIS. | Le Boucher. | Jacqueminot. |
| | *Béthune*. . . | Huet. | Defussey. | Lomel. |
| | *Boulogne*. . . | Lorel. | Julbin. | D'Amboise ✲. |
| | *Montreuil*. . | Besse Dumas ✲. | Leriche. | Lemoce Vaudoard. |
| | *St.-Omer*. . . | Zylof. | Devirgile. | De Facieu. |
| | *Saint-Pol*. . | Ledoux. | Lambert. | Jacquet. |

| DÉPARTEM. | ARRONDISS. | DIRECTEURS. | RECEVEURS PRINCIPAUX. | ENTREPOSEURS. |
|---|---|---|---|---|
| PUY-DE-DÔME. | CLERMONT. | ALLAIRE. | Grangé. | Chaise-Martin. |
| | *Ambert.* | Defay. | Bréchet. | Odit. |
| | *Issoire.* | Courant. | Richaud. | Berthelot ✲. |
| | *Riom.* | Meistre. | Faugière. | Villard. |
| | *Thiers.* | Astaix. | Patry. | Chassaigne de Francséjour. |
| PYRÉNÉES (BASSES). | PAU. | VANDER-MONDE. | Nolin. | Bartier. |
| | *Bayonne.* | De Belloc. | Foulquier. | Rubichon. |
| | *Mauléon.* | Batsale. | Portal | Jaureguy-Berry. |
| | *Oloron.* | Emery. | Poitevin. | Lavedan ✲. |
| | *Orthès.* | Durand. | Boismortier. | Gaugiran. |
| PYRÉNÉES (HAUTES). | TARBES. | DE PANCEY ✲. | Petit. | Mme Forgues. |
| | *Lourdes.* | Guettard. | Bonnemant. | Lavigne. |
| | *Bagnères.* | Michal. | Brunat | Gaugiran. |
| PYRÉNÉES-ORIENT. | PERPIGNAN. | GEOFFROY. | Legendre. | Azerm. |
| | *Ceret.* | | | Flameng d'Elbouville. |
| | *Prades* | Pascalis. | Blegier. | Rouflay, fils. |
| RHIN (B.). | STRASBOURG | AUDÉOUD ✲. Chargé de l'inspection générale du service des tabacs dans les départ. du Bas-Rhin, de la Moselle, de la Meurthe, des Vosges et du Haut-Rhin. | Moirant. | Droz. |
| | *Saverne.* | Henraux. | Anthoine. | Barois ✲. |
| | *Schélestadt.* | Emery. | Sebilleau. | Perseguers. |
| | *Wissemb.* | Daclon. | Darlon. | Mme Ve Klein. |
| RHIN (H.). | COLMAR. | GENDEL. | Derivière. | Gouy. |
| | *Althirch.* | Jaussaud. | Pourcheresse. | Paquet ✲. |
| | *Belfort.* | Rebillot d'Oreaux. | Louvot. | De Robert du Châtelet ✲. |
| RHÔNE. | LYON. | NAU ✲. | Pavin de la Farge. | Dareste de Saconay ✲. |
| | *Villefranche* | Audiffret. | Devay. | Mme Oger, née Baudry. |
| SAÔNE (H.). | VESOUL. | BEUVAIN DE BEAUSÉJOUR. | Boudot. | De Laroche. |
| | *Gray.* | Jourdheuille. | Richard. | Pingenet. |
| | *Lure.* | Hugonin. | De Courville. | Dam de Francalmont. |
| SAÔNE-ET-LOIRE. | MACON. | Pillaut. | De Pellagot. | Godet ✲. |
| | *Autun.* | Bordaz. | Rochefort. | Delaye. |
| | *Châlons.* | Frachon. | Tardy. | Cordelier. |
| | *Charolles.* | Mallet de Trumilly ✲. | Briqueville. | Quinet de Certines. |
| | *Louhans.* | Tauriac. | Degon. | Dupain. |

| DÉPARTEM. | ARRONDISS. | DIRECTEURS. | RECEVEURS PRINCIPAUX. | ENTREPOSEURS. |
|---|---|---|---|---|
| SARTHE. . . | LE MANS. . | GAUDE. | Savare fils. | Renault. |
| | *La Flèche*. . | Drouet d'Aubigné. | Drouillard. | Menard. |
| | *Mamers*. . . . | Malter. | Mazier aîné. | Lecouteulx de Vertron. |
| | *St.-Calais*. . | Clavier. | Lecureux. | St.-Lô. |
| SEINE. . . . | PARIS Intér. | Nigon - de - Berty ✻. | Castelnault. | Ve Guillard. Mme Piaget. De Roissy. |
| | PARIS banl. | Choley. | Boyer. | Mme de Houdetot. |
| | DIRECTION des droits d'entrée et d'octroi. | Vte d'Audiffret ✻. | Dacier. | |
| SEINE-INF. . | ROUEN. . . | LANGLUMÉ ✻ ✻. | Caignard de Saulcy. | Le Bouvier. |
| | *Dieppe*. . . . | D'Alainville ✻ | Maisnier. | Lamothe. |
| | *Le Havre*. . . | Prissette. | Dubocage de Bleville. | Veissière de St.-Martin. |
| | *Neufchâtel*. . | Ballard. | Devieſville ✻ | Morel ✻. |
| | *Yvetot*. . . | De Villeneuve. | Goupil. | Le Sauniers. |
| SEINE-ET-MARNE. . . | MELUN. . . | Le Vte de CROISMARE. | Chrestien. | De Lapanouze ✻ ✻. |
| | *Coulommiers* | Pacate. | Rieff. | Daiguillon. |
| | *Fontainebl*. . | Gardin de Classé. | Delongchamps. | Boursier. |
| | *Meaux*. . . . | Mercier. | Demartim-prey. | Violet le Duc. |
| | *Provins*. . . . | Le Cte d'Aubigny ✻. | Dupont de Compiègne. | Grandjean de Fouchy. |
| SEINE-ET-OISE. . . . | VERSAILLES. | RANDON DUTHIL. | Depoléon. | Huot. |
| | *Corbeil*. . . . | Cassen | Turcan. | Aubry ✻ |
| | *Etampes*. . . | Chenot. | Villequetout. | Ve Berthier de Sauvigny. |
| | *Mantes*. . . . | Mangé. | Prudhomme. | Le Comte ✻. |
| | *Pontoise*. . . | De Lacantrie. | Durandeau. | Robert. |
| | *Rambouillet*. | Cagniard. | De Wailly. | Lavit. |
| SÈVRES (D). | NIORT. . . . | DE MONÈS D'ELBOUIX. | Eparvier. | Feuillant. |
| | *Thouars*. . . . | Millot. | Serreau. | Allard ✻. |
| | *Melle*. . . . | Roy. | Sarrazin. | Deneuchaise. |
| | *Parthenay*. . | Gorrin. | Bourgeois. | De Mondion ✻. |
| SOMME. . . . | AMIENS. . . | Le Chev. DU TEIL. ✻ ✻. | De Ponthon. | Bonnefoy. |
| | *Abbeville*. . . | Gaudon. | Dehemant. | De Montfort ✻. |
| | *Doullens*. . . | Fontaine. | Lavallée. | Fabry. |
| | *Montdidier*. . | Chabert de Fondville. | Cousin de la Morlière. | . . . . . |
| | *Péronne*. . . | Beuve. | Jeunehomme. | De Héricourt. |

| DÉPARTEM. | ARRONDISS. | DIRECTEURS. | RECEVEURS PRINCIPAUX. | ENTREPOSEURS. |
|---|---|---|---|---|
| TARN. . . . | ALBY. . . | Le Chev. DE BATINE ✠. | Alibert. | Papaillhau ✱. |
| | *Castres*. . . | Mérigonde. | Charvat. | Bataillon. |
| | *Gaillac*. . . | Johanys. | Audin. | Mlle St.-Julien. |
| | *Lavaur*. . . | | | Trouillet. |
| TARN-ET-GARONNE. | MONTAUBAN. | THARIN. | Laurent. | Wallon. |
| | *Moissac*. . . | Billecocq. | Lefebvre. | Beaumes. |
| | *Castel-Sarr.* | | | Maucomble. |
| VAR. . . . . | DRAGUIGNAN. | BERTRAND. | Latil. | Reynaud. |
| | *Brignoles*. . | Latil. | Gallou. | De Gasquet. |
| | *Grasse*. . . . | Randon-St.-Omer. | Seytrès. | Reille. |
| | *Toulon*. . . . | GEFFRIER. | Godet. | De Rozière. |
| VAUCLUSE. | AVIGNON. . . | VIRGILE ✠. | Arnaud. | Mme Gauthier de St.-Paulet. |
| | *Carpentras*.. | | | Castelnau. |
| | *Apt*. . . . . | Sablières-Deshayes. | Blanchet. | Desaporta ✠. |
| | *Orange*. . . . | D'Houdetot. | Colonieu. | Colonieu. |
| VENDÉE. . . | BOURBON-VENDÉE. . | JOYAU DE COUESNONGLE. | Leplat. | Mme Nicolon de Abbayes. |
| | *Fontenay*. . | Palustre. | Aribert Dufresne fils. | Pyonnier. |
| | *Les Sables*. | Gruet. | Richard. | Lizot de la Jarry. |
| VIENNE. . . | POITIERS. . | Le Ch. DANGLURE. ✠. | Jahan de la Ronde. | De Montbron. |
| | *Châtellerault*. . | Delaage St.-Germain. | Arquinet. | Creuzé. |
| | *Civray*. . . . | Durand. | Rouget de Lille. | Hérault ✱. |
| | *Loudun*. . . | Bourdet-Cardeville. | Petit. | Hersant de la Rougerie ✠. |
| | *Montmorillon*. . | Peragallo. | Bichier des Ages. | Bichier des Ages |
| VIENNE (H.). | LIMOGES. . . | VALENTIN ✠. | Brunier. | Mlle Dubouzet. |
| | *Bellac*. . . . | Paquier de Bellefontaine | Cantillon de la Couture. | Tarneau. |
| | *Rochechouart*. . | Agier Saint-Aubin. | Lagarde. | Baihaut. |
| | *St.-Yrieix*. . | Pigeot. | Riffataire. | Delattre. |
| VOSGES. . . . | EPINAL. . . . | PALFART. | Delaye. | De Pierres. |
| | *Mirecourt*. . | Dubois. | Desfossé. | Tiroche ✱. |
| | *Neufchâteau*. . | Parizot. | Lafontaine. | Saulnier. |
| | *Remiremont*. | Demaillier. | Marc. | Bresson. |
| | *St.-Dié*. . . | Comeau. | De Comeau. | Chappuy. |

| DÉPARTEM. | ARRONDISS. | DIRECTEURS. | RECEVEURS PRINCIPAUX. | ENTREPOSEURS. |
|---|---|---|---|---|
| YONNE. | AUXERRE | BAJAT. | Masson. | Daleyrac ✻. |
| | *Avallon.* | Bureau. | Colas de Brouville. | Champion. |
| | *Joigny* | Royer. | Fruger. | Lavollée. |
| | *Sens.* | Dubaux. | Outrequin de Montarcy. | Levert. |
| | *Tonnerre* | Léorier. | Glandut. | Campenon. |

*Régisseurs des Manufactures royales des Tabacs.* Messieurs,

Desmaret ✻, *à Paris.*
Kolb, *à Lille.*
Boursy, *au Havre.*
Brulard, *à Morlaix.*
Tournier ✻, *à Bordeaux.*
Faure-la-Caussade, *à Tonneins.*
Menard, *à Toulouse.*
Accinelli, *à Marseille.*
Colomb, *à Lyon.*
Guibert, *à Strasbourg.*

# SECTION VII.

## RECEVEURS GENERAUX ET PARTICULIERS DES FINANCES DANS LES DÉPARTEMENS.

AIN.

M. Favel, *Receveur-général*, à Bourg.

| *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|
| *Trévoux.* | Tabarié. | Egra. |
| *Belley.* | Dumolin. | Récamier. |
| *Nantua.* | Aillaud. | Mercier fils. |
| *Gex.* | Boisson. | Nicod. |
| *Bourg.* | | Bouvier. |

AISNE.

M. Declerck ✻, *Recev.-général*, à Laon.

| *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|
| *Chât.-Th.* | Legentil de Paron. | Chailloux. |
| *S.-Quentin.* | Piot. | Richard. |
| *Soissons.* | Vallet. | Cahier. |
| *Vervins.* | D'Aubignie (A). | Pénant. |
| *Laon.* | | Hecart. |

ALLIER.

M. Roger de Rigny, *Receveur-général*, à Moulins.

| *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|
| *Gannat.* | Joly. | Mirlavaud. |
| *La Palisse.* | Coussaud-Dulié ✻. | Dauvergne. |
| *M. Luçon.* | Fournier. | Huet-Delacroix. |
| *Moulins.* | | Conchon. |

ALPES (BASSES).

M. Repiton, *Receveur-général*, à Digne.

| *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|
| *Barcelon^te.* | Canton fils. | Pasquet. |
| *Castelle.* | Tartanson. | Collonne. |
| *Forcalq^er.* | De Saint-Vigor. | Faure. |
| *Sisteron.* | Plauche. | Bane. |
| *Digne.* | | Donadieu. |

ALPES (HAUTES).

M. Remi de Canipeau ✻, *Rec. génér.* à Gap.

| *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|
| *Briançon.* | Dioque. | Giraud. |
| *Embrun.* | Blanc. | Morgan. |
| *Gap.* | | Millot. |

ARDÈCHE.

M. Brochier, *Receveur-général*, à Privas.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *L'Argent.* | Labretonnière. | Payan. |
| *Tournon.* | Frachon | Boutand. |
| *Privas.* | | De Vertbois. |

ARDENNES.

M. Akermann, *Receveur-général*, à Mézières.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Réthel.* | Billaudel. | Capolin. |
| *Rocroy.* | Cte d'Estrée | Baudet. |
| *Sedan.* | Massart. | De la Chevardiere de la Grandville. |
| *Vouziers.* | De Boulogne. | Degombert |
| *Mézières.* | | Torchet. |

ARIÉGE.

M. Bruneau, *Receveur-général*, à Foix.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Pamiers.* | Peychaud. | Campan. |
| *S.-Girons.* | De Guyon. | Péquilhau-de-Laval. |
| *Foix.* | | Luppé. |

AUBE.

M. Marcotte, *Receveur-général*, à Troyes.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Arcis.* | Bricourt. | Guichard. |
| *Bar-s.-A.* | Malbet. | Legrand. |
| *Bar-s.-S.* | Bultel. | Sordel-Lefèvre. |
| *Nog.-s.-S.* | Robert. | De Tocquigny. |
| *Troyes.* | Joly, 1er *arr.* / Rides, 2e *arr.* | *Percep.* |

AUDE.

M. Rolland du Rocan ✻, *Receveur-général*, à Carcassonne.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Narbonne.* | Demilhau. | |
| *Castelnaud.* | Largey. | Maugis de la Seignoure. |
| *Limoux.* | Pervenchère. | Sermet. |
| *Carcass.* | | Moneric. |
| *Narbonne* | Poulharies-Glèze. | *Percep.* |

AVEYRON.

M. Delavault ✻, *Receveur-général*, à Rhodez.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Espalion.* | Borne, fils. | Reynès. |
| *Milhau.* | Masse. | Hercule de Gojal. |
| *Ste. Afriq.* | Armand fils. | Crébassa. |
| *Villefranc.* | Dissez. | Claude. |
| *Rhodez.* | | Lenormand de Bussy fils. |

BOUCHES-DU-RHÔNE.

M. Bricogne, aîné (O. ✻), *Recev.-génér.* à Marseille.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Aix.* | Sallier. | Bas. |
| *Arles.* | Dumas de Laroque. | De Bouchoud. / Sermet de Tournefort. |
| *Marseille.* | Malcor, / Girard-Dudemaine, / Magneval, / De Villèle, | *Percep.* |

CALVADOS.

M. Dosseville, *Receveur-général*, à Caen.

| | | |
|---|---|---|
| *Bayeux.* | Le Roy, | *Recev. partic.* |
| *Pont-l'E.* | Gillotin, | |
| *Lisieux.* | Begouen fils, | |
| *Falaise.* | Delabelinaye, | |
| *Vire.* | Berrurier, | |
| *Caen.* | *Percepteurs.* / 1er *arrondissement*, Danne. / 2e *arrondissement*, Delaroque Cahan. / 3e *arrondissement*, Courtois de Montamy. | |
| *Bayeux.* | Varin, | *Percep.* |
| *Falaise.* | De Coulibœuf, | |
| *Lisieux.* | Deshayes-Daspremont, | |
| *Vire.* | Collin, | |
| *Pont-l'Ev.* | Desroques, | |

CANTAL.

M. Couderc de Saint-Chamant, *Receveur-général*, à Aurillac.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *St.-Flour.* | Bleton. | Irle. |
| *Mauriac.* | Chauveau. | Mauret. |

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Murat.* . . . | De Brives. | Tallandier-Salsac. |
| *Aurillac.* . . . . . | | Croizet(A.). |

CHARENTE.

M. Calluaud, *Receveur-général*, à Angoulême.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Barbezieux* | Lefebvre. | Rouannet. |
| *Cognac.* . . | Le Fourmentier. | Perrin. |
| *Confolens.* . | Malafosse-du-Couffour. | De Morras. |
| *Ruffec.* . . . | Boisnier fils. | Préverant-Sonneville. |
| *Angoulême.* . . . . . | | Boissard fils. |

CHARENTE-INFÉRIEURE.

M. Max. Titon ✻, *Receveur-général*, à La Rochelle.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Jonsac.* . . | Dorliac. | Forestier |
| *Marennes.* . | Vasselot. | Aiguillé. |
| *Rochefort.* . | Tessier. | Landais de la Cadinière. |
| *Saintes.* . . . | Serin de la Cordinière. | De Valles. |
| *S.-J.-d'An.* | Levallois. | Brillouin. |
| *La Roch.* . . . . . | | Bruna, fils. Lejuste. |

CHER.

M. Desbassayns de Montbrun, *Receveur-général*, à Bourges.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Sancerre.* . . | Le Page des Longchamps ✻. | Avette. |
| *S.-Amand.* | Le Crosnier | Duplan. |
| *Bourges* . . . . . | | De Goy. |

CORRÈZE.

M. Lemaître, *Receveur-général*, à Tulle.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Brives.* . . . | Blanchard, f. | Lacroix. |
| *Ussel.* . . . | Poultier. | Damarrid. |
| *Tulle.* . . . . . | | Melon. |

CORSE.

M. De Lanjamet, *Receveur-général*, à Ajaccio.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Bastia.* . . | Multedo. | Fariani. |
| *Calvi.* . . . | Castelli. | Gesta. |
| *Corte.* . . . | Adriani. | Cane. |
| *Sartene.* . . | . . . . . | Armand. |
| *Ajaccio.* . . | . . . . . | De Lacroix. |

CÔTE D'OR.

M. Achard, *Receveur-général*, à Dijon.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Beaune.* . . | Soustras fils. | De Reboul. |
| *Châtillon.* . | Fabry. | Bidot. |
| *Semur.* . . . | Tridon. | Ligeret. |
| *Dijon.* . . . . . | | Brenet. Frantin. |

CÔTES-DU-NORD.

M. Latimier-Duclésieux, *Receveur-général*, à Saint-Brieuc.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Lannion.* . . | Vienot. | Gouraud. |
| *Dinan.* . . . | Dufresne-Legne. | Léon. |
| *Loudéac.* . . | Viet. | Levasseur. |
| *Guingamp.* | Desprez de Gésincourt. | Caignard. |
| *St.-Brieuc.* . . . . . | | Gicquel. |

CREUSE.

M. De Varambon fils, *Receveur-général*, à Guéret.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Aubusson.* . | Morel. | De Courteix. |
| *Bourganeu.* | Thomas. | Boutaud. |
| *Boussac.* . . | Darcis. | Peyrod. |
| *Guéret.* . . . . . | | Lemaigre. |

DORDOGNE.

M. Percheron ✻, *Recev.-génér.* à Périgueux.

| | *Recev. partic.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Sarlat.* . . . | Curial. | Lavignerie. |
| *Bergerac.* . | Paulin-Durand. | Mathias. |
| *Nontron.* . . | Grolhier. | Marcillaud-Bussac. |
| *Ribérac.* . . | Dubost. | Sicaire-Burgnet. |
| *Périgueux.* . . . . . | | Prad. |

DOUBS.

M. Duplan, *Receveur-général*, à Besançon.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Baume*. . . | Grangier. | Barbier. |
| *Pontarlier*. | Le Vicomte de Rotallier. | Gloriot. |
| *Montbéliard* | Grenier. | Pourcelot. |
| *Besançon* | Baudot, 1er *arrondissem.* Tourette, 2e *arrondissem.* | *Percep.* |

DRÔME.

M. Chichilliane, *Recev.-général*, à Valence.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Die*. . . . | Rambaud. | Buis. |
| *Montélima*. | Soulier. | Freychet. |
| *Nyons*. . . | Verdot. | Brachet. |
| *Valence*. . . . . | | Bouvier. |

EURE.

M. De Toustain, *Receveur-général*, à Evreux.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Pont-Aud*. | Pluchart. | Regnard. |
| *Louviers*. . . | De Graveron. | De Lurieu. |
| *Les Andel*. | Magot-Poriquet. | Milhon. |
| *Bernay*. . . | Eloy-Capelle. | Guille, fils. |

EURE-ET-LOIR.

M. Saillard, *Receveur-général*, à Chartres.

| | Recev part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Nog.-le-R*. . | Proust. | Chancerel, |
| *Châteaud*. . | Depradine. | Barré Ducheminé. |
| *Dreux*. . . . | De Saint-Amand. | Acard. |
| *Chartres*. . . . . | | Picot de Limoëlan ✠. |

FINISTÈRE.

M. Amé de Saint-Didier ✠, *Receveur-général*, à Brest.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Brest*. . . . . | 1er *arrond* Sausset. 2e *arrond.* De Lapaquerie. | |
| *Morlaix*. . . | Lhuilier. | De Lamonnerayc. |
| *Châteaulin*. | Bertheley. | Legris-Duval. |

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Quimperlé*.. | Lefèvre. | Bosc. |
| *Quimper*. . . | Moreau. | Demadec. |

GARD.

M. De Surville, *Receveur-général*, à Nîmes.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Alais*. . . . | Donnadieu. | Isnard. |
| *Uzès*. . . . | Duclap. | Esprit-Mayran. |
| *Le Vigan*. | De Serres. | Portalès. |
| *Nîsmes* . . . . . | | 1er *arrond.* Possac-Génas, père. 2e *arrond.* Regnoult. |

GARONNE (HAUTE).

M. De Bray (A.) (O. ✠), *Receveur-général*, à Toulouse.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Villefranc*. | David de Beauregard. | Delpech. |
| *Muret*. . . | Sevène fils. | Janbert. |
| *St.-Gaud*. . | Saint-Julien | Decamps. |
| *Toulouse*. . . . . | | 1er *arrond.* Vivez. 2e *arrond.* Grandjean. 3e *arrond.* Severin de Vignes. |

GERS.

M. De Meffray, *Receveur-gén.* à Auch.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Condom*. . . | Drouillard. | Peyrecave. |
| *Lectoure*. . . | Mancel. | Agassom-Bolin. |
| *Lombez*. . . | Seignan de Pellefigue. | Azema. |
| *Mirande*. . . | Bonnecaze. | Dazies. |
| *Auch*. . . . . | | De Gestas de Seder. |

GIRONDE.

M. Carayon-Latour, *Receveur-général*, à Bordeaux.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Bazas*. . . | Libet-Descornes. | Habert. |
| *Blaye*. . . . | Redeuilh. | Maître. |
| *Lesparre*. . | Hosten. | Raymond. |
| *Libourne*. . | Baurez. | St.-Genis. |
| *La Réole*. . | Doucet. | Petiteau. |

| | *Recev. part.* | *Percept.* |
|---|---|---|
| *Bordeaux.* | | 1er *arrond.* Queyriaux. |
| | | 2e *arrond.* Cabarrus. |

| | *Percep.* | |
|---|---|---|
| *Bordeaux.* | | 3e *arrond.* Dupuy de S.-Simon. |
| | | 4e *arrond.* Heliès. |
| | | 5e *arrond.* Leroux de Kerninon. |

HÉRAULT.

M. Despous fils, *Receveur-général*, à Montpellier.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *St.-Pons.* | Pradal. | Guillot. |
| *Béziers.* | Viennet, f. | Ledenac, 1er *arrondiss.* |
| | | Lassus, 2e *arrondiss.* |
| *Lodève.* | Lugagne-Jourdan, f. | Pastourel. |
| *Montpellier.* | | Littardi, 1er *arrondis.* |
| | | Vialla, 2e *arrondis.* |
| | | Rollande, 3e *arrond.* |

ILLE-ET-VILAINE.

M. De-la-Tour-Randon ✻, *Rec.-gén.*, à Rennes.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *St.-Malo.* | Danican fils. | Demaison. |
| *Fougères.* | Moriceau. | Charlot. |
| *Vitré.* | Hevin. | Rupin. |
| *Redon.* | Jansions fils. | Janvier. |
| *Montfort.* | Taupin. | De Pécaduc. |
| *Rennes.* | | Desnos de la Grée, 1er *ar.* |
| | | De Lamothe Vauvert, 2e *arrond.* |

INDRE.

M. Delaleuf ✻, *Receveur-général*, à Chateauroux.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Issoudun.* | Gaigneau-Thurot. | Monthurieux. |
| *Lachâtre.* | Robin-Duvernet. | Aulard, fils. |
| *Le Blanc.* | Delacoux-Marivault. | Lacaux. |
| *Châteaur.* | | Martinet. |

INDRE-ET-LOIRE.

M. Luce, *Receveur-général*, à Tours.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Chinon.* | Dubois de Villiers. | Villonne. |
| *Loches.* | Darras ✻. | Ducrey. |
| *Tours.* | | Makchesné, 1er *arrond.* |
| | | Navarre, 2e *arrond.* |

ISÈRE.

M. Giroud, *Receveur-général*, à Grenoble.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *La T.-du-Pin.* | Delaforêt-Divonne ✻. | Lhoste. |
| *St.-Marcel.* | Pilleron. | Charbonnier. |
| *Vienne.* | Matharel. | Trouilloud. |
| *Grenoble.* | Falcon ✻, 1er *arrondissem.* Chaudesaigues, 2e *arrondiss.* | *Percep.* |

JURA.

M. Damemme, *Recev. général*, à Lons-le-Saulnier.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *S.-Claude.* | Commoy. | Dalloz. |
| *Dôle.* | Delandes. | Leclerc. |
| *Foligny* | Gagneur. | Gros. |
| *Lons-le-S.* | | Guichard. |

LANDES.

M. de la Porte, *Receveur-général*, à Mont-de-Marsan.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *St.-Sever.* | Saunhac. | Hontang. |
| *Dax.* | Dompnier. | Regnac. |
| *M. de Mars.* | | Dayries fils. |

LOIR-ET-CHER.

M. Saint-Martin ✻, *Receveur-général*, à Blois.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Vendôme.* | Margane. | Mulnier. |
| *Romorant.* | Belin-de-la-Jousselinière. | De Sarran-thon. |
| *Blois.* | | Petit-Pareau. |

LOIRE.

M. Saint-Léger, *Recev.-génér.* à Montbrison.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *S.-Etienne.* | Julliard. | Barbier-de-Charli. |
| *Roanne.* . . | Solliers (E.) | De Longprey. |
| *Montbrison* . . . . . | | Chevalier de Lemore. |

LOIRE (HAUTE).

M. De Parron, *Receveur-général*, au Puy.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Brioude.* . . | Delanoue. | Desroches-de-Noyant. |
| *Yssingeaux.* | Maurin. | De Rochebonne. |
| *Le Puy.* . . . . . | | Duranson-Corentin. |

LOIRE-INFÉRIEURE.

M. Law-Lauriston ✠, *Receveur-général*, à Nantes.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Ancenis.* . . | Denys de-Moly. | Bellet. |
| *Chât.-Br.* . | Delaunay, f. | Dupin-Ferrière. |
| *Paimbœuf.* | Minard. | Desloges. |
| *Savenay.* . . | Morin de Premion. | Morin. |
| *Nantes.* . . . . . | | Lajarriette, 1er *arrond.*<br>N. . . . . .<br>2e *arrond.*<br>Petit-des-Rochettes.<br>3e *arrondis.* |

LOIRET.

M. Auguste de Lamarre ✠, *Receveur-gén.* à Orléans.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Pithiviers.* . | Gilbon. | Froc. |
| *Montargis.* | Hardoin. | Bechard. |
| *Gien.* . . . | De Pons. | Guycnot. |
| *Orléans* . . . . . | | Bon Lecamus, 1er *arrond.*<br>Aubineau. 2e *arrond.*<br>Geffrier, 3e *arrond.* |

LOT.

M. Doyen fils, *Receveur-général*, à Cahors.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Gourdon.* . | Bonhomme. | Combes. |
| *Figeac.* . . | Besse. | Fourgons, f. |
| *Cahors* . . . . . | | Mercier. |

LOT-ET-GARONNE.

M. Pernot Fontenoy, *Receveur-général*, à Agen.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Marmande.* | Bachelier d'Ages. | Liambon, f. |
| *Nérac.* . . . | Dupin-de-Belloc. | Burguère. |
| *Villeneuve.* | Debrucl. | Laborde. |
| *Agen.* . . . . . | | Laubarede. |

LOZÈRE.

M. Borelly de Serres, *Receveur-général*, à Mende.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Florac.* . . . | Duponchel. | Commandié. |
| *Marvejols.* . | Guillemon. | Tichit fils. |
| *Mende.* . . . . . | | Vachin, fils. |

MAINE-ET-LOIRE.

M. Mieulle, *Receveur-général*, à Angers.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Ségré.* . . . . | Dieusie. | Bancelin. |
| *Baugé.* . . . | Drouillard-du-Karbecq | Maudet. |
| *Saumur.* . . | Voisin. | Thoreau de la Martinière. |
| *Beaupréau.* | Moricet. | Boussion. |
| *Angers.* . . . . . | | Gromaire de Rougerie, 1er *arrond.*<br>Dandigné, 2e *arrond.* |

MANCHE.

M. Bourboulon de St.-Edme, *Receveur-général*, à St.-Lô.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Valognes.* . | Alissan-de-Chazet (O. ✠). | Jacquelin. |
| *Mortain.* . . | Legonidec. | Edeline. |
| *Avranches.* | Boudent. | Cerisier. |
| *Coutances.* | De Bonnet de Lachapoulie. | Lecourt de Ste Marie. |
| *Cherbourg.* . | De Nogerée. | Ciszeville. |
| *Saint-Lô.* . . . . . | | De Clinchamp. |

MARNE.

M. de Valory (O. ✻), *Rec.-génér.* à Châlons.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Epernay*. . . | Defougy. | Martin. |
| *Reims*. . . . | Clouet . . | Berton. 1er *arrond.* Debelly, 2e *arrondi.* |
| *Ste.-Mén*. . | Marchand. | Delacroix. |
| *Vitry-s.-M.* | Bourlon. | Levavasseur. |
| *Châlons*. . . . . | | Chenet, fils. |

MARNE (HAUTE).

M. Boucheporn ✻✻, *Receveur-général*, à Chaumont.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Vassy*. . . . | Rolland. | Parison. |
| *Langres*. . . | Couvreux. | Drevon. |
| *Chaumont*. . . . . | | Pelissier-de-Monredon. |

MAYENNE.

M. Jourdain de Rocheplatte, *Receveur-général*, à Laval.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Chât.-Gon.* | De la Boulaye. | Delachevardière. |
| *Mayenne*. . | Esnault. | Le Pecheux-du-Haut-bourg. |
| *Laval*. . . . . | | Boutray-St.-Vast. |

MEURTHE.

M. Lefebvre, *Receveur-général*, à Nancy.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Chât.-Sal*. . | Blahay. | Roden. |
| *Lunéville*. . | Mallarmé. | Padox, fils. |
| *Sarrebourg*. | Thirion. | Kintzel. |
| *Toul*. . . . | De Baltha-zard. | Migot. |
| *Nancy*. . . . . | | Lombard. 1er *arrond.* Collinet de Lasalle. 2e *arrondiss.* |

MEUSE.

M. Buffaut ✻, *Receveur-général*, à Bar-sur-Ornain.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Commercy*. | Leblanc. | Noël. |
| *Montmédy*. | Roussel fils. | Célice. |
| *Verdun*.. . | De Bonnaire. | Laroche. |
| *Bar-sur-O*. . . . . | | Gœury. |

MORBIHAN.

M. Avrouin-Foulon, *Receveur-général*, à Vannes.

| | *Recev. part* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Pontiey*. . | Robinot. | Degras. |
| *Ploermel*.. | Duhirel. | Mahor-Dumanoir. |
| *Lorient*.. . | Roussy. | Michel, fils. |
| *Vannes*. . . . . | | Pavin. |

MOSELLE.

M. Michel de St.-Albin, *Recev. général*, à Metz.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Briey*. . . | Marchand. | Pierron. |
| *Sarreguem.* | Couturier. | Kériuges. |
| *Thionville*.. | Barrault fils. | Williaume. |
| *Metz*. . . . . | | Lamy, 1er *arrond.* De Chaubry, 2e *arrond.* |

NIÈVRE.

M. Lefebvre-Lemaire ✻, *Recev. général*, à Nevers.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Chat-Chin*. . | Duchâteau. | Ragon. |
| *Clamecy*. . . | Le comte de Dreuille. | Tenaille-Lessy. |
| *Cosne* . . . | Bertrand. | Giraud. |
| *Nevers*. . . . . | | Payen Devouges. |

NORD.

M. Baudon, *Recev. gén.* à Lille.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Avesnes* . . | Pernot. | Honzé. |
| *Dunkerq*. . . | Kesner. | Cosserou de Villenoisi, 1er *arrond.* Peterinck, 2e *arrond.* |
| *Cambray*.. | De Lienard. | St.-Aubin, 1er *arr.* De l'Epinay de Paney, 2e *arr.* |
| *Douai*. . . | Duriez ✻. | Thévenin. 1er *arr.* Lefebvre de Lattre de Ligny, 2e *arr.* |
| | *Recev. part.* | *Percep.* |
| *Valenciennes*. | Gauge. . . | . . . . |

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Hazebr.* | Reynart. | Smagghe. |
| *Lille* | | De Curnieu, 1er *arron.*<br>Dibois, 2e *ar.*<br>Carion, 3e *arrond.* |
| *Valenc.* | Duchambge. | Marissul, 1er *arrond.*<br>Merlin de Baugrenier, 2e *arrond.* |

OISE.

M. Gibert (Achille), *Receveur-général*, à Beauvais.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Clermont.* | Joly. | Recullé. |
| *Compiègne.* | Lecomte ✠. | Langlois. |
| *Senlis* | Duval. | Paulet. |
| *Beauvais* | | Lefebvre-d'Hédincourt. |

ORNE.

M. Decrès, *Receveur-général*, à Alençon.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Domfront.* | Roulleaux. | Mériller |
| *Argentan.* | Larroc. | Duhomme, |
| *Mortagne.* | De Béville. | Freté. |
| *Alençon* | | Romet. |

PAS-DE-CALAIS.

M. De Caze, *Receveur-général*, à Arras.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Arras* | | Lemaire, 1er *arrondiss.*<br>Baqueville, 2e *arron.* |
| *Boulogne.* | Ternaux. | Pruvost. |
| *St.-Omer.* | Garapin. | Bultel. |
| *Béthune.* | Joly. | De Baillencourt. |
| *St.-Pol.* | Corne. | Héroguelle. |
| *Montreuil.* | Le Ch. Gascard ✠ (O✠) | Gengoult. |

PUY-DE-DÔME.

M. Gilbert-de-Riberolles, fils *Receveur-gén.* à Clermont.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Ambert.* | Gaillard. | Celeyron. |
| *Issoire.* | Prieur. | Bonnouer. |
| *Riom.* | De Thury. | Jouet. |
| *Thiers.* | Darrot. | Amouroux. |
| *Clermont* | | Johert (Antoine), 1er *arrond.*<br>Johert (L.), 2e *arrond.* |

PYRÉNÉES (BASSES).

M. Séjourné, *Rec. gén.* à Pau.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Bayonne.* | Thonnelier. | Commamalle. |
| *Mauléon.* | D'Arthez. | Behety. |
| *Oléron* | Cap-de Pon fils. | Dungasteigt. |
| *Orthez.* | De Batsalle. | Lalanne. |
| *Pau* | | Estaria. |

PYRÉNÉES (HAUTES).

M. Law de Lauriston, *Receveur-général*, à Tarbes.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Argeles.* | Priellé. | Sassère. |
| *Bagnères.* | Ansbert Roujou. | Paulin. |
| *Tarbes* | | Colomb. |

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

M. Pène, *Receveur-général*, à Perpignan.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Prade.* | Micque. | |
| *Céret.* | Delcros Rodor. | Puy. |
| *Perpign.* | | Rougé. |

RHIN (BAS).

M. Froidefond du Chatenet (O✠), *Rec. gén.* à Strasbourg.

| | Recev. part. | Percep. |
|---|---|---|
| *Schélestat.* | Graeff. | Lannoi. |
| *Saverne.* | Durrieu. | Favre. |
| *Wissemb.* | Guérin. | Desfaudais. |
| *Strasbourg* | | Cabaret, 1er *arrondiss.*<br>Poncet, 2e *arrondiss.*<br>Regnault la Soudière, 3e *arrond.*<br>*Percep.* |

RHIN (HAUT).

M. Bernier ✠, *Receveur-génér.* à Colmar.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Béfort*... | Haas. | Desfeuilles. |
| *Alkirch*.. | Maupassant. | Rossigneux. |
| *Colmar*..... | | Quefemme. |

RHÔNE.

M. Nivière ✠, *Rec. gén.* à Lyon.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Villefran.* | Defaure. | Milanais, f. |
| *Lyon*.... | Jame, 1er *arr.*<br>Plouvié, 2e *ar.*<br>Jacquier, 3e *ar.*<br>Nicolaud de Montribloud, 4e *arrond.*<br>Gaillard, 5e *arrond.* | *Percep.* |

SAÔNE (HAUTE).

M. Bricogne (O. ✠), *Rec. gén.* à Vesoul.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Gray*.... | Rousset | Poncelin. |
| *Lure*.... | Durand de Lançon. | Pommier. |
| *Vesoul*..... | | Boudot. |

SAÔNE-ET-LOIRE.

M. de Lahante ✠, *Receveur-général*, à Mâcon.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Châlons*.. | Reynier. | Benoît. |
| *Charolles*. | De Digoine. | Bertucat. |
| *Louhans*. | Carbonni. | Schalheimer. |
| *Autun*... | Bertheault.. | Devoucoux. |
| *Mâcon*..... | | Millié. |

SARTHE.

M. Goupil, fils, *Receveur-gén.* au Mans.

| | *Recev. partic.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Mamers*... | Duvivier. | Lacharbotières. |
| *S.-Calais*.. | Vaquier. | Guillot de la Poterie. |
| *La Flèche*. | Fourmy. | Bodin de Dijeon. |
| *Le Mans*..... | | Dupré. |

SEINE.

(*Pour les Receveurs particuliers, Percepteurs de* Paris, Voyez *page* 801).

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *S.-Denis*.. | Lajard. | ..... |
| *Sceaux*... | Bergeron d'Anguy. | ..... |

SEINE-ET-MARNE.

M. Drouyn, *Receveur-général*, à Melun.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Coulomm*... | Grandjean. | Laurence. |
| *Meaux*.... | Petit. | Moireau. |
| *Fontaineb*.. | Mesnager. | Berte. |
| *Provins*... | Dibos, fils. | Choiselat. |
| *Melun*..... | | Bonneau. |

SEINE-ET-OISE.

M. de Saulty ✠, *Recev. général*, à Versailles.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Corbeil* .. | Albin Cornuau. | Legrand. |
| *Etampes*... | Pillas. | Leroy d'Artevelle. |
| *Mantes*.... | Ponsard. | Durand. |
| *Pontoise*... | Deleval. | Loyer. |
| *Rambouill.* | Le Marois. | Dubuisson. |
| *Versailles*.. | | Ballan fils. |

SEINE-INFÉRIEURE.

M. Reiset ✠, *Receveur-général*, à Rouen.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Le Hâvre*.. | Meneust. | Pasquier. |
| *Yvetot*.... | Loche. | Gally. |
| *Dieppe*.... | Roy. | Goy. |
| *Neufchât.* | Toussaint fils. | Bienfait. |
| *Rouen*... | Dumouchel, 1er *arrondissem.*<br>Dechievres, 2e *arrondissem.*<br>Deville, 3e *arr.*<br>Caumont, 4e *ar.* | *Percep.* |

SÈVRES (DEUX).

M. Germain, *Receveur-général*, à Niort.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Bressuire*.. | Darcy. | Daverly. |
| *Parthenay*.. | Maillard. | Servant. |
| *Melle*..... | Minot. | Tournié. |
| *Niort*..... | | La Bouterie. |

SOMME.

M. de Barde ✠, *Recev. général*, à Amiens.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Abbeville.* | Leveau. | Ponticourt, 1er *arr.* / Amidien Duclos, 2e *ar.* |
| *Doullens.* | Butel. | Dosombres. |
| *Péronne.* | Lemercier. | Pollet. |
| *Montdidier.* | Marcotte de Ste-Marie. | Haudiquer. |
| *Amiens.* | | De Puyraimond, 1er *ar.* / De Herte, 2e *arrond.* / Baron, 3e *arrond.* / Jensse-Fleury 4e *arrond.* |

TARN.

## M. De Carbonel ✻, *Receveur-général*, à Alby.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Castres.* | Catherinot. | Sol. |
| *Gaillac.* | Leconte. | Durand. |
| *Lavaur.* | Saugeon. | Guiraud. |
| *Alby.* | | Andrieu (Eug.) fils. |

TARN-ET-GARONNE.

## M. Dussumier Fonbrune ✻ (O. ✻), *Recev. gén.* à Montauban.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Castel-Sar.* | Prevot-St.-Cyr. | Doumerc. |
| *Moissac.* | Pertal. | Gerbaud. |
| | | Ride. |

VAR.

## M. Littardi, *Receveur-général*, à Toulon.

| | *Recev. part.* | *Percep* |
|---|---|---|
| *Grasse.* | Finot. | Rancé. |
| *Draguign.* | Dupré. | De Jouffrey fils. |
| *Brignoles.* | Raynouard. | Ebrard. |
| *Toulon.* | Pellicot, 1er *arrondissem.* / Devaux ✻, 2e *arrondissem.* | *Percep.* |

VAUCLUSE.

## M. de Grolée-Virville, *Recev. général* à Avignon.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Apt.* | Gaufredy. | Avon de Ste Colombe. |
| *Orange.* | St.-Privat. | Barthélemi. |
| *Carpentras.* | Germain. | Rosty. |
| *Avignon.* | | Vallayer. |

VENDÉE.

## M. Tassin de Vallière, *Receveur-général*, à Bourbon-Vendée.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Sabl.-d'Ol.* | Albert de Beaulieu. | Germain. |
| *Fontenay.* | Laval jeune. | De Gentet. |
| *Bourb.-Ven.* | | Caillaud. |

VIENNE.

## M. Chazaud fils, *Receveur-général*, à Poitiers.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Loudun.* | Montault. | Cadore. |
| *Châtellet.* | Laurence. | Chapelet. |
| *Montmor.* | Butaud. | Babert (J.). |
| *Civray.* | Dousset. | Leveillé. |
| *Poitiers.* | | Doré. |

VIENNE (HAUTE).

## M. Audeval ✻, *Recev. général*, à Limoges.

| | *Recev. partic.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Bellac.* | Pillaut. | Montjou. |
| *Rochech.* | Dussot de Pondaillon. | Crouzy. |
| *S.-Vrieix.* | Ferrary. | J. Médard. |
| *Limoges.* | | Du Rieux-Peyroux, 1er *arrond.* / Corvoisier, 2e *arrond.* |

VOSGES.

## M. Doublat ✻, *Receveur-général*, à Epinal.

| | *Recev. partic.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Mirecourt.* | Dayma. | Chappuy. |
| *Neufchât.* | Sonis. | Lasnel. |
| *Remirem.* | Puton. | Debastaincourt. |
| *Saint-Dié.* | Fachot, fils. | Galmiche. |
| *Epinal.* | | Keringer. |

YONNE.

## M. Crepy, *Receveur-général* à Auxerre.

| | *Recev. part.* | *Percep.* |
|---|---|---|
| *Avallon.* | Compagnet, fils. | Péloux. |
| *Sens.* | Sybertz fils. | Rose Leprince. |
| *Joigny.* | L'Huillier. | Bouron. |
| *Tonnerre.* | Aclocque. | Desprez-de Quincy. |
| *Auxerre.* | | Noirot. |

# SECTION VIII.

## *Administration des Contributions directes.*

### DIRECTEURS ET INSPECTEURS DANS LES DÉPARTEMENS.

| DÉPARTEM. | DIRECTEURS. | INSPECTEURS. | DÉPARTEM. | DIRECTEURS. | INSPECTEURS. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 *Ain.* . . . | Viot. | Chéret | 47 *Lozère* . . | Mollet - La-Grange. | Nogaret. |
| 2 *Aisne.* . . | Debatz. | Seignette. | | | |
| 3 *Allier.* . . | Ruelle. | Darets. | 48 *Main. et L.* | Pigalle Vareille. | Jarlot. |
| 4 *Alpes* (*b.*). | Renard. | Mermoz. | 49 *Manche.* . | Gervaise. | Hébré. |
| 5 *Alpes* (*h.*). | Raige. | Berniquet. | 50 *Marne* . . . | Grépinet ✲. | De Massiac. |
| 6 *Ardèche* . | Tesses. | Berthaux. | 51 *Marne* (*h.*). | Marel ✲. | Beaudesson. |
| 7 *Ardennes.* | Besse-Lanoaille | Dubois. | 52 *Mayenne* . | Le Brunet-de-Privezac. | Tizon de la Hautière. |
| 8 *Ariège.* | Brazier. | Brochant. | | | |
| 9 *Aube.* . . | Vaugourdon. | De l'Enferna. | 53 *Meurthe.* . | Auxcouteaux ✲. | Drouet. |
| 10 *Aude.* . . | Brayer. | Chanu. | 54 *Meuse.* . . | Prieur la Comble | Moreau. |
| 11 *Aveyron* . | France Delorne ✲. | Godart. | 55 *Morbihan.* | Bonamy. | Bourdonnay. |
| | | | 56 *Moselle.* . | Mennessier ✲. | Bertaux. |
| 12 *B. du Rhô.* | Dieuzet ✲. | Dauribeau. | 57 *Nièvre* . . | Paillard. | Finot. |
| 13 *Calvados.* | Aubelin. | Delanney. | 58 *Nord.* . . | Pigalle ✲. | Marchand. |
| 14 *Cantal.* . | Péconnet. | Delzons. | 59 *Oise.* . . . | Hennet - Duvigneux ✲. | D'Hornoy de Dompierre. |
| 15 *Charente* . | Delortal ✲. | Binot-Launoy. | | | |
| 16 *Char. Inf.* | Daverton ✲. | De S.-Pastou ✲. | 60 *Orne* . . . | Bois | Barbazan. |
| 17 *Cher.* . . | Sourdat. | Butet. | 61 *P.-de-Cal.* | Pernot. | Ogez-Tochon. |
| 18 *Corrèze.* . | Garnier. | Faugeyron. | 62 *Puy de D.* | Lefour. | Plailly. |
| 19 *Corse.* . . | Serval. | Vidal de Verneix. | 63 *Pyrén.* (*b*). | Cassan. | Gigot. |
| | | | 64 *Pyrén.* (*h*). | Dastis. | Thomas. |
| 20 *Côte-d'Or.* | Le Roy. | Sauvageot. | 65 *Pyrén. or.* | Delorme. | Foissy. |
| 21 *C. du N.* . | Puis. | Mercier (Const.) | 66 *Rhin* (*B*). | Allaire. | Jolly. |
| 22 *Creuse* . . | D'Auteville. | Conchon. | 67 *Rhin* (*H*). | Moll ✲. | Henriet |
| 23 *Dordogne.* | Dazard. | Godart. | 68 *Rhône.* . . | Wable. | Hermann. |
| 24 *Doubs.* . . | Marcilly. | Polin. | 69 *Saône* (*h*). | Rouher-Lamothe. | Raymond. |
| 25 *Drôme* . . | Gailhard. | Prieur. | | | |
| 26 *Eure.* . . | Hurtrelle. | Lamartinière. | 70 *Saô. et L.* | Vitalis. | Cornat. |
| 27 *Eure et L.* | Demalézieu. | Caquet-Ferrand | 71 *Sarthe.* . . | Hennet. | Taffin. |
| 28 *Finistère* . | Joubert. | Aguesse. | 72 *Seine* . . . | Voy. *pag.* 800. | Voy. *pag.* 800. |
| 29 *Gard.* . . | Laborde. | Pallez. | 73 *S. et Mar.* . | Dissez ✲. | Dessessarts. |
| 30 *Gar.* (*H.*). | Beguillet. | Genuevoix. | 74 *S. et Oise.* | De Maupassant ✲. | Gatey. |
| 31 *Gers.* . . | Doré. | Fontès. | | | |
| 32 *Gironde.* | Destor. | Birot. | 75 *Sein.-Inf.* | Demerval. | Durand. |
| 33 *Hérault.* . | Séguret ✲. | Bisson. | 76 *Sèvres* (*d*). | Bastide. | Chatelain. |
| 34 *Ille et Vil.* | Levaillant. | Legomeriel. | 77 *Somme.* . . | Chamont ✲. | Delourmel. |
| 35 *Indre.* . . | Lepeintre. | Barrey. | 78 *Tarn.* . . . | Meynadier ✲. | Forestier. |
| 36 *Indre et L.* | Paulmier. | Danié. | 79 *Tarn-et-G.* | Henry. | Aubourg. |
| 37 *Isère* . . . | Royer Dupré ✲. | Lambert. | 80 *Var.* . . . | Lacouture. | Manuel. |
| 38 *Jura* . . . | André. | Blanc-Lalésie. | 81 *Vaucl.* . . | Dassier. | Bailly |
| 39 *Landes* . . | Galatoire. | Hargenvillers. | 82 *Vendée.* . | Milon de Pommeroy. | Colin. |
| 40 *L. et Cher.* | Levieil. | Lafontaine. | | | |
| 41 *Loire.* . . | Scheppers. | Haly. | 83 *Vienne.* . . | De la Guimardrie. | Supersac. |
| 42 *Loire* (*h*). | Lenoir. | Nampon. | | | |
| 43 *Loire-inf.* | Montessuy ✲. | Berthou. | 84 *Vien.* (*h.*) | Vasillières. | Diriberry. |
| 44 *Loiret.* . . | Capelle ✲. | Deboureulle. | 85 *Vosges.* . | Bergon. | Robillot |
| 45 *Lot.* . . . | Dissez. | Fayret. | 86 *Yonne.* . . | Armendot. | Martineau-de-Gurgy. |
| 46 *Lot et Gar.* | Goigoux. | Dissez, fils. | | | |

## PAYEURS EXTÉRIEURS DU TRÉSOR ROYAL,

*Chargés d'acquitter les dépenses publiques dans les Départemens et les Ports.*

Ces Payeurs sont nommés par le Ministre Secrétaire d'État des Finances. Il règle le nombre et la résidence de leurs Préposés.

| DÉPARTEM. et Ports. | RÉSIDENCES des Payeurs. | NOMS des Payeurs. | RÉSIDENCES des Préposés. | NOMS des Préposés. |
|---|---|---|---|---|
| | | PREMIÈRE CLASSE. | | |
| *Seine*. . . . | Paris. . . . . | Ch. Scitivaux ✻. | » | » |
| *B.-du-Rhôn.* | Marseille. . . . | Le Fèvre ✻. . | » | » |
| *Gironde*. . . | Bordeaux. . . . | Molier ✻. . . | » | » |
| *Hérault*. . . | Montpellier. . . | Poyedavant ✻. . | » | » |
| *Moselle*. . . | Metz. . . . . | de Turmel. . . | Longwy. | Claude. |
| *Nord*. . . . | Lille. . . . . | Debully, fils. | Douay. | Caverois. |
| | | | Dunkerque. | Marcelin. |
| | | | Cambray. | Delcroix. |
| | | | Valenciennes | Parent. |
| | | | Avesnes. | Colinet. |
| *Rhin (Bas)*. | Strasbourg. . . | Paul ✻. . . . | » | » |
| *Rhône*. . . . | Lyon. . . . . | Barbot ✻ . . . | » | » |
| *Seine-Inférr.* | Rouen. . . . . | Firino ✻. . . . | Le Hâvre(p.) | Loisilière. |
| | | | Dieppe. | Le Canu. |
| *Port de*. . . | Brest. . . . . | Gojard. . . . . | » | » |
| *Port de*. . . | Rochefort. . . . | Hasslawer. . . | » | » |
| *Port de*. . . | Toulon. . . . . | Molard ✻. . . . | Marseille. | Malcors. |
| | | DEUXIÈME CLASSE. | | |
| *Ardennes*. . | Mézières. . . . | Contencin ✻. . | Givet. | Collardeau. |
| *Calvados*. . | Caen. . . . . | Abel-Langlois. | » | » |
| *Char.-Inférr.* | La Rochelle. . . | Person ✻ . . . . | Isle de Ré. | Lavialle. |
| | | | Isle d'Oleron | Maurisset. |
| *Cher*. . . . | Bourges. . . . . | De St.-Didier. . | » | » |
| *Corse*. . . . | Ajaccio. . . . . | Pozzo di Borgo. | Bonifacio. | Gazano. |
| | | | Corté. | Gaffory. |
| *Côte-d'Or*. . | Dijon. . . . . | Colomb. . . . | » | » |
| *Dordogne*. . | Périgueux. . . . | Mallet. . . . . | » | » |
| *Doubs*. . . . | Besançon. . . . | Dauchy. . . . . | » | » |
| *Garonn.(H.)* | Toulouse. . . . | de Villèle. . . . | » | » |
| *Ille-et-Vil.* | Rennes. . . . . | Lechapellier . . | Saint-Malo. | Bidy. |
| *Indre-et-Lo.* | Tours. . . . . | Romand. . . . . | » | » |
| *Isère*. . . . | Grenoble. . . . | Poussielgue. . . | » | » |
| *Loire-Inférr.* | Nantes. . . . . | Coquebert. . . . | » | » |
| *Marne*. . . . | Châlons. . . . . | Godard de Juvigny. | » | » |
| *Meurthe*. . . | Nancy. . . . . | Génin ✻. . . . . | Toul. | Chenin. |
| | | | Phalsbourg. | Boyer. |
| | | | Lunéville. | Fabre-Parel. |
| *Pas-de-Cal.* | Arras. . . . . | Al. Roguin. . . | Saint-Omer. | Carpentier. |
| | | | Calais. | Jacques. |
| | | | Montreuil. | Robinet. |

| DÉPARTEM. et Ports. | RÉSIDENCES des Payeurs. | NOMS des Payeurs. | RÉSIDENCES des Préposés. | NOMS des Préposés. |
|---|---|---|---|---|
| | | TROISIÈME CLASSE. | | |
| *Aisne.* | Laon. | Cassan | La Fère. | Walois. |
| *Aube.* | Troyes. | Desmares. | » | » |
| *Charente.* | Angoulême. | Liédot. | » | » |
| *Finistère.* | Quimper. | De Vaupré. | Brest. | Villeneuve. |
| | | | Morlaix. | Leblanc. |
| *Gard.* | Nîmes. | Persil-Berrens. | » | » |
| *Loiret.* | Orléans. | Dubouché. | » | » |
| *Lot-et-Garo.* | Agen. | Paulmier. | » | » |
| *Maine-et-L.* | Angers. | Thomasson. | » | » |
| *Manche.* | Saint-Lô. | Le Guay. | Cherbourg. | Collart ✲. |
| | | | Granville. | Hugon. |
| *Meuse.* | Bar-sur-Ornain. | Garnier ✲. | » | » |
| *Morbihan.* | Vannes. | Jacquet. | Lorient. | Delarue. |
| | | | Belle-Ile-en-Mer | Lamy. |
| *Nièvre.* | Nevers. | Duliège. | » | » |
| *Oise.* | Beauvais. | Ouvré. | » | » |
| *Orne.* | Alençon. | De Joly. | » | » |
| *Puy-de-Dô.* | Clermont. | Bouveret. | » | » |
| *Pyrén. (B.)* | Pau. | André fils | Bayonne. | Ouvré. |
| *Rhin (Haut)* | Colmar. | Catoire. | » | » |
| *Seine-et-M.* | Melun. | Bouhébent. | » | » |
| *Seine-et-O.* | Versailles. | Dutramblay ✲. | » | » |
| *Somme.* | Amiens. | Pilvois. | Abbeville. | Pannier. |
| *Var.* | Toulon. | Falcon. | Draguignan. | » |
| | | | Antibes. | Edmond. |
| *Port de.* | Cherbourg. | Collard ✲. | » | » |
| *Port de.* | Lorient. | Coquebert. | » | » |
| | | QUATRIÈME CLASSE. | | |
| *Ain.* | Bourg. | Armand. | » | » |
| *Allier.* | Moulins. | Gombault Séréville. | » | » |
| *Alpes (B.)* | Digne. | Brétonneau. | » | » |
| *Alpes (H.)* | Gap. | Beraudon. | » | » |
| *Ardèche.* | Privas. | Jouve. | » | » |
| *Ariège.* | Foix. | Dresch. | » | » |
| *Aude.* | Carcassonne. | Perreau. | » | » |
| *Aveyron.* | Rodez | De Bonald ✲. | » | » |
| *Cantal.* | Aurillac. | Chauchard. | » | » |
| *Corrèze.* | Tulle. | Sage ✲. | » | » |
| *Côtes-du-N.* | Saint-Brieuc. | De Laville-au-Comte ✲. | » | » |
| *Creuse.* | Guéret. | Thonnelier. | » | » |
| *Drôme.* | Valence. | Blachette. | » | » |
| *Eure.* | Evreux. | Duverger. | » | » |
| *Eure-et-L.* | Chartres. | Blin. | » | » |
| *Gers.* | Auch. | Gimbrère. | » | » |
| *Indre.* | Châteauroux. | Laurette. | » | » |

| DÉPARTEM. et Ports. | RÉSIDENCES des Payeurs. | NOMS des Payeurs. | RÉSIDENCES des Préposés. | NOMS des Préposés. |
|---|---|---|---|---|
| *Jura*. . . . | Lons-le-Sauln. | Duparc(Maur.). | » | » |
| *Landes*. . . | Mont-de-Mars. | Cadilhon. . . . | » | » |
| *Loir-et-Cher* | Blois . . . . . | Villers ✲. . . | » | » |
| *Loire*. . . . | Montbrison. . . | Chailan. . . . | » | » |
| *Loire* (*H.*) | Le Puy. . . . | Ruelle. . . . | » | » |
| *Lot*. . . . | Cahors. . . . | Thomas. . . . | » | » |
| *Lozère*. . . | Mende. . . . | Bouyon. . . . | » | » |
| *Marne* (*H.*) | Chaumont. . . | Favyer. . . . | » | » |
| *Mayenne*. . | Laval . . . . | Guesdon ✲. . | » | » |
| *Pyrén.* (*H.*) | Tarbes. . . . | Boilleau. . . . | » | » |
| *Pyrénées-O.* | Perpignan. . . | Pellier. . . . | » | » |
| *Saône* (*H.*) | Vesoul. . . . | Raillard – de – Grandvelle ✲. | » | » |
| *Saône-et-L.* | Mâcon. . . . | Dubard ✲. . . | » | » |
| *Sarthe*. . . | Le Mans. . . . | Pontier. . . . | » | » |
| *Sèvr.*(*Deux*). | Niort. . . . . | Duparc. . . . | » | » |
| *Tarn*. . . . | Alby. . . . . | Ch. Eugènes. . | » | » |
| *Tarn-et-G.* | Montauban. . . | Balazuc. . . . | » | » |
| *Vaucluse*. . | Avignon. . . . | Remy. . . . . | » | » |
| *Vendée*. . . | Bourb.-Vendée. | Duchiron. . . . | » | » |
| *Vienne*. . . | Poitiers. . . . | Grandprez. . . . | » | » |
| *Vienne* (*H.*) | Limoges. . . . | Dupont. . . . | » | » |
| *Vosges*. . . | Epinal. . . . | Mallarmé ✲. . | » | » |
| *Yonne*. . . | Auxerre. . . . | Lebart. . . . . | » | » |
| *Port de*. . . | Dunkerque. . . | Marcelin. . . . | » | » |
| *Port du*. . . | Hâvre. . . . . | Foache(Arthur) | Rouen. | Delaunay. |
| *Port de*. . . | Saint-Servan. . | Bosquet. . . . | » | » |
| *Port de*. . . | Bayonne. . . . | Aigoin (Philib.) | » | » |

# SECTION IX.

## ADMINISTRATION DES MONNAIES,

### *Quai Conti.*

L'Administration des Monnaies surveille dans toute l'étendue de la France l'exécution des lois monétaires, la fabrication des monnaies, les fonctionnaires des monnaies et l'entretien des hôtels des Monnaies et ateliers monétaires.

Elle vérifie le titre des monnaies, et juge le travail des directeurs de la fabrication.

Elle rédige les tableaux servant à déterminer le titre et le poids d'après lesquels les espèces et matières d'or et d'argent sont échangées dans les hôtels des monnaies.

Elle fait procéder en conséquence, toutes les fois qu'elle le juge convenable, à la vérification du titre des espèces étrangères nouvellement fabriquées, afin d'observer les variations qu'il pourrait éprouver.

Elle est chargée de la surveillance du titre des matières et ouvrages d'or et d'argent, dans toute l'étendue de la France.

Elle est aussi chargée de surveiller les opérations des caissiers des ateliers monétaires.

(A l'hôtel des Monnaies.) *Administrateurs.* Messieurs,

Sivard ✻. Mongez ✻. Lemonnier (O. ✻).

M. De Lapresle ✻, *Secrétaire-général de l'Administration.*

*Fonctionnaires généraux.* Messieurs,

D'Arcet ✻ ✻, *Inspect. des Essais.*
Bréant ✻, *vérificateur.*
Chevillot ✻, Chaudet, *Essayeurs.*
Tiolier (O. ✻), *Graveur général.*

*Essayeurs du Commerce.* Messieurs.

Bonneville, rue Saint-Martin, n. 14, près Saint-Merry.
Chabannettes, passage du cloître S.-Germain l'Auxerrois, n. 18.
Isabelle, rue Saint-Denis, n. 96.
Lecour, passage de la Réunion, n. 7.
Genneau-Çozette, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Four.

HÔTELS DES MONNAIES.

Les hôtels des Monnaies, pour la fabrication des espèces d'or, d'argent et de cuivre, sont au nombre de treize. Les fonctionnaires dans chacun de ces hôtels, sont : un Commissaire du Roi, un Directeur de la fabrication, un Contrôleur du monnayage et un Caissier : leurs attributions sont déterminées.

*Monnaie de Paris.* A.

M. d'Origny ✻, *Commissaire du Roi.*
M. Collot ✻, *Directeur de la Fabric.*
M. Lerat, *Contrôleur du monnayage.*
M. Cartier, *Caissier.*

*Monnaie de Bayonne.* L.

M. Aubein, *Commissaire du Roi.*
M. Darripe, *Directeur de la Fabricat.*
M. P. Vanoosterom, *Contr. du monn.*
M. Milhet, *Caissier.*

*Monnaie de Bordeaux.* K.

M. Matton, *Commissaire du Roi.*
M. Hugues Vignes ✻, *Dir. de la Fab.*
M. Potelle. *Cont. du monnayage.*
M. Belloguet, *Caissier.*

*Monnaie de la Rochelle.* H.

M. Gigaux, *Commissaire du Roi.*
M. Morel, *Direct. de la Fabrication.*
M. Goguet (Cézaire), *Contr. du monn.*
M. Enfert, *Caissier.*

*Monnaie de Lille.* W.

M. de Rouvroy, *Commis. du Roi.*
M. Beaussier fils, *Direct. de la Fab.*
M. Rey-Duboissieu, *Contr. du monn.*
M. Decroix, *Caissier.*

*Monnaie de Limoges.* I.

M. Foulques ✻, *Commiss. du Roi.*
M. Parant, *Directeur de la Fabric.*
M. Sandilhon *Contrôl. du monnayage.*
M. Ramondenc, *Caissier.*

*Monnaie de Lyon.* D.

M. Nolhac, *Commissaire du Roi.*
M. Richard, *Directeur de la Fabric.*
M. de Montolieu-l'Estrade, *Cont. du monnayage.*
M. Lemoyne, *Caissier.*

*Monnaie de Marseille.* M.

M. Guignon, *Commissaire du Roi.*
M. Ricard, *Directeur de la Fabric.*
M Montagny, *Cont. du monnayage.*
M. Bouttier, *Caissier.*

*Monnaie de Nantes.* T.

M. De la Bachelerie, *Commis. du Roi.*
M. Olivier d'Assenoy, *Dir. de la Fabr.*
M. Poirier, *Contrôl. du monnayage.*
M. Doucet, *Caissier.*

*Monnaie de Perpignan.* Q.

M. Delcros-Rodor, *Commis. du Roi.*
M. Jos.-J.-Ste.-Croix, *Directeur de la Fabrication.*
M. Grosset, *Contr. du monnayage.*
M. Després *Caissier.*

*Monnaie de Rouen.* B.

M. Levieux, *Commissaire du Roi.*
M. de Cambry, *Directeur de la Fab.*
M. Clérot, *Contrôleur du monnayage.*
M. Deschamps, *Caissier.*

*Monnaie de Strasbourg.* BB.

M. Panon Duhazier, *Commissaire du Roi. à Strasbourg.*
M. de Livio, *Directeur de la Fabric.*
M. Corbin, *Contrôleur du monnayage.*
M. Dupuy, *Caissier.*

*Monnaie de Toulouse.* M.

M. d'Encausse ✲, *Commissaire du Roi.*
M. Carayon-Talpayrac, *Directeur de la Fabrication.*
M. Babouot, *Contr. du monnayage.*
M. Tirel de la Martinière. *Caissier.*

## SECTION X.

### REGIE INTÉRESSÉE DES SALINES ET MINES DE SEL DE L'EST.

Les Salines royales et mines de sel gemme, situées dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, du Haut et Bas-Rhin, du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne ont été adjugées, le 31 octobre 1825, à la Compagnie des Salines et Mines de sel de l'Est, dont le siège est établi à Paris, rue du Sentier, n. 19.

*Comité d'Administration.* Messieurs :

Paravey, *président.*
Humann (O. ✲).
F. Saglio.
Ehrmann.
J. F. Gontard.
Reiset ✲.
De Saint-Albin ✲.
De Saulty ✲.
D. André.

*Commissaire-général du Roi.*

M. Haudry de Soucy ✲.

*Agent-principal.*

M. Pithou ✲.

*Directeurs.* Messieurs,

*A Dieuze.* . . . . . Foblant ✲.
*A Moyenvic.* . . . . . P. Dupré.
*A Salins.* . . . . . Bossu.
*A Arc.* . . . . . De Fontenelle.
*A Montmorot.* . . . . Bouchet.

*Commissaires particuliers du Roi dans les départemens.* Messieurs :

Pernot de Fontenelle, *à Dieuze.*
Bailly, *à Salins.*

## SECTION XI.

### CAISSE D'AMORTISSEMENT;

### CAISSE DE DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS,

### *Rue et Maison de l'Oratoire.*

Ces deux Etablissemens, créés par la loi sur les finances, du 28 avril 1816, ont remplacé l'ancienne Caisse d'Amortissement, dont la liquidation a été ordonnée par la même loi. Ils ne sont point tenus des dettes de cette dernière Caisse, qui doivent être remboursées par le Trésor royal, en capitaux et intérêts.

La Caisse d'Amortissement et celle de Dépôts et Consignations sont placées spécialement sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. Elles ne sont dans les attributions d'aucun ministère; mais elles sont surveillées par une commission nommée par le Roi, et composée d'un Pair de France qui en est le Président, de deux membres de la Chambre des Députés, de l'un des

Présidens de la Cour des Comptes, du Gouverneur de la Banque de France, et du Président de la Chambre de Commerce de Paris.

Les nominations des membres de cette commission sont faites pour trois ans; les membres sortant sont rééligibles.

Les deux Caisses sont dirigées et administrées par un Directeur-général, auquel est adjoint un Sous-Directeur.

Le Caissier, chargé des recettes et dépenses des deux Etablissemens est responsable du maniement des deniers. Ces trois fonctionnaires sont nommés par le Roi.

Les opérations des deux Caisses sont absolument distinctes : il est tenu, pour chacune, des livres et registres séparés : leurs écritures et leurs deniers ne sont jamais confondus. L'état de ces Caisses, la bonne tenue des écritures, et tous les détails administratifs sont vérifiés par la commission de surveillance, toutes les fois qu'elle le juge utile, et au moins une fois par mois.

A mesure que les sommes affectées à la dotation de la Caisse d'Amortissement sont versées dans cette Caisse, l'emploi en est fait en achats de rentes sur le grand-livre de la Dette publique. Il est également et immédiatement fait emploi en achats de rentes des sommes qui rentrent à la Caisse pour le paiement des semestres.

Les rentes ainsi acquises par la Caisse d'Amortissement sont immobilisées : elles sont inscrites en son nom au grand-livre de la Dette publique, afin que, dans aucun cas, ni sous aucun prétexte, elles ne puissent être vendues ni mises en circulation; il est fait mention sur les inscriptions, qu'elles ne peuvent être transférées, et il est en outre apposé sur les extraits desdites inscriptions, délivrés au nom de la Caisse, un timbre portant ces mots : *Non transférables.*

La Caisse de Dépôts et Consignations est établie spécialement par la loi du 28 avril 1816, pour recevoir seule toutes consignations et dépôts, faire les services relatifs à la Légion-d'honneur, à la Compagnie des Canaux, aux fonds de retraites, et remplir les autres attributions, l'amortissement excepté, qui étaient confiées à l'ancienne Caisse.

Les consignations judiciaires désignées dans l'article 2 de l'Ordonnance du Roi, du 3 juillet 1816, toutes celles ordonnées par les lois, même dans les cas non rappelés par ladite Ordonnance (notamment ce qui peut être encore dû par les anciens Commissaires aux saisies réelles), doivent être versées dans la Caisse de Dépôts et Consignations, dans les délais prescrits pour les différentes espèces de consignations.

Il est défendu aux Cours, Tribunaux et Administrations quelconques, d'autoriser ou d'ordonner des consignations en autres Caisses et Dépôts publics ou particuliers, même d'autoriser les débiteurs dépositaires, tiers-saisis, à les conserver sous le nom de séquestres ou autrement : dans le cas où de telles consignations auraient lieu, elles sont nulles et non libératoires.

Le Directeur-général peut décerner ou faire décerner par les Préposés de la Caisse, des contraintes contre toute personne qui, tenue, d'après les dispositions des lois et réglemens, de verser des sommes dans ladite Caisse ou dans celle des Préposés, est en retard de remplir ces obligations.

Tout Officier ministériel qui aurait contrevenu aux obligations qui lui sont imposées, en conservant des sommes de nature à être versées dans la Caisse des Consignations, doit être dénoncé par les Préfets ou par les Procureurs du Roi, à celui des Ministres dans les attributions duquel est sa nomination, afin que sa révocation soit proposée et ordonnée s'il y a lieu, sans préjudice des autres peines qui pourront être encourues d'après les lois existantes.

La Caisse des Consignations a des Préposés pour son service, dans toutes les villes du Royaume où siége un Tribunal de première Instance. Elle est responsable des sommes par eux reçues, lorsque les parties ont fait enregistrer leurs reconnaissances dans les cinq jours de celui du versement. Tous les frais et risques relatifs à la garde, conservation et mouvement des fonds consignés sont à la charge de la Caisse : ses Préposés, leurs Commis et Employés ne peuvent se faire payer par les déposans, ou par ceux qui retirent les sommes consignées,

aucun droit de garde, prompte expédition, ou autre rétribution, à quelque titre que ce soit, à peine de destitution, et d'être poursuivis comme concussionnaires.

Elle paie l'intérêt de toute somme consignée, à raison de trois pour cent, à compter du soixante-unième jour, depuis la date de la consignation, jusques et non compris celui du remboursement. Les sommes qui restent moins de soixante jours en état de consignation, ne produisent aucun intérêt. Lorsque les sommes consignées sont retirées partiellement, l'intérêt des portions restantes continue de courir sans interruption. La remise des sommes consignées est faite dans le lieu du dépôt, à ceux qui justifient leurs droits, dix jours après la réquisition du paiement au Préposé de la Caisse.

Cette Caisse est aussi autorisée à recevoir les dépôts volontaires des particuliers, qui sont faits à Paris en monnaie ayant cours, ou en billets de la Banque de France. Elle, ni ses Préposés, ne peuvent exiger aucun droit de garde ni rétribution quelconque, tant lors du dépôt que lors de sa restitution. Elle paie trois pour cent d'intérêt des sommes déposées, pourvu qu'elles soient restées à la Caisse trente jours. Si elles sont retirées avant ce tems, il n'en est pas dû d'intérêt. Le dépôt est rendu à celui qui l'a fait, à son fondé de pouvoir ou ses ayans-cause, à l'époque convenue par l'acte de dépôt, et s'il n'en a pas été convenu, à simple présentation.

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance du Roi, du 3 juillet 1816, la Caisse de Dépôts et Consignations reçoit les fonds qui sont versés par les départemens et les communes, dans sa Caisse à Paris, ou dans celles de ses Préposés dans les départemens, soit que ces fonds proviennent d'impositions extraordinaires auxquelles ils sont autorisés, ou de leurs revenus ordinaires, soit qu'ils aient pour cause des excédans de recette, coupes de bois, et tous autres objets. Les remboursemens des sommes déposées sont effectués entre les mains du receveur au nom duquel le dépôt a été fait, d'après les mandats des Préfets, des Maires ou Administrateurs compétens.

La même faculté est accordée à tous les Etablissemens publics, et aux mêmes conditions.

En vertu d'une autre Ordonnance du Roi, du même jour 3 juillet 1816, toutes les sommes provenant de retenues faites ou à faire, d'après les réglemens, dans les Ministères, Administrations et Etablissemens, sur les appointemens, salaires et autres rétributions, doivent être versées à la Caisse des Dépôts et Consignations, conformément à l'article 110 de la loi du 28 avril 1816; les Receveurs ou Préposés desdites Administrations n'en peuvent être libérés que par un récépissé du Caissier ou d'un Préposé de la Caisse.

Chaque Administration a un compte courant ouvert dans les écritures de cette Caisse. Toutes les fois qu'elle en est requise, elle convertit les fonds libres excédant les dépenses prévues de chaque Etablissement, en achats d'inscriptions au grand-livre de la Dette publique, dont les arrérages perçus pour son compte accroissent d'autant les fonds destinés aux pensions de retraites.

Le Directeur-général est autorisé à se servir de l'intermédiaire des Receveurs généraux pour effectuer dans les départemens les recettes et dépenses qui concernent la Caisse d'Amortissement et celle des Dépôts et Consignations. Ils sont comptables envers elles des fonds qui leur sont confiés, et responsables des erreurs, ainsi que de la régularité des pièces justificatives des emplois de dépenses.

Tous les trois mois, la Commission de surveillance entend le compte qui lui est rendu de la situation des deux Caisses, et elle le rend public.

A la session annuelle des Chambres des Pairs et des Députés, le Pair de France, comme Commissaire du Roi, au nom de la Commission et en présence du Directeur-général, fait un rapport aux deux Chambres sur la direction morale et sur la situation matérielle de ces deux Etablissemens. Le rapport et les tableaux dont il peut être accompagné, sont rendus publics

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

*S. S.* le C^te^ DE VILLEMANZY (G. ✻), Pair de France, *Président.*

M. Le B^on^ Le Roy ✻, } *Membres de la Chambre des Députés.*
M. le M^is^ de Bouville ✻, }
M. le B^on^ Delpierre (C. ✻), *Président de la Cour des Comptes.*
M. le Duc de Gaëte (G. ✻), *Gouv. de la Banque de France.*
M. A. Odier ✻, *Président électif de la Ch. de Comm. de Paris.*

DIRECTION GÉNÉRALE. *Messieurs*,

Jules Pasquier (O. ✻), Maître des Requêtes, *Directeur-général*, à l'Oratoire.
Paul Chateaudouble ✻ ✻, *Sous-Directeur*, à l'Oratoire.
Gravier ✻, *Caissier*, à l'Oratoire.
Nugues, *Adjoint.*
De Monseignat ✻, *Chef de la Division de Comptabilité, faisant fonctions de Secrétaire-général.*
Hébert, *Adjoint.*
Laroque, *Chef du Contentieux des Consignations.*
Delaville-le-Roulx et Louis Rigaud, *Agens de Change.*
Vildé, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation*, rue J.-J. Rousseau, n. 5.
Godard, *Avocat, Conseil de l'Administ.* place Dauphine, n. 24.
Berryer père, *Avocat plaidant.*
Chodron ✻, *Notaire*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Grange, *Avoué à la Cour royale*, rue des Gr. Augustins, 11.
Gourbine, *Avoué au Trib. de 1^re^ Instance*, r. Coq-Héron, 8.
Maillard, *Huissier*, rue de Valois, n. 6.
V. Bailly, ✻ ✻ et de Charles III d'Espagne, *Médecin de l'hôpital de la Pitié, titulaire de l'Académie royale de médecine, chargé de la vérification des titres à la retraite pour cause d'infirmités*, rue Neuve-Saint-Laurent, n. 3.

## SECTION XII.

### BANQUE DE FRANCE,

*Rue de la Vrillière.*

La Banque de France a, par les lois des 24 germinal an 11 (14 avril 1803), et 22 avril 1806, le privilège d'émettre seule des billets payables au porteur et à vue. Elle a ce privilége pour quarante ans, à partir du 1^er^ vendémiaire an 12 (23 septembre 1803).

Les opérations de la Banque consistent :

1° A escompter à toutes personnes, des lettres-de-change et autres effets de commerce, à ordre, à des échéances déterminées qui ne peuvent excéder trois mois, timbrés et garantis par trois signatures, au moins, de commerçans et autres personnes notoirement solvables. Elle admet néanmoins à l'escompte, des

effets garantis par deux signatures seulement, mais notoirement solvables, après s'être assurée qu'ils sont créés pour fait de marchandises; si on ajoute, à la garantie des deux signatures, un transfert d'actions de Banque ou de cinq pour cent consolidés;

2° A faire des avances sur les effets publics qui lui sont remis en recouvrement, lorsque leurs échéances sont déterminées;

3° A faire des avances sur les dépôts de lingots ou monnaies étrangères d'or et d'argent qui lui sont faits, moyennant l'intérêt de *un pour cent l'an*. Le temps fixé pour les dépôts est de quarante-cinq jours. Ils peuvent être renouvelés. L'intérêt est retenu sur les avances. Il reste acquis à la Banque, quoique les dépôts soient retirés avant l'échéance. La Banque peut disposer du dépôt s'il n'est pas retiré à l'échéance, ou s'il n'est pas renouvelé. La Banque n'admet pas de dépôt au-dessous de dix mille francs.

4° A tenir une caisse de dépôts volontaires pour tous titres, effets publics, nationaux et étrangers, actions, contrats, obligations de toute espèce, billets, et tous engagemens, à ordre ou au porteur, les lingots d'or et d'argent, les monnaies d'or et d'argent, nationales et étrangères, et les diamans, moyennant un droit de garde sur la valeur estimative du dépôt. Ce droit est d'*un centime par mois par cent francs*. On peut traiter à forfait pour les dépôts considérables et à long terme. Ce droit, payable d'avance, reste acquis à la Banque, quoique le dépôt soit retiré avant le terme convenu.

5° A se charger, pour le compte des particuliers et des établissemens publics, du recouvrement des effets qui lui sont remis.

6° A recevoir en compte courant les sommes qui lui sont versées par des particuliers et des établissemens publics, et à payer les dispositions faites sur elle et les engagemens pris à son domicile, jusqu'à la concurrence des fonds encaissés.

Les jours d'escompte sont les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. Le taux de l'escompte est déterminé par le Conseil général. Pour être admis à l'escompte et avoir un compte courant à la Banque, il faut en faire la demande par écrit à M. le Gouverneur, et l'accompagner d'un certificat signé du demandeur et de *trois* personnes connues qui certifient sa signature et qu'il *fait honneur à ses engagemens*. Les faillis non réhabilités ne peuvent être admis à l'escompte.

La Banque ne peut pas admettre d'opposition sur les sommes qu'elle a en compte courant.

Ceux qui font des dispositions sur la Banque sans lui en avoir fait les fonds pour les échéances, peuvent être privés de leur compte courant par le Conseil général.

On peut céder l'usufruit des actions de la Banque. Nonobstant la cession de l'usufruit, on peut disposer de la nue-propriété.

Les actions de la Banque peuvent être immobilisées par la simple déclaration du propriétaire; dès-lors elles sont à l'instar des immeubles de toute nature; elles sont sujètes aux mêmes lois, elles ont les mêmes prérogatives. D'après un avis du Conseil-d'Etat du 28 août 1825, les actions immobilisées ne peuvent pas être rémobilisées, si ce n'est dans les cas prévus par les statuts de 1808 et 1809 concernant les majorats.

Les actions immobilisées peuvent être affectées à la dotation d'un majorat.

## GOUVERNEMENT DE LA BANQUE.

M. le Duc de Gaete (G. ✻), *Gouverneur*, rue de Bourbon, n. 105.

M. le Baron Thibon ✻, *premier Sous-Gouv.* } à l'Hôtel de
M. le Baron Rodier, *second Sous-Gouverneur*, } la Banque.

ADMINISTRATION.

Conseil général. *Régens.* Messieurs,

Le Bon Davillier (J. Ch.), *Nég.*, rue Basse-du-Rempart, 16.
Le Bon Delessert fils (Benj.)(O.✻), *Nég.*, rue Coq-Héron, n. 3.
Le Bon Hottinguer ✻, *Négociant*, rue du Sentier, n. 20.
Le Chevalier Roux ✻, rue Richelieu, n. 104.
Guiton je ✻, *Négociant*, rue du Grand-Chantier, n. 12.
Ollivier ✻, *Négociant*, rue du Faubourg-Montmartre, n. 67.
Laffitte ✻, *Banquier*, rue d'Artois, n. 13.
Reiset ✻, *Receveur-général de la Seine-Inférieure.*
Buffault ✻, *Recev.-général de la Meuse*, rue de Provence, 54.
Saulty ✻, *Recev.-général de Seine-et-Oise*, rue des Moulins, 19.
Lefebvre, *Négociant*, rue de la Paix, n. 1.
Cottier, *Banquier*, rue Cadet, n. 9.
Perier, *Banquier*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 27.
Caccia ✻, *Banquier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
N. . . . .

*Censeurs.* Messieurs,

Odier, *Négociant manufacturier*, boulevart Poissonnière, n. 15.
Outrequin, *Banquier*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 29.
N. . . . .

*Conseil d'Escompte.* Messieurs,

Bellangé, *Négociant*, rue de Vendôme, n. 10.
Cavallier, (*Produits chimiques*), rue du Faub.-Poissonn., n. 29.
Valois jeune, *Banquier*, rue du Mail, n. 29.
Ternaux fils, *Négociant*, place des Victoires.
Got (G.) ✻, *Négociant*, rue Sainte-Appoline, n. 16.
Hacquart ✻, *Propriétaire*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 68.
Besson neveu, (*Commerce des Vins*), quai d'Orléans, n. 12.
Moreau, (*Commerce des Bois*), place Royale, n. 9, au Marais.
Ardoin, *Banquier*, rue Bergère, n. 7.
Lafond fils (*Commerce des vins*), quai de la Tournelle, n. 21.
Davillier aîné ✻, *Négociant*, boulevart Poissonnière, n. 15.
Vassal, *Banquier*, rue du Faubourg-Poisonnière, n.

*Chefs principaux.* Messieurs,

Le Baron Garat ✻, *Directeur.* . . . .
Decrousaz-Cretet, *Caissier principal.* . .
Maillard, *Contrôleur.* . . . . . } à la Banque, rue des Bons-Enfans, n. 4.
Audibert, père, *Secrétaire du Conseil génér.*

*Chefs particuliers.* Messieurs,

Soret ✻, *Chef du Bureau de l'Escompte.*
Poyanne, *Chef du Bureau des Actions.*
Gastellier, *Chef du Bureau des Effets au comptant.*
Brisebarre, jeune ✻, *chef du Bureau des Livres.*
Ville, *Chef du Bureau de l'Imprimerie et des Billets.*

*Caissiers particuliers.* Messieurs,

Messié ✻, *Caissier des Recettes.*
Maisonnier, *Caissier de la première Caisse de paiement.*
Delafrenaye, *Caissier de la deuxième Caisse de paiement.*
Audibert fils, *Caissier de la troisième Caisse de paiement.*
Ramond du Poujet, *Caissier, l'échange des billets contre espèces.*
Henry, *Caissier pour le service des rentes.*

*Contentieux. Membres.* MM.

Bonnet (O. ✻), *Cons. à la C. de Cass.* r. du Sentier, 14, } *Conseil.*
Pérignon ✻ ✻, *Avocat*, rue N^e-S.-Augustin, n. 8, }
Vildé, *Avocat aux Conseils du Roi*, rue J. J. Rousseau, n. 5.
Juge, rue du Port-Mahon, n. 10.
Marchoux, *Notaire*, rue Vivienne, n. 6.
Hocmelle jeune, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
Vincent Quetil, *Défenseur agréé au Tribunal de Commerce.*
Vaunois, *huissier*, rue Neuve des Petits-Pères, n. 5.

---

M. Bonneville aîné, *Essay. du Commerce*, rue St.-Martin, n. 14.
M. Delannoy, *Architecte*, rue Neuve Saint-Eustache, n. 39.
M. Lacroix ✻, *Docteur en Chirurgie*, rue Royale, n. 3.

## SECTION XIII.

### CHAMBRES DE COMMERCE.

Ces Chambres sont chargées de présenter au Roi leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité du Commerce, et d'indiquer les causes qui en arrêtent les progrès.

*Conseil général de Commerce établi près le Ministre de l'Intérieur.*
Voyez *à la suite du Ministère de l'Intérieur*, page 178.

AMIENS.
Laurent.
Jourdain-Herbet.
Hesse-Aclocque ✻.
Davelay – Bellencourt.
Cannet.
Lefebvre-Bouchon.
Guérard.
Debray (Augustin).
Dupuis.

AVIGNON.
Aymé, jeune.
Derat, fils.
Morel.
Rigonet, jeune.
Bon, aîné.
Bertrand (Joseph).
Deleutre, fils.
Requien.
Montagnat.

BAYONNE.
Pierre Lanne.
Lespet (Bern.-G.)
Chapelle d'Espinassous.
Bernède (Franç.)
Gabarret (Jacques).
Daguerre-Dospital.
Lousteau (J.-B.).

Baradin (J.-B.).
Ducasson (Louis).

BESANÇON.
Muguet.
Marquizet.
Detrey-Sust.
Favre.
Jeanneret.
Bretillot.
France.
Colin.
Vessorcelle.

BORDEAUX.
Bellamy.
Dussumier Latour.
Gautier.
Sorbé fils.
De L'ainé.
Balguerie.
Dupouy.
Le Blond.
Dussumier Fonbrune.
Brun (J.)
Baour.
Daniel-Guestier.
Fabre (Louis).
Lapenne.
Maccarthy (Denis).
Bosc (J.-J.).

Otar.
D'Egmont, fils.
Wustenberg, fils.
Journu.

BOULOGNE.

Fontaine.
Pamart.
Adam.
Huguet-Moleux.
Leroy-Thiebault.
Berquier-Neuville.
Lefevre-Ducrocq.
Adam Carmier.
Carpentier Mancel.

CARCASSONNE.

Rivals (Auguste).
Darles, fils aîné.
Castel (Antoine).
Gout.
Siere.
Fonsès.
Laperrine-Weter.
Pech, fils.
La Perrine d'Hautpoult.

DIEPPE.

Le Baron.
Bruzen, aîné.
Mutel-Bruzen.
Bourdon, père.
Lecanu-Salmon.
Castel (J.-B.-C.)
Deslandes.
Quenouille fils aîné
Le Borgne.

DUNKERQUE.

Lancel (Ph.)
Degravier.
Boubert.
Bonvarlet.
Hubert.
Debacque (L.)
Coffin-Spyns.
Dupont aîné.
Morel-Darras.

GRANVILLE.

Boisnard - Grandmaison.
Lecarpentier.
Patin (Oliv. Fr.)
Varin.
Campion.
La Houssaye.
Malicorne.
Dubingard. (Clém.)
Fougeray Ducoudray.

LA ROCHELLE.

Lanusse.
Majou.
Ronnemort.
Weis.
Bernard.
Michel.
Mesturas.
Giraudeau (Benj.)
Le Bouc.

LAVAL.

Chevalier.
Delaunay (Prosper)
Couannie.
Deslandes.
Lebreton Descoudres.
Couanier Deslandes
Masagrin - Chanteloup.
Pessan.
Leclerc de la Jubertière.
Fourcault - Loubinière.

LE HAVRE.

Sery.
Decaen l'aîné.
Lemaître fils.
Bourlet.
Perquer.
Ancel.
Martin Lafitte.
Martin Foache.
Delaroche.

LILLE.

Revoire.
Charvel-de-Frenne.
Lefebvre (Aug.).
Lethierry (Urbain).
Dutilloy.
Serret (Bernard).
Fevez fils.
Charvet Barrois.
Vanhanaker.
Alavoine.
Barrois Virnot.
Flament Auguste
Carpentier Leperre.
Lethiery Virnot.
Renty (Achille).

LORIENT.

Bourdon.
Bijotat.
Bouilly.
Rotinat.
Vallié.
Duval, jeune.
Mancel.
Vrignault.
Besné.

LYON.

Mottet de Gerando
Charasson.
Montérad.
Vachon (Hubert).
Chuard.
Dugas.
Rieussec.
Pavy.
Jordan.
Chaurand.
Evesque.
Vidal.
Fleury Delhorme.
Lambert, aîné.
Bousquet.

MARSEILLE.

Le Gras.
Gavoty.
Raymond-Campon.
Straforello.
Fabron-St.-Amand.
Gravier (Nicolas)
Boyer.
Azar (J.-B.).
Imbert.
Roux (P.-H.)
Durand.
Séjourné (Denis).
Dalayer (Auguste).
Luce Jean.
De Roux (Héliodore).

METZ.

Nassoy.
Chedeaux.
Devilly.
Spoll.
Dubuisson.
Delcroix.
Paixhans.
Lemonnier.
Collignon.

MONTPELLIER.

Portalès (Martin).
Durand-Fajon (J.)
Blouquier.
Bazille, neveu.
Berard, père.
Barthélemy, fils.
Raspay (J.)
Paulin-Farel.
Granier (Zoé).

NANTES.

Soubzmain.
Levêque-Durostu.
Lévêque (Louis).
Delaville.
Ducoudray-Bourgaut.
Dufou.
Bureau.
Lepertière.
Haranchipy.
Foucherie (Bernard.)
Rossel (Ch).
Berthault.
Gouin.
Lequen.
De Labrosse.

NIMES.

Gaillard.
Rolland (Jacques).
Galian, aîné.
Mathieu.
Bousquet (David).
Pellet (Jacques).
Roux-Carbonnel.
Foule-Floutier.
Roux-Paulet.

ORLÉANS.

Crignon - Desormeaux ✲.
Lochon-Houdouart
Crignon d'Auzouer.
Delahaye.
Crignon Hubert.
Germon-Miron.
Lasneau-Latingy.
Aignan.
Robert-de-Massy.

REIMS.

Bertherand Sutaine.
Andrieux.
Assy-Vilain.
Lochet-Godinot.
Jobert.
Delamothe - Barachin.

Scillière.
Miteau-Fillion.
Derode-Géruzé.

ROUEN.

Rondeaux.
Houdeville.
Lefebvre aîné.
Le Brument.
Caumont.
Quesnel.
Thézard.
Rousselin Cavey.
Pinel.
Lefebvre (V.-E.)
Le Caron fils aîné.
Lemire père.
Duvergier de Hauranne.
Dupont.
Delamare.
Berard.
Dubosq Lemré.
Richard Augustin.

SAINT-BRIEUC.

Marie aîné.
Sebert aîné.
Chaplain.
Kautem.
Droguet.
Tueux.
Ruellan-des-Basses
Le Saulnier Saint-Jouan.
Allenou (Louis).

SAINT-MALO.

Surcouf.
Godfroy.
Gauthier, jeune.
Pottier.
Fontan, jeune.
Despêchers.
Thomas, fils.
La Chambre.
Ange (Blaize).

STRASBOURG.

Humann.
Klose
Turckheim aîné.
Renouard-de-Bussière.
Mennet.
Kolb.
Saglio.
Mannberguer.
Weyher.

TOULOUSE.

Chaptive.
Dupau.
Boscus.
Couderc.
Froment.
Baudens.
Garrigou neveu.
Raymond fils aîné.
Resseguier.
Mercier.
Casseing.
Boutan.
Duchân.
Carayon.
Plohais.

TOURS.

Gouin de la Grandière.
Giraudeau (Et.).
Bellanger-Carteau.
Jahan fils aîné.
Rose-Carlier.
Pillet-Miron.
Pecard-Taschereau.
Allaire.
Cremière-Jeuffrain.

TROYES.

Simonnot, aîné.
Fontaine-Gris.
Imbault-Guerard, aîné.
Berthelin.
Hollandie-Jeauson.
Dupont-Boilletot.
Meurville-Gerard.
Lemuet.
Uvias de de Saint-Maurice.

## SECTION XIV.

### *Agens de Change et Courtiers dans les Départemens.*

Les Agens de change et Courtiers, là où il en est établi, sont nommés par le Roi, sur la présentation du Ministre de l'Intérieur.

Ils ont seuls le droit d'exercer leur profession, et de constater respectivement le cours des effets publics, papiers commerçables, matières d'or et d'argent, marchandises, assurances, frêts ou nolis.

Il est défendu, sous peine d'une amende, qui sera au plus du sixième du cautionnement des Agens de change ou Courtiers de la place, et au moins du dixième, à tous individus autres que ceux nommés par le Roi, d'exercer les fonctions d'Agens de change ou de Courtiers.

Les Agens de change et Courtiers de marchandises sont tenus de fournir un cautionnement, qui, en cas de démission ou décès, est remboursé à l'Agent de change ou Courtier, ses héritiers ou ayants-cause.

En vertu de la loi du 28 avril 1816, et des ordonnances du Roi, des 29 mai et 3 juillet suivant, les Agens de change et Courtiers, leurs veuves, enfans et héritiers, sont autorisés à présenter des successeurs, pourvu qu'ils réunissent les qualités exigées par les lois. Cette faculté n'a pas lieu pour les titulaires destitués

### LISTE *des Agens de Change et Courtiers de Marchandises.*

ABBEVILLE.

*Courtiers conducteurs de navires.* MM.

Robillard.
Lecot.

AGDE.

*Agens de change, Courtiers de commer.* MM.

Rangouse.
Goulard.

AGEN.

. . . . . .

AIX.

*Courtier de Commerce.*

Aubert (Joseph-Marius).

ALBY.

*Courtiers de commerce.*

Messieurs,

Amand fils.

. . . . . .

AMIENS.

*Courtiers de marchandises.* MM.

Bordecq, *Syndic.*

Lefebvre, fils.

Petist.

Noyelle.

Dorville.

Delacroix.

Maillard fils.

Toyquevreux.

Millevoye.

Demetz.

ANGOULÊME.

. . . . . .

ARLES.

*Court. de march.* MM.

Boyet, cadet.

Arnaud.

Agnel.

Faure.

Garrot.

Gibert.

Monet.

Gusc.

ARRAS.

*Agens de change, Courtiers de marchandises.*

Le Gentil.

Godart.

AUCH.

*Courtiers pour les marchandises.* MM.

Ricaut.

Pellefigue, jeune.

AVIGNON.

*Courtiers pour toutes les marchandises.* MM.

Teste.

Carpentier.

*Courtier pour la soie.*

M. . . .

BARSAC.

*Courtiers pour les marchandises.* MM.

Fort Loulom.

Moulinier, fils.

Petit.

Payen aîné.

Clément.

Gravel.

Rochetin.

Arnot.

Chauffard.

Sauveur.

Dessaud.

Andrès.

Bonnet.

Trimoulet.

BAYEUX.

. . . . . .

BAYONNE.

*Agens de change.* MM.

Belou.

Correge.

Lafargue.

Dhiriart.

Fonseque.

Levy, aîné.

Salzo, David.

Ducoureau

Detchemendy.

Coulom.

*Courtiers d'assurances, et conducteurs de navires.* MM.

Manches, *interprète de la langue espagnole.*

Roquebert aîné, *id. portugaise.*

Lacoste (Iréné).

Bergeret.

Delouart, *interprète de la langue espagnole.*

Ross (Jean), *id. allemande et hollandaise.*

Duverdier (Jean-Bapt.)

Couzier, *interprète des langues espagnole et portugaise.*

*Courtiers de marchandises.*

Rodrigues.

Ferrere (Jos.-Aristide).

BERGERAC.

Vigneul.

Tatour de Jehan.

Berre.

Lambert, *courtier de marchandises.*

Laffargue.

BEZIERS.

*Courtiers de marchandises.* MM.

Cazelles.

Rocagel.

Gaches.

Delmas.

Mattet.

Masson.

Raboulet.

BLAYE.

*Courtiers pour les marchandises, les assurances, et conducteurs de navires.* MM.

Lafosse.

Lalande, fils.

Rabolte.

Maître, fils aîné.

Drouillard.

Chiché.

Lassegne.

Marandon.

Pourcend-Beaupuy.

BLOIS.

M. Delestre, *Commiss. de police près la Bourse.*

*Courtiers pour les marchandises.* MM.

Habert.

. . . . . .

BORDEAUX.

M. Benoît, *Commiss. de police près la Bourse.*

*Agens de change.* MM.

Caussourd, aîné.

Caussourd, fils.

Dupuy.

Fonseque, fils.

Lopes-Dias, fils aîné.

Mathieu.

Peixotto, jeune.

Pereire.

Barrière, Justin.

Labenne.

Perpignan.

Seignoret.

Lanthois.

Lopez Dias.

Picard.

Norry.

Norzy.

Baraste fils.

*Courtiers pour les marchandises.* MM.

Prunié, Pierre-Paulin.

Libéral.

Miailhe.

Hostain.

Doris.
Cazades (Guillaume).
Dumas.
Lecoq fils.
Chrétien.
Godefroy.
Pettit.
Dupeyron fils
Castanié (Jean).
Sandré.
Marie fils aîné.
Miailhe fils.
Gourraigne.
Boitren.
Bireau.
Mermau fils.
Faux.
Lawton.
Labory.
Demanot.
Sourget.
Rousseau.
Oxeda.
Houx.
Marc-Daniel (Alexis).
Marc-Daniel (Alexand.)
Joyeux.
Libéral.
Loche fils.
Cotrel.
Dubosq jeune.
Gaussel.
Lavau.
Alauze.
Mangé.
Lubbert.
Maignot de Bordes.
Monset.
*Courtiers conducteurs de navires.* MM.
Delmestre aîné.
Delbos fils.
Jude.
Serisier, Lafitte, Constantin, Cazey, } *Interprètes de la langue angl.*
Menard, *pour les langues espagnole, portugaise et anglaise.*
Morancy - Connejoles, *pour les langues espagnole et portug.*
Azema, *pour les lang. anglaise et espagnole.*
Faure, *pour la lang. esp.*
Gillet.
Ferriere (Jean).
Dumas.
Maupetit.
Ferrière (Franç.-P.)
Polh fils.
Imbert.
Binaud.
Ferrière (Stanislas).
Baffey.
*Courtiers d'assur.* MM.
Geneste.
Perrin.
Buhan.
Connejolles.
Guibert.
Deyme.
Boireau.
Buhan.

BOULOGNE.

M. Dufourg, *Commiss. de police, près la Bourse.*
*Agens de change.* MM.
Prenel.
Morand.
Betencourt.
*Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires.* MM.
Trudin.
Dewismes (J. B.)
Ivart.
Poignant.
Bosson, *pour les langues allemande et holland.*
Dewismes, Coquet, } *pour la langue angl.*

BREST.

M. Montenot, *Commiss. de pol. près la Bourse.*
*Courtiers conducteurs de navires.* MM.
Chollet.
Perron.
*Courtiers conducteurs de navires étrangers, et Courtiers interprètes.* MM.
Arnold et Lecoëntre, *pour les langues allemande, anglaise et hollandaise.*
*Courtier de transp. par terre.*
M. Macon.

CAEN.

*Agent de change, courtier de marchandises.*
M. Bunel.
*Courtiers de marchandises et conducteurs de navires.* MM.
P. D. Bazin.
Bacon.
Jullien Heron.
Lelarge.
*Courtiers d'assurances, conducteurs de navires, interprètes de la langue anglaise.*
M. Mangon-Laforest.
Pelletier.

CALAIS.

*Agens de change, Courtiers de marchandises.* MM.
Sagot.
. . . . . .
*Courtiers interprètes et conducteurs des maîtres de navires.* MM.
De Rheims, *pour les langues angl. et holl.*
Lemoine fils, *pour les langues anglaise, allemande et italienne.*
Spiers, *pour la langue anglaise.*
Zacq, J. N.
Carbonblanc.
*Court. de marchandises.*
M. Bonnard.

CARCASSONNE.

*Courtiers pour les marchandises.* MM.
Cassan (Guillaume).
Carles.
Courtejaire.
Serres (Louis).

CASTELNAUDARY.

*Courtiers de marchandises.* Messieurs,
Tardieu père.
Guiraud.
Maury.

CASTRES.

. . . . . .

CETTE.

M. Pagès père, *commissaire près la Bourse.*
*Court. de march.* MM.
Baille. | Pagès.
*Courtiers conducteurs de navires français et étrangers.* MM.
Plane. | Pagès.
*Courtiers conducteurs de navires français et étrangers, et interprètes pour les langues du Nord.* MM.
Bonjean, aîné.
Garonne.

CHATELLERAULT.

*Courtiers de marchandises.* MM.
Renault-Paris.

. . . . . .

CHERBOURG.

*Courtiers de marchandises, et conducteurs de navires.* MM.
Jouanne. | Magnen.
Liais. |

CROISIC.

*Courtier-interprète, conducteur de navires.*
M. Bronkhorst, *pour l'anglais et les langues du Nord.*

DIEPPE.

*Court. de march.* MM.
. . . . . .
*Courtiers, Conducteurs-interprètes.* MM.
Petit.
Caumont.
Chapenau.

DOUAI.

*Agens de change.* MM.
Laurent.
. . . . . .

DRAGUIGNAN

*Courtiers de marchandises.* MM.
Reboul.
Clément.

DUNKERQUE.

M. François Lefebvre, *Commissaire de police près la Bourse.*
*Agens de change et Courtiers.* MM.
Carlier fils.
Vandewalle-Baillon.
Gauwin.
Vandercolme.
Toreille.
Salomez.
Sergent.
De Baecker.
Herrewyn.
Caillez.
Emmery.
Hubert.

FECAMP.

*Courtiers, conducteurs de navires.* MM.
Jumel, } *interprètes de la langue anglaise.*
Ridel fils, }
Michel.
Odonovant.
Deschamps.
Legouteux.

GRASSE.

*Courtier de marchand.*
M Pons.

GRAVELINES.

*Courtier de marchandises. Conducteur de Navire.*
M. Decarpentry.

GRENOBLE.

*Agens de change, Courtiers de march.* MM.
Paris.
. . . .

HAVRE (LE).

*Agens de change.* MM.
Lamonnerie.
Gillette fils.
Terrasson.
Colombel.
Blaye.
Rafinesque.
*Courtiers – interprètes, conduct. de nav.* MM.
Robert Godefroy, } *pour les langues germaniques.*
Godefroy-Candon, }
Massey fils, }
Labbé. } *pour la langue britannq.*
Lacorne fils, }
Acher, }
Godefroy, }
Fosse fils, *pour les langues espagnole et portugaise.*
*Courtiers d'assur.* MM.
Firon fils.
Benoît fils.
Faure.
*Courtiers de marchandises.* MM.
Verjon.
Prudhomme.
Gillette.
Prudhomme jeune.
Delaunay.
Lefevre.
Mondey.
Marplay.
Carron.
Bodin.
Ymel.
Feuillet.
Perier.
Lucas.
Ouizille.
Deschand.

HONFLEUR.

*Courtiers de marchandises, et conducteurs de navires.* MM.
Chevalier.
Pelcat.
Deglos.
Duval.
Gaillard.

LAMARQUE.

*Courtier de marchandises.* MM.
Mailhe.
Audubert.
Beraud.

LANGON.

*Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires.* MM
Mauret.
. . . . . .

LANGOIRAN.

*Courtier de marchand.*

M. Salèles.

LARÉOLE.

*Courtier de marchand.*

M. Rucher fils.

LIBOURNE.

*Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires.* MM.

Perrey.
Longa fils.
Saint-Gaudens fils.
Chaumet.
Jauge.
Cardeillac ( Philippe ).
Laguerenne.
Lasalle.

LILLE.

*Agens de change.* MM.

Gilles.
Cauche.

*Courtiers de marchandises.* MM.

Masquelez-Lefebvre.
Blaucho.
Masquelez père.
Dilly.
Guilbert.
Destombes.
Mille.
Dequen.
Vanhoren.
Sloovère.

LIMOGES.

. . . . . .

LYON.

*Agens de change.* MM.

Daussigny.
Fayolle.
Paganucci.
Degumin.
Frossard.
Vidal.
Alday.
Tresca.
Bertrand.
Lieutaud.
Coste fils.
Vincent
Berger Nalet.
Felissent.
Jarre.
Fortis.
Champ.
Lapene.
Perroton fils.
Bertolus.
Genissieu.
Dussourd.
Chartron.
Carret.
Isnard.
Clavière.
Darnal.
Culhat.
Gaultier-de-Coutance.
Petit.
Girier.
Girier aîné.

*Courtiers pour la soie, exclusivement.* MM.

Delon.
Favieze de la Chomette.
Germain.
Chapean.
Richard fils aîné.
Dupasquier.
Gerbes-Detour.
Tricaud de la Goutte.
Tresca.
Miège.
Lamande.
Maupetit.
Jarasson.
Raynaud fils.
Rossary.
Durif.
Lecouet.
Blanc.
Barraud.
Adam.
Lacenaire fils aîné.
Culhat fils.

*Courtiers pour les marchandises, autres que la soie.* MM.

Piquet.
Picis-Chol.
Coubayon.
Boissard.
Darnal.
Baltoet.
Delaval.
Mannesson.
Besson.
Gerboz *dit* Nalès.
Benoît.

MARANS.

*Courtiers – interprètes, conducteurs de navires.* MM.

Langlois fils, } *pour l'anglais.*
Pinet, }

MARENNES.

*Courtiers – interprètes, conducteurs de navires,* MM.

Riffaud, } *pour le*
Aiguillé, } *holland.*

MARSEILLE.

M. Irissac, *Commiss. de police près la Bourse.*

*Agens de change.* MM.

Almaric fils.
Defague.
D'Escrivan.
Pascal.
Bonnevialle.

*Courtiers de marchandises.* MM.

Madon, Jean.
Olive, J.-Fr.
Olive, Pierre.
Laugier.
Albe.
Bonnin.
Arnaud.
Vondiere.
Fabry.
Boyer.
Foucou fils.
Jauffret.
Garcin.
Roque.
Auban, J. Fr.
Flottes Raissac.
Talamel.
Gautier.
Chantelot.
Nicolas.
Autheman.
Dor.
Lauzet.
Borely.
Savine.
Court.
Monnier.
Isnard.
Dodon.

Routier (H. J.)
Roustan fils.
Cantel.
Vigne.
Cauvin.
Jourdan (Pierre).
Magy (J. J. H.)
Moynier (J. M. J.)
Clumane.
Bletry.
Bayol.
Plantin.
Rambaud.
Paul.
Rizancourt.
Fabre.
Keltinger.
Gavoty fils.
Léon.
Genouiltat.
Renoux.
Beazel.
Julien.
Guerin.
Garagnon.
Robert.
Pons.
*Courtiers de marchand., d'assur., conduct. de nav. et courtiers-interprètes.* MM.
Fraissinet, *pour les lang. espagn., ital., angl. et holland.*
Braquety, *pour la langue anglaise.*
Perreymond, *pour la langue espagnole.*
Caillot, Grange, Villet, } *pour la langue italienne.*
Laureds, *pour la langue espagnole.*
Natan, *pour les lang. arabe et italienne.*
Escalon, *pour les lang. allemande et italien.*
*Courtiers de march. et conduct. de nav.* MM.
Pagliano.
Decugis.
Madon fils.

METZ.

*Agens de change, Courtiers de march.* MM.
Simon.
Limbourg.

MILHAU.

*Agent de change et Courtier de Marchandises.*
M. Brouillet, fils.

MONTAUBAN.

*Courtiers de marchandises.* MM.
Videt.
Soulié.
Noalhac Sol.

MONTPELLIER.

*Agens de change.* MM.
Salze fils.
Sepet fils.
Hue.
Eatrix.
Delon.
Bruyas.
*Courtiers de marchandises.* MM.
Roure.
Aeltotiny.
Sudre.
Peyre.

MORLAIX.

*Courtiers pour les marchand., les assur. et la cond. des nav.* MM.
Guidon.
Lajou.
Le Coc Saint-Maur.
Roquelin.

NANTES.

*Agens de change et Courtiers de march.* MM.
Wack.
Plinguet.
Bonamy.
Morville.
Cardon.
Toulmouche.
Bonnemant fils.
Lemerle fils.
Gazanche.
Jousset.
*Courtier d'assurances.*
M. Roy.
*Courtiers conducteurs de navires franç.* MM.
Laporte.
Pressensé.
De Lasalle fils.
Schœuls.
*Courtiers - interprètes, conducteurs de navires français et étrangers.* MM.
Bardon fils, *pour l'anglais et le holland.*
Prion, *pour l'anglais.*
Goupilleau, *pour l'allemand, l'anglais, le hollandais, l'espagnol et le portugais.*
Sommelier, *pour les langues du Nord.*
*Courtiers de transp. par terre et par eau.* MM.
Bruneau.
Mazier fils.

NARBONNE.

*Courtiers de marchandises.* MM.
Firmin.
Bernard.
Bomien.
Rolland.

NEVERS.

*Courtier de marchand.*
M. Royer.

NISMES.

*Agens de change.*
. . . . . .
*Courtiers de marchandises.* MM.
. . . . . .

NIORT.

*Courtiers de marchandises.* MM.
Vauguyon (Hercule).
De Larue neveu.
Elies.
Vauguyon aîné.

OLÉRON.

*Courtiers interprètes, conduct. de nav.* MM.
Petit, *pour la langue hollandaise.*
Laray, *pour le holland.*

LORIENT.

*Agens de change et Courtiers de march.* MM.
Lortan.
Chabrié.
*Courtiers pour les assu-*

*rances et la conduite des navires.* MM.
Dufilhol aîné.
Montrelay.

ORLÉANS.

*Courtiers de marchandises.* MM.
Godin.
Pavis.
Gombault-Sagot.
Lassailly.
David Gourgoulin.
Barré.
Durouzeau.
Ballot.
Lacroix-Breton.
Berthel.
Metivier.
Leroux.

PAIMBŒUF.

*Courtiers interprètes et conduct. de nav.* MM.
Vanderlhuis et Boudet fils, *pour l'ang., le hollandais et le suédois.*

PARIS.

*Voy.* page 815 et *suiv.*

PAULLIAC.

*Courtiers pour les marchand. les assur. et la cond. des nav.* MM.
Martini.
Tastet jeune.
Gouzou.
Goudal.
Guyon.

PÉRIGUEUX.

*Courtier de marchand.*
M. Sengenès.

PÉZÉNAS.

M. Grenier, *Commiss. de police près la Bourse.*
*Courtiers de marchandises.* MM.
Andrieu.
Villebrun fils.
Robert.
LaQuerbe.
Alazard.

PONT DE BORDES.

*Courtier de marchand.*
M. Dubroca.

PORT-LOUIS.

*Courtier conducteur de navires et interprète des langues du Nord,*
M. Krafft.

QUIMPER.

*Courtier interprète, conducteur de navires franç. et étrang.*
. . . . . .

REDON

*Courtiers de navir.* MM.
Hery jeune.

REIMS.

M. Collet, M. Siret – Thaudart, M. Gerbeaux, } *Comm. de police.*
*Agens de change.* MM.
Mouclin.
*Courtier de marchand.*
. . . . . .

RENNES.

. . . . . .

RHODEZ.

M. Carcenac, *Commiss. près la Bourse.*
*Agens de change, Courtiers de march.* MM.
Marin, Julien.
Carrier.
Delelaux.

ROCHEFORT.

*Courtiers interprètes et conduct. de nav.* MM.
Chené.
Mazauric.
*Courtier conduct. de navires français.*
M. Villeneau.

ROCHELLE (LA).

*Agens de change., Courtiers de march.* MM.
Robein.
Julliot.
Bouyé fils.
Grignon.
Beltremieux.
Garreau.
*Courtiers interprètes, conduct. de nav.* MM.
Bouley, *pour l'anglais.*
Meyer, *pour l'allemand, l'anglais et le holland.*
Duverger, *pour le hol.*
Turaud, *pour l'allemand et le hollandais.*
*Courtier de nav. franç.*
M. Langlois.
*Courtiers de transp. par terre et par eau.*
. . . . . .

ROUEN.

M. Pirout, *Commiss. près la Bourse.*
*Agens de change.* MM.
Lapassade.
Adam.
Lechaitre.
*Courtiers pour les marchandises.* MM.
Fanet.
Morin.
Maillet Duboullay.
Delarue.
Haret.
Asselin.
Thibour.
Basly.
Delaistre fils.
Prestrel.
Coeffin.
Sebire.
Corel.
Duval.
Le Boullanger.
Senechal.
Le Bourgeois.
Lequesne.
Fontaine.
Montauban.
Hiel.
Vossier.
Séré.
Giret.
*Courtiers conduct. de navires, et interp.* MM.
Desroques.
Kums, Fontaine, } *pour la langue holl.*
Delaunay. *pour les lang. hollandaise et ital.*
Harmois, *pour les lang. anglaise, italienne, portugaise et espag.*
Malleux, *pour les langues allemande, suédoise et holland.*

Pellecat, *pour les lang. anglaise et holland.*
Bien, *pour la langue anglaise.*
*Courtiers d'assur.* MM.
Tardif fils
Arondel.

SABLES.

*Court.-conduct. de nav.*
Pénevert.

SAINT-ETIENNE.

*Courtiers de marchandises.* MM.
Plotton-Colomban.
Masson.
Peyrand.
Paradis.
Robin.

SAINTE-FOIX.

*Courtier de vins et eaux de-vie.*
M. Jouhanneau.

SAINT-MACAIRE.

*Court. de march.* MM.
Merle fils.
Juisseaume.
Laroze jeune.
Barbost.

SAINT-MALO.

*Courtiers pour les marchand. les assur. et la cond. des nav.* MM.
Robberechts, *pour les langues étrangères.*
Renou.
Savary.
Letimbre.

SAINT-MARTIN-ISLE-DE-RÉ.

*Courtiers-interprètes, conduct. de nav.* MM.
Daniel et Giraudeau, *pour l'anglais, l'allemand, le holl. et le suédois.*
Thouillaud, *pour le holl.*
Michaud, *pour l'anglais.*

SAINT-LAZAIRE.

*Courtier-interprète, et conducteur des maîtres de navires.*
M. Thompson, *pour l'anglais et les lang. du N.*

SAINT-OMER.

*Agens de change, Courtiers de march.* MM.
Nerat-Thomas.
Siremila.
Carpentier Belin fils.

SAINT-PIERRE-ISLE-D'OLÉRON.

*Courtier marit.* M.
Petit.

SAINT-VALLERY.

*Courtier interprète.*
M. Bruslé.

SARLAT.

*Courtier de marchand.*
M. Landès.

STRASBOURG.

*Agens de change.* MM.
Tiess.
Ehrman.
Burkardt.
Fleischhauer.
Wurmser.
*Court. de march.* MM.
Caimy.
Weiler.
Remond.
Christiani.
Arnold.
Geoffroy Rœderer.

TONNAY (*Charente*).

*Courtiers-interpretes, cond. de navires.* MM.
Dabbadie, *pour l'anglais et le hollandais.*
Masseau, } *pour*
Dabadie fils, } *l'anglais.*

SURTAT.

*Courtier de marchand.*
Sandès

TOULON.

*Court. de march.* MM.
Negrin.
Martel.
Engaurran.
Lambert.
Landès.
Blanc.
Marc.
Roux (L.-A.-F)
Tournier.
Blond.
Bousson.
Jouve.

*Courtiers-interprètes, conduct. de nav.* MM.
Jouve.
Plaisantin.
Fersquet.
Alliaud.

TOULOUSE.

*Agens de change* MM.
Fabre.
Mis.
Davasse.
Fornier.
Roaldes.
Duffé.
Sabatier.
Bru.
*Court. de march.* MM.
Carrere.
Dauriac cadet.
Prevost.
Bayonne.
Dorie.
Pomarede.
Rivals.
Longayron.
Faillon.
Siadono.
Maylin.
Dauriac (François).

TOURS.

*Courtier de march.*
M. Viollet aîné.

TREMBLADE (LA).

*Courtiers-interpretes, et cond. de navires.* MM.
Reynaud fils, *pour le holland. et le flam.*
Robineau, *pour le hollan.*

TROYES.

*Agens de change.* MM.
Pierre Courtin.
Claude Michaux.
*Courtiers de marchandises.* MM.
Pinot.
Pierre Finot.

VALENCIENNES.

. . . . . .

VANNES.

. . . . . .

VIENNE.

. . . . . .

VIRE.

. . . . . .

# CHAPITRE XIV.

## *Sciences, Belles-Lettres, Arts et Agriculture.*

## SECTION PREMIÈRE.

### INSTITUT ROYAL.

Une Ordonnance du Roi, du 21 mars 1816, a substitué aux quatre classes de l'Institut, quatre Académies, qui prennent rang selon l'ordre de leur fondation, et sont dénommées ainsi qu'il suit, savoir: 1° l'Académie Française; 2° l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres; 3° l'Académie royale des Sciences; 4° l'Académie royale des Beaux-Arts.

Ces Académies (1) sont sous la protection directe et spéciale du Roi.

Chaque Académie a son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

Toutefois l'Agence, le Secrétariat, la Bibliothèque et les autres collections de l'Institut sont communs aux quatre Académies.

Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, sont régis et administrés sous l'autorité du Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux pris dans chaque Académie. Ces commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie sont régis en son nom par des bureaux ou commissions, et dans les formes établies par les réglemens.

Chaque Académie dispose, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

Elles tiennent une séance publique commune le 24 avril, jour de la rentrée du Roi dans son royaume.

Les membres de chaque Académie peuvent être élus aux trois autres Académies.

*L'Académie Française*, composée de quarante membres, se régit suivant ses anciens statuts.

Elle est particulièrement chargée de la composition du Dictionnaire de la langue française; elle fait, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importans de littérature, d'histoire et de sciences.

Elle nomme dans son sein, et sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui fait partie du nombre des quarante membres qui la composent.

*L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres* est aussi composée de quarante membres.

---

(1) L'Académie Française, remplaçant la deuxième classe de l'Institut, tient ses séances le jeudi de chaque semaine; celle des Inscriptions et Belles-Lettres, remplaçant la troisième classe, le vendredi; celle des Sciences, remplaçant la première classe, le lundi; celle des Beaux-Arts, remplaçant la quatrième classe, le samedi.

Ces séances ont lieu au Palais de l'Institut, ci-devant collége des Quatre-Nations, et durent depuis trois heures jusqu'à cinq.

La séance publique annuelle de l'Académie Française se tient, comme anciennement, le jour de la Saint-Louis, 25 août; celle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a lieu dans le mois de juillet; celle de l'Académie des Sciences se tient le premier lundi du mois de Juin, et celle de l'Académie des Beaux-Arts, le premier samedi d'octobre.

Les langues savantes, les antiquités et les monumens, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, sont les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attache particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupe de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nomme dans son sein, sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui fait partie du nombre des quarante membres dont cette Académie est composée.

*L'Académie royale des Sciences* est divisée en onze sections; ces sections sont composées et désignées ainsi qu'il suit :

*Sciences mathématiques.*

Géométrie, six membres; Mécanique, six; Astronomie, six; Géographie et Navigation, trois; Physique générale, six.

*Sciences physiques.*

Chimie, six membres; Minéralogie, six; Botanique, six; Economie rurale et art Vétérinaire, six; Anatomie et Zoologie, six; Médecine et Chirurgie, six.

Cette Académie nomme, sous l'approbation du Roi, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels sont membres de l'Académie, mais ne font partie d'aucune section.

*L'Académie royale des Beaux-Arts* est aussi divisée en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, quatorze membres; Sculpture, huit; Architecture, huit; Gravure, quatre; Musique (composition), six.

Elle nomme, sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui est membre de l'Académie, mais qui ne fait point partie des sections.

Il est ajouté, tant à l'Académie royale des Belles-Lettres qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'Académiciens libres, au nombre de dix, pour chacune de ces deux Académies. Une ordonnance du Roi, du 1^er^ octobre 1822, fixe le nombre des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à quarante membres, y compris dix Académiciens libres.

Les Académiciens libres n'ont d'autre indemnité que celle du droit de présence; ils jouissent des mêmes droits que les autres Académiciens, et sont élus dans les formes accoutumées.

Les anciens Académiciens honoraires tant de l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, sont de droit Académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académiciens font les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix Académiciens libres dans chacune d'elles.

L'Académie royale des Beaux-Arts a également une classe d'Académiciens libres, dont le nombre doit être déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

Le Ministre et Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur soumet à l'approbation du Roi les modifications jugées nécessaires dans les réglemens actuels de la 1^re^, 3^e^ et 4^e^ classes de l'Institut, pour adapter lesdits réglemens à l'Académie royale des Sciences, à celle des Belles-Lettres et à l'Académie des Beaux-Arts.

Il est, chaque année, alloué au budget du Ministre et Secrétaire d'Etat de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitemens conservés et indemnités aux Membres, Secrétaires perpétuels et Employés des quatre classes de l'Institut, et pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Ce fonds est réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui lui est assigné pour son service.

Les nominations aux places vacantes sont faites par chacune des Académies où ces places viennent à vaquer ; les sujets élus sont confirmés par le Roi.

Tous les ans les Académies distribuent des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit.

L'Académie Française et l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, chacune un prix de 1,500 francs.

L'Académie royale des Sciences un prix de 3,000 francs,

Et l'Académie royale des Beaux-Arts, de grands prix de Peinture, de Sculpture, d'Architecture, de Gravure, de Composition musicale et de paysage historique: ceux qui remportent un de ces quatre grands prix sont envoyés à Rome et entretenus aux frais de l'État.

PRIX MONTYON.

*Académie Française.*

Deux prix annuels: 1° En faveur d'*un Français pauvre qui aura fait dans l'année l'action la plus vertueuse*; 2° En faveur d'*un Français qui aura composé ou fait paraître le livre le plus utile aux mœurs.*

*Académie des Sciences.*

Trois prix annuels: 1° *Prix de Statistique*; 2° *Prix de Physiologie expérimentale*; 3° *Prix de Mécanique.*

---

Des prix pour récompenser les perfectionnemens de la Médecine et de la Chirurgie, et les découvertes ayant pour objet le traitement d'une maladie interne et celui d'une maladie externe.

Des prix pour récompenser ceux qui auront trouvé les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre.

Et aux ouvrages ou découvertes qui auront paru dans l'année sur des objets utiles.

Un prix annuel d'*Astronomie*, fondé par feu M. Delalande.

## LE ROI, *Protecteur.*

ACADÉMIE FRANÇAISE (1). Messieurs,

| | | |
|---|---|---|
| Andrieux. | Duval (Alex.). | Roger. |
| Le C^te de Cessac. | Campenon. | Le B^on Cuvier. |
| Villar. | Michaud. | Lémontey. |
| C^te François de Neufchâteau. | De Jouy. | M^is de Pastoret. |
| C^te de Ségur. | Baour-Lormian. | Villemain. |
| C^te Daru. | V^te de Bonald. | l'Ev. d'Hermopolis. |
| Raynouard. | M^is de Lally-Tolendal. | Dacier. |
| Picard. | Duc de Lévis. | L'Archev. de Paris. |
| C^te Destutt de Tracy | Abbé Duc de Montesquiou. | Soumet. |
| Parseval-Grand-Maison. | Le V^te Lainé. | Droz. |
| Le V^te de Châteaubriand. | Auger. | Delavigne (Casim.) |
| Ch. de Lacretelle. | M^is Laplace. | Le duc Mathieu de Montmorency. |
| | C^te de Seze. | . . . . . |
| | Laya. | . . . . . |

Raynouard, *Secrétaire perpétuel.*

---

(1) Les demeures des membres des diverses Académies se trouvent dans la liste alphabétique, page 706 et *suiv.*

## ACADEMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Messieurs,

Dacier.
Mis de Pastoret.
Gossellin.
Bon Silvestre de Sacy.
Daunou.
Cte Reinhard.
Pr. de Talleyrand.
Pougens.
Chev. Quatremere-de-Quincy.
Cte Poissy d'Anglas.
Le Bon de Gérando.
Brial.
Petit-Radel.
Cte Lanjuinais.
Caussin.
Gail.
Amaury-Duval.
Boissonade.
Cte de la Borde.
Bon Walckenaer.
Vanderbourg.
Quatremere (Et.).
Raoul Rochette.
Letronne.
Mollevault.
Abel Rémusat.
De Chezy.
Emeric David.
Raynouard.
Naudet.
Cte Maxime de Choiseul-Daillecourt.
Mongez.
Vte le Prevost-d'Iray.
Jomard.
Dureau de la Malle.
Saint-Martin.
Hase.

Dacier, *Secrétaire perpétuel.*

*Académiciens libres.* Messieurs,

Mis de Villedeuil.
Dambray, *Chancelier de France.*
Duc de Blacas.
Abbé de Bettencourt.
Abbé Duc de Montesquiou.
Mis Barbé-Marbois.
Schweighaeuser.
Cte d'Hauterive.

Les associés étrangers de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sont : Messieurs,

Jefferson, *à Philadelphie.*
Rennel, *à Londres.*
Wilkins (Charles), *à Hertford.*
Ouvaroff, *à Saint.-Pétersbourg.*
Sestini, *à Florence.*
Héeren, *à Gœttingen.*
Le Bon Guill. de Humboldt, *à Berlin.*
Creuzer, *à Heidelberg.*

Chev. Lemot, *Dessinateur de l'Académie,* Membre de l'Académie royale des Beaux-Arts.

Les correspondans de la même Académie sont : Messieurs,

*Desèze*, à Bordeaux.
*Laromiguière*, Toulouse.
*Jacquemont*, à Hesdin.
*Prevost*, à Genève.
*Labene*, à Agen.
*Gallois* ✻, à Auteuil.
*Duvillard*, à Montmorency
*Boinvilliers*, à Versailles.
*Pieyre*, à Nîmes.
*Fauvel*, a Athènes.
*Riboud* ✻, à Bourg.
*Trauillé*, à Abbeville.
*De Guignes*, à Canton.
Chev. *Félix Faulcon* ✻, à Poitiers.
*Scrofani*, à Palerme.
*Rousseau*, à Alep.
*De Corancez* ✻, à Bagdad.
*Eichhorn*, à Gottingen.
*Sartorius*, à Gottingen.
*De Hammer*, à Vienne.
*Artaud*, à Lyon.
*Linde*, à Varsovie.
*Mustoxidi*, à Florence.
*Graberg de Hemso*, à Tanger.
*Wilken*, à Berlin.
*Simonde-Sismondi*, à Genève.
*Champollion Figeac*, à Grenoble.
*Dubois-Aymé*, à L'Orient.
*Gillies*, à Londres.
L'Abbé *de La Rue*, à Caen.
*Rever*, à Conteville.
*Spencer Stanhope*, Lond.
*Salt*, au Caire.

C^te *Demetrius Valsamachi*, à Céphalonie.
*Cousinery*, à Salonique.
*Pouqueville*, à Patras.
L'Abbé *Mai*, à Rome.
*Dodwell*, à Londres.
*DeStemphousky*, à Odessa
*Bodin*, à Saumur.
*Schweighaeuser*, *fils*, à Strasbourg.
Le B^on *de Gaujal* ✲ ✲, à Limoges.
*Fraehn*, St-Pétersbourg.

## ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES.

### SCIENCES MATHÉMATIQUES. Messieurs,

#### I^ere Section. *Géométrie.*

M^is Laplace. Lacroix. Poinsot.
Legendre. Biot. Ampère.

#### II^e Section. *Mécanique.*

De Prony. Molard. Le baron Dupin.
B^on Sané. Cauchy. Navier.

#### III^e Section. *Astronomie.*

C^te Cassini. Bouvard. Mathieu.
Lefrançais-Lalande. Arago. Le B^on de Damoiseau.

#### IV^e Section. *Géographie et Navigation.*

Beautemps-Beaupré. Rossel. De Freycinet.

#### V^e Section. *Physique générale.*

Chev. Lefèvre-Gineau. Poisson. Dulong.
Gay-Lussac. Girard. Fresnel.

### SCIENCES PHYSIQUES. Messieurs,

#### VI^e Section. *Chimie.*

Chev. Vauquelin. C^te Chaptal. Proust.
Deyeux. Thénard. D'Arcet.

#### VII^e Section. *Minéralogie.*

Lelièvre. Brongniart. Cordier.
B^on Ramond. Brochant. Beudant.

#### VIII^e Section. *Botanique.*

Jussieu. Labillardière. Chev. Aubert du Petit Thouars.
Chev. de Lamarck. Mirbel.
Desfontaines.

#### IX^e Section. *Economie rurale et Art Vétérinaire.*

Chev. Tessier. Le B^on de Silvestre. Yvart.
Chev. Huzard. Bosc. V^te de Morel-Vindé.

#### X^e Section. *Anatomie et Zoologie.*

Pinel. Latreille. D. de Blainville.
Chev. Geoffroy-St.-Hilaire. Duméril.
Savigny.

#### XI^e Section. *Médecine et Chirurgie.*

Le baron Portal. Magendie. Le B^on Boyer.
Chev. Pelletan. Chev. Chaussier. Le B^on Dupuytren.

*Secrétaires perpétuels.* Messieurs,

B^on^ Cuvier, *pour les sciences physiques.*
B^on^ Fourier, *pour les sciences mathématiques.*

*Académiciens libres.* Messieurs,

C^te^ de Rosily-Mesros.
Héron de Villefosse.
Gillet de Laumont.
M^al^ Duc de Raguse.
B^on^ Delessert.
B^on^ Maurice.
B^on^ Coquebert de Montbret.
Duc de la Rochefoucauld.
V^te^ Héricart de Thury.
C^te^ Andréossy.

Les associés étrangers de l'Académie des Sciences sont : MM.

C^te^ Volta, *à Pavie.*
B^on^ de Humboldt, *à Berlin.*
Scarpa, *à Pavie.*
Piazzi, *à Palerme.*
Davy (Sir Humphry), *à Londres.*
Gauss, *à Gottingue.*
Berzelius, *à Stokholm.*
W. Hyde-Wollaston, *à Londres.*

Les correspondans de la même Académie sont : Messieurs,

*Sciences mathématiq.*

1^re^ Section. *Géométrie.*

*Lallemand*, à Bruxelles
*Tedennt*, à Saint-Geniez.
Commandeur *de Newport*, à Bruxelles.
*Paoli*, à Pise.
*Kramp*, à Strasbourg.
*Pfaff*, à Hall.

2^e^ Section. *Mécanique.*

*Marescot*, à Brest.
*Fabre*, à Draguignan.
Chev. de *Wiebeking*, à Munich.
*Reichembach*, à Munich.
*Hubert*, à Rochefort.
C^te^ *de Fossombroni*, à Florence.

3^e^ Section. *Astronomie.*

*Dangos*, à Tarbes.
*Flaugergues*, à Viviers.
C^te^ *Oriani*, à Milan.
B^on^ de *Zach*, à Gênes.
*Olbers*, à Bremen.
*Harding*, à Goettingen.
*Burg*, à Vienne.
*Svanberg*, à Stockholm.
*Pond*, à Greenvich.
*Bessel*, à Koënisberg.
B^on^ *Lindenau*, à Gotha.
*Brisbane*, en Ecosse.
*Kater*, à Londres.
*Brinkley*, à Dublin.
*Boehmenberger*, à Stuttgard
*Enke*, à Berlin.

4^e^ Section. *Géographie et Navigation.*

*Genest*, à New-Yorck.
*De Guignes*, à Canton.
B^on^ de *Krusenstern*, à Pétersbourg.
*De Krayenhoff*, à Amsterdam.
Chev. de *Lowenorn*, à Copenhague.
*Moreau de Jonnès* ✻, aux Antilles, ou à Paris, rue de l'Univ. n. 28.
*Lislet-Geoffroy*, à l'île de France.

5^e^ Section. *Physique générale.*

*Van Marum*, à Harlem.
*Young*, à Londres.
*Leslie*, à Edimbourg.
*Oersted*, à Copenhague.
*Brewster*, à Edimburgh.
*Seebeck*, à Berlin.

*Sciences physiques.*

6^e^ Section. *Chimie.*

*Seguin*, à Sèvres.
*Van-Mons*, à Bruxelles.
*Welter* ✻, à Valenciennes.
*Landriani*, à Vienne.
Chev. *de Saussure*, à Genève.
*Dalton*, à Londres.
*Desormes*, à Verberie.
*Bérard*, à Montpellier.
*Braconnot*, à Nancy.
*Hatchett*, à Londres.
*Faraday*, à Londres.
*Stromeyer*, à Goettingen.

7^e^ Sect. *Minéralogie.*

*Schreibers*, à Pezay.
*Palassou*, à Pau.
*Reboul*, à Pezenas.
B^on^ de *Moll*, à Munich.
*De Buch*, à Berlin.
*Menard de la Groye*, au Mans.
*Fleuriau de Bellevue*, à la Rochelle.
*Daubuisson*, à Toulouse.

8^e^ Section. *Botanique.*

*Boucher*, à Abbeville.
*Thunberg*, à Stockholm.
*De Candolle*, à Genève.
*Brown*, à Londres.
*Bonpland*, en Amérique.
*Smith*, à Londres.
*Kunth*, à Berlin.
*Dunal*, à Montpellier.
*Auguste de St.-Hilaire*, à Orléans.
*Raffeneau de Lille*, à Montpellier.

9e Section. *Économie rurale et Art Vétérinaire.*

Bon *Rougier-la-Bergerie* ✻, à Châlons-sur-Marne.
*Rigaud de Lille*, à Grenoble.
*Michaux*, aux États-Unis d'Amérique.
*Bracy-Clark*, à Londres.
*Bunïva*, à Turin.
*Thaer*, à Berlin.
*Frédéric Lullin de Châteauvieux*, à Genève.
*Schwerz*, à Hohenheim, près Stuttgard.
*Jaubert de Passa*, à Perpignan.
*Mathieu de Domballe*, à Nancy.

10e Section. *Anatomie et Zoologie.*

*Blumenbach*, à Goetting.
*Bory S.-Vincent*, à Bordeaux.
*Provençal*, à Montpellier.
*Soemmering*, à Munich.
Chev. *Everard Home*, à Londres.
*Huber, père*, à Lausanne.
*Tiedmann*, à Landshut.
*Dutrochet*, à Château-Regnaud.
*Rudolphi*, à Berlin.
*Desmarest*, à Alfort (*Seine*).

11e Section. *Médecine et Chirurgie.*

*Barailon*, à Chambon.
*Thomassin*, à Besançon.
*Delpech*, à Montpellier.
*Orfila*, à Marseille.
*Calisen*, à Copenhague.
*Maunoir*, à Genève.
*Paulet*, à Fontainebleau.
*Foderà*, à Naples.

## ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS.

### Ire Section. *Peinture.* Messieurs,

Chev. Regnault.
Taunay.
Bon Gérard.
Guérin.
Lebarbier aîné.
Bon Gros.
Meynier.
Vernet (Carle).
Garnier.
Le Thière.
Hersent.
Bidauld.
Thevenin.
Ingres.

### IIe Section. *Sculpture.*

Chev. Houdon.
Chev. Lemot.
Cartellier.
Bosio.
Ramey.
Lesueur.
Stouf.
Cortot.

### IIIe Section. *Architecture.*

Percier.
Fontaine.
Rondelet.
Thibault.
Huyot.
Vaudoyer.
Debret.
Lebas.

### IVe Section. *Gravure.*

Jeuffroy. Desnoyers (Aug.). Galle. Tardieu.

### Ve Section. *Composition musicale.*

Gossec.
Chérubini.
Le Sueur.
Berton.
Catel.
Boieldieu.

Quatremere de Quincy, *Secrétaire perpétuel.*

*Académiciens libres.* MM.

Cte de Vaublanc.
Duc de Blacas.
Cte de Pradel.
Castellan.
Cte Turpin de Crissé.
Cte de Forbin.
Vte de Senonnes.
Cte Chabrol de Volvic.
Mal Mis de Lauriston.
Le Cte de Pastoret.

Les associés étrangers de l'Académie des Beaux-Arts sont : MM.

Morghen, *à Florence.*
Cammucini, *à Rome.*
Antolini, *à Milan.*
Alvarès, *à Rome.*
Schinckel, *à Berlin.*
Longhi, *à Milan.*
Rossini, *à Rome.*
Thorwaldsen, *à Rome.*
Zingarelli ; *à Naples.*

Les correspondans de la même Académie sont : MM.

*Crucy*, Nantes.
*Blaze*, à Cavaillon.
*Maud.-Larive*, à Montlignon.
*Bonnet-Beauval*, à Limoges.
*Carelli*, à Naples.
*Reichardt*, à Berlin.
*Réga*, à Naples.
*Fabre*, à Florence.
*De Rossi*, à Rome.
*Ommegank*, à Anvers.
*Rosaspina*, à Bologne.
Cte *Miot de Melito*, à. . .
*Moitte*, à S.-Germain-en-Laye.
*Choron*, à Caen.
*Landon*, à Morangis.
Chev. *Cicognara*, à Venise.
*Verdier*, à Lisbonne.
*Lacour, fils*, à Bordeaux.
*Jay*, à Grenoble.
Chev. *Artaud*, à Rome.
*Rousseau*, à . . . . .
*Debucourt*, à. . . .
*Serangeli*, à Turin.
*Delasalle*, à Chaumont (Haute-Marne).
*Mauduit*, à St-Pétersbourg
*Cochet*, à Lyon (Rhône).
*Perne*, à Laon (Aisne).
*Benvenuti*, à Florence.
*Richard*, à Lyon.
*Granet*, à Rome.
*Daneker*, à Stuttgard.
*Boisserée*, à Stuttgard.
*Morean*, à Vienne.
*Gasse* STÉPHANO, à Naples.
*Muller*, à Stuttgard.
*Matley*, à Boulogne.
*Revoil*, à Lyon.
*Boguet*, à Rome.
*Schlick*, à Copenhague.

LISTE *alphabétique des Membres des quatre Académies.* MM.

*Alvarès*, à Rome.
*Ampère* ✻, rue des Fossés Saint-Victor, n. 19.
Cte *Andréossy* ✻ (G. ✻), *Lieutenant-général*, *Directeur des subsistances militaires*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 34.
*Andrieux* ✻, au Collége royal de France, place Cambrai.
*Antolini*, à Milan.
*Arago* ✻, à l'Observatoire.
*Auger* ✻, aux Quatre-Nations.
*Baour-Lormian* ✻, rue Pigale, n. 8.
*S. S.* le Mis *Barbé-Mabois* (G. ✻), *Pair de France*, rue du Chemin-du-Rempart, boulevart de la Madeleine, n. 1.
*Beautemps-Beaupré* ✻ (O. ✻), rue de l'Université, n. 13.
*Berton* ✻, quai Malaquais, n. 15.
*Berzelius*, à Stockholm.
Abbé de *Betencourt*, rue de Vaugirard, n. 15.
*Beudant* ✻, rue Hillerin-Bertin, n. 8.
*Bidauld*, rue de l'Arbre-Sec, n. 52.
*Biot* ✻ (O. ✻), au Collége de France, place Cambrai.
*S. E.* le Duc *de Blacas* ✻ ✻, *Pair de Fr.*, *Ambassad.* à Naples.
*De Blainville*, rue Jacob, n. 5.
*Boieldieu* ✻, boulevard Montmartre, n. 10.

*Boissonade* ✻, à Nogent-sur-Marne.
*S. S.* le C^te *Boissy-d'Anglas* (G. ✻), *Pair*, rue St.-Lazare, n. 124.
V^te *de Bonald* ✻, rue Garancière, n. 8.
C^te *de la Borde* ✻, rue d'Artois, n. 28.
*Bosc* ✻, au Jardin du Roi.
*Bosio* ✠ ✻, aux Quatre-Nations.
*Bouvard* ✻, *à* l'Observatoire.
Le B^on *Boyer* (O. ✻), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 9.
*Brial* ✻, rue Servandoni, n. 25.
*Brochant* ✻, rue Saint-Dominique Saint-Germain, n. 71.
*Brongniart* ✠ (O. ✻), rue Saint-Dominique St.-Germain, n. 71.
*Cammucini*, à Rome.
*Campenon* ✻, rue d'Angoulême, faub. Saint-Honoré, n. 16.
*Cartellier* ✻, rue des Fossés-Saint-Victor, n. 29.
C^te *Cassini* ✠ ✻, rue de Grenelle, faub. St.-Germain, n. 35.
*Castellan*, rue des Saints-Pères, n. 38.
*Catel* ✻, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 7.
*Cauchy* ✻, rue Serpente, n. 7.
*Caussin* ✻, au Collége de France, place Cambrai.
C^te *de Cessac* (G. ✻), rue du Bac, n. 110.
C^te *Chabrol de Volvic* (G. O. ✻), à l'Hôtel-de-Ville.
*S. S.* le C^te *Chaptal* ✠ (G. ✻), *Pair de Fr.*, r. de l'Université, n. 45.
*S. S.* le V^te *de Châteaubriand* ✠ ✻, *Pair de Fr.*, r. du Regard, 7.
Chev. *Chaussier* ✠ ✻, cul-de-sac St.-Dominique d'Enfer, n. 6.
*Chérubini* ✠ (O. ✻), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 19.
*De Chezy* ✻, au collège de France, place Cambray.
C^te *Maxime de Choiseul-Daillecourt* ✻, rue Saint-Guillaume, faubourg Saint-Germain, n. 11.
B^on *Coquebert de Montbret* ✻, rue St.-Dominique-S.-Germ., n. 71.
*Cordier* ✻, au Jardin du Roi.
*Cortot* ✻, rue Mazarine, n. 30.
*Creuzer*, à Heidelberg.
B^on *Cuvier* (C. ✻), *Conseiller-d'Etat*, au Jardin du Roi.
*Dacier* ✠ (O. ✻), rue de Colbert, n. 4.
*S. G.* Messire *Dambray* (G. O. C. ✠) ✻, *Chancelier de France*, au Palais du Luxembourg.
Le B^on *de Damoiseau* ✠ ✻, rue Saint-Germain-des-Près, n. 3.
*D'Arcet*, ✠ ✻, à l'Hôtel des Monnaies.
*S. S.* le C^te *Daru* (G. ✻), *Pair de France*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 81
*Daunou* ✻, rue de Ménil-Montant, n. 22.
*Davy* (*Sir Humphry*), *chevalier baronnet*, à Londres.
*Debret* ✻, rue de la Paix, n. 8.
*De Jouy*, rue des Trois-Frères, n. 11.
*Delavigne* (*Casimir*), rue Hauteville, n. 5.
Le B^on *Delessert* (O. ✻), rue Coq-Héron, n. 3.
*S. S.* le C^te *de Sèze* (G. O. C. ✠) (C ✻), *Pair*, rue des Quatre-Fils, n. 20, au marais.

*Desfontaines* ✻, au Jardin du Roi.
Chev. *Desnoyers* (*Auguste*) ✠ ✻, rue de Touraine-St.-G., 9.
*S. S.* le C^te *Destutt de Tracy* (G. ✻), *Pair de France*, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 38.
*Déyeux* ✻, rue de Tournon, n. 8.
*Droz*, rue Saint-Hyacinthe, n. 2.
*Dulong* ✻, rue de Fleurus, n. 17.
*Duméril* ✻, rue du faubourg Poissonnière, n. 3.
Chev. *Dupetit-Thouars* ✠, à la Pépinière royale du Roule.
Le B^on *Dupin* ✠ (O. ✻), rue St.-André-des-Arcs, n. 55.
Le B^on *Dupuytren* ✠ ✻, place du Louvre, n. 4.
*Dureau de la Malle*, rue de la Rochefoucault, n. 11.
*Duval* (*Amaury*), quai et place Conti, n. 15.
*Duval* (*Alexandre*), rue de Chartres, n. 8.
*Emeric David* ✻, rue de l'Arcade, n. 23.
*Fontaine* (O. ✻), rue de l'Oratoire, n. 4.
C^te *de Forbin* ✠ ✝ (C. ✻), rue St.-Lazare, n. 54, *bis*.
B^on *Fourier* ✻, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 15.
C^te *François de Neufchâteau* (G. O. ✻), rue Saint-Marc, n. 14.
*S. E.* le C^te *de Frayssinous* ✻, *Evêque d'Hermopolis*, *Ministre des Affaires Ecclésiast.*, etc.
*Fresnel* ✻, rue des Fossés-Saint-Victor, n. 19.
*De Freycinet* ✠ (O. ✻), rue de Vaugirard, n. 72.
*Gail* ✻, à la Bibliothèque du Roi.
*Galle*, Vieille rue du Temple, n. 44.
*Garnier*, rue St.-André-des-Arcs, n. 54.
*Gauss*, à Gottingue.
*Gay-Lussac* (O. ✻), à l'Arsenal.
Chev. *Geoffroy Saint-Hilaire* ✻, au Jardin du Roi.
Le B^on *de Gérando* (C. ✻), *Cons.-d'Etat*, impasse Férou, n. 7.
*Gérard* ✠ (O. ✻), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.
*Gillet de Laumont* ✠ (O. ✻), rue de la Tournelle, n. 3.
*Girard* ✻, rue des Quatre-Fils, n. 8.
*Gossec* ✻, à Passy, Grande rue, n. 55.
*Gossellin* (O. ✻), rue et arcade Colbert, n. 6.
B^on *Gros* ✠ ✻, rue des Fossés-St.-Germain-des-Prés, n. 14.
*Guérin* ✠ ✻, *Directeur de l'Académie de France*, à Rome.
*Hase*, rue de Choiseul, n. 13.
C^te *d'Hauterive* (G. O. ✻), *Cons.-d'Etat*, rue des Capucines, 10.
*Héeren*, à Gottingue.
V^te *Héricart de Thury* (O. ✻), *Maître des Requêtes*, *Directeur des travaux de Paris*, rue Poultier, île Saint-Louis, n. 7.
*Héron de Villefosse* ✠ (O. ✻), rue du Faub. Montmartre, n. 6.
*Hersent* (O. ✻), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 15.
Chev. *Houdon* ✻, aux Quatre-Nations.
B^on *de Humboldt* (*A.*), quai de l'Ecole, n. 26.
Le B^on *Guillaume de Humboldt*, à Berlin.
*Huyot*, rue du Pont-de-Lodi, n. 2.

Chev. *Huzard* ✲ ❋, rue de l'Eperon S.-André-des-Arcs, n. 7.
*Ingres* ❋, rue du Bac, passage Ste.-Marie.
*Jefferson*, à Philadelphie.
*Jeuffroy* ❋, à St.-Germain-en-Laye, rue de Poissy, n. 69.
*Jomard* ❋, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 15.
*De Jussieu* ✲ ❋, au Jardin du Roi.
*Labillardière*, rue Grenier-Saint-Lazare, n. 17.
Chev. *de Lacretelle* ❋, rue Saint-Honoré, n. 339.
*Lacroix* ❋, rue de Tournon, n. 17.
*S. S.* le M^is *de Lally-Tollendal* (G. O. ❋,) *Pair*, Grande rue Verte, n. 8.
V^te *Lainé* ✲ (C. ❋), *Min. d'Et.*, rue Royale, place Louis XV, n. 4.
Chev. *de Lamarck* ❋, au Jardin du Roi.
*S. S.* le C^te *Lanjuinais* (C. ❋), *Pair de France*, rue du Bac, n. 34.
*S. S.* le M^is *Laplace* ✲ (G. ❋), *Pair de France*, rue du Bac, 100.
*Latreille* ❋, au Jardin du Roi.
*S. E.* le M^al M^is *de Lauriston* ✲ (G. ✲) (G. ❋), *Pair de France*, *Grand-Veneur*, aux Tuileries.
*Laya* ❋, rue Mignon-Saint-André-des-Arcs, n. 7.
*Le Barbier* aîné, quai des Augustins, n. 55.
*Lebas*, rue Montholon, n. 26.
Chev. *Lefèvre-Gineau* ❋, rue du Jardinet, n. 3.
*Lefrançais-Lalande*, rue de Vaugirard, n. 9.
*Legendre* ❋, rue Saint-Guillaume, n. 32.
*Lelièvre* ❋, rue du faubourg Saint-Jacques, n. 241.
*Lemercier*, rue de Vaugirard, n. 22.
*Lémontey* ❋, rue du Mont-Blanc, n. 4.
Chev. *Lemot* ✲ (O. ❋), rue du Regard, n. 6.
V^te *Le Prévost-d'Iray* ❋, grande rue Verte, n. 16.
*Lesueur* ✲ ❋, rue Sainte-Anne, n. 18.
*Le Sueur*, rue de Tournon, n. 31.
*Lethière* ❋, aux Quatre-Nations.
*Letronne* ❋, rue du Mail, n. 13.
*S. S.* le Duc *de Levis* ✲, *Pair de Fr.*, au Pal. de l'Elysée-Bourbon.
*Longhi*, à Milan.
*Magendie*, rue de Seine-St.-Germain, n. 30.
*Mathieu*, à l'Observatoire royal.
B^on *Maurice* (O. ❋), rue de Bourbon, n. 55.
*Meynier* ❋, rue du Paon, n. 8.
*Michaud* ❋, rue Neuve Saint-Augustin, n. 10.
*Mirbel* ✲ ❋, rue de Chartres, n. 4.
*Molard* ❋, rue de Charonne, n. 47, faub. Saint-Antoine.
*Mollevault*, rue de Belle-Chasse, n. 6.
*Mongez* ❋, à l'Hôtel des Monnaies.
*S. S.* L'Abbé Duc *de Montesquiou* ✲, *Pair de France*, *Miinstre d'Etat*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 85.

*S. S.* le V^te *de Morel-Vindé* ✻, *Pair de France*, boulevard de la Madeleine, n. 11.
*Morghen*, à Florence.
*Naudet* ✻, rue Saint-André-des-Arcs, n. 50.
*Navier*, rue de Seine St.-Germain, n. 39.
*Ouvaroff*, à Saint-Pétersbourg.
*Parseval Grand-Maison* ✻, rue Richer, n. 22 faub. Poissonn.
*S. S.* le M^is *de Pastoret* (G.O.✻), *Pair de Fr.*, place Louis XV, 6.
Le C^te *de Pastoret* (C. ✻,) (Amédée), place Louis XV, n. 6.
Chev. *Pelletan* ✻, rue Saint-André-des-Arcs, n. 41.
*Percier* ✻, au Louvre.
*Petit-Radel* ✻, à la Bibliothèque Mazarine, aux Quatre-Nations.
*Piazzi*, à Palerme.
*Picard* ✻, rue du Grand-Chantier, n. 5, au Marais.
*Pinel* ✠ ✻, à l'Hôpital de la Salpêtrière.
Le B^on *Poisson* (O. ✻), rue de Condé, n. 10.
*Poinsot* ✠ (O. ✻), rue Neuve-des-Mathurins, n. 12.
Le B^on *Portal* ✠ (O. ✻), rue de Condé, n. 12.
Le chev. de *Pougens*, rue du Cherche-Midi, n. 15.
C^te *de Pradel* (O. ✻), *Ministre d'État*, rue de l'Université, 11.
*De Prony* ✠ (O. ✻), Ecole des Ponts-et-Chaussées, rue Culture-Sainte-Catherine, hôtel de Carnavalet.
*Proust* ✻.
*Quatremère de Quincy* ✠ (O. ✻), rue de Condé, n. 14.
*Quatremère* (*Etienne*), île St.-Louis, quai de Bourbon, n. 19.
*S. S.* le C^te *de Quelen* ✻, *Archevêque de Paris*, *Pair de France*, au palais de l'Archevêché.
*S. E.* le M^al Duc *de Raguse* ✠ (C. ✻) (G. ✻), *Pair de France*, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 53.
*Ramey* ✻, rue de Vaugirard, n. 15.
B^on *Ramond* ✠ (C. ✻), r. de Provence, n. 29, près celle d'Artois.
*Raoul Rochette* ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
*Raynouard* ✠ (O. ✻), au Secrétariat de l'Institut.
Chev. *Regnault* ✠ ✻, rue Guénégaud, n. 15.
C^te *Reinhard* (C. ✻), *Conseiller-d'Etat*.
*Rémusat* (*Abel*) ✻, rue Guénégaud, n. 29.
*Rennell*, à Londres.
*S. S.* le Duc *de la Rochefoucauld* (G. ✠) ✻, *Pair de France*, rue Royale, place Louis XV, n. 9.
*Roger* ✻, *Secrét. gén. de l'Adm. des Postes*, r. Coq-Héron, n. 10.
*Rondelet* ✻, enclos du Panthéon.
C^te de *Rosily-Mesros* (C. ✻) (G. ✻), rue Joubert, n. 17.
*De Rossel* ✻, rue de l'Université, n. 46.
*Rossini*, à Rome.
*Saint-Martin* ✻, à la Bibliothèque de l'Arsenal.
B^on *Sané* ✠ (C. ✻), rue d'Hanôvre, n. 17.
*Savigny* ✻, rue de Vaugirard, n. 57.
*Scarpa*, à Pavie.

*Schinckel*, à Berlin.
*Schweighaeuser*, à Strasbourg.
*S. S.* le C^te^ de *Ségur* (G. ✻), *Pair de France*, rue Duphot, 10.
V^te^ *de Senonnes* ✻ (C. ✻), rue de Hanôvre, n. 5.
*Sestini*, à Florence.
Le B^on^ de *Silvestre* ✻ ✻. rue Taranne, n. 13.
Le B^on^ *Silvestre de Sacy* ( C. ✻ ), rue Hautefeuille n. 9.
*Soumet* ✻, rue du Faubourg St.-Honoré, n. 100.
*Stouf*, aux carrières de Charenton.
*S. S.* le Prince *de Talleyrand* ✻ (G. ✻), *Pair de France, Ministre d'Etat*, rue St.-Florentin.
*Tardieu*, rue Taranne, n. 7.
*Taunay* ✻, rue de Cléry, n. 25.
Chev. *Tessier* ✻ ✻, rue des Petits-Augustins, n. 26.
B^on^ *Thénard* ✻, rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, n. 42.
*Thevenin* ✻, rue du Bac, passage Ste.-Marie.
*Thibault*, rue du Colombier, n. 15.
*Thorwaldsen*, à Rome.
C^te^ *Turpin de Crissé*, rue des Trois-Frères, n. 4.
*Vanderbourg* ✻, rue des Marais, n. 16.
C^te^ *de Vaublanc* ✻ (G. O. ✻), *Ministre d'Etat*, rue du Bac, 95.
*Vaudoyer* ✻, aux Quatre-Nations.
Chev. *Vauquelin* ✻ ✻, au jardin du Roi.
*Vernet* (*Carle*) ✻ ✻, quai Voltaire, n. 15.
*Villar* ✻, rue de Bourbon, n. 101.
*Villemain* (O. ✻), rue Basse d'Orléans, n. 20.
*Volta*, à Pavie.
*Wilkins* ( *Charles* ), à Hertford.
*W. Wollaston*, à Londres.
B^on^ *Walckenaer* ✻, rue du Faubourg Poissonnière, n. 87.
*Yvart*, rue St.-Denis, n. 118.
*Zingarelli*, à Naples.

## ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

*Commission administrative.* Messieurs,

Le C^te^ Daru. Le C^te^ de Cessac. — *Pour l'Académie française.*
Amaury Duval. Raoul-Rochette. — *Pour l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettr.*
Rossel. Huzard. — *Pour l'Académie des Sciences.*
Huyot. Garnier. — *Pour l'Académie des Beaux-Arts.*

Ces Commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

*Commission de conservation.*

M. de Prony, *pour les machines.*
M. Deyeux, *pour les instrumens de chimie.*
M. le Baron Cuvier, *pour les préparations anatomiques.*
M. Mongez, *pour les costumes, armes, médailles et monumens antiques.*

## COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'INSTITUT.

*Commission du Dictionnaire de la langue française.*

M. Villar. M. Andrieux. M. Raynouard, *Secrétaire perpétuel.*
M. Auger. M. Lémontey.

*Commission des Inscriptions et Médailles.*

M. le Chevalier Dacier, *Secrétaire perpétuel.* M. Petit-Radel. M. le Chevalier Lemot, *Dessinateur.*
M. Quatremère de Quincy. M. le Baron Silvestre de Sacy. M. . . . . .

*Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts.*

M. Quatremère de Quincy. M. Le Sueur. M. le Chev. Lemot, *adjoint à la commission.*
M. Garnier. M. Huyot.
M. Castellan.

*Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France.*

M. le Chev. Dacier, *secrétaire perpétuel.* M. Daunou. M. Petit-Radel.
M. Amaury Duval. M. Eméric-David, *adj.*

*Commission des travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation de la notice des manuscrits, du Recueil des ordonnances des Rois de France, et du Recueil des historiens des Gaules et de la France, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

M. Brial. M. Daunou. M. Boissonnade.
M. le Marquis de Pastoret. M. Caussin. M. Gail.
M. le B^on^ Silvestre de Sacy. M. Letronne.
Et les membres composant le bureau.

*Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documens demandés à MM. les Préfets des Départemens sur les anciens Monumens de notre histoire, et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire de Son Excellence le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Intérieur, du 8 avril 1819.*

M. le Chevalier Dacier. *Secrétaire perpétuel.* M. le C^te^ de la Borde. M. Raoul-Rochette. M. Jomard. M. Feuillet, *Biblioth.*, rue de Sorbonne, n. 1.
M. le B^on^ Walckenaer M. Dureau de la Malle.

*Firmin Didot* ✻, Imprimeur de l'Institut.
M. *Cardot*, Agent et Chef du bureau, au Secrétariat.

## SECTION II.

## ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

Cette Académie a été créée par une ordonnance du Roi du 20 décembre 1820.

Elle est instituée spécialement pour répondre aux demandes du Gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les épizooties, les différens cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux, et des remèdes secrets, les eaux minérales naturelles ou factices.

Elle est, en outre, chargée de continuer les travaux de la Société royale de médecine et de l'Académie royale de chirurgie.

L'Académie est divisée en trois sections, une de médecine, une de chirurgie, et une de pharmacie.

Il y a dans la section de médecine 30 honoraires et 45 titulaires; dans la section de chirurgie, 20 honoraires et 25 titulaires; dans la section de pharmacie, 10 honoraires et 15 titulaires : cinq titulaires de la section de médecine sont nécessairement choisis parmi les médecins vétérinaires.

Il y a trois classes d'associés; des associés libres au nombre de 30; des associés ordinaires, au nombre de 80, dont 20 seulement résidant à Paris; des associés étrangers au nombre de 30.

Il y a, en outre, des adjoints résidans et des adjoints correspondans : le nombre des adjoints résidans peut égaler celui des titulaires de la section à laquelle ils sont attachés; le nombre des adjoints correspondans est indéterminé.

Chacune des trois sections élit ses membres titulaires, ses membres honoraires

et ses adjoints. Les associés sont élus par l'Académie entière. L'élection des honoraires, des titulaires et des associés n'est définitive qu'après avoir été approuvée par le Roi. L'élection des adjoints doit être confirmée par l'Académie entière.

Le premier médecin du Roi est de droit président d'honneur perpétuel de l'Académie.

### *Président d'honneur perpétuel.*

M. le B^on^ Portal ✠ (O. ✠), *Premier Médecin du Roi.*
M. Pariset ✠ ✠, *Secrétaire Perpétuel.*

### SECTION DE MÉDECINE.

### *Honoraires.* Messieurs,

Abraham, *Docteur en médecine.*
Andral père, *idem.*
Andry ✠, *Membre de l'ancienne Société royale de médecine.*
Asselin ✠, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Aulagnier ✠, *Docteur en médecine.*
Bagnéris (O. ✠), *Médecin en chef des Invalides.*
Borie ✠, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Bouvenot, Burdin aîné, Caille, } *Docteurs en médecine.*
Capuron, *Agrégé à la Faculté de médecine de Paris.*
Cattel, *Docteur en médecine.*
Dalmas, *Médecin du Roi, par quartier.*
De Jussieu ✠ ✠, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Demangeon ✠, *Docteur en médecine.*
Le B^on^ de Wenzel, *Médecin-oculiste.*
François (O. ✠), *Médecin au bureau central des hôpitaux à Paris.*
Guéneau de Mussy ✠, 2^e^ *Médecin ordinaire du Roi.*
Horeau ✠, *Docteur en médecine.*
Jacquemin père, *idem.*
Loiseleur Deslongchamps ✠, *idem.*
Mérat, *Membre de l'ancienne société de médecine de Paris.*
Mestivier ✠, *Docteur en médecine.*
Montaigu ✠, *Méd. de l'Hôtel-Dieu.*
Petit ✠, *idem.*
Pinel ✠ ✠, *Professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris.*
Salmade ✠, *Méd. du Roi, par quartier.*
Sedillot, *ancien Secrétaire-général de la Société de médecine de Paris.*
Le Chev. Tessier ✠ ✠, *Membre de l'anc. Société royale de médecine.*
Le Chev. Thillaye ✠, *idem.*

### *Titulaires.* Messieurs,

Adelon, *Agrégé à la Faculté de médecine de Paris.*
Alard ✠, *Agrégé à la Faculté de médecine de Paris.*
Le Chev. Alibert, ✠ (O. ✠), *premier Médecin ord. du Roi*, vice-présid.
Bally ✠ ✠, *Méd. de l'hôp. de la Pitié.*
Barthélemy, *Professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort.*
Bertin ✠, *Médecin en chef de l'hôpital Cochin.*
Le Chev. Bourdois ✠ ✠, *Médecin en chef des épidémies dans le département de la Seine.*
Le Chev. Broussais ✠, *Médecin en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce.*
Chaussier ✠ ✠, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Hippolyte Cloquet, *Agrégé en exercice près la Faculté de médecine de Paris.*
Coutanceau ✠, *Médecin de l'hôpital du Val-de-Grâce.*
Delens, *Inspecteur des Facultés de Médecine de France.*
Le B^on^ Desgenettes (C. ✠), *Professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Paris.*
Desmarets, *Professeur à l'Ecole Royale Vétérinaire d'Alfort.*
Désormeaux, *Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.*
Double ✠, *docteur en médecine.*
Duméril ✠, *Prof. à la Facul. de Méd. de Paris, m. de l'Ac. des Sciences.*
Dupuy, *Professeur à l'Ecole Royale Vétérinaire d'Alfort.*

Esquirol ✻, *Médecin en chef de la maison de Charenton.*
Fouquier ✻, *Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.*
Geoffroy ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris.*
Girard ✻, *Direct. de l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort.*
Guersent, *Méd. de l'Hôp. des Enfans.*
Husson ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris.*
Le Chev. Huzard ✻ ✻, *Inspect.-gén. des Ecoles royales vétérinaires.*
Itard ✻, *Médecin de l'Institution des Sourds-Muets.*
Jadelot ✻, *Méd. de l'Hôp. des enfans.*
Kéraudren ✻ (O. ✻), *Inspect. général du Service de Santé de la Marine.*
Laënnec ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Landré-Beauvais ✻, *Doyen de la Faculté de médecine de Paris.*
Lerminier ✻, *Médecin de l'Hôpital de la Charité.*
Le Chev. Leroux ✻, *Professeur hon. à la Faculté de médecine de Paris.*
Léveillé, *Médecin des prisons du Département de la Seine.*
Louyer-Willermay, *Doct. en Méd.*
Le Bon Lucas ✻ ✻, *Médecin de* S. A. R. *Madame* LA DAUPHINE.
Magendie, *Membre de l'Académie des sciences.*
Marc ✻, *Membre du Conseil de salubrité de Paris.*
Marjolin, *Chirurgien en chef à l'Hôpital Beaujon, et Prof. à la Faculté.*
Moreau de la Sarthe, *Profes. honor. à la Faculté de Médecine de Paris.*
Orfila ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Recamier ✻, *Professeur à la Faculté de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris.*
Renauldin, *Médecin de l'Hôpital Beaujon.*
Rullier, *agrégé en exercice, près la Faculté de médecine de Paris.*

## *Associés résidans.* Messieurs,

Biett. *Médecin de l'Hôpital Saint-Louis.*
Chardel, *Secrétaire-général du cercle médical de Paris.*
Chomel, *Médecin de l'hôpital de la Charité, agrégé près la Faculté de médecine de Paris.*
Edwards, *Membre de la Société phylomatique.*
Ferrus ✻, *Médecin de l'hospice de la Salpêtrière.*
Gasc ✻, *Médecin de l'Hôpital militaire de la garde royale.*
Honoré ✻, *Méd. de l'hôpital Necker.*
Nacquart, *Secrétaire-général de la Société de médecine du département de la Seine.*
Serres ✻, *Méd. à l'hôp. de la Pitié.*

## *Adjoints.* Messieurs,

Andral fils, *Docteur en médecine.*
Baron ✻, *Méd. des enfans de France.*
Boisseau, *Docteur en médecine.*
Boullay jeune ✻, *Méd. vétérinaire.*
Bourdon, *Médecin du 1er dispensaire de la société Philantropique.*
Bousquet, *Médecin de la Monnaie royale des Médailles.*
Bricheteau, Burdin jeune, Chantourelle, Collineau, *Méd. de la Maison S. Lazare.*, Desportes (Eug.), Destouet, Espiaud, — *Doct. en méd.*
Falret, Georget, Gérardin, Hamel, Heller, — *Docteurs en médecine.*
Jadioux, *Agrégé en exercice près la Faculté de médecine de Paris.*
Jourdan ✻, *Docteur en médecine.*
Kergaradec, *Agrégé en exercice près la Faculté de médecine de Paris.*
Lop de Louis, *Docteur en Médecine.*
Macartan ✻, *Docteur en médecine.*
Manry ✻, *Méd. de l'hôpit. St.-Louis.*
Martin Solon, *Doct. en Médecine.*
Miquel, *idem.*
Ollivier-d'Augers, *idem.*

Parent-Duchâtelet ✻, Patissier, Piorry, *Doct. en méd.*

Rayer, *Médecin du Bureau central d'admission des hôpitaux de Paris.*

Richard (Ach.), *agrégé en exercice, près la Faculté de méd. de Paris.*

Roche.

Rochoux, *Docteur en médecine.*

Rostan, *Médecin à l'hospice de la Salpétrière.*

Ségalas, *agrégé en exercice, près la Faculté de médecine de Paris.*

Villeneuve, *Docteur en médecine.*

Villermé, *Ancien secrétaire-général de la société médicale d'émulation.*

## SECTION DE CHIRURGIE.

### *Honoraires.* Messieurs,

Barbier ✻, *Chirurgien en chef de l'Hôpital du Val-de-Grâce.*

Danyau, *Docteur en chirurgie.*

Deguise, père, *idem.*

Dubois – Foucou, *Chirurgien – Dentiste.*

Forestier, *Docteur en chirurgie.*

Gallée (O. ✻), *Chirurgien en chef des armées.*

Gardien, *Docteur en médecine.*

Gorse (O. ✻), *Chirurgien principal des armées.*

Gratereau, *Docteur en chirurgie.*

Guerbois, *Chirurgien en chef de l'hôpital Cochin.*

Lacournère, *Docteur en chirurgie.*

Maret, *idem.*

Maygrier, *idem.*

Le Chev. Pelletan ✻, *Chirurgien en chef honoraire de l'Hôtel-Dieu.*

Picher Grandchamps, *Docteur en chirurgie.*

Renoult ✻, *Chirurgien militaire.*

Le chev. Sue ✻ ✻, *Médecin en chef de l'hôpital militaire de la maison du Roi.*

Vergès, *Chirurgien en chef d'armée.*

### *Titulaires.* Messieurs,

Beauchêne fils, *Chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine.*

Bougon ✻ ✻, 1er *Chirurg. du Roi.*

Le Bon Boyer (O. ✻), *Chirurgien en chef adj. de l'hôpit. de la Charité.*

Breschet, *Chirurgien de l'hospice de la Maternité.*

Cloquet (Jules), *Chirurgien en second de l'hôpital Saint-Louis.*

Cullerier oncle ✻, *Chirurgien en chef de l'hôpital des Vénériens.*

Demours ✻, *Méd. oculiste de S. M.*

Deneux ✻ ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*

Distel ✻ ✻, 1er *Chirurgien du Roi.*

Le Bon Dubois ✻ (O. ✻), *anc. Prof. de clinique, Profes. honoraire à la Faculté de Médecine de Paris.*

Le Bon Dupuytren ✻ ✻, *Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.*

Duval, *ancien Membre de l'Académie royale de chirurgie.*

Evrat, *idem.*

Hedelhoffer (O. ✻), *Chirurgien-major des Gardes-du-Corps.*

Lallement ✻, *Chirurgien en chef de la Salpétrière.*

Le Bon Larrey (C. ✻), *Chir. en chef de l'hôp. milit. de la Garde royale.*

Lisfranc, *Chirurgien au bureau central d'admission des Hospices.*

Marjolin ✻, *Chir. en 2e de l'Hôtel-Dieu.*

Moreau, *Docteur en chirurgie.*

Murat, *Chirurgien en chef de Bicêtre.*

Ribes ✻, *Chirurgien de l'hôtel Royal des Invalides.*

Le Chev. Richerand ✻ ✻, *Chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis.*

Roux ✻, *Chirurgien en second de la Charité, Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*

Le Bon Yvan ✻ (O. ✻), *Chirurgien en chef de l'Hôtel des Invalides.*

## *Associés résidans.* Messieurs,

Baffos, *Chirurgien de l'Hôpital des enfans.*
Cullerier neveu, *Chirurgien en second de l'Hôpital des vénériens.*
Dubois (Paul). *Chirurgien adjoint de la Maison royale de Santé.*
Lagneau, *Docteur en médecine.*
Laurent ✲, *Chir. principal d'armée.*

## *Adjoints.* Messieurs,

Amussat, Bard, Baudelocque, Bégin, *Doct. en médecine.*
Dévilliers, *Chirurgien aide-major du Val-de-Grâce.*
Emery, *Docteur en médecine.*
Gilbert, *idem.*
Gimelle, *Chirurgien aide-major de l'hôpital de la Garde royale.*
Hervey de Chégoin, Jourda, Lebreton, Maingault, Olivier, *Docteurs en médecine.*
Oudet, *Dentiste.*
Poirson ✲, *Chirurgien major de l'Hôpital de la Garde royale.*
Réveillé Parise, *Docteur en médecine.*

## SECTION DE PHARMACIE.

## *Honoraires.* Messieurs,

Boudet oncle, *ancien Pharmacien à Paris.*
Bouillon-Lagrange ✲, *Professeur à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Bouriat, *Professeur-Adjoint à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Cadet de Vaux, *ancien Pharmacien à Paris.*
Dizé, *ancien pharmacien.*
Guiart, *Professeur à l'école de pharmacie de Paris.*
Laudibert, *Pharmacien en chef du Val-de-Grâce.*
Martin, Mitouart, Moringlane, *Pharmaciens à Paris.*

## *Titulaires.* Messieurs,

Boudet neveu, Boullay, Caventou, *Pharmac. à Paris.*
Clarion, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Derosne, *Pharmacien à Paris.*
Deyeux ✲, *Professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris.*
Fabre ✲, *premier Pharmacien du Roi.*
Henry, *Chef de la pharmacie centrale, Professeur-Adjoint à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Laubert, *Inspecteur-général du service de santé des armées.*
Laugier, *Professeur au Jardin du Roi.*
Pelletier, *Profess.-Adjoint à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Planche, *Pharmacien à Paris.*
Robiquet, *Professeur à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Vauquelin ✲✲, *Membre de l'Académie des sciences, Professeur au Jardin du Roi, Directeur de l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Virey, *ancien Pharmacien en chef des Hôpitaux militaires.*

## *Associés résidans.* Messieurs,

Barruel, *Préparateur des Cours de chimie, à la Faculté de médecine de Paris.*
Derosne (Ch.), *ancien Pharmacien.*
Margueron, *Pharmacien.*
. . . . . .

## *Adjoints.* Messieurs,

Bonastre, Boutron-Charlard, Bussy, Chéreau, Chevallier, Fée, Guibourt, — *Pharmac. à Paris.*

Henry (fils), Labarraque, — *Pharmac. à Paris.*

Lemaire Lisancourt, *Pharmacien en chef de la Maison d'accouchement.*

Pétroz, *Phar. en chef à la Charité.*

Robinet, *Pharmacien, à Paris.*

Soubeyran, *idem.*

## *Associés libres.* Messieurs,

Arago ✻, *Membre de l'Académie des Sciences.*

Blainville, *Prof. au Jardin du Roi.*

Bosc ✻, *Membre de l'Académie des Sciences.*

Brongniart ✻ (O. ✻), *idem.*

Le B^on^ Capelle (C. ✻), *Cons.-d'État, Secrétaire-général du Ministère de l'Intérieur.*

Le C^te^ Chabrol de Volvic (G. O. ✻) *Conseiller-d'État, Préfet du département de la Seine.*

Chévreul, *Chimiste.*

Le C^te^ de Corbière (G. O. ✻), *Ministre Secrétaire-d'État au département de l'Intérieur.*

Le C^te^ de Chaptal, ✻ (G. O. ✻), *Pair de France, membre de l'Institut.*

Le B^on^ Cuvier (C. ✻), *Conseil.-d'Etat, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.*

D'Arcet ✻✻, *Membre de l'Acad. des Sciences.*

Le B^on^ Delessert (O. ✻), *Membre libre de l'Académie des Sciences.*

Desfontaines ✻, *Memb. libre de l'Acad. des Sciences, Professeur au Muséum d'histoire naturelle.*

Dulong ✻, *Membre de l'Académie des Sciences.*

B^on^ Fourier ✻, *Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, pour les sciences mathématiques.*

Gay-Lussac (O. ✻), *Membre de l'Académie des Sciences.*

Geoffroy de Saint-Hilaire ✻, *Membre de l'Académie des Sciences, Professeur au Jardin du Roi.*

Le B^on^ de Gérando (C. ✻), *Conseill.-d'Etat, Membre de l'Académie royale des Inscriptions.*

Hely-d'Oissel (O. ✻), *Cons.-d'Etat.*

V^te^ Héricart de Thury (O. ✻). *Cons. d'Etat.*

Jomard ✻, *Membre de l'Académie des Inscriptions.*

Labillardière, *Membre de l'Académie des Sciences.*

Laffon de Ladebat (Edouard), *Chef de divis. au Ministère de l'Intérieur.*

Péligot, *Membre de la commission administrative des Hosp. de Paris.*

Pouqueville, *Docteur en médecine, ancien Consul à Janina.*

Le B^on^ Ramond ✻ (C. ✻), *Cons.-d'Etat, Membre de l'Acad. des Sciences.*

Rémusat (Abel) ✻, *Membre de l'Académie des Inscriptions.*

Thénard (O. ✻), *Membre de l'Académie des Sciences.*

## *Associés non résidans.* Messieurs,

Barbier, *Professeur de matières médicales, à Amiens.*

Baume, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*

Béclard, *idem.*

Bérard *Professeur de chimie à l'École de pharmacie de Montpellier.*

Bérard (Frédéric), *à Montpellier.*

Bertin, *Médecin à Rennes.*

Bertrand, *Médecin-Inspecteur des eaux du Mont-d'Or.*

Boin ✻ (O. ✻), *Inspect. général des eaux minérales.*

Bouchet, *ancien Chirurgien en chef de l'hôpital général de Lyon.*

Braconnot (Henri), *Phar. à Nancy.*

Bretonneau, *Médecin à Tours.*

Broussonnet, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*

Caillot, *Professeur à la Faculté de Strasbourg.*
Chrestien, *Docteur en médecine, à Montpellier.*
Cruveilhier, *Profess. à Montpellier.*
Delpech, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*
De Sèze, *Recteur de l'Académie de Bordeaux.*
Dumas.
Dutrochet.
Flamand, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Flaubert.
Fleury, *à Toulon.*
Fodéré, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Fouré, *Médecin des épidémies, à Nantes.*
Frémy.
Gayrard, *Médecin en chef de la succursale des Invalides, à Avignon.*
Gerboin, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Godine.
Gorey, *à Metz.*
Gronier.
Guérin.
Hecht, *Directeur de l'Ecole de pharmacie de Strasbourg.*
Lanoix, *Docteur en médecine, à Orléans.*
Lasservole, *Médecin ordinaire du Roi, à Sarlat.*
Latour, *Médecin, à Orléans.*
Lauth, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Lobstein, *idem.*
Lordat, *Doyen de la Faculté de médecine de Montpellier.*
Marchand, *Médecin, à Metz.*
Murat, *Médecin-Inspecteur des eaux de Crauzac.*
Nestler.
Paulet, *Docteur en médecine, à Fontainebleau.*
Proust, *Membre de l'Académie des Sciences, à Angers.*
Sérulas.
Taranget, *Recteur de l'Académie de Douai.*
Thérin (O. ✻), *Médecin des eaux de Bourbonne.*
Tourdes, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Vaidy, *Médecin en chef de l'Hôpital de Lille.*
Valentin (Louis), *Docteur en médecine, à Nancy.*
Vigarous, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*
Viguerie, *Professeur en chirurgie, à Toulouse.*
Virenque, *Directeur de l'Ecole de pharmacie de Montpellier.*

## CERCLE MÉDICAL DE PARIS.

( *Ci-devant* ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS. )

Le Cercle médical est composé de tous les Docteurs-Régens de l'ancienne Faculté, et d'autres Médecins.

### *Administration.*

M. le Bon Portal ✻ (O. ✻), *premier médecin du Roi, Président perpétuel du cercle médical.*

M. . . . . *Président.*
M. Honoré, *Vice-Président.*
M. Borie, *Directeur.*
M. Duchâteau, *Vice-Directeur.*
M. Chardel, *Secrétaire-Général.*
M. Forestier, *Trésorier.*
M. Delondre, *Secrétaire de l'administration.*
M. Cornac ✻, *Archiviste.*

Le Cercle médical tient ses séances ordinaires à l'Hôtel-de-Ville, les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois, et y donne des consultations gratuites tous les mercredis, de deux à quatre heures.

# SECTION III.

## SOCIÉTÉ ROYALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE,

*Séant à Paris, Hôtel-de-Ville.*

Cette Société, rétablie par l'Ordonnance du Roi, du 4 juillet 1814, dans le titre et les attributions qui lui avaient été conférés en 1788, est le centre commun et le lien de correspondance des différentes Sociétés d'Agriculture du Royaume. Ses travaux ont pour objet l'amélioration des diverses branches de l'économie rurale et domestique de la France. Elle se réunit deux fois par mois à l'hôtel de la Préfecture du département de la Seine; elle tient, chaque année, une séance publique, pour entendre le compte de ses travaux, qui lui est présenté par le Secrétaire perpétuel, et pour la distribution des prix qu'elle a proposés au concours.

La Société a pour officiers, un président et un Vice-Président, élus par elle, et dont les fonctions respectives durent un an; un Secrétaire perpétuel et un Agent général trésorier, nommés à vie par le Roi, sur la présentation faite par la Société de trois candidats.

### LE ROI, *Protecteur.*

*Officiers pour l'année* 1826.

M. Le V^te^ Héricard de Thury (O. ✻), *Président.*
M. le C^te^ François de Neufchâteau (G. O. ✻), *Vice-Président.*
M. Le B^on^ de Silvestre ✠ ✻, *Secrétaire perpétuel.*
M. Le Chev. Huzard ✠ ✻, *Agent-général Trésorier.*
M. Le Chev. Challan (O. ✻), *Vice-Secrétaire.*

*Associés ordinaires.* Messieurs,

Le Chev. Tessier ✠ ✻, *Inspecteur-général des Bergeries royales*, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Yvart, *de l'Acad. royale des Sciences.*
Le C^te^ François de Neufchâteau (G.O ✻), *de l'Académie française*, rue Saint-Marc, n. 14.
Le Chev. Huzard ✠ ✻, *Inspecteur-général des Ecoles royales vétérinaires*, rue de l'Eperon, n. 7.
Le B^on^ de Silvestre ✠ ✻, *de l'Académie royale des Sciences*, rue Taranne, n. 13.
Molard ✻, *de l'Académie royale des Sciences*, rue de Charonne, n. 47.
Le C^te^ de Lastéryе, *Membre du Conseil d'agriculture*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 59.
Sageret, *Propriétaire-Cultivateur*, rue de Montreuil, n. 141.
Le Baron Coquebert de Montbret ✻, *de l'Académie royale des Sciences*, rue S.-Dominique St.-Germain, n. 71.
Le Baron Benjamin Delessert (O. ✻), *de l'Académie royale des Sciences*, rue Coq-Héron, n. 3.
Le Chev. Challan (O. ✻), *Propriétaire*, rue des Champs-Elysées, n. 8.
Vilmorin, *Marchand de graines*, quai de la Mégisserie, n. 30.
Le Comte Dubois (C. ✻), *Propriét.*, place Vendôme, n. 3.
Bosc ✻, *Inspecteur-général des Pépinières royales*, rue de La Harpe, n. 80.
Dupetit-Thouars ✠ ✻, *Directeur de la pépinière royale du Roule*, rue du Faubourg-du-Roule, n. 20.
*S. S.* le V^te^ de Morel-Vindé ✻, *P. de France, de l'Académie royale des Scienc.* boulev. de la Madelaine, 11.
Fauchat ✻, rue de Grenelle-S-G. 126.

Le Vte Posuel de Verneaux ✠, *Propriét.*, rue de Bourgogne, n. 32.
Michaux, *Botaniste-Voyageur*, place Saint-Michel, n. 8.
Labbé, *Propriétaire*, rue Duphot, 17.
Girard ✠, *Directeur de l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort.*
Baudrillart, *Chef de Division adjoint à l'Administration générale des Forêts*, rue N. St.-Augustin, n. 23
Le Cte Chabrol de Volvic (G. O. ✠), *Conseiller-d'Etat, Préfet du département de la Seine.*
*S. S.* le Bon Séguier (G. O. ✠), *Pair de France, premier Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 18.
Le Vte Héricart de Thury (O. ✠), *de l'Académie royale des Sciences, Directeur des travaux publics de Paris*, rue Poultier, 17, île S.-Louis.
Becquey (C. ✠), *Cons.-d'E.. Dir.-gén. des Ponts-et-Chaussées et des Mines*, place Vendôme.
Hachette, *Prof. de la Faculté des Sciences*, impasse S.-D.-d'Enfer, n. 6.
Dailly père, *Propriétaire*, boulevart Saint-Martin, n. 9.
Buschè ✠, *Dir. de l'approvisionnement de réserve*, quai de l'Hôpital.
Cavoleau, *Avocat*, rue de l'Echaudé, 2.
Huzard fils, *Médecin-Vétérinaire, membre du Conseil de salubrité*, rue de l'Eperon-St.-André, n. 7.
Duchesne, cloître St.-Benoît, n. 24.
Le Vte d'Harcourt, *Membre de la Chambre des Députés.*
Le Bon de Ladoucette, rue Chantereine, n. 14.
Dailly fils, *Maître de la poste aux chevaux*, rue S.-G.-des-Prés, n. 10.
Bon Ternaux aîné ✠, rue des Fossés-Montmartre, n. 2.
Huerne de Pommeuse ✠, *Membre de la ch. des députés*, quai Malaquais, 17.
Soulanges-Bodin ✠. *Propriétaire*, rue Neuve-des-Mathurins n. 18.
D'Arblay, *Propriétaire*, rue des Vieilles-Etuves, n. 16.
Bottin ✠, *Editeur de l'Almanach du comm.*, rue J.-J. Rousseau, n. 20.

## *Associés libres.* Messieurs,

*S. S.* le Duc de La Rochefoucault-Liancourt ✠ ✠, *P. de Fr.* rue Royale, 9.
Cadet de Vaux, *Propriétaire*, rue de l'Eperon, n. 8.
Le Bon Rougier-la-Bergerie, r. Basse-du-Rempart, n. 44.
Desfontaines ✠, *Professeur de botanique au Jardin du Roi.*
Gossuin, *ancien Administrateur des Forêts*, rue Saint-Honoré. n. 358.
*S. S.* le Cte Chaptal ✠ (G. ✠), *Pair de France*, rue de l'Université, 45.
Thouin (Jean) ✠, *Jardinier en chef du Jardin du Roi.*
Fremin ✠, *Prop.-Cultivat.*, à Bondy.
Cournol, *Avocat*, rue des Trois-Pavillons, n. 4.
Chev. Gillet-Laumont ✠ (O. ✠), *de l'Académie royale des Sciences*, quai de la Tournelle, n. 3.
Le Cte Frochot (C. ✠), à Nogent-sur-Marne.
Le Chev. Vauquelin ✠ ✠, *Professeur de chimie au Jardin du Roi.*
Benoist (C. ✠), *Cons.-d'Et., Direc. génér. des Contributions indirectes.*
Malet-Mamon, *Propriétaire-Cultivateur*, à Choisy-le-Roi.
Neuvry, *Propriétaire*, à Bièvre.
Delpierre ✠, *Président à la Cour des Comptes*, rue d'Enfer, n. 11.

## *Associés étrangers.* Messieurs,

Marshall, *à Londres.*
Calkoen, *Secrétaire de la Société d'Agriculture d'Amsterdam.*
Thaër, *à Berlin.*
Decandolle, *Professeur d'histoire naturelle, à Genève.*
Sinclair, *à Edimbourg.*
Le Cte de Macclesfield, *Président du Bureau d'Agriculture, à Londres.*
Jefferson, *à Philadelphie.*
Nicolaï, *à Rome.*
Le Bon de Voght, *à Flotbeck, près Altona.*
Hartig, *Grand-Maître des Forêts, à Berlin.*
Fellenberg, *à Hofwyl.*
Schwerz, *à Hohenheim, près Stuttgard.*
Le prince Gagarin, à Moscou.

# CINQUIÈME PARTIE.

*Administrations de Paris et du département de la Seine; Population des villes de France; Postes aux Lettres; Messageries; Poids, Mesures et Monnaies.*

## CHAPITRE PREMIER.

*Administrations, Institutions, Etablissemens de Paris et du département de la Seine.*

### SECTION PREMIÈRE.

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE,

*Rue de Bourbon*, n. 1.

*S. E.* le Mal Duc de RAGUSE ✠ (G. ✠) (G. ✠), Pair de France, *Gouverneur.*

M. le Cte DE COUTARD, (C. ✠) (G. O. ✠), Lieut.-gén., *Command. la* 1re *Div. militaire, Gentilhomme de la chambre du Roi.*

Barchou, *Lieutenant. Aide-de-camp.*

Berger de Castellan, *idem*

ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL.

M. le Bon Lefèbvre-Desvaux ✠ (O. ✠), M.-de-camp, *Chef de l'Etat-Major-général.*

Beauquet, *Capitaine, Aide-de-Camp.*

*Attachés à l'État-Major de la Division.* Messieurs,

Le Bon Allouis ✠ (O. ✠), *Col., Sous-Chef de l'État-Major-général.*

Le Vte de Coutard ✠ (O. ✠), } *L.-Col.*

De Gaja ✠ (O. ✠), }

Le Cte Duplessis ✠ ✠, } *Chefs de Bat.*

Le Cte Desparbès ✠ ✠, *Rap. du* 2e *Conseil de guerre permanent.*

De Chambeau ✠ (O. ✠), *Rap. du* 1er *Conseil de guerre permanent.*

Roux ✠,

Toussaint ✠ (O. ✠), } *Capitaines.*

Le Harivel de Gonneville, }

De Brès ✠, }

De Tilly ✠ ✠, }

Fauchon ✠ ✠, }

Maux ✠ ✠, }

Bord ✠, }

Thevenin, } *Lieutenans.*

Polier ✠, }

Le Courtois, }

Magagnosc, *Capitaine, Secrétaire-Archiv. de la division.*

M. de Beaufranchet ✠ (O. ✠), *Col., Direct. d'Artill.*, à Paris.

M. le Bon Deponthon ✠ (C. ✠), Maréchal-de-camp, *Inspecteur de la direction du Génie*, à Paris.

M. le Cte de Meulan (C.✠)(C.✠), Maréchal-de-camp, *Présid. du Conseil de Révision de la* 1re *Division militaire*, à Paris.

*Inspection générale d'armes de la* 1re *Division militaire.*

*S. S.* le Cte Claparède (C. ✠) (G. ✠), *Pair de Fr.*, Lieutenant-général, *Inspecteur-général permanent d'Infanterie.*

*Intendant et Sous-Intendans militaires de la* 1re *Division militaire, résidant à Paris.*

M. le Bm Joinville ✠ (C. ✠), *Intendant militaire.*

*Sous-Intendans militaires.*

M. le Chev. Teste ✠ (O. ✠).
M. Baudon ✠ (O. ✠).
M. le Bon Leduc ✠ (O. ✠).
M. le Bon d'Hervey ✠ (O. ✠).
M. Duverger ✠ (O. ✠).
M. Favier (O. ✠).
M. de la Neuville ✠ ✠.
M. Ramond de la Bastiole ✠.
M. Ravenel ✠ ✠.
M. Boullay ✠.

*Service de santé de la* 1re *division, à Paris.*

M. Michel (O. ✠), *Médecin.*
M. Choquet, (D. M. P.) ✠, *Chirurgien-Major.*

ÉTAT-MAJOR DE LA PLACE DE PARIS,

*Place Vendôme*, n. 7.

PREMIÈRE SUBDIVISION DE LA PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE.

M. le Cte de Wall (C.✠) (C. ✠), Mar.-de-camp, *Command. la Place de Paris et la* 1re *Subdivision de la* 1re *Div. militaire, aide-camp du Roi*, place Vendôme, n. 7.

M. le Cte de Durat ✠, *Capitaine aide-de-camp*, place Vendôme, n. 7

M. le Cte de Laforest de Divonne ✠ (C. ✠), *Col., Ch. d'Etat-Major*, rue Neuve de Luxembourg, n. 33.

M. le Bon de Gazan ✠ (O. ✠), Lieut.-Col., *Major de la Place*, rue Sainte-Anne, n. 53.

M. Filleul ✠ ✠, Chef d'Escadron, *Aide-Major*, rue Saint-Lazare, n. 61.
M. Laidin de la Bouterie ✠ ✠, Chef de bat., *Aide-Major*, r. Richer, n. 26.

*Capitaines Adjudans de place.* Messieurs,

Le Chev. Daubas ✠, Ile-Saint-Louis, quai Bourbon, n 15.
De Langlais ✠ ✠, r. St.-Honoré, n. 336.
Bouvier, r. du Marché St.-Honoré, 13
De la Boussardière de Beaurepos ✠, rue de Hanôvre, n. 19
Le Cte de Lestrade ✠ ✠, r. du Cloître-St.-Benoît, n. 10.
Béraud ✠ ✠, rue des Fossés St.-Germain-l'Auxerrois, n. 30
Le Chev. d'Origny ✠, rue de Sèvres, 4.
Le Chev. Delbosc d'Auzun ✠, rue du Port-Mahon, n. 8.
Le Chev. Olive ✠ ✠, rue de Valois, n. 17, Palais-Royal.
Le Mis Tarteron de Montiers, rue de la Paix, n. 8.
Le Chev de Coral ✠, rue Villedot, n. 8.
Le Chev. Porcher ✠ ✠, rue du Faub.-St.-Honoré. n. 30.
De Sampigny ✠, rue Saint-Nicolas-d'Antin, n. 17.
Le Chev. Thoinnet-du-Grandbain ✠ ✠, place Vendôme, n. 8.

*Lieutenans Adjudans de place.* Messieurs,

Le Cte de Paillot ✻, place Vendôme, 7. | Ducouedic (O. ✻).
Le Cte Bunel de Tully, quai et hôtel de la Monnaie. | Delaporte ✻.

Maillard-Saint-Edme, *Secrétaire de 1re classe*, rue de l'Arbre-Sec, n. 49.

*Château de Vincennes.*

M. le Mis de Puivert (C.✻) (O.✻), Mar.-de-camp, *Gouvern.*
M. le Cte Armand de Beaumont ✻ (O.✻), Col., *Lieut. de Roi*,
M. de Marsac,
M. le Chev. de Beaumanoir, } Capitaines, *Adjudans de place*, } à Vincennes.

*Subdivisions du Gouvernement de la première Division militaire.*

*Seine-et-Oise.* 2e *Sub.*
- M. le Mis de Rochemore (C. ✻) (C. ✻), Mal-de-Camp, *Commandant la Subdivision*, à Versailles.
- De Grave, *Lieutenant aide-de-Camp.*
- M. Jacquinet ✻ (O.✻), } *Sous-Intendans militaires*,
- M. Delaunay ✻ ✻, } à Versailles.

*Aisne.* 3e *Sub.*
- M. le Cte de Séran ✻ (O. ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant la Subdivision*, à Laon.
- Tribert, *Lieutenant Aide-de-Camp.*
- M. le Vte Dogueran ✻ (C. ✻), Maréch.-de-Camp, *Commandant l'Ecole royale d'Artillerie*, à La Fère.
- M. Cottin ✻ (O. ✻), Colonel, *Directeur d'Artill.*, id.
- M. Duhoux de Grandcourt ✻, Chef de Bataillon, *Lieutenant de Roi*, idem.
- M. le Vte de Liniers, Chef de bataillon, *Lieutenant de Roi*, à Soissons.
- M. Bron ✻ (C. ✻), Col., *Directeur du Génie*, id.
- M. Duplantier ✻, *Sous-Intendant militaire*, à Laon.
- M. Dehémant de Ladouïe ✻ ✻, *idem*, à La Fère.

*Seine-et-Marne.* 4e *Sub.*
- M. Ferrier ✻ (C. ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant la Subdivision*, à Melun.
- De Carps, *Lieutenant-aide-de-camp.*
- M. Quillet ✻ ✻, *Sous-intend. militaire*, à Melun.
- M. Delatouche ✻, *idem* à Meaux.

*Oise.* 5e *Sub.*
- M. le Duc d'Estissac ✻ ✠ (O. ✻) Mal-de-Camp, *Commandant la Subdivision*, à Beauvais.
- M. Nivière, *Capit.*, *Aide-de-Camp.*
- M. de Songeons ✻ ✻, *S.-intend. milit.*, à Beauvais.
- M. Melcion-d'Arc ✻, *idem*, à Compiègne.

*Loiret.* 6e *Sub.*
- M. le Bon Clouet ✻ (O. ✻), Mal-de-camp, *Commandant la Subdivision*, à Orléans.
- M. de Senilhes, *Capitaine Aide-de-Camp.*
- M. de Saligny ✻ ✻, *S.-Intend. milit.*, à Orléans.

*Eure-et-Loir.* 7e *Sub.*
- M. le Bon Bonté ✻ (C. ✻), Mal-de-camp, *Commandant la Subdivision*, à Chartres.
- M. Morlot, de Vengy, *Lieutenant Aide-de-Camp.*
- M. le Mis de Loyac ✻, *S.-Intend. milit.*, à Chartres.

HÔPITAL MILITAIRE DE LA GARDE ROYALE. (*Voy. page* 554).

HOPITAL MILITAIRE DE PARIS, *au Val-de-Grâce.*

M. de la Neuville ✠ ✠, *S.-Intend. milit.*, chargé de la police.

*Service du Culte.*

M. Monrocq, *Aumônier*, au Val-de-Grâce.

OFFICIERS DE SANTÉ.

*Médecins.* Messieurs,

Broussais ✠, *en Chef*, 1er *Professeur*, rue St.-Jacques, n. 7.
Coutanceau ✠, *ordinaire*, 2e *Professeur*, rue de l'Odéon, n. 28.
Pierre, 1er *adjoint aux Professeurs*, rue des Noyers, n. 37.
Damiron ✠, 2e *adjoint aux Profess.*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 1.

*Chirurgiens.* Messieurs,

Gama ✠, *en Chef*, 1er *Professeur*, au Val-de-Grâce.
Lacretelle ✠, *Major*, 2e *Professeur*.
Fleury ✠, *Major*, 1er *Démonstrateur*, rue Cassette, n. 20.
Devergie ✠, *Major*, 2e *Démonstrateur*, rue Taranne, n. 20.
Nidart, rue des Ecouffes, au Marais, n. 5, } *Aides-Majors.*
Desruelles, rue Neuve-St.-Augustin, n. 4, }

*Pharmaciens.* Messieurs,

Serrulas ✠, *en Chef*, 1er *Professeur*.
Aubry ✠, *Major*, 2e *Professeur*, rue Saint-Dominique d'Enfer, n. 20.
Robert, *Major*, *Démonstrateur*, rue des Fossés-St.-Bernard, n. 43.

Bureau, rue Saint-Jacques, n. 234, } *Aides-Majors.*
Houzé, rue Saint-Jacques, n. 249, }

*Officiers d'Administration.* Messieurs.

Dubois ✠, *Officier principal d'administr.*, au Val-de-Grâce.
Murville, aîné, *Adjudant de* 1re *classe*, } au Val-de-Grâce.
Burnet, fils, *Adjudant de* 1re *classe*, }

HOPITAL MILITAIRE DE PICPUS (Succursale du Val-de-Grâce),
*Rue Picpus, faubourg St.-Antoine.*

Service du Culte.

M. Davignon, *Aumônier*, à Picpus.

*Officiers de Santé.* Messieurs,

Audouard (O. ✠), *Médecin principal*, rue Cadet, n. 6.
Gorsse (O. ✠), *Chirurgien-Major*, rue St.-Antoine, n. 177.
Denis, *Chirurgien-Aide-Major*, rue de l'Université, n. 16.
Estienne ✠, *Pharm.-principal*, rue des Nonaindières, n. 20.
Bougleux, *Pharmacien Aide-Major*, rue Saint-Louis, n. 27, au Marais.

*Officiers d'Administration.* Messieurs:

Basan, *Adjudant de première classe*, } à Picpus.
Murville, *Adjudant de deuxième classe*, }

## SECTION II.

### *Préfecture du Département de la Seine et dépendances.*

Le département de la Seine est formé d'une portion de l'Ile-de-France.

Il est environné de trois côtés par le département de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 135,033 arpens, ou 46,781 hectares; sa population est de 821,706 individus, dont 713,966 pour la ville de Paris, 51,739 pour l'arrondissement de Sceaux, et 56,001 pour celui de Saint-Denis. Il a une préfecture de département, une préfecture de police, deux sous-préfectures, vingt cantons ou justices de paix, huit colléges électoraux d'arrondissement nommant chacun un député; et un collége électoral de département nommant quatre députés. Les colléges d'arrondissement sont ainsi divisés: 1er collége, 1er et 4e arrondissemens de Paris.— 2e collége, 2e arrond. — 3e collége, 3e et 5e arrond. —4e collége, 6e et 8e arrond.—5e collége, 7e et 9e arrond.—6e collége, 10e arrond. — 7e collége, 11e et 12e arrond — 8e collége, arrondissemens de Sceaux et de Saint-Denis. Le collége de département est, d'après la dernière division, distribué en cinq sections.

Ce département est compris dans la 1re division militaire, le diocèse de Paris, et le ressort de la Cour royale de la même ville.

### PRÉFECTURE,

*Place de l'Hôtel-de-Ville.*

M. le Comte de CHABROL DE VOLVIC (G. O. ✻), Conseiller-d'Etat, *Préfet*, *membre de l'Institut*, *académie des Beaux-Arts* (député du Puy-de-Dôme), à l'Hôtel-de-Ville.

M. le Bon Walckenaer ✻, Membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, *Maître des req.*, *Secrétaire gén.*

*Membres du Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Champion de Villeneuve ✻, *passage des Petits-Pères*, n. 8.
Louis Leconte ✻, *rue Salle-au-Comte*, n. 16.
Duclosel ✻, *rue de Richelieu*, n. 38.
Gauthier (O. ✻), *rue du Grand-Chantier*, n. 2.
Montamant (O. ✻), *rue de Ménars*, n. 14.

*Membres du Conseil général du Département par ordre alphabétique* (1). MM.

Le Mis d'Aligre ✻, *rue d'Anjou-Saint-Honoré*, n. 27.
Bellart (G. O. ✻), *rue de Vendôme*, 5.
Badenier ✻, *rue des Barres*, n. 4.
Le Cte de Boisgelin ✠ (O. ✻), *place du palais Bourbon*, n. 89.
Bonnet père (O. ✻), cons. à la Cour de Cassation, *rue du Sentier*, n. 14.
Boscheron fils ✻, *rue de Grammont*, 4.
Bourgeon (de) ✻, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, n. 97.
Breton (O. ✻), notaire royal, *rue du Faubourg-Poissonnière*, n. 6.
Le Mis de Châteaugiron ✻, *rue de Castiglione*, n. 14, ou *à Aulnay*.
Gauthier (O. ✻), *r. du G.-Chantier*, 2.

(1) Ce conseil remplit également les fonctions de *Conseil Municipal* pour la ville de Paris.

De Lapanouze, banquier ✻. *rue du Faubourg-Saint-Honoré*, n. 29.
Le Beau (O. ✻), avoc.-gén. à la Cour de Cass. . *rue du Cherche-Midi*, 19.
Le Bon Le Roy ✻, *rue Taitbout*, n. 18.
Le Mis de Lévis-Mirepoix, *rue St.-Dominique*, n. 19
Montamant (O. ✻), *r. de Ménars*, 14.
Le Bon de Nanteuil ✻, *aux Messageries royales.*
Ollivier ✻, *rue du F. Montmartre*, 67.
Outrequin, banquier, *rue Neuve-de-Luxembourg*, n. 29.
Le Cte de Pastoret (C. ✻), Conseiller-d'Etat, *place Louis XV*, n. 6.
Pérignon ✠ ✻, *Avocat*, *rue Neuve-Saint-Augustin*, n. 8.
Quatremère de Quincy ✠ (O. ✻), *rue de Condé*, n. 14.
Bon de Tourolle ✻, *rue Neuve-des-Mathurins*, n. 58.
Vial ✻, *rue St.-Dominique*, n. 52.

M. le Bon Auguste de Villeneuve ✠ ✻, *Trésorier de la ville de Paris, à l'Hôtel-de-Ville.*

*Conseils et Avocats de la Préfecture.* . . . . . M. Cochin, *Avocat aux Conseils*, rue du Canivet, n. 3. — M. Louault fils, *Avocat à la Cour royale*, rue des Grands-Augustins, n. 25.
*Notaires de la Préfecture.* M. Marchoux, rue Vivienne, n. 6. — M. Poisson, quai d'Orléans, Ile-Saint-Louis, n. 4.
*Avoué de la Préfecture.* . M. Gavault, rue des Prouvaires, n. 10.
*Agent de change de la Ville.* M. Rigaud, rue de Ménars, n. 7.
*Huissier de la Préfecture.* . M. Liédot, *Huissier-Audiencier près le trib. de première inst.* rue St.-Martin, n. 151.
*Médecin du Département chargé du traitement des maladies épidémiques.* . M. le Chev. Bourdois ✠ ✻, rue Royale, n. 5.
*Médecins des arrondissemens de Sceaux et de St.-Denis.* M. Pariset ✠ ✻. M. Lherminier ✻. — M. Blancheton, *suppléant.*

## BUREAUX DE LA PRÉFECTURE (1).

### PREMIÈRE DIVISION.

M. Defresne ✻, *Chef de la division.*

#### 1er Bureau. — *Secrétariat-général.*

M. J.-T. Verneur, *Chef.*

Ordre général : enregistrement des dépêches, leur renvoi dans les divisions, le classement des minutes ; l'expédition de tous les arrêtés, lettres et actes de la Préfecture ; les légalisations, le contre-seing et le départ des dépêches L'enregistrement des lois et des ordonnances du Roi ; le classement et la conservation des actes de la Préfecture ; les prestations de serment ; la tenue du répertoire des actes sujets au timbre et à l'enregistrement, le recouvrement et l'acquittement de ces droits ; la convocation des conseils général et municipal ; le dépôt des procès-verbaux de leurs séances et de celles des conseils d'arrondissement ; les demandes de brevets d'invention, d'importation ou de perfectionnement ; la réception et le *visa* de toutes les significations judiciaires et extra-judiciaires à faire à la Préfecture ; la traduction des pièces écrites en langues étrangères ; l'expédition des affaires mixtes ; les demandes de places ; les ventes, marchés et adjudications pour le département ou la ville de Paris ; le tirage des obliga-

(1) Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, excepté les Dimanches et fêtes, depuis trois heures jusqu'à quatre.

tions et des rentes de la ville de Paris ; les ventes des maisons urbaines des hospices ; les réparations, entretien, ameublement de l'Hôtel-de-Ville et dépendances, et des magasins du mobilier de la ville ; les impressions, affiches et fournitures de bureaux ; la direction du fonds d'abonnement pour les dépenses administratives de la Préfecture, telles qu'appointemens d'employés, impressions, chauffage et fournitures de bureaux ; les pensions de retraites des Employés de la Préfecture ; la direction des fonds affectés aux dépenses imprévues ; les fêtes et réjouissances publiques ; les cérémonies municipales ; la convocation du conseil des travaux publics ; la réunion du travail à communiquer à ce conseil ; la tenue des procès-verbaux de ses séances.

### *Membres du Conseil des Travaux publics.* MM.

Molinos ✻, *Architecte*, *Inspecteur-général*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.
Eustache ✻, *Ingénieur en chef du département de la Seine*, r. Bleue, n. 3 *bis*.
Le Vte Héricart-de-Thury (O.✻), *Ingénieur des Mines*, rue Poultier, n. 7.
Baltard, *Architecte*, rue des Petits-Augustins, n. 16.
Vallot, *Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées*, *Secrét.* r. du Jardinet, 8.

Ce Conseil est chargé d'arrêter les bases des prix à établir pour chaque nature d'ouvrage, d'examiner les projets, plans et devis de tous les travaux à la charge du Département et de la Commune, qui lui sont communiqués à cet effet ; de donner son avis, tant sur les moyens d'exécution que sur la dépense portée au devis ; enfin, il adresse d'office au Préfet toutes les observations et vues générales qu'il juge propres à améliorer l'administration et le service des travaux publics. Il est composé de cinq membres nommés par le Préfet, savoir : l'Architecte inspecteur-général, Ingénieur en chef du Département, et un Secrétaire, lesquels sont inamovibles, et de deux autres membres qui sont renouvelés tous les six mois, et choisis parmi les Ingénieurs ou Architectes attachés, à quelque titre que ce soit, à la Préfecture du Département.

### 2e Bureau. — *Bureau des Comptes.*

M. Thunot ✻, *Chef.*
M. Martin-Saint-Léon, *Chef.*

Examen et apurement des comptes administratifs et de caisses des ordonnateurs et comptables qui se trouvent en rapport avec la Préfecture de la Seine ; surveillance et vérification des caisses ; surveillance administrative et comptabilité de la ferme des jeux de la ville de Paris.

### 3e Bureau. — *Liquidation générale.*

M Pontonnier, *Chef.*

Liquidation générale de tous les travaux et de toutes les dépenses ordonnés par la Préfecture pour le compte du Gouvernement, du Département ou de la ville de Paris. La direction du bureau général de vérification et de réglement des mémoires.

Le Bureau de réglement est chargé de vérifier tous les travaux exécutés par adjudication ou en suite de soumissions, et ceux faits par économie ; de régler les prix portés aux mémoires des entrepreneurs ; de réviser les calculs, tant de métrages que de prix portés dans les devis qui lui sont renvoyés par le conseil des travaux publics. Il est composé de commissaires-vérificateurs nommés par le Préfet, et qui sont :

M. Lalande, rue Mandar, n. 5.
M. Guillemot, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 44.
M. de Gans, r. de la Ch.-des-Minimes, 5.
M. Protain, rue du Mont-Thabor, n. 4.
M. Rameau, rue de Jouy, n. 11.

### 4e Bureau. — *Comptabilité.*

M. Defrémont, *Chef, Contrôleur des rentes sur la ville de Paris.*

Mouvement général des fonds; formation du budjet de la ville de Paris et de celui du département, ainsi que des situations et comptes des fonds provenant du Gouvernement, du Département ou de la ville; formation des états de distribution des fonds; délivrance des mandats de paiement; contrôle des rentes sur la ville de Paris.

### *Agent comptable de la Préfecture*

M. Buffet, à l'Hôtel-de-Ville.

## DEUXIÈME DIVISION.

M. Régley ✻, *Chef de la division.*

### 1er Bureau. — *Cultes et Beaux-Arts.*

M. Larribe✻, *Chef, Conservateur des Monumens d'art de la ville de Paris.*

Cultes; amélioration et conservation des édifices qui leur sont consacrés, *intrà muros;* dons et legs aux fabriques des églises du département; administration des biens de ces fabriques; traitement des ministres des cultes catholique et protestant; recouvrement des sommes imposées pour le culte hébraïque; service des inhumations; formation et entretien des cimetières de la ville de Paris; concessions perpétuelles de terrain dans ces cimetières; *visa* des inscriptions ou épitaphes proposées pour les monumens funéraires; comptabilité de la taxe des inhumations; examen des comptes rendus à cet égard par les maires de Paris. Distribution et conservation des objets d'art qui décorent les églises et autres édifices. Palais de Justice.

### COMMISSION DES BEAUX-ARTS.

Cette Commission est instituée pour donner son avis sur tous les projets qui se rattachent aux travaux de peinture, sculpture et gravure, proposer les artistes qui peuvent en être chargés, et constater les progrès de ces travaux, qui sont particulièrement destinés aux pensionnaires revenant de l'Ecole de Rome.

M. le Préfet, *Président.*

M. Cartellier ✻, *Statuaire, Membre de l'Institut*, rue des F.-St.-Victor, 29.
M. Castellan, *Membre de l'Institut*, rue des Saints-Pères, n. 38.
M. Alphonse Letellier, *Peintre*, rue Royale, n. 13.
M. le Cte Turpin de Crissé, *Membre de l'Institut*, rue des Trois-Frères. n. 4.
M. Ingres ✻ ✻, *Peintre d'hist., Memb. de l'Inst.*, r. du Bac, Pass. Ste-Marie.
M. Cortot ✻, *Statuaire, Membre de l'Institut*, rue Mazarine, n. 30.
M. Larribe ✻, *Secrétaire*, rue des Juifs, n. 1.

### 2e Bureau. — *Personnel, Etat civil et politique, Elections.*

M. Deliège, *Chef.*

Levée du plan général du département et des plans particuliers des communes; délimitation des arrondissemens; fixation des chef-lieux; envoi aux municipalités des registres de l'état civil, instructions relatives à la tenue de ces registres; solutions ou renvoi aux tribunaux des questions concernant l'état civil; classement et conservation des actes de l'état civil; confection des tables décennales. Présentation de candidats pour les fonctions administratives; nomination des officiers municipaux dans les communes au-dessous de 5000 ames; traitemens des fonctionnaires administratifs. Liste des jurés; élections; naturalisations des étrangers.

## TROISIÈME DIVISION. *Administration générale.*

M. Lucas Montigny, *Chef de la division.*

### 1er Bureau. — *Administration communale.*

M. Mastrelle, *Chef.*

Convocation des conseils d'arrondissement et des conseils municipaux. Examen de leurs délibérations, cautionnemens des fonctionnaires et officiers publics du département.

*Ville de Paris.* Acquisition, location, et entretien des bâtimens des mairies de Paris; ameublement, traitement des employés et frais de bureau; auditoires des Juges-de-Paix. Administration des terrains de l'île des Cygnes, location du marché de Sceaux; administration de divers immeubles de la ville, etc.; administration de l'Octroi, des entrepôts de denrées assujéties, des abattoirs, de la caisse de Poissy, du bureau central du pesage, jaugeage et mesurage public; fixation des droits de location de place sur la Seine et ses berges dans Paris, établissement et inspection des perceptions municipales dans les halles et marchés.

*Communes rurales.* Acquisition, ventes, locations, échanges, contestations, autorisation de plaider, impositions locales ordinaires et extraordinaires, emprunts, etc.; formation des budgets annuels de ces communes; création de revenus, octroi, taxes d'occupation sur voie publique, etc.; direction et surveillance de l'emploi de leurs revenus; répartition du produit net des amendes de police et du droit de banlieue; ordonnancement des dépenses relatives au service des sapeurs-pompiers volontaires des deux arrondissemens ruraux. Construction, ou établissement et entretien des mairies, églises, presbytères, écoles, cimetières, chemins vicinaux, ponts, fontaines, abreuvoirs, etc., des communes rurales. Acquisition et entretien des hôtels des sous-préfectures de Saint-Denis et de Sceaux.

### 2e Bureau. — *Grande-Voirie, Egoûts, Carrières.*

M. Daubanton, *Chef.*

L'administration de la grande-voirie, *intrà muros*, l'exécution des réglemens qui défendent de bâtir hors Paris, à moins de 50 toises de distance des murs d'enceinte, la voirie vicinale dans le département; l'inscription des noms des rues; le numérotage des maisons; les égoûts publics; les carrières; la direction des fonds affectés à ces dépenses.

### 3e Bureau. — *Affaires militaires.*

M. Garnier, *Chef.*

Troupes en passage, en garnison, hôpitaux militaires, recrutement, désertions, congés de réformes, pensions aux veuves, garde nationale, corps-de-garde; réquisitions de toute espèce pour le service militaire; la direction des fonds affectés à ces différens services.

## QUATRIÈME DIVISION.

## *Grands travaux, Ponts-et-Chaussées, Canaux, Eaux de Paris, Prisons, etc.*

M. Lemaire ✻, *Chef de la division.*

### 1er Bureau. — *Ponts-et-Chaussées.*

M. Malmontet, *Chef.*

Les travaux des grandes routes, du pavé de Paris, des boulevarts, de navigation, de canaux, digues, ponts, ports et quais, de chemins de hallage; la voirie des grandes routes, les droits de navigation; les bacs et bateaux; la direction de fonds affectés à ces dépenses; la délimitation des quartiers affectés à l'exploitation des usines de gaz hydrogène; les travaux relatifs à cette exploitation sur la voie publique; les travaux des Champs-Elysées et de la rivière de Bievre.

### 2e Bureau. — *Canaux et Eaux de Paris.*

M. Reynauld, *Chef.*

Administration générale des travaux de dérivation de la rivière d'Ourcq et des Canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Saint-Martin. Distribution des eaux dans Paris; service des anciennes et nouvelles eaux; Pompes à feu, machines hydrauliques, fontaines, regards, etc.; acquisitions relatives à ces divers établissemens. Voiries de Bondy et les Voiries de dépôt.

### 3e Bureau. — *Travaux d'architecture.*

M. Planson *Chef.*

Construction et entretien des abattoirs, des halles et marchés, des entrepôts, des barrières, murs d'enceinte et chemins de ronde, du bureau central de l'octroi, des patâches et bureaux d'inspection des halles et marchés, etc. Grands travaux de la Bourse de Paris, du collége Saint-Louis, des greniers de réserve et des prisons du département de la Seine. Acquisitions de propriétés pour l'emplacement des constructions nouvelles; Construction et entretien du marché de Sceaux.

## CINQUIÈME DIVISION.

## *Instruction publique, Hospices et Secours.*

M. Barrière ✻, *Chef de la Division.*

### 1er Bureau. — *Instruction publique, Commerce et Arts.*

M. Cottenet, *Chef.*

Ecoles particulières et primaires pour les filles; Ecoles élémentaires; Ecoles d'équitation; Courses de chevaux; Société de Médecine; Collége de Pharmacie; Agriculture, Société d'Agriculture; Arts mécaniques; Exposition des objets d'industrie; Manufactures, Foires et Marchés; Banque, Bourse, Agens-de-change, Courtiers et Chambre de Commerce; Examen des aspirans aux écoles militaires; Traitemens des Institutrices primaires; Entretien et réparation des bâtimens des Colléges et des autres édifices servant à l'enseignement; Bibliothèque de la Ville.

### 2e Bureau. — *Hospices et Secours.*

M. Jourdan, *Chef.*

Hôpitaux et hospices; Secours à domicile; Bureaux de charité; Enfans abandonnés; Mont-de-Piété; Boîtes fumigatoires; Secours pour les maladies épidémiques; Tontine et Caisses d'épargnes. Travaux d'entretien des prisons du département de la Seine.

### 3e Bureau. — *Statistique et Archives.*

M. Villot, *Chef.*

Le travail concernant la statistique de la ville de Paris et du Département.

La garde et la conservation, 1° des actes des anciennes administrations et des archives de la Préfecture; 2° des actes de l'état civil, antérieurs à la formation des douze municipalités de Paris (1).

## SIXIÈME DIVISION.

## *Contributions directes et Domaines de l'État.*

M. Miel, *Chef de la division.*

(1) Le secrétaire général de la Préfecture signe seul, en sa qualité d'archiviste-général, les extraits de registres ou expéditions des pièces déposées aux archives de la Préfecture.

## 1er Bureau. — *Administ. générale des Contrib. directes.*

M. Perrot, *Chef.*

Mesures générales; personnel des agens des contributions; receveurs particuliers et percepteurs; assiette et répartition des contributions; vérification, exécution et mise en recouvrement des rôles; situation générale du recouvrement; enregistrement et *visa* des récépissés délivrés par le receveur-général; apurement des comptes rendus par le receveur-général; direction des fonds de non-valeurs; vérification de la gestion des comptables, et contentieux qui en résulte; commission de répartition de la ville de Paris; contrôleurs aux recettes; cadastre; impositions locales et extraordinaires.

## 2e Bureau. — *Recouvrement.*

M. Herbelin, *Chef.*

Surveillance du recouvrement; vérification des caisses des receveurs; personnel des agens des contraintes; direction des poursuites; taxe des frais; plaintes formées contre les percepteurs et leurs agens; réclamations pour cause de garantie; privilége du trésor; confection des registres pour la tenue des écritures comptables.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS, *attachés à la préfecture et au recouvrement des contributions directes dans la ville de Paris. MM.*

De la Boullaye, rue des Jeûneurs, n. 8.
Determes, quai de Bourbon, n. 19.

## 3e Bureau. — *Contentieux.*

M. Levillain, *Chef.*

Vérification des matrices de rôles; travail relatif aux demandes en décharge ou réduction, remise ou modération de taxe, en matière de contributions directes de toute nature; instruction et jugement des états de non-valeurs; vérification et délivrance des ordonnances comptables.

## 4e Bureau. — *Domaines de l'État.*

M. Guéroult, *Chef.*

Prise de possession, administration et location des domaines de l'Etat de toute origine; revendication des domaines envahis ou usurpés; restitution des biens non vendus; estimation et vente des domaines nationaux et communaux; les déchéances; la révision des décomptes de ventes; les échanges demandés par le Gouvernement, et l'acquisition des propriétés particulières nécessaires au service public; les inscriptions hypothécaires sur les acquéreurs. Liquidation des successions déshérentes ou abandonnées, et des biens vacans; le séquestre sur les biens des comptables des deniers publics; la main-levée des inscriptions hypothécaires prises sur les débiteurs de l'Etat; la conservation du mobilier national; la liquidation des pensions ecclésiastiques et séculières supprimées.

*Commissaire-général aux Successions.*

M. Louhault fils, *Avocat*, rue des Grands-Augustins, n. 25.

*Commissaire aux Scellés et Inventaires.*

M. *Projean*, quai de la Grève, n. 14.

*Commissaires-priseurs-vendeurs attachés à la Préfecture et à la Régie des Domaines de la ville de Paris.* Messieurs,

*Barloy*, rue Montorgueil, n. 47.
*Determes*, quai Bourbon, n. 19.
*Simonard*, boulev. St-Antoine, n. 7.
*Fleuriau de Ponfol*, rue Beaubourg, 52.

M. Villemsens, *Chef de division, honoraire.*

TONTINES.

*Administration des Tontines, sous la surveillance de M. le Préfet*, rue St.-Anne, n. 16.

Les Tontines dites d'*Epargnes*, des *Employés et Artisans*, et du *Pacte Social*, sont régies par trois administrateurs pris dans le Conseil municipal de la ville de Paris. Ils ont sous leurs ordres un Directeur.

*Administrateurs.* Messieurs,

Badenier ✻. — Le B^on^ Le Roy ✻. — De Bourgeon ✻.

*Nota.* Les fonctions d'Administrateurs sont entièrement gratuites.

*Directeur.*

M. Desprades.

M. Robelot, *Secrétaire de l'administration.*

*Service de la Caisse.*

M. Nau, *Caissier.*

COMMISSION DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS, *nommée par le Préfet.*

Cette Commission est chargée de la répartition des Contributions directes dans la ville de Paris, d'enregistrer les patentes, de donner son avis sur les réclamations tendantes à dégrèvement, et de délivrer les extraits de matrices de rôles.

Ses bureaux sont établis place et à côté de l'Hôtel-de-ville, n. 8.

*Commissaires.* MM.

Le B^on^ Le Prieur, de Blainvilliers ✻, rue St.-Anastase, n. 1.
Postelle, rue Taranne, n. 20.
Gorjon, rue Cadet, n. 5.
Ed. Laffon de Ladébat, rue Neuve-des-Capucines, n. 3.
Le Chev. de Maupas.

M. Rendu, *Secrétaire et Chef.*

*Travaux d'architecture du département de la Seine et de la ville de Paris.*

M. Molinos ✻, *Architecte, Inspecteur-général du département de la Seine et de la ville de Paris*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.

*Première section.* Comprenant l'Hôtel-de-Ville et dépendances, les bâtimens des Mairies, les halles et marchés; les barrières et murs d'enceinte, les voiries de dépôt, les travaux des fêtes publiques.

*Messieurs,*

Maingot, *Inspecteur ordinaire*, rue des Coquilles, n. 9.
Guillot, *idem*, rue des Lyonnais, n. 5.
Lisson, *idem*, rue de Seine-Saint-Germain, n. 79.

*Deuxième section.* Comprenant l'Archevêché, les Eglises, les Temples Réformés et Luthériens, les Cimetières.

M. Hipp. Godde, *Archit., Insp. en chef*, rue de Madame, n. 3.
M. Huyot, *Architecte*, rue du Pont de Lodi, n. 4.

Chargé des Cimetières du nord et du sud.

M. Fromentin, *Inspecteur ordinaire*, rue de la Cerisaie, n. 13.

*Troisième section.* Comprenant les Colléges, les Casernes et Corps-de-Garde de la Gendarmerie et des Pompiers.

M. Peyre ✻, *Architecte*, *Inspect. en chef*, rue des Poitevins, 6.

M. Couad, *Inspecteur ordinaire*, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 7.

## *Egoûts.*

M. Girard ✻, *Ingénieur en chef*, chargé de la direction des travaux des égoûts, rue des Quatre-Fils, n. 8, au Marais.

M. Nargaud, *Inspect. des Trav. desdits égoûts*, Cloître des Bernardins, n. 3.

## *Travaux hydrauliques.* (Voyez *Ponts et Chaussées.*)

*Architectes*, *Commissaires-Voyers.* Messieurs,

*Lefebvre*, r. Neuve-St.-Eustache, n. 39.
*Coulon*, rue de Tournon, n. 8.
*Lahure*, boulevart des Capucines, 13.
*Van Cléamputte*, rue de Grenelle Faubourg Saint-Germain, n 96.
*Regnard de Barentin*, Vieille rue du Temple, n. 75.
*Guénepin*, rue Ste.-Anne, n. 20.
*Ménager*, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 75.
*Guérard*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 29.
*Lusson*, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n. 79.

*Inspecteurs*, *Gardes de la Grande Voirie.* Messieurs,

*Gouyon*, rue des Vieux-Augustins, n. 41.
*Blosse*, Cour du Commerce, n. 7.
*Jousset de la Fortière*, rue St.-Louis, n. 6, au Marais.
*Vée*, rue des Lions, n. 14.
*Docque*, rue Saintonge, n. 31.
*Meyer*, rue du Bac, n. 59.
*Denuelle*, rue des Quatre-Vents, n. 6.
*Thunot*, rue de la Bourbe, n. 14.

Les *Architectes-Inspecteurs-généraux* et les *Commissaires-Voyers* surveillent les bâtimens en construction ou en réparation dans la ville de Paris, pour assurer l'exécution des règles de l'art.

Les *Commissaires-Voyers* font respectivement leurs rapports sur toutes les demandes à fin de permission de construire ou de réparer; ils vérifient l'exécution des alignemens donnés; ils constatent les contraventions, tant en matière d'alignement, que sous le rapport de l'observation des règles de l'art de bâtir.

Les *Inspecteurs-généraux* donnent leurs avis sur les rapports des Commissaires-Voyers, et sur les affaires qui leur sont communiquées.

Les Architectes-Inspecteurs-généraux et les Commissaires-Voyers composent le Bureau de la Grande-Voirie. Le mardi de chaque semaine, à deux heures après midi, ce Bureau se forme en *Bureau de consultation*, présidé par M. le Préfet du Département, ou, à son défaut, par l'un des Inspecteurs-généraux, pour entendre les prévenus de contravention, malfaçons ou vices de construction, et prendre leur soumission d'exécuter les rectifications qui leur sont indiquées. Sur le refus des prevenus, les procès-verbaux et autres pièces sont remis au Conseil de Préfecture, pour être procédé dans les formes de rigueur.

Le Bureau de consultation s'assemble aussi le mardi de chaque semaine, pour discuter les projets de percemens de rues et de formations de places, et la fixation des alignemens à donner soit aux rues, soit aux places nouvelles, ainsi que les modifications dont les alignemens arrêtés peuvent être susceptibles.

A chaque Commissaire-Voyer est attaché un Inspecteur *Garde de Voirie*, pour l'aider dans l'exercice de sa surveillance.

SERVICE EXTÉRIEUR DE LA GRANDE-VOIRIE DANS LA VILLE DE PARIS. (Voyez *Ponts-et-Chaussées*).

*Architectes*, *Inspecteurs-généraux*. Messieurs,

*Norry*, *honor.* Place du Châtelet, n. 2. | *Bourdon*, rue Ne des Mathurins, n. 8.
*Lelong*, rue de Lancry, n. 10. | *Chatillon*, rue d'Enghien, n 10.

*Carrières hors et sous Paris*. Messieurs,

Le Vte Héricart de Thury (O. ✻), *Ingénieur en chef des Mines, Inspect.-général*, rue de l'Université, n. 29.

Trémery, *Ingénieur des Mines*, *Inspecteur-général adjoint*, *Géomètre en chef*, quai Malaquais, n. 1, ou rue Méchin, n. 2, faub. St.-Jacques.
Caly, *Ingén. des Mines*, r. du Faub. St.-Jacques, n. 320, } *Inspecteurs*
Migneron ✻, *idem*, rue de Molière, n 4, } *particuliers*.
Fouquet, *Chef des Bureaux et de la Comptabilité*, rue Grenetat, n. 16.
Delamotte, *Sous-Chef du Bureau des Géomètres*.

*Tribunaux*, *Prisons et Maisons de répression*. Messieurs,

*Baltard*, rue des Petits-Augustins, n. 16,
*Peyre* ✻, rue des Poitevins, n. 6, } *Architectes*.
*Bérenger*, au dépôt de St.-Denis,

*Hospices*. — Architectes. MM.

Rohault, rue d'Aguesseau, n. 12, | Gauthier, rue de l'Abbaye, n. 12,
Huvé, rue des Moulins, n. 19, | Vasserot, rue Ne de Menil-Montant, 8.

*Ingénieurs attachés au service du département de la Seine*.

M. Eustache ✻, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, rue Bleue, n. 3 *bis*.

*Service ordinaire*. MM.

Genieys, rue Duphot, n. 14. | Coriolis, rue de La Harpe, n. 81.
Jousselin, rue de l'Odéon, n. 21. | Legrand ✻, rue d'Enfer, n. 25.

*Service extraordinaire*. MM.

Genieys (déjà nommé), *chargé des travaux du pont de Sèvres*. | Devergès, *chargé du service de la navigation*, rue St.-Guillaume, n. 29.
Mallet ✻, *chargé des travaux des ponts de Paris*, rue de Choiseul, n. 19 | Emmery ✻, *Ingén. en chef chargé des trav. du can. de S.-Maur*, à S.-Maur.

*Attachés aux travaux qui s'exécutent par voie de concession*. MM.

Stopfer, rue des Jeûneurs, n. 4. | Gayaut, rue Montmartre, n. 148.

*Pavé de Paris et Boulevarts*. Messieurs,

Saint-Genis ✻, *Ingénieur en chef*, *Direct.*, rue de Grammont, 8.

*Barbot*, rue de Belle-Chasse, n. 12,
*Cormier*, rue de Crussol, n. 11, } *Ingénieurs ordinaires*.
Aubert-Vincelles, rue du F. St.-Denis, n. 39,

*Eaux de Paris*. Messieurs,

Girard ✻; *Ingénieur en chef*, *chargé du service des anciennes eaux de la ville*, rue des Quatre-Fils, n. 8, au Marais.

Aubineau, *Inspecteur des eaux*, *chargé du contrôle des pompes à feu de Chaillot et du Gros-Caillou*, rue d'Anjou-Dauphine, n. 11.
Mallet ✻, *chargé de la distribution des eaux de l'Ourcq dans Paris*, rue du Regard, n. 14.
Egault ✻, *Ingénieur des ponts-et-chaussées*, rue des Martyrs, n. 60.

### COMPAGNIE DES CANAUX DE PARIS.

Rue du Faubourg Poissonnière, n. 2. *Messieurs*,

Coïc, *Ingénieur en chef, chargé des travaux du canal de l'Ourcq*, rue Saint-Louis, n. 30, au Marais.
Devilliers ✻, *Ingénieur en chef des travaux du canal St.-Martin*, rue St.-Dominique, n. 94.

Hurel ✻, rue Saint-Sébastien, n. 32, } *Ingénieurs ordinaires, au Canal*
Duleau, rue Saintonge, n. 11, } *Saint-Martin.*

*Canal de St.-Maur.*

M. Emmery ✻, *Ingénieur ordinaire*, à Saint-Maur.

### CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS,
*Séant à l'Hôtel-de-Ville.*

Cette chambre est composée de M. le Préfet de la Seine et de quinze Membres électifs, qui se renouvellent par tiers tous les ans, et dont le choix doit être approuvé par le Ministre de l'Intérieur. Elle est chargée de présenter ses vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce; de faire connoître les causes qui en arrêtent les progrès; d'indiquer les ressources qu'on peut se procurer; de surveiller les travaux publics relatifs au commerce, et à la navigation, ainsi que l'exécution des Lois et Arrêtés concernant la contrebande. Ses jours ordinaires d'assemblée sont fixés au mercredi de chaque semaine.

*Membres composant la Chambre.* Messieurs,

*Le Préfet de la Seine.*
*Bellangé*, fabricant, rue-de-Vendôme.
*Bérard*, rue du Helder, n. 13.
*Boigues* ✻, maître de forges, rue des Minimes, n. 12.
*Cottier*, rue des Petites-Écuries, n. 48.
*Delessert* (François) ✻, *Secrétaire*, rue Coq-Héron.
*Labat*, raffineur, rue Neuve-de-Luxembourg.
*Lafond* fils, quai de la Tournelle, n. 21.
*Lefebvre* (Jacques), rue de la Paix, n. 1.
*Moreau*, place Royale, n. 9.
*Périer*, rue Neuve-des-Mathurins.
*Perrée* (Louis), rue de Ménars.
Le B^on^ *Ternaux* (O. ✻), rue du Petit-Reposoir, n. 2.
*Vassal* ✻, rue du Faubourg Poissonnière, n. 2.

*Surveillance des Travaux de construction de la Bourse.* Messieurs,

Bérard. N. . . . N. . . .

*Surveillance des Entrepôts, des Ports et de la Navigation.* Messieurs.

Lafond fils. Moreau. N. . . .

*Archives et Secrétariat.*

M. *Ch. Brunet*, rue du Gros-Chenêt, n. 25.

Le bureau est ouvert tous les jours, de 2 à 4 heures.

SOUS-PRÉFECTURES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

*Arrondissement de Saint-Denis* (1).

M. le Bon de Jessaint (O. ✻), Maît. des req. *S.-Préf.* à St.-Denis.

Les chefs-lieux des justices-de-paix de cet arrondissement sont: Nanterre, Neuilly, Pantin, Saint-Denis.

*Conseil d'Arrondissement.* Messieurs,

Benoist (Gabriel) père, *Propriétaire*, à Saint-Denis.
Francottay, père, *Propriétaire*, à Aubervilliers.
De Reboul Berville ✻, *Juge-de-Paix* du canton de Nanterre, à Asnieres.
Delabordère, *Maire*, à Neuilly.
Menessier-Duplessis ✻, *Conserv. des hypoth.*, à Saint-Denis.
Baudon, Comte d'Issoncourt ✻, à Bagnolet.
Fournier, *Propriétaire*, à Pantin.
Chapelain, *Juge-de-Paix du Canton de Neuilly*, à Boulogne.
Chambaud, *maître de la poste royale*, Maire de St.-Denis.

*Arrondissement de Sceaux.*

M. de Laclaverie ✻, *Sous-Préfet*, à Sceaux.

Les chef-lieux des justices-de-paix de cet arrondissement sont: Charenton, Sceaux, Vincennes, Villejuif.

*Conseil d'Arrondissement.* Messieurs,

Coignet, *Architecte*, à Vanvres.
Cury, *Propriétaire*, à Nogent-sur-Marne.
M. Le Chev. Dodun ✻, *Propriétaire et Maire*, à Maisons-Alfort.
Allard, *Propriétaire et Maire*, à Saint-Mandé.
Girardot ✻, *Propriétaire*, à Villemomble.
Ledru, *Propriétaire et Maire*, à Fontenay-aux-Roses.
Chévetel, *Propriétaire et Maire*, à Orly.
Trudon, *Propriétaire et Manufacturier*, à Antony.
Delouviez, *Propriétaire et Maire*, à Fresnes.

ARRONDISSEMENS COMMUNAUX ET MAIRIES DE LA VILLE DE PARIS.

Paris étant le chef-lieu du département, le Préfet du département y remplit les fonctions de Sous-Préfet d'administration communale.

La commune de Paris est divisée en douze cantons ou justices-de-paix; ils ont chacun un maire et deux adjoints, qui sont chargés de la partie administrative et des fonctions relatives à l'état civil (2).

Ces douzes mairies se partagent en quatre arrondissemens, qui ont chacun un collége électoral; le premier arrondissement est composé des trois premières mairies; le deuxième, des quatrième, cinquième et sixième mairies: le troisième des septième, huitième et neuvième mairies; et le quatrième, des dixième, onzième et douzième mairies.

---

(1) Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir; et ceux de l'arrondissement de Sceaux, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

(2) Les publications, pour parvenir à la célébration des mariages, n'ont lieu que les dimanches, dans le lieu et à l'heure des séances municipales. Les mariages ne peuvent se célébrer que trois jours après la seconde publication.

*Premier Arrondissement, rue du Faubourg Saint-Honoré*, n. 14.

Composé des quartiers des Tuileries, des Champs-Elysées, de la Place-Vendôme et du Roule (1).

M. le Bon Lecordier ✲ (O. ✲), MAIRE, rue Ne-S. Augustin, n. 18.

M. le Chev. Paulmier ✲, rue Ne-des-Petits-Champs, n. 70, } *Adjoints.*
M. Thory, rue Saint-Honoré, n. 392, }

M. Vasseur, *Chef des Bureaux*, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 14.
M. Marcel, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue du Faub.-St.-Honoré, n. 36.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

*Deuxième Arrondissement, hôtel Mondragon, rue d'Antin*, n. 3.

Composé des quartiers Feydeau, de la Chaussée-d'Antin, du Palais-Royal et du faubourg Montmartre.

M. Alexandre-Marie Petit ✲, *Avocat*, MAIRE, quai Voltaire, n. 7.

M. Périn de Sérigny ✲, *Avoué*, r. Ne-des-Petits-Champs, 95, } *Adjoints.*
M. Louis Duchanoy ✲, rue d'Hanôvre, n. 3, }

M. Félix Moriceau, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.
M. Labitte, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, r. Ste Marguerite S.-G., 30.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours non-fériés, de neuf heures du matin à quatre du soir. Celui de l'Etat civil est ouvert jusqu'à midi, les dimanches et fêtes.

*Troisième Arrondissement, aux Petits-Pères.*

Composé des quartiers du faubourg Poissonnière, Montmartre, St.-Eustache et du Mail.

M. Alexandre-César Cretté de Palluel (O. ✲), MAIRE, rue Martel, n. 2.

M. Ange-Hermenegilde-Victorin de Mautort ✲, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 21, } *Adjoints.*
M. J.-B.-Gervais Fournier ✲, *Notaire*, rue de la Jussienne, n. 16, }

M. Larchevêque, *Chef des Bureaux*, maison des Petits-Pères.
M. Wartel, *Chef de l'Etat civil*, rue Tiquetonne, n. 6.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois. Les bureaux sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, les dimanches et jours de fêtes exceptés. Le bureau de l'Etat civil tient les dimanches et jours de fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

*Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet*, n. 4.

Composé des quartiers Saint-Honoré, du Louvre, des Marchés et de la Banque de France.

M. Charles Le Brun (O. ✲), MAIRE, rue de la Monnaie, n. 10.

M. Georges Champion, *Notaire*, rue de la Monnaie, n. 19, } *Adjoints.*
M. Mar.-Fr Jannon ✲, négt., rue des Mauvaises paroles, 15, }

M. Etienne-Louis Cellier, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.
M. Etienne-Joseph Hulmé, *Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les audiences de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze jusqu'à deux heures. Les bureaux sont ouverts tous les jours à neuf heures du matin, jusqu'à

(1) Pour connaître le détail de la circonscription de chaque arrondissement ou mairie, voir aux justices de paix, page 756.

quatre du soir, les dimanches et jours de fêtes exceptés. Le bureau de *l'Etat civil*, seul, est ouvert les fêtes et dimanches depuis neuf heures jusqu'à midi, pour les naissances et décès. La prononciation des mariages a lieu tous les jours, non fériés, à onze heures du matin.

### *Cinquième Arrondissement, rue Thévenot*, n. 24.

Composé des quartiers de Bonne-Nouvelle, Montorgueil, du faubourg St.-Denis et de la Porte St.-Martin.

M. Hutteau-d'Origny ✲ ❋, MAIRE, rue du Bac, n. 3.

M. Leroux, rue de Bondy, n. 19, } *Adjoints.*
M. Lamaille ❋, rue du Jour, n. 4, }

M. Maigrot, *Chef des Bureaux*, rue de Marivaux, n. 2.
M. Claude Aubron, *Chef du Bureau de l'état civil*, rue de Cléry, n. 89.

Les séances de la Mairie se tiennent de onze à trois heures.

Les Bureaux sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil tient les jours de fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi.

### *Sixième Arrondissement, abbaye Saint-Martin-des-Champs, rue Saint-Martin*, n. 208 *et* 210.

Composé des quartiers des Lombards, de Saint-Martin-des-Champs, du Temple et de la Porte Saint-Denis.

M. le Bon Legrand de Vaux ❋, *Gentilhomme de la Chambre du Roi*, MAIRE, rue Neuve-Saint-Gilles, n. 15.

M. le Chev. Jousselin ❋, *Avoc. aux Cons. du Roi*, rue Thibautodé, 10, }
M. le chev. Rey ❋, *Manufacturier, Membre du Conseil-général des Manufactures*, rue Ste-Apolline, n. 13. } *Adj.*

M. Gallet, *Chef des Bureaux*, rue Saint-Martin, près la Mairie.
M. Play, *premier Commis de l'Etat civil*, rue Neuve-Saint-Martin, n. 28.

Le Maire ou un des Adjoints donne audience tous les jours, depuis onze heures jusqu'à deux; les mariages se prononcent les samedis à neuf heures précises, et les autres jours à dix heures.

### *Septième Arrondissement, rue des Francs-Bourgeois, au marais*, n. 21.

Composé des quartiers Sainte-Avoye, du Mont-de-Piété, du Marché Saint-Jean et des Arcis.

M. Péan de Saint-Gilles (O. ❋), MAIRE, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 7.

M. Desain de Saint-Gobert, place Royale, n. 6, }
M. Tournaire, rue des Juifs, au Marais, n. 16, } *Adjoints.*
M. Gouniou, *Chef des Bureaux*, rue des Rosiers, n. 34.
M. Hamel, *Chef du Bureau de l'État Civil*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 19.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil *seul* est ouvert ces jours-là jusqu'à midi, pour les naissances et décès.

M. le Maire ou l'un de MM. les Adjoints, donne audience chaque jour, depuis dix heures jusqu'à deux.

*Huitième Arrondissement, place Louis XIII*, n. 14,

Composé des quartiers des Quinze-Vingts, du Marais, de Popincourt et du faubourg Saint-Antoine.

M. Le Bⁿ Le Prieur de Blainvilliers ✻, MAIRE, rue Saint-Anastase, n. 1.

M. Moufle ✻, rue du Chemin-Vert, n. 31,
M. Monnot, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n. 4, } *Adjoints.*

M. Bertin, aîné, *Chef des Bureaux*, rue Belfond, n. 24.

M. Bertin, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue du Pont-aux-Choux, n. 4.

Le Maire ou un Adjoint donne audience tous les jours, depuis midi jusqu'à quatre heures. Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et fêtes jusqu'à midi.

*Neuvième Arrondissement, rue Geoffroy-l'Asnier*, n. 25,

Composé des quartiers de l'Hôtel-de-Ville, de la Cité, de l'île St.-Louis et de l'Arsenal.

M. Denise ✻, MAIRE, Vieille rue du Temple, n. 19.

M. Chapellier, rue de la Tixeranderie, n. 13,
M. Crosnier, quai Voltaire, n. 3. } *Adjoints.*

M. Jolly, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.

Les audiences du Maire se tiennent tous les jours, à midi. Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et fêtes jusqu'à midi.

*Dixième Arrondissement, rue de Verneuil*, n. 13.

Composé des quartiers du faubourg St.-Germain, de la Monnaie, de St.-Thomas-d'Aquin et des Invalides.

M. Piault ✻ (O. ✻) *Doyen*, MAIRE, rue Bourbon, n. 30.

De la Borne ✻, rue des Petits-Augustins, n. 4.
M. Pauquet de Villejust ✻, rue des Saints-Pères, n. 18, } *Adjoints.*

M. Fontanier, *Chef des Bureaux*, rue de Verneuil, n. 13.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée ; mais seulement jusqu'à midi les dimanches et fêtes, pour recevoir les déclarations de naissance et de décès.

*Onzième Arrondissement, rue Garencière*, n. 10.

Composé des quartiers de la Sorbonne, du Luxembourg, de l'Ecole de Médecine et du Palais de Justice

M. Antoine-Marie Fieffé ✻, *Propriétaire*, MAIRE, rue de Condé, n. 9.

M. Henri Alexis Bⁿ de la Gonde ✻, rue de l'Université, n. 10.
M. Marie-Guillaume de Bure, rue Hautefeuille, n. 13, } *Adjoints.*

M. Ant.-Ferd. Gastebois, *Chef des Bureaux*, rue Garencière, n. 10.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures du soir, excepté les dimanches et les jours fériés.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours à neuf heures du matin.

Les Bureaux de l'Etat civil seulement sont ouverts, jusqu'à midi, les dimanches et jours fériés.

## *Douzième Arrondissement, rue Saint-Jacques*, n. 262.

Composé des quartiers Saint-Jacques, du Jardin du Roi, Saint-Marcel et de l'Observatoire.

**M. Cochin, MAIRE, rue du Canivet, n. 3, près Saint-Sulpice.**

M. de Rozière ✻, *Maître des requêtes*, à l'Ecole de Droit, place Ste-Geneviève, } *Adjoints.*
M Delvincourt ✻ ✻, à l'Ecole de Droit, place Ste-Geneviève, }

M. Delaunoy, *Chef des Bureaux*, rue Ne-Saint-Etienne, n. 3, quartier du Jardin du Roi.

M. Collier, *Sous-Chef du Bureau de l'État civil.*

Les Maire et Adjoints donnent alternativement audience tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à trois heures de relevée.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de neuf à quatre heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'État civil tient aussi les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

## MAIRIES DES ARRONDISSEMENS DE SAINT-DENIS ET DE SCEAUX.

### *Arrondissement de Saint-Denis.*

| *Messieurs.* | Communes. |
|---|---|
| Rigaud. . . . . | *Asnières.* |
| Codieu. . . . . | *Aubervilliers.* |
| Evrard . . . . . | *Auteuil.* |
| Pinard. . . . . | *Bagnolet.* |
| Levert ✻. . . . | *Belleville.* |
| Mougrolle. . . . | *Bobigny.* |
| Gassot. . . . . | *Bondy.* |
| Bosselot. . . . . | *Boulogne.* |
| Musnier . . . . | *Bourget (le).* |
| Bon de Drouard de la Croisette. | *Chapelle (la).* |
| Charean. . . . | *Charonne.* |
| Bonneau. . . . | *Clichy.* |
| Braquemart ✻. | *Colombes.* |
| Rousselet. . . . | *Courbevoie.* |
| Pluchet. . . . . | *Cour-Neuve (la).* |
| Caille. . . . . | *Drancy.* |
| Laugier. . . . . | *Dugny.* |
| Julien . . . . . | *Epinay.* |

| *Messieurs.* | Communes. |
|---|---|
| Dequevauviller. | *Genevilliers.* |
| Faveret ✻. . . | *Montmartre.* |
| Sanné. . . . . | *Nanterre.* |
| Delabordère. . . | *Neuilly.* |
| Tripier. . . . . | *Noisy-le-Sec.* |
| Lefèvre. . . . . | *Pantin.* |
| Augé de Fleury ✻. . . . . | *Passy.* |
| Audenet . . . . | *Pierrefitte.* |
| Beaugrand. . . . | *Prés St.-Gervais.* |
| Gerhard. . . . . | *Puteaux.* |
| Pavageau. . . . | *Romainville.* |
| Chambaud. . . . | *Saint-Denis.* |
| Delalhaume. . . | *Saint-Ouen.* |
| Bernauda. . . . | *Stains.* |
| Lefebure. . . . | *Suresne.* |
| Deulin. . . . . | *Villetaneuse.* |
| Zheindre. . . . | *Villette (la).* |

### *Mairies de l'arrondissement de Sceaux.*

| | |
|---|---|
| Beauvais . . . . | *Antony.* |
| Gilbert. . . . . | *Arcueil.* |
| Garnier. . . . . | *Bagneux.* |
| Le Cte de Nicolaï. . . . . | *Bercy.* |
| Personne-Desbrières. . . . | *Bonneuil.* |
| Galois. . . . . | *Bourg-la-Reine.* |
| Lewziski. . . . . | *Brie-sur-Marne.* |
| Hamelin. . . . . | *Champigny.* |
| Favart. . . . . | *Charenton-le-Pont.* |
| Finot. . . . . | *Charent.S.-Maur.* |
| Foucher. . . . . | *Châtenay.* |

| | |
|---|---|
| Pluchet. . . . . | *Châtillon.* |
| Outrequin. . . . | *Chevilly.* |
| Genty. . . . . | *Choisy-sur-Seine.* |
| Bignan. . . . . | *Clamart.* |
| Dejoly. . . . . | *Creteil.* |
| Morin. . . . . | *Fonten.-aux-Roses* |
| Wion. . . . . | *Fonten.-sous-Bois.* |
| Delouviez. . . . | *Fresnes* |
| Recodere. . . . | *Gentilly.* |
| Puis (P.-A.) . . | *Issy.* |
| Archambault. . . | *Ivry.* |
| Jacquemart. . . . | *La Branche du P. de St.-Maur.* |
| Muller. . . . . | *L'Hay.* |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Le Ch. Dodun ✻. | *Maisons-Alfort.* | Pierre . . . . . | *Thiais.* |
| Girard. . . . . | *Montreuil.* | Jouannin. . . . . | *Vanves.* |
| Leullier. . . . | *Montrouge.* | Fondary. . . . | *Vaugirard.* |
| Luce. . . . . | *Nogent-s.-Marne.* | Serres de Saint-Roman, Cte de Frégeville ✠ ✻, *Pair de France* . . | *Villejuif.* |
| Chévetel. . . . | *Orly.* | | |
| Le Vte de Sussy ✻. . . . . | *Plessis Piquet (le)* | | |
| De Nanteuil ✻ . | *Rosny.* | Lewal. . . . . | *Villemomble.* |
| Coquillard. . . . | *Rungis.* | Segond. . . . . | *Vincennes.* |
| Allard. . . . . | *Saint-Mandé.* | Lamouroux. . . | *Vitry.* |
| Caylus ✻ . . . | *Saint-Maur.* | | |
| Fauchat. . . . | *Sceaux.* | | |

## SECTION III.

### GARDE NATIONALE DE PARIS.

ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL (1).

*S. E.* le Mal Duc de Reggio, *Chevalier des ordres du Roi*, Pair de France, Ministre d'État, *Commandant en chef.*

*S. S.* le Duc de Clermont-Tonnerre ✠ (C. ✻), Pair de France, *Major-général*, rue de Grenelle St.-Germain, n. 105.

M. le Bon Aclocque de Saint-André (O. ✻), *Aide-Major-général*, rue Corneille, n. 3.

M. le Bon de Crisenoy (O. ✻), *Aide-Major-général*, rue de Bourbon, n. 37.

M. de Solirène ✻, Colonel d'Etat-Major, *Secrétaire-général*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 8.

*Aides-de-Camp de M. le Maréchal Commandant en chef.*

Messieurs,

Didot ✻, *Colonel*, rue du Pont-de-Lody, n. 6.
LeBon de Maussion (Adolphe) ✻, *Colonel*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 15.
Le Cte de Clarac ✠ ✢ ✻, *Colonel*, rue de Surennes, n. 23.
Le Bon de Bonnaire de Forges ✻, *Chef d'escadron*, rue de l'Université, n. 19.
Randon du Thil, *Chef d'escadron.*
Eugène de Montbreton ✻. *Chef d'escadron*, rue d'Aguesseau, n. 5.
Le Cte de Ségur, *Capitaine*, rue des Capucines, n. 9.
Le Cte de Mornay, *Capitaine*, rue de Verneuil, n. 11.

*Aides-de-Camp de M. le duc de Clermont-Tonnerre, Major-Général,*

M. Dodun, Cte de Kéroman, *Capitaine*, rue Pigale, n. 10.
M. le Vte d'Haussonville, *Capitaine*, rue Saint-Dominique, n. 65.

*Aides-de-Camp de M. le Bon Aclocque de Saint-André, Aide-Major-Gén.*

M. de la Rue de Villeret, *Capitaine*, rue du Chaume, n. 9, au Marais.
M. de Fresne, rue Taitbout, n. 18.

*Aides-de-Camp de M. le Bon de Crisenoy, Aide-Major général.*

M. le Bon d'Ailly, *Capitaine.* M. . . . . M. . . . .

(1) Les Bureaux de l'Etat-Major sont rue de la Chaussée-d'Antin, n. 11.

## *Colonels d'Etat-Major.* Messieurs,

Le C^te^ A. de la Borde ✠ (O. ✠), rue d'Artois, n. 28.
Lebeau (O.✠), rue du Cherche-Midi, n. 19.
De Rouillac (O. ✠), rue Neuve-des-Mathurins, n. 8.
Collin de Sussy ✠, rue Bergère, n. 10
Bocher (O. ✠), rue Grange-Batelière, n. 15.
De la Chauvinière ✠.
Le C^te^ de Chavanat (O. ✠), rue de Grenelle Saint-Germain, n. 87.
Le B^on^ Roger ✠, rue Bergère, n. 4.
Sarasin de Maraise ✠, rue Meslay, n. 20.
Le C^te^ le Gardeur de Tilly ✠ (O. ✠), rue de l'Université, n. 18.
Le B^on^ Mallet ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.
Le C^te^ F. de la Ville-sur-Illon ✠ (O. ✠), rue de Marivaux, n. 1.
Le M^is^ de Tanlay ✠, r. de Bourbon, 21.
Le B^on^ de Villeneuve ✠ ✠, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 11.
Guiton ✠, rue du Grand-Chantier, 12.
Le B^on^ de Saint-Félix ✠, rue de Bourbon, n. 50.
De la Rue ✠, boul. Poissonnière, 19.
Le V^te^ Pinon ✠, rue des Petites-Ecuries, n. 44.

## *Lieutenans-Colonels.* Messieurs,

Le V^te^ de la Ferté (O. ✠), rue Bergère, n. 2.
Duroux ✠, rue de Buffaut, n. 16.
Defortia (O. ✠), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 26.
Le C^te^ de Maistre ✠, rue du Helder, n. 21.
Deurbroucq ✠, rue Gaillon, n. 8.
Boc de St.-Hilaire ✠, rue Beauregard, n. 11.
Le B^on^ Hallez ✠, r. S.-Honoré, n. 363.
Denois, rue de Surènes, n. 10.
Le M^is^ de Clausonnette ✠, rue St-Lazare, n. 17.
Achille Rouen ✠, rue N.-des-Petits-Champs, n. 87.

## *Chefs d'Escadron.* Messieurs,

Mercier ✠, rue Bleue, n. 25.
Dezos de la Roquette ✠, rue du Tourniquet-Saint-Jean, n. 2.
Bonnomet ✠, rue du faubourg Poissonnière, n. 54.
Mélin aîné ✠, rue des Filles-S.-Thomas, n. 3.
Deville (Alex.) ✠, rue Saint-Georges, n. 5.
Le Baron de Veauce ✠, rue de Bourbon, n. 43.
Besson ✠, boulevart Poissonnière, n. 19.
Deurbreucq (Gaston), rue Gaillon, 8.
Charrier de Bellevue ✠, rue de la Paix, n. 22.
Le B^on^ de Charnacé ✠, rue Neuve-Saint-Paul, n. 9.
Le B^on^ d'Etchegoyen ✠, rue des Capucines, n. 12.

## *Capitaines d'Etat-Major.* Messieurs,

Saillard, rue de Clichy, n. 70.
Comynet, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 7.
Jourdan de Saint-Sauveur, rue Hauteville, n. 35.
Le V^te^ de Wismes, rue de Grenelle St.-Germain, n. 45.
Munier de Montengis, rue des SS. Pères, n. 71.
Le B^on^ de Brandois, rue Pavée-St.-André-des-Arcs, n. 16.
De Bouteiller, rue Bergère, n. 4.
Le B^on^ d'Ailly, rue de Bourgogne, 32.
Le B^on^ Gauthier de Brécy ✠, rue Chantereine, n. 4.
Naudet de Courbois, rue du faubourg St.-Honoré, n. 66.
Le C^te^ Desroys, rue Bleue, n. 1.
Gérard, rue de Vendôme, n. 5.
Hourdequin, rue N^e^-Saint-Martin, 29.
Bertin ✠, rue St.-Honoré, n. 357.
Beuzelin ✠, Galerie neuve, place du Carrousel, aux Tuileries.
D'Henneville Fauchon ✠, rue Bergère.
Le B^on^ Trigant de la Tour, rue Saint-Maur, n. 12, Faub. St.-Germain.
De Boinville Defresne, rue des Trois-Frères, n. 5.
Le B^on^ de Bock ✠ ✠, rue St-Honoré, n. 414.

Viguié, rue Duphot, n. 8.
Bachelier, rue de l'Ecole de Médecine, n. 5.
De Lattre, rue Vivienne, n. 17.
Fessler, à l'Elysée-Bourbon.
Le Bon des Chênes de Cenonville, rue du Bac, n. 17.
Hottot, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 11.
Le Cte Hector de Béarn, rue de Varennes, n. 11.
D'Etchegoyen (Isidore), rue Neuve-des Capucines, n. 12.
Thomas Nodler, place Royale, n. 21.
O'Hégerty, aux Ecuries de Madame la Dauphine.
Le Duc de Luynes, rue Saint-Dominique, n. 33.
Le Bon de Mortemart-Boisse ✠, rue Duphot, n. 12.
De Beauchesne, au Ministère de la maison du Roi.

### *Administration.* Messieurs,

Moreau Delaunay ✠, *sous-Inspecteur, faisant fonctions d'Inspecteur aux revues*, rue de l'Université, n. 34.
Daumont ✠, *Offic. Payeur de l'Etat-Major général, chef d'escadron*, rue Saint-Christophe, n. 8.

### *Service de Santé.* Messieurs,

Bougon ✠ ✠, *Chirurgien en chef*, rue Saint-Honoré, n. 362.
Jouard ✠, *Méd. en chef de l'Etat-Maj.-gén.*, rue d'Anjou-S.-Hon., 52.
Fievée, *Médecin de l'Etat-Major*, rue de la Chausssée-d'Antin, n. 7.

### *Médecins et Chirurgiens de division.*

*Première Division comprenant les* 1re, 2e *et* 3e *légions.* MM.
Le Chev. Bourdois ✠ ✠, *Médecin*, rue Royale Saint-Honoré, n. 5.
Le Chev. Vergez ✠ (O. ✠), *Médecin Adjoint*, place du Carrousel aux Petites-Ecuries du Roi.
Le Chev. Richerand ✠ ✠, *Chirurgien*, rue de Bondy, n. 44.
2e *Division*, 4e, 5e et 6e *Légions.* Messieurs,
Lafisse, *Médecin*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 54.
Roux ✠, *Chirurgien*, rue de l'Université, n. 25.
3e *Division*, 7e, 8e *et* 9e *légions.* Messieurs,
Jacquemin, *Médecin*, rue Sainte-Avoye, n. 9.
Marjolin, *Chirurgien*, rue de Richelieu, n. 89.
4e *Division*, 10e, 11e *et* 12e *légions.* Messieurs,
Taisseire de Saint-Marc, *Médecin*, rue de Richelieu, n. 51.
Le Bon Boyer (O. ✠), *Chirurgien*, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 9.

### *Officiers du grand Corps de Musique.*

Cherubini ✠ ✠, *Cap. Com.* rue du Faub. Poissonnière, n. 19.
Catel ✠, *Sous-Lieut.*, rue du Faub. Poissonnière, n. 7.
Paër, rue de la Chaussée d'Antin, n. 8.
Berton ✠, *idem.*

## ÉTATS-MAJORS DES LÉGIONS.

### PREMIÈRE LÉGION, *rue du Faubourg St.-Honoré*, n. 14.

M. de la Peyrière (O. ✠), *Col.*, rue Royale-St.-Honoré, n. 6.
M. Barry ✠, *Lieutenant-Colonel*, rue de la Madeleine, n. 33.

Messieurs,

Mercier ✠, *Porte-Drapeau.*
De la Fontaine, *Capitaine-Rapporteur du Conseil de discipline.*
Garnier Deschênes de Saint-Hilaire, *Secrétaire du Conseil.*
N. . . . . *Officier-Payeur.*
N. . . . . *Lieuten., Secrétaire d'organisation.*
Le Chevalier Auvity ✠, *Médecin.*
Nicod, *Chirurgien-Major.*

*Chefs de Bataillon.* Messieurs,

Froidefond Duchatenet (O. ✻), *Chef du premier, Titulaire.*
Gobert ✻, *Chef de bataillon, Supp*
Rafi ✻, *premier Adjudant-Major.*
Le chev. de Salès ✻ ✻, *Chef du second, Titul.*
Rouxel ✻ ✻, *Chef de bat., Supp.*

DEUXIÈME LÉGION, *hôtel Montdragon, rue d'Antin*, n. 3.

M. Villot (O. ✻), *Colonel*, rue Taitbout, n. 29.
M. Caccia ✻, *Lieutenant-Colonel.*

Messieurs,

Modini, *Porte-Drapeau.*
Gillet, *Capitaine – Rapporteur du Conseil de discipline.*
Lefevre, *Lieut., Secrét. du Conseil.*
Minguet, *Officier-Payeur.*
Rochelle, *Sous-Lieuten., Secrétaire d'organisation.*
Lherminier ✻, *Médecin.*
Tartra, *Chirurgien-Major.*

*Chefs de Bataillon.* Messieurs,

De Bray ✻, *Chef du premier, Titul.*
N. . . . *Idem, Supp.*
Bertin ✻, *premier Adjudant-Major.*
Doumerc ✻, *Chef du second, Titul.*
Bertrand ✻, *Chef du second, Supp.*

TROISIÈME LÉGION, *place des Petits-Pères près celle des Victoires:*

M. le Vte de Sambucy ✝ (O. ✻), *Colonel*, rue des Petites-Écuries, n. 36.
M. . . . . *Lieutenant-Colonel:*

Messieurs,

Eglée S.-Laurent ✻, *Lieut. Porte-Dr.*
Picot, *Cap.-Rap. du Cons. de discip.*
Commard, *Lieut., Secrét. du Conseil.*
Robin, *Offic.-Pay.*
Jeulin, *Sous-Lieutenant, Secrétaire d'organisation.*
Loyer Villermay, *Médecin.*
N. . . . *Chirurgien-Major.*

*Chefs de Bataillon.* Messieurs,

Arnaud ✻, *Chef du premier, Titul.*
Chignard ✻, *Chef du premier, Supp.*
Picq ✻, *premier Adjudant-Major.*
De Lafrénaye ✻, *Chef du second, Tit.*
Béjot ✻, *Chef du second, Supp.*

QUATRIÈME LÉGION, *place du Chevalier-du-Guet.*

M. Pollissard-Quatremère ✻, *Colonel*, rue St.-Denis, n. 45.
M. Launoy de la Creuse ✻, *Lieutenant-Colonel.*

Messieurs,

Quillaux, *Capitaine-Rapporteur du Conseil supérieur de discipline.*
Thierriet, *Lieut., Secrét. du Conseil.*
Delamarre, *Capitaine-Off.-Payeur.*
Raynal, *Cap.-Secrétaire-d'organisat.*
Vatinelle de Lorrez ✝, *Porte-Drap.*
Bonnal, *Médecin.*
Jacques, *Chirurgien en chef.*

*Chefs de Bataillon.* Messieurs,

Ch. Delaborde ✻, *Chef du 1er Tit.*
N. . . . *Chef du premier, Supp.*
Hirne, *premier Adjudant-Major.*
Halphen, *Chef du second, Titul.*
N. . . *Chef du second, Supp.*

CINQUIÈME LÉGION, *rue Thévenot.*

M. le Vte de La Rochefoucauld ✝ (O. ✻), *Colonel*, Aide-de-Camp du Roi (chargé du Département des Beaux-Arts), rue de Varennes, n. 33.

M. Touchard ✻, *Lieuten.-Col.*, rue du Faub. St.-Denis, n. 50.

Messieurs,

Touchard (L.-R.), *S-Lieut. P.-Drap.*
Messal, *Cap.*, *Rapp. du Cons. de disc.*
Guérin, *Sec. du Cons. supér. de discip.*
Le Borgne, *Lieut. Offic. Payeur.*
Moreau, *Lieutenant*, *Sec. d'organ.*
Manry ✻, *Médecin.*
Delondre, *Chirurgien-Major.*

*Chefs de Bataillon.* Messieurs,

Bruer de Verville, *Chef titul. du 1er.*
Taupin ✻, *Chef Supp. du 1er.*
Gézé ✻, *premier Adjudant Major.*
Maillet, *Chef titulaire. du 2e.*
De Peyrolles ✻, *Chef Supp. du 2e.*

SIXIÈME LÉGION, *au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin.*

M. le Mis de Fraguier ✻ (O. ✻), Membre de la Chambre des Députés, *Colonel*, rue Chapon, n. 5.
M. Balbastre ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue de Vendôme, n. 8.

Messieurs,

D'Hiauville, *Porte-Drapeau.*
Berthault, *Capitaine-Rapporteur du Conseil de discipline.*
Bessay, *Sous-Lieutenant*, *Secrét.*
Massé, *Capitaine*, *Officier Payeur.*
Rousseau Duvivier, *Lieut.*, *Secrétaire d'organisation.*
N. . . . . *Médecin.*
N. . . . . *Chirurgien-Major.*

*Chefs de Bataillon.* Messieurs,

Angar ✻, *Chef du premier*, *Titul.*
N. . . . *Chef du premier*, *Supp.*
Soulier ✻, *premier Adjudant Major.*
Delondre ✻, *Chef du second*, *Titul.*
N. . . . *Chef du second*, *Supp.*

SEPTIÈME LÉGION, *rue des Francs-Bourgeois*, n. 25, *au Marais.*

M. le Cte de Quelen ✻, *Colonel*, rue du Grand Chantier, n. 6.
M. Bucquet ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue St.-Martin, n. 259.

Messieurs,

Lefèvre ✻, *Cap.*, *Officier Payeur.*
Doillot, *Sous-Lieutenant*, *Secrétaire d'organisation.*
Meynard, *Capit.*, *Chef de Musique.*
Beck ✻, *Porte-Drapeau.*
Sallier ✻, *Capitaine-Rapporteur du Conseil de discipline.*
Yvert ✻, *Secrétaire.*
Nacquart, *Médecin.*
Hernu, *Chirurgien-Major.*

*Chefs de Bataillon.* Messieurs,

Cahier père (O. ✻), *Chef du 1er Tit.*
N. . . . . *Chef du 1er*, *Supp.*
Perdu, *premier Adjudant Major.*
Guérin ✻, *Chef du second*, *Til.*
Lenoble, *Chef du second*, *Sapp.*

HUITIÈME LÉGION, *place Royale.*

M. le Cte de St-Romans ✻ (O ✻), *Colonel*, rue de la Perle, n. 7.
M. Rieussec ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue de Charonne, 165.

Messieurs,

Decoqueromont, *Porte-Drapeau.*
Brochot, *Rapporteur du Conseil de discipline.*
Leroux, *Secrétaire du Conseil.*
Le Prieur de Blainvilliers, fils, *Cap.*, *Officier Payeur.*
Barbier, *Lieut. Secrét. d'organis.*
Cazenave, *Chirurgien-Major.*

*Chefs de Bataillon.* Messieurs,

Darthe ✻, *Chef du premier, Titul.*
Bourgeois, *Chef du premier, Supp.*
Roussel, *Chef du second, Titul.*
Harmand ✻, *Chef du second, Supp.*
Boëme ✻ ✻, *premier Adjudant Major.*

NEUVIÈME LÉGION, *rue Geoffroy Lasnier.*

M. le Vte Héricart-de-Thury (O. ✻), *Colonel*, rue de l'Université, n. 29.

M. Chevalier ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue St.-Paul, n. 8.

Messieurs,

Humbert ✻, *Capit. Porte-Drapeau.*
Caire, *Lieut., Sec. d'organisation.*
Poisson, *Officier-Payeur.*
Lullier Winslow ✻, *Capit.-Rapport.*
Thierry-Valdajou ✻, *Chirurg.-Major.*
Villot, *Lieut., Secrétaire du Conseil supérieur.*

*Chefs de Bataillon.* Messieurs,

Rossigneux ✻, *Chef du premier, Tit.*
Le Ch. Duplessis ✻, *idem, Supp.*
F. Perrot ✻, *Chef du second, Titul.*
Delayen ✻, *idem, Supp.*
Billion ✻ (O. ✻), *premier Adjudant Major.*

DIXIÈME LÉGION, *à la Mairie, rue de Verneuil.*

M. le Cte de Vaulgrennand (O. ✻), *Colonel*, rue du Bac, n. 87.

M. le Chev. Méat du Fourneau ✻, *Lieut.-Colonel*, quai Voltaire, n. 11.

Messieurs,

Lebreton, *Capitaine, Officier-payeur.*
Mestivier ✻, *Lieut., Porte-Drapeau.*
Vauvilliers (O. ✻), *Capit. Rapporteur du Conseil supérieur de discipline.*
De Musset ✻, *Lieut., Sec. du Cons sup.*
Frerson ✻, *Lieut., Sec. d'organis.*
Jadelot ✻, *Médecin.*
Vareillaud ✻, *Chirurgien-Major.*

*Chefs de Bataillon.* Messieurs,

Doulcet ✻, *Chef du premier, Titul.*
N. . . . . , *idem, Supp.*
Moisant ✻, *Chef du second, Titul.*
Berthier de Viviers ✻, *idem, Supp.*
Patin ✻ (O. ✻), *premier Adjudant Major.*

ONZIÈME LÉGION, *à la Mairie, rue Garencière*, n. 10.

M. Larsonnier ✻ ✻, *Colonel*, Palais du Luxembourg.

M. Arthus Bertrand ✻, *Lieut.-Colonel.*

Messieurs,

Courcier, *Lieut. Porte-Drapeau.*
Cauchy ✻, *Capitaine Rapporteur du Conseil de Légion.*
Lefebvre Desvalières, *Sec. du Cons.*
Després ✻, *Capit., Officier Payeur.*
Leblanc, *Lieutenant, Secrétaire de recensement.*
Pavet de Courteilles, *Médecin.*
Daumain, *Chirurgien-Major.*

*Chefs de Bataillon.* Messieurs,

Le Brun ✻, *Chef du premier, Titul.*
Gerbet ✻, *Chef du premier, Supp.*
Hacquart ✻, *Chef du second, Titul.*
N. . . . *Chef du 2e, Supp.*
Buin ✻ (O. ✻), *premier Adjudant Major.*

DOUZIÈME LÉGION, *à la Mairie, rue Saint-Jacques.*

M. Agier ✻, *Colonel*, quai Voltaire, n. 21.

M. Aubert-Audet ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue du Val-de-Grâce, n. 1.

Messieurs,

Braille ✻, *Capit. d'armement et Rapporteur.*
Dubos, *Lieut. Rap., Adjoint.*
Dabot, *Lieutenant, Sec. du Conseil supérieur de discipline.*
Dudouyt ✻, *Porte-Drapeau.*
Estienne ✻, *Officier Payeur.*
Cléau, *Sous-Lieut. Sec. d'organisat.*
Serres ✻, *Médecin.*
Guerbois, *Chirurgien-Major.*

*Chefs de Bataillon.*

Bruzard ✻, *Chef du premier, Titul.*
Bertrand ✻, *Chef du premier, Supp.*
Bouvard ✻, *Chef du second, Titul.*
Ponton-d'Amécourt ✻, *idem, Supp.*
Margarita ✻, *premier Adjudant Major.*

## GARDE A CHEVAL,

*A l'Etat-Major-général, rue de la Chaussée d'Antin*, n. 11.

ÉTAT-MAJOR.

M. le Cte de Caumont-la-Force ✻ ✠ (O. ✻), *Colonel*, rue de Grenelle, nº 105.

M. le Mis de Pons (O. ✻), *Lieutenant-Colonel*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 40.

M. le Chev. du Boüexic ✻ ✻, rue Chantereine n. 54,
M. le Chev. Guénin ✻, rue Taitbout, n. 5,
M. Aulnette du Vautenet, rue de Nazareth, n. 1,
M. le Bon Raynaud ✻, rue St.-Louis, n. 44.
} *Capitaines Aides-Majors.*

M. le Ch. Raulet ✻ ✻, *Capit., Porte-Etendard*, rue du Faub. du Roule. n. 98.
M. Morisseau ✻, *Officier Payeur*, passage des Petits-Pères, n. 5.
M. Leloup-Desparts, *Capitaine-Rapporteur du Conseil de discipline*, rue du Paon, n. 8.
M. Dècle, *Lieutenant, Secrétaire du Conseil de discipline*, rue du Roule, n. 15.
M. Outrequin, *S.-Lieut. Secrét.-adj. du Conseil de discipl.*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 29.
M. Aubin ✻, *Médecin*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 28.
M. Bichebois, *Chirurgien-Major*, rue de Seine Saint-Germain, n. 16.

PREMIER ESCADRON.

M. le Chev. Chemin de Beuvry ✻, *Lieutenant-Colonel, commandant le premier Escadron*, rue du Cherche-Midi, 15.

DEUXIÈME ESCADRON.

M. Degrée, *Chef du deuxième Escadron*, rue Boucherat, n. 23.
M. le Chev. Buchot ✻ ✻, *Adjudant-Major*, rue du Dauphin, n. 12.

# SECTION IV.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE (1),

*Séant au Palais de Justice.*

Ce Tribunal est composé de quarante-deux Juges, y compris le Président, sept Vice-Présidens et dix Juges d'instruction, et de quatorze Juges Suppléans, dont quatre remplissent les fonctions de Juges d'instruction. Il se divise en sept chambres, composées chacune de six Juges et deux Suppléans. Cinq de ces chambres connaissent des matières civiles ; la sixième et la septième des affaires de police correctionnelle, et la septième en outre des délits relatifs aux douanes, aux impôts indirects, aux octrois, à la garantie des matières d'or et d'argent ; des appels de simple police, des contraventions aux droits de timbre et d'enregistrement, et du contentieux judiciaire sur les domaines.

Il y a près ce Tribunal un Procureur du Roi, quinze Substituts du Procureur du Roi, un Greffier en chef, sept commis-greffiers assermentés, pour le service des audiences, un pour la Chambre du conseil, un pour les criées, un pour les dépôts et quatorze pour le service des Juges d'instruction.

TABLEAU *du Tribunal, suivant l'ordre de nomination des Membres.*

*Président.*

M. MOREAU ✻, Vieille rue du Temple, n. 34.

*Vice-Présidens.* Messieurs,

*Janod* ✻, rue Saint-Dominique, n. 26.
*Chabaud*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
*Huart*, rue de l'Odéon, n. 27.
*Charlet* ✻, rue de la Planche, n. 19.
*De Belleyme* ✻, rue Michel-le-Comte, n. 32.
Le B^on^ *Gauthier de Charnacé* ✻, rue Neuve-Saint-Paul, n. 9.
*Jarry* ✻, rue des Petits-Augustins, n. 12.

*Vice-Président honoraire.*

M. *Dherbelot*, rue de l'Observance, n. 8.

*Juges.* Messieurs,

*Guillon-d'Assas* ✻, (*doyen*), rue Saint-Jacques, n. 223.
*Grandin*, rue des Rosiers, n. 26.
*Régnier*, place de l'Estrapade, n. 1.
*Chardel*, rue du Jardinet, n. 1.
*Dufour* (*Juge d'instruction*), rue de Tournon, n. 14.
*Bavoux*, rue Vivienne, n. 8.
*Pelletier*, rue du Tourniquet-St.-Jean, n. 2.
*Phelippes de la Marnière* ✻, rue du Temple, n. 94.
*Philipon*, rue Charlot, n. 35.
*Naudin*, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 53.
*Geoffroy*, rue du Chaume, n. 15.
*Delahaye*, rue du Roule, n. 3.

(1) Ce Tribunal ressortit de la Cour royale de Paris.

*Brière de Valigny* ✻ (*Juge d'instr.*), Vieille rue du Temple, 21.
*Collette de Baudicour* ✻, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 43.
*Fouquet*, rue des Grands-Augustins, n. 5.
*Grandet*, rue Godot-de-Mauroy, n. 33.
*Maugis*, rue Favart, n. 8.
*Lefébvre*, rue Louis-le-Grand, n. 16.
*Leblond* ✻ (*Juge d'instruction*), rue de Valois-Rivoli, n. 6.
*Petit*, rue d'Anjou, au Marais, n. 21.
*Desmortiers* ✻ (*Juge d'instruction*), rue des Quatre-Fils, n. 16.
*Meslin*, rue Meslay, n. 16.
*Hémar*, rue du Temple, n. 40.
*Gobet* (*Juge d'instruction*), quai de la Mégisserie, n. 62.
*Lambert* (*Juge d'inst.*), rue d'Enfer St.-Michel, n. 14.
*Mathias* ✻ (*Juge d'instruction*), Vieille rue du Temple, n. 34.
*Vanin* (*Juge d'instruction*), rue de la Monnaie, n. 10.
*Try* (*Charles*), rue de Tournon, n. 14.
*Mourre fils* (*Juge d'instruction*), rue Neuve-Saint-Paul, n. 4.
*Frayssinous* (*Juge d'instruction*), rue Jacob, n. 7.
*Dieudonné*, rue des Blancs-Manteaux, n. 11.
*Pinondel*, rue du Temple, n. 94.
*Michau*, rue de l'Echiquier, n. 41.
*Rolland de Villargues*, quai de Bourbon, n. 27.

*Juges honoraires.* Messieurs,

*Ducros de Selves*, rue des Trois-Frères, n. 11, *bis*.
*Silvestre*, rue Sainte-Marguerite Saint-Germain, n. 33.
*D'Houppeville de Neuvillette*, rue Royale, au Marais, n. 18.
*Aucante*, petite rue de Cléry, n. 16.
*Delahaye*, rue des Marais, faubourg Saint-Germain, n. 18.
*Roger*, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 5.

*Juges suppléans.* Messieurs,

*Danjan*, (*Juge suppl. d'instr.*) rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
*Michelin* (*Juge suppl. d'inst.*), rue St.-Louis au Marais, n. 56.
*Demetz*, (*Juge suppl. d'ins.*), rue Chantereine, n. 42.
*Hua* (*Juge sup. d'ins.*), rue de l'Université, n. 10.
*Vanin de Courville*, place Royale, n. 23.
*Monsarrat*, place Vendôme, n. 19.
*De Pineau*, rue de Vaugirard, n. 37.
*Delahaye*, rue des Marais, F. St.-Germ., n. 18.
*Hallé*, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
*Borel de Bretizel*, rue de Seine, n. 10.
*Javon*, rue Meslay, n. 16.
*Perrot de Chezelles*, place Royale, n. 10.
N. . . . . .
N. . . . . .

*Procureur du Roi.*

M. *Jacquinot Pampelune* (C. ✻) Conseiller-d'Etat, rue de la Ville-l'Evêque, n. 14.

*Substituts.* Messieurs,

*Fourneral* ✻, quai d'Anjou, île S.-Louis, n. 3.
*Champanhet*, rue de Vaugirard, n. 22.
*Boudet*, rue Chanoinesse, n. 14.
*Brethous de la Serre*, rue de Vaugirard, n. 22.
*Bernard*, rue Martel, n. 17.
*Delapalme*, rue Hauteville, n. 7.
*Pécourt*, rue de l'Echiquier, n. 29 *bis*.
*Tarbé*, rue Neuve des Petits-Champs, n. 99.
*Miller*, rue Neuve-Sainte-Catherine, n. 14.
*Bourgain*, quai de Bourbon, n. 15.
*Menjot de Dammartin*, rue Hautefeuil, n. 13.
*Sagot*, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 25.
*Boutaud de la Villéon*, Place Vendôme, à la Chancellerie.
*Anthoine de Saint-Joseph*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 11.
*Levavasseur.*

*Greffier en chef.*

M. Gautier, rue de Provence, n. 3.

*Commis-Greffiers assermentés d'audience.* Messieurs,

Près la 1ère Chambre. *Delatourmignière*, boulevard Saint-Martin.
Près la 2e Chambre. *Allain*, rue de Bussy, n. 10.
Près la 3e Chambre. *Péron*, rue des Lions-Saint-Paul, n. 9.
Près la 4e Chambre. *Nivet*, rue des Trois-Pavillons, n. 1er, au Marais.
Près la 5e Chambre. *Gibier*, rue du Colombier, n. 30.
Près la 6e Chambre. *Richard*, rue S.-Antoine, n. 35.
Près la 7e Chambre. *Tourfault*, rue Mâcon, n. 14.

*A la Chambre du Conseil.*

M. *Delaunay*, rue Charlot, n. 33.

*Aux Criées et Ventes sur Saisies immobilières.*

M. *Ravinet* ✻, rue des Canettes, n. 13.

*A la Recette des Dépôts.*

M. *Noel*, place du Palais de Justice.

*Près les Juges d'instruction.* Messieurs,

*Porée*, cloître Notre-Dame, n. 20.
*Aude*, rue Cassette, n. 20.
*Bot*, rue de Chartres, n. 25.
*Champion*, rue de Turenne, n. 26.
*Denis*, rue Beaurepaire, n. 20.
*Meuris*, rue des Fossés-M.-le-Prince, 4
*Fellecoq*, rue de la Tixeranderie, n. 76.
*Bergeron*, rue des Marais-S.-Germ., 7.
*Lesney*, place du Palais de Justice.
*Céron*, rue des Saints-Pères, n. 18.
*Dallemagne.*
*Robert.*
*Tricquenaux.*
*Guillemot.*

*Secrétaire de M. le Président.*

M. Barbier St.-Hilaire.

*Secrétaires du Parquet.*

M. Mars.
M. Cousinard, rue Saint-Antoine, n. 62.

## *Huissiers-Audienciers.*

*Pres les cinq Chambres civiles.* MM.
*Perier, Doyen*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 24.
*Choquet* (P.), rue du Temple n. 356.
*Guillaume*, rue Saint-Denis, n. 256.
*Aubry*, quai de Gêvres, n. 20.
*Viel*, cul-de-sac Ste-Marine, n. 2.
*Doré*, quai de la Grève, n. 78.
*Beaunoyer*, rue Saint-Sébastien, n. 34.
*Choquet* (F.), rue de Sully, n. 1.
*Nantet*, rue de Lesdiguières, n. 6.
*Dubois*, rue de la Cerisaye, n. 27.
*Petit*, rue des Mauvaises-Paroles, n. 12.
*Pinart*, rue des Cinq-Diamans, n. 24.
*Liedot*, rue Saint-Martin, n. 151.
*Péron*, rue de Tournon, n. 7.
*Hémar*, rue de Pontoise, n. 18.
*Boudin-de-Breuil*, rue St. Antoine, 62.
*Copin*, rue Monconseil, n. 12.
*Creton*, rue Montmartre, n. 154.

*Près la Chambre de police correct. et MM. les Juges d'instruction.* MM.

*Catonnet*, quai de la Cité.
*Monvoisin*, rue du Four S. G., n. 41.
*Bruet*, rue de la Verrerie, n. 34.
*Gallé*, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 11.
*Colson*, rue des Deux-Boules, n. 2.
*Martin*, rue du Faub. St.-Martin, n. 18.
*Persin*, rue de la Verrerie, n. 79.
*Hurteau*, rue Saint-Antoine, n. 69.
*Hutinel*, rue des Bourdonnais, n. 12.
*Dethore*, rue de la Tixeranderie, n. 46.
*Lemarchand*, rue N.-D. des Victoires, n. 34.
*Sédillon*, rue Saint-Victor, n. 126.

*Service et Composition des Chambres, pour l'année judiciaire*, 1825.—1826.

1re *Chambre.* MM.
Moreau ✻, *Président.*
Chabaud, *Vice-Président.*
Guillon d'Assas, Brière de Valigny, (*Juge d'Inst.*) Grandet, Lefèbvre, Vanin, *J. d'Inst.* — *Jug.*
Montsarrat, Depineau — *Sup.*
Champanhet, Tarbé — *Subs.*

2e *Chabrme.* MM.
Huart, *Vice-Président.*
Régnier, Geoffroy, Collette de Baudicourt ✻, Leblond *J. d'inst.*, Meslin, Mourre, *J. d'inst.* — *Jug.*
Danjan, *J. d'inst.*, Vanin de Courville — *Sup.*
Boudet, Bourgain — *Subs.*

3e *Chambre.* MM.
Charlet, *Vice-Présid.*
Dufour, *J. d'inst.*, Delahaye, Fouquet, Petit, Desmortiers, *J. d'i.*, Gobet, *J. d'Ins.*, Rolland de Villargue — *Jug.*
Hallé, *Juge Suppléant.*
De la Serre, Miller — *Subs.*

4e *Chambre.* MM.
Janod, *Vice-Président.*
Grandin, Philipon, Naudin, Michau — *Jug.*
Hua, Michelin *J. d'in.*, Demetz, *J. d'inst.*, Borel de Bretizel — *Sup.*
Bernard, Menjot de Dammartin — *Subs.*

5e *Chambre.* MM.
Jarry ✻, *Vice-Présid.*
Pelletier, Maugis, Lambert, *J. d'in.*, Mathias, *J. d'inst.*, Try, Frayssinous, *J. d'i.* — *Jug.*
Javon, N. . . . — *Sup.*
Sagot, Bon de la Villéon — *Sub.*

6e *Chambre.* MM.
De Belleyme, *Vic.-Prés.*
Chardel, Hémar, Pinondel — *Jug.*
Perrot de Chezelles, *J. S.*
Pécourt, Vavasseur — *Subs.*

7e *Chambre.* MM.
Bon de Charnacé ✻, *V.-P.*
Bavoux, De la Marnière ✻, Dieudonné — *Jug.*
Delahaye — *Sup.*
Fournerat, De Saint-Joseph — *Sub.*

M. Jacquinot-Pampelune, *Procureur du Roi.*
M. Delapalme, *Substitut de service habituel au Parquet.*
M. Gautier, *Greffier en Chef.*

Les quatre premières Chambres connaissent des matières civiles ordinaires, excepté des contestations relatives aux avis de parens, aux interdictions et autres, mentionnées en l'article 60 du décret du 30 mars 1808, lesquelles continuent d'être réservées à la première Chambre où M. le Président siége habituellement; la cinquième des causes sommaires; la sixième et la septième des affaires de Police correctionnelle.

La première Chambre est présidée ordinairement par le président du Tribunal; il peut, s'il le croit nécessaire, présider les autres Chambres; les sept Vice-Présidens, par roulement, président les autres Chambres. Les Chambres sont composées conformément au roulement arrêté chaque année.

Les audiences tiennent tous les jours, les dimanches et lundis exceptés; savoir: la première Chambre à dix heures; la deuxième, à dix heures et demie; la troisième à onze heures: la quatrième à onze heures et demie; la cinquième à midi, et la sixième à dix heures; la septième à onze heures.

La première connaît des ventes sur saisies immobilières, les jeudis, à l'issue de l'audience.

L'audience des Criées, pour la vente des biens-immeubles, est tenue par l'un des Juges du Tribunal de service à la première Chambre, les mercredis et samedis à midi, dans la salle d'audience de la première chambre. Les référés sont tenus par M. le Président, ou le Vice-Président de la première Chambre, les mardis, mercredis, vendredis et samedis à une heure précise.

## *Vacances.*

L'audience des Vacations, qui ont lieu du premier septembre au premier novembre, se tient au local de la première Chambre, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à dix heures, par les Juges qui ont fait le service de la troisième Chambre.

Les référés sont tenus les mercredis et vendredis à midi: les audiences pour les ventes sur saisies immobilières, tous les jeudis, à l'issue de l'audience des Vacations; et l'audience des Criées, les mercredis et samedis à midi.

### *Concierge.*

M. *Fessin*, au Palais de Justice.

## AVOUÉS *près le Tribunal de première Instance.*

*Nota.* Les Avoués près le tribunal de première Instance sont licenciés en Droit, et ont prêté serment d'Avocat à la Cour royale.

Cette marque = signifie en remplacement de.

Adrien Chevallier = Quillaux, rue des Bourdonnais, n. 17.
Amédée Boivin = son père, rue Saint-Honoré, n. 291.
Angelot, rue du Cimetière-Saint-André, n. 7.
Audouin = Panier, son beau-père, r. Bourbᵐ-Villeneuve, 33.
Auquin = Rose ✻, rue de la Jussienne, n. 15.
Barbedienne = Bouricart, rue de Choiseul, n. 11.
Barey de Saint-Marc = Bourdon, rue des Prouvaires, n. 3.
Berger = Bonfils, rue Saint-Honoré, n. 256.
Berson = Faureau-Latour, rue de Cléry, n. 8.
Berhault = Geuffron, aîné, rue Neuve-d'Orléans, n. 28.
Bligny, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 47.
Blot = Maurey, rue de Grammont, n. 16.
Boucher = Regley, rue des Prouvaires, n. 32.

Bouland = Paty, rue Saint-Antoine, n. 77.
Bouquet = Lefebvre de Ste-Marie, rue Ne-des-Bons-Enfans, 1.
Bourcey = des Effeuillées, rue Neuve-Saint-Roch, n. 34.
Bouriaud = Cavenel, rue du Mail, n. 13.
Boyvin jeune = Mizeron, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 42.
Bureaux = Christlich, rue des Moulins, n. 20.
Callou = Marquis, rue Neuve-d'Orléans, n. 22.
Cauthion = Royer, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
Chaslin = Chappe, rue du Colombier, n. 3.
Chedeville = Corbin, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 20.
Chevalier ✻ = Grillot, rue Saint-Paul, n. 8.
Colmet = Pantin, place Dauphine, n. 12.
Cottinet = Turpin, rue St.-Marc, n. 15.
Courtin = Chaseray ✻, rue Pavée-St.-Sauveur, n. 3.
Crosse = Cirodde, rue Traînée, n. 11.
Dabrin = Templier, rue N.-D.-des-Victoires, n. 38.
Dargère = Regnier, rue des Noyers, n. 36.
Darlu = Bazin, rue de Louvois, n. 4.
Decagny = son père, rue de la Monnaie, n. 5.
Dechatonru = Delaage, rue Montmartre, n. 30.
Delachapelle = Hardy, rue d'Argenteuil, passage St.-Roch, 41.
Delacourtie = Gallion, rue Sainte-Appoline, n. 2.
Delahaye = Folâtre, quai Conty, n. 7.
Delahaye-Royer = Bastard, rue Neuve-St.-Augustin, n. 3.
Delamotte = Lacoste, rue des Fossés-St.-Germ.-des-Prés, n. 18.
Delaplace = Mérigot, rue du Pot-de-Fer S.-Sulpice, n. 4.
De la Ruelle = Maurey, aîné, rue des Fossés-Montmartre, n. 5.
Delavigne = Barbier, quai Malaquais, n. 19.
Démonts = Hésèque, rue Christine, n. 3.
Dénise = son père, rue de Fourcy, n. 8.
Denormandie = Bergeron-d'Anguy, rue du Sentier, n. 14.
Dequevauviller = Lantenois, rue Hautefeuille, n. 1.
Derbanne = Deroucy, rue Montmartre, n. 139.
Desaulle = Desaulle, son oncle, rue Hautefeuille, n. 19.
Des Etangs = Brochot, rue du Sentier, n. 9.
Desvalières = Hocquet, place des Victoires, n. 6.
Devaureix = Ruelle-Pomponne, rue de Chabannais, n. 3.
Drouin = Richomme ✻, rue Saint-André-des-Arcs, n. 35.
Dubois = De Milly, rue des Bons-Enfans, n. 20.
Ducatel = Bottet, rue du Colombier, n. 3.
Duvergier (*Doyen*), rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 5.
Encelain = Beauvoir, rue du Mail, n. 1.
Fariau = Doin, rue Saint-Honoré, n. 315.
Fleury = Ducancel, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.
Fouret = Despréaux St-Sauveur, rue Croix-des-P.-Champs, 39.
Foussier = Bochin, rue Thévenot, n. 24.
Froger-de-Mauny, aîné = Arnould, rue Coquillère, n. 46.
Froger-de-Mauny, jeune = Champagnou, rue Verdelet, n. 4.

Froidure = Bordier-Martineau, rue Michel-le-Comte, n. 23.
Gaigne = Alexandre, rue Vivienne, n. 19.
Galisset = Carron, rue de la Monnaie, n. 11.
Gasnault = Pillette, quai Malaquais, n. 15.
Gauthier = Lambert de Sainte-Croix, rue Nᵉ-des-Bons-Enfans, n. 7.
Gavault = Aviat, rue des Prouvaires, n. 10.
Geoffroy = Lefevre, aîné, rue Favart, n. 12.
Girauld = Delamotte, aîné, rue St.-Martin, n. 72.
Glandaz = son père, rue du Chaume, n. 3.
Godard ✻ = Briden, rue Jean-Jacques-Rousseau, n. 5.
Godot = son père, place du Châtelet, n. 2.
Goujet-Desfontaines, rue de Richelieu, n. 47.
Gourbine = Godard, rue Coq-Héron, n. 8.
Gracien = son père, rue Boucher, n. 6.
Guerin = Gomel, rue des Moulins, n. 32.
Guillebout = Meyssin, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 41.
Hanaire = Delhomel, rue Bétizy, n. 20.
Hocmelle, l'aîné = Bouland aîné, place des Victoires, n. 12.
Hocmelle, jeune = Juge, rue du Port-Mahon, n. 10.
Huet = Delahaye, l'aîné, rue de la Monnaie, n. 26.
Isambert = Foullon, rue Saint-Antoine, n. 62.
Itasse = Detroyes, rue de Cléry, n. 9.
Jansse = François, jeune, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
Jeulin = Legros, rue Sainte-Anne, n. 57.
Labarte = son père, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Labois = Guillonnet-Merville ✻ ✻, rue Coquillère, n. 42.
Laboissière = Cavaignac, rue des Bons-Enfans, n. 32.
Lachaise = Lepage, rue des Prouvaires, n. 38.
Lallemand aîné ✻, rue de Richelieu, n. 38.
Lallemand, jeune = Glaizot, rue Gaillon, n. 13.
Lambert = Decormeille ✻, Boulevard Saint-Martin, n. 4.
Launoy de la Creuze ✻ = Massé de Cormeille, rue des Bourdonnais, n. 11.
Le Blant = Cloiseau, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 32.
Leclerc = Mirosle, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 23.
Leconte = Pezé, rue Thévenot, n. 16.
Leduc = Delmotte jeune, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 26.
Lefevre = Genreau, rue des Poulies, n. 2.
Lefevre d'Aumale = son père, rue de Harlay, n. 20.
Legendre = Baron Rainville, cour de la Sainte-Chapelle, n. 5.
Lelong = Duparc ✻ ✻, rue de Bondy, n. 9.
Lelouche = Dumont, quai de l'Ecole, n. 18.
Levrauld = Ancelle, rue de Grammont, n. 8.
Lot, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, n. 15.
Luxeuil = Cousin, rue de l'Odéon, n. 21.
Mala = Valton, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.

Malafait, rue d'Argenteuil, n. 48.
Maldan = Foignet, rue du Bouloy, n. 4.
Marbeau = Charpentier, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 29.
Massé = Paris, rue St.-Denis, n. 374.
Masson ✻ = Lebon, quai des Orfèvres, n. 18.
Mayet = Noel, rue du Hazard, n. 13.
Mercier = Jouhet, rue Saint-Merry, n. 12.
Mitouflet = Bouriaud, jeune, rue de Richelieu, n. 69.
Montigny = Boisgarnier, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 45.
Moreau = Lacan, rue de Grammont, n. 26.
Moullin = Desbois ✻, rue des Petits-Augustins, n. 6.
Nonclair, rue des Bons-Enfans, n. 28.
Oger = Coppeaux, cloître Saint-Merry, n. 18.
Paillard = Grandjean, rue Sainte-Avoye, n. 42.
Papillon = Wasse, rue Saint-Joseph Montmartre, n. 8.
Patural = Blanchard, rue d'Amboise, n. 7.
Perier = Deschamps, rue Neuve-Saint-Merry, n. 25.
Perin Sérigny ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 95.
Petel = son père, rue Baillet, n. 3.
Petit-Dexmier = Perache, rue Michel-le-Comte, n. 24.
Picot = Renou, rue du Gros-Chenêt, n. 6.
Piéton = Crivaneck, rue Montmartre, n. 15.
Pillault Debit = Franc, rue du Four-Saint-Honoré, n. 9.
Pinson = Durand, rue Montorgueil, n. 65.
Plé = Lemit, rue Sainte-Anne, n. 34.
Poisson = Mure, rue St.-Marc-Feydeau, n. 21.
Prud'homme = son père, rue de Condé, n. 30.
Robert = Bettinger, rue Mazarine, n. 32.
Sageret = Rathier, rue des Fossés-Montmartre, n. 6.
Smith = Bellaigue, rue de l'Odéon, n. 27.
Taillandier = Taillandier, son oncle, rue St.-Benoît, n. 18.
Théodore-Menard = Martinon, rue Ne-des-P.-Champs, n. 73.
Thierriet = son père, rue de la Monnaie, n. 10.
Trianon = Bouilly de Dorée, r. des F.-St.-G.-l'Auxerrois, 25.
Vaillant *Avoué de la liste civile* = Bunel, rue Christine, n. 9.
Vallée = Sandrin ✻, rue Pavée-Saint-André, n. 5.
Vavasseur-Desperriers = Duquesnel, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Viault, rue des Blanc-Manteaux, n. 29.
Vinay = Dassonvillez, rue de la Vrillère, n. 8.
Vincent = Chaslin, jeune, rue Thévenot, n. 24.
Vivien = Crepin, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 24.
Voisin = Deprével, rue Montmartre, n. 39.
Voizot = Quenescourt, rue des Poulies, n. 2.

## CHAMBRE DES AVOUÉS.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le réglement.

### *Membres de la Chambre.* Messieurs,

Angelot, *Président.*
Mala, *Syndic.*
Fleury, *rapporteur.*
Masson ✻, *Secrétaire.*
Jansse, *Trésorier.*
Lot.
Périer.
Lallemand jeune.
Démonts.
Delahaye.
Duvergier, *Doyen.*

### *Membres honoraires.* Messieurs,

Pasté, rue Meslée, n. 32, *anc. Secrét.*
Hardy, quai de la Grève, n. 80.
Roze ✻, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 13, *ancien Trésorier.*
Paris-Delamaury, rue de l'Observance, n. 10, *ancien Trésorier.*
Glandaz, rue du Chaume, n. 3.
Bastard, rue des Vieilles-Étuves-Saint-Honoré, n. 16, *ancien Président.*
Chaseray ✻, rue Saint-Joseph, n. 5. *ancien Président.*
Gomel, rue des Moulins, n. 15, *ancien Secrétaire.*
Boivin aîné, rue Saint-Honoré, n. 291, *ancien Présid.*
Decormeille ✻, rue Michel-le-Comte, n. 36, *ancien Rapporteur.*
Delahaye l'aîné, rue Richer, n. 38.
Labarte, rue des Bons-Enfans, n. 21, *ancien Président.*
Juge, rue du Port-Mahon, n. 10, *ancien Président.*
Duparc ✻✻, rue de Bondi, n. 9, *ancien Trésorier.*
Boisgarnier, rue N^e^-des-Petits-Champs, n. 45, *ancien Président.*
Genreau, rue du Cloître-Notre-Dame, n. 14, *ancien Président.*

### *Avocats de la Compagnie.*

M. Tripier, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
M. Mollot, rue de la Sourdière, n. 19, *Adjoint.*

### *Avocat près la Cour de Cassation.*

M. Cochin, rue du Canivet-Saint-Sulpice, n. 3.

### *Avoué près la Cour royale.*

M. Ruelle-Pomponne, rue Saint-Anne, n. 77.

### *Notaire de la Compagnie.*

M. Tourin, rue de Grenelle, faubourg S.-Germain, n. 3.

### *Commis en chef de la Chambre.*

M. Barbié, au Secrétariat, au Palais de Justice, et rue S.-André-des-Arcs, n. 57.
M. Pouget, *Commis-adj.* au Secrét. au Palais de Justice, et rue Thévenot, 9.

La Chambre tient ses séances ordinaires au palais de Justice, le *jeudi* de chaque semaine, depuis midi jusqu'à quatre heures. Le Secrétariat est ouvert tous les jours d'audience du Tribunal, depuis dix heures jusqu'à trois.

## JUSTICES DE PAIX DE PARIS ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

### *Premier Arrondissement, séant rue Caumartin*, n. 33.

**M. Pinart ✻, *Juge de Paix*, rue Caumartin, n. 33.**

M. Pillault Delaboissière, *premier Suppléant*, rue des Bons-Enfans, n. 21.
M. Dubois, *second Suppléant*, rue des Bons-Enfans, n. 20.
M. Ratel, *Greffier*, rue Caumartin, n. 33.
M. Duchêne, *Commis-Greffier*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 62.
M. Simon, *Huissier*, rue de Rohan, nos 24 et 26.
M. Bourard, *Huissier*, petite rue Saint-Louis-Saint-Honoré, n. 6.

Audience pour les affaires de compétence, et Bureau de paix et de conciliation, les mardis, vendredis à une heure de relevé. Défaut à 2 heures. Conciliations volontaires, tous les jours, depuis neuf heures jusqu'à onze heures, en la demeure du Juge-de-Paix.

*Circonscription.*—Partant de la barrière de Passy et suivant toujours à droite les murs de la ville, jusqu'à la barrière de Clichy; continuant à droite les rues de Clichy, de la Chaussée-d'Antin, et de la Place Vendôme (Louis-le-Grand); la place-Vendôme, traversant la rue Saint-Honoré, et suivant toujours la droite de la rue Saint-Honoré jusqu'à la rue Froid-Manteau; la rue Froid-Manteau, le guichet Froid-Manteau, les quais du Louvre, de la Conférence et de Billy, jusqu'à la barrière de Passy.—Cet arrondissement se divise en quatre quartiers, qui sont : les Tuileries, les Champs-Elysées, le Roule et la place Vendôme.

### *Deuxième Arrondissement, rue d'Antin*, n. 3, *à la Mairie.*

**M. Lerat de Magnitot, *Juge-de-Paix*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 58.**

M. Grange, avoué près la Cour royale, *premier Suppléant*, rue de Condé, 10.
M. Guinard, Avocat, *second Suppléant*, rue Jacob, n. 20.
M. Boucher, *Greffier*, rue d'Antin, n. 10.
Le Greffe se tient hôtel de la Mairie, rue d'Antin, n. 3.
M. Philippine, *Commis-Greffier asserm.*, rue N.-des-Petits-Champs, n. 58.
M. Thébault, *Huissier-audiencier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 71.
M. Rivière, *Huissier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 45.

Conciliations sur citations, les vendredis à 11 heures et demie. Défaut, après une heure. Audiences de compétence, les mercredis à 11 heures. Défaut, après une heure. Les Conciliations volontaires, tous les matins, excepté les dimanches et fêtes, dans le cabinet de M. le Juge-de-Paix, à la Mairie, où se délivrent les lettres.

M. Huré, *Secrétaire particulier.*

*Circonscription.*— A partir de la barrière de Clichy, en suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière Sainte-Anne, le côté droit des rues Sainte-Anne, du faubourg Poissonnière, du boulevart jusqu'à la rue du Faubourg-Montmartre, de la rue Montmartre, de la rue Notre-Dame-des-Victoires, de la rue des Filles-Saint-Thomas jusqu'au passage Feydeau, de la rue Vivienne, traversant la rue Neuve-des-Petits-Champs, la droite de la rue Neuve-des-Petits-Champs, du Perron à la rue des Bons-Enfans, la droite de la rue des Bons-Enfans, de la rue Neuve-des-Bons-Enfans, de la rue Saint-Honoré jusqu'au coin de la place Vendôme; de la place Vendôme, de la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'en face de la rue de la Place-Vendôme; de la rue de la Place-Vendôme, de la rue de la Chaussée-d'Antin, et de la rue de Clichy jusqu'à la barrière de Clichy. Tout l'intérieur compris dans ces limites.

*Troisième Arrondiss., bâtiment des Petits-Pères, place des Victoires.*

M. d'Orival de Criel ✠, *Juge-de-Paix*, rue de Paradis Poiss., 31.

Ses Bureaux sont rue Hauteville, n. 10.

M. Bonnelet, Avocat, *premier Suppléant*, rue Coq-Héron, n. 8.
M. Ancelle, *second Suppléant*, rue de Choiseul, n. 19.

M. Getti, *Greffier*, rue Hauteville, n. 10
M. Ragot, *premier commis assermenté*, rue d'Enghien, n. 28.
M. Moncel, *Huissier*, passage des Petits-Pères, n. 1.
M. Garnier, *Huissier*, rue Montorgueil, n. 17.

Conciliations, les vendredis, à midi très-précis, rue Hauteville, n. 10. On donne les Défauts de suite. L'Audience, le même jour, à une heure très-précise. Conciliations volontaires, tous les jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à midi.

*Circonscription.* — A partir de la barrière Ste-Anne, et suivant les murs de Paris à droite jusqu'à la barrière St.-Denis; descendant le Faub. St.-Denis à droite, le boulevart à droite jusqu'à la rue du Faubourg-Poissonnière; ledit Faubourg à droite, la rue Poissonnière à droite, la rue Comtesse-d'Artois à droite, le Petit-Carreau, la rue Montorgueil, la rue Comtesse-d'Artois, la rue de la Fromagerie jusqu'aux Piliers de la Tonnellerie; lesdits Piliers jusqu'à la rue Saint-Honoré; cette dernière jusqu'à la rue du Four à droite; remontant la rue Coquillère, toujours à droite, à la rue Croix-des-Pet.-Champs jusqu'à la place des Victoires; ladite place, à droite, jusqu'à la rue de la Feuillade, la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'à la rue Vivienne, la droite de la rue Vivienne, la rue des Filles-Saint-Thomas à droite de la rue Vivienne, la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'aux Petits-Pères, l'autre côté de la même rue jusqu'à la rue Montmartre; cette dernière rue, depuis la pointe Saint-Eustache jusqu'au boulevart à droite; ledit boulevart jusqu'à la rue Poissonnière. Tout l'intérieur de ces limites.

*Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet*, n. 4.

M. Combouzou, ancien Magistrat, *Juge-de-Paix*, rue du Four-St.-Honoré, n. 9.

M. de Cagny fils, avoué, *premier Suppléant*, rue de la Monnaie, n. 5.
M. Bourgoin, *second Suppléant*, rue de Grenelle, n. 33.

M. Maurice, *Greffier*, rue du Coq-Saint-Honoré, n. 7.
M. Traversier, *Commis Greffier*, assermenté, rue Bétisy, n. 3.
M. Guerin, *premier Huissier*, rue Boucher, n. 1.
M. Tavernier, *second Huissier*, rue de la Monnaie, n. 14.

Audiences et Conciliations, à la Mairie, les mardis et vendredis, à onze heures. Défaut, à midi.

Le Greffe est situé maison de la Mairie, et est ouvert de neuf à quatre heures.

*Circonscription.* — La rue Froid-Manteau, à droite, depuis le guichet jusqu'à la rue S.-Honoré, les rues des Bons-Enfans et Ne des Bons-Enfans, à droite; celle de la Feuillade, la place des Victoires, toujours à droite, jusqu'à celle Croix-des-Petits-Champs, la rue Croix-des-Petits-Champs, à droite, jusqu'à la rue Baillif, la rue Coquillère, toujours à droite, jusqu'à la rue du Four; celle du Four, toujours à droite, traversant la rue Saint-Honoré, et la suivant, à droite, jusqu'en face la rue de la Tonnellerie; la rue de la Tonnellerie, à droite, jusqu'à la rue de la Fromagerie; la Halle, sans y comprendre les Petits-Piliers à gauche en allant à la rue de la Chanvrerie, la rue de la Chanvrerie, à droite, la rue Saint-Denis, à droite, jusqu'au Pont-au-Change, les quais de la Mégisserie, de l'Ecole et du Louvre, jusqu'au guichet Froid-Manteau.

*Cinquième Arrondissement, Cloître St.-Jacques-l'Hôpital*, n. 7.

M. Lefuel, *Juge-de-Paix*, Cloître St.-Jacques-l'Hôpital, n. 7.

M. Garnier de Bourgneuf, *Premier Suppléant*, rue du faub. Saint-Martin, 153.

M. Duval, *Second Suppléant*, rue Sainte-Barbe, n. 5.

M. Cochet, *Greffier*, rue Poissonnière, n. 10.

M. Godin, *Huissier*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 57.

M. Touzard, *Huissier*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 19.

Bureau de Conciliation, sur invitation, les lundis et vendredis, à dix heures. Défaut, à onze h. Audiences de compétence, les mercredis à dix heures. Défaut, à onze heures. Le même jour, conciliations judiciaires, à 11 heures. Défaut, à midi.

*Circonscription.* — La rue Saint-Denis, n^os impairs, depuis la rue de la Chanvrerie jusqu'à la porte Saint-Denis; la rue de la Chanvrerie, n^os pairs, une partie de la rue Mondétour et les Petits-Piliers des Halles, jusqu'à la rue Montorgueil; la rue Montorgueil, la rue des Petits-Carreaux et la rue Poissonnière, n^os pairs; le boulevart de Bonne-Nouvelle, à droite de la rue Poissonnière, jusqu'à la porte Saint-Denis; le faubourg Saint-Denis, n^os pairs; la rue Neuve-d'Orléans et le faubourg Saint-Martin, à droite et à gauche; la rue de Bondy et le boulevart St.-Martin, à gauche, jusqu'au faubourg du Temple; le faubourg du Temple, à gauche, n^os impairs.

*Sixième Arrondissement, séant rue de Vendôme, ancien hôtel de l'Intendance*, n. 11, *quartier du Temple.*

M. Bérard de Favas ✻, *Juge-de-Paix*, rue de Vendôme, n. 11.

M. Boucher, *premier Suppléant*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 11.

M. . . . . *second Suppléant.*

M. Armagis, *Greffier*, rue Vendôme, n. 11.

M. Papillon, jeune ✻, *Huissier*, rue St.-Martin, n. 257.

M. Danger, *Huissier*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 19.

Conciliations sur citations judiciaires, les mercredis à 11 h. Défaut, à une h. — *Sur lettres d'invitation* pour affaires *urgentes*, tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à midi; pour les affaires ordinaires, le mercredi et le vendredi, depuis dix h. du matin jusqu'à midi. Le mercredi depuis dix h. jusqu'à 11 h. — Audiences de compétence, les vendredis à 11 heures. Défaut, après les causes contradictoires.

*Circonscription.*—Partant de la barrière de Bellevillo et suivant à droite le murs de Paris jusqu'à la barrière de Ménil-Montant, descendant la droite des rues de la Roulette, Ménil-Montant, des Filles-du-Calvaire, des rues de Bretagne et de la Corderie, de la rue du Temple, depuis la rue Phelipeaux jusqu'à celle Chapon; la droite des rues Chapon et du Cimetière-Saint-Nicolas, descendant la droite de la rue St.-Martin et de la rue des Arcis jusqu'à la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, celle-ci à droite, remontant la droite de la rue Saint-Denis jusqu'à la porte St.-Denis, la droite du boulevart depuis cette porte jusqu'à la rue du Temple, remontant le Faubourg du Temple jusqu'à la barrière de Belleville.—Tout l'intérieur compris dans ces limites.

*Septième Arrondissement, séant rue du Roi-de-Sicile*, n. 32.

M. Chauvet, *Juge-de-Paix*, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

M. Jaquotot, *premier Suppléant*, rue Sainte-Avoye, n. 12.

M. Froidure, *second Suppléant*, rue Michel-le-Comte, n. 23.

M. . . . . *Greffier.*

M. Desvaux, *Commis-Greffier assermenté*, rue des Rosiers, n. 25.

M. Bourgeois, *Huissier*, rue Cloche-Perche, n. 6.

Le Greffe est dans la maison du Juge-de-Paix, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

Les audiences se tiennent en la demeure du Juge-de-Paix, savoir : pour les causes de compétence sur citation, les mardis, à dix heures du matin, et les affaires en conciliation sur assignation, les vendredis, à la même heure. Défauts à midi précis. En comparutions volontaires tous les jours. L'huissier ne cite que sur *visa* du Juge-de-Paix.

*Circonscription.* — Place du Châtelet, à droite, à partir du coin du quai de Gêvres; rue St.-Jacques-la-Boucherie, à droite; rue des Arcis, en montant vers St.-Merry, droite; rue St.-Martin, en allant vers la porte du même nom, à droite; rue du Cimetière-St.-Nicolas et rue Chapon, à droite, allant à la rue du Temple; rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue de la Corderie; rue de la Corderie et rue de Bretagne, à droite, allant à la Vieille rue du Temple; Vieille rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue des Francs-Bourgeois; rue des Francs-Bourgeois et rue Ne-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Culture; rue Culture-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Saint-Antoine; rue Saint-Antoine, à droite, allant à la place Baudoyer; place Baudoyer, à droite; rue de la Tixeranderie, à droite, allant à la rue du Mouton; rue du Mouton, à droite, allant à la place de l'Hôtel-de-Ville; la place de l'Hôtel-de-Ville, à droite, jusqu'au quai Pelletier; le quai Pelletier, la moitié de la rivière et des ponts Notre-Dame et au Change; la pompe Notre-Dame, le corps-de-garde et le quai de Gêvres jusqu'à la place du Châtelet, lieu du départ.

## *Huitième Arrondissement, séant place Royale, n. 14, hôtel de la Mairie.*

M. Villemsens ✻, *Juge-de-Paix*, rue Popincourt, n. 27.

M. Henault de Tourneville, Avocat, *premier Suppléant*, rue des Trois-Pavillons, n. 10.

M. Gervais, *second Suppléant*, rue de Charenton, hospice des Quinze-Vingts.

M. Lottin, *Greffier*, rue du Foin, n. 4 (*Marais*).

M. Porcher, *Commis-Greffier assermenté*, place Royale, n. 14.

M. Braulart fils, *Huissier*, rue et porte Saint-Antoine, n. 5.

M. . . . . *huissier.*

*Audiences.* Les Conciliations volontaires et sur lettres, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 10 à 11 heures. Les Audiences de compétence, les mardis et vendredis; défaut à midi. Les Conciliations sur affaires judiciaires, les mardis et vendredis, à midi; défaut à une heure. Les Conseils de famille, le jeudi, de 11 heures à 3 heures.

*Circonscription.*—Partant de la barrière de Ménil-Montant et suivant les murs de Paris, à droite, jusqu'à la barrière de la Rapée; suivant ensuite, toujours à droite, le bord de l'eau, la porte et la rue Saint-Antoine, partie de la rue Culture-Sainte-Catherine, depuis le n° 1 jusqu'au coin de la rue des Francs-Bourgeois, partie à gauche de la rue des Francs-Bourgeois, nos pairs, les rues Neuve-Culture-Sainte-Catherine, Vieille-du-Temple, nos pairs seulement, jusqu'à celle des Filles-du-Calvaire, traversant le boulevart, et montant à droite, les rues de Ménil-Montant et de la Roulette jusqu'à la barrière de Ménil-Montant. Tout l'intérieur compris dans ces limites.

*Neuvième Arrondissement, séant rue St.-Antoine*, n. 88.

M. Guillonet Merville, *Juge-de-Paix*, rue St.-Antoine, n. 88.

M. Jolly, *premier Suppléant*, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.

M. Pantin, *second Suppléant*, rue des Barres, n. 4.

M. Susse, *Greffier*, rue de Lesdiguières, n. 3.

M. Bigot, *Commis-greffier*, rue de Jouy, n. 6.

M. De la Ruelle, *Huissier*, rue des Deux-Ponts, n. 19, île St.-Louis.

Les Conciliations volontaires tous les jours de neuf heures à midi.

Les Bureaux de Paix et de Conciliations, les Audiences pour les affaires de la compétence des Justices de Paix, et les conseils de famille, les mardis et vendredis de chaque semaine, à onze heures. Défaut, à midi.

L'Huissier ne peut point citer sans un *visa* du Juge-de-Paix, qui ne le délivre qu'après avoir entendu les parties, qui sont préalablement appelées devant lui.

Le Greffe est ouvert tous les jours de neuf à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés), rue Saint-Antoine, n. 88.

*Circonscription.* — La place de l'Hôtel-de-Ville à droite depuis le Port-au-Blé; la rue du Mouton à droite, la rue de la Tixeranderie, à droite, à partir du n° 24; la place Beaudoyer, la rue St.-Antoine, toujours à droite, la rue Contrescarpe, ou des Fossés-de-la-Bastille, inclusivement; le bord de la rivière jusques et compris le pont Grammont, le tour de l'île Louviers, les quais des Célestins, St.-Paul, des Ormes, le pont Marie, les quais d'Anjou, de Béthune, d'Orléans, quai Bourbon, jusqu'au pont de la Cité; les maisons qui bordent la rivière jusques et compris le pont de l'Hôtel-Dieu, les bords de la rivière, toujours à droite, du pont de l'Hôtel-Dieu au Petit-Pont, et en suivant du Petit-Pont à celui Saint-Michel exclusivement; la rue de la Barillerie à droite, le quai aux Fleurs, le pont Notre-Dame, jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville, le Port-au-Blé, au quai de la Grève.

*Dixième Arrondissement, séant rue de Grenelle Saint-Germain*, n. 40.

M. Lizot ✻, *Juge-de-Paix*, rue de Grenelle, n. 40.

M. Violette, *premier Suppléant*, rue Saint-Dominique, n. 30.

M. Langlacé, *second Suppléant*, rue Saint-Honoré, n. 281.

M. Delamotte, *Greffier*, rue de Bourbon, n. 30.

M. Dauriat, *Commis-Greffier*, rue de Grenelle, n. 56.

M. Choquet, jeune, *Huissier audiencier*, *pour les quartiers de la Monnaie et de Saint-Thomas-d'Aquin*, rue du Dragon, n. 16.

M. Fayard, *Huissier*, *pour les quartiers du faubourg Saint-Germain et des Invalides*, rue du Bac, n. 38.

Les Conciliations volontaires et sur lettres *tous les jours* à neuf heures du matin. Audiences de compétence les *mercredis*, et de conciliations judiciaires les *vendredis*, à dix heures très-précises. Les Défauts, à onze heures très-précises. Conseils de famille, tous les jours aux heures qui sont indiquées par le *juge-de-paix*, lors de la remise qui lui est faite des pièces.

*Circonscription.* — A partir du Pont-Neuf, les quais Conti, Malaquais, Voltaire; le cours de la rivière jusqu'à la barrière de la Cunette, les boulevarts intérieurs jusqu'à la barrière de Vaugirard, la rue de Vaugirard, à gauche; la rue du Regard, à gauche; la rue du Cherche-Midi, à gauche; la rue du Four, à gauche; la rue des Boucheries, à gauche; la rue des Fossés-S.-Germ.-des-Prés, à gauche, la rue Dauphine, à gauche. — Tout l'intérieur de ces limites.

*Onzième Arrondissement, séant rue Servandoni, n. 24.*

M. Boursier, *Juge-de-Paix*, rue de Seine Saint-Germain, n. 30.
M. Ranté, *premier Suppléant*, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n. 12.
M. Allain, *second Suppléant*, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, n. 8.
M. Aubin, Bazard de St.-Aubin, *Greffier*, rue de Corneille, n. 3.
M. Lemoine, *Commis-Greffier*, rue Servandoni, n. 24.

M. Tavernier, rue du Four-Saint-Germain, n. 35, *huissier* (pour les quartiers du Luxembourg et du Palais).
M. Rigonot Remy, rue du Cimetière-Saint-André, n. 9, *huissier* (pour les quartiers de la Sorbonne et de l'Ecole de Médecine).

*Audiences.* — Le mardi, à deux heures, pour la compétence, rue Servandoni, n. 24. Le vendredi, à deux heures, pour les conciliations judiciaires de paix. Défauts, à trois heures précises.
Conciliations volontaires, les lundis, mercredis et vendredis, de 10 à 11 heures du matin.

*Circonscription.* — Partant du coin du quai de l'Horloge et de la rue de la Barillerie; les numéros pairs de cette rue, jusqu'après le Pont St.-Michel, ensuite à gauche le quai St.-Michel; les numéros pairs de la rue du Petit-Pont et celle St.-Jacques, jusques et compris les numéros 202, formant le coin de la rue St.-Dominique; les numéros pairs de cette rue, jusqu'à celle d'Enfer, en descendant cette rue des deux côtés, depuis et compris les numéros 28, d'un côté, et 13 de l'autre, jusqu'au commencement; la rue des Francs-Bourgeois, celle de Vaugirard, à droite, jusqu'au numéro 86, formant le coin de la rue du Cherche-Midi; tous les numéros impairs de la rue de Vaugirard, depuis le commencement jusqu'à la barrière; tout l'intérieur de la rue de Vaugirard, jusqu'aux murs extérieurs de Paris, à partir de la barrière d'Enfer, jusqu'à celle de Vaugirard, dans lequel se trouvent les rues de Madame, de l'Ouest, Notre-Dame-des-Champs et des Fourneaux; en descendant ensuite les numéros impairs des rues du Cherche-Midi; du Four; des Boucheries, des Fossés-Saint-Germain-des-Prés et Dauphine, le Pont-Neuf, le quai de l'Horloge ou des Morfondus, jusqu'au coin de la rue de la Barillerie; tout l'intérieur de cette circonscription compris, dans lequel se trouve la rue de Seine, depuis et compris les numéros pairs 60, et impairs 83, et au-dessus.

*Douzième Arrondissement, séant quai de la Tournelle, n. 31.*

M. de Forcade-la-Roquette ✠ ✻, *Doyen*, *Juge-de-Paix*, quai de la Tournelle, n. 31.

M. Estienne ✻, *premier Suppléant*, barrière de l'Etoile.
M. Coste, *sous-doyen des Avocats à la Cour de Cassation et aux Conseils du Roi*, *second Suppléant*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.
M. Ponsar, *Greffier*, Saint-Jacques, n. 151.
M. Thomas, *Commis-Greffier*, rue Charretière, n. 9.
M. Turpin, *Huissier*, rue de Fourcy, n. 2.
M. Malgras, *Huissier*, quai de la Tournelle, n. 27.

Audiences de compétence sur citations les mercredis à 1 heure, défaut à 2 heures. Audiences de conciliation sur citations, les samedis à 1 heure, défaut à 2 heures. Conciliations sur lettres d'invitation, et conciliations volontaires tous les jours à 8 heures précises. Le Greffe est ouvert tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes, depuis 9 heures jusqu'à trois, quai de la Tournelle, n. 31.

Les Huissiers ne peuvent citer sans un *visa* de M. le Juge-de-Paix, qui ne le délivre, hors les cas d'urgence, qu'après avoir entendu les parties, qui sont préalablement appelées devant lui par lettres envoyées sans frais.

*Circonscription.* — La rue d'Enfer des deux côtés depuis la barrière jusqu'au carrefour de l'Observatoire, le carrefour de l'Observatoire, la rue de l'Ouest des deux côtés jusqu'aux numéros 11 et 4, le mur de la pépinière longeant le jardin du Luxembourg jusqu'à la rue d'Enfer, (*ancien enclos des Chartreux*), la rue d'Enfer des deux côtés jusqu'à la rue St.-Dominique, la rue St.-Dominique à droite jusqu'à la rue Saint-Jacques; la rue Saint-Jacques, à droite, en descendant jusqu'au Petit-Pont; la rue de la Bucherie, la rue des Grands-Degrés et la rue de la Tournelle, des deux côtés ensuite le quai jusqu'à la barrière de la Garre; depuis la barrière de la Garre le mur de Paris, à droite, jusqu'à la barrière d'Enfer, et tout l'intérieur compris dans ces limites.

## JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

### *Canton de Saint-Denis.*

Composé des communes d'Aubervilliers, Dugny, Epinay, la Chapelle, la Cour-Neuve, l'île Saint-Denis, Saint-Denis, Stains, Pierrefitte et Villetaneuse.

M. le B^on^ de Corberon, *Avocat, Juge-de-Paix*, à la Chapelle, Grande Rue, n. 141.

M. Potier de la Berthellière, Not. royal à St-D, rue de la Boulangerie. 1^er^ *Sup.*

M. Codien, Maire d'Aubervilliers, y demeurant, *second Suppl.*

M. Debuire, *Greffier*, Grande Rue, n. 59, à Saint-Denis.

M. Pequereau, *Huissier*, rue Compoise, n. 52.

M. Durioz, *Commissaire de Police*, Grande Rue Saint-Marcel, à St-Denis.

Audiences et Conciliations, les lundis et vendredis, à midi, à l'Hôtel-de-Ville. Défaut, à une heure.

*Notaires.* Messieurs,

1816. Potier de la Berthelliere, *à Saint-Denis.*
1816. Rouquairol, *à la Chapelle.*
1820. Loyer, *à Aubervilliers.*
1823. Leclerc, *à Pierrefitte.*
1825. Piet, *à Saint-Denis.*

### *Canton de Pantin.*

Composé des communes de Bagnolet, Belleville, Bobigny, Bondy, Charonne, Drancy, le Bourget, Noisy-le-Sec, Pantin, Prés Saint-Gervais, Romainville et la Villette.

M. Vigen, *Juge-de-Paix*, à Belleville, rue St.-Denis, n. 10.

M. De Neufchatel, *premier Suppléant*, Grande Rue, à Belleville.

N. . . . . , *deuxième suppléant.*

M. Fremont, *Greffier*, à Belleville, rue de Beaune, n. 7.

M. Bordier, *Huissier*, rue des Prés-Saint-Gervais, n. 110, à Belleville.

Audience civile et de police, tous les jeudis, à Pantin, à midi.

Bureau de conciliations, les lundis, à Belleville, chez le juge-de-paix, à midi.

Conciliations volontaires, tous les jours, chez le juge-de-paix, à Belleville, depuis neuf heures jusqu'à deux.

*Notaires.* Messieurs,

1805. Levert✻, *à Belleville.*
1821. Ferrière, *à la Villette.*
1826. Delacour, *à Noisy-le-Sec.*

### *Canton de Neuilly.*

Composé des communes de Boulogne, Clichy, Montmartre, Neuilly, Passy et Auteuil.

M. Chapelain, *Juge-de-Paix*, à Boulogne, rue du Parchamp, n. 2.

M. Guibert, *premier Suppléant*, rue de Seine, à Neuilly.
M. . . . . *second Suppléant.*
M. Chevalier, *Greffier*, rue de Villiers, n. 17, aux Thermes.
M. Raimbault, *Huissier*, à Neuilly, grande route, n. 47.

Audiences civiles et de police, et Conciliations sur citations, tous les mardis à dix heures du matin; défaut à midi. Conciliations sans citations, chez le Juge-de-Paix, tous les autres jours, les dimanches et fêtes exceptés.

*Notaires.* Messieurs,

1811. Noel, *à Boulogne.*
1822. Labie, *à Neuilly.*
1822. Cosnard, *à Passy.*
1824. Leroux, *à Monceau.*

### *Canton de Nanterre.*

Composé des communes d'Asnières, Colombe, Courbevoie, Genevilliers, Nanterre, Surênes et Puteaux.

### De Reboul-Bervile ✻, *Juge-de-Paix*, à Asnières.

M. Bordet, *premier Suppléant.*
M. Rousselot, *second Suppléant.*
M. Toutain, *Greffier*, à Courbevoie.
M. Reimbaud, *Huissier*, à Neuilly.

Audiences et Conciliations, tous les jours, enclos de la Mairie, à Nanterre. Défauts, à midi. Il y a des Audiences extraordinaires, toutes les fois que les cas l'exigent, et qu'elles sont nécessaires pour les intérêts des parties.

Tous les jours, autres que ceux d'Audience, et les dimanches et fêtes, le Juge-de-Paix reçoit, à son domicile, les habitans du canton qui ont des différends entre eux, depuis huit heures du matin jusqu'à deux.

*Notaires.* Messieurs,

1817. Grebaut, *à Courbevoie.*
1818. Bordet, *à Nanterre.*
1822. Fournier, fils, *à Surênes.*
1825. Tirlet, *à Colombe.*

## JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

### *Canton de Sceaux.*

Composé des communes d'Antony, de Bagneux, du Bourg-la-Reine, de Châtenay, de Châtillon, de Clamart, de Fontenay-aux-Roses, d'Issy, de Montrouge, du Plessis-Piquet, de Sceaux, de Vanvres et de Vaugirard.

### M. Sejeaü-de-Cezeaux, *Juge-de-Paix*, à Sceaux.

M. Defrance, *premier Suppléant*, à Sceaux.
M. Ledru, *second Suppléant*, à Fontenay-aux-Roses.
M. Osselet fils, aîné, *Greffier*, à Sceaux.
M. Osselet père, *Huissier*, à Sceaux.

Audiences à Sceaux, les samedis, à dix heures précises du matin. Conciliations à la suite, et les autres jours, quand la demande en est faite. Défaut, à midi.

*Notaires.* Messieurs,

1814. Puis (Ch.-Franç), *au Bourg-la-Reine.*
1816. Puis (Pierre-Aug.), *à Issy.*
1822. Garnon (F.-N.-A.), *à Sceaux.*

### *Canton de Charenton.*

Composé des communes de Bercy, Bonneuil, Brie-sur-Marne, Champigny, Charenton-le-Pont, Charenton-Saint-Maurice, Creteil, Labranche du Pont de Saint-Maur, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, et Saint-Maur-lès-Fossés.

### M. Berville ✻, *Juge-de-Paix*, aux Carrières de Charenton, rue des Bordeaux, n. 1.

M. Finot, *premier Suppléant*, à Charenton-Saint-Maurice.
M. le chev Laborde, 2e *Sup.*, à Conflans, commune de Charenton-le-Pont.

M. Louis Audran, *Greffier*, à Charenton-St.-Maurice, n. 1.
M. Théodore Petit, *Huis.-Audiencier*, quai de la Rapée, n. 83, à Paris.

Il a un préposé aux Carrières-Charenton, rue de Bordeaux, n. 1.

Audiences civiles et de police, et Bureaux de Paix, les lundi et mardi de chaque semaine, aux Carrières-Charenton, Grand'Rue, n. 55, à midi très-précis; défaut, à 1 heure précise. Conciliations tous les jours, dans la salle d'audience, ou chez le Juge-de-Paix, rue de Bordeaux, n. 1, depuis midi jusqu'à 3 heures du soir.

*Notaires.* Messieurs.

1802. Finot, *à Charenton-Saint-Maurice.*
1823. Pommeret, *à Nogent-sur-Marne.*

## *Canton de Villejuif.*

Composé des communes d'Arcueil, de Chevilly, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry, Lay, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry.

### M. Pasté, *Juge-de-Paix*, à Villejuif, rue Royale, n. 16.

M. Serise, *premier Suppléant*, à Yvry.
M. Darblay, *second Suppléant*, à Choisy-le-Roi.
M. Pineau, *Greffier*, à Villejuif, rue Royale, n. 16.
M. Roux, *Huissier*, à Villejuif, et à Paris, rue des Fossés-S.-Bernard, n. 16.

Audiences et Conciliations, le vendredi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Villejuif, rue du Moutier, n. 32. Défaut, à une heure.

*Notaires.* Messieurs,

1810. Aubouin, *à Gentilly.*
1817. Teisson, *à Choisy-le-Roi.*
1819. Dargère, *à Arcueil.*
1824. Cosson, *à Vitry.*

## *Canton de Vincennes.*

Composé des communes de Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny, Saint-Mandé, Villemomble et Vincennes.

### M. Le Fricque, *Juge-de-Paix*, à Vincennes, r. du Terrier, n. 12

M. . . . . *premier Suppléant.*
M. Davenne, *second Suppléant*, à Vincennes.

M. Jacques, *Greffier*, à Vincennes, rue Royale, n. 7.

M. Dadole, *Huissier*, à Vincennes, rue de la Pissotte, n. 81, et à Paris, rue du Temple, n. 53.

Audiences et Conciliations, le samedi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Vincennes. Défaut, à midi.

*Notaires.* Messieurs,

1809. Davenne, *à Vincennes.*
1816. Wion, *à Fontenay-sous-Bois.*
1822. Grenet, *à Vincennes.*
1823. Peron, *à Montreuil.*

## Notaires a Paris,

*Suivant l'ordre de réception.* Messieurs,

1789 Duchesne, *Doyen.*
1794 Chodron, *Présid.*
1794 Culhiât-Coreil.
1794 Boilleau.
1797 Montaud.
1798 Herbelin, 1er *Syn.*
1798 Chambette.
1799 Morisseau.
1799 Batardy.
1800 Chapellier.
1802 Louveau.
1802 Foucher.
1804 Lahure, *Rapport.*
1804 Bréton.
1804 Dautrive.
1804 Lebrun.
1804 Fournier.
1804 Buchère.
1804 Bertrand, 2e *Syn.*
1805 Marchoux.
1805 Potron.
1806 Mailand.
1806 Narjot.
1806 Schneider.
1807 Vernois.
1807 Séné.
1808 Morand.
1809 Robert-Dumesnil.
1809 Ducorps.
1809 Champion.
1810 Colin de St-Menge.
1810 Curmer.
1810 Maine-Glatigny.
1810 Boursier.
1810 Agasse.
1811 Lemoine.
1811 Huard-Delamarre.
1811 Moisant.
1811 Cristy.
1812 Damaison.
1812 Desprez, *Secr.*
1812 Trubert.
1812 Cousin.
1812 Dehérain.
1813 Deshayes
1813 Rousse.
1813 Decan.
1813 Le Roy.
1814 Poisson.
1814 La Maze.
1814 Petit.
1814 Depuille.
1814 Camusat.
1815 Lombard.
1816 Lambert Ste-Croix.
1816 Griois.
1816 Lairtullier.
1816 Riant.
1616 Piet.
1816 Cottenet.
1817 Gilbert.
1818 Vilcocq.
1818 Bertinot.
1818 Clairet.
1818 Beaudesson.
1818 Bonnefons
1819 Fourchy.
1819 Forqueray.
1819 Péan de St.-Gilles.
1819 Fevrier.
1819 Delamotte.
1819 Lambert.
1819 Chrestien.
1820 Froger-Deschesnes.
1820 Delahaye.
1820 Berceon.
1820 Perret.
1820 Chaulin.
1820 Garnot.
1820 Gondouin.
1821 Aumont.
1821 Danloux-Dumesnils
1821 Cotelle.
1821 Castel.
1821 Dubois.
1821 Thibault.
1821 Chauchat.
1821 Grenier.
1822 Leroux aîné.
1822 Vingtain.
1822 Vavin.
1822 Tourin.
1822 Noël (Casimir)
1822 Guérinet.
1823 Couchies.
1823 Jonquoy.
1823 Meunier.
1823 Frémyn.
1823 Defresne.
1823 Charlot.
1823 Chasles.
1824 Mérault.
1824 Preschez.
1824 Dulong.
1825 Desperriers.
1825 Moreau.
1825 Guiffrey.
1825 Mignotte.
1825 Morel d'Arleux.
1825 Leroux jeune.
1825 Catoire.
1826 Hailig.
1826 Lehon.
1826 Outrebon.

## *Tableau des Notaires à Paris, par ordre alphabétique.*

Cette marque = signifie *en remplacement de.*

Agasse = Lefebure de Saint-Maur, place Dauphine, n. 23.
Aumont = Sensier, rue St.-Denis, 247.
Batardy = Maine, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 5.
Beaudenom de la Maze = Thibert, rue de la Paix, n. 2.
Beaudesson = Roard, rue Montmartre, n. 160.
Berceon = Tricard, rue du Bouloy, 2.
Bertinot = Mignard, r. Richelieu, 28.
Bertrand ✻ = Silly, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Boilleau ✻ = Giard, r. Richelieu, 45.
Bonnefons = Trianon, rue des Lombards, n. 21.
Boursier = son père, rue Grenier-Saint-Lazare, n. 5.
Bréton (O. ✻) = Coupery, rue du faubourg Poissonnière, n. 6.
Buchère = Jacquelin, rue S.-Martin, 14.
Camusat = Lecerf, rue St.-Honoré, 83.

Castel = Lemaitre, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 61.
Catoire = Martin de la Paquerais, rue Sainte-Anne, n. 57.
Chambette = Dulion, son oncle, place des Victoires, n. 7.
Champion=Préau, r. de la Monnaie, 19.
Chapellier = Delamotte, rue de la Tixeranderie, n. 13.
Charlot = Cottin, r. S.-Antoine, 31.
Chasles=Caigné, rue de la Harpe, 29.
Chauchat = Langlacé, r. S.-Hon., 281.
Chaulin = Dunays, r. S.-Honoré, 334.
Chodron ✻ = Girardin, rue de Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Chrestien = Tardif, rue de la Vieille-Draperie, n. 23.
Clairet = Jallabert, Boulevard des Italiens, n. 18.
Colin de Saint-Menge = Debruge, rue du Marché S.-Honoré, n. 5.
Cotelle = Mathelat de Bourbévelle, rue Saint-Denis, n. 374.
Cottenet = Fourcault de Pavant, rue Saint-Honoré, n. 337.
Couchies = Pitois, r. S.-Antoine, 110.
Cousin = Serize, rue du Pont de Lodi, 8.
Cristy = Rouen, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 95.
Culhiât-Çoreil = Delacour et Desissarts, rue S.-Marc Feydeau, n. 22.
Curmer = Postelle, rue Neuve St.-Augustin, n. 25.
Damaison = Tiron, rue Basse, Porte Saint-Denis, n. 10.
Danloux Dumesnils = Laisné, rue St.-Antoine, n. 207.
Dautrive = Badenier, r. S.-Severin, 7.
Decan de Chatouville = Doulcet, rue des Fossés-Montmartre, n. 11.
Defresne = Boulard, rue des Petits-Augustins, n. 21.
Dehérain = Tissandier, rue de Grammont, n. 23.
Delahaye = Bordin, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 17.
Delamotte=Estier, r. Montmartre, 78.
Depuille = Defaucompret, rue St.-Marc-Feydeau, n. 24.
Deshayes = Béville, q. de l'Ecole, 8.
Desprez ✻ = Cousin, rue du Four St.-Germain, n. 27.
Dubois = Lefèvre, rue St.-Marc, 14.
Duchesne = Deyeux, r. S.-Ant., 200.
Ducorps=Robert, aîné, r. de Cléry, 5.
Dulong = Delacour, rue Neuve-des-Petits-Champs, n 77.
Frémyn = Tampé, rue de Seine, 48.
Fevrier = Mesnier, rue du Bac, n. 30.
Forqueray=Bocquet, pl. des P.-Pères, 9.
Foucher = Brelut de la Grange, rue Poissonnière, n. 5.
Fourchy=Trutat, quai Malaquais, n. 5.
Fournier ✻ = Lesourd-Beauregard, rue de la Jussienne, n. 16.
Froger-Deschesnes = Thirion, rue de Richelieu, n. 47.
Garnot = Colin (Armand), r. Neuve-Saint-Eustache, n. 45.
Gilbert = Barat, rue St.-Honoré, 333.
Gondouin = Rousseau, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 97.
Grenier = Yver, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 43.
Griois = Decourchant, rue des Filles-St.-Thomas, n. 9.
Guérinet = Delacroix, r. du Mail, 13.
Guiffrey = Passez, r. du Temple, 40.
Hailig = Viault, rue d'Antin, n. 9.
Herbelin = Giroust, r. S.-Martin, 285.
Huard de La Marre = Lamare, rue Richepanse, n. 3.
Jonquoy = Bellanger, rue des Fossés-St.-Germain-des-Prés, n. 4.
Lahure=Charpentier, pl. de l'Ecole, 1.
Lairtullier = Massé, rue de Louis-le-Grand, n. 13.
Lambert-Sainte-Croix = Laudigeois, rue St.-Christophe, en la Cité, 10.
Lambert = Ozanne, rue du Bac, n. 31.
Lebrun ✻ = Bro, rue du Petit-Lion, près Saint-Sulpice, n. 7.
Lehon = Cazes, rue du Coq-St.-H. 13.
Lemoine = Flury, r. S.-Martin, 149.
Leroux aîné = Viénot, rue des Prouvaires, 38.
Leroux jeune = Estienne, rue Saint-Jacques, n. 55.
Le Roy = Léger, rue de Richelieu, 15.
Lombard = Rendu, r. S.-Honoré, 317.
Louveau = Garnier, r. S.-Martin, 119.
Mailand=Clairet, r. des Prouvaires, 3.
Maine-Glatigny = Fourchy, rue de Richelieu, n. 95.
Marchoux=Demautort, r. Vivienne, 6.
Mérault = Lequesne, rue du Faubourg-Montmartre, n. 10.
Meunier = Fleury, r. Coquillière, 27.
Mignotte = Noël jeune, rue J.-J. Rousseau, n. 1.

Moisant ✻ = Drugeon, rue Jacob, 16.
Montaud = Gibert, jeune, rue Louis-le-Grand, n. 7.
Morand ✻ = Lecointre, r. Meslée, 38.
Moreau = Lherbette, r. S.-Merry, 25.
Morel d'Arleux = Bauchau, place Beaudoyer, n. 6.
Morisseau ✻ = Honnet et Brichard, passage des Petits-Pères, n. 5.
Narjot = Porlier, rue Ste-Anne, 77.
Noël (Casimir) = Noël, l'aîné, rue St. Honoré, n. 348.
Outrebon = Gillet, r. St-Honoré, 354.
Péan de Saint-Gilles, = son père, quai Malaquais, n. 9.
Perret = Le Pelletier, rue des Moulins, n. 28.
Petit = Tarbé, rue St.-Honoré, 290.
Piet = Guillaume, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 18.
Poisson = Liénard, quai d'Orléans, 4.
Potron = Thomé, rue Vivienne, n. 10.
Preschez = Tessier, r. S.-Victor, 120.
Riant = Robin, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 13.
Robert-Dumesnil = Legé, aîné, place du Louvre, n. 22.
Rousse = Huguet, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 27.
Schneider = Magimel, r. de Gaillon, 14.
Sené = Ballet, rue de Sèvres, n. 2.
Thibault = Le Ducq, rue des Fossés-Montmartre, n. 7.
Tourin = Denis de Villières, son oncle, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 3.
Trubert = son père, r. Montmartre, 148.
Vavasseur-Desperriers = Chevrier, rue Vivienne, n. 22.
Vavin = Cronier, V. r. du Temple, 75.
Vernois = Riollet, rue J.-Jacques-Rousseau, n. 18.
Vilcocq = Grelet, r. Ne d'Orléans, 12.
Vingtain = son père, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 10.

## *Membres de la chambre, au premier janvier* 1826. MM.

Chodron ✻, *Président.*

| | | |
|---|---|---|
| Herbelin, 1er *Syndic.* | Potron. | Decan. |
| Bertrand ✻, 2e *Syndic.* | Curmer. | Petit. |
| Viault, 3e *Syndic.* | Maine-Glatigny. | Cazes. |
| Lahure, *Rapporteur.* | Lemoine. | Lombard. |
| Desprez ✻, *Secrétaire.* | Huard de la Marre. | Griois. |
| Gillet ✻, *Trésorier.* | Moisant ✻. | Gilbert. |

La Chambre tient ses séances, dans le bâtiment de l'ancien Châtelet, le jeudi de chaque semaine, à sept heures et demie du soir.

Les lettres et mémoires doivent être adressés à l'un des syndics.

## *Avocats et Avoués de la Compagnie.* Messieurs,

Billecocq ✻ ✻, Parquin, *Avocats.*
Rochelle, *Avocat aux Conseils et à la Cour de Cassation.*
Deschamps, *Avoué près la Cour roy.*
Huet, *Avoué près le Tribunal de première Instance.*

M. Rabon, *Agent de la Compagnie*, au Châtelet.

## *Notaires honoraires.* Messieurs,

Guespereau, rue de la Harpe, n. 44.
Liénard, *Doy. hon.* rue de Condé, 18.
Trubert, rue Montmartre, n. 148.
Lherbette, *Doy. h.* v. r. du Temple, 124
Coupery, rue Barbette, n. 11.
Fourchy, rue de Richelieu, n. 95.
Edon, rue du Roi de Sicile, n. 39.
Drugeon, rue Servandoni, n. 16.
Jallabert, boulevart des Italiens, n. 18.
Deloche, rue Saint-Florentin, n. 15.
Bordin, rue Chantereine, n. 27.
Caffart Durvilliers, rue des SS.-Pères.
Yver ✻, rue d'Anjou, n. 13.
Fleury, rue Saint-Honoré, n. 285.
Vingtain ✻, rue de la Vrillère, n. 2.
Delacour, rue Caumartin, n. 39.
Bocquet, rue de Richelieu, n. 49.
Tricard, place du Louvre, n. 22.
Langlacé, rue St.-Honoré, n. 281.
Massé, rue des Marais du Temple, 14.
Rendu (O. ✻), rue St.-Honoré, n. 317.
Boulard ✻, rue des P.-Augustins, 21.

## COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS,

### *Pour le Département de la Seine.*

Les prisées des meubles et ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers sont faites exclusivement par des commissaires-priseurs-vendeurs de meubles.

Il est défendu à tous particuliers, à tous autres officiers publics, de s'immiscer dans lesdites opérations qui se font à Paris, à peine d'amende, qui ne peut excéder le quart du prix des objets prisés ou vendus.

Lesdits commissaires-priseurs-vendeurs de meubles peuvent recevoir toute déclaration concernant lesdites ventes, recevoir et viser toutes les oppositions qui y sont formées, introduire devant les autorités compétentes tous référés auxquels leurs opérations peuvent donner lieu, et citer, à cet effet, les parties intéressées devant lesdites autorités.

Toute opposition, toute saisie-arrêt formées entre les mains des commissaires-priseurs-vendeurs, relatives à leurs fonctions, toute signification de jugement prononçant la validité desdites opposition et saisie-arrêt, sont sans effet, à moins que l'original desdites opposition, saisie-arrêt, ou signification de jugement, n'ait été visé par le commissaire-priseur-vendeur, ou, en cas d'absence ou de refus, par le syndic desdits commissaires.

Les commissaires-priseurs-vendeurs ont la police dans les ventes, et peuvent faire toute réquisition pour y maintenir l'ordre. Leur nombre est fixé à quatre-vingt. Ils ont une chambre de discipline, et sont sous la surveillance de M. le Procureur du Roi près le Tribunal de première Instance.

### *Liste des Commissaires-Priseurs-Vendeurs, suivant l'ordre de réception.* Messieurs,

1 Benou, *doyen.*
2 Balbastre ✻.
3 Chariot.
4 Dufossé.
5 Bohain.
6 Deparis.
7 Salbart.
8 Masson Saint-Maurice.
9 Alexandre.
10 Bréart.
11 Félix.
12 Boucly.
13 Erhard.
14 Lenormant de Villeneuve.
15 Commendeur.
16 Bonnefons.
17 Lot.
18 Barloy.
19 Narjot.
20 Bezançon.
21 Haize.
22 Thiesson.
23 Sibire.
24 Pourcelt.
25 Fleuriau de Ponfol.
26 Guillaume St.-Ange.
27 Laurens.
28 Taveau.
29 Dumanoir.
30 Orsel.
31 Husson.
32 Lacoste.
33 Lorin.
34 Deschambeaux.
35 Coutellier.
36 Parmentier.
37 Fromentin.
38 Déa.
39 Berton.
40 Gallimard.
41 Leconte.
42 Perrot.
43 Hocart.
44 Tardu.
45 Lefebvre
46 Vincent.
47 David.
48 Petit.
49 Itasse.
50 Létoffé.
51 Bourdin.
52 Godefroy.
53 Delaboullaye.
54 Fournel.
55 Derbanne.
56 Boucher.
57 Anceau.
58 Tiersonnier.
59 Mira.
60 Delaunay.
61 Chantard.
62 Guérin.
63 Gibé.
64 Devicque.
65 Dréan.
66 Merlin.
67 Fariau.
68 Gense.
69 Lèroux.
70 Boulé.
71 Morillon.
72 Binot.
73 Guerreau.
74 Seigneur.
75 Gervais.
76 Gosse.
77 Determes.
78 Chauvin.
79 . . . .
80 . . . .

### *Liste des Commiss.-Priseurs par ordre alphabétique.* Messieurs,

*Alexandre*, boulevart S.-Antoine, n. 7.
*Anceau*, rue des Filles-St.-Thomas, 7.
*Balbastre* ✻, rue de Vendôme, n. 8.
*Barloy*, rue Montorgueil, n. 47.
*Benou* (doyen), rue Taranne, n. 11.
*Berton*, rue Hauteville, n. 4.
*Bezançon*, rue des Déchargeurs, n. 4.
*Binot*, rue de Seine S.-Germain, n. 57.

*Bohair*, rue des Déchargeurs, n. 6.
*Bonnefons*, rue St.-Marc, n. 14.
*Boucher*, quai Malaquais, n. 13.
*Boucly*, rue de la Verrerie, n. 36.
*Boulé*, rue Vivienne, n. 16.
*Bourdin*, rue Sainte-Anne, n. 22.
*Bréart*, Vieille rue du Temple, n. 30.
*Chariot*, rue Montmartre, n. 84.
*Chantard*, rue Sainte-Avoye, n. 4.
*Chauvin*, rue des Saints-Pères, n. 16.
*Commendeur*, r. S.-André-des-Arcs, 61.
*Coutellier*, rue des Bons-Enfans, n. 28.
*David*, rue des Quatre-Vents, n. 13.
*Déa*, rue de Cléry, n. 21.
*Delaunay*, rue St.-Honoré, n. 315.
*Delaboullaye*, rue des Jeûneurs, n. 18.
*Deparis*, rue Caumartin, n. 20.
*Derbanne*, rue Montmartre, n. 139.
*Deschambeaux*, rue de Condé, n. 13.
*Determes*, quai Bourbon, n. 19.
*Devicque*, rue St.-G.-des-Prés, n. 9.
*Dréan*, rue N^e.-St.-Eustache, n. 30.
*Dufossé*, p. S.-André-des-Arcs, n. 30.
*Dumanoir*, rue N.-D.-de-Nazareth, 5.
*Erhard*, cloître des Bernardins, n. 4.
*Fariau* (*F.-T.*), rue St.-Honoré, 315.
*Félix*, rue du Faub-Poissonnière, 18.
*Fleuriau de Ponfol*, rue Beaubourg, 52.
*Fournel*, quai des Orfèvres, n. 6.
*Fromentin*, rue du Roi de Sicile, 28.
*Gallimard*, rue du Temple, n. 62.
*Gense*, rue du F.-Poissonnière, 33 *bis*.
*Gervais*, cloître St-Merry, n. 18.
*Gibé*, rue de Grenelle S.-Honoré, 29.
*Godefroy*, place du Louvre, n. 4.
*Gosse*, Vieille rue du Temple, n. 30.
*Guérin* (*A. M.*), rue Ventadour, n. 4.
*Guerreau*, place du Louvre, n. 18.
*Guillaume S.-Ange*, r. Montmartre, 15.
*Haize*, rue N^e.-S.-Eustache, n. 29.
*Hocart*, r. St.-Germain-l'Auxerrois, 65.
*Husson*, place Royale, n. 11 *bis*.
*Hasse*, rue Neuve St.-Roch, n. 18.
*Lacoste*, rue Thérèse, n. 2.
*Laurens*, rue de la Monnaie, n. 5.
*Leconte*, rue Hauteville, n. 26.
*Lefebvre*, rue St.-Marc, n. 23.
*Lenormant de Villeneuve*, rue de la Perle, n. 9.
*Leroux*, rue Sainte-Anne, n. 63.
*Letoffé*, rue Montmartre, n. 95.
*Lorin*, rue Bertin-Poirée, n. 7.
*Lot*, rue des F.-S.-Germ.-des-Prés, 29.
*Masson-Saint-Maurice*, rue Montmartre, n. 165.
*Merlin*, rue du Battoir S.-André, 10.
*Morillon*, rue des Bons Enfans, n. 21.
*Mira*, rue du Faub. Montmartre, 21.
*Narjot*, quai de Gêvres, n. 10.
*Orsel*, rue Sainte-Apolline, n. 13.
*Parmentier*, rue Saint-Martin, n. 285.
*Perrot*, rue des Grands-Augustins, 25.
*Petit*, rue de Grammont, n. 23.
*Pourcelt*, rue Montmartre, n. 113.
*Tiersonnier*, rue des Prouvaires, n. 34.
*Salbart*, rue des Noyers, n. 31.
*Seigneur*, rue Favard, n. 2.
*Sibire*, place du Caire, n. 35.
*Tardu*, rue du Bouloy, n. 19.
*Taveau*, rue du Bouloy, n. 26.
*Thiesson*, rue de Provence, n. 1.
*Vincent*, rue de Bondy, n. 34.
*N.* . . . . . .
*N.* . . . . . .

## *Chambre des Commissaires-Priseurs, séant à l'hôtel de Bullion, rue J. J. Rousseau*, n. 3.

*Membres de la Chambre.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Haize, *Président.* | Orsel, *Trésorier.* | Dumanoir. | Hocart |
| Laurens, *Syndic.* | Bohain. | Lorin. | Lefebvre. |
| Lacoste, *Rapporteur.* | Lot. | Leconte. | Vincent. |
| Tardu, *Secrétaire.* | Barloy. | | |

*Membres honoraires.* Messieurs,

Dubus-Brice, cloître des Bernardins, 4.
Demauroy, *à Palaiseau.*
Moitié de Beaufils, r. des Fontaines, 8.
Poussin, rue de la Verrerie, n. 46.
Mesnard, cour de Rohan, pass. du Com.
Leroy, rue Chanoinesse, n. 4.
Vincent ✠ ✱, rue S^te.-Anne, n. 19.
Genet de Neslut, à Dourdan.
De Bonnaire ✱, rue Coquillère, n. 27.
Mérault, rue de l'Eperon, n. 8.
Thierry, rue Sainte-Appoline, n. 15.
Guyot, place Dauphine, n. 9.

Fournier, rue des Bourdonnais, n. 14
Mallet, rue de Malthe, 17, au Marais.
Petit Cuénot, rue Martel, n. 3.
Denailly, cloître St.-Merry, n. 18.
Sibilet, passage Boulogne.
Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
Olivier, rue de la Jussienne, n. 16.
Vallé, rue de Provence, n. 1[illegible]
Simonard, rue du Temple, n 40.
Fournel père, r. des F-S-G-l'Auxer., 18.
Voisin, rue Guénégaud, n. 15.
Moreau, quai d'Anjou, n. 13.
Lacoste aîné, rue Gaillon, n. 8.
Duverger de Villeneuve, r. du Fouarre, 14.

*Nota.* La Chambre tient ses séances à l'hôtel de Bullion, rue J.-J. Rousseau, n. 3, le jeudi de chaque semaine, à six heures du soir.

*Conseils de la Compagnie.* Messieurs,

Roset, *Avoc. aux Cons. et à la Cour de Cass.*, rue du Marché-St.-Honoré, 9.
Delacroix-Frainville ✻, *Avocat*, rue Hautefeuille, n. 15.
Parquin, *Avocat*, rue des Deux-Ecus, n. 15.
De Benazé, *Avoué près la Cour royale*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 30.
Voisin, *Avoué au Tribunal de première Instance*, rue Montmartre, n. 39.
Morel Darleux, *Notaire*, place Beaudoyer, n. 6.
Auger, *Agréé au Tribunal de Commerce*, rue des Fossés-Montmartre, n. 27.

---

Pluyette, *Agent de la Compagnie des Commissaires-Priseurs*, rue J.-J. Rousseau, n. 3, hôtel de Bullion.

HUISSIERS A PARIS. *Messieurs*,

*Aubry*, quai de Gêvres, n. 20.
*Baudry*, rue de la Monnaie, n. 5.
*Bazin*, rue de Bussy, n. 29.
*Beaufils*, rue du faub. St.-Martin, 38.
*Beaunoyer*, rue St.-Sébastien, n. 20.
*Bellanger*, rue du Four S.-Honoré, 4.
*Bellée*, rue Mandar, n. 1.
*Bénard*, rue St.-André-des-Arcs. n. 26.
*Binet*, rue Pavée-St.-Sauveur n. 3.
*Bocage*, rue de Bussy, n. 16.
*Boivin*, rue de Rochechouart, n. 32.
*Bonvallet*, rue N[e]-St.-Eustache, n. 32
*Bordier*, à Belleville.
*Boudin-Debreuil*, rue S.-Antoine, 62.
*Boulet*, rue Saint-Sauveur, n. 1.
*Bourgeois*, rue Cloche-Perche, n. 6.
*Braulart*, père, place et porte Saint-Antoine, n. 5.
*Braulart* fils, rue du F.-Montm., n. 7.
*Bridet*, cul-de-sac Sourdis, n. 3.
*Brision* jeune, rue de la Harpe, n. 27.
*Bruet*, rue de la Verrerie, n. 34.
*Brunet* aîné, rue de Grenelle Saint-Honoré, n. 55.
*Brunet* j[e], rue Quincampoix, n. 11.
*Cabure*, rue Saint-Denis, n. 120.
*Camproger*, rue des V.-Augustins, 37.
*Carré*, rue des Bourdonnais, n. 12.
*Catonnet*, quai de la Cité.
*Caüet*, rue des F.-S.-Germ.-des-Prés, n. 12.
*Charpentier*, rue Planche-Mibraye, 4.
*Chauvet*, quai de la Tournelle, n 27.
*Choquet* (P.), rue du Temple, n. 56.
*Choquet* (J.-L-M.), r. du Dragon, 16.
*Clayeux*, rue Saint-Martin, n. 41.
*Cognier*, r. N[e]-des-Petits-Champs, 47.
*Colson*, r. S.-Jacq.-la-Boucherie, 29.
*Comte*, rue du Croissant, n. 13.
*Copin*, rue Mauconseil, n. 5.
*Coupier*, rue N[e]-St.-Augustins, n. 35.
*Couturier*, rue de la Jussienne, n. 11.
*Cressonnier*, rue Montmartre, n. 118.
*Creton*, rue Montmartre, n. 154.
*Cronier*, rue Chantereine, n. 10.
*Dadole*, rue du Temple, n. 63.
*Danger*, rue N.-D.-de-Nazareth, 19.
*D'Anne*, rue du Port-Mahon, n. 10.
*Davesne*, r. des Vieux-Augustins, 40.
*Debergue*, rue Thévenot, n. 6.
*Delalain*, r. de la Vieille-Monnaie, 17.
*Delamain*, r. N.-D. des Victoires, 15.
*Delanoue*, rue Neuve St.-Martin, n. 4.
*Delaruelle*, rue des Deux-Ponts, île Saint-Louis, n. 19.
*Delille*, rue St.-Marc, n. 4.
*Demaret*, r. de la Vieille-Monnaie, 9.
*Denailly*, rue Sainte-Avoye, n. 25.
*Deplaigne*, rue des Bl.-Manteaux, 22.
*Deplaigne* fils, même demeure.
*Dethore*, rue de la Tixeranderie, n. 46.
*Devaux*, rue des Deux-Boules, n. 10.
*Doré* père, quai de la Grêve, n. 78.
*Doré* fils, quai de la Grêve, n. 78.

*Dubois*, rue de la Cerisaye, n. 27.
*Dumant*, rue des Fossés-Montmartre, n. 15.
*Dupuis*, rue Grenier-St.-Lazare, n. 4.
*Espinassolle*, r. du Four S.Honoré, 12.
*Fabien*, rue du Helder, n. 12.
*Faiola*, rue des Bourdonnais, n. 10.
*Fayard*, rue du Bac, n. 38.
*Fleurot*, rue de la Vannerie, n. 42.
*Forqueray*, rue Saint-Merry, n. 25.
*Fourché*, rue du Cloître-St.-Jacques-l'Hôpital, n. 5.
*Frécourt*, rue Tiquetonne, n. 17.
*Frère*, rue Montorgueil, n. 51.
*Gallais*, rue des Mauvaises-Paroles, 17.
*Gallé*, rue des Ecouffes, n. 26.
*Garnier*, rue Comtesse d'Artois, n. 17.
*Gateau*, rue Saint-Antoine, n. 88.
*Gautier*, rue St-Martin, n. 75.
*Gobin*, rue Montmartre, n. 84.
*Godard*, rue des F.-Montmartre, n. 24.
*Gras*, rue Montmartre, n. 137.
*Grenet*, rue Mandar, n. 12.
*Gromort*, rue J.-J. Rousseau, n. 6.
*Guchens*, rue Saint-Martin, n. 297.
*Guérin*, rue Boucher, n. 1.
*Guillaume* fils, rue St.-Denis, n. 356.
*Guillaume* jeune, rue des Vieilles-Étuves S. Honoré, n. 1.
*Guinard*, rue St.-Denis, n. 15.
*Hemar* ✠, rue de Pontoise, n. 18.
*Houchard*, quai des Augustins, n. 5.
*Hurteau*, rue St.-Antoine, n. 69.
*Hutinel*, rue des Bourdonnais, n. 12.
*Jacques*, rue de Bourbon-Villeneuve, n. 57.
*Janvier*, rue de Richelieu, cour Saint-Guillaume, n. 1.
*Jobart*, rue Saint-Louis-Saint-Honoré, n. 6.
*Lallement*, rue du Bouloi, n. 13.
*Lamouque*, rue de la V.-Monnaie, 22.
*Languellier*, rue Saint-Honoré, n. 97.
*Lebaigue*, Vieille rue du Temple, n. 25.
*Lebon*, rue Bourtibourg, n. 12.
*Leclerc*, rue de la Mortellerie, n. 151.
*Leclercq*, rue des Boucheries St.-Germain, n. 40.
*Lecorchez*, rue du Coq St-Honoré, n. 7.
*Lemarchand*, rue du Mail, n. 17.
*Le Pescheur de Branville*, rue des Bourdonnais, n. 14.
*Levasseur*, rue Neuve-S.-Marc, n. 11.
*Lhuillier*, rue du Cherche-Midi, 40.
*Liédot*, rue Saint-Martin, n. 151.
*Lormier*, rue Beaubourg, n. 62.
*Magnier*, rue Saint-Martin, n. 75.
*Maguet*, rue Saint-Denis, n. 247.
*Maillard*, rue du Hazard, n. 4.
*Malgras*, quai de la Tournelle, n. 27.
*Manet*, rue du Marché St.-Honoré, 1.
*Marécat*, rue de Richelieu, n. 64.
*Margottin*, rue de la Harpe, n. 50.
*Martin*, rue du Faub. S.-Martin, 18.
*Maupin*, rue du F. St.-Antoine, n. 120.
*Mesnard*, rue Neuve-St.-Roch, n. 5.
*Moncel*, passage des Petits-Pères, n. 1.
*Monvoisin*, fils, rue du Caire, n. 21.
*Nantet*, rue de Lesdiguières, n. 6.
*Navaron*, rue des Nonaindières, n. 2.
*Nonclair*, rue du Contrat-Social, n. 6.
*Noyel*, rue Saint-Denis, n. 185.
*Nyon*, rue Dauphine, n. 20.
*Osselet*, à Sceaux.
*Papillon* aîné, rue de l'Echiquier, 32.
*Papillon* jeune ✠, rue St-Martin, 257.
*Pequereau*, à Saint-Denis.
*Perier*, rue Sainte-Croix-de la-Bretonnerie, n. 24.
*Péron*, père, rue Ne-St.-Merry, n. 11.
*Péron*, fils, même demeure.
*Persin*, rue Saint-Paul, n. 15.
*Petit* (Théodore). quai de la Rapée, 83.
*Petit* (Denis-Bernardin), rue Mauconseil, n. 25.
*Pigace*, rue Mandar, n. 6.
*Pinart*, rue de la Monnaie, n. 22.
*Pinchereau*, rue Tiquetonne, n. 6.
*Raimbault*, à Neuilly.
*Raymond*, rue Saint-Martin, n. 112.
*Richard*, rue Montorgueil, n. 33.
*Rigonot*, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n. 9.
*Rivière*, r. Ne-des-Petits-Champs, 45.
*Rondot*, r. des Fossés-Montmartre, 13.
*Roux*, rue des Fossés S.-Bernard, n. 31.
*Sedillon*, rue Saint-Victor, n. 126.
*Simon*, rue de Rohan, n. 24.
*Tavernier*, aîné, rue du Four S.-Germain, n. 35.
*Tavernier* je, rue de la Monnaie, 14.
*Thebault*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 71.
*Touzard*, rue Bourbon-Villeneuve, 19.
*Trouillet*, rue Bourg-l'Abbé, n. 31.
*Turpin*, rue de Fourcy, n. 2, Porte-Saint-Marcel.
*Vaquez*, père, rue du Four-St.-Germain, n. 27.
*Vaquez*, fils, rue du Dauphin, n. 13.

*Vaunois*, rue des Petits-Pères, n. 5.
*Vergne*, rue Neuve-S.-Eustache, n. 24
*Viguet-Poupeloz*, rue Mazarine, 35.
*Vital*, rue de Richelieu, n. 51.
*Voisin*, rue des Lavandières Ste-Opportune, n. 24.
*Vondière*, rue des Lombards, n. 8.
*Vuillemot*, quai des Augustins, n. 37.

*Chambre de Discipline de la Communauté des huissiers.* Messieurs,

Petit (Théodore), *Syndic.*
Houchard, *Rapporteur.*
Vaquez père, *Trésorier.*
Lhuillier, *Secrétaire.*
Touzard.
Forqueray.
Gras.
Copin.
Colson.
Bonvallet.
Clayeux.
Gromort.
Moncel.

*Conseils de la Communauté.* Messieurs,

Delagrange, Gaultier-Berrier, Lobgeois, *Avocats. Avocat à la Cour royale.*
Lot, *Avoué près le Tribunal de première Instance.*
Desprez, *Notaire.*

La chambre de discipline est chargée de veiller au maintien de l'ordre et de la discipline parmi tous les membres de la Communauté, et à l'exécution des lois et réglemens qui concernent les Huissiers; de prévenir ou concilier tous différends qui peuvent s'élever entre Huissiers relativement à leurs droits, fonctions et devoirs, et, en cas de non-conciliation, de donner son avis comme tiers sur ces différends; de s'expliquer, également par forme d'avis, sur les plaintes ou réclamations de tiers contre des Huissiers, à raison de leurs fonctions, et sur les réparations civiles qui pourraient résulter de ces plaintes ou réclamations; de donner son avis comme tiers sur les difficultés qui peuvent s'élever au sujet de la taxe de tous frais et dépens réclamés par les Huissiers; de délivrer, s'il y a lieu, tous certificats de moralité, de bonne conduite et de capacité à ceux qui se présenteront pour être Huissiers; enfin de représenter tous les Huissiers sous le rapport de leurs droits et intérêts communs.

*Nota.* La Chambre tient ses séances ordinairement le mardi de chaque semaine, à sept heures du soir, rue Baillet, n. 3.

*Lessoré*, Concierge, à ladite Chambre.

## SECTION V.

### PRÉFECTURE DE POLICE,

### Quai des Orfèvres, près le Palais de Justice.

M. Delavau (O. ✻), Conseiller-d'Etat, *Préfet de Police.*
M. L. de Fougères ✻, *Secrétaire-général.*

Les attributions du Préfet de police ont été fixées par les arrêtés des 12 messidor an 8 et 3 brumaire an 9, par la décision du Ministre de la Police générale, en date du 25 fructidor an 9; par la loi du 22 germinal an 11; par l'article 6 de l'arrêté du Gouvernement, du 1er messidor suivant, et maintenues par le décret du 21 messidor an 12.

Son autorité s'étend sur tout le département de la Seine, et sur les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon, du département de Seine-et-Oise: il a aussi la police du marché de Poissy, du même département.

Il exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate des Ministres, et il correspond directement avec eux pour les objets qui dépendent de leurs départemens respectifs.

Il est membre-né du Conseil général d'administration des Hospices, et du Conseil d'administration du Mont-de-Piété.

Il est chargé, sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, de tout ce qui est relatif au régime administratif et économique des prisons, maisons de dépôt, d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention et de répression, situées dans le département de la Seine, ainsi que du dépôt de mendicité de ce département; il en nomme les employés.

Il préside le tirage de la Loterie royale.

Il tient ses audiences tous les mardis à deux heures, à l'Hôtel de la Préfecture de Police.

M. Du Plessis (A. G.), Chevalier de l'Ordre de Charles III, *Secrétaire intime.*

*Conseil de Préfecture.*

Pour les membres du Conseil de Préfecture, *voyez* page 724.

SOUS-PRÉFECTURES.

Pour les Sous-Préfets de Saint-Denis et de Sceaux, *voyez* page 735.

*Approvisionnemens de Paris en Combustibles.*

M. le C^te^ de Dienne ✻, *Commissaire-général.*

CONSEIL DE SALUBRITÉ.

Il tient ses séances de 15 en 15 jours, le vendredi, à la Préfecture de Police.

LE PRÉFET DE POLICE, *président.*

*Bérard* ✻, Vice-Président, r. du Helder, 13.
*Deyeux* ✻, Membre des Académies des Sciences et de Médec., rue Tournon, 8.
Le Chev. *Huzard père*, ✻✻r Inspect. des Ecoles royales vétérin., Membre des Académie des Sciences et de Médecine, rue de l'Éperon-Saint-André, n. 7.
*J. J. Leroux* ✻, Ancien doyen de la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine, rue de Sèvres, n. 7.
*Dupuytren* ✻ ✻, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, membre des Académies des Sciences et de Médecine, place Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 4.
*Pariset* ✻✻, Secrét. perpétuel de l'Acad. de Médecine, rue Hautefeuille, 30.
*Petit* ✻, Docteur en médecine, rue Taitbout, n. 15.
*D'Arcet* ✻ ✻, Vérificateur des Monnaies, Membre de l'Acad. des Sciences, hôtel des Monnaies.
*Marc* ✻, Membre de l'Acad. de Méd., rue du faub. Saint-Honoré, n. 19.
*Girard* ✻, Mem. de l'Acad. des Sciences, Ingén. en chef des Ponts-et-Chaussées, rue des Quatre-Fils, n. 8.
*Pelletier* ✻, Memb. de l'Acad. de Médecine, rue Jacob, n. 15.

*Membres Adjoints.* MM.

*Huzard* fils, Médecin vétérinaire, rue de l'Eperon, n. 7.
*Juge* ✻, Docteur en Médecine, rue de la Chaussée d'Antin, n. 18.
*Gaultier de Claubry*, Docteur ès-sciences et Profes. de Chimie, rue Ferou, 15.
*Parent du Chatelet* ✻, Docteur en Médecine, rue Geoffroy-Lasnier, n. 28.

M. Girard ✻, *Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, Directeur des eaux de Paris, chargé spécialement des travaux hydrauliques.*
M. de St.-Genis ✻, *Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, chargé des travaux du pavé et des Boulevarts.*
M. Tremery, *Ingén. des Mines, Inspect.-gén. adj. des Carrières*

*Conseil particulier.*

M. Billecocq ✠ ❋, *Avocat*, *Conseil particulier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 53.

M. Bourguignon ❋, *Conseiller honoraire à la Cour royale. second Conseil*, rue Charlot, n. 14.

*Notaire.*

M. . . . . .

*Avoués.*

*Près la Cour royale.* . . . { M. Marion de Grand-Maison, rue du Coq Saint-Honoré, n. 6.

*Près le Tribunal de 1re Inst.* | M. Thierriet, r. de la Monnaie, 10.

*Commissaire-Priseur.*

M. Commendeur, fils, rue de Braque, n. 2.

*Huissier près le Tribunal Civil du département de la Seine.*

M. Brunet, *rue de Grenelle Saint-Honoré*, n. 55.

*Imprimeur.*

M. Lottin, cour du Palais, n. 1.

*Médecins, Chirurgiens et Pharmaciens.*

M. le Chevalier Coutanceau. M. Tobie Barras.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

*Bureau Particulier.*

M. le Cte de Pins, *Chef de la 1re Section.*

M. Brunat, *Chef de la 2e Section.*

Les travaux que le Préfet se réserve particulièrement.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Le Secrétaire-général.

Indépendamment des travaux du secrétariat, le Secrétaire-général suit tous les détails de l'administration auprès des divers Chefs, confère avec eux, et leur demande les renseignemens et communications nécessaires.

*Premier Bureau.*

M. Rockenstroh, *Chef.*

Ordre général; enregistrement des dépêches; leur renvoi dans les divisions. Le contre-seing et le départ de la correspondance. L'enregistrement et le dépôt des ordonnances et réglemens de police. La correspondance générale, l'expédition des affaires mixtes et de celles qui n'ont point de département fixe. Les sociétés anonymes, les bureaux d'agence et d'affaires, la surveillance du bureau des nourrices. Les mesures d'ordre à observer à l'occasion des fêtes et cérémonies publiques. La convocation du Conseil de Préfecture, l'enregistrement et le dépôt des décisions de ce Conseil. Le rapport général et journalier de l'état de l'approvisionnement et des évènemens qui intéressent la sûreté publique. La réception des déclarations faites directement à la Préfecture de police; les légalisations de signature des fonctionnaires publics et agens en chef; les prestations de serment, la traduction des pièces écrites en langues étrangères. La confection des baux, marchés, adjudications et cautionnemens, l'acceptation des nantissemens fournis en meubles incorporels, la tenue du registre

des actes sujets à l'enregistrement et le paiement de ce droit. La réception des déclarations que les propriétaires ou éditeurs de journaux ou écrits périodiques sont tenus de faire conformément à la loi du 9 juin 1819, et à l'ordonnance royale du même jour.

*Deuxième Bureau.*

M. Drujon, *Chef.*

L'expédition générale de la correspondance des divers bureaux de la Préfecture.

ARCHIVES.

M. Du Plessis, *chargé de la garde des Archives.*

CAISSE.

M. Lebaillif, *Trésorier.*

Le paiement des traitemens des fonctionnaires et employés de l'Administration Le paiement des pensions. La Caisse à trois clefs du bataillon des Sapeurs-Pompiers. La recette des rétributions fixées par les décrets relatifs à la délivrance des passeports et des permis de ports-d'armes. Les fonds de la rétribution perçue à la vérification des poids et mesures. La recette des droits perçus conformément aux décrets des 9 et 16 juin 1808 et 27 octobre suivant, savoir : Droits sur les fiacres et cabriolets de louage, roulant et stationnant sur la voie publique ; droit de petite voirie ; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics dans la ville de Paris, et le versement de ces produits dans la caisse municipale. Le paiement de toutes les dépenses urgentes, telles que frais d'incendie, de salubrité, de retrait de noyés, de transport de cadavres, honoraires de chirurgiens et autres.

COMPTABILITÉ.

M. Godefroy, *Chef.*

La comptabilité et le contentieux des dépenses administratives ; la liquidation des comptes et mémoires y relatifs ; l'expédition et la délivrance des ordonnances et mandats de paiement, tant sur le Trésor royal que sur la Caisse municipale, pour l'emploi des fonds généraux et communaux affectés aux dépenses de l'administration ; le contrôle de la caisse ; la formation du budget, celle du compte annuel ; l'examen des comptes de toutes les caisses dépendantes de l'administration ou placées sous sa surveillance ; la comptabilité relative aux perceptions qui s'opèrent au profit de la ville de Paris par les préposés de la Police ; l'entretien et les réparations de l'hôtel ; la surveillance du mobilier ; la liquidation des pensions.

PREMIÈRE DIVISION.

M. de Chanay ✻, *Chef de division.*

*Premier Bureau.*

M. Chabouillé, *Chef.*

Les attroupemens, les réunions tumultueuses et menaçant la tranquillité publique ; les coalitions d'ouvriers ; les déserteurs ; les prisonniers de guerre évadés, les marins. Les certificats d'aptitude morale pour enrôlement volontaire et remplacement. Le port d'armes pour la chasse ; les armes défendues ; les permissions pour le tir ou l'essai des armes à feu ; les poudres et salpêtres ; les marchandises prohibées, la fraude. Le dépôt des marques de fabrication et d'origine française de cotons filés, tissus et tricots de la nature de ceux dont l'importation est prohibée. Les hôtels et maisons garnis, les logeurs.

*Deuxième Bureau.*

M. de Mareste, *Chef.*

La délivrance des passeports à l'étranger, les passeports pour voyager de Paris dans l'intérieur du Royaume, le *visa* des passeports des voyageurs, le *visa* des permissions ou congés accordés aux militaires et marins qui veulent résider ou séjourner à Paris, le *visa* des cartes délivrées aux élèves de l'Ecole royale d'Alfort et autres, les permis de séjour.

*Troisième Bureau.*

M. Rattier, *Chef.*

L'exécution des lois relatives aux cultes, la surveillance de l'état civil, les suicides, les morts accidentelles, les enfans morts-nés, les cimetières, les sépultures particulières, les inhumations, les exhumations. Les affiches et afficheurs, les colporteurs, les écrivains publics, les contraventions aux lois relatives au timbre et aux loteries. Les théâtres, bals, concerts, feux d'artifice, l'exposition publique d'objets de curiosité, les sociétés et réunions, les peintures et gravures, les maisons de jeu, les billards publics et les commissionnaires près les théâtres. Les travestissemens et déguisemens, les chanteurs, les baladins et saltimbanques.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Parisot, *Chef de Division.*

M. Henry ✻, *Chef de division honoraire.*

*Premier Bureau.*

M. Puteaux, *Chef.*

Les vols et assassinats, les incendies à dessein prémédité, les empoisonnemens, les rixes, voies de fait, escroqueries et abus de confiance, les fausses monnaies, les rogneurs et altérateurs de monnaies, la surveillance de la garantie des matières d'or et d'argent, les laminoirs, moutons, presses, balanciers et coupoirs; les faussaires, le Mont-de-Piété, les commissionnaires du Mont-de-Piété, les brocanteurs, les encans, les salles de vente, les insensés, les furieux trouvés sur la voie publique, la mendicité, les vagabonds, les gens sans aveu, les évadés des prisons et des fers, les libérés des fers, les porte-falots. le recueil des renseignemens relatifs aux individus dénoncés, arrêtés et jugés, les domestiques, les commissionnaires stationnant sur la voie publique,

*Deuxième Bureau.*

M. Narthus, M. Gallet, } *Commisssaires de police interrogateurs.*

Les interrogatoires et le renvoi des prévenus devant M. le Procureur du Roi.

*Troisième Bureau.*

M. Cléau, *Chef.*

Le service économique, la police de sûreté, et tout ce qui intéresse le régime intérieur des prisons, maisons d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention et de répression; la translation des mendians aux dépôts de mendicité du département de la Seine, établi à Villers-Cotterêts; la délivrance des permissions de communiquer avec les détenus; l'envoi des détenus dans les diverses prisons, suivant la destination particulière donnée à chacune d'elles; les transfèremens; les extractions; les départs des chaînes; les mises en liberté; la surveillance des maisons où sont placés les enfans dont M. le président du tribunal de première instance autorise la réclusion par voie de correction paternelle; celle des maisons de santé et des établissemens particuliers où l'on

reçoit des *aliénés*, le tout sous le rapport de la liberté individuelle ; l'envoi aux hospices des enfans abandonnés ou égarés ; les recherches qui ont pour objet de découvrir leurs familles ; l'envoi dans les hospices et dans la Maison royale de Charenton des personnes atteintes de maladies mentales légalement constatées ; la correspondance avec le ministère public, relativement à ces malades ; les vérifications qui tendent à faciliter le recouvrement des amendes et frais dus au domaine en matières civiles, criminelles ou de police correctionnelle.

### Service actif.

M. Bonneau ✻, *Inspecteur-général des Prisons du département de la Seine.*

MAISONS DE DÉTENTION.

*Bicêtre.* MM.

Hardy, *Directeur.*
L'abbé le Baron, *Aumônier.*
Pariset, *Médecin.*
Baltard, *Architecte.*

*Conciergerie.* MM.

Rivaud, *Directeur.*
L'abbé Montès, *Aumônier.*
Léveillé, *Médecin.*
Peyre, *Architecte.*

*Grande-Force.* MM.

Wallet, *Directeur.*
L'abbé Tudès, *Aumônier.*
Jacquemin, *Médecin.*
Baltard, *Architecte.*

*Petite-Force.* MM.

Chef-de-ville, *Directeur.*
L'abbé Monceau, *Aumônier.*
Jacquemin, *Médecin.*
Baltard, *Architecte.*

*Madelonnettes.* MM.

Frot, jeune, *Directeur.*
L'abbé Decar, *Aumônier.*
Collineau, *Médecin.*
Baltard, *Architecte.*

*Saint-Lazare.* MM.

Frot, jeune. *Directeur.*
L'abbé de Villers, *Aumônier.*
Collineau, *Médecin.*
Baltard, *Architecte.*

*Sainte-Pélagie.* MM.

Bault, *Directeur.*
L'abbé Bourgade, *Aumônier.*
Léveillé, *Médecin.*
Baltard, *Architecte.*

*Saint-Denis.* MM.

Amy, *Directeur.*
L'abbé Duchâtellier, *Aumônier.*
Evrard, *Médecin.*
Bérenger, *Architecte.*

*Villers-Cotterêts.* MM.

Lefrotter de Lezeverne, *Directeur.*
L'abbé Hoquet, *Aumônier.*
Lecosse, *Médecin.*

M. Guéneau de Mussy ✻, *Inspecteur du service sanitaire des Prisons.*
M. Guilloteau, *Chirurgien en chef des Prisons.*
M. Dosmond, *Chirurgien en chef Adjoint.*

TROISIÈME DIVISION.

*Partie administrative, économique et industrielle.*

M. R. Gautier, *Chef de Division.*
M. Chicou ✻, *Chef de Division honoraire.*

*Premier Bureau.*

M. Raffeneau Delile, *Chef.*

Le service de l'illumination, le balayage, le nettoiement, les voieries à boue, les égoûts, les décharges publiques, la voirie de Montfaucon, les aqueducs,

les puits, les fontaines, les pompes à feu et autres, les porteurs d'eau, l'arrosement, le ramonage, les ramoneurs, les incendies, les magasins des pompes, réservoirs, tonneaux et seaux à incendie, machine et ustensiles en dépendant. Le corps de la Gendarmerie royale de la ville de Paris, le corps des Sapeurs-Pompiers, les corps-de-garde. Les amphithéâtres et salles de dissection, les ateliers, manufactures, laboratoires, et autres établissemens qui intéressent la salubrité. L'exécution de la loi relative aux manufactures, arts et métiers et à la police des ouvriers, les bureaux de placement et les livrets, les usines, et généralement tous les appareils destinés à l'éclairage par le gaz. L'école de pharmacie, les pharmaciens, les élèves en pharmacie, les droguistes et épiciers, les herboristes, les officiers de santé, les sages-femmes, les remèdes secrets, la destruction des médicamens gâtés, corrompus ou nuisibles. L'inspection des eaux minérales, naturelles et artificielles. La propagation de la vaccine et les maladies épidémiques. La recherche, l'abattage et l'écarrissage des chevaux morveux et autres animaux attaqués de maladies contagieuses, les fosses vétérinaires et les écarrisseurs. Les messageries et autres voitures publiques; les carrosses de place; les cabriolets; les charrettes et haquets; les cochers, postillons, charretiers, porteurs de chaises et portefaix; les étalages mobiles. Les ponts à bascule; la police du roulage.

## Service actif.

### *Eclairage.*

M. Moreau, *Entrepreneur.*

Le Bureau est rue de Richelieu, n. 100.

### *Nettoiement et Arrosement.*

M. Labalte, *Entrepreneur.*

Le Bureau est rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 59.

M. Parton, *Inspecteur-général des deux services*, quai d'Anjou, île Saint-Louis, n. 27.

### *Inspection des Eaux minérales.*

M. Peyre ✻, } *Médecins-Inspecteurs.*
M. Maisonnabe, }
M. Peyre fils, *Inspecteur Adjoint.*

### *Casernement des Corps soldés par la Ville.*

*Gendarmerie royale de Paris.* { M. Charles, *Architecte.* / M. Rohault, *Sous-Inspecteur.*

*Sapeurs-Pompiers.* { M. A. de Gisors, *Architecte.* / M. Compain, *Sous-Inspecteur.*

### *Bureau central d'Inscription des Ouvriers.*

M. Masson, *Commissaire de police.*

Ce Bureau est à la Halle aux Draps.

### *Service des Voitures de place.*

M. David, *Officier de paix, chargé de la surveillance.*

Son Bureau est à la Fourrière, rue Guénégaud, n. 31.

## Délégations et Syndicats.

### *Délégation des Loueurs de voitures de place.* MM.

Perdu, *Président.* Camille. Daux.
Friand. Virtel.

*Délégation des Épiciers.* Messieurs,

M. . . . *Président.*

M. . . . M. . . . M. . . . M. . . .

*Délégation des Perruquiers.* MM.

Hurault. Tourtebatte. Collot.

*Délégation des Cordonniers.* MM.

Duronceray, Lepoix, Hubert fils, } *Délégués.* | Royé, Beaufort, Cassagnes, } *Adjoints.*

Leur Bureau est rue Saint-Honoré, n. 123.

*Deuxième Bureau.*

M. Porcher, *Chef.*

L'exécution des lois concernant l'uniformité, la vérification et la surveillance des poids et mesures, les pesage, mesurage et jaugeage publics sur les halles, marchés, ports et dans les chantiers et la surveillance des bureaux établis pour la perception de ces droits. Les rivières de Seine, Marne, Bièvre, Croult et Rouillon, les ports et chemins de hallage, le garage des bateaux, les débordemens et débâcles, les établissemens sur la rivière et les ports, les secours aux noyés et le placement des boîtes de secours, la Morgue. L'entretien des brancards destinés au transport des noyés, blessés ou asphyxiés. Les mesures d'urgence pour assurer l'approvisionnement en combustibles. Les chantiers de bois à brûler et à œuvrer, les fabriques, places de vente et magasins de charbon de bois, les débitans de bois et de charbon de bois, les entrepôts de charbon de terre. Les ouvriers des ports et places. Les établissemens de marchands de vin et les brasseries. La saisie et destruction des boissons gâtées, corrompues et nuisibles.

Service actif.

*Navigation.*

M. Pailhès, *Inspecteur-général.*

Son Bureau est quai Malaquais, n. 15.

M. Besche, *Inspecteur* (extra muros), à Saint-Denis.

*Contrôle, recensement et mesurage des bois et charbons.*

M. Thomas ✻, *Contrôleur-général.*

Son bureau est quai Malaquais, n. 17.

M. Leloutre ✻, *Contrôleur général adjoint.*

M. Recoderc, *Inspecteur de la rivière de Bièvre*, à Gentilly.

*Vérification des Poids et Mesures.*

M. Saint-Germain, *Chef, vérificateur.*

Son Bureau est quai des Orfèvres.

*Inspecteurs.* MM.

Droulot, Desessarts ✻ ✻, Gauthier ✻, } *pour Paris.*

De la Ville Hélio, *pour les Communes rurales.*

Délégations et Syndicats.

*Commerce des Bois neufs, à l'île Louviers.* MM.

Pouillot, *Syndic.*

Subert, Franquet, } *Adjoints.*

*Commerce des Bois flottés.* MM.

Marcellot, aîné, *Syndic.*
Grenier, Ouvré,
Panis, Thoureau,
Houdaille (Alexand.), Vassal,
Rougelot, Dret,
} *Adjoints.*
Badin, *Agent-général.*

Leur Bureau est quai de Béthune, n. 8.

*Commerce de Charbon de bois par eau.* MM.

Ménager d'Orteuil, *Président.*
Verrollot, Subert,
Barbier, Lefebvre Mergez,
Salaun aîné, Bourdon,
Bertin père,
} *Syndics.*
Viel, *Agent-général*, quai de Bourbon, n. 21.

Leur Bureau est quai de Bourbon, n. 21.

*Commerce de Charbon de bois par terre.* MM.

Parisy, Morisset,
Chaudet, Brunat (Henry),
Gerard, Badier,
Lesourd,
} *Syndics.*
Thoury, *Agent*, rue des Deux-Portes Saint-Jean, n. 1.

Leur Bureau est rue des Deux-Portes Saint-Jean, n. 1.

*Commerce de Charbon de terre.* MM.

Olive, *Syndic.*
Chalambelle, Duguet,
Rebours, Gerard,
} *Adjoints.*

Leur Bureau est quai des Célestins, n. 16.

*Commerce des Vins.* MM.

N. . . . . N. . . . . N. . . . . *Délégués.*
Guydamour, *Agent.*

Leur Bureau est rue de la Mortellerie, n. 151.

*Courtiers-Gourmets, Piqueurs de Vins.* MM.

Rouillon (Denis), *Syndic.*
Rouillon (Quentin), Cadet, Rayon,
Duprat, Damiron,
} *Adjoints.*

*Commerce de la Brasserie.* MM.

Chappellet. Yves,
Dollé, Chambry,
Jeanneret,
} *Délégués.*
Le Gris, *Agent.*

Leur Bureau est rue de Condé, n. 20.

*Troisième Bureau.*

M. Cendrier, *Chef.*

La petite voirie et la délivrance des permissions y relatives. La réparation ou

démolition des bâtimens ou partie des bâtimens qui menacent ruine. La surveillance des démolitions en général et des mesures à prendre en pareil cas Les malfaçons et vices de constructions qui compromettent la sûreté publique et individuelle, ou qui peuvent occasionner des incendies. La surveillance de la construction, entretien et vidange des fosses d'aisance. Les gouttières saillantes; les caisses, pots à fleurs et autres objets exposés sur les toits ou sur les croisées, et qui, par leur chute, pourraient blesser les passans. Les dépôts de matériaux sur la voie publique. Les réparations urgentes des dégradations accidentelles qui se manifestent dans le pavé par l'effet des enfoncemens, affaissemens et excavations, ou par suite de la rupture des tuyaux de distribution des eaux dans Paris. Les réparations des conduits; le barage des rues. La surveillance des carrières; l'instruction des affaires relatives à l'établissement des fours à plâtre ou à chaux. La correspondance relative aux monumens et édifices publics dont la protection et la préservation sont attribuées au Préfet de police. L'instruction relative à tous les établissemens qui doivent être autorisés par le Préfet.

### Service actif.

*Bâtimens et Petite-Voierie.*

M. Rohault, *Architecte-Commissaire de la Petite-Voierie.*

*Architectes, Inspecteurs-Divisionnaires.* MM.

Coquelet. Sandrié. Chevalier. Bruzard. Lescouvé.
Chabouillé. Mathieu. Malary. Brunton. Dubois.

Faure de la Perouze, *Inspecteur.*

### Délégations et Syndicats.

*Délégation des Entrepreneurs de Maçonnerie.* MM.

Mottard, *Président.* Lebobe. Rouard. Michau.

Leur Bureau est établi rue de la Mortellerie, n. 151.

*Délégation des Entrepreneurs de charpente.* MM.

Gigeroux, *Président.* Albouy. Fleury.

Le Bureau est rue de la Mortellerie, n. 151.

*Délégation des Entrepreneurs Couvreurs.* MM.

Bureau, *Président.* Desrues. Delavarde.

Leur Bureau est rue de la Mortellerie, n. 151.

*Quatrième Bureau.*

M. Bertrand, *Chef.*

Les halles et marchés, les magasins de fourrages, la caisse de la volaille et du gibier, celle de la marée. La surveillance des marchés de Sceaux et de Poissy, les épizooties, les échaudoirs, fondoirs et étaux, les vacheries, les porcheries, les établissemens de charcuterie, les bouchers, les charcutiers, les chandeliers, les tanneurs et les hongroyeurs. Le dépôt de garantie des boulangers, les établissemens de boulangerie et de pâtisserie, les boulangers, les pâtissiers. La tenue des mercuriales. La surveillance des vases et ustensiles de cuivre, la saisie et destruction des comestibles corrompus ou nuisibles. La bourse, les agens-de-change et courtiers de commerce. Les ouvriers des halles et marchés.

### Service actif.

*Inspection des halles et marchés.*

M. Laurent de Saint-Julien ✠, *Inspecteur-général.*

Son Bureau est à la Vallée.

*Contrôle de la halle aux grains et farines, et de la Boulangerie.*

M. Bertelmy, *Contrôleur-général.*
Son Bureau est à la halle aux grains.

*Police de la Bourse.*

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire de police.*

Délégations et Syndicats.

*Syndics des Boulangers.* MM.

Rouvel. Contour. Milliotti. Lacaille.

Rousselet, *Secrétaire-agent*, rue Saint-Antoine, n. 76.
Leur Bureau se tient rue des Prêtres-Saint-Paul, n. 22.

*Délégation des Charcutiers.* Messieurs,

Desgroux. Maillard. Guillon.

Costeau, *Agent du commerce*, rue du Mouton, n. 7.
Leur Bureau est rue des Cinq-Diamans, n. 10.

*Délégation des marchands Chandeliers.* Messieurs,

Templiez, Ganneron, fils. Cadot.
Leur Bureau est rue de la Verrerie, n. 52.

COMMISSAIRES DE POLICE.

*Premier Arrondissement.*

| Quartiers. | *Messieurs,* |
|---|---|
| *Tuileries.* . . . . . | De Mazug ✻, rue du Doyenné, n. 6. Wauthi, *Secrétaire.* |
| *Champs-Elysées.* . . . | Monestier, rue d'Aguesseau, n. 12. Demontmort, fils, *Secrétaire.* |
| *Roule.* . . . . . | Bruzelin, Petite rue Verte, n. 4. Bruzelin, fils, *Secrétaire.* |
| *Place Vendôme* . . | Patrouilleau du Terrier, rue de la Ferme des Mathurins, n. 10. Gaudin, *Secrétaire.* |

*Deuxième Arrondissement.*

| | |
|---|---|
| *Palais-Royal.* . . . . | Chevereau, rue d'Argenteuil, n. 43. Noël, *Secrétaire.* |
| *Feydeau.* . . . . . | Deroste, rue Marivaux, n. 3. Paignon, *Secrétaire.* |
| *Chaussée-d'Antin.* . . . | Chardon, rue St.-Georges, n. 19. Gronfier, *Secrétaire.* |
| *Faubourg Montmartre.* | Thouret, rue de Rochechouart, n. 30. Daudin, *Secrétaire.* |

*Troisième Arrondissement.*

| | |
|---|---|
| *Mail.* . . . . . | Garnier, rue des F.-Montmartre, n. 21. Mathias, *Secrétaire.* |
| *Faub. Poissonnière* . . | Galleton, rue du Faub. S.-Denis, n. 93. Paillotet, *Secrétaire.* |
| *Montmartre.* . . . | De Naeyer, rue du Croissant, n. 8. Lange, *Secrétaire.* |

| Quartiers, | *Messieurs,* |
|---|---|
| *Saint-Eustache.* . . . | Fouqueré, rue Coquillère, n. 22.<br>N. . . *Secrétaire.* |
| *Quatrième Arrondissement.* | |
| *Banque de France.* . | Basset, rue de Grenelle-St.-H., n. 31.<br>Disdier, *Secrétaire.* |
| *Louvre.* . . . . . | Jeulin, rue S.-G.-l'Auxerrois, n. 33.<br>Lorin, *Secrétaire.* |
| *Saint-Honoré.* . . . | François, rue Saint-Honoré, n. 83.<br>De Reyssac, *Secrétaire.* |
| *Marchés.* . . . . . | Masson ✻, à la Halle-aux-Draps.<br>Vaissade de la Canourgue, *Secrét.* |
| *Cinquième Arrondissement.* | |
| *Montorgueil.* . . . . | De Sales, rue Beaurepaire, n. 11.<br>Rousseau, *Secrétaire.* |
| *Bonne-Nouvelle.* . . | Courteille, rue Notre-Dame-de-Recouvrance, n. 4.<br>Langlet, *Secrétaire.* |
| *Faubourg St.-Denis.* . | Dyonnet ✻ ✻, r. du F.-S.-Martin, 157.<br>Lefebvre fils, *Secrétaire.* |
| *Porte Saint-Martin.* . | Guerard, rue Grange-aux-Belles, n. 6.<br>Degaule, *Secrétaire.* |
| *Sixième Arrondissement.* | |
| *Temple.* . . . . . | Gronfier, rue des F.-du-Temple, n. 20.<br>Mondor, *Secrétaire.* |
| *Porte St.-Denis.* . . | Foubert, rue St.-Denis, 394.<br>De Bouran, *Secrétaire.* |
| *St.-Martin-des-Champs.* | Bordes de la Salle ✻ ✻, rue Vert-Bois, n. 5.<br>Morel, *Secrétaire.* |
| *Lombards.* . . . . | Maigret, rue des Ecrivains, n. 22.<br>Fortin, *Secrétaire.* |
| *Septième Arrondissement.* | |
| *Arcis.* . . . . . | Boniface, rue St.-Jacques-la-Boucherie, n. 27.<br>Jacob, fils, *Secrétaire.* |
| *Sainte-Avoye.* . . . | Lecrosnier, rue Chapon, n. 1.<br>Monnet, *Secrétaire.* |
| *Mont-de-Piété.* . . . | Chasseriaux, rue d'Orléans, n. 6.<br>Montain-Truy, *Secrétaire.* |
| *Marché St.-Jean.* . . | Tison, rue du Roi de Sicile, n. 5.<br>Legué, *Secrétaire.* |
| *Huitième Arrondissement.* | |
| *Marais.* . . . . . | De Prudhomme ✻, r. des 12 Portes, n. 6.<br>Fleuriais, *Secrétaire.* |
| *Popincourt.* . . . . | Dussieux ✻, rue S.-Sébastien, n. 42.<br>Auberty, fils, *Secrétaire.* |

| Quartiers. | *Messieurs*, |
|---|---|
| *Faub. St.-Antoine* . . | Monnier, place de la Porte Saint-Antoine, n. 5.<br>Tavernier, *Secrétaire.* |
| *Quinze-Vingts.* . . | Boucheron ✻, rue de Charenton, 78.<br>Barlet, *Secrétaire.* |
| | *Neuvième Arrondissement.* |
| *Arsenal.* . . . . . | Deschamps, rue St.-Antoine, n. 102.<br>Defresnay, *Secrétaire.* |
| *Hôtel-de-Ville.* . . . | Gaume ✻, rue du Martroy, n. 16.<br>Lehé, *Secrétaire.* |
| *Isle Saint-Louis.* . . | Dossonville, quai d'Orléans, n. 22.<br>Forest, *Secrétaire.* |
| *Cité.* . . . . . | Fleuriais, rue de la Calandre, n. 19.<br>Poisson, *Secrétaire.* |
| | *Dixième Arrondissement.* |
| *La Monnaie.* . . . | Coutans, rue Guénégaud, n. 31.<br>Claye, *Secrétaire.* |
| *Faub. St.-Germain.* . | Chauvin, rue des SS.-Pères, n. 16.<br>De Goyon, *Secrétaire.* |
| *St.-Thomas-d'Aquin.* . | Genaudet, rue du Bac, n. 98.<br>Dourlens, *Secrétaire.* |
| *Invalides.* . . . . . | Le Sage, rue de la Boucherie des Invalides, n. 29.<br>Esmonnot, *Secrétaire.* |
| | *Onzième Arrondissement.* |
| *Luxembourg.* . . . . | Prunier, rue Mézières, n. 7.<br>Adam, *Secrétaire.* |
| *Ecole de Médecine.* . . | Duval de la Neuville, rue du Cimetière St.-André, n. 10.<br>Binet, *Secrétaire.* |
| *Sorbonne.* . . . . . | Roche ✻, rue de Sorbonne, n. 12.<br>Delvincourt, *Secrétaire.* |
| *Palais de Justice.* . . | Monyer, cour de Lamoignon.<br>St.-Cyr-Fournier, *Secrétaire.* |
| | *Douzième Arrondissement.* |
| *Saint-Jacques.* . . . | Marrigues, rue de Bièvre, n. 21.<br>Brouet, fils, *Secrétaire.* |
| *Observatoire.* . . . | Legoy, rue Saint-Jacques, n. 320.<br>Besancenot, *Secrétaire.* |
| *Jardin du Roi.* . . | Martinet, rue des Fossés-St-Victor, 22.<br>Henchard, *Secrétaire.* |
| *Saint-Marcel.* . . . | Roger, rue du Marché aux Chevaux, 16.<br>Michaux, *Secrétaire.* |
| | *Commissaires hors Paris.* |
| *Saint-Denis.* . . . | Durios. |
| *Belleville.* . . . . | Dorchemer de la Tour ✻. |
| *Vaugirard.* . . . . | Allard. |

*Commissaires de police interrogateurs.* MM.

Narthus. . . . . } *à la Préfecture de police.*
Gallet. . . . . }

Les Commissaires de Police sont appelés, par l'art. 144 du Code d'instruction criminelle, à remplir les fonctions du ministère public près le Tribunal de police municipale.

TRIBUNAL DE POLICE MUNICIPALE,

*Au Palais de Justice, local de l'ancienne Salle des Criées.*

Ce tribunal connaît, d'après les articles 137 et 138 du Code d'Instruction criminelle, de toutes les contraventions de police simple, qui peuvent donner lieu soit à 15 francs d'amende ou au-dessous, soit à cinq jours de prison ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies, et quelle qu'en soit la valeur. Le tribunal, en prononçant sur les contraventions, statuera par le même jugement sur les demandes en restitution et en dommages-intérêts.

MM. les Juges-de-paix de Paris président successivement le tribunal; les fonctions du ministère public y sont remplies par MM. les Commissaires de Police du quartier des Marchés et du quartier Montorgueil.

*Commissaires de Police.* Messieurs :

Masson ✻, rue Saint-Denis, n. 45.
De Sales, rue Thévenot, n. 2..
Poullet, *Greffier*, rue Coquillière, n. 42.
Dupenty-Trahon, *Commis greffier assermenté.*

Les Huissiers-Audienciers des justices de paix ont leur bureau général près le Tribunal; ils y rédigent tous les exploits contenant plaintes en injures verbales et autres contraventions de la compétence du Tribunal.

POLICE CENTRALE.

M. Hinaux, Commissaire de police, *Chef de la police centrale.*
M. Monyer, Commissaire de police du quartier du Palais de Justice, *Chef-Adjoint de la police centrale.*

GENDARMERIE ROYALE DE LA VILLE DE PARIS.

Ce Corps est sous les ordres de M. le Préfet de Police.

*Etat-Major.* Messieurs,

Vte de Foucauld ✻ (C. ✻), *Colonel*, quai de l'Horloge, n. 45.
De Lascous ✻ (O. ✻), caserne du F. S.-Martin, } *Chefs d'Escadr.*
De Laleu ✻ (O. ✻), caserne des Minimes, }
Coste ✻ (O. ✻), caserne rue de Tournon, }
Vte de Vougy ✻ (O. ✻), *Major*, quai de l'Horloge, n. 45.
Leymarie ✻ ✻, capit. quai de l'Horloge, n. 45, } *Adjudans-Majors.*
De Fromont, *id.* cour du Harlai, n. 22, }
Desmaisons ✻, capit., caserne des Minimes, }
Adrien ✻ ✻, caserne rue de Tournon, *Chirurgien-Major.*
Mothré, place Royale, n. 3, } *Chirurgiens-Aides-Majors.*
Baffos, caserne St.-Martin, }

## *Emploi Civil.*

Richard de Pontourny ✻, quaî de l'Horloge, n. 45, *Trésorier.*

1re *Compagnie*, F. St.-Martin. MM.

Le Cte de Raymond ✠ ✻, *Capitaine.*

Demanche ✠ ✻, (*Barrière la Villette*), Dechassy ✻, Mulsant ✻, — *Lieut.*

Delaitre, *S.-Lt.* (*Barr. de la Villette*).

2e *Compagnie*, F. St.-Martin. MM.

De la Caze-Sarta ✠ ✻, *Capitaine.*

Wolf ✠ (O. ✻), De Nesle, Barbier, De Berny ✠, — *Lieutenans.*

3e *Compagnie*, aux Minimes. MM.

De Saint-Germain ✠ ✻, *Capitaine.*

Leblanc ✠ ✻, Baltz ✠ ✻, (*Bar. de l'Et.*), D'Estremont, Lemirre, — *Lieut.*

4e *Compagnie*, aux Minimes. MM.

De Bermondet de Cromières ✠ ✻, *Capitaine.*

Merle de la Brugière (M. A.) ✠ ✻. Bidon, Deltour, Duvillar ✠. (*Bar. du Trône*). — *Lieut.*

5e *Compagnie*, rue de Tournon. MM.

Le Vte Dutheil ✠ ✻, *Capitaine.*

Ansard ✠ ✻, (*B. d'Enfer*). Vauthier, Denest ✻, Le Cte d'Aux ✻, — *Lieuten.*

6e *Compagnie*, rue Mouffetard. MM.

Marquis ✠ ✻, *Capitaine.*

Jeuslin Devilliers, Cosson de Lassudrie ✠ ✻, Louvart de Pontlevoye ✠, Delion ✠, — *Lieuten.*

## *Emplacement du Corps.*

Le Corps de la Gendarmerie royale de la ville de Paris est caserné dans quatre Casernes principales, savoir : rue du Faubourg-Saint-Martin, deux compagnies ; aux Minimes près la place Royale, deux compagnies ; rue de Tournon, une compagnie ; rue Mouffetard, une compagnie.

Il y a, en outre, quatre barrières, occupées par des fractions des six compagnies, et qui sont commandées chacune par un officier, savoir : de l'Etoile, de la Villette, d'Enfer et du Trône.

### ADJUDANS DE LA VILLE DE PARIS,

*Employés près de la Gendarmerie royale de la même ville, sous le commandement supérieur de M. le Colonel de ce Corps, et les ordres de M. le Préfet de Police.*

M. le Chev. de Jouffrey ✠ ✢ ✻, *Chef d'Escad. Commandant.*

*Capitaines.* Messieurs,

Chaudurié ✠ ✻. — De la Martellière ✠. — De la Hogue ✠ ✻.
De Linage ✠. — Desmazières de Séchelles ✠ ✻. — N. . . . . .
Dissard ✠.

*Lieutenans.* Messieurs,

Béchard. — Martin ✠. — Lamy ✻
O'Donovan ✻. — Douvenel ✠. — Delagrange ✻.
Degoret-Desfourniers. — Brégeot.

*Sous-Lieutenans.* Messieurs,

Meunier ✻. — Saulin. — Langevin.
Froment. — Jourdain ✠ ✻. — Cochon.
De St-Ouen d'Ernemont ✻. — Saumon ✠ ✻.

## CORPS DES SAPEURS POMPIERS.

Ce Corps, destiné à prévenir et arrêter les incendies, et à concourir au service de police et de sûreté publique, est sous les ordres et l'administration de M. le Préfet de Police.

*Etat-Major*, quai des Orfèvres, n. 20.

M. le Bon de Plazanet ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel, Commandant.*
M. Guérin ✠, *Capitaine Adjudant-Major.*
M. Langlois ✠ ✠, *Capitaine-Ingénieur.*
M. Chalot, *Quartier-Maître-Trésorier.*
M. Treille ✠, *Chirurgien-Major.*
M. Arbel, *Chirurgien.*

*Premiere Compagnie.* MM.
Linard ✠ ✠. *Capitaine.*
Poileux, *Lieutenant.*

*Deuxième Compagnie.*
Caizaa ✠ ✠, *Capitaine.*
Crosnier, *Lieutenant.*

*Troisième Compagnie.* MM.
Anfray, fils ✠, *Capitaine.*
Delamare ✠ ✠, *Lieutenant*

*Quatrième Compagnie.*
Ledoux ✠, *Capitaine.*
Salivet de Fouchecourt, *Lieutenant.*

### *Casernement.*

Le Corps des Sapeurs-Pompiers est caserné, savoir :
L'Etat-Major des Sapeurs-Pompiers, quai des Orfèvres, n. 20.
La première compagnie, rue du Vieux-Colombier, n 15.
La deuxième compagnie, rue de la Paix, n. 4.
La troisième compagnie, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 9.
La quatrième compagnie, rue du Vieux-Colombier, n. 15.

### *Situation des Corps-de-Garde des Sapeurs-Pompiers.*

*Premier Arrondissement.*

Allée de Marigny, au coin de la place Beauveau.
Grande rue de Chaillot, n. 3.
Rue de la Paix, à la caserne, n. 4.
Rue Chantereine, n. 31.
Rue Royale, hôtel de la Marine, n. 2.

*Deuxième Arrondissement.*

Rue du faubourg-Poissonnière, n. 23, aux Menus-Plaisirs.
Rue Vivienne, à la Trésorerie, n. 2.
A l'arcade Colbert, n. 58.

*Troisième Arrondissement.*

Rue Neuve-des-Bons-Enfans, à la Banque de France, près la rue Baillif.
Rue Coq-Héron, n. 18, à la Poste aux Lettres.

*Quatrième Arrondissement.*

Au Louvre, sous l'horloge.
Rue de la Poterie, à la Halle aux Draps.

*Cinquième Arrondissement.*

Rue du Faubourg Saint-Denis, à Saint-Lazare, n. 121.

*Sixième Arrondissement.*

A la Rotonde du Temple, n. 46.
Rue du Faubourg du Temple, près la Caserne d'infanterie.
Rue Saint-Martin, à l'Abbaye.

*Septième Arrondissement.*

Vieille rue du Temple, à l'Imprimerie Royale.
Rue des Blancs-Manteaux, au Mont-Piété.
Rue Culture-Sainte-Catherine, à la caserne des Sapeurs-Pompiers.

*Huitième Arrondissement.*

Rue du faubourg St.-Antoine, carrefour Montreuil.

*Neuvième Arrondissement.*

A l'Hôtel-de-Ville, près l'arcade Saint-Jean.
Rue Saint-Louis, n. 67, île Saint-Louis.

*Dixième Arrondissement.*

Rue Guénégaud, à la Monnaie.
Rue Saint-Dominique, au Bureau de la Guerre.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, au Ministère de l'Intérieur.
Aux Invalides, près la principale entrée.
Rue Saint-Dominique, Gros-Caillou, près le Corps-de-garde d'infanterie.
A l'Ecole-Militaire, cour des Fontaines.

*Onzième Arrondissement.*

Rue de Vaugirard, vis-à-vis le Petit-Luxembourg, au coin de la rue Garencière.
Quai des Orfèvres, à l'Etat-Major du Corps des Sapeurs-Pompiers.
Rue du Vieux Colombier, à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.

*Douzième Arrondissement.*

Rue Mouffetard, près celle de l'Arbalêtre.
Enclos du Panthéon, place de l'Estrapade, n. 15.
Rue des Noyers, n. 15, vis-à-vis la rue des Anglais.
Halle aux Vins, rue des Fossés Saint-Bernard, n. 7.

*Postes de Sapeurs-Pompiers aux Abattoirs.*

Du Roule. D'Ivry. De Montmartre.
De Grenelle. De Ménil-Montant.

*Pompes sur Bateaux.*

Vis-à-vis l'Hôtel des Monnaies, et au Pont-Marie.

*Dépôts des Pompes et Tonneaux dans des endroits autres que les Corps-de-Garde des Sapeurs-Pompiers.*

A la Pitié, à la Halle aux Draps et Toiles.

*Désignation des lieux où l'on trouve, pendant la nuit, des Chevaux pour le service des Tonneaux à Incendie.*

Rue de Marigny, n. 48, faubourg Saint-Honoré, au Poste des Sapeurs-Pompiers.
Rue Saint-Lazare, n. 7.
Rue Culture Sainte-Catherine, n. 9, à la Caserne.
Rue du Faubourg Saint-Denis, n. 114.
Rue Saint-Martin, vis-à-vis le n. 235, à l'Abbaye Saint-Martin, au Poste des Sapeurs-Pompiers.
Rue St.-Bernard, n. 28, F. St.-Antoine.
Quai des Orfévres, n. 20, au Chef-lieu des Sapeurs-Pompiers.
Cul-de-sac Férou, n. 7, F. S.-G.
Rue du Battoir, n. 3.
Rue Mouffetard, vis-à-vis le n. 129, au Poste des Sapeurs-Pompiers.
Rue de la Paix, n. 4.
Rue du Vieux-Colombier, n. 15, à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.

## SECTION VI.

## *Directions de l'Enregistrement et des Domaines du Département de la Seine.*

### DIRECTION DES DROITS *d'Enregistrement, de Timbre, de Greffe et d'Hypothèque.*

M. de Bovet ✻, *Directeur*, rue Saint-Joseph, n. 6.

M. Mérouze, *Vérificateur*, *Premier Commis de la Direction*, rue de l'Université, n. 73.

*Inspecteurs.* MM.

Venelle, Faub.-Montmartre, n. 13.
Lachenaye, rue S.-Pierre-Montmartre, n. 11.
Jouenne, rue Hillerin-Bertin, n. 11.
Pixérécourt, rue du Sentier, n. 11.
Becquet, rue de la Tixeranderie, n. 41.
Pierret, rue du Faub-St.-Denis, 64.
Tapin de Lanoue, rue de Cléry, n. 27.
Cordier, rue N.-des-Mathurins, n. 42.

*Vérificateurs.* MM.

Levavasseur, rue Saint-Hyacinthe Saint-Roch, n. 4.
Miger, rue de Paradis-Poissonnière, 22.
Ferratier, rue Gaillon, n. 23.
Devoucoux, rue de Richelieu, n. 79.
Despréaux, rue Folie-Méricourt, n. 11.
Dubois Depacé, rue Neuve-des-Mathurins, n. 25.
Delabouglise, rue de Paradis-Poissonnière, n. 32 *bis*.
Frémont, Cour de la Sainte-Chapelle, n. 13.
Bourgeois, à Saint-Denis, aux Hypothèques.
Galabert-d'Haumont, rue Saint-Dominique au Gros Caillou, n. 13.
Delattre, rue des Noyers-S.-Jacques, 31.
Demouchy, quai de Béthune, île Saint-Louis, n. 26.
Roland, rue Neuve-des-Mathurins, 56.
Puyjalon, rue Caumartin, n. 22.
Lajoye, rue des Fossés-Montmartre, 3.
Demouy, quai de Gèvres, n. 10.
Fidière fils, rue du Cadran, n. 9.
Lavoine, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 29.
Onfray, rue des Saussayes, n. 8.
Deschamps Destournelles, rue et Hôtel du Cadran.

*Nota.* Pour la Direction générale et ses Bureaux, *voyez* page 638.

*Receveurs de l'Enregistrement des actes du Conseil et des actes judiciaires, droits de greffe et amendes près les Cours et Tribunaux de Paris.*

M. *Bouglé fils*, pour la commission du Sceau, hôtel de la Direction générale, rue de Choiseul, n. 2.

M. *Bécard*, pour le Conseil, la Cour de cassation et les exploits des huissiers de la division du Pont-Neuf, *au Palais de Justice*.

M. *Morin*, pour la Cour royale, la Cour d'assises, *au Palais de Justice*.

M. *Houillon* ✠,
M. *Dupeyroux*,
M. *Maire*,
M. *Guillebert*,
} pour le Tribunal de première Instance, *au Palais de Justice*.

*Nota.* M. Guillebert est également chargé des amendes et frais en matières criminelle et correctionnelle.

M. *Bazennerie*,
M. *Jancourt*,
} pour la perception des droits d'enregistrement et de greffe des actes ou jugemens du Tribunal de Commerce, *au Tribunal*.

*Receveurs des droits d'Enregistrement des exploits et des actes judiciaires des tribunaux de Paix et des effets de Commerce, et des actes des Mairies de la ville de Paris.*

Arrondissemens du canton de Paris.
- 1er et 2e M. *Batardy*, rue d'Hanôvre, n. 19.
- 3e M. *Bauderon*, rue des Prouvaires, n. 32.
- 4e M. *Dupuis*, rue du Chevalier-du-Guet, n. 1.
- 5e M. *Favre*, rue du Faub.-Saint-Martin, n. 47.
- 6e M. *Bonneville*, rue Meslée, n. 19.

Arrondissemens du canton de Paris.
- 7e M. *Finiels*, cloître St.-Merry, *et pour les amendes de police municipale*.
- 8e et 9e M. *Demay*, rue de la Colombe, n. 2.
- 10e, 11e et 12e M. *Pantel*, rue du Four St.-Ger. n. 40.

*Receveurs des droits d'Enreg. des actes des Notaires dans la ville de Paris.*

BUREAUX.

1er M. *Mauroy*, rue Godot, n. 1.
2e M. *Laforcade*, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Roch, n. 4.
3e M. *Guérin*, rue Chabanais, n. 9.
4e M. *Creton*, rue Traînée, n 15.
5e M. *Delaguette*, rue Mandar, 9.
6e M. *Dulion*, rue Montmartre, 182.
7e M. *Correch*, rue des Deux-Boulles, n. 4.
8e M. *Chemin*, rue de Cléry, n. 82.
9e M. *Hennequin*, rue des Juifs, 1.
10e M. *Raison*, rue Beautreillis, 14.
11e M. *Malouin*, rue du Bac, n. 87.
12e M. *Jobert*, rue de Jérusalem, n. 1.

*Receveurs des droits d'enregistrement des actes sous signatures privées, dans la ville de Paris.*

M. *Labouret*, M. *Beaujeu*, } rue Saint-Joseph, n. 6, maison de la Direction de l'Enregistrement.

*Dépôt central de tous les Registres des Bureaux de l'ancienne administration des Domaines du Roi depuis l'établissement du contrôle des actes et des Bureaux d'enregistrement ayant existé et existant à Paris.*

M. *Maelle*, *Archiviste*, rue Saint-Joseph, n. 6.

*Nota.* Chaque Receveur des Bureaux ci-devant indiqués ne conserve que les registres de l'année courante et ceux de l'année précédente: tous les registres antérieurs sont au dépôt.

*Receveur des droits d'enregistrement des actes des autorités administratives dans la ville de Paris.*

M. *Courapied*, rue de Jouy, n. 11.

*Receveurs des droits d'enregistrement des déclarations de successions.*

Arrondissemens. { 1er et 2e M. *Taillet*, 3e et 4e M. *Boutray*, 5e et 6e M. *Doneaud*, 7e et 8e M. *Palisot de Warluset*, 9e et 10e M. *Courty*, 11e et 12e M. *Dufraval*. } Rue Saint-Joseph, n. 6.

*Receveurs du Timbre extraordinaire.*

MM. *Delcamp*, *Gallet*, *Viton*, rue de la Paix, hôtel du Timbre.

*Conservateurs des Hypothèques.*

A Paris. . . . M. *Fidière* ✻, rue du Cadran, n. 9.
A Saint-Denis. . . M. *Mennessier-Duplessis* ✻, pour la Sous-Préfecture de Saint-Denis.
A Sceaux. . . . M. *Dumaine*, pour la Sous-Préfecture de Sceaux.

## *Bureaux de distribution de Papier timbré.* Mesdames,

Premier Arrondissement.

Champs-Elysées. . . *Lacombe*, rue du Faub. St.-Honoré, n. 3.
Tuileries. . . . . Ve *Mayrand*. rue St.-Honoré, n. 301.
Place Vendôme. . . *Deschamps*, passage Sandrié, n. 6.
Roule. . . . . Mlle. *Naudet*, rue du Faubourg S.-Honoré, n. 66.

Deuxième Arrondissement.

Palais Royal. . . . { Mlle. *d'Hautefort*, rue des Moineaux. n. 10. Mlle. *Marcotte Forceville*, Marché St.-Hon., n. 28.
Faubourg Montmartre.. Ve *Maison*, rue du faubourg Poissonnière, n. 15.
Chaussée-d'Antin. . . *Pechart*, Boulevard Italien, n. 2.
Feydeau. . . . . Ve *Famin*, rue de Grammont, n. 23.

Troisième Arrondissement.

Thuileries. . . . . *Senig*, rue du Carousel, n. 10.
Mail. . . . . Ve *de Merck*, rue des Filles Saint-Thomas, n. 9.
Saint-Eustache. . . . Mlle. *Corneille*, rue Montmartre, n. 68.
Montmartre. . . . . Mlle. *Gagny*, rue Montmartre, n. 154.

Quatrième Arrondissement.

Saint-Honoré. . . . *Pillon*, rue Saint-Honoré, n. 83.
Louvre. . . . . Mlle. *Dorlan*, quai de la Mégisserie, n. 26.
Banque de France. . . { Ve *Guyot*, rue des Poulies, n. 24. Mad. *Costes*, rue Coquillère, n. 27.
Marchés. . . . . Ve *Savary*, rue de la Chanvrerie, n. 7.

Cinquième Arrondissement.

| | |
|---|---|
| Faubourg Saint-Denis. | Ve *Dujay*, rue Base d'Orléans, n. 24. |
| Bonne-Nouvelle. | Mlle. *Vaugelade-Duvilliers*, rue Poissonnière, n. 26. |
| | Mlle. *de Vassan*, place du Caire, n. 15. |
| Montorgueil. | *Giraud*, rue du Renard, n. 19. |

Sixième Arrondissement.

| | |
|---|---|
| Porte Saint-Denis. | Ve *Cibot*, rue Bourg-L'Abbé, n. 31. |
| St.-Martin-des-Champs. | Ve *Levignes*, rue Saintonge, n. 31. |
| Temple. | Ve *Levallois*, rue de la Vieille-Monnaie, n. 10. |
| Lombards. | Ve *Rousselot*, rue Notre-Dame-Nazareth, n. 23. |

Septième Arrondissement.

| | |
|---|---|
| Sainte-Avoye. | *Deriaud*, rue de Montmorency, n. 7. |
| Mont de Piété. | Ve *de Spada*, rue d'Orléans, n. 3, au Marais. |
| Marché Saint-Jean. | Ve *Macret*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 5. |
| Arcis. | Mlle. *Martin*, rue de la Poterie, n. 18. |

Huitième Arrondissement.

| | |
|---|---|
| Marais. | Mad. *Viénot*, rue Saint-Anastase, n. 8. |
| Faubourg St.-Antoine. | *Leroux*, rue du Faubourg S.-Antoine, n. 19. |

Neuvième Arrondissement.

| | |
|---|---|
| Hôtel de Ville. | Mlle. *Mouricault*, rue du Monceau S.-Gervais, n. 7. |
| Ile Saint-Louis. | Ve *Faivre*, rue Regratière, n. 11. |
| Arsenal. | Ve *Voidel*, rue des Prêtres-Saint-Paul, n. 22. |
| Cité. | *Villemin*, rue Saint-Christophe, n. 14. |

Dixième Arrondissement.

| | |
|---|---|
| Monnaie. | Ve *Gitaud*, rue du Dragon, n. 22. |
| Saint-Thomas d'Aquin. | *Mortemart*, rue de Sèvres, n. 96. |
| | Ve *L'Huillier*, rue du Bacq, n. 51. |
| Faubourg St.-Germain. | Mlle. *Quenu*, rue de Beaune, n. 19. |
| Invalides. | Mlle. *Foret Dulac*, r. S.-Dominique, 31, Gr.-Caillou. |

Onzième Arrondissement.

| | |
|---|---|
| Ecole de Médecine. | Ve *Coustille*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 48. |
| | *Bonnet*, quai des Augustins, n. 43. |
| Luxembourg. | Ve *Gilbert*, rue Pot-de-Fer, n. 1. |
| Sorbonne. | Mlle. *Kirwan*, place St.-Michel, n. 8. |
| Palais de Justice. | Ve *Tricot*, quai des Orfèvres, n. 38. |

Douzième Arrondissement.

| | |
|---|---|
| Jardin du Roi. | Mlle. *Auger*, rue Saint-Victor, n. 71. |
| Saint-Jacques. | Mlle. *Gaillard*, rue des Noyers, n. 37. |

*Nota.* Tous ces Bureaux, pour la perception des différens droits et la distribution du papier timbré, sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

*Bureaux de recette des Droits d'enregistrement, et distribution de papier timbré, hors Paris.*

M. *Berthier*, à Saint-Denis.
M. *Hénissart*, à Belleville.
M. *Margerie*, à Neuilly.
M. *Delamondière*, à Nanterre.
Ve *Aubry*, rue de Paris, n. 47, à la Chapelle.
M. *Guillochin de la Chevallerie*, à Sceaux.
M. *Lemasson* ✻, à Villejuif.
M. *Bailly*, à Vincennes.
Ve *Goyon Debeaucorps*, r. Bercy, 27.
Mad. *Payen*, rue de Vaugirard, 137.

DIRECTION DES DOMAINES.

M. EPARVIER, *Directeur*, rue Thévenot, n. 24.

M. Ledure, *Inspecteur*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 9.
Cordier, *Inspecteur*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 42.

*Vérificateurs.*
- M. *Abraham*, rue St.-Lazare, n 42.
- M. *de Chavanes*, rue de la Roquette, n. 63.
- M. *Bonnard*, rue de Seine-St.-Germain, n. 31.
- M. *Roger*, rue Mazarine, n° 48.
- M. *Eck*, rue Montorgueil, n. 25.
- M. *Lesuire*, rue Neuve Saint-Eustache, n. 37.
- M. *Bressier*, rue et hôtel des Prouvaires.

M. *Breuilh*, premier Commis de la Direction.
M. *Blondel*, Commis d'ordre, et chargé de la Comptabilité.

*Receveurs des Domaines, à Paris.*

Arrondissemens.
- 1er, 9e et 10e, M. *Foullon*, rue de Verneuil, n. 47.
- 2e, 3e et 4e arrondissement et Domaine extraordinaire, M. *Beffroy*, rue N.-S.-Eustache, n. 18.
- 5e, 6e, 7e et 8e, M. *Lerozay*, rue St.-Merry, 14.
- 11e et 12e, M. *Quesnescourt*, rue des Tournelles.

*Receveurs*, extrà muros.

Ils sont les mêmes que les sept receveurs de l'enregistrement.

*Notaire*. . . . . M. Chodron ✻, rue Bourbon-Villeneuve, 2.
*Avoué en la Cour Royale*. M. Cauthion, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
*Avoué de première Instance*. M. de Normandie, rue du Sentier, n. 14.

*Agent de Change.*

M. *Sans*, rue de Richelieu, n. 18.

*Architecte.*

M. *Lelong*, rue de Lancry, n. 10

*Commissaires-Priseurs*. MM.

*Barloy*, rue Montorgueil, n. 47.
*Seigneur*, rue Favart, n. 2.
*Fleuriau de Ponfol*, r. Beaubourg, 52.
*Determes*, quai Bourbon, n. 19.
*Lamouque*, Huissier, rue de la Vieille-Monnaie, n. 22.

---

SERVICE DES POSTES (1) AUX LETTRES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

*Division de Paris, hôtel des Postes.*

M. Ginisty ✻, *Chef de Division.*
M. D'Leindre ✻, *Sous-Chef, Contrôleur.*
M. D'Leindre, fils, *Sous-Chef.*

*Inspecteurs-Vérificateurs*. MM.

Poignant. De Gascq. De la Barthe. Boutet.
Rathier. Bourgoin. De Monchy.

Le service des Postes de la division de Paris consiste dans la distribution, à Paris, des lettres des départemens, de celles venant de l'étranger et des lettres de Paris pour Paris, chargées ou non chargées ; la distribution des journaux et ouvrages périodiques ; l'affranchissement des lettres pour Paris, les départemens et l'étranger ; la levée des boîtes dans Paris et l'abonnement au Bulletin des lois dans toute la France.

Ce service se divise à Paris, entre les bureaux ci-après désignés.

(1) Pour la Direction générale et ses bureaux, *voyez* page 636.

*Bureau de la Poste restante et des Lettres chargées, hôtel des Postes.*

M. Carrouge, *Chef.*

*Bureau des Ouvrages périodiques pour Paris.*

M. Legault, *Chef.*

On reçoit à ce bureau l'affranchissement, pour Paris et sa banlieue, des lettres, des avis imprimés et feuilles périodiques. A l'extérieur de ce bureau est une boîte aux lettres, destinée à recevoir tout ce qui a destination pour Paris.

*Bureaux de Distributions dans Paris.*

Chaque Bureau forme un arrondissement, d'où les Facteurs partent pour les distributions.

Ces Bureaux affranchissent les Lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger.

*Service des Boîtes aux Lettres.*

Un nombre de boîtes est établi dans chaque arrondissement. La position des boîtes est ci-après indiquée.

On reçoit chez les boîtiers l'affranchissement des lettres pour Paris.

Les boîtes sont levées 7 fois par jour en été, et 6 fois en hiver. Les heures du dépôt des lettres pour le départ du jour, sont indiquées au tableau du service ci-après (page 797).

*Bureau* A, *rue Lenoir-St.-Honoré.*

M. *Le Comte de Kersalaun,* Directeur, rue Lenoir-St.-Honoré.

Les quartiers Montmartre, des Halles, de la nouvelle Halle, du Palais-Royal, rue Saint-Denis, Palais de Justice et la Cité.

*Position des Boîtes dans l'Arrondissement dudit Bureau, et* n^os *des Timbres.*

1 Rue de la Féronnerie.
2 Place du Châtelet.
3 A la Police de Paris.
4 Place Dauphine.
5 Place du Palais de Justice.
6 Au Marché Neuf.
7 Au Marché Palu.
8 Parvis Notre-Dame.
9 Pointe Saint-Eustache.
10 Rue St.-Jacques-la-Boucherie, 1.
11 Rue Saint-Denis, au coin de celle Bourbon-Villeneuve.
12 Rue S.-Denis, près celle du Ponceau.
13 Rue S.-Denis, près celle Grenetat.
14 R. S.-Denis, près celle des Prêcheurs.
15 Rue de la Monnaie.
16 Rue de l'Arbre-Sec.
17 Rue du Contrat-Social.
18 Rue des Deux-Ecus.
19 Rue des Mauvaises-Paroles, au coin de celle des Lavandières.
20 Rue Française.
21 Rue du Jour.
22 Rue Saint-Germain-l'Auxerrois.
23 Quai de l'Ecole.
24 Quai de la Ferraille.

*Bureau* B, *rue des Tournelles.*

M. le C^te *de Champs de Blot* ✠, Directeur, rue des Tournelles.

Les quartiers de la Grève, les rues de la Verrerie, St.-Antoine, Saint-Paul, de l'Arsenal et une partie du Marais.

*Position des Boîtes et* n^os *des Timbres.*

1 Port S.-Paul, près la rue S.-Paul.
2 Vieille rue du Temple, n. 25.
3 Vieille rue du Temple, n. 71.
4 Rue Saint-Antoine, n. 50.
5 Rue St.-Antoine, près celle de Beautreillis.
6 Rue S.-Antoine, au coin du boulev.
7 Rue Neuve-du-Colombier, n. 5, marché Sainte-Catherine.
8 Rue Saint-Louis, près celle Saint-François, au Marais.
9 Place Louis XIII.

10 Portier des Minimes.
11 Quai des Ormes.
12 Place de l'Hôtel-de-Ville.
13 Rue du Monceau Saint-Gervais.
14 Rue de la Verrerie, près celle Bourtibourg.
15 Rue de la Tixeranderie.
16 Rue de la Verrerie, au coin de celle Bar-du-Bec.
17 Rue de Fourcy.
18 Rue des Deux-Ponts, près celle Saint-Louis, en l'Isle.
19 Rue du faubourg Saint-Antoine.
20 Rue du faubourg Saint-Antoine.
21 Rue de Charenton, au coin de celle Traversière.
22 Rue de la Roquette, petite banlieue.
23 Rue de Charonne, au coin de celle Saint-Bernard, petite banlieue.
24 Rue de Charonne, petite banlieue.
25 Rue Amelot, petite banlieue.
26 Rue Popincourt, près celle Saint-Ambroise, petite banlieue.
27 Rue de Reuilly, petite banlieue.
28 A Picpus, petite banlieue.
29 Rue de Picpus, n. 24.
30 A la Rapée, petite banlieue.
31 Rue du Faub. St-Antoine, n. 199.

## *Bureau* C, *rue du Grand-Chantier.*

M. le Commandeur *Lebascle-d'Argenteuil* (C. ✠), Directeur, rue du Grand-Chantier.

Les quartiers Saint-Martin, du Temple, et l'autre partie du Marais.

### *Position des Boîtes et* n^os *des Timbres.*

1 Rue du Perche.
2 Rue de Poitou.
3 Rue de Bretagne, au coin de celle Berri.
4 Boulevart du Temple, n. 17.
5 Rue du Temple, près celle Michel-le-Comte.
6 Vis-à-vis le Temple.
7 Rue du Temple, au coin de celle de Vendôme.
8 Rue Ste-Avoye, hôtel de Mesmes.
9 Rue Sainte-Avoye, au coin de celle Saint-Merry.
10 Rue Saint-Martin, n. 62.
11 Rue des Blancs-Manteaux, n. 19.
12 Rue des Gravilliers.
13 Rue Aumaire.
14 Rue Phelippeaux.
15 Rue Grenier St.-Lazare, au coin de celle Transnonain, n. 10.
16 Rue Aubry-le-Boucher.
17 Rue Saint-Martin, au coin de celle aux Ours.
18 Rue S.-Martin, vis-à-vis S.-Nicolas.
19 Carré et porte Saint-Martin.
20 Rue de Mesnil-Montant, n. 17.
21 Rue Grenetat, n. 45.
22 Rue du Faub. du Temple, petite banlieue.
23 Rue de Mesnil-Montant, n. 59.
24 A la H.-Courtille, petite banlieue.

## *Bureau* D, *rue Bergère.*

M. *Boc Saint-Hilaire* ✠, Directeur, rue *Bergère.*

Les quartiers de la Ville-Neuve, de Bonne Nouvelle, du Petit-Carreau, du Faubourg Montmartre et de la Nouvelle-France.

### *Position des Boîtes, et* n^os *des Timbres.*

1 Rue du Faub.-Montmartre, n. 87.
2 Rue Saint-Lazare, n. 68.
3 Rue d'Artois.
4 Rue du Helder, n. 20.
5 Rue du faubourg Poissonnière, près les Menus-Plaisirs.
6 Rue du faubourg Montmartre, près la rue Grange-Batelière.
7 Rue du Faubourg Saint-Denis, n. 57.
8 Rue du faubourg S.-Denis, n. 103.
9 Rue du faubourg S.-Denis, n. 169.
10 Rue du faubourg Saint-Martin, n. 1.
11 Rue du faubourg St.-Martin, n. 54
12 Rue du faubourg St.-Martin, n. 158
13 Rue Grange-aux-Belles.
14 Rue Rochechouart.
15 Rue du faub. Poissonnière, n. 57.
16 Rue du faubourg S.-Martin, n. 306.

### *Bureau* E, *rue Duphot.*

M. *Langlade*, Directeur, rue Duphot, au coin du boulevart.

Les quartiers Saint-Honoré, du Mont-Blanc, du Roule, des Tuileries, de Richelieu et des Petits-Champs.

*Position des Boîtes et* n^os *des Timbres.*

1 Rue Saint-Louis, St.-Honoré.
2 Au coin de la rue de la Sourdière.
3 Rue du Mont-Blanc, près le boulevart.
4 Rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle de Grenelle.
5 Rue de la Paix, au coin de la rue Neuve-Saint-Augustin
6 Rue Neuve Saint-Augustin, au coin de celle de la Michaudière.
7 Rue Caumartin, au coin du boulev.
8 Rue des Orties.
9 Rue Rameau, à l'ancien Opéra.
10 Rue Thiroux.
11 Rue du Mont-Blanc, près la rue de Provence.
12 Grande rue du faub. Saint-Honoré.
13 Place Beauveau.
14 Au coin de la rue Saint-Charles.
15 Rue de la Ville-l'Evêque, près celle d'Anjou.
16 Faubourg du Roule, au coin de la rue de Mousseaux, petite banlieue.
17 Rue de la Pépinière, petite banl.
18 Rue du Rocher.
19 A la grille de Chaillot, petite banl.
20 Grande rue de Chaillot, petite banlieue
21 Quai de Chaillot.
22 Rue des Petits-Champs, au coin de celle d'Antin.
23 Rue des Petits-Champs, au coin de celle Chabannais.
24 Rue Saint-Honoré, n. 353.

### *Bureau* F, *rue de Verneuil.*

M. *Ph. Lepreux*, Directeur, rue de Verneuil.

Les quartiers de la majeure partie du faub. S.-Germain, du côté des barrières.

*Position des Boîtes et* n^os *des Timbres.*

1 Quai Voltaire.
2 Rue de Bourbon.
3 Rue de Courty.
4 Rue du Bac, près celle Babylone.
5 Rue du Bac, au coin de celle de Sèvres.
6 Rue Taranne.
7 Rue des Saints-Pères
8 Rue Saint-Dominique.
9 A Meudon
10 Rue de l'Université.
11 Au Palais de la Chambre des Députés.
12 Rue de Grenelle.
13 Rue de Varennes, vis-à-vis l'hôtel du Ministère de la Guerre.
14 Rue de Sèvres, aux Petites-Maisons.
15 Rue de Sèvres, près celle des Brodeurs.
16 Rue des Vieilles-Tuileries, près celle du Regard.
17 Rue du Petit-Vaugirard.
18 Au Gros-Caillou.
19 Les portiers de l'hôtel des Invalides.
20 A l'École-Militaire, petite banl.
21 Rue et chaussée de Sèvres, petite banl.
22 Rue de Monsieur.

### *Bureau* G, *rue de Condé*, *faubourg Saint-Germain.*

M. *Coquille*, Directeur, rue de Condé.

Les quartiers Saint-André-des-Arcs, du Luxembourg, Saint-Michel, et une partie du faubourg Saint-Germain.

*Position des Boîtes et* n^os *des Timbres.*

1 Rue des Quatre-Vents.
2 Rue des Boucheries.
3 Rue des Fossés St.-Germ.-des-Prés.
4 Rue Saint-André-des-Arcs, n. 53.
5 Rue Saint-André-des-Arcs, n. 1.
6 Rue de la Harpe.
7 Place Saint-Michel.
8 Rue de la Harpe.
9 Rue Hautefeuille.
10 Sur le quai, au coin de la rue Dauphine.
11 Quai des Augustins.
12 Rue Guénégaud, n. 40.
13 Rue du Colombier, au coin de celle des Petits-Augustins.
14 Rue de Seine, n. 55.
15 Rue du Four Saint-Germain.

16 Barrière d'Enfer.
17 Rue du Four, à la Croix-Rouge.
18 Au Palais de la Chambre des Pairs, rue de Vaugirard.
19 Rue de Vaugirard, au coin de celle Notre-Dame-des-Champs.
20 Place Saint-Sulpice, au coin de la rue des Canettes.

*Bureau* H, *rue des Fossés-Saint-Victor.*

M. *Chassevent*, Directeur, rue des Fossés-St.-Victor, n. 35.

Les quartiers Saint-Jacques, Saint-Marcel, Saint-Victor, Sainte-Geneviève et de la place Maubert.

*Position des Boîtes et* n^os *des Timbres.*

1 Rue du Petit-Pont.
2 Rue S.-Jac. vis-à-vis celle des Noyers.
3 Au collége L.-le-Gr., r. St-Jacques.
4 Vis-à-vis Saint-Jacques.
5 Vis-à-vis le Val-de-Grâce.
6 Rue S.-Jacques, vis-à-vis la Bourbe.
7 Rue des Charbonniers.
8 Rue de l'Oursine, à côté des Anglaises.
9 Rue de la Clef, n. 23.
10 Rue Mouffetard, n. 270.
11 Vis-à-vis Saint-Marcel.
12 Rue Mouffetard, n. 139.
13 Rue Mouffetard, n. 59.
14 Vis-à-vis Saint-Victor.
15 Rue St.-Victor, n. 68.
17 Quai de la Tournelle, n. 21.
18 Place Maubert, n. 28.
19 Quai St.-Bernard, n. 61.
20 Rue St.-Jean-de-Latran, n. 6.
21 Place Ste.-Geneviève, n. 22.
22 A la Salpêtrière.

*Bureau* J, *rue Coq-Héron*, n. 14.

M. le B^on de *Wolbock* ✠ ✵, Directeur.

Les quartiers de Cléry, Bonne-Nouvelle, Montmartre, place des Victoires, Palais-Royal et Richelieu.

*Position des Boîtes et* n^os *des Timbres.*

1 Rue Coquillère, n. 1.
2 Rue Montorgueil, n. 63.
3 Rue Neuve-S.-Sauveur, n. 24.
4 Rue Bourbon-Villeneuve, n. 11.
5 Rue Beauregard, n. 34.
6 Rue du Sentier, n. 10.
7 Rue Neuve Saint-Eustache, n. 20.
8 Rue Coquillère, n. 46.
9 Rue du Bouloy, n. 4.
10 Palais-Royal, Cour des Fontaines.
11 Rue Vivienne, n. 25.
12 Rue Feydeau, n. 25.
13 Rue Neuve Saint-Marc, n. 11.
14 Rue Montmartre, n. 163.
15 Rue Montmartre, n. 131.
16 Rue Montmartre, aux Messageries.
17 Place des Victoires.
18 Rue N.-des-P.-Champs, au Trésor.
19 Rue de Richelieu, n. 41.
20 Rue N.-des-Petits-Champs, n. 24.
21 Rue de Richelieu, n. 58.
22 Rue de Choiseul, n. 2.
23 Rue de la Michodière, n. 2.
24 Rue des Orties, n. 7.
25 Rue de Langlade, n. 7.
26 Au Ministère des finances.

On reçoit et l'on affranchit dans ces boîtes les lettres de Paris pour Paris, et celles pour les environs désignés dans l'état ci-après.

Le public peut aussi y déposer les lettres pour les départemens jusqu'à trois heures du soir; et passé ce tems, il faut aller à l'hôtel des Postes, rue J.J. Rousseau ces boîtes sont levées sept fois par jour en été, et six fois en hiver.

*Bureau près de la Cour, place du Carrousel.*

M. le Marquis de Renty ✵, *Directeur.*

*Bureau près la Chambre des Pairs, rue de Vaugirard*, n. 19.

M. De Villars ✵, *Directeur.*

*Bureau près la Chambre des Députés.*

M. Mabille, *Directeur, au Palais Bourbon.*

## TABLEAUX DU SERVICE DE PARIS.

La Direction des Postes a, pour l'utilité publique, fait dresser les tableaux ci-après, et arrêté qu'ils seraient placés à la porte des Bureaux de distribution et sur les deux cents boîtes de Paris, afin que le public pût juger de la remise d'une lettre à destination, par l'heure du dépôt fait à la Poste.

### *Service de Paris.*

Les Boîtes sont relevées de deux heures en deux heures ; ainsi les Lettres déposées immédiatement après le relevage, perdent deux heures pour leur remise à destination. — Le terme moyen d'une distribution est de trois heures.

### HEURES DES LEVÉES DE BOÎTES ET DES DISTRIBUTIONS.

| HEURES des levées des boîtes de poste. | | HEURES des distributions dans Paris. | |
|---|---|---|---|
| 1re | à 7 heures aux boîtes.<br>à 7 h. 1/2 dans les bureaux d'arr. | 1re distr. à 9 heures. | Pour les lettres de Paris. |
| 2e | à 9 h. aux boîtes.<br>à 9 h. 1/2 dans les bur. d'arr. | 2e —— à 11 h. | Pour les lettres de Paris, celles des Départemens et de l'Etranger. |
| 3e | à 11 h. précises aux boîtes.<br>à 11 h. 1/2 dans les bur. d'arr. | 3e —— à 1 h. | |
| 4e | à 1 h. aux boîtes.<br>à 1 h. 1/2 dans les bur. d'arr. | 4e —— à 3 h. | |
| 5e | à 3 h. aux boîtes.<br>à 3 h. 1/2 préc. dans les b. d'arr<br>à 5 h. à l'hôtel des Postes, dernière lev. pour les dép. et l'étr. | 5e —— à 5 h. | Pour les lettres de Paris. |
| 6e | à 5 h. aux boîtes.<br>à 5 h. 1/2 dans les bur. d'arr. | 6e —— à 7 h. | |
| 7e | à 7 h.<br>à 8 h. 1/2. | Les dimanches et fêtes (par exception) la dernière distribution journalière n'aura point lieu.<br>La dernière levée sera faite :<br>aux Boîtes à 5 h.<br>aux Bureaux à 7 h. | |

Les lettres de la 7e levée sont mises en distribution le lendemain avec celles de la 1re.

### PETITE BANLIEUE.

Ce service ne comprend que les extrémités des faubourgs ; il ne diffère du service de Paris que parce qu'il a une distribution de moins.

| LEVÉES DES BOÎTES. | DISTRIBUTIONS. |
|---|---|
| 1re à 8 heures. . . . . | à 9 heures du matin. |
| 2e à 10 heures. . . . . | à 11 heures. |
| 3e à midi. . . . . | à 1 heure. |
| 4e à 3 heures. . . . . | à 3 heures. |
| 5e à 4 heures. . . . . | à 5 heures. |
| 6e à 6 heures. . . . . | |
| *Pour la Distribution du lendemain à 9 heures.* | |

## SERVICE DE LA BANLIEUE.

Le Bureau central de la banlieue est à l'Hôtel des Postes.

M. Comparet, *Chef*. — MM. Baud et de Piédoue, *Inspecteurs*.

A dater du 1er septembre 1823, il a été placé pour le service de la Poste des Bureaux et Boîtes dans les communes et lieux suivans, savoir :

*Bureaux de Poste, à*

| | | | |
|---|---|---|---|
| La Chapelle. | Montreuil-s.-Vin- | La Maison Blanche. | Passy. |
| La Villette. | cennes. | Montrouge. | Saint-Cloud |
| Belleville. | Choisy-le-Roy. | Vaugirard. | Montmartre. |
| Vincennes. | Bicêtre. | Meudon. | |

*Bureaux secondaires ou Boîtes*,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Saint-Ouen. | Nogent-sur-Marne. | Vitry-sur-Seine. | Puteaux. |
| Epinay. | Petit-Brie. | Villejuif. | Suresne. |
| Aubervilliers. | Noisy-le-Grand. | Chatillon. | Courbevoye. |
| Pantin. | Champigny. | Arcueil. | Asnières. |
| Noisy-le-Sec. | Saint Maur. | Sceaux. | Genevilliers. |
| Charonne. | Bercy. | Issy. | Colombe. |
| Bagnolet. | Creteil. | Auteuil. | Mouceaux. |
| Rosny-sous-Bois. | Maisons. | Boulogne. | Clichy. |
| Fontenay-s.-Bois. | Ivry. | L'Etoile. | |

Il partira tous les jours de Paris des dépêches, 1° A 7 heures du matin, pou

| | | | |
|---|---|---|---|
| La Chapelle. | Fontenay | Bicêtre. | Passy. |
| Saint-Denis. | Petit-Brie. | Villejuif | Auteuil. |
| Saint-Ouen | Nogent-sur-Marne. | Montrouge. | L'Etoile. |
| Epinay. | Noisy-le-Grand. | Châtillon. | Neuilly. |
| Enghien. | Champigny. | Arcueil. | Puteaux. |
| La Villette. | Saint-Maur. | Bourg-la-Reine. | Suresne. |
| Aubervilliers. | Bercy. | Sceaux. | Courbevoye. |
| Belleville. | Charenton. | Antony. | Asnières |
| Pantin. | Créteil. | Vaugirard. | Genevilliers. |
| Bondy. | Maisons. | Issy. | Colombe. |
| Noisy-le-Sec. | La Maison Blanche. | Meudon. | Nanterre. |
| Charonne. | Ivry. | Sèvres. | Saint-Germain. |
| Montreuil. | Vitry. | Saint-Cloud. | Mouceaux. |
| Bagnolet. | Choisy. | Boulogne. | Montmartre. |
| Rosny et Vincennes. | Gentilly. | Versailles. | Clichy. |

2° A une heure du soir pour tous les lieux désignés dans le précédent paragraphe, et de plus pour

| | | | |
|---|---|---|---|
| Franconville. | Livry. | Villeneuve-St.- | Longjumeau. |
| Pontoise. | Ville-Parisis. | Georges. | Montlhéry-Linas. |
| Le Bourget. | Claye. | Lieursaint | Arpajou. |
| Gonesse. | Meaux. | Melun. | Poissy. |
| Louvres. | Chelles. | Fromenteau. | Triel. |
| La Chapelle-en- | Lagny. | Ris. | Vaux. |
| Serval. | Boissy-St.-Léger. | Essonne. | Meulan. |
| Senlis. | Brie-Comte-Robert. | Corbeil. | |

Les Bureaux qui reçoivent deux envois par jour, ont deux expéditions en retour : la 1re arrive à Paris à 11 heures du matin ; la 2e à 4 heures du soir.

Ceux qui ne reçoivent qu'un envoi ne font en retour qu'une seule expédition qui a lieu à 4 h. du soir. Ce service spécial a lieu indépendamment de celui des malles. Toutes les lettres sont distribuées ; celles des envois du matin, dans la matinée, et celles des envois de l'après-midi, dans la soirée.

*État des Communes, Hameaux, Ecarts, Maisons isolées, etc., composant le Département de la Seine et les Arrondissemens de Sèvres et de Saint-Cloud.*

| NOMS DES LIEUX. | ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent. |
|---|---|
| Ablon-sur-Seine. | Choisy-le-Roi. |
| Alfort. | Charenton. |
| Amboile (Seine-et-Oise). | Boissy-S.-Léger. |
| Antony. | Antony. |
| Arcueil. | Arcueil. |
| Asnières. | Asnières. |
| Aubervilliers. | Aubervilliers. |
| Aulnay. | Le Bourget. |
| Auteuil. | Auteuil. |
| Baubigny. | Bondy. |
| Bagatelle. | Neuilly-sur-Seine. |
| Bacle (le). | Choisy-le-Roi. |
| Bagneux. | Châtillon. |
| Bagnolet. | Bagnolet. |
| Barre (la). | Epinay. |
| Batignolles (les). | Monceaux. |
| Belle-Epine (la). | Choisy-le-Roy. |
| Bellevilie. | Belleville. |
| Bellevue. | Meudon. |
| Bercy. | Bercy. |
| Bicêtre (la maison de détention de). | Bicêtre. |
| Bicêtre (le petit). | Bicêtre. |
| Blancmesnil | Le Bourget. |
| Boissière (la). | Montreuil. |
| Bonneuil. | Créteil. |
| Bordes (les). | Champigny. |
| Boulogne-sur-Seine. | Boulogne. |
| Bouqnet (le). | Champigny. |
| Bourget (le). | Le Bourget. |
| Bourg-la-Reine. | Bourg-la-Reine. |
| Briche (la). | Saint-Denis. |
| Brie-sur-Marne *ou* Petit-Brie. | Petit-Brie. |
| Butte aux Cailles (la). | Gentilly. |
| Cachan. | Arcueil. |
| Cage (le Moulin de la). | Genevilliers. |
| Carrières. | Charenton. |
| Champignol. | Saint-Maur. |
| Champigny-sur-Marne. | Champigny. |
| Chapelle-S.-Denis (la). | La Chapelle. |
| Charenton. | Charenton |
| Charentonneau. | Charenton. |
| Charonne. | Charonne. |
| Châtillon-le-Petit. | Châtillon. |
| Châtillon-sous Bagneux. | Châtillon. |
| Chaville. | Sèvres. |
| Chenevières. | Champigny. |
| Chevilly. | Bourg-la-Reine. |
| Choisy-le-Roi *ou* sur Seine. | Choisy-le-Roi. |
| Clamart-le-Vignoble *ou* sous Meudon. | Meudon. |
| Clichy-la-Garenne. | Clichy. |
| Clignancourt. | Montmartre. |
| Cœuilly. | Champigny. |
| Colombe. | Colombe. |
| Combat du Taureau (le). | La Villette. |
| Combeault. | Champigny. |
| Conflans. | Charenton. |
| Courbevoye. | Courbevoye |
| Courcelles. | L'Etoile. |
| Cour-Neuve (la). | Saint-Denis. |
| Cremlin (le). | Bicêtre. |
| Créteil (le port de). | Créteil. |
| Crêvecœur. | Aubervilliers. |
| Croix-d'Arcueil. | Arcueil. |
| Croulebarbe (le Moulin de). | Ivry. |
| Denis (Saint). | Saint-Denis. |
| Désert (le). | Petit-Brie. |
| Drancy (Grand et Petit) | Le Bourget. |
| Dugny. | Le Bourget. |
| Épinay. | Épinay. |
| Epine (l'). | Bagnolet. |
| Etoile (l'). | L'Etoile. |
| Fécamp (la Vallée de). | Bercy. |
| Ferme-Galande. | Châtillon. |
| Ferme de Piot. | Vitry. |
| Fleury-sous-Meudon. | Meudon. |
| Folie (la). | Noisy-le-Sec. |
| Fontenay-aux-Roses. | Châtillon. |
| Fontenay-sous-Bois. | Fontenay-s.-Bois. |
| Fresnes. | Antony. |
| Garches. | Saint-Cloud. |
| Gare (la). | Barrière d'Italie. |
| Gentilly. | Gentilly. |
| Glacière (la). | Gentilly. |
| Gournay (près Villejuif). | Villejuif. |
| Gournay-sur-Marne. | Noisy-le-Grand. |
| Grand'Pinte de Bercy (la). | Bercy. |
| Grange à Dame-Rose (la). | Meudon. |
| Granges-de-Vitry (les). | Vitry. |
| Grenelle. | Vaugirard. |
| Grignon. | Choisy-le-Roi. |
| Haute-Maison (la). | Vincennes. |
| Hupé (le). | Vincennes. |
| Ile-Saint-Denis. | Saint-Denis. |
| Issy. | Issy. |
| Issy-sur-Seine. | Ivry. |
| Javelle. | Vaugirard. |
| Lande (la). | Champigny. |

| NOMS DES LIEUX. | ÉTABLISSEMENT des Postes qui les desservent. |
|---|---|
| Lhay. | Bourg-la-Reine. |
| Longchamp. | Neuilly-sur-Seine. |
| Luat (le). | Vincennes. |
| Madrid. | Neuilly-sur-Seine. |
| Maison-Blanche (la). | Gentilly. |
| Maison du Bel-Air. | Passy. |
| Maison du Garde. | Montmartre. |
| Maison du Garde. | Champigny. |
| Maison de Seine. | Saint-Denis. |
| Maladrie. | Vincennes. |
| Malassie. | Montreuil. |
| Marnes. | Sèvres. |
| Menil-Montant. | Belleville. |
| Merlan. | Noisy-le-Sec. |
| Mesly. | Créteil. |
| Meudon. | Meudon. |
| Meudon (le Bas). | Meudon. |
| Meute (la). | Passy. |
| Minimes (les). | Vincennes. |
| Mons - Ivry. | Arcueil. |
| Monsouris. | Montrouge. |
| Montalet - sous - Meudon. | Meudon. |
| Montaudon. | Meudon. |
| Montreau. | Montreuil. |
| Montfaucon. | La Villette. |
| Mont-Louis *ou* le P.-la-Chaise | Charonne. |
| Montmartre. | Montmartre. |
| Montreuil-sous-Bois. | Montreuil. |
| Montrouge. | Montrouge. |
| Mont-Valérien. | Suresne. |
| Mouceaux. | Mouceaux. |
| Moulins d'Arcueil (les). | Arcueil. |
| Moulin d'Argent (le). | Vitry. |
| Moulin de Cachan (le). | Arcueil. |
| Moulins de la Chapelle (les) | La Chapelle. |
| Moulin de la Tour. | La Chapelle. |
| Moulin de Sacquet (le) | La Chapelle. |
| Moulin de l'Epine (le). | Montreuil. |
| Moulin de Villejuif (le). | Villejuif. |
| Moulin Duflos (le). | Villejuif. |
| Moulineau. | Meudon. |
| Nanterre. | Nanterre. |
| Neuilly-sur-Marne. | Fontenay-s.-Bois. |
| Neuilly-sur-Seine. | Neuilly-s.-Seine. |
| Nogent-sur-Marne. | Nogent. |
| Noiseau. | Champigny. |
| Noisy-le-Grand *ou* sur Marne. | Noisy-le-Grand. |
| Noisy-le-Sec. | Noisy-le-Sec. |
| Notre-Dame-des-Vertus. | Aubervilliers. |
| Nouvelle-France (la). | Montmartre. |
| Orly. | Choisy-le-Roi. |
| Ormesson. | Champigny. |
| Ozouer-la-Ferrière. | Champigny. |
| Pantin. | Pantin. |
| Paray. | Antony. |
| Parc-Saint-Fargeau (le). | Belleville. |

| NOMS DES LIEUX. | ÉTABLISSEMENT des Postes qui les desservent. |
|---|---|
| Paris (Petit). | Noisy-le-Grand |
| Passy. | Passy. |
| Pereux (le). | Petit-Brie. |
| Pierrefite. | Saint-Denis. |
| Pilliers (les). | Saint-Maur. |
| Pissote (la). | Vincennes. |
| Plaisance. | Nogent-s.-Marn |
| Planchette (la). | L'Etoile. |
| Plessis-Piquet (le). | Sceaux. |
| Point-du-Jour (le). | Auteuil. |
| Polangis. | Champigny. |
| Ponceau (le). | Champigny. |
| Pontault. | Champigny. |
| Pont-Carré. | Champigny. |
| Pont de Saint-Maur. | Saint-Maur. |
| Port à l'Anglais (le). | Ivry. |
| Porte-Maillot (la). | L'Etoile. |
| Pré-Saint-Gervais (le). | Pantin. |
| Prés (le Moulin des). | Ivry. |
| Puteaux. | Puteaux. |
| Queue-en-Brie. | Champigny. |
| Rapée (le port de la) | Bercy. |
| Renelagh (le). | Passy. |
| Roissy-en-Brie. | Champigny. |
| Romainville. | Pantin. |
| Rosny. | Rosny. |
| Rouvray (le). | La Villette. |
| Rue (la). | Bourg-la-Reine. |
| Rue-Neuve (la). | Bourg-la-Reine. |
| Rungis. | Antony. |
| Sablonnière (la). | Vaugirard. |
| Sablons (la plaine des). | Vaugirard. |
| Saint-Antoine. | Montreuil. |
| Saint-Frambourg. | Ivry. |
| Saint-Hilaire. | Saint-Maur. |
| Saint-Mandé. | Vincennes. |
| Saint-Maur-lès-Fossés. | Saint-Maur. |
| Saint-Ouen-sur-Seine. | Saint-Ouen. |
| Santé (la). | Montrouge. |
| Saussaye (la). | Villejuif. |
| Sceaux. | Sceaux. |
| Stains. | Saint-Denis. |
| Suresne. | Suresne. |
| Ternes (les). | L'Etoile. |
| Thiais. | Choisy-le-Roi. |
| Tillemont. | Vincennes. |
| Tournelle (la). | Courbevoye. |
| Tremblay (le). | Champigny. |
| Trou (le). | Saint-Maur. |
| Tuilerie (la), *Auteuil.* | Auteuil. |
| Tuilerie (la), *Ménil-Montant* | Belleville. |
| Tuilerie (la), *Montreuil.* | Montreuil. |
| Val-sous-Meudon (le). | Meudon. |
| Vanves. | Issy. |
| Varenne (la). | Saint-Maur. |

| NOMS DES LIEUX. | ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent | NOMS DES LIEUX. | ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent. |
|---|---|---|---|
| Vaugirard. | Vaugirard. | Villeneuve-l'Etang. | Saint-Cloud. |
| Verrerie de la Gare (la). | Barrière d'Italie. | Villeneuve-sur-Seine. | Choisy-le-Roi. |
| Verrerie du Bas-Meudon. | Meudon. | Villeneuve-la-Garenne. | Saint-Denis. |
| Vertus. | Aubervilliers. | Villetaneuse. | Saint-Denis. |
| Villacoublay. | Meudon. | Villette (la). | La Villette. |
| Villebon. | Meudon. | Villette-Saint-Denis. | La Villette. |
| Ville-d'Avray. | Sèvres. | Villiers-la-Garenne. | Neuilly. |
| Ville-Evrard. | Fontenay-s.-Bois | Villiers-sur-Marne. | Petit-Brie. |
| Villeflix. | Noisy-le-Grand. | Vincennes. | Vincennes. |
| Villejuif. | Villejuif. | Vitry-le-Petit. | Vitry. |
| Villemomble. | Bondy. | Vitry-sur-Seine. | Vitry. |

Pour les bureaux de Poste dans les départemens, et le jour du départ des couriers, *voyez* page 885. Pour les pays étrangers, *voyez* page 911.

## DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, *Vieille rue du Temple*, nos 24 *et* 26.

### M. Gérard ✻, *Directeur*, rue Gaillon, n. 12.

La Direction des Contributions est chargée de tous les travaux préparatoires du département des contributions, des recensemens pour la formation des matrices des rôles, de la confection des rôles, de l'examen et du rapport des réclamations des contribuables; de la surveillance des recouvremens et de l'exécution de toutes les opérations prescrites pour l'arpentage et l'expertise des communes, et en général de proposer au Ministre tout ce qui peut tendre à l'amélioration du régime des contributions.

BUREAUX.

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public tous les jours, depuis trois heures jusqu'à quatre, et le samedi depuis midi. Ils se composent de trois divisions. La première est chargée du travail relatif aux douze arrondissemens de la ville de Paris; la deuxième, de ce qui est relatif au Cadastre; et la troisième, de toutes les opérations qui concernent les arrondissemens de St.-Denis et de Sceaux.

### M. Revelière, *Chef*, rue Hautefeuille, n. 4.

### M. Allard, avenue du Bel-Air, n. 4 (S.-Mandé), *Inspecteur*.

Les fonctions d'Inspecteur des contributions sont de surveiller les contrôleurs du département, de faire les contre-vérifications et révisions des réclamations, les vérifications de caisse, et généralement toutes les opérations majeures qui exigent un déplacement et qui peuvent être ordonnées par le Préfet du département, et prescrites par le Directeur.

### *Contrôleurs des Contributions.*

Les fonctions des Contrôleurs des contributions sont : 1° les recensemens nécessaires pour la formation des matrices des rôles de toute nature de contributions; 2° la vérification de toutes les réclamations en matière de contributions; 3° la surveillance de la perception et des porteurs de contraintes.

Les Contrôleurs des contributions du département de la Seine sont au nombre de vingt-six, dont vingt-quatre pour les douze arrondissemens de Paris, et deux pour les arrondissemens de Sceaux et Saint-Denis.

Les Contrôleurs se rassemblent les samedis, dans l'un des Bureaux de la Direction, depuis midi jusqu'à quatre heures du soir, pour entendre les contribuables qui ont des déclarations ou observations à faire, ou des renseignemens à donner sur leurs contributions, ou pour changemens de domicile.

*Noms des Contrôleurs, et Divisions dont ils sont chargés.*

Messieurs, — Quartiers,

*Premier Arrondissement.*

Guillermet, rue Montmartre, n. 128. . . . { Tuileries. / Champs-Elysées.

Lumineau, rue des Moulins, n. 30. . . . { Place-Vendôme. / Roule.

*Deuxième Arrondissement.*

Lemoine, rue Chantereine, n. 30. . . . { Feydeau. / Chaussée-d'Antin.

Cros, rue du Coq-Saint-Honoré, n. 11. . . { Palais-Royal. / Faubourg Montmartre.

*Troisième Arrondissement.*

Messieux, rue Saint-André-des-Arcs, n. 51. { Montmartre. / Mail.

Le Tellier, rue des Trois-Frères, n. 9. . . { Saint-Eustache. / Faubourg Poissonnière.

*Quatrième Arrondissement.*

Lamouroux, rue des Petits-Augustins, n. 26. { Saint-Honoré. / Louvre.

Blondel, rue du Ponceau, 29. . . . . { Banque de France. / Marchés.

*Cinquième Arrondissement.*

Leclerc, rue Neuve-Saint-Etienne, n. 2. . Bonne-Nouvelle.

Alexandre Le Borgne, rue de Bondy, n. 5. . Porte St.-Martin.

Leconte, rue Salle-au-Comte, n. 16. . . . . { Montorgueil. / Faubourg St.-Denis.

*Sixième Arrondissement.*

Darets, rue de l'Echiquier, n. 8. . . . . St.-Martin-des-Champs.

Alexandre Le Borgne, rue de Bondy, n. 5. . Temple.

La Croix, rue de la Tixeranderie, n. 48. . Lombards.

Leclerc, rue Neuve-Saint-Etienne, n. 2. . . Porte St.-Denis.

*Septième Arrondissement.*

Feuchère fils, rue Simon-Lefranc, n. 7. . . { Sainte-Avoye. / Marché Saint-Jean.

Jarry, rue de Chabannais, n. 8. . . . . { Arcis. / Mont-de-Piété.

*Huitième Arrondissement.*

Clausse, rue du Faubourg-Saint-Denis. n. 84. { Quinze-Vingts. / Popincourt.

Debay, rue Saint-Claude, n. 7, au Marais. . { Marais. / Faubourg Saint-Antoine.

*Neuvième Arrondissement.*

Venès, rue du Sentier, n. 1. . . . . { Arsenal. / Isle Saint-Louis. / Cité.

La Croix, rue de la Tixerandrie, n. 48. . . | Hôtel-de-Ville.

*Dixième Arrondissement.*

Tannerat, rue du Cherche-Midi, n. 30. . . { La Monnaie. / Saint-Thomas-d'Aquin.

De Vouges, rue d'Argenteuil, n. 7. . . . . { Faubourg Saint-Germain, / Invalides.

*Onzième Arrondissement.*

Lassus, rue Saint-André-des-Arcs, n. 26. . . { Ecole de Médecine. / Palais de Justice.

| Messieurs, | Quartiers. |
|---|---|
| Legrand, rue du Faubourg Saint-Denis, n. 93.. | Sorbonne. / Luxembourg. |

*Douzième Arrondissement.*

| | |
|---|---|
| Pouchet, rue. . . . . | Saint-Jacques. / Jardin du Roi. |
| Gauthier, rue de Provence, n. 67. . . . . | Saint-Marcel. / Observatoire. |

*Arrondissemens ruraux.*

| | |
|---|---|
| Forgeot, rue de la Verrerie, n. 60. . . . | Saint-Denis. |
| Juestz d'Ynglemare. . . . . | Sceaux. |

RECETTE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

M. Lapeyrière fils ✻, *Receveur-général des finances*, rue royale-Saint-Honoré, n. 6.

M. de Premonville ✻, *Caissier.*

*Receveurs-particuliers Percepteurs des Contributions directes dans les arrondissemens de la ville de Paris.*

| MAIRIES. | ARROND. de PERCEPT^e. | NOMS ET DEMEURES des RECEVEURS-PARTICULIERS PERCEPTEURS. | QUARTIERS. |
|---|---|---|---|
| 1re | 1er | Lorin, rue Neuve-de-Luxembourg, 31. | Tuileries. / Place Vendôme. |
| | 2e | Durand, rue du Mont-Thabor, n. 10. | Champs-Elysées. / Roule. |
| 2e | 3e | Reille ✻, rue du Faub. Montmartre, n. 7. | Chaussée-d'Antin. / Faub. Montmartre. |
| | 4e | Clouët ✻, rue d'Hanovre, n. 1. | Palais-Royal. / Feydeau. |
| 3e | 5e | Rossigneux ✻, rue Martel, n. 16. | Poissonnière. / Montmartre. |
| | 6e | D'Welles, rue Montmartre, n. 133. | S.-Eustache. / Mail. |
| 4e | 7e | Puissan ✻, rue Bertin Poirée, n. 3. | S.-Honoré. / Louvre. |
| | 8e | Malide, rue de Grenelle-St.-Hon., n. 19. | Banque de France. / Marchés. |
| 5e | 9e | Boscheron, rue du faub. S.-Martin, n. 74. | Faub. S.-Denis. / Porte S.-Martin. |
| | 10e | Fiévet Vanderlinden ✻, r. S.-Sauveur, 24. | Bonne-Nouvelle. / Montorgueil. |
| 6e | 11e | Degré, rue Boucherat, n. 23. | Porte S.-Denis. / Lombards. |
| | 12e | Boullenois, rue Boucherat, n. 11. | Temple. / S.Mart. d. Champs. |
| 7e | 13e | Mis de Sassenay ✻, r. Michel-le-Comte, 21. | Sainte-Avoye. / Mont-de-Piété. |
| | 14e | Labrouste ✻, rue Bourtibourg, n. 16. | Marché S.-Jean. / Les Arcis. |
| 8e | 15e | Hennet (O. ✻), rue Culture-Sainte-Catherine, n. 31. | Marais. / Popincourt. |
| | 16e | Mariani, rue Saint-Antoine, n. 9. | Faub. S.-Antoine. / Quinze-Vingts. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 9e | 17e | Tresvaux-Dufraval ✻, rue des Prêtres-Saint-Paul, n. 26. | Arsenal. Hôtel-de-Ville. |
| | 18e | Daumont ✻, rue S.-Christophe, n. 8. | Ile S.-Louis. Cité. |
| 10 | 19e | Vte de Grassin, rue de Bourgogne, n. 21. | Invalides Faub. S.-Germain. |
| | 20e | Charlier, rue Taranne, n. 14. | Monnaie. S.Thom. d'Aquin. |
| 11e | 21e | Gouze, r. de Vaugirard, n 9. | Luxembourg. Sorbonne. |
| | 22e | Poussielgue ✻, quai des Augustins, n. 55. | Ecole de médecine. Palais de Justice. |
| 12e | 23e | Picard, rue des Rats, n. 14. | St. Jacques. Jardin du Roi. |
| | 24e | Boulland, rue des Fossés S.-Jacques, 34. | S. Marcel. Observatoire. |

*Contrôleurs près les Receveurs-Particuliers Percepteurs des Contributions directes de la ville de Paris.* Messieurs,

Legrand. Fontaine. } *Chargés de surveiller les opérations du contrôle.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Paillet. | Lestumier. | A. Duclaux. | Longuet. |
| De la Ribardière. | Janvier. | Bourcier de Saint-Chaffray. | Roguée. |
| Savary. | Clavier. | | Miot. |
| Hue. | Martin. | De Prémonville. | *Contrôleurs suppl.* |
| Vacquerie. | Modérat. | De Lomel. | |
| Sarazin. | Rouget. | Tresvaux La Garenne. | Gravier. |
| Brard. | Chalier. | | Reverand. |

Ces vingt-quatre Contrôleurs sont nommés par S. Exc. le Ministre Secrétaire-d'Etat des finances, sur la présentation du Receveur-général du département de la Seine. Ils ne séjournent pas plus d'une semaine chez le même percepteur. Leurs fonctions consistent: 1° à viser les quittances délivrées aux contribuables et à en tenir registre; 2° à s'assurer des émargemens aux rôles des sommes acquittées par les contribuables, et à faire passer chaque jour au Receveur-général le bordereau des recouvremens effectués dans la journée.

*Receveurs particuliers des finances des arrondissemens de St.-Denis et de Sceaux.*

M. Lajard ✻, *arrondissement de Saint-Denis.*
M. Bergeron d'Anguy, *arrondissement de Sceaux.*

## DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES DE PARIS.

M. Nigon de Berty ✻, *Directeur*, rue de Tournon, n. 15.
M. Castelnault, *Receveur principal et particulier*, rue de Tournon, n. 15.
M. Raynard, *Receveur particulier*, rue de Provence, n. 3.
M. Marmontel, *Receveur particulier*, rue Royale, n. 18, au Marais.

*Bureau de la marque d'or et d'argent, rue Guénégaud, n.* 19.

M. Marchant, *Contrôleur en chef.*
M. David, *Contrôleur-vérificateur.*
M. Macaire, *Receveur particulier.*

*Entrepôts des Tabacs, à Paris.*

M. de Roissy, rue du Sentier, n. 3,
Madame veuve Guillard, rue du Colombier, n. 3,
Madame Piaget, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 18, } *Entreposeurs.*

*Manufacture royale des Tabacs.*

M. Desmarest ✻, *Régisseur*, à la manufacture royale, au Gros-Caillou.
M. Bitry, *Inspecteur de fabrication*, rue des Petites-Ecuries, n. 15.
M. Duvivier, *Contrôleur*, rue d'Artois, n. 11.
M. Breban, *Contrôleur-adjoint*, quai d'Orsay, n. 29.

DIRECTION DE LA BANLIEUE.

M. Choley, *Directeur*, rue du Parc-Royal, n. 1.
M. Boyer, *Receveur principal*, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 31.
Madame de Houdetot, *Entreposeur*, rue des Francs-Bourgeois, n. 10.

TRÉSORIER DE LA VILLE DE PARIS.

M. le Baron de Villeneuve (Auguste) ✠ ✻, à l'Hôtel-de-Ville.

La Caisse municipale se compose du produit de la recette générale de l'octroi municipal et de bienfaisance, des centimes et autres revenus affectés aux dépenses communales.

Elle ouvre tous les jours à dix heures, et ferme à trois heures.

Elle paie les mardis, jeudis et samedis.

M. Liénard-Fleury, *Chef de Comptabilité.*
M. Geffroy, *Caissier-général.*
M. Sornin, *Caissier-Adjoint.*
M. Huet, *Conservateur des oppositions.*

DIRECTION DES DROITS D'OCTROI ET D'ENTRÉE DE PARIS,

*Rue Grange-Batelière.*

M. le V^te^ D'AUDIFFRET (O. ✻), *Directeur des Droits d'Octroi et d'Entrée de Paris*, à l'Hôtel de la Direction.

M. Saint-Pierre Lesperret ✻, rue Meslée, n. 28,
M. Bompart, hôtel de la Direction.
M. Gauthier d'Hauteserve ✻, rue du Grand-Chantier, n. 2. } *Régisseurs.*

M. De Lacroix, *Chef de la Comptab.*
M. Descures, *Chef du Secrétariat.*
M. Martin de Charentenay, *Chef du personnel et du contentieux de l'Octroi.*
M. Decaen, *Chef de la 1^re^ division.*
M. Crozat, *Chef de la 2^e^ division.*
M. le M^is^ Delaqueuille ✻, *Payeur des dépenses, et Caissier des saisies et retraites.*
M. Dacier ✻, *Receveur principal des Droits d'entrée.*

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir.

INSPECTION ET ENTREPÔT GÉNÉRAL.

M. Dumont, *Inspecteur en Chef*, rue Saint-Louis, n. 10, au Marais.

*Inspecteurs.* MM.

De Pressigny, Ile Saint-Louis, quai Bourbon, n. 21.
Jeanson ✠, à la barrière de Clichy.
Blot, à la barrière du Trône.
Dutraignaux, à la barrière d'Enfer.

M. Dubousquet ✠ ✻. *Conservateur de l'Entrepôt général des vins, eaux-de-vie et huiles*, à l'Entrepôt, quai S.-Bernard.

*TARIF pour la perception de l'Octroi municipal de la ville de Paris, et des Droits d'entrée.*

| DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits. | MESURES. Nombre et Poids. | Droits à percevoir en principal | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | d'Octroi. | | d'Entrée. | | TOTAL. | |
| | | f. | c. | f. | c. | f. | c. |
| *Boissons et liquides.* | | | | | | | |
| Vins en cercles. . . . . | Hectolitr. | *10 | 50 | 10 | 50 | 21 | » |
| Vins en bouteilles. . . . . | Litre. | * » | 15 | » | 15 | » | 30 |
| Vinaigres de toute espèce, verjus, sureau, hiéble en fruit ou en jus, vins gâtés et lies liquides ou épaisses, tant en cercles qu'en bouteilles. . . . . | Hectolitr. | *10 | 50 | » | » | 10 | 50 |
| Alcool pur contenu dans les eaux-de-vie ou esprits en cercles. . . . . | *Idem.* | 43 | 40 | 38 | » | 81 | 40 |
| Eaux-de-vie ou esprits en bouteilles, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie, et *eaux de senteur*, tant *en cercles* qu'en bouteill. *Nota.* Les eaux de senteur en cercles ou en vases supérieurs au litre, sont taxés pour le Trésor, à raison du degré alcoolique. | *Idem.* | 43 | 40 | 38 | » | 81 | 40 |
| Poiré . . . . . | *Idem.* | 6 | » | 5 | » | 11 | » |
| Cidre et hydromel. . . . . | *Idem.* | 5 | » | 5 | » | 10 | » |
| Bière à l'entrée. . . . . | *Idem.* | 4 | » | » | » | 4 | » |
| Bière à la fabrication. . . . . | *Idem.* | 3 | » | » | » | 3 | » |
| Huile d'olive. . . . . | *Idem.* | 40 | » | » | » | 40 | » |
| Huile de toute autre espèce provenant de substances animales ou végétales. . . . . | *Idem.* | 20 | » | » | » | 20 | » |

*OBSERVATIONS.* Le droit est dû à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée, sur les vins, vinaigres, cidres, poirés, verjus, hydromel et autres boissons ou liquides imposés. Dans le cas où les substances employées à la fabrication auraient acquitté les droits d'octroi, il sera fait déduction des droits payés.

La vendange paiera le même droit que le vin, dans la proportion de trois hectolitres de vendange pour deux de vin.

Le raisin non foulé, à l'exception des chasselas et muscats, paiera, aux barrières, la moitié du droit imposé sur la vendange.

La bouteille commune et la demi-bouteille sont assimilées au litre et au demi-litre pour la perception.

Les vins introduits à la main, en cruches, cruchons ou brocs, d'une contenance supér. à 5 litres, paieront le droit dans la proportion de celui fixé pour les vins en cercles.

Les boissons, liquides, vernis à l'alcool, ou préparations mélangées d'esprit ou d'eau-de-vie faisant preuve à l'alcoomètre, ou donnant à l'analyse chimique un cinquième d'eau-de-vie, à 58° centésimaux; paieront le droit à raison de la quantité d'alcool pur qu'elles contiendront.

Toute lie qui n'est pas en état de siccité complète est passible du droit.

Les eaux-de-vie ou esprits altérés par quelque mélange que ce soit, sont assujétis au même droit que les eaux-de-vie ou esprits en nature.

Les eaux de Cologne, de la Reine de Hongrie, de Mélisse, et autres dont la base est l'alcool, sont considérées comme eaux de senteur, et paient le droit comme telles.

Six bouteilles ou fioles d'eau de Cologne sont assimilées au litre pour la perception.

Les fruits à l'eau-de-vie et au vinaigre paient le droit sans déduction du fruit.

Les fruits à cidre et à poiré paieront le droit à l'entrée, dans la proportion de cinq hectolitres de fruits frais pour deux de cidre ou poiré, et de 50 kilogrammes de fruits séchés pour un hectolitre de cidre ou de poiré.

Le droit est dû, à l'entrée sur toutes les huiles introduites dans Paris, qui ne seront pas conduites à l'entrepôt général, quel que soit l'emploi auquel elles seront destinées, et sans aucune déduction pour fèces, sédiment ou pied d'huile. Les graines oléagineuses, telles que celles de colzat, navette, œillette, cameline, et autres, sont soumises aux droits à l'entrée, d'après la quantité d'huile qu'elles sont présumées contenir, et qui sera déterminée par l'administration de l'octroi, sous l'approbation de M. le Préfet de la Seine.

Les huiles parfumées ou altérées par un mélange quelconque sont, suivant leur espèce, assujéties au même droit que les huiles en nature.

Les vernis et toute autre préparation à l'huile, non soumis au droit d'octroi, comme de l'alcool, sont assujétis au droit de 20 francs.

Les pieds de bœuf ou de vache provenant de bestiaux abattus hors Paris, paieront à l'entrée le même droit à raison d'un litre d'huile pour douze pieds; le nombre de pieds inférieur à douze paiera comme pour un litre.

| DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits. | MESURES, NOMBRE et Poids. | DROITS d'Octroi, à percevoir. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|
| *Comestibles.* | | | Les bestiaux abattus acquittent le droit au poids, comme viande dépecée. La taxe par tête est perçue uniquement sur les animaux vivans, à l'exception des sangliers. |
| | Par tête. | f. c. | |
| Bœufs | *Idem.* | 24 00 | Le droit est dû sur les veaux et porcs nés dans l'intérieur, comme sur ceux introduits. |
| Vaches | *Idem.* | 15 00 | |
| Veaux | *Idem.* | 6 00 | Les porcs abattus et divisés par quartiers ne paient que dans la proportion du droit par tête. |
| Moutons | *Idem* | 1 50 | |
| Porcs et Sangliers | *Idem.* | 9 00 | |
| Viande de boucherie à la main | Kilogramme. | » 13 | Les jeunes porcs, sangliers et moutons ne sont reconnus cochons de lait, marcassins et agneaux, et comme tels affranchis du droit d'octroi, que pendant le temps qu'ils sont admis à la vente sur les marchés à la volaille et au gibier; hors cette période de temps, ils paient le droit comme porcs, sangliers et moutons. |
| Saucissons, jambons, porc frais à la main, porc salé et toute charcuterie | *Idem.* | » 20 | |
| Abats et issues | *Idem.* | » 05 | |
| *Combustibles.* | | | Tout bois scié ou coupé à la serpe, sur une longueur d'un mètre treize centimètres, et ayant seize centimètres de circonférence, est considéré comme bois de corde, et acquitte le droit selon sa nature, de bois dur ou de bois blanc. |
| Bois à brûler, neuf ou flotté | Stère (demi-voie.) | 2 00 | |
| Bois blanc *id.* et menuise de bois dur ou de bois blanc | *Idem.* | 1 50 | La menuise est le bois de même longueur, ayant moins de seize centimètres de circonférence. |

La distinction entre le bois dur et le bois blanc cessera d'être observée toutes les fois que, dans les trains, bateaux ou voitures, il y aura un mélange de bois blanc, de menuise et de bois dur, en conséquence le droit d'octroi sera perçu sur le bois blanc ou de menuise, comme il se perçoit sur le bois dur.

Les courbes, plats-bords, planches brisées, souches, brigots, bois à charbon, paient à l'entrée comme bois dur ou bois blanc, suivant leur espèce et leur dimension.

Les fagots de toute espèce paient le droit entier.

Tout parement au-dessus de 16 centimèt. de circonférence doit être distrait du fagot, et rangé, pour la taxe, dans la classe du bois de corde; le surplus sera réduit d'après les dimensions fixées pour le fagot.

Le cent de falourdes, quelle qu'en soit l'espèce, compte pour 150 fagots.

Les perches de menuise, provenant du déchirage des trains de bois à brûler, compteront à raison de 90 falourdes pour chaque train de dix-huit coupons; ce nombre sera augmenté ou diminué de cinq falourdes par chaque coupon en plus ou en moins.

Les mêmes perches, provenant du déchirage des trains de bois de charpente ou de sciage, celles arrivant en coupons ou par voitures, seront évaluées en falourdes d'après leur nombre.

| DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits. | MESURES, NOMBRE et Poids. | DROITS d'Octroi à percevoir. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|
| | | f. c. | |
| *Combustibles.* | | | On entend par perche de menuise tout morceau de bois de seize centimètres et au-dessous, de circonférence, pris au milieu de la longueur. Les perches d'une plus forte dimension paient comme bois de corde ou comme bois de construction, suivant leur grosseur, elles sont rangées dans |
| Fagots. . . . . | Le cent. | 3 | |
| Charbon de bois. . . | Sac ou voie de 2 hect | ** | |
| | | » 75 | |
| Charbon de terre. . . | Hectolitre. | » 50 | |

la classe du bois de corde, lorsqu'elles n'ont pas plus de trente-huit centimètres de circonférence moyenne.

Les coterets ordinaires, de toute espèce, paient la moitié du droit imposé sur les fagots.

Les cotrillons, bourrées et margotins paient le quart.

La dimension du fagot servant d'unité pour la perception est celle du fagot de bois-taillis, ayant un mètre quatorze centimètres de longueur et cinquante centimètres de circonférence. Des dimensions plus fortes ou plus faibles donnent lieu à la perception d'un droit proportionnel.

La falourde de bois de corde doit avoir cinquante-huit centimètres de longueur et quatre-vingts centimètres de circonférence; celle de perche, un mètre quatorze centimètres sur un mètre de circonférence.

Les cotterêts ordinaires, cotrillons et bourrées doivent avoir soixante-six centimètres de longueur sur cinquante centimètres de circonférence.

Les margotins doivent avoir cinquante-cinq centimètres de longueur de rames, quarante centimètres de longueur de parement et 40 cent. de circonférence.

Des dimensions plus fortes donnent lieu à la perception d'un droit proportionnel.

Le cubage servira de base pour établir la perception sur les chargemens de charbon de bois, de bois à brûler, et généralement de tous les bateaux, trains et voitures susceptibles d'être cubés.

La quantité de charbon de terre contenue dans chaque bateau sera reconnue d'après le poids du charbon et le volume d'eau déplacé par le bateau.

Deux hectolitres d'escarbille (*charbon de terre à demi consumé*), ne compteront que pour un.

| | | f. c. | |
|---|---|---|---|
| *Fourrages.* | | | Le droit se perçoit sur le nombre total des bottes, sans aucune déduction ni tolérance. En cas d'introduction de fourrages non bottelés, le droit sera perçu au poids dans la proportion des taxes ci-contre. |
| Foin, sainfoin, luzerne et autres fourrages secs. . . . . | 100 bottes de 5 kilogr. | 4 00 | Lorsque le poids des bottes excédera cinq kilogrammes, le droit sera perçu dans la proportion de l'excédant. |
| Paille. . . . . | *Idem.* | 1 00 | |
| Avoine. . . . . | Hectolitre. | » 50 | Les foins et fourrages verts sont exempts du droit. |

L'administration de l'octroi déterminera chaque année, sous l'approbation du Préfet, le nombre de gerbes ou bottes d'orge et d'avoine nécessaire pour former un hect. Le droit sera perçu séparément sur la paille des grains introduits en gerbe, suivant ce qui sera également fixé comme il est dit ci-dessus.

| *Matériaux.* | | f. c. | |
|---|---|---|---|
| Chaux. . . . . | Hectolitre. | 1 20 | La chaux éteinte ne paie que la moitié du droit imposé sur la chaux. |
| Plâtre. . . . . | *Idem.* | » 36 | |
| Moëllons bruts ou piqués. | Mètre cube. | » 60 | Le mortier dans lequel il entre de la chaux, quelle qu'en soit la proportion, paie le demi-droit comme chaux éteinte pure. |
| Pierre de taille de toute espèce, . . . . . | *Idem.* | 1 60 | |
| Marbre et granit. . . . . | *Idem.* | 16 00 | |
| Ardoises, grandes. . . | Le mille. | 5 00 | |
| Ardoises, petites. . . | *Idem.* | 4 00 | Le droit est dû pour la chaux et le plâtre à la fabrication |
| Briques. . . . . | *Idem.* | 6 00 | |

dans l'intérieur comme à l'entrée.

Les pierres à chaux et à plâtre paient à raison de la quantité de chaux qu'elles peuvent produire.

La pierre dite *granit de Cherbourg* est, pour la perception, assimilée à la pierre dure.

Le droit est dû sur les pierres de taille et moëllons provenant des carrières de l'intérieur de Paris.

| DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits. | MESURES, NOMBRE et Poids. | DROITS d'Octroi, à percevoir | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|
| *Matériaux.* | | f. c. | Les droits ne sont dus que sur l'argile, le sable gras et la terre glaise qui proviennent de Picpus, Villejuif, Gentilly, Mesnil-Montant, Belleville, Vanvres, Clamart et autres lieux des départemens de la Seine et de Seine-et-Oise. |
| Tuiles..... | Le millier. | 7 50 | |
| Carreaux de terre cuite. | *Idem.* | 5 00 | |
| Argile et sable gras. . . . | Mètre cube. | » 60 | |
| Mottes de terre glaise. . . | Le cent. | 1 00 | |

La faîtière compte pour quatre tuiles.

Chaque motte de terre glaise ne doit pas excéder le poids de vingt-cinq kilogrammes au-dessus de ce poids, le droit proportionnel est dû.

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Bois de construction.* | | fr. c. | Pour la perception du droit sur le bois de charpente, la grosseur de ce bois se prend dans le milieu, et, en cas d'impossibilité, dans les deux bouts. La longueur se compte par décimètre. Au-dessus de 5 centimètres, on compte le décimètre entier à 5 centimèt. et au-dessous, on néglige la fraction. L'équarrissage se compte par centimètre. La mesure doit être pleine et couverte pour compter. La déduction pour l'équarrissage des grumes est du dixième du pourtour, ou en multipliant le diamètre par le rayon, on doit déduire l'écorce en prenant la mesure. Si le bois n'est équarri qu'en partie, et qu'il ait conservé une partie de son rond, et par conséquent son aubier, il sera tenu compte des flaches. Il sera déduit pour malandres visibles et palpables, nœuds pourris ou vermoulus, un demi-mètre, ou un mètre au plus, suivant l'étendue du mal; cette déduction a lieu pour le sciage comme pour la charpente |
| Bois de chêne, châtaignier, orme, frêne, charme, noyer, merisier, prunier, pommier et autres fruitiers d'essence dure, en grumes ou écarris, en lissoirs, jantes ou tables. . . . . | Stère. | 10 00 | |
| Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou en planches, ainsi que ceux débités en fente . . | Les 100 mètres courans de planches à 100 centimèt. d'écarissage. | | |
| Bois de hêtre sapin, platane, acacia, sycomore, peuplier, bouleau, aulne, tilleul, saule et marronnier. | | | |

Il est fait, sur les bois de démolition, déduction des tenons et parties pourries, ainsi que des mortaises qui traversent le bois aux trois-quarts. Il est également tenu compte sur les grosseurs, des parties couvertes de clous, ou hachées, ou remplies de chanfreins. Sauf ces déductions s'il y a lieu, les bois de démolition ou de sciage venant de l'extérieur, sont passibles des droits, à moins qu'ils ne soient reconnus n'être bons qu'à brûler : dans ce cas, ils paieront comme bois de chauffage, suivant leur nature.

Les bois de frêne et de merisier en perches, quelle que soit leur dimension ou débités à un mètre trente centimètres de longueur, sont considérés comme bois de travail, et mesurés comme tels.

Pour la perception du droit des bois de sciage, taxés au mètre courant, seront ramenés à par le calcul, après mesurage, à l'unité de la planche fixée à cent centimètres d'équarrissage. L'équarrissage est le produit de la largeur multipliée par l'épaisseur; l'épaisseur se compte de cinq en cinq millimètres, et la largeur par centimètres, mesure pleine et couverte.

Les bois de refend en chêne, tels que coursons, merrains et fonds de seille, sont ramenés à l'unité de la planche d'après leur largeur et épaisseur.

| DESIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits. | MESURES, NOMBRE et Poids. | DROITS d'Octroi, à percevoir | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|
| | | fr. c. | |
| *Suite des Bois de construction.* | | | Le droit est dû pour les soustraits des bateaux de charbon et autres, il sera néanmoins restitué sur la quantité dont la sortie de Paris par la rivière aura été dûment constatée par les employés de l'octroi. |
| ronnier en grume ou équarris, lissoirs ou tables. . . . . | Stère. | 8. 00 | Tous les bois neufs ouvrés, tels que portes, volets, étaux, roues, brouettes et autres, se réduisent au stère ou en planches, suivant l'espèce, et paient les droits portés au tarif |
| Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou planches.. | Les 180 mètres courans de planches à 100 centimèt. d'équarrissage. | | |
| Lattes. . . . . | 100 bottes. | 10 00 | |
| *Bateaux et Bois de déchirage.* | | | |
| Bateaux { en chêne. . | Par bateau. | 24 00 | Tout bateau faisant exception, par sa dimension, à la tone ordinaire, paiera le droit par mètre carré, |
| { en sapin. . | *Idem.* | 12 00 | |
| Bois de { en chêne. | Mètre carré. | » 18 | |
| déchirage { en sapin.. | *Idem.* | » 10 | |
| *Objets divers.* | | | |
| Fromages secs. . . . . | Kilogramme. | » 10 | Pour les objets tarifés au poids, il est seulement fait déduction de la tare des tonneaux, caisses, paniers ou vases qui renferment lesdits objets. |
| Sel gris ou blanc. . . . . | *Idem.* | » 05 | |
| Cire blanche, bougies de toute espèce, cierges et sparmacetti raffiné. . . . | *Idem.* | » 30 | L'orge mondée est exempte du droit. |
| Cire jaune et spermacetti brut.. . . . . | *Idem.* | » 20 | Le droit établi sur l'orge en grains sera perçu sur l'orge concassée dans la proportion de soixante-un kilogrammes et |
| Orge. . . . . | Hectolitre. | 1 00 | |
| Houblon. . . . . | Kilogramme. | » 10 | |
| Suif en pains et chandelles. | 100 kilogr. | 3 00 | |

demi d'orge concassée pour un hectolitre d'orge en grains

Les formalités relatives à l'admission des sels en entrepôt, quant à l'octroi, seront délibérées par le conseil municipal et approuvées dans la forme prescrite par l'ordonnance royale du 9 décembre 1814. -- *Ordonnance du Roi du 13 mars 1822.*

*TARIF pour la perception du droit d'abattage sur les bestiaux introduits dans Paris.*

| | | |
|---|---|---|
| Par bœuf. . . . . | 6 fr. | » |
| Par vache. . . . . | 4 | » |
| Par veau. . . . . | 2 | » |
| Par mouton. . . . . | » | 50 |
| Droit de fonte des suifs, | | |
| Par 100 kilogrammes . . . . . | 3 | » |

*TARIF pour la perception des droits de magasinage dans les entrepôts des vins, eau-de-vie et huiles.*

| | | |
|---|---|---|
| Par hectolitre de vin . . . . . | » fr. | 50 c. |
| Par hectolitre d'eau-de-vie ou d'esprit. . . . . | 1 | » |
| Par hectolitre d'huile d'olive . . . . . | 1 | » |
| Par hectolitre d'huile de toute autre espèce.. . . . | » | 50 |
| Loyer des caves et celliers, | | |
| Par mètre carré par année. . . . . | 2 | » |

NOTA. Ces droits de magasinage sont exigibles seulement lors de la sortie des boissons de l'entrepôt, ils sont les mêmes, quelle que soit la durée du séjour des liquides.

## INSPECTION GÉNÉRALE ET BUREAU CENTRAL

### *Des droits de pesage, mesurage et jaugeage publics dans la ville de Paris.*

L'exercice et la perception desdits droits, qui étaient précédemment en Régie, sont administrés, depuis le premier avril 1809, par MM. le Préfet du département de la Seine et le Ministre de l'Intérieur.

Toutes les opérations qui ont lieu sur les ports, dans les halles, marchés, chantiers et places publiques, sont faites par des préposés à la nomination de M. le Préfet de Police.

La vérification de la comptabilité de cette première partie de la perception est faite par des Inspecteurs, sous les ordres de M. le Préfet du Département.

Et à l'égard des opérations de pesage, mesurage et jaugeage qui doivent avoir lieu sur réquisitions de la part du commerce, ou des officiers de justice, elles sont attribuées exclusivement au Bureau Central, placé sous l'administration de M. le Préfet de la Seine.

En exécution d'un décret du 11 avril 1813, le Bureau Central procède aux opérations de pesage, mesurage et jaugeage par vacation, dont le droit est de 5 francs. Il a un appareil établi à l'Entrepôt général de Paris, pour le mesurage des liquides par le dépotement.

Ce même Bureau est chargé du mesurage des pierres destinées aux constructions publiques et particulières de la ville de Paris et du département de la Seine. Il a été établi deux Contrôleurs de ce mesurage sous les ordres de l'Inspecteur-général.

Ce Bureau est établi rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 20. Il est ouvert tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 après midi. Les réquisitions doivent être adressées par écrit, et franches de port, à l'Inspecteur-général de la perception, chef dudit Bureau Central, qui enverra aux lieux indiqués, des préposés, à l'effet de procéder aux opérations requises.

*Inspecteur-Général.*

M. *Landon-Vernon*, au Bureau Central, rue Ste-Croix de la Bretonnerie, 20.

*Instructeur-Vérificateur en chef du mesurage des pierres.*

M. Retout, au Bureau central.

*Inspecteurs particuliers au Bureau Central.*

M. Le Gentil. M. Coubard. M. Verdin. M. Rabilloud ✻.

*Comptabilité et Recette au Bureau Central.*

M. Rocher, *Chef.* M. Cahouet, *Contrôleur.*

*Contrôleurs pour le mesurage des pierres.*

M. Leroy, rue du Faubourg Saint-Jacques, n. 304.

M. Bridault ✻, rue Mandar, n. 9.

*Droits communaux établis dans les halles et marchés.*

La perception de ces droits est faite tant sur la vente en gros des denrées apportées sur le carreau des halles et marchés, que pour location d'emplacement dans lesdites localités. Cette perception est administrée par M. le Préfet de Police, surveillée par deux Inspecteurs nommés par M. le Préfet de la Seine.

*Inspecteurs.*

M. Derecq, } *au Bureau Central du poids public*, rue Sainte-Croix-
M. Daniel, } de-la-Bretonnerie, n. 20.

---

## CAISSE DE POISSY, *rue du Gros-Chenêt*, n° 25.

Cette Caisse est administrée par le Préfet de la Seine, et régie par un Directeur. Elle est chargée, 1° de payer comptant, et marché tenant, aux marchands fo-

rains, le prix de tous les bestiaux achetés aux marchés de Sceaux, de Poissy et de la Halle aux Veaux par les bouchers de Paris ;

2° De faire à ces mêmes bouchers le prêt de ce paiement, jusqu'à concurrence du crédit ouvert à chacun d'eux par M. le Préfet de police ;

3° De percevoir le droit établi sur les bestiaux destinés pour Paris.

M. Charles Brunet *Directeur*,
M. Saron, *Inspecteur*,
M. Delatour, *Caissier*,
M. Parguez, *Payeur*,
} Rue du Gros-Chenêt, n° 25.

Les Bureaux et Caisses sont ouverts tous les jours, depuis 9 jusqu'à 4 heures.

---

CAISSE SYNDICALE DES BOULANGERS,
*Rue du Gros-Chenêt*, n. 9.

Cette Caisse a été instituée par l'Ordonnance royale du 15 janvier 1817.

Les Bureaux et la Caisse sont ouverts tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de neuf heures à trois heures.

M. Hamelin, *Directeur*,
M. Souchal, *Caissier*,
} rue du Gros-Chenêt, n. 19.

---

ADMINISTRATION DES TROIS PONTS SUR SEINE, *rue du Bouloy*.

Administrateurs, *Messieurs*,

Le Baron de Crousaz-Crétet ✠, *Caiss. princ. de la Banq. de Fr.*
Le Chev. Hochet ✠, *Secrétaire du Conseil-d'Etat.*
Vauvilliers (O. ✠), *Sec.-gén. du Ministère de la Marine.*
Le Chev. de la Vieuville ✠, *Colonel de cavalerie, Président de l'Asile royal de la Providence.* — Censeur.
Guynet, *Secrétaire-Caissier de l'Association.*

---

# SECTION VII.

## *Commerce.*

TRIBUNAL DE COMMERCE, *en son Palais.*

Les Juges de ce Tribunal sont désignés dans une assemblée composée de Commerçans notables, et principalement des chefs des maisons les plus anciennes et les plus recommandables par la probité, l'esprit d'ordre et d'économie. S. M. ratifie ou non les nominations de cette assemblée, suivant qu'elle le juge convenable.

La liste des Notables est dressée par le Préfet, sur tous les Commerçans de l'arrondissement, et approuvée par le Ministre de l'Intérieur, à raison d'un électeur par mille ames de population.

*Président.*

M. Vassal, *rue du faubourg Poissonnière*, n. 2.

*Juges.* Messieurs,

Dubois, rue du faubourg Poissonnière, n. 32.

Aubé, rue Saint-Denis, n. 68.
Audenet, père, rue du faubourg Poissonnière, n. 19.
Charon, rue Saint-Honoré, n. 129.
Ledien, rue de Vaugirard, n. 20.
Claye, rue Sainte-Avoye, n. 23.
Meynard ✻, rue Bretonvilliers, n. 16.
Ganneron, rue Montmartre, n. 150.

*Juges suppléans.* Messieurs,

Cor, rue de la Sourdière, n. 29.
Louis Lebeuf, rue de Cléry, n. 27.
Labbé, rue Sainte-Anne, n. 46.
Harmand ✻, quai de la Rappée, n. 15.
Beauvais ✻, rue Notre-Dame de Nazareth, n. 18.
Bergasse, place St.-Sulpice, n. 6.
Flahaut, rue Chapuy, n. 10.
Tilliard-Viry ✻, r. Hautefeuille, n. 22.
Besson, rue Royale, n. 18.
Vussal, rue des Quat.-Fils au Mar., n. 4.
Vernes, rue Coq-Héron, n. 5.
Prestat, rue des Bourdonnais, n. 8.
Berard, rue de Bondi, n. 6.
Hamelin Bergeron, rue de Bossuet, 2.
Poulain de Ladruce, rue Porte-Foin, 17.
Guibal, rue d'Anjou au Marais, n. 17.

*Greffier en chef.*

M. Ruffin, cloître Saint-Merry, n. 4.

*Secrétaire de M. le Président.*

Gusse, rue Saint-Merry, n. 6.

*Commis-Greffiers assermentés.* Messieurs,

Sigé, rue S. Germain-des-Prés, n. 3.
Levasseur, fils, rue Ste.-Avoye, n. 67.
Baudouin, rue de Vaugirard, n. 36.
Maire, rue Ste-Croix-de-la-Bret., n. 36.
Surry, rue du petit Vaugirard, n. 5.

Ce Tribunal tient ses audiences les mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à dix heures pour les causes sommaires, et les lundi et mercredi à midi jusqu'à la fin, pour les plaidoiries.

*Interprètes-Traducteurs assermentés près le Tribunal.* Messieurs,

Goldsmith, rue du Helder, n. 8.
Haüy, rue Sainte-Avoye.
Herberg, *pour les langues du Nord*, rue du Dauphin, n. 5.
J. Barzillay, *Profess. pour les langues du midi*, rue Montmartre, n. 154.
Lameyer, *pour les langues allem., holl. etc.*, rue N.-des-Bons-Enf., n. 37.
Derville, rue de Grenelle-St.-H., n. 29.

*Huissiers-Audienciers.* Messieurs,

Cronier, fils, rue Meslée, n. 32.
Pigace, rue Mandar, n. 6.
Cressonnier, cloître St.-Merry, n. 2.
Devaux fils, rue des Deux Boules, n. 10.

*Défenseurs agréés par le Tribunal.* Messieurs,

Koliker, rue Vivienne, n. 8.
Boccage, rue de la Verrerie, n. 60.
Saivres, rue Montorgueil, n. 53.
Duquesnel, r. des Vieux-Augustins, 40.
Vincent-Quetil, rue d'Enghien, n. 18.
Barbier Noisy.
Badin, cloître Saint-Merry, n. 18.
Tarré, rue Traînée, n. 17.
Bernaux, rue Mandar, n. 6
Cellier (L.), rue N.-D.-des-Vict., 34.
Rondeau, rue Montorgueil, n. 71.
Felix Desportes, r. N.-St.-Eustache, 5.
Auger, rue des Fossés-Montmartre, 27.
Locard, rue du Bouloy, n. 4.

*Chambre des Agréés.*

Koliker, *Président.*
Duquesnel, *Syndic.*
Vincent-Quetil, *Secrétaire.*
Boccage, *Trésorier.*

*Officiers Gardes du Commerce.* Messieurs,

Lucas, *Doyen*, Palais de Justice.
Lavoisier, rue Saint-Paul, n. 13.
Emon, rue Neuve-S.-Paul, n. 1.
Gaudet, rue de Montmorency, n. 39.
Larcher-Saint-Landry, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 35.
Potet, rue des Lombards, n. 37.
Buzet, rue des Vieux-Augustins, n. 69.
Legrip, rue des Prouvaires, n. 8.
Guenet, rue Quincampoix, n. 69.
Bosse, rue de Berry, n. 9.

*Chambre de Discipline.* Messieurs,

Larcher-Saint-Landry, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 35, *Président.*
Emon, *Syndic.*
Gaudet, *Trésorier.*
Bosse, *Secrétaire.*
Legrip.

*Conseil de la Compagnie.* Messieurs,

Louis, *Avocat à la Cour royale*, rue Hautefeuille, n. 14.
Jaquotot, *Avoué près ladite Cour*, cour Batave, n. 18.
Lot, *Avoué de première instance*, rue des Deux-Portes-St.-Sauveur, 17.
Joly, *agréé au trib. de commerce*, rue St.-Merry, hôtel Jaback.
Bonnefons, *Notaire*, rue des Lombards, n. 21.
Thille, *Huissier*, rue du Croissant, 20.

M. Beauvallet, *Vérificateur*, rue Bar-du-Bec, n. 8.
M. Aveline, *Concierge du bureau*, cloître Saint-Merry, n. 3.

*Nota.* Leur Bureau est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à trois, et depuis six heures du soir jusqu'à neuf.

---

## BANQUIERS A PARIS. Messieurs,

Ador, Vernes et Dassier, r. Coqhéron, 5.
Aguado (A.), rue Lepelletier, n. 14.
Alivon et co, r. S.-Louis-en-l'Ile, 45.
André et Cottier, r. des P.-Ecuries, 40.
Ardoin-Hubbard et co, r. Chantereine, n. 7.
Armand-Gille et A. Leroux, rue Saint-Roch-Poissonnière, n. 8.
Audenet et fils, Faub.-Poissonnière, 19.
Audiffret (Ch.) et co., rue d'Artois, 7.
Aulagnier (F.) et co., rue Saint-Georges, n. 32.
Aycard (J.), r. Neuve-d'Orléans, n. 18.
Baguenault et co., boul. Poissonn., 17.
Baillet et Morand, rue de la Chaussée-d'Antin, 28.
Behic-Menard et co, r. Menars, n. 9.
Berard (Simon) ✻, et co., rue du Helder, n. 13.
Bérard (Victor) et Grimprel, r. de Bondy, 8.
Bernard (G.-L.), r. des P.-Ecuries, 15.
Bernard Chambinière, pass. Saulnier, 19.
Berthoud frères, r. Richer, 3 bis.
Blanc (J.-A.), Colin et co, rue Basse-du-Rempart, n. 40.
Blanchard (C.), rue Coquillère, 12.
Blancke (B.-A.), rue Taitbout, 11.
Boivin (Aug.) et co., r. Hauteville, 7.
Borde (Alexis), r. Nᵉ-Luxembourg, 6.
Boucherot, r. Choiseul, 6.
Brion et Devinck, r. Sᵗᵉ-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 20.
Brouhaud (Adrien), rue Coqhéron, 5.
Brulon (J.C.), rue Sᵗᵉ-Avoye, 69.
Caccia (J.-G.) ✻, rue Nᵉ-des-Petits-Champs, 60.
Callaghan (Luc), rue Nᵉ-des-Mathurins, 26
Capon frères, rue de Savoie, n. 5.
Carette (Firmin) ✻ et Minguet, rue d'Artois, n. 3.
Caruel (Em.), rue Richer, n. 29.
Caux-Hersen et co., rue de Provence, n. 67.
Collon et Martin, rue Bleue, n. 15.
Cor (Jh.), et la Rigaudelle, rue de la Sourdière, n. 29.
Coste, rue Chantereine, n. 10.
Cottier, rue des Petites-Ecuries, n. 40.
Daly (D.) et G. Robinson, rue de Provence, n. 26.
Dandiran (Alex.) et co., Faub.-Poissonnière, n. 44.
Davillier (Jn.-Ch.) ✻ et co., rue Basse-du-Rempart, n. 16.

De Chapeaurouge et co., rue Neuve-Saint-Augustin, n. 20.
De France et Détape, r. Chabannais, 6.
De Gourcuff (Aug.), rue Richelieu, 97.
D'Eichthal (L.), pl. des Victoires, 5.
Delaporte frères, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, n. 18.
Delessert (O. ✻) et co., r. Coq-Héron, 5.
Delisle (Thomas), rue Blanche, n. 3.
Desgranges, Pellenc fils et co., rue des Petites-Ecuries, n. 6.
Desmazures, Cramaille et co., rue Bleue, n. 29.
Desmoutis ✻, rue Taitbout, n. 23.
D'Etchegoyen (J.-L.-B.) ✻, rue N.-des-Capucines, n. 12.
Deville (J.-P.), rue Basse-Porte-Saint-Denis, n. 8.
Didier, Faubourg-Poissonnière, n. 39.
Dieudonné Raincourt et co., Faub.-Montmartre, n. 8.
Dreue (H.) et co., rue Chantereine, 14.
Durand (Louis), rue Basse-du-Rempart, n. 30.
Fabas (Louis) et co., r. Lepelletier, 18.
Florent et co., rue du Temple, n. 101.
Fould (B.-L.) et Fould-Oppenheim, rue Bergère, n. 10.
Fourchon (Ph.), rue de Provence, 13.
Frémont et co., Faub.-Montmartre, 11
Fréville-Levingt, rue des Mauvaises-Paroles, n. 19.
Frin (A.-J.) et co., rue Vieille-du-Temple, n. 88.
Giblain, rue Richelieu, n. 69.
Gontard (J.-Fréd.), r. N.-d'Artois, 2.
Gossweiler (A.) et co., Faubourg-Poissonnière, n. 15.
Gossweiler-Lionnet et co., rue de Provence, n. 9.
Grassière père et fils, rue Martel, n. 2.
Gros Davillier, Odier et co., boulevard Poissonnière, n. 15.
Guébhard (L), r. de la Michodière, 8.
Guérin de Foncin et co., r. Bergère, 7.
Guerrand ✻, Casnier ✻ et co., rue Chabannais, n. 11.
Guillaume (Louis), rue du Sentier, 12.
Guillaume et Pick fils, q. Bourbon, 15.
Guitard, rue de la Ville-l'Evêque, 32.
Guyot et Berquin, b. Poissonnière, 14.
Haber (M.), rue Cadet, n. 9.
Hagermann, r. d'Artois, n. 7.
Hottinguer ✻ et co., r. du Sentier, 20.
Jacques et co., rue du Haut-Moulin-Cité, n. 10.
Jarry fils et Beauvais, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n. 1.
Javal frères, pass. Saunier, n. 11.
Lacombe et co., rue Chantereine, n. 4.
Laffite (Jacq.) ✻ et co., r. d'Artois, 13.
Laisné ✻, rue d'Artois, n. 22.
Lambert (Alex.) ✻, rue Taitbout, 27.
Lapanouze (César de) ✻, faubourg Saint-Honoré, n. 29.
Leclerc-Miley et H. Prestat, rue des Bourdonnais, n. 8.
Lefebvre (Jacques) et compagnie, rue de la Paix, n. 1.
Lefebvre-Martineau et compagnie, rue Chapon, n. 11.
Legouès père et fils, rue Martel, n. 2.
Léo (Auguste), rue Cadet, n. 6.
Lesseps (J.), r. Godot-de-Mauroy, 11.
Lettré (A.) et compagnie, faubourg Poissonnière, n. 6.
Linneville (De), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 2.
Mallet frères ✻, et comp., rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.
Mareschal (Henri), r. Montmorency, 1.
Martin de Beauffres et compagnie, rue de Cléry, n. 25.
Martin d'André (le chev.) ✻, et fils, rue Chantereine, n. 54.
Martin-Didier et Delamarre, place du Louvre, n. 4.
Martinet-Guilluy et compagnie, rue de la Paix, n. 8.
Méchin (Bon) (O. ✻), faubourg Saint-Martin, n. 88.
Méjan (Laurent) ✻, rue Taitbout, 17.
Melly (A.-L.), passage Violet, n. 3.
Meuron et co., r. Basse-du-Rempart, 22
Meynier (Cte) et compagnie, rue Grange-Batelière, n. 8.
Michau (David) frères et compagnie, rue de Braque, n. 2.
Milleret ✻, rue d'Antin, n. 7.
Moreau et Fouchet, rue de Bondy, n. 7.
Morin frères et co., rue S.-Georges, 26.
Noualhier (Ve) et co., r. Pavée-Saint-André, n. 15.
Odier (Gab.) et co., r. de Provence, 12.
Oppermann-Mandrot et compagnie, rue Saint-Georges, n. 2.
Orr et Goldsmid, rue de Provence, n. 21.
Outrequin (F.-J.) et Jaugé, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 29.
Paccard (B.) co., r. de l'Echiquier, 44.
Papillon ✻, Martin et compagnie, rue de la Michaudière, n. 12.

Paravey (P. F.) et compagnie, rue Paradis-Poissonnière, n. 21.
Peraire aîné, rue Louis-le-Grand, 21.
Perier frères, r. Ne-de-Luxembourg, 27
Perrée (Louis) et Anselme, Guillot, rue Ménars, n. 6.
Philippe (A.) Rousse et compagnie, rue du Mail, n. 7.
Pictet (P.-J.), r. de la Michaudière, 8.
Pittet-Will ✻ et compagnie, boulevart Poissonnière, n. 23.
Poulet (F.) et Derville, rue Grenelle-Saint-Honoré, n. 29.
Puget et ses fils, r. Neuve-S.-Denis, 9.
Raincourt (V.) et compagnie, Faubourg-Montmartre, n. 8.
Récamier (Jacq.), r. B.-du-Rempart, 48
Rémond-Fleury et co., r. Coquenard, 38
Rey (Ct), rue de l'Echiquier, 21 *bis*.
Rivière et Devivier, rue d'Artois, 36.
Robin-Grandin et co., rue Neuve-Saint-Augustin, n. 6.
Roehn (A.) et co., rue de la Chaussée-d'Antin, n. 7.
Rollac (James), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 47.
Rolland (Nicolas), rue Cadet, n. 26.
Rotschild (de) frères, rue d'Artois, 9.
Rougemont de Lowemberg, rue Bergère, n. 9.
Rousseau (F. et A.) frères, et co., rue du Sentier, n. 1.
Rozier des Bordes, boulevard des Italiens, n. 18.
Sartoris (Urb.) et co., rue de la Chaussée-d'Antin, n. 32.
Schlumberger et co., rue Cauchat, n. 5.
Schmid (Félix) et co., rue Saint-Denis, n. 171.
Sellière fils aîné, rue Lepelletier, n. 4.
Ternaux (Ch.), J. Gandolphe et co., rue des Fossés-Montmartre, n. 2.
Thuret et co., place Vendôme, n. 12.
Torras (A.-L.) ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 38.
Tourton, Ravel et co., rue de la Chaussée-d'Antin, n. 38.
Vallentin (S), rue Bergère, n. 6.
Valois jeune et co., rue du Mail, n. 29.
Varnier (P.), rue Ste-Croix de la Bretonnerie, n. 43.
Vassal et co., Faub. Poissonnière, n. 2.
Vauquelin (P.), rue du Caire, n. 11.
Vernet (H.), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 56.
Vidil-Fayolle, rue Sainte-Ange, n 71.
Welles et co., rue Taitbout, n. 24.
Wertheimber (D.-J.), rue Montmartre, n. 132.
Worms de Romilly et co., r. Cadet, 9.

---

## BOURSE DE PARIS, *Rue Feydeau.*

Elle est ouverte depuis deux heures jusqu'à quatre, tous les jours, excepté ceux de repos.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire*, rue Notre-Dame des-Victoires, n. 21.

M. Auguste Baudesson de Richebourg, *Secrétaire*, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 21.

M. Chevre aîné, *Concierge*, rue N.-D.-des-Victoires, n. 21.

M. Rigaudeau, *Écrivain-crieur*, rue de l'Arbre-Sec.

La Bourse est ouverte à tous les citoyens jouissant de leurs droits politiques, et aux étrangers ; mais le parquet est interdit à tout autre qu'aux agens de change.

A la fin de chaque séance de la Bourse, les agens de change se réunissent dans le parquet, 1° pour vérifier les cotes des effets publics ; 2° pour en faire arrêter le cours par le syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic ; 3° pour faire constater dans la même forme le cours du change.

Les courtiers de commerce se réunissent pour la vérification des cotes des marchandises et matières premières ou métalliques, et pour en faire constater le cours par leur syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic.

Le commissaire de police porte sur un registre le cours arrêté par les agens de change et les courtiers du commerce, chacun pour ce qui le concerne.

M. Chèvre aîné, *Concierge*, à la Bourse.

M. Rigaudeau, *Écrivain-Crieur*, rue de l'Arbre-Sec.

## *Agens de Change.* MM.

*Amel*, rue des Jeûneurs, n. 20.
*Baignères*, rue de Grammont, n. 10.
*Billaud*, rue de l'Echiquier, n. 33.
*Bouchet*, rue N.-St.-Augustin, n. 10.
*Bouglé*, rue N.-St.-Augustin, n. 20.
*Brun*, boulevart des Italiens, n. 20.
*De Campagne*, rue Duphot, n. 15.
*Cartier de Saint-René*, r. Bergère, n. 6.
*Chastenet-Beaulieu*, r. Ste.-Anne, 50.
*Champ* (Jean-Marie), rue Chauchat, 5.
*Chaulet*, rue des Filles-S.-Thomas, 11.
*Chauvet* fils, rue de Provence, n. 45.
*Comynet*, rue de la Chaussée d'Antin, 7
*Couret-Pléville*, rue Lepelletier, n. 7.
*Courpon* (O. ✻), rue de la Paix, 20.
*Crouzet*, rue du Mar.-S.-Honoré, 11.
*Decoussy* (O. ✻), rue Taitbout, n. 25.
*Defranchessin*, rue d'Antin, n. 7,
*Delafontaine*, rue d'Amboise, n. 7.
*Delarue*, rue Sainte-Anne, n. 63.
*Delaville le Roulx*, Syndic, rue de Ménars, n. 4.
*Denormandie*, rue N.-S.-Augustin, 22.
*Fissont*, rue de Richelieu, n. 97.
*Fossard*, Adjoint, rue des Jeûneurs, 18.
*Gourier*, rue du F. Poissonnière, n. 50.
*Gallot*, rue des Filles-S.-Thomas, n. 9.
*Geoffroy*, Adj., rue de Provence, n. 26.
*Gibert*, rue Saint-Georges, n. 1.
*Gublin*, rue Louis-le-Grand, n. 21.
*Guibert*, rue d'Hanôvre, n. 6.
*Isot*, rue de Grammont, n. 12.
*Joubert*, rue des Jeûneurs, n. 20.
*Juteau* (M.-Ch.), rue de Ménars, n. 8.
*Labbé*, rue de Louis-le-Grand. 21 *ter*.
*Lagarde*, rue du Faub. Poisson., 35.
*Lallier*, rue de Richelieu, n. 105.
*Langlois d'Amilly* ✻, rue Taitbout, 15.
*Langlumé*, des Angles r. Choiseul, 13.
Le B^on^ *Lecordier* ✻ (O. ✻), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 18.
*Lechat*, rue Lepelletier, n. 18.
*Loubers* (O. ✻), rue des Jeûneurs, 13.
*Marguerite*, rue N.-D.-des-Vict., 28.
*Marchais*, rue de Richelieu, n. 104.
*Maurenq*, rue de Choiseul, n. 10.
*Michel*, rue de Provence, n. 17.
*Moreau*, rue Montmartre, n. 139.
*Paulmier*, rue N.-des-P.-Champs, 70.
*Péan de Saint-Gilles* (O. ✻), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 7.
*Peyronet*, rue Cadet, n. 16.
*Revil*, rue Bergère, n. 10.
*Rigaud*, Adjoint, rue de Ménars, n. 7.
*Roger*, rue Grange-Batelière, n. 2.
*Roland-Gosselin*, Adjoint, rue de Provence, n. 19.
*Sans*, rue de Richelieu, n. 18.
*Tattet*, fils aîné, rue du faubourg Poissonnière, n. 50.
*Tenneson*, rue Saint-Georges, n. 22.
*Truchy*, rue de la Chausée-d'Antin, 64.
*Vandermarq*, Adj., rue Vivienne, n. 22.
*Vaney*, rue Cadet, n. 7.
*Vatry* ✻, rue Chantreine, n. 23.

## *Honoraires.* Messieurs,

*Merlin* ✻, rue Louis-le-Grand, n. 11.
*Boscary-Villeplaine* (O. ✻), Place Vendôme, n. 20.
*Delauney-Lemiere*, r. Montmartre, 162
*Leroy*, rue Taitbout, n. 18.
*Tattet*, rue de l'Echiquier, n. 38.
*Baillot*, rue N^e^-des-Mathurins, n. 17.
*Portau* (Daniel) ✻, rue Taitbout, n. 40.
*Portau* (Jean), *idem*.
*Petit*, rue des Francs-Bourgeois, 16.
*Laffilte*, rue Blanche, n. 15.
*Personne-Desbrieres*, rue Duphot, 13.
*Pagès*, rue Duphot, n. 8.
*Luce*, rue du F.-Poissonnière, n. 5 *bis*.
*Lagrenée*, rue du F.-Poissonnière, n. 18.
*Dumez*, rue de Choiseul, n. 21.
*Caron*, rue de Grammont, n. 12.
*Bocher* ✻, rue Grange-Batelière, n. 15.
*Archdeacon* (Ch.), rue du Sentier, 16.
*Valedau*, rue Basse-du-Rempart, n. 6.
*Leroux* ✻, rue Bergère, n. 14.
*Boscary*, fils aîné, place Vendôme, n. 15.
*Tattet*, (Frédéric-Louis), rue Richer, passage Saulnier, n. 5.
*Archdeacon* aîné, rue Duphot, n. 15.

## *Chambre de discipline.* Messieurs,

Delaville-le-Roulx, *Syndic*.
Roland-Gosselin, Vandermarq, Sans, } *Adjoints au Syndic*.
Fossard, Rigaud; Geoffroy, }

Paul (Guillaume), *Agent comptable, et Secrétaire de la Chambre.*

La Chambre tient ses séances au bureau de l'Agent comptable, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 25.

Pour l'énoncé des fonctions des Agens de change, *voyez* page 816.

*Conseils de la Compagnie.* Messieurs,

Cochin, *Avocat aux Conseils du Roi*, rue du Canivet-Saint-Sulpice, n. 3.
Tripier, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Gauthier, *Avocat*, rue de Ménars, n. 8.
Dupin aîné, rue Coq-Héron, n. 5.
Plé, *Avoué près le Tribunal de 1re Inst.*, rue Neuve-Sainte-Anne, n. 34.
Delair, *Avoué à la Cour royale*, rue Saint-Merry, n. 7.
Cellier-Léon, *Agréé près le Tribunal de comm.*, rue N.-D.-des-Vict., n. 34.
Jonquoy, *Notaire*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 4.

## *Courtiers de Commerce et Courtiers d'assurances, près la Bourse de Paris.* Messieurs,

*Alisse*, rue Neuve-St.-Eustache, n. 18.
*Amy*, rue Chantereine, n. 18.
*Archdéacon*, rue de Bondy, n. 6.
*Arnaud-Jeanti*, boul. Poissonn., 25.
*Aubé*, jeune, rue Hauteville, n. 39.
*Baillet*, rue Saint-Martin, n. 228.
*Bertrand*, r. Ste-Croix de la Breton. 25.
*Bisson* aîné, rue du F. Poissonn., 56.
*Bisson*, je, rue Grange-Batelière, 26.
*Blay*, rue d'Enghien, n. 26.
*Blot* aîné, rue du faub. St.-Denis, n. 65.
*Brinquant*, rue Coquillère, n. 27.
*Caminet*, rue Hauteville, n. 1.
*Charenton* aîné, boulev. St.-Martin, 4.
*Charenton* jeune, rue de Lancry, 10.
*Choler*, rue de Cléry, n. 32.
*Colliex*, rue de Vendôme, n. 2.
*Courtois*, rue des Trois-Pavillons, n. 4.
*Dalibon*, rue de l'Echiquier, n. 14.
*Daubrée*, quai des Célestins, n. 10.
*De Baëcque*, rue Hauteville, n. 12.
*Delanoye*, rue de la Perle, n. 1.
*De Lanneau*, rue du F.-Poissonn., 32.
*Dilly*, Boulevart S.-Antoine, n. 83.
*Dufresne*, rue S.-Denis, n. 97.
*Frioud*, rue Meslay, n. 26.
*Gastellier*, rue des Petites-Ecur., n. 44.
*Grillon*, rue de Charenton, 51, Bercy.
*Guillochon*, rue de la Tixeranderie, 15.
*Jacquemin*, rue Ste-Avoye, n. 18.
*Jalouréau*, rue St.-Lazare, n. 24.
*Labrousse*, rue du F.-Montmartre, 17.
*Laisné*, rue du faub. Poissonnière, n. 3.
*Landois*, impasse de la Pompe, n. 9, (rue de Bondi).
*Lartigue*, rue Saint-Lazare, n. 92.
*Lefevre St.-Quentin*, r. F.-Poiss., 27.
*Lequin*, rue Saint-Merry, n. 14.
*Lombard*, rue Sainte-Avoye, n. 58.
*Lonchampt*, rue de l'Echiquier, 34.
*Marguier*, rue Vieille-du-Temp. n. 126.
*Martin*, rue S.-Croix de la Breton., 20.
*Maugas*, rue des Vieilles Tuiler., n. 5.
*Nion*, rue Montorgueil, n. 47.
*Pagès*, rue des Blancs-Manteaux, n. 15.
*Paulinier*, rue Godot-de-Mauroy, 34.
*Paulmier* aîné, rue Michel-le-Comte, n. 21, *Trésorier.*
*Paulmier*, jeune, rue Chapon, n. 3.
*Pochard*, rue Hauteville, n. 2.
*Prevost*, (Ch), rue S.-Antoine, n. 81.
*Prevost*, jeune, rue d'Anjou, n. 17.
*Prevost*, (J.-J.), rue des Vieilles-Audriettes, n. 2.
*Rodet*, rue Richer, n. 42.
*Ringard*, rue Meslay, n. 48.
*Savalete*, rue Grange-Batelière, 22.
*Sencier* (O. ✱), rue Buffault, n. 11.
*Truelle*, rue Richer, n. 22.
*Verdure*, rue Hauteville, n. 22.

## *Courtiers d'Assurances.* MM.

*Reboul*, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 40.
*Emeric-David*, rue de l'Arcade, 23.
*Chaulin*, r. des Bons-Enfans, n. 21.
*Perier*, rue du Houssaie, n. 2.
*Courtet*, rue Cadet, n. 8.
*Lacheurié*, rue N.-S.-Eustache, 24.
*Griotteray*, rue du Sentier, n. 16.
*Jullien*, rue Saint-Martin, n. 259.

*Courtiers de Commerce honoraires.* Messieurs :

Benard (P.-Al.-Aug.). Papillon. Tetard. Chamoy.

*Secrétaire de la Compagnie.*

M. Lasseray (✻), rue de Lancry, n. 23.

*Conseil de la Compagnie.*

M. Parquin, *Avocat*, rue des Deux-Ecus, n. 15.
M. Moret, *Avocat*, rue Montmartre, n. 179.
M. Leboul-Aubert, *Avoué près la Cour royale*, rue de l'Odéon, n. 26.
M. Cauthion, *Avoué près le Tribunal de 1re Inst.*, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
M. Breton ✻, *Notaire*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 6.

*Chambre Syndicale.*

M. Caminet, *Syndic.*

*Adjoints.* Messieurs,

Blay. Ch. Prevost. Alisse. Rodet. Bisson jeune. Chaulin.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE, POUR LA VILLE DE PARIS, *Rue de Richelieu*, n. 89.

Cette Société, établie par autorisation du Gouvernement et pour 30 années, en exécution de l'ordonnance royale du 4 septembre 1816, est en activité depuis le 3 avril 1817. Elle a pour unique objet de garantir mutuellement ses membres des dommages et risques que pourrait causer l'incendie, et même tout feu du Ciel ou de cheminée, aux maisons et bâtimens qui participent au bienfait de l'Assurance.

Le montant de la valeur des maisons et bâtimens engagés à cette Assurance mutuelle est, au 1er janvier 1826, de plus de 1300 millions.

*Conseil d'Administration.* Messieurs,

Le Vte de Pinon ✻ ✻, *Président*, rue des Petit.-Ecur., n. 44.
Le Mis de Gontaut-Biron ✻ ✻, rue Louis-le-Grand, n. 23.
Le Bon Ternaux aîné (O.✻), *Nég.*, rue des Fos.-Montmart., n. 2.
Boilleau ✻, *Notaire*, rue de Richelieu, n. 45.

*Suppléans.* Messieurs,

Cretté de Palluel ✻, *Maire du 3e arrondissement*, rue Martel, n. 2.
Dutillet. *Admin.-adjoint des Messageries royales*, rue de l'Université, n. 20.
Legraverend ✻, *Maître des Req. au Cons.-d'État*, rue de Grenelle-S.-G., 52.
Pepin le Halleur, *Négociant*, rue Sainte-Avoye, n. 39.
Jallabert, *Notaire honoraire*, Boulevard des Italiens, n. 18.
Leuillier, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 2.

*Commissaire du Gouvernement.*

M. Levacher-Duplessis ✻, rue Geoffroy-Lasnier, n. 26.

*Membres du Comité des Sociétaires.* Messieurs,

Guénoux, *ancien Notaire*, rue de Beaune, n. 2.
Bon de Marinville, faubourg Poissonnière, n. 32.
Quiclet, rue du Bac, n. 53.
Esnou de Saint-Séran, rue du Mail, n. [illegible].
Debruge Dumesnil, *ancien Agent de change*, rue des Filles-St.-Thomas, 11.

*Direction générale.* Messieurs,

Delaunay, *Directeur général*, rue de Richelieu, n. 89.
Segaux, *Secrétaire général*, *Caissier*, rue de Richelieu, n. 89.

*Conseil du Contentieux.* Messieurs.

Berryer, père ✻, *Avocat de la Compagnie*, rue St.-Honoré, n. 291.
Beaudesson, *Notaire de la Compagnie*, rue Montmartre, n. 160.
Leconte, *Avoué de la Compagnie*, rue Thévenot, n. 16.
Delorme, *idem*, rue du Mail, n. 28.

*Architectes.* Messieurs,

Aubert, rue d'Argenteuil, n. 18.
Peyre ✻, rue des Poitevins, n. 6.
Daujan, rue de l'Arbre-sec, n. 22.

## COMPAGNIE ROYALE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE,

AUTORISÉE PAR ORDONNANCE DU ROI, DU 11 FÉVRIER 1820,

Etablie à Paris, *rue de Richelieu*, n. 104 (Capital de garantie *dix millions.*)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION.

*Président.*

M. *Lafitte* (Jacques) ✻, banquier, régent de la Banque de France.

*Administrateurs.* Messieurs :

*Davillier* (Jean-Charles) ✻, banquier, régent de la Banque de France, membre du Conseil général et de la Chambre de Commerce.
*Hottinguer* ✻, banquier, régent de la Banque de France, membre du Conseil général de Commerce.
*André* ✻, banquier.
*Cottier*, banquier, régent de la Banque de France, membre du Conseil général de Commerce.
*César de la Panouze* ✻ ✠, banquier, membre du Conseil général du département de la Seine.
*Caccia* ✻, banquier, régent de la Banque de France.
*Lainé* ✻, administrateur de la Loterie.
*Callaghan*, négociant, juge au tribunal de Commerce.
*Jacques Lefebvre*, banquier, régent de la Banque de France, membre du Conseil général, et de la Chambre de Commerce.
*Odier* ✻, manufacturier, censeur de la Banque, Vice-Président du Conseil général du Commerce, membre de la Chambre de Commerce.
*Perrier* (Casimir) ✻, banquier, régent de la Banque de France.
*Pillet Will* ✻, banquier, membre du Conseil général et de la Chambre de Commerce.
*Vernes*, banquier.
*Lafond, fils*, négociant, membre du Conseil d'escompte de la banque de France.

*Censeurs.* Messieurs,

*Davillier* aîné, manufacturier, l'un des plus forts assurés.
*Chappuis*, ancien négociant.
*Moreau* (*M. F.*), négociant, membre du Conseil d'escompte de la Banque et du bureau du commerce des bois.

*Directeur-général.*

M. *Fleury de Chaboulon.*

La Compagnie Royale est représentée, dans chaque chef-lieu de Préfecture et de Sous-Préfecture, par un Agent général, fondé de ses pouvoirs; et, dans chaque chef-lieu de canton, par un Agent particulier, chargé spécialement de recevoir les propositions d'assurance qu'il transmet à l'Agent général de l'arrondissement. — *Sa plaque porte les initiales :* C. R^ale.

*A. Guyot*, Imprimeur de la Compagnie.

## CAISSE HYPOTHECAIRE, *rue Neuve-Saint-Augustin*, n. 30.

(*Ordonnance du Roi*, *du* 12 *Juillet* 1820.)

La Caisse hypothécaire est une société anonyme; ses statuts ont été approuvés par ordonnance du Roi, du 12 Juillet 1820.

Le fonds social est de cinquante millions, divisés en cinquante mille actions de 1000 francs. Les actions sont au porteur, ou nominatives, au choix de l'actionnaire; elles sont payables par dixième, de six mois en six mois; *cinq dixièmes sont échus.* On peut anticiper les paiemens. Les actionnaires reçoivent un dividende fixe de six pour cent par an, à raison des sommes qu'ils ont versées; ils ont en outre un dividende extraordinaire qui est réglé chaque année, d'après les bénéfices faits.

*Comme les Banques ordinaires*, la Caisse hypothécaire ouvre un crédit aux personnes qui peuvent fournir des hypothèques suffisantes; *c'est le premier et le principal objet de ses opérations.* Le crédit est réalisé en obligations au porteur, que la caisse est autorisée à émettre. Le remboursement se fait en vingt annuités; chaque annuité est de neuf pour cent du montant des obligations. Le paiement des vingt annuités libère le débiteur du capital et de tous accessoires.

La caisse assure les créances hypothécaires, résultantes de contrats faits ou de contrats à faire; *c'est le second objet de ses opérations.* Les primes d'assurances sont fixées selon la nature des créances.

Elle prête sur nantissement de contrats hypothécaires; *c'est le troisième objet de ses opérations.*

Enfin, elle achète des créances hypothécaires; *c'est le quatrième et dernier objet de ses opérations.*

Les conditions de ces deux dernières opérations sont réglées de gré à gré.

Toutes les opérations de la Caisse hypothécaire se font par l'intermédiaire de chambres de garantie, établies dans diverses villes, désignées par l'administration.

### *Conseil d'Aministration.* Administrateurs. MM.

Le C^te^ Auguste Du Lau d'Allemans ✠, Propriétaire, *Président.*
Le C^te^ Dubois (C. ✠), *ancien Conseiller d'Etat*, Propriét. *Vice-Président.*
Jourdan (O. ✠), *Maître des requêtes*, Propriét. *Administrateur-Contrôleur.*
Berryer père, *Avocat à la Cour royale de Paris.*
Le B^on^ Petit La Fosse ✠, 1^er^ *Présid. hon. de la Cour royale d'Orléans.*
Desmichels B^on^ de Champorcain, *Avocat*, Propriétaire.
Le C^te^ de Villaines ✠, Propriétaire, *Officier supérieur des gardes-du-corps* (Lieutenant-Colonel).
Fournier, Propriétaire, *Membre du Conseil-général d'Indre-et-Loire.*
Le V^te^ de Sussy ✠, *Maître des requêtes*, *Administrateur des Contributions indirectes.*

### *Conseil ordinaire.*

M. de La Grange, *Avocat aux conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*

### *Comité des Censeurs.* Censeurs. MM.

Nyel, *Propriétaire.*
Vial, *ancien Consul.*
Le Chev. Dupré ✠, *Chef de bataillon en retraite.*
Guiffrey, *Notaire à Paris.*
De Malartic (O. ✠), *Maître des requêtes.*

*Commissaire du Roi.*

M. le Bon Duveyrier ✻, 1er *Prés. honor. de la Cour royale de Montpellier.*
M. le Chev. Deleuze ✻, *Directeur-général.*

M. Mendiboure, *Caissier-général.* | M. Boulland, *Secrétaire-général.*
M. Gremilliet, *Sous-Caissier.*

## SECTION VIII.

### ACADÉMIE DE PARIS,

*En Sorbonne.*

Son Excellence le Ministre des Affaires Ecclésiastiques et de l'Instruction publique exerce les fonctions de Grand-Maître de l'Université et de Recteur de l'Académie de Paris.

M. Rousselle ✻, *Inspecteur-général des Études, chargé de l'administration de l'Académie de Paris, à la Sorbonne.*

*Inspecteurs de l'Académie*, Messieurs,

Cuvier (Fréd.) ✻. Becquey ✻. Taillefer. L'Etendart ✻. De Feletz. Bourdon ✻. L'Abbé Guillon ✻. L'abbé Thibault ✻.

*Conseil Académique.*

Son Excellence le Ministre des Affaires Ecclésiastiques et de l'Instruction publique, Président.

M. Delvincourt ✻ (O. ✻), *Membre du Conseil royal de l'Instruction publique, Doyen de la Faculté de Droit*; vice Président.
M. le Cte de Chabrol (G. O. ✻), *Conseil. d'État, Préfet du Dép. de la Seine.*
M. Bellart (G. O. ✻), *Conseiller-d'État, Procureur-général à la Cour royale de Paris, Membre du Conseil-général du Département de la Seine.*
M. Gauthier (O.✻), *Conseiller de Préfect., M. du Conseil-général du Départ.*
M. Ollivier ✻, *Membre du Conseil-général du Département.*
M. Lebeau (O.✻), *Avocat-gén. à la Cour de Cas., M. du Con. gén. du Dép*
M. Amy (C. ✻), *Président à la Cour royale de Paris.*
M. L'abbé Borderies, *Vicaire-général du diocèse de Paris.*
M. Cahier (O. ✻), *Avocat-général à la Cour de Cassation.*
M. Rousselle ✻, *Inspecteur-général des Etudes, chargé de l'administration de l'Académie de Paris.*

*Inspecteurs de l'Académie de Paris.* MM.

Cuvier (Frédéric) ✻, Taillefer, De Féletz, L'Abbé Guillon ✻.
Becquey ✻. L'étendart ✻, Bourdon ✻, L'abbé Thibault ✻.

L'abbé Burnier-Fontanel ✻, *Doyen de la Faculté de Théologie.*
Landré-Beauvais ✻, *Doyen de la Faculté de Médecine.*
Thénard ✻, *Doyen de la Faculté des Sciences.*
. . . . . *Doyen de la Faculté des Lettres.*

BUREAUX DE L'ACADÉMIE.

*Bureau des Facultés et des Colléges royaux.*

M. Jolivet, *Chef.*

*Bureau des Colléges communaux, des Institutions et Pensions et des Ecoles primaires.*

M. Guinard, *Chef.*

*Bureau de la Comptabilité.*

M. Durand d'Arsonval, *Chef*

FACULTÉ DE THÉOLOGIE,

*En Sorbonne.*

M. l'Abbé Burnier-Fontanel ✻, *Doyen*, *Protonotaire apostolique*, *Chanoine honoraire de la métropole de Notre-Dame*, *et Promoteur-général du Diocèse*, en Sorbonne.

M. Delalain, *Secrétaire*, rue Garencière, n. 7.

M. l'Abbé Burnier-Fontanel, neveu, *Secrétaire-Adjoint*, en Sorbonne.

M. Drulin, *Appariteur*, en Sorbonne.

*Professeurs.* Messieurs,

L'Abbé Burnier-Fontanel. } *Dogme.*

L'Abbé Groult d'Arcy, *Chanoine hon. d'Autun.* } *Morale.*

L'Abbé Dumarsais, *suppléant.*

L'Abbé Mercier, *Ch. hon. de N.-D.* } *Ecrit. Sainte.*

L'Abbé Faudet, *suppléant.*

L'Abbé . . . . } *Hist. et Disc. ecclésiast.*

L'Abbé Icard, *Suppléant.*

L'Abbé Chaunac de Lanzac, *Ch. hon. de N.-D.* } *Hébreu.*

L'Abbé Glaire, *Suppléant.*

L'Abbé Guillon, *Ch. hon. de N.-D.* } *Eloquence sacrée.*

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS, *Place Ste.-Geneviève.*

M. Delvincourt ✻ (O. ✻), Conseiller au conseil royal de l'instruction publique, *Doyen*, à l'École de Droit.

*Professeurs.* Messieurs,

1819. Blondeau, rue Soufflot, n. 2.
1821. Du Caurroy, rue d'Enfer, n. 7. } *Institutes de Justinien.*

1805. Delvincourt ✻ (O. ✻), à l'Ecole de Droit.
1819. De Portets, rue Soufflot, n. 2.
1805. Morand, à l'Ecole de Droit.
1820. Duranton, r. de Savoie, n. 11. } *Code Civil.*

1821. Demante, r. des Maç.-Sorb. n. 21. } *Code Civil.*

1810. Cotelle, à l'Ecole de Droit. } *Pandectes.*

1810. Pardessus ✻ (O. ✻), à l'Ecole de Droit. } *Code de commerce.*

1819. Berriat-Saint-Prix, à l'Ecole.
1821. Demiau-Crouzilhac, r. de l'Odéon, n. 40. } *Procéd. civ.* etc.

*Suppléans.* Messieurs,

1805. Caillau, rue des Maçons-Sorbonne, n. 14.
1805. Simon, au collége Louis-le-Grand, rue St.-Jacques.
1805. Bavoux, rue Vivienne, n. 8.
1819. Dufrayer, rue St.-Jacques, 42.
1820. Poncelet, rue de Seine-S.-G., 70.
1823. Bugnet, rue de Tournon, 7.
1823. Delzers, rue Hautefeuille, n. 5.
1823. Moiroud, rue des G.-Augustins, 5.

M. Reboul, *Secrétaire de la Faculté*, à l'Ecole de Droit.

M. Reboul fils, *Secrétaire-adjoint*, *idem.*

Le registre des inscriptions est ouvert, savoir:
Pour le premier trimestre de l'année scholaire. . . . . le 2 novembre.
Pour le deuxième. . . . . le 2 janvier.
Pour le troisième. . . . . le 1er avril.
Pour le quatrième. . . . . le 1er juillet.

Chaque registre est clos irrévocablement le 15 du mois où il a été ouvert, sauf le cas où le 15 se trouve un Dimanche ou une fête chômée; alors la clôture du registre n'a lieu que le lendemain.

L'étudiant qui commence le cours, n'est admis à prendre sa première inscription, qu'au mois de novembre; il doit déposer, au secrétariat de la Faculté; 1° son acte de naissance, 2° le diplome de bachelier ès-lettres (cette disposition n'est pas applicable à ceux qui ne veulent obtenir qu'un certificat de capacité); 3° s'il est mineur, le consentement de ses parens ou tuteur.

## FACULTÉ DE MÉDECINE, *Rue de l'École-de-Médecine.*

### M. Landré-Beauvais ✻, *Doyen*, à la Faculté.

*Professeurs.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Cruveilher, rue du Grand-Chant., 5.<br>Duméril ✻ r. du faub. Poissonnière, n. 3. | *Anat. et physiologie.* | Desormeaux, r. Neuve de l'Abbaye, n. 16. | *Acc., maladie des femmes en couche et des enf. nouv.-nés.* |
| Orfila ✻, r. de Tournon, n. 33. | *Chim. médicale.* | Récamier ✻, rue du Regard, n. 1. | *Cliniq. médic.* |
| Pelletan fils ✻, rue Corneille, n. 5. | *Phys. médicale.* | Laennec ✻, rue St.-Maur, n. 17. | |
| Clarion, r. S.-Dominique-S.-Germain, n. 44. | *Histoire Natur. médicale.* | Landré-Beauvais ✻. | |
| Guilbert, rue de la Harpe, n. 29. | *Pharmacologie* | Cayol, r. Pavée-St.-And.-des-Arcs, 18. | |
| Bertin ✻, rue Pierre-Sarrazin, n. 12. | *Hygiène.* | Le Bon Boyer (O. ✻), *Chirurgien*, rue de Grenelle. n. 9. | *Clinique chirurgicale.* |
| Marjolin, rue Richelieu, n. 89. | *Pathologie chirurgicale.* | Le Bon Dupuytren ✻ ✻, *Chir. en chef de l'Hôtel-Dieu*, place du Louvre, vis-à-vis la colonnade. | |
| Roux ✻, rue de l'Université, 25. | | Bougon ✻ ✻, r. de l'Observance, n. 1. | |
| Fouquier ✻, rue Taranne, n. 7. | *Pathologie médicale.* | | |
| Fizeau ✻, rue Thibautodé, n. 7. | | | |
| LeChev. Richerand ✻ ✻, r. de Bondy, 44. | *Opérations et appareils.* | Déneux ✻, rue des Sts.-Pères, n. 22. | *Clinique d'accouchement.* |
| Alibert ✻ (O. ✻), rue de Varennes, 4. | *Thérapeutique et mat. médic.* | Mac-Mahon, *Bibliothécaire.* | |
| . . . . . | *Médec. légale.* | Thillaye, *Conserv. des cabinets.* | |
| | | Breschet, *Chef des trav. anat.* | |
| | | Barruel, *Chef des travaux chimiques.* | |
| | | Anquetil, *Agent-comptable.* | |

### *Professeurs honoraires.* Messieurs,

De Jussieu ✻ ✻. Pelletan père ✻. Des Genettes (C. ✻). Le Roux ✻.
Vauquelin ✻ ✻. Deyeux ✻. Chaussier ✻ ✻. Moreau.
Dubois (O. ✻). Pinel ✻. Lallemant.

*Agrégés en exercice.* MM.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Adelon. | Coutanceau ✻. | Maisonnabe. | Richard (Achille). |
| Arvers. | Gaultier de Claubry. | Moreau (Fois.-J.) | Rullier. |
| Breschet. | Gérardin. | Murat. | Ségalas. |
| Capuron. | Guerscnt. | Parent du Châtelet ✻. | Serres ✻. |
| Chomel. | Jadioux. | Pavet de Courteille. | Thévenot de Saint-Blaise (O. ✻). |
| Cloquet (Hip.) | Kergaradec. | Ratheau. | |

*Agrégés stagiaires.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Andral. | Cloquet (Jules). | Dugès. | Rochoux. |
| Baudelocque. | Devergie. | Gerdy. | Velpeau. |
| Bouvier. | Dubois (Paul). | Lisfranc. | |

## ÉCOLE DE PHARMACIE DE PARIS.

M. le Chev. Vauquelin ✻ ✻, *Directeur*, au Jardin du Roi.
M. Laugier ✻, *Directeur-Adjoint*, au Jardin du Roi.
M. Robiquet, *Trésorier*, rue des Fossés-St.-Germ.-l'Aux. n. 5.

*Professeurs.* Messieurs.

| | |
|---|---|
| Bouillon Lagrange ✻. r. de Richelieu, 93. | Guiart, rue des Poules, n. 12. |
| Nachet, rue Saint-Honoré, n. 128. | Pelletier, rue Jacob. |

*Professeurs-Adjoints.* Messieurs.

| | |
|---|---|
| Henry, à la Pharmacie centrale des Hospices. | Clarion, *Pharmac. ordinaire du Roi*, rue S.-Dominique, n. 44, F.-S.-G. |
| Bouriat, rue du Bac, n. 56. | Bussy, *Préparateur-général des Cours*, rue d'Ulm, n. 1. |
| Guilbert, rue Dauphine. | |

## FACULTÉ DES SCIENCES,

*En Sorbonne.*

M. le B^on^ Thénard ✻, *Doyen*, rue de Grenelle St.-G., n. 42.

*Professeurs.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Lacroix ✻. . . . | *Calc. différent. et intégral.* | B^on^ Poisson (O. ✻). | *Mécanique.* |
| | | Francœur ✻. . . . | *Algèbre sup.* |
| Biot ✻ ✻. . . . | *Astron. physiq.* | Geoffroy-Saint-Hilaire ✻. . . . | *Zoologie.* |
| Le B^on^ Thénard ✻. | *Chimie.* | | |
| Beudant ✻. . . | *Minéralogie.* | Gay-Lussac (O. ✻). | *Physique.* |
| Desfontaines ✻. . | *Bot. et phy. vég.* | Biot ✻. . . . . | |

*Professeurs Adjoints.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dulong ✻. . . . | *Chimie.* | Ducrotay de Blainville. | *Zoologie.* |
| Hachette. . . . . | *Géomét. desc.* | Cauchy ✻. . . . | *Mécanique.* |
| Leroy ✻. . . . | *Astron. physiq.* | Delafosse, *Conservateur des collections d'histoire naturelle.* | |
| Dinet ✻. . . . . | *Suppléant.* | | |
| Mirbel ✻ ✻. . . | *Bot. et Phy. vég.* | | |

Grandjean de Fauchy, *Secrétaire*, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 21.

## FACULTÉ DES LETTRES,

*A la Sorbonne.*

M. . . . . *Doyen.*

*Professeurs.* Messieurs,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Boissonnade ✻, au Palais de l'Institut. | *Littérat. grecq.* | Millon, rue Culture-Ste-Catherine, n. 5. | *Hist. de la Philos. ancienne.* |
| Leclerc ✻, r. St-Hyacinthe-d'Enf., 25. | *Eloq. latine.* | Royer-Collard ✻, r. d'Enfer, n. 20. | *Hist. de la Philos. moderne.* |
| Lemaire ✻, rue des Quatre-Fils, 16. | *Poésie latine.* | Lacretelle jeune ✻, rue St.-Honoré, 339. | *Hist. ancienne* |
| Guizot ✻, r. St.-Dominique, faubourg St.-Germain, 37. | *Hist. moderne.* | Laya ✻, r. Mignon, n. 7. | *Hist. littér. et Poésie franç.* |
| Villemain (O. ✻), rue B.-d'Orléans, 20. | *Eloq. franç.* | Laromiguière, au collége de Louis-le-Gr. | *Philosophie.* |
| | | Duc, r. St.-Florentin, 14. | *Secrétaire.* |

## COLLÉGES ROYAUX DE PARIS.

On compte à Paris cinq Colléges royaux et deux Colléges particuliers de plein exercice, entre les élèves desquels et ceux du Collége royal de Versailles, il y a un concours général à la fin de chaque année scholastique.

Trois Colléges royaux (*le Collége Louis-le-Grand*, rue St.-Jacques, le *Collége de Henri IV*, place de l'ancienne église Sainte-Geneviève et le *Collége Saint-Louis*, rue de la Harpe), admettent des pensionnaires et des externes. Les deux autres (le *Collége de Bourbon*, Chaussée-d'Antin, le *Collége de Charlemagne*, rue S.-Antoine), ne reçoivent provisoirement que des externes.

Les institutions et pensions de Paris sont tenues d'envoyer leurs élèves aux différens Colléges.

### COLLÉGE ROYAL DE LOUIS-LE-GRAND,

Rue Saint-Jacques, n. 123.

M. Laborie ✻ ✻ et de Charles III, *Inspecteur-général honoraire, Proviseur.* . . . . . .
M. Emond, *Censeur des Etudes.* . . . . . .
M. l'Abbé Manglard, *Aumônier.* . . . . . } *Au Collége.*
M. l'Abbé Bonnet, } *Aumôniers.* .
M. l'Abbé Delestang, } *Adjoints.* .
M. Bruzard ✻, *Économe.* . . . . . .

*Professeurs.* Messieurs.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Maugras ✻, *sup. à la F. des lettres.* | *Philosophie.* | Guyot. . . . . | *Troisième.* |
| Bousson, *agr.* . | | Charpentier, *prof.* | |
| Thillaye ✻, . . | *Physique.* | Ruinet. . . . . | *Quatrième.* |
| Laran. . . . . | | Pourmarin. *agrég.* | |
| Rouby. . . . | *Mathématiques spéc. et élémen.* | Héguin de Guerle. | *Cinquième.* |
| Véron-Vernier. . | | Barrot, *agrégé.* . | |
| Guillard, *agrégé.* | | Marcou, *agrégé.* . | *Sixième.* |
| Dubos. . . . . | | Leduc. *agrégé.* . | |
| Burnouf ✻, *Prof. au col. de Fran.* | *Rhétorique.* | Maugras (neveu). | *Agrégés Suppléa.* |
| Pierrot. . . . | | Nicollet. . . . | |
| Desforges, agrég. | | Artaud . . . . | |
| Du Rosoir, *S. à la Fac. des Let.* | *Hist. et Géograp.* | Marie. . . . . | |
| Rio ✻, . . . | | Langlois. . . . | *Sous-Directeurs* |
| Humbert ✻. . | *Seconde.* | Thomassin . . . | |
| Roger, *agrégé.* . | | Lefèvre. . . . | |
| | | Scribe. . . . . | *Maîtres élément.* |
| | | Mellier. . . . | |
| | | Adde. . . . . | |
| | | Baudens. . . . | |

*Maîtres d'Etudes:* Messieurs,

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Chauvel. | Forgeot. | Duprateau. | Quétand. | Bacot. |
| Maillard. | Després. | Sarret. | Toupillier. | Sadoux. |
| Marrast. | Delucheux. | Hervau. | Deleruyelle. | Delagarde. |
| Letellier. | Regnier. | Dufaud. | Charrier. | Lemoine. |

*Langue allemande*, M. Wéinrèbe, rue de l'Oratoire du Roule, n. 10.
*Langue anglaise*, M. Wilkin, rue Saint-Jacques, n. 41.
*Dessin*, Bouillon, Roëhn, Bertrand. | *Ecriture*, Durnerin, Cruzel.

*Service de santé.* Messieurs,

Husson ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Guerbois, *Chirurgien en chef de l'hôpital Cochin.* } *Au Collége.*
Rossi, *Chirurgien-Dentiste*, rue des Fossés-S.-Germain-des-Prés, n. 7.
Le Chevalier Pelletan ✻, *Médecin Consultant*, rue St.-Christophe, 10.
Demours ✻, *Oculiste*, rue de l'Université, n. 19.
Moutillard, *Pharmacien*, rue de la Montagne Sainte-Geneviève.
Beauguille, *Caissier.*

## *Ecole royale des Langues Orientales, annexée au Collége de Louis-le-Grand.*

M. de Chayolle, *Administ.* M. Simon, *Direct. des Etudes.*

M. Kieffer. . . .
M. Desgranges. . } *Professeurs.*
M. Bianchi. . . .

M. Valensot, *Maître d'étude.*

## COLLÉGE ROYAL DE HENRI IV,

Etabli dans l'ancienne maison de Sainte-Geneviève.

M. Auvray ✻, *Proviseur.* . . . . .
M. Drevet, *Censeur des Etudes.* . . . .
M. l'Abbé de Salinis, *Aumônier.* . . } *Au Collége.*
M. l'Abbé Caire, *Aumônier.* . . . .
M. Grégoire, *Econome.* . . . . . .

*Professeurs Titulaires.* MM.

Mauger ✻. . . . *Philosophie.*
Despretz. . . . *Sciences phy.*
Navarre. . . . *Mathém. spéc.*
Delisle. . . . *Mathém. élem.*
Naudet ✻, *de l'Acad. royale des Inscript. et Profess. au Coll. de France.* } *Rhétorique.*
Gobert. . . .
Langlois. . . . *Suppléant.*
Pottier . . . *Seconde.*
Brée. . . . *Troisième.*
Riant. . . . *Quatrième.*
Maugeret. . . *Cinquième.*
De Calonne. . . *Sixième.*
Desmichels. . } *Hist. et Géogr.*
Poirson. . . }

*Agrégés-Professeurs.* MM.

Guillaume. . . *Mathémat.*
Dutrey. . . } *Troisième.*
A. de Wailly. }
Veissier. . . *Quatrième.*
Harmant. . . *Cinquième.*
Villeumeureux . } *Sixième.*
Clachet. . . }
Lauwereyns. . . } *Septième.*
Léon Brigandat. . }
Jouette. . . . . *Huitième.*

*Agrégés Suppléans.* MM.

| | | |
|---|---|---|
| Patin. | Martin. | |
| Gibon (Hip.). | Camus. | |
| Gibon, (Al.). | | |
| Valleray. | Valleray. | *S.-Dir.* |
| Girardin. | Dauban. | |

*Maîtres d'Études.* Messieurs.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pannetier. | Maury. | Augeron. | Decurel ✻. |
| Brassinne. | Rayez. | Lamache. | Peschaud. |
| Jalade. | Brigandat. | Mérimée ✻. . . | } *Dessin.* |
| Monsaint. | Heslouin. | De Wailly. . . | |
| De St.-Martin. | Augeron. | Paté-Desormes. . | |
| Berger. | Guihal. | Roberts. . . . | *Maît. d'angl.* |
| Vollot. | Bontemps. | Weinrèbe. . . | *Maît. d'allem.* |
| Martin. | Provost. | | |

*Service de Santé.* MM.

| | |
|---|---|
| Chev. Alibert ✻ (O. ✻), 1er *Médec. ordinaire du Roi*, 1er *Méd.* | Denis. *Chirurgien adjoint.* |
| Levraud jeune, *Médec. ord. et Chirur.* | Chev. Richerand ✻ ✻, *Chirurg. cons.* |
| Jaquemin ✻. } *Méd. cons.* | Miel ✻, *Dentiste.* |
| Magendie. } | Moutillard, *Pharmacien.* |
| | Letermélier, *Caissier.* |

## COLLÉGE ROYAL DE CHARLEMAGNE.

Ce Collége est établi dans la maison des Grands-Jésuites, rue Saint-Antoine.

M. Dumas ✻, *Proviseur.* . . . . . } *Au Collége.*
M. Belin, *Censeur des Études.* . . . . . } *Au Collége.*
M. Demarcilly, *Économe.* . . . . . } *Au Collége.*

*Professeurs.* MM.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ozaneaux. . . . | *Philosophie.* | Leboucher. . . . | *Quatrième.* |
| Chevreul ✻. . . | *Sciences phys.* | Favier. . . . . | *Agrégé.* |
| Barry. . . . . | *Agrégé Supp.* | Laurent. . . . . | *Cinquième.* |
| Pommiés. . . . } | | Bonvalot. . . . | *Agrégé.* |
| Suzanne . . . . } | *Mathémat.* | Collache. . . . | *Sixième.* |
| Dufour, *Agrégé.* . } | | Bardoux. . . . | *Agrégé.* |
| Teissedre. . . . } | | Doquin de St.-Preux. } | *Agrégé Sup.* |
| Gaillard. . . . } | *Rhétorique.* | Covitaud. . . . } | |
| Dalgue, *Agrégé.* . } | | Cléreau. . . . . } | |
| Trufer. . . . . } | | Planche. . . . } | *Maîtres élém.* |
| Carré. . . . . } | *Seconde.* | Chaine. . . . } | |
| Beljame, *Agrégé* . } | | M. Levraud jeune, *Médecin.* | |
| Caïx. . . . . | *Histoire* | M. Thierry ✻, *Chirurgien.* | |
| Lecler . . . . | *Troisième.* | Le Ch. Alibert ✻ (O. ✻), *Méd. cons.* | |
| Robert. . . . } | | M. Guerbois, *Chirurg. consultant.* | |
| Frémion. . . . } | *Agrégés.* | M. Le docteur Guillié ✻, *Oculiste.* | |
| Legay. . . . . } | | | |

## COLLÉGE ROYAL DE BOURBON.

Ce Collége est établi dans le bâtiment des Capucins de la Chaussée-d'Antin.

M. Legrand, *Proviseur.*
M. Clerc, *Censeur des Études.* } au Collége.
M. Lecointre, *Économe.*

*Professeurs.* MM.

| | | | |
|---|---|---|---|
| De Cardaillac. . . } | | Marion. . . . . } | |
| Damiron, *Agrégé.* } | *Philosophie.* | Bellaguet, *agrégé.* . } | *Troisième.* |
| Jouffroy, *idem.* . } | | Garnier. . . . . } | |
| Planche . . . . . } | | Guillaume. . . . . } | |
| Pierrot. . . . . } | *Rhétorique.* | Ouirille, *agrégé.* . . } | *Quatrième.* |
| Ragon. . . . . } | | Girod. . . . . } | |
| Layé . . . . . } | | Agon, *agrégé.* . . . } | *Cinquième.* |
| Foy . . . . . } | *Seconde* | | |

| | |
|---|---|
| Ledrut. . . . . | *Sixième.* |
| Ducluzeaux, *agrégé.* | |
| Ruelle, *agrégé.* . . | *Septième.* |
| Valatour, *idem.* . | |
| Ragon. . . . . | *Histoire.* |
| Largé, *agrégé.* . . . | *Idem.* |
| Pouillet. . . . . | *Physique.* |
| Binet. . . . . | *Mathé spécial.* |

| | |
|---|---|
| Dergny . . . . . | *Math. élém.* |
| Godin, *agrégé.* . . . | *idem.* |
| Filon . . . . . | *Agrég. suppl.* |
| Chappuisy. . . . . | |
| Lherminier ✲. . . . | *Médecin.* |
| Mayrat. . . . . | *Chirurgien.* |
| Regnault. . . . . | *Pharmacien.* |

## COLLÉGE ROYAL DE SAINT-LOUIS,

*Rue de la Harpe, à l'ancien Collége d'Harcourt.* MM.

L'Abbé Ganser, *Proviseur*,
Emery, *Censeur des Études*,
De Reuse, *Econome*.

L'Abbé Dumarsais, L'Abbé Salacroux, *Aumôn.*

*Professeurs.* Messieurs,

| | |
|---|---|
| Vallette ✲. . . . . | *Philosophie.* |
| Rafinet. . . . . | *Physique.* |
| Lefebure de Fourcy, ✲. . . . . | *Mathématiq. spéc.* |
| Richard. . . . . | *Mathém. élém.* |
| Dubois. . . . . | |
| Alexandre. . . . . | *Rhétorique.* |
| Perreau. . . . . | |
| Vendel Heyl. . . . . | *Seconde.* |
| Gros, *agrégé* . . . | *Troisième.* |
| Forgeot, *agrégé.* . | |
| Vernadé. . . . . | *Quatrième.* |
| Roberge, *agrégé.* . . | |
| Landois, *agrégé.* . . | *Cinquième.* |
| Leroy, *agrégé.* . . . | |
| Ansart. . . . . | *Sixième.* |
| Joly, *agrégé.* . . . . | |
| Dumont . . . . . | *Histoire.* |
| De Mancy. . . . . | |
| Tisserand, *agr., Supp. pour les scienc.* | |
| Sauzier, *agrégé.* . . | *Suppléans pour* |
| Lemaire, *agrégé.* . | *les sciences.* |
| Prieur, *agrégé.* . . . | *Classes élém.* |
| Jumeau, *agrégé.* . . | |

*Maîtres d'étude.* Messieurs.

| | |
|---|---|
| Guilhou. . . . . | *Chargés de classes élém.* |
| Masson. . . . . | |
| Dionis. . . . . | |

| | |
|---|---|
| Vigroux, *S.-Cens.* | Saintard. |
| Salacroux. | Dimier. |
| Arnal. | Lestrade. |
| Viallet. | Basset. |
| Bardin. | Cretel. |
| Pâté-Desormes. . . . | *Dessin.* |
| Pescher. . . . . | *Ecriture.* |
| Sukau. . . . . | *Langue allem.* |
| Hermann . . . . . | |
| Richardson . . . . . | *Langue angl.* |
| Carey. . . . . | |

*Musique*

| | |
|---|---|
| Cartier. | Buhl. |
| Benazet. | Couronneau. |
| Guébauer. | Hippolyte. |
| Dacosta. | |

| | |
|---|---|
| Lebrun. . . . . | *Escrime.* |
| Guillet. . . . . | *Danse.* |
| Guilbert. . . . . | *Médecin.* |
| Ch. Alibert ✲ (O. ✲). | *Méd. consult.* |
| Pavet de Courteilles. | |
| Moulin. . . . . | *Chirurgien.* |
| Pressat. . . . . | *Chirurgiens-consult.* |
| Guerbois . . . . . | |

## COLLÉGE STANISLAS,

*Rue Notre-Dame-des-Champs*, n. 34, *ancien Hôtel Fleury.*

M. l'abbé Augé, *Directeur du Collége.*
M. l'abbé Froment, *Sup. du Séminaire Notre-Dame-des-Champs.*
M. l'abbé Petit, *Directeur du petit collége.*
M. l'abbé Garson, *Procureur.*
M. l'abbé Buquet, *Préfet du grand Collége.*
M. l'abbé Millériot, *Préfet de Religion.*
M. l'abbé Delbrel, *Préfet du petit Collége.*

*Professeurs.* MM.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Michelle | *Philosophie.* | Lefèvre, *agrégé.* | *Cinquième.* |
| Berthier. | *Mathémat.* | Chanut, *agrégé.* | *Sixième.* |
| Desdouits. | *Suppléant.* | Thuillier, *agrégé.* | *Histoire.* |
| Gauthier de Claubry. | *Physique.* | Carrey, *maître d'allemand.* | |
| De Luynes, *agrégé* ✻. | *Rhétorique.* | M. . . . *maître d'anglais* | |
| Delbecque, *agrégé.* | | Defresne. | *Suppléans.* |
| Raynaud, *agrégé.* | *Seconde.* | Thédenat. | |
| Taranne, *agrégé.* | *Troisième.* | Fizeau ✻, *Médecin.* | |
| Morin, *agrégé* | *Quatrième.* | Delmond, *Chirurgien-Dentiste.* | |

COLLÉGE DE SAINTE-BARBE, *rue des Postes*, n. 34.

M. Henri Nicolle, *Directeur.*
M. de Fauconpret, *Préfet général des Études.*
M. l'abbé Faudet, *Aumônier.*
M. Maurice, *second Aumônier.*
M. Baudement, *Administrateur Économe.*

*Professeurs.* MM.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bouillet. | *Philosophie.* | Boistel. | *Mait. élém.* |
| Binet. | *Mathémat.* | Paffe. | |
| Rinn. | *Rhétorique.* | Guilman de Sanlis. | |
| Poret. | *Seconde.* | Leclerc Dupuis. | *Dessin.* |
| Guérin. | *Troisième.* | M. Barrilhet. | *Médecin.* |
| Ballard de Luzy. | *Quatrième.* | M. Pressat. | *Chirurgien.* |
| Toussaint. | *Cinquième.* | Aubin. | *Méd. Cons.* |
| Gibert. | *Sixième.* | Camille Piron. | |
| Michelet. | *Histoire.* | Guerbois. | *Chir. Cons.* |
| Boullard. | *Préfets particuliers.* | | |
| Garabou. | | | |
| Tourney. | | | |

## ADMINISTRATION

### DES ÉTABLISSEMENS ET COLLÉGES BRITANNIQUES EN FRANCE.

Ces Etablissemens ont été fondés à diverses époques et sur divers points du Royaume, avec la permission et sous l'autorité des Rois de France, pour l'éducation des jeunes catholiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande qui désireraient venir faire leurs études en France.

L'Administration de ces Etablissemens, dont les revenus sont déposés au Trésor, est confiée à des Ecclésiastiques nés sujets de S. M. Britannique, sous la surveillance du Ministre de l'Intérieur, qui ordonnance ses dépenses.

### FONDATIONS ANGLAISES.

*Rue du Cheval-Vert*, n. 3.

M. l'Abbé Tuite, Vicaire-général de l'Evêque de Londres, *Administrateur.*

### FONDATIONS IRLANDAISES.

*Rue des Irlandais*, n. 3.

M. Ryan, Prélat romain, Vicaire-général de Cashel, *Administr.*
M. l'Abbé Langan, *Directeur et Professeur d'Ecriture-Sainte.*
M. l'Abbé Lynch, *Econome.*

M. l'Abbé Fodet, *Professeur de Dogme.*
M. l'Abbé Hicar, *Professeur de Morale.*
M. l'Abbé Salacro, *Professeur de Philosophie.*
M. Glashin, *Professeur d'humanités.*

FONDATIONS ÉCOSSAISES.

Mgr l'Evêque de Cybistra, Coadj. d'Edimbourg, *Administrat.*

---

## INSTITUTIONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

### *Arrondissement de Paris.*

CHEFS D'INSTITUTION. MM.

*Andrieu d'Albas*. r. de Thorigny, 7.
*Aubert*, rue de l'Arcade, n. 32.
*Bezout*, rue de Grenelle-St.-Honoré, hôtel des Fermes.
*Andrieu* (l'Abbé), rue d'Assas, n. 8.
*Maillet*, rue du Bac, n. 88.
*Bourdon*, rue Payenne, n. 9.
*Barthélemy*, rue de Clichy, n. 49.
*Briand* (l'Abbé), rue Pigale, n. 20.
*Brissaud*, cul-de-sac des Feuillantines, faub. St.-Jacques.
*Cimtierre* ✻, rue de Reuilly, n. 93.
*Delanneau*, rue de Rheims, n. 7.
*Delisle*, rue de Montreuil, n. 33.
*Dupras*, rue Culture Ste-Catherine, 35.
*Favard* fils, rue St.-Antoine, n. 212.
*Galtier*, rue Neuve-Saint-Etienne-du-Mont, n. 8.
*Gasc*, rue des Postes, n. 40.
*Gombaux*, rue Chantereine, n. 48.
*Guyet*, rue Saint-Jacques, n. 232.
*Hallais-Dabot*, place de l'Estrapade.
*Jubé*, rue de la Vieille-Estrapade.
*Labbé*, rue de la Pépinière, n. 63.
*Letellier*, rue de Vaugirard, n. 40.
*Lemoine*, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 2.
*Leterrier*, rue du Val-de-Grâce, n. 1.
*Massin* ✻, rue des Minimes, n. 10.
*Mayer-d'Almbert*, rue St.-Jacques, n. 277.
*Michelot*, rue de la Chaise, n. 24.
*Muron*, rue de la Pépinière, n. 47.
*Pelassy-Delousle*, rue des Postes, 12.
*Petit*, rue de Jouy, n. 9.
*Pitay*, rue St.-Louis au Marais, n. 9.
*Stadler* ✻, rue Saint-Jacques, n. 269.
*Savouré*, rue de la Clef, n. 7.
*Vautier*, à l'ancien Col. de la Marche.
*Verlut*, rue Basse-du-Rempart, n. 38.

### *Maîtres de Pension à Paris.* Messieurs,

*Barbe-Constant*, rue des Postes, 22.
*Barbette*, rue de Jarente, au Marais.
*Bary*, rue Saint-Jacques, n. 252.
*Bimard*, Grande rue de Chaillot, n. 15.
*Boismond*, rue de Clichy, n. 66.
*Bonny*, boulev. du Temple, n. 11.
*Bouteiller*, rue des Prouvaires, n. 60.
*Caron*, rue Cassette, n. 12.
*Cellier*, rue du Harlay, n. 14, au Marais.
*Chastagner*, rue d'Assas, n. 4.
*Colin*, rue des Martyrs, n. 23.
*Collin-d'Ambly*, rue Picpus, n. 48.
*Contant*, rue Saint-Antoine. n. 195.
*Darragon*, rue Basse-du-Rempart, 56.
*Decotte*, r. Ste-Marguerite, f. S.-G. 51.
*De Lafontaine*, rue de Sorbonne, 5.
*Dunod*, rue du Rocher, n. 28.
*Durand*, rue du faub. St.-Martin, 337.
*Durdan*, rue de Ponthieu, f. St-Hon.
*Ferey*, rue Ste-Anne, n. 59.
*Gandon*, cul-de-sac Longue-Avine, 6.
*Gandon fils*, rue de Picpus, n. 66.
*Genret*, rue du faub. St-Denis, n. 160.
*Gillette*, rue du Cherche-Midi, n. 24.
*Gilly*, rue des Fossés-St.-Victor.
*Gourleau*, rue de La Rochefoucault, 6.
*Grandjean*, rue St.-Jacques, n. 277.
*Grenet.*
*Guilleminot*, rue du Mail, n. 32.
*Herbin*, rue N.-D. des Champs, n. 21.
*Lamotte*, rue Mandar, n. 3.
*Landry*, rue Blanche, n. 28.
*Lefèvre*, rue d'Enfer, n. 47.
*Lemasson*, rue du Marché-Neuf, n. 6.
*Lebarbier de Blignières*, rue de Clichy, n. 35.
*Leroux*, rue des Foss. St.-Victor, 15.
*Liévyns*, rue Boucherat, n. 30.
*Magnin*, rue de la Bienfaisance, n. 1.
*Mantellier.*

*Martin*, rue de Vaugirard, n. 98.
*Messager*, rue Thibautodé, n. 7.
*Miet*, rue de Seine, n. 12.
*Morin*, rue Louis-le-Grand, n. 21.
*Mouton* (l'abbé), r. de la Sourdière, 11.
*Nyon*, rue des Martyrs, n. 62.
*Piaulé*, rue du Phot, n. 18.
*Ratier jeune*, rue Chapon, n. 13.
*Richard*, rue du F. St.-Jacques, 18
*Rouit*, rue Copeau, n. 22.
*Ruault*, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.
*Sauvage* (l'Ab.), cul-de-sac des Vignes
*Tassart*, rue Neuve-Saint-Etienne-du-Mont, n. 4.
*Touvenel*, rue de l'Université, n. 113
*Verger*, rue Notre-Dame-des-Champs

## BANLIEUE DE PARIS.

### *Arrondissement de Sceaux.*

Chef d'institution. — *M. Dallier Fleurizelle*, à Bagneux.

*Maîtres de Pension.* Messieurs,

*Aubert*. . . .
*Carlet*. . . . } à Vincennes.
*Du Collet*. . .
*Chassang*. . . } à Bourg-la-Reine.
*Demolette*. . Barrière d'Italie, n. 4.
*Grouvel*. . . . à Saint-Mandé.
*Daniel*. . . . à Thiais.
*Courtois*. . . . à Châtillon.
*Gomichon*. . . à Vaugirard.

### *Arrondissement de Saint-Denis.*

Chef d'institution. — N. . . . . .

*Maîtres de Pension.* Messieurs,

*Chevreau*. . . .
*Gillon*. . . . } à Belleville.
*Janin*. . . .
*Savary*. . . . } à Passy.
*Goulet*. . . .
*Mazain*. . . .
*Fellens*. . . . } à Saint-Denis.
*Pelletier*. . .
*Franche*. . . . à Boulogne.
*Anne* dit *Cordier*. à Neuilly.
*Mallot*. . . . . à Montmartre.
*Pirolet*. . . . à Auteuil.

MAÎTRESSES D'INSTITUTION ET DE PENSION. Mesdames,

*Premier Arrondissement.*

Afforti, rue du Faubourg du Roule, n. 24. (*Institution*).
Kastner (Franç.), rue des Vignes, n. 4. à Chaillot.
Claverie de Bannières, rue Thiroux, n. 10. (*Inst.*).
Fournier, Faub. du Roule, n. 39—41. (*Pens.*)
Garnier, Faub. du Roule, n. 81. (*P.*)
Mlle Collard, Id., n. 82. (*Inst.*)
Ve Chaumeil Martinez, Id., 71. (*Id.*)
Perre, Id., 96, (*Inst.*)
Coulon, Id., 79. (*Inst.*).
Quesney, rue de Courcelles. 12. (*I.*)
Leguay, rue de Chartres, n. 3. (*Instit.*)
Hémart, rue de Mouceau, n. 7. (*Inst.*)
Danne, Id., n. 9. (*Inst.*)
Fabre, Id., n. 17. (*Inst.*)
Mlle. Auger, quai de Billy, 12. (*Inst.*)
Montanclaud, rue de Longchamps, 11. (*Inst.*)
Mlle. Labrosse, rue de Chaillot, n. 13. (*Inst.*)
Champy, avenue de Neuilly. (*Inst.*)
Ledrat de Nassau, rue d'Angoulême.
Aubert, passage Sandrié, n. 16.
Prévost, rue Thiroux, n. 7.

*Deuxième Arrondissement.*

Sauvan, rue de Clichy, n. 32. (*Inst.*).
Clément, rue des Martyrs, n. 22.(*Ins.*)
Thénet, Faub. Poissonnière, n. 103.(*I.*).
Lobidel, rue de Rochechouart, n. 46.(*I.*).
Payn, rue de Rochechouart, n. 42. (*P.*).
Gambès, rue de Bellefonds, n. 32. (*I.*).
Housset, rue du Faub. Poissonnière, 98.
Boucher, rue Bleue, n. 19. (*Pens.*)
Ribard, rue Chantereine, n. 42. (*Pens.*)
Windeck, rue de Clichy, 44. (*Pens.*)
Poncy, r. Grange-Batelière, 14. (*P.*)

Castin de Guérin de la Magdeleine, rue Richer.

*Troisième Arrondissement.*

Chamelot, rue du Faubourg Poissonnière, n. 80. (*Inst.*)
Esline, Faub. St.-Denis, n. 151. (*P.*)
Leduc, *née* Housset, Faub.-Poissonnière, n. 98. (*Pens.*)
Anglade, Faub.-St.-Denis, 171. (*P.*)
L'Habitant, Faub-Montmartre, n. 131.
Thiébaux, rue du Petit-Carreau, n. 13.
Royaut, rue Hauteville, n. 37.

*Quatrième Arrondissement.*

D'Ocagne, rue des Bourdonnais, n. 9. (*Instit. pour les jeunes demoiselles du culte protestant.*)
Dumas, rue des Mauvaises-Paroles, n. 11. (*Pens.*)
Roptón, rue St.-Germain-l'Auxerrois, n. 45. (*Pension.*)
Hadot, rue St.-Honoré, n. 165. (*Pens.*)
Gérin, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 66.
Le Bossu, rue de l'Arbre-Sec, n. 30.
François, rue Bertin-Poirée, n. 9.

*Cinquième Arrondissement.*

Madeline, r. du Faub.S.-Denis, 84. (*P.*)
Henry, rue du F. St.-Martin, n. 13. (*P.*)
Lepage, rue Pavée-St.-Sauveur, n. 11. (*Instit.*)
Monniot, rue des Marais-du-Temple, n. 17 (*Pens.*)
Pariset, rue de la Lune, n. 10. (*Pens.*)

*Sixième Arrondissement.*

Brazier, rue Fontaine au Roi, n. 37. (*P.*)
Delporte, rue des Fossés-du-Temple, n. 36. (*Pens.*)
Martine, F. du Temple. n. 42. (*Pens.*)
Bronville, enclos du Temple, n. 22. (*Pens.*)
Poisson, rue des Cinq-Diamans, n. 18. (*Pens*).
Lesage, rue Quincampoix, n. 63. (*P.*)
Merle, rue Charlot, n. 14. (*Pens.*)
Bertrand, rue Meslée, n. 63.
Maubach, rue Royale. n. 27.
Quesnel, rue du Temple, n. 57.

*Septième Arrondissement.*

Bourdon, rue du Perche, n. 9. (*Inst.*)
De Courcy de la Ferté, rue du Grand-Chantier, n. 3. (*Pens.*)
Trélon, rue de la Marche, n. 12. (*Pens.*)
Delavaugrigneuse, rue d'Orléans, n. 6. (*Pens.*)
Arnoult, rue du Chaume. (*Inst.*)
Moulin, rue des Francs-Bourgeois, n. 21. (*Inst*)
Lemoine, rue du Renard-St.-Merry, 7.
Caron, Cloître-St.-Merry, n. 12.
Blin, rue Beaubourg, n. 43.
Hingston, rue Grenier-St.-Lazare, n. 7.
Habla. rue des Arcis, n. 22.

*Huitième Arrondissement.*

Desfontaines, Grande-rue de Reuilly, n. 99. (*Inst.*)
Blacque, rue de Picpus, n. 10. (*Inst.*)
Milau, Grande rue de Reuilly, n. 35. (*I.*)
Tampon de la Jarriette, rue de Picpus, n. 20. (*Pens.*)
Galland, rue de Popincourt, n. 60. (*Pens.*)
Vincent, rue St.-Louis, n. 40. (*Inst.*)
Ramond, rue des Francs-Bourgeois. n. 18. (*Inst.*)
Sané, rue des Filles-du-Calvaire. (*P.*)
Gouget, rue des Filles-du-Calvaire, n. 14. (*Inst.*)
Van Cléempute, rue Popincourt, n. 60 (*Pension.*)
Daubrée, rue de Harlay. (*Inst.*)
Fabre, rue de Charenton, n. 91. (*P.*)
Hemmet, rue Picpus, n. 2. (*Pens.*)

*Neuvième Arrondissement.*

Hébert, rue Poultier, n. 1. (*Pens.*)
Montfouilloux, *née* Repecaud, rue St.-Antoine, n. 76. (*Inst.*)
Benoît Duportal, rue Poultier. (*Inst.*)
Lemaire, passage St.-Pierre. (*Pens.*)
Bonnington, rue des Tournelles. n. 72. (*Cette institution est purement consacrée aux jeunes demoiselles anglaises.*)
Clarke, rue de Bourbon, 19 (*Pens.*)

*Dixième Arrondissement.*

Moncini, rue de Vaugirard, n. 130. (*Pens.*)
Trigaut de la Tour, *née* Liot, rue St.-Maur, n. 12. (*Inst.*)
Liot, *née* Méhul, rue S.-Maur, n. 12. (*Inst.*)

Rowden, rue d'Angoulême, n. 8. (*Inst. protestante.*)
Place, rue de Vaugirard, n. 106. (*Pens.*)
Penard, rue du Cherche-Midi, n. 126. (*Pens.*)
Bezançon, rue du Regard, n. 18. (*P.*)
Dumée, rue St.-Dominique, n. 9 (*P.*)
Van-Esbecq, rue du Petit-Vaugirard, n. 10. (*Pens.*)
Petiton, rue du Petit-Vaugirard, n. 12. (*Pens.*)
Ve Dubreuil, rue Ste.-Marguerite, 34.

*Onzième Arrondissement.*

Roullet, rue des Maçons, (*Inst.*)
Rouille, rue de Vaugirard, n. 67 (*Inst.*)
Bray, rue de l'Ouest, n. 24. (*Institution consacrée aux jeunes demoiselles anglaises*).
Dupré, *née* Lanneau, rue du Mont-Parnasse, n. 5.
Bonfils, rue de l'Ouest, n. 8. (*Pens.*)
Cologue, rue Cassette, n. 34. (*Pens.*)
Boblet, quai des Augustins, n. 42. (*P.*)
Reboul, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 34. (*Inst. royale*).
Mlle. Pront, rue de Tournon, n. 5.
Génois, rue de Vaugirard, n. 62.
Duchesne, rue de Tournon, n. 9.
Catry, rue du Four, n. 41.
Ve Maubaret, rue Cassette, n. 29.
Deurié de Monteil, r. St.-Jacques, 42.
Maillard, rue d'Assas, n. 5.

*Douzième Arrondissement.*

Guéroult, rue S.-Jacques, n. 289 (*Inst.*)
Besnard, impasse des Feuillantines. (*I.*)
Severin, rue Saint-Jacques, pavillon du Val-de-Grâce. (*Pens.*)
Guérard, rue des Postes, n. 17. (*Pens.*)
Mansard, rue du Puits-de-l'Hermite, n. 3. (*Pension*).
Laporte, rue Ne-St.-Etienne. (*Inst.*)
Guinand, rue des Fos.-S.-Victor (*Inst.*)
Delafaix, rue Ne-St.-Etienne, n. 19. (*Inst.*)
Hirschmann, rue St.-Jacques, n. 240. (*Pens.*)
Leroy, rue Ne-Ste.-Geneviève, n. 29. (*Inst.*)
Hébert, impasse des Vignes, rue des Postes, n. 17. (*Pens.*)
Dubois, rue St.-Dominique-d'Enfer, n. 15 (*Pens.*)
Doue, rue des Noyers, n. 41. (*Pens.*)
Lussault, rue d'Orléans, n. 24 (*Pens.*)
Domard, rue des Bernardins, n. 34.
Quin, rue du Mûrier, n. 8.
Mansion, rue Saint-Victor, n. 4.
Ve Barrabaud, r. des Grands-Degrés, 7.
Bacquet, rue Gracieuse, n. 3.

*Arrondissement de St.-Denis.*

Guilbert, rue des Ursulines, à Saint-Denis. (*Pens.*)
Emich, rue de Paris, à S.-Denis (*P.*)
Aubin, Grande Rue, n. 223, à Belleville. (*Pens.*)
Delaunay, Grande rue, n. 229, à Belleville. (*Pens.*)
Larté, rue de Paris, à Belleville. (*P.*)
Bar, à Puttaux, près Neuilly. (*Pens.*)
Machet, barrière Montmartre. (*Inst.*)
Jovenet, rue Basse, 26, à Passy. (*Ins.*)
Legentil-Bernard, vieille route de Paris, à Neuilly. (*Pens.*)
Denoireterre, à Belleville. (*Instit.*)
Forcade, à Passy. (*Pension.*)
Gillon, à Belleville. (*Pension.*)

*Arrondissement de Sceaux.*

Blondelle, à Vincennes. (*Pens.*)
Quénin, à Thiais. (*Inst.*)
Tissot, à Saint-Maur. (*Pens.*)
D'Herbez St.-Aubin, à Nogent. (*Pens.*)
Leblond, à Charenton.
Jouant, à Vincennes.
Dupré, à Issy.
Godmer, au Bourg-la-Reine.
De Rsonay, *Idem.*
Richard, *Idem.*

## *Bureau d'indication et de placement des Maîtresses d'études.*

Madame Martin, *Directrice*, rue des Marais, n. 13. F. S.-G.

*Nota.* Aucune rétribution n'est exigée par ce bureau, soit pour les renseignemens, soit pour les placemens.

## COLLÉGE ROYAL DE FRANCE, *place Cambrai.*

M. le Bon SILVESTRE DE SACY (C. ✻), *Administrateur.*

M. Garcin de Tassy, *Secrétaire de l'Administrateur.*

Le Collége Royal de France fut institué en 1530 par François Ier. le restaurateur des lettres en France ; il y créa douze chaires pour enseigner le grec, l'hébreu, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, la médecine.

Successivement il en fut ajouté d'autres pour le droit canon, la botanique, la chirurgie, etc. jusqu'au nombre de dix-neuf.

En 1774, le Collége royal fut réorganisé, et l'enseignement fixé tel qu'il est aujourd'hui, sauf les deux chaires pour les langues chinoise et shamscrite, qui sont dues à la munificence de Louis XVIII, fondateur de notre droit public.

Les Professeurs sont nommés par le Roi, et le Collége est administré sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur.

### LECTEURS ET PROFESSEURS royaux.

*Astronomie.*

M. Binet ✻, à l'Ecole polytechnique.
Les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures et demie.

*Mathématiques.*

M. Lacroix ✻, *de l'Acad. des Sciences*, rue de Tournon, n. 17.
Les mardis, jeudis et samedis, à onze heures.

*Physique mathématique.*

M. Biot ✻ ✻, *de l'Académie des Sciences*, au Collége de France.
Les mardis et samedis, à deux heures.

*Physique expérimentale.*

M. Ampère ✻, *de l'Acad. des Sciences*, rue des Fossés-Saint-Victor, n. 19.
Les lundis, mercredis et vendredis, à dix heures.

*Médecine.*

M. Laënnec, *Docteur en Médecine*, rue du Cherche-Midi, n. 23.
Les lundis, mercredis et vendredis, à trois heures.

*Anatomie.*

M. Bon Portal ✻ (O. ✻), *de l'Acad. des Scienc.*, r. de Condé, 12.
Les mardis, jeudis et samedis, à quatre heures.

*Chimie.*

M. le Bon Thenard ✻, *de l'Acad. des Sciences*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.
Les mardis, jeudis et samedis, à midi.

*Histoire Naturelle.*

M. le Baron Cuvier (C. ✻), *Conseiller-d'Etat*, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, au Jardin du Roi.
Les mardis, jeudis et samedis, à 10 heures.

*Droit de la Nature et des Gens.*

M. de Portets, rue d'Enfer, n. 13.
Les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures.

*Histoire et Morale.*

M. Daunou ✻, *de l'Académie des Belles-Lettres*, rue de Menil-Montant, n. 22.
Les lundis, mercredis et vendredis, à midi.

*Langues Hébraïque, Chaldaïque et Syriaque.*

M. Etienne Quatremère, *de l'Académie des Belles-Lettres*, Ile St.-Louis, quai de Bourbon, n. 19.
Les lundis, mercredis et vendredis, à midi et demi.

*Arabe.*

M. Caussin ✻, *de l'Acad. des Belles-Lettres*, au Collége de France.
Les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures.

*Langue Turque.*

M. Kieffer, rue d'Assas, n. 18.
Les lundis, mercredis et vendredis, à dix heures.

*Persan.*

M. le B^on^ Silvestre de Sacy (C. ✻), *de l'Académie des Belles-Lettres*, rue Hautefeuille, n. 9.
Les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures.

*Langue et littérature Chinoises et Tartare-Mandchou.*

M. Abel-Remusat ✻, *de l'Académie des Belles-Lettres*, rue Guénégaud, n. 29.
Les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures.

*Langue et Littérature Shamscrites.*

M. de Chezy ✻, *de l'Académie des Belles-Lettres*, à la Bibliothèque du Roi.
Les lundis, mercredis et samedis, à trois heures.

*Langue et Littérature Grecques.*

M. Gail ✻, *de l'Académie des Belles-Lettres*, à la Bibliothèque du Roi.
Les mardis, jeudis et samedis, à dix heures.

*Langue et Philosophie Grecques.*

M. Thurot, au Collége de France.
Les mardis, jeudis et samedis, à neuf heures.

*Eloquence Latine.*

M. Burnouf, rue Saint-Jacques, n. 115.
Les mardis, jeudis et samedis, à une heure.

*Poésie.*

M. Naudet ✻, *de l'Académie des Belles-Lettres*, rue St.-André-des-Arcs, n. 50.
Les lundis, mercredis et vendredis, à dix heures.

*Littérature Française.*

M. Andrieux ✻, *de l'Acad. Française*, au Collége de France.
Les lundis et vendredis, à deux heures.

*Professeurs honoraires.*

M. le Chevalier Vauquelin ✻, au Jardin du Roi.
*S. S.* Le Mis Pastoret (G. O. ✻), Pair de France, *de l'Acad. des Belles-Lettres*, place Louis XV, n. 6.

BUREAU DES LONGITUDES, *à l'Observatoire.*

Ce Bureau, destiné à la perfection de la navigation, a, dans son attribution, l'Observatoire de Paris et celui de la ci-devant Ecole militaire, les logemens qui y sont attachés, et tous les instrumens d'astronomie qui appartiennent au Gouvernement.

Il correspond avec les autres observatoires, tant de la France que des pays étrangers.

Il est chargé de rédiger le livre de la *Connaissance des Temps*, à l'usage des astronomes et des navigateurs; de perfectionner les tables astronomiques et les méthodes des longitudes; il est chargé de la publication des observations astronomiques et météorologiques et de l'annuaire.

*Géomètres.*

*S. S.* le Mis Laplace (G. ✻), *Pair de France*, rue du Bac, n. 100.
M. le Chevalier Legendre ✻, rue Saint-Guillaume, n. 32.
M. de Prony ✻ (O. ✻), à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 27, au Marais.

*Astronomes.*

M. Bouvard ✻, à l'Observatoire royal.
M. Lefrançais-Lalande, rue de Vaugirard, n. 9.
M. Arago (O. ✻), à l'Observatoire royal.
M. Biot (O. ✻), à l'Ecole-Militaire.

*Anciens Navigateurs.*

M. Rossel, ✻ ✻, *Contre-Amiral honoraire*, *Directeur adjoint du depôt général de la Marine*, rue de l'Université, n. 46.
M. le Comte de Rosily-Mesros (G. ✻) (G. ✻), *Vice-Amiral*, *Directeur du dépôt général de la marine*, rue Joubert, n. 17.

*Géographe.*

M. Beautemps-Beaupré ✻ (O. ✻), *Membre de l'Institut.*

*Artiste.*

M. Lenoir ✻, rue de Vaugirard, n. 72.

*Astronomes Adjoints.*

Le Bon Poisson (O. ✻), rue de Condé, n. 10.
M. Sédillot ✻, *Adjoint pour l'histoire de l'Astronomie chez les Orientaux*, impasse St.-Dominique-d'Enfer, n. 4.
M. Mathieu, à l'Observatoire royal.
M. Nicollet ✻, à l'Observatoire royal.
M. Damoiseau ✻ ✻, rue St.-Germain-des-Prés, n. 3.
M. Lerebours ✻, place du Pont-Neuf, n. 13, *Artiste adjoint.*

## BIBLIOTHÈQUE DU ROI, *Rue de Richelieu.*

CONSERVATEURS-ADMINISTRATEURS

*Des Livres imprimés.*

M. Van-Praet ✻, } à la Bibliothèque.
M. De Manne ✻, }
M. Barbier-Vémars, *Conservateur-Adjoint.*

*Des Manuscrits.*

M. Dacier ✻ (O. ✻), pour les Manuscrits en langues modernes, à la Bibliothèque.
M. Gail ✻, pour les Manuscrits en langues grecque et latine, à la Bibliothèque.
M. Abel Remusat ✻, pour les Manuscrits en langues orientales, à la Bibliothèque et rue Guénégaud, n. 29.

*Des Médailles antiques et Pierres gravées.*

M. Gossellin (O. ✻), } à la Bibliothèque.
M. Raoul-Rochette ✻, }

*Des Estampes et Planches gravées.*

M. Joly ✻, à la Bibliothèque.

*Libraires de la Bibliothèque.*

MM. De Bure frères, Libraires du Roi, rue Serpente, n. 7.

Cette Bibliothèque est ouverte, pour les lecteurs, tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, de 10 à 2 heures, et pour les curieux, les mardis et vendredis, aux mêmes heures. Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 17 octobre.

ÉCOLE ROYALE ET SPÉCIALE

*Des langues orientales vivantes, et d'une utilité reconnue pour la Politique et le Commerce, établies près la Bibliothèque du Roi.*

*Arabe littéral.*

M. le Bon Silvestre-de-Sacy (C. ✻), *Administ. de l'Ecole, et Prof.*
Les mardis, jeudis et samedis, à 11 heures et demie du matin.

*Arabe vulgaire.*

M. Caussin de Perceval fils, *Professeur.*
Les lundis, mercredis et vendredis, à midi.

*Persan.*

M. de Chézy ✻, *Professeur.*
Les mardis et jeudis, à 2 heures et demie, et les vendredis, à 9 h. du matin.

*Turc.*

M. le Chevalier Jaubert ✻, *Professeur.*
Les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures et demie du matin.

*Arménien.*

M. Cirbied, *Professeur.*
Les mardis, jeudis et samedis, à 6 heures et demie du soir.

*Cours de Grec moderne.*

M. Hase, *Professeur.*
Les lundis, mercredis et samedis, à 2 heures et demie.
M. Sédillot ✻, *Secrétaire de l'École.*

COURS D'ANTIQUITÉS,

*A la Bibliothèque du Roi.*

M. Raoul-Rochette ✻, *Professeur.*
Le mardi de chaque semaine.

*Bibliothèque Mazarine.*

M. Petit-Radel ✻, *Bibliothécaire*, *Administrateur perpétuel*,
M. Amar. . . . .
M. de Féletz. . .
M. Osmond. . .
M. A. Guillon. . .
M. Pignolet. . . .
} *Conservateurs.* — M. Arsène Thiébaut. / M. Goujon, *économe.* } *Sous-Bibliothécaires.*

Cette Bibliothèque, fondée, dotée, ouverte au public, rue de Richelieu, en 1648, fut léguée en 1661 par le cardinal Mazarin au collége de son nom, adoptée comme fondation royale, en 1665, par lettres-patentes de Louis XIV, et transférée dans son local actuel en 1688.

Elle contient environ 93.000 volumes. Le public y est admis, dans la galerie Colbert, tous les jours, depuis dix heures jusqu'à deux, excepté les jeudis, les jours fêtés, et pendant les vacances du 15 août au 15 octobre.

*Bibliothèque de Sainte-Geneviève.*

M. Flocon, *Bibliothécaire*, *Administ.-perpét.* } à la Bibliothèq.
M. Le Chevalier, *premier Conservateur*, }
M. Drevet, 2e *Conservateur*, au Collége de Henri IV.
M. l'abbé Halma, 3e *Conservateur*, à la Bibliothèque.
M. Robert, 4e *Conser.*, rue des Fossés-St.-Bernard. n. 43.
M. Campenon ✻, *Conserv.-adj.* rue d'Angoulême S.-H. n. 16.
M. Massabiau, *Sous-Bibliothécaire*, à la Bibliothèque.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à deux de relevée. Elle est en vacance depuis le premier septembre jusqu'au 2 novembre.

*Bibliothèque de* MONSIEUR, *à l'Arsenal.*

M. Charles-Nodier ✻, *Bibliothécaire.*
M. Saint-Martin, *Membre de l'Institut* ✻, *Conservateur-Administrateur.*
M. Godin, *Conservateur Économe*,
M. le Comte d'Hanache ✻,
M. le Chevalier de Pont ✻,
M. le Chevalier Amyot ✻,
} *Conservateurs.*
M. Caïx, *Conservateur-Adjoint.*
M. Ancelot, M. Cheron, *Conservateurs honoraires.*

Cette Bibliothèque, une des plus riches et des plus considérables du Royaume, est ouverte au public tous les jours de la semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de relevée. Elle renferme environ 160.000 volumes imprimés, et 6,000 manuscrits. Pendant les vacances, depuis le 15 septembre jusqu'au 3 novembre, la bibliothèque est fermée.

### BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS.

*A l'Hôtel-de-Ville, dans les Galeries Saint-Jean; l'entrée est par la rue du Tourniquet-Saint-Jean.*

M. Rolle, *Bibliothécaire.*
M. Bailly, *Employé.*

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, depuis midi jusqu'à quatre heures, excepté les dimanches, les jours fêtés et les jours de séances des Sociétés de Médecine et d'Agriculture, qui sont indiqués par une affiche particulière, placée dans l'intérieur de la Bibliothèque. Elle renferme 42,000 volumes.

Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 15 octobre inclusivement.

## ECOLE ROYALE ET SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS,

*Rue des Petits-Augustins.*

Cette Ecole, consacrée à l'enseignement des arts du dessin, a été substituée aux corps enseignans de l'Académie royale de Peinture et Sculpture, établie en 1648, et de celle d'Architecture, fondée en 1671.

Elle est divisée en deux sections : l'une comprend la Peinture et la Sculpture; l'autre comprend l'Architecture.

Son administration est dans les attributions du Ministre de l'Intérieur.

Louis XVIII, par une ordonnance du 18 décembre 1816, a affecté au placement de cette Ecole, l'ancien local du Musée des Monumens français, rue des Petits-Augustins.

### SECTION DE PEINTURE ET SCULPTURE

*Émérite.*

M. Houdon ✻, *Sculpteur*, pavillon de l'Institut.

*Professeurs-Recteurs.* Messieurs,

Stouf, *Sculpteur*, aux Carrières Charenton.
Regnault ✻ ✻, *Peintre*, rue Guénégaud, n. 15.

*Professeurs.* Messieurs,

Lemot ✻ ✻, *Sculpteur*, rue du Regard, n. 6.
Le Bon Gérard ✻ ✻, *premier Peintre du Roi*, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.
Cartelier ✻ ✻, *Sculpteur*, rue des Fossés-Saint-Victor, n. 29.
Bon Gros ✻ ✻, *Peintre*, rue des Fossés-St.-Germ.-des-Prés, 14.
Guérin ✻ ✻, *Peintre, Directeur de l'Académie de France à Rome.*
Bosio ✻ ✻, *Premier Sculpteur du Roi*, pavillon de l'Institut.
Guillon le Thierre ✻, *Peintre*, Palais de l'Institut.
Meynier ✻, *Peintre*, rue du Paon-S.-André, Hotel des Bains.
Hersent (O. ✻), *Peintre*, rue St.-Germain-des-Prés, n. 15.
Cortot ✻, *Sculpteur*, rue Mazarine, n. 30.
Suë ✻ ✻, *Médecin*, r. du Chemin-du-Rempart, 3, | *Anatomie.*
Thibault, *Architecte* (de l'Académie des Beaux-Arts), rue du Colombier, n. 15. } *Perspective.*

## SECTION D'ARCHITECTURE.

*Théorie de l'Art.*

M. Baltard (*Architecte de Sainte-Geneviève et des Prisons de Paris, Professeur, Conservateur de la Galerie d'Architecture*, rue des Petits-Augustins, n. 16.

*Histoire de l'Architecture.*

M. Huyot (*Architecte, Membre de l'Académie des Beaux-Arts*), *Professeur*, rue du Pont-de-Lodi, n. 2.

*Mathématiques.*

M. Lavit, *Professeur*, rue Neuve-Saint-Merry, n. 25.

*Stéréotomie et Construction.*

M. Rondelet ✻ (*Architecte, de l'Académie des Beaux-Arts*), *Professeur émérite*, Enclos de Sainte-Geneviève.

M. Jay (*Inspecteur des Bâtimens civils*), enclos de Ste Geneviève, *Professeur.*

*Perspective* (1).

M. Thibault (*Architecte, de l'Académie des Beaux-Arts*), *Professeur*, rue du Colombier, n. 15.

*Secrétariat et Archives de la Section.*

M. Vaudoyer ✻, *Secrétaire-Archiviste* (*de l'Académie, des Beaux-Arts*, au palais de l'Institut.

*Jury établi près la Section pour l'assister dans les jugemens des concours d'émulation.*

*Liste par ordre d'admission.* Messieurs,

Bien-Aimé, au palais de l'Institut.
Fontaine (O. ✻), rue de l'Oratoire, n. 4.
Percier ✻, au Louvre.
Bernier, au Louvre.
Molinos ✻, r. de la Ville-l'Evêque, 13.
Vignon (B.), rue de l'Arbre-Sec, n. 33.
Callet, rue de la Pépinière, n. 148.
Normand, rue des Noyers, n. 33.
La Barre, r. N.-Dame des Victoires, 19.
Norry ✻, rue de Vaugirard, n. 28.
Delannoy, rue de Mesnars, n. 8.
Vanclemputte, boulevard d'Enfer, n. 8.
Vignon rue Meslée, n. 40.
Peyre ✻, rue des Poitevins, n. 6.
Gisors ✻, rue d'Hanôvre, n. 8.
Le Bas, rue Montholon, n. 26.
Guenepin, rue Sainte-Anne, n. 20.
Menager, r. S.-Germ.-l'Auxerrois, 75.
Debret ✻, rue de la Paix, n. 8.
Leclerc, rue Hauteville, n. 2.
Chatillon, rue d'Enghien, n. 10.
Vallot ✻, rue du Jardinet, n. 8.
Guignet, rue Caumartin, n. 1.
Rohault, rue d'Aguesseau, n. 12.
Gaucher, r. du Battoir St.-André, 10.
Lahure, boulevart des Capucines, n. 13.

*Secrétariat de l'Ecole.*

M. Mérimée ✻, *P. Secrétaire perpétuel*, rue des Petits-Augustins, à l'Ecole royale des Beaux-Arts.

*Agence de l'Ecole.*

M. Vinit, *Agent chargé de la comptabilité et de la surveillance*, rue des Petits-Augustins, à l'Ecole royale des Beaux-Arts.

---

(1) Le cours de Perspective est commun aux deux sections.

## ECOLE ROYALE GRATUITE DE MATHEMATIQUES

### ET DE DESSIN, EN FAVEUR DES ARTS MÉCANIQUES,

*Rue de l'Ecole de Médecine*, n. 5.

Cet Etablissement, créé par M. Bachelier, et autorisé par lettres-patentes de Louis XV, est ouvert, depuis 1766, en faveur des ouvriers de la ville de Paris qui se destinent aux professions mécaniques; on leur enseigne, savoir :

Les lundi et jeudi de chaque semaine, la Géométrie-pratique, l'Arithmétique et le Toisé, l'Arpentage, la Coupe des pierres, la Coupe des bois, les élémens d'Architecture;

Les mardi et vendredi, les proportions de la Figure humaine et le dessin des Animaux; — les mercredi et samedi, le dessin des ornemens et des fleurs.

Tous les soirs de 7 à 9 heures, un exercice a lieu pour l'instruction des ouvriers qui ne peuvent s'éloigner de leurs travaux pendant le cours de la journée.

### *Administration.*

*S. S.* le Duc de Saint-Aignan ✻, Pair de France, *Président.*
*S. S.* le Duc de Doudeauville ✻ ✻ (O. ✻), Pair. *Ministre de la maison du Roi.*
M. Brisson (O. ✻), *Présid. à la Cour de Cass.* Vice-Présid.
M. Romain Desèze ✻, *Président à la Cour royale de Paris.*
M. le Cte Amédée de Pastoret (C. ✻), *Conseiller-d'Etat.*
M. le Bon de Nanteuil aîné ✻, *Administ des Messageries royales.*
M. Lainé ✻, *Administrateur de la Loterie royale de France.*
M. Bourgeon, *Membre du Conseil général du départ. de la Seine.*
M. le Bon Le Roy, *Membre du Cons. général du dép. de la Seine.*
M. Laudigeois, *ancien Notaire de Paris.*
M. Petit-Desgatines, *Avoué à la Cour royale de Paris.*
M. Perrin, *Peintre du Roi, de l'ancienne Académie de Peinture et Sculpture*, Directeur, Agent général.
M. Bachelier ✻, *Directeur Adjoint*, faisant fonctions de Secrétaire de l'Administration.

### ÉTUDE.

*Professeurs et Employés.* Messieurs,

Lavit, *Prof.* . . } *Géomét.-Pratique. Arithm. et Toisé.*
Herr, *Adj.* . . } *Arpentage.*
Douliot, *Prof.* } *Architecture, coupe des Pierres et des Bois.*

Peron, *Prof.* } *Figure et Animaux.*
Monvoisin, *Adj* }
Dutertre, *Prof.* } *Fleurs et Ornemens.*
Gault de Saint-Germain, *Adj.* }
Thierry, *Prof. honor, Chef des Confér.*

## ÉCOLE ROYALE, SPÉCIALE ET GRATUITE DE DESSIN POUR LES JEUNES PERSONNES, *rue de Touraine*, n. 7, *Faub. St.-Germ.*

Cette école, consacrée à l'enseignement de l'art du dessin, a été créée par madame Frère de Montizon, née Turben, et ouverte depuis 1803.

Cette Ecole est placée au nombre des Ecoles spéciales entretenues aux frais de l'Etat depuis 1816.

Elle est ouverte les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, en faveur des jeunes personnes destinées aux arts et aux professions de l'industrie. On y enseigne le dessin de figure, d'ornement, de paysage, d'animaux et de fleurs. Il y

un concours annuel ; dont les prix en médailles d'argent, et les grands prix hors du rang d'élèves constatés par diplome, sont distribués annuellement, et qui est suivi d'une exposition publique des dessins des élèves.

Madame Frère de Montizon, *née* Turben, *Directrice.*

## MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, *au Jardin du Roi.*

Cet Etablissement, compris dans les attributions du Ministre de l'Intérieur, est situé au levant de Paris, et composé d'un Jardin de botanique, avec des serres chaudes et des serres tempérées, de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, l'une galerie d'anatomie, d'une galerie de botanique, d'une ménagerie d'animaux vivans, d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'un amphithéâtre avec des laboratoires, pour les Cours.

Les Cours publics, au nombre de treize, se font dans l'Amphithéâtre ; dans les galeries d'Histoire naturelle, dans le jardin de Botanique et à la campagne.

Les galeries et la Bibliothèque sont ouvertes au public et aux étrangers les mardi et vendredi de chaque semaine, depuis trois heures jusqu'à la nuit, pendant l'automne et l'hiver, et depuis quatre heures jusqu'à sept, pendant le printems et l'été.

Les parties ci-dessus indiquées sont, en outre, ouvertes aux Etudians, les lundi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à deux.

La Ménagerie est visible tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois en hiver, et jusqu'à six en été.

Le jardin fournit aux Etablissemens publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et des plantes utiles aux progrès de la Botanique, de l'Agriculture et des Arts, et il donne aux pauvres malades celles qui sont propres à la guérison ou au soulagement de leurs maux.

Le public est averti que tout est gratuit dans l'Etablissement ; qu'en conséquence, les garçons de service des galeries d'Histoire naturelle, de la Bibliothèque et des Laboratoires, les gardiens des animaux, de la Ménagerie et les garçons jardiniers ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

### *Professeurs-Administrateurs.*

M. le B^on^ Portal ✲ (O. ✲), premier Médecin du Roi, *Anatomie humaine*, rue de Condé, n. 12.

M. de Jussieu (A. L.) ✲ ✲, Trésorier, *Botanique rurale*, au Jardin du Roi, rue de Seine St.-Victor.

M. Desfontaines ✲, *Botanique*, au Jardin du Roi.

M. le Chevalier de Lamarck ✲, *Zoologie des Animaux sans vertèbres*, au Jardin du Roi.

M. le Chevalier Geoffroy-Saint-Hilaire ✲, *Zoologie des Quadrupèdes, des Cétacées, des Oiseaux*, au Jardin du Roi.

M. le Baron Cuvier (C. ✲), Conseiller d'Etat, *Anatomie comparée*, au Jardin du Roi.

M. le Chev. Vauquelin ✲ ✲, *Arts chimiques*, au Jardin du Roi.

M. Laugier ✲, *Chimie générale*, au Jardin du Roi.

M. Cordier ✲, *Géologie*, au Jardin du Roi, *Directeur.*

M. Brongniart ✲ (O. ✲), *Minéralogie*, au Jardin du Roi, *Secrét.*

M. Bosc ✲ *Culture des Jardins et Natural. de plantes étrangères.*

M. Duméril ✲, *zoologie, reptiles et poissons.*

*Aides-Naturalistes, tous logés au Jardin du Roi.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. Dufresne, *Ch. du Laboratoire.* | *Préparat. des Ani.* | M. Deleuze. ✻ | *Botanique.* |
| M. . . . . | | M. de la Fosse. | *Minéralogie.* |
| M. Latreille ✻ . . . | *Zoologie des reptiles et des poissons.* | M. Régley. . . | *Géologie.* |
| M. Valenciennes. . . . | | M. Rousseau. . | *Anatom. comparée.* |
| M. Isidore-Geoffroy-Saint-Hilaire. . . . . | | M. . . . . | Idem. |
| | | M Chevreul ✻. | *Analyses chimiq.* |
| | | M. Dubois . | *Cours de Chimie.* |

*Bibliothèque.*

M. Toscan, *Bibliothécaire*, au Jardin du Roi.

*Galeries*, au Jardin du Roi.

M. Jacques Thouin, *Garde des Galeries d'Histoire naturelle.*
M. Laurillard, *Garde du Cabinet d'Anatomie comparée.*

*Peintres chargés de l'enseignement de l'iconographie.* MM.
Redouté aîné ✻, *pour les plantes.* | Huet, *pour les animaux.*

*Peintres.* Messieurs,

Redouté j^e^. | De Wailly. | Bessa. | Meunier.

*Jardin.*

M. Thouin (Jean) ✻, premier Jardinier, *au Jardin du Roi.*

*Ménagerie.*

M. Cuvier (Frédéric) ✻, Garde de la Ménagerie, *au Jardin du Roi.*

*Secrétariat.*

M. Royer, Chef des bureaux du Secrétariat, et Agent spécial, *au Jardin du Roi.*

*Officier commandant les Vétérans.*

M. Gouvion ✻, Capitaine-Commandant, *au Jardin du Roi.*

### ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

Cet établissement, institué en 1766 par BOURGELAT, a reçu beaucoup d'accroissemens. Il est destiné à former des vétérinaires. Le Ministre de l'Intérieur l'a dans son département. Il possède une chapelle, une bibliothèque spéciale de zoologie domestique, un cabinet d'anatomie comparée, et un autre de pathologie, qui sont ouverts tous les jours au public. Il y a, en outre, de vastes hôpitaux, où l'on reçoit les animaux malades; un chenil, des forges, un laboratoire de chimie et de physique, une pharmacie, un jardin botanique, un rucher, un troupeau de bêtes à laine destiné à des expériences sur le croisement des races et l'amélioration des laines; un amphithéâtre pour les cours, des salles d'études, des cabinets d'anatomie, etc. Tous les ans, au printems, une station d'étalons du haras du Pin fait le service de la monte.

Les élèves des départemens de la moitié nord de la France sont envoyés à l'Ecole ou par les Préfets, ou par le Ministre de la Guerre, ou aux frais de leurs parens. Ils sont reçus à l'âge de 16 ans, et au-dessus, jusqu'à 25. La durée des études est de 4 ans.

Les élèves civils aux frais du Gouvernement sont nommés par le Ministre de l'Intérieur; les élèves militaires, aux frais du Gouvernement, sont nommés par Ministre de la Guerre.

Les uns et les autres doivent savoir lire, écrire et compter, posséder les élémens de la grammaire française, et justifier d'un apprentissage de maréchallerie.

Dans le cas de maladies épizootiques ou autres, le Directeur, d'après l'autorisation du Ministre de l'Intérieur, sur la demande d'une autorité ou d'un propriétaire, envoie un ou plusieurs élèves, ou même un Professeur pour les traiter. La seule indemnité qu'on doive est la nourriture, le logement et les frais de voyage.

*Administrateurs.*

M. le Chev. *Huzard* ✲ ✲, de l'Académie royale des Sciences, Inspecteur-général des Ecoles royales Vétérinaires, rue de l'Eperon, n. 7.

M. *Girard* ✲, Directeur.
M. *Lavocat*, Régisseur.
M. *Davenne*, Surveillant des Elèves.
M. *Dupuis*, Secrétaire du Directeur.
M. *Destouches*, Architecte, à Paris.
M. *Bleynie*, Méd. à l'Hosp. de Charent.
M. *Plé*, Concierge.

*Professeurs des Cours.* Messieurs,

*Dupuy*. Pathologie, Epizooties, Thérapeutique, Matière médicale.
*Yvart* (*Aug.*). Botanique, Extérieur, Hygiène, éducation des animaux domestiques. Haras.
*Desmarets*. Anatomie générale, Physiologie. Zoologie.
*Dulong* ✲. Physique et Chimie médicale, Pharmacie.
*Vatel*. Clinique, Médecine opératoire, Maréchallerie, Jurisprudence commerciale, Police médicale.
*Jacob*. Maître de dessin.

*Chefs de Service.* Messieurs,

*Rigot*, attaché à la chaire d'Anatomie.
*Lassaigne*, à celle de Physique et Chimie.
*Rousset*, attaché à celle de Clinique.

## SECTION IX.

## *Administrations de Bienfaisance, et Service de Santé.*

### HOPITAL ROYAL DES QUINZE-VINGTS,

*Rue de Charenton.*

Cet établissement fut fondé par Saint-Louis, en 1260, pour 300 ou 15-20 pauvres aveugles. Les bienfaits de S. M. ont rendu à cet Hôpital les revenus dont il jouissait en 1789. Louis XVIII doit en être appelé le second fondateur.

Depuis la restauration, trois cents bourses de 150 fr. chacune ont été successivement créées pour des aveugles externes. Cinquante nouvelles bourses y ont été ajoutées en 1825.

Pour être admis, soit aux places d'aveugles internes, soit aux pensions, il faut être dans un état de cécité absolue et d'indigence constatée. M. le Grand-Aumônier de France, Supérieur-général de l'hôpital, nomme aux places et aux pensions vacantes. Les choix se font parmi les aveugles de tous les départemens du Royaume.

ADMINISTRATION.

S. A. E. Mgr. le Cardin. Prince de Croÿ (C. ✲), Archev. de Rouen, Grand-Aumôn. et Pair de Fr., *Supér. gén. immédiat.*

*Gouverneurs-Administrateurs.* Messieurs.

L'Abbé Perreau, *Vicaire génér. de* S. A. E. rue de Bourbon, n. 2.
Le Bⁿ de Gérando (C. ✻), *Cons.-d'Etat*, impasse Férou, n 7.
Sallier ✻, *Maître des Requêtes*, rue du Grand-Chantier, n. 6.
*S. S.* le Duc de Rivière, Pair de Fr. ✻ (G. ✻) (O ✻), *Capitaine des Gardes*, au Pav. Marsan.
L'Abbé de Pontevez, *Aumônier du Roi*, rue du Bac, n. 32.
M. le Chev. de la Croix-d'Azolette ✻ ✻, etc., *Directeur-général de l'Hôpital, et Secrétaire de l'Administration.*
M. Gervais, *Trésorier.* M. Bougé, *Commis.*
M. Bienvenu, *Architecte, Inspec. des Bâtim.*, rue du Harlai, 6.

*Chapelle de l'Hôpital royal.*

M. l'Abbé Chiaïs, *Chevecier.* | M. l'Abbé Dugnery, *Chapelain.*
M. l'Abbé Jocard, *Chapelain.* | M. l'Abbé Guinchard, *Ch. hon.*

*Service de Santé.*

M. Fizeau ✻, *Médecin*, rue Thibautodé, n. 7.
M. Belivier, *Chirurgien en chef*, à l'hôpital.
M. Mirambeau, *Chirurgien-adjoint*, rue Beautreillis, n. 1.

*Conseil de l'Admisnitration.*

M. Mandaroux Vertamy, *Avoc. aux C. du Roi*, r. des Poitevins, 2.
M. Lombard, *Notaire*, rue Saint-Honoré, n. 317.
M. Plé, *Avoué au Tribunal de 1re Instance*, rue Ste-Anne, n. 34.

## INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS.

Rue Saint-Jacques, n. 256

Cette institution est sous la surveillance immédiate du Ministre de l'Intérieur ; elle est administrée par un conseil gratuit et honoraire composé de sept membres.

Le nombre des élèves est fixé à 100, dont 80 à places entièrement gratuites, 10 à demi-bourse, et 10 à trois quarts de bourse.

Pour être admis dans l'institution, il faut avoir 10 ans, et pas plus de 15 ; produire l'acte de naissance, l'extrait baptistaire, le certificat de vaccine, le certificat d'indigence, celui de l'infirmité, toutes ces pièces duement légalisées. L'enfant, à son entrée, est examiné par le médecin de l'établissement.

Le Ministre de l'Intérieur nomme aux places vacantes pour moitié, et les administrateurs pour l'autre moitié.

L'instruction dure 5 à 6 ans. Les élèves sont instruits dans la religion ; ils apprennent à lire, écrire, compter, le dessin, la gravure. Il y a en outre des métiers qui assurent une existence aux élèves sortant.

Cette institution est ouverte à tous les sourds-muets des deux sexes dont les parens sont assez aisés pour les y entretenir. Le *maximum* de la pension est de 900 francs pour les garçons, et de 800 francs pour les filles.

Les étrangers sont admis aux exercices qui ont lieu une fois par mois, au jour et à l'heure indiquée par le billet d'entrée.

Depuis le 1er décembre 1824, le Conseil de perfectionnement nommé par le Gouvernement, pour la plus grande prospérité de cette institution, a tenu sa première séance.

Ce Conseil, dont le Directeur fait partie, est composé de cinq membres, savoir :

*Messieurs.*

Abel de Remusat ✻.
Raynouard, *Memb de l'Instit. de Fr.*
Le Bon Cuvier (Frédéric.), (C. ✻), Ordinaire, *Inspecteur-général de l'Université royale.*

*Administrateurs.*

M. le Baron de Gérando (C. ✻), *Conseiller-d'Etat.*
S. S. le Duc de Doudeauville ✻ ✻ (O. ✻), Pair de France, et *Ministre de la Maison du Roi.*
M. le Cte Alexis de Noailles ✻ ✻, *Ministre d'Etat.*
M. Gueneau de Mussy ✻, *Médecin ordinaire du Roi.*
M. le Bon Rendu (C. ✻), *Proc. du Roi à la Cour des Comptes.*
M. L'abbé Burnier-Fontanelle ✻, *Doyen de la Faculté de Théologie, de l'Académie de Paris.*

*Instituteurs et Répétiteurs.* Messieurs,

M. l'abbé Perier, Vicaire-général de Cahors, *Directeur.*
Paulmier, *Instituteur-Adjoint.*
Berthier, (S.-Muet) } *Répétiteurs.*
Lenoir, *idem* }
Rivière. }
Gazan, (S.-Muet). } *Sous-Répétit.*
Morel, }

*Maitresses des Sourdes-Muettes.* Mesdemoiselles,

Salmon (Elisabeth), *première Répét.*
N. . . . *seconde Répétitrice.*
Ferment, *Sous-Répétitrice.*
Barbier Desayeux.

M. Richard, *Professeur des élèves externes.*
Mlle. Morel, *institutrice des externes sourdes-muettes.*

Surveillans. *Maison des Garçons.* Messieurs,

M. Lopinot, N. . . . M. Puybonnieux, *Surveillans.*

*Surveillante en chef des Sourdes-Muettes.*

Mademoiselle de Lahaye.
Mademoiselle de l'Autour. *Surveillante en second.*
Mademoiselle Justine Salmon, *Econome.*

M. le Bon de Keppler ✻, *Agent-général, faisant les fonctions de secrétaire de l'administration.*
M. J. M. G. Itard ✻, *Médecin.*

*Conseil de l'Administration.* Messieurs,

Lombard, *Notaire*, rue Saint-Honoré, n. 317.
Plé, *Avoué au Tribunal de première Inst.*, rue Ste-Anne, n. 34.

## INSTITUTION ROYALE DES JEUNES AVEUGLES,

*Rue Saint-Victor*, n. 68.

Cette institution est consacrée à l'instruction de soixante jeunes garçons et de trente filles aveugles, qui sont entretenus gratuitement pendant huit années, aux frais de l'Etat; elle fut créée par Louis XVI, en 1791. M. Valentin Haüy, qui avait formé en France un établissement pour l'éducation des aveugles, en fut le premier instituteur.

Les demandes en admission gratuite sont adressées à S. Exc. le Ministre d
l'Intérieur, et doivent être accompagnées, 1° de l'extrait de naissance de l'élèv
proposé, qui ne doit avoir, aux termes des réglemens, ni moins de dix ans, n
plus de quatorze; 2° d'un certificat du chirurgien de l'Hospice, dûment léga
lisé, constatant que l'enfant est frappé de *cécité totale*; qu'il n'a point d
maladies contagieuses, qu'il n'est point en idiotisme; 3° enfin d'un certifica
de bonne conduite et d'indigence, délivré par le Maire ou le curé de l
paroisse qu'habitent les parens.

Indépendamment des élèves gratuits, on admet dans l'institution des élève
payant. On traite du prix et des conditions de la pension avec le Directeur, qu
en rend compte au conseil d'administration.

La maison est gouvernée par une administration bienfaisante, composée d
cinq membres, nommés par le Ministre.

ADMINISTRATION.

*Administrateurs.* Messieurs.

Le C^te^ Alexis de Noailles ✻ ✻. | Delvincourt ✻ ✻.
Laffon de Ladébat. | D'Haranguier de Quincerot ✻.
Cochin ✻. | *Conseiller à la Cour royale.*

M. Pignier, *Directeur et premier Instituteur.*
M. L. de Rubat, *Agent comptable.*

*Instruction.*

M. L'abbé Landry, *aumônier.*
M. Dufau, *deuxieme Instituteur.*
M^e^ Landresse, *Institutrice des filles.*
M. Magdelaine, *Professeur d'hist. et de mathématiques.*
M. Isman, *Maître de musique.*
M. Leclair. } *Surveil. des garç.*
M. Simonnet. }
Mlle. Morand, *Surveil. des filles.*
M. Delsier, *Maître tisserand.*

M. Bienvenu, *Architecte.*

*Service de Santé.*

M. Pignier, *Médecin en chef.* | M. Delmond, *Dentiste.*
M. Mirambeau, *Chirurgien.* | M. Boissel, *Pharmacien.*

*Médecins consultans.*

M. Nauche. | M. Baron ✻. | M. Fizeau ✻.
M. Récamier ✻. | M. Cayol. | M. Gondret.

## ASILE ROYAL DE LA PROVIDENCE,

*Sous l'autorité immédiate du Ministre de l'Intérieur.*

Cet Etablissement, situé près et hors la barrière des Martyrs, n. 50, et fondé en 1804 par M. et Madame Micault de la Vieuville, est devenu établissement royal, et a reçu une existence légale par ordonnance du Roi, du 24 décembre 1817.

Il sert de retraite à 60 vieillards ou infirmes des deux sexes, de la ville de Paris, qui y sont logés et nourris tant en santé qu'en maladie.

Douze des places sont gratuites. Deux sont à la nomination des fondateurs et de leurs familles, deux à la nomination du Ministre de l'Intérieur, et huit à celle de la Société de la Providence. Les quarante-huit autres places sont à pension, dont le prix est de 600 francs, 500, 400 et 300 francs.

Douze de ces dernières places ont été fondées par le Roi, et sont à la nomination du Ministre de sa Maison; seize sont à la nomination de la Société de la Providence, et vingt à celle du Conseil d'administration de l'Asile.

L'Asile est administré gratuitement par un Administrateur en chef, sous la surveillance d'un Conseil composé de cinq membres, dont l'Administrateur en chef, nommé par le Roi, fait partie. Les quatre autres membres sont nommés,

savoir : un par le Ministre de l'Intérieur, un autre par le Ministre de la Maison du Roi, et deux par la Société de la Providence.

Une Supérieure et trois Sœurs de la Congrégation des Dames hospitalières du diocèse de Nevers, ont le gouvernement intérieur de l'Asile, sous la direction de l'Administrateur en chef.

*Administrateur en Chef.*

M. le Chev. de la Vieuville ✠, *Fondateur de l'Etablissement, Lieutenant-Colonel de cavalerie*, rue de Sèvres, n. 111.

M. le Chev. de Courcelles *ancien Magistrat*, rue de Sèvres, n. 111, *a la survivance, et remplace M. de la Vieuville dans l'administration en chef en cas d'absence ou de maladie.*

*Conseil d'Administration.*

M. le Bon Rendu (C. ✻), *Maître des Requêtes, Procureur-général du Roi, près la Cour des Comptes*, Président.
M. le Chev. de la Vieuville ✠, *Administrateur en Chef.*
M. Alphonse de la Bouillerie ✻, *Maître des Requêtes.*
M. le Bon de Tourolle ✻, *Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, et Membre du Conseil général du département de la Seine.*
M. le Vte de la Boullaye ✠ (C. ✻), *Intendant honor. de la maison du Roi.*
M. le Chev. de Courcelles *Secrétaire honoraire du Conseil.*
M. Desroches, *Agent Comptable.*
M. Spelmane, *Aumônier.*
M. Blanche, *Médecin-Chirurgien.*

SOCIÉTÉ DE LA PROVIDENCE.

*Comité d'Administration.* Messieurs,

*S. S.* de Chabons, Evêque d'Amiens et premier Aumônier de S. A. R. Madame, Duchesse de Berry, Pair de France, } *Vice-Prés. de la Société.*
*S. S.* le Mis de Rosambo, Pair de France.
Le baron de Lalive ✠, Introducteur des Ambassadeurs, } *Secrétaires de la Société.*
Le Chev. De Courcelles, ancien Magistrat, }
Le Chev. de la Vieuville ✠, *Administrateur-Trésorier de la Société.*
Le Bon de Tourolle ✻, } *Membres du Conseil d'Administ. de l'Asile de la Providence, nommés par la Société.*
Le Vte de la Boullaye ✻, }
Mis Marduel, Curé de Saint-Roch, *Président du Comité.*
Mis de Levis-Mirepoix ✠, Gentilhom. hon. de la Ch. du Roi, *Secr. du Comité.*
Le Cte de Caraman (Maurice) (C. ✠) (O. ✻), *Maréchal-de-camp.*
Le Cte de Montbel, *Chambellan du Roi.*
Le Bon de Boisville ✠ ✻, *Lieutenant-colonel.*
Le Cte d'Armaillé ✠, *Colonel de la Garde nationale.*
Le Bon Giresse de la Beyrie (O. ✻), *Préfet d'Eure-et-Loir.*
Le Cte de Botterel Quintin ✠.

Les Bureaux d'Administration de l'Asile et de la Société sont établis à Paris, rue Saint-Honoré, n. 290.

*Commission de Secours instituée par la Société.* Mesdames,

De la Vieuville, *Présid. de la Comm.*
La Vicomtesse de Sourches, *vice-présid.*
La Baronne de Bauiny.
La Baronne de Damas.
La Comtesse de Montoreau.
La Comtesse de l'Espine.
Franchet-Desperey.
De Courcelles *Secrét. de la Commission.*
La Baronne de la Bouillerie, honor.
Le Chev. de la Vieuville ✠, *Administrateur-Trésorier.*

# ADMINISTRATION

## DES HÔPITAUX, HOSPICES CIVILS, SECOURS A DOMICILE, ET ENFANS-TROUVÉS, DE LA VILLE DE PARIS.

Cette Administration se compose d'un *Conseil général*, qui dirige tous ces établissemens, et d'une *Commission administrative*.

Les fonctions administratives sont partagées entre les membres de la commission, sous la surveillance des membres du conseil général spécialement désignés pour chaque partie de l'administration; à cet effet, il a été formé cinq divisions principales :

La première comprend les hospices, la boulangerie générale; la deuxième, les hôpitaux, le service de santé et la pharmacie centrale; la troisième, les domaines; la quatrième, les secours à domicile; la cinquième, la comptabilité générale.

### CONSEIL GÉNÉRAL D'ADMINISTRATION. Messieurs,

Le Préfet du département de la Seine, *Président né.*
Le Préfet de Police.
*S. S.* Le Mis Barbé de Marbois (G. ✻), *Pair*, rue du Chemin-du-Rempart, 1.
Bellart (G. O. ✻), *Proc.-général près la Cour royale*, rue de Vendôme, n. 5.
Breton (O. ✻), *Notaire, Membre de la Chambre des Députés et du Conseil général du département*, rue du Faub. Poissonnière, n. 6.
Le Bon Camet de la Bonardière ✠ (O. ✻), *M. des Req.*, rue Pierre-Sarrazin, 13.
*S. S.* Le Cte Chaptal ✠ (G. O. ✻), *Pair de France*, rue de l'Université, n. 4.
Le Bon Delessert (O. ✻), rue Coq-Héron, n. 3.
*S. S.* Le Duc de Doudeauville ✠ ✠ (O. ✻), *Pair, Min. de la maison du Roi.*
*S. S.* Le Mis de Pastoret (G. ✻), *Pair de France*, place Louis XV, n. 6.
Le Bon Portal ✠ (O. ✻), *premier Médecin du Roi*, rue de Condé, n. 12.
M. le Cte Lepelletier d'Aulnay, *Mar.-de-Camp*, rue des SS. Pères, n. 60.
*S. S.* le Mis de Rosambo ✻, *Pair de France*, rue de Matignon, n. 1.
*S. S.* Le Bon Séguier (G. O. ✻), *Pair de France, premier Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée-St.-André-des-Arcs, n. 18.
N. . . . . .

Le Conseil général d'administration tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, tous les mercredis.

### *Commission administrative.* Messieurs,

Desportes ✻, rue St.-Lazare, n. 47.
Duchanoy ✻, rue d'Hanôvre, n. 3.
Peligot ✻, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 52.
Duplay, rue des Fossés-Saint-Bernard, n. 43.
L. Coulomb ✻, rue Caumartin, n. 37.
Boicervoise, *Ordonnateur-général*, rue et île St.-Louis, n. 104.

### *Secrétariat général et Caisse.*

M. Valdruche, *Secrétaire général*, rue St.-Christophe, n. 1.
M. Guérin ✻, *Receveur des hospices*, parvis Notre-Dame, n. 30.

### *Comité consultatif.* Messieurs,

Billecocq ✠ ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 53.
Tripier, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Chignard ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue du Mail, n. 12.
Hennequin, *Avocat à la Cour royale*, rue des SS. Pères, n. 3.
Cochin, *Avocat aux Conseils du Roi*, rue Canivet, n. 3.

Les bureaux de la Commission administrative et du Secrétariat général sont dans la maison de l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame, n. 2.

## DIRECTION DES TRAVAUX.

*Surveillance des Membres du Conseil général.* Messieurs,

*S. S.* N. . . . . L'hôpital Necker.

*S. S.* Le Mis *Barbé de Marbois.* L'Hôtel-Dieu, la Comptabilité ancienne.

*Bellart.* Le contentieux (conjointem. avec M. Breton), l'hopital St-Antoine,

*Breton.* La Direction des Nourrices, le Contentieux. (conjointement avec M. Bellart). L'hospice des incurables et de la Vieillesse (hommes).

Le Bon *Camet de la Bonardière.* Le Secrétariat, l'administration des Domaines, l'hospice des Enfans-Trouvés et la Maison d'accouchement, l'hôpital Cochin, la Clinique de la rue de l'Observance, les Bureaux de charité, la fondation Montyon.

*S. S.* Le Cte *Chaptal.* L'hôpital des Vénériens, et la maison de santé qui y est attenante, la Filature, la Boulangerie générale, la Pharmacie centrale.

Le Bon *Delessert.* La Comptabilité générale, la Maison royale de santé (faubourg Saint-Denis). La Réserve en blé.

*S. S.* Le Duc de *Doudeauville.* L'hospice de La Rochefoucauld, l'hôpital des Enfans, la Pitié.

*S. S.* N. . . . . L'institution de Sainte-Périne, l'hôpital St.-Louis; l'hospice des Ménages.

*S. S.* Le Mis *de Pastoret.* Les Secours à domicile, l'hospice de la Vieillesse (femmes).

Le Cte *Lepelletier d'Aulnay.* L'hospice des Incurables (femmes).

*S. S.* Le Mis *de Rosambo.* L'hôpital Beaujon.

*S. S.* Le Bon *Séguier.* La Charité, la clinique de l'hospice de la Charité, l'hospice des Orphelins.

Le Bon *Portal.* Le Service de santé, le Bureau central d'admission.

### *Secrétariat général.* Messieurs.

Valdruche, *Secrétaire général.*

Wanbockstals, *Chef.*

*Première Division.* Hospices. *Fonctions administratives.* Messieurs,

B. Desportes, *Membre de la Commission.* Les hospices de la Vieillesse (hommes), de la Vieillesse (femmes), des Incurables (hommes), des Incurables (femmes), des Ménages, de La Rochefoucauld, l'Institution de Sainte-Périne-la Reserve en blé, la Boulangerie générale, l'Hôtel-Dieu, la Pitié et Beaujon.

Bourgeois, *Chef.*

*Deuxième Division.* Hôpitaux. Messieurs,

Duchanoy, *Membre de la Commission.* La Pharmacie centrale, le Bureau d'admission, le service général de santé.

Péligot, *Membre de la Commission.* Les hôpitaux, Charité, St.-Antoine, Necker, Cochin, les deux cliniques; Saint-Louis, Vénériens, Enfans malades, Accouchemens, Maison royale de santé, faubourg Saint-Denis; Maison de Santé, faubourg St.-Jacques, les hospices des Orphelins, des Enfans-Trouvés; la Direction générale des Nourrices; la cave générale.

Jourdan, *Chef.*

*Troisième Division.* Domaines.

M. Duplay, *Membre de la Commission.* | MM. Durin et Prevost, *Chefs.*

*Quatrième Division.* Secours à domicile.

M. Coulomb, *Membre de la Commission.* | MM. Thué et Battelle, *Chefs.*

*Cinquième Division.* Comptabilité générale.

M. Boicervoise, *Ordonnateur-général.* | M. Combes, *Chef.*

*Caisse générale.*

M. Guérin, *Receveur.*

Les bureaux de la Caisse sont dans la maison de l'Administration, parvis Notre-Dame, n. 30.

*Contrôle des Recettes et Dépenses.*

M. Lavit, *Contrôleur*, maison de l'Administration.

*Avocats de l'Administration.* Messieurs,

Tripier, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Hennequin, *Avocat à la Cour royale*, carrefour de l'Odéon, n. 10.
Cochin, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation*, rue Canivet, n. 3.

*Agens judiciaires de l'Administration.* Messieurs,

Lecacheur, *Avoué près la Cour royale*, rue Hautefeuille, n. 1.
Derbanne, *Avoué près le tribunal de prem. inst.*, rue Montmartre, n. 139.
Champion, *Notaire*, rue de la Monnaie, n. 19.
Péan de Saint-Gilles (O. ✻), *Agent de Change*, place Royale, n. 6.
Charriot, *Commissaire-priseur*, rue J. J. Rousseau, hôtel de Bullion.
Petit, *Huissier aud. au Trib. de* 1re *inst.*, rue des Mauvaises-Paroles, n. 12.

*Architectes.* Messieurs,

Rohault, rue d'Aguesseau, n. 12.
Huvé, rue des Moulins, n. 19.
Gauthier, rue de l'Abbaye, n. 12.
Vasserot ✻, rue Ménil-Montant, n. 6.

*Bureau central d'admission dans les Hôpitaux et Hospices.*

Tous les individus qui ne sont pas assez malades pour être admis d'urgence dans l'Hôpital le plus voisin de leur domicile sont obligés de se présenter au Bureau central d'admission, qui les examine, et leur donne, s'il y a lieu, un bulletin d'admission pour l'Hôpital où l'on traite la maladie dont ils sont attaqués.

Tous les indigens qui se présentent pour être placés dans les hospices sont aussi examinés par les médecins du Bureau central.

Depuis 1807, il existe un traitement externe établi au Bureau central pour les enfans attaqués de la teigne; ce traitement a lieu tous les mardis et samedis, depuis neuf heures jusqu'à midi.

On donne également des bandages aux personnes munies d'un certificat d'indigence des Bureaux de charité, les lundis et vendredis, de neuf heures à midi.

Il est aussi établi un Bureau central des vaccinations gratuites les jeudis et dimanches, à onze heures précises.

Ce Bureau, placé parvis Notre-Dame, est ouvert tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre. Les médecins et chirurgiens, chargés de l'examen des malades, sont:

*Messieurs*,

Parfait (O. ✻), rue des Mathurins, n. 31.
Prat, rue Sainte-Avoye, n. 69.
Jadioux, r. du Paon, hôtel de Tours. 8.
Magendie, rue de Seine, F.-S.-G, 30.
Rayer, rue du faub. Poissonnière, n. 54.
François, ✻ rue de Beaurepaire. 24.
Blandin, rue des Vieux-Augustins. 41.
Gerdy, rue des Fossés-S.-Jacques, 12.
Ronsil et Blin, *Chirurgiens-Herniaires*, rue Tiquetonne, n. 20.
Mahon, frères, rue du Pas-de-la-Mule, n. 2, *pour le traitem. de la teigne.*
Fautrel, rue Saint-Antoine, n. 62, *surveillant le traitement de la teigne.*
Masson, *Secrétaire du Bureau.*

## HÔPITAUX ET HOSPICES.

Les Hôpitaux, au nombre de onze, sont consacrés au traitement des malades indigens.

### HÔTEL-DIEU, *Parvis Notre-Dame.*

On reçoit dans cette maison les blessés et les malades, à l'exception des enfans, des incurables, des fous, des femmes en couche et des individus attaqués de maladies vénériennes ou chroniques. Cet hôpital est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin.

M. Mas, *Agent de surveillance.* M. Cordebar, *Econome.*

*Médecins.* Messieurs,

Piot de Montaigu ✠ ✻, 1er *Médecin cons. du Roi, Doyen des médec. de l'Hôtel-Dieu*, r. de l'Arbre-Sec, 33.
Petit, *Méd. consult. du Roi, membre hon. de l'Acad. royale de Méd.*, rue de Condé, n. 30.
Borie, rue des Fossés-Montmartre, 15.
Récamier ✻, *Professeur à l'Ecole de Médecine*; rue du Regard, n. 1.
Husson ✻, au collége de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques.
Geoffroy ✻, rue de Bracque, n. 4.
Caillard, *Médecin sédentaire à l'Hôtel-Dieu.*

*Chirurgiens.* Messieurs,

Le Bon Dupuytren ✠ ✻, 1er *Chir. du Roi, Prof. à l'Ecole de Médecine, Chir. en chef*, place du Petit-Bourbon, n. 4.
Breschet, *Chirurgien ordinaire*, rue de l'Observance, n. 3.
Sanson, *Chirurgien de 2e classe*, rue Saint-Antoine, n. 32.
Le Ch. Pelletan ✻, *Chir. en chef, hon. et cons.*, rue St.-André-des-Arcs.
Duval, *Pharmacien en chef.*
Morisset, *Phar. en chef, hon.*

## HÔPITAL DE LA PITIÉ, *rue Copeau, près la rue Saint-Victor.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu.

M Chomereau, *Agent de surveillance.*
M. Serres ✻, *Médecin ordinaire*, rue Copeau, à l'hôpital.
M. Bally ✠ ✻, *Médecin ordinaire*, rue du Temple, n. 105.
M. Lisfranc *Chirurgien en chef*, rue St.-Martin, n. 149.
M. Soubeiran, *Pharmacien.*

Cette maison est desservie par les dames Religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve.

## HÔPITAL DE LA CHARITÉ, *rue des Saints-Pères.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu, et soignés par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paule.

M. Turquie, *Agent de surveillance.*

*Médecins.* Messieurs,

Dumangin, rue Traversière-S.-H., n. 25
Fouquier ✻, *Professeur à l'Ecole de Médecine*, rue Taranne, n. 7.
Lerminier ✻, r. Basse-du-Rempart, 54.
Chomel, *Médecin, surveillant les élèves.*

*Chirurgiens.* Messieurs,

Le Bon Boyer (O. ✻), *Chirurgien consultant du Roi, Professeur à la Faculté de Médecine, Chir. en chef*, rue de Grenelle-S.-G., n. 9.
Roux ✻, *Professeur à la Faculté de Médecine, Chirurgien de deuxième classe*, rue de l'Université, n. 25.
Pétroz, *Pharmacien.*

## HÔPITAL SAINT-ANTOINE, *rue du faubourg Saint-Antoine.*

*A l'ancienne Abbaye Saint-Antoine.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Bugnon, *Agent de Surveillance.*
M. Kapeler, *Méd.*, r. d'Anjou-S.-H. 20.
M. Lullier-Winslow ✻, *Médecin adj.*, rue des Tournelles.
M. Prat, *Médecin honoraire*, rue Sainte-Avoye, n. 69.
M. Beauchêne, *Chir.*, rue du Bac, 33.
M. Tassard, *Pharmacien.*

## HÔPITAL COCHIN, *rue du Faubourg Saint-Jacques.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Bertin ✻, *Prof. à l'école de Médecine, Médecin*, rue Pierre-Sarrazin, 12.
M. Guerbois, *Chirurgien* au Collége de Louis-le-Grand, rue St.-Jacques.

## HÔPITAL DE MADAME NECKER, *rue de Sèvres, près le Boulevard.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi et surveillé par les Sœurs de la Charité.

M. Honoré, *Méd.*, r. du Cherche-Midi.
M. Baffos, *Chir*, rue de l'Odéon, 23.

## HÔPITAL BEAUJON, *rue du Faubourg du Roule.*

On reçoit dans cet hôpital les malades ou blessés, comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Laroche, *Agent de Surveillance.*
M. Renauldin, *Méd.*, r. S.-Hon., 392.
M. Dupont, *Médecin honoraire*, rue de la Sourdière, n. 37.
M. Marjolin, *Chirurgien*, rue de Richelieu, n. 89.
M. Lacaze-Pélaroüy, *Chirurgien honoraire*, Faub. du Roule, n. 24.

## HÔPITAL DES ENFANS,

*Rue de Sèvres, près le boulevart, dans la maison ci-dev. de l'Enfant-Jésus.*

Cet hôpital est spécialement consacré à la réception des enfans malades. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve.

M. Demauroy, *Agent de surveillance.*
M. Jadelot ✻, *Médecin*, r. du Bac, 86.
M. Guersent, *Méd.*, rue de Paradis, 16.
M. Delabarre, *Médecin-Dentiste.*
M. Baffos, *Chirurgien en chef*, rue de l'Odéon, n. 23.
M. Bataille, *Pharmacien.*

## HÔPITAL SAINT-LOUIS, *rue des Récollets.*

Cet hôpital est consacré à la guérison des maladies chroniques, des ulcères, des scrophules, des dartres, des teignes et des gales. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin, comme l'Hôtel-Dieu.

M. Generès Sourvillé ✻, *Agent de surveillance.*
M. Briard, *Econome.*
M. le Chev. Alibert ✻ (O. ✻), 1er *Méd. ord. du Roi, Prof. à la Faculté de Médecine*, rue de Varennes S.-G., 4.
M. Biett, *Médecin suppl.*, à l'hôpital St.-Louis, et rue Coq-Héron, n. 5.
M. Manry ✻, *Méd. sup.*, r. d'Artois, 8.
M. Lugol, *Médecin suppléant*, rue Chantereine, n. 12.
M. le Chev. Richerand ✻ ✻, *Chirurgien consultant du Roi, Profess. à la Faculté de Médecine, Chirur. en chef*, rue de Bondy, n. 44.
M. Cloquet (Jules), *Chirurgien de 2e classe*, rue de l'Eperon, n. 8.
M. Prat, *Pharmacien en chef.*

## HÔPITAL DES VÉNÉRIENS.

Cet hôpital est spécialement consacré à la guérison des maladies vénériennes, soit en admettant les malades dans l'hôpital, soit en leur donnant des conseils et les remèdes dont ils font usage chez eux.

M. Demauroy, *Agent de surveillance.*
M. Sauvageot, *Econome.*
M. Bertin ✻, *Prof. à la Faculté de Méd., Méd.* rue Pierre-Sarrazin, 12.
M. Cullerier ✻, *Chirurgien en chef*, à l'hôpital, et rue de l'Odéon, n. 29.
M. Cullerier, neveu, *Chirurgien adj.*
M. Bard, *Chirurgien des nourrices.*
M. Gilbert, *Chirurgien Aide-Major.*
M. Harveng, *Pharmacien en chef.*

## MAISON DE SANTÉ, *rue du Faubourg Saint-Jacques*, n. 17.

Cette maison, composée de soixante lits d'hommes, est destinée à recevoir des malades attaqués de la maladie vénérienne, qui paient un prix de journée. Elle est sous l'inspection de l'agent de surveillance et de l'économe de l'hôpital des Vénériens, et dirigée par un préposé.

M. Gersin, *Préposé.*
M. Cullerier ✻, *Chirurgien en chef.*
M. Cullerier, neveu, *Chirurgien adjoint.*

## MAISON ROYALE DE SANTÉ, *rue du Faubourg Saint-Denis.*

Cette maison est destinée à recevoir des malades qui paient 2 fr. 50 c. pour être admis aux salles communes, 5 fr. et 3 fr. 50 c. pour être admis dans des chambres particulières.

M. de Mahéas, *Agent de surveill.*
M. Duméril ✻, *Médecin, Profess. à la Faculté de Médecine*, rue du Faubourg Poissonnière, n. 3.
M. Léveillé ✻, *Médecin suppléant*, rue Ne-des-Petits-Champs, n. 52.
M. le Baron Dubois ✻(O.✻), *Chirurgien en chef*, rue de M. Le Prince, n. 12.
M. Paul Dubois, *Chirurgien adjoint.*
M. Hachette, *Pharmacien.*

## MAISON D'ACCOUCHEMENT.

Cette maison, située rue de la Bourbe, est destinée à la réception des femmes grosses et des femmes en couche; il existe dans cette maison un pensionnat et une école d'accouchement pour l'instruction des élèves sages-femmes qui sont envoyées des départemens.

M. Auzat, *Agent de Surveillance.*
M. Chaussier ✻✻, *Médecin*, impasse St.-Dominique-d'Enfer.
M. Deneux ✻, *Profess. de la Faculté de Médecine, Médecin adjoint*
M. le Bon Dubois ✻(O.✻), *Professeur honor.*, rue de M. Le Prince, n. 12.
M. Paul Dubois, *Professeur en chef.*
Madame Legrand, *Sage-Femme en chef.*
M. Andry ✻, *Médecin consultant*, Vieille rue du Temple, n. 118.
M. Frigério, *Pharmacien.*

## HOSPICE DES ENFANS-TROUVÉS.

Cet hospice, situé rue d'Enfer, desservi par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paule, dites de la Charité, est destiné à la réception, à l'allaitement et au placement, à la campagne, des enfans trouvés.

M. Jullian, *Agent de Surveillance.*
M. Baron ✻, *Médecin des Enfans de France*, r. du Four St.-Germain, 47.
M. Thevenot de St.-Blaise ✻, 1er *Chir. ordin. du Roi, Chirurgien en chef.*
M. Auvity (Ambroise) ✻, *Chirur. adj.*

## HOSPICE DE LA VIEILLESSE (femmes).

Cet hospice est destiné à recevoir les femmes indigentes, infirmes, ou âgées de 70 ans, et en outre au traitement des folles.

M. Busnot, *Agent de surveillance.*
M. Petit ✻, *Économe.*
M. Pinel ✻✻, *Médecin en chef.*
M. Pariset ✻✻, *Secrét. perpétuel de l'Acad. royale de méd., Médecin ordinaire, chargé du traitement des aliénés*, rue de Buffon.
M. Rostan, *Médecin suppléant*, à la Salpêtrière.
M. Ferrus ✻, *Médecin suppléant*, rue de Seine S.-G., n. 6.
M. Landré-Beauvais ✻, *Médec. hon.*
M. Lallement, *Chirurgien en chef.*
M. Grancher, *Pharmacien en chef.*

## HOSPICE DE LA VIEILLESSE (hommes).

Cet hospice est destiné à recevoir les hommes indigens, infirmes, ou âgés de 70 ans, et en outre au traitement des fous.

M. Leteurneau, *Agent de surveillance.*
M. Juglar, *Économe.*
M. N. . . . . *Méd. ord., chargé du traitement des aliénés.*
M. Rullier, *Médecin ordinaire, chargé des infirmeries.*
M. Murat, *Chirurgien en chef*, à l'Hospice.
M. Morel, *Pharmacien en chef.*

## HOSPICE DES INCURABLES (femmes),

*Faubourg Saint-Germain.*

Cet hospice est consacré à la réception des femmes indigentes, attaquées d'infir-

mités graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Girault, *Agent de surveillance.* | M. Lafon ✻, *Chirurgien.*

### HOSPICE DES INCURABLES (hommes), *Faubourg Saint-Martin.*

Cet hospice est consacré à la réception des hommes indigens attaqués d'infirmités graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Colomby, *Agent de surveillance.* | M. Dartigues, *Médecin* à l'hospice, rue des Récollets, faub. Saint-Martin.

### HOSPICE DE LA ROCHEFOUCAULD.

Cette maison est réservée pour les anciens employés des hospices, et les indigens des deux sexes âgés et infirmes, qui paient une pension ou une somme fixe et déterminée. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Frochot, *Agent de surveillance.*

M. Naudin, *Chirurgien.*

### HOSPICE DES ORPHELINS, *rue du Faubourg Saint-Antoine.*

Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Magin, *Agent de surveillance.*

M. Kapeler, *Médecin*, chargé provisoirement du service de Santé.

M. Delabarre, *Médecin-Dentiste*, rue de la Paix, n. 19.

### INSTITUTION DE SAINTE-PÉRINE, *à Chaillot.*

Cette maison est consacrée à la réception des personnes de l'un et de l'autre sexe, âgées ou infirmes, qui paient une pension annuelle ou une somme fixe lors de leur admission. Elle est desservie par les Sœurs de la Sagesse.

M. Véron, *Agent de surveillance.*

M. Canuet, *Médecin.*

### HOSPICE DES MÉNAGES, *Rue de Sèvres, ci-devant hôpital des Petites-Maisons.*

Cette maison est destinée aux époux indigens en ménage, dont l'un doit être âgé au moins de soixante-dix ans, et l'autre au moins de soixante. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Deligny, *Agent de surveillance.* | M. Maret, *Chirurgien*, à l'hospice.

M. Sevelinges, *Économe.*

## ÉTABLISSEMENS RELATIFS AUX HÔPITAUX ET HOSPICES.

### *Boulangerie générale, Maison de Scipion.*

Les bâtimens de cette maison sont uniquement employés à la fabrication du pain nécessaire aux hôpitaux et hospices, aux Quinze-Vingts et aux Sourds-Muets.

M. Féron, *Agent de surveillance.*

### *Pharmacie centrale, quai de la Tournelle.*

Cet établissement fait le service pharmaceutique des hôpitaux et hospices, des bureaux de charité et des maisons de détention du département; on y prépare, pour tout le Royaume, les boîtes de médicamens nécessaires au service des épidémies, et les boîtes chirurgico-pharmaceutiques, pour les noyés et les asphyxiés.

M. Henry, *Chef.* | M. Potier, *Chef des magasins.*

Cave générale dans la maison centrale de l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame.

M. Cottin, *Agent de surveillance.*

### *Bureau de la Direction des Nourrices.*

M. Dubost, *Directeur.*

M. Manry ✻, *Médecin, chargé provisoirement du service*, rue d'Artois, n. 8.

Ce Bureau, situé rue Sainte-Appoline, n. 18, est chargé d'assurer aux habitans de Paris les moyens de se procurer des Nourrices dignes de confiance, de garantir à ces mêmes Nourrices le paiement de leur salaire, et de les surveiller.

Le Bureau des Nourrices est sous la Direction du Conseil général des Hospices, qui le surveille par l'un de ses membres.

### AMPHITHÉATRE D'ANATOMIE DES HÔPITAUX DE PARIS.

Cet établissement, qui est situé près l'hôpital de la Pitié, est destiné à l'instruction des jeunes gens qui se vouent à l'exercice de l'art médical.

M. Serres ✻, *Docteur en médecine, chef des travaux anatomiques, à l'hôpital de la Pitié*, rue Copeau.

### ÉTABLISSEMENT DE FILATURE,

*Maison des Hospitalières, près la place Royale.*

M. Jaudin, *Directeur.*

Cet établissement est destiné à procurer de l'ouvrage aux femmes indigentes. On donne à celles qui se présentent avec un certificat du Bureau de Charité, et le cautionnement d'une personne connue, une certaine quantité de filasse pour la convertir en fil, dont on leur paie la façon lorsqu'elles le rapportent.

### SECOURS A DOMICILE.

Douze Bureaux de charité sont chargés de la distribution des Secours à domicile dans les douze arrondissemens municipaux de la ville de Paris, sous la direction de M. le Préfet de la Seine et du Conseil général d'administration des Hospices et Secours publics de Paris.

Chaque Bureau est composé, 1° du Maire de l'arrondissement, Président-né du Bureau, des Adjoints, du Curé de la Paroisse, des Desservans des succursales; 2° de douze Administrateurs nommés par le Ministre de l'Intérieur; 3° de Commissaires des pauvres et de Dames de Charité, dont le nombre est déterminé par les Bureaux. Un Agent comptable est attaché à chaque Bureau.

Il y a, dans chacun des arrondissemens, des maisons consacrées à la distribution des secours et aux écoles, dont la plupart sont tenues par les Frères des Ecoles chrétiennes et les Sœurs de la Charité.

#### BUREAUX DE CHARITÉ DES DOUZE ARRONDISSEMENS.

Dans chaque arrondissement, MM. les Maires et Adjoints, Curés et Desservans, et, lorsqu'il y a un temple protestant, le Ministre, sont membres-nés des bureaux.

*Nota.* MM. les Administrateurs temporaires sont inscrits dans l'ordre des décisions ministérielles qui les ont nommés.

*Bureau du premier Arrondissement*, grande rue Verte, n. 22.

M. le Maire, *Président.*

*Membres du Bureau.* Messieurs,

Canuet, *Docteur en Médecine*, rue de Chaillot, n. 10.
Thiboust, rue du Dauphin, n. 6.
Jacob, rue d'Anjou, n. 9.
Le Mis de Gourgues, rue de la Ville-l'Evêque, n. 33.
Jobey, *Propriétaire*, rue du faubourg du Roule, n. 66.
Lamare, rue St-Honoré, n. 418.

V^te de la Boulaye ✠ (C. ✠), *Secrétaire honoraire*, rue N^e des Mathurins. 18.
Pinard, *Juge-de-Paix du premier Arrondissement*, rue Caumartin, n. 33.
Le Chev. de La Panouze ✠, *Banquier*, faubourg Saint-Honoré, n. 29.
Le M^is de Pierrecourt, *Propriétaire*, rue d'Anjou, n. 9.
Portier, *Commissaire général de la Marine*, rue Duphot, n. 23.
Le M^is de La Rouzière, *Propriétaire*, rue de Chaillot, n. 64.
Doyen, *Agent comptable*, grande rue Verte, n. 36.

### *Bureau du deuxième Arrondissement*, Maison de Secours, rue Neuve-Saint-Roch, n. 9.

M. le Maire, *Président.*

*Membres du Bureau.* Messieurs,

Caccia ✠, *Banquier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
Lefèvre, *Propriétaire*, rue Louis-le-Grand, n. 16.
Sarrazin, *Médecin*, rue Traversière-Saint-Honoré. n. 18.
Pajot de Villers ✠, *Propriétaire*, rue de Provence, n. 2.
Leroux, *Agent de change honoraire*, rue Bergère, n. 14.
Lepelletier, *Ancien Notaire*, rue des Moulins, n. 28.
Sédillot, *Médecin*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 39.
Flamand, *Propriétaire*, rue des Martyrs, n. 54.
Boisgarnier de Chatonru, *Avoué*, rue Neuve-des-Petits Champs, n. 45.
Curmer, *Notaire*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 25.
Desgaudières ✠, *ancien Officier aux Gardes*, rue d'Argenteuil, n. 4.
N. . . . . .
Robelot, *Agent comptable*, rue Taitbout, n. 11.

### *Bureau du troisième Arrondissement*, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

*Membres du Bureau.* Messieurs,

Froger de Mauny, *Avoué*, rue Coquillière, n. 46.
Vernois, *Notaire*, rue J.-J. Rousseau, n. 18.
Tatet, *Propriétaire*, rue de l'Echiquier, n. 38.
Sorbet, *Avoué à la Cour royale*, rue du Four, n. 12.
Colmet d'Aage, *Avocat à la Cour royale*, rue Coquillère, n. 42.
Maussalé, *Avocat*, rue Montmartre, n. 68.
Bosse, *Pharmacien*, rue Montmartre, n. 114.
Esseline (Constant), *Propriétaire*, *Chef d'institution*, rue du F. S.-Denis, 151.
Boutrou-Rouesel, *Fabricant*, rue J. J. Rousseau, n. 5.
Dantoux-Dumenil, *Propriétaire*, rue Tiquetonne, n. 18.
Foucher, *Notaire*, rue Poissonnière, n. 5.
Dubois, *Négociant*, faubourg Poissonnière, n. 32.
Jeulin, *Agent comptable*, rue Massillon, n. 2.

### *Bureau du quatrième Arrondissement*, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

*Membres du Bureau.* Messieurs,

Barbeau, *Négociant*, quai de la Mégisserie, n. 42.
Armand, *Arquebusier*, rue du Roule, n. 19.
Cramail, *Architecte*, place du Louvre, n. 24.
Raynal, *Chef au Trésor royal*, rue de Grenelle, n. 35
Houette, *Marchand de Draps*, rue St.-Honoré, n. 14.
Ruelle, *Avocat*, rue Grenelle-St.-Honoré, n 33.
Mailly, *Médecin*, rue de la Monnaie, n. 11.
Pelletier, *Marchand Epicier*, marché aux Poirées, n. 24.

Meslier, *Marchand de Draps*, rue Saint-Honoré, n. 17.
Hersen, père, *Marchand de Draps*, rue Saint-Honoré, n. 17.
Mare, *Propriétaire*, rue de l'Arbre-Sec, n. 20.
Tirouflet, *Marchand de toiles*, rue des Déchargeurs, n. 26.
Leclerc, *Propriétaire*, rue du Bouloi, n. 4.
Vanizac ✻, *Agent comptable*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 32.

## *Bureau du cinquième arrondissement*, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

*Membres du Bureau.* Messieurs,

Legentil, *Négociant*, rue Poissonnière, n. 35.
Aubron, *Rentier*, rue Beauregard, n. 43.
Duval, *ancien Avocat*, rue de Bondy, n. 46.
Tarault, *Horloger*, rue Saint-Denis, n. 181.
Percheron, *Négociant*, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, n. 12.
Le Chev. d'Outrequin ✠, *Propriétaire*, rue St.-Sauveur, n. 45.
Le Chev. Leloutre ✻, *Propriétaire*, rue St.-Nicolas, n. 2.
Le Cte de Murinais ✻ (O. ✻), *ancien Officier des Gardes du corps*, rue de Bondy, n. 1.
Jouanneau, *Propriétaire*, rue du faubourg Saint-Martin, n. 184.
De Boisrichard, *Propriétaire*, rue Neuve-d'Orléans, n. 20.
Hémery *Rentier*, boulevart Saint-Denis, n. 19.
Coustaud, *Rentier*, rue St. Etienne, n. 22.
Vergne-Dumas ✠, *Agent comptable*, rue Thévenot, n. 24.

## *Bureau du sixième arrondissement*, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

*Membres du Bureau.* Messieurs.

Caubert ✻, *Propriétaire* (Trésorier honoraire), rue Meslée, n. 16.
Aubé, *Propriétaire*, rue Saint-Denis, n. 168.
Baullier, *Fabricant d'Horlogerie*, rue du Temple, n. 102.
Lechevallier, *Propriétaire*, rue des Cinq-Diamans, n. 10.
Gervais, *Propriétaire*, rue d'Angoulême, n 25.
Dupont, *Rentier*, rue Saint-Maur, n. 124.
Thiébaut, *Propriétaire*, rue Aumaire, n. 51.
Delondre, *Propriétaire*, rue d'Angoulême, n. 15
Maline-Dumanoir, *Commissaire-Priseur*, rue N.-D. de Nazareth, n. 5.
Loys puiné, *Commissionnaire de roulage*, rue Saint-Martin, n. 153.
Pimondel de Champermois ✠, *Caissier au Trésor royal*, rue du Temple, 94.
Chereau, *Pharmacien*, rue Saint-Martin, n. 171.
Cacheleux, *Fabricant de jouets d'enfans*, rue Saint-Denis, n. 16.
Drapier, *Agent comptable*, rue Meslée, n. 38.

## *Bureau du septième Arrondissement*, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

*Membres du Bureau.* Messieurs,

Péchard, *Propriétaire*, rue du Temple, n. 12.
Coquart, *Propriétaire*, rue des Juifs, n. 15.
Guenet, *Propriétaire*, quai Pelletier, n. 10.
Jaquotot, *Avocat*, rue Sainte-Avoye, n. 31.
Le Cte Du Motet, *Gentilhomme de la Chambre du Roi*, rue du Temple, n. 136.
Bernard de la Fortelle ✠, vieille rue du Temple, n. 32.
Pestel, *Négociant*, Vieille rue du Temple, n. 26.
Lecoq, *Négociant*, Vieille rue du Temple, n. 21.
Mérieu, *Propriétaire*, rue des Billettes.

Potel, *Avocat*, passage de la Réunion, n. 4.
Meynard, *Inspecteur de la librairie*, rue du Roi de Sicile, n. 33.
N. . . . . .
Richard, *Agent comptable*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 44.

*Bureau du huitième Arrondissement*, rue de la Chaussée-des-Minimes, n. 4.

M. le Maire, *Président.*

*Membres du Bureau.* Messieurs,

Chanterot-Cressac, place Royale, n. 25.
Husson, *Propriétaire*, rue de la Roquette, n. 39.
Gruet ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel*, rue St.-Bernard, n. 10.
Droin, *Propriétaire*, rue Basfroy, n. 23.
Herbel, *Commerçant*, rue du faubourg Saint-Antoine, n. 121.
Lullier-Winslow, *Médecin*, rue Saint-Louis, n. 58.
Ingé, *Propriétaire*, rue de Ménil-Montant, n. 28.
Cauchois, *Propriétaire*, rue du Faubourg Saint-Antoine, n. 264.
Le Mis de Boury, *Lieutenant-colonel*, place Royale, n. 6.
Lambert, *Capitaine en retraite*, rue de la Roquette, n. 93.
Harmand, *Juge suppléant au tribunal de comm.*, quai de la Râpée, n. 15.
N. . . . . .
Roussel de la Guéritaude ✠, *Agent comptable*, Chaussée des Minimes, n. 4.

*Bureau du neuvième Arrondissement*, rue Geofroi-Lasnier, 25, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

*Membres du Bureau.* Messieurs,

Maquinehan, rue du Cloître-Notre-Dame, n. 18.
Delamour, *Négociant*, rue des Barres, n. 24.
Jolly, *Avocat* (Secrétaire honoraire), rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.
Beauquesne, *Négociant*, rue Beautreillis, n. 14.
Lechanteur, *Conseiller à la Cour royale*, quai de Béthune, n. 12.
Leclerc, *Libraire*, rue Neuve-Notre-Dame, n. 23.
Désir, *Pharmacien*, rue Saint-Antoine, n. 116.
Pagin, rue de Beautreillis, n. 3.
Dailly, *Propriétaire*, rue du Marché-Neuf, n. 6.
Villot, *Chef de bureau à la Préfecture*, rue de Jouy, n. 11.
Michon, *Employé*, quai d'Orléans, n. 30.
Chrestien de Poly ✠, *Cons. à la Cour royale*, quai de Béthune, n. 26.
Cardon, *Agent comptable*, rue Saint-Antoine, n. 76.

*Bureau du dixième Arrondissement*, rue de Grenelle S.-G., 47.

M. le Maire, *Président.*

*Membres du Bureau.* Messieurs,

Meynard ✠, *Conseiller à la cour royale*, *Membre de la Chambre des Députés*, rue Cassette, n. 17.
Le Duc d'Estissac ✠, *Maréchal-de-Camp*, rue de Grenelle, n. 99.
Cousin, père, *propriétaire*, rue de Babylone, n. 19.
Blanc, *Avocat*, rue de Verneuil, n. 17.
Gottis, *Capitaine de la Garde Nationale*, rue du Battoir, n. 7.
François, *Chef de Bureau*, rue de Sèvres, n. 23.
Le Mis de Lévis-Mirepoix, *gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi*, rue de la Planche, n. 19.
Ollivier (O. ✠), *Conseiller à la Cour de cassation*, rue du Dragon, n. 17.
Allion, *Propriétaire*, rue St.-Dominique, quartier du Gros-Caillou, n. 67.

Le Cte de Carvoisin ✠, *Colonel de cavalerie*, rue des Saints-Pères, n. 22.
Bourgoin, *Propriétaire*, rue Grenelle, n. 83.
Bidaut, *Propriétaire*, rue St.-Dominique, quartier du Gros Caillou, n. 31.
Pairou, *Agent comptable*, rue Haute-Feuille, n. 3.

*Bureau du onzième Arrondissement*, rue S.-André-des-Arcs, n. 49.

M. le Maire, *Président.*

*Membres du Bureau.* Messieurs,

D'Haranguier de Quincerot ✠, *Cons. à la Cour royale*, cul-de-sac Férou, n. 3.
Delhere, *Propriétaire*, rue Saint-Severin, n. 30.
Chabaud ✠, *Vice-Prés. du Tribun. de 1re Inst.*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Dany, *Orfevre*, quai des Orfèvres, n. 70.
Delalain, *Propriétaire*, rue Garancière, n. 7.
Le Bon de Gerando (C. ✠), *Conseiller-d'Etat*, Impasse Férou, n. 7.
Lassus, *Contrôleur des Contributions*, rue St.-André-des-Arcs, n. 26.
Le Bon Silvestre de Sacy (O. ✠), *Membre de l'Institut*, rue Hautefeuille, 9.
Molard, *Chef au Ministère de la Guerre*, rue Neuve-Guillemain, n. 17.
Petit, *ancien Marchand de Draps*, rue Saint-Jacques, n. 186.
Clément de Givry ✠, *Référendaire à la Cour des comptes*, rue de Monsieur-le-Prince, n. 25.
Dutramblay, *Propriétaire*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Pelletier, *Agent comptable*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 49.

*Bureau du douzième Arrondissement*, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

*Membres du Bureau.* Messieurs,

Savouré, *Chef d'Institution*, rue de la Clef, n. 7.
Thunot ✠, chef du bureau des comptes, à la Préfecture de la Seine (*Trésorier honoraire*), rue de la Bourbe, n. 14.
Bouthemard, rue d'Arras, n. 6.
Watrin, *Propriétaire*, rue Copeau.
Gauthier ✠, *Ancien Chef de Division*, rue St.-Jacques, n. 247.
Ducessois, *Chef de Bureau*, rue St.-Jacques, n. 67.
Pantin, *Avocat*, rue de Bièvre, n. 32.
Valdruche, *Secrétaire-général des hospices*, rue St.-Christophe, n. 1.
Guéneau de Mussy ✠, *Docteur en médecine*, rue de Tournon, n. 20.
Chassevent, *Directeur de la poste aux lettres*, rue des-Fossés-Saint-Victor.
Dubu fils, *Agent d'affaires*, rue des Noyers, n. 31.
Forcade de la Roquette ✠ ✠, *Juge-de-paix*, quai de la Tournelle, n. 31.
Lebas, *Agent comptable*, au collége Saint-Louis, rue de la Harpe.

MAISON ROYALE DE CHARENTON.

*Commission de Surveillance.*

M. le Baron Favard de Langlade (O. ✠), *Conseiller d'Etat et Conseiller à la Cour de Cassation*, rue de l'Université, n. 34.
M. le Baron Rendu (C. ✠), *Maître des Requêtes, Procureur Général près la Cour des Comptes*, rue Saint-Honoré, n. 317.
M. Dodun ✠, *Maire de Maisons-Alfort*, à Alfort.
M. Le Bon Dupin (O. ✠), *Conseiller Maître des Comptes*, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n. 18.
M. Rogniat, *Propriétaire*, rue Pigal, n. 6.

M. Roulhac Dumaupas, *Directeur*, à la Maison royale, commune de Charenton-St.-Maurice.

M. Esquirol ✻, *Inspecteur général des Etudes*, *Médecin en chef*, à Paris rue de Buffon, n 9.
M. Deguise, fils, *Chirurgien en chef*, à Charenton-St.-Maurice.
M. Eleynie, *Médecin adjoint*,
M. Daulnoy, *Econome*,
M. Le Roy, *Receveur*,
M. Ramon, *Médecin*, *Surveillant général*,
Mad. Macheré, *Surveillante des dames*,
M. l'abbé Auger, *Aumônier*,
M. Gandois-Héry, *Secrétaire en chef*,
M. le Roux, *Architecte*, rue de Bondy, n. 19.
M. Garnier, *Pharmacien*,
M. Roger, *Préposé aux Réceptions*,
Madame Le Roy, *Surveillante de la Lingerie*.
} à la Maison royale.

La Maison royale de Charenton est administrée sous l'autorité immédiate de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, et placée sous la surveillance d'une commission spéciale qu'il a nommée à cet effet.

Sa destination est de soigner et traiter les aliénés des deux sexes, qui y sont reçus, soit à titre gratuit, soit comme pensionnaires.

Les admissions d'aliénés, à titre gratuit, ne peuvent être autorisées que par le Ministre, et pour un temps déterminé.

Il y a trois classes de pensions. Celles de la première classe sont de 1300 fr. et au-dessus; celles de la seconde, de 975 fr., et celles de la troisième, de 650 fr., y compris le blanchissage.

Les aliénés ne peuvent être admis que sur la représentation de leur extrait de naissance et d'un jugement d'interdiction, ou d'un ordre de M. le Préfet de Police, ou d'une réquisition du Maire de l'arrondissement ou de la commune où ils résident.

Ces réquisitions, qui, à l'exception de celles de MM. les Maires de Paris, doivent être visées par le Sous-Préfet, doivent toujours être accompagnées d'un certificat authentique d'un médecin qui atteste l'aliénation du malade.

Cependant, dans les cas d'une nécessité absolue, les aliénés peuvent être reçus d'*urgence*, à la charge par les parens ou tuteurs de remplir immédiatement les formalités prescrites pour régulariser les admissions.

Les malades sont reçus tous les jours, à quelque heure qu'ils soient présentés; ce cas excepté, le public n'est admis à parler au Directeur, au Surveillant général et aux malades, que les dimanches, mardis et jeudis, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir. Le public n'est point admis dans l'intérieur de la maison.

Les aliénés, guéris et non guéris, sont rendus à leurs familles sur la permission de l'autorité qui a requis ou ordonné leur entrée.

Le Ministre de l'Intérieur a arrêté, le 25 octobre 1814, un règlement qui pourvoit à tous les détails des services administratif et médical de la Maison.

## ÉTABLISSEMENT EN FAVEUR DES BLESSÉS INDIGENS.

M. Thierry ✻, *Docteur en Chirurgie*.

Cet établissement, précédemment tenu par Dumont-Valdajou, et après lui par madame son épouse, est situé rue du Petit-Musc, n. 9, quartier de l'Arsenal. Il a pour but de traiter et soigner gratuitement les blessures des indigens qui se présentent, au nombre de cinq cents par mois, environ, de leur fournir le linge et les médicamens nécessaires, et de leur donner des consultations.

Il a été affecté, pour les besoins de cette institution, un fonds de trois mille livres, réduit aujourd'hui à deux mille francs, qui sont acquittés par la caisse des

secours à domicile. Cet établissement est dirigé par M. Thierry, chirurgien renoueur du Roi, et chirurgien-major de la neuvième légion de la garde nationale, gendre et successeur du sieur Dumont-Valdajou, et par son fils, pour ce qui a rapport à l'art de guérir, et par madame veuve Valdajou pour ce qui, dans le soulagement des blessés, peut être du ressort des femmes.

## MONT-DE-PIÉTÉ,

*Établi au profit des pauvres, rue des Blancs-Manteaux, et rue de Paradis, au Marais; sa succursale, rue des Petits-Augustins*, n. 20.

M. le Préfet du département de la Seine, *Président-né.*

M. le Préfet de Police. . . . . .
*S. S.* le Mis de Pastoret (G. ✻), *Vice-Président de la Chambre des Pairs.* . . . . . } *Administrateurs.*
M. le Bon Camet de la Bonardière ✻ (O. ✻), *Maître des Requêtes.* . . . . . .
M. le Baron Delessert (O. ✻), *Régent de la Banque de France.* . . . . . .
N. . . . . .

M. Culhiât-Coreil, *Secrétaire.*

*Direction générale.* Messieurs,

Le Bon Baron ✻ (O. ✻), *Directeur*, *Membre de la Chambre des Députés*, rue des Petits-Augustins, n. 20.

Chaudé, Delaroche, } *Sous-Directeurs.*

*Gardes-Magasin.*

Durand. Heroy, De Menou.
Baudouin, *Caissier.*

*Insp. chargés de la surv. des Commiss.*

Binot de Villiers, 1er. — Husson, 2e.
Boucher, *Contrôleur de la caisse.*
Marlet, — Carteron, *Chefs de bur.*
Edeline, 1er *Commis de la Direction.*

*Appréciateurs.* Messieurs,

Alexandre, boulevart St.-Antoine, 7.
Bohain, rue des Déchargeurs, n. 6.
Balbastre ✻, rue de Vendôme, n. 8.
Boucly, rue de la Verrerie, n. 36.
Lot, r. des Fossés-S.-G.-des-Prés, n. 29.
Erhard, cloître des Bernardins, n. 4.
Salbart, rue des Noyers, n. 31.
Sibire, place du Caire, n. 35.
Butard, rue Duphot, n. 14.
Pourcelt, rue Montmartre, n. 113.
Le Normand-de-Villeneuve, rue de la Perle, n. 9.
Thiesson, rue de Provence, n. 1, au coin de celle du Faub.-Montmartre.
Bezançon, rue des Déchargeurs, n. 4.
Guillaume St-Ange, r. Montmartre, 15.

*Honoraires.*

Leroy. Mallet. Blondel. Mérault.

*Conseil et Officiers de l'Administration.*

M. Berryer, *Avocat à la Cour royale.*
M. Cochin, *Avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat.*
M. Champion, *Notaire.*
M. Denormandie, *Avoué.*
M. Vasserot, *Architecte*,
M. Glize, *Inspecteur des bâtimens.*
MM. Beaucé-Rusand et Everat } *Imprimeurs.*
M. Delaruelle, *Huissier.*

*Commissionnaires nommés par l'Administration.*

Madame *David*, rue Dauphine, n. 63.
Madame *Favre*, rue S.-Honoré, n. 219.
M. *Marret*, Palais-Royal, n. 231.
M. *Bohain-Danis*, rue Bailleul, passage d'Aligre, n. 12.
M. *Delizy*, rue de Condé, n. 10.
M. *Lefevre*, rue de la Calandre, n. 55.
Madame *Lallemand*, femme *Burgnière*, rue du Faubourg Montmartre, n. 18.
M. *Beraud*, rue St.-Honoré, n. 249.
Madame *Grandjean*, rue des Petits-Champs, n. 5.
Madame *Cauchois*, rue S-Marc, n. 4.
M. *Doubleau*, rue des Tournelles, n. 13.
*Mathis*, rue No Saint-Eustache, 33.
Madame *Verne*, rue du Fouare, n. 19.

M. *Dosse-Laborey*, passage du Bois de Boulogne.
M. *Richelot*, rue du Bac, n. 58.
M. *Desurleau*, r. Bourbon-Villen., 30.
M. *Lacour-Blaume*, rue de Grenelle St.-Honoré, n. 55.
Madame *Dupont*, rue du Marché-St.-Honoré, n. 6.
M. *Pierrugues*, r. de la Ferronnerie, 3.
Mad. *Decrenic*, femme *Garren*, ru Ne-des-Petits-Champs, n. 17.
Madame *Getting*, rue S.-Martin, n. 15
M. *Boucher*, rue du Mouton, n. 9.
Madame *Thiéry*, r. du faub.du Temp.
Madame *Delannoy*, femme *Claquesin* pass. de la Reine de Hongrie.
M. *Ladreit*, rue des Bl.-Manteaux, 1

## SOCIÉTÉ DE CHARITÉ POUR LE SOULAGEMENT ET LA DÉLIVRANCE DES PRISONNIERS.

Depuis 1597, jusqu'en 1790, une Société bienfaisante, fondée par madam la Présidente de Lamoignon, s'employa à la délivrance des détenus pour dettes Une autre Société portait des secours aux prisonniers et à leurs familles.

Ces utiles institutions, rétablies depuis quelques années, ne forment plu qu'une seule association charitable. Elle est, comme autrefois, uniquemen limentée par les bienfaits de la charité publique.

*Président.*

Mgr. l'Archevêque de Paris.

*Trésorière.*

Madame la Marquise de la Tour-du-Pin-Montauban, rue de Varennes, n. 16.

*Secrétaire.*

M. Amédée Dosmond, *Avocat à la Cour royale*, r. du Bac, n. 43.

*Nota.* Les lettres et demandes peuvent être adressées à M. Dosmond.

## SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE.

Cette Société a été fondée en 1780, sous la protection spéciale du Roi Louis XVI; elle est formée par la réunion de souscripteurs qui mettent des fonds en commun pour concourir au soulagement de l'humanité souffrante. Ces fonds sont employés à distribuer des alimens aux indigens par l'établissement de fourneaux pour les soupes aux légumes; à donner des consultations gratuites et des médicamens aux malades par les dispensaires que la Société entretient dans divers quartiers de Paris; à aider divers établissemens particuliers de charité, de travail et d'éducation élémentaire, et quelques sociétés de prévoyance et de secours mutuels.

La Souscription est de 30 francs par année. Chaque Souscripteur reçoit autant de centaines de bons de soupes aux légumes et autant de cartes de dispensaires, qu'il a versé de fois 30 fr. dans la caisse de la Société.

Un Comité de cinquante membres choisis par tous les Souscripteurs, et qui se renouvelle *par tiers* tous les ans, est chargé de l'administration des fonds, de distribuer les secours; de surveiller les fourneaux et les dispensaires; de visiter les infirmes et les indigens, et de préparer et exécuter tous les travaux entrepris par la Société.

Le Roi s'est déclaré Chef et Protecteur de la Société philanthropique

LE ROI, Chef et Protecteur.

*Président.*

M. . . . . .

*Vice-Président.*

*S. S.* le Marquis de Pastoret ✲ (G. ✲), *Vice-Président, de la Chambre des Pairs.*

*Secrétaire.*

M. Deleuze, Naturaliste.

*Vice-Secrétaires.*

M. Silvestre ✻, Membre de l'Institut.
Everat, ancien Administrateur d'un bureau de charité.

*Trésorier.*

M. le Bon Baron ✠ ✻, *Directeur général du Mont-de-Piété.* Membre de la Chambre des Députés.

*Agent de la Société.*

Duplessy, rue des Petits-Augustins, n. 20.
On souscrit rue des Petits-Augustins, n. 20.

EMPLACEMENS DES DISPENSAIRES.

*Premier, rue Gaillon*, n. 19.

M. De Chastelux, *Agent*, les 1er et 2e arrondissemens.

*Deuxième, rue Neuve-Saint-Denis*, n. 36.

M. Pontonnier, *Agent*, les 3e, 5e et 6e arrondissemens.

*Troisième, rue Saint-Antoine*, n. 143.

M. Aupepin, *Agent*, les 7e et 8e arrondissemens.

*Quatrième, rue des Noyers*, n. 37.

M. Clemanceau, *Agent*, les 11e et 12e arrondissemens.

*Cinquième, rue Sainte-Marguerite*, n. 34.

M. Destouet, *Agent*, les 10e et 11e arrondissemens.

*Sixième, rue Baillet*, n. 6.

M. Taffin, *Agent*, les 4e et 9e arrondissemens.

---

## SOCIETE MEDICO-PHILANTROPIQUE.

Séances à l'Hôtel-de-Ville, les 2e et 4e mercredis de chaque mois, à six heures du soir; consultations gratuites, chaque jeudi, de deux à quatre heures, à la salle Saint-Jean. — On s'adresse aux administrateurs de la Société, pour les secours à domicile.

*Administrateurs.* MM.

Fabré-Palaprat ✠ ✻, Docteur-Médecin, *Directeur général*, quai de l'Ecole, n. 20.

Adet (O. ✻), Conseiller-Maître à la Cour des Comptes, *Visiteur général*, quai de la Mégisserie, n. 66.

Mollet de La Barre, Docteur-Médecin, *idem*, place Vendôme, n. 16.

Febvé, homme de lettres, rue d'Anjou-Dauphine, n. 11.

Raoul ✻, Avocat à la Cour de cassation, *idem*, rue S.-Thomas-du-Louvre, 26.

Valleray, Docteur en droit, *idem et Secrétaire général*, rue du Cœur-Volant, n. 18.

Bourgeois, Docteur-Médecin, *Secrétaire particulier*, rue aux Ours, 12.

Colombe, Docteur-Médecin, *idem*, rue de l'Odéon, n. 21.

## DOCTEURS EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE EXERÇANT DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Suivant les dispositions de la loi du 11 mars 1803, relative à l'exercice de la médecine, et celle du Ministre de l'intérieur, du 8 juin 1805, nul ne peut exercer les professions de Médecin et chirurgien dans le département s'il n'a préalablement fait enregistrer son diplôme aux secrétariats de la Préfecture et des deux Sous-Préfectures du département de la Seine (1).

### *Médecins.* Messieurs.

Abraham, rue de Seine S.-G., n. 6.
Achard, r. des Singes, 5.
Adelon, *prof. agr. à la fac. de méd. de Paris*, r. du Four-St.-G., 47.
Adrien ✻ ✠, *et chir.* r. de Tournon, 10.
Afforty, r. Saint-Hyacinthe, n. 8.
Alard ✻, *prof. agr. à la fac. de méd. de Paris*, r. Hautefeuille, 19.
Alibert (le chev.) ✠ (O. ✻), 1er *méd. ord. du Roi*, r. de Varennes, 4.
Alin, r. de la Michaudière, 8.
Allard (M.-J.), rue S.-Jacques, 272.
Amard, r. Neuve-de-Luxembourg, 1.
Amussat.
Andral, *méd. du Roi par quartier*, rue des Saussayes, 11.
Andral fils, *prof. agr. à la fac. de méd. de Paris*, r. des Saussayes, 11.
Andrieux, r. Meslay, 63.
Andry ✻, Vieille r. du Temple, 118.
Arvers, *prof. agr. à la fac. de méd. de Paris*, quai d'Orléans, 4.
Asselineau, r. de Grenelle-S.-H., 15.
Aubin ✻, r. de la Chaussée-d'Antin, 28.
Aublé, r. Bourbon-Villeneuve, 5.
Audibert, rue Michel-le-Comte, 38.
Audouard (O. ✻), r. Chabanais, 8.
Augouard, place Royale, 19.
Aulagnier ✻, r. Montmartre, 121.
Aupepin, r. S.-Antoine, 143.
Aussandon, r. du F. Poissonnière, 34.
Auvity (Pierre) ✻, *méd. ord. du Roi*, r. Richepanse, 3.
Auvity (Antoine) ✻, *méd. du Roi*, *par quart.*, r. de Grenelle-S.-G. 126.
Auvity (Amb.) ✻, *chir.* r. du Bac, 87.
Baffos, *et chir.*, r. de l'Odéon, 23.
Bailly ✻, place de la Bourse.
Bagneries (O. ✻), *méd. en chef de l'hôtel des Invalides*, à l'hôtel.
Ballieu, r. Joubert, 43.
Balleroy, r. Montorgueil, 51.
Bally ✠ ✻, *méd. de l'hospice de la Pitié*, r. Neuve-S.-Laurent, 3.
Barthete, *et acc.* r. de la Harpe, 29.
Barbier ✻, *et chir.*, r. d'Enfer-Saint-Michel, 31.
Bard, *et chir.*, r de l'Odéon, 27.
Bardenat ✻, rue des SS.-Pères, 16.
Barenton, r. des Ecouffes, 13.
Baron ✻, *méd. des enfans de France*, r. du Four-S.-Germain. 47.
Barrangeard, rue de la V.-Monnaie, n. 18.
Barras de Broc, place Dauphine, 9.
Barré, r. de la Lune, 47.
Barroilhet, r. Mouffetard, 112.
Barry, r. S.-Sauveur, 19.
Barthélemy, r. Lepelletier, 12.
Bary, r. du Sentier, 15.
Bastier, r. S.-Honoré, 10.
Baudeloque, r. Ste-Croix-d'Antin, 12.
Baudelocque ✻, *et acc.* r. des Saints-Pères, 22.
Baudot, r. Bourg-l'Abbé, 52.
Beauchêne fils, *et chir.*, r. du Bac, 33.
Beaudenom de la Mase, r. Neuve-S.-Augustin, 37.
Beaufils ✻, r. Neuve-S.-Denis, 13.
Beaumé, r. Sainte-Apolline, 9.
Beauregard, *et acc.*, rue Montpensier, n. 1.
Begin, *et chir.*, r. Buffault. 23.
Bélin, r. Montorgueil, 8 *bis*.
Bélivier, *et chir.*, r. de Charenton, 38.
Bellemain, r. de Bondy, 34.
Belliol, r. Montmartre, 34.
Bellot, r. Vendôme, 25.
Bénard, r. Saint-Honoré, 34.
Benoist, r. de la Feuillade, 6.
Bergeron ✻, r. des Saints-Pères, 77.
Berthet, r. de l'Echiquier, 26.
Berthier, r. des Blancs-Manteaux, 16.
Berthomieu, r. N.-S.-Eustache, 27.

(1) MM. les Médecins et Chirurgiens qui ne se trouvent pas sur cette liste, sont prévenus qu'ils ne pourront y être inscrits qu'après avoir rempli les formalités et en avoir justifié. — Les Editeurs feront droit à tous changemens d'adresses et rectifications qui leur seront indiqués *par voie franche*.

Bertin ✻, *méd. en chef de l'hôpital Cochin et des Vénériens; prof. à la fac. de méd. de Paris*, r. Pierre-Sarazin, 12.
Bertrand, r. S.-André-des-Arcs, 60.
Bézard, r. de Thorigny, 14.
Bézian, r. Baillet, 5.
Bichebois, r. de Seine-S.-G., 16.
Bidou, r. des Moulins, 19.
Biett, *méd. de l'hôpital S.-Louis*, r. Coq-Héron, 5.
Blanchard, r. S.-Honoré, 353.
Blanche, à Montmartre.
Blancheton, r. de Tully, n. 1.
Blandin, r. des Vieux-Augustins, 41.
Blaquière, r. Saint-Martin, 254.
Blazy, petite r. Saint-Roch, 8.
Blegnie, rue
Bobillier, r. Neuve-Saint-Martin, 11.
Bodson, *et acc., memb. du cercle médical*, r. N.-S.-Eustache, 5.
Boileau, r. Sainte-Croix de la Bretonnerie, 50.
Boin ✻ (O. ✻), *insp.-gén. des eaux minér.*, r. Chabanais, 6.
Boisseau, r. de Bourgogne, 14.
Boisserie-Lasserve (de), *et chir.*, r. du Faubourg-Saint-Honoré, 14.
Bollet-Delaborde, r. N.-S.-Gilles, 12.
Bompard, r. du Faub.-S.-Denis, 93.
Bonet, r. de la Ville-l'Evêque, 9.
Bonjour, r. des Nonnandières, 1.
Bonna, r. du Coq-S.-Honoré, 11.
Bonnassies, r. Saint-Antoine, 100.
Bonnet, r. de Seine-S.-G., 4.
Bonnie p., *et chir.*, r. de la Comète, 6.
Bonnie fils, r. de la Comète, 6.
Bordot, r. de Hanôvre, 5.
Borel, r. de Savoie, 4.
Borie ✻, *méd. de l'Hôtel-Dieu*, rue Sainte-Anne, 34.
Boucheron, r. du Faub.-Montmartre, 23.
Bougon ✻✻, *et chir.* r. S.-Honoré, 367
Bouillon-Lagrange ✻, *prof. à l'école spéc. de pharm.*, r. de Richelieu, 93.
Boullay ✻, *et chir.-adj. de la maison roy. de la Lég.-d'hon.*, r. Charlot, 8.
Boulard, quai Pelletier, 32.
Bourdet, r. Pavée S.-André, 1.
Bourdois de la Motte (le chev.) ✠ ✻, r. Royale-Saint-Honoré, 5.
Bourdon, r. Saint-Lazare, 94.
Bourgeois, r. aux Ours, 23.
Bourgeoise, r. Villedot, 13.
Bousquet, r. des Portiers, 8.
Bousquet, *et dent.*, r. Richelieu, 48.
Boutineau, r. N.-S.-Martin, 32.
Bouttemotte, r. d'Enghein, 16.
Bouvenot, r. N.-des-Maturins, 24.
Bouvier ✻, r. Princesse, 1.
Bouvier, *et chir., agr. à la fac. de méd.*, à l'hôpital de la Charité.
Boyer (le Bon) (O. ✻), *et chir.*, rue de Grenelle S.-Germain, n. 9.
Boyer, r. Saint-Honoré, 147.
Boyveau-Laffecteur, r. de Varennes, 10.
Breschet, *prof. à la fac., chir. ord. de l'Hôtel-Dieu*, r. de l'Observance, 3.
Brewer ✻, r. du F.-Poissonnière, 19.
Bricheteau, r. des G.-Augustins, 18.
Brisset ✻, r. du Cherche-Midi, 4.
Broussais (le chev.) ✻, *méd. en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce*, rue Saint-Jacques, 71.
Brousseaud, r. de l'Université, 17.
Broutin de Ferque, r. des Vieux-Augustins, 53.
Brugière, r. Bouchérat, 19.
Bruneau ✻, r. du Cherche-Midi, 15.
Brunet ✻, r. de Furstemberg, 8 *ter*.
Budan, r. de Seine-S.-G., 59.
Buisson, r. Lenoir, 8 (faub. S.-Ant.).
Burdin aîné, r. de Richelieu, 15.
Burdin jeune, r. S.-Médéric, 25.
Cadet de Gassicourt, r. S.-Honoré, 108.
(*Voy.* Pharmaciens.)
Caffin, r. des Tournelles, 3.
Cahanin, r. S.-Denis, 24.
Cahen, r. du Chaume, 15.
Caigné, *à Neuilly*.
Caillard, *médecin de l'Hôtel-Dieu*, à l'Hôtel-Dieu.
Caille, r. S.-André-des-Arcs, 59.
Canuet père, r. de Chaillot, 10.
Capmas, r. Cult.-Ste-Catherine, 31.
Capuron, *agr. à la fac. de méd de Paris*, r. S.-André-des-Arcs, 58.
Carant, r. Mandar, 11.
Carette, r. des Bourdonnais, 7.
Carre, r. du Renard-S.-Sauveur, 5.
Carré, r. Montmartre, 139.
Castel ✻, r. Saint-Honoré, 363.
Cathelot, r. S.-Antoine, 196.
Cattel, r. Montmartre, 84.
Cayol, *prof. à la fac. de méd., méd. de l'infirmerie Marie-Thérèse*, rue Pavée-S.-André-des-Arcs, 18.
Cazenave, r. S.-Anastase, 3.

Cezerac, r. Neuve-St^e-Geneviève, 9.
Chabanneau, r. de Limoges, 8.
Chailly (C.-M.), r. de la Pelleterie, 19.
Chailly (J.-N.), *et chir.*, place du Carrousel. 14.
Chamant, r. N.-Dame-de-Nazareth. 22
Chambon-de-Montaux, r. Saint-André-des-Arcs, 60.
Champenois, r. Feydeau, 11.
Chantouzelle, r. du Bac, 77.
Chapelain, r. S.-André-des-Arcs, 10.
Chapotin, r. de la Marche, 8.
Chardel, r. Cassette, 26.
Charlet, r. Aubry-le-Boucher, 5.
Charpentier, *méd. de l'infirm. Marie-Thérèse*, r. de la Harpe, 19.
Charrier, r. de Grenelle-S.-G., 39.
Chaslin, r. du Colombier, 3.
Chauchard, r. Quincampoix, 1.
Chaumonnot, r. du Roule, 12.
Chaussier ✻ ✻, *prof. hon. de l'Ecole de méd. de Paris, méd. en chef de l'hospice des Enfans-Trouvés, et de la Maison d'accouchement*, impasse S.-Dominique-d'Enfer, 6.
Chauton, r. du Bac, 70.
Chauvot de Beauchêne père ✻, *méd. consult. du Roi*, r. du Bac, 31.
Chauvot de Beauchêne fils, *et chir.*, rue du Bac, 33.
Cheneau, r. Tiquetonne, 14.
Cherrier, *et acc.*, r. S.-Martin, 257.
Chevalier, r. Cloche-Perche, 11.
Chevillotte, r. de la V.-Draperie, 27.
Chichester, *méd. anglais*, rue de Rivoli, 36.
Chomel, *agr. à la fac. de méd.*, *méd. à l'hos. de la Char.* r. des SS.-Pères, 37
Choquet, *et chir.*, r. Christine, 4.
Chrétien, r. du Grand-Chantier, 18.
Civiale, *et chir.*, r. Godot-de-Mauroy, n. 30.
Clament-Lapeyrière ✻, r. Villedot, 8.
Clarac-Faget, r. Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, 25.
Clarion, *prof. à la fac. de méd. et à l'Ecole de pharm.*, *pharm. ord. du Roi*, r. S.-Dominique, F. S.-G., 44.
Claudon, r. de Miroménil, 9.
Clément, r. de Seine, 35.
Cloquet (Hipp.), *agr. à la fac. de méd. de Paris*, r. Neuve-Notre-Dame-des-Champs, 21 *bis*.
Cloquet (Jules), *et chir.*, r. de l'Eperon, 8.
Collineau, r. S.-Denis, 338.
Compaing, place des Petits-Pères, 9
Comte, r. du Colombier, 13.
Cordier, r. S.-Merry, 20.
Cornac ✻, *méd. du Louvre*, rue de la Paix, 6.
Coster, r. Thévenot, 14.
Cotterel ✻, r. de Grenelle-S.-H, 55
Coulomb ✻ ✻, r. Bergère. 7.
Coulon, r. S.-André-des-Arcs, 18.
Cousin, r. Neuve S.-Eustache, 44.
Coutanceau ✻, *méd. de la garde roy.* r. de l'Odéon, 28.
Coutard, r. S.-Honoré, 108.
Coutèle, r. J.-J. Rousseau, 3.
Cretin, r. Mauconseil, 18.
Croserio, r. Lepelletier, 1.
Cullerier oncle ✻, *et chir.*, rue de l'Odéon, 29.
Cullerier neveu, *et chirur.*, rue de Condé, 11.
Dablin, r. Guénégaud, 5.
Dalle, r. S.-Avoye. 31.
Dalliez père, *et chir.*, r. du Pot-de-Fer-S.-Sulpice, 4.
Dalmas, *médec. du Roi par quartier* r. S.-Honoré, 367.
Dambresville ✻, r. N.-S.-Marc, 15.
Damiron ✻, *prof. à l'hôp. du Val-de-Grâce*, r. N.-de-Luxembourg, 1.
Danyau, *et acc.*, r. Pavée S.-André-des-Arcs, 14.
Darbon, r. du Hazard. 9.
Dardonville, r. Sainte-Anne. 67.
Dartigues, *méd. des Incurab.* (*homm.*), r. du Faub.-S.-Martin, 166.
Dausse, r. Grange-Batelière, 26.
De Caignou, r. de Sèvres, 64.
Dechampesme, r. S.-Antoine, 81.
Decrozo ✻, quai de la Mégisserie, 18.
Deguise, *et chir.*, r. Montmartre, 127.
Dehaussy-Robecourt, r. des Poitevins, 5.
Dejussieu ✻ ✻, au Jardin du Roi.
Dejussieu, r. de la V.-Estrapade, 15.
Delabarre, *oculiste*, r. de la Paix, 19.
Delaberge, r. du Doyenné. 12.
Delachanterie, *ocul.* r. de la Monnaie, 7.
Delacroix ✻, *et chir.*, rue des Vieux-Augustins, n. 3.
Delagrange, r. Montorgueil, 21.
Delamontagne, r. Pavée, 1 (au Marais).
Delaroche, r. N.-St.-Augustin, 22.
Delarroque, r. du Gros-Chenet, 8.
Delarue, r. Vivienne, 16.
Delaruelle, rue des Fossés-S.-Germain-l'Auxerrois. 8.
Delattre, r. Godot-de-Mauroy, 24.

Delaunay, r. du Faub.-S.-Martin, 114
Delens, *insp. gén. de l'Univ.*, vieille r. du Temple, 30.
Delondres, r. J.-J. Rousseau, 5.
Delpech, r. du Bac, 106.
Delpit, quai Saint-Michel, 7.
De Mailly, r. de la Monnaie, 11.
Demangeon ✻, r. de Cléry, 29.
De Mercy, r. Chanoinesse, 4.
Demerle-Desalbrune, r. de l'Abbaye, 4.
Demolle, r. du Mont-Thabor, 9.
Demours ✻, *et oculiste*, r. de l'Université, 19.
Deneux ✻ ✻, *chir. acc. de la duchesse de Berry*, r. des Saints-Pères, 22.
Denis, place du Palais-Bourbon, 120.
De Saint-Martin, r. des Gravilliers, 29.
Desalle, r. du Four-S.-Germain, 17.
Desaux, quai Voltaire, 3.
Descot, (Jules), r. Neuve-de-Seine, 68.
Descuret, r. S.-Jacques, 273.
Desgenettes (le B^on^), (G. ✻), *prem. méd. des armées, inspect.-gén. des armées*, quai Voltaire, 1.
Desjardins, r. Traversière-S.-H., 20.
Deslandes, boulevard S.-Antoine, 79.
Desmarets, *professeur à l'école vétérinaire d'Alfort.*
Desmoulins, r. de Seine-S.-G., 6 *bis.*
Desormeaux, *prof. d'acc. à la fac. de méd.*, r. de l'Abbaye, 16.
Desportes, r. l'Evêque, 21.
Desprez, r. de la Tixeranderie, 13.
Desruelles, r. N.-S.-Augustin, 4.
Dessaignes, r. de Crébillon, 3.
Destouet, r. S^te^-Marguerite, 34.
Devergie ✻, *et chir., prof. adj. à l'hôp. du Val-de-Grâce*, r. Taranne, 20.
Devèze ✻, *méd. du P. des Tuileries.*
Dupont, r. d'Orléans-S.-Marcel, 35.
Devilliers, r. de la V.-Estrapade, 15.
Devilly, passage de la Réunion, 4.
Devosdey, r. du Faub.-du-Roule, 74.
De Wenzel (le B^on^), *et ocul.*, rue Charlot, 18.
DeWenzel fils, *et ocul.*, r. Charlot, 18.
Deyeux ✻, r. de Tournon, 8.
Diot, r. de Bussy, 30.
Distel, *prem. chir. hon. du Roi*, aux Tuileries.
Doin, r. Montholon, 26.
Dolivera-, r. N.-S.-Eustache, 25.
Dornier, r. Michel-le-Comte, 30.
Dosmond, *chir. adj. des prisons de la Seine*, r. du Bac, 58.
Double ✻, r. des Petits-Augustins, 19.
Doudet, r. du Temple, 65.
Doussin Dubreuil, r. du Vieux-Colombier, 18.
Drogard ✻, r. du Hazard, 13.
Dubois, r. S.-Florentin, 14.
Dubois (le B^on^) ✻(O. ✻), *et chir.*, r. des Fossés-M.-le-Prince, 12.
Dubois (Paul), *et chir.*, r. des Fossés-M.-le-Prince, 12.
Dubois (A.-H.), r. de la Cerisaye, 27.
Dubois-Philibert, r. de M. le Prince, 49.
Dubois, r. du Faub.-S.-Antoine, 123.
Dubois-Foucou, r. Caumartin, 2.
Dubouchet de Romaas (le chev.), r. de Provence, 56.
Dubreuil, r. Saint-Victor, 120.
Dubuisson, r. du F.-S.-Antoine, 333.
Dubuisson (J.-B.-R. Jacquelin), rue Hauteville, 10.
Duc, r. Neuve-S.-Roch, 3.
Duchanoy ✻, r. de Hanovre, 3.
Duchâteau, impasse Sourdis, n. 3.
Duclos, r. Saint-Sauveur, 35.
Ducrottay de Blainville, *prof. de zool. à la fac. des sciences*, r. Jacob, 5.
Dudon, r. Saint-Martin, 173.
Dufay, *et chir.*, quai de l'Ecole, 8.
Dufresnois, *prof. d'accouc.*, r. du Pont-de-Lodi, 1.
Dugès, r. Saint-Avoie, 23.
Duhamel, r. de la Montagne-S^te^-G. 50.
Dulys-Defergue (L.-A.), r. des Vieux-Augustins, 53.
Dumangin, r. Traversière S.-H., 25.
Duméril, r. du Faub.-Poissonnière, 3.
Duparque, r. des Blancs-Manteaux, 27.
Duplan, r. du Bac, 14.
Duplay, r. des Fossés-S.-Bernard, 43.
Dupont, r. d'Orléans-S.-Marcel, 35.
Dupont de la Motte, r. Charlot, 12.
Dupont (O. ✻), *et chir.*, r. du Petit-Lion-Saint-Sulpice, 13.
Dupont, r. Saint-Honoré, 129.
Dupres'-Rosny, r. du Bac, 26.
Dupuis, (A.-J.), r. de Seine, 79.
Dupuy, *et chir.-hern.*, r. Mazarine, 21.
Dupuytren (le B^on^) ✻ ✻, *et chir.*, place du Louvre, 4.
Durocher, quai de Gèvres, 10.
Duval, *méd. de la soc. matern.*, rue Joubert, 35.
Duval (V.), place Royale, 5.
Duvivier ✻, *et chir.*, r. Neuve-Saint-Augustin, 39.

Edwards, r. du Helder, 12.
Emery, *et chir.*, r. Thiroux, 9.
Espiaud, r. du Marché-S.-Honoré, 11.
Esquirol ✻, *insp.-gén. de l'Univers.*, *médecin en chef de* rue *maison royale de Charenton*, rue de Buffon, 9.
Evrat, *et acc.*, r. de Sèvres, 23.
Fabar ✻, *et chir.*, r. S.-Honoré, 367.
Fabret, rue et île Saint-Louis.
Falré-Palaprat ✻ ✻, *direct. de la soc. médico-phil.*, quai de l'Ecole, 20.
Faure, *oculiste*, r. du Marché-S.-H. 3.
Faure, r. du Dragon, 16.
Fautrel, r. S.-Antoine, 62.
Fauverge ✻, r. de la Michaudière, 20.
Favrot, r. de la Monnaie, 19.
Ferrus ✻, *méd. de l'hosp. de la Salpétrière*, r. de Seine-S.-G., 6.
Feuillade, r. S.-Jacques, 43.
Fievet-de-Jeumont, rue de la Chaussée-d'Antin, 26.
Fizeau ✻, *prof. à la fac. de méd.*, r. Thibautodé, 7.
Fleury, r. de la Croix, 3.
Fleury ✻, *prof. adj. à l'hôp. militaire d'instruct. de Paris*, r. Cassette, 20.
Florence, r. de Richelieu, 8.
Forest, r. des Prouvaires, 8.
Forestier (P.-G.), r. Montesquieu, 4.
Forlenze, *et ocul.*, r. des SS.-Pères, 20.
Foucart (J.-B.) ✻, rue des Grands-Augustins, 26.
Fouillette, r. de la Jussienne, 11.
Fouquier ✻, r. Taranne, 7.
Fourcadel, r. Meslée, 35.
Fourcade-Prunet, r. Verte, 34.
Foureau de Beauregard (le chev.) ✻, r. de la Jussienne, 25.
Fourneret ✻, r. Ventadour, 3.
Fournier, r. de Surenne, 10.
Fournier-Deschamps, rue St.-Jacques de la Boucherie, 33.
Fournier-Duportail, r. S.-Denis, 374.
France, r. du Faub.-Poissonnière, 12.
François (O. ✻), r. Beaurepaire, 24.
Frapart, r. des Rosiers, 19.
Friedlander, rue de Richelieu, 35.
Gadowsky ✻, r. de l'Echiquier, 30.
Gaillard, r. Ste-Cr. de la Bretonnerie, 19.
Galès (le chev.), r. de Grammont, 1.
Galien, r. d'Artois, 24.
Gall, r. de Grenelle-S.-G., 50.
Gallée (O. ✻), *et chir.*, r. du Vieux-Colombier, 24.
Galtier, r. de la Montagne-Ste-Gener.
Gardanne, rue Notre-Dame-des-Victoires, 10.
Gardien, *et acc.*, r. S.-Honoré, 290.
Gasc ✻, *méd. de l'hôp. de la garde royale*, r. N.-de-Luxembourg, 1.
Gasnault, r. St.-André-des-Arcs, cour du commerce.
Gassaud, r. Neuve-des-P.-Champs, 26.
Gault, quai des Augustins, 55.
Gaultier de Claubry, *et acc.*, r. Taranne, 19.
Gauthier, r. des Blancs-Manteaux, 24.
Gay, r. de Seine-S.-Germain, 20.
Geiger, r. Traversière-S.-Honoré, 11.
Gendrin, r. Meslée, 24.
Genouville, r. du Cherche-Midi, 2.
Geoffroy-de-Villeneuve ✻, *méd. de l'Hôtel-Dieu*, r. de Braque, 4.
Gérard, r. Montmartre, 109.
Gérardin, r. N. Ste-Geneviève, 23.
Gerdy, *prof. agr. à la fac. de méd.*, r. des Fossés-S.-Jacques, 12.
Gibert, r. de la Lune, 20.
Gilbert, r. de la Bourbe, 12.
Gille-Dehan, r. Ste-Anne, 29.
Gimelle, *et chir.*, r. du Faub.-Saint-Honoré, 100.
Girard ✻, *Directeur de l'école vétérinaire d'Alfort.*
Giraudy, r. Traversière-S.-Honoré, 33.
Gissot, r. de Monceaux, 5, faub. S.-H.
Goblin, r. d'Argenteuil, 4.
Gondret, r. Saint-Honoré, 367.
Gontier-Saint-Martin, rue du Faub.-Saint-Denis, 164.
Gorcy, r. Dauphine, 20.
Gorsse (O. ✻), *et chir.*, r. Saint-Antoine, 177.
Goupil, r. d'Argenteuil, 31.
Goutte, r. du Dragon, 12.
Gratereau, *et chir.*, r. Baillet, 3.
Grimaud, *rédact. du Propagateur*, rue de la Harpe, 45.
Grundler, rue Taranne, 12.
Guéneau de Mussy ✻, *méd. ord. du Roi*, r. de Condé, 20.
Guénon de la Chanterie, *oculiste*, r. de la Monnaie, 7.
Guentleur, rue Neuve-des-Bons-Enfans, 23.
Guerbois, *et chir.*, au collége de Louis-le-Grand.
Guerin des Brosses, rue Bourbon-le-Château, 1.

Guérin (H.), r. J.-J. Rousseau, 6.
Guersent, *méd. de l'hôpital des enfans malades*, *prof. agr. à la fac. de méd.*, r. de Paradis, 16, au Marais
Guesdon, r. du Pont-aux-Choux, 21.
Guiard, r. Matignon, 3.
Guibert, *et acc.* r. de Grenelle-Saint-Germain, 40.
Guibout, r. de la Bûcherie, 9.
Guilbert. *prof. de la fac. de méd.*, r. de la Harpe, 29.
Guillié ✻, *oculiste*, rue de la Michaudière, 2.
Guyonnet de Sénac, r. du Bouloy, 18.
Haguette, r. Boucher, 7.
Hamel, *et chir.*, r. des Fossés-Montmartre, 17.
Hauregard, r. S.-Jacques, 59.
Hedelhoffer ✻ (O. ✻), *et chir.*, rue Mont-Thabor, 7.
Henry, r. Montmartre, 132.
Héreau, r. Feydeau, 26.
Hérisson, r. Beaujolais, 9.
Hernu, *et chir.*, r. des Blancs-Manteaux, 20.
Hervez de Chégoin, *et chir.*, rue des Saints-Pères, 75.
Hery, *et chir.*, r. S.-Lazare, à l'hospice.
Heurtault, r. des Fossés-S.-Jacques, 19.
Hoffmann, r. des Petits-Augustins, 11.
Honlet, boulev. de B.-Nouvelle, 15.
Honoré ✻, r. de Bussy, 30.
Horeau ✻, r. de Bourbon, 54.
Hubert, à l'hôpital des Vénériens, rue Saint-Jacques, 319.
Huet-Després, r. Grange-Batelière, 20.
Hulin, r. Neuve-Saint-Denis, 36.
Hureau (Ant.-A.), *et acc.*, r. Saint-Martin, 57.
Husson ✻, *méd. de l'Hôtel-Dieu*, r. Saint-Jacques, 123.
Huttier, *et chir.*, r. Montmartre, 122.
Isoard (le chev.), rue de la Michaudière, 13.
Itard ✻, *méd. de l'instit. des Sourds-Muets*, r. Saint-Jacques, 254.
Jacob, r. de l'Echiquier, 38.
Jacob-Bouchenel, r. de Grenelle-Saint-Honoré, 29.
Jacomin père, *méd. adj. des prisons de la Force*, r. Saint-Avoie, 9.
Jacquemin fils, *méd. adj. des prisons de la Force*, r. Saint-Avoie, 9.
Jacques, *et chir.*, r. du Coq-S.-H., 13.
Jacquot, r. de la Sourdière, 11.
Jadelot ✻, *méd de l'hôp. des Enfans-Trouvés*, r. du Bac, 86.
Jadioux, *agr. à la fac. de méd. de Paris*, r. du Paon-S.-André, 8.
James, r. Copeau, 4.
Janin (H.-F.). rue N.-S.-Eustache, 36.
Janin-S.-Just, r. de la Chaus.-d'Ant., 7.
Jaubert (Louis) ✻, r. Martel, 11.
Jeunesse, r. d'Antin, 10.
Jobert, r. du Four-S.-Honoré, 47.
Jolly, r. du Temple, 137.
Jouan ✻, *et chir.*, r. du Marché-S.-H., 5.
Jouanneau ✻, r. de la Paix, 12.
Jouard ✻, r. d'Anjou, 52.
Joubert, r. de Bussy, 6.
Jourda ✻, r. du Faub-Poissonnière, 30.
Jourdan ✻, r. de Bourgogne, 4.
Juge, r. de la Chaussée-d'Antin, 18.
Juglar, r. Saint-Jacques, 167.
Juville, r. de Gaillon, 7.
Kappeler, *méd. de l'hôp. S.-Antoine*, r. du Faub.-S.-Antoine, 208.
Kennedy, r. de la Paix, 2.
Keraudren (le chev.) (O. ✻) ✻, *méd. insp. du service de santé de la marine*, r. Taitbout, 12.
Kergaradec (de), *agr. à la fac. de méd.*, r. Neuve-Saint-Merry, 12.
Labbé-Dumesnil, r. S.-Denis, 80.
Labillardière ✻, r. d'Enfer, 7.
Laborie, r. S.-Denis, 124.
Labric, r. du Cherche-Midi, 3.
Labrunie ✻, r. St.-Martin, 96.
Lacour, r. Beaurepaire, 23.
Lacournère, *et chir.*, r. de l'Abbaye, 16.
Lacroix ✻, r. Royale-S.-Honoré, 3.
Lacroix, r. Feydeau, 6.
Laënnec ✻, *méd. de mad. la Duchesse de Berri*, *prof. à la fac. de méd. de Paris*, r. du Cherche-Midi, 23.
Lafisse, *méd. cons. du Roi*, r. Neuve-des-Petits-Champs, n. 54.
Lafon ✻, *méd. en chef des Femmes-Incur.*, à l'hosp., r. de Sèvres.
Lagneau ✻, r. du Helder, 12.
Laguerre, r. du Gros-Chenet, 23.
Lagut, r. Beauregard, 42.
Lallemand, r. Beauregard, 42.
Lallemand (A.), r. Bourbon-Villeneuve, 30.
Lallement ✻, *et chir.*, à la Salpêtrière.
Lalourcey, r. Quincampoix, 32.
Lambert, r. du Port-Mahon, 12.

Lamothe, r. Saint-Martin, 228.
Lamouroux (J.), r. Montmartre, 56.
Landré-Beauvais ✻, *Doyen de la Faculté de médecine.*
Langé, r. du Grand-Chantier, 18.
Lanthois, r. de Richelieu, 108.
Larbaud, *et chir.*, r. Montmartre, 129.
Larmet, *et chir.*, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, 36.
Laroche, r. S.-Dominique, 45.
Laroche, r. Taitbout, 1.
Larrey (le B^on^) (C. ✻), *et chir.*, impasse Conti, 3.
Larroque (J.-B. de), r. du Faubourg-Montmartre, 21.
Larue ✻, r. J.-J. Rousseau, 7.
Lasne, r. Salle-au-Comte, 14.
Laubry, r. du Doyenné, 3.
Laurent, r. Cloche-Perche, 10.
Lavalette, r. de l'Aiguillerie, 22.
Lavergne, r. Saint-Denis, 124.
Lavit père ✻, *méd. hon. de la chamb. du Roi*, r. Taranne, 19.
Lavit fils, *méd. du Roi par quartier*, r. Taranne, 19.
Leber, r. de l'Oratoire, 6.
Leblanc, r. de Richelieu, hôtel d'Orléans.
Leblanc, r. du Cimetière-S.-André, 3.
Leblond, impasse Sourdis, 1.
Lebreton (F.) ✻, r. S.-Dominique, 36.
Lebreton, *et acc.*, r. Hauteville, 26.
Lecorché, r. de l'Odéon, 21.
Lecou, r. Aumaire, 5.
Lecouteux, r. des Saints-Pères, 51.
Ledeschault, r. Saint-Martin, 51.
Ledru, r. du Four-Saint-Germain, 17.
Lefebvre, r. Saint-Martin, 112.
Lefèvre, r. des Ecouffes, 14.
Leger, r. Neuve-Saint-Eustache, 59.
Legras (L.-P.-J.), r. de l'Arbre-Sec, 52.
Legueule, r. du Monceau-S.-Gervais, 9.
Lemaire, r. du Faub.-du-Temple, 7.
Lemercier de Manneville, r. du Faub. Montmartre, 4.
Lerminier ✻, *méd. de l'hôpital de la Charité*, r. Caumartin, 14.
Leroux (le chev. J.-J.) ✻, rue de Sèvres, 7.
Leroux, r. de la Vieille-Monnaie, 22.
Leroy, r. N.-de-Luxembourg, 6.
Le Roy (d'Etiolle), r. de Provence, 3.
Lescure, r. de Paradis, 14, au Marais.
Letellier, Marché-S.-Honoré, 38.
Levacher de la Feutrie, r. Rousselet, 27.
Léveillé, *méd. des prisons du départ. de la Seine*, r. Thérèse, 8.
Lévêque-Lasource, r. des Prouv., 36.
Leviels, r. S.-Joseph, 11.
Levraud (F.-B.), et *Chir.*, r. de la Huchette, 18.
L'Huillier, *et chir.*, r. de Ménars, 12.
Lioult, *et chir.*, r. de l'Echelle, 13.
Lisfranc de Saint Martin, *et chir.*, rue Saint-Martin, 149.
Londe, r. de Fourcy-S.-Antoine, 3.
Loiseleur-Deslonchamps ✻, rue de Jouy, 10.
Lobinhes, r. de la Madelaine, 22.
Loniche-Desfontaines ✻, au jardin des des Plantes.
Louis, r. d'Enfer-S.-Michel, 9.
Louyer-Villermay, r. Favart, 6.
Louyer-Villermay neveu, rue Bergère, 11.
Lucas (le B^on^) ✻ ✻, *méd. de S. A. R. Mad. la Dauphine*, r. S. Hon. 346.
Lugol, *méd. de l'hôp. Saint-Louis*, r. Chantereine, 12.
Lullier Winslow ✻, r. S.-Louis, 58.
Mabille, *et chir.*, r. Saint-Merry, 7.
Macartan ✻, rue Hauteville, 24.
Mac-Mahon, r. S.-Thomas-d'Enfer, 3.
Madoré, r. Neuve-S.-Martin, 28.
Magendie, r. de Seine-S.-G., 30.
Maguan, *médecin du Roi, par quartier*, rue Saint-Guillaume, 15.
Mahon, r. du Pas-de-la-Mule, 9.
Mailhol, cloître Saint-Jacques-de-la-Boucherie, 7.
Maillard ✻, r. du Petit-Bourbon, 4.
Maingault, *et chir.*, r. du Four-Saint-Germain, 42.
Mairan, quai d'Anjou, 33.
Maisonabe, *agr. à la fac. de méd*, avenue de l'Observatoire, 34.
Manry ✻, *méd. de l'hôp. Saint-Louis*, r. d'Artois, 8.
Manseau, cloître Saint-Merry, 12.
Marc ✻, *médecin de S. A. R. le duc d'Orléans*, r. du F.-S.-Honoré, 19.
Marchais, r. Guénégaud, 12.
Marchand ✻, rue du Marché-S.-Honoré, n. 4.
Maret, *et chir.*, r. de la Chaise, 28.
Marie, r. N.-Dame-des-Victoires, 40.
Marien, dit Lavilletelle, r. des Deux-Boules, 7.

Mariglier, r. N^e-des-Petits-Champs, 53.
Marjolin, *et chir.*, r. de Richelieu, 89.
Marquant ✻, r. du Bac, 28.
Martel, boulevard S.-Martin, 3.
Martin, *médec. du Roi, par quartier*, rue de Condé, 12.
Martin, r. Neuve-d'Orléans, 8.
Martin, rue Saint-Dominique-Gros-Caillou, 65.
Martin, r. de Seine-S.-G., 49.
Martin-de-Gimard, r. du Bac, 138.
Martin-Solon, r. des Bons-Enfans, 23.
Martinet, r. Saint-Honoré, 315.
Marye, r. des Noyers, 33.
Masson, r. de Bourgogne, 27.
Masson, r. Taranne, 10.
Maurial-Griffoul, r. du F.-S.-Martin, 39.
Maury, r. Saint-Martin, 297.
Maygrier, *et acc.*, r. des Petits-Augustins, 14.
Mège, r. Saint-Florentin, 9.
Mélier, r. Meslay, 25.
Mélique, r. des Petites-Ecuries, 30.
Mellet, r. Notre-Dame-des-Champs, 20.
Mérat, r. des Petits-Augustins, 15.
Mercier, r. d'Anjou, 6, au Marais.
Mercy (le chev. de), r. Chanoinesse, 4.
Merlet, r. Saint-Hyacinthe, 20.
Mestivier ✻, r. de l'Université, 39.
Michel (O. ✻), r. du Port-Mahon, 8.
Michelin, r. S.-Louis, 7, au Marais.
Michu de Cremieu, r. des Prouv., 34.
Miquel, place des Victoires, 6.
Miquel-Neuville, place du Louvre, 12.
Mirambeau, *et chir.*, r. Beautreillis, 1.
Mollet de la Barre, r. Neuve-des-Petits-Champs, 95.
Moncourrier, r. des Filles-Saint-Thomas, 17.
Mondat, r. Saint-Antoine, 110.
Montazeaux, quai S.-Michel, 1.
Montmahou, r. S.-Honoré,
Moreau, *et acc.*, r. de Sèvres, 23.
Moreau de la Sarthe, *prof. hon. à la fac. de méd.*, r. de Seine, 10.
Morel, r. du Temple, 81.
Moret, r. des Déchargeurs, 3.
Morillon, r. Bourbon-Villeneuve, 17.
Morin, r. Hautefeuille, 26.
Mouillet, r. Saint-Martin, 67.
Moulin, *et chir.*, r. de Bussy, 16.
Moutard, du Croissant, 20.
Moutié, r. de l'Echiquier, 4.
Moynier, *et chir.*, r. Caumartin, 20.
Murat, *et chir.*, à l'hosp. de Bicêtre.
Meunier, r. des Deux-Ponts, 22.
Nacquart, r. S.-Avoye, 39.
Nauche, r. du Bouloy, 8.
Naudin, r. Pavée S.-André, 5.
Navières ✻, r. S.-Lazare, 58.
Negret, r. de Ponthieu, 13.
Newbourg, r. Traversière-St.-Hon. 37.
Nicod, *et chir.*, r. S.-Florentin, 8.
Nidart, *et chir.*, r. des Ecouffes, 5.
Nolette, r. du Cherche-Midi, 31.
Nolin, *et chir.*, r. Mondovi, 4.
Olivier (E.-L.), r. des Vieilles-Etuves-Saint-Honoré, 11.
Ollivier, *et chir.*, r. Neuve-des-Petits-Champs, n. 29.
Orfila ✻, *méd. du Roi par quartier*, r. de Tournon, 33.
Oudet, *dentiste*, r. Dauphine, 24.
Pagès, r. du Four-S.-G., 17.
Paillet, r. Lenoir-S.-Antoine, 18.
Pain, *méd. de l'hôp. d'Enghien*, r. de Babylone, 12.
Pajot, r. des Poitevins, 7.
Pajot-Laforest, r. de l'Université, 73.
Parent, r. Beauregard, 45.
Parent-Duchâtelet ✻, rue Geoffroy-Lasnier, 28.
Parfait (O. ✻), r. Neuve-des-Mathurins, 31.
Pariset ✻ ✻, *méd. de l'hôp. de la Salpétrière*, r. de Poitiers, 8.
Pascalis, r. Chantereine, 36.
Pasquier père, (O. ✻), *et chir.*, aux Invalides.
Pasquier fils, *et chir.*, r. de la Michaudière, 4.
Pasteur, r. de Sèvres, 23.
Patissier, r de Paradis, 10, au Marais.
Patrix, r. de l'Observance, 3.
Paulin, r. du Colombier, 4.
Paumier, r. du Dragon, 34.
Pavet de Courteilles, r. de Tournon, 13.
Peffault (Delatour), r. du F.-S-H., 30.
Peligat ✻, r. du Faub.-Poissonn., 52.
Pelletan (le chev.) ✻, *et chir.*, rue Saint-André-des-Arcs, 41.
Pelletan fils (le chev.) ✻, *prof. à la fac. de méd.*, *médecin du Roi par quartier*, r. S.-Dominique-d'Enf. 6.
Pelletan (Gabriel) ✻, r. Saint-André-des-Arcs, 41.
Peraudin, r. du Bouloy, 10.
Percheron, r. Feydeau, 1.

Péronaux, r. Bourg-Labbé, 31.
Péronnaux de Besson, r. S.-Martin, 75.
Perrier, r. de l'Oratoire, 6.
Petit ✻, *membre de l'Acad. royale de méd; méd. consult. du Roi et de l'Hôtel-Dieu*, r. de Condé, 30.
Petit, rue Taitbout, 15
Petit (Ismérie), r. de l'Odéon, 26.
Petroz, r. du Bouloy, 4.
Peudefer, r. Ne-des-Petits-Champs, 52.
Peyre de S.-Estève ✻, r. Ste-Croix, 12.
Peyre de S.-Estève fils, r. Joubert, 43.
Picard, r. des Colonnes, 3.
Picard, r. S.-Merry, 24.
Picher de Grand-Champ, *et chir.*, rue Joubert, n. 21.
Pichon, Marché de la pointe S.-Eustache, 8 *bis*.
Pierre, r. des Noyers, 37.
Pierret, r. Ticquetonne, 17.
Pierson, r. S.-Honoré, 123.
Piet, *et chir.*, rue de la Chaussée-d'Antin, 10 *bis*.
Pignault, r. du Faub.-Poissonnière, 74.
Pignier, r. S.-Victor, 68.
Pigou ✻, *et chir.*, r. d'Enghien, 14.
Pilliot, r. Poissonnière, 5.
Pillon, r. des Mauvaises-Paroles, 12.
Pinel (le chev.) ✠ ✻. à la Salpêtrière.
Pinel fils, *méd. à la Salpêtrière*, rue des Fossés-Montmartre, 23.
Pinel, r. des Bernardins, 20.
Piorry (L.-A.), passage Véro-Dodat.
Piot de Montaigu ✠ ✻, *prem. méd. cons. du Roi*, r. de l'Arbre-Sec, 33.
Piron (Camille), *et chir.*, quai Voltaire, n. 21 *bis*.
Piron-Sampigny, r. de Rochechouart, 6.
Pitaro (Ant.), r. Hauteville, 2.
Poirson, *et chir.*, r. de Verneuil, 40.
Portal (le Bon) ✠ (O. ✻), *prem. méd. du Roi*, r. de Condé, 12.
Potier, r. des Marais, faub. S.-G.
Potter, r. du Vieux-Colombier, 29.
Pouget, r. Percée, 11.
Poumiès de la Siboulie, rue de Grenelle-St.-Germain, 52.
Prat, r. du Faub.-Saint-Antoine, 206.
Pressat, r. du Faub.-S.-Antoine, 333.
Pront, r. du Monceau-S.-Gervais, 17.
Prost, r. S.-Honoré, 305.
Prunet fils, grande r. Verte, 34.
Pujos, r. Montmorency, 13.
Puzin, r. des Batailles, n. 5, *à Chaillot*.
Raiffer ✻, r. de Bourgogne, 40.
Ramon, *à la maison royale de Charenton*.
Rapatel, r. Paradis-Poissonnière, 31
Ratheau, *agr. à la fac. de méd.*, r. de Cherche-Midi, 25.
Ratier, r. de la Chaise, 8.
Raulin, r. de Verrerie, 34.
Rayer, r. du Faub. Poissonnière, 54.
Recamier ✻, *prof. à la fac. de méd. médecin de l'Hôtel-Dieu*, rue du Regard, 1.
Regnart, *et dent.*, r. Dauphine, 32.
Regnault ✠ ✻, *Médecin consultant du Roi*, r. Godot-Mauroy, 28.
Reis, r. de la Ferme-des-Mathurins, 4.
Renauldin, *méd. en chef de l'hôpital Beaujon*, r. Saint-Honoré, 392.
Renoult ✻, r. Neuve-S.-Gilles, 12.
Réveillé-Parise, r. des SS.-Pères, 57.
Rey, r. Meslay, 32.
Reydellet, r. Hautefeuille, 5.
Ribes ✻, *et chir.*, r. de Vaugirard, 11.
Ribes fils, *et chir.*, r. de Vaugirard, 11.
Richard (Achille), *agr. auprès de la fac. de méd.*, r. de l'Observance, 3.
Richerand ✠ ✻, *et chir.*, r. de Bondy, 44.
Riembault, *et chir.*, q. de Bourbon, 11.
Rivière, r. du Faub.-S.-Martin, 158.
Rivière, r. du Port-Mahon, 3.
Robillard, *et chir.*, aux Invalides.
Rochard ✠, *méd. du duc de Bourbon*, r. de l'Université, 84.
Roche, r. de Castiglione, 4.
Rochoux, *prof. agr. à la fac. de méd.*, r. Baillet, 4.
Rocques (J.-G.), r. Montorgueil, 108.
Ronsil, r. Tiquetonne, n. 20.
Roques ✻, r. de Louvois, 5.
Rostan, *méd. suppl. à la Salpêtrière*, r. des Petits-Augustins, 34.
Rougeot-Dessessart, impas. Sourdis, 1.
Rouget-Saint-Pierre, r. du Faubourg-Poissonnière, 23.
Rouget (de l'Aude), r. Montmartre, 84.
Rousseau (J.-J.), r. de Rohan, 8.
Rousseau (L.-F.-E.), au Jardin du Roi.
Rousset du Chez, r. Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, 3.
Rouvière, r. d'Antin, 10.
Roux ✻, *et chir.*, r. de l'Université, 25
Roy, *et chir.*, r. de la Gr.-Friperie, 16.
Ruette, r. du Faub. S.-Honoré, 5.

Rullier, *méd. de Bicêtre*, r. Croix-des-Petits-Champs, 39.
Saint-Martin, r. du F.-S.-Denis, 154.
Sallé (de Brest), r. S.-Jacques, 41.
Salmade ✻. r. Royale-S.-H., 8.
Salviat, r. Montaigne, 20.
Samson, *et chir.*, r. des Blancs-Manteaux, 13.
Sardaillon (L.), r. de Richelieu, 151.
Sarlandières (le chev.), r. de Richelieu, 34.
Sarrazin, r. Traversière-S.-H., 18.
Sassard, r. des Saints-Pères, 77.
Savin, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 23.
Scellier, r. Aumaire, 55.
Sedillot. r. Neuve-S.-Augustin, 39.
Sedillot fils, r. Notre-Dame-des-Victoires, 22.
Ségalas-d'Etchepare, rue Meslée, 35.
Taillefer (O. ✻), *et chir.*, r. des Moulins, n. 12.
Segard, r. Thévenot, 24.
Sellier, r. Saint-Honoré, 343.
Sengensse ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 54.
Séreul-Dumanoir, r. de la Sourdière, 23.
Serré, r. Saint-Sauveur, 7.
Serres ✻, *méd. de la Pitié*, r. Copeau, 1.
Sévestre, r. Favart, 8.
Sirdey, r. Michel-le-Comte, 15.
Sonnier, r. Saint-Merry, 24.
Sorlin ✻, r. de Verneuil, 43.
Souberbielle, *et chir.*, r. d'Anjou-Saint-Honoré, 13.
Soudan, *et chir.*, r. Saint-Jacques, 234.
Soula, r. du Faub.-Montmartre, 26.
Spurzheim, r. Neuve-S.-Augustin, 3.
Sterlin, r. Bourbon-Villeneuve, 37.
Sue (le chev.) ✻ ✻, *méd. en chef de l'hôp. de la maison du Roi*, rue du Chemin-du-Rempart, 3.
Tacheron, r. de l'Odéon, 1.
Taffin, *et chir.*, r. Baillet, 6.
Taillefer, *et chir.* (O. ✻), r. des Moulins. n. 12.
Taisseire de Saint-Marc, rue de Richelieu, 51.
Tallard, r. des Marmousets, 7.
Talon, *et chir.*, aux Invalides.
Tanchou ✻, r. Française, 14.
Tartra, *et chir.*, r. Gaillon, 5.
Terrier, r. du Faub.-S.-Denis, 47.
Tessier (le chev.) ✻, r. des Petits-Augustins, 26.
Therrin (O. ✻), *et chir.*, r. de la Michaudière, 20.
Théry, r. de Vaugirard, 36.
Thévenot de Saint-Blaize (O. ✻), *et chir.*, r. du Doyenné, 4.
Thierry, *et chir.*, r. du Petit-Musc, 9.
Thillaye (le chev.) ✻, à la Faculté de Médecine.
Thillaye (A.), r. de Ecole de médecine, 12.
Thomas-de-Troiserve, à l'hôpital Beaujon.
Tissot (le chev.) (O ✻), *méd. cons. du duc d'Orléans*, rue du Marché-Saint-Honoré, 2.
Tollard (le chev. H.) ✻, quai aux Fleurs, 9.
Tourlet, r. S.-Antoine, 109.
Trappe ✻, *et chir.*, rue du Pont-de-Lodi, 8.
Tronein, boulevard du Temple, 22.
Trousllet, r. Chanoinesse, 8.
Troussel, r. du Bac, 18.
Vallé-Paillard, r. Montmartre, 129.
Vallerand de la Fosse, r. Vendôme, 9.
Vareliaud ✻, r. de Grenelle S.-G., 29.
Vassal, r. Saint-Martin, 98.
Vaudin, r. du Coq-S.-Honoré, 8.
Vauquelin ✻ ✻, *prof. hon. de la fac. de méd.*, au Jardin du Roi.
Veau-Delaunay, r. de l'Observance, 14.
Velpeau, *prof. agr. à la fac. de méd.* rue des Noyers, n. 29.
Verdier, rue des Nonaindières, 2.
Vergez (le chev.) ✻ (O. ✻), *et chir.*, place du Carrousel, n. 12.
Vernies, rue du Petit-Pont, n. 18.
Verlhac du Maine, rue S.-Honoré, 153.
Vesque, *et chir.*, r. Béthizy, 21.
Vidal, r. S.-Pierre-Montmartre, 12.
Vignardonne, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, 18.
Vignes, cour Batave, 11.
Vigny, rue du Marché-S.-Honoré, 27.
Vigreux, r. du Four-S.-Honoré, 9.
Villeflose, rue Montorgueil, n. 96.
Villeneuve, r. de Sèvres, 6.
Villermé, r. Bertin-Poirée, 10.
Villette, r. Godot, 22.
Voisenet, r. Charlot, 43.
Voisin, r. Ste-Croix de la Bretonnerie.
Worbe, quai de Bourbon, 35.
Yvan (le Bon) (O. ✻), *et chir.*, aux Invalides.
Yvan fils, *et chir.*, aux Invalides.

## *Chirurgiens.* Messieurs.

Adrien ✠ ✻, *chir. maj. de la gendarm. de Paris*, r. de Tournon, 10.
Aimé, r. S.-Lazare, 106.
Amussat, rue
Arbel, r. de la Paix, 4.
Aublé, r. Bourbon-Villeneuve, 5.
Aumont ✻, *chir.-maj. de la maison militaire du Roi*, r. d'Artois, 8.
Auvity (A.-P.-L.) ✻, *chir. adj. des Enfans-Trouvés.*, rue du Bac, 87.
Bachelet, r. du Dragon, 34.
Baffos, *chir. en chef de l'hôp. Necher et des Enf.-Tr.*, r. de l'Odéon, 23.
Barbier ✻, *chir. en chef et 1er prof. du Val-de-Grâce*, rue d'Enfer, 31.
Bard, *chir. ord. de l'hôp. des Vénér.*, r. de l'Odéon, 27.
Baubillier, r. Neuve-Saint-Martin, 11.
Beauregard, r. de Montpensier, 1.
Begin, r. Feydeau, 20.
Belin, r. Traînée, 11.
Bellivier, *chir. en chef des Quinze-Vingts*, r. Charenton, 38.
Bichebois, r. de Seine-S.-G., 16.
Boisserie Laserve (de), r. du Faubourg Saint-Honoré, 14.
Bonald, r. du Coq-S.-Honoré, 11.
Bonjour, r. des Nonaindières, 1.
Bonnet, *chir. de l'hôtel des Invalides*, r. S.-Dominique-Gros-Caillou, 92.
Bonnie père (le chev.) ✠, *chir. du duc de Bourbon*, rue de la Comète, n. 6.
Bougon ✻ ✠, *chir. ord. du Roi et de Madame*, *duchesse de Berri*, rue Saint-Honoré, 362.
Boulay ✻, r. Charlot, 8.
Bousquet, r. Chapon, 7.
Boutineau, r. Neuve-Saint-Honoré, 52.
Bouvier, à l'hôpital de la Charité.
Boyé, r. des Deux-Portes-S.-Jean, 4.
Boyer (le Bon) (O. ✻), *chir. en chef de l'hôp. de la Charité*, r. de Grenelle-S.-Germain, 9.
Boyer, *chir. des Invalides*, r. Saint-Honoré, 247.
Breschet, *prof. agr. à la fac. de méd.*, *chir ordinaire de l'Hôtel-Dieu*, r de l'Observance, 3.
Caillard fils, à l'Hôtel-Dieu.
Carré, r. Montmartre, 139.
Casaubon, r. Montmartre, 6.
Casenave, r. S.-Anastase, 3.
Cathelot, r. S.-Antoine, 176.
Césarac, r. Neuve-S.-Germain, 6.
Chabaud, *chir. des Invalides*, à l'Hôtel des Invalides.
Chailly, place du Carrousel, 14.
Chansauld, r. de la Harpe, 14.
Charlet, r. Sainte-Avoie, 16.
Chauvot de Bauchêne, *chir. du Roi par quartier*, *et chir. en chef de l'hôp. S.-Antoine*, r. du Bac, 33.
Chavernac, r. Grange-Batelière, 8.
Chevillotte, r. de la Vieille-Draperie, n. 47.
Choquet ✻, *chir. major de l'état-major-général et de celui de la place*, r. Christine, 4.
Civiale, r. Godot-de-Mauroy, 30.
Clerc, *chir. maj. des gardes du corps*, à l'hôtel des escadrons de service.
Cloquet (Jules), *prof. de chir. à la fac. de méd.*, r. de l'Eperon, 8.
Cresson-d'Orval, rue de la Sourdière, n. 8.
Cullerier ✻, *chir. en chef de l'hôpital des Vénériens*, r. de l'Odéon, 29.
Cullerier neveu, r. de Condé, 11.
Dalliez, r. du Pot-de-Fer-S.-Sulpice, n. 4.
Dalliez fils, *chir. du Roi par quartier*, r. Cassette, 15.
Daumain, rue
Dausse, r. Grange-Batelière, 26.
Ducellu, r. du Four-S.-G., 42.
Deguise, r. Montmartre, 127.
Delacroix, r. des Vieux-Augustins, 3.
Delacroix, *chir.-herniaire du Roi*, r. des Vieux-Augustins, 18.
Delmas-Lacombe, r. Pinon, 18.
Demolle, r. du Marché-Palu, 7.
Deneux ✠ ✻, *voyez Médecins.*
Devergie ✻, r. Taranne, 20.
Desjardins, *et ocul.*, r. Traversière-Saint-Honoré, 20.
Distel ✠ ✻, 1er *chir. hon. du Roi*, au Tuileries, pavillon de Flore.
Dubois (le Bon) ✠ (O. ✻), *prof. hon. à la fac. de méd. de Paris*, r. des Fossés-M.-le-Prince, 12.
Dubois (Paul), rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, 12.
Dufay, mai de l'Ecole, 8.

Dupont (O. ✻), r. du Petit-Lion-Saint-Sulpice, 13.
Dupuy, *hern.*, rue Mazarine, 21.
Dupuytren (le B^on^) ✻ ✻, 1^er^ *chir. du Roi, et chir. en chef de l'Hôtel-Dieu*, place du Louvre, 4.
Durocher. *chirurg. des Invalides*, rue J.-J. Rousseau, 1.
Dutarret, r. Molay, 4.
Duval.
Duvivier (O. ✻), au Val-de-Grâce.
Emery, r. Thiroux, 9.
Everat, *chir. accouc. de M^me^ la duchesse d'Orléans*, r. de Sèvres, 23.
Fabar, r. Saint-Honoré, 367.
Filliet, cour de la Sainte-Chapelle, 9.
Fleury, r. Cassette, 20.
Fournier, r. Saint-Jacques, 23.
Fournier de Lempes, r. de Bourbon, 26.
Gallée (O. ✻), r. du V.-Colombier, 24.
Gallet, r. du Jardinet, 1.
Garnier, r. Neuve-S.-Gilles, 10.
Gauthier de Claubry ✻, r. Taranne, 19.
Gault, quai des Augustins, 55.
Genouville, r. du Cherche-Midi, 2.
Gérard, r. Montmartre, 109.
Gérardin, r. Neuve-S^te^-Geneviève, 23.
Gilbert, r. de la Bourbe, 12.
Gimelle, r. du Faub.-S.-Honoré, 100.
Gobert, r. de l'Odéon, 24.
Goblin, r. d'Argenteuil-S.-H., 34.
Gorse (O. ✻), r. S.-Antoine, 177.
Goulard (du), r. de Grenelle, 136.
Goyon, r. S.-Roch-Poissonnière, 10
Grateraud, r. Baillette, 3.
Guerbois, *chir. en chef de l'hospice Cochin*, r. S.-Jacques, 123.
Guillemont, r. Mandar, 8.
Guilloteau, r. des Vieill.-Tuileries, 19.
Hamel, r. des Fossés Montmartre, 17.
Hedelhofer (O. ✻), *chir. maj. des gardes-du-corps*, rue du Mont-Thabor, 7.
Herme, r. des Blancs-Manteaux, 20.
Hernu, r. des Blancs-Manteaux, 20.
Hervez de Chegoin, r. des SS.-Pères, 75
Hery, r. Saint-Lazare, 92.
Hubert, r. du Perche, 3.
Hurel, r. Culture-S^te^-Catherine, 14.
Huttier, r. Montmartre, 122.
Jabalot, r. des Gravilliers, 18.
Jacques, r. du Coq-S.-Honoré, 13.
Jouan (le chev.) ✻, r. du Marché-Saint-Honoré, 5.
Joubert (L.) r. de Bussy, 5.
Lacour, r. Beaurepaire, 23.
Lacournère, r. Neuve-de-l'Abbaye, 16.
Lacroix ✻, r. Royale-S.-Honoré, 3.
Lacroix fils, r. Royale-S.-Honoré, 3.
Lafond (Jalade), r. de Richelieu, 46.
Lagneau, *Voyez médecins.*
Lagrave, r. de l'Oursine, 69.
Laguerre, r. du Gros-Chenet, 23.
Lallement ✻, *chir. en chef de la Salpêtrière*, à la Salpêtrière.
Larbaud, r. Montmartre, 129.
Larmet, r. du Petit-Bourbon-S.-S., 36.
Larrey (le B^on^) (C ✻), *chir. en chef de la garde royale*, impasse de la Monnaie ou Conti, 3.
Laurent ✻, *chir.-major des gardes-du-corps*, à l'hôtel.
Lavalette, r. des Fourreurs, 6
Lebreton, *prof. d'acc.*, r. Pigale, 3.
Lemercier, r. du Faub.-Montmartre, 4.
Leroux, r. Sainte-Avoye, 12.
Leroy, r. de Seine-S.-Germain, 47.
Levraud (J.-B.), r. de la Huchette, 18.
Lhuillier, r. de Ménars, 12.
Lioult, r. de l'Echelle, 13.
Lisfranc, *prof. agr. à la fac. de méd.* r. S.-Martin, 149.
Mabille, r. Neuve-S.-Merry, 7.
Maingault, r. du Four-S.-G., 42.
Maret, *chir. en chef de l'hospice des Ménages*, r. de la Chaise, 28.
Marjolin, *chir. du Roi par quartier*, r. de Richelieu, 89.
Marque, cour Batave, 11.
Martin, r. des Filles-S.-Thomas, 1.
Mercadier, r. Grange-aux-Belles, 1.
Mertens, r. de la Vrillière, 10.
Mirambeau, *chir. en chef de l'hosp. des Quinze-Vingts*, r. Beautreillis, 10.
Moreau, *chir. du Roi par quartier, prof. agr. à la fac. de méd.*, r. de Sèvres, 23.
Mothié, caserne des Minimes.
Moulin, r. de Bussy, 16.
Moumiet, r. du Faub.-du-Temple, 7.
Moynier, r. Caumartin, 20.
Murat, *chir. en chef de l'hosp. de Bicêtre*, à l'hospice de Bicêtre.
Navière, r. Saint-Lazare, 58.
Nicod, *chir. du Roi, chir. en chef de l'hôp. Beaujon*, r. S.-Florentin, 8.
Nolin, *chir. du Roi par quartier*, rue Mondovi, 4.

Nidart, r. des Écouffes, 3.
Ollivier, r. Neuve-des-P.-Champs, 29.
Parfait (O.✻), r. N°-des-Mathurins, 31.
Pasquier (O. ✻), *chir. du duc et de la duchesse d'Orleans*, à l'hôtel des Invalides.
Pasquier (A.) ✻, *chir des Invalides*. r. de la Michaudière, 4.
Pelletan (le chev.) ✻, *chir. consult du Roi*, r. S.-André-des-Arts, 41.
Picher de Grandchamp, r. Joubert, 41
Piet, r. de la Chaussée-d'Antin, 10.
Pigou ✻, r. d'Enghien, 14.
Piron, *chir. en chef adjoint des prisons*, quai Voltaire, 21.
Plantin, r. de la Harpe, 31.
Poirson ✻, r. du Bac, 58.
Potain, r. de la Verrerie, 4.
Pujolle, r. du Faub.-S.-Martin, 43.
Puzin ✻, r. des Batailles, 5.
Renoult, r. Neuve-S.-Gilles, 12.
Ribes ✻, *méd. du Roi par quartier*, r. de Vaugirard, 11.
Ribes fils, r. de Vaugirard, 11.
Richerand (le chev.) ✻, *chir. cons. du Roi*, *chir. en chef de l'hôpital Saint-Louis*, r. de Bondy, 44.
Riembault, quai Bourbon, 11.
Roberts, r. Castiglione, 3.
Robillard ✻, *chir.-major des Invalides*, à l'Hôtel.
Roux ✻, *chir. ord. de l'hôpital de la Charité*, *prof. à la fac. de méd.*, r. de l'Université, 25.
Roy, r. de la Grande-Friperie, 7.
Samson, r. des Blancs-Manteaux, 13
Sévesere, r. Favart, 8.
Sollier, quai Voltaire, 9.
Souberbielle, r. d'Anjou-S.-H., 13.
Sue ✻, r. de Suresne, 3.
Soudan, r. S.-Jacques, 233.
Taffin, r. Baillet, 6.
Taillefer ✻, r. des Moulins, 12.
Talon, aux Invalides.
Tartra (E.), r. Gaillon, 5.
Tesson-Dorval, r. Traversière-S.-H. 2
Therrin (O. ✻.), de la Michodiere, 2
Thévenot de Saint-Blaise (O. ✻), 1
*chir. ord. du Roi*, *agr. à la fac. d méd.*, r. du Doyenné, 4.
Tillard, r. du Sentier, 1.
Thierry-Valdajou ✻, *chir. renoueur d Roi*, r. du Petit-Musc, 9.
Trappe, r. du Pont-de-Lodi, 11.
Trouillet, r. Chanoinesse, 10.
Vaudin, r. du Coq-S.-Honoré, 8.
Vergez ✻ (O.✻), *chir. en ch. de l'arm*
Vesques, *chir. du Roi par quartier* r. du Marché-Saint-Honoré, 11.
Viguier, r. de Bondy, 34.
Vitrac (de) ✻, r. de Grammont, 9.
Watier, r. des Martyrs, 8.
Wattier. rue. du Faub.-Saint-Martin n. 156
Van (le B^on^) (O. ✻), *chir. en chef des Invalides*, à l'Hôtel.
Yvan fils, *chir. des Invalides*, à l'hôtel des Invalides.

## *Pharmaciens.* Messieurs,

Albespeyres, r. du Faub.-S.-Denis, 48.
Ancelin, r. du Bac, 19.
Apché, r. Montorgueil, 53.
Arrault, rue Montmartre, n. 84.
Aubé aîné, r. des Lombards, 8.
Audibert, r. de la Gr.-Truanderie, 13.
Auvrat du Boucher, r. de la Verrerie, 2.
Avequin, r. de Chaillot, 63.
Ayné, rue des Lombards, n. 40.
Baget, vielle rue du Temple, 69.
Bas, dit *Lebas*, r. S.-Paul, 34 et 36.
Baudot, r. S.-Honoré, 247.
Bazin, r. Chantereine, 36.
Benoist, r. Montmartre, 168.
Benoît, r. S.-Severin, 6
Beral, r. de la Paix, 12.
Beranger, r. S.-Jacques, 196.
Bessière-Commenchal, pl. Maubert, 23.
Bezuquet, r. du F.-Poissonnière. 20.
Billaud, r. Comtesse-d'Artois, 13.
Blayn, r. du Marché-S.-Honoré, 7.
Blond, r. S^te^-Marguerite-S.-G., 30.
Blondeau, r. de Tournon, 17.
Bocquet, place Baudoyer, 7.
Boissel, r. S.-Victor, 49.
Bonastre, r. S.-Honoré, 176.
Bontems, r. de Poitou, 29.
Borde, r. Mandar, 12.
Borde-Baumé. r. S.-Honoré, 6.
Bosse, r. Montmartre, 114.
Boudet, r. du Four-S.-G., 88.
Boullay ✻, r. des F.-Montmartre, 17.
Boulogne, r. S.-Jacques, 172.
Boutigny, r. Beauregard, 14.

Boutin-Deslauriers, r. de Cléry, 31.
Boutron, r. Basse-du-Rempart, 12.
Boyarval, rue des Capucines, n. 4.
Breton, rue d'Argenteuil, n. 31.
Bughon, r. de la Harpe, 69.
Buisson, r. du Faub.-Montmartre, 10.
Burcq, rue St.-Lazare, n. 4.
Buteux, r. Neuve-Ste-Catherine, 11.
Cadet de Gassicourt r. S.-Honoré, 108
Caillot, r. du Faub. du Temple, 28.
Capron, r. Neuve-des-P.-Champs, 26.
Caventou, carrefour Gaillon, 22.
Caylus, carrefour de l'Odéon, 10.
Cazenave, r. des Gravilliers, 64.
Chancerel, rue Godot, n. 26.
Chapusot, place de l'École, 3.
Chatard, r. du Petit-Carreau, 4.
Chaumont, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 27.
Charanet, r. Royale-S.-Martin, 8.
Chereau, r. S.-Martin, 171.
Chevalier, place du Pont-S.-Michel, 43.
Chevillard, rue St.-Honoré, n. 582.
Clément, r. S.-Ange, 42.
Clerambourg-Delondre, r. S.-Hon., 93.
Colmet-Daage, r. S.-Merry, 17.
Colomez, r. S.-Honoré, 232.
Costel, r. Amelot, 66.
Cottin, r. de Seine-S.-G., 49.
Cure, r. S.-Antoine, 77.
Curmer, r. Mouffetard, 152.
Dailly, r. Bourbon-Villeneuve, 15.
Debauvais, r. Montmartre, 35.
Dausse, rue de Lancry, n. 10.
Deflandre, r. S.-Dominique, 15. G. C.
Delahaye, r. de l'Observance, 8.
Delaistre, r. de Sèvres, 2.
Delamare, r. S.-Honoré, 350.
Delongchamps, r. du Faubourg-Saint-Martin, 234.
Delondre, r. des Juifs, 20.
Delondre, r. des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 18.
Derosne, r. S.-Honoré, 115.
Depeune, r. Feydeau, 6.
Desir, r. S.-Antoine, 166.
Deslauriers, r. Poissonnière, 2.
Desmarets, r. Ste-Marguerite-S.-G. 36.
Diochet, r. S.-Jacques de la Bouch, 28.
Donnezan, rue Royale, n. 8.
Dubail, r. des Lombards, 44.
Dublanc, r. du Temple, 139.
Dublanc, r. S.-Martin, 98.
Ducellier, r. de la Fidélité, 24.
Duplessis, r. de la Lingerie, n. 15.
Dumont, r. de Grammont, 3.
Dupont, r. d'Enghein, 8.
Duroziez, r. de Sèvres, 75.
Duvigneau, r. de Richelieu, 66.
Faguer, r. Coquillière, 27.
Fauconnier, r. Ne-des-P.-Champs, 77,
Faure, r. S.-Dominique-S.-G., 7.
Fayard, r. Papillon, 16.
Fée, r. de la Chaussée-d'Antin, 54.
Fleury, rue St.-Victor, n. 98.
Flon, r. Taitbout, 7.
Fontaine, r. du Mail, 8.
Fontaine, r. de Poitou, 13.
Fosse, r. Hauteville, 7.
Frigerio, r. S.-Honoré, 332.
Frosté, r. S.-Anne, 55.
Gabillot, r. des Lombards, 30.
Galli, r. du Faub.-S.-Antoine, 115.
Gamas, r. de Bourgogne, 11.
Garnier, r. Michel-le-Comte, 1.
Garnier, r. de Grenelle-S.-G., 110.
Gautet, r. Comtesse-d'Artois, n. 13.
Gaultier-Libour, r. S.-Honoré, 381.
Gaultier ✻, r. Neuve-S.-Eustache, 15.
Gelée, r. S.-Antoine, n. 132.
Godefroy, r. de Bretagne, 46.
Gosse, r. S.-Martin, 228i
Grammaire, r. des Nonaindières, 5.
Grignon, r. Haute-Ville, n. 17.
Guerin, r. de la Monnaie, 9.
Guesde-Lieutaud, rue du Faubourg-S.-Martin, 114.
Guibourt, r. de Richelieu, 77.
Guichard, r. Pinon, 12.
Guilbert, r. Dauphine, 38.
Guillaume ✻, r. du Faub.-S.-Ant., 203.
Guillery, r. Montorgueil, 48.
Habert, r. de la Barillerie, 33.
Haincques-Dufaulques, r. de Richelieu, 44.
Hautefeulle, r. des Lombards, 2.
Hébert, r. de Grenelle-S.-H., 13.
Hernandez, r. du Bac, 56.
Hottot, r. du Faub.-S.-Honoré, 21.
Jacquet, r. aux Ours, 23.
Jaillot, r. du Faub.-du-Temple, 28.
Jordan, r. de Richelieu, 16.
Jourdain, rue Sainte-Marguerite-Saint-Germain, n. 22.
Jutier, r. du Vieux-Colombier, 36.
Labarraque, r. S.-Martin, 69.
Lagasquie, r. Grénéta, 19.
Lamaille et Stouff, r. des Lombards, 24.

Lambert, r. S.-Jacques, 304.
Lamer, rue du Faub. St.-Honoré, 127.
Lamouroux, r. du Marché-aux-Poirées, 11.
Landreau, r. du Bac, 71.
Laugeois, place Vendôme, 2.
Laurent, r. de Seine-S.-G., 89.
Labouidre-Delalande, rue de l'Arbre-Sec, 42.
Lebreton, r. de Richelieu, 98.
Lebrun et Renault, r. Dauphine, 20.
Lecanu, r. du Marché-aux-Poirées, 6.
Lecasbeille, r. Dauphine, 64.
Leconte, r. S.-Denis, 235.
Lecourt, r. S.-Martin, 199.
Lefèvre, r. d'Argenteuil, 31.
Lefebvre, r. de la Chanssée-d'Antin, 52.
Lemière, rue du Temple, n. 105.
Lenoir, r. du Faub.-Montmartre, 13
Leproust, r. de la Gr.-Truanderie, 23.
Lepère, place Maubert, 27.
Leprince, r. de Charonne, n. 57.
Lesage, r. Caumartin, 3.
Lescot, r. de Grammont, 14.
Letellier, r. Royale-S.-Martin, 15.
Letendre, rue aux Fers, n. 36.
Letreillard, r. des Vieill.-Tuileries, 17.
Levaillant, r. du Temple, 82.
Levent, r. du Faub.-Poissonnière, 64.
Lhoste, r. de la Michodière, 18.
Louvrier, r. du Temple, 50.
Mallite, r. Mouffetard, n 25.
Malhomme, r. d'Anjou-S.-Honoré, 13.
Marcandier, r. du Faub.-S.-Antoine, 17.
Marcotte, r. du Faub.-S.-Honoré, 83.
Mare, r. Neuve-des-P.-Champs, 52.
Maréchal, r. S.-Jacques, 172.
Mareschal, r. Neuve-S.-Augustin, 53.
Martin, r. des Deux-Portes, 11.
Martin, r. du Faub.-du-Roule, 24.
Maujean, r. des Fossés-S.-Germain-des-Prés, 31.
Mealin, r. de Bourgogne, 11.
Mealin, r. S.-Denis, 154.
Marny, r. de la Pépinière, n. 3.
Merry, r. Pépinière-Chauss.-d'Antin, 3.
Micard, r. Saint-Lazare, 72.
Mitouard, r. des Cinq-Diamans, 18.
Morat, r. des Lombards, 40.
Morin, r. d'Artois, 40.
Moricet, r. de la Ville-l'Evêque, 16.
Moucelot, quai de la Mégisserie, 50.
Moussu, r. S.-Honoré, n. 354.
Moutillard, mont. Ste.-Geneviève, 28.
Mouton, r. S.-Denis, 361.
Neret-Degénétay, r. S.-Honoré, 30
Noelas, r. S.-Denis, 154.
Nolette, r. S.-Jacques, 67.
O'Grady, r. Neuve-S.-Augustin, 53.
Oulès, r. de Grenelle-S.-G., 29.
Page, rue Coquillière, n. 27.
Painblanc, Marché-Neuf, 26.
Peigné, r. du Faub.-du-Temple, 10
Peigné-Lemierre, place Baudoyer, 4
Pellerin, r. Mouffetard, 121.
Pelletier ✻, r. Jacob, 15.
Pentagaime, Neuve-Sainte-Croix, 12
Percillié, r. du Faub.-Montmartre, 43
Petit, r. de la Juiverie, 3.
Petit, r. S.-Antoine, 77.
Petit, dit *le Polygoniste*, r. du Four, 37
Petitbeau, r. Favart, 8.
Pichon et Savatier, r. S.-Victor, 98.
Pille, r. S.-Louis, 81.
Pinard, r. des Cinq-Diamans, 24.
Pitay, r. des Arcis, 10.
Planche, r. de la Chaussée-d'Antin, 1.
Poisson, r. du Roule, 11.
Pont, r. S. Honoré, 270.
Potard, r. S.-Honoré, 271.
Prampin, r. de la Vieille-Bouclerie, 15.
Ramard, r. du Faub.-S.-Denis, 42.
Raymond, r. du F.-S.-Honoré, n. 108.
Regnauld. *pharm. de Mgr le Dauphin*, r. Caumartin, 45.
Regnauld, r. Royale-S.-Antoine, 4.
Regnier, r. de la Harpe, 33.
Regnier, r. Coquenard, n. 30.
Renard, r. Vivienne, 19.
Renault, r. Dauphine, n. 20.
Requirant, r. St.-Denis, n. 386.
Reuillon, r. S.-Martin, 254.
Reymond, r. du Faub.-S.-Hon., 108.
Richard-Desruez, r. Taranne, 20.
Richard, r. du Faub.-S.-Martin 31.
Robin, r. de la Feuillade, 5.
Robinet, r. de Beaune, 23.
Rouaix, rue N.-D.-des-Victoires, 46.
Roulx, r. Godot-de-Moroy, 14.
Rousseau, r. Montmartre, 82.
Roussel, r. de la Harpe, n. 33.
Rousselle, r. de la Paix, 33.
Roux, r. Montmartre, 145.
Royer, r. J.-J. Rousseau, 21.
Sage-Danzel, r. de Bussy, 9.
Sauné, r. des Prouvaires, 36.
Saunois, r. des Lombards, 40.
Séguin-Cluzel, r. des Bons-Enfans, 20.

Séguin-Griffon, rue S.-Honoré, 378.
Séguin neveu, rue S.-Denis. 319.
Sejourné, rue du Faub.-S.-Martin, 57.
Sery. rue du Faub.-Montmartre, n. 12.
Sillan, rue de Jérusalem, n. 1.
Simon, rue S.-Denis, n. 305.
Ternon, rue S.-Louis (Marais).
Tessier, rue des Lombards, n. 14.
Thévenin, boul. du Temple, n. 30.
Thierry, rue Sainte-Avoye, n. 20.
Thomas, rue des F.-S.-G.-des-Prés, 31.
Thubeuf, rue Montmartre, n. 136.
Tisserant, rue S.-Denis, n. 248.
Touet, rue S.-Lazare. n. 4.
Touche, rue du Faub.-Poissonnière, 20.
Toutain, rue S.-André-des-Arcs, 52.
Trouillet, rue des Lombards, n. 24.
Trusson-Moutillard, rue de la Montagne-Ste.-Geneviève, n. 28.
Tubeuf, rue Montmartre, n. 136.
Vaillant et Bodin, rue des Lombards, 20.
Vallet, rue de Grenelle-S.-Honoré, 33.
Villemsens. rue S.-Denis, n. 349.
Vuaffard, rue du F.-Montmartre, 34.

*Pharmaciens établis dans les Communes rurales.*

Albert, *à Belleville.*
Ancelle, *à Boulogne.*
Bacoff, *à Thiais.*
Delpêche, *au Bourg-la-Reine.*
Forestier, *à Belleville.*
Gelis, *à Passy.*
Gardet, *à la Villette.*
Lagnasqui, *à Neuilly.*
Lefortier, *à Sèvres*, rue Royale, n. 27.
Lemaire, *à Sceaux.*
Lenoble, *à Saint-Maur.*
Micque, *à Saint-Cloud.*
Petit, *à Vincennes.*
Nicollet, *aux Batignolles.*
Ranvin, *à Nanterre.*
Rousseau, *à Charenton-le-Pont.*
Senezergues, *à Vaugirard.*
Simon, *à Saint-Denis*, n. 17.
Warin, *à St.-Denis*, au coin de la rue de Paris.

## SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE.

Cette Société tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, les 1er et 3e jeudis de chaque mois, de deux à quatre heures.

*Président.*

M. le Chev. Chaussier ✠ ✠, rue Saint-Dominique-d'Enfer, n. 6.

*Président honoraire.*

M. le Bon Portal ✠ ✠, *premier Médecin du Roi*, rue de Condé, n. 12.

M. Berthomieu, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 43, } *Vice-Présidens.*
M. le Chev. Puzin, rue des Batailles, 5, *à Chaillot*, }

M. Giraudy, rue Traversière, n. 33, *Secrétaire perpétuel.*

---

## SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'INDUSTRIE NATIONALE,

*Rue du Bac*, n. 42.

Cette société, fondée plusieurs années avant la révolution, fut rétablie, en 1802, par le concours d'un grand nombre de savans, de fonctionnaires publics, de propriétaires et de manufacturiers.

Elle a pour but de seconder les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française.

Voici les principaux moyens dont elle fait usage :

1° Distributions de prix et de médailles pour des inventions ou des perfectionnemens dans les arts utiles ; 2° envois de modèles, dessins ou descriptions des inventions nouvelles, et d'instructions ou de renseignemens pour les fabricans ou les agriculteurs ; 3° expériences et essais pour apprécier les nouvelles méthodes annoncées au public ; 4° avances aux artistes qui ont besoin d'être aidés pour exécuter des machines ou des procédés d'une utilité reconnue ;

5°, publication d'un bulletin distribué exclusivement aux membres de la Société, renfermant l'annonce raisonnée des découvertes relatives à l'industrie, faites en France ou chez l'étranger.

La Société d'Encouragement tient ses assemblées générales deux fois par an.

La première a lieu dans le courant du mois de février; elle est consacrée :

1° A la reddition du compte général des travaux de la Société, par le Secrétaire, et du compte des recettes et dépenses, par la Commission des fonds et les Censeurs ;

2° Au renouvellement du Conseil d'administration.

La deuxième a lieu dans le courant du mois de juillet : elle est consacrée à la distribution des prix.

Son conseil d'administration s'assemble de deux mercredis l'un, de quinzaine en quinzaine. Tous les sociétaires peuvent assister aux séances.

Pour être reçu dans la Société d'Encouragement, il suffit d'être présenté par un de ses membres, admis par le conseil, et de s'engager pour une contribution annuelle de 36 francs.

*Liste des Membres et Adjoints composant le Conseil d'Administration, au premier novembre* 1825.

BUREAU.

*Président.*

*S. S.* le C^te *Chaptal*, ✲ (G. O. ✲), Pair de Fr., Membre de l'Acad. royale des Sciences, rue de l'Université, 45.

*Vice-Présidens.* MM.

*S. E.* le Duc *de Doudeauville* ✲ ✲ (O. ✲), Minist. Secrét. d'Etat de la maison du Roi, *Pair de France*, en son hôtel, rue de Varennes, n. 35.

Le C^te *de Lasteyrie*, Membre de la Société royale et centrale d'Agricult. rue de Grenelle-S.-Germain, passage de la Fontaine, n. 59.

*Secrétaire.*

M. le Baron *de Gérando* (C. ✲), Cons. d'Etat, Membre de l'Institut et de diverses Académies nationales et étrangères, impasse Férou, n. 7.

*Secrétaires-adjoints.* MM.

*Jomard* ✲, Membre de l'Académie des Sciences, Chef du Bureau de l'Instruction publique, à la Préfecture de la Seine, rue de Grenelle-S.-G, n. 15

*Cl. Anthelme Costaz*, rue de Richelieu, n. 93.

*Trésorier.*

M. *de Montamant* (O. ✲), Membre du Conseil général du département de la Seine, rue de Ménars, n. 14.

*Censeurs.* MM.

*S. S.* le duc *de Cadore* ✲ (G. ✲), P. de Fr. . r. de Grenelle S.-Ger., n. 19.

*S. S.* le Duc *de la Rochefoucauld-Liancourt* ✲ ✲, Pair de France, rue Royale, n. 9.

*Commissions des Fonds.* MM.

*S. S.* le Comte *Abrial* (O. ✲), Pair de France, rue Plumet, n. 18.

*Agasse*, Notaire, place Dauphine, 23.

Le Comte *Alexandre de la Borde* ✲, rue d'Artois, n. 28.

Le Baron *de la Doucette* ✲, ancien Préfet, rue Chantereine, n. 8.

*Michelin* (*Hardouin*), Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue d'Orléans, n. 5, au Marais.

*S. S.* le M^is de *Pastoret* ✲ (G. O. ✲), Pair de France, place Louis XV, 6.

*Pérignon* ✲ ✲, Avocat à la Cour roy. rue N^e-St.-Augustin, n. 8.

*S. S.* le Duc de la *Vauguyon* ✲, Pair de France, rue St.-Lazare, n. 116.

*Adjoints.* MM.

*Bordier*, Peintre d'histoire, rue du Roi-de-Sicile, n. 28.

*Molinier de Montplanqua*, Avocat à la Cour de cassation, rue Saint-Antoine, n. 71.

*S. E.* le C^te *Alexis de Noailles* ✲ (C. ✲), Ministre d'Etat, place du palais Bourbon, n. 95.

*Le Père*, Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées, rue du Bac, 33.

*Arts Mécaniques.* MM.

*Baillet de Belloy* ✲, Inspecteur divisionnaire des Mines, rue du Bouloy, hôtel de Bretagne.

*Francœur*, Profess. de mathématiques à l'Université, r. du Cherche-Midi, 25.

Le Vicomte *Héricart de Thury* (O. ✻). Conseil. d'Etat, Ingénieur en chef des Mines, Membre de l'Institut, etc., rue Poultier, S.-Louis, n. 7.

*Humblot-Conté*, rue Grenelle-Saint-Germain, n. 42.

*Molard* j^e^, Administrateur-adjoint du Conservatoire des arts et métiers. rue de Bondy, n. 48.

*Molard* aîné ✻, Membre de l'Institut, hôtel Vaucanson, rue de Charonne, n. 47.

B^on^ *Poisson* ✻ (O ✻) Memb. de l'Ac. royale des Sciences, Professeur de Mathématiques à l'Ecole royale Polytechnique, rue de Condé, n. 10.

*De Prony* ✻ (O. ✻), Memb. de l'Acad. des Sciences, Directeur de l'Ecole royale des Ponts-et-Chaussées, rue Culture Sainte-Catherine, n. 27.

Le Chevalier *Tarbé de Vaux-Clairs* ✻ (O ✻), Maître des Requêtes, Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, rue d'Hanôvre, n. 5.

B^on^ *Ternaux* ✠ (O. ✻), manufacturier, place des Victoires, n. 6.

*Adjoints.* MM.

*Bréguet*, horloger, quai de l'Horloge, n. 79.

*Hachette*, professeur de Géométrie. Memb. du Conseil royal d'Agricult. impasse Ste.-Catherine, rue Saint-Dominique d'Enfer, n 6.

*Mallet* ✻, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue du Regard, n. 14.

*Pajot Descharmes.*, Membre du Comité consultatif des Arts et Manufactures, rue de la Verrerie, n. 58.

*Arts Chimiques.* MM.

*Bréant* ✻, Vérificat. génér. des Essais à la Monnaie, hôtel des Monnaies.

*D'Arcet* ✻ ✻, Inspecteur général des Essais, Membre de l'Institut, hôtel des Monnaies.

*D'Artigues* ✻, Membre honoraire du Comité consultatif des arts et manufactures, Manufacturier, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 30.

*Mérimée* ✻, Peintre, Secrétaire perpét. de l'Ecole spéciale des Beaux-Arts, rue des Petits-Augustins, n. 16.

*Pelletier*, Pharmacien, r. Jacob, n. 11.

*Roard* ✻, Membre du Comité consultatif des Arts et Manufactures, rue Montmartre, n. 160.

*Robiquet*, Pharmacien, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 5.

Le B^on^ *Thénard* ✻, Membre de l'Acad. royale des Sciences, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.

Le Chev. *Vauquelin*, ✠ ✻. de l'Ac. roy. des Sciences. rue de Seine, au Jardin du Roi.

*Adjoints.* MM.

*Boullay* ✻, Pharmacien, rue des Fossés-Montmartre, n. 17.

*Payen* fils, Fabricant de produits chimiques, à Vaugirard.

*Gauthier de Claubry*. agrégé professeur à l'Ecole de Médecine.

*Arts économiques.* MM.

*Bouriat*, Pharmacien honoraire, rue du Bac, n. 39.

Le B^on^ *Cagniard de Latour* ✻ ✻, rue du Rocher, n. 36.

*Christian* ✻, Administrateur du Conservatoire des Arts et Métiers, rue et abbaye Saint-Martin.

Le B^on^ *Delessert* (O. ✻), rue Coq-Héron, n. 3.

*Derosne* (*Ch.-L.*), Pharmacien, rue Saint-Honoré, n. 115.

*Gillet de Laumont* ✻ (O. ✻), Insp.-g. des Mines, quai de la Tournelle, n. 3.

*Labarraque*, Pharmacien, rue Saint-Martin, n. 69.

*Say* (*J.-B.*), Professeur d'économie politique, rue du Faubourg Saint-Martin, n. 62.

*Adjoints.* MM.

*S. S.* le Duc *de La Rochefoucault-Liancourt* ✻ ✻, Pair de France, rue Royale, n. 9.

*Vallot*, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, rue du Jardinet, n. 8.

*Pouillet*, professeur de physique, rue St.-André-des-Arts, n. 20.

*Agriculture.* MM.

*Baudrillart* ✻, Membre de la Société royale d'Agriculture, chef de division à l'Administration des eaux et forêts, rue N^e^-Saint-Augustin, n. 26.

*Bosc* ✻, Membre de l'Académie des Sciences, professeur-administrateur au Jardin du Roi, rue de Seine-Saint-Victor.

*Challan* (O. ✻.), Memb. de la Société royale d'Agriculture, rue des Champs-Elysées, n. 8.

Le Comte *François-de-Neufchâteau* (G. O. ✻), Membre de l'Académie française, rue Saint-Marc, n. 14.

Le Chev. *Huzard* ✻ ✻, de l'Académie royale des Sciences, Inspect. général des Ecoles royales Vétérinaires, rue de l'Eperon, n. 7.

Le Comte *de Lasteyrie*, Memb. de la Société royale d'Agriculture, rue du Grenelle-Saint-Germain, passage de la Fontaine.

B^on^ de *Silvestre* ✻, Membre de l'Acad. des sciences, Bibliothécaire du Roi, Secrétaire de la Société royale d'Agriculture, rue Taranne, n. 13.

*Tessier* ✻ ✻, de l'Ac. roy. des Sciences, Inspecteur gén. des Bergeries royales, rue des Petits-Augustins, n. 20.

*Adjoints.* MM.

*Labbé* aîné, propriét rue Duphot, n. 17.

*Vilmorin* aîné, Pépiniériste, quai de la Mégisserie, n. 30.

*Commerce.* MM.

*Bellangé*, Manufacturier, rue de Vendôme, n. 10.

*Bérard* ✻, Maître des requêtes, rue du Helder, n. 13.

Le Baron *Coquebert de Montbret* ✻, de l'Académie des Sciences, rue St-Dominique, n. 71.

Le B^on^ *Gaulhier de Brécy* ✻, Lecteur du Roi, rue du Houssaye, n. 2.

*Laffon de Ladebat*, ancien Député, rue Basse-du-Rempart, n. 44.

*De Lavigerie* ✻, Inspecteur-général des Douanes, rue Cadet, n. 7.

*Davillier* ✻, Banquier, boulev. Poissonnière, n. 15.

*Delessert* (*François*) ✻, Banquier, membre de la Chambre de Commerce, rue Coq-Héron, n. 3.

*Sivard de Beaulieu* ✻, Administ. gén. des Monnaies, hôtel des Monnaies.

*Vital-Roux*, Membre de la Chambre du Commerce de Paris, Régent de la Banque, rue de Richelieu, n. 104.

*Commission du Bulletin.*

Cette Commission est chargée de diriger le travail du *Bulletin;* elle est composée des réviseurs suivans : MM.

*Michelin*, *Hardouin*, } pour les fonds.

*Francœur*, *Molard* jeune, *Tarbé de Vaux-Clairs* ✻ (O. ✻) } pour les Arts mécaniques.

*D'Arcet* ✻ ✻, *Mérimée* ✻, } pour les Arts chimiques.

*Bouriat*, *Christian* ✻, } pour les Arts économiq.

*Bosc* ✻, C^te^ *de Lasteyrie*, } pour l'Agriculture.

Le B^on^ *Coquebert de Montbret* ✻, pour le Commerce.

*Rédacteur du Bulletin de la Société.*

M. *Daclin*, rue d'Anjou S.-H., n 24.

*Agent général de la Société.*

M. *Guillard-Senainville* ✻, Secrétaire du Comité consultatif des Arts et Manufactures, *chef du Bureau des pensions et secours au Ministère de la maison du Roi*, rue du Bac, n. 42.

## ÉCOLES NORMALES ÉLÉMENTAIRES,

### *Fondées par M. le Préfet de la Seine.*

M. *Sarazin*, *professeur*, rue Carpentier-St.-Sulpice, n. 4, *pour les Hommes.*
Mad. *Quignon*, *professeur*, à la Halle aux draps, *pour les Dames.*

Le Cours Normal de la rue Carpentier a lieu tous les deux mois; sa durée est de six semaines. L'instruction comprend la méthode de lecture, d'écriture et de calcul, ainsi que le dessin linéaire et la calligraphie. Pour y être admis, il faut présenter un certificat de son maire et une attestation du curé ou du ministre, ou bien un brevet de capacité délivré par la Commission d'instruction publique.

## SECTION X.

*Population des villes, bourgs et principaux villages de France, leurs départemens, le départ de Paris et l'arrivée en cette ville des Courriers pour les lieux dans lesquels il y a bureau de poste.*

Pour le service des postes dans le département de la Seine, *Voyez* page 799.

*Nota.* On a eu soin de mettre un astérisque * aux lieux qui ne sont pas bureaux de poste.

Le public est prévenu qu'il est très-essentiel de mettre sur l'adresse des lettres le nom du département dans lequel se trouve la commune où l'on écrit. Les départs pour les pays étrangers, se trouvent page 911.

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ de Paris.* | *Arrivée à Paris.* |
|---|---|---|---|---|
| Abbeville | 18,654 | Somme | tous les jours. | tous les jours. |
| Agde | 7,726 | Hérault | l. ma. j. v. s. d. | l. m. m. j. s d. |
| Agen | 11,659 | Lot-et-Garonne. | l. me. v. s. d. | l. m. m. s. d. |
| Ahun | 1,993 | Creuse | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Aignay-Côte-d'Or | 898 | Côte-d'Or | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Aigre | 1,423 | Charente | l. mard j. s. | ma. j. v. d. |
| Aigueperse | 4,658 | Puy-de-Dôme. | ma. j. s. d. | ma. m. v. d. |
| Aigues-Mortes | 2,577 | Gard | l. j. s. | l. m s. |
| Aiguillon | 4,010 | Lot-et-Garonne. | me. v. d. | ma. j. d. |
| Airaines | 1,857 | Somme | tous les jours. | tous les jours. |
| Aire | 8,713 | Pas-de-Calais. | tous les jours. | tous les jours. |
| Aire | 3,629 | Landes | me. v. d. | ma. j. d. |
| Airvault | 1,829 | Deux-Sèvres | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Aix | 22,414 | B.-du-Rhône | tous les jours. | tous les jours. |
| Ajaccio | 7,401 | Corse | tous les jours. | ..... |
| Alais | 9,906 | Gard | l. me. j. v. s. d. | l. m m v. s d. |
| Albert | 2,299 | Somme | l. merc. v. | ma j. s. |
| Alby | 10,644 | Tarn | tous les jours. | tous les jours. |
| Alençon | 13,655 | Orne | tous les jours. | tous les jours. |
| Altkirck | 2,215 | Haut-Rhin | tous les jours. | tous les jours. |
| Alzonne | 1,610 | Aude | l. j. s. | l. mer. s. |
| Ambérieux | 2,657 | Ain | ma. v. d. | l. mer. s. |
| Ambert | 6,922 | Puy-de-Dôme. | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Amboise | 5,276 | Indre-et-Loire. | tous les jours. | tous les jours. |
| Amiens | 41,107 | Somme | tous les jours. | tous les jours. |
| Ancenis | 3,888 | Loire Inférieure. | tous les jours. | tous les jours. |
| Ancy-le-Franc | 1,154 | Yonne | l. merc. v. | l. j. s. |
| Andelot | 818 | Haute-Marne | l. merc. v. | l. j. s. |
| Andelys (les) | 5,016 | Eure | tous les jours. | tous les jours. |
| Anduse | 5,320 | Gard | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Angers | 29,873 | Maine-et-Loire | tous les jours. | tous les jours. |
| Angerville | 1,449 | Seine-et-Oise. | tous les jours. | tous les jours. |
| Angles | 1,453 | Vienne | ma. j. s. | l. mer. s. |
| Angoulême | 15,025 | Charente | tous les jours. | tous les jours. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Annonay | 7.748 | Ardèche | tous les jours. | tous les jours. |
| Anse | 1,659 | Rhône | tous les jours. | tous les jours. |
| Antibes | 5,095 | Var | l. merc. s. | l. j. s. |
| Antony | 1,170 | Seine | tous les jours. | tous les jours. |
| Antrain | 1,524 | Ille-et-Vilaine | ma. j. d. | l j. s. |
| Apt | 5.206 | Vaucluse | mard. j. s. | l. j. s. |
| Arbois | 6,424 | Jura | m. m. j. v. s. | m. m. j. v. d. |
| Arc-en-Barois | 1,204 | Haute-Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Arcis-sur-Aube | 2,242 | Aube | tous les jours. | tous les jours. |
| Ardes | 1,695 | Puy-de-Dôme | ma. j. s. | ma. v. d. |
| Ardres | 1,844 | Pas-de-Calais | tous les jours. | tous les jours. |
| Argellès | 878 | HautesPyrénées | l. me. s. | l. j. s. |
| Argental | 2,822 | Corrèze | tous les jours. | tous les jours. |
| Argentan | 5,860 | Orne | l. merc. j. s. | ma. j. v d. |
| Argenteuil | 4.423 | Seine-et-Oise | tous les jours. | tous les jours. |
| Argenton | 3,770 | Indre | tous les jours. | tous les jours. |
| Argenton-Château | 415 | Deux-Sèvres | me. v. d. | ma. j d. |
| Arles | 20,151 | B.-du-Rhône | tous les jours. | tous les jours. |
| Arles | 1,697 | Pyrénées Orient. | l. j. s. | l. me. v. |
| Armentières | 7,681 | Nord | tous les jours. | tous les jours. |
| Arnac | 1,657 | Haute-Vienne | merc. v. d. | l. mer. s. |
| Arnay-sur-Arroux | 2,368 | Côte-d'Or | l. merc. v. | l. j. s. |
| Arpajon | 2,173 | Seine-et-Oise | tous les jours. | tous les jours. |
| Arras | 19.798 | Pas-de-Calais. | tous les jours. | tous les jours. |
| Arreau | 1,291 | H.-Pyrénées | ma. j. d. | l. me. v. |
| Artenay | 1,122 | Loiret | tous les jours. | tous les jours. |
| Astafort | 2,542 | Lot-et-Garonne. | me. v. d. | ma. j. d. |
| Attigny | 1,005 | Ardennes | l. merc. s. | l. j. s. |
| Aubagne | 6,122 | B.-du-Rhône | tous les jours. | tous les jours. |
| Aubenas | 5,912 | Ardèche | m. j. s. | l. j. s. |
| Aubenton | 1,349 | Aisne | l. merc. v. | l. j. s. |
| Aubigny | 1.962 | Cher | mar. j. s. | ma. v. d. |
| Aubusson | 4,251 | Creuse | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Auch | 9,670 | Gers | l. me. v. s. d. | l. m. j. s. d. |
| Aulnay | 2,007 | Calvados | mard. v. d. | l j. s. |
| Aulnay | 1,342 | Charente-Infér. | mard. j. s. | ma. j. d. |
| Aumale | 1,902 | Seine Inférieure. | tous les jours. | tous les jours. |
| Aups | 2,947 | Var | l. merc. s. | l. j. s. |
| Auray | 3,382 | Morbihan | mard. j. s. | l. mer. s. |
| Aurillac | 9,190 | Cantal | tous les jours. | tous les jours. |
| Auterive | 2,806 | Haute-Garonne. | ma. v. d. | ma v. d. |
| Autun | 9,744 | Saône-et-Loire. | l. m. m j. v. d. | l ma. j. v. s d. |
| Auxerre | 12,044 | Yonne | tous les jours. | tous les jours. |
| Auxy-le-Château | 2.650 | Pas-de-Calais | l. merc. v. | mer. v d. |
| Auxonne | 5,043 | Côte-d'Or | tous les jours. | tous les jours. |
| Auzance | 1.262 | Creuse | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Avallon | 5,060 | Yonne | l. me. v. | l. j. s. |
| Avesnes | 3,129 | Nord | tous les jours. | tous les jours. |
| Avignon | 29,407 | Vaucluse | tous les jours. | tous les jours. |
| Avranches | 6,431 | Manche | l. ma. j. v. s d. | l. m m. j. s. d. |
| Avrillé | 640 | Vendée | mard. j. s. | mer. v s. |
| Azay-le-Rideau | 1,634 | Indre-et-Loire | tous les jours. | tous les jours. |
| Azille | 1,488 | Aude | l. j. s. | l. mer. s. |
| Baccarat | 1,857 | Meurthe | mard. j. s. | ma. v. d. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Bacqueville..... | 2,485 | Seine-Inférieure | tous les jours. | tous les jours. |
| Bagnères de Bigorre. | 6,834 | Hautes Pyrénées | l. me. s. | l. j. s. |
| Bagnères de Luchon. | 1,683 | Haute-Garonne. | ma. j. d. | l. me. v. |
| Bagneux-les-Juifs... | 460 | Côte-d'Or..... | mard. j. s. | ma v. d. |
| Bagnols..... | 4,921 | Gard..... | l. me. j. v. s.d. | l. m. m. v. s d. |
| Bailleul..... | 9,475 | Nord..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Bain..... | 3,364 | Ille-et-Vilaine. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Bains..... | 2,031 | Vosges..... | mard. j. s. | ma j. d. |
| Balleroy..... | 1,326 | Calvados..... | mard. j. s. | l. mer. s. |
| Bapaume..... | 3.260 | Pas-de-Calais.. | tous les jours | tous les jours. |
| Baraque (la)..... | 1,214 | Côte-d'Or..... | ma. j. s. | ma. v. d. |
| Barbezieux..... | 3,061 | Charente..... | l. mard. j. s. | ma. j. v. d. |
| Barcelonette..... | 2,133 | Basses-Alpes... | l. merc. v. | me. v. d. |
| Barentin..... | 1,438 | Seine Inférieure. | tous les jours. | tous les jours. |
| Barjac..... | 1.777 | Gard..... | l. me. v. | l. me. v. |
| Barjols ..... | 3,406 | Var..... | l. mer. s. | l. j. s. |
| Barr..... | 4,091 | Bas-Rhin..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Bar-sur-Aube..... | 5.503 | Aube..... | l. merc. v. | l. j s. |
| Bar-le-Duc..... | 11,432 | Meuse..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Bar-sur Seine..... | 2.112 | Aube..... | mard. j. s.-d. | m. mer. v. d. |
| Bas *..... | 5.338 | Haute-Loire. | | |
| Bassée (la)..... | 2,414 | Nord..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Bassou..... | 477 | Yonne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Bastia..... | 6,316 | Corse..... | tous les jours. | ..... |
| Baugé..... | 3.405 | Maine-et-Loire. | l. mard. j. s. | l. mer. v. s. |
| Baume sur le Doubs.. | 2,175 | Doubs..... | l. m m. j. v. s. | l. m. m. j. v.d. |
| Bavay..... | 1,617 | Nord..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Bayeux..... | 10,280 | Calvados..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Bayonne..... | 13,248 | Basses Pyrénées | l. me v. d. | ma. j. s. d. |
| Bazas..... | 4.019 | Gironde..... | me. v. d. | mard. j. d. |
| Beaucaire..... | 9.825 | Gard..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Beaufort..... | 5,958 | Maine-et-Loire. | mer. v d. | mar j. d. |
| Beaugency..... | 4.920 | Loiret..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Beaujeu..... | 1,600 | Rhône..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Beaumont de Lomagne | 3,770 | Tarn et Garonne | l. me. s. | l. mer. s |
| Beaumont-le-Roger. | 1,768 | Eure..... | tous les jours. | tous les jours |
| Beaumont-sur-Oise.. | 1,850 | Seine-et-Oise.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Beaumont-sur-Sarthe. | 2.235 | Sarthe..... | mard. j. d. | l. mer. s. |
| Beaune..... | 9.947 | Côte-d'Or..... | l m. m. j. v. s. | l. ma j. v s. d. |
| Beaupréau..... | 9.964 | Maine-et-Loire. | mard. j. s. | l. mer. v. |
| Beaurepaire..... | 2,275 | Isère..... | l. me v. | l. me. s. |
| Beausset (le)..... | 5,367 | Var..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Beauvais..... | 12,791 | Oise..... | tous les jours | tous les jours. |
| Beauvoir..... | 2,160 | Vendée..... | mard j. s. | l. mer. s. |
| Becherel..... | 655 | Ille-et-Vilaine. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Bédarrieux..... | 5,418 | Hérault..... | l. j. s. | l. mer. s. |
| Béfort..... | 4,738 | Haut-Rhin ... | l. me. v. s. | l. me. j. s. |
| Belesme..... | 3,163 | Orne..... | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Bellac..... | 3.501 | Haute-Vienne . | l. m. m. j. v. s. | l. m. m j v. d. |
| Belle-Isle-en-Mer... | 3,258 | Morbihan..... | mard. j. s. | l. mer. s. |
| Belle-Isle-en-Terre. | 905 | Côtes-du-Nord. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Belleville-sur-Saône. | 1,800 | Rhône..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Belley..... | 3,604 | Ain..... | ma. v. d. | l. mer. s. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Belvès | 1,944 | Dordogne | l. j. s. | me. v. d. |
| Benfeld | 1,792 | Bas-Rhin | tous les jours. | tous les jours. |
| Bergerac | 8,084 | Dordogne | merc. v. d. | l. mer. s. |
| Bergues | 5,528 | Nord | tous les jours. | tous les jours. |
| Bernay | 6,332 | Eure | tous les jours. | tous les jours. |
| Bernay | 231 | Somme | tous les jours. | tous les jours. |
| Besançon | 26,388 | Doubs | tous les jours. | tous les jours. |
| Besse | 1,848 | Puy-de-Dôme | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Béthune | 6,319 | Pas-de-Calais | tous les jours. | tous les jours. |
| Béziers | 16,140 | Hérault | l. ma. j. v. s. d. | l. m m. j. s. d. |
| Billom | 5,188 | Puy-de-Dôme | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Bitche | 2,724 | Moselle | mard. j. d. | ma j. d. |
| Blamont | 1,900 | Meurthe | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Blanc (le) | 4,452 | Indre | m. m. j. v. s. d. | l. m. m. j. s. d. |
| Blangy | 1,718 | Seine-Inférieure | tous les jours. | tous les jours. |
| Blanzac | 607 | Charente | mard. j. s. | ma. j. d. |
| Blaye | 5,013 | Gironde | mard. j. s. | ma. j. d. |
| Blois | 15,147 | Loir-et-Cher | tous les jours. | tous les jours. |
| Boiscommun | 1,170 | Loiret | mard. j. s. | l. j. s. |
| Boissy-Saint-Léger | 505 | Seine-et-Oise | tous les jours. | tous les jours. |
| Bolbec | 6,949 | Seine-Inférieure | tous les jours. | tous les jours. |
| Bondy | 605 | Seine | tous les jours. | tous les jours. |
| Bonifacio | 2,479 | Corse | tous les jours. | ..... |
| Bonnetable | 4,882 | Sarthe | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Bonneval | 1,779 | Eure-et-Loir | tous les jours. | tous les jours. |
| Bonnières | 729 | Seine-et-Oise | tous les jours. | tous les jours. |
| Bonny | 1,401 | Loiret | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Bordeaux | 89,202 | Gironde | tous les jours. | tous les jours. |
| Bort | 2,159 | Corrèze | m. m. j. v. s. | l. m. m. v. d. |
| Bouchain | 1,102 | Nord | tous les jours. | tous les jours. |
| Boulay | 2,521 | Moselle | l. merc. v. | l. mer. s. |
| Boulogne-sur-Mer | 17,728 | Pas-de-Calais | tous les jours. | tous les jours. |
| Bouloigne | 1,590 | Haute-Garonne | ma. j. d. | ma. j. d. |
| Bourbon-Lancy | 2,400 | Saône-et-Loire | l. m. m. j. v. d. | l. ma. j. v. s. d. |
| Bourbon l'Archambault | 2,744 | Allier | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Bourbonne-lès-Bains | 3,329 | Haute-Marne | l. merc. v. | l. j. s. |
| Bourbon-Vendée | 2,741 | Vendée | m. m. j. v. s. d. | m. m. j v. s. d. |
| Bourbourg | 2,273 | Nord | tous les jours. | tous les jours. |
| Bourdeilles | 1,759 | Dordogne | m. m. j. v. s. d. | l. m. m. j s. d. |
| Bourg | 7,065 | Ain | l. mer. v. s. | l. mer. j. s. |
| Bourg | 2,233 | Gironde | mard. j. s | ma. j. v. |
| Bourgachard | 1,114 | Eure | tous les jours. | tous les jours. |
| Bourganeuf | 2,200 | Creuse | mard. j. s. | mard. j. d. |
| Bourg-d'Oisans | 2,473 | Isère | l. merc. v. | me. v. d. |
| Bourg-la-Reine | 658 | Seine | tous les jours. | tous les jours. |
| Bourges | 18,910 | Cher | tous les jours. | tous les jours. |
| Bourget (le) | 401 | Seine | tous les jours. | tous les jours. |
| Bourgneuf | 1,226 | Saône-et-Loire. | l. merc. v. | l. j. s. |
| Bourgneuf-en-Retz | 2,534 | Loire-Infér. | mard. j. s. | l. merc. s. |
| Bourgoin | 3,780 | Isère | tous les jours. | tous les jours. |
| Bourg-Saint-Andéol | 4,167 | Ardèche | tous les jours. | tous les jours. |
| Bourgtheroude | 735 | Eure | tous les jours. | tous les jours. |
| Bourgueil | 3,320 | Indre-et-Loire | merc. v. d. | mard. j. d. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Bourmont..... | 1,097 | Haute-Marne.. | l. merc. v. s. | l. mer. j. s. |
| Boussac..... | 757 | Creuse..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Bouzonville..... | 2,096 | Moselle..... | l. merc. v. | l. merc. s. |
| Boynes..... | 1,938 | Loiret..... | mard. j. s. | l. j. s. |
| Braine-sur-Vesle.. | 1,350 | Aisne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Bray-sur-Seine.... | 1,829 | Seine-et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Bressuire..... | 1,344 | Deux-Sèvres.. | me. v. d. | mard. j. d. |
| Brest..... | 26,361 | Finistère..... | l. merc. j. s. | m. m. v. d. |
| Breteuil..... | 1,918 | Eure..... | l. m. m. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Breteuil..... | 2,049 | Oise..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Brezolles..... | 844 | Eure-et-Loir.. | l. m. m. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Briançon..... | 2,082 | Hautes-Alpes.. | l. merc. v. | me. v. d. |
| Briare..... | 2,049 | Loiret..... | mard. j s. d. | m. m. v. d. |
| Brie-Comte-Robert. | 2,687 | Seine-et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Brienne..... | 1,747 | Aube..... | l. j. s. | l. merc. s. |
| Briey..... | 1,699 | Moselle..... | l. merc. v. | mard. v. d. |
| Brignolles..... | 5,848 | Var..... | l. merc. s. | l. j. s. |
| Brinon-sur-Armançon | 2,483 | Yonne..... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Brionne..... | 1,620 | Eure..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Brioude..... | 5,132 | Haute-Loire... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Brissac..... | 654 | Maine-et-Loire. | mard. j. s. | l. merc. s. |
| Brives..... | 6,801 | Corrèze..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Broglie..... | 950 | Eure..... | mard. j. v. d. | l. merc. j. s. |
| Broons..... | 2,232 | Côtes-du-Nord. | l. merc. s. | mard. v. d. |
| Brou..... | 2,010 | Eure-et-Loir.. | merc. v. d. | l. merc. s. |
| Brumpt ou Brumath*. | 4,203 | Bas-Rhin. | | |
| Bruyères..... | 2,160 | Vosges..... | mard. j. s. | mard. j. d. |
| Buchy*..... | 557 | Seine-Infér. | | |
| Bugue (le)..... | 1,510 | Dordogne..... | merc. v. d. | l. m. s. |
| Buis (le)..... | 2,137 | Drôme..... | ma. j. s. | l. j. s. |
| Buxy..... | 1,691 | Saône-et-Loire. | l. merc. v. | l. j. s. |
| Buzançois..... | 4,218 | Indre..... | m. m. j. v. s. d. | l. m. m. j. s. d. |
| Buzancy..... | 878 | Ardennes..... | l. merc. s. | l. j. s. |
| Cadenet..... | 2,447 | Vaucluse..... | l. merc. v. | ma. v. d. |
| Cadillac..... | 1,533 | Gironde..... | me. v. d. | mard. j. d. |
| Caen..... | 36,644 | Calvados..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Cahors..... | 12,224 | Lot..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Calais..... | 8,854 | Pas-de-Calais. | tous les jours | tous les jours. |
| Calvi..... | 1,175 | Corse..... | tous les jours. | ..... |
| Calvisson..... | 2,742 | Gard..... | l j. s. | mard. v. d. |
| Cambray..... | 15,851 | Nord..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Candé..... | 976 | Maine et-Loire. | merc. v. d. | l. merc. v. |
| Cannes..... | 3,982 | Var..... | l. merc. s. | l. j. s. |
| Canourgue (la).... | 1,829 | Lozère..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Cany..... | 1,389 | Seine-Inférieure | tous les jours. | tous les jours. |
| Capelle (la)..... | 1,199 | Aisne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Caraman..... | 2,389 | Haute-Garonne. | l. j s. | ma. v. d. |
| Carcassonne..... | 13,098 | Aude..... | l. ma. j. s. | l. m. v. s. |
| Carentan..... | 3,009 | Manche..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Carentoire *..... | 5,278 | Morbihan. | l. merc. s. | mard. v. d. |
| Carhaix..... | 1,597 | Finistère..... | l. m. m. j. s. d. | l. mer. j. v. s. d. |
| Carignan..... | 1,468 | Ardennes..... | | |
| Carouges..... | 2,151 | Orne..... | l. merc. s. | mard. v. d. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Carpentras..... | 9,099 | Vaucluse..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Carvin..... | 4,920 | Pas-de-Calais.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Cassel..... | 4,241 | Nord..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Castelfranc..... | 618 | Lot..... | l. merc. s. | l. j. s. |
| Castel-Jaloux..... | 1,850 | Lot-et-Garonne. | merc. v. d. | mard. j. d. |
| Castellane..... | 1.930 | Basses-Alpes.. | l j s. | l. mer. s. |
| Castelnaudary..... | 8.133 | Aude..... | l. j. s. | l. merc. s. |
| Castelnau-de-Magnoac.. | 1,223 | H.-Pyrenées.. | mard j. d. | mard. j. d. |
| Castelnau-de-Médoc *.. | 1,008 | Gironde. | | |
| Castelnau-de-Montratier. | 4.271 | Lot..... | merc. v. d. | merc. v. d. |
| Castel-Sarrasin..... | 6,895 | Tarn et Garonne. | m. m. j. s. d. | l me. j. v. s. |
| Castillon..... | 2,787 | Gironde..... | mard. j. d. | mard. j. s. |
| Castillonès..... | 1,856 | Lot-et-Garonne. | merc. v. d. | l. merc. s. |
| Castres..... | 770 | Gironde..... | merc. v. d. | mard. j. d. |
| Castres..... | 14,610 | Tarn..... | l. ma. j. v s.d. | l. m. m. j. s. d |
| Cateau-Cambresis(le) | 4,229 | Nord..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Catelet (le)..... | 499 | Aisne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Caudebec..... | 2,084 | Seine-Infér.... | tous les jours | tous les jours. |
| Caussade..... | 5,121 | Tarn et Garonne. | tous les jours | tous les jours. |
| Cavaillon*..... | 6.360 | Vaucluse. | | |
| Caylus..... | 5,398 | Tarn et Garonne | l. merc. v. | l. merc. v. |
| Cerdon..... | 1,490 | Ain..... | ma. j. v. d. | l. merc. j s. |
| Ceret..... | 2,692 | Pyrénées Or.ent. | l. j. s. | l. merc. v. |
| Cerilly..... | 2.123 | Allier..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Cernay..... | 1,908 | Haut-Rhin.... | l. m m. j. v. s. | l. mar j. v s.d. |
| Cette..... | 9.061 | Hérault..... | l. me. j. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Châlons-sur-Marne.. | 11,629 | Marne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Chabanois..... | 1.638 | Charente..... | l merc. v. d. | l. merc. v. s. |
| Chablis..... | 2,410 | Yonne..... | l. m. m. j v. d. | l. ma. j. v s. d. |
| Chagny..... | 2,555 | Saône-et-Loire. | mard j s. | mard. v. d. |
| Chailard (le)..... | 2.008 | Ardèche..... | mard. j. s. | mar. j. s. |
| Chailly..... | 833 | Seine-et-Marne. | mard. j. s d. | m. m. v. d. |
| Challans..... | 3,037 | Vendée..... | mard. j. s. | merc. v. s. |
| Chalonnes*..... | 4.805 | Maine-et-Loire. | | |
| Châlons-sur-Saône.. | 10,962 | Saône-et-Loire. | l. m. m j. v. s. | l. mar. j. v. s.d. |
| Chalus..... | 1,821 | Haute-Vienne.. | merc. v. d. | l. merc. s. |
| Chambly..... | 1,333 | Oise..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Chambon..... | 1,046 | Creuse..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Chambrois..... | 950 | *Voyez* Broglie. | | |
| Champagnoles..... | 2,439 | Jura..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Champlitte..... | 3,247 | Haute-Saône... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Champrond..... | 904 | Eure-et-Loir.. | l. mard. j. s. | l. merc. v. s. |
| Chanceaux..... | 608 | Côte-d'Or..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Chanteloube..... | ..... | Haute-Vienne.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Chantilly..... | 1,825 | Oise..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Chantonnay..... | 1,770 | Vendée..... | mard. j. s. | merc. v. s. |
| Chaource..... | 1,420 | Aube..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Chapelle-en-Serval. | 522 | Oise..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Chapelle-St.-Denis (la). | 1,492 | Seine..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Charenton..... | 1.400 | Seine..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Charité (la)..... | 4,498 | Nièvre..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Charleville..... | 8.320 | Ardennes..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Charly..... | 1,645 | Aisne..... | mard. j. s. | l. j. s. |
| Charmes..... | 2,729 | Vosges..... | mard. j. s. | mard. v. d. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Charolles..... | 2.988 | Saône-et-Loire. | l. m. m. j. v. d. | l. mar. j. v. s. d |
| Chartre (la)..... | 1,430 | Sarthe..... | merc. v. d. | mard. j. d. |
| Chartres..... | 13,714 | Eure-et-Loir.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Châtaigneraye (la).. | 961 | Vendée..... | merc. v. d. | mard. j. d. |
| Château-Briant..... | 3,274 | Loire-Inférieure | l. merc s. | mard. v. d. |
| Château-Chinon.... | 1.946 | Nièvre..... | l. m. m. j v. d. | l. mar. j. v. s. d. |
| Château-du-Loir.... | 2.823 | Sarthe..... | l. merc. v. | mard. v. d. |
| Châteaudun..... | 6.042 | Eure-et-Loir.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Château-Gontier.... | 3,963 | Mayenne..... | m. m. j. v s d. | l. m. m j. s. d. |
| Château-Landon.... | 1.843 | Seine-et-Marne. | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Châteaulin..... | 2,426 | Finistère..... | mard. j. s. | l. merc. s. |
| Château-Meilliant.. | 2.402 | Cher..... | merc. v. d. | l. merc. s. |
| Châteauneuf..... | 2,277 | Charente..... | mard. j. s. | mard. j. d. |
| Châteauneuf..... | 513 | Ille-et-Vilaine. | l. merc. s. | mard. v. d. |
| Châteauneuf en Thimerais. | 1,250 | Eure-et-Loir.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Châteauneuf sur Cher. | 1.700 | Cher..... | merc. v. d. | l. merc. s |
| Châteauneuf sur Loire. | 3,018 | Loiret..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Châteauneuf-sur-Sarthe. | 1,167 | Maine-et-Loire. | l. j. s. | l. merc. v. |
| Château-Regnault.. | 2,268 | Indre-et-Loire. | l. me. j. v s. d. | l. m m. j. s. d. |
| Châteauroux..... | 10,429 | Indre..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Château-Salins..... | 2,826 | Meurthe..... | tous les jours | tous les jours. |
| Château-Thierry.... | 4.422 | Aisne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Château-Villain.... | 1,744 | Haute-Marne.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Châtelaudren..... | 960 | Côtes-du-Nord. | l. merc. s | mard. v. d. |
| Châtelet (le)..... | 1,004 | Seine-et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Châtellerault..... | 8,193 | Vienne..... | l. mard. j. s. | mard. j. v. d. |
| Châtillon-de-Michailles.. | 1,302 | Ain..... | ma. j. v. d. | l. merc. j s |
| Châtillon-sur-Chalaronne. | 2.759 | Ain..... | ma. j. d. | ma. j. d. |
| Châtillon-sur-Indre.. | 2,952 | Indre..... | m. m. j. v. s. d. | l. m. m. j. s. d. |
| Châtillon-sur-Loing. | 2,014 | Loiret..... | mar. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Châtillon-sur-Seine. | 3.863 | Côte-d'Or.... | tous les jours. | tous les jours. |
| Châtillon-sur-Sèvre.. | 568 | Deux-Sèvres... | mard. j. s. | mard. j. d. |
| Chatou..... | 993 | Seine-et-Oise.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Châtre (la)..... | 4,409 | Indre..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Chaudesaignes..... | 2,187 | Cantal..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Chaumont..... | 5,487 | Haute-Marne.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Chaumont..... | 1.034 | Oise..... | l. m. m. j. v. s. | l. mer. j v. s. d. |
| Chauny..... | 3.959 | Aisne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Chauvigny..... | 1,363 | Vienne..... | m m j. v. s. d. | l m m. j. s. d. |
| Chavignon..... | 836 | Aisne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Chazelles..... | 3,071 | Loire..... | merc. v. d. | mard. j. s. |
| Chef-Boutonne..... | 1.937 | Deux-Sèvres.. | mard. j. s. | mard. j. d. |
| Chemillé..... | 3,523 | Maine-et-Loire. | maad. j s. | l. merc. d. |
| Chénerailles..... | 956 | Creuse..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Cherbourg..... | 15,855 | Manche..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Cheroy..... | 824 | Yonne..... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Chevilly..... | 1,118 | Loiret..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Chinvreuse..... | 1,561 | Seine-et-Oise.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Cholon..... | 6,333 | Indre-et-Loire. | tous les jours. | tous les jours. |
| Cholet..... | 4,865 | Maine-et-Loire. | m. m. j. v. s. d. | l. m. m. j. v. d. |
| Ciouzé..... | 3,609 | Haute-Saône.. | merc. v. d. | mard. j. d. |
| Cintrey..... | 364 | Indre-et-Loire. | l. merc. v. | l. j. s. |
| Ciotat (la)..... | 5,237 | B.-du-Rhône.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Civray..... | 1,500 | Vienne..... | mard. j. s. | mard. v. d. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Clairac | 5,123 | Lot-et-Garonne. | merc. v. d. | mard. j. d. |
| Clairvaux | ..... | Aube | l. merc. v. | l. j. s. |
| Clamecy | 5,300 | Nièvre | l. merc. v. | l. j. s. |
| Claye | 976 | Seine-et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Clayette (la) | 1,034 | Saône-et-Loire. | l. merc. v. | mard. v. d. |
| Clermont | 1,349 | Meuse | tous les jours. | tous les jours. |
| Clermont | 2,545 | Oise | tous les jours. | tous les jours. |
| Clermont | 5,810 | Hérault | merc. v. d. | mard. v. d. |
| Clermont-Ferrand | 30,010 | Puy-de-Dôme | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Clisson | 2,066 | Loire-Infér. | mard. j. s. | l. merc. s |
| Cloye | 1,768 | Eure-et-Loir. | tous les jours. | tous les jours |
| Cluny | 4,085 | Saône-et-Loire. | l. merc. v. | l. j. s. |
| Cognac | 2,947 | Charente | mard. j. s. | mard. j. d. |
| Collioure | 2,210 | Pyrénées Orient. | l. j. s. | l. merc. v. |
| Collonge | 1,351 | Ain | ma. j. v. d. | l. merc. j. s. |
| Colmar | 14,300 | Haut-Rhin | tous les jours. | tous les jours. |
| Colombey | 900 | Meurthe | l. merc. v. s. | l. merc. j. s. |
| Combeau-Fontaine | 540 | Haute-Saône | l. merc. v. | l. j. s. |
| Combourg | 4,751 | Ille-et-Vilaine | l. merc. s. | mard. v. d. |
| Commercy | 3,623 | Meuse | tous les jours. | tous les jours. |
| Compiègne | 7,228 | Oise | tous les jours. | tous les jours. |
| Concarneau | 1,511 | Finistère | mard. j. s. | l. merc. s. |
| Conches | 1,725 | Eure | tous les jours. | tous les jours. |
| Condé | 7,021 | Nord | tous les jours. | tous les jours. |
| Condé-sur-Noireau | 5,436 | Calvados | l. merc. v. s. | m. m. v. d. |
| Condom | 7,140 | Gers | l. me. v. s. d. | l. ma. j. s. d. |
| Condrieu | 3,853 | Rhône | mard. j. s. | mard. j. d. |
| Confolens | 2,153 | Charente | l. merc. v. d. | l. merc. v. s. |
| Conneré | 1,438 | Sarthe | l. mard. j. s. | l. merc. v. s. |
| Corbeil | 3,404 | Seine-et-Oise | tous les jours. | tous les jours. |
| Corbie | 2,290 | Somme | l. merc. v. | merc. v. d. |
| Corbigny | 650 | Nièvre | l. merc. v. | l. j. s. |
| Cordes | 2,473 | Tarn | tous les jours. | tous les jours. |
| Cormery | 968 | Indre-et-Loire. | m. m. j. v. s. d. | l. m. m. j. s. d. |
| Corps | 1,128 | Isère | tous les jours. | tous les jours. |
| Corte | 2,735 | Corse | tous les jours. | ..... |
| Cosne | 5,823 | Nièvre | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Côte-St.-André (la) | 3,890 | Isère | l. merc. v. | l. merc. s. |
| Coubert | 462 | Seine-et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Couches | 2,587 | Saône-et-Loire. | l. merc. v. | l. j. s. |
| Coucy-le-Château | 749 | Aisne | tous les jours. | tous les jours. |
| Couhé | 1,309 | Vienne | l. mard. j. s. | mard. j. v. d. |
| Coulanges | 1,309 | Yonne | l. merc. v. | l. j. s. |
| Coulommiers | 3,467 | Seine-et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Courtenay | 2,256 | Loiret | mard. j. s. | mard. v. d |
| Courville | 1,341 | Eure-et-Loir. | l. mard. j. s. | l. merc. v. s. |
| Coutances | 9,015 | Manche | l. j. s. | mard. j. d. |
| Coutras | 2,821 | Gironde | merc. v. d. | l. merc. s. |
| Couvin* | 2,496 | Ardennes. | | |
| Cozes | 1,796 | Charente-Infér. | mard. j. s. | mard. j. d. |
| Craon | 3,591 | Mayenne | l. merc. s. | mard. v. d. |
| Craponne | 3,216 | Haute-Loire | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Crecy | 962 | Seine-et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Creil | 1,329 | Oise | tous les jours. | tous les jours. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Cremieu..... | 2,318 | Isère..... | l. merc. v.... | l. merc. s. |
| Crepy..... | 2,194 | Oise..... | tous les jours.. | tous les jours. |
| Cressensac..... | 912 | Lot..... | tous les jours.. | tous les jours. |
| Crest..... | 4,370 | Drôme..... | tous les jours.. | tous les jours. |
| Crevecœur..... | 2,119 | Oise..... | tous les jours.. | tous les jours. |
| Croissanville..... | 235 | Calvados..... | tous les jours.. | tous les jours. |
| Croson*..... | 6,393 | Finistère.. | ..... | ..... |
| Cuers..... | 5,380 | Var..... | mard. v. d. | mard. v. d. |
| Cusset..... | 3,941 | Allier..... | mard. j. d.... | mar. v. d. |
| Cusset. (saison des eaux). | | Allier..... | ma. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Dammartin..... | 1,858 | Seine-et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Damville..... | 762 | Eure..... | mard. v. d.. | mard. j. d. |
| Damvillers..... | 917 | Meuse..... | l. merc. v.... | l. j. s. |
| Darnetal.*..... | 5,125 | Seine-Infér. | ..... | ..... |
| Darney..... | 1,370 | Vosges..... | mard. j. s. | mard. j. d. |
| Dax..... | 4,948 | Landes..... | merc. v. d.... | mard. j. d. |
| Decize..... | 2,468 | Nièvre..... | mard. j. d. | mard. v. d. |
| Delle..... | 810 | Haut-Rhin.... | l. merc. v.... | l. j. s. |
| Derval..... | 1,736 | Loire-Infér.... | l. merc. s. | mard. v. d. |
| Die..... | 3,509 | Drôme..... | mard. j. s. | l. j. s. |
| Dieppe..... | 16,664 | Seine-Inférieure | tous les jours. | tous les jours. |
| Dieulefit..... | 3,374 | Drôme..... | l. j. s. | l. j. s. |
| Dieuze..... | 3,823 | Meurthe..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Digne..... | 3,621 | Basses-Alpes... | l. me. j. v. s d. | l. m. m. j. s. d. |
| Digoin-sur-Loire... | 2,439 | Saône-et-Loire. | mardi j. d.... | mard. v. d. |
| Dijon..... | 22,397 | Côte-d'Or..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Dinan..... | 7,175 | Côtes-du-Nord. | l. m. m. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Dives..... | 418 | Calvados..... | tous les jours.. | tous les jours. |
| Dol..... | 3,897 | Ille-et-Vilaine. | l. m. m. v. s. d. | l. m. m. v. s d. |
| Dôle..... | 9,647 | Jura..... | tous les jours.. | tous les jonrs. |
| Domfront..... | 1,661 | Orne..... | l. merc. s.... | mard. v. d. |
| Donjon (le)..... | 1,517 | Allier..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Donnemarie..... | 1,070 | Seine-et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Donzenac..... | 2,507 | Corrèze..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Donzere..... | 1,591 | Drôme..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Donzy..... | 3,067 | Nièvre..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Dorat (le)..... | 1,984 | Haute-Vienne . | mard. j. s. | mard. j. d. |
| Dormans..... | 2,012 | Marne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Douai..... | 18,854 | Nord..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Douarnenez..... | 1,800 | Finistère..... | mard. j. s. | l. merc. s. |
| Doudeville..... | 2,896 | Seine-Inférieure. | tous les jours. | tous les jours. |
| Doué..... | 2,315 | Maine-et-Loire. | merc. v. d.... | mard. j. d. |
| Doulens..... | 3,504 | Somme..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Doulevant..... | 633 | Haute-Marne.. | l. m. m. j. v. s. | l. mar. j. v. s. d. |
| Dourdan..... | 2,592 | Seine-et-Oise . | tous les jours. | tous les jours. |
| Dozulé..... | 276 | Calvados..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Draguignan..... | 8,016 | Var..... | l. m. m. v. s. d. | l. ma. j. v. s. d. |
| Dreux..... | 6,037 | Eure-et-Loir.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Dunkerque..... | 23,012 | Nord..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Dun-le-Roi..... | 3,282 | Cher..... | merc. v. d.... | l. merc. s. |
| Dun-sur-Meuse.... | 1.088 | Meuse..... | l. m. m. j. s. d. | l. mer. j. v. s. d. |
| Durtal..... | 3,285 | Maine-et-Loire. | l. mard. j. s. | l. merc. v. s. |
| Ecomoy..... | 2,926 | Sarthe..... | l. merc. v. | mard. v. d. |
| Ecouen..... | 1,043 | Seine-et-Oise. | tous les jours. | tous les jours. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Econis | 634 | Eure | tous les jours. | tous les jour |
| Ecure | | Loir-et-Cher | tous les jours. | tous les jour |
| Egletons | 1,028 | Corrèze | l. merc. v. | l. merc. v. |
| Egreville | 1,541 | Seine-et-Marne. | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Elbeuf | 9,090 | Seine-Infér. | tous les jours. | tous les jour |
| Elne* | 1,961 | Pyrénées Orient. | | |
| Embrun | 3,002 | Hautes-Alpes | l. merc. v. | merc. v d. |
| Enghien | 1,573 | Seine-et-Oise | tous les jours. | tous les jour |
| Ensisheim | 1,956 | Haut-Rhin | tous les jours. | tous les jour |
| Entrevaux | 1,400 | Basses-Alpes | l. j. s. | l. merc. s. |
| Epernay | 4,977 | Marne | tous les jours. | tous les jour |
| Epernon | 1,462 | Eure-et-Loir. | tous les jours. | tous les jour |
| Epinal | 7,941 | Vosges | l. m. m. j. v. s. | l. mar. j. v. s. |
| Erné | 5,084 | Mayenne | l. me. v. s. | m. m. v. d. |
| Ervy | 1,625 | Aube | l. mer. s. | l. j. s. |
| Espalion | 3,261 | Aveyron | l. m. m. j. v. s. | l. ma. j. v. s. d |
| Essonne | 1,085 | Seine-et-Oise | tous les jours. | tous les jours |
| Estaires | 6,175 | Nord | tous les jours. | tous les jours |
| Estissac | 1,288 | Aube | l. merc. v. | l. j. s. |
| Etain | 2,813 | Meuse | l. merc. v. | l. merc. s. |
| Etampes | 7,693 | Seine-et-Oise | tous les jours. | tous les jours |
| Etrechy | 1,014 | Seine-et-Oise | tous les jours. | tous les jours |
| Eu | 3,467 | Seine-Infér. | tous les jours. | tous les jours |
| Evreux | 9,728 | Eure | tous les jours. | tous les jours |
| Evron | 3,518 | Mayenne | l. merc. s. | mard. v. d. |
| Exideuil | 1,173 | Dordogne | mer. v. d. | l. mer. s. |
| Eymet | 1,667 | Dordogne | mer. v. d. | l. mercr. s. |
| Falaise | 9,912 | Calvados | l. m. m. j. s. d. | l. ma. j. v. s. d. |
| Faouet (le) | 2,129 | Morbihan | mar. j. s. | l. mer. s. |
| Farmoutiers | 974 | Seine-et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Fauvillo | 1,263 | Seine-Infér. | tous les jours. | tous les jours |
| Fay-Billot (le) | 2,101 | Haute-Marne | l. mer. v. | l. j. s. |
| Fécamp | 7,846 | Seine-Infér. | tous les jours. | tous les jours. |
| Felletin | 2,875 | Creuse | mar. j. s. | mard. v. d. |
| Fère (la) | 2,678 | Aisne | tous les jours. | tous les jours. |
| Fère-Champenoise | 1,862 | Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Fère-en-Tardenois | 2,106 | Aisne | tous les jours. | tous les jours. |
| Fernex | 686 | Ain | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Ferté-Aleps (la) | 715 | Seine-et-Oise | mard. j. s. | l. j. v. s. d. |
| Ferté-Bernard (la) | 2,314 | Sarthe | l. mard. j. s. | l. mer. s. d. |
| Ferté-Gaucher (la) | 1,800 | Seine-et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Ferté-Macé (la) | 4,373 | Orne | l. merc. s. | ma v. d. |
| Ferté-Milon (la) | 1,868 | Aisne | l. m. m. j. v. d. | m. m. j. s. |
| Ferté-s.-Jouarre (la) | 3,533 | Seine-et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Ferté-St.-Aubin (la) | 1,549 | Loiret | tous les jours. | tous les jours. |
| Feurs | 1,937 | Loire | l. mer s. | mard. jv. s. |
| Figeac | 6,153 | Lot | mard. j. s. d. | l. me. |
| Fismes | 6153 | Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Flavigny | 1,264 | Côte-d'Or | l. merc. v. | l. j. s. v. s. |
| Flèche (la) | 5,357 | Sarthe | l. mard. j. s. | l. mer. |
| Flers | 3,454 | Orne | l. merc. s. | l. j. s. d. |
| Fleurance | 2,858 | Gers | merc. v. d. | ma. j. s. |
| Flixecourt | 1,401 | Somme | tous les jours. | tous les jours. |
| Florac | 2,820 | Lozère | mard. j. s. | ma. j. v. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Flotte (la)..... | 2,536 | Charente-Inférieure. | mard. j. s. | ma. j. v. |
| Foix..... | 4,552 | Arriége..... | mard. v. d. | mard. v. d. |
| Fontainebleau..... | 6,439 | Seine-et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Fontenay..... | 419 | Loiret..... | ma. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Fontenay..... | 7,470 | Vendée..... | m. m. j. v. s. d. | mard. j. d. |
| Fontevrault..... | 2,776 | Maine-et-Loire. | mer. v. d. | ma. j. d. |
| Forbach..... | 3,110 | Moselle..... | tous les jours | tous les jours. |
| Forcalquier..... | 2,992 | Basses-Alpes.. | l. j. s. | l. merc. s. |
| Forges-les-Eaux... | 1.258 | Seine Inférieure. | tous les jours. | tous les jours. |
| Fougères..... | 7,600 | Ille-et-Vilaine. | tous les jours. | tous les jours. |
| Foulletourte..... | 1,668 | Sarthe..... | l. mard. j. s. | l. mer. v. s. |
| Franconville..... | 1,113 | Seine-et-Oise. | tous les jours. | tous les jours. |
| Fréjus..... | 2,306 | Var..... | l. merc. s. | l. j. s. |
| Frenay-sur-Sarthe.. | 2,355 | Sarthe..... | mard. j. d. | l. mer. s. |
| Frevent..... | 2,301 | Pas-de-Calais. | tous les jours. | tous les jours. |
| Fromenteau..... | 326 | Seine-et-Oise.. | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Fronton..... | 1.945 | Haute-Garonne. | mard. v. d. | l. merc. s. |
| Fruges..... | 3,000 | Pas-de-Calais. | l. merc. s. | merc. v. d. |
| Fumay..... | 2.212 | Ardennes..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Fumel..... | 2,265 | Lot-et-Garonne. | l. merc. s. | l. j. s. |
| Gacé..... | 1,296 | Orne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Gaillac..... | 7,310 | Tarn..... | l. ma. j. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Gaillon..... | 1,031 | Eure..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Gallardon..... | 1,398 | Eure-et-Loir.. | tous les jours | tous les jours. |
| Gandelu..... | 536 | Aisne..... | l. merc. v. | merc. v. d. |
| Ganges..... | 4,048 | Hérault..... | l. j. s. | mard. v. d. |
| Gannat..... | 4,960 | Allier..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Gap..... | 6.714 | Hautes-Alpes.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Genlis..... | 9,662 | Côte-d'Or.... | tous les jours. | tous les jours. |
| Genolhac..... | 1,350 | Gard..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Gex..... | 2,536 | Ain..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Gien..... | 5,022 | Loiret..... | ma. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Gignac..... | 2,589 | Hérault..... | merc. v. d. | mard. v. d. |
| Gimont..... | 2,732 | Gers..... | l. merc. s. | l. j. s. |
| Gisors..... | 3,339 | Eure..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Givet..... | 4,068 | Ardennes..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Givors..... | 3.558 | Rhône..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Goncelin..... | 1,650 | Isère..... | l. merc. v. | l. merc. v. |
| Gondrecourt..... | 1,225 | Meuse..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Gonesse..... | 2,008 | Seine-et-Oise.. | | tous les jours. |
| Gorze *..... | 1,520 | Moselle. | tous les jours. | |
| Gourdon..... | 5,699 | Lot..... | m. m. j. s. d. | l. m. m. v. s. |
| Gournay..... | 3,204 | Seine Inférieure | tous les jours. | tous les jours. |
| Gouzon..... | 1,204 | Creuse..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Gramat..... | 3,295 | Lot..... | | l. merc. v. |
| Grancey-le-Chât.*. | 618 | Côte-d'Or.... | merc. v. d. | |
| Grand-Pré..... | 1,232 | Ardennes..... | merc. s. | l. j. s. |
| Grandvilliers..... | 1,581 | Oise..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Granges (les)..... | 154 | Aube..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Granville..... | 7,030 | Manche..... | l. mard. j. s. | ma. j. s. d. |
| Grasse..... | 12,553 | Var..... | l. merc. s. | l. j. s. |
| Grasse (la)..... | 1,244 | Aude..... | l. j. s. | l. mer. s. |
| Grave (la)..... | 1,848 | Hautes-Alpes. | l. me. v. | merc. v. d |
| Gravelines..... | 2,570 | Nord..... | tous les jours. | tous les jours. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Gray | 5,252 | Haute-Saône | l. m. m. j. v. d. | l. ma. j. v. s. d |
| Grenade-sur-Garonne | 3,926 | Haute-Garonne | l. j. s. | mard. v. d. |
| Grenade-sur-l'Adour. | 1,729 | Landes | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Grenoble | 20,654 | Isère | tous les jours. | tous les jours. |
| Grizolles | 1,960 | Tarn-et-Garon. | tous les jours. | tous les jours. |
| Grolle (la) | 556 | Charente | l. mard. j. s. | ma. j. v. d. |
| Grosbois *. | 510 | Côte-d'Or. | tous les jours. | tous les jours. |
| Guerande | 7,252 | Loire-Inférieure | mard. j. s. | l. mer. s. |
| Guerche (la) | 3,981 | Ille-et-Vilaine. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Gueret | 4,014 | Creuse | m. m. j. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Guignes | 802 | Seine et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Guingamp | 5,550 | Côtes-du-Nord. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Guiscard | 1,354 | Oise | tous les jours. | tous les jours. |
| Guise | 2,729 | Aisne | tous les jours. | tous les jours. |
| Gy | 2,701 | Haute-Saône | mard. j. d. | ma. v. d. |
| Haguenau | 9,002 | Bas-Rhin | tous les jours. | tous les jours. |
| Ham | 1,746 | Somme | tous les jours. | tous les jours. |
| Harcourt | 1,011 | Calvados | l. merc. s. | l. j. s. |
| Harfleur | 1,495 | Seine-Infér. | tous les jours. | tous les jours |
| Hâvre (le) | 20,768 | Seine-Infér. | tous les jours. | tous les jours. |
| Haye-Descartes (la). | 985 | Indre-et-Loire. | mard. j. s. | ma v. d. |
| Haye-Paynel (la) *. | 785 | Manche. | | |
| Hazebrouck | 7,354 | Nord | tous les jours. | tous les jours. |
| Hedé | 763 | Ille-et-Vilaine. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Hennebon | 4,887 | Morbihan | l. m. m. j. s. | m. m. v. s. d. |
| Henrichemont | 2,987 | Cher | l. merc. v. | l. merc. s. |
| Herbiers (les) | 2,371 | Vendée | merc. v. d. | mard. j. d. |
| Héricourt | 1,819 | Haute-Saône | mard. j. s. | l. merc. v. |
| Hérisson | 1,360 | Allier | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Hesdin | 3,792 | Pas-de-Calais | tous les jours. | tous les jours. |
| Hirson | 2,231 | Aisne | tous les jours. | tous les jours. |
| Honfleur | 9,637 | Calvados | tous les jours. | tous les jours. |
| Houdan | 1,872 | Seine-et-Oise | l. m. m. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Huningue | 774 | Haut-Rhin | tous les jours. | tous les jours. |
| Hyères | 7,617 | Var | tous les jours | tous les jours |
| Illiers | 2,473 | Eure-et-Loir | merc. v. d. | l. j. s. |
| Ingrande | 1,075 | Maine-et-Loire. | tous les jours. | tous les jours. |
| Isigny | 2,112 | Calvados | tous les jours. | tous les jours. |
| Isle (l') * | 5,812 | Vaucluse. | | |
| Isle-Bouchard (l') | 1,650 | Indre-et-Loire. | tous les jours. | tous les jours. |
| Isle d'Oléron (l') | 4,249 | Charente-Infér. | mard. j. s. | ma. j. v. |
| Isle-en-Dodon (l') | 1,413 | Haute-Garonne. | mad. j. d. | mard. j. d. |
| Isle-en-Jourdain (l') | 4,257 | Gers | l. mer. s. | l. j. s. |
| Isle Jourdain (l') | 500 | Vienne | mard. j. s. | ma. j. d. |
| Isle Rousse (l') | 748 | Corse | tous les jours. | |
| Isle-sur-le-Doubs (l') | 674 | Doubs | mard. j. s. | l. merc. v. |
| Issingeaux | 6,886 | Haute-Loire | merc. v. d. | l. j. s. |
| Issoire | 5,929 | Puy-de-Dôme. | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Issoudun | 11,077 | Indre | l. m. m. j. v. s. | l. m. m. v. s. d. |
| Is-sur-Tille | 1,364 | Côte-d'Or | l. m. m. j. v. d. | l. ma. j. v. s. d. |
| Jarnac | 1,934 | Charente | mar. j. s. | ma. j. d. |
| Joigny | 5,251 | Yonne | tous les jours. | tous les jours. |
| Joinville | 2,857 | Haute-Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Joncy | 1,051 | Saône-et-Loire. | l. merc. v. | l. j. s. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Jonsac | 2,465 | Charente-Infér. | mard. j. s. | ma. j. d. |
| Josselin | 2,692 | Morbihan | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Joyeuse | 1,607 | Ardèche | ma. j. s. | l. j. s. |
| Jussey | 2,615 | Haute-Saône | l. merc. v. | l. j. s. |
| Juzennecourt | 276 | Haute-Marne | l. mer. v. | l. j. s. |
| Lacaune | 3,430 | Tarn | l. j. s. | l. mer. s. |
| Lagny | 1,753 | Seine-et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| L'Aigle | 5,419 | Orne | tous les jours. | tous les jours. |
| Laignes | 1,614 | Côte-d'Or | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Lamballe | 4,263 | Côtes-du-Nord. | l. mer. s. | ma. v. d. |
| Lambesc | 3,820 | Bouches-du-R. | tous les jours. | tous les jours. |
| Lambezellec.* | 6,700 | Finistère. | | |
| Landernau | 3,577 | Finistère | l. me. j. s. | m. m. v. d. |
| Landivisiau | 2,547 | Finistère | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Landrecy | 3,819 | Nord | tous les jours. | tous les jours. |
| Langeac | 1,975 | Haute-Loire | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Langeais | 2,499 | Indre-et-Loir | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Langogne | 2,575 | Lozère | merc. v. d. | l. j. s. |
| Langon | 2,954 | Gironde | merc. v. d | ma. j. d. |
| Langres | 7,069 | Haute-Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Languidic.* | 6,029 | Morbihan. | | |
| Lannion | 3,597 | Côtes-du-Nord. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Laon | 6,837 | Aisne | tous les jours. | tous les jours. |
| L'Arbresle | 718 | Rhône | tous les jours. | tous les jours. |
| L'Argentière | 2,250 | Ardèche | mard. j. s. | l. j. s. |
| Launoy | 615 | Ardennes | tous les jours. | tous les jours. |
| Lauterbourg | 2,671 | Bas-Rhin | mard. j. s. | merc. v. d. |
| Lauzerte | 3,488 | Tarn-et-Garon. | mard. j. d. | l. merc. v. |
| Lauzun* | 1,232 | Lot-et-Garonne. | | |
| Laval | 15,736 | Mayenne | l. m. m. j. s. | l. m. m. v. d. |
| Lavaur | 6,672 | Tarn | l. j. s. | l. mer. s. |
| Lectoure | 6,109 | Gers | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Lédignan.* | 655 | Gard. | | |
| Lempde | 943 | Haute-Loire | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Lemps-le-Grand | 1,797 | Isère | l. merc. v. | l. merc. s. |
| Lens | 2,325 | Pas-de-Calais. | tous les jours. | tous les jours. |
| Lésignan | 1,669 | Aude | l. j. s. | l. merc. s. |
| Lesneven | 2,314 | Finistère | l. merc. s. | mard. v. d. |
| Lespare | 800 | Gironde | mard. j. s. | ma. j. d. |
| Levroux | 2,975 | Indre | m. m. j. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Lezoux | 3,376 | Puy-de-Dôme | mard. j. s. | m. m. d. |
| Lhispothey | 2,600 | Landes | mard. s. | merc. d. |
| Liancourt | 1,203 | Oise | tous les jours. | tous les jours. |
| Libourne | 8,787 | Gironde | m. m. j. v. d. | l. m. m. j. s. |
| Lieuray | 2,620 | Eure | tous les jours. | tous les jours. |
| Lieursaint | 489 | Seine-et-Marne | l. merc. v. | l. j. s. |
| Lignières | 1,348 | Cher | mercr. v. d. | l. mer. s. |
| Ligny | 2,978 | Meuse | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Lihons | 1,183 | Somme | l. merc. v. | mer. v. d. |
| Lille | 64,291 | Nord | tous les jours. | tous les jours. |
| Lillebonne | 772 | Seine-Inférieure | l. me. s. | l. j. s. |
| Lillers | 4,460 | Pas-de-Calais. | tous les jours. | tous les jours. |
| Limoges | 24,992 | Haute-Vienne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Limours | 748 | Seine-et-Oise. | tous les jours. | tous les jours. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Limoux | 5,915 | Aude | ma. j. l. v. s. | m. m. v. d. |
| Linas | 1,263 | Seine-et-Oise | tous les jours. | tous les jours. |
| Lion d'Angers (le) | 2,238 | Maine-et-Loire. | merc. s. v. d. | ma. j. d. |
| Lions-la-Forêt | 1,660 | Eure | tous les jours. | tous les jours. |
| Lisieux | 10,403 | Calvados | tous les jours. | tous les jours. |
| Lisle * | 4,680 | Tarn. | | |
| Livarot | | Calvados | tous les jours. | tous les jours. |
| Livry | 704 | Seine-et-Oise. | tous les jours. | tous les jours. |
| Lizy | 1,200 | Seine-et-Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Loches | 4,590 | Indre-et-Loire. | m. m. j. v. s. d. | l. m. m. j. s. d. |
| Locminé | 1,481 | Morbihan | l. mer. s. | ma. v. d. |
| Lodève | 9,056 | Hérault | merc. v. d. | mard. v. d. |
| Lombez | 1,536 | Gers | mard. j. d. | mard. j. d. |
| Longny | 2,635 | Orne | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Longuyon | 1,596 | Moselle | l. merc. v. | l. mer. s. |
| Longwy | 2,517 | Moselle | l. merc. v. | l. mer. s |
| Lonjumeau | 1,595 | Seine-et-Oise. | tous les jours. | tous les jours. |
| Lons-le-Saulnier | 7,196 | Jura | tous les jours. | tous les jours. |
| Lorgues * | 5,418 | Var. | | |
| Lorient | 17,115 | Morbihan | l. m. m. j. s. | m. m. v. s. d. |
| Loriol | 2,458 | Drôme | tous les jours. | tous les jours. |
| Lorme | 2,538 | Nièvre | l. merc. v. | l. j. s. |
| Lorris | 1,628 | Loiret | mard. j. s. | mer. v. d. |
| Loudeac | 6,481 | Côtes-du-Nord | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Loudun | 5,044 | Vienne | mer. v. d. | ma. j. d. |
| Louhans | 3,072 | Saône-et-Loire. | l. merc. v. | l. j. s. |
| Lourdes | 3,393 | Hautes-Pyrén. | l. mer. s. | l. j. s. |
| Louviers | 9,892 | Eure | tous les jours. | tous les jours. |
| Louvres | 943 | Seine-et-Oise | tous les jours. | tous les jours. |
| Luc (le) | 3,572 | Var | l. m. m. v. s. d. | l. ma. j. v. s. d. |
| Lucenay | 892 | Saône-et-Loire. | l. merc. v. | l. j. s. |
| Luçon | 3,739 | Vendée | m. m. j. v. s. d. | m. m. j. v. s. d. |
| Lucy-le-Bois | 940 | Yonne | l. merc. v. | l. j. s. |
| Lude (le) | 3,317 | Sarthe | l. merc. v. | ma. v. d. |
| Lunel | 5,554 | Hérault | l. me. j. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Lunéville | 11,247 | Meurthe | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Lure | 2,471 | Haute-Saône | l. merc. v. | l. j. s. |
| Lusignan | 2,224 | Vienne | l. mard. j. s. | ma. j. v. d. |
| Luxeuil | 3,390 | Haute-Saône | l. m. m. j. v. s. | l. ma. j. v. s. d. |
| Luzarches | 1,370 | Seine-et-Oise | tous les jours. | tous les jours. |
| Luzy | 2,081 | Nièvre | l. m. m. j. v. d. | l. ma. j. v. s. d. |
| Lyon | 131,258 | Rhône | tous les jours. | tous les jours. |
| Machecoul | 2,690 | Loire-Infér. | mard. j. s. | l. mer. s. |
| Mâcon | 10,438 | Saône-et-Loire. | l. merc. v. s. | l. merc. j. s. |
| Magistère (la) | 1,700 | Tarn-et-Garon. | merc. v. d. | mar. j. d. |
| Magny | 1,460 | Seine-et-Oise | tous les jours | tous les jours. |
| Maintenon | 1,542 | Eure-et-Loir | tous les jours. | tous les jours. |
| Maison-Blanche (la) | 2,131 | Saône-et-Loire | l. merc. v. | l. j. s. |
| Maison-Blanche (la) | | Seine | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Maison-Neuve (la) | | Côte-d'Or | l. merc. v. | l. j. s. |
| Malesherbes | 969 | Loiret | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Mamers | 5,530 | Sarthe | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Manosque | 5,548 | Basses-Alpes | l. me. j. v. s. d. | l. m. m. j. s. d. |
| Mans (le) | 18,533 | Sarthe | l. m. m. j. s. | l. me. v. s. d. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Mansle..... | 1,626 | Charente..... | l. mard. j. s. | ma. j. v. d. |
| Mantes-sur-Seine .. | 3,847 | Seine-et-Oise.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Marans..... | 3,997 | Charente-Infér. | mard. j. s. | mer. v. s. |
| Marche (la)..... | 1,480 | Vosges..... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Marchiennes..... | 2,456 | Nord..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Marcigny-sur-Loire. | 2,460 | Saône-et-Loire. | mard. j. d. | ma. v. d. |
| Marckolsheim..... | 1,994 | Bas-Rhin..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Marennes..... | 4,193 | Charente-Infér. | mard. j. s. | ma. j. v. |
| Marcuil..... | 841 | Dordogne..... | m. m. j. v. s. d. | l. m. m. j. s. d. |
| Maringue..... | 4,231 | Puy-de-Dôme.. | mard. j. d. | ma. v. d. |
| Marle..... | 1,444 | Aisne..... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Marmande..... | 6,925 | Lot-et-Garonne | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Marnay..... | 1,224 | Haute-Saône... | mard. j. d. | ma. v. d. |
| Marquise..... | 1,630 | Pas-de-Calais.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Marseille..... | 109,477 | Bouches-du-R. | tous les jours. | tous les jours. |
| Marseille..... | 705 | Oise..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Martel..... | 2,986 | Lot..... | merc. v. d. | l. mer. v. |
| Martigues (les)..... | 7,255 | Bouches-du-R. | tous les jours. | tous les jours. |
| Martres..... | 1,297 | Haute-Garonne. | mard. j. d. | l. mer. v. |
| Marvejols..... | 3,294 | Lozère..... | mard. j. s. | ma. v. d |
| Massat. * ..... | 8,474 | Arriége. | | |
| Mas-d'Azil (le).... | 2,744 | Arriége..... | mard. v. d. | ma. v. d. |
| Masserré..... | 675 | Corrèze..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Massiac..... | 1,821 | Cantal..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Maour * ..... | 2,153 | Saône-et-Loire | | |
| Maubeuge..... | 5,736 | Nord..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Mauléon..... | 1,088 | Basses-Pyrén.. | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Maulle-sur-Mandre. | 1,154 | Seine-et-Oise.. | mard. j. d. | ma. j. s. |
| Mauriac..... | 3,231 | Cantal..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Maurs..... | 2,296 | Cantal..... | mard. j. d. | mard. j. s. |
| Mauzé..... | 1,613 | Deux-Sèvres .. | l. mard. j. s. | ma. j. v. d. |
| Mayenne..... | 9,556 | Mayenne..... | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Mazamet..... | 6,055 | Tarn..... | ma. v. d. | mard. j. d. |
| Meaux..... | 7,375 | Seine-et-Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Mehun-sur-Yèvre.. | 2,949 | Cher..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Mêle (le)..... | 715 | Orne..... | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Melle..... | 1,101 | Deux-Sèvres... | mard. j. s. | ma. j. d. |
| Melun..... | 6,818 | Seine-et-Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Menars-le-Château.. | 442 | Loir-et-Cher.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Mende..... | 5,370 | Lozère..... | m. m. j. v. s. d. | l. ma. j. v. s. d. |
| Ménil-Amelot (le).. | 682 | Seine-et-Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Mens..... | 1,883 | Isère..... | l. merc. v. | merc. v. d. |
| Mer..... | 3,531 | Loir-et-Cher... | tous les jours. | tous les jours. |
| Méru..... | 1,754 | Oise..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Merville..... | 5,909 | Nord..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Méry-sur-Seine.... | 1,164 | Aube..... | l. merc. s. | l. mer. v. |
| Metz..... | 42,030 | Moselle..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Meulan..... | 1,703 | Seine-et-Oise. | tous les jours. | tous les jours. |
| Meung-sur-Loire... | 4,976 | Loiret..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Meximieux..... | 1,765 | Ain..... | ma. j. v. d. | ma. v. d. |
| Meyrueys..... | 1,993 | Lozère..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Mèze..... | 3,322 | Hérault..... | l. j. s. | l. mer. s. |
| Mézières..... | 3,781 | Ardennes..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Miclan..... | 1,815 | Gers..... | l. mer. s. | l. j. s. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Milhaud..... | 8,070 | Aveyron..... | l. m.m. j. v. s. | l.ma.j. v. s.d |
| Milly..... | 1,812 | Seine-et-Oise.. | mard. j. s. | l. j. s. |
| Mirambeau..... | 2,336 | Charente-Infér. | mard. j. s. | mar. j. d. |
| Mirande..... | 1,128 | Gers..... | l. mer. s. | l. j. s. |
| Mirebeau..... | 1,244 | Côte-d'Or .... | mard. j. d. | ma. v. d. |
| Mirebeau..... | 2,181 | Vienne..... | me. v. d. | ma. j. d. |
| Mirecourt..... | 5,453 | Vosges..... | l. m. m j. v. s. | l. mar. j. v. s. d. |
| Mirepoix..... | 2,657 | Arriége..... | mard. v. d. | mard. v. d. |
| Moirans..... | 2,742 | Isère..... | tous les jours. | tous les jours |
| Moissac..... | 9,927 | Tarn-et-Garon. | m. m. j. s. d. | l. me. j. v. s. |
| Molsheim..... | 3,960 | Bas-Rhin..... | l. m m. j. v. s. | l. m.m. v. s. d. |
| Moncontour..... | 1,551 | Côtes-du-Nord. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Moncornet..... | 1,364 | Aisne..... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Monein * ..... | 5,405 | Basses Pyrénées | | |
| Monflanquin..... | 5,010 | Lot-et-Garonne | mer. v. d. | l. me. s. |
| Monistrol..... | 3,930 | Haute-Loire... | merc. v. d. | l. j. s. |
| Monpasier..... | 1,028 | Dordogne..... | l. j. s. | merc. v. d. |
| Monségur..... | 1,440 | Gironde..... | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Montagnac..... | 3,359 | Hérault..... | l. j. s. | l. mer. s. |
| Montaigu..... | 1,017 | Vendée..... | mard. j. s. | me. v. s. |
| Montaigut..... | 1,442 | Puy-de-Dôme.. | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Montargis..... | 6,568 | Loiret..... | ma. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Montauban..... | 2,748 | Ille-et-Vilaine. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Montauban..... | 25,357 | Tarn-et-Garon. | tous les jours. | tous les jours. |
| Montbard..... | 1,895 | Côte-d'Or..... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Montbazon..... | 819 | Indre-et-Loire. | l. mard. j. s. | ma. j. v. d. |
| Montbelliard..... | 3,693 | Haut-Rhin.... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Montbrison..... | 5,486 | Loire..... | mard. j. v. d. | ma. j. v. d. |
| Mont-Cénis..... | 1,219 | Saône-et-Loire. | l. merc. v. | l. j. s. |
| Mont-Dauphin..... | 307 | Hautes-Alpes.. | l. merc. v. | me. v. d. |
| Mont-de-Marsan... | 3,065 | Landes..... | l. me. v. d. | ma. j. s. d. |
| Montdidier..... | 3,663 | Somme..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Montdoubleau..... | 1,900 | Loir-et-Cher.. | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Montebourg..... | 2,534 | Manche..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Montech..... | 2,698 | Tarn-et-Garon. | l. me. s. | l. merc. v. |
| Montelimart..... | 7,161 | Drôme..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Montendre..... | 832 | Charente-Infér. | mard. j. s. | ma. j. d. |
| Montereau..... | 3,945 | Seine-et-Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Montet-aux-Moines (le). | 383 | Allier..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Montfort-Lamaury.. | 1,798 | Seine-et-Oise . | tous les jours. | tous les jours. |
| Montfort-sur-Méen. | 1,316 | Ille-et-Vilaine. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Montierender..... | 1,430 | Haute-Marne.. | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Montignac..... | 3,520 | Dordogne..... | merc. v. d. | l. me. s. |
| Montigny-le-Roi... | 1,103 | Haute-Marne.. | l. merc. v. s. | l. mer. j. s. |
| Montivilliers..... | 3,603 | Seine-Inférieure | tous les jours. | tous les jours. |
| Montlieu..... | 754 | Charente-Infér. | l. mard. j. s. | ma. j. v. d. |
| Mont-Lion..... | ..... | *Voy.* Mont-Dauphin. | | |
| Mont-Louis..... | 313 | Pyrénées-Or... | l. j. s. | l. merc. v. |
| Mont-Luçon..... | 4,698 | Allier..... | m. m. j. s. v. d. | l.m. me. v. s. d. |
| Mont-Luel..... | 2,299 | Ain..... | ma. j. v. d. | l. me. j. s. |
| Montmarault..... | 1,372 | Allier..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Montmédy..... | 1,200 | Meuse..... | l. m. m j. v. d. | l. me j. v. s. d. |
| Montmerle..... | 1,676 | Ain..... | l. me. v. | l. j. s. |
| Montmirail..... | 2,278 | Marne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Montmorency..... | 1,573 | *Voy.* Enghien. | | |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Montmorillon..... | 3,100 | Vienne..... | mard. j. s. | ma. j. d. |
| Montoire..... | 2,926 | Loir-et-Cher.. | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Montpellier..... | 35,123 | Hérault..... | l. me. j. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Montpont..... | 1,295 | Dordogne..... | merc. v. d. | l. me. s. |
| Montrejeau..... | 2,487 | Haute-Gar.... | mard. j. d. | l. me. v. |
| Montreuil-l'Argile.. | 830 | Eure..... | mard. j. d. | l. j. s. |
| Montreuil-sur-Mer. | 4,144 | Pas-de-Calais. | tous les jours. | tous les jours. |
| Montrichard..... | 2,143 | Loir-et-Cher.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Montrouge..... | 1,464 | Seine..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Moret..... | 1,650 | Seine-et-Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Morcy..... | 1,694 | Jura..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Morlaix..... | 9,781 | Finistère..... | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Mormans..... | 995 | Seine-et-Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Mortagne..... | 5,215 | Orne..... | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Mortagne..... | 766 | Vendée..... | merc. v. d | ma. j. d. |
| Mortain..... | 2,527 | Manche..... | mard. j. v. d. | l. mer. j. s. |
| Morteau..... | 1,248 | Doubs..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Morterol..... | 455 | Haute-Vienne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Mortrée..... | 1,196 | Orne..... | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Mothe-St.-Heray (la) | 2,416 | Deux-Sèvres.. | mard. j. s. | ma. j. v. |
| Motte-Achard (la).. | 364 | Vendée..... | mard. j. s. | me. v. s |
| Motte-Beuvron (la) | 486 | Loir-et-Cher.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Moulins..... | 13,883 | Allier..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Moulins-en-Gilbert. | 2,482 | Nièvre..... | mard. j. d. | ma. v. d. |
| Moulins-la-Marche. | 778 | Orne..... | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Monzon..... | 2,263 | Ardennes..... | l. m. m. j. s. d. | l me. j. v. s d. |
| Moyenvic..... | 1,474 | Meurthe..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Mucidan..... | 1,650 | Dordogne..... | merc. v. d | l. me. s. |
| Mulhausen..... | 9,603 | Haut-Rhin.... | tous les jours. | tous les jours. |
| Murat..... | 2,465 | Cantal..... | merc. v. d. | l. j. s. |
| Mur-de-Barrez .... | 941 | Aveyron..... | mard. j. s. | l. j. s. |
| Mure (la)..... | 1,933 | Isère..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Muret..... | 3,200 | Haute-Garonne | mard. j. d. | l. me. v. |
| Mussy-sur-Seine... | 1,537 | Aube..... | mard j. s. d. | m. m. v. d. |
| Muzillac..... | 2,028 | Morbihan..... | mard. j. s. | l. merc. s. |
| Nancy..... | 29,241 | Meurthe..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Nangis..... | 1,999 | Seine-et-Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Nant..... | 2,980 | Aveyron..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Nanterre..... | 1,903 | Seine..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Nantes..... | 68,427 | Loire Inférieure | tous les jours. | tous les jours. |
| Nanteuil le Haudouin | 1,338 | Oise..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Nantua..... | 3,515 | Ain..... | ma. j. v. d. | l. me. j. s. |
| Narbonne..... | 10,258 | Aude..... | l. ma. j. v. s. d. | l. m. m. j. s. d. |
| Navarreins..... | 1,352 | Basses-Pyrén.. | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Neauphle-le-Château | 966 | Seine-et-Oise.. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Nemours..... | 3,825 | Seine-et-Marne | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Nérac..... | 5,957 | Lot-et-Garonne | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Nesle..... | 1,658 | Somme..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Neuf-Bourg (le).... | 1,809 | Eure..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Neuf-Brisach..... | 1,682 | Haut-Rhin.... | tous les jours. | tous les jours. |
| Neuf-Château..... | 3,209 | Vosges..... | l. merc. v. s. | l. mer j. s. |
| Neuf-Châtel..... | 3,196 | Seine-Inférieure | tous les jours. | tous les jours. |
| Neuilly-sur-Seine... | 2,744 | Seine..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Neuilly-Saint-Front. | 1,742 | Aisne..... | l. merc. v. | mer. v. d. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Neuvic..... | 1,999 | Dordogne..... | merc. v. d. | l. mer. s. |
| Neuville-aux-Bois.. | 2,109 | Loiret..... | mard. j. s. | l. j. s. |
| Neuvy-le-Roi..... | 1,714 | Indre-et-Loire.. | l. merc. v. | ma. v. d. |
| Neuvy-sur-Loire. .. | 1,312 | Nièvre..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Nevers..... | 12,280 | Nièvre..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Nions..... | 3,040 | Drôme..... | mard. j. s. | l. j. s. |
| Niort..... | 15,499 | Deux-Sèvres... | tous les jours. | ma. j. v. d. |
| Nismes..... | 37,908 | Gard..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Noailles..... | 681 | Oise ..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Noé..... | 780 | Haute-Garonne. | mard. j. d. | l. mer. v. |
| Nogaro..... | 1,551 | Gers..... | l. merc. s. | l. j. s. |
| Nogent-le-Roi.... | 1,242 | Eure-et-Loir.. | mard. j. v. d. | l. mer. j. s. |
| Nogent-le-Rotrou .. | 6,599 | Eure-et-Loir.. | l. mard. j. s. | l. mer. v. s. |
| Nogent-sur-Seine... | 2,926 | Aube ..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Nogent-sur-Vernisson | 710 | Loiret..... | ma. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Noirmoutier..... | 5,703 | Vendée..... | mard. j. s. | l. mer. s. |
| Nolay..... | 1,690 | Côte-d'Or..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Nonancourt..... | 1,359 | Eure..... | l. m. m. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Nonant..... | 706 | Orne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Nontron..... | 2,865 | Dordogne..... | merc. v. d. | l. merc. s. |
| Noyal *..... | 7,569 | Morbihan. | | |
| Noyers..... | 1,877 | Yonne..... | l. merc v. | l. j. s. |
| Noyon..... | 5,714 | Oise..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Nozay..... | 2,216 | Loire-Inférieure | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Nuaillé..... | 511 | Charente-Infér.. | l. mard. j. s. | ma. j. v. d. |
| Nuits..... | 2,759 | Côte-d'Or .... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Oisemont *..... | 1,055 | Somme. | | |
| Oléron..... | 6,528 | Basses-Pyrénées | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Olioulles..... | 3,096 | Var..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Offranville *..... | 1,638 | Seine-Inférieure | | |
| Orange..... | 8,307 | Vaucluse..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Orbec..... | 3,002 | Calvados..... | l. j. s. | l. mer. v. |
| Orchies..... | 3,086 | Nord..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Orgelet..... | 2,291 | Jura..... | mard. j. d. | ma. v. d. |
| Orgon..... | 2,036 | B.-du-Rhône... | tous les jours. | tous les jours. |
| Origny Ste. Benoîte.. | 1,697 | Aisne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Orléans..... | 40,233 | Loiret..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Ormes (les)..... | 490 | Vienne..... | l. mard. j. s. | ma. j. v. d. |
| Ornans..... | 3,019 | Doubs..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Orthez..... | 6,805 | Basses Pyrénées. | l. merc. s. | l. j. s. |
| Oulchy-le-Château. . | 519 | Aisne..... | tous les jours | tous les jours. |
| Pacaudière (la)..... | 1,634 | Loire..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Pacy-sur-Eure..... | 1,364 | Eure..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Paimbeuf..... | 3,376 | Loire Inférieure. | tous les jours. | tous les jours. |
| Paimpol..... | 1,900 | Côtes-du-Nord | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Palaiseau..... | 1,646 | Seine-et-Oise.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Palisse (la)..... | 2,065 | Allier..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Palluau..... | 465 | Vendée..... | mard. j. s. | me. v. s. |
| Pallud (la)*..... | 2,070 | Vaucluse. | | |
| Pamiers..... | 5,919 | Arriége..... | mard. v. d. | mard. v. d. |
| Paray-le-Monial.... | 3,090 | Saône-et-Loire | mard. j. d. | ma. v. d. |
| Paris..... | 713,996 | Seine. | | |
| Parthenay..... | 4,027 | Deux-Sèvres... | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Pau..... | 11,444 | Basses-Pyrénées | l. me. v. s. d. | l. ma. j. s. d. |
| Pauillac..... | 2,640 | Gironde..... | l. mard. j. s. | ma. j. v. d. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Péage (le)..... | 1,261 | Isère..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Penne*..... | 6,172 | Lot-et-Garonne. | | |
| Périers..... | 2,642 | Manche..... | l. j. s. | ma. j. d. |
| Périgueux..... | 8,400 | Dordogne..... | m. m. j. v. s. d. | l. m. m. j. s. d. |
| Péronne..... | 3,665 | Somme..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Perpignan..... | 14,864 | Pyrén.-Orient.. | l. ma. j. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Perrecy..... | 1,734 | Saône-et-Loire | l. merc. v. | l j. s. |
| Pertuis..... | 4,616 | Vaucluse..... | l. merc. v. | mard. v. d. |
| Peyrac..... | 1,786 | Lot..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Pézenas..... | 8,250 | Hérault..... | l. j. s. | l. merc. s. |
| Phalsbourg..... | 3,467 | Meurthe..... | tous les jours. | tous les jours |
| Picquigny..... | 1,340 | Somme..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Pierre-Buffière..... | 733 | Haute-Vienne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Pierrefort*..... | 1,342 | Cantal. | | |
| Pierrelatte..... | 2,867 | Drôme..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Pithiviers..... | 3,706 | Loiret..... | m. m. j. v. s. d. | l. ma. j. v. s. d. |
| Plaisance..... | 1,559 | Gers..... | l. merc. s. | l. j. s. |
| Plancoet..... | 777 | Côtes-du-Nord | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Plélan..... | 3,333 | Ille-et-Vilaine | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Pleurtuit*..... | 7,826 | Ille-et-Vilaine. | | |
| Ploermel..... | 4,818 | Morbihan..... | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Plombières..... | 1,309 | Vosges..... | l. m. m j. v. s. | l. ma. j. v. s. d. |
| Podensac..... | 1,551 | Gironde..... | mer. v. d. | ma. j. d. |
| Poissy..... | 2,643 | Seine-et-Oise.. | tous les jours. | tous les jours |
| Poitiers..... | 21,315 | Vienne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Poix..... | 760 | Somme..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Poligny..... | 5,388 | Jura..... | ma. j. v. s. d. | m. m. j. v. d. |
| Pompidou (le)..... | 1,038 | Lozère..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Pons..... | 3,605 | Charente-Infér. | mard. j. s. | ma. j. d. |
| Pontallier-sur-Saône | 1,566 | Côte-d'Or..... | mard. j. s. | m. m. d. |
| Pont-à-Mousson... | 7,000 | Meurthe..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Pontarlier..... | 4,254 | Doubs..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Pont-Audemer..... | 5,426 | Eure..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Pont-Chartrain..... | 3,100 | Seine-et-Oise. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Pont-Château.*..... | 1,245 | Soire Inférieure. | | |
| Pont-Croix..... | 1,605 | Finistère..... | mard j. s. | l. me. s. |
| Pont-d'Ain..... | 1,140 | Ain..... | mar. j. v. d. | l. mer. j. s. |
| Pont-de-Beauvoisin. | 1,849 | Isère..... | l. merc. v. d. | ma. j. s. d. |
| Pont-de-l'Arche ... | 1,477 | Eure..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Pont-de-Lempde... | 943 | *Voyez* Lempde. | | |
| Pont-de-Vaux..... | 2,888 | Ain..... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Ponthierry..... | ..... | Seine-et-Marne | ma. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Pontivy..... | 4,929 | Morbihan..... | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Pont-le-Roi..... | 756 | Aube..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Pont-l'Evêque..... | 2,092 | Calvados..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Pontoise..... | 5,339 | Seine-et-Oise.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Pontorson..... | 1,459 | Manche..... | mard. v. d. | l. mer. s. |
| Pontrieux..... | 1,585 | Côtes-du-Nord. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Pont-Saint-Esprit.. | 4,545 | Gard..... | l. me. j. v. s. d. | l m. m. v. s. d. |
| Pont-Ste.-Maxence. | 2,530 | Oise..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Pont-sur-Yonne.... | 1,538 | Yonne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Pornic..... | 834 | Loire Inférieure | mard. j. s. | l. mer. s. |
| Port-Louis..... | 2,495 | Morbihan..... | mard. j. s. | m. m. s. |
| Port-sur-Saône.... | 2,001 | Haute-Saône.. | l. merc. v. | l. j. s. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Port-Sainte-Marie . | 2,678 | Lot et Garonne. | merc. v. s. | ma. j. d. |
| Pougues..... | 855 | Nièvre..... | ma. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Pouilly..... | 2,551 | Nièvre..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Pouzauge..... | 330 | Vendée..... | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Prades..... | 2,664 | Pyrénées Orient. | l. j. s. | l. merc. v |
| Prémery..... | 1,689 | Nièvre..... | l m. m. j v.d. | l. ma. j. v. s. d. |
| Preuilly..... | 1,956 | Indre-et-Loire. | ma. j. s. | ma. j. d. |
| Pré-en-Pail..... | 3,206 | Mayenne..... | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Privas..... | 3,878 | Ardèche..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Provins..... | 5,104 | Seine-et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Puttelange..... | 2,169 | Moselle..... | mard. j. d. | ma. j. d. |
| Puy-en-Velay (le).. | 14,844 | Haute-Loire... | m. m. j. v. s. d. | l. ma. j. v. s. d. |
| Puy-Laurens..... | 6,003 | Tarn..... | l. j. s. | l. me. s. |
| Quesnoy (le)..... | 3,320 | Nord..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Quene (la)..... | 515 | Seine-et-Oise. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Quillan..... | 1,440 | Aude..... | ma. j. v. s. d. | l. m. m. v. d. |
| Quimper..... | 9,400 | Finistère..... | mard. j. s. | l. mer. s. |
| Quimperlé..... | 4,724 | Finistère..... | mard. j. s. | l. mer. s. |
| Quingey ..... | 878 | Doubs..... | m. m. j. v. s. | l. m. m. v. d. |
| Quintin..... | 4,252 | Côtes-du-Nord.. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Rabastens..... | 6,872 | Tarn..... | l. ma. j. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Rambervilliers..... | 4,926 | Vosges..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Rambouillet..... | 2,948 | Seine-et-Oise.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Raon-l'Etape..... | 2,962 | Vosges..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Rebais..... | 1,022 | Seine-et-Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Redon..... | 4,183 | Ille-et-Vilaine. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Regmalard..... | 1,688 | Orne..... | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Reims..... | 31,080 | Marne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Remiremont..... | 3,951 | Vosges..... | l. m. m. j. v. s. | l. ma. j. v. s. d. |
| Rennes..... | 29,589 | Ille-et-Vilaine. | tous les jours. | tous les jours. |
| Réole (la)..... | 3,680 | Gironde..... | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Rethel..... | 5,352 | Ardennes..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Revel..... | 5,190 | Haute-Garonne. | l. j. s. | l. mer. s. |
| Ribay (le)..... | 1,022 | Mayenne..... | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Ribecourt..... | 528 | Oise..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Riberac..... | 3,604 | Dordogne .... | merc. v. d. | l. mer. s. |
| Riceys (les)..... | 3,612 | Aube..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Richelieu..... | 2,817 | Indre-et-Loire. | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Rieux..... | 1,894 | Haute-Garonne. | ma. j. d. | l. mer. v. |
| Riez..... | 2,867 | Basses-Alpes.. | merc. v. d. | mard. j. d. |
| Rignac..... | 2,139 | Aveyron..... | l. merc. v. d. | l. me. v. d. |
| Riom..... | 12,584 | Puy-de-Dôme.. | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Rioz..... | 787 | Haute-Saône.. | l. merc. v. s. | l. mer. j. s. |
| Ris..... | 516 | Seine-et-Oise.. | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Rive-de-Gier. ...., | 6,456 | Loire..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Rives..... | 2,050 | Isère..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Roanne..... | 8,370 | Loire..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Roche-Bernard (la). | 1,278 | Morbihan..... | mard. j. s. | l. mer. s. |
| Rochechouart ..... | 3,905 | Haute-Vienne. | merc. v. d. | l. mer. s. |
| Rochefort..... | 12,389 | Charente-Infér. | l. mard. j. s. | ma. j. v. d. |
| Rochefoucault (la).. | 2,651 | Charente..... | l. merc. v. d. | l. mer. v. s. |
| Rochelle (la)..... | 12,327 | Charente-Infér. | l. mard. j. s. | ma. j. v. d. |
| Rocroy ..... | 3,501 | Ardennes..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Rodez..... | 7,352 | Aveyron..... | tous les jours. | tous les jours. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Rogliano..... | 1,338 | Corse..... | tous les jours. | ..... |
| Romans..... | 8,837 | Drôme..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Romorantin..... | 6,970 | Loir-et-Cher . | tous les jours. | tous les jours. |
| Roquefort..... | 1,343 | Landes..... | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Roquemaure ..... | 3,759 | Gard..... | mard. j. s. | merc. v. d. |
| Roquevaire ..... | 9,388 | B.-du-Rhône.. | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Rosiers (les). ..... | 3,578 | Maine-et-Loire. | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Rosny-sur-Seine... | 568 | Seine-et-Oise. | tous les jours. | tous les jours. |
| Rosoy ..... | 1,417 | Seine-et-Marne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Rosoy-sur-Serre. .... | 1,464 | Aisne..... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Rosporden..... | 560 | Finistère ..... | mard. j. s. | l. mer. s. |
| Rostrenen..... | 877 | Côtes-du-Nord. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Roubaix..... | 12,170 | Nord. | tous les jours. | tous les jours. |
| Rouen. ..... | 86,736 | Seine-Inférieure | tous les jours. | tous les jours. |
| Rouillac*..... | 1,436 | Charente. | | |
| Rouvray..... | 950 | Côte-d'Or.... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Royan. ..... | 2,339 | Charente-Infér. | mard. j. s. | ma. j. d. |
| Roye. ..... | 3,330 | Somme..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Rue*..... | 1,655 | Somme. | | |
| Ruffach..... | 4.099 | Haut-Rhin. .. | tous les jours. | tous les jours. |
| Ruffec..... | 2,526 | Charente..... | l. mard. j. s. | ma. j. v. d. |
| Rugles..... | 1,800 | Eure..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Sablé..... | 3,430 | Sarthe..... | mard. j. s. | l. merc. s. |
| Sables d'Olonne (les). | 4,698 | Vendée..... | mard. j. s. | merc. v. s. |
| Saillans..... | 1,482 | Drôme..... | mard. j. s. | l. j. s. |
| Saint-Afrique..... | 6,005 | Aveyron..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Saint-Aignan..... | 2,884 | Loir-et-Cher.. | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Saint-Amand. ..... | 5,474 | Cher..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Amand..... | 8,516 | Nord ..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Ambroix..... | 2,531 | Gard..... | l. merc. v. | l. merc. v. |
| Saint-Amour. ..... | 2,573 | Jura..... | l. merc. v. | mard. j. s. |
| Saint-André-de-Cubsac. | 3,087 | Gironde..... | l. mard. j. s. | mard. j. v. d. |
| Saint-Antonin..... | 5,415 | TarnetGaronne. | tous les jours. | tous les jours. |
| St.-Aubin-du-Cormier. | 1,766 | Ille-et-Vilaine. | mard. j. v. d. | l. merc. j. s. |
| Saint-Avold..... | 2,954 | Moselle..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Béat..... | 1,265 | Haute-Garonne. | mard. j. d. | l. merc. v. |
| St.-Benoît-du-Sault. | 1,148 | Indre..... | merc. v. d. | l. merc. s. |
| St.-Bonnet-de-Joux. | 1,417 | Saône-et-Loire. | l. merc. v. | l. j. s. |
| Saint-Brieuc..... | 9,956 | Côtes-du-Nord. | l. merc. s. | mard. v. d. |
| Saint-Bris..... | 1,763 | Yonne..... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Saint-Calais..... | 3,646 | Sarthe..... | mard. j. s. | l. merc. s. |
| Saint-Céré..... | 3,798 | Lot..... | merc. v. d. | l. merc. v. |
| Saint-Chamond..... | 5,988 | Loire..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Chély..... | 1,366 | Lozère..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Saint-Chinian..... | 3,003 | Hérault..... | mard. v. d. | mard. j. d. |
| St.-Clar-de-Lomagne. | 1,599 | Gers..... | merc. v. d. | mard. j. d. |
| Saint-Claud..... | 1,550 | Charente..... | mard. j. s. | mard. j. d. |
| Saint-Claude..... | 4,463 | Jura..... | mard. j. d. | mard. v. d. |
| Saint-Cloud..... | 1,953 | Seine-et-Oise. | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Denis..... | 5,569 | Seine. ..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Dié-sur-Loire. | 1,221 | Loir-et-Cher... | l. merc. v. | merc. v. d. |
| Saint-Dié..... | 6,823 | Vosges..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Saint-Dizier..... | 5,817 | Haute-Marne.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Etienne..... | 19,102 | Loire..... | tous les jours. | tous les jours. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Saintes..... | 10,274 | Charente-Infér. | mard. j. s. | mard. j. d. |
| Saint-Fargeau. .... | 2,033 | Yonne..... | mard. j. d. | mard. v. d. |
| Saint-Florent..... | 410 | Corse..... | tous les jours. | ..... |
| Saint-Florentin.... | 2,286 | Yonne..... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Saint-Flour..... | 6,372 | Cantal..... | m. m. j. v. s. d. | l. ma. j. v. s. d. |
| Sainte-Foy..... | 2,433 | Gironde..... | mard. j. d. | mard. j. s. |
| Saint-Fulgent..... | 857 | Vendée..... | mard. j. s. | merc. v. s. |
| Saint-Gaudens..... | 5,428 | Haute-Garonne. | mard. j. d. | l. merc. v. |
| Saint-Geniez..... | 3,601 | Aveyron..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Saint-Genis..... | 988 | Charente-Infér. | mard. j. s. | mard. j. d. |
| St-George-sur-Loire. | 2,541 | Maine-et-Loire. | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Gerand-le-Puy. | 1,257 | Allier. ..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| St.-Germain-en-Laye. | 10.291 | Seine-et-Oise.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Gilles..... | 5,600 | Gard..... | l. me. j. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Saint-Gilles-sur-Vic. | 790 | Vendée..... | mard. j. s. | merc. v. s. |
| Saint-Girons..... | 3,868 | Arriége..... | mard. j. d. | l. merc. v. |
| Sainte-Hermine.... | 1,475 | Vendée..... | m. m. j. v. s. d. | ma. j. d. |
| St.-Hilaire-du-Harcouet. | 2,414 | Manche..... | mard. j. v. d. | l. merc. j. s. |
| Saint-Hippolyte.... | 5,200 | Gard..... | l. j. s. | ma. v. d. |
| S.-Hippolyte sur le Doubs. | 581 | Doubs..... | mard. j. s. | l. merc. v. |
| Sainte-James..... | 2,666 | Manche..... | mard. v. d. | l. merc. s. |
| Saint-Jean-d'Angély. | 5,541 | Charente-Infér. | mard. j. s. | mard. j. d. |
| Saint-Jean-de-Losne. | 1,577 | Côte-d'Or..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Saint-Jean-de-Luz.. | 2,439 | Basses-Pyrénées. | merc. v. d. | mard. j. d. |
| Saint-Jean-du-Gard. | 3,862 | Gard..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| S.-Jean-Pied-de-Port. | 1,632 | Basses-Pyrénées. | l. merc. s. | l. j. s. |
| Saint-Junien..... | 5,737 | Haute-Vienne.. | l. merc. v. d. | l. merc. v. s. |
| Saint-Just..... | 926 | Oise..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Laurent*..... | 549 | Gironde. | | |
| Saint-Léonard..... | 5,841 | Haute-Vienne . | mard. j. s. | mard. j. d. |
| Sainte-Livrade..... | 2,875 | Lot-et-Garonne. | merc. v. d. | mard. j. d. |
| Saint-Lô..... | 8,271 | Manche..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Lys..... | 1,204 | Haute-Garonne. | mard. j. d. | mard. j. d. |
| Saint-Macaire..... | 1,483 | Gironde..... | merc. v. d. | mard. j. d. |
| Saint-Maixent..... | 4,111 | Deux-Sèvres... | tous les jours. | mar. j. v. d. |
| Saint-Malo..... | 9,934 | Ille-et-Vilaine.. | l. m. m. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Saint-Marcellin.... | 2,780 | Isère..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Sainte-Marie-aux-Mines. | 8,012 | Haut-Rhin. .... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Saint-Martin-de-Ré. | 2,333 | Charente-Infér. | mard. j. s. | mard. j. v. |
| St.-Martin-d'Estreaux. | 1,420 | Loire..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Saint-Martin-Valmeroux. | 1,243 | Cantal..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Saint-Martory..... | 996 | Haute-Garonne. | mard. j. d. | l. merc. v. |
| Sainte-Maure..... | 2,253 | Indre-et-Loire. | l. mard. j. s. | mard. j. v. d. |
| Saint-Maurice..... | 708 | Orne..... | l. merc. s. | mard. v. d. |
| Saint-Maximin..... | 3,723 | Var..... | l. merc. s. | l. j. s. |
| Sainte-Ménéhould... | 3,881 | Marne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Sainte-Mère-Eglise. | 1,638 | Manche..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Mihiel..... | 5,473 | Meuse..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Nicolas du Port. | 2,856 | Meurthe..... | mard. j. s. | mard. v. d. |
| Saint-Nicolas de la Grave. | 2,948 | Tarn-et-Garon. | merc. v. d. | mard. j. d. |
| Saint-Omer..... | 18,246 | Pas-de-Calais.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Oyen..... | 1,435 | Saône-et-Loire. | l. merc. v. | l. j. s. |
| Saint-Palais..... | 1,133 | Basses-Pyrénées | l. merc. s. | l. j. s. |
| Saint-Paul..... | 1,552 | Pyrénées-Orient. | mard. v. d. | mard. v. d. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Saint-Péray..... | 1,791 | Ardèche..... | tous les jours. | tous les jours. |
| St.-Pierre le Moutier. | 1,928 | Nièvre..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Saint-Pol..... | 3,101 | Pas-de-Calais . | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Pol de Léon.. | 6,165 | Finistère..... | l. merc. s. | mard. v. d. |
| Saint-Pons..... | 5,629 | Hérault..... | ma. v. d. | mard. j. d. |
| Saint-Pourçain..... | 4,033 | Allier..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Saint-Quentin..... | 12,351 | Aisne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Rambert .... | 2,130 | Ain..... | ma. v. d..... | l. merc. s. |
| Saint-Remy..... | 5,181 | B.-du-Rhône.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Romain..... | 1,287 | Seine Inférieure. | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Saën..... | 2,239 | Seine Inférieure. | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Savin..... | 850 | Vienne..... | m. m. j. v. s. d. | l. m. m. j. s. d. |
| Saint-Savinien..... | 3,283 | Charente-Infér. | mard. j. s. .... | mard. j. d. |
| Saint-Seine..... | 813 | Côte-d'Or..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Saint-Sernin..... | 2,441 | Aveyron..... | mard. j. s.. | mard. v. d. |
| Saint-Servan..... | 9,661 | Ille-et-Vilaine.. | l. m. m. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Saint-Sever..... | 5,400 | Landes..... | l. merc. v. d. | mard. j. s. d. |
| St.-Symphorien de Lay. | 2,497 | Loire..... | mad. j. s. d. | m. m. v. d. |
| S.-Symphor. d'Ozon. | 1,571 | Isère..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Tropez..... | 3,319 | Var..... | l. merc. s. | l. j. s. |
| S.-Vaast de la Hougue | 3,184 | Manche..... | tous les jours. | tous les jours. |
| S.-Vallery en Caux.. | 5,018 | Seine-Inférieure | tous les jours. | tous les jours. |
| S.-Vallery-s.-Somme. | 3,224 | Somme..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Vallier..... | 1,849 | Drôme..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Venant..... | 2,188 | Pas-de-Calais. | tous les jours. | tous les jours. |
| Saint-Vist..... | 860 | Doubs..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Saint-Yrieix..... | 6,383 | Haute-Vienne.. | merc. v. d. | l. me. s. |
| Salbris..... | 1,389 | Loir-et-Cher... | tous les jours. | tous les jours. |
| Salins..... | 7,271 | Jura..... | m. m. j. v. s. | m. m j. v. d. |
| Sallies * ..... | 7,272 | Basses-Pyrénées | | |
| Salon..... | 5,864 | Bouches-du-R. | tous les jours. | tous les jours. |
| Samer..... | 1,938 | Pas-de-Calais.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Sancerre..... | 3,102 | Cher..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Sancoins ..... | 1,832 | Cher..... | mard. j. d. | ma. v. d. |
| Sap (le)..... | 1,317 | Orne..... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Sarlat..... | 6,529 | Dordogne..... | l. j. s. | merc. v. d. |
| Sarralbe * ..... | 3,052 | Moselle. | | |
| Sarrebourg..... | 1,923 | Meurthe..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Sarreguemines..... | 3,608 | Moselle..... | l. m. m. j. v. d. | l. m. m. j. s. d. |
| Saar-Union..... | 3,424 | Bas-Rhin..... | l. m. m. j. v. d. | l. m. m. j. s. d. |
| Sartenne..... | 2,200 | Corse..... | tous les jours. | ..... |
| Sarzeau. * ..... | 5,902 | Morbihan. | | |
| Saujon..... | 1,877 | Charente-Infér. | mard. j. s. | ma. j. d. |
| Saulieu ..... | 2,445 | Côte-d'Or..... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Saumur..... | 10,453 | Maine-et-Loire | tous les jours. | tous les jours. |
| Sauve. ..... | 2,584 | Gard ..... | l. j. s. | mard. v. d. |
| Sauzé..... | 1,431 | Deux-Sèvres .. | mard. j. s. | ma. j. d. |
| Savenay..... | 1,845 | Loire-Inférieure | mard. j. s. | l. me. s. |
| Saverdun..... | 3,147 | Arriége..... | mard. v. d. | ma. v. d. |
| Saverne..... | 4,595 | Bas-Rhin..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Scellières..... | 1,461 | Jura..... | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Schelestat..... | 9,070 | Bas-Rhin-.... | tous les jours. | tous les jours. |
| Schirmeck..... | 1,153 | Vosges..... | l. m. m. j v. s. | l. m, m. v. s. d. |
| Sedan..... | 12,123 | Ardennes..... | tous les jours. | tous les jours. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Sécz | 5,015 | Orne | tous les jours. | tous les jours. |
| Segré | 909 | Maine-et-Loire | merc. v. d. | mard. j. d. |
| Selongey | 1,600 | Côte-d'Or | l. m. m. j. v. d. | l. ma. j. v. s. d. |
| Selles-sur-Cher | 3,945 | Loir-et-Cher | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Sémur | 5,065 | Côte-d'Or | l. merc. v. | l. j. s. |
| Sennecey | 2,370 | Saône-et-Loire | l. merc. v. | l. j. s. |
| Senlis | 4,662 | Oise | tous les jours. | tous les jours. |
| Sens | 8,718 | Yonne | tous les jours | tous les jours. |
| Serres | 1,081 | Hautes-Alpes | l. merc. v. | me. v. d. |
| Seure | 2,975 | Côte-d'Or | mard j. s. | l. j. s. |
| Severac-le-Château | 2,725 | Aveyron | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Sèvres | 3,131 | Seine-et-Oise | tous les jours. | tous les jours. |
| Seyne | 2,952 | Basses-Alpes | l. j. s. | l. me. s. |
| Seyssel | 1,215 | Ain | mar. v. d. | l. me. s. |
| Sezanne | 3,625 | Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Sigean | 2,171 | Aude | l. j. s. | l. me s. |
| Sillé-le-Guillaume | 2,356 | Sarthe | mard. j. d. | l. me. s. |
| Sisteron | 4,125 | Basses-Alpes | l. me. j. v. s. d. | l. m. m. j. s. d. |
| Soissons | 7,765 | Aisne | tous les jours. | tous les jours. |
| Sorle-le-Château | 2,120 | Nord | mard. j. d. | ma. v. d. |
| Sombernon | 860 | Côte-d'Or | l. merc. v. | l. j. s. |
| Sommières | 3,684 | Gard | l. j. s. | mard. v. d. |
| Songeons | 1,035 | Oise | tous les jours. | tous les jours. |
| Souillac | 2,603 | Lot | tous les jours. | tous les jours. |
| Soupes | 1,089 | Seine-et-Marne | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Sourdeval | 4,306 | Manche | mard. j. v. d. | l. me j. s. |
| Souterraine (la) | 2,698 | Creuse | merc. v. d. | l. me. s. |
| Souvigny | 2,381 | Allier | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Stenay | 3,037 | Meuse | l. m. m. j. s. d. | l. me. j. v. s. d. |
| Strasbourg | 49,680 | Bas-Rhin | tous les jours. | tous les jours. |
| Suette | ..... | Maine-et-Loire | l. ma. j. s. | l. merc. v. s. |
| Surgères | 1,748 | Charente-Infér. | l. mard. j. s. | ma. j. v. d. |
| Tagnon | ..... | Ardennes | tous les jours. | tous les jours. |
| Tain | 1,853 | Drôme | tous les jours. | tous les jours. |
| Tannay | 1,200 | Nièvre | l. merc. v. | l. j. s. |
| Tarare | 6,294 | Rhône | tous les jours. | tous les jours. |
| Tarascon | 1,466 | Arriége | ma. v. d. | ma. v. d. |
| Tarascon | 10,830 | Bouches-du-R. | tous les jours. | tous les jours. |
| Tarbes | 8,039 | Hautes-Pyrén. | l. merc. j. s. | l. me. j. s. |
| Tartas | 2,648 | Landes | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Taulignan | 1,885 | Drôme | mard. j. s. | l. j. s. |
| Tauves | 2,316 | Puy-de-Dôme | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Terrasson | 2,707 | Dordogne | merc. v. d. | l. me. s. |
| Tête de Buch. (la) | 2,320 | Gironde | mard. j. s. | ma. j. s. |
| Thann | 3,992 | Haut-Rhin | l. m. m. j. v. s. | l. mar. j. v. s. d. |
| Thiers | 11,497 | Puy-de-Dôme | mard. j. d. | ma. v. d. |
| Thilliers (les) | 238 | Eure | tous les jours. | tous les jours. |
| Thionville | 5,739 | Moselle | tous les jours. | tous les jours. |
| Thiviers | 2,016 | Dordogne | merc. v. d. | l. me. s. |
| Thorigny | 2,133 | Manche | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Thouars | 2,592 | Deux-Sèvres | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Thury-Harcourt | ..... | *Voy.* Harcourt. | | |
| Tillières | 1,007 | Eure | l. m. m. v. s. d. | l. m m. v. s. d. |
| Tilly-sur-Seulles | 1,046 | Calvados | l. merc. s. | l. me. v. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Tinchebray | 3,130 | Orne | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Toissey | 1,252 | Ain | l. merc. v. | l. j. s. |
| Tonnay-Charente | 1,173 | Charente-Infér. | mard. j. s. | ma. j. d. |
| Tonneins | 6,530 | Lot-et-Garonne | merc. v. d. | mard. j. d. |
| Tonnerre | 4,023 | Yonne | l. merc. v. | l. j. s. |
| Tôtes | 637 | Seine-Infér. | tous les jours. | tous les jours. |
| Toucy | 2,598 | Yonne | l. merc. v. | l. j. s. |
| Toul | 7,535 | Meurthe | mard, j. s. | ma. v. d. |
| Toulon | 30,798 | Var | tous les jours. | tous les jours. |
| Toulon-sur-Aroux | 2,151 | Saône-et-Loire. | l. merc. v. | l. j. s. |
| Toulouse | 52,328 | Haute-Garonne. | tous les jours. | tous les jours. |
| Touques | 1,125 | Calvados | mard. j. s. | l. me. s. |
| Tour-du-Pin (la) | 1,971 | Isère | l. merc. v. d. | mard. j. s. d. |
| Tournans | 1,646 | Seine-et-Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Tournon | 3,555 | Ardèche | tous les jours. | tous les jours. |
| Tournon * | 7,773 | Lot-et-Garonne. | | |
| Tournus | 5,011 | Saône-et-Loire. | l. merc. v. | l. j. s. |
| Tours | 21,928 | Indre-et-Loire. | tous les jours. | tous les jours. |
| Toury | 1,232 | Eure-et-Loir | tous les jours. | tous les jours. |
| Touvet (le) | 1,367 | Isère | mard. j. d. | l. merc. v. |
| Trappes | 612 | Seine-et-Oise. | tous les jours. | tous les jours. |
| Treguier | 3,080 | Côtes-du-Nord. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Tremblade (la) | 2,160 | Charente-Infér. | mard. j. s. | ma. j. v. |
| Trévoux | 2,452 | Ain | tous les jours. | tous les jours. |
| Trie | 1,203 | Hautes-Pyrén. | ma. j. d. | ma. j. d. |
| Triel | 1,716 | Seine-et-Oise. | tous les jours. | tous les jours. |
| Troarn | 936 | Calvados | tous les jours. | tous les jours. |
| Troyes | 25,078 | Aube | tous les jours. | tous les jours. |
| Tulles | 8,097 | Corrèze | tous les jours. | tous les jours. |
| Tullins | 3,765 | Isère | tous les jours. | tous les jours. |
| Turcoing | 14,661 | Nord | tous les jours. | tous les jours. |
| Ussel | 3,472 | Corrèze | l. merc. v. | l. me. v. |
| Uzel | 1,932 | Côtes-du-Nord. | l. merc. s. | ma. v. d. |
| Uzerches | 2,102 | Corrèze | tous les jours. | tous les jours. |
| Uzès | 5,684 | Gard | l. j. s. | l. j. s. |
| Valançay | 2,712 | Indre | m.m.j.v.s.d. | l.m.m.v.s.d. |
| Valence | 9,805 | Drôme | tous les jours. | tous les jours. |
| Valence-d'Agen | 2,444 | Tarn-et-Garon. | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Valenciennes | 19,906 | Nord | tous les jours. | tous les jours. |
| Valmont | 362 | Seine-Inférieure | tous les jours. | tous les jours. |
| Valognes | 6,858 | Manche | tous les jours. | tous les jours. |
| Valréas | 3,615 | Vaucluse | mard. j. s. | l. j. s. |
| Vandœuvre | 1,303 | Aube | l. merc. v. | l j. s. |
| Vannes | 11,289 | Morbihan | l. m. m. j. s. | l. m. m. v. s. |
| Vans (les) | 1,682 | Ardèche | mard. j. s. | l. j. s. |
| Varades | 3,814 | Loire-Infér. | tous les jours. | tous les jours. |
| Varennes | 1,515 | Meuse | l. merc. v. | ma. v. d. |
| Varennes-sur-Allier | 2,032 | Allier | mard. j. s. d. | m. m. v. d. |
| Varzy | 2,711 | Nièvre | l. merc. v. | l. j. s. |
| Vassy | 2,308 | Haute-Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Vatan | 2,457 | Indre | tous les jours. | tous les jours. |
| Vaucouleurs | 2,077 | Meuse | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Vaux | 969 | Seine-et-Oise. | tous les jours. | tous les jours. |
| Vence | 3,020 | Var | l. merc. s. | l. j. s. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Vendôme..... | 6,997 | Loir-et-Cher.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Verberie..... | 1,162 | Oise..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Verdun-sur-Meuse.. | 9,819 | Meuse..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Verdun-sur-Saône.. | 1,704 | Saône-et-Loire. | ma. j. s. | l. j. s. |
| Vermanton..... | 2,665 | Yonne..... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Verneuil..... | 4,376 | Eure..... | l.m.m v.s.d. | l.m.m. v.s.d. |
| Vernon..... | 4,812 | Eure..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Vernoux..... | 2,770 | Ardèche..... | mard. j. s | mard. j. s. |
| Verpillière (la)..... | 647 | Isère..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Versailles..... | 27,528 | Seine-et-Oise.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Vertus..... | 2,129 | Marne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Vervins..... | 2,683 | Aisne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Vesoul..... | 5,376 | Haute-Saône... | l. merc. v. s. | l. me. j. s. |
| Veyne..... | 1,768 | Hautes-Alpes.. | l. merc. v. | me. v. d. |
| Vézelay..... | 1,285 | Yonne..... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Vézelize..... | 1,679 | Meurthe..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Vic-Bigorre..... | 3,286 | Hautes-Pyrén.. | l. me. s. | l. j. s. |
| Vic-Fezensac..... | 3,669 | Gers..... | l. me. s. | l. j. s. |
| Vic-sur-Aisne..... | 497 | Aisne..... | l. merc. v. | me. v. d. |
| Vic-sur-Cère..... | 1,962 | Cantal..... | merc. v. d. | l. j. s. |
| Vienne..... | 12,760 | Isère..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Vierzon..... | 4,159 | Cher..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Vieux-Maisons.... | 960 | Aisne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Vigan (le)..... | 4,303 | Gard..... | l. j. s. | mard. v. d. |
| Vignory..... | 894 | Haute-Marne.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Vihiers..... | 523 | Maine-et-Loire. | merc. v. d. s. | ma. j. d. |
| Villaine-la-Juhel * . | 2,420 | Mayenne. | | |
| Ville-aux-Clercs (la) | 783 | Loir-et-Cher.. | merc. v. d. | ma. j. d. |
| Ville-Dieu..... | 3,024 | Manche..... | mard. v. d. | l. me. s. |
| Villefort..... | 1,285 | Losère..... | mard j. s. | ma. v. d. |
| Villefranche..... | 8,803 | Aveyron..... | l. merc. v. | l. me. v. |
| Ville-Franche..... | 2,210 | Haute-Garonne. | l. j. s. | l. me. s. |
| Ville-Franche..... | 5,250 | Rhône..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Villemur * ..... | 5,627 | Haute-Garonne. | | |
| Villenauxe..... | 2,639 | Aube..... | l. merc. v. | me. v. d. |
| Villeneuve-d'Agen . | 9,211 | Lot-et-Garonne | l. merc. v. d. | l. me. j. s. |
| Villeneuve-de-Berg. | 2,391 | Ardèche..... | mard. j. s. | l. j. s. |
| Villeneuve-la-Guyart | 560 | Yonne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Villen^e-lès-Avignon. | 3,279 | Gard..... | l. me. j. v. s. d. | l. m. m. v. s. d. |
| Villeneuve-l'Archev. | 1,797 | Yonne..... | l. merc. v. | l. j. s. |
| Villeneuve-le-Roi.. | 4,765 | Yonne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Villen.-St.-Georges | 895 | Seine-et-Oise.. | tous les jours. | tous les jours. |
| Villeparisis..... | 559 | Seine-et-Marne | tous les jours. | tous les jours. |
| Villequier..... | 884 | Cher..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Villers-le-Bocage.. | 1,177 | Calvados..... | mard. j. v. d. | l. me. j. s. |
| Villers-Cotterets... | 2,543 | Aisne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Villette (la)..... | ..... | Seine..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Vimoutiers..... | 3,706 | Orne..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Vire..... | 8,381 | Calvados..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Viricu..... | 1,101 | Isère..... | l. merc. v. | l. merc. s. |
| Vitré..... | 3,844 | Ille-et-Vilaine.. | l. merc. s. | ma. v. |
| Vitry-le-Français.. | 6,909 | Marne..... | tous les jours.. | tous les jours. |
| Vitteaux ..... | 1,968 | Côte-d'Or.... | l. merc. v. | l. j. s. d. |

| *Bureaux.* | *Population.* | *Départemens.* | *Départ.* | *Arrivée.* |
|---|---|---|---|---|
| Viviers..... | 2,377 | Ardèche..... | mard. j. s. | ma. j. s. |
| Vivonne..... | 2,400 | Vienne..... | l. mard. j. s. | ma. j. v. |
| Vizilles..... | 2,023 | Isère..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Void..... | 1,279 | Meuse..... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Voiron..... | 6,175 | Isère..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Voute (la)..... | 1,419 | Ardèche..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Vouziers..... | 1,988 | Ardennes..... | l. merc. s. | l. j. s. |
| Wasselonne..... | 4,242 | Bas-Rhin..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Wazemmes*..... | 5,866 | Nord. | | |
| Weissembourg..... | 5,696 | Bas-Rhin..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Wesserling..... | ..... | Haut-Rhin.... | mard. j. s. | ma. v. d. |
| Wormhoudt..... | 3,577 | Nord..... | tous les jours. | tous les jours. |
| Yvetot..... | 9,758 | Seine-Inférr.... | tous les jours. | tous les jours. |

## DÉPARTS POUR LES PAYS ÉTRANGERS.

### VILLES, PAYS, ETATS ET COLONIES *pour lesquels il est indispensable d'affranchir les Lettres, qui, sans cette précaution, resteraient en rebut.*

COLONIES, tous les jours.

*Il faut affranchir jusqu'au port de mer* pour les Colonies françaises de l'Amérique, les Etablissemens français aux Indes, les Etats-Unis d'Amérique et tous autres Pays ou Etats d'outre-mer.

ANGLETERRE, lundi, mardi, vendredi, samedi.

*Il faut affranchir jusqu'à Douvres*, pour Londres et l'Angleterre, Edimbourg et l'Ecosse, Dublin et l'Irlande. Les lettres pour les îles de Guernesey, Jersey et d'Aurigny, doivent être affranchies de la même manière que celles pour les Colonies, jusqu'à *Cherbourg*, *St.-Malo* ou *Granville*, selon la direction la plus courte qui peut leur être donnée par l'un ou l'autre de ces trois ports maritimes.

ROYAUMES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

Les lettres et paquets pour *Madrid* et toute l'Espagne, Lisbonne et tout le Portugal, et ceux pour Gibraltar, ainsi que pour toutes les Colonies, tant espagnoles que portugaises, partent les mercredis et dimanches par Bayonne, lorsqu'ils sont affranchis jusqu'à Saint-Jean-de-Luz.

Ceux pour Barcelonne, Lérida, Tarragone, Tortose et la Catalogne, les Isles Baléares, ou les Isles de Majorque, Minorque et d'Ivica, partent par Perpignan, affranchis jusqu'à cette ville, les lundis et jeudis.

POSSESSIONS DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Les départs de Paris pour la Bohême ont lieu les mardis, mercredis, vendredis, dimanches; et, pour la Moravie, la Silésie, la Galicie, seulement le mardi, par Forbach, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Les départs pour Vienne et la basse Autriche, la Moravie, la Silésie, la Galicie, la Hongrie, la Transilvanie, les frontières militaires, le Tyrol, la Styrie, la haute Autriche, l'Illyrie, la Dalmatie, les provinces vénitiennes, la délégation lombarde de Mantoue, les lundis, mercredis, vendredis, samedis, par Huningue, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Les départs pour les provinces lombardes, les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis, par Huningue, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Ces points de sortie (Forbach et Huningue) sont communs aux lettres de tous les départemens de la France, excepté celles des 37 départemens méridionaux pour le Tyrol méridional, l'Illyrie, la Dalmatie, les provinces véni-

tiennes et lombardes, lesquelles lettres, suivant leur origine, sont dirigées avec affranchissement forcé, sur les bureaux de Pont-de-Beauvoisin, de Grenoble ou d'Antibes.

## VILLES, PAYS OU ETATS ETRANGERS *pour lesquels le public est libre d'affranchir ou de ne point affranchir* (voie d'Autriche).

| | | |
|---|---|---|
| Cracovie (la ville libre de), | affranchissement libre | jusqu'à destination. |
| Pologne méridionale, Lublin, Sandomirz. . . | *id.* | jusqu'à Podgorze. |
| Russie méridionale, Odessa, Tellis, etc. . . . | *id.* | jusqu'à Brody. |
| Modène, Reggio, Massa Carara (Italie). . . | *id.* | jusqu'à Saint-Benedetto. |
| Parme, Plaisance, Guastalla. . . . . | *id.* | jusqu'à Casai Pusterlengo |
| Iles Ioniennes, de Malte et de Goza. . . . . | *id.* | jusqu'à la Samoggia, près Bologne. |

### LA TURQUIE, L'EGYPTE ET LES ECHELLES DU LEVANT.

Pour Constantinople et toute la Turquie, *il faut affranchir jusqu'à Huningue*, les lettres que l'on veut faire passer par Vienne en Autriche; et *jusqu'à Marseille*, si l'on veut qu'elles soient expédiées par la voie de mer.

*Il faut pareillement affranchir* soit jusqu'à Huningue, soit jusqu'à Marseille, suivant qu'on veut faire passer par Vienne en Autriche, ou directement par un port maritime de France, les lettres pour les îles de Candie, de Negrepont et tout l'Archipel, pour Smyrne, Alep et les Echelles du Levant, Alger, Maroc, Tripoli, Tunis et les Etats Barbaresques, Alexandrie, le Caire et toute l'Egypte.

### SUISSE.

Les lettres et paquets pour les cantons Suisses d'Appenzell, Bâle, Glaris, Lucerne, Saint-Gall, Schaffouse, Schwitz, Zurich, Zug, Coire et les Grisons, Bellinzona et le canton du Tessin, Frauenfeld et la Thurgovie, Stanz et le canton d'Underwald, Altorff et le canton d'Uri, partent de Paris, tous les jours et doivent être affranchis jusqu'à Huningue.

Les lettres et paquets pour Bienne, Dellemont, La Neuville, Sonceboz, et tout le pays de Porentruy, pour Berne et son canton, pour Fribourg et le canton de même nom, et pour Soleure et son canton, partent les lundis, mercredis et vendredis, et doivent être affranchis jusqu'à Delle.

Les lettres et paquets pour les cantons de Neufchâtel et de Lauzanne, ainsi que pour Sion et le Valais, suivant qu'ils sont originaires des départemens septentrionaux ou méridionaux de la France, doivent être affranchis jusqu'à Pontarlier ou jusqu'à Ferney, et sont expédiés de Paris les mardis, jeudis, samedis et dimanches.

Les lettres et paquets de toute la France pour Genève et son canton, partent de Paris, les mêmes jours, et doivent être pareillement affranchis jusqu'à Ferney.

## *Villes, Pays ou Etats étrangers pour lesquels le public est libre d'affranchir ou de ne point affranchir.*

### ITALIE, par les Etats-Sardes, lundis, mercredis, vendredis, dimanches.

*On peut affranchir jusqu'à* destination, ou ne point affranchir pour Cagliari et l'île de Sardaigne, ainsi que pour tous les Etats de S. M. Sarde.

*On peut de même affranchir*, mais jusqu'à Sarzane seulement, pour Lucques et le pays de ce nom; pour Pise, Livourne, Florence et toute la Toscane, ainsi que pour Piombino; pour le Boulonois, le Ferrarois, le duché d'Urbin, la Marche d'Ancône, Rome et tout l'Etat pontifical, pour Naples, Messine, Palerme et pour tout le royaume des Deux-Siciles.

ROYAUME DE PRUSSE, tous les jours.

*On peut affranchir jusqu'à destination*, ou ne point affranchir pour Aix-la-Chapelle et Sarrebruck, pour Clèves et le duché de ce nom, pour Dusseldorf et tout le duché de Berg, pour Berlin, Francfort-sur-l'Oder, la Marche ou le Brandebourg, Magdebourg, Kœnigsberg, Breslau, la Silésie et toute les possessions prussiennes, tant en deçà qu'au-delà du Rhin.

Mais on ne peut affranchir que jusqu'à Thorn, pour la Pologne-Russe, et que jusqu'à Memel, pour l'Empire de toutes les Russies.

ROYAUME DES PAYS-BAS, tous les jours.

*On est libre d'affranchir jusqu'à destination*, ou de ne point affranchir pour Mons, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Middelbourg, Liége, le duché de Luxembourg, le duché de Bouillon, et pour tout le royaume des Pays-Bas.

ÉTATS D'ALLEMAGNE *desservis par la Direction générale des postes féodales héréditaires du Prince de la Tour-et-Taxis, à Francfort-sur-le-Mein*, tous les jours.

*On peut affranchir jusqu'à* destination, ou ne point affranchir les lettres et paquets pour Stuttgard, Ulm et tout le royaume de Wurtemberg, pour le duché, le grand-duché et l'électorat de Hesse, pour le duché et le grand-duché de Nassau, pour le duché d'Oldembourg, situé sur la rive gauche du Rhin, pour la ville libre de Francfort-sur-le-Mein, pour les principautés de Hesse-Hombourg, de Lippe-Buckeburg et Detmold, de Reuss, de Saxe-Cobourg, de Schwarzburg et de Waldeck, pour la Saxe ducale, pour les royaumes de Saxe et de Hanôvre, ainsi que pour le duché de Brunswick, et pour les villes Anséatiques de Bremen, d'Hambourg et de Lubeck.

*On peut pareillement affranchir jusqu'à Bremen* pour le duché d'Oldembourg en Basse-Allemagne; et jusqu'à *Hambourg*, pour la principauté de Lubeck, pour les grands-duchés de Mecklembourg-Strélitz et Schwérin, le duché de Holstein, le royaume de Danemarck, l'Islande et les royaumes de Suède et de Norwège.

ROYAUME DE BAVIÈRE, tous les jours.

*On peut affranchir jusqu'à destination* pour tous les États du royaume de Bavière situés, tant en-deçà qu'au-delà du Rhin.

GRAND-DUCHÉ DE BADE (tous les jours.)

*On est libre d'affranchir jusqu'à destination*, *ou de ne point affranchir* pour Bade, Carlsruhe, Constance, Manheim, et tout le Grand-Duché de Bade.

# SECTION XI.

## ADMINISTRATION

### DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DES MESSAGERIES,

*Rue Notre-Dame-des-Victoires, hôtel des Messageries royales.*

Cet établissement, qui a remplacé la Régie générale des Messageries nationales, supprimée par la loi du 30 septembre 1797, est spécialement chargé des transports du Gouvernement et des administrations publiques; il offre au commerce et aux particuliers une centralité de services des Messageries sur tous les points du Royaume, par ses correspondans dans le Piémont, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, la Belgique, l'Angleterre, etc., etc.

L'Administration tient ses assemblées les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à quatre heures.

Il y a toujours à l'hôtel des Messageries un Administrateur pour recevoir les réclamations du public, et y faire droit.

*Administrateurs-généraux.* Messieurs,

De Nanteuil, aîné ✻.
Le Bon C. Saint-Georges ✻.
Le Baron de Nanteuil-Lanorville ✻.
Caylus ✻.
Provigny.
Gevaudan ✻.
Touchard ✻.
M. Nodler, *Caissier-général.*

*Administrateurs-Adjoints.* Messieurs,

Dutillet.
De Marigny ✻.
A. de Nanteuil.
Francisque Lecocq fils.
Nodler fils ✻.
Besson ✻.
M. Taupin, *Secrétaire-général.*

*Conseil de l'Administration.*

M. Darrieux, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassat.*
M. Bonnet fils, *Avocat plaidant.*
M. de la Courtie, *Avoué à la Cour royale.*
M. Desvallières, *Avoué au Tribunal de première instance.*
M. Vincent Quetil, *Défenseur officieux près le Trib. de Commerce.*
M. Huard de Lamarre, *Notaire.*
M. Vandermarq, *Agent de change.*
M. Seigneur, *Commissaire-Priseur.*
M. Deguise, *Docteur en médecine.*

*Bureau des Recouvremens.*

Ce Bureau est chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce de Paris sur les Départemens, et des Départemens sur Paris.

*Nota.* On fait des compositions avec les maisons de commerce pour le transport des fonds et des marchandises, en raison de l'importance des expéditions.

L'Administration de l'exploitation générale des Messageries royales, rue Notre-Dame-des-Victoires, a fait une convention avec la Direction générale et Administration des Postes, en date du 2 septembre 1822, approuvée par Son Exc. le Ministre des Finances, pour faire conduire ses diligences par les maîtres de poste.

| DE PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences. | Lieues. | Jours. | Heures. | en Route. | Jours. | Heures. | en Route. | VILLES de CORRESPONDANCE. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Abbeville, *Voyez* Calais. . . . | 42 | tous les jours | 9 m. | . . . . | . . . . . | . . . . | . . . . | Hesdin, Eu. |
| Alençon. . { pour Rennes. . . | 50 | tous les jours. | 8 m. | . . . . | tous les jours | 3 h. s. | 27 h. | Neufchâtel, Beaumont, Seez, |
| Alençon. . { par Belesme. . . | | tous les 2 jours. | 3 s. | | tous les 2 jours. | 8 h. s. | | Argentan, Falaise. |
| Altkirch, *Voyez* Mulhausen. . | 113 | tous les 2 jours. | 6 s. | | | | | |
| Amiens, 2 départs . . . . . | 32 | tous les jours. | 5 et 6 s. | 14 h. | tous les jours. | 8.h.m.8s. | 14 h. | Montdidier, Arras. |
| Angers, *Voy.* Nantes. . . . . | 76 | tous les jours. | 6 et 7 m. | | | | | |
| Angoulême, *Voy.* Bordeaux . . | 120 | tous les jours. | 4 s. | . . . . | . . . . . | . . . . | . . . . | Jarnac, Cognac, Saintes, Blaye, |
| Arras, *Voyez* Lille. . . . . | 50 | tous les jours. | 6 s. | | | | | Limoges. |
| Auxerre, *V.* Châlons-sur-Saône. | 42 | tous les jours. | 8 s. | | | | | |
| Avallon, *V.* Lyon par Châlons. | 55 | tous les jours. | 8 s. | | | | | |
| Bar-le-Duc, *V.* Strasbourg. . | 64 | tous les jours. | 7 m. | . . . . | . . . . . | . . . . | . . . . | Villotte, St.-Mihiel. |
| Bar-sur-Seine. *Voyez* Besançon | 47 | tous les 2 jours. | 4 s. | | | | | |
| Bale, *Voyez* Mulhausen. . . . | 123 | tous les 2 jours. | 6 s. | 4 j. | tous les 2 jours. | midi. | 4 j. | Toutes les villes de Suisse. |
| Beauvais, *Voyez* Calais. . . . | 17 | tous les jours. | 9 m. | . . . . | . . . . . | . . . . | . . . . | Clermont-Oise, Gisors. |
| Belfort, *Voy.* Bâle . . . . . | 103 | tous les 2 jours. | 6 s. | . . . . | tous les 2 jours. | . . . . | 3 j. | Porentruy, Colmar, Anspach, Izenheim. |
| Besançon . . . . . | 100 | tous les jours. | 4 s. | 3 j. | tous les jours. | 4h.s. 9m. | 3 j. | Genève, Pontarlier, Lons-le-Ser, Salins. |
| Blois, 3 départs. . . . . | 44 | tous les jours. | 6 m. 4 s. | | | | | |
| Bordeaux, par Limoges. . . . | 156 | tous les 2 jours. | 3 s. | 4 j. | tous les 2 jours. | 8 h. m. | 4 j. | Mont-de-Marsan. Agen, Bayonne, |
| Bordeaux, par Orléans. . . . | 157 | tous les jours. | 4 s. | 3 j. | tous les jours. | 7 h. m. | 3 j. | toute l'Espagne. |
| Boulogne, *Voyez* Calais. . . . | 61 | tous les jours. | 9 m. | . . . . | . . . . . | . . . . | . . . . | Cassel, St.-Omer. |
| Bourbon (Vend.) *V.* la Rochelle. | 130 | tous les 2 jours. | 6 m. | | | | | |
| Brives, *Voy.* Toulouse. . . . . | 125 | tous les 2 jours. | 3 s. | | | | | |
| Caen. . . . . | 56 | tous les jours. | 4 s. | 1 j. ½ | tous les jours. | 7 h. m. | 1 j. ½ | Vire, Bayeux, St.-Lô, Carentan, Cherbourg, Avranches, Granv. |
| Cahors, *Voy.* Toulouse. . . . . | 154 | tous les 2 jours. | 3 s. | | | | | |
| Calais, 2 départs. . . . . | 70 | tous les jours | 5 s. 9 m. | 1 j. ½ | tous les jours. | 8h.m. 6s | 1 j. ½ | Doulens, Arras, Bethune, S. Omer, Hesdin, Graveline, Dunkerque. |
| Cambray, 2 départs. . . . . | 44 | tous les jours. | 6 m. 4 s. | 20 h. | tous les jours. | 8h.m. 10s | 20 h. | |
| Châlons-sur-Marne, 2 départs. . | 43 | tous les jours. | 5 s. 7 m. | | | | | |
| Châlons-sur-Saône. . . . . | 85 | tous les jours. | 8 s. | 50 h. | tous les jours. | 7 h. s. | 50 h. | Lyon (par la Saône.) |

| VILLES DE PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences. | Lieues. | DÉPARTS DE PARIS. Jours. | Heures. | TEMS en Route. | RETOURS POUR PARIS. Jours. | Heures. | TEMS en Route. | VILLES de CORRESPONDANCE. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Chartres, 2 départs. . . . . | 22 | tous les jours. | 7 h. 7 m. | 12 h. | tous les jours. | 7h.m.7s | 12 h. | Châteaudun, Vendôme. |
| Châteauroux. . . . . | 65 | tous les jours. | 6 ½ s. | 35 h. | tous les jours. | 6 h. m. | 33 h. | Buzançois, Châtillon-sur-Indre. La Châtre, Leblanc. |
| Château-Thierry. . . . . | 24 | tous les jours. | 7 m. | | | | | |
| Châtellerault, *Voy.* Bordeaux. . | 79 | tous les jours. | 4 s. | | | | | |
| Châtillon-sur-S^e. *V.* Besançon. | 56 | tous les 2 jours. | 4 s. | | | | | |
| Chaumont, *Voy.* Mulhausen. . | 61 | tous les 2 jours. | 6 s. | . . . . | . . . . . | . . . . | . . . . | Bourbonne. |
| CLERMONT. . . . . | 95 | tous les jours. | 2 s. | 2 j. | tous les jours. | 6 h. s. | 2 j. | Aurillac, Le Puy, Mende, St-Flour, Roanne. |
| Cosne, *V.* Clermont. (P.-de-Dôm) | 46 | tous les jours. | 2 s. | | | | | |
| Dijon, *Voy.* Besançon . . . . | 78 | tous les jours. | 4 s. | 2 j. | tous les jours. | 4h.s 9m | 2 j. | Vitteaux, Rouvray, Semur, Auxonne. |
| Dôle, *Voy.* Besançon. . . . . | 90 | tous les 2 jours. | 4 s. | . . . . | . . . . . | . . . . | . . . . | Salins, Arbois, Lons-le-Saulnier, Genève et une part. de la Suisse. |
| Douay, *Voy.* Lille. . . . . | 30 | tous les jours. | 4 s. | . . . . | . . . . . | . . . . | . . . . | Béthune, Arras. |
| Dreux. *Voy.* Rennes. . . . . | 22 | tous les jours. | 8 m. | | | | | |
| Epernay. *V.* Strasbourg ou Metz | 35 | tous les jours. | 7 m. 5 s. | | | | | |
| Etampes, *V.* Orléans, 4 dép. . | 14 | tous les jours. | 6m3,4,6s | . . . . | . . . . . | . . . . | . . . . | Dourdan. |
| Evreux, *Voy.* Caen. . . . . | 27 | tous les jours. | 4 s. | | . . . . . | . . . . | . . . . | L'Aigle, Louviers. |
| Ferté-Bernard (la), *Voy.* Nantes. | 43 | tous les jours. | 7 m. | . . . . | | | | |
| Fontainebleau, 2 départs. . . . | | tous les jours. | 8 m. 2 s. | . . . . | . . . . . | . . . . | . . . . | Pithiviers. |
| GENÈVE, *Voyez* Besançon. . | 130 | tous les jours. | 4 s. | 3 j. ½. | tous les jours. | 4s. 9 m. | 3 j. ½. | Chambéry. |
| Ham, *V.* Lille p. St.-Quentin, 2 d. | 30 | tous les jours. | 4 et 7 s. | . . . . | . . . . . | . . . . | . . . . | Beauvais, Chauny. |
| Havre (le). . . . . | 53 | tous les jours. | 6 s. | 1 j. | tous les jours. | 7 h. m. | 1 j. | |
| Joigny, *Voy.* Besançon. . . . | 36 | tous les jours. | 4 s. | | | | | |
| Langres, *Voy.* Mulhausen. . . | 69 | tous les 2 jours. | 6 s. | | | | | |
| LAON. . . . . | 35 | tous les 2 jours. | 7 s. | 18 h. | tous les jours. | 6h. m. | 18 h. | Marles, Vervins, La Fère. |
| Laval, *Voy.* Rennes. . . . . | 72 | tous les jours. | 8 m. | . . . . | . . . . . | . . . . | . . . . | La Capelle, Hierson. |
| LIÉGE, *Voy.* Valenciennes. . . | 99 | tous les jours. | 6 m. | 2 j. | tous les jours. | 2 h. s. | 2 j. | Maestricht, Aix-la-Chap., Juliers, Cologne, Bonne et toutes les villes jusqu'à Hambourg. |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Luneville, *Voy.* Strasbourg. . . | 92 | tous les 2 jours. | 7 m. | | | | | |
| Lisignan, *Voy.* La Rochelle. . | 96 | tous les 2 jours. | 6 m. | | | | | |
| Lyon, par Auxerre . . . . . | 120 | tous les jours. | 8 s. | 3 j. | tous les jours. | 5 h. s. | 3 j. | Grenoble, Marseille, Montpellier, Digue, Gap, Nice, Privas, Toulon, Valence, Nîmes, Montbrison, Le Puy, Chambéry, Draguignan, Avignon, St.-Etienne, toutes les villes d'Italie et du Piémont. |
| Lyon, par Moulins . . . . . | 120 | tous les jours. | 8 m. | 3 j. | tous les jours. | 10 h. m. | 3 j. | Id. |
| Mâcon, *V.* Châlons-sur-Saône. | 100 | tous les jours. | 8 s. | . . . . . | | . . . . | . . | Bourg. |
| Magny, *Voy.* Le Havre. . . . . | 16 | tous les jours. | 6 s. | . . . . . | | . . . . | . . | Gisors. |
| Mans (Le). . . . . | 53 | tous les jours. | 7 s. et 7 m. | . . . . . | | . . . . | . . | Château-du-Loir, St.-Denis d'Orgues. |
| Mantes, 2 départs. . . . . | 16 | tous les jours. | 4 s. $5\frac{1}{2}$ m. | . . . . . | | . . . . | . . | Houdan, Pontchartrain. |
| Mayenne, *Voy.* Rennes. . . . | 64 | tous les jours. | 8 m. | . . . . . | | . . . . | . . | Fougères, Ernée. |
| Meaux, 2 départs. . . . . | 12 | tous les jours. | 7 m. 5 s. | | | | | |
| Melun, 3 départs. . . . . | 12 | tous les jours. | 2, 4 8 s. | | | | | |
| Metz. . . . . | 80 | tous les jours. | 5 s. | 45 h. | tous les jours. | 2 h. s. | 45 h. | Nancy, Luxembourg, Trèves, Coblentz, Sarrebruck, Mayence, Francfort et toute l'Allemagne. |
| Mézières, *V.* Sedan . . . . . | 60 | tous les 2 jours. | 10 m. | 36 h. | . . . . . | 4 h. s. | 36 h. | Rocroy, Givet, Charleville. |
| Montauban, *Voy.* Toulouse. . . | 170 | tous les 2 jours. | 3 s. | . . . . . | | . . . . | . . | Rodez, Villefranche. |
| Montreuil, *Voyez* Calais. . . . | 53 | tous les jours. | 9 m. | . . . . . | | . . . . | . . | Hesdin. |
| Mortagne, *Voy.* Rennes. . . . | 40 | tous les jours. | 8 m. | . . . . . | | . . . . | . . | Belesme. |
| Moulins, 2 départs. . . . . | 73 | tous les jours. | 2 s. 8 m. | . . . . . | | . . . . | . . | Rouanne, Montluçon, Bourbon-Lancy. |
| Mulhausen. . . . . | 115 | tous les 2 jours. | 6 s. | 3 j. | tous les 2 jours. | midi. | 3 j. | Altkirch, Isenheim, Colmar, Bâle et toute la Suisse. |
| Nantes, par Le Mans. . . . | 97 | tous les 2 jours. | 7 m. | 2 j. $\frac{1}{2}$ | tous les 2 jours. | 0 h. s. | 2 j. $\frac{1}{2}$ | Lorient, Brest, S.-Malo, toute la Bretagne |
| Nantes, par Tours. . . . . | 108 | tous les 2 jours. | 6 m. | 2 j. $\frac{1}{2}$ | tous les 2 jours. | 8 h. s. | 2 j. $\frac{1}{2}$ | |
| Nancy. . . . . | 85 | tous les jours. | 7 m. | . . . | . . | . . . | . . | Epinal, Plombières, Mirecourt, Neufchâteau, Château-Salins |
| Nemours, 2 départs. . . . . | 20 | tous les jours. | 8 m. 2 s. | | | | | |
| Nevers, 2 départs. . . . . | 60 | tous les jours. | 8 m. 2 s. | | | | | |
| Niort, *Voy.* La Rochelle. . . | 108 | tous les jours. | 6 m. | . . . . . | | . . . . | . . | Fontenay, Bourbon-Vendée, Saintes. |
| Nogent-le-Rotrou, 2 départs. . | 38 | tous les jours. | 7 m. 7 s. | | | | | |
| Noyon, 2 départs. . . . . | 26 | tous les jours. | 4 et 7 h. s. | . . . . . | | . . . . | . . | La Fère. |

| VILLES DE PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences. | Lieues. | DEPARTS DE PARIS. Jours. | Heures. | TEMS en Route. | RETOURS POUR PARIS. Jours. | Heures. | TEMS en Route. | VILLES de CORRESPONDANCE. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Orléans, 4 départs. | 30 | tous les jours. | 6m 346s. | 12 h. | tous les jours. | 57 m. 8 s. | 12 h. | Bourges, Chartres, Pithiviers. |
| Périgueux. | | tous les jours. | 3 s. | 3 j. | tous les 2 jours. | | | Bergerac, Agen, Tarbes, Pau, Auch. |
| Péronne, *Voy.* Valenciennes. | 35 | tous les jours. | 6 m. | | | | | |
| Poitiers. | 89 | tous les jours. | 4s.ou6m. | | | | | |
| Reims. | 40 | tous les jours. | 10 m. | 20 h. | tous les jours. | 6 h. s. | 20 h. | Stenay, Bery, les Grandes Loges, Mouchenot. |
| Rennes. | 91 | tous les jours. | 8 m. | 2 j. | tous les jours. | 3 h. s. | 2 j. | Lorient, Brest, S.-Malo, S.-Brieuc, Quimper, Dol, Dinan, Vannes, Pontivy et toute la Bretagne. |
| Riom. | 92 | tous les jours. | 2 s. | | | | | |
| Rochelle. (la) par Vendôme. | 125 | tous les jours. | 6 m. | 2 j. 1/2 | tous les jours. | 7 h. s. | 2 j. 1/2 | Rochefort, îles de Rhé, d'Oléron, d'Aix. |
| Rouen, par Magny. | 32 | tous les jours. | 6 s. | 12 h. | tous les jours. | 8 h. m. | | Louviers, le Hâvre, Dieppe, Fécamp, Caudebec, Pont-Audemer, Honfleur. |
| Rouen, par Mantes. | 34 1/2 | tous les jours. | 5 1/2 m. | 14 h. | tous les jours. | 7 h. s. | 14 h. | |
| Roye, *Voy.* Valenciennes. | 28 | tous les jours. | 6 m. | | | | | Montdidier. |
| Sainte-Ménehould, *Voy.* Metz. | 53 | tous les jours. | 5 s. | | | | | |
| Saint-Maixent, *Voy.* La Rochelle. | 103 | tous les 2 jours. | 6 m. | | | | | |
| Saint-Quentin. | 35 | tous les jours. | 4 ou 7 s. | 17 h. | tous les jours. | 8 h. m. | 17 h. | Guise, Landrecies, Maubeuge, Avesnes. |
| Saumur, par Orléans. | 75 1/2 | tous les 2 jours. | 6 m. | | | | | Luxembourg. Montmédy, Stenay, Longuyon. |
| Sedan. | 65 | tous les jours. | 10 m. | 36 h. | tous les jours. | 4 h. s. | 36 h. | |
| Sens, *Voy.* Lyon. | 28 | tous les jours. | 4 ou 8 s. | | | | | |
| Soissons, 2 départs. | 26 | tous les jours. | 10m.ou7s | | | | | |
| Strasbourg. | 122 | tous les jours. | 7 m. | 3 j. | tous les jours. | 10 h. m. | 3 j. | Mayence et les villes d'Allemagne. |
| Tonnerre, *Voy.* Besançon. | 49 | tous les 2 jours. | 4 s. | 3 j. | tous les 2 jours. | 8 h. m. | 3 j. | |
| Toulouse. | 182 | tous les 2 jours. | 3 s. | 4 j. 1/2 | tous les 2 jours. | 8 h. m. | 4 j. 1/2 | Foix, Carcassonne, Rodez, Auch, Pau, Tarbes, Perpignan, Alby, Barrèges, Bagnères, et toute l'Espagne, |
| Tours, 3 départs. | 59 | tous les jours. | 67 m. 4 s. | 27 h. | tous les jours. | 7.9s.8m. | 27 h. | Saumur, Loches, La Roue, Château-du-Loir. |
| Troyes. | 40 | tous les jours. | 4 s. | | | | | Arcis-sur-Aube, Brienne, Joinville, Estissac. |
| Uzerches, *Voy.* Toulouse. | 113 | tous les 2 jours. | 3 s. | | | | | Tulle, Aurillac. |
| Valenciennes. | 51 | tous les jours. | 6 m. | | | 1 h. s. | | St.-Amand, Tournay, Maubeuge, Le Quesnoy, Avesnes, Anvers; Bruxelles, Liége, Louvain, Malines, Mons, toute la Belgique et la Hollande. |
| Vendôme, *Voy.* La Rochelle. | 46 | tous les jours. | 6 m. | | | | | Blois. |
| Verdun, *Voy.* Metz. | 64 | tous les jours. | 5 s. | | | | | Dun, Saint-Mihiel. |
| Verneuil, *Voy.* Rennes. | 31 | tous les jours. | 8 m. | | | | | Laigle. |
| Versailles. 3 départs. | 4 | tous les jours. | 7,8 m. 3 s. | | | | | |
| Vesoul, *Voy.* Mulhausen. | 87 | tous les 2 jours. | 6 s. | | | | | |
| Vierzon, *Voy.* Châteauroux. | 52 | tous les jours. | 6 h. 1/2 s. | | | | | Bourges. |
| Vitré, *Voy.* Rennes. | 81 | tous les jours. | 8 h. m. | | | | | |

COMPAGNIE *des Coches de la Haute-Seine, Yonne et Canaux*, autorisée par ordonnance du Roi, du 10 mars 1824.

*Administrateurs.* Messieurs,

Jourdan. Jallabert. Bon Petit Delafosse. Laloua.

M. Magin le jeune, *Directeur-général*, île Saint-Louis, rue de Bretonvilliers, n. 1.

Cette entreprise se charge du transport des voyageurs et des marchandises de toute nature. Les voitures en sont commodes, propres, et distribuées en cabinets.

Des voitures de terre, bien suspendues, correspondent avec le passage de tous les Coches à Valvins, pour la route de Fontainebleau, et avec l'arrivée des Coches à Auxerre, pour la route de Lyon.

Les Coches d'Auxerre ont à leur suite des bateaux couverts, dont les cabanes sont planchéiées, et ferment à clef, et où les marchandises sont à l'abri de toute avarie et de toute dilapidation.

L'on traite à l'amiable avec le commerce pour le transport des fortes parties de marchandises.

La caisse générale et les bureaux d'administration sont établis à Paris, île Saint-Louis, rue de Bretonvilliers, n. 1; et les bureaux de départ et d'arrivée, au port Saint-Paul, n. 8, pour les coches de Montereau, Nogent et Montargis; et rue de Bretonvilliers, n. 1, pour les coches d'Auxerre et de Sens.

Les marchandises pour les ports de la Haute et Petite-Seine, et pour ceux des canaux de Loing et Briare, doivent être adressées au bureau du port Saint-Paul; et celles pour les ports de l'Yonne, au bureau rue de Bretonvilliers, n. 1.

Il y a des préposés dans chaque ville et même dans chaque village de la route que tiennent ces voitures, chargés de recevoir les marchandises, de les rendre ou de les réexpédier à destination, et de traiter pour les prix de transport.

Toutes ces voitures partent de Paris à 8 heures du matin, du 1er octobre au 1er avril, et 7 heures du matin, du 1er avril au 1er octobre. Leur mouvement se fait dans l'ordre suivant :

*Port Saint-Paul.* (Pour les voyageurs et les marchandises.)

| Coches de | Départ de Paris | Arrivée dans les Communes | Départ des Communes. | Arrivée à Paris. |
|---|---|---|---|---|
| Nogent . . . | Dimanche. . . . | Lundi 3 h. s. . | Mercredi. . . . | Jeudi 2 h. s. . |
| Montereau. . | Jeudi. . . . . | Jeudi 11 h. ½ s. | Dimanche 10 s. | Lundi 4 h. s. . |
| Montargis. . . | Mardi. . . . . | Mercredi 5. . . | Vendredi 8. m. | Dimanche midi. |

*Port Saint-Bernard* (Pour les voyageurs et les marchandises).

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Auxerre. . . . | Mercredi. . . | Samedi soir . . | Jeudi matin. . | Samedi soir. |
| Sens. . . . | Samedi. . . . | Dimanche soir. | Mardi matin . | Mercredi soir. |
| Aux. ( petit coche d' ). | . . . . . | . . . . . | Lundi matin. . | Mercredi soir. |

Cette entreprise se charge des expéditions pour tout le Midi, Rouen et le Havre.

# VOITURES PUBLIQUES *pour les départemens, et les environs de Paris.*

| LIEUX DE DESTINATION. | JOURS ET HEURES DE DÉPART. | SITUATION DES BUREAUX. | NOMS des entrepreneurs. |
|---|---|---|---|
| Rouen et le Havre, par Pontoise, Magny et Gisors. | Tous les j. à 6 h. mat. et soir. | Rue du Bouloi, n. 7. | Caillard et Comp^e. |
| Bordeaux, par Orléans, Tours, Poitiers, etc. Rochefort, et route. | Tous les 2 jours à 5 h. du s. | *Idem*, n. 9. | Toulouse et Comp^e |
| Rouen, le Havre, Dieppe, Caen et toute la Normandie. | Tous les j. à 6 h. 1/4 du soir. Le jeudi à 5 h. 3/4. | | |
| Sedan, par Reims et Mezières. | Tous les j. à 7 h. du soir. | | |
| Troyes, Nogent, Provins et route. | T. les j. à 7 h. m. et 5 1/2 s. | *Idem*, n. 22. | Arnoux et Comp^e. |
| Avranches, Dreux, l'Aigle et Falaise, corresp. avec Vire et Caen. | Tous les j. à 4 h. 1/2 du soir. | | Cauvry et Comp^e. |
| Orléans, Blois, Amboise, Tours, Angers et Nantes. | Tous les jours à 6 h. du mat. | *Idem*, n^os 23 et 24. | Caillard et Comp^e. |
| Calais, Londres. | Tous les j. à 8 h. 1/2 du mat. | | |
| Orléans, Blois, Tours, Saumur, Fontainebleau. Nemours, etc. | Tous les j. à 7 h. du matin. | | |
| S.-Quentin, Cambrai, Lille, Arras, Valenciennes, correspondant avec la Belgique, la Hollande, les villes anséatiques et la Prusse. | Tous les jours à 6 heures 1/2 du matin, 4 et 5 h. du s. | *Idem*, n. 24. | Arnoux, Monier et Comp^e. |
| Lyon, par Tarare, Roanne, Moulins, Nevers, etc. | Tous les jours à 8 h. du mat. | | Lecomte, Arnoux et Comp^e. |
| *Idem*, par Sens, Joigny, Auxerre, Dijon, etc. | Tous les jours à midi. | | |
| Caen, par Mantes, Evreux, etc. | Tous les jours à 11 h. du mat. | | |
| Genève, par Dijon. | Tous les jours à midi. | | |
| Rouen, le Havre, Dieppe et correspondance. | Tous les jours à 6 h. du mat. | *Idem*, n. 24. | Aumont et Comp^e. Gathelier. |
| Evreux et Mantes. | Tous les jours à 5 h. du mat. | *Idem*, n. 24. | |
| Lyon, par Moulins. | Tous les jours à 8 h. du mat. | *Idem*, n. 5. | Daras. |
| Marseille, par Dijon et Lyon. | Tous les jours à midi. | | |
| Le Havre, par Rouen, Dieppe, etc. | Tous les jours à 6 h. 1/2 mat. | | |
| Reims, par Soissons, Laon, etc. | Tous les jours à 6 h. du soir. | | |
| Compiègne, Noyon, St.-Quentin. | Tous les jours à 5 h. 1/2 du s. | | |

| LIEUX DE DESTINATION. | HEURES DE DÉPART. | BUREAUX. | ENTREPRENEURS. |
|---|---|---|---|
| Célérifères pour Fontainebleau, Nemours et retour. | T. les j. à 6 h. m. été, 7 hiver. | Rue Croix des Petits-Champs, n. 12. | Marchand et Fayolle. |
| Melun, Montreau et Sens, corresp. avec Joigny. | Tous les j. à 7 h. du mat. été, 8 h. hiver. | | Dutfoy et Duclos. |
| Auxerre et Troyes. | | | |
| Berlines du commerce, pour Rouen et le Havre. | Tous les jours à 6 h. $\frac{1}{2}$ soir. | Rue du Bouloy, n. 23. | Gueroult et Compe. |
| Rennes, par Alençon, Mortagne, Mayenne, Laval. | T. les 2 j. à 5 h. du soir. | *Idem*, n. 13. | Godard et Marguery. |
| Chartres, Chateaudun, Vendôme et Nogent-le-Rotrou. | Tous les jours à 7 h. du soir. | | Corbière et Compe. |
| Amiens, correspondant avec Doullens, Bapaume, Arras, Béthune, Lille, St.-Omer et Abbeville. | T. les j. à 5 h. $\frac{1}{2}$ du s. | | Levavasseur et Ce. |
| Caen, par Mantes, Evreux et Lisieux, correspond. avec St.-Lo, Cherbourg, Honfleur, etc. | Tous les jours à 8 h. du mat. et à 6 h. $\frac{1}{2}$ du soir. | Rue Coq-Héron, n. 7. | Lecomte et Compe. |
| Rouen, correspondant avec le Havre, Dieppe, Elbeuf, etc. | Tous les j. à 6 h. $\frac{1}{4}$ et 11 h. du soir par la route d'en bas. | *Idem*, n. 11. | Mainot et Compe. |
| Londres, par Boulogne, Douvres et Solkstone, (*correspondant par mer au moyen de 4 bateaux à vapeur*). | T. les j. 4 h. été et hiver. | Rue de la Jussienne, n. 13. | Gengoult, Sanders et Compagnie. |
| Célérifères, Rouen, le Havre, Dieppe, correspondant avec le pays de Caux et toute la Normandie. | 11 h. du soir. | Rue et cour de la Jussienne, n. 19, et rue Montmartre, n. 53. | Le Bourgeois et Ce. |
| Dreux et route. | Tous les jours 8 h. du soir. | R. des Deux-Écus, n 23. | Gromard. |
| Chartres. | Tous les jours à 7 h. du soir. | R. des Deux-Ecus, n. 23. | Magnan et Compe. |
| Etampes. | Tous les jours à 9 h. du mat. | *Bureau secondaire.* | |
| Dourdan. | Tous les jours à 8 h. du mat. | Rue d'Enfer Saint-Michel, n. 10. | |
| Arpajon. | T. les j. à 7 h. $\frac{1}{2}$ et midi $\frac{1}{2}$. | | |
| Laon, par Dammartin, Nanteuil, Villers-Cotterets et Soissons. | Tous les jours à 6 h. du soir. | Rue des Prouvaires, n. 12. | Toulouse et Compe. |
| Nantes, etc. | | R. d'Orléans St.-H. | Bonjour fils aîné et Verrier. |
| Dreux et route. | T. les j. 5 h du mat. en été, et 6 h. en hiv. | Rue des Fossés S.-G.-l'Auxerrois, n. 26. | Choiseau. |

| LIEUX DE DESTINATION. | JOURS ET HEURES DE DÉPART. | SITUATION DES BUREAUX. | NOMS des entrepreneurs. |
|---|---|---|---|
| Fontainebleau et retour. | Tous les jours à 8 h. du mat. | Rue des Fossés-St.-Germ.-l'Auxerrois, n. 26. | Choiseau. |
| Poissy et retour. | T. les j. à 8 h. m. et à 4 h. s. | | |
| Etampes, Pithiviers et route. | Tous les jours à 9 h. du mat. | | |
| Beauvais et route. | T. les j. à 6 h. du mat. en été et 7 h. en hiv. | Rue d'Enfer, n. 12. R. du Temple en face celle Nazareth. | Glot et Robillard. |
| Beauvais, Beaumont-sur-Oise, Chambly, Senlis, Compiègne, Noyon, Meaux, la Ferté, Château-Thierry, Pontoise, Gisors, Gournay, Magny, Nanteuil, Roye, Montdidier, Dammartin, Villers-Cotterêts, Luzarche, Chantilly et Creil, etc. | Tous les jours soir et matin. | Rue du faubourg St.-Denis, n. 50. | Touchard. |
| Clermont, Creil. | T. les jours à 7. h. du matin. | *Idem*, n. 51. | Mauc omble. |
| Crépy, Nanteuil, Dammartin et Villers-Cotterets. | T. les jours à 7 h. du matin. | *Idem*, n. 51. | Le Roux. |
| Abbeville, par Beauvais, Granvilliers, etc. | T. les jours à 5 h. du soir. | *Idem*, n. 71. | Toulouse et Compe. |
| Gournay, par Gisors. | Tous les 2 jours | | |
| Voiture de retour à 4 et 6 places : Metz, Strasbourg et l'Allemagne; Lyon, Genève et la Suisse; Turin, Rome et Naples; Bordeaux et route; Calais, La Belgique et la Hollande | | R. S.-Martin, n. 247. | Barthelemy, neveu. |
| Reims, par Dammartin, Villers Cotterets, Soissons, etc. | T. les 2 jours à 6 h. du soir. | Rue et Porte Saint-Martin, n. 256. | Dubois et Compe. |
| St.-Quentin, par Senlis, Compiègne, Noyon, etc. | T. les j. à 5 h. ½ du soir.. | | |
| Meaux. | Tous les 2 jours à 11 h. du m. | r. J. Pain-Mollet, 12. | Perrot. |
| Magny, route de Rouen. | Les mardi, jeudi, samedi. | Faub. S.-Denis, n. 50. | Touchard. |
| Brie, Coubert, Guignes, Mormant, Nangis | Tous les j. à 7 h. m. et 4 h. s. | Rue Geoffroy-l'Asnier, n. 27. | Philibert, fils. |
| Donnemarie. | T. les jours préc. à 7 h. du m. | | |
| Melun | T. les j. à 7 h. et 11 h. du m. | Rue St.-Paul, n. 28. | Veuve Duclos. |
| Joigny, correspondant avec Saint-Florentin, Tonnerre, Dijon et Châlons | Tous les jours à 1 ½ du soir. | *Bureau secondaire*, rue des V.-Augus. n. 13. | |

| DE DESTINATION. | ET HEURES DE DÉPART. | DES BUREAUX. | des entrepreneurs. |
|---|---|---|---|
| Essonne et Corbeil. . . . . | Tous les jours soir et matin. | Rue Dauphine, n. 26. | Veuve Duclerc. |
| Orléans, Montargis, Bourges, Saint-Amand et Châteauroux . . . . . | T. les j. à 6 h. $\frac{1}{2}$ s. et 5 h. m. | Rue Contrescarpe St.-André, n. 5. | Caillard et Compe. |
| Arpajon, Linas, Montlhéry, Longjumeau, et retour. | T. les j. à 8 h. m. et à 1 h. s. en hiv. et 7 h. m. et 2 h. s. en été. | R. Mazarine, 36. | Gaffet-Legros. |
| Berlines et voitures de retour pour Lyon, Avignon, Marseille et tout le midi de la France, la Suisse, le Piémont, Rome, Naples et toute l'Italie. . . . | Tous les jours. | R. Gît-le-Cœur, n. 6, Hôtel de Toulouse. | Cadet Lévig. |
| Voitures et berlines à volonté pour le midi de la France, la Suisse, le Piémont, Rome, Naples et toute l'Italie, la Prusse, le Hanôvre, la Pologne et l'Autriche, et retour. . . . . | Tous les jours. | R. Gît-le-Cœur, n. 11. | Brésil. |
| Strasbourg, par Château-Thierry, Epernay, Châlons, Vitry-le-Français, S. Dizier, Bar-le-Duc, Ligny, Void, Toul, Nancy, Lunéville, Sarrebourg, Phalsbourg, Saverne, corresp. avec Mayence, Landau, Weissembourg, Haguenau, Mulhausen, Bacarat. Colmar, même route jusqu'à Nancy, et continuant par Lunéville, S. Diez, Ste-Marie-aux-Mines, Schelestadt, corresp. avec Marckelsheim, Neuf-Brisach. Nancy, même route, corresp. avec Joinville, Vassy, Chaumont, Commercy, S. Mihiel, Vaucouleurs, Pont-à-Mousson, Epinal, Plombières, Neuchâteau. | Tous les jours en été à 6 h. du mat. et en hiver à 7 h. | R. du Petit-Musc, 12. | |
| Metz, par Meaux, Dormans, Epernay, Châlons-sur-Marne, Ste-Menehould, Verdun, Etain, correspondant avec Reims, Troyes, Arcis-sur-Aube, Sedan, Stenay, Longwy, Montmédy, Thionville, Sarrebruck. . . . . | Tous les jours à 5 h. du soir. | *Bureau secondaire*, Carré S. Martin, au plat d'étain, n. 256. | Augustin Jailloux. |
| Dieppe, par Pontoise, Char, Gisors. . . . . | T. les jours à 10 h. du matin. | | |
| Gournay et Forges. . . . . | | | |
| Beauvais et route . . . . . | Tous les jours à 9 h. du soir. | | |

| LIEUX DE DESTINATION. | JOURS ET HEURES DE DÉPART. | SITUATION DES BUREAUX. | NOMS des entrepreneurs. |
|---|---|---|---|
| Melun, Montereau, Sens, Villeneuve-St.-Georges, Joigny, Auxerre, Vermanton, Rouvray, Avallon, Dijon, Semur, Châlons-sur-Saône . . . . . | Tous les jours à 5 h. du soir. | R. du Pet.-Musc, 12. *Bureau secondaire.* | Augustin Jailloux. |
| Auxerre, même route, correspond. avec Tonnerre, Besançon, Dôle, faisant le courrier des dépêches de Montereau à Auxerre, tous les jours. . . . . | | Carré St.-Martin, au plat d'étain, n. 256. | |
| Coulommiers, Crecy, Conilly, et La Ferté-Gaucher. | Tous les jours à 8 h. du mat. | R. du Pet. Musc, n. 12. | |
| Sezanne . . . . . | Mardi, jeudi et sam. à 8 h. m. | | |
| Tournan, Laqueue, Ozoir. . . . . | Mardi, jeudi et sam. à midi. | | |
| Rosoy, Fontenay. . . . . | T. l. j. à 8 h. d. m.. exc. l. dim. | | |
| Lagny (Le bureau est aussi rue Geoffroy-l'Asnier, 27). | T. les j. à 7 h. du m. et 4 s. en été; à 8 h. m. et 3 h. s. en hiv. | | |
| | *Environs de Paris.* | | |
| Saint-Leu-Taverni et environs. . . . . | Tous les j. à 9 h. du m. et 4 s. en hiv.; 8 du m. et 5 s. en été. | Rue Neuve S.-Denis, n. 25. | Lepreux. |
| Célérifères pour St.-Denis. . . . . | T. les j mat. et soir chaq. $\frac{1}{2}$ h. en été, et t. les h. en hiv. | F. S. Denis. passa. du Bois de Boulogne. | Braiser. |
| Voitures Parisiennes pour Versailles et retour. . . . | T. l. j. à l. h., à 20 m. et 40 m. | Rue de Rivoli, n. 1. | Nicolle. |
| Voitures de l'Espérance, pour Versailles et retour. | T. les jours à l'heure et à la demi-heure. | Rue de Rohan, n. 6, près le Carrousel. | Boutaric. |
| Accélérées et diligentes pour St.-Germain et retour. | T. l. j. à t. l. h. et à t. l. 2 h. | Rue de Rohan, n 2. | Romon et Compe. |
| Voitures réunies pour Saint-Germain et retour. . . . | Tous les j. d'heure en heure. | Rue des Fossés S.-G. l'Auxerr. n. 26. | |
| Neuilly et Courbevoye. . . . . | Tous les j. d'heure en heure. | Rue Batave, n. 8. | Hix et Bellu. |
| Passy et environs. . . . . | T. les jours à 9 h. du matin et 4 h. du soir en été, et 10 h. du m. et 3 h. du s en hiver. | Rue Saint-Martin, n. 247. | Bourgeois. |
| Villemomble, Montfermeil et Gagny. . . . . | | | Meugnot. |
| Louvres, Bourget, le Thillet, etc. . . . . | | | Boulogne. |
| Meaux et La Ferté-Sous-Jouarre. . . . . | Toutes les deux heures. | Cour de Harlay | Ganier et Compe. |
| Choisy, Thiais et environs. . . . . | Tous les jours matin et soir. | Cour de Harlay. | Jacob. |

# SECTION XII.

## DEUILS DE COUR.

Il y a grand et petit deuil ; la volonté du Roi les détermine et en fixe la durée

Les grands deuils se partagent en trois temps : La laine, la soie et les pierres noires, 3° le petit deuil et les diamans.

*Durée.*

*Grand Deuil.* De six mois à deux mois.

*Petit Deuil.* De trois semaines à trois jours.

*Habillemens des Hommes et usages pour le grand Deuil.*

*Premier temps.*—Le Roi porte habit, veste et culotte de drap violet ; l'habit, boutonné tout du long, sans laisser voir la chemise ; les manches fermées jusqu'aux poings, et garnies de petites manchettes plates et cousues ;

Le collet garni d'un rabat de toile de Hollande ; les bas de laine violette ; les souliers de drap violet, avec les boucles d'acier tirant sur le violet ; l'épée garnie d'acier de même couleur, avec le ceinturon de drap violet ; le chapeau noir, garni d'un crêpe violet ; les gants violets avec la garniture.

Les autres personnes portent les cheveux sans poudre, habit de drap noir, souliers bronzés, bas de laine noire, l'épée noire, garnie d'un crêpe, boucles noires, cravate de batiste, pleureuses.

*Deuxième temps.*—Le Roi porte habit, veste et culotte de drap violet, bas de soie violette, manchettes de mousseline d'effilé, boucles et épée d'argent, un ruban violet à l'épée ; et pour les autres personnes, habit de drap noir, bas de soie noire, boucles et épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

*Troisième temps ou petit Deuil.*—Pour le Roi, ainsi que pour les autres personnes, habit noir de soie, épée et boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc.

Pendant le grand deuil, dans les grandes cérémonies, les hommes ajoutent à leur costume un manteau, un crêpe pendant au chapeau, et une cravatte longue.

Le manteau du Roi est en violet ; celui des autres personnes est en étoffe de laine noire.

La longueur du manteau se règle suivant le rang de la personne.

La queue du manteau du Roi est longue de cinq pieds ; celle du manteau des Frères du Roi, de trois pieds et demi ; celle du manteau des autres Princes, de deux pieds.

Les manteaux des Ministres, des Officiers civils et militaires, et des Présidens des grands Corps de l'Etat, ne traînent que de trois à quatre doigts ; le manteau des autres personnes descend jusqu'à la cheville.

Lorsque le Roi est en grand deuil, s'il reçoit des révérences, il y admet toutes les personnes présentées. Dans cette cérémonie, les hommes portent le manteau et le crêpe, et les dames, la mante et le voile.

Dans les grands deuils, la chambre et l'anti-chambre du Roi sont tendues en violet ; les carreaux, les fauteuils et les tapis de la Chapelle sont aussi en violet.

Les voitures de S. M. sont drapées de la même couleur.

Les Princes de la Famille royale et les Princes du sang tendent leur anti-chambre en noir ; leurs voitures sont drapées en noir.

Les Ministres, les Officiers civils et militaires, les Pairs de France, les membres de la Chambre des Députés et du Conseil d'Etat, drapent leurs voitures en noir.

La livrée, tant de la Maison du Roi que des autres personnes désignées ci-dessus, est habillée en noir. Pendant le deuxième et le troisième temps du deuil, ils portent des aiguillettes de la couleur de la livrée.

*Habillement des Femmes pour le grand Deuil.*

*Premier temps*, ou grand deuil. — Vêtement de laine noire : pendant la première moitié de ce premier temps, coiffure et fichu de crêpe noir ; pendant la seconde moitié, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni.—*Deuxième temps*, ou deuil ordinaire. — Vêtement de soie noire : en hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas ; les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé — *Troisième temps*, ou petit deuil. — Le blanc uni, ou le noir et blanc.

Pendant le grand deuil et dans les grandes cérémonies, les femmes ajoutent à leur habillement une mante noire, dont la longueur est également réglée sur le rang de la personne qui la porte, et un petit voile de crêpe noir sur la tête.

---

L'usage en France étant qu'un père et une mère ne portent pas le deuil de leurs enfans, si un fils ou petit-fils du Roi vient à mourir, S. M. ne prend pas le deuil ; mais toutes les autres personnes le portent conformément au genre et à la durée déterminés par les ordres du Roi. Les étrangers voyageant en France peuvent porter le deuil de leur Souverain et de leurs Princes, tel qu'il est réglé par leur Cour. On ne porte pas le deuil des enfans qui n'ont pas atteint l'âge de 7 ans.

Les militaires et toutes les personnes qui ont des uniformes ou des costumes, portent le deuil avec un crêpe au bras, au chapeau et à l'épée.

Les Ecclésiastiques portent le rabat blanc et le crêpe au chapeau.

Hors le temps où la Cour est en grand deuil, personne ne pourra s'y présenter en grand deuil, sans en avoir obtenu la permission de Sa Majesté.

Lorsque la Cour est en deuil, aucune personne, même celles qui demandent audience, et qui ne sont pas présentées, ne peut y paraître sans être en deuil.

## DEUILS PARTICULIERS.

Les grands deuils sont ceux qui se partagent en trois temps ; la laine, la soie noire, et le petit deuil ou les habits coupés. On ne porte le grand deuil que pour père, mère, grand-père, grand'mère, mari, femme, frère et sœur.

Les deuils ordinaires ne se partagent qu'en deux temps : le noir et le blanc. Ils se portent pour les oncles, tantes, cousins-germains, oncles à la mode de Bretagne, et cousins issus de germains.

GRANDS DEUILS. *Pour père et mère*, six mois.

*Habillement des dames.*—Les six premières semaines, vêtement de laine noire. Les trois premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir ; les trois semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni.

Les six semaines suivantes, vêtement de soie noire. En hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas. Les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé

Les trois derniers mois, le blanc uni ou le noir et blanc.

*Habillement des hommes.* — Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires et la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de drap avec les boutons, les bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, un ruban noir à l'épée. Les trois derniers mois *en habit;* l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, les bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

*Pour grand-père et grand'mère*, quatre mois et demi.

*Habillement des dames.*—Le premier mois, le vêtement de laine noire ; les quinze premiers jours, coiffure et fichu de crêpe noir ; les quinze jours suivans, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni. Les six semaines suivantes, habit noir de soie. En hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas ; les coiffures et garnitures en crêpe, garni d'effilé. Les deux derniers mois, petit deuil en noir et blanc.

*Habillement des hommes.*—Le premier mois, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les boucles de souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de draps, avec les boutons les bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent ; un

ruban noir à l'épée. Les deux derniers mois, *en habit*; l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent les bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, laculotte et les bas noirs.

*Pour un mari*, un an et six semaines.

Les trois premiers mois, vêtement de laine pendant les six premières semaines; coiffure et fichu de crêpe noir; pendant les six semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc. Les six mois suivans, en soie noire; en hiver, le pou de soie, en été, le taffetas La coiffure en crêpe blanc, garni d'effilé. Les trois autres mois, en noir et blanc, et les six dernières semaines, en blanc uni.

*Pour une femme*, six mois.

Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de drap noir avec boutons, bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, le ruban noir à l'épée. Les trois derniers mois, petit deuil. *En habit*, l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

*Pour frère et sœur*, deux mois.

*Habillement des dames.*—Les premiers quinze jours; vêtement de laine noire, la garniture de crêpe, etc. Les quinze jours suivans, vêtement de soie noire, pou de soie l'hiver; le taffetas l'été. Le dernier mois, petit deuil.

*Habillement des hommes.*—Les quinze premiers jours, l'habit de drap noir sans boutons, etc. Les quinze jours suivans, l'habit avec les boutons, etc. Le dernier mois, petit deuil.

DEUILS ORDINAIRES.

Dans les deuils ordinaires, les femmes peuvent porter les diamans; les hommes peuvent porter l'épée et les boucles d'argent.

*Pour oncles et tantes*, trois semaines.

*Habillement des dames.*—Les quinze premiers jours, la soie noire, etc. Les derniers jours le petit deuil.

*Habillement des hommes.*—Les quinze premiers jours, habit noir en drap, etc. Les derniers jours, petit deuil.

*Pour cousins-germains*, quinze jours.

*Habillement des dames.*—Les huit premiers jours, en soie noire, etc. (ou noir et blanc.) Les sept derniers jours, petit deuil.

*Habillement des hommes.*—Les huit premiers jours, habit de drap noir, etc. (ou noir et blanc.) Les sept derniers, jours, petit deuil.

*Pour oncles à la mode de Bretagne*, onze jours.

*Habillement des dames.*—Les six premiers jours, en soie noire, (ou noir et blanc, etc.) Les cinq derniers jours petit deuil.

*Habillement des hommes.*—Les six premiers jours, habit de drap noir, etc. Les cinq derniers jours, petit deuil.

*Pour cousins issus de germain*, huit jours.

*Habillement des dames.*—Les cinq premiers jours, en soie.

Les trois derniers jours en petit deuil.

*Habillement des hommes.*—Les cinq premiers jours, en drap noir, etc. Les trois derniers jours, le petit deuil. Les fonctionnaires en costume et le militaires en uniforme, portent un crêpe au bras et à l'épée. Les ecclésiastiques portent un crêpe au chapeau.

---

*Entreprise des Inhumations et Pompes funèbres de la ville de Paris*, rue du Pas de la Mule, n. 1.

M. Saint-Hilaire-Terson ✠, *Entrepreneur*, à l'Entreprise.

Cette Entreprise réunit dans son local tous les objets relatifs aux Pompes funèbres.

Il y a près cette Entreprise un Ordonnateur-général, nommé par M. le Préfet. Il est chargé de surveiller toutes les opérations de l'Entreprise.

# CHAPITRE II.

## TABLEAU COMPARATIF *des nouveaux Poids, Mesures et Monnaies avec les anciens.*

*Mesures linéaires.*

| | | toises. | pi. | pou. | lig. |
|---|---|---|---|---|---|
| Myriamètre (*ou* lieue). | 10000 mètres. | 5,130 | 4 | 5 | 3.360 |
| Kilomètre (*ou* mille), | 1000 mètres. | 513 | 0 | 5 | 3,936 |
| Hectomètre. | 100 mètres. | 51 | 1 | 10 | 1,593 |
| Décamètre (*ou* perche), | 10 mètres. | 5 | 0 | 9 | 4,959 |
| MÈTRE. | | | 3 | 0 | 11,296 |
| Décimètre (*ou* palme), | 10e de mètre. | | | 3 | 8,330 |
| Centimètre (*ou* doigt), | 100e de mètre. | | | | 4,433 |
| Millimètre (*ou* trait), | 1000e de mètre. | | | | 0,443 |

*Mesures agraires.*

| | | |
|---|---|---|
| Myriare, Kilomètre carré. | 263,244.93 | toises carrées. |
| Hectare (*ou* arpent), Hectomètre carré. | 2,632.45 | |
| ARE (*ou* perche carrée), Décamètre carré. | 26,32 | |
| Centiare (*ou* centième de perche carrée), mètre carré. | 0,26 | |

*Mesures de capacité.*

| | | |
|---|---|---|
| Kilolitre (*ou* muid), mètre cube. | 29,1739 | pieds cubes. |
| Hectolitre (*ou* setier). | 2,9174 | |
| Décalitre (*ou* boisseau, velte). | 0,2917 | |
| LITRE (*ou* pinte), décimètre cube. | 50.4124 | pouces cubes. |
| Décilitre (*ou* verre). | 5.0412 | |
| Centilitre. | 0,5041 | |
| Millilitre, centimètre cube. | 0,0504 | |

*Mesures pour les bois.*

| | | |
|---|---|---|
| STÈRE, mètre cube. | 29,1739 | pieds cubes. |
| Decistère (*ou* solive). | 2,9174 | |
| Centistère. | 0,2917 | |
| Millistère, décimètre cube. | 0,0291 | |

*Poids.*

| | liv. | onc. | gros. | grains. |
|---|---|---|---|---|
| Myriagramme. | 20 | 6 | 6 | 63,5 |
| Kilogramme (*ou* livre), poids du décimètre cubique d'eau à 4d qui est le *maximum* de la densité. | 2 | 0 | 5 | 35,15 |
| Hectogramme (*ou* once). | | 3 | 2 | 10,72 |
| Décagramme (*ou* gros). | | | 2 | 44,27 |
| GRAMME (*ou* denier), poids du centimètre cubique d'eau à la température de la glace | | | | 18,827 |
| Décigramme (*ou* grain). | | | | 1,883 |
| Centigramme. | | | | 0,188 |
| Milligramme, poids du millimètre cubique d'eau. | | | | 0,019 |

*Monnaies.*

L'unité monétaire est une pièce d'argent du poids de cinq grammes, contenant un dixième d'alliage et neuf dixièmes d'argent pur; elle s'appelle FRANC, et se subdivise en décimes et centimes.

Les monnaies d'or contiennent, ainsi que celles d'argent, un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

## *Comparaison des anciennes Mesures avec les nouvelles.*

*Lieues de poste ou de 2,000 toises, en myriamètres, kilomètres et hectomètres.*

| | m. | kil. | h. |
|---|---|---|---|
| 1 lieue vaut.. | » | 3 | 9 |
| 2 lieues val.. | » | 7 | 8 |
| 3..... | 1 | 1 | 7 |
| 4..... | 1 | 5 | 6 |
| 5..... | 1 | 9 | 4 |
| 6..... | 2 | 3 | 4 |
| 7..... | 2 | 7 | 3 |
| 8..... | 3 | 1 | 2 |
| 9..... | 3 | 5 | 1 |
| 10..... | 3 | 9 | » |
| 1 quart de l.. | » | » | 10 |
| 1 demi-l.... | » | 2 | 9 |

*Lieues de 25 au degré.*

| | m. | kil. | h. |
|---|---|---|---|
| 1 lieue vaut.. | » | 4 | 4 |
| 2 lieues val.. | » | 8 | 9 |
| 3..... | 1 | 3 | 3 |
| 4..... | 1 | 7 | 8 |
| 5..... | 2 | 2 | 2 |
| 6..... | 2 | 6 | 7 |
| 7..... | 3 | 1 | 1 |
| 8..... | 3 | 5 | 6 |
| 9..... | 4 | » | » |
| 10..... | 4 | 4 | 4 |
| 1 quart de l.. | » | 1 | 1 |
| 1 demi-l.... | » | 2 | 3 |

*Arpens de Paris, contenant 100 perches, et la perche 18 pieds, en hectares, ares et centiares.*

| | hec. | ar. | c. |
|---|---|---|---|
| 1 arp. vaut.. | » | 34 | 19 |
| 2 arp. val.... | » | 68 | 38 |
| 3..... | 1 | 2 | 57 |
| 4..... | 1 | 36 | 75 |
| 5..... | 1 | 70 | 94 |
| 6..... | 2 | 5 | 13 |
| 7..... | 2 | 39 | 32 |
| 8..... | 2 | 73 | 51 |
| 9..... | 3 | 7 | 70 |
| 10..... | 3 | 51 | 89 |

*Arpent de 20 pieds pour perche.*

| | hec. | a. | c. |
|---|---|---|---|
| 1 arp. vaut.. | » | 42 | 20 |
| 10 arp. val.. | 4 | 22 | 5 |

*Arpent de Paris, de 22 pieds pour perche.*

| | hec. | a. | c. |
|---|---|---|---|
| 1 arp. vaut.. | » | 51 | 5 |
| 10 arp. val.. | 5 | 10 | 50 |

*Acre commune de Normandie, composé de 160 perches, et la perche de 22 pieds.*

| | hec. | a. | c. |
|---|---|---|---|
| 1 acre vaut.. | » | 81 | 71 |
| 10 acres val.. | 8 | 17 | 10 |

*Aunes, mètres et centimètres.*

| | m. | c. |
|---|---|---|
| 1 aune vaut.... | 1 | 19 |
| 2 aunes val.... | 2 | 38 |
| 3..... | 3 | 56 |
| 4..... | 4 | 75 |
| 5..... | 5 | 94 |
| 6..... | 7 | 13 |
| 7..... | 8 | 32 |
| 8..... | 9 | 51 |
| 9..... | 10 | 70 |
| 10..... | 11 | 88 |

*Fractions de l'aune.*

| | mm. |
|---|---|
| 1 demi-aune vaut.. | 594 |
| 1 quart..... | 297 |
| 1 huitième..... | 148 |
| 1 seizième..... | 74 |
| 1 trente-deuxième.. | 37 |
| 1 tiers..... | 396 |
| 1 sixième..... | 198 |
| 1 douzième..... | 99 |
| 1 vingt-quatrième.. | 50 |

*Boisseaux de Paris, en hectolitres, litres et centilitres.*

| | hec. | lit. | c. |
|---|---|---|---|
| 1 boiss. vaut. | » | 13 | » |
| 2 boiss. val.. | » | 26 | 1 |
| 3..... | » | 39 | 2 |
| 4..... | » | 52 | 2 |
| 5..... | » | 65 | 3 |
| 6..... | » | 78 | 4 |
| 7..... | » | 91 | 5 |
| 8..... | 1 | 4 | 6 |
| 9..... | 1 | 17 | 7 |
| 10..... | 1 | 30 | 8 |
| 11..... | 1 | 43 | 8 |
| 12 ou 1 setier. | 1 | 56 | 9 |
| 1 litron vaut. | » | » | 81 |
| 4 litrons val. | » | 3 | 25 |
| 8..... | » | 6 | 50 |

*Pintes de Paris, en litres et centilitres.*

| | lit. | c. |
|---|---|---|
| 1 pinte vaut.... | » | 93 |
| 2 pintes val.... | 1 | 86 |
| 3..... | 2 | 79 |
| 4..... | 3 | 73 |
| 5..... | 4 | 66 |
| 6..... | 5 | 59 |
| 7..... | 6 | 52 |
| 8..... | 7 | 45 |
| 9..... | 8 | 38 |
| 10..... | 9 | 31 |

*Voies de bois de Paris, en stères et centistères.*

| | st. | cen. |
|---|---|---|
| 1 voie vaut.... | 1 | 24 |
| 2 v. ou 1 corde v. | 3 | 88 |
| 3..... | 5 | 79 |
| 4..... | 7 | 69 |
| 5..... | 9 | 60 |
| 6..... | 11 | 52 |
| 7..... | 13 | 44 |
| 8..... | 15 | 36 |
| 9..... | 17 | 28 |
| 10..... | 19 | 19 |

| FRANCS. | LIVRES TOURNOIS. | | | FRANCS. | LIVRES TOURNOIS. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Livres | Sous. | Den. | | Livres. | Sous. | Den. |
| 1 | 1 | » | 3 | 49 | 49 | 12 | 3 |
| 2 | 2 | » | 6 | 50 | 50 | 12 | 6 |
| 3 | 3 | » | 9 | 60 | 60 | 15 | » |
| 4 | 4 | 1 | » | 70 | 70 | 17 | 6 |
| 5 | 5 | 1 | 3 | 80 | 81 | » | » |
| 6 | 6 | 1 | 6 | 90 | 91 | 2 | 6 |
| 7 | 7 | 1 | 9 | 100 | 101 | 5 | » |
| 8 | 8 | 2 | » | 200 | 202 | 10 | » |
| 9 | 9 | 2 | 3 | 300 | 303 | 15 | » |
| 10 | 10 | 2 | 6 | 400 | 405 | » | » |
| 11 | 11 | 2 | 9 | 500 | 506 | 5 | » |
| 12 | 12 | 3 | » | 600 | 607 | 10 | » |
| 13 | 13 | 3 | 3 | 700 | 708 | 15 | » |
| 14 | 14 | 3 | 6 | 800 | 810 | » | » |
| 15 | 15 | 3 | 9 | 900 | 911 | 5 | » |
| 16 | 16 | 4 | » | 1,000 | 1,012 | 10 | » |
| 17 | 17 | 4 | 3 | 1,100 | 1,113 | 15 | » |
| 18 | 18 | 4 | 6 | 1,200 | 1,215 | » | » |
| 19 | 19 | 4 | 9 | 1,300 | 1,316 | 5 | » |
| 20 | 20 | 5 | » | 1,400 | 1,417 | 10 | » |
| 21 | 21 | 5 | 3 | 1,500 | 1,518 | 15 | » |
| 22 | 22 | 5 | 6 | 1,600 | 1,620 | » | » |
| 23 | 23 | 5 | 9 | 1,700 | 1,721 | 5 | » |
| 24 | 24 | 6 | » | 1,800 | 1,822 | 10 | » |
| 25 | 25 | 6 | 3 | 1,900 | 1,923 | 15 | » |
| 26 | 26 | 6 | 6 | 2,000 | 2,025 | » | » |
| 27 | 27 | 6 | 9 | 3,000 | 3,037 | 10 | » |
| 28 | 28 | 7 | » | 4,000 | 4,050 | » | » |
| 29 | 29 | 7 | 3 | 5,000 | 5,062 | 10 | » |
| 30 | 30 | 7 | 6 | 6,000 | 6,075 | » | » |
| 31 | 31 | 7 | 9 | 7,000 | 7,087 | 10 | » |
| 32 | 32 | 8 | » | 8,000 | 8,100 | » | » |
| 33 | 33 | 8 | 3 | 9,000 | 9,112 | 10 | » |
| 34 | 34 | 8 | 6 | 10,000 | 10,125 | » | » |
| 35 | 35 | 8 | 9 | 20,000 | 20,250 | » | » |
| 36 | 36 | 9 | » | 30,000 | 30,375 | » | » |
| 37 | 37 | 9 | 3 | 40,000 | 40,500 | » | » |
| 38 | 38 | 9 | 6 | 50,000 | 50,625 | » | » |
| 39 | 39 | 9 | 9 | 60,000 | 60,750 | » | » |
| 40 | 40 | 10 | » | 70,000 | 70,875 | » | » |
| 41 | 41 | 10 | 3 | 80,000 | 81,000 | » | » |
| 42 | 42 | 10 | 6 | 90,000 | 91,125 | » | » |
| 43 | 43 | 10 | 9 | 100,000 | 101,250 | » | » |
| 44 | 44 | 11 | » | 200,000 | 202,500 | » | » |
| 45 | 45 | 11 | 3 | 300,000 | 303,750 | » | » |
| 46 | 46 | 11 | 6 | 400,000 | 405,000 | » | » |
| 47 | 47 | 11 | 9 | 500,000 | 506,250 | » | » |
| 48 | 48 | 12 | » | 1,000,000 | 1,012,500 | » | » |

| LIVRES TOURNOIS. Liv. | Sous. | FRANCS. Fr. | Décimes. | Centimes. | Millimes. |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | » | 0 | 4 | 98 |
| | 2 | » | 0 | 9 | 4 |
| | 3 | » | 1 | 4 | 8 |
| | 4 | » | 1 | 9 | 7 |
| | 5 | » | 2 | 4 | 6 |
| | 6 | » | 2 | 9 | 4 |
| | 7 | » | 3 | 4 | 9 |
| | 8 | » | 3 | 9 | 5 |
| | 9 | » | 4 | 4 | 4 |
| | 10 | « | 4 | 9 | 3 |
| | 11 | » | 5 | 4 | 3 |
| | 12 | » | 5 | 9 | 2 |
| | 13 | » | 6 | 4 | 2 |
| | 14 | » | 6 | 9 | 1 |
| | 15 | » | 7 | 4 | 0 |
| | 16 | » | 7 | 9 | 0 |
| | 17 | » | 8 | 3 | 98 |
| | 18 | » | 8 | 8 | 8 |
| | 19 | » | 9 | 3 | 8 |
| 1 | | 0 | 9 | 8 | 7 |
| 2 | | 1 | 9 | 7 | 5 |
| 3 | | 2 | 9 | 6 | 3 |
| 4 | | 3 | 9 | 5 | 0 |
| 5 | | 4 | 9 | 3 | 8 |
| 6 | | 5 | 9 | 2 | 5 |
| 7 | | 6 | 9 | 1 | 3 |
| 8 | | 7 | 9 | 0 | 1 |
| 9 | | 8 | 8 | 8 | 8 |
| 10 | | 9 | 8 | 7 | 6 |
| 11 | | 10 | 8 | 6 | 4 |
| 12 | | 11 | 8 | 5 | 1 |
| 13 | | 12 | 8 | 3 | 9 |
| 14 | | 13 | 8 | 2 | 7 |
| 15 | | 14 | 8 | 1 | 4 |
| 16 | | 15 | 8 | 0 | 2 |
| 17 | | 16 | 7 | 9 | 0 |
| 18 | | 17 | 7 | 7 | 7 |
| 19 | | 18 | 7 | 6 | 5 |
| 20 | | 19 | 7 | 5 | 3 |
| 21 | | 20 | 7 | 4 | 0 |
| 22 | | 21 | 7 | 2 | 8 |
| 23 | | 22 | 7 | 1 | 6 |
| 24 | | 23 | 7 | 0 | 3 |

| LIVRES TOURNOIS. Liv. | FRANCS. Fr. | Décimes. | Centimes. | Millimes. |
|---|---|---|---|---|
| 25 | 24 | 6 | 9 | 1 |
| 26 | 25 | 6 | 7 | 96 |
| 27 | 26 | 6 | 6 | 4 |
| 28 | 27 | 6 | 5 | 2 |
| 29 | 28 | 6 | 4 | 9 |
| 30 | 29 | 6 | 2 | 7 |
| 31 | 30 | 6 | 1 | 5 |
| 32 | 31 | 6 | 0 | 2 |
| 33 | 32 | 5 | 9 | 0 |
| 34 | 33 | 5 | 8 | 7 |
| 35 | 34 | 5 | 6 | 5 |
| 36 | 35 | 5 | 5 | 3 |
| 37 | 36 | 5 | 4 | 0 |
| 38 | 37 | 5 | 3 | 0 |
| 39 | 38 | 5 | 1 | 8 |
| 40 | 39 | 5 | 0 | 6 |
| 41 | 40 | 4 | 9 | 3 |
| 42 | 41 | 4 | 8 | 1 |
| 43 | 42 | 4 | 6 | 9 |
| 44 | 43 | 4 | 5 | 6 |
| 45 | 44 | 4 | 4 | 4 |
| 46 | 45 | 4 | 3 | 2 |
| 47 | 46 | 4 | 1 | 9 |
| 48 | 47 | 4 | 0 | 7 |
| 49 | 48 | 3 | 9 | 5 |
| 50 | 49 | 3 | 8 | 2 |
| 51 | 50 | 3 | 7 | 0 |
| 52 | 51 | 3 | 5 | 8 |
| 53 | 52 | 3 | 4 | 5 |
| 54 | 53 | 3 | 3 | 3 |
| 55 | 54 | 3 | 2 | 0 |
| 56 | 55 | 3 | 0 | 8 |
| 57 | 56 | 2 | 9 | 6 |
| 58 | 57 | 2 | 8 | 2 |
| 59 | 58 | 2 | 7 | 1 |
| 60 | 59 | 2 | 5 | 98 |
| 61 | 60 | 2 | 4 | 6 |
| 62 | 61 | 2 | 3 | 4 |
| 63 | 62 | 2 | 2 | 2 |
| 64 | 63 | 2 | 0 | 9 |
| 65 | 64 | 1 | 9 | 7 |
| 66 | 65 | 1 | 8 | 5 |
| 67 | 66 | 1 | 7 | 2 |

| LIVRES TOURNOIS. Liv. | FRANCS. Fr. | Décimes. | Centimes. | Millimes. | LIVRES TOURNOIS. Liv. | FRANCS. Fr. | Décimes. | Centimes. | Millimes. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 68 | 67 | 1 | 6 | 0 | 400 | 395 | 0 | 6 | 1 |
| 69 | 68 | 1 | 4 | 8 | 500 | 493 | 8 | 2 | 7 |
| 70 | 69 | 1 | 3 | 5 | 600 | 592 | 5 | 9 | 2 |
| 71 | 70 | 1 | 2 | 3 | 700 | 691 | 3 | 5 | 8 |
| 72 | 71 | 1 | 1 | 1 | 800 | 790 | 1 | 2 | 3 |
| 73 | 72 | 0 | 9 | 8 | 900 | 888 | 8 | 8 | 8 |
| 74 | 73 | 0 | 8 | 6 | 1000 | 987 | 6 | 5 | 4 |
| 75 | 74 | 0 | 7 | 4 | 2000 | 1975 | 3 | 0 | 8 |
| 76 | 75 | 0 | 6 | 1 | 3000 | 2962 | 9 | 6 | 2 |
| 77 | 76 | 0 | 4 | 9 | 4000 | 3950 | 6 | 1 | 7 |
| 78 | 77 | 0 | 3 | 7 | 5000 | 4938 | 2 | 7 | 1 |
| 79 | 78 | 0 | 2 | 5 | 6000 | 5925 | 9 | 2 | 5 |
| 80 | 79 | 0 | 1 | 2 | 7000 | 6913 | 5 | 8 | 0 |
| 81 | 80 | 0 | 0 | 0 | 8000 | 7901 | 2 | 3 | 4 |
| 82 | 80 | 9 | 8 | 7 | 9000 | 8888 | 8 | 8 | 8 |
| 83 | 81 | 9 | 7 | 5 | 10,000 | 9876 | 5 | 4 | 3 |
| 84 | 82 | 9 | 6 | 2 | 20,000 | 19,753 | 0 | 8 | 6 |
| 85 | 83 | 9 | 5 | 0 | 30,000 | 29,629 | 6 | 2 | 9 |
| 86 | 84 | 9 | 3 | 8 | 40,000 | 39,506 | 1 | 7 | 2 |
| 87 | 85 | 9 | 2 | 5 | 50,000 | 49,382 | 7 | 1 | 6 |
| 88 | 86 | 9 | 1 | 3 | 60,000 | 59,259 | 2 | 5 | 9 |
| 89 | 87 | 9 | 0 | 1 | 70,000 | 69,135 | 8 | 0 | 2 |
| 90 | 88 | 8 | 8 | 8 | 80,000 | 79,012 | 3 | 4 | 6 |
| 91 | 89 | 8 | 7 | 6 | 90,000 | 88,888 | 8 | 8 | 8 |
| 92 | 90 | 8 | 6 | 4 | 100,000 | 98,765 | 4 | 3 | 2 |
| 93 | 91 | 8 | 5 | 1 | 200,000 | 197,530 | 8 | 6 | 4 |
| 94 | 92 | 8 | 3 | 9 | 300,000 | 296,296 | 2 | 9 | 6 |
| 95 | 93 | 8 | 2 | 7 | 400,000 | 395,061 | 7 | 2 | 8 |
| 96 | 94 | 8 | 1 | 4 | 500,000 | 493,827 | 1 | 6 | 0 |
| 97 | 95 | 8 | 0 | 2 | 600,000 | 592,592 | 5 | 9 | 2 |
| 98 | 96 | 7 | 9 | 0 | 700,000 | 691,358 | 0 | 2 | 4 |
| 99 | 97 | 7 | 7 | 7 | 800,000 | 790,123 | 4 | 5 | 6 |
| 100 | 98 | 7 | 6 | 5 | 900,000 | 888.888 | 8 | 8 | 8 |
| 200 | 197 | 5 | 3 | 0 | 1,000,000 | 987,654 | 3 | 2 | 1 |
| 300 | 296 | 2 | 9 | 6 | | | | | |

*Nota.* On a porté les fractions jusqu'aux millimes de franc, qu'on peut élever à l'unité supérieure, c'est-à-dire à un centime, lorsque leur nombre excède cinq, ou les négliger à volonté, à cause de leur peu d'importance.

## *Tarif des Ecus de* 3 *et de* 6 *livres.*

| NOMBRE de pièces. | VALEUR en francs de l'Ecu de 3 l. | VALEUR en francs de l'Ecu de 6 l. | NOMBRE de pièces. | VALEUR en francs de l'Ecu de 3 l. | VALEUR en francs de l'Ecu de 6 l. |
|---|---|---|---|---|---|
| | fr. c. | fr. c. | | fr. c. | fr. c. |
| 1 | 2 75 | 5 80 | 29 | 79 75 | 168 20 |
| 2 | 5 50 | 11 60 | 30 | 82 50 | 174 » |
| 3 | 8 25 | 17 40 | 31 | 85 25 | 197 80 |
| 4 | 11 » | 23 20 | 32 | 88 | 185 60 |
| 5 | 13 75 | 29 » | 33 | 90 75 | 191 40 |
| 6 | 16 50 | 34 80 | 34 | 93 50 | 197 20 |
| 7 | 19 25 | 40 60 | 35 | 96 25 | 203 » |
| 8 | 22 » | 46 40 | 36 | 99 » | 208 80 |
| 9 | 24 75 | 52 20 | 37 | 101 75 | 214 60 |
| 10 | 27 50 | 58 » | 38 | 104 50 | 220 40 |
| 11 | 30 25 | 63 80 | 39 | 107 25 | 226 20 |
| 12 | 33 » | 69 60 | 40 | 110 » | 232 » |
| 13 | 35 75 | 75 40 | 41 | 112 75 | 237 80 |
| 14 | 38 50 | 81 20 | 42 | 115 50 | 243 60 |
| 15 | 41 25 | 87 » | 43 | 118 25 | 249 40 |
| 16 | 44 » | 92 80 | 44 | 121 » | 255 20 |
| 17 | 46 75 | 98 60 | 45 | 123 75 | 261 » |
| 18 | 49 50 | 104 40 | 46 | 126 50 | 266 80 |
| 19 | 52 25 | 110 20 | 47 | 129 25 | 272 60 |
| 20 | 55 » | 116 » | 48 | 132 » | 278 40 |
| 21 | 57 75 | 121 80 | 49 | 134 75 | 284 20 |
| 22 | 60 50 | 127 60 | 50 | 137 50 | 290 » |
| 23 | 63 25 | 133 40 | 60 | 165 « | 348 » |
| 24 | 66 » | 139 20 | 70 | 192 50 | 406 » |
| 25 | 68 75 | 145 » | 80 | 220 » | 464 » |
| 26 | 71 50 | 150 80 | 90 | 247 50 | 522 » |
| 27 | 74 25 | 156 60 | 100 | 275 » | 580 » |
| 28 | 77 » | 162 40 | | | |

## *Tarif des pièces d'or de* 24 *et de* 48 *livres.*

| NOMBRE de pièces. | VALEUR en francs du louis de 24 l. | VALEUR en francs du louis de 48 l. | NOMBRE de pièces. | VALEUR en francs du louis de 24 l. | VALEUR en francs du louis de 48 l. |
|---|---|---|---|---|---|
| | fr. c. | fr. c. | | fr. c. | fr. c. |
| 1 | 23 55 | 47 20 | 15 | 353 25 | 708 » |
| 2 | 47 10 | 94 40 | 16 | 376 80 | 755 20 |
| 3 | 70 65 | 141 60 | 17 | 400 35 | 802 40 |
| 4 | 94 20 | 188 80 | 18 | 423 90 | 849 60 |
| 5 | 117 75 | 236 » | 19 | 447 45 | 896 80 |
| 6 | 141 30 | 283 20 | 20 | 471 » | 944 » |
| 7 | 164 85 | 330 40 | 21 | 494 55 | 991 20 |
| 8 | 188 40 | 377 60 | 22 | 518 10 | 1038 40 |
| 9 | 211 95 | 424 80 | 23 | 541 65 | 1085 60 |
| 10 | 235 50 | 472 » | 24 | 565 20 | 1132 80 |
| 11 | 259 5 | 519 20 | 25 | 588 75 | 1180 » |
| 12 | 282 60 | 566 40 | 50 | 1177 50 | 2360 » |
| 13 | 306 15 | 613 60 | 100 | 2355 » | 4720 » |
| 14 | 329 70 | 660 80 | | | |

*Tableau comparatif des mesures linéaires anciennes et nouvelles.*

| Tois. | Mètres. | Pieds. | Décimèt. | Pouc. | Centimèt. | Lign. | Millim. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 1,9490 | 1 | 3,2484 | 1 | 2,7070 | 1 | 2,256 |
| 2 | 3,8981 | 2 | 6,4968 | 2 | 5,4140 | 2 | 4,512 |
| 3 | 5,8471 | 3 | 9,7452 | 3 | 8,1210 | 3 | 6,767 |
| 4 | 7,7961 | 4 | 12,9936 | 4 | 10,8280 | 4 | 9,023 |
| 5 | 9,7452 | 5 | 16,2420 | 5 | 13,5350 | 5 | 11,279 |
| 6 | 11,6942 | 6 | 19,4904 | 6 | 16,2420 | 6 | 13,535 |
| 7 | 13,6433 | 7 | 22,7388 | 7 | 18,9490 | 7 | 15,791 |
| 8 | 15,5923 | 8 | 25,9872 | 8 | 21,6560 | 8 | 18,047 |
| 9 | 17,5413 | 9 | 29,2356 | 9 | 24,3630 | 9 | 20,302 |
| | | | | 10 | 27,0700 | 10 | 22,558 |
| | | | | 11 | 29,7770 | 11 | 24,814 |

| Mètres | Pieds. | Pouc. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| 1 | 3 | 0 | 11,296 |
| 2 | 6 | 1 | 10,592 |
| 3 | 9 | 2 | 9,888 |
| 4 | 12 | 3 | 9,184 |
| 5 | 15 | 4 | 8,480 |
| 6 | 18 | 5 | 7,776 |
| 7 | 21 | 6 | 7,072 |
| 8 | 24 | 7 | 6,368 |
| 9 | 27 | 8 | 5,664 |
| 10 | 30 | 9 | 4,96 |
| 20 | 61 | 6 | 9,92 |
| 30 | 92 | 4 | 2,88 |
| 40 | 123 | 1 | 7,84 |
| 50 | 153 | 11 | 0,80 |
| 60 | 184 | 8 | 5,76 |
| 70 | 215 | 5 | 10,72 |
| 80 | 246 | 3 | 3,68 |
| 90 | 277 | 0 | 8,64 |

| Mètres. | Pieds. | Pouc. | Lign. |
|---|---|---|---|
| 100 | 307 | 10 | 1,6 |
| 200 | 615 | 8 | 3,2 |
| 300 | 923 | 6 | 4,8 |
| 400 | 1231 | 4 | 6,4 |
| 500 | 1539 | 2 | 8,0 |
| 600 | 1847 | 0 | 9,6 |
| 700 | 2154 | 10 | 11,2 |
| 800 | 2462 | 9 | 0,8 |
| 900 | 2770 | 7 | 2,4 |
| 1000 | 3078 | 5 | 4 |
| 2000 | 6156 | 10 | 8 |
| 3000 | 9235 | 4 | 0 |
| 4000 | 12313 | 9 | 4 |
| 5000 | 15392 | 2 | 8 |
| 6000 | 18470 | 8 | 0 |
| 7000 | 21549 | 1 | 4 |
| 8000 | 24627 | 6 | 8 |
| 9000 | 27706 | 0 | 0 |
| 10000 | 30784 | 5 | 4 |

| Décim. | Pieds. | Pouc. | Lign. |
|---|---|---|---|
| 1 | 0 | 3 | 8,32 96 |
| 2 | 0 | 7 | 4,6592 |
| 3 | 0 | 11 | 0,9888 |
| 4 | 1 | 2 | 9,3184 |
| 5 | 1 | 6 | 5,6480 |
| 6 | 1 | 10 | 1,9776 |
| 7 | 2 | 1 | 10,3072 |
| 8 | 2 | 5 | 6,6368 |
| 9 | 2 | 9 | 2,9664 |
| 10 | 3 | 0 | 11,2960 |

| Cent. | Pouc. | Lign. |
|---|---|---|
| 1 | 0 | 4,43296 |
| 2 | 0 | 8,86592 |
| 3 | 1 | 1,29888 |
| 4 | 1 | 5,73184 |
| 5 | 1 | 10,16480 |
| 6 | 2 | 2,59776 |
| 7 | 2 | 7,03072 |
| 8 | 2 | 11,46368 |
| 9 | 3 | 3,89664 |
| 10 | 3 | 8,32960 |

| Mill. | Lignes. |
|---|---|
| 1 | 0,443296 |
| 2 | 0,886592 |
| 3 | 1,329888 |
| 4 | 1,773184 |
| 5 | 2,216480 |
| 6 | 2,659776 |
| 7 | 3,103072 |
| 8 | 3,546368 |
| 9 | 3,989664 |
| 10 | 4,432960 |

## TABLEAU *comparatif des mesures et poids étrangers.*

*Mesures linéaires.*

| | Millim. |
|---|---|
| Ancien pied français. . . | 324,8 |
| Pied anglais. . . . . | 304,9 |
| Varre de Castille. . . . | 836,7 |
| Pied du Rhin. . . . . | 314,0 |
| De Vienne. . . . . | 316,1 |
| D'Amsterdam. . . . . | 283,0 |
| De Suède. . . . . | 297,1 |
| De Russie. . . . . | 354,1 |
| De la Chine. . . . . | 319,6 |

*Poids.*

| | Gram. |
|---|---|
| Livre poids de marc. . . | 489,5 |
| Angl. livre troy. . . . | 372,9 |
| Angl. avoir du poids. . | 453,5 |
| Castille. . . . . | 459,4 |
| Cologne. . . . . | 467,7 |
| Vienne. . . . . | 560,0 |
| Amsterdam. . . . . | 491,8 |
| Suède. . . . . | 424,9 |
| Russie. . . . . | 409,7 |

## *TABLEAU COMPARATIF des Monnaies étrangères aux Monnaies françaises, toutes supposées droites de poids et de titres* (1).

HOLLANDE.

| *Or.* | fr. | c. $\frac{1}{100}$ |
|---|---|---|
| Ducat. . . . . | 11 | 93 |
| Ryder. . . . . | 31 | 65 |
| Demi *idem*. . . . . | 15 | 82,50 |
| Vingt florins du roi Louis, 1808. . . . . | 43 | 14 |
| Dix florins de *idem*. . . | 21 | 57 |
| Dix florins de Guillaume. | 20 | 84 |
| *Argent.* | | |
| Florin de 20 sols. . . | 2 | 16 |
| Escalin, ou pièce de 6 s. | » | 64 |
| Ducaton, ou ryder. . . | 6 | 85 |
| Ducat, ou risdale. . . . | 5 | 48 |

ÉTATS ROMAINS.

| *Or.* | fr. | c. |
|---|---|---|
| Pistoles de Pie VI et Pie VII. . . . . | 17 | 27,50 |
| Demi *idem*. . . . . | 8 | 63,75 |
| Sequin, 1769, Clément XIV et ses successeurs. | 11 | 80 |
| Demi, *idem*. . . . . | 5 | 90 |
| *Argent.* | | |
| Ecu de 10 Pauls de 100 bayoques. . . . . | 5 | 38,50 |
| $\frac{3}{10}$ écu ou teston de 30 bayoques. . . . . | 1 | 61,55 |
| 5e écu ou papeto de 20 bayoques. . . . . | 1 | 07,70 |
| 10e écu ou Paul de 10 bayoques. . . . . | » | 54 |

ANGLETERRE.

| *Or.* | fr. | c. $\frac{1}{100}$ |
|---|---|---|
| Guinée de 21 schillings. | 26 | 47 |
| Demi. . . . . | 13 | 23,50 |
| Un quart. . . . . | 6 | 61,75 |
| Un tiers ou 7 schillings. . | 8 | 82,33 |
| Souverain de 20 schillings, depuis 1818. . . . . | 25 | 20 $\frac{1}{100}$ |
| Demi-souverain. . . . . | 12 | 60,40 |
| *Argent.* | | |
| Crown ou couronne de 5 schillings. . . . . | 6 | 18 |
| Schilling. . . . . | 1 | 23,60 |
| Nouvelle couronne, depuis 1818. . . . . | 5 | 80,72 |
| Demi. . . . . | 2 | 90,36 |
| Schillings nouv., 1818. | 1 | 16,14 |
| Six pences ou demi-schilling. . . . . | » | 58,07 |

AUTRICHE ET BOHÊME.

| *Or.* | fr. | c. |
|---|---|---|
| Ducat de l'Empereur. . | 11 | 86 |
| Ducat de Hongrie. . . | 11 | 90 |
| Souverain. . . . . | 17 | 38 |
| Demi. . . . . | 8 | 79 |
| *Argent.* | fr. | c. $\frac{1}{100}$ |
| Ecu ou risdale de convention, depuis 1753. . | 5 | 19,50 |
| Demi-risdale ou florin. . | 2 | 59,75 |
| Vingt kreutzers. . . . | » | 86,50 |
| Dix kreutzers. . . . | » | 43,25 |

DANEMARCK ET HOLSTEIN.

| *Or.* | fr. | c. |
|---|---|---|
| Ducat courant, dep. 1767. | 9 | 47 |
| Demi. . . . . | 4 | 73,50 |
| Ducat species, 1791 à 1802. . . . . | 11 | 86 |
| Chrétien, 1773. . . . | 20 | 95 |

(1) Ce tableau a été donné par l'Administration générale des Monnaies.

| *Argent.* | fr. | c. $\frac{1}{100}$ |
|---|---|---|
| Risdale d'espèce ou double écu de 96 schellings, depuis 1776. . . . | 5 | 66 |
| Risdale courante ou pièce de 6 marck-danske, de 1750. . . . . | 4 | 96 |
| Marck danois de 16 schellings de 1776. . . | » | 94 |
| Marck de Lubeck de 16 schellings, 1740. . . | 1 | 53 |

ESPAGNE.

| *Or.* | fr. | c. |
|---|---|---|
| Pistole ou doublon de 8 écus, 1772 à 1786. . | 83 | 93 |
| Pistole de 4 écus. . . | 41 | 96,50 |
| Pistole de 2 écus. . . | 20 | 98,25 |
| Demi-pistole ou écu. . | 10 | 49,12 |
| Pistole ou Doublon de 8 écus depuis 1786. . . | 81 | 51,16 |
| Pistole ou Doublon de 4 écus. . . . . | 40 | 75,58 |
| Pistole ou Doublon de 2 écus. . . . . | 20 | 37,75 |
| Demi-Pistole ou Ecu. . | 10 | 18,87 |
| *Argent.* | fr. | c. |
| Piastre, depuis 1772. . | 5 | 43 |
| Réal de 2 ou piécette, ou $\frac{1}{5}$ piastre. . . . . | 1 | 08 |
| Réal de 1 ou demi-piécette, ou 10e piastre. | » | 54 |
| Réallillo ou réal de Veillon, ou 20e piastre. . | » | 27 |

HAMBOURG.

| *Or.* | fr. | c. |
|---|---|---|
| Ducat *ad legem imperii.* | 11 | 86 |
| Ducat nouveau de la ville. | 11 | 76 |
| *Argent.* | | |
| Marc banco. . . . . | 1 | 88 |
| Marc ou 16 schellings, d'après la convention de Lubeck. . . . . | 1 | 53 |
| Risdale de constitution, ou écu de banque. . . | 5 | 78 |

TOSCANE.

| *Or.* | fr. | c. |
|---|---|---|
| Ruspone ou 3 sequins aux lys. . . . . | 36 | 04 |
| Un tiers ruspone ou sequin aux lys. . . . . | 12 | 01,33 |
| Demi-sequin. . . . . | 6 | 00,67 |
| Sequin à l'effigie. . . | 12 | 01,33 |
| Rosine. . . . . | 21 | 54 |
| Demi. . . . . | 10 | 77 |

| *Argent.* | fr. | c. $\frac{1}{100}$ |
|---|---|---|
| Francescone de 10 pauls, Livournine, piastre à la rose, Talaro, Leopoldine, et écu de 10 pauls. | 5 | 61 |
| Pièce de 5 pauls. . . | 2 | 80,50 |
| —— de 2 pauls. . . | 1 | 12,20 |
| —— de 1 paul. . . | » | 56,10 |

SUISSE.

| *Or.* | fr. | c. |
|---|---|---|
| Pièce de 32 franken suisse. | 47 | 63 |
| —— de 16. . . . . | 23 | 81,50 |
| Ducat de Zurich. . . . | 11 | 77 |
| Ducat de Berne. . . . | 11 | 64 |
| Pistole de Berne. . . . | 23 | 76 |
| *Argent.* | | |
| Ecu de Bâle de 30 batz ou 2 florins. . . . | 4 | 56 |
| Demi-écu ou florin de 15 batz. . . . . | 2 | 28 |
| Franc de Berne depuis 1803. . . . . | 1 | 50 |
| Ecu de Zurich de 1798. | 4 | 70 |
| Demi ou florin depuis 1781. . . . . | 2 | 35 |
| Ecu de 40 batz de Bâle et Soleure, dép. 1781. | 5 | 90 |
| Pièce de 4 franken de Berne, 1799. . . . | 5 | 88 |
| Pièce de 4 franken suisse en 1803. . . . | 6 | » |
| Pièce de 2 franken suisse en 1803. . . . | 3 | » |
| Pièce de 1 franken suisse en 1803. . . . | 1 | 50 |

NAPLES.

| *Or.* | | |
|---|---|---|
| Onces fabriquées depuis 1818. . . . . | 12 | 99 |
| Quintuples ou 15 ducats, depuis 1818. . . . . | 64 | 95 |
| Décuples de 30 Ducats. . | 129 | 90 |

Le titre des ducats est trop variable pour pouvoir en donner l'évaluation en monnaies françaises.

| *Argent.* | fr. | c. |
|---|---|---|
| 12 carlins de 120 grains, 1784 à 1808. . . . | 5 | 10 |
| Ducat de 10 carlins de 100 grains, 1784. . | 4 | 25 |
| 2 carlins, depuis 1804. . | » | 85 |
| 1 carlin, depuis 1804. . | » | 42,50 |

PARME.

| *Or.* | fr. | c. |
|---|---|---|
| 40 Lire de Marie-Louise, | | |

| | fr. | c. $\frac{1}{100}$ |
|---|---|---|
| depuis 1815. . . . | 40 | |
| 20 Lire de *idem*. . . . | 20 | |
| Sequin. . . . . | 11 | 95 |
| Pistole de 1784. . . . | 23 | 01 |
| Pistole de 1786 à 1791. | 21 | 91,50 |
| *Argent.* | | |
| 5 Lire de Marie-Louise, depuis 1815 . . . | 5 | |
| 2 Lire, 1 1/2, 1/4 Lira, à proportion. | | |
| Ducat de 1784 et 1796. . | 5 | 18 |
| Pièce de 3 liv. dep. 1790. | » | 68 |
| Pièce de 1 l. 10 s. depuis 1790. . . . . | » | 34 |

*Nota.* Le titre du ducat de 1784 n'est pas aussi certain que celui de 1796.

PORTUGAL.

| *Or.* | fr. | c. |
|---|---|---|
| Moeda douro, lisbonnine, 4,800 reis. . . . . | 33 | 96 |
| Meia moeda, $\frac{1}{2}$ lisbonnine, 2,400 reis. . . . . | 16 | 98 |
| Quartinno, $\frac{1}{4}$ lisbonnine, de 1.200 reis. . . . | 8 | 49 |
| Meia dobra, portugaise, de 6,400 reis. . . . | 45 | 27 |
| $\frac{1}{2}$ portugaise de 3,200 reis. | 22 | 63,50 |
| Pièce de 16 testons de 1,600 reis. . . . . | 11 | 32 |
| Pieces de 12 testons de 1,200 reis. . . . . | 8 | 02 |
| P. de 8 test. de 800 reis. | 5 | 66 |
| Cruzade neuve de 480 reis. | 2 | 94 |
| *Argent.* | | |
| Cruzade de 480 reis. . . | 3 | 30 |
| 1,000 reis. . . . . | 6 | 12,50 |

PRUSSE.

| *Or.* | fr. | c. |
|---|---|---|
| Ducat. . . . . | 11 | 77 |
| Frédéric. . . . . | 20 | 80 |
| $\frac{1}{2}$. . . . . | 10 | 40 |
| *Argent.* | | |
| Risdale ou écu thaler de 24 bons gros, de 1767 a 1807. . . . . | 3 | 71,63 |
| $\frac{1}{2}$ ou 12 bons gros. . | 1 | 85,81 |
| Gros. . . . . | » | 15,48 |

RAGUSE.

| *Or.* (Néant). | | |
|---|---|---|
| *Argent.* | fr. | c. |
| Tallaro *dit* Ragusine. . . | 3 | 90 |
| $\frac{1}{2}$. . . . . | 1 | 95 |
| Ducat. . . . . | 1 | 37 |
| 12 grossettes. . . . . | » | 41 |
| 6 grossettes . . . . | » | 20,50 |

RUSSIE.

| *Or.* | fr. | c. |
|---|---|---|
| Ducat de 1755. . . . . | 11 | 79 |
| Ducat de 1763. . . . . | 11 | 59 |
| Impér. de 10 roub. 1755. | 52 | 38 |
| $\frac{1}{2}$ de 5 roubles 1755. | 26 | 19 |
| Impér. de 10 roub. 1763. | 41 | 29 |
| $\frac{1}{2}$ de 5 roubles 1763. | 20 | 64,50 |
| *Argent.* | | |
| Rouble de 100 kopecks, de 1750 à 1762. . . | 4 | 61 |
| Rouble dep. 1763 à 1807. | 4 | » |

SARDAIGNE.

| *Or.* | fr. | c. |
|---|---|---|
| Carlin depuis 1768. . . . | 49 | 33 |
| $\frac{1}{2}$ *idem*. . . . . | 24 | 66,50 |
| Pistole. . . . . | 28 | 45 |
| $\frac{1}{2}$. . . . . | 14 | 22,50 |
| *Argent.* | | |
| Ecu depuis 1768. . . . | 4 | 70 |
| $\frac{1}{4}$ écu ou 1 livre. . . . | 1 | 17,50 |
| Écu neuf de 5 liv. 1816. | 5 | » |

SAVOIE-PIÉMONT.

| *Or.* | fr. | c. $\frac{1}{100}$ |
|---|---|---|
| Pistole neuve de 20 liv., 1816. . . . . | 20 | » |
| Sequin. . . . . | 11 | 94,50 |
| Double neuve, pistole de 24 liv. . . . . | 30 | » |
| $\frac{1}{2}$ de 12 liv. . . . . | 15 | » |
| Carlin depuis 1755. . . . | 150 | » |
| $\frac{1}{2}$. . . . . | 75 | » |
| *Argent.* | | |
| Ecu neuf de 5 liv. 1816. | 5 | » |
| Ecu de 6 liv. depuis 1755. | 7 | 07 |
| $\frac{1}{2}$ écu. . . . . | 3 | 53,50 |
| $\frac{1}{4}$ ou 30 sols. . . . . | 1 | 76,75 |
| $\frac{1}{8}$ ou 15 sols. . . . . | » | 88,37 |

SAXE.

| *Or.* | fr. | c. |
|---|---|---|
| Ducat. . . . . | 11 | 86 |
| Double Auguste ou 10 thalers . . . . . | 41 | 49 |
| Auguste ou 5 thalers. . | 20 | 74,50 |
| $\frac{1}{2}$ Auguste. . . . . | 10 | 37,25 |
| *Argent.* | | |
| Risdale d'espèce ou écu de convention, dep. 1763. | 5 | 19,50 |
| $\frac{1}{2}$ ou florin de convention. | 2 | 59,75 |
| Thaler de 24 bons gros. . | 3 | 89,63 |
| Florin vieux ou $\frac{2}{3}$ de Saxe et de Pologne, 1694 à 1699. . . . . | 2 | 82 |
| 1 gros ou 32e. risdale, ou 24e. thaler. . . . . | » | 16,23 |

# TABLE DES MATIERES.


A.

Académie à Paris, 822
— Française, 700
— des Inscriptions et Belles-Lett. 701
— Royale des Sciences, 702
— Royale des Beaux-Arts, 704
— Royale de Musique et Opera Seria-Buffa, 625
— Royale de Médecine, 711
— universitaires dans les départ. 408
Adjudans de la ville de Paris, 786
Administration de la Grande-Aumônerie, 52
— des Dotations des ci-devant Sénatoreries, etc., 112
— des Subsistances de la Marine, 162
— des trois Ponts sur Seine, 812
— de Bienfaisance et Service de santé, 845
Agens de Change à Paris, 817
— dans les Départemens, 690
Agréés près le Tribunal de Commerce de Paris, 813
Aides de camp du Roi, 63 *et* 512
Ambassadeurs, Ministres des Puissances étrangères, résidant près le Roi, 44
— de Sa Majesté près les Puissances étrangères, 46
Amiral de France, 603
Amiraux (Vice et Contre-), *ibid.*
Approvisionnemens de Paris, 422 *et* 773
Architectes des Tribunaux et Prisons du département de la Seine, 733
— des Travaux publics, 188
Archives du Royaume, 178
— de la Couronne, 206
Artillerie (Corps Royal de l'), 564
— de la Marine, 609
Asile royal de la Providence, 848
Association paternelle des Chevaliers de St.-Louis et du Mérite militaire, 435
Audience publique du Roi, 50
Avocats aux Conseils du Roi, et à la Cour de Cassation, 99
— à la Cour royale de Paris, 244
Avoués près la Cour royale de Paris, 250
— près les Cours royales dans les Départemens, 265
Avoués près les Tribunaux de première instance, 301
— près le Tribunal de première Instance du Dép. de la Seine, 751

B.

Banque de France, 685
Banquiers à Paris, 814
Beaux-Arts (Département des) 202
Bibliothèque du Roi, 838
— Mazarine, 839
— de Sainte-Geneviève, *ibid.*
— de Monsieur, à l'Arsenal, *ibid.*
— de la ville de Paris, 840
— de l'Université. 408
Boîtes aux Lettres dans les différens quartiers de Paris, 793
Bourse de Paris, 816
Bureau de Commerce et des Colonies, 635
— des Longitudes, 837
— de recette des droits d'enregistrement hors Paris, 791
Bureaux du Conseil-d'Etat, 99
— de la Chambre des Députés, 137
— de la Préf. du Dép. de la Seine, 725
— de charité des douze arrondissemens de Paris, 857

C.

Cabinet Minéralogique près l'Ecole des Mines, 421
Caisse d'Amortissement et de dépôts et consignations, 682
— de la Police de Paris, 775
— de Poissy, 811
— Syndicale des Boulangers, 812
— Hypothécaire, 821
Cardinaux qui composent le sacré Collége, 42
Carrières hors et sous Paris, 733
Cavalerie de ligne, 587
Cercle médical de Paris, 717
Chambre des Pairs, 101
— des Députés, par Colléges d'Arrondissement, 113
— des Députés par ordre alphabétique, avec leurs demeures, 128
— de Commerce établies dans les Départemens, 688

Chambre de Commerce à Paris, 734
Chancellerie de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, 496
Chapitre royal de Saint-Denis. 52
Charte constitutionnelle, 82
Chirurgiens à Paris, 876
Chronologie des Rois et Reines de France de la 3e race, 15
Clergé de France, 207
— de Paris, 217
Coches d'Eau et Galiotes, 919
Collége Royal de marine, 616
Colléges royaux de Paris, 826
— Sainte-Barbe, Stanislas, 829 *et* 830
— Britanniques, 830
— Irlandais. 830
— Ecossais, 831
— royal de France, 835
Colonies françaises, 618
Comité consultatif des Arts et Manufactures, etc., 187
— consultatif d'Artillerie, 156
— consultatif du Génie, 157
— du Dépôt de la Guerre, *ibid.*
Commissaires de la Marine, 613
— de Police à Paris, 782
Commissaires-Priseurs des principales villes, 301
— Priseurs, à Paris, 768
Commission du Sceau, 141
— de liquidation, de l'indemnité 939
— mixte des Travaux publics, 157
— de l'Institut, 710
— de répartition des Contributions directes de Paris, 731
— supérieure de l'Etablissement des Invalides de la marine, 164
Commissionnaires du Mont-de-Piété, 863
Compagnie d'Assurance mutuelle contre l'incendie, pour la ville de Paris, 819
— royale d'Assurances contre l'incendie, 820
Compagnies sédentaires, 591
Conseil des Ministres, 86
— privé, *ibid*
— de Cabinet, 88
— d'Etat, *ibid.*
— d'Amirauté, 160
— supérieur de santé, 177
— d'Agriculture, 181
— général des Prisons, 176
— des Bâtimens civils, *ibid.*
— Royal de l'Instruction publique, 407
Conseil général du Commerce et des Manufactures, 178
— des Mines, 421
— supérieur de Commerce et des Colonies, 634
— d'arrondissem. de Saint-Denis, 735
— de Sceaux, *ibid.*
— de Santé des Armées, 159
Conservateurs des Hypothèques dans les départemens, 640
— dans le départem. de la Seine, 790
Conservatoire des Arts et Métiers, 430
Consuls-généraux et Vice-Consuls étrangers dans les villes et ports de France, 145
— du Roi, dans les villes et ports des Nations étrangères, 147
Corps royal d'Etat-Major, 516
— royal de l'Artillerie, 564
— royal d'Artill. de la marine, 609
Cour d'Assises à Paris, 244
— de Cassation, 227
— des Comptes, 233
— Royale de Paris, 239
Cours Royales dans les départemens, par ordre alphabétique, 252
Courtiers dans les départemens, 690
— à Paris, 818
Cultes Protestants, 221
— Israélite, 226

## D.

Délégués des diverses professions commerciales, à Paris, 778
Dépôt de la Guerre, 154
— central d'artillerie, 156
— général des Cartes et Plans de la Marine, 163
Deuils de Cour, 925
— particuliers, 926
Direction des fêtes et spectacles de la Cour, 203
— des Etablissemens d'utilité publique et des secours généraux, 171
— de l'Instruction publique, 166
— forestières de la Marine, 615
— générale des Contributions indirectes dans les départemens, 656
— des Contributions indirectes à Paris, et du département de la Seine, 804
— directes, dans les départemens, 677
— à Paris et départ. de la Seine, 801
— de l'Enregist. et des Domaines, 638
— du département de la Seine, 788

Direction des Douanes, 651
— des Droits d'Entrée et d'Octroi de Paris, 805
Distances légales pour la promulgation des Lois, etc., 335
Distribution du Papier timbré, 790
Divisions militaires (Gouvernemens des), 522

E.

Ecole royale de Musique et de Déclamation, 629
— des Arts et Métiers, à Châlons-sur-Marne, 430
— à Angers, *ibid.*
— Vétérinaire de Lyon, 431
— Vétérinaire d'Alfort, 844
— royale Polytechnique, 594
— royales Militaires, 597
— spéciale, à Saint-Cyr, *ibid.*
— royale d'application de Cavalerie, à Saumur, 599
— royale préparatoire, à la Flèche, 600
— spéciale du Génie maritime, 617
— d'application des Ingénieurs géographes, 579
— de Navigation dans les différens ports, 617
— royale forestière, 645
— de Pharmacie de Paris, 825
— Normales élémentaires, 884
— royale des Beaux-Arts, 840
— de Peinture et de Sculpture, *ibid.*
— d'Architecture, 841
— de Mathématiques et de Dessin, 842
— de Stéréotomie et Construction, 841
— de Perspective, *ibid.*
— spéciale et gratuite de Dessin pour les jeunes personnes, 842
Entrées dans le palais du Roi, 49
Essayeurs du Commerce, à Paris, 681
Etablissemens ruraux, 185
Etablissement en faveur des Blessés indigens, 862
— pour le soulagement et la délivrance des Prisonniers, 864
Etat-Major général de l'Armée, 507
— de la 1re division militaire. 720
Etat des communes, hameaux, etc, desservis par les postes aux lettres du département de la Seine, 799

F.

Facultés et colléges royaux dans les départemens, 408
Faculté à Paris, 82
— de médecine à Paris, 82
— des Sciences, à Paris, 82
— des Lettres à Paris, *ibid.*
Forêts (Direction générale des), 644

G.

Garde nationale de Paris, 740
— royale, 536
Gardes du pavillon, 608
— du Commerce, à Paris, 814
Gendarmerie royale de France, 554
— de la ville de Paris, 785
Génie (Corps royal du), 569
Gentilshommes de la Chambre (Premiers), 55
— de la Chambre du Roi, *ibid.*
Géographes (Corps royal des Ingénieurs), 577
Gouvernemens des Maisons royales, 54
Grande-Aumônerie de France, 51
Grand Maître de France, 53
— Chambellan, 55
— Ecuyer de France, 60
Grand-Veneur, 62
Grand-Maître des Cérémonies, *ibid.*
Grands d'Espagne, 499

H.

Haras et Dépôts d'étalons, 172
Hérauts d'armes, 63
Hôpital de la Garde royale, 554
— royal des Quinze-Vingts, 845
— Val-de-Grâce, 723
— Picpus, *ibid.*
Hospices civils de Paris, 850
Hôtel royal des Invalides, 155
Huissiers à Paris, 770

I.

Illumination de Paris, 778
Imprimerie royale, 142
Industrie nationale (Société pour l'encouragement de l'), 881
Infanterie, 579
Ingénieurs en chef des Ponts-et-Chaussées, 424
— du Département de la Seine, 732
Ingénieurs de la Marine, 612
Inhumations et Pompes funèbres, 927
Inspecteurs-généraux des Finances, 193
Inspection générale de l'Artillerie de la Marine, 609
Inspection des droits de pesage, etc., dans la ville de Paris, 811

Alman
Royal
1826

Almanach Royal

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY